

CS11-202/1957-58F



ANNUAIRE DU CANADA
1957-1958



L'ouverture du vingt-troisième Parlement du Canada le 14 octobre 1957 a été un événement d'une importance sans précédent pour les Canadiens. Sa Majesté la Reine Élisabeth II, accompagnée de Son Altesse royale le prince Philippe, a lu le discours du trône et est ainsi devenue la première souveraine à ouvrir en personne une session du Parlement à titre de Chef du Canada.



ANNUAIRE DU CANADA 1957 - 1958

RESSOURCES, HISTOIRE, INSTITUTIONS ET SITUATION ÉCONOMIQUE
ET SOCIALE DU CANADA

Publication autorisée par
l'honorable Gordon Churchill, ministre du Commerce

BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE
DIVISION DES SERVICES D'INFORMATION

859

ROYAL COMMISSION Section de l'Annuaire du Canada

BILINGUALISM & BICULTURALISM

LIBRARY - BIBLIOTHÈQUE

COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE SUR
LE BILINGUISME & LE BICULTURALISME

Prix, \$5.

L'IMPRIMEUR DE LA REINE, CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE
OTTAWA, 1959

859

PRÉFACE

L'édition 1957-1958 de l'*Annuaire du Canada* continue la série de publications annuelles qui renferment des renseignements statistiques et autres officiels sur presque tous les aspects chiffrables du développement du Canada. A mesure que l'économie du pays a pris de l'ampleur, le Bureau fédéral de la statistique a étendu son programme de statistiques et d'analyses et l'*Annuaire* a cherché à relater les progrès du pays en résumant une grande masse de renseignements dans un seul volume et en y ajoutant des chiffres fournis par les services fédéraux et provinciaux officiels.

Chaque édition de l'*Annuaire* comprend un certain nombre d'articles spéciaux d'intérêt courant. La présente édition comprend les articles suivants: Le Bœuf musqué (pp. 28-30); l'Année géophysique internationale (pp. 35-38); L'Évolution de l'immigration au Canada (pp. 154-178); La Santé au Canada (pp. 236-239); Les Principes de la Gendarmerie royale du Canada (pp. 339-341); L'Agriculture d'après-guerre (pp. 401-405); L'Institut de recherches sur la pâte et le papier (pp. 501-504); L'Industrie minérale au Canada, 1956-1957 (pp. 507-533); Les Poissons de fond et la pêche canadienne (pp. 607-612); Nouvelles tendances de l'habitation au Canada (pp. 752-754); Historique du mouvement ouvrier au Canada (pp. 816-824); La Division des télécommunications du ministère des Transports (pp. 916-918); et Le journalisme au Canada (1752-1900 environ) (pp. 942-956).

Des additions ainsi que des modifications importantes ont été apportées au texte et à la statistique des divers chapitres: analyses des résultats du recensement (1956) de la population et de l'agriculture; exposé plus détaillé des pouvoirs exécutifs et législatifs du gouvernement fédéral; résumé nouveau (avec organigramme) des fonctions administratives des divers services et organismes de l'État; bref aperçu de l'activité du Canada dans le domaine international en 1955-1957; nouveau relevé de l'enseignement et premier compte rendu de l'activité du Conseil des Arts du Canada dans le domaine des arts, des lettres et des sciences sociales; exposé de la situation des travaux se rattachant à la voie maritime et à l'entreprise hydroélectrique du Saint-Laurent ainsi qu'à l'aménagement de pipelines de pétrole et de gaz; et mise à jour des textes relatifs aux questions suivantes: immigration, statistique de l'état civil, santé publique et bien-être social, recherches scientifiques, médicales et industrielles, exploitation forestière, aménagements hydroélectriques, production minérale, fabrication, population active, prix, finances publiques, commerce bancaire, assurances, transports et communications, commercialisation intérieure des produits, commerce extérieur, revenu national et dépense nationale, et situation du Canada dans le domaine des placements internationaux. De nombreux diagrammes font la représentation graphique des tendances principales de l'économie canadienne. L'Introduction (pp. xi-xx) fait un bref exposé de la situation de l'économie en 1957.

Le dernier chapitre (Sources de renseignements officiels et informations diverses) comprend un répertoire des services d'information officiels, la liste des articles spéciaux déjà parus dans l'*Annuaire*, un tableau de la législation fédérale adoptée aux dernières sessions du Parlement, un abrégé chronologique des événements intéressant le Canada, la liste des nominations officielles et un résumé statistique des progrès du pays depuis 1871.

L'Appendice renferme certaines matières au sujet du gouvernement (chapitre II) mises à jour au moment de mettre sous presse, y compris la liste des membres du dix-huitième ministère et le nom et l'adresse des députés aux Communes élus le 31 mars 1958 ainsi que la liste des membres du quinzième ministère du Manitoba.

La pochette attachée à l'intérieur de la couverture arrière renferme deux cartes: une carte détaillée des principales régions minérales du pays et une carte indiquant la répartition de la population (d'après le recensement de 1956) et imprimée sur papier transparent pour qu'on puisse l'appliquer sur la carte des régions minérales.

La présente édition a été établie à la Section de l'*Annuaire du Canada* de la Division des services d'information par M^{lle} M. Pink, rédactrice adjointe de l'*Annuaire* et chef de la Section, avec le concours de M. H. Crombie, de M^{lle} C. Freeth et du personnel de rédaction de l'*Annuaire*, sous la direction générale de M. C. C. Lingard, directeur de la Division. La version française a été établie par M. Émile Boucher, directeur du Service de la traduction, avec la collaboration de M. Albert Beaudet et du personnel du Service. Les diagrammes et les cartes (sauf indication contraire) ont été établis à la Sous-section du dessin du Bureau.

La Rédaction remercie les nombreux fonctionnaires des ministères fédéraux et provinciaux ainsi que du Bureau qui ont collaboré à la confection de l'*Annuaire*. Là où c'est possible, des renvois font mention des personnes ou des services intéressés.

Le directeur de la Division des services d'information sera heureux qu'on lui signale les erreurs ou omissions qu'on pourrait trouver dans l'*Annuaire* et fera bon accueil à toute observation relative à sa présentation.

Le statisticien du Dominion,

Walter G. Auffret.

BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE,
OTTAWA, le 10 juillet 1958.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
LISTE DES CARTES ET DIAGRAMMES.....	vii
POIDS ET MESURES ET AUTRES DONNÉES INTERPRÉTATIVES.....	ix
INTRODUCTION—L'ÉCONOMIE CANADIENNE EN 1957.....	xi
SIGNES CONVENTIONNELS.....	xx

CHAPITRE

I PHYSIOGRAPHIE ET SCIENCES CONNEXES.....	1
II CONSTITUTION ET GOUVERNEMENT.....	39
III POPULATION.....	115
IV IMMIGRATION ET CITOYENNETÉ.....	154
V STATISTIQUE DE L'ÉTAT CIVIL.....	197
VI SANTÉ ET BIEN-ÊTRE PUBLICS ET SÉCURITÉ SOCIALE.....	236
VII CRIMINALITÉ ET DÉLINQUANCE.....	314
VIII ÉDUCATION ET RECHERCHES.....	350
IX AGRICULTURE.....	401
X FORÊTS.....	474
XI MINES ET MINÉRAUX.....	507
XII ÉNERGIE ÉLECTRIQUE.....	573
XIII LA PÊCHE.....	607
XIV FOURRURES.....	633
XV FABRICATION.....	648
XVI INVESTISSEMENT, CONSTRUCTION ET HABITATION.....	720
XVII PRODUCTION.....	755
XVIII TRAVAIL.....	764
XIX TRANSPORTS.....	832
XX COMMUNICATIONS.....	907
XXI COMMERCE INTÉRIEUR.....	957
XXII COMMERCE EXTÉRIEUR.....	1009
XXIII PRIX.....	1095
XXIV FINANCES PUBLIQUES.....	1108
XXV COMPTES NATIONAUX ET PLACEMENTS INTERNATIONAUX.....	1142
XXVI RÉGIME MONÉTAIRE ET RÉGIME BANCAIRE; FINANCES COMMERCIALES DIVERSES.....	1157
XXVII ASSURANCES.....	1187
XXVIII DÉFENSE NATIONALE.....	1212
XXIX SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS ET INFORMATIONS DIVERSES....	1236
Répertoire des sources de renseignements officiels.....	1241
Articles spéciaux parus dans les éditions antérieures de l' <i>Annuaire du Canada</i>	1281
Liste des nominations officielles.....	1287
Législation fédérale, 1956-1957....	1298
Chronologie, 1956-1958.....	1304
Résumé statistique des progrès du Canada, 1871-1956... ..	1307
APPENDICE.....	1322
INDEX.....	1328

CARTES ET DIAGRAMMES

	PAGE
Carte: Principales régions minières du Canada..... à l'intérieur de la couverture arrière	
Carte: Répartition de la population du Canada, 1956.... à l'intérieur de la couverture arrière	
Carte: Régions physiographiques du Canada.....	3
Carte: L'année géophysique internationale du Canada.....	face à la page 36
Diagramme: Le gouvernement du Canada.....	face à la page 80
Diagramme: Tendances de la population urbaine et de la population rurale, années de recensement 1871-1956.....	121
Carte: Index des comtés et divisions de recensement.....	face à la page 124
Diagramme: Population par groupes d'âge, années de recensement 1951 et 1956.....	134
Diagramme: Logements occupés au Canada et nombre de personnes par logement, années de recensement 1881-1956.....	141
Diagramme: Immigrants admis par pays de dernière résidence permanente, 1956.....	179
Diagramme: Immigrants admis suivant l'âge, le sexe et l'état matrimonial, 1956.....	180
Diagramme: Destination probable et occupation des immigrants admis au Canada, 1956...	188
Diagramme: Population du Canada selon le sexe, par groupes d'âge de cinq ans.....	198
Diagramme: Principales causes de décès.....	216
Diagramme: Décès d'enfants par âge, 1956.....	217
Diagramme: Principales causes de décès d'enfants.....	220
Diagramme: Mortalité puerpérale, 1956.....	222
Diagramme: Natalité, mortalité et taux d'accroissement naturel.....	225
Diagramme: Dépenses en vertu du programme national d'hygiène suivant la subvention, années terminées le 31 mars 1954 et 1956.....	241
Diagramme: Capacité en lits et malades dans les établissements sanitaires, 31 décembre 1944-1956.....	258
Diagramme: Frais de gestion par jour-malade dans les institutions de santé, 1944-1956....	262
Diagramme: Adultes déclarés coupables d'actes criminels, par classe d'infraction, 1945-1955	318
Diagramme: Délinquants déclarés coupables d'actes criminels, 1945-1955.....	326
Diagramme: Proportion d'agents de police par rapport à la population, certaines villes, 1955	342
Diagramme: Étudiants non canadiens dans les universités canadiennes, années universitaires terminées en 1921-1955.....	365
Diagramme: Frais de gestion des bibliothèques publiques, certaines années civiles.....	374
Diagramme: Revenu agricole brut, frais d'exploitation, et revenu net, Canada, 1940-1956, au regard de la moyenne de 1930-1939.....	434
Diagramme: Utilisation comparée de la terre suivant certaines cultures, provinces des Prairies, 1949 et 1957.....	436
Diagramme: Revenu monétaire des fermes provenant de l'industrie laitière, Canada, 1947-1956.....	444
Diagramme: Valeur agricole de la production commerciale de fruits, Canada 1956, comparée à la moyenne de 1951-1956.....	451
Diagramme: Consommation annuelle des principaux aliments par habitant au Canada, 1955, comparée à la moyenne de 1935-1939.....	461
Diagramme: Bois accessible par type et par province ou région, 1956.....	478
Diagramme: Production de papier et répartition du papier-journal, 1945-1956.....	498
Diagramme: Valeur annuelle de la production minérale, Canada, 1905-1956.....	544
Diagramme: Valeur des principaux minéraux extraits au Canada, 1946 et 1956.....	546
Diagramme: Consommation de charbon au Canada, 1945-1956.....	562
Diagramme: Production et valeur du pétrole brut, 1946-1955.....	563
Diagramme: Énergie hydraulique utilisable et captée au Canada, par province ou région, 1945 et 1956.....	574
Diagramme: Énergie électrique produite et distribuée par les centrales, 1950-1956.....	585
Diagramme: Électricité des centrales électriques consommée dans les fermes et les foyers, 1945-1956.....	586
Diagramme: Valeur de tous les produits de la pêche, 1905-1955.....	627
Diagramme: Valeur de la production de fourrures au Canada, années terminées le 30 juin 1955 et 1956.....	641
Diagramme: Consommation intérieure de produits fabriqués, 1945-1955.....	658
Diagramme: Valeur des produits à la fabrique, principaux groupes d'industries, 1949 et 1955	663
Diagramme: Salaire annuel moyen des ouvriers, certaines industries, 1949 et 1955.....	687
Diagramme: Valeur brute de la fabrication des principales provinces, 1939-1955.....	700
Diagramme: Investissements par secteur économique, 1951, 1954 et 1957.....	725
Diagramme: Valeur des travaux de construction classés par principal genre, 1951 et 1957....	731
Diagramme: Habitations mises en chantier, par mois, 1951-1957.....	747
Diagramme: Prêts approuvés en vertu de la loi nationale sur l'habitation, par mois, 1955-1957	747
Dépliant photographique: L'évolution de l'architecture.....	face à la page 754
Diagramme: Valeur nette de la production, principales provinces et régions, 1950-1955.....	760

CARTES ET DIAGRAMMES—fin

	PAGE
Diagramme: Moyenne des heures de travail et du salaire des ouvriers et des ouvrières, principales villes, dernière semaine d'octobre 1956.....	792
Diagramme: Effectifs des syndicats ouvriers au Canada, 1945-1957.....	825
Diagramme: Trains-voyageurs-milles productifs et voyageurs transportés, 1946-1955.....	843
Diagramme: Nombre de personnes par automobile particulière, par province, 1946 et 1956..	859
Carte: Services aériens réguliers au Canada et avec l'étranger.....	<i>face à la page</i>
Diagramme: Pétrole acheminé par pipeline, 1956.....	906
Diagramme: Ventes de gros, certains groupes de commerces, 1951, 1953 et 1956.....	959
Diagramme: Actif, passif et part des membres, associations coopératives de vente et d'achat, années terminées le 31 juillet 1949-1956.....	989
Diagramme: Recettes fédérales et provinciales provenant du commerce des boissons alcooliques, années terminées le 31 mars 1950-1956.....	1000
Diagramme: Exportations, importations et commerce total, 1947-1956.....	1012
Diagramme: Commerce du Canada avec le Royaume-Uni, 1947-1956.....	1020
Diagramme: Commerce du Canada avec les États-Unis, 1947-1956.....	1020
Diagramme: Commerce canadien selon les marchandises, 1952-1956.....	1032
Diagramme: Contribuables canadiens par catégorie de revenu, 1954.....	1122
Diagramme: Dette directe et indirecte des gouvernements provinciaux par habitant, arrêtée au 31 mars 1947 et 1956.....	1133
Diagramme: Répartition estimative des capitaux étrangers placés au Canada, suivant le pays de provenance, 31 décembre 1955.....	1154
Diagramme: Cours du dollar des États-Unis en monnaie canadienne, 1951-1957.....	1177
Diagramme: Opérations (sans les renouvellements) des sociétés d'assurance-incendie à charte fédérale, 1940-1956.....	1203

POIDS ET MESURES ET AUTRES DONNÉES INTERPRÉTATIVES

Au Canada, en général, c'est le système impérial de poids et mesures qui a cours. La tonne, cependant, fait exception; sauf indication contraire, la tonne courte de 2,000 livres est employée.

Voici les poids et mesures utilisés au Canada pour les principales grandes récoltes et pour la farine de blé et les fruits:

	<i>Livres par boisseau</i>		<i>Livres</i>
Céréales		Fruits (conversions normales)	
Blé.....	60	Pommes, par baril.....	135
Avoine.....	34	Pommes, par boîte.....	43
Orge.....	48	Poires, par boisseau.....	50
Seigle.....	56	Prunes, ".....	50
Sarrasin... ..	48	Cerises, ".....	50
Graine de lin.....	56	Pêches, ".....	50
Maïs.....	56	Raisins, ".....	50
Céréales mélangées.....	50	Poires, par boîte.....	42
Toutes autres.....	60	Fraises, par pinte.....	1.25
		Framboises, par pinte.....	1.25
		Mûres de Logan, par pinte.....	1.25

Farine de blé

196 livres forment un baril et environ 4.5 boisseaux de blé servent à la production d'un baril de farine.

Poids et mesures relatifs, unités impériales et américaines

On peut utiliser la liste ci-dessous de coefficients pour la conversion de qualités exprimées en une unité et leur équivalent en l'autre unité. Il faut retenir que l'équivalent en onces de la chopine, de la pinte et du gallon impériaux dans la liste ci-dessous est aussi exprimé en mesures impériales; de même, les désignations américaines de ces quantités sont aussi exprimées en leur équivalent en onces américaines. L'once liquide impériale (ou anglaise) et l'once liquide américaine sont deux mesures différentes: 1 once liquide impériale équivaut à 0.96 once liquide américaine; de même, 1 gallon impérial équivaut à 1.2 gallon américain.

1 chopine impériale = 20 onces liquides
 1 chopine américaine = 16 onces liquides
 1 pinte impériale = 40 onces liquides
 1 pinte américaine = 32 onces liquides
 1 gallon impérial = 160 onces liquides
 1 gallon américain = 128 onces liquides

1 gallon de preuve impérial = 1.36 gallon de preuve américain
 1 tonne courte = 2,000 livres
 1 tonne forte = 2,240 livres
 1 baril de pétrole brut = 35 gallons impériaux

Années financières du Canada et des provinces

L'année financière du gouvernement fédéral et de chacun des dix gouvernements provinciaux se termine le 31 mars.

Si, dans l'*Annuaire*, des chiffres s'appliquent aux années financières, l'en-tête des tableaux ou le texte le précisent; sinon, il s'agit des années civiles.

ERRATA

PAGE 315: 1^{er} paragraphe, renvoi au chapitre II, lire à la 5^e ligne, pp. 58-59; à la 6^e ligne, renvoi à l'*Annuaire* de 1954, lire pp. 49-57 au lieu de pp. 58-59.

INTRODUCTION

L'ÉCONOMIE CANADIENNE EN 1957*

L'année 1957 a été caractérisée par une mesure appréciable de stabilisation économique. Ce revirement de tendance parmi les principaux indicateurs a suivi deux années consécutives d'avances vigoureuses. On se rappellera qu'en 1955 et 1956, la demande s'était accrue rapidement et que, d'un trimestre à l'autre, la valeur de la production nationale,—Produit national brut,—avait augmenté sensiblement. En 1957, toutefois, cette augmentation des dépenses, de trimestre en trimestre, a faibli sensiblement jusqu'à ce qu'au cours du quatrième trimestre la production accusât un léger fléchissement. Le produit national brut, désaisonnalisé et ramené à des taux annuels, s'élevait alors à 31,460 millions de dollars au regard de 31,748 millions au cours du troisième trimestre et de 31,443 millions pour l'année 1957 entière.

Les dépenses d'investissement, dont la vive allure avait caractérisé les années 1955 et 1956, ont augmenté plus lentement en 1957; dans les machines et l'équipement, elles ont fléchi au cours des trois derniers trimestres et la cadence à laquelle on engageait des capitaux dans la construction non domiciliaire a ralenti. Par contre, à la suite d'une période de reculs successifs, la construction domiciliaire s'est ressaisie au cours de l'année. En même temps, et après avoir été plus tôt l'un des principaux stimulants des investissements dans les industries extractives, les exportations de biens et de services fluctuaient erratiquement à un niveau à peine supérieur à celui de 1956. De même, la remontée des importations, qui avait marqué l'année 1956, a cédé en 1957 et, durant toute l'année, la valeur désaisonnalisée des importations de biens et de services a fléchi. Le stockage commercial, qui avait atteint son sommet au milieu de 1956, n'a cessé de diminuer en 1957, dont le quatrième trimestre s'est soldé par un léger déstockage.

Il faut remarquer que si, au cours du quatrième trimestre de 1957, ni les achats terminaux ni les stocks n'ont imposé de nouvelles demandes à la production, les effets de la restriction des dépenses ont été mitigés en bonne partie par une diminution des importations de biens et de services, qui s'est élevée à 4.5 p. 100 entre le troisième et le quatrième trimestre.

En même temps que s'opéraient ces changements dans la dépense en 1957, le revenu national, malgré qu'il fût à la baisse au cours du quatrième trimestre, augmentait de 3 p. 100 au regard de l'année précédente. Les bénéfices des sociétés n'ont cessé de fléchir durant toute l'année au regard du sommet qu'ils avaient atteint en 1956 et, dans la comparaison d'une année à l'autre, accusaient une diminution de 7 p. 100 environ. Le revenu de la main-d'œuvre a continué à augmenter en 1957 jusqu'au quatrième trimestre; il a alors fléchi un peu en harmonie avec la contraction de l'emploi; toutefois, dans la comparaison de l'année entière, il a été de plus de 7 p. 100 supérieur à ce qu'il avait été en 1956, ce qui a contribué surtout à l'augmentation de 6 p. 100 du revenu personnel. Les récoltes, on l'a vu, ont fléchi vivement en 1957, ce qui s'est traduit par une diminution du revenu net des cultivateurs découlant de la production agricole de 400 millions de dollars. Le revenu des entreprises non sociétaires et non agricoles a augmenté très légèrement en 1957, alors qu'au cours des deux années précédentes il avait enregistré des avances assez marquées.

Ces variations dans les principaux agrégats statistiques se sont soldées, en 1957, par un produit national brut d'environ 31,443 millions de dollars, augmentation de 4 p. 100 en valeur sur 1956, mais essentiellement le même en volume physique de la production au regard de l'année précédente; ainsi, les prix ont été le principal facteur de l'augmentation de la valeur de la production en 1957. On peut comparer le volume stationnaire de la production en 1957 à l'augmentation de 7 p. 100 environ en 1956 sur 1955 et de 9 p. 100 en 1955 sur 1954. Il faut remarquer à ce propos, que les chiffres de la production en 1957 tiennent compte de la vive diminution du rendement des récoltes. On estime que la diminution de la production de céréales s'est élevée à environ 1 p. 100 du produit national brut, de sorte que le produit national brut non agricole en 1957 a été, au point de vue du volume, de 1 p. 100 plus élevé qu'en 1956.

* Rédigé à la Division des recherches et du développement, Bureau fédéral de la statistique.

PRODUCTION INDUSTRIELLE

Le volume physique de la production de toutes les industries de biens et de services a été, en 1957, à peu près le même qu'en 1956. L'agriculture mise à part, les industries qui restent accusent une augmentation d'environ 1 p. 100 à laquelle participent tant les industries de services que les industries productrices de denrées, sans l'agriculture. Ces agrégats, cependant, voient des fluctuations importantes et divergentes qui se sont produites au niveau de l'industrie.

Le rythme de l'activité productive a ralenti en 1957 dans certaines industries. Corrigée des variations saisonnières, la production de denrées (sans l'agriculture) a diminué durant toute l'année. La production totale de services a été irrégulière mais n'a pas accusé de fléchissement général. Le volume de la production manufacturière a diminué d'environ 8 p. 100 entre janvier et décembre et la majeure partie de la diminution s'est concentrée dans le groupe des durables. Le rythme de la production minière a continué à s'accélérer jusqu'en avril mais il a été instable durant le reste de l'année. La production forestière primaire a fléchi sensiblement à la suite de la détérioration des marchés intérieurs et extérieurs. Quant aux industries de transport, le tableau est plutôt instable en 1957 et elles tendent à des mouvements semblables à ceux des manufactures, des forêts et des mines.

On voit, à la comparaison des volumes annuels de la production, que l'agriculture a fléchi d'environ 17 p. 100 en 1957. Le volume des ventes effectuées par les cultivateurs a diminué de près de 7 p. 100 tandis que la variation quantitative des stocks de céréales dans les fermes reflétait les récoltes sensiblement plus minces en 1957. Du point de vue de la production, celle de céréales en 1957 a diminué d'environ 50 p. 100 au regard de 1956; la production animale, par ailleurs, est demeurée à peu près la même. Dans les autres industries extractives primaires, les mouvements ont été variés. La production forestière, sensible à la détérioration du marché du bois à pâte et du bois d'œuvre, tant au pays qu'à l'étranger, a baissé de plus de 11 p. 100. Le bois à pâte abattu et les autres produits forestiers ont baissé d'environ le même pourcentage. La pêche et le piégeage ont faibli légèrement en 1957. Les services d'électricité et de gaz ont pris encore plus d'ampleur, la production d'énergie électrique augmentant de 4 p. 100, et la distribution de gaz, en harmonie avec l'utilisation sans cesse plus répandue du gaz naturel, de 14 p. 100. La production globale des mines canadiennes a enregistré un gain de 6 p. 100, le plus petit depuis la guerre. L'extraction des métaux et des combustibles a augmenté, respectivement, de 12 et 5 p. 100, mais celle des non-métalliques a baissé de 2 p. 100. La production d'uranium a vivement augmenté et a été comptable de presque toute l'augmentation dans les métalliques. L'or et le nickel ont enregistré de légères augmentations, et le cuivre, le plomb et le zinc, de légères diminutions. Les exportations de minerai de fer qui, ces dernières années, avaient enregistré des gains importants, n'ont augmenté que très peu en 1957. Elles ont diminué au cours des derniers mois de l'année, au regard des mois correspondants de 1956, en raison principalement de la contraction de la demande dans les industries utilisant l'acier aux États-Unis. Parmi les combustibles, la production de pétrole brut a augmenté de 6 p. 100 et plus que contre-balancé le fléchissement de 12 p. 100 dans la production de houille. Toutefois, la petite augmentation dans le cas du pétrole vient en contraste frappant avec les très fortes augmentations des dernières années.

Le volume physique de la production manufacturière a diminué de près de 2 p. 100 en 1957, les non-durables augmentant un peu et les durables tombant de 5 p. 100. Dans le groupe des non-durables, les augmentations sont celles des produits chimiques, des aliments et boissons, du cuir, du tabac et ses produits, et des dérivés du pétrole et du charbon. Faisant contrepoids à ces augmentations, toutefois, sont les produits du caoutchouc, les textiles, les vêtements et le papier. L'impression et l'édition n'accusent que peu de changement. Parmi les durables, la production de chaque groupe principal d'industries, à l'exception des produits des minéraux non métalliques qui ont augmenté un peu, a accusé des diminutions variant entre 2 p. 100 dans le matériel de transport à 9 p. 100 dans les produits du bois. La production de fer et d'acier, de produits des métaux non ferreux et d'appareils et fournitures électriques a baissé, respectivement, de 5, 6 et 8 p. 100.

Dans les industries de services, seul le groupe des transports, entreposages et communications a vu son activité réduite, la diminution se concentrant en majeure partie dans le transport-marchandises ferroviaire. Sur la fin de 1957, l'activité s'est contractée de façon très perceptible dans l'aviation civile et les pipelines de pétrole, deux industries dont les gains avaient été sensibles ces dernières années. Le secteur des communications continue à prendre de l'expansion en fonction de celle que prennent les services de radio, de télévision et de téléphone. Le volume du commerce de détail et du commerce de gros n'a pas beaucoup changé en 1957 au regard de 1956. Deux importants changements sont cependant intervenus dans le commerce: le volume des ventes des épiceries en série a augmenté de plus de 8 p. 100 et les ventes des distributeurs d'automobiles ont diminué de 10 p. 100. Parmi les autres industries de services, y compris la finance, les assurances et l'immeuble, ainsi que les services de l'État et autres, les données disponibles indiquent que le volume de l'activité a augmenté de 3 à 5 p. 100.

EMPLOI

Dans le domaine de l'emploi, on voit que le nombre de personnes qui avaient un emploi en 1957 a été en moyenne de 5,661,000, augmentation de 135,000 ou 2.4 p. 100 sur 1956. Dans le secteur non agricole, il a augmenté de 3.4 p. 100. A ce propos, il faut remarquer que l'augmentation de l'emploi non agricole a été beaucoup plus forte que celle, d'année en année, de la production non agricole qui, estimativement, n'a augmenté que d'environ 1 p. 100. La divergence entre les indicateurs de l'emploi et ceux de la production fait supposer un fléchissement du rendement par personne employée en 1957, fléchissement qu'on peut expliquer en partie par celui de la moyenne des heures ouvrées par semaine en 1957 depuis que la chose s'est produite dans la fabrication et dans l'extraction. Un autre facteur de fléchissement est peut-être aussi la répugnance des employeurs, dès que la demande commence à fléchir, à congédier des ouvriers avant que ne s'affirme la perspective quant aux nouvelles commandes. Il y aurait aussi, de toute évidence, que, tant au Canada qu'aux États-Unis, les très importantes additions à la capacité de production, ces dernières années, ont exigé la présence de cadres et de personnels généraux plus nombreux par rapport aux besoins d'ouvriers.

La main-d'œuvre ajoute 210,000 personnes à ses effectifs en 1957, soit deux fois le taux moyen d'accroissement des cinq années antérieures. Cette augmentation exceptionnelle a été accompagnée de taux de participation plus élevés de même que d'une immigration exceptionnellement nombreuse. Le nombre de personnes sans emploi et en quête de travail a été en moyenne de 254,000 personnes durant l'année, c'est-à-dire 4.3 p. 100 de la main-d'œuvre au regard de 3.1 p. 100 en 1956. De surcroît, le nombre de personnes en chômage partiel (travaillant à temps réduit seulement) ou mises à pied temporairement a été, en moyenne, de 50 p. 100 plus élevé que l'année précédente. Au cours du quatrième trimestre, le nombre de sans emploi en quête de travail représentait 5.0 p. 100 des effectifs de la main-d'œuvre.

LES PRIX

Les prix des produits terminaux ont continué leur ascension durant toute l'année 1957 bien qu'à une cadence appréciablement moins rapide. On évalue à environ un quart de 1 p. 100 seulement, au regard du troisième trimestre, l'augmentation du facteur prix dans le Produit national brut, ce qui, au cours d'une période de deux ans, constitue la plus faible d'un trimestre à l'autre. Pour l'année entière, les prix des produits terminaux ont été, en moyenne, de 4 p. 100 supérieurs à ceux de 1956.

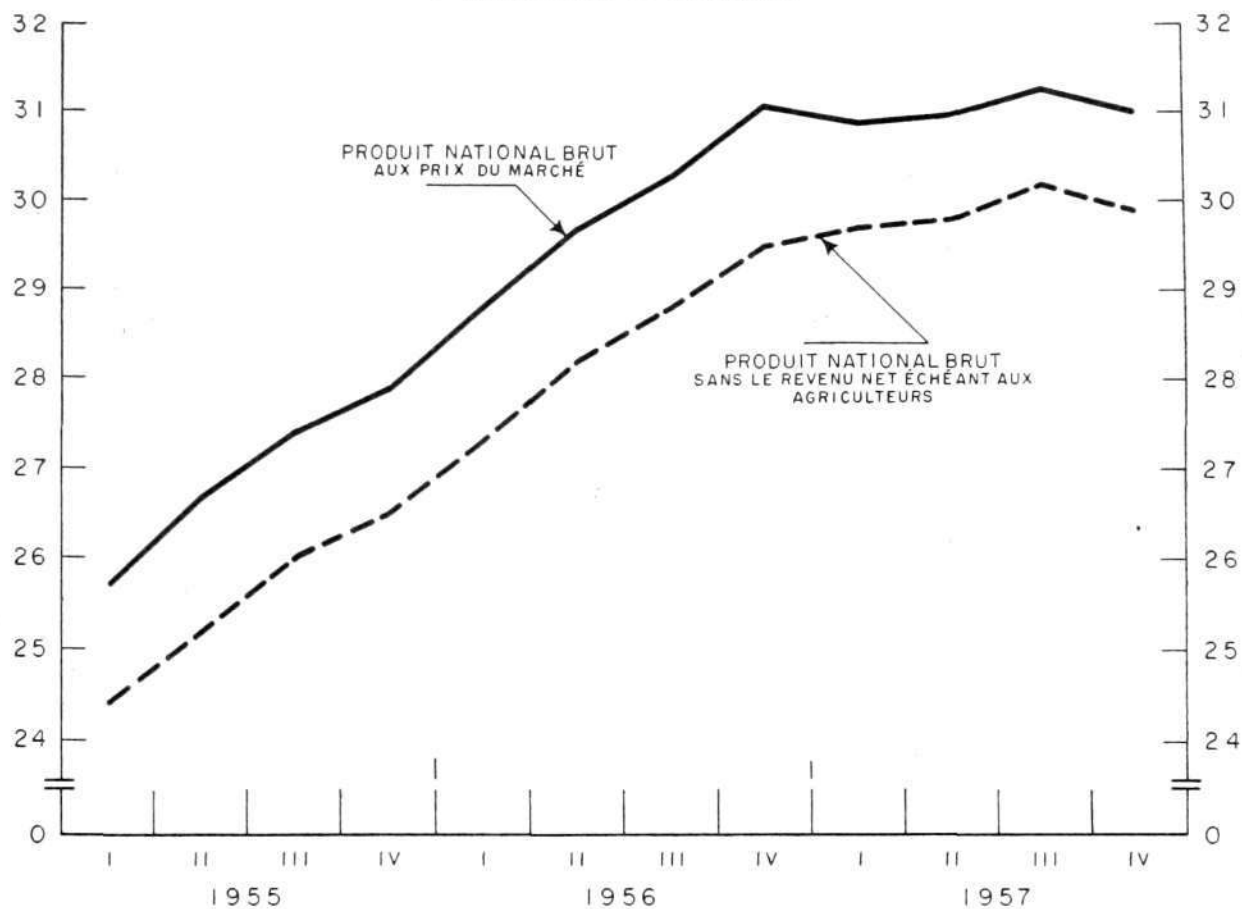
L'augmentation de 3.7 p. 100 dans le secteur de la consommation en 1957 est sensiblement plus forte que celle (1.7 p. 100) de l'année précédente dans le même secteur. Par contre, celle de 4.1 p. 100 dans le secteur des biens d'investissement était un peu moins marquée que celle de 5.6 p. 100 l'année précédente.

Après la fin de l'année 1956, l'avance des prix des produits terminaux n'a pas été accompagnée d'augmentations de prix telles que les mesure l'indice général des prix de gros; du quatrième trimestre de 1956 jusqu'au quatrième de 1957. l'indice des prix de gros a

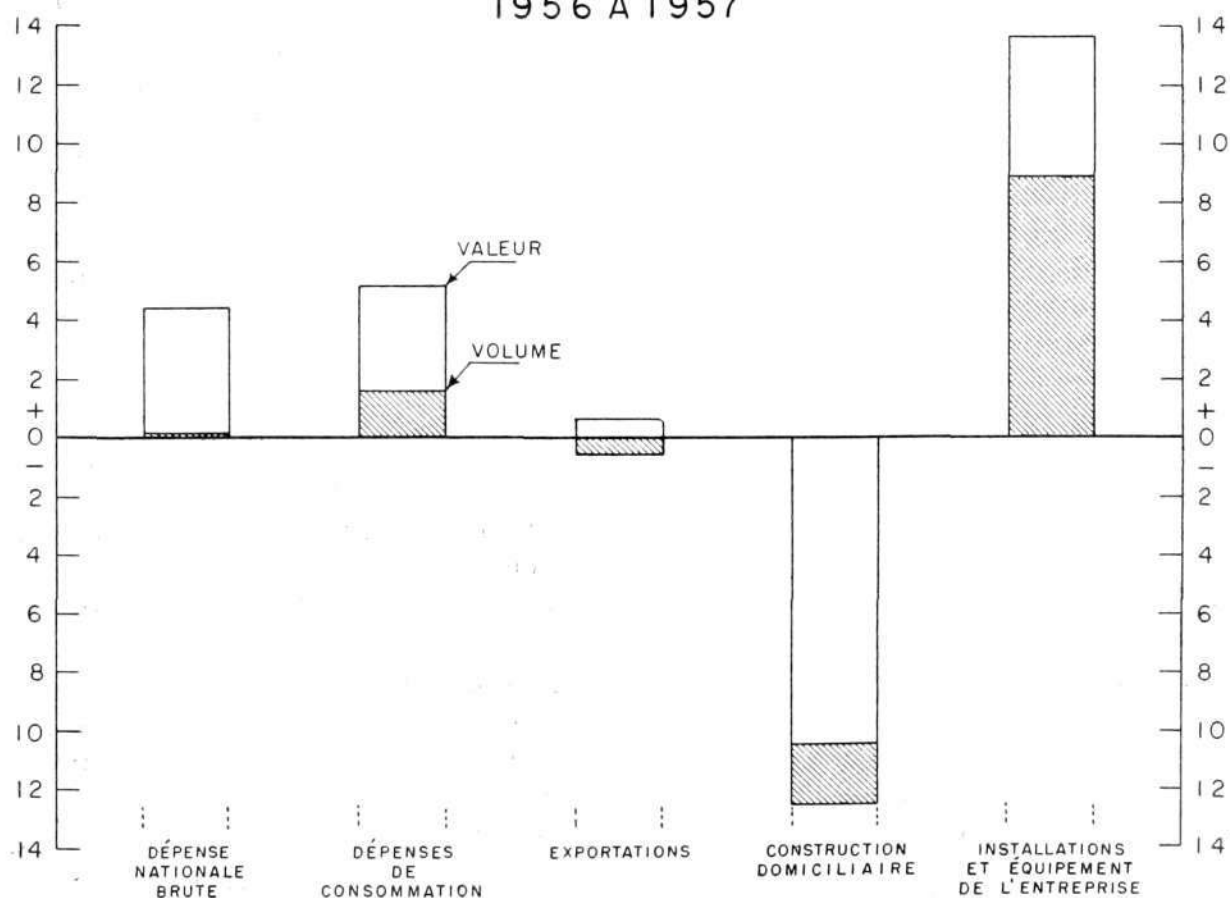
PRODUIT NATIONAL BRUT, 1955-1957

(TAUX ANNUELS DÉSAISONNALISÉS)

MILLIARDS DE DOLLARS



VARIATIONS PROCENTUELLES DE LA VALEUR ET DU VOLUME DE LA DÉPENSE NATIONALE BRUTE ET DE CERTAINS DE SES ÉLÉMENTS 1956 À 1957



baissé de 1 p. 100 environ au regard d'une avance de 3 p. 100 au cours de la période correspondante de 1956. Les prix des matières brutes et des marchandises partiellement fabriquées de même que ceux des matières industrielles ont baissé, respectivement, de 5 et 7 p. 100 durant la période; ils avaient augmenté de 2 et 3 p. 100 durant la même période un an plus tôt. Les marchandises entièrement ou principalement fabriquées ont avancé de 1 p. 100 entre la fin de 1956 et le quatrième trimestre de 1957 au regard de 4 p. 100 durant la même période l'année précédente. Du troisième au quatrième trimestre de 1957, l'indice des prix de gros a fléchi de 1 p. 100 environ. Les répercussions de tels changements sur les prix de gros se reflètent dans l'évaluation des stocks par l'entreprise. On estime que pour les besoins des Comptes nationaux, la rectification apportée à la valeur des stocks ne s'est élevée qu'à environ 60 millions de dollars pour l'année 1957 au regard de 260 millions en 1956.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE NATIONALE BRUTE

Les dépenses personnelles de consommation se sont élevées à 19,768 millions de dollars en 1957, soit de près de 6 p. 100 au regard de 1956. Toute l'augmentation va aux services et aux biens non durables; les achats de biens durables sont demeurés stables. La majeure partie de l'augmentation de la dépense totale tient à la hausse des prix dans le secteur de la consommation. L'augmentation modeste du volume réel de la consommation en 1957 vient en contraste avec les augmentations marquées des deux années précédentes; par habitant, la consommation réelle a fléchi légèrement, la première fois depuis 1950-1951.

Les achats de non-durables ont augmenté d'environ 5 p. 100, les aliments, les boissons alcooliques, le tabac et l'essence se partageant les plus forts gains. Les achats de vêtements ont été un peu plus forts. Les prix des non-durables ont été en moyenne de près de 3 p. 100 plus élevés qu'en 1957, résultat principal de la hausse des aliments, de sorte que, dans la même mesure, la consommation réelle a été plus basse que les chiffres de la valeur ne l'indiquent.

Les achats de durables ont été stables en 1957. L'ameublement a été la seule catégorie à enregistrer quelque augmentation. Les achats d'accessoires et d'appareils de radio ont été à peu près les mêmes qu'en 1956. En termes absolus, les achats de durables en 1957 ont été d'environ 3 p. 100 inférieurs au niveau de l'année précédente.

A ce propos, il est intéressant de remarquer que le crédit du consommateur dans les livres des sociétés de crédit n'a augmenté que de 3 p. 100 en 1957 au regard de 26 p. 100 en 1956 et 22 p. 100 en 1955, deux années où les achats de biens durables ont été volumineux et à la hausse.

La dépense des consommateurs en services a augmenté de 9 p. 100, tous les groupes participant à l'augmentation et le logement enregistrant l'une des plus fortes, ce qui reflète les nouvelles habitations ajoutées à celles qui existaient déjà et la hausse des loyers. La dépense en services personnels et en soins médicaux a sensiblement augmenté. La hausse des prix, environ 4.5 p. 100, a été très prononcée dans le secteur des services.

DÉPENSE DES GOUVERNEMENTS EN BIENS ET SERVICES

Les dépenses des gouvernements en biens et services ont totalisé 5,612 millions en 1957, soit une avance de 7 p. 100 sur 1956 qui tient surtout à l'augmentation des dépenses provinciales et municipales. La majeure partie de l'augmentation aux trois échelons dépend des dépenses plus élevées en salaires et en constructions.

FORMATION BRUTE DE CAPITAL FIXE DES ENTREPRISES

En 1955 et 1956, la demande mondiale toujours plus élevée de produits des industries extractives du Canada a encouragé une vigoureuse expansion de la capacité de production. L'expansion a surtout porté sur les industries qui fournissent des matières premières et s'est propagée aux industries productrices de combustibles et d'énergie et aux transports. La réalisation d'un nombre exceptionnellement considérable de projets d'investissement a donc commencé en ces deux années. En 1957, les dépenses des entreprises en installations

et équipement ont augmenté à 5,965 millions, soit une progression de près de 14 p. 100 sur 1956. Cette progression tenait au grand nombre de projets mis en train les années précédentes et plus ou moins achevés en 1957 ainsi qu'aux projets dont l'exécution a commencé en 1957. La progression de 1957 accuse un ralentissement marqué du rythme de croissance extraordinaire observé en 1956 alors que l'avance avait été de 37 p. 100.

En ce qui concerne leurs dépenses en installations et équipement, les entreprises, en 1957, ont mis davantage l'accent sur les constructions nouvelles dont le total (3,300 millions) a dépassé d'environ 25 p. 100 celui de 1956. Cela tient à ce que les dépenses consacrées à de vastes entreprises comme celle de la Voie maritime et de l'aménagement hydro-électrique du Saint-Laurent et celle du Pipeline transcanadien approchaient de leur point culminant. Les dépenses en machines et équipement neufs (2,732 millions) n'ont dépassé que de 3 p. 100 le chiffre de 1956 alors qu'elles avaient réalisé une avance de 34 p. 100. Les achats de machines et d'équipement semblent avoir culminé au cours du premier trimestre. Les livraisons intérieures et les importations des principales catégories de machines et d'équipement ont baissé durant le second semestre de 1957.

Le programme d'investissements des entreprises en 1957 a fort augmenté pour les transports et l'entreposage (progression de 50 p. 100 faisant suite à une avance de 87 p. 100 en 1956) et les services d'utilité publique (progression de 24 p. 100 en 1957 et de 49 p. 100 en 1956). Ces deux groupes, qui réunissaient 29 p. 100 environ du total en 1956, en ont répondu pour 54 p. 100 en 1957. Les deux vastes entreprises mentionnées au paragraphe précédent expliquent en partie l'importance de ces deux groupes. L'augmentation des investissements, des services, du commerce et des communications (s'échelonnant de 16 à 19 p. 100) a aussi été assez marquée. Par contre, les investissements de la fabrication n'ont dépassé que légèrement le chiffre de 1956; les fortes augmentations de certaines industries ont été presque complètement neutralisées par les baisses intervenant dans d'autres industries. Les mines, les carrières et les puits de pétrole ont accusé une autre avance sur 1956, mais les autres industries primaires et la construction ont enregistré un recul; le recul est le plus considérable dans le cas de l'exploitation forestière (plus de 40 p. 100).

Les dépenses consacrées aux habitations neuves en 1957 ont totalisé 1,424 millions, soit 7 p. 100 de moins qu'en 1956. Grâce aux ressources plus grandes du marché hypothécaire et à la situation meilleure du marché du travail et des matériaux, le nombre de logements mis en chantier, dont le chiffre désaisonnalisé était en baisse en 1956, a fort augmenté en 1957; au cours du dernier trimestre, il atteignait un chiffre annuel de 150,000 logements contre 86,000 environ le premier trimestre. Dans l'ensemble de l'année, 122,000 logements ont été commencés et 117,000 achevés contre 127,000 et 136,000 en 1956.

Sur l'augmentation de 9 p. 100 de la formation brute de capital fixe des entreprises, la moitié environ tient au renchérissement. L'élément le plus important (5 p. 100 environ) du renchérissement se rattache au secteur des machines et de l'équipement dont le volume des achats a diminué, en fait, de 2 p. 100. Dans le domaine de la construction domiciliaire, l'augmentation des prix a été de 3 p. 100 environ et s'est traduite par une baisse de 9 p. 100 environ du chiffre réel de la construction domiciliaire; les prix intéressant la construction non domiciliaire se sont accrus un peu plus encore et le volume des dépenses de cette nature a réalisé une augmentation de plus de 20 p. 100.

INVESTISSEMENTS EN STOCKS

L'augmentation des stocks a atteint un chiffre de 142 millions en 1947 contre 815 millions en 1956. La baisse très vive de la cadence du stockage tient à une certaine liquidation des stocks agricoles et au ralentissement marqué du stockage des entreprises, dont les stocks ont augmenté de 243 millions en 1957 contre 545 millions environ en 1956. Le stockage, qui avait atteint son point culminant au cours du deuxième trimestre de 1956, n'a cessé de ralentir ensuite jusque dans le dernier trimestre de 1957 alors qu'il y a eu déstockage.

Le ralentissement des investissements dans les stocks des entreprises en 1957 a été commun à presque tous les groupes industriels; il a été particulièrement marqué dans le cas de la fabrication. Parmi les industries manufacturières, la diminution a été le plus forte pour les produits du fer et de l'acier et les produits de la pâte et du papier; dans deux autres industries, les appareils et fournitures électriques et le bois et les articles en bois, il y a même eu déstockage en 1957. Le stockage n'a augmenté en 1957 que dans quelques industries manufacturières dont les aliments et boissons. Il y a eu stockage dans le cas de l'industrie du vêtement en 1957 alors qu'il y avait eu déstockage en 1956.

Le stockage réalisé par les détaillants et grossistes a aussi été beaucoup plus faible en 1957. Dans le secteur des biens durables, il y a eu stockage moins considérable ou même déstockage; dans le secteur des biens non durables, cependant, le stockage a dépassé dans certains cas la cadence de l'année précédente.

EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS DE BIENS ET SERVICES

Les exportations de biens et services ont totalisé 6,375 millions de dollars en 1957, soit une augmentation d'une fraction de point sur 1956 contre une avance de 10 p. 100 en 1956 et en 1955. La progression légère des exportations de produits en 1957 a été presque entièrement neutralisée par la baisse des recettes provenant des transactions invisibles.

Les exportations de biens et services se sont fort accrues en 1955 et en 1956 grâce à l'expansion continue de la production industrielle en Europe occidentale, à la reprise économique aux États-Unis et à la capacité de production beaucoup plus grande du Canada en ce qui concerne plusieurs des matières de base demandées par l'étranger. En 1957, le marché de certains produits primaires a faibli et les exportations de produits (4,909 millions de dollars) n'ont guère augmenté sur 1956. L'avance qu'ont encore enregistré les exportations des produits de certaines nouvelles industries extractives (dont l'uranium et le pétrole) a aidé à neutraliser les pertes dans d'autres secteurs. Cependant, sur les neuf groupes de produits, seulement deux ont accusé une baisse par rapport à 1956: les exportations de produits agricoles et de substances végétales ont reculé de plus de 140 millions (15 p. 100) à cause de la diminution très prononcée des ventes de blé et d'autres céréales; la baisse de 4 p. 100 du groupe du bois, des articles en bois et du papier tient à la diminution de la demande de bois d'œuvre et de pâte de bois. L'avance (5 p. 100) des métaux non ferreux et de leurs produits est le résultat d'une forte augmentation des ventes d'uranium (de 46 à 128 millions de dollars) et des exportations de nickel et de la baisse de tous les autres métaux importants; le recul des exportations de produits du cuivre, du plomb et du zinc (dont les prix ont fort diminué) a été de 50 millions ou de 16 p. 100. Les exportations du groupe non métallique se sont accrues de 19 p. 100. Les exportations de pétrole brut ont totalisé 141 millions (36 p. 100 de plus) malgré les problèmes de commercialisation qui ont surgi au cours de l'année; l'amiante et ses produits ont réalisé une avance importante. Les exportations de fer et de ses produits ont augmenté de 13 p. 100 environ grâce à la progression des machines agricoles et autres et du minerai de fer. Les exportations d'animaux et produits d'origine animale ont augmenté de 42 millions ou de 16 p. 100, augmentation qui tient presque entièrement aux ventes de bovins presque quatre fois plus élevées.

Les recettes provenant des transactions invisibles ont atteint 1,466 millions de dollars en 1957, soit presque 3 p. 100 de moins qu'en 1956. Les recettes du tourisme et les entrées d'intérêts et de dividendes ont été supérieures, mais les recettes provenant des transports, des transactions diverses et des ventes d'or ont diminué.

Les importations de biens et services (7,758 millions de dollars) n'ont guère varié en 1957 pour accuser ainsi une stabilité relative qui fait contraste avec les augmentations de 19 et 16 p. 100 en 1956 et 1955. La valeur des importations de marchandises a même été un peu inférieure en 1956; celle des paiements se rattachant aux services s'est accrue.

Les importations de marchandises ont totalisé 5,487 millions, soit une baisse de 1.5 p. 100 sur 1956. La forte ascension des deux années antérieures a fait place à un recul en 1957 qui tient à la baisse des achats de machines et d'équipement, au ralentissement du

stockage et à la diminution des dépenses de consommation en biens durables. Les importations de voitures automobiles particulières et de camions ont fléchi de 21 p. 100; celles d'instruments et machines agricoles de 13 p. 100; celles de machines minières et métallurgiques de 9 p. 100; et celles de laminages de 6 p. 100. Le total des importations de fer et de ses produits a reculé de 4 p. 100 alors qu'il avait accusé une avance impressionnante les deux années précédentes (de près de 40 p. 100 en 1956). Les importations de métaux et produits non ferreux ont aussi un peu baissé. Les variations positives ou négatives des principaux groupes de produits ont toutes été passablement faibles.

Les paiements pour services ont augmenté à 2,271 millions de dollars en 1957, soit 4 p. 100 de plus qu'en 1956. L'élément le plus important de l'augmentation a été l'avance de 16 p. 100 des intérêts et dividendes versés à l'étranger; il y a eu, cependant, augmentation des autres opérations invisibles, la seule exception étant les transports qui ont accusé des paiements un peu plus faibles.

Le déficit des opérations courantes avec l'extérieur a été de 1,383 millions en 1957, soit un chiffre légèrement plus élevé seulement que la pointe précédente atteinte en 1956. Le déficit se rattachant aux services a été beaucoup plus considérable, cependant, passant de 624 à 805 millions pour prendre ainsi les devants sur le commerce des marchandises comme source principale du déficit courant. Le déficit est descendu au cours du quatrième trimestre de 1957 au taux annuel de 1,100 millions après avoir atteint un niveau sans précédent de 1,600 millions durant le deuxième trimestre.

L'augmentation des prix du secteur extérieur a été relativement faible en 1957. Bien que les prix à l'exportation aient reculé un peu au cours de l'année, la moyenne en a été un peu supérieure à celle de 1956. L'augmentation a été un peu plus forte pour les prix à l'importation. Le volume des exportations de biens et services a donc été stable, tandis que celui des importations s'est un peu contracté.

ÉLÉMENTS DU PRODUIT NATIONAL BRUT

RÉMUNÉRATION DES SALARIÉS

La rémunération des salariés a atteint 15,825 millions en 1957, soit 7 p. 100 de plus qu'en 1956. Comme le nombre de salariés a augmenté de 3 p. 100 environ et celui des heures de travail a diminué un peu dans certaines industries, une forte part de l'augmentation tient aux salaires plus élevés.

Presque tous les groupes industriels ont participé à l'avance. Les services, conformément à la tendance déterminée par leur expansion depuis la guerre, ont continué d'absorber plus de travailleurs. C'est ainsi que les services ont accusé les augmentations de revenu les plus considérables, augmentations qui s'échelonnent de 10 à 14 p. 100 pour le commerce, la finance, les assurances et l'immeuble, les services proprement dits (personnels, commerciaux, communautaires, récréatifs et gouvernementaux), les services d'utilité publique et les communications. L'augmentation du revenu des salariés de l'industrie minière en a été une de même ordre et tient aux effectifs plus considérables et aux salaires plus élevés. Le revenu a augmenté de 5 p. 100 dans le cas de la fabrication où la légère progression des effectifs et l'élévation des salaires ont été en partie compensés par la diminution des heures de travail. L'augmentation de 8 p. 100 dans la construction fait contraste avec les augmentations beaucoup plus fortes des deux années précédentes. L'exploitation forestière est la seule industrie où le revenu des salariés a fléchi; la diminution tient à la forte réduction des effectifs et des revenus dans cette industrie durant le second semestre de l'année.

REVENU DES PLACEMENTS

Le revenu des placements en 1957 a été de 4,684 millions, soit 2.5 p. 100 de moins qu'en 1956. La baisse des bénéfices des sociétés (7 p. 100) et une autre augmentation considérable des dividendes versés à l'étranger ont réduit de 11 p. 100 le chiffre des bénéfices des sociétés entrant dans le revenu national. Le revenu de placements des gouvernements n'a guère changé: la diminution des bénéfices d'ordre commercial (surtout à

cause des recettes moindres du National-Canadien) a été à peu près contre-balancée par l'augmentation d'autres éléments. Les intérêts, dividendes et loyers nets touchés par les particuliers ont progressé de 11 p. 100.

Parmi les principales divisions industrielles, les seules à accuser des bénéfices accrus (8 p. 100) en 1957 sont la finance et le commerce de détail; dans le groupe de la fabrication, seuls les aliments et le pétrole ont réalisé des bénéfices plus élevés en 1957 (7 et 5 p. 100). Les bénéfices ont le plus diminué dans le cas des groupes des articles en bois et des métaux non ferreux de la fabrication. La baisse a été de 27 à 30 p. 100 dans l'industrie minière. Le fléchissement des marchés extérieurs et intérieurs a réduit les prix et restreint la production de certains des produits de ces industries et leurs bénéfices s'en sont ressentis. Les bénéfices du groupe des transports, des communications, de l'entreposage et des services d'utilité publique ont reculé de 6 p. 100 environ.

REVENU NET DES ENTREPRISES INDIVIDUELLES

Le revenu net des agriculteurs (provenant de la production agricole) est fixé à 968 millions de dollars, soit 400 millions de moins qu'en 1956; la diminution tient surtout aux récoltes beaucoup plus faibles des principales céréales dans les provinces des Prairies. D'après des estimations provisoires, cependant, le revenu monétaire des agriculteurs n'a diminué que de 5 p. 100; la diminution résulte des paiements de participation plus faibles de la Commission canadienne du blé et des recettes plus petites provenant de la vente de céréales et de produits avicoles.

Le revenu net des entreprises individuelles non agricoles a totalisé 1,941 millions en 1957, soit un chiffre légèrement supérieur à celui de 1956. Le revenu du commerce et des services a continué d'augmenter grâce à l'expansion de la demande, mais le niveau inférieur de la construction domiciliaire a fait baisser le revenu net de l'industrie de la construction.

IMPÔTS INDIRECTS MOINS SUBVENTIONS

Les impôts indirects nets moins les subventions se sont élevés à 3,802 millions en 1957 (6 p. 100 de plus qu'en 1956). Le fléchissement de la demande de produits étrangers s'est traduit par une baisse des rentrées de droits de douane, mais la baisse en a été plus que contre-balancée par l'augmentation des recettes provenant des droits et taxes d'accise, de sorte que le total des impôts indirects fédéraux a marqué une avance de 1 p. 100 environ sur 1956. Les recettes provinciales et municipales provenant des impôts indirects se sont accrues d'à peu près autant, soit de 9 ou 10 p. 100; l'avance tient surtout à l'impôt sur l'essence dans le cas des provinces et aux impôts fonciers et personnels quant aux municipalités. Les subventions ont diminué de 13 millions, surtout par suite des paiements plus faibles du gouvernement fédéral pour l'emmagasinage des céréales.

REVENU ET ÉPARGNE PERSONNELS

Le revenu des particuliers s'est chiffré par 23,142 millions en 1957 (soit une augmentation de 5 p. 100 sur 1956 et beaucoup plus considérable que celle du revenu national qui n'a été que de 3 p. 100). Les transferts ont progressé de 18 p. 100 pour accuser l'avance la plus marquée de tous les éléments du revenu personnel. Les allocations familiales et les pensions de vieillesse ont été relevées au cours de l'année et la province de l'Alberta a établi un nouveau paiement de redevances pétrolières. Le chômage plus considérable et l'extension des prestations ont déterminé une augmentation de 45 p. 100 des prestations d'assurance-chômage. Le maintien des paiements de dividendes malgré la baisse des bénéfices des sociétés est une autre raison qui explique l'écart entre le revenu national et le revenu personnel.

A cause du caractère progressif de l'impôt sur le revenu, l'augmentation des revenus imposables a fait réaliser une avance considérable aux rentrées (11 p. 100 de plus). Le revenu disponible des consommateurs a été de 21,235 millions (5 p. 100 de plus qu'en 1956). Comme les prix à la consommation se sont accrus de plus de 3 p. 100, le chiffre réel du revenu personnel disponible n'a augmenté que modérément alors qu'il avait enregistré une forte avance en 1956; le revenu disponible réel par habitant a légèrement baissé en 1957.

Les dépenses de consommation ont progressé passablement à l'unisson du revenu disponible, de sorte que l'épargne personnelle n'a été qu'un peu inférieure au chiffre de 1956 (1,467 millions en 1957 contre 1,541 en 1956).

ÉPARGNE ET INVESTISSEMENT DE LA NATION

L'épargne nationale brute a diminué de 6,219 millions en 1956 à 6,063 millions en 1957. Les sources de l'épargne se sont beaucoup modifiées. L'excédent de l'ensemble des gouvernements a diminué de 379 millions en 1956 (alors qu'il formait une part importante de l'épargne totale) à 52 millions en 1957. Les bénéfices non distribués ont aussi reculé. Les provisions pour amortissement ont augmenté et ont ainsi contre-balancé en partie la réduction des autres éléments de l'épargne.

La cadence fort ralentie du stockage (en baisse de 673 millions sur 1956) a porté le total de la formation brute de capital un peu en bas du niveau de 1956. Cependant, en 1957 comme en 1956, l'épargne de la nation n'a pu suffire à ses investissements et c'est l'étranger qui a fourni l'appoint. Le déficit des opérations courantes avec l'extérieur a été d'environ 1,400 millions les deux années; le déséquilibre a été financé surtout par les entrées nettes de capitaux à long terme.

ÉPARGNE ET INVESTISSEMENT BRUTS DE LA NATION, 1957 AU REGARD DE 1956

(En milliards de dollars)

Détail	1956	1957	Changement 1956 à 1957
ÉPARGNE PRIVÉE BRUTE:			
Épargne personnelle.....	1.5	1.5	—
Bénéfices non distribués des sociétés.....	1.0	0.8	-0.2
Amortissements.....	3.5	3.7	+0.2 ¹
Autres.....	-0.1	-0.1	-0.2
Excédent des gouvernements.....	0.4	0.1	-0.3
Erreur restante.....	—	0.1	—
ÉPARGNE NATIONALE BRUTE.....	6.2¹	6.1	-0.1
FORMATION BRUTE DE CAPITAL:			
Formation brute de capital fixe.....	6.8	7.4	+0.6
Variations des stocks.....	0.8	0.1	-0.7
Investissements étrangers nets.....	-1.4	-1.4	—
Erreur restante.....	—	-0.1	0.1
INVESTISSEMENT NATIONAL BRUT.....	6.2	6.1¹	-0.1¹

¹ Non exact, à cause de l'arrondissement.

SIGNES CONVENTIONNELS

Voici la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

- .. Chiffres non disponibles
- ... Chiffres qui ne conviennent ou ne s'appliquent pas
- Néant ou zéro
- - Montant ou quantité trop faible
- ▷ Chiffres provisoires
- ⋆ Chiffres révisés

CHAPITRE I.—PHYSIOGRAPHIE ET SCIENCES CONNEXES

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
Partie I.—Géographie.....	1	Sous-section 3. Parcs nationaux et parcs provinciaux.....	20
SECTION 1. GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.....	2	Sous-section 4. L'aménagement de la capitale nationale.....	25
Sous-section 1. Régions physiographiques.....	2	SECTION 3. CONSERVATION DES ANIMAUX SAUVAGES.....	27
Sous-section 2. Eaux intérieures.....	9	ARTICLE SPÉCIAL: Le bœuf musqué.....	28
Sous-section 3. Eaux côtières.....	13	Partie III.—Climat et fuseaux horaires..	29
Sous-section 4. Îles.....	15	SECTION 1. CLIMAT.....	29
Sous-section 5. Montagnes et autres élévations.....	15	SECTION 2. HEURE LÉGALE ET FUSEAUX HORAIRES.....	34
SECTION 2. PRINCIPAUX CARACTÈRES PHYSIQUES ET ÉCONOMIQUES DES PROVINCES	17	Partie IV.—Géophysique et astronomie..	34
Partie II.—Terres.....	17	SECTION 1. GÉOPHYSIQUE.....	34
SECTION 1. RESSOURCES.....	17	ARTICLE SPÉCIAL: L'année géophysique internationale.....	35
SECTION 2. TERRES PUBLIQUES.....	19	SECTION 2. ASTRONOMIE.....	38
Sous-section 1. Terres fédérales.....	20		
Sous-section 2. Terres provinciales.....	20		

NOTA.—On trouvera à la page qui précède la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

PARTIE I.—GÉOGRAPHIE*

Le Canada occupe la majeure partie de la moitié septentrionale de l'Amérique du Nord, entre les États-Unis, l'Alaska et le Groenland. Il s'étend du cap Spear (Terre-Neuve), à 52°37' de longitude ouest, au mont Saint-Élias (Yukon), à 141°, soit un intervalle de 88°23', et de l'île du Milieu, dans le lac Érié, à 41°41' de latitude nord, jusqu'au pôle. Son point de terre le plus au nord est le cap Columbia, dans l'île Ellesmere, à 83°07' de latitude nord. C'est donc essentiellement un pays occidental et septentrional, réalité dont l'importance stratégique ne cesse de grandir. De plus, les zones de climat, de végétation et de sol s'y allongent vers l'ouest en larges étendues qui ont orienté le développement d'est en ouest du pays.

La configuration du Canada est celle d'un parallélogramme déformé dont les quatre angles font saillie. Au nord, le saillant formé par l'archipel qui pénètre profondément dans le bassin Arctique s'interpose entre les abords nordiques du continent et l'Europe et l'Asie et fait du Canada le voisin de l'URSS. Au sud, la péninsule ontarienne s'enfonce au cœur des États-Unis. A l'est, le Labrador et l'île de Terre-Neuve y assurent le passage le plus court de l'Atlantique nord et relient géographiquement le Canada au Royaume-Uni et à la France. A l'ouest, le grand arc de terre qui unit Vancouver, dans le sud de la Colombie-Britannique, et Whitehorse, dans le Yukon, assure la plus courte traversée du Pacifique nord entre l'Amérique du Nord continentale et l'Extrême-Orient. Le Canada se trouve donc au carrefour des principales puissances et de certaines des régions les plus peuplées du monde.

* Rédigé à la Division de la géographie, ministère des Mines et des Relevés techniques (Ottawa).

Le Canada est le premier pays de l'hémisphère occidental et le deuxième du monde en étendue. Sa superficie de 3,851,113 milles carrés le cède à celle de l'URSS (8,649,821*) mais l'emporte sur celle des États-Unis d'Amérique, y compris l'Alaska (3,608,790*) et sur celle du Brésil (3,287,204*). Il est plus de quarante fois aussi grand que le Royaume-Uni et dix-huit fois aussi grand que la France. L'immense territoire du pays, tout en renfermant plusieurs ressources et en favorisant, semble-t-il, un vaste développement, comporte des servitudes et des obstacles bien particuliers, surtout parce que le terrain est en bonne partie montagneux et rocailleux ou se trouve en climat arctique. Les régions exploitées ne constituent probablement pas plus du tiers de l'ensemble; les terres agricoles occupées n'en représentent que 7.7 p. 100 et les forêts actuellement accessibles, 18.1 p. 100. La population du Canada était évaluée à 16,589,000 habitants le 1^{er} juin 1957, contre 165,271,000† pour les États-Unis et 58,456,000† pour le Brésil en 1955.

1.—Superficie approximative en terre et en eau douce, par province ou territoire

NOTA.—La répartition des terres agricoles, forestières, etc., figure à la page 18.

Province ou territoire	Terre	Eau douce	Total	% (de la superficie du pays)
Terre-Neuve (Labrador compris).....	143,045	13,140	156,185	4.1
Île-du-Prince-Édouard.....	2,184	- -	2,184	0.1
Nouvelle-Écosse.....	20,743	325	21,068	0.6
Nouveau-Brunswick.....	27,473	512	27,985	0.7
Québec.....	523,860	71,000	594,860	15.4
Ontario.....	333,835	78,747	412,582	10.7
Manitoba.....	211,775	39,255	251,030	6.5
Saskatchewan.....	220,182	31,518	251,700	6.5
Alberta.....	248,800	6,485	255,285	6.6
Colombie-Britannique.....	359,279	6,976	366,255	9.5
Yukon.....	205,346	1,730	207,076	5.4
Territoires du Nord-Ouest.....	1,253,438	51,465	1,304,903	33.9
Franklin.....	541,753	7,500	549,253	14.3
Keewatin.....	218,460	9,700	228,160	5.9
Mackenzie.....	493,225	34,265	527,490	13.7
Canada.....	3,549,960	301,153	3,851,113	100.0

Section 1.—Géographie physique

Sous-section 1.—Régions physiographiques

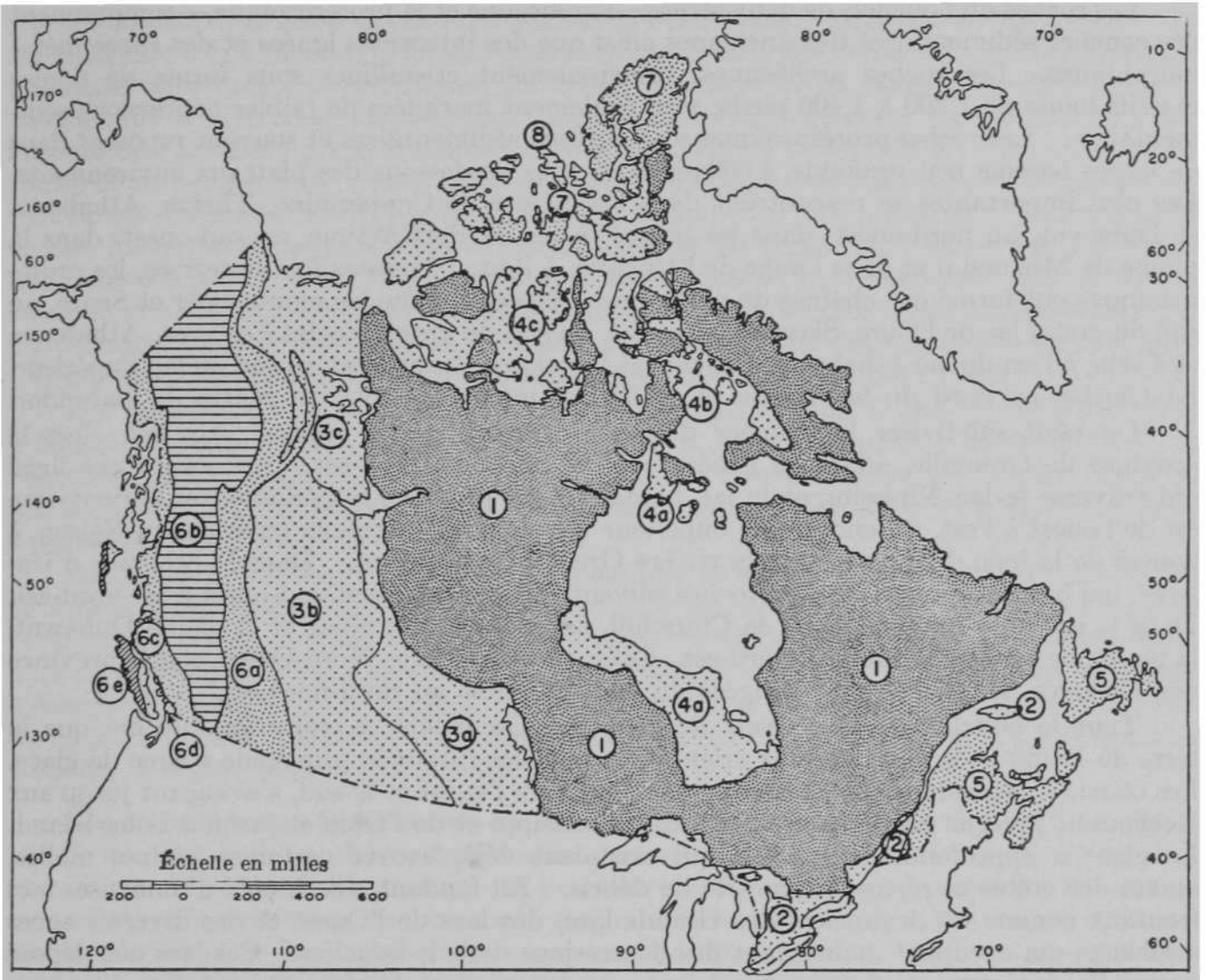
Le Canada comprend toutes les principales structures caractéristiques du continent nord-américain, sauf la plaine du littoral de l'Atlantique. La structure tend à déterminer le relief à un degré remarquable, bien que l'érosion ou les dépôts des glaciers et des rivières en aient modifié les effets. Les régions structurales sont donc devenues les grandes divisions physiographiques. Fondamentalement, le Canada se compose d'une élévation rocheuse centrale, ou bouclier, qui descend vers des bassins de flanquement remplis de strates sédimentaires et remonte à sa lisière vers des montagnes de rocs plissés entremêlés d'intrusions ignées.

Huit régions physiographiques marquent le pays: 1° le bouclier Canadien; 2° les basses terres des Grands lacs inférieurs et du Saint-Laurent; 3° les basses terres intérieures occidentales des Prairies et du bassin du Mackenzie; 4° les basses terres intérieures de la baie

* *Annuaire statistique des Nations Unies, 1956.*

† *Rapports statistiques des Nations Unies sur la population et l'état civil, janvier 1957.*

d'Hudson et du sud de l'archipel de l'Arctique; 5° les Apalaches canadiennes; 6° les Cordillères de l'Ouest; 7° les chaînes de montagnes de l'Arctique, ou la région inuitiaïne; 8° la plaine côtière de l'Arctique.



RÉGIONS PHYSIOGRAPHIQUES DU CANADA

- | | |
|---|---|
| 1. Le bouclier Canadien | 5. Les Apalaches canadiennes |
| 2. Les basses terres des Grands lacs inférieurs et du Saint-Laurent | 6. Les Cordillères de l'Ouest: |
| 3. Les basses terres intérieures de l'Ouest: | a) — les Rocheuses |
| a) — les basses terres centrales | b) — le plateau et les massifs intérieurs |
| b) — les hautes plaines | c) — la chaîne Côtière |
| c) — les basses terres du Mackenzie | d) — le passage intérieur |
| 4. Les basses terres intérieures du Nord: | e) — les montagnes insulaires |
| a) — les basses terres de la baie d'Hudson | 7. Région inuitiaïne |
| b) — les basses terres du bassin Foxe | 8. La plaine côtière de l'Arctique |
| c) — les basses terres du sud de l'Archipel | |

Le bouclier Canadien.—Le bouclier Canadien, qui couvre quelque 1,850,000 milles carrés, soit près de la moitié du Canada, est le noyau du continent. Large au nord, entre le détroit de Davis et le bassin du Mackenzie, il s'effile vers son extrémité sud, dans le Minnesota. A l'est, la lisière se relève et donne les monts Torngats du Labrador et les montagnes de la terre de Baffin, dont l'altitude dépasse 5,000 pieds. Les versants sud et ouest forment des plateaux beaucoup plus bas, de 600 à 1,200 pieds. Coupés par des failles, ils aboutissent à des bassins parsemés de lacs, dont les Grands lacs, les lacs Winnipeg et Athabaska, le grand lac des Esclaves et le grand lac de l'Ours. Le Nord se compose d'une série de basses pointes, comme les péninsules de Melville et de Boothia, flanquées

de détroits et d'îles. Le centre du bouclier, déprimé, renferme la baie d'Hudson, ses bras de mers et ses dégorgeoirs. Dans l'ensemble, c'est un plateau rocailleux, bossué, où s'élèvent de vieilles montagnes usées et dans lequel des plaines sont encaissées.

Les roches du bouclier, de deux séries,—l'archéenne et la protérozoïque,—comprennent des couches sédimentaires très anciennes ainsi que des intrusions ignées et des zones métamorphiques. Les roches archéennes, principalement cristallines sous forme de dômes massifs hauts de 1,200 à 1,400 pieds, sont également marquées de faibles dépressions sédimentaires. Les roches protérozoïques sont surtout sédimentaires et souvent reposent dans de larges bassins peu profonds, à 600 pieds ou plus au-dessous des plateaux environnants. Les plus importantes se rencontrent dans les plaines de Coppermine, Thelon, Athabasca et Dubawnt, au nord-ouest, dans les basses terres de Port-Arthur, au sud-ouest, dans la plaine de Mistassini et dans l'auge de l'Ungava, à l'est. Maintes fois resserrées, les protérozoïques ont formé des chaînes de montagnes plissées comme les monts Bear et Snare, au sud du grand lac de l'Ours, Slave et Nonacho, au sud du grand lac des Esclaves, Athabasca et Tazin, à l'est du lac Athabasca, Cuyuna et Penokean, au nord et au sud du lac Supérieur, La Cloche, au nord du lac Huron et, enfin, les monts Ungava, au centre du Labrador.

On peut subdiviser le bouclier d'après l'orientation des roches. Au sud, c'est la province de Grenville, allant en général du sud-ouest au nord-est. Au nord d'une ligne qui traverse le lac Nipissing et le lac Mistassini, la province Supérieure, où l'orientation est de l'ouest à l'est, s'étend du lac Supérieur vers le nord jusqu'aux environs du Nelson, à l'ouest de la baie d'Hudson, et à la rivière Great-Whale, à l'est. Dans la province d'Ungava, qui occupe le Nord-Est, les roches suivent la direction ouest-sud-ouest à est-nord-est. Dans la province opposée, celle de Churchill, entre le lac Winnipeg et la plaine Dubawnt, la tendance va du sud-ouest au nord-est. Enfin, dans l'extrême Nord-Ouest, soit la province des Esclaves, les roches sont dirigées du sud-sud-ouest au nord-nord-est.

Tout le bouclier a été couvert de glaciers. On incline à croire aujourd'hui que la terre de Baffin et le haut versant oriental du bouclier furent la principale source de glace. Les couches, cependant, s'étendirent très avant vers l'ouest et le sud, s'avancant jusqu'aux Rocheuses, presque jusqu'au confluent du Mississippi et de l'Ohio et jusqu'à Long-Island. La glace a approfondi des vallées qui existaient déjà, excavé certaines plaines molles, aplani des crêtes et répandu quantité de débris. En fondant, elle a créé d'immenses lacs frontaux comme les devanciers des Grands lacs, des lacs de l'Ouest et des diverses zones argileuses qui occupent maintenant des dépressions dans le bouclier. Ces lacs ont déposé des argiles lacustres extrêmement précieuses et des graviers de plage qui ont donné au bouclier les quelques régions agricoles qu'il possède. Les rivières post-glaciaires ont également profité des lacs creusés ou formés par les glaces, qui leur assurent un fort volume et un débit régulier des plus propices à l'aménagement hydro-électrique.

Dans le monde entier, les structures en forme de bouclier sont particulièrement favorables à la formation de métaux. Ainsi, le bouclier Canadien constitue la principale source de fer, d'or, de nickel et de métaux radioactifs du pays; on y trouve aussi en abondance du cuivre, du plomb et du zinc. Les récents progrès de la mise en valeur de ces gisements minéraux, ainsi que des vastes ressources forestières et hydrauliques, ont attiré dans la région plus de gens que jamais. Les nouvelles agglomérations constituent des débouchés importants pour les produits agricoles des provinces de l'Ouest et les articles ouvrés de l'Ontario et du Québec; les ressources du bouclier contribuent ainsi à raffermir les liens entre l'Est et l'Ouest. Dans le Nord, toutefois, d'accès fort difficile et de climat très rude, le peuplement est limité.

Les basses terres des Grands lacs inférieurs et du Saint-Laurent.—Situées au sud et au sud-est du bouclier, ces basses terres se composent de strates légèrement inclinées ou presque horizontales de sédiments paléozoïques. Déposées dans les mers bordières par couches de boue (schiste), de sable et de pierre calcaire, les strates ont produit une basse terre ceinturée, d'un relief distinct quoique atténué. Les zones de schiste s'étalent en vallées peu élevées et celles de pierre calcaire se dressent en escarpements proéminents, dont le plus célèbre est celui de Niagara. La région entière fut fort modifiée par les glaces et, à mesure que celles-ci fondaient, les dépressions se transformaient en lacs. Les lacs

glaciaires étaient beaucoup plus étendus que les lacs actuels. Le lac glaciaire Algonquin occupait l'espace des trois Grands lacs supérieurs, des lacs Nipigon et du lac Nipissing. Il débouchait dans la mer en traversant les vallées de la Mattawa-Ottawa et de la Trent. En se retirant, il a laissé de grandes plaines à Port-Arthur, Nipigon et North-Bay. Le lac Érié, issu d'une succession de lacs glaciaires de niveaux différents, est entouré de maints gisements sablonneux et deltaïques, de crêtes de plage et de plaines lacustres, chacun contribuant à diversifier l'agriculture. Le lac Ontario, successeur du lac Iroquois, est entouré de l'ancienne plage Iroquois, partout bien visible et propice à l'aménagement de routes et au peuplement. Plus à l'est, les vallées de l'Outaouais inférieure et du Saint-Laurent furent envahies d'abord par le lac glaciaire Champlain, puis par la mer Champlain. Ici encore, les sables deltaïques, les graviers de plage et les argiles du fond du lac ont exercé une influence profonde sur l'agriculture et la répartition de la population. Les glaces ont laissé de grandes moraines frontales ou interlobaires, dont les plus remarquables sont celles d'Horseshoe, dans le sud-ouest de l'Ontario, et d'Oak-Ridge, dans le centre de l'Ontario. Ces moraines assurent des aires d'alimentation à nombre de petites rivières.

Les basses terres peuvent se répartir en quatre sous-régions: le sud-ouest de l'Ontario, à l'ouest de l'escarpement de Niagara; le centre de l'Ontario, entre l'escarpement et les hauteurs Rideau, celles-ci formant un contrefort du bouclier (l'axe Frontenac) entre les Algonquins et les Adirondacks; l'est de l'Ontario et la plaine de Montréal; les plaines d'estuaires de Québec et de l'île d'Anticosti.

Les basses terres sont pauvres en combustibles et autres ressources minérales, le gaz naturel et les gisements salifères du sud-ouest de l'Ontario mis à part. Mais, comme c'est la plus méridionale du Canada, qu'elle jouit d'un climat très favorable et qu'elle est dotée d'un sol gris-brun de bonne qualité, la région est très productive. Les immenses ressources d'énergie hydraulique de la Niagara, du Saint-Laurent et des rivières qui plongent du haut du bouclier et des Apalaches constituent une grande richesse. Bien qu'elle soit la moins étendue, la région compte près des deux tiers de la population du pays.

Les basses terres intérieures de l'Ouest (Prairies et Mackenzie).—Cette région, —celle des plus grandes plaines du Canada,—occupe une dépression vraiment continentale entre le bouclier et les Rocheuses qui fut longtemps le lit de mers peu profondes qui se sont agrandies, puis resserrées, de l'ère paléozoïque à l'ère cénozoïque. Les roches sédimentaires, déposées par les rivières et par ces mers en strates presque horizontales, y prédominent. L'érosion s'y est attaquée de deux façons: les couches les plus molles, abaissées, se sont transformées en bassins, alors que les plus dures s'interposent en escarpements.

C'est ainsi que les Prairies en sont venues à compter trois niveaux ou paliers. Le premier est la plaine du Manitoba, formée de roches paléozoïques, qui descend doucement en s'éloignant du bouclier. L'altitude y varie entre 600 et 900 pieds. La surface se compose en grande partie d'argiles glacières fertiles et de crêtes de plage laissées par le lac glaciaire Agassiz qui recouvrait autrefois les rivières Rouge et Assiniboine et les plaines qui entourent les lacs Winnipeg, Manitoba et Winnipegosis. Ce palier cède la place, à l'ouest, au grand escarpement crétacé, appelé escarpement du Manitoba. Coupé profondément par les rivières Assiniboine, Swan et Saskatchewan, l'escarpement est en réalité une série de plateaux hauts de 1,600 à 2,600 pieds appelés monts Turtle, Riding, Duck, Porcupine et Pasquia.

Le deuxième palier des Prairies s'étend à l'ouest de cet escarpement, à une altitude moyenne de 2,000 pieds. Il fut lui aussi couvert de glaciers. En se retirant, les glaces laissèrent d'immenses lacs appelés Souris, Regina et Saskatoon. Les dépôts du fond des lacs forment aujourd'hui quelques-unes des régions les plus planes et les plus fertiles. Ailleurs, le terrain est plutôt mamelonné et semé d'innombrables fondrières. Un autre gros escarpement surgit à l'ouest de Weyburn et de Moose-Jaw; c'est un prolongement du coteau de Missouri, accident bien marqué des États-Unis, et il est partagé par de grandes échancrures en différents secteurs, les plus importantes étant les monts Wood et Bear.

A l'ouest du coteau s'étend le troisième et le plus élevé des paliers, haut de 3,000 à 4,300 pieds. Il est très accidenté au sud, où les collines de Cypress le dominent et déversent leurs eaux dans les bassins de la Saskatchewan ou du Missouri. Couvert d'argile à

blocaux, il présente en général une surface légèrement ondulée, particulièrement propice à l'élevage. De vieux lacs glaciaires le long des rivières Bow et Oldman ont donné d'excellentes terres agricoles, comme l'ont fait les plaines de lavage superficiel, face aux moraines, entre Calgary et Edmonton.

Ces trois paliers des Prairies sont reliés par les longs bras de la rivière Saskatchewan, qui coule des Rocheuses jusqu'au lac Winnipeg, ainsi que par les zones de terrain qui forment de grands arcs de l'ouest à l'est. Les voies ferrées, les routes et les zones de culture, de même que les charbonnages et les champs de pétrole et de gaz, accentuent ces liens naturels. Les Prairies reposent sur les principaux gisements de combustible du Canada. D'Estevan à Macleod, en passant par Drumheller, les bassins houillers se succèdent. Le sud-ouest du Manitoba et le sud de la Saskatchewan longent le bassin pétrolifère Williston. Dans l'ouest de l'Alberta, s'étend un autre vaste champ de pétrole. Le gaz est abondant dans le sud de l'Alberta et dans la région de la rivière La Paix au nord-ouest.

Une ligne peu élevée de collines couronnées de moraines sépare les Prairies des basses terres du Mackenzie. Cette immense région, longue de 1,100 milles et parfois large de 300, consiste en une plaine asymétrique, inclinée à partir de plateaux d'une hauteur de 4,000 pieds dans l'Ouest jusqu'à des étendues semblables à des bassins à 500 pieds d'altitude, dans l'Est. Le principal bassin suit la dépression orientale. Des tributaires longs, rapides et profondément encaissés, comme les rivières Athabasca, La Paix, Liard, Arctic-Red et Peel, viennent de l'Ouest. Là où les basses terres rencontrent le bouclier, quelques dépressions marquées sont comblées de grands lacs. Comme ces derniers étaient beaucoup plus étendus aux époques glaciaires, le lit des lacs glaciaires se trouve exposé tout autour du petit lac des Esclaves, du lac Athabasca, du grand lac des Esclaves et du grand lac de l'Ours; les plus méridionales de ces régions fournissent d'assez bonnes terres agricoles ou boisées. Les rivières Athabasca et La Paix, se déversant dans le lac glaciaire Athabasca, ont formé de grands deltas de sable; la rivière des Esclaves en a formé un du même genre, mais plus étendu encore au grand lac des Esclaves. Le delta du Mackenzie est l'un des plus vastes du continent.

La partie sud des basses terres, notamment dans la région de la rivière La Paix, compte de bonnes terres agricoles, mais le Nord, en raison du climat, est impropre à la culture sur un pied commercial. Les gisements de plomb et de zinc de Pine-Point et le champ pétrolifère de Norman-Wells ainsi que les ressources potentielles de pétrole des bassins du Mackenzie moyen et de la Peel constituent des richesses précieuses pour le Nord.

Les basses terres intérieures du Nord (baie d'Hudson et Arctique intérieur).—Formées de sédiments paléozoïques, elles s'abaissent graduellement vers le nord à partir de la principale hauteur des terres, entre le bassin hydrographique de la baie d'Hudson et celui des Grands lacs. Elles sont donc parallèles aux basses terres du Saint-Laurent, mais c'est là leur seule ressemblance avec elles. Jadis, la transgression marine a enseveli les couches paléozoïques du Nord, masquant l'action des roches sous-jacentes. Une grande partie du terrain se compose donc de vastes étendues d'anciennes couches marines descendant d'une plage à l'autre. Ça et là percent des masses de drumlin et des affleurements périodiques de roches. En outre, le climat étant arctique, la végétation se limite à l'herbe, à la mousse et au lichen et la culture du sol est impossible. Ces plaines septentrionales ont donc peu de valeur du point de vue économique, si ce n'est pour la chasse et le trappage.

Les plaines peuvent se diviser en quatre sous-régions: la plaine côtière de la baie d'Hudson, entre Churchill et Moosonee; le sud de l'île Southampton et les îles Coats et Mansel; la plupart des îles et certaines portions du littoral du bassin de Foxe; des parties du sud de l'archipel de l'Arctique, dont le nord-ouest de l'île de Baffin, les îles Somerset, Prince-de-Galles, Victoria orientale et Banks orientale.

Les Apalaches canadiennes.—Elles font partie de la grande chaîne de montagnes de plissement qui s'étend de Terre-Neuve à travers les Maritimes et le sud-est du Québec jusqu'au Tennessee et, par delà le Mississippi, jusqu'à l'Arkansas. Formées principalement au cours des âges silurien, dévonien et carbonifère, elles renferment par conséquent

des couches paléozoïques. A ces époques, deux grands géosynclinaux traversaient la région: le Laurentien et l'Acadien. Le premier, qui s'étendait du nord-ouest de Terre-Neuve à travers la péninsule de Gaspé et le sud-est du Québec, a donné naissance aux monts Long-Range de Terre-Neuve et aux monts Shickshocks et Notre-Dame du Québec. Le géosynclinal acadien, qui, parti du sud-est de Terre-Neuve, traversait la Nouvelle-Écosse et l'est du Nouveau-Brunswick, a créé les hautes terres de ces régions.

Entre les chaînes de montagnes s'étendent, sur fond de grès, de larges bassins, notamment ceux de l'Île-du-Prince-Édouard, de Minas et des vallées de l'Annapolis et du Saint-Jean. Toute cette masse complexe de montagnes fut usée par une érosion prolongée, d'où son élévation modérée de 4,200 pieds au plus et ses contours longs et réguliers, rarement coupés de crêtes aiguës. Le nom de la partie la plus haute, le mont Tabletop, dans les Shickshocks, indique bien l'aspect atténué du relief. Plus tard, la région fut couverte de glaciers, et les petits lacs glaciaires, les morainés de vallée et les éventails tracés par les eaux de fusion ont nettement marqué le paysage et influé sur le peuplement. Des plages surélevées de 250 pieds, où passent des routes et sont installées des collectivités, longent maintes parties du littoral. Les rivières, sensiblement rajeunies, sont bordées de terrasses particulièrement propices à la culture. Les intrusions de granit et de trapp sont fréquentes. Le filon-couche trappéen qui forme la montagne du Nord, en Nouvelle-Écosse, enserme la fameuse vallée de l'Annapolis.

Nombre des intrusions ignées contiennent des métaux comme à Bathurst (N.-B.), par exemple, où l'on trouve de vastes dépôts de plomb et de zinc. On a déjà extrait de l'or autour des intrusions de la Nouvelle-Écosse. Il y a un gisement considérable de fer à Wabana et d'importants dépôts de plomb et de zinc à Buchans (Terre-Neuve). A la lisière de la région, les Cantons de l'Est sont les plus grands fournisseurs d'amiante du monde. Enfin, des gisements houillers importants se trouvent dans l'île du Cap-Breton (Nouvelle-Écosse) et sur les bords du détroit de Northumberland (Nouveau-Brunswick). Ainsi, bien que principalement agricole depuis longtemps grâce aux plaines fertiles des bassins abrités que renferment les zones de plissement, la région compte des ressources minérales qui sont à la base d'industries florissantes quoique limitées. L'exploitation des forêts qui recouvrent les collines et la pêche dans les baies de la côte fortement échancrée y constituent également d'importantes industries.

Les Cordillères de l'Ouest.—Zone de hautes chaînes de montagnes, d'auges profondes et de larges plateaux qui s'étend sur 1,400 milles à travers le Yukon et la Colombie-Britannique et dont la largeur atteint 500 milles, les Cordillères sont caractérisées par des plissements, des élévations et des dislocations très marqués, par l'intrusion d'énormes batholithes, masses ignées qui ont déformé les couches sédimentaires surjacentes, et par une activité volcanique. Elles se composent donc de terrains de sédiment plissés, de masses ignées et de roches métamorphiques. Bien que des roches plus anciennes soient exposées, les mésozoïques et les cénozoïques prédominent. L'époque précambrienne a vu la formation des géosynclinaux où se déposèrent le groupe sédimentaire de Yukon, dans le territoire du Yukon, et celui de Shuswap, en Colombie-Britannique. Plus tard, de vastes dépressions se produisirent où s'accumula le sédiment qui, en se plissant, a formé les monts Purcell et les Rocheuses méridionales. Le sédiment continua de s'amonceler pendant le paléozoïque et le mésozoïque et atteignit une épaisseur de 20,000 pieds et même davantage. Puis, au cours du jurassique, de violentes éruptions volcaniques, des plissements et l'intrusion de granits, dans les zones extérieures, ont fait surgir les chaînes Côtières et Selkirk. Le système des Rocheuses s'est édifié aux époques crétacée et tertiaire.

La région entière a été partiellement aplanie, et souvent les sommets sont au même niveau. Toutefois, des soulèvements ont ensuite déclenché une nouvelle invasion de la terre par les cours d'eau et la mer, et les rivières profondément encaissées, bordées de terrasses accentuées, sont fréquentes. Les glaciers ont creusé davantage les vallées et rongé les lignes de partage des eaux, d'où les arêtes en lame de couteau et les pics en forme de corne. L'inondation de la bordure côtière a finalement transformé en îles les crêtes extérieures et les auges du littoral en fiords profonds, produisant une ligne de rivage fort accidentée.

Les Cordillères comprennent cinq structures: le système des Rocheuses; les bassins et plateaux intérieurs; la chaîne Côtière; le passage intérieur, en bordure du littoral; l'arc insulaire extérieur.

Le système des Rocheuses commence, au Canada, à la chaîne Richardson, modérément élevée, fortement érodée par les glaciers, puis coupée aux flancs par des cours d'eau, mais sans pics éminents. Au sud, c'est le plateau de Peel, roches sédimentaires horizontales que l'action des cours d'eau a rongées et transformées en plateaux isolés. Plus au sud encore viennent les monts Mackenzie, aux crêtes plus plissées et dont les pics, dentelés par les glaces, s'élèvent jusqu'à 9,000 pieds. Ces monts sont séparés des Rocheuses proprement dites par une brèche prononcée, celle de la rivière Liard. Les Rocheuses se composent, en partie, de couches très plissées et, en partie, d'assises presque horizontales fort exhaussées. Elles sont séparées par des failles et les rivières ont réussi à y percer des passes à basse altitude comme celles de Finlay-Forks, Pine, Yellowhead, Kicking-Horse et Nid-de-Corbeau. Trois massifs se présentent, dominés par le pic Churchill (10,500 pieds) au nord, le mont Robson (12,972 pieds) au centre et le mont Assiniboine (11,870 pieds) au sud.

Les bassins et plateaux intérieurs sont beaucoup moins élevés que les Rocheuses ou la chaîne Côtière. A l'est, ils commencent à une rupture bien marquée dont une partie porte le nom de tranchée des Rocheuses. C'est elle qui transporte les eaux d'amont des rivières Liard et La Paix et des fleuves Fraser et Columbia. Le plateau du Yukon, au nord, s'étend entre les chaînes Dawson et Selwyn. Ses sommets, horizontaux, sont séparés par des rivières profondément encaissées. Au sud, il aboutit aux monts Cassiar, qui ont subi de fortes intrusions de masses ignées. De là, c'est le plateau Stikine qui s'étend jusqu'aux chaînes Skeena-Hazelton, formées en grande partie, elles aussi, de roches d'intrusion ignées. Au sud de ces chaînes s'étalent les hautes terres intérieures de la Colombie-Britannique, vaste région de plateaux unis de 3,000 à 4,000 pieds d'altitude entre lesquels coulent des rivières profondes à terrasses multiples. La gorge du Fraser est l'une des plus impressionnantes du Canada. Dans le bassin des rivières, des étendues considérables de terres sont propres à la culture, tandis que les sommets des plateaux offrent d'excellents pâturages. Près de la frontière des États-Unis se dressent les monts Columbia, système complexe de roches de plissement et d'intrusion et de dépressions de lignes de faille; riches en minéraux, elles comptent aussi de fertiles terrasses de lacs et de rivières.

C'est dans la chaîne Côtière qu'on trouve les plus hauts pics du Canada, dont le mont Logan (19,850 pieds), dans le territoire du Yukon, et le mont Waddington (13,260 pieds), en Colombie-Britannique. La portion en territoire canadien commence dans le massif en partie volcanique, en partie plissé, connu sous le nom de Saint-Élias. Les glaciers y ont découpé des auges profondes et de vives arêtes. Au sud, la chaîne Côtière contient d'énormes batholithes. Les roches cristallines ont été découvertes en maints endroits par l'action érosive très forte des abondantes précipitations qu'apportent les vents océaniques. C'est pourquoi la chaîne Côtière, en dépit de sa structure massive, est formée en majeure partie d'une série de pics et d'arêtes pointus en forme de dents de scie.

Le passage intérieur, le long de la côte, comprend les détroits de Georgia, de la Reine-Charlotte et d'Hécate. C'est le prolongement vers le nord de la série de grandes dépressions qu'on peut voir aux États-Unis, telles les vallées de Sacramento et de Willamette, mais il a été englouti par la mer et maintenant la plaine a presque disparu. Les rives de la terre ferme et des îles grimpent en pente raide jusqu'aux monts altiers. Le passage compte nombre de bras, pour la plupart des fiords creusés par la glace ou des failles, ce qui lui donne une rive très échancrée. L'arc insulaire extérieur est formé de crêtes écartées, partiellement submergées par la mer. Il en est résulté un certain nombre d'îles plus ou moins montagneuses renfermant de petits bassins fertiles. Les plus importantes sont le groupe de la Reine-Charlotte, au nord, et l'île de Vancouver, au sud.

Les Cordillères de l'Ouest, de structure fort complexe, renferment des ressources très variées. Dans certaines plaines étroites, les roches sédimentaires reposent sur des gisements houillers; c'est le cas de Fernie et Nanaïmo en Colombie-Britannique et de Carmacks dans le territoire du Yukon. Il y aurait du pétrole sous certains plateaux du Yukon. L'or a rendu célèbres à un certain moment la région de Caribou, en Colombie-Britannique, et celle de Klondike, au Yukon, mais plus importantes encore y sont les grandes masses

de minéraux,—notamment de cuivre, de plomb et de zinc,—associées habituellement à des intrusions ignées. En outre, les Cordillères possèdent d'énormes ressources hydro-électriques et de vastes étendues densément peuplées de conifères. L'agriculture est limitée, sauf dans le delta du Fraser et dans une ou deux tranchées intérieures.

La région innuitaine et la plaine côtière de l'Arctique.—La région innuitaine forme une vaste zone de montagnes plissées, longue de 800 milles et contenant des roches qui vont du silurien au crétacé. Le plissement a commencé à l'époque des Apalaches, dans les couches siluriennes et dévoniennes. Il a recouvert celui des Cordillères dans les couches crétacées et cénozoïques. Il existe deux sous-régions: le système de l'île Ellesmere et la zone plissée des îles Parry. Le premier semble issu d'une double orogénie, d'abord silurienne, puis crétacée, qui a créé des chaînes passablement élevées, de 6,000 à 10,000 pieds, où plissements et plis-failles inverses sont bien manifestes. Les plissements se dirigent du sud-ouest au nord-est. La zone des îles Parry, orientée plutôt de l'ouest à l'est, se compose de plis semblables à ceux des Apalaches, hauts de 2,000 pieds environ et affectant la forme d'un canot. On y trouve de vastes étendues de strates horizontales.

Plus au nord, dans les îles Sverdrup et dans celles qu'a découvertes Stefansson, les strates forment une plaine côtière qui descend graduellement vers l'océan Arctique. Elles sont fort disloquées à certains endroits par des dômes de percement, qui sont souvent l'emplacement d'une accumulation de nappes de pétrole. Toutefois, les recherches géologiques n'ont pas encore déterminé les richesses minérales de la région. Le climat y est si rigoureux qu'il ne permet pas d'y pratiquer l'agriculture et restreint même la chasse et la pêche.

Sous-section 2.—Eaux intérieures

Les eaux intérieures du Canada (abstraction faite des eaux salées situées dans les limites du pays) sont très étendues. Elles forment plus de 7 p. 100 de la superficie totale du Canada. Pour en faciliter l'étude, il est bon de les répartir entre les principaux bassins hydrographiques (tableau 2).

2.—Bassins hydrographiques

Bassin	Superficie ¹ milles carrés	Bassin	Superficie ¹ milles carrés
Atlantique	695,370	Arctique (terre ferme)	944,280
Ontario.....	116,000	Saskatchewan.....	46,650
Québec.....	372,780	Alberta.....	158,110
Terre-Neuve.....	155,360	Colombie-Britannique.....	105,020
Nouveau-Brunswick.....	27,980	Yukon.....	53,970
Nouvelle-Écosse.....	21,070	Territoires du Nord-Ouest.....	580,530
Île-du-Prince-Édouard.....	2,180		
Baie d'Hudson	1,160,420	Pacifique	387,210
Québec.....	199,230	Colombie-Britannique.....	251,990
Ontario.....	259,810	Yukon.....	135,220
Manitoba.....	243,780		
Saskatchewan.....	189,620	Golfe du Mexique	8,600
Alberta.....	86,530	Alberta.....	2,540
Territoires du Nord-Ouest.....	181,450	Saskatchewan.....	6,060

¹ Approximative; ne comprend pas les parties des bassins de toutes les rivières situées en territoire américain ni les superficies à drainage intérieur.

Les cours d'eau du Canada ont été les seules voies de communication au cours des premières années d'exploration et de développement. Ils jouent encore ce rôle important dans une grande partie du pays, particulièrement dans le Nord où on se déplace surtout par eau ou par air. Dans les régions colonisées, cependant, la route et le rail ont éclipsé les cours d'eau, mais on les utilise à d'autres fins. Certains, particulièrement dans les régions du bouclier Canadien et des Cordillères, ont été aménagés pour produire de l'énergie électrique. D'autres, principalement ceux du sud de l'Alberta et de la Saskatchewan, ont été endigués pour des fins d'irrigation. Dans l'Est, le cours de nombreuses rivières a été régularisé pour empêcher les inondations et conserver les ressources renouvelables ou assurer l'approvisionnement domestique et industriel en eau.

Dans l'est du Canada, dominant tous les autres, le bassin du Saint-Laurent et des Grands lacs est une voie de navigation intérieure sans égale qui traverse une contrée riche en ressources naturelles et industrielles. Depuis Duluth (Minn.), à la tête du lac Supérieur, jusqu'à Belle-Isle, à l'entrée du golfe Saint-Laurent, la distance est de 2,280 milles. Le Saint-Laurent et ses affluents, dont la plupart comptent des lacs pouvant servir de réservoirs, constituent une grande richesse hydraulique déjà en partie exploitée.

Les eaux de la majeure partie du pays se déversent dans la baie d'Hudson et l'océan Arctique; le bassin du Nelson est unique en ce qu'il traverse la partie la plus arable et la plus peuplée de l'Ouest, tandis que les autres cours d'eau du Canada occidental, à l'est des Rocheuses, s'éloignent des régions habitées en direction des eaux salées du Nord, ce qui amoindrit leur valeur industrielle. Le Mackenzie dans lequel se déverse le Grand lac des Esclaves, est, avec ses eaux d'amont, le plus long cours d'eau du Canada (2,635 milles). Sa vallée est la voie naturelle de transport à travers les Territoires du Nord-Ouest jusqu'à l'océan Arctique. De gros bateaux peuvent y naviguer sans obstacle depuis Fort-Smith, sur la rivière des Esclaves, jusqu'à Aklavik, sur le delta du Mackenzie, soit une distance de 1,292 milles. La longueur des fleuves et de leurs tributaires, groupés d'après les quatre grands bassins hydrographiques, figure au tableau 3.

3.—Longueur des principaux cours d'eau et de leurs tributaires

NOTA.—Le nom des tributaires et des sous-tributaires figure en retrait. Ainsi, l'Outaouais et d'autres rivières figurent comme tributaires du Saint-Laurent; la Gatineau et d'autres, comme tributaires de l'Outaouais.

Bassin hydrographique et cours d'eau	Lon- gueur	Bassin hydrographique et cours d'eau	Lon- gueur
	milles		milles
Se déversant dans l'Atlantique		Se déversant dans l'Atlantique—fin	
Saint-Laurent (depuis la source du Saint-Louis, au Minnesota).....	1,900	Eagle.....	138
Outaouais.....	696	Miramichi.....	135
Gatineau.....	240	Marguerite.....	130
Lièvre.....	205	Gander.....	102
Coulonge.....	135	Se déversant dans la baie d'Hudson	
Madawaska.....	130	Nelson (depuis la source de la Bow).....	1,600
Rouge.....	115	Saskatchewan (depuis la source de la Bow) ..	1,205
Mississippi.....	105	Saskatchewan-du-Sud.....	865
Petawawa.....	95	Red-Deer.....	385
Nation-du-Sud.....	90	Bow.....	315
Dumoine.....	80	Belly.....	180
Nord.....	70	Saskatchewan-du-Nord.....	760
Nation-du-Nord.....	60	Rouge (depuis la source de la Sheyenne) ..	545
Saguenay (depuis la source de la Péribonca) ..	475	Assiniboine.....	590
Péribonca.....	280	Souris.....	450
Mistassini.....	185	Qu'Appelle.....	270
Ashuapmouchouan.....	165	Winnipeg (depuis la source de la Firesteel) ..	475
Saint-Maurice.....	325	Anglais, des.....	330
Matawin.....	100	Churchill.....	1,000
Manicouagan (depuis la source de la Racine- de-Bouveau).....	310	Beaver.....	305
Outardes.....	270	Koksoak (depuis la source de la Kaniapiskau) ..	660
Bersimis.....	240	Kaniapiskau.....	575
Richelieu.....	210	Severn (depuis la source de la riv. Bouleau) ..	610
Saint-François.....	165	Albany (depuis la source de la riv. du Chat) ..	610
Chaudière.....	120	Dubawnt.....	580
Via les Grands lacs—		Eastmain.....	510
Aux Français (depuis la source de l'Estur- geon).....	180	Fort-George (depuis le lac Nichicun).....	480
Esturgeon.....	110	Attaouapiskat.....	465
Grand.....	165	Kazan.....	455
Thames.....	163	Nottaway (depuis la source de la Waswanipi) ..	400
Spanish.....	153	Waswanipi.....	190
Trent.....	150	Nelson (depuis la tête du lac Winnipeg) ..	400
Mississagi.....	140	Rupert.....	380
Nipigon (depuis la source de l'Ombabika) ..	130	Rouge (depuis la tête du lac Traverse).....	355
Moira.....	60	George (depuis le lac Hubbard).....	345
Thessalon.....	40	Orignal (depuis la source de la Mattagami) ..	340
Saint-Jean.....	418	Abitibi.....	340
Romaine.....	270	Mattagami.....	275
Natashquan.....	241	Missinabi.....	265
Moisie.....	210	Hayes.....	300
Hamilton.....	208	Winisk.....	295
Exploits.....	153	Baleine.....	270
Naskaupi.....	152	Harricanaw.....	250
Canairiktok.....	139	Great-Whale.....	230
		Leaf.....	165

3.—Longueur des principaux cours d'eau et de leurs tributaires—fin

Bassin hydrographique et cours d'eau	Lon- gueur	Bassin hydrographique et cours d'eau	Lon- gueur
	milles		milles
Se déversant dans le Pacifique		Se déversant dans le Pacifique—fin	
Yukon (de l'embouchure à la source de la Nisutlin).....	1,979	Stikine.....	335
Yukon (de la frontière à la source de la Nisutlin).....	714	Alsek.....	260
Porcupine.....	590	Nass.....	236
Lewes.....	338	Se déversant dans l'Arctique	
Pelly.....	330	Mackenzie (depuis la source de la Finlay).....	2,635
Stewart.....	320	La Paix (depuis la source de la Finlay).....	1,195
Macmillan.....	200	Finlay.....	250
White.....	185	Smoky.....	245
Columbia (en entier).....	1,150	Little-Smoky.....	185
Columbia (au Canada).....	459	Parsnip.....	145
Kootenay (en entier).....	407	Athabasca.....	765
Kootenay (au Canada).....	276	Pembina.....	210
Fraser.....	850	Liard.....	755
Thompson (depuis la source de la Thompson-du-Nord).....	304	Nahanni-du-Sud.....	350
Thompson-du-Nord.....	210	Petitot.....	295
Thompson-du-Sud (depuis la source de la Shuswap).....	206	Fort-Nelson.....	260
Nechako.....	287	Hay.....	530
Stuart (depuis la source de la Driftwood).....	258	Peel (depuis la source de l'Ogilvie).....	425
Chilcotin.....	146	Arctic-Red.....	310
West-Road (Blackwater).....	141	Des Esclaves.....	258
Skeena.....	360	Touitya.....	200
Buckley (depuis la tête du ruisseau de Maxam).....	160	Back.....	605
		Coppermine.....	525
		Anderson.....	430
		Horton.....	275

Les lacs les plus remarquables du Canada sont sans doute les Grands lacs, même s'ils ne sont que partiellement en territoire canadien. La frontière canado-américaine traverse les lacs Supérieur, Huron, Sainte-Claire, Érié et Ontario. Le détail de ces lacs est donné au tableau 4.

4.—Altitude, superficie et profondeur des Grands lacs

Lac	Altitude	Longueur	Largeur	Profondeur maximum	Superficie totale	Superficie en territoire canadien
	pieds	milles	milles	pieds	milles carrés	milles carrés
Supérieur.....	602.23	383	160	1,302	31,820	11,200
Michigan (États-Unis).....	580.77	321	118	923	22,400	—
Huron.....	580.77	247	101	750	23,010	13,675
Sainte-Claire.....	575.30	26	24	23	460	270
Érié.....	572.40	241	57	210	9,940	5,094
Ontario.....	245.88	193	53	774	7,540	3,727

Les Grands lacs n'ont pas de marée, mais parfois les grands vents y font varier sensiblement le niveau de l'eau.

Les autres lacs de grandes dimensions, allant de 9,000 à 12,000 milles carrés, sont le lac Winnipeg, le Grand lac des Esclaves et le Grand lac de l'Ours. Une multitude d'autres, d'une étendue remarquable, sont éparpillés dans la majeure partie du territoire national formé par le bouclier Canadien. Une étendue de 6,094 milles carrés, cartographiée avec précision au sud et à l'est du lac Winnipeg, en compte 3,000, et une autre de 5,294 milles carrés, au sud-ouest du lac Caribou (Sask.), 7,500.

5.—Altitude et superficie des principaux lacs, par province

NOTA.—Les superficies sont calculées au niveau moyen de l'eau. Là où deux altitudes sont données pour certains réservoirs et lacs, EH signifie à l'eau haute, EB, à l'eau basse et N, normale.

Province et lac	Altitude	Superficie	Province et lac	Altitude	Superficie
	pieds	milles carrés		pieds	milles carrés
Terre-Neuve			Ontario—fin		
Deer.....	12	24	Manitou, Kenora.....	1,215	60
Gander.....	86	49	Mille Lacs, des.....	1,491	102
Grand.....	270	140	Minnitaki.....	1,177	72
Melville.....	(mer)	1,133	Nipigon.....	852	1,870
Michikamau.....	1,650	566	Nipissing.....	643	330
Red-Indian.....	500	65	Ontario (total, 7,540) partie.....	246	3,727
Victoria.....	700	15	Pluie, à la (total, 345) partie (réservoir).	EH 1,108	275
				EB 1,103	
Nouvelle-Écosse			Red.....	1,157	69
Bras-d'Or.....	(à marée)	360	Sainte-Claire (total, 460) partie.....	575	270
Nouveau-Brunswick			Saint-François, fleuve Saint-Laurent (total, 83) partie.	EB 151	20
Grand.....	(à marée)	65		N 153	
Québec			Saint-Joseph.....	1,219	187
Abitibi (total, 350) partie.....	868	55	Sandy.....	1,190	270
Albanel.....	1,289	145	Seul (réservoir).....	EH 1,172	530
Baskatong (réservoir).....	EH 732	109		EB 1,156	
	EB 677			Simcoe.....	718
Bienvenue.....	..	392	Stout, riv. Berens.....	1,039	50
Brûlé.....	1,203	56	Sturgeon, riv. des Anglais.....	1,342	110
Cabonga (réservoir) (Kakabonga).	EH 1,185	66	Supérieur (total, 31,820) partie.....	602	11,200
	EB 1,169			Témiscamingue (total, 110) partie.	
Champlain (total, 360) partie.....	95	18		N 584	55
Chibougamau.....	1,253	138	Timagami.....	962	90
Deux-Montagnes.....	72	63	Trout, riv. des Anglais.....	1,294	156
d'Iberville.....	..	260	Trout, riv. Severn.....	..	215
Eau-Claire.....	790	410	Manitoba		
Evans.....	612	180	Athapapouskow.....	951	104
Goéland.....	660	125	Atikameg.....	855	112
Indian-House.....	..	125	Beaverhill.....	651	70
Kaniapiskau.....	1,850	210	Bois, des (total, 1,485), partie (réservoir).	EH 1,062	69
Kempt.....	1,372	63		EB 1,056	
Kipawa.....	884	95	Cedar.....	829	537
Lower-Seal.....	860	130	Cormorant.....	840	134
Manicouagan.....	..	110	Cross, fleuve Nelson.....	679	274
Manouane.....	1,340	100	Dauphin.....	853	200
Maricourt.....	..	110	Dog.....	815	64
Mattagami.....	615	88	Etaounei.....	..	28
Minto.....	..	485	Gods.....	535	319
Mistassini.....	1,243	840	Goose.....	935	53
Nichikun.....	1,760	150	Granville.....	850	151
Olga.....	635	50	Island.....	744	550
Payne.....	..	230	Kamouchaouie (total, 56) partie.	1,153	30
Pipmakan.....	..	90	Kipahigan (total, 59) partie.....	693	29
Pletipi.....	..	138	Kiskitto.....	696	65
Quinze, des.....	EH 867	55	Kiskittogisou.....	709	99
	N 857			Kississing.....	920
Saint-François, fleuve Saint-Laurent (total, 83) partie	EB 151	63	Manitoba.....	813	1,817
	N 153			Molson.....	..
Saint-Jean.....	321	375	Moose.....	838	525
Saint-Louis.....	EB 65	57	Nomeu (total, 79) partie.....	873	8
	N 67			Northern-Indian.....	725
Saint-Pierre.....	EB 11	130	Nueltin (total, 336) partie.....	..	76
Simard.....	856	59	Oxford.....	612	156
Témiscamingue (total, 110) partie.	EH 593	55	Paint.....	615	54
	N 584			Pelican, à l'ouest du lac Winnipegosis.....	837
Wasouanipi.....	680	75	Playgreen.....	711	257
			Red-Deer, à l'ouest du lac Winnipegosis.....	862	86
Ontario			Reed.....	911	78
Abitibi (total, 350) partie.....	868	295	Reindeer (total, 2,444) partie.....	1,150	386
Bois, des (total, 1,485) partie (réservoir).	EH 1,062	953	Saint-Martin.....	798	125
	EB 1,056			Setting.....	737
Dog.....	1,378	61	Sipiouesk.....	598	201
Eagle.....	1,192	137	Sisipuk (total, 99) partie.....	915	73
Érie (total, 9,940) partie.....	572	5,094	Southern-Indian.....	835	1,060
Huron, y compris la baie Georgienne (total, 23,010) partie.....	581	13,675	Stevenson.....	..	75
Kesagami.....	..	90	Swan.....	849	100
La Croix (total, 55) partie.....	1,181	25	Talbot.....	845	72
Long.....	1,025	75	Todatara (total, 241) partie.....	..	156

5.—Altitude et superficie des principaux lacs, par province—fin

Province et lac	Altitude	Superficie	Province et lac	Altitude	Superficie
	pieds	milles carrés		pieds	milles carrés
Manitoba—fin			Colombie-Britannique—fin		
Walker.....	1,121	62	Babine.....	2,230	194
Waterhen.....	829	90	Chilko.....	3,842	75
Wekusko.....	840	64	Eutsuk.....	2,817	96
Winnipeg.....	713	9,094	François.....	2,345	91
Winnipegosis.....	831	2,086	Harrison.....	34	87
Saskatchewan			Kootenay.....	1,741	168
Amisk.....	964	168	Kotcho (non arpenté; estimation)	..	90
Athabasca (total, 3,058) partie..	699	2,165	Lower-Arrow.....	1,379	59
Bernard.....	1,294	72	Okanagan.....	1,123	136
Black-Birch.....	1,517	54	Ootsa.....	2,666	50
Candle.....	1,620	56	Quesnel.....	2,375	100
Canoe.....	1,415	78	Shuswap.....	1,137	120
Churchill.....	1,382	213	Stuart.....	2,225	139
Cold (total, 136) partie.....	1,756	36	Tagish (total, 138) partie.....	2,148	93
Cree.....	1,541	446	Takla.....	2,270	102
Cumberland.....	871	93	Teslin (total, 161) partie.....	2,250	65
Dechambault.....	1,072	209	Upper-Arrow.....	1,395	88
Doré.....	1,506	248	Territoires du Nord-Ouest		
Ile-à-la-Croise.....	1,379	165	Aberdeen.....	130	475
Kamouchaouie (total, 56) partie	1,153	26	Artillery.....	1,190	207
Kipahigan (total, 59) partie.....	963	30	Aylmer.....	1,230	340
La Plonge.....	1,476	90	Baker.....	30	975
La Ronge.....	1,198	450	Clinton-Colden.....	1,226	253
Last-Mountain.....	1,608	89	Dubawnt.....	500	1,600
Loche, la.....	1,459	70	Faber.....	753	163
Montréal.....	1,608	162	Franklin.....	..	175
Nomeu (total, 79) partie.....	873	71	Garry.....	..	980
Nemeiben.....	1,259	63	Grand lac de l'Ours.....	391	12,000
Peter-Pond.....	1,382	302	Grand lac des Esclaves.....	495	11,170
Primrose (total, 181) partie.....	1,964	173	Gras, de.....	1,300	345
Quill.....	1,704	236	Hardisty.....	699	107
Reindeer (total, 2,444) partie.....	1,150	2,058	Hottah.....	..	377
Riou.....	..	75	Kaminuriak.....	320	360
Sisipuk (total, 99) partie.....	915	26	Macdougall.....	..	265
Smoothstone.....	1,572	110	Mackay.....	1,415	250
Snake.....	1,262	159	Maguse.....	..	540
Tazin.....	1,130	156	Marian.....	495	90
Wollaston.....	1,300	796	Martre, la.....	..	685
Alberta			Nuelin (total, 336) partie.....	..	260
Athabasca (total, 3,058) partie..	699	893	Nutaraouit.....	..	350
Beaverhill.....	2,202	80	Pelly.....	..	331
Biche, la.....	1,784	94	Point.....	..	295
Buffalo.....	2,566	56	Rae.....	748	74
Calling.....	1,947	55	Schultz.....	115	110
Claire.....	699	545	Thaalintoa.....	..	160
Cold (total, 136) partie.....	1,756	100	Todatara (total, 241) partie.....	..	85
Mamaoui.....	699	64	Yathkyed.....	300	860
Peerless.....	2,267	75	Yukon		
Petit lac des Esclaves.....	1,893	461	Aishihik.....	..	107
Primrose (total, 181) partie.....	1,964	8	Atlin (total, 308) partie.....	2,200	1
Sullivan (variable).....	2,652	62	Kluane.....	2,500	184
Utikuma.....	2,105	85	Kousawa.....	2,565	56
Colombie-Britannique			Laberge.....	2,100	87
Adams.....	1,334	52	Tagish (total, 138) partie.....	2,148	45
Atlin (total, 308) partie.....	2,200	307	Teslin (total, 161) partie.....	2,250	96

Sous-section 3.—Eaux côtières

Le littoral du Canada, l'un des plus longs du monde, se répartit comme il suit:

Terre ferme: Atlantique, 6,110 milles; Pacifique, 1,580; détroit d'Hudson, 1,245; baie d'Hudson, 3,155; Arctique, 5,770; total, 17,860.

Iles: Atlantique, 8,680 milles; Pacifique, 3,980; détroit d'Hudson, 60; baie d'Hudson, 2,305; Arctique, 26,785; total, 41,810.

Pour décrire sous tous les angles les eaux côtières du Canada, il faudrait recourir à l'océanographie, à la biologie marine, à la météorologie, etc. Mais l'élément fondamental de toute étude de la lisière océano-continentale étant le relief du fond de la mer, les renseignements ci-après se limiteront à cet aspect ainsi qu'à quelques traits saillants des mers bordières: Atlantique, Arctique et Pacifique. Pour plus de détails, voir l'*Annuaire* de 1947, p. 3-11.

Atlantique.—Le long du littoral, la mer a inondé les vallées et les parties basses tant des Apalaches que du bouclier Canadien. C'est la plate-forme continentale submergée qui, s'avancant vers le large, marque la transition entre le continent et l'océan. Elle se caractérise par la diversité de son relief et sa grande largeur: en bordure de la Nouvelle-Écosse, elle est large de 60 à 100 milles; de Terre-Neuve, de 120 à 50 milles (à l'entrée du détroit d'Hudson); vers le nord, elle se confond avec la plate-forme de l'océan Arctique. Le bord extérieur, appelé épaulement continental, varie en profondeur de 100 à 200 brasses avant que la plate-forme ne le cède soudainement à la déclivité rapide qui conduit aux profondeurs abyssales. Dans l'ensemble, la pente de la plate-forme continentale de l'Atlantique est faible, mais toute la région est parsemée de hauts-fonds, de plateaux, de bancs, de crêtes et d'îles, et les côtes de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve sont accidentées et bordées d'îlots et de hauts-fonds. Au large de la Nouvelle-Écosse, la ligne d'alerte pour la navigation côtière (40 brasses) s'étend en moyenne à 12 milles du rivage. Tout le fond de la mer bordière semble traversé de passes et de ravins qui pénètrent fort avant dans la plate-forme.

Les principaux traits topographiques du fond bordier de l'Atlantique serait d'origine glaciaire, mais l'érosion y joue aussi un rôle important. Les cours d'eau, la glace et le vent charrient vers la mer les matériaux érodés, tandis que les vagues qui battent les falaises et les rives arrachent des masses énormes qui se déposent sur le fond avoisinant. C'est dire que la configuration du fond sous-marin continental se modifie sans cesse et qu'il faut constamment remettre à jour les cartes de navigation du littoral oriental.

Arctique.—Le plateau submergé faisant saillie du littoral septentrional de l'Amérique du Nord est une partie importante de la grande plate-forme continentale qui entoure l'océan Arctique et porte toutes les îles arctiques du Canada, du Groenland et de l'Islande et la plupart de celles de l'Europe et de l'Asie. La plate-forme polaire atteint sa largeur maximum au 80° méridien de longitude ouest, où elle s'étend du sud de la baie James à la côte nord de l'île Ellesmere, sur une distance de plus de 2,000 milles.

La topographie du fond de cette marge continentale est en grande partie inexplorée, mais les données hydrographiques suffisent pour indiquer une rupture abrupte au bord septentrional qui donne sur l'océan. Cette terrasse continentale escarpée borde tout le côté ouest de l'archipel canadien et constitue l'un des traits les plus frappants et les plus significatifs des régions polaires. De cette grande déclivité, des auges profondes et bien développées, coupées par des glaciers, pénètrent entre les groupes occidentaux d'îles. Une crête à travers le détroit de Davis, où la profondeur est d'environ 200 brasses, sépare ce bassin du haut Atlantique.

La baie et le détroit d'Hudson entament profondément le continent. La baie d'Hudson est une mer intérieure de 250,000 milles carrés et d'une profondeur moyenne de quelque 70 brasses; au centre, le maximum connu est de 141 brasses.

Le détroit d'Hudson sépare l'île de Baffin de la côte continentale et relie la baie d'Hudson à l'Atlantique. Long de 430 milles et large de 37 à 120 milles, il serait le plus profond (481 brasses) tout près de l'Atlantique. Le fond présente de grandes irrégularités, mais, sauf dans les eaux du rivage, peu de dangers pour la navigation ont été repérés.

Pacifique.—La mer bordière du Pacifique diffère de façon marquée des autres zones marines du Canada. L'hydrographie de la Colombie-Britannique se caractérise par un relief accusé, abrupt, répétition du paysage montagneux. Nombreuses sont les anses qui pénètrent la côte montagneuse jusqu'à 50 à 75 milles. Elles sont habituellement larges d'un mille ou deux et très profondes, leurs parois escarpées rappelant celles des canyons. De la côte parsemée d'îlets, la plate-forme continentale s'étend sur une distance de 50

à 100 milles marins à l'extrémité de laquelle on trouve des profondeurs d'environ 200 brasses. Puis, le fond sous-marin s'abaisse rapidement aux profondeurs du Pacifique. Partiellement, les pentes occidentales de l'île de Vancouver et de l'archipel de la Reine-Charlotte ne sont, respectivement, qu'à 4 milles et 1 mille de cette déclivité. Ces grandes masses de terre détachées sont les traits dominants de la mer bordière du Pacifique. Comme il faut s'y attendre dans une région au relief si irrégulier, les aiguilles et les hauts-fonds y sont nombreux et compliquent la navigation.

Sous-section 4.—Îles

Les plus grandes îles du Canada sont situées dans le Nord et sous le climat arctique. Leur groupe s'étend des îles situées dans la baie James jusqu'à l'île Ellesmere qui atteint 83°07' de latitude nord. Les îles situées dans le district de Franklin se trouvent au nord de la terre ferme canadienne et forment ce qu'on appelle communément l'archipel arctique canadien. Cependant, les îles de l'extrême Nord situées au nord de la voie fluviale composée des détroits M'Clure, Vicomte-Melville, Barrow et Lancaster sont appelées îles de la Reine-Elisabeth.

A l'ouest, l'île de Vancouver et les îles de la Reine-Charlotte sont les plus vastes et les plus importantes, mais le littoral est parsemé de petites îles rocheuses.

Les principales îles de la côte orientale sont l'île de Terre-Neuve, partie de la province de Terre-Neuve, l'île du Prince-Édouard, qui forme une province, l'île du Cap-Breton, partie de la Nouvelle-Écosse, les îles Grand-Manan et Campobello, parties du Nouveau-Brunswick, l'île d'Anticosti et le groupe des îles de la Madeleine, parties de la province de Québec.

Parmi les plus remarquables de l'intérieur figurent l'île Manitoulin (1,068 milles carrés), dans le lac Huron, les Trente-Mille-Îles de la baie Georgienne et les Mille-Îles, dans le Saint-Laurent à la sortie du lac Ontario.

6.—Îles de plus de 2,000 milles carrés

Île	Superficie milles carrés	Île	Superficie milles carrés
Arctique		Arctique—fin	
Baffin.....	183,810 ^r	Prince-Charles.....	3,500
Ellesmere.....	82,119	Cornwallis.....	2,670
Victoria.....	81,930	Amund-Ringnes.....	2,515
Banks.....	23,230		
Devon.....	20,861		
Melville.....	16,141	Atlantique	
Axel-Heiberg.....	15,779	Terre-Neuve.....	42,734
Southampton.....	15,700	Cap-Breton.....	3,970
Prince-de-Galles.....	12,830	Anticosti (golfe Saint-Laurent).....	3,043
Somerset.....	9,370	Prince-Édouard.....	2,184
Prince-Patrick.....	6,081		
Bathurst.....	6,041		
Ellef-Ringnes.....	5,139	Pacifique	
King-William.....	4,870	Vancouver.....	12,408
Bylot.....	4,200		

Sous-section 5.—Montagnes et autres élévations

Le grand système des Cordillères, dont plusieurs pics dépassent 10,000 pieds, constitue le caractère orographique prédominant du Canada. Le mont Logan, de la chaîne Saint-Élias, au Yukon, est le plus élevé (19,850 pieds d'altitude). Le tableau 7 donne les principales élévations du Canada.

7.—Principales élévations dans chaque province ou territoire

Province	Altitude	Province	Altitude
	pieds		pieds
Terre-Neuve		Manitoba	
Long-Range		Duck.....	2,600
Gros-Morne.....	2,666	Porcupine.....	2,500
Blowmedown.....	2,502	Riding.....	2,000
Saint-Grégoire.....	2,338		
Gros-Pâté.....	2,115	Saskatchewan	
Montagnes Bleues.....	2,085	Cypress-Hills (sommet).....	4,243
Table.....	1,700	Wood (sommet-ouest).....	3,371
		Wood (sommet-est).....	3,347
Collines bleues de Coteau		Vermilion-Hills.....	2,255
Peter-Snout.....	1,690		
Butter-Pott.....	950	Alberta	
Red-Hill.....	700	Rochesuses	
Hautes terres centrales		Columbia.....	12,294
Maintopsail.....	1,800	Les Jumelles ²	12,085
Missentopsail.....	1,761	Forbes.....	11,902
Tornjats		Alberta.....	11,874
Cirque.....	6,500	Assiniboine.....	11,870
Eliot.....	4,550	Les Jumelles ²	11,675
Tetragona.....	4,510	Temple.....	11,636
Razorback.....	3,660	Kitchener.....	11,500
Sir-Donald.....	1,950	Diadem.....	11,500
Cap-Chidley.....	1,500	Lyell.....	11,495
Kaumajets		Athabasca.....	11,452
Mitre-d'Évêque.....	3,500 ¹	Hungabee.....	11,447
		King-Edward.....	11,400
Nouvelle-Écosse		Stutfield.....	11,400
Ingonish.....	1,392	Brazeau.....	11,386
Collines Creignish (à Creignish).....	850	Victoria.....	11,355
Monts Cobequid (à Mapleton-Est).....	840	Snow-Dome.....	11,340
Mont du Nord (à 4 milles au nord-est d'Annapolis).....	590	Joffre.....	11,316
Mont du Sud (à Annapolis).....	515	Murchison.....	11,300
		Deltaform.....	11,225
Nouveau-Brunswick		Lefroy.....	11,220
Carleton.....	2,690	Alexandra.....	11,214
Green-River.....	1,600	Sir-Douglas.....	11,174
Moose.....	1,490	Woolley.....	11,170
		Lunette.....	11,150
Québec		Hector.....	11,135
Apalaches		Clearwater.....	11,044
Jacques-Cartier (Shickshocks).....	4,160	Edith-Cavell.....	11,033
Richardson.....	3,885	Fryatt.....	11,026
Barn.....	3,775	Coleman.....	11,000
Logan.....	3,700	Wilson.....	11,000
Magnétique.....	3,625	Eiffel-Park.....	10,091
Albert.....	3,550	Pinnacle.....	10,061
Bayfield.....	3,470	Rundle.....	9,665
Mattawa.....	3,370	Eisenhower.....	9,030
Roundtop (monts Sutton).....	3,175	Trois-Sœurs.....	8,840
Orford.....	2,860	Edith.....	8,370
Hereford.....	2,760	Colombie-Britannique	
Pinacle.....	2,150	Côtières	
Brome.....	1,725	Waddington.....	13,260
Shefford.....	1,725	Tiedemann.....	12,000
Bouclier Canadien		Tatlow.....	10,050
Tremblant (Laurentides).....	3,150	Skihist.....	9,660
Sainte-Anne (Laurentides).....	2,625	Crown.....	4,708
Hauteurs montérégiennes		Selkirks	
Saint-Hilaire.....	1,350	Sir-Sandforth.....	11,342
Yamaska.....	1,275	Dawson.....	11,123
Rougemont.....	1,250	Hasler.....	11,113
Johnson.....	725	Delphine.....	11,076
Royal.....	700	Huber.....	11,041
		Wheeler.....	11,023
Ontario		Selwyn.....	11,013
Tip-Top Hill.....	2,120	Adamant.....	10,980
Batchaouana.....	2,100	Grand.....	10,832
Escarpeement de Niagara		Sir-Donald (chaîne Sir-Donald).....	10,808
Osler-Bluff.....	1,700	Nelson.....	10,772
Caledon.....	1,400	Inoclast.....	10,646
Montagnes Bleues.....	1,400	Rogers-Park (chaîne Hermit).....	10,536
High-Hill.....	1,150		
Nemo.....	1,000	Rochesuses	
		Robson.....	12,972
		Clemenceau.....	12,001

¹ Approximativement.² L'un de deux pics.

7.—Principales élévations dans chaque province ou territoire—fin

Province	Altitude	Province	Altitude
	pieds		pieds
Colombie-Britannique—fin		Yukon	
Rochesuses—fin		Saint-Élias	
Goodsir.....	11,676	Logan.....	19,850
Bryce.....	11,507	Saint-Élias.....	18,008
Chown.....	11,500	Lucania.....	17,150
Resplendent.....	11,240	King.....	17,130
King-George.....	11,226	Steele.....	16,439
Consolation.....	11,200	Wood.....	15,880
The-Helmet.....	11,160	Vancouver.....	15,700
Whitehorn.....	11,101	Hubbard.....	14,950
Geikie.....	11,016	Walsh.....	14,780
Bush.....	11,000	Alverstone.....	14,500
Sir-Alexander.....	11,000	McArthur.....	14,400
Freshfield.....	10,945	Augusta.....	14,070
Mummery.....	10,918	Strickland.....	13,818
Vaux (chaîne Vermillion.).....	10,881	Newton.....	13,811
Ball.....	10,865	Cook.....	13,760
Churchill.....	10,500	Craig.....	13,250
Stephen.....	10,485	Badham.....	12,625
Cathedral.....	10,454	Malaspina.....	12,150
Storm.....	10,372	Jeannette.....	11,700
Gordon.....	10,346	Baird.....	11,375
President.....	10,287	Seattle.....	10,070
Odaray.....	10,165		
Laussedat.....	10,015		
Burgess.....	8,463		
Saint-Élias		Territoires du Nord-Ouest	
Fairweather.....	15,287	Franklin	
Root.....	12,860	Delthore.....	6,800
Monashee		Clark.....	3,000
Begbie.....	8,946		à 4,000
Chaîne de l'île de Vancouver		Rawlinson.....	5,000
Albert-Edward.....	6,968	Nelson-Head.....	1,000
Arrowsmith.....	5,976	Pelly.....	675

Section 2.—Principaux caractères physiques et économiques des provinces

Au point de vue politique, le Canada se divise en dix provinces et deux territoires. Chaque province, aux termes de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867) et de ses modifications, est souveraine dans sa propre sphère. A mesure que de nouvelles provinces se sont constituées, elles ont obtenu le même statut politique que leurs aînées. Les territoires du Yukon et du Nord-Ouest sont administrés par le gouvernement fédéral. Les principaux caractères physiques et économiques de chaque province et de chaque territoire sont décrits aux pp. 12-17 de l'*Annuaire* de 1956. Leurs ressources et la mise en valeur de celles-ci sont étudiées dans d'autres chapitres du présent volume.

PARTIE II.—TERRES

Section 1.—Ressources

Le tableau 1 donne les renseignements disponibles à l'heure actuelle au sujet des vastes ressources terrestres du Canada et classe les terres en terres agricoles occupées, boisées et autres, ces dernières comprenant les terres urbaines, les tracés de route, l'herbe, la brousse et toutes les terres incultes telles que les muskegs, marais et terrains rocheux. Les relevés pédologiques qu'effectue le ministère de l'Agriculture permettront d'estimer l'étendue de terre arable que possède le Canada et, à mesure que seront terminés les inventaires poursuivis par les provinces, des renseignements supplémentaires concernant les terres non boisées mais impropres à l'agriculture seront disponibles. La Division des forêts du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales évalue à environ 46 p. 100 l'étendue des terres boisées du Canada et, selon le recensement de 1956, moins de 8 p. 100 des terres sont des terres agricoles occupées. Une grande partie des 1,687,691 milles carrés des "autres" terres se trouve dans le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest dont l'étendue terrestre est de 1,458,784 milles carrés; les terres agricoles occupées y sont pratiquement nulles, et on estime à 275,800 milles carrés la superficie des terres boisées.

1.—Superficie des terres agricoles occupées et des terres boisées, par province

NOTA.—Les chiffres ayant trait aux terres agricoles occupées sont du recensement de 1956; les superficies des terres boisées ont été établies par la Division des forêts (ministère du Nord canadien et des Ressources nationales) d'après les estimations du Service des forêts de chaque province et ont été publiés le 11 mars 1957.

Description	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon et T.N.-O.	Canada
	(milles carrés)											
Terres agricoles occupées—												
Défrichées—Cultures et jachères.....	25	659	655	985	8,776	13,365	16,427	60,428	34,284	1,215	1	136,819
Pâturages.....	9	314	252	395	4,129	5,423	929	1,763	2,000	500	1	15,715
Autres.....	4	36	77	106	579	856	540	1,100	820	108	1	4,226
Non défrichées—Forêt (terre à bois) ²	42	522	2,447	2,662	7,622	5,217	2,448	3,717	4,517	1,337	1	30,532
Autres.....	32	134	906	510	3,754	6,201	7,674	31,108	30,208	3,932	5	84,464
Total, occupées.....	112	1,665	4,337	4,658	24,860	31,062	28,018	93,116	71,829	7,092	7	271,756
Terres boisées—												
Bois tendre—Vendable.....	25,735	90	4,600	4,997	114,935	57,389	14,863	9,755	9,131	63,328	35,200	340,043
Jeune bois.....	3,389	216	3,180	5,962	34,547	34,331	20,778	4,573	27,036	59,849	10,000	203,861
Bois mixte—Vendable.....	128	150	825	4,175	29,465	23,242	5,553	6,376	4,583	—	19,800	94,297
Jeune bois.....	986	130	480	4,983	28,991	30,750	6,566	8,281	24,142	—	3,500	108,809
Bois dur—Vendable.....	31	14	1,620	1,216	4,208	7,261	3,030	7,491	2,183	—	4,700	31,754
Jeune bois.....	236	9	850	1,450	8,606	15,988	4,837	4,625	21,152	—	2,500	60,253
Total, terres boisées productives.....	30,505	609	11,555	22,783	220,772	168,961	55,627	41,101	88,227	123,177	75,700	839,017
Terres boisées improductives ³	53,268	—	—	345	130,064	48,691	64,570	79,244	63,051	142,695	200,100	782,028
Total, terres boisées.....	83,773	609	11,555	23,128	350,836	217,652	120,197	120,345	151,278	265,872	275,800	1,621,045
Terres productives (net⁴).....	30,575	1,751	13,445	24,779	238,910	194,806	81,197	135,500	155,539	128,932	75,706	1,080,241
Autres terres⁵.....	59,202	433	7,298	2,349	155,786	90,338	66,008	5,438	30,210	87,652	1,182,978	1,687,691
Total, superficie des terres⁶.....	143,045	2,184	20,743	27,473	523,860	333,835	221,775	220,182	248,800	359,279	1,458,784	3,549,960

¹ Moins d'un mille carré. ² Compris dans *Terres boisées*; double emploi éliminé à l'article *Terres productives (net)*. ³ Régions incapables de produire du bois d'œuvre, à cause du régime climatique, pédologique et hydrographique défavorable. ⁴ Y compris seulement les terres agricoles occupées (moins la terre à bois des forêts) et les terres boisées productives. ⁵ Soit les terres urbaines, les tracés de route, les herbages, la brousse et toutes les terres incultes telles que les muskegs, marais et terrains rocheux. ⁶ *Terres productives (net)*, *terres boisées improductives* et *autres terres*.

Section 2.—Terres publiques

Au tableau 2, qui classe les terres du Canada selon le régime foncier, les articles 2, 3, 4 et 5 viennent de sources fédérales et les articles 1, 6, 7 et 8 de sources provinciales.

2.—Superficie répartie selon le régime foncier, vers 1957

Détail	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau Brunswick	Québec	Ontario
	(milles carrés)					
1. Terres privées ou terres de la Couronne en voie d'aliénation.....	6,711	2,059	17,311	16,480	43,500	41,205
2. Terres fédérales à l'exclusion des terres cédées à bail, des parcs nationaux, des réserves indiennes et des stations forestières expérimentales.....	934	114	205	820	360 ¹	2,244
3. Parcs nationaux.....	156	7	377	80	²	12
4. Réserves indiennes.....	—	4	30	59	279	2,438
5. Stations forestières expérimentales fédérales.....	—	—	—	35	7	97
6. Terres provinciales à l'exclusion des parcs provinciaux et des réserves forestières provinciales.....	148,219	—	3,145	10,253	508,180	341,871
7. Parcs provinciaux.....	48	—	³	—	36,264	5,189
8. Réserves forestières provinciales.....	117	—	—	258	6,270	19,526
Total.....	156,185	2,184	21,068	27,985	594,860	412,582
	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon et T. du N.-O.	Canada
	(milles carrés)					
1. Terres privées ou terres de la Couronne en voie d'aliénation.....	45,965	104,400	81,789	18,987	70	378,477
2. Terres fédérales à l'exclusion des terres cédées à bail, des parcs nationaux, des réserves indiennes et des stations forestières expérimentales.....	4,626	7,181	5,511	749	1,508,275 ⁴	1,531,019
3. Parcs nationaux.....	1,148	1,496	20,718 ⁴	1,671	3,625 ⁵	29,290
4. Réserves indiennes.....	819	1,882	2,399	1,282	9	9,201
5. Stations forestières expérimentales fédérales.....	⁶	—	47	—	—	186
6. Terres provinciales à l'exclusion des parcs provinciaux et des réserves forestières provinciales.....	194,428	447	136,083	290,557	—	1,633,183
7. Parcs provinciaux.....	4,044 ⁷	1,146	119	12,706	—	59,516
8. Réserves forestières provinciales.....	3,094 ⁷	135,148	8,619	40,303	—	210,241
Total.....	251,030	251,700	255,285	366,255	1,511,979	3,851,113

¹ Comprend le parc de la Gatineau (86 milles carrés) et le parc des Champs de Bataille de Québec (0.36 mille carré), qui relèvent du pouvoir fédéral sans être au sens strict des "parcs nationaux". ² Moins de 1 mille carré.
³ Comprend 952,849 milles carrés constitués, par décret du conseil, en réserves de gibier où seuls les Indiens et les Esquimaux peuvent chasser, mais qui cependant ne sont pas considérés comme parcs nationaux. ⁴ Y compris le parc Wood-Buffalo (13,675 milles carrés) qui, bien que constitué en réserve par le gouvernement fédéral, n'est pas administré comme parc national. ⁵ La partie du parc Wood-Buffalo située dans les Territoires du Nord-Ouest. ⁶ La superficie des parcs nationaux comprend une étendue de 25 milles carrés exploitée par les stations forestières expérimentales. ⁷ Trois réserves forestières provinciales (3,094 milles carrés) au Manitoba sont considérées comme parcs provinciaux sans, cependant, être ainsi constituées; les totaux n'en font pas double emploi.

Sous-section 1.—Terres fédérales

Les terres publiques qui relèvent de l'administration fédérale comprennent celles des Territoires du Nord-Ouest, avec l'archipel de l'Arctique et les îles de la baie et du détroit d'Hudson et de la baie James, celles du Yukon, celles de l'Artillerie et de l'Amirauté, les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux, les stations forestières expérimentales, les fermes expérimentales, les réserves indiennes et, en général, toutes les terres détenues par les ministères fédéraux pour diverses fins administratives. Ces terres sont administrées en vertu de la loi sur les terres territoriales (S.R.C. 1952, chap. 263) et la loi sur les concessions de terres publiques (S.R.C. 1952, chap. 224), entrées en vigueur le 1^{er} juin 1950 en remplacement de lois antérieures.

Les plus grandes terres fédérales se trouvent dans les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon, où seulement 70 milles carrés sur une superficie globale de 1,511,979 milles carrés sont des terres privées. Cette contrée, entièrement au nord du 60^e parallèle, à l'exclusion des îles de la baie d'Hudson et de la baie James, représente environ 40 p. 100 de la superficie du Canada. Elle est administrée par la Division des régions septentrionales et des terres du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales.

Sous-section 2.—Terres provinciales

En Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique (sauf la Zone ferroviaire et le Bloc de la rivière La Paix), ce sont les gouvernements provinciaux qui, depuis la confédération, administrent les terres publiques. En 1930, l'État a cédé aux provinces intéressées la partie inaliénée des ressources naturelles du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de certaines régions de la Colombie-Britannique; toutes les terres inaliénées de Terre-Neuve, sauf celles qui sont administrées par le gouvernement fédéral, sont devenues terres publiques provinciales aux termes de l'union réalisée le 31 mars 1949. Toutes les terres de l'Île-du-Prince-Édouard, sauf 125 milles carrés que le pouvoir fédéral administre, ont été aliénées.

On peut obtenir de chacune des provinces des renseignements sur les terres publiques provinciales. (Voir "Terres" au Répertoire des sources de renseignements officiels, chapitre XXIX.)

Sous-section 3.—Parcs nationaux et parcs provinciaux

La création de parcs nationaux et provinciaux, au Canada, est une sage mesure de prévoyance. D'accès facile par route, par air et par rail, nombre de ces parcs offrent des gîtes de tous genres: simples camps, chalets confortables et hôtels luxueux. Hiver comme été, dans la montagne, dans les bois, au bord d'un lac ou de la mer, on peut se livrer dans un magnifique décor naturel à une foule de divertissements.

Le tableau 2, p. 19, donne la superficie globale des parcs, par province; le tableau 3, la situation, la date de création, la superficie et les principales caractéristiques de chacun des parcs nationaux. Vient ensuite une brève description des parcs provinciaux.

Parcs nationaux.—Depuis la création du premier, aux sources thermales de Banff (Alb.) en 1885, les parcs nationaux se sont multipliés pour atteindre, en 1956, le nombre de 30 et une superficie globale de plus de 29,000 milles carrés.

L'administration fédérale s'efforce d'y protéger la flore, la faune et les curiosités naturelles, d'en préserver la beauté, l'attrait particulier, et, parfois, d'en marquer l'importance historique. Le Service des parcs nationaux, du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, les améliore et les entretient de manière à assurer aux Canadiens d'aujourd'hui et de demain des lieux d'enchantement, de formation et de saine récréation.

Dans les parcs nationaux, la grande attraction touristique du pays, on trouve, exploités par l'entreprise privée, hôtels, bungalows, chalets, auberges et villas; en outre, l'Administration des parcs a construit dans plusieurs d'entre eux des maisonnettes modernes où le visiteur peut se loger à prix modique. Les moyens de récréation comprennent des piscines en plein air chauffées, avec cabines; des terrains de camping bien équipés, dont certains sont pourvus de parcs à remorques; des terrains de golf dans des décors naturels superbes; des courts de tennis, des boulingrins, de beaux terrains de jeu pour enfants et pour adultes, des jeux de fer à cheval, des damiers à l'extérieur. Quelques parcs sont dotés d'amphithéâtres où se donnent en plein air des représentations scéniques, des concerts et des projections cinématographiques. Pour les skieurs, on a aménagé des pistes de descente et de slalom, des tremplins, des monte-pente et, à Banff, un télésiège.

Le Service de gardiens des parcs veille à la protection de la forêt et de la faune et s'emploie à assurer la sécurité et le confort des visiteurs. Le stockage et le transfert du poisson en vue d'améliorer la pêche à la ligne se pratiquent sur une vaste échelle et avec succès; trois des parcs nationaux situés en région montagneuse comptent des établissements de pisciculture. L'exploitation rationnelle des poissons de sport dans les parcs nationaux du Canada fait l'objet d'un article spécial de l'*Annuaire* de 1956 (pp. 35-40). Deux parcs sont avant tout des réserves de grand gibier où trouvent asile le bison et autres animaux.

Outre ses parcs de tourisme et de récréation et ses réserves d'animaux sauvages, le Canada compte douze parcs historiques nationaux. Le Service des parcs nationaux et lieux historiques, du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, est chargé de l'établissement, de la conservation et de la restauration des endroits qui, au pays, offrent un grand intérêt historique. Plus de 500 lieux ont été ainsi établis sur l'avis de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada.

3.—Situation, date de création, superficie et caractéristiques des parcs nationaux

Parcs	Situation	Date de création	Superficie milles carrés	Caractéristiques
Parcs de tourisme et de récréation				
Banff.....	Ouest de l'Alberta, versant est des Rocheuses.	1885	2,564.0	Magnifique contrée renfermant les célèbres villégiatures de Banff et Lac-Louise. Sources thermales; sports d'hiver et d'été. Accessible par rail et par route. Hôtels et chalets. Terrains de camping aménagés.
Yoho.....	Colombie-Britannique orientale, versant ouest des Rocheuses.	1886	507.0	Pics altièrs, chutes magnifiques et lacs pittoresques. Vallées de Yoho et du Cheval-qui-rue. Accessible par rail et route. Hôtels et chalets. Terrains de camping aménagés.
Glacier.....	Sud-est de la Colombie-Britannique, sur le sommet de la chaîne Selkirk.	1886	521.0	Superbe région alpestre, pics très élevés, glaciers et forêts. Accessible par rail seulement. Alpinisme, ski et camping.
Lacs-Waterton.....	Sud de l'Alberta, voisin du parc Glacier du Montana (É.-U.).	1895	204.0	Section canadienne du Parc international de la Paix Waterton-Glacier. Terrain de jeu en montagne, pics majestueux et fort beaux lacs. Accessible par route. Hôtels et chalets. Terrains de camping aménagés.
Jasper.....	Ouest de l'Alberta, versant est des Rocheuses.	1907	4,200.0	Terrain de jeu en montagne et fameux refuge d'animaux sauvages. Pics majestueux, champs de glace, lacs merveilleux et célèbre villégiature (Jasper). Sources thermales, sports d'été et d'hiver. Accessible par rail et par route. Hôtels et chalets. Terrains de camping aménagés.

3.—Situation, date de création, superficie et caractéristiques des parcs nationaux—suite

Parcs	Situation	Date de création	Superficie milles carrés	Caractéristiques
Parcs de tourisme et de récréation—fin				
Mont-Revelstoke.....	Sud-est de la Colombie-Britannique, sur le versant ouest des Selkirks	1914	100.0	Plateau ondulé sur le sommet du mont. Pittoresques prairies alpines. Accessible par rail et route. Hébergement d'été au parc même; hébergement d'été et d'hiver dans la ville de Revelstoke. Descentes et tremplin pour grandes épreuves de ski. Terrains de camping aménagés.
Îles-du-Saint-Laurent...	Dans le Saint-Laurent, entre Morrisburg et Kingston (Ont.).	1914	189.4 (acres)	Étendue de terre ferme et 13 des Mille îles. Zone de récréation et de camping. Accessible par route (par bateau des endroits voisins situés sur le bord du fleuve).
Pointe-Pelée.....	Sud de l'Ontario, dans le lac Érié.	1918	6.0	Lieu de récréation. Plages remarquables, flore méridionale. Lieu de halte pour les oiseaux migrateurs. Accessible par route. Hôtels et chalets. Terrains de camping aménagés.
Kootenay.....	Sud-est de la Colombie-Britannique, sur le versant ouest des Rocheuses.	1920	543.0	Tronçon Vermilion-Sinclair de la route Banff-Windermere. Grandes vallées, gorges profondes, sources thermales. Hôtels et chalets. Terrains de camping aménagés.
Prince-Albert.....	Au centre de la Saskatchewan, au nord de Prince-Albert.	1927	1,496.0	Région forestière parsemée de lacs, sillonnée de cours d'eau. Lieu de récréation en été. Accessible par route. Hôtels et chalets. Terrains de camping aménagés.
Riding-Mountain.....	Sud-ouest du Manitoba, à l'ouest du lac Winnipeg.	1929	1,148.0	Terrain de jeu et refuge d'animaux sauvages au haut d'un escarpement. Lacs magnifiques. Accessible par route. Hôtels et chalets. Terrains de camping aménagés.
Îles-de-la-Baie-Georgienne.	Dans la baie Georgienne, au nord de Midland (Ont.).	1929	5.4	Lieu de récréation et de camping. Formations calcaires uniques dans l'île Flowerpot. Accessible par bateau des endroits voisins situés sur la terre ferme. Terrains de camping aménagés et camps de vacances pour enfants dans l'île Beau-soleil.
Hautes-Terres du Cap-Breton.	Partie nord de l'île du Cap-Breton (N.-É.).	1936	390.0	Côte hérissée sur fond montagneux. Vues magnifiques sur l'Atlantique. Lieux propices à la récréation. Hôtels et chalets. Terrains de camping aménagés.
Île-du-Prince-Édouard..	Versant nord de l'île du Prince-Édouard.	1937	7.0	Lisière de 25 milles en bordure du golfe Saint-Laurent. Lieu de récréation, magnifiques plages de sable. Accessible par route. Hôtels et chalets. Terrains de camping aménagés.
Fundy.....	Dans la baie de Fundy, entre Moncton et Saint-Jean (N.-B.).	1948	79.5	Endroit de récréation ravissant. Région boisée, refuge d'animaux sauvages, terrain accidenté. Chalets et terrains de camping aménagés.
Terra-Nova.....	Sur la baie Bonavista (T.-N.), à 150 milles au nord de Saint-Jean.	1957	156	Terre maritime récemment acquise, non encore développée; caps rocheux, bois riches en faune, pêche intérieure et au large.
Réserves d'animaux sauvages				
Elk-Island.....	Centre de l'Alberta, près d'Edmonton.	1913	75.0	Enceinte clôturée renfermant un grand troupeau de bisons ainsi que des chevreuils, des élans et des orignaux. Lieu de récréation bien fréquenté. Accessible par route. Chalets et terrains de camping aménagés.

3.—Situation, date de création, superficie et caractéristiques des parcs nationaux—fin

Parcs	Situation	Date de création	Superficie	Caractéristiques
Réserves d'animaux sauvages—fin			milles carrés	
Wood-Bufferlo ¹	Partie en Alberta et partie dans les T. N.-O., entre les rivières Athabasca et des Esclaves.	1922	17,300.0	Immense région de forêts et de plaines découvertes. Habitat du plus vaste troupeau de bisons d'Amérique. Quantité d'autres animaux sauvages.
Parcs historiques			(acres)	
Fort-Anne.....	Nouvelle-Écosse, à Annapolis-Royal.	1917	31.0	Emplacement d'un ancien établissement acadien. Musée et fortifications en terre bien conservées.
Fort-Beauséjour.....	Nouv.-Brunswick, près de Sackville.	1926	81.3	Emplacement d'un fort français érigé au milieu du XVIII ^e siècle. Musée.
Forteresse de Louisbourg.	Île du Cap-Breton (N.-É.), à 25 milles de Sydney.	1941	339.5	Ruines d'une ville emmurée érigée par les Français (1720-1740). Excavations intéressantes. Musée.
Port-Royal.....	Port-Royal (N.-É.), à 8 milles d'Annapolis-Royal.	1941	20.5	Restauration de l'Habitation, premier fort bâti en 1605 par Champlain, DeMonts et Poutrincourt.
Fort-Chambly.....	Chambly (P.Q.).....	1941	2.5	Fort français sur le Richelieu, construit d'abord en 1665. Musée.
Fort-Lennox.....	Île-aux-Noix (P.Q.), près de St-Jean.	1941	210.0	Emplacement d'un fort français construit en 1759.
Fort-Wellington.....	Prescott (Ont.).....	1941	8.5	Poste de défense construit en 1812-1813. Musée.
Fort-Malden.....	Amherstburg (Ont.).....	1941	5.0	Emplacement d'un poste de défense construit en 1797-1799. Musées.
Fort-du-Prince-de-Galles.	Nord du Manitoba, près de Churchill.	1941	50.0	Ruines d'un fort bâti en 1733-1771 pour assurer à l'Angleterre la maîtrise de la baie d'Hudson.
Lower-Fort-Garry.....	Manitoba, 20 milles au nord de Winnipeg.	1951	12.8	Fort emmuré de pierre, construit par la Compagnie de la Baie d'Hudson entre 1831 et 1839.
Fort-Battleford.....	Saskatchewan, 4 milles au sud de North-Battleford	1951	36.7	Poste de la Police montée du Nord-Ouest construit en 1876.
Woodside.....	Kitchener (Ont.).....	1954	11.0	Endroit où le très hon. William Lyon MacKenzie King, ancien premier ministre du Canada, a passé son enfance.
Citadelle d'Halifax.....	Halifax (N.-É.).....	1956	36.9	Poste de défense construit en 1828-1842. Musées.

¹ Administré par la Division des régions septentrionales et des terres, ministère du Nord canadien et des Ressources nationales.

Parcs provinciaux.—La plupart des provinces ont, elles aussi, créé des parcs qui, comme les parcs nationaux, sont des régions remarquables par leur pittoresque ou quelque autre particularité; ces parcs sont maintenus au bénéfice du public, mais plusieurs ne sont pas encore aménagés. *L'Annuaire* de 1954 (pp. 26-31) renferme la liste détaillée des parcs provinciaux (situation, année de création, superficie et brève description). L'aperçu qui suit indique les plus importants de chaque province.

Terre-Neuve.—La superficie consacrée aux parcs à Terre-Neuve est de 48 milles carrés. Le parc Serpentine (42 milles carrés) sur la côte ouest n'est pas aménagé, mais 6 milles carrés, acquis récemment le long de l'Humber supérieure, le seront bientôt. La province fait des relevés en vue de réserver environ 200 acres de terre de la Couronne comme petits parcs et lieux de pique-nique d'une demi-acre à cinquante acres.

Québec.—Le Québec a créé cinq parcs provinciaux et huit réserves de poisson et gibier. Quatre des parcs sont très vastes: le parc de La Vérendrye, 140 milles au nord-ouest de Montréal, a 4,746 milles carrés; le parc des Laurentides, 30 milles au nord de Québec, 3,612; le parc Mont-Tremblant, 80 milles au nord de Montréal, 1,223; le parc de la Gaspésie, dans la péninsule de Gaspé, 514 milles carrés. Le parc Mont-Orford, 15 milles à l'ouest de Sherbrooke, s'étend sur 16 milles carrés.

La superficie globale des réserves de poisson et de gibier dépasse 30,000 milles carrés: soit au nord-ouest du lac Saint-Jean, les réserves de Chibougamau (3,400) et de Mistassini (5,300); dans la région du Témiscamingue, la réserve de Kipawa (1,000); et, à proximité du parc de la Gaspésie, la réserve de Schickshock (314). La Petite-Cascapédia (305) et Port-Daniel (30), réserves de pêche au saumon et à la truite, s'étendent le long de la baie des Chaleurs, dans la Gaspésie, tandis que la réserve Mingan, la plus grande (21,000 milles carrés), est située sur la rive nord du Saint-Laurent, dans le comté de Saguenay.

Parcs et réserves sont situés dans de merveilleuses contrées sauvages, en majeure partie montagneuses, sillonnées de cours d'eau et parsemées de lacs, où foisonne la faune. La pêche y est excellente, sauf au Mont-Orford, et les sportmen et touristes peuvent loger dans des camps, des chalets et des pavillons. Mont-Tremblant, station d'été et d'hiver réputée, est facilement accessible de Montréal par route toute l'année durant. C'est le ministère de la Chasse et des Pêcheries qui administre les parcs et les réserves ainsi que quatre cours d'eau où se pratique la pêche à la ligne du saumon.

Ontario.—L'aménagement de parcs provinciaux en Ontario a pris beaucoup d'ampleur depuis 1955, et le nombre en est passé de six à la fin de l'année à 110 parcs et réserves au milieu de 1957; 83 d'entre eux ont été au moins quelque peu améliorés et 67 comptent un gardien et des endroits pour camper et pique-niquer. Les quatre principaux parcs (Algonquin, Québécois, Supérieur et Sibley) mesurent en tout près de 4,700 milles carrés. Le parc Algonquin, à 141 milles au nord de Toronto et 105 milles à l'ouest d'Ottawa, a été le premier créé et est le plus connu. Il y existe de nombreux camps privés pour enfants et adultes, d'accès facile par route, mais les autorités encouragent présentement l'établissement privé de centres récréatifs à la périphérie du parc afin de le rendre à son état naturel. L'intérieur des parcs Québécois et Supérieur est aussi conservé en son état sauvage et les aménagements s'y limitent à la périphérie. On accède au parc Québécois par eau et par une route qui traverse le terrain de camping de French-Lake, récemment aménagé; une extension de la route 17, au nord de Sault-Sainte-Marie, donnera accès au parc Supérieur; quant au parc Sibley, on y accède aussi par un chemin partant de la route 17, à l'est de Port-Arthur.

C'est la Division des parcs du ministère des Terres et Forêts, à Toronto, qui administre les parcs; on peut en obtenir une brochure renfermant des renseignements détaillés.

Manitoba.—Trois régions boisées peuvent être considérées comme des parcs provinciaux, bien qu'elles ne soient pas établies comme telles; Whiteshell (1,088 milles carrés), Cormorant (580) et Duck-Mountain (1,426). De plus, onze régions (la *Northern Recreational Area*, Amaranth-Beach, Lynch-Point, les lacs Pelican et Rock, Killarney, Seven-Sisters, Pine-Falls, Beaver-Creek, les lacs Wallace et Bird) réunissent une superficie de 950 milles carrés nouvellement aménagés en parcs et lieux de délasserment.

Saskatchewan.—La superficie globale des dix parcs de la Saskatchewan est d'environ 1,600 milles carrés. Cypress-Hills, Duck-Mountain, Greenwater-Lake, Moose-Mountain et Valley-Centre sont des stations d'été pourvues de chalets, de pavillons, de cabines et de parcs à remorques ainsi que de commodités pour le camping et les pique-niques. Entre autres divertissements, il y a la pêche, le canotage, la natation, le golf, le tennis, la danse, le baseball, les excursions à pied et l'équitation; tous les parcs comptent des plages et des terrains de jeu bien aménagés pour les enfants. Dans le parc de Cypress-Hills, l'élan, l'antilope, le chevreuil et le castor abondent, et lacs et cours d'eau regorgent de truites de ruisseau et autres. La forêt qui recouvre la contrée est faite de pins de Murray, hauts et droits, en peuplements touffus. A Duck-Mountain, Moose-Mountain et Greenwater-Lake, l'orignal, l'élan, le chevreuil, l'ours et le castor sont très répandus de même que

plusieurs variétés de tétras. L'épinette, le peuplier et le bouleau à papier offrent un excellent habitat à la faune sauvage; les lacs renferment surtout du doré, du brochet et de la perche.

Alberta.—L'Alberta, par décret du conseil, a créé 31 parcs, dont 25 sont l'objet d'un aménagement très poussé à l'heure actuelle. Le plus vaste, celui de Cypress-Hills, s'étend sur plus de 77 milles carrés dans le sud-est de la province. Parmi les autres en voie d'aménagement figurent les suivants: Aspen-Beach, Beauvais-Lake, Crimson-Lake, Cross-Lake, Dillberry-Lake, Garner-Lake, Gooseberry-Lake, Kinbrook-Island, Lac-Cardinal, Little-Bow, Ma-Me-O-Beach, Park-Lake, Pembina-River, Red-Lodge, Rochon-Sands, Saskatoon-Island, Steeveville-Dinosaur, Sylvan-Lake, Taber, Vermilion, Wabamun-Lake, Winagami-Beach, Woolford et Writing-on-Stone. Ces parcs, où sont aménagés des terrains de jeu, de pique-nique et de camping, sont destinés avant tout à servir de lieux de délassement pour les habitants de l'Alberta.

Colombie-Britannique.—Les 112 parcs de la Colombie-Britannique (12,700 milles carrés) se répartissent en quatre classes: A, B, C et spéciale. Ceux de la classe A, rigoureusement protégés, sont jugés susceptibles d'une mise en valeur immédiate pour des fins récréatives. La classe B groupe des régions destinées à être aménagées plus tard: régions sauvages d'une grande valeur et lieux réservés à des fins déterminées. Les parcs de la classe C, généralement administrés par une commission, sont avant tout à la disposition des gens de la localité. Les parcs spéciaux, dont il ne subsiste qu'un seul, ont été créés dans le passé par des lois spéciales de l'Assemblée législative. Affectés à des fins récréatives variées, les parcs en sont à divers stades d'aménagement. Certains sont d'immenses solitudes, comme les parcs Tweedsmuir et Wells-Gray; d'autres,—Garibaldi, Mont-Robson et E.-C. Manning, par exemple,—des lieux exceptionnels de paysages montagneux. C'est par milliers que les citadins envahissent les pentes de ski de Mont-Seymour ou les terrains de pique-nique de Cultus-Lake. Les jardins de Peach-Arm témoignent de la bonne entente qui existe entre le Canada et les États-Unis. Dans l'île de Vancouver, toute une série de petits parcs boisés sont très fréquentés des touristes, les mieux connus étant Little-Qualicum-Falls et Miracle-Beach. En outre, un réseau de terrains de camping complète les parcs provinciaux où plusieurs des terrains sont d'ailleurs aménagés.

Sous-section 4.—L'aménagement de la capitale nationale

Ottawa, choisi par la reine Victoria, en 1857, pour être le siège permanent du gouvernement des provinces unies du Haut et du Bas-Canada, a pris rang de capitale nationale au moment de la confédération (1867). L'endroit a été tout d'abord un camp militaire et un chantier de construction d'où étaient dirigés les travaux de la construction du canal Rideau, projet d'ordre militaire réalisé entre 1826 et 1832 et qui, par les rivières Rideau et Cataract, visant à relier Kingston (sur le Saint-Laurent) et le lac Ontario à la rivière Outaouais, et à établir ainsi une voie navigable, intérieure et sûre, entre le lac Ontario et Montréal, en contournant la section internationale et exposée du fleuve Saint-Laurent. La ville, au début, s'appelait Bytown, du nom de l'ingénieur royal, le colonel John By, qui avait la direction des travaux de construction, et elle a prospéré avec le progrès du commerce du bois. L'acte de constitution changeant le nom Bytown en celui de Cité d'Ottawa fut proclamé le 1^{er} janvier 1855.

Situé dans un magnifique décor naturel, Ottawa est demeuré municipalité autonome et, bien que d'année en année le gouvernement fédéral ait collaboré avec les autorités municipales à l'aménagement d'un réseau de promenades et de parcs, la ville s'est développée sans aucun plan officiel. Toutefois, en 1946, un Plan directeur a été adopté qui réglait l'expansion de la région urbaine de la capitale nationale pour un demi-siècle et voyait à sauvegarder la beauté de la région de la capitale (900 milles carrés), dont un tiers situé dans la province d'Ontario et le reste dans la province de Québec. La coopération

d'Ottawa, de Hull, de 28 autres municipalités autonomes et des deux gouvernements provinciaux est indispensable au succès du plan. L'organisme fédéral chargé de l'exécution du Plan est la Commission du district fédéral.

Les projets du Plan se ramènent à quatre grandes catégories: projets qui ressortissent à la C.D.F., à savoir, l'aménagement des parcs et promenades de la capitale, y compris le parc de la Gatineau, et le déplacement des voies ferrées; exécution par le ministère des Travaux publics ou autres organismes fédéraux du programme d'édifices fédéraux dont l'emplacement et l'architecture doivent être approuvés par la C.D.F., projets à réaliser avec la coopération des municipalités locales et pour lesquels la C.D.F. représente l'État en matière de finances et d'urbanisme; et projets exclusivement municipaux.

Un exposé détaillé du Plan a paru dans l'*Annuaire* de 1956 (pp. 30-34). Voici un aperçu des réalisations à la fin du premier semestre de 1957.

L'année 1957 a marqué la dixième année au cours de laquelle on a activement procédé à la mise en œuvre du Plan. Dans la région urbaine, on a poursuivi l'aménagement de vastes terrains de pique-nique au parc de 125 acres de Hog's-Back et celui de la promenade Colonel-By sur la rive est du canal Rideau entre le lac Dow et Hog's-Back. Dans le réseau de promenades de Rockcliffe, on a terminé la restauration de la promenade Lady-Alexander dont la vue sur la rivière Outaouais est magnifique. Dans la région des chutes Rideau, on a démoli les vieux édifices avoisinant l'ambassade de France et aménagé la pointe de l'île Verte entre les chutes jumelles. La construction du nouvel hôtel de ville d'Ottawa sur la pointe d'amont de l'île Verte est très avancée. Dans la région de Hull-Est, le Plan prévoit l'aménagement d'un grand parc au lac Leamy doté de baignades et de terrains de pique-nique.

Le déplacement des installations ferroviaires du centre d'Ottawa à la périphérie s'effectue graduellement. Le National-Canadien a déplacé ses services de marchandises de la gare Union à la nouvelle gare de marchandises que la C.D.F. a construite à l'est de la rivière Rideau, dans la région du pont Hurdman. En 1955, le National-Canadien avait pris possession de la nouvelle cour de triage du chemin Walkley aménagée par la Commission le long de la limite sud d'Ottawa-Ouest, ce qui lui a permis d'abandonner ses vieilles cours de la rue Bank en bordure des voies transurbaines et de laisser le champ libre à la construction de la *Queensway*. C'est en 1957 qu'a été signé l'accord relatif à la construction de la *Queensway*, qui donnera à la route 17 un nouveau tracé long de 21 milles traversant la capitale et ses abords d'est en ouest et utilisant sur presque tout son parcours l'emplacement des voies désaffectées du National-Canadien. Le coût du projet (31 millions) sera payé par le ministère de la Voirie de l'Ontario, l'Administration de la route transcanadienne (ministère des Travaux publics) et la ville d'Ottawa; quant à la C.D.F., elle fournit l'emplacement à partir de la limite est de la ville. On a continué les pourparlers avec le National-Canadien et le Pacifique-Canadien en vue de constituer une société chargée de l'exploitation de tous les services de gare au sud de la rivière Outaouais.

La construction des édifices fédéraux s'est poursuivie à vive allure, mais il faudra encore quelques années avant que les édifices nouveaux puissent remplacer tous les bureaux temporaires érigés dans la capitale durant la guerre. Douze emplacements principaux sont en voie d'aménagement dans différentes sections de la zone métropolitaine d'Ottawa et au cours de la dernière décennie, environ 150 nouveaux édifices fédéraux ont été achevés ou commencés. Sur l'emplacement de Rideau-Heights, dominant la rivière Rideau entre le sud de la région centrale et l'aéroport, s'élèvent présentement les nouveaux édifices qui logeront le ministère des Travaux publics et celui des Postes. L'activité règne aussi sur l'emplacement de l'édifice du ministère des Mines et Relevés techniques, avoisinant les édifices du Bureau des Mines, rue Booth, près de l'avenue Carling. Le nouveau siège de Radio-Canada sera construit sur l'emplacement de Rideau-Heights lui aussi. A Tunney's-Pasture, dans l'ouest de la région centrale, on a achevé de nouveaux édifices qui abritent les services des ministères de la Santé nationale et du Bien-être social et de l'*Atomic Energy of Canada*. Le nouvel édifice du Service des sciences du ministère de l'Agriculture est en construction à la Ferme expérimentale fédérale. L'édifice de l'ouest des

Édifices commémoratifs des anciens combattants, rue Wellington, sera terminé en 1958 et logera le ministère du Commerce, permettant ainsi la démolition de l'édifice temporaire n° 1 à l'extrémité ouest de la rue Wellington pour faire place à la Bibliothèque nationale.

Nombre d'autres édifices fédéraux sont encore en projet, y compris un hôpital pour les trois armes, chemin Smyth, à l'est de la rivière Rideau. L'aménagement de l'aéroport d'Ottawa, où la C.D.F. a coordonné les plans de l'Aviation royale du Canada, du ministère des Transports et de l'Établissement aéronautique national, connaîtra une grande extension et le ministère des Transports est à y construire un édifice moderne d'aérogare.

En 1957, la C.D.F. avait déjà acquis la plupart des terrains nécessaires à quelque 50 milles de nouvelles promenades fédérales, mais, sauf l'achèvement de la promenade (2 milles) du lac des Fées dans Hull-Ouest, on n'a rien fait d'autre. La promenade du lac Fortune dans le parc de la Gatineau, d'où s'offrent de magnifiques panoramas de la vallée de la rivière Outaouais, a été revêtue et paysagée et on a commencé le tronçon de dix milles vers le nord à partir de la route d'Aylmer dans Hull-Ouest. Le programme d'acquisition de terrains pour l'aménagement du parc de la Gatineau dans les Laurentides au nord et à l'ouest de la zone métropolitaine d'Ottawa-Hull a progressé et l'amélioration des parcs s'est poursuivie avec l'aménagement de stationnements supplémentaires aux abords si fréquentés des terrains de pique-nique et des plages du lac Philippe.

Le plus récent projet municipal d'importance à Ottawa est l'élargissement de l'avenue Carling à l'ouest de Bronson jusqu'à Kirkwood. Le gouvernement fédéral a cédé des terrains nécessaires à la construction de cette artère à double chaussée. La ville a également entrepris d'établir un plan officiel pour assurer son développement en accord avec le Plan directeur; la C.D.F. a pris à sa charge une partie des frais et de l'assistance technique. Une commission fédérale-municipale a été instituée pour étudier le problème des ponts sur la rivière Outaouais entre Ottawa et Hull. La Commission a fait siennes les recommandations d'une maison d'ingénieurs portant de construire un nouveau pont entre Ottawa et Hull à environ un demi-mille en aval du pont Interprovincial. La C.D.F. aide également les petites municipalités de la région de la capitale nationale à établir leurs règlements de construction et de zonage.

Au printemps de 1957, un comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes a examiné les progrès réalisés par la C.D.F. dans l'exécution du Plan de la capitale nationale ainsi que ses projets. Le rapport du comité a été suivi de la rédaction d'un projet de loi (lu pour la première fois au Parlement) visant à faciliter le travail de la Commission tant dans ses travaux d'aménagement fédéraux que dans les projets de son Plan directeur à exécuter de concert avec les municipalités locales.

Section 3.—Conservation des animaux sauvages*

Service de la faune.—Le Service de la faune, de la Division des parcs nationaux du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, s'occupe des questions qui portent sur les animaux sauvages et relèvent du pouvoir fédéral, sauf celles qui intéressent le Musée national ou sont étroitement liées aux affaires indiennes.

Le Service doit faire office de conseiller en matière d'administration et de conservation des ressources fauniques des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon, conseiller et aider la Division des parcs nationaux et des lieux historiques quant aux problèmes touchant le poisson et la faune des parcs nationaux et, de concert avec la Gendarmerie royale du Canada et les autorités provinciales de la chasse, appliquer la loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs. Il s'occupe aussi des problèmes nationaux et internationaux relatifs aux ressources fauniques du Canada et collabore avec les organismes officiels et autres, au pays et à l'étranger, qui ont les mêmes intérêts et les mêmes problèmes.

* Rédigé au Service de la faune sauvage, ministère du Nord canadien et des Ressources nationales (Ottawa).

Centre national de renseignements en la matière, c'est le Service qui délivre les permis de baguage des oiseaux. Il délivre aussi les permis autorisant à prendre ou posséder des oiseaux migrateurs pour des fins scientifiques ou en vue de la reproduction, de la cueillette d'édredon ou de l'exercice de la taxidermie.

Le Service de la faune organise et mène des enquêtes scientifiques sur les animaux sauvages à divers points de vue: écologie, population, alimentation, habitat, migration, reproduction, utilité, maladies, parasites, bêtes de proie, rivaux, etc. Parfois, comme c'est le cas, par exemple, pour le relevé des oiseaux aquatiques fait à la mi-hiver, il collabore étroitement avec le *United States Fish and Wildlife Service* et avec les organismes fédéraux, provinciaux et privés du Canada.

En conformité de la loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs, le Service est chargé de créer et d'entretenir des réserves d'oiseaux. A la fin de 1956, il en existait 90 (1,800 milles carrés).

La Section de limnologie s'emploie à l'amélioration de la pêche sportive, à la destruction des algues et des insectes aquatiques et semi-aquatiques et à l'étude d'autres problèmes biologiques relatifs aux nappes d'eau des parcs nationaux. Elle conseille également la Division des régions septentrionales et des terres en matière de biologie aquatique.

Une série d'articles spéciaux sur la faune canadienne ont paru dans l'*Annuaire*. Dans l'édition de 1951, on trouve *Protection des oiseaux migrateurs au Canada*; dans celle de 1952-1953, *La pêche dans les parcs nationaux*; dans celle de 1954, *Le caribou des toundras*; dans celle de 1955, *Lois sur les oiseaux migrateurs*; et dans celle de 1956, *L'exploitation rationnelle des poissons de sport dans les parcs nationaux*. L'article suivant sur *Le Bœuf musqué* a été rédigé à la Section de la mammalogie du Service de la faune sauvage.

LE BŒUF MUSQUÉ

Le Canada, comme le Groenland, compte parmi sa faune des troupeaux aborigènes de bœufs musqués, un des animaux arctiques les plus intéressants. On trouve ce ruminant, ou mammifère ruminant, dans les principaux archipels de l'océan glacial Arctique et dans certaines régions de la terre ferme de l'Arctique canadien. A première vue, le bœuf musqué ressemble à un buffle très velu, mais une étude plus attentive révèle plusieurs différences importantes. Bien qu'il ait une bosse au-dessus des épaules comme le buffle, le bœuf musqué est plus petit que ce dernier; un bœuf mâle ne pèse guère plus de 900 livres. Un manteau extérieur, aux longs poils hirsutes, doublé d'une très fine toison de laine, le protège du froid.

Le bœuf musqué est un survivant de la période glaciaire. Il vivait alors que le mammoth laineux errait en Amérique du Nord septentrionale mais, contrairement à ce dernier, il a réussi à survivre après la fonte des immenses glaciers qui couvraient la plus grande partie du pays. Par sa structure physique, le bœuf musqué se rapproche plus du mouton ou de la chèvre que du bœuf. Son plus proche parent vivant est le yack, que l'on ne trouve que dans les montagnes du Tibet.

Il fut un temps, avant qu'on ne commençât à le chasser, où la toundra de la terre ferme et des îles arctiques du Canada constituait pour le bœuf musqué peu abondant un vaste domaine. On ne sache pas, toutefois, qu'il ait habité l'île de Baffin, peut-être parce qu'il y a été depuis très longtemps exterminé par les indigènes ou parce que, pour des raisons obscures, il n'y a jamais établi de colonies.

Néanmoins, les documents laissés par Samuel Hearne en 1770 indiquent que, même à ce moment, le nombre et l'habitat des bœufs musqués avaient été réduits. De nouveau, de 1862 à 1916, le nombre des bœufs musqués de la terre ferme a énormément diminué. Ils étaient chassés pour leur cuir, leur peau et leur viande par les baleiniers qui hivernaient

le long des côtes arctiques, à l'est du delta du Mackenzie. Sur les îles, ils ont été décimés de la même façon. Sur l'île Banks, ils ont été exterminés par les indigènes avant 1870 et, au nom de l'exploration, des centaines ont été abattus sur les îles Melville et Ellesmere au début du siècle. En 1930, la population de bœufs musqués au Canada a été estimée par R.-M. Anderson de la Galerie nationale du Canada de 12,000 à 13,000 environ, dont 500 sur la terre ferme. On croit maintenant que cette évaluation était trop élevée.

L'extermination de nombreuses bandes et la disparition presque complète de plusieurs autres, particulièrement sur la terre ferme durant la seconde moitié du XIX^e siècle et les quinze premières années du XX^e ont créé de sérieuses inquiétudes au sujet de la survivance du bœuf musqué. Dans les milieux intéressés à la conservation de la faune, on ne pouvait concevoir qu'un grand ongulé, bien adapté aux rigueurs arctiques, puisse s'éteindre. C'est pourquoi le gouvernement canadien a adopté en 1917 une loi pour assurer la protection du bœuf musqué et a établi en 1927, dans les Territoires du Nord-Ouest, la réserve de Thelon pour assurer au bœuf musqué et à d'autres précieuses espèces fauniques un endroit où se multiplier.

Aujourd'hui, le bœuf musqué croît constamment en nombre, quoique lentement, et on le rencontre dans des régions comme l'île Banks et le nord du grand lac de l'Ours, d'où on le croyait disparu. La réserve de Thelon compte plus de 350 sujets. La population totale au Canada en est évaluée à 5,000, dont 1,500 sur la terre ferme et 3,500 dans les îles de l'Arctique.

Essentiellement grégaire, le bœuf musqué se tient et se déplace en troupeaux de quatre à cinq à autant que cent animaux. Les bandes se maintiennent l'année durant, mais ne se composent probablement pas des mêmes individus d'une année à l'autre parce que les bandes se mêlent, à l'automne, après l'époque de la reproduction, pour se disperser ensuite en petits groupes. Lorsqu'elles paissent ou qu'elles broutent, les bêtes peuvent se répandre sur une superficie de plusieurs centaines de verges carrées, mais l'unité de la bande n'est pas brisée parce que les vagabonds la rejoignent sitôt qu'ils se rendent compte de l'insécurité de leur situation. Les mâles adultes sont fréquemment solitaires, cependant, surtout immédiatement avant et après l'époque de la reproduction.

Cet instinct grégaire est un des principaux caractères du bœuf musqué. L'utilité, et peut-être l'origine de ce trait de caractère social, apparaît quand le troupeau est attaqué par les loups. Les bœufs musqués font cercle, la tête face à l'ennemi, et les jeunes se tiennent entre les adultes. Un loup seul ou une petite bande de loups ne peuvent vraisemblablement pas l'emporter sur une pareille formation défensive. Les cornes puissantes et aiguës des adultes, leur épais manteau de poils longs, leurs pattes lestes et leur corps puissant en font de redoutables adversaires. Quand des chiens d'attelage ou même des loups attaquent les bœufs musqués, les adultes se ruent sur l'ennemi pour l'encorner et retournent ensuite à la bande. Il est possible que la lutte se solde par la mort de quelques bœufs.

L'alimentation du bœuf musqué varie selon la saison et le terrain. En été, sur la terre ferme, il broute et paît, se nourrissant de saule, d'herbe et de roseaux. Dans les îles, où les saules sont rabougris, peu nombreux et éparpillés sur de vastes étendues, le bœuf musqué doit consommer plus d'herbe et de plantes comme la saxifrage (*Saxifraga oppositifolia* L.) et la dryade (*Dryas integrifolia* M. Valh). L'hiver, il trouve sa nourriture sur les collines où les vents balayaient la neige et où la végétation demeure complètement ou partiellement à découvert. L'alimentation des bêtes se réduit alors surtout au saule, au bouleau, au thé du Labrador et autres plantes ligneuses. L'étendue des déplacements du bœuf entre l'hiver et l'été dépend de la nature de la contrée. Dans les îles arctiques,

les premières observations donnent à croire que ces migrations saisonnières ne dépassent pas cinquante milles. Sur la terre ferme, le bœuf peut parcourir une distance de 50 à 100 milles et plus pour atteindre des terres nourricières.

Il reste beaucoup à découvrir touchant la reproduction de ces ongulés. Leur habitat reculé et leur rareté relative rendent la recherche difficile et coûteuse. Toutefois, on croit que les femelles deviennent adultes à trois ou quatre ans et les mâles, à cinq ou six ans. Les femelles ne cherchent pas un endroit solitaire pour vêler, mais demeurent avec la bande. D'après diverses études, il semble que le vêlage soit biennal et qu'un seul petit soit mis bas à la fois. Les jumeaux sont rares.

Les combats de mâles adultes pour la possession des bandes et des femelles ont lieu principalement en juillet et en août. C'est alors l'époque de l'accouplement et la saison de vêlage s'étend de la mi-avril à la fin de mai. Ces dates semblent valoir dans tout l'habitat du bœuf musqué qui s'étend de 64° à 82° de latitude nord.

Le pourcentage de petits est faible parmi les bœufs musqués comparé à celui de beaucoup d'autres ongulés. Dans la péninsule de Fosheim, par exemple, les petits formaient 9.2 p. 100 des 215 animaux en 1951 et, dans la réserve de Thelon, en 1952, 11.2 p. 100 des 169 animaux. La survivance des petits était extrêmement faible en 1951 sur l'île Ellesmere, où l'on en a trouvé seulement trois d'un an. Dans la réserve de Thelon, cependant, la survivance était d'un peu plus de 60 p. 100 en 1952.

Le bœuf musqué du Canada peut, dans un avenir assez éloigné, devenir une ressource de plus en plus précieuse. Du point de vue scientifique, il pose à la recherche et à l'administration des problèmes très intéressants; du point de vue économique, le repeuplement éventuel des régions épuisées et l'exploitation soignée des troupeaux actuels pourraient le multiplier au point que les indigènes et les blancs de ces régions puissent l'utiliser.

PARTIE III.—CLIMAT ET FUSEAUX HORAIRES

Section 1.—Climat

Une étude complète du climat canadien, par zone, a paru dans l'*Annuaire* de 1948-1949 (pp. 43-67) et des tableaux détaillés des facteurs observés à 36 stations météorologiques, la plupart situées en des endroits bien connus ou populeux, figurent aux pp. 37-73 de celui de 1950. D'autres articles parus dans des éditions antérieures sont indiqués sous *Climat et météorologie*, chapitre XXIX du présent volume.

Le tableau 1 ci-après présente des données polyennales sur la température et les précipitations recueillies à 35 stations représentatives du Canada; les tableaux 2 et 3, la température et les précipitations de chaque mois de 1956 aux mêmes stations, sises en majorité en des endroits bien connus ou populeux et dont le climat représente assez bien celui d'une région étendue. Les chiffres inscrits sous "Température" sont des moyennes de la période d'observation. Sous "Précipitations", pour le total annuel, les pouces de pluie sont la hauteur totale d'eau accumulée sur une surface hypothétique, horizontale et imperméable, sans évaporation. De même, l'épaisseur de neige est celle de la neige tombée sur une surface horizontale, sans tassement ni fonte ni sublimation. Comme la hauteur de l'eau provenant de la fonte de neige fraîche équivaut à peu près au dixième de l'épaisseur de la neige, on obtient le total des précipitations en additionnant la quantité de pluie tombée et un dixième de l'épaisseur de la neige. Aux fins des tableaux qui suivent, un jour de pluie est celui où il est tombé au moins 1/100 de pouce de pluie et un jour de neige, au moins 1/10 de pouce de neige. Quand la température à quatre pieds au-dessus du sol descend à 32°F. ou plus bas, le jour compte pour un jour de gel. La période continuellement libre de gel est à peu près celle qui s'étend entre la date moyenne de la dernière gelée du printemps et la date moyenne de la première gelée de l'automne.

Section 2.—Heure légale et fuseaux horaires

L'heure légale, adoptée lors d'une conférence mondiale tenue à Washington en 1884, fixe le nombre de fuseaux horaires dans le monde à 24; chaque fuseau embrasse $1/24$ de la surface de la terre et couvre tout le territoire entre deux méridiens espacés de quinze degrés de longitude. Le temps universel est celui de Greenwich et le temps de tous les autres fuseaux suit d'un nombre d'heures défini celui de Greenwich.

Il y a sept fuseaux horaires au Canada, le plus à l'est étant celui de Terre-Neuve, où l'heure légale retarde de trois heures et trente minutes sur Greenwich. Dans l'Ouest, l'heure légale du Pacifique, qui sert dans toute la Colombie-Britannique et une partie des Territoires du Nord-Ouest, retarde de huit heures sur Greenwich, et l'heure légale du Yukon, qui vaut pour tout le territoire du Yukon, retarde de neuf heures sur Greenwich. Quelques municipalités adoptent l'heure des chemins de fer locaux qui, dans certains cas, diffère de l'heure légale. Certains villages aussi adoptent telle heure qui semble le mieux leur convenir mais, en général, les limites officielles des différents fuseaux sont respectées.

Heure avancée.—Pendant quelques années, avant la première guerre mondiale, on avait fait déjà une propagande active, particulièrement dans les villes, en faveur de l'avance d'une heure sur l'heure légale durant les mois d'été. Il semblait que les gens des villes industrielles bénéficieraient, tant au point de vue économique que sanitaire, d'une plus longue période de lumière solaire pour se délasser. Le Canada a adopté l'heure avancée en 1918, mais la loi canadienne s'est abrogée à la fin de l'année. Depuis, cependant, la plupart des villes ont adopté l'heure avancée durant différentes périodes des mois d'été.

Législation concernant les fuseaux horaires.—La plupart des règlements au Canada concernant l'heure légale ont été adoptés par les législatures provinciales et le Conseil des Territoires du Nord-Ouest. La législation délimite les fuseaux et règle également des questions comme les dates d'entrée en vigueur et d'expiration de lois, ordonnances, contrats et ententes, les heures d'ouverture et de fermeture des bureaux d'enregistrement, des tribunaux, des bureaux de poste et autres bureaux publics, les dates d'ouverture et de clôture des saisons de chasse et de pêche et les heures d'ouverture et de fermeture des maisons d'affaires et des lieux d'amusement.

PARTIE IV.—GÉOPHYSIQUE ET ASTRONOMIE

Section 1.—Géophysique

Les débuts de la géophysique remontent aux observations que les premiers navigateurs ont faites au sujet du temps, des vagues de l'océan et de l'aimant. Les données ainsi recueillies se sont transformées petit à petit et sont devenues la météorologie moderne, l'océanographie physique et le magnétisme terrestre. On a ajouté à ces études d'autres éléments physiques de la terre de telle sorte que la géophysique comprend maintenant également la sismologie (étude des tremblements de terre), l'hydrologie (étude des eaux dans les rivières, les lacs, les glaciers et sous terre, mais pas dans les océans), la volcanologie (étude des volcans et de la chaleur de la terre), la physique tectonique (étude des forces qui construisent les montagnes et provoquent la lente modification du niveau de la terre et de la mer), l'étude de la pesanteur de la terre et plusieurs autres études de moindre importance comme la détermination des époques des roches et des minéraux anciens à partir des éléments radioactifs qu'ils contiennent. Par ailleurs, on utilise des méthodes de prospection géophysique ayant recours à l'électricité, à la gravimétrie, à la sismologie et à la radioactivité, pour effectuer des forages directs dans la recherche du pétrole et du gaz au Canada. Les sociétés minières se servent couramment de dispositifs aéroportés ou d'appareils au sol pour prospecter les zones métallifères.

L'Observatoire fédéral du Canada et la Commission géologique du Canada ainsi que la Faculté de physique de l'Université de Toronto mettent à exécution d'importants programmes de recherches géophysiques. Plusieurs autres universités canadiennes et divers gouvernements provinciaux font également des travaux de géophysique. La plupart

des sociétés pétrolières ainsi que de nombreux établissements de prospection géophysique ont mis au point des techniques qui facilitent leurs recherches pétrolières et minérales. On trouvera un compte rendu détaillé de ces activités dans l'*Annuaire* de 1956 (pp. 42-55).

On procède actuellement à l'organisation d'un programme international de travaux scientifiques que l'on appelle Année Géophysique Internationale. Le programme, qui doit s'exécuter en 1957 et 1958, a pour but l'étude approfondie des caractères physiques de la terre et de l'atmosphère. On trouvera dans l'article spécial ci-dessous la description du programme et le rôle qu'y joue le Canada.

L'ANNÉE GÉOPHYSIQUE INTERNATIONALE*

Bien que la terre soit la seule planète de l'univers que nous puissions étudier de près, il y a encore beaucoup à apprendre à son sujet. Par suite de la position qu'il occupe sur la terre, l'homme ne peut connaître directement qu'une très faible épaisseur de l'écorce terrestre et qu'une fine couche de la basse atmosphère; cependant, il lui est nécessaire de connaître la structure et la composition de la terre depuis son centre brûlant jusqu'aux confins de l'atmosphère. Pour le géophysicien, la terre n'est pas un tout homogène, mais une masse active qui est loin d'avoir une stabilité permanente. L'écorce est soumise à des plissements qui donnent lieu à des systèmes montagneux lesquels sont rongés par l'érosion d'une atmosphère très active. Les périodes glaciaires vont et viennent et d'énormes masses d'eau sont emmagasinées dans les grands glaciers et dans les calottes glaciaires. Fort heureusement, les changements les plus violents se produisent lentement par rapport à la vie de l'homme, mais les modifications moins violentes, comme les tremblements de la terre, les orages et les marées, sont choses dont l'homme a couramment connaissance. Cependant, même ces manifestations impliquent d'énormes transformations d'énergie.

Pour obtenir la plupart des renseignements cherchés il faut effectuer des mesures synoptiques ou simultanées à la surface de la terre et ces mesures ne peuvent être réalisées que si tous les pays y participent. L'Année Géophysique Internationale vise à permettre aux savants de pratiquer au cours d'une période de dix-huit mois (à compter du 1^{er} juillet 1957) des mesures qui, effectuées à la même époque et dans le monde entier, feront mieux connaître la structure et le comportement de la terre et de son atmosphère.

Pour faciliter les choses et parce que la géophysique se divise naturellement en domaines spécialisés, le programme de l'A.G.I. est réparti entre quatorze disciplines:

- | | |
|---|---|
| 1. Journées mondiales | 8. Latitudes et longitudes |
| 2. Météorologie | 9. Glaciologie |
| 3. Géomagnétisme | 10. Océanographie |
| 4. Aurores boréales et lumière du ciel nocturne | 11. Fusées et satellites |
| 5. Physique de l'ionosphère | 12. Sismologie |
| 6. Activité solaire | 13. Gravité |
| 7. Rayons cosmiques | 14. Radioactivité dans l'atmosphère terrestre |

Bien que les *journées mondiales* ne constituent pas, à proprement parler, un sujet d'étude, il est important de les mentionner car la détermination des dates où l'on doit effectuer des observations spéciales a nécessité l'établissement d'un sous-comité international sur le même plan que les autres sous-comités. Si l'on a fixé des *journées mondiales*, c'est que certaines mesures importantes, particulièrement dans la haute atmosphère, sont trop coûteuses et trop difficiles à réaliser de façon continue ou régulière. Par exemple, on obtient de nombreux renseignements sur la haute atmosphère en lançant des fusées ou en lâchant de grands ballons libres portant des instruments qui mesurent la température, la pression, la densité, la radiation, l'état de conductivité électrique, la composition chimique, etc. Les renseignements sont transmis électroniquement aux stations de contrôle au fur et à mesure de leur enregistrement car il est souvent impossible de recouvrer les appareils de mesure. C'est donc pour diminuer les frais que l'on cherche à effectuer ces observations coûteuses durant des périodes de temps fixées à l'avance. Les stations météorologiques ordinaires lâchent deux ballons radiosondes par jour. Ces ballons peuvent s'élever jusqu'à

* Rédigé par D. C. Rose, président du Comité de coordination du programme canadien de l'A.G.I., Conseil national de recherches, Ottawa.

50,000 pieds. Au cours des intervalles de temps choisis pour les observations météorologiques mondiales, on lâchera quatre ou six ballons par jour et on se servira de ballons plus gros pouvant s'élever jusqu'à 100,000 pieds.

On a prévu deux genres de journées mondiales. Les journées que l'on peut choisir à l'avance comprennent les journées mondiales régulières (quatre par mois lunaire), les jours d'éclipses, les périodes d'activité météorique exceptionnelle et les intervalles météorologiques mondiaux (périodes de 10 jours par trimestre). Le deuxième genre de journées mondiales comprend des journées qu'on ne peut fixer à l'avance et avis en sera aussitôt donné en cas d'activité solaire exceptionnelle provoquant dans la haute atmosphère des effets particulièrement intéressants. On peut, dans certains cas, prévoir les périodes très probables de tempêtes magnétiques ou ionosphériques en observant minutieusement le soleil. Afin de permettre l'observation continue du soleil, des observatoires situés un peu partout dans le monde sont en communication régulière avec le centre mondial de prévision et d'avertissement situé à Fort-Belvoir (Virginie), près de Washington (D.C.). L'organisation des communications entre le centre de prévision et toutes les stations à avertir n'a pas été chose facile. Lorsqu'on s'attend à une perturbation, l'alerte est donnée; si la perturbation semble le justifier, on fixe un intervalle mondial spécial d'études concertées.

Tout le monde s'intéresse à la prévision du temps et, en dépit de quelques remarques facétieuses au sujet de la météo, la connaissance de la *météorologie* est essentielle aux transports aériens et à de nombreuses industries. La météorologie est par conséquent un sujet d'une extrême importance pour l'A.G.I. Le programme international met l'accent sur la circulation de l'air dans le monde entier, sur une meilleure connaissance des sources de radiation, sur les échanges d'énergie entre la terre et l'atmosphère ainsi qu'entre la terre et l'atmosphère d'une part et le soleil et le ciel d'autre part. Il est important d'effectuer des mesures plus précises dans les régions polaires. Le programme canadien comporte des observations détaillées à partir de presque toutes les stations météorologiques où journallement sont lancés des ballons radiosondes. Le programme de l'A.G.I. prévoit 46 stations de ce genre réparties le plus uniformément possible sur tout le territoire canadien. Des mesures spéciales de la radiation sont prises à une dizaine de ces stations et l'on effectue à Resolute, dans l'extrême Arctique, une étude détaillée de la micrométéorologie de l'Arctique.

Les caractéristiques importantes du *géomagnétisme*, des *aurores boréales*, de la *lumière du ciel nocturne*, de la *physique ionosphérique* et de l'*activité solaire* peuvent faire l'objet de discussions communes. Des nuages de particules et des radiations électro-magnétiques jaillissent d'explosions irrégulières qui se produisent dans le soleil. La lumière et la chaleur provenant du soleil sont dans l'ensemble très régulières, mais lorsqu'on examine les effets de la lumière ultraviolette, des rayons X, de ces nuages ou faisceaux d'électrons et des particules atomiques ionisées, on s'aperçoit qu'ils sont très variables et que leur variation suit le cycle bien connu de onze ans des taches solaires. On a choisi 1957-1958 comme Année Géophysique Internationale en partie parce que cette période doit coïncider avec un maximum d'activité solaire.

Les aurores boréales se produisent plus fréquemment pendant les périodes d'activité solaire. C'est également au cours de ces périodes que les conditions ionosphériques anormales sont le plus fréquentes. L'ionosphère consiste en couches de réflexion ayant une forte conductivité électrique et situées à des hauteurs variant entre 50 et 200 milles dans l'atmosphère. L'ionosphère revêt une grande importance commerciale car la plupart des communications radio à grande distance dépendent de la réflexion des ondes sur les diverses couches de l'ionosphère. Ces couches varient en hauteur et en densité électronique de façon régulière selon les saisons et les heures du jour, et selon les modifications de l'activité solaire, mais à ces variations s'ajoutent de grandes fluctuations, des vents ionosphériques très élevés et des courants électriques très hauts dans l'atmosphère. Les courants électriques représentés par le mouvement des particules chargées (qui causent également les aurores boréales) sont fortement influencés par le champ magnétique de la terre qu'ils déforment à son tour, ce qui cause les orages magnétiques bien connus.

Une minutieuse série de mesures simultanées du champ magnétique terrestre, de la formation, de la position et de la nature des aurores boréales et de l'ionosphère donneront des renseignements qui permettront de mieux comprendre des phénomènes dont l'import-



LÉGENDE

II MÉTÉOROLOGIE	IX GLACIOLOGIE
III GÉOMAGNÉTISME	X OCÉANOGRAPHIE
IV AURORES BORÉALES ET AIRGLOW	XI FUSÉES
V PHYSIQUE IONOSPHERIQUE	XII SISMOLOGIE
VI ACTIVITÉ SOLAIRE	XIII GRAVITÉ
VII RAYONS COSMIQUES	XIV RADIATIONS NUCLÉAIRES
VIII LONGITUDES ET LATITUDES	XV ÉTUDE DES MÉTÉORES

tance est d'ordre commercial autant que scientifique. Le Canada participera à ces mesures au moyen de stations d'observation des aurores boréales, du champ magnétique et de l'ionosphère. Ces stations ont été choisies selon un plan d'ensemble. La zone aurorale, c'est-à-dire où les aurores boréales se produisent le plus fréquemment, forme approximativement un cercle d'environ 20° de colatitude à partir du pôle géomagnétique. La ville de Churchill (Man.) se trouve au centre de la zone. On a choisi une chaîne de stations situées au nord et au sud de Churchill. La chaîne descend d'Alert (la région la plus nordique du Canada située à environ 500 milles du pôle nord) jusqu'à Winnipeg. En plus d'Alert et de Winnipeg, elle comprend Resolute, Baker-Lake, Ennadai-Lake, Churchill, Bird et Le Pas. Une autre chaîne s'étendant vers l'ouest comprend Yellowknife (T.N.-O.), Meanook (Alb.) et Victoria (C.-B.). Saskatoon (Sask.) est un autre centre important d'observation des phénomènes qui se produisent dans la haute atmosphère.

Les *rayons cosmiques*, septième point du programme, constituent une étude intéressante du fait que les particules énergétiques dites rayons cosmiques viennent surtout de l'espace intersidéral mais aussi du soleil en échappées intermittentes. Ils sont déviés par le champ magnétique terrestre et apparemment par des nuages de gaz conducteurs, probablement à l'intérieur du système solaire.

Les études relatives aux *latitudes* et aux *longitudes* s'appliquent aux mouvements de la terre, à sa dimension et à sa forme exacte. La position exacte des pôles et leur vitesse de rotation varient légèrement et il est important d'étudier ces questions. De nouvelles techniques de détermination des positions par l'astronomie permettent de mesurer avec plus de précision les dimensions de la terre.

La *glaciologie* et l'*océanographie* s'occupent des grandes zones d'emmagasinage de l'eau sur la terre. Les glaciers et les courants océaniques influent profondément sur le climat. L'équilibre entre l'eau emmagasinée dans les calottes glaciaires et les glaciers et l'eau des océans est tout à fait critique et la lente modification de cet équilibre constitue l'un des principaux aspects physiques de la planète. Le programme canadien en matière de glaciologie comprend une expédition à l'île Ellesmere pour étudier la calotte glaciaire, une expédition au glacier Salmon en Colombie-Britannique et une étude aussi étendue que possible de la neige et de la glace au Canada. Les stations océanographiques de St-Andrews (N.-B.) et de Nanaïmo (C.-B.) prendront part à des études internationales sur les courants profonds de l'océan dans l'Atlantique et dans le Pacifique.

L'expérience la plus spectaculaire sera sans doute le lancement de *fusées et de satellites*. Il s'agit uniquement d'envoyer des instruments de mesure dans les régions les plus reculées de l'atmosphère afin d'en savoir plus long sur l'espace qui entoure la terre. Les mesures porteront sur des phénomènes tels que la composition des gaz résiduels et la nature des radiations solaires et autres. Le lancement des fusées et des satellites, qui émettront des renseignements par radio, est si complexe qu'il constitue l'un des 14 points du programme de l'A.G.I. Le Canada ne doit pas lancer de fusées ni de satellites, mais les États-Unis exécutent un important programme de lancement de fusées à Churchill (Man.) auquel collaborent les Laboratoires de recherche pour la défense du Canada.

La *sismologie* et la gravité sont deux domaines où des études se font sur le plan international depuis de nombreuses années. Il a été possible de les inclure dans le programme de l'A.G.I. surtout parce que des expéditions en Antarctique et en d'autres points reculés ont permis d'ajouter des stations au réseau actuel. La station sismologique de Resolute qui fonctionne depuis 1950 est considérée comme l'une des plus importantes du monde.

La *radioactivité de l'atmosphère terrestre* a été inscrite au programme de l'A.G.I. en 1953. Il y a des années, que l'on sait, qu'il existe une radioactivité naturelle dans l'atmosphère, mais on n'a jamais étudié le phénomène sur le plan mondial. En plus de sa radioactivité naturelle, l'atmosphère se charge après chaque explosion atomique de poussières radioactives qui retombent pendant des années. On cherche à savoir la quantité de ces poussières et la hauteur qu'elles atteignent, par quels processus physiques elles tombent et comment elles tombent avec les précipitations.

L'Année Géophysique Internationale 1957-1958 est la troisième. La première (1882-1883) et la deuxième (1932-1933) étaient des années polaires internationales. Lors de la première, comme les sciences n'en n'étaient qu'à leur début au Canada, le pays n'y a guère participé; cependant, trois expéditions (britannique, allemande et américaine) ont été faites dans le nord du Canada. Lors de la deuxième, il y avait, dans le nord du Canada, cinq stations canadiennes et une station britannique.

L'organisation du programme international est confiée à un comité formé sous les auspices du Conseil International des Unions Scientifiques et dont les bureaux sont situés à Uccle (Belgique). Il est connu sous le nom de Comité spécial de l'Année Géophysique Internationale (C.S.A.G.I.). Le Comité, constitué de représentants de sept unions scientifiques internationales, est secondé par un Conseil consultatif de l'A.G.I. qui siège avec lui et qui est formé de représentants des différentes nations participantes. Le C.S.A.G.I. coordonne les travaux et centralise les renseignements. Des sous-comités chargés des différents points du programme s'occupent d'établir des techniques de mesure uniformes et s'emploient à assurer le plus d'universalité possible aux observations.

Au Canada, le Comité national canadien constitué en 1953 est un sous-comité du Comité associé en géodésie et en géophysique du Conseil national de recherches. Le Comité national qui groupe des hommes de science versés dans les questions de l'A.G.I. a proposé un programme de travail et a recommandé en 1955 la formation d'un petit comité d'organisation ou de coordination afin de mettre le programme en œuvre. Le Comité de coordination existe maintenant et il comprend C. S. Beals, astronome fédéral, F. T. Davies, du Conseil des recherches pour la défense, et D. W. R. McKinley et D. C. Rose du Conseil national de recherches; ce dernier est à la fois président du Comité de coordination et du Comité national. Le programme canadien est financé par divers services officiels intéressés aux travaux de l'A.G.I. (ministères des Mines et Relevés techniques, des Transports et de la Défense nationale, Conseil de recherches sur les pêcheries et Conseil national de recherches). Un certain nombre d'universités canadiennes, qui participent de façon importante au programme, bénéficient de subventions du Conseil national de recherches. Tout comme sur le plan international, le programme canadien est une œuvre à laquelle collaborent plusieurs groupes scientifiques.

Section 2.—Astronomie

On peut dire que l'ère moderne de l'astronomie au Canada a débuté en 1905 lors de l'achèvement de l'Observatoire fédéral. On avait établi antérieurement, en 1851, un observatoire astronomique à Fredericton (N.-B.) qui servit pendant quelque temps à déterminer la longitude de ce centre et à faire quelques observations astronomiques. Cet observatoire a été récemment classé comme monument historique. D'autres petits observatoires furent établis, dont l'un à Québec en 1854 et un autre à Kingston en 1875. L'Observatoire magnétique construit par le gouvernement anglais à Toronto en 1839 devait être doté de certains instruments astronomiques, mais il ne semble pas qu'ils aient été installés avant 1881. Un petit observatoire établi à l'Université McGill en 1879 a servi pendant de nombreuses années à faire des observations horaires.

Trois établissements canadiens s'occupent aujourd'hui d'astrophysique: l'Observatoire fédéral à Ottawa (Ont.) et l'Observatoire d'astrophysique à Victoria (C.-B.), tous deux administrés par le ministère des Mines et Relevés techniques, et le *David Dunlap Observatory* affilié à l'Université de Toronto. L'Observatoire d'Ottawa s'occupe principalement d'*astronomie de position*, de physique solaire et de diverses branches de la géophysique tandis que l'autre observatoire fédéral (à Victoria) se spécialise dans l'astrophysique. L'observatoire David Dunlap, fondé en 1935, possède d'excellents instruments d'astrophysique très semblables à ceux que l'on trouve à Victoria. Il constitue un établissement de recherche financé et administré par des intérêts privés et il est le centre de la faculté d'astronomie de l'Université de Toronto. En plus des travaux effectués par les trois établissements susmentionnés et quelques autres observatoires de moindre importance, il y a lieu de mentionner les études effectuées par le Conseil national de recherches, à Ottawa, dans le domaine de la radioastronomie.

CHAPITRE II.—CONSTITUTION ET GOUVERNEMENT

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
Partie I.—La Constitution du Canada...	39	Partie III.—Fonctions de l'adminis-	
Partie II.—Rouages du gouvernement...	42	tration fédérale.....	77
SECTION 1. GOUVERNEMENT FÉDÉRAL....	42	SECTION 1. MINISTÈRES, OFFICES, COMMIS-	77
Sous-section 1. Le pouvoir exécutif.....	42	SIONS, ETC.....	84
Sous-section 2. Le pouvoir législatif.....	46	SECTION 2. SOCIÉTÉS DE LA COURONNE....	91
Sous-section 3. Le pouvoir judiciaire....	58	SECTION 3. LOIS APPLIQUÉES PAR LES	96
SECTION 2. GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX		MINISTÈRES FÉDÉRAUX.....	104
ET TERRITORIAUX.....	60	Partie IV.—L'emploi dans l'administra-	
Sous-section 1. Terre-Neuve.....	61	tion fédérale.....	104
Sous-section 2. Île-du-Prince-Édouard...	62	Partie V.—Relations extérieures.....	
Sous-section 3. Nouvelle-Écosse.....	63	SECTION 1. REPRÉSENTATION DIPLOMATIQUE	106
Sous-section 4. Nouveau-Brunswick.....	63	(15 MAI 1957).....	106
Sous-section 5. Québec.....	64	SECTION 2. ACTIVITÉ INTERNATIONALE....	106
Sous-section 6. Ontario.....	66	Sous-section 1. Le Canada et le Com-	108
Sous-section 7. Manitoba.....	67	monwealth, 1955-1957.....	112
Sous-section 8. Saskatchewan.....	68	Sous-section 2. Le Canada et les Nations	114
Sous-section 9. Alberta.....	69	Unies.....	
Sous-section 10. Colombie-Britannique..	70	Sous-section 3. Le Canada et le Traité de	
Sous-section 11. Yukon et Territoires du		l'Atlantique Nord.....	
Nord-Ouest.....	71	Sous-section 4. Le Canada et le Plan de	
SECTION 3. GOUVERNEMENT MUNICIPAL....	73	Colombo.....	
SECTION 4. COMMISSIONS ROYALES FÉDÉRA-			
LES ET PROVINCIALES.....	76		

NOTA.—On trouvera face à la page 1 du présent volume la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

PARTIE I.—LA CONSTITUTION DU CANADA

L'État fédératif canadien a été créé en vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, qui a réuni les trois provinces de l'Amérique du Nord britannique, soit le Canada, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse, en un seul pays divisé en quatre provinces: l'Ontario, le Québec, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse. La Colombie-Britannique s'est jointe à l'Union en 1871 et l'Île-du-Prince-Édouard, en 1873. La province de Manitoba, créée en 1870, et celles de Saskatchewan et d'Alberta, créées en 1905, ont été taillées dans les anciens territoires de la Compagnie de la Baie d'Hudson et admis à faire partie de l'Union en 1870; Terre-Neuve est entrée dans la Confédération en 1949. A l'heure actuelle, le Canada comprend dix provinces et deux territoires (le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest).

L'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 répartit les pouvoirs législatifs et exécutifs entre le gouvernement du Canada et les législatures provinciales. L'autorité judiciaire n'a pas été partagée de la même façon, car les tribunaux provinciaux et fédéraux ont juridiction dans le domaine des lois tant fédérales que provinciales.

Bien que l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 et ses modifications subséquentes soient considérés en général comme la constitution du Canada, ils ne forment pas un exposé complet des lois et règlements qui régissent le Canada. Dans son sens le plus large, la constitution du Canada comprend d'autres lois du Parlement du Royaume-Uni (*e.g.*, le Statut de Westminster de 1931), des lois du Parlement canadien portant sur certaines questions comme la succession au trône, la transmission de la Couronne, le décès du souverain, le gouverneur général, le Sénat, la Chambre des communes, les districts électoraux, les élections, les titres royaux, et également des lois des législatures provinciales concernant les gouvernements provinciaux et les Assemblées législatives provinciales. D'autres instruments écrits, comme la Proclamation royale de 1763, les premières instructions aux gouverneurs, les lettres patentes constituant les charges de gouverneur et de gouverneur général et les arrêtés en conseil adoptés sous l'empire de l'Acte de l'Amérique

1.—Provinces et territoires du Canada, date de l'entrée dans la Confédération et mesures législatives qui l'ont déterminée, et superficie actuelle

Province, territoire ou district	Date de la création ou de l'entrée	Mesure législative	Superficie actuelle (milles carrés)
Ontario ¹	1 ^{er} juillet 1867	Loi du Parlement impérial—Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 (30-31 Vict., chap. 3) et arrêté en conseil impérial du 22 mai 1867.....	412,582
Québec ²	1 ^{er} " 1867		594,860
Nouvelle-Écosse.....	1 ^{er} " 1867		21,068
Nouveau-Brunswick.....	1 ^{er} " 1867		27,985
Manitoba ³	15 " 1870	Acte du Manitoba de 1870 (33 Vict., chap. 3) et arrêté en conseil impérial du 23 juin 1870.....	251,030
Colombie-Britannique.....	20 " 1871	Arrêté en conseil impérial du 16 mai 1871.....	366,255
Île-du-Prince-Édouard.....	1 ^{er} " 1873	Arrêté en conseil impérial du 26 juin 1873.....	2,184
Saskatchewan ⁴	1 ^{er} sept. 1905	Acte de la Saskatchewan, 1905 (4-5 Édouard VII, chap. 42).....	251,700
Alberta ⁴	1 ^{er} " 1905	Acte de l'Alberta, 1905 (4-5 Édouard VII, chap. 3)...	255,285
Terre-Neuve.....	31 mars 1949	Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1949 (12-13 George VI, chap. 22).....	156,185
Territoires du Nord-Ouest ⁵ ..	15 juillet 1870	Loi du Parlement impérial—Acte de la terre de Rupert de 1868 (31-32 Vict., chap. 105) et arrêté en conseil impérial du 23 juin 1870.....	1,304,903
Mackenzie ⁶	1 ^{er} janv. 1920	Arrêté en conseil du 16 mars 1918.....	527,490
Keewatin ⁶	1 ^{er} " 1920		228,160
Franklin ⁶	1 ^{er} " 1920		549,253
Territoires du Yukon ⁷	13 juin 1898	Acte du territoire du Yukon de 1898 (61 Vict., chap. 6)	207,076
Canada			3,851,113

¹ Superficie augmentée par la loi de l'extension des frontières de l'Ontario de 1912 (2 Geo. V, chap. 40).

² Augmentée par la loi de l'extension des frontières du Québec de 1912 (2 Geo. V, chap. 45) et diminuée à la suite de la décision du Comité judiciaire du Conseil privé britannique (1^{er} mars 1927), transférant à Terre-Neuve 112,000 milles carrés environ de territoire autrefois considéré comme appartenant au Québec.

³ Augmentée par la loi de l'extension des frontières du Manitoba de 1881 et par la loi de l'extension des frontières du Manitoba de 1912 (2 Geo. V, chap. 32).

⁴ L'Alberta et la Saskatchewan, constituées en provinces en 1905, couvrent approximativement l'étendue qui constituait autrefois les districts d'Assiniboia, d'Athabasca, d'Alberta et de Saskatchewan, créés le 17 mai 1882, par décision du Conseil privé du Canada, ratifiée par le Parlement du Dominion et par un arrêté en conseil du 2 octobre 1895.

⁵ Par un arrêté en conseil impérial adopté le 23 juin 1870 conformément à la loi de 1868 sur la terre de Rupert (31-32 Vict., chap. 105), les anciens territoires de la Compagnie de la baie d'Hudson connus sous le nom de terre de Rupert et territoire du Nord-Ouest ont été cédés au Canada à compter du 15 juillet 1870. Ces territoires ont été dénommés Territoires du Nord-Ouest par la loi 32-33 Vict., chap. 3 et par celle des S.R.C. 1906, chap. 62. Par un arrêté en conseil impérial du 31 juillet 1880 (en vigueur le 1^{er} sept. 1880), tous les territoires et possessions britanniques en Amérique du Nord ne faisant pas déjà partie du Canada et toutes les îles y adjacentes (sauf la colonie de Terre-Neuve et ses dépendances) ont été annexés au Canada, et ces territoires additionnels ont été officiellement inclus dans les Territoires du Nord-Ouest par la loi 4-5 Éd. VII, chap. 27. La province de Manitoba a été formée d'une portion des territoires en vertu de l'Acte du Manitoba de 1870 (33 Vict., chap. 3); une autre portion y a été ajoutée en 1881 (44 Vict., chap. 14). Les provinces d'Alberta et de Saskatchewan ont été formées de portions des territoires en 1905 et, en 1912, d'autres portions ont été ajoutées au Manitoba, à l'Ontario et au Québec.

⁶ En vertu de 39 Vict., chap. 21, un district distinct connu sous le nom de district de Keewatin a été établi et un gouvernement local y a été assuré. La loi devait entrer en vigueur lors de sa proclamation. Elle portait que des portions de ce district pourraient être réannexées aux Territoires du Nord-Ouest sur proclamation; une portion du district de Keewatin a en effet été annexée en 1886 et, en 1905, le district tout entier a été réannexé. La loi de 39 Vict. n'a jamais été proclamée. En vertu d'un arrêté en conseil du 8 mai 1882, les districts provisoires d'Assiniboia, de Saskatchewan, d'Alberta et d'Athabasca ont été établis pour la commodité des colons et pour des fins postales. Les districts provisoires d'Ungava, de Franklin, de Mackenzie et de Yukon furent établis par un arrêté en conseil du 18 décembre 1897. Par la suite, le territoire du Yukon a été formé, les provinces d'Alberta et de Saskatchewan ont été créées et d'autres portions des territoires ont été annexées au Québec, à l'Ontario et au Manitoba. Par un arrêté en conseil du 16 mars 1918 (en vigueur le 1^{er} janvier 1920), les autres portions des Territoires du Nord-Ouest ont été partagées en trois districts provisoires dénommés Mackenzie, Keewatin et Franklin.

⁷ Le district provisoire de Yukon, établi en 1895, a été créé district judiciaire des Territoires du Nord-Ouest sur proclamation publiée en conformité de l'article 51 de la loi sur les Territoires du Nord-Ouest (S.R.C. 1886, chap. 50) le 16 août 1897; la loi sur le territoire du Yukon (61 Vict., chap. 6) l'a déclaré territoire distinct.

du Nord britannique, constituent aussi une partie des documents sur lesquels se fonde le régime constitutionnel canadien. La constitution du Canada comprend, en outre, des usages et des conventions bien établis. Le préambule de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique déclare que les provinces primitives avaient exprimé le désir de se fédérer et d'être régies "par une constitution semblable en principe à celle du Royaume-Uni" et, en conséquence, plusieurs des usages et conventions de gouvernement qui se sont implantés au Royaume-Uni au cours des siècles sont observés au Canada. Ainsi, le régime du gouvernement responsable par l'intermédiaire du Cabinet, tel qu'il s'est établi au Royaume-Uni, est en vigueur au Canada bien que l'Acte de l'Amérique du Nord britannique ne le mentionne pas.

L'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 ne renferme aucune disposition en vue de sa modification par une autorité législative au Canada, mais le Parlement du Canada et les législatures provinciales ont reçu compétence législative à l'égard de certaines questions relatives au gouvernement. Ainsi, le Parlement du Canada est compétent quant à l'établissement des districts électoraux, aux lois électorales et aux privilèges et immunités accordés aux membres de la Chambre des communes et du Sénat, et chaque législature provinciale a le pouvoir de modifier la constitution de la province sauf en ce qui concerne l'office de lieutenant-gouverneur. Une modification apportée à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique en 1949 a considérablement accru l'autorité du Parlement du Canada en matières constitutionnelles; il peut maintenant modifier la constitution du Canada, sauf en ce qui regarde l'autorité législative des provinces, les droits et privilèges des législatures ou gouvernements provinciaux, les écoles, l'emploi de la langue anglaise ou de la langue française et la durée du mandat de la Chambre des communes, sauf en temps de guerre, d'invasion ou d'insurrection réelles ou appréhendées.

Statut du Canada au sein du Commonwealth*.—Les phases nombreuses de l'évolution du régime politique du Canada sont décrites avec autorité dans les rapports de conférences impériales successives, dont celle tenue à Londres en 1926 qui a défini le groupe de collectivités composé du Royaume-Uni et des dominions "communautés autonomes dans l'Empire britannique, d'un statut égal, aucune n'étant subordonnée à l'autre sous aucun aspect de leurs affaires intérieures ou extérieures, bien qu'elles soient unies par une allégeance commune à la Couronne et librement associées comme membres de la communauté des nations britanniques". En outre, la Conférence a établi que, du fait de cette égalité de statut, le gouverneur général d'un dominion "est le représentant de la Couronne ayant, dans toutes les choses essentielles à l'administration des affaires publiques du Dominion, les mêmes prérogatives que Sa Majesté le Roi en Grande-Bretagne", et que "le gouvernement de chaque dominion a le droit d'aviser la Couronne sur toutes questions intéressant l'administration de ses affaires". Simultanément, à la faveur de ce changement apporté aux relations constitutionnelles entre les différentes parties du Commonwealth des nations britanniques, les divers gouvernements assumaient, comme trait complémentaire de leur rang de nation, d'autres responsabilités et droits d'État souverain dans leurs relations avec les autres membres de la communauté des nations. L'adhésion à la Société des Nations et, plus récemment, à l'Organisation des Nations Unies, la négociation de traités et l'établissement d'une représentation diplomatique distincte dans plusieurs pays étrangers ont marqué cette phase de la croissance du Canada. Le Statut de Westminster (1931) accepte plus explicitement les conséquences du principe de l'égalité de rang en abolissant les dernières restrictions à l'autonomie législative des nations du Commonwealth.

Ainsi, sous la Couronne, le rang du Canada est-il égal à celui du Royaume-Uni et des autres nations du Commonwealth quant aux affaires étrangères et intérieures; le gouvernement conseille la Couronne dans la personne du gouverneur général sur toute question intéressant le pays. Le Canada est membre des Nations Unies, négocie ses propres traités, nomme ses propres ambassadeurs et autres représentants à l'étranger, perçoit ses propres impôts, fabrique ses propres lois, qui sont appliquées par un gouvernement dépendant de la volonté majoritaire de la population, et maintient ses propres forces navales, militaires, et aériennes. Bref, le Canada jouit du plein rang de nation démocratique au sein du Commonwealth des nations.

* Voir exposé plus détaillé dans l'Annuaire de 1952-1953, pp. 105-108.

PARTIE II.—ROUAGES DU GOUVERNEMENT

Section 1.—Gouvernement fédéral

Sous-section 1.—Le pouvoir exécutif

La Couronne.—L'Acte de l'Amérique du Nord britannique porte que "le gouvernement et le pouvoir exécutif, en Canada, seront attribués à la Reine". Les fonctions de la Couronne, qui sont en substance les mêmes que celles qu'exerce la Reine auprès du gouvernement du Royaume-Uni, sont exercées au Canada par le gouverneur général conformément aux principes établis de gouvernement responsable. Les fonctions pratiques du pouvoir exécutif sont attribuées au Cabinet.

La Reine.—La participation personnelle de la Reine aux attributions de la Couronne au Canada se borne à certaines fonctions, telles que l'octroi des honneurs et des décorations, la sanction des changements dans les préséances, la création de nouvelles décorations militaires et la nomination périodique du gouverneur général. A l'occasion d'une visite royale, la Reine peut prendre sa place dans les cérémonies où elle est représentée en son absence, comme par exemple à l'ouverture ou à la dissolution du Parlement, la ratification des bills ou la concession d'une amnistie générale.

En plus de son rôle constitutionnel dans les divers gouvernements des pays du Commonwealth, la Reine est chef du Commonwealth et le symbole de l'association des États membres. Jusqu'en 1953, le titre de la Reine était le même partout dans le Commonwealth, mais l'évolution constitutionnelle l'a mis un peu en désaccord avec les exigences des fonctions et, en décembre 1952, les premiers ministres des pays du Commonwealth, réunis à Londres, sont convenus de la création de formes nouvelles pour chaque pays. Le titre de la Reine pour le Canada adopté par le Parlement et établi par proclamation royale le 29 mai 1953 est maintenant:—

"Elisabeth Deux, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi".

Le gouverneur général.—Le gouverneur général est le représentant de la Reine. Il est nommé par la Reine après consultation avec le premier ministre du Canada et il est de tradition que son mandat dure cinq ans. Il exerce le pouvoir exécutif de la Reine vis-à-vis du gouvernement du Canada en vertu des nouvelles lettres patentes scellées du grand sceau du Canada (applicables à partir du 1^{er} octobre 1947) et des dispositions des Actes de l'Amérique du Nord britannique (1867-1952). Agissant au nom de la Reine et selon l'avis de ses ministres responsables, il convoque, prorogue et dissout le Parlement, sanctionne les lois et exerce d'autres fonctions du pouvoir exécutif.

Le Parlement du Canada accorde au gouverneur général un traitement annuel de \$48,666, ainsi que \$100,000 de frais de représentation par an. Le gouvernement se charge également de certaines autres dépenses relatives aux fonctions du gouverneur général, y compris le traitement de son secrétaire.

On nomme le gouverneur général actuel Son Excellence le très honorable Vincent Massey, C.H.

2.—Gouverneurs généraux du Canada depuis la confédération, 1867

Nom	Date de leur nomination	Date de leur entrée en fonction
LE VICOMTE MONCK, G.C.M.G.....	1 ^{er} juin 1867	1 ^{er} juillet 1867
LORD LISGAR, G.C.M.G.....	29 déc. 1868	2 fév. 1869
LE COMTE DE DUFFERIN, K.P., K.C.B., G.C.M.G.....	22 mai 1872	25 juin 1872
LE MARQUIS DE LORNE, K.T., G.C.M.G.....	5 oct. 1878	25 nov. 1878
LE MARQUIS DE LANDSDOWNE, G.C.M.G.....	18 août 1883	23 oct. 1883
LORD STANLEY DE PRESTON, G.C.B.....	1 ^{er} mai 1888	11 juin 1888
LE COMTE D'ABERDEEN, K.T., G.C.M.G.....	22 mai 1893	18 sept. 1893
LE COMTE DE MINTO, G.C.M.G.....	30 juillet 1898	12 nov. 1898
LE COMTE GREY, G.C.M.G.....	26 sept. 1904	10 déc. 1904
S.A.R. LE MARÉCHAL DUC DE CONNAUGHT, K.G.....	21 mars 1911	13 oct. 1911
LE DUC DE DEVONSHIRE, K.G., G.C.M.G., G.C.V.O.....	19 août 1916	11 nov. 1916
LE GÉNÉRAL LORD BYNG DE VIMY, G.C.B., G.C.M.G., M.V.O.....	2 août 1921	11 août 1921

2.—Gouverneurs généraux du Canada depuis la confédération, 1867—fin

Nom	Date de leur nomination	Date de leur entrée en fonction
LE VICOMTE WILLINGDON DE RATTON, G.C.S.I., G.C.I.E., G.B.E.....	5 août 1926	2 oct. 1926
LE COMTE DE BESSBOROUGH, G.C.M.G.....	9 février 1931	4 avril 1931
LORD TWEEDSMUIR D'ELSFIELD, G.C.M.G., G.C.V.O., C.H.....	10 août 1935	2 nov. 1935
LE MAJOR-GÉNÉRAL D'ATHLONE, K.G., C.P., G.C.B., G.C.M.G., G.C.V.O., D.S.O.....	3 avril 1940	21 juin 1940
LE MARÉCHAL VICOMTE ALEXANDER DE TUNIS, K.G., G.C.B., G.C.M.G., C.S.I., D.S.O., M.C., A.D.C.....	1 ^{er} août 1945	12 avril 1946
LE TRÈS HONORABLE VINCENT MASSEY, C.H.....	24 janv. 1952	28 février 1952

Le Cabinet.—Le Cabinet est un comité composé de ministres qui ont été choisis, en général parmi les membres du Parlement, par le premier ministre. Il est de tradition que chaque membre du Cabinet doit avoir son siège au Parlement, ou du moins s'en procurer un dans un bref délai; la tradition veut aussi qu'un ministre qui a la charge d'un ministère du gouvernement soit membre de la Chambre des communes. Il est d'usage que le leader du gouvernement au Sénat soit nommé au Cabinet. Un ministre sans portefeuille peut avoir son siège soit à la Chambre, soit au Sénat.

Le Cabinet, sous la conduite du premier ministre, dirige le travail de la Chambre des communes, présente presque tous les bills publics au Parlement, et il a la responsabilité entière de proposer le budget des impôts et des dépenses. L'usage et le précédent établis veulent que le Cabinet soit responsable devant la Chambre des communes. Dans le cas où un bill du Gouvernement est rejeté, ou si la Chambre des communes, qui a le droit en tout temps de demander compte au Gouvernement, adopte une motion de censure ou de défiance, le Cabinet (le Gouvernement) doit démissionner ou demander au gouverneur général de dissoudre le Parlement. Si le Cabinet démissionne, le gouverneur général demande au chef de l'opposition de la Chambre des communes de former un nouveau gouvernement. Si le gouvernement qui a subi la défaite à la Chambre demande et obtient la dissolution, et s'il est défait aux élections générales qui s'ensuivent, il lui reste à choisir, après avoir tenu compte du nombre de membres de son parti élus à la Chambre, entre les deux décisions suivantes: 1^o demeurer au pouvoir et demander un vote de confiance à la Chambre; ou 2^o démissionner aussitôt; dans ce cas le gouverneur général demande au chef du parti qui compte le plus grand nombre de députés à la Chambre de former un nouveau gouvernement.

Dans chacune de ces circonstances la responsabilité principale du gouverneur général est d'assurer au pays les services d'un Cabinet ou Ministère qui a l'appui du Parlement dans l'exécution du gouvernement de Sa Majesté.

Les membres du Cabinet sont nommés par le gouverneur général, mais c'est le premier ministre qui en fait le choix parmi les collègues de son parti. En formant son Cabinet, le premier ministre tâche, dans la mesure du possible, d'assurer la représentation équitable des différentes régions géographiques et politiques du pays, ainsi que des principaux intérêts ethniques, religieux et d'ordre social. Habituellement, chaque ministre du Cabinet prend la charge d'un des ministères du gouvernement, mais il peut également détenir plus d'un portefeuille à la fois, ou même détenir un ou plusieurs portefeuilles ainsi qu'un ou plusieurs portefeuilles par intérim, ou encore un ministre sans portefeuille peut détenir un ou plusieurs portefeuilles par intérim. Un ministre par intérim exerce les mêmes pouvoirs que le ministre attitré.

3.—Premiers ministres depuis la confédération

Ministère	Premier ministre	Durée du gouvernement
1	Le très hon. sir JOHN ALEXANDER MACDONALD.....	1 ^{er} juill. 1867 — 5 nov. 1873
2	L'hon. ALEXANDER MACKENZIE.....	7 nov. 1873 — 16 oct. 1878
3	Le très hon. sir JOHN ALEXANDER MACDONALD.....	17 oct. 1878 — 6 juin 1891
4	L'hon. sir JOHN JOSEPH CALDWELL ABBOTT.....	16 juin 1891 — 24 nov. 1892
5	Le très hon. sir JOHN SPARROW DAVID THOMPSON.....	5 déc. 1892 — 12 déc. 1894
6	L'hon. sir MACKENZIE BOWELL.....	21 déc. 1894 — 27 avril 1896
7	L'hon. sir CHARLES TUPPER.....	1 ^{er} mai 1896 — 8 juill. 1896
8	Le très hon. sir WILFRID LAURIER.....	11 juill. 1896 — 6 oct. 1911
9	Le très hon. sir ROBERT LAIRD BORDEN.....	10 oct. 1911 — 12 oct. 1917

(Administration conservatrice)

3.—Premiers ministres depuis la confédération—fin

Ministère	Premier ministre	Durée du gouvernement
10	Le très hon. sir ROBERT LAIRD BORDEN.....	12 oct. 1917 — 10 juill. 1920 (Administration unioniste)
11	Le très hon. ARTHUR MEIGHEN.....	10 juill. 1920 — 29 déc. 1921 Unioniste—parti national libéral et conservateur)
12	Le très hon. WILLIAM LYON MACKENZIE KING.....	29 déc. 1921 — 28 juin 1926
13	Le très hon. ARTHUR MEIGHEN.....	29 juin 1926 — 25 sept. 1926
14	Le très hon. WILLIAM LYON MACKENZIE KING.....	25 sept. 1926 — 6 août 1930
15	Le très hon. RICHARD BEDFORD BENNETT.....	7 août 1930 — 23 oct. 1935
16	Le très hon. WILLIAM LYON MACKENZIE KING.....	23 oct. 1935 — 15 nov. 1948
17	Le très hon. LOUIS-STEPHEN ST-LAURENT.....	15 nov. 1948 — 21 juin 1957
18	Le très hon. JOHN GEORGE DIEFENBAKER.....	21 juin 1957 — ...

4.—Membres du dix-huitième cabinet, 15 octobre 1957

(Par ordre de préséance des ministres)

NOTA.—Une liste complète des membres des cabinets fédéraux depuis la confédération jusqu'en 1913 figure aux pp. 423-430 de l'Annuaire de 1912. Les ministères subséquents figurent aux tableaux correspondants des éditions ultérieures.

Ministère	Titulaire	Nomination initiale ¹	Nomination au portefeuille actuel
Premier ministre.....	Le très hon. JOHN GEORGE DIEFENBAKER.....	21 juin 1957	21 juin 1957
Ministre des Travaux publics et ministre par intérim de la Production de défense..	L'hon. HOWARD CHARLES GREEN..	21 juin 1957	21 juin 1957
Ministre des Finances et receveur général..	L'hon. DONALD METHUEN FLEMING	21 juin 1957	21 juin 1957
Ministre des Affaires des anciens combattants.....	L'hon. ALFRED JOHNSON BROOKS...	21 juin 1957	21 juin 1957
Ministre des Transports.....	L'hon. GEORGE HEES.....	21 juin 1957	21 juin 1957
Solliciteur général.....	L'hon. LÉON BALCER.....	21 juin 1957	21 juin 1957
Ministre de la Défense nationale.....	L'hon. GEORGE RANDOLPH PEARKES	21 juin 1957	21 juin 1957
Ministre du Commerce.....	L'hon. GORDON MINTO CHURCHILL..	21 juin 1957	21 juin 1957
Ministre de la Justice et procureur général et ministre par intérim de la Citoyenneté et de l'Immigration.....	L'hon. EDMUND DAVIE FULTON.....	21 juin 1957	21 juin 1957
Ministre du Revenu national.....	L'hon. GEORGE CLYDE NOWLAN..	21 juin 1957	21 juin 1957
Ministre de l'Agriculture.....	L'hon. DOUGLAS SCOTT HARKNESS..	21 juin 1957	7 août 1957
Secrétaire d'État du Canada.....	L'hon. ELLEN LOUKS FAIRCLOUGH..	21 juin 1957	21 juin 1957
Ministre des Pêcheries.....	L'hon. J. ANGUS MACLEAN.....	21 juin 1957	21 juin 1957
Ministre du Travail.....	L'hon. MICHAEL STARR.....	21 juin 1957	21 juin 1957
Ministre des Postes.....	L'hon. WILLIAM MCLEAN HAMILTON	21 juin 1957	21 juin 1957
Ministre sans portefeuille.....	L'hon. JAMES MAC KERRAS MACDONNELL.....	21 juin 1957	21 juin 1957
Ministre sans portefeuille.....	L'hon. WILLIAM J. BROWNE.....	21 juin 1957	21 juin 1957
Ministre des Mines et des Relevés techniques.....	L'hon. PAUL COMTOIS.....	7 août 1957	7 août 1957
Ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.....	L'hon. JAY WALDO MONTEITH.....	2 août 1957	22 août 1957
Ministre du Nord canadien et des Ressources nationales.....	L'hon. FRANCIS ALVIN GEORGE HAMILTON.....	22 août 1957	22 août 1957
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures..	L'hon. SIDNEY EARLE SMITH.....	13 sept. 1957	13 sept. 1957
Chef du gouvernement au Sénat et ministre sans portefeuille.....	L'hon. JOHN THOMAS HAIG.....	9 oct. 1957	9 oct. 1957

¹ Le ministre n'a pas nécessairement été assermenté à la date indiquée.

Les fonctions administratives des divers ministères du gouvernement sont devenues si accablantes au cours de la seconde guerre mondiale que des adjoints parlementaires ont été nommés pour seconder six des membres du cabinet. La pratique a été étendue après la guerre pour comprendre 12 adjoints aux ministres suivants, le 15 oct. 1957:

Premier Ministre.....	MM. WALLACE BICKFORD NESBITT
Agriculture.....	JOHN A. CHARLTON
Santé nationale et Bien-être social.....	G. ERNEST HALPENNY
Travail.....	ARTHUR MALONEY
Travaux publics.....	CLAYTON W. HODGSON
Mines et Relevés techniques.....	RAYMOND O'HURLEY
Commerce.....	THOMAS M. BELL
Transports.....	ANGUS R. MACDONALD
Affaires des anciens combattants.....	WALTER DINSDALE
Justice.....	DAVID J. WALKER
Finances.....	RICHARD A. BELL
Défense nationale.....	MARSHALL LAMBERT

Le Conseil privé.—Le Conseil privé de la Reine pour le Canada se compose de quatre-vingts à quatre-vingt-dix membres assermentés par le gouverneur général, sur l'avis du premier ministre, et qui sont membres à vie. Le Conseil se compose principalement d'anciens ministres ou ministres actuels de la Couronne. Il ne siège que rarement en session plénière et ses responsabilités constitutionnelles en tant que conseiller de la Couronne en ce qui concerne le Canada retombent exclusivement sur un comité de membres du Conseil privé de la Reine qui sont en même temps ministres du Cabinet actuel.

5.—Membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada, selon l'ancienneté, au 15 oct. 1957

NOTA.—Dans la présente liste, le préfixe "très hon." indique les membres du Conseil privé du Royaume-Uni. Greffier du Conseil privé et secrétaire du Cabinet, M. R. B. Bryce; greffier adjoint du Conseil privé, M. A. M. Hill.

Nom ¹	Date d'assermentation	Nom ¹	Date d'assermentation
Le très hon. ARTHUR MEIGHEN.....	2 oct. 1915	L'hon. STUART SINCLAIR GARSON.....	15 nov. 1948
L'hon. ESIOFF-LÉON PATENAUDE.....	6 oct. 1915	L'hon. ROBERT HENRY WINTERS.....	15 nov. 1948
L'hon. ALBERT SÉVIGNY.....	8 janv. 1917	L'hon. FREDERICK GORDON BRADLEY...	1 ^{er} avril 1949
L'hon. THOMAS ALEXANDER CRERAR...	12 oct. 1917	L'hon. CHARLES JOST BURCHELL.....	1 ^{er} avril 1949
L'hon. HENRY HERBERT STEVENS.....	21 sept. 1921	L'hon. GASPARD FAUTEUX.....	16 mai 1949
L'hon. EDWARD JAMES McMURRAY....	14 nov. 1923	L'hon. HUGUES LAPOINTE.....	25 août 1949
Le très hon. CHARLES VINCENT MASSEY	16 sept. 1925	L'hon. GABRIEL-ÉDOUARD RINFRET....	25 août 1949
L'hon. CHARLES AVERY DUNNING....	1 ^{er} mars 1926	L'hon. WALTER EDWARD HARRIS.....	18 janv. 1950
L'hon. WILLIAM DAUM EULER.....	25 sept. 1926	L'hon. GEORGE PRUDHAM.....	13 déc. 1950
S.A.R. LE DUC DE WINDSOR.....	2 août 1927	L'hon. GEORGE BLACK.....	3 août 1951
L'hon. ARTHUR CHARLES HARDY.....	31 juill. 1930	Le comte ALEXANDER DE TUNIS.....	29 janv. 1952
L'hon. DONALD MATHESON SUTHERLAND.....	7 août 1930	L'hon. JAMES SINCLAIR.....	15 oct. 1952
L'hon. THOMAS GEOW MURPHY.....	7 août 1930	L'hon. RALPH OSBORNE CAMPNEY.....	15 oct. 1952
L'hon. WILLIAM DUNCAN HERRIDGE....	17 juin 1931	L'hon. WILLIAM ROSS MACDONALD.....	12 mai 1953
L'hon. SAMUEL GOBEL.....	14 août 1935	L'hon. GEORGE ALEXANDER DREW.....	12 mai 1953
L'hon. LUCIEN-HENRI GENDRON.....	30 août 1935	L'hon. JOHN WHITNEY PICKERSGILL....	12 juin 1953
L'hon. WILLIAM EARL ROWE.....	30 août 1935	Le très hon. THIBAudeau-RINFRET....	16 sept. 1953
L'hon. ONÉSIME GAGNON.....	30 août 1935	L'hon. JEAN LESAGE.....	17 sept. 1953
L'hon. CHARLES GAVAN POWER.....	23 oct. 1935	L'hon. PATRICK KERWIN.....	1 ^{er} juillet 1954
Le très hon. JAMES LORIMER LISLEY...	23 oct. 1935	L'hon. GEORGE CARLYLE MARLER.....	1 ^{er} juillet 1954
L'hon. JOSEPH-ÉNOÏ MICHAUD.....	23 oct. 1935	L'hon. ROCH PINARD.....	1 ^{er} juillet 1954
Le très hon. CLARENCE DECATUR HOWE.....	23 oct. 1935	L'hon. HERBERT J. SYMINGTON.....	26 nov. 1956
Le très hon. JAMES GARFIELD GARDINER.....	4 nov. 1935	L'hon. LOUIS-RENÉ BEAUDOIN.....	15 avril 1957
L'hon. JAMES ANGUS MAC KINNON.....	23 janv. 1939	L'hon. PAUL THEODORE HELLYER.....	26 avril 1957
L'hon. COLIN WILLIAM GEORGE GIBSON	8 juill. 1940	Le très hon. JOHN GEORGE DIEFENBAKER ³	21 juin 1957
L'hon. JOSEPH THORARINN THORSON...	11 juin 1941	L'hon. HOWARD CHARLES GREEN ²	21 juin 1957
L'hon. WILLIAM-FERDINAND-ALPHONSE TURGEON.....	8 oct. 1941	L'hon. DONALD METHUEN FLEMING ² ...	21 juin 1957
Le très hon. LOUIS-STEPHEN ST-LAURENT.....	10 déc. 1941	L'hon. ALFRED JOHNSON BROOKS ²	21 juin 1957
Le très hon. SIR WINSTON LEONARD SPENCER CHURCHILL.....	29 déc. 1941	L'hon. GEORGE HEES ²	21 juin 1957
L'hon. ALPHONSE FOURNIER.....	7 oct. 1942	L'hon. LÉON BALCER ²	21 juin 1957
L'hon. ERNEST BERTRAND.....	7 oct. 1942	L'hon. GEORGE RANDOLPH PEARKES ² ...	21 juin 1957
L'hon. BROOKE CLAXTON.....	13 oct. 1944	L'hon. GORDON MINTO CHURCHILL ² ...	21 juin 1957
L'hon. ANDREW GEORGE LATTA McNAUGHTON.....	2 nov. 1944	L'hon. EDMUND DAVIE FULTON ²	21 juin 1957
L'hon. JOSEPH-ARTHUR JEAN.....	18 avril 1945	L'hon. GEORGE CLYDE NOWLAN ²	21 juin 1957
L'hon. LIONEL CHEVRIER.....	18 avril 1945	L'hon. DOUGLAS SCOTT HARKNESS ²	21 juin 1957
L'hon. PAUL-JOSEPH-JAMES MARTIN...	18 avril 1945	L'hon. ELLEN LOUKS FAIRCLOUGH ² ...	21 juin 1957
L'hon. DOUGLAS CHARLES ABBOTT.....	18 avril 1945	L'hon. J. ANGUS MACLEAN ²	21 juin 1957
L'hon. JAMES JOSEPH McCANN.....	18 avril 1945	L'hon. MICHAEL STARR ²	21 juin 1957
L'hon. DAVID LAURENCE MACLAREN....	18 avril 1945	L'hon. WILLIAM McLEAN HAMILTON ² ...	21 juin 1957
L'hon. THOMAS VIEN.....	19 juill. 1945	L'hon. JAMES MACKERRAS MACDONNELL ²	21 juin 1957
L'hon. WISHART McLEA ROBERTSON....	4 sept. 1945	L'hon. WILLIAM J. BROWNE ²	21 juin 1957
L'hon. MILTON FOWLER GREGG.....	2 sept. 1947	L'hon. PAUL COMTOIS ²	7 août 1957
L'hon. ROBERT WELLINGTON MAYHEW...	11 juin 1948	L'hon. JAY WALDO MONTTEITH ²	22 août 1957
L'hon. LESTER BOWLES PEARSON.....	10 sept. 1948	L'hon. FRANCIS ALVIN GEORGE HAMILTON ²	22 août 1957
		L'hon. SIDNEY EARLE SMITH ²	13 sept. 1957
		L'hon. JOHN THOMAS HAIG ²	9 oct. 1957
		S.A.R., le prince PHILIP, duc d'Edim- bourg.....	14 oct. 1957

¹ Les membres du Conseil privé de Sa Majesté pour le Canada prennent rang *inter se* d'après la date de leur assermentation. ² Préséance comme membre du Cabinet. ³ Préséance comme premier ministre du Canada.

6.—Durée et sessions des Parlements, 1936-1957

NOTA.—Des renseignements semblables sur les douze premiers Parlements, depuis la confédération jusqu'à 1917, figurent à la p. 47 de l'Annuaire de 1940; les renseignements relatifs aux cinq suivants figurent à la page 57 de l'édition de 1945.

Parlements	Session	Date d'ouverture	Date de prorogation	Durée de la session	Séances de la Chambre des communes	Élections, brefs rapportables, dissolution et durée des Parlements ^{1,2}
				jours	jours	
18 ^e Parlement.....	1 ^{re}	6 fév. 1936	23 juin 1936	139	91	14 oct. 1935 ³ 9 nov. 1935 ⁴ 25 janv. 1940 ⁵ 4 ans, 2 mois, 16 jours
	2 ^e	14 janv. 1937	10 avril 1937	87	62	
	3 ^e	27 janv. 1938	1 ^{er} juill. 1938	156	102	
	4 ^e	12 janv. 1939	3 juin 1939	143	103	
	5 ^e	7 sept. 1939	13 sept. 1939	7	6	
	6 ^e	25 janv. 1940	25 janv. 1940	1	1	
19 ^e Parlement ⁶	1 ^{re}	16 mai 1940	5 nov. 1940	174	61	26 mars 1940 ³ 17 avril 1940 ⁴ 16 avril 1945 ⁵ 5 ans
	2 ^e	7 nov. 1940	21 janv. 1942	441	105	
	3 ^e	22 janv. 1942	27 janv. 1943	371	124	
	4 ^e	28 janv. 1943	26 janv. 1944	364	120	
	5 ^e	27 janv. 1944	31 janv. 1945	371	136	
	6 ^e	19 mars 1945	16 avril 1945	29	19	
20 ^e Parlement.....	1 ^{re}	6 sept. 1945	18 déc. 1945	104	76	11 juin 1945 ³ 9 août 1945 ⁴ 30 avril 1949 ⁵ 3 ans, 8 mois, 22 jours
	2 ^e	14 mars 1946	31 août 1946	171	118	
	3 ^e	30 janv. 1947	17 juill. 1947	169	115	
	4 ^e	5 déc. 1947	30 juin 1948	209	119	
	5 ^e	26 janv. 1949	30 avril 1949	95	59	
21 ^e Parlement.....	1 ^{re}	15 sept. 1949	10 déc. 1949	87	64	27 juin 1949 ³ 25 août 1949 ⁴ 13 juin 1955 ⁵ 3 ans, 9 mois, 20 jours
	2 ^e	16 fév. 1950	30 juin 1950	135	90	
	3 ^e	29 août 1950	29 janv. 1951	154	17	
	4 ^e	30 janv. 1951	9 oct. 1951	253	105	
	5 ^e	9 oct. 1951	29 déc. 1951	82	56	
	6 ^e	23 fév. 1952	20 nov. 1952	267	87	
	7 ^e	20 nov. 1952	14 mai 1953	176	108	
22 ^e Parlement.....	1 ^{re}	12 nov. 1953	26 juin 1954	227	139	10 août 1953 ³ 8 oct. 1953 ⁴ 12 avril 1957 3 ans, 6 mois, 5 jours
	2 ^e	7 janv. 1955	28 juill. 1955	203	140	
	3 ^e	10 janv. 1956	14 août 1956	218	152	
	4 ^e	26 nov. 1956	8 janv. 1957	44 ⁷	5	
	5 ^e	8 janv. 1957	12 avril 1957	95	71	
23 ^e Parlement.....	1 ^{re}	14 oct. 1957	10 juin 1957 ³ 8 août 1957

¹ La durée légale d'un Parlement est ordinairement limitée à cinq ans. ² Durée du Parlement en années, mois et jours. La durée d'un Parlement se compte depuis la date du retour des brefs d'élection jusqu'à la date de la dissolution, ces deux jours compris (article 50 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique). ³ Date des élections générales. ⁴ Brefs rapportables. ⁵ Dissolution du Parlement. ⁶ Durant la guerre, le Parlement a siégé presque continuellement. Après chaque prorogation commençait immédiatement une nouvelle session. Au cours d'ajournements prolongés, le président de la Chambre pouvait reconvoquer le Parlement avant la date fixée antérieurement pour la rentrée. ⁷ Comprend l'ajournement prolongé du 29 nov. 1956 au 8 janv. 1957.

Sous-section 2.—Le pouvoir législatif

Le pouvoir législatif fédéral est attribué au Parlement du Canada, lequel se compose de la Reine, d'une Chambre haute appelée le Sénat et de la Chambre des communes. Les bills peuvent émaner du Sénat ou de la Chambre des communes, sous réserves des dispositions de l'article 53 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867), qui porte que seule la Chambre des communes peut présenter des bills visant à effectuer une partie du revenu public à quelque service ou d'établir une taxe ou un impôt. Les bills doivent être adoptés par les deux Chambres et recevoir la sanction royale avant de devenir lois. En pratique, la plupart des bills publics sont présentés à la Chambre des communes bien que le Sénat en ait présenté un nombre grandissant ces dernières années. Les bills privés émanent ordinairement du Sénat. (La législation récente figure au chapitre XXXIX.)

En vertu de l'article 91 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867-1952), l'autorité législative du Parlement du Canada a trait aux matières suivantes: la modification de la Constitution du Canada, sauf certaines exceptions; la dette publique et la propriété publique; la réglementation du trafic et du commerce; l'assurance-chômage; le prélèvement de deniers par tout mode ou système de taxation; l'emprunt de deniers sur le crédit public; l'administration des postes; les recensements et la statistique; la milice, le service militaire, le service naval et la défense du pays; l'établissement des traitements et des allocations des fonctionnaires, civils ou autres, du gouvernement du Canada, ainsi que les dispositions à prendre pour en assurer le paiement; les balises, les bouées, les phares, et l'île au Sable; la navigation; la quarantaine, ainsi que l'établissement et l'entretien d'hôpitaux de marine; les pêcheries côtières et intérieures; le transport par eau entre une province et un pays britannique ou étranger, ou entre deux provinces; le numéraire et la frappe de monnaie; la banque, la constitution des banques et l'émission du papier-monnaie; les caisses d'épargne; les poids et les mesures; les lettres de change et les billets à ordre; l'intérêt de l'argent; le cours légal; la faillite; les brevets d'invention; les droits d'auteur; les Indiens et les terres réservées aux Indiens; la naturalisation et les aubains; le mariage et le divorce; le droit criminel, sauf la constitution des tribunaux de juridiction criminelle, mais y compris la procédure en matière criminelle; l'établissement, l'entretien et l'administration des pénitenciers; les catégories de sujets expressément exceptées dans l'énumération des catégories de sujets que les présentes lois attribuent exclusivement aux législatures des provinces.

En outre, conformément à l'article 95, le Parlement du Canada peut légiférer sur l'immigration et l'agriculture concurremment avec les législatures provinciales, la législation fédérale l'emportant en cas de conflit. L'Acte de l'Amérique du Nord britannique 1951 (14-15 Geo. VI, chap. 32) dit que le Parlement du Canada peut légiférer sur les pensions de vieillesse au Canada, mais qu'aucune loi ainsi édictée ne doit atteindre l'application de quelque loi provinciale relative aux pensions de vieillesse.

Le Sénat.—Par suite de l'addition de nouvelles provinces et de l'accroissement général de la population, le Sénat, qui comptait 72 membres lors de la confédération, en a maintenant 102. C'est lors de l'admission de Terre-Neuve dans la Confédération en 1949 que la représentation a subi son dernier changement. L'augmentation de la représentation au Sénat est décrite aux pp. 48-50 de l'*Annuaire* de 1940 et résumée, par province, au tableau 7.

7.—Représentation au Sénat, depuis la confédération, 1867

Province	1867	1870	1871	1873	1882	1887	1892	1903	1905	1915-1948	1949-1954
Ontario.....	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
Québec.....	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
Provinces de l'Atlantique.....	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	30
Nouvelle-Écosse.....	12	12	12	10	10	10	10	10	10	10	10
Nouveau-Brunswick.....	12	12	12	10	10	10	10	10	10	10	10
Île-du-Prince-Édouard.....	4	4	4	4	4	4	4	4
Terre-Neuve.....	6
Provinces de l'Ouest.....	...	2	5	5	6	8	9	11	15	24	24
Manitoba.....	...	2	2	2	3	3	4	4	4	6	6
Colombie-Britannique.....	3	3	3	3	3	3	3	6	6
Saskatchewan.....	2	2	4	4	6	6
Alberta.....	2	2	4	4	6	6
Total.....	72	74	77	77	78	80	81	83	87	96	102

8.—Membres du Sénat, par province, 15 oct. 1957

Président.....	L'hon. MARK ROBERT DROUIN
Leader du Gouvernement.....	L'hon. JOHN THOMAS HAIG
Chef de l'Opposition.....	L'hon. WILLIAM ROSS MACDONALD
Greffier du Sénat et des Parlements.....	JOHN FORBES MACNEILL

(Énumération selon l'ancienneté, par province. Tous les sénateurs ont droit au titre de "l'honorable".)

Province et nom du sénateur	Adresse postale	Province et nom du sénateur	Adresse postale
Terre-Neuve— (5 sénateurs—une vacance)		Ontario— (24 sénateurs)	
BAIRD, ALEXANDER BOYD.....	St-Jean	HARDY, ARTHUR CHARLES.....	Brockville
PETTEN, RAY.....	St-Jean	MCGUIRE, WILLIAM HENRY.....	Toronto
PRATT, CALVERT C.....	St-Jean	WILSON, CARINE REAY.....	Ottawa
BASHA, MICHAEL G.....	Curling	LAMBERT, NORMAN PLATT.....	Ottawa
BRADLEY, FREDERICK G.....	Bonavista	HAYDEN, SALTER ADRIAN.....	Toronto
le-du-Prince-Édouard— (3 sénateurs—une vacance)		PATERSON, NORMAN MCLEOD.....	Fort-William
GRANT, THOMAS VINCENT.....	Montague	EULER, WILLIAM DAUM.....	Kitchener
BARBOUR, GEORGE H.....	Charlottetown	DAVIES, WILLIAM RUPERT.....	Toronto
INMAN, F. ELSIE.....	Montague	CAMPBELL, GORDON PETER.....	Toronto
Nouvelle-Écosse— (9 sénateurs—une vacance)		TAYLOR, WILLIAM HORACE.....	Brantford
QUINN, FELIX PATRICK.....	Bedford	BISHOP, CHARLES LAWRENCE.....	Ottawa
ROBERTSON, WISHART MCLEA.....	Truro	ROBUCK, ARTHUR WENTWORTH.....	Toronto
KINLEY, JOHN JAMES.....	Lunenburg	FARQUHAR, THOMAS.....	Little-Current
MCDONALD, JOHN ALEXANDER.....	Halifax	FRASER, WILLIAM ALEXANDER.....	Trenton
COMEAU, JOSEPH-WILLIE.....	Comeauville	GOLDING, WILLIAM HENRY.....	Seaforth
ISNOR, GORDON B.....	Halifax	WOODROW, ALLAN L.....	Toronto
HAWKINS, CHARLES G.....	Milford-Station	MACDONALD, WILLIAM ROSS.....	Brantford
SMITH, DONALD.....	Liverpool	BRADETTE, JOSEPH-A.....	Cochrane
CONNOLLY, HAROLD.....	Halifax	CONNOLLY, JOHN J.....	Ottawa
Nouveau-Brunswick— (9 sénateurs—une vacance)		CROLL, DAVID.....	Toronto
VENIOT, CLARENCE-JOSEPH.....	Bathurst	LEONARD, T. D'ARCY.....	Toronto
MCLEAN, ALEXANDER NEIL.....	Saint-Jean	WHITE, GEORGE STANLEY.....	Madoc
BURCHELL, GEORGE PERCIVAL.....	South-Nelson	BRUNT, WILLIAM R.....	Toronto
FERGUSON, MURIEL McQUEEN.....	Fredericton	SULLIVAN, JOSEPH A.....	Toronto
LÉGER, AUREL-D.....	Grande-Digue	Manitoba— (5 sénateurs—une vacance)	
MCGRAND, FRED A.....	Fredericton	HAIG, JOHN THOMAS.....	Winnipeg
SAVOIE, CALIXTE-F.....	Moncton	BEAUBIEN, ARTHUR-LUCIEN.....	Saint-Jean-Baptiste
TAYLOR, AUSTIN CLAUDE.....	Salisbury	CRERAR, THOMAS ALEXANDER.....	Winnipeg
EMERSON, CLARENCE V.....	Saint-Jean	HOWDEN, JOHN POWER.....	Norwood-Grove
Québec— (22 sénateurs—2 vacances)		WALL, WILLIAM M.....	Winnipeg
RAYMOND, DONAT.....	Montréal	Saskatchewan— (6 sénateurs)	
HUGESSEN, ADRIAN KNATCHBULL.....	Montréal	MARCOTTE, ARTHUR.....	Ponteix
HOWARD, CHARLES BENJAMIN.....	Sherbrooke	HORNER, RALPH BYRON.....	Blaine-Lake
GOUIN, LÉON-MERCIER.....	Montréal	ASELTINE, WALTER MORLEY.....	Rosetown
VIEN, THOMAS.....	Outremont	WOOD, THOMAS H.....	Regina
BOUCHARD, TÉLESOPHORE-DAMIEN.....	St-Hyacinthe	BOUCHER, WILLIAM-R.....	Prince-Albert
VAILLANCOURT, CYRILLE.....	Lévis	PEARSON, ARTHUR M.....	Lumsden
NICOL, JACOB.....	Sherbrooke	Alberta— (5 sénateurs—une vacance)	
DUPUIS, VINCENT.....	Longueuil	BLAIS, ARISTIDE.....	Edmonton
DESSUREAULT, JEAN-MARIE.....	Québec	GERSHAW, FRED WILLIAM.....	Medicine-Hat
BOUFFARD, PAUL-HENRI.....	Québec	MACKINNON, JAMES ANGUS.....	Edmonton
JODOIN, MARIANA-BEAUCHAMP.....	Montréal	STAMBAUGH, J. WESLEY.....	Bruce
TREMBLAY, LÉONARD-D.-S.....	St-Malachie	CAMERON, DONALD.....	Edmonton
FOURNIER, SARTE.....	Montréal	Colombie-Britannique— (6 sénateurs)	
MOLSON, H. de M.....	Montréal	FARRIS, JOHN WALLACE DE BEQUE.....	Vancouver
POWER, C. G.....	Québec	TURGEON, JAMES GRAY.....	Vancouver
POULIOT, JEAN-FRANÇOIS.....	Rivière-du-Loup	MCKEEN, STANLEY STEWART.....	Vancouver
BOIS, HENRI-CHARLES.....	St-Bruno, comté de Chambly	REID, THOMAS.....	New-Westminster
LEFRANÇOIS, J.-EUGÈNE.....	Montréal	HODGES, NANCY.....	Victoria
DROUIN, MARK-ROBERT.....	Québec	SMITH, SIDNEY JOHN.....	Kamloops
MÉTHOT, LÉON.....	Trois-Rivières		
MONETTE, GUSTAVE.....	Montréal		

La Chambre des communes.—L'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 prescrivait, en ce qui concerne la représentation aux Communes, que la province de Québec devait avoir un nombre fixe de soixante-cinq députés et que le nombre des députés attribué à chacune des autres provinces devait avoir avec le chiffre de sa population le même rapport qu'entre le nombre soixante-cinq et le chiffre de la population du Québec. L'Acte prescrivait également qu'après le recensement de 1871 et chaque recensement décennal subséquent la représentation des diverses provinces devait être ajustée de temps à autre, à condition que la représentation proportionnée des provinces, établie par l'Acte, ne s'en trouvât pas modifiée.

Au cours de la session de 1946, la Chambre des communes a adopté une résolution portant que l'effet des dispositions de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique concernant la représentation n'avait pas été satisfaisante, puisque la représentation proportionnée des provinces selon la population n'avait pas été maintenue, et qu'il devait être possible d'effectuer une répartition plus équitable de députés entre les diverses provinces si les rajustements étaient fondés sur l'ensemble de la population de toutes les provinces. En conséquence, l'Acte a été modifié en 1946 en vue d'établir une nouvelle règle servant à régir la représentation aux Communes. Voici, en général, comment la représentation a été fixée:

Il est attribué à chacune des provinces un nombre de députés calculé en divisant la population totale des provinces par deux cent cinquante-quatre et en divisant la population de chaque province par le quotient ainsi obtenu.

Cette règle, appliquée lors du remaniement de la représentation en 1947, a joué aux élections générales de 1949.

Après le recensement de 1951, il était manifeste que les déplacements de population survenus durant la guerre provoqueraient une réduction sensible de la représentation de la Saskatchewan en vertu des règles qui régissaient alors la représentation. En conséquence, afin d'éliminer de trop fortes réductions de la représentation provinciale d'un recensement à l'autre, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique a été de nouveau modifié afin d'établir la représentation sur la base suivante:

“Art. 51.—(1) Sous réserve des dispositions ci-après énoncées, le nombre des membres de la Chambre des communes est de deux cent soixante-trois et la représentation des provinces à ladite Chambre doit, dès l'entrée en vigueur du présent article et, dans la suite, sur l'achèvement de chaque recensement décennal, être rajustée par l'autorité, de la manière et à compter de l'époque que le Parlement du Canada prévoit à l'occasion, sous réserve et en conformité des règles suivantes:—

“1. Il est attribué à chacune des provinces un nombre de députés calculé en divisant la population totale des provinces par deux cent soixante et un et en divisant la population de chaque province par le quotient ainsi obtenu, abstraction faite du reste qui pourrait être consécutif à ladite méthode de division, sauf en ce qui est prévu ci-après dans le présent article.

“2. Si le nombre total de députés attribué à toutes les provinces en vertu de la règle est inférieur à deux cent soixante et un, d'autres députés seront attribués (un par province) aux provinces qui ont des quantités restantes dans le calcul visé par la règle un, en commençant par la province possédant le reste le plus considérable et en continuant avec les autres provinces par ordre d'importance de leurs quantités restantes jusqu'à ce que le nombre total de députés attribué atteigne deux cent soixante et un.

“3. Nonobstant toute disposition du présent article, si, une fois achevé le calcul prévu par les règles un et deux, le nombre de députés à attribuer à une province est inférieur au nombre de sénateurs représentant ladite province, les règles un et deux cesseront de s'appliquer à l'égard de ladite province, et il lui sera attribué un nombre de députés égal audit nombre de sénateurs.

“4. Si les règles un et deux cessent de s'appliquer à l'égard d'une province, alors, en vue du calcul du nombre de députés à attribuer aux provinces pour lesquelles les règles un et deux demeurent applicables, la population totale des provinces doit être réduite du chiffre de la population de la province à l'égard de laquelle les règles un et deux ne s'appliquent plus, et le nombre deux cent soixante et un doit être réduit du nombre de députés attribué à cette province en vertu de la règle trois.

"5. A l'occasion d'un tel rajustement, le nombre des députés d'une province quelconque ne doit pas être réduit de plus de quinze pour cent au-dessous de la représentation à laquelle cette province avait droit, en vertu des règles un à quatre du présent paragraphe, lors du rajustement précédent de la représentation de ladite province, et la représentation d'une province ne doit subir aucune réduction qui pourrait lui assigner un plus faible nombre de députés que toute autre province dont la population n'était pas plus considérable d'après les résultats du dernier recensement décennal d'alors. Cependant, aux fins de tout rajustement subséquent de représentation prévu par le présent article, aucune augmentation du nombre de membres de la Chambre des communes, consécutive à l'application de la présente règle, ne doit être comprise dans le diviseur mentionné aux règles un à quatre du présent paragraphe.

"6. Ce rajustement ne prendra effet qu'à la fin du Parlement alors existant.

"(2) Le territoire du Yukon, tel qu'il a été constitué par le chapitre quarante et un des Statuts du Canada de 1901, a droit à un député, et telle autre partie du Canada non comprise dans une province qui peut, à l'occasion, être définie par le Parlement du Canada, a droit à un député." (S.R.C. 1952, chap. 304).

Le principal effet de ces nouvelles règles est que la représentation de toute province ne sera réduite de plus de 15 p. 100 à aucun rajustement, sous réserve cependant que la règle ne jouera pas de manière que la représentation d'une province dont la population serait moins nombreuse soit plus considérable que celle d'une province ayant une plus grande population.

Le Parlement a dans la suite adopté une mesure intitulée "Loi de 1952 remaniant la représentation à la Chambre des communes", en vigueur aux élections générales de 1953 et prévoyant que la représentation à la Chambre des communes reposerait sur la base suivante:

"Art. 2.—Sont élus quatre-vingt-cinq membres de la Chambre des communes pour la province d'Ontario, soixante-quinze pour la province de Québec, douze pour la province de Nouvelle-Écosse, dix pour la province du Nouveau-Brunswick, quatorze pour la province du Manitoba, vingt-deux pour la province de la Colombie-Britannique, quatre pour la province de l'Île-du-Prince-Édouard, dix-sept pour la province de la Saskatchewan, dix-sept pour la province d'Alberta, sept pour la province de Terre-Neuve, un pour le territoire du Yukon, un pour le district de Mackenzie des Territoires du Nord-Ouest, soit un total de deux cent soixante-cinq députés." (S.R.C. 1952, chap. 344).

Le tableau 9 donne le nombre de représentants de chaque province élus à chacune des 22 élections générales depuis la confédération.

9.—Représentation à la Chambre des communes aux élections fédérales générales, 1867-1957

Province ou territoire	1867	1872	1874 1878	1882	1887 1891	1896 1900	1904	1908 1911	1917 1921	1925 1926 1930	1935 1940 1945	1949	1953 1957
Ontario.....	82	88	88	92	92	92	86	86	82	82	82	83	85
Québec.....	65	65	65	65	65	65	65	65	65	65	65	73	75
Nouvelle-Écosse.....	19	21	21	21	21	20	18	18	16	14	12	13	12
Nouveau-Brunswick.....	15	16	16	16	16	14	13	13	11	11	10	10	10
Manitoba.....	...	4	4	5	5	7	10	10	15	17	17	16	14
Colombie-Britannique....	...	6	6	6	6	6	7	7	13	14	16	18	22
Île-du-Prince-Édouard....	6	6	6	5	4	4	4	4	4	4	4
Saskatchewan.....	4	4	10	10	16	21	21	20	17
Alberta.....	4	4	10	7	12	16	17	17	17
Yukon.....	1	1	1	1	1	1	1
Mackenzie-River, T.N.-O.)	1	1	1	1	1	1	1
Terre-Neuve.....	7	7
Total.....	181	200	206	211	215	213	214	221	235	245	245	262	265

Grâce à la représentation parlementaire, fondée sur "une constitution semblable en principe à celle du Royaume-Uni", le peuple du Canada élit ses députés, dont chacun a son affiliation politique qui a été indiquée dans chaque cas au tableau 10. Les élections générales permettent donc au corps électoral de décider, non seulement lequel parmi les chefs de partis politiques aura la charge de former le nouveau gouvernement, mais aussi quel parti constituera l'Opposition officielle. L'Opposition loyale de Sa Majesté joue un rôle essentiel dans les constitutions qui ont à leur base le système parlementaire britannique. En effet, il lui revient d'opposer ou de critiquer pendant les débats la politique du gouvernement au pouvoir, élément toujours indispensable à la bonne conduite de la chose publique. C'est dans la tradition bien établie, source d'institutions telles que le Cabinet et les fonctions du premier ministre, qu'il faut chercher les origines de l'Opposition officielle. Si le poste de chef de l'Opposition ne reçoit aucune sanction dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, il a cependant été reconnu par le Parlement du Canada dans un statut de 1905 intitulé Loi sur le Sénat et la Chambre des communes (4-5 Ed. VII, chap. 43, art. 2) qui alloue une indemnité de session supplémentaire "au député qui occupe le poste de chef de l'Opposition à la Chambre des Communes".

10.—Districts électoraux, votants inscrits et votes déposés, nom et adresse des députés élus à la Chambre des communes, vingt-troisièmes élections générales du 10 juin 1957, et revus le 15 octobre 1957.

Orateur..... L'hon. ROLAND MICHENER
 Premier ministre..... Le très hon. JOHN GEORGE DIEFENBAKER
 Chef de l'Opposition..... Le très hon. LOUIS-S. ST-LAURENT
 Greffier des Communes..... LÉON-J. RAYMOND

NOTA.—Le scrutin est résumé par province au tableau 12, p. 57. Les chefs de parti sont marqués d'un astérisque (*). Voir p. 44, les noms des adjoints parlementaires. Ces renseignements, excepté la population des circonscriptions, proviennent du directeur général des élections, Ottawa. L'indication du parti n'est pas officielle: C.P.=Conservateur progressiste; Lib.=Libéral; C.C.F.=Fédération du commonwealth coopératif; C.S.=Crédit social; L. ind.=Libéral indépendant; Ind.=Indépendant; C.P. ind.=Conservateur progressiste indépendant; L.T.=Libéral travailliste.

Province et district électoral	Popu- lation, recense- ment de 1956	Votants inscrits	Total des votes déposés	Total réuni par le député	Nom du député	Adresse postale	Parti
Terre-Neuve— (7 députés)							
Bonavista-Twillingate.....	48,354	23,972	10,557	9,158	L'hon. J. W. PICKERSGILL.....	Ottawa (Ont.)..	Lib.
Burin-Burgeo.....	46,362	18,584	Sans opposition		C. W. CARTER.....	St-Jean.....	Lib.
Grand-Falls-White Bay- Labrador.....	71,416	33,656	15,539	11,681	T. G. W. ASHBOURNE	Twillingate.....	Lib.
Humber-St-George's.....	64,683	28,318	15,499	10,272	H. M. BATTEN.....	Corner-Brook...	Lib.
St-Jean-Est.....	66,132	32,912	19,647	10,312	J. A. McGRATH.....	St-Jean.....	C.P.
St-Jean-Ouest.....	62,921	32,139	19,490	10,539	L'hon. W. J. BROWNE	St-Jean.....	C.P.
Trinité-Conception.....	55,206	27,658	12,106	8,360	L. T. STICK.....	Bay-Roberts...	Lib.
Île-du-Prince-Édouard— (4 députés)							
Kings.....	17,853	10,177	8,902	4,598	J. A. MACDONALD...	Cardigan.....	C.P.
Prince.....	38,007	19,213	16,463	8,119	O. H. PHILLIPS.....	Alberton.....	C.P.
Queens.....	43,425	24,834	41,853	11,597	L'hon. J. A. MACLEAN	Beaton's Mills..	C.P.
				10,651	H. MACQUARRIE...	Victoria.....	C.P.
Nouvelle-Écosse— (12 députés)							
Antigonish-Guysborough... Cap-Breton-Nord et Victoria.....	26,878	14,654	11,966	6,053	A. R. MACDONALD..	Antigonish.....	C.P.
Cap-Breton-Sud.....	46,874	23,985	19,724	9,097	R. MUIR.....	Sydney-Mines..	C.P.
Colchester-Hants.....	83,152	43,360	37,056	14,894	D. MACINNIS.....	Glace-Bay.....	C.P.
Cumberland.....	59,529	33,640	28,440	15,231	C. F. KENNEDY.....	Truto.....	C.P.
Digby-Annapolis-Kings....	39,598	22,815	18,577	10,065	R. C. COATES.....	Amherst.....	C.P.
	71,076	38,642	32,153	18,534	L'hon. G. C. NOWLAN.....	Wolfville.....	C.P.
Halifax.....	197,943	108,433	163,067	41,141	R. McCLEAVE.....	Birch-Cove.....	C.P.
Inverness-Richmond.....	32,833	18,925	15,305	8,035	E. MORRIS.....	Halifax.....	C.P.
Pictou.....	44,566	25,470	22,521	12,208	A. J. MAC EACHEN..	Inverness.....	Lib.
Queens-Lunenburg.....	46,981	29,372	24,620	12,372	R. MAC EWAN.....	New-Glasgow...	C.P.
Shelburne-Yarmouth-Clare.	45,287	25,652	20,701	10,734	L. R. CROUSE.....	Lunenburg.....	C.P.
					T. A. M. KIRK.....	Yarmouth.....	Lib.

10.—Districts électoraux, votants inscrits et votes déposés, nom et adresse des députés élus à la Chambre des communes, vingt-troisièmes élections générales du 10 juin 1957, et revus le 15 octobre 1957—suite

Province et district électoral	Popu- lation, recense- ment de 1956	Votants inscrits	Total des votes déposés	Total réuni par le député	Nom du député	Adresse postale	Parti
Nouveau-Brunswick—							
(10 députés)							
Charlotte.....	24,497	14,290	12,338	6,393	A. W. STUART.....	St-Andrews.....	Lib.
Gloucester.....	64,109	28,191	22,780	13,052	H.-J. ROBICHAUD...	Caraget.....	Lib.
Kent.....	27,492	13,021	11,212	6,424	H.-J. MICHAUD.....	Boucetoche.....	Lib.
Northumberland-							
Miramichi.....	47,223	22,890	18,598	8,596	G. R. MCWILLIAM...	Newcastle.....	Lib.
Restigouche-Madawaska.....	76,708	34,790	29,217	15,776	J. C. VAN HORNE...	Campbellton...	C.P.
Royal.....	37,105	21,208	17,210	10,051	L'hon. A. J. BROOKS	Sussex.....	C.P.
Saint-Jean-Albert.....	92,335	53,747	41,647	21,983	T. M. BELL.....	Saint-Jean.....	C.P.
Victoria-Carleton.....	42,093	21,906	17,082	9,845	G. W. MONTGOMERY	Woodstock.....	C.P.
Westmorland.....	85,414	47,710	39,657	19,873	H. J. MURPHY.....	Moncton.....	Lib.
York-Sunbury.....	57,630	33,283	27,260	13,356	J. C. MACRAE.....	Fredericton.....	C.P.
Québec—							
(75 députés)							
Argenteuil-Deux-Montagnes	55,069	29,676	24,356	10,084	P. VALOIS.....	Lachute.....	Lib.
Beauce.....	59,290	28,067	24,253	12,384	R. POULIN.....	Saint-Martin- de-Beauce.....	Ind.
Beauharnois-Salaberry.....	53,811	30,973	21,671	14,030	R. CAUCHON.....	Salaberry-de- Valleyfield.....	Lib.
Bellechasse.....	32,546	15,925	10,998	7,960	O. LAFLAMME.....	Québec.....	Lib.
Berthier-Maskinongé-							
Delanaudière.....	47,423	24,921	19,697	10,418	J. LANGLOIS.....	Saint-Justin.....	Lib.
Bonaventure.....	43,240	19,801	16,194	8,161	N. ARSENAULT.....	Québec.....	C.P.
Brome-Missisquoi.....	40,563	22,246	17,996	9,274	J.-L. DESLIÈRES...	Sutton.....	Lib.
Chambly-Rouville.....	45,350	24,580	18,897	11,302	Y. L'HEUREUX.....	Beloeil.....	Lib.
Champlain.....	58,321	29,949	24,035	13,767	I. ROCHEFORT.....	Cap-de-la- Madeleine.....	Lib.
Chapleau.....	65,456	30,216	22,735	11,428	C.-N. BARRÈS.....	Amos.....	Lib.
Charlevoix.....	47,430	23,013	18,506	10,182	A. MALTAIS.....	Sillery.....	Lib.
Châteauguay-Huntingdon-							
Laprairie.....	52,413	27,498	19,536	10,066	J. BOUCHER.....	Laprairie.....	Lib.
Chicoutimi.....	70,668	33,346	29,119	15,090	R. GAUTHIER.....	Chicoutimi.....	Lib.
Compton-Frontenac.....	44,048	20,998	18,040	9,328	J.-A. BLANCHETTE...	Chartierville...	Lib.
Dorchester.....	38,737	18,535	15,878	8,054	J.-A. LANDRY.....	Sainte-Germai- ne.....	Lib.
Drummond-Arthabaska...	83,407	41,231	32,480	11,462	S. BOULANGER.....	Victoriaville...	Lib. ind.
Gaspé.....	63,941	29,508	22,521	10,916	R. ENGLISH.....	Rivière-du- Renard.....	C.P.
Gatineau.....	48,721	24,797	18,505	10,770	R. LEDUC.....	Maniwaki.....	Lib.
Hull.....	76,231	41,083	35,292	15,551	A. CARON.....	Hull.....	Lib.
Îles-de-la-Madeleine.....	11,556	5,141	4,671	2,472	C.-A. CANNON.....	Québec.....	Lib.
Joliette-L'Assomption-							
Montcalm.....	87,101	44,899	24,097	19,445	M. BRETON.....	Joliette.....	Lib.
Kamouraska.....	35,907	18,025	12,647	6,489	B. CHABOT.....	Saint-Antonin...	Ind.
Labelle.....	43,705	21,460	17,627	9,406	H. COURTEMANCHE..	Mont-Laurier...	C.P. ind.
Lac-Saint-Jean.....	42,918	19,474	16,671	10,129	A. GAUTHIER.....	Alma.....	Lib.
Lapointe.....	68,106	32,078	26,288	13,671	A. BRASSARD.....	Jonquièrre.....	Lib.
Lévis.....	44,284	24,858	20,677	14,693	M. BOURGET.....	Lévis.....	Lib.
Longueuil.....	85,540	46,376	33,347	19,314	A. VINCENT.....	Saint-Lambert..	Lib.
Lotbinière.....	38,625	18,409	16,335	8,372	R. O'HURLEY.....	Saint-Gilles.....	C.P.
Matapédia-Matane.....	67,441	29,888	22,831	11,637	L. THIBAUT.....	Matane.....	Lib.
Mégantic.....	64,958	31,485	23,983	15,390	J. LAFONTAINE.....	Thetford-Mines.	Lib.
Montmagny-L'Islet.....	39,840	20,280	16,560	9,772	L'hon. J. LESAGE...	Québec.....	Lib.
Nicolet-Yamaska.....	45,880	23,654	19,272	9,805	L'hon. P. COMTOIS..	Saint-Thomas- de-Pierreville.	C.P.
Pontiac-Témiscamingue...	42,432	20,485	16,658	8,642	H. PROUDFOOT.....	Fort-Coulonge..	Lib.
Portneuf.....	46,976	25,059	19,622	11,330	P. GAUTHIER.....	Deschambault..	Lib.
Québec-Est.....	87,323	51,011	38,465	27,004	Le très hon. L.-S. ST-LAURENT*	Québec.....	Lib.
Québec-Sud.....	54,949	36,726	28,929	17,709	F. G. POWER.....	Québec.....	Lib.
Québec-Ouest.....	55,413	31,848	25,219	11,828	R. BÉGIN.....	Québec.....	Lib.
Québec-Montmorency.....	98,331	50,642	39,584	24,964	W. LACROIX.....	Québec.....	Lib.
Richelieu-Verchères.....	53,068	28,748	19,904	16,003	L.-J.-L. CARDIN...	Sainte-Anne- de-Sorel.....	Lib.
Richmond-Wolfe.....	57,963	29,094	22,308	10,300	E.-O. GINGRAS.....	Marbleton.....	Lib.

10.—Districts électoraux, votants inscrits et votes déposés, nom et adresse des députés élus à la Chambre des communes, vingt-troisièmes élections générales du 10 juin 1957, et revus le 15 octobre 1957—fin

Province et district électoral	Popu- lation, recense- ment de 1956	Votants inscrits	Total des votes déposés	Total réuni par le député	Nom du député	Adresse postale	Parti
Colombie-Britannique—fin							
Kamloops.....	59,139	29,225	21,381	10,029	L'hon. E. D. FULTON.....	Kamloops.....	C.P.
Kootenay-Est.....	36,845	19,035	14,951	4,670	J. BYRNE.....	Kimberley.....	Lib.
Kootenay-Ouest.....	53,633	27,474	20,647	8,996	H. W. HERRIDGE.....	Nakusp.....	C.C.F.
Nanaimo.....	52,805	30,625	23,415	8,770	C. CAMERON.....	Lantzville.....	C.C.F.
New-Westminster.....	104,632	62,634	48,077	16,916	G. HAHN.....	North-Surrey..	C.S.
Okanagan-Boundary.....	58,903	32,094	24,622	7,465	F. C. CHRISTIAN.....	Penticton.....	C.S.
Okanagan-Revelstoke.....	32,744	17,044	13,615	5,376	G. W. McLEOD.....	Enderby.....	C.S.
Skeena.....	56,664	21,206	14,206	5,517	F. HOWARD.....	Terrace.....	C.C.F.
Vancouver-Burrard.....	59,862	41,708	29,704	13,691	J. TAYLOR.....	Vancouver.....	C.P.
Vancouver-Centre.....	43,346	33,906	22,162	9,087	D. JUNG.....	Vancouver.....	C.P.
Vancouver-Est.....	57,302	33,727	22,919	10,782	H. E. WINCH.....	Vancouver.....	C.C.F.
Vancouver-Kingsway.....	61,720	37,483	26,620	9,040	A. MACDONALD.....	Vancouver.....	C.C.F.
Vancouver-Quadra.....	69,103	44,246	34,258	21,719	L'hon. H. C. GREEN	Vancouver.....	C.P.
Vancouver-Sud.....	77,716	47,399	36,108	16,058	E. J. BROOME.....	Vancouver.....	C.P.
Victoria.....	81,559	51,401	40,436	17,981	A. D. McPHILLIPS..	Victoria.....	C.P.
Yukon—							
(1 député)							
Yukon.....	12,190	5,516	4,892	2,422	J. A. SIMMONS.....	Whitehorse.....	Lib.
Territoires du N.-O.—							
(1 député)							
Mackenzie-River.....	12,492	6,434	4,043	2,686	M. A. HARDIE.....	Yellowknife....	Lib.

11.—Élections complémentaires depuis le 10 juin 1957, date des élections générales, jusqu'au 15 octobre 1957¹

Province et district électoral	Date de l'élection	Votants inscrits	Candi- dats	Votes déposés	Nom du nouveau député	Adresse	Parti
Lanark.....	26 août 1957	22,053	Sans opposition		GEORGE H. DOUCETTE	Carleton-Place....	C.P.

¹ Les élections complémentaires tenues le 15 oct. 1957 jusqu'à la date de l'impression paraissent en appendice.

Indemnités et allocations.—Les sénateurs reçoivent une indemnité de session de \$8,000 par année, de même qu'une indemnité de dépenses de \$2,000 payable à la fin de l'année civile et soumise à l'impôt sur le revenu. Les membres de la Chambre des communes reçoivent une indemnité de session de \$8,000 par année ainsi qu'une indemnité de dépenses de \$2,000 payable à la fin de l'année civile. Cette indemnité, sauf dans le cas des ministres de la Couronne et des chefs de l'Opposition à la Chambre et au Sénat, n'est pas imposable. La rémunération annuelle du premier ministre est de \$25,000 et celle des ministres du Cabinet et du chef de l'Opposition de \$15,000 en sus de l'indemnité de session et de l'indemnité de dépenses qu'ils touchent en tant que députés. Les ministres du Cabinet ont également droit à une allocation pour voiture de \$2,000. Les présidents du Sénat et des Communes reçoivent, à part leurs indemnités de session et de dépenses, un traitement de \$9,000 et une allocation pour voiture de \$1,000 et ont droit, en plus,

à une indemnité de logement de \$3,000. L'orateur suppléant des Communes reçoit un traitement de \$6,000 et une indemnité de logement de \$1,500, et le vice-président des comités une indemnité annuelle de \$2,000. Les adjoints parlementaires aux ministres de la Couronne reçoivent \$8,000 d'indemnité de session en tant que députés, \$4,000 annuellement en tant qu'adjoints parlementaires et les \$2,000 d'indemnité de dépenses versés à tous les députés.

Électorat fédéral.—La législation électorale fédérale actuelle est contenue dans la loi électorale du Canada (S.R.C. 1952, chap. 23). Le droit de vote s'étend à tout citoyen canadien ou sujet britannique, homme ou femme, ayant atteint l'âge de 21 ans et résidé habituellement au Canada pendant les douze mois précédant le jour du scrutin à une élection fédérale et qui demeure habituellement dans le district électoral à la date de l'émission du bref de l'élection. N'ont pas droit de vote:

- 1° Le directeur général et le directeur général adjoint des élections;
- 2° Les juges nommés par le gouverneur général en conseil;
- 3° Le directeur du scrutin de chaque district électoral;
- 4° Les individus purgeant une peine et gardés dans une maison de détention pour avoir commis quelque infraction;
- 5° Les Indiens qui résident ordinairement dans une réserve, qui n'étaient pas membres des forces de Sa Majesté pendant la première ou la seconde guerre mondiale, ou qui n'ont pas souscrit une renonciation aux exemptions d'impôts sur les biens personnels et à l'égard de ces biens;
- 6° Les personnes restreintes dans leur liberté de mouvement ou privées de la gestion de leurs biens pour cause de maladie mentale;
- 7° Les personnes inhabiles à voter en vertu d'une loi relative à la privation du droit de vote pour manœuvres frauduleuses ou actes illicites.

Les règlements électoraux concernant les forces canadiennes, établis par une annexe à la loi électorale du Canada, déterminent la procédure à suivre pour la prise des votes des électeurs de forces canadiennes ainsi que des anciens combattants qui reçoivent un traitement ou des soins d'entretien dans certaines institutions.

12.—Votants inscrits et votes recueillis aux élections générales de 1945, 1949, 1953, et 1957

NOTA.—La statistique correspondante des élections générales de 1911, 1917, 1921 et 1925 a paru à la page 84 de l'Annuaire de 1926; celle des élections générales de 1926, à la page 71 de l'édition de 1945; celle des élections générales de 1930 et 1935, à la page 101 de l'édition de 1948-1949; et celle des élections générales de 1940, à la page 84 de l'édition de 1956.

Province ou territoire	Votants inscrits				Votes recueillis			
	1945	1949	1953	1957	1945	1949	1953	1957
Terre-Neuve.....	...	182,439	194,715	197,239	...	105,190	111,768	92,858
Île-du-Prince-Édouard.....	54,794	55,772	55,469	54,224	63,807 ¹	68,393 ¹	66,562 ¹	67,218 ¹
Nouvelle-Écosse.....	362,754	373,585	380,836	384,948	312,954 ²	338,928 ²	334,855 ²	394,130 ²
Nouveau-Brunswick.....	262,261	286,723	287,657	291,036	204,273	225,877	225,390	237,001
Québec.....	1,956,225	2,177,152	2,352,619	2,504,978	1,433,591	1,610,510	1,565,400	1,815,586
Ontario.....	2,457,937	2,718,118	2,894,150	3,100,456	1,831,806	2,042,294	1,938,959	2,295,033
Manitoba.....	433,921	451,882	465,374	473,802	327,794	324,079	276,422	351,827
Saskatchewan.....	445,601	472,884	480,532	484,318	379,539	375,471	356,479	392,266
Alberta.....	430,430	492,228	548,747	591,043	315,863	341,222	343,258	431,184
Colombie-Britannique.....	545,077	673,782	730,882	802,017	433,402	464,785	475,456	596,424
Yukon ³	3,445	9,064	5,028	5,516	2,164	6,823	3,818	4,892
Territoires du Nord-Ouest ⁴	5,682	6,434	3,596	4,043
Total.....	6,952,445	7,893,629	8,401,691	8,896,011	5,305,193	5,903,572	5,701,963	6,682,462

¹ Dans la division de Queens (Î.-P.-É.), le scrutin est binominal; en 1957, 24,834 électeurs ont déposé 41,853 voix. ² Dans la division d'Halifax (N.-É.), le scrutin est binominal; en 1957, 108,433 électeurs ont déposé 163,067 voix. ³ District électoral du Yukon. ⁴ District électoral de Mackenzie-River.

Sous-section 3.—Le pouvoir judiciaire

Pouvoir judiciaire fédéral

L'article 101 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique attribue au Parlement du Canada le pouvoir d'instituer, maintenir et organiser au besoin une cour générale d'appel pour le Canada ainsi que d'établir tout tribunal supplémentaire en vue d'améliorer l'application des lois. Subordonné à cette disposition, le Parlement a institué la Cour suprême du Canada, la Cour de l'Échiquier et certains autres tribunaux.

Cour suprême du Canada.—La Cour, instituée d'abord en 1875 et maintenant régie par la loi sur la Cour suprême (S.R.C. 1952, chap. 259), se compose d'un juge en chef, appelé Juge en chef du Canada, et de huit juges puînés. Nommés par le gouverneur en conseil, les juges restent en fonction durant bonne conduite, mais peuvent être démis par le gouverneur général à la requête du Sénat et des Communes et cessent d'occuper leur charge à leur soixante-quinzième année. La Cour siège à Ottawa et a juridiction générale d'appel partout au Canada en matière civile et criminelle. La Cour doit aussi étudier les questions qui lui sont déférées par le gouverneur en conseil et se prononcer sur celles-ci; elle peut aussi prêter conseil au Sénat et aux Communes sur les bills privés qui lui sont renvoyés en vertu d'une ordonnance du Sénat ou des Communes.

On peut en appeler de tout jugement définitif de la plus haute cour de dernier ressort d'une province dans toute cause où la somme ou la valeur de l'affaire en litige dépasse \$10,000. On peut y en appeler de tout autre jugement définitif avec la permission de la plus haute cour de dernier ressort de la province; si cette cour la refuse, la Cour suprême du Canada peut l'accorder. La Cour suprême du Canada peut accorder la permission d'en appeler de tout jugement, définitif ou non. Les appels en matière criminelle sont régis par le Code criminel. Les appels des jugements rendus par des cours fédérales sont régis par la loi constitutive de chacune de ces cours. Le jugement de la Cour suprême du Canada est définitif et sans appel.

13.—Juges de la Cour suprême du Canada, le 15 octobre 1957¹

(Par ordre d'ancienneté)

Nom	Date de nomination
L'hon. PATRICK KERWIN, juge en chef.....	1 ^{er} juillet 1954 ²
L'hon. ROBERT TASCHEREAU.....	9 février 1940
L'hon. I. C. RAND.....	22 avril 1943
L'hon. ROY L. KELLOCK.....	3 oct. 1944
L'hon. CHARLES H. LOCKE.....	3 juin 1947
L'hon. JOHN. R. CARTWRIGHT.....	23 déc. 1949
L'hon. J.-H. GÉRALD FAUTEUX.....	23 déc. 1949
L'hon. DOUGLAS CHARLES ABBOTT.....	1 ^{er} juillet 1954

¹ Une vacance au 15 octobre 1957.

² Nommé juge de la Cour suprême le 20 juillet 1935.

Cour d'Échiquier.—La Cour d'échiquier du Canada, instituée d'abord en 1875 comme partie de la Cour suprême du Canada, est maintenant une cour distincte, régie par la loi sur la Cour de l'Échiquier (S.R.C. 1952, chap. 98). Elle se compose d'un président et de quatre juges puînés, nommés par le gouverneur en conseil, qui restent en fonction durant bonne conduite; toutefois, ils peuvent être démis par le gouverneur général à la requête du Sénat et des Communes et cessent d'occuper leur charge à l'âge de soixante-quinze ans. La Cour siège à Ottawa de même qu'à tout autre endroit au Canada où elle

décide de siéger. La juridiction de la Cour s'étend aux réclamations par ou contre la Couronne du chef du Canada. Les poursuites contre la Couronne sont intentées au moyen d'une pétition de droit en vertu de la loi sur les pétitions des droits (S.R.C. 1952, chap. 210).

Si le montant en litige dépasse \$500, appel de tout jugement définitif de la Cour d'échiquier peut être fait à la Cour suprême du Canada; dans certains cas où le montant en litige n'excède pas \$500 ou lorsque le jugement n'est pas définitif, appel peut aussi être fait à la Cour suprême moyennant sa permission.

La Cour d'échiquier exerce aussi juridiction d'amirauté au Canada. La juridiction d'amirauté lui fut d'abord conférée en 1891 par la loi sur l'amirauté (54-55, Vict., chap. 29); elle relève maintenant de la loi sur l'amirauté (S.R.C. 1952, chap. 1), qui maintient la Cour d'échiquier Cour d'amirauté. Le président et les juges puînés de la Cour d'échiquier exercent la juridiction d'amirauté partout au Canada. En outre, le Canada est réparti en divers districts d'amirauté; un juge local en amirauté est nommé pour chaque district. Les appels à la Cour suprême du Canada de jugements rendus par le président ou les juges puînés sont régis par les dispositions générales d'appel de la loi sur la Cour d'échiquier. Appel de jugements définitifs d'un juge local en amirauté peut être fait soit à la Cour d'échiquier, soit directement à la Cour suprême du Canada.

Cours diverses.—*Loi sur les chemins de fer.*—La loi de 1903 sur les chemins de fer (S.R.C. 1952, chap. 234) a institué la Commission des chemins de fer du Canada comme cour d'archives; en vertu de la loi de 1938 sur les transports (S.R.C. 1952, chap. 271), le nom a été changé en Commission des transports du Canada. Cette cour exerce juridiction en matière ferroviaire. Le gouverneur général en conseil est autorisé à changer toute ordonnance de la Commission et appel relatif à un point de juridiction ou de droit peut être fait à la Cour suprême du Canada.

Loi sur la faillite.—En vertu de l'alinéa 21, article 91, de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, le Parlement a compétence législative exclusive en matière de banqueroute et de faillite. Subordonné à la loi sur la faillite (S.R.C. 1952, chap. 14), les cours supérieures provinciales sont des cours de faillite; la juridiction initiale est conférée aux tribunaux de première instance et la juridiction d'appel, aux cours d'appel provinciales.

Commission d'appel de l'impôt sur le revenu.—La loi de l'impôt sur le revenu (S.R.C. 1952, chap. 148) a établi une commission d'appel, composée d'un président et d'au moins deux et d'au plus quatre autres membres, pour entendre les appels en matière de cotisations d'impôt sur le revenu. Appel de ses décisions peut être fait à la Cour d'échiquier.

Pouvoir judiciaire provincial*

Certaines dispositions de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique régissent, dans une certaine mesure, le pouvoir judiciaire provincial. Subordonné à l'art. 92 (14), la législature de chaque province peut exclusivement faire des lois relatives à l'administration judiciaire dans la province, y compris la création, le maintien et l'organisation de tribunaux provinciaux tant civils que criminels. L'article 96 décrète que le gouverneur général nomme les juges des cours supérieures, de district et de comté dans chaque province, sauf ceux des cours de vérification des testaments en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick. L'article 100 décrète que les traitements, allocations et pensions des juges des cours supérieures, de district et de comté (sauf des cours de vérification des testaments en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick) sont fixés et payés par le Parlement du Canada; ces rémunérations sont établies dans la loi sur les juges (S.R.C. 1952, chap. 157). D'après l'article 99, les juges des cours supérieures restent en fonction durant bonne conduite, mais peuvent être démis par le gouverneur général à la requête du Sénat et des Communes. La durée du mandat des juges de cour de district et de cour de comté est déterminée par la loi sur les juges: tout juge occupe sa charge durant bonne conduite et tant qu'il réside dans le comté ou le groupe de comtés qui forme le ressort de la cour.

* De plus amples détails sur le pouvoir judiciaire provincial figurent dans l'*Annuaire* de 1954, p. 49-57.

Toutes les provinces ont des tribunaux secondaires à juridiction civile et criminelle limitée, et dont les juges, tels par exemple les juges de paix, les magistrats et les juges des cours des jeunes délinquants, sont nommés par les autorités provinciales. Sauf le Québec, chaque province a ses cours de comté ou de district dont la compétence est limitée aux litiges de \$500 à \$2,500. Il existe dans chaque province une cour supérieure de compétence presque illimitée, désignée sous des appellations diverses telles que Cour du Banc de la Reine, Cour suprême, Cour supérieure, etc., de même qu'une cour d'appel.

Section 2.—Gouvernements provinciaux et territoriaux*

Dans chacune des provinces, un lieutenant-gouverneur, nommé par le gouverneur général en conseil, représente la Reine et gouverne sur l'avis et avec l'aide de son ministère ou conseil exécutif, lequel est responsable devant la législature et démissionne dans des circonstances analogues à celle qui sont décrites à la p. 43 en ce qui concerne le gouvernement fédéral.

A l'exception du Québec, qui possède un Conseil législatif et une Assemblée législative, les provinces n'ont qu'une seule chambre, formée du lieutenant-gouverneur et de l'Assemblée législative.

L'Assemblée législative est élue par le peuple pour un mandat statutaire de cinq ans, mais, en deçà de cette période, le lieutenant-gouverneur peut la dissoudre sur recommandation du premier ministre de la province.

L'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867 (30-31 Vict., chap. 3 et modifications), est la source des pouvoirs des législatures provinciales. En vertu de l'article 92 de l'Acte, dans chaque province, la législature a le droit exclusif de légiférer sur les matières suivantes: modification de la constitution de la province, sauf en ce qui concerne la fonction de lieutenant-gouverneur; taxation directe dans les limites de la province; emprunt de deniers sur le crédit de la province; création et exercice de fonctions provinciales ainsi que nomination et paiement des fonctionnaires provinciaux; administration et vente des terres publiques appartenant à la province ainsi que du bois et des forêts qui y poussent; établissement, entretien et administration des prisons publiques et des maisons de correction dans les limites et pour la population de la province; établissement, entretien et administration des hôpitaux, des asiles, des hospices et des refuges dans les limites et pour la population de la province, sauf les hôpitaux de marine; institutions municipales dans la province; licences de boutiques, de débits de boissons, de tavernes, d'encanteurs et autres établies en vue de prélever des revenus pour des fins provinciales, locales ou municipales; travaux et ouvrages d'une nature locale, autres que les lignes interprovinciales ou internationales de bateaux, de chemins de fer, canaux, télégraphes, etc., ou les ouvrages, qui, bien qu'entièrement situés dans la province, sont déclarés par le Parlement fédéral utiles au Canada en général ou à deux ou plusieurs provinces; constitution de compagnies pour des objets provinciaux; célébration des mariages dans la province; propriété et droits civils dans la province; administration de la justice dans la province, y compris la constitution, le maintien et l'organisation de tribunaux provinciaux de juridiction tant civile que criminelle ainsi que la procédure en matière civile devant ces tribunaux; infliction de punitions par voie d'amendes, de peines ou d'emprisonnement en vue de faire respecter toute loi provinciale visant les matières susmentionnées; enfin, de façon générale, toutes les matières d'une nature purement locale ou privée dans la province.

En outre, dans les limites et pour la population de la province, la législature a, en vertu de l'article 93, le droit exclusif de légiférer en matière d'enseignement, sous réserve de certaines dispositions relatives à l'établissement d'écoles par les minorités religieuses. Les provinces admises plus récemment comme membres de la Fédération jouissent des mêmes pouvoirs et sont soumises aux mêmes restrictions.

* Sauf indication contraire, les renseignements fournis aux sous-sections 1 à 10 sont mis à jour jusqu'au 31 mars 1957. Les résultats des élections provinciales tenues depuis cette date jusqu'à celle de l'impression paraissent dans un appendice au présent volume.

Les législatures provinciales sont également autorisées, en vertu de l'article 95, à légiférer en matière d'agriculture et d'immigration, en conformité, toutefois, des lois du Parlement canadien à ce sujet.

Électorat provincial.—La loi sur les élections de chaque province renferme les dispositions relatives à l'habilité et à l'incapacité à voter. En général, toute personne, homme ou femme, âgée de 21 ans, qui est citoyen canadien ou sujet britannique et qui satisfait à certaines exigences relatives à la résidence dans la province et le district électoral où a lieu l'élection, et qui n'est pas frappée d'incapacité statutaire, a droit de vote. Ces conditions s'appliquent, avec des modifications, aux électeurs de presque toutes les provinces. La principale exception à ces conditions est celle qui donne le droit de vote aux personnes de 18 ans en Saskatchewan et aux personnes de 19 ans en Alberta et en Colombie-Britannique.

Sous-section 1.—Terre-Neuve

Le gouvernement de Terre-Neuve se compose du lieutenant-gouverneur, du Conseil exécutif et de l'Assemblée législative. Le colonel l'honorable sir Leonard Outerbridge, lieutenant-gouverneur de la province au 1^{er} mai 1957, a été nommé le 5 septembre 1949.

L'Assemblée législative compte 36 membres élus pour cinq ans. L'Assemblée générale, élue le 2 octobre 1956, est la trente et unième dans l'histoire de Terre-Neuve et la troisième depuis l'union de Terre-Neuve au Canada.

Le premier ministre et chacun des membres du Cabinet touchent \$7,000 par année en plus d'une indemnité de session de \$3,000. Les membres de l'Assemblée législative touchent une indemnité de session de \$3,000. Le chef de l'Opposition reçoit une indemnité supplémentaire de \$2,000.

14.—Législatures de Terre-Neuve depuis son entrée dans la Confédération et ministère, 1^{er} mai 1957
Législatures, 1949-1957

Date des élections	Législature	Nombre de sessions	Date de la première ouverture	Date de la dissolution
27 mai 1949	1 ^{re} assemblée générale.....	4	13 juill. 1949	3 nov. 1951
26 nov. 1951	2 ^e assemblée générale.....	7	12 mars 1952	10 sept. 1956
2 oct. 1956	3 ^e assemblée générale.....	1	20 mars 1957	1

¹ La législature n'avait pas encore pris fin le 1^{er} mai 1957.

Premier ministre

(Position des partis aux dernières élections générales, le 2 octobre 1956: 32 libéraux et 4 conservateurs progressistes.)

NOTA.—La date de la nomination n'est pas nécessairement celle de l'assermentation

Portefeuille	Titulaire	Nomination initiale	Nomination au poste actuel
Premier ministre, ministre du Développement économique.....	L'hon. J. R. SMALLWOOD.....	1 ^{er} avril 1949	1 ^{er} avril 1949
Procureur général.....	L'hon. L. R. CURTIS.....	1 ^{er} avril 1949	1 ^{er} avril 1949
Ministre des Mines et des Ressources naturelles.....	L'hon. W. J. KEOUGH.....	29 juill. 1949	1 ^{er} mai 1957
Ministre du Travail.....	L'hon. C. H. BALLAM.....	4 avril 1950	4 avril 1950
Ministre du Bien-être social.....	L'hon. S. J. HEFFERTON.....	29 juill. 1949	10 avril 1955
Ministre des Finances.....	L'hon. E. S. SPENCER.....	29 juill. 1949	1 ^{er} mai 1957
Ministre des Travaux publics.....	L'hon. J. R. CHALKER.....	4 avril 1950	1 ^{er} mai 1957
Ministre de l'Instruction publique.....	L'hon. F. W. ROWE.....	21 mai 1952	1 ^{er} mai 1957
Ministre d'État.....	L'hon. P. J. LEWIS.....	15 déc. 1951	15 déc. 1951
Ministre des Affaires provinciales.....	L'hon. MYLES P. MURRAY.....	15 déc. 1951	15 déc. 1951
Solliciteur général.....	L'hon. MYLES P. MURRAY.....	15 déc. 1951	10 avril 1955
Ministre de la Voirie.....	L'hon. G. J. POWER.....	15 déc. 1951	1 ^{er} mai 1957
Ministre des Pêcheries.....	L'hon. J. T. CHEESEMAN.....	1 ^{er} mai 1957	1 ^{er} mai 1957
Ministre des Affaires municipales et des Approvisionnements.....	L'hon. B. J. ABBOTT.....	1 ^{er} mai 1957	1 ^{er} mai 1957
Ministre de la Santé.....	L'hon. J. M. McGRATH.....	1 ^{er} mai 1957	1 ^{er} mai 1957

Sous-section 2.—Île-du-Prince-Édouard

Le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard se compose du lieutenant-gouverneur, du Conseil exécutif et de l'Assemblée législative. L'honorable T. W. L. Prowse, lieutenant-gouverneur de la province au 31 mars 1957, a été nommé le 4 octobre 1950. On trouvera la liste des lieutenants-gouverneurs depuis la confédération à la page 90 de l'*Annuaire* de 1951.

L'Assemblée législative, élue le 25 mai 1955, est la 48^e législature de l'Île-du-Prince-Édouard et la 23^e depuis la confédération. Elle se compose de 30 membres élus pour un mandat statutaire de cinq ans et représentant 15 districts électoraux. La moitié des membres de l'Assemblée législative sont élus par les propriétaires. Chaque district élit un conseiller (élection par les propriétaires) et un membre de l'Assemblée (élection par le suffrage universel).

Le premier ministre touche \$6,000 par année, tandis que chaque ministre du Cabinet, sauf deux, reçoit \$4,000; le ministre de l'Instruction publique et celui de la Santé reçoivent \$3,000. Chaque membre de l'Assemblée touche \$1,450 pour chaque session à laquelle il assiste et un supplément de \$500, libre d'impôt, à titre d'indemnité de dépenses. Le président de l'Assemblée bénéficie d'un supplément de \$400 et d'un autre de \$200, libre d'impôt, à titre d'indemnité de dépenses. Le chef de l'Opposition touche un supplément de \$800 et un autre de \$200, libre d'impôt, pour dépenses se rattachant à l'exercice de ses fonctions officielles.

15.—Législature et premiers ministres de l'Île-du-Prince-Édouard, 1935-1957, et ministère, 31 mars 1957

Législatures, 1935-1957¹

Date des élections	Législature	Nombre de sessions	Date de la première ouverture	Date de la dissolution
23 juill. 1935	18 ^e assemblée générale.....	5	25 sept. 1935	21 avril 1939
18 mai 1939	19 ^e assemblée générale.....	4	20 mars 1940	20 août 1943
15 sept. 1943	20 ^e assemblée générale.....	4	15 fév. 1944	27 oct. 1947
11 déc. 1947	21 ^e assemblée générale.....	5	24 fév. 1948	30 mars 1951
26 avril 1951	22 ^e assemblée générale.....	6	23 oct. 1951	27 avril 1955
25 mai 1955	23 ^e assemblée générale.....	2	2 fév. 1956	2

¹ Voici les ministères, de 1935 à 1957: 19^e, assermenté le 14 octobre 1933, sous la direction de l'hon. W. J. P. Mac-Millan; 20^e, assermenté le 15 août 1935, sous la direction de l'hon. W. M. Lea; 21^e, assermenté le 14 janvier 1936, sous la direction de l'hon. T. A. Campbell; 22^e, assermenté le 11 mai 1943, sous la direction de l'hon. J. Walter Jones; 23^e, assermenté le 25 mai 1953, sous la direction de l'hon. A. W. Matheson. ² La législature n'avait pas encore pris fin le 31 mars 1957.

Vingt-troisième ministère

(Position des partis aux dernières élections générales, le 25 mai 1955; 27 libéraux et 3 conservateurs progressistes.)

NOTA.—Les ministres figurent avec la date de leur nomination initiale et avec celle de leur nomination au ministère dont ils détiennent actuellement le portefeuille, même si un nouveau ministère a été formé à la suite de la nomination d'un nouveau premier ministre. La date de la nomination du ministre n'est pas nécessairement celle de son assermentation comme tel.

Portefeuille	Titulaire	Nomination initiale	Nomination au poste actuel
Premier ministre, procureur et avocat général, président du Conseil exécutif.....	L'hon. ALEXANDER W. MATHESON	11 mai 1943	{ 25 mai 1953 15 juin 1955
Ministre des Travaux publics, et ministre de l'Industrie et des Ressources naturelles et des Pêcheries.....	L'hon. DOUGALD MAC KINNON....	16 sept. 1939	15 juin 1955
Ministre du Travail et ministre du Bien-être social.....	L'hon. F. W. PHILLIPS.....	3 avril 1956	3 avril 1956
Ministre de l'Agriculture.....	L'hon. EUGENE CULLEN.....	16 avril 1949	15 juin 1955
Ministre de l'Instruction publique.....	L'hon. KEIR CLARK.....	16 juin 1951	15 juin 1955
Secrétaire et trésorier provincial.....	L'hon. B. EARLE MACDONALD....	25 mai 1953	15 juin 1955
Ministre de la Voirie.....	L'hon. J. GEORGE MAC KAY.....	18 janv. 1955	15 juin 1955
Ministre de la Santé.....	L'hon. M. LORNE BONNELL.....	15 juin 1955	15 juin 1955
Ministre d'État.....	L'hon. EDWARD P. FOLEY.....	10 juin 1954	15 juin 1955

Sous-section 3.—Nouvelle-Écosse

Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse se compose du lieutenant-gouverneur, du Conseil exécutif et de la Chambre d'assemblée. L'honorable Alistair Fraser, lieutenant-gouverneur au 31 mars 1957, a été nommé le 1^{er} septembre 1952. On trouvera la liste des lieutenants-gouverneurs depuis la confédération à la page 91 de l'Annuaire de 1951.

La Chambre d'assemblée compte 43 membres élus pour cinq ans, durée maximum du mandat. L'Assemblée élue le 30 octobre 1956 est la 46^e de la Nouvelle-Écosse et la 23^e depuis la confédération.

Le premier ministre de la province reçoit un traitement annuel de \$12,000 et chacun des ministres du Cabinet, de \$10,000. Les membres de la Chambre d'assemblée reçoivent une indemnité de session de \$2,400 et une indemnité de \$1,200 pour dépenses se rattachant à l'exercice de leurs fonctions. Le chef de l'Opposition bénéficie d'une allocation de \$3,000, outre son indemnité de session.

16.—Législature et premiers ministres de la Nouvelle-Écosse, 1933-1957, et ministère, 31 mars 1957

Législatures, 1933-1957¹

Date des élections	Législature	Nombre de sessions	Date de la première ouverture	Date de la dissolution
22 août 1933	17 ^e assemblée générale.....	4	1 ^{er} mars 1934	20 mai 1937
29 juin 1937	18 ^e assemblée générale.....	4	1 ^{er} mars 1938	19 sept. 1941
28 oct. 1941	19 ^e assemblée générale.....	4	19 fév. 1942	12 sept. 1945
23 oct. 1945	20 ^e assemblée générale.....	4	14 mars 1946	27 avril 1949
9 juin 1949	21 ^e assemblée générale.....	4	21 mars 1950	14 avril 1953
26 mai 1953	22 ^e assemblée générale.....	3	24 fév. 1954	20 sept. 1956
30 oct. 1956	23 ^e assemblée générale.....	2	27 fév. 1957	2

¹ Voici les ministères, de 1933 à 1957: 12^e, assermenté le 5 septembre 1933, sous la direction de l'hon. Angus L. Macdonald; 13^e, assermenté le 10 juillet 1940, sous la direction de l'hon. A. S. MacMillan; 14^e, assermenté le 8 septembre 1945, sous la direction de l'hon. Angus L. Macdonald; 15^e, assermenté le 13 avril 1954, sous la direction de l'hon. Harold Connolly; 16^e, assermenté le 30 septembre 1954, sous la direction de l'hon. Henry D. Hicks; 17^e, assermenté le 20 novembre 1956 sous la direction de l'hon. Robert L. Stanfield. ² La législature n'avait pas encore pris fin le 31 mars 1957.

Dix-septième ministère

(Position des partis aux dernières élections générales, le 30 octobre 1956: 24 conservateurs progressistes, 18 libéraux 1 cécéliste.)

NOTE.—La date de la nomination du ministre n'est pas nécessairement celle de son assermentation comme tel.

Portefeuille	Titulaire	Nomination initiale	Nomination au poste actuel
Premier ministre, trésorier provincial, ministre de l'Instruction publique, président de la Commission de l'hydro-électricité de la Nouvelle-Écosse.....	L'hon. R. L. STANFIELD.....	20 nov. 1956	20 nov. 1956
Ministre de la Voirie et secrétaire provincial..	L'hon. G. I. SMITH.....	20 nov. 1956	20 nov. 1956
Procureur général, ministre de la Santé et du Bien-être social.....	L'hon. R. A. DONAHOE.....	20 nov. 1956	20 nov. 1956
Ministre des Terres et Forêts et ministre des Affaires municipales.....	L'hon. R. C. LEVY.....	20 nov. 1956	20 nov. 1956
Ministre des Travaux publics et ministre du Travail.....	L'hon. S. T. PYKE.....	20 nov. 1956	20 nov. 1956
Ministre de l'Agriculture et des Marchés.....	L'hon. E. D. HALIBURTON.....	20 nov. 1956	20 nov. 1956
Ministre des Mines et ministre du Commerce et de l'Industrie.....	L'hon. E. A. MANSON.....	20 nov. 1956	20 nov. 1956
Ministre d'État.....	L'hon. N. L. FERGUSSON.....	20 nov. 1956	20 nov. 1956

Sous-section 4.—Nouveau-Brunswick

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick se compose du lieutenant-gouverneur, du Conseil exécutif et de la Chambre d'assemblée. L'honorable David Laurence MacLaren, lieutenant-gouverneur au 31 mars 1957, a été nommé à ce poste le 1^{er} novembre 1945. On trouvera la liste des lieutenants-gouverneurs depuis la confédération à la page 93 de l'Annuaire de 1951.

L'Assemblée législative élue le 18 juin 1956 est la 43^e législature du Nouveau-Brunswick et la 16^e depuis la confédération. Elle compte 52 membres élus pour un mandat statutaire de cinq ans.

Le premier ministre touche un traitement annuel de \$5,000 en plus du traitement attaché à tout autre portefeuille dont il est titulaire. Les ministres du Cabinet reçoivent \$7,500, les députés une indemnité de \$2,400 plus une allocation supplémentaire pour dépenses de \$1,200. Le chef de l'Opposition touche un supplément de \$3,000. L'orateur bénéficie d'une allocation de \$1,000 en plus de son indemnité normale.

17.—Législatures et premiers ministres du Nouveau-Brunswick, 1935-1957, et ministère, 31 mars 1957

Législatures, 1935-1957¹

Date des élections	Législature	Nombre de sessions	Date de la première ouverture	Date de la dissolution
27 juin 1935	11 ^e assemblée générale.....	4	5 mars 1936	26 oct. 1939
20 nov. 1939	12 ^e assemblée générale.....	5	4 avril 1940	10 juill. 1944
28 août 1944	13 ^e assemblée générale.....	4	20 fév. 1945	18 mai 1948
28 juin 1948	14 ^e assemblée générale.....	4	8 mars 1949	16 juill. 1952
22 sept. 1952	15 ^e assemblée générale.....	4	12 fév. 1953	17 avril 1956
18 juin 1956	16 ^e assemblée générale.....	2	21 fév. 1957	2

¹ Voici les ministères, de 1935 à 1957: 20^e, assermenté le 16 juillet 1935, sous la direction de l'hon. A. A. Dysart; 21^e, assermenté le 13 mars 1940, sous la direction de l'hon. J. B. McNair; 22^e, assermenté le 8 octobre 1952, sous la direction de l'hon. H. J. Flemming. ² La législature n'avait pas encore pris fin le 31 mars 1957.

Vingt-deuxième ministère

(Position des partis aux dernières élections générales, le 18 juin 1956: 37 conservateurs, 15 libéraux.)

NOTA.—La date de nomination du ministre n'est pas nécessairement celle de son assermentation comme tel.

Portefeuille	Titulaire	Nomination initiale	Nomination au poste actuel
Premier ministre et ministre des Travaux publics.....	L'hon. HUGH JOHN FLEMMING.....	8 oct. 1952	8 oct. 1952
Procureur général.....	L'hon. WILLIAM J. WEST.....	8 oct. 1952	8 oct. 1952
Secrétaire-trésorier provincial.....	L'hon. D. D. PATTERSON.....	8 oct. 1952	8 oct. 1952
Ministre de l'Agriculture.....	L'hon. C. B. SHERWOOD.....	8 oct. 1952	8 oct. 1952
Ministre de la Santé et des Services sociaux..	L'hon. J. F. MCINERNEY.....	8 oct. 1952	8 oct. 1952
Ministre des Terres et des Mines.....	L'hon. N. B. BUCHANAN.....	8 oct. 1952	8 oct. 1952
Ministre de l'Instruction publique.....	L'hon. CLAUDE D. TAYLOR.....	8 oct. 1952	8 oct. 1952
Ministre du Travail.....	L'hon. ARTHUR E. SKALING.....	8 oct. 1952	8 oct. 1952
Ministre de l'Industrie et du Développement.	L'hon. J.-ROGER FICHETTE.....	8 oct. 1952	8 oct. 1952
Ministre des Affaires municipales et président du Conseil exécutif.....	L'hon. T. BABBITT PARLEE.....	8 oct. 1952	{ 1 ^{er} juin 1954 8 oct. 1952
Ministre d'État et président de la Commission de l'hydro-électricité du Nouveau-Brunswick.....	L'hon. EDGAR FOURNIER.....	8 oct. 1952	8 oct. 1952

Sous-section 5.—Québec

Le gouvernement du Québec se compose du lieutenant-gouverneur, du Conseil exécutif et d'une législature bicamérale, le Conseil législatif et l'Assemblée législative. L'honorable Gaspard Fauteux, lieutenant-gouverneur au 31 mars 1957, a été nommé le 3 octobre 1950. On trouvera la liste des lieutenants-gouverneurs depuis la confédération à la page 94 de l'*Annuaire* de 1951.

Le Conseil législatif compte 24 membres nommés à vie par le lieutenant-gouverneur en conseil. L'Assemblée législative compte 93 membres élus et, comme le Conseil législatif, a le pouvoir de présenter des projets de loi relatifs à des questions d'ordre civil et administratif et de modifier ou d'abroger les lois déjà existantes. Pour recevoir la sanction du lieutenant-gouverneur, un projet de loi doit être adopté par les deux chambres. Seule l'Assemblée législative a le pouvoir de présenter un projet de loi comportant la dépense de deniers publics. La durée maximum d'une législature est de cinq ans.

Le traitement et les allocations du premier ministre, des membres du Conseil exécutif, du Conseil législatif et de l'Assemblée législative sont déterminés, d'après le chap. 7, S.R.Q., 1941 et le chap. 4, S.R.Q., 1941, modifié par 1-2 Elis. II, chap. 36 et 5-6 Elis. II, chap. 51. Tous les membres de l'Assemblée législative et du Conseil législatif touchent \$5,000 de traitement par année et \$2,000 d'allocations; en outre, le premier ministre touche \$10,000 de traitement, \$4,000 d'allocations et \$2,000 pour le logement; les ministres titulaires touchent un traitement supplémentaire de \$8,000 et \$2,000 d'allocations; les ministres d'État, un traitement supplémentaire de \$5,000 et \$2,000 d'allocations; le chef de l'Opposition à l'Assemblée législative, un traitement de \$6,000 et \$2,000 d'allocations et \$2,000 pour le logement; le chef du Gouvernement et le chef de l'Opposition au Conseil législatif, chacun un traitement de \$7,000 et \$2,000 d'allocations et \$3,000 d'allocations de bureau.

18.—Législatures et premiers ministres du Québec, 1935-1957, ministère et membres du Conseil législatif, 31 mars 1957

Législatures, 1935-1957¹

Date des élections	Législature	Nombre de sessions	Date de la première ouverture	Date de la dissolution
25 nov. 1935	19 ^e assemblée générale.....	1	24 mars 1936	11 juin 1936
17 août 1936	20 ^e assemblée générale.....	4	7 oct. 1936	23 sept. 1939
25 oct. 1939	21 ^e assemblée générale.....	5	20 fév. 1940	29 juin 1944
8 août 1944	22 ^e assemblée générale.....	4	7 fév. 1945	9 juin 1948
28 juill. 1948	23 ^e assemblée générale.....	4	19 janv. 1949	28 mai 1952
16 juill. 1952	24 ^e assemblée générale.....	4	12 nov. 1952	25 avril 1956
20 juin 1956	25 ^e assemblée générale.....	2	14 nov. 1956	2

¹ Voici les ministères, de 1935 à 1957: 16^e, assermenté le 8 juillet 1920, sous la direction de l'hon. L.-A. Taschereau; 17^e, assermenté le 11 juin 1936, sous la direction de l'hon. A. Godbout; 18^e, assermenté le 24 août 1936, sous la direction de l'hon. Maurice-L. Duplessis; 19^e, assermenté le 10 novembre 1939, sous la direction de l'hon. A. Godbout; 20^e, assermenté le 30 août 1944, sous la direction de l'hon. Maurice-L. Duplessis. ² La législature n'avait pas encore pris fin le 31 mars 1957.

Vingtième ministère

(Position des partis aux dernières élections générales, le 20 juin 1956: 72 Union nationale, 20 libéraux et 1 indépendant.)

NOTA.— Voir le nota en tête du tableau 15.

Portefeuille	Titulaire	Nomination initiale	Nomination au poste actuel
Premier ministre et président du Conseil exécutif.....	L'hon. MAURICE L. DUPLESSIS.....	24 août 1936	30 août 1944
Ministre des Finances.....	L'hon. ONÉSIME GAGNON.....	6 oct. 1936	30 août 1944
Ministre des Terres et Forêts et des Ressources hydrauliques.....	L'hon. JOHN-S. BOURQUE.....	24 août 1936	30 août 1944
Ministre de la Santé.....	L'hon. J.-H. ALBIN PAQUETTE.....	24 août 1936	30 août 1944
Ministre de la Colonisation.....	L'hon. J.-D. BÉGIN.....	30 août 1944	30 août 1944
Ministre d'État.....	L'hon. ANTONIO ÉLIE.....	24 août 1936	30 août 1944
Ministre de l'Agriculture.....	L'hon. LAURENT BARRÉ.....	30 août 1944	30 août 1944
Ministre de la Voirie.....	L'hon. ANTONIO TALBOT.....	30 août 1944	30 août 1944
Ministre du Travail.....	L'hon. ANTONIO BARRETTE.....	30 août 1944	30 août 1944
Ministre de la Chasse et des Pêcheries.....	L'hon. CAMILLE POULIOT.....	30 août 1944	30 août 1944
Ministre des Travaux publics.....	L'hon. ROMÉO LORRAIN.....	30 août 1944	30 août 1944
Ministre du Bien-être social et de la Jeunesse.....	L'hon. JEAN-PAUL SAUVÉ.....	18 sept. 1946	18 sept. 1946
Ministre de l'Industrie et du Commerce.....	L'hon. PAUL BEAULIEU.....	30 août 1944	30 août 1944
Secrétaire provincial.....	L'hon. YVES PRÉVOST.....	26 sept. 1956	26 sept. 1956
Ministre des Transports et des Communications et Solliciteur général.....	L'hon. ANTOINE RIVARD.....	15 déc. 1948	12 avril 1950
Ministre des Affaires municipales.....	L'hon. PAUL DOZOIS.....	26 sept. 1956	26 sept. 1956
Ministre des Mines.....	L'hon. W. M. COTTINGHAM.....	2 juin 1954	2 juin 1954
Ministre d'État.....	L'hon. ARTHUR LECLERC.....	23 juill. 1952	23 juill. 1952
Ministre d'État.....	L'hon. JACQUES MIQUELON.....	23 juill. 1952	23 juill. 1952
Ministre d'État.....	L'hon. WILFRID LABBÉ.....	23 juill. 1952	23 juill. 1952

Conseil législatif

(selon l'ancienneté)

Nom	Division	Date de la nomination
R.-O. GROTHÉ.....	De Salaberry.....	23 déc. 1927
ÉLISÉE THÉRIAULT.....	Kennebec.....	23 avril 1929
JACOB NICOL.....	Bedford.....	16 sept. 1929
VICTOR MARCHAND.....	Rigaud.....	15 avril 1932
HECTOR LAFERTÉ.....	Stadacona.....	23 juill. 1934
ÉMILE MOREAU.....	Lauzon.....	6 juin 1935
ALPHONSE RAYMOND.....	De Lorimier.....	28 août 1936
J.-L. BARIBEAU (Orateur).....	Shawinigan.....	14 janv. 1938
PHILIPPE BRAIS.....	Grandville.....	16 fév. 1940
JULES BRILLANT.....	Golfe.....	14 janv. 1942
FRANK L. CONNORS.....	Mille-Isles.....	14 janv. 1942
ROBERT R. NESS.....	Inkerman.....	14 janv. 1942
FÉLIX MESSIER.....	De Lanaudière.....	12 fév. 1942
ÉDOUARD ASSELIN.....	Wellington.....	23 janv. 1946
GEO. B. FOSTER.....	Victoria.....	22 août 1946
GÉRALD MARTINEAU.....	Les Laurentides.....	22 août 1946
J.-OLIER RENAUD.....	Alma.....	22 août 1946
PATRICE TARDIF.....	De la Vallière.....	20 juill. 1952
JOSEPH BOULANGER.....	De la Durantaye.....	8 oct. 1952
ÉDOUARD MASSON.....	Repentigny.....	12 mars 1953
ALBERT BOUCHARD.....	La Salle.....	24 nov. 1954
JEAN BARRETTE.....	Sorel.....	19 oct. 1955
ÉMILE LESAGE.....	Montarville.....	1 ^{er} août 1956
Vacant.....	Rougemont.....	—

Sous-section 6.—Ontario

Le gouvernement de l'Ontario comprend le lieutenant-gouverneur, le Conseil exécutif et la Chambre d'assemblée. L'honorable Louis O. Breithaupt, LL.D., lieutenant-gouverneur de la province au 31 mars 1957, a été nommé le 24 janvier 1952. On trouvera la liste des lieutenants-gouverneurs depuis la confédération à la page 96 de l'*Annuaire* de 1951.

La Chambre d'assemblée, chambre unique de la législature provinciale, se compose de 98 membres élus pour un mandat statutaire de cinq ans.

Outre les ministères réguliers, les commissions suivantes ont été créées: la Commission des parcs de Niagara, la Commission des municipalités de l'Ontario, la Commission de l'hydro-électricité de l'Ontario, la Commission ontarienne de l'aménagement du Saint-Laurent, la Commission des transports de l'Ontario septentrional, la Commission de régie des boissons alcooliques et la Commission des débits de boissons alcooliques, la Commission des services des hôpitaux et la Commission des ressources hydrauliques.

En vertu des dispositions de la loi sur l'Assemblée législative (S.R.O. 1950, chap. 202, modifié en 1956, chap. 39), chaque membre de l'Assemblée touche une indemnité annuelle de \$3,600 et une allocation de \$1,800 pour dépenses. De plus, l'orateur reçoit une indemnité spéciale annuelle de \$3,000 et une allocation de \$2,000 pour dépenses; le président du comité plénier, une indemnité spéciale annuelle de \$1,000; et le chef de l'Opposition, une indemnité spéciale de \$3,000 et une allocation annuelle de \$2,000 pour dépenses. Chaque ministre du Cabinet reçoit l'indemnité ordinaire de \$3,600 à titre de membre de la législature en plus de son indemnité comme ministre de la Couronne. La loi sur le Conseil exécutif prévoit un traitement de \$14,000 pour le premier ministre et de \$10,000 pour les ministres du Cabinet. Un ministre d'État ne reçoit que l'indemnité et l'allocation pour dépenses prévues dans le cas des membres de l'Assemblée. En vertu de la modification apportée en 1956, chaque ministre de la Couronne en charge d'un ministère, le ministre de la Couronne qui est membre de la Commission de l'hydro-électricité de l'Ontario et le chef de l'Opposition reçoivent une allocation de représentation de \$2,000.

19.—Législatures et premiers ministres de l'Ontario, 1934-1957, et ministère, 31 mars 1957

Législatures, 1934-1957¹

Date des élections	Législature	Nombre de sessions	Date de la première ouverture	Date de la dissolution
19 juin 1934	19 ^e assemblée générale.....	3	20 fév. 1935	9 avril 1936
6 oct. 1937	20 ^e assemblée générale.....	8	1 ^{er} déc. 1937	30 juin 1943
4 août 1943	21 ^e assemblée générale.....	2	22 fév. 1944	24 mars 1945
4 juin 1945	22 ^e assemblée générale.....	4	16 juill. 1945	27 avril 1948
7 juin 1948	23 ^e assemblée générale.....	4	10 fév. 1949	6 oct. 1951
22 nov. 1951	24 ^e assemblée générale.....	5	21 fév. 1952	2 mai 1955
9 juin 1955	25 ^e assemblée générale.....	2	8 sept. 1955	2

¹ Voici les ministères, de 1934 à 1957: 11^e, assermenté le 10 juillet 1934, sous la direction de l'honorable M. F. Hepburn; 12^e, assermenté le 21 octobre 1942, sous la direction de l'honorable G. D. Conant; 13^e, assermenté le 18 mai 1943, sous la direction de l'honorable H. C. Nixon; 14^e, assermenté le 17 août 1943, sous la direction de l'hon. George A. Drew; 15^e, assermenté le 10 octobre 1948, sous la direction de l'hon. Thomas L. Kennedy; 16^e, assermenté le 4 mai 1949, sous la direction de l'honorable Leslie M. Frost. ² La législature n'avait pas encore pris fin le 31 mars 1957.

Seizième ministère

(Position des partis aux dernières élections générales, le 9 juin 1955: 84 conservateurs progressistes, 11 libéraux et 3 cécédistes.)

NOTA.—Voir le nota en tête du tableau 15.

Portefeuille	Titulaire	Nomination initiale	Nomination au poste actuel
Premier ministre, et président du Conseil exécutif.....	L'hon. LESLIE M. FROST.....	17 août 1943	4 mai 1949
Trésorier.....	L'hon. DANA PORTER.....	8 mai 1944	17 août 1955
Secrétaire et registraire.....	L'hon. GEORGE H. DUNBAR.....	17 août 1943	17 août 1955
Ministre du Travail.....	L'hon. CHARLES DALEY.....	17 août 1943	17 août 1943
Ministre de l'Agriculture.....	L'hon. WILLIAM A. GOODFELLOW..	7 janv. 1946	1 ^{er} août 1956
Ministre des Travaux publics.....	L'hon. WILLIAM GRIESINGER.....	15 avril 1946	20 janv. 1953
Ministre d'État.....	L'hon. HAROLD R. SCOTT.....	28 nov. 1946	3 juin 1952
Ministre du Bien-être public.....	L'hon. LOUIS-P. CÉCILE.....	17 sept. 1948	17 août 1955
Ministre de la Santé.....	L'hon. MACKINNON PHILIPS.....	8 août 1950	8 août 1950
Ministre des Établissements de réforme.....	L'hon. JOHN W. FOOTE.....	16 nov. 1950	16 nov. 1950
Ministre de l'Instruction publique.....	L'hon. WILLIAM J. DUNLOP.....	2 oct. 1951	2 oct. 1951
Ministre des Mines.....	L'hon. PHILIP T. KELLY.....	3 juin 1952	3 juin 1952
Ministre des Affaires municipales.....	L'hon. WM. K. WARRENDER.....	20 janv. 1953	1 ^{er} nov. 1956
Ministre des Terres et Forêts.....	L'hon. CLARE E. MAPLEDORAM...	7 juill. 1954	7 juill. 1954
Ministre de la Voirie.....	L'hon. JAMES N. ALLAN.....	5 janv. 1955	5 janv. 1955
Ministre de l'Organisation et du Développement.....	L'hon. WILLIAM M. NICKLE.....	20 janv. 1955	17 août 1955
Procureur général.....	L'hon. A. KELSO ROBERTS.....	17 août 1955	17 août 1955
Ministre du Tourisme et de la Publicité.....	L'hon. BRYAN L. CATHCART.....	17 août 1955	17 août 1955
Ministre d'État et 2 ^e vice-président de la Commission de l'hydro-électricité.....	L'hon. T. RAY CONNELL.....	1 ^{er} nov. 1956	1 ^{er} nov. 1956

Sous-section 7.—Manitoba

Le gouvernement du Manitoba se compose du lieutenant-gouverneur, du Conseil exécutif (10 membres) et de l'Assemblée législative (57 membres élus pour cinq ans). L'honorable John Stewart McDiarmid, lieutenant-gouverneur au 31 mars 1957, a été nommé le 1^{er} août 1953. On trouvera la liste des lieutenants-gouverneurs depuis la confédération à la page 98 de l'Annuaire de 1951.

Le premier ministre de la province touche un traitement annuel de \$10,000 et chacun des autres ministres, \$8,000. Les membres de la Législature reçoivent une indemnité de \$2,000 et une allocation de \$1,000 pour dépenses. Le chef de l'Opposition touche un supplément de \$2,500 et l'orateur de la Législature, un supplément de \$2,500.

20.—Législatures et premiers ministres du Manitoba, 1932-1957, et ministère, 31 mars 1957

Législatures, 1932-1957¹

Date des élections	Législature	Nombre de sessions	Date de la première ouverture	Date de la dissolution
16 juin 1932	19 ^e assemblée générale.....	4	14 fév. 1933	12 juin 1936
27 juill. 1936	20 ^e assemblée générale.....	5	18 fév. 1937	13 mars 1941
22 avril 1941	21 ^e assemblée générale.....	5	9 déc. 1941	8 sept. 1945
15 oct. 1945	22 ^e assemblée générale.....	4	19 fév. 1946	29 sept. 1949
10 nov. 1949	23 ^e assemblée générale.....	7	14 fév. 1950	23 avril 1953
8 juin 1953	24 ^e assemblée générale.....	2	2 fév. 1954	2

¹ Voici les ministères, de 1932 à 1957: 12^e, assermenté le 8 août 1932, sous la direction de l'hon. J. Bracken; 13^e, assermenté le 14 janvier 1943, sous la direction de l'hon. Stuart S. Garson; 14^e, assermenté le 13 novembre 1948, sous la direction de l'hon. D. L. Campbell. ² La législature n'avait pas encore pris fin le 31 mars 1957.

Quatorzième ministère

(Position des partis aux dernières élections générales, le 8 juin 1953: 32 libéraux progressistes, 3 libéraux progressistes indépendants, 12 conservateurs progressistes, 5 cécéistes, 1 ouvrier progressiste, 2 créditistes et 2 indépendants.)

NOTA.—Voir le nota en tête du tableau 15.

Portefeuille	Titulaire	Nomination initiale	Nomination au poste actuel
Premier ministre, président du Conseil exécutif et ministre des Relations fédérales provinciales.....	L'hon. DOUGLAS L. CAMPBELL....	21 sept. 1936	{ 13 nov. 1948 14 déc. 1948
Procureur général.....	L'hon. MICHAEL N. HRYHORCZUK	25 janv. 1955	25 janv. 1955
Ministre des Travaux publics.....	L'hon. RONALD D. ROBERTSON...	7 nov. 1952	18 juill. 1956
Ministre du Travail et trésorier provincial...	L'hon. CHARLES E. GREENLAY....	15 fév. 1946	{ 14 déc. 1948 18 juill. 1956
Ministre de la Santé et du Bien-être public...	L'hon. ROBERT W. BEND.....	25 janv. 1955	25 janv. 1955
Ministre de l'Instruction publique.....	L'hon. WALLACE C. MILLER.....	15 fév. 1946	16 août 1950
Ministre des Affaires municipales et Secrétaire provincial.....	L'hon. EDMOND PRÉFONTAINE...	1 ^{er} déc. 1951	{ 1 ^{er} déc. 1951 4 sept. 1953
Ministre de l'Industrie et du Commerce....	L'hon. FRANCIS L. JOBIN.....	18 juill. 1956	18 juill. 1956
Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration et ministre des Services d'utilité publique.	L'hon. Charles L. SHUTTLEWORTH.....	4 sept. 1953	{ 4 sept. 1953 18 juill. 1956
Ministre des Mines et des Ressources naturelles.....	L'hon. FRANCIS L. BELL.....	14 déc. 1948	18 juill. 1956

Sous-section 8.—Saskatchewan

Le gouvernement de la Saskatchewan se compose du lieutenant-gouverneur, du Conseil exécutif et de l'Assemblée législative. L'honorable W. J. Patterson, lieutenant-gouverneur au 1^{er} avril 1957, a été nommé le 4 juillet 1951. On trouvera à la page 100 de l'*Annuaire* de 1951, la liste des lieutenants-gouverneurs depuis la confédération.

L'Assemblée législative comprend un nombre statutaire de 53 membres, élus pour un mandat maximum de 5 ans.

Depuis le 1^{er} avril 1954, le premier ministre touche \$8,500 et chacun des ministres \$7,000 par année, outre leur indemnité de session, tandis que le chef de l'Opposition touche \$4,000. Depuis 1957, l'orateur et l'orateur suppléant touchent, respectivement, un supplément de \$2,500 et \$1,500. Chaque député touche une indemnité de session de \$2,400, outre une allocation de \$1,200 pour dépenses. Les députés des trois circonscriptions situées le plus au nord, soit Cumberland, Athabasca et Meadow-Lake, touchent une indemnité de session de \$2,750 et une allocation de \$1,350 pour dépenses.

21.—Législatures et premiers ministres de la Saskatchewan, 1934-1957, et ministère, 1^{er} avril 1957

Législatures, 1934-1957¹

Date des élections	Législature	Nombre de sessions	Date de la première ouverture	Date de la dissolution
19 juin 1934	8 ^e assemblée générale.....	4	15 nov. 1934	14 mai 1938
8 juin 1938	9 ^e assemblée générale.....	6	19 janv. 1939	10 mai 1944
15 juin 1944	10 ^e assemblée générale.....	5	19 oct. 1944	19 mai 1948
24 juin 1948	11 ^e assemblée générale.....	5	10 fév. 1949	7 mai 1952
11 juin 1952	12 ^e assemblée générale.....	4	12 fév. 1953	25 avril 1956
20 juin 1956	13 ^e assemblée générale.....	2	14 fév. 1957	²

¹ Voici les ministères, de 1934 à 1957: 6^e, assermenté le 19 juillet 1934, sous la direction de l'hon. J. G. Gardiner; 7^e, assermenté le 1^{er} novembre 1935, sous la direction de l'hon. W. J. Patterson; 8^e, assermenté le 10 juillet 1944, sous la direction de l'hon. T. C. Douglas. ² La législature n'avait pas encore pris fin le 1^{er} avril 1957.

Huitième ministère

(Position des partis aux dernières élections générales, le 20 juin 1956: 36 cécéfiistes, 14 libéraux et 3 crédidistes.)

NOTA.—Voir le nota en tête du tableau 15.

Portefeuille	Titulaire	Nomination initiale	Nomination au poste actuel
Premier ministre, président du conseil et ministre de la Coopération et du Développement coopératif.....	L'hon. T. C. DOUGLAS.....	10 juill. 1944	{10 juill. 1944 14 nov. 1949
Trésorier provincial.....	L'hon. C. M. FINES.....	10 juill. 1944	10 juill. 1944
Ministre des Ressources minérales.....	L'hon. J. H. BROCKELBANK.....	10 juill. 1944	1 ^{er} avril 1953
Ministre de la Voirie et des Transports.....	L'hon. J. T. DOUGLAS.....	10 juill. 1944	10 juill. 1944
Ministre de l'Instruction publique.....	L'hon. W. S. LLOYD.....	10 juill. 1944	10 juill. 1944
Ministre des Affaires municipales.....	L'hon. L. F. McINTOSH.....	10 juill. 1944	4 août 1948
Ministre du Travail et des Téléphones.....	L'hon. C. C. WILLIAMS.....	10 juill. 1944	{10 juill. 1944 27 juill. 1956
Ministre de l'Agriculture.....	L'hon. I. C. NOLLET.....	26 fév. 1945	26 fév. 1945
Ministre du Bien-être social et du Rétablissement.....	L'hon. T. J. BENTLEY.....	14 nov. 1949	27 juill. 1956
Ministre des Ressources naturelles.....	L'hon. A. G. KUSIAK.....	24 oct. 1952	27 juill. 1956
Procureur général.....	L'hon. R. E. WALKER.....	27 juill. 1956	27 juill. 1956
Secrétaire provincial et ministre du Tourisme et de l'Information.....	L'hon. R. BROWN.....	27 juill. 1956	{27 juill. 1956 1 ^{er} avril 1957
Ministre de la Santé publique.....	L'hon. J. W. ERB.....	27 juill. 1956	27 juill. 1956
Ministre des Travaux publics.....	L'hon. C. G. WILLIS.....	31 août 1956	31 août 1956
Ministre d'État.....	L'hon. J. H. STURDY.....	10 juill. 1944	27 juill. 1956

Sous-section 9.—Alberta

Le gouvernement de l'Alberta se compose du lieutenant-gouverneur, du Conseil exécutif et de l'Assemblée législative. L'honorable D^r John J. Bowlen, lieutenant-gouverneur au 31 mars 1957, a été nommé le 1^{er} février 1950. On trouvera à la page 101 de l'Annuaire de 1951, la liste des lieutenants-gouverneurs depuis la confédération.

L'Assemblée législative comprend 61 membres, élus pour un mandat maximum de cinq ans.

Le traitement du premier ministre est de \$11,000 et celui des ministres, de \$8,500. Le chef de l'Opposition reçoit une allocation spéciale de \$2,500. L'indemnité de session de chaque membre de l'Assemblée est de \$2,400, outre une allocation de \$1,200 pour dépenses.

22.—Législatures et premiers ministres de l'Alberta, 1935-1957, et ministère, 31 mars 1957

Législatures, 1935-1957¹

Date des élections	Législature	Nombre de sessions	Date de la première ouverture	Date de la dissolution
22 août 1935	8 ^e assemblée générale.....	9	6 fév. 1936	16 fév. 1940
21 mars 1940	9 ^e assemblée générale.....	4	20 fév. 1941	7 juill. 1944
8 août 1944	10 ^e assemblée générale.....	5	22 fév. 1945	16 juill. 1948
17 août 1948	11 ^e assemblée générale.....	5	17 fév. 1949	28 juin 1952
5 août 1952	12 ^e assemblée générale.....	3	19 fév. 1953	12 mai 1955
29 juin 1955	13 ^e assemblée générale.....	2	17 août 1955	2

¹ Voici les ministères, de 1934-1957: 6^e, assermenté le 10 juillet 1934, sous la direction de l'hon. R. G. Reid; 7^e, assermenté le 3 septembre 1935, sous la direction de l'hon. Wm Aberhart; 8^e, assermenté le 31 mai 1943, sous la direction de l'hon. Ernest C. Manning. ² La législature n'avait pas encore pris fin le 31 mars 1957.

Huitième ministère

(Position des partis aux dernières élections générales, le 29 juin 1955: 37 créditistes, 15 libéraux, 3 conservateurs progressistes, 2 cécédistes, 1 libéral conservateur, 1 coalisé, 1 créditiste indépendant, 1 indépendant.)

NOTA.—Voir le nota en tête du tableau 15.

Portefeuille	Titulaire	Nomination initiale	Nomination au poste actuel
Premier ministre, président du conseil, procureur général et ministre des Mines et des Minéraux.....	L'hon. ERNEST C. MANNING.....	3 sept. 1935	{ 31 mai 1943 16 sept. 1952 2 août 1955
Ministre de l'Instruction publique.....	L'hon. ANDERS O. AALBORG.....	9 sept. 1952	9 sept. 1952
Ministre des Terres et Forêts.....	L'hon. N. A. WILLMORE.....	10 nov. 1953	2 août 1955
Ministre des Travaux publics.....	L'hon. JAMES HARTLEY.....	2 août 1955	2 août 1955
Ministre de la Santé.....	L'hon. W. W. CROSS.....	3 sept. 1935	5 janv. 1954
Ministre du Bien-être public.....	L'hon. R. D. JORGENSEN.....	5 janv. 1954	5 janv. 1954
Ministre des Affaires économiques.....	L'hon. A. R. PATRICK.....	2 août 1955	2 août 1955
Ministre des Affaires municipales et Secrétaire de la province.....	L'hon. ALFRED J. HOOKE.....	20 avril 1945	2 août 1955
Ministre de l'Agriculture.....	L'hon. LEONARD C. HALMRAS.....	3 janv. 1953	5 janv. 1954
Ministre de l'Industrie et du Travail.....	L'hon. R. REIERSON.....	2 août 1955	2 août 1955
Ministre des Téléphones et de la Voirie.....	L'hon. GORDON E. TAYLOR.....	27 déc. 1950	{ 27 déc. 1950 1 ^{er} mai 1951
Trésorier provincial.....	L'hon. E. W. HINMAN.....	23 déc. 1954	2 août 1955
Ministre d'État.....	L'hon. F. C. COLBORNE.....	2 août 1955	2 août 1955

Sous-section 10.—Colombie-Britannique

Le gouvernement de la Colombie-Britannique se compose du lieutenant-gouverneur, du Conseil exécutif et de l'Assemblée législative. L'honorable Frank Mackenzie Ross, C.M.G., M.C., LL.D., lieutenant-gouverneur au 31 mars 1957, a été nommé le 3 octobre 1955. On trouvera à la page 102 de l'*Annuaire* de 1951, la liste des lieutenants-gouverneurs depuis la confédération.

L'Assemblée législative, élue pour un mandat statutaire de cinq ans, compte 52 membres.

Les membres du Conseil exécutif et de l'Assemblée législative touchent une indemnité de session de \$3,400 et une allocation pour dépenses de \$1,000. Chaque membre reçoit également une allocation de subsistance de \$15 pour chaque jour de présence à la session de même que pour chaque samedi, chaque dimanche ou jour de fête pouvant intervenir entre deux réunions de la Chambre; cette allocation, cependant, est limitée à quarante jours par session. Les membres touchent aussi la somme de 25c. par mille de distance entre leur lieu de résidence et la ville de Victoria, cette distance étant calculée, pour l'aller et le retour, d'après la route postale la plus rapprochée. De plus, le premier ministre

touche \$15,000 et chaque membre du Conseil, \$12,500. Le chef de l'Opposition reçoit une allocation spéciale de \$3,500; l'orateur et l'orateur suppléant, une allocation de \$3,500 et de \$1,000 respectivement.

23.—Législatures et premiers ministres de la Colombie-Britannique, 1933-1957 et ministère, 31 mars 1957

Législatures, 1933-1957¹

Date des élections	Législature	Nombre de sessions	Date de la première ouverture	Date de la dissolution
2 nov. 1933 ²	18 ^e assemblée générale.....	4	20 fév. 1934	15 avril 1937
1 ^{er} juin 1937	19 ^e assemblée générale.....	5	26 oct. 1937	22 juill. 1941
21 oct. 1941	20 ^e assemblée générale.....	4	4 déc. 1941	31 août 1945
25 oct. 1945	21 ^e assemblée générale.....	5	21 fév. 1946	16 avril 1949
15 juin 1949	22 ^e assemblée générale.....	4	14 fév. 1950	10 avril 1952
12 juin 1952	23 ^e assemblée générale.....	1	3 fév. 1953	27 mars 1953
9 juin 1953	24 ^e assemblée générale.....	4	15 sept. 1953	13 août 1956
19 sept. 1956	25 ^e assemblée générale.....	3	7 fév. 1957	³

¹ Voici les ministères, de 1933-1957; 22^e, assermenté le 15 novembre 1933, sous la direction de l'hon. T. D. Pattullo; 23^e, assermenté le 9 décembre 1941, sous la direction de l'hon. John Hart; 24^e, assermenté le 29 décembre 1947, sous la direction de l'hon. B. I. Johnson; 25^e, assermenté le 1^{er} août 1952, sous la direction de l'hon. W. A. C. Bennett.
² Par suite du décès d'un candidat, le jour du scrutin dans les circonscriptions de Vancouver-Centre et de Victoria-City fut reporté au 27 novembre 1933. ³ La législature n'avait pas encore pris fin le 31 mars 1957.

Vingt-cinquième ministère

(Position des partis aux dernières élections générales, le 19 sept. 1956: 39 créditistes, 10 oécéfistes, 2 libéraux et 1 travailliste.)

NOTA.—Voir le nota en tête du tableau 15.

Portefeuille	Titulaire	Nomination initiale	Nomination au poste actuel
Premier ministre, président du Conseil, ministre des Finances et ministre de l'Agriculture.....	L'hon. WILLIAM ANDREW CECIL BENNETT.....	1 ^{er} août 1952	1 ^{er} août 1952
Secrétaire provincial et ministre des Affaires municipales.....	L'hon. WESLEY DREWETT BLACK..	1 ^{er} août 1952	1 ^{er} août 1952
Procureur général et ministre du Développement industriel et du Commerce.....	L'hon. ROBERT WILLIAM BONNER..	1 ^{er} août 1952	1 ^{er} août 1952
Ministre des Terres et Forêts.....	L'hon. RAY GILLIS WILLISTON....	14 avril 1954	28 fév. 1956
Ministre des Mines.....	L'hon. WILLIAM KENNETH KIERNAN.....	1 ^{er} août 1952	28 fév. 1956
Ministre de la Voirie.....	L'hon. PHILIP ARTHUR GAGLARDI..	1 ^{er} août 1952	15 mars 1955
Ministre du Travail et ministre des Chemins de fer.....	L'hon. LYLE WICKS.....	1 ^{er} août 1952	1 ^{er} août 1952
Ministre de l'Instruction publique.....	L'hon. LESLIE RAYMOND PETERSON.....	27 sept. 1956	27 sept. 1956
Ministre de la Santé et du Bien-être.....	L'hon. ERIC CHARLES FITZGERALD MARTIN.....	1 ^{er} août 1952	1 ^{er} août 1952
Ministre des Travaux publics.....	L'hon. WILLIAM NEELANDS CHANT..	15 mars 1955	15 mars 1955
Ministre des Loisirs et de la Conservation...	L'hon. EARLE CATHERS WESTWOOD..	27 sept. 1956	28 mars 1957

Sous-section 11.—Yukon et Territoires du Nord-Ouest

Yukon.—Le Yukon, érigé en territoire distinct en juin 1898, est pourvu d'un gouvernement local composé d'un fonctionnaire exécutif en chef, appelé commissaire, et d'un Conseil législatif de cinq membres élus pour trois ans. Le commissaire administre le territoire conformément aux instructions du gouverneur en conseil ou du ministre du Nord canadien et des Ressources nationales. Le commissaire en conseil a le pouvoir de rendre des ordonnances relatives à l'imposition de taxes locales, la vente de spiritueux, la conservation du gibier, la création d'emplois territoriaux, l'entretien de prisons et d'institutions municipales, la délivrance de permis, la constitution de sociétés, la célébration du mariage, la propriété, les droits civils, l'administration de la justice et, en général, toute matière d'ordre local. Le siège du gouvernement local est Whitehorse (Yukon).

CONSEIL TERRITORIAL

(Cinq membres élus en 1955, pour trois ans)

Dawson	V. C. MELLOR	Whitehorse-Est.....	J. L. PHELPS
Mayo.....	D. C. McGEACHY	Whitehorse-Ouest.....	R. HULLAND
	Carmacks.....		A. R. HAYES

FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX

(31 mai 1957)

Commissaire (Whitehorse).....	F. H. COLLINS
Surintendant des travaux et des immeubles.....	K. BAKER
Officier de l'état civil.....	H. TAYLOR
Conseiller juridique.....	F. G. SMITH

En vertu de la loi sur le Yukon (S.R.C. 1952, chap. 298), l'administration générale du territoire relève directement du directeur de la Division des régions septentrionales et des terres, ministère du Nord canadien et des Ressources nationales. Le ministère y compte trois agents des terres et des mines. D'autres ministères fédéraux (Justice, Revenu national, Transports, Postes, etc.), y maintiennent aussi des agents*.

Territoires du Nord-Ouest.—Les Territoires du Nord-Ouest, reconstitués le 1^{er} septembre 1905, comprennent:

- 1^o toute la partie du Canada au nord du soixantième parallèle de latitude nord, sauf les portions situées dans les limites du territoire du Yukon et des provinces de Québec et de Terre-Neuve, et
- 2^o les îles de la baie d'Hudson, de la baie James et de la baie Ungava, sauf celles situées dans les provinces de Manitoba, d'Ontario et de Québec.

La loi sur les Territoires du Nord-Ouest (S.R.C. 1952, chap. 331) prévoit la nomination d'un commissaire chargé de gouverner les Territoires conformément aux directives reçues périodiquement du gouverneur en conseil et du ministre du Nord canadien et des Ressources nationales. Dans la pratique, c'est le sous-ministre du Nord canadien et des Ressources nationales qui occupe ce poste. Pour fins d'administration, un décret du conseil en date du 16 mars 1918 divise les Territoires en trois districts provisoires: Mackenzie, Keewatin et Franklin. La loi sur les Territoires du Nord-Ouest (modifiée) prévoit également un Conseil composé de neuf membres dont quatre élus dans le district de Mackenzie et cinq désignés par le gouverneur en conseil. Le commissaire en conseil peut légiférer sur les matières suivantes: impôts directs, institution et exercice d'emplois territoriaux, maintien d'institutions municipales, élections contestées, permis, constitution de sociétés, propriété et droits civils, administration de la justice, gibier, instruction, hôpitaux et, en général, toute matière d'ordre purement local ou privé. Le Conseil se réunit une fois l'an dans les Territoires, et au moins une fois par année à Ottawa, siège du gouvernement. Les ressources, excepté le gibier, relèvent du gouvernement fédéral. Par ailleurs, l'application de la législation adoptée par le commissaire en conseil, de même que l'administration des ressources en conformité de la loi fédérale relèvent de la Division des régions septentrionales et des terres du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales. Dans les Territoires, il existe des bureaux d'administration à Fort-Smith, Yellowknife, Hay-River et Aklavik.

CONSEIL TERRITORIAL

(AU 19 AOÛT 1957)

Commissaire.....	R. G. ROBERTSON
Sous-commissaire.....	W. G. BROWN
Membres	
Désignés.....	LOUIS DE LA C. AUDETTE, C. M. DRURY, JEAN BOUCHER, W. G. BROWN, L. H. NICHOLSON
Élus.....	K. LANG, J. W. GOODALL, ROBERT C. PORRITT, JOHN PARKER
Fonctionnaires	
Secrétaire.....	R. A. BISHOP
Conseiller juridique.....	WM. NASON

* Pour de plus amples renseignements sur les fonctionnaires des divers ministères fédéraux au service du Yukon, s'adresser au directeur, Division des régions septentrionales et des terres, ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, Ottawa.

Section 3.—Gouvernement municipal*

La majeure partie de la population canadienne est servie par des gouvernements municipaux bien que, pourtant, une grande partie du territoire se trouve hors du périmètre des municipalités. La zone habitée, qui s'étend à travers les Maritimes, le long du Saint-Laurent et des Grands lacs et du lac Supérieur au Pacifique, compte de nombreuses municipalités; par contre, de vastes étendues des provinces de Terre-Neuve, de Québec et de l'Ouest, ainsi que des territoires, sont si peu peuplées qu'elles ne comprennent qu'un petit nombre de municipalités isolées.

Sauf dans les territoires, l'organisation et l'exercice du gouvernement municipal relèvent des provinces. Si le gouvernement municipal est foncièrement similaire d'une province à l'autre, il présente d'innombrables variantes quant à la législation qui en régit l'institution, les pouvoirs et le rôle, aux méthodes de contrôle et d'assistance appliquées par la province et au régime administratif local.

L'après-guerre a été plein de changements pour les municipalités. La réorganisation en a été le thème et elle s'est même réalisée dans une certaine mesure dans quelques provinces. L'Ontario a constitué une municipalité métropolitaine dans la région de Toronto. L'Alberta a remanié les limites de ses municipalités rurales. Des mesures semblables sont étudiées par d'autres provinces. Tout un système de gouvernements locaux s'est développé à Terre-Neuve. Plusieurs lois régissant les municipalités ont été en grande partie refaites. Le gouvernement fédéral et quelques gouvernements provinciaux ont institué un régime de paiements au lieu d'impôts sur les propriétés de la Couronne. L'évaluation des propriétés et les moyens d'en améliorer et d'en uniformiser la méthode ont fait l'objet d'études approfondies. Les déclarations statistiques d'ordre financier s'uniformisent graduellement. Les mesures d'assistance provinciale ont été revisées et élargies. Enfin, la tendance à réformer le régime municipal ne paraît pas encore vouloir se relâcher, bien qu'on ne s'entende pas entièrement sur le degré ou la nature ou même sur la nécessité des réformes à apporter.

Beaucoup de municipalités urbaines doivent faire face à une forte demande d'installations et de services à cause du besoin accru d'améliorer la voirie et de multiplier les services publics par suite de l'accroissement rapide et, dans certains cas, énorme de la population. Le caractère impérieux de ces réformes administratives, financières et même constitutionnelles tient pour beaucoup à l'augmentation consécutive des impôts, des emprunts et des subventions.

Les pages qui suivent renferment un exposé de l'organisation municipale telle qu'elle existait à la fin de 1956 dans chaque province canadienne†.

Terre-Neuve.—Terre-Neuve compte deux cités: St-Jean et Corner Brook, cette dernière ayant été constituée le 1^{er} janvier 1956. Le reste de la population est dispersé dans de petites localités le long de la côte. Ce n'est que depuis 1937 que quelques-unes parmi les plus importantes se sont organisées séparément en villes dotées d'un conseil local ou, lorsque deux ou trois étaient rapprochées, en districts ruraux. Ces derniers ne sont pas des municipalités rurales, mais simplement des villes formées de deux ou trois localités. Les affaires locales dans le reste de la province sont administrées par la province. En 1949, la loi dite *Local Government Act* a été adoptée pour faciliter la constitution des municipalités. Il existait trente et une villes et quatre districts ruraux constitués aux termes de la loi à la fin de 1956; vingt-quatre collectivités avaient un gouvernement local aux pouvoirs moins étendus.

Île-du-Prince-Édouard.—La province compte une cité, Charlottetown, et sept villes, toutes constituées par des lois spéciales. Elles occupent moins de $\frac{1}{2}$ p. 100 de la superficie de l'île et ne réunissent que le quart environ de sa population. La loi de 1951 dite *Village Service Act* prévoit la constitution de villages. Le reste de la province est sans organisation municipale, les trois comtés n'étant que des circonscriptions provinciales.

Nouvelle-Écosse.—L'organisation municipale s'étend à tout le territoire de la Nouvelle-Écosse. Halifax et Sydney, les deux cités, ont chacune une charte spéciale et relèvent d'une législation particulière. Les villes, au nombre de 40, sont soumises à la

* Rédigé à la Division des finances publiques et des transports, Bureau fédéral de la statistique.

† On trouvera une description des municipalités selon leur forme d'organisation à la p. 75.

loi dite *Towns Incorporation Act*. Aucune municipalité n'est érigée en village. Cités et villes sont indépendantes des comtés. Le territoire rural se divise en 18 comtés, mais ceux-ci ne constituent pas en eux-mêmes des divisions de gouvernement local. Toutefois, douze d'entre eux comptent chacun une municipalité et les six autres, deux chacun, soit un total de 24 municipalités rurales.

Nouveau-Brunswick.—La province se divise en 15 comtés érigés en municipalités qui jouissent des pouvoirs directs de gouvernement local dans les régions rurales. Ce sont donc, en pratique, des municipalités rurales. Dans la plupart des cas, certains de leurs pouvoirs s'appliquent à la fois aux municipalités rurales et urbaines. Les cinq cités (Saint-Jean, Fredericton, Moncton, Edmundston et Lancaster) ont une charte spéciale et les 20 villes relèvent de la loi dite *Towns Incorporation Act*. Deux villages ainsi que 56 districts d'amélioration locale situés dans les comtés, mais hors des cités, villes et villages, ont aussi été constitués afin de les pourvoir de certains services municipaux.

Québec.—Les divisions municipales du Québec embrassent les régions les plus peuplées, soit environ le tiers de la province; le reste, réparti en territoires, est administré par la province. La partie organisée se divise en 75 municipalités de comté, elles-mêmes subdivisées en municipalités locales régies par le Code municipal et appelées municipalités de village, de canton ou de paroisse ou, simplement, municipalités. Les comtés, comme tels, n'ont aucun pouvoir d'imposition direct. Le financement des services qui sont de leur ressort est assuré par les municipalités qui en font partie. Certaines parties de comté reculées ou peu peuplées ne sont pas encore constituées en divisions de gouvernement local. On compte 336 villages et 1,129 cantons et paroisses. Un petit nombre de ces municipalités sont indépendantes du comté où elles sont situées. Quelques-unes des 42 cités ont une charte spéciale. Les autres, ainsi que les 149 villes, sont régies par la loi des cités et des villes et par de nombreuses lois particulières.

Ontario.—Un peu plus du dixième de l'Ontario est organisé en municipalités; le reste est entièrement administré par la province. La vieille partie se divise en 43 comtés, dont cinq unis à d'autres pour fins d'administration. Bien que constitué en municipalité, chaque comté se compose des villes, villages et townships compris dans ses limites, et ce sont eux qui alimentent sa caisse. La municipalité du Grand Toronto comprend une cité, quatre villes, trois villages et cinq townships. On compte 29 cités, 155 villes, 156 villages, 572 townships et 22 districts d'amélioration dans la province. Il en existe de chaque catégorie dans le Nord, qui n'est pas encore organisé en comtés.

Manitoba.—Seul le Sud, c'est-à-dire la partie habitée ou moins du huitième de la province, jouit du gouvernement local autonome. Comme dans les trois autres provinces de l'Ouest, le régime des comtés n'existe pas et toutes les municipalités sont indépendantes, sauf du contrôle provincial. On y compte cinq cités, dont quatre dotées d'une charte spéciale et l'autre régie par certaines lois particulières. Des lois générales régissent les 35 villes, 37 villages, 109 municipalités rurales et 4 municipalités suburbaines. La loi de 1944 (modifiée en janvier 1945) autorise la constitution de districts de gouvernement local dans les territoires non organisés ou désorganisés (d'abord organisés, puis subsequmment désorganisés). Quatorze de ces districts ont été établis.

Saskatchewan.—Toutes les municipalités de la Saskatchewan tiennent leurs pouvoirs de lois générales désignées d'après le genre de municipalité. On y compte 8 cités, 99 villes, 377 villages et 296 municipalités rurales. Le territoire ainsi organisé absorbe la majeure partie des deux cinquièmes méridionaux de la province, la portion qui reste, administrée sur le plan local par la province, se divisant en districts d'amélioration locale non constitués. Quant aux trois cinquièmes qui forment le Nord, ils sont peu habités et sont sans gouvernement local, bien que la province y assure certains services municipaux par l'entremise de la Division administrative septentrionale.

Alberta.—L'Alberta compte 8 cités, 83 villes, 145 villages et 48 municipalités rurales appelées districts municipaux. Ces derniers comprennent sept municipalités de comté qui ne constituent pas des comtés comme il en existe en Ontario par exemple, mais des

municipalités dont le conseil régit l'enseignement et les hôpitaux municipaux. Dans les régions moins peuplées, il existe également des districts d'amélioration non constitués que la province administre; toutefois, environ le cinquième seulement de la province est organisé.

Colombie-Britannique.—Moins de $\frac{1}{2}$ p. 100 de la Colombie-Britannique est organisé en municipalités. D'autres petites régions sont assez peuplées pour que le gouvernement provincial s'y occupe d'administration locale. La province compte 36 cités, 52 villages et 30 districts. Ces derniers sont surtout des municipalités rurales, sauf ceux de la banlieue de Victoria et de Vancouver, qui ont un caractère plutôt urbain. A noter, cependant, que le sens du mot "cité" diffère un peu ici de l'acception générale. En effet, plusieurs des cités comptent moins de 1,000 âmes; la moitié au moins ne seraient peut-être pas constituées en cités dans aucune autre province. La législation de 1957 pourvoit à la constitution de ville.

Yukon et Territoires du Nord-Ouest.—Il y a deux cités et une ville au Yukon et deux districts d'administration locale dans les Territoires du Nord-Ouest, tous assurant certains services municipaux. Ils ne figurent pas au tableau 24.

24.—Municipalités, selon la désignation officielle¹ et le classement statistique², par province, Québec au 31 mars 1957, les autres provinces au 31 décembre 1956

Municipalités	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
	DÉSIGNATION OFFICIELLE ¹										
Municipalités urbaines.....	57	21	42	27	527	340	77	484	236	88	1,899
Cités.....	2	1	2	5	42	29	5	8	8	36	138
Villes.....	55 ³	7	40	20	149	155	35	99	83	...	643
Villages.....	...	13 ⁴	...	2	336	156	37	377	145	52	1,118
Municipalités rurales ⁵	4	...	24	15	1,129	594 ⁶	113 ⁷	296 ⁸	48 ⁹	30	2,253
Comtés (Québec et Ontario).	75	39 ¹⁰	114
Total, municipalités constituées.....	61	21	66	42¹¹	1,731	973	190	780	284	118	4,266
CLASSEMENT STATISTIQUE ²											
Dans les régions métropolitaines ¹²	2	...	3	5	76	41	14	...	10	19	170
Urbaines.....	2	...	2	3	57	23	6	...	6	7	106
Rurales.....	1	2	19	18	8	...	4	12	64
Autres urbaines.....	55	21	40	24	470	317	71	484	230	81	1,793
Autres rurales.....	4	...	23	13	1,110	576	105	296	44	18	2,189
Semi-urbaines.....	57 ¹³	57
Autres.....	4	...	23	13	1,110	519	105	296	44	18	2,132
Comtés (Québec et Ontario).	75	39	114
Total, municipalités constituées.....	61	21	66	42	1,731	973	190	780	284	118	4,266

¹ Groupe les municipalités suivant la catégorie officielle à laquelle elles appartiennent et qui donne une idée de leur importance et de leur genre (voir renvoi 5). ² Groupe les municipalités suivant la classification établie pour fins de comparaisons par les Conférences fédérales-provinciales sur la statistique municipale, le classement visant à mettre les municipalités dans des groupes comparables pour fins statistiques. ³ Y compris 24 collectivités jouissant du gouvernement local. ⁴ Voir texte, p. 73. ⁵ Leur désignation varie d'une province à l'autre. ⁶ Y compris 22 districts d'amélioration. ⁷ Y compris 4 circonscriptions à gouvernement autonome appelées "municipalités suburbaines"; non compris les districts de gouvernement local. ⁸ Non compris 12 districts d'amélioration. ⁹ Y compris 7 municipalités de comté. Non compris 50 districts d'amélioration et deux régions spéciales. ¹⁰ Y compris la municipalité du Grand Toronto. ¹¹ Non compris 56 districts d'amélioration locale. ¹² Municipalités que le recensement national de 1956 situait, entièrement ou en partie, dans une région métropolitaine: non compris, cependant, la municipalité du Grand Toronto, laquelle figure dans les comtés. ¹³ Classées dans les municipalités suburbaines et semi-urbaines par les autorités provinciales.

Section 4.—Commissions royales fédérales et provinciales

Commissions royales fédérales*.—Sont énumérées ici les Commissions royales établies du 1^{er} juin 1955 au 31 mars 1957, la liste étant la suite de celles des *Annuaire*s antérieurs à compter de l'édition de 1940, pp. 1137-1140.

<u>Attributions de la commission</u>	<u>Commissaires</u>	<u>Date</u>
Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada†.	Walter Lockhart Gordon, président Omer Lussier Albert Edward Grauer Andrew Stewart Raymond Gushue	17 juin 1955
Commission royale d'enquête sur la radio et la télévision‡.	Robert MacLaren Fowler, président Edmond Turcotte James Stewart	2 déc. 1955
Commission royale chargée d'enquêter sur la situation financière de Terre-Neuve, selon les conditions de l'union (13 Geo. VI, chap. 1, art. 29)	L'hon. John Bellitt McNair, président L'hon. Albert Walsh John James Deutsch	21 fév. 1957

Commissions royales provinciales.—La liste ci-dessous est la suite de celle figurant dans les *Annuaire*s précédents, depuis 1948-1949.

<u>Province et attributions des commissions</u>	<u>Commissaire ou président</u>	<u>Date</u>
TERRE-NEUVE		
Commission d'enquête sur l'incidence de l'impôt scolaire local à Corner-Brook.	J. Abbott Beaton.....	3 mai 1956
Commission d'enquête sur le <i>Boys Home and Training School</i> de Whitbourne.	Claude Sheppard.....	27 mars 1956
Commission d'enquête sur les conditions économiques de la côte sud.	John T. Cheesman.....	12 juin 1956
NOUVELLE-ÉCOSSE		
Commission chargée d'enquêter sur les dégâts causés par l'ouragan "Edna".	L'hon. juge A. H. McKinnon.....	22 sept. 1954
Commission chargée d'enquêter sur l'hôpital de Cap-Breton.	L'hon. juge V.-J. Pottier.....	13 fév. 1956
Commission d'enquête sur l'assurance-automobile	Horace B. Read.....	25 juill. 1956
Commission d'enquête sur le crédit agricole.....	L'hon. C. G. Hawkins.....	29 août 1956
Commission d'enquête sur la catastrophe de la mine Springhill.	Donald McInnes.....	10 janv. 1957
Commission d'enquête sur l'industrie des pommes de la vallée de l'Annapolis.	John A. Walker.....	8 fév. 1957
Commission d'enquête sur les accidents de travail	L'hon. juge A. H. McKinnon.....	5 mars 1957
QUÉBEC		
Comité chargé d'étudier certains problèmes routiers provinciaux.	Ernest Gohier.....	10 fév. 1955
Comité d'étude de la question de la pollution des eaux.	L'hon. juge Aimé Marchand.....	15 déc. 1955
MANITOBA		
Commission chargée d'enquêter sur les frais des soins hospitaliers et des traitements fournis aux personnes nécessiteuses et sur le financement de ces frais.	F. Walter Crawford.....	2 juin 1955
Commission d'étude sur le Grand Winnipeg.....	J. L. Bodie.....	6 sept. 1955
Commission d'évaluation des dégâts aux immeubles (1955)—Bassin hydrographique de la rivière Rouge et municipalités rurales de Ritchot et Taché.	Lawrence Smith.....	9 janv. 1956

* Commissions constituées conformément à la Partie I de la loi sur les enquêtes.

† Rapport préliminaire publié en décembre 1956.

‡ Rapport publié le 15 mars 1957.

<i>Province et attributions des commissions</i>	<i>Commissaire ou président</i>	<i>Date</i>
MANITOBA—fin		
Commission d'évaluation des dégâts aux immeubles (1955) dans les municipalités rurales d'Ochre-River, Sainte-Rose et McCreary.	Lawrence Smith.....	29 mai 1956
Commission royale d'enquête sur les indemnités pour inondation.	Henry William Manning.....	18 déc. 1956
ALBERTA		
Commission d'urbanisme chargée d'enquêter sur l'administration et le financement des écoles et des services municipaux des villes d'Edmonton et de Calgary et des environs.	L'hon. Juge Hugh John Macdonald*....	19 juill. 1955
Commission chargée d'enquêter sur certaines accusations, allégations et rapports au sujet de l'administration provinciale exprimés dans des discours, articles et éditoriaux et dans des comptes rendus de réunions, communiqués et exposés publiés dans la presse et aussi diffusés par la radio et la télévision dans différentes parties de la province.		2 sept. 1955
COLOMBIE-BRITANNIQUE		
Commission chargée d'enquêter sur les accusations de corruption portées contre le Service de police de Vancouver, sur l'administration du service et sur le prétendu relâchement du service dans l'application du Code criminel du Canada et, en particulier, de déterminer si ces accusations ou partie d'entre elles sont fondées totalement ou partiellement, et si le Code criminel du Canada est appliqué d'une manière correcte et efficace par le Service de police de la ville de Vancouver.	Reginald Hibbert Tupper.....	24 juin 1955
Commission chargée d'examiner les questions de production, mise en conserve, entreposage, traitement et commercialisation, et distribution des produits des vergers de la Colombie-Britannique, et particulièrement d'étudier a) ce qui constitue une unité de production économique, b) l'économie des établissements d'emballage, d'entreposage et de traitement ainsi que des procédés et méthodes appliqués dans la province, et c) des facteurs entrant en jeu dans la commercialisation des produits des vergers.	Earl D. MacPhee.....	21 déc. 1956

PARTIE III.—FONCTIONS DE L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE†

Un article spécial sur la gestion et le contrôle des affaires financières du gouvernement fédéral a paru aux pp. 104-110 de l'*Annuaire* de 1956.

Section 1.—Ministères, offices, commissions, etc.

Ci-dessous sont indiquées les fonctions des divers ministères ainsi que des commissions et offices spéciaux du gouvernement fédéral.

Il est impossible, faute d'espace, de donner le détail de chaque service, ainsi que les divisions ou sections de tous les ministères, mais on donne les principales divisions de même que les services dont l'objet diffère sous certains rapports de l'objet général du ministère dont ils dépendent. Plus loin, d'autres chapitres étudient en détail les attributions de plusieurs de ces ministères et commissions. Le lecteur est renvoyé à l'Index.

Archives publiques.—Les Archives publiques, fondées en 1872, sont administrées en vertu de la loi sur les archives publiques (S.R.C. 1952, chap. 222), par le conservateur des Archives, qui a rang de sous-ministre et fait rapport au Parlement par l'intermédiaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration. Elles ont pour objet de réunir et de rendre accessibles au public une vaste collection de pièces relatives à l'histoire du Canada. Les dossiers officiels de l'État ainsi que les

* L'hon. juge Hugh Macdonald, ayant démissionné de la présidence de la Commission, a été remplacé le 7 février 1956 par James C. Mahaffy.

† Au 31 mai 1957.

documents personnels des chefs politiques et d'autres figures éminentes y ont une grande importance. S'y ajoutent des reproductions de maintes pièces des archives britanniques et françaises intéressant le Canada, une magnifique collection de cartes géographiques, une bibliothèque historique et de nombreuses gravures, peintures et photographies.

Bibliothèque nationale.—La loi sur la Bibliothèque nationale, sanctionnée le 1^{er} janvier 1953, a créé la Bibliothèque nationale. Celle-ci, bien qu'elle soit encore en voie d'organisation, publie *Canadiana*, catalogue mensuel des nouvelles publications concernant le Canada, et est fort avancée dans l'établissement d'un catalogue collectif national qui sera la clef du contenu de toutes les bibliothèques importantes du Canada. Le bibliothécaire national fait rapport au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration.

Bureau de l'auditeur général.—Ce bureau date de 1878 (41 Vict., chap. 7) et fonctionne maintenant en vertu de la loi sur l'administration financière (S.R.C. 1952, chap. 116). L'auditeur général est responsable de la vérification des comptes du Fonds du revenu consolidé et des biens nationaux et fait rapport annuellement à la Chambre des communes. Il vérifie aussi les comptes de sociétés et organismes divers de la Couronne.

Bureau du directeur général des élections.—Créé en 1920 en vertu de la loi électorale du Canada (S.R.C. 1952, chap. 23), le Bureau est chargé de la direction de toutes les élections fédérales et des élections des membres du Conseil des Territoires du Nord-Ouest. En outre, le Bureau régit tout scrutin tenu en vertu de la loi de la tempérance du Canada. Le directeur général des élections fait rapport au Parlement par l'entremise du Secrétaire d'État.

Bureau fédéral de la statistique.—Une loi de 1918 (8-9 Geo. V, chap. 43) établit le Bureau fédéral de la statistique comme organisme central de statistique du Canada. Codifiée sous le titre de loi sur la statistique (S.R.C. 1927, chap. 190), la loi fut abrogée en 1948 et remplacée par la loi sur la statistique (S.R.C. 1952, chap. 257); celle-ci a été modifiée par une autre (1-2 Elisabeth II, chap. 18), sanctionnée le 31 mars 1953.

Le Bureau est chargé de recueillir, analyser et publier des statistiques sur la situation commerciale, industrielle, financière, sociale et générale de la nation et de faire tous les dix ans un recensement de la population et de l'agriculture.

Le Bureau, dont les publications embrassent tous les aspects de l'économie nationale, est le principal service d'édition de l'administration fédérale. Il fait rapport au Parlement par l'entremise du ministre du Commerce.

Commission conjointe internationale.—Établi conjointement par le Canada et les États-Unis en vertu du traité du 11 janvier 1909. Le Canada a ratifié le traité en 1911. La Commission se compose de six membres (trois sont nommés par le président des États-Unis et le gouvernement du Canada nomme les trois autres). Elle fonctionne conformément à cinq articles particuliers du traité des eaux limitrophes internationales de 1909. Ces articles prévoient le droit d'approbation en toutes matières se rapportant au niveau naturel et au débit des eaux limitrophes des deux côtés de la frontière internationale. Elles comprennent aussi le pouvoir d'approuver toutes les demandes faites en vue d'ouvrages projetés qui seraient de nature à modifier le niveau naturel des eaux limitrophes.

Chaque pays remet aussi à la Commission le soin d'étudier les problèmes suscités par la frontière commune et de faire rapport à leur sujet; dans ce domaine, les décisions de la Commission revêtent le caractère de recommandations. La Commission conjointe internationale possède, toutefois, des pouvoirs judiciaires et peut prononcer des jugements sur les problèmes et les questions qui sont une source de différend entre les deux pays, pourvu que ces derniers consentent à respecter ses décisions. Il n'est pas nécessaire que ces problèmes se rapportent à la frontière commune. La Commission fait rapport au Parlement par le canal du Secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Commission des grains.—Constituée en 1912 en vertu de la loi des grains du Canada (1912), présentement la loi sur les grains du Canada (1930) (S.R.C. 1952, chap. 25). La Commission surveille la manutention du grain au Canada, octroie des permis aux exploitants d'élevateurs, effectue des travaux d'inspection et de pesage des grains qui sont dirigés vers les élevateurs centraux ou qui en sont expédiés, et autres services. La Commission, composée d'un commissaire en chef et de deux commissaires, a le pouvoir d'enquêter sur toute question relative au classement et au pesage des grains, aux déductions pour déchets ou coulage, à la détérioration des grains au cours de l'entreposage ou de la manutention, à l'exploitation injuste ou partielle d'un élévateur quelconque, etc. Elle publie ses règlements dans la *Gazette du Canada* et fait rapport au Parlement par le canal du ministre du Commerce.

Commission des transports du Canada.—Les attributions de la Commission, qui a été organisée comme Commission des chemins de fer du Canada en 1904, ont été multipliées de temps à autre, et, aujourd'hui, ses fonctions régulatrices et juridiques touchent presque tous les aspects de l'activité ferroviaire, y compris l'emplacement, l'aménagement et l'exploitation des lignes, ainsi que les tarifs et les taxes. On lui confie aussi la réglementation d'autres moyens de transport et de communication, y compris les sociétés de messagerie et de télégraphe, les compagnies de téléphone qui ne relèvent pas des autorités provinciales ou municipales, les ponts et les tunnels internationaux, la navigation intérieure et les pipelines. La Commission fait rapport au Parlement par l'entremise du ministre des Transports.

Commission du service civil.—La Commission du service civil remonte à la loi de 1908 sur le Service civil, loi qui la chargeait d'appliquer autant que possible le principe du mérite pour les nominations à des emplois permanents au siège des ministères à Ottawa, c'est-à-dire à l'administration centrale.

La loi de 1918 étendit le régime du recrutement par concours aux services "régionaux" et aux emplois temporaires. Elle chargea la Commission d'établir un mode d'organisation et de classification qui assurât l'uniformité quant au recrutement du personnel des divers ministères et à la rétribution de fonctions comportant des difficultés et responsabilités égales.

La compétence de la Commission s'étend maintenant à tous les ministères et à un grand nombre d'offices et de commissions, exception faite des sociétés de la Couronne.

La Commission, qui fait rapport au Parlement et soumet ses avis au gouvernement par l'entremise du Secrétaire d'État, se compose de trois membres, dont un président, tous nommés pour dix ans par le gouverneur en conseil et ayant le rang de sous-ministre. Elle compte en outre quelque 620 fonctionnaires, à Ottawa ou aux bureaux régionaux de St-Jean (T.-N.), Halifax (N.-É.), Moncton (N.-B.), Montréal (P.Q.), Toronto (Ont.), Winnipeg (Man.), Regina (Sask.), Edmonton (Alb.) et Vancouver (C.-B.).

Conseil des spécifications du gouvernement canadien.—Le conseil est une coopérative volontaire du gouvernement et de l'industrie, constituée le 13 juin 1934 sous le nom de Comité des normes d'achat du gouvernement canadien, sous les auspices du Conseil national de recherches. Le Conseil a pour fonction de déterminer les spécifications particulières au domaine des denrées, ainsi que des matières et matériaux, des procédés et de l'équipement dont peuvent avoir besoin les divers ministères et services du gouvernement et de recommander les essais et les travaux de recherches.

Département des assurances.—Avant d'être constitué en département indépendant en 1910, le Département des assurances, créé en 1875, faisait partie du ministère des Finances. Autorisé et régi par la loi sur le Département des assurances (S.R.C. 1952, chap. 70), il relève du ministre des Finances. Sous la direction du surintendant des assurances, le Département applique les lois du Canada régissant les compagnies d'assurance, de fiducie, de prêts, constituées par le Parlement du Canada, les compagnies provinciales d'assurance enregistrées au Département, les compagnies d'assurance britanniques et étrangères en activité au Canada, les compagnies de petits prêts et les prêteurs d'argent et enfin l'assurance du Service civil.

En conformité de certaines lois provinciales, les inspecteurs du Département contrôlent les compagnies provinciales de fiducie au Manitoba et au Nouveau-Brunswick et les compagnies de prêt et de fiducie en Nouvelle-Écosse.

Département des impressions et de la papeterie publiques.—Le Département, établi en 1886, est sous la direction de l'imprimeur de la Reine, qui est aussi contrôleur de la papeterie.

Il est chargé de pourvoir à tous les besoins en impressions et papeterie du Parlement et des ministères fédéraux; il voit à la distribution gratuite ou à la vente de tous les documents publics; à la publication de la *Gazette du Canada*, et de tous les rapports, documents, etc., des ministères dont la publication a été autorisée par le gouverneur général en conseil (S.R.C. 1952, chap. 226) et des *Statuts du Canada* (S.R.C. 1952, chap. 230).

Le Département relève du Secrétariat d'État.

Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration.—Créé en décembre 1949 (S.R.C. 1952, chap. 67), le ministère entra en fonctions le 18 janvier 1950 sous la direction du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration. La majeure partie du travail est effectuée par la Division de la citoyenneté canadienne, qui aide les organismes gouvernementaux et autres corps publics qui s'occupent de faciliter l'adaptation des nouveaux venus et de rendre les Canadiens conscients de leurs privilèges et responsabilités en tant que citoyens; la Division de l'enregistrement de la citoyenneté canadienne, qui applique la loi sur la citoyenneté canadienne et qui a la garde de tous les documents relatifs à cette loi et à toutes les lois sur la naturalisation antérieurement en vigueur; la Division de l'immigration, qui applique la loi et les règlements sur l'immigration, et qui est chargée du choix, de l'examen et du transport des immigrants ainsi que de l'exclusion ou de l'expulsion des indésirables et de l'établissement des immigrants au Canada; et la Division des affaires indiennes qui s'occupe de l'administration de toutes les affaires indiennes. Son organisation se compose d'un siège central à Ottawa, d'un personnel de surintendants régionaux et de 87 agences locales.

Le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration est comptable au Parlement de l'Office national du film, de la Bibliothèque nationale, des Archives publiques et de la Galerie nationale du Canada qui, elle, est régie par un conseil d'administration.

Ministère de la Défense nationale.—Créé le 1^{er} janvier 1923 par une loi de l'année précédente, le ministère fusionnait les ministères de la Milice et de la Défense, le Service naval et la Commission de l'Air. Le ministère et les services armés fonctionnent à présent en vertu de la loi sur la Défense nationale (S.R.C. 1952, chap. 184).

En 1940, en plus du ministre de la Défense nationale, des ministres furent nommés pour les services de la marine et de l'air; il y eut ainsi un ministère pour chacun des services armés. En 1946, dès la libération des forces armées, les trois ministères furent de nouveau réunis sous l'unique direction du ministre de la Défense nationale. En 1953, en vertu d'une modification de la loi sur la Défense nationale, un ministre associé fut nommé; mais, en 1954, ce poste devint vacant et depuis lors le ministère, comme auparavant, relève uniquement du ministre de la Défense nationale.

Ministère de l'Agriculture.—Les attributions de ce ministère créé en 1867 (30 Vict., chap. 53) embrassent toutes les sphères de l'agriculture. Les recherches et les expériences relèvent du Service scientifique et du Service des fermes expérimentales; le maintien des normes et la protection des produits, du Service de la production et du Service des marchés; l'assèchement et la mise en valeur des terres, de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies et du programme d'utilisation des terrains marécageux des provinces Maritimes; les programmes de sécurité et de stabilisation des prix, de l'Administration de l'assistance à l'agriculture des Prairies et de l'Office de soutien des prix agricoles. Le Service de l'information renseigne le public sur les réalisations et sur le programme général du ministère.

Ministère de la Justice.—Le ministère, créé en 1868 en vertu d'une loi du Parlement (31 Vict., chap. 71) fonctionne actuellement en vertu de la loi sur le ministère de la Justice (S.R.C. 1952, chap. 71). Il fournit des services juridiques à l'État et aux divers ministères. Entre autres services, il prépare et établit la législation du Gouvernement, rédige les documents émis sous le grand sceau, établit la procédure à suivre dans les litiges pour ou contre la Couronne et surveille l'observation de cette procédure, surveille l'acquisition de biens et les poursuites judiciaires en conformité de lois fédérales autres que le Code criminel, applique les lois fédérales relatives aux questions juridiques et fournit les services administratifs à la Cour suprême du Canada et à la Cour d'Échiquier. Le ministère a également la surveillance des pénitenciers et il administre le régime pénitentiaire du Canada.

Ministère de la Production de défense.—Le ministère de la Production de défense a été établi le 1^{er} avril 1951, en vertu de la loi sur la production de défense (S.R.C. 1952, chap. 62, modifié). La loi accorde au ministre, sauf quelques exceptions, le pouvoir d'acheter le matériel de défense et de réaliser les projets de défense du ministère de la Défense nationale. Si le gouverneur en conseil l'autorise, le ministre peut entreprendre pour un gouvernement allié tout ce qu'il peut entreprendre pour le compte du gouvernement canadien. En outre, tous les pouvoirs, attributions et fonctions conférés jusqu'alors au ministre du Commerce en vertu d'un contrat, d'un bail ou autre acte écrit, conformément à la loi de 1939 sur le ministère des Munitions et des Approvisionnements, ou les lois de 1939 et 1950 sur les approvisionnements de défense, sont dévolus au ministre de la Production de défense.

De façon générale, les attributions du ministère consistent à obtenir le matériel militaire, à construire les aménagements de défense et à organiser, au besoin, les industries en vue de la défense, pour le compte du ministère de la Défense nationale, pour d'autres ministères du gouvernement ou pour des gouvernements alliés, à favoriser l'expansion des moyens de production de défense et le développement des industries de soutien de la défense, particulièrement le développement des ressources d'importance stratégique nécessaires à la défense du Canada et de ses alliés, et à procurer les matériaux et les services indispensables à la défense. Le ministère compte six divisions s'occupant de la production: Avions, Munitions, Électronique, Armes à feu, Machines-outils et Construction de navires, et une Division générale des achats. Les principaux bureaux qui s'occupent des achats à l'étranger sont situés à Londres et à Washington; la Division générale des achats compte 14 bureaux locaux au Canada qui voient aux achats de nature locale ou urgente. Il existe, en outre, diverses sections de service: Administration, Vérification, Économique et Statistique, Conseiller financier, Sécurité industrielle, Contentieux et Secrétariat.

Les sociétés de la Couronne suivantes font rapport au Parlement par l'intermédiaire du ministre de la Production de défense: *Canadian Arsenal Limited*, Corporation commerciale canadienne, Corporation de disposition des biens de la Couronne, *Defence Construction (1951) Limited* et *Polymer Corporation Limited*.

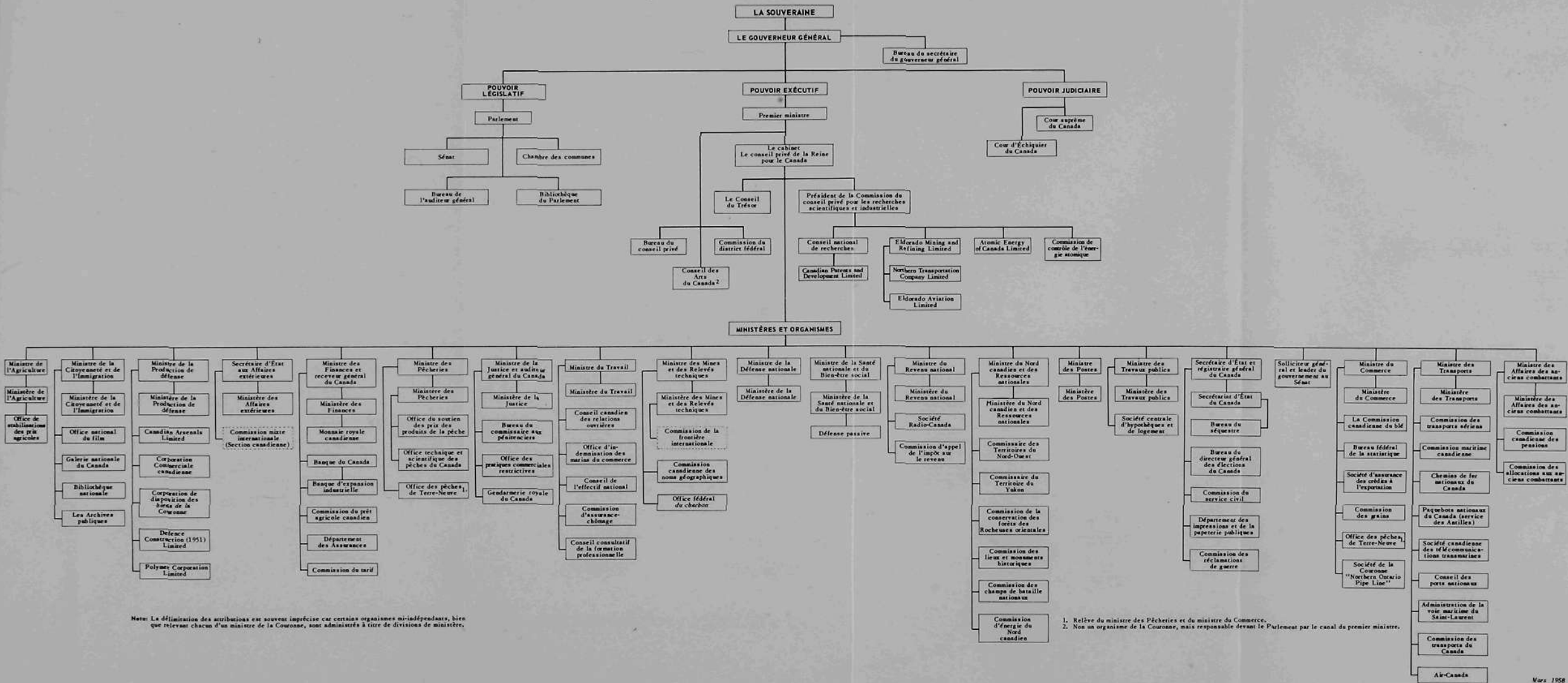
Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.—Le ministère fut établi en octobre 1944 par la loi sur le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social (S.R.C. 1952, chap. 74). Sous la direction d'un ministre, le ministère, composé de trois divisions (Santé, Bien-être et Administration) est administré par l'entremise de deux sous-ministres.

La Division de la santé est formée de trois directions: Services de santé, Aliments et drogues et Services de santé des Indiens. Elle compte 14 services consacrés à certains domaines sanitaires et divisés en cinq groupes principaux: Services de consultation médicale, Recherches, Hygiène du milieu, Études sur l'assurance-santé, et Administration des subventions à l'hygiène. Chaque groupe est sous la direction d'un médecin principal.

La Division du bien-être social se compose des services suivants: Allocations familiales et Sécurité de la vieillesse, Assistance-vieillesse, Allocations aux aveugles et aux invalides. Le ministère est également chargé de l'organisation fédérale de la défense passive, dont le coordonnateur doit faire rapport aux deux sous-ministres. La Division de l'administration comprend des services où l'activité porte et sur la santé et sur le bien-être (Recherches, Informations, Contentieux et Bibliothèques) ainsi que les services de l'Administration, du Personnel et des Achats et Approvisionnements.

Ministère des Affaires des anciens combattants.—Créé en 1944 (S.R.C. 1952, chap. 80), le ministère s'intéresse exclusivement au bien-être des anciens combattants, à qui il offre des services médicaux et dentaires et des services de bien-être, d'établissement sur les terres, de prothèse et d'assurance. Le Bureau des vétérans les aide à préparer et à présenter leurs requêtes devant la Commission des pensions.

LE GOUVERNEMENT DU CANADA



Nota: La délimitation des attributions est souvent imprécise car certains organismes mi-indépendants, bien que relevant chacun d'un ministre de la Couronne, sont administrés à titre de divisions de ministère.

1. Relève du ministre des Pêcheries et du ministre du Commerce.
2. Non un organisme de la Couronne, mais responsable devant le Parlement par le canal du premier ministre.

La Commission canadienne des pensions et la Commission des allocations aux anciens combattants relèvent également du ministre des Affaires des anciens combattants. Le ministère compte des bureaux administratifs dans toutes les grandes villes canadiennes ainsi qu'à Londres (Angleterre).

Ministère des Affaires extérieures.—Le ministère a été établi en 1909 par une loi sur l'établissement d'un ministère des Affaires extérieures (S.R.C. 1952, chap. 68). La principale attribution du ministère est de protéger et de favoriser les intérêts du Canada à l'étranger. Le ministère est dirigé par le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Son directeur permanent est le sous-secrétaire d'État (sous-ministre) qui est le principal conseiller du Secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Il est aidé d'un sous-secrétaire associé, de trois sous-secrétaires adjoints et d'un conseiller juridique et il est renseigné par les chefs des diverses divisions, chacun étant chargé d'une partie du travail du ministère. Les chefs de division sont aidés par les agents du service extérieur, les agents d'administration et un personnel administratif. Les agents du ministère à l'étranger sont officiellement appelés ambassadeurs, ministres, conseillers, premiers, deuxièmes et troisièmes secrétaires dans les missions diplomatiques, et consuls généraux, consuls et vice-consuls dans les postes consulaires. Le Canada compte à l'extérieur cinquante-huit missions diplomatiques et consulaires.

A Ottawa, le travail est réparti entre 19 divisions qui peuvent se grouper, d'après leurs attributions, en trois catégories: les divisions politiques, organiques et administratives. Il existe cinq divisions politiques: Amérique, Commonwealth, Europe, Extrême-Orient et Nations Unies; dix divisions organiques: Communications, Consulaire, Liaison avec la défense (I^{re} et II^e divisions), Économique, Information, Juridique, Recherches et rapports historiques, Protocole et Nations Unies; quatre divisions administratives: Effectif et Organisation, Finances, Personnel, Propriétés et Fournitures. Il existe aussi trois sections de moindre importance: Service d'inspection, Bureau de coordination politique et Bureau de presse.

Ministère des Finances.—Le ministère, créé le 22 juin 1869 par la loi concernant le ministère des Finances (32-33 Victoria, chap. 4), est sous la direction du ministre des Finances. Il est chargé de l'administration financière du Canada, y compris le prélèvement, au moyen d'impôts et d'emprunts, des fonds dont l'État a besoin. Le contrôleur du Trésor, fonctionnaire du ministère, est comptable de toutes les dépenses du gouvernement.

Le ministère compte sept grandes divisions: Administration, Administration financière et comptabilité, Pensions, Conseil du Trésor, Impôts, Politique économique et Relations économiques internationales. La Monnaie royale du Canada est une division du ministère et l'inspecteur général des banques, un agent du ministère.

La Commission du tarif et la Commission du prêt agricole canadien sont comptables au Parlement par le canal du ministre des Finances.

Ministère des Mines et des Relevés techniques.—Le ministère a été créé en vertu d'une loi du Parlement (13 Geo. VI, chap. 17) sanctionnée le 10 décembre 1949, par suite de la réorganisation de certains ministères. Sa fonction principale consiste à fournir de l'aide technique pour la mise en valeur des ressources minérales du Canada au moyen d'enquêtes, d'études et de recherches dans les domaines de la géologie, de la préparation mécanique des minéraux et de la métallurgie, et au moyen de levés topographiques, géodésiques et autres. Le ministère compte cinq divisions: Levés et cartographie, Commission géologique du Canada, Mines, Observatoires fédéraux et Géographie.

Le ministère applique aussi la loi sur les explosifs, qui régit la fabrication, l'épreuve, la vente, l'emmagasinage et l'importation des explosifs, et la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or, qui prévoit une aide financière à l'industrie de l'or.

Offices et commissions: Commission canadienne des noms géographiques; Bureau d'examineurs des arpenteurs-géomètres fédéraux; Commission de la frontière internationale; Commissions des limites interprovinciales.

Ministère des Pêcheries.—Avant d'être organisés sous la direction d'un ministre des Pêcheries en 1930, les services fédéraux de la pêche relevaient de l'ancien ministère de la Marine et des Pêcheries, créé en 1868. Si, en vertu de diverses ententes, les provinces assument certaines responsabilités administratives, seul le ministère fédéral peut légiférer sur les pêcheries côtières et intérieures.

Le ministère est chargé des fonctions suivantes: conservation et mise en valeur des pêcheries par l'application de règlements, exploitation de stations piscicoles, administration et perfectionnement des frayères et destruction des animaux de proie; inspection des produits de la pêche et encouragement à l'expansion de l'industrie; accroître l'utilisation du poisson et renseigner le public sur les ressources et l'industrie de la pêche. Le ministère administre le Plan d'indemnités aux pêcheurs en cas d'avaries graves ou de perte de bateaux ou de casiers à homards.

Sont associés au ministère l'Office des prix des produits de la pêche et le Conseil de recherches sur les pêcheries du Canada. Le ministère est représenté aux commissions internationales suivantes: pêcheries de saumon du Pacifique, pêcheries de flétan du Pacifique, pêcheries du nord-ouest de l'Atlantique, pêcheries et chasse à la baleine du Pacifique-Nord et pêcheries des Grands lacs; il participe à un accord international qui limite la prise du phoque des îles Pribylov.

Ministère des Postes.—L'administration et le fonctionnement du service postal, en vertu de la loi sur les Postes (S.R.C. 1952, chap. 212) et sous la direction du ministre des Postes appellent la surveillance de tous les aspects de l'activité postale: personnel, manutention des matières postales, immeubles, transport du courrier par terre, par eau, par rail et par air et direction et contrôle des services financiers, y compris le service des mandats postaux et la Caisse d'épargne postale.

Ministère des Transports.—Le ministère fut créé le 2 novembre 1936, par la fusion des anciens ministères de la Marine et des Chemins de fer et Canaux et de la Division de l'aviation civile du ministère de la Défense nationale (S.R.C. 1952, chap. 79).

Ses fonctions se partagent entre quatre grandes sections: Marine, Air, Canaux et Chemins de fer. Les services de la marine comprennent l'assistance à la navigation, les services nautiques et le pilotage, les agences maritimes, l'inspection des navires, le matériel flottant ainsi que la surveillance immédiate de plus de 300 ports publics (sept autres, tout en relevant du ministère, sont administrés par des commissions). Les services de l'air portent sur l'aviation civile, la météorologie et les télécommunications, cette dernière division comprenant l'administration et la réglementation du radar, les services radiophoniques auxiliaires à la navigation maritime et aéronautique et les communications par fil et par télégraphes et téléphones de l'État. Les services des canaux administrent les canaux et les cours d'eau canalisés du Canada, c'est-à-dire les principaux canaux du Saint-Laurent et les Grands lacs et un certain nombre de canaux auxiliaires ou secondaires.

D'autres services se rattachent à des compagnies de l'État: Chemins de fer Nationaux du Canada, Chemin de fer de la Baie d'Hudson, Chemin de fer de l'État, Paquebots nationaux du Canada (service des Antilles) et Transbordeurs de wagons de l'Île-du-Prince-Édouard et terminus.

Le ministre est responsable devant le Parlement des organismes suivants: Commission des transports aériens, Commission des transports, Commission maritime canadienne, Bureau d'inspection des navires à vapeur, Conseil des ports nationaux, *Park Steamship Company Limited*, Trust des titres du National-Canadien, Administration de la voie maritime du Saint-Laurent et la Société canadienne des télécommunications transmarines.

Ministère des Travaux publics.—Institué en 1867, le ministère est gouverné par la loi sur les travaux publics et autres lois du Parlement. Il est chargé de l'administration et de la direction des travaux publics du Canada et, sauf dispositions statutaires contraires contenues dans d'autres lois, voit à la construction et à l'entretien des édifices publics, quais, jetées, ponts et chaussées, ainsi qu'au dragage et à des ouvrages de protection des eaux navigables. Outre les divisions de l'administration, de l'architecture, du génie et des achats et approvisionnements, à Ottawa, il maintient dans chaque province un personnel d'architectes et d'ingénieurs. La Division de la prévention des incendies du Département des assurances a été transférée au ministère des Travaux publics en 1954. Créée en 1919, la Division établit depuis cette date le dossier des pertes dues aux incendies, effectue des inspections, fait rapport sur les lois relatives à la prévention des incendies et sur les méthodes de protection et s'emploie à développer et à coordonner l'œuvre de la prévention des incendies.

Le ministre des Travaux publics est responsable devant le Parlement de la Société centrale d'hypothèques et de logement de même que des intérêts de l'administration fédérale touchant la route transcanadienne.

Ministère du Commerce.—Créé par une loi du Parlement du 23 juin 1887, le ministère n'entra en fonctions que le 5 décembre 1892, par suite d'un décret du conseil. Auparavant, huit agents commerciaux (cinq aux Antilles, deux en Grande-Bretagne et un en France) en service discontinu et relevant du ministre des Finances s'occupaient de favoriser le développement du commerce extérieur canadien. En 1895 un agent à temps complet et salarié fut affecté à Sydney (Australie).

Le Service des commissaires du commerce prit forme pendant les années suivantes, les agents du commerce étant remplacés au fur et à mesure par des commissaires de carrière. De 1911 à 1945 ce service porta le nom de Service des renseignements commerciaux. On compte, en 1955, 112 commissaires occupant 52 postes tant au ministère qu'à l'étranger; ce nombre comprend des sous-commissaires et des spécialistes des produits agricoles, des produits de la pêche et des produits de la forêt. S'ils sont membres d'une mission maintenue par le ministère des Affaires extérieures, les commissaires jouissent du rang diplomatique de conseiller commercial ou de secrétaire du commerce.

Le ministère du Commerce rend une foule de services aux hommes d'affaires canadiens. Il comprend maintenant les divisions et services suivants: Commissaires du commerce, Denrées (y compris la Division des transports et du commerce), Agriculture et Pêcheries, Relations commerciales internationales, Information, Expansion industrielle, Économique, Standards, Coopération économique et technique internationale, Commission des expositions du gouvernement canadien.

Les organismes suivants font rapport au Parlement par le canal du ministre du Commerce, dont six en vertu de son titre de président du Comité du conseil privé pour les recherches scientifiques et industrielles. Commission des grains, Commission canadienne du blé, Bureau fédéral de la statistique, Société d'assurance des crédits à l'exportation, *Northern Ontario Pipe Line*, Air-Canada, *Canadian Patents and Development Limited*, Conseil national de recherches, *Eldorado Mining and Refining Company Limited*, *Eldorado Aviation Limited* et *Northern Transportation Company Limited*.

Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales.—Ce ministère, établi en décembre 1953, a remplacé le ministère des Ressources et du Développement économique. Outre les services administratifs qui exercent des fonctions auxiliaires, il compte sept divisions. La Division des parcs nationaux administre les parcs nationaux et les parcs historiques du Canada, les lieux historiques nationaux; il s'occupe des questions relatives à la faune sauvage qui sont du domaine fédéral. La Division des ressources hydrauliques est chargée des enquêtes sur les ressources hydrauliques, de l'administration de l'aide fédérale accordée aux provinces en vertu de la loi canadienne sur l'aide à la conservation des eaux, et des intérêts fédéraux dans certaines entreprises

de construction fédérales-provinciales. La Division des régions septentrionales et des terres est chargée de l'application de diverses lois fédérales et d'ordonnances et règlements territoriaux qui intéressent le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, de certaines affaires afférentes à l'administration générale du territoire du Yukon, de l'administration des ressources naturelles de ces territoires, des affaires des Esquimaux ainsi que de certains droits fonciers et minéraux des provinces dévolus à la Couronne du chef du Canada. La Division des forêts poursuit des recherches sur la protection et l'utilisation des ressources forestières du pays, maintient des stations expérimentales et des laboratoires et s'occupe de l'aide fédérale accordée aux provinces en vertu de la loi sur les forêts du Canada. La Division d'histoire naturelle et la Division du musée de l'homme du Musée national du Canada s'occupent de recherches, de la publication d'études d'ordre scientifique et d'expositions publiques. L'Office du tourisme favorise l'expansion de l'industrie touristique en encourageant le tourisme au Canada.

Le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales est aussi responsable devant le Parlement de la Commission de conservation des forêts des Rocheuses orientales, de la Commission d'énergie du Nord canadien et de la Commission des champs de bataille nationaux. La Commission des lieux et monuments historiques, groupement honoraire d'historiens reconnus représentant les différentes provinces, et la Commission consultative sur la protection de la faune sauvage conseillent le ministre sur ces questions. Le sous-ministre est commissaire des Territoires du Nord-Ouest.

Ministère du Revenu national.—Depuis la confédération jusqu'en mai 1918, des ministères distincts appliquèrent les lois sur les douanes et les lois de revenu de l'intérieur. En 1918, ils furent fusionnés dans un ministère des Douanes et du Revenu de l'intérieur et placés sous la direction d'un seul ministre. Puis, en 1921, ce ministère devint le ministère des Douanes et de l'Accise. La perception de l'impôt sur le revenu fut confiée en avril 1924 au ministre du Revenu national. En vertu de la loi de 1927 sur le ministère du Revenu national, le ministère devint le ministère du Revenu national.

La Division des douanes et de l'accise est chargée de l'évaluation et de la perception des droits de douane et d'accise, ainsi que des taxes de vente et d'accise. La Division de l'impôt s'occupe de l'évaluation et de la perception de l'impôt sur le revenu et des droits successoraux par l'entremise de 29 bureaux régionaux.

Le ministre du Revenu national est responsable au Parlement de la Commission d'appel de l'impôt sur le revenu et lui fait rapport de la Société Radio-Canada.

Ministère du Travail.—Le ministère, créé en 1900 par une loi du Parlement (63-64 Vict., chap. 24), fonctionne actuellement en vertu de la loi sur le ministère du Travail (S.R.C. 1952, chap. 72). Il est chargé, sous la direction du ministre de l'application des lois sur les matières suivantes: relations industrielles, enquêtes visant les différends du travail, justes méthodes d'emploi, justes salaires et les heures de travail, réintégration dans les emplois civils, égalité de salaire pour les femmes, rentes sur l'État, indemnisation des employés de l'État, indemnisation des marins marchands, formation professionnelle, établissement de services de coopération entre patrons et ouvriers, et services de coordination pour la réadaptation des invalides. Le ministère publie la Gazette du Travail ainsi que d'autres publications et des renseignements généraux sur les relations entre patrons et employés, l'emploi, la main-d'œuvre et sujets connexes.

La Commission d'assurance-chômage et le Service national de placement relèvent aussi du ministre du Travail. Le Conseil canadien des relations ouvrières et le Conseil de l'effectif national exercent aussi leurs fonctions pour le compte du ministre, de même que le Conseil pour l'indemnisation des marins marchands. Le ministère est également l'agent officiel de liaison entre le gouvernement canadien et l'Organisation internationale du Travail.

Office national du film.—Établi en 1939. La loi nationale sur le film (S.R.C. 1952, chap. 185), pourvoit à la nomination d'un conseil d'administration composé de neuf membres: un commissaire du gouvernement à la cinématographie, désigné par le gouverneur en conseil, qui est le président de l'Office, trois membres du service public du Canada et cinq membres qui ne font pas partie du service public. L'Office fait rapport au Parlement par le canal d'un ministre de la Couronne désigné (actuellement, le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration). L'Office est chargé de conseiller le gouverneur en conseil en matière de cinématographie et est autorisé à produire et à distribuer des films servant l'intérêt national, notamment des films "destinés à faire connaître et comprendre le Canada aux Canadiens et aux autres nations".

Office technique et scientifique des pêches.—L'Office fonctionne en vertu de la loi sur le Conseil de recherches sur les pêcheries de 1937 (modifiée en 1947 et en 1952-1953). Il s'est occupé de recherches depuis 1898, d'abord à titre de Conseil d'administration de la Station canadienne de biologie marine et, plus tard (1912), de Conseil de biologie du Canada.

L'Office relève du ministre des Pêcheries et se compose d'un président à service continu et d'au plus 18 membres, nommés par le ministre et choisis parmi des spécialistes et des hommes d'affaires canadiens connaissant les problèmes de la pêche.

L'Office dirige cinq stations de biologie, quatre stations de technologie et deux groupes d'océanographie au Canada. Il constitue le service scientifique du ministère des Pêcheries et s'emploie surtout à augmenter par son action la prise et la valeur des pêches canadiennes.

Secrétariat d'État.—Le secrétaire d'État et registraire général du Canada est l'agent de communication avec la Couronne par l'intermédiaire du gouverneur général, de même qu'entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux par l'entremise des lieutenants-gouverneurs. Il a également la garde du grand sceau du Canada et du sceau privé du gouverneur général. Il est chargé de rassembler et de déposer les documents parlementaires. Il applique les lois concernant les brevets d'invention, les marques de fabrique, les dessins industriels, les marques sur les bois de service, le droit d'auteur, les compagnies, les chambres de commerce, l'enregistrement des unions ouvrières, les agents publics, les documents publics et gouvernementaux et les traductions parlementaires. Il fait également fonction de séquestre des biens ennemis.

Le secrétaire d'État a également certaines fonctions à remplir en ce qui concerne la remise de décorations aux civils et les questions de préséance et de cérémonial. Le Comité chargé des cérémonies sur la Colline du parlement et au Monument du souvenir relève également de lui. Le secrétaire d'État est aussi ministre du Département des impressions et de la papeterie publiques, porte-parole de la Commission du service civil et du directeur général des élections devant le Cabinet et le Parlement.

Section 2.—Sociétés de la Couronne

L'entreprise publique sous forme de sociétés de la Couronne ne constitue pas un mode nouveau d'organisation au Canada. Néanmoins, l'activité de l'État se faisant plus complexe, le pays y a recours davantage depuis quelques années pour administrer et diriger maints services publics où doivent s'allier l'entreprise commerciale et la responsabilité publique.

Le recours à cet instrument afin de concilier, d'une part, la responsabilité publique à l'égard de la mise en valeur des ressources économiques et de l'établissement de services publics et, d'autre part, la poursuite d'objectifs commerciaux et industriels, a donné lieu à l'adoption de diverses formes et formules de gestion. Le plus souvent, une société était constituée par une loi spéciale du Parlement qui en définissait le but, les pouvoirs et les responsabilités. Au cours de la seconde guerre mondiale, toutefois, le ministre des Munitions et des Approvisionnements fut autorisé à faire constituer des sociétés aux termes de la loi fédérale de 1934 sur les compagnies, ou de toute loi provinciale analogue, sociétés auxquelles il pouvait déléguer tout pouvoir à lui conféré par la loi sur le ministère des Munitions et des Approvisionnements ou par décret du conseil. Quelque vingt-huit sociétés furent ainsi créées, et à des fins fort variées; la plupart ont été liquidées depuis.

Cette manière de procéder s'étant révélée efficace durant la guerre, de semblables pouvoirs constitutifs furent accordés par une modification de la loi sur le Conseil de recherches et incorporés aussi dans la loi sur le contrôle de l'énergie atomique et dans la loi sur la production de défense.

En 1946, la loi sur le fonctionnement des compagnies de l'État fut adoptée en vue de régler le fonctionnement des sociétés constituées en vertu de la loi sur les compagnies. Elle ne s'appliquait toutefois qu'à un nombre relativement restreint de sociétés et, en vue d'établir un système plus uniforme de contrôle financier et budgétaire et de comptabilité, de vérification et de présentation pour les sociétés de la Couronne en général, la Partie VIII de la loi sur l'administration financière fut édictée en 1951 et mise en vigueur par proclamation le 1^{er} octobre 1952. Lorsque la nouvelle loi fut adoptée, les dispositions financières de la loi sur le fonctionnement des compagnies furent supprimées.

La nouvelle loi offre un intérêt particulier du fait qu'elle tente de définir et de classer les sociétés de la Couronne*. Celles-ci, qui en dernier lieu doivent rendre compte au Parlement, par l'intermédiaire d'un ministre, de la conduite de leurs affaires, se partagent en trois catégories: corporations de département, de mandataire et de propriétaire.

* Toutes les sociétés de la Couronne ne sont pas assujéties à la loi sur l'administration financière. Ainsi, la Commission canadienne du blé, la Banque du Canada et sa filiale, la Banque d'expansion industrielle, vu la nature spéciale de leurs fonctions, n'y sont pas visées, étant régies plutôt par leur loi constituante propre, de même que des entreprises fédérales-provinciales comme la Commission de conservation des forêts des Rocheuses orientales et la Commission de secours d'Halifax. Bien qu'elles ne soient pas indiquées aux annexes de la loi sur l'administration financière, certaines dispositions de la loi s'appliquent à la société de la Couronne *Northern Ontario Pipe Line* créée le 7 juin 1956 pour surveiller la construction d'un pipeline de gaz naturel à travers le pays. Le Conseil des Arts du Canada, créé en vertu d'une loi sanctionnée le 28 mars 1957, est une société de la Couronne sans en être mandataire; il n'est donc pas indiqué aux annexes de la loi sur l'administration financière.

Corporations de département.—Une corporation de département, aux termes de la loi, est une société de la Couronne qui est préposée ou mandataire de Sa Majesté du chef du Canada et chargée de services d'administration, de surveillance ou de réglementation d'un caractère gouvernemental. Dix corporations figurent à l'annexe B de la loi:

Commission d'assurance-chômage,
 Commission de contrôle de l'énergie atomique,
 Commission maritime canadienne,
 Conseil national de recherches,
 Directeur de l'établissement de soldats,
 Directeur des terres destinées aux anciens combattants,
 Galerie nationale du Canada,
 Office des prix agricoles,
 Office des prix des produits de la pêche,
 Office fédéral du charbon.

Corporations de mandataire.—Une corporation de mandataire, aux termes de la loi, est une société de la Couronne qui est mandataire de Sa Majesté du chef du Canada et responsable de la conduite d'opérations de commerce ou de services sur une base quasi commerciale, ou de la conduite d'activités en matière d'obtention, de construction ou de disposition pour le compte de Sa Majesté du chef du Canada. Les corporations suivantes sont énumérées à l'annexe C de la loi sur l'administration financière ou y ont été subséquemment ajoutées par le gouverneur en conseil.

Atomic Energy of Canada Limited,
Canadian Arsenals Limited,
Canadian Patents and Development Limited,
 Commission d'énergie des Territoires du Nord-Ouest (maintenant la Commission d'énergie du Nord canadien),
 Commission du district fédéral,
 Commission nationale des champs de bataille,
 Conseil des ports nationaux,
 Corporation commerciale canadienne,
 Corporation de disposition des biens de la Couronne,
Defence Construction (1951) Limited,
Park Steamship Company Limited.

La Corporation canadienne de la stabilisation du sucre (limitée) et la Corporation de la stabilisation des prix des denrées (limitée) figurant à l'annexe C lorsque la loi sur l'administration financière a été proclamée ont cessé depuis leur activité et rendu leurs chartes. En vertu d'un décret du conseil du 15 juin 1955, le nom de la Commission d'énergie des Territoires du Nord-Ouest (maintenant la Commission d'énergie du Nord canadien), a été rayé de l'annexe D et ajouté à l'annexe C entrée en vigueur le 1^{er} avril 1954.

Corporations de propriétaire.—Une corporation de propriétaire est une corporation de la Couronne qui (i) est responsable de la conduite d'opérations de prêt ou de finance ou de la conduite d'opérations commerciales ou industrielles comportant la production ou le commerce de marchandises et la fourniture de services au public, et (ii) est ordinairement tenue de conduire ses opérations sans crédits budgétaires. Les corporations suivantes sont énumérées à l'annexe D de la loi ou y ont été subséquemment ajoutées par le gouverneur en conseil.

Chemins de fer nationaux, selon la définition qu'en donne la loi sur le National-Canadien et le Pacifique-Canadien, 1933,
 Commission du prêt agricole canadien,
Eldorado Aviation Limited,
Eldorado Mining and Refining Limited,
 Administration de la voie maritime du Saint-Laurent,
 Lignes aériennes Trans-Canada (Air-Canada),
Northern Transportation Company Limited,
 Paquebots nationaux du Canada (Service des Antilles),
Polymer Corporation Limited,
 Société canadienne des télécommunications transmarines,
 Société centrale d'hypothèques et de logement,
 Société d'assurance des crédits à l'exportation,
 Société Radio-Canada.

Les corporations de département sont régies par les dispositions de la loi sur l'administration financière qui s'appliquent aux ministères en général. Les corporations de mandataire et les corporations de propriétaire, toutefois, sont soumises aux dispositions de la partie de la loi portant sur les corporations de la Couronne, bien que, en cas d'incompatibilité entre ces dispositions et celles de toute autre loi visant une corporation, la loi décrète que les dispositions de cette dernière l'emportent. Cette partie pourvoit au contrôle et à la réglementation de certaines affaires comme les budgets et les comptes en banque des corporations, le versement au receveur général de l'excédent de fonds, la limite des prêts pour le capital d'exploitation, l'adjudication de contrats et l'établissement de réserves, la tenue des livres de comptabilité et leur vérification et l'établissement d'états financiers et de rapports et leur soumission au Parlement par l'intermédiaire du ministre compétent.

Le Parlement exerce une autre forme de réglementation par le pouvoir qu'il a de voter une aide financière. Cette aide peut revêtir différentes formes. Dans le cas de certaines sociétés, les capitaux peuvent être fournis au moyen de subventions, de prêts ou d'avances parlementaires qui peuvent subséquemment être convertis en capital-actions ou en obligations; pour certaines autres, ce peut être au moyen de l'émission de capital-actions devant être souscrit et payé par le gouvernement ou au moyen de la vente d'obligations au gouvernement ou au public. Dans quelques cas, les sociétés se sont financées en tout ou en partie avec leurs propres ressources ou bénéfiques. Une disposition spéciale de financement affecte une taxe d'accise de 15 p. 100, imposée sur les appareils et les pièces et accessoires de radio et de télévision, au revenu de la Société Radio-Canada.

Avant 1952, les sociétés de la Couronne ne payaient pas l'impôt sur le revenu des sociétés. Toutefois, la loi de l'impôt sur le revenu a été modifiée en sorte que les corporations de propriétaire paient l'impôt sur le revenu gagné à l'égard des années financières commençant après le 1^{er} janvier 1952 de la même manière que toute société privée. Cette modification a pour résultat de rendre les états financiers de ces sociétés de la Couronne plus comparables avec ceux de l'industrie privée avec laquelle, dans certains cas, elles viennent en concurrence et de permettre de mieux apprécier leur rendement.

Les paragraphes suivants exposent brièvement les fonctions des diverses sociétés de la Couronne. Dans certains cas, de plus amples détails sont donnés dans les chapitres traitant les sujets en cause (voir l'Index).

Administration de la voie maritime du Saint-Laurent.—L'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent a été établie en vertu d'une loi du Parlement en 1951 (S.R.C. 1952, chap. 242) qui est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 1954. L'Administration de la voie maritime a été établie en vue de construire, d'entretenir et d'exploiter les installations jugées nécessaires pour assurer et maintenir, soit à elle seule au Canada, soit de concert avec les travaux entrepris aux États-Unis par l'autorité compétente, une voie d'eau profonde, entre le port de Montréal et le lac Érié. L'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent se compose d'un président, d'un vice-président et d'un troisième membre. Elle fait rapport au Parlement par le canal du ministre des Transports.

Atomic Energy of Canada Limited.—Constituée en février 1952 en vertu de la loi de 1946 sur le contrôle de l'énergie atomique (S.R.C. 1952, chap. 11). La Société a remplacé le 1^{er} avril 1952 le Conseil national de recherches dans l'exploitation de l'entreprise de Chalk-River. Les attributions principales de la compagnie sont les recherches relatives à plusieurs aspects de l'énergie atomique, l'exploitation des réacteurs atomiques et l'extraction, la transformation et l'écoulement des sous-produits des réacteurs. La société fait rapport au Parlement par le canal du président du Comité du conseil privé pour les recherches scientifiques et industrielles.

Banque d'expansion industrielle.—Cette banque, filiale de la Banque du Canada, a été constituée en 1944 pour assurer des prêts aux entreprises industrielles qui ne peuvent s'adresser aux institutions de prêt autorisées. (Voir le renvoi, p. 84.)

Banque du Canada.—La loi de 1934 (S.R.C. 1952, chap. 13) prévoit la création d'une banque centrale au Canada dont les fonctions consistent à régler le crédit et la monnaie, à contrôler et protéger la valeur extérieure du dollar canadien et à stabiliser la production, le commerce, les prix et l'emploi autant qu'il lui est possible dans le cadre de l'action monétaire. La Banque remplit

les fonctions d'agent financier du gouvernement du Canada, gère la dette publique et a seule le droit de mettre des billets en circulation au Canada. Elle est gérée par un conseil d'administration nommé par le gouvernement et composé d'un gouverneur, d'un sous-gouverneur et de douze administrateurs; le sous-ministre des Finances est membre du conseil. La Banque relève du Parlement par le canal du ministre des Finances et est régie par sa loi constituante. (Voir le renvoi, p. 84.)

Canadian Arsenals Limited.—Établie en vertu de la loi des Compagnies par lettres patentes datées du 20 septembre 1945. La société est régie par la loi sur le fonctionnement des compagnies de l'État (S.R.C. 1952, chap. 133) et certaines dispositions de la loi sur l'administration financière (S.R.C. 1952, chap. 116). La société a été créée pour prendre en charge des installations et du matériel de la Couronne. Au nombre des articles qu'elle fabrique, on compte des propulseurs et des explosifs, des armes portatives, du matériel radar et une foule de munitions et parties constituantes.

Voici les divisions de la société et l'emplacement de ses installations: Division des arsenaux fédéraux, Québec et Val-Rose (Qué.); Division des explosifs, Valleyfield (Qué.); Division de chargement, Saint-Paul l'Ermitte (Qué.); Division de l'artillerie, Lindsay (Ont.); Division des armes portatives, Long-Branch (Ont.); Division des instruments et du radar, Scarborough (Ont.). La société relève du Parlement par le canal du ministre de la Production de défense.

Canadian Patents and Developments Limited.—La société, créée en 1948 en vertu d'une modification apportée à la loi (1946) sur le Conseil de recherches, a pour attribution principale de mettre à la disposition de l'industrie, au moyen de permis de fabrication, les perfectionnements apportés par les membres du personnel scientifique du Conseil national de recherches. Elle se tient à la disposition des autres services de l'État ainsi que des institutions et des universités soutenues par les fonds publics. La société bénéficie de services réciproques de la part des organismes officiels des autres pays du Commonwealth. Le conseil d'administration se compose de représentants du Conseil national de recherches, de services de l'État, de l'industrie et des universités. Tous les bénéfices que valent à la société ses permis de fabrication servent à pousser la recherche et le perfectionnement. Elle relève du Parlement par le canal du président du Comité du conseil privé pour les recherches scientifiques et industrielles. A l'heure actuelle, le président est le ministre du Commerce.

Chemins de fer Nationaux du Canada.—Exploités en vertu d'une loi ayant pour objet de constituer en compagnie la *Canadian National Railway Company* (1919), mise en vigueur par arrêté en conseil du 30 janvier 1923, les Chemins de fer Nationaux du Canada comprenaient à cette époque l'ancien chemin de fer Intercolonial et divers embranchements de l'Est (tous englobés dans les chemins de fer du gouvernement canadien qui ont été transférés au conseil d'administration du National-Canadien à charge de les diriger et exploiter), le *Canadian Northern Railway* (1918) et le Grand Tronc-Pacifique (1923). Le Chemin de fer de la baie d'Hudson a été exploité par les Chemins de fer Nationaux du Canada pour le compte du gouvernement canadien depuis 1935; des comptes distincts sont tenus. Des tronçons nouveaux ont été construits ou acquis et sont exploités par les Chemins de fer Nationaux du Canada. En 1949, la direction et l'exploitation du chemin de fer de Terre-Neuve ont été confiées aux Chemins de fer Nationaux du Canada. La société est dirigée par un président et un conseil d'administration et relève du Parlement par le canal du ministre des Transports.

Commission canadienne du blé.—Constituée en vertu de la loi sur la Commission canadienne du blé pour assurer la commercialisation ordonnée sur les marchés interprovincial et extérieur des grains cultivés au Canada. La Commission a le pouvoir d'acheter, de prendre livraison, d'emmagasiner, de transférer, de vendre, d'expédier des grains ou d'en disposer autrement. Sauf sur instructions du gouverneur en conseil, elle ne devait pas, à l'origine, acheter d'autres grains que le blé; mais, depuis le 1^{er} août 1949, elle peut acheter également de l'avoine et de l'orge. Elle ne doit acheter que les grains produits dans la région désignée, soit les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta ainsi que certaines parties de la Colombie-Britannique et de l'Ontario. La Commission contrôle la livraison du grain aux élevateurs et aux wagons de chemins de fer dans la région ainsi que le mouvement interprovincial et l'exportation du blé, de l'avoine et de l'orge en général. La Commission est régie par sa propre constitution et relève du Parlement par le canal du ministre du Commerce. (Voir le renvoi, p. 84.)

Commission d'assurance-chômage.—Établie le 24 septembre 1940, en vertu des dispositions de la loi de 1940 sur l'assurance-chômage (S.R.C. 1952, chap. 273), afin d'appliquer cette loi et d'assurer un service national de placement. La Commission se compose de trois commissaires: un commissaire en chef, un commissaire nommé sur consultation d'organismes représentant les ouvriers et l'autre sur consultation d'organismes représentant les employeurs. Chaque commissaire, y compris le commissaire en chef, exerce sa charge pendant une période d'au plus dix ans. La Commission relève du Parlement par le canal du ministre du Travail.

Commission de conservation des forêts des Rocheuses orientales.—Établie en 1947 en vertu de la loi sur la conservation des forêts des Rocheuses orientales qui autorise une convention entre le gouvernement du Canada et celui de la province de l'Alberta relativement à la protection et à la conservation des forêts de la région du versant oriental des Rocheuses, région qui forme une partie du bassin hydrographique de la rivière Saskatchewan. La Commission a pour attributions

d'organiser, de surveiller et d'exécuter la construction, l'exploitation et l'entretien d'entreprises et d'installations nécessaires pour protéger efficacement les forêts de la région et assurer le débit d'eau le plus considérable possible dans la rivière Saskatchewan et ses tributaires.

Durant les sept premières années de l'entente, le gouvernement fédéral s'est engagé à fournir \$6,300,000 en immobilisations et l'Alberta, à en payer les frais de l'entretien. Durant la période des immobilisations, le gouvernement fédéral désignait le président et un autre membre de la Commission tandis que la province nommait le troisième membre. A l'expiration de cette période, le gouvernement fédéral devait désigner un membre, celui de l'Alberta en désigner deux et nommer un des trois membres président. Cette dernière entente est entrée en vigueur le 1^{er} avril 1955 et c'est à l'Alberta qu'incombent désormais toutes les dépenses d'immobilisations et d'entretien relatives à cette région. La Commission soumet ses décisions au Parlement par l'entremise du ministre du Nord canadien et des Ressources nationales. (Voir le renvoi, p. 84.)

Commission de contrôle de l'énergie atomique.—En décembre 1946, en vertu d'une loi du Parlement (S.R.C. 1952, chap. 11), toutes les questions relatives à l'énergie atomique au Canada ont été confiées à la Commission de contrôle de l'énergie atomique. Celle-ci fait rapport au Parlement par le canal du président du Comité du conseil privé pour les recherches scientifiques et industrielles.

Commission d'énergie du Nord canadien.—Établie en vertu d'une loi du Parlement en 1948 en vue de fournir de l'énergie électrique aux endroits qui en avaient besoin et où le service pouvait faire ses frais. La loi a été modifiée en 1950 afin d'accorder à la Commission le pouvoir de fournir le même service au territoire du Yukon. Le nom de la Commission (auparavant Commission des Territoires du Nord-Ouest) a été changé en 1956. La Commission se compose d'un président et de deux membres nommés par le gouverneur en conseil. Elle exploite des installations hydro-électriques sur la rivière Snare, dans les Territoires du Nord-Ouest, et sur la rivière Mayo, dans le territoire du Yukon, et des usines électriques diesel à Fort-Smith et à Fort-Simpson (T. N.-O.). D'autres usines sont en construction à Whitehorse (Yukon) et à Aklavik (T. N.-O.). C'est le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales qui présente le rapport de la Commission au Parlement.

Commission de secours d'Halifax.—Organisme créé conjointement par la législature de la Nouvelle-Écosse (Statuts de la N.-É., 1918, chap. 61) et le Parlement du Canada (Statuts du Canada, 1918, chap. 24), la Commission a été constituée en vue d'administrer les fonds de secours fournis pour venir en aide aux sinistrés de l'explosion désastreuse à Halifax le 17 décembre 1917. (Voir le renvoi, p. 84.)

Commission du district fédéral.—La Commission tire son origine de la Commission de l'embellissement d'Ottawa, créée par le Parlement en 1899 avec charge d'améliorer et d'embellir la capitale nationale au moyen de la construction et de l'aménagement de parcs et de promenades et de collaborer avec la ville d'Ottawa à l'amélioration et à la conservation de la région. Ses membres, qui ne sont pas rétribués, sont nommés par le gouverneur en conseil et elle fait rapport au premier ministre. En 1927, elle a pris le nom de Commission du district fédéral, son champ d'activité s'est étendu à des régions voisines et le nombre de ses membres a été porté à dix. En vertu de la loi sur la Commission du district fédéral, deux membres, représentant respectivement les villes d'Ottawa et de Hull (le maire généralement), font partie de la Commission.

La Commission entretient les terrains de tous les édifices fédéraux dans la région de la capitale nationale et aménage les terrains des nouveaux immeubles de l'État. Dans la région d'Ottawa et Hull (moins le parc Gatineau), elle a aménagé plus de 3,000 acres de parcs urbains et 22 milles de promenades pittoresques.

En 1946, la Commission est devenue l'organisme fédéral chargé d'exécuter le plan d'aménagement de la capitale nationale. La Commission doit approuver l'emplacement, la disposition et le plan extérieur des nouveaux édifices fédéraux ainsi que celui des modifications apportées aux édifices déjà existants. Le nombre des membres a encore été augmenté afin de permettre la nomination d'un commissaire résidant dans chacune des provinces et la Commission a établi un comité d'honneur distinct chargé de la conseiller relativement à l'aménagement du parc Gatineau. La Commission a accès à la Caisse de la capitale nationale, à laquelle le Parlement a versé chaque année \$2,500,000 depuis sa création en 1948, pour exécuter les travaux du plan d'aménagement. Un Comité d'organisation de la capitale nationale a été constitué comme organisme d'honneur permanent appelé à conseiller la Commission au sujet de la mise à exécution du plan.

Commission du prêt agricole canadien.—Établie en 1929 en vue de consentir aux cultivateurs des prêts garantis par une hypothèque. La Commission relève du Parlement par le canal du ministre des Finances.

Commission maritime canadienne.—Créée en 1947 (S.R.C. 1952, chap. 38) pour étudier et recommander les programmes et mesures nécessaires à la mise en service, à l'entretien, à l'équipement en hommes et au développement d'une marine marchande et d'une industrie de construction et de réparation de navires. La Commission relève du Parlement par le canal du ministre des Transports. (Voir aussi *Park Steamship Company Limited*, p. 90.)

Commission nationale des champs de bataille.—Établie en 1908 en vertu d'une loi du Parlement afin de s'occuper de la conservation des champs de bataille historiques de la ville de Québec. La Commission se compose de neuf membres dont sept nommés par le gouvernement fédéral, un

par l'Ontario et un par le Québec. La Commission est entretenue par une subvention statutaire annuelle du gouvernement fédéral: elle relève du Parlement par le canal du ministre du Nord canadien et des Ressources nationales.

Conseil des Arts du Canada.—Créé en vertu d'un décret du conseil (15 avril 1957), le Conseil, formé de 21 membres, dont un directeur et un directeur associé, relève de la loi sur le Conseil des Arts du Canada, adoptée le 28 mars 1957. Son but est d'encourager les arts, les humanités et les sciences sociales au Canada. Son œuvre est financée au moyen des recettes d'une caisse de dotation (50 millions de dollars) et d'une caisse de subventions d'équipement aux universités (50 millions). Le Conseil bénéficie, pour effectuer, gérer et modifier ses placements en vertu de la loi, des avis d'un comité de placements composé de cinq membres, dont le président et un autre membre du Conseil. Le Conseil fait rapport chaque année au Parlement par le canal d'un membre du Conseil privé de la Reine au Canada.

Conseil des ports nationaux.—Établi en vertu d'une loi du Parlement en 1936. Le Conseil est chargé de l'administration des installations des ports d'Halifax, Saint-Jean (N.-B.), Chicoutimi, Québec, Trois-Rivières, Montréal, Vancouver et Churchill. Le Conseil relève du Parlement par le canal du ministre des Transports.

Conseil national de recherches.—La loi sur le Conseil de recherches a été adoptée en 1917 et des laboratoires de recherches scientifiques ont été installés à Ottawa en 1928. Le Conseil national de recherches compte maintenant les divisions suivantes: chimie pure et appliquée, recherches sur la construction, génie mécanique, T.S.F. et génie électrique, physique pure et appliquée, biologie appliquée et recherches médicales. Des laboratoires régionaux ont été établis à Saskatoon (Sask.) et à Halifax (N.-É.).

Les procédés et perfectionnements mis au point par le Conseil sont mis à la disposition de l'industrie, moyennant une autorisation, par l'entremise d'une compagnie de la Couronne, la *Canadian Patents and Developments Limited*, et tous les profits provenant des autorisations accordées servent à de nouvelles recherches et à de nouveaux perfectionnements.

Le ministre du Commerce, à titre de président du Comité du conseil privé pour les recherches scientifiques et industrielles, est responsable devant le Parlement du Conseil national de recherches.

Corporation commerciale canadienne.—Créée le 1^{er} mai 1946 par la loi sur la Corporation commerciale canadienne (S.R.C. 1952, chap. 35). La société fait office d'acheteur pour le compte des gouvernements étrangers qui désirent se procurer divers produits au Canada ainsi que pour le compte d'organismes internationaux comme le Fonds international des Nations Unies pour le secours à l'enfance et l'Agence des Nations Unies pour le relèvement de la Corée. Elle s'occupe aussi de la production et de l'expédition des fournitures militaires fournies par le Canada aux pays membres de l'OTAN. Elle est aussi au service d'autres ministères du gouvernement canadien. Ainsi, elle voit à l'achat et à la production d'approvisionnements et de services que le ministère du Commerce met à la disposition des autres pays en vertu du plan de Colombo. Dans l'exercice de ses attributions, elle collabore étroitement avec le ministère de la Production de défense. Elle est responsable devant le Parlement par le canal du ministre de la Production de défense.

Corporation de disposition des biens de la Couronne.—Constituée en vertu de la loi sur les biens de surplus de la Couronne (S.R.C. 1952, chap. 260). La société relève de la loi sur l'Administration financière (S.R.C. 1952, chap. 116). En juin 1944, la loi remplaçait la Corporation des biens de guerre, limitée, constituée en 1943, par la Corporation des biens de guerre. En 1949, on changeait le nom de la Corporation des biens de guerre en celui de Corporation de disposition des biens de la Couronne. Ses attributions consistent à disposer des biens de surplus de la Couronne. Elle relève du Parlement par le canal du ministre de la Production de défense.

Defence Construction (1951) Limited.—La société a reçu ses lettres patentes en 1951 pour succéder à la *Defence Construction Limited*. La Société effectue tous les travaux de construction en matière de défense à l'exception des logements et des pistes d'envol. Elle relève du Parlement par le canal du ministre de la Production de défense.

Directeur de l'Établissement des soldats et des terres destinées aux anciens combattants.—Le directeur de l'Établissement des soldats (en vertu de la loi de 1919) est également le directeur des terres destinées aux anciens combattants. Dans l'exercice de l'une ou l'autre fonction, il constitue une personne juridique. Pour fins administratives, toutefois, les programmes mis à exécution en vertu des deux lois font partie intégrante des services fournis par le ministère des Affaires des anciens combattants.

Eldorado Aviation Limited.—Constituée le 23 avril 1953 pour effectuer le transport aérien des voyageurs et des marchandises pour le compte de l'*Eldorado Mining and Refining Limited* et de sa pleine filiale, la *Northern Transportation Company Limited*, la société relève du Parlement par le canal du président du Comité du conseil privé pour les recherches scientifiques et industrielles.

Eldorado Mining and Refining Limited.—Créée en 1944 sous le nom de *Eldorado Mining and Refining (1944) Limited* (le nom a été changé en juin 1952), la société a pour rôle de prospecter, d'extraire et d'affiner les minerais d'uranium au Canada. Elle achète aussi, au nom du gouvernement, tout l'uranium produit au pays. Elle relève du Parlement par le canal du président du Comité du conseil privé pour les recherches scientifiques et industrielles.

Galerie nationale.—Fondée en 1880. En vertu d'une loi du Parlement de 1913, rétablie en 1951, elle a été placée sous la direction d'un conseil d'administrateurs nommés par le gouverneur général en conseil. Elle fonctionne maintenant en vertu de la loi sur la Galerie nationale (S.R.C. 1952, chap. 186). Elle est responsable devant le Parlement par l'entremise d'un ministre de la Couronne (actuellement, le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration).

La première fonction de la Galerie nationale est le développement et l'entretien des collections d'art national. La Galerie nationale offre d'autres services importants: organisation de prêts et d'expositions d'œuvres de l'étranger et de ses propres collections au Canada et à l'étranger, encouragement du dessin industriel et programme général de vulgarisation comprenant la distribution de reproductions pour fins éducatives, des publications, des conférences, des tournées éducatives, des émissions radiophoniques scolaires et des films sur l'art.

Lignes aériennes Trans-Canada (Air-Canada).—Constituées en 1937 en vertu d'une loi du Parlement (S.R.C. 1952, chap. 268), en vue du développement, pour le compte de l'État, d'un service aérien transcontinental régulier. Les services aériens transatlantiques ont été inaugurés par Trans-Canada au nom du gouvernement canadien durant la seconde guerre mondiale et les vols réguliers ont débuté à la fin de la guerre. La société assure maintenant le service des voyageurs, du courrier et des marchandises sur un réseau de lignes nationales de même que des liaisons avec les États-Unis, l'Angleterre, l'Écosse, l'Irlande, la France, l'Allemagne de l'Ouest, les Bermudes, les îles Bahama, la Jamaïque, la Barbade et la Trinité. Les lignes aériennes Trans-Canada relèvent du Parlement par le canal du ministre du Commerce.

Northern Transportation Company Limited.—Constituée en 1947 sous le nom de *Northern Transportation Company (1947) Limited*; le nom en a été changé en 1952. La société avait d'abord obtenu sa charte en vertu d'une loi de l'Alberta. Pleine filiale de l'*Eldorado Mining and Refining Limited* depuis l'établissement de cette société de la Couronne, elle exploite une entreprise de voiturage public dans le bassin hydrographique du Mackenzie. La Société relève du Parlement par le canal du président du Comité du conseil privé pour les recherches scientifiques et industrielles.

Office des prix des produits de la pêche.—Créé en juillet 1947 (S.R.C. 1952, chap. 120). L'Office est chargé de recommander au gouvernement des mesures de soutien quand les prix viennent à trop fléchir. Il fonctionne sous la direction du ministre des Pêcheries et se compose d'un président, haut fonctionnaire du ministère des Pêcheries et de cinq membres choisis au sein d'entreprises privées et de coopératives s'occupant de la pêche. L'Office a le pouvoir d'acheter des produits de la pêche et de les vendre ou de les écouler autrement ou de verser aux producteurs la différence entre le prix prescrit par lui et le prix moyen du marché.

Office du soutien des prix agricoles.—Créé en 1944 (S.R.C. 1952, chap. 3) pour aider à stabiliser les prix des produits agricoles. L'Office relève du Parlement par le canal du ministre de l'Agriculture.

Office fédéral du charbon.—Créé en 1947 en vertu de la loi sur l'Office fédéral du charbon (S.R.C. 1952, chap. 86). L'Office est chargé d'étudier et de recommander au gouvernement des programmes de production, d'importation, de distribution et d'emploi du charbon au Canada. Il administre également les subventions au transport, d'autres subventions intéressant le charbon et les prêts autorisés en vertu de la loi sur l'aide à la production du charbon dans les provinces Maritimes (S.R.C. 1952, chap. 170). L'Office est responsable devant le Parlement dans la personne du ministre des Mines et des Relevés techniques.

Paquebots nationaux du Canada (Service des Antilles).—Par le moyen de cette société de la Couronne, le gouvernement fédéral assure des services directs de navires à vapeur aux Antilles, conformément aux dispositions du traité de commerce avec les Antilles, 1926. La société relève du Parlement par le canal du ministre des Transports.

Park Steamship Company Limited.—Après la seconde guerre mondiale, la société a fait fonction d'agent de la Corporation de disposition des biens de la Couronne à l'égard de la vente et de la livraison aux acheteurs des navires du gouvernement construits pendant la guerre. Cette tâche est terminée, mais la société demeure en fonction pour s'acquitter d'autres tâches appropriées à son rôle. La société n'a pas de personnel en propre; son travail est exécuté par le personnel de la Commission maritime canadienne (voir p. 84). Elle relève du Parlement par le canal du ministre des Transports.

Polymer Corporation Limited.—Établie par lettres patentes en 1942 en vertu de la loi sur les compagnies. Elle relève de la loi sur le fonctionnement des compagnies de l'État (S.R.C. 1952, chap. 133) et de la loi sur l'administration financière (S.R.C. 1952, chap. 116). La société a été établie en 1942 en vue de la construction et de l'exploitation à Sarnia (Ont.) d'une usine de caoutchouc synthétique qui fabrique à l'heure actuelle une foule de produits en caoutchouc synthétique et quelques produits chimiques. Elle relève du Parlement par le canal du ministre de la Production de défense.

Société canadienne des télécommunications transmarines.—Créée le 10 décembre 1949 par une loi du Parlement (S.R.C. 1952, chap. 42) en vue de faire l'acquisition, pour l'exploitation publique, de tous les moyens de télécommunication avec l'extérieur existant au Canada, en conformité de l'Accord du Commonwealth sur le télégraphe conclu le 11 mai 1948. L'accord a pour objet de permettre de consolider et de raffermir les réseaux de communication par radio et câble du Commonwealth. La société relève du Parlement par le canal du ministre des Transports.

Société centrale d'hypothèques et de logement.—Constituée par une loi du Parlement (S.R.C. 1952, chap. 46) en décembre 1945, pour administrer les lois nationales sur l'habitation. Aux termes de la loi nationale de 1954 sur l'habitation (2-3 Elisabeth II, chap. 23, modifiée en 1956, chap. 9), la société assure les prêts hypothécaires consentis par des prêteurs agréés pour des maisons occupées par le propriétaire et des logements à loyer, fait des prêts directs, voit à l'amélioration de maisons et garantit les loyers. Conjointement avec les gouvernements provinciaux, elle entreprend l'aménagement de terrains et la mise en œuvre de projets de logements, poursuit des recherches dans le domaine du logement et coordonne les plans d'urbanisme. La société possède des logements à loyer construits pour les ouvriers de guerre et les anciens combattants et les administre. Pour le compte du ministère de la Défense nationale, elle prend les dispositions nécessaires à la construction de projets de logements et en surveille l'exécution. La société relève du Parlement par le canal du ministre des Travaux publics.

Société d'assurance des crédits à l'exportation.—En fonctionnement depuis 1945 en vertu de la loi sur l'assurance des crédits à l'exportation de 1944 (S.R.C. 1952, chap. 105), la Société est administrée par un conseil d'administration (comprenant le sous-ministre du Commerce, le sous-ministre des Finances et le gouverneur de la Banque du Canada) selon les avis d'un conseil consultatif. Son rôle consiste à assurer les exportateurs canadiens contre les risques de non-paiement de la part des acheteurs étrangers. Les aléas financiers et politiques du commerce extérieur les exposent à de tels risques. La Société relève du Parlement par le canal du ministre du Commerce.

Société Radio-Canada.—Une loi adoptée en 1936 (S.R.C. 1952, chap. 32) a établi une société désignée sous le nom de Société Radio-Canada, laquelle se compose d'un bureau de onze gouverneurs nommés par le gouverneur en conseil et choisis de manière à représenter les principales divisions géographiques du Canada. Le bureau trace le programme d'action de la Société et le président du bureau doit en vertu de la loi consacrer tout son temps à l'accomplissement de ses fonctions.

Le directeur général est le fonctionnaire exécutif en chef de la Société; il en dirige le fonctionnement et l'activité et exécute le programme d'action arrêté par le bureau des gouverneurs. Il est aidé par les représentants de la direction établis dans les principales régions du pays (Terre-Neuve, provinces Maritimes, Québec, Ontario, provinces des Prairies et Colombie-Britannique), et, au siège social, des spécialistes des diverses divisions: programmes, ventes, exploitation, administration, finances, génie et relations extérieures. En vertu de la loi canadienne sur la radiodiffusion, la Société fait rapport au Parlement par le canal d'un ministre (actuellement celui du Revenu national).

Section 3.—Lois appliquées par les ministères fédéraux*

Liste des principales lois du Parlement appliquées par les ministères du gouvernement fédéral

Nota.—On peut se procurer le texte des lois du Parlement et de leurs modifications en s'adressant à l'Imprimeur de la Reine, Ottawa; prix, de 10c. à \$1.50 selon le nombre de pages. Lorsqu'il y a répétition de certaines lois sur la liste, une partie en est appliquée par le ministère indiqué.

Ministère, année et chapitre du statut	Titre de la loi	Ministère, année et chapitre du statut	Titre de la loi
Affaires des anciens combattants— 1920 54	Assurance des soldats de retour au pays.	Affaires des anciens combattants—fin S.R.C. 1952 289	
S.R.C. 1927 188	Établissement de soldats.	289	Indemnités de service de guerre (modifiée 1953-1954, chap. 46).
1936 47	Commission d'assistance aux anciens combattants.	297	Corps féminin de la Marine royale et le <i>South African Military Nursing Service</i> (Service sud-africain d'infirmières militaires) (Prestations).
S.R.C. 1952 8	Prestations aux anciens combattants alliés.		
51, 312	Pensions et allocations de guerre pour les civils.	340	Allocations aux anciens combattants (modifiée 1955, chap. 13).
80	Ministère des Affaires des anciens combattants.	1952-1953 27	Aide aux enfants des morts de la guerre (Éducation) (modifiée 1953-1954, chap. 2).
117	Prestations de service de guerre pour les pompiers.	1953-1954 65	Avantages destinés aux anciens combattants (modifiée 1955, chap. 43).
207, 332	Pensions (modifiée 1953-1954, chap. 62).		
256	Prestations de service de guerre aux agents spéciaux.		
258	Prestations de service de guerre pour les surveillants.		
279, 338	Assurance des anciens combattants.	Affaires extérieures— 1911 28	Loi relative au traité des eaux limitrophes internationales et à l'existence de la Commission conjointe internationale (modifiée en 1914, chap. 5 et en 1922, chap. 43).
280	Terres destinées aux anciens combattants (modifiée 1953-1954, chap. 66).		
281	Réadaptation des anciens combattants.		

* Liste dressée d'après les renseignements fournis par les divers ministères.

**Liste des principales lois du Parlement appliquées par les ministères
du gouvernement fédéral—suite**

Ministère, année et chapitre du statut	Titre de la loi	Ministère, année et chapitre du statut	Titre de la loi
Affaires extérieures —fin		Assurance—fin	
1947-1948 71	Loi pourvoyant à l'exécution des traités de paix entre le Canada et l'Italie, la Roumanie, la Hongrie et la Finlande.	S.R.C. 1952 100	Taxe d'accise (Partie I.)
S.R.C. 1952 50	Loi pourvoyant à l'exécution du traité de paix entre le Canada et le Japon.	125	Compagnies d'assurance étrangères.
68	Ministère des Affaires extérieures.	170	Compagnies de prêt.
122	Organisation de l'alimentation et de l'agriculture des Nations Unies.	251	Petits prêts.
142	Haut commissaire du Canada au Royaume-Uni.	272	Compagnies fiduciaires.
218	Privilèges et immunités de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.	296	Liquidations (Partie III).
219	Privilèges et immunités des Nations Unies.	1952-1953 28	Associations coopératives de crédit
275	Nations Unies.	Auditeur général—	
1953-1954 54	Immunités diplomatiques (pays du Commonwealth).	S.R.C. 1952 116	Administration financière.
Agriculture—		Bibliothèque nationale—	
S.R.C. 1952 3	Soutien des prix agricoles.	S.R.C. 1952 330	Bibliothèque nationale.
4	Office des produits agricoles.	Citoyenneté et	
5	Vente coopérative des produits agricoles.	Immigration—	
6	Organisation du marché des produits agricoles.	1927 37	Réserve indienne de Saint-Régis.
9	Épizooties.	1934 29	Réserve indienne de Caughnawaga.
22, 305	Produits laitiers du Canada.	1943 19	Ressources minérales des réserves indiennes de la Colombie-Britannique.
47	Amélioration du fromage et des fromageries.	S.R.C. 1952 33	Citoyenneté canadienne.
52, 313	Installations frigorifiques.	67	Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration.
66	Ministère de l'Agriculture.	146	Sociétés auxiliaires de l'immigration.
81	Insectes destructeurs et ennemis des plantes.	149	Indiens.
101	Stations agronomiques.	325	Immigration.
113	Aliments du bétail.	Commerce—	
115	Engrais chimiques.	S.R.C. 1952 11	Contrôle de l'énergie atomique.
126	Fruits, légumes et miel.	25	Grains du Canada.
141	Inspection du foin et de la paille.	44	Commission canadienne du blé.
155	Inspection et vente.	64	Approvisionnements de défense.
167	Animaux de ferme et leurs produits.	78	Ministère du Commerce.
168	Généalogie des animaux.	92	Unités électriques et photométriques.
172	Industrie des produits de l'érable.	94	Inspection de l'électricité.
175	Utilisation des terrains marécageux des provinces Maritimes.	103	Exportations.
177	Viandes et conserves alimentaires.	105	Assurance des crédits à l'exportation.
180	Essai du lait.	129	Inspection du gaz.
209	Produits antiparasitaires.	140	Marchés de grain à terme.
213	Assistance à l'agriculture des Prairies.	147	Importation des boissons enivrantes.
214	Rétablissement agricole des Prairies.	153	Taux de fret sur les eaux intérieures.
248	Semences.	164	Unités de longueur et de masse.
294	Vente coopérative du blé.	191	Marque de commerce nationale et étiquetage exact.
1953-1954 51	Code criminel, art. 178, par. de course.	215	Poinçonnage des métaux précieux.
1955 27	Normes des produits agricoles du Canada.	239	Conseil de recherches.
36	Inspection des viandes.	257	Statistique.
Archives publiques		268	Lignes aériennes Trans-Canada.
S.R.C. 1952 222	Archives publiques.	292	Poids et mesures.
Assurance—		1953-1954 27	Permis d'exportation et d'importation.
S.R.C. 1952 31	Compagnies d'assurance canadiennes et britanniques.	1955 14	Exportation de la force motrice et des fluides et importation des gaz.
49	Assurance du service civil.	1956 10	Société de la Couronne Northern Ontario Pipe Line.
70	Département des assurances.	Commission du service civil—	
		S.R.C. 1952 48	Service civil.

Liste des principales lois du Parlement appliquées par les ministères du gouvernement fédéral—suite

Ministère, année et chapitre du statut	Titre de la loi	Ministère, année et chapitre du statut	Titre de la loi
Défense nationale— S.R.C. 1952	63 Pensions des services de défense. 184 Défense nationale. 283 Forces de la communauté britannique présentes au Canada. 284 Forces présentes au Canada (Traité de l'Atlantique-Nord). 285 Forces des États-Unis d'Amérique présentes au Canada.	Justice—fin S.R.C. 1952	217, 333 Prisons et maisons de correction. 241 Gendarmerie royale du Canada. 253 Solliciteur général. 259, 335 Cour suprême 264 Libération conditionnelle. 299 Administration de la Justice dans le Yukon. 307 Loi sur la preuve au Canada. 314 Enquêtes sur les coalitions. 322 Extradition. 1952-1953 530 Responsabilité de la Couronne. 1953-1954 51 Code criminel.
Finances— S.R.C. 1952	Crédits (annuelle). Financement et garantie des chemins de fer Nationaux du Canada (annuelle). 12 Banques. 13 Banque du Canada. 15 Lettres de change. 36, 309 Prêt agricole canadien. 82 Pension spéciale du service diplomatique. 110 Prêts destinés aux améliorations agricoles. 116 Administration financière. 131 Exportation de l'or. 151, 326 Banque d'expansion industrielle. 156 Intérêt. 182 Subventions aux municipalités. 183 Aide aux améliorations municipales 204 Prêteurs sur gages. 221 Subventions aux provinces. 232 Banque d'épargne de Québec. 245 Libération des garanties. 261, 336 Commission du tarif. 296 Liquidations. 315 Monnaie, l'Hôtel des monnaies et fonds des changes. 1952-1953 47 Pension du service public. 1953-1954 28 Compte de remplacement des biens endommagés par l'incendie. 1955 31 Remboursement d'obligations des chemins de fer nationaux du Canada. 46 Prêts aidant aux opérations de pêche. 1956 1 Financement provisoire des producteurs de grains. 2 Réserves provisoires de blé. 29 Conventions fiscales fédérales-provinciales.	Mines et Relevés techniques— S.R.C. 1952	73 Ministère des Mines et des Relevés techniques. 95, 318 Aide aux mines d'or. 102 Explosifs. 173 Aide à la production du charbon dans les provinces Maritimes.
Impressions et papeterie publiques— S.R.C. 1952	226 Impressions et papeterie publiques. 230 Publication des lois.	Nord canadien et Ressources nationales— 1908 57, 58 1927 51 S.R.C. 1927 87 88 116 124 180 211 1928 32 1930 3 29 37 41 1932 35 55 1939 33 1947 59 S.R.C. 1952 24 90 128 162 179 189 192 196 224 263 299 300 301 331 1952-1953 21 39 53	Champs de bataille nationaux à Québec. Créances de la Couronne. Graines de semence. Caution des graines de semence. Zone de chemins de fer. Dispositifs supplémentaires du Manitoba. Chemins de Saskatchewan et d'Alberta. Eaux de la zone du chemin de fer. Conservation du lac Seul. Ressources naturelles de l'Alberta. Ressources naturelles du Manitoba. Zone du chemin de fer et du Bloc de la rivière de la Paix. Ressources naturelles de la Saskatchewan. Remboursements (ressources naturelles). Parc international de la paix Waterton-Glacier. Contrôle, en cas d'urgence, du bassin du lac à la Pluie. Conservation des forêts des Rocheuses orientales. Forêts du Canada. Forces hydrauliques du Canada. Exportation du gibier. Titres de biens-fonds. Convention concernant les oiseaux migrateurs. Parcs nationaux. Semaine de la conservation de la faune. Commission d'énergie des territoires du Nord-Ouest. Concessions de terres publiques. Terres territoriales. Administration de la justice dans le Yukon. Extraction de l'or dans le Yukon. Extraction du quartz dans le Yukon. Territoires du Nord-Ouest. Aide à la conservation des eaux. Lieux et monuments historiques. Yukon.
Justice— S.R.C. 1940 S.R.C. 1952	43 Trahison. 14 Faillite. 71 Ministère de la Justice. 98 Cour de l'Échiquier. 106 Expropriations. 111 Arrangements entre cultivateurs et créanciers. 116 Administration financière. 127 Criminels fugitifs. 144 Identification des criminels. 154 Enquêtes. 158 Interprétation. 159 Juges. 160 Jeunes délinquants. 198 Secrets officiels. 206 Pénitenciers. 210 Pétitions de droit.		

**Liste des principales lois du Parlement appliquées par les ministères
du gouvernement fédéral—suite**

Ministère, année et chapitre du statut	Titre de la loi	Ministère, année et chapitre du statut	Titre de la loi
Nord canadien et Ressources nationales—fin		Revenu national— Taxation—suite	
1953-1954 4	Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales.	1946 39	Canada-Royaume-Uni (accord en matière de droits successoraux).
1955 47	Ouvrages destinés à l'amélioration des cours d'eau internationaux.	1948 34	Canada-Nouvelle-Zélande (accord en matière d'impôt sur le revenu)
		1951 40	Canada-France (convention en ma- tière d'impôt sur le revenu).
		1952 18	Canada-France (convention en ma- tière de droits successoraux).
		1951 41	Canada-Suède (accord en matière d'impôt sur le revenu).
Pêcheries— S.R.C. 1952	61 Pêches maritimes.	42	
69	Ministère des Pêcheries.	S.R.C. 1952 89	
118	Inspection du poisson.	317	Droits successoraux.
119	Pêcheries.	1957 22	
120	Soutien des prix des produits de la pêche.	S.R.C. 1952 148	
121	Conseil de recherches sur les pêcheries.	1953 40	
177	Viandes et conserves alimentaires.	1954 57	
194	Convention relative à la pêche du flétan dans le Pacifique septen- trional.	1955 54	Impôt sur le revenu.
205	Chasse pélagique du phoque (ac- cord provisoire).	55	
244	Office du poisson de conserve.	1956 39	
252	Convention relative aux pêcheries du saumon sockeye.	1957 29	
293	Convention concernant la chasse à la baleine.	1955 10	Canada-Irlande (accord en matière d'impôt sur le revenu).
1952-1953 15	Protection des pêcheries côtières.	11	Canada-Irlande (accord en matière de droits successoraux).
44	Convention concernant les pêche- ries du Pacifique nord.	1956 5	Canada-Danemark (accord en ma- tière d'impôt sur le revenu).
1953-1954 18	Convention concernant les pêche- ries du nord-ouest de l'Atlanti- que.	1957 16	Canada-Allemagne (accord en ma- tière d'impôt sur le revenu).
1955 34	Convention relative aux pêcheries des Grands lacs.	17	Canada-Pays-Bas (accord en ma- tière d'impôt sur le revenu).
		18	Canada-Afrique-du-Sud (accord en matière de droits successoraux).
		18	Canada-Afrique-du-Sud (accord en matière d'impôt sur le revenu).
Postes— S.R.C. 1952	212 Postes.	Douane et accise— S.R.C. 1952	58 Douanes.
		60	Tarif des douanes (modifiée par 316).
		75	Ministère du Revenu national.
		99	Accise (modifiée par 319).
Production de défense— S.R.C. 1952	35 Corporation commerciale cana- dienne.	100	Taxe d'accise (modifiée par 320).
62	Production de défense.		
260	Biens de surplus de la Couronne.	Administration partielle— 1925	54 États-Unis d'Amérique (traité pour la suppression de la contre- bande).
Revenu national— Taxation—		S.R.C. 1952	2 Aéronautique (modifiée par 302).
1940 32		9	Épizooties.
1941 15		11	Contrôle de l'énergie atomique.
1942 26		22	Produits laitiers du Canada (mo- difiée par 305).
1943 13	Taxation des surplus de bénéfices.	29	Marine marchande du Canada.
1944 38		30	Tempérance.
1945 19		44	Commission canadienne du blé.
1944 21	Canada-États-Unis (convention fis- cale relative à l'impôt sur le revenu).	55	Droits d'auteur.
1950 27		59	Protection des douanes et des pêcheries.
1956 35	Canada-États-Unis (convention fis- cale relative aux droits succes- soraux).	81	Insectes destructeurs et ennemis des plantes.
1945 31	Canada-Royaume-Uni (accord en matière d'impôt sur le revenu).	102	Explosifs.
1950 27		103	Exportations.
1946 38		113	Aliments du bétail.
		114	Passages d'eau.

Liste des principales lois du Parlement appliquées par les ministères du gouvernement fédéral—suite

Ministère, année et chapitre du statut	Titre de la loi	Ministère, année et chapitre du statut	Titre de la loi
Revenu National— Administration partielle—fin S.R.C. 1952	115 Engrais chimiques. 118 Inspection du poisson. 119 Pêcheries. 123 Aliments et drogues. 126 Fruits, légumes et miel. 128 Exportation du gibier. 131 Exportation de l'or. 135 Ports et jetées de l'État. 145 Immigration (modifiée par 325). 147 Importation des boissons enivrantes. 155 Inspection et vente. 167 Animaux de ferme et leurs produits. 168 Généalogie des animaux. 169 Expédition du bétail. 172 Industrie des produits de l'érable. 177 Viandes et conserves alimentaires. 187 Conseil des ports nationaux. 193 Protection des eaux navigables. 194 Convention relative à la pêche du flétan dans le Pacifique septentrional. 201 Opium et drogues narcotiques. 205 Chasse pélagique du phoque (accord provisoire). 209 Produits antiparasitaires. 212 Postes. 215 Poinçonnage des métaux précieux. 220 Spécialités pharmaceutiques ou médicaments brevetés. 231 Quarantaine. 233 Radio. 248 Semences. 271 Transport. 292 Poids et mesures. 295 Allumettes à phosphore blanc.	Secrétariat d'État— S.R.C. 1929 55 1947 24 1948 71 S.R.C. 1952 18 23, 306 30 53 54 55 62 77 83 87 149 195 203 208 223 225 234 235 247 263 265 267 270 295 298 307 1952-1953 49	Paiement des réparations. Commerce avec l'ennemi (pouvoirs transitoires). Traités de paix (Italie, Roumanie, Hongrie et Finlande). Chambres de commerce. Loi électorale du Canada. Tempérance. Compagnies. Arrangements avec les créanciers des compagnies. Droit d'auteur. Production de défense. Secrétariat d'État. Privation du droit électoral. Élections fédérales contestées. Indiens. Territoires du Nord-Ouest. Brevets. Sociétés des caisses de retraite. Documents publics. Fonctionnaires publics. Chemins de fer. Règlements. Sceaux. Terres territoriales. Marquage des bois. Syndicats ouvriers. Bureau des traductions. Allumettes à phosphore blanc. Yukon. Preuve au Canada. Marques de commerce et concurrence déloyale.
1953-1954	27 Permis d'exportation et d'importation. 51 Code criminel.	Transports—	Vérificateurs pour les chemins de fer Nationaux (annuelle). Financement et garantie des chemins de fer Nationaux du Canada (annuelle). Caisse de prévoyance des employés de chemin de fer Intercolonial et de l'Île-du-Prince-Édouard. Commissaires du havre de Toronto Commissaires du havre de Winnipeg et de Saint-Boniface. Commissaires du havre de Hamilton. Commissaires du havre de New-Westminster. Commissaires du havre de North-Fraser. 1927 29 Paquebots nationaux du Canada (service des Antilles). S.R.C. 1927 211 Eaux de la zone du chemin de fer. 1929 4 Chemins de fer Nationaux du Canada (pension). 11 Remboursement du National Canadien. 12 Chemins de fer nationaux du Canada, terminus de Montréal. 48 Chemins de fer de l'Alberta septentrional. 1931 19, 20 <i>Beauharnois Light, Heat and Power</i> . 40 Prêt au Havre de New-Westminster. 1940 20 <i>Beauharnois Light, Heat and Power</i> .
Santé nationale et Bien-être social—	S.R.C. 1952 74 Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.	1907 22 1911 26 1912 55 98 1913 158 162 1927 29 S.R.C. 1927 211 1929 4 11 12 48 1931 19, 20 40 1940 20	
Santé nationale—	S.R.C. 1952 29 Marine marchande du Canada (Partie V, marins malades et hôpitaux de marine). 123 Aliments et drogues. 165 Lèpre. 201 Opium et drogues narcotiques. 220 Spécialités pharmaceutiques ou médicaments brevetés. 229 Hygiène sur les travaux publics. 231 Quarantaine.		
Bien-être social—	S.R.C. 1952 17 Aveugles. 109 Allocations familiales. 199 Assistance-vieillesse. 200 Sécurité de la vieillesse. 1954 55 Invalides.		

**Liste des principales lois du Parlement appliquées par les ministères
du gouvernement fédéral—fin**

Ministère, année et chapitre du statut	Titre de la loi	Ministère, année et chapitre du statut	Titre de la loi
Transports—suite		Transports—fin	
S.R.C. 1947 26	<i>Bearharnois Light, Heat and Power.</i>	S.R.C. 1952 311	Revision du capital des Chemins de fer nationaux du Canada.
42	Commissaires du havre de Port-Alberni.	1955 29	Chemins de fer nationaux du Canada.
1948 10	Remboursement aux commissaires du havre de New-Westminster.	31	Remboursement d'obligations des chemins de fer nationaux du Canada.
1950 1	Maintien de l'exploitation des chemins de fer.		
S.R.C. 1952 2, 302	Aéronautique.		
16	Connaissements.	Travail—	
20	Ponts.	S.R.C. 1952 72	Ministère du Travail.
29	Marine marchande du Canada.	108	Justes salaires et heures de travail.
34	Commissaires du havre de Belleville.	132	Rentes sur l'État.
38	Commission maritime canadienne.	134	Indemnisation des employés de l'État.
39	National-Canadien et Pacifique-Canadien.	152	Relations industrielles et enquêtes visant les différends du travail.
42	Société canadienne des télécommunications transmarines.	178	Indemnisation des marins marchands.
45	Transport aérien.	236	Réintégration dans les emplois civils.
79	Ministère des Transports.	286	Coordination de la formation professionnelle.
135	Ports et jetées de l'État.	295	Allumettes à phosphore blanc.
136	Chemins de fer de l'État.	1952-1953 19	Justes méthodes d'emploi.
137	Discipline à bord des bâtiments de l'État.	1955 50	Assurance-chômage.
157	Aménagement de l'énergie des rapides internationaux.	1956 38	Égalité de salaire pour les femmes.
169	Expédition du bétail.		
174	Taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes.	Travaux publics—	
187	Conseil des ports nationaux.	1935 34	Construction d'ouvrages publics.
193	Protection des eaux navigables.		
202	Billets de transport.	S.R.C. 1952 91	Subventions aux bassins de radoub.
211	Pipe-lines.	106	Expropriations.
233	Radio.	114	Passages d'eau.
234	Chemins de fer.	138	Droits de passage dans les ouvrages de l'État.
242	Administration de la voie maritime du Saint-Laurent.	193	Protection des eaux navigables, Partie I.
262	Télégraphes.	216	Résidence du premier ministre.
271	Transports (Commissaires des Transports).	228	Travaux publics.
276	Bateaux sauveteurs des États-Unis.	269	Route transcanadienne.
291	Transport des marchandises par eau.	324	Circulation sur les terrains du gouvernement.

PARTIE IV.—L'EMPLOI DANS L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE

Commission du service civil*.—Au sens le plus large, le Service civil fédéral comprend tous les serviteurs de la Couronne, sauf les titulaires de fonctions politiques ou judiciaires, qui sont employés comme fonctionnaires civils et dont la rémunération est payée entièrement et directement au moyen de crédits votés par le Parlement. Les fonctionnaires forment tous ensemble le personnel des divers ministères, commissions, offices, bureaux et autres organismes fédéraux. Presque toutes les catégories de professions sont représentées dans le Service civil. Quelques fonctionnaires sont nommés directement par l'une ou l'autre ou chacune des deux chambres du Parlement; un bon nombre, par des ministères et autres organismes aux termes de certaines lois, en général avec l'approbation exécutive du gouverneur en conseil; et les autres, la grande majorité, sont choisis et nommés par la Commission du service civil.

* Texte revu par M. M. Maclean, secrétaire de la Commission du service civil du Canada, Ottawa.

Organisme central du fonctionnarisme fédéral, la Commission du service civil se fait le défenseur du "principe du mérite" tant pour les nominations que pour les promotions. Les phases par lesquelles la Commission en est arrivée à son statut actuel sont les jalons de la réforme du Service civil au Canada, commencée une année après la confédération pour aboutir à la loi de 1918 sur le service civil.

Recrutement.—Le recrutement des fonctionnaires se fait au concours; grâce à ce régime, tout citoyen a le droit de postuler un emploi au service de son pays. Des examens ont lieu périodiquement à mesure que le service public requiert du personnel. Tout citoyen canadien a le droit de demander un emploi à Ottawa, mais les postulants aux charges locales doivent habiter la localité intéressée. Les concours sont annoncés dans les journaux et par voie d'affiches dans les bureaux de poste, les bureaux du Service national de placement, les bureaux de la Commission du service civil, les bibliothèques publiques et ailleurs. Les concours comportent des épreuves écrites, orales ou techniques ou une combinaison des trois.

Les noms des candidats heureux sont inscrits, par ordre de mérite, sur les listes d'admissibles. Les résultats des examens sont officiellement annoncés dans la *Gazette du Canada*; chaque candidat, heureux ou non, est informé de son résultat. Les nominations se font, selon les besoins, d'après ces listes, qui sont valides ordinairement pour un an.

La priorité accordée aux anciens combattants influe sur le rang des divers candidats inscrits sur les listes d'admissibles. En fait, la priorité favorise surtout, conformément à sa définition statutaire, les membres des forces armées qui ont servi outre-mer durant la première et la seconde guerre mondiale ou sur le théâtre de la guerre coréenne. L'ordre de priorité le plus élevé est celui de l'invalidité accordé aux militaires retraités qui, par suite de leur service de guerre, sont incapables de réintégrer un emploi dans la vie civile.

Depuis quelques années, la Commission décentralise son activité. Elle maintient aujourd'hui dix bureaux régionaux et cinq bureaux secondaires dans tout le pays. La Commission accorde de plus en plus d'autonomie et d'initiative à ces bureaux afin d'assurer un meilleur service aux bureaux extérieurs.

Formation du personnel.—La Commission a établi en 1947 une Division de la formation du personnel chargée d'organiser et de diriger un programme méthodique de formation s'étendant à tout le service. Le programme de la Commission est une entreprise commune à laquelle collaborent les ministères, dont la plupart ont un service de formation parallèle. La Division s'occupe avant tout de coordination. Elle favorise et organise les œuvres de formation, forme des moniteurs au bénéfice des ministères, prépare et, dans certains cas, offre des cours d'application générale à tous les ministères; publie des brochures et autres ouvrages de formation, aide les ministères à adapter la formation à des besoins particuliers, et fait fonction de centre d'échange de renseignements intéressant la formation.

Avancement.—Un des grands objectifs de la loi du service civil est de créer un service de carrière. Aussi l'avancement, comme la nomination, se fonde-t-il sur le mérite, assurant ainsi l'application d'un régime équitable à cet égard. La méthode actuelle s'arrête à trois facteurs: ancienneté ou états de service, compétence des candidats dans leur emploi actuel et aptitude à remplir les postes vacants. Une cote automatique d'ancienneté est attribuée par la Commission et des cotes de compétence et d'aptitude sont attribuées par le ministère intéressé. Des rouages, relevant de la Commission, sont établis pour permettre aux employés qui croient que leurs qualités ne sont pas correctement appréciées de faire appel.

Classement des emplois et traitements.—La loi du service civil prévoit le classement des emplois du service public. Un système de classement a été institué en 1919 en vertu duquel tous les emplois comportant des fonctions et des responsabilités semblables sont classés de la même manière et rémunérés également. Chaque emploi a son titre. Il comporte un ensemble de fonctions particulières dans l'organisme dont il relève et, de ce fait, suppose un ensemble de qualités chez les titulaires. Les emplois comportant des fonctions semblables sont groupés sous un titre commun et constituent une catégorie dont les différentes classes commandent un échelon particulier de responsabilités.

La détermination des taux de rétribution de chaque classe est la responsabilité permanente de la Commission, et des relevés des traitements et des salaires sont effectués constamment. Dans le rôle principal de la Commission,—le recrutement,—c'est le classement qui est le grand ressort puisqu'il comprend l'établissement des qualités requises pour chaque classe d'emploi.

Organisation et méthodes.—Ces dernières années, on a pris de plus en plus conscience du rôle que jouent dans une saine administration les méthodes et moyens d'organisation modernes. La Commission a mis sur pied, en 1948, un Service de l'organisation et des méthodes pour étudier les problèmes d'administration de concert avec les fonctionnaires directement responsables de grands secteurs de l'administration. En résumé, le Service fournit une assistance pratique aux ministères et autres organismes de l'État par l'examen systématique de leur structure, de leur activité et de leurs procédés et méthodes de travail. Ses facilités croissantes sont à la disposition gratuite de tous les ministères.

Statistique de l'emploi au gouvernement fédéral.*—L'idée fondamentale du relevé de l'emploi dans l'administration fédérale entrepris en avril 1952, c'est qu'il doit englober toutes les catégories d'employés (sauf les membres des services armés, mais y compris ceux de la Gendarmerie royale du Canada) de tous les services de l'échelon fédéral, les sociétés de mandataire et de propriétaire et autres organismes quasi indépendants de l'État devant figurer séparément en raison de leur caractère économique ou autonome; voilà pourquoi le titre "Emploi dans l'administration fédérale" est employé par contraste avec celui du relevé précédent, "Service civil du Canada", qui comporte des restrictions quant aux services et catégories d'employés. La comparaison avec les chiffres des années précédentes doit bien tenir compte des différences relatives à la composition des services et au classement des employés.

Figurent au présent relevé comme "services gouvernementaux" et sont inscrits comme tels aux tableaux 1, 2 et 3 tous les organismes administratifs du gouvernement fédéral (voir pp. 77-84) et tous les bureaux, offices et commissions dont les attributions ne revêtent pas un caractère autonome ou économique et dont les traitements et salaires font l'objet d'un crédit budgétaire sur le Fonds du revenu consolidé. Les employés statutaires sont aussi inclus puisque leur traitement est payé sur le Fonds du revenu consolidé conformément aux dispositions d'une loi du Parlement instituant leur emploi.

Le groupe des employés "classés" comprend plusieurs catégories: les employés assujétis à la loi sur le service civil et à la loi sur la pension du service civil; les employés assujétis à ces lois mais employés en vertu d'autres dispositions ou règlements habilitants; et le groupe des "statutaires" dont la plupart ne sont amovibles que sur une requête aux deux chambres du Parlement, tels les membres de la magistrature. Les employés classés occupent un emploi constant à traitement. Les employés "aux taux courants" occupent aussi un emploi constant assujéti à la législation concernant les taux courants et reçoivent le salaire pratiqué dans la région où ils travaillent. Les Règlements généraux concernant les employés aux taux courants s'appliquent également au troisième groupe général, celui des "officiers et équipages de navires". Ces trois groupes forment ce qu'on pourrait appeler les employés constants de l'État. Il existe un autre groupe, celui des "employés intermittents et autres", qui occupent des emplois non constants.

* Rédigé à la Division des finances publiques et des transports, Bureau fédéral de la statistique.

Le personnel des corporations de mandataire et de propriétaire et des autres organismes gouvernementaux quasi indépendants est indiqué au tableau 4; leurs employés ne sont pas rémunérés sur les crédits parlementaires spéciaux affectés aux traitements et salaires. Cette catégorie comprend les sociétés suivantes:

Administration de la voie maritime du Saint-Laurent
Atomic Energy of Canada Limited
 Banque d'expansion industrielle
 Banque du Canada
 Bureau du séquestre
Canadian Arsenals Limited
Canadian Patents and Developments Limited
 Chemins de fer nationaux
 Commission canadienne du blé
 Commission d'énergie du Nord canadien
 Commission de secours d'Halifax
 Commission du district fédéral
 Commission du prêt agricole canadien
 Commission internationale des pêcheries du saumon du Pacifique
 Commission internationale du flétan du Pacifique
 Conseil des ports nationaux

Corporation commerciale canadienne
 Corporation de disposition des biens de la Couronne
Defence Construction (1951) Limited
Eldorado Mining and Refining Limited
 Lignes aériennes Trans-Canada
Northern Transportation Company Limited
 Paquebots nationaux du Canada (Service des Antilles)
Polymer Corporation Limited
 Société d'assurance de crédits à l'exportation
 Société canadienne des télécommunications transmarines
 Société centrale d'hypothèques et de logement
 Société Radio-Canada
 Transbordeurs de wagons de l'Île-du-Prince-Édouard

Les chiffres relatifs à ce groupe ne sont publiés que globalement afin de ne pas révéler la situation d'une entreprise particulière.

1.—Employés des services gouvernementaux fédéraux, par mois, années terminées le 31 mars 1955 et 1956

NOTA.—Comprend les ministères, commissions, offices, etc., figurant au tableau 3, mais ne comprend pas certaines entreprises du gouvernement fédéral, corporations de propriétaires, etc., dont les chiffres paraissent au tableau 4. L'Annuaire de 1955, p. 115, renferme les chiffres de 1952-1953 et l'Annuaire de 1956, p. 131, ceux de 1953-1954.

Année financière et mois	Classés	Rémunérés aux taux courants	Officiers et équipages de navires	Total	Intermittents et autres
1954-1955					
Avril.....	138,061	22,390	2,028	162,479	11,512
Mai.....	139,450	23,640	2,218	165,308	12,737
Juin.....	140,465	24,995	2,257	167,717	13,544
Juillet.....	139,475	25,808	2,335	167,618	15,023
Août.....	139,696	25,636	2,473	167,805	17,367
Septembre.....	140,142	25,383	2,418	167,943	15,868
Octobre.....	140,110	24,714	2,196	167,020	14,678
Novembre.....	140,558	24,003	2,246	166,807	14,635
Décembre.....	141,173	24,275	2,101	167,549	14,125
Janvier.....	141,783	23,656	1,969	167,408	13,266
Février.....	142,480	24,188	1,919	168,587	12,709
Mars.....	143,150	24,231	1,962	169,343	12,570
1955-1956					
Avril.....	142,384	24,164	2,141	168,689	12,580
Mai.....	142,828	24,977	2,306	170,121	12,846
Juin.....	142,724	26,193	2,369	171,286	14,785
Juillet.....	141,861	27,168	2,462	171,491	15,774
Août.....	141,277	26,215	2,515	170,007	16,077
Septembre.....	141,868	25,431	2,275	169,574	15,872
Octobre.....	141,589	24,724	2,359	168,672	15,214
Novembre.....	142,297	24,320	2,154	168,771	13,898
Décembre.....	142,934	24,070	2,239	169,243	13,079
Janvier.....	143,558	23,746	1,972	169,276	12,409
Février.....	144,058	23,858	1,838	169,754	12,615
Mars.....	145,083	23,524	1,928	170,535	12,300

2.—Rémunération des employés des services gouvernementaux fédéraux, par mois, années terminées le 31 mars 1955 et 1956

NOTA.—Comprend les ministères, commissions, offices, etc., figurant au tableau 3, mais ne comprend pas certaines entreprises du gouvernement fédéral, corporations de propriétaires, etc., dont les chiffres paraissent au tableau 4. L' *Annuaire* de 1955, p. 116, renferme les chiffres de 1952-1953, et l' *Annuaire* de 1956, p. 132, ceux de 1953-1954.

Année financière et mois	RÉMUNÉRATION RÉGULIÈRE				
	Employés classés	Employés aux taux courants	Officiers et équipages de navires	Total	Employés intermittents et autres
1954-1955					
	\$	\$	\$	\$	\$
Avril.....	35,367,522	4,763,497	475,383	40,606,402	2,200,742
Mai.....	35,614,242	4,955,540	532,332	41,102,114	2,257,091
Juin.....	35,895,810	5,139,100	545,018	41,579,928	2,454,458
Juillet.....	35,861,032	5,319,656	560,099	41,740,787	2,871,376
Août.....	35,912,345	5,035,273	602,802	41,550,420	3,241,668
Septembre.....	35,866,683	5,257,570	592,651	41,716,904	2,939,514
Octobre.....	36,084,397	4,947,181	523,793	41,555,371	2,548,237
Novembre.....	36,251,568	5,013,890	550,466	41,815,924	2,735,793
Décembre.....	36,389,890	5,205,008	511,894	42,106,792	2,555,868
Janvier.....	36,582,958	4,711,135	476,063	41,770,156	2,593,438
Février.....	36,787,074	4,859,638	443,791	42,090,533	2,309,850
Mars.....	36,884,572	5,091,831	475,725	42,452,128	2,469,050
RÉMUNÉRATION POUR SURTEMPS¹					
	\$	\$	\$	\$	\$
Avril.....	183,985	236,046	..
Mai.....	110,091	249,369	..
Juin.....	280,356	310,039	..
Juillet.....	176,126	314,878	..
Août.....	99,240	346,513	..
Septembre.....	92,384	274,142	..
Octobre.....	98,179	327,998	..
Novembre.....	153,986	256,794	..
Décembre.....	223,654	258,568	..
Janvier.....	184,741	217,518	..
Février.....	1,314,650 ²	232,055	..
Mars.....	127,971	282,083	..
RÉMUNÉRATION RÉGULIÈRE					
1955-1956					
	\$	\$	\$	\$	\$
Avril.....	36,743,285	5,008,061	502,924	42,254,270	2,305,022
Mai.....	36,860,365	5,171,716	561,636	42,593,717	2,436,163
Juin.....	36,876,663	5,548,028	558,505	42,983,196	2,808,996
Juillet.....	36,891,460	5,442,584	605,932	42,939,976	2,920,681
Août.....	36,753,784	5,569,700	603,621	42,927,105	3,179,900
Septembre.....	36,828,115	5,403,156	549,565	42,780,836	3,000,623
Octobre.....	36,949,261	4,987,861	561,488	42,498,610	2,811,363
Novembre.....	37,064,797	5,227,089	517,828	42,809,714	2,692,408
Décembre.....	37,262,675	5,188,208	525,268	42,976,151	2,511,468
Janvier.....	37,428,898	5,524,275	457,064	43,410,237	2,461,385
Février.....	37,552,319	5,421,992	429,789	43,404,100	2,463,807
Mars.....	37,676,926	5,215,406	453,244	43,345,576	2,519,897
RÉMUNÉRATION POUR SURTEMPS					
	\$	\$	\$	\$	\$
Avril.....	68,837	238,591	9,509	316,937	56,141
Mai.....	106,001	193,190	14,600	313,791	50,986
Juin.....	249,895	198,855	15,330	464,080	47,612
Juillet.....	99,449	218,023	22,754	340,226	77,613
Août.....	221,990	157,776	19,592	399,358	54,510
Septembre.....	214,555	202,852	20,513	437,920	73,583
Octobre.....	195,432	193,293	18,781	407,506	83,835
Novembre.....	244,909	200,272	16,862	462,043	49,027
Décembre.....	317,858	215,057	15,467	548,382	50,382
Janvier.....	255,348	210,135	11,723	477,206	41,486
Février.....	1,553,644 ²	237,128	2,982	1,793,754	54,001
Mars.....	215,720	286,371	6,887	508,978	63,545

¹ Les chiffres de ce groupe s'appliquent aux employés aux taux courants, aux équipages de navires, aux intermittents et autres; le détail n'en est pas connu. ² Y compris les paiements aux employés des Postes pour le surtemps de Noël.

3.—Employés du gouvernement fédéral, par ministère et service principal, au 31 mars 1956, et rémunération régulière, année terminée le 31 mars 1956

NOTE.—Ne comprend pas certaines corporations de mandataire et de propriétaire, etc., du gouvernement fédéral, dont les chiffres paraissent au tableau 4.

Ministère, division ou service	Employés classés		Employés aux taux courants		Total		Employés intermittents et autres	
	Em-ployés	Rémuné-ration	Em-ployés	Rémuné-ration	Em-ployés	Rémuné-ration	Em-ployés	Rémuné-ration
	Nom-bre	Milliers de dollars	Nom-bre	Milliers de dollars	Nom-bre	Milliers de dollars	Nom-bre	Milliers de dollars
Affaires des anciens combattants	11,470	35,890.3	1,420	2,196.0	12,890	38,086.3	15	23.7
Administration centrale.....	621	1,817.1	2	6.9	623	1,824.0	—	—
Administration régionale.....	666	1,903.9	—	—	666	1,903.9	9	13.2
Division du bien-être des anciens combattants.....	805	2,865.1	—	—	805	2,865.1	3	6.3
Division des traitements.....	7,646	22,489.7	1,418	2,189.1	9,064	24,678.8	1	2.1
Division de la prothèse.....	214	702.5	—	—	214	702.5	—	—
Bureau des vétérans.....	153	522.5	—	—	153	522.5	—	—
Commission des allocations aux anciens combattants, administration.....	30	132.8	—	—	30	132.8	—	—
Assurance des anciens combattants.....	20	64.8	—	—	20	64.8	—	—
Commission canadienne des pensions.....	412	1,741.2	—	—	412	1,741.2	2	2.1
Établissement de soldats et terres destinées aux anciens combattants.....	903	3,650.7	—	—	903	3,650.7	—	—
Affaires extérieures	1,148	4,347.3	—	—	1,148	4,347.3	446	791.1
Ministère et missions à l'extérieur (y compris les services provisoires).....	1,122	4,205.6	—	—	1,122	4,205.6	446	791.1
Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.....	4	37.1	—	—	4	37.1	—	—
Commission conjointe internationale.....	22	104.6	—	—	22	104.6	—	—
Agriculture	5,810	22,112.3	997	2,783.5	6,807	24,895.8	637	2,036.8
Service de l'administration.....	190	618.8	4	13.6	194	632.4	1	1.0
Service des sciences.....	1,445	5,798.7	58	179.1	1,503	5,997.8	45	152.8
Service des fermes expérimentales.....	1,092	3,975.0	590	1,670.8	1,682	5,645.8	316	1,148.1
Service de la production.....	1,598	6,005.5	54	152.5	1,652	6,158.0	30	114.0
Service des marchés.....	966	3,572.9	3	4.8	969	3,577.7	14	29.4
Crédits spéciaux.....	519	2,141.4	288	762.7	807	2,904.1	232	591.5
Archives publiques et bibliothèque nationale	95	330.3	—	—	95	330.3	4	7.7
Archives publiques.....	66	240.6	—	—	66	240.6	4	7.7
Bibliothèque nationale.....	29	89.7	—	—	29	89.7	—	—
Assurances	93	391.0	—	—	93	391.0	—	—
Bureau de l'auditeur général	129	593.9	—	—	129	593.9	—	—
Bureau du directeur général des élections	17	65.4	—	—	17	65.4	—	—
Citoyenneté et Immigration	3,393	10,654.4	47	74.6	3,440	10,729.0	459	578.2
Administration centrale.....	126	372.6	1	1.2	127	373.8	—	—
Citoyenneté.....	132	387.2	—	—	132	387.2	—	—
Division de l'Immigration.....	1,552	5,214.1	46	73.4	1,598	5,287.5	299	393.7
Division des Affaires indiennes.....	1,549	4,561.9	—	—	1,549	4,561.9	160	184.5
Galerie nationale du Canada.....	34	118.6	—	—	34	118.6	—	—
Commerce	3,326	11,137.2	—	—	3,326	11,137.2	339	615.5
Administration générale.....	505	2,210.2	—	—	505	2,210.2	290	513.8
Expositions.....	31	168.6	—	—	31	168.6	—	—
Division des normes.....	340	1,228.2	—	—	340	1,228.2	—	—
Bureau fédéral de la statistique.....	1,438	4,105.0	—	—	1,438	4,105.0	—	—
Commission des grains.....	985	3,351.3	—	—	985	3,351.3	49	101.7
Crédits spéciaux.....	27	73.9	—	—	27	73.9	—	—
Commission de contrôle de l'énergie atomique	7	23.5	—	—	7	23.5	—	—

Renvois à la fin du tableau, p. 103.

3.—Employés du gouvernement fédéral, par ministère et service principal, au 31 mars 1956, et rémunération régulière, année terminée le 31 mars 1956—suite

Ministère, division ou service	Employés classés		Employés aux taux courants		Total		Employés intermittents et autres	
	Em-ployés	Rémuné-ration	Em-ployés	Rémuné-ration	Em-ployés	Rémuné-ration	Em-ployés	Rémuné-ration
	Nom-bre	Milliers de dollars	Nom-bre	Milliers de dollars	Nom-bre	Milliers de dollars	Nom-bre	Milliers de dollars
Commission du service civil	585	1,960.2	—	—	585	1,960.2	—	—
Conseil national de recherches ...	2,121	8,159.4	—	—	2,121	8,159.4	449	1,557.8
Conseil privé	91	338.5	—	—	91	338.5	—	—
Bureau.....	84	324.6	—	—	84	324.6	—	—
Résidence du premier ministre...	7	13.9	—	—	7	13.9	—	—
Défense nationale	34,162	99,708.0	15,074	43,083.8	49,613 ²	134,830.1 ²	5,192	17,295.3
Administration centrale.....	1,051	3,333.8	—	—	1,051	3,333.8	—	—
Services d'inspection.....	1,949	6,424.6	—	—	1,949	6,424.6	—	—
Marine.....	6,644	17,593.4	4,025	12,403.7	11,046	31,035.4	1,033	3,918.9
Armée.....	13,233	33,053.2	6,189	17,827.8	19,422	50,881.0	2,074	7,733.1
Aviation.....	9,036	22,117.0	4,572	11,621.6	13,608	33,738.6	1,887	5,065.6
Recherches et perfectionnement..	2,244	8,165.6	288	1,230.7	2,532	9,396.3	198	577.7
Services généraux.....	5	20.4	—	—	5	20.4	—	—
Finances	4,768	14,297.5	—	—	4,768	14,297.5	106	153.3
Administration générale.....	4,360	12,916.2	—	—	4,360	12,916.2	57	105.5
Application de diverses lois.....	353	1,224.4	—	—	353	1,224.4	—	—
Éventualités et divers.....	55	156.9	—	—	55	156.9	49	47.8
Gendarmerie royale du Canada ..	5,757	19,604.0	—	—	5,757	19,604.0	475	1,292.0
Administration centrale et éta- blissements de formation.....	887	2,143.5	—	—	887	2,143.5	—	—
Gendarmes.....	4,870	17,460.5	—	—	4,870	17,460.5	475	1,292.0
Gouverneur général et lieutenants gouverneurs	24	189.9	—	—	24	189.9	—	—
Gouverneur général et lieutenants gouverneurs.....	11	142.1	—	—	11	142.1	—	—
Secrétariat du gouverneur général	13	47.8	—	—	13	47.8	—	—
Impressions et papeterie publi- ques	478	1,530.1	975	3,528.8	1,453	5,058.9	—	—
Justice	2,186	10,545.0	—	—	2,186	10,545.0	—	—
Ministère.....	547	5,272.6	—	—	547	5,272.6	—	—
Bureau du commissaire des pénitenciers.....	1,639	5,272.4	—	—	1,639	5,272.4	—	—
Mines et Relevés techniques	2,192	8,131.6	111	362.6	2,349 ²	8,660.2 ²	—	—
Services administratifs.....	137	476.2	3	12.5	140	488.7	—	—
Division des mines.....	487	2,094.5	101	327.6	588	2,422.1	—	—
Commission géologique du Canada	380	1,436.4	3	10.3	383	1,446.7	3	3
Division des levés et de la carto- graphie.....	973	3,294.9	1	2.5	1,020	3,463.4	4	4
Division de la géographie.....	76	269.1	—	—	76	269.1	—	—
Observatoires fédéraux.....	119	475.1	3	9.7	122	484.8	—	—
Office fédéral du charbon.....	20	85.4	—	—	20	85.4	—	—
Nord canadien et Ressources nationales	1,509	5,313.7	638	2,779.6	2,147	8,093.3	401	753.5
Administration centrale.....	122	420.8	—	—	122	420.8	—	—
Centre de coordination des re- cherches sur le Nord canadien..	4	11.9	—	—	4	11.9	—	—
Division des parcs nationaux....	495	1,476.2	482	2,325.7	977	3,801.9	306	585.2
Division du génie et des ressources hydrauliques.....	211	954.7	1	55.4	211	1,010.1	24	79.5
Division des régions septentriona- les et des terres.....	301	999.3	96	161.5	397	1,160.8	65	76.7
Division des forêts.....	295	1,222.8	60	237.0	355	1,459.8	5	8.4
Office du tourisme du gouverne- ment canadien.....	81	228.0	—	—	81	228.0	1	3.7
Office national du film	543	2,189.4	—	—	543	2,189.4	73	106.4
Pêcheries	1,269	4,496.0	285	1,265.8	1,832 ²	6,619.2 ²	93	262.0
Services généraux.....	137	473.0	—	—	137	473.0	—	—
Services mobiles.....	715	2,411.4	281	1,254.1	1,248	4,455.6	41	179.4
Office technique et scientifique des pêches du Canada.....	377	1,487.0	4	7.9	394	1,532.5	39	74.4
Crédits spéciaux.....	40	124.6	1	3.8	53	158.1	13	8.2

2.—Employés du gouvernement fédéral, par ministère et service principal, au 31 mars 1956, et rémunération régulière, année terminée le 31 mars 1956—fin

Ministère, division ou service	Employés classés		Employés aux taux courants		Total		Employés intermittents et autres	
	Em-ployés	Rémuné-ration	Em-ployés	Rémuné-ration	Em-ployés	Rémuné-ration	Em-ployés	Rémuné-ration
	Nom-bre	Milliers de dollars	Nom-bre	Milliers de dollars	Nom-bre	Milliers de dollars	Nom-bre	Milliers de dollars
Postes	21,827	64,125.5	—	—	21,827	64,125.5	—	—
Administration centrale.....	262	953.1	—	—	262	953.1	—	—
Exploitation.....	21,047 ⁵	61,584.4 ⁵	—	—	21,047	61,584.4	6	6
Transport.....	98	352.2	—	—	98	352.2	—	—
Services financiers.....	420	1,235.8	—	—	420	1,235.8	—	—
Production de défense	1,397	4,803.1	—	—	1,397	4,803.1	59	137.2
Revenu national	14,655	47,608.4	—	—	14,655	47,608.4	2	6.4
Division des douanes et de l'accise.....	7,233	25,281.7	—	—	7,233	25,281.7	2	6.4
Division de l'impôt.....	7,407	22,232.1	—	—	7,407	22,232.1	—	—
Commission d'appel de l'impôt sur le revenu.....	15	94.6	—	—	15	94.6	—	—
Santé nationale et Bien-être social	2,932	9,334.7	681	1,072.8	3,613	10,407.5	464	684.0
Administration centrale.....	289	828.7	1	0.9	289	829.6	—	—
Division de la santé nationale.....	1,689	5,923.4	613	994.8	2,302	6,918.2	464	684.0
Division du bien-être.....	843	2,227.2	—	—	848	2,227.2	—	—
Défense civile.....	106	355.4	68	77.1	174	432.5	—	—
Secrétariat d'État	592	2,172.5	—	—	592	2,172.5	—	—
Service législatif	776	1,972.2	—	—	776	1,972.2	104	189.1
Sénat.....	89	309.2	—	—	89	309.2	68	94.4
Chambre des communes.....	659	1,527.4	—	—	659	1,527.4	—	—
Généralités.....	3	13.9	—	—	3	13.9	—	—
Bibliothèque du Parlement.....	25	121.7	—	—	25	121.7	36	94.7
Transports	9,158	26,912.5	1,065	3,291.9	11,313 ²	33,432.6 ²	853	1,915.3
Administration centrale.....	488	1,575.6	—	—	488	1,575.6	—	—
Services des canaux.....	1,073	3,198.7	431	1,349.8	1,542	4,662.0	390	659.9
Services de la Marine.....	1,926	3,646.6	234	658.3	3,192	7,419.6	120	188.9
Services des chemins de fer et des navires à vapeur.....	7	20.1	—	—	7	20.1	—	—
Services de l'Air.....	5,449	17,381.6	420	1,283.8	5,869	18,665.4	343	1,066.5
Commission des transports aériens.....	46	192.3	—	—	46	192.3	—	—
Commission des transports du Canada.....	144	775.3	—	—	144	775.3	—	—
Commission maritime canadienne.....	25	122.3	—	—	25	122.3	—	—
Travail	7,920	22,434.9	7	13.3	7,927	22,448.2	1,425	1,437.4
Administration générale.....	519	1,719.7	—	—	519	1,719.7	11	9.2
Coordination de la formation professionnelle.....	8	37.2	—	—	8	37.2	—	—
Indemnisation des employés de l'État.....	19	61.3	—	—	19	61.3	—	—
Services provisoires.....	28	115.3	7	13.3	35	128.6	6	12.5
Commission d'assurance-chômage.....	7,346	20,501.4	—	—	7,346	20,501.4	1,408	1,415.7
Travaux publics	4,653	12,515.8	2,294	3,255.4	7,014 ²	16,898.2 ²	704	2,272.0
Administration centrale et Service de la protection contre les incendies.....	267	804.7	—	—	267	804.7	—	—
Direction de la gestion des immeubles.....	3,514	7,012.4	2,194	3,131.0	5,708	10,143.4	80	411.1
Direction de la construction des édifices.....	241	2,127.8	—	—	241	2,127.8	—	—
Direction des ports et rivières, génie.....	472	2,063.1	10	124.4	639	3,224.5	624	1,860.9
Direction des services de développement, génie.....	159	507.8	—	—	159	507.8	—	—
Total général	145,063	444,888.5	23,524	63,708.1	170,535	514,923.5	12,300	32,114.7

¹ Aucun emploi à la fin de l'année. ² Les totaux et articles de cette catégorie comprennent les officiers et équipages de navires. ³ Ne comprend pas les équipes d'études sur le terrain (rémunération de \$128,039). ⁴ Ne comprend pas les équipes d'études sur le terrain (\$322,448). ⁵ Ne comprend pas les employés des bureaux de poste dont les recettes annuelles ne dépassaient pas \$20,000; ils comptaient 13,930 employés au mois de mars 1956 (rémunération de \$17,983,178). ⁶ Ne comprend pas 40,357 surnuméraires employés à l'époque des Fêtes (\$2,333,765).

4.—Employés et rémunération des corporations de mandataire et de propriétaire et des autres organismes fédéraux quasi autonomes, par mois, années terminées le 31 mars 1955 et 1956

NOTA.—Les chiffres de 1952-1953 paraissent dans l'Annuaire de 1955, p. 121, et ceux de 1953-1954 dans l'Annuaire de 1956, p. 135.

Mois	1954-1955		1955-1956	
	Employés	Rémunération	Employés	Rémunération
	nombre	\$	nombre	\$
Avril.....	139,528	38,881,847	136,852	39,049,419
Mai.....	142,408	38,106,684	140,798	38,930,267
Juin.....	145,434	40,074,807	143,795	39,879,095
Juillet.....	148,613	40,338,784	146,808	41,962,332
Août.....	149,196	39,964,936	148,181	41,595,838
Septembre.....	148,099	40,317,161	146,726	41,962,779
Octobre.....	145,592	40,270,554	145,186	40,210,292
Novembre.....	143,767	40,007,899	144,668	40,809,760
Décembre.....	141,950	39,376,178	144,042	41,459,743
Janvier.....	140,610	37,662,611	143,269	39,568,781
Février.....	138,175	39,011,119	146,404	41,716,655
Mars.....	137,648	38,471,774	145,717	41,951,599

PARTIE V.—RELATIONS EXTÉRIEURES

L'évolution du statut international du Canada se traduit par l'expansion du ministère des Affaires extérieures. Un exposé de l'organisation et du développement du ministère a paru dans l'Annuaire de 1952-1953, pp. 105-108.

Section 1.—Représentation diplomatique (15 mai 1957)

NOTA.—Voir les changements apportés à cette liste après le 15 mai 1957 dans *Représentants du Canada à l'extérieur et représentants des autres pays au Canada*, publication trimestrielle que l'on peut obtenir chez l'Imprimeur de la Reine, Ottawa (prix, 25 cents).

1.—Représentation du Canada à l'extérieur

Pays et année d'établissement de la représentation	Titre du représentant	Adresse
Allemagne..... 1950	Ambassadeur.....	Zitelmannstrasse 22, Bonn.
Argentine..... 1941	Ambassadeur.....	478, rue Bartolomé Mitre, Buenos-Aires.
Australie..... 1939	Haut commissaire.....	State-Circle, Canberra.
Autriche..... 1952	Ambassadeur.....	Kärntnerring 5, Vienne.
Belgique..... 1939	Ambassadeur.....	35, rue de la Science, Bruxelles.
Brésil..... 1941	Ambassadeur.....	165, Avenida Président-Wilson, Rio-de-Janeiro.
Ceylan..... 1953	Haut commissaire.....	6, Gregory's Road, Cinnamon Gardens, Colombo.
Chili..... 1942	Ambassadeur.....	Avenida General Bulnes 129, Santiago.
Colombie..... 1953	Ambassadeur.....	Bureau 613, Edificio Henry Faux, Avenida Jimenez de Quesada 7-25, Bogota.
Cuba..... 1945	Ambassadeur.....	7(A) Avenida N° 21404 Reparto Biltmore, Marianao, Havane.
Danemark..... 1946	Ambassadeur.....	4, Trondhjems Plads, Copenhague.
Égypte..... 1954	Ambassadeur.....	6, Sharia Rustom, Garden City, Le Caire.
Espagne..... 1953	Ambassadeur.....	Edificio España, Plaza de España 2, Madrid.
États-Unis d'Amérique..... 1927	Ambassadeur.....	1746, Massachusetts Avenue, N. Washington (D.C.).
Finlande..... 1949	Ministre.....	Borgmasterbrinken 3-C. 32, Helsinki.
France..... 1928	Ambassadeur.....	72, avenue Foch, Paris-XVI ^e .
Grèce..... 1943	Ambassadeur.....	31, avenue Vassilissis Sofias, Athènes.
Haïti..... 1954	Ambassadeur.....	Route du Canapé vert, Saint-Louis-de-Turgeau, Port-au-Prince.
Inde..... 1947	Haut commissaire.....	4, Chemin Aurangzeb, Nouvelle-Delhi.
Indonésie..... 1953	Ambassadeur.....	Djalan Budi Kemuliaan n° 6, Djakarta.
Irlande..... 1940	Ambassadeur.....	92 ouest, Merrion Square, Dublin.
Islande..... 1949	Ministre.....	a/s de la Légation du Canada, 5, Fridtjof Nansens Plass, Oslo, Norvège.

1.—Représentation du Canada à l'extérieur—fin

Pays et année d'établissement de la représentation	Titre du représentant	Adresse
Israël.....1954	Ambassadeur.....	Farmers' Building, 8, Rehov Hakirya, Tel Aviv.
Italie.....1947	Ambassadeur.....	Via G.B. de Rossi, 27. Rome.
Japon.....1929	Ambassadeur.....	16, Omote-Machi, 3 - Chome, Akasaka, Minato-ku, Tokyo.
Liban.....1954	Ministre.....	Immeuble Alpha, rue Clémenceau, Beyrouth.
Luxembourg.....1945	Ministre.....	a/s de l'Ambassade du Canada, 35, rue de la Science, Bruxelles (Belgique).
Mexique.....1944	Ambassadeur.....	Edificio Internacional, 1, Paseo de La Reforma, Mexico.
Norvège.....1943	Ambassadeur.....	5, Fridtjof Nansens Plass, Oslo.
Nouvelle-Zélande.....1940	Haut commissaire.....	Government Life Insurance Bldg., Customshouse Quay, C.I., Wellington.
Pakistan.....1950	Haut commissaire.....	Hôtel Métropole, Victoria Road, Karachi.
Pays-Bas.....1939	Ambassadeur.....	5 et 7 Sophialaan, La Haye.
Pérou.....1944	Ambassadeur.....	Edificio Boza, Plaza San Martin, Lima.
Pologne.....1943	Chargé d'affaires <i>ad interim</i>	31, Ulica Katowicka, Saska Kepa, Varsovie.
Portugal.....1952	Ambassadeur.....	Rua de Buenos Aires N° 1, Lisbonne.
République dominicaine.....1954	Ambassadeur.....	410, Calle El Conde, Ciudad Trujillo.
Royaume-Uni.....1880	Haut commissaire.....	Canada-House, Trafalgar Square, Londres, S.W. 1.
Suède.....1947	Ambassadeur.....	Strandvägon 7-C, Stockholm.
Suisse.....1947	Ambassadeur.....	78, Kirchemeldstrasse, Berne.
Tchécoslovaquie.....1943	Chargé d'affaires <i>ad interim</i>	Krakovská 22, Prague, 2.
Turquie.....1947	Ambassadeur.....	19, Mudafaaî Huduk Caddesi, Cankaya, Ankara.
Union des républiques socialistes soviétiques.....1943	Ambassadeur.....	23, Starokonyushenny Pereulok, Moscou.
Union Sud-Africaine.....1940	Haut commissaire.....	Edifice Kerry, 238, rue Vermeulen, Pretoria.
Uruguay.....1952	Ambassadeur.....	1409, Avenida Agraciada, Piso 7°, Montevideo.
Venezuela.....1952	Ambassadeur.....	Edificio Pan-American, Puente Urapal, Candelaria, Caracas.
Yougoslavie.....1943	Ambassadeur.....	69, Proliterskih Brigada, Belgrade.
Autres missions		
Mission militaire canadienne (1946)	Chef de mission.....	Perthshire Block, Olympic Stadium, quartier général Berlin (secteur britannique).
Délégation canadienne au Conseil de l'Atlantique Nord (1952) et Organisation européenne de coopération économique (1950).....	Représentant.....	77, rue d'Auteuil, Paris, XVI ^e .
Délégation permanente du Canada aux Nations Unies (1948).....	Délégué permanent.....	Porte 504, 620, 5 ^e avenue, New-York-20 (N.-Y.).
Délégation permanente du Canada au bureau européen des Nations Unies (1948).....	Délégué permanent.....	16, Parc du Château Banquet, Genève.
Consulats		
Allemagne.....1956	Consul.....	Ferdinandstrasse 69, Hambourg.
Brésil.....1947	Consul.....	252, Rua 7 de Abril, São Paulo.
États-Unis d'Amérique.....1948	Consul général.....	532, Little Building, 80, rue Boylston, Boston-16 (Mass.).
" ".....1947	Consul général.....	Suite 1412, Édifice Garland, 111 nord, avenue Wabash, Chicago-2 (Illinois).
" ".....1948	Consul.....	1035, Édifice Penobscot, Détroit (26) (Michigan.)
" ".....1953	Consul général.....	Associated Realty Bldg., Los Angeles 4 (Calif.).
" ".....1952	Consul général.....	215, International Trade Mart 12, Nouvelle-Orléans (Louisiane).
" ".....1943	Consul général.....	620, 5 ^e avenue, New-York (N.-Y.).
" ".....1947	Vice-consul honoraire.....	443, rue Congress, Portland (Maine).
" ".....1948	Consul général.....	400, rue Montgomery, San Francisco-4 (Cal.)
" ".....1953	Consul général.....	1407, Tower Bldg., 7 ^e avenue à Olive-Way, Seattle (Wash.).
République des Philippines...1949	Consul général.....	Ayala Bldg., rue Juan Luna, Manille.

2.—Représentation des autres pays au Canada

Paÿs et année d'établissement de la représentation	Titre du représentant	Adresse
Allemagne.....1951	Ambassadeur.....	580-582, rue Chapel, Ottawa.
Argentine.....1941	Ambassadeur.....	211, rue Stewart, Ottawa.
Australie.....1940	Haut commissaire.....	100, rue Sparks, Ottawa.
Autriche.....1952	Ministre.....	445, rue Wilbrod, Ottawa.
Belgique.....1937	Ambassadeur.....	168 est, avenue Laurier, Ottawa.
Bésil.....1941	Ambassadeur.....	305, rue Stewart, Ottawa.
Ceylan.....1957	Haut commissaire.....	Beacon Arms, Ottawa.
Chili.....1942	Ambassadeur.....	Suite 215, 56, rue Sparks, Ottawa.
Chine.....1942	Ambassadeur.....	201, rue Wurtemberg, Ottawa.
Colombie.....1953	Ambassadeur.....	App. 29, The Roxborough, Ottawa.
Cuba.....1945	Ambassadeur.....	690, Island Park Drive, Ottawa.
Danemark.....1946	Ambassadeur.....	451, avenue Daly, Ottawa.
Égypte.....1954	Ambassadeur.....	The Roxborough, Ottawa.
Espagne.....1953	Ambassadeur.....	149, avenue Daly, Ottawa.
États-Unis d'Amérique.....1927	Ambassadeur.....	100, rue Wellington, Ottawa.
Finlande.....1948	Chargé d'affaires.....	140, rue Wellington, Ottawa.
France.....1928	Ambassadeur.....	42, rue Sussex, Ottawa.
Grèce.....1942	Ambassadeur.....	Château Laurier, Ottawa.
Haïti.....1954	Ambassadeur.....	Suite 6, 130, rue Sparks, Ottawa.
Inde.....1947	Haut commissaire.....	200, rue McLaren, Ottawa.
Indonésie.....1953	Ambassadeur.....	275, rue MacLaren, Ottawa.
Iran.....1956	Ministre.....	The Roxborough, Ottawa.
Irlande.....1939	Ambassadeur.....	140, rue Wellington, Ottawa.
Islande.....1948	Ministre.....	Château Laurier, Ottawa.
Israël.....1953	Ambassadeur.....	45, avenue Powell, Ottawa.
Italie.....1947	Ambassadeur.....	172, rue MacLaren, Ottawa.
Japon.....1928	Ambassadeur.....	88, rue Metcalfe, Ottawa.
Liban.....1955	Ministre.....	470, rue Wilbrod, Ottawa.
Luxembourg.....1949	Ministre.....	Château Laurier, Ottawa.
Mexique.....1944	Ambassadeur.....	88, rue Metcalfe, Ottawa.
Norvège.....1942	Ambassadeur.....	140, rue Wellington, Ottawa.
Nouvelle-Zélande.....1942	Haut commissaire.....	77, rue Metcalfe, Ottawa.
Pakistan.....1949	Haut commissaire.....	505, rue Wilbrod, Ottawa.
Pays-Bas.....1939	Ambassadeur.....	12, avenue Marlborough, Ottawa.
Pérou.....1944	Ambassadeur.....	539, Island Park Drive, Ottawa.
Pologne.....1942	Chargé d'affaires <i>ad interim</i>	10, Range Road, Ottawa.
Portugal.....1952	Ambassadeur.....	285, avenue Harmer, Ottawa.
République dominicaine.....1954	Ambassadeur.....	190, Buena Vista Road, Rockcliffe Park (Ont.).
Royaume-Uni.....1928	Haut commissaire.....	Earnscliffe, Ottawa.
Suède.....1943	Ambassadeur.....	720, Manor Road, Rockcliffe Park (Ont.).
Suisse.....1946	Ambassadeur.....	5, avenue Marlborough, Ottawa.
Tchécoslovaquie.....1942	Ministre.....	171, avenue Clemow, Ottawa.
Turquie.....1944	Ambassadeur.....	197, rue Wurtemberg, Ottawa.
Union des républiques socialistes soviétiques.....1942	Ambassadeur.....	285, rue Charlotte, Ottawa.
Union Sud-Africaine.....1938	Haut commissaire.....	9, Rideau Gate, Ottawa.
Uruguay.....1948	Chargé d'affaires <i>ad interim</i>	The Roxborough, Ottawa.
Venezuela.....1953	Ambassadeur.....	The Roxborough, Ottawa.
Yougoslavie.....1942	Ambassadeur.....	17, avenue Blackburn, Ottawa.

Section 2.—Activité internationale*

Sous-section 1.—Le Canada et le Commonwealth, 1955-1957

Les consultations de caractère suivi et amical, depuis longtemps le symbole de l'association au sein du Commonwealth, se sont poursuivies au cours de la période considérée (1^{er} juin 1955 au 30 avril 1957). Bien que 1956 ait été, à certains égards, une année critique, les divergences politiques qui se sont manifestées entre le Royaume-Uni et certains de ses collègues du Commonwealth lors de la crise de Suez ont été suivies d'un désir très net de supprimer les causes de ces divergences. Le Canada et le Royaume-Uni ont travaillé

* Rédigé au ministère des Affaires extérieures.

en étroite collaboration toute l'année et, dans leurs relations quotidiennes, sans éclat mais d'importance capitale, ont poursuivi ces franches et amicales consultations qui sont l'élément vital du Commonwealth. Non seulement à la réunion des premiers ministres, mais aux Nations Unies, dans les questions du Plan de Colombo, aux conférences de l'OTAN et au sein des organismes officiels comme le Comité permanent du commerce et des affaires économiques du Canada et du Royaume-Uni, les liens qui existent entre le Canada et le Royaume-Uni, l'aîné du Commonwealth, se sont maintenus et affermis de jour en jour.

En juin et juillet 1956, une réunion des premiers ministres du Commonwealth s'est tenue à Londres sous la présidence de sir Anthony Eden. Sir Anthony, M. Strijdom (Union Sud-Africaine), M. Mohamad Ali (Pakistan) et M. Bandaranaike (Ceylan) y assistaient pour la première fois à titre de premiers ministres. Notant qu'on reconnaît de plus en plus la puissance dévastatrice des armes thermonucléaires, les premiers ministres sont convenus que l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire ouvre un domaine nouveau et précieux à la collaboration au sein du Commonwealth ainsi qu'à d'autres pays. Ils ont aussi étudié les événements importants qui se sont produits dans l'Union soviétique, les envisageant dans le contexte des relations internationales et des affaires mondiales. Prenant note de l'intention exprimée par Ceylan de devenir république, les premiers ministres ont accepté que cet État reste membre du Commonwealth.

En novembre et décembre 1956, l'hon. Paul Martin, alors ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, a fait un voyage de bonne entente en Asie, à l'occasion des réunions du Comité consultatif du Plan de Colombo tenues à Wellington (Nouvelle-Zélande), auxquelles il était président de la délégation canadienne. M. Martin a visité l'Australie et des pays asiatiques, dont l'Inde, le Pakistan et Ceylan, où il a vu diverses entreprises canadiennes exécutées en vertu du Plan de Colombo.

En 1956, Ottawa a accueilli plusieurs éminents hommes d'État du Commonwealth dont le premier ministre, le secrétaire aux Affaires étrangères et le secrétaire d'État aux Relations du Commonwealth du Royaume-Uni, le premier ministre, le ministre des Affaires extérieures et le ministre du Commerce d'Australie, le premier ministre de Nouvelle-Zélande, le premier ministre de Ceylan, le premier ministre de l'Inde, le premier ministre et le ministre de l'Éducation de la Nigeria occidentale, le ministre du Travail de la Jamaïque et le premier ministre de l'État australien de Victoria. De plus, le premier ministre suppléant et le ministre des Finances de la Fédération de Rhodésie et du Nyassaland, et le ministre des Ressources nationales de l'Inde sont venus à Ottawa discuter des problèmes d'intérêt commun avec les autorités et les représentants du gouvernement canadien.

De graves inondations se sont produites dans plusieurs régions de l'Inde et du Pakistan en juillet et août 1956. Au mois d'août, le gouvernement canadien a autorisé un don au Pakistan de 25,000 tonnes de blé n° 4 (\$1,500,000), en dehors du cadre du Plan de Colombo. La Croix-Rouge canadienne a envoyé aux sinistrés des approvisionnements d'une valeur de \$25,000. Le Canada a aussi fait des envois de farine de blé (\$50,000) aux sinistrés des ouragans des Antilles britanniques. Des approvisionnements d'une valeur de \$50,000 ont aussi été fournis par le Fonds de secours aux sinistrés, lancé conjointement par l'Association canadienne des exportateurs et la Croix-Rouge canadienne.

Pendant la onzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, la délégation de l'Union Sud-Africaine a déclaré que, l'Assemblée continuant de vouloir absolument discuter des questions relevant de la compétence nationale du gouvernement de l'Union Sud-Africaine, le représentant permanent de l'Union Sud-Africaine auprès des Nations Unies serait rappelé et que l'Union Sud-Africaine ne conserverait à l'avenir qu'une représentation symbolique aux Nations Unies.

La République du Pakistan a été proclamée le 23 mars 1956, comme il avait été prévu à la réunion des premiers ministres tenue en janvier 1955. Les premiers ministres avaient alors accepté que le Pakistan reste membre du Commonwealth après être devenu république. Le Canada s'est fait représenter aux cérémonies d'inauguration à Karachi par son ambassadeur à Tokyo, M. T. C. Davis.

La période a été marquée aussi par une série de démarches aboutissant à l'accession finale à l'indépendance de certains territoires sous dépendance du Royaume-Uni. Le 8 février, les négociations entre le Royaume-Uni et les représentants de la Malaisie ont été menées à bonne fin; un accord a été signé aux termes duquel la souveraineté doit être transférée au gouvernement de la Fédération, le 31 août 1957 étant fixé comme la date à laquelle l'indépendance complète doit être atteinte "si c'est possible". Les pourparlers tenus à Londres en mars 1957 ont abouti à un accord sur la pleine autonomie intérieure de l'État de Singapour; les relations extérieures et la défense continuent de relever du Royaume-Uni.

En février 1957, le Royaume-Uni a adopté une loi accordant l'indépendance au Ghana. L'octroi de l'indépendance (6 mars 1957) a été accompagné de grandes célébrations à Accra, auxquelles a assisté le représentant du Canada, l'hon. G. Prudham, alors ministre des Mines et Relevés techniques. Le même jour, le premier ministre du Canada, dans un discours à la Chambre des communes, accueillait l'entrée du Ghana au sein du Commonwealth à titre de nation entièrement indépendante et annonçait que le Canada ouvrirait une mission diplomatique à Accra et y nommerait un haut commissaire aussitôt que possible. Le Ghana est devenu membre des Nations Unies le 8 mars, sa demande d'entrée étant appuyée par l'Australie, le Canada, Ceylan, l'Inde, la Nouvelle-Zélande, le Pakistan et le Royaume-Uni.

En février 1956, des délégations de la Jamaïque, des îles sous le Vent, de la Barbade, des îles du Vent et de la Trinité, et des observateurs de la Guyane anglaise et du Honduras britannique ont discuté avec le gouvernement du Royaume-Uni, à Londres, un projet de fédération antillaise. Le 2 août, la Reine a sanctionné une loi portant création de la Fédération. Lord Hailes a été nommé premier gouverneur général et commandant-en-chef des Antilles.

Le gouvernement du Royaume-Uni a réaffirmé son intention d'accorder l'autonomie à toute région de la Nigeria qui la voudrait. En mars, 1957, l'assemblée législative de la Fédération de la Nigeria a décidé à l'unanimité de demander à faire partie du Commonwealth à titre de nation indépendante en 1959. Une conférence constitutionnelle devait avoir lieu à Londres à la fin de mai 1957.

Des changements de gouvernement ont eu lieu dans plusieurs pays du Commonwealth. Dans des élections tenues en avril à Ceylan, une coalition de partis dirigée par M. Samuel Bandaranaike a remporté la victoire sur le parti de l'Unité nationale de sir John Kotelawala. En septembre, après des disputes politiques entre les deux partis du pays, M. Mohamad Ali a démissionné comme premier ministre du Pakistan et M. H. S. Suhrawardy lui a succédé. Le premier ministre du Royaume-Uni, sir Anthony Eden, a démissionné pour des raisons de santé en janvier 1957 et M. Harold Macmillan lui a succédé. Dans l'Inde, des élections générales, les secondes depuis l'accession à l'indépendance, ont eu lieu en mars et avril 1957. Depuis les premières élections générales, le nombre des États a été réduit et les frontières des nouveaux États ont été établies selon les divisions linguistiques. Le parti du Congrès a remporté une autre grande victoire lors des élections, les suffrages qu'il a obtenus passant de 45 à 48 p. 100; il n'a, cependant, gagné qu'un siège additionnel à la Chambre du peuple (*Lok Sabha*).

Les premiers ministres du Royaume-Uni et du Canada se sont réunis aux Bermudes les 25 et 26 mars 1957, immédiatement après la rencontre du premier ministre Macmillan (R.-U.) et du président Eisenhower (É.-U.). Ils se sont entretenus de sujets intéressants les deux pays, de la situation au Moyen-Orient, des relations entre le Royaume-Uni et l'Europe ainsi que du commerce anglo-canadien.

On a annoncé, le 17 avril 1957, qu'une réunion des premiers ministres du Commonwealth aurait lieu à Londres le 26 juin 1957.

Sous-section 2.—Le Canada et les Nations Unies

La période du 1^{er} juin 1955 au 30 avril 1957 a peut-être été la plus difficile qu'ait traversée l'Organisation des Nations Unies depuis sa création, il y a onze ans. Il n'y a pas eu de guerre, mais la sérénité n'a pas régné dans le monde et comme l'ONU reflète l'image du monde actuel, ces tensions et ces querelles y ont eu leurs échos. L'ONU a

pourtant continué ses efforts en vue de sauvegarder la paix et de favoriser le bien-être économique et social de tous les peuples par la coopération internationale. Le Canada a continué de prendre une part active aux affaires de l'Organisation.

Durant la période, le Canada a été représenté au Moyen-Orient au sein de l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (UNTSO). Le major-général E. L. M. Burns, du Canada, a agi en qualité de chef d'état-major de l'UNTSO d'août 1954 à novembre 1956, après que la Force d'urgence des Nations Unies (UNEF) a été formée et que le major-général Burns en est devenu le commandant. Le Canada a aussi continué de fournir des observateurs au Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies au Cachemire (UNMOG). A la fin de la période, le gouvernement canadien avait aussi fourni plus de 1,000 membres de l'Armée et de l'Aviation à l'UNEF, dont les effectifs s'établissaient à environ 6,000 hommes représentant des contingents de dix pays: Brésil, Canada, Colombie, Danemark, Finlande, Inde, Indonésie, Norvège, Suède et Yougoslavie. La prolongation de l'armistice en Corée a permis au Canada d'en retirer ses troupes; le 30 avril 1957, seul un petit détachement médical de 30 hommes et officiers demeurait encore sur cet ancien théâtre d'hostilités.

Voici le sommaire de l'activité des principaux organismes de l'ONU:

Assemblée générale.—La dixième session de l'Assemblée générale s'est tenue à New-York du 20 septembre au 20 décembre 1955 sous la présidence de M. Jose Maza, du Chili. L'hon. Paul Martin, alors ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, était le président de la délégation canadienne. L'Assemblée générale a tenu sa première session spéciale d'urgence du 1^{er} au 10 novembre 1956 et sa seconde, du 4 au 10 novembre 1956. Les représentants du Canada à ces deux sessions d'urgence étaient l'hon. L. B. Pearson, alors secrétaire d'État aux Affaires extérieures et M. R. A. Mackay, délégué permanent du Canada aux Nations Unies. La onzième session de l'Assemblée générale a eu lieu du 12 novembre 1956 au 8 mars 1957; l'hon. L. B. Pearson était président de la délégation canadienne.

Les questions les plus importantes dont a été saisie la dixième session portaient sur l'admission de seize nouveaux membres, sur le désarmement et sur l'énergie atomique. Après une impasse qui a duré près de dix ans et dont elle est sortie occasionnellement par l'admission de très rares pays acceptables de part et d'autre, l'Assemblée générale a enfin porté le nombre de ses membres de soixante à soixante-seize et est devenue, selon l'intention première, très représentative de tout le globe. La délégation canadienne y a contribué grandement en prenant l'initiative de chercher à mettre fin à l'impasse. Les débats sur le désarmement, à la dixième session, ont été décevants après les espoirs de l'année précédente. Après l'échec de la Conférence des ministres des Affaires étrangères (novembre 1955), l'Assemblée générale a adopté, à la grande majorité des voix, une résolution sur le désarmement, mais l'enthousiasme n'était pas grand et on n'avait guère l'impression d'avoir fait beaucoup car l'unanimité qui avait marqué la neuvième session était bel et bien disparue. Cependant, un résultat tangible de la dixième session a été l'approbation unanime des résolutions relatives à l'emploi pour des fins pacifiques de l'énergie atomique et aux effets des radiations atomiques. Sur un autre point, le différend israélo-arabe, il n'y a pas eu de compromis durant la dixième session; la question a fait l'objet d'un échange prolongé et acrimonieux d'accusations touchant chaque aspect de l'impasse palestinienne. La représentation de la Chine à l'ONU est demeurée sans changement après les dixième et onzième sessions de l'Assemblée générale. Bien que la majorité ait soutenu que la représentation ne devait pas changer et qu'un représentant du gouvernement nationaliste devait continuer d'occuper le siège, des propositions ont été soumises et des pressions plus grandes exercées à l'Assemblée générale pour faire valoir le principe que le porte-parole de la Chine devait être un représentant de la République populaire de Chine.

Les deux sessions d'urgence et la onzième session régulière de l'Assemblée générale, tenues entre le 1^{er} novembre 1956 et le 8 mars 1957, ont été des occasions de satisfaction et d'appréhension pour la délégation canadienne. L'admission de cinq nouveaux membres (Ghana, Japon, Maroc, Soudan et Tunisie) a porté la représentation à quatre-vingt-un pays. Les questions les plus délicates ont été celles de la Hongrie et du Moyen-Orient.

Les difficultés au Moyen-Orient après la prise du canal de Suez à l'été de 1956 et l'intervention armée de la Russie en Hongrie ont été les problèmes les plus épineux qui se sont posés à l'ONU depuis la guerre de Corée. L'Assemblée générale a pris des mesures, particulièrement en établissant la Force d'urgence des Nations Unies, afin d'obtenir une suspension d'armes au Moyen-Orient et le retrait des troupes d'Israël, de France et du Royaume-Uni. La révolte hongroise a débuté le 23 octobre 1956. L'Assemblée générale a demandé à l'Union soviétique de retirer ses forces de la Hongrie, mais sans succès, car ni l'Union soviétique ni le gouvernement Kadar en Hongrie n'entendaient obéir aux résolutions adoptées par l'ONU. Ni le secrétaire général de l'ONU ni ses observateurs n'ont pu entrer en Hongrie pour enquêter sur les circonstances de la révolte. Les débats sur le désarmement n'avaient pas encore donné de résultats concrets en avril 1957.

Conseil de sécurité.—Le Canada n'était pas membre du Conseil de sécurité durant cette période. Le principal problème du Conseil a continué d'être la menace d'hostilités entre Israël et ses voisins du Moyen-Orient. Des crises de plus en plus sérieuses éclataient entre Israël et trois de ses voisins arabes. Le 19 janvier 1956, le Conseil a, à l'unanimité, condamné Israël pour avoir violé de façon flagrante la suspension d'armes de 1948 en répondant à des coups de feu de la Syrie sur le lac de Tibériade par un raid de grande envergure sur les positions syriennes. Le secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a visité la région plusieurs fois et a tenté de prendre des mesures qui réduiraient la tension. Le 5 avril 1956, les Israéliens ont bombardé Gaza et les hostilités n'ont cessé que grâce à l'intervention de l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve. Cependant, à la suite du bombardement de Gaza, les commandos "fedayin" formés par l'Égypte ont continué d'exercer des représailles pendant quelques semaines. En septembre et en octobre 1956, les actes de violence ont redoublé à la frontière israélo-jordanienne. A la mi-octobre, la Jordanie en a appelé au Conseil qui était à étudier la question au moment (29 octobre) où les forces israéliennes ont envahi l'Égypte. Plus tôt, le 26 septembre 1956, le Conseil avait commencé à étudier le problème de Suez et à la mi-octobre ses membres s'étaient mis d'accord sur six principes fondamentaux. Immédiatement après l'attaque israélienne contre l'Égypte, le 29 octobre, suivie le lendemain de l'ultimatum de 12 heures servi par les gouvernements du Royaume-Uni et de la France, le Conseil s'est réuni et a demandé aux forces israéliennes de se retirer derrière la ligne d'armistice et aux autres pays de ne pas aider Israël. La France et le Royaume-Uni ont mis leur veto à la proposition du Conseil. Vu le manque d'unanimité parmi les membres permanents du Conseil, on a invoqué pour la première fois la résolution de 1950 de l'Assemblée générale de "L'union pour le maintien de la paix" et la question des hostilités au Moyen-Orient a été renvoyée à l'Assemblée générale.

Durant la période considérée, le Conseil de sécurité a étudié d'autres sujets importants, dont l'admission de nouveaux membres aux Nations Unies, le différend au sujet du Cachemire, soumis par le Pakistan contre l'Inde, et la proposition de tenir une conférence générale des membres de l'ONU en vue de reviser la Charte.

Conseil économique et social (ECOSOC).—Le Canada a commencé le 1^{er} janvier 1956 à servir son troisième mandat triennal au Conseil économique et social dont il avait été membre de 1946 à 1948 et de 1950 à 1952. Durant la période considérée, le Conseil a tenu ses vingtième, vingt et unième, vingt-deuxième et vingt-troisième sessions. A la fin d'avril 1957, le Canada était membre de quatre des huit commissions techniques de l'ECOSOC (Population, Statistique, Stupéfiants et Commerce international).

Depuis la création de l'Organisation des Nations Unies, ses dix institutions spécialisées ont été pour les États membres le principal moyen d'unir leur efforts en vue d'élever le niveau de vie, d'établir le plein emploi et de favoriser le progrès économique et social. Membre de toutes les institutions spécialisées de l'ONU, le Canada s'est employé à appuyer et à étendre leurs programmes*. Les responsabilités que les institutions spécialisées ont assumées sont si grandes et les occasions de faire œuvre utile si nombreuses qu'on a eu beaucoup de difficulté à déterminer le cadre et à établir la hiérarchie des programmes. Le

* L'activité du Canada dans le cadre de trois de ces institutions spécialisées (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Organisation pour l'alimentation et l'agriculture et Organisation internationale du travail) paraît ailleurs dans l'Annuaire. Voir l'Index.

Canada a cherché à faire organiser les programmes des institutions spécialisées suivant un ordre prioritaire et a encouragé ces dernières à enseigner des techniques et à guider et à stimuler en général les efforts des pays au lieu de participer directement à leurs entreprises. En juillet 1956, la Société financière internationale (IFC) a été créée à titre de filiale de l'une des institutions spécialisées (Banque internationale pour la reconstruction et le développement). Le Canada était devenu membre de l'IFC en octobre 1955 et en avait acheté pour \$3,600,000 d'actions. La création de l'IFC en juillet 1956 résultait de la souscription par trente pays des fonds nécessaires pour aider les entreprises privées des pays sous-développés.

Le Conseil économique et social a étudié de nouveau la possibilité de créer un Fonds spécial des Nations Unies pour le développement économique (SUNFED) qui accorderait des allocations et des prêts peu coûteux et à long terme en vue d'aider les pays sous-développés à raffermir leur économie.

L'Organisation des Nations Unies et ses institutions spécialisées poursuivent depuis plusieurs années des programmes d'aide spéciaux visant à résoudre certains problèmes épineux et à remédier aux sérieuses déficiences existant dans diverses régions. Comme les fonds nécessaires ne sont pas fournis par le budget régulier de l'ONU ni ceux des institutions spécialisées (auxquels contribuent tous les États membres par une cotisation fondée surtout sur le produit national brut), ils doivent venir des contributions bénévoles des États membres. A l'heure actuelle, l'ONU compte cinq programmes spéciaux: le Programme élargi d'assistance technique (ETAP), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), le Fonds des Nations Unies pour les réfugiés (UNREF), et l'Agence pour le relèvement de la Corée (UNKRA) dont l'activité doit cesser en 1958. Le Canada leur a fourni des contributions importantes et a promis, pour 1956, \$650,000 à l'UNICEF, \$500,000 à l'UNRWA, \$125,000 à l'UNREF et \$1,800,000 à l'ETAP. Pour 1957, il a promis de contribuer \$650,000 à l'UNICEF, \$750,000 à l'UNRWA, \$200,000 à l'UNREF et deux millions à l'ETAP.

En outre, le Canada a fourni sa cotisation annuelle à l'ONU ainsi qu'une cotisation à chacune des dix institutions spécialisées, soit un total d'environ \$1,400,000 pour 1956. La cotisation du Canada au budget administratif régulier de l'Organisation des Nations Unies pour 1956 était fixée à 3.63 p. 100 (\$1,600,000).

Conseil de tutelle.—Le Conseil a tenu cinq réunions, soit ses seizième, dix-septième et dix-huitième sessions régulières et une session spéciale à la fin de 1955 et une autre en décembre 1956. Le Canada n'a pas encore été élu membre du Conseil. A la fin d'avril 1957, les membres du Conseil comprenaient les sept États administrant des territoires sous tutelle (Australie, Belgique, France, Italie, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni et États-Unis) et un nombre égal d'États non administrants; font toujours partie de ce dernier groupe les deux membres permanents du Conseil de sécurité, l'URSS et la Chine, qui n'administrent pas de territoires sous tutelle. A la fin d'avril 1957, les cinq autres pays non administrants étaient la Birmanie, le Guatemala, Haïti, l'Inde et la Syrie.

Durant la période considérée, le fait le plus frappant a été la fin de la tutelle du Togo, administré par le Royaume-Uni. Le 9 mai 1956, le territoire a voté de s'unir à la Côte-de-l'Or, qui est devenue l'État indépendant de Ghana le 6 mars 1957. Le territoire sous tutelle du Togo occidental, administré par la France, a accompli des progrès politiques satisfaisants durant la période, et une commission de six nations, dont le Canada, s'y rendra à l'été de 1957 pour étudier sur place le fonctionnement de sa nouvelle constitution et des institutions créées en vertu de cette constitution. Des missions de l'ONU ont visité les territoires sous tutelle dans le Pacifique, administrés par l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis. Au sujet des questions de tutelle dont est saisie l'Assemblée générale des Nations Unies, le Canada règle son attitude en tenant compte, dans le cadre de la Charte, des obligations, des droits et des aspirations aussi bien des États administrants que des populations indigènes.

Cour internationale de justice.—“Réaliser, conformément aux principes de la justice et du droit international l'ajustement ou le règlement de différends de caractère international” constitue l'un des objectifs des Nations Unies. Il était donc essentiel que

l'Organisation disposât d'un organe judiciaire. Le statut de la Cour internationale fait partie intégrante de la Charte des Nations Unies. Tous les membres des Nations Unies sont *ipso facto* parties au Statut de la Cour. Cependant, un État non membre peut devenir partie au Statut après avoir rempli les conditions déterminées dans chaque cas par l'Assemblée générale sur l'avis du Conseil de sécurité. Ainsi, à l'heure actuelle, les parties au Statut sont au nombre de 85, soit 81 membres des Nations Unies et 4 non-membres (Liechtenstein, San-Marino, Suisse et République fédérale d'Allemagne). La Cour comprend 15 juges élus à titre individuel. Le juge John E. Read, du Canada, a été élu en 1946 et de nouveau en 1949. Son mandat expire en 1958.

Sous-section 3.—Le Canada et le Traité de l'Atlantique Nord

Moins de deux ans après la fin de la seconde guerre mondiale en 1945 et la création des Nations Unies, l'espoir d'une paix durable a fait place à une inquiétude croissante. Le Conseil de sécurité des Nations Unies, qui avait été chargé de sauvegarder la paix mondiale, a été empêché par les représentants de l'URSS de remplir son rôle. Après la guerre, l'Union soviétique a maintenu des effectifs qui lui assuraient la prépondérance militaire en Europe. Son gouvernement s'est opposé aux efforts tentés par les puissances occidentales en vue d'aboutir à un règlement de la paix en Europe et s'est servi des partis communistes pour saboter les efforts de relèvement économique et de collaboration politique de l'Europe occidentale. Aussi, les pays de la Communauté atlantique, se sentant gravement menacés par l'agression soviétique et la subversion communiste, ont-ils pris des mesures collectives spéciales, aux termes de la Charte des Nations Unies, pour maintenir la paix.

Le premier geste a été posé au printemps de 1948 lorsque la Belgique, la France, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Royaume-Uni ont signé le Traité de Bruxelles par lequel était créée l'Union occidentale. Le 4 avril 1949, par suite de négociations entre ces pays et le Canada et les États-Unis, le Traité de l'Atlantique Nord a été signé à Washington. Tous les milieux importants du Canada ont approuvé le traité et le Parlement l'a adopté à l'unanimité.

Les premiers signataires du Traité ont été la Belgique, le Canada, le Danemark, les États-Unis, la France, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal et le Royaume-Uni. Il a été convenu en septembre 1951 que la Grèce et la Turquie seraient invitées à accéder au Traité et elles ont été admises en février 1952. En octobre 1954 ont été approuvés un Protocole au Traité de l'Atlantique Nord, invitant la République fédérale d'Allemagne à devenir membre de l'OTAN, et les dispositions connexes prévoyant la création d'une Union de l'Europe occidentale (composée de l'Italie, des puissances du Traité de Bruxelles et de la République fédérale d'Allemagne) et la restitution de sa pleine souveraineté à la République fédérale d'Allemagne. Ces mesures, destinées à associer la République fédérale d'Allemagne de façon étroite et durable à la Communauté atlantique de nations libres, ont été adoptées après le rejet par l'Assemblée française en août 1954 du Traité de la Communauté européenne de défense. Le 6 mai 1955, la République fédérale d'Allemagne a déposé à Washington, le document par lequel elle adhérerait au Traité de l'Atlantique Nord, devenant ainsi le quinzième membre de l'OTAN.

Les dispositions du traité de l'organisation du Conseil et des commissions accessoires sont exposées dans l'*Annuaire* de 1954, pp. 116-118.

Faits survenus en 1955-1957*.—Le Conseil de l'Atlantique Nord a continué de siéger en session permanente, à Paris, sous la présidence du secrétaire général, lord Ismay. M. L. D. Wilgress est demeuré le représentant permanent du Canada auprès du Conseil. Outre les réunions régulières des représentants permanents, le Conseil s'est réuni en session ministérielle à Paris en décembre 1955, ainsi qu'en mai et en décembre 1956.

Ces sessions ministérielles ont permis aux ministres des Affaires extérieures et de la Défense des pays membres de l'OTAN d'échanger leurs vues sur les événements politiques intéressant l'Alliance et de faire le point des progrès accomplis pour le maintien et l'ex-

* Du 1^{er} juin 1955 au 30 avril 1957.

pansion d'un organisme militaire capable d'assurer la sécurité de ses membres. L'année 1956 a été particulièrement importante car elle a marqué le début d'une nouvelle évaluation du dispositif militaire de l'OTAN à la lumière des derniers renseignements sur les intentions et les forces de la Russie ainsi que des dernières acquisitions de l'armement. Il faut signaler l'acceptation d'une directive politique qui, en particulier, réaffirmait que l'OTAN, alliance de défense, devait pouvoir disposer d'assez de forces terrestres en Europe pour élever un bouclier devant une agression soudaine, de forces aériennes et navales pour exercer des représailles contre l'agresseur et d'armes nucléaires pour répondre à une attaque flagrante des Soviétiques, et devait aussi être en mesure d'intervenir dans le cas de certaines situations (infiltrations, incursions et actes d'hostilité) d'intérêt local. On a aussi examiné la question de la hausse incessante des frais de défense et les problèmes que pose le maintien d'importantes forces d'armement classique pour répondre aux attaques d'ampleur limitée et de forces équipées d'armes atomiques et nucléaires.

Les États membres ont trouvé généralement encourageants la situation des forces de l'Alliance et les progrès accomplis durant 1956; ils ont noté avec vive satisfaction les efforts des autorités militaires en vue d'équiper les forces de l'OTAN des nouvelles armes modernes.

L'activité de l'OTAN durant la période considérée a aussi consisté en efforts de la part des États membres pour améliorer et développer la coopération de l'OTAN dans les domaines non militaires et pour accroître l'unité au sein de la Communauté atlantique. Le Conseil, à sa session de mai 1956, a nommé un comité de trois ministres, comprenant M. Martino, M. Halvard Lange, respectivement ministres des Affaires étrangères d'Italie et de Norvège, et l'hon. L. B. Pearson, alors secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, chargé de proposer au Conseil les mesures à prendre pour atteindre ces objectifs. Se fondant sur les renseignements obtenus au moyen de questionnaires et de consultations tenues à l'échelon ministériel avec les représentants des autres États membres de l'OTAN, le Comité a soumis un rapport qui a été approuvé en principe par les ministres présents à la réunion de décembre 1956 et dont toutes les propositions ont été acceptées. Le rapport a marqué un jalon dans le développement de l'activité extra-militaire de l'OTAN. Il appuyait sur la nécessité pour les membres de l'Alliance de prendre des décisions communes en se consultant en temps et lieu sur les problèmes d'intérêt commun. La nomination de M. Paul-Henri Spaak au secrétariat général de l'Organisation pour succéder à lord Ismay a donné une plus grande importance à l'acceptation des propositions du Comité en vue de conférer une autorité et des pouvoirs plus étendus au secrétaire général. Sa charge est maintenant devenue aussi politique qu'administrative.

La période considérée en a donc été une de grande activité pour l'OTAN qui, malgré les différences de points de vue inévitables parmi un groupe de quinze pays souverains, fait encore preuve d'une grande souplesse et demeure aussi nécessaire, à cause de la politique et des actes de la Russie en Europe et ailleurs, qu'à l'époque de sa création en 1949.

Contributions du Canada à l'OTAN.—En 1956-1957 le Canada a continué d'appuyer l'OTAN en affectant des forces armées à ses commandements unifiés, en fournissant du matériel militaire aux autres pays membres et en contribuant aux budgets communs. La 2^e Brigade d'infanterie canadienne, qui, à la fin de 1955, a remplacé la 1^{re} Brigade dans la région de Søst (Allemagne), a exécuté d'importantes manœuvres de formation dans le nord-ouest de l'Europe, seule et en compagnie d'autres forces de l'OTAN du groupe de l'armée du Nord. La contribution canadienne au SACEUR (une division aérienne de douze escadrilles de chasseurs à réaction) est demeurée inchangée. La Marine royale canadienne tenait quarante navires affectés à des tâches touchant la défense de la zone Canado-américaine et à la protection de tout convoi relevant du SACLANT.

Le Programme canadien d'aide mutuelle prévoyait la fourniture entre le 1^{er} avril 1950 et le 31 mars 1957, aux membres de l'OTAN hors de l'Amérique du Nord, d'une assistance militaire d'une valeur totale de \$1,418,400,000.

Les principaux éléments du programme sont les suivants: a) instruction au Canada d'équipages d'avion d'autres pays de l'OTAN, dans le cadre du programme de l'OTAN pour l'instruction d'équipages d'avion (environ 4,500 pilotes et navigateurs venus de dix pays de l'OTAN ont terminé leur formation aux centres de l'ARC); b) transfert de

matériel prélevé sur les stocks militaires ou la production courante pour les trois armes; c) transfert direct de matériel prélevé sur la production courante; et d) contributions aux programmes d'infrastructure et aux budgets de l'OTAN. La quote-part canadienne des frais du programme d'infrastructure pour l'année terminée le 31 mars 1958 a été estimée à 17 millions. Les contributions du Canada aux budgets du siège de l'OTAN pour la même année devraient totaliser \$1,300,000.

Sous-section 4.—Le Canada et le Plan de Colombo

La conception du Plan de Colombo pour le développement économique du Sud et du Sud-Est asiatiques remonte à la réunion des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth tenue du 9 au 14 janvier 1950, à Colombo (Ceylan). Même si le Plan a été lancé par des gouvernements du Commonwealth, il ne constitue pas un programme exclusif à ce groupe de nations: il a pour but de favoriser le développement économique de tous les pays et territoires de l'ensemble du Sud et du Sud-Est asiatiques. Ses membres comprennent maintenant les pays suivants: Australie, Birmanie, Cambodge, Ceylan, Inde, Indonésie, Japon, Laos, Népal, Nouvelle-Zélande, Pakistan, les Philippines, Thaïlande, Malaisie (Malaisie et Singapour), Royaume-Uni, Bornéo britannique (Nord-Bornéo, Brunéi et Sarawak), Vietnam, ainsi que les États-Unis qui ont aussi lancé dans la région un vaste programme d'aide économique.

La direction du Plan de Colombo est confiée à un Comité consultatif formé des ministres des Affaires étrangères des pays membres; ils se réunissent annuellement pour étudier les projets, échanger des points de vue sur les questions de programme et rédiger un rapport annuel. Comme son nom l'indique, c'est un organisme "consultatif" et il ne prend aucune décision relative à la politique collective qui puisse lier les États membres. Afin de mettre en œuvre la partie du plan relative à l'assistance technique, un Bureau de coopération technique, dont le Canada est membre, se réunit régulièrement à Colombo. Le programme de coopération technique, qui fait cependant partie intégrante du plan de Colombo, a été conçu comme complément de l'assistance technique apportée à la région par l'ONU et ses institutions spécialisées.

Depuis la création du Plan en 1950 jusqu'à avril 1958, le Canada aura fourni environ \$196,800,000 au titre de l'assistance financière et de l'aide technique aux gouvernements du Sud et du Sud-Est asiatiques.

Bien que huit pays différents reçoivent maintenant l'assistance financière du Canada, les plus importantes contributions ont jusqu'ici été faites à l'Inde, au Pakistan et à Ceylan. L'apport du Canada a été destiné principalement aux diverses entreprises de mise en valeur (matériel destiné aux aménagements d'irrigation et de production d'électricité, réacteur atomique NRX canado-indien, matériel de transport, navires de pêche et relevés des ressources naturelles). Certains produits (blé, farine, cuivre, aluminium et matériel de chemins de fer) ont permis aux pays bénéficiaires de mobiliser les sommes nécessaires aux dépenses locales relatives aux programmes de mise en valeur. L'apport du Canada a contribué à la fois à développer l'économie de ces pays et à élever leur niveau de vie.

Le 31 mars 1957, le Canada avait accueilli quelque 650 ressortissants de divers pays de la région pour leur donner, en vertu du programme d'assistance technique, une formation dans une foule de domaines; en outre près de 100 spécialistes canadiens avaient été envoyés dans les pays de la région de Colombo pour travailler en divers domaines dont la pêche, la réfrigération, la biologie marine, l'agriculture, l'érosion, la formation professionnelle, la comptabilité et l'entretien des tracteurs et des machines agricoles. D'autres spécialistes du Canada ont fait partie d'équipes chargées de procéder à des relevés aériens des ressources naturelles et ont aidé à l'érection et à la mise en marche d'installations de production. Le Canada a aussi fourni du matériel nécessaire à la formation technique.

Le Comité consultatif a tenu une réunion annuelle à Singapour en octobre 1955 et à Wellington (Nouvelle-Zélande) en décembre 1956. A Singapour, on est convenu de prolonger le Plan jusqu'au 30 juin 1961 et d'en étudier les destinées à la réunion de 1957. Le Comité publie après chaque réunion un rapport* sur les progrès accomplis et sur le programme à venir; chaque rapport fait l'exposé de l'activité de chaque pays participant.

* Chez l'Imprimeur de la Reine. Ottawa.

CHAPITRE III.—POPULATION*

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
SECTION 1. HISTORIQUE DU RECENSEMENT...	115	SECTION 9. RÉPARTITION SELON LE SEXE ET L'ÂGE.....	132
SECTION 2. LES RECENSEMENTS DE 1951 ET 1956.....	115	SECTION 10. ÉTAT MATRIMONIAL.....	135
SECTION 3. ACCROISSEMENT DE LA POPULATION	116	SECTION 11. ORIGINES.....	136
SECTION 4. ESTIMATIONS INTERCENSALES ET MOUVEMENT.....	118	SECTION 12. RELIGIONS.....	137
SECTION 5. DENSITÉ DE LA POPULATION.....	120	SECTION 13. PAYS DE NAISSANCE.....	138
SECTION 6. POPULATION RURALE ET POPULATION URBAINE.....	121	SECTION 14. LANGUE PARLÉE ET LANGUE MARENTERELLE.....	138
SECTION 7. POPULATION DES COMTÉS ET DES DIVISIONS DE RECENSEMENT.....	122	SECTION 15. LOGEMENTS, MÉNAGES ET FAMILLES.....	139
SECTION 8. POPULATION DES CENTRES URBAINS CONSTITUÉS.....	124	SECTION 16. AVEUGLES ET SOURDS.....	145
		SECTION 17. LES INDIENS ET LES ESQUIMAUX DU CANADA.....	146
		SECTION 18. POPULATION DU MONDE.....	150

NOTA.—On trouvera face à la page 1 du présent volume la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

Le présent chapitre ne renferme qu'un résumé des volumineuses données statistiques recueillies aux recensements. Des renseignements plus détaillés, de même que des analyses plus poussées, paraissent dans les volumes et les rapports qu'on peut se procurer chez l'Imprimeur de la Reine ou au Bureau fédéral de la statistique. Le catalogue de ces publications peut être obtenu sur demande.

Section 1.—Historique du recensement

Un bref exposé des premiers recensements du Canada est donné sous ce titre dans l'*Annuaire* de 1956, pp. 150-153. Le volume XI (rapport administratif) sur le recensement du Canada de 1951, le rapport administratif du recensement de 1941, et le volume I sur le recensement de 1931 renferment de plus amples renseignements sur l'historique des recensements au Canada.

Section 2.—Les recensements de 1951 et 1956

Le neuvième recensement du Canada (1951) a été l'un des plus importants du pays. Effectué au milieu du siècle, il a fourni un barème de l'expansion du Canada durant les cinquante premières années du siècle. Effectué après une décennie de bouleversements internationaux,—la seconde guerre mondiale et la période de réadaptation de l'après-guerre immédiat,—il a traduit les vastes changements économiques et sociaux survenus durant cette période. Terre-Neuve s'étant jointe au Canada en 1949, ce recensement était le premier depuis que la nation comptait dix provinces.

* Revu à la Division du recensement (démographie), Bureau fédéral de la statistique.

Le recensement moderne est devenu une tâche administrative et technique fort complexe. Chaque dénombrement a été marqué de grands progrès par rapport au précédent, tant du point de vue de la conception, de l'organisation et du dépouillement que du point de vue de la couverture. Le recensement de 1951 a été témoin de plusieurs innovations techniques: certains travaux de dépouillement ont été décentralisés et effectués pour la première fois dans les bureaux régionaux du Bureau fédéral de la statistique situés un peu partout dans le pays; on a fait usage d'un équipement électrographique en même temps que de tabulatrices électroniques ultra-rapides; on a eu recours à des méthodes d'impression spéciales pour accélérer la publication des rapports et des volumes. Les résultats du recensement de 1951 sont consignés maintenant dans le dossier imprimé* qui sera une importante source de renseignements pour plusieurs années à venir.

Depuis le commencement du siècle, alors qu'a commencé la mise en valeur rapide de l'Ouest canadien, le recensement des trois provinces des Prairies (le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta) s'est opéré tous les cinq ans jusqu'en 1946. La décision de remplacer en 1956 ces recensements par un recensement national s'inspirant d'un plan modifié a été influencée par les grandes augmentations et les déplacements extrêmement nombreux de la population révélés par les estimations intercensales depuis 1951, et par les grands changements intervenus dans l'économie agricole du pays. Par exemple, la population canadienne a augmenté de plus de 2 millions de 1951 à 1956, soit presque autant qu'au cours des dix années écoulées entre les recensements décennaux de 1941 et 1951. Les modifications de l'agriculture ont été caractérisées par la mécanisation, commencée avant la guerre, qui a provoqué l'agrandissement des fermes et leur diminution en nombre, souvent par fusion des entreprises existantes, et a causé des changements notables dans le genre d'exploitation et dans l'emploi agricole.

La population et l'agriculture changeant aussi rapidement, il fallait établir des chiffres quinquennaux servant de point de repère aux estimations entre le long intervalle de dix ans. De même, il était essentiel de posséder des renseignements plus à jour sur la répartition de la population, qui avait augmenté depuis 1951, pour répondre aux besoins nombreux des organismes officiels, du monde des affaires, de la recherche sociale, etc. Un des plus grands mérites du recensement de 1956 est de fournir des renseignements de base sur la population et l'agriculture des petites régions à un moment intermédiaire entre les recensements décennaux, renseignements que ne sauraient donner les estimations intercensales.

On s'est rendu compte qu'il fallait nécessairement pour effectuer un recensement général en 1956, en simplifier le plan et se limiter à l'essentiel. Le questionnaire sur la population n'a comporté que cinq questions "statistiques" (sexe, âge, état matrimonial, lien avec le chef de ménage et domicile agricole ou non agricole) contre 26 en 1951, et le questionnaire sur l'agriculture, 76 questions (portant sur la superficie de la ferme, la superficie cultivée, le bétail, les machines agricoles et la main-d'œuvre) contre 200 environ en 1951. Le recensement de 1956 n'a pas fait, comme le recensement général de 1951, celui de l'habitation, de la distribution (établissements de vente au détail, en gros et de services) et des pêcheries. En outre, le plan du recensement de 1956 a omis les questions sur le lieu de naissance, l'instruction, l'origine ethnique, la religion et la langue, ainsi que les caractéristiques économiques des activités et des industries de la population active. Pour les données les plus récentes de ce genre, il faut se référer au recensement de 1951.

Section 3.—Accroissement de la population

La population du Canada, qui comptait 3,215 habitants lors du premier recensement (1666) et 16,080,791 lors du dernier recensement (1956), accuse un taux d'accroissement remarquable. Chaque décennie a marqué un nouvel accroissement, mais celles de 1901-1911, 1911-1921, 1941-1951 et 1951-1956 méritent une mention spéciale. De 1901 à

* *Neuvième recensement du Canada, 1951*, volumes I-XI, \$25, chez l'Imprimeur de la Reine ou au Bureau fédéral de la statistique, Ottawa.

1911, la population a augmenté de 34.2 p. 100, soit le taux d'accroissement le plus élevé qu'ait jamais enregistré le Canada; l'immigration (1,800,000 personnes) en a été le principal facteur. Malgré les morts de la première guerre mondiale et les pertes occasionnées par l'émigration et l'épidémie d'influenza, la population a augmenté de 21.9 p. 100 entre 1911 et 1921.

La période 1941-1951 a enregistré le gain numérique décennal le plus grand encore: 2,502,774 personnes. L'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération en 1949 a compté pour 361,416. L'immigration, fortement restreinte durant la guerre, a repris dans la seconde partie de la décennie et fourni un chiffre net de 424,000 environ. Cette période s'est caractérisée également par une natalité élevée, l'accroissement naturel s'établissant juste au-dessous de 2 millions.

Le recensement de 1956 a compté 16,080,791 habitants, soit 2,071,362 ou 14.8 p. 100 de plus qu'en 1951 (14,009,429). Cet accroissement numérique n'a été dépassé qu'entre 1941-1951 et est d'autant plus remarquable qu'il s'est produit en cinq ans. Comme en 1941-1951, l'immigration et la natalité ont également été élevées en 1951-1956.

1.—Répartition numérique et procentuelle de la population, par province, aux recensements décennaux de 1901 à 1951 et en 1956

NOTA.—La population indiquée par les recensements de 1871, 1881 et 1891 figure dans l'Annuaire de 1956, p. 153. La population des provinces des Prairies en 1906, 1916, 1926, 1936 et 1946 est donnée dans l'Annuaire de 1951, p. 139.

Province ou territoire	1901	1911	1921	1931	1941	1951	1956
RÉPARTITION NUMÉRIQUE							
Terre-Neuve.....	1	1	1	1	1	361,416	415,074
Île-du-Prince-Édouard..	103,259	93,728	88,615	88,038	95,047	98,429	99,285
Nouvelle-Écosse.....	459,574	492,338	523,837	512,846	577,962	642,584	694,717
Nouveau-Brunswick....	331,120	351,889	387,876	408,219	457,401	515,697	554,616
Québec.....	1,648,898	2,005,776	2,360,510	2,874,662	3,331,882	4,055,681	4,628,378
Ontario.....	2,182,947	2,527,292	2,933,662	3,431,683	3,787,655	4,597,542	5,404,933
Manitoba.....	255,211	461,394	610,118	700,139	729,744	776,541	850,040
Saskatchewan.....	91,279	492,432	757,510	921,785	895,992	831,728	880,665
Alberta.....	73,022	374,295	588,454	731,605	796,169	939,501	1,123,116
Colombie-Britannique..	178,657	392,480	524,582	694,263	817,861	1,165,210	1,398,464
Yukon.....	27,219	8,512	4,157	4,230	4,914	9,096	12,190
Territoires du N.-O....	20,129	6,507	8,143	9,316	12,028	16,004	19,313
Canada.....	5,371,315	7,206,643	8,787,949²	10,376,786	11,506,655	14,009,429	16,080,791
RÉPARTITION PROCENTUELLE							
Terre-Neuve.....	2.58	2.58
Île-du-Prince-Édouard..	1.92	1.30	1.01	0.85	0.83	0.70	0.62
Nouvelle-Écosse.....	8.56	6.83	5.96	4.94	5.02	4.59	4.32
Nouveau-Brunswick....	6.16	4.88	4.41	3.94	3.97	3.68	3.45
Québec.....	30.70	27.83	26.86	27.70	28.96	28.95	28.78
Ontario.....	40.64	35.07	33.39	33.07	32.92	32.82	33.61
Manitoba.....	4.75	6.40	6.94	6.75	6.34	5.54	5.29
Saskatchewan.....	1.70	6.84	8.62	8.88	7.79	5.94	5.48
Alberta.....	1.36	5.19	6.70	7.05	6.92	6.71	6.98
Colombie-Britannique..	3.33	5.45	5.97	6.69	7.11	8.32	8.70
Yukon.....	0.51	0.12	0.05	0.04	0.04	0.06	0.08
Territoires du N.-O....	0.37	0.09	0.09	0.09	0.10	0.11	0.12
Canada.....	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00

¹ La population de Terre-Neuve (qui ne fait partie du Canada que depuis 1949) s'établissait ainsi: 1901, 220,984; 1911, 242,619; 1921, 263,033; 1931, 281,500 (estimation); 1941, 303,300 (estimation); 1945, 321,819. ² Y compris 485 membres de la Marine royale du Canada recensés séparément en 1921.

Section 4.—Estimations intercensales et mouvement

Les estimations intercensales de la population servent à différentes applications. Elles constituent la base du calcul des taux démographiques, de la production et du commerce par habitant, etc. Plus récemment, elles se sont révélées utiles pour l'évaluation de la main-d'œuvre et autres caractéristiques démographiques à partir des données recueillies par sondage.

Ces estimations sont dressées pour la population totale du Canada et pour celle de chaque province et sont publiées à peu près à la date à laquelle elles se rapportent (1^{er} juin). Les estimations de la population partent du chiffre fourni par le recensement précédent, auquel sont ajoutées les naissances de l'année ou des années intercensales et duquel sont soustraits les décès; on additionne le nombre d'immigrants et soustrait le nombre d'émigrants. Le recensement sert à contrôler l'exactitude des estimations annuelles. Il n'existe pas de renseignements précis sur l'émigration. Chaque année, les États-Unis indiquent au Bureau le nombre de personnes immigrées aux États-Unis et le *United Kingdom's Board of Trade*, le nombre d'émigrants canadiens élisant domicile permanent au Royaume-Uni. Cependant, ces renseignements ne sont pas obtenus des autres pays.

Comme l'estimation annuelle est calculée indépendamment, à partir du dernier recensement, la meilleure évaluation de la différence annuelle de la population ne s'obtient donc pas en soustrayant le chiffre d'une certaine année de celui de l'année suivante. Le bilan démographique annuel présente un grand intérêt; c'est pourquoi le tableau ci-dessous donne toutes les données disponibles qui s'y rattachent.

Année	Chiffres de l'année civile ¹				Population estimée 1 ^{er} juin ¹
	Naissances	Décès	Accroissement naturel	Immigration	
1941.....	255,317	114,639	140,678	9,329	11,490,000
1942.....	272,313	112,978	159,335	7,576	11,637,000
1943.....	283,580	118,635	164,945	8,504	11,778,000
1944.....	284,220	116,052	168,168	12,801	11,929,000
1945.....	288,730	113,414	175,316	22,722	12,055,000
1946.....	330,732	114,931	215,801	71,719	12,268,000
1947.....	359,094	117,725	241,369	64,127	12,527,000
1948.....	347,307	119,384	227,923	125,414	12,799,000
1949.....	366,139	124,047	242,092	95,217	13,423,000
1950.....	371,071	123,789	247,282	73,912	13,688,000
1951.....	380,101	125,454	254,647	194,391	13,984,000
1952.....	402,527	125,950	276,577	164,498	14,434,000
1953.....	416,825	127,381	289,444	168,868	14,820,000
1954.....	435,142	124,520	310,622	154,227	15,260,000
1955.....	441,681	128,154	313,527	109,946	15,669,000
1956.....	449,473	131,535	317,888	164,857	16,049,000

¹ Sans le Yukon ni les Territoires du Nord-Ouest. Y compris Terre-Neuve à partir de 1949.

2.—Estimations de la population, par province, années intercensales, 1941-1957

NOTA.—A chaque recensement, les estimations établies depuis le recensement antérieur au 1^{er} juin de chaque année sont rectifiées d'après le nouveau chiffre de la population. Les chiffres de 1941, 1951 et 1956 pour toutes provinces et ceux de 1946 pour les provinces des Prairies proviennent des recensements. Les chiffres de 1867-1904 figurent à la page 148 de l'Annuaire de 1936, ceux de 1905-1930, à la page 131 de l'Annuaire de 1946, et ceux de 1931-1940, à la page 147 de l'Annuaire de 1952-1953.

Année	Terre-Neuve	Île-du-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T. du N.-O.	Canada
(en milliers)													
1941.....	...	95	578	457	3,332	3,788	730	896	796	818	5	12	11,507
1942.....	...	90	591	464	3,390	3,884	724	848	776	870	5	12	11,654
1943.....	...	91	606	463	3,457	3,915	723	838	785	900	5	12	11,795
1944.....	...	91	611	461	3,500	3,963	727	836	808	932	5	12	11,946
1945.....	...	92	619	467	3,560	4,000	727	833	808	949	5	12	12,072
1946.....	...	94	608	478	3,629	4,093	727	833	803	1,003	8	16	12,292
1947.....	...	94	615	488	3,710	4,176	739	836	825	1,044	8	16	12,551
1948.....	...	93	625	498	3,788	4,275	746	838	854	1,082	8	16	12,823
1949.....	345	94	629	508	3,882	4,378	757	832	885	1,113	8	16	13,447
1950.....	351	96	638	512	3,969	4,471	768	833	913	1,137	8	16	13,712
1951.....	361	98	643	516	4,056	4,598	776	832	939	1,165	9	16	14,009
1952.....	374	100	653	526	4,174	4,788	798	843	973	1,205	9	16	14,459
1953.....	383	101	663	533	4,269	4,941	809	861	1,012	1,248	9	16	14,845
1954.....	395	101	673	540	4,388	5,115	823	873	1,057	1,295	10	17	15,287
1955.....	406	100	683	547	4,517	5,266	839	878	1,091	1,342	11	18	15,698
1956.....	415	99	695	555	4,628	5,405	850	881	1,123	1,399	12	19	16,081
1957.....	426	99	702	565	4,758	5,622	860	879	1,160	1,487	12	19	16,589

Le tableau 3 donne l'accroissement naturel et l'accroissement total de la population entre 1931 et 1941, 1941 et 1951, et 1951 et 1956, d'après les recensements. La différence entre l'accroissement naturel et l'accroissement total de la population durant une période déterminée représente la différence entre les arrivées et les départs, c'est-à-dire la migration nette. La migration nette donnée pour chaque province est le résultat net de la migration interprovinciale ainsi que de l'immigration et de l'émigration.

Le déplacement habituel d'est en ouest de la population du continent nord-américain n'apparaît pas dans la statistique du Canada de ces dernières années. Les changements ont été le plus marqués dans les provinces des Prairies et en Colombie-Britannique.

Les trois provinces des Prairies, qui avaient ensemble perdu environ 250,000 personnes, entre 1931 et 1941 et un effectif légèrement plus élevé encore de 1941 à 1951, ont enregistré un accroissement entre 1951 et 1956. Le Manitoba a perdu 100,000 habitants et plus entre 1931 et 1951, mais 152 seulement de 1951 à 1956. La Saskatchewan n'a cessé d'en perdre depuis 1931, à raison de plus de 15,000 par année dans les années 1930, d'environ 20,000 durant les années 1940 et d'un peu moins de 8,000 durant les années 1950. L'Alberta en a perdu plus de 40,000 de 1931 à 1941 et 7,000 seulement la décennie suivante, mais en a gagné plus de 60,000 de 1951 à 1956. La Colombie-Britannique a accru sa population à un rythme d'environ 8,000 personnes par année dans les années 1930, d'environ 23,000 dans les années 1940 et d'environ 27,000 la première moitié de la décennie

suivante. En chiffres absolus, l'Ontario a accueilli plus d'arrivants que la Colombie-Britannique, mais l'accroissement proportionnel n'y a été que le tiers de celui de cette dernière province. Le Québec a rétrogradé légèrement de 1931 à 1951, mais le mouvement inverse a été important ces derniers cinq ans. La population de la Nouvelle-Écosse s'est accrue dans les années 1930, mais a diminué depuis lors; dans l'ensemble, les Maritimes ont perdu 138,000 habitants en un quart de siècle.

3.—Changements apportés à la population des provinces par les migrations, 1931-1941, 1941-1951 et 1951-1956

Province	Accroissement naturel			Accroissement total d'après le recensement			Migration nette		
	1931-1951	1941-1951	1951-1956	1931-1941	1941-1951	1951-1956	1931-1941	1941-1951	1951-1956
Terre-Neuve....	52,892	53,658	+766
Île-du-P.-É....	9,681	15,802	8,920	7,009	3,382	856	-2,672	-12,420	-8,064
N.-Écosse.....	57,268	103,512	63,156	65,116	64,622	52,133	+7,848	-38,890	-11,023
N.-Brunswick...	59,359	99,904	59,812	49,182	58,296	38,919	-10,177	-41,608	-20,893
Québec.....	459,211	736,058	474,516	457,220	723,799	572,697	-1,991	-12,259	+98,181
Ontario.....	278,488	505,034	431,913	355,972	809,887	807,391	+77,484	+304,853	+375,478
Manitoba.....	78,083	107,510	73,651	29,605	46,797	73,499	-48,478	-60,713	-152
Saskatchewan..	131,752	135,106	85,978	-25,793	-64,264	48,937	-157,545	-199,370	-37,041
Alberta.....	106,405	150,303	119,307	64,564	143,332	183,615	-41,841	-6,971	+64,308
C.-Britannique..	41,100	116,527	98,006	123,598	347,349	233,254	+82,498	+230,822	+135,248
Canada¹...	1,221,787	1,972,394	1,471,766	1,129,869	2,141,358	2,071,362	-91,918	+168,964	+599,596

¹ Y compris le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Section 5.—Densité de la population

Le tableau 4 indique la superficie des terres et la densité de la population par mille carré et par province des années de recensement 1931, 1941, 1951 et 1956. Les chiffres de 1951 et de 1956 comprennent la province de Terre-Neuve et il est bon de se le rappeler en établissant toute comparaison avec les recensements antérieurs.

4.—Superficie des terres et densité de la population, par province, années de recensement décennal, 1931-1951 et 1956

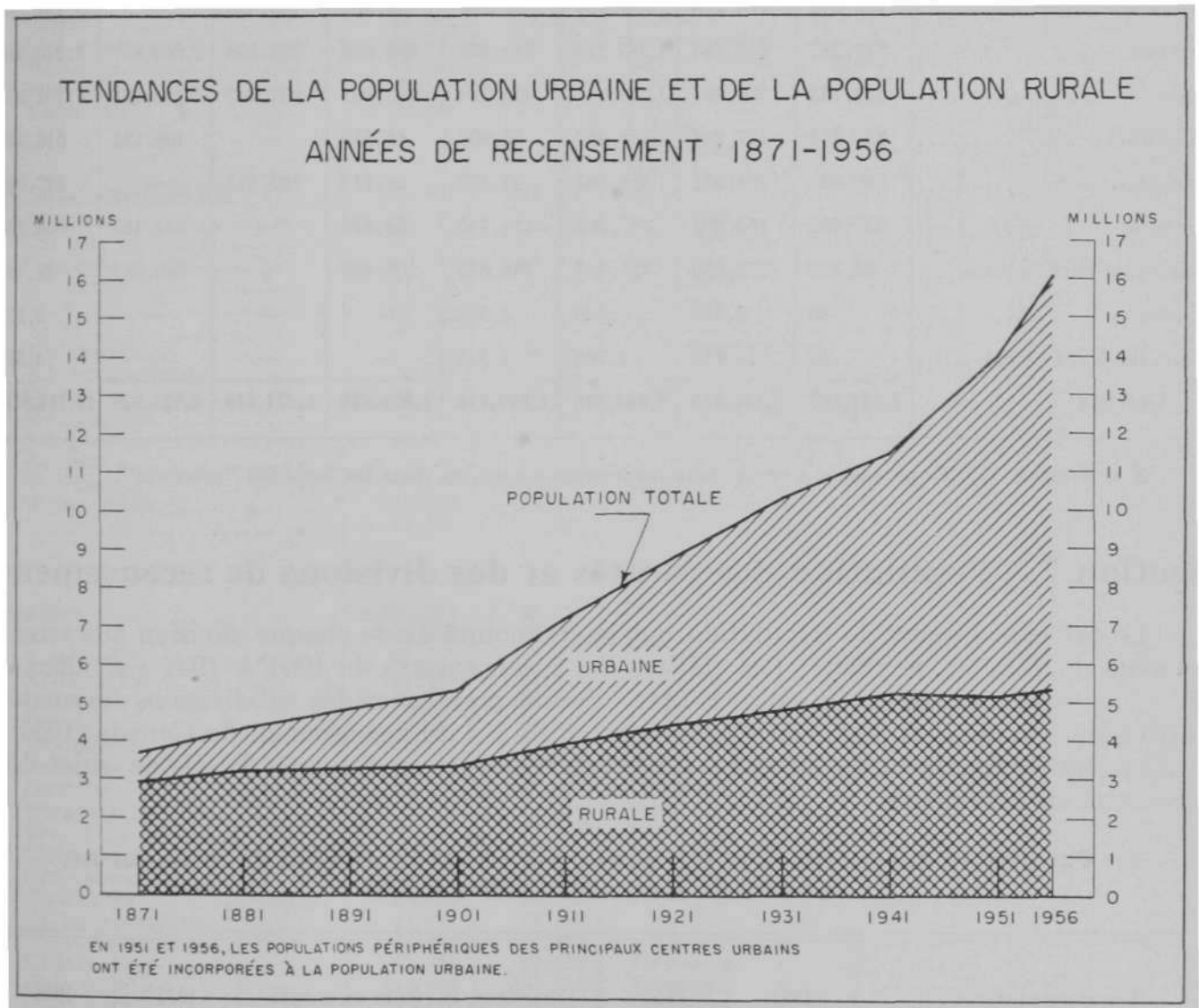
Province ou territoire	Superficie des terres, milles carrés	Population, 1931		Population, 1941		Population, 1951		Population, 1956	
		Total	Par mille carré	Total	Par mille carré	Total	Par mille carré	Total	Par mille carré
Terre-Neuve ¹	143,045	361,416	2.53	415,074	2.90
Île-du-Prince-Édouard..	2,184	88,038	40.31	95,047	43.52	98,429	45.07	99,285	45.46
Nouvelle-Écosse.....	20,743	512,846	24.72	577,962	27.86	642,584	30.98	694,717	33.49
Nouveau-Brunswick....	27,473	408,219	14.86	457,401	16.65	515,697	18.77	554,616	20.19
Québec.....	523,860	2,874,662	5.49	3,331,882	6.36	4,055,681	7.74	4,628,378	8.84
Ontario.....	333,835	3,431,683	10.28	3,787,655	11.35	4,597,542	13.77	5,404,933	16.19
Manitoba.....	211,775	700,139	3.31	729,744	3.45	776,541	3.67	850,040	4.01
Saskatchewan.....	220,182	921,785	4.19	895,992	4.07	831,728	3.78	880,665	4.00
Alberta.....	248,800	731,605	2.94	796,169	3.20	939,501	3.78	1,123,116	4.51
Colombie-Britannique..	359,279	694,263	1.93	817,861	2.28	1,165,210	3.24	1,398,464	3.89
Canada (sans les ter- ritoires).....	2,091,176	10,363,240	5.32²	11,489,713	5.90²	13,984,329	6.69³	16,049,288	7.67³
Yukon.....	205,346	4,230	0.02	4,914	0.02	9,098	0.04	12,190	0.06
Territoires du N.-O.....	1,253,438	9,316	0.01	12,028	0.01	16,004	0.01	19,313	0.02
Canada.....	3,549,960	10,376,786	3.05⁴	11,506,655	3.38⁴	14,009,429	3.95³	16,080,791	4.53³

¹ Y compris le Labrador. ² Pour une superficie de 1,948,131 milles carrés qui exclut Terre-Neuve.

³ Y compris Terre-Neuve. ⁴ Pour une superficie de 3,406,915 milles carrés qui exclut Terre-Neuve.

Section 6.—Population rurale et population urbaine

Avant 1951, pour les fins du recensement, la population domiciliée à l'intérieur des limites des cités, villes et villages constitués d'une province était classée "urbaine" et le reste, "rurale". Comme les lois régissant la constitution des municipalités varient suivant la province, il n'existait aucune ligne de démarcation uniforme entre la population rurale et la population urbaine du Canada. Lors du recensement de 1951, le principal critère de classement a été, au lieu du statut municipal conféré par la province, le nombre de résidents d'une région donnée. La population domiciliée dans les cités, villes et villages, constitués ou non, de 1,000 habitants et plus, de même que la population de toutes les zones métropolitaines de recensement, a été considérée comme urbaine, et la population domiciliée en dehors de ces localités, comme rurale. En substance, la définition du recensement de 1956 est la même qu'en 1951, sauf que la banlieue de quelques autres grandes régions urbaines a été classée "urbaine".



Un changement dans la composition des groupes d'importance de la population urbaine a également été apporté au recensement de 1956. En 1951, chaque municipalité située à l'intérieur des limites d'une zone métropolitaine de recensement était rattachée à un groupe d'importance suivant sa propre population. En 1956, chaque municipalité a été classée dans le groupe d'importance de la zone métropolitaine dans laquelle elle est située. En outre, la banlieue d'autres grandes régions urbaines a été classée dans les groupes d'importance de la même manière que la banlieue des zones métropolitaines de recensement.

Le tableau 5 donne la population urbaine et la population rurale par province ou territoire en 1956. La population rurale est ensuite classée en deux catégories: agricole et non agricole. La population urbaine est classée suivant l'importance de la localité.

5.—Population rurale agricole et non agricole et population urbaine par groupe d'importance et par province, recensement de 1956

Province ou territoire	Rurale			Urbaine				Total
	Agricole ¹	Non agricole	Total	1,000 à 9,999 habitants	10,000 à 29,999 habitants	30,000 à 99,999 habitants	100,000 habitants ou plus	
Terre-Neuve.....	10,138	219,684	229,822	84,036	23,225	77,991	—	185,252
Île-du-Prince-Édouard.....	43,112	25,703	68,815	13,763	16,707	—	—	30,470
Nouvelle-Écosse.....	95,381	200,242	295,623	103,996	22,551	—	272,547	399,094
Nouveau-Brunswick.....	125,011	175,315	300,326	87,957	30,300	136,033	—	254,290
Québec.....	740,387	647,153	1,387,540	649,356	288,039	293,556	2,009,887	3,240,838
Ontario.....	632,153	669,861	1,302,014	605,924	403,281	801,247	2,292,467	4,102,919
Manitoba.....	202,163	137,294	339,457	55,907	45,555	—	409,121	510,583
Saskatchewan.....	360,651	198,011	558,662	98,272	61,118	162,613	—	322,003
Alberta.....	327,201	160,091	487,292	121,745	62,626	—	451,453	635,824
Colombie-Britannique.....	95,338	276,659	371,997	168,575	67,428	—	790,464	1,026,467
Yukon.....	40	9,580	9,620	2,570	—	—	—	2,570
Terr. du Nord-Ouest.....	12	14,756	4,768	4,545	—	—	—	4,545
Canada.....	2,631,587	2,734,349	5,365,936	1,996,646	1,020,830	1,471,440	6,225,939	10,714,855

¹ Non compris 115,168 personnes vivant dans les fermes comprises dans les localités "urbaines".

Section 7.—Population des comtés et des divisions de recensement

Le tableau 6 donne la population de chaque comté et de chaque division aux recensements de 1951 et de 1956. Les chiffres des recensements de 1901 à 1941 sont donnés dans l'*Annuaire* de 1952-1953, pp. 141-144. Pour la population des subdivisions des comtés et divisions du recensement, voir *Rapports* n^{os} 1-1 à 1-5 du recensement du Canada (1956); le *Neuvième recensement du Canada, 1951*, vol. I, renferme d'autres détails au sujet des recensements antérieurs.

6.—Population des provinces et territoires, par comté ou division de recensement, années de recensement, 1951 et 1956

Province et division	1951	1956	Province, division ou comté	1951	1956
Canada.....	14,009,429	16,080,791	Terre-Neuve—fin		
Terre-Neuve.....	361,416	415,074	Division n ^o 8.....	36,799	40,629
Division n ^o 1.....	149,543	171,213	Division n ^o 9.....	17,051	19,970
Division n ^o 2.....	22,366	23,980	Division n ^o 10.....	7,890	10,814
Division n ^o 3.....	20,434	21,675	Île-du-Prince-Édouard.....	98,429	99,285
Division n ^o 4.....	15,982	19,631	Kings.....	17,943	17,853
Division n ^o 5.....	28,089	35,215	Prince.....	37,735	38,007
Division n ^o 6.....	27,968	33,738	Queens.....	42,751	43,425
Division n ^o 7.....	35,294	38,209			

6.—Population des provinces et territoires, par comté ou division de recensement, années de recensement, 1951 et 1956—suite

Province et comté	1951	1956	Province et comté	1951	1956
Nouvelle-Écosse	642,584	694,717	Québec—fin		
Annapolis.....	21,747	21,682	Hull.....	92,582	109,833
Antigonish.....	11,971	13,076	Gatineau.....	35,264	40,754
Cap-Breton.....	120,306	125,478	Hull.....	57,318	69,079
Colchester.....	31,536	34,640	Huntingdon.....	13,457	14,278
Cumberland.....	39,655	39,598	Iberville.....	13,507	15,724
Digby.....	19,989	19,869	Jacques-Cartier (compris dans l'île de Montréal).		
Guysborough.....	14,245	13,802	Joliette.....	37,251	40,706
Halifax.....	162,217	197,943	Kamouraska.....	26,672	27,817
Hants.....	23,357	24,889	Labelle.....	27,197	28,492
Inverness.....	18,390	18,235	Lac-St-Jean.....	82,006	96,673
Kings.....	33,183	37,816	Lac-St-Jean-Est.....	31,128	38,273
Lunenburg.....	33,256	34,207	Lac-St-Jean-Ouest.....	50,878	58,400
Pictou.....	44,002	44,566	Laprairie.....	18,639	24,620
Queens.....	12,544	12,774	L'Assomption.....	23,205	28,642
Richmond.....	10,783	10,961	Laval (compris dans l'île Jésus).		
Shelburne.....	14,392	14,604	Lévis.....	43,625	46,839
Victoria.....	8,217	8,185	L'Islet.....	22,996	24,047
Yarmouth.....	22,794	22,392	Lotbinière.....	27,985	30,116
			Maskinongé.....	19,478	20,870
Nouveau-Brunswick	515,697	554,616	Matane.....	64,182	71,042
Albert.....	9,910	10,943	Matane.....	30,243	34,957
Carleton.....	22,269	23,073	Matapédia.....	33,939	36,085
Charlotte.....	25,136	24,497	Mégantic.....	45,325	53,028
Gloucester.....	57,489	64,119	Missisquoi.....	24,689	26,773
Kent.....	26,767	27,492	Montcalm.....	17,520	18,670
Kings.....	22,467	24,267	Montmagny.....	24,729	25,969
Madawaska.....	34,329	36,988	Montmorency.....	21,389	24,598
Northumberland.....	42,994	47,223	Montmorency n° 1.....	17,040	19,868
Queens.....	13,206	12,838	Montmorency n° 2.....	4,349	4,735
Restigouche.....	36,212	39,720	Montréal et Jésus (îles de).....	1,358,075	1,577,063
Saint-Jean.....	74,497	81,392	Île Jésus.....	37,343	69,410
Sunbury.....	9,322	10,547	Île de Montréal.....	1,320,232	1,507,653
Victoria.....	18,541	19,020	Napierville.....	9,203	10,140
Westmorland.....	80,012	85,414	Nicolet.....	30,335	31,248
York.....	42,546	47,083	Papineau.....	29,381	30,175
			Pontiac.....	20,696	20,995
			Portneuf.....	43,453	46,098
Québec	4,055,681	4,628,378	Québec.....	252,890	288,754
Abitibi ¹	86,356	99,578	Richelieu.....	30,801	36,086
Argenteuil.....	25,872	28,474	Richmond.....	34,102	38,641
Arthabaska.....	36,957	41,422	Rimouski.....	53,220	61,357
Bagot.....	19,224	20,213	Rouville.....	19,506	22,083
Beauce.....	54,973	59,957	Saguenay ²	42,664	57,364
Beauharnois.....	38,748	42,691	Shefford.....	43,722	48,665
Bellechasse.....	25,117	26,203	Sherbrooke.....	62,166	70,568
Berthier.....	24,717	26,359	Soulanges.....	9,233	9,736
Bonaventure.....	41,121	43,240	Stanstead.....	34,642	35,319
Brome.....	13,393	13,790	Saint-Hyacinthe.....	38,101	40,302
Chambly.....	77,931	111,979	Saint-Jean.....	28,702	34,054
Champlain.....	85,745	102,674	Saint-Maurice.....	93,855	102,050
Charlevoix.....	28,259	30,263	Témiscamingue.....	55,102	57,661
Charlevoix-Est.....	14,511	15,708	Témiscouata.....	65,550	68,362
Charlevoix-Ouest.....	13,748	14,557	Rivière-du-Loup.....	37,375	39,461
Châteauguay.....	17,857	22,588	Témiscouata.....	28,175	28,901
Chicoutimi.....	115,904	137,999	Terrebonne.....	67,437	81,329
Compton.....	23,856	25,057	Vaudreuil.....	17,378	22,625
Deux-Montagnes.....	21,048	26,595	Verchères.....	17,729	20,908
Dorchester.....	33,313	34,692	Wolfe.....	18,153	18,774
Drummond.....	53,426	55,565	Yamaska.....	16,071	16,616
Frontenac.....	30,733	31,433			
Gaspé.....	62,530	71,896	Ontario	4,597,542	5,404,933
Gaspé-Est.....	37,442	41,319	Algoma.....	64,496	82,059
Gaspé-Ouest.....	15,089	19,021	Brant.....	72,857	77,992
Îles-de-la-Madeleine.....	9,999	11,556	Bruce.....	41,311	42,070
Hochelaga (compris dans l'île de Montréal).			Carleton.....	242,247	282,630
			Cochrane.....	83,850	86,768

¹ Comprend les districts d'Abitibi et de Mistassini.

² Comprend le district du Nouveau-Québec.

**6.—Population des provinces et territoires, par comté ou division de recensement,
années de recensement, 1951 et 1956—fin**

Province et comté ou division	1951	1956	Province et division	1951	1956
Ontario—fin			Manitoba—fin		
Dufferin.....	14,566	15,569	Division n° 10.....	19,311	18,928
Dundas.....	15,818	16,978	Division n° 11.....	25,101	24,567
Durham.....	30,115	35,827	Division n° 12.....	23,357	23,666
Elgin.....	55,518	59,114	Division n° 13.....	24,537	24,188
Essex.....	217,150	246,901	Division n° 14.....	23,499	22,581
Frontenac.....	66,099	76,534	Division n° 15.....	12,492	12,365
Glengarry.....	17,702	18,693	Division n° 16.....	45,692	52,564
Grenville.....	17,045	20,563	Saskatchewan.....	831,728	880,665
Grey.....	58,960	60,971	Division n° 1.....	35,431	36,948
Haldimand.....	24,138	26,067	Division n° 2.....	34,714	33,929
Haliburton.....	7,670	8,012	Division n° 3.....	29,477	29,686
Halton.....	44,003	68,297	Division n° 4.....	16,691	17,886
Hastings.....	74,298	83,745	Division n° 5.....	48,877	47,000
Huron.....	49,280	51,728	Division n° 6.....	113,614	132,849
Kenora ¹	39,212	47,156	Division n° 7.....	50,421	58,448
Kent.....	79,128	85,362	Division n° 8.....	35,211	39,643
Lambton.....	74,960	89,939	Division n° 9.....	54,939	52,931
Lanark.....	35,601	38,025	Division n° 10.....	37,633	35,903
Leeds.....	38,831	43,077	Division n° 11.....	84,365	102,715
Lennox et Addington.....	19,544	21,611	Division n° 12.....	27,896	28,484
Lincoln.....	89,366	111,740	Division n° 13.....	30,721	32,972
Manitoulin.....	11,214	11,060	Division n° 14.....	61,615	54,971
Middlesex.....	162,139	190,897	Division n° 15.....	81,160	82,502
Muskoka.....	24,713	25,134	Division n° 16.....	45,211	45,339
Nipissing.....	50,517	60,452	Division n° 17.....	29,048	29,049
Norfolk.....	42,708	46,122	Division n° 18.....	14,654	19,910
Northumberland.....	33,482	38,018	Alberta.....	939,501	1,123,116
Ontario.....	87,088	108,440	Division n° 1.....	28,317	34,496
Oxford.....	58,818	65,228	Division n° 2.....	67,694	74,991
Parry-Sound.....	27,371	28,095	Division n° 3.....	27,667	30,426
Peel.....	55,673	83,108	Division n° 4.....	13,182	14,294
Perth.....	52,584	55,057	Division n° 5.....	39,055	38,120
Peterborough.....	60,789	67,981	Division n° 6.....	177,441	237,886
Prescott.....	25,576	26,291	Division n° 7.....	40,217	40,214
Prince-Edward.....	18,559	21,145	Division n° 8.....	57,513	64,168
Rainy-River.....	22,132	25,483	Division n° 9.....	19,496	17,239
Renfrew.....	66,717	78,245	Division n° 10.....	70,677	71,500
Russell.....	17,666	18,994	Division n° 11.....	235,475	323,539
Simcoe.....	106,482	127,016	Division n° 12.....	39,886	44,947
Stormont.....	48,458	56,452	Division n° 13.....	46,638	45,033
Sudbury.....	109,590	141,975	Division n° 14.....	14,443	15,846
Thunder-Bay.....	105,367	122,890	Division n° 15.....	61,800	70,417
Timiskaming.....	50,016	50,264	Colombie-Britannique.....	1,165,210	1,398,464
Victoria.....	27,127	28,248	Division n° 1.....	27,628	30,584
Waterloo.....	126,123	148,774	Division n° 2.....	60,060	65,615
Welland.....	123,233	149,606	Division n° 3.....	77,686	84,871
Wellington.....	66,930	75,691	Division n° 4.....	649,238	767,921
Wentworth.....	266,083	316,238	Division n° 5.....	215,003	256,355
York.....	1,176,622	1,440,601	Division n° 6.....	41,823	54,304
Manitoba.....	776,541	850,040	Division n° 7.....	18,247	21,022
Division n° 1.....	23,861	24,888	Division n° 8.....	40,276	60,067
Division n° 2.....	38,971	39,118	Division n° 9.....	20,854	37,211
Division n° 3.....	22,870	22,520	Division n° 10.....	14,395	20,514
Division n° 4.....	15,036	14,630	Yukon.....	9,096	12,190
Division n° 5.....	52,453	60,568	Territoires du Nord-Ouest.....	16,004	19,313
Division n° 6.....	330,130	368,724			
Division n° 7.....	40,791	45,923			
Division n° 8.....	19,565	22,171			
Division n° 9.....	58,875	72,639			

¹ Comprend le district de Patricia.

Section 8.—Population des centres urbains constitués

L'expansion entre 1951 et 1956 des villes comptant plus de 30,000 habitants, l'année où elles ont été constituées, sont indiquées au tableau 7. Tous les villages, villes et cités constitués, de 1,000 habitants et plus en 1956, sont indiqués au tableau 10.

CANADA

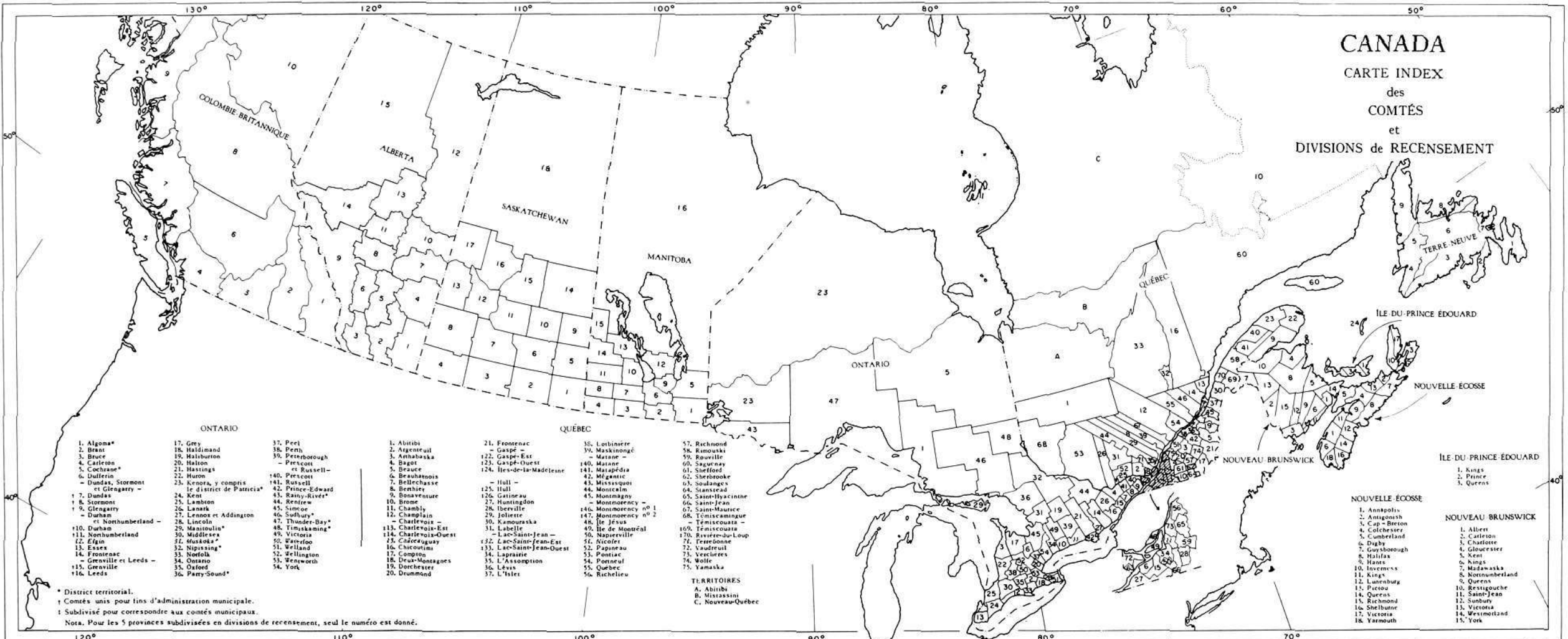
CARTE INDEX

des

COMTÉS

et

DIVISIONS de RECENSEMENT



- ONTARIO**
1. Algoma*
 2. Brant
 3. Bruce
 4. Caledon
 5. Cochrane*
 6. Dufferin
 7. Dundas, Stormont et Glengarry -
 8. Durham
 9. Glengarry
 10. Durham et Northumberland -
 11. Northumberland
 12. Egin
 13. Essex
 14. Frontenac
 15. Grenville et Leeds -
 16. Leeds

17. Grey
18. Haldimand
19. Haliburton
20. Halton
21. Hastings
22. Huron
23. Kenora, y compris le district de Patricia*
24. Kent
25. Lambton
26. Lanark
27. Lennox et Addington
28. Lincoln
29. Manitoulin*
30. Middlesex
31. Muskoka*
32. Nipissing*
33. Norfolk
34. Ontario
35. Oxford
36. Perry-Sound*

37. Peel
38. Perth
39. Peterborough
40. Prescott et Russell -
41. Russell
42. Prince-Edward
43. Rainy-River*
44. Renfrew
45. Simcoe
46. Sudbury*
47. Thunder-Bay*
48. Timiskaming*
49. Victoria
50. Waterloo
51. Welland
52. Wellington
53. Wentworth
54. York

- QUÉBEC**
1. Abitibi
 2. Argenteuil
 3. Anishabaska
 4. Bagot
 5. Beauce
 6. Beaufort
 7. Belchasse
 8. Bernier
 9. Bonaventure
 10. Brome
 11. Chambly
 12. Champlain
 13. Charlevoix -
 14. Charlevoix-Est
 15. Charlevoix-Ouest
 16. Chicoutimi
 17. Compton
 18. Deux-Montagnes
 19. Dorchester
 20. Drummond

21. Frontenac
22. Gaspé -
23. Gaspé-Est
24. Gaspé-Ouest
25. Iles-de-la-Madeleine -
26. Hull -
27. Gatineau
28. Huntingdon
29. Joliette
30. Kamouraska
31. Labelle
32. Lac-Saint-Jean -
33. Lac-Saint-Jean-Est
34. Lac-Saint-Jean-Ouest
35. Lévis
36. L'Islet

35. Lotbinière
36. Maskinongé
37. Matane
38. Matouan
39. Mégantic
40. Missisquoi
41. Montcalm
42. Montmagny
43. Montmorency n° 1
44. Montmorency n° 2
45. Le Jésus
46. Ile de Montréal
47. Rivière-du-Loup
48. Témiscouata
49. Témiscouata
50. Napierville
51. Nicolet
52. Papineau
53. Pontiac
54. Portneuf
55. Québec
56. Richelieu

- TERRITOIRES**
- A. Abitibi
 - B. Mistassini
 - C. Nouveau-Québec

NOUVEILLE ÉCOSSE

1. Annapolis
2. Antigonish
3. Cap-Breton
4. Colchester
5. Cumberland
6. Digby
7. Guysborough
8. Halifax
9. Hants
10. Inverness
11. King's
12. Lunenburg
13. Pictou
14. Queens
15. Richmond
16. Shelburne
17. Victoria
18. Yarmouth

ILE DU-PRINCE ÉDOUARD

1. Kings
2. Prince
3. Queens

NOUVEAU-BRUNSWICK

1. Albert
2. Carleton
3. Chatham
4. Gloucester
5. Kent
6. Kings
7. Madawaska
8. Northumberland
9. Queens
10. Restigouche
11. Saint-Jean
12. Sunbury
13. Victoria
14. Westmorland
15. York

* District territorial.
 † Comtés unis pour fins d'administration municipale.
 ‡ Subdivisé pour correspondre aux comtés municipaux.
 Nota. Pour les 5 provinces subdivisées en divisions de recensement, seul le numéro est donné.

7.—Population des cités constituées de plus de 30,000 habitants au recensement de 1956, et chiffres comparatifs de 1951

Cité et province	Année de constitution	Population		Cité et province	Année de constitution	Population	
		1951	1956			1951	1956
Brantford (Ont.).....	1877	36,727	51,869	Québec (P.Q.).....	1832	164,016	170,703
Calgary (Alb.).....	1893	129,060	181,780	Regina (Sask.).....	1903	71,319	89,755
Edmonton (Alb.).....	1904	159,631	226,002	St-Catharines (Ont.).....	1876	37,984	39,708
Fort-William (Ont.).....	1907	34,947	39,464	Saint-Jean (N.-B.).....	1785	50,779	52,491
Guelph (Ont.).....	1879	27,386	33,860	St-Jean (T.-N.).....	1888	52,873	57,078
Halifax (N.-É.).....	1841	85,589	93,301	St-Laurent (P.Q.).....	1955	20,426	38,291
Hamilton (Ont.).....	1846	208,321	239,625	Sarnia (Ont.).....	1914	34,697	43,447
Hull (P.Q.).....	1875	43,483	49,243	Saskatoon (Sask.).....	1906	53,268	72,858
Jacques-Cartier (P.Q.)...	1951	22,450	33,132	Sault-Sainte-Marie (Ont.)	1912	32,452	37,329
Kingston (Ont.).....	1846	33,459	48,618	Sherbrooke (P.Q.).....	1875	50,543	58,668
Kitchener (Ont.).....	1912	44,867	59,562	Sudbury (Ont.).....	1930	42,410	46,482
Lachine (P.Q.).....	1909	27,773	34,494	Sydney (N.-É.).....	1904	31,317	32,162
London (Ont.).....	1855	95,343	101,693	Toronto (Ont.).....	1834	675,754	667,706
Moncton (N.-B.).....	1890	27,334	36,003	Trois-Rivières (P.Q.)....	1857	46,074	50,483
Montréal (P.Q.).....	1832	1,021,520	1,109,439	Vancouver (C.-B.).....	1886	344,833	364,844
New-Westminster (C.-B.)	1860	28,639	31,665	Verdun (P.Q.).....	1912	77,391	78,262
Oshawa (Ont.).....	1924	41,545	50,412	Victoria (C.-B.).....	1862	51,331	54,584
Ottawa (Ont.).....	1854	202,045	222,129	Windsor (Ont.).....	1892	120,049	121,980
Peterborough (Ont.).....	1905	38,272	42,698	Winnipeg (Man.).....	1873	235,710	255,093
Port-Arthur (Ont.).....	1907	31,161	38,136				

Pour les fins du recensement, on a réuni en régions métropolitaines des groupes de collectivités urbaines étroitement rattachées entre elles par des liens économiques, géographiques et sociaux. Le tableau 8 indique la population de chaque région en 1956, ainsi que les chiffres comparatifs du recensement de 1951 pour les mêmes superficies; la région métropolitaine y est désignée d'après le nom de la plus grande ville qu'elle renferme.

8.—Population des régions métropolitaines de recensement en 1956 et population des mêmes régions en 1951

Région métropolitaine	Population		Région métropolitaine	Population	
	1951	1956		1951	1956
Calgary (Alb.).....	140,645	200,449	Saint-Jean (N.-B.).....	78,337	86,015
Edmonton (Alb.).....	173,748	251,004	St-Jean (T.-N.).....	67,313	77,991
Halifax (N.-É.).....	133,931	164,200	Toronto (Ont.).....	1,117,470	1,358,028
Hamilton (Ont.).....	272,327	327,831	Vancouver (C.-B.).....	561,960	665,017
London (Ont.).....	128,977	154,453	Victoria (C.-B.).....	108,285	125,447
Montréal (P.Q.).....	1,395,400	1,620,758	Windsor (Ont.).....	163,618	185,865
Ottawa (Ont.).....	292,476	345,460	Winnipeg (Man.).....	354,069	409,121
Québec (P.Q.).....	274,827	309,959			

Le tableau 9 donne, pour les années de recensement 1941, 1951 et 1956, la répartition de la population des centres urbains constitués par groupe d'importance numérique.

9.—Population des cités, villes et villages constitués, selon l'importance numérique, années de recensement, 1941, 1951 et 1956

Groupe d'importance	1941 ¹			1951			1956		
	Centres urbains	Population	% de la population totale	Centres urbains	Population	% de la population totale	Centres urbains	Population	% de la population totale
Plus de 500,000 habitants....	2	1,570,464	13.65	2	1,697,274	12.11	2	1,777,145	11.05
400,000 à 500,000.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—
300,000 à 400,000.....	—	—	—	1	344,833	2.46	1	365,844	2.28
200,000 à 300,000.....	2	497,313	4.32	3	646,076	4.61	4	942,849	5.86
100,000 à 200,000.....	4	577,356	5.02	4	572,756	4.09	4	576,156	3.58
50,000 à 100,000.....	7	508,808	4.42	9	588,436	4.20	12	769,323	4.78
25,000 à 50,000.....	19	605,805	5.26	24	802,380	5.73	27	929,624	5.78
15,000 à 25,000.....	20	377,505	3.28	34	636,713	4.54	43	853,341	5.31
10,000 à 15,000.....	24	296,195	2.57	29	347,410	2.48	44	527,802	3.28
5,000 à 10,000.....	74	510,429	4.44	100	720,077	5.14	117	830,289	5.16
3,000 à 5,000.....	91	348,709	3.03	119	457,492	3.27	130	497,818	3.10
1,000 à 3,000.....	337	561,019	4.88	409	698,092	4.98	450	772,013	4.80
Moins de 1,000.....	1,060	398,813	3.47	1,049	429,683	3.07	1,039	443,922	2.76
Total.....	1,640	6,252,416	54.34	1,783	7,941,222	56.68	1,873	9,286,126	57.75

¹ Sans Terre-Neuve.

Sur les 1,873 centres urbains constitués du Canada au dernier recensement (1^{er} juin 1956), 834 comptaient 1,000 habitants et plus. Ces centres sont indiqués au tableau 10 par ordre alphabétique et par province, avec le chiffre de leur population en 1956 et 1951.

10.—Cités, villes et villages constitués, de 1,000 habitants et plus, par province, recensement de 1951 et 1956

Province et centre constitué	1951	1956	Province et centre constitué	1951	1956
Terre-Neuve—			Île-du-Prince-Édouard		
Bay-Roberts.....	1,222	1,306	Charlottetown.....	15,887	16,707
Burgeo.....	891	1,138	Montague.....	1,068	1,152
Burin.....	796	1,116	Parkdale.....	1	1,422
Carbonear.....	3,351	3,955	Souris.....	1,183	1,449
Channel-Port-aux-Basques.....	2,634	3,320	Spring-Park.....	1	1,370
Clareville.....	1	1,195	Summerside.....	6,547	7,242
Corner-Brook.....	2	23,225			
Deer-Lake.....	2,655	3,481	Nouvelle-Écosse		
Fogo.....	1,078	1,184	Amherst.....	9,870	10,301
Fortune.....	867	1,194	Antigonish.....	3,196	3,592
Freshwater.....	810	1,048	Berwick.....	1,045	1,134
Grand-Bank.....	2,148	2,430	Bridgetown.....	1,038	1,041
Havre-de-Grâce.....	2,331	2,545	Bridgewater.....	4,010	4,445
Lewisporte.....	1,218	2,076	Canso.....	1,313	1,261
Marystown.....	1	1,460	Dartmouth.....	15,037	21,093
Mount Pearl Park-Glendale.....	1	1,979	Digby.....	2,047	2,145
Placentia.....	614 ³	1,233	Dominion.....	3,143	2,964
St-Anthony.....	1,380	1,761	Glace-Bay.....	25,586	24,416
St-Jean.....	52,873	57,078	Halifax.....	85,589	93,301
St-Lawrence.....	1,451	1,837	Hantsport.....	1,131	1,298
Stephenville.....	1	3,762	Inverness.....	2,360	2,026
Wabana.....	6,460	7,873	Kentville.....	4,240	4,937
Wesleyville.....	1,304	1,313	Liverpool.....	3,535	3,500
Windsor.....	3,674	4,520			

Renvois à la fin du tableau, p. 132.

10.—Cités, villes et villages constitués, de 1,000 habitants et plus, par province, recensement de 1951 et 1956—suite

Province et centre constitué	1951	1956	Province et centre constitué	1951	1956
Nouvelle-Écosse—fin			Québec—suite		
Lockeport.....	1,225	1,207	Beaconsfield.....	1,888	5,496
Louisbourg.....	1,120	1,314	Beauceville.....	1,149	1,459
Lunenburg.....	2,816	2,859	Beauceville-Est.....	1,573	1,740
Mahone-Bay.....	1,019	1,109	Beauharnois.....	5,694	6,774
Middleton.....	1,506	1,769	Beauport.....	5,390	6,735
Mulgrave.....	1,212	1,227	Beaupré.....	2,015 ⁶	2,381
New-Glasgow.....	9,933	9,998	Bedford.....	2,073	2,272
New-Waterford.....	10,423	10,381	Beebe-Plain.....	1,352	1,363
North-Sydney.....	7,354	8,125	Belœil.....	2,992	3,966
Oxford.....	1,466	1,545	Bernierville.....	1,959	2,431
Parrsboro.....	1,906	1,849	Berthierville.....	3,325	3,504
Pictou.....	4,259	4,564	Bic.....	1,086	1,142
Port-Hawkesbury.....	1,034	1,078	Black-Lake.....	2,800	3,685
Shelburne.....	2,040	2,337	Bois-des-Filion.....	787	1,648
Springhill.....	7,138	7,348	Boucherville.....	1,583	3,911
Stellarton.....	5,575	5,445	Bourlamaque.....	2,460	3,018
Stewiacke.....	1,018	1,024	Bromptonville.....	2,025	2,316
Sydney.....	31,317	32,162	Brownsburg.....	3,238	3,412
Sydney-Mines.....	8,410	8,731	Buckingham.....	6,129	6,781
Trenton.....	3,089	3,240	Cabano.....	2,594	2,350
Truro.....	10,756	12,250	Cadillac.....	1,514	1,281
Westville.....	4,301	4,247	Campbell's Bay.....	975	1,029
Windsor.....	3,439	3,651	Cap-Chat.....	1,642	1,954
Wolfville.....	2,313	2,497	Cap-de-la-Madeleine.....	18,667	22,943
Yarmouth.....	8,106	8,095	Causapscal.....	2,609	2,957
Nouveau-Brunswick			Chambly.....	2,160	2,817
Bathurst.....	4,453	5,267	Chambord.....	1,070	1,091
Campbellton.....	7,754	8,389	Chandler.....	2,326	3,338
Chatham.....	5,223	6,332	Charlemagne.....	1,856	2,428
Dalhousie.....	4,939	5,468	Charlesbourg.....	5,734	8,202
Dieppe.....	3,402	3,876	Charny.....	3,300	3,639
Edmundston.....	10,753	11,997	Châteauguay.....	2,240	3,265
Fredericton.....	16,018	18,303	Châteauguay-Heights.....	627	1,146
Grand-Falls.....	2,365	3,672	Chibougamau.....	1	1,262
Hartland.....	1,000	1,022	Chicoutimi.....	23,111	24,878
Lancaster.....	1	12,371	Chicoutimi-Nord.....	3,966	6,446
Marysville.....	2,152	2,538	Clermont.....	2,027	2,628
Milltown.....	2,267	1,975	Coaticook.....	6,341	6,492
Moncton.....	27,334	36,003	Contrecoeur.....	1,435	1,662
Newcastle.....	4,248	4,670	Cookshire.....	1,209	1,315
St-Andrews.....	1,458	1,534	Côte-Saint-Luc.....	1,083	5,914
St-George.....	1,263	1,322	Courville.....	3,138	3,772
St-Leonard.....	1,419	1,593	Cowansville.....	4,431	5,242
St-Stephen.....	3,769	3,491	Crabtree.....	983	1,103
Sackville.....	2,873	2,849	Danville.....	2,092	2,296
Saint-Jean.....	50,779	52,491	Deschailons-sur-St-Laurent.....	1,185	1,266
Shediac.....	2,010	2,173	Deschambault.....	954	1,002
Shippegan.....	1,181	1,362	Deschênes.....	1,169	1,680
Sussex.....	3,224	3,403	Disraëli.....	2,145	2,473
Woodstock.....	3,996	4,308	Dolbeau.....	4,307	5,079
Québec			Donnacona.....	3,663	4,147
Acton-Vale.....	3,367	3,547	Dorion.....	2,413	3,089
Alma.....	7,975	10,822	Dorval.....	5,293	14,055
Amos.....	4,265	5,145	Drummondville.....	14,341	26,284
Amqui.....	2,599	3,247	Drummondville-Ouest.....	1,275	1,606
Anjou.....	1,501 ⁴	2,140	Duparquet.....	1,485	1,144
Arthabaska.....	2,321	2,399	East-Angus.....	3,714	4,239
Arvida.....	11,078 ³	12,919	East-Broughton-Station.....	1	1,060
Asbestos.....	8,190	8,969	Farnham.....	4,926	5,843
Ayersville.....	1	2,348	Ferme-Neuve.....	1,660	1,891
Aylmer.....	4,375	5,294	Forestville.....	709	1,117
Bagotville.....	4,136	4,822	Fort-Chambly.....	1,636	1,885
Baie-Comeau.....	3,972	4,332	Fort-Coulonge.....	1,431	1,633
Baie-de-Shawinigan.....	1,223	1,137	Gaspé.....	1,692	2,194
Baie-d'Urfee.....	719	1,838	Gatineau.....	5,771	8,423
Baie-Saint-Paul.....	3,716	4,052	Giffard.....	8,097	9,964
Barraute.....	500	1,081	Granby.....	21,989	27,095
			Grande-Rivière.....	932	1,024
			Grand-Mère.....	11,089	14,023
			Greenfield-Park.....	3,379	4,417
			Grenville.....	1,069	1,277

Renvois à la fin du tableau, p. 132.

10.—Cités, villes et villages constitués, de 1,000 habitants et plus, par province, recensement de 1951 et 1956—suite

Province et centre constitué	1951	1956	Province et centre constitué	1951	1956
Québec—suite			Québec—suite		
Hampstead.....	3,260	4,355	Montréal-Sud.....	4,214	5,319
Hauterive.....	283	1,762	Mont-Royal.....	11,352	16,990
Hébertville-Station.....	1,038	1,214	Murdochville.....	1	1,694
Hudson.....	1,283	1,549	Napierville.....	1,356	1,510
Hudson-Heights.....	925	1,289	Naudville.....	1,430	2,894
Hull.....	43,483	49,243	Nicolet.....	4,084	3,771
Huntingdon.....	2,806	2,995	Noranda.....	9,672	10,323
Iberville.....	5,185	6,270	Normandin.....	1,678	1,918
Île-Perrot.....	2,008 ⁵	2,600	Notre-Dame-d'Hébertville.....	1,285	1,542
Île-Maligne.....	482	1,761	Notre-Dame-de-Lorette.....	2,516	3,464
Jacques-Cartier.....	22,450	33,132	Notre-Dame-de-Portneuf.....	1,144	1,251
Joliette.....	16,064	16,940	Notre-Dame-du-Lac.....	1,364	1,512
Jonquières.....	21,618	25,550	Ormstown.....	1,233	1,347
Kénogami.....	9,895	11,309	Outremont.....	30,057	29,990
Knowlton.....	1,094	1,328	Papineauville.....	1,024	1,141
Labelle.....	1,003	1,150	Parent.....	1,255	1,443
L'Abord-à-Plouffe.....	4,604	8,099	Pierreville.....	1,448	1,589
Lac-au-Saumon.....	1,622	1,681	Pincourt.....	521	1,437
Lachine.....	27,773	34,494	Plessisville.....	5,094	5,829
Lachute.....	6,179	6,911	Pointe-à-Gatineau.....	3,874	6,175
Lacolle.....	1,055	1,141	Pointe-au-Pic.....	1,105	1,220
La Guadeloupe.....	1,321	1,487	Pointe-aux-Trembles.....	8,241	11,981
La Malbaie.....	2,466	2,817	Pointe-Claire.....	8,753	15,208
La Pérade.....	1,111	1,282	Pont-Rouge.....	2,413	2,631
La Petite-Rivière.....	740 ⁵	1,353	Pont-Viau.....	5,129	8,218
Laprairie.....	4,058	5,372	Port-Alfred.....	3,937	7,968
La Providence.....	2,693	3,826	Price.....	2,810	3,140
Lasalle.....	11,633	18,973	Princeville.....	1,967	2,841
La Sarre.....	2,744	3,155	Québec.....	164,016	170,703
L'Assomption.....	2,688	3,683	Québec-Ouest.....	7,295	7,945
La Tuque.....	9,538	11,096	Rawdon.....	1,912	2,049
Laurentides.....	1,465	1,513	Richelieu.....	1,129	1,398
Lauzon.....	9,643	10,255	Richmond.....	3,471	3,849
Laval-des-Rapides.....	4,998	11,248	Rigaud.....	1,579	1,784
Laval-Ouest.....	1,935	3,818	Rimouski.....	11,565	14,630
Le Moyne.....	4,078	5,662	Rimouski-Est.....	889	1,209
Lennoxville.....	2,895	3,149	Rivière-des-Prairies.....	4,072 ⁵	6,806
L'Épiphanie.....	2,462	2,671	Rivière-du-Loup.....	9,425	9,964
Léry.....	1,194	1,573	Rivière-du-Moulin.....	2,685	4,138
Lévis.....	13,162	13,644	Robertsonville.....	665	1,030
Linière.....	949	1,149	Roberval.....	4,897	6,648
L'Isletville.....	830	1,051	Rock-Island.....	1,646	1,608
L'Île-Verte.....	1	1,456	Rouyn.....	14,633	17,076
Longueuil.....	11,103	14,332	Roxboro.....	459	1,910
Loretteville.....	4,382	4,957	Roxton-Falls.....	945	1,023
Louiseville.....	4,088	4,392	Ste-Adèle.....	961	1,309
Luceville.....	1,059	1,265	St-Agapitville.....	922	1,079
Lyster.....	961	1,010	Ste-Agathe-des-Monts.....	5,169	5,173
Macamic.....	1,123	1,388	St-Ambroise.....	1,032	1,305
Mackayville.....	6,491	9,958	Ste-Anne-de-Beaupré.....	1,827	1,865
Magog.....	12,423	12,720	Ste-Anne-de-Bellevue.....	3,342	3,647
Malartic.....	5,983	6,818	St-Anselme.....	991	1,086
Maniwaki.....	3,835	5,399	St-Antoine-des-Laurentides.....	1	2,092
Maple-Grove.....	847	1,115	St-Basile-Sud.....	1,347	1,635
Mariéville.....	3,117	3,478	St-Casimir.....	1,334	1,447
Masson.....	1,475	1,656	St-Césaire.....	1,658	1,739
Matane.....	6,345	8,069	St-Cœur-de-Marie.....	1,061	1,282
McMasterville.....	1,509	1,738	St-Croix.....	1,080	1,241
Mégantic.....	6,164	6,864	St-Cyrille.....	1,189	1,198
Melocheville ⁶	1,300	1,422	Ste-Dorothée.....	726	1,158
Mistassini.....	2,298	2,912	St-Elzéar.....	1,596 ⁵	2,589
Montebello.....	1,397	1,287	St-Famille.....	1,415 ⁵	1,645
Mont-Joli.....	4,938	6,179	St-Émilien.....	1,651	2,014
Mont-Laurier.....	4,701	5,486	St-Eustache.....	2,615	3,740
Montmagny.....	5,844	6,405	St-Eustache-sur-le-lac.....	3,211	5,830
Montmorency.....	5,817	6,077	St-Félicien.....	2,656	4,152
Montréal.....	1,021,520	1,109,439	St-Félix-de-Valois.....	1,201	1,323
Montréal-Est.....	4,513	4,607	Ste-Foy.....	5,236	14,615
Montréal-Nord.....	14,081	25,407	St-Fulgence.....	902	1,054
Montréal-Ouest.....	3,721	4,370	St-Gabriel-de-Brandon.....	2,661	3,265

10.—Cités, villes et villages constitués, de 1,000 habitants et plus, par province, recensement de 1951 et 1956—suite

Province et centre constitué	1951	1956	Province et centre constitué	1951	1956
Québec—suite			Québec—fin		
Ste-Genève-de-Pierrefonds...	1,322	2,041	Victoriaville.....	13,124	16,031
St-Georges (Beauce).....	2,657	3,197	Ville-Marie.....	1,316	1,409
St-Georges (Champlain).....	1,143	1,454	Villeneuve ^s	1,096	1,417
St-Georges-Ouest (Beauce).....	2,691	3,643	Warwick.....	2,094	2,248
St-Hilaire.....	1,436	2,000	Waterloo.....	4,054	4,266
St-Hyacinthe.....	20,236	20,439	Waterville.....	1,205	1,373
St-Jacques.....	1,729	1,979	Weedon-Centre.....	1,066	1,287
St-Jean.....	19,305	24,367	Westmount.....	25,222	24,800
St-Jean-de-Boischatel.....	1,297	1,461	Windsor.....	4,714	5,886
St-Jean-Eudes.....	^s	2,560			
St-Jérôme (Lac-Saint-Jean).....	1,480	1,505	Ontario—		
St-Jérôme (Terrebonne).....	17,685	20,645	Acton.....	2,880	3,578
St-Joseph (Beauce).....	2,417	2,484	Ajax.....	4,168 ⁹	5,683
St-Joseph (St-Hyacinthe).....	2,122	2,708	Alexandria.....	2,204	2,487
St-Joseph-de-la-Rivière-Bleue.....	1,334	1,481	Alfred.....	¹	1,257
St-Joseph-de-Sorel.....	3,349	3,571	Alliston.....	1,987	2,426
St-Jovite.....	1,453	1,613	Almonte.....	2,672	2,960
St-Lambert.....	8,615	12,224	Amherstburg.....	3,638	4,099
St-Laurent.....	20,426	38,291	Arnprior.....	4,381	5,137
St-Marc-des-Carières.....	2,351	2,457	Arthur.....	1,088	1,124
St-Marie.....	2,431	3,094	Aurora.....	3,358	3,957
St-Martin.....	¹	6,440	Aylmer.....	3,483	4,201
St-Michel (Ile de Montréal).....	10,539	24,706	Bancroft.....	1,334	1,669
St-Noël.....	830	1,027	Barrie.....	12,514	16,851
St-Pacôme.....	1,197	1,283	Barry's Bay.....	1,218	1,366
St-Pascal.....	1,736	1,962	Beamsville.....	1,712	2,198
St-Pie.....	1,182	1,228	Beaverton.....	1,048	1,099
St-Pierre (Ile de Montréal).....	4,976	5,276	Belle-River.....	1,431	1,814
St-Raphaël.....	955	1,059	Belleville.....	19,519	20,605
St-Raymond.....	3,139	3,502	Blenheim.....	2,459	2,844
St-Rémi.....	1,845	2,303	Blind-River.....	2,512	3,633
Ste-Rosalie.....	1,038	1,142	Bobcaygeon.....	1,207	1,242
Ste-Rose.....	3,660	5,378	Bolton.....	820	1,093
St-Sauveur-des-Monts.....	1,066	1,316	Bowmanville.....	5,430	6,544
St-Siméon.....	1,103	1,114	Bracebridge.....	2,684	2,849
St-Thècle.....	1,468	1,499	Bradford.....	1,483	2,010
St-Thérèse.....	7,038	8,266	Brampton.....	8,389	12,587
St-Tite.....	2,856	3,183	Brantford.....	36,727	51,869
St-Vincent-de-Paul.....	¹	6,784	Bridgeport.....	1,137	1,402
Sayabec.....	2,220	2,281	Brighton.....	1,967	2,182
Schefferville.....	¹	1,632	Brockville.....	12,301	13,885
Scotstown.....	1,350	1,347	Bronte.....	¹	2,024
Senneterre.....	1,686	2,197	Burlington.....	6,017	9,127
Sept-Îles.....	1,866	5,592	Burlington-Beach.....	2,827	3,314
Shawinigan-Est.....	¹	2,451	Caledonia.....	1,681	2,078
Shawinigan-Falls.....	26,903	28,597	Campbellford.....	3,235	3,425
Shawinigan-Sud.....	6,637	10,947	Capreol.....	2,002	2,394
Shawville.....	1,159	1,281	Cardinal.....	1,782	1,994
Sherbrooke.....	50,543	58,668	Carleton-Place.....	4,725	4,790
Sillery.....	10,376	13,154	Casselman.....	1,158	1,241
Sorel.....	14,961	16,476	Chatham.....	21,218	22,262
Stanstead-Plain.....	995	1,134	Chelmsford.....	1,210	2,142
Sutton.....	1,389	1,407	Chesley.....	1,672	1,629
Tadoussac.....	1,064	1,066	Chesterville.....	1,094	1,169
Témiscamingue.....	2,787	2,694	Chippewa.....	1,762	2,039
Templeton.....	1,717	2,475	Clinton.....	2,547	2,896
Terrebonne.....	3,200	4,097	Cobalt.....	2,230	2,367
Thetford-Mines.....	15,095	19,511	Cobourg.....	7,470	9,399
Thurso.....	1,973	2,324	Cochrane.....	3,401	3,695
Tracy.....	3,847 ⁷	6,542	Colborne.....	1,108	1,240
Tring-Jonction.....	751	1,083	Collingwood.....	7,413	7,978
Trois-Pistoles.....	3,537	4,039	Coniston.....	2,292	2,478
Trois-Rivières.....	46,074	50,483	Copper-Cliff.....	3,974	3,801
Val-David.....	940	1,016	Cornwall.....	16,899	18,158
Val-d'Or.....	8,685	9,876	Crystal-Beach.....	1,204	1,850
Vallée-Jonction.....	1,279	1,340	Delhi.....	2,517	3,002
Valleyfield (Salaberry-de-).....	22,414	23,584	Deseronto.....	1,522	1,729
Val-St-Michel.....	689	1,140	Dresden.....	2,052	2,260
Varennes.....	1,104	2,047	Dryden.....	2,627	4,428
Verchères.....	1,201	1,412	Dundas.....	6,846	9,507
Verdun.....	77,391	78,262	Dunville.....	4,478	4,776

Renvois à la fin du tableau, p. 132.

10.—Cités, villes et villages constitués, de 1,000 habitants et plus, par province, recensement de 1951 et 1956—suite

Province et centre constitué	1951	1956	Province et centre constitué	1951	1956
Ontario—suite			Ontario—suite		
Durham.....	1,839	2,067	Mitchell.....	1,979	2,146
Eastview.....	13,799	19,283	Morrisburg.....	1,858	2,131
Eganville.....	1,326	1,598	Mount-Forest.....	2,291	2,438
Elmira.....	2,589	2,916	Napanee.....	3,897	4,273
Elora.....	1,348	1,457	Newcastle.....	958	1,098
Englehart.....	1,585	1,705	New-Hamburg.....	1,738	1,939
Essex.....	2,741	3,348	New-Liskeard.....	4,215	4,619
Exeter.....	2,547	2,655	Newmarket.....	5,356	7,368
Fenelon-Falls.....	1,304	1,137	New-Toronto.....	11,194	11,560
Fergus.....	3,387	3,677	Niagara.....	2,108	2,740
Fonthill.....	1,412	1,872	Niagara-Falls.....	22,874	23,563
Forest.....	1,790	2,035	North-Bay.....	17,944	21,020
Forest-Hill.....	15,305	19,480	Norwich.....	1,439	1,611
Fort-Érié.....	7,572	8,632	Norwood.....	925	1,017
Fort-Frances.....	8,038	9,005	Oakville.....	6,910	9,983
Fort-William.....	34,947	39,464	Orangeville.....	3,249	3,887
Frankford.....	1,393	1,491	Orillia.....	12,110	13,857
Galt.....	19,207	23,738	Oshawa.....	41,545	50,412
Gananoque.....	4,572	4,981	Ottawa.....	202,045	222,129
Georgetown.....	3,452	5,942	Owen-Sound.....	16,423	16,976
Geraldton.....	3,227	3,263	Palmerston.....	1,573	1,550
Glencoe.....	979	1,044	Paris.....	5,249	5,504
Goderich.....	4,934	5,886	Parkhill.....	991	1,043
Gravenhurst.....	3,005	3,014	Parry-Sound.....	5,183	5,378
Grimsbv.....	2,773	3,805	Pembroke.....	12,704	15,434
Guelph.....	27,386	33,860	Penetanguishene.....	4,949	5,420
Hagersville.....	1,746	1,964	Perth.....	5,034	5,145
Haileybury.....	2,346	2,654	Peterborough.....	38,272	42,698
Hamilton.....	208,321	239,625	Petrolia.....	3,105	3,426
Hanover.....	3,533	3,943	Pickering.....	1	1,150
Harriston.....	1,494	1,592	Picton.....	4,287	4,998
Harrow.....	1,519	1,851	Point-Edward.....	1,838	2,558
Havelock.....	1,132	1,205	Port-Arthur.....	31,161	38,136
Hawkesbury.....	7,194	7,929	Port-Colborne.....	8,275	14,028
Hearst.....	1,723	2,214	Port-Credit.....	3,643	6,350
Hespeler.....	3,862	3,876	Port-Dalhousie.....	2,616	3,087
Huntsville.....	3,286	3,051	Port-Dover.....	2,440	2,790
Ingersoll.....	6,524	6,811	Port-Elgin.....	1,558	1,597
Iroquois.....	1,086	1,078	Port-Hope.....	6,548	7,522
Iroquois-Falls.....	1,342	1,478	Port-Perry.....	1,721	2,121
Kapuskasing.....	4,687	5,463	Port-Stanley.....	1,491	1,480
Keewatin.....	1,634	1,949	Prescott.....	3,518	4,920
Kemptville.....	1,488	1,730	Preston.....	7,619	9,387
Kenora.....	8,695	10,278	Rainy-River.....	1,348	1,354
Kincardine.....	2,672	2,667	Renfrew.....	7,360	8,634
Kingston.....	33,459	48,618	Richmond-Hill.....	2,164	6,677
Kingsville.....	2,631	2,884	Ridgetown.....	2,365	2,483
Kitchener.....	44,867	59,562	Riverside.....	9,214	13,335
Lakefield.....	1,710	1,938	Rockcliffe-Park.....	1,595	2,097
La Salle.....	1,854	2,703	Rockland.....	2,348	2,757
Leamington.....	6,950	7,856	Rodney.....	885	1,026
Leaside.....	16,233	16,538	St-Catharines.....	37,984	39,708
Levack.....	1,833	2,929	St-Mary's.....	3,995	4,185
Lindsay.....	9,603	10,110	St-Thomas.....	18,173	19,129
Listowel.....	3,469	3,644	Sarnia.....	34,697	43,447
Little-Current.....	1,397	1,514	Sault-Sainte-Marie.....	32,452	37,329
Lively.....	1	2,840	Seaforth.....	2,118	2,128
London.....	95,343	101,693	Shelburne.....	1,184	1,245
Long-Branch.....	8,727	10,249	Simcoe.....	7,269	8,078
L'Orignal.....	967	1,067	Sioux-Lookout.....	2,364	2,504
Madoc.....	1,240	1,325	Smith's-Falls.....	8,441	8,967
Markham.....	1,606	2,873	Smooth-Rock-Falls.....	1,102	1,104
Marmora.....	1,117	1,428	Southampton.....	1,700	1,640
Massey.....	937	1,068	Stayner.....	1,280	1,429
Mattawa.....	3,097	3,208	Stirling.....	1,100	1,191
Meaford.....	3,178	3,643	Stoney-Creek.....	1,922	4,506
Merritton.....	4,714	5,404	Stouffville.....	1,695	2,307
Midland.....	7,206	8,250	Stratford.....	18,785	19,972
Milton.....	2,451	4,294	Strathroy.....	3,708	4,240
Milverton.....	1,055	1,070	Streetsville.....	1,139	2,648
Mimico.....	11,342	13,687	Sturgeon-Falls.....	4,962	5,874

10.—Cités, villes et villages constitués, de 1,000 habitants et plus, par province, recensement de 1951 et 1956—suite

Province et centre constitué	1951	1956	Province et centre constitué	1951	1956
Ontario—fin			Saskatchewan		
Sudbury.....	42,410	46,482	Assiniboia.....	1,938	2,027
Sutton.....	1,168	1,310	Battleford.....	1,319	1,498
Swansea.....	8,072	8,595	Biggar.....	2,214	2,424
Tavistock.....	1,094	1,155	Canora.....	1,568	1,873
Tecumseh.....	3,543	4,209	Creighton.....	1	1,659
Thamesville.....	968	1,074	Estevan.....	3,935	5,264
Thessalon.....	1,595	1,716	Eston.....	1,301	1,625
Thornbury.....	971	1,037	Fort Qu'Appelle.....	878	1,130
Thorold.....	6,397	8,053	Gravelbourg.....	1,197	1,434
Tilbury.....	2,682	3,138	Grenfell.....	1,007	1,080
Tillsonburg.....	5,330	6,216	Gull-Lake.....	728	1,052
Timmins.....	27,743	27,551	Hudson-Bay.....	1,115	1,421
Toronto.....	675,754	667,706	Humboldt.....	2,435	2,916
Trenton.....	10,085	11,492	Indian-Head.....	1,589	1,721
Tweed.....	1,562	1,634	Kamsack.....	2,327	2,843
Uxbridge.....	1,785	2,065	Kerrobert.....	807	1,037
Vankleek-Hill.....	1,480	1,647	Kindersley.....	1,755	2,572
Victoria Harbour.....	953	1,012	Leader.....	835	1,085
Walkerton.....	3,264	3,698	Lloydminster.....	3,938	5,077
Wallaceburg.....	7,688	7,892	Maple-Creek.....	1,638	1,974
Waterdown.....	1,347	1,754	Meadow-Lake.....	1,956	2,477
Waterford.....	1,745	1,908	Melfort.....	2,919	3,322
Waterloo.....	11,991	16,373	Melville.....	4,458	4,948
Watford.....	1,201	1,217	Moose-Jaw.....	24,355	29,603
Welland.....	15,382	16,405	Moosomin.....	1,235	1,390
Wellington.....	982	1,077	Nipawin.....	3,050	3,337
West-Lorne.....	1,031	1,088	North-Battleford.....	7,473	8,924
Weston.....	8,677	9,543	Prince-Albert.....	17,149	20,366
Wheatley.....	1,021	1,196	Radville.....	973	1,087
Whitby.....	7,267	9,995	Regina.....	71,319	89,755
Warton.....	1,955	1,954	Rosetown.....	1,865	2,262
Winchester.....	1,201	1,338	Rosthern.....	1,183	1,268
Windsor.....	120,049	121,980	Saskatoon.....	53,268	72,858
Wingham.....	2,642	2,766	Shaunavon.....	1,625	1,959
Woodbridge.....	1,699	1,958	Swift-Current.....	7,458	10,612
Woodstock.....	15,544	18,347	Tisdale.....	2,141	2,104
Manitoba—			Unity.....	1,248	1,607
Altona.....	1,438	1,698	Wadena.....	1,081	1,154
Beauséjour.....	1,376	1,523	Watrous.....	1,228	1,340
Boissevain.....	1,015	1,115	Weyburn.....	7,148	7,684
Brandon.....	20,598	24,796	Wilkie.....	1,580	1,630
Brooklands.....	2,915	3,941	Wolseley.....	983	1,001
Carberry.....	912	1,065	Wynyard.....	1,326	1,522
Carman.....	1,867	1,884	Yorkton.....	7,074	8,256
Dauphin.....	6,007	6,190	Alberta		
Flin-Flon.....	9,899	10,234	Athabaska.....	1,068	1,293
Gimli.....	1,324	1,660	Barrhead.....	1,243	1,610
Killarney.....	1,262	1,434	Beverly.....	2,159	4,602
Le Pas.....	3,376	3,971	Blairmore.....	1,933	1,973
Minnedosa.....	2,085	2,306	Bonnyville.....	1,139	1,495
Morden.....	1,862	2,237	Bow-Island.....	653	1,001
Morris.....	1,193	1,260	Bowness.....	2,922	6,217
Neebawa.....	2,895	3,109	Brooks.....	1,648	2,320
Portage-la-Prairie.....	8,511	10,525	Calgary.....	129,060	181,780
Powerview.....	1,075	1,078	Camrose.....	4,131	5,817
Rivers.....	1,209	1,422	Cardston.....	2,487	2,607
Roblin.....	1,055	1,173	Claresholm.....	1,608	2,431
Russell.....	1,100	1,227	Coaldale.....	806	2,327
St-Boniface.....	26,342	28,851	Cold-Lake.....	1	1,097
St-James.....	19,561	26,502	Coleman.....	1,961	1,566
Selkirk.....	6,218	7,413	Devon.....	842	1,429
Souris.....	1,584	1,759	Didsbury.....	1,180	1,227
Steinbach.....	2,155	2,688	Drayton-Valley.....	1	2,588
Stonewall.....	1,040	1,110	Drumheller.....	2,601	2,632
Swan-River.....	2,290	2,614	Edmonton.....	159,631	226,002
Transcona.....	6,752	8,312	Edson.....	1,956	2,560
Tuxedo.....	1,627	1,163	Fairview.....	929	1,260
Virden.....	1,746	3,225	Forest-Lawn.....	1,079	3,150
Winkler.....	1,331	1,634	Fort-MacLeod.....	1,860	2,103
Winnipeg.....	235,710	255,093			

Renvois à la fin du tableau, p. 132.

10.—Cités, villes et villages constitués, de 1,000 habitants et plus, par province, recensement de 1951 et 1956—fin

Province et centre constitué	1951	1956	Province et centre constitué	1951	1956
Alberta—fin					
Fort-Saskatchewan.....	1,076	2,582	Cumberland.....	971	1,039
Grande-Prairie.....	2,664	6,302	Dawson-Creek.....	3,589	7,531
Hanna.....	2,027	2,327	Duncan.....	2,784	3,247
High-Prairie.....	1,141	1,743	Fernie.....	2,551	2,808
High-River.....	1,888	2,102	Fort-St-John.....	884	1,908
Innisfail.....	1,417	1,833	Grand-Forks.....	1,646	1,995
Jasper-Place.....	9,139	15,957	Hope.....	1,668	2,226
Lacombe.....	2,277	2,747	Kamloops.....	8,099	9,096
Leduc.....	1,842	2,008	Kelowna.....	8,517	9,191
Lethbridge.....	22,947	29,462	Kimberley.....	5,933	5,774
Magrath.....	1,320	1,382	Kinnaird.....	947	1,305
McLennan.....	1,074	1,092	Ladysmith.....	2,094	2,107
McMurray.....	926	1,110	Lake-Cowichan.....	1,628	1,949
Medicine-Hat.....	16,364	20,826	Langley.....	1	2,131
Nanton.....	934	1,047	Lillooet.....	469	1,083
Olds.....	1,617	1,990	Merritt.....	1,251	1,790
Peace-River.....	1,672	2,034	Mission-City.....	2,668	3,010
Pincher-Creek.....	1,456	1,729	Nanaimo.....	7,196	12,705
Ponoka.....	2,574	3,387	Nelson.....	6,772	7,226
Raymond.....	2,279	2,399	New-Westminster.....	28,639	31,665
Redcliff.....	1,538	2,001	North-Kamloops.....	1,979	4,398
Red-Deer.....	7,575	12,338	North-Vancouver.....	15,687	19,951
Redwater.....	1,306	1,065	Oliver.....	1,000	1,147
Rocky-Mountain-House.....	1,147	1,285	Parksville.....	882	1,112
St-Albert.....	1,129	1,320	Penticton.....	10,548	11,894
St-Paul.....	1,407	2,229	Port-Alberni.....	7,845	10,373
Stettler.....	2,442	3,359	Port-Coquitlam.....	3,232	4,632
Stony Plain.....	878	1,098	Port-Moody.....	2,246	2,713
Sylvan Lake.....	985	1,114	Prince-George.....	4,703	10,563
Taber.....	3,042	3,688	Prince-Rupert.....	8,546	10,498
Three-Hills.....	1,026	1,095	Princeton.....	1	2,245
Vegreville.....	2,223	2,574	Quesnel.....	1,587	4,394
Vermilion.....	1,982	2,196	Revelstoke.....	2,917	3,460
Vulcan.....	1,040	1,204	Roseland.....	4,604	4,344
Wainwright.....	1,996	2,653	Salmon-Arm.....	1,201	1,344
Westlock.....	1,111	1,136	Sidney.....	1	1,371
Wetaskiwin.....	3,824	4,476	Smithers.....	1,204	1,962
			Squamish.....	589	1,292
Colombie-Britannique			Terrace.....	951	1,473
Alberni.....	3,323	3,947	Trail.....	11,430	11,395
Armstrong.....	1,126	1,197	Vancouver.....	344,833	365,844
Burns-Lake.....	801	1,016	Vanderhoof.....	644	1,035
Campbell-River.....	1,986	3,069	Vernon.....	7,822	8,998
Castlegar.....	1,329	1,705	Victoria.....	51,331	54,584
Chilliwack.....	5,663	7,297	Warfield.....	1	2,051
Comox.....	714	1,151	William's Lake.....	913	1,790
Courtenay.....	2,553	3,025			
Cranbrook.....	3,621	4,562	Yukon		
Creston.....	1,626	1,844	Whitehorse.....	2,594	2,570

¹ Non constitué en 1951. ² Les villes de Corner-Brook-Est, Corner-Brook-Ouest et Curling annexées à la cité de Corner-Brook le 1^{er} janvier 1956. ³ District rural en 1951. ⁴ Municipalité rurale de St-Léonard-de-Port-Maurice en 1951. ⁵ Municipalité rurale en 1951. ⁶ Lac-Saint-Louis avant 1953. ⁷ Municipalité rurale de St-Joseph en 1951. ⁸ Beauport-Est avant le 16 juin 1951. ⁹ District d'amélioration en 1951.

Section 9.—Répartition selon le sexe et l'âge

Sexe.—La répartition de la population selon le sexe se caractérise depuis l'origine de la colonie par la prédominance des hommes, bien que, plus récemment, la situation se soit fort modifiée. En 1666, alors que les Français commençaient à coloniser le pays, 63.3 p. 100 de la population était masculine. En 1784, au début de l'immigration anglaise, on relevait 54,064 hommes et 50,759 femmes. Au milieu du XIX^e siècle, le Bas-Canada comptait 449,967 hommes et 440,294 femmes et le Haut-Canada, de colonisation plus récente, 499,067 hommes et 452,937 femmes.

Depuis la confédération, les nouvelles parties du Canada,—l'Ouest et le Nord-Ouest,—sont celles où l'élément masculin prédomine le plus. De 1871 à 1941, dans l'ensemble du Canada, l'élément masculin n'a jamais baissé au-dessous de 51 p. 100 et, dans l'Ouest, il a varié de 53 à 59 p. 100. En 1951, toutefois, la proportion est tombée à 50.6 p. 100 pour tout le pays et, en 1956, à 50.7 p. 100.

11.—Répartition de la population selon le sexe, par province, années de recensement, 1931-1951 et 1956

NOTA.—Les chiffres des recensements de 1871-1921 figurent à la p. 160 de l'*Annuaire* de 1948-1949.

Province ou territoire	1931		1941		1951		1956	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Terre-Neuve.....	185,143	176,273	213,905	201,169
Île-du-P.-Édouard	45,392	42,646	49,228	45,819	50,218	48,211	50,510	48,775
Nouvelle-Écosse...	263,104	249,742	296,044	218,918	324,955	317,629	353,182	341,535
N.-Brunswick.....	208,620	199,599	234,097	223,304	259,211	256,486	279,590	275,026
Québec.....	1,447,326	1,427,336	1,672,982	1,658,900	2,022,127	2,033,554	2,317,677	2,310,701
Ontario.....	1,748,844	1,682,839	1,921,201	1,866,454	2,314,170	2,283,372	2,721,519	2,683,414
Manitoba.....	368,065	322,074	378,079	351,665	394,818	381,723	432,478	417,562
Saskatchewan.....	499,935	421,850	477,563	418,429	434,568	397,160	458,428	422,237
Alberta.....	400,199	331,406	426,458	369,711	492,192	447,309	585,921	537,195
C.-Britannique....	385,219	309,044	435,031	382,830	596,961	568,249	720,516	677,948
Yukon.....	2,825	1,405	3,153	1,761	5,457	3,639	6,924	5,266
Terr. du N.-O.....	5,012	4,304	6,700	5,328	9,053	6,951	11,229	8,084
Canada.....	5,374,541	5,002,245	5,900,536	5,606,119	7,088,873	6,920,556	8,151,879	7,928,912

Âge.—La répartition d'une population selon l'âge est à la base de la plupart des autres analyses sinon toutes, car l'âge influe sur l'emploi, le mariage, la natalité et la mortalité, l'instruction, l'immigration, la criminalité, ainsi que sur une multitude d'événements et d'initiatives qui jouent un grand rôle dans la vie nationale.

L'évolution récente des taux de l'état civil et de l'immigration ont beaucoup changé la composition par âge de la population canadienne. La forte natalité ainsi que la faible mortalité des enfants ont augmenté la population, de 1951 à 1956, de près de un million de personnes âgées de moins de 15 ans et augmenté la proportion de ce groupe par rapport à la population totale, de 30.3 à 32.5 p. 100. D'autre part, la proportion de personnes d'âge actif (15 à 64 ans) a baissé de 2 p. 100 de 1951 (61.9 p. 100) à 1956 (59.8 p. 100); sans l'immigration de la période 1951-1956, la proportion aurait été très inférieure, puisque ce groupe se compose en bonne partie des survivants des générations des années 1930, alors que la natalité était à son plus bas. La proportion de personnes de 65 ans ou plus s'est inscrite à un peu moins de 8 p. 100 à chacun des deux recensements.

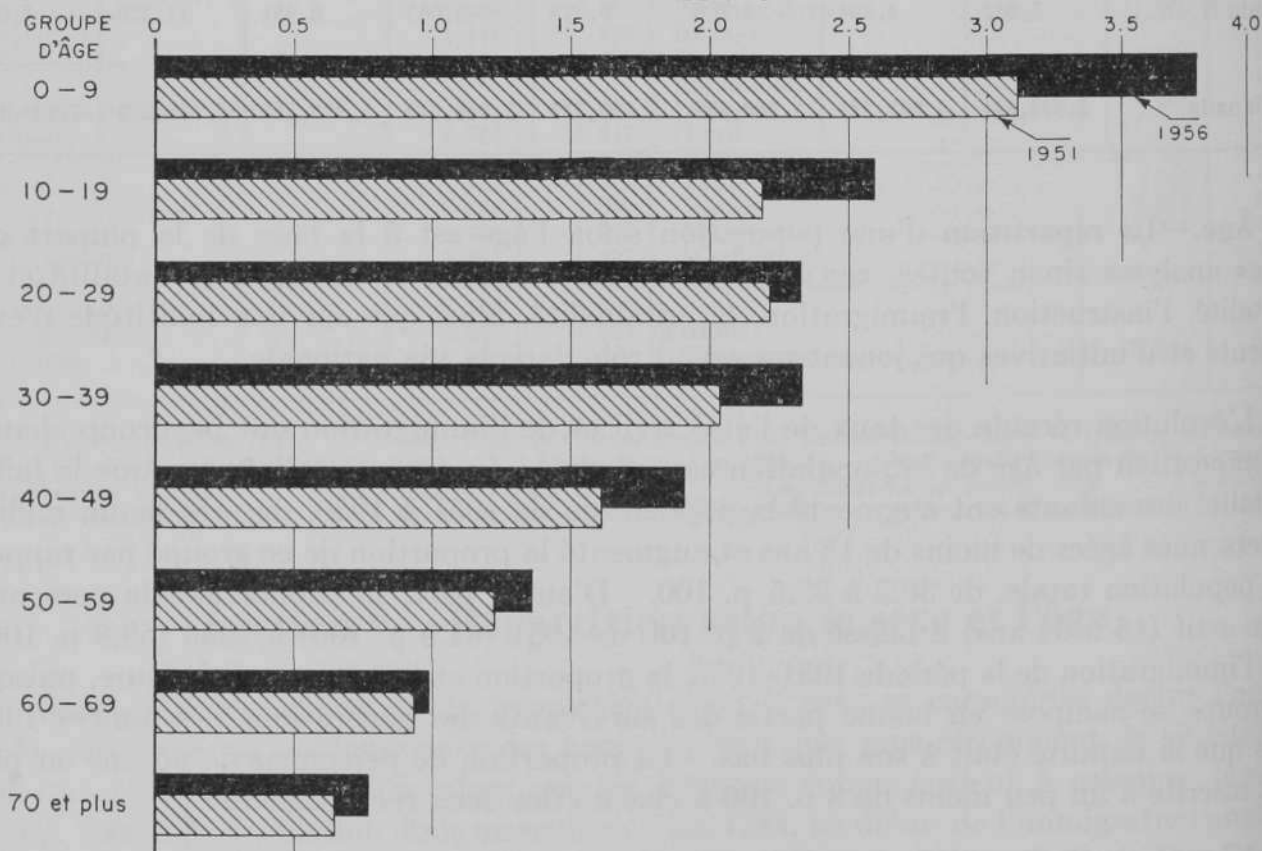
Le tableau 12 répartit la population du Canada par groupes d'âge de cinq ans et selon le sexe, pour les années de recensement 1941, 1951 et 1956. La répartition provinciale selon l'âge (recensement de 1956) paraît au tableau 13.

12.—Population masculine et féminine, par groupe d'âge, années de recensement, 1941, 1951 et 1956

Groupe d'âge	1941		1951		1956	
	masculine	féminine	masculine	féminine	masculine	féminine
0 - 4 ans.....	533,903	517,951	879,063	843,046	1,011,835	971,728
5 - 9 ".....	529,092	516,728	713,873	683,952	919,952	887,101
10 - 14 ".....	556,304	544,573	575,122	556,661	732,032	702,562
15 - 19 ".....	565,212	554,823	532,180	525,792	586,635	575,666
20 - 24 ".....	517,956	514,470	537,535	551,106	567,179	561,931
25 - 29 ".....	488,340	478,650	552,812	578,403	605,836	592,301
30 - 34 ".....	431,591	412,255	512,557	530,177	602,535	613,750
35 - 39 ".....	396,453	363,101	503,571	495,562	555,763	558,622
40 - 44 ".....	348,616	327,929	445,800	422,767	522,615	502,784
45 - 49 ".....	332,503	302,643	387,708	356,971	455,827	422,988
50 - 54 ".....	315,866	275,838	340,461	322,195	381,835	351,215
55 - 59 ".....	275,234	231,658	292,564	278,126	321,973	307,271
60 - 64 ".....	218,557	188,594	264,324	241,838	265,652	259,265
65 - 69 ".....	162,517	145,207	228,076	205,421	237,551	226,562
70 - 74 ".....	111,152	105,949	160,398	154,674	187,490	183,218
75 - 79 ".....	67,200	62,495	94,130	94,261	113,550	113,948
80 - 84 ".....	34,083	37,431	45,963	50,832	55,636	61,460
85 - 89 ".....	12,621	15,015	17,539	22,060	21,688	26,670
90 ans et plus.....	3,336	4,809	5,197	7,726	6,295	9,870
Total.....	5,900,536	5,606,119	7,088,873	6,920,556	8,151,879	7,928,912

POPULATION PAR GROUPES D'ÂGE
ANNÉES DE RECENSEMENT 1951 ET 1956

MILLIONS



13.—Répartition de la population selon l'âge, par province, recensement de 1956

Province ou territoire	0-4	5-9	10-14	15-19	20-24	25-34
Terre-Neuve.....	63,374	59,539	45,997	35,660	30,018	52,207
Île-du-Prince-Édouard.....	12,285	12,521	9,828	8,190	6,147	11,002
Nouvelle-Écosse.....	85,972	82,033	67,566	56,326	49,069	90,428
Nouveau-Brunswick.....	74,299	73,034	57,938	47,048	36,421	69,286
Québec.....	597,728	556,621	467,237	370,246	353,191	707,106
Ontario.....	628,825	563,678	425,922	346,850	365,160	856,108
Manitoba.....	100,367	91,460	72,516	60,427	57,674	121,608
Saskatchewan.....	109,603	97,953	79,214	68,359	58,992	120,182
Alberta.....	149,697	125,820	97,318	80,486	82,842	173,475
Colombie-Britannique.....	156,759	140,588	108,518	86,433	86,397	206,736
Yukon.....	1,847	1,335	795	623	1,134	2,739
Territoires du Nord-Ouest.....	2,807	2,471	1,745	1,653	2,065	3,545
Canada.....	1,983,563	1,807,053	1,434,594	1,162,301	1,129,110	2,414,422
	35-44	45-54	55-64	65-69	70+	Total
Terre-Neuve.....	47,866	32,441	23,183	8,911	15,878	415,074
Île-du-Prince-Édouard.....	11,688	9,335	7,939	3,325	7,025	99,285
Nouvelle-Écosse.....	89,889	65,755	48,772	19,926	38,981	694,717
Nouveau-Brunswick.....	66,500	49,607	37,291	15,348	27,844	554,616
Québec.....	587,601	436,476	288,149	103,607	160,416	4,628,378
Ontario.....	751,882	581,506	430,627	167,371	237,004	5,404,933
Manitoba.....	115,396	87,941	66,084	29,240	47,327	850,040
Saskatchewan.....	114,626	87,351	65,739	30,108	48,538	880,665
Alberta.....	148,334	108,779	75,038	31,796	49,531	1,123,116
Colombie-Britannique.....	202,007	150,188	110,059	54,078	96,701	1,398,464
Yukon.....	1,747	1,004	476	191	299	12,190
Territoires du Nord-Ouest.....	2,248	1,482	804	212	281	19,313
Canada.....	2,139,784	1,611,865	1,154,161	464,113	779,825	16,080,791

Section 10.—État matrimonial

Après la répartition de la population selon l'âge et le sexe, sa répartition selon l'état matrimonial est probablement la plus importante au point de vue démographique, économique et social. Le nombre de femmes mariées âgées de 15 à 45 ans est un élément très important de la fécondité d'une population; si la proportion de femmes dans ce groupe est faible, la proportion prévue de naissances le sera également. En 1956, 64.0 p. 100 de toutes les femmes mariées avaient de 15 à 44 ans contre 64.0 p. 100 en 1951, 61.2 p. 100 en 1941 et 63.5 p. 100 en 1931. Ceci indique le retour à des conditions plus favorables à la natalité que celles qui existaient durant la période de dépression mondiale.

Le taux élevé des naissances de 1951 à 1956, qui a eu un tel effet sur l'accroissement de la population totale et sur sa composition par âge, a également contribué à l'augmentation de 15.7 p. 100 des célibataires. La majeure partie de cette avance est intervenue chez la population de moins de 15 ans. Au cours de la même période, la population mariée a augmenté de 14.1 p. 100, les veufs de 10.5 p. 100 et les divorcés de 14.9 p. 100. D'autres statistiques frappantes de l'état matrimonial sont l'excédent d'hommes mariés par rapport aux femmes mariées (surtout à cause de la prédominance des immigrants dont les femmes ne sont pas encore arrivées), la grande prédominance des veuves au regard des veufs et le nombre élevé et croissant de personnes divorcées.

**14.—État matrimonial de la population, par groupe d'âge et selon le sexe,
recensement de 1956**

Groupe d'âge et sexe		Célibataires	Mariés	Veufs ou veuves	Divorcés	Total
Moins de 15 ans.....	H.	2,663,819	—	—	—	2,663,819
	F.	2,561,391	—	—	—	2,561,391
	T.	5,225,210	—	—	—	5,225,210
15 - 19 ans.....	H.	580,203	6,382	39	11	586,635
	F.	527,136	48,384	99	47	575,666
	T.	1,107,339	54,766	138	58	1,162,301
20 - 24 ".....	H.	409,245	157,574	186	174	567,179
	F.	248,766	311,640	858	677	561,931
	T.	658,011	469,214	1,044	841	1,129,110
25 - 34 ".....	H.	318,489	885,563	2,092	2,227	1,208,371
	F.	179,181	1,013,756	8,119	4,995	1,206,051
	T.	497,670	1,899,319	10,211	7,222	2,414,422
35 - 44 ".....	H.	140,684	926,988	6,751	3,955	1,078,378
	F.	110,532	914,906	28,368	7,600	1,061,406
	T.	251,216	1,841,894	35,119	11,555	2,139,784
45 - 54 ".....	H.	102,230	714,831	16,533	4,068	837,662
	F.	84,348	622,030	62,389	5,436	774,203
	T.	186,578	1,336,861	78,922	9,504	1,611,865
55 - 64 ".....	H.	70,075	480,954	33,951	2,645	587,625
	F.	57,006	392,000	115,309	2,221	566,536
	T.	127,081	872,954	149,260	4,866	1,154,161
65 - 69 ".....	H.	27,491	180,721	28,427	912	237,551
	F.	21,638	126,693	77,765	466	226,562
	T.	49,129	307,414	106,192	1,378	464,113
70 ans et plus.....	H.	43,344	233,628	106,743	944	384,659
	F.	40,561	130,623	223,582	400	395,166
	T.	83,905	364,251	330,325	1,344	779,825
Tous âges.....	H.	4,355,580	3,586,641	194,722	14,936	8,151,879
	F.	3,830,559	3,560,032	516,489	21,832	7,928,912
	T.	8,186,139	7,146,673	711,211	36,768	16,080,791

Section 11.—Origines

La diversité des origines ethniques d'une population suscite des problèmes politiques, économiques et sociaux fort différents de ceux que pourrait poser une population comptant peu d'éléments étrangers, bien que, dans la mesure où certains groupes ethniques s'assimilent mieux que d'autres, ces problèmes soient atténués. Il est vrai aussi que la diversité de l'acquis culturel, moral, économique, religieux et politique d'une population hétérogène apporte de la variété à la vie nationale.

Les deux groupes ethniques fondamentaux de la population canadienne sont les Français et les Anglais. Aux yeux de l'histoire, les Français sont beaucoup plus anciens et, sauf au recensement de 1921, ils ont toujours été plus nombreux que tout groupe ethnique issu des îles Britanniques.

Aux fins du recensement, l'origine ou groupe culturel d'une personne se rattache à celle du père. Ainsi, dans le cas d'une personne dont le père est allemand et la mère norvégienne, l'origine sera "allemande". Autant que possible, on a déterminé l'origine d'une personne en s'enquérant de la langue qu'elle parlait ou que parlait son ancêtre paternel lorsqu'il est venu habiter le Canada.

Les données du recensement de 1951 sont les plus récentes au sujet des origines de la population.

15.—Origines de la population, années de recensement, 1931, 1941 et 1951

Nota.—Les chiffres de 1871 à 1921 figurent à la page 164 de l'Annuaire de 1948-1949.

Origine	1931	1941	1951	Origine	1931	1941	1951
Britannique	5,381,071	5,715,904	6,709,685	Autres, européennes—fin			
Anglaise.....	2,741,419	2,968,402	3,630,344	Roumaine.....	29,056	24,689	23,601
Écossaise.....	1,346,350	1,403,974	1,547,470	Russe.....	88,148	83,708	91,279
Irlandaise.....	1,230,808	1,267,702	1,439,635	Suédoise.....	81,306	85,396	97,780
Autres.....	62,494	75,826	92,236	Tchèque et slovaque.....			
				Ukrainienne.....	30,401	42,912	63,959
Autres, européennes	4,753,242	5,526,964	6,872,889	Yougoslave.....	225,113	305,929	395,043
Française.....	2,927,990	3,483,038	4,319,167	Autres.....	16,174	21,214	21,404
Allemande.....	473,544	464,682	619,995		9,392	9,787	35,616
Autrichienne.....	48,639	37,715	32,231	Asiatique	84,548	74,064	72,827
Belge.....	27,585	29,711	35,148	Chinoise.....	45,519	34,627	32,528
Danoise.....	34,118	37,439	42,671	Japonaise.....	23,342	23,149	21,663
Finlandaise.....	43,885	41,683	43,745	Autres.....	14,687	16,288	18,636
Grecque.....	9,444	11,692	13,966				
Hongroise.....	40,582	54,598	60,460	Autres origines	157,925	189,723	354,028
Islandaise.....	19,382	21,050	23,307	Indienne et esquimaude.....	128,890	125,521	165,607
Italienne.....	98,173	112,625	152,245	Nègre.....	19,456	22,174	18,020
Juive.....	156,726	170,241	181,670	Autres et non déclarées.....	9,579	42,028 ¹	170,401
Lithuanienne.....	5,876	7,789	16,224				
Néerlandaise.....	148,962	212,863	246,267	Total	10,376,786	11,506,655	14,009,429
Norvégienne.....	93,243	100,718	119,266				
Polonaise.....	145,503	167,485	219,845				

¹ Y compris 35,416 Métis.

Section 12.—Religions

Chaque recensement établit le nombre effectif d'adhérents à toute confession religieuse d'après les déclarations personnelles. La répartition des principales confessions aux recensements de 1931, 1941 et 1951 est faite au tableau 16.

16.—Principales religions de la population, recensement de 1931, 1941 et 1951

Nota.—Les chiffres détaillés de 1871 à 1921 figurent à la page 165 de l'Annuaire de 1948-1949.

Religion	1931	1941	1951		Religion	1931	1941	1951	
				%					%
Adventiste.....	16,058	18,485	21,398	0.2	Mormone.....	22,041	25,328	32,888	0.2
Anglicane du Canada.....	1,639,075	1,754,368	2,060,720	14.7	Pentecostale....	26,349	57,742	95,131	0.7
Baptiste.....	443,944	484,465	519,585	3.7	Presbytérienne..	872,428	830,597	781,747	5.6
Catholique romaine.....	4,102,960	4,806,431	6,069,496	43.3	Salutiste.....	30,773	33,609	70,725	0.5
Église-Unie du Canada.....	2,021,065	2,208,658	2,867,271	20.5	Science chrétienne....	18,499	20,261	20,795	0.1
Évangélique.....	22,239	37,064	50,900	0.4	Ukrainienne (grecque catholique)...	186,879 ²	185,948	190,831	1.4
Grecque orthodoxe.....	102,529	139,845	172,271	1.2	Autres.....	232,424	221,879	280,424	0.2
Judaïque.....	155,766	168,585	204,836	1.5					
Luthérienne.....	394,920	401,836	444,923	3.2	Total	10,376,786	11,506,655	14,009,429	100.0
Mennonite ¹	88,837	111,554	125,938	0.9					

¹ Comprend "huttérite".

² Comprend "autre grecque catholique".

Section 13.—Pays de naissance

Au recensement décennal, les immigrants déclarent leur pays de naissance et les Canadiens, leur province de naissance. Quant aux personnes nées à l'étranger, le pays de naissance était le pays existant lors du recensement. Le tableau 17 répartit la population selon le pays de naissance des habitants, pour les années de recensement de 1931, 1941 et 1951.

17.—Pays de naissance de la population, années de recensement, 1931, 1941 et 1951

NOTA.—Les chiffres de 1871 à 1921 figurent à la page 168 de l'Annuaire de 1948-1949.

Pays de naissance	1931	1941	1951	Pays de naissance	1931	1941	1951
Canada	8,069,261	9,487,808	11,949,518	Europe—fin			
Royaume-Uni.....	1,138,942 ¹	960,125 ¹	912,482	Pays scandinaves ³	90,042	72,473	64,522
Autre,				Pays du centre ⁴ ...	317,350	309,360	350,192
Commonwealth...	45,888	43,644	20,567	Union des républi-			
Europe.....	714,462	653,705	801,618	ques socialistes			
Allemagne.....	39,163	28,479	42,693	soviétiques ⁴	133,869	124,402	188,292
Belgique.....	17,033	14,773	17,251	Autres.....	11,002	9,810	38,143
Finlande.....	30,354	24,387	22,035	Asie.....	60,608	44,443	37,145
France.....	16,756	13,795	15,650	États-Unis.....	344,574	312,473	282,010
Grèce.....	5,579	5,871	8,594	Autres pays.....	3,051	3,512	6,039
Italie.....	42,578	40,432	57,789				
Pays-Bas.....	10,736	9,923	41,457	Total	10,376,786	11,506,655⁵	14,009,429

¹ Comprend les 26 comtés de l'Irlande en 1931 et 1941. ² Comprend la Lituanie et l'Ukraine. ³ Comprend le Danemark, l'Islande, la Norvège et la Suède. ⁴ Comprend l'Autriche, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Yougoslavie, la Pologne et la Roumanie. ⁵ Comprend ceux dont le lieu de naissance n'a pas été déclaré.

Section 14.—Langue parlée et langue maternelle

Langue officielle et langue maternelle ne doivent pas être confondues. La langue maternelle d'une personne est celle qu'elle a parlée d'abord, pourvu qu'elle la comprenne encore; la langue officielle (terme employé ici aux fins de recensement seulement) ne peut être que le français ou l'anglais. Le nombre des personnes qui parlaient une seule des langues officielles au recensement de 1951, les deux ou ni l'une ni l'autre figure, par province, au tableau 18.

18.—Nombre de personnes parlant une seule des langues officielles, les deux ou ni l'une ni l'autre, par province, 1951

NOTA.—Les enfants sont classés d'après la langue parlée au foyer.

Province ou territoire	Langue			
	Anglais seulement	Français seulement	Anglais et français	Ni l'anglais ni le français
Terre-Neuve.....	356,377	153	3,990	896
Île-du-Prince-Édouard.....	88,743	914	8,745	27
Nouvelle-Écosse.....	595,257	7,462	39,524	341
Nouveau-Brunswick.....	318,560	100,712	96,095	330
Québec.....	462,813	2,534,242	1,038,130	20,496
Ontario.....	4,115,684	78,974	359,965	43,019
Manitoba.....	685,914	7,869	58,441	24,317
Saskatchewan.....	767,248	4,656	40,789	19,035
Alberta.....	868,696	5,922	40,785	24,098
Colombie-Britannique.....	1,112,937	727	39,433	12,113
Yukon.....	8,337	10	519	230
Territoires du Nord-Ouest.....	6,929	171	1,031	7,873
Canada	9,387,395	2,741,812	1,727,447	152,775

Le tableau 19, qui porte sur les langues maternelles, montre que 1,659,770 personnes, au 1^{er} juin 1951, n'avaient comme langue maternelle ni l'anglais ni le français.

19.—Langues maternelles de la population, 1951

NOTA.—Les enfants sont classés d'après la langue parlée au foyer.

Langue maternelle	Nombre	% du total	Langue maternelle	Nombre	% du total
Anglais.....	8,280,809	59.11	Lithuanien.....	12,307	0.09
Français.....	4,068,850	29.04	Magyar.....	42,402	0.30
Allemand.....	329,302	2.35	Norvégien.....	43,831	0.31
Chinois.....	28,289	0.20	Polonais.....	129,238	0.92
Danois.....	15,714	0.11	Roumain.....	10,105	0.07
Estonien.....	8,784	0.06	Russe.....	39,223	0.28
Finnois.....	31,771	0.23	Serbo-croate.....	11,031	0.08
Flamand.....	12,623	0.09	Slovaque.....	45,516	0.32
Gaélique.....	13,974	0.10	Suédois.....	36,096	0.26
Grec.....	8,036	0.06	Syrien et arabe.....	5,475	0.04
Hollandais.....	87,935	0.63	Ukrainien.....	352,323	2.51
Islandais.....	11,207	0.08	Judéo-allemand (yiddish).....	103,593	0.74
Indien et esquimau.....	144,787	1.03	Autres.....	19,356	0.14
Italien.....	92,244	0.66			
Japonais.....	17,589	0.12			
Letton.....	7,019	0.05			
			Total.....	14,009,429	100.00

Section 15.—Logements, ménages et familles*

Ménages et familles.—Un sommaire seulement des principales statistiques sur les ménages et les familles relevés au recensement de 1956 est présenté ici; des informations plus détaillées sont données dans les rapports 1-13 à 1-20 du recensement de 1956.

Le nombre total et la taille moyenne des ménages et des familles aux recensements de 1951 et 1956 figurent au tableau 20 pour les provinces et villes de 30,000 habitants ou plus. Les chiffres correspondants des zones métropolitaines se trouvent au tableau 21. Ils indiquent que les familles tendent généralement à être plus nombreuses en 1956 qu'en 1951, bien que la taille moyenne du ménage soit demeurée relativement stable au cours de la période quinquennale.

* Voici, en abrégé, les définitions adoptées au recensement: **LOGEMENTS.**—Un *logement* est une série de pièces d'habitation distincte au point de vue de la structure qui a son entrée particulière de l'extérieur de la maison ou sur un corridor ou un escalier communs à l'intérieur. Un *logement unique détaché*, habituellement appelé maison seule, est une maison qui contient une unité de logement et qui est complètement détachée de tous côtés de tout autre édifice ou bâtiment: Les *appartements* et *plain-pied* comprennent les unités de logement d'une maison, d'appartements, les suites de pièces dans les duplex ou triplex, les suites de pièces dans les maisons transformées, les pièces d'habitation dans les édifices commerciaux, les pièces réservées aux concierges dans les écoles, etc. Pour déterminer le nombre de *pièces* dans un logement, on ne tient compte que de celles qui servent ou sont propices à l'habitation, y compris les pièces occupées par les domestiques, les pensionnaires ou les membres d'une famille en pension.

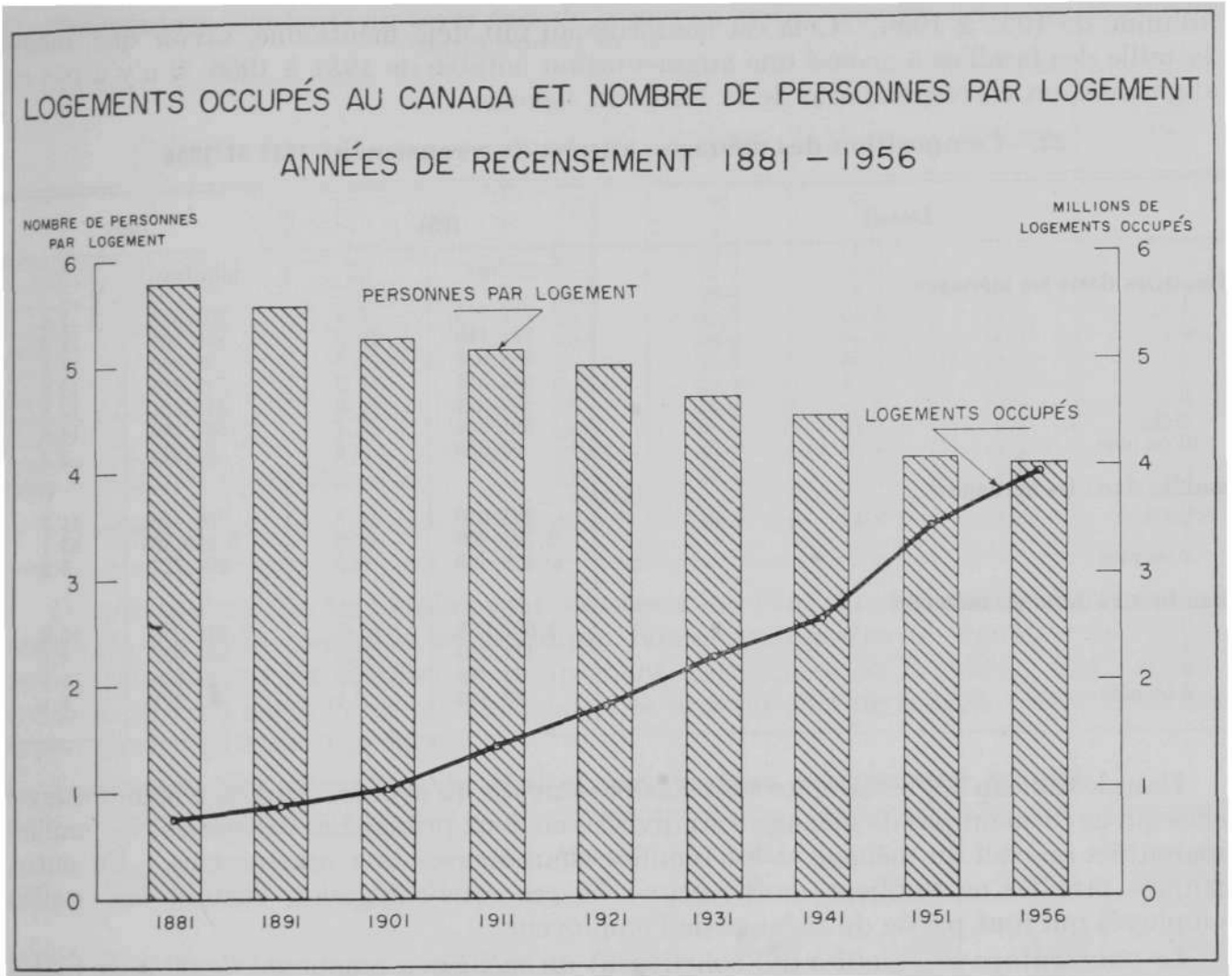
HABITATION.—Un *ménage* est une personne ou un groupe de personnes qui occupent une unité de logement; le nombre de ménages est donc égal au nombre de logements occupés. Chaque personne doit être membre de quelque ménage, qu'il s'agisse d'un groupe familial avec ou sans domestiques, pensionnaires, etc., d'un groupe de personnes non apparentées qui partagent le même logement ou d'une personne vivant seule. Un logement a besoin de réparations importantes s'il compte une des déficiences suivantes: fondations fléchissantes ou qui pourrissent, indiquées par des murs lézardés ou penchés; cheminée ou toiture défectueuses; marches ou escaliers d'extérieur dangereux; intérieur ayant grandement besoin d'être rénové. Un *logement (ou ménage) encombré* est celui où le nombre de personnes qu'il abrite est supérieur au nombre de pièces occupées.

FAMILLE.—L'époux et l'épouse (avec ou sans enfants non encore mariés) ou un des deux avec un ou plusieurs enfants non encore mariés, et demeurant ensemble dans le même logement. Les enfants adoptifs, les beaux-fils et belles-filles sont considérés comme les propres enfants et, de fait, aux termes du recensement, une famille peut se composer d'un homme ou d'une femme demeurant avec un enfant en tutelle ou pupille de moins de 21 ans.

20.—Ménages et familles et personnes par ménage et par famille, par province et ville de 30,000 habitants ou plus, années de recensement 1951 et 1956

Province et ville	Ménages		Familles		Personnes par ménage		Personnes par famille	
	1951 ¹	1956 ¹	1951	1956	1951 ¹	1956 ¹	1951	1956
Terre-Neuve	70,980	78,808	74,858	82,128	5.0	5.1	4.4	4.6
St-Jean.....	10,572	11,219	11,427	12,163	4.8	4.9	4.0	4.1
Île-du-Prince-Édouard ..	22,454	22,682	21,381	21,153	4.3	4.2	4.0	4.1
Nouvelle-Écosse	149,555	162,854	145,127	154,243	4.2	4.1	3.9	3.9
Halifax.....	18,709	21,194	19,016	20,509	4.1	4.0	3.5	3.5
Sydney.....	6,324	6,914	7,080	7,092	4.8	4.5	3.9	4.0
Nouveau-Brunswick	114,007	120,475	111,639	116,623	4.4	4.5	4.1	4.2
Moncton.....	6,595	8,647	6,424	8,286	4.0	4.0	3.5	3.7
Saint-Jean.....	13,178	13,336	12,224	12,230	3.8	3.8	3.5	3.6
Québec	858,784	1,001,264	856,041	970,414	4.6	4.4	4.2	4.2
Hull.....	9,324	11,167	9,916	11,240	4.6	4.3	4.0	4.0
Jacques-Cartier.....	4,779	6,927	4,908	7,011	4.7	4.8	4.3	4.5
Lachine.....	6,385	8,557	6,751	8,588	4.1	3.9	3.6	3.6
Montréal.....	247,482	285,501	246,389	267,934	4.0	3.7	3.5	3.5
Québec.....	34,970	38,556	33,830	35,996	4.4	4.2	4.1	4.0
St-Laurent.....	4,976	9,304	5,039	9,148	3.9	4.0	3.6	3.8
Sherbrooke.....	11,543	13,646	11,034	12,595	4.1	4.1	3.9	4.1
Trois-Rivières.....	9,528	10,912	9,466	10,464	4.6	4.4	4.3	4.2
Verdun.....	19,806	21,009	20,123	20,293	3.8	3.6	3.4	3.4
Ontario	1,181,126	1,392,491	1,162,772	1,342,572	3.8	3.8	3.4	3.5
Brantford.....	10,373	14,642	9,774	13,494	3.5	3.5	3.2	3.4
Fort-William.....	9,297	10,118	9,015	9,926	3.7	3.7	3.4	3.5
Guelph.....	7,104	9,284	7,084	8,597	3.8	3.5	3.3	3.4
Hamilton.....	55,337	63,815	55,764	62,329	3.7	3.7	3.2	3.3
Kingston.....	8,708	12,499	8,485	11,352	3.7	3.6	3.2	3.4
Kitchener.....	11,571	16,074	11,832	15,539	3.8	3.6	3.2	3.4
London.....	26,384	28,962	24,679	25,277	3.5	3.3	3.1	3.3
Oshawa.....	11,225	13,530	11,170	13,335	3.7	3.7	3.2	3.4
Ottawa.....	48,968	56,059	48,811	52,760	3.9	3.8	3.4	3.5
Peterborough.....	10,018	11,632	9,807	10,671	3.8	3.6	3.4	3.5
Port-Arthur.....	8,426	9,979	8,082	9,442	3.6	3.6	3.4	3.5
St-Catharines.....	10,383	10,971	10,051	10,257	3.6	3.5	3.3	3.3
Sarnia.....	9,380	11,917	8,953	10,980	3.7	3.6	3.4	3.6
Sault-Ste-Marie.....	7,856	9,169	8,124	9,127	4.1	3.9	3.5	3.6
Sudbury.....	9,452	11,526	9,978	11,092	4.4	3.9	3.7	3.6
Toronto.....	157,174	157,137	177,984	169,971	4.2	4.1	3.0	3.1
Windsor.....	31,813	33,280	30,855	30,786	3.7	3.6	3.4	3.4
Manitoba	202,398	217,964	191,268	204,414	3.7	3.7	3.6	3.6
Winnipeg.....	64,629	67,798	63,117	66,019	3.6	3.6	3.1	3.2
Saskatchewan	221,456	233,664	196,188	205,135	3.7	3.6	3.7	3.8
Regina.....	19,161	23,883	18,229	22,313	3.6	3.6	3.3	3.4
Saskatoon.....	14,982	20,315	13,639	18,065	3.4	3.4	3.3	3.4
Alberta	250,747	294,047	223,326	262,922	3.6	3.7	3.7	3.7
Calgary.....	37,711	52,785	34,053	46,176	3.3	3.3	3.2	3.3
Edmonton.....	42,922	57,748	40,278	55,525	3.6	3.7	3.3	3.5
Colombie-Britannique ...	337,777	392,403	299,845	346,003	3.3	3.4	3.3	3.4
New-Westminster.....	7,984	8,874	7,278	7,711	3.3	3.2	3.2	3.3
Vancouver.....	101,330	108,953	92,798	94,467	3.3	3.2	3.0	3.1
Victoria.....	15,788	17,309	13,632	14,041	3.1	3.0	3.0	3.0
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	6,994	4,989	5,893	..	3.8	3.9	4.1
Canada	3,409,284 ²	3,923,646	3,287,384	3,711,500	4.0 ²	3.9	3.7	3.8

¹ Sans les institutions, hôtels, camps, etc.² Sans le Yukon ni les Territoires du Nord-Ouest.



21.—Ménages et familles et personnes par ménage et famille, zones métropolitaines de recensement, années de recensement 1951 et 1956

Zone métropolitaine de recensement	Ménages		Familles		Personnes par ménage		Personnes par famille	
	1951	1956	1951	1956	1951	1956	1951	1956
Calgary.....	40,235	57,375	36,429	50,600	3.3	3.4	3.2	3.4
Edmonton.....	46,395	63,581	43,548	61,305	3.6	3.8	3.4	3.5
Halifax.....	29,640	37,171	30,327	36,799	4.2	4.1	3.6	3.7
Hamilton.....	68,640	86,990	68,820	84,941	3.7	3.7	3.2	3.4
London.....	32,835	42,354	31,117	38,394	3.5	3.4	3.2	3.4
Montréal.....	334,705	407,966	334,967	387,785	4.0	3.8	3.6	3.6
Ottawa.....	66,265	83,859	67,017	80,713	4.1	4.0	3.6	3.7
Québec.....	54,930	64,825	54,076	62,176	4.6	4.4	4.3	4.2
Saint-Jean.....	19,735	21,169	18,414	19,628	3.8	3.8	3.6	3.7
St-Jean.....	12,995	14,788	13,964	15,876	4.9	5.0	4.2	4.3
Toronto.....	273,200	341,076	302,381	360,904	4.0	3.9	3.1	3.2
Vancouver.....	153,975	192,004	141,939	171,296	3.3	3.3	3.1	3.3
Victoria.....	31,620	38,411	27,988	32,949	3.1	3.1	3.0	3.2
Windsor.....	41,595	49,882	40,729	47,166	3.7	3.7	3.4	3.5
Winnipeg.....	95,955	107,841	94,321	105,211	3.6	3.7	3.2	3.3

Dans le tableau 22, les ménages sont classés d'après le nombre de personnes, le nombre de groupes familiaux et le nombre de chambreurs qui les composent. Ces renseignements sont donnés pour le Canada (recensement de 1951 et 1956). On observera que le ménage de deux personnes est le plus commun pour les deux années (22 p. 100 de tous les ménages en 1956). Le pourcentage de ménages multifamiliaux et de ménages ayant des chambreurs

a diminué de 1951 à 1956. Cela est conforme au fait déjà mentionné, savoir que, même si la taille des familles a accusé une augmentation notable de 1951 à 1956, il n'y a pas eu d'augmentation correspondante de la taille du ménage.

22.—Composition des ménages, années de recensement 1951 et 1956

Détail	1951		1956	
	nombre	%	nombre	%
Personnes dans les ménages				
1.....	252,435	7.4	308,613	7.9
2.....	711,110	20.9	859,109	21.9
3.....	688,025	20.2	739,390	18.8
4.....	645,515	18.9	742,363	18.9
5.....	439,875	12.9	513,821	13.1
6-9.....	581,675	17.1	664,366	16.9
10 ou plus.....	90,660	2.7	95,984	2.4
Familles dans les ménages				
0.....	385,010	11.3	459,420	11.7
1.....	2,794,860	82.0	3,259,499	83.1
2 ou plus.....	229,425	6.7	204,727	5.2
Chambreurs dans les ménages				
0.....	3,081,085	90.4	3,610,238	92.0
1.....	171,310	5.0	162,067	4.1
2.....	73,480	2.2	68,950	1.8
3 ou plus.....	83,420	2.4	82,391	2.1

Dans le tableau 23, les familles sont classées suivant qu'elles forment ou non un ménage. Celles qui ne forment pas de ménage sont divisées en deux principales catégories: les familles apparentées au chef du ménage et les familles chambreuses non apparentées. En outre, quelques familles ne tombent dans aucune de ces sous-catégories, surtout les familles d'employés qui font partie du ménage de l'employeur.

Le pourcentage de familles qui constituent un ménage a augmenté de 90.2 en 1951 à 92.3 en 1956, ce qui correspond également à la baisse déjà mentionnée du pourcentage de ménages multifamiliaux de 1951 à 1956. Tous ces points indiquent une amélioration des conditions de vie durant la période quinquennale.

23.—Pourcentage de familles dans chaque catégorie de ménages, par province, recensement de 1956

Province ou territoire	Formant un ménage	Ne formant pas de ménage			Toutes les familles
		Apparentées	Chambreuses	Total ¹	
	%	%	%	%	nombre
Terre-Neuve.....	88.9	9.4	1.4	11.1	82,128
Île-du-Prince-Édouard.....	91.6	6.9	1.1	8.4	21,153
Nouvelle-Écosse.....	91.2	6.7	1.6	8.8	154,243
Nouveau-Brunswick.....	91.7	6.8	1.2	8.3	116,623
Québec.....	93.4	4.9	1.5	6.6	970,414
Ontario.....	90.3	5.0	4.4	9.7	1,342,572
Manitoba.....	92.6	3.7	3.3	7.4	204,414
Saskatchewan.....	95.9	2.6	1.1	4.1	205,135
Alberta.....	94.7	2.9	1.7	5.3	262,922
Colombie-Britannique.....	94.6	3.1	2.0	5.4	346,003
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	95.3	3.0	0.8	4.7	5,893
Canada.....	92.3	4.7	2.7	7.7	3,711,500

¹ Comprend d'autres genres de familles qui ne forment pas de ménage.

Le tableau 24 indique le nombre d'enfants dans les familles en 1956, soit les enfants non encore mariés et âgés de moins de 25 ans et vivant avec leurs parents ou leurs tuteurs lors du recensement de 1956. Le nombre d'enfants est classé de façon à donner le pourcentage d'enfants de chacun des quatre groupes particuliers d'âge (enfants qui ne fréquentent pas encore l'école, ayant l'âge de l'école élémentaire, de l'école secondaire, de l'université ou de la vie active).

24.—Pourcentage d'enfants au foyer âgés de 24 ans ou moins, par groupe d'âge et province recensement de 1956

Province ou territoire	Moins de 6 ans	6-13 ans	14-17 ans	18-24 ans	Total des enfants
	%	%	%	%	
Terre-Neuve.....	35.7	40.0	13.4	11.0	210,360
Île-du-Prince-Édouard.....	33.2	41.1	15.0	10.7	43,519
Nouvelle-Écosse.....	34.4	40.4	14.9	10.4	293,299
Nouveau-Brunswick.....	34.2	40.6	14.5	10.6	257,311
Québec.....	33.7	38.5	14.0	13.8	2,094,499
Ontario.....	36.7	39.1	13.5	10.7	2,009,876
Manitoba.....	35.7	39.6	14.2	10.5	330,682
Saskatchewan.....	35.9	39.3	14.9	10.0	358,534
Alberta.....	38.2	38.8	13.7	9.3	455,735
Colombie-Britannique.....	37.0	39.7	13.8	9.5	495,918
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	42.4	37.9	11.6	8.0	12,665
Canada.....	35.5	39.1	13.9	11.4	6,562,398

Dans le tableau 25, les familles sont classées selon l'âge du chef de famille et, dans le tableau 26, elles sont classées en deux groupes: familles composées de l'époux et de l'épouse avec ou sans enfants, et familles ne comprenant que le père ou la mère. Ces dernières sont aussi classées selon l'état matrimonial et le sexe du chef de famille. Les veufs sont les plus nombreux dans ce groupe.

25.—Familles classées selon l'âge du chef et par province, recensement de 1956

Province ou territoire	Moins de 35 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans ou plus	Total des familles
Terre-Neuve.....	22,793	21,392	15,509	11,339	11,095	82,128
Île-du-Prince-Édouard.....	4,605	4,922	4,184	3,449	3,993	21,153
Nouvelle-Écosse.....	41,002	39,228	29,826	21,095	23,092	154,243
Nouveau-Brunswick.....	30,443	29,572	22,688	16,577	17,343	116,623
Québec.....	281,959	252,649	198,174	131,346	106,286	970,414
Ontario.....	388,056	337,242	266,471	186,401	164,402	1,342,572
Manitoba.....	52,447	50,718	40,388	29,601	31,260	204,414
Saskatchewan.....	50,583	49,867	40,744	30,262	33,679	205,135
Alberta.....	77,506	66,753	51,683	34,193	32,787	262,922
Colombie-Britannique.....	89,467	87,870	69,057	44,868	54,741	346,003
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	2,376	1,599	1,052	527	339	5,893
Canada.....	1,041,237	941,812	739,776	509,658	479,017	3,711,500

26.—Familles classées selon l'état matrimonial et le sexe du chef, par province, recensement de 1956

Province ou territoire	Familles comptant l'époux et l'épouse au foyer	Familles comptant le père ou la mère au foyer								Total des familles
		Veufs		Mariés		Divorcés		Total ¹		
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Terre-Neuve.....	74,037	1,860	4,438	540	1,018	6	22	2,477	5,614	82,128
Île-du-P.-Édouard.....	18,628	443	1,277	136	577	2	22	598	1,927	21,153
Nouvelle-Écosse.....	136,152	2,580	9,077	1,406	4,083	112	360	4,238	13,853	154,243
Nouveau-Brunswick.....	104,968	1,822	5,980	902	2,380	75	291	2,860	8,795	116,623
Québec.....	884,802	15,837	50,541	6,872	10,538	162	833	23,107	62,505	970,414
Ontario.....	1,234,229	13,772	56,810	8,508	23,155	831	4,061	23,364	84,979	1,342,572
Manitoba.....	186,693	2,503	9,401	1,105	3,549	133	687	3,792	13,929	204,414
Saskatchewan.....	188,257	2,565	8,827	1,260	3,198	110	424	4,001	12,877	205,135
Alberta.....	242,319	2,627	10,084	1,682	4,464	267	1,088	4,630	15,973	262,922
Col.-Britannique.....	317,788	2,950	13,170	2,081	6,622	517	2,327	5,629	22,586	346,003
Yukon et T. du N.-O.....	5,188	142	218	122	145	4	7	279	426	5,893
Canada.....	3,393,061	47,101	169,823	24,614	59,729	2,219	10,122	74,975	243,464	3,711,500

¹ Comprend quelques familles dont le chef n'a jamais été marié.

Caractéristiques de l'habitation.—Il n'y a pas eu de recensement de l'habitation en 1956 et les statistiques les plus récentes sur les caractéristiques du logement sont donc celles du recensement de 1951.

L'accroissement des logements de 1941 à 1951, on le voit au tableau 27, a dépassé de 11 p. 100 celui de la population, d'où la réduction du nombre de personnes par logement de 4.3 à 4.0. L'augmentation relativement plus forte des logements, notamment des appartements et plain-pied, est en partie attribuable à des changements de définition. Comme les logements habités par le propriétaire étaient de 49.1 p. 100 plus nombreux et les logements loués, de 4.2 p. 100 seulement, il semblerait que bien des gens qui étaient locataires en 1941 se sont acheté une maison depuis et que la plupart des nouvelles maisons ont été construites pour être habitées par le propriétaire plutôt que louées.

Le recensement de l'habitation, en 1941, reposait sur un échantillon de 10 p. 100 des logements situés dans les neuf provinces. En 1951, l'échantillon fut porté à 20 p. 100 et étendu à Terre-Neuve, mais non, tout comme en 1941, au Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest. Pour fins de comparaison, Terre-Neuve est exclue des chiffres de 1951 au tableau 27. Le nombre de logements occupés à Terre-Neuve en 1951 était de 70,980, au regard de 62,293 en 1945.

27.—Caractéristiques de l'habitation, années de recensement 1941 et 1951

(Sans Terre-Neuve ni les territoires)

Détail	1941		1951		Augmentation de 1941 1951	
	Nombre	% du total	Nombre	% du total	Nombre	%
Logements occupés¹	2,575,744	100.0	3,338,315	100.0	762,571	29.6
Unifamiliaux seuls.....	1,853,454	72.0	2,216,275	66.4	362,821	19.6
Appartements et plain-pied.....	533,034	20.7	881,245	26.4	348,211	65.3
Unifamiliaux attenants.....	189,256	7.3	240,795 ²	7.2	51,539	27.2
Possédés.....	1,459,357	56.7	2,175,415	65.2	716,058	49.1
Loués.....	1,116,387	43.3	1,162,900	34.8	46,513	4.2
Pièces par logement.....	5.5	...	5.3
Personnes par logement.....	4.3	...	4.0
Ayant besoin de réparations importantes	695,736	27.0	450,625	13.5	-245,111	-35.2
Logements encombrés ³	148,418	18.4	175,995	16.0	27,577	18.6
Logements avec:						
Éclairage électrique.....	1,780,667	69.1	2,929,450	87.8	1,148,783	64.5
Calorifère.....	997,588	38.7	1,632,275	48.9	634,687	63.6
Eau courante.....	1,558,586	60.5	2,503,080	75.0	944,494	60.6
Toilette avec chasse d'eau ⁴	1,342,198	52.1	2,170,815	65.0	828,617	61.7
Baignoire ou douche ⁴	1,169,760	45.4	1,926,455	57.7	756,695	64.7
Cuisinière électrique ou au gaz.....	1,019,421	39.6	1,696,130	50.8	676,709	66.4
Réfrigérateur électrique ou au gaz.....	538,535	20.9	1,589,625	47.6	1,051,090	195.2
Aspirateur électrique.....	624,178	24.2	1,409,090	42.2	784,912	125.8
Téléphone.....	1,037,298	40.3	2,013,640	60.3	976,342	94.1
Radio.....	2,002,889	77.8	3,086,695	92.5	1,083,806	54.1
Automobile particulière.....	944,591	36.7	1,435,925	43.0	491,334	52.0
Logements non agricoles, occupés par le propriétaire et hypothéqués.....	275,623	31.2	515,035	30.9	239,412	86.9
Loyer mensuel des logements non agricoles loués:						
Moins de \$30 ⁵	738,294	75.1	501,540	45.5	-236,754	-32.1
De \$30 à \$59.....	221,189	22.5	437,815	39.8	216,626	97.9
De \$60 et plus.....	24,034	2.4	162,265	14.7	138,231	575.1

¹ Sans les hôtels, institutions, camps, etc. ² Y compris les remorques, bateaux-maisons, tentes et autres genres divers d'habitations. ³ Dans les villes de 30,000 habitants ou plus seulement. ⁴ A l'usage exclusif du ménage. ⁵ Y compris les logements à "loyer gratuit".

Les chiffres du tableau 27 traduisent le haut niveau de prospérité dont ont joui les régions urbaines et rurales au cours de la dernière décennie. En 1951, une proportion accrue de maisons étaient munies de la tuyauterie intérieure, de l'électricité et du calorifère

et avaient des commodités comme le réfrigérateur mécanique, l'aspirateur, le téléphone, la radio et l'automobile. Le nombre de logements ayant besoin de réparations importantes a fort diminué. Faute de chiffres comparables pour 1941, il n'est pas question de machines à laver au tableau 27; en 1951, cependant, 72.5 p. 100 des logements étaient pourvus d'une lessiveuse mécanique. Si l'on peut attribuer à la prospérité générale une bonne part de cette avance, on peut aussi l'expliquer en partie par l'urbanisation croissante de la population canadienne et par la disponibilité des commodités modernes dans les régions rurales.

Chaque année, depuis 1953, un sondage est fait, à l'occasion du relevé mensuel de la main-d'œuvre, des commodités et accessoires dont disposent les ménages. Plus de 30,000 ménages choisis au moyen des méthodes d'échantillonnage au hasard, dans quelque 115 régions différentes, ont été interrogés. Les résultats du relevé de 1956 se trouvent dans le tableau 28.

28.—Caractéristiques de l'habitation, sondage de septembre 1956

Détail	Nombre	% du total	Détail	Nombre	% du total
Logements occupés ¹	3,974,000	100.0	Logements avec:—fin		
Unifamiliaux seuls.....	2,697,000	67.9	Calorifère.....	2,266,000	57.0
Appartements et plain-pied.....	951,000	23.9	Eau courante.....	3,249,000	81.8
Unifamiliaux attenants.....	326,000	8.2	Toilette avec chasse d'eau ²	2,906,000	73.1
Possédés.....	2,685,000	67.6	Baignoire ou douche ²	2,656,000	66.8
Loués.....	1,289,000	32.4	Cuisinière électrique ou au gaz.	2,619,000	65.9
Pièces par logement.....	5.3	...	Réfrigérateur électrique ou au gaz.....	3,186,000	80.2
Personnes par logement.....	4.0	...	Aspirateur électrique.....	2,199,000	55.3
Logements avec:			Téléphone.....	2,930,000	73.7
Éclairage électrique.....	3,739,000	94.1	Radio.....	3,817,000	96.0
			Automobile particulière.....	2,321,000	58.4

¹ Sans les ménages du Yukon ni des Territoires du Nord-Ouest, les ménages indiens habitant les réserves, les ménages habitant dans des hôtels, grandes maisons de chambres, institutions, clubs ou camps. ² A l'usage exclusif du ménage.

Section 16.—Aveugles et sourds

Les données les plus récentes sur les personnes complètement aveugles ou sourdes sont tirées du recensement de 1951. Les borgnes n'ont pas été inscrits comme aveugles, ni les demi-sourds, tels que les personnes capables d'entendre à l'aide d'un appareil, comme sourds. Le tableau 29 indique le nombre et la proportion d'aveugles et de sourds, pour 10,000 habitants, dans chaque province ou territoire. On trouvera plus de détails à ce sujet dans le volume II du recensement de 1951.

29.—Nombre d'aveugles et de sourds et proportion pour 10,000 habitants, par province, 1951

Province ou territoire	Nombre			Proportion pour 10,000 habitants		
	Aveugles	Sourds	Aveugles et sourds	Aveugles	Sourds	Aveugles et sourds
Terre-Neuve.....	513	497	27	14.2	13.8	0.7
Île-du-Prince-Édouard.....	104	88	4	10.6	8.9	0.4
Nouvelle-Écosse.....	943	747	43	14.7	11.6	0.7
Nouveau-Brunswick.....	744	554	33	14.4	10.7	0.6
Québec.....	3,734	5,139	199	9.2	12.7	0.5
Ontario.....	4,173	3,897	200	9.1	8.5	0.4
Manitoba.....	712	596	32	9.2	7.7	0.4
Saskatchewan.....	590	628	29	7.1	7.6	0.3
Alberta.....	613	556	21	6.5	5.9	0.2
Colombie-Britannique.....	972	907	68	8.3	7.8	0.6
Yukon.....	8	4	—	8.8	4.4	—
Territoires du Nord-Ouest.....	18	3	—	11.2	1.9	—
Canada.....	13,124	13,616	656	9.4	9.7	0.5

Section 17.—Les Indiens et les Esquimaux du Canada

Les Indiens*.—Le Canada compte actuellement plus de 155,000 Indiens aborigènes et il n'est pas sans intérêt de noter que leur nombre augmente plus rapidement que celui de tout autre élément de la population. Ils occupent plus de 2,200 réserves spécialement constituées pour eux. Ces réserves sont situées dans les diverses provinces, sauf Terre-Neuve où les Indiens de l'île et de la côte du Labrador relèvent du gouvernement provincial. Ailleurs, au Canada, la Division des affaires indiennes du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration applique la loi sur les Indiens et veille à leur bien-être.

30.—Superficie des réserves indiennes et nombre de bandes par province, année terminée le 31 mars 1957

Province ou territoire	Réserves		Bandes	Province ou territoire	Réserves		Bandes
	Nombre	Superficie acres			Nombre	Superficie acres	
Île-du-Prince-Édouard....	4	2,741	1	Saskatchewan.....	120	1,204,489	67
Nouvelle-Écosse.....	40	19,492	2	Alberta.....	90	1,535,061	44
Nouveau-Brunswick.....	23	37,671	16	Colombie-Britannique...	1,627	820,489	204
Québec.....	23	178,571	42	Territoires du N.-O.....	10	1,924	14
Ontario.....	166	1,560,489	118	Yukon.....	15	3,535	18
Manitoba.....	107	524,490	51	Canada.....	2,225	5,888,955¹	577

¹ Le total ne correspond pas à la somme des chiffres à cause de l'arrondissement.

Administration.—Aux termes de la loi sur la citoyenneté et l'immigration et de la loi sur les Indiens, l'objectif premier de la Division des affaires indiennes est de faire en sorte que l'Indien puisse se suffire de plus en plus à lui-même. Les attributions de la Division portent sur les réserves et les terres cédées, les fonds de fiducie, les programmes de bien-être, les secours, les allocations familiales, l'enseignement, la transmission de biens par héritage, le rétablissement des ex-militaires indiens dans les réserves, les obligations contractées par traité, l'émancipation des Indiens et autres questions.

La loi sur les Indiens (promulguée le 4 sept. 1951) a été rédigée à la suite d'une longue enquête sur les affaires indiennes faite par un comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes et d'une conférence où les Indiens ont fait connaître leurs vues. Le principe premier de la loi actuelle est d'encourager l'intégration des Indiens dans la vie sociale et économique canadienne.

La loi, à cette fin, pourvoit à l'élection de conseils de bande dont l'autorité porte sur certaines questions touchant de près les Indiens des réserves (santé, règlements de la circulation, contrôle du bétail et réglementation de la pêche, de la chasse et du piégeage). Les bandes qui sont parvenues à un degré avancé de développement peuvent édicter des règlements touchant le prélèvement, l'affectation ou la dépense de deniers.

La majorité des conseils de bande sont élus pour deux ans aux termes de la loi, mais certains s'en tiennent encore aux traditions des tribus. Toutes les bandes sont cependant libres d'opter pour le mode électif, ou de se conformer aux coutumes indiennes.

La Division des affaires indiennes fait tous les cinq ans le recensement des Indiens qui relèvent du ministère. Les chiffres du recensement de 1954 paraissent aux tableaux 31 et 32.

* Rédigé à la Division des affaires indiennes, ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration (Ottawa).

31.—Population indienne, selon l'âge et le sexe, par province, recensement du ministère, 1954

Province ou territoire	Moins de 7 ans		7 ans et moins de 16 ans		16 ans et moins de 21 ans		21 ans et moins de 65 ans		65 ans et plus		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Île-du-P.-Édouard...	21	19	30	31	13	16	67	58	10	7	141	131
Nouvelle-Écosse...	310	308	326	311	181	185	642	608	74	57	1,533	1,469
Nouveau-Brunswick	305	294	284	285	141	136	591	486	55	52	1,376	1,253
Québec.....	1,784	1,743	1,833	1,853	931	967	4,014	3,478	499	472	9,061	8,513
Ontario.....	3,487	3,499	3,833	4,040	2,193	2,055	8,271	7,560	1,250	1,067	19,034	18,221
Manitoba.....	2,377	2,397	2,282	2,303	972	930	4,061	3,440	465	457	10,157	9,527
Saskatchewan.....	2,180	2,142	2,204	2,221	912	962	3,799	3,536	412	382	9,507	9,243
Alberta.....	1,912	1,996	1,809	1,864	794	788	3,090	2,805	346	311	7,951	7,764
Col.-Britannique....	3,614	3,587	3,534	3,642	1,488	1,494	6,581	5,652	780	714	15,997	15,089
Yukon.....	144	170	176	190	81	78	327	310	49	43	777	791
Terr. du Nord-Ouest	442	400	420	404	179	175	932	835	119	117	2,092	1,931
Total.....	16,576	16,555	16,731	17,144	7,885	7,786	32,375	28,768	4,059	3,679	77,626	73,932

32.—Religions de la population indienne, recensement du ministère, 1954

Province ou territoire	Église Anglicane	Baptiste	Église-Union	Presbytérienne	Catholique	Autres confessions chrétiennes	Cultes aborigènes	Total
Île-du-Prince-Édouard.....	—	—	—	—	272	—	—	272
Nouvelle-Écosse.....	—	—	—	—	3,002	—	—	3,002
Nouveau-Brunswick.....	—	—	—	—	2,629	—	—	2,629
Québec.....	3,383	—	425	—	13,482	141	143	17,574
Ontario.....	11,313	1,960	7,038	622	12,917	1,232	2,173	37,255
Manitoba.....	5,855	2	5,090	846	7,250	564	77	19,684
Saskatchewan.....	5,532	37	1,604	251	10,150	81	1,095	18,750
Alberta.....	2,037	143	1,917	—	11,225	127	266	15,715
Colombie-Britannique....	6,025	—	6,310	—	17,959	792	—	31,086
Yukon.....	1,165	84	1	—	314	—	4	1,568
Territoires du Nord-Ouest.	711	—	—	—	3,310	—	3	4,023
Total.....	36,021	2,226	22,385	1,719	82,510	2,937	3,760	151,558

Instruction.—La proportion d'Indiens qui se sont adaptés aux conditions de la vie moderne est évidemment plus grande chez ceux qui ont pleinement profité du programme éducatif du gouvernement fédéral. Des pensionnats accueillent les enfants de ménages brisés, les orphelins ou ceux qui, vu la vie nomade de leurs parents ou la distance, ne pourraient autrement fréquenter l'école. Pour les enfants au foyer familial, le gouvernement fédéral maintient des écoles dans les agglomérations indiennes. D'autre part, là où les circonstances le permettent, des accords sont conclus avec les autorités locales de l'enseignement pour permettre aux jeunes Indiens de fréquenter des écoles non indiennes. Un nombre de plus en plus grand d'élèves du cours élémentaire y sont admis, et la majorité de ceux des cours secondaires et supérieurs y reçoivent leur instruction. Le gouvernement fédéral défraie la scolarité, les livres, le transport requis et, pour certains élèves obligés de vivre loin de leur famille, une partie ou le tout du gîte et de la nourriture.

On prête également une aide semblable aux jeunes Indiens pour les encourager à suivre des cours d'orientation et de formation professionnelle. Parmi ceux qui ont leur brevet d'instituteur, 81 enseignent actuellement dans les internats et externats indiens. D'autres Indiens sont diplômés en médecine, en art dentaire, en science hospitalière, en agriculture ou autres sciences professionnelles. Dans les emplois du Service indien, la préférence est accordée aux Indiens qualifiés.

L'année terminée le 31 mars 1956, on comptait 476 écoles indiennes, dont 66 pensionnats, 368 externats ordinaires, 31 écoles saisonnières et 11 écoles-hôpitaux. Les inscriptions aux pensionnats s'élevaient à 10,599; aux autres écoles, à 20,434. Elles se répartissaient ainsi, par province: Île-du-Prince-Édouard, 38; Nouvelle-Écosse, 624; Nouveau-Brunswick, 476; Québec, 2,388; Ontario, 7,490; Manitoba, 4,580; Saskatchewan, 4,277; Alberta, 4,664; Colombie-Britannique, 6,188; Yukon, 307.

33.—Inscriptions et moyenne des présences aux écoles indiennes, années terminées le 31 mars 1947-1956

Année terminée le 31 mars	Pensionnats		Externats		Toutes les écoles		
	Inscriptions	Moyenne des présences	Inscriptions	Moyenne des présences	Inscriptions	Présences	
						Nombre	Par rapport aux inscriptions
1947.....	9,304	8,192	10,318	7,449	19,622	15,641	79.7
1948.....	8,986	7,863	11,115	8,296	20,101	16,159	80.3
1949.....	9,368	8,345	12,615	10,414	21,983	18,759	85.3
1950.....	9,316	8,593	14,093	12,060	23,409	20,653	88.2
1951.....	9,357	8,779	15,514	13,526	24,871	22,305	89.7
1952.....	9,844	9,175	15,746	13,673	25,590	22,848	89.3
1953.....	10,112	9,309	15,837	13,826	25,949	23,135	89.2
1954.....	11,090	9,516	17,084	14,541	28,174	24,057	85.4
1955.....	10,501	9,878	17,947	16,254	28,448	26,132	91.9
1956.....	10,599	10,113	20,434	17,697	31,033	27,810	89.6

Outre ceux des écoles indiennes, 4,644 enfants indiens étaient inscrits aux cours élémentaires des écoles provinciales et privées et 1,555 aux cours secondaires et supérieurs, soit un total général de 37,305. L'année terminée le 31 mars 1956, 2,210 Indiens recevaient une instruction secondaire ou supérieure.

Bien-être.—En 1956, 21,572 familles indiennes ont reçu \$4,098,643 en allocations familiales pour 68,210 enfants. Ces versements ont permis aux Indiens d'assurer à leurs enfants une meilleure alimentation et de meilleurs vêtements. Chaque année, les Indiens reçoivent environ trois millions de dollars en pensions de sécurité de la vieillesse et d'assistance-vieillesse et en allocations aux aveugles. En cas de nécessité, l'État fournit une aide directe sous forme d'aliments, de combustible, de vêtements et d'articles ménagers. La Division des affaires indiennes s'occupe également de placer dans des foyers d'adoption ou des institutions les enfants, les jeunes délinquants, les infirmes et les adultes sans emploi ou âgés; des secours sont aussi accordés aux mères non mariées ainsi qu'aux Indiens invalides pour assurer leur réadaptation. On attache de plus en plus d'importance au placement en lieu propice des enfants qui ont besoin de protection et aux mesures de prévention de la criminalité juvénile.

Le programme et les modalités de distribution de certains vivres en vue de prévenir la tuberculose ont été maintenus. En dehors de son aspect humanitaire, le nouveau programme vise à réduire l'incidence de la maladie.

Les Indiens ont pu eux-mêmes récemment améliorer leur habitation grâce aux sommes accordées par l'État, aux fonds des bandes et aux prestations touchées en vertu de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants. Durant l'année terminée le 31 mars 1957, le coût des réparations s'est établi à \$397,554 et les nouvelles maisons dans les différentes réserves ont été évaluées à \$2,007,330. Grâce aux fonds de bande, aux prestations touchées en vertu de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants et à leurs contributions personnelles, les Indiens ont acquitté 54 p. 100 du coût des réparations et 49 p. 100 du coût des nouvelles maisons. Des prêts sont consentis par la Caisse renouvelable pour l'achat de machines agricoles, d'outillage, d'essence et d'huile, de matériaux à clôture, de graines de semence, de bétail et autres nécessités, de même que pour le paiement de salaires ou de travaux entrepris pour secourir les chômeurs dans la réserve. Le total de la Caisse renouvelable a été augmenté au début de 1957 de \$350,000 à 1 million de dollars, afin de répondre à la demande accrue de prêts.

Conservation des fourrures.—En 1956, le programme de mise en valeur de la fourrure, entrepris en collaboration avec les diverses provinces, s'est poursuivi. La production de peaux de castors, en Saskatchewan, au Manitoba et en Ontario s'établit à environ 179,930 peaux évaluées à \$2,049,382. De plus, le piégeage, en Ontario, au Manitoba et en Saskatchewan, a rapporté quelque 3,674,561 peaux de rats musqués, évaluées à \$3,474,886. Dans les trois provinces, la part des Indiens dans la prise de ces animaux à fourrure s'est élevée à \$3,314,560 environ. Dans le Québec, neuf réserves d'animaux à fourrure, d'une superficie totale d'environ 150,000 milles carrés, sont affectées exclusivement aux trappeurs indiens et administrées conjointement par la Division des affaires indiennes et le ministère provincial de la Chasse et des Pêcheries. En 1956, les six réserves ont produit 21,500 peaux de castors qui ont rapporté près de \$300,000 aux trappeurs indiens.

Huit surveillants sont employés en permanence pour aider les Indiens à tirer le meilleur profit possible de la chasse et du piégeage.

Les Esquimaux*.—Les Esquimaux ne constituent qu'un faible élément de la population canadienne, le recensement de 1956 n'en ayant dénombré que 11,000. Néanmoins, partie intégrante du potentiel humain national, ils ont droit aux avantages de la citoyenneté canadienne et aux secours que requiert leur adaptation à de nouvelles conditions de vie. Avec les Indiens, ils furent les habitants primitifs du pays, et qu'ils aient réussi à survivre aux rigueurs implacables du climat dans une contrée où la nourriture, faite presque uniquement de poissons ou autres animaux, ne s'obtient qu'avec beaucoup d'adresse, quand il s'en trouve, c'est là une preuve de leur ingéniosité et de leur esprit d'initiative. La pénétration plus avant dans l'Arctique des gens du Sud, le marché instable et précaire des fourrures, la disparition du gibier et l'accroissement de la population ont ensemble contribué à modifier très rapidement le mode de vie traditionnel dans l'Arctique. Le passage des habitants de l'extrême Nord canadien, de l'âge de la pierre à l'âge de l'hydrogène, pose de nombreux problèmes.

L'administration des affaires esquimaudes relève de la Division des régions septentrionales et des terres, ministère du Nord canadien et des Ressources nationales. Les soins médicaux et sanitaires incombent au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Des postes de la Gendarmerie royale du Canada, dans tout le Nord, exercent des attributions relevant des deux ministères. En fait, le soin du petit nombre d'Esquimaux dispersés sur quelque 900,000 milles carrés exige la collaboration constante de tous les gens du Nord: instituteurs, missionnaires, commerçants, médecins, infirmières, administrateurs, sansfilistes et météorologistes. La liaison administrative est maintenue par radio et par l'entremise d'une patrouille de l'Arctique central, occidental et oriental, grâce à laquelle des fonctionnaires de la Division et d'autres ministères font chaque année une tournée d'inspection. Périodiquement, les fonctionnaires de la Division visitent aussi les postes par avion.

Les Esquimaux reçoivent des allocations familiales en nature, d'après une liste destinée à compléter plutôt qu'à remplacer leur régime normal. Ils jouissent également de tous les avantages assurés par la sécurité de la vieillesse, l'assistance-vieillesse et les allocations aux aveugles. Aidés par des subventions, les missionnaires dirigent des hôpitaux à Aklavik, Chesterfield-Inlet et Pangnirtung. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social compte des postes soignants à Coppermine, Frobisher-Bay, Lake-Harbour, Cape-Dorset, Hall-Lake, Fort-Chimo, Port-Harrison, et Great-Whale-River. D'année en année, on fait des enquêtes au sujet de la tuberculose et d'autres maladies et, au besoin, on pourvoit aux traitements dans les hôpitaux de la région ou dans de plus grandes institutions de l'extérieur.

Une division de l'Arctique a été établie par le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales en vue d'étudier et de traiter spécialement les problèmes esquimaux. Beaucoup d'Esquimaux bénéficient des occasions toutes nouvelles d'emploi rémunéré qui s'offrent à eux auprès des entreprises minières, dans l'entretiens des Lignes d'alerte médiane et avancée, dans les transports et les communications, dans les travaux de cons-

* Rédigé à la Section de la rédaction et des renseignements, ministère du Nord canadien et des Ressources nationales (Ottawa).

truction de l'État et auprès des marchands et des missionnaires. En maints endroits, l'abandon de l'économie fondée sur le piégeage et la chasse s'est fait très brusquement. Tout en élevant le niveau de vie des Esquimaux, l'emploi rémunéré a compliqué leurs problèmes immédiats d'adaptation.

La Division de l'Arctique s'applique surtout à guider les Esquimaux à travers cette période difficile. Le personnel sur place augmente sans cesse. Des agents sont maintenant établis à Frobisher-Bay, Cape-Dorset, Fort-Chimo, Great-Whale-River, Churchill, Baker-Lake, Tuktoyaktuk et Cambridge-Bay. Certains sont postés à la Ligne d'alerte avancée, où ils prêtent secours et assistance aux Esquimaux qui débutent dans des emplois rémunérés; d'autres sont établis dans des régions très éloignées où le choc du monde industriel ne se fait pas encore sentir. Des assistants sociaux sont chargés d'aider à résoudre certains problèmes sociaux nés de la nouvelle économie. Les services de bien-être pour les Esquimaux dans l'Arctique et dans les hôpitaux du Sud prennent de plus en plus de l'expansion.

A Frobisher-Bay, dans le sud de l'île de Baffin, un centre de réadaptation a été terminé qui compte treize immeubles (cuisines, salles à manger, salles de bains, buanderies et ateliers). Les autres locaux seront occupés par d'anciens malades qui, pour diverses raisons, ne peuvent plus se suffire. En faisant valoir leurs talents particuliers, ils pourront redevenir d'utiles citoyens.

Des entreprises, d'ordre surtout expérimental, se poursuivent en vue d'étendre et de diversifier l'économie des Esquimaux. L'artisanat non seulement procure un revenu mais assure également des moyens d'expression culturelle. L'élevage du renne dans le delta du Mackenzie, l'élevage du bétail à Fort-Chimo, la cueillette de l'édredon dans l'île de Baffin et dans la baie d'Ungava, le tannage des peaux de phoques, la construction d'embarcations, et la confection de vêtements arctiques sont quelques-unes des entreprises. Dans les régions surpeuplées ou arides, on incite et on aide les aborigènes à gagner des régions où ils trouveront plus de gibier ou de l'emploi. Un fonds a été établi qui permet aux Esquimaux d'emprunter les sommes nécessaires à la réalisation de certains projets autorisés visant à l'amélioration de leur économie.

Depuis 1945, l'État a construit quatorze écoles destinées avant tout aux Esquimaux, depuis le delta du Mackenzie jusqu'au Nord québécois. Les missions maintiennent, avec l'aide de l'État, des écoles dans une foule d'établissements. Des cours de formation professionnelle au bénéfice des jeunes Esquimaux ont été institués dans le Sud afin de développer leurs aptitudes à la mécanique et de leur assurer des chances d'emploi.

Section 18.—Population du monde

Les chiffres du tableau 34 sur la population sont tirés des *Rapports sur la démographie et l'état civil* des Nations Unies pour janvier 1957 et, sauf indication contraire, sont les estimations officielles de mi-année pour 1955. Les superficies sont tirées de l'*Annuaire statistique* des Nations Unies de 1956.

Population estimative du monde par continent.—L'état ci-dessous, publié par les Nations Unies, donne l'estimation de mi-année pour 1955 de la population par continent. Le total de chaque continent n'égale pas toujours la somme des populations de chaque pays données au tableau 34 parce que des rectifications ont été effectuées chaque fois que cela a semblé nécessaire afin d'établir les estimations les plus justes dans les circonstances actuelles. Le total mondial n'est qu'une approximation, les chiffres de l'Afrique et de l'Asie étant très peu sûrs.

Afrique.....	223,000,000
Amérique du Nord.....	238,000,000
Amérique du Sud.....	124,000,000
Asie (sans l'U.R.S.S.).....	1,482,000,000
Europe (sans l'U.R.S.S.).....	410,000,000
Océanie.....	14,000,000
Union des Républiques Socialistes Soviétiques.....	200,000,000

TOTAL MONDIAL..... 2,691,000,000

34.—Superficie et population des pays ou régions du monde, 1955

Continent et pays	Superficie	Population	Continent et pays	Superficie	Population
	milles carrés	milliers		milles carrés	milliers
Afrique			Afrique—fin		
Égypte.....	386,101 ¹	22,934	TERRITOIRES SOUS TUTELLE—fin		
Éthiopie et Érythrée (Fédération d').....	457,267	20,000 ²	Ruanda-Urundi (adm. belge)...	20,916	4,280 ⁶
Libéria.....	43,000	1,250	Somalie (adm. italienne).....	178,201	1,280
Libye.....	679,360	1,105	Tanganyika (adm. britann.)...	362,688	8,324
Maroc			Togo (adm. britannique).....	13,041	429
Ancienne zone espagnole ⁴	7,589	1,045	Togo (adm. française).....	22,008	1,080
Ancienne zone française.....	150,888	8,495 ³	TERRITOIRES ANCIENNEMENT SOUS MANDAT (Union sud-africaine)		
Tanger.....	135	183	Sud-Ouest africain ¹¹		
Soudan.....	967,501			318,099	458
Tunisie.....	60,166	3,745	Amérique du Nord		
Union sud-africaine ⁵	472,359	13,669	Canada.....	3,851,113	16,589 ²
TERRITOIRES ET DÉPENDANCES			Costa-Rica.....	19,653	951
Belgique			Cuba.....	44,218	5,829 ^{2,3}
Congo belge.....	904,994	12,600 ⁶	États-Unis.....	3,022,389	165,271 ³
Espagne			Guatemala.....	42,042	3,258
Afrique occidentale espagnole ⁷	115,975	83 ⁶	Haïti.....	10,714	3,305
Guinée espagnole.....	10,831	208 ⁶	Honduras.....	43,277	1,660
Possessions en Afrique du Nord.....	82 ⁶	143	Mexique.....	760,375	29,679
France			Nicaragua.....	57,143	1,245
Afrique équatoriale française.....	969,114	4,680	Panama.....	28,753	910
Afrique occidentale française.....	1,789,186	18,729	République Dominicaine.....	18,816	2,404
Algérie.....	846,126	9,620	Salvador.....	7,722	2,193
Comores.....	838	170 ⁶	TERRITOIRES ET DÉPENDANCES		
Madagascar.....	227,800	4,776	Danemark		
Réunion (île de la).....	969	278	Groenland.....	840,001 ¹²	26
Somalie française.....	8,494	63 ⁶	États-Unis		
Portugal			Alaska.....	586,401	209 ³
Angola.....	481,352	4,280	Îles Vierges (É.-U.) ¹³	133	24 ³
Cap-Vert (île du).....	1,557	172	Porto-Rico.....	3,435	2,263 ³
Guinée portugaise.....	13,948	541	Zone du canal.....	553	53 ³
Mozambique.....	302,329	6,030	France		
São Tomé et Príncipe (îles).....	372	58 ⁶	Guadeloupe et dépendances.....	687	230
Royaume-Uni			Martinique.....	425	240
Basutoland.....	11,716	627	Saint-Pierre et Miquelon.....	93	5
Bechuanaland.....	274,981	324 ⁸	Pays-Bas		
Côte-de-l'Or (maintenant Ghana).....	78,802	4,191	Antilles néerlandaises.....	371	189 ⁶
Gambie ⁹	4,003	285 ⁶	Royaume-Uni		
Kéni ⁹	224,960	6,048	Bermudes.....	20	41
Maurice (île) et dépendances.....	809	566	Honduras britannique.....	8,867	79 ⁶
Nigéria (Fédération de).....	339,169	31,254	Indes occidentales britann.		
Lagos (capitale fédérale).....	27	300	Bahama.....	4,400	94 ⁶
Région occidentale.....	45,376	6,374	Barbade.....	166	229
Région orientale.....	29,484	7,500	Vent (îles du).....	826	309 ⁶
Région septentrionale.....	264,282	17,080	Vent (îles sous le).....	422	128 ⁶
Ouganda.....	93,981	5,508	Jamaïque et dépendances.....	4,706	1,565 ⁶
Rhodésie et Nyassaland (Fédération de).....	487,640	7,069	Trinité et Tobago.....	1,980	721
Nyassaland.....	49,177	2,540	Amérique du Sud		
Rhodésie du Nord.....	288,130	2,130	Argentine.....	1,072,748	19,111
Rhodésie du Sud.....	150,333	2,399	Bolivie.....	424,163	3,198
Sainte-Hélène (île) et dépendances.....	119	5	Brésil.....	3,287,204	58,456 ¹⁴
Seychelles (îles) et dépendances.....	156	39	Chili.....	286,397	6,761
Sierra-Leone ⁹	27,925	2,050 ⁶	Colombie.....	439,520	12,657
Somalie anglaise.....	68,000	640 ⁶	Équateur.....	104,506 ^p	3,675
Swaziland.....	6,704	223 ⁶	Paraguay.....	157,047	1,565
Zanzibar et Pemba.....	1,026	278	Pérou.....	482,259	9,396
TERRITOIRES SOUS TUTELLE			Uruguay.....	72,172	2,615
Cameroun (adm. britannique) ¹⁰	34,081	1,500	Vénézuéla.....	352,143	5,774 ¹⁴
Cameroun (adm. française).....	166,796	3,146			

Renvois à la fin du tableau, p. 153.

34.—Superficie et population des pays ou régions du monde, 1955—suite

Continent et pays	Superficie	Population	Continent et pays	Superficie	Population
	milles carrés	milliers		milles carrés	milliers
Amérique du Sud—fin			Asie—fin		
TERRITOIRES ET DÉPENDANCES			TERRITOIRES ET DÉPENDANCES		
France			Royaume-Uni—fin		
Guyane française.....	35,135	28	Sarawak.....	47,071	614
Pays-Bas			Singapour.....	286	1,213
Surinam.....	55,144	225 ^{6,15}	TERRITOIRES ANCIENNEMENT		
Royaume-Uni			SOUS MANDAT		
Falkland (îles), sans les dé-			Royaume-Uni		
pendances.....	4,618	2 ⁶	Palestine.....	10,459	1,912 ²
Guyane britannique.....	83,000	485	Gaza.....	78	325
Asie			GOUVERNEMENT MILITAIRE		
Afghanistan.....	250,966 ⁶	12,000 ²	États-Unis—		
Arabie saoudite.....	617,762	7,000 ²	Bonin (îles).....	40	..
Bahrein (îles).....	231	120	Ryû-Kyû (îles).....	848	798
Bhoutan.....	19,305 ⁶	623	Europe		
Birmanie.....	261,757	19,434	Albanie.....	11,100	1,394
Cambodge.....	67,568	4,358	Allemagne		
Ceylan.....	25,332	8,589	Allemagne occidentale.....	94,733	49,995 ²
Chine.....	3,745,306	582,603 ²	Sarre (la).....	991	992 ²
Taiwan ¹⁶	13,885	8,907	Allemagne orientale.....	41,490	16,700 ²
Corée ¹⁸	85,248	28,000 ⁶	Berlin de l'Est.....	155	1,300 ^{2,4}
Inde.....	1,269,645	381,690	Berlin de l'Ouest.....	186	2,195 ²
Indonésie.....	575,894	81,900	Andorre.....	175	6 ⁴
Irak.....	171,612	5,200	Autriche.....	32,374	6,974 ²
Iran.....	629,345	21,794	Belgique.....	11,779	8,868 ²
Israël.....	7,984	1,748	Bulgarie.....	42,796	7,548
Japon.....	142,785 ²	89,100 ²	Danemark.....	16,578	4,439 ²
Jordanie ¹⁷	37,301	1,427	Espagne ²²	194,396	28,976
Katar.....	8,500	35	Féroé (îles).....	540	34 ²
Koweït.....	6,000	203 ⁶	Finlande.....	130,120	4,241
Laos.....	91,506	1,425	France (métropolitaine).....	212,822	43,274
Liban.....	4,015	1,425 ¹⁹	Grèce.....	51,182	7,973
Maldives (îles).....	115	89 ⁶	Hongrie.....	35,919	9,805
Mascate et Oman.....	82,000	550	Irlande.....	27,136	2,909
Mongolie (République popula-			Islande.....	39,768	158 ¹
ire de).....	591,121	1,000	Italie.....	116,304	48,016
Népal.....	54,345	8,432 ²	Liechtenstein.....	61	15
Oman sous régime de traité.....	32,278	80	Luxembourg.....	998	309 ²
Pakistan.....	363,797	82,439	Monaco.....	0.4	20 ²
Philippines.....	115,600	21,849	Norvège.....	125,065	3,425 ²
Syrie.....	70,014	3,856	Pays-Bas.....	12,529 ²⁰	10,751 ²
Thaïlande.....	198,456	20,302	Pologne.....	120,348	27,278
Turquie (d'Asie et d'Europe).....	299,993	24,122	Portugal ²¹	35,599	8,765
Viet-Nam.....	127,259	26,300	Roumanie.....	91,700	17,490 ²
Yémen.....	75,290	4,500 ²	Royaume-Uni		
TERRITOIRES ET DÉPENDANCES			Angleterre et Galles.....	58,345	44,441
Pays-Bas			Écosse.....	30,411	5,133
Nouvelle-Guinée occidentale	159,375	700	Irlande du Nord.....	5,459	1,394
Portugal			Saint-Marin.....	24 ⁶	13 ⁶
Inde portugaise.....	1,619	644	Suède.....	173,622	7,262 ²
Macao.....	6	200 ⁶	Suisse.....	15,941	4,977 ²
Timor portugais.....	5,763	469	Tchécoslovaquie.....	49,351	13,089
Royaume-Uni			Vatican (cité du).....		1 ⁶
Aden			Yougoslavie.....	98,608	17,628
Colonie d'Aden.....	80	140	TERRITOIRES ET DÉPENDANCES		
Protectorat d'Aden.....	112,000	650 ⁶	Norvège		
Bornéo du Nord.....	29,387	370 ⁶	Svalbard et Terre Jan Mayen	24,101	1 ^{2,22}
Brunéi.....	2,226	56 ⁶	Royaume-Uni		
Chypre.....	3,572	520	Gibraltar.....	2	25
Hong-Kong.....	391	2,340	Malte et Gozo.....	122	314
Malaisie (Fédération de).....	50,690	6,058	Man (île de).....	227	56
			Normandes (îles).....	75	102

34.—Superficie et population des pays ou régions du monde, 1955—fin

Continent et pays	Superficie	Population	Continent et pays	Superficie	Population
	milles carrés	milliers		milles carrés	milliers
Océanie			Océanie—fin		
Australie (sans les aborigènes).	2,974,583	9,201	TERRITOIRES ET DÉPENDANCES		
Nouvelle-Zélande.....	103,564	2,136	—fin		
TERRITOIRES ET DÉPENDANCES			Royaume-Uni		
Australie			Fidji (îles).....	7,040	339
Cocos-Keeling (îles).....	5	1	Gilbert et Ellice (îles).....	369	40 ⁶
Norfolk.....	14	1	Salomon (îles britanniques).	11,500	103 ⁶
Papua.....	90,540	446	Pitcairn.....	2	—
			Tonga.....	269	54 ⁶
			TERRITOIRES SOUS TUTELLE		
États-Unis			Îles du Pacifique (adm. des		
Guam.....	206	37 ^{2,6}	E.-U.).....	687	64
Hawai.....	6,423	560 ²	Nauru (adm. aust.) ²⁴	8	4
Samoa américain.....	76	22 ^{2,6}	Nouvelle-Guinée (adm. aust.)..	93,000 ²⁰	1,254
			Samoa occidentale (adm. n.-z.).	1,130	97
			CONDOMINIUM		
France			Nouvelles-Hébrides (anglo-		
Nouvelle-Calédonie et dépen-			français).....	5,700	54 ⁶
dances.....	7,202	65			
Océanie française.....	1,544	69 ⁶	Union des républiques		
			socialistes soviétiques		
Nouvelle-Zélande			Union des républiques socialis-		
Cook (îles).....	100	16	tes soviétiques ²⁵	8,649,821	200,200 ²
Niue.....	100	5			
Tokélaou.....	4	2			

¹ Superficie habitée et cultivée: 13,442 milles carrés. ² Dernière estimation officielle. ³ Population de droit. ⁴ Zone septentrionale seulement. ⁵ Sans Walvis-Bay. ⁶ Estimation non officielle. ⁷ Comprend la zone méridionale de l'ancien Maroc espagnol. ⁸ Comprend la population de Mafeking, la capitale, qui fait partie de l'Union sud-africaine. ⁹ Colonie et protectorat. ¹⁰ Région administrative de la Fédération du Niger. ¹¹ Comprend Walvis-Bay. ¹² La superficie libre de glace est de 131,931 milles carrés. ¹³ Comprend Sainte-Croix, Saint-Jean et Saint-Thomas. ¹⁴ Sans les Indiens de la jungle. ¹⁵ Sans les Indiens et les Nègres de l'intérieur. ¹⁶ Comprend les îles Taïwan et Pescadores. ¹⁷ Comprend le Jourdain occidental. ¹⁸ Comprend la République populaire de Corée et la République de Corée. ¹⁹ Nationaux libanais seulement. ²⁰ Superficie terrestre seulement. ²¹ Comprend les îles Açores et Madère. ²² Comprend les îles Baléares et Canaries. ²³ Habités l'hiver seulement. ²⁴ Possession commune de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et du Royaume-Uni. Administrée par l'Australie. ²⁵ Territoire actuel qui comprend Tannou-Touva, les îles Sakhaline et Kouriles, le reste de l'ancienne Lituanie et d'anciennes parties de l'Allemagne.

CHAPITRE IV.—IMMIGRATION ET CITOYENNETÉ

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
Partie I.—Immigration et émigration...	154	Partie II.—Citoyenneté canadienne.....	190
ARTICLE SPÉCIAL: Évolution de l'immigration au Canada.....	154	SECTION 1. LA LOI SUR LA CITOYENNETÉ CANADIENNE.....	190
SECTION 1. STATISTIQUE DE L'IMMIGRATION	178	SECTION 2. STATISTIQUE DE LA CITOYENNETÉ CANADIENNE.....	191
SECTION 2. STATISTIQUE DE L'ÉMIGRATION	189		

NOTA.—On trouvera face à la page 1 du présent volume, la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

PARTIE I.—IMMIGRATION ET ÉMIGRATION

Les renseignements habituellement communiqués dans l'*Annuaire* sous la rubrique "Immigration: régime et administration" sont remplacés, dans la présente édition, par un article spécial et détaillé sur l'histoire de l'immigration ainsi que sur la loi et les règlements concernant l'immigration.

ÉVOLUTION DE L'IMMIGRATION AU CANADA*

La colonisation, dans les territoires qui forment le Canada, s'est faite avec lenteur et par intermittence; son évolution cyclique a été conditionnée non seulement par des facteurs géographiques mais aussi par des événements politiques et économiques, intérieurs et extérieurs, qui se sont traduits par des périodes marquées par une pénurie ou une pléthore de colons et d'immigrants.

Le Canada, dans son axe est-ouest, se répartit en quatre régions géographiques nettement délimitées, séparées par des accidents topographiques et se distinguant les unes des autres quant à leur sol, à leur couverture forestière, à leur élévation, à leur climat, à leurs ressources et à leurs voies naturelles de transport et de communication. Au cours de la période de colonisation, le déplacement d'une région à une autre n'a guère été facile mais il est significatif que, grâce à l'établissement de moyens de transport par eau et par terre, le mouvement général se soit en fin de compte orienté de l'est à l'ouest, au mépris des lois géographiques.

Ces quatre régions sont le prolongement vers le nord de régions américaines qui s'étendent beaucoup plus loin et dominent la topographie des États-Unis. Elles ont donné lieu à une même évolution de la colonisation, à une activité et à une existence économique analogues, dans les deux pays, bien que les deux peuples se soient orientés vers une existence nationale distincte. Cette similarité géographique et économique a cependant contribué à assurer le passage relativement libre des frontières politiques entre les deux pays.

* Communication du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration.

Si le Canada a éprouvé quelque difficulté à attirer et à retenir à la fois les immigrants et les indigènes c'est aussi parce que la colonisation du Canada et celle des États-Unis se complètent au lieu d'être parallèles. Le territoire canadien actuel forme la périphérie d'une vaste région de colonisation dont les centres de gravité se sont déplacés et se déplacent encore vers le sud et ont inévitablement attiré et, continuent d'attirer dans une moindre mesure, les habitants de la périphérie. Les principaux mouvements migratoires des deux pays se sont faits de l'un à l'autre.

L'IMMIGRATION AU CANADA

COLONISATION ET IMMIGRATION

L'occupation de ce qui constitue maintenant le territoire canadien a eu des débuts incertains dans la plus vieille des colonies britanniques et la plus jeune des provinces canadiennes, l'île de Terre-Neuve, que la Grande-Bretagne a réclamée dès 1583. Cependant, la colonisation permanente a été longtemps différée. Le premier apport est venu de colons d'origine et de langue française dont les descendants représentent aujourd'hui plus de 30 p. 100 de la population canadienne. C'est un élément ethnique unique en ce qu'il est demeuré indigène et n'a pu compter sur aucun renfort extérieur pendant plus de 200 ans. On estime que sa souche se limite à 10,000 colons au plus, arrivés au Canada durant les 150 ans qui ont précédé la conquête britannique (1763). A ce moment-là, la population française était d'environ 65,000 âmes; c'est de cette source que provient, dans une large mesure, la population actuelle de 4,628,378 (recensement de 1956), de même que les Canadiens d'origine française qui ont émigré aux États-Unis.

Parmi les sources de la population canadienne, la plus importante du point de vue nombre, et la seconde, du point de vue temps est représentée par les immigrants d'origine britannique arrivés directement d'outre-mer ou venus des États-Unis une ou deux générations après leur établissement là-bas.

La cession de l'Acadie (1713) à la Grande-Bretagne a été suivie, en 1749, par l'établissement d'Halifax à titre de base militaire et par un premier effort britannique dans la voie de la colonisation. Quelque 2,500 immigrants d'Allemagne se sont joints au contingent d'immigrants anglais et se sont établis à Lunenburg. Cependant, les derniers obstacles à une colonisation plus poussée n'ont été finalement levés qu'après l'expulsion des Acadiens en 1755, la prise définitive de Louisbourg en 1758 et la chute de Québec en 1759. Peu de temps après, des milliers de nouveaux colons sont venus, principalement des États de la Nouvelle-Angleterre. C'était le premier des mouvements interrégionaux qui, depuis, ont caractérisé les échanges de population entre le Canada et les États-Unis.

A la veille de la révolution des Treize Colonies (1776), la population de ce qui est maintenant le Canada était d'environ 110,000 âmes. Peu de temps après, des troupes démobilisées et des réfugiés et loyalistes à la recherche de nouvelles terres et de foyers dans les colonies du Nord restées fidèles à l'Angleterre ont augmenté de plus de 40,000 le chiffre de la population. L'augmentation a été de 22,000 en Nouvelle-Écosse, de 400 au Cap-Breton, de 14,000 au Nouveau-Brunswick (devenue colonie distincte en 1784), de 600 dans l'île du Prince-Édouard, de 3,000 dans le Bas-Canada et de 10,000 dans le Haut-Canada. De 1783 à 1812, les migrations vers les colonies britanniques se sont continuées, l'exode des derniers loyalistes se transformant graduellement en une migration de pionniers agriculteurs américains qui, comme l'avaient fait leurs ancêtres, recherchaient des terres nouvelles et plus fertiles. Parmi eux se trouvaient des Allemands Mennonites de la Pennsylvanie qui se sont établis sur la rivière Grand, dans le comté actuel de Waterloo, en Ontario. Le colonel Thomas Talbot, à qui on avait concédé des terres sur le lac Érié, en 1803, dirigea avec succès un autre groupe de colons. C'est en 1809 que la colonisation a commencé effectivement à cet endroit grâce à l'arrivée de cultivateurs de la Pennsylvanie, du New-Jersey, des colonies maritimes et des îles Britanniques. La route Talbot a été pendant longtemps, dans la province, une des principales voies empruntées par d'autres colons à la recherche de terres.

Jusqu'à 1815, l'apport des îles Britanniques demeura faible, se composant surtout de montagnards écossais dont beaucoup sont venus par groupes, notamment celui que dirigeait lord Selkirk et qui s'installa dans l'île du Prince-Édouard en 1803. Entre 1802 et 1828, environ 25,000 Highlanders se sont établis dans l'île du Cap-Breton où leurs descendants prédominent encore aujourd'hui. Après les guerres napoléoniennes, un vaste mouvement de migration se dessina, des îles Britanniques au continent nord-américain. Jusqu'à 1840, environ 500,000 personnes en sont parties pour le Canada et 420,000 pour les États-Unis. C'est en 1832 que les départs pour le Canada ont été le plus nombreux, soit 66,000. Cependant, de 1834 à 1910, le nombre des immigrants britanniques a été chaque année plus élevé aux États-Unis qu'au Canada. Ainsi, entre 1846 et 1854, 1,750,000 personnes ont quitté les îles Britanniques pour les États-Unis, comparativement à moins de 500,000 pour le Canada. Ces immigrants provenaient surtout de l'Irlande, alors en proie à une famine prolongée.

De 1670 à 1869, le territoire occupé maintenant par les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta était administré par la Compagnie de la Baie d'Hudson et, à l'exception de la colonie écossaise qui s'est fixée en 1811 à Selkirk, sur la rivière Rouge, il n'y a eu aucune tentative de colonisation pendant cette période. En 1869, deux ans après la promulgation de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, qui unissait les provinces de l'Ontario, de Québec, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, pour constituer le noyau du Canada actuel, le gouvernement canadien achetait ces territoires à la compagnie. En vertu de la loi de 1872 sur les homesteads, et de la loi de 1874 sur les terres fédérales, des homesteads d'un quart de section étaient mis gratuitement à la disposition de tout chef de famille ou personne adulte qui pouvait en devenir propriétaire au bout de trois ans sous réserve de certaines conditions de défrichage. Pendant un certain temps, les difficultés de transport et l'attrait des États-Unis plus prospères ont détourné bon nombre de nouveaux immigrants. Le meilleur moyen de se rendre dans le mid-west canadien était d'emprunter la ligne de chemin de fer passant par les États-Unis, via Chicago et St-Paul, ou le bateau jusqu'à Duluth, puis le train jusqu'à la rivière Rouge, d'où l'on se rendait par bateau ou diligence jusqu'à Fort-Garry. Mais le parachèvement d'une ligne de chemin de fer de Minneapolis et St-Paul à Winnipeg, en 1878, a contribué à la solution de ce problème de transport et le nombre des colons n'a cessé de s'accroître.

Bien qu'entre 1874 et 1879 les premiers établissements importants aient été fondés au sud de Winnipeg par quelque 7,000 Mennonites de langue allemande, venant du sud de la Russie, et habitués à la steppe, et par un groupe d'Islandais qui se sont installés près du lac Winnipeg et dans le sud du Manitoba, l'immigration de cette période a surtout été alimentée par les populations de l'est du Canada, qui avaient pris l'habitude de se tailler des terres par le défrichage. A la suite de la construction du chemin de fer du Pacifique-Canadien, qui atteignait Winnipeg en 1882, la colonisation s'est intensifiée. Des entreprises à grande échelle, l'aide à la colonisation, les groupes religieux ont amené des milliers de colons des îles Britanniques et de l'Europe continentale. En 1891, la population du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, qui s'élevait à 118,706 en 1881, avait atteint 251,473, dont seulement 11,150 se trouvaient dans ce qui devait devenir la Saskatchewan.

Dans l'entre-temps, la colonie de la Colombie-Britannique avait fait en 1871 son entrée dans la Confédération, lui apportant une population d'environ 10,500 habitants. Jusqu'en 1858, date de la création de la colonie, les postes de la Compagnie de la Baie d'Hudson avaient été les seuls indices de la présence de l'homme blanc à l'ouest des Rocheuses canadiennes. La découverte d'or dans le Fraser, et plus tard dans les rivières de Caribou, a attiré la première vague de colons de races très diverses venus des États-Unis, et certains de l'Est canadien. Quand la production d'or commença à ralentir, en 1865 et 1866, époque où l'île de Vancouver s'est unie aux établissements continentaux, il y avait déjà un noyau passablement permanent constitué principalement d'Américains, mais comportant aussi un groupe homogène de fonctionnaires britanniques de la Compagnie de la Baie d'Hudson, ainsi que d'habitants nés au Canada. C'est au cours de la période suivante, pendant laquelle on a entrepris l'aménagement de routes et du chemin de fer, que les premiers immigrants chinois ont fait leur apparition en Colombie-Britannique, constituant l'embryon d'un élément asiatique qui devait devenir un secteur

important de cette population. Le chemin de fer du Pacifique-Canadien atteignait Vancouver en 1885, permettant aux colons de franchir l'énorme obstacle des montagnes Rocheuses.

Au début des années 1890, l'Ouest canadien a connu une période de stagnation et de misère au cours de laquelle l'immigration a pour ainsi dire cessé. Mais quand, en 1896, l'hon. Clifford Sifton devint ministre de l'Intérieur, il lança une vigoureuse campagne d'encouragement de l'immigration et le changement de la situation économique a contribué au succès de cette nouvelle politique. A une longue période de crise économique et de déclin des prix du blé faisait suite en 1893 l'amorce d'un regain général des marchés mondiaux où la demande de blé a commencé à s'accroître. L'Ouest canadien avait mis au point le "Manitoba n° 1 dur", nouvelle race de blé adaptée aux conditions de croissance dans les Prairies, et la mise au point ultérieure d'autres races devenues fameuses a permis d'augmenter les emblavures. La nouvelle politique d'immigration visait tout particulièrement à persuader les colons américains de venir s'installer au Canada. Depuis quelque temps déjà, un certain nombre de colons avaient commencé à venir des États-Unis à mesure que se raréfiaient les terres fertiles et gratuites des États de l'Ouest. Leur nombre augmenta rapidement, pendant que les anciennes provinces canadiennes devenaient elles aussi une source de migration vers l'Ouest. On invitait aussi les cultivateurs britanniques à venir s'installer au Canada, mais de 1899 à 1903 il est arrivé deux fois plus de colons d'Europe continentale que de colons britanniques. C'est de cette époque que date la première modification importante de la composition ethnique de la population canadienne depuis 1763. Chaque année, à partir de 1895, plusieurs milliers de colons venant de l'est de l'Europe se sont installés dans le sud de la Saskatchewan et du Manitoba. Ils ont constitué un nouveau contingent d'immigration vers l'Amérique du Nord provenant d'Autriche, de Pologne, de Russie, de Hongrie, des Balkans et d'Italie, par contraste avec l'ancienne immigration dont la source principale avait été le nord et l'ouest de l'Europe. De 1905, date de la création des provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta, jusqu'au début de la première Grande Guerre, l'Ouest canadien a connu une période de grande prospérité au cours de laquelle le Canada a reçu de toutes parts le plus grand nombre d'immigrants dans son histoire. L'année 1913 a représenté le sommet de cette période, avec l'arrivée de 400,870 immigrants, dont 150,000 venant de Grande-Bretagne, 140,000 des États-Unis, et le reste de l'Europe continentale. L'étendue des terres octroyées sous forme de homestead et de préemption a doublé dans les Prairies de 1905 à 1911. On multipliait routes et chemins de fer, on achetait des entreprises agricoles, on construisait des villes et l'on plaçait des capitaux. La demande de main-d'œuvre et de biens de consommation était élevée. Les confins de la civilisation reculaient chaque jour.

La guerre a mis fin brusquement à l'immigration qui n'a repris pour la Grande-Bretagne qu'en 1920 et pour l'Europe continentale qu'en 1921. Mais pendant ce temps les progrès économiques et la colonisation se poursuivaient à un rythme rapide en raison de l'énorme demande de blé, et de nombreux colons américains sont venus s'installer dans les plaines des provinces des Prairies. La crise de 1920 à 1923 a provoqué le premier ralentissement de la colonisation, mais dès que la situation s'est améliorée le district de Rivière de la Paix et les régions septentrionales des provinces des Prairies devinrent les principaux objectifs des fils de cultivateurs des Prairies en quête de terres, ainsi que des nouveaux immigrants. L'immigration atteignait un nouveau sommet entre 1926 et 1929, sans toutefois atteindre l'ampleur des années d'avant-guerre. D'après les recensements, environ 20 p. 100 des immigrants arrivés au Canada entre 1921 et 1931 se sont installés dans les villes, alors que la plus grande partie des autres s'installaient dans les campagnes de l'Ouest canadien.

La crise des années 1930 a, pour ainsi dire, supprimé toute immigration. De 1931 à 1940, nous n'avons reçu que 158,562 immigrants, comparativement à 1,230,202 au cours des dix années précédentes. Il est difficile de déterminer dans quelle mesure ce déclin est attribuable à la crise sévissant au Canada ou ailleurs, et dans quelle mesure il est imputable aux restrictions à l'immigration, imposées par suite de la crise.

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, et surtout de 1948 à 1957, l'immigration a augmenté sensiblement, dès qu'on s'aperçut que l'industrie canadienne avait effectué sa transition vers une économie de temps de paix sans grand bouleversement, et qu'une

nouvelle ère d'expansion économique d'après-guerre s'ouvrait. La croissance économique remarquable enregistrée au Canada depuis la guerre, reposant sur la mise en valeur accélérée des minéraux, des forêts et des ressources d'énergie hydro-électriques, ainsi que la création de services auxiliaires sous forme de routes, de chemins de fer, de pipelines et de lotissements urbains à la suite d'une succession d'immenses entreprises, dont beaucoup dans des régions reculées inexploitées jusque-là, a fourni le climat politique et économique favorable à une vague d'immigration en provenance principalement des îles Britanniques et d'Europe continentale, amenant un total de 1,387,176 personnes de 1946 à 1956, chiffre qui aura nettement dépassé le million et demi à la fin de 1957. On trouvera dans la section statistique qui suit immédiatement le présent article une analyse de l'immigration au cours des récentes années d'après-guerre.

L'IMMIGRATION ET LA CROISSANCE DE LA POPULATION

C'est à l'immigration qu'on doit, en partie le peuplement du territoire national. Rappelons en outre, toutefois, que les périodes de pointe dans la croissance de la population se sont accompagnées de poussées d'immigration. Ces périodes correspondaient d'ailleurs à certains événements historiques importants: gouvernement de Frontenac, révolution américaine, famine en Irlande, aménagement des premiers chemins de fer, colonisation de l'Ouest et, enfin, industrialisation et mise en valeur des régions reculées du bouclier Canadien. Antérieurement à 1869, l'immigration et les périodes de pointe dans la croissance de la population marchaient simplement de pair avec les événements dont il est question ci-dessus. Toutefois, depuis le début du siècle, l'immigration a été provoquée par une intervention directe des pouvoirs publics et la situation économique à l'origine de celle-ci. On trouvera ci-dessous, exprimée en chiffres et en pourcentages, la croissance de la population du Canada entre 1851 et 1956. La colonne des pourcentages indique le caractère cyclique de cette croissance.

AUGMENTATION NUMÉRIQUE ET PROCENTUELLE DE LA POPULATION, PÉRIODES DÉCENNALES, 1851-1951, ET 1951-1956

Période terminée en	Population		Augmentation		Période terminée en	Population		Augmentation	
	nombre		nombre	%		nombre	nombre	%	
1851.....	2,436,297		1911.....	7,206,643	1,835,328	34.2	
1861.....	3,229,633		793,336	32.6	1921.....	8,787,949	1,581,306	21.9	
1871.....	3,689,257		459,624	14.2	1931.....	10,376,787	1,588,837	18.1	
1881.....	4,324,810		635,553	17.2	1941.....	11,506,655	1,129,869	10.9	
1891.....	4,833,239		508,429	11.8	1951.....	14,009,429 ¹	2,502,774 ¹	21.8 ¹	
1901.....	5,371,315		538,076	11.1	1956 ²	16,080,791	2,071,362	14.8	

¹ Le total de 1951 comprend Terre-Neuve, mais non celui de 1941; abstraction faite de Terre-Neuve l'augmentation était de 2,141,358, soit 18.6 p. 100. ² Y compris Terre-Neuve.

L'ÉMIGRATION

En considérant le stimulant qu'a pu exercer l'immigration sur la croissance du Canada, on ne doit pas oublier que, contrairement à ce qui s'est passé pour les États-Unis, le Canada, pendant des périodes fort longues, a fort peu attiré le colon. Avant même que le Canada eût acquis le caractère d'une entité politique distincte, les émigrants manifestaient leur préférence pour les États-Unis. Il y avait à cela plusieurs raisons. Songeons à la faveur dont pouvaient jouir les régions méridionales du fait du climat ou de leur topographie. Songeons encore aux progrès économiques plus rapides des États-Unis. N'oublions pas non plus l'effet des liens de famille ou d'une commune origine ethnique qui attiraient les émigrants vers les régions habitées déjà par leurs parents ou leurs compatriotes. A l'éventuel colon, les États-Unis offraient de meilleures conditions d'achat de terrains et un régime foncier plus avantageux. Leur économie plus variée offrait aussi au manoeuvre non spécialisé qui ne tenait pas à devenir cultivateur de meilleures chances d'avenir. Ajoutons à cela le fait que l'existence de moyens de transport convenables par terre et par eau, à une époque relativement ancienne permettait à l'émigrant d'améliorer plus rapidement sa situation économique.

Les États-Unis comptaient quatre millions d'habitants dès 1791, contre 220,000 pour les colonies britanniques à la même époque. Considérées dans leur ensemble, ces dernières n'avaient guère d'unité économique ni politique. Séparées par la langue et les aspirations, elles étaient en outre isolées par la géographie. Tout ce qui se trouvait à l'ouest du lac Ontario restait vide d'habitants sédentaires: c'était le domaine de l'Indien ou du trafiquant de fourrures. Une population faible et clairsemée ne pouvait guère aspirer à l'autarcie économique.

Comparant la situation telle qu'elle se présentait des deux côtés de la frontière, lord Durham écrivait en 1839: "Il suffit de décrire un côté pour obtenir en même temps une fidèle description de l'autre: il n'y a, pour cela, qu'à renverser l'image. Du côté américain tout est activité et mouvement . . . Du côté britannique . . . tout semble vide et désolé."*. A mesure qu'ils se rendaient compte de ces réalités, des milliers de nouveaux arrivants quittaient donc le pays pour les États-Unis. Lord Durham en plaçait la proportion à 60 p. 100.

A partir de 1851, on dispose de chiffres plus exacts en ce qui concerne cette émigration et ses rapports avec la croissance de la population. C'est ainsi que le tableau 2 nous montre que si, entre 1861 et 1901, le Canada a continué à recevoir un grand nombre d'immigrants, une forte partie d'entre eux ont plus tard quitté le pays. Il semble aussi que l'augmentation naturelle de la population du Canada aît été en grande partie annulée par l'exode de ses fils.

On a fait valoir à ce propos un grand nombre de motifs. Le bouclier Canadien, traversant le nord de l'Ontario, aurait continué de gêner l'expansion vers l'ouest si caractéristique du peuplement des territoires américains. L'exiguïté du marché intérieur et la domination britannique à cet égard auraient en outre ralenti la croissance industrielle. Les booms des chemins de fer et des terrains auraient attiré vers l'Ouest américain, non seulement des immigrants de l'est de ce pays, mais encore du Canada et plus particulièrement de l'Ontario. Les Canadiens français, qui avaient commencé à émigrer dès avant 1850, ont quitté de plus en plus nombreux leur pays après 1873 pour les filatures de la Nouvelle-Angleterre. Conquis par l'ambiance générale, les immigrants qui arrivaient d'outre-mer s'engageaient à leur suite, quittant à leur tour notre pays pour les États-Unis. Le progrès industriel des États de l'Est, fondé sur le peuplement de l'Ouest, provoquait une forte demande de main-d'œuvre non spécialisée et d'artisans.

A l'origine, c'est pour trouver des terres nouvelles à bon marché qu'on quittait le Canada, mais, depuis quelques années, c'est surtout dans les villes que se sont établis nos émigrants. Dès avant 1914, cette émigration atteignait diverses catégories d'artisans ou de spécialistes. Cheminots, ingénieurs, artisans, infirmières, instituteurs, professeurs, ecclésiastiques, écrivains, médecins ou comédiens canadiens, tous trouvaient à s'employer aux États-Unis. Ils faisaient d'ailleurs l'objet d'une vive campagne de recrutement de la part des employeurs américains.

Avec la première Grande Guerre apparurent des demandes particulières de main-d'œuvre. Toutefois l'imposition du contingentement à l'immigration à laquelle eurent ensuite recours les États-Unis a privé ce pays de la main-d'œuvre sur laquelle il avait pris l'habitude de compter. Mais ces restrictions ne valaient pas pour les Canadiens. Entre 1921 et 1931 ceux-ci ont formé le groupe national le plus important d'immigrants aux États-Unis, constituant à eux seuls près du quart du total. Entre 1931 et 1941, toutefois, on a pu assister à un net renversement de cette tendance, le chiffre de Canadiens rentrant au Canada étant alors très sensiblement supérieur à celui des Canadiens émigrant vers les États-Unis†.

Les chiffres du recensement américain de 1950 montrent que les personnes nées au Canada occupent la deuxième place parmi les Américains nés à l'étranger, constituant environ 10 p. 100 de ce chiffre. Signalons aussi que, répartis en catégories professionnelles,

* Sir Charles Lucas, *Lord Durham's Report*, Vol. 2, p. 212. Oxford, 1912.

† Si l'on en croit un relevé fondé sur le recensement officiel américain, l'écart entre le nombre de Canadiens entrant aux États-Unis et le nombre de Canadiens en sortant auraient été de 123,000 de 1931 à 1941, à l'avantage de notre pays—Nathan Keyfitz, *Growth of Canadian population Studies*, Vol. iv, n° 1. Juin 1950, p. 60.

tant du point de vue des hommes que de celui des femmes, les immigrants canadiens, aux États-Unis, sont mieux représentés dans les catégories "professions libérales", "cadres de direction" et "artisans" que ce n'est le cas pour l'ensemble de l'effectif ouvrier.

On trouvera ci-dessous des indications sur l'écart entre l'émigration et l'immigration.

BILAN DÉMOGRAPHIQUE, 1851-1956

Période	Naissances	Décès	Immigration	Émigration (reste)	Immigration (nette)	Population à la fin de la décennie
(en milliers)						
1851.....	2,436
1851-1861.....	1,281	611	209	85	+124	3,230
1861-1871.....	1,369	718	187	379	-192	3,689
1871-1881.....	1,477	754	353	440	-87	4,325
1881-1891.....	1,538	824	903	1,109	-206	4,833
1891-1901.....	1,546	828	326	506	-180	5,371
1901-1911.....	1,931	811	1,759	1,043	+716	7,207
1911-1921.....	2,338	988 ¹	1,612	1,381	+231	8,788
1921-1931.....	2,415	1,055	1,203	974	+229	10,377
1931-1941.....	2,294	1,072	150	242	-92	11,507
1941-1951.....	3,186	1,214	548	379	+169	13,648 ²
1951-1956 ³	2,106	633	783	184	+599	16,081

¹ Sauf la surmortalité attribuable à la première guerre mondiale, estimée à 120,000. ² Sauf Terre-Neuve, devenue province canadienne en 1949 et dont la population, deux ans plus tard, était de 361,416. ³ Y compris Terre-Neuve.

Ce bilan, défavorable en apparence, a fait l'objet d'interprétations diverses. D'aucuns étaient d'avis que les immigrants, comme les émigrants nés au Canada, représentaient un "trop plein" et que, par contre, le nombre d'habitants retenus par le Canada correspondait à sa "capacité d'absorption". C'est là une idée qui, à première vue, peut paraître tautologique. On a établi des distinctions entre l'immigration au Canada et l'émigration des Canadiens en donnant à entendre que les premiers auraient déplacé les seconds et que sans l'émigration des Canadiens, l'accroissement démographique naturel, abstraction faite de l'immigration, aurait suffi à donner au Canada sa population actuelle. En revanche, d'autres estimaient que si les occasions d'émigrer avaient été plus nombreuses, la population du pays, sans l'immigration, serait encore moins considérable qu'elle ne l'est.

Ce qui restreint l'intérêt de ces études, ce sont certaines hypothèses tacitement entendues, la pénurie de données et le fait qu'on suppose, en somme,—ce qui serait malaisé à démontrer,—que la capacité d'absorption du Canada est indépendante de celle des États-Unis. Nous croyons plutôt, pour notre part, qu'il importe d'envisager comme un tout le long processus de peuplement et de développement économique du continent nord-américain, les frontières politiques n'ayant souvent ici qu'une importance toute secondaire. C'est dire que le peuplement de certaines régions et les déplacements de population à l'intérieur de celles-ci, en Amérique du Nord, constituent des aspects inséparables de la répartition et de la redistribution géographique ou professionnelle des populations, conformément aux influences attractives ou répulsives qui ont pu jouer dans ces régions,—ou dans certaines parties de ces régions,—à telle ou telle époque*.

En somme, émigration et réémigration du Canada ont entraîné, réparti inégalement sur au moins une centaine d'années, le déplacement de plusieurs millions de gens. L'ampleur et la permanence de ces mouvements suffiraient à contester la possibilité de les expliquer en fonction seulement de l'état de choses régnant au Canada. On a soutenu que "depuis 1851 le Canada a amené plusieurs millions d'immigrants de plus qu'il ne pouvait absorber, ce qui a suscité des dépenses et de la confusion, mais les difficultés d'adaptation ne se sont pas aggravées, les États-Unis ayant ouvert leurs portes qui devenaient une soupape de sûreté où passait l'excédent de la population".

* Brinley Thomas, *Migration and Economic Growth* (Cambridge University Press, 1954), pages 134-138. Un exposé antérieur de cette thèse a paru dans *Annex to the Report of the Minister of Agriculture for 1889*, 14 avril 1890, dans *State Papers, Emigration to Canada*.

† Herbert Marshall, dans son témoignage devant le Comité permanent de l'immigration et du travail, *Délibérations du comité permanent de l'immigration et du travail*, 14 mai 1947, page 217, Sénat du Canada.

Pour expliquer l'émigration des Canadiens de naissance, on a cru déduire en bonne logique que les immigrants les avaient déplacés*; cette théorie oubliée assez, entre autres choses, que sur le plan régional il y a un lien entre les débouchés du travail des deux pays. On a longtemps demandé aussi un examen plus serré des intentions dont procèdent les migrations.

"Il y a lieu de se demander si l'on a suffisamment tenu compte de la destination de l'immigrant, pour savoir s'il s'établira ici ou s'il est de passage au Canada. La difficulté est inhérente à toute définition qui ne tient pas compte de l'intention ultérieure d'un immigrant."†

Dans l'ensemble, on n'a pu observer que les résultats de l'élément "intention"; son caractère échappe nécessairement à l'attention, à condition d'être jugé plus complexe que le fait, croirait-on après coup, que plusieurs millions d'immigrants ont mal signalé leur destination. Cela donne à penser, peut-être, que si en fonction de l'immigration, on se bornait à considérer la région du Canada, il deviendrait aussi difficile de comprendre pourquoi des millions auraient dû entrer au Canada que de comprendre l'émigration hors du Canada par la seule considération des conditions qui y régnaient, à moins de juger que l'objectif des vastes migrations d'outer-mer était d'abord l'"Amérique", c'est-à-dire le continent nord-américain.

On a dit au sujet des migrations antérieures: . . . "c'est par un pur accident que des millions d'habitants de l'Amérique du Nord vivent dans leur localité particulière, car les considérations qui ont conduit leurs ancêtres en Virginie, dans le Haut-Canada ou sur les rives du Missouri étaient souvent d'une incroyable banalité. Un navire en partance le jour de leur arrivée au port de mer, la destination d'une connaissance d'occasion, ou la suggestion d'un propagandiste déterminèrent des milliers de personnes à s'embarquer pour New-York, Québec ou la Nouvelle-Orléans, tandis que d'autres, après leur arrivée, décidèrent s'ils deviendraient Américains ou Canadiens, employés de canal, squatters du Kansas, cultivateurs des prairies, ou bûcherons des régions sauvages du Nouveau-Brunswick ou du Minnesota"‡.

Il semble ressortir des documents que, à mesure que les immigrants apprirent à préciser leur destination (après 1850 peut-être), l'Amérique du Nord britannique et le Canada furent considérés dans l'orbite de la civilisation des États-Unis, qui était en plein essor. La notion de "Canada" a été lente à se développer et notre pays a commencé à s'identifier à une destination distincte et définitive surtout au début du siècle. Toutefois, l'immigration en Amérique a eu la force d'un mythe puissant que l'immigration au Canada, jusqu'à ces tout derniers temps peut-être, n'a jamais eue.

A ce point de vue, les centaines de milliers d'immigrants qui disaient se destiner au Canada donnaient effectivement notre pays comme leur première destination en Amérique du Nord. Cela peut faire l'effet d'une lapalissade. Pourtant, cela semble signifier que le nombre d'immigrants arrivés et le nombre de ceux qui sont partis ne constituent pas nécessairement des données objectives pour juger de la capacité d'absorption.

On peut noter finalement que l'élément "intention" doit pouvoir s'expliquer au bout du compte en fonction de chaque immigrant. Même si les éléments de hasard déterminant la destination, qu'on a signalés plus haut, ont évidemment diminué avec l'essor des migrations, la mobilité demeure un élément fondamental de la concurrence des immigrants. Le premier but d'un immigrant doit toujours être de se trouver un moyen de subsistance, où que cela puisse le mener. Pourvu qu'il y ait des endroits où il puisse s'en procurer un à des conditions plus favorables que celles du lieu où il se trouve, et pourvu que ces

* A. R. M. Lower, *From Colony to Nation* (Toronto, 1953), pages 488-490.

† Nathan Keyfitz, *ibid.*, page 47.

‡ Edwin C. Guillet, *The Great Migration* (New-York, 1937), page 204.

endroits soient accessibles, un peu de voyage ne soulève pas de difficultés. Changer de milieu est un moyen en vue d'une fin; cela ne lui coûte guère. La plupart des immigrants doivent défrayer leur passage et décider eux-mêmes de s'en aller ailleurs. Un séjour plus ou moins long, même quand les débuts sont normalement difficiles au Canada, entraîne les immigrants à chercher une fois de plus les conditions qu'ils pourraient juger plus favorables aux États-Unis. L'histoire des programmes de colonisation et d'aide au transport signale surtout des fiascos, sauf quelques remarquables exceptions, les objectifs de chaque émigrant ne correspondant pas d'ordinaire à ceux de l'organisateur.

Par suite, les immigrants qui viennent au Canada peuvent hésiter quelque temps à s'intégrer à notre population. Il semble que, par le passé, beaucoup aient finalement décidé de se rendre aux États-Unis.

L'ÉMIGRATION DES CANADIENS DE NAISSANCE

Comme on l'a déjà signalé, quelque théoriciens ont soutenu que les émigrants canadiens aux États-Unis étaient déplacés par les immigrants, mais cette opinion semble gratuite au lieu de se fonder sur des documents précis. On dit aussi souvent que les Canadiens de naissance, comme le ferait n'importe quel peuple voisin d'un autre pays dont le niveau de vie monte plus rapidement, étaient nécessairement attirés aux États-Unis, surtout en l'absence de toute restriction à l'égard de leur mouvement. Qu'un plus haut niveau de vie ou de salaires fournisse une explication suffisante, c'est contestable, étant donné que les émigrants canadiens ont tendance à s'en aller dans les villes où le coût de la vie est aussi plus élevé que chez eux. On soutient plutôt que le Canada, pays peu peuplé mais relativement prospère qui a de bonnes maisons d'enseignement, n'a pas toujours été capable d'absorber les spécialités et les énergies qu'il crée; par suite, il n'a pas été capable d'offrir en nombre suffisant les postes bien rémunérés que les émigrants ont cherchés aux États-Unis.

Il semble que les Canadiens se soient peut-être préparés effectivement à l'émigration. Dans une étude portant sur six groupes de diplômés des universités de 1920 à 1936, trois groupes accusent une augmentation numérique absolue: médecins, membres du clergé et ingénieurs. Les diplômés de ces groupes étaient généralement recherchés aussi aux États-Unis. Les trois autres groupes—"avocats connaissant peu le droit américain, dentistes en face du foyer de la science dentaire moderne, pharmaciens devant une profession anormalement accrue par la prohibition"*—ont accusé un fléchissement numérique.

Si la notion de "Canada" a été lente à supplanter celle de l'Amérique dans l'esprit des émigrants d'outre-mer, le Canadien de naissance, d'autre part, qui est parti aux États-Unis, ne s'en est pas allé dans un pays "étranger". Il semble s'être comporté plutôt comme d'autres Nord-Américains. Au témoignage de l'histoire, l'émigrant se rendant dans les colonies d'Amérique avant 1776 pouvait s'en aller dans les provinces Maritimes, à Terre-Neuve, ou dans ce qui sont maintenant les États américains de l'Atlantique, et continuer à se déplacer entre ces régions. Après la Révolution américaine, le mouvement des personnes depuis l'Amérique du Nord britannique est devenu une émigration au sens strict du mot. Même si les conditions politiques, bien sûr, n'ont pas été sans effet, d'abondantes preuves établissent que les Américains et les Canadiens, jusqu'à ces tout derniers temps, ont eu tendance à ne pas tenir compte de la frontière quand elle allait à l'encontre de leurs buts respectifs. Leur nationalisme croissant n'a pas été renforcé par les profondes différences d'ordre historique, moral et linguistique qui existent ailleurs; la frontière ouverte en a montré le caractère peu concluant, tout autant qu'elle reflète les rapports profonds qui existent entre les débouchés du travail des deux pays. Le déséquilibre numérique de l'échange démographique qui a favorisé les États-Unis est relativement peu important, de ce point de vue peut-être. Toutefois, étant donné que le Canada en plein essor commence à faire contrepoids à la puissante attirance de l'industrie, des maisons d'enseignement, de la vie sociale et des normes diversifiées qu'on trouve aux États-Unis, cette migration pourra être réduite, mais il se peut qu'on ne puisse jamais l'arrêter définitivement. Certains

* Marcus Lee Hansen, *The Mingling of the Canadian and American people* (Yale University Press, 1941), p. 262. Cf. BFS, *Offre et demande dans les professions au Canada*.

pourraient même juger que ce n'est pas souhaitable. Quel que soit l'ensemble de causes, de 1930 à 1950 il y a eu une baisse dans l'émigration des Canadiens de naissance. Le plus grand nombre de Canadiens de naissance jamais enregistré au recensement des États-Unis a atteint 1,278,512 personnes en 1930 (à l'exclusion de Terre-Neuve). En 1940, ce nombre avait baissé à 1,044,119 et en 1950, à 994,562. De 1950 au 1^{er} juillet 1955, toutefois, le nombre d'immigrants canadiens s'établissait entre 130,000 et 140,000, portant une fois de plus le total des Canadiens de naissance vivant aux États-Unis à plus d'un million, déduction faite du nombre des personnes mortes ou émigrées depuis 1950.

Le recul de l'émigration prend plus de sens quand on considère le pourcentage de la population croissante du Canada que représente le nombre des émigrants. Le rapport entre le nombre des personnes nées au Canada et vivant aux États-Unis et celui des Canadiens de naissance vivant au Canada avait atteint son maximum au début du siècle en s'établissant à 25 p. 100. En 1930, il avait baissé à 15.8 p. 100 et ne représentait plus que 8.3 p. 100 en 1950.

Résumons les observations sur la décennie de 1941-1951: l'augmentation naturelle de la population a été de 1,972,394, soit 92.1 p. 100 de l'augmentation de 2,141,358 qu'a fait voir la population du Canada (non compris celle de Terre-Neuve). La différence de 168,964 représente l'estimation de l'excédent de l'immigration sur l'émigration pour cette décennie. En réalité, l'immigration entre les recensements de 1941 et de 1951 s'est élevée à 547,882. Par conséquent, l'émigration apparente du Canada vers d'autres pays durant cette décennie a été de 378,918. On ne peut pas déterminer exactement le nombre de ces émigrants qui étaient de naissance canadienne et le nombre de ceux qui avaient antérieurement immigré au Canada. Ci-dessous, on donne une idée des proportions de ces différentes classes d'émigrants au moment des recensements de 1941 et de 1951.

L'exposé fait voir la différence entre la population prévue et réelle de Canadiens de naissance, d'immigrés des îles Britanniques et des États-Unis au recensement de 1951. Le chiffre de la différence totale chez les Canadiens de naissance était de 229,272, soit 60 p. 100. Il semble donc que l'émigration durant la décennie de 1941 à 1951 ait été pour les trois cinquièmes attribuable à des Canadiens de naissance et pour les deux cinquièmes à des personnes qui n'étaient pas nées au Canada.

PROPORTIONS ÉVALUÉES DES CANADIENS DE NAISSANCE ET DES CANADIENS NÉS HORS DU CANADA PARMIS LES ÉMIGRANTS, DU 1^{er} JUIN 1941 AU 1^{er} JUIN 1951¹

Poste	Pays de naissance				Total
	Canada	Îles Britanniques	États-Unis	Autres pays	
Recensement..... 1941	9,487,808	960,125	312,473	746,219	11,506,655
Immigration..... 1941-1951	...	194,343	53,257	300,282	547,882
Naissances..... 1941-1951	3,186,405	3,186,405
Décès..... 1941-1951	897,155	166,319	36,421	114,116	1,214,011
Population évaluée..... 1951	11,777,058	988,149	329,309	932,415	14,026,931
Recensement..... 1951	11,547,786	910,432 ²	281,035	908,760	13,648,013
Différence entre la population évaluée et les chiffres du recensement de 1951.....	229,272	77,717	48,274	23,655	378,918
	%	%	%	%	%
Émigration évaluée.....	60.6	20.5	12.7	6.2	100.0

¹ Derniers chiffres, les pays de naissance n'ayant pas été enregistrés au recensement de 1956. 24,015 personnes se déclarant natives de la république d'Irlande.

² Y compris

CAPACITÉ D'ABSORPTION

Sans doute avons-nous assez dit pour faire comprendre que le résultat net de l'immigration n'est pas un indice précis de la capacité d'absorption du Canada et qu'on ne saurait guère baser l'avenir de l'immigration sur certaines interprétations des résultats obtenus dans le passé.

On s'est rendu compte en 1947 que la transition de la guerre à la paix, dans l'économie du Canada, se faisait sans profond bouleversement. On s'est aussi rendu compte que l'essor se maintiendrait peut-être si l'accroissement de la main-d'œuvre et de la population marchait de pair avec celui des ressources financières. A cet égard, il fallait tenir compte de deux tendances: la baisse que fait voir depuis plusieurs décennies le taux d'accroissement naturel de la population et le perpétuel problème de l'émigration. De plus, il a fallu s'attaquer par des mesures précises à un problème de portée relativement courte. Le taux exceptionnellement bas de la natalité durant la crise s'était traduit par l'insuffisance numérique des groupes d'âge qui ont accédé au marché de la main-d'œuvre durant la dernière moitié des années 1941-1951. On a donc encouragé l'immigration pour à la fois résoudre le problème de courte portée et favoriser les objectifs de longue haleine. L'essor ininterrompu de l'économie continue d'absorber de nombreux nouveaux venus qui, non seulement comblent l'insuffisance numérique d'ouvriers canadiens, mais tirent aussi parti des possibilités offertes par l'économie du Canada grâce aux capitaux qu'ils apportent avec eux, en utilisant des aptitudes et des procédés industriels qui leur sont propres et aussi grâce à leur mobilité. En établissant de nouvelles entreprises commerciales, en appliquant des méthodes nouvelles ou meilleures, ils grossissent la demande des consommateurs et ils créent de nouveaux produits.

A la fin de 1954, le nombre des immigrants admis au Canada depuis 1947 atteignait plus d'un million. En outre, l'augmentation naturelle de cette population d'immigrants au cours de la même période est évaluée à quelque 200,000. Voilà qui représente un accroissement très considérable de la masse des consommateurs canadiens et un progrès réalisé vers la constitution de grands débouchés pour les produits et les services. Il y a aussi lieu de signaler que le gros des immigrants s'est concentré dans les groupes d'âge qui constituent les contribuables et les gros consommateurs, élément qui concourra à réduire les frais généraux élevés qu'il en coûte pour maintenir le niveau actuel de l'existence au Canada.

Voilà où il faut rechercher les principes d'adaptation de l'immigration à la capacité d'absorption, plutôt que dans des théories qui visent à découvrir le nombre exact des immigrants que le pays pourrait absorber ou a absorbé dans le passé.

Non seulement fallait-il trouver un moyen terme entre les objectifs prochains et éloignés de l'immigration, mais on devait, en exécutant le programme d'immigration, tenir compte des moyens de transport, de la disponibilité d'immigrants désirables, qui sont habituellement des bons citoyens dans leur propre pays, de la mesure où les autres pays acceptaient d'être considérés comme champ de recrutement d'immigrants pour le Canada, de l'atténuation des forces tant centripètes que centrifuges par suite de l'amélioration graduelle de la conjoncture économique et des conditions sociales dans la plupart des pays occidentaux, des bonnes dispositions des Canadiens à accepter quelques genres d'immigrants ou tous les genres, et de bien d'autres facteurs analogues.

ÉVOLUTION DE LA LÉGISLATION SUR L'IMMIGRATION

Le Canada a adopté sa première loi sur l'immigration en 1869 (Vict. 32-33, chap. 10), soit deux ans après le pacte fédératif. Les principes dont s'inspiraient cette loi et les lois subséquentes sur l'immigration sont, pour une bonne part, profondément ancrés dans l'expérience acquise. C'est en 1910 qu'a été adoptée ensuite une loi générale sur l'immigration (Éd. VII 9-10, chap. 27) qui, modifiée par la suite, a été en vigueur jusqu'à ce qu'elle soit remplacée par la loi actuelle sur l'immigration (S.R.C. 1952, chap. 325). Quand on songe à ce qui a été ajouté et modifié pour aboutir à la loi et aux règlements présentement en vigueur, il ne faut pas oublier qu'au cours des années, les mobiles des immigrants, les exigences du pays d'adoption, les problèmes de régie, d'hygiène, de bien-être, de faculté d'assimilation, de protection des immigrants et de la collectivité indigène sont restés au fond les mêmes.

PREMIÈRES MESURES DE RÉGIE

Au début, aucune espèce de loi ne régissait l'entrée des gens dans ce qui est aujourd'hui le Canada. Les conditions du transport océanique sont à l'origine des premières mesures*. Bien que ce problème intéressât au plus haut point les colonies naissantes, il relevait avant tout du gouvernement impérial. Entre-temps, l'absence de régie du transport maritime suscita des mesures de quarantaine et autres du même genre aux ports d'entrée d'Halifax, de Québec, de Saint-Jean et de Montréal. Le dénuement dans lequel se trouvaient ordinairement les immigrants à leur arrivée, et qui tenait aux conditions toujours effroyables du transport maritime et à la pauvreté habituelle de ceux qui étaient obligés d'émigrer des îles Britanniques, a aussi suscité des règlements locaux.

A venir jusqu'aux années 1820, le gouvernement britannique s'opposa ouvertement à l'émigration. Cependant, pour des raisons d'ordre militaire, on permit une certaine émigration vers le Canada. Puis l'optique se modifia. On ne considéra plus l'émigration comme un moyen de faire progresser les colonies, mais plutôt comme un remède à la misère, au chômage et au paupérisme qui sévissaient dans la mère patrie. Dans les colonies, d'autre part, on fit bon accueil à l'émigré intelligent et capable, pour lequel il ne manquait pas d'emploi. Mais l'on protesta de plus en plus contre les débarquements des sans ressources, des indigents et des incapables, aidés par divers moyens à passer au Canada et aux États-Unis, en raison du fardeau qu'ils représentaient pour l'Angleterre. Plusieurs États américains s'étant empressés de prendre des mesures de protection à cet égard, des milliers d'immigrants furent conséquemment dirigés vers des ports canadiens. En 1831 et 1832, il en entra au moins 20,000 au Canada†.

Il va sans dire que, même dans les meilleures conditions, une telle avalanche de nouveaux venus aurait créé des problèmes à ceux qui étaient déjà rendus. Les effets des conditions de voyage, alors effrayantes, rendaient l'accueil plus difficile encore. Durant la première moitié du XIX^e siècle, voyager était pénible et dangereux. Les longs voyages présentaient des difficultés et coûtaient cher. Au XVII^e siècle, on mettait deux mois à venir de France au Canada et 40, voire 50 p. 100 des passagers mouraient en route. Vers le milieu du XIX^e siècle, ce même trajet s'effectuait en un mois et demi et il arrivait assez souvent que des passagers mourussent en chemin. Les navires, peu nombreux, de bas tonnage et manquant d'installations sanitaires, étaient surchargés de passagers. Ils étaient surnommés les "cercueils flottants."

On était mal préparé pour accueillir et répartir les immigrants. Souvent, les ports de mer et leurs environs étaient encombrés et il fallait réserver les ressources pour les besoins de leurs propres habitants et aussi pour protéger ceux-ci contre les arrivants. C'étaient, naturellement, le Bas-Canada, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick qui portaient le plus lourd du fardeau, tandis que le Haut-Canada, situé plus à l'intérieur et ayant un besoin particulier de main-d'œuvre, n'approuvait pas toujours les protestations des provinces de l'Est.

Tant que durait la saison d'immigration, les habitants des ports canadiens étaient constamment menacés de la petite vérole, du typhus, du choléra et autres maladies. La loi sur les navires à passagers ayant été abrogée en 1827, les demandes de réglementation se firent plus pressantes. On se rendit bientôt compte que les armateurs, laissés à eux-mêmes, étaient incapables de maîtriser la situation. Durant l'été de 1827, une foule d'immigrants, crevant de faim, malades ou mourants, arrivèrent à Halifax, à Québec et à Montréal. La maladie se propagea et, dans la seule ville d'Halifax, il mourut 800 personnes, sur une population de 11,000 âmes. Au Nouveau-Brunswick, la situation n'était guère meilleure. Bien qu'une nouvelle loi impériale régissant le transport eût été adoptée, la Nouvelle-Écosse décida de légiférer pour son propre compte à ce sujet. Une loi adoptée en 1828 prévoyait qu'aucun passager ne pouvait être débarqué avant que le capitaine du navire eut déposé une caution de 10 livres sterling pour chaque personne qui, en deçà d'un

* Stanley C. Johnson, *A History of Emigration* (Londres 1913), chap. V.

† *Canada 1763-1841*, par Norman Macdonald (New-York, 1939), page 24.

an, deviendrait à la charge publique soit par maladie, infirmités corporelles, vieillesse, son jeune âge ou son indigence*. Les tentatives d'échapper à la loi étaient passibles de sanctions. Devant la montée des protestations, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et le Bas-Canada en vinrent, quelques années plus tard, à adopter une loi qui imposait un droit d'admission à l'égard de chaque immigrant, en vue de constituer un fonds destiné à acquitter les frais d'entretien des malades et des indigents débarquant des navires, ainsi que les frais à subir pour les rendre à destination. On eut à recourir à ce fonds presque immédiatement, quand le choléra asiatique se déclara en Grande-Bretagne et se propagea aux colonies, avec des conséquences si désastreuses, en 1832. L'état de santé des immigrants en général et les épidémies en particulier, démontraient clairement que l'immigration entraînait nécessairement l'établissement d'une quarantaine, et la construction de locaux d'hospitalisation. On érigea donc des hôpitaux et des lazarets de fortune. Les installations temporaires établies en 1831 à la Grosse Île, en aval de Québec, devinrent permanentes et ne furent remplacées qu'environ soixante-dix ans plus tard. En dépit des diverses mesures législatives adoptées par le gouvernement anglais, la situation ne s'améliorait guère. C'est, sans conteste, les Irlandais qui eurent le plus à souffrir. En 1847, 15,000 des 90,000 immigrants faisant voile vers le Canada sur des navires britanniques moururent en route.

Les années antérieures à 1850 ont aussi vu naître le service de l'immigration. En 1827, le ministère des Colonies nomma un agent en chef à Québec. En parcourant la description de ses attributions et de ses occupations, on voit qu'il rendait quelques-uns des services qu'assurent aujourd'hui, directement ou indirectement, les fonctionnaires du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration. Cet agent devait "recevoir les immigrants à leur arrivée, leur distribuer, s'il en disposait, l'argent dont ils avaient besoin à leur débarquement ainsi que des vêtements, nourrir les affamés, entendre les griefs et intenter procès aux capitaines coupables d'avoir manqué à leurs engagements, demeurer en relations avec les immigrants en quête d'un emploi, aider les nouveaux venus à retrouver leurs amis, les diriger vers leur lieu de destination et garder soigneusement registre de tout cela. En plus de s'acquitter de ses fonctions proprement dites, cet agent recueillait des renseignements utiles sur les endroits disponibles, l'état des routes, les distances et les dépenses à envisager. Il invitait les propriétaires fonciers à inscrire à son bureau leurs propriétés pouvant faire l'objet d'une vente. Son bureau devint pour les étrangers dans la misère et l'inquiétude une sorte d'office central qui les préserva des grossières fraudes des spéculateurs sur les biens fonciers . . ."†. Cet agent établit également, le long des routes en direction de l'Ouest, des bureaux de renseignement chargés de conseiller les futurs colons et de fournir des abris aux voyageurs malades. On publia aussi des brochures sur la colonisation.

Jusqu'en 1869, le droit d'admission autorisé en 1831 et les dispositions relatives à la quarantaine demeurèrent les principales mesures de protection. Le montant du droit varia souvent, mais le principe en était maintenu; il figure dans la loi sur l'Immigration de 1869.

Lors de la confédération, en 1867, le gouvernement fédéral assumait la responsabilité à l'égard des établissements d'inspection et de mise en quarantaine dans les provinces, des agents d'immigration et de l'application des autres mesures adoptées jusqu'à ce moment-là.

LA PROTECTION DES IMMIGRANTS

Bien que l'amélioration des conditions de transport relevât nécessairement des grandes puissances maritimes, la législation du Canada concernant l'immigration a toujours renfermé des dispositions visant à restreindre certains grands abus, que les mesures législatives de la Grande-Bretagne et des États-Unis cherchaient également à enrayer. Dès 1802-1803, un comité parlementaire, en Angleterre, se réunit afin d'enquêter sur les transports. Il démontra qu'il était nécessaire de légiférer sans retard dans ce domaine. La loi sur les

* J. S. Martell, *Immigration to and Emigration from Nova-Scotia, 1815-1838* (Halifax, N.-É., 1942), pages 22-23

† Norman Macdonald, *Ibid.*, p. 21.

navires à passagers, de 1803 (43 George III, chapitre 56) fut le point de départ d'une lutte avec les armateurs et divers autres groupements. Cette lutte devait durer plus d'un demi siècle, sans guère améliorer la situation. Les abus que des enquêtes successives avaient révélés et que l'on avait tenté d'enrayer au moyen de lois successives firent de nouveau l'objet d'une étude de la part d'une commission royale, en 1851. On constata qu'en plus de l'encombrement mortel des navires, les immigrants étaient devenus l'objet d'une exploitation générale. Au point d'embarquement, l'immigrant devenait la proie des racleurs, gens passés maîtres dans l'art d'escroquer les immigrants et connaissant toutes les manières de leur soutirer de l'argent. Ils leur vendaient des billets de passage sur des navires fictifs ou sur d'autres qui venaient de prendre la mer. Ils leur vendaient des objets inutilisables ou des billets de passage à des prix exorbitants. Ils offraient aussi d'échanger leur argent (et le faisaient "au prix fort") contre des dollars, ou bien ils les attiraient dans des maisons de pension complices, où on leur soutirait une autre partie de leur avoir, quand on ne les volait pas directement. L'exploitation se poursuivait durant le voyage. Les rations étaient ou falsifiées ou insuffisantes; on extorquait de l'argent aux passagers pour des objets de première nécessité, on leur vendait des aliments non cuits afin de les obliger à payer pour l'usage des poêles; en outre, il arrivait fréquemment qu'on les brimât et qu'on leur infligeât des mauvais traitements. Rares étaient ceux qui osaient se plaindre; d'autre part l'application de la loi traînait en longueur. Souvent, les navires débarquaient leurs passagers au mauvais endroit, à des centaines de milles de leur point de destination, ou encore sur des plages désertes. A leur débarquement, dans le "Nouveau-Monde", les immigrants étaient de nouveau la proie de racleurs, de porteurs et autres compères.

Le transport vers le Canada n'avait pas fait l'objet d'étude spéciale depuis le *Rapport de lord Durham*, mais on en savait assez sur certains abus pour pourvoir à la protection des immigrants aux ports canadiens. Même si les conditions de la navigation s'amélioraient, étant donné que les vapeurs, remplaçant les voiliers, offraient une troisième classe ou des places dans l'entrepont, on était constamment porté à utiliser au maximum l'espace disponible sur le navire aux dépens du bien-être des passagers. L'acte d'immigration de 1869 établissait le nombre de passagers qu'un navire pouvait transporter: un adulte par douze pieds carrés de pont dégagé et réservé aux passagers (plus tard, par quinze pieds carrés), et non occupé par des provisions ou autres articles, ou encore une personne par deux tonneaux de jauge. Suivant la définition qui y était donnée, étaient désignées "adulte" une personne ayant plus de 14 ans ou deux personnes âgées de plus d'un an mais de moins de 14 ans. Ces dispositions sont demeurées uniformes jusqu'à nos jours.

Aucun passager n'était censé débarquer avant qu'une liste des passagers, fournie par le capitaine du navire, eût été vérifiée et le navire inspecté par les fonctionnaires de la quarantaine. La liste des passagers devait comprendre le nom des chefs de famille, le nombre des personnes qui les accompagnaient, l'occupation, le pays d'origine et la destination, ainsi que le nom de tous les célibataires et des détails semblables s'y rapportant.

La loi prévoyait aussi le versement d'un droit d'entrée de \$1 ou de \$1.50, suivant que la personne était partie avec ou sans l'approbation des autorités du port d'embarquement. L'acte portait que les fonctionnaires à l'immigration étaient autorisés à dépenser des sommes d'argent pour acheter aux colons éventuels des aliments, des vêtements, pour acquitter leur transport et leur assurer de l'aide sous d'autres formes. Les passagers étaient autorisés à demeurer à bord du navire avec leurs bagages 48 heures après l'arrivée (plus tard, 24 heures), jusqu'à ce qu'ils pussent continuer leur voyage ou trouver un logement, et leurs bagages devaient être déchargés gratuitement et à une heure raisonnable du jour. Les capitaines de navire étaient tenus de fournir un rapport détaillé sur tout immigrant qui mourait en route vers le Canada et de rendre compte des effets personnels du défunt. En vue de protéger davantage les immigrants, il était prévu des peines à l'égard du capitaine et des membres de l'équipage qui, dans leurs relations avec les immigrants, violaient les lois du pays où était situé leur port d'attache ou qui, sous d'autres rapports, étaient trouvés coupables d'un bris du contrat conclu avec leurs passagers. Seules les personnes munies d'une licence spéciale étaient autorisées à solliciter les affaires des immigrants. Les

auberges et les pensions qui recevaient des immigrants étaient obligées d'afficher une liste des prix demandés. Il n'était pas permis d'avoir un droit de rétention sur les effets d'un immigrant par suite d'une dette de pension et de logement dépassant cinq dollars.

Les mesures de 1869 visant à la protection des immigrants se sont améliorées de temps à autre et de nouvelles s'y sont ajoutées, notamment des dispositions concernant la protection des immigrants à bord des navires et le contrôle de la vente des spiritueux aux passagers d'entrepont venant au Canada.

OBLIGATIONS DES COMPAGNIES DE TRANSPORT

Les armateurs, les compagnies de navigation et de chemins de fer ont toujours été parmi ceux qui se sont le plus intéressés à encourager l'immigration et à recruter des immigrants. Au début, lorsque l'activité des agents de ces compagnies s'exerçait librement, elle n'était pas toujours favorable au bien-être des immigrants ou du pays d'accueil. Vu que pendant longtemps il n'eût guère existé de restrictions efficaces au transport des gens et que, plus récemment, avant et immédiatement après la première guerre mondiale, certaines compagnies se soient employées à encourager l'immigration en vertu d'ententes officielles, il est évident qu'on aurait dû imposer des conditions et des obligations rigoureuses afin de s'assurer que les immigrants amenés au Canada soient acceptables et satisfassent aux lois, aux règlements et aux besoins. A défaut de cela, on a fait retomber presque entièrement la responsabilité de leur retour sur les compagnies de transport qui les avaient amenés.

C'est seulement lorsque le gouvernement du Canada a assumé la principale responsabilité en matière d'encouragement à l'immigration, de recrutement, de choix et d'examen des immigrants que les obligations des compagnies de transport se sont amoindries.

RESTRICTIONS À L'ENTRÉE

La loi de 1869 laissait entrevoir les restrictions à l'entrée qui ont abouti à l'établissement des catégories interdites qui existent aujourd'hui. La liste des passagers devait indiquer si le navire transportait des aliénés, des idiots, des sourds-muets, des aveugles ou des infirmes, et si ces gens étaient accompagnés de parents en état de les soutenir. Si de telles personnes paraissaient être amenées à être à la charge du public, le percepteur de la douane pouvait exiger du capitaine du navire une garantie de \$300, afin de rembourser le pays de toute dépense subie pour leur compte au cours des trois années suivantes.

L'innovation la plus importante a peut-être été l'interdiction de débarquer des indigents ou des pauvres, à moins que le capitaine du navire n'eût déposé des fonds suffisants pour accorder de l'aide provisoire à ces immigrants et les transporter à destination. Cette disposition n'a pas été appliquée avant 1879-1880, mais elle renfermait le principe de l'exclusion.

Les lois et les règlements qui ont suivi en 1886, 1902, 1905, 1906, 1907, 1908, 1909 et 1910 ont étendu les dispositions concernant la protection et les restrictions. Parmi les améliorations les plus importantes, on peut mentionner l'exigence d'une somme à titre de condition d'entrée, distincte des droits d'entrée, et l'établissement en 1891 d'un décret du conseil (appliqué en 1900), permettant d'interdire l'entrée à tous immigrants indigents. Une loi de 1905 prescrivait que c'est un acte délictueux que de faire circuler, en dehors du Canada, de fausses données tendant à encourager ou à empêcher l'immigration au Canada. La loi de 1906 et celle de 1910 ont établi plusieurs catégories interdites, reposant principalement sur des données médicales, catégories qui demeurent sensiblement les mêmes aujourd'hui. De plus, en 1906, l'immigration d'étrangers aux termes d'un contrat prévoyant l'exécution d'un travail au Canada a été interdite.

RESTRICTIONS CONCERNANT L'ASSIMILABILITÉ

La première fois que les autorités canadiennes ont exprimé de l'inquiétude au sujet de l'assimilabilité des immigrants, c'est probablement lorsque l'assemblée législative de la Nouvelle-Écosse a protesté, en 1815, auprès du gouvernement anglais contre l'admission

d'autres nègres venus des Bermudes. On déclarait ce qui suit: "La proportion d'Africains déjà installés dans notre pays suscite bien des ennuis; la venue d'autres doit tendre à décourager les travailleurs et employés de race blanche, ainsi qu'à établir une classe distincte et bien tranchée de gens inadaptés à notre climat de par leur nature ou inaptes à s'associer avec le reste des colons de Sa Majesté*."

Il est peut-être intéressant de faire remarquer aussi que le premier examen des immigrants en vue de sonder leurs vues politiques s'est appliqué non pas à des immigrants d'outre-mer, mais à des Américains. En 1794, après la révolution américaine, on désigna des commissaires qui reçurent des pouvoirs discrétionnaires en vue d'examiner à la frontière et de rejeter ceux qui ne semblaient pas susceptibles de devenir des colons loyaux et conve- nables.

Lorsque, au cours de la dernière partie du XIX^e siècle, la composition raciale et ethnique des immigrants commença à se modifier, on se prit à douter de l'assimilabilité de certains nouveaux venus, ainsi que des conséquences d'ordre économique et social que pouvait entraîner un changement trop radical du caractère de la population canadienne. Des immigrants chinois arrivèrent en Colombie-Britannique au cours des années 1870 et, à compter de 1885, ils furent assujétis à des droits d'entrée de plus en plus élevés jusqu'en 1927, alors qu'ils furent virtuellement exclus par suite de l'adoption de la loi de l'immigration chinoise. L'immigration des Japonais débuta en 1896, principalement vers la Colombie-Britannique, et fut assujétie, à compter de 1908, à une série d'ententes verbales qui restreignirent le nombre de ces immigrants jusqu'à la conclusion, en 1928, d'une entente limitant l'entrée à 150 par année. Quelques centaines d'Indiens arrivèrent chez nous pendant les vingt premières années du siècle actuel et étaient aussi assujétis à des droits d'entrée. Un décret du conseil rendu sous l'empire de la loi de 1910 finit par les exclure presque totalement; ce décret prévoyait que pouvait être exclu tout immigrant qui venait au Canada autrement qu'à la suite d'un voyage continu du pays où il était né ou dont il était citoyen. Un décret du conseil, rendu en 1919, créa une catégorie générale d'immigrants exclus, jugés indésirables en raison de nos conditions ou exigences climatiques, industrielles, sociales, éducatives, ouvrières et autres ou à cause de leurs coutumes, de leurs habitudes, de leur mode de vie, des modalités régissant leur capacité juridique de posséder des biens et de leur incapacité probable à s'assimiler facilement. Depuis 1923, on a restreint la venue des nègres en limitant l'expression "sujet britannique" aux pays du Commonwealth où prédomine la race blanche. Les restrictions à l'entrée des sujets britanniques qui n'étaient pas de race blanche ont constitué un problème difficile, car on pensait qu'ils compromettraient le droit qu'ont les sujets britanniques de passer librement d'une partie du Commonwealth à une autre.

La loi de l'immigration chinoise a été abrogée en 1947 et certaines autres restrictions ont été supprimées. En 1951, des dispositions spéciales ont été arrêtées avec certains États membres du Commonwealth, l'Inde, le Pakistan et le Ceylan, au sujet de l'admission au Canada de leurs ressortissants. Les conditions régissant l'admission des non-Européens sont indiquées aux pp. 173-174.

Avant la première Grande Guerre, le principal critère appliqué dans le choix de ceux qui ne se rangeaient pas dans les catégories interdites consistait à savoir s'ils étaient aptes à cultiver la terre. Après le conflit, même si cette condition est demeurée importante, on s'est également demandé, quand il s'agissait de permettre l'entrée au Canada, si les immigrants éventuels appartenaient à des pays jouissant ou non de la "préférence". Les affinités qui nous unissent traditionnellement au Royaume-Uni et aux États-Unis jouaient, il va de soi, en faveur des immigrants de ces pays. Plus tard, on a ajouté les citoyens de France à cette catégorie†. Suivaient, dans l'ordre de préférence, les immigrants en provenance de l'Europe septentrionale et occidentale dont la langue et le mode de vie ne différaient pas trop des nôtres, puis ceux de l'Europe centrale et orientale, et enfin de l'Europe méridionale, y compris la Grèce, l'Italie, la Syrie et la Turquie. Peu importe leur

* J. S. Martell, *ibid.*

† C.P. 4186, 16 septembre 1948, modifié par le décret C.P. 5593, 10 décembre 1948.

citoyenneté, les Juifs faisaient l'objet d'un traitement à part*. Cette façon de grouper les immigrants peut être mise en regard des catégories couramment admissibles aujourd'hui (p. 173).

Après la première Grande Guerre, on a également modifié de façon fondamentale les méthodes de recrutement des immigrants et le règlement relatif à l'immigration. Le Canada a pris un peu plus de temps que les États-Unis à se remettre des suites de la guerre, et, jusqu'en 1923, on exigeait que les immigrants autres que ceux qui avaient un emploi assuré dans l'agriculture ou dans le service domestique possèdent un montant d'argent déterminé. Après 1923, l'immigration dépendait surtout de deux décrets du conseil en date du 1^{er} janvier 1923, l'un exigeant le passeport et le visa comme condition d'entrée au pays dans le cas des citoyens autres que ceux en provenance des îles Britanniques et des États-Unis, et l'autre abrogeant l'exigence antérieure relative au montant d'argent et prévoyant qu'on pouvait admettre les agriculteurs authentiques possédant des fonds, les ouvriers agricoles ayant une assurance raisonnable de trouver un emploi, les domestiques, les épouses et les enfants de moins de 18 ans de personnes habitant déjà au Canada et les immigrants dont des parents se portaient garants. Les citoyens des États-Unis et les sujets britanniques aux termes de la loi, étaient admissibles de façon générale, pourvu qu'ils aient des moyens de subsistance suffisants en attendant qu'ils se trouvent un emploi. Aucune de ces dispositions ne s'appliquait à des personnes de race asiatique.

L'un des aspects du programme d'immigration des années 1920 a été l'encouragement à l'immigration britannique aux termes de l'*Empire Settlement Act*, que le Parlement anglais a adopté le 31 mai 1922. Jusqu'en 1931, environ 130,000 personnes ont immigré au Canada en vertu de diverses ententes conclues aux termes de cette loi, bien que la loi ait indirectement favorisé une immigration sans assistance qui a été beaucoup plus nombreuse que celle comportant une aide. Cet insuccès relatif vient peut-être, entre autres raisons, de ce qu'elle visait l'établissement de travailleurs agricoles à une époque où le Canada devenait un pays industriel.

En vertu d'ententes intervenues après 1925, les chemins de fer du Canada ont été chargés du recrutement et du transport des immigrants en provenance des pays du centre, de l'est, du sud et du sud-est de l'Europe qui ne jouissaient pas de la "préférence". Les chemins de fer désignaient des fonctionnaires chargés d'émettre des certificats, et qui, à certains endroits de l'intérieur du pays où ils se trouvaient, examinaient les immigrants éventuels. S'ils les jugeaient aptes à se livrer à la culture du sol, ils leur délivraient un certificat à cette fin, de sorte que l'immigrant était assuré d'avoir un emploi en arrivant au Canada. Comme le gouvernement se réservait le droit de refuser l'admission au port d'entrée, pour des raisons de santé, de moralité et autres prévues dans la loi sur l'immigration, les représentants des chemins de fer devaient aussi s'assurer si les immigrants avaient un passeport valide, se renseigner sur leur degré d'instruction, leurs aptitudes physiques et mentales, et déterminer si, de façon générale, ils satisfaisaient aux exigences de la loi. Les chemins de fer du Canada ont joué un rôle éminent et de grande portée dans l'encouragement de l'immigration et dans le peuplement de l'Ouest.

Le début de la crise mondiale des années 1930 a amené l'adoption de plusieurs décrets du conseil restreignant de plus en plus l'immigration. Un décret rendu le 7 août 1929 interdisait l'entrée de tout immigrant venant grâce à un contrat ou à un arrangement, formel ou tacite, stipulant qu'il devait accomplir un travail ou rendre un service de quelque espèce au Canada. Mais ce règlement ne s'appliquait pas aux cultivateurs, aux travailleurs agricoles, aux domestiques ni à tout travailleur engagé par contrat dont on jugeait les services requis au Canada. Puis, en août 1930, on a arrêté l'immigration en provenance de l'Europe, sauf dans le cas des cultivateurs de profession ayant un capital suffisant pour s'établir sur des fermes et s'y suffire, ainsi que dans le cas des femmes et des enfants de moins de 18 ans de chefs de famille déjà établis au Canada. On n'a pas modifié le règlement applicable aux immigrants en provenance des îles Britanniques et des États-Unis, mais on a cessé, de façon générale, à les inciter à venir au pays.

* H. F. Angus, "Nécessité d'un programme d'immigration", *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, septembre 1947.

LA LOI SUR L'IMMIGRATION ET LE RÈGLEMENT

La répartition des pouvoirs acceptée en vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 confie au gouvernement fédéral les questions qui intéressent l'ensemble du pays et, aux gouvernements des provinces, celles qui intéressent les provinces elles-mêmes. Ainsi donc, le gouvernement fédéral peut adopter des lois concernant l'immigration dans l'une ou toutes les provinces, tandis que les provinces peuvent adopter des lois visant l'immigration à l'intérieur de leurs frontières, du moment que de telles lois ne vont pas à l'encontre des lois fédérales. Dans la pratique, la réglementation des questions relatives à l'immigration a été laissée au gouvernement fédéral.

Les deux lois fédérales dont relève actuellement l'immigration au Canada sont la loi sur le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration (S.R. 1952, chap. 67) et la loi sur l'immigration (S.R. 1952, chap. 325). La première prévoit que, par l'entremise de ses services administratifs, le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration est chargé de toutes les questions de compétence fédérale relativement à l'immigration, à moins que, en vertu de dispositions législatives, une question particulière ne relève d'un autre ministère, du point de vue administratif. La loi sur l'immigration de 1952 remplace la loi antérieure, devenue difficile à appliquer à cause des nombreuses modifications qu'on y avait apportées. Des changements s'imposaient aussi par suite de faits nouveaux, par exemple le transport aérien.

La loi sur l'immigration établit les conditions auxquelles toute personne peut entrer au Canada, qu'il s'agisse de citoyens canadiens, de personnes à domicile canadien, d'immigrants ou de non-immigrants, et, une fois qu'ils sont entrés au Canada, les circonstances dans lesquelles ceux qui ne sont pas citoyens canadiens peuvent avoir à quitter le pays.

La loi n'accorde à personne le droit d'entrer au Canada à titre d'immigrant. Les catégories de personnes à qui l'entrée au pays est expressément interdite sont clairement énoncées. Les conditions auxquelles d'autres peuvent être admises sont définies. Même si la loi prévoit une immigration sélective, elle n'est pas principalement restrictive. Ni la loi, ni le règlement ne limitent le nombre des immigrants qui peuvent être reçus. Dans la loi même, aucun nombre, ni contingent n'est établi, non plus, au sujet de quelque race, nationalité ou occupation que ce soit; mais le règlement indique certaines préférences au sujet de pays d'où l'on souhaite obtenir principalement des immigrants et certaines dispositions relatives à l'entrée au pays, applicables dans le cas des autres, sont ici modifiées afin de faciliter la venue de ces immigrants. Cette préférence joue en quelque sorte le rôle d'épreuve de groupe. Le règlement limite de diverses façons les catégories admissibles d'autres groupes de pays. D'autre part, le Canada a conclu des ententes avec certains pays du Commonwealth. En vertu de ces ententes, l'admission au Canada est restreinte chaque année à un nombre déterminé de leurs ressortissants, outre certaines classes de parents proches de citoyens canadiens. Cette mesure équivaut jusqu'à un certain point au contingentement.

L'immigration au Canada est pleinement organisée, en ce sens que les immigrants sont choisis et qu'il existe des rouages pour leur examen à l'étranger et leur accueil à l'arrivée au pays.

La loi et le règlement tendent à accorder une certaine protection aux immigrants avant leur arrivée au pays, en les protégeant contre les faux exposés au sujet de la situation qui existe au Canada; et ils protègent les immigrants durant le voyage et à l'arrivée; ils protègent ceux dont le refus d'admission ou l'expulsion est à l'étude ou a été décrété.

Le plus important aspect de la loi est sa souplesse. Bien que la loi établisse des catégories dont l'entrée au pays est interdite, indépendamment de la nationalité, de la race ou de l'occupation des intéressés, le flot des immigrants et les catégories de personnes effectivement admissibles sont réglés en vertu de l'autorité confiée par décret du conseil. Le Canada reconnaît que l'immigration est un moyen d'atteindre une fin. En modifiant le règlement, on peut donc rapidement faire face à des situations nouvelles et à des cas pressants intéressant l'immigration.

La loi devient donc principalement un instrument d'application d'un programme. Il s'ensuit que le programme effectivement énoncé et suivi par le gouvernement en place est de la première importance dans l'établissement du flot des immigrants.

PROGRAMME D'IMMIGRATION

Les grandes lignes du programme que l'on suit depuis la reprise de l'immigration après la seconde guerre mondiale ont été exposées par le premier ministre de l'époque, le très hon. W. L. Mackenzie King, au cours d'un débat qui avait lieu à la Chambre des communes le 1^{er} mai 1947. Il affirmait en substance que le Canada avait besoin d'accroître sa population et que le gouvernement entendait réaliser cet objectif au moyen d'un programme d'immigration. Voici ce qu'il disait à propos des objectifs à longue échéance: "Excluant toute autre considération, nous devons songer que, dans un monde où les distances diminuent constamment et où la sécurité internationale est loin d'être assurée, nous ne devons pas méconnaître la difficulté que notre pays aurait à conserver son très vaste patrimoine s'il n'avait qu'une population restreinte." Indépendamment des considérations d'ordre stratégique, une plus forte population concourrait aussi au développement des ressources nationales et, en multipliant le nombre des consommateurs, diminuerait d'autant notre dépendance du commerce avec l'étranger. En ce qui a trait au nombre d'immigrants, il importe au plus haut point de ne pas excéder notre puissance d'absorption, laquelle peut varier d'une année à une autre suivant nos conditions économiques. Quant aux choix des immigrants, l'exposé précise que "le Canada a parfaitement le droit de choisir les personnes qu'il juge désirables en tant que futurs citoyens. Aucun étranger ne possède le droit fondamental de l'homme de devenir Canadien". Il ajoute, à propos des sources d'immigration: "Tous conviendront, j'en suis sûr, que l'ensemble de la population du Canada ne désire pas qu'une immigration massive modifie de façon fondamentale le caractère ethnique de notre population. Une immigration en masse d'Orientaux changerait la composition fondamentale de la population canadienne. En outre, une telle immigration susciterait des problèmes sociaux et économiques qui pourraient faire surgir au pays de graves difficultés dans le domaine des relations internationales."

DISPOSITIONS IMPORTANTES DE LA LOI SUR L'IMMIGRATION

Passons à l'examen détaillé des principales dispositions de la loi. Les articles 20 à 31 de la loi visent les examens, les enquêtes et les appels portant sur le statut des immigrants qui relèvent de l'article 5 de la loi, lequel énumère les catégories interdites, et sur le statut des immigrants qui relèvent de l'article 61 de la loi ainsi que des règlements qui en découlent, lesquels définissent les catégories admissibles et les conditions d'admission.

Catégories interdites.—Les personnes dont l'admission est interdite en permanence comprennent les déficients mentaux et les malades mentaux ou ceux qui ont déjà donné des signes de cette maladie, les épileptiques, les personnes atteintes de tuberculose, de trachome ou de toute maladie contagieuse, les immigrants qui sont muets, aveugles ou autrement déficients au point de vue physique. L'admission de personnes appartenant à certaines de ces catégories peut être autorisée si lesdites personnes ont des moyens de subsistance suffisants ou si elles sont membres d'une famille qui peut les faire vivre de façon à les empêcher de devenir à la charge du public.

Sont aussi exclues toutes les personnes qui ont été déclarées coupables de quelque crime impliquant "turpitude morale", mais on peut prendre en considération l'âge au moment de la condamnation, le temps qui s'est écoulé depuis, et la preuve de réhabilitation avec succès. L'entrée est interdite aux prostituées, aux homosexuels, aux souteneurs ou, en règle générale, aux personnes qui cherchent à se faire admettre pour des fins immorales, aux mendiants ou vagabonds de profession, aux personnes qui sont à la charge du public ou qui le deviendront vraisemblablement, aux alcooliques, aux toxicomanes ou personnes qui ont fait le commerce des drogues au sens de la loi sur l'opium et les drogues narcotiques ou qui, en toute probabilité, s'occuperaient de ce commerce. L'admission

est interdite aux personnes qui sont jugées aptes à favoriser le renversement, par la force ou la subversion, du système de gouvernement, aux personnes qui sont ou ont été membres d'une organisation subversive quelconque, aux espions, aux saboteurs, aux personnes qui ont été déclarées coupables de haute trahison ou de conspiration et, en règle générale, aux personnes qui ne répondent pas aux exigences des règlements régissant l'admission.

L'article 61 de la loi prévoit l'autorité nécessaire afin qu'on puisse régir les catégories et les conditions exigées des personnes qui cherchent à se faire admettre au Canada. Le gouverneur en conseil peut, entre autres choses, établir des règlements visant les examens médicaux ou autres épreuves, l'interdiction d'accorder (ou les restrictions selon lesquelles peut être accordée) l'admission des personnes qui sont incapables de les subir, les conditions et prescriptions relatives à l'admission des personnes qui ont reçu une aide financière pour venir au Canada, les conditions et prescriptions relatives à la possession de passeports et autres documents, et à la possession de moyens de subsistance. En outre, l'article 61 autorise le gouverneur en conseil à interdire d'accorder ou à restreindre les conditions selon lesquelles peut être accordée l'admission de personnes en raison :

- “g) (i) de la nationalité, citoyenneté, groupe ethnique, occupation, classe ou région géographique d'origine,
- (ii) des coutumes, habitudes, modes de vie ou méthodes particuliers de détention de biens,
- (iii) d'inaptitude eu égard aux conditions ou exigences climatiques, économiques, sociales, industrielles, éducatives, ouvrières, sanitaires ou autres existant temporairement ou autrement au Canada ou dans la région ou le pays d'où, ou par lequel ces personnes viennent au Canada, ou
- (iv) de leur inaptitude probable à devenir facilement assimilés ou à assumer les devoirs et responsabilités de citoyens canadiens dans un délai raisonnable après leur admission.”

Règlements en cours.—Les Règlements sur l'immigration, établis en conformité de l'article 61 de la présente loi, sont entrés en vigueur le 1^{er} juin 1953, en vertu du décret du conseil C.P. 1953-859. Après la modification qui y a été apportée par le décret du conseil C.P. 1956-785 du 24 mai 1956, ils établissent ainsi qu'il suit quels sont les immigrants admissibles :

- a) les sujets britanniques en raison de la naissance ou de la naturalisation au Royaume-Uni, en Australie, en Nouvelle-Zélande ou dans l'Union sud-africaine; les citoyens de l'Irlande, les citoyens de France nés ou naturalisés en France ou aux îles St-Pierre-et-Miquelon, ou les citoyens des États-Unis d'Amérique, pourvu qu'ils aient suffisamment de ressources pour subvenir à leurs besoins au Canada en attendant d'y trouver un emploi;
- b) les citoyens, par naissance ou par naturalisation, de l'Autriche, de la Belgique, du Danemark, de la République fédérale d'Allemagne, de la Finlande, de la Grèce, de l'Islande, de l'Italie, du Luxembourg, des Pays-Bas, de la Norvège, du Portugal, de l'Espagne, de la Suède ou de la Suisse ou qui sont des réfugiés d'un pays de l'Europe, pourvu qu'ils s'engagent à venir au Canada pour y être placés sous les auspices du Ministère ou, avec l'approbation du Ministère, pour s'établir dans un commerce, un métier ou une profession ou s'adonner à l'agriculture;
- c) les citoyens, par naissance ou par naturalisation, de l'Égypte, d'Israël, du Liban, de la Turquie ou de tout autre pays d'Europe ou d'un pays de l'Amérique du Nord, de l'Amérique centrale ou de l'Amérique du Sud, pourvu qu'ils soient l'époux, l'épouse, la fille, le fils, le frère, la sœur, ou l'époux, l'épouse et les enfants non mariés de moins de 21 ans de tel fils, de telle fille, de tel frère ou de telle sœur, selon le cas; ou le père, la mère, le grand-parent, le neveu ou la nièce orphelins et non mariés, de moins de 21 ans; le fiancé ou la fiancée d'un citoyen canadien ou d'une personne admise légalement au Canada en vue d'une résidence permanente, qui réside au Canada et qui a présenté une demande d'admission à l'égard de l'une quelconque de ces personnes et qui est en mesure de la recevoir et d'en assurer le soutien; ou
- d) les citoyens d'un pays autre qu'un pays mentionné aux alinéas a), b) ou c) ou à l'article 21, pourvu qu'ils soient l'époux, l'épouse ou l'enfant non marié de moins de 21 ans, le père s'il a plus de 65 ans, ou la mère si elle a plus de 60 ans, d'un citoyen canadien qui réside au Canada et qui a présenté une demande d'admission en faveur d'une telle personne et qui est en mesure de la recevoir et d'en assurer le soutien; mais tel enfant ne peut être reçu au Canada, à moins que son père ou sa mère, selon le cas, ne soit reçu en même temps que lui.

21. Le Gouvernement du Canada a conclu un accord avec les gouvernements de l'Inde, du Pakistan et de Ceylan qui prévoit chaque année l'admission au Canada de 300*, 100 et 50 personnes, respectivement, de ces pays; la réception au Canada de personnes provenant de l'un quelconque de ces pays est donc limitée, nonobstant l'article 20, à ces nombres de personnes respectivement, et en outre, l'époux, l'épouse ou l'enfant non marié de moins de 21 ans, au père s'il a plus de 65 ans ou à la mère si elle a plus de 60 ans, d'un citoyen canadien résidant au Canada qui a présenté une demande d'admission en faveur de cette personne et qui est en mesure de la recevoir et d'en assurer le soutien.'

On remarquera que toute mention visant les Asiatiques est disparue. L'admission de ces derniers est régie par l'alinéa *d*) ci-dessus. On remarquera aussi que les dispositions tombant sous l'alinéa *g*) de l'article 61 de la loi sur l'immigration, cité plus haut, ne paraissent plus dans les Règlements; on peut toutefois considérer que l'intention desdites dispositions se trouve exprimée dans les préférences et les catégories de personnes admissibles de différents pays.

Examens et conditions d'admission.—Sous l'empire de l'article 20 de la loi, l'admissibilité de tout immigrant est déterminée au port d'entrée, même si l'individu a déjà subi en pays étranger un examen médical ou un examen civil devant des fonctionnaires du ministère canadien de l'Immigration. L'article 19 du Règlement stipule que le fait de subir une épreuve ou un examen d'ordre médical en dehors du Canada, ou la délivrance d'un visa ou d'un certificat médical, ou la possession d'une lettre de pré-examen, n'a aucune valeur concluante lorsqu'il s'agit d'établir effectivement l'admissibilité d'une personne au port d'entrée.

Le régime de pré-examen en pays étranger dure déjà depuis plusieurs années; il sert à différentes fins. Il aide à éliminer, avant leur embarquement, les personnes qui sont manifestement incapables de remplir les conditions d'admissibilité, ce qui leur évite les inconvénients qui suivent un refus d'admission au port canadien. Il permet un choix plus judicieux des immigrants, un contrôle plus efficace des arrivées d'immigrants en fonction du travail saisonnier et autres facteurs qui conditionnent l'embauche, et rend évidemment plus facile l'examen des immigrants aux ports du Canada.

Les examens ont surtout pour objet de déterminer si une personne s'inscrit dans une catégorie d'immigrants admissibles quant à sa santé physique et à sa santé mentale, à la nature de ses mœurs, à son statut du point de vue de la sécurité, à ses chances d'emploi eu égard au marché de la main-d'œuvre au Canada. Lorsqu'une famille entière désire immigrer, tous ses membres doivent être examinés ensemble, que son chef soit déjà ou non au pays, afin d'éviter le risque de briser cette famille si l'un de ses membres était refusé. A cause des rigueurs de notre climat, l'embauche durant l'hiver constitue depuis longtemps un facteur qui influe sur les conditions de travail au Canada. En règle générale, on dissuade donc les travailleurs immigrants de chercher à se faire admettre au pays au cours des mois d'hiver. On s'efforce cependant, depuis quelque temps, de faire venir au cours de cette période les catégories de travailleurs que n'atteint pas cette morte-saison.

Toute personne qui cherche l'entrée ou la réception au Canada, sauf les immigrants qui sont citoyens des États-Unis, doit, conformément à l'article 18 des Règlements, être en possession d'un passeport non périmé et délivré par le pays dont une telle personne est sujet ou citoyen. Un titre d'identité ou de voyage peut être accepté à la place du passeport dans le cas d'un apatride ou d'une femme qui est devenue sujet britannique par son mariage à un sujet britannique domicilié au Canada. Un visa valide et subsistant est en outre exigé de toute personne, sauf des sujets britanniques et des citoyens français au sens de la loi, des citoyens des États-Unis ou des personnes légalement admises aux États-Unis en vue d'une résidence permanente.

S'il était autrefois d'usage de ne pas exiger la visite médicale des sujets britanniques, des citoyens français selon la loi et des citoyens des États-Unis mais de la recommander seulement comme un moyen de faciliter les choses, les sujets britanniques et les citoyens

* En vigueur le 6 mai 1957.

français au sens de la loi sont maintenant tenus de présenter un certificat médical. Quant aux citoyens et aux résidents légaux des États-Unis, ils doivent maintenant se munir d'une lettre de pré-examen, tel que le prescrit le ministre.

L'article 69 de la loi sur l'immigration prescrit que le ministère peut consentir des prêts aux immigrants pour les aider à défrayer leur transport au Canada, leur transport du port d'arrivée à leur lieu de destination au Canada et leur subsistance en cours de route, pourvu qu'ils soient raisonnables, et cela jusqu'à concurrence d'un montant total maximum de 12 millions. D'abord réservée aux chefs de famille cette aide a maintenant été étendue aux membres de la famille et aux célibataires. Le remboursement doit se faire en moins de 24 mois. Jusqu'ici il a été très satisfaisant.

Aux termes de l'article 16 des règlements, un immigrant qui a reçu une aide pécuniaire en vue de son passage ne doit pas être admis au Canada, à moins que cette aide ne lui ait été procurée par une organisation ou un groupe de personnes, ou une personne autorisée à cette fin par le ministre. Depuis la seconde guerre mondiale, des groupes officiellement approuvés, églises, organismes bénévoles et certains employeurs en quête d'ouvriers ont fourni une aide aux immigrants, généralement sous forme de prêts remboursables. Toutefois, la plupart des immigrants qui nous arrivent n'ont pas reçu pareille assistance ou bien ont été aidé par des parents.

Rejet et expulsion.—On l'a dit déjà, l'immigration au Canada n'est pas de droit. La Loi prévoit deux formes d'exclusion, le rejet et l'expulsion. Lorsque la personne qui se présente pour examen ne peut pas être convenablement examinée à cause des effets de l'alcool, de narcotiques, de maladie ou pour toute autre raison, le fonctionnaire compétent peut différer cet examen ou rendre contre elle une ordonnance de rejet. La personne ainsi rejetée sous toutes réserves peut se présenter plus tard pour examen. Toute personne faisant l'objet d'une mesure d'expulsion ne peut, à moins d'être autorisée à se pourvoir en appel, demeurer au Canada, et, si elle a été expulsée, elle ne peut y rentrer sans le consentement du ministre.

Les sujets d'expulsion sont plus limités une fois qu'une personne a acquis domicile. Un citoyen canadien ne peut être expulsé. Une personne acquiert le domicile canadien en ayant son lieu de domicile au Canada pendant au moins cinq ans après y avoir été reçue. Une personne peut perdre son domicile canadien en résidant volontairement hors du Canada de même qu'à la suite d'activité préjudiciable à la sécurité du Canada. Les périodes pendant lesquelles une personne est enfermée dans une prison, est pensionnaire d'un asile ou hôpital d'aliénés et les périodes postérieures à l'établissement d'une ordonnance d'expulsion ne comptent pas pour l'acquisition du domicile.

Toute personne qui n'est pas citoyen peut être expulsée quelle que soit sa durée de résidence et qu'elle ait ou non acquis domicile si elle a été convaincue d'infractions aux lois régissant le trafic des stupéfiants, de participation dans des organisations subversives ou de menées subversives visant à renverser par la force ou autrement le régime démocratique tel qu'on l'entend au Canada, si elle a été reconnue coupable d'infraction entraînant désaffection ou déloyauté envers Sa Majesté ou encore si, en dehors du Canada, elle a pris part à des activités préjudiciables à la sécurité du Canada. Les personnes qui n'ont pas encore acquis le domicile canadien peuvent être expulsées si elles entrent dans les catégories interdites au moment de leur entrée ou encore si, dans les cinq ans qui suivent leur arrivée, elles se sont livrées au vice commercialisé, ont été condamnées en vertu du code pénal, sont devenues pensionnaires de prisons ou d'hôpitaux pour malades mentaux ou encore sont entrées au Canada grâce à des documents frauduleux ou par d'autres moyens analogues.

Les appels sont autorisés dans certains cas d'expulsion.

STATUT DES IMMIGRANTS

Si l'on excepte le droit de vote dans les élections nationales, corollaire de la citoyenneté, et le risque d'expulsion dont on a déjà parlé plus haut, le statut des immigrants souffre de peu de restrictions.

Les immigrants sont en général libres de s'adonner à tout genre de travail, mais des restrictions d'ordre juridique visent tout de même leur emploi dans le service public du Canada et d'autres occupations en rapport avec la sécurité nationale. Des immigrants qui ont bénéficié d'une aide financière en matière de transport, on peut exiger qu'ils s'engagent, sous leur signature, à rester pendant un an dans une certaine catégorie d'emplois. Cet engagement intervient plutôt entre le gouvernement et l'immigrant qu'entre celui-ci et l'employeur.

Les autres restrictions, s'il en est, sont généralement d'ordre privé. C'est le plus souvent, le manque de connaissance d'une langue ou bien des considérations d'ancienneté qui jouent dans certaines usines. La reconnaissance du statut professionnel des immigrants par les organismes canadiens compétents prêtent souvent à discussions. Le problème est d'ailleurs trop complexe pour que nous puissions l'analyser ici. Les immigrants de la Grande-Bretagne et des États-Unis réussissent souvent mieux que les personnes venues d'autres pays à obtenir cette reconnaissance, grâce, en partie, à la similitude des langues, des normes et des usages. Ce problème se règle généralement entre l'immigrant et l'organisme compétent de sa profession.

Les immigrants n'ont pas besoin de permis spécial de travail ni de cartes d'identité officielles. On n'exige pas non plus qu'ils s'inscrivent à la police. Ils ont toute liberté de s'établir où qu'ils veulent au Canada, et jouissent, comme les citoyens canadiens, d'une liberté de mouvement. Dans le même ordre de choses, on n'exige pas non plus de permis officiel de l'immigrant qui veut quitter définitivement le Canada. Les immigrants jouissent de tous les droits légaux et de la protection qu'assurent le droit civil et pénal du Canada et des provinces. Ils peuvent posséder des biens et en disposer à leur gré. Les lois sur les conditions de travail, par exemple sur les heures de travail et les salaires minimums, les régissent et les protègent au même titre que les autres citoyens canadiens dont ils partagent en général les droits, privilèges et obligations.

CITOYENNETÉ

Quatre ans et neuf mois après son débarquement, un immigrant peut demander la citoyenneté canadienne. Elle lui est généralement accordée s'il possède les qualités requises.

PLACEMENT DES OUVRIERS IMMIGRANTS

Grâce à ses services sur place, la Division de l'immigration fait continuellement l'inventaire des possibilités de notre économie. Si l'on y joint les renseignements recueillis par le ministère du Travail, on arrive à une appréciation assez complète des possibilités d'absorption des immigrants dans tout le Canada. On envoie ces renseignements aux bureaux d'immigration à l'étranger afin de guider leur personnel dans le choix des candidats et la régularisation des admissions.

On choisit habituellement les immigrants pour lesquels il existe une demande de main-d'œuvre. Le choix ne se fonde donc pas sur l'équivalence, un ouvrier, une situation, sauf dans des cas spéciaux. L'ouvrier qui immigre chez nous peut entrer en concurrence avec les autres travailleurs de sa catégorie sur les marchés canadiens du travail. Le Service national de placement est également à la disposition des immigrants et des citoyens.

Le Service d'établissement (Division de l'immigration) intéresse spécialement les personnes qui désirent travailler pour leur propre compte. Les immigrants, tout comme les Canadiens, sont libres d'exploiter leur propre entreprise, qu'il s'agisse d'une ferme, d'un restaurant, d'un atelier d'usinage ou de tout autre genre d'affaires. Ils ne sont assujétis qu'aux réglemens et restrictions ordinaires qui régissent l'exploitation de toute

entreprise au Canada. Les fonctionnaires du Service d'établissement, postés dans toutes les régions du Canada peuvent aider les nouveaux venus de diverses façons et les conseiller relativement à l'achat de terrains, au financement de leur entreprise et à l'évaluation de leurs perspectives de succès.

AIDE ET INTÉGRATION

L'intégration vise à placer les immigrants sur le même pied que les citoyens canadiens. Il importe à cette fin de leur trouver un emploi conforme à leur profession. Mais les nouveaux venus ne connaissent pas le pays; il faut donc les aider et les orienter plus que les autres.

Aux principaux ports canadiens, des préposés à l'immigration, des employés de chemins de fer, des représentants des diverses sectes religieuses ou groupements bénévoles, et parfois les représentants consulaires du pays d'origine des immigrants, les attendent pour les diriger et les conduire à leur destination, pour aider les familles à s'établir et à repérer leurs parents, à trouver un abri et un emploi et, de façon générale, pour les conseiller et les renseigner. La Division de l'immigration dispose dans neuf villes de grandes salles où les immigrants peuvent être hébergés avant de poursuivre leur voyage, ou jusqu'à ce que d'autres dispositions aient été prises. Dans presque tous les endroits où des nouveaux venus se sont installés en grand nombre, on leur offre le soir des cours de langage et de citoyenneté. Ces cours sont d'ordinaire organisés par le ministère provincial de l'Instruction, qui partage les frais avec le gouvernement fédéral. Les immigrants isolés dans une ferme ou dans la forêt peuvent suivre ces cours par correspondance. Des organisations bénévoles aident les nouveaux venus à participer à la vie sociale de la collectivité.

A cause des aléas que comporte pour les immigrants leur établissement dans un nouveau milieu, le gouvernement fédéral, au moyen d'une série d'accords conclus avec la plupart des provinces, assume, pendant une période de douze mois, la moitié des frais qu'entraînent les soins médicaux, l'hospitalisation, l'aide provisoire aux fins de bien-être social ou de réadaptation des immigrants qui, sans qu'il y ait de leur faute, se trouvent sans ressources et qui n'habitent pas l'endroit depuis assez longtemps pour bénéficier des services que les administrations provinciales et municipales assurent normalement aux indigents. En outre, le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration est autorisé, dans les mêmes circonstances, à pourvoir des fonds ou quelque autre aide d'urgence. Les règlements ont été mitigés de façon que l'immigrant qui bénéficie d'une telle aide n'est pas exposé à l'expulsion "du seul fait de son indigence". Le ministère de l'Immigration peut encore accorder une aide d'urgence financière ou autre, aux immigrants qui, dans les douze mois qui suivent leur arrivée et sans qu'il y ait de leur faute, sont devenus indigents par suite du chômage ou de quelque autre malheur.

Les nouveaux venus, quelle que soit leur citoyenneté, jouissent comme les Canadiens, des avantages qu'offrent toutes les mesures générales d'assistance sociale en vigueur au Canada, sous réserve, dans la plupart des cas, des exigences relatives à la résidence. En 1948 on a, pour accorder plus facilement de l'aide aux familles des immigrants, réduit à un an la période de résidence de trois ans d'abord prévue par la loi sur les allocations familiales (voir l'Index). On a jugé qu'il n'était guère pratique de réduire davantage la période de résidence requise mais, en avril 1956, le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration a décidé plutôt d'aider les familles des immigrants pendant leur première année de séjour au Canada, en leur allouant \$60 par an pour chaque enfant de moins de 16 ans qui n'est pas né au Canada. Au moyen de l'assurance-chômage prévue aux termes de la loi de 1941 sur l'assurance-chômage (voir l'Index), on accorde des versements en espèces sur le

même pied aux Canadiens de naissance et aux immigrants, pourvu qu'ils répondent aux exigences de la loi. Les mesures sur la sécurité de la vieillesse et sur l'assistance vieillesse (voir l'Index) exigent toutes deux vingt années de résidence au pays; cette disposition vise surtout les parents à charge qui viennent au Canada sous la caution de leurs enfants adultes. Dans le cas de la pension des aveugles (voir l'Index) et des allocations aux invalides (voir l'Index), il faut avoir demeuré au pays dix ans pour y avoir droit; toutefois, n'y sont admissibles que les personnes ayant atteint l'âge de 18 ans. Les conditions régissant le versement de l'indemnisation des accidentés du travail sont les mêmes, qu'il s'agisse d'immigrants ou de citoyens.

Sous le présent exposé, on a voulu résumer certains aspects des progrès de l'immigration au Canada et mettre en relief l'évolution qui s'est produite dans l'immigration elle-même et dans les conditions d'immigration au Canada depuis les débuts de la colonisation chez nous. On se propose de développer des aspects complémentaires et, en particulier, le caractère social de l'immigration dans les prochaines éditions de l'*Annuaire*.

Section 1.—Statistique de l'immigration

Le nombre des immigrants arrivés au Canada annuellement, de 1912 à 1956, figure au tableau 1; les tableaux 2 à 8 présentent l'analyse statistique du mouvement d'immigration de ces dernières années; le nombre des personnes refusées aux ports d'entrée ou expulsées, de 1952 à 1956, figure au tableau 9.

De 1912 à 1956, 4,217,838 immigrants sont entrés au Canada. L'apport annuel a fluctué de 400,870 au maximum en 1913 et à 7,576 au minimum en 1942, la moyenne annuelle étant 95,860. Le nombre total d'immigrants dans la période d'après guerre, de 1946 à 1956, a été de 1,387,176, représentant une moyenne de 126,107 par année.

1.—Immigrants arrivés au Canada, 1912-1956

NOTA.—La statistique de 1852-1893 figure à la page 155 de l'*Annuaire* de 1942 et celle de 1894-1911, à la page 185 de l'édition de 1948-1949.

Année	Immigrants	Année	Immigrants	Année	Immigrants	Année	Immigrants	Année	Immigrants
1912.....	375,756	1921.....	91,728	1930.....	104,806	1939.....	16,994	1948.....	125,414
1913.....	400,870	1922.....	64,224	1931.....	27,530	1940.....	11,324	1949.....	95,217
1914.....	150,484	1923.....	133,729	1932.....	20,591	1941.....	9,329	1950.....	73,912
1915.....	36,665	1924.....	124,164	1933.....	14,382	1942.....	7,576	1951.....	194,391
1916.....	55,914	1925.....	84,907	1934.....	12,476	1943.....	8,504	1952.....	164,498
1917.....	72,910	1926.....	135,982	1935.....	11,277	1944.....	12,801	1953.....	168,868
1918.....	41,845	1927.....	158,886	1936.....	11,463	1945.....	22,722	1954.....	154,227
1919.....	107,698	1928.....	166,783	1937.....	15,101	1946.....	71,719	1955.....	109,946
1920.....	138,824	1929.....	164,993	1938.....	17,244	1947.....	64,127	1956.....	164,857

Il ressort du tableau 2 que durant les cinq ans, de 1952 à 1956, 29.1 p. 100 des immigrants arrivaient du Royaume-Uni et d'Irlande, 57.7 p. 100 de l'Europe continentale, 6.5 p. 100 des États-Unis et 6.7 p. 100 de tous les autres pays.

2.—Immigrants, selon leur dernière résidence permanente, 1952-1956

NOTA.—Les chiffres comparables de 1946 à 1949 figurent dans l'Annuaire de 1951, p. 151, ceux de 1951 et 1952, dans l'Annuaire de 1956, p. 186, et les chiffres moins détaillés de 1939-1945, dans celui de 1950, p. 195.

Pays	1952	1953	1954	1955	1956
Îles Britanniques—					
Angleterre.....	31,776	31,929	29,618	21,813	36,422
Écosse.....	10,025	9,683	9,919	5,472	10,055
Irlande du Nord.....	2,671	4,255	2,889	1,397	2,967
Pays de Galles.....	588	707	694	546	802
Total, îles Britanniques.....	45,060	46,574	43,120	29,228	50,246
Autres, Commonwealth.....	3,473	4,238	5,031	4,702	5,335
Total, Commonwealth.....	48,533	50,812	48,151	33,930	55,581
République d'Irlande.....	947	2,121	2,059	1,038	2,229
Europe continentale—					
Allemagne.....	25,716	34,193	28,479	17,630	26,061
France.....	5,395	4,045	3,672	2,869	3,809
Italie.....	20,651	23,704	23,780	19,139	27,939
Pays-Bas.....	21,068	20,341	16,182	6,759	7,792
Pologne.....	3,358	136	45	113	186
Tchécoslovaquie.....	514	27	16	30	30
Union des républiques socialistes soviétiques ¹	1,969	69	24	4	14
Autres pays européens.....	19,253	17,750	17,144	13,394	26,699
États-Unis².....	9,333	9,407	10,131	10,395	9,777
Autres pays.....	7,761	6,263	4,544	4,645	4,740
Total, tous pays.....	164,498	168,868	154,227	109,946	164,857

¹ D'Europe et d'Asie. ² Y compris les citoyens des États-Unis en possession d'un permis, mais qui ont demandé le droit de résidence permanente.

IMMIGRANTS ADMIS PAR PAYS DE DERNIÈRE RÉSIDENCE PERMANENTE 1956



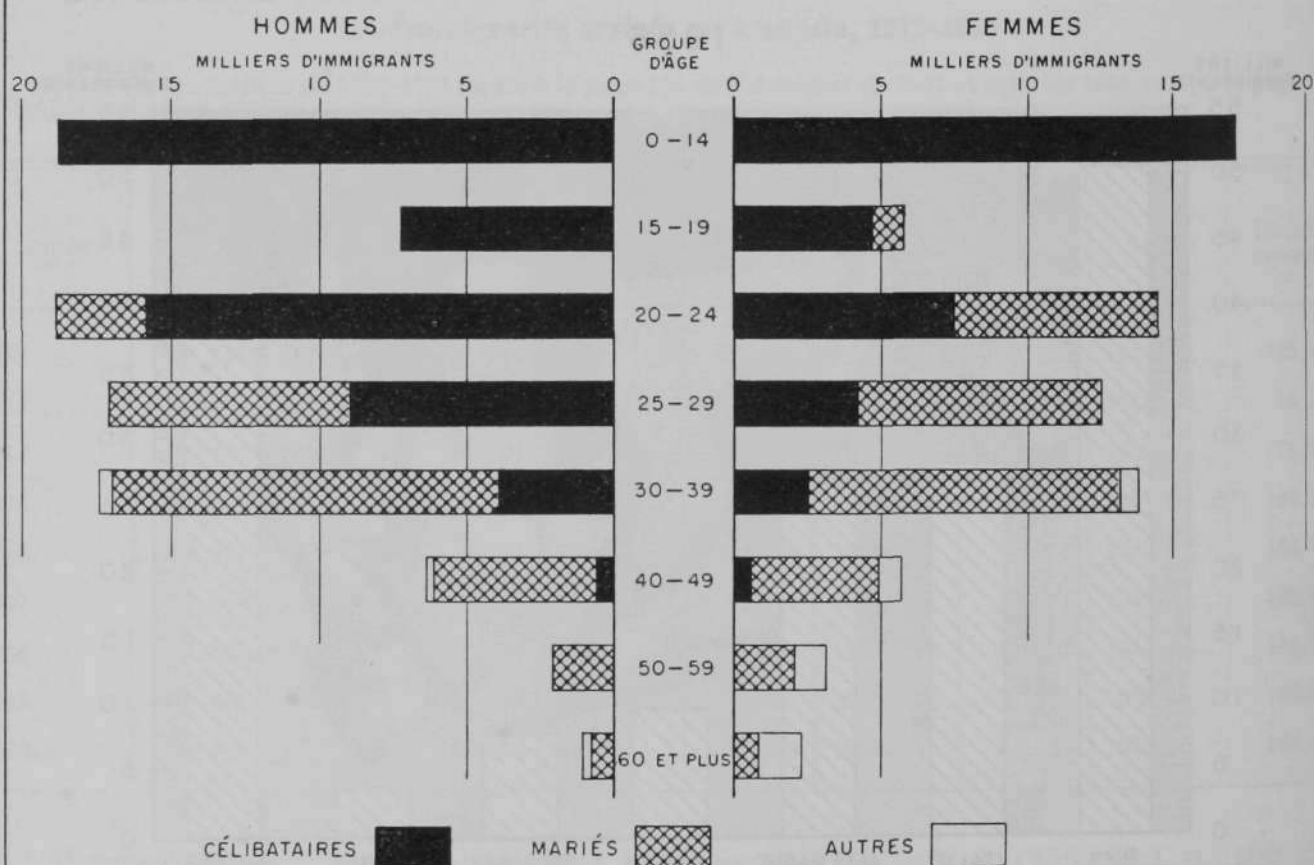
Sexe, âge et état matrimonial.—Dans les dix ans de 1947 à 1956, les hommes représentaient 42.2 p. 100 des immigrants, les femmes 33.3 p. 100 et les enfants de moins de 18 ans, les 24.5 p. 100 restants. Compte non tenu de l'âge, 54.3 p. 100 étaient du sexe masculin.

3.—Répartition des immigrants, adultes et enfants, selon le sexe, 1947-1956

NOTA.—Les chiffres depuis 1930 figurent dans le tableau correspondant des éditions précédentes, à partir de celle de 1946.

Année	Hommes	Femmes	Moins de 18 ans		Total
			Garçons	Filles	
1947.....	27,281	24,787	6,154	5,905	64,127
1948.....	52,986	45,191	14,104	13,133	125,414
1949.....	39,044	32,957	12,118	11,098	95,217
1950.....	30,700	24,172	10,287	8,753	73,912
1951.....	95,818	53,239	24,348	20,986	194,391
1952.....	66,083	53,443	23,766	21,206	164,498
1953.....	68,269	56,425	23,153	21,021	168,868
1954.....	64,551	51,690	19,980	18,006	154,227
1955.....	42,425	40,120	14,403	12,998	109,946
1956.....	67,880	55,574	21,661	19,742	164,857

IMMIGRANTS ADMIS SUIVANT L'ÂGE, LE SEXE ET L'ÉTAT MATRIMONIAL, 1956



L'ÉTAT MATRIMONIAL N'EST PAS DONNÉ POUR LES GROUPES DE MOINS DE 300

En 1956, 78.9 p. 100 des immigrants et 77.0 p. 100 des immigrantes étaient âgés de 15 ans et plus, contre 78.3 et 78.7 p. 100 respectivement en 1955. Sur les immigrants âgés de 15 ans et plus arrivés en 1956, 51.8 p. 100 étaient mariés, 44.0 p. 100 étaient célibataires et 4.1 p. 100 étaient veufs ou divorcés. Le nombre total des hommes célibataires dépassait de 18,317 celui des femmes célibataires, mais les femmes étaient plus nombreuses dans les catégories d'immigrants mariés, veufs ou divorcés. Dans la catégorie des célibataires, le nombre des hommes était de 49.1 p. 100 plus élevé que celui des femmes, cette supériorité numérique étant particulièrement sensible dans le groupe d'âge de 15 à 29 ans.

4.—Sexe et état matrimonial des immigrants, par groupe d'âge, 1955 et 1956

Année et groupe d'âge	Hommes					Femmes				
	Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés	Total	Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées	Total
0 - 14 ans.....	12,334	—	—	—	12,334	11,292	—	—	—	11,292
15 - 19 ".....	4,456	46	—	—	4,502	3,252	698	—	2	3,952
20 - 24 ".....	9,104	1,606	2	8	10,720	5,110	4,639	1	32	9,782
25 - 29 ".....	6,359	4,810	11	63	11,243	3,373	5,783	29	99	9,284
30 - 39 ".....	2,759	7,874	39	159	10,831	2,141	7,149	122	250	9,662
40 - 49 ".....	546	3,829	50	122	4,547	570	3,429	331	258	4,588
50 - 59 ".....	120	1,405	72	59	1,656	205	1,542	683	158	2,588
60 ans et plus.....	52	701	228	14	995	166	603	1,149	52	1,970
Total, 1955.....	35,730	20,271	402	425	56,828	26,109	23,843	2,315	851	53,118
1956										
0 - 14 ans.....	18,879	—	—	—	18,879	17,334	—	—	—	17,334
15 - 19 ".....	7,206	62	1	1	7,270	4,733	1,019	1	1	5,754
20 - 24 ".....	15,813	3,083	—	22	18,918	7,465	7,014	14	47	14,540
25 - 29 ".....	8,972	8,212	13	124	17,321	4,227	8,336	26	148	12,737
30 - 39 ".....	3,909	13,213	51	278	17,451	2,586	10,597	162	384	13,729
40 - 49 ".....	646	5,521	74	153	6,394	598	4,352	417	321	5,688
50 - 59 ".....	123	1,918	87	48	2,176	196	1,876	882	199	3,153
60 ans et plus.....	48	782	286	16	1,132	140	706	1,459	76	2,381
Total, 1956.....	55,596	32,791	512	642	89,541	37,279	33,900	2,961	1,176	75,316

Lieu de naissance, nationalité et origine.—Parmi les immigrants arrivés en 1956, 33.5 p. 100 étaient nés dans les pays du Commonwealth britannique ou en Irlande (contre 30.3 p. 100 en 1955, 31.2 p. 100 en 1954, 29.9 p. 100 en 1953 et 28.2 p. 100 en 1952), 36.4 p. 100 en Allemagne, en Italie et en Hollande, 4.9 p. 100 aux États-Unis et 25.2 p. 100 dans les autres pays.

5.—Lieu de naissance des immigrants, 1954-1956

NOTA.—Les chiffres depuis 1942 figurent dans le tableau des éditions précédentes, à partir de celle de 1948-1949.

Pays de naissance	1954	1955	1956	Pays de naissance	1954	1955	1956
Commonwealth—				Commonwealth—fin			
Iles Britanniques—				Autres, Commonwealth—fin			
Angleterre.....	25,426	18,597	31,271	Australie.....	1,248	1,302	1,605
Écosse.....	10,091	5,775	10,332	Canada.....	704	669	660
Irlande du Nord.....	3,182	1,549	3,142	Inde.....	526	538	729
Pays de Galles.....	961	734	1,097	Nouvelle-Zélande.....	371	310	393
Petites îles.....	198	118	122	Autres.....	1,218	840	1,070
Total, Iles Britanniques....	39,858	26,773	45,964	République d'Irlande.....	2,795	1,584	3,221
Autres, Commonwealth—				Continent africain—			
Afrique (britannique).....	637	443	589	Pays non britanniques.....	186	83	488
Antilles (britanniques).....	799	804	1,065				

Renvois à la fin du tableau, p. 182.

5.—Lieu de naissance des immigrants, 1954-1956—fin

Pays de naissance	1954	1955	1956	Pays de naissance	1954	1955	1956
Continent nord-américain—				Continent européen—fin			
Amérique centrale.....	26	25	28	Danemark.....	1,420	1,378	3,583
États-Unis.....	8,089	8,487	8,016	Finlande.....	699	642	1,099
Mexique.....	87	72	59	France.....	3,015	2,336	3,077
Autres.....	96	87	78	Grèce.....	2,780	2,927	5,078
				Hongrie.....	1,094	680	4,583
Continent sud-américain...	598	506	492	Italie.....	24,331	19,960	29,189
				Lettonie.....	525	338	346
Continent asiatique—				Lithuanie.....	318	177	209
Chine.....	2,029	2,623	2,174	Norvège.....	1,014	722	848
Israël.....	97	99	162	Pays-Bas.....	15,823	6,655	7,827
Japon.....	86	110	142	Pologne.....	3,520	2,350	2,593
Autres.....	496	731	1,099	Roumanie.....	1,174	557	714
				Suisse.....	1,145	739	1,243
Continent européen—				Tchécoslovaquie.....	1,159	663	892
Allemagne.....	24,212	15,288	23,216	U.R.S.S. ¹	1,610	1,109	968
Autriche.....	4,346	1,996	3,126	Yougoslavie.....	2,416	1,916	2,803
Belgique.....	1,572	1,215	2,370	Autres.....	1,249	1,961	2,611
				Total général.....	154,227²	109,946³	164,857⁴

¹ D'Asie et d'Europe. ² Comprend 7 personnes nées en mer et 852 dont le lieu de naissance n'a pas été déclaré. ³ Comprend 5 personnes nées en mer et 246 dont le lieu de naissance n'a pas été déclaré. ⁴ Comprend 3 personnes nées en mer et 645 dont le lieu de naissance n'a pas été déclaré.

Sur cent immigrants admis au Canada durant les trois ans qui se sont écoulés de 1954 à 1956, 31 étaient sujets britanniques, 17 allemands, 17 italiens, 7 hollandais et 6 citoyens des États-Unis; les autres nationalités étaient représentées par le chiffre restant de 22.

6.—Nationalité des immigrants, 1954-1956

NOTA.—Les chiffres depuis 1930 figurent dans le tableau correspondant des éditions précédentes, à partir de celle de 1936.

Nationalité	1954	1955	1956	Nationalité	1954	1955	1956
Africaine (non britannique)..	24	—	28	Italienne.....	24,410	20,077	29,522
Albanaise.....	23	2	—	Japonaise.....	72	99	121
Allemande.....	28,360	17,138	25,590	Lettonne.....	426	118	82
Américaine (É.-U.).....	9,174	9,597	9,038	Lituanienne.....	192	55	50
Amérique centrale.....	15	20	17	Mexicaine.....	53	65	49
Antillaise (non britannique)..	19	23	33	Néerlandaise.....	16,317	6,885	7,896
Argentine.....	70	156	103	Norvégienne.....	998	686	838
Arménienne.....	2	—	—	Persane.....	6	12	6
Autrichienne.....	4,597	1,997	3,193	Polonaise.....	1,846	169	267
Belge.....	1,448	1,027	2,226	Portugaise.....	1,072	1,212	1,729
Brésilienne.....	18	60	60	Roumaine.....	395	17	22
Britannique.....	46,725	32,370	53,362	Russe.....	294	26	27
Bulgare.....	40	4	11	Sud-américaine (n.a.é.).....	94	134	147
Chinoise.....	1,930	2,535	2,044	Suédoise.....	329	278	416
Danoise.....	1,417	1,379	3,605	Suisse.....	1,141	728	1,215
Espagnole.....	124	146	359	Syrienne.....	116	360	466
Estonienne.....	232	46	30	Tchécoslovaque.....	229	36	30
Finlandaise.....	677	628	1,074	Turque.....	34	22	48
Française.....	3,016	2,332	3,427	Ukrainienne.....	245	—	—
Grecque.....	2,857	2,907	5,104	Yougoslave.....	1,764	394	460
Hongroise.....	391	139	3,914	Autres.....	233	4,511	5,190
Irlandaise (république).....	2,334	1,261	2,664				
Islandaise.....	36	19	48	Total.....	154,227	109,946	164,857
Israélienne.....	432	276	346				

Les immigrants des pays de l'Europe continentale représentaient 63.1 p. 100 du total en 1956, les immigrants d'origine britannique, 34.3 p. 100 et les immigrants d'autres origines, 2.6 p. 100. Ces proportions se sont maintenues relativement constantes durant les trois ans de 1954 à 1956.

7.—Origine ethnique des immigrants, 1954-1956

NOTA.—Les chiffres depuis 1926 figurent dans le tableau correspondant des éditions précédentes, à partir de celle de 1939.

Origine	1954	1955	1956	Origine	1954	1955	1956
Britannique—				Europe continentale—fin			
Anglaise.....	29,617	22,422	35,204	Scandinavie—			
Écossaise.....	11,534	7,289	11,987	Danoise.....	1,499	1,496	3,713
Galloise.....	1,075	846	1,154	Islandaise.....	50	25	41
Irlandaise.....	7,748	4,910	8,242	Norvégienne.....	1,181	898	1,011
Total, britannique....	49,974	35,467	56,587	Suédoise.....	510	488	596
				Suisse ²	1,027	680	1,115
				Tchèque.....	377	354	347
				Ukrainienne.....	724	560	578
				Yougoslave.....	1,610	1,416	2,043
Europe continentale—				Total, Europe conti-			
Albanaise.....	26	21	6	nentale.....	101,351	70,460	104,011
Allemande.....	31,106	19,625	27,843				
Autrichienne.....	3,877	1,835	2,982	Autres—			
Belge.....	1,346	1,015	2,143	Amérindienne.....	20	28	31
Bulgare.....	48	41	33	Arabe.....	15	56	87
Espagnole ¹	247	335	571	Arménienne.....	76	144	189
Estonienne.....	294	194	166	Chinoise.....	1,958	2,602	2,103
Finlandaise.....	717	652	1,128	Hindoue.....	177	249	332
Française.....	3,489	2,941	3,768	Japonaise.....	73	102	124
Grecque.....	2,956	3,057	5,274	Mexicaine.....	11	11	27
Italienne.....	24,857	20,545	30,064	Nègre.....	254	414	572
Juive.....	2,036	1,660	2,190	Persane.....	11	15	11
Lettonne.....	470	356	342	Syrienne.....	253	326	494
Lituanienne.....	279	191	216	Turque.....	26	20	56
Magyare.....	562	478	4,340	Non indiquée.....	28	52	233
Maltaise.....	939	355	381	Total, autres.....	2,902	4,019	4,259
Néerlandaise.....	16,691	7,328	8,257	Total général.....	154,227	109,946	164,857
Polonaise.....	2,461	2,073	2,438				
Portugaise.....	1,337	1,439	1,984				
Roumaine.....	230	105	153				
Russe.....	405	297	288				

¹ Y compris un petit nombre de groupes mineurs. ² Déclarés "Suisses" mais appartenant à l'une des races constituantes allemande, française, italienne et romanche.

Destination et professions.—Environ 55 p. 100 des immigrants entrés au Canada en 1956 y venaient prendre un emploi comme ouvriers. Les autres 45 p. 100 étaient les épouses, les enfants et autres personnes à charge et les retraités. Sur les immigrants actifs, 11.4 p. 100 se classaient dans les professions libérales et administratives, 8.2 p. 100 dans l'agriculture, 15.2 p. 100 dans les services, 32.1 p. 100 dans la fabrication, la mécanique et la construction, et 13.7 p. 100 étaient des manœuvres. Presque la moitié des immigrants exerçant une activité lucrative s'adonnaient aux services.

L'Ontario a absorbé 55.0 p. 100 des immigrants de 1956, Québec 19.0 p. 100, la Colombie-Britannique et les provinces des Prairies 21.8 p. 100 et les provinces de l'Atlantique 1.8 p. 100. Dans le cas de 2.4 p. 100 des immigrants, leur destination n'était pas mentionnée.

8.—Immigrants selon la destination et l'occupation projetées, 1956

N ^o	Occupation projetée	Destination											
		Terre-Neuve		Île-du-Prince-Édouard		Nouvelle-Écosse		Nouveau-Brunswick		Québec		Ontario	
		H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.
1	Administration (propriétaires, directeurs et employés supérieurs).....	6	1	—	—	11	—	8	—	222	11	439	21
	Professions libérales.....	61	30	6	—	71	37	58	26	1,571	504	3,341	1,417
2	Comptables vérificateurs.....	4	—	—	—	4	—	1	—	115	8	198	10
3	Architectes.....	—	—	—	—	1	—	1	—	38	2	100	3
4	Chimistes (autres que pharmaciens).....	—	—	—	—	2	1	1	—	65	4	142	5
5	Dentistes.....	1	—	—	—	—	—	1	—	2	1	16	1
6	Dessinateurs et traceurs.....	1	—	—	—	—	—	—	—	313	17	745	32
7	Ingénieurs d'aéronautique.....	—	—	—	—	—	—	—	—	40	—	79	—
8	Ingénieurs chimistes.....	1	—	—	—	—	—	—	—	31	—	38	—
9	Ingénieurs civils (et autres ingénieurs professionnels, n.a.e.).....	—	—	—	—	3	—	4	—	151	—	266	—
10	Ingénieurs forestiers.....	—	—	—	—	—	—	—	—	2	—	1	—
11	Ingénieurs-électriciens.....	2	—	—	—	7	—	—	—	150	1	247	—
12	Ingénieurs en mécanique.....	2	—	—	—	—	—	3	—	95	—	208	—
13	Ingénieurs en métallurgie.....	—	—	—	—	—	—	—	—	4	—	5	—
14	Ingénieurs des mines.....	—	—	—	—	—	—	—	—	13	—	24	—
15	Techniciens et assistants de laboratoire, n.a.e.....	1	1	—	—	3	1	3	—	59	29	142	71
16	Infirmières diplômées.....	—	21	—	—	—	15	—	11	—	173	—	775
17	Médecins et chirurgiens.....	36	2	—	—	13	2	2	2	56	16	128	15
18	Instituteurs et professeurs.....	3	2	—	—	14	10	10	7	71	110	197	272
19	Autres.....	10	4	6	—	24	8	32	6	366	143	805	233
	Bureaux.....	5	8	2	1	17	49	10	13	795	1,120	1,969	3,757
20	Sténographes et dactylographes.....	—	3	—	1	—	29	—	6	18	738	39	2,301
21	Autres.....	5	5	2	—	17	20	10	7	777	382	1,930	1,456
	Transports.....	7	—	—	—	19	—	12	—	289	3	793	4
22	Pilotes d'aviation, capitaines et seconds, chefs de train, mécaniciens de locomotives, etc.....	2	—	—	—	8	—	3	—	44	—	67	—
23	Autres employés des transports.....	5	—	—	—	11	—	9	—	245	3	720	4
24	Communications.....	1	—	—	—	7	—	1	—	76	34	146	229
	Commerce.....	5	2	1	—	16	—	13	4	472	169	1,514	638
25	Commis-voyageurs et vendeurs.....	2	—	1	—	9	—	9	—	295	9	1,056	38
26	Commis de magasin.....	1	2	—	—	5	—	2	2	73	148	202	546
27	Autres.....	2	—	—	—	2	—	2	2	104	12	256	54
28	Finance.....	1	—	—	—	2	—	1	—	62	2	131	4
	Services.....	16	8	3	9	61	130	14	29	989	3,170	1,606	5,038
29	Barbiers, coiffeurs, manucures.....	—	—	—	1	3	3	1	1	95	62	250	203
30	Aides-infirmières.....	3	1	—	1	—	14	—	—	21	163	85	305
31	Cuisiniers.....	1	—	1	—	12	1	2	—	185	41	207	93
32	Domestiques.....	—	4	—	6	—	107	—	25	32	2,739	38	4,175
33	Autres, non spécialisés.....	12	3	2	1	46	5	11	3	656	165	1,026	262
	Agriculture.....	3	—	25	—	129	1	50	—	1,300	12	3,692	51
34	Cultivateurs et agriculteurs.....	—	—	—	—	4	—	—	—	13	—	46	—
35	Ouvriers agricoles.....	3	—	25	—	125	1	50	—	1,287	12	3,646	51
	Pêche, piégeage et abattage du bois.....	1	—	—	—	10	—	4	—	47	—	256	—
36	Pêcheurs.....	1	—	—	—	8	—	—	—	1	—	5	—
37	Trappeurs.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
38	Travailleurs forestiers et bûcherons.....	—	—	—	—	2	—	4	—	46	—	250	—
	Mines.....	—	—	—	—	1	—	2	—	161	—	664	—
39	Mineurs.....	—	—	—	—	1	—	2	—	157	—	648	—
40	Ouvriers (puits de pétrole).....	—	—	—	—	—	—	—	—	3	—	14	—
41	Autres (mines et carrières).....	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	2	—
	Fabrication mécanique et construction.....	36	5	4	—	238	5	149	12	4,518	375	14,998	1,153
42	Mécaniciens et réparateurs d'avion.....	2	—	—	—	4	—	1	—	35	—	159	—
43	Mécaniciens et réparateurs d'automobile.....	3	—	—	—	18	—	14	—	302	—	883	—
44	Boulangers.....	—	—	—	—	6	—	6	—	149	2	413	6
45	Forgerons, marteleurs et forgeurs.....	—	—	—	—	—	—	—	—	36	—	102	—
46	Chaudronniers et plaqueurs.....	—	—	—	—	—	—	—	—	7	—	29	—
47	Briqueteurs et maçons.....	2	—	1	—	14	—	29	—	419	—	1,389	—
48	Bouchers et coupeurs de viande.....	—	—	—	—	4	—	3	—	106	1	321	1
49	Beurriers et fromagiers.....	—	—	—	—	1	—	—	—	3	—	11	1
50	Ébénistes et fabricants de meubles.....	1	—	—	—	4	—	3	—	91	—	264	—

8.—Immigrants selon la destination et l'occupation projetées, 1956—suite

Destination												Canada			No
Manitoba		Saskatchewan		Alberta		Colombie-Britannique		Yukon et Territoires du N.-O.		Non spécifiée		H.	F.	Total	
H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.				
20	—	13	3	82	2	149	5	2	1	—	—	952	44	996	1
126	97	116	55	445	135	682	317	4	—	196	38	6,687	2,656	9,343	2
8	1	1	—	18	—	63	3	—	—	4	—	416	22	438	3
4	—	5	—	12	1	32	1	—	—	11	—	204	7	211	4
1	—	3	—	12	1	12	—	—	—	13	1	251	12	263	5
1	—	1	—	—	—	2	—	—	—	5	—	29	2	31	6
14	1	3	—	37	2	55	9	—	—	17	7	1,185	68	1,253	7
6	—	—	—	1	—	6	—	1	—	—	—	133	—	133	8
—	—	—	—	3	—	12	—	—	—	8	—	93	—	93	9
4	—	6	—	26	—	63	—	—	—	13	—	536	—	536	10
—	—	1	—	—	—	3	—	—	—	1	—	8	—	8	11
5	—	2	—	18	—	24	—	—	—	4	—	459	1	460	12
4	—	2	—	15	—	28	—	—	—	18	1	375	1	376	13
—	—	1	—	1	—	4	—	—	—	—	—	15	—	15	14
—	—	3	—	15	—	5	—	—	—	4	—	64	—	64	15
6	2	2	1	13	4	23	13	—	—	17	2	269	124	393	16
—	51	—	19	—	65	—	114	—	—	—	4	—	1,248	1,248	17
26	3	26	3	23	2	26	2	—	—	28	4	364	51	415	18
8	20	14	13	26	28	112	100	—	—	6	5	461	567	1,028	19
49	19	46	19	225	32	212	75	3	—	47	14	1,825	553	2,378	20
93	120	25	50	154	168	398	627	2	4	48	57	3,518	5,974	9,492	21
1	60	—	32	4	97	4	386	—	1	—	26	66	3,680	3,746	22
92	60	25	18	150	71	394	241	2	3	48	31	3,452	2,294	5,746	23
96	1	14	—	97	—	205	—	3	—	99	4	1,634	12	1,646	24
6	—	—	—	5	—	40	—	3	—	1	—	179	—	179	25
90	1	14	—	92	—	165	—	—	—	98	4	1,455	12	1,467	26
7	9	1	2	18	12	31	37	—	—	2	1	292	317	609	27
75	32	11	8	123	39	310	93	2	—	25	5	2,567	994	3,561	28
44	—	8	—	84	—	189	5	1	—	6	—	1,704	52	1,756	29
25	27	2	6	20	36	60	85	—	—	10	3	400	859	1,259	30
6	5	1	2	19	3	61	3	1	—	9	2	463	83	546	31
5	—	3	—	12	2	30	2	—	—	—	—	252	10	262	32
119	308	74	119	171	470	378	793	2	7	55	241	3,488	10,312	13,800	33
11	13	3	2	15	16	26	30	—	1	17	6	421	338	759	34
6	14	2	5	6	39	18	65	—	—	—	16	141	623	764	35
43	3	15	1	39	17	57	18	1	—	8	8	571	182	753	36
9	266	1	103	8	371	15	603	—	5	—	197	103	8,601	8,704	37
50	12	53	8	103	27	262	67	1	1	30	14	2,252	568	2,820	38
360	6	148	2	755	20	824	10	1	—	110	1	7,397	103	7,500	39
3	—	3	—	16	—	41	—	—	—	—	—	126	—	126	40
357	6	145	2	739	20	783	10	1	—	110	1	7,271	103	7,374	41
10	—	2	—	10	—	164	—	—	—	1	—	505	—	505	42
—	—	—	—	1	—	7	—	—	—	—	—	23	—	23	43
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	1	44
10	—	2	—	9	—	157	—	—	—	1	—	481	—	481	45
51	—	10	—	73	—	103	—	8	—	69	2	1,142	2	1,144	46
50	—	6	—	48	—	100	—	8	—	67	1	1,087	1	1,088	47
1	—	4	—	25	—	2	—	—	—	2	—	51	—	51	48
—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	1	4	1	5	49
1,189	62	376	14	1,656	64	3,004	122	8	1	1,156	119	27,332	1,932	29,264	50
7	—	2	—	4	—	11	—	—	—	11	—	236	—	236	51
66	—	28	—	95	—	196	—	—	—	135	1	1,740	1	1,741	52
49	—	20	—	65	—	82	1	—	—	16	—	806	9	815	53
12	—	2	—	16	—	22	—	—	—	8	—	198	—	198	54
2	—	—	—	5	—	19	—	—	—	1	—	63	—	63	55
122	—	64	—	183	—	310	—	—	—	34	—	2,567	—	2,567	56
36	—	11	—	49	—	48	—	—	—	16	2	594	4	598	57
1	—	—	—	1	—	1	—	—	—	—	—	18	1	19	58
37	—	11	—	58	—	80	—	—	—	9	—	558	—	558	59

8.—Immigrants selon la destination et l'occupation projetées, 1956—fin

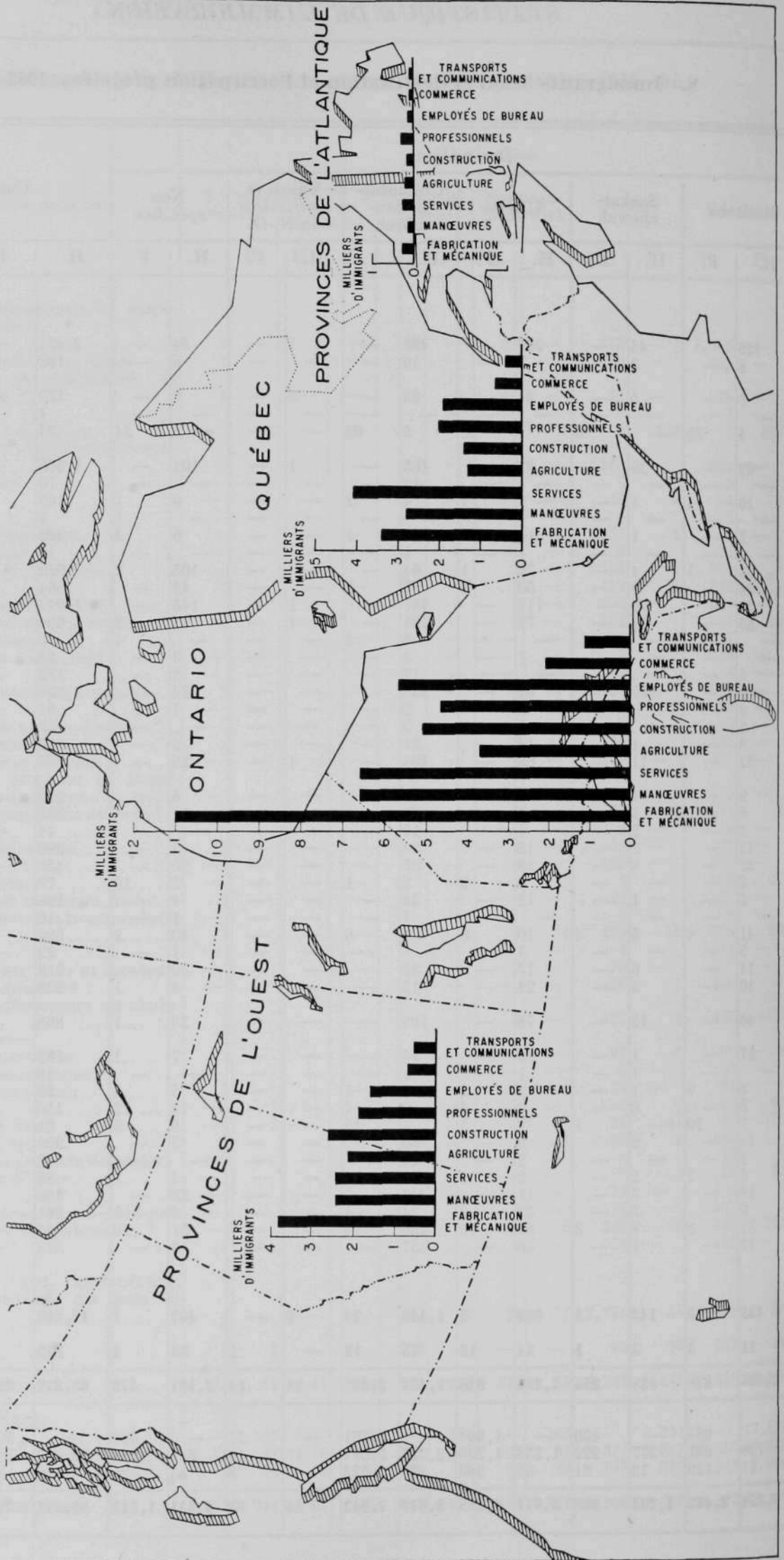
N ^o	Occupation projetée	Destination											
		Terre-Neuve		Île-du-Prince-Édouard		Nouvelle-Écosse		Nouveau-Brunswick		Québec		Ontario	
		H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.
Fabrication mécanique et construction—fin													
1	Charpentiers.....	4	—	2	—	33	—	25	—	378	—	1,465	—
2	Compositeurs et typographes.....	1	—	—	—	—	—	1	—	30	—	121	—
3	Conducteurs et machinerie de construction.....	1	—	—	—	1	—	—	—	32	—	76	—
4	Noyauteurs.....	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	3	—
5	Couturières et ouvrières.....	—	1	—	—	—	4	—	4	8	228	13	440
6	Électriciens et monteurs électriciens.....	1	—	—	—	13	—	11	—	283	—	821	—
7	Galvanoplastes.....	—	—	—	—	1	—	—	—	8	—	49	—
8	Fourreurs.....	—	—	—	—	—	—	—	—	45	4	34	3
9	Gantiers.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	—
10	Bijoutiers et horlogers.....	—	—	—	—	3	—	—	—	61	1	96	—
11	Coupeurs de cuir.....	—	—	—	—	—	—	—	—	3	—	14	1
12	Conducteurs de machines.....	—	—	—	—	5	—	2	—	145	1	565	9
13	Machinistes.....	2	—	—	—	11	—	1	—	112	1	516	10
14	Mécaniciens et réparateurs.....	1	—	—	—	8	—	9	—	398	—	973	—
15	Ajusteurs et monteurs, métal.....	—	—	—	—	16	—	5	—	233	—	1,001	10
16	Modistes de chapeaux.....	—	—	—	—	—	—	—	—	1	9	1	9
17	Constructeurs de moulins.....	—	—	—	—	—	—	—	—	3	—	15	—
18	Mouleurs.....	—	—	—	—	—	—	—	—	40	—	118	—
19	Peintres, décorateurs, vitriers.....	2	—	—	—	8	—	6	—	168	—	667	—
20	Modeleurs.....	—	—	—	—	—	—	—	—	14	—	55	—
21	Photgraveurs et lithographes.....	—	—	—	—	—	—	—	—	5	—	27	—
22	Plâtriers et latteurs.....	2	—	—	—	1	—	3	—	36	—	126	—
23	Plombiers et tuyauteurs.....	—	—	1	—	3	—	3	—	112	—	371	—
24	Imprimeurs, pressiers et imprimeurs en taille douce.....	—	—	—	—	1	—	1	—	26	1	123	—
25	Réparateurs (appareils de radio).....	3	—	—	—	10	—	1	—	78	1	177	3
26	Sciurs (bois).....	—	—	—	—	—	—	—	—	5	—	20	—
27	Tôliers et ferblantiers.....	1	—	—	—	1	—	1	—	44	—	186	—
28	Cordonniers.....	—	—	—	—	25	—	3	—	107	—	213	—
29	Fileurs et tisseurs.....	—	—	—	—	1	—	—	1	4	—	56	27
30	Mécaniciens de machines fixes.....	1	—	—	—	—	—	—	—	24	—	124	—
31	Tailleurs de pierre et bouchardeurs.....	—	—	—	—	—	—	—	—	6	—	8	—
32	Tailleurs.....	1	—	—	—	4	1	1	1	163	16	306	64
33	Tanneurs.....	—	—	—	—	—	—	—	—	4	—	11	—
34	Outilsseurs, matriciers et monteurs.....	—	—	—	—	2	—	2	—	75	—	523	—
35	Tapisseurs-garnisseurs.....	—	—	—	—	4	—	—	—	36	1	130	7
36	Soudeurs et découpeurs au chalumeau.....	1	—	—	—	9	—	9	—	129	1	445	—
Autres ouvriers—													
37	Produits alimentaires.....	2	—	—	—	5	—	—	—	27	3	96	9
38	Produits du caoutchouc.....	—	—	—	—	—	—	—	—	8	—	33	—
39	Cuir et articles en cuir.....	3	—	—	—	—	—	1	—	13	—	24	5
40	Textiles.....	—	1	—	—	—	—	—	—	34	9	76	44
41	Vêtements et tissus.....	—	3	—	—	—	—	—	—	25	44	37	175
42	Produits du bois.....	1	—	—	—	3	—	1	1	38	1	166	6
43	Pâte, papier et produits du papier.....	—	—	—	—	1	—	—	—	8	—	15	3
44	Impression et édition.....	—	—	—	—	—	—	—	—	13	4	53	22
45	Métaux.....	—	—	—	—	4	—	—	—	72	—	288	6
46	Produits minéraux non métalliques.....	—	—	—	—	—	—	1	—	19	1	107	2
47	Fabrication et mécanique.....	—	—	—	—	5	—	4	5	242	46	883	290
48	Construction.....	1	—	—	—	9	—	2	—	54	—	197	—
49	Manœuvres (sauf agriculture, pêche, abattage du bois et mines).....	8	—	—	—	67	2	50	1	2,774	55	6,609	90
50	Non déclarée.....	1	1	—	—	2	—	—	—	65	26	167	56
Total, ouvriers.....		151	55	41	10	651	230	372	85	13,341	5,481	36,332	12,449
Personnes à charge—													
51	Épouses.....	—	97	—	22	—	300	—	165	—	5,304	—	17,439
52	Enfants.....	59	48	16	9	208	165	102	92	3,374	3,037	11,355	10,573
53	Autres.....	2	14	4	10	30	55	14	22	189	670	545	1,969
Total, immigrants.....		212	214	61	51	889	750	488	364	16,904	14,492	48,232	42,430

8.—Immigrants selon la destination et l'occupation projetées, 1956—fin

Destination												Canada			No
Manitoba		Saskatchewan		Alberta		Colombie-Britannique		Yukon et Territoires du N.-O.		Non spécifiée		H.	F.	Total	
H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.				
126	—	45	—	237	—	451	—	1	—	54	—	2,821	—	2,821	1
8	—	2	—	3	—	19	—	—	—	5	—	190	—	190	2
6	—	5	—	24	—	25	—	3	—	6	—	179	—	179	3
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4	—	4	4
4	35	—	6	1	28	5	63	—	—	2	34	33	843	876	5
62	—	20	—	87	—	165	—	1	—	101	—	1,565	—	1,565	6
—	—	—	—	—	—	12	—	—	—	—	—	70	—	70	7
10	1	1	—	—	1	4	2	—	—	9	1	103	12	115	8
—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	1	4	1	5	9
7	—	1	—	10	—	18	1	—	—	6	2	202	4	206	10
—	—	—	—	1	—	1	—	—	—	—	—	19	1	20	11
33	1	4	—	39	1	64	—	—	—	105	2	962	14	976	12
39	—	6	—	50	1	85	2	—	—	42	—	864	14	878	13
72	—	30	—	117	—	187	—	1	—	146	—	1,942	—	1,942	14
55	—	11	—	78	—	161	—	1	—	93	2	1,654	12	1,666	15
—	—	—	—	—	—	1	2	—	—	—	4	3	24	27	16
—	—	—	—	1	—	4	—	—	—	2	—	25	—	25	17
6	—	—	—	—	—	13	—	—	—	5	—	182	—	182	18
66	—	23	—	84	—	158	—	—	—	24	—	1,206	—	1,206	19
3	—	—	—	5	—	3	—	—	—	1	—	81	—	81	20
3	—	—	—	1	—	3	—	—	—	—	—	39	—	39	21
8	—	4	—	14	—	21	—	—	—	2	—	217	—	217	22
52	—	11	—	68	—	104	—	1	—	26	—	752	—	752	23
9	—	1	—	3	—	11	—	—	—	5	—	180	1	181	24
8	—	1	—	6	—	29	—	—	—	12	—	325	4	329	25
1	—	2	—	1	—	15	—	—	—	—	—	44	—	44	26
12	—	2	—	15	—	24	—	—	—	4	—	290	—	290	27
22	—	8	—	18	—	45	—	—	—	15	—	456	—	456	28
2	—	—	—	2	2	5	1	—	—	7	10	77	41	118	29
5	—	1	—	12	—	25	—	—	—	4	—	196	—	196	30
—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	—	16	—	16	31
41	4	5	4	10	6	38	6	—	—	40	2	609	104	713	32
3	—	—	—	4	—	—	—	—	—	1	—	23	—	23	33
14	—	6	—	17	—	49	—	—	—	30	—	718	—	718	34
10	—	3	—	24	—	13	—	—	—	8	1	228	9	237	35
46	—	15	—	78	—	108	—	—	—	28	1	868	2	870	36
17	—	1	—	12	—	16	—	—	—	7	1	183	13	196	37
—	—	1	—	1	—	2	—	—	—	—	—	45	—	45	38
3	1	1	—	2	2	3	1	—	—	5	3	55	12	67	39
5	—	3	—	4	5	9	4	—	—	19	17	150	80	230	40
7	10	—	1	5	5	1	15	—	—	6	9	81	262	343	41
14	—	2	—	9	—	55	—	—	—	7	—	296	8	304	42
2	—	—	—	2	—	15	—	—	—	—	—	43	3	46	43
6	2	2	—	2	1	8	3	—	1	4	3	88	36	124	44
18	—	3	—	11	—	42	1	—	—	22	—	460	7	467	45
9	—	3	—	32	2	24	1	—	—	6	3	201	9	210	46
31	8	8	3	59	10	136	19	—	—	57	20	1,425	401	1,826	47
12	—	7	—	30	—	57	—	—	—	9	—	378	—	378	48
433	10	142	1	650	4	1,146	20	6	—	407	7	12,392	190	12,482	49
11	3	3	1	14	12	33	12	—	1	23	4	319	116	435	50
2,645	648	938	255	4,260	928	7,457	2,028	38	14	2,191	479	68,377	22,662	91,039	
—	984	—	430	—	1,894	—	3,361	—	27	—	524	—	30,547	30,547	51
728	681	277	222	1,355	1,206	2,257	2,031	—	17	347	288	20,095	18,366	38,461	52
21	129	19	61	56	260	156	522	—	8	33	21	1,069	3,741	4,810	53
3,354	2,442	1,234	968	5,671	4,288	9,870	7,942	55	63	2,571	1,312	89,541	75,316	164,857	

DESTINATION PROBABLE ET OCCUPATION DES IMMIGRANTS

ADMIS AU CANADA, 1956



Immigrants expulsés.—Les immigrants qui ne satisfont pas aux exigences de la loi et des règlements sur l'immigration sont passibles d'expulsion dès leur arrivée à un port d'entrée. La loi prévoit aussi l'expulsion de ceux qui sont jugés inadaptables au mode de vie canadien (voir pp. 171-178).

9.—Immigrants refusés et expulsés, par cause et nationalité, 1954-1956

NOTA.—Les chiffres depuis 1903 figurent au tableau correspondant des *Annuaire*s précédents.

Cause et nationalité	Refusés			Cause et nationalité	Expulsés après admission ¹		
	1954	1955	1956		1954	1955	1956
D'outre-mer—							
CAUSE				CAUSE			
Maladies mentales et physiques.....	41	60	11	Maladies mentales et physiques....	74	125	91
Raisons d'ordre civil.....	283	123	103	Fardeau public.....	2	23	21
				Criminalité.....	210	192	164
NATIONALITÉ				Fausse déclaration et entrée clandestine.....	249	282	249
Britannique.....	100	119	82	Autres causes.....	118	81	79
Autre.....	224	64	32				
Total, d'outre-mer.....	324	183	114	NATIONALITÉ			
				Britannique.....	249	227	212
Des États-Unis.....	1,821	1,751	1,353	États-Unis.....	88	124	123
				Autre.....	316	352	269
Total général, refusés.....	2,145	1,934	1,467	Total général, expulsés.....	653	703	604

¹ Comprend les expulsions de marins déserteurs.

Canadiens revenus au pays.—Le nombre de Canadiens qui sont revenus au pays de 1950 à 1956, après avoir résidé aux États-Unis, se répartit comme il suit: 1950, 3,518; 1951, 3,635; 1952, 4,707; 1953, 4,606; 1954, 4,516; 1955, 3,942; et 1956, 4,740.

Section 2.—Statistique de l'émigration

L'émigration du Canada est un facteur important qui tend à contre-balancer dans une certaine mesure l'immigration passée et actuelle. L'émigration aux États-Unis de Canadiens de naissance ainsi que d'Européens immigrés d'abord au Canada a atteint à certaines époques des proportions considérables. Les chiffres du tableau 10, montrant le nombre de personnes passées du Canada aux États-Unis au cours des années 1947-1956, proviennent du Service d'immigration et de naturalisation du département de la Justice des États-Unis. Il n'existe pas de statistique canadienne sur l'émigration.

10.—Personnes passées du Canada aux États-Unis, années terminées le 30 juin 1947-1956

Source: Service d'immigration et de naturalisation du département de la Justice des États-Unis.

Année	Étrangers émigrés du Canada	Citoyens américains rentrant du Canada	Personnes expulsées du Canada	Total
1947.....	23,467	5,003	589	29,059
1948.....	24,788	4,946	512	30,246
1949 ¹	25,156	5,787	425	31,368
1950.....	21,885	3,859	476	26,220
1951.....	25,880	4,303	315	30,498
1952.....	33,354	4,012	343	37,709
1953.....	36,283	2,846	351	39,480
1954.....	34,873	2,091	734	37,698
1955.....	32,435	2,263	964	35,662
1956.....	42,363

¹ Y compris Terre-Neuve depuis 1949.

PARTIE II.—CITOYENNETÉ CANADIENNE*

Les formalités de naturalisation et les événements qui ont amené la loi sur la citoyenneté canadienne sont résumés dans l'*Annuaire* de 1951, pp. 161-163.

Section 1.—La loi sur la citoyenneté canadienne

La loi sur la citoyenneté canadienne est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1947. Elle a pour objet de donner une définition claire de la citoyenneté canadienne et d'attribuer à tous les habitants du Canada un statut fondamental commun. Depuis le 18 janvier 1950, l'administration de la citoyenneté canadienne relève du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration. Les dispositions de la loi et les diverses modifications y apportées sont exposées de façon assez détaillée dans l'*Annuaire* de 1955, pp. 181-184. Les paragraphes qui suivent en donnent un bref aperçu.

Citoyens canadiens de naissance, nés avant le 1^{er} janvier 1947.—La loi définit les deux catégories de citoyens canadiens de naissance ainsi qu'il suit: 1^o toute personne née au Canada ou sur un navire ou un avion canadien; 2^o toute personne née en dehors du Canada avant le 1^{er} janvier 1947, si le parent responsable (le père, ou si ce dernier est décédé ou si la personne en question est née en dehors des liens du mariage, la mère) a la citoyenneté canadienne, à condition que ladite personne fût mineure le 1^{er} janvier 1947, ou eût été, avant cette date, licitement admise au Canada, pour y demeurer en permanence et n'eût pas, avant cette date, acquis la citoyenneté ou nationalité d'un autre pays.

La loi prévoit que toute personne appartenant à la seconde catégorie perd la citoyenneté canadienne lorsqu'elle atteint 24 ans ou le 1^{er} janvier 1954, selon la dernière de ces deux dates, à moins qu'à cette date elle ait son domicile au Canada ou qu'elle ait, avant cette date et après avoir atteint 21 ans, déposé une déclaration de rétention de la citoyenneté canadienne.

Citoyens canadiens de naissance, nés après le 31 décembre 1946.—Tout enfant né en dehors du Canada après cette date, dont le parent responsable est considéré comme un citoyen canadien aux termes de la loi sur la Citoyenneté canadienne, est canadien si sa naissance est signalée au Registraire de la citoyenneté canadienne dans les deux ans qui suivent ou avant l'expiration de tout délai que le ministre peut autoriser dans certains cas spéciaux.

L'enfant qui devient citoyen canadien de cette façon cesse automatiquement de l'être lorsqu'il atteint 24 ans, à moins qu'il ne réponde aux exigences prévues à l'égard d'un enfant né en dehors du Canada avant le 1^{er} janvier 1947, qui était encore mineur à cette date.

Citoyens canadiens autres que de naissance.—Avant les modifications apportées en 1953 à la loi sur la Citoyenneté, les seules personnes qui pouvaient acquérir la citoyenneté canadienne le 1^{er} janvier 1947, aux termes des dispositions transitoires de l'article 9, étaient celles qui avaient été naturalisées au Canada avant cette date, les sujets britanniques qui avaient leur domicile au Canada à la date de la mise en vigueur de la loi et les femmes licitement admises au Canada et mariées avant le 1^{er} janvier 1947, dont le mari eût été admissible à la citoyenneté canadienne si la loi était entrée en vigueur avant la date de leur mariage. Le 1^{er} juin 1953, l'article 9 a été modifié de manière qu'un sujet britannique qui avait son domicile au Canada depuis au moins 20 ans immédiatement avant le 1^{er} janvier 1947 ne soit pas obligé de répondre aux exigences relatives au domicile canadien, à condition qu'il ne fût pas passible d'expulsion le 1^{er} janvier 1947.

Statut des femmes mariées.—Depuis l'entrée en vigueur de la loi sur la Citoyenneté canadienne, une Canadienne ne perd pas sa citoyenneté canadienne par son mariage à un étranger et une étrangère qui épouse un Canadien ne devient pas, de ce fait, citoyenne du Canada. Cependant, si une Canadienne épouse un étranger et que le pays d'allégeance de ce dernier la considère comme ayant acquis la nationalité du mari, elle peut faire une déclaration portant renonciation de sa citoyenneté canadienne, si elle le désire. Une étrangère qui épouse un citoyen canadien doit s'adresser à un tribunal pour obtenir un certificat de citoyenneté. Si elle est citoyenne d'un pays du Commonwealth, elle peut

* Rédigé à la Division de la citoyenneté canadienne sous la direction de Laval Fortier, sous-ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Ottawa.

s'adresser directement au ministre. La seule concession accordée quant aux conditions exigées dans les deux cas c'est qu'il suffit qu'elle ait résidé au Canada une année seulement, plutôt que les cinq années prescrites autrement.

Une Canadienne qui a épousé un étranger avant le 1^{er} janvier 1947 et qui, de ce fait, a cessé d'être sujette britannique, peut reprendre son statut et redevenir citoyenne canadienne en formulant une demande à cette fin, qu'elle réside au Canada ou non.

Statut des mineurs.—L'enfant mineur d'un citoyen canadien autre que de naissance peut obtenir un certificat de citoyenneté canadienne, à la demande du parent responsable, du tuteur *de facto*, ou de la mère, si celle-ci a la garde de l'enfant. La loi sur la Citoyenneté prévoit également l'octroi d'un certificat de citoyenneté à un enfant mineur dans certaines circonstances, comme par exemple à un enfant dont le parent responsable n'est pas citoyen canadien mais a été admis au Canada en vue d'y résider en permanence. La loi prévoit aussi l'octroi d'un certificat à un enfant adopté ou légitimé qui a été admis au Canada en vue d'y résider en permanence, si le parent adoptif ou le père reconnu par la loi est citoyen canadien.

Perte de la citoyenneté canadienne.—Toute personne peut perdre sa citoyenneté canadienne pour les raisons suivantes:

- 1^o Un citoyen canadien qui, se trouvant hors du Canada et n'étant pas frappé d'incapacité (mineur, aliéné ou idiot), acquiert la nationalité ou citoyenneté d'un pays autre que le Canada par un acte volontaire et formel, autre que le mariage. Cela ne s'applique pas si le pays en cause est alors en guerre avec le Canada, mais, en pareil cas, le ministre peut ordonner que l'intéressé cesse d'être citoyen canadien, ce qui permet, au besoin, d'obliger l'intéressé à tenir ses obligations en tant que Canadien.
- 2^o Un citoyen canadien qui, en vertu de la législation d'un autre pays, est ressortissant ou citoyen de ce pays et qui sert dans les forces armées dudit pays lorsque celui-ci est en guerre avec le Canada. Cela ne s'applique pas si le citoyen canadien est devenu ressortissant ou citoyen d'un tel pays lorsque celui-ci était en guerre avec le Canada.
- 3^o Un citoyen canadien, autre qu'un Canadien de naissance ou un citoyen canadien qui a servi dans les forces armées du Canada en temps de guerre, ou en d'autres circonstances connexes, cesse automatiquement d'être citoyen canadien s'il réside hors du Canada pendant dix années consécutives sans maintenir des liens sérieux avec le Canada, mais la période d'absence peut, sur demande et pour des raisons valables et suffisantes, être prolongée au delà de dix ans.

Perte de la citoyenneté canadienne par révocation—personnes naturalisées seulement.—

Le gouverneur en conseil peut ordonner qu'une personne, autre qu'un citoyen canadien de naissance, cesse d'être un citoyen canadien si elle a commercé ou communiqué avec un pays ennemi en temps de guerre; si, étant hors du Canada, elle a montré de la désaffection ou de la déloyauté, ou, étant au Canada, a été déclarée coupable de désaffection ou de déloyauté par un tribunal compétent; si elle a obtenu un certificat de naturalisation ou de citoyenneté au Canada par fausse déclaration ou fraude; si, depuis la date où elle est devenue citoyen canadien ou a été naturalisée au Canada, elle a résidé durant au moins six ans hors du Canada sans maintenir de liens sérieux avec le Canada; si, durant au moins deux ans, elle a résidé dans un pays étranger duquel elle avait été un citoyen ou un ressortissant à un moment quelconque avant de devenir citoyen canadien ou d'être naturalisée au Canada, sans maintenir de liens sérieux avec le Canada.

Perte de la citoyenneté par révocation—citoyens de naissance et personnes naturalisées.—

Le gouverneur en conseil peut, à sa discrétion, ordonner qu'une personne cesse d'être un citoyen canadien si, sur un rapport du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, il est convaincu que cette personne, n'étant frappée d'aucune incapacité, premièrement, a acquis volontairement la citoyenneté d'un autre pays (autrement que par le mariage), deuxièmement, a souscrit ou fait un serment, une affirmation ou une autre déclaration d'allégeance à un pays étranger, ou, troisièmement, a fait une déclaration pour renoncer à sa citoyenneté canadienne.

Section 2.—Statistique

D'après les résultats du recensement de 1951, 96.9 p. 100 des habitants du pays sont citoyens du Canada, 0.7 p. 100 citoyens d'autres pays du Commonwealth, 1.7 p. 100 de pays européens, 0.1 p. 100 de pays asiatiques, 0.5 p. 100 des États-Unis et 0.1 p. 100 d'autres pays. Le tableau 1 répartit la population de 1951 selon le pays d'allégeance et l'origine

ethnique. D'après ce tableau, 98 p. 100 des personnes d'origine britannique et 99.7 p. 100 des personnes d'origine française sont d'allégeance canadienne. Dans le cas des Canadiens d'autres origines européennes et d'origine asiatique, le pourcentage est de 89.3 et de 78.7.

1.—Population répartie selon la nationalité et l'origine, 1951

Origine	Nationalité					Total
	Canada	Autres pays du Commonwealth	États-Unis	Autres pays européens	Autres pays ¹	
Britannique ²	6,577,849	95,567	34,229	1,524	516	6,709,685
Française.....	4,304,972	763	8,370	4,896	166	4,319,167
Autres, européennes.....	2,279,704	6,609	22,025	229,311	16,073	2,553,722
Allemande.....	586,597	631	8,203	21,739	2,825	619,995
Italienne.....	126,767	1,640	878	22,712	248	152,245
Juive.....	161,968	1,475	2,811	12,305	3,111	181,670
Néerlandaise.....	227,552	312	2,327	33,032	1,044	264,267
Polonaise.....	179,960	661	845	36,890	1,489	219,845
Russe.....	83,643	181	459	6,451	545	91,279
Scandinave ³	268,904	311	4,218	9,426	165	283,024
Ukrainienne.....	366,160	225	305	25,069	3,284	395,043
Autres.....	278,153	1,173	1,979	61,687	3,362	346,354
Asiatique.....	57,325	417	220	104	14,761	72,827
Amérindienne et esquimaude.....	165,359	45	169	17	17	165,607
Autres et non déclarées.....	182,730	670	3,987	638	396	188,421
Total.....	13,567,939	104,071	69,000	236,490	31,929	14,009,429

¹ Y compris les personnes déclarées "apatrides". ² Y compris les origines anglaise, irlandaise, écossaise, galloise et mannoise. ³ Y compris les origines danoise, islandaise, norvégienne et suédoise.

Certificats de citoyenneté délivrés.—En 1956, il y a eu délivrance de 79,971 certificats de citoyenneté canadienne, contre 73,378 l'année précédente. Durant 1956, la Division de l'enregistrement de la citoyenneté canadienne a inscrit 3,868 certificats d'enregistrement de naissance à l'étranger, 1,176 déclarations d'intention, 116 déclarations de rétention de la citoyenneté canadienne et une demande de réacquisition de la citoyenneté canadienne. Le nombre de certificats octroyés gratuitement à des personnes qui avaient fait du service militaire actif a été de 201. Voici les chiffres correspondants de 1955: 4,128 enregistrements de naissance à l'étranger; 1,840 déclarations d'intention, 92 déclarations de rétention de la citoyenneté canadienne, 12 demandes de réacquisition de la citoyenneté, et 144 certificats délivrés gratuitement à des personnes qui avaient fait du service militaire actif.

2.—Certificats de citoyenneté délivrés, d'après le statut du bénéficiaire, 1954-1956

Loi de 1947	Classement	1954	1955	1956
Articles 34 (1) i)	Certificats de preuve de statut—			
	Citoyens canadiens de naissance.....	1,439	1,562	1,206
	Naturalisés, sous l'empire de lois antérieures.....	3,396	2,873	2,147
Article 10 (2)...	Sujets britanniques, 5 années de résidence avant le 1 ^{er} janvier 1947...	1,611	1,337	1,243
	Épouses.....	888	540	437
Article 10 (1)...	Sujets britanniques, 5 années de résidence depuis le 1 ^{er} janvier 1947.....	3,092	3,252	5,023
Article 10 (5)...	Étrangers.....	13,770	48,188	42,028
Article 11 (3)...	Mineurs dont les parents ont obtenu un certificat.....	1,896	6,605	7,762
Article 10 (3)...	Mineurs, cas spéciaux.....	90	90	101
Article 10 (4)...	Femmes qui ont repris la citoyenneté canadienne perdue par mariage.....	533	373	296
Article 11 (1)...	Canadiens qui ont repris le statut perdu par naturalisation hors du Canada.....	134	147	104
	Cas douteux maintenant réglés par certificat.....	5	6	8
Article 11 (2)...	Personnes adoptées ou légitimées.....	31	60	88
	Certificats remplacés.....	92	943	1,078
	Certificats miniatures de citoyenneté (émis depuis le 18 octobre 1955, à des citoyens canadiens).....	—	7,402	18,450
	Total.....	26,977	73,378	79,971

Caractéristiques des personnes admises à la citoyenneté en 1956.—La statistique détaillée et comparable donnant les caractéristiques des personnes admises à la citoyenneté est disponible depuis 1953; elle indique l'âge, l'état matrimonial, la profession, la période d'immigration, le domicile et la nationalité antérieure de ces personnes.

Sur un total de 55,404 personnes à qui la citoyenneté a été accordée en 1956, seulement 2 p. 100 avaient immigré au Canada avant 1921, 5 p. 100 entre 1921 et 1940, 64 p. 100 entre 1941 et 1950 et 29 p. 100 depuis 1950. Voici leur répartition par région: 1.0 p. 100 dans les provinces de l'Atlantique, 17.2 p. 100 au Québec, 60.1 p. 100 en Ontario, 12.5 p. 100 dans les provinces des Prairies et 8.9 p. 100 en Colombie-Britannique. Légèrement plus de 84 p. 100 étaient établies dans les centres urbains, contre 62 p. 100 de la population totale du Canada au recensement de 1951.

Près de 60 p. 100 des personnes naturalisées en 1956 étaient des hommes. Les personnes de moins de 20 ans représentaient 13 p. 100 du total, celles de 20 à 44 ans, 63 p. 100, celles de 45 à 64 ans, 22 p. 100, et celles de 65 ans et plus, 2 p. 100. Plus de 13 p. 100 des personnes naturalisées en 1956 étaient d'anciens citoyens de la Pologne. L'Italie était le pays d'allégeance de 11 p. 100, les pays du Commonwealth, de 10 p. 100 et les Pays-Bas, de 8 p. 100. Sur les 8,181 personnes qui se sont déclarées apatrides quand elles ont demandé la citoyenneté, plus de la moitié étaient nées à l'intérieur des frontières actuelles de l'URSS: environ 15 p. 100 en Pologne, 7 p. 100 en Tchécoslovaquie, 7 p. 100 en Hongrie et 7 p. 100 en Yougoslavie.

Sur le total des hommes à qui la citoyenneté canadienne a été accordée en 1956, 25 p. 100 étaient employés dans la fabrication et la mécanique, 12 p. 100 étaient manœuvres dans les industries autres que les industries primaires, 10 p. 100 étaient occupés dans le bâtiment, 8 p. 100 se trouvaient dans le groupe des professions libérales, 7 p. 100 dans celui des services, 6 p. 100 dans celui de l'agriculture et 5 p. 100 dans celui de la propriété et de l'administration. Sur le total des femmes à qui des certificats de citoyenneté ont été délivrés, 56 p. 100 étaient des ménagères. Parmi celles qui travaillaient à l'extérieur du foyer, 9 p. 100 se trouvaient dans le groupe de la fabrication et de la mécanique, 7 p. 100 dans celui du travail de bureau et 6 p. 100 dans celui des services.

3.—Étrangers admis à la citoyenneté en 1955 et 1956, suivant la période d'immigration au Canada et la province de domicile

Domicile	Période d'immigration					Nés au Canada ¹	Total
	Avant 1921	1921-1930	1931-1940	1941-1950	1951-1955		
1955							
Au Canada	2,283	3,674	1,199	48,854	2,431	209	58,649
Terre-Neuve	3	3	6	50	13	—	75
Île-du-Prince-Édouard	2	1	—	24	2	1	30
Nouvelle-Écosse	34	35	12	244	39	5	369
Nouveau-Brunswick	9	17	1	69	14	5	115
Québec	353	621	184	8,611	262	26	10,057
Ontario	598	1,342	511	30,033	1,263	77	33,824
Manitoba	200	320	104	2,943	57	22	3,646
Saskatchewan	200	267	53	627	157	11	1,315
Alberta	286	563	162	2,648	141	29	3,829
Colombie-Britannique	596	495	162	3,555	481	33	5,322
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	1	10	4	50	2	—	67
Hors du Canada	1	1	—	23	7	30	62
Total, naturalisés en 1955...	2,283	3,675	1,199	48,877	2,438	239	58,711

Renvois à la fin du tableau, p. 194.

3.—Étrangers admis à la citoyenneté en 1955 et 1956, suivant la période d'immigration au Canada et la province de domicile—fin

Domicile	Période d'immigration					Nés au Canada ¹	Total
	Avant 1921	1921-1930	1931-1940	1941-1950	1951-1955		
1956							
Au Canada	1,125	2,089	791	35,286	15,878	176	55,345
Terre-Neuve.....	1	2	1	56	40	—	100
Île-du-Prince-Édouard.....	—	—	—	20	8	—	28
Nouvelle-Écosse.....	17	14	19	179	80	4	313
Nouveau-Brunswick.....	7	6	2	63	32	2	112
Québec.....	158	307	109	5,555	3,357	31	9,517
Ontario.....	318	803	365	21,762	10,010	67	33,325
Manitoba.....	78	199	51	1,904	334	13	2,579
Saskatchewan.....	75	152	26	549	190	12	1,004
Alberta.....	171	323	122	2,243	453	20	3,332
Colombie-Britannique.....	297	277	91	2,900	1,348	27	4,940
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	3	6	5	55	26	—	95
Hors du Canada	1	—	—	15	11	32	59
Total, naturalisés en 1956...	1,126	2,089	791	35,301	15,889	208	55,404

¹ Ne comprend que les femmes, Canadiennes de naissance, qui ont perdu leur citoyenneté par mariage.

4.—Étrangers admis à la citoyenneté en 1955 et 1956, suivant le sexe et le groupe d'âge

Groupe d'âge	1955			1956		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0 à 4 ans.....	11	11	22	18	24	42
5 à 9 ".....	1,192	1,102	2,294	1,281	1,212	2,493
10 à 14 ".....	917	860	1,777	1,303	1,168	2,471
15 à 19 ".....	1,174	815	1,989	1,315	1,081	2,396
20 à 24 ".....	2,192	1,412	3,604	2,357	1,435	3,792
25 à 29 ".....	4,060	3,385	7,445	4,376	2,792	7,168
30 à 34 ".....	6,595	4,520	11,115	6,345	4,157	10,502
35 à 39 ".....	4,464	2,753	7,217	4,530	2,577	7,107
40 à 44 ".....	4,807	2,543	7,350	3,919	2,250	6,169
45 à 49 ".....	3,463	2,281	5,744	2,944	1,959	4,903
50 à 54 ".....	2,292	1,729	4,021	1,890	1,554	3,444
55 à 59 ".....	1,571	1,159	2,730	1,267	1,110	2,377
60 à 64 ".....	1,070	667	1,737	749	557	1,306
65 à 69 ".....	691	368	1,059	444	308	752
70 à 74 ".....	288	145	433	195	132	327
75 ans et plus.....	108	66	174	93	62	155
Total, tous âges.....	34,895	23,816	58,711	33,026	22,378	55,404

5.—Étrangers admis à la citoyenneté en 1955 et 1956, suivant le sexe et la profession

Profession	1955			1956		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Propriétaires et directeurs.....	1,840	150	1,990	1,652	178	1,830
Professions libérales.....	2,170	879	3,049	2,490	634	3,124
Employés de bureau.....	809	1,319	2,128	1,044	1,481	2,525
Transports et communications.....	1,166	32	1,198	1,212	34	1,246
Commerce et finance.....	1,119	389	1,508	1,088	306	1,394
Services.....	2,285	1,738	4,023	2,160	1,433	3,593
Agriculture.....	2,577	49	2,626	1,931	31	1,962
Pêche, piégeage et abatage du bois.....	270	—	270	221	—	221
Industrie minière.....	710	1	711	715	—	715
Fabrication et mécanique.....	9,541	2,456	11,997	8,345	1,904	10,249
Construction.....	3,456	4	3,460	3,295	8	3,303
Ouvriers non d'industries primaires.....	4,380	40	4,420	3,874	17	3,891
Ménagères.....	—	13,534	13,534	—	12,603	12,603
Sans profession (étudiants, pensionnés, etc.).....	802	313	1,115	628	153	781
Enfants de moins de 14 ans.....	2,099	1,945	4,044	2,450	2,253	4,703
Non déclarée ¹	1,671	967	2,638	1,921	1,843	3,264
Total, toutes professions.....	34,895	23,816	58,711	33,026	22,378	55,404

¹ La plupart sont des enfants âgés de plus de 14 ans.

6.—Étrangers admis à la citoyenneté en 1955 et 1956, suivant le sexe et le pays de naissance

Pays de naissance	1955			Pays de naissance	1956		
	Hommes	Femmes	Total		Hommes	Femmes	Total
Afrique du Sud.....	16	13	29	Afrique du Sud.....	21	18	39
Albanie.....	22	—	22	Albanie.....	19	2	21
Allemagne.....	859	1,163	2,022	Allemagne.....	1,387	1,558	2,945
Antilles.....	57	50	107	Antilles.....	97	63	160
Argentine.....	5	5	10	Antilles néerlandaises.....	12	9	21
Australie.....	27	21	48	Argentine.....	8	5	13
Autriche.....	761	541	1,302	Australie.....	33	26	59
Belgique.....	385	290	675	Autriche.....	501	472	973
Bermudes.....	8	4	12	Belgique.....	331	291	622
Brésil.....	15	9	24	Brésil.....	9	7	16
Bulgarie.....	46	22	68	Bulgarie.....	103	24	127
Canada.....	50	370	420	Canada.....	39	295	334
Chine.....	1,884	564	2,448	Chine.....	1,229	557	1,786
Cuba.....	5	5	10	Cuba.....	6	4	10
Danemark.....	329	141	470	Danemark.....	424	192	616
Dantzic.....	6	10	16	Dantzic.....	11	9	20
Égypte.....	13	6	19	Égypte.....	18	13	31
Espagne.....	5	10	15	Espagne.....	16	13	29
États-Unis.....	540	253	793	États-Unis.....	379	194	573
Finlande.....	174	197	371	Finlande.....	160	177	337
France.....	236	152	388	France.....	362	231	593
Grèce.....	294	197	491	Grèce.....	567	253	820
Guyane anglaise.....	25	8	33	Guyane anglaise.....	22	13	35
Hongrie.....	1,249	909	2,158	Hongrie.....	19	13	32
Inde.....	64	68	132	Hongrie.....	1,503	1,009	2,512
Indonésie.....	7	9	16	Iles Normandes.....	6	4	10
Irak.....	6	5	11	Inde.....	93	57	150
Islande.....	6	5	11	Indonésie.....	22	15	37
Israël.....	6	8	14	Irak.....	11	4	15
Italie.....	3,440	1,147	4,587	Israël.....	15	19	34
Japon.....	133	122	255	Italie.....	4,559	1,712	6,271
Liban.....	32	24	56	Japon.....	55	85	140
Malte.....	30	4	34	Liban.....	37	37	74
Mexique.....	7	5	12	Malte.....	62	16	78
Norvège.....	183	83	266	Norvège.....	112	66	178
Nouvelle-Zélande.....	14	7	21	Nouvelle-Zélande.....	14	8	22
Palestine.....	10	4	14	Palestine.....	12	8	20
Pays-Bas.....	2,099	1,428	3,527	Pays-Bas.....	2,450	1,682	4,132
Pologne.....	10,388	6,419	16,807	Pologne.....	5,378	3,585	8,963
République d'Irlande.....	153	126	279	Rép. d'Irlande.....	195	116	311
Roumanie.....	799	663	1,462	Roumanie.....	758	542	1,300

6.—Étrangers admis à la citoyenneté en 1955 et 1956, suivant le sexe et le pays de naissance—fin

Pays de naissance	1955			Pays de naissance	1956		
	Hommes	Femmes	Total		Hommes	Femmes	Total
Royaume-Uni.....	1,452	1,265	2,717	Royaume-Uni.....	2,577	1,875	4,452
Suède.....	147	72	219	Suède.....	139	80	219
Suisse.....	198	91	289	Suisse.....	196	100	296
Syrie.....	13	10	23	Syrie.....	10	5	15
Tchécoslovaquie.....	1,432	1,062	2,494	Tchécoslovaquie.....	1,362	870	2,232
Turquie.....	16	14	30	Turquie.....	25	32	57
URSS.....	5,658	5,131	10,789	URSS.....	6,195	5,010	11,205
Yougoslavie.....	1,520	1,039	2,559	Yougoslavie.....	1,395	923	2,318
Autres ¹	71	65	136	Autres ¹	72	79	151
Total.....	34,895	23,816	58,711	Total.....	33,026	22,378	55,404
Commonwealth.....	1,756	1,826	3,582	Commonwealth.....	3,009	2,404	5,413
Autres pays d'Europe.....	30,397	20,904	51,301	Autres pays d'Europe.....	28,133	18,924	47,057
Autres pays d'Asie.....	2,119	775	2,894	Autres pays d'Asie.....	1,439	783	2,222
États-Unis.....	540	253	793	États-Unis.....	379	194	573
Autres.....	83	58	141	Autres.....	66	73	139

¹ Pays dont moins de dix anciens citoyens ont reçu des certificats.

7.—Étrangers admis à la citoyenneté en 1955 et 1956, suivant le pays d'ancienne allégeance

Pays d'ancienne allégeance	1955		Pays d'ancienne allégeance	1956		Pays d'ancienne allégeance	1955		1956	
	1955	1956		1955	1956		1955	1956	1955	1956
Pays britanniques..	3,766	5,812	France.....	345	537	Roumanie.....	923	933		
Albanie.....	14	19	Grèce.....	490	810	Suède.....	195	133		
Allemagne.....	1,527	2,483	Hongrie.....	1,333	1,880	Suisse.....	294	291		
Autriche.....	551	600	Israël.....	23	23	Syrie.....	21	16		
Belgique.....	668	545	Italie.....	4,532	6,271	Tchécoslovaquie..	1,704	16,10		
Bésil.....	13	11	Japon.....	265	140	Turquie.....	14	16		
Bulgarie.....	36	102	Lettonie.....	2,063	1,627	URSS.....	2,434	3,204		
Chine.....	2,366	1,709	Liban.....	50	71	Yougoslavie.....	1,614	1,653		
Danemark.....	492	628	Lithuanie.....	2,275	1,377	Autres pays.....	77	100		
Espagne.....	17	26	Norvège.....	279	179	Apatrides.....	13,332	8,181		
Estonie.....	1,417	1,768	Palestine.....	12	15					
États-Unis.....	983	722	Pays-Bas.....	3,564	4,199					
Finlande.....	361	333	Pologne.....	10,661	7,380	Total.....	58,711	55,404		

CHAPITRE V.—ÉTAT CIVIL*

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
SECTION 1. EXPOSÉ SOMMAIRE.....	197	SECTION 5. MARIAGES ET DIVORCES.....	226
SECTION 2. NAISSANCES.....	204	Sous-section 1. Mariages.....	226
SECTION 3. DÉCÈS.....	212	Sous-section 2. Dissolutions de mariages (divorces).....	231
Sous-section 1. Mortalité générale.....	212	SECTION 6. TABLES CANADIENNES DE SURVIE.....	232
Sous-section 2. Mortalité infantile.....	215	SECTION 7. COMPARAISONS INTERNATIONALES.....	234
Sous-section 3. Mortalité puerpérale.....	221		
SECTION 4. ACCROISSEMENT NATUREL.....	223		

NOTA.—On trouvera face à la page 1 du présent volume la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

La statistique de l'état civil représente le progrès local et national: elle mesure le rythme de l'accroissement de la population, le nombre et la répartition des personnes des divers groupes d'âge, l'importance relative de chacune des causes particulières de décès, et les tendances démographiques en général. Le présent chapitre tente, de plus, d'établir la comparaison des taux des principales statistiques de l'état civil au Canada avec ceux d'autres pays et de fournir des tableaux sur la nuptialité et la mortalité ainsi que des tables de survie détaillées tant pour les hommes que pour les femmes. Les naissances et les décès sont classés par lieu de résidence (naissances d'après le lieu de résidence de la mère) et les mariages, selon le lieu de l'événement.

Le caractère de permanence de la statistique de l'état civil en fait un guide constant dans l'organisation, l'administration et l'évaluation de nombreuses initiatives nationales, surtout dans les domaines de la santé publique, de l'éducation, de l'organisation régionale et la conduite de diverses entreprises commerciales. Les statistiques sont exposées de manière à servir au lecteur en général, de même qu'aux étudiants en démographie, en hygiène publique, en sociologie et autres domaines spécialisés. La statistique de la population, sur laquelle sont fondés les taux donnés au présent chapitre, est étudiée au chapitre III (Population) et dans maints rapports du Bureau portant sur le recensement et sur les estimations intercensales de la population. Dans les comparaisons internationales et interprovinciales de la natalité, de la mortalité et de la nuptialité, il est important de noter qu'une partie des différences observées durant une certaine période, entre les divers pays, les diverses provinces ou différentes régions locales, peuvent provenir des différences de la répartition selon le sexe et selon l'âge de la population étudiée. De même, les changements de taux peuvent être causés en partie par les changements de la répartition.

L'historique de la statistique de l'état civil au Canada est donné aux pp. 195-199 de l'*Annuaire* de 1948-1949. En plus des renseignements fournis dans *Statistique de l'état civil* (rapport provisoire), *Statistique de l'état civil au Canada* et autres rapports annuels réguliers du B.F.S., certaines statistiques qui ne sont pas publiées peuvent être obtenues sur demande.

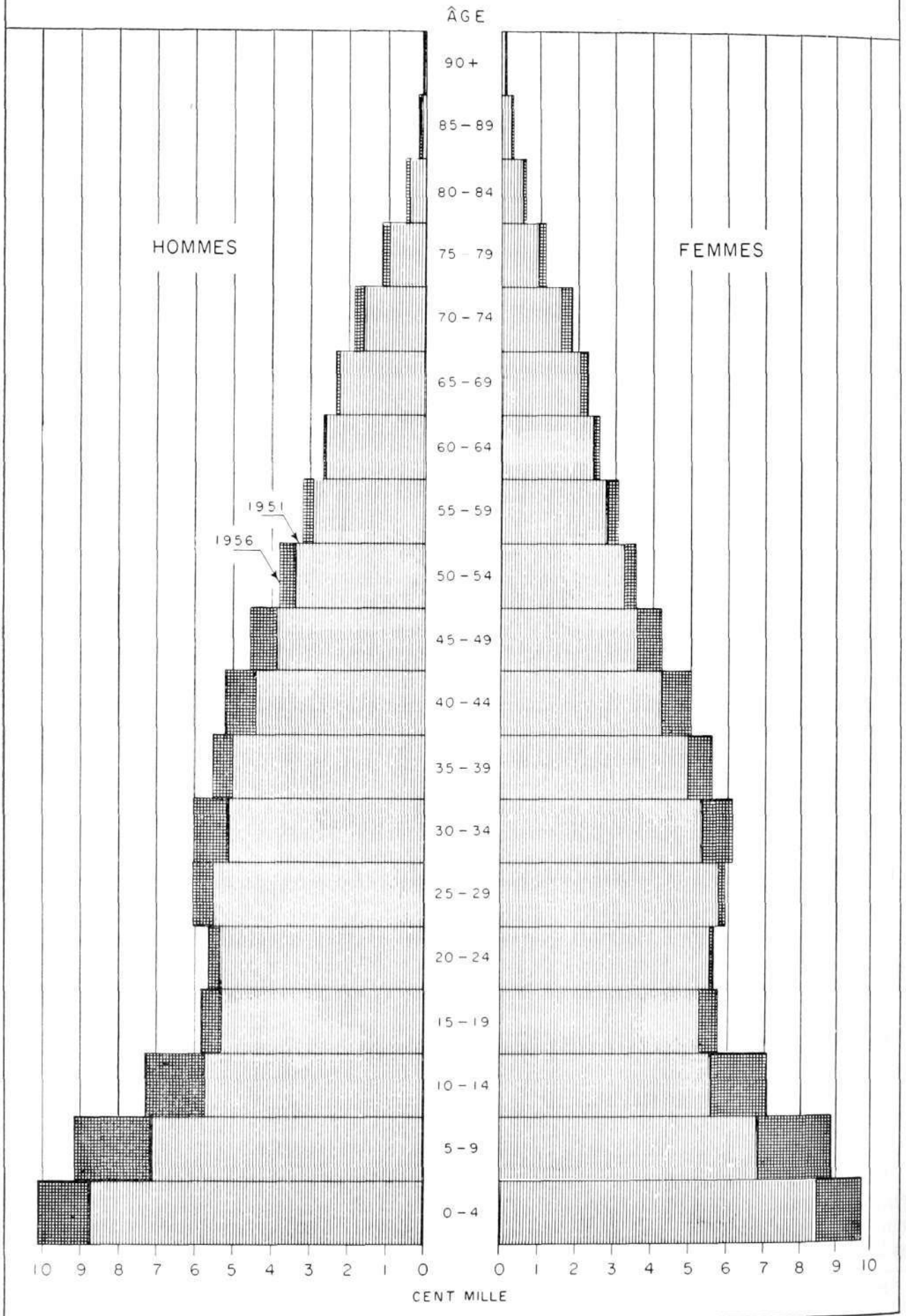
Les données sur le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, qui auparavant paraissaient séparément et ne comptaient pas dans le total national, figurent maintenant dans tous les tableaux, sauf indication contraire.

Section 1.—Exposé sommaire

Le tableau 1 résume les principales statistiques de l'état civil des provinces du Canada depuis 1921, année où a commencé l'établissement de la statistique nationale, et le tableau 2 donne certains chiffres de même nature pour les centres urbains de 10,000 habitants et plus lors du recensement de 1951.

* Revu à la Section de l'état civil, Division de la santé et du bien-être, Bureau fédéral de la statistique.

POPULATION DU CANADA SELON LE SEXE,
PAR GROUPES D'ÂGE DE CINQ ANS



1.—Résumé des principales statistiques de l'état civil, par province, 1921-1956

Province et année	Naissances vivantes		Décès		Accroissement naturel		Mortalité infantile ¹		Mortalité puerpérale		Mariages	
	Nombre	Taux ²	Nombre	Taux ²	Nombre	Taux ²	Nombre	Taux ³	Nombre	Taux ³	Nombre	Taux ²
Terre-Neuve												
Moy., 1921-1925	6,986	26.7	3,665	14.0	3,321	12.7	50	7.1	1,481	5.7
" 1926-1930	6,756	25.1	3,684	13.7	3,072	11.4	779	115	33	4.9	1,632	6.1
" 1931-1935	6,686	23.4	3,642	12.8	3,044	10.6	782	117	34	5.0	1,708	6.0
" 1936-1940	7,638	25.8	3,681	12.4	3,947	13.4	754	99	40	5.3	2,208	7.5
" 1941-1945	9,292	29.8	3,681	11.8	5,611	18.0	852	92	39	4.2	2,967	9.5
" 1946-1950	12,352	36.2	3,179	9.3	9,173	26.9	754	61	25	2.0	2,711	8.0
" 1951-1955	13,101	34.1	2,926	7.6	10,175	26.5	598	46	24	1.8	2,836	7.4
1951.....	11,738	32.5	3,004	8.3	8,734	24.2	637	54	25	2.1	2,517	7.0
1952.....	12,561	33.6	2,773	7.4	9,788	26.2	572	46	25	2.0	2,730	7.3
1953.....	12,797	33.4	2,733	7.1	10,064	26.3	596	47	19	1.5	2,771	7.2
1954.....	13,653	34.6	2,916	7.4	10,737	27.2	561	41	22	1.6	2,952	7.5
1955.....	14,757	36.3	3,206	7.9	11,551	28.4	624	42	29	2.0	3,211	7.9
1956.....	14,541	35.0	3,058	7.4	11,483	27.6	630	43	23	1.6	3,073	7.4
L.-P.-Edouard												
Moy., 1921-1925	1,965	22.6	1,085	12.5	880	10.1	152	77	9	4.6	473	5.4
" 1926-1930	1,735	19.7	969	11.0	766	8.7	122	70	8	4.6	473	5.4
" 1931-1935	1,961	21.8	1,001	11.1	960	10.7	131	67	10	5.1	496	5.5
" 1936-1940	2,054	21.9	1,080	11.5	974	10.4	142	69	10	4.9	623	6.6
" 1941-1945	2,180	23.7	964	10.5	1,216	13.2	114	52	9	3.9	686	7.5
" 1946-1950	2,869	30.5	922	9.8	1,947	20.7	114	40	4	1.3	677	7.2
" 1951-1955	2,720	27.2	923	9.2	1,797	18.0	88	32	2	0.8	623	6.2
1951.....	2,651	27.1	904	9.2	1,747	17.9	90	34	1	0.4	583	5.9
1952.....	2,703	27.0	916	9.2	1,787	17.8	83	31	4	1.5	613	6.1
1953.....	2,737	27.1	926	9.2	1,811	17.9	77	28	2	0.7	647	6.4
1954.....	2,724	27.0	966	9.6	1,758	17.4	95	35	2	0.7	605	6.0
1955.....	2,784	27.8	901	9.0	1,883	18.8	96	34	2	0.7	667	6.7
1956.....	2,657	26.8	933	9.4	1,724	17.4	105	40	1	0.4	649	6.6
Nouvelle-Écosse												
Moy., 1921-1925	12,119	23.4	6,519	12.6	5,600	10.8	1,139	94	70	5.8	3,186	6.1
" 1926-1930	11,016	21.4	6,362	12.4	4,653	9.0	934	85	61	5.5	3,224	6.3
" 1931-1935	11,486	21.9	6,073	11.6	5,414	10.3	840	73	59	5.1	3,522	6.7
" 1936-1940	12,060	21.7	6,126	11.0	5,934	10.7	782	65	48	4.0	4,796	8.6
" 1941-1945	15,146	25.2	6,326	10.5	8,820	14.7	870	57	41	2.7	6,302	10.5
" 1946-1950	17,994	28.9	6,042	9.7	11,952	19.2	760	42	22	1.2	5,525	8.9
" 1951-1955	18,246	27.5	5,802	8.8	12,444	18.7	586	32	13	0.7	5,283	8.0
1951.....	17,125	26.6	5,812	9.0	11,313	17.6	594	35	12	0.7	5,094	7.9
1952.....	17,951	27.5	5,756	8.8	12,195	18.7	615	34	14	0.8	5,390	8.3
1953.....	18,276	27.6	5,808	8.8	12,468	18.8	585	32	14	0.8	5,378	8.1
1954.....	18,909	28.1	5,692	8.5	13,217	19.6	568	30	10	0.5	5,265	7.8
1955.....	18,967	27.8	5,940	8.7	13,027	19.1	566	30	13	0.7	5,288	7.7
1956.....	19,106	27.5	5,738	8.3	13,368	19.2	554	29	6	0.3	5,543	8.0
N.-Brunswick												
Moy., 1921-1925	11,080	28.4	5,093	13.1	5,987	15.4	1,164	105	51	4.6	2,953	7.6
" 1926-1930	10,327	25.8	5,019	12.5	5,308	13.2	1,040	101	64	6.2	2,970	7.4
" 1931-1935	10,440	24.9	4,710	11.3	5,730	13.6	857	82	57	5.5	2,737	6.5
" 1936-1940	11,105	25.1	5,040	11.4	6,065	13.7	913	82	54	4.9	3,801	8.6
" 1941-1945	13,037	28.2	5,050	10.9	7,987	17.3	960	74	42	3.2	4,433	9.6
" 1946-1950	16,878	34.0	4,886	9.8	11,992	24.2	1,015	60	23	1.4	4,864	9.8
" 1951-1955	16,496	31.0	4,576	8.6	11,920	22.4	717	43	16	0.9	4,306	8.1
1951.....	16,075	31.2	4,873	9.4	11,202	21.8	835	52	11	0.7	4,386	8.5
1952.....	16,691	31.7	4,647	8.8	12,044	22.9	729	44	19	1.1	4,276	8.1
1953.....	16,458	30.9	4,637	8.7	11,821	22.2	734	45	16	1.0	4,232	7.9
1954.....	16,649	30.8	4,286	7.9	12,363	22.9	664	40	12	0.7	4,278	7.9
1955.....	16,609	30.4	4,435	8.1	12,174	22.3	622	37	20	1.2	4,359	8.0
1956.....	16,573	29.9	4,658	8.4	11,915	21.5	656	40	9	0.5	4,591	8.3

¹ Décès de moins d'un an.

² Pour 1,000 habitants.

³ Pour 1,000 naissances vivantes.

1.—Résumé des principales statistiques de l'état civil, par province, 1921-1956—suite

Province et année		Naissances vivantes		Décès		Accroissement naturel		Mortalité infantile ¹		Mortalité puerpérale		Mariages	
		Nombre	Taux ²	Nombre	Taux ²	Nombre	Taux ²	Nombre	Taux ³	Nombre	Taux ³	Nombre	Taux ³
Québec													
Moy.,	1921-1925	87,032	35.5	33,339	13.6	53,693	21.9	10,834	124	338	3.9	17,529	7.1
"	1926-1930	82,771	30.5	36,645	13.5	46,126	17.0	10,518	127	433	5.2	18,731	6.9
"	1931-1935	78,888	26.6	32,796	11.0	46,092	15.6	7,757	98	405	5.1	17,089	5.8
"	1936-1940	78,569	24.6	33,221	10.4	45,288	14.2	6,470	82	400	5.1	27,111	8.5
"	1941-1945	97,906	28.4	34,273	9.9	63,633	18.5	6,690	68	318	3.2	33,126	9.6
"	1946-1950	115,496	30.4	33,723	8.9	81,773	21.5	6,205	54	227	2.0	34,874	9.2
"	1951-1955	128,523	30.0	34,269	8.0	94,254	22.0	5,662	44	149	1.2	35,584	8.3
1951.....		120,930	29.8	34,900	8.6	86,030	21.2	5,821	48	180	1.5	35,704	8.8
1952.....		126,416	30.3	34,854	8.4	91,562	21.9	6,332	50	155	1.2	35,374	8.5
1953.....		128,719	30.2	34,469	8.1	94,250	22.1	5,749	45	136	1.1	35,968	8.4
1954.....		133,178	30.4	33,169	7.6	100,009	22.8	5,361	40	140	1.1	35,516	8.1
1955.....		133,372	29.5	33,952	7.5	99,420	22.0	5,046	38	133	1.0	35,356	7.8
1956.....		135,884	29.4	35,042	7.6	100,842	21.8	5,544	41	125	0.9	37,290	8.1
Ontario													
Moy.,	1921-1925	71,454	23.7	34,252	11.3	37,202	12.3	5,916	83	386	5.4	24,037	8.0
"	1926-1930	68,704	21.0	36,650	11.2	32,054	9.8	5,091	74	398	5.8	25,449	7.8
"	1931-1935	65,000	18.5	35,782	10.2	29,218	8.3	3,962	61	344	5.3	24,260	6.9
"	1936-1940	65,461	17.5	37,794	10.3	26,668	7.2	3,196	50	291	4.5	32,719	8.9
"	1941-1945	77,738	19.9	39,738	10.2	38,000	9.7	3,276	42	197	2.5	38,042	9.7
"	1946-1950	105,161	24.6	42,214	9.9	62,947	14.7	3,795	36	129	1.2	44,084	10.3
"	1951-1955	128,861	26.1	44,715	9.0	84,146	17.1	3,634	28	83	0.6	45,213	9.1
1951.....		114,827	25.0	43,981	9.6	70,846	15.4	3,545	31	97	0.8	45,198	9.8
1952.....		123,891	25.9	44,402	9.3	79,489	16.6	3,789	31	100	0.8	45,251	9.5
1953.....		129,771	26.3	45,242	9.2	84,529	17.1	3,696	28	69	0.5	45,954	9.3
1954.....		136,261	26.6	44,515	8.7	91,746	17.9	3,517	26	69	0.5	45,028	8.8
1955.....		139,554	26.5	45,434	8.6	94,120	17.9	3,622	26	81	0.6	44,634	8.5
1956.....		143,516	26.6	47,231	8.7	96,285	17.9	3,610	25	70	0.5	46,282	8.6
Manitoba													
Moy.,	1921-1925	16,590	26.8	5,348	8.6	11,242	18.1	1,394	84	87	5.2	4,634	7.5
"	1926-1930	14,392	21.7	5,507	8.3	8,885	13.4	1,031	72	81	5.6	4,951	7.5
"	1931-1935	13,690	19.4	5,413	7.7	8,277	11.7	835	61	60	4.4	5,015	7.1
"	1936-1940	13,515	18.8	6,136	8.5	7,379	10.3	773	57	54	4.0	6,931	9.6
"	1941-1945	15,831	21.8	6,633	9.1	9,198	12.7	814	51	41	2.6	7,295	10.0
"	1946-1950	19,325	25.9	6,702	9.0	12,623	16.9	810	42	24	1.3	7,605	10.2
"	1951-1955	21,321	26.4	6,775	8.4	14,546	18.0	675	32	15	0.7	7,104	8.8
1951.....		19,942	25.7	6,735	8.7	13,207	17.0	658	33	22	1.1	7,366	9.5
1952.....		20,777	26.0	6,552	8.2	14,225	17.8	647	31	11	0.5	7,128	8.9
1953.....		21,242	26.3	7,015	8.7	14,227	17.6	741	35	16	0.8	7,277	9.0
1954.....		22,248	27.0	6,719	8.2	15,529	18.8	635	29	11	0.5	6,837	8.3
1955.....		22,397	26.7	6,853	8.2	15,544	18.5	696	31	15	0.7	6,913	8.2
1956.....		21,945	25.8	7,058	8.3	14,887	17.5	676	31	6	0.3	6,709	7.9
Saskatchewan													
Moy.,	1921-1925	21,580	27.7	5,859	7.5	15,721	20.2	1,790	83	127	5.9	4,982	6.4
"	1926-1930	21,298	24.7	6,256	7.3	15,042	17.5	1,560	73	126	5.9	6,036	7.0
"	1931-1935	20,325	21.9	6,037	6.5	14,288	15.4	1,260	62	91	4.5	5,680	6.1
"	1936-1940	18,675	20.4	6,366	7.0	12,310	13.4	1,025	55	68	3.6	6,599	7.2
"	1941-1945	18,444	21.7	6,437	7.6	12,007	14.1	858	47	52	2.8	6,541	7.7
"	1946-1950	21,907	26.3	6,473	7.8	15,434	18.5	883	40	29	1.3	7,413	8.9
"	1951-1955	23,554	27.5	6,547	7.6	17,007	19.9	743	32	16	0.7	6,876	8.0
1951.....		21,733	26.1	6,440	7.7	15,293	18.4	676	31	22	1.0	6,805	8.2
1952.....		22,605	26.8	6,625	7.9	15,980	18.9	787	35	13	0.6	6,944	8.2
1953.....		23,703	27.5	6,687	7.8	17,016	19.7	797	34	13	0.5	7,186	8.3
1954.....		24,981	28.6	6,233	7.2	18,658	21.4	708	28	22	0.9	6,953	8.0
1955.....		24,746	28.2	6,661	7.6	18,085	20.6	745	30	11	0.4	6,494	7.4
1956.....		24,059	27.3	6,666	7.6	17,393	19.7	680	28	8	0.3	6,403	7.3

¹ Décès de moins d'un an.² Pour 1,000 habitants.³ Pour 1,000 naissances vivantes.

1.—Résumé des principales statistiques de l'état civil, par province, 1921-1956—fin

Province et année		Naissances vivantes		Décès		Accroissement naturel		Mortalité infantile ¹		Mortalité puerpérale		Mariages	
		Nombre	Taux ²	Nombre	Taux ²	Nombre	Taux ²	Nombre	Taux ³	Nombre	Taux ³	Nombre	Taux ²
Alberta													
Moy.,	1921-1925	15,461	26.0	4,953	8.3	10,508	17.7	1,327	86	97	6.3	4,313	7.3
"	1926-1930	15,924	24.2	5,530	8.4	10,393	15.8	1,195	75	105	6.6	5,265	8.0
"	1931-1935	16,557	22.1	5,447	7.3	11,110	14.8	997	60	75	4.5	5,530	7.4
"	1936-1940	16,282	20.8	6,054	7.7	10,228	13.1	869	53	73	4.5	7,192	9.2
"	1941-1945	18,845	23.7	6,355	8.0	12,490	15.7	827	44	46	2.4	7,977	10.0
"	1946-1950	24,290	28.4	6,814	8.0	17,476	20.4	889	37	25	1.0	9,090	10.6
"	1951-1955	31,087	30.6	7,527	7.4	23,560	23.2	894	29	15	0.5	9,750	9.6
1951	27,003	28.8	7,167	7.6	19,836	21.2	889	33	15	0.6	9,305	9.9
1952	29,105	29.9	7,345	7.5	21,760	22.4	879	30	15	0.5	9,514	9.8
1953	31,376	31.0	7,646	7.6	23,730	23.4	930	30	21	0.7	10,126	10.0
1954	33,593	31.8	7,520	7.1	26,073	24.7	882	26	11	0.3	9,960	9.4
1955	34,357	31.5	7,956	7.3	26,401	24.2	888	26	15	0.4	9,844	9.0
1956	34,951	31.1	7,786	6.9	27,165	24.2	860	25	14	0.4	9,965	8.9
Col.-Britannique													
Moy.,	1921-1925	10,256	18.4	4,812	8.7	5,444	9.8	621	61	61	5.9	3,971	7.1
"	1926-1930	10,355	16.2	5,986	9.3	4,369	6.8	571	55	63	6.1	4,786	7.5
"	1931-1935	10,005	14.0	6,344	8.9	3,661	5.1	463	46	53	5.3	4,267	6.0
"	1936-1940	12,106	15.6	7,697	9.9	4,408	5.7	532	44	46	3.8	7,053	9.1
"	1941-1945	17,705	19.8	9,368	10.5	8,337	9.3	684	39	46	2.6	9,535	10.7
"	1946-1950	25,859	24.0	10,992	10.2	14,867	13.9	868	34	31	1.2	11,564	10.7
"	1951-1955	31,347	25.1	12,233	9.8	19,114	15.3	856	27	17	0.5	11,131	8.9
1951	28,077	24.1	11,638	10.0	16,439	14.1	839	30	20	0.7	11,272	9.7
1952	29,827	24.8	12,080	10.0	17,747	14.8	870	29	18	0.6	11,081	9.2
1953	31,746	25.4	12,218	9.8	19,528	15.6	859	27	18	0.6	11,298	9.1
1954	32,946	25.4	12,414	9.6	20,532	15.8	850	26	13	0.4	10,991	8.5
1955	34,138	25.4	12,816	9.5	21,322	15.9	862	25	16	0.5	11,011	8.2
1956	36,241	25.9	13,415	9.6	22,826	16.3	944	26	13	0.4	11,950	8.5
Yukon													
1951	342	38.0	85	9.4	257	28.6	19	56	—	—	68	7.6
1952	390	43.3	94	10.4	296	32.9	19	49	—	—	73	8.1
1953	383	42.6	116	12.9	267	29.7	19	50	1	2.6	94	10.4
1954	425	42.5	85	8.5	340	34.0	25	59	—	—	110	11.0
1955	524	47.6	72	6.5	452	41.1	27	52	—	—	125	11.4
1956	481	40.1	85	7.1	396	33.0	23	48	—	—	112	9.3
Terr. du N.-Ouest													
1951	649	40.6	284	17.8	365	22.8	70	108	2	3.1	110	6.9
1952	642	40.1	341	21.3	301	18.8	86	134	2	3.1	100	6.3
1953	676	42.3	294	18.4	382	23.9	76	112	2	3.0	103	6.4
1954	631	37.1	250	14.7	381	22.4	68	108	4	6.3	134	7.9
1955	732	40.7	250	13.9	482	26.8	90	123	2	2.7	127	7.1
1956	785	41.3	291	15.3	494	26.0	117	149	3	3.8	146	7.7
Canada⁴													
Moy.,	1921-1925	247,538	27.4	101,260	11.2	146,277	16.2	24,337	98	1,226	5.0	66,078	7.3
"	1926-1930	236,521	24.1	108,925	11.1	127,596	13.0	22,063	93	1,339	5.7	71,886	7.3
"	1931-1935	228,352	21.5	103,602	9.8	124,750	11.7	17,101	75	1,153	5.0	68,594	6.5
"	1936-1940	228,767	20.5	109,514	9.8	119,253	10.7	14,701	64	1,043	4.6	96,824	8.7
"	1941-1945	276,832	23.5	115,144	9.8	161,688	13.7	15,093	55	791	2.9	113,936	9.7
"	1946-1950	354,869	27.4	119,975	9.3	234,894	18.1	15,620	44	523	1.5	128,687	9.8
"	1951-1955	416,334	28.0	126,666	8.5	289,668	19.5	14,552	35	353	0.8	128,915	8.7
1951	381,092	27.2	125,823	9.0	255,269	18.2	14,673	39	407	1.1	128,408	9.2
1952	403,559	27.9	126,385	8.7	277,174	19.2	15,408	38	376	0.9	128,474	8.9
1953	417,864	28.1	127,791	8.6	290,093	19.5	14,859	36	327	0.8	131,034	8.8
1954	436,198	28.5	124,855	8.2	311,343	20.3	13,934	32	316	0.7	128,629	8.4
1955	442,937	28.2	128,476	8.2	314,461	20.0	13,884	31	337	0.8	128,029	8.2
1956	456,729	28.0	131,961	8.2	318,778	19.8	14,399	32	278	0.6	132,713	8.3

¹ Décès de moins d'un an. ² Pour 1,000 habitants. ³ Pour 1,000 naissances vivantes. ⁴ Ne comprend Terre-Neuve qu'en 1949-1956 et le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, qu'en 1951-1956.

2.—Résumé des principales statistiques de l'état civil des centres urbains de 10,000 habitants ou plus¹, 1951-1956

Province et centre urbain	Naissances			Décès			Accroissement naturel			Décès d'enfants			
	Moy. 1951-1955	1956		Moy. 1951-1955	1956		Moy. 1951-1955	1956		Moy. 1951-1955	1956		
	nombre	nombre	taux ²	nombre	nombre	taux ²	nombre	nombre	taux ²	nombre	taux ³	nombre	taux ³
Terre-Neuve													
St-Jean.....	1,878	2,155	37.8	507	533	9.3	1,371	1,622	28.5	75	40	63	29
Île-du-P.-Édouard													
Charlottetown.....	477	486	29.1	206	218	13.0	271	268	16.1	14	30	24	49
Nouvelle-Écosse													
Dartmouth.....	633	772	36.6	103	121	5.7	530	651	30.9	11	18	15	19
Glace-Bay.....	687	629	25.8	220	204	8.4	467	425	17.4	32	46	27	43
Halifax.....	2,482	2,496	26.8	725	786	8.4	1,757	1,710	18.4	59	24	82	33
New-Waterford.....	369	370	35.6	87	104	10.0	282	266	25.6	19	50	21	57
Sydney.....	1,063	971	30.2	246	230	7.2	817	741	23.0	24	23	9	9
Truro.....	299	392	32.0	94	122	10.0	205	270	22.0	7	23	13	33
Nouveau-Brunswick													
Edmundston.....	398	380	31.7	658	82	6.8	330	298	24.9	14	36	10	26
Fredericton.....	453	504	27.5	153	154	8.4	300	350	19.1	14	32	9	18
Moncton.....	775	861	23.9	218	250	6.9	557	611	17.0	22	29	21	24
Saint-Jean.....	1,499	1,487	28.3	556	560	10.7	943	927	17.6	40	27	44	30
Québec													
Arvida.....	389	470	36.4	46	40	3.1	343	430	33.3	17	43	13	28
Cap-de-la-Madeleine.....	680	715	31.2	127	144	6.3	553	571	24.9	23	34	33	46
Chicoutimi.....	1,041	1,075	43.2	197	186	7.5	844	889	35.7	56	54	60	56
Drummondville.....	548	808	30.7	138	191	7.3	410	617	23.4	30	55	55	68
Granby.....	854	853	31.5	176	173	6.4	678	680	25.1	28	33	20	23
Grand'Mère.....	406	449	32.0	83	82	5.8	323	367	26.2	16	38	20	45
Hull.....	1,586	1,815	36.9	413	365	7.4	1,173	1,450	29.5	95	60	69	38
Jacques-Cartier.....	1,051	1,223	36.9	186	193	5.8	865	1,030	31.1	58	55	44	36
Joliette.....	470	509	30.0	164	173	10.2	306	336	19.8	19	40	27	53
Jonquière.....	943	1,033	40.4	148	133	5.2	795	900	35.2	43	46	38	37
Lachine.....	777	892	25.9	234	249	7.2	543	643	18.7	21	28	21	24
Lasalle.....	480	655	34.5	87	126	6.6	393	529	27.9	13	27	11	17
Lévis.....	338	313	22.9	118	142	10.4	220	171	12.5	19	57	15	48
Longueuil.....	391	412	23.7	106	107	7.5	285	305	21.2	16	40	8	19
Magog.....	404	391	30.7	101	89	7.0	303	302	23.7	15	36	14	36
Montréal.....	27,847	28,283	25.5	9,937	9,862	8.9	17,910	18,421	16.6	898	32	851	30
Montréal-Nord.....	546	794	31.3	107	156	6.1	439	638	25.2	23	42	20	25
Mont-Royal.....	237	265	15.6	73	94	5.5	164	171	10.1	4	19	7	26
Outremont.....	302	351	11.7	275	334	11.1	27	17	0.6	7	24	13	37
Québec.....	4,316	4,508	26.4	1,630	1,553	9.1	2,686	2,955	17.3	267	62	196	43
Rimouski.....	448	478	32.7	82	74	5.1	366	404	27.6	22	50	14	29
Rouyn.....	595	645	37.8	100	95	5.6	495	550	32.2	29	48	17	26
Saint-Hyacinthe.....	543	493	24.1	248	244	11.9	295	249	12.2	18	32	33	67
Saint-Jean.....	671	756	31.0	168	158	6.5	503	593	24.5	26	38	19	25
Saint-Jérôme.....	596	610	29.5	134	144	7.0	462	466	22.5	29	49	27	44
Saint-Laurent.....	886	1,098	28.7	163	213	5.6	723	885	23.1	21	23	22	20
Saint-Michel.....	553	956	38.7	76	125	5.1	477	831	33.6	15	27	33	35
Shawinigan-Falls.....	866	856	29.9	179	176	6.2	687	680	23.7	32	37	44	51
Sherbrooke.....	1,751	1,765	30.1	463	442	7.5	1,288	1,323	22.6	72	41	60	34
Sillery.....	266	262	19.9	63	68	5.2	203	194	14.7	8	30	8	31
Sorel.....	510	476	28.9	137	130	7.9	373	346	21.0	27	52	14	29
Thetford-Mines.....	574	663	34.0	126	142	7.3	448	521	26.7	27	46	28	42
Trois-Rivières.....	1,440	1,463	29.0	389	396	7.8	1,051	1,067	21.2	66	46	63	43
Valleyfield.....	725	743	31.5	190	177	7.5	535	566	24.0	34	47	27	36
Verdun.....	1,807	1,819	23.2	587	593	7.6	1,220	1,226	15.6	40	22	37	20
Victoriaville.....	476	513	32.0	147	142	8.9	329	371	23.1	35	73	26	51
Westmount.....	264	261	10.5	287	289	11.7	-23	-28	-1.2	8	30	5	19
Ontario													
Barrie.....	432	560	33.2	137	151	9.0	295	409	24.2	11	25	14	25
Belleville.....	540	542	26.3	195	192	9.3	345	350	17.0	16	29	11	20
Brantford.....	989	1,184	22.8	409	513	9.9	580	671	12.9	28	28	32	27

¹ Au recensement de 1951.² Pour 1,000 habitants.³ Pour 1,000 naissances vivantes.

2.—Résumé des principales statistiques de l'état civil des centres urbains de 10,000 habitants ou plus¹, 1951-1956—fin

Province et centre urbain	Naissances			Décès			Accroissement naturel			Décès d'enfants			
	Moy. 1951-1955	1956		Moy. 1951-1955	1956		Moy. 1951-1955	1956		Moy. 1951-1955	1956		
	nom- bre	nom- bre	taux ²	nom- bre	nom- bre	taux ²	nom- bre	nom- bre	taux ²	nom- bre	taux ³	nom- bre	taux ³
Ontario—fin													
Brockville.....	308	323	23.3	145	159	11.5	163	164	11.8	12	40	10	31
Chatham.....	569	578	26.0	223	220	9.9	346	358	16.1	18	31	18	31
Cornwall.....	507	476	26.2	166	173	9.5	341	303	16.7	16	32	14	29
Eastview.....	619	839	43.5	91	119	6.2	528	720	37.3	21	34	24	29
Forest-Hill.....	232	259	13.3	107	138	7.1	125	121	6.2	3	15	3	12
Fort-William.....	991	981	24.9	319	310	7.9	672	671	17.0	21	21	25	25
Galt.....	494	567	23.9	200	220	9.3	294	347	14.6	11	22	8	14
Guelph.....	775	902	26.6	309	342	10.1	466	560	16.5	23	30	28	31
Hamilton.....	5,682	6,173	25.8	2,014	2,076	8.7	3,668	4,097	17.1	161	28	146	24
Kingston.....	1,182	1,329	27.3	448	472	9.7	734	857	17.6	36	31	39	29
Kitchener.....	1,437	1,662	27.9	405	493	8.3	1,032	1,169	19.6	31	21	39	23
Leaside.....	288	235	14.2	101	136	8.2	187	99	6.0	5	18	3	13
London.....	2,428	2,496	24.5	1,074	1,050	10.3	1,354	1,446	14.2	62	26	62	25
Mimico.....	308	334	24.4	107	92	6.7	201	242	17.7	5	18	5	15
New-Toronto.....	233	234	20.2	81	85	7.4	152	149	12.8	3	13	3	13
Niagara-Falls.....	595	571	24.2	233	253	10.7	362	318	13.5	18	30	9	16
North-Bay.....	558	630	30.0	182	181	8.6	376	449	21.4	18	32	16	25
Orrillia.....	375	365	26.3	134	152	11.0	241	213	15.3	13	34	11	30
Oshawa.....	1,239	1,501	29.8	325	323	6.4	914	1,178	23.4	37	30	40	27
Ottawa.....	5,325	5,620	25.3	2,006	2,137	9.6	3,319	3,483	15.7	166	31	167	30
Owen-Sound.....	412	438	25.8	187	192	11.3	225	246	14.5	13	32	8	18
Pembroke.....	430	518	33.6	129	175	11.3	301	343	22.3	20	47	24	46
Peterborough.....	1,104	1,069	25.0	349	407	9.5	755	662	15.5	28	25	32	30
Port-Arthur.....	956	995	26.1	347	349	9.2	609	646	16.9	24	25	31	31
Port-Colborne.....	360	388	27.7	101	95	6.8	259	293	20.9	12	32	10	26
St-Catharines.....	903	886	22.3	369	424	10.7	534	462	11.6	21	23	24	27
St-Thomas.....	405	391	20.4	233	237	12.4	172	154	8.0	10	24	8	20
Sarnia.....	1,188	1,315	30.3	291	329	7.6	897	986	22.7	38	32	25	19
Sault-Sainte-Marie.....	1,014	1,071	28.7	292	290	7.8	722	781	20.9	26	25	15	14
Stratford.....	432	445	22.3	218	241	12.1	214	204	10.2	12	28	9	20
Sudbury.....	1,623	1,669	35.9	303	312	6.7	1,320	1,357	29.2	54	34	42	25
Timmins.....	821	805	29.2	202	243	8.8	619	562	20.4	31	32	26	32
Toronto.....	14,750	15,106	22.6	7,630	7,377	11.0	7,120	7,729	11.6	372	26	381	25
Trenton.....	366	387	33.7	89	98	8.5	277	289	25.2	12	30	8	21
Waterloo.....	368	474	29.0	96	112	6.8	272	362	22.2	7	18	5	11
Welland.....	427	367	22.4	118	151	9.2	309	216	13.2	10	23	9	25
Windsor.....	3,110	3,027	24.8	1,105	1,089	8.9	2,005	1,938	15.9	94	30	92	30
Woodstock.....	390	462	25.2	167	179	9.8	223	283	15.4	8	19	9	19
Manitoba													
Brandon.....	555	643	25.9	201	198	8.0	354	445	17.9	14	20	14	22
St-Boniface.....	753	821	28.5	209	290	10.1	544	531	18.4	20	20	22	27
Winnipeg.....	5,766	6,123	24.0	2,408	2,469	9.7	3,358	3,654	14.3	147	20	144	24
Saskatchewan													
Moose-Jaw.....	774	887	30.0	287	284	9.6	487	603	20.4	21	20	25	28
Prince-Albert.....	558	608	29.9	133	161	7.9	425	447	22.0	16	20	23	38
Regina.....	2,143	2,609	29.1	589	677	7.5	1,554	1,932	21.6	49	20	66	25
Saskatoon.....	1,811	2,217	30.4	529	595	8.2	1,282	1,622	22.2	50	20	47	21
Alberta													
Calgary.....	4,462	5,851	32.2	1,304	1,362	7.5	3,158	4,489	24.7	119	27	99	17
Edmonton.....	6,481	8,037	35.6	1,346	1,463	6.5	5,135	6,574	29.1	151	20	175	22
Lethbridge.....	816	871	29.6	195	210	7.1	621	661	22.5	20	20	27	31
Medicine-Hat.....	464	572	27.5	173	202	9.7	291	370	17.8	9	22	10	17
Col.-Britannique													
New-Westminster.....	584	632	20.0	272	331	10.5	312	301	9.5	11	19	14	22
North-Vancouver.....	647	582	29.2	190	195	9.8	457	387	19.4	13	19	14	24
Penticton.....	247	255	21.4	71	109	9.2	176	146	12.2	8	32	4	16
Trail.....	380	359	31.5	74	88	7.7	306	271	23.8	8	22	8	22
Vancouver.....	7,738	7,876	21.5	4,223	4,472	12.2	3,515	3,404	9.3	171	22	167	21
Victoria.....	1,159	1,272	23.3	768	806	14.8	391	466	8.5	25	21	28	22

¹ Au recensement de 1951² Pour 1,000 habitants.³ Pour 1,000 naissances vivantes.

Section 2.—Naissances*

Au Canada, en 1921, la natalité s'établissait à 29 par 1,000. Comme un taux de 35 par 1,000 est très élevé pour un pays de civilisation occidentale, la natalité canadienne n'avait probablement pas diminué de beaucoup ni depuis longtemps avant cette date. Elle a baissé continuellement jusqu'en 1937 pour s'établir à 20 par 1,000. A la suite du redressement économique et de la guerre, elle a monté à 22 en 1940, à 24 en 1943, et a culminé à 28.9 en 1947. Depuis, les taux ont varié un peu soit de tout juste plus de 27 en 1950 et 1951 à 28.5 en 1954. En 1956, il était de 28.0.

La natalité dans la plupart des provinces a suivi la même courbe, mais quelques différences régionales ont percé ces dernières années. Bien que toutes les provinces aient accusé un taux élevé immédiatement après la seconde guerre mondiale, le taux moyen en Ontario et dans les provinces de l'Ouest a été plus élevé en 1951-1955 qu'en 1946-1950. Par contre, celui du Québec et des Maritimes a diminué. De fait, l'Ontario, la Colombie-Britannique et l'Alberta ont accusé un taux brut sans précédent durant les trois années 1954-1956.

On a toujours cru que le taux de la province de Québec était le plus élevé au Canada, mais le tableau 1 montre que, depuis les dernières années 1930 ou les premières de la décennie suivante, Terre-Neuve et le Nouveau-Brunswick l'ont surpassée. En 1956, Terre-Neuve avait un taux brut de 35.0, l'Alberta, de 31.1, le Nouveau-Brunswick de 29.9 et le Québec de 29.4; le Manitoba et la Colombie-Britannique se classent au dernier rang (25.8 et 25.9). Toutefois, ces taux bruts sont fondés sur la population totale et ne traduisent donc pas la fécondité des femmes d'âge fécond dans les différentes provinces. Le taux fondé sur le nombre de femmes mariées d'âge fécond (15 à 49 ans) est plus exact. Voici la natalité pour 1,000 femmes mariées de 15 à 49 ans (au recensement de 1956) par province:

Terre-Neuve.....	242	Ontario.....	146	Yukon.....	199
Île-du-Prince-Édouard....	186	Manitoba.....	148	Territoires du Nord-Ouest	261
Nouvelle-Écosse.....	167	Saskatchewan.....	163		—
Nouveau-Brunswick.....	197	Alberta.....	172	CANADA.....	164
Québec.....	188	Colombie-Britannique....	141		==

Si on exclut le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest†, Terre-Neuve a encore la plus forte natalité, suivie du Nouveau-Brunswick et du Québec, et la Colombie-Britannique, la plus faible.

De plus, contrairement à ce que l'on pense en général, il est né plus d'enfants depuis 1953 en Ontario qu'au Québec; ainsi, en 1956, 143,516 enfants sont nés en Ontario, contre 135,884 au Québec. Dans tout le Canada, il est né 450,739 enfants en 1956, chiffre record, soit 7,802 de plus qu'en 1955.

Sexe des naissances vivantes.—Partout où elles sont recueillies, les statistiques des naissances accusent un excédent de garçons. Aucune explication concluante n'en a encore été fournie; néanmoins, le fait est si bien accepté en statistique qu'une juste proportion entre garçons et filles constitue l'un des critères de l'enregistrement intégral des naissances. Le nombre de garçons, par millier de filles, nés au Canada en 1941-1954, oscille entre 1,052 et 1,067. En 1956, on compte 1,058 garçons pour 1,000 filles. La variation des proportions provinciales est fortuite, à cause du nombre relativement faible des naissances. Plus le nombre des naissances est minime, plus la variation de la proportion peut être grande d'une année à l'autre.

* Comparaisons internationales à la section 7, pp. 234-235

† La plus grande partie de la population de ces régions, surtout celle des Territoires du Nord-Ouest, comprend des Indiens et des Esquimaux, dont le taux de fécondité est considérablement plus élevé que celui des femmes de race blanche.

3.—Proportion entre les sexes des naissances vivantes par province, 1921-1956

Province	Garçons	Filles	Garçons pour 1,000 filles	Province	Garçons	Filles	Garçons pour 1,000 filles
Terre-Neuve.....	1951 5,984	5,754	1,040	Manitoba—fin	1951 10,374	9,568	1,084
	1955 7,505	7,252	1,035		1955 11,468	10,929	1,049
	1956 7,399	7,142	1,036		1956 11,214	10,731	1,045
Île-du-P.-Édouard...	1921 1,073	1,083	991	Saskatchewan.....	1921 11,620	10,873	1,069
	1931 998	881	1,132		1931 10,942	10,389	1,053
	1941 1,078	971	1,110		1941 9,472	8,992	1,053
	1951 1,373	1,278	1,074		1951 11,107	10,626	1,045
	1955 1,455	1,329	1,095		1955 12,605	12,141	1,038
	1956 1,313	1,344	977		1956 12,409	11,650	1,065
Nouvelle-Écosse.....	1921 6,695	6,326	1,058	Alberta.....	1921 8,493	8,068	1,053
	1931 5,931	5,684	1,043		1931 8,938	8,314	1,075
	1941 7,074	6,829	1,036		1941 8,882	8,426	1,054
	1951 8,842	8,283	1,067		1951 13,760	13,243	1,039
	1955 9,746	9,221	1,057		1955 17,728	16,629	1,066
	1956 9,970	9,136	1,091		1956 17,985	16,966	1,060
Nouveau-Brunswick	1921 5,942	5,523	1,076	Col.-Britannique....	1921 5,549	5,104	1,087
	1931 5,548	5,253	1,056		1931 5,350	5,054	1,059
	1941 6,200	6,072	1,021		1941 7,694	7,344	1,048
	1951 8,190	7,885	1,039		1951 14,418	13,659	1,056
	1955 8,463	8,146	1,039		1955 17,366	16,772	1,035
	1956 8,594	7,979	1,077		1956 18,443	17,798	1,036
Québec.....	1921 46,705	42,044	1,111	Yukon.....	1951 173	169	1,024
	1931 43,051	40,555	1,062		1955 267	257	1,039
	1941 45,905	43,304	1,060		1956 263	218	1,206
	1951 62,160	58,770	1,058	Territoires du N.-O.	1951 317	332	955
	1955 68,681	64,691	1,062		1955 366	366	1,000
	1956 70,016	65,868	1,063		1956 410	375	1,093
Ontario.....	1921 38,307	35,845	1,069	Canada.....	1921 ¹ 133,839	123,889	1,080
	1931 35,609	33,600	1,060		1931 ¹ 123,622	116,851	1,058
	1941 37,254	35,008	1,064		1941 ¹ 131,175	124,142	1,057
	1951 59,220	55,607	1,065		1951 195,918	185,174	1,058
	1955 71,732	67,822	1,058		1955 227,382	215,555	1,055
	1956 73,681	69,835	1,055		1956 231,697	219,042	1,058
Manitoba.....	1921 9,455	9,023	1,048				
	1931 7,255	7,121	1,019				
	1941 7,616	7,196	1,058				

¹ Sans Terre-Neuve, le Yukon ni les Territoires du Nord-Ouest.

Naissances à l'hôpital.—En 1956, plus de 88 p. 100 des naissances canadiennes ont eu lieu à l'hôpital. Bien que la proportion en ait augmenté sans cesse depuis 1921 dans toutes les provinces, elle varie encore de façon marquée. Les plans de soins hospitaliers, obstétricaux et médicaux payés d'avance ou établis par certaines provinces, le manque dans d'autres provinces de moyens d'hospitalisation, surtout dans les régions rurales éloignées, et la préférence pour l'accouchement au foyer que montrent certaines localités sont parmi les facteurs qui expliquent les variations provinciales à ce sujet. L'accroissement remarquable des naissances à l'hôpital dans les provinces où leur proportion était le plus faible peut découler en partie de l'expansion des services hospitaliers.

4.—Pourcentage de naissances vivantes en hôpital, par province, 1931-1956

Année	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T.N.-O.	Canada
1931.....	11.2	19.0	12.1	7.3	38.2	43.6	32.5	47.8	65.0	26.8
1941.....	32.7	50.4	30.8	17.6	67.5	73.6	63.2	77.1	87.3	48.9
1951.....	88.3	87.2	70.7	53.0	93.1	93.1	95.2	93.6	97.3	87.4	32.8	79.1
1955.....	93.6	93.3	83.4	66.6	96.7	95.6	97.7	95.0	98.1	89.3	45.5	86.5
1956.....	95.2	93.9	84.7	71.2	97.3	95.8	97.6	96.6	98.3	87.7	44.6	88.4

Naissances dans les centres urbains.—Le tableau 2, pp. 202-203, donne le nombre de naissances en 1956, où qu'elles aient eu lieu, des mères domiciliées dans des centres urbains de 10,000 habitants ou plus. A cause du nombre plus grand de jeunes couples dans ces centres, les taux bruts de natalité y sont, en général, bien plus élevés qu'ailleurs.

Illégitimité*.—En 1956, moins de 4 p. 100 des naissances vivantes au Canada étaient illégitimes. C'est un chiffre faible comparé à celui de plusieurs autres pays. La moyenne quinquennale de 1926-1930 était de 3 p. 100, tandis que la moyenne des années 1951-1955 était de 3.8 p. 100.

5.—Naissances vivantes illégitimes et pourcentage par rapport aux naissances vivantes totales par province, 1921-1956

Année	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T.N.-O.	Canada [†]
NAISSANCES VIVANTES ILLÉGITIMES													
Moy., 1921-1925	..	46	457	245	..	1,658	407	291	321	152
" 1926-1930	168	42	558	299	2,334	2,196	501	489	479	240	7,138
" 1931-1935	205	74	652	373	2,431	2,707	501	651	613	330	8,333
" 1936-1940	246	83	766	415	2,539	2,939	506	663	643	475	9,030
" 1941-1945	406	107	1,074	591	3,003	3,751	597	673	852	889	11,536
" 1946-1950	441	152	1,244	754	3,382	4,256	766	914	1,202	1,516	14,375
" 1951-1955	426	139	1,082	659	4,086	4,065	969	1,044	1,481	1,898	15,848
1951.....	417	138	1,147	643	3,650	3,807	771	971	1,272	1,633	41	47	14,537
1952.....	315	118	1,041	648	3,913	3,920	952	994	1,310	1,857	53	53	15,174
1953.....	411	145	1,034	661	4,163	4,080	988	1,043	1,559	1,896	39	45	16,064
1954.....	488	127	1,060	658	4,420	4,251	1,094	1,128	1,562	2,042	68	49	16,947
1955.....	497	168	1,126	685	4,285	4,266	1,040	1,082	1,702	2,062	66	55	17,034
1956.....	529	154	1,194	688	4,454	4,415	1,002	1,058	1,674	2,207	60	75	17,510
POURCENTAGE PAR RAPPORT AUX NAISSANCES VIVANTES TOTALES													
Moy., 1921-1925	..	2.3	3.8	2.2	..	2.3	2.5	1.3	2.1	1.5
" 1926-1930	2.5	2.4	5.1	2.9	2.8	3.2	3.5	2.3	3.0	2.3	3.0
" 1931-1935	3.1	3.8	5.7	3.6	3.1	4.2	3.7	3.2	3.7	3.3	3.6
" 1936-1940	3.2	4.0	6.4	3.7	3.2	4.6	3.7	3.6	3.9	3.9	3.9
" 1941-1945	4.4	4.9	7.1	4.5	3.1	4.8	3.8	3.6	4.5	5.0	4.2
" 1946-1950	3.6	5.3	6.9	4.5	2.9	4.0	4.0	4.2	4.9	5.9	4.1
" 1951-1955	3.2	5.1	5.9	4.0	3.2	3.2	4.5	4.4	4.8	6.1	3.8
1951.....	3.6	5.2	6.7	4.0	3.0	3.3	3.9	4.5	4.7	5.8	12.0	7.2	3.8
1952.....	2.5	4.4	5.8	3.9	3.1	3.2	4.6	4.4	4.5	6.2	13.6	8.3	3.8
1953.....	3.2	5.3	5.7	4.0	3.2	3.1	4.7	4.4	5.0	6.0	10.2	6.7	3.8
1954.....	3.6	4.7	5.6	4.0	3.3	3.1	4.9	4.5	4.6	6.2	16.0	7.8	3.9
1955.....	3.4	6.0	5.9	4.1	3.2	3.1	4.6	4.4	5.0	6.0	12.6	7.5	3.8
1956.....	3.6	5.8	6.2	4.2	3.3	3.1	4.6	4.4	4.8	6.1	12.5	9.6	3.9

[†] Ne comprend Terre-Neuve qu'en 1949-1956 et le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, qu'en 1951-1956.

Mortinatalité†.—La mortinatalité baisse depuis 1926 mais inégalement d'une province à l'autre. Elle a toujours été plus élevée chez les enfants de mères non mariées que chez ceux de mères mariées, et, partant, supérieure au taux général; cependant, l'écart tend à disparaître depuis quelques années.

* Le terme "illégitime", pour les fins de la statistique, ne s'applique pas aux naissances conçues hors du mariage, mais à celles que les parents eux-mêmes ont déclaré survenues alors qu'ils n'étaient pas mariés l'un à l'autre lors de la naissance ou de l'enregistrement de la naissance.

† Mort-né: naissance d'un fœtus, après 28 semaines de gestation au moins, qui, après séparation complète de la mère, ne donne aucun signe de vie.

6.—Mort-nés et taux pour 1,000 naissances vivantes, par province, 1921-1956

Année	Nés de toutes les mères													Nés de mères non mariées ¹	
	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T.N.-O.	Canada ²	nomb.	% du total
MORT-NÉS															
Moyenne 1921-1925	..	57	457	288	2,659	3,083	546	601	418	295	8,043
1926-1930	128	43	365	283	2,212	2,761	479	551	467	297	7,458	356	4.77
1931-1935	141	67	401	302	2,337	2,284	383	488	421	247	6,930	381	5.50
1936-1940	162	61	334	282	2,386	2,008	340	393	359	248	6,410	337	5.26
1941-1945	191	50	388	295	2,786	1,988	345	348	327	309	6,838	355	5.20
1946-1950	215	54	358	320	2,898	2,020	349	350	385	352	7,177	343	4.85
1951-1955	222	52	337	291	2,705	2,017	336	313	425	374	7,071	314	4.58
1951.....	189	56	319	293	2,768	1,975	340	303	402	365	2	11	7,023	328	4.80
1952.....	226	45	369	281	2,805	2,085	361	314	399	375	6	11	7,277	343	4.86
1953.....	213	55	337	307	2,592	1,952	345	319	476	375	10	10	6,991	291	4.29
1954.....	242	59	326	313	2,805	2,027	323	327	418	373	5	13	7,231	297	4.25
1955.....	242	44	332	263	2,556	2,044	309	300	431	381	6	10	6,918	319	4.78
1956.....	260	51	337	331	2,584	1,969	316	291	409	413	4	11	6,976	311	4.63
TAUX POUR 1,000 NAISSANCES VIVANTES														Taux pour 1,000 naissances illégitimes vivantes¹	
Moyenne 1921-1925	..	29.1	37.7	26.0	30.5	43.1	32.9	27.9	27.0	28.7	33.9
1926-1930	19.0	24.8	33.1	27.4	26.7	40.2	33.3	25.9	29.3	28.7	31.5	49.9	..
1931-1935	21.1	34.2	34.9	28.9	29.6	35.1	28.0	24.0	25.4	24.7	30.3	45.7	..
1936-1940	21.2	29.7	27.7	25.4	30.4	31.2	25.2	21.0	22.0	20.5	28.0	37.3	..
1941-1945	20.5	22.8	25.6	22.6	28.5	25.6	21.8	18.9	17.4	17.5	24.7	30.8	..
1946-1950	17.4	18.9	19.9	19.0	25.1	19.2	18.1	16.0	15.9	13.6	20.2	24.2	..
1951-1955	17.0	19.0	18.4	17.7	21.0	15.6	15.7	13.3	13.7	11.9	17.0	20.4	..
1951.....	16.1	21.1	18.6	18.2	22.9	17.2	17.0	13.9	14.9	13.0	5.8	16.9	18.4	23.2	..
1952.....	18.0	16.6	20.6	16.8	22.2	16.8	17.4	13.9	13.7	12.6	15.4	17.1	18.0	23.1	..
1953.....	16.6	20.1	18.4	18.7	20.1	15.0	16.2	13.5	15.2	11.8	26.1	14.8	16.7	18.6	..
1954.....	17.7	21.7	17.2	18.8	21.1	14.9	14.5	13.1	12.4	11.3	11.8	20.6	16.6	18.0	..
1955.....	16.4	15.8	17.6	15.8	19.2	14.6	13.8	12.1	12.5	11.2	11.5	13.7	15.6	19.3	..
1956.....	17.9	19.2	17.6	20.0	19.0	13.7	14.4	12.1	11.7	11.4	8.3	14.0	15.5	18.3	..

¹ Sans Terre-Neuve. Ouest, qu'en 1951-1956.

² Ne comprend Terre-Neuve qu'en 1949-1956, et le Yukon et les Territoires du Nord-

Naissances multiples.—Un accouchement environ sur 85 au Canada donne naissance à plus d'un enfant. La proportion de mort-nés est plus forte parmi les naissances multiples que parmi les naissances uniques. Elle est environ deux fois aussi élevée pour les naissances doubles et de trois à cinq fois aussi élevée pour les naissances triples.

7.—Naissances uniques et multiples, vivantes et mortes, 1953-1956

Accouchements et naissances	Nombre				Pourcentage			
	1953 ¹	1954 ¹	1955 ¹	1956	1953 ¹	1954 ¹	1955 ¹	1956
Accouchements	419,135	437,417	443,586	452,607	100.0	100.0	100.0	100.0
Uniques.....	414,529	432,525	438,639	447,547	98.9	98.9	98.9	98.9
Doubles.....	4,553	4,847	4,897	5,012	1.1	1.1	1.1	1.1
Triples.....	51	44	50	48	--	--	--	--
Quadruples.....	2	1	—	—	--	--	--	--
Naissances	423,796	442,355	448,583	457,715	100.0	100.0	100.0	100.0
Uniques.....	407,898	425,615	432,089	440,916	98.4	98.4	98.5	98.5
Mortes.....	6,631	6,910	6,550	6,631	1.6	1.6	1.5	1.5
Doubles.....	8,777	9,398	9,453	9,683	96.4	96.9	96.5	96.6
Mortes.....	329	296	341	341	3.6	3.1	3.5	3.4
Triples.....	142	125	139	140	92.8	94.7	92.7	97.2
Mortes.....	11	7	11	4	7.2	5.3	7.3	2.8
Quadruples.....	8	4	—	—	100.0	100.0	—	—
Mortes.....	—	—	—	—	—	—	—	—
Total, naissances vivantes.	416,825	435,142	441,681	450,739	98.4	98.4	98.5	98.5
Total, mort-nés.....	6,971	7,213	6,902	6,976	1.6	1.6	1.5	1.5

¹ Sans le Yukon ni les Territoires du Nord-Ouest.

Taux de fécondité.—La répartition de la population selon le sexe et l'âge est un élément important qui sert à déterminer la natalité, la mortalité et la nuptialité. Comme plus de 95 p. 100 des enfants naissent de femmes âgées de 15 à 50 ans, on l'a vu plus haut, la fluctuation de la proportion de femmes de ces âges, par rapport à la population en général, sera cause de fluctuations de la natalité brute de différents pays ou différentes régions, même si la fécondité des femmes de chaque âge est la même. Des mesures de la fécondité, indépendantes de la répartition de la population selon le sexe et l'âge, ont donc été établies. Les plus reconnues sont les taux de fécondité de chaque âge et les taux de reproduction.

Âge des parents.—L'âge des parents est une variable importante dans l'analyse de la statistique des naissances. La répartition numérique et proportionnelle des naissances vivantes légitimes, selon l'âge des parents, figure, pour 1955 et 1956, au tableau 8; celle des naissances vivantes illégitimes, selon l'âge de la mère, au tableau 9; et celle des mort-nés, selon l'âge de la mère, au tableau 10. La moyenne de l'âge des parents est aussi donnée.

Environ 6 p. 100 des enfants légitimes qui naissent chaque année naissent de mères de moins de 20 ans; le tiers environ naissent de mères de moins de 25 ans et les deux tiers environ, de mères de moins de 30 ans; le père de 45 p. 100 de tous les enfants qui naissent est âgé de moins de 30 ans. D'autre part, un tiers des enfants illégitimes naissent de mères de moins de 20 ans et un tiers de mères de moins de 25 ans.

Le tableau 10 fait voir que la mortalité augmente avec l'âge de la mère. Elle est presque trois fois aussi élevée chez les mères de 40-44 ans et environ six fois aussi élevée chez celles de 45-49 ans que chez celles de moins de 30 ans. De plus, ce sont les naissances des jeunes mères qui accusent la majeure partie de la baisse de la mortalité ces dernières années.

8.—Naissances vivantes légitimes, selon l'âge des parents, 1955 et 1956

(Sans Terre-Neuve, le Yukon ni les Territoires du Nord-Ouest en 1955 et sans Terre-Neuve en 1956 seulement)

Groupe d'âge	Pères				Mères			
	1955		1956		1955		1956	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Moins de 20 ans.....	3,308	0.8	3,340	0.8	24,300	5.9	25,628	6.1
20 - 24 ans.....	63,845	15.6	66,401	15.9	112,687	27.5	115,871	27.7
25 - 29 ".....	119,590	29.2	124,172	29.7	121,669	29.6	124,576	29.7
30 - 34 ".....	101,919	24.9	103,219	24.7	88,322	21.5	88,852	21.2
35 - 39 ".....	64,724	15.8	65,613	15.7	47,157	11.5	48,119	11.5
40 - 44 ".....	35,533	8.7	35,249	8.4	15,105	3.7	14,868	3.5
45 - 49 ".....	14,224	3.5	13,788	3.3	1,111	0.3	1,135	0.3
50 ans ou plus.....	5,936	1.5	5,956	1.4	11	--	12	--
Total, âge déclaré.....	409,079	100.0	417,738	100.0	410,362	100.0	419,061	100.0
Âge non déclaré.....	1,429	...	1,479	...	146	...	156	...
Total, tous âges.....	410,508	100.0	419,217	100.0	410,508	100.0	419,217	100.0
Âge moyen.....	31.8		31.7		28.4		28.4	

9.—Naissances vivantes illégitimes, selon l'âge de la mère, 1955 et 1956

(Sans Terre-Neuve, le Yukon ni les Territoires du Nord-Ouest en 1955 et sans Terre-Neuve en 1956 seulement)

Groupe d'âge de la mère	1955		1956	
	nomb.	%	nomb.	%
Moins de 20 ans.....	5,106	32.1	5,493	33.4
20 - 24 ans.....	5,726	36.0	5,628	34.2
25 - 29 ".....	2,642	16.6	2,783	16.9
30 - 34 ".....	1,457	9.2	1,486	9.0
35 - 39 ".....	746	4.7	799	4.9
40 - 44 ".....	227	1.4	255	1.5
45 - 49 ".....	18	0.1	18	0.1
50 ans ou plus.....	—	—	1	--
Total, âge déclaré.....	15,922	100.0	16,461	100.0
Âge non déclaré.....	494	...	520	...
Total, tous âges.....	16,416	100.0	16,981	100.0
Âge moyen des mères.....	24.1		24.1	

10.—Mort-nés et taux pour 1,000 naissances vivantes, selon l'âge de la mère, 1955 et 1956
(Sans Terre-Neuve, le Yukon ni les Territoires du Nord-Ouest)

Groupe d'âge de la mère	Mort-nés				Taux pour 1,000 naissances vivantes	
	1955		1956		1955	1956
	nombre	%	nombre	%		
Moins de 20 ans.....	359	5.4	411	6.2	12.2	13.2
20 - 24 ans.....	1,463	22.1	1,349	20.2	12.4	11.1
25 - 29 ".....	1,664	25.1	1,631	24.4	13.4	12.8
30 - 34 ".....	1,432	21.6	1,507	22.6	16.0	16.7
35 - 39 ".....	1,123	16.9	1,176	17.6	23.4	24.0
40 - 44 ".....	501	7.6	528	7.9	32.7	34.9
45 - 49 ".....	86	1.3	75	1.1	76.2	65.0
50 ans et plus.....	1	--	1	--	--	--
Total, âge déclaré.....	6,629	100.0	6,678	100.0
Âge non déclaré.....	31	...	38
Total, tous âges.....	6,660	100.0	6,716	100.0	15.6	15.4
Âge moyen des mères.....	30.1		30.3	

Rang des naissances.—Le tableau 11 donne le rang de toutes les naissances vivantes en 1955 et 1956, selon l'âge de la mère. Comme on pouvait le prévoir, 23,315 (soit trois sur quatre) des 30,975 enfants nés de mères de moins de 20 ans étaient des premiers nés, tandis que près de six sur 10 de ceux qui sont nés de mères de 20-24 ans étaient des deuxièmes ou autres enfants. Les promotions plus jeunes de mariages et la grande fécondité de ces dernières années en sont la cause.

Le tableau 12 résume le processus de formation des familles depuis 1927. Le résultat des générations abondantes des années d'après-guerre saute aux yeux: 57.9 p. 100 des naissances de 1947 consistaient en premiers nés ou deuxièmes enfants, tandis que 50.5 p. 100 des naissances de 1956 étaient des troisièmes ou quatrièmes enfants.

11.—Rang des naissances vivantes, selon l'âge de la mère, 1955 et 1956

(Sans Terre-Neuve, le Yukon ni les Territoires du Nord-Ouest en 1955 et sans Terre-Neuve en 1956 seulement)

Rang de la naissance	Âge de la mère										Pourcentage du total
	Moins de 15 ans	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45 ans et plus	Âge non déclaré	Tous âges	
1955											
1 ^{er} enfant.....	141	22,163	51,976	26,687	9,956	3,367	815	50	479	115,634	27.1
2 ^e ".....	1	5,879	38,133	35,075	16,814	5,558	1,133	55	48	102,696	24.1
3 ^e ".....	—	1,042	17,970	27,375	19,805	7,859	1,648	73	25	75,797	17.8
4 ^e ".....	—	163	6,982	16,601	15,088	7,540	1,875	88	17	48,354	11.3
5 ^e ".....	—	12	2,364	9,263	9,983	5,888	1,747	105	11	29,373	6.9
6 ^e ".....	—	4	691	4,957	6,561	4,530	1,437	85	8	18,273	4.3
7 ^e ".....	—	—	209	2,517	4,357	3,458	1,225	100	3	11,879	2.8
8 ^e ".....	—	—	56	1,139	2,913	2,685	1,111	86	2	7,992	1.9
9 ^e ".....	—	—	19	440	1,934	2,043	905	91	1	5,443	1.3
10 ^e ".....	—	—	4	161	1,148	1,683	756	59	2	3,813	0.9
11 ^e ".....	—	—	4	62	619	1,203	686	65	1	2,640	0.6
12 ^e ".....	—	—	—	17	344	857	575	54	—	1,847	0.4
13 ^e ".....	—	—	—	9	114	537	416	58	2	1,136	0.3
14 ^e ".....	—	—	—	1	81	325	362	39	—	808	0.2
15 ^e ".....	—	—	—	2	39	184	222	50	—	497	0.1
16 ^e ".....	—	—	—	1	10	87	185	29	—	312	0.1
17 ^e ".....	—	—	—	—	3	46	98	29	—	176	0.1
18 ^e ".....	—	—	—	—	5	32	57	8	—	102	0.1
19 ^e ".....	—	—	—	—	—	11	34	7	—	52	0.1
20 ^e et plus.....	—	—	—	—	—	3	33	7	—	43	0.1
Non déclaré.....	—	1	5	4	5	7	2	2	41	67	0.1
Total.....	142	29,264	118,413	124,311	89,779	47,903	15,332	1,140	640	426,924	100.0

¹ Moins de 0.1 p. 100.

11.—Rang des naissances vivantes, selon l'âge de la mère, 1955 et 1956—fin

Rang de la naissance	Âge de la mère										Pourcentage total
	Moins de 15 ans	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45 ans et plus	Âge non déclaré	Tous âges	
1955	144	23,315	52,026	26,818	9,713	3,413	773	52	466	116,720	26.8
1 ^{er} enfant.....	2	6,388	39,301	35,409	16,545	5,658	1,118	43	51	104,515	24.0
2 ^e " ".....	—	1,074	19,011	28,608	19,432	7,791	1,605	68	24	77,613	17.8
3 ^e " ".....	—	155	7,456	17,151	15,460	7,810	1,794	96	20	49,942	11.4
4 ^e " ".....	—	17	2,580	9,520	10,212	6,064	1,701	102	12	30,208	6.9
5 ^e " ".....	—	2	827	5,130	6,783	4,578	1,506	91	6	18,923	4.3
6 ^e " ".....	—	—	197	2,670	4,555	3,539	1,229	105	11	12,306	2.8
7 ^e " ".....	—	—	48	1,236	4,059	2,743	997	85	1	8,169	1.9
8 ^e " ".....	—	—	17	1,492	3,082	2,179	944	66	1	5,681	1.3
9 ^e " ".....	—	—	3	197	1,269	1,731	804	84	1	4,090	0.9
10 ^e " ".....	—	—	1	69	687	1,280	668	66	2	2,772	0.6
11 ^e " ".....	—	—	1	24	358	534	218	41	—	1,878	0.4
12 ^e " ".....	—	—	—	9	156	206	172	23	—	304	0.1
13 ^e " ".....	—	—	—	4	58	347	314	48	—	492	0.2
14 ^e " ".....	—	—	—	1	26	90	206	14	—	179	0.1
15 ^e " ".....	—	—	—	—	19	50	112	18	—	95	—
16 ^e " ".....	—	—	—	—	3	22	54	9	—	51	—
17 ^e " ".....	—	—	—	—	1	8	32	9	—	53	—
18 ^e " ".....	—	—	—	—	2	7	35	11	—	597	—
19 ^e " ".....	—	—	—	—	—	18	7	1	—	—	—
20 ^e et plus.....	—	24	29	21	18	18	7	1	79	—	1
Non déclaré.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total.....	146	30,975	121,497	127,359	90,338	48,918	15,123	1,166	676	436,188	100.0

¹ Moins de 0.5 p. 100.

12.—Répartition proportionnelle des naissances légitimes selon le rang de la naissance, 1927-1956

(Sans Terre-Neuve toutes les années et sans le Yukon ni les Territoires du Nord-Ouest toutes les années sauf 1956)

Année	Rang de l'enfant				4 ^e enfant et suivants	Total
	1 ^{er} enfant	2 ^e enfant	3 ^e enfant	4 ^e enfant et suivants		
1927.....	21.0	17.6	14.0	47.4	100.0	
1928.....	21.8	17.8	13.9	46.5	100.0	
1929.....	22.9	18.4	13.8	44.8	100.0	
1930.....	23.6	18.8	13.7	43.9	100.0	
1931.....	23.0	19.3	14.0	43.8	100.0	
1932.....	22.1	19.4	14.2	44.3	100.0	
1933.....	21.7	19.3	14.6	44.4	100.0	
1934.....	22.2	19.0	14.4	44.4	100.0	
1935.....	24.0	18.9	14.0	43.1	100.0	
1936.....	25.3	19.2	13.4	42.1	100.0	
1937.....	26.6	19.8	13.4	40.2	100.0	
1938.....	28.2	20.6	13.3	38.0	100.0	
1939.....	28.6	21.3	13.7	36.4	100.0	
1940.....	30.3	22.1	13.8	33.9	100.0	
1941.....	30.7	21.8	13.5	32.0	100.0	
1942.....	32.8	23.1	13.4	30.6	100.0	
1943.....	32.2	23.7	14.2	29.9	100.0	
1944.....	30.0	24.2	14.9	30.9	100.0	
1945.....	28.9	24.3	15.4	31.4	100.0	
1946.....	31.0	24.8	15.2	29.0	100.0	
1947.....	33.0	24.9	15.0	27.2	100.0	
1948.....	29.6	26.0	15.9	28.5	100.0	
1949.....	27.8	26.6	16.8	28.8	100.0	
1950.....	26.8	26.2	17.4	29.6	100.0	
1951.....	26.7	25.8	17.6	29.9	100.0	
1952.....	27.0	24.9	17.9	30.3	100.0	
1953.....	26.5	25.0	18.0	30.6	100.0	
1954.....	26.2	24.6	18.0	31.2	100.0	
1955.....	25.5	24.4	18.2	31.9	100.0	
1956.....	25.2	24.3	18.3	32.2	100.0	

Section 3.—Décès*

Depuis 1931, la mortalité au Canada oscille entre 10.3 et 8.2 par millier d'habitants, diminuant légèrement depuis quelques années pour toucher son plus bas à 8.2 de 1954 à 1956. La diminution est commune à toutes les provinces, mais à des degrés différents, comme l'indique le tableau 1, pp. 199-201. La faible mortalité dans les provinces des Prairies tient en partie à leur population plus jeune en moyenne, mais le chiffre uniformément plus élevé de la Colombie-Britannique résulte de la haute proportion de ses habitants d'âge avancé.

Sous-section 1.—Mortalité générale

Répartition des décès selon le sexe et l'âge.—La mortalité infantile diminue depuis vingt-cinq à trente ans et, pourtant, les décès sont encore plus nombreux en la première année de vie qu'en toute autre. Sur 107,000 décès survenus en 1926, 31,000 ou près de 30 p. 100 sont ceux d'enfants n'ayant pas cinq ans encore et dont les trois quarts ont moins d'un an. En 1956, sur près de 132,000 décès, près de 17,000 ou environ 13 p. 100 sont ceux d'enfants âgés de moins de cinq ans et plus de 85 p. 100 ont moins d'un an. Presque toute la réduction est observée chez les enfants de plus d'un mois, mais il y a aussi une diminution remarquable jusqu'à l'âge de cinq ans.

Des réductions énormes ont modifié la courbe de la mortalité depuis le début des années 1920 et les plus importantes sont observées dans le jeune âge et la vingtaine. En 1931, plus de 19 p. 100 de tous les décès d'hommes sont survenus aux âges de cinq à 45 ans contre 11 p. 100 seulement en 1956. La baisse de la mortalité féminine de ce groupe d'âge est également frappante, soit près de 22 p. 100 à 8 p. 100. Ainsi la mortalité a diminué de près de la moitié chez les hommes jusqu'à 45 ans depuis vingt-cinq années, tandis que chez les femmes des mêmes âges elle a baissé d'autant que trois et quatre fois.

Cette réduction de la mortalité du jeune âge et de l'âge mûr augmente naturellement le nombre de personnes de groupes d'âge plus avancé et élève la moyenne d'âge de l'ensemble de la population. Aussi, la proportion des décès est-elle beaucoup plus élevée aux âges avancés et finira par élever l'âge moyen au décès. En 1921, l'âge moyen au décès des hommes était de 39.0 années et celui des femmes, de 41.1 ans; en 1956, il était monté à 58.0 et 60.6. Ces tendances sont indiquées nettement au tableau 13.

* Comparaisons internationales à la section 7, pp. 234-235.

13.—Répartition des décès par âge et sexe, 1921, 1931, 1941, 1955 et 1956

Groupe d'âge	1921 ¹		1931 ²		1941 ²		1955		1956	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	NOMBRE									
Moins de 5 ans.....	10,827	8,303	14,511	11,226	10,666	8,014	9,266	6,899	9,393	7,351
5 - 9 ans.....	1,166	979	1,241	963	888	670	666	435	697	416
10 - 14 ".....	674	611	821	806	787	536	474	283	452	264
15 - 19 ".....	866	741	1,311	1,132	1,118	823	724	314	733	294
20 - 24 ".....	947	946	1,502	1,453	1,332	1,039	949	352	969	340
25 - 29 ".....	1,046	1,035	1,388	1,414	1,317	1,173	947	484	999	491
30 - 34 ".....	1,002	1,051	1,301	1,432	1,211	1,148	1,058	681	1,109	592
35 - 39 ".....	1,263	1,223	1,512	1,574	1,497	1,242	1,181	840	1,301	843
40 - 44 ".....	1,254	1,073	1,888	1,493	1,744	1,464	1,776	1,149	1,752	1,188
45 - 49 ".....	1,345	1,066	2,314	1,738	2,416	1,817	2,517	1,525	2,661	1,571
50 - 54 ".....	1,492	1,288	2,855	1,993	3,355	2,227	3,659	1,941	3,649	2,013
55 - 59 ".....	1,727	1,337	3,057	2,246	4,394	2,851	4,775	2,738	5,002	2,712
60 - 64 ".....	2,121	1,652	3,583	2,855	5,288	3,483	6,335	3,650	6,383	3,826
65 - 69 ".....	2,277	1,976	4,249	3,348	6,057	4,412	8,463	5,025	8,482	5,047
70 - 74 ".....	2,550	2,184	4,867	4,073	6,495	4,981	9,744	6,618	10,013	6,786
75 - 79 ".....	2,378	2,135	4,368	4,029	6,421	5,461	9,359	7,258	9,404	7,607
80 - 84 ".....	1,833	1,799	3,206	3,215	5,020	4,906	7,007	6,368	7,385	6,787
85 ans et plus.....	1,643	1,912	2,555	2,998	3,846	4,540	5,893	7,003	6,192	7,257
Total, tous âges.....	36,411	31,311	56,529	47,988	63,852	50,787	74,883	53,593	76,576	55,385

Renvois à la fin du tableau, p. 23.

13.—Répartition des décès par âge et sexe, 1921, 1931, 1941, 1955 et 1956—fin

Groupe d'âge	1921 ¹		1931 ²		1941 ²		1955		1956	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
POURCENTAGE										
Moins de 5 ans.....	29.8	28.5	25.7	23.4	16.7	15.8	12.4	12.9	12.3	13.3
5 - 9 ans.....	3.2	3.1	2.2	2.0	1.4	1.3	0.9	0.8	0.9	0.8
10 - 14 ".....	1.9	2.0	1.5	1.7	1.2	1.1	0.6	0.5	0.6	0.5
15 - 19 ".....	2.4	2.4	2.3	2.4	1.8	1.6	1.0	0.6	1.0	0.5
20 - 24 ".....	2.6	3.0	2.7	3.0	2.1	2.0	1.3	0.7	1.3	0.6
25 - 29 ".....	2.9	3.3	2.5	2.9	2.1	2.3	1.3	0.9	1.3	0.9
30 - 34 ".....	2.7	3.4	2.3	3.0	1.9	2.3	1.4	1.3	1.4	1.1
35 - 39 ".....	3.5	3.9	2.7	3.3	2.3	2.4	1.6	1.6	1.7	1.5
40 - 44 ".....	3.4	3.4	3.3	3.1	2.7	2.9	2.4	2.1	2.3	2.1
45 - 49 ".....	3.7	3.4	4.1	3.6	3.8	3.6	3.4	2.8	3.5	2.8
50 - 54 ".....	4.1	4.1	5.0	4.2	5.3	4.4	4.9	3.6	4.8	3.6
55 - 59 ".....	4.7	4.3	5.4	4.7	6.9	5.6	6.1	5.1	6.5	4.9
60 - 64 ".....	5.8	5.3	6.3	5.9	8.3	6.9	8.5	6.8	8.3	6.9
65 - 69 ".....	6.2	6.3	7.5	7.0	9.5	8.7	11.3	9.4	11.1	9.1
70 - 74 ".....	7.0	7.0	8.6	8.5	10.2	9.8	13.0	12.3	13.1	12.3
75 - 79 ".....	6.5	6.8	7.7	8.4	10.1	10.7	12.5	13.5	12.3	13.7
80 - 84 ".....	5.0	5.7	5.7	6.7	7.9	9.7	9.5	11.9	9.6	12.3
85 ans et plus.....	4.5	6.1	4.5	6.2	6.0	8.9	7.9	13.1	8.1	13.1
Total, tous âges.....	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
TAUX POUR 1,000 HABITANTS										
Moins de 5 ans.....	28.9	22.7	26.8	21.2	20.0	15.5	9.4	7.3	9.3	7.6
5 - 9 ans.....	3.1	2.7	2.2	1.7	1.7	1.3	0.8	0.5	0.8	0.5
10 - 14 ".....	2.1	1.9	1.5	1.5	1.4	1.0	0.7	0.4	0.6	0.4
15 - 19 ".....	3.1	2.7	2.5	2.2	2.0	1.5	1.3	0.6	1.2	0.5
20 - 24 ".....	3.7	3.7	3.2	3.2	2.6	2.0	1.7	0.6	1.7	0.6
25 - 29 ".....	4.0	4.1	3.4	3.8	2.7	2.5	1.6	0.8	1.6	0.8
30 - 34 ".....	3.8	4.5	3.5	4.2	2.8	2.8	1.8	1.1	1.8	1.0
35 - 39 ".....	4.7	5.5	4.2	4.8	3.8	3.4	2.2	1.5	2.3	1.5
40 - 44 ".....	5.6	5.9	5.4	5.0	5.0	4.5	3.5	2.3	3.4	2.4
45 - 49 ".....	7.3	7.1	7.2	6.6	7.3	6.0	5.7	3.7	5.8	3.7
50 - 54 ".....	9.8	10.2	10.7	9.0	10.6	8.1	9.8	5.6	9.6	5.7
55 - 59 ".....	15.2	13.5	15.4	13.4	16.0	12.3	15.1	9.0	15.5	8.8
60 - 64 ".....	21.9	19.7	22.9	20.7	24.2	18.5	23.9	14.2	24.0	14.8
65 - 69 ".....	33.4	33.2	35.2	30.3	37.3	30.4	35.9	22.6	35.7	22.3
70 - 74 ".....	56.9	52.8	55.0	49.1	58.5	47.0	53.2	37.2	53.4	37.0
75 - 79 ".....	89.4	80.9	87.4	82.9	95.7	79.7	84.8	65.4	82.8	66.8
80 - 84 ".....	133.8	122.4	134.1	127.1	147.6	131.2	132.4	107.0	132.6	110.5
85 ans et plus.....	228.2	224.9	228.1	212.6	241.9	229.3	219.9	203.9	221.9	198.3
Total, tous âges.....	19.9	10.2	10.5	9.6	10.8	9.1	9.4	6.9	9.4	7.0
Âge moyen au décès.....	39.0	41.1	43.1	44.8	51.5	53.4	57.9	60.5	58.0	60.6

¹ Sans la province de Québec, le Yukon, ni les Territoires du Nord-Ouest.

² Sans le Yukon ni les Territoires du Nord-Ouest.

Décès dans les centres urbains.—Le tableau 2 donne le nombre de décès et les taux de décès en 1956 des centres urbains de 10,000 habitants ou plus. Il est difficile, quand on ignore la composition par âge de la population de chacun des centres, de comparer les taux des divers centres. La migration des jeunes ruraux vers certains centres urbains et le déplacement des personnes âgées vers d'autres centres favorisent un taux bas ou élevé, suivant le cas. Malgré l'âge plus élevé de leur population, certaines régions urbaines ont un taux de décès très bas au regard d'autres centres de même importance et d'autres régions de la même province.

Causes de décès.—Le tableau 14 groupe les décès au Canada selon la Liste abrégée internationale de 50 causes de décès. Environ 80 p. 100 des décès sont dus aux causes suivantes: maladies du cœur et des artères, cancer, accidents, maladies de la première enfance, maladies des voies respiratoires (tuberculose, pneumonie et grippe) et néphrite.

La montée de l'âge moyen au décès a déjà été signalée (p. 215). Les décès dus aux maladies qui frappent surtout les enfants et les jeunes adultes ont diminué. La diphtérie, par exemple, a presque disparu et la tuberculose a fort reculé. Par ailleurs, le vieillissement de la population augmente la proportion des décès dus aux maladies qui frappent surtout le vieil âge. Ainsi, le cancer et les maladies des appareils cardio-vasculaire et rénal causent maintenant une proportion sensiblement plus forte des décès.

Ces tendances sont l'indice du succès remarquable de la lutte menée par les autorités sanitaires contre les maladies infectieuses et contagieuses qui autrefois menaçaient tellement les enfants et les jeunes adultes. Ces tendances ont aussi contribué à mettre en relief la prédominance des affections chroniques et dégénératives dans l'âge avancé auxquelles s'attaqueront les programmes de santé publique. En effet, le Canada, comme la plupart des pays occidentaux, voit la forte mortalité du jeune âge faire place à la grande morbidité du vieil âge. Le graphique qui suit décrit la courbe des taux des principaux groupes de causes de 1931 à 1954.

14.—Décès et mortalité pour 100,000 habitants, selon la Liste abrégée internationale de 50 causes, 1954-1956

N° de la Liste internationale		Cause de décès	Décès			Taux pour 100,000 habitants		
Liste abrégée	Liste détaillée		1954 ¹	1955	1956	1954 ¹	1955	1956
B 1	001-808	Tuberculose de l'appareil respiratoire.....	1,299	1,223	1,079	8.6	7.8	6.7
B 2	010-019	Autres formes de tuberculose.....	263	180	177	1.7	1.1	1.1
B 3	020-029	Syphilis et séquelles.....	179	187	209	1.2	1.2	1.3
B 4	040	Fièvre typhoïde.....	7	10	9	1	0.1	0.1
B 5	043	Choléra.....	—	—	—	—	—	—
B 6	045-048	Dysenteries de toutes formes.....	27	20	29	0.2	0.1	0.2
B 7	050, 051	Scarlatine et angine à streptocoques.....	31	26	24	0.2	0.2	0.1
B 8	055	Diphtérie.....	18	15	8	0.1	0.1	2
B 9	056	Coqueluche.....	96	137	118	0.6	0.9	0.7
B10	057	Infections à méningocoques.....	102	80	84	0.7	0.5	0.5
B11	058	Peste.....	—	—	—	—	—	—
B12	080	Poliomyélite aiguë.....	157	36	51	1.0	0.2	0.3
B13	084	Variole.....	—	—	—	—	—	—
B14	085	Rougeole.....	118	179	177	0.8	1.1	1.1
B15	100-108	Typhus et autres maladies à rickettsia.....	—	1	1	—	2	2
B16	110-117	Paludisme.....	—	—	—	—	—	—
B17	030-039, 041, 042, 044, 049, 052-054, 059-074, 081-083, 086-096, 120-138,	Toutes autres maladies infectieuses et parasitaires.....	393	386	386	2.6	2.5	2.4
B18	140-205	Cancer (toutes tumeurs malignes) ³ ..	19,694	20,309	20,868	129.8	129.4	129.8
		Cancer ⁴	18,719	19,274	19,818	123.3	122.8	123.2
	(201)	Maladie de Hodgkin.....	208	195	215	1.4	1.2	1.5
	(204)	Leucémie et aleucémie.....	767	840	835	5.1	5.4	5.2
B19	210-239	Tumeurs bénignes et non spécifiées..	366	362	356	2.4	2.3	2.2
B20	260	Diabète sucré.....	1,607	1,716	1,820	10.6	10.9	11.3
B21	290-293	Anémies.....	323	334	355	2.1	2.1	2.2
B22	330-334	Lésions vasculaires affectant le système nerveux central.....	13,732	14,148	14,447	90.5	90.1	89.8

Renvois à la fin du tableau, p. 215.

14.—Décès et mortalité pour 100,000 habitants, selon la Liste abrégée internationale de 50 causes, 1954-1956—fin

N° de la Liste internationale		Cause de décès	Décès			Taux pour 100,000 habitants		
Liste abrégée	Liste détaillée		1954 ¹	1955	1956	1954 ¹	1955	1956
B23	340	Méningite non méningococcique....	273	259	242	1.8	1.6	1.5
B24	400-402	Rhumatisme articulaire aigu.....	202	151	110	1.3	1.0	1.7
B25	410-416	Cardiopathie rhumatismale chronique.....	1,584	1,455	1,448	10.4	9.3	9.0
B26	420-422	Artériosclérose des coronaires et myocardite dégénérative.....	33,810	35,501	36,576	222.9	226.1	227.4
B27	430-434	Autres maladies du cœur.....	1,860	1,924	1,913	12.3	12.3	11.9
B28	440-443	Hypertension avec maladie du cœur	4,043	4,055	4,038	26.7	25.8	25.1
B29	444-447	Hypertension, sans mention du cœur	972	1,037	959	6.4	6.6	6.0
B30	480-483	Grippe.....	518	808	612	3.4	5.1	3.8
B31	490-493	Pneumonie.....	4,391	4,785	5,158	28.9	30.5	32.1
B32	500-502	Bronchite.....	551	545	722	3.6	3.5	4.5
B33	540, 541	Ulcère de l'estomac et du duodénum	749	727	779	4.9	4.6	4.8
B34	550-553	Appendicite.....	211	213	189	1.4	1.4	1.2
B35	560, 561, 570	Occlusion intestinale et hernie.....	804	823	837	5.3	5.2	5.2
B36	543, 571, 572	Gastrite, duodénite, gastro-entérite et colite, sauf la diarrhée chez le nouveau-né.....	982	964	910	6.5	6.1	5.7
B37	581	Cirrhose du foie.....	742	757	838	4.9	4.8	5.2
B38	590-594	Néphrite et néphrose.....	2,333	2,282	2,143	15.4	14.5	13.3
B39	610	Hypertrophie de la prostate.....	635	651	632	4.2	4.1	3.9
B40	640-652, 660, 670-689	Complications de la grossesse, de l'accouchement et des suites de couches.....	312	337	278	2.1	2.1	1.7
B41	750-759	Malformations congénitales.....	2,580	2,619	2,838	17.0	16.7	17.6
B42	760-762	Lésions obstétricales, asphyxie et atelectasie post-natales.....	2,893	3,027	3,192	19.0	19.3	19.8
B43	763-768	Infections de nouveau-né.....	626	667	713	4.1	4.2	4.4
B44	769-776	Autres maladies particulières à la première enfance et débilité non spécifiée.....	3,601	3,435	3,649	23.7	21.9	22.7
B45	780-795	Sénilité, sans mention de psychose, causes mal définies ou inconnues..	1,880	1,894	1,813	12.4	12.1	11.3
B46	Reliquat	Toutes autres maladies.....	9,899	10,086	10,489	65.3	64.3	65.2
BE47	E810-E835	Accidents d'automobiles.....	2,867	3,042	3,559	18.9	19.4	22.1
BE48	E800-E802 E840-E962	Tous autres accidents.....	5,513	5,808	5,712	36.3	37.0	35.5
BE49	E963-E970 E979	Suicide et mutilation volontaire....	1,102	1,106	1,226	7.3	7.0	7.6
BE50	E964-E965 E980-E999	Homicide et faits de guerre.....	175	169	188	1.2	1.1	1.2
Total, toutes causes.....			124,520	128,476	131,961	820.7	818.2	820.2

¹ Sans le Yukon ni les Territoires du Nord-Ouest.

² Moins de 0.1 pour 100,000.

³ Comprend la maladie de Hodgkin, la leucémie et l'aleucémie.

⁴ A l'exclusion de la maladie de Hodgkin, de la leucémie et de l'aleucémie.

Sous-section 2.—Mortalité infantile

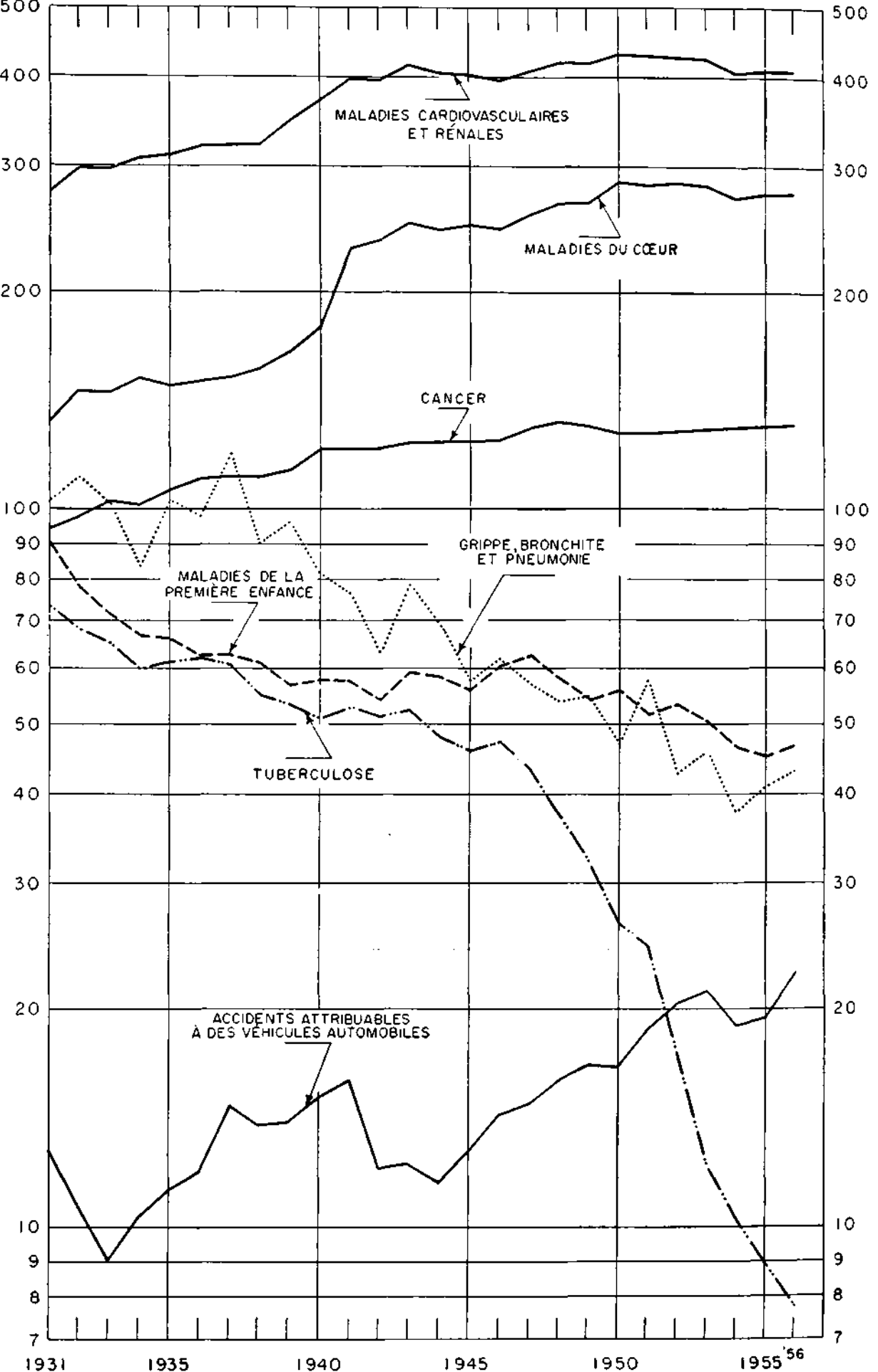
Le tableau 1, pp. 199-201, montre l'amélioration marquée quant à la mortalité infantile depuis 35 ans. Bien que 42,000 des 1,330,000 enfants nés en 1954-1956 n'aient pas survécu, 81,700 qui seraient morts au taux de 1926-1930 ont atteint leur première année.

Comme l'indique le tableau 15, la mortalité est de 25 à 30 p. 100 plus élevée chez les garçons que chez les filles au Canada et les différences sont encore plus grandes entre les provinces. Comme il est dit plus haut, de 1,052 à 1,067 garçons sont nés en 1941-1954 pour 1,000 filles; cependant, comme la mortalité chez les garçons est plus élevée, l'excédent de garçons est très réduit vers la fin de la première année. Ainsi, en 1954-1956, 683,247 garçons sont nés contre 646,627 filles, soit un excédent de 36,620 ou 5.6 p. 100; au cours de

PRINCIPALES CAUSES DE DÉCÈS

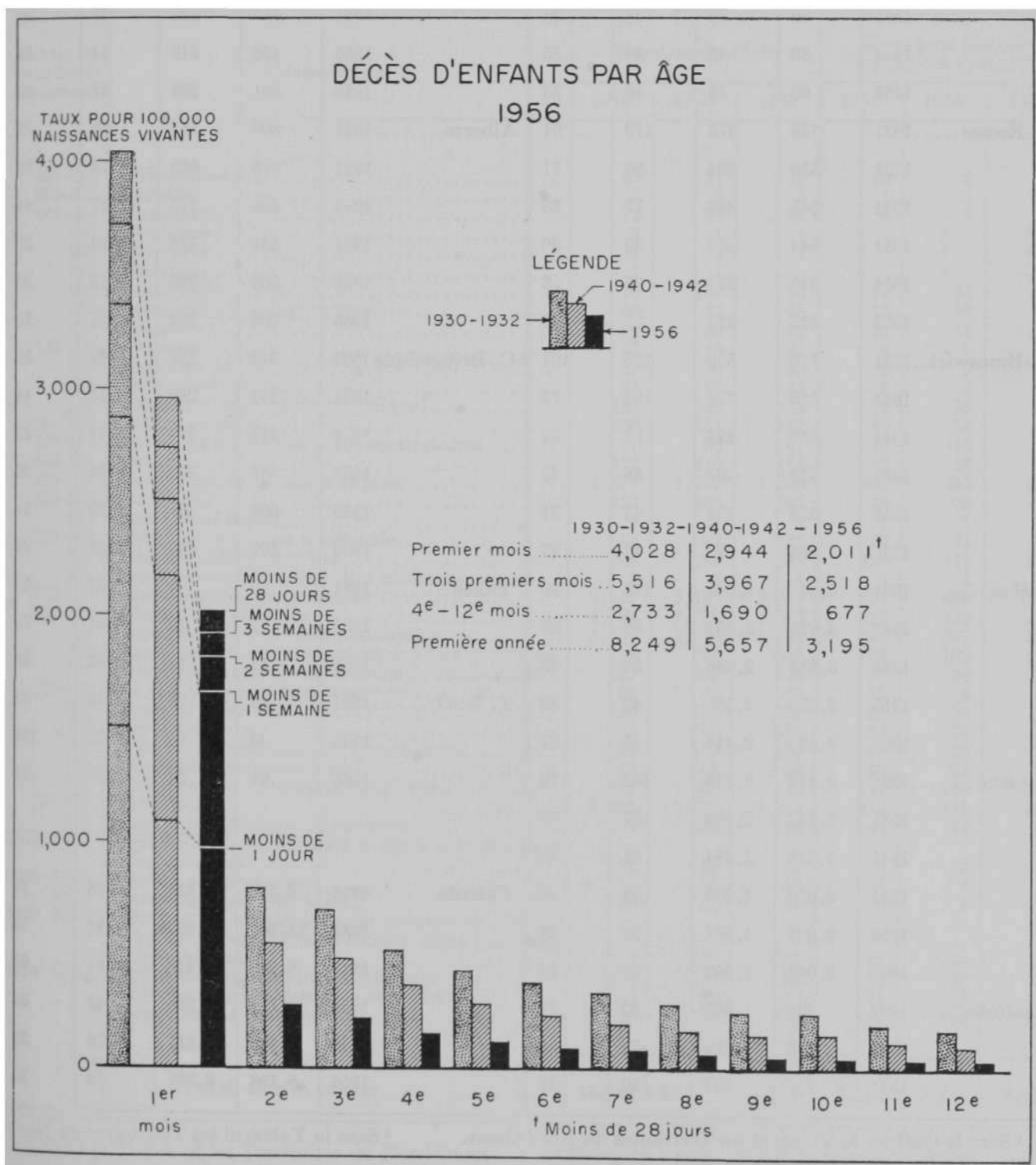
TAUX POUR
100,000 HABITANTS

TAUX POUR
100,000 HABITANTS



cette période, 24,099 garçons sont morts durant leur première année au regard de 18,118 filles, soit 5,981 de plus. L'excédent de garçons à un an a donc baissé à 30,639 ou de 4.9 p. 100.

Les tableaux 1 et 15 révèlent que la mortalité infantile varie considérablement d'une province à l'autre et d'un endroit à l'autre. Une des causes principales de ces variations semble être la proportion différente des naissances à l'hôpital ou accompagnées de soins médicaux appropriés (voir aussi p. 205). A l'hospitalisation plus fréquente s'ajoutent des soins prénataux et postnataux améliorés et plus généralisés. Bon nombre d'autres facteurs jouent également, particulièrement la surveillance des approvisionnements d'eau, les meilleures conditions sanitaires, la pasteurisation du lait, l'usage des antibiotiques, la multiplication et l'amélioration des services de pédiatrie, le progrès des services d'obstétrique et des soins hospitaliers, l'amélioration du milieu familial grâce à l'élévation du niveau de vie et, ces dernières années, l'âge plus jeune des mères.



15.—Répartition des décès d'enfants, par sexe et province, 1921-1956

Province et année	Garçons	Filles	Taux pour 1,000 garçons nés vivants	Taux pour 1,000 filles nées vivantes	Province et année	Garçons	Filles	Taux pour 1,000 garçons nés vivants	Taux pour 1,000 filles nées vivantes
Terre-Neuve...1951	361	276	60	48	Manitoba— <i>fn</i> 1951	369	289	36	30
1955	357	267	48	37	1955	390	306	34	28
1956	335	295	45	41	1956	365	311	33	29
Î.-du-P.-É.....1921	95	85	89	78	Saskatchewan 1921	1,048	766	90	70
1931	78	50	78	57	1931	851	612	78	59
1941	102	61	95	63	1941	531	415	56	46
1951	60	30	44	23	1951	353	323	32	30
1955	50	46	34	35	1955	426	319	34	26
1956	60	45	46	33	1956	391	289	32	25
N.-Écosse.....1921	738	573	110	91	Alberta.....1921	808	583	95	72
1931	510	404	86	71	1931	675	522	76	63
1941	545	363	77	53	1941	506	373	57	44
1951	344	250	39	30	1951	531	358	39	27
1955	340	226	35	25	1955	508	380	29	23
1956	325	229	33	25	1956	508	352	28	21
N.-Brunswick..1921	740	559	125	101	C.-Britannique 1921	343	259	62	51
1931	565	379	102	72	1931	292	222	55	44
1941	515	421	83	69	1941	316	236	41	32
1951	472	363	58	46	1951	487	352	34	26
1955	368	254	43	31	1955	509	353	29	21
1956	358	298	42	37	1956	509	435	28	24
Québec.....1931	5,417	4,026	126	99	Yukon.....1951	10	9	58	53
1941	3,916	2,854	85	66	1955	17	10	64	39
1951	3,335	2,486	54	42	1956	11	12	42	55
1955	2,896	2,150	42	33	T. N.-O.....1951	43	27	136	81
1956	3,130	2,414	45	37	1955	45	45	123	123
Ontario.....1921	3,918	2,845	102	79	1956	68	49	166	131
1931	2,744	2,089	77	62					
1941	1,910	1,384	51	40	Canada.....1921 ¹	8,558	6,335	98	77
1951	2,010	1,535	34	28	1931 ²	11,667	8,693	94	74
1955	2,061	1,561	29	23	1941 ²	8,788	6,448	67	52
1956	2,048	1,562	28	22	1951	8,375	6,298	43	34
Manitoba.....1921	868	665	92	74	1955	7,967	5,917	35	27
1931	535	389	74	55	1956	8,108	6,291	35	29
1941	447	341	59	47					

¹ Sans le Québec, le Yukon ni les Territoires du Nord-Ouest.² Sans le Yukon ni les Territoires du Nord-Ouest.

Mortalité infantile dans les centres urbains.—La mortalité infantile varie ordinairement beaucoup d'une année à l'autre, dans les différentes villes, à cause du nombre relativement peu élevé des décès d'enfants qui y surviennent. Comme le montre le tableau 2 (pp. 202-203), plusieurs villes, toutefois, conservent constamment une mortalité infantile très faible en comparaison de celle du pays ou de la province.

Causes de décès chez les enfants.—Les décès d'enfants ont été de 14,399 en 1956, et 2,310 sont attribuables à des malformations congénitales, 2,224 à la débilité, 1,600 à la pneumonie chez les enfants âgés de plus de quatre semaines, 1,642 à l'asphyxie et à l'atélectasie postnatales, 1,548 à des lésions obstétricales, soit presque 65 p. 100 tu total. Le graphique de la page 220 donne l'importance relative des principales causes de décès chez les enfants de 1931 à 1956 et le graphique de la page 217 donne les chiffres comparatifs de la mortalité infantile pour chaque mois de la première année de vie.

16.—Décès d'enfants et taux pour 100,000 naissances vivantes, par cause, 1954-1956

N° de la liste internationale	Causes de décès	Nombre de décès			Taux pour 100,000 naissances vivantes		
		1954 ¹	1955 ¹	1956	1954 ¹	1955 ¹	1956
001-019	Tuberculose.....	42	21	18	10	5	4
020-029	Syphilis.....	6	5	6	1	1	1
045-048	Dysenterie.....	12	11	22	3	2	5
050	Scarlatine.....	2	1	1	2	2	2
052	Érysipèle.....	1	1	1	2	2	2
055	Diptérie.....	1	1	—	2	2	—
056	Coqueluche.....	75	107	93	17	24	21
057	Infections à méningocoques.....	50	42	38	11	10	8
085	Rougeole.....	56	66	72	13	15	16
140-239	Tumeurs.....	35	40	41	8	9	9
273	Maladies du thymus.....	37	38	33	9	9	7
325	Déficiencia mentale.....	24	17	44	6	4	10
340	Méningite (non méningococcique).....	138	142	140	32	32	31
391, 392	Otite moyenne.....	200	151	122	46	34	27
470-475	Infections aiguës des voies respiratoires.....	77	66	67	18	15	15
480-483	Grippe.....	172	210	168	40	48	37
490-493	Pneumonie (4 semaines et plus).....	1,577	1,567	1,600	362	355	355
500-502	Bronchite.....	123	100	152	28	23	34
543	Gastrite et duodénite.....	5	5	3	1	1	1
560-570	Hernie et occlusion intestinale.....	86	92	135	20	21	30
571	Gastro-entérite et colite.....	542	490	484	125	111	107
572	Entérite chronique et colite ulcéreuse.....	7	3	4	2	1	1
750-759	Malformations congénitales.....	2,137	2,165	2,310	491	490	512
760, 761	Lésions obstétricales.....	1,386	1,426	1,548	319	323	343
762	Asphyxie et atélectasie postnatales.....	1,507	1,594	1,642	346	361	364
763	Pneumonie du nouveau-né (moins de 4 semaines).....	438	481	512	101	109	114
764	Diarrhée du nouveau-né (moins de 4 semaines).....	137	134	149	31	30	33
765-768	Autres infections du nouveau-né.....	51	41	52	12	9	12
769	Toxémie prénatale.....	146	170	137	34	38	30
770	Erythoblastose.....	365	343	334	84	78	74
771	Maladie hémorragique du nouveau-né.....	136	117	109	31	26	24
772	Déséquilibre alimentaire.....	112	107	93	26	24	21
773	Maladies mal définies particulières à la naissance.....	777	703	748	179	159	166
774-776	Débilité.....	2,062	1,979	2,224	474	448	493
795	Causes mal définies ou inconnues.....	192	238	215	44	54	48
E810-E825	Accidents de la circulation dus à des véhicules automobiles.....	12	12	19	3	3	4
E900-E904	Chutes accidentelles.....	14	17	15	3	4	3
E916	Accidents causés par le feu.....	25	36	27	6	8	6
E921, E922	Pénétration accidentelle de substances alimentaires ou de corps étrangers dans les voies respiratoires.....	248	249	237	57	56	53
E924, E925	Suffocation mécanique accidentelle.....	128	116	156	29	26	35
	Autres morts accidentelles et violentes.....	56	71	49	13	16	11
	Autres causes déterminées.....	644	592	579	148	134	128
	Total, toutes causes.....	13,841	13,767	14,399	3,183	3,116	3,193

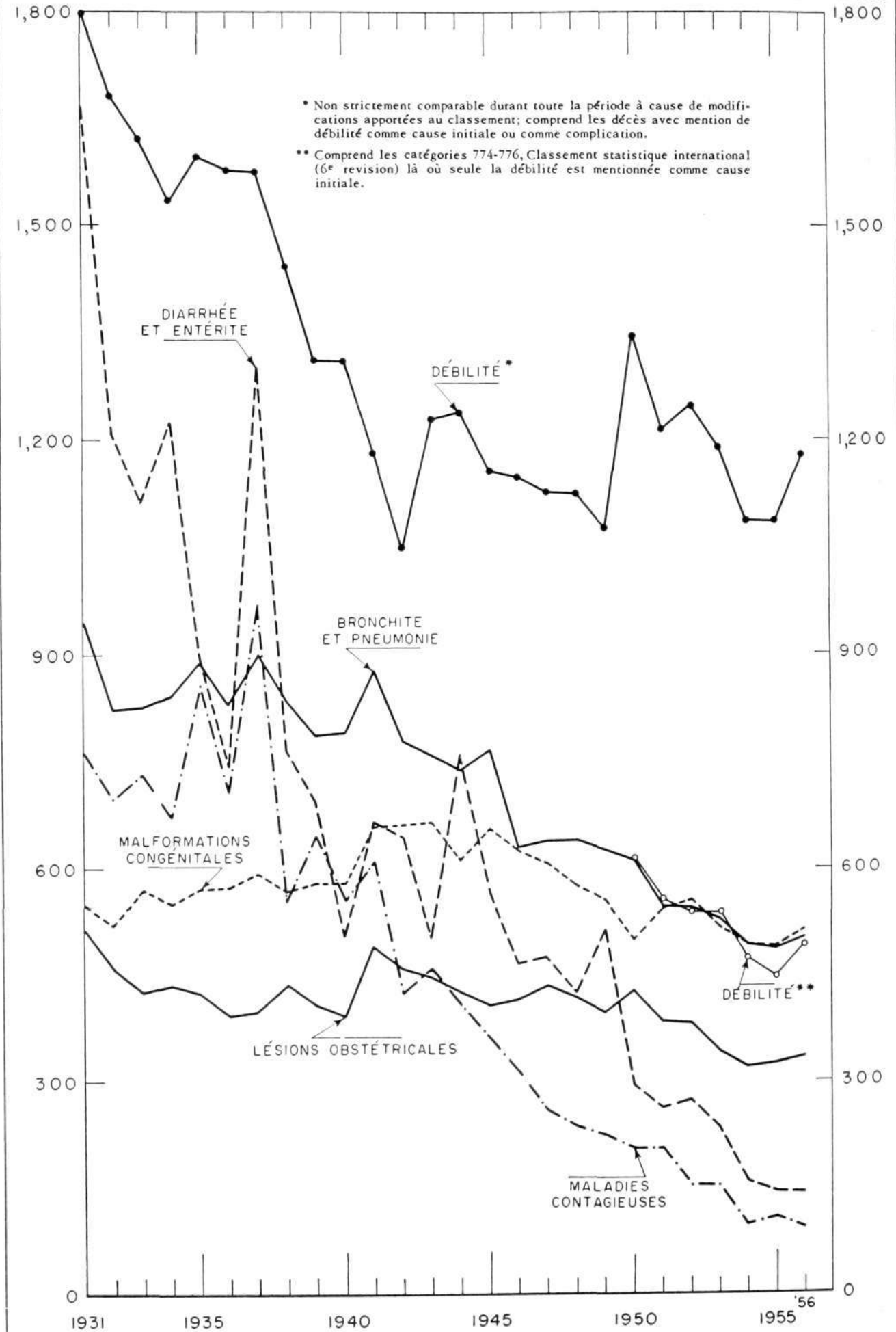
¹ Sans le Yukon ni les Territoires du Nord-Ouest.

² Moins de 1 pour 100,000 naissances vivantes.

PRINCIPALES CAUSES DE DÉCÈS D'ENFANTS

TAUX POUR 100,000
NAISSANCES VIVANTES

TAUX POUR 100,000
NAISSANCES VIVANTES



Sous-section 3.—Mortalité puerpérale

Le nombre de mères mortes enceintes et en couches a fort diminué durant les deux dernières décennies, comme l'indique le tableau 1, pp. 199-201. Bien que le nombre de naissances ait beaucoup augmenté ces dernières années, la mortalité puerpérale n'a cessé de diminuer depuis environ 1930 (soit 1,215 décès et un taux de presque cinq pour 1,000 naissances vivantes) pour tomber à 278 en 1956. Depuis 1945, la mortalité puerpérale est tombée au-dessous de deux pour 1,000 naissances vivantes et, depuis 1951, elle est inférieure à une pour 1,000 naissances vivantes. La mortalité est plus élevée chez les mères non mariées que chez les mères mariées.

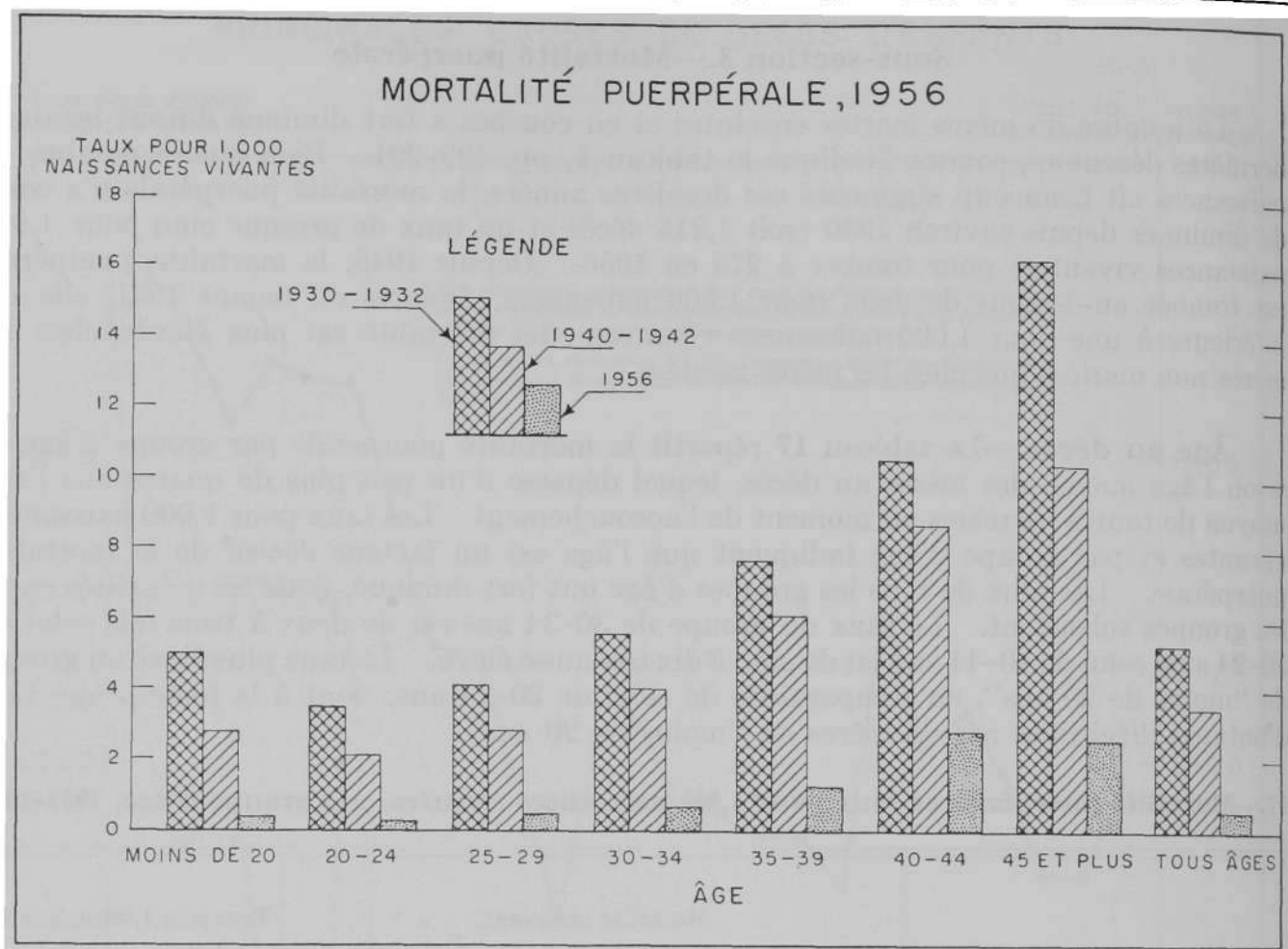
Âge au décès.—Le tableau 17 répartit la mortalité puerpérale par groupe d'âge et selon l'âge moyen des mères au décès, lequel dépasse d'un peu plus de quatre ans l'âge moyen de toutes les mères au moment de l'accouchement. Les taux pour 1,000 naissances vivantes et par groupe d'âge indiquent que l'âge est un facteur décisif de la mortalité puerpérale. Les taux de tous les groupes d'âge ont fort diminué, mais les inégalités entre les groupes subsistent. Le taux du groupe de 30-34 ans est de deux à trois fois celui de 20-24 ans; celui de 40-44 ans est de cinq à dix fois aussi élevé. Le taux plus élevé du groupe de "moins de 20 ans", en comparaison de celui de 20-24 ans, tient à la forte proportion d'enfants illégitimes nés de mères de "moins de 20 ans".

17.—Mortalité puerpérale et taux pour 1,000 naissances vivantes, par groupe d'âge, 1954-1956

Groupe d'âge	Mortalité puerpérale						Taux pour 1,000 naissances		
	1954 ¹		1955 ¹		1956 ²		1954 ¹	1955 ¹	1956 ¹
	nombre	%	nombre	%	nombre	%			
Moins de 20 ans	11	3.8	13	4.2	12	4.7	0.38	0.44	0.38
20 - 24 ans	37	12.8	47	15.4	29	11.4	0.32	0.40	0.24
25 - 29 "	68	23.4	62	20.3	59	23.1	0.55	0.50	0.46
30 - 34 "	66	22.8	76	24.8	59	23.1	0.74	0.85	0.65
35 - 39 "	69	23.8	74	24.2	56	22.1	1.49	1.54	1.14
40 - 44 "	33	11.4	29	9.5	38	14.9	2.21	1.89	2.51
45 - 49 "	6	2.0	4	1.3	2.	0.8	5.09	3.54	1.73
50 ans et plus.....	—	—	1	0.3	—	—	—	--	—
Total, tous âges.....	290	100.0	306	100.0	255	100.0	0.69	0.72	0.58
Âge moyen au décès.....	32.2		31.8		32.3	

¹ Sans Terre-Neuve, le Yukon ni les Territoires du Nord-Ouest.² Sans Terre-Neuve.

Causes de la mortalité puerpérale.—Le tableau 18 donne le nombre de décès et le taux de mortalité puerpérale selon la cause. Jusqu'à il y a dix ans, les deux causes principales étaient d'emblée la septicémie puerpérale et les toxémies de la grossesse. Depuis 1936, surtout grâce à l'emploi des sulfamidés et autres antibiotiques, la mortalité attribuable à la septicémie puerpérale a baissé de près de 95 p. 100. Malgré une diminution de plus de 70 p. 100 de la mortalité puerpérale attribuable aux toxémies de la grossesse depuis 1936, celles-ci demeurent toujours parmi les principales causes de décès et ne sont surpassées que par les accouchements avec complications.



18.—Mortalité puerpérale et taux pour 100,000 naissances vivantes, par cause, 1954-1956
(Sans les territoires)

N° de la liste inter- nationale	Causes de décès	Nombre de décès			Taux pour 100,000 naissances vivantes		
		1954 ¹	1955 ¹	1956	1954 ¹	1955 ¹	1956
640, 641	Infections de l'appareil génito-urinaire au cours de la gestation.....	1	—	1	2	—	2
642	Toxémies gravidiques.....	77	93	53	18	21	12
643	Placenta praevia remarquée avant l'accouchement.....	2	4	—	2	1	—
644	Autres hémorragies gravidiques.....	6	8	4	1	2	1
645	Grossesse ectopique.....	11	11	10	3	2	2
646-649	Autres états pathologiques résultant de la grossesse.....	11	23	12	3	5	3
650, 652	Avortement sans mention d'infection.....	17	13	11	4	3	2
651	Avortement avec infection.....	24	15	14	6	3	3
660	Accouchement sans complication.....	8	4	7	2	1	2
670	Accouchement, compliqué de placenta praevia ou d'hémorragie ante-partum.....	24	20	26	6	5	6
671	Accouchement compliqué de rétention placentaire.....	8	8	8	2	2	2
672	Accouchement compliqué d'autres hémorragies post-partum.....	32	32	29	7	7	6
673, 674	Accouchement dystocique par anomalie du bassin osseux ou position anormale du fœtus....	11	7	9	3	2	2
675	Accouchement dystocique par prolongation du travail d'autre origine.....	6	5	11	1	1	2
676, 677	Accouchement avec déchirure ou d'autres traumatismes.....	18	15	21	4	3	5
678	Accouchement avec d'autres complications.....	15	20	21	3	5	5
681	Infection pendant l'accouchement ou les suites de couches.....	8	8	9	2	2	2
682-684	Phlébite et thrombo-phlébite post-partum, pyrexie, embolie pulmonaire.....	21	29	19	5	7	4
685, 686	Éclampsie et toxémie post-partum.....	6	8	5	1	2	1
687-689	Complications des suites de couches, autres ou sans précisions.....	6	12	8	1	3	2
	Total, toutes causes puerpérales.....	312	335	278	72	76	62

¹ Sans le Yukon ni les Territoires du Nord-Ouest.

² Moins de 1 pour 100,000 naissances vivantes.

Section 4.—Accroissement naturel*

Comme on l'observera au tableau 1, le taux d'accroissement naturel au Canada (excédent des naissances sur les décès) en 1926–1930 a été de 13 pour 1,000 habitants. En partie à cause de la crise économique, le taux des naissances a diminué plus que le taux des décès et le taux d'accroissement naturel est tombé à 9.7 en 1937. Il a augmenté régulièrement de 12.6 en 1940–1942 à 19.3 en 1947, il est tombé à 17.8 en 1948, puis il a culminé à 20.3 en 1954. La diminution à 20.0 en 1955 et à 19.8 en 1956 tient surtout à la diminution du taux des naissances.

Le tableau 19 montre que le taux d'accroissement naturel des provinces a suivi la courbe nationale. Le taux élevé des Prairies tient à leur population relativement plus jeune, partant, à leur taux de décès plus bas. Dans le Québec, le taux des décès durant la période 1926–1930 a été élevé, mais il a diminué depuis régulièrement. A cause de leur taux de naissances élevé, Terre-Neuve, le Nouveau-Brunswick et l'Alberta accusent les taux d'accroissement naturel les plus élevés au Canada (sans le Yukon ni les Territoires du Nord-Ouest), ces dernières années.

Le taux d'accroissement naturel est plus élevé chez les femmes que chez les hommes dans toutes les provinces, à cause du taux de décès plus élevé chez les hommes. Dans les provinces de l'Ouest particulièrement, la proportion d'hommes par rapport aux femmes parmi la population entière est plus élevée qu'ailleurs au Canada, ce qui tend à diminuer le taux d'accroissement naturel. Au Canada, pays dont la population est plutôt jeune et où l'immigration a eu lieu sur une très haute échelle, un excédent d'hommes est à prévoir; cependant, le taux d'accroissement naturel plus élevé chez les femmes peut réduire peu à peu cet excédent. La population totale comptera éventuellement un excédent de femmes,—comme c'est le cas dans la plupart des pays d'Europe,—à moins que l'immigration n'élève de nouveau la proportion d'hommes.

* Comparaisons internationales à la section 7, pp. 234–235.

19.—Accroissement naturel et taux pour 1,000 habitants, par sexe et par province, 1921–1956

Province et année	Excédent des naissances sur les décès	Taux pour 1,000 habitants	Hommes		Femmes		
			Nombre	Taux pour 1,000 hommes	Nombre	Taux pour 1,000 femmes	
Terre-Neuve.....	1951	8,734	24.2	4,369	23.6	4,365	24.8
	1952	9,788	26.2	4,942	25.7	4,846	26.7
	1953	10,064	26.3	4,990	25.4	5,074	27.3
	1954	10,737	27.2	5,330	26.2	5,407	28.3
	1955	11,551	28.4	5,701	27.3	5,850	29.7
	1956	11,483	27.6	5,722	26.8	5,761	28.6
Île-du-Prince-Édouard.....	1921	947	10.7	454	10.1	493	11.3
	1931	967	10.9	517	11.4	450	10.6
	1941	915	9.6	483	9.8	432	9.4
	1951	1,747	17.9	872	17.4	875	18.2
	1952	1,787	17.8	902	17.7	885	18.1
	1953	1,811	17.9	853	16.6	958	19.4
	1954	1,758	17.4	874	17.0	884	17.8
	1955	1,883	18.8	949	18.6	934	19.0
	1956	1,724	17.4	765	15.1	959	19.7
Nouvelle-Écosse.....	1921	6,601	12.6	3,323	12.5	3,278	12.7
	1931	5,647	11.0	2,836	10.8	2,811	11.3
	1941	6,989	12.1	3,335	11.3	3,654	13.0
	1951	11,313	17.6	5,596	17.2	5,717	18.0
	1952	12,195	18.7	6,022	18.2	6,173	19.1
	1953	12,463	18.8	6,146	18.3	6,322	19.4
	1954	13,217	19.6	6,490	18.9	6,727	20.4
	1955	13,027	19.1	6,375	18.4	6,652	19.8
	1956	13,368	19.2	6,719	19.0	6,649	19.5
Nouveau-Brunswick.....	1921	6,055	15.9	3,084	16.0	2,971	15.9
	1931	6,157	15.1	3,099	14.9	3,058	15.3
	1941	7,088	15.5	3,396	14.5	3,692	16.5
	1951	11,202	21.8	5,522	21.3	5,680	22.1
	1952	12,044	22.9	5,768	21.8	6,276	24.0
	1953	11,821	22.2	5,966	22.3	5,855	22.1
	1954	12,363	22.9	6,140	22.6	6,223	23.2
	1955	12,174	22.3	5,898	21.4	6,276	23.1
	1956	11,915	21.5	6,014	21.5	5,901	21.5

**19.—Accroissement naturel et taux pour 1,000 habitants, par sexe et par province,
1921-1956—fin**

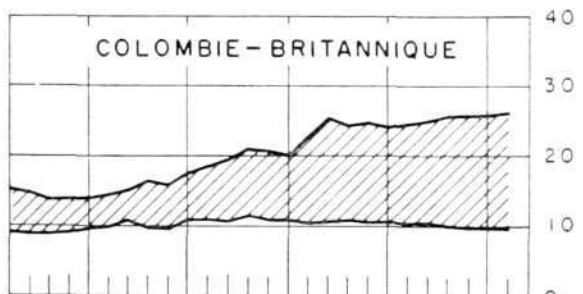
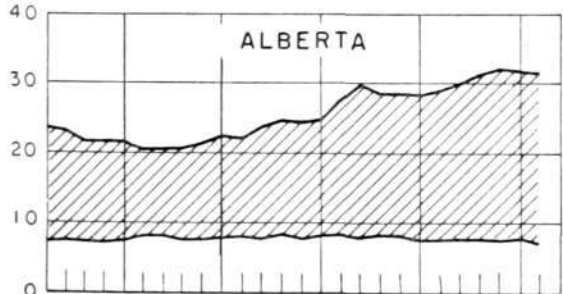
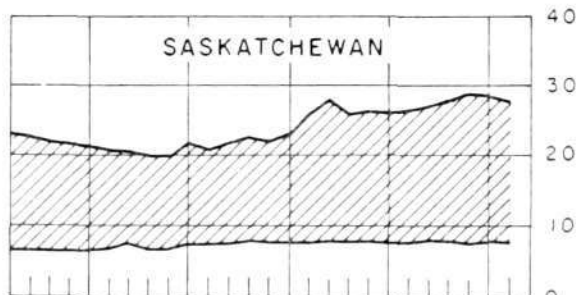
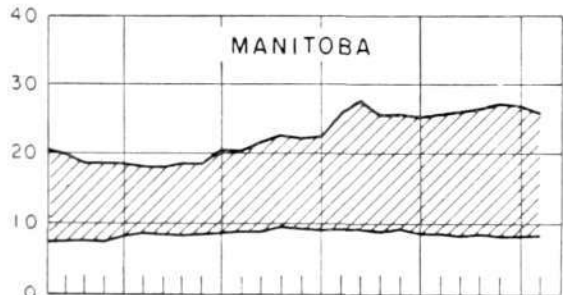
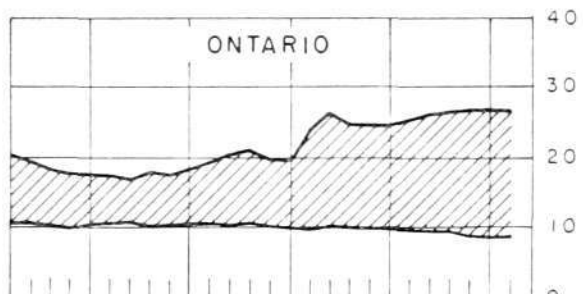
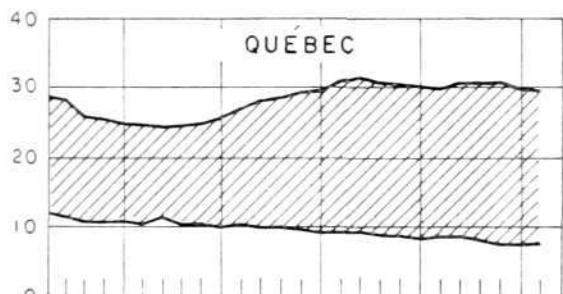
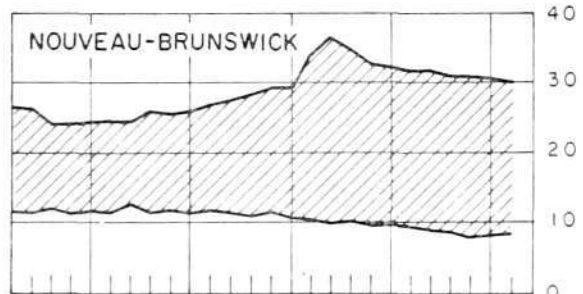
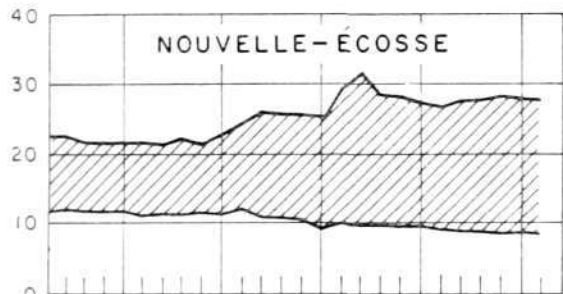
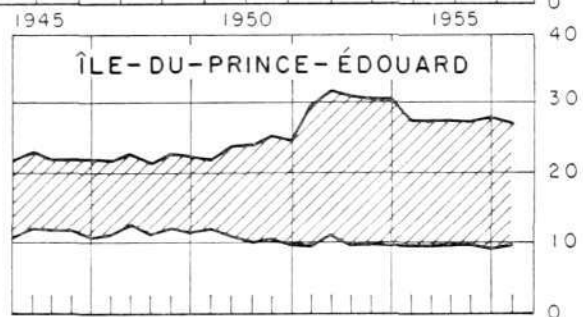
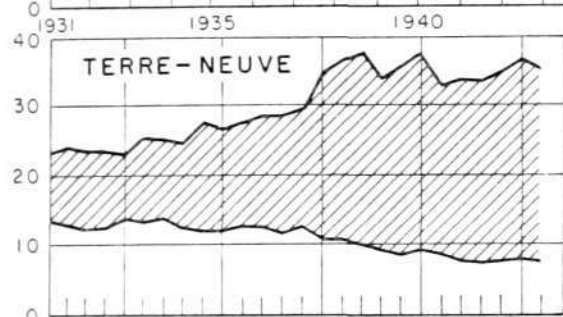
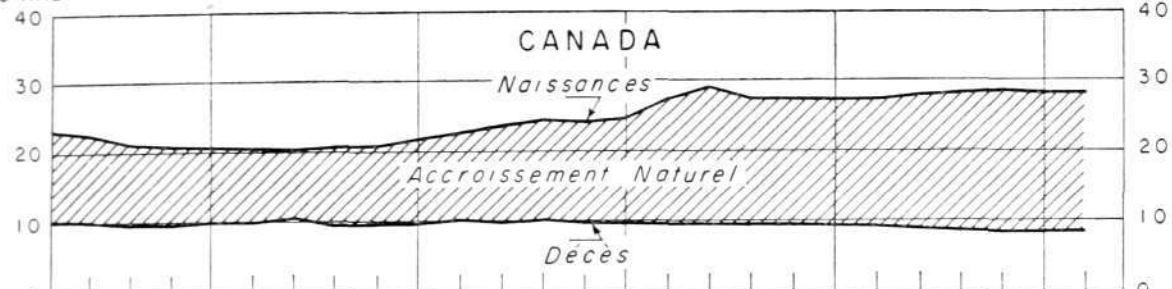
Province et année	Excédent des naissances sur les décès	Taux pour 1,000 habitants	Hommes		Femmes		
			Nombre	Taux pour 1,000 hommes	Nombre	Taux pour 1,000 femmes	
Québec.....	1921	55,316	23.4	29,431	24.9	25,885	21.9
	1931	49,119	17.1	24,984	17.3	24,135	16.9
	1941	54,871	16.5	27,561	16.5	27,310	16.5
	1951	86,030	21.2	42,961	21.2	43,069	21.2
	1952	91,562	21.9	45,555	21.8	46,007	22.0
	1953	94,250	22.1	46,636	21.8	47,614	22.3
	1954	100,069	22.8	49,865	22.7	50,144	22.9
	1955	99,420	22.0	49,469	21.9	49,951	22.1
	1956	100,842	21.8	50,220	21.7	50,622	21.9
Ontario.....	1921	39,601	13.5	20,245	13.7	19,356	13.3
	1931	33,504	9.8	16,472	9.4	17,032	10.1
	1941	33,036	8.7	15,705	8.2	17,331	9.3
	1951	70,846	15.4	34,737	15.0	36,109	15.8
	1952	79,489	16.6	38,914	16.1	40,575	17.1
	1953	84,529	17.1	41,167	16.5	43,362	17.7
	1954	91,746	17.9	44,736	17.3	47,010	18.5
	1955	94,120	17.9	45,842	17.3	48,278	18.5
	1956	96,285	17.9	46,813	17.2	49,472	18.4
Manitoba.....	1921	13,090	21.5	6,491	20.2	6,599	22.8
	1931	9,057	12.9	4,239	11.5	4,818	14.5
	1941	8,317	11.4	3,834	10.1	4,483	12.7
	1951	13,207	17.0	6,388	16.2	6,819	17.9
	1952	14,225	17.8	6,713	16.5	7,512	19.1
	1953	14,227	17.6	6,576	16.0	7,651	19.2
	1954	15,529	18.8	7,266	17.4	8,263	20.4
	1955	15,544	18.5	7,388	17.3	8,156	19.7
	1956	14,887	17.5	6,929	16.0	7,958	19.1
Saskatchewan.....	1921	16,897	22.3	8,542	20.6	8,355	24.3
	1931	15,205	16.5	7,499	15.0	7,766	18.4
	1941	12,006	13.4	5,651	11.8	6,355	15.2
	1951	15,293	18.4	7,192	16.6	8,101	20.4
	1952	15,980	18.9	7,559	17.2	8,421	20.9
	1953	17,016	19.7	8,012	17.9	9,004	21.8
	1954	18,658	21.4	8,913	19.6	9,745	23.3
	1955	18,085	20.6	8,513	18.6	9,572	22.7
	1956	17,393	19.7	8,251	18.0	9,142	21.7
Alberta.....	1921	11,621	19.7	5,635	17.4	5,986	22.6
	1931	11,950	16.4	5,843	14.6	6,107	18.4
	1941	10,923	13.7	5,016	11.8	5,907	16.0
	1951	19,836	21.2	9,331	19.0	10,505	23.5
	1952	21,760	22.4	10,408	20.4	11,352	24.5
	1953	23,730	23.4	11,383	21.5	12,347	25.6
	1954	26,073	24.7	12,616	22.9	13,457	26.7
	1955	26,401	24.2	12,615	22.2	13,786	26.4
	1956	27,165	24.2	13,069	22.3	14,096	26.2
Colombie-Britannique.....	1921	6,445	12.3	2,949	10.1	3,496	15.1
	1931	4,290	6.2	1,604	4.2	2,686	8.7
	1941	6,533	8.0	2,342	5.4	4,191	10.9
	1951	16,439	14.1	7,107	11.9	9,332	16.4
	1955	21,322	15.9	9,298	13.4	12,024	18.5
	1956	22,826	16.3	10,183	14.1	12,643	18.6
Yukon.....	1951	257	28.6	115	20.9	142	39.4
	1955	452	41.1	215	34.1	237	50.4
	1956	396	33.0	200	29.0	196	37.0
Territoires du Nord-Ouest.....	1951	365	22.8	164	18.2	201	28.7
	1955	482	26.8	236	22.7	246	32.4
	1956	494	26.0	236	21.1	258	31.9
Canada.....	1921¹	156,573	17.8	80,154	17.7	76,419	18.0
	1931¹	135,956	13.1	67,093	12.5	68,863	13.8
	1941¹	140,678	12.2	67,323	11.4	73,355	13.1
	1951	255,269	18.2	124,354	17.5	130,915	18.9
	1955	314,461	20.0	152,499	19.2	161,962	20.9
	1956	318,778	19.8	155,121	19.0	163,657	20.6

¹ Sans Terre-Neuve, le Yukon ni les Territoires du Nord-Ouest.

NATALITÉ, MORTALITÉ ET TAUX D'ACCROISSEMENT NATUREL

TAUX POUR
1,000 HABITANTS

TAUX POUR
1,000 HABITANTS



1931 1935 1940 1945 1950 1955 1931 1935 1940 1945 1950 1955

Accroissement naturel dans les centres urbains.—Le classement des naissances et des décès selon la résidence permet de calculer l'accroissement naturel des centres urbains; les chiffres paraissent au tableau 2, pp. 202-203.

Section 5.—Mariages et divorces*

Sous-section 1.—Mariages

Le tableau 20 donne le nombre de mariages et la nuptialité pour 1,000 habitants au Canada et dans les provinces ainsi que le pourcentage de nouveaux mariés selon le lieu de naissance. En 1956 et comme depuis plusieurs années, environ 83 p. 100 des hommes qui se sont mariés étaient nés au Canada, et près de 68 p. 100 dans la province où a eu lieu le mariage; plus de 87 p. 100 des mariées étaient nées au Canada, et 75 p. 100 d'entre elles dans la province où a eu lieu le mariage. Cependant, il existe de grandes variations entre les diverses provinces; dans les vieilles provinces de l'Atlantique et le Québec, il y a plus de mariages entre personnes nées au pays ou dans la province que dans les autres provinces.

* Comparaisons internationales à la section 7, pp. 234-235.

20.—Mariages et nuptialité, par province, et répartition procentuelle des nouveaux mariés selon le lieu de naissance, 1921-1956

Province et année	Total des mariages	Taux pour 1,000 habitants	Nés dans la province où ils se sont mariés		Nés dans une autre province		Nés hors du Canada		
			Époux	Épouses	Époux	Épouses	Époux	Épouses	
			%	%	%	%	%	%	
	nombre								
Terre-Neuve.....	1951	2,517	7.0	85.2	96.7	2.4	1.9	12.4	1.4
	1952	2,730	7.3	87.5	97.0	2.1	1.0	10.3	2.1
	1953	2,771	7.2	86.5	96.4	2.5	1.5	11.1	2.1
	1954	2,952	7.5	85.1	96.0	3.3	1.6	11.5	2.4
	1955	3,211	7.9	85.3	96.4	2.4	1.7	12.3	2.0
	1956	3,073	7.4	84.3	96.4	3.3	1.6	12.4	2.0
Île-du-Prince-Édouard.....	1921	518	5.8	92.3	94.6	5.0	1.9	2.7	3.5
	1931	490	5.6	89.4	91.8	5.1	4.1	5.5	4.1
	1941	763	7.1	78.8	86.6	15.0	9.4	6.2	4.0
	1951	583	5.9	82.3	91.1	12.9	6.0	4.8	2.0
	1952	613	6.1	81.4	91.5	13.9	5.4	4.7	3.1
	1953	647	6.4	80.4	91.3	15.3	6.0	4.3	2.2
	1954	605	6.0	79.2	90.7	16.7	6.8	4.1	2.5
	1955	667	6.7	82.6	94.5	12.9	4.3	4.5	1.2
	1956	649	6.6	80.7	92.8	14.8	4.8	4.5	2.5
Nouvelle-Écosse.....	1921	3,550	6.8	76.3	81.3	6.4	4.5	17.3	14.2
	1931	3,394	6.6	80.3	86.7	5.4	3.6	14.3	9.7
	1941	6,596	11.4	73.2	83.8	16.8	9.5	10.0	6.7
	1951	5,094	7.9	78.2	86.7	15.9	9.0	6.0	4.3
	1952	5,390	8.3	77.2	86.3	16.5	10.0	6.3	3.7
	1953	5,378	8.1	75.8	86.6	18.7	9.6	5.5	3.7
	1954	5,265	7.8	73.9	86.5	20.1	9.7	5.9	3.8
	1955	5,288	7.7	72.6	86.0	20.9	10.2	6.5	3.7
	1956	5,543	8.0	74.8	88.1	18.9	9.1	6.4	2.9
Nouveau-Brunswick.....	1921	3,173	8.4	73.4	78.0	10.1	8.4	16.5	13.6
	1931	2,544	6.2	77.7	81.8	10.1	9.2	12.2	9.0
	1941	4,941	10.8	78.5	84.4	13.3	9.7	8.2	5.9
	1951	4,386	8.5	80.0	86.9	10.1	6.7	9.8	6.4
	1952	4,276	8.1	78.7	85.2	10.7	7.5	10.6	7.3
	1953	4,232	7.9	74.8	85.3	12.6	7.2	12.6	7.5
	1954	4,278	7.9	76.8	85.4	11.8	7.2	11.4	7.4
	1955	4,359	8.0	74.8	86.1	12.8	6.9	12.3	7.0
	1956	4,591	8.3	75.9	86.8	12.2	6.3	11.9	6.9
Québec.....	1931	16,783	5.8	79.7	83.4	4.2	3.7	16.0	13.0
	1941	32,782	9.8	86.1	89.3	6.7	5.9	7.2	4.8
	1951	35,704	8.8	86.7	89.5	6.1	5.5	7.2	5.0
	1952	35,374	8.5	84.9	87.9	6.1	5.6	9.1	6.4
	1953	35,968	8.4	85.6	89.0	5.6	5.0	8.8	5.9
	1954	35,516	8.1	85.4	89.6	5.9	4.4	8.7	6.0
	1955	35,356	7.8	85.2	88.6	5.8	5.2	9.0	6.2
1956	37,290	8.1	85.6	88.8	5.7	5.0	8.7	6.2	

29.—Mariages et nuptialité, par province, et répartition procentuelle des nouveaux mariés selon le lieu de naissance, 1921-1956—fin

Province et année	Total des mariages	Taux pour 1,000 habitants	Nés dans la province où ils se sont mariés		Nés dans une autre province		Nés hors du Canada		
			Époux	Épouses	Époux	Épouses	Époux	Épouses	
			nombre	%	%	%	%	%	%
Ontario.....	1921	24,871	8.5	63.6	66.7	5.6	4.7	30.8	28.6
	1931	23,771	6.9	57.4	63.4	7.7	7.7	34.9	28.8
	1941	43,270	11.4	89.2	89.0	4.2	4.5	6.7	6.5
	1951	45,198	9.8	65.9	72.4	14.6	12.2	19.5	15.4
	1952	45,251	9.5	63.6	70.0	14.4	12.2	22.0	17.8
	1953	45,954	9.3	63.0	69.5	14.1	11.9	22.9	18.6
	1954	45,028	8.8	61.8	68.2	14.1	12.0	24.1	19.8
	1955	44,634	8.5	62.0	68.4	13.9	11.9	24.1	19.8
1956	46,282	8.6	61.9	68.1	14.0	12.2	24.2	19.8	
Manitoba.....	1921	5,310	8.7	26.4	37.2	18.1	14.1	55.5	48.7
	1931	4,888	7.0	41.6	55.7	10.9	9.2	47.5	35.1
	1941	8,305	11.4	63.0	73.7	17.4	15.0	19.6	11.4
	1951	7,366	9.5	67.9	75.1	15.4	13.3	16.8	11.6
	1952	7,128	8.9	64.7	74.3	18.1	13.8	17.3	11.9
	1953	7,277	9.0	65.3	74.7	17.9	13.6	16.8	11.7
	1954	6,837	8.3	65.3	74.7	17.6	13.5	17.1	11.8
	1955	6,913	8.2	64.9	74.9	18.5	13.0	16.6	12.1
1956	6,709	7.9	64.7	74.9	19.7	14.4	15.6	10.7	
Saskatchewan.....	1921	5,101	6.7	7.1	15.6	31.4	28.1	61.5	56.3
	1931	5,700	6.2	27.6	48.3	22.5	16.9	49.9	34.7
	1941	7,036	7.9	64.7	79.1	16.1	10.0	19.1	10.9
	1951	6,805	8.2	78.3	86.4	10.7	6.4	11.1	7.2
	1952	6,944	8.2	77.6	87.4	12.0	5.9	10.4	6.6
	1953	7,186	8.3	76.9	87.1	12.6	6.0	10.4	6.8
	1954	6,953	8.0	76.9	87.3	12.8	6.0	10.3	6.7
	1955	6,494	7.4	77.6	87.5	12.3	6.1	10.2	6.4
1956	6,403	7.3	76.5	87.9	13.7	5.4	9.8	6.7	
Alberta.....	1921	4,661	7.9	7.0	14.2	26.2	25.1	66.8	60.7
	1931	5,142	7.0	22.1	38.5	19.4	17.6	58.5	43.9
	1941	8,470	10.6	50.0	63.4	23.9	19.9	26.2	16.8
	1951	9,305	9.9	56.0	67.4	25.7	19.6	18.3	13.0
	1952	9,514	9.8	53.4	65.2	26.0	19.8	20.5	15.0
	1953	10,126	10.0	53.2	63.9	26.0	20.7	20.7	15.4
	1954	9,960	9.4	53.3	63.6	25.4	19.6	21.4	16.8
	1955	9,844	9.0	51.8	63.6	26.3	20.1	21.9	16.2
1956	9,965	8.9	53.7	63.9	25.9	20.6	20.4	15.5	
Colombie-Britannique.....	1921	3,889	7.4	13.7	18.3	22.6	20.5	63.7	61.2
	1931	3,879	5.6	22.2	30.6	21.1	24.7	56.7	44.7
	1941	9,769	11.9	35.9	43.5	35.6	37.1	28.5	19.4
	1951	11,272	9.7	35.5	41.6	43.1	43.0	21.3	15.5
	1952	11,031	9.2	34.9	40.0	41.6	42.4	23.4	17.5
	1953	11,298	9.1	34.3	41.4	41.1	40.6	24.6	18.0
	1954	10,901	8.5	33.7	41.5	42.0	40.2	24.3	18.3
	1955	11,011	8.2	34.7	41.5	40.6	39.8	24.7	18.7
1956	11,950	8.5	33.7	41.2	40.9	38.9	25.4	19.9	
Yukon.....	1956	112	9.3	17.0	25.0	58.0	58.0	25.0	17.0
Territoires du Nord-Ouest.....	1956	146	7.7	65.1	73.3	19.9	19.2	15.1	7.5
Canada.....	1921 ¹	51,073	8.0	46.9	52.9	13.0	11.3	40.1	36.7
	1931	66,591	6.4	56.7	64.9	10.0	9.2	33.3	26.0
	1941	121,842	10.6	76.8	81.5	11.4	10.1	11.7	8.4
	1951 ²	128,230	9.2	70.5	76.5	15.1	12.8	14.5	10.6
	1952	128,301	8.9	68.7	75.0	15.1	12.8	16.2	12.2
	1953	130,837	8.8	68.3	75.1	15.1	12.5	16.6	12.4
	1954	128,385	8.4	67.8	74.9	15.2	12.2	17.0	12.9
	1955	127,777	8.2	67.8	74.8	15.0	12.3	17.2	12.9
1956 ²	132,713	8.3	67.8	74.7	15.2	12.4	17.0	12.9	

¹ Sans la province de Québec.
1956 seulement.

² Comprend Terre-Neuve depuis 1951 et les Territoires du Nord-Ouest en

Âge et état matrimonial des époux et épouses.—Parmi les mariages célébrés en 1956, presque 92 p. 100 étaient entre personnes qui se mariaient pour la première fois; presque 5 p. 100 des époux et épouses étaient veufs ou veuves, et beaucoup plus que 3 p. 100 des mariages étaient entre divorcés. L'âge moyen des célibataires dépassait à peine 26 ans chez les hommes; il atteignait presque 23 ans et six mois chez les femmes. L'âge moyen des veufs et veuves était le double de celui des célibataires (hommes et femmes). Parmi les célibataires, plus de 90 p. 100 des femmes et plus de 83 p. 100 des hommes n'avaient pas 30 ans; parmi ces derniers, 76 p. 100 des femmes et 55 p. 100 des hommes n'avaient pas 25 ans.

Comme dans bon nombre d'autres pays ces dernières années, on se marie plus jeune qu'il y a une génération. Depuis 1940, l'âge moyen des hommes au premier mariage a baissé de 28 à tout juste 26 ans passés et celui des filles, de 24 ans et huit mois à 23 ans et cinq mois. Le tableau 21 donne la répartition selon l'âge au mariage de toutes les personnes mariées en 1955 et 1956.

21.—Époux et épouses, selon l'âge et l'état matrimonial, 1955 et 1956

Année et groupe d'âge	ÉPOUSES							
	Nombre				Pourcentage			
	Célibataires	Veuves	Divorcées	Total	Célibataires	Veuves	Divorcées	Total
1955								
Moins de 20 ans.....	34,357	17	22	34,396	29.4	0.3	0.5	26.9
20 - 24 ans.....	53,749	152	478	54,379	46.0	2.4	10.2	42.6
25 - 29 ".....	17,721	359	1,063	19,143	15.2	5.8	22.7	15.0
30 - 34 ".....	5,907	584	1,110	7,061	5.1	9.4	23.7	5.9
35 - 39 ".....	2,440	670	772	3,882	2.1	10.7	16.5	3.0
40 - 44 ".....	1,288	763	623	2,674	1.1	12.2	13.3	2.1
45 - 49 ".....	687	833	321	1,841	0.6	13.4	6.9	1.4
50 - 54 ".....	359	794	167	1,320	0.3	12.7	3.6	1.0
55 - 59 ".....	179	717	80	976	0.2	11.5	1.7	0.8
60 - 64 ".....	93	570	33	696	0.1	9.1	0.7	0.5
65 ans ou plus.....	72	774	12	858	0.1	12.4	0.3	0.7
Âge non déclaré.....	11	—	—	11	--	—	—	--
Total, tous âges.....	116,863	6,233	4,681	127,777	91.5	4.9	3.7	100.0
Âge moyen.....	23.5	48.5	34.9	25.1

21.—Époux et épouses, selon l'âge et l'état matrimonial, 1955 et 1956—fin

Année et groupe d'âge	ÉPOUSES							
	Nombre				Pourcentage			
	Célibataires	Veuves	Divorcées	Total	Célibataires	Veuves	Divorcées	Total
1956								
Moins de 20 ans.....	37,657	8	21	37,686	31.0	0.1	0.4	28.4
20 - 24 ans.....	55,124	152	462	55,738	45.3	2.4	9.7	42.0
25 - 29 ".....	17,808	400	1,101	19,309	14.6	6.3	23.0	14.5
30 - 34 ".....	5,863	562	1,093	7,518	4.8	8.9	22.9	5.7
35 - 39 ".....	2,429	669	867	3,965	2.0	10.5	18.1	3.0
40 - 44 ".....	1,226	847	577	2,650	1.0	13.3	12.1	2.0
45 - 49 ".....	728	876	358	1,962	0.6	13.8	7.5	1.5
50 - 54 ".....	388	785	168	1,341	0.3	12.4	3.5	1.0
55 - 59 ".....	197	666	85	948	0.2	10.5	1.8	0.7
60 - 64 ".....	95	584	33	712	0.1	9.2	0.7	0.5
65 ans et plus.....	67	798	14	879	0.1	12.6	0.3	0.7
Âge non déclaré.....	3	2	—	5	--	--	—	--
Total, tous âges.....	121,585	6,349	4,779	132,713	91.6	4.8	3.6	100.0
Âge moyen.....	23.4	48.4	35.0	25.0
	ÉPOUX							
	Nombre				Pourcentage			
	Célibataires	Veufs	Divorcés	Total	Célibataires	Veufs	Divorcés	Total
1955								
Moins de 20 ans.....	6,699	1	2	6,702	5.7	--	--	5.2
20 - 24 ans.....	56,315	39	160	56,514	48.1	0.6	3.5	44.2
25 - 29 ".....	34,135	177	717	35,029	29.1	2.9	15.6	27.4
30 - 34 ".....	11,385	329	1,043	12,757	9.7	5.5	22.7	10.0
35 - 39 ".....	4,157	387	869	5,413	3.5	6.4	18.9	4.2
40 - 44 ".....	2,109	498	752	3,359	1.8	8.3	16.4	2.6
45 - 49 ".....	1,082	629	496	2,207	0.9	10.5	10.8	1.7
50 - 54 ".....	653	696	288	1,637	0.6	11.6	6.3	1.3
55 - 59 ".....	318	785	161	1,264	0.3	13.1	3.5	1.0
60 - 64 ".....	176	827	55	1,058	0.2	13.8	1.2	0.8
65 ans ou plus.....	150	1,633	43	1,826	0.1	27.2	0.9	1.4
Âge non déclaré.....	11	—	—	11	--	—	—	--
Total, tous âges.....	117,190	6,001	4,586	127,777	91.7	4.7	3.6	100.0
Âge moyen.....	26.2	54.9	38.4	28.0
1956								
Moins de 20 ans.....	7,486	—	2	7,488	6.1	—	--	5.6
20 - 24 ans.....	58,880	39	163	59,082	48.3	0.7	3.4	44.5
25 - 29 ".....	35,552	140	813	36,505	29.1	2.4	16.8	27.5
30 - 34 ".....	11,350	286	1,070	12,706	9.3	4.9	22.1	9.6
35 - 39 ".....	4,297	388	885	5,570	3.5	6.6	18.3	4.2
40 - 44 ".....	2,031	494	731	3,256	1.7	8.4	15.1	2.5
45 - 49 ".....	1,168	640	546	2,354	1.0	10.9	11.3	1.8
50 - 54 ".....	597	676	339	1,612	0.5	11.6	7.0	1.2
55 - 59 ".....	344	792	168	1,304	0.3	13.5	3.5	1.0
60 - 64 ".....	168	805	72	1,045	0.1	13.8	1.5	0.8
65 ans ou plus.....	154	1,587	45	1,786	0.1	27.1	0.9	1.3
Âge non déclaré.....	5	—	—	5	--	—	—	--
Total, tous âges.....	122,032	5,847	4,834	132,713	92.0	4.4	3.6	100.0
Âge moyen.....	26.1	55.1	38.5	27.9

Religion des nouveaux mariés.—La répartition des nouveaux mariés selon la religion est à peu près la même que celle de l'ensemble de la population. Le tableau 22 révèle l'empire qu'exercent les croyances religieuses sur le mariage. Environ 71 p. 100 de tous les mariages sont contractés entre coreligionnaires. Chez les Juifs, la proportion est de 93 p. 100 en 1956; chez les catholiques, elle est de 89 p. 100; chez les membres de l'Église-Unie, de 62 p. 100; et chez ceux de l'Église orthodoxe orientale, de plus de 59 p. 100, en 1956.

22.—Mariages selon la religion des parties contractantes, 1955 et 1956

(Sans le Yukon ni les Territoires du Nord-Ouest.)

Religion de l'époux	Religion de l'épouse										Total des mariages	Pourcentage d'époux
	Anglicane	Baptiste	Orthodoxe orientale	Judaïque	Luthérienne	Presbytérienne	Catholique ¹	Église-Unie	Autres	Non déclarée		
1955												
Anglicane.....	7,860	617	95	13	390	783	1,936	3,540	532	3	15,769	12.3
Baptiste.....	632	2,094	17	4	116	191	435	925	297	—	4,711	3.7
Orthodoxe orientale.	128	25	1,197	2	92	26	373	191	63	—	2,097	1.6
Judaïque.....	32	2	7	1,428	3	5	50	29	20	—	1,576	1.2
Luthérienne.....	433	129	68	4	2,370	148	818	805	282	—	5,607	4.4
Presbytérienne.....	891	193	33	2	147	2,030	608	1,286	204	—	5,394	4.2
Catholique ¹	1,720	362	294	22	892	484	52,218	2,130	763	6	58,891	46.1
Église-Unie.....	3,344	795	150	6	748	1,009	2,148	15,055	872	3	24,130	18.9
Autres sectes.....	634	281	59	12	326	208	991	1,024	6,041	1	9,577	7.5
Non déclarée.....	2	—	—	—	3	—	9	2	1	8	25	--
Total.....	15,726	4,498	1,920	1,493	5,587	4,884	59,586	21,987	9,075	21	127,777	100.0
Pourcentage d'épouses.....	12.3	3.5	1.5	1.2	4.4	3.8	46.6	19.6	7.1	--	100.0	71.1 ²
1956												
Anglicane.....	8,059	610	90	12	421	799	1,920	3,473	567	4	15,955	12.0
Baptiste.....	655	2,166	21	3	124	154	439	977	305	—	4,844	3.6
Orthodoxe orientale.	133	30	1,178	1	66	29	378	201	62	—	2,078	1.6
Judaïque.....	23	5	3	1,559	13	15	50	25	18	—	1,711	1.3
Luthérienne.....	496	154	67	4	2,799	185	843	850	306	—	5,704	4.3
Presbytérienne.....	901	223	27	3	168	1,957	676	1,261	170	1	5,387	4.1
Catholique ¹	1,791	379	295	24	876	458	55,593	2,224	819	5	62,464	47.1
Église-Unie.....	3,264	859	179	6	675	1,071	2,212	15,374	816	2	24,458	18.4
Autres sectes.....	638	275	47	15	350	195	1,029	1,144	6,392	1	10,086	7.6
Non déclarée.....	1	1	—	—	—	—	5	4	4	11	26	...
Total.....	15,961	4,702	1,907	1,627	5,492	4,863	63,145	25,533	9,459	24	132,713	100.0
Pourcentage d'épouses.....	12.0	3.5	1.4	1.2	4.1	3.7	47.6	19.2	7.1	...	100.0	71.6 ²

¹ Grecque catholique comprise.

² Pourcentage de mariages contractés entre coreligionnaires.

Sous-section 2.—Dissolutions de mariages (divorces)

Pendant plusieurs années après la confédération, le nombre de divorces au Canada demeure très faible. Il n'atteint pas 20 par année avant 1900. Il s'établit à 21 en 1903, à 51 en 1909 et à 60 en 1913, soit moins d'un divorce par millier de mariages annuellement.

Après la première guerre mondiale, en 1918, le nombre des divorcés a augmenté. Les conditions d'instabilité générale et la séparation prolongée des militaires d'avec leur épouse ont pu y contribuer. Les modifications de la loi et de la procédure relatives au divorce y ont aussi peut-être été pour quelque chose. Aujourd'hui, le Québec et Terre-Neuve sont les seules provinces où il faut une loi privée du Parlement fédéral pour obtenir le divorce. Le nombre des divorces est passé de 11 en 1900 pour atteindre un sommet de 8,199 en 1947; il a ensuite baissé graduellement jusqu'à 1951 alors qu'il s'est établi à 5,263. Depuis, le chiffre annuel a fluctué entre 3,600 et 6,100.

23.—Dissolutions de mariages (divorces) par province, tous les deux ans, 1916-1950 et 1951-1956

NOTA.—Les chiffres de 1900-1949 figurent à la page 234 de l'Annuaire de 1956.

Année	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
1916.....	..	—	14	11	1	18	2	2	1	18	67
1918.....	..	—	24	10	2	10	—	1	2	65	114
1920.....	..	—	45	15	9	89	42	20	112	136	468
1922.....	..	—	35	12	6	91	97	35	129	138	543
1924.....	..	—	42	15	13	113	77	26	118	136	540
1926.....	..	—	19	12	10	111	85	50	154	167	608
1928.....	..	—	28	13	24	213	79	57	173	203	790
1930.....	..	—	19	27	41	204	114	64	151	255	875
1932.....	..	—	35	26	27	343	114	66	150	245	1,006
1934.....	..	—	33	17	38	365	126	67	170	306	1,122
1936.....	..	—	41	38	40	519	179	84	218	451	1,570
1938.....	..	2	51	39	83	824	205	126	271	625	2,226
1940.....	..	—	60	52	62	916	206	125	274	674	2,369
1942.....	..	2	70	69	71	1,185	284	209	375	824	3,089
1944.....	..	3	93	78	108	1,471	316	226	484	1,009	3,788
1946.....	..	4	260	382	290	2,639	636	505	962	2,005	7,683
1948.....	..	49	78 ¹	211	292	3,107	477	333	651	1,683	6,881
1950.....	5	13	199	194	234	2,228	309	280	534	1,377	5,373
1951.....	4	10	187	156	289	2,102	361	226	589	1,339	5,263
1952.....	3	9	188	200	309	2,202	338	223	630	1,532	5,634
1953.....	9	15	185	181	273	2,774	374	218	603	1,478	6,110
1954.....	8	8	249	117	370	2,468	371	250	610	1,471	5,922
1955.....	1	7	253	181	396	2,509	337	237	627	1,483	6,031
1956 ^o	5	1	230	215	351	2,366	314	221	685	1,502	5,890

¹ En vertu d'un nouveau règlement adopté en août 1948, un décret provisoire devient absolu au bout de trois mois. Il en résulte qu'un certain nombre de divorces ne sont devenus effectifs que l'année suivante.

Section 6.—Tables canadiennes de survie

Trois tables officielles de survie ont été publiées pour le Canada: la première, fondée sur les décès de 1930-1932 et la population au recensement de 1931; la deuxième, sur les décès de 1940-1942 et la population au recensement de 1941; et la troisième, sur les décès de 1950-1952 et la population au recensement de 1951. En outre, on a dressé des tables nationales à l'égard de 1945 et 1947 basées sur des populations estimatives par sexe et âge et sur les décès enregistrés comme ayant eu lieu ces années-là. La table de survie de 1951 figure en abrégé au tableau 24.

24.—Table canadienne de survie, 1951

Âge	Hommes				Femmes			
	Nombre vivant à chaque âge	Nombre mourant entre chaque âge et le suivant	Probabilité de mort avant d'atteindre le prochain anniversaire	Probabilité de survie	Nombre vivant à chaque âge	Nombre mourant entre chaque âge et le suivant	Probabilité de mort avant d'atteindre le prochain anniversaire	Probabilité de survie
A la naissance.....	100,000		.04325	66.33	100,000		.03423	70.83
1 an.....	95,675	4,325	.00341	68.33	96,577	3,423	.00299	72.33
2 ans.....	95,349	326	.00180	67.56	96,289	288	.00154	71.55
3 ".....	95,177	172	.00159	66.68	96,141	148	.00114	70.66
4 ".....	95,026	151	.00118	65.79	96,031	110	.00092	69.74
5 ".....	94,914	112	.00101	64.86	95,943	88	.00079	68.80
10 ".....	94,480	434	.00077	60.15	95,625	318	.00052	64.02
15 ".....	94,083	397	.00112	55.39	95,363	262	.00067	59.19
20 ".....	93,437	656	.00172	50.76	94,992	371	.00091	54.41
25 ".....	92,586	851	.00182	46.20	94,527	465	.00106	49.67
30 ".....	91,752	834	.00189	41.60	93,993	534	.00129	44.94
35 ".....	90,824	928	.00227	37.00	93,311	682	.00177	40.24
40 ".....	89,649	1,175	.00328	32.45	92,354	957	.00257	35.63
45 ".....	87,877	1,772	.00524	28.05	90,959	1,395	.00387	31.14
50 ".....	85,084	2,793	.00853	23.88	88,911	2,048	.00560	26.80
55 ".....	80,762	4,322	.01348	20.02	86,027	2,884	.00834	22.61
60 ".....	74,444	6,318	.02071	16.49	81,789	4,238	.01308	18.64
65 ".....	65,815	8,629	.03004	13.31	75,525	6,264	.02040	14.97
70 ".....	55,020	10,795	.04435	10.41	66,576	8,949	.03308	11.62
75 ".....	41,835	13,185	.06938	7.89	53,950	12,626	.05567	8.73
80 ".....	26,993	14,842	.10846	5.84	37,712	16,238	.09222	6.38
85 ".....	13,510	13,483	.16353	4.27	20,768	16,944	.14637	4.57
90 ".....	4,667	8,843	.23667	3.10	7,937	12,831	.22183	3.24
95 ".....	949	3,718	.32997	2.24	1,756	6,181	.32229	2.27
100 ".....	90	859	.44550	1.60	171	1,585	.45146	1.59

Les tables de survie donnent, sous une forme classique et normale, un aperçu de l'état de santé et des conditions générales de survie de la population. Un nombre hypothétique de naissances (100,000) de chaque sexe est adopté comme point de départ. Les tables de survie indiquent comment, d'après la mortalité de chaque âge dans les années en cause, les décès réduisent ce nombre de 100,000 personnes de chaque sexe. Par exemple, sur les 100,000 garçons nés en 1951, 4,325 meurent dans leur première année, ce qui fait que 95,675 survivent jusqu'à l'âge d'un an; 326 meurent dans leur deuxième année, de sorte que 95,349 atteignent leur deuxième année, et ainsi de suite. A l'âge de 100 ans, 90 seulement des 100,000 primitifs auront survécu. La probabilité de mort à chaque âge est le rapport entre le nombre de décès et la population à chaque âge. En dernier lieu, la probabilité de vie est la moyenne d'années qu'une personne pourrait compter vivre si la mortalité des années indiquées restait constante.

La mortalité masculine à tous les âges a toujours été plus élevée que la mortalité féminine. Comparés aux femmes, les hommes risquent beaucoup plus de mourir dans leur première année, de leur vingtième à leur trentième année, et de leur cinquantième à leur soixante-cinquième année. Chez les garçons aussi bien que chez les filles, le risque de mort baisse rapidement durant l'enfance et est le plus bas à l'âge de dix ans environ, augmentant graduellement jusqu'à l'âge de 40 ans environ chez les hommes et 50 ans environ chez les femmes, pour s'intensifier durant les années suivantes. Aux taux des décès figurant dans la table de survie de 1951 (voir le tableau 24) environ 15,000 hommes contre 11,000 femmes seraient morts avant d'atteindre 50 ans, alors que 55,000 hommes contre 66,500 femmes, sur un groupe de 100,000, auraient survécu jusqu'à l'âge de 70 ans.

En 1951, la probabilité de vie à la naissance a atteint de nouveaux records de 66.3 ans chez les hommes et 70.8 chez les femmes, qui se comparent à la probabilité de vie dans d'autres pays pourvus de services sociaux et médicaux très développés. Lorsqu'un enfant a dépassé sa première année, cependant, la probabilité de vie pour lui augmente d'une manière appréciable. Suivant les risques actuels, un garçon d'une année peut s'attendre en moyenne à vivre encore 68.3 ans, et une fille 72.3 ans, ce qui représente pour le garçon un gain de deux années entières sur la probabilité à sa naissance, et 1.5 an pour la fille. La probabilité de vie d'un garçon de 15 ans est encore de 55.4 ans, et celle d'une fille du même âge, de 59.2 ans. A 25 ans, la probabilité est d'environ 46 ans chez les hommes et presque 50 ans chez les femmes, et à 70 ans, 10.4 ans chez les hommes et 11.6 ans chez les femmes.

Le tableau 25 résume les chiffres de probabilité de survie d'après les tables de 1931, 1941 et 1951. Durant cette période, la probabilité de survie à la naissance a augmenté de 60 à plus de 66 ans chez les hommes et de 62 à 70.8 ans chez les femmes, ce qui représente une avance de 3.4 ans pour les hommes depuis 1941, contre environ trois ans la décennie antérieure; par ailleurs, les femmes bénéficient d'une avance de 4.5 années depuis 1941, contre 4.2 la décennie précédente. Ainsi, depuis 1931, la longévité probable s'est accrue de 6.3 ans chez les hommes et de 8.7 ans chez les femmes.

La probabilité de survie s'est surtout accrue dans les bas âges, en particulier dans la première enfance, pour s'atténuer ensuite avec l'avance en âge. Par exemple, depuis 1931, la longévité probable d'un garçon de cinq ans a été prolongée de 2.6 ans; celle d'un garçon de 20 ans, de 1.7 an; celle d'un homme de 40 ans, de près de six mois, et celle d'un homme de 60 ans, d'un quart d'année, en comparaison des 6.3 ans promis à un nouveau-né. Durant cette période, la longévité probable d'une fille de cinq ans a augmenté de 5.6 ans; celle d'une fille de 20 ans, de 4.7 ans; celle d'une femme de 40 ans, de 2.6 années; et celle d'une femme de 60 ans, de 1.5 an, en comparaison des 8.7 années promises à une nouveau-née.

La longévité s'est accrue chez les deux sexes, mais davantage et à tous les âges chez les femmes, alors qu'il n'y a qu'une légère amélioration chez les hommes ayant dépassé l'âge moyen. En résumé, le fléchissement de la mortalité, rapide chez les enfants des deux sexes, persiste mais ralentit à mesure que l'âge augmente, de sorte qu'à partir de 50 ans chez les hommes et jusqu'à environ 80 ans chez les femmes, les taux des décès sont devenus relativement stationnaires.

Il est important de tenir compte de l'existence de ces courbes de mortalité pour interpréter les résultats des tables de survie. Il faut se rappeler en effet qu'on a appliqué ici, pour la population hypothétique de 100,000 individus de chaque sexe, les taux des décès de 1950 à 1952, et que la probabilité de vie de ces individus a été calculée comme si ces taux à chaque âge vaudraient durant toute leur vie. En fait, la longévité et la probabilité de survie du groupe théorique de 200,000 enfants nés de 1950 à 1952 seront tout probablement fort différentes de la longévité et de la probabilité des présentes tables, car la plus grande partie de leur vie se déroulera dans des conditions sanitaires et médicales qui, selon toute apparence, seront supérieures à celles de 1950 à 1952.

La probabilité d'une vie plus longue, particulièrement chez les enfants et les adolescents, est due ces dernières années à une diminution importante de la mortalité par maladies infectieuses; par ailleurs, il est moins aisé d'enrayer les maladies qui atteignent les âges moyens et les âges avancés. Par conséquent, il est peu probable que le prolongement de la vie dans l'avenir soit comparable à celui de ces deux dernières décennies. Comme 12 p. 100 des décès en 1951 frappent des enfants de moins de 1 an et 72 p. 100 frappent des adultes âgés de plus de 50 ans, toute amélioration future résultera nécessairement d'un affaiblissement de la mortalité par suite des conditions à la naissance et durant la première enfance, de la lutte préventive contre les maladies contagieuses, de la protection contre les accidents et du progrès dans la lutte aux maladies atteignant les âges moyens et les âges avancés, telles les affections cardio-vasculaires rénales et le cancer.

25.—Probabilité de survie, 1931, 1941 et 1951

Âge	1931		1941		1951	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	(années)					
A la naissance.....	60.00	62.10	62.96	66.30	66.33	70.83
1 an.....	64.69	65.71	66.14	68.73	68.33	72.33
2 ans.....	64.46	65.42	65.62	68.16	67.56	71.55
3 ".....	63.84	64.75	64.88	67.38	66.68	70.66
4 ".....	63.11	63.99	64.07	66.56	65.79	69.74
5 ".....	62.30	63.17	63.22	65.69	64.86	68.80
10 ".....	57.96	58.72	58.70	61.03	60.15	64.02
15 ".....	53.41	54.15	54.06	56.36	55.39	59.19
20 ".....	49.05	49.76	49.57	51.76	50.76	54.41
25 ".....	44.83	45.54	45.18	47.26	46.20	49.67
30 ".....	40.55	41.38	40.73	42.81	41.60	44.94
35 ".....	36.23	37.19	36.26	38.37	37.00	40.24
40 ".....	31.98	33.02	31.87	33.99	32.45	35.63
45 ".....	27.79	28.87	27.60	29.67	28.05	31.14
50 ".....	23.72	24.79	23.49	25.46	23.88	26.80
55 ".....	19.88	20.84	19.64	21.42	20.02	22.61
60 ".....	16.29	17.15	16.06	17.62	16.49	18.64
65 ".....	12.98	13.72	12.81	14.08	13.31	14.97
70 ".....	10.06	10.63	9.94	10.93	10.41	11.62
75 ".....	7.57	7.98	7.48	8.19	7.89	8.73
80 ".....	5.61	5.92	5.54	6.03	5.84	6.38
85 ".....	4.10	4.38	4.05	4.35	4.27	4.57
90 ".....	2.97	3.24	2.93	3.13	3.10	3.24
95 ".....	2.14	2.40	2.09	2.26	2.24	2.27
100 ".....	1.53	1.77	1.46	1.64	1.60	1.59

Section 7.—Comparaisons internationales

Le tableau qui suit réunit les taux démographiques nationaux et provinciaux et les compare avec ceux d'autres pays. Trois pays seulement ont un taux brut de décès plus faible que celui du Canada et certaines provinces ont un taux inférieur à celui de la majorité des autres pays. Le taux des naissances concourt aussi à placer le Canada parmi les pays dont l'accroissement est le plus rapide et au sixième rang des pays indiqués. Toutefois, le taux de mortalité infantile a encore beaucoup de terrain à gagner; neuf pays accusent un taux inférieur à celui du Canada.

26.—Principaux taux démographiques de certains pays, 1956

NOTE.—Le rang des pays est établi suivant le taux le plus élevé pour les naissances, les mariages et l'accroissement naturel et suivant le taux le plus bas pour les décès.
Source: Publications des Nations Unies.

Pays ou province	Naissances		Décès		Mortalité infantile		Mortalité néo-natale ¹		Mortalité puerpérale		Mariages		Accroissement naturel	
	Taux ²	Rang	Taux ²	Rang	Taux ³	Rang	Taux ³	Rang	Taux ³	Rang	Taux ³	Rang	Taux ²	Rang
Angleterre et pays de Galles.....	15.6	29	11.7	20	24	5	17	5	0.6	4	7.9	10	3.9	30
Australie.....	22.3	13	9.1	9	22 ⁴	4	16 ⁴	4	0.6 ⁴	4	7.6	12	13.2	14
Autriche.....	16.4	27	12.3	22	44	14	28 ^{4,5}	13	1.1 ⁴	8	8.2	7	4.1	29
Belgique.....	16.8	26	12.6	24	46	15	25 ⁶	12	0.9 ⁷	6	7.7	11	4.2	28
Canada.....	28.0	6	8.2	4	32	10	20	8	0.6	4	8.3	6	19.8	6
Terre-Neuve.....	35.0	...	7.4	...	43	...	23	...	1.6	...	7.4	...	27.6	...
Île-du-Prince-Édouard.....	26.8	...	9.4	...	40	...	25	...	0.4	...	6.6	...	17.4	...
Nouvelle-Écosse.....	27.5	...	8.3	...	29	...	16	...	0.3	...	8.0	...	19.2	...
Nouveau-Brunswick.....	29.9	...	8.4	...	40	...	21	...	0.5	...	8.3	...	21.5	...
Québec.....	29.4	...	7.6	...	41	...	25	...	0.9	...	8.1	...	21.8	...
Ontario.....	26.6	...	8.7	...	25	...	17	...	0.5	...	8.6	...	17.9	...
Manitoba.....	25.8	...	8.3	...	31	...	19	...	0.3	...	7.9	...	17.5	...
Saskatchewan.....	27.3	...	7.6	...	28	...	17	...	0.3	...	7.3	...	19.7	...
Alberta.....	31.1	...	6.9	...	25	...	16	...	0.4	...	8.9	...	24.2	...
Colombie-Britannique.....	25.9	...	9.6	...	26	...	17	...	0.4	...	8.5	...	16.2	...
Yukon.....	40.1	...	7.1	...	48	...	25	...	—	...	9.3	...	33.0	...
Territoires du Nord-Ouest.....	41.3	...	15.3	...	149	...	68	...	3.8	...	7.7	...	26.0	...
Ceylan.....	35.5	3	9.8	12	72 ⁴	19	43 ⁷	19	4.1 ⁴	15	6.3	19	25.7	4
Chili.....	35.0 ⁴	4	12.8 ⁴	25	121 ⁴	25	42 ⁷	18	3.4 ⁷	14	8.7 ⁴	4	22.2 ⁴	5
Danemark.....	17.2	25	8.8	7	25 ⁴	6	18 ⁷	6	0.5 ⁴	3	7.9	10	8.4	22
Écosse.....	18.5	20	12.0	21	29	8	19	7	0.5	3	8.5	5	6.5	25
Espagne.....	20.7	18	9.9	13	49	17	23 ⁶	10	1.1 ¹⁰	8	8.8	3	10.8	16
États-Unis.....	24.9	11	9.4	10	26	7	19	7	0.4	2	9.4	1	15.5	11
Finlande.....	20.8	17	9.0	8	25	6	19 ⁷	7	1.0 ⁴	7	7.7	11	11.8	15
France.....	18.3	22	12.4	23	32	10	21 ⁴	9	0.6 ⁴	4	6.7	17	5.9	26
Inde ⁹	27.4	7	11.6	19	114 ⁷	24	15.8	9
Italie.....	18.1	23	10.3	15	48	16	28 ⁸	13	1.3 ⁷	10	7.5	13	7.8	23
Irlande.....	21.0	16	11.7	20	36	11	23	10	0.8	5	5.7	21	9.3	21
Irlande du Nord.....	21.1	15	10.6	16	29	8	21	9	0.6	4	6.7	17	10.5	17
Japon.....	18.4	21	8.0	3	40	12	24 ⁷	11	1.8 ⁴	12	7.9	10	10.4	18
Mexique.....	46.2 ⁴	2	13.3 ⁴	26	82 ⁴	20	33 ^{6,10}	15	2.2 ⁷	13	6.6 ⁴	18	32.9 ⁴	2
Norvège.....	18.7	19	8.5	6	21 ⁷	3	13 ⁸	1	0.6 ⁷	4	7.2	15	10.2	20
Nouvelle-Zélande.....	24.7	12	9.0	8	25 ⁴	6	14 ⁷	2	0.5 ⁷	3	8.1	8	15.7	10
Pays-Bas.....	21.2	14	7.8	2	19	2	15 ⁷	3	0.6 ⁴	4	8.5	5	13.4	13
Pérou.....	32.7	5	6.8	1	94 ⁷	22	24 ⁷	11	4.6 ¹¹	16	1.9	22	25.9	3
Portugal.....	22.3	13	12.0	21	89	21	30 ^{6,7}	14	1.5 ⁴	11	7.4	14	10.3	19
République fédérale d'Allemagne.....	16.2	28	11.0	17	42 ⁴	13	28 ⁴	13	1.5 ⁷	11	8.9	2	5.2	27
Suède.....	14.8	30	9.6	11	17	1	13 ⁴	1	0.5 ⁷	3	6.9	16	5.2	27
Suisse.....	17.4	24	10.2	14	26 ⁴	7	19 ^{4,5}	7	1.1 ⁷	8	8.0	9	7.2	24
Union des Républiques Socialistes Soviétiques.....	25.6 ⁴	9	8.4 ⁴	5	17.2 ⁴	7
Union Sud-Africaine (Blancs).....	25.4	10	8.8	7	31 ⁴	9	20 ⁸	8	1.2 ⁸	9	9.4 ⁷	1	16.6	8
Venezuela.....	46.7	1	9.9	13	70 ⁴	18	35 ^{4,10}	16	5.9	20	36.8	1
Yougoslavie.....	26.1	8	11.2	18	97	23	40 ⁶	17	0.2 ⁷	1	8.8	3	14.9	12

¹ Décédés de moins de quatre semaines, sauf indication contraire. ² Pour 1.000 habitants. ³ Pour 1.000 naissances vivantes. ⁴ 1955. ⁵ De moins d'un mois. ⁶ 1952. ⁷ 1954. ⁸ 1953. ⁹ Territoire de l'enregistrement seulement. ¹⁰ 1950. ¹¹ 1951.

CHAPITRE VI.—SANTÉ ET BIEN-ÊTRE PUBLICS ET SÉCURITÉ SOCIALE*

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
Partie I.—Santé publique	236	Sous-section 2. Allocations aux aveugles	284
ARTICLE SPÉCIAL: La santé au Canada . .	236	Sous-section 3. Allocations aux invalides	285
SECTION 1. INITIATIVES FÉDÉRALES, PROVINCIALES ET MUNICIPALES EN MATIÈRE DE SANTÉ	239	Sous-section 4. Assistance-chômage	287
Sous-section 1. Initiatives fédérales en matière de santé	240	SECTION 3. PROGRAMMES PROVINCIAUX	288
Sous-section 2. Le Conseil canadien d'hygiène publique	243	Sous-section 1. Allocations aux mères	288
Sous-section 3. Initiatives provinciales et municipales en matière de santé	244	Sous-section 2. Services provinciaux de bienfaisance	291
SECTION 2. STATISTIQUE DE LA SANTÉ	257	Sous-section 3. Indemnisation des accidentés du travail	298
Sous-section 1. Statistique des hôpitaux	259	Sous-section 4. Établissements de bienfaisance	298
Sous-section 2. Enquête sur la maladie au Canada, 1950-1951	269	Partie III.—Initiatives bénévoles de santé et de bien-être sur le plan national	298
Sous-section 3.—Maladies à déclaration obligatoire	274	Partie IV.—Services intéressant les anciens combattants	301
Sous-section 4. Services d'infirmière-visiteuse	275	SECTION 1. SERVICES MÉDICAUX, DENTAIRES ET PROTHÉTIQUES	302
Partie II.—Bien-être public et sécurité sociale	276	SECTION 2. RÉADAPTATION	304
SECTION 1. PROGRAMMES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL	277	SECTION 3. ASSURANCE-VIE	307
Sous-section 1. Allocations familiales	277	SECTION 4. ÉTABLISSEMENT AGRICOLE ET CONSTRUCTION DE MAISONS	308
Sous-section 2. Sécurité de la vieillesse	279	SECTION 5. AVOCATS DES PENSIONS	310
Sous-section 3. Rentes sur l'État	280	SECTION 6. PENSIONS	310
Sous-section 4. Autres programmes du gouvernement fédéral	282	SECTION 7. ALLOCATIONS	312
SECTION 2. PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX	282	SECTION 8. COMMISSIONS INTÉRESSANT LES ANCIENS COMBATTANTS	312
Sous-section 1. Assistance-vieillesse	282		

NOTA.—On trouvera face à la page 1 du présent volume la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

PARTIE I.—SANTÉ PUBLIQUE

LA SANTÉ AU CANADA

Au cours des dernières années, il s'est produit une amélioration sensible dans l'état de santé des Canadiens grâce au progrès des sciences médicales et au développement des services de santé. L'amélioration des normes alimentaires, de meilleurs logements et l'expansion prise par les services sociaux ont eu aussi une influence favorable sur la santé. Le plus grand progrès réalisé dans ces domaines est survenu depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Cette période, caractérisée par une natalité sans précédent et par une immi-

* Sauf indication contraire, le présent chapitre a été rédigé par le Service de la recherche et de la statistique du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, Ottawa.

gration assez forte, a connu aussi le changement le plus prononcé dans les indices de santé. La mortalité brute au Canada ainsi que la mortalité maternelle, infantile et néonatale ont diminué proportionnellement au cours des dix dernières années plus qu'elles ne l'avaient fait pendant les vingt années précédentes.

Bien que les gens de tous âges se soient ressentis de ces améliorations dans le domaine de la santé, ce sont les enfants en bas âge et les autres enfants qui en ont le plus profité. Pendant les vingt-cinq dernières années, les taux de mortalité ont diminué de plus des deux tiers chez certains groupes de jeunes enfants. Chez les groupes d'âge plus avancé, les gains ont été beaucoup moins sensibles. Au cours des vingt années qui ont précédé 1951, la longévité, au moment de la naissance, a passé de 60 à 66 ans dans le cas des hommes, et de 62 à 71 ans dans le cas des femmes. La moyenne d'âge à la mort, indice plus brut de la durée de la vie, a passé, pendant la période de trente années qui a précédé 1956, de 40 à 58 ans dans le cas des hommes, et de 42 à 61 ans dans le cas des femmes.

On peut rattacher certaines améliorations réalisées dans le domaine de la santé à des mesures particulières d'hygiène publique, d'autres au progrès général de la médecine. Des mesures locales bien établies, comme la chloration de l'eau, la pasteurisation du lait, la destruction hygiénique des eaux-vannes et l'inspection sanitaire de la manutention des aliments ont fait beaucoup pour réduire l'incidence de la fièvre typhoïde et d'autres infections causées par l'eau et par les aliments. Au cours des dernières années, la vaccination contre la variole a banni du Canada cette maladie, bien que, en 1928, plus de trois mille cas de variole aient été rapportés en ce pays.

Le grand développement pris par les antibiotiques et par d'autres agents prophylactiques comme le vaccin contre la poliomyélite a contribué à réduire la gravité ou le degré de l'invalidité causée par nombre d'infections primaires et à protéger contre l'infection secondaire. En 1956, les maladies infectieuses, la tuberculose y comprise, n'ont causé que 1.8 p. 100. de tous les décès, tandis que ces maladies, il y a trente ans passés, en causaient 12.6 p. 100. Le nombre de décès causés par d'autres maladies comme le rhumatisme articulaire aigu et la pneumonie, où l'infection intervient, a également diminué.

Mais, tandis que l'on est en train de maîtriser plusieurs des plus vieilles maladies de l'humanité, la nature et le traitement des maladies chroniques et de dégénérescence demeurent encore, en trop grande partie, du domaine de l'inconnu, et la complexité de la civilisation industrielle donne naissance à d'autres maladies. Au Canada et ailleurs les risques professionnels dus aux substances toxiques et aux accidents causent de plus en plus d'inquiétude. La contamination de l'air et de l'eau causée par les déchets industriels devient un problème de plus en plus grave pour les localités. Les accidents prennent une place alarmante parmi les causes principales de décès, et les accidents de la circulation causent des pertes de vie qui augmentent d'une façon tragique. Le développement rapide de la vie urbaine crée aussi d'autres nombreux problèmes qui se rapportent à la santé. L'insuffisance des logements et des aménagements de récréation, l'usage excessif d'alcool, la toxicomanie et la délinquance juvénile sont des problèmes urbains particuliers qui rentrent dans cette catégorie. L'utilisation croissante d'agents radioactifs dans divers domaines de l'activité exige des précautions hygiéniques spéciales, et le problème général posé par les effets de la radiation sur la vie est l'un des plus importants et des plus pressants de l'heure.

La santé des mères et des enfants.—Le chiffre record de 450,000 naissances au Canada en 1956 est dû à un taux de natalité qui se maintient élevé. Mais, cette même année, le taux de mortalité infantile, qui est de 32, est encore supérieur à ceux de 17 et de 19 décès par millier de naissances vivantes que l'on relève respectivement en Suède et en Hollande. Des 14,399 bébés qui sont morts pendant leur première année, près des deux tiers sont décédés durant les 28 premiers jours de leur vie. La prématurité, les difformités congénitales et les blessures à la naissance continuent d'être les causes principales de la mortalité

infantile. Dans le cas des mères, le nombre des décès en 1956, qui est de 278, représente un taux de mortalité maternelle qui est plus bas qu'auparavant, le dixième environ du taux enregistré il y a 25 ans. Les différences régionales continuent d'influer sur les taux nationaux de la mortalité maternelle et infantile.

La santé des jeunes.—Une fois la première année de la vie écoulée, les taux de survivance sont élevés pendant l'enfance. Bien que le groupe d'âge de un à 20 ans constitue un tiers de la population, on y enregistre seulement un décès sur 25. Les accidents causent le plus grand nombre de morts chez les enfants, surtout les accidents de la circulation et de l'onde. Les affections respiratoires et digestives sont aussi des causes principales de décès.

Malgré un taux assez bas de décès, les taux de morbidité demeurent élevés chez les enfants. L'enquête sur la maladie au Canada, tenue en 1951, révèle que 87 p. 100 des enfants âgés de moins de 15 ans ont déclaré avoir été malades et 57 p. 100 avoir été alités par la maladie. Chaque enfant a eu en moyenne trois maladies par année, chaque maladie durent en moyenne 12 jours. Les rhumes et la grippe, communs à tous les âges, sont des causes principales de maladie. Les maladies transmissibles de l'enfance (rougeole, oreillons, varicelle, coqueluche et fièvre scarlatine) ont causé aussi beaucoup de maladie: plus d'un million de cas de ces maladies ont été déclarés pendant l'année de l'enquête. En mars 1957, près de cinq mille personnes souffraient de maladies de longue durée, en général d'origine congénitale ou apparaissant au début de l'enfance, comme l'épilepsie, la paralysie infantile cérébrale et spasmodique, ou des séquelles de la paralysie infantile. Il y avait plus de 10,000 arriérés mentaux qui recevaient des allocations en raison d'une invalidité totale et permanente, sans compter les arriérés vivant dans des institutions.

La santé des adultes.—La santé de la population adulte, elle aussi, a bénéficié des services modernes de prophylaxie et de thérapeutique. La lutte contre plusieurs affections des appareils respiratoire et digestif ont réduit d'une manière importante les taux de la mortalité due à ces causes. D'autre part, les maladies de dégénérescence continuent de plus en plus de ravir des vies et d'altérer la santé au cours des années de travail.

Il y a trente ans, les femmes avaient un taux de mortalité plus élevé que celui des hommes pendant leurs années de fécondité. Aujourd'hui, c'est le contraire, car les taux de mortalité, chez les femmes, ont diminué de deux tiers, tandis que, chez les hommes, ces mêmes taux n'ont diminué que de moitié. Les accidents, souvent d'origine professionnelle, sont la cause principale de décès chez les hommes. Une fois la trentaine passée, le cancer est la cause principale de décès chez les femmes. A partir de 50 ans, il y a une différence importante dans les taux de mortalité entre les sexes. Tandis que ces taux, chez les femmes d'une cinquantaine et d'une soixantaine d'années, ont diminué d'un tiers environ, le taux de mortalité, chez les hommes, n'a guère diminué au cours des vingt-cinq dernières années. En 1955, chez ce groupe d'âge, la mort frappait hommes et femmes dans une proportion de sept à quatre. La moitié des décès, chez les deux sexes, sont dus aux affections cardiaques. Un tiers des décès des femmes et un cinquième des décès des hommes sont attribuables au cancer. Le diabète est aussi l'une des causes principales de décès chez les deux sexes. Les accidents continuent de faire de nombreuses victimes, spécialement chez les hommes.

D'après l'enquête sur l'invalidité physique permanente, menée comme complément de l'enquête sur la maladie au Canada tenue en 1951, 317,000 personnes, âgées de 45 à 64 ans, sont désavantagées physiquement d'une manière permanente. De ce nombre,

136,000 sont invalides d'une façon grave ou totale. Le taux élevé de la mortalité due aux maladies de dégénérescence chez la population adulte est précédé, dans beaucoup de cas, par des périodes de maladie et d'invalidité.

La santé des personnes âgées.—La statistique de la mortalité et de la morbidité révèle que les maladies chroniques font de plus en plus de ravages chez les personnes âgées. En 1955, 63 p. 100 des décès chez les personnes ayant dépassé les 65 ans étaient dus aux affections cardiaques et artérielles, et 15.6 p. 100 au cancer. Ce sont aussi les maladies cardiovasculaires et le cancer qui mènent dans les hôpitaux généraux près d'un tiers de tous les vieillards admis dans ces établissements. Les affections respiratoires et digestives mènent aussi beaucoup de vieillards à l'hôpital. Les faits recueillis pendant l'enquête sur la maladie au Canada soulignent le caractère chronique de la maladie chez les vieillards. Les personnes âgées de plus de 65 ans ne représentent que 7 p. 100 de l'échantillon de l'enquête, mais 15 p. 100 de l'ensemble des jours de maladie. L'invalidité est en grande partie permanente, car 162,000 personnes de plus de 65 ans étaient regardées comme invalides d'une façon grave ou permanente. Les affections cardiaques, l'arthrite, les suites d'accidents, la cécité, la surdité et les affections chroniques du système nerveux sont données comme causes dans 60 p. 100 des cas d'invalidité permanente. L'enquête sur la maladie au Canada ne tient pas compte des pensionnaires des institutions pour maladies chroniques. En 1955, environ 140,000 personnes étaient traitées dans des hôpitaux pour maladies mentales, tuberculose et autres affections chroniques. Un quart des personnes qui sortent des institutions pour maladies mentales sont âgées de plus de 65 ans. Un quart des vieillards qui sont sortis de ces institutions et les deux tiers de ceux qui y sont morts étaient atteints de sénilité ou d'artériosclérose cérébrale.

Problèmes relatifs à la santé.—Les conséquences de plus en plus importantes des maladies chroniques et un taux élevé persistant de mortalité dû aux maladies de dégénérescence pendant la période productive de la vie, le taux élevé des accidents, la menace que présente la radiation et les autres risques que courent la santé des Canadiens et celle d'autres peuples, font l'objet de travaux de recherche de plus en plus approfondis en plusieurs pays. La recherche canadienne a fait une contribution considérable à la fois dans le domaine des hypothèses d'orientation et du travail clinique. La participation active des chercheurs scientifiques canadiens dans le domaine de la recherche internationale fait que les Canadiens sont assurés de profiter rapidement et sans réserve de toutes les découvertes appelées à modifier l'art médical traditionnel. Les services de renseignements, les programmes d'hygiène publique préventive et de soins de santé que l'on est en train d'établir dans tout le pays mettent à la portée d'un nombre de plus en plus grand de Canadiens les ressources et les aménagements qui permettent de relever les normes de santé.

Section 1.—Initiatives fédérales, provinciales et municipales en matière de santé

Les services de santé publique au Canada ressortissent au gouvernement fédéral ainsi qu'aux administrations provinciales et locales, bien que des agences bénévoles y contribuent d'une manière importante.

Le gouvernement fédéral fournit aux provinces des services consultatifs et spécialisés, aide à financer des programmes provinciaux, maintient des services au bénéfice de groupes particuliers comme les anciens combattants et les Indiens, surveille les normes ainsi que la distribution des aliments et des drogues, maintient un service de quarantaine et se charge de remplir, dans le domaine de la santé, certaines obligations internationales.

Ce sont les provinces qui jouent le rôle le plus important dans les services de santé publique offerts à la population canadienne. La plupart des programmes sont administrés par la province, ou bien par le gouvernement local, conformément au programme législatif provincial.

Dans beaucoup de cas, des agences bénévoles, organisées aux échelons fédéral, provincial ou local, fournissent des services et poursuivent des programmes d'enseignement sanitaire.

Sous-section 1.—Initiatives fédérales en matière de santé

L'activité du gouvernement fédéral en matière de santé se centralise en grande partie au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Certains programmes importants sont administrés par les organismes suivants: le ministère des Affaires des anciens combattants, qui assure des soins médicaux et hospitaliers aux anciens combattants pour invalidités de guerre; le ministère de la Défense nationale, dont la santé des forces armées relève et qui, par l'intermédiaire du Conseil de recherche pour la défense, participe à la recherche médicale; la Division médicale, au Conseil national des recherches, qui s'occupe des subventions relatives à la recherche médicale, et le Bureau fédéral de la statistique, qui rassemble et établit la statistique de la santé. Le ministère de l'Agriculture a certaines responsabilités en ce qui regarde la production alimentaire.

En vertu de la loi de 1944 qui l'a établi, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social est chargé d'appliquer certaines lois, de poursuivre des travaux de recherche en matière de santé, de s'acquitter d'obligations internationales assumées par le Canada dans le domaine de la santé et, en collaboration avec les provinces, de préserver et d'améliorer la santé publique.

En vertu de la loi de la quarantaine, le ministère maintient une quarantaine pour la navigation maritime et aérienne, afin de prévenir l'introduction de maladies infectieuses. Il renseigne sur l'application des articles de la loi de l'immigration relatifs à la santé; fait l'examen médical des immigrants au pays et à l'étranger; fournit des soins aux marins malades, aux termes de la Partie V de la loi sur la marine marchande du Canada, et s'acquitte de certaines responsabilités nationales et internationales en ce qui regarde la pollution des eaux limitrophes et autres.

En vertu de la loi sur les aliments et drogues, de la loi sur les spécialités pharmaceutiques ou médicaments brevetés, et de la loi sur l'opium et les drogues narcotiques, le ministère contrôle la qualité des aliments et des drogues; surveille l'inscription, la préparation et la vente des spécialités pharmaceutiques ou médicaments brevetés; réglemente l'importation, l'exportation et la distribution des stupéfiants.

Le ministère statue sur l'acuité visuelle des postulants à l'allocation de cécité et coopère avec les provinces au maintien de services chirurgicaux ou curatifs à l'intention des bénéficiaires de cette allocation. Il veille à la santé du personnel dans les chantiers du gouvernement fédéral, en conformité de la loi de l'hygiène dans les chantiers publics, met en œuvre un programme destiné à protéger et améliorer la santé des fonctionnaires et autres employés de l'État, et renseigne le ministère des Transports sur toutes questions intéressant la sûreté, la santé et le confort des équipages et passagers d'avion.

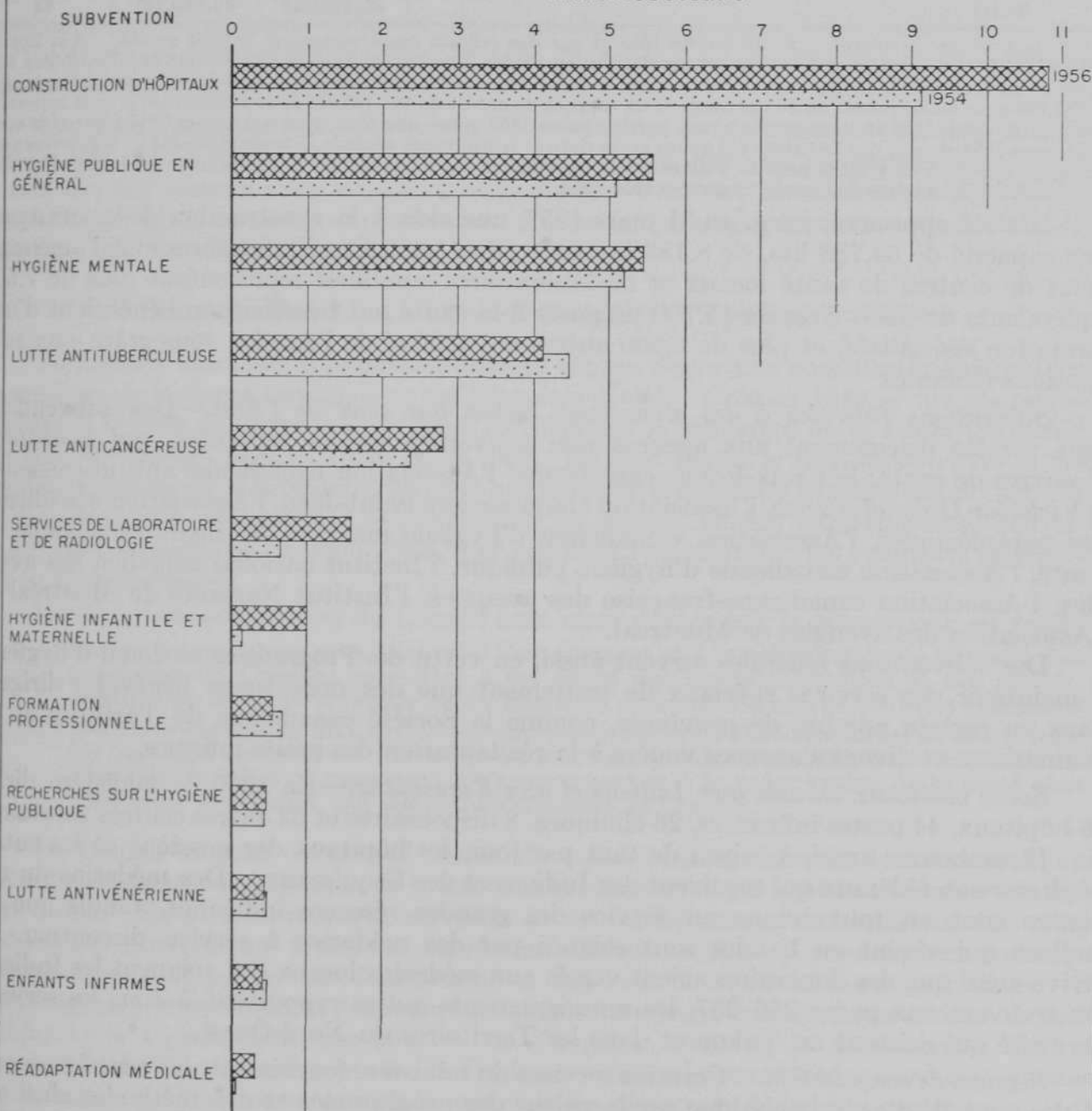
Le Programme national d'hygiène*.—Le Programme national d'hygiène, inauguré en 1948, prévoit le paiement de 12 subventions distinctes à tous les territoires et provinces, en vue du développement des services sanitaires et hospitaliers. Depuis l'inauguration

* Un article spécial sur les cinq premières années du Programme national d'hygiène a paru dans l'*Annuaire* de 1954, pp. 219-223.

du Programme, les provinces utilisent de plus en plus les subventions. Le montant des dépenses, par année financière, est le suivant: 1948-1949, \$7,400,000; 1949-1950, \$15,500,000; 1950-1951, \$18,700,000; 1951-1952, \$23,900,000; 1952-1953, \$26,900,000; 1953-1954, \$29,200,000; 1954-1955, \$31,600,000; 1955-1956, \$33,500,000, et 1956-1957, \$36,300,000.

DÉPENSES EN VERTU DU PROGRAMME NATIONAL D'HYGIÈNE
SUIVANT LA SUBVENTION, ANNÉES TERMINÉES
LE 31 MARS 1954 ET 1956

MILLIONS DE DOLLARS



1.—Sommes mises à la disposition des provinces, dépenses et pourcentage des dépenses faites en vertu du Programme national d'hygiène, par subvention, année terminée le 31 mars 1957

Subvention	Montant disponible ¹	Montant dépensé	Pourcentage, dépenses
	\$	\$	%
Lutte anticancéreuse.....	3,598,795	3,248,817	90
Enfants infirmes.....	519,898	465,751	89
Hygiène publique en général.....	7,800,500	6,040,234	77
Construction d'hôpitaux ²	17,918,174	11,374,876	63
Hygiène mentale.....	7,234,868	6,342,328	88
Formation professionnelle.....	516,300	515,626	99
Recherches sur l'hygiène publique.....	512,900	430,283	84
Lutte antituberculeuse.....	4,239,531	4,275,379	101
Lutte antivénérienne.....	518,099	466,020	90
Hygiène maternelle et infantile ³	2,000,000	993,277	50
Services de laboratoire et de radiologie ³	7,020,450	1,639,829	23
Réadaptation médicale ³	1,000,000	487,723	49
Total.....	52,879,515	36,280,143	69

¹ Autorisé par le décret C.P. 33-660 de 1956 et par des crédits supplémentaires (crédit n° 655). Aux fins du présent tableau, les sommes à la disposition du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest ont été distribuées sous forme de subventions bien que le décret du conseil n'indique pas cette distribution. ² La subvention comprenait \$6,683,660 pour les nouveaux aménagements et un rapport de crédit de \$11,155,324 pour achever les projets approuvés avant le 1^{er} avril 1953 et commencés avant le 1^{er} octobre 1953, ainsi que pour ceux qui avaient été approuvés après le 31 mars 1953 et ceux qui l'avaient été avant cette date et commencés après le 30 septembre 1953. Est inclus aussi un rapport spécial de \$79,190 pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. ³ Subventions accordées pour la première fois au cours de l'année financière 1953-1954.

Il a été approuvé, jusqu'au 31 mars 1957, une aide à la construction de locaux ayant une capacité de 64,788 lits, de 8,183 berceaux, de 11,450 lits d'infirmières et à l'aménagement de centres de santé locaux et de laboratoires combinés représentant plus de 7,500 équivalents de lits. Près de 15,700 préposés à la santé ont bénéficié ou bénéficient d'une formation spécialisée, et plus de 6,000 autres ont trouvé de l'emploi, tous grâce aux subventions fédérales.

Subventions fédérales à des organismes autres que ceux de l'État.—Des subventions sont versées directement aux agences non gouvernementales suivantes, qui s'occupent d'œuvres de santé: la Croix-Rouge canadienne, l'Association canadienne antituberculeuse, le *Victorian Order of Nurses*, l'Association ambulancière Saint-Jean, l'Association canadienne des paraplégiques, l'Association canadienne d'hygiène mentale, la Ligue canadienne de Santé, l'Association canadienne d'hygiène publique, l'Institut national canadien des aveugles, l'Association canadienne-française des aveugles, l'Institut Nazareth de Montréal et l'Association des aveugles de Montréal.

Des subventions fédérales servent aussi, en vertu du Programme national d'hygiène, à maintenir des services spéciaux de traitement que des organismes bénévoles dirigent dans un certain nombre de provinces, comme la Société canadienne de l'arthrite et du rhumatisme et diverses agences vouées à la réadaptation des petits infirmes.

Soins médicaux assurés aux Indiens et aux Esquimaux.—En 1956, le ministère dirige 18 hôpitaux, 44 postes infirmiers, 26 cliniques, 8 dispensaires et 62 autres centres sanitaires.

Il rembourse aussi, à raison de tant par jour, les hôpitaux des missions et les autres hôpitaux non fédéraux qui reçoivent des Indiens et des Esquimaux. Des médecins du ministère sont en tout temps au service des grandes réserves indiennes, tandis que les Indiens qui vivent en bandes sont soignés par des médecins à service discontinu. Il arrive aussi que des honoraires soient versés aux médecins locaux qui soignent les Indiens. On trouvera aux pages 256-257, les renseignements qui se rapportent à tous les services de santé qui existent au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Services de consultation.—Certains services du ministère fournissent des renseignements et des conseils d'ordre technique sur la valeur des programmes et des méthodes ainsi que sur l'établissement de diverses normes sanitaires, et ils effectuent, seuls ou en collaboration avec d'autres ministères et agences, des enquêtes et des recherches. Ces services sont les suivants: lutte contre la cécité, hygiène maternelle et infantile, hygiène professionnelle, hygiène alimentaire, hygiène mentale, hygiène dentaire, épidémiologie, plans d'hôpitaux, laboratoire d'hygiène, service de l'information, recherche et statistique.

Projet fédéral d'assurance-hospitalisation et de services diagnostiques.—Le projet fédéral-provincial d'assurance-hospitalisation et de services de laboratoire et de radiologie, pour fins de diagnostic, a fait beaucoup de progrès en 1956 et 1957. Depuis quelques années, les provinces de la Colombie-Britannique et de la Saskatchewan appliquent un programme d'assurance-hospitalisation qui s'étend à toute la population. Dans les provinces de l'Alberta et de Terre-Neuve, il existe un programme du même genre, mais qui ne s'applique qu'à une plus faible proportion de leur population.

En janvier 1956, le gouvernement a offert de partager, au moyen de subventions, le coût de l'assurance-hospitalisation et des services de laboratoire et de radiologie, pour fins de diagnostic, à condition que cette offre soit acceptée par une majorité de provinces représentant une majorité de la population. Les prestations doivent être accessibles à tous dans la province; mais l'offre détermine quels sont les frais partageables et ceux qui ne le sont pas. Des soins hospitaliers en salle ordinaire doivent être fournis comme prestation de base; mais les frais qui découlent de meilleurs aménagements doivent être exigés du malade qui, s'il le veut, peut s'assurer en conséquence. On prévoit que l'organisation et les méthodes de financement varieront d'une manière importante d'une province à l'autre, qu'il s'agisse de primes personnelles, de taxe de vente, de recettes provinciales générales ou de combinaisons de ces méthodes.

La loi sur l'assurance-hospitalisation et les services de diagnostic, proclamée le 1^{er} mai 1957 après que le Parlement du Canada l'eut adoptée, autorise le gouvernement fédéral à conclure des accords avec les gouvernements provinciaux. Il semblait, à l'été de 1957, que huit provinces au moins se proposaient d'accepter les plans d'assurance-hospitalisation, tels que le gouvernement fédéral les avait établis.

Sous-section 2.—Le Conseil canadien d'hygiène publique

Le Conseil canadien d'hygiène publique est un organisme consultatif statutaire près le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Créé en 1919, il tire ses pouvoirs législatifs actuels de l'article 7 de la loi de 1944 sur le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social (S.R.C. 1952, chap. 74). En font partie le sous-ministre de la Santé nationale, qui en est le président, les sous-ministres de la Santé de chacune des dix provinces et cinq membres désignés par le gouverneur en conseil, choisis habituellement parmi les principaux secteurs de la population, par exemple l'agriculture, les syndicats ouvriers et les sociétés féminines.

Les fonctions et pouvoirs du Conseil sont ainsi définis par le gouverneur en conseil:

- 1^o étudier les questions se rapportant à l'avancement et à la préservation de la santé chez la population du Canada; soumettre à cet égard des recommandations et des projets au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social et à d'autres autorités compétentes;
- 2^o offrir des conseils au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social en ce qui regarde les questions énumérées à l'article 5 de la loi sur le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et se rapportant à l'avancement et à la préservation de la santé chez la population du Canada, qui relève du Parlement du Canada.

Le Conseil fournit un moyen direct de collaboration, dans le domaine technique, entre les ministères provinciaux de la Santé et le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. En plus de recourir, au cours de ses délibérations, aux lumières des experts fédéraux et provinciaux, il a à son service un certain nombre de commissions techniques consultatives composées de fonctionnaires fédéraux et provinciaux spécialisés. Ces commissions comprennent la Commission consultative technique des laboratoires d'hygiène publique; la Commission consultative de l'hygiène mentale; la Commission fédérale-provinciale de l'hygiène alimentaire; la Conférence fédérale-provinciale pour l'enseignement de l'hygiène; la Conférence fédérale-provinciale des directeurs de la lutte contre les maladies contagieuses et la Commission technique consultative pour le génie sanitaire.

Le Conseil se réunit d'habitude deux fois par année. Tout membre a le droit d'inscrire des questions à l'ordre du jour, et tout organisme peut exposer ses problèmes au Conseil. Lorsque le Conseil étudie une question, c'est que, d'habitude, cette question intéresse plus d'une province.

Bien que le Conseil ait un caractère purement consultatif, ses recommandations traduisent les opinions mûries d'administrateurs de l'hygiène publique et d'hommes de science expérimentés de tout le pays, et elles ont toujours eu une très grande influence sur le développement de l'administration de l'hygiène publique au Canada. Ces recommandations ont souvent eu pour effet des interventions hâtives fédérales-provinciales qui, autrement, n'auraient eu lieu qu'à la suite de longs pourparlers. Le Conseil s'est intéressé activement à la mise en valeur du Programme national d'hygiène, a donné des conseils sur son exécution générale et sur certaines situations survenues en diverses provinces. En outre, il a joué un rôle important dans des projets fédéraux-provinciaux comme l'enquête nationale sur la maladie. Grâce aux dispositions prises par le Conseil en vue de la production et de la distribution de l'ACTH et de la cortisone qui ont servi à des expériences cliniques dans tout le Canada, on estime qu'il a été possible d'évaluer au moins deux ans plus tôt l'activité de ces drogues au point de vue clinique. De la même façon, le Conseil a réussi à faciliter la production de la globuline *gamma* et, plus tard, du vaccin Salk.

Sous-section 3.—Initiatives provinciales et municipales en matière de santé

Les fonctions provinciales en matière de santé comprennent communément les initiatives suivantes: organisation et administration centrales; maintien de laboratoires et application de programmes spéciaux s'adressant à toute la province dans des domaines comme le cancer, l'hygiène mentale et la tuberculose; service de consultation au bénéfice des autorités locales, et surveillance ou administration des services locaux.

A l'échelon municipal, les responsables des services varient beaucoup; mais, dans la plupart des provinces, les municipalités assurent des services indispensables et assument une partie des frais d'hospitalisation dans le cas des indigents. Les dernières années ont vu les services de santé prendre une expansion rapide dans les petits centres et les régions rurales, grâce à l'organisation d'unités sanitaires, disposant d'un personnel à service continu, qui desservent les comtés ou autres groupements de régions d'administration locale. Ces unités appliquent un programme général qui comprend les soins infirmiers d'hygiène publique, l'inspection sanitaire, la lutte contre les maladies transmissibles, l'hygiène maternelle et infantile, l'hygiène à l'école et l'enseignement de l'hygiène. Les autorités provinciales et municipales se partagent habituellement la responsabilité financière et administrative de ces unités. En dehors des régions où existent des unités sanitaires complètement organisées, les municipalités nomment habituellement des médecins sanitaires et autres préposés à service discontinu, tandis que les autorités provinciales assument la responsabilité dans les régions dépourvues d'organisation municipale.

Terre-Neuve.—Les services de santé, à Terre-Neuve, sont administrés en très grande partie par la province. Ils comprennent, dans d'importantes régions de la province, des soins donnés par les médecins et dans des hôpitaux publics.

Services généraux d'hygiène publique.—A St-Jean, les infirmières d'hygiène publique maintiennent un service de prophylaxie. Des suppléments au régime, comme du jus d'orange et de l'huile de foie de morue, sont distribués à travers la province. Des services d'hygiène du milieu sont administrés à St-Jean par l'intermédiaire d'un service d'inspection, et par celui de bureaux régionaux à Corner-Brook et à Grand-Falls. La Division des laboratoires administre un laboratoire d'hygiène publique, le laboratoire de l'hôpital général de St-Jean et une réserve de sang. Les travaux ordinaires de diagnostic sont décentralisés grâce à l'emploi de laboratoires combinés et de techniciens de la radiologie dans des hôpitaux-villas éloignés.

Soins médicaux et hospitaliers.—En vertu d'un programme inauguré en 1957, le ministère de la Santé assure près de 50 p. 100 de la population, par l'intermédiaire de son plan d'hôpitaux-villas, des soins médicaux et hospitaliers de salle publique, à paiement anticipé; aux indigents, des soins médicaux et hospitaliers gratuits, lorsque des aménagements sont accessibles, à tous les enfants âgés de moins de 16 ans, des soins hospitaliers gratuits en salle publique et des services gratuits de diagnostic dans un dispensaire. Il maintient un grand hôpital général à St-Jean ainsi que 18 hôpitaux-villas et sept postes

infirmiers répartis le long du littoral. Il paie aussi les médecins privés et les hôpitaux non gouvernementaux qui soignent les malades protégés par les trois programmes publics. Dans les régions septentrionales, ces services sont confiés à l'Association internationale Grenfell et à l'Association de l'hôpital *Notre Dame Bay Memorial* où les plans locaux à paiement anticipé sont intégrés dans le plan des hôpitaux-villas.

Le plan des hôpitaux-villas est financé par des cotisations locales et par les recettes générales de la province. Dans la plupart des régions, le paiement anticipé de \$15 par année dans le cas d'un chef de famille et de \$7.50 dans celui d'un adulte célibataire autorise les abonnés à se faire diagnostiquer et traiter dans des dispensaires, à recevoir à domicile la visite du médecin, et à être hospitalisés dans l'hôpital local ou à l'hôpital général de St-Jean. Chaque hôpital est dirigé par un médecin-hygiéniste chargé de visiter à domicile les malades qui demeurent dans la région avoisinant l'hôpital, tandis que d'autres médecins-hygiénistes et infirmières soignent les malades dans les parties éloignées du district de l'hôpital-villa et dans d'autres régions isolées.

Hygiène mentale.—Les services d'hygiène mentale sont centralisés à l'hôpital pour maladies mentales et nerveuses de St-Jean, qui maintient des services importants de dispensaire, un centre de traitement diurne, ainsi que des services de consultation et d'enseignement, en plus des soins qu'il dispense aux hospitalisés. Les malades hospitalisés et les malades externes sont soignés gratuitement.

Tuberculose.—La lutte antituberculeuse revêt une importance particulière à Terre-Neuve, car le nombre des cas de tuberculose y dépasse la moyenne nationale. Tous les cas de tuberculose pulmonaire sont traités gratuitement dans deux sanatoriums provinciaux ainsi que deux quartiers antituberculeux installés dans deux autres hôpitaux. Le dispensaire antituberculeux de St-Jean et le *West Coast Sanatorium*, à Corner-Brook, s'occupent de la prophylaxie, du dépistage des cas et des services posthospitaliers. L'Association antituberculeuse de Terre-Neuve participe aux examens radiographiques collectifs à la vaccination au BCG et aux services de réadaptation. La lutte antituberculeuse a contribué à réduire les taux d'hospitalisation chez les tuberculeux, de sorte qu'il était possible, au début de 1957, d'aménager une partie du sanatorium de St-Jean à l'intention des malades mentaux, pour qui ce besoin d'aménagement était pressant.

Cancer.—Des services spéciaux de diagnostic et de traitement contre le cancer sont logés à l'hôpital général de Saint-Jean. C'est la province qui subventionne le traitement.

Poliomyélite.—Des services spéciaux de diagnostic et de traitement contre la poliomyélite sont logés à l'hôpital général de St-Jean. La province subventionne le traitement.

Maladies vénériennes.—Des cliniques provinciales pour maladies vénériennes fonctionnent à St-Jean et dans divers hôpitaux-villas de la province. Les traitements et les médicaments sont fournis gratuitement aux malades de la clinique centrale, aux abonnés des hôpitaux-villas et aux indigents.

Enfants infirmes.—Des agences bénévoles aident à mettre en valeur des programmes appropriés. Par exemple, la *Sunshine Camp Association* offre des services de rétablissement aux enfants qui ont des infirmités physiques.

Réadaptation.—Au Service de la réadaptation, le coordonnateur dépiste les cas, voit à l'orientation, à la formation et à l'embauchage des personnes infirmes.

Île-du-Prince-Édouard.—Le ministère de la Santé fournit directement un grand nombre de services qui, dans les provinces plus importantes, proviennent d'agences de santé locales. La plupart des initiatives rayonnent autour du Centre de santé de Charlottetown et d'un bureau moins important situé à Summerside, sous la direction du sous-ministre, aidé d'un médecin-hygiéniste de plein temps.

Hygiène publique générale.—Le Service des soins d'hygiène publique, qui compte onze infirmières d'hygiène publique réparties dans diverses localités, est surtout chargé des services locaux essentiels. Des services de santé distincts s'occupent de la salubrité publique, de la statistique de l'état civil, de l'hygiène dentaire publique et de l'enseignement

de l'hygiène. Des services consultatifs en hygiène maternelle et infantile sont fournis. Les analyses de laboratoire sont faites au laboratoire central et aux sept hôpitaux attachés au Service des laboratoires. La plupart de ces analyses sont faites gratuitement.

Soins hospitaliers et médicaux.—Le gouvernement provincial paie \$1 par jour et par malade à tous les hôpitaux généraux. Le paiement des frais hospitaliers ou médicaux des indigents est laissé à la discrétion du gouvernement local.

Hygiène mentale.—Les aménagements thérapeutiques pour les maladies mentales comprennent l'hôpital Riverside, l'hôpital provincial qui soigne surtout les indigents souffrant de sénilité et de débilité mentale et un dispensaire pour adultes et enfants. On réclame des frais d'entretien lorsque les moyens le permettent, et la province règle le solde.

Tuberculose.—La lutte antituberculeuse a à sa disposition des cliniques de dépistage des cas et de diagnostic, des services de traitement et de réadaptation, dirigés par la province en collaboration avec la Ligue antituberculeuse de l'Île-du-Prince-Édouard. Les services de diagnostic sont gratuits. Au sanatorium provincial de Charlottetown, les services de thérapeutique, sans être entièrement gratuits, sont largement subventionnés par la province. Les malades indigents sont soignés gratuitement.

Cancer.—Deux cliniques, administrées par le Service de la lutte contre le cancer, fournissent aux cancéreux des services gratuits de diagnostic et hospitalisent gratuitement ces malades pour fins de diagnostic.

Poliomyélite.—Le traitement contre la poliomyélite est donné au centre orthopédique situé au Sanatorium provincial. Le ministère de la Santé paie la moitié des frais des soins hospitaliers et infirmiers dispensés pendant la période aiguë de la maladie et accorde la gratuité des soins aux malades frappés de paralysie consécutive.

Maladies vénériennes.—Une clinique antivénérienne fonctionne à Charlottetown. Elle fait partie du programme provincial de lutte antivénérienne.

Soins dentaires.—Des traitements dentaires gratuits sont donnés dans des cliniques dentaires mobiles aux élèves de première et de deuxième années des régions rurales. Des cliniques de soins préventifs traitent au fluorure de sodium les enfants d'âges préscolaire et scolaire.

Réadaptation.—Le coordonnateur de la réadaptation, au ministère de l'Instruction publique, est chargé de la formation générale des invalides. Avec l'aide de la Ligue antituberculeuse de l'Île-du-Prince-Édouard, des services de réadaptation sont mis à la disposition des tuberculeux.

Nouvelle-Écosse.—La plupart des services que le ministère de la Santé publique fournit sont administrés par huit bureaux divisionnaires ou régionaux. Le ministère du Bien-être public administre aussi certains services, notamment pour les enfants souffrant de débilité mentale. Les principaux aménagements provinciaux comprennent l'hôpital général Victoria, le *Nova Scotia Hospital* pour malades mentaux et trois sanatoriums pour tuberculeux.

Hygiène publique générale.—La plupart des services préventifs sont confiés aux huit bureaux divisionnaires locaux, dont le personnel comprend des infirmières d'hygiène publique et des inspecteurs sanitaires, placés sous la surveillance d'un médecin-hygiéniste qui travaille à service continu. Les services de laboratoire provinciaux relèvent du Service des laboratoires d'hygiène publique qui comprend un laboratoire central d'hygiène publique et deux succursales; du Service de la pathologie, qui analyse les tissus au point de vue pathologique et se livre à des épreuves connexes; et du Service des laboratoires de biochimie. Toutes les analyses concernant la santé publique et la pathohistologie sont gratuites. Les Services de laboratoire et de radiologie, dont le directeur travaille à temps partiel, coordonnent les services de laboratoire et de radiologie d'hygiène publique et des hôpitaux.

Soins hospitaliers et médicaux.—Le ministère provincial de la Santé comble le déficit d'exploitation de l'hôpital général Victoria et verse aux hôpitaux agréés 50c. par jour pour chaque malade. Les municipalités sont obligées de verser un montant pouvant s'élever jusqu'à \$9 par jour pour l'hospitalisation de leurs indigents. Le ministère du Bien-être public surveille l'application d'un programme de services médicaux, à domicile et au bureau, à l'intention des bénéficiaires des allocations aux aveugles et aux mères. Ces soins sont dispensés par la Société médicale de la Nouvelle-Écosse et sont payés par la province à tant par habitant.

Hygiène mentale.—Les services hospitaliers organisés à l'intention des malades mentaux comprennent le *Nova Scotia Hospital*, où les malades suivent un traitement actif et que dirige le ministère provincial de la Santé; le quartier de psychiatrie et le dispensaire de l'hôpital général Victoria; l'école provinciale de formation pour les enfants souffrant de débilité mentale, administrée par le ministère provincial du Bien-être; et 17 hospices et hôpitaux régionaux dirigés par des agences gouvernementales locales et affectées au soin des personnes souffrant de maladie de longue durée. Des cliniques de psychiatrie, dirigées pour la plupart par le ministère de la Santé, se trouvent à Halifax, à Wolfville, Yarmouth et à Digby. Le traitement se donne gratuitement au *Nova Scotia Hospital*; mais, dans les autres institutions, les frais de maintien peuvent être réclamés aux parents des malades. Les indigents sont entretenus par leurs municipalités.

Tuberculose.—Des traitements gratuits sont fournis, sur tout dans les trois sanatoriums provinciaux et dans le sanatorium municipal d'Halifax. Plusieurs services antituberculeux, dans les hôpitaux généraux, ont cessé de fonctionner. Des médecins sanitaires régionaux s'occupent du dépistage et du contrôle post-cure.

Cancer.—Une clinique possédant des aménagements thérapeutiques de radiologie fait partie du service fourni par l'hôpital général provincial Victoria.

Poliomyélite.—Une clinique où la poliomyélite est soignée fait partie du service fourni par l'hôpital général provincial Victoria. Des succursales de cette clinique ont été ouvertes à Sydney, à Antigonish et à Yarmouth.

Maladies vénériennes.—Les services de dépistage des maladies vénériennes sont surtout fournis par les huit divisions sanitaires locales. Le traitement se donne gratuitement à la clinique antivénérienne provinciale d'Halifax ou chez des médecins privés que la province rembourse.

Soins dentaires.—Des cliniques dentaires mobiles, maintenues par les Services dentaires, soignent gratuitement les enfants des écoles rurales au-dessous de 13 ans.

Réadaptation.—Comme dans les autres provinces, les services de réadaptation des invalides, en Nouvelle-Écosse, sont dus à la collaboration qui existe entre les agences bénévoles, les groupes professionnels et les ministères du gouvernement, sous la surveillance générale d'un coordonnateur de la réadaptation, nommé par le ministère de la Santé publique. Tout récemment, un Conseil pour la réadaptation des invalides a été établi en Nouvelle-Écosse et, en 1956, un centre civil de réadaptation s'est ouvert à Halifax à l'intention des adultes et des enfants. Le ministère provincial de la Santé et l'Association antituberculeuse de la Nouvelle-Écosse unissent leurs efforts pour régler les problèmes de réadaptation qui regardent spécialement les tuberculeux.

Nouveau-Brunswick.—La Division de la santé, au ministère de la Santé et des Services sociaux, comprend les services suivants: génie sanitaire, soins infirmiers d'hygiène publique, lutte contre les maladies contagieuses, hygiène maternelle et infantile, enseignement de l'hygiène, services hospitaliers et laboratoires. Le gouvernement provincial contribue d'une manière importante au maintien des services et il collabore étroitement avec les agences de santé bénévoles ainsi qu'avec les hôpitaux.

Hygiène publique générale.—Bien que les services d'hygiène publique locaux relèvent en partie de la province et en partie des bureaux de santé de 15 sous-districts locaux, le ministère provincial de la Santé a à son emploi les six médecins-hygiénistes, qui travaillent

à service continu, et presque toutes les infirmières d'hygiène publique. Chaque médecin-hygiéniste dessert de deux à quatre sous-districts sanitaires. Les activités de la plupart des Services de santé locaux se limitent à la statistique démographique et à l'hygiène du milieu. Le Bureau des laboratoires administre un laboratoire central à Saint-Jean et deux succursales à Moncton et à Fredericton. Il a pour but de grouper les services de laboratoire d'hygiène publique et ceux des hôpitaux. Les analyses qui se rapportent à l'hygiène publique, les investigations sur le facteur Rh et le diagnostic des tumeurs se font gratuitement; mais les autres analyses sont débitées aux hôpitaux, au prix coûtant.

Soins hospitaliers et médicaux.—La province paie 50c. par jour à tous les hôpitaux généraux agréés, à l'égard de tous les malades. Dans le cas des indigents, les soins hospitaliers et médicaux sont laissés à la discrétion des municipalités, bien que, dans les cas urgents, l'hospitalisation soit obligatoire. La Division des services hospitaliers, au ministère provincial de la Santé, dirige l'inspection des hôpitaux, les subventions aux hôpitaux ainsi que l'organisation générale des aménagements hospitaliers.

Hygiène mentale.—Toutes les municipalités de la province doivent payer une partie des frais qui découlent du traitement des malades mentaux dans les hôpitaux provinciaux pour maladies mentales. La Division provinciale de l'hygiène mentale administre deux hôpitaux pour maladies mentales, trois cliniques locales, ainsi qu'une école diurne de formation à l'intention des enfants arriérés. La succursale provinciale de l'Association canadienne d'hygiène mentale collabore avec les autorités provinciales à un programme d'enseignement de l'hygiène mentale.

Tuberculose.—La Division de la lutte antituberculeuse fournit des services gratuits de diagnostic dans 10 centres, y compris une clinique centrale à Saint-Jean. Elle donne des traitements gratuits ou en surveille la dispensation, dans le cas des tuberculoses pulmonaire et non pulmonaire, dans cinq sanatoriums: deux privés, un municipal et deux provinciaux.

Cancer.—Six centres de diagnostic du cancer et quatre centres thérapeutiques fonctionnent sous la surveillance du directeur provincial de la lutte anticancéreuse. Des services de diagnostic et de radiothérapie, l'hospitalisation y comprise, sont mis gratuitement à la disposition des malades.

Poliomyélite.—Les cas de poliomyélite aiguë et post-paralytique sont aussi soignés gratuitement à la clinique provinciale de poliomyélite et au Centre de santé de Fredericton.

Maladies vénériennes.—La Division de la lutte contre les maladies transmissibles coordonne toutes les mesures contre les maladies infectieuses et administre un programme de traitement gratuit à l'intention des personnes atteintes de maladies vénériennes. C'est une clinique de Saint-Jean et des médecins privés qui appliquent ce programme.

Enfants infirmes.—Les services de diagnostic et de traitement offerts aux enfants infirmes de parents indigents sont gratuits.

Soins dentaires.—La Division de l'hygiène dentaire est en train d'établir des services d'hygiène dentaire préventive à l'intention des enfants.

Réadaptation.—De même que dans la plupart des autres provinces, la nomination d'un coordonnateur de la réadaptation a stimulé les initiatives entreprises au Nouveau-Brunswick dans le domaine de la réadaptation. On a pris des mesures afin d'obtenir, à l'intention des invalides nécessitant, les services de spécialistes ainsi que des services de formation professionnelle. Ce nouveau programme comporte aussi des services d'orientation et de placement. L'Association antituberculeuse du Nouveau-Brunswick aide les tuberculeux à se réadapter.

Québec.—Tandis que le ministère provincial de la Santé dirige des services préventifs d'hygiène publique, d'autres initiatives sont déléguées à des organismes bénévoles, religieux et laïques, sur une plus grande échelle que dans la plupart des autres provinces.

Hygiène publique générale.—Sauf à Montréal et dans quelques autres grands centres urbains, c'est le ministère provincial de la Santé qui administre directement et en tout temps les services d'hygiène publique locaux. La Division des unités sanitaires fournit des services à plus de 60 p. 100 de la population, grâce à 70 unités desservant un ou plusieurs comtés à la fois. Chaque unité est financée grâce à une légère contribution locale. La province fournit le reste. Des directives et des conseils d'ordre technique sont fournis par les divisions provinciales suivantes: épidémiologie, tuberculose, hygiène alimentaire, démographie, enseignement de l'hygiène, maladies vénériennes, génie sanitaire et hygiène industrielle. Des services de laboratoire, comprenant des analyses bactériologiques et autres, sont mis à la disposition des médecins et des unités sanitaires, au laboratoire central d'hygiène publique de Montréal.

Soins hospitaliers et médicaux.—Des soins médicaux et hospitaliers gratuits sont fournis aux indigents dans plusieurs dispensaires, cliniques et autres agences de bienfaisance. Aux termes de la loi sur l'assistance publique, des soins sont donnés gratuitement dans les hôpitaux et dans des institutions spéciales aux personnes reconnues indigentes. L'agence acquitte le tiers du coût, la municipalité où réside l'indigent, 15 p. 100 (si rural) et 24 p. 100 (si urbaine) et la province, le solde. La Division des services médicaux aux colons assure des services infirmiers et médicaux gratuits aux habitants des régions isolées.

Hygiène mentale.—Ce sont surtout des organismes bénévoles, laïques et religieux, qui maintiennent 16 institutions pour maladies mentales ainsi que plus de 25 cliniques et quartiers de psychiatrie. Les universités Laval, McGill et de Montréal assument une grande partie de la responsabilité: elles collaborent avec les autorités des hôpitaux pour maladies mentales; elles coordonnent les services locaux réservés aux malades externes et aux malades hospitalisés. La Division provinciale des hôpitaux psychiatriques administre une institution à l'intention des prisonniers aliénés, nomme les surintendants des divers hôpitaux pour maladies mentales et exerce des fonctions de surveillance et de régie. Les malades qui en ont les moyens paient une partie des frais; tous les autres frais sont assumés par la province.

Tuberculose.—Tous les sanatoriums sont maintenus par des groupes laïques ou religieux, sous la direction de médecins nommés par le ministère de la Santé. La province assume les frais de traitement des indigents. Le ministère provincial de la Santé, par l'intermédiaire de sa Division antituberculeuse, coordonne le travail des unités sanitaires, des agences bénévoles et des sanatoriums. Il aide les agences municipales à poursuivre leur œuvre antituberculeuse.

Cancer.—Les services anticancéreux sont centralisés surtout dans les hôpitaux affiliés aux trois universités. Ce sont des subventions fédérales-provinciales qui aident, au point de vue financier, les services de diagnostic, de traitement et de soins hospitaliers.

Poliomyélite.—Ce sont des organismes bénévoles qui maintiennent les aménagements thérapeutiques.

Maladies vénériennes.—La Division provinciale des maladies vénériennes subventionne le traitement qui est donné gratuitement dans les dispensaires des hôpitaux généraux. Elle surveille aussi les mesures préventives et le dépistage des cas.

Enfants infirmes.—Ce sont des organismes bénévoles qui maintiennent des aménagements thérapeutiques à l'intention des enfants infirmes.

Réadaptation.—Des aménagements de réadaptation médicale ont été établis dans quelques hôpitaux-écoles et hôpitaux généraux. Des services complets sont organisés dans quatre centres de réadaptation centralisés: l'Institut de réadaptation, à Montréal; le Centre d'ergothérapie et de réadaptation, à Montréal; la Clinique de réadaptation, à Québec; et la Clinique de réadaptation maintenue par la Commission des accidents du travail. Le ministère de la Santé ainsi que celui du Bien-être social et de la Jeunesse versent des subventions à de nombreux organismes qui offrent des services médicaux, éducatifs et professionnels à des groupes d'invalides.

Autres services.—Des aménagements thérapeutiques pour le traitement de l'arthrite et d'autres affections sont maintenus par des organismes bénévoles.

Ontario.—Les fonctions relatives à l'hygiène publique ont été décentralisées, dans la province d'Ontario, en un grand nombre d'unités sanitaires administrées sur place et de services de santé municipaux. Le ministère provincial de la Santé fournit des services auxiliaires, des conseils d'ordre technique et des subventions. Des agences bénévoles administrent certains programmes relatifs à des maladies particulières, sous les auspices du ministère de la Santé, tandis que la province met directement en valeur d'autres programmes spéciaux.

Hygiène publique générale.—Des services de santé locaux sont en tout temps mis à la disposition de plus de 70 p. 100 de la population, grâce à 29 unités sanitaires et à 13 services de santé municipaux. La Division des unités sanitaires, au ministère, administre les subventions que la province verse aux unités sanitaires et qui varient de 25 à 50 p. 100 du coût. Des divisions provinciales spécialisées fournissent des services consultatifs dans les domaines suivants: génie sanitaire, hygiène maternelle et infantile, épidémiologie, soins infirmiers d'hygiène publique, prévention de la tuberculose, hygiène mentale, hygiène industrielle, lutte contre les maladies vénériennes et hygiène dentaire. La Division provinciale des laboratoires fournit des services de laboratoire, dans le domaine de l'hygiène publique et dans le domaine clinique, par l'intermédiaire d'un laboratoire central, situé à Toronto, de treize laboratoires régionaux, de cinq laboratoires associés et d'une unité mobile. La Division de l'hygiène industrielle enquête sur les risques qui relèvent de l'hygiène professionnelle, maintient un laboratoire et administre les centres de santé du Service civil.

Soins hospitaliers et médicaux.—Les municipalités sont tenues légalement de faire soigner les indigents dans les hôpitaux généraux, à un tarif minimum de tant par jour fixé par la province. Celle-ci paie aussi tant par jour et verse des subventions spéciales à tous les hôpitaux publics. En 1956, la province a créé une *Hospital Service Commission* afin d'élaborer l'expansion des hôpitaux et d'administrer le programme d'assurance-hospitalisation qui doit être inauguré. En vertu d'une entente formelle conclue entre la province et l'Association médicale de l'Ontario, des services médicaux sont assurés à tous ceux qui bénéficient de quelque façon de l'assistance publique. Ce programme comprend les services d'un médecin, à son bureau ou au domicile du malade, les consultations qui s'imposent, les accouchements à domicile, les remèdes provisoires et la correction des troubles de la réfraction oculaire. Les paiements mensuels de tant par tête versés par le ministère du Bien-être public à l'Association médicale en retour de ces services sont administrés par une agence spéciale, connue sous le nom de *The Medical Welfare Plan*.

Hygiène mentale.—La Division de l'hygiène mentale administre quinze hôpitaux pour maladies mentales et deux écoles de formation pour arriérés. Quelques hôpitaux provinciaux maintiennent des cliniques ambulantes et des cliniques externes; mais la plupart des centres locaux et d'orientation juvénile sont maintenus par les services de santé municipaux ou par des groupes bénévoles. Des subventions importantes aident à construire des quartiers psychiatriques dans les hôpitaux généraux. La province assume presque tous les frais des soins donnés dans les hôpitaux pour maladies mentales.

Tuberculose.—Toutes les mesures destinées à prévenir et à soigner la tuberculose relèvent de la Division de la prévention antituberculeuse. Des associations bénévoles locales appuient les examens radiographiques et les cliniques de la poitrine tenus dans la province. Elles maintiennent aussi 13 des 15 sanatoriums de la province. L'Association antituberculeuse de l'Ontario coordonne le travail des agences membres. Le traitement antituberculeux est pour ainsi dire gratuit dans le cas de la plupart des malades, bien que ceux qui en ont les moyens puissent être invités à faire leur part.

Cancer.—L'*Ontario Cancer Treatment and Research Foundation* fournit des services anticancéreux, administre ou finance huit centres de traitement régionaux et deux cliniques de diagnostic. Le programme prévoit la radiothérapie gratuite dans le cas des nécessiteux. Récemment créé à Toronto, l'*Ontario Cancer Institute*, centre hospitalier qui s'occupe exclusivement de diagnostic, de traitement et de recherches, est affilié à la *Foundation*.

Poliomyélite.—La province paie la plupart des frais hospitaliers, dans le cas des personnes atteintes de poliomyélite, pendant la phase postparalytique, ainsi que le coût de la physiothérapie et des soins infirmiers donnés dans des hôpitaux spécialement désignés.

Maladies vénériennes.—La lutte antivénérienne est très décentralisée, grâce aux Services de santé municipaux et aux unités sanitaires locales. La Division centrale de la lutte contre les maladies vénériennes verse des subventions à onze cliniques où le diagnostic et le traitement sont gratuits.

Enfants infirmes.—L'*Ontario Society for Crippled Children* maintient des cliniques de diagnostic, des unités thérapeutiques, des colonies de vacances et d'autres services.

Soins dentaires.—La Division des services dentaires administre les subventions qui permettent de maintenir des services de traitement dans les écoles et des cliniques dentaires mobiles.

Réadaptation.—Des organismes bénévoles et des agences publiques offrent aux adultes des services de réadaptation. L'un de ces aménagements les mieux connus, c'est le Centre de réadaptation médicale, administré par la Commission ontarienne des accidents du travail à l'intention des ouvriers blessés. La province place un programme de réadaptation à la disposition des personnes désavantagées dont le cas n'est pas prévu par la loi. La loi sur les services de réadaptation (1955) autorise l'achat de services de réadaptation agréés qui permettent à une personne désavantagée d'obtenir un emploi rémunéré.

Manitoba.—Au Manitoba, les services de santé provinciaux sont fournis par les divisions des services de santé et des services psychiatriques, au ministère de la Santé et du Bien-être public, ainsi que par des agences quasi-gouvernementales et bénévoles. Les services qui touchent aux soins d'hygiène publique et ceux qui se rapportent aux soins d'hygiène individuelle se développent en collaboration étroite avec les autorités locales, grâce à la loi sur les services de santé qui autorise les unités sanitaires locales à établir des services de médecine préventive, les laboratoires et les unités de radiographie à ouvrir des services de diagnostic. Elle autorise aussi l'établissement de soins médicaux et hospitaliers organisés par région.

Hygiène publique générale.—Des services locaux et permanents d'hygiène publique sont accessibles à 72 p. 100 de la population du Manitoba grâce au Service de santé de la ville de Winnipeg et de 13 unités sanitaires locales administrées et financées de concert par les gouvernements provincial et locaux. Chaque unité sanitaire a un bureau consultatif, et les municipalités assument un tiers des frais. Le ministère provincial de la Santé emploie et paie les employés, coordonne la surveillance sur place par l'intermédiaire de son Bureau des services de santé locaux. Cinq services locaux de laboratoire et de radiographie, dont les aménagements sont installés dans les hôpitaux locaux, ont été établis afin de procurer des techniques de diagnostic modernes aux médecins ruraux et de réduire les frais personnels du malade. Ces services sont offerts en vertu d'un régime de paiement anticipé. Le ministère provincial de la Santé, par l'intermédiaire de son Bureau des services de laboratoire et de radiographie, engage le personnel et paie les deux tiers du coût. La Section provinciale des services de laboratoire fait gratuitement des analyses intéressant l'hygiène publique dans un laboratoire central et deux succursales.

Soins hospitaliers et médicaux.—Le Bureau des soins médicaux encourage des groupes de villes, de villages et de municipalités à établir des soins médicaux à paiement anticipé en recourant aux services des médecins municipaux. Quatorze régions sont en existence. Le Bureau d'hospitalisation s'occupe de l'élaboration générale des aménagements hospitaliers et de l'exécution des obligations de la province, aux termes de l'*Hospital Aid Act*. A l'heure actuelle, la province paie 40 p. 100 du coût des soins hospitaliers donnés aux hospitalisés et aux malades externes qui sont indigents. Les tarifs généraux sont fixés, dans le cas de chaque hôpital, par le Bureau provincial des tarifs hospitaliers. Les municipalités sont tenues de payer le solde des frais hospitaliers; mais le soin des indigents est laissé à la discrétion des municipalités.

Hygiène mentale.—Des institutions provinciales pour maladies mentales fonctionnent à Winnipeg, à Selkirk et à Brandon. Une école pour arriérés est située à Portage-la-Prairie. Les services locaux d'hygiène mentale comprennent des services de dispensaire dans les hôpitaux pour maladies mentales et des cliniques d'orientation juvénile. Les institutions pour maladies mentales perçoivent des frais d'entretien des malades qui en ont les moyens. La province paie le reste.

Tuberculose.—La lutte antituberculeuse est dirigée par la Commission manitobaine des sanatoriums, qui maintient quatre sanatoriums (dont trois, propriété du gouvernement fédéral, sont réservés aux Indiens), ainsi que plusieurs cliniques de la poitrine, fixes et mobiles. C'est la province qui paie les frais de diagnostic et de traitement dans les cas de tuberculose pulmonaire et de tuberculose non pulmonaire. La province maintient aussi un centre d'inscription des tuberculeux et des services posthospitaliers à l'intention des malades sortis des sanatoriums.

Cancer.—La *Manitoba Cancer Treatment and Research Foundation*, subventionnée par la province, dirige les initiatives qui ont trait au cancer: diagnostic, traitement, contrôle post-cure et services de statistique. Il existe un service rural gratuit de biopsie du cancer. De plus, des services de diagnostic gratuits sont accessibles aux indigents des régions rurales. Tous les résidents de la province ont accès gratuitement aux traitements de radium et de radiologie.

Poliomyélite.—Le programme thérapeutique destiné aux personnes atteintes de poliomyélite, dirigé par le Bureau de l'épidémiologie, prévoit des soins gratuits de salle publique pendant les premiers 21 jours qui suivent l'admission à l'hôpital et pendant la période qui s'écoule à partir de la 60^e journée après l'admission jusqu'au moment de la sortie.

Maladies vénériennes.—La Commission de lutte antivénérienne maintient une clinique gratuite dans le Grand-Winnipeg et verse des honoraires aux médecins qui, dans d'autres parties de la province, soignent des malades incapables de payer.

Réadaptation.—La Société pour les enfants et adultes infirmes sert d'agence centrale de réadaptation dans le cas des adultes et des enfants à la fois. Son programme comprend des cliniques qui diagnostiquent l'invalidité, l'achat de services thérapeutiques et d'appareils de prothèse, des services d'orientation, de formation et posthospitaliers. La Commission des sanatoriums dirige les services de réadaptation destinés aux tuberculeux. Le coordonnateur provincial de la réadaptation, à l'emploi du ministère de la Santé et du Bien-être public, exerce une surveillance générale sur le programme, trie les personnes qui réclament des services de réadaptation, et maintient un centre d'inscription des personnes invalides. La Commission de réadaptation, organisme consultatif qui représente les divers groupes que ce problème intéresse, voit à l'organisation générale.

Saskatchewan.—La Saskatchewan s'est attachée à établir des services de soins de santé individuels et à grouper, à l'intention d'une population rurale éparpillée, des soins d'hygiène publique et médicaux. Certains programmes sont décentralisés grâce à des régions sanitaires, à des districts de soins médicaux et à des districts hospitaliers. La plupart des autres programmes sont administrés directement par le ministère de la Santé publique et par plusieurs agences.

Hygiène publique générale.—Des services locaux et permanents d'hygiène publique sont offerts à 65 p. 100 de la population, grâce à neuf régions sanitaires, au *Northern Administration Health District*, aux Services de santé municipaux de Regina et de Saskatoon. Ailleurs, les fonctionnaires provinciaux fournissent des services partiels. Dans les régions sanitaires, les pouvoirs administratifs sont confiés à des bureaux régionaux, mais c'est la province qui nomme le personnel d'hygiène publique. Aux termes d'ententes financières bilatérales, le ministère provincial de la Santé paie, dans la plupart des régions, les deux tiers des frais d'hygiène publique.

La Division provinciale des services de santé régionaux a une double fonction: elle coordonne les programmes et les services des régions sanitaires, et elle surveille l'activité des divisions techniques. Celles-ci comprennent la salubrité publique, les services infir-

miers, la lutte contre les maladies transmissibles, la lutte antivénérienne, l'hygiène alimentaire, l'hygiène infantile et l'hygiène dentaire. Les laboratoires provinciaux font gratuitement des analyses d'hygiène publique au laboratoire central de Regina et maintiennent, à l'intention des médecins et des petits hôpitaux des régions rurales, un service d'analyse clinique par correspondance.

Soins hospitaliers et médicaux.—D'après le *Saskatchewan Hospital Services Plan*, régime universel et obligatoire d'assurance-hospitalisation, les résidents ont droit à l'hospitalisation en salle publique moyennant une contribution annuelle de \$20, payable d'avance par toutes les personnes âgées de 18 ans ou plus, et de \$5 pour chaque personne à charge de moins de 18 ans, l'impôt maximum étant de \$45 par famille. Au besoin, la province, fournit des fonds additionnels pris sur les revenus généraux, y compris une partie du produit de la taxe de vente de 3 p. 100. La Division des services médicaux et hospitaliers est chargée d'appliquer le programme des services hospitaliers, surveille l'application des programmes municipaux de médecine et le Service d'ambulance aérienne qui fournit le transport par avion en cas d'urgence. Elle dirige un programme de services de santé à l'intention des bénéficiaires de l'assistance publique et de leurs personnes à charge.

La Division des services médicaux fournit aux assistés, grâce à des ententes avec les professions médicales, de nombreux services médicaux, dentaires et optiques, ainsi que des médicaments à prix modique. Ces personnes et leurs ayants droit, qui reçoivent des allocations de cécité ou des allocations maternelles, les allocations supplémentaires versées à ceux qui reçoivent la pension universelle de vieillesse, certains cas d'assistance sociale et les pupilles de la province sont admissibles. La province paie tous les frais et, dans la plupart des cas admissibles, la taxe d'assurance-hospitalisation.

A l'échelon local, les plans municipaux de médecine, en vigueur dans près de 160 municipalités, assurent des prestations médicales de divers genres à près de 170,000 personnes tandis que, d'après le plan de soins médicaux à paiement anticipé en vigueur dans la région sanitaire de Swift-Current, 50,000 autres personnes ont droit aux services de médecins généraux, de spécialistes et, dans le cas des enfants de moins de 12 ans, de dentistes. Ces services sont financés par les impôts individuels, les taxes foncières et les subventions provinciales.

Hygiène mentale.—La Division des services psychiatriques maintient deux hôpitaux pour maladies mentales, un quartier de psychiatrie dans un hôpital général et une école de formation pour arriérés. En outre, elle administre tous les services locaux de psychiatrie, y compris trois cliniques à service continu et sept autres à service intermittent. Les soins sont accordés gratuitement à tous les malades mentaux et déficients qui doivent être hospitalisés.

Tuberculose.—Le programme antituberculeux, mis en œuvre par la Ligue antituberculeuse de la Saskatchewan, comprend des services de prévention et de dépistage des cas, financés en très grande partie par des souscriptions bénévoles, et des services gratuits de traitement pour tuberculeux pulmonaires et non pulmonaires, services financés par des subventions provinciales de tant par tête et par des impôts municipaux. La Ligue maintient trois sanatoriums ainsi que des cliniques mobiles et fixes.

Cancer.—La Commission du cancer de la Saskatchewan coordonne toutes les mesures anticancéreuses et maintient, à Saskatoon et à Regina, des cliniques anticancéreuses où le diagnostic, le traitement et les interventions chirurgicales sont gratuits.

Maladies vénériennes.—La Division de la lutte antivénérienne maintient quatre cliniques où le diagnostic et le traitement sont gratuits.

Soins dentaires.—Deux régions sanitaires appliquent des programmes de thérapeutique dentaire et emploient des dentistes d'une façon permanente. Quatre régions sont desservies par des hygiénistes dentaires attachés au personnel régional.

Réadaptation.—La Division de rétablissement physique est en train d'établir des services médicaux de réadaptation à l'intention des adultes et enfants invalides. Des services gratuits de traitement et de réadaptation sont offerts aux personnes atteintes de

poliomyélite dans deux centres de traitement pour hospitalisés et dans deux centres de rétablissement physique. Ces deux derniers centres reçoivent aussi les paralysés cérébraux et autres malades. Le *Saskatchewan Council for Crippled Children and Adults* seconde les efforts de services auxiliaires tels que les services de transport et les cliniques mobiles, tandis que le ministère du Bien-être public et de la Réadaptation dirige la réadaptation professionnelle et coordonne les services.

Alberta.—Les services d'hygiène publique et hospitaliers fondamentaux sont décentralisés au moyen d'unités sanitaires locales, de services de santé municipaux, de districts infirmiers et de districts hospitaliers. Le ministère de la Santé publique surveille et subventionne les programmes locaux, dirige les divers services de prévention spécialisés, des programmes de lutte contre diverses maladies et de soins de santé individuels à l'intention de groupes choisis.

Hygiène publique générale.—Dix-huit unités sanitaires locales et trois services de santé municipaux, tous à service continu, desservent 89 p. 100 de la population. Des services locaux partiels sont assurés, au moyen de 29 districts infirmiers "municipaux", de plusieurs régions provinciales d'inspection sanitaire et de divers services de santé municipaux, dans les régions rurales qui se trouvent en dehors des unités sanitaires.

Les unités sanitaires et les services de santé municipaux sont dirigés à l'échelon local; c'est la province, cependant, qui paie 60 p. 100 du coût des services agréés. La Division provinciale des services de santé locaux coordonne l'assistance technique accordée par les divisions suivantes: génie sanitaire, maladies transmissibles, enseignement de l'hygiène, hygiène alimentaire, statistique démographique et autres. En ce qui regarde la bactériologie d'hygiène publique et la pathologie des tissus, des examens, presque tous gratuits, se font au laboratoire provincial.

Soins hospitaliers et médicaux.—La Division des services hospitaliers et médicaux assure une hospitalisation gratuite aux femmes en couches. Elle administre un programme de services médicaux et hospitaliers à l'intention des bénéficiaires de l'assistance publique. Elle partage avec les municipalités le coût du plan provincial-municipal d'hospitalisation.

Des services hospitaliers, médicaux, dentaires, optiques et thérapeutiques sont fournis gratuitement aux bénéficiaires de la pension universelle de vieillesse qui ont droit au supplément de pension, à ceux qui reçoivent la pension de l'assistance-vieillesse, aux aveugles pensionnés, aux bénéficiaires des allocations aux mères et aux veuves, ainsi qu'aux personnes qui sont à leur charge. Des services médicaux et connexes sont fournis d'accord avec le Collège des médecins et chirurgiens de l'Alberta et avec l'Association dentaire, tandis que les frais hospitaliers sont payés en vertu d'une entente avec les *Associated Hospitals* de l'Alberta. Le ministère du Bien-être public verse aux municipalités des subventions équivalant à 60 p. 100 des frais représentés par les soins médicaux et hospitaliers donnés aux indigents locaux.

Le programme provincial-municipal d'hospitalisation, dirigé à l'échelon local sous la surveillance de la province, assure à presque toute la population de la province des soins hospitaliers de salle publique et des services spéciaux. Les frais sont répartis entre le malade, la municipalité et le ministère provincial de la Santé. Le malade paie \$1 par jour pour les soins de salle publique et le coût de services spéciaux jusqu'à concurrence de \$1 par jour. Le reste du tarif de base pour les soins de salle publique et du tarif des services spéciaux, fixés par les règlements provinciaux dans le cas de chaque hôpital, est payé par la municipalité, à laquelle la province rembourse 60 p. 100 de ces dépenses, ou bien 50 p. 100 lorsque la municipalité ne donne que les soins de salle publique.

Hygiène mentale.—Les aménagements d'hygiène mentale, administrés par la Division de l'hygiène mentale, comprennent cinq hôpitaux pour maladies mentales, une école de formation pour les arriérés, des cliniques locales et des cliniques d'orientation juvénile. Grâce à l'aide apportée par des subventions provinciales, deux quartiers de psychiatrie sont maintenus dans des hôpitaux généraux.

Tuberculose.—La Division de la lutte antituberculeuse, en collaboration avec l'Association antituberculeuse de l'Alberta, administre les services antituberculeux. Elle dirige des services de diagnostic et administre deux sanatoriums. La province assume le coût entier du traitement dans le cas des tuberculeux résidents et du pneumothorax donné dans les cliniques externes. L'association bénévole s'occupe des examens radiographiques collectifs et des œuvres de réadaptation.

Cancer.—La Division des services anticancéreux maintient trois cliniques. Sur la recommandation d'une clinique, les soins de chirurgie, de radiologie et de radiumthérapie ainsi que l'hospitalisation pour fins de diagnostic sont fournis gratuitement aux résidents admissibles qui ont besoin de ces services.

Arthrite et rhumatisme.—La province assume les frais d'hospitalisation, jusqu'à concurrence de 90 jours, et de soins médicaux, dans le cas des malades qui sont atteints d'arthrite rhumatoïde et sont âgés de moins de 25 ans.

Poliomyélite.—Elle fournit gratuitement à tous les résidents qui souffrent de poliomyélite des soins médicaux, chirurgicaux et hospitaliers ainsi que des services de réadaptation.

Maladies vénériennes.—Dans les cas de maladies vénériennes, des cliniques fixes et mobiles donnent gratuitement des services de diagnostic, de traitement et de soins posthospitaliers.

Enfants infirmes.—Deux cliniques de diagnostic et de traitement sont maintenues à Calgary et à Edmonton à l'intention des paralysés cérébraux. On enseigne comment prendre soin de ces malades à domicile. Des groupes bénévoles offrent des services supplémentaires pour les autres enfants infirmes.

Réadaptation.—La Division de la réadaptation des personnes invalides, au ministère du Bien-être public, coordonne les services de la réadaptation des adultes. On est en train d'établir des services médicaux de réadaptation dans les grands hôpitaux généraux. La clinique de réadaptation pour malades externes, maintenue par la Commission des accidents du travail, est un aménagement important. L'*Alcoholism Foundation of Alberta* financée en grande partie par une subvention provinciale, offre des services de réadaptation aux alcooliques.

Colombie-Britannique.—En Colombie-Britannique, la plupart des services de santé et de bien-être, à l'exception de l'hygiène mentale, relèvent du ministère de la Santé et du Bien-être, qui comprend les trois divisions suivantes: santé, bien-être et assurance-hospitalisation. Plusieurs agences non gouvernementales dirigent des programmes de santé que le gouvernement provincial reconnaît officiellement. Les services d'hygiène mentale relèvent du Secrétariat provincial.

Hygiène publique générale.—Des services locaux et permanents d'hygiène publique sont administrés et financés de concert par les autorités provinciales et locales, grâce à 16 unités sanitaires. Les régions métropolitaines du Grand-Vancouver et de Victoria-Esquimalt ont leurs propres services de santé. Ces unités assurent des services d'hygiène publique à plus de 99 p. 100 de la population, à l'exclusion des Indiens, dont les services sont fournis par les autorités fédérales. Le Bureau provincial des services d'hygiène sociale comprend les divisions suivantes: unités sanitaires, soins infirmiers d'hygiène publique, génie sanitaire, salubrité du milieu et soins dentaires préventifs. Le Laboratoire central d'hygiène publique, à Vancouver, et ses deux succursales de Victoria et de Nelson, fournissent gratuitement des services de laboratoire.

Soins hospitaliers et médicaux.—Dans toute la province, des soins hospitaliers de salle publique sont assurés aux malades à un prix modique, grâce au Service d'assurance-hospitalisation de la Colombie-Britannique. Le coût en est acquitté par les recettes générales, par la taxe de vente provinciale et par le paiement de \$1 que les malades doivent verser pour chaque journée d'hospitalisation. Des services médicaux, chirurgicaux et optiques, les médicaments prescrits et des services dentaires limités sont offerts par la province à tous ceux (y compris les personnes à charge) qui reçoivent la pension universelle

de vieillesse ou qui ont droit à l'allocation supplémentaire de la province, ainsi qu'aux bénéficiaires (y compris les personnes à charge) des allocations aux aveugles, aux mères ou aux invalides, à ceux de l'assistance publique et à certains enfants placés sous tutelle. Une agence subsidiaire de l'Association médicale canadienne, succursale de la Colombie-Britannique, fournit des services médicaux et chirurgicaux aux catégories ci-dessus mentionnées en retour de paiements par tête versés par la province. La Division des services médicaux, à la Section du bien-être, verse des primes médicales, administre et paie les services pharmaceutiques, optiques, dentaires et autres. Les municipalités contribuent 20 p. 100 des frais subis par leurs résidents. Le Service de l'assurance-hospitalisation de la Colombie-Britannique assume les frais d'hospitalisation.

Hygiène mentale.—Le Secrétariat provincial administre les Services d'hygiène mentale. Les unités administratives comprennent l'hôpital pour maladies mentales d'Essondale, la clinique Crease de psycho-médecine, des cliniques fixes et mobiles d'orientation juvénile, un dispensaire et un hôpital de jour, une école de formation pour déficients mentaux, la Division de la gériatrie et la Division des recherches. La clinique Crease fait fonction de centre de recherches et de traitement des malades dont les troubles sont passagers. Les malades qui en ont les moyens doivent assumer leurs frais; mais c'est la province qui assume la plupart des frais qui découlent de la mise en vigueur du programme d'hygiène mentale.

Tuberculose.—Trois sanatoriums sont maintenus ainsi que plusieurs cliniques fixes et mobiles. La province assume la plus grande partie du coût des services thérapeutiques. Les municipalités font certaines contributions, et les malades sont censés payer selon leurs moyens.

Cancer.—Les mesures touchant la lutte contre le cancer et son traitement relèvent de la *British Columbia Cancer Foundation*. Cet organisme maintient des centres de traitement à Vancouver et à Victoria, dix cliniques de consultation à travers la province et une pension de famille attenante au centre de Vancouver. Elle fournit aussi un service gratuit de biopsie s'étendant à toute la province. La province subventionne cet organisme.

Maladies vénériennes.—Des cliniques antivénériennes offrent des services gratuits de diagnostic et de traitement.

Soins dentaires.—La Division de la prophylaxie dentaire a lancé plusieurs programmes à l'intention des enfants. Ces programmes comprennent des subventions aux dentistes établis dans des régions éloignées, aux services dentaires des écoles urbaines et en vue de développer des services préventifs dans les unités sanitaires. Des cliniques dentaires pour enfants fonctionnent, avec la collaboration de dentistes locaux, dans plus de 60 localités.

Réadaptation.—La Section de la santé coordonne les aménagements de réadaptation que des organismes bénévoles ont établis à profusion afin de remédier à certaines infirmités particulières. Le centre de réadaptation G. F. Strong offre des services d'hospitalisation et de dispensaire aux adultes et enfants qui sont atteints de graves infirmités. La Commission des accidents du travail de la Colombie-Britannique maintient un grand dispensaire.

Autres services.—La province subventionne des agences qui s'intéressent à des problèmes particuliers, par exemple l'*Alcoholism Foundation of British Columbia*, la Société canadienne de l'arthrite et du rhumatisme, et le Service de transfusion de sang de la Croix-Rouge canadienne.

Yukon et Territoires du Nord-Ouest.—Au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, les services de santé sont dispensés grâce à un réseau de services établis par divers organismes publics, par les dénominations religieuses et, dans quelques régions colonisées, par des médecins de l'exercice privé. Les Services de santé des Indiens, au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, maintiennent des services de santé à l'intention de la population indigène; le gouvernement territorial du Yukon, le Conseil des Territoires du Nord-Ouest ainsi que le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales en maintiennent à l'intention de la population blanche. Le ministère de la Défense nationale voit à la santé des forces armées.

Le Yukon compte quatre hôpitaux généraux (151 lits): des hôpitaux à Whitehorse et Mayo sont dirigés par le gouvernement territorial; un autre à Whitehorse relève du ministère de la Défense nationale; et le dernier, à Dawson, est dirigé par l'Église catholique romaine. Sur les six médecins privés établis au Yukon, trois sont employés à temps partiel, à titre de médecins-hygiénistes, par le gouvernement territorial, et un autre par les Services de santé des Indiens. Un des trois dentistes du Yukon travaille à service intermittent au compte des Services de santé des Indiens.

Les onze hôpitaux et les huit postes infirmiers des Territoires du Nord-Ouest comptent un total de 648 lits, dont 461 sont occupés par des tuberculeux. Six hôpitaux situés à Aklavik, Chesterfield-Inlet, Fort-Simpson, Fort-Resolution, Fort-Smith et Fort-Rae sont dirigés par l'Église catholique. Deux hôpitaux situés à Aklavik et à Pangnirtung ainsi qu'un poste infirmier, à Hay-River, sont sous la direction de l'Église anglicane. La région administrative de Yellowknife dirige un hôpital. Des compagnies minières maintiennent deux autres hôpitaux à Port-Radium et à Norman-Wells. Les Services de santé des Indiens maintiennent six postes infirmiers, et l'Église pentecostale en dirige un à Hay-River. Les Territoires comprennent onze médecins, dont neuf sont à l'emploi des Services de santé des Indiens, huit infirmières d'hygiène publique et deux dentistes, dont six et un, respectivement, sont à l'emploi de ces mêmes services.

Au Yukon, c'est le Commissaire qui administre les services de santé réservés à la population non indigène. Le gouvernement territorial fournit un traitement complet, y compris le transport des tuberculeux et des malades atteints de poliomyélite, ainsi que des soins hospitaliers à l'intention des résidents indigents. Des subventions comblent les déficits d'exploitation des deux hôpitaux généraux qui sont la propriété du gouvernement territorial. Les services d'hygiène publique comprennent la lutte contre les maladies contagieuses, les soins infirmiers d'hygiène publique, l'inspection sanitaire, et le dépistage de la tuberculose. Un médecin-hygiéniste en chef à temps partiel établi à Edmonton donne des conseils d'ordre technique sur le programme d'hygiène publique.

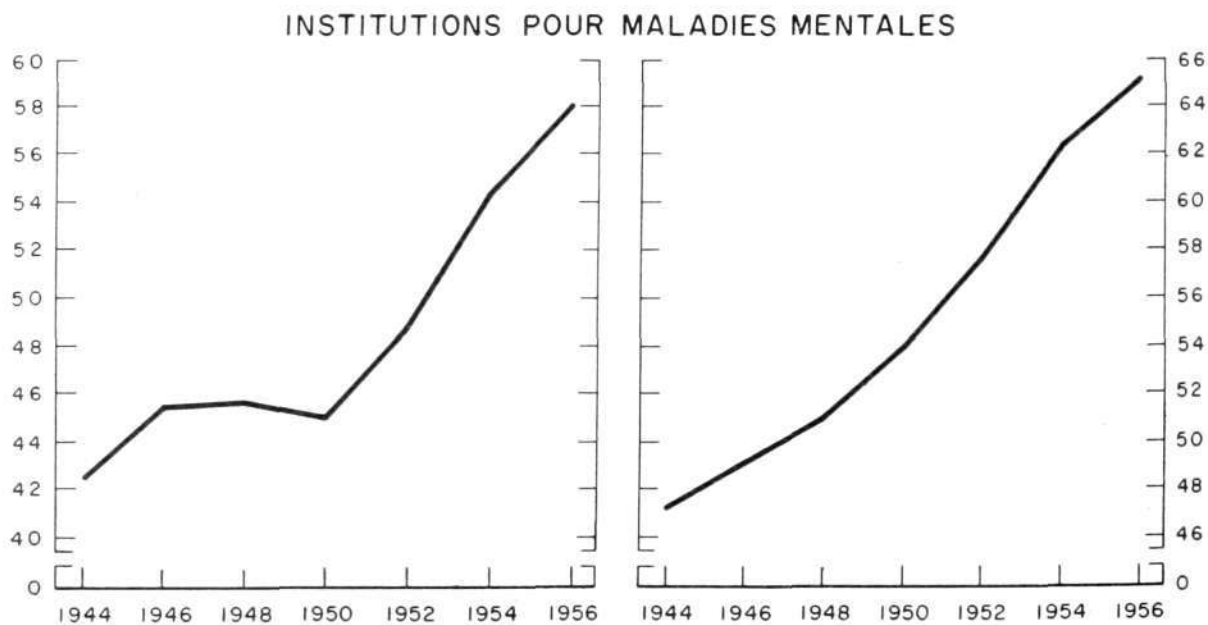
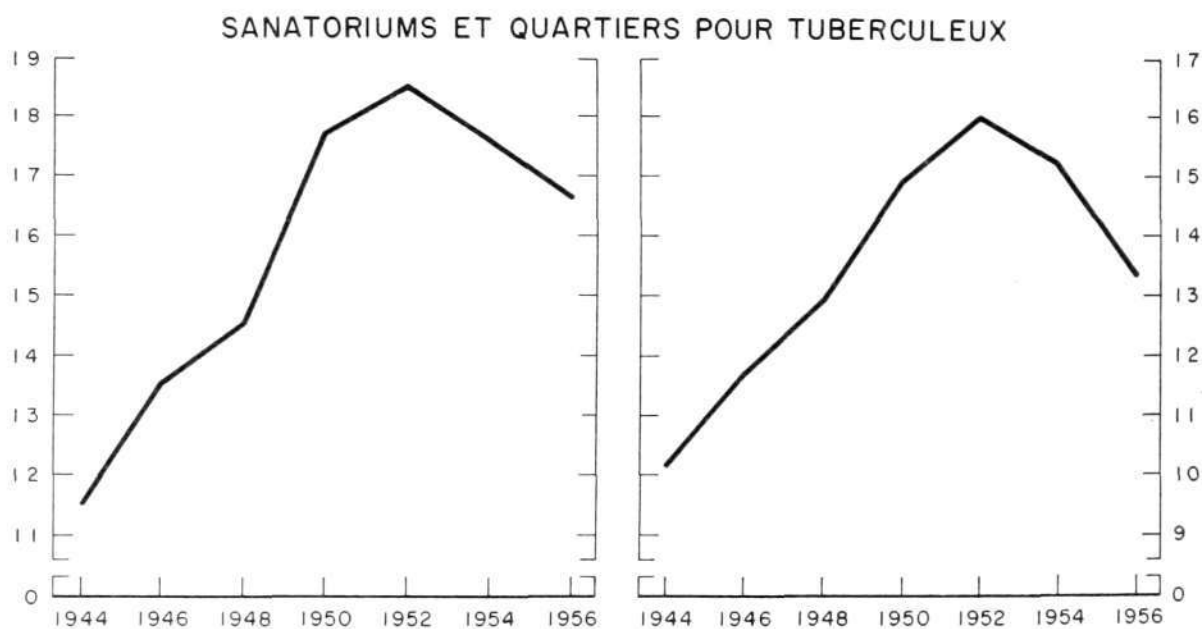
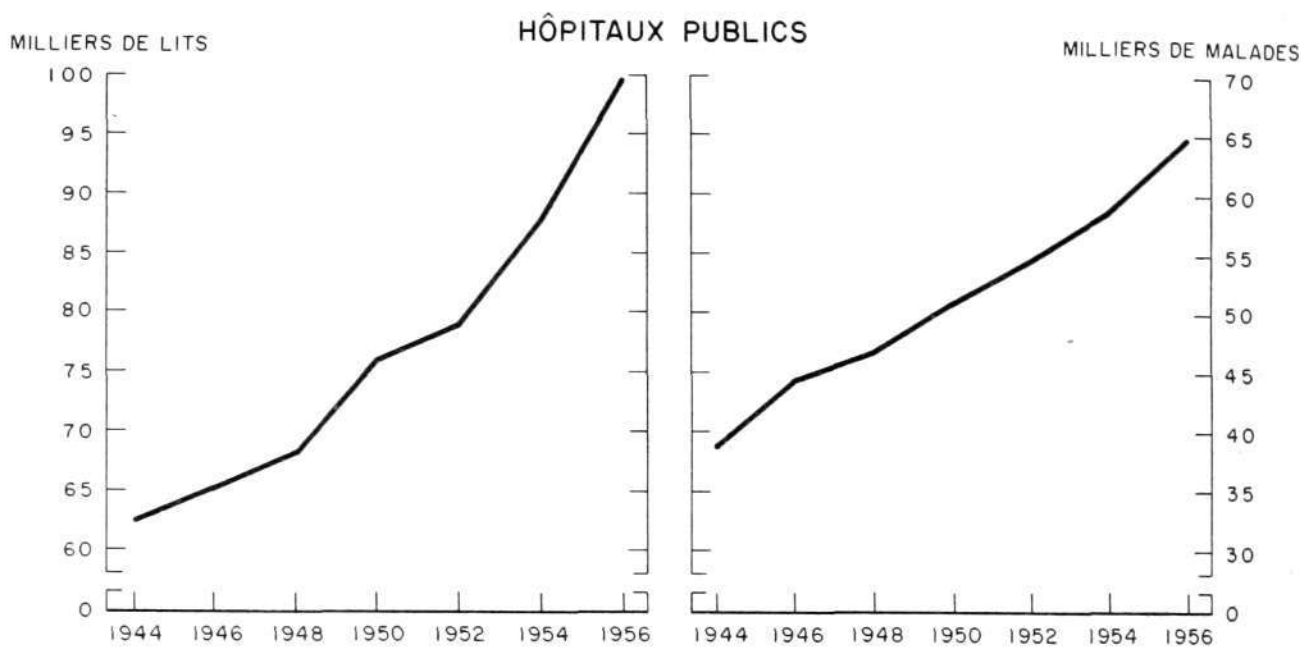
Les programmes de santé qui s'adressent à la population non indigène des Territoires du Nord-Ouest prévoient le traitement gratuit des tuberculeux, y compris le transport de ceux-ci, des soins hospitaliers gratuits pour les malades mentaux, le traitement gratuit des maladies vénériennes et le diagnostic gratuit du cancer, y compris le transport à la clinique d'Edmonton. Les indigents résidents ont droit aux services complets de médecin, de dentiste et d'oculiste, ainsi qu'aux soins dans les hôpitaux généraux. Il existe un programme spécial de services dentaires gratuits à l'intention des enfants âgés de moins de 17 ans. Afin d'aider les hôpitaux des missions, le gouvernement territorial verse tant par jour à l'égard de tous les malades payants. C'est le personnel des Services de santé des Indiens qui, en grande partie, s'occupe des services d'hygiène publique; le directeur de ces services fait fonction de médecin-hygiéniste en chef des Territoires du Nord-Ouest.

Section 2.—Statistique de la santé

La statistique de la santé nationale se limite actuellement aux vieilles séries bien établies et fort uniformisées sur la mortalité, les maladies transmissibles et les institutions. Les autres données sur la santé nationale en sont encore à leur enfance. Jusqu'à présent, la seule source de renseignements sur la maladie en général, les services de santé et les dépenses personnelles en soins médicaux est l'Enquête sur la maladie au Canada de 1950-1951. D'autres études touchent des problèmes particuliers de santé ou certains groupes de la population; d'autres sources, provinciales et autres, fournissent de nombreuses statistiques. Une conférence tenue en avril 1957, à laquelle ont participé de nombreux représentants des gouvernements et d'autres organismes intéressés, a mis en marche des rouages qui assurent le développement d'une statistique de la santé plus abondante.

La statistique des causes de décès paraît au chapitre de l'état civil, pp. 197-235; celle des hôpitaux, à la sous-section suivante; et celle des maladies à déclaration obligatoire, à la sous-section 3. La sous-section 2 porte sur certains résultats de l'Enquête sur la maladie au Canada et la section 4, sur les services infirmiers à domicile.

CAPACITÉ EN LITS ET MALADES DANS LES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES, 31 DÉCEMBRE 1944-1956



Sous-section 1.—Statistique des hôpitaux*

L'assurance-hospitalisation, prévue pour 1959, a accentué l'importance des données relatives aux soins hospitaliers disponibles au Canada. On prévoit généralement que le régime d'assurance multipliera les soins exigés par le public, bien qu'on ne puisse établir de chiffres précis. Quant aux lits nécessaires, il ne faut pas oublier qu'un hôpital ne peut fonctionner efficacement lorsque tous les lits réguliers sont occupés; on établit généralement à 80 p. 100 l'occupation maximum. Ainsi, l'addition de 1,000 lits ne signifie pas 365,000 jours de soins de plus par année, mais seulement environ 292,000.

Au milieu de 1957, les données de 1956 n'étaient pas encore rentrées dans le cas de plusieurs hôpitaux et il n'existait donc de renseignements complets que pour l'année 1955. A la fin de 1955, le Canada comptait 1,360 hôpitaux (170,639 lits, non compris les berceaux), dont 142 n'avaient pas envoyé de rapport. Les 1,218 autres (167,786 lits) ont fourni un rapport au moins partiellement complet et les chiffres en sont compris dans les tableaux de la présente sous-section. Le nombre de lits des hôpitaux qui n'ont pas fait rapport est estimé à moins de 2 p. 100 du total.

On a utilisé deux méthodes pour classer† les hôpitaux dans les tableaux. L'une se fonde sur les admissions et comprend trois genres d'hôpitaux (publics, qui acceptent tout malade; privés, n'admettant que les malades payants; et fédéraux, qui soignent des groupes spéciaux). L'autre se fonde sur le genre de services fournis par l'hôpital et comprend quatre classes d'hôpitaux (généraux, soignant une foule de maladies; spéciaux, soignant certaines maladies comme les affections chroniques ou orthopédiques; les hôpitaux pour maladies mentales; et les sanatoriums antituberculeux). Ces deux dernières classes sont étudiées séparément à cause de leur importance et de leurs caractères distinctifs.

Les deux méthodes de classement sont réunies au tableau 2 (hôpitaux par province). Les hôpitaux publics généraux forment le groupe le plus important, répondant en 1955, pour plus de la moitié des hôpitaux de chaque province, sauf le Québec. Le nombre de lits de ces hôpitaux constitue la majorité du total à Terre-Neuve, en Île-du-Prince-Édouard, en Saskatchewan, en Alberta et dans les territoires, et forme le plus important groupe dans chaque province, sauf au Québec où il y a un peu plus de lits dans les hôpitaux publics pour maladies mentales. Comme il faut s'y attendre, le rang des provinces quant à la population est le même que celui qu'elles occupent quant au nombre de lits d'hôpital, mais il n'est pas le même quant au nombre d'hôpitaux. La Saskatchewan, cinquième par sa population, vient au deuxième rang (après l'Ontario) quant au nombre d'hôpitaux publics généraux.

* Rédigé à la Section des institutions de la Division de la santé et du bien-être, Bureau fédéral de la statistique.

† Les définitions de cet alinéa sont un abrégé des définitions officielles. On trouvera des renseignements supplémentaires dans les publications suivantes du B.F.S.: *Statistique des hôpitaux, 1955*, vol. I et II, *Statistique de l'hygiène mentale, 1956* et *Supplément financier; Statistique de la tuberculose, 1956* et *Supplément financier*.

2.—Hôpitaux faisant rapport et nombre de lits (sans les berceaux), par genre d'hôpital et par genre de services, par province, 1955

Province et genre	Généraux		Spéciaux		Maladies mentales		Pour tuberculeux		Tous les hôpitaux	
	nombre	lits	nombre	lits	nombre	lits	nombre	lits	nombre	lits
Terre-Neuve	27	1,630	2	124	1	650	2	610	32	3,014
Publics.....	27	1,630	2	124	1	650	2	610	32	3,014
Privés.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fédéraux.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Île-du-Prince-Édouard	7	629	—	—	1	300	1	120	9	1,049
Publics.....	7	629	—	—	1	300	1	120	9	1,049
Privés.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fédéraux.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Nouvelle-Écosse	49	4,310	4	122	17	2,973	5	900	75	8,305
Publics.....	43	3,436	3	115	17	2,973	4	879	67	7,403
Privés.....	—	—	—	—	—	—	1	21	1	21
Fédéraux.....	6	874	1	7	—	—	—	—	7	881

2.—Hôpitaux faisant rapport et nombre de lits (sans les berceaux), par genre d'hôpital et par genre de services, par province, 1955—fin

Province et genre	Généraux		Spéciaux		Maladies mentales		Pour tuberculeux		Tous les hôpitaux	
	nombre	lits	nombre	lits	nombre	lits	nombre	lits	nombre	lits
Nouveau-Brunswick ...	34	2,730	5	203	2	1,135	5	858	46	4,926
Publics.....	31	2,190	3	184	2	1,135	5	858	41	4,367
Privés.....	1	11	—	—	—	—	—	—	1	11
Fédéraux.....	2	529	2	19	—	—	—	—	4	548
Québec	116	19,182	73	5,660	13	16,770	17	4,433	219	46,045
Publics.....	93	16,191	23	4,921	12	16,689	16	4,233	144	42,034
Privés.....	19	376	49	732	1	81	—	—	69	1,189
Fédéraux.....	4	2,615	1	7	—	—	1	200	6	2,822
Ontario	191	27,476	43	4,252	19	17,192	15	4,272	268	53,192
Publics.....	172	23,453	25	3,612	17	16,912	15	4,272	229	48,249
Privés.....	11	324	16	325	2	280	—	—	29	929
Fédéraux.....	8	3,699	2	315	—	—	—	—	10	4,014
Manitoba	82	4,918	6	883	4	3,152	6	1,053	98	10,006
Publics.....	71	4,017	4	753	4	3,152	3	623	82	8,545
Privés.....	6	90	2	130	—	—	—	—	8	220
Fédéraux.....	5	811	—	—	—	—	3	430	8	1,241
Saskatchewan	151	5,935	10	154	3	3,435	3	803	167	10,327
Publics.....	145	5,638	5	12	3	3,435	3	803	156	9,888
Privés.....	3	5	3	12	—	—	—	—	6	17
Fédéraux.....	3	292	2	130	—	—	—	—	5	422
Alberta	103	7,845	7	308	6	4,229	2	600	118	12,982
Publics.....	93	6,649	4	219	6	4,229	2	600	105	11,697
Privés.....	5	105	2	19	—	—	—	—	7	124
Fédéraux.....	5	1,091	1	70	—	—	—	—	6	1,161
Colombie-Britannique	99	8,790	59	2,204	8	4,922	7	1,313	173	17,229
Publics.....	88	7,176	8	691	7	4,852	4	737	107	13,456
Privés.....	8	135	48	1,240	1	70	—	—	57	1,445
Fédéraux.....	3	1,479	3	273	—	—	3	576	9	2,328
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	13	711	—	—	—	—	—	—	13	711
Publics.....	11	690	—	—	—	—	—	—	11	690
Privés.....	2	21	—	—	—	—	—	—	2	21
Fédéraux.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Canada	872	84,156	209	13,910	74	54,758	63	14,962	1,218	167,786
Publics.....	781	71,699	77	10,631	70	54,327	55	13,735	983	150,332
Privés.....	55	1,067	120	2,458	4	431	1	21	180	3,977
Fédéraux.....	36	11,390	12	821	—	—	7	1,206	55	13,417

Hôpitaux publics et privés.—Le tableau 3 indique combien le nombre de lits et la somme de soins des hôpitaux publics généraux et des hôpitaux spéciaux ont augmenté durant 1951-1955. En 1955, les 858 hôpitaux qui ont fait rapport (80 de plus qu'en 1951) disposaient de six lits pour cinq au début de la période. A un certain moment en 1955, ils comptaient un lit pour quatre Canadiens sur vingt-quatre et ils ont fourni en moyenne un jour et deux tiers de soins pendant l'année à chaque homme, femme, enfant et bébé au Canada. Il n'y a pas eu d'augmentation semblable dans les hôpitaux privés.

Le tableau 4 fournit des données pour 1955 sur le mouvement des malades et du personnel (à la fin de 1955, un Canadien sur 47 ayant un emploi était employé dans un hôpital public général ou spécial). Le tableau 5 donne un résumé des finances des hôpitaux publics (les dépenses brutes se sont élevées à \$20.57 par habitant durant l'année, soit à presque 330 millions). Le coût par jour-malade a varié de \$14.26 en Colombie-Britannique et \$12.95 en Ontario à \$11.30 à Terre-Neuve et \$9.32 dans les territoires.

3.—Statistique sommaire des hôpitaux publics et privés et des hôpitaux spéciaux faisant rapport, 1951-1955

Détail	1951	1952	1953	1954	1955
Hôpitaux publics généraux et spéciaux					
Faisant rapport.....	778	777	810	817	858
Capacité en lits ¹	79,339	78,666	81,752	87,401	95,431
Malades en traitement ²	2,012,773	2,107,880	2,226,293	2,309,391	2,509,847
Jours d'hospitalisation ²	21,920,099	22,331,887	23,075,013	24,278,433	26,047,455
Hôpitaux privés généraux et spéciaux					
Faisant rapport.....	220	187	143	169	175
Capacité en lits ¹	4,638	3,884	3,271	3,977	4,231
Malades en traitement ²	67,486	60,432	50,107	62,968	66,096
Jours d'hospitalisation ²	1,076,207	992,425	853,324	996,097	1,014,898

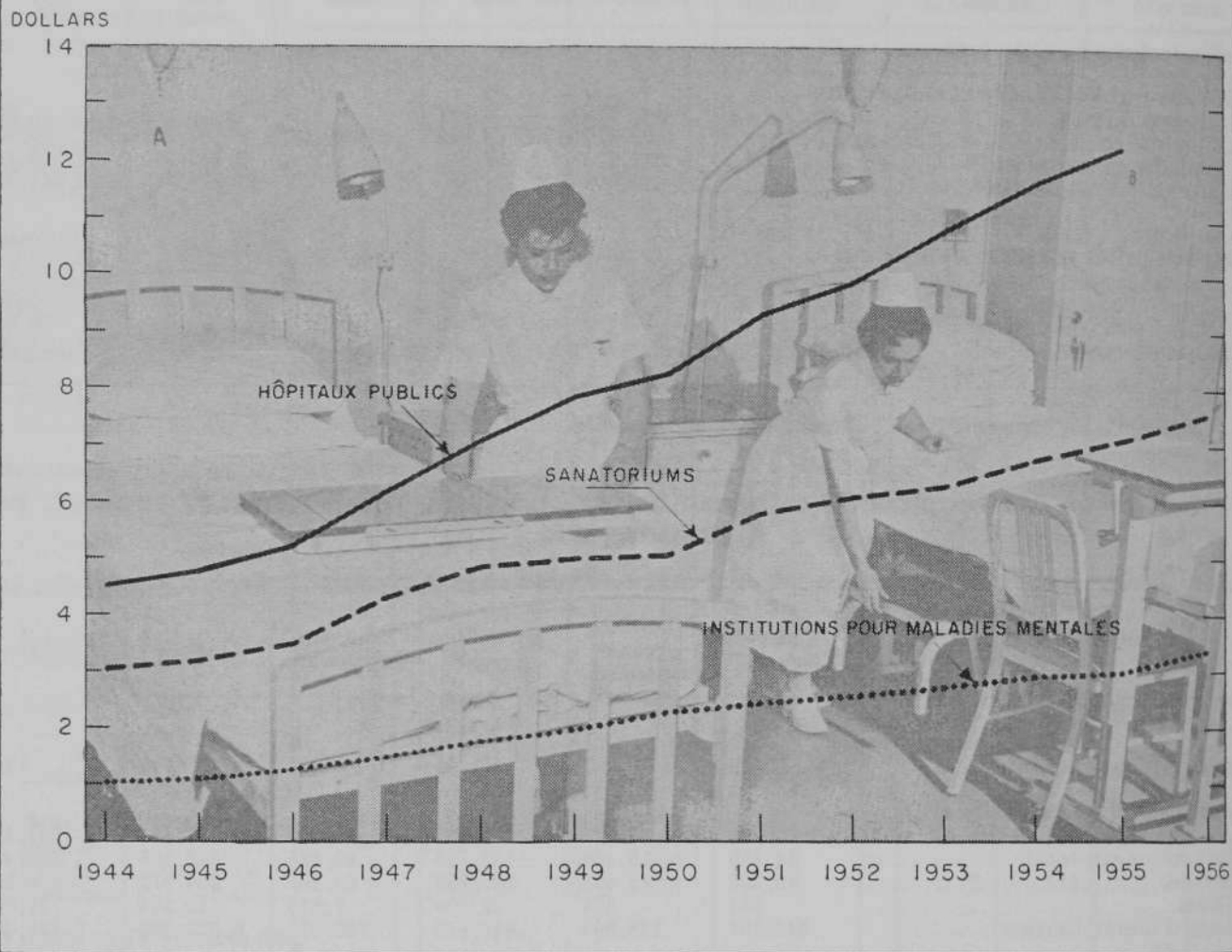
¹ Y compris les berceaux.² Y compris les nouveau-nés.

4.—Mouvement des hospitalisés et personnel des hôpitaux publics faisant rapport, par province, 1955

Détail	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
Hôpitaux faisant rapport.....	29	7	46	34	116	197
Mouvement des hospitalisés¹						
Admissions.....	43,091	16,071	105,481	91,000	517,428	841,416
En traitement, total.....	41,369	16,408	107,762	92,695	532,365	862,415
Sorties.....	42,226	15,683	102,992	89,167	504,972	818,549
Décès.....	864	371	2,399	1,815	12,254	21,860
Jours d'hospitalisation.....	543,161	148,895	949,810	760,075	6,523,450	8,829,400
Personnel²						
Médecins à service continu, salariés.....	47	2	16	12	208	161
Internes.....	16	1	63	22	777	703
Infirmières diplômées.....	264	97	979	667	4,338	9,660
Élèves-infirmières.....	300	162	880	642	3,926	5,810
Autre personnel.....	1,274	324	2,375	2,093	17,540	26,324
Total, personnel.....	1,901	586	4,313	3,436	26,789	42,658
	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon et Territoires du Nord-Ouest	Canada
Hôpitaux faisant rapport.....	75	150	97	96	11	858
Mouvement des hospitalisés¹						
Admissions.....	140,249	201,485	238,051	250,637	3,810	2,448,719
En traitement, total.....	143,609	206,222	242,714	257,041	4,247	2,509,847
Sorties.....	136,799	197,332	233,368	244,135	3,752	2,388,975
Décès.....	3,413	3,937	4,278	6,509	55	57,755
Jours d'hospitalisation.....	1,401,492	1,987,590	2,101,165	2,656,559	154,848	26,047,445
Personnel²						
Médecins à service continu, salariés.....	16	24	24	38	1	549
Internes.....	107	72	127	186	1	2,075
Infirmières diplômées.....	1,139	1,670	1,899	2,911	50	23,674
Élèves-infirmières.....	726	1,279	1,266	1,203	—	16,194
Autre personnel.....	3,908	5,242	5,529	7,248	204	72,061
Total, personnel.....	5,896	8,287	8,845	11,586	256	114,553

¹ Y compris les nouveau-nés partiel.² Y compris le personnel à temps partiel, sauf les médecins salariés à temps partiel.

FRAIS DE GESTION PAR JOUR-MALADE DANS LES INSTITUTIONS DE SANTÉ 1944 - 1956



5.—Statistique financière des hôpitaux publics faisant rapport, par province, 1955

Détail	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
Hôpitaux faisant rapport.....	9	7	42	33	106	196
Recettes	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Nettes (malades).....	1,399,254	1,082,058	7,744,690	7,044,367	60,745,372	93,067,286
Subventions provinciales et municipales.....	2,000,394	159,279	761,304	1,255,243	1,894,008	12,236,758
Autres recettes.....	118,581	58,665	332,399	149,664	5,108,141	4,381,037
Total des recettes.....	3,518,229	1,300,002	8,838,393	8,449,274	67,747,521	109,685,081
Dépenses						
Salaires (bruts).....	1,864,320	656,861	5,196,840	4,631,799	39,243,411	72,751,764
Dépenses directes.....	1,973,330	660,615	4,701,716	3,613,814	27,223,589	36,664,749
Toutes autres dépenses.....	61,910	196,409	860,171	1,262,380	7,312,794	9,093,426
Total des dépenses (brut).....	3,899,560	1,513,885	10,758,727	9,507,993	73,779,794	118,509,939
Coût par jour d'hospitalisation ¹ ...	11.27	9.43	11.76	11.80	11.22	12.95

¹ Y compris les nouveau-nés.

5.—Statistique financière des hôpitaux publics faisant rapport, par province, 1955—fin

Détail	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon et Territoires du Nord-Ouest	Canada
Hôpitaux faisant rapport.....	73	144	89	94	5	798 ²
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Recettes						
Nettes (malades).....	12,328,151	21,225,458	19,943,185	33,449,957	420,932	258,450,710
Subventions provinciales et municipales.....	912,363	418,421	3,725,020	1,203,335	6,786	24,572,911
Autres recettes.....	389,610	426,449	396,809	1,028,831	62,595	12,452,781
Total des recettes.....	13,630,124	22,070,328	24,065,014	35,682,123	490,313	295,476,402
Dépenses						
Salaires (bruts).....	9,289,001	14,820,352	15,307,888	26,705,659	57,469	190,525,364
Dépenses directes.....	5,086,505	7,564,969	8,597,026	10,823,813	392,024	107,302,150
Toutes autres dépenses.....	972,748	1,616,107	1,895,998	1,807,894	64,549	25,144,386
Total des dépenses (brut).....	15,348,254	24,001,428	25,800,912	39,337,366	514,042	322,971,900
Coût par jour d'hospitalisation ¹ ...	10.77	11.58	12.34	14.26	9.32	12.25

¹ Y compris les nouveau-nés. ² Soixante hôpitaux publics, qui ont fourni d'autres renseignements, n'ont pas fait rapport de leurs finances.

Institutions pour maladies mentales.—Quatre Canadiens sur 1,000 étaient hospitalisés dans les 104 institutions pour maladies mentales du Canada à la fin de 1956. Les malades se chiffraient par 65,107 soit 1,424 de plus qu'à la fin de 1955 et près du double des 33,000 de 1932, première année de la statistique. Les données annuelles depuis 1948 accusent une augmentation continuelle, bien que l'augmentation accélérée de la population en 1954, 1955 et 1956 ait légèrement abaissé le taux pour 100,000 habitants. Les données touchant les institutions pour maladies mentales, sauf quant au personnel, comprennent les quartiers de psychiatrie des autres hôpitaux.

Comme les lits ne se totalisaient qu'à 58,014 à la fin de 1956, il y a eu encombrement net de 7,093 malades (12.2 p. 100) contre 6,674 (11.7 p. 100) en 1955. Le taux d'admission (premières admissions et réadmissions) a été plus élevé que jamais en 1956, ayant avancé de tout juste plus de 10 p. 100 en un an. Pour 32 personnes entrées dans une institution pour maladies mentales en 1955, 36 y étaient entrées en 1956. En 1950, le chiffre n'en atteignait encore que 16. La grande partie de cette augmentation est sans doute due à la multiplication des petits quartiers de psychiatrie où le mouvement de malades est élevé.

Le rapport entre le personnel et les malades a atteint un nouveau sommet en 1956. Les institutions pour maladies mentales, à la fin de 1956, comptaient 20,598 employés de plein temps (2,055 de plus qu'en 1955), soit 32 pour 100 malades. Les quartiers de psychiatrie ne sont pas compris dans ces chiffres parce qu'il est difficile d'en compter séparément le personnel préposé à l'entretien; les quartiers de psychiatrie utilisent ordinairement les services de l'hôpital auquel ils se rattachent.

6.—Statistique sommaire des institutions pour maladies mentales, certaines années, 1932-1956

Année	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
HÔPITAUX POUR MALADIES MENTALES ET QUARTIERS DE PSYCHIATRIE¹ FAISANT RAPPORT											
1932.....		1	18	1	9	16	4	2	3	4	58
1936.....		1	16	1	9	16	4	2	4	4	57
1940.....		1	17	1	9	17	4	2	5	4	60
1944.....		1	17	1	9	16	4	2	5	4	59
1949.....	1	1	18	1	9	17	4	4	5	4	64
1952.....	1	1	18	1	15	20	4	4	6	5	75
1954.....	1	1	18	3	15	29	6	4	8	11	96
1955.....	1	1	18	4	15	28	6	5	8	11	97
1956.....	1	2	18	4	19	29	6	6	8	11	104

¹ Soit 19 en 1954, 23 en 1955 et 27 en 1956.

6.—Statistique sommaire des institutions pour maladies mentales, certaines années,
1932-1956—suite

Année	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
NOMBRE DE MALADES DANS LES INSTITUTIONS LE 31 DÉCEMBRE											
1932.....	..	262	1,525	883	9,439	11,626	2,329	2,561	1,870	2,795	33,290
1936.....	..	260	2,024	1,006	11,472	13,574	2,669	3,133	2,430	3,265	39,833
1940.....	..	267	2,182	1,146	12,841	14,553	2,819	3,767	2,755	3,833	44,163
1944.....	..	274	2,236	1,285	14,074	15,140	3,024	4,169	3,069	4,008	47,279
1949.....	676	292	2,313	1,397	15,316	17,260	3,165	4,447	3,169	4,628	52,663
1952.....	779	303	2,412	1,686	16,971	18,710	3,378	4,572	3,780	5,030	57,621
1954.....	903	297	2,870	1,734	17,495	20,132	3,676	4,653	4,275	6,288	62,323
1955.....	920	309	2,953	1,847	17,734	20,657	3,707	4,644	4,453	6,459	63,683
1956.....	952	481	2,902	1,828	18,663	21,172	3,681	4,577	4,466	6,385	65,107
NOMBRE DE MALADES POUR 100,000 HABITANTS											
1932.....	..	294.4	293.8	213.3	322.7	334.8	330.4	277.2	252.7	395.3	317.2
1936.....	..	279.6	372.7	232.3	370.2	376.5	375.3	336.3	314.4	438.1	364.3
1940.....	..	281.1	383.5	253.5	391.7	388.4	387.2	418.6	348.7	476.1	388.6
1944.....	..	301.1	366.0	278.7	402.1	382.0	416.0	498.7	379.8	430.0	396.3
1949.....	195.9	310.6	367.7	275.0	394.5	394.2	418.1	534.5	358.1	415.8	392.3
1952.....	208.3	303.0	369.4	320.5	406.6	390.8	423.3	542.3	388.5	417.4	399.2
1954.....	228.6	294.1	426.4	321.1	398.7	393.6	446.7	533.0	404.4	485.6	408.4
1955.....	226.6	309.0	432.4	337.7	392.6	392.3	441.8	528.9	408.2	481.3	406.4
1956.....	229.3	484.4	417.7	329.6	403.2	391.7	433.1	519.7	397.6	456.6	405.7
NOMBRE DE LITS											
1932.....	..	300	1,951	900	8,875	11,666	2,249	2,450	1,875	2,685	32,951
1936.....	..	275	2,126	1,025	11,484	13,050	2,272	2,600	2,092	2,455	37,379
1940.....	..	275	2,474	1,160	11,916	13,617	2,348	2,700	2,494	2,457	39,441
1944.....	..	275	2,546	1,150	13,150	14,497	2,578	2,970	2,873	2,461	42,500
1949.....	530	250	2,346	1,100	13,732	14,290	2,477	3,711	2,558	3,061	44,055
1952.....	530	250	2,672	1,100	16,280	15,415	2,577	2,928	3,506	3,635	48,893
1954.....	526	300	3,099	1,131	16,487	17,008	3,508	3,100	4,197	4,990	54,346
1955.....	650	300	2,995	1,150	17,471	18,391	3,237	3,508	4,296	5,011	57,009
1956.....	650	486	2,989	1,151	17,910	18,409	3,452	3,530	4,418	5,019	58,014
NOMBRE DE LITS POUR 100,000 HABITANTS											
1932.....	..	337.1	375.9	217.4	303.4	335.8	319.0	265.2	253.4	379.8	313.9
1936.....	..	295.7	391.5	236.7	370.6	361.9	319.5	279.1	270.7	329.4	341.9
1940.....	..	289.5	434.8	256.7	363.7	363.4	322.5	300.0	315.7	305.2	347.1
1944.....	..	302.2	416.7	249.5	375.7	365.8	354.6	355.3	355.6	264.1	356.3
1949.....	153.6	266.0	373.0	216.5	353.7	326.4	327.2	446.0	289.0	275.0	328.2
1952.....	141.7	250.0	409.2	209.1	390.0	322.0	322.9	347.3	360.3	301.7	338.7
1954.....	133.2	297.0	460.5	209.4	375.7	332.5	426.2	355.1	397.1	385.3	356.1
1955.....	160.1	300.0	438.5	210.2	386.8	349.2	385.8	399.5	393.8	373.4	363.8
1956.....	156.6	489.4	430.3	207.5	387.0	340.6	406.1	400.8	393.4	358.9	361.5
PREMIÈRES ADMISSIONS ET RÉADMISSIONS											
1932.....	..	89	418	180	2,504	3,756	668	626	520	695	9,456
1936.....	..	97	433	273	3,027	4,228	599	775	781	910	11,123
1940.....	..	85	488	333	2,503	3,578	564	744	600	928	9,823
1944.....	..	112	617	414	3,317	4,118	716	725	658	1,122	11,799
1949.....	174	104	666	492	3,410	5,339	793	1,269	857	2,372	15,476
1952.....	322	182	848	677	5,936	6,240	924	1,496	1,185	3,147	20,957

6.—Statistique sommaire des institutions pour maladies mentales, certaines années, 1932-1956—fin

Année	T.-N.	I.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
PREMIÈRES ADMISSIONS ET RÉADMISSIONS—fin											
1954.....	282	210	1,541	685	6,698	9,182	1,611	1,603	2,214	5,325	29,351
1955.....	255	187	1,671	1,020	7,308	10,078	1,571	1,748	2,633	5,751	32,222
1956.....	267	217	1,659	992	10,396	10,827	1,684	2,129	2,546	5,721	36,438
ADMISSIONS POUR 100,000 HABITANTS											
1932.....	..	100.0	80.5	43.5	85.6	108.1	94.7	67.7	70.3	98.3	90.1
1936.....	..	104.3	79.7	63.0	97.7	117.3	84.2	83.2	101.1	122.1	101.7
1940.....	..	89.5	85.8	73.7	76.4	95.5	77.5	82.7	75.9	115.3	86.4
1944.....	..	123.1	101.0	89.8	94.8	103.9	98.5	86.7	81.4	120.4	98.9
1949.....	50.4	110.6	105.9	96.9	87.8	122.0	104.8	152.5	96.8	213.1	115.3
1952.....	86.1	182.0	129.9	128.7	142.2	130.3	115.8	177.5	121.8	261.2	145.2
1954.....	71.4	207.9	229.0	126.9	152.6	179.5	195.7	183.6	209.5	411.2	192.3
1955.....	62.8	187.0	244.7	186.5	161.8	191.4	187.2	199.1	241.3	428.5	205.6
1956.....	64.3	218.5	238.8	178.9	224.6	200.3	198.1	241.7	226.7	409.1	227.0
PERSONNEL DE PLEIN TEMPS¹											
1932.....	..	58	305	83	1,592	2,723	526	403	344	524	6,558
1936.....	..	69	316	128	2,232	2,661	538	471	423	592	7,430
1940.....	..	64	357	171	2,177	3,317	648	731	503	721	8,689
1944.....	..	65	351	159	2,279	3,248	617	723	567	897	8,906
1949.....	267	78	476	274	2,871	4,498	794	1,253	853	1,448	12,812
1952.....	338	101	598	349	3,479	5,659	820	1,332	1,161	1,919	15,756
1954.....	397	107	629	507	3,776	7,108	1,036	1,301	1,406	2,294	18,561
1955.....	426	98	644	522	3,812	6,800	1,000	1,406	1,496	2,339	18,543
1956.....	457	146	746	560	4,177	7,804	1,073	1,495	1,559	2,581	20,598
PERSONNEL DE PLEIN TEMPS POUR 100 MALADES AU 31 DÉCEMBRE¹											
1932.....	..	22.1	20.0	9.4	16.9	23.4	22.6	15.7	18.4	18.7	19.7
1936.....	..	26.5	15.6	12.7	19.5	19.6	20.2	15.0	17.4	18.1	18.7
1940.....	..	24.0	16.4	14.9	17.0	22.8	23.0	19.4	18.3	18.8	19.7
1944.....	..	23.7	15.7	12.4	16.2	21.5	20.4	17.3	18.5	22.4	18.8
1949.....	39.5	26.7	20.6	19.6	18.7	26.1	25.1	28.2	26.9	31.3	24.3
1952.....	43.4	33.3	24.8	20.7	20.5	20.2	24.3	29.1	30.7	38.2	27.3
1954.....	46.6	41.1	24.0	31.0	23.4	36.9	29.4	28.4	33.5	37.7	31.2
1955.....	46.3	31.7	22.0	28.4	22.4	34.7	27.6	30.6	34.0	36.6	30.1
1956.....	48.0	30.4	25.9	30.8	22.8	37.3	29.8	33.0	35.1	40.9	32.0
COÛT PAR JOUR D'HOSPITALISATION²											
1932.....	..	0.92	0.72	0.64	0.50	1.11	0.96	0.89	1.28	1.10	0.88
1936.....	..	1.18	0.71	0.68	0.62	0.87	0.85	0.94	0.93	0.94	0.80
1940.....	..	1.32	0.78	0.89	0.67	1.06	0.99	1.02	0.94	1.06	0.92
1944.....	..	1.69	0.93	1.05	0.83	1.17	1.04	1.10	1.05	1.19	1.03
1949.....	2.74	2.32	1.67	1.81	1.30	2.18	1.83	2.42	2.17	3.01	1.94
1952.....	4.29	2.79	2.11	2.15	1.63	2.91	2.22	2.89	2.74	3.87	2.53
1954.....	4.81	3.31	2.11	3.03	1.98	3.21	2.73	3.27	3.24	4.15	2.92
1955.....	5.17	3.44	2.11	3.01	1.83	3.31	2.79	3.93	3.39	4.29	2.97
1956.....	5.35	3.98	2.47	3.46	2.19	..	3.02	3.95	3.78	4.69	3.35

¹ Sans le personnel des quartiers de psychiatrie, ni les quartiers de psychiatrie des hôpitaux généraux.

² Sans les institutions relevant du gouvernement fédéral

7.—Finances des institutions pour maladies mentales faisant rapport, par province, 1956

Détail	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse ¹	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Recettes	1,837,650	433,971	2,663,126	2,318,731	13,928,497	28,448,269
Subventions du gouvernement et des municipalités.....	1,789,395	336,493	2,292,758	2,037,473	11,432,243	23,875,655
Malades payants.....	48,255	97,478	296,518	279,685	1,601,134	4,070,064
Autres recettes.....	—	—	73,850	1,573	895,120	502,550
Dépenses	1,837,650	433,971	2,639,299	2,318,731	13,507,505	28,383,113
Salaires (net).....	893,988	189,876	1,305,005	1,483,322	6,193,792	18,223,891
Vivres.....	484,140	94,675	597,792	402,715	2,562,905	3,603,236
Autres frais d'entretien.....	459,522	149,420	736,502	432,694	4,750,808	6,555,986
	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique ²	Yukon et Territoires du Nord-Ouest	Canada
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Recettes	4,161,711	6,908,410	6,223,062	10,921,728	—	77,845,155
Subventions du gouvernement et des municipalités.....	3,626,331	6,718,062	5,306,009	9,772,086	—	67,186,505
Malades payants.....	480,680	138,794	714,731	1,147,470	—	8,874,809
Autres recettes.....	51,700	51,554	202,322	2,172	—	1,783,841
Dépenses	4,052,360	6,608,386	6,223,062	10,937,355	—	76,942,032
Salaires (net).....	2,445,740	4,477,715	4,236,551	6,125,741	—	45,575,621
Vivres.....	772,606	708,982	808,598	2,202,491	—	12,238,140
Autres frais d'entretien.....	834,614	1,421,689	1,177,913	2,609,123	—	19,128,271

¹ Comprend les chiffres de 1955 dans le cas de deux hôpitaux qui n'ont pas fourni de renseignements plus récents.

² Comprend les chiffres de 1955-1956 dans le cas de sept hôpitaux qui n'ont pas fourni de renseignements plus récents.

Sanatoriums et quartiers pour tuberculeux.—Les résultats obtenus grâce à de nouvelles techniques thérapeutiques étaient manifestes à la fin de 1956 alors que le Canada ne comptait plus que 16,678 lits réservés aux tuberculeux, diminution de 1,005 en deux ans. Le tableau 8 indique la répartition des lits disponibles par province et par genre d'institutions. Le tableau 9 porte sur les malades, le personnel et les services. Le nombre de jours d'hospitalisation a diminué de 11.7 p. 100, soit de 5,947,030 en 1954 à 5,250,555 en 1956, et le personnel (des seuls sanatoriums) a diminué de 10.4 p. 100, soit de 10,864 à 9,739. Les finances des sanatoriums publics sont données au tableau 10.

8.—Nombre de lits des sanatoriums et quartiers pour tuberculeux, par province, 1956

Détail	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon et T.N.-O.	Canada
Sanatoriums publics.....	730	92	853	832	4,144	4,207	622	803	586	655	—	13,524
Sanatoriums fédéraux.....	—	—	—	—	—	—	497	—	—	539	—	1,036
Quartiers des hôpitaux publics.....	75	—	124	—	385	—	—	—	—	221	319	1,124
Quartiers des hôpitaux fédéraux.....	—	—	95	26	270	206	—	62	335	—	—	994
Total, lits	805	92	1,072	858	4,799	4,413	1,119	865	921	1,415	319	16,678

9.—Mouvement des hospitalisés, personnel et services des sanatoriums et quartiers pour tuberculeux, par province, 1956

Détail	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
Mouvement des hospitalisés						
Admissions.....	965	81	1,958	1,287	7,310	4,740
Sorties ¹	1,056	83	2,063	1,315	7,158	4,745
Décès.....	49	1	35	41	347	249
En traitement.....	1,757	172	2,502	1,839	10,830	7,651
Jours d'hospitalisation.....	267,464	33,382	271,058	246,370	1,617,030	1,358,614
Personnel²						
Médecins salariés.....	18	2	35	26	193	98
Infirmières diplômées.....	54	13	117	89	260	389
Autre personnel.....	480	75	605	490	1,858	2,131
Total, personnel.....	552	90	757	605	2,311	2,618
Services²						
Radiographie.....	2	—	4	5	15	12
Laboratoire de clinique.....	2	1	3	3	14	14
Physiothérapie.....	1	—	2	—	8	2
	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon et Territoires du Nord-Ouest	Canada
Mouvement des hospitalisés						
Admissions.....	1,596	845	883	1,480	123	21,268
Sorties ¹	1,560	886	915	1,584	193	21,558
Décès.....	51	39	42	99	6	959
En traitement.....	2,264	1,422	1,716	2,705	335	33,193
Jours d'hospitalisation.....	362,092	269,258	288,863	462,634	73,790	5,250,555
Personnel²						
Médecins salariés.....	17	17	19	35	—	460
Infirmières diplômées.....	58	65	81	207	—	1,333
Autre personnel.....	601	489	337	880	—	7,946
Total, personnel.....	676	571	437	1,122	—	9,739
Services²						
Radiographie.....	5	—	1	3	—	47
Laboratoire de clinique.....	5	3	2	4	—	51
Physiothérapie.....	2	1	1	1	—	18

¹ Sans les décès. ² Sanatoriums seulement.10.—Finances des sanatoriums pour tuberculeux, par province, 1956
(Sauf les sanatoriums fédéraux)

Détail	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
Sanatoriums faisant rapport.....	2	1	5	5	16	15
Recettes	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Subventions et paiements (gouvernements et municipalités).....	1,816,031	203,635	2,060,116	2,084,397	6,148,373	6,062,707
Malades payants.....	—	4,203	—	14,584	319,462	76,258
Autres recettes.....	46,317	68,887	125,499	102,104	1,167,373	3,542,295
Total, recettes.....	1,862,348	276,725	2,185,615	2,201,065	7,635,208	9,681,260
Dépenses						
Salaires.....	913,476	132,997	1,232,187	1,211,716	3,816,197	5,278,136
Fournitures.....	681,324	122,574	691,619	557,411	2,187,278	1,989,789
Autres dépenses.....	267,548	21,154	293,352	476,798	1,952,864	1,876,546
Total, dépenses.....	1,862,348	276,725	2,217,158	2,245,925	7,956,339	9,144,471
Coût par jour d'hospitalisation.....	7.99	8.29	10.73	9.48	5.77	6.91

10.—Finances des sanatoriums pour tuberculeux, par province, 1956—fin

Détail	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique ¹	Yukon et Territoires du Nord-Ouest	Canada
Sanatoriums faisant rapport.....	3	3	2	4	—	56
Recettes	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Subventions et paiements (gouvernements et municipalités).....	877,284	1,416,707	1,706,315	2,940,327	—	25,315,892
Malades payants.....	928	—	2,414	73,377	—	491,206
Autres recettes.....	211,242	594,234	233,226	293,408	—	6,384,585
Total, recettes.....	1,089,454	2,010,941	1,941,955	3,307,112	—	32,191,683
Dépenses						
Salaires.....	677,059	1,328,911	1,402,269	2,316,234	—	18,309,182
Fournitures.....	282,297	431,430	447,351	588,588	—	7,979,661
Autres dépenses.....	245,051	86,593	92,335	402,290	—	5,714,531
Total, dépenses.....	1,204,407	1,846,934	1,941,955	3,307,112	—	32,003,374
Coût par jour d'hospitalisation.....	6.34	7.58	10.51	15.80	—	7.55

¹ Comprend toutes les institutions dirigées par le Service provincial de la lutte antituberculeuse.

Hôpitaux du gouvernement fédéral.—Aux termes de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, la santé et le bien-être social sont du ressort des provinces. Cependant, le gouvernement fédéral est chargé de la santé de certains groupes, comme les anciens combattants, les membres des forces armées, les immigrants nouvellement arrivés, les Indiens, les Esquimaux et les lépreux. Trois ministères administrent les hôpitaux fédéraux: en 1955, le ministère des Affaires des anciens combattants en administrait 19; le ministère de la Défense nationale, 8; les Services de santé des Indiens et du Nord, du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, 18; et les Services de quarantaine et santé des immigrants et marins, du même ministère, 10. Certains hôpitaux du ministère de la Défense nationale ne figurent pas dans les chiffres du tableau 11.

11.—Statistique sommaire des hôpitaux du gouvernement fédéral, 1955

Détail	Ministère des Affaires des anciens combattants	Ministère de la Défense nationale	Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social		Total
			Services de santé des Indiens et du Nord	Services de quarantaine et de santé des immigrants et marins ¹	
Hopitaux faisant rapport.....	19	8	18	10	55
Lits²					
Généraux.....	5,422	775	595	112	6,904
Pour tuberculeux.....	677	—	1,598	200	2,475
Pour maladies mentales.....	1,509	—	—	—	1,509
Autres.....	2,429	—	—	100	2,529
Total, lits.....	10,037	775	2,193	412	13,417
Personnel					
Médecins salariés.....	129	81	56	24	290
Infirmières diplômées.....	1,470	161	349	50	2,030
Autre personnel.....	7,033	683	1,374	141	9,231
Total, personnel.....	8,632	925	1,779	215	11,551

¹ Le mouvement des hospitalisés est celui de l'année terminée le 31 mars 1955.

² Sans les berceaux.

11.—Statistique sommaire des hôpitaux du gouvernement fédéral, 1955—fin

Détail	Ministère des Affaires des anciens combattants	Ministère de la Défense nationale	Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social		Total
			Services de santé des Indiens et du Nord	Services de quarantaine et de santé des immigrants et marins ¹	
Aménagements					
Laboratoire.....	14	8	18	9	49
Radiologie.....	14	8	18	5	45
Physiothérapie.....	19	7	3	2	31
Dispensaire.....	15	8	16	9	48
Mouvements des hospitalisés					
A l'hôpital au début de l'année.....	7,265	501	1,985	49	9,800
Admissions.....	54,912	18,523	11,183	814	85,432
Total en traitement.....	62,177	19,024	13,168	863	95,232
Sorties.....	52,973	18,621	11,108	831	83,533
Décès.....	2,299	26	181	—	2,506
A l'hôpital à la fin de l'année.....	6,905	377	1,879	32	9,193
Jours d'hospitalisation durant l'année...	2,883,530	281,081	702,118	13,838	3,880,567
Moyenne quotidienne de malades.....	7,900.1	770.1	1,923.6	37.9	10,631.7
Pourcentage de lits occupés.....	78.7	99.4	87.7	9.0	79.2

Sous-section 2.—Enquête sur la maladie au Canada, 1950-1951*

Un bref exposé de la portée et des méthodes de l'Enquête sur la maladie au Canada, effectuée en collaboration par les ministères fédéral et provinciaux, paraît dans l'*Annuaire* de 1955 et quelques-uns de ses résultats ont été publiés dans les éditions de 1955 et 1956. L'étude des renseignements recueillis se poursuit et les résultats paraissent régulièrement dans une série de bulletins. En 1957, d'autres résultats ont été obtenus qui pour la première fois donnent une idée de la fréquence de diverses maladies au Canada.

Incidence de la maladie au Canada durant l'année de l'enquête.—Les tableaux 12 et 13 indiquent les taux approximatifs, pour 1,000 habitants, de l'incidence de la maladie au Canada en 1950-1951; sont comprises toutes les nouvelles maladies qui ont débuté durant l'année de l'enquête. Le tableau 12 indique le taux de 83 groupes de diagnostics, d'après le Classement international des maladies, traumatismes et causes de décès. Le tableau 13 donne le taux et le pourcentage de 14 principales classes de diagnostics, par groupes d'âge.

* Rédigé à la Section de la santé publique de la Division de la santé et du bien-être, Bureau fédéral de la Statistique.

12.—Taux pour 1,000 habitants et pourcentages des nouvelles maladies déclarées, classées selon le Classement statistique international des maladies, traumatismes et causes de décès, enquête de 1950-1951.

N° de la liste internat.	Classe de maladies et groupes de diagnostics	Nouvelles maladies (estimation) déclarées pour 1,000 habitants	% de toutes les nouvelles maladies déclarées	% de la classe
001-138	Maladies infectieuses et parasitaires	115.7	5.19	100.0
050-053	Scarlatine, angine à streptocoques, érysipèle, septi-cémie et pyohémie.....	7.8	0.35	6.8
056	Coqueluche.....	6.9	0.31	5.9
001-019, 040-049, 054, 055, 057-074	Autres affections microbiennes (tuberculose, dysen-terie, intoxication alimentaire, et autres).....	5.8	0.26	5.0
085	Rougeole.....	34.4	1.54	29.8
086	Rubéole.....	5.6	0.25	4.8
087	Varicelle.....	19.4	0.87	16.8
089	Oreillons.....	20.6	0.93	17.8
126-130	Helminthiases.....	5.8	0.26	5.0
131-137	Mycoses et infections à arthropodes.....	3.9	0.17	3.4
020-039, 080-084, 088, 090- 125, 138	Autres maladies infectieuses et parasitaires.....	5.5	0.24	4.7
140-239	Tumeurs	5.3	0.24	100.0
240-289	Maladies allergiques, endocriniennes, du métabo-lisme et de la nutrition	10.9	0.49	100.0
240	Rhume des foins.....
241	Asthme.....
242-245	Urticaire et autres manifestations allergiques.....	5.7	0.25	52.3
250-289	Maladies du corps thyroïde, diabète, maladies des autres glandes endocrines, et maladies du métabolisme et de la nutrition.....
290-299	Maladies du sang et des organes hématopoïétiques	5.3	0.24	100.0
290-299	Anémie et autres maladies du sang et des organes hématopoïétiques.....	5.3	0.24	100.0
330-398	Maladies du système nerveux et des organes des sens	73.4	3.29	100.0
354	Migraine.....
330-353	Lésions vasculaires, épilepsie et autres maladies du cerveau et de la moelle.....
355-357	Néuralgie et névrite.....	8.6	0.38	11.7
360-369	Conjonctivite et ophtalmie.....	3.8	0.17	5.2
370	Orgelet et autres maladies inflammatoires de l'œil.....	19.0	0.85	26.0
371-379	Autres maladies de l'œil.....	5.0	0.22	6.8
380-389	Otite et mastoïdite.....	4.8	0.21	6.5
390-393	Autres maladies de l'oreille.....	27.6	1.24	37.7
394-398	Autres maladies de l'oreille.....	27.6	1.24	37.7
400-468	Maladies de l'appareil circulatoire	20.9	0.93	100.0
400-434	Maladies du cœur sans hypertension, rhumatisme articulaire aigu.....	7.7	0.34	36.8
400-447	Hypertension.....	4.2	0.19	20.0
460	Varices des membres inférieurs.....
461-466	Hémorroïdes, phlébite et autres maladies des vei-nes.....	3.7	0.17	17.7
450-456, 467, 468	Maladies des artères et autres maladies de l'appareil circulatoire.....	4.3	0.19	20.6
470-527	Maladies de l'appareil respiratoire	1,310.1	58.70	100.0
470	Rhino-pharyngite aiguë (rhume banal).....	659.9	29.54	50.4
472	Pharyngite aiguë.....	68.5	3.07	5.2
473, 511	Amygdalite aiguë, abcès de l'amygdale.....	9.5	0.43	0.7
474	Laryngite et trachéite aiguë.....	7.1	0.32	0.5
475	Infection aiguë des voies respiratoires supérieures, à localisation multiple ou non précisée.....	23.6	1.06	1.8
480, 481, 483	Grippe avec manifestations respiratoires et nerveu-ses, et grippe sans précisions.....	423.7	18.99	32.3
482	Grippe avec manifestations digestives.....	46.9	2.10	3.6
490-493	Pneumonie.....	10.4	0.46	0.8
500-502	Bronchite.....	32.4	1.45	2.5
510	Hypertrophie des amygdales et des végétations adénoïdes.....	10.0	0.45	0.8
513	Sinusite chronique.....	6.2	0.28	0.5
471, 512, 514-527	Pleurésie et autres maladies du poumon, des voies respiratoires supérieures et de la plèvre.....	11.7	0.53	0.9

12.—Taux pour 1,000 habitants et pourcentages des nouvelles maladies déclarées, classées selon le Classement statistique international des maladies, traumatismes et causes de décès, enquête de 1950-1951—suite

N° de la liste internat.	Classe de maladies et groupes de diagnostics	Nouvelles maladies (estimation) déclarées pour 1,000 habitants	% de toutes les nouvelles maladies déclarées	% de la classe
530-587	Maladies de l'appareil digestif	165.2	7.40	100.0
530, 534	Odontalgie et carie dentaire.....	26.0	1.17	15.8
531, 532, 535 } 533	Abcès et autres maladies des dents et des gencives.....	4.9	0.22	2.9
536-539	Troubles de l'occlusion, de l'éruption et du développement des dents.....	11.7	0.53	7.1
540-542	Stomatite et autres maladies de la cavité buccale et de l'œsophage.....	5.1	0.23	3.1
543-545	Ulcère de l'estomac et du duodénum.....
550-553, 560-561, 570 } 571	Troubles fonctionnels de l'estomac, et autres maladies de l'estomac et du duodénum.....	79.8	3.57	48.3
572-578	Maladies de l'appendice, hernie et occlusion intestinale.....	9.0	0.40	5.4
580-587	Gastro-entérite et colite, sauf colite ulcéreuse, chez des sujets de 4 semaines et au-dessus.....	8.7	0.39	5.2
	Troubles fonctionnels et autres maladies de l'intestin et du péritoine.....	6.6	0.29	4.0
	Maladies du foie, de la vésicule biliaire et du pancréas.....	11.3	0.50	6.8
590-637	Maladies des organes génito-urinaires	32.1	1.44	100.0
600-603	Maladies du rein et de l'uretère.....	10.1	0.45	31.4
590-594 } 604-609 } 610-637	Autres maladies de l'appareil urinaire.....	6.3	0.28	19.6
	Maladies des organes génitaux.....	15.7	0.70	49.0
640-689	Accouchements et complications de la grossesse, de l'accouchement et des suites de couches ...	32.3	1.45	100.0
660	Accouchement sans complications.....	23.2	1.04	71.8
640-652, 670-689 } 670-689	Complications de la grossesse, de l'accouchement et des suites de couches.....	9.1	0.41	28.2
690-716	Maladies de la peau et du tissu cellulaire	46.0	2.06	100.0
690	Furoncle et anthrax.....	15.0	0.67	32.6
691-695	Panaris et impétigo.....	7.0	0.31	15.1
696-698	Autres infections locales à la peau.....	10.5	0.47	22.9
701	Eczéma.....	4.1	0.18	8.9
700, 702-716 } 716	Autres maladies de la peau.....	9.4	0.42	20.5
720-749	Maladies des os et des organes du mouvement ...	24.8	1.11	100.0
720-725	Arthrite.....
726	Rhumatisme musculaire.....	11.4	0.51	45.8
727	Rhumatisme non précisé.....	7.4	0.33	29.9
730-749	Autres maladies des os, des articulations et du système ostéomusculaire.....	4.3	0.19	17.3
300-326, 750-776 } 750-776	Autres maladies.....
780-795	Sénilité, symptômes et états mal définis	257.3	11.53	100.0
780, 781	Symptômes relatifs au système nerveux et aux organes des sens.....	8.3	0.37	3.2
782	Symptômes relatifs à l'appareil cardiovasculaire et au système lymphatique.....	7.8	0.35	3.1
783	Symptômes relatifs à l'appareil respiratoire.....	29.7	1.33	11.5
784	Symptômes relatifs à la partie supérieure du tube digestif.....	12.9	0.58	5.0
785	Symptômes relatifs à l'abdomen et à la partie inférieure du tube digestif.....	30.8	1.38	12.0
787	Symptômes relatifs aux membres et au dos.....	52.2	2.34	20.3
790	Nervosité et débilité.....	18.5	0.83	7.2
791	Céphalée.....	66.1	2.96	25.7
786, 788, 789, 792-795 } 792-795	Autres symptômes et états mal définis.....	31.1	1.39	12.1

12.—Taux pour 1,000 habitants et pourcentages des nouvelles maladies déclarées, classées selon le Classement statistique international des maladies, traumatismes et causes de décès, enquête de 1950-1951—fin

N° de la liste internat.	Classe de maladies et groupes de diagnostics	Nouvelles maladies (estimation) déclarées pour 1,000 habitants	% de toutes les nouvelles maladies déclarées	% de la classe
N800-N999	Accidents, empoisonnements et traumatismes....	129.1	5.79	100.0
N800-N829	Fractures.....	13.1	0.59	10.2
N830-N848	Luxations, entorses et foulures.....	22.9	1.03	17.8
N870-N908	Plaies.....	29.7	1.33	23.0
N910-N918	Traumatismes superficiels.....	7.0	0.31	5.4
N920-N929	Contusions et écrasements sans plaies.....	19.3	0.86	14.9
N940-N949	Brûlures.....	8.8	0.40	6.8
N850-N869, N930-N936, N950-N999	Autres effets non spécifiés provoqués par des causes extérieures, y compris les corps étrangers et l'empoisonnement.....	28.3	1.27	21.9
	Toutes maladies.....	2,231.7	100.00	...

13.—Taux pour 1,000 habitants et répartition procentuelle des nouvelles maladies déclarées, par classe de diagnostics et groupes d'âge principaux, enquête de 1950-1951

Classe de diagnostics	Moins de 15 ans	15-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65 ans ou plus	Tous âges
	NOUVELLES MALADIES POUR 1,000 HABITANTS (ESTIMATION)					
Maladies infectieuses et parasitaires.....	307.2	58.7	28.7	20.2		115.7
Tumeurs.....	5.3
Maladies allergiques, endocriniennes, du métabolisme et de la nutrition.....	12.8	10.9
Maladies du sang et des organes hématopoïétiques	5.3
Maladies du système nerveux et des organes des sens.....	115.2	45.5	54.4	56.0	74.3	73.4
Maladies de l'appareil circulatoire.....	25.5	36.3	49.6	20.9
Maladies de l'appareil respiratoire.....	1,787.8	1,033.5	1,253.8	983.0	939.4	1,310.1
Maladies de l'appareil digestif.....	237.6	136.8	145.9	116.5	120.8	165.2
Maladies des organes génito-urinaires.....	12.2	..	49.7	40.2	..	32.1
Accouchements et complications de la grossesse, de l'accouchement et des suites de couches....	..	61.6	78.9	..	—	32.3
Maladies de la peau et du tissu cellulaire.....	64.7	39.4	43.2	30.5	..	46.0
Maladies des os et des organes du mouvement....	8.6	..	31.5	45.3	48.0	24.8
Sénilité, symptômes et états mal définis.....	268.3	190.5	284.0	248.5	265.8	257.3
Accidents, empoisonnements et traumatismes....	148.7	117.6	127.8	118.3	104.9	129.1
Toutes classes.....	2,978.3	1,753.6	2,151.8	1,726.3	1,700.6	2,231.7
RÉPARTITION PROCENTUELLE DES NOUVELLES MALADIES DANS CHAQUE GROUPE D'ÂGE						
Maladies infectieuses et parasitaires.....	80.7	7.7	7.1	4.5		100.0
Tumeurs.....	100.0
Maladies allergiques, endocriniennes, du métabolisme et de la nutrition.....	53.9	100.0
Maladies du sang et des organes hématopoïétiques	100.0
Maladies du système nerveux et des organes des sens.....	47.7	9.4	21.4	13.6	7.9	100.0
Maladies de l'appareil circulatoire.....	35.2	31.0	18.5	100.0
Maladies de l'appareil respiratoire.....	41.5	11.9	27.6	13.4	5.6	100.0
Maladies de l'appareil digestif.....	43.7	12.5	25.5	12.6	5.7	100.0
Maladies des organes génito-urinaires.....	11.6	..	44.7	22.4	..	100.0
Accouchements et complications de la grossesse, de l'accouchement et des suites de couches....	..	28.9	70.5	..	—	100.0
Maladies de la peau et du tissu cellulaire.....	42.9	13.0	27.1	17.0	..	100.0
Maladies des os et des organes du mouvement....	15.8	..	36.6	32.5	15.1	100.0
Sénilité, symptômes et états mal définis.....	31.7	11.2	31.8	17.2	8.0	100.0
Accidents, empoisonnements et traumatismes....	35.0	13.8	28.5	16.3	6.3	100.0
Toutes classes.....	40.6	11.9	27.8	13.8	5.9	100.0

13.—Taux pour 1,000 habitants et répartition procentuelle des nouvelles maladies déclarées, par classe de diagnostics et groupes d'âge principaux, enquête de 1950-1951—fin

Classe de diagnostics	Moins de 15 ans	15-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65 ans ou plus	Tous âges
RÉPARTITION PROCENTUELLE DES NOUVELLES MALADIES DANS CHAQUE GROUPE D'ÂGE						
Maladies infectieuses et parasitaires.....	10.31	3.35	1.33		1.18	5.19
Tumeurs.....	0.24
Maladies allergiques, endocriniennes, du métabolisme et de la nutrition.....	0.50	0.49
Maladies du sang et des organes hématopoïétiques.....	0.24
Maladies du système nerveux et des organes des sens.....	3.87	2.59	2.53	3.25	4.37	3.29
Maladies de l'appareil circulatoire.....	1.18	2.10	2.92	0.93
Maladies de l'appareil respiratoire.....	60.03	58.94	58.27	56.94	55.24	58.70
Maladies de l'appareil digestif.....	7.98	7.80	6.78	6.75	7.10	7.40
Maladies des organes génito-urinaires.....	0.41	..	2.31	2.33	..	1.44
Accouchements et complications de la grossesse, de l'accouchement et des suites de couches.....	..	3.51	3.67	..	—	1.45
Maladies de la peau et du tissu cellulaire.....	2.17	2.25	2.01	1.78	..	2.06
Maladies des os et des organes du mouvement.....	0.34	..	1.46	2.62	2.82	1.11
Sénilité, symptômes et états mal définis.....	9.01	10.86	13.20	14.39	15.63	11.53
Accidents, empoisonnements et traumatismes.....	4.99	6.70	5.94	6.85	6.17	5.79
Toutes classes.....	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00

Prévalence approximative de la maladie au Canada au début de l'année de l'enquête.—Le tableau 14 donne le taux (pour 1,000 habitants) et le pourcentage de la prévalence de la maladie au Canada au début de l'année de l'enquête. Il y est tenu compte de toutes les maladies en cours au début de l'enquête. Le tableau indique le taux (pour 1,000 habitants) et le pourcentage de dix classes et de quelques groupes de diagnostics dont on a pu établir des estimations sûres.

14.—Maladies déclarées au début de l'enquête de 1950-1951, pour 1,000 habitants, par classe de maladies et groupe de diagnostics

No de liste int.	Classe de maladies et groupe de diagnostics	Maladies (estimation) déclarées au début de l'année de l'enquête, pour 1,000 habitants	% de toutes les maladies déclarées au début de l'année de l'enquête
001-138	Maladies infectieuses et parasitaires.....	3.9	4.01
240-289	Maladies allergiques, endocriniennes, du métabolisme et de la nutrition.....	5.5	5.64
330-398	Maladies du système nerveux et des organes des sens.....	6.2	6.37
400-468	Maladies de l'appareil circulatoire.....	12.6	12.91
400-431	Maladies du cœur sans hypertension, rhumatisme articulaire aigu.....	5.0	5.11
440-447	Hypertension.....	3.3	3.40
470-527	Maladies de l'appareil respiratoire.....	16.9	17.28
470	Rhino-pharyngite aiguë (rhume banal).....	8.5	8.72
530-587	Maladies de l'appareil digestif.....	8.6	8.84
543-545	Troubles fonctionnels de l'estomac, et autres maladies de l'estomac et du duodénum.....	2.5	2.53
590-637	Maladies des organes génito-urinaires.....	4.8	4.87
610-637	Maladies des organes génitaux.....	2.9	3.00
690-716	Maladies de la peau et du tissu cellulaire.....	4.6	4.72
720-749	Maladies des os et des organes du mouvement.....	10.3	10.57
720-725	Arthrite.....	4.2	4.28
727	Rhumatisme non précisé.....	3.6	3.73
780-795	Sénilité, symptômes et états mal définis.....	15.6	15.96
787	Symptômes relatifs aux membres et au dos.....	5.3	5.42
001-N999	Toutes maladies.....	97.7	100.00

Sous-section 3.—Maladies à déclaration obligatoire

Les maladies à déclaration obligatoire comprennent essentiellement les maladies transmissibles. La méthode de collecte des données statistiques sur les maladies à déclaration obligatoire est décrite dans l'Annuaire de 1955, pp. 252-253, tandis que le nombre de cas et les taux pour certaines années entre 1926 à 1955, paraissent dans celui de 1956, p. 273.

Le tableau 15 indique le nombre de cas et le taux pour 100,000 habitants en 1956 de certaines maladies à déclaration obligatoire. L'année 1956 n'a pas connu d'épidémies nationales et les cas de poliomyélite n'ont jamais été aussi peu nombreux.

15.—Cas de certaines maladies à déclaration obligatoire et taux pour 100,000 habitants, par province, 1956

N° de liste internat.	Maladie	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	Canada ¹	
														NOMBRE DE CAS
087	Varicelle.....	255	100	1,679	²	9,582	16,432	1,249	59	²	7,113	30	36,499	
055	Diptérie.....	1	—	—	1	43	4	48	15	22	1	—	135	
045-048	Dysenterie ³	1	22	—	18	23	70	16	48	71	342	—	611	
046	amibienne.....	—	—	—	—	²	²	—	—	—	—	—	²	
045	bacillaire.....	—	22	—	18	23	68	16	48	71	342	—	608	
082	Encéphalo-myélite infectieuse.....	—	²	—	—	2	20	8	6	1	9	—	46	
480-483	Influenza épidémique.....	2	3,242	3,374	9	—	344	102	23	²	4,021	60	11,177	
085	Rougeole.....	566	575	2,035	²	15,131	25,846	1,797	297	2,075	5,616	48	53,986	
057	Méningite à méningocoques et méningococcémie.....	73	4	10	31	26	74	7	12	2	45	1	285	
089	Oreillons.....	43	347	560	²	5,302	13,705	1,350	37	²	6,768	—	28,112	
080	Poliomyélite épidémique ³	4	4	20	24	152	193	22	21	76	84	7	607	
080.0	} avec paralysie.....	3	3	9	7	125	127	15	7	35	37	1	369	
080.1		} sans paralysie.....	1	1	11	17	22	66	7	7	41	47	6	226
080.2			1	1	11	17	22	66	7	7	41	47	6	226
086	Rubéole.....	153	²	929	²	22,305	16,043	170	13	952	11,297	136	52,028	
050, 051	Fièvre scarlatine ⁴	187	755	1,788	48	2,327	4,669	185	240	655	816	2	11,672	
084	Variole.....	—	²	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
001-019	Tuberculose ³	385	44	112	579	3,512	1,334	647	355	1,071	1,331	7	9,377	
001, 002	} pulmonaire.....	384	31	102	542	3,398	1,334	617	275	932	1,207	7	7,545	
003-019		} non pulmonaire.....	1	13	9	37	114	5	30	77	89	124	—	494
040, 041	Fièvre typhoïde et paratyphoïde.....	18	—	—	13	229	92	1	11	27	64	—	455	
044	Fièvre ondulante.....	—	—	—	—	92	33	9	1	2	4	—	141	
020-039	Maladies vénériennes.....	475	41	504	224	3,764	2,244	1,444	1,269	2,988	3,643	46	16,642	
020-029	Syphilis.....	43	4	88	33	989	386	87	108	145	196	4	2,082	
030-035	Blenorrhagie.....	432	37	416	191	2,774	1,358	1,358	1,158	2,842	3,442	41	14,547	
036-039	Autres maladies vénériennes ⁶	—	—	—	—	1	—	1	3	1	6	1	13	
056	Coqueluche.....	154	537	174	142	3,944	1,265	402	368	540	987	—	8,513	
TAUX POUR 100,000 HABITANTS (RECENSEMENT DE 1956)														
087	Varicelle.....	61.4	100.7	241.7	²	207.0	304.0	146.9	6.7	²	508.6	245.9	253.8	
055	Diptérie.....	0.2	—	—	0.2	0.9	0.1	5.6	1.7	2.0	0.1	—	0.8	
045-048	Dysenterie ³	0.2	22.2	—	3.2	0.5	1.3	1.9	5.5	6.3	24.5	—	3.8	
046	amibienne.....	—	—	—	—	²	7	—	—	—	—	—	7	
045	bacillaire.....	—	22.2	—	3.2	0.5	1.3	1.9	5.5	6.3	24.5	—	3.8	
082	Encéphalo-myélite infectieuse.....	—	²	—	—	7	0.4	0.9	0.7	0.1	0.6	—	0.3	
480-483	Influenza épidémique.....	0.5	3,264.9	485.7	1.6	—	6.4	12.0	2.6	²	287.5	491.8	74.8	
085	Rougeole.....	136.4	579.1	292.9	²	326.9	478.2	211.4	33.7	184.8	401.6	393.4	348.1	
057	Méningite à méningocoques et méningococcémie.....	17.6	4.0	1.4	5.6	0.6	1.4	0.8	1.4	0.2	3.2	8.2	1.8	
089	Oreillons.....	10.4	349.4	80.6	²	114.6	253.6	158.8	4.2	²	484.0	—	195.4	
080	Poliomyélite épidémique.....	1.0	4.0	2.9	4.3	3.3	3.6	2.6	2.4	6.8	6.0	57.4	3.8	
080.0	} avec paralysie.....	0.7	3.0	1.3	1.3	2.7	2.3	1.8	0.8	3.1	2.6	8.2	2.3	
080.1		0.7	3.0	1.3	1.3	2.7	2.3	1.8	0.8	3.1	2.6	8.2	2.3	

15.—Cas de certaines maladies à déclaration obligatoire et taux pour 100,000 habitants, par province, 1956—fin

N° de liste internat.	Maladie	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	Canada
		TAUX POUR 100,000 HABITANTS (RECENSEMENT DE 1956)											
086	Rubéole.....	36.9	2	133.7	2	481.9	296.8	20.0	1.5	87.4	807.8	1,114.8	337.7
050, 051	Fièvre scarlatine ⁴	45.0	760.3	257.4	8.7	50.3	86.4	21.8	27.3	58.3	58.3	16.4	72.7
084	Variole.....	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
001-019	Tuberculose ³	92.7	44.3	16.1	104.4	75.9	24.7	76.1	40.3	95.4	95.2	57.4	58.4
001, 002	pulmonaire.....	92.5	31.2	14.7	97.7	73.4	5	72.6	31.2	87.4	86.3	57.4	70.8
003-019	non pulmonaire.....	0.2	13.1	1.3	6.7	2.5	5	3.5	8.7	7.9	8.9	—	4.6
040, 041	Fièvres typhoïde et paratyphoïde.....	4.3	—	—	2.3	4.9	1.7	0.1	1.2	2.4	4.6	—	2.8
044	Fièvre ondulante.....	—	—	—	—	2.0	0.6	1.1	0.1	0.2	0.3	—	0.9
020-039	Maladies vénériennes.....	114.4	41.3	72.5	40.4	81.3	41.5	169.9	144.1	266.0	260.5	377.0	103.6
020-029	Syphillis.....	10.4	4.0	12.7	6.0	21.4	7.1	10.2	12.3	12.9	13.9	32.8	13.0
030-035	Blennorrhagie.....	104.1	37.3	59.9	34.4	59.9	34.4	159.5	131.5	253.0	246.1	336.1	90.6
036-039	Autres maladies vénériennes ⁵	—	—	—	—	7	—	0.1	0.3	0.1	0.4	8.2	0.1
056	Coqueluche.....	37.1	540.8	25.0	25.6	85.2	23.4	47.3	41.8	48.1	70.6	—	53.0

¹ Sans les Territoires du Nord-Ouest. ² La déclaration de ces maladies n'est pas obligatoire dans ces provinces. ³ Comprend les cas de type indéterminé. ⁴ Comprend les cas de pharyngite septique (épidémique).
⁵ Type indéterminé. ⁶ Comprend le chancre mou, le granulome inguinal et le lymphogranulome vénérien.
⁷ Moins de 0.05 pour 100,000 habitants.

Sous-section 4.—Services d'infirmière-visiteuse

Depuis 1952, le Bureau fédéral de la statistique dresse et publie la statistique annuelle des services d'infirmière-hygiéniste visiteuse assurés par le *Victorian Order of Nurses* du Canada. L'enquête ne donne pas une juste idée de tous ces services au Canada parce que certains autres organismes, de moindre importance, prodiguent aussi des soins à domicile. Le *Victorian Order of Nurses*, seul organisme national de son genre, comptait 116 succursales dans neuf provinces en 1956. L'Ordre fournit des services à domicile aux accouchées, malades et opérés. Il fournit aussi des services communautaires; cours à l'intention des futures mères, services d'infirmierie industrielle, etc.

Les services de l'Ordre consistent toujours en une visite faite à domicile à la demande du médecin et comprennent des soins aux alités, des soins pré-et post-natals, des soins aux nouveau-nés et des conseils d'hygiène. Les services répondent aux besoins des malades qui ne peuvent ou n'ont pas à aller à l'hôpital, de ceux qui attendent d'entrer à l'hôpital et de ceux qui en sortent et qui ont encore besoin de soins (pansements, traitements, etc.) Les infirmières s'occupent aussi de montrer aux membres de la famille du malade comment le soigner.

Chaque année depuis 1952, les visites des infirmières n'ont cessé d'augmenter: en 1956, elles se sont chiffrées par 1,041,782, soit près de 16 p. 100 de plus qu'en 1952. Cependant, comme les infirmières soignent de plus en plus de malades atteints d'affections chroniques, le nombre de malades soignés a diminué entre 1952 et 1954 et n'a augmenté que légèrement en 1955 et 1956. Le groupe des soins médicaux et chirurgicaux, à l'exclusion des cas ordinaires de maternité et des leçons d'hygiène, a répondu pour le gros de l'augmentation du nombre des visites durant les cinq ans. Ce groupe a accusé 29.1 p. 100 plus de visites, mais 10.8 p. 100 moins de cas. Cette tendance est caractérisée par le pourcentage croissant de malades âgés qui reçoivent des soins médicaux et chirurgicaux et elle démontre l'incidence grandissante du vieillissement de la population sur les services de santé.

L'âge moyen des malades des deux sexes était de 54.3 ans en 1952, 59.2 en 1953, 62.5 en 1954, 64 en 1955 et 65.1 en 1956. L'âge moyen des hommes est passé de 45.2 à 65 ans durant la période et celui des femmes, de 57.2 à 65.2 ans. Le pourcentage des malades de moins de 45 ans a diminué de 40.8 en 1952 à 29.9 en 1956, tandis que celui des malades de 45 ans et plus a augmenté de 58.4 à 69.7. Les visites accusent des changements percentuels correspondants.

Le nombre moyen de visites par malade et par opéré a augmenté de 11.1 en 1952 à 16.1 en 1956, soit de 45 p. 100; quant aux cas de maternité, il y a eu diminution de 2.9 à 2.5, soit de 14 p. 100.

L'augmentation du nombre de malades recevant des soins post-hospitaliers (de 10,915 en 1952 à 15,396 en 1956) et celle de la proportion de ces malades (de 20.5 à 32.4) indique bien la demande accrue de soins post-hospitaliers à domicile.

Voici les maladies qui répondent pour les pourcentages les plus considérables de visites en 1956, ainsi que le nombre moyen de visites par malade:

<i>Maladie</i>	<i>Visites</i>	<i>Pourcentage des visites totales</i>	<i>Nombre moyen de visites par malade</i>
	nombre		nombre
Diabète.....	121,708	15.9	46.2
Maladies du cœur.....	115,259	15.0	21.2
Maladies du système nerveux central et des organes des sens.....	93,279	12.2	28.7
Anémie et autres maladies du sang et des organes hématopoïétiques.....	77,910	10.2	22.3
Tumeurs malignes.....	56,357	7.4	17.5
Arthrite et rhumatisme.....	39,454	5.2	28.5

Dans le domaine de la maternité et des soins aux nouveau-nés, les infirmières se sont occupées de 34,140 cas normaux de maternité en 1956, dont 11,770 avant la naissance et 23,370 après la naissance. Ces chiffres ne tiennent pas compte de 1,925 cas de maternité avec complications. Elles ont prodigué des soins et des conseils d'hygiène dans le cas de 29,994 nouveau-nés. L'Ordre a donné 18,044 cours à environ 7,000 mères enceintes.

PARTIE II.—BIEN-ÊTRE PUBLIC ET SÉCURITÉ SOCIALE

Au Canada, la responsabilité en matière de bien-être social se partage entre le gouvernement fédéral, qui s'occupe surtout d'exécuter des programmes de sécurité financière et d'assurer des services à des groupes particuliers, et les provinces, qui délèguent aux municipalités une partie importante de cette responsabilité.

Par la création, en 1944, du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social l'administration fédérale s'adjoignait pour la première fois un ministère qui fait du bien-être public sa grande responsabilité. Ce ministère est chargé d'appliquer les mesures fédérales de bien-être social que la loi n'attribue pas à d'autres ministères. En plus de travailler à l'avancement du bien-être social en général, la Division du bien-être social du ministère administre le programme des allocations familiales et celui de la sécurité de la vieillesse, le secteur fédéral de l'assistance-vieillesse, des allocations aux aveugles et aux

invalides, ainsi que le nouveau programme d'assistance-chômage. Des subventions ont été versées aux provinces depuis 1943 afin de promouvoir la cause de l'aptitude physique; mais la loi en cause a été abrogée en juin 1954. Le ministère continue de fournir des services consultatifs sur l'aptitude physique et la récréation.

L'assurance-chômage est administrée par la Commission d'assurance-chômage. Les services de santé et du bien-être des anciens combattants sont confiés au ministère des Affaires des anciens combattants. Le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration et celui du Nord canadien et des Ressources nationales s'occupent respectivement du bien-être des Indiens et des Esquimaux.

Dans d'autres domaines du bien-être social, comme les allocations aux mères, la protection de l'enfance, les services destinés aux vieillards, les services communautaires, l'assistance publique ou les secours en général, l'administration et la responsabilité financière retombent sur les provinces et sur leurs subdivisions locales.

Section 1.—Programmes du gouvernement fédéral

Sous-section 1.—Allocations familiales

Le but de la loi de 1944 sur les allocations familiales est d'aider à donner à tous les enfants canadiens des avantages égaux. Ces allocations ne dépendent pas d'une évaluation des ressources et sont entièrement payées sur le Fonds du revenu consolidé du gouvernement fédéral. Elles ne sont pas imposables; mais le dégrèvement d'impôt est moindre dans le cas des enfants admissibles aux allocations.

Les allocations sont payables à l'égard de chaque enfant de moins de 16 ans né au Canada ou résidant au pays depuis un an, ou dont le père ou la mère résidait au Canada depuis trois ans immédiatement avant la naissance de l'enfant. Elles sont versées chaque mois et d'habitude à la mère, bien que toute personne qui contribue sensiblement à l'entretien de l'enfant puisse toucher l'allocation en son nom. L'allocation mensuelle est de \$6 pour chaque enfant de moins de 10 ans et de \$8 pour chaque enfant de 10 ans ou plus, mais au-dessous de 16 ans. (Avant le mois de septembre 1957, l'allocation était de \$5 pour chaque enfant de moins de 6 ans, de \$6 pour chaque enfant de 6 à 9 ans, de \$7 pour chaque enfant de 10 à 12 ans, et de \$8 pour chaque enfant de 13 ans ou plus, mais au-dessous de 16 ans.) Les allocations sont payées par chèque, si ce n'est dans le cas de quelques enfants esquimaux et indiens habitant des régions éloignées, à l'égard desquels elles sont payées surtout en nature à cause du manque de facilités d'échange et parce qu'il est désirable qu'ils apprennent à manger des aliments nutritifs.

Si les allocations ne sont pas dépensées pour les fins définies dans la loi, le versement peut cesser, ou bien être effectué à une autre personne ou agence, au nom de l'enfant. Elles ne sont pas versées à l'égard d'un enfant qui ne se conforme pas aux règlements scolaires provinciaux ni d'une fille, âgée de moins de 16 ans, qui est mariée.

Ce programme est administré par le Service des allocations familiales et de la sécurité de la vieillesse, au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, grâce à des bureaux régionaux établis dans la capitale de chaque province. Chaque bureau régional comprend une section de bien-être social qui s'occupe des questions de bien-être intéressant l'administration des allocations. Un surveillant des services de bien-être est conseiller auprès de chaque directeur régional et fait, par son intermédiaire, rapport au surveillant en chef des services de bien-être social, qui remplit les mêmes fonctions auprès du directeur national. La préparation et l'expédition des chèques relèvent de la Division du Trésor de chaque bureau régional, qui fait rapport au délégué en chef du Trésor (ministère des Finances) près le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Le directeur régional du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, établi à Ottawa, est chargé de verser des allocations aux familles habitant ces régions.

Le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, verse une allocation familiale de \$5 par mois à l'égard de chaque enfant de moins de 16 ans entretenu par un immigrant qui vient s'établir en permanence au Canada ou par un Canadien qui revient au pays pour y résider en permanence. Cette allocation est versée tous les trois mois et pendant une période maximum d'un an.

1.—Statistique des allocations familiales, par province, années terminées le 31 mars 1955-1957

Province ou territoire et année	Familles allocataires en mars	Enfants bénéficiaires en mars	Moyenne d'enfants par famille en mars	Moyenne des allocations ¹		Total net des allocations durant l'année financière
				par famille	par enfant	
	nombre	nombre	nombre	\$	\$	\$
Terre-Neuve.....1955	56,692	169,760	2.99	17.91	5.98	11,967,775
1956	58,223	175,474	3.01	18.07	5.99	12,414,789
1957	59,572	181,237	3.04	18.31	6.02	12,881,415
Île-du-Prince-Édouard...1955	13,142	35,812	2.76	16.54	6.07	2,590,704
1956	13,151	36,144	2.75	16.67	6.07	2,621,722
1957	13,067	36,173	2.77	16.86	6.09	2,640,585
Nouvelle-Écosse.....1955	94,478	238,896	2.45	14.84	6.05	17,147,920
1956	99,071	244,551	2.47	14.97	6.07	17,596,684
1957	99,957	248,827	2.49	15.13	6.08	17,973,392
Nouveau-Brunswick....1955	76,229	210,640	2.76	16.68	6.03	15,073,324
1956	77,079	214,966	2.79	16.88	6.05	15,451,544
1957	77,833	218,703	2.81	17.05	6.07	15,779,360
Québec.....1955	605,916	1,624,055	2.68	16.27	6.07	116,057,182
1956	623,961	1,675,840	2.68	16.36	6.09	120,389,838
1957	624,573	1,729,386	2.69	16.39	6.09	124,368,344
Ontario.....1955	744,736	1,574,703	2.11	12.68	6.00	110,492,480
1956	773,535	1,657,561	2.14	12.87	6.00	116,604,314
1957	800,279	1,734,813	2.17	13.05	6.02	122,539,123
Manitoba.....1955	119,594	264,274	2.21	13.26	6.00	18,705,349
1956	122,018	272,916	2.24	13.46	6.02	19,418,713
1957	122,386	276,912	2.26	13.65	6.03	19,888,717
Saskatchewan.....1955	126,424	290,359	2.30	13.92	6.06	20,894,790
1956	127,175	296,027	2.33	14.10	6.06	21,401,114
1957	126,271	298,085	2.36	14.31	6.06	21,644,971
Alberta.....1955	161,737	361,551	2.23	13.39	5.99	25,390,585
1956	167,705	380,095	2.27	13.57	5.99	26,752,793
1957	172,533	395,234	2.29	13.76	6.00	27,953,311
Colombie-Britannique...1955	188,471	388,442	2.06	12.45	6.04	27,405,872
1956	196,955	412,819	2.10	12.67	6.04	29,097,077
1957	207,626	440,749	2.12	12.86	6.06	31,029,472
Yukon et Terr. du N.-O..1955	4,608	10,550	2.29	13.69	5.98	739,984
1956	4,745	11,043	2.33	14.04	6.03	786,437
1957	4,794	11,317	2.36	14.00	5.93	819,150
Canada.....1955	2,195,027	5,169,042	2.35	14.20	6.03	366,465,965
1956	2,263,618	5,377,436	2.37	14.35	6.04	382,535,026
1957	2,326,891	5,571,436	2.39	14.49	6.05	397,517,840

¹ Fondée sur les versements bruts de mars.

Sous-section 2.—Sécurité de la vieillesse

En vertu de la loi sur la sécurité de la vieillesse (1952), modifié en novembre 1957, le gouvernement fédéral verse une pension universelle de \$55 par mois (\$40 avant le 1^{er} juillet 1957, \$46 du 1^{er} juillet au 31 octobre 1957) à toutes les personnes de 70 ans et plus qui répondent aux conditions de résidence. Pour y être admissible, il faut qu'une personne ait résidé au Canada durant les dix années (20 années auparavant) qui précèdent immédiatement l'ouverture de la pension. Si elle s'est absentée durant cette période, il faut qu'elle ait réellement résidé au Canada antérieurement, pendant une période de temps équivalant au double du temps de l'absence, et qu'elle ait résidé au Canada pendant l'année qui précède immédiatement le commencement de la pension. La pension est suspendue lorsque le pensionné s'absente du Canada, mais elle est reprise à son retour. Lorsqu'il s'agit d'une absence qui ne dépasse pas six mois, la pension peut être versée rétroactivement pour une période de cette absence n'excédant pas six mois en toute année civile.

La pension est acquittée au moyen des recettes courantes suivantes: une taxe de vente de 2 p. 100; un impôt de 2 p. 100 sur le revenu imposable des sociétés, et, jusqu'à concurrence de \$60 par année, un impôt de 2 p. 100 sur le revenu personnel imposable. Le tout est versé à la Caisse de sécurité de la vieillesse. La pension est payée sur le Fonds du revenu consolidé et imputée sur la Caisse de la sécurité de la vieillesse. Le programme est administré par le Service des allocations familiales et de la sécurité de la vieillesse, au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, par l'entremise des bureaux régionaux des allocations familiales et de la sécurité de la vieillesse situés dans la capitale de chaque province.

En atteignant 70 ans, les personnes qui reçoivent l'assistance-vieillesse sont automatiquement transférées à la sécurité de la vieillesse. Les autres font leur demande au bureau régional.

En octobre 1957, l'Alberta, la Colombie-Britannique et la Saskatchewan versaient un supplément aux bénéficiaires de la pension de vieillesse qui répondaient aux conditions relatives aux ressources et à la résidence, soit au plus \$20 par mois en Colombie-Britannique, \$15 par mois en Alberta et au moins \$2.50 et au plus \$10 par mois et par personne en Saskatchewan. En Ontario, le gouvernement provincial versait jusqu'à 60 p. 100 des premiers \$20 de supplément mensuel payés par une municipalité aux nécessiteux bénéficiaires de la sécurité de la vieillesse. Dans certaines provinces et au Yukon, les pensionnaires particulièrement dénués pouvaient toucher des secours.

2.—Bilan de la Caisse de la sécurité de la vieillesse, au 31 mars 1954-1957

Détail	Année terminée le 31 mars			
	1954	1955	1956	1957
	\$	\$	\$	\$
Recettes	338,970,791	353,205,333	366,218,474	379,111,374
Impôt sur le revenu personnel.....	99,700,000	100,900,000	102,500,000	124,999,000
Impôt sur le revenu des sociétés.....	55,600,000	46,000,000	53,328,000	67,336,000
Taxe de vente.....	146,832,886	143,053,678	160,377,617	179,270,141
Subvention du Fonds du revenu consolidé.....	—	—	—	6,000,000
Prêts du Fonds du revenu consolidé.....	45,837,905 ¹	63,251,655 ¹	50,012,857 ¹	1,506,233
Dépenses (pensions servies)	338,970,791	353,205,333	366,218,474	379,111,374

¹ Les prêts sur le Revenu consolidé ont été annulés, au cours des années financières suivantes, au moyen de subventions provenant du Fond du revenu consolidé.

3.—Statistique de la sécurité de la vieillesse, par province, au 31 mars 1955, 1956 et 1957

Province ou territoire et année	Bénéficiaires en mars	Pensions servies durant l'année financière (net)	Province ou territoire et année	Bénéficiaires en mars	Pensions servies durant l'année financière (net)
Terre-Neuve.....1955	15,693	7,459,680	Manitoba.....1955	44,591	21,051,155
1956	15,973	7,599,405	1956	46,396	21,953,425
1957	16,248	7,738,205	1957	47,908	22,842,472
Île-du-P.-Édouard.....1955	6,786	3,261,800	Saskatchewan.....1955	44,821	21,202,779
1956	6,884	3,313,980	1956	47,101	22,331,244
1957	6,993	3,371,370	1957	48,984	23,334,799
Nouvelle-Écosse.....1955	37,801	18,149,526	Alberta.....1955	45,384	21,418,246
1956	38,212	18,411,345	1956	48,163	22,681,995
1957	38,860	18,706,153	1957	50,524	23,942,472
Nouveau-Brunswick...1955	27,014	12,945,905	Colombie-Britannique 1955	90,201	42,449,810
1956	27,513	13,246,139	1956	94,611	44,657,286
1957	28,170	13,528,005	1957	99,320	46,923,834
Québec.....1955	158,109	74,724,977	Yukon et Territoires 1955	540	245,360
1956	163,173	77,110,979	du Nord-Ouest. 1956	556	268,440
1957	168,407	79,650,588	1957	579	280,680
Ontario.....1955	274,680	130,296,095	Canada.....1955	745,620	353,205,333
1956	283,171	134,644,236	1956	771,753	366,218,474
1957	291,493	138,792,796	1957	797,486	379,111,374

Sous-section 3.—Rentes sur l'État*

En vertu de la loi sur les rentes sur l'État adoptée en 1908 (chap. 132, S.R.C. 1952), le gouvernement fédéral maintient un service qui aide les Canadiens à pourvoir à leur vieil âge. La loi est appliquée par le ministre du Travail.

Une rente du gouvernement canadien est un revenu annuel fixe acheté du gouvernement fédéral et servi par lui. La rente est versée mensuellement la vie durant, ou la vie durant et garantie pour une période d'années. La rente minimum est de \$10 et le maximum, de \$1,200 par année ou l'équivalent actuariel si la rente doit être réduite du montant des paiements versés sous le régime de la loi sur la sécurité de la vieillesse. La rente peut être différée ou immédiate. Les rentes différées sont achetées par des primes périodiques ou une prime unique. Les contrats de rente immédiate assurent un revenu immédiat. Les rentes sur l'État peuvent maintenant être calculées de façon à être réduites de \$55 par mois à l'âge de 70 ans alors qu'interviennent les paiements versés en vertu de la loi sur la sécurité de la vieillesse.

Le capital et l'intérêt du créancier sont inaliénables et insaisissables. S'il meurt avant l'échéance de sa rente, tous les fonds versés sont remboursés avec intérêts. La loi autorise des contrats de rente collectifs permettant aux employeurs d'acheter des rentes en faveur de leurs employés ou aux associations d'en acheter en faveur de leurs membres; l'argent servant à l'achat provient en partie du salaire des employés et en partie ou en totalité des contributions des employeurs. Les plans collectifs actuellement en vigueur s'étendent à une foule d'industries et à plusieurs corps municipaux du Canada. Les rentes provenant des contrats individuels sont imposables de l'une des deux façons suivantes: a) si elles sont enregistrées en vertu de l'article 79B de la loi de l'impôt sur le revenu de sorte que les primes ne soient pas imposables, tout le montant de la rente est imposable, ou b) si elles ne sont pas enregistrées, seul l'intérêt est imposable. Les rentes provenant de plans de retraite approuvés sont imposables, mais l'employeur et l'employé ont droit, chaque année, à l'exonération de leurs contributions annuelles.

* Revu à la Division des rentes sur l'État, ministère du Travail, Ottawa.

Du 1^{er} septembre 1908, date de l'entrée en vigueur du régime, jusqu'au 31 mars 1957, le nombre de contrats et de certificats de rente émis, exception faite des substitutions, a été de 434,116. Au 31 mars 1957, la valeur annuelle des 73,997 rentes servies était de \$37,272,532 et le nombre de contrats de rentes différées s'élevait à 306,338. Le total net des primes au 31 mars 1957 était de \$1,040,628,000.

Au 31 mars 1957, 1,061 sociétés, institutions et associations (1,014 le 31 mars 1956) avaient passé des contrats de rente avec le gouvernement. En vertu de ces contrats, 179,434 employés ou membres détenaient des certificats de rente différée, contre 177,379 un an auparavant. Le nombre des certificats collectifs délivrés en 1956-1957 était de 12,476, contre 15,672 en 1955-1956.

4.—Contrats de rente individuels, certificats et encaissements nets, au 31 mars 1954-1957 et total pour 1908-1957

Année terminée le 31 mars	Contrats individuels émis	Certificats collectifs émis	Total, contrats et certificats	Encaissements nets
				milliers de dollars
1908-1953 ¹	151,163	199,061	350,224	773,286
1954.....	5,305	13,161	18,466	64,380
1955.....	6,242	18,300	24,542	68,594
1956.....	6,799	15,672	22,471	69,945
1957.....	5,937	12,476	18,413	64,421
Total, 1908-1957.....	175,446	258,670	434,116	1,040,628

¹ Du 1^{er} septembre 1908 au 31 mars 1953.

5.—Bilan de la caisse des rentes sur l'État, années terminées le 31 mars 1953-1957

Détail	1953	1954	1955	1956	1957
	\$	\$	\$	\$	\$
Actif					
Fonds au début de l'année financière.....	675,931,703	736,540,927	798,454,014	864,543,038	930,221,101
Recettes durant l'année, moins paiements....	60,609,224	61,913,087	66,089,024	65,678,063	59,064,838
Fonds en fin d'année financière.....	736,540,927	798,454,014	864,543,038	930,221,101	989,285,939
Passif					
Valeur des contrats en vigueur.....	736,540,927	798,454,014	864,543,038	930,221,101	989,285,939
Recettes					
Rentes immédiates.....	5,823,356	5,620,132	8,086,823	9,171,329	5,943,037
Rentes différées.....	57,347,618	59,580,358	61,956,789	61,405,964	58,982,047
Intérêts produits par le fonds.....	26,994,535	29,306,356	31,638,652	34,064,769	36,322,665
Montant porté à la réserve.....	743,616	98,911	371,521	—	—
Total des recettes.....	90,909,125	94,605,757	102,053,285	104,642,062	101,247,749
Paiements					
Rentes servies.....	27,693,728	29,749,159	31,943,115	34,498,070	36,963,652
Primes remboursées avec intérêts.....	2,222,482	2,123,349	2,572,284	3,033,205	3,252,738
Primes remboursées sans intérêts.....	383,691	820,162	1,448,862	1,317,682	1,177,408
Rentes non réclamées et transférées au Fonds du revenu consolidé.....	—	—	—	—	29,398
Excédent transféré au Fonds du revenu consolidé.....	—	—	—	115,042	759,715
Total des paiements.....	30,299,901	32,692,670	35,964,261	38,963,999	42,182,911

6.—Nombre et valeur des contrats de rente, 31 mars 1956 et 1957

Catégories	1956			1957		
	Contrats	Total des paiements	Valeur des contrats en vigueur au 31 mars	Contrats	Total des paiements	Valeur des contrats en vigueur au 31 mars
		\$	\$		\$	\$
Rentes ordinaires échues.....	31,294	12,509,859	111,390,363	33,540	13,653,854	119,927,248
Rentes garanties échues.....	33,483	18,296,068	203,011,985	32,854	18,263,884	201,939,906
Rentes réversibles échues.....	4,290	2,133,472	27,739,918	4,203	2,114,078	27,279,201
Rentes échues et réduites à l'âge de 70 ans.....	2,439	2,304,947	19,005,776	3,400	3,240,716	25,984,612
Rentes différées.....	301,014	¹	569,073,059	306,338	¹	614,154,972
Total.....	372,520	35,244,346	930,221,101	380,335	37,272,532	989,285,939

¹ Indéterminé.

Sous-section 4.—Autres programmes du gouvernement fédéral

Assurance-chômage et Service national de placement.—En 1940, subordonné à une modification de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, le gouvernement fédéral a reçu pleins pouvoirs dans le domaine de l'assurance-chômage et a adopté la loi créant un régime national d'assurance-chômage qui est exposé au chapitre XVIII.

Le Service national de placement fonctionne conjointement avec le régime de l'assurance-chômage. Il est administré par l'entremise des bureaux de placement et de réclamations, sous la surveillance du ministère du Travail. L'exposé de ce programme se trouve également au chapitre XVIII.

Assistance à l'agriculture des Prairies.—La loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies est appliquée par le ministère de l'Agriculture et l'exposé en est fait au chapitre IX.

Services de bien-être pour les Indiens et les Esquimaux.—Les services de bien-être des Indiens et des Esquimaux sont administrés par les ministères de la Citoyenneté et de l'Immigration ainsi que du Nord canadien et des Ressources nationales; le détail en est donné au chapitre de la population, pp. 146-150.

Section 2.—Programmes fédéraux-provinciaux

Sous-section 1.—Assistance-vieillesse

En vertu de la loi de 1952 sur l'assistance-vieillesse (modifiée en novembre 1957), le gouvernement fédéral rembourse les provinces de l'assistance accordée aux personnes âgées de 65 ans et plus qui sont dans le besoin et qui ont résidé au Canada pendant au moins 10 ans (20 ans, auparavant) ou qui, si elles se sont absentes du Canada pendant cette période, ont été présentes au Canada, avant le début de la période de ces 10 années, pendant le double de la durée de leur absence. Dès qu'il atteint ses 70 ans, le pensionnaire est transféré à la sécurité de la vieillesse. La contribution du gouvernement fédéral ne doit pas excéder 50 p. 100 de \$55 par mois (\$40 avant le 1^{er} juillet 1957 et \$46 du 1^{er} juillet au 31 octobre 1957) ou de l'assistance réellement versée, soit le montant le moins élevé. La province administre le programme et, dans le cadre de la loi fédérale, fixe le montant de l'assistance payable, le maximum de revenu permis et d'autres conditions d'admissibilité.

Dans le cas d'un célibataire, le revenu total permis, y compris l'assistance, ne peut excéder \$960 par année. Dans le cas d'un couple marié, le maximum est de \$1,620 par année et, lorsque l'un des époux est aveugle aux termes de la loi sur les aveugles, de \$1,980 par année. Pour être admissible à l'assistance, on ne doit pas recevoir d'allocation en vertu de la loi sur les aveugles ou de la loi sur les allocations aux anciens combattants.

L'Alberta, la Colombie-Britannique et le Yukon, en octobre 1957, versaient un supplément aux bénéficiaires de l'assistance-vieillesse qui répondaient aux conditions touchant aux ressources et à la résidence. En Colombie-Britannique, l'allocation ne pouvait dépasser \$20 par mois, en Alberta \$15, au Yukon, \$10. En Ontario, le gouvernement provincial versait jusqu'à 60 p. 100 des premiers \$20 mensuels de supplément qu'une municipalité versait aux nécessiteux bénéficiaires de l'assistance-vieillesse. Dans certaines provinces et au Yukon, les bénéficiaires de l'assistance-vieillesse particulièrement dénués pouvaient toucher des secours.

7.—Statistique de l'assistance-vieillesse par province, années terminées le 31 mars 1955 et 1957

Province ou territoire et année	Bénéficiaires	Assistance	Pourcentage	Quote-part
	en mars	mensuelle	de bénéficiaires par rapport à la population de 65 à 69 ans ¹	fédérale durant l'année
	nombre	\$	%	\$
Terre-Neuve.....1955	5,073	29.38	54.55	898,973
.....1956	4,848	29.42	52.13	877,213
.....1957	4,893	38.08 ²	52.61	1,015,306
Île-du-Prince-Édouard.....1955	612	27.54	18.00	98,531
.....1956	600	27.69	18.18	99,660
.....1957	580	28.04	17.58	98,143
Nouvelle-Écosse.....1955	5,178	33.63	26.55	1,063,165
.....1956	5,081	33.73	25.92	1,046,927
.....1957	4,950	33.95	25.26	1,020,529
Nouveau-Brunswick.....1955	5,808	36.89	39.24	1,288,095
.....1956	5,891	36.86	39.54	1,303,189
.....1957	5,624	36.92	37.74	1,271,433
Québec.....1955	32,882	37.48	32.46	7,392,923
.....1956	32,227	37.51	31.17	7,357,373
.....1957	31,031	37.47	30.01	7,107,138
Ontario.....1955	22,061	36.86	13.52	4,858,693
.....1956	21,731	36.90	13.19	4,918,978
.....1957	20,744	36.93	12.59	4,659,319
Manitoba.....1955	4,847	37.64	17.19	1,119,639
.....1956	4,652	37.84	16.50	1,111,604
.....1957	4,560	37.88	16.17	1,058,780
Saskatchewan.....1955	4,853	37.22	16.79	1,089,704
.....1956	4,925	37.05	17.22	1,150,402
.....1957	4,963	37.11	17.35	1,154,375
Alberta.....1955	5,341	36.67	17.74	1,165,332
.....1956	5,521	36.16	18.28	1,240,452
.....1957	5,400	36.14	17.88	1,211,188
Colombie-Britannique.....1955	7,868	37.76	15.25	1,872,909
.....1956	7,441	37.68	14.53	1,788,308
.....1957	7,029	37.67	13.73	1,665,347
Yukon.....1955	12	38.41	6.45	2,220
.....1956	20	40.00	10.00	3,080
.....1957	31	40.00	15.50	6,640
Territoires du Nord-Ouest.....1955	90	38.11	52.33	18,942
.....1956	86	37.93	43.00	21,000
.....1957	102	37.96	51.00	22,597
Canada.....1955	94,625	36.56	21.01	20,869,126
.....1956	93,023	36.56	20.49	20,918,186
.....1957	89,907	37.03	19.81	20,290,795

¹ Population évaluée au 1^{er} juin de chaque année pour les provinces (les données de 1957 se rapportent à la population en 1956) et chiffres du recensement de 1951 pour les territoires. ² Durant l'année financière, l'aide maximum a été augmentée de \$30 à \$40 par mois.

Sous-section 2.—Allocations aux aveugles

Aux termes de la loi de 1952 sur les aveugles (modifiée en novembre 1957), le gouvernement fédéral rembourse aux provinces les allocations qu'elles versent aux aveugles âgés de 18 ans et plus qui sont dans le besoin et qui ont résidé au Canada pendant au moins 10 ans. La quote-part fédérale ne doit pas excéder 75 p. 100 de \$55 par mois (\$40 avant le 1^{er} juillet 1957; \$46 du 1^{er} juillet au 31 octobre 1957) ou de l'allocation versée, soit le montant le moins élevé des deux. La province administre le programme et, dans les limites de la loi fédérale, peut fixer le montant de l'allocation payable et du maximum de revenu permis.

Pour être admissible à l'allocation, une personne doit être aveugle, aux termes de la loi, et avoir résidé au Canada pendant les 10 années qui précèdent immédiatement l'ouverture de l'allocation. Si elle a été absente du Canada pendant cette période, il faut qu'elle ait été présente au Canada pendant une période antérieure à l'ouverture de l'allocation, double de toute période d'absence.

Dans le cas d'un célibataire, le revenu total, y compris l'allocation, ne doit pas dépasser \$1,200 par année; dans le cas d'une personne sans conjoint ayant un ou plusieurs enfants à sa charge, \$1,800; dans celui d'un couple marié, \$1,980. Lorsqu'un conjoint est aveugle, le revenu total des époux ne doit pas dépasser \$2,100. Les allocations de cécité ne sont pas payables à une personne qui reçoit de l'assistance en vertu de la loi sur l'assistance-vieillesse, une allocation en vertu de la loi sur les allocations aux anciens combattants, une pension en vertu de la loi sur la sécurité de la vieillesse, ou une pension de cécité en vertu de la loi sur les pensions.

L'Alberta, la Colombie-Britannique, la Saskatchewan et le Yukon, en octobre 1957, versaient un supplément aux bénéficiaires des allocations de cécité qui satisfaisaient aux conditions relatives aux ressources ou à la résidence. En Colombie-Britannique, une allocation uniforme de \$20 était payable; en Alberta, le supplément ne devait pas excéder \$15 par mois et, au Yukon, \$10. En Saskatchewan, un minimum de \$2.50 par mois est payable, et ce montant peut être porté au maximum de \$10 par personne. En Ontario, le gouvernement versait 60 p. 100 des premiers \$20 par mois payés par une municipalité à un bénéficiaire nécessiteux. En certaines provinces et au Yukon, les bénéficiaires qui sont particulièrement dénués peuvent aussi recevoir des secours.

8.—Statistique des allocations aux aveugles, par province, années terminées le 31 mars 1955-1957

Province ou territoire et année	Bénéficiaires en mars	Allocation mensuelle moyenne	Pourcentage de bénéficiaires par rapport à la population de 20 à 69 ans ¹	Quote-part fédérale durant l'année	
	nombre	\$	%	\$	
Terre-Neuve.....	1955	338	39.70	0.174	119,970
	1956	353	39.65	0.178	136,038
	1957	370	39.47	0.186	132,559
Île-du-Prince-Édouard.....	1955	95	37.65	0.171	30,516
	1956	96	37.52	0.181	32,279
	1957	90	37.38	0.170	31,267
Nouvelle-Écosse.....	1955	706	38.57	0.195	247,788
	1956	726	39.55	0.198	254,604
	1957	714	39.25	0.194	258,064
Nouveau-Brunswick.....	1955	706	39.49	0.251	256,748
	1956	717	39.50	0.250	258,432
	1957	719	39.53	0.251	258,340
Québec.....	1955	2,866	39.18	0.118	1,028,750
	1956	2,905	39.44	0.118	1,036,243
	1957	2,918	39.32	0.118	1,046,209
Ontario.....	1955	1,731	38.73	0.057	607,709
	1956	1,719	39.35	0.056	609,974
	1957	1,713	39.09	0.056	613,014

Renvoi à la fin du tableau, p. 279.

8.—Statistique des allocations aux aveugles, par province, années terminées le
31 mars 1955-1957—fin

Province ou territoire et année	Bénéficiaires en mars	Allocation mensuelle moyenne	Pourcentage de bénéfici- ciaires par rapport à la population de 20 à 69 ans ¹	Quote-part fédérale durant l'année	
	nombre	\$	%	\$	
Manitoba.....	1955	405	39.13	0.084	145,014
	1956	411	39.60	0.085	145,547
	1957	402	39.60	0.083	147,725
Saskatchewan.....	1955	374	38.58	0.076	132,670
	1956	389	38.84	0.079	135,219
	1957	399	38.80	0.081	141,797
Alberta.....	1955	409	38.59	0.069	140,149
	1956	415	38.54	0.070	145,707
	1957	418	39.25	0.070	151,071
Colombie-Britannique.....	1955	474	39.02	0.063	170,796
	1956	475	39.52	0.062	166,772
	1957	482	39.17	0.062	169,387
Territoire du Yukon.....	1955	2	40.00	0.035	900
	1956	6	40.00	0.105	1,350
	1957	6	40.00	0.105	2,160
Territoires du Nord-Ouest.....	1955	16	40.00	0.188	5,175
	1956	18	40.00	0.212	6,330
	1957	25	38.60	0.294	7,447
Canada.....	1955	8,122	38.99	0.094	2,886,185
	1956	8,230	39.36	0.093	2,918,494
	1957	8,256	39.24	0.094	2,959,040

¹ Population évaluée au 1^{er} juin de chaque année pour les provinces (les données de 1957 se rapportent à la population en 1956) et chiffres du recensement de 1951 pour les territoires.

Sous-section 3.—Allocations aux invalides

Aux termes de la loi de 1955 sur les invalides (modifiée en novembre 1957), le gouvernement fédéral rembourse aux provinces les allocations qu'elles versent aux personnes, invalides d'une façon totale ou permanente, qui sont âgées de 18 ans ou plus, qui sont dans le besoin et qui ont résidé au Canada depuis au moins 10 ans. La quote-part fédérale ne doit pas excéder 50 p. 100 de \$55 par mois (\$40 avant le 1^{er} juillet 1957; \$46 du 1^{er} juillet au 31 octobre 1957) ou de l'allocation versée, soit le montant le moins élevé des deux. La province administre ce programme et, dans le cadre de la loi fédérale, peut fixer le montant de l'allocation payable, le maximum du revenu permis et d'autres conditions d'admissibilité.

Pour avoir le droit de recevoir une allocation, il faut être invalide d'une façon totale et permanente, aux termes des règlements relatifs à la loi, et avoir résidé au Canada au moins pendant les 10 années qui précèdent immédiatement l'ouverture de l'allocation. En cas d'absence du Canada durant cette période, il faut avoir été présent au Canada, avant cette ouverture, pendant une période deux fois aussi longue que toute période d'absence.

Dans le cas d'un célibataire, le revenu total, y compris l'allocation, ne doit pas dépasser \$960 par année. Dans le cas d'un couple marié, la limite est fixée à \$1,620 par année, à moins que le conjoint ne soit aveugle au sens de la loi sur les aveugles et, dans ce cas, le revenu du couple marié ne doit pas excéder \$1,980 par année. L'allocation n'est pas payée à une personne qui reçoit une allocation par application de la loi sur les aveugles ou de la loi sur les allocations aux anciens combattants, une assistance en vertu de la loi sur l'assistance-vieillesse, une pension en vertu de la loi sur la sécurité de la vieillesse, ou une allocation aux mères.

Pour être invalide d'une façon totale et permanente, il faut, aux termes de la loi, être atteint d'une infirmité majeure d'ordre physiologique, anatomique ou psychologique, constatée objectivement par un médecin. L'infirmité doit être telle qu'elle continuera vraisemblablement d'exister sans amélioration sensible toute la vie durant et qu'elle imposera des limitations graves à l'activité de l'existence quotidienne.

L'allocation n'est pas versée à un malade d'une institution pour maladies mentales ou d'un sanatorium pour tuberculeux. Toute personne qui réside dans une maison de santé, une infirmerie, un hospice de vieillards, un établissement pour incurables ou dans un établissement privé, public ou de bienfaisance, n'a droit à l'allocation que si elle-même ou sa famille paient la plus grande part de son logement. Lorsque le bénéficiaire doit entrer dans un hôpital public ou privé, l'allocation peut être versée pour deux mois d'hospitalisation au plus par année civile, à l'exclusion des mois d'entrée et de sortie. Quant à la période pendant laquelle le bénéficiaire est à l'hôpital afin d'y recevoir un traitement pour son infirmité ou des services de réadaptation approuvés par l'autorité provinciale, l'allocation peut continuer d'être versée. Les autorités provinciales sont tenues de suspendre le paiement de l'allocation lorsque, à leur avis, le bénéficiaire néglige sans raison ou refuse de profiter des aménagements de formation et de réadaptation ou de traitement que la province met à sa disposition ou qui sont accessibles dans la province.

Pendant les deux premières années de l'application du programme, plus de la moitié des bénéficiaires des allocations étaient atteints d'infirmités qui tombaient dans les deux catégories médicales suivantes: a) troubles mentaux, psychonévroses, troubles de la personnalité, et b) maladies du système nerveux et des organes sensoriels. L'infirmité primaire la plus fréquente était la déficience mentale, observée chez plus de 25 p. 100 de tous les requérants à qui une allocation était accordée.

En octobre 1957, la Colombie-Britannique versait un supplément de \$20 par mois aux bénéficiaires des allocations d'invalidité qui satisfaisaient à la condition de résidence. En Ontario, le gouvernement contribuait 60 p. 100 des premiers \$20 par mois versés par une municipalité à un bénéficiaire nécessiteux. Dans quelques provinces et au Yukon, les bénéficiaires particulièrement dénués peuvent aussi recevoir des secours.

9.—Statistique des allocations aux invalides, par province, années terminées le 31 mars 1955-1957¹

Province ou territoire et année	Bénéficiaires en mars	Allocation mensuelle moyenne	Pourcentage de bénéficiaires par rapport à la population de 20 à 69 ans	Quote-part fédérale durant l'année
	nombre	\$	%	\$
Terre-Neuve.....1955 ²
.....1956	606	39.08	0.305	119,326
.....1957	720	39.44	0.363	163,167
Île-du-Prince-Édouard.....1955 ³	—	—	—	—
.....1956	292	32.84	0.552	56,703
.....1957	345	33.94	0.652	65,690
Nouvelle-Écosse.....1955	285	33.39	0.079	12,141
.....1956	1,172	34.86	0.319	254,326
.....1957	1,465	35.69	0.399	290,339
Nouveau-Brunswick.....1955	177	39.46	0.063	8,183
.....1956	947	39.13	0.330	218,644
.....1957	1,262	39.43	0.440	281,859
Québec.....1955 ³	—	—	—	—
.....1956	12,128	38.81	0.491	2,561,941
.....1957	15,856	38.97	0.642	3,593,395
Ontario.....1955	6,623	39.36	0.218	389,061
.....1956	7,501	39.24	0.244	1,712,426
.....1957	8,065	39.27	0.262	1,853,110
Manitoba.....1955	45	39.66	0.009	8,188
.....1956	738	39.00	0.153	172,350
.....1957	819	39.23	0.169	192,867
Saskatchewan.....1955	36	37.52	0.007	1,806
.....1956	788	38.20	0.160	162,884
.....1957	988	38.68	0.200	221,966

¹ Renvois à la fin du tableau, p. 287.

**9.—Statistique des allocations aux invalides, par province, années terminées le
31 mars 1955-1957¹—fin**

Province ou territoire et année	Bénéficiaires en mars	Allocation mensuelle moyenne	Pourcentage de bénéfici- ciaires par rapport à la population de 20 à 69 ans	Quote-part fédérale durant l'année
	nombre	\$	%	\$
Alberta.....	1955 ³	—	—	—
	1956	1,150	38.01	290,947
	1957	1,245	38.17	276,593
Colombie-Britannique.....	1955 ²
	1956	705	39.00	115,521
	1957	1,067	39.01	227,926
Territoires du Nord-Ouest.....	1955	—	—	—
	1956	—	—	—
	1957	3	40.00	440
Canada ⁴	1955	7,166	39.12	419,379
	1956	26,027	38.66	5,665,068
	1957	31,835	38.84	7,167,352

¹ Programme en vigueur pendant le dernier trimestre de l'année financière 1954-1955. ² Programme entré en vigueur le 1^{er} avril 1955. ³ Le 31 mars 1955, le gouvernement fédéral n'avait pas encore effectué de versements aux provinces où le programme était entré en vigueur le 1^{er} janvier 1955. Les paiements d'avril 1955 comprennent certains montants rétroactifs au 1^{er} janvier 1955. ⁴ Sans le Yukon.

Sous-section 4.—Assistance-chômage

Aux termes de la loi sur l'assistance-chômage (1956), le gouvernement fédéral peut partager avec une province et ses municipalités le coût de l'assistance financière versée aux chômeurs. La loi ne fait pas de distinction entre les employables et les non employables. Le gouvernement fédéral est ainsi en mesure d'assister une province qui a un grand nombre de chômeurs à soutenir ou une forte proportion d'incapables qui reçoivent des secours, ou une combinaison des deux. Une modification de 1957 a abrogé l'article aux termes duquel le gouvernement fédéral ne remboursait la province que lorsque le nombre de bénéficiaires dépassait 0.45 p. 100 de la population de cette province.

La province est remboursée des paiements qui sont faits dans les cadres provinciaux existants d'assistance générale. Les provinces et les municipalités continuent de déterminer le taux et les conditions qui s'appliquent aux paiements de secours aux bénéficiaires, si ce n'est que la province accepte de ne pas imposer de condition de résidence à la réception de l'assistance lorsque le requérant vient d'une autre province qui a signé une entente semblable.

La formule de remboursement par le gouvernement fédéral exclut les paiements versés aux personnes qui reçoivent des allocations maternelles ou seraient normalement admissibles à ces allocations. Bien que, règle générale, elle exclue aussi les pensionnaires des institutions publiques et de bienfaisance, elle prévoit que le gouvernement fédéral partagera avec les provinces et les municipalités les paiements versés pour ceux qui ont besoin de soins spéciaux dans certaines institutions. Ceux qui reçoivent divers genres de prestations de sécurité sociale en vertu d'autres programmes sont également exclus; mais le gouvernement fédéral partage avec les provinces tous paiements de secours supplémentaires autres que les suppléments de boni de vie chère ou de pension générale consentis à l'égard des chômeurs ou des nécessiteux. Le gouvernement fédéral ne rembourse pas non plus les frais administratifs ni ceux qui découlent des soins de santé.

Des accords relatifs au paiement de l'assistance fédérale, entrés en vigueur à partir du 1^{er} juillet 1955, ont été conclus avec les cinq provinces suivantes: Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard, le Manitoba, la Saskatchewan, la Colombie-Britannique, et, à partir du 1^{er} janvier 1956, avec une sixième province: le Nouveau-Brunswick. Ces accords seront en vigueur pendant cinq ans, sauf celui de la Saskatchewan, qui expirera au bout de trois ans.

10.—Allocations d'assistance-chômage, par province, années terminées le 31 mars 1956 et 1957

Province et année		Quote-part fédérale des allocations	Bénéficiaires en mars
		\$	nombre
Terre-Neuve.....	1956 ¹	1, 174, 735	38, 641
	1957	1, 562, 058	39, 489
Île-du-Prince-Édouard.....	1956 ¹	55, 033	1, 596
	1957	54, 036	1, 532
Nouveau-Brunswick.....	1956 ²	18, 854	3, 843
	1957	32, 887	3, 797
Manitoba.....	1956 ¹	484, 131	10, 649
	1957 ²	650, 000	11, 000
Saskatchewan.....	1956 ¹	369, 519	10, 464
	1957	512, 678	10, 123
Colombie-Britannique.....	1956 ¹	1, 721, 339	20, 785
	1957	2, 299, 894	21, 289
Total.....	1956	4, 728, 190	85, 978
	1957²	5, 111, 553	87, 230

¹ Accord en vigueur depuis le 1^{er} juillet 1955.² Accord en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1956.

Section 3.—Programmes provinciaux

Sous-section 1.—Allocations aux mères

Toutes les provinces ont des lois qui assurent des allocations à certaines mères nécessiteuses, afin de permettre à ces dernières de rester à la maison et de prendre soin de leurs enfants. Le coût total des allocations aux mères est acquitté par le Trésor provincial, sauf en Alberta, où une partie de l'allocation est à la charge de la municipalité de résidence. A Terre-Neuve, le programme des allocations aux mères a été incorporé à la loi de 1954 sur l'assistance sociale entrée en vigueur le 1^{er} avril 1955 et le transfert de tous les cas qui relevaient du *Mothers' Allowances Act* s'est terminé en mars 1957.

Sous réserve des conditions d'admissibilité qui varient d'une province à l'autre, les allocations sont payables aux requérantes qui sont veuves ou dont le mari est un malade mental et, sauf en Alberta, souffre d'une invalidité physique qui le rend incapable de soutenir sa famille. Elles sont aussi payables, sauf en Nouvelle-Écosse, aux épouses abandonnées qui répondent à certaines conditions. Dans plusieurs provinces, les mères qui ont obtenu un divorce ou une séparation juridique ainsi que les mères non mariées sont admissibles. En Ontario, les mères indiennes ont droit à ces allocations. Dans certaines circonstances, les mères nourricières sont admissibles.

En ce qui regarde les enfants, la limite d'âge est fixée à 15 ans dans une province, à 18 ans dans une autre, à 17 dans deux provinces et à 16 dans les autres. Dans la plupart des provinces, une disposition de la loi permet de continuer le paiement pendant une période déterminée lorsque l'enfant fréquente l'école, ou qu'il est physiquement ou mentalement désavantagé.

Dans toutes les provinces, les requérantes doivent remplir les conditions relatives au besoin et à la résidence; mais le montant permis des autres revenus et ressources, de même que la durée de la résidence requise avant la demande, varient beaucoup. Par exemple, cette durée varie d'un an dans la Saskatchewan, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve à cinq ans dans le Québec. Toutes les provinces exigent que la requérante soit une résidente au moment de la demande et, règle générale, que l'enfant ou les enfants vivent avec la bénéficiaire. La plupart des provinces exigent qu'elle continue de résider dans la province pendant qu'elle reçoit l'allocation. Dans les six provinces où la nationalité britannique ou canadienne est une condition d'admissibilité, la requérante peut avoir droit aux allocations maternelles si la mère, le père ou l'enfant répondent aux conditions stipulées.

Dans chaque province, la loi pertinente est appliquée par les autorités du bien-être public. La plupart des provinces ont un bureau ou une commission des allocations aux mères qui statue en dernier ressort sur l'admissibilité et le montant de l'allocation à accorder, ou fait fonction d'organisme consultatif. Les barèmes d'allocations, en juin 1957, sont indiqués au tableau 11, et le nombre de familles et d'enfants assistés ainsi que le montant des allocations versées aux 31 mars 1955 et 1956 figurent au tableau 12.

11.—Allocations mensuelles maximums prévues par les lois provinciales sur les allocations aux mères, juin 1957

Province	Mère et un enfant	Chaque autre enfant	Père invalide à la maison	Maximum familial	Supplément
T.-N. ¹	\$25	\$5	\$10	Aucune limite au nombre de bénéficiaires.	Jusqu'à \$20 de loyer dans les régions rurales et \$30 en ville; en hiver, combustible d'au plus une demi-tonne de charbon par mois ou l'équivalent en pétrole ou en bois; jusqu'à \$24 de vêtements par année pour les enfants de 1 à 5 ans, \$36 pour les enfants de 6 à 16 ans, \$60 pour les personnes âgées de 17 ans et plus. Aussi, allocation d'au plus \$30 par mois, s'il le faut, pour l'entretien de la famille.
Î.-P.-É.....	\$25	\$5	Aucune allocation supplémentaire.	\$50	Aucun.
N.-É.....	Aucun maximum fixé; allocations basées sur le revenu familial moyen pour la localité ou la famille réside.		Aucune disposition spéciale.	\$80	Aucun.
N.-B.....	\$35	\$10	Aucune allocation.	\$80	Supplément de \$10 pour le loyer si les circonstances l'exigent, mais seulement si l'allocation versée est au-dessous du maximum.
Qué.....	\$60	\$3	\$10	Aucun maximum fixé (minimum accordé, \$5).	Allocation supplémentaire de \$5 aux bénéficiaires incapables de travailler. S'il le faut, une allocation mensuelle spéciale peut être payée par application de la loi sur l'assistance publique, par l'entremise de la municipalité ou d'une agence sociale. Le coût est assumé en grande partie par la province. La municipalité intéressée fait sa part.
Ont. ²	\$50 pour la mère ou le père et un enfant. \$24 pour la mère nourricière et un enfant.	\$10 \$48 pour la mère nourricière et 2 enfants et \$10 pour chaque autre enfant dans un foyer nourricier.	\$10	Aucun maximum fixé.	\$20 lorsqu'il y a nécessité. Une allocation de combustible à concurrence de \$24 par mois peut être accordée du 1 ^{er} septembre au 31 mars.

Renvois à la fin du tableau, p. 290.

11.—Allocations mensuelles maximums prévues par les lois provinciales sur les allocations aux mères¹, juin 1957—fin

Province	Mère et un enfant	Chaque autre enfant	Père invalide à la maison	Maximum familial	Supplément
Man.....	\$51	\$10 pour enfant de 1 à 6 ans. \$13 pour enfant de 7 à 11 ans. \$15.50 pour enfant de 12 à 14 ans. (moins déductions pour le 4 ^e et chaque enfant subséquent).	\$17.25	\$150 (\$167.25 si le père invalide est à la maison).	Jusqu'à \$50 au besoin, dont \$25 peuvent être utilisés à payer un loyer qui dépasse le tarif maximum. Allocation de combustible pour sept mois.
Sask.....	\$40 pour la mère et un enfant. \$30 pour le tuteur et un enfant.	\$10 pour le second enfant. \$5 pour chaque autre enfant (avec parent ou tuteur).	\$10 (payable également si le père est dans une maison de santé ou un sanatorium).	\$90 \$100 si le père invalide est à la maison, dans une maison de santé ou un sanatorium.	La municipalité peut accorder une aide supplémentaire dont 60% du coût sont remboursés par la province. Dans les territoires non organisés, la province en paie le coût entier.
Alb.....	\$60 (une allocation de \$70 peut être versée si le revenu ou l'assistance ne dépasse pas \$120 par année).	\$20 pour les 2 ^e et 3 ^e enfants. \$10 du 4 ^e au 6 ^e enfant. \$15 pour le 7 ^e enfant. \$10 pour les 8 ^e et 9 ^e enfants.	Ne s'applique pas.	\$165	La municipalité peut accorder une aide supplémentaire, dont 60 p. 100 sont remboursés par la province. Dans les territoires non organisés, la province en paie le coût entier.
C.-B.....	\$42.50 plus \$34 de la Caisse des allocations sociales.	\$7.50 plus \$8.50 de la Caisse des allocations sociales.	\$7.50 plus \$8.50 de la Caisse des allocations sociales si l'on ne reçoit pas la sécurité de la vieillesse, l'assistance-vieillesse ou l'allocation d'invalidité.	Maximum fixé, mais pas de limite au nombre de bénéficiaires.	Dépenses supplémentaires pour besoins additionnels, tels que réparations et situations critiques, aussi pour suppléments alimentaires, services ménagers, allocations prénatales et une certaine assistance aux tuberculeux et à leurs contacts, acquittés sur la Caisse des allocations sociales. Coût partagé par la province et les municipalités dans le rapport de 4 à 1, mais la province paie le coût entier des cas provinciaux et des allocations prénatales.

¹ A Terre-Neuve, le programme des allocations maternelles a été incorporé à la loi sur l'assistance sociale à compter du 1^{er} avril 1955. ² Des taux nouveaux sont entrés en vigueur le 1^{er} septembre 1957 au titre de la *Mothers and Dependent Children's Allowances Act (1957)*; les allocations sont calculées d'après les besoins et le revenu de la famille.

12.—Allocations aux mères, par province, 31 mars 1955 et 1956¹

Province et année ¹	Familles assistées	Enfants assistés	Allocations versées ¹	Province et année	Familles assistées	Enfants assistés	Allocations versées
			\$				\$
Terre-Neuve				Ontario			
1955.....	3,152	8,605	1,324,438	1955.....	7,294	16,496	6,545,452
1956 ²	386	1,001	718,259	1956.....	7,266	16,664	6,768,617
Île-du-P.-Édouard				Manitoba—			
1955.....	237	611	73,250	1955.....	1,202	3,131	1,131,897
1956.....	285	734	78,613	1956.....	1,188	2,868	1,148,874
Nouvelle-Écosse				Saskatchewan			
1955.....	2,077	5,522	1,504,475	1955.....	2,397	6,359	1,252,019
1956.....	2,065	5,575	1,525,388	1956.....	2,521	6,662	1,507,975
N.-Brunswick				Alberta			
1955.....	2,087	6,051	1,301,900	1955.....	1,719	3,904	1,198,414
1956.....	2,022	5,825	1,250,075	1956.....	1,809	4,105	1,314,733
Québec				Col.-Britannique			
1955.....	20,024	58,070	7,956,309	1955.....	393	900	225,446 ³ , r
1956.....	19,944	57,838	7,824,626	1956.....	323	742	184,688 ³

¹ Année terminée le 31 mars. ² Familles qui recevaient de l'aide en vertu de la *Mothers' Allowances Act* avant de passer à l'assistance sociale (voir page 288). ³ Non compris \$175,997 et \$148,003 versés en supplément sur la Caisse des allocations sociales en 1955 et 1956 respectivement.

Sous-section 2.—Services provinciaux de bienfaisance

Le soin et la protection des enfants négligés et à charge, le soin des vieillards, l'assistance sociale ou les secours, et les autres services spéciaux de bien-être sont régis par les lois provinciales, bien que, dans plusieurs régions, la responsabilité des services incombe aux organismes municipaux ou bénévoles. Les programmes et les méthodes de financement varient beaucoup; mais la plupart des provinces partagent les frais de quelques-uns ou de tous les services municipaux des régions organisées et assument le coût de tous les services des régions non organisées. Les services médicaux accessibles aux assistés sociaux sont indiqués aux pages 240-257; les allocations maternelles sont étudiées dans la sous-section qui précède; l'assistance-vieillesse, aux pp. 282-283; les allocations aux aveugles, aux pages 284-285; et les allocations aux personnes frappées d'invalidité totale et permanente, aux pages 285-287.

Terre-Neuve.—Les services de bienfaisance provinciaux sont administrés par le ministère du Bien-être public, qui maintient des bureaux de bienfaisance régionaux.

Soin et protection de l'enfance.—Le bien-être de l'enfance est devenu en grande partie un service public, administré par la Division du bien-être de l'enfance. Les enfants négligés, mis sous la tutelle du directeur, sont placés dans des foyers nourriciers ou d'adoption, ou dans des institutions. Le ministère paie les frais d'entretien des pupilles, accorde des subventions à l'égard des enfants admis dans des orphelinats administrés par des sociétés religieuses, partage les frais d'instruction des petits aveugles et sourds-muets dans des institutions situées en dehors de la province. La Division dirige aussi un foyer où les enfants sont admis temporairement.

La Division de la correction, créée en 1953, s'occupe des délinquants, jeunes et adultes, et dirige les institutions de correction pour garçons et filles. Un service d'orientation de la jeunesse a été établi.

Soin des vieillards.—La province maintient à St-Jean un hospice pour vieillards et infirmes. Elle paie aussi, en tout ou en partie, l'entretien des vieillards indigents placés au Foyer de l'Armée du Salut, à la *Cowan Mission Association Home*, dans des maisons de pension approuvées et des foyers privés. En 1955, une subvention qui s'élève à 20 p. 100 du coût et dont le paiement se répartira sur dix années, a été accordée à la Corporation épiscopale catholique romaine en vue de la construction d'un hospice. On prévoit l'octroi de subventions en faveur de projets semblables, entrepris sous d'autres auspices.

Assistance sociale.—En vertu de la loi de 1954 sur l'assistance sociale, entrée en vigueur au mois d'avril 1955, la province vient en aide à des personnes nécessiteuses qui étaient auparavant protégées par la *Dependents' Allowances Act* et la *Mothers' Allowances Act*. Une aide est de plus accordée à certains indigents aptes au travail. Les paiements que le gouvernement fédéral verse à la province à la suite d'un accord et en vertu de la loi fédérale sur l'assistance-chômage (1956) ont été rendus rétroactifs au 1^{er} juillet 1955 (voir page 288).

Ile-du-Prince-Édouard.—Le ministère du Bien-être et du Travail est chargé d'administrer les services de bienfaisance provinciaux.

Soin et protection de l'enfance.—En vertu de la loi sur la protection de l'enfance, les enfants négligés ou délinquants sont placés sous la tutelle du directeur du bien-être de l'enfance. Les enfants sont placés dans des foyers nourriciers ou d'adoption, des pensions ou des institutions pour enfants. Des subventions provinciales sont versées aux sociétés de bien-être de l'enfance et aux deux orphelinats privés, l'un protestant et l'autre catholique. Les tribunaux juvéniles relèvent du ministère du Procureur général. Les jeunes délinquants, placés dans des institutions de correction des provinces avoisinantes, sont à la charge du ministère du Bien-être et du Travail.

Soin des vieillards.—Les vieillards et les infirmes sont soignés à l'hôpital Falconwood pour maladies mentales et dans deux infirmeries provinciales.

Assistance sociale.—Le ministère fournit une aide sociale directe dans les régions rurales et assume la moitié de l'assistance accordée par la ville de Charlottetown ainsi que par les villes et villages constitués. Le ministère a aussi un programme général d'aide financière aux familles dont le chef souffre de tuberculose et ne peut subvenir aux besoins de sa famille. Les paiements que le gouvernement fédéral verse à la province à la suite d'un accord au titre de la loi fédérale sur l'assistance-chômage (1956) ont été rendus rétroactifs au 1^{er} juillet 1955 (voir p. 288).

Nouvelle-Écosse.—Les services provinciaux de bienfaisance sont administrés par le ministère du Bien-être public par l'entremise d'un certain nombre de bureaux régionaux.

Soin et protection de l'enfance.—Le programme du bien-être de l'enfance, qui comprend l'inspection des institutions et l'autorisation des foyers nourriciers et des maternités, est confié au directeur du bien-être de l'enfance. Ce directeur surveille le fonctionnement de 12 sociétés d'aide à l'enfance auxquelles sont confiés le soin et la protection des enfants. Il administre lui-même le programme dans les quatre régions où ces sociétés n'existent pas. Par ordre d'un tribunal, un enfant négligé peut devenir pupille du directeur ou d'une société d'aide à l'enfance. Chaque société touche annuellement une subvention d'au plus \$2,000, selon le succès et la qualité du service, une somme égale à 50 p. 100 des montants obtenus grâce à des campagnes privées ou reçus des municipalités pour frais généraux de gestion, et une subvention supplémentaire d'au moins \$1,000, dont le maximum est déterminé par le nombre d'enfants confiés à chaque société. La province et la municipalité de résidence se partagent les frais d'entretien des pupilles.

Le ministère dirige l'École de formation de la Nouvelle-Écosse pour enfants arriérés et la *Nova Scotia School for Boys* pour jeunes délinquants. Il voit aussi au fonctionnement des neuf tribunaux juvéniles et dirige le personnel chargé de la mise en liberté sous surveillance. La municipalité de résidence est chargée de maintenir les enfants dans des maisons de correction, bien que la province puisse aussi contribuer à cet entretien lorsque ces maisons répondent à certaines normes déterminées.

Soin des vieillards.—Les vieillards sont soignés dans des hospices maintenus par des municipalités, des comtés, des sociétés religieuses ou privées, ainsi que dans des pensions privées. La municipalité de résidence peut contribuer à leur entretien. Les hospices de vieillards sont assujétis à l'inspection provinciale, mais ils ne reçoivent pas d'aide financière directe de la province.

Assistance sociale.—Les secours aux indigents relèvent des municipalités aux termes de la *Poor Relief Act*, sauf à Halifax et à Sydney, villes qui accordent des secours en vertu de leur charte. La province rembourse les municipalités ou les agences de bien-être qui accordent des secours aux personnes de passage qui n'ont pas de résidence juridique dans la province.

Nouveau-Brunswick.—Le ministère de la Santé et des Services sociaux applique les lois provinciales relatives au bien-être.

Soin et protection de l'enfance.—En vertu de la *Children's Protection Act*, appliquée par le ministre de la Santé et des Services sociaux, la responsabilité des services de protection et de placement est en grande partie commise aux sociétés d'aide à l'enfance. La tutelle d'un enfant délaissé peut être assumée par une société, par le directeur du bien-être de l'enfance ou par le tribunal. L'administration des orphelinats relève d'organismes religieux, privés ou municipaux. A quelques exceptions près, les maisons de pension sont autorisées et assujéties à l'inspection provinciale, requise pour toutes les institutions prodiguant des soins aux enfants. La province et la municipalité de résidence contribuent chacune à l'entretien des pupilles confiés à une institution et la province rembourse à la municipalité la moitié des frais d'entretien des pupilles placés dans des foyers nourriciers, à concurrence d'un montant maximum prescrit. La province accorde aussi des subventions aux sociétés d'aide à l'enfance afin d'aider ces sociétés à mettre en vigueur leur programme général de bien-être de l'enfance. Le ministère peut placer les enfants aveugles ou sourds-muets dans les écoles spécialisées d'en dehors de la province. Les tribunaux pour jeunes délinquants relèvent du département du Procureur général. Les garçons délinquants peuvent être placés à l'école industrielle de la province pour les jeunes garçons, qui relève du ministre de la Santé et des Services sociaux.

Soin des vieillards.—Les hospices pour vieillards, qui relèvent des municipalités, d'institutions religieuses, d'organismes fraternels et privés, sont assujétis à l'inspection de la province, mais n'en reçoivent aucune subvention directe.

Assistance sociale.—Il incombe aux municipalités d'accorder des secours aux indigents. Ces secours prennent d'habitude la forme de subventions versées aux institutions ou aux maisons de charité afin de secourir les indigents. Des secours extérieurs sont fournis dans certains centres. Les paiements que le gouvernement fédéral a convenu de verser à la province à la suite d'un accord avec le ministère des Affaires municipales et en vertu de la loi fédérale sur l'assistance-chômage (1956) ont été rendus rétroactifs au 1^{er} janvier 1956 (voir p. 288).

Québec.—Le ministère du Bien-être social et de la Jeunesse administre les mesures provinciales relatives au bien-être social. Une loi adoptée en 1956 transporte à ce ministère les responsabilités confiées au ministère de la Santé par la loi sur l'assistance publique à l'égard des orphelinats, des garderies, des institutions d'adoption et de bien-être, ainsi que du placement des enfants abandonnés. La loi sur l'assistance publique est l'expression de la ligne de conduite que le gouvernement a adoptée et qui consiste à accorder des subventions aux institutions religieuses et privées plutôt que de créer des services publics. La province accorde des subventions qui représentent la plus grande part de ce que ces services coûtent. Les municipalités et les institutions paient le reste.

Soin et protection de l'enfance.—Les enfants nécessiteux ou abandonnés sont généralement recueillis dans des institutions comme les orphelinats et les garderies, bien que les organismes de bien-être de l'enfance aient de plus en plus recours aux foyers nourriciers. Les enfants qu'un tribunal de bien-être social ou tout autre tribunal jugent particulièrement exposés à des dangers d'ordre moral ou physique peuvent être admis dans les écoles de protection de la jeunesse administrées par le ministère du Bien-être social et de la Jeunesse. La municipalité où l'enfant a son domicile contribue pour 15 à 25 p. 100, selon son importance, aux frais d'entretien et de fonctionnement de ces écoles, et la province acquitte le reste, ainsi que le coût total de la nouvelle construction. Les tribunaux de bien-être, qui

relèvent du département du Procureur général, sont légalement responsables de la protection de l'enfance et de la jeunesse ainsi que de l'exécution de certains autres programmes établis par la province. Ils servent aussi de tribunaux familiaux. Sous la surveillance du ministère de la Santé et de concert avec les organismes de bien-être de l'enfance, les enfants qui ont été exposés à la tuberculose, sans toutefois l'avoir contractée, sont placés dans des familles de la campagne.

Soin des vieillards.—Des soins sont prodigués aux vieillards indigents dans les institutions privées en vertu de la loi sur l'assistance publique. Sous le régime de la même loi, des agences de bien-être familial administrent les allocations qui sont versées aux hospices à l'égard des vieillards nécessiteux qui n'ont pas besoin d'être soignés dans une institution. Les normes des hospices sont régies par les règlements de la loi provinciale sur l'hygiène publique.

Assistance sociale.—La loi sur l'assistance publique prévoit l'assistance sociale, habituellement sous la forme de soins dans une institution. Le ministère de la Colonisation applique un programme d'établissement, sur les terres des régions nouvellement ouvertes à l'exploitation, de familles nécessiteuses, qui bénéficient d'une aide financière jusqu'à ce qu'elles puissent se suffire à elles-mêmes. Dans ces régions, un régime de pensions d'invalidité est rattaché à un programme de services médicaux gratuits.

Ontario.—Les services de bien-être relèvent du ministère du Bien-être public. La province est divisée en 17 circonscriptions de bien-être dirigées chacune par un surveillant.

Soin et protection de l'enfance.—La province délègue l'application locale de la loi sur le bien-être de l'enfance aux sociétés d'aide à l'enfance, sous la surveillance du directeur du bien-être de l'enfance. La municipalité de résidence, remboursée ensuite par la province dans une proportion de 40 p. 100, paie l'entretien des enfants qui deviennent les pupilles d'une société et celui des autres enfants qu'une société entretient après accord avec une municipalité. La province accorde aussi des subventions annuelles aux sociétés pour d'autres œuvres que le soin et l'entretien des enfants. Les institutions pour enfants sont soumises aux dispositions de la loi sur les institutions de bienfaisance et les garderies de jour à la loi sur les garderies de jour. La *Children's Boarding Homes Act*, adoptée en 1957, rend l'inscription obligatoire pour tous les locaux, autres que ceux prévus par d'autres lois, dans lesquels cinq enfants ou plus, n'ayant pas de liens de parenté, sont logés, nourris ou soignés. La loi stipule que ces établissements seront inspectés et soumis à des normes. La province verse des allocations de tant par jour pour les enfants des institutions de bienfaisance et paie la moitié des frais de fonctionnement et d'entretien des garderies municipales. Les tribunaux pour jeunes délinquants relèvent du département du Procureur général, tandis que les écoles de formation pour jeunes délinquants dépendent du ministère des Établissements de réforme.

Soin des vieillards.—L'*Homes for the Aged Act* exige que les municipalités prennent soin des vieillards dans des institutions ou dans des pensions. La province verse la moitié du coût des constructions, additions et extensions dûment approuvées, ainsi que des frais de gestion et d'entretien. Elle paie aussi la moitié des frais d'entretien dans des pensions approuvées. Les hospices privés pour vieillards sont réglementés, inspectés et assistés par application de la loi sur les institutions de bienfaisance, loi qui prévoit des subventions à la construction, s'élevant à 50 p. 100 du coût, jusqu'à concurrence de \$2,500 par lit, ainsi qu'une allocation d'entretien de \$8 par mois et par pensionnaire. La loi sur le logement des vieillards place des subventions à la disposition des compagnies de logement à dividende limité qui construisent des logements à bon marché pour les personnes âgées.

Assistance sociale.—Aux termes de la loi des secours aux chômeurs, la province rembourse les municipalités, à concurrence d'un maximum fixé, de 60 p. 100 des sommes qu'elles affectent aux secours accordés aux personnes nécessiteuses et inaptes au travail, aux allocations d'invalidité et aux mesures de réadaptation dont bénéficient des résidents

célibataires, indigents et désavantagés. Dans les régions non organisées, le ministère applique le programme et en fait les frais. La Commission des secours aux soldats verse des secours d'urgence et donne des conseils aux anciens militaires ainsi qu'à leurs familles.

Manitoba.—Les services provinciaux de bien-être relèvent de la Division du bien-être public, au ministère de la Santé et du Bien-être public.

Soin et protection de l'enfance.—Le directeur du bien-être public applique la loi provinciale du bien-être de l'enfance, surveille les sociétés d'aide à l'enfance et les institutions pour enfants. La Division du bien-être public administre les services du bien-être de l'enfance dans une grande partie de la province, par l'entremise de bureaux régionaux décentralisés. Dans le reste de la province, le directeur surveille les quatre sociétés non confessionnelles d'aide à l'enfance, qui ont chacune leur territoire. Les enfants négligés peuvent devenir pupilles du directeur du bien-être de l'enfance ou d'une société d'aide à l'enfance. Les municipalités doivent subvenir à l'entretien des pupilles, mais la province les rembourse d'après une formule définie plus loin à l'article sur l'assistance sociale. Le versement de subventions annuelles aux sociétés d'aide à l'enfance dépend de la valeur des services fournis et de l'importance des contributions bénévoles recueillies.

La Division assure, dans des foyers nourriciers, le soin et la surveillance des arriérés mentaux commis à la garde du directeur du bien-être public, et elle administre, en collaboration avec la Division de psychiatrie, un établissement pour les arriérées mentales. Les tribunaux pour jeunes délinquants relèvent du département du Procureur général, qui maintient une institution pour les filles et une autre pour les garçons.

Soin des vieillards.—En vertu de la législation sur l'hygiène publique, le ministère surveille et autorise les institutions et maisons de santé pour vieillards et infirmes. Par application de la loi sur les logements pour vieillards, la province accorde des subventions de construction aux municipalités, aux organismes de bienfaisance ou à des compagnies à dividende limité, subventions qui équivalent à 20 p. 100 des frais de logement et à 33½ p. 100 des frais de construction et de rénovation d'hospices pour vieillards.

Assistance sociale.—Les municipalités sont chargées de l'assistance sociale, soit les secours aux indigents, et assume les frais d'entretien des enfants, par application de la loi sur le bien-être de l'enfance. La province rembourse aux municipalités, jusqu'à concurrence d'au moins 40 p. 100, leurs frais d'assistance sociale. Lorsque c'est à l'avantage de la municipalité, ce remboursement se fait à raison de 80 p. 100 de l'excédent des frais municipaux d'assistance sociale sur le revenu que la municipalité retire d'un impôt d'un millième sur son évaluation égalisée. La province se charge de l'aide aux personnes qui n'ont pas de domicile municipal ainsi que de l'assistance générale dans les territoires non organisés. Les paiements que le gouvernement fédéral verse à la province, en vertu d'un accord et aux termes de la loi sur l'assistance-chômage (1956), ont été rendus rétroactifs au 1^{er} juillet 1955 (voir p. 288).

Saskatchewan.—L'administration des services de bien-être relève du ministère du Bien-être social et de la Réadaptation.

Soin et protection de l'enfance.—Le ministère procure des services de bien-être aux enfants de toute la province, à l'exception de ceux de Saskatoon, où certaines tâches sont déléguées à la Société d'aide à l'enfance. Les enfants délaissés deviennent, par ordonnance judiciaire, pupilles du ministre et sont placés dans des foyers nourriciers ou adoptifs, ou dans des institutions. L'entretien des pupilles, à l'exception des enfants illégitimes, qui sont entièrement à la charge de la province, est en partie acquitté par la municipalité de résidence. La Division maintient deux institutions pour l'hébergement provisoire des pupilles et applique aussi un programme destiné aux autres enfants.

La Division de la correction, au ministère, est chargée des services de correction pour jeunes et adultes, des services de mise en liberté conditionnelle et sous surveillance des jeunes délinquants, de la *Saskatchewan Boys' School* et des prisons provinciales. Le

tribunal des jeunes est présidé par un juge qui s'occupe exclusivement des jeunes délinquants. Les jeunes ne sortent des institutions de correction qu'en liberté conditionnelle. Un service d'orientation juvénile s'occupe de la libération des jeunes gardés sous surveillance, en liberté conditionnelle ou dans une institution.

Soin des vieillards.—Les vieillards et les infirmes sont hébergés dans quatre hospices provinciaux et dans des foyers privés pour vieillards. Ces derniers sont inspectés et autorisés en vertu de la loi sur le logement qui permet aussi à la province et aux municipalités de souscrire au capital-actions de sociétés de logement à dividende limité qui bâtissent des maisons bon marché pour les personnes âgées. La province peut aussi prêter aux municipalités afin de les aider à souscrire. Des subventions aux immobilisations s'élevant à 20 p. 100 des frais de construction ainsi que des octrois d'entretien représentant \$40 par lit et par année peuvent être accordés aux municipalités, aux organismes religieux ou philanthropiques qui commanditent des hospices ou des projets de logement approuvés.

Assistance sociale et services spéciaux.—Les dépenses d'assistance aux personnes nécessiteuses résidant dans une municipalité se répartissent dans le rapport de 3 à 1 entre la province et les municipalités. La province paie la totalité des frais lorsqu'il s'agit des personnes qui sont de passage ou qui habitent des régions non organisées. Les paiements que le gouvernement fédéral verse à la province à la suite d'un accord et en vertu de la loi fédérale sur l'assistance-chômage (1956) ont été rendus rétroactifs au 1^{er} juillet 1955 (voir p. 288).

La Division de la réadaptation assure des services de formation et de placement aux désavantagés. La province assume la moitié de ces dépenses de formation et la municipalité de résidence l'autre moitié. Elle est également chargée du rétablissement de groupes minoritaires et exploite une ferme où les Métis,—c'est-à-dire les personnes de sang mêlé descendant d'Indiens et de Blancs, qui ne relèvent pas de la loi des Indiens,—apprennent les nouvelles techniques agricoles tout en étant rémunérés pour leur travail. Il existe trois écoles pour jeunes Métis.

Le ministère voit à l'application de la loi provinciale du logement, loi qui autorise la province à s'occuper d'entreprises publiques de logement en vertu de la loi nationale du logement, et à stimuler la construction de logements à loyer modique par des compagnies de logement à dividende limité.

Alberta.—C'est le ministère du Bien-être public qui est chargé d'appliquer les mesures provinciales relatives au bien-être. Il a des succursales dans les quatre centres principaux, et des inspecteurs sont postés à des endroits propices dans toute la province.

Soin et protection de l'enfance.—Le programme provincial de bien-être de l'enfance est dirigé par une Commission du bien-être de l'enfance. Les enfants délaissés, devenus pupilles du gouvernement par ordonnance judiciaire ou par convention, peuvent être placés dans des foyers nourriciers, des foyers adoptifs ou des institutions. L'entretien des pupilles est payé par la province, qui en recouvre 40 p. 100 de la municipalité de résidence. L'*Home Investigating Committee* est chargé d'inspecter et d'autoriser, au besoin, toutes les maisons et institutions où l'on prend soin des enfants. Le département du Procureur général applique les lois qui se rapportent aux jeunes délinquants.

Soin des vieillards.—Des subventions provinciales représentant un tiers du coût ou \$750 par lit, selon le moins élevé de ces deux montants, peuvent être accordées aux municipalités qui construisent ou achètent des établissements de dix lits ou plus pour les vieillards et les infirmes. La province rembourse aussi, jusqu'à concurrence de 60 p. 100, les frais des municipalités pour l'entretien des vieillards et infirmes nécessiteux dans des hospices autorisés par la municipalité selon des normes déterminées.

Assistance sociale.—Les municipalités sont tenues d'aider leurs résidents qui sont dans l'indigence; mais la province rembourse 60 p. 100 des frais d'assistance payés par les municipalités et paie la totalité des frais d'assistance aux personnes de passage. La province

administre les secours accordés aux résidents des districts non organisés, mais ceux-ci sont censés en rembourser 40 p. 100. La province secourt aussi les familles en les établissant sur des terres propres à l'agriculture. La Division des célibataires de sexe masculin maintient deux refuges et un centre de bien-être au bénéfice des célibataires inaptes au travail qui sont sans foyer et sans domicile municipal. La province a également établi un certain nombre de colonies où les Métis jouissent de droits importants de pêche, de chasse et de piégeage, et sont invités à s'adonner à l'exploitation forestière, à l'agriculture et à l'élevage. Elle leur fournit des services éducatifs, et ses magasins leur vendent des marchandises au prix coûtant.

Pensions des veuves.—En vertu de la loi de la pension des veuves, les veuves âgées de 60 à 64 ans inclusivement peuvent recevoir une pension de \$46 par mois au maximum. L'épouse dont le mari est interné dans un hôpital pour maladies mentales et celle qui a été abandonnée peuvent aussi toucher cette pension si elles répondent à certaines conditions relatives au besoin et à la résidence, et si elles appartiennent à ce groupe d'âge.

Colombie-Britannique.—L'administration des services provinciaux de bien-être par le Service du bien-être social, au ministère de la Santé et du Bien-être, est décentralisée: des bureaux régionaux et municipaux établis dans six régions desservent toute la province. Des travailleurs sociaux provinciaux assurent des services généraux sur place. Le personnel de la Section du bien-être est également chargé des services de bien-être dans le cadre d'un certain nombre de programmes institués par la Section de la santé.

Les villes et les municipalités qui comptent plus de 10,000 habitants doivent avoir leur propre service de bien-être social afin d'appliquer le programme d'assistance sociale et de fournir des services sociaux personnels. La province paie la moitié des traitements versés aux travailleurs sociaux municipaux; ou bien, lorsque plus d'un travailleur social est requis, verse le traitement d'un travailleur sur deux. Les petites municipalités peuvent avoir leur propre service de bien-être social ou un service commun, ou encore payer les services rendus par la Section du bien-être social.

Soin et protection de l'enfance.—La Division du bien-être de l'enfance applique les lois qui se rapportent à la protection des enfants, y compris les adoptions, et assure des services directs, sauf à Vancouver et à Victoria, où elle surveille les activités des sociétés d'aide à l'enfance. Les municipalités sont tenues de payer l'entretien des pupilles; mais la province les rembourse jusqu'à concurrence de 80 p. 100 et paie le coût total dans le cas des enfants des régions non organisées. La province paie tout l'entretien des pupilles nés de mères non mariées. Elle autorise et surveille les institutions d'aide à l'enfance, les pensions et les garderies de jour. La Section du bien-être social dirige une école industrielle pour garçons délinquants et une pour filles délinquantes. Le service social familial et la réadaptation, sous surveillance, des enfants sortis de ces écoles s'effectuent avec la collaboration de la Division de la psychiatrie et du Service de mise en liberté conditionnelle des tribunaux juvéniles. Ceux-ci relèvent du département du Procureur général.

Soin des vieillards.—La province dirige l'hospice provincial pour hommes âgés sans foyer, l'infirmier provinciale pour malades chroniques et les hospices provinciaux pour séniles et psychosés. Elle autorise et surveille aussi les hospices de vieillards, les maisons de santé et les pensions. Au besoin, elle partage avec les municipalités, dans la proportion de 80-20, les frais d'entretien des résidents nécessiteux. Dans le cas des personnes qui sont à la charge de la province, elle acquitte la totalité des frais. Aux termes de l'*Elderly Citizens Housing Aid Act*, la province accorde aux municipalités et aux compagnies sans but lucratif, y compris des organismes religieux et charitables, qui construisent des hospices ou des logements à loyer modique pour les vieillards, des subventions équivalant à un tiers des frais de construction.

Assistance sociale.—Le programme d'assistance sociale est administré par le directeur du bien-être avec le concours de la Division familiale. Ce programme comprend des allocations aux personnes ou aux familles nécessiteuses, des services d'orientation, la formation

professionnelle, les frais d'entretien des maisons de santé ou les soins dans une pension. La province rembourse les municipalités de 80 p. 100 des paiements de base et de certains versements additionnels d'assistance sociale accordés aux indigents des municipalités, et elle assume tous les frais d'assistance dans le cas des indigents sans domicile municipal. Les paiements que le gouvernement fédéral verse à la province à la suite d'un accord et aux termes de la loi sur l'assistance-chômage (1956) ont été rendus rétroactifs au 1^{er} juillet 1955 (voir p. 288).

Sous-section 3.—Indemnisation des accidentés du travail

Dans les dix provinces, une loi assure l'indemnisation du travailleur pour blessures attribuables à un accident survenu durant son emploi et par suite de son emploi ou pour certaines maladies professionnelles. Un résumé des lois provinciales paraît au chapitre XVIII.

Sous-section 4.—Établissements de bienfaisance

La statistique des établissements de bienfaisance provient du recensement de 1951 et porte sur l'activité en 1950 de 533 institutions, soit 490 hospices et 43 garderies. La statistique sommaire des institutions paraît aux pp. 270-271 de l'*Annuaire* de 1954.

PARTIE III.—INITIATIVES BÉNÉVOLES DE SANTÉ ET DE BIEN-ÊTRE SUR LE PLAN NATIONAL

Un certain nombre d'organismes bénévoles nationaux accomplissent un travail important en vue d'assurer à la population des services de santé et de bien-être social, d'organisation et d'éducation. Ces organismes, dont quelques-uns sont énumérés ci-dessous, complètent les services fédéraux et provinciaux dans plusieurs domaines. Ils jouent un rôle de première importance en rendant le public plus conscient des besoins relatifs à la santé et au bien-être, et en aidant à répondre à ces besoins.

Le Conseil canadien du bien-être.—Le Conseil, formé en 1920, est une association nationale bénévole groupant des organismes et des particuliers qui veulent aider le développement des services sociaux au Canada. Parmi les organismes membres du Conseil figurent les caisses de bienfaisance, des conseils d'œuvre, d'autres organismes privés de bienfaisance, divers services fédéraux, provinciaux et municipaux, des groupements communautaires et des particuliers qui s'intéressent activement aux œuvres de santé, de bien-être et de loisirs. Le Conseil fournit des renseignements, des conseils techniques et des services sur place aux principaux secteurs où s'exerce le bien-être social et favorise l'action collective des organismes privés et publics.

Ce sont les membres du Conseil qui en déterminent la ligne de conduite et le programme, sous la direction d'un bureau de gouverneurs représentant tout le pays. Aidés d'un personnel spécialisé, les membres travaillent ensemble par l'intermédiaire des divisions suivantes: bien-être de l'enfance et de la famille, loisirs, bien-être public, réhabilitation, caisses de bienfaisance et conseils d'œuvres; des comités spéciaux s'occupent du bien-être des immigrants et des vieillards. Le Conseil a aussi un Service de renseignements et un Service de langue française.

Voici quelques-unes des questions qu'étudie le Conseil: assistance publique, assurance-santé, problèmes d'adoption, services de liberté surveillée, problèmes relatifs aux réfugiés hongrois, services ménagers, services récréatifs et campagnes de souscriptions. Des enquêtes portant sur divers sujets sont faites pour le compte d'organismes, de collectivités et de provinces. Parmi les bulletins du Conseil on compte les périodiques *Canadian Welfare* et *Bien-être social canadien*, un répertoire des services de bien-être canadiens, des bulletins et des brochures.

La Croix-Rouge canadienne.—Établie au Canada en 1896, la Croix-Rouge canadienne est affiliée à la Croix-Rouge internationale et a des succursales dans les dix provinces. Son bureau national est situé à Toronto. Sa charte définit ainsi ses objectifs: "... En

temps de paix ou en temps de guerre, travailler ou aider à améliorer la santé, à prévenir la maladie et à alléger la souffrance dans le monde." Ses activités sont très diverses: elle offre des services de secours pendant les calamités nationales et internationales, appuie des projets locaux comme l'établissement et le fonctionnement de cliniques locales, la dispensation de services médicaux aux enfants indigents et les campagnes de sécurité aquatique. Au Canada, le maintien de réserves de sang dans sept provinces et, partiellement, dans deux autres, compte parmi ses plus importantes activités. La Croix-Rouge maintient des hôpitaux dans des régions éloignées, des maisons de santé et des unités de secours dans huit provinces, ainsi que, à Calgary, l'hôpital de la Croix-Rouge de l'Alberta pour enfants infirmes. La Croix-Rouge cadette favorise l'enseignement de l'hygiène par l'entremise de ses succursales scolaires, établies dans tout le Canada, soutient une caisse spéciale qui permet de soigner les petits indigents canadiens qui sont désavantagés, ainsi qu'une caisse destinée à promouvoir la bonne entente internationale.

La Ligue canadienne de santé.—La Ligue canadienne de santé, créée d'abord, en 1918, comme commission nationale de lutte antivénéérienne, a élargi ses cadres: elle comprend aujourd'hui soixante associations nationales qui appuient une grande variété d'initiatives sanitaires. La Ligue a comme objectifs primordiaux de favoriser l'hygiène individuelle et collective ainsi que de prévenir la maladie par l'enseignement de l'hygiène. Ses initiatives les plus importantes sont dirigées d'un bureau national, situé à Toronto, qui exerce son action la plupart du temps par l'entremise d'organismes affiliés. Afin de poursuivre sa campagne d'éducation, elle fournit des conférenciers, prépare des textes radiophoniques, des films et des imprimés sur l'enseignement de l'hygiène. Elle publie un magazine bimensuel et communique toutes les semaines aux journaux des bulletins de nouvelles. La Semaine nationale de la santé et la Semaine nationale de l'immunisation se tiennent sous ses auspices.

Victorian Order of Nurses.—Depuis ses débuts (1897), le *Victorian Order of Nurses* fournit un service de soins à domicile données par des infirmières diplômées. On trouvera plus de détails à ce sujet aux pp. 275-276.

L'Association ambulancière Saint-Jean.—Le prieuré du Canada de l'Ordre très vénérable de l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, communément connu sous le nom d'Association ambulancière Saint-Jean, a débuté à Montréal, en 1884, comme cellule locale. Cette association compte deux sections: l'Association ambulancière Saint-Jean et la Brigade ambulancière Saint-Jean. Cette dernière est un groupe de bénévoles qui travaillent sur place. Le quartier général de l'Association se trouve à Ottawa. Dans toutes les provinces, des divisions provinciales dirigent leurs propres programmes et financent les activités de leurs propres succursales locales. La Brigade ambulancière Saint-Jean relève du quartier général national. Elle s'occupe surtout de secourisme et de soins infirmiers d'urgence.

L'institut national canadien des aveugles.—Depuis sa fondation en 1918, l'Institut national canadien des aveugles s'efforce de fournir des services de réadaptation et de bien-être social aux personnes qui sont complètement ou partiellement aveugles. Le bureau national, situé à Toronto, dessert toutes les provinces par l'entremise de six divisions régionales et de 46 succursales. L'Institut fournit à la fois des services sociaux et de secours financiers. Il s'occupe de l'examen et du traitement de la vue, achète des lunettes pour les indigents et dirige une réserve d'yeux. Grâce à un programme élaboré de réadaptation et à des aménagements de formation qui sont centralisés à Toronto, il forme les aveugles à divers métiers, offre des services d'orientation professionnelle et de placement, des ateliers protégés à ceux qui ne peuvent pas soutenir la concurrence industrielle. Il confie à des aveugles plus de 8,000 kiosques de journaux, débits de tabac et de bonbons. Des aveugles vont à domicile enseigner à d'autres aveugles l'alphabet Braille, la dactylographie et des métiers manuels. Un programme spécial prépare les enfants aveugles d'âge préscolaire à entrer dans les écoles pour aveugles. Dans tous les grands centres, l'Institut construit et maintient des maisons et des cercles récréatifs. Il fournit aux aveugles des ouvrages en Braille et des disques qui proviennent de sa bibliothèque nationale de Toronto.

The Canadian Hearing Society.—Organisée à Toronto, en 1940, sous le nom de *National Society of the Deaf and the Hard of Hearing*, cet organisme exerce son action surtout à Toronto et aux environs. Il s'occupe de la préservation de l'ouïe, de la prévention et du traitement de la surdité; place des services de réadaptation à la disposition de ceux dont l'ouïe est défectueuse; assure des examens otologiques, des services de consultation, d'orientation professionnelle et de placement aux sourds et aux durs d'oreille, et des appareils acoustiques aux indigents.

L'Association canadienne d'hygiène mentale.—Cette association, organisée en 1918 sous le nom de Comité national de l'hygiène mentale, compte à l'heure actuelle huit succursales provinciales dans toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve. Son bureau national est à Toronto. Depuis ses débuts, elle a participé directement ou indirectement à presque tous les progrès qui se sont réalisés au Canada dans le domaine de l'hygiène mentale. Elle applique activement un programme d'éducation publique, sert d'organisme consultatif auprès des ministères gouvernementaux, des agences de bien-être social et des agences bénévoles, dirige un programme de formation à l'intention des professeurs et encourage les travaux de recherche. Elle subsiste grâce à des dons bénévoles, à des subventions fédérales et provinciales.

L'Institut national du cancer du Canada.—L'Institut national du cancer se compose de personnes qui représentent diverses sociétés et agences qui s'occupent du traitement du cancer et de travaux de recherche sur cette maladie. Il a été fondé en 1947 afin de mettre en valeur un programme national et coordonné de recherche et d'éducation professionnelle. L'Institut favorise la recherche fondamentale en confiant certaines études aux universités, aux hôpitaux et à des centres de recherche. Il maintient un Centre canadien d'inscription des tumeurs, octroie des bourses d'études et, en collaboration avec l'Association médicale canadienne et des écoles de médecine, favorise, auprès des professionnels, l'enseignement des matières qui se rapportent au cancer. L'Institut reçoit des subventions fédérales et provinciales ainsi qu'une contribution annuelle de la part de la Société canadienne du cancer. L'industrie canadienne du tabac a donné son appui à des travaux de recherche sur le cancer du poumon.

La Société canadienne du cancer.—Organisée en 1938 afin de coordonner les initiatives bénévoles et de renseigner le public sur le cancer, la Société canadienne du cancer, dont le bureau national est à Toronto, poursuit son œuvre dans toutes les provinces. Elle dirige un programme d'éducation publique, des services de bien-être social comme des services de transport, de soins à domicile et de pansements anticancéreux à l'intention des indigents. Elle distribue des bourses d'études à des médecins afin qu'ils deviennent des spécialistes du cancer. Elle verse aussi une subvention annuelle à l'Institut national du cancer du Canada et aide les travaux de recherche clinique.

La Société canadienne de l'arthrite et du rhumatisme.—Cet organisme a été fondé en 1948 afin de stimuler la recherche, l'enseignement professionnel, les services thérapeutiques de l'arthrite et du rhumatisme, et de renseigner le public. Il a des succursales provinciales dans toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve. Son bureau national est à Toronto. Des bureaux consultatifs médicaux établis dans chacune des huit provinces et un bureau national conseillent et orientent le directeur national et les directeurs provinciaux. Sous les auspices de la Société, un programme d'éducation est mis en vigueur à l'intention du grand public et des médecins. La Société encourage l'établissement de cliniques fixes dans les hôpitaux généraux en vue du traitement des malades nécessiteux. Elle a inauguré des cliniques roulantes et, à l'heure actuelle, maintient quelque 70 unités qui soignent les malades qui ne peuvent quitter la maison. Dans deux provinces, elle soutient un service de consultation itinérant ainsi que des travaux de recherche dans diverses universités et institutions. Elle distribue aux médecins, dans toutes les régions du Canada, des bourses en vue d'études cliniques.

The Canadian Council for Crippled Children and Adults.—Cet organisme, établi en 1937 afin de coordonner et de soutenir les activités relatives au soin et à la réadaptation des enfants infirmes, doit sa naissance aux organismes provinciaux, dont le premier

fut créé en Ontario en 1922. Ces organismes provinciaux, qui sont demeurés autonomes, existent à l'heure actuelle dans toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard. Depuis 1954, les services de cet organisme s'étendent aux adultes. Les programmes provinciaux varient: ils vont de l'établissement de cliniques de paralysie cérébrale et du maintien de colonies d'été pour les désavantagés au paiement de services de traitement, de prothèse, de soins hospitaliers et infirmiers pour les désavantagés nécessiteux. Dans la plupart des provinces, des cercles d'œuvres recueillent de l'argent afin de soutenir le travail du Conseil, spécialement en vendant des timbres de Pâques.

The Canadian Paraplegic Association.—Cet organisme, créé en 1945 afin de rendre plus complets les services spécialisés de traitement et de réadaptation que le ministère des Affaires des anciens combattants avait établis à l'intention des anciens combattants, comprend maintenant des services destinés aux civils atteints de paraplégie ainsi qu'aux personnes sérieusement désavantagées par la poliomyélite et d'autres infirmités. Le bureau national de l'Association et le centre principal de traitement (Lyndhurst Lodge) sont situés à Toronto dans un même immeuble. Les services comprennent des traitements pour hospitalisés et malades externes, la distribution d'appareils de prothèse, des prêts aux malades, et des services de réadaptation, par exemple l'orientation professionnelle. Quatre divisions régionales ont été aussi établies: dans les provinces Maritimes, le Québec, le Canada central-occidental et le Canada occidental. La division occidentale est affiliée au centre de réadaptation *G. F. Strong*.

National Heart Foundation of Canada.—*The Canadian Heart Foundation*, créée en 1947 par des médecins afin de coordonner les travaux de recherche et de renseigner le public, a été remplacée en 1956 par la *National Heart Foundation of Canada*. Ses membres comprennent des organismes profanes et médicaux qui veulent encourager et aider les travaux de recherche sur les maladies cardio-vasculaires. Son bureau national se trouve à Toronto.

Multiple Sclerosis Society of Canada.—Organisé en 1948 afin d'encourager, d'appuyer et de coordonner les travaux de recherche qui portent sur la sclérose en plaques, cet organisme recueille aussi des rapports statistiques et fait l'éducation du public. Le bureau national, situé à Ottawa, est maintenu par douze chapitres provinciaux et locaux dont la fonction principale est de recueillir des fonds.

The Muscular Dystrophy Association of Canada.—Cet organisme a été créé en 1954 afin de stimuler et d'unifier les travaux de recherche sur la cause, la nature et le traitement de la dystrophie musculaire, ainsi que d'encourager l'établissement de services de diagnostic, de consultation et de traitement. Son bureau national qui est appuyé par neuf chapitres régionaux, se trouve à Toronto. Cet organisme s'efforce surtout d'aider les travaux de recherche qui se poursuivent dans les centres médicaux de tout le pays.

PARTIE IV.—SERVICES INTÉRESSANT LES ANCIENS COMBATTANTS*

Le ministère des Affaires des anciens combattants est chargé de l'application des lois qui composent la Charte même des anciens combattants, sauf la loi sur les pensions, qui relève de la Commission canadienne des pensions. Voici quelles sont, à l'heure actuelle, les principales attributions du ministère: soins médicaux aux anciens combattants qui y ont droit; réadaptation des anciens combattants, y compris le versement d'allocations et autres prestations; formation professionnelle des ex-militaires et aide visant l'instruction des enfants des morts de la guerre; services généraux de bien-être; établissement sur les terres et assistance à la construction d'habitations; et assurance des anciens combattants. Ces attributions sont exposées en détail aux sections 1 à 5 du présent chapitre. La section 6 porte sur les pensions versées au titre de la loi sur les pensions, la section 7 sur les allocations accordées en vertu de la loi sur les allocations aux anciens combattants, et la section 8 sur les commissions et conseils intéressant les anciens combattants.

* Rédigé au ministère des Affaires des anciens combattants, à Ottawa.

Le travail du ministère, sauf celui qui intéresse l'application de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants est réparti entre 17 bureaux de district et cinq bureaux de sous-district établis à travers le pays ainsi qu'un bureau de district fixé à Londres. Pour sa part, la loi sur les terres destinées aux anciens combattants est appliquée par l'entremise de huit bureaux de district et 32 bureaux régionaux.

Section 1.—Services médicaux, dentaires et prothétiques

Services médicaux.—Le ministère des Affaires des anciens combattants met ses services médicaux à la disposition de tous les anciens combattants qui y ont droit à travers le Canada. Il dirige onze hôpitaux de traitement curatif, deux centres de convalescence et deux établissements consacrés au soin d'entretien des anciens combattants. Le 31 mars 1957, ces institutions disposaient de 9,285 lits. De plus, il existe dans les hôpitaux de traitement curatif des centres spéciaux pour l'étude et le traitement de l'arthrite, de la paraplégie, de la tuberculose, des maladies mentales et autres. Par ailleurs, 588 autres lits sont à la disposition des intéressés dans les pavillons des anciens combattants à Ottawa, Regina et Edmonton. Ces pavillons appartiennent au ministère, mais sont dirigés par les hôpitaux dont ils dépendent et partiellement administrés par le ministère lui-même. Dans les régions dépourvues d'établissements du ministère, les anciens combattants qui remplissent les conditions requises ont la faculté de se faire traiter aux frais du ministère par leur propre médecin et dans l'hôpital de leur choix.

Les membres des effectifs professionnels des hôpitaux du ministère sont employés à temps réduit. La plupart d'entre eux font partie de facultés de médecine et sont nommés membres du personnel des hôpitaux du ministère par les doyens des facultés de médecine intéressées. Ces hôpitaux collaborent étroitement avec les écoles de médecine, et celles qui sont à proximité d'une université s'adonnent activement à l'enseignement médical. Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada a autorisé les hôpitaux de traitement curatif du ministère à s'occuper de formation post-universitaire en médecine interne et en chirurgie, et la plupart d'entre eux sont également autorisés à mettre en œuvre des programmes de formation postsecondaire avancée intéressant les diverses spécialités médicales.

Le ministère a graduellement élargi un programme de recherche et de formation médicales mis sur pied en 1950. Durant l'année financière 1956-1957, quelque 95 travaux étaient en cours, requérant les services de 105 personnes. Le programme est varié et vise surtout l'état de santé d'anciens combattants d'un certain âge à l'égard desquels le ministère peut, mieux que quiconque, entreprendre des recherches. Au nombre des maladies à l'étude, mentionnons l'arthrite, l'hypertension et les affections cardiaques connexes, les affections chroniques des voies respiratoires et les maladies mentales. Cinq des plus importants hôpitaux du ministère possèdent des unités de recherches cliniques chargées de fournir des données fondamentales, notamment des analyses métaboliques détaillées. Le ministère dirige également des laboratoires d'isotopes à Toronto et à Montréal.

En 1956-1957, 30 personnes ont suivi divers cours grâce à l'aide financière que le ministère leur a fournie à même une subvention visant les recherches et la formation professionnelle. Des écoles de formation d'aides-infirmières ont continué de fonctionner à Halifax, Montréal et Toronto. Elles peuvent former 180 aides-infirmières par année. Ces écoles constituent une source de travailleurs compétents pour les hôpitaux du ministère. Le 31 mars 1957, 135 aides-infirmières étaient à l'emploi du ministère.

Au sein de ses hôpitaux de traitement curatif, le ministère poursuit un programme d'emplois pour internes et médecins à demeure. A la fin de mars 1957, environ 253 internes et médecins à demeure étaient au service du ministère. De plus, on a assuré la formation de 130 internes en thérapeutique, en ergothérapie, en physiothérapie, en psychologie, ainsi qu'à l'égard du travail en laboratoire et des services d'ordre médico-social. Ces programmes de formation sont institués en étroite collaboration avec les universités.

Des membres des forces armées, de la Gendarmerie royale du Canada et de la Marine marchande du Canada ont été traités dans les hôpitaux du ministère à la demande et aux frais des ministères intéressés. Dans trois des hôpitaux de traitement curatif, on a établi

des quartiers indépendants spéciaux pour les forces armées, dont le personnel relève du ministère de la Défense nationale. Tout ancien combattant peut se faire traiter dans un hôpital du ministère pour une affection n'ouvrant pas droit à pension, pourvu qu'il garantisse l'entier paiement de ses frais d'hospitalisation. En 1956-1957, plus de 2,600 anciens combattants ont été hospitalisés sous ce régime. D'autre part, certains vétérans à faibles revenus peuvent se faire traiter pour une affection n'ouvrant pas droit à pension, à condition de payer des frais calculés suivant une échelle mobile proportionnée à leurs revenus révisés. La moyenne hebdomadaire de ceux qui ont dû déboursier quelque argent pour leurs soins s'est établie à 280. De plus, environ 180 personnes par semaine ont reçu des traitements gratuits.

De légères modifications ont été apportées aux lois sur les anciens combattants durant la période biennale terminée le 31 mars 1957. On ne déduit plus des pensions aux invalides le coût des traitements donnés aux anciens combattants hospitalisés. On a également obtenu l'autorisation de soigner les militaires qui ont servi dans les forces des Nations Unies, mais indépendamment de l'armée du Canada, au cours d'opérations militaires entreprises par les Nations Unies en vue de rétablir la paix en Corée. Dans ces cas, les traitements sont donnés à la demande et aux frais du gouvernement intéressé. D'autre part, les frais d'hébergement des patients obligés de passer la nuit sur place lors de l'examen médical prescrit par le ministère ou la Commission canadienne des pensions ont été portés de \$3 à \$4.

Le ministère a également reçu l'autorisation de traiter les affections neuropsychiatriques n'ouvrant pas droit à pension suivant une échelle mobile et proportionnée aux revenus de l'intéressé, en sorte que le traitement de ces affections n'est plus assujéti à des modalités plus avantageuses que celles du traitement d'autres affections n'ouvrant pas droit à pension. On a aussi obtenu la permission de traiter les affections de cette nature et de dispenser des soins à domicile dans le cas des membres du corps expéditionnaire du Nord-Ouest, moyennant un remboursement déterminé d'après une échelle mobile. De légères modifications ont été apportées aux allocations pour frais funéraires et frais d'enterrement. Certaines sommes versées aux anciens combattants ont été exemptées de l'impôt sur le revenu chaque fois qu'il s'agissait d'allocations en vertu des Règlements sur le traitement des anciens combattants, y compris les suppléments de pension en vertu de l'article 30 de la loi sur les pensions, les allocations pour les vêtements et, en vertu des Règles relatives aux réclamations de guerre, toute compensation pour sévices.

Services dentaires.—Des traitements dentaires sont fournis aux anciens combattants dont l'infirmité peut être allégée par ces traitements ainsi qu'aux bénéficiaires d'allocations pour anciens combattants et à toutes autres personnes dont le soin de la santé incombe au ministère, notamment les agents de la Gendarmerie royale du Canada et les membres des forces armées du Canada. On fournit aussi des traitements à la demande d'autres gouvernements.

Le ministère emploie 37 dentistes à plein temps, un dentiste à mi-temps et deux dentistes consultants spécialisés à temps réduit. Vingt-six cliniques dentaires fonctionnent dans les hôpitaux ou centres du ministère, soit de façon continue, soit à temps réduit. Dans les autres endroits, le ministère retient les services de dentistes privés suivant un régime d'honoraires.

Depuis 1948, le ministère a donné à des chirurgiens-dentistes trente-huit cours de formation intéressant diverses spécialités de leur art. Plusieurs dentistes du ministère ont donné des leçons cliniques au cours de divers congrès nationaux et régionaux; ils ont aussi participé aux recherches poursuivies dans leurs hôpitaux et ont aidé les écoles dentaires en y enseignant à temps réduit.

Les traitements administrés par le service en 1956-1957 ont atteint un chiffre légèrement supérieur à celui de l'année précédente. Cliniques et dentistes ont été mis à pleine contribution. Au cours de l'année financière le service a administré 18,105 séries de traitements soit une augmentation de 987 quant au nombre de cas traités et de 5,009 en ce qui concerne le nombre d'interventions chirurgicales dentaires.

Division de la prothèse.—Le ministère des Affaires des anciens combattants fournit tous appareils prothétiques et orthopédiques, ainsi que tous auxiliaires sensoriels aux anciens combattants infirmes du Canada et au personnel d'autres services fédéraux. Ces appareils et auxiliaires sont fournis sur une ordonnance du médecin. Par la suite, l'entretien et le remplacement en sont assurés par les centres régionaux. Tout ancien combattant admissible à ces services en jouit gratuitement. Au sein même des hôpitaux du ministère ou dans leur voisinage immédiat il existe douze centres ou ateliers de pièces de prothèse dans d'importantes villes à travers le Canada. La Division compte six succursales du genre dans des localités de moindre importance. Rien n'est négligé en vue d'assurer une normalisation très poussée des pièces de rechange et de la qualité des fournitures. Le plus considérable de ces centres, celui de l'hôpital Sunnybrook, à Toronto, fabrique des pièces de rechange et est à la fois le principal pourvoyeur de la Division. En son genre, c'est l'un des centres les plus complets qui existent.

La Division dirige également un service de recherches qui crée et met à l'essai de nouveaux appareils et articles. Au nombre des créations récentes qu'il convient de mentionner se trouvent la nouvelle jambe artificielle de plastique Syme pourvue d'une solide cheville et d'un pied de caoutchouc éponge, la jambe artificielle canadienne utilisée dans les cas de désarticulation de la hanche, l'unité motrice mise au point par le Conseil national de recherches pour les chaises roulantes destinées aux quadriplégiques. D'autre part, plusieurs articles en sont encore au stade de l'étude, notamment des gants cosmétiques, des mains artificielles, divers modèles inédits de bras artificiels, des attelles pour pieds affaissés et des pieds de caoutchouc éponge pour jambes artificielles.

Au cours de l'année qui s'est terminée le 31 mars 1957, la Division a fourni ses services à 70,000 patients à qui elle a remis 143,000 pièces de prothèse.

Section 2.—Réadaptation des anciens combattants

En plus d'administrer les prestations de réadaptation qui reviennent encore aux anciens combattants, la Division du bien-être du ministère des Affaires des anciens combattants rend des services de bien-être aux anciens combattants, aux personnes à leur charge ainsi qu'à leurs veuves et orphelins. Des services spécialisés sont aussi offerts par la Section des blessés, la Section du service social, la Section du bien-être des anciens combattants d'un certain âge et la Section des services généraux. Cette partie du travail exige des rapports étroits avec les autres organismes fédéraux, provinciaux et municipaux, ainsi qu'avec les organisations nationales et locales de bien-être et de réadaptation afin d'assurer la coordination voulue et éviter tout double emploi.

Gratification du service de guerre.—Le paiement de la gratification de service de guerre a été supprimé le 31 décembre 1954, sauf dans le cas des ex-militaires ayant servi outre-mer qui prouvent au ministre qu'ils n'ont pu présenter leur demande avant cette date à cause de circonstances exceptionnelles. Les sommes versées jusqu'à la fin de l'année financière 1954-1955 figurent dans l'*Annuaire* de 1956, p. 313.

Voici les gratifications versées en 1955-1956 et en 1956-1957, et depuis leur institution:

<i>Année</i>	<i>Anciens combattants de la seconde guerre mondiale</i>	<i>Anciens combattants du contingent spécial</i>
	\$	\$
1955-1956.....	30,536	16,932
1956-1957.....	9,457	7,351
Total au 31 mars 1957.....	470,012,032	6,688,822

Crédits de réadaptation.—Le 31 mars 1957, il restait encore un montant de \$21,680,134 en crédits de réadaptation à affecter sur une somme d'environ 325 millions. Les ayants droit ont jusqu'au 31 décembre 1959 ou jusqu'à quinze ans après leur démobilisation, soit le délai le plus long, pour présenter leur demande. Le tableau 1 ci-après indique les crédits versés en 1955-1956 et 1956-1957 et jusqu'au 31 mars 1957, selon leurs fins.

1.—Crédits de réadaptation versés selon leurs fins, années terminées le 31 mars 1956 et 1957, et total au 31 mars 1957

Fins	1956	1957	Total au 31 mars 1957
	\$	\$	\$
Habitations	2,471,283	1,432,454	237,948,469
Achetées sous le régime de la loi nationale sur l'habitation.....	24,646	20,991	3,325,522
Achetées indépendamment de la loi nationale sur l'habitation.....	154,665	107,324	32,334,376
Réparations, etc.....	200,694	130,800	16,552,607
Meubles et articles de ménage.....	2,057,002	1,154,285	181,274,207
Réduction d'hypothèque.....	34,276	19,054	4,461,757
Entreprises commerciales	678,014	289,916	55,054,559
Achat d'une entreprise commerciale.....	8,119	3,470	3,674,952
Capital de roulement.....	311,320	66,109	25,207,274
Outils et accessoires.....	358,575	211,337	26,172,333
Divers	492,540	389,891	9,775,881
Assurance, rentes annuelles, etc.....	351,438	201,719	8,763,650
Matériel spécial relatif à la formation.....	25,041	17,852	716,256
Vêtements.....	26,061	21,889	147,544
Remboursements.....	—	148,431	148,431
Total	3,551,837	2,103,261	302,778,909

Réadaptation des blessés.—Le travail de la Section du bien-être des blessés a continué d'augmenter au cours de la période biennale terminée le 31 mars 1957, date à laquelle le nombre des anciens combattants infirmes s'élevait à 43,123, soit une augmentation de 2,454 par rapport au chiffre correspondant du 31 mars 1955. Au cours de l'année financière 1956-1957, 1,294 anciens combattants infirmes se sont inscrits à cette section, mais comme celle-ci a réglé 1,898 cas, le nombre des cas pendants a diminué de 600 durant l'année. Au 31 mars 1957, le nombre de cas à régler s'établissait à 4,257.

Les fonctions de la Section du rétablissement des blessés sont indiquées à la page 314 de l'*Annuaire* de 1956. Les données statistiques au 31 mars 1957 que fournit le tableau 2 ci-après donnent la répartition des inscriptions selon le genre d'infirmité et renseignent sur l'état des divers inscrits.

2.—Inscriptions au Service de réadaptation des blessés, selon le genre d'infirmité, au 31 mars 1957, et situation des inscrits au 31 mars 1956 et 1957

Genre d'invalidité	Sur les contrôles	Radiés	Situation	31 mars 1956	31 mars 1957
Amputation.....	156	2,241	Employé.....	33,764	34,893
Affections des systèmes neuromusculaire et squelettique.....	1,018	12,217	Sans emploi.....	972	777
Perte totale ou partielle de l'ouïe ou de la vue.....	195	2,960	En traitement, cours de formation ou autres services.....	1,900	1,824
Affections neurologiques.....	236	1,459	Inaptes à la réadaptation.....	2,911	3,082
Affections cardio-vasculaires.....	269	3,718	Recevant une allocation à titre d'ancien combattant.....	1,294	1,492
Affections des voies respiratoires.....	1,536	10,172	Ayant quitté le Canada.....	988	1,055
Troubles mentaux et émotifs.....	337	1,031			
Non classées.....	510	5,068			
Total	4,257	38,886	Total	41,829	43,123

Service social.—Le Service social met à la disposition des anciens combattants et des personnes à leur charge une section des "cas particuliers", de même qu'un service de consultation en matière de bien-être pour les autres fonctionnaires du ministère. Cette division entretient des relations avec les services du bien-être à tous les paliers du gouvernement et avec des organismes sociaux et philanthropiques privés.

Le Service a des attributions bien définies en ce qui concerne l'administration du Fonds de secours auquel peuvent s'adresser les bénéficiaires d'une pension d'ancien combattant qui sont dans le besoin (voir p. 306). A la demande du ministère de la Défense

nationale, il doit également fournir des rapports sur la situation familiale des militaires qui demandent des congés de commisération, des mutations ou leur libération. A ce sujet, il fournit des informations sur lesquelles les autorités compétentes peuvent fonder leurs décisions. Il peut aussi aider les intéressés en leur donnant des conseils ou en les recommandant aux services sociaux de leur localité.

Au cours de l'année terminée le 31 mars 1957, le Service a reçu 13,689 demandes de services de toutes provenances, soit une légère augmentation par rapport à l'an dernier.

Réadaptation des anciens combattants âgés.—Au cours des deux années terminées le 31 mars 1957, le Service a continué de collaborer, mais de façon plus étroite encore, avec le ministère du Travail, le Service national de placement, le Corps canadien des commissionnaires, la Légion canadienne et d'autres organismes publics et privés qui aident les anciens combattants âgés et les personnes à leur charge à obtenir un emploi convenant à leurs aptitudes physiques et mentales. Le Service a également secondé le Conseil canadien du bien-être social, des universités et autres organismes dans leurs efforts en vue d'étudier et de faire connaître les difficultés et les besoins de ceux qui, à cause de leur âge auquel s'ajoutent souvent des désavantages physiques, mentaux et financiers, ont besoin d'aide pour obtenir ou conserver des emplois convenables.

La Division du bien-être social a continué de faire la révision de toutes les demandes d'allocations d'anciens combattants déjà rejetées afin de renseigner l'ancien combattant ou sa veuve sur tout autre service auquel ils pourraient être admissibles.

Au 31 mars 1957, 10,589 anciens combattants ayant servi lors de la première guerre mondiale ou de deux guerres étaient inscrits au Service national de placement en vue d'un emploi. Ce chiffre représente une baisse de 653 sur l'année précédente. A la même date, 4,869 anciens combattants étaient à l'emploi du Corps canadien des commissionnaires, 2,410 à l'emploi du gouvernement fédéral et 2,459 à l'emploi de gouvernements provinciaux ou municipaux et d'entreprises privées.

Fonds de secours.—Le Fonds de secours fournit une aide supplémentaire à ceux qui touchent des allocations en vertu de la loi sur les allocations aux anciens combattants (voir p. 312), et qui sont dans le besoin. Cette aide peut prendre la forme d'une allocation mensuelle constante suivant une formule embrassant les frais de subsistance, les soins personnels et certains besoins intéressant la santé ou la forme d'une allocation payée en une fois pour répondre à des besoins non prévus par la formule. Au cours de la période de deux ans terminée le 31 mars 1957, l'aide annuelle maximum consentie sur le Fonds s'établissait à \$120 pour les allocataires célibataires et à \$144 pour les allocataires mariés. Cependant, ces montants ont été portés respectivement à \$140 et \$180 par année par suite de l'augmentation (1^{er} juillet 1957) des taux et limites d'allocation que prescrit la loi sur les allocations aux anciens combattants.

Le travail sur place que nécessite l'administration du Fonds se fait presque exclusivement par la Division du bien-être qui, par ailleurs, aide aussi les requérants en les conseillant ou en les recommandant à d'autres organismes. Comme l'allocation mensuelle peut être accordée aussi longtemps que la condition financière de l'allocataire reste difficile, le nombre d'allocataires pendant une année financière est plus élevé que le nombre de réclamants. Voici un résumé statistique de l'activité du Fonds au cours des années financières terminées le 31 mars 1956 et 1957:

<i>Détail</i>		<i>31 mars 1956</i>	<i>31 mars 1957</i>
Personnes aidées.....	nombre	6,256	8,331
Demandes pendant l'année.....	"	3,847	4,765
Demandes agréées.....	"	3,074	4,273
Proportion des demandes agréées.....	%	80	90
Dépenses du Fonds pendant l'année.....	\$	509,624	741,895
Proportion des dépenses en allocations mensuelles.....	%	78	78
Personnes touchant une allocation depuis l'année précédente	nombre	4,058	5,949

Instruction et formation.—A la fin de mars 1957, il restait très peu d'anciens combattants encore admissibles à des cours de formation sous le régime de la loi sur la réadaptation des anciens combattants et de la loi sur les avantages destinés aux anciens combattants, 1954. Ce groupe restreint comprenait quelques anciens combattants de la guerre

de Corée qui n'avaient pas encore été licenciés et d'anciens combattants sérieusement handicapés dont la réadaptation pouvait être facilitée par une période de formation ou de rééducation fonctionnelle.

Le 31 mars 1957, 119 anciens combattants de la seconde guerre mondiale et 42 de la guerre de Corée suivaient des cours universitaires, tandis que 65 anciens combattants de la première catégorie et 44 de la seconde suivaient des cours de formation professionnelle.

Les anciens combattants pensionnés de la première guerre mondiale ainsi que les ex-membres des forces régulières et des forces de réserve qui bénéficient également d'une pension ont droit à des cours de formation en vertu des Règles relatives à la formation des pensionnés, s'ils en ont besoin pour se préparer à remplir un emploi convenable. A la fin de l'année financière 1956-1957, huit pensionnés de cette catégorie recevaient une formation universitaire et 10 suivaient des cours de formation professionnelle.

Les enfants des morts de la guerre ont aussi droit à de l'aide pour fins de formation aux termes de la loi sur l'aide aux enfants des morts de la guerre (Éducation), pourvu que la Commission canadienne des pensions ait décidé que le décès est attribuable au service de guerre, et qu'une pension ait déjà été versée au titre des enfants intéressés. Cette aide consiste en une allocation mensuelle de subsistance de \$25 octroyée à chaque étudiant admissible durant son séjour dans une école de formation et du paiement de ses frais de scolarité, jusqu'à concurrence de \$500 par année scolaire.

Allocations d'attente de bénéfices.—Seuls les anciens combattants qui, de façon permanente, se livrent à l'agriculture sous le régime de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants ou font la pêche commerciale, ont encore droit à des allocations d'attente de bénéfices. Ces allocations s'élèvent à \$50 par mois pour les célibataires et à \$70 pour les mariés, lesquels reçoivent en outre des allocations pour leurs enfants. Les intéressés doivent présenter leur demande dans l'année qui suit leur établissement sous le régime de la loi. L'allocation d'attente a pour objet d'aider l'ancien combattant et sa famille à subsister jusqu'à ce que son entreprise agricole ou son industrie de pêche lui rapporte des bénéfices; par contre, cette aide ne peut, en aucun cas, être accordée pour plus de 12 mois.

Au 31 mars 1957, 62,732 anciens combattants, y compris 55 anciens membres du contingent spécial, avaient été admis à toucher cette allocation, et 91 p. 100 d'entre eux ont cessé de recevoir l'allocation par suite de leur établissement. Le montant total dépensé pour ces allocations depuis leur institution jusqu'à la fin de l'année financière 1956-1957 se chiffrait à \$27,129,445. Le 31 mars 1957, 222 anciens combattants touchaient une allocation.

Ateliers d'anciens combattants.—Les ateliers d'anciens combattants fabriquent des coquelicots et des couronnes que la Légion canadienne distribue et vend pour le Jour du Souvenir; cette entreprise assure un "emploi réservé" à quelque 41 anciens combattants ainsi qu'à 32 personnes à charge qui travaillent à domicile contre rémunération aux pièces. Ces ateliers sont situés à Toronto et à Montréal; à Winnipeg, Regina et Calgary, il se fait du travail supplémentaire d'assemblage à domicile. Environ 6,200,000 coquelicots et 58,000 couronnes de fleurs artificielles ont été fabriqués à ces ateliers pour la campagne de 1956.

Section 3.—Assurance-vie

Assurance des soldats de retour.—L'assurance des soldats de retour, instituée en vertu de la loi sur l'assurance des soldats de retour, était applicable aux anciens combattants de la première guerre mondiale. Cependant, aucune demande d'assurance n'a été acceptée après le 31 août 1933. L'*Annuaire* de 1956 renferme un bref résumé sur le sujet.

Sur les 48,319 polices émises, 11,322 (valeur nominale de \$23,864,638) étaient encore en vigueur le 31 mars 1957, soit 3,259 en situation normale, 7,135 acquittées, 153 polices d'assurance temporaire prolongée et 775 bénéficiant de la clause d'invalidité. De 1920 à 1957, 36,997 polices ont cessé d'être en vigueur, soit 11,479 pour cause de décès, 16,642 pour cause de rachat et 8,886 pour cause d'abandon, d'expiration de délais ou autre cause d'extinction.

Assurance des anciens combattants.—L'assurance des anciens combattants a été mise à la disposition des ex-soldats de la seconde guerre mondiale et de la guerre de Corée. Un exposé sommaire touchant cette assurance figure dans l'*Annuaire* de 1956. Étant donné que la période d'admissibilité à cette assurance dans le cas des ex-militaires de la seconde guerre mondiale (à l'exception de ceux qui n'ont pas encore utilisé leur crédit de réadaptation) expire dix ans après leur licenciement, seul un petit nombre d'entre eux sont présentement admissibles. D'autre part, les anciens combattants de la guerre de Corée ont jusqu'au 31 octobre 1958 pour demander à jouir de cette assurance.

La loi a permis d'accepter une très forte proportion des demandes d'assurance; en effet, moins de 2 sur 1000 ont été refusées. Seulement 4.2 p. 100 des 41,824 polices émises ont été abandonnées au cours des deux premières années. C'est là un taux d'abandon exceptionnellement bas. A la fin de mars 1957, 29,655 polices étaient en vigueur, dont la valeur nominale s'élevait à \$90,045,191. Les réclamations pour cause de décès ont suivi une courbe régulière très voisine de la courbe de la mortalité au sein de la population canadienne en général.

3.—Réclamations pour cause de décès, au 31 mars 1946 à 1957 avec chiffres cumulatifs 1921 à 1945

Années terminées le 31 mars	Assurance des soldats de retour		Assurance des anciens combattants	
	nombre	\$	nombre	\$
1921-1945.....	6,874	15,086,330	—	11,500
1946.....	331	636,100	3	11,500
1947.....	282	533,969	26	72,500
1948.....	304	597,985	54	169,500
1949.....	337	655,898	91	233,000
1950.....	402	679,621	108	318,580
1951.....	379	720,810	122	370,000
1952.....	418	817,559	178	461,500
1953.....	412	813,446	189	544,500
1954.....	421	821,930	187	495,500
1955.....	428	799,440	177	512,740
1956.....	434	813,743	216	590,863
1957.....	447	842,608	225	639,048

Section 4.—Établissement agricole et construction de maisons

Loi sur les terres destinées aux anciens combattants.—L'Office de l'établissement agricole des anciens combattants compte, d'un bout à l'autre du Canada, 32 bureaux régionaux et 243 zones de surveillance locale formant huit districts. Chaque zone est confiée à un surveillant sur place qui a, en moyenne, la responsabilité de 250 comptes ouverts représentant un capital d'apport brut d'environ \$1,500,000 en deniers publics. Chaque surveillant sur place est chargé de l'évaluation judicieuse des propriétés et de l'exécution du programme surveillé de crédit que l'Office a élaboré en vue d'aider les anciens combattants à organiser et à exploiter leurs fermes. En outre, l'Office compte, à travers le pays, 93 surveillants de la construction dont le rôle principal consiste à donner des conseils utiles aux anciens combattants qui se construisent des habitations et à surveiller les travaux de construction, de réfection ou d'agrandissement de bâtiments d'habitation ou autres. Un programme continu et progressif de formation en cours d'emploi du personnel est mis en œuvre aux fins de garantir que les surveillants sont au fait des derniers progrès et des techniques les plus nouvelles en matière d'évaluation des terres, d'organisation des fermes, d'exploitation agricole et de construction.

Au cours de la période biennale terminée le 31 mars 1957, une somme de \$23,963,805 est venue à échéance conformément aux contrats passés sous le régime de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants et les intéressés ont remboursé \$24,142,354, y compris les paiements anticipatifs. Comme autre indice de l'efficacité du programme surveillé de crédit inauguré par l'Office de l'établissement agricole des anciens combattants,

on peut dire que moins de 2 p. 100 des comptes ouverts accusaient des arriérés excédant \$200 dans le cas des comptes à versements annuels ou semestriels, et excédant \$100 dans le cas des comptes à versements mensuels.

Près de 22,000 anciens combattants s'acquittent de leur dette envers l'Office selon des modes de remboursement convenus d'avance; 14,359 d'entre eux recourent à la méthode des chèques postdatés, tandis que 6,376 autres font remise à même leur pension ou salaire par voie de déduction à la source. A la fin de mars 1957, 1,134 conventions de colonage partiaire étaient en vigueur dans les régions de blé de printemps des provinces des Prairies. De plus, 2,610 anciens combattants se sont complètement acquittés de leur dette contractuelle.

Sous le régime de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants, l'établissement des ex-militaires de la seconde guerre mondiale et du contingent spécial, se divise en quatre grandes catégories: agriculture et pêche en tant que professions; agriculture à temps réduit dans les régions rurales ou semi-rurales en vue d'arrondir les revenus provenant d'autres emplois; établissement sur des terres en général, ou sur des terres vierges, conformément à une entente entre les gouvernements fédéral et provinciaux; construction de logements sur des lots urbains par des anciens combattants admis à bénéficier d'un prêt en vertu de la loi nationale sur l'habitation et qui agissent eux-mêmes comme entrepreneurs.

Le montant de l'aide financière et les modalités de remboursement varient selon la catégorie d'établissement. L'ancien combattant qui établit sa demeure sur une terre autre que provinciale, peut obtenir de l'aide financière, d'après la Partie I de la loi, jusqu'à concurrence de \$6,000, y compris \$1,200 pour achat de bétail et de matériel agricole, et \$3,000, accordés en vertu de la Partie III de la loi. De la somme consentie en vertu de la Partie I, à l'exclusion de celle utilisée pour l'achat d'animaux de ferme et d'équipement agricole, 10 p. 100 sont remboursables comme paiement initial, et 66 $\frac{2}{3}$ p. 100 sont remboursables avec intérêt de 3 $\frac{1}{2}$ p. 100 sur une période de 25 ans. L'aide consentie d'après la Partie III peut être obtenue si l'ex-militaire apporte en argent comptant ou en valeur équivalente, la moitié du prêt consenti, lequel doit être entièrement remboursé avec un intérêt de 5 p. 100.

Les agriculteurs à temps réduit et les pêcheurs professionnels peuvent obtenir une assistance financière jusqu'à concurrence de \$6,000 en vertu de la Partie I, et \$1,400 en vertu de la Partie III. Les sommes remboursables et les taux d'intérêt sont les mêmes que ceux que l'on exige des agriculteurs professionnels.

Les anciens combattants établis sur des terres fédérales ou provinciales et les anciens combattants indiens établis dans les réserves indiennes peuvent obtenir une allocation de \$2,320 qui n'est pas remboursable, s'ils réussissent pendant dix ans à remplir les conditions qui ont été posées à leur établissement.

En vertu de la Partie II de la loi, tout ancien combattant ayant obtenu un prêt sous le régime de la loi nationale sur l'habitation peut recevoir de l'aide financière et autre pour construire sa maison sur n'importe quel lot convenant à l'érection d'un logement unifamilial. L'aide financière maximum est de \$8,000, remboursable selon un contrat hypothécaire au taux d'intérêt prescrit par la loi nationale sur l'habitation.

A la fin de mars de 1957, une somme totale de \$382,792,157 avait été prêtée à 75,356 anciens combattants. 60,981 comptes étaient encore ouverts le 31 mars 1957, y compris ceux de 1,500 Indiens établis dans leurs réserves, dont la surveillance relève du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration. Au cours de l'année financière 1956-1957 on a consenti de l'aide à 2,815 anciens combattants de la seconde guerre mondiale et du contingent spécial, dont 526 étaient agriculteurs professionnels, 1,867 agriculteurs à temps réduit, 25 pêcheurs professionnels, 37 établis dans des réserves indiennes et 396 qui se sont construits des maisons sur des lots urbains. 698 prêts additionnels ont aussi été accordés à des agriculteurs professionnels établis en vertu de la Partie III de la loi. Ces prêts ont entraîné des décaissements en deniers publics de près de 21 millions.

Au 31 mars 1957, 21,538 maisons étaient achevées et 1,838 autres étaient en construction. Les 1,697 maisons achevées en 1956-1957 marquaient le plus haut total atteint depuis 1951-1952. La construction de 1,397 nouvelles maisons a été entreprise au cours de l'année et 946 autres anciens combattants ont reçu l'autorisation d'effectuer des réparations et des rajouts à leurs maisons et autres bâtiments.

En tout, 10,367 anciens combattants avaient gagné leur allocation conditionnelle au 31 mars 1957, dont 8,722 au cours de l'année financière 1956-1957; 3,473 de ces anciens combattants ont reçu leurs titres de propriété de biens mobiliers ou immobiliers.

4.—État sommaire des établissements, des prêts et des allocations en vertu de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants, au 31 mars 1957¹

Détail	Fermes	Petits lopins	Pêche commerciale	Prêts hypothécaires	Terres provinciales	Terres fédérales	Terrains urbains	Total
Admis, mais non encore établis.....nomb.	3,521	12,732	118	²	251	65	1,903	18,590
Bénéficiaires.....nomb.	27,045	38,645	1,055	957	4,773	429	915	73,819
Montants approuvés pour terrains et améliorations permanentes.... \$	110,613,560	197,477,073	3,339,678	1,242,497	4,517,447	897,061	7,263,854	325,351,170
Montants approuvés pour bétail et outillage.... \$	32,423,341	8,043,462	1,083,046	772,966	6,082,700	12,037	...	48,417,552
Moyenne par ancien combattant..... \$	5,289	5,318	4,192	2,106	2,220	2,119	7,939	5,063
Allocation conditionnelle par ancien combattant \$	2,014	1,318	1,661	...	2,220	2,119	...	1,649

¹ Sans les anciens combattants Indiens établis dans les réserves.

² Compris dans Fermes et Petits lopins.

5.—Construction d'habitations en vertu de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants, au 31 mars 1957

Détail	Fermes	Petits lopins	Pêche commerciale	Terres provinciales	Terres fédérales	Terrains urbains	Total
Habitations achevées (depuis 1942)...	1,457	18,036	269	1,257	112	407	21,538
Habitations en construction.....	160	1,020	7	178	10	463	1,838
Habitations en projet.....	240	574	9	128	2	2	955
Total net des demandes.....	1,857	19,630	285	1,563	124	872	24,331

Section 5.—Avocats des pensions

Bureau des vétérans.—Le Bureau des vétérans qui vient de terminer sa vingt-sixième année d'activité est un organe du ministère des Affaires des anciens combattants. Dans toutes les régions du Canada où le ministère a établi un bureau, il compte une surcursale confiée aux soins d'un avocat des pensions.

Au cours de l'année terminée le 31 mars 1957, 5,861 demandes ont été présentées à la Commission des pensions; 8,103 étaient en instance à la fin de l'année. Ces chiffres ne diffèrent guère de ceux de l'année précédente, soit 5,833 demandes présentées et 8,276 en instance.

Les avocats des pensions, dont plusieurs sont inscrits au barreau, ont pour fonction d'aider les anciens membres des forces armées et les personnes à leur charge ainsi que les ex-membres des divers organismes auxiliaires (ex-matelots marchands, ex-pompiers, etc.) à établir et à présenter leurs réclamations à la Commission canadienne des pensions. Ils jouent également le rôle de procureurs des requérants auprès des comités d'appel de la Commission. Les services du Bureau des vétérans sont gratuits.

Section 6.—Pensions des anciens combattants

On trouvera dans des éditions antérieures de l'*Annuaire* divers renseignements sur l'historique de la législation canadienne en matière de pensions pour ex-militaires, de même que des données statistiques annuelles ayant trait au nombre de pensionnés et aux sommes engagées en vue de leurs pensions. De plus, l'*Annuaire* de 1956 (pp. 309 à 312), fournit également des précisions sur le sujet.

Le 14 mars 1957, le ministre des Finances, dans son exposé budgétaire, a annoncé pour le 1^{er} juillet 1957, une hausse du barème des pensions ainsi qu'un relèvement de l'allocation maximum pour invalidité payable aux termes de la loi sur les Pensions. Ces augmentations ont été ratifiées par le Parlement en avril 1957. C'est la troisième hausse du barème des pensions en dix ans, les taux d'aujourd'hui étant exactement le double de ceux qui existaient de 1920 à 1947. Plus de 159,000 invalides ont bénéficié de cette augmentation qui représente, d'après l'estimation, des engagements annuels supplémentaires de \$15,150,248 et de \$4,647,259 dans le cas des personnes à charge, veuves et parents.

Voici les nouveaux et les anciens taux:

Détail	Anciens taux mensuels	Taux mensuels, 1 ^{er} juillet 1957
	\$	\$
Pensionnaire célibataire, complètement invalide.....	125	150
Pensionnaire marié, complètement invalide.....	170	200
Veuve.....	100	115
Parent à charge, maximum.....	75	90
Deux parents à charge, maximum.....	100	115

Par suite des nouveaux taux, le barème est à présent le même pour tous les grades, y compris celui de lieutenant-colonel et les grades équivalents. Des taux un peu plus élevés sont prévus pour le grade de colonel et les grades supérieurs, et même si ces taux n'ont pas été augmentés, un invalide marié qui détient un de ces grades peut bénéficier de l'augmentation par suite de la pension accrue de l'épouse, augmentation qui est la même pour tous les grades.

Les taux des pensions pour les enfants n'ont pas augmenté. Un ancien combattant invalide (tous grades), reçoit \$20 par mois pour le premier enfant, \$15 par mois pour le deuxième et \$12 par mois pour chaque enfant subséquent.

L'allocation d'impotence payable à tout pensionnaire complètement invalide qui requiert des soins est versée en plus de la pension, suivant un montant qui varie avec la multiplicité des soins. Le maximum en est passé de \$1,400 à \$1,800.

La veuve d'un lieutenant-colonel ou d'un militaire de grade inférieur reçoit maintenant \$115 par mois pour elle-même outre \$40 par mois pour son premier enfant, \$30 pour son deuxième et \$24 pour chaque enfant subséquent.

Bien que les taux de pension pour invalides et veuves soient statutaires et que des rajustements aient été effectués par la Division du Trésor sans le concours de la Commission des pensions, les sommes payables aux parents à charge et à l'égard de l'impotence ne sont pas déterminées d'avance et plusieurs milliers de cas ont dû être examinés.

Loi sur les pensions et allocations de guerre aux civils.—Cette loi prescrit le versement de pensions à des personnes (ou à leurs ayants droit) dont les travaux se rattachaient étroitement à l'effort de la seconde guerre mondiale et qui ont été blessés ou tués par suite de leur service: matelots marchands; pêcheurs en eau salée; membres des services auxiliaires; pilotes du service transocéanique de l'aviation royale; pompiers ayant servi au Royaume-Uni, etc.

6.—Pensions en vigueur sous le régime de la loi sur les pensions, au 31 mars 1957

Service	Pour invalidité		Aux personnes à charge		Total, invalidité et personnes à charge	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Première guerre mondiale.....	54,409	35,979,827	15,040	16,980,655	69,449	52,960,482
Seconde guerre mondiale.....	102,514	56,619,776	18,199	17,219,087	120,713	73,838,863
En temps de paix.....	821	395,886	389	592,030	1,210	987,916
Contingent spécial.....	1,411	630,832	152	174,732	1,563	805,564
Total.....	159,155	\$3,626,321	33,780	34,966,504	192,935	128,592,825

Section 7.—Allocations aux anciens combattants

Les allocations aux anciens combattants sont accordées, au Canada seulement, aux ex-militaires de l'armée de campagne du Nord-Ouest, de la guerre sud-africaine, des deux guerres mondiales et de la guerre de Corée, aux membres des forces du Commonwealth et des alliés qui résidaient au Canada au moment de leur engagement, ou qui ont résidé au Canada durant 20 ans. Les allocations peuvent également être accordées aux veuves et aux orphelins des ex-soldats admissibles aux allocations. Pour être admissible aux allocations, un ancien combattant doit avoir participé aux deux guerres mondiales et avoir été honorablement licencié. Les allocations comportent certaines limitations financières pour ceux dont l'âge physique et l'état mental correspondent aux exigences de la loi.

Des détails d'ordre historique sur ces allocations sont fournis dans des éditions antérieures de l'*Annuaire*, tandis que les principaux articles de la présente loi sont indiqués aux pages 321 et 322 de l'édition de 1956. Quoiqu'aucune modification* n'ait été apportée à la loi depuis cette date, le budget du 14 mars 1957 prévoyait l'augmentation des taux et des revenus maximums à compter du 1^{er} juillet 1957. Voici les taux maximums et les revenus annuels permis à cette date:

<i>Allocataire</i>	<i>Allocation mensuelle maximum</i>	<i>Revenu annuel permis</i>
	\$	\$
Anciens combattants et veuves (veufs), considérés célibataires.....	60	960
Anciens combattants et veuves (veufs), considérés mariés.....	120	1,620
Anciens combattants dont l'épouse est aveugle.....	120	1,740
Un orphelin.....	40	720
Deux orphelins.....	70	1,200
Trois orphelins ou plus.....	85	1,440

Au moment où ces augmentations ont été annoncées, on estimait qu'elles donneraient lieu à des engagements additionnels d'à peu près 6 millions de dollars par année.

Le tableau ci-dessous indique le nombre des allocataires (anciens combattants et autres), à la fin des années financières 1952 à 1957, de même que la somme des allocations versées chaque année:

<i>Au 31 mars</i>	<i>Anciens combattants</i>	<i>Autres personnes</i>	<i>Total</i>	<i>Dépenses</i>
				\$
1952.....	29,137	9,602	38,739	23,544,760
1953.....	30,005	10,607	40,612	27,114,849
1954.....	30,650	11,737	42,387	26,486,938
1955.....	32,471	12,883	45,354	27,702,077
1956.....	37,907	14,347	52,254	39,074,156
1957.....	39,664	15,578	55,242	41,259,185

Au cours de l'année terminée le 31 mars 1957, 56,165 cas ont été revus par les 18 autorités régionales et 16,160 par la Commission à Ottawa (voir ci-dessous) afin de modifier au besoin les allocations versées selon les changements intervenus dans l'état physique et la situation financière ou familiale des allocataires. Sur les 412 appels interjetés, la Commission en a rejeté 380 et admis 32.

Section 8.—Commissions et conseils intéressant les anciens combattants

Commission canadienne des pensions.—La Commission canadienne des pensions est un organisme chargé par le Parlement d'appliquer la loi sur les pensions et la loi sur les pensions et allocations de guerre aux civils. Les membres de cette commission sont nommés par le gouverneur en conseil qui peut aussi imposer à cet organisme des obligations à l'égard de toutes subventions de la nature des pensions, etc., instituées en vertu de toute loi autre que la loi sur les pensions. La Commission fait rapport au Parlement par l'intermédiaire du ministre des Affaires des anciens combattants.

* Des modifications ont été apportées à la loi à compter du 1^{er} nov. 1957. Le taux pour les célibataires est maintenant de \$70 par mois; le maximum du revenu annuel permis est de \$1,080 pour les célibataires et de \$1,740 pour les personnes mariées. Des modifications ont aussi été apportées aux conditions d'admissibilité, de sorte que de nouveaux groupes d'anciens combattants et de personnes à charge peuvent maintenant toucher les allocations.

C'est à la Commission qu'il incombe de décider des réclamations pour blessures ou maladies qui ont entraîné l'invalidité ou la mort et qui ont été reçues ou contractées en cours de service dans la Marine, l'Armée ou l'Aviation du Canada, en temps de guerre ou de paix. La Commission a également le pouvoir d'ajouter à certaines allocations accordées par le gouvernement du Royaume-Uni ou d'autres gouvernements alliés. (Voir l'Annuaire de 1956, page 310.)

Les représentants de la Commission à travers le Canada sont connus sous le nom de médecins examinateurs des pensions; il y en a dans la plupart des bureaux régionaux du ministère des Anciens combattants.

Commission des allocations aux anciens combattants.—La Commission des allocations aux anciens combattants est chargée par le Parlement d'appliquer la loi sur les allocations aux anciens combattants. Ses membres sont nommés par le gouverneur en conseil. La Commission est responsable devant le Parlement par le canal du ministre des Affaires des anciens combattants. L'application de la loi est décentralisée. Dix-huit autorités régionales sont établies dans les bureaux de district du ministère des Affaires des anciens combattants. Une bonne part des renseignements sur lesquels se fondent les décisions relatives aux demandes d'allocation proviennent des enquêtes que mènent les agents du bien-être des anciens combattants de la Division du bien-être des anciens combattants.

En plus d'arrêter son programme d'action, la Commission entend les appels de décisions rendues par les autorités régionales et, périodiquement, procède de son propre chef à l'examen d'un certain nombre de décisions rendues par ces autorités.

La Commission impériale des sépultures de guerre (constituée par charte royale en 1917).—Tous les gouvernements du Commonwealth font partie de la Commission et y sont représentés par leurs hauts commissaires à Londres. La Commission s'occupe de marquer et d'entretenir à perpétuité la tombe des membres des forces armées du Commonwealth qui sont morts entre le 4 août 1914 et le 31 août 1921 et entre le 3 septembre 1939 et le 31 décembre 1947. La Commission érige aussi des monuments à la mémoire de ceux dont la sépulture est inconnue.

Le ministre des Affaires des anciens combattants est le représentant officiel de la Commission au Canada, et le bureau du secrétaire général de la division canadienne est situé dans l'Édifice des Affaires des anciens combattants, à Ottawa. Le ressort de la division canadienne s'étend à tout le continent nord-américain. La division est également chargée de certains travaux d'inspection aux endroits suivants: Argentine, Bahamas, Barbade, Bermudes, Brésil, Guyane anglaise, Honduras britannique, Chili, Costa-Rica, Cuba, îles Falkland, Antilles françaises, Guatemala, îles Hawaii, Jamaïque, îles Sous-le-Vent, Antilles néerlandaises, zone du canal de Panama, Pérou, Porto-Rico, Trinité, Uruguay, îles du Vent.

En Amérique du Nord, la division canadienne s'occupe d'environ 13,000 tombes dans plus de 2,000 cimetières. Des monuments ont été érigés à Victoria (C.-B.) et à Halifax (N.-É.) à la mémoire de 3,400 militaires des deux guerres postés en Amérique du Nord et disparus au cours d'opérations militaires.

On doit procéder à l'érection, au début de 1958, d'un monument à Ottawa qui portera le nom de quelque 850 membres des forces de l'air du Commonwealth postés au Canada et aux États-Unis et disparus durant la seconde guerre mondiale au cours d'opérations militaires.

CHAPITRE VII.—CRIMINALITÉ ET DÉLINQUANCE*

SYNOPSIS

PAGE	PAGE		
SECTION 1. DROIT ET PROCÉDURE CRIMINELS AU CANADA.....	314	Sous-section 1. La Gendarmerie royale du Canada.....	337
SECTION 2. DÉLINQUANTS ADULTES ET CONDAMNATIONS.....	316	ARTICLE SPÉCIAL: Les principes de la Gendarmerie royale du Canada.....	339
Sous-section 1. Adultes déclarés coupables d'actes criminels.....	316	Sous-section 2. La Police provinciale.....	341
Sous-section 2. Jeunes gens délinquants (16-24 ans).....	324	Sous-section 3. La Police municipale.....	341
Sous-section 3. Déclarations sommaires de culpabilité.....	327	SECTION 5. INSTITUTIONS PÉNALES ET ÉCOLES DE FORMATION.....	345
Sous-section 4. Appels.....	330	Sous-section 1. Pénitenciers.....	346
SECTION 3. JEUNES DÉLINQUANTS.....	331	Sous-section 2. Maisons de correction.....	349
SECTION 4. LA POLICE.....	337	Sous-section 3. Écoles de formation.....	349

NOTA.—On trouvera face à la page 1 du présent volume la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

Section 1.—Droit et procédure criminels au Canada†

Un pays ne saurait administrer la justice d'après un régime inflexible; ce ne serait ni opportun ni possible. Le régime judiciaire doit évoluer et s'adapter aux besoins de la population et il convient de statuer sans cesse sur la délimitation exacte des pouvoirs dont jouissent les divers corps législatifs.

Le droit criminel, au Canada, se fonde sur le droit criminel coutumier d'Angleterre, élaboré au cours des âges; il comprenait au début les us et coutumes et, plus tard, les principes énoncés par des générations de juges. Aucune déclaration statutaire n'a introduit le droit criminel anglais dans les régions du Canada qui forment aujourd'hui les provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard. Il s'y est implanté d'après un principe de la *common law* même en vertu duquel le droit anglais était déclaré en vigueur dans les territoires inhabités, découverts et colonisés par des sujets britanniques, sauf lorsque les conditions locales le rendaient inapplicable. La même chose s'applique à Terre-Neuve, bien que la colonie se soit occupée de ce sujet dans une loi de 1837. Au Québec, il a été introduit par une proclamation royale en 1763 et l'Acte de Québec en 1774. Dans chacune des autres provinces, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, il a été introduit par un acte du Parlement.

Le régime judiciaire actuel des provinces se fonde sur l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867. L'article 91 porte: "Le parlement du Canada aura le pouvoir exclusif de légiférer sur... le droit criminel, sauf la constitution des tribunaux de juridiction criminelle, mais y compris la procédure en matière criminelle." Aux termes de l'article 92 (paragraphe 14), l'Assemblée législative de chaque province a le droit exclusif de légiférer sur l'"administration de la justice dans la province, y compris la constitution, le coût et l'organisation des tribunaux provinciaux, de juridiction tant civile que criminelle, ainsi que la procédure en matière civile devant ses tribunaux". Le Parlement du Canada peut,

* Revu, sauf indication contraire, à la Section de la statistique judiciaire, Division de la santé et du bien-être, Bureau fédéral de la statistique.

† Rédigé à la Section du droit criminel, ministère de la Justice, Ottawa.

cependant (article 101), établir d'autres tribunaux en vue d'assurer la bonne application des lois du Canada. Il est à noter que le Statut de Westminster, 1931, a apporté d'importants changements, surtout en abrogeant la loi sur la validité des lois coloniales, 1865 (R.-U.), et en confirmant le droit des dominions de légiférer en matière extraterritoriale. On trouvera d'autres détails sur les tribunaux fédéraux au chapitre II, pp. 00-00, et sur les tribunaux provinciaux, pp. 59-60; l'*Annuaire* de 1954, pp. 58-59, fournit des renseignements plus élaborés sur les tribunaux provinciaux.

Lors de la confédération, chacune des colonies intéressées avait sa propre législation touchant le droit pénal. En 1869, afin de les réunir en un système uniforme applicable dans tout le Canada, le Parlement a adopté une série de lois dont quelques-unes visaient certaines infractions particulières et d'autres, la procédure. La plus importante de ces dernières a été l'Acte de procédure criminelle, mais d'autres ont prévu l'instruction expéditive ou l'instruction sommaire des actes criminels, les pouvoirs et la compétence des juges de paix en matières de déclaration sommaire de culpabilité et autres ainsi que la procédure touchant les jeunes délinquants.

Un bill concernant le Code criminel, fondé sur le projet de code anglais de 1878, le *Digest of Criminal Law* de Stephen, le *Digest of the Canadian Criminal Law* de Burbidge et les lois canadiennes pertinentes, a été présenté par sir John Thompson, ministre de la Justice, en 1892. Le bill est devenu le Code criminel du Canada et est entré en vigueur le 1^{er} juillet 1893. Il faut cependant se rappeler que le Code criminel n'englobait pas tout le droit criminel. Il fallait encore se reporter au droit anglais pour certaines questions de procédure et il était encore possible de poursuivre certaines infractions selon la *common law*. De plus, le Parlement a établi actes criminels les infractions à certaines autres lois comme la loi sur l'opium et les drogues narcotiques; il en a été de même en ce qui concerne les règlements de la défense du Canada et les règlements de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre (qui ne sont plus en vigueur) édictés aux termes de la loi sur les mesures de guerre.

Il est souvent difficile de distinguer entre le "droit" et la "procédure". En un sens, la procédure se rattache simplement au travail organique des tribunaux; mais, dans un sens plus large, elle atteint aussi les droits ou modifie les relations juridiques découlant d'un ensemble de faits. Il est utile ici de noter que les juristes décrivent le droit comme renfermant et le droit positif et la procédure. "Le droit positif porte sur les fins que vise l'administration de la justice; la procédure porte sur les moyens d'arriver à ces fins*." Relativement au droit criminel, on peut dire que le droit positif comprend les dispositions touchant la responsabilité criminelle, la définition d'"infractions" et la punition de ces infractions et que la procédure comprend les dispositions relatives à l'application, par exemple le pouvoir de perquisitionner et d'arrêter, aux genres de procès et à la preuve des faits. En général, le Code criminel fait la distinction entre l'un et l'autre, bien qu'il puisse sembler que les dispositions touchant la détention préventive des repris de justice et des psychopathes sexuels criminels participent de l'un et de l'autre.

Un arrêté en Conseil du 3 février 1949 a autorisé l'examen et l'étude du Code criminel et la Commission chargée de reviser le Code a soumis son rapport et un avant-projet de loi en février 1952. Après avoir été étudié à des sessions successives du Parlement, il a finalement été adopté le 15 juin 1954, et le nouveau Code criminel (2-3 Elisabeth II, chap. 51) est entré en vigueur le 1^{er} avril 1955. On trouvera dans l'*Annuaire* de 1955 (pp. 304-307) un court aperçu du droit sous le Code abrogé ainsi que des principales modifications apportées par le nouveau Code.

Depuis que le Code a été mis en vigueur, les modifications ont été peu nombreuses et sans grande importance. Une modification relative aux réunions de courses a été adoptée en 1955, et il a été statué en 1956 que les demandes d'autorisation d'appel à la Cour suprême du Canada en matière criminelle doivent être entendues par un quorum de (au moins cinq) juges de ladite Cour au lieu d'un seul juge.

* Salmond dans *Jurisprudence*, 7^e édition, p. 496.

Section 2.—Délinquants adultes et condamnations

La statistique de la criminalité s'intéresse surtout aux personnes coupables de délits graves. Ces délinquants, moins nombreux que les personnes coupables d'actes non criminels, revêtent tout de même plus d'importance du point de vue de la protection de la société.

En 1949, on a fondé la statistique des actes criminels sur les personnes plutôt que sur les condamnations; c'est pourquoi les chiffres de 1949 et des années subséquentes ne peuvent être comparés avec ceux des années précédentes. Lorsqu'une personne est jugée, à un procès, sous plusieurs chefs d'accusation, un seul de ceux-ci figure à la statistique. On choisit le chef d'accusation dont l'audition a été poussée jusqu'à la condamnation à une peine quelconque, si le prévenu a comparu sous plusieurs inculpations. Si l'accusé est déclaré coupable sous plusieurs chefs d'accusation, l'infraction choisie est celle qui a été le plus sévèrement punie; si la sanction a été la même en ce qui concerne deux chefs d'accusation ou plus, c'est l'infraction la plus grave (d'après la peine maximum prévue par la loi) qui est retenue. Si une personne est accusée d'une infraction et déclarée coupable d'une autre (accusée de meurtre et déclarée coupable d'homicide involontaire), l'affaire ne figure qu'en regard de l'infraction dont elle a été reconnue coupable.

Dans le cas des actes non criminels, les chiffres se fondent toujours sur les déclarations de culpabilité et peuvent donc se rapprocher de ceux des années passées.

La statistique porte seulement sur les affaires réglées au cours de l'année. Les affaires non entièrement réglées au cours de l'année (par ex. celles qu'on a jugées, mais où aucune sentence n'a encore été prononcée) ne figurent qu'au rapport de l'année suivante.

Sous-section 1.—Adultes déclarés coupables d'actes criminels

Au cours de l'année 1955, les tribunaux du Canada ont jugé 32,367 adultes accusés de 54,252 actes criminels; de ce nombre, 28,273 ont été déclarés coupables de 46,239 infractions. Ces chiffres indiquent peu de changements par rapport à ceux de 1954 alors que 35,278 adultes étaient accusés de 56,847 actes criminels, et 30,848 étaient déclarés coupables de 47,981 infractions.

1. Adultes déclarés coupables d'actes criminels et proportion pour 10,000 personnes âgées de 16 ans et plus, par province, 1954 et 1955

Province ou territoire	1954		1955	
	Déclarés coupables	Proportion ¹	Déclarés coupables	Proportion ¹
Terre-Neuve.....	645	28	611	26
Île-du-Prince-Édouard.....	171	25	129	19
Nouvelle-Écosse.....	1,526	35	1,570	35
Nouveau-Brunswick.....	735	22	751	22
Québec.....	6,525	23	6,391	22
Ontario.....	12,412	35	10,836	30
Manitoba.....	1,739	31	1,558	27
Saskatchewan.....	1,184	20	1,072	18
Alberta.....	2,383	35	2,251	32
Colombie-Britannique.....	3,471	39	3,102	34
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	57	—	2	—
Canada.....	30,848	30	28,273	27

¹ Pour 10,000 personnes âgées de 16 ans ou plus, à l'exclusion du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

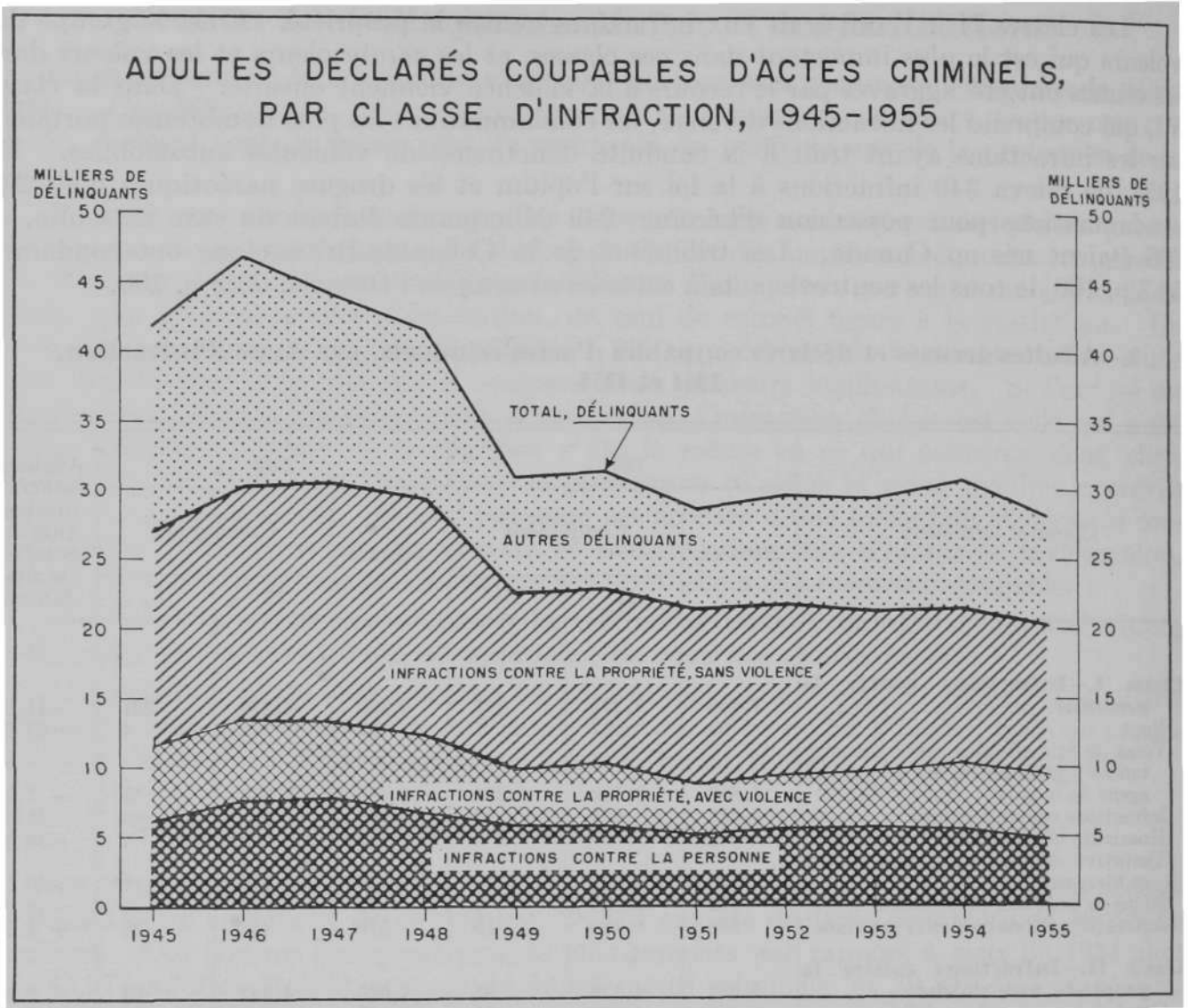
Les actes criminels comprennent six classes, indiquées au tableau 2. En 1955, le nombre de personnes déclarées coupables de s'être livrées à des voies de fait de natures diverses et d'avoir entravé les agents de la paix dans l'exercice de leurs fonctions représentaient 79.4 p. 100 de la classe I qui groupe les infractions contre la personne. Cette année-là, 16 personnes ont été déclarées coupables de meurtre, 7 de tentative de meurtre et 43 d'homicide involontaire, comparativement à 15, 4 et 81, respectivement, en 1954.

Les classes II à V ont trait aux infractions contre la propriété. C'est le groupe des voleurs qui est le plus important dans ces classes, et les cambrioleurs et les voleurs dont les crimes ont été aggravés par le recours à la violence viennent ensuite. Dans la classe VI, qui comprend les infractions diverses, les condamnations les plus nombreuses portaient sur les infractions ayant trait à la conduite délictueuse de véhicules automobiles. En 1955, on releva 349 infractions à la loi sur l'opium et les drogues narcotiques dont 242 condamnations pour possession d'héroïne; 249 délinquants étaient du sexe masculin, et 308 étaient nés au Canada. Les tribunaux de la Colombie-Britannique ont condamné 59.3 p. 100 de tous les contrevenants à cette loi et ceux de l'Ontario, 23.2 p. 100.

2.—Adultes accusés et déclarés coupables d'actes criminels, par classe d'infraction, 1954 et 1955

Classe et infraction	1954			1955			Augmentation ou diminution du nombre de condamnés %
	Accusés	Condamnés		Accusés	Condamnés		
		H.	F.		H.	F.	
Classe I.—Infractions contre la personne.....	7,046	5,274	277	6,323	4,676	221	-11.8
Rapt.....	26	17	1	24	8	4	-33.3
Voies de fait simples, avec circonstances aggravantes, et contre un agent de la paix.....	4,802	3,539	226	4,486	3,330	153	- 7.5
Infractions contre femmes ¹	1,083	834	10	855	641	19	-21.8
Homicide involontaire et meurtre..	169	90	6	112	55	4	-38.5
Tentative de meurtre; coups de feu et blessures.....	290	202	15	175	119	11	-40.1
Refus de pourvoir et abandon.....	162	134	4	92	70	4	-46.4
Autres infractions contre la personne.	534	458	15	579	453	26	+ 1.3
Classe II.—Infractions contre la propriété, avec violence.....	5,181	4,678	65	5,020	4,542	64	- 2.9
Cambriolage et vol qualifié.....	5,181	4,678	65	5,020	4,542	64	- 2.9
Classe III.—Infractions contre la propriété, sans violence.....	12,836	10,574	886	12,101	9,914	874	- 5.9
Fraude, détournement de fonds et escroquerie.....	2,017	1,645	136	1,935	1,542	139	- 5.6
Recel.....	1,109	899	34	1,071	823	55	- 5.9
Vol ordinaire.....	9,710	8,030	716	9,095	7,549	680	- 5.9
Classe IV.—Infractions malicieuses contre la propriété.....	381	312	15	603	464	30	+51.1
Incendie.....	74	55	5	107	63	14	+28.3
Dommages intentionnels à la propriété.....	307	257	10	496	401	16	+56.2
Classe V.—Faux et contrefaçon.....	742	636	75	764	661	65	+ 2.1
Infractions relatives à la monnaie....	5	4	—	14	10	—	+150.0
Faux et usage de faux.....	737	632	75	750	651	65	+ 1.3
Classe VI.—Autres infractions ne figurant pas aux classes ci-dessus.....	9,072	7,561	495	7,556	6,311	451	-16.1
Conduite dangereuse d'une automobile.....	847	656	6	307	245	3	-62.5
Capacité de conduire affaiblie.....	3,690	3,505	41	3,161	2,985	40	-14.7
Conduite d'automobile en état d'ivresse.....	1,100	897	6	751	641	10	-27.9
Infractions à la loi sur l'opium et les drogues.....	351	239	67	396	249	100	+14.1
Jeu et loterie.....	442	341	40	684	566	36	+58.0
Maisons de débauche, tenanciers et pensionnaires.....	287	51	196	265	65	137	-18.2
Diverses autres infractions.....	2,355	1,872	139	1,992	1,560	125	-16.2
Total général.....	35,278	29,035	1,813	32,347	26,568	1,705	- 8.3

¹ Y compris les infractions suivantes: avortement, voies de fait sur la personne d'une femme ou de l'épouse, attentat contre la pudeur, commerce charnel illicite, inceste, proxénétisme, viol, tentative de viol, et séduction.



Le tableau 3 indique que, en 1955, 56.9 p. 100 des personnes condamnées pour actes criminels n'avaient pas poursuivi leurs études au delà du degré élémentaire; 40.4 p. 100 étaient âgées de 24 ans ou moins; 11.2 p. 100, de 45 ans ou plus; et 74.5 p. 100 habitaient les centres urbains. Parmi les délinquants, 94.0 p. 100 étaient des hommes; 89.7 p. 100 sont nés au Canada; 54.7 p. 100 étaient célibataires; 23.5 p. 100 étaient des manœuvres; 7.5 p. 100 n'avaient pas d'emploi rémunéré. Ces chiffres ont très peu varié au cours des dernières années.

3.—Personnes déclarées coupables d'actes criminels, selon l'occupation, l'état matrimonial, le sexe, le lieu de naissance, etc., 1954 et 1955

Détail	1954	1955	Détail	1954	1955
Total des condamnations.....	30,848	28,273			
OCCUPATION			OCCUPATION—fin		
Agriculture.....	1,956	1,717	Public et de protection.....	99	91
Chômeurs et retirés (y compris les maîtresses de maison).....	2,155	2,109	Étudiants.....	549	680
Commerce et administration.....	2,388	2,198	Autres.....	58	107
Construction.....	2,484	2,531	Transports et communications.....	3,000	2,804
Fabrication et mécanique.....	3,062	2,953	Travail de bureau.....	821	858
Finance et assurance.....	86	76	Non donné.....	1,443	1,202
Manœuvres.....	7,959	6,647			
Militaires.....	753	695	ÉTAT MATRIMONIAL		
Mines.....	700	590	Célibataire.....	16,717	15,459
Pêche, piégeage et abatage du bois	1,446	1,275	Marié.....	11,524	10,417
Service:			Veuf.....	368	333
Domestique.....	707	618	Divorcé.....	182	202
Personnel.....	841	796	Séparé.....	733	818
Professionnel.....	341	326	Non donné.....	1,324	1,044

3.—Personnes déclarées coupables d'actes criminels, selon l'occupation, l'état matrimonial, le sexe, le lieu de naissance, etc., 1954 et 1955—fin

Détail	1954	1955	Détail	1954	1955
SEXE			LIEU DE NAISSANCE		
Hommes.....	29,035	26,568	Asie.....	82	73
Femmes.....	1,813	1,705	Canada.....	26,961	25,351
DEGRÉ D'INSTRUCTION			États-Unis.....	338	302
Illétré.....	744	497	Europe.....	1,104	1,013
Primaire.....	16,949	16,092	Îles Britanniques et Commonwealth.....	809	617
Secondaire.....	8,717	8,390	Autres pays étrangers.....	8	5
Supérieure.....	578	532	Non donné.....	1,546	912
Scolarité non indiquée.....	1,262	551	DOMICILE		
Non donné.....	2,598	2,211	Ville.....	22,657	21,073
ÂGE			Campagne.....	7,353	6,584
De 16 à 19 ans.....	5,547	5,557	Indéterminé.....	82	138
De 20 à 24 ans.....	6,660	5,879	Non donné.....	756	478
De 25 à 44 ans.....	14,125	12,880			
45 ans et plus.....	3,503	3,171			
Non donné.....	1,013	786			

Délinquantes.—En 1955, 1,705 femmes ont été déclarées coupables d'actes criminels, 39.1 p. 100 de ce nombre, en Ontario, et 21.1 p. 100 dans la province de Québec. Près de 43.1 p. 100 des femmes condamnées en 1955 ont été déclarées coupables de vol ou de recel et 9.1 p. 100 ont été inculpées de voies de fait. Trois femmes ont été déclarées coupables d'homicide involontaire.

4.—Femmes déclarées coupables d'actes criminels, par province, 1954 et 1955

Province ou territoire	Condamnées		Pourcentage de condamnées par rapport aux condamnations totales	
	1954	1955	1954	1955
			%	%
Terre-Neuve.....	35	42	5.4	6.9
Île-du-Prince-Édouard.....	5	6	2.9	4.7
Nouvelle-Écosse.....	51	65	3.3	4.1
Nouveau-Brunswick.....	26	25	3.5	3.3
Québec.....	416	360	6.4	5.6
Ontario.....	695	666	5.6	6.1
Manitoba.....	172	167	9.9	10.7
Saskatchewan.....	46	46	3.9	4.3
Alberta.....	142	116	6.0	5.2
Colombie-Britannique.....	222	212	6.4	6.8
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	3	—	5.3	—
Canada.....	1,813	1,705	5.9	6.0

Condamnations multiples.—Le tableau 5 donne le nombre de personnes déclarées coupables de plus d'une infraction lors de la même comparution en 1951-1955. Les condamnations multiples surviennent surtout dans le cas de faux et d'usage de faux, d'escroquerie, de vol, de recel et de cambriolage.

5.—Personnes déclarées coupables de plus d'une infraction à leur procès et personnes déclarées coupables d'une seule infraction, 1951-1955

Détail	1951	1952	1953	1954	1955
Personnes déclarées coupables de:					
2 infractions.....	1,669	2,409	3,248	3,265	3,280
3 ".....	562	759	971	1,713	1,089
4 ".....	248	360	437	256	528
5 ".....	162	186	259	154	306
6 ".....	117	144	222	89	189
7 ".....	75	106	122	58	126
8 ".....	50	79	92	44	113
9 ".....	26	51	67	27	91
10 ".....	32	47	52	54	56
11 à 20 infractions.....	84	139	179	194	200
21 infractions ou plus.....	28	50	57	65	92
Total, plus d'une infraction.....	3,053	4,330	5,706	5,919	6,070
Total, une infraction.....	25,927	25,431	23,861	24,929	22,203
Total général.....	28,980	29,761	29,567	30,848	28,273

Issue des causes et récidive.—Parmi tous les inculpés accusés d'actes criminels, 87.4 p. 100 ont été déclarés coupables en 1955; les condamnations frappant les hommes (87.8 p. 100) ont été plus élevées que celles atteignant les femmes (86.0 p. 100), le chiffre variant grandement d'une province à l'autre. Le plus haut pourcentage de condamnations est celui de l'Île-du-Prince-Édouard (99.2 p. 100) et le plus bas, celui de la Nouvelle-Écosse (79.8 p. 100).

6.—Personnes accusées et déclarées coupables d'actes criminels, par province, 1954 et 1955

Province ou territoire	1954			1955		
	Accusations	Condamnations		Accusations	Condamnations	
			%			%
Terre-Neuve.....	712	645	90.6	667	611	91.6
Île-du-Prince-Édouard.....	171	171	100.0	130	129	99.2
Nouvelle-Écosse.....	1,915	1,526	79.7	1,967	1,570	79.8
Nouveau-Brunswick.....	784	735	93.8	783	751	95.9
Québec.....	7,302	6,525	89.4	7,248	6,391	88.2
Ontario.....	14,898	12,412	83.3	12,959	10,836	83.6
Manitoba.....	1,838	1,739	94.6	1,636	1,558	95.2
Saskatchewan.....	1,248	1,184	94.9	1,134	1,072	94.5
Alberta.....	2,487	2,383	95.8	2,385	2,251	94.4
Colombie-Britannique.....	3,866	3,471	89.8	3,456	3,102	89.8
Yukon et Territoires du N.-Ouest.....	57	57	100.0	2	2	100.0
Canada.....	35,278	30,848	87.4	32,367	28,273	87.4

En 1955, 45.6 p. 100 des condamnés en étaient à leur première infraction, 8.8 p. 100 à leur deuxième et 19.0 p. 100 à leur troisième ou plus. Le casier judiciaire des autres condamnés (26.6 p. 100) n'a pas été communiqué.

7.—Personnes accusées d'actes criminels et issue des causes et récidive, 1954 et 1955

Détail	1954	1955	Détail		
			1954	1955	
Accusations.....	35,278	32,367	Condamnations:		
Acquittements.....	4,216	3,936	Hommes.....		
Désaccords du jury.....	4	9	Femmes.....		
Suspensions d'instances.....	141	97	Premières condamnations.....		
Accusations non fondées et <i>nolle</i>			Deuxièmes condamnations.....		
<i>prosequi</i>	17	9	Multiples condamnations.....		
Détentions pour folie.....	52	43	Détails non fournis.....		
			29,035		
			1,813		
			13,082		
			2,477		
			5,639		
			9,650		
			26,568		
			1,705		
			12,894		
			2,482		
			5,369		
			7,528		

Sentences.—En 1955, 32.9 p. 100 des personnes déclarées coupables d'actes criminels ont été mises à l'amende, 33.4 p. 100 ont été emprisonnées sans substitution d'amende, 6.0 p. 100 ont été envoyées à une maison de correction et 7.4 p. 100, au pénitencier; 20.3 p. 100 ont obtenu un sursis ou ont été mises en liberté surveillée. Huit repris de justice ont été condamnés à la détention préventive. Quatre personnes ont été condamnées à l'emprisonnement à vie et 16 à la peine capitale. Les proportions de 1955 sont à peu près les mêmes que celles des années antérieures récentes.

8.—Sentences imposées pour actes criminels, par province, 1954 et 1955

Sentence	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon et T.N.-O.	Canada
1954												
Substitution d'amende.....	306	106	646	239	2,228	4,047	490	391	839	1,266	13	10,571
Prison:												
Moins d'un an.....	193	32	350	250	2,221	3,245	490	483	770	1,032	29	9,095
Un an et plus.....	4	2	21	19	318	574	140	155	254	228	4	1,719
Maison de correction.....	1	—	2	6	92	1,217	41	—	21	104	—	1,484
Pénitencier:												
Deux à cinq ans.....	30	9	144	71	698	496	84	52	192	240	2	2,018
Cinq ans et plus.....	2	—	11	2	141	89	13	7	12	47	—	324
A perpétuité.....	—	—	—	—	11	1	1	—	—	—	—	13
Peine capitale.....	—	—	—	1	3	6	—	—	2	2	1	15
Sursis et autres issues.....	109	22	352	147	813	2,737	480	96	293	552	8	5,609
Total, 1954.....	645	171	1,526	735	6,525	12,412	1,739	1,184	2,383	3,471	57	30,848
1955												
Substitution d'amende.....	248	67	638	325	2,276	3,297	433	389	770	868	1	9,312
Prison:												
Moins d'un an.....	211	36	379	206	2,220	2,500	405	394	746	940	1	8,038
Un an et plus.....	10	3	22	13	248	446	113	91	206	244	—	1,396
Maison de correction.....	3	1	9	1	78	1,366	34	—	18	179	—	1,689
Pénitencier:												
Deux à cinq ans.....	25	6	128	58	542	492	92	47	169	216	—	1,775
Cinq ans et plus.....	5	2	12	6	82	84	18	—	23	73	—	305
A perpétuité.....	—	—	—	—	2	—	—	—	1	1	—	4
Peine capitale.....	—	—	—	1	1	3	5	—	1	5	—	16
Sursis et autres issues.....	109	14	382	141	942	2,648	458	151	317	576	—	5,738
Total, 1955.....	611	129	1,570	751	6,391	10,836	1,558	1,072	2,251	3,102	2	28,273

9.—Genre de procès subis par les personnes accusées d'actes criminels et issue des causes, selon le sexe et la province, 1954 et 1955—fin

Genre de procès	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon et T.N.-O.	Canada
Procès sommaire												
Condamnation.....H.	562	115	1,409	703	5,686	9,638	1,322	980	1,993	2,686	2	25,096
F.	42	6	65	22	338	647	166	42	109	205	—	1,642
Acquittement.....H.	46	—	322	17	659	1,643	31	37	79	233	—	3,087
F.	4	—	45	1	57	195	9	6	8	19	—	344
Détention pour folie...H.	—	—	4	1	11	9	—	—	2	—	—	27
F.	—	—	2	—	2	3	—	—	—	—	—	7
Suspension d'instances } Accusation non fondée } et <i>nolle prosequi</i> . } H.	—	—	—	—	34	—	7	1	—	21	—	63
F.	—	—	—	—	3	—	1	—	—	9	—	13
Total, personnes accusées.....	667	130	1,967	783	7,248	12,959	1,636	1,134	2,385	3,456	2	32,367
Total, personnes condamnées, 1955.....	611	129	1,570	751	6,391	10,836	1,558	1,072	2,251	3,102	2	28,273

10.—Personnes accusées et déclarées coupables d'actes criminels d'après le tribunal qui a entendu la cause, par province, 1954 et 1955

Province ou Territoire	1954					1955				
	Personnes accusées et condamnées					Personnes accusées et condamnées				
	Magistrat de police ou cour de recorder	Tribunal pour enfants ou tribunal familial	Cour de comté	Tribunal supérieur	Total	Magistrat de police ou cour de recorder	Tribunal pour enfants ou tribunal familial	Cour de comté	Tribunal supérieur	Total
Terre-Neuve:										
Accusées.....	684	18	—	10	712	618	36	—	13	667
Condamnées..	623	17	—	5	645	568	36	—	7	611
Île-du-P.-É.:										
Accusées.....	162	—	7	2	171	121	—	7	2	130
Condamnées..	162	—	7	2	171	121	—	7	1	129
N.-Écosse:										
Accusées.....	1,823	3	48	41	1,915	1,847	—	66	54	1,967
Condamnées..	1,453	2	47	24	1,526	1,474	—	63	33	1,570
N.-Brunswick:										
Accusées.....	755	1	27	1	784	742	2	22	17	783
Condamnées..	716	1	18	—	735	723	2	15	11	751
Québec:										
Accusées.....	6,061	473	595	173	7,302	6,236	554	273	185	7,248
Condamnées..	5,481	471	444	129	6,525	5,482	542	239	128	6,391
Ontario:										
Accusées.....	14,116	34	534	214	14,898	12,082	53	528	296	12,959
Condamnées..	11,868	32	367	145	12,412	10,234	51	376	175	10,836
Manitoba:										
Accusées.....	1,637	99	63	39	1,838	1,433	103	49	51	1,636
Condamnées..	1,570	98	44	27	1,739	1,385	103	30	40	1,558
Saskatchewan:										
Accusées.....	1,141	1	48	37	1,248 ¹	1,066	—	31	37	1,134
Condamnées..	1,097	1	37	29	1,184 ¹	1,022	—	25	25	1,072
Alberta:										
Accusées.....	2,283	8	42	154	2,487	2,191	—	35	159	2,385
Condamnées..	2,218	8	35	122	2,383	2,102	—	33	116	2,251
Col.-Brit.:										
Accusées.....	3,289	237	215	125	3,866	2,878	295	133	150	3,456
Condamnées..	2,988	236	179	68	3,471	2,610	281	99	112	3,102
Yukon, T.N.-O.:										
Accusées.....	56	—	—	1	57	2	—	—	—	2
Condamnées..	56	—	—	1	57	2	—	—	—	2
Canada:										
Accusées.....	32,007	874	1,579	797	35,278 ¹	29,216	1,043	1,144	964	32,367
Condamnées..	28,232	866	1,178	552	30,848 ¹	25,723	1,015	887	648	28,273

¹ Comprend 21 personnes accusées et 20 condamnées par les juges de paix.

Sous-section 2.—Jeunes gens délinquants (16-24 ans)

Les jeunes hommes et les jeunes femmes âgés de 16 à 24 ans constituent chaque année environ 43 p. 100 de ceux qui commettent des actes criminels, bien qu'ils représentent moins de 19.5 p. 100 de toute la population âgée de 16 ans et plus. Comme ce groupe comprend certains des délinquants les plus audacieux, et qui sont peut-être déjà des criminels invétérés, de même que des délinquants primaires susceptibles d'être amendés par un complément d'éducation et de formation, il semble utile de le considérer à part des groupes de délinquants plus âgés.

En 1955, 70.7 p. 100 des jeunes gens délinquants ont été jugés dans trois provinces: Ontario, 37.9 p. 100; Québec, 22.4 p. 100, et Colombie-Britannique, 10.4 p. 100; 48.6 p. 100 de ceux-ci n'avaient pas encore 20 ans.

11.—Jeunes gens délinquants, par groupe d'âge, sexe et province, 1954 et 1955

Groupe d'âge et sexe	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon et T.N.-O.	Canada
1954												
16 - 17 ans.....H.	60	10	120	53	659	905	101	111	207	381	—	2,607
F.	—	—	6	4	44	52	23	3	15	15	—	162
18 - 19 ans.....H.	44	11	150	69	506	1,075	148	152	232	251	6	2,644
F.	6	—	6	2	15	51	15	7	18	14	—	134
20 - 24 ans.....H.	137	36	352	144	1,301	2,431	344	289	547	685	13	6,279
F.	6	3	8	6	100	138	37	6	35	41	1	381
Total, 1954.....	253	60	642	278	2,625	4,652	668	568	1,054	1,387	20	12,207
1955												
16 - 17 ans.....H.	53	16	130	55	629	966	98	106	173	348	—	2,574
F.	4	1	8	4	36	56	32	7	9	12	—	169
18 - 19 ans.....H.	45	14	154	77	511	1,079	140	142	235	262	—	2,659
F.	3	1	8	1	20	73	14	5	14	16	—	155
20 - 24 ans.....H.	154	21	368	141	1,294	2,045	297	256	472	527	1	5,576
F.	9	1	6	3	77	119	31	8	22	27	—	303
Total, 1955.....	268	54	674	281	2,567	4,338	612	524	925	1,192	1	11,436

En 1955, 12 des 40 hommes déclarés coupables d'homicide involontaire et 24 des 47 coupables de viol étaient âgés de moins de 25 ans ainsi que 62.2 p. 100 des hommes coupables de vol et cambriolage et 46.6 p. 100 de ceux coupables d'infractions contre la propriété sans violence, qui comprennent tous les vols, 47.6 p. 100 de ceux qui ont intentionnellement endommagé la propriété d'autrui, 40.5 p. 100 de ceux trouvés portant une arme offensive et 57.5 p. 100 des évadés de prison.

En 1955, sur les 1,705 femmes qui ont commis des infractions, 627 étaient âgées de moins de 25 ans; près de la moitié (310) étaient coupables de vol et de recel. Sur les 100 femmes ayant enfreint la loi sur l'opium et les drogues narcotiques, 30 appartenaient au groupe des jeunes de même que 33 des 65 femmes reconnues coupables de faux et d'usage de faux, et 17 des 22 évadées de prison.

12.—Jeunes gens déclarés coupables d'actes criminels, selon la classe de l'infraction et selon le sexe, 1954 et 1955

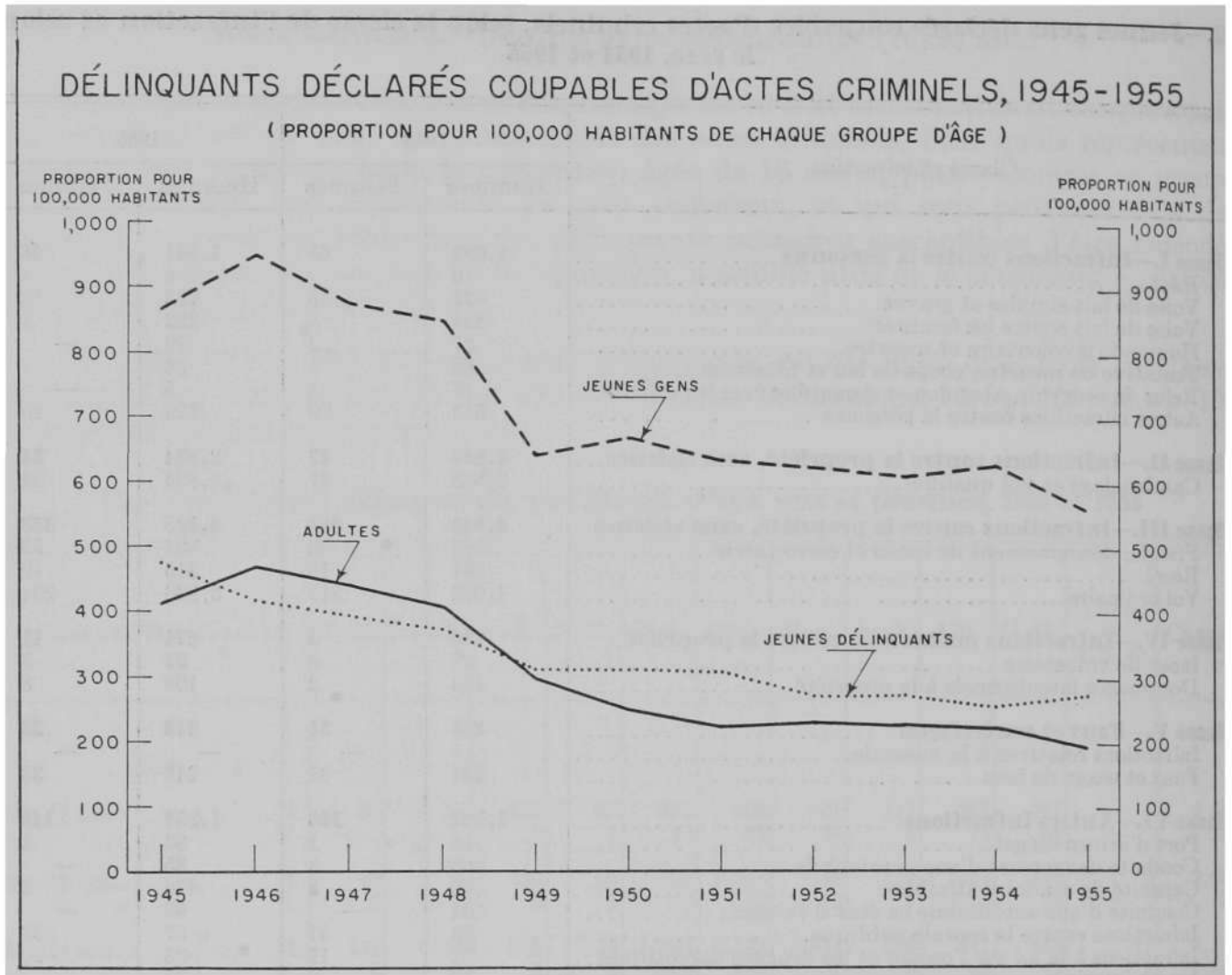
Classe et infraction	1954		1955	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Classe I.—Infractions contre la personne	1,686	65	1,541	46
Rapt.....	10	—	4	1
Voies de fait simples et graves.....	827	35	723	13
Voies de fait contre les femmes ¹	224	3	222	3
Homicide involontaire et meurtre.....	27	2	20	—
Tentative de meurtre, coups de feu et blessures.....	68	1	38	3
Refus de pourvoir, abandon et cruauté envers les enfants...	17	4	5	—
Autres infractions contre la personne.....	513	20	529	26
Classe II.—Infractions contre la propriété, avec violence ...	2,895	47	2,824	34
Cambriolage et vol qualifié.....	2,895	47	2,824	34
Classe III.—Infractions contre la propriété, sans violence ...	4,843	363	4,625	363
Fraude, détournement de fonds et escroquerie.....	363	38	324	53
Recel.....	381	13	315	19
Vol ordinaire.....	4,099	312	3,986	291
Classe IV.—Infractions malicieuses contre la propriété	180	5	221	11
Incendie volontaire.....	27	3	22	3
Dommages intentionnels à la propriété.....	153	2	199	8
Classe V.—Faux et contrefaçon	225	31	246	33
Infractions relatives à la monnaie.....	1	—	—	—
Faux et usage de faux.....	224	31	246	33
Classe VI.—Autres infractions	1,701	166	1,352	140
Port d'armes illégal.....	118	1	83	1
Conduite dangereuse d'une automobile.....	263	3	85	—
Capacité de conduire affaiblie.....	446	2	476	3
Conduite d'une automobile en état d'ivresse.....	144	—	99	—
Infractions contre la morale publique.....	20	31	37	33
Infractions à la loi sur l'opium et les drogues narcotiques..	32	17	35	30
Jeu et loterie.....	10	3	18	—
Maisons de débauche, tenanciers et pensionnaires.....	5	66	10	40
Émeute et attroupement illégal.....	177	—	37	—
Diverses infractions.....	486	43	472	33
Total général	11,530	677	10,809	627

¹ Y compris les infractions suivantes: avortement, voies de fait contre une femme ou contre l'épouse, attentat à la pudeur, commerce charnel illicite, inceste, proxénétisme, viol, tentative de viol, séduction et abandon de l'épouse.

Le tableau 13 montre la proportion pour 100,000 habitants des jeunes gens délinquants de trois groupes d'âge.

13.—Taux pour 100,000 habitants de jeunes gens déclarés coupables d'actes criminels par groupe d'âge, 1954 et 1955

Groupe d'âge	1954			1955		
	Délinquants	Taux pour 100,000 habitants du groupe respectif	Changement au regard de l'année précédente	Délinquants	Taux pour 100,000 habitants du groupe respectif	Changement au regard de l'année précédente
			%			%
16 - 17 ans.....	2,769	622	+3.1	2,743	602	-0.9
18 - 19 ans.....	2,778	637	+5.7	2,814	636	+1.3
20 - 24 ans.....	6,660	598	+2.2	5,879	524	-11.7



Les peines imposées aux jeunes gens des groupes d'âge énumérés diffèrent quelque peu de celles auxquelles sont condamnés les délinquants de plus de 24 ans. En règle générale, un plus grand nombre bénéficient de sursis ou sont mis en liberté sous surveillance ou placés dans des maisons de correction, tandis qu'un plus petit nombre sont condamnés à l'amende ou à la prison.

14.—Suite donnée aux sentences pour actes criminels, par sexe, 1954 et 1955

Sentence	1954				1955			
	16 - 24 ans		25 ans ou plus		16 - 24 ans		25 ans ou plus	
	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.
Sursis de peine.....	1,389	143	1,435	210	1,521	136	1,428	186
Liberté sous surveillance...	1,408	143	731	144	1,529	169	649	120
Amende.....	2,865	140	7,118	448	2,530	99	6,285	398
Prison.....	4,065	176	6,297	276	3,406	157	5,563	308
Maison de correction.....	890	66	495	33	1,032	58	568	31
Pénitencier.....	909	9	1,418	25	783	8	1,259	34
Peine capitale.....	4	—	11	—	8	—	7	1

Grâce au système de sursis de peine et de mise en liberté sous surveillance, plusieurs jeunes ont l'occasion de s'amender, tandis que la formation qu'ils ont acquise à la maison de correction permet à d'autres de se trouver un emploi plus facilement. On notera que, à cet égard, en 1955, 29.8 p. 100 des jeunes contrevenants de sexe masculin étaient inscrits comme manœuvres; ils n'avaient donc pas de métier spécial pour gagner leur vie. La proportion des délinquants (hommes) de plus de 25 ans inscrits comme manœuvres était

de 22.4 p. 100. Les étudiants constituaient 5.9 p. 100 des jeunes, et 8.0 p. 100 étaient chômeurs contre 3.0 p. 100 chez les hommes plus âgés. Environ deux sur trois habitaient la ville.

Sous-section 3.—Déclarations sommaires de culpabilité

Les actes punissables sur déclaration sommaire de culpabilité, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas expressément classés criminels, comprennent toutes les infractions aux lois provinciales et aux règlements municipaux. Les causes d'actes punissables sur déclaration sommaire de culpabilité sont instruites devant magistrat ou juge de paix, aux termes de la Partie XXIV du Code criminel ou des lois provinciales concernant les poursuites sommaires.

Le caractère criminel des infractions jugées sommairement est sujet à discussion, de même que la question de savoir dans quelle mesure leur augmentation indique un accroissement de la criminalité. Nombre de ces délits constituent des infractions aux règlements municipaux et des atteintes à la sécurité publique ainsi qu'à la santé et au bien-être de la population, comme les infractions aux règlements du stationnement ou l'exercice d'une profession sans permis, mais ne comportent ni violence, ni cruauté, ni malhonnêteté grave. D'autre part, la même catégorie comprend aussi des infractions graves, comme la cruauté envers les animaux et le fait de contribuer à la criminalité chez les jeunes; et certains actes criminels comme les voies de fait ordinaires ou la conduite d'une automobile tandis que la capacité de conduire est affaiblie peuvent être jugés sommairement.

Le nombre de condamnations par voie sommaire a augmenté de 8.6 p. 100 en 1955 pour atteindre 2,147,776, contre 1,977,567 en 1954. Toutes les provinces ont enregistré une augmentation, sauf le Manitoba.

15.—Déclarations sommaires de culpabilité, par province, 1946-1955

NOTA.—Les chiffres des années précédant 1951 correspondent aux 12 mois terminés le 30 septembre; les chiffres de 1952 à 1955 correspondent à l'année civile. Les statistiques des mois intermédiaires d'octobre à décembre 1950 figurent dans le rapport du B.F.S.: *Statistique de la criminalité*. Les chiffres des années 1900 à 1945 sont donnés dans les tableaux correspondants des *Annuaire*s précédents, à partir de l'édition de 1933.

Année	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T.N.-O.	Canada
1946....	...	2,715	12,915	13,925	176,996	354,154	36,014	13,985	16,289	32,203	234	242	659,672
1947....	...	2,806	12,019	14,097	188,835	407,334	47,170	15,263	28,696	45,585	328	325	752,458
1948....	...	2,696	13,699	12,189	228,502	445,911	52,783	15,488	19,748	85,006	385	238	876,645
1949....	..	3,118	12,617	13,131	232,132	510,837	72,023	16,465	25,551	94,326	232	57	980,489
1950....	..	2,095	13,137	21,732	280,868	617,565	79,079	22,717	28,344	117,729	553	172	1,183,991
1951....	5,022	2,195	14,850	25,660	267,648	671,893	118,217	22,467	39,956	139,304	950	304	1,308,466
1952....	6,191	2,578	14,977	31,905	312,892	819,253	135,034	31,618	50,443	158,967	1,342	507	1,565,707
1953....	6,315	2,529	17,292	33,308	352,009	960,764	135,757	34,764	57,463	161,382	1,432	607	1,763,622
1954....	7,027	2,958	18,096	35,003	441,875	1,066,039	141,290	46,343	56,408	160,707	1,339	482	1,977,567
1955....	8,535	3,534	19,459	38,560	444,143	1,224,654	110,632	46,817	58,757	192,589	..	46	2,147,776

En étudiant la statistique des condamnations par voie sommaire, il faut se rappeler que ces condamnations sont fortement influencées par les coutumes du pays et par l'application plus ou moins rigoureuse des règlements municipaux. Ces derniers varient suivant l'endroit et l'année et visent plus les actes non criminels que les actes criminels.

En 1955, il y a eu un plus grand nombre de condamnations pour infractions aux règlements municipaux, à la loi sur le dimanche, à la loi sur les Indiens et aux règlements de la circulation, pour fréquentation de maisons de débauche, pour voies de fait simples, pour contribution à la criminalité et pour refus de pourvoir et négligence à l'égard des enfants. Il y a eu moins de condamnations pour infractions aux lois sur les chemins de fer et sur les spiritueux, ainsi que pour vagabondage, dommages à la propriété et violation de l'ordre public et jeu d'argent.

16.—Déclarations sommaires de culpabilité, selon le genre, 1951-1955

NOTA.—Voir le nota du tableau 15, p. 327.

Infractions	1951	1952	1953	1954	1955	Augmen- tation ou diminution 1954-1955
						%
Voies de fait (simples).....	4,046	4,546	4,645	4,414	5,048	+14.4
Troubler la paix.....	12,210	12,760	13,203	13,512	12,222	- 9.6
Ivresse.....	83,898	85,682	91,182	94,923	93,177	- 1.8
Vagabondage.....	6,893	6,956	8,377	8,646	7,146	-17.4
Domages à la propriété.....	1,678	2,143	2,406	2,467	2,674	-16.1
Infractions aux lois du jeu.....	3,613	2,656	2,759	2,552	2,398	- 6.0
Fréquentation de maisons de débau- che.....	273	434	390	468	606	+29.5
Refus de pourvoir et négligence à l'égard des enfants.....	4,609	5,178	5,764	5,934	6,116	+ 3.1
Contribution à la criminalité.....	932	1,349	1,720	1,341	1,525	+13.7
Infractions aux règlements de la circulation.....	1,065,426	1,311,022	1,505,931	1,685,811	1,837,814	+ 9.0
Infractions aux lois provinciales et fédérales:						
lois sur la pêche et la chasse.....	5,996	5,839	6,397	6,554	6,535	- 0.3
lois sur les Indiens.....	2,213	2,549	3,117	2,447	3,287	+34.3
lois sur les spiritueux et la tempé- rance.....	28,405	33,335	34,972	36,741	36,391	- 1.0
loi sur le dimanche.....	749	666	625	567	641	+13.1
radio sans permis.....	12,418	11,273	—	—	—	—
lois sur les chemins de fer.....	1,266	1,427	2,093	2,145	1,451	-33.4
lois sur le revenu ¹	5,292	6,259	6,629	9,030	9,005	- 0.3
autres lois provinciales et fédérales.	18,980	17,989	24,082	24,756	25,673	+ 3.7
Infractions aux règlements munici- paux.....	40,621	44,258	39,415	64,024	87,766	+37.1
Exercice illégal de profession.....	2,349	2,433	2,249	2,341	2,169	- 7.4
Autres infractions.....	6,599	6,953	7,666	8,894	6,132	-31.1
Total, condamnations.....	1,308,466	1,565,707	1,763,622	1,977,567	2,147,776	+ 8.6

¹ Y compris les lois sur l'accise et de l'impôt sur le revenu.

17.—Condamnations pour infractions aux règlements de la circulation, par province, 1946-1955

NOTA.—Voir le nota du tableau 15, p. 327.

Année	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon et T.N.-O.	Canada
1946.....	...	327	1,707	2,014	123,915	271,379	26,266	5,253	5,574	17,193	2	453,630
1947.....	...	556	2,370	2,667	138,321	315,412	36,526	6,141	7,476	28,043	7	537,519
1948.....	...	393	4,607	2,469	174,021	352,253	41,074	6,300	7,984	60,493	5	619,599
1949.....	...	519	4,084	3,729	188,003	417,016	60,127	7,274	11,112	69,545	58	761,467
1950.....	..	366	4,265	11,909	227,857	508,010	67,832	12,362	13,772	92,038	138	938,549
1951.....	1,773	580	5,802	15,641	215,222	570,895	106,262	13,325	22,923	112,738	265	1,065,426
1952.....	2,565	765	5,109	20,358	266,835	714,810	122,647	19,749	25,693	132,123	368	1,311,022
1953.....	2,719	760	6,014	21,296	309,064	857,117	122,370	21,957	30,846	133,295	493	1,505,931
1954.....	3,048	1,214	7,040	21,804	390,701	954,749	125,346	32,666	28,690	120,281	272	1,685,811
1955.....	3,977	1,637	7,982	28,080	390,502	1,102,183	92,514	32,667	29,463	148,809	..	1,837,814

En 1955, l'Ontario, qui comptait 41.0 p. 100 des véhicules automobiles immatriculés au Canada, a enregistré 60.0 p. 100 des condamnations pour infractions aux règlements de la circulation; le Québec, qui comptait 18.8 p. 100 des véhicules, a enregistré 21.2 p. 100 des condamnations. Toutefois, dans cette comparaison, il faut se rappeler que les règlements de la circulation sont loin d'être uniformes dans tout le Canada et qu'il n'est tenu aucun compte du degré d'urbanisation de chaque province. Ainsi, les deux provinces déjà citées renferment de grands centres urbains, tandis que dans les provinces dont le degré d'urbanisation est moindre, comme les provinces de l'Atlantique, la Saskatchewan et l'Alberta, les condamnations sont peu nombreuses par rapport au nombre de véhicules immatriculés.

Condammations pour ivresse et pour infractions aux lois sur les spiritueux.— En examinant ces condammations, il ne faut pas oublier que la même personne peut être, et de fait l'est souvent, traduite devant le tribunal plus d'une fois par année sous ces mêmes chefs d'accusation et que, partant, le nombre des condammations peut l'emporter de beaucoup sur celui des personnes condamnées.

18.—Condammations pour ivresse, par province, 1946-1955

NOTA.—Voir le nota du tableau 15, p. 327.

Année	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T.N.-O.	Canada
1946....	...	1,478	4,754	7,754	7,167	29,698	2,685	1,847	2,596	5,974	85	38	64,076
1947....	...	1,187	4,907	6,584	11,006	31,218	2,510	1,802	2,632	8,801	184	37	70,868
1948....	...	969	4,151	4,900	11,015	33,446	2,829	1,392	2,580	9,135	101	24	70,542
1949....	...	1,089	4,363	5,125	10,419	33,797	3,613	1,497	4,656	11,237	126	9	75,931
1950....	..	907	3,931	4,980	10,942	35,356	2,984	1,503	3,849	11,180	240	63	75,935
1951....	844	759	4,432	6,036	10,222	38,577	3,098	1,915	4,691	13,007	213	104	83,898
1952....	786	1,049	5,457	6,550	10,702	36,344	3,272	2,264	5,141	13,479	462	176	85,682
1953....	1,045	1,007	6,378	6,712	9,103	38,108	3,729	2,728	7,753	13,987	403	229	91,182
1954....	866	966	5,941	6,957	10,663	38,461	3,892	2,670	7,039	16,637	637	194	94,923
1955....	1,015	1,033	6,527	6,067	9,786	39,465	3,616	3,147	6,275	16,214	..	32	93,177

La relation entre l'alcoolisme et la criminalité présente un intérêt général; mais si l'on veut, à l'aide de la statistique, établir que certains délits se rattachent à la consommation d'alcool il faut, pour plus d'exactitude, tenir compte de certains facteurs démographiques (répartition de la population par âge et sexe, conditions sociales et économiques, etc.).

19.—Condammations pour infractions aux lois sur les spiritueux, par province, 1946-1955

NOTA.—Voir le nota du tableau 15, p. 327.

Année	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T.N.-O.	Canada
1946....	...	374	3,436	1,411	2,274	15,779	2,059	2,697	2,514	2,615	57	146	33,362
1947....	...	354	2,503	1,742	1,494	12,889	2,229	2,712	2,623	1,741	46	153	28,486
1948....	...	329	2,274	1,274	1,519	13,891	1,921	2,311	2,670	1,443	39	73	27,744
1949....	..	439	2,053	1,278	1,969	14,339	1,574	2,418	3,081	1,098	—	10	28,259
1950....	..	268	2,192	1,172	3,121	15,761	1,980	2,478	3,504	1,164	64	34	31,738
1951....	371	266	2,273	818	1,467	14,104	1,961	2,005	3,757	1,251	88	44	28,405
1952....	475	284	2,236	1,172	777	15,050	2,314	2,527	6,782	1,381	243	94	33,335
1953....	441	280	2,124	1,221	1,304	17,137	2,013	3,146	5,445	1,508	285	68	34,972
1954....	411	368	2,285	979	1,203	18,351	2,501	3,484	5,313	1,557	251	38	36,741
1955....	571	464	2,056	1,014	1,322	18,256	2,102	3,480	5,579	1,545	..	2	36,391

Condammations de femmes.—Le nombre de femmes condamnées sur déclaration sommaire de culpabilité a augmenté, en 1955, de 12.2 p. 100. L'augmentation de 22 p. 100 en Ontario est plus que suffisante pour expliquer cette hausse. Le Nouveau-Brunswick, la Colombie-Britannique, la Nouvelle-Écosse, le Québec et l'Alberta ont enregistré une diminution de 25.1, 19.6, 6.6, 4.8 et 1.5 p. 100. Les infractions aux règlements de la circulation représentent 82.1 p. 100 des condammations par voie sommaire prononcées contre les femmes; ces condammations ont augmenté de 14.6 p. 100 en 1955.

20.—Condamnations de femmes par voie sommaire, par province, 1951-1955

NOTA.—Voir le nota du tableau 15, p. 327.

Province ou territoire	Condamnations					Pourcentage du total des condamnations				
	1951	1952	1953	1954	1955	1951	1952	1953	1954	1955
Terre-Neuve.....	206	309	328	241	550	4.1	5.0	5.2	3.4	6.4
Île-du-Prince-Édouard....	40	57	47	46	46	1.8	2.2	1.9	1.6	1.3
Nouvelle-Écosse.....	471	685	602	469	438	3.2	4.6	3.5	2.6	2.3
Nouveau-Brunswick.....	501	611	455	586	439	2.0	1.9	1.4	1.7	1.2
Québec.....	9,056	7,156	9,168	9,024	8,590	3.4	2.3	2.6	2.0	1.9
Ontario.....	57,135	69,057	53,987	63,384	77,321	8.5	8.4	5.6	5.9	6.3
Manitoba.....	1,745	6,244	3,838	4,309	4,853	1.5	4.6	2.8	3.0	4.4
Saskatchewan.....	592	570	617	641	847	2.6	1.8	1.8	1.4	1.8
Alberta.....	1,208	1,568	1,812	1,628	1,604	3.0	3.1	3.2	2.9	2.7
Colombie-Britannique....	13,596	15,109	13,714	13,864	11,149	9.8	9.5	8.5	8.6	5.8
Yukon et T. du N.-Ouest.	51	136	148	186	9	4.1	7.4	7.3	10.2	19.6
Canada.....	84,601	101,502	84,716	94,378	105,846	6.5	6.5	4.8	4.8	4.9

Sous-section 4.—Appels

Les appels en matière d'actes criminels entendus par la Cour suprême du Canada et les Cours suprêmes des provinces sont donnés par province, pour les années 1954 et 1955, au tableau 21, et les appels de condamnations par voie sommaire entendus par les cours de comté et de district, au tableau 22.

21.—Appels en matière d'actes criminels, par province, 1954 et 1955

Année et province ou cour	Appels entendus	Appels de la Couronne					Appels de l'accusé					
		De l'acquittement			De la peine		De la condamnation				De la peine	
		Renvoi	Nouveau procès	Condamnation	Renvoi	Peine changée	Renvoi	Acquittement	Nouveau procès	Verdict remplacé	Renvoi	Peine changée
1954												
Terre-Neuve.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Île-du-P.-Édouard..	4	—	—	—	4	—	—	—	—	—	—	—
Nouvelle-Écosse....	7	—	—	—	—	4	1	1	1	—	—	—
Nouveau-Brunswick	6	—	—	—	—	3	1	1	1	—	—	—
Québec.....	67	4	—	—	1	30	18	1	—	10	3	
Ontario.....	339	—	—	1	5	158	29	14	6	91	35	
Manitoba.....	70	6	—	—	1	35	7	—	—	17	4	
Saskatchewan.....	27	1	—	—	1	5	1	—	1	3	15	
Alberta.....	208	4	—	1	3	48	5	8	—	66	73	
Col.-Britannique....	240	9	—	1	2	73	20	16	1	58	51	
Cour suprême du Canada.....	8	2	—	1	—	3	1	1	—	—	—	
Total, 1954.....	976	26	—	4	16	359	83	42	10	245	181	
1955												
Terre-Neuve.....	3	—	—	—	—	—	—	—	—	1	2	
Île-du-P.-Édouard..	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Nouvelle-Écosse....	13	—	—	—	—	6	1	1	1	3	1	
Nouveau-Brunswick	19	—	—	1	—	1	1	1	—	3	6	
Québec.....	75	3	1	—	—	35	22	3	—	1	10	
Ontario.....	344	2	—	—	1	129	57	15	—	111	29	
Manitoba.....	193	—	—	—	—	19	—	2	4	148	18	
Saskatchewan.....	58	1	—	—	2	8	4	2	—	31	9	
Alberta.....	211	3	2	4	1	36	14	13	3	82	51	
Col.-Britannique....	277	8	—	1	2	94	12	14	—	102	39	
Cour suprême du Canada.....	14	—	—	5	—	4	3	2	—	—	—	
Total, 1955.....	1,207	17	3	11	5	332	114	53	8	482	165	

22.—Appels en matière de condamnations par voie sommaire, par province, 1954 et 1955

Année et province ou cour	Appels entendus	Appels du dénonciateur				Appels de l'accusé				
		De l'acquittement		De la peine		De la condamnation			De la peine	
		Renvoi	Condamnation	Renvoi	Peine changée	Renvoi	Acquittement	Verdict remplacé	Renvoi	Peine changée
1954										
Terre-Neuve.....	2	—	—	—	—	2	—	—	—	—
Île-du-Prince-Édouard....	14	—	—	—	—	9	5	—	—	—
Nouvelle-Écosse.....	65	11	8	1	2	21	17	5	—	—
Nouveau-Brunswick.....	27	—	3	—	—	16	3	3	—	2
Québec.....	68	15	1	—	1	36	5	8	1	1
Ontario.....	333	9	24	1	1	141	92	27	24	14
Manitoba.....	9	—	—	—	—	7	2	—	—	—
Saskatchewan.....	32	1	1	1	—	15	5	8	—	1
Alberta.....	143	4	2	—	1	62	58	1	3	12
Colombie-Britannique....	122	4	4	3	3	60	35	5	5	3
Total, 1954.....	815	44	43	6	8	369	222	57	33	33
1955										
Terre-Neuve.....	3	—	—	—	—	—	—	—	2	1
Île-du-Prince-Édouard....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Nouvelle-Écosse.....	119	3	64	—	—	26	17	6	2	1
Nouveau-Brunswick.....	14	2	—	—	—	4	3	2	2	1
Québec.....	57	2	1	—	1	32	17	—	3	1
Ontario.....	329	7	13	3	4	153	94	30	13	12
Manitoba.....	18	—	6	—	—	10	2	—	—	—
Saskatchewan.....	38	2	1	1	1	13	12	2	2	4
Alberta.....	234	6	6	4	1	85	50	2	60	20
Colombie-Britannique....	156	9	7	1	1	76	53	6	1	2
Total, 1955.....	968	31	98	9	8	399	248	48	85	42

Section 3.—Jeunes délinquants

Aux termes de la loi sur les jeunes délinquants, un "enfant" est "un garçon ou une fille qui, apparemment ou effectivement, n'a pas atteint l'âge de seize ans". Toutefois, la loi autorise le gouverneur général en conseil à prescrire qu'en une province la définition s'étende à toute personne "âgée de moins de dix-huit ans", ce qui a été fait en Colombie-Britannique, au Manitoba et au Québec. Terre-Neuve considère comme "enfant" une fille ou un garçon âgés de moins de 17 ans. Pour fins d'uniformité, les chiffres relatifs aux enfants délinquants, réunis par le Bureau fédéral de la statistique, ne concernent que les enfants de moins de seize ans et traitent surtout des cas sur lesquels les tribunaux se prononcent.

Comme la statistique des cours des jeunes délinquants fournit les données les plus complètes recueillies dans tout le pays, il est important d'en saisir les possibilités et les limitations. La présente section donne un aperçu de la délinquance juvénile au Canada d'après les mesures judiciaires prises, car le droit ne qualifie de délinquant que l'enfant jugé coupable par un tribunal. Pour plusieurs, l'expression "jeune délinquant" prend une acception beaucoup plus large, mais il ne peut s'agir ici des enfants, garçons ou filles, dont la mauvaise conduite n'a pas fait l'objet d'un rapport devant les tribunaux ni de ceux qui ont reçu les conseils et l'aide nécessaires de leurs parents, de l'école, de la police ou d'un service d'assistance aux enfants. Il ne s'agit pas non plus des cas que le tribunal règle officieusement, c'est-à-dire des délits que le juge ou l'agent de surveillance règle sans qu'ils soient officiellement consignés en droit. Cette pratique, qui a pour effet d'assurer l'anonymat des enfants dans les registres, tend à se généraliser et peut expliquer dans une certaine mesure la baisse des cas officiellement portés devant les tribunaux.

La statistique mentionne tous les délits commis par les enfants et dont les tribunaux ont été saisis, depuis le délit le plus insignifiant jusqu'au crime le plus grave, le meurtre. Plusieurs facteurs influent sur le nombre des cas portés devant les tribunaux: le personnel et les moyens d'action des tribunaux, l'intérêt pratique que le public porte aux fonctions de la cour des jeunes délinquants, la manière dont les divers tribunaux disposent des cas. A mesure que les tribunaux se multiplient, les rapports additionnels viennent exagérer l'augmentation apparente ou minimiser la diminution. Dans certains centres, la cour des jeunes délinquants constitue le seul moyen de porter secours aux enfants; ailleurs, ces moyens ne font pas défaut et la cour des jeunes délinquants n'en est qu'un entre plusieurs.

Il importe aussi de se rappeler que le chiffre total ne donne pas le nombre réel des enfants accusés et déclarés coupables, mais tend plutôt à en exagérer le nombre, car le même enfant qui comparait pendant la même année plus d'une fois pour répondre à autant de chefs d'accusation compte chaque fois pour un cas différent. Le chiffre total ne donne pas non plus le nombre réel des délits commis; lorsqu'un enfant comparait devant le même tribunal pour répondre à plusieurs chefs d'accusation, seul le délit le plus grave est retenu.

En 1955, 157 districts judiciaires sur 169 ont fait rapport au sujet des jeunes délinquants. Douze d'entre eux n'avaient aucune cause à signaler. Un rapport distinct a été reçu en 1955 de 159 centres urbains constitués comptant au moins 4,000 âmes.

Jeunes inculpés.—Le nombre d'enfants traduits devant les tribunaux en 1955 (8,187) a augmenté de 5.6 p. 100. Terre-Neuve et l'Alberta ont marqué les plus fortes augmentations procentuelles.

23.—Jeunes délinquants inculpés, par province, 1951-1955

Province ou territoire	1951	1952	1953	1954	1955	Change- ment 1954-1955
						%
Terre-Neuve.....	194	223	207	229	269	+17.5
Île-du-Prince-Édouard.....	55	29	37	43	31	-27.9
Nouvelle-Écosse.....	554	425	594	650	576	-11.4
Nouveau-Brunswick.....	275	274	247	235	210	-10.6
Québec.....	1,348	965	1,306	1,229	1,323	+ 7.6
Ontario.....	3,441	3,370	3,531	3,381	3,605	+ 6.6
Manitoba.....	404	454	405	422	455	+ 7.8
Saskatchewan.....	71	84	54	62	58	- 6.5
Alberta.....	285	368	421	463	602	+30.0
Colombie-Britannique.....	893	1,021	1,023	1,037	1,058	+ 2.0
Yukon.....	1	—	4	—	—	—
Territoires du Nord-Ouest.....	—	—	—	—	—	—
Canada.....	7,521	7,213	7,829	7,751	8,187	+ 5.6

24.—Changement du nombre de garçons et de filles inculpés, 1946-1955

Année	Changement par rapport à l'année précédente			Changement par rapport à 1945		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
	%	%	%	%	%	%
1946.....	-11.4	- 5.8	-10.8	-11.4	- 5.8	-10.8
1947.....	- 3.3	-17.3	- 5.1	-14.4	-22.0	-15.3
1948.....	- 5.1	- 1.3	- 4.7	-18.7	-23.1	-19.3
1949.....	- 9.0	-24.0	-10.7	-26.0	-41.6	-27.9
1950.....	+ 2.9	+11.8	+ 3.8	-23.8	-34.7	-25.1
1951 ¹	+ 3.9	- 5.3	+ 3.0	-20.9	-38.1	-22.9
1952.....	- 5.0	+ 4.5	- 4.1	-24.8	-35.4	-26.1
1953.....	+ 8.3	+11.0	+ 8.5	-18.6	-28.3	-19.8
1954.....	- 0.6	- 4.2	- 1.0	-19.1	-31.3	-20.6
1955.....	+ 3.3	+25.9	+ 5.6	-16.4	-13.5	-16.1

¹ Y compris Terre-Neuve depuis 1951.

Enfants condamnés.—On a constaté, au cours d'une période de dix ans, qu'entre 80 et 90 p. 100 des enfants inculpés chaque année sont condamnés. Il y a eu 7,025 délinquants en 1955, soit une augmentation de 10.9 p. 100 par rapport à 1954. Les plus fortes augmentations en 1955, ont été enregistrées dans le Québec et l'Alberta.

25.—Jeune délinquants, par province, 1946-1955

Année	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon et T.N.-O.	Canada
1946.....	...	55	384	382	2,155	3,104	298	195	405	878	—	7,856
1947.....	...	30	412	334	1,842	2,820	424	212	277	1,167	17	7,545
1948.....	...	28	421	263	1,864	2,799	364	169	237	999	11	7,155
1949.....	..	49	433	198	1,323	2,541	403	171	246	833	1	6,198
1950.....	..	10	351	258	1,369	3,056	400	76	204	688	6	6,418
1951.....	175	52	483	261	1,180	3,024	346	64	242	815	1	6,644
1952.....	215	29	356	267	628	2,889	409	81	317	877	—	6,068
1953.....	196	32	443	235	773	2,975	360	49	357	952	4	6,377
1954.....	218	43	440	224	678	2,945	341	59	428	956	—	6,332
1955.....	254	30	390	202	1,040	3,138	401	57	535	978	—	7,025

Délits.—Le vol est le délit le plus fréquent chez les garçons et, avec le recel, constitue le motif d'inculpation dans 40.4 p. 100 des cas en 1955. Les cambriolages, vols qualifiés et vols avec effraction ont été commis par 24.5 p. 100 d'entre eux et les dommages intentionnels à la propriété par 9.7 p. 100. Seulement 2.7 p. 100 des garçons ont été coupables d'infractions contre la personne et 36.7 p. 100 de ces derniers ont été accusés de voies de fait simples.

L'incorrigibilité (25.4 p. 100) et le vol (19.9 p. 100) sont les délits imputés à 45.3 p. 100 des jeunes délinquantes en 1955.

26.—Jeunes délinquants, par genre de délits et taux pour 100,000 habitants de 7 à 16 ans, 1946-1955

Année	Infractions contre la la personne		Infractions avec violence contre la propriété		Infractions sans violence contre la propriété		Infractions malicieuses contre la la propriété		Faux et contrefaçon		Autres infractions		Total des condamnations	
	Nom-bre	Pour 100,000 habitants	Nom-bre	Pour 100,000 habitants	Nom-bre	Pour 100,000 habitants	Nom-bre	Pour 100,000 habitants	Nom-bre	Pour 100,000 habitants	Nom-bre	Pour 100,000 habitants	Nom-bre	Pour 100,000 habitants
1946.....	173	9	1,353	71	2,594	137	887	47	23	1	2,826	149	7,956	414
1947.....	189	10	1,359	72	2,449	127	677	35	23	1	2,818	147	7,545	392
1948.....	204	10	1,229	64	2,400	124	729	38	15	1	2,578	134	7,155	371
1949.....	176	9	1,346	67	2,244	113	600	30	15	1	1,817	91	6,198	311
1950.....	151	7	1,337	65	2,394	116	667	32	16	1	1,853	90	6,418	311
1951 ¹	188	9	1,542	72	2,563	119	765	36	20	1	1,566	73	6,644	310
1952.....	172	8	1,456	65	2,496	112	633	28	25	1	1,286	58	6,068	272
1953.....	169	7	1,416	61	2,415	103	770	33	19	1	1,588	68	6,377	273
1954.....	184	7	1,444	59	2,480	102	673	28	32	1	1,510	62	6,332	259
1955.....	181	7	1,548	61	2,787	108	629	25	29	1	1,871	73	7,025	275

¹ Y compris Terre-Neuve depuis 1951.

27.—Jeunes délinquants, selon le délit, 1951-1955

Délit	1951	1952	1953	1954	1955
Homicide involontaire et meurtre.....	—	—	—	—	2
Viol, tentative de viol, commerce charnel et inceste.....	3	3	5	—	3
Attentat à la pudeur.....	31	19	28	32	39
Voies de fait graves et blessures.....	31	27	16	24	12
Voies de fait simples.....	89	65	89	76	71
Misc en péril des voyageurs sur les chemins de fer.....	9	25	11	10	3
Autres infractions contre la personne.....	25	33	20	42	51
Cambriolage et vol avec effraction.....	1,520	1,411	1,391	1,421	1,522
Vol qualifié.....	22	45	25	23	26
Vol et recel.....	2,553	2,379	2,290 ^r	2,346	2,643
Détournement de fonds, escroquerie et fraude.....	10	16	15	20	26
Incendie.....	28	36	34	26	15
Infractions malicieuses contre la propriété.....	646	597	736	647	614
Faux et contrefaçon.....	20	25	19	32	29
Incorrigibilité et vagabondage.....	484	403	529	441	533
Immoralité.....	111	119	139	137	223
Divers autres délits.....	1,062	874	1,030 ^r	1,055	1,213
Total.....	6,644	6,068	6,377	6,332	7,025

Sexe et âge des délinquants.—Les jeunes délinquants sont surtout des garçons. La proportion entre le nombre des garçons et celui des filles est à peu près la même depuis longtemps; en 1955, pour tous les genres de délits, elle est approximativement d'une fille contre huit garçons. Les délinquants de 13 à 15 ans sont les plus nombreux: 73.8 p. 100 des garçons et 87.7 p. 100 des filles en 1955. Cependant, 242 garçons et 12 filles (3.6 p. 100 des enfants) étaient âgés de moins de 10 ans.

28.—Pourcentage de délinquants, garçons et filles, selon l'âge, 1954 et 1955

Âge	1954			1955		
	Garçons	Filles	Deux sexes	Garçons	Filles	Deux sexes
	%	%	%	%	%	%
7 à 12 ans.....	26.9	11.2	25.3	25.5	11.5	23.8
13 à 15 ans.....	72.4	88.3	74.0	73.8	87.7	75.4
Non donné.....	0.7	0.5	0.7	0.7	0.8	0.8
Total.....	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Instruction et emploi.—Le retard dans les études scolaires tient à plusieurs causes: maladie, atmosphère familiale mauvaise, logement encombré ou lourdeur d'esprit. Par rapport à l'âge habituel (6 ans) d'entrée en première année, 46.8 p. 100 des enfants en 1955 étaient deux ans ou plus en retard sur la normale et 4 p. 100, en avance d'un an ou plus.

Plus de la moitié des garçons avaient atteint la septième année et 44.2 p. 100 des filles la huitième, au moment du délit. La majorité des garçons sortis de l'école avaient atteint de la sixième à la huitième année et la majorité des filles, de la septième à la neuvième année; 20.5 p. 100 des enfants avaient fréquenté l'école secondaire.

29.—Âge, sexe et scolarité des jeunes délinquants, en 1954 et 1955

(G=Garçons; F=Filles)

Âge	Cours															Total			
	Élémentaire										Secondaire		Auxiliaire		Non donné				
	I-IV		V		VI		VII		VIII		G	F	G	F	G	F	G	F	
	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F									
1954																			
7 ans.....	10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	11	—
8 ".....	50	3	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	52	3
9 ".....	119	5	15	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	—	137	5	
10 ".....	162	8	74	3	15	—	2	—	2	—	—	—	—	2	—	5	2	262	13
11 ".....	143	10	142	9	111	2	21	1	4	—	—	—	—	9	—	3	1	433	23
12 ".....	108	5	137	7	197	8	126	6	29	1	4	—	18	1	14	1	633	29	
13 ".....	54	3	122	12	218	19	236	27	167	28	50	6	27	2	16	1	940	98	
14 ".....	48	7	91	9	196	14	313	40	380	41	287	53	39	7	36	10	1,390	181	
15 ".....	33	13	94	16	119	16	259	43	455	68	745	119	29	10	51	9	1,785	294	
Non donné.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	40	3	40	3	
Total, 1954.....	727	54	677	56	857	59	1,007	117	1,037	138	1,086	178	126	20	166	27	5,683	649	
1955																			
7 ans.....	19	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	19	1
8 ".....	63	5	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	64	5
9 ".....	144	4	11	1	1	1	—	—	—	—	2	—	1	—	—	—	—	159	6
10 ".....	202	3	60	3	16	—	2	—	—	—	—	—	4	—	2	—	—	286	6
11 ".....	139	7	134	3	99	4	17	2	2	1	—	—	8	—	1	—	—	400	17
12 ".....	128	7	167	13	172	18	137	13	27	3	4	—	13	6	2	1	—	650	61
13 ".....	77	14	129	16	232	23	259	41	197	22	48	7	19	6	10	—	—	971	129
14 ".....	61	11	106	26	198	21	371	59	413	68	302	63	33	15	14	3	—	1,498	276
15 ".....	60	9	89	17	200	23	337	64	468	71	875	136	46	6	18	5	—	2,093	331
Non donné.....	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	45	7	—	46	7
Total, 1955.....	893	61	696	79	919	90	1,124	189	1,107	165	1,231	206	124	33	92	16	6,186	839	

En 1955, 9.8 p. 100 des délinquants et 17.5 p. 100 des délinquantes ne fréquentaient plus l'école. A leur sortie de l'école, leur âge variait entre 10 et 15 ans, mais la majorité avaient entre 14 et 15 ans. Près de 32 p. 100 des garçons qui avaient quitté l'école étaient sans emploi. Les plus nombreux parmi ceux (86) qui travaillaient étaient employés dans des entreprises de transport (messagers, aides-livreurs de lait, aides-camionneurs, etc.). Plus de la moitié des filles chômaient après avoir quitté l'école. Celles qui occupaient un emploi travaillaient pour la plupart dans des usines ou étaient en service domestique ou personnel.

Lieu de naissance des jeunes délinquants et de leurs parents.—En 1955, le Canada était le pays natal de 95.3 p. 100 des jeunes délinquants (dans 1 p. 100 des cas, le lieu de naissance n'a pas été déclaré), et 3.9 p. 100 étaient nés dans les îles Britanniques, en Europe, aux États-Unis, et dans les pays de l'Amérique latine. L'Ontario était le lieu de résidence de 49.5 p. 100 des délinquants nés hors du Canada.

En 1955, les père et mère de 75.2 p. 100 des enfants délinquants étaient nés au Canada; dans 12 p. 100 des cas, un seul des deux était né au pays. Pour apprécier ces chiffres, il faudrait établir une comparaison entre la proportion des enfants de 7 à 15 ans dont les parents sont nés au pays et celle des enfants dont les parents sont nés ailleurs.

Situation familiale.—Le foyer où vit l'enfant ainsi que la mesure et le genre de surveillance dont il est l'objet influent beaucoup sur sa conduite. La statistique de l'état matrimonial des parents ainsi que du lieu de résidence et de la demeure de l'enfant, qui reflètent les conditions du foyer, vaut la peine d'être consignée comme cause possible de déséquilibre social ou émotif chez l'enfant. Selon les rapports, les parents de 78.3 p. 100 des enfants délinquants vivaient ensemble en 1955, mais une proportion de 19.9 p. 100 de ces garçons et filles venaient de foyers brisés par la séparation des parents, le divorce ou la mort. La mère de 11 p. 100 des jeunes délinquants travaillait en dehors du foyer et celle de 2.6 p. 100 était morte. Le père de 6.7 p. 100 était mort. Sur cinq jeunes

traduits devant le tribunal, quatre habitaient la ville, 92.3 p. 100 des garçons et des filles demeuraient à la maison au moment de leur faute, 4.7 p. 100 habitaient chez un parent ou chez une autre personne et 1.7 p. 100 vivaient en institution.

Source des plaintes.—La majorité des plaintes (85.6 p. 100 dans le cas des garçons) ont été portées par la police. Les agents de surveillance et les parents en ont porté 3 et 2.8 p. 100 respectivement. Les autorités scolaires ont traduit 2.1 p. 100 des garçons devant les tribunaux et les sociétés de bienfaisance, 1 p. 100.

La police a porté 55.9 p. 100 des plaintes contre les filles, soit une proportion bien inférieure à celle des garçons, et les parents ont eu plus souvent recours aux tribunaux pour les filles que pour les garçons (17.4 p. 100). Les autorités scolaires ont porté plainte contre 6.3 p. 100 des filles, les agents de surveillance contre 9.3 p. 100 et les sociétés de bienfaisance contre 5.1 p. 100.

Récidivistes.—En 1955, environ un enfant sur quatre inculpés n'a pas tenu compte du premier avertissement et a comparu au moins une deuxième fois. En 1955, 77.2 p. 100 des enfants délinquants en étaient à leur première comparution, 15.1 p. 100 à leur deuxième, 4.6 p. 100 à leur troisième et 3.1 p. 100 à leur quatrième ou plus.

30.—Délinquants primaires et récidivistes, délits majeurs, 1946-1955

Année	Total des délinquants	Délinquants primaires	Récidivistes				Total	Pourcentage du total des délinquants
			Deuxième délit	Troisième délit	Quatrième délit	Cinquième délit ou plus		
1946.....	4,949	3,430	799	344	155	221	1,519	30.7
1947.....	4,683	3,376	673	329	138	167	1,307	27.9
1948.....	4,591	3,340	674	266	147	164	1,251	27.3
1949 ¹	6,198	5,195	603	208	109	83	1,003	16.2
1950.....	6,418	5,039	892	314	140	33	1,379	21.5
1951 ²	6,644	5,141	909	324	132	138	1,503	22.6
1952.....	6,068	4,412	963	367	155	171	1,656	27.3
1953.....	6,377	5,170	752	230	124	101	1,207	18.9
1954.....	6,332	4,993	895	252	99	93	1,339	21.1
1955.....	7,025	5,423	1,060	326	119	97	1,602	22.8

¹ Comprend les délits mineurs depuis 1949.

² Y compris Terre-Neuve depuis 1951.

Audition des causes.—En 1955, un peu moins de la moitié (43.7 p. 100) des causes juvéniles ont été jugées dans les quatre jours qui ont suivi l'inculpation et un peu plus des deux tiers (67 p. 100) dans les neuf jours. Cependant, 9.2 p. 100 des garçons et des filles ont dû attendre au moins deux semaines et 9.8 p. 100 au moins un mois avant leur première comparution. Ces périodes d'attente sont attribuables à plusieurs causes.

Certains tribunaux ne siègent que deux fois et même une fois par mois. L'audition peut être retardée pour cause de maladie dans la famille, d'examen à l'école, de mauvais temps ou d'éloignement. Cependant, la principale cause du retard est le temps qu'il faut consacrer à l'enquête policière. L'agent de surveillance,—souvent il n'y en a qu'un par tribunal,—doit déterminer les circonstances du délit; il doit communiquer avec les parents et les autorités scolaires, s'enquérir de la situation familiale, peut-être même faire examiner l'enfant par un médecin ou un psychiatre et explorer les ressources de la communauté. Le désavantage d'une longue attente est contre-balancé par l'aide que le tribunal reçoit lorsqu'il s'agit de déterminer le traitement le plus approprié à l'enfant et les soins les moins coûteux à la société. Pendant ces jours ou ces semaines d'attente, la plupart des enfants sont laissés dans leur foyer tandis qu'un petit nombre sont envoyés dans une maison de détention et, en définitive, l'attente sera salutaire ou nuisible selon les soins dont l'enfant aura été l'objet pendant ce temps.

Les juges des tribunaux des jeunes délinquants ont entendu 93.4 p. 100 des cas et les magistrats, 5.8 p. 100. Les autres ont été entendus par des juges de paix. La proportion des enfants condamnés (93.7 p. 100) par les magistrats était plus élevée que dans le

cas des tribunaux des jeunes délinquants (85.3 p. 100). Les magistrats ont renvoyé 4.4 p. 100 des cas tandis que seulement 2.4 p. 100 ont été renvoyés et 12.3 p. 100 ajournés *sine die* par les tribunaux des jeunes délinquants.

Certains tribunaux considèrent comme délinquants les enfants dont le cas est ajourné *sine die*, mais d'autres ne le font pas. Pour assurer l'uniformité, le Bureau fédéral de la statistique s'en tient à cette dernière attitude. Cependant, si l'on veut étudier dans son ensemble la question de la criminalité chez les jeunes, il faut tenir compte des cas ajournés *sine die* car lorsque leur proportion augmente celle des enfants condamnés diminue.

31.—Enfants inculpés acquittés ou condamnés, 1951-1955

Issue	1951		1952		1953		1954		1955	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Comparutions.....	7,521	100.0	7,213	100.0	7,829	100.0	7,751	100.0	8,187	100.0
Acquittements.....	195	2.6	178	2.5	216	2.8	237	3.1	207	2.5
Ajournements <i>sine die</i> ..	682	9.1	967	13.4	1,236	15.8	1,182	15.2	955	11.7
Délinquants.....	6,644	88.3	6,068	84.1	6,377	81.4	6,332	81.7	7,025	85.8

Les peines infligées aux garçons diffèrent d'habitude quelque peu de celles qui sont imposées aux filles. En 1955, 48.8 p. 100 des garçons et 49.3 p. 100 des filles ont été placés en liberté surveillée. L'amende ou la restitution ont été imposées à 16.3 p. 100 des garçons et seulement 6.9 p. 100 des filles. Cela tient à ce que les dommages à la propriété, pour lesquels la restitution semble un règlement raisonnable, est un délit plus fréquent chez les garçons que chez les filles. Beaucoup plus de filles (33.7 p. 100) que de garçons (14.4 p. 100) ont été envoyés à l'école de formation. L'issue finale a été différée pour 8.6 p. 100 des filles et un sursis a été accordé à 16.9 p. 100 des garçons.

32.—Issues des condamnations, 1946-1955

Année	Réprimande		Surveillance du tribunal		Protection des parents		Amende ou restitution		Déten-tion indéfinie		A l'école de formation		Sursis de peine		Châti-ment corporel	
	nom-bre	%	nom-bre	%	nom-bre	%	nom-bre	%	nom-bre	%	nom-bre	%	nom-bre	%	nom-bre	%
1946.....	233	3.0	2,291	29.2	67	0.8	1,854	23.6	53	0.7	1,180	15.0	2,150	27.4	28	0.3
1947.....	182	2.4	2,273	30.1	69	0.9	2,116	28.1	40	0.5	1,108	14.7	1,733	23.0	24	0.3
1948.....	248	3.4	2,201	30.8	55	0.8	1,850	25.8	47	0.7	1,120	15.6	1,622	22.7	12	0.2
1949.....	196	3.2	2,141	34.5	98	1.6	1,655	26.7	39	0.6	1,036	15.7	1,029	16.6	4	0.1
1950.....	354	5.5	2,392	37.3	94	1.4	1,148	17.9	26	0.4	1,144	17.8	1,257	19.6	3	0.1
1951 ¹	309	4.6	2,313	34.8	154	2.3	1,433	21.6	45	0.7	1,141	17.2	1,247	18.7	2	0.1
1952.....	243	4.0	2,412	39.8	148	2.4	1,015	16.7	1	--	1,152	19.0	1,095	18.1	2	--
1953.....	227	3.6	2,620	41.1	186	2.9	1,147	18.0	28	0.4	1,107	17.4	1,062	16.6	--	--
1954.....	199	3.1	2,595	41.0	174	2.8	1,095	17.3	27	0.4	1,121	17.7	1,119	17.7	2	--
1955.....	181	2.6	3,067	43.7	365	5.2	1,064	15.1	50	0.7	1,180	16.8	1,118	15.9	--	--

¹ Y compris Terre-Neuve depuis 1951.

Section 4.—La Police

La Police au Canada comprend trois groupes: 1° la Sûreté fédérale, c'est-à-dire la Gendarmerie royale du Canada, dont les attributions, outre le travail policier ordinaire, sont très variées; 2° la Sûreté provinciale,—les provinces d'Ontario et de Québec ont leur propre police, mais les autres provinces recourent à la Gendarmerie royale pour assurer le service de police dans leur territoire respectif; 3° la Police municipale,— tout centre urbain assez important possède son propre corps de police, dont les frais sont payés par les contribuables locaux et qui s'occupe du service de police dans les limites de la municipalité.

Sous-section 1.—La Gendarmerie royale du Canada*

La Gendarmerie royale du Canada est une gendarmerie civile maintenue par le gouvernement fédéral. Organisée en 1873, elle s'appelait Police montée du Nord-Ouest et sa juridiction se limitait aux régions connues sous le nom de Territoires du Nord-Ouest.

* Revu par le commissaire, L. H. Nicholson, M.B.E., de la Gendarmerie royale du Canada, Ottawa.

En 1904, le travail de la Police était reconnu de façon éclatante lorsque le préfixe "Royale" lui fut attribué par le roi Édouard VII. En 1905, à l'érection de l'Alberta et de la Saskatchewan en provinces, des dispositions furent prises en vertu desquelles la Police continuait à exercer ses attributions comme auparavant, chaque province devant contribuer à la dépense. Ce régime dura jusqu'en 1917.

En 1918, la Police fut chargée d'appliquer les lois fédérales dans tout l'ouest du Canada, depuis Port-Arthur et Fort-William. Peu après la fin de la première guerre mondiale, en raison de l'expansion de l'activité gouvernementale, il devint clair que l'application des lois fédérales à travers le Canada devait incomber à une gendarmerie fédérale. En conséquence, la juridiction de la Police fut étendue à l'ensemble du Canada au début de 1920. Cette année-là, le nom de la Police fut changé en celui de Gendarmerie royale du Canada et l'ancienne police fédérale, dont le quartier général était à Ottawa et dont les attributions se résumaient à la garde des édifices publics de cette ville et des docks du gouvernement canadien à Halifax (N.-É.) et à Esquimalt (C.-B.), fut absorbée par la Gendarmerie royale du Canada.

La Gendarmerie relève d'un ministre de la Couronne, le ministre de la Justice. Son commissaire a le rang et le statut de sous-ministre. Ses officiers, nommés par la Couronne, sont choisis parmi les sous-officiers. La Gendarmerie se compose de 17 divisions, y compris la Division de la marine, dont le quartier général est à Ottawa. Elle compte 613 détachements répartis dans tout le pays. L'équipement de transport de son effectif terrestre comprend 1,359 véhicules automobiles, la plupart munis d'un émetteur-récepteur les reliant aux postes de radio de la Gendarmerie. Ces postes fonctionnent dans l'ouest et dans l'est du Canada, y compris la région du Québec limitrophe des États-Unis. La Division de l'aviation a 13 avions de différents types. L'effectif de la Gendarmerie s'élève à 4,863 officiers et gendarmes, auxquels s'ajoute une réserve de 300 hommes. La réserve est établie principalement dans les grandes villes, où les hommes peuvent être facilement réunis et où des cours du soir peuvent leur être donnés. La Division de la marine, qui compte un effectif de 219 officiers et gendarmes, possède 28 bateaux de toutes sortes, dont la majorité servent sur la côte de l'Atlantique et du Pacifique et sur les Grands lacs. La Division du personnel compte des officiers dans chaque division partout au pays. Le choix des recrues s'effectue avec beaucoup de soin.

La Gendarmerie, commise dans tout le Canada à l'application des lois fédérales, est spécialement chargée de réprimer les infractions aux lois sur la contrebande par eau, par terre et par air. Elle fait aussi respecter les dispositions de la loi de l'accise et veille à la suppression du trafic des stupéfiants. La Gendarmerie veille en somme à l'application de plus de 50 lois fédérales, dont la loi sur les Indiens. Elle aide également plusieurs ministères du gouvernement fédéral dans leurs fonctions administratives et assure la protection des édifices et des biens de l'État. Elle est la seule police du Yukon et du Nord-Ouest. Le gouvernement fédéral lui confie en outre des services secrets et de sécurité. Outre ses attributions fédérales, la Gendarmerie a conclu des ententes avec l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve et la Colombie-Britannique en vertu desquelles ces provinces obtiennent, moyennant rétribution, l'aide de la Gendarmerie pour l'application des lois provinciales et du Code criminel dans les campagnes. L'entente avec la Saskatchewan existe depuis 1928 et celles avec l'Alberta, le Manitoba, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard, depuis 1932. Des ententes ont été passées avec Terre-Neuve et la Colombie-Britannique en août 1950, et la gendarmerie de ces provinces a été absorbée par la Gendarmerie royale. La Gendarmerie assure aussi, en vertu d'une entente, le service de police dans plus de 124 municipalités de district, cités et villes.

La Gendarmerie tient à la disposition de tous les autres corps de police du Canada ses services de dactyloscopie, de fiches signalétiques des criminels et d'examen d'armes à feu et de documents. La *Gazette* de la Gendarmerie, publication mensuelle qui renferme des articles instructifs sur le travail de la police et les derniers renseignements sur les

personnes recherchées ou disparues, est envoyée à tous les corps de police du pays. La Gendarmerie maintient également deux collèges policiers ouverts à des membres choisis d'autres corps policiers du Canada et à un nombre restreint de policiers étrangers.

La Gendarmerie royale du Canada s'est acquis une éminente réputation parmi les polices du monde, par son attachement à certains principes de base, ci-après exposés dans un article spécial.

LES PRINCIPES DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

Si les principes de la Gendarmerie royale du Canada pouvaient s'exprimer en un seul mot, ce mot serait *servir*. Servir les particuliers et la société, telle fut toujours la devise de la Gendarmerie. Dès 1873, la Police montée du Nord-Ouest, qui n'était alors qu'une police de frontière et de campagne, commença de servir. L'occasion de rendre de plus grands services se présenta en 1920 quand, sous le nom de Gendarmerie royale du Canada, la Gendarmerie étendit à tout le pays son champ d'action. Depuis, elle sert encore davantage puisqu'elle a ajouté à ses attributions fédérales élargies certains services provinciaux.

La Gendarmerie s'est occupée jusqu'ici des problèmes soulevés par la colonisation de l'Ouest et du Nord canadien, de la lutte contre le commerce illégal des narcotiques et contre la contrebande sur les côtes et à la frontière américaine, de la police rurale d'un océan à l'autre, de la patrouille de l'Arctique et du service de sécurité du Canada. L'accomplissement de ces diverses tâches a créé au sein de la Gendarmerie un sens très vif du devoir, qui constitue sa véritable force.

Afin de lui permettre d'atteindre ses fins primitives et pour survivre dans les conditions où elle devait agir, la Gendarmerie a été organisée semi-militairement. Et parce que ce genre d'organisation a fait ses preuves, la formation des recrues d'aujourd'hui et le travail de la Gendarmerie s'accomplissent encore dans une atmosphère semi-militaire. Il serait toutefois inexact de dire que la Gendarmerie est soumise à une discipline militaire. C'est plutôt une discipline qui répond à ses besoins particuliers, discipline qui doit être appliquée et acceptée de façon intelligente afin de maintenir élevé le degré d'excellence d'un organisme qui compte 4,800 hommes répartis par tout le Canada.

Les membres de la Gendarmerie sont pénétrés de l'idée que le respect du public envers la loi et les représentants de la loi dépend, pour une bonne part, de la conduite exemplaire de ces derniers. C'est pourquoi la Gendarmerie entend que la conduite de ses membres s'inspire d'une éthique souvent supérieure à celle des simples citoyens. C'est ainsi qu'un membre de la Gendarmerie doit agir, en tout temps, en conformité avec la lettre et l'esprit de la loi civile et morale. A moins d'être prêt à adopter cette attitude, le membre de la Gendarmerie ne peut remplir ses fonctions avec l'esprit qui lui est demandé.

Outre la discipline, la Gendarmerie exige un sens civique très développé, de l'esprit d'initiative, de l'indépendance de caractère et l'art de s'adapter aux situations imprévues. Ces qualités sont essentielles à chacun des membres de la Gendarmerie et l'on tente, dès l'abord, de faire comprendre à chacun combien elles sont désirables, non seulement pour le bien de la Gendarmerie, mais aussi pour celui du pays. Certes, la Gendarmerie se rend bien compte de l'impossibilité pour la recrue de bien comprendre le service attendu d'elle tant qu'elle n'a pas acquis d'expérience pratique et ressenti la satisfaction du devoir accompli.

La signification du mot *service* varie selon les personnes. Pour le membre de la Gendarmerie, dont le statut diffère de celui de la plupart des autres fonctionnaires, ce mot exprime tout ce qu'une démocratie comme le Canada demande à sa police. Chacun des membres doit, dès les débuts de sa formation, être imbu de l'idée qu'en dépit de ses prérogatives comme gardien de l'ordre,—prérogatives qui lui sont accordées pour l'exercice de ses nombreuses fonctions,—ses droits ne dépassent pas ceux du simple citoyen. Il doit aussi comprendre que, même s'il lui incombe de découvrir les criminels, il appartient aux

tribunaux de faire la preuve du crime et d'administrer la justice. Chaque membre doit savoir que son rôle, fort important qu'il soit, n'est qu'une maille du réseau de l'appareil judiciaire et qu'il doit veiller à s'en tenir toujours scrupuleusement à la loi.

La Gendarmerie a prouvé qu'un sentiment profond du devoir permet de maintenir sans difficulté un haut degré d'excellence. Elle croit, toutefois, qu'il ne suffit pas de faire appel à l'idéal. Les conditions du service à tous les échelons sont surveillées avec vigilance afin que les hommes soient fiers de leurs chefs et de leur corps de police. On s'efforce d'inculquer à chacun le sens de la fierté tant à titre personnel qu'à titre de gendarme. C'est un but qu'il atteint grâce à son travail, à l'attention que ses chefs accordent à sa formation et à ses progrès et à la chance qui lui est donnée de se mériter par son initiative, son ingéniosité et son attachement au devoir l'estime de ses chefs et l'avancement à des postes supérieurs.

Cette fierté est développée dans la Gendarmerie par la connaissance de son histoire, de ses attributions et du rôle qu'elle joue dans les destinées du Canada. La Gendarmerie garde vivantes toutes les traditions chevaleresques et inspirantes du passé; bien que son œuvre ait aujourd'hui un peu moins d'éclat, elle n'en demeure pas moins exemplaire et d'importance vitale pour le pays.

L'objectif principal de la Gendarmerie, depuis ses débuts, a été la prévention du crime. La découverte des criminels venait au second plan. Néanmoins, la prévention et la découverte du crime appellent aujourd'hui des méthodes bien différentes. La vie moderne et les pratiques commerciales et industrielles nouvelles permettent des délits autrefois inconnus. Les affaires et l'usage de l'automobile sont la source d'infractions plus fréquentes aux lois. Les moyens de transport modernes permettent aux criminels de quitter rapidement le théâtre d'un crime pour aller au loin en commettre un semblable. La police d'aujourd'hui ne peut combattre le crime que par des méthodes modernes. La nécessité d'une criminologie savante a eu beaucoup d'influence sur la Gendarmerie. Des laboratoires de criminologie ont été créés et dotés d'un personnel plus savant que les criminels qu'il a à combattre. Les policiers sont formés à comprendre et à reconnaître les méthodes modernes et scientifiques du crime. On leur apprend à comprendre et à utiliser eux-mêmes les méthodes modernes servant à le combattre. Les policiers, qui doivent recueillir et protéger les pièces fournies aux laboratoires, reçoivent des cours élaborés sur la prévention scientifique du crime durant leur formation première et, de temps à autre, au cours de leur carrière. Aussi, la Gendarmerie est-elle à tous ses échelons au courant des plus récentes méthodes de lutte contre le crime.

Un autre aspect de l'histoire de la Gendarmerie est celui de ses rapports croissants avec les autres corps policiers. Les bienfaits que vaut au public la collaboration entre la Gendarmerie et les autres polices du Canada et de l'étranger, grâce à l'*International Criminal Police Organization* et autres organismes semblables, deviennent de plus en plus évidents chaque jour. Police fédérale, provinciale et municipale, la Gendarmerie se rend de plus en plus compte de la nécessité pour toutes les forces engagées dans la lutte contre le crime et pour les citoyens respectueux de la loi de collaborer étroitement ensemble.

L'attitude du public envers les corps policiers dépend en grande partie de ses contacts avec tel ou tel policier, que ce soit dans une ferme des Prairies, sur la grand'route ou parmi la foule d'une ville importante. Un corps de police peut bien être moderne à tous égards, mais, si ses relations avec le public n'amènent pas les citoyens à se reconnaître en lui, tout n'ira pas pour le mieux. C'est l'esprit de corps entre citoyens et policiers qui engendre la confiance du public sans laquelle le travail de la police devient difficile, sinon impossible. C'est pourquoi on enseigne aux membres de la Gendarmerie à établir un courant de sympathie entre la police et les citoyens et à accomplir leur tâche dans un sincère esprit de bonne entente avec le public. La Gendarmerie vise à former des policiers courtois, qui gagnent la confiance du public en le servant avec efficacité et zèle et deviennent un élément intime et respecté du milieu où ils vivent.

Bien que la Gendarmerie se soit gagné par ses bons services l'estime du public, elle entend faire mieux encore et atteindre des sommets plus élevés. En développant en chacun de ses membres un sens plus aigu de la loyauté et de la fierté, elle s'efforce d'améliorer la qualité d'un service qui est maintenant devenu synonyme de *Gendarmerie royale du Canada*.

Sous-section 2.—La Police provinciale*

La Sûreté provinciale du Québec.—La Sûreté provinciale du Québec veille au respect de la loi et au maintien de l'ordre dans toute la province, depuis la limite provinciale entre l'Ontario et le Québec jusqu'aux îles de la Madeleine, dans le golfe Saint-Laurent. Composé d'environ 1,000 hommes, le corps est soumis à un directeur qui relève directement du procureur général de la province.

Afin de faciliter les opérations, le territoire est divisé en deux parties à peu près égales, soit le district de Montréal et celui de Québec. Le directeur est établi à Montréal et le directeur adjoint, à Québec; deux adjoints et un inspecteur général sont sous leurs ordres. Dans chaque district, la Sûreté est elle-même constituée en trois sections: le corps des agents secrets, la gendarmerie et les agents de la circulation. Chaque section relève d'un capitaine assisté de lieutenants et de sergents.

Un réseau de communications par T.S.F. à fréquence modulée, couvrant toute la province, est établi à Montréal. Un poste principal, installé au sommet du mont Royal, assure la liaison, dans un rayon de 60 à 80 milles de Montréal, avec les automobiles munies de la T.S.F. Les postes de Québec et Trois-Rivières assurent la liaison dans leur zone respective. Il existe des sous-postes à chacun des huit ponts par lesquels on entre à Montréal et une équipe motorisée munie de postes tridirectionnels patrouille les environs jour et nuit.

La Police provinciale de l'Ontario.—La Police provinciale de l'Ontario relève du procureur général de la province. Elle est chargée de faire observer la loi dans les régions rurales et non organisées de la province et, contractuellement, dans certaines municipalités. L'expansion de la Police, depuis ses débuts, à l'époque de la confédération, jusqu'à l'adoption de la loi sur la police en 1946, est décrite dans l'*Annuaire* de 1950, pp. 350-351.

La Police, dont l'effectif est d'environ 1,550, en 1956, comprend un quartier général à Toronto et des quartiers régionaux à Chatham, London, Dundas, Niagara-Falls, Newmarket, Mount-Forest, Barrie, Peterborough, Belleville, Perth, Cornwall, North-Bay, Sudbury, Sault-Sainte-Marie, Timmins, Port-Arthur et Kenora. Un détachement suffisant pour faire observer la loi localement est affecté à chaque district. Il existe à Toronto une division des investigations criminelles, dirigée par un inspecteur en chef, qui enquête sur les crimes majeurs.

Grâce à son réseau radiophonique à fréquence modulée qui compte parmi les plus puissants au monde, la Police est en mesure de combattre la criminalité sous toutes ses formes. Le réseau compte soixante stations fixes (quarante-quatre d'une puissance de 60 watts et seize de 250 watts, dont une station à double commande) et 515 unités mobiles dont cinq vedettes patrouillant les lacs Témagami, Simcoe, Nipissing, des Bois et la baie Georgienne.

En mai 1957, la Police assurait le service d'ordre dans 69 municipalités qui avaient passé contrat avec elle en vertu de la loi sur la police.

Sous-section 3.—La Police municipale

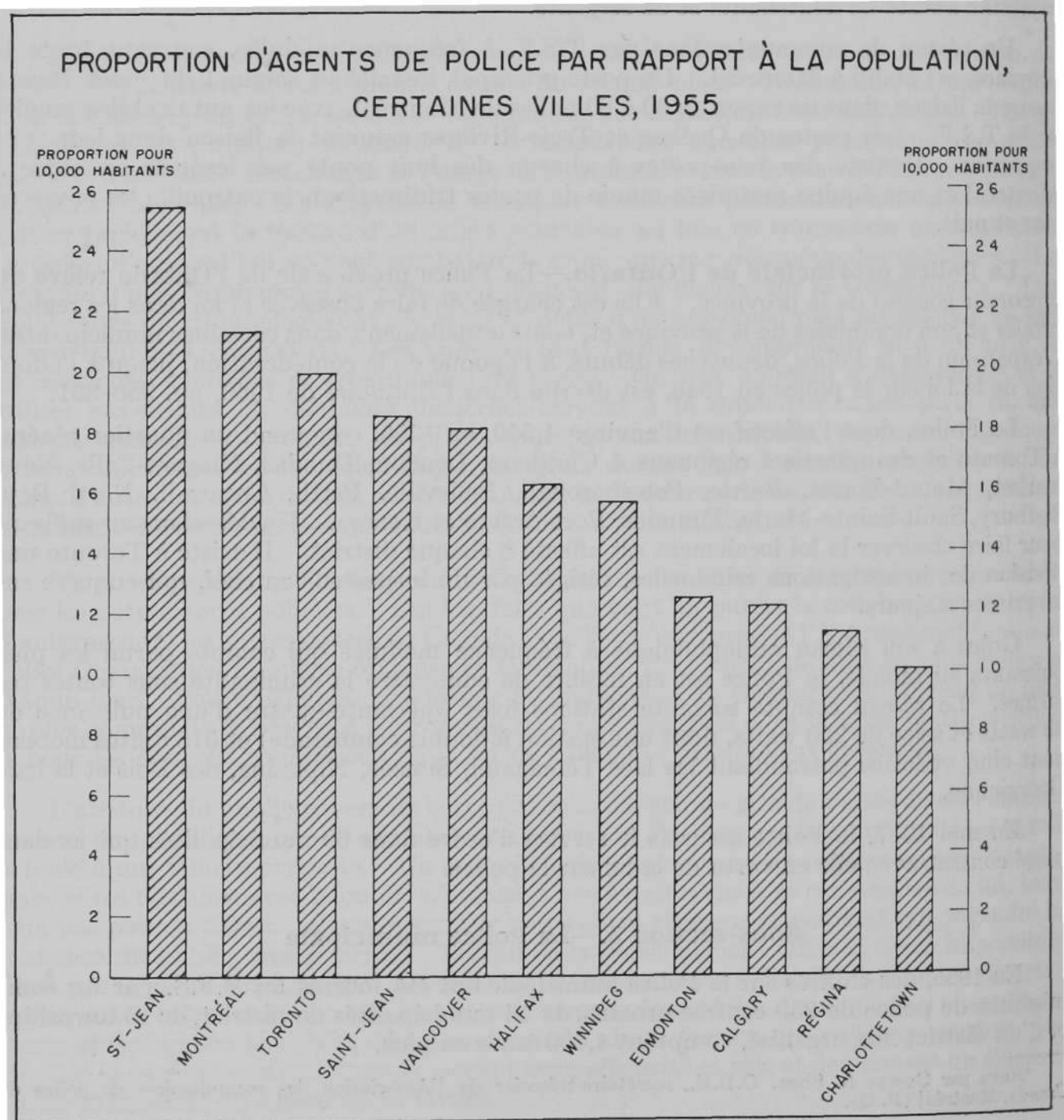
En 1955, des chiffres sur la Police municipale ont été fournis au B.F.S. par les commissaires de police de 239 centres urbains, de 16 municipalités de district, de 15 townships et d'un district non organisé, comptant 4,000 âmes ou plus.

*Revu par George A. Shea, O.B.E., secrétaire-trésorier de l'Association des commissaires de police du Canada, Montréal (P. Q.).

Voici, par province, le taux des agents de police par millier d'habitants dans les centres urbains dont la population totale dépassait 4,000:

<i>Province</i>	<i>Nombre d'agents pour 1,000 habitants</i>	<i>Province</i>	<i>Nombre d'agents pour 1,000 habitants</i>
Terre-Neuve.....	2.2	Manitoba.....	1.5
Île-du-Prince-Édouard.....	1.1	Saskatchewan.....	1.5
Nouvelle-Écosse.....	1.2	Alberta.....	1.7
Nouveau-Brunswick.....	1.6	Colombie-Britannique.....	1.5
Québec.....	1.7		
Ontario.....	1.6	CANADA.....	1.6

La statistique de 1954 et 1955 de la police des centres urbains de 10,000 âmes et plus de chaque province est indiquée au tableau 33 avec les totaux des centres de 4,000 à 10,000 âmes. Les chiffres donnés sous la rubrique "Infractions connues de la police" comprennent les infractions et les tentatives connues de la police, qui lui ont été signalées par toute personne (y compris un agent de police). Les dénonciations portant sur les infractions ou les tentatives qui, après enquête, se sont avérées sans fondements, ne sont pas comprises. C'est sur les infractions connues de la police que reposent les calculs qui permettent d'établir l'importance et les tendances de la criminalité.



33.—Statistique de la police, centres urbains de 10,000 habitants et plus, et total des centres urbains de 4,000-10,000, 1954 et 1955

Province et centre urbain	Popula- tion, 1951	Agents de police		Infractions connues de la police		Poursuites		Arrestations	
		1954	1955	1954	1955	1954	1955	1954	1955 ¹
Terre-Neuve									
Total, centres de 10,000 et plus.....	52,873	131	145	2,300	17,837	12,287	17,801	1,211	1,208
St-Jean.....	52,873	131	145	2,300	17,837	12,287	17,801	1,211	1,208
Total, centres de 4,000- 10,000.....	13,291	28	29	3,115	3,240	2,242	1,584	677	206
Ile-du-P.-Édouard									
Total, centres de 10,000 et plus.....	15,887	17	17	1,104	5,168	1,080	5,128	944	873
Charlottetown.....	15,887	17	17	1,104	5,168	1,080	5,128	944	873
Total, centres de 4,000- 10,000.....	6,547	7	7	425	698	597	664	331	268
Nouvelle-Écosse									
Total, centres de 10,000 et plus.....	178,708	233	257	13,389	9,349	26,306	18,375	7,593	1,097
Dartmouth.....	15,037	15	15	1,530	305	1,319	1,106	822	..
Glace-Bay.....	25,586	22	22	1,151	1,670	1,024	2,456	806	297
Halifax.....	85,589	137	152	6,321	3,194	18,500	6,466	3,657	..
New-Waterford.....	10,423	10	8	380	172	565	145	240	..
Sydney.....	31,317	42	49	3,929	3,550	3,992	6,329	1,430	..
Truro.....	10,756	12	11	78	458	906	1,873	638	800
Total, centres de 4,000- 10,000.....	69,186	41	45	3,339	3,204	4,811	4,735	1,866	630
Nouveau-Brunswick									
Total, centres de 10,000 et plus.....	104,884	177	186	6,146	15,906	20,651	20,571	4,998	1,192
Edmundston.....	10,753	13	13	448	568	611	791	309	..
Fredericton.....	16,018	25	29	1,341	1,196	1,704	3,066	939	..
Moncton.....	27,334	48	47	1,547	4,887	2,506	3,991	1,066	1,192
Saint-Jean.....	50,779	91	97	2,810	9,255	15,830	12,723	2,684	..
Total, centres de 4,000- 10,000.....	30,613	29	29	2,395	3,214	2,897	5,212	1,389	570
Québec									
Total, centres de 10,000 et plus.....	1,937,502	3,466	3,608	471,691	864,072	535,894	160,107	39,479	30,069
Arvida.....	11,078	19	18	198	632	180	583	98	..
Cap-de-la-Madeleine..	18,667	24	26	954	638	484	555	484	193
Chicoutimi.....	23,111	25	24	838	327	1,064	..	415	..
Drummondville.....	14,341	17	28	739	1,063	1,688	750	457	..
Granby.....	21,989	23	25	267	734	507	370	97	..
Grand'Mère.....	11,089
Hull.....	43,483	45	46	8,990	10,256	7,876	9,208	1,294	..
Jacques-Cartier.....	22,450	24	27	376	2,872	943	1,289	135	..
Joliette.....	16,064	24	17	399	571	324	403	52	93
Jonquière.....	21,618	20	25	1,631	115	574	176	422	602
Lachine.....	27,773	27	28	904	4,952	1,663	1,725	348	158
LaSalle.....	11,633	20	21	361	761	416	496	149	76
Lévis.....	13,162	18	17	167	762	843	719	142	176
Longueuil.....	11,103	14	14	888	1,034	624	672	68	..
Magog.....	12,423	11	11	415	314	436	1	29	18
Montréal.....	1,021,520	2,260	2,364	370,173	745,733	370,421	64,378	24,717	21,349
Montréal-Nord.....	14,081
Mont-Royal.....	11,352	26	27	4,325	3,938	4,225	3,797	5	40
Outremont.....	30,057	48	48	11,383	10,967	9,990	11,643	339	119
Québec.....	164,016	287	294	26,133	30,131	82,929	21,844	3,334	3,067
Rimouski.....	11,565	7	7	138	668	504	..	81	50
Rouyn.....	14,633	13	15	683	222	8,582	63	389	..
St-Hyacinthe.....	20,236	26	29	1,047	2,470	3,427	2,860	323	208
St-Jean.....	19,305	22	21	157	164	11	2	7	..
St-Jérôme (comté de Terrebonne).....	17,685	17	18	368	2	332	166	345	..
St-Laurent.....	20,426	33	39	756	4,876	4,560	8,496	206	78
St-Michel (Ile de Montréal).....	10,539	23	22	139	1,009	2,150	882	47	..
Shawinigan-Falls.....	26,903	44	44	32	3,883	1,426	86	257	16
Sherbrooke.....	50,543	67	67	8,574	9,841	7,480	9,349	1,061	679
Sillery.....	10,376	8	10	841	137	46	2	4	..
Sorel.....	14,961	19	19	719	865	418	1,397	340	431
Thetford-Mines.....	15,095	20	20	1,390	1	375	2,313	246	160

¹ Autres arrestations que celles visant la circulation et les règlements du stationnement.

33.—Statistique de la police, centres urbains de 10,000 habitants et plus, et total des centres urbains de 4,000-10,000, 1954 et 1955—suite

Province et centre urbain	Popula- tion, 1951	Agents de police		Infractions connues de la police		Poursuites		Arrestations		
		1954	1955	1954	1955	1954	1955	1954	1955 ¹	
Québec—fin										
Trois-Rivières.....	46, 074	83	87	7, 519	8, 186	6, 801	7, 833	1, 314	1, 459	
Valleyfield (Salaberry -de-).....	22, 414	31	32	188	690	743	28	29	8	
Verdun.....	77, 391	67	63	6, 081	6, 109	4, 801	3, 253	1, 265	761	
Victoriaville.....	13, 124	12	13	52	29	1, 160	979	162	63	
Westmount.....	25, 222	42	42	13, 866	9, 120	7, 891	8, 798	818	265	
Total, centres de 4,000- 10,000.....	319, 334	352	320	16, 768	36, 772	22, 920	18, 154	3, 767	2, 315	
Ontario										
Total, centres de 10,000 et plus.....	2, 166, 708	3, 330	3, 478	1, 076, 121	1, 092, 359	1, 114, 683	1, 149, 527	72, 577	55, 569	
Barrie.....	12, 514	14	16	2, 658	1, 663	1, 342	3, 140	462	3	
Belleville.....	19, 519	24	24	2, 273	3, 576	2, 389	3, 829	589	649	
Brantford.....	36, 727	41	54	1, 828	5, 930	2, 107	5, 360	656	546	
Brockville.....	12, 301	16	15	1, 493	7, 880	3, 423	5, 156	498	..	
Chatham.....	21, 218	34	33	1, 112	12, 921	2, 349	2, 820	449	448	
Cornwall.....	16, 899	20	22	1, 772	2, 457	1, 556	3, 235	429	469	
Eastview.....	13, 799	10	11	1, 395	956	724	754	65	90	
Forest-Hill.....	15, 305	31	34	432	5, 712	4, 068	13, 405	83	71	
Fort-William.....	34, 947	47	51	3, 632	2, 630	9, 048	2, 422	1, 139	107	
Galt.....	19, 207	18	19	1, 663	2, 410	1, 375	2, 495	241	337	
Guelph.....	27, 386	34	40	12, 143	515	12, 177	4, 650	653	570	
Hamilton.....	208, 321	357	364	145, 146	6, 121	145, 918	143, 459	5, 985	3, 925	
Kingston.....	33, 459	56	56	32, 141	33, 093	24, 282	23, 989	1, 517	1, 565	
Kitchener.....	44, 867	60	70	9, 432	6, 203	6, 631	6, 139	661	533	
Leaside.....	16, 233	18	20	6, 592	348	6, 356	617	41	97	
London.....	95, 343	143	160	77, 627	71, 864	75, 191	13, 852	1, 830	..	
Mimico.....	11, 342	10	10	1, 942	2, 097	1, 657	2, 897	112	85	
New-Toronto.....	11, 194	15	16	1, 762	6, 031	1, 762	2, 019	331	179	
Niagara-Falls.....	22, 874	40	39	5, 215	3, 769	4, 968	3, 722	699	605	
North-Bay.....	17, 944	25	26	3, 091	3, 502	2, 823	3, 115	1, 211	1, 303	
Orilla.....	12, 110	9	11	992	4, 117	994	1, 748	278	..	
Oshawa.....	41, 545	50	50	4, 650	6, 000	20, 281	7, 126	1, 052	895	
Ottawa.....	202, 045	298	303	9, 030	9, 707	31, 674	37, 448	3, 656	3, 536	
Owen-Sound.....	16, 423	18	20	1, 462	1, 656	3, 410	1, 625	528	..	
Pembroke.....	12, 704	12	12	1, 030	1, 981	882	2, 051	697	664	
Peterborough.....	38, 272	46	45	4, 861	439	4, 536	2, 849	637	..	
Port-Arthur.....	31, 161	54	54	6, 781	13, 893	13, 285	14, 769	3, 204	2, 639	
St-Catharines.....	37, 984	50	51	3, 473	4, 891	13, 587	18, 876	1, 007	969	
St-Thomas.....	18, 173	21	22	2, 562	2, 642	2, 389	4, 004	297	288	
Sarnia.....	34, 697	53	53	7, 693	5, 461	4, 941	5, 501	963	820	
Sault-Sainte-Marie.....	32, 452	42	44	2, 473	2, 303	6, 745	9, 996	228	1, 046	
Stratford.....	18, 785	20	20	2, 337	753	1, 236	974	252	..	
Sudbury.....	42, 410	58	58	17, 599	14, 690	16, 697	13, 684	2, 547	..	
Timmins.....	27, 743	26	26	7, 033	1, 667	7, 009	2, 953	754	725	
Toronto.....	675, 754	1, 326	1, 332	634, 033	781, 102	618, 849	703, 238	33, 542	29, 334	
Trenton.....	10, 085	14	16	446	641	2, 761	6, 091	341	29, 334	
Waterloo.....	11, 991	14	13	3, 032	197	3, 000	3, 784	169	123	
Welland.....	15, 382	22	22	5, 615	4, 858	4, 442	4, 859	304	304	
Windsor.....	120, 049	223	225	45, 385	50, 785	43, 663	55, 354	3, 479	2, 694	
Woodstock.....	15, 544	21	21	2, 285	5, 188	4, 186	5, 722	449	409	
Total, centres de 4,000- 10,000.....	275, 918	284	301	28, 099	44, 868	41, 012	52, 106	5, 506	2, 738	
Manitoba										
Total, centres de 10,000 et plus.....	282, 650	433	450	15, 057	110, 523	127, 621	185, 662	7, 317	7, 061	
Brandon.....	20, 598	22	21	1, 455	5, 356	4, 162	751	249	284	
St-Boniface.....	26, 342	24	29	6, 517	6, 704	5, 744	5, 335	349	291	
Winnipeg.....	235, 710	387	400	7, 085	98, 463	117, 715	179, 576	6, 719	6, 486	
Total, centres de 4,000- 10,000.....	37, 387	38	39	2, 113	8, 169	6, 481	4, 657	806	348	
Saskatchewan										
Total, centres de 10,000 et plus.....	166, 091	225	245	19, 253	79, 300	41, 332	70, 116	5, 677	2, 632	
Moose-Jaw.....	24, 355	30	31	2, 526	6, 359	6, 002	4, 835	898	669	
Prince-Albert.....	17, 149	19	20	1, 739	1, 500	3, 371	3, 272	712	490	
Regina.....	71, 319	94	102	8, 323	30, 307	26, 685	23, 429	2, 284	..	
Saskatoon.....	53, 268	82	92	6, 665	41, 134	5, 274	38, 582	1, 783	1, 403	
Total, centres de 4,000- 10,000.....	33, 611	40	46	4, 349	9, 188	10, 023	15, 592	836	725	

¹ Autres arrestations que celles visant la circulation et les règlements du stationnement.

33.—Statistique de la police, centres urbains de 10,000 habitants et plus, et total des centres urbains de 4,000-10,000, 1954 et 1955—fin

Province et centre urbain	Popula- tion, 1951	Agents de police		Infractions connues de la police		Poursuites		Arrestations	
		1954	1955	1954	1955	1954	1955	1954	1955 ¹
Alberta									
Total, centres de 10,000 et plus.....	328,002	496	557	53,207	360,219	40,537	63,640	14,087	12,176
Calgary.....	129,060	204	222	17,226	89,377	11,431	11,243	5,011	4,737
Edmonton.....	159,631	240	284	29,478	256,529	20,229	33,125	8,208	6,547
Lethbridge.....	22,947	29	28	4,958	8,747	7,139	17,429	527	576
Medicine-Hat.....	16,364	23	23	1,545	5,566	1,738	843	341	316
Total, centres de 4,000- 10,000.....	20,845	27	32	6,277	2,976	6,299	2,039	685	338
Colombie-Britannique									
Total, centres de 10,000 et plus.....	462,468	799	844	69,078	187,106	127,403	362,842	18,568	17,106
New-Westminster....	28,639	46	46	10,441	11,022	6,983	10,067	1,025	..
North-Vancouver....	15,687	..	17	..	275	..	1,728	..	159
Penticton.....	10,548	10	10	1,891	1,697	1,489	1,535	299	..
Trail.....	11,430	12	15	4,183	6,027	4,323	11,225	93	102
Vancouver.....	344,833	638	665	30,822	138,568	94,034	277,711	15,958	15,598
Victoria.....	51,331	93	91	21,741	29,517	20,574	60,573	1,193	1,247
Total, centres de 4,000- 10,000.....	75,700	107	122	13,428	17,368	13,491	21,884	5,539	5,069
Total général, centres constitués de 10,000 et plus.....	5,635,773	9,372	9,787	1,727,346	2,741,839	2,047,794	2,052,769	172,451	129,003
Total général, centres constitués de 4,000- 10,000.....	882,432	933	970	80,308	128,697	110,773	126,027	21,404	13,225

¹ Autres arrestations que celles visant la circulation et les règlements du stationnement.

Section 5.—Institutions pénales et écoles de formation

Les institutions pénales se divisent en trois catégories: 1° pénitenciers, où la population de détenus, purgeant de longues peines, ne varie guère; 2° maisons de correction, où la population varie peu également; 3° prisons ordinaires, où les détenus se succèdent rapidement.

Si l'on prend la moyenne des détenus au début et à la fin de l'année comme population moyenne de l'année et le nombre des élargissements comme mouvement de l'année, le mouvement au cours des années 1954 et 1955 a été le suivant: pénitenciers, 61 et 51 p. 100; maisons de correction, 351 et 365; et prisons, pas moins de 1,658 et 1,712 p. 100.

Au sujet de ces chiffres, on doit se rappeler que la population des prisons ordinaires varie de jour en jour et se compose en partie d'inculpés que le tribunal libérera ou enverra au pénitencier ou à la maison de correction.

34.—Mouvement des détenus dans les pénitenciers, maisons de correction et prisons, 1952-1955

Genre d'institution et détail	1952	1953	1954	1955
Pénitenciers				
Détenus au début de l'année.....	4,817	4,686	4,934	5,120
Entrés durant l'année.....	2,181	3,119	3,275	3,096
Élargis durant l'année.....	2,312	2,871	3,089	2,709
Détenus à la fin de l'année.....	4,686	4,934	5,120	5,507
Maisons de correction pour hommes				
Détenus au début de l'année.....	2,622	2,828	2,818	2,906
Entrés au cours de l'année.....	8,613	9,331	10,081	10,804
Élargis au cours de l'année.....	8,407	9,341	9,993	10,720
Détenus à la fin de l'année.....	2,828	2,818	2,906	2,990
Maisons de correction pour femmes				
Détenues au début de l'année.....	160	178	160	155
Entrées au cours de l'année.....	451	513	591	622
Élargies au cours de l'année.....	433	531	603	612
Détenues à la fin de l'année.....	178	160	148	165

**34.—Mouvement des détenus dans les pénitenciers, maisons de correction et prisons,
1952-1955—fin**

Genre d'institution et détail	1952	1953	1954	1955
Prisons ordinaires				
Détenues au début de l'année.....	5,445	5,599	5,779	6,283
Entrées au cours de l'année.....	87,917	93,890	100,519	108,668
Élargies au cours de l'année.....	87,763	93,710	100,015	108,554
Détenues à la fin de l'année.....	5,599	5,779	6,283	6,397
Total—				
Détenus au début de l'année.....	13,044	13,291	13,691	14,464
Entrés au cours de l'année.....	99,162	106,853	114,466	123,190
Élargis au cours de l'année.....	98,915	106,453	113,700	122,595
Détenus à la fin de l'année.....	13,291	13,691	14,457	15,059

Sous-section 1.—Pénitenciers*

Les pénitenciers du Canada relèvent de la Division des pénitenciers du ministère de la Justice. Le régime comprend huit pénitenciers, les deux plus importants étant ceux de Kingston (Ont.) et de Saint-Vincent-de-Paul (P.Q.). Les autres se trouvent à Dorchester (N.-B.), Prince-Albert (Sask.), Stony-Mountain (Man.), New-Westminster (C.-B.), Collin's Bay (Ont.) et St-Jean (T.-N.); ce dernier relève des autorités provinciales. Un Centre fédéral de formation a été inauguré à Saint-Vincent-de-Paul pour le traitement et la formation des délinquants âgés de moins de 25 ans. Une École pénitentiaire a aussi été instituée à Kingston pour la formation des fonctionnaires de pénitencier au moyen de cours et de conférences. En avril 1957, l'institution de Joyceville, à dix milles de Kingston, a commencé à servir d'annexe au pénitencier de Kingston. Elle ne peut recevoir plus de 48 détenus actuellement, mais elle pourra éventuellement en loger 500. Elle deviendra alors un pénitencier distinct de celui de Kingston. Au cours de l'année terminée le 31 mars 1956, la population quotidienne moyenne des pénitenciers atteignait 5,237 et les dépenses d'entretien totalisaient \$8,832,502 ou \$4.62 par détenu par jour.

Les femmes condamnées au pénitencier dans les différentes provinces sont envoyées à la prison des femmes de Kingston où elles sont détenues dans des locaux particuliers sous la garde d'un personnel spécial; au 31 mars 1956, elles étaient 84.

Depuis la promulgation de la loi sur les pénitenciers (1^{er} septembre 1947), plusieurs des avis de la Commission royale (1938),—appelée communément la Commission Archambault,—instituée pour enquêter sur le régime pénal au Canada ont été adoptés. La Commission a formulé 88 avis, dont 68 appelaient des mesures d'initiative fédérale et les autres (20) une action fédérale-provinciale ou seulement provinciale ou uniquement locale.

Sur les 68 avis d'intérêt fédéral, au moins 50 ont été adoptés ou le seront bientôt. En voici quelques conséquences:

- 1° En 1947, l'administration centrale des pénitenciers a été complètement réorganisée, y compris la nomination d'un commissaire, directement responsable devant le ministre de la Justice, et celle de sous-commissaires et d'adjoints.
- 2° Les directeurs de pénitencier sont devenus pleinement responsables de l'administration de leur institution et en répondent au commissaire. Il s'est tenu à Ottawa depuis 1947, quatre conférences de tous les directeurs.

* Rédigé sous la direction de R. B. Gibson, Commissaire des pénitenciers, Ottawa.

- 3° Plus de la moitié de tout le personnel pénitentiaire a jusqu'à présent suivi des cours de formation à l'École de formation de Kingston. De plus, on a nommé des fonctionnaires stagiaires à toutes les institutions et une formation est donnée sur place à tous les nouveaux fonctionnaires.
- 4° Le traitement de tous les fonctionnaires a été relevé dans presque tous les cas d'au moins 100 p. 100 depuis le rapport de la Commission. Par exemple, le traitement maximum des gardiens est passé de \$1,500 en 1938 à \$3,600. La semaine de 40 heures a été adoptée en 1955.
- 5° Les méthodes de classement des détenus ont été revues et chaque institution compte maintenant au moins deux agents de classement qualifiés. Ils cotent chaque détenu d'après son dossier antérieur, ses habitudes sociales, ses aptitudes, ses succès scolaires et son passé en général, et font rapport à un comité de classement qui décide du traitement à donner au détenu et du travail à lui confier. Les agents de classement travaillent en étroite collaboration avec les fonctionnaires du Service national de placement et les sociétés d'aide aux prisonniers pour leur trouver un emploi et les aider à leur libération; les dirigeants de ces organismes visitent régulièrement les pénitenciers et entrent en contact avec les détenus.
- 6° Dans cinq institutions, des professeurs compétents et de plein temps enseignent la plupart des métiers de la construction; les cours durent neuf mois. L'équipement, les outils et les matériaux nécessaires à la formation de bons ouvriers sont fournis. Jusqu'à présent, moins de 20 p. 100 de ceux qui ont suivi ces cours ont récidivé.
- 7° Le nombre des instituteurs a plus que doublé depuis 1947, les bibliothèques ont été modernisées et les stocks de livres, de revues et de films éducatifs ont considérablement augmenté. Les cours par correspondance du ministère des Affaires des anciens combattants et des ministères provinciaux de l'Instruction publique sont fournis gratuitement à tous les prisonniers qui veulent les suivre.
- 8° Toutes les institutions ont un programme complet d'activités sportives pour occuper les loisirs des détenus: balle, ballon, hockey, boxe, etc.; les passe-temps sont permis dans les cellules. Un comité de rédaction publie la revue locale de chaque pénitencier.
- 9° Les infirmeries ont été rénovées et équipées de matériel moderne servant au diagnostic et aux traitements: appareils de radiologie, de chirurgie, etc.
- 10° Des psychiatres font maintenant partie du personnel de six pénitenciers; les autres consultent au besoin un psychiatre de l'extérieur. Une institution compte même un service de psychiatrie doté d'un personnel qualifié.
- 11° Après avoir étudié attentivement la situation des ateliers industriels des pénitenciers, on les a équipés à neuf: éclairage approprié, outils et machines neufs d'une valeur de plusieurs centaines de milliers de dollars. La valeur des produits industriels de ces ateliers est passée de \$409,278 en 1946-1947 à \$1,223,723 en 1955-1956.
- 12° La rémunération des prisonniers a été augmentée d'un taux fixe de 5c. par jour à une échelle de 12, 18 et 24 cents, selon la cote attribuée à chacun pour sa conduite, son ardeur au travail et ses progrès. Une partie de la rémunération est retenue jusqu'à la libération du prisonnier et le reste lui sert à acheter du tabac, des sucreries, des eaux gazeuses, des articles de toilette, etc. à la cantine.
- 13° L'avis de la Commission au sujet des organismes d'aide aux prisonniers a surtout trouvé suite dans la formation des sociétés John-Howard ou autres du même genre dans chaque province et dans plusieurs centres de certaines provinces; le gouvernement fédéral aide ces sociétés en leur accordant des subventions.
- 14° Le règlement des fonctionnaires a été révisé et porte qu'aucun ne peut être renvoyé avant d'avoir été entendu et il est saisi des motifs de son renvoi.
- 15° Toutes les cuisines ont été modernisées et équipées d'un appareillage répondant aux règles de l'art culinaire et de l'hygiène. Un fonctionnaire de l'administration centrale surveille et dirige le fonctionnement des cuisines.
- 16° Un diplômé en agriculture a été nommé surveillant des fermes et l'activité agricole s'est grandement développée. Toutes les institutions pénales, sauf celles de la Colombie-Britannique et de Collin's Bay, ont un troupeau laitier de race dont la production est abondante. La plus grande partie du porc, des œufs et des légumes consommés dans les pénitenciers proviennent de leur ferme. Deux institutions font la mise en conserve des fruits et légumes.

35.—Mouvement des détenus dans les pénitenciers, années terminées le 31 mars 1952-1955

Détail	1952	1953	1954	1955
Détenus le 1^{er} avril	4,817	4,686¹	4,934	5,120
Entrées				
Venus des prisons.....	1,847	2,136	2,434	2,378
Transfert.....	323	970	827	708
Annulation de liberté conditionnelle.....	12	13	14	10
Total, entrées	2,182	3,119	3,275	3,096
Élargissements				
Expiration de peine.....	1,554	1,463	1,810	1,456
Transfert.....	322	972	826	708
Libération conditionnelle.....	373	384	384	449
Expulsion.....	—	5	—	—
Décès.....	24	11	21	16
Pardon.....	25	21	36	66
Remis aux autorités militaires.....	1	—	—	—
Libération sur ordonnance judiciaire.....	13	15	12	9
Remis aux autorités provinciales.....	—	—	—	—
D'ordre du Service de l'immigration.....	—	—	—	—
Autres motifs.....	—	—	—	5
Total, élargissements	2,312	2,871	3,089	2,709
Détenus le 31 mars	4,687	4,934	5,120	5,507

¹ Ce chiffre indique un détenu de moins qu'au 31 mars 1952. La sentence d'un détenu a été annulée par ordonnance de la cour au cours de l'année terminée le 31 mars 1952, mais le pénitencier n'en a pas été avisé avant l'année financière suivante.

36.—Statistique sommaire des détenus dans les pénitenciers, 31 mars 1952-1955

Détail	1952	1953	1954	1955
Lieu de naissance				
Canada.....	4,272	4,554	4,712	5,123
Îles et possessions britanniques.....	121	116	138	134
Autriche et Hongrie.....	20	14	14	13
Italie.....	9	9	9	7
Pologne.....	33	38	29	33
U. R. S. S.....	53	30	24	24
Autres pays d'Europe.....	63	66	84	67
États-Unis.....	95	91	90	99
Autres pays.....	21	16	20	7
État matrimonial				
Célibataires.....	2,776	2,955	3,017	3,357
Mariés.....	1,575	1,607	1,592	1,603
Veufs.....	133	132	132	143
Divorcés.....	84	132	131	130
Séparés.....	119	108	248	274
Sexe				
Hommes.....	4,562	4,829	5,025	5,412
Femmes.....	125	105	95	95
Âge				
Moins de 21 ans.....	485	564	639	694
21 à 29 ans.....	2,091	2,151	2,192	2,299
30 à 39 ans.....	1,245	1,293	1,364	1,467
40 à 49 ans.....	543	572	597	701
50 à 59 ans.....	212	239	213	232
Plus de 60 ans.....	111	115	115	114
Total	4,687	4,934	5,120	5,507

Régime de la libération conditionnelle.—Le régime de la libération conditionnelle, autorisée au Canada par la loi sur les libérations conditionnelles (S.R.C. 1952, chap. 264), est administré par le ministre de la Justice. *L'Annuaire* de 1948-1949 le décrit en détail aux pp. 320-323.

Sous-section 2.—Maisons de correction

Le 1^{er} juin 1951, on comptait 13 maisons et établissements de correction, dont quatre pour les femmes. Des fiches de recensement ont été remplies à l'égard de 2,551 hommes et 141 femmes le 1^{er} juin 1951. Dans ces maisons d'adultes, 29 p. 100 des détenus avaient moins de 21 ans à leur entrée et près de 50 p. 100 étaient âgés de 21 à 39 ans. La proportion des célibataires était de 63 p. 100 et trois sur quatre des hommes détenus, dont le lieu de résidence était connu, habitaient la ville. Plus de la moitié du nombre des femmes (53.2 p. 100) étaient célibataires et la majorité (91.0 p. 100) de celles dont le lieu de résidence était connu habitaient la ville. A peu près la moitié des détenus, hommes et femmes, avaient reçu de cinq à huit ans d'instruction élémentaire. Seulement 6.7 p. 100 des hommes étaient chômeurs au moment de leur entrée. D'autre part, 20.6 p. 100 des femmes étaient en chômage et 34.0 p. 100 n'avaient jamais travaillé.

Les revenus nécessaires au maintien des institutions pour hommes proviennent en majeure partie de fonds provinciaux (56.0 p. 100) et de la vente de produits agricoles et industriels par les institutions (41.3 p. 100). Quant aux institutions pour femmes, leurs revenus viennent de fonds provinciaux (31 p. 100), des municipalités (1.8 p. 100), de la vente de produits (53.4 p. 100), de dons et de legs (4.6 p. 100) et d'autres sources (9.2 p. 100).

Une statistique sommaire du mouvement, de la durée de la peine et du casier pénitentiaire des détenus se trouve dans *L'Annuaire* de 1954, pp. 319-322.

Sous-section 3.—Écoles de formation

Les écoles de formation font chaque année rapport du mouvement de leur population. Les chiffres tirés de ces rapports paraissent au tableau 37, qui couvre les années 1952 à 1955.

37.—Mouvement de population, écoles de formation, années terminées le 31 mars 1952-1955

Détail	1952	1953	1954	1955
Écoles de formation pour garçons				
Élèves présents au début de l'année.....	1,668	1,802	1,833	1,977
Entrés au cours de l'année.....	1,597	1,695	1,811	2,079
Libérés au cours de l'année.....	1,463	1,664	1,667	1,988
Présents à la fin de l'année.....	1,802	1,833	1,977	2,068
Écoles de formation pour filles				
Élèves présentes au début de l'année.....	674	753	859	928 ¹
Entrées au cours de l'année.....	608	808	781	767
Libérées au cours de l'année.....	529	702	705	774
Présentes à la fin de l'année.....	753	859	935	921
Total				
Élèves présents au début de l'année.....	2,342	2,555	2,692	2,905
Entrés au cours de l'année.....	2,205	2,503	2,592	2,846
Libérés au cours de l'année.....	1,992	2,366	2,372	2,762
Présents à la fin de l'année.....	2,555	2,692	2,912	2,989

¹ La différence entre ce nombre et celui des élèves présentes à la fin de 1954 provient de l'inclusion de sept adultes à l'*Home of the Good Shepherd* de Saint-Jean (N.-B.).

Le recensement décennal fournit plus de renseignements sur les écoles de formation. La statistique établie d'après le recensement de 1951 est résumée dans *L'Annuaire* de 1954, pp. 322-324.

CHAPITRE VIII.—ÉDUCATION ET RECHERCHES

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
Partie I.—L'enseignement régulier.....	350	SECTION 5. BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES....	376
SECTION 1. L'ENSEIGNEMENT DANS LES PROVINCES ET LES TERRITOIRES.....	350	SECTION 6. LE CANADA ET L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE.....	380
SECTION 2. STATISTIQUE DES ÉCOLES, UNIVERSITÉS ET COLLÈGES.....	357	Partie III.—Recherches scientifiques et industrielles.....	380
Sous-section 1. Écoles élémentaires et secondaires régies par les provinces....	358	SECTION 1. LE CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES.....	380
Sous-section 2. Écoles élémentaires et secondaires privées.....	363	SECTION 2. RECHERCHES DANS LE DOMAINE ATOMIQUE.....	388
Sous-section 3. Universités et collèges..	364	SECTION 3. AUTRES ORGANISMES DE RECHERCHES SCIENTIFIQUES ET INDUSTRIELLES.....	391
Partie II.—Initiatives culturelles.....	370	Sous-section 1. Organismes fédéraux....	391
SECTION 1. LES ARTS ET L'ÉDUCATION.....	370	Sous-section 2. Organismes provinciaux..	392
SECTION 2. RÔLE ÉDUCATIF ET CULTUREL DE L'OFFICE NATIONAL DU FILM.....	372	Sous-section 3. Recherches médicales....	394
SECTION 3. RÔLE ÉDUCATIF ET CULTUREL DE LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA.....	373	Sous-section 4. Recherches dans les universités.....	397
SECTION 4. LE CONSEIL DES ARTS DU CANADA.....	375	Sous-section 5. Recherches industrielles.	398

NOTA.—On trouvera face à la page 1 du présent volume la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

PARTIE I.—L'ENSEIGNEMENT RÉGULIER*

Section 1.—L'enseignement dans les provinces et les territoires

“Dans chaque province, la législature pourra exclusivement décréter des lois relatives à l'éducation.” Cette disposition de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867) indique de qui relève l'enseignement au Canada.

Sauf quelques exceptions énumérées plus bas, l'enseignement dans chaque province relève d'un ministre de l'Instruction publique qui est membre du cabinet provincial et d'un sous-ministre qui est fonctionnaire. Conformément aux lois scolaires de la province, le ministre de l'Instruction publique établit les programmes des écoles élémentaires et secondaires, délivre les diplômes aux instituteurs et organise et surveille les services scolaires centraux. Les commissions scolaires locales (ordinairement élues) s'occupent de la construction et de l'entretien des locaux scolaires et de l'engagement des instituteurs. Leurs fonds proviennent principalement de l'impôt foncier et des subventions provinciales.

En plus des écoles élémentaires et secondaires publiques, il existe des écoles élémentaires et secondaires privées, des institutions (gouvernementales pour la plupart) pour enfants exceptionnels, des écoles de formation professionnelle régies par divers ministères provinciaux et par des organismes privés, des universités et collèges publics et privés, ainsi que des organismes s'occupant d'éducation des adultes et relevant des gouvernements ou d'associations bénévoles.

Bien qu'il y ait des différences d'une province à l'autre ainsi qu'à l'intérieur d'une même province, la scolarité en général comprend onze à treize années d'études élémentaires et secondaires, des cours d'une à trois années dans les écoles de métiers ou les instituts techniques à l'échelon secondaire, des cours d'une à quatre années de formation pédagogique dans des écoles normales post-secondaires ainsi que des cours d'arts et de sciences de trois ans ou plus dans les universités. Les organismes d'éducation des adultes, tant officiels que non officiels, offrent des programmes d'études de longueur variable.

* Rédigé à la Division de l'éducation du Bureau fédéral de la statistique.

A tous les niveaux, l'enseignement est caractérisé dans la plupart des régions 1° par l'accroissement rapide des inscriptions, 2° par un programme d'aménagement de locaux toujours dépassé par les besoins grandissants, 3° par la pénurie d'instituteurs, en dépit de la majoration des traitements, du recrutement au Royaume-Uni et des programmes auxiliaires et abrégés de formation et 4° par des frais croissants. Il convient en outre de faire une mention particulière de l'attention qu'on accorde depuis quelques années à l'enseignement des enfants exceptionnels.

Les paragraphes ci-après indiquent de quelle façon les divers systèmes provinciaux s'écartent du régime décrit plus haut et énumèrent les institutions et pratiques d'intérêt spécial ainsi que les innovations les plus remarquables dans le domaine de l'enseignement.

Terre-Neuve.—On peut dire que Terre-Neuve possède un système scolaire confessionnel. Le sous-ministre de l'Instruction publique est entouré de quatre surintendants qui représentent les quatre principales confessions de la province: Église anglicane, Église catholique, Armée du Salut et Église unie. Le ministre, le sous-ministre et les quatre surintendants constituent le Conseil de l'Instruction publique qui établit la ligne de conduite du ministère et coordonne les divers éléments du système. Le programme est le même pour les écoles de toutes confessions et les instituteurs sont tous formés à l'Université Memorial de Terre-Neuve, institution provinciale.

Chaque confession religieuse construit et entretient ses écoles avec l'aide du gouvernement. Les salaires de presque tous les instituteurs sont payés directement par la province selon une échelle fixée par elle. Jusqu'à ces derniers temps, aucune taxe locale n'était prévue; en 1954, une loi a été adoptée qui décrète que toute région peut être déclarée assujettie à l'impôt scolaire. En 1955, une seule région a fait l'objet d'une telle déclaration.

Certains enfants sont admis à l'école à l'âge de cinq ans dans une classe appelée préparatoire. Le cours élémentaire se répartit sur huit années et le cours secondaire comprend les neuvième, dixième et onzième années. La plupart des écoles offrent le cours élémentaire et le cours secondaire. Le programme d'enseignement secondaire est de caractère général et conduit à l'université, après la onzième année. Dans quelques écoles de St-Jean, on enseigne les matières de la douzième année, dont le programme est le même qu'en Nouvelle-Écosse, et les élèves subissent les examens de cette province; il y existe en outre un cours commercial post-onzième année. Le programme de construction d'écoles prévoit, pour la première fois, l'établissement d'écoles secondaires régionales. Il y a peu d'écoles privées à Terre-Neuve.

L'enseignement technique se donne à l'École technique de St-Jean. Il existe à St-Jean une université provinciale à laquelle est affilié un collège théologique (Queen's). Le Service d'éducation des adultes du ministère de l'Instruction publique s'occupe de programmes d'éducation dans divers centres urbains et ruraux.

Ile-du-Prince-Édouard.—Sauf à Charlottetown et dans les villes constituées, les commissions scolaires sont les seuls corps gouvernementaux locaux et perçoivent elles-mêmes l'impôt scolaire. Les instituteurs sont payés par le gouvernement provincial; les commissions scolaires locales leur versent un supplément.

Quelques écoles urbaines ont un jardin d'enfants. Le programme des écoles élémentaires se répartit sur huit années et celui du cours secondaire sur quatre, la dernière (12°) étant l'immatriculation junior. La majorité des écoles n'ont qu'une seule salle de classe, et la plupart des écoles rurales enseignent les dix premières années; la onzième et la douzième s'enseignent dans les centres importants. Une école secondaire junior a été établie récemment. Il existe dans la province quelques écoles privées catholiques.

L'École technique provinciale (*Provincial Vocational School*) enseigne les divers métiers, tandis que deux collèges commerciaux privés préparent les jeunes au travail de bureau. Le gouvernement dirige, à Charlottetown, le *Prince of Wales College and Normal School* où se donnent des cours de "collège junior" et des cours de formation pédagogique; le collège catholique de Saint-Dunstan offre des cours d'échelon secondaire et universitaire. Le Directeur de l'éducation des adultes, fonctionnaire du ministère de l'Instruction publique, organise des programmes d'éducation populaire.

Nouvelle-Écosse.—Le programme des écoles publiques de la Nouvelle-Écosse comporte trois divisions: le cours élémentaire (année préparatoire et de la 1^{re} à la 6^e), le cours secondaire junior (7^e, 8^e et 9^e) et le cours senior (10^e, 11^e et 12^e). L'immatriculation junior s'obtient à la fin de la 12^e. Les écoles secondaires senior offrent l'enseignement commercial de même que l'enseignement général.

Ces dernières années, bon nombre d'écoles secondaires rurales et régionales, qui pour la plupart enseignent de la 7^e à la 12^e année, ont été établies aux fins d'assurer l'enseignement secondaire en dehors des centres urbains. Le nombre d'élèves inscrits aux cours par correspondance, tout en ne formant qu'une proportion relativement faible du total de la population scolaire, a augmenté ces dernières années en raison de la pénurie d'instituteurs brevetés. Il y a dans la province une vingtaine d'écoles privées élémentaires et secondaires, presque toutes catholiques.

Le 1^{er} janvier 1956, une loi importante a donné suite aux avis d'une Commission royale chargée de faire enquête sur le financement des écoles publiques de la Nouvelle-Écosse. La loi visait à arrêter un "programme de base" pour toutes les écoles élémentaires et secondaires, à rendre plus équitable l'assiette de l'impôt scolaire et à répartir les subventions provinciales en fonction des besoins.

La formation professionnelle est donnée sous les auspices du ministère de l'Instruction publique dans deux écoles secondaires de comté, dans des classes du soir dans plus de quarante centres, par correspondance dans huit écoles houillères, dans une école d'arpentage, dans une école de navigation maritime, dans une école de génie maritime et dans une école d'art. Le ministère du Travail dirige trois centres du Plan canadien de formation professionnelle. Le Collège d'agriculture de la Nouvelle-Écosse, dirigé par le ministère de l'Agriculture, donne des cours abrégés d'agriculture. Un certain nombre d'écoles de pêche fonctionnent sous la direction du ministère du Commerce et de l'Industrie. En 1955, sept écoles commerciales privées et neuf institutions d'enseignement par correspondance étaient enregistrées sous le régime de la loi sur les écoles professionnelles, qui est appliquée par le ministère de l'Instruction publique.

Jusqu'à 1955, seuls le *Normal College* et les universités formaient les instituteurs d'école primaire et d'école secondaire, respectivement. Depuis, cependant, l'Université Acadia, l'Université Dalhousie, l'Université Mount-Allison et l'Université Saint-François-Xavier assurent la formation pédagogique des étudiants qui comptent deux ou trois années d'études secondaires ou qui possèdent un grade universitaire et elles préparent ainsi des professeurs pour les écoles primaires et les écoles secondaires junior.

La Nouvelle-Écosse compte 14 institutions d'enseignement universitaire: ce sont l'Université Acadia, le Collège Sainte-Anne, le Couvent du Sacré-Cœur (collège junior), l'Université Dalhousie, le *King's College*, le Collège de pharmacie des Maritimes, le *Pine Hill Divinity Hall*, le Séminaire du Sacré-Cœur, l'École d'assistance sociale des Maritimes, le Collège *Mount Saint Vincent*, le Collège d'agriculture de la Nouvelle-Écosse (junior), l'École technique de la Nouvelle-Écosse, l'Université Saint-François-Xavier (y compris le Collège *Mount Saint Bernard* et le Collège junior Xavier) et l'Université Sainte-Marie.

En collaboration avec le Service d'éducation des adultes du ministère de l'Instruction publique, un programme d'éducation populaire d'envergure provinciale a été mis sur pied. Il comprend des classes de folklore, des cours du soir, des cours abrégés et des services culturels; le programme met un accent spécial sur le développement économique. Un certain nombre d'universités offrent aussi des services dit d'extension.

Nouveau-Brunswick.—Le système scolaire du Nouveau-Brunswick comporte douze années de cours, dont huit d'enseignement élémentaire et quatre d'enseignement secondaire. La douzième constitue l'immatriculation junior. Deux écoles secondaires urbaines offrent une treizième année dont le programme est celui de première année de l'Université du Nouveau-Brunswick; ce sont les examens de l'université que subissent les élèves. Le Nouveau-Brunswick compte un peu moins de vingt écoles privées, la plupart catholiques.

Ces dernières années, on a rendu les études secondaires accessibles à un plus grand nombre d'adolescents en construisant des écoles secondaires tant régionales que rurales. Dans plusieurs de ces écoles et dans les écoles secondaires urbaines d'enseignement mixte, les élèves ont le choix entre plusieurs enseignements (général, commercial, industriel ou ménager ou agricole).

L'enseignement professionnel est dispensé dans deux écoles de formation professionnelle, à l'Institut technique du Nouveau-Brunswick situé à Moncton, par des cours du soir dans plusieurs centres, à la *Maritime Forest Ranger School*, dans quatre écoles d'agriculture dont deux sont dirigées par le ministère de l'Agriculture et deux par le ministère de l'Instruction publique, ainsi que dans une demi-douzaine d'écoles commerciales privées.

Les instituteurs d'école primaire reçoivent leur formation au *New Brunswick Teachers' College* ou à l'école normale de l'Université Saint-Joseph. De plus, six institutions catholiques offrent des cours d'école normale pour garçons et filles. Cinq universités assurent la formation des professeurs d'école secondaire tandis que l'Institut technique du Nouveau-Brunswick forme les futurs instructeurs des écoles techniques de la province. En 1955, un nouvel élément a été ajouté au cours de formation des instituteurs à l'Université du Nouveau-Brunswick et dans au moins une autre université; il s'agit d'un cours de trois ans grâce auquel les diplômés du *Teachers' College* peuvent obtenir le baccalauréat en enseignement primaire.

Le Nouveau-Brunswick compte six universités ou collèges: l'Université *Mount Allison*, l'Université du Nouveau-Brunswick, l'Université du Sacré-Cœur, l'Université Saint-Joseph (qui comprend le Collège de l'Assomption et le Collège Notre-Dame d'Acadie), l'Université Saint-Louis (qui comprend le Collège Maillet) et le Collège Saint-Thomas.

Québec.—Au Québec, l'enseignement est représenté au cabinet provincial par le Secrétaire de la province plutôt que par un ministre de l'Instruction publique. Les écoles publiques primaires et secondaires sont dirigées par le Conseil de l'Instruction publique, constitué de deux comités, l'un catholique et l'autre, protestant. Le département de l'Instruction publique est dirigé par un surintendant et par deux secrétaires, un pour les écoles catholiques et l'autre pour les écoles protestantes. Les deux systèmes scolaires, c'est-à-dire le catholique et le protestant, existent côte à côte tout en étant indépendants l'un de l'autre.

Les écoles privées ou indépendantes jouent un rôle beaucoup plus important au Québec que dans les autres provinces. Les principales sont les collèges classiques, au nombre d'une centaine environ. Affiliés aux universités de langue française (Université Laval et Universités de Montréal et de Sherbrooke), ils offrent un cours de huit ans auquel on accède au sortir de l'école primaire et qui conduit au baccalauréat après deux cycles de quatre ans chacun, l'un secondaire et l'autre, universitaire.

Le programme des écoles publiques de langue française a été récemment modelé sur le programme anglais: le cours primaire de trois cycles (élémentaire, allant de la 1^{re} à la 7^e année; complémentaire, 8^e et 9^e; et supérieur de la 10^e à la 12^e) a été remplacé par un cours élémentaire de sept années suivi d'un cours secondaire de quatre ou cinq années. On a aussi introduit dans le programme des écoles publiques secondaires un cours classique qui équivaut aux quatre premières années du programme des collèges classiques. Dans les écoles catholiques et protestantes, l'immatriculation junior s'obtient à la fin de la onzième année.

L'enseignement professionnel est très développé dans le Québec, grâce surtout au ministère du Bien-être social et de la Jeunesse qui dirige un réseau d'écoles d'arts et métiers, d'écoles techniques et d'instituts. La formation des instituteurs a aussi été l'objet de profondes transformations depuis quelques années. Les écoles normales exigent maintenant que les candidats aient fait leur onzième année, et ont institué des cours d'un an, de deux ans et de quatre ans; elles ont accordé leurs programmes sur les exigences de l'université, de sorte qu'un grade en pédagogie peut s'obtenir à la fin du cours de quatre ans.

Outre les trois universités de langue française mentionnées plus haut, il existe un collège militaire (le Collège militaire royal de Saint-Jean) et trois institutions d'enseignement supérieur de langue anglaise: l'Université McGill (y compris le Collège MacDonald), le Collège Sir George Williams et l'Université Bishop.

L'éducation des adultes fait partie du programme d'une foule de services gouvernementaux et d'organismes bénévoles, dont plusieurs sont subventionnés par la province.

Ontario.—Le programme des écoles publiques d'Ontario est réparti sur 13 années. L'élève atteint l'immatriculation junior à la fin de la 12^e année et l'immatriculation senior à la fin de la 13^e. D'ordinaire, les écoles élémentaires enseignent les huit premières années mais certaines écoles enseignent jusqu'à la 10^e. Plusieurs écoles ont un jardin d'enfants pour les petits de 4 ans et une classe préparatoire pour ceux de 5 ans. Le cours secondaire s'étend de la 9^e à la 13^e année et offre plusieurs programmes d'enseignement (général, artistique, commercial, ménager et technique).

Les écoles primaires régies par le ministère de l'Instruction publique sont soit publiques, soit séparées. Sauf trois, toutes les écoles séparées sont catholiques. Bon nombre d'écoles séparées catholiques dans les secteurs canadiens-français sont bilingues et leur personnel y est bilingue. Toutes les écoles secondaires régies par le ministère sont publiques. Elles se divisent en cinq catégories principales: *collegiate institutes*, écoles supérieures, écoles complémentaires, écoles techniques et écoles d'enseignement mixte. Un nombre relativement faible d'élèves fréquentent des écoles privées dont la plupart sont inspectées par le ministère de l'Instruction publique et préparent aux certificats délivrés par le ministère.

Au niveau secondaire, la majeure partie de l'enseignement professionnel se donne dans les écoles secondaires publiques, bien qu'il existe à Toronto un institut provincial des métiers. Il existe aussi deux écoles d'agriculture régies par le ministère de l'Agriculture, plusieurs écoles commerciales privées et un certain nombre d'écoles de métiers privées. Le ministère de l'Instruction publique dirige aussi quatre instituts techniques dont les cours se situent pour la plupart à l'échelon post-secondaire.

Les instituteurs d'école primaire sont formés à des écoles normales régies par le ministère de l'Instruction publique où ils doivent suivre un cours d'un an après la 13^e année ou de 2 ans après la 12^e. Quant aux futurs professeurs d'école secondaire, il leur faut, au sortir de l'université, passer un an à l'*Ontario College of Education* de l'Université de Toronto. Les professeurs d'école professionnelle sont aussi formés à l'*Ontario College of Education*.

En plus d'un certain nombre de "collèges juniors" et d'écoles professionnelles indépendantes, la province compte neuf institutions de haut savoir: l'Université d'Ottawa, l'Université Queen's, le Collège militaire royal, l'Université de Toronto, l'Université McMaster, l'Université de Western Ontario, l'Université de l'Assomption (Windsor), l'Université Carleton et le Collège du Sacré-Cœur. A toutes ces institutions, sauf les deux dernières, se rattachent des collèges fédérés ou affiliés.

La Division des programmes communautaires du ministère de l'Instruction publique prête son concours aux œuvres d'éducation et de divertissement populaires; les écoles publiques secondaires donnent des cours du soir; les universités dirigent des services dits "d'extension"; et beaucoup d'organismes bénévoles se consacrent à l'éducation des adultes.

Manitoba.—Le programme des écoles publiques du Manitoba comporte trois cycles: élémentaire (jardin d'enfants et de la 1^{re} à la 6^e année), secondaire junior (de la 7^e à la 9^e) et cours secondaire senior (de la 10^e à la 12^e). L'immatriculation junior s'obtient à la fin de la 11^e et l'immatriculation senior, à la fin de la 12^e. Dans les grands centres, il existe des écoles de ces trois catégories, alors que dans les campagnes la plupart sinon toutes les années sont souvent enseignées dans la même école. La centralisation scolaire est peu poussée au Manitoba et il s'y trouve encore un grand nombre de petites écoles.

Dans la ville de Winnipeg, une des huit écoles secondaires seniors est une école professionnelle. Dans d'autres centres, il y a des écoles secondaires à enseignement mixte; dans un certain nombre d'écoles, on enseigne les matières du cours technique ainsi que celles du cours général. Le système scolaire public du Manitoba ne prévoit pas l'existence d'écoles séparées, mais il existe des écoles privées ou paroissiales qui sont visitées par les inspecteurs du ministère de l'Instruction publique.

En plus des cours techniques qui se donnent dans les écoles secondaires seniors, le ministère de l'Instruction publique dirige à Winnipeg une école de métiers (le *Manitoba Technical Institute*) et le ministère de l'Agriculture dirige à Brandon une école d'agriculture et d'économie domestique.

Les instituteurs d'école primaire reçoivent leur formation à l'école normale provinciale de Tuxedo ou à l'école normale du Collège de Brandon en y suivant un cours d'un an après la 12^e. Les professeurs d'école secondaire suivent un cours d'un an à l'Université du Manitoba ou au Collège de Brandon après leurs études universitaires. En outre, il se donne à l'Institut technique du Manitoba des cours d'été pour les professeurs de l'enseignement professionnel.

L'enseignement supérieur est donné par l'Université du Manitoba (à laquelle sont affiliés le Collège de Brandon, l'École de droit du Manitoba, le Collège de Saint-Boniface, le Collège Saint-Jean, le Collège Saint-Paul et l'*United College*) et par le Grand Séminaire de Saint-Boniface qui est affilié à l'Université de Montréal. La direction du programme provincial d'éducation populaire et des services dits "d'extension" de l'Université du Manitoba ressortissent au Bureau du directeur des services dits "d'extension" et d'éducation populaire de l'Université. Le ministère provincial de l'Agriculture assure un service d'enseignement agricole populaire.

Saskatchewan.—Le programme des écoles de la Saskatchewan se divise en deux cycles: cours élémentaire (jardin d'enfants et de la 1^{re} à la 8^e année) et cours supérieur (de la 9^e à la 12^e). L'immatriculation senior s'obtient à la fin de la 12^e; il n'est pas remis de certificat d'études au niveau de l'immatriculation junior, c'est-à-dire après la 11^e. Les écoles publiques et séparées (surtout de confession catholique) sont dirigées par le ministère de l'Instruction publique qui inspecte aussi toutes les écoles élémentaires privées et la plupart des écoles secondaires privées.

Le système scolaire de la Saskatchewan comprend trois écoles techniques et un nombre toujours croissant d'écoles secondaires à enseignement mixte. Il existe à Saskatoon un *Canadian Vocational Training Centre*. Une école gouvernementale d'enseignement par correspondance sert un nombre grandissant d'étudiants; l'école enseigne toutes les années du programme général ainsi que des matières techniques. La Saskatchewan est en train de mettre sur pied des écoles régionales, mais plusieurs petites écoles de campagne fonctionnent encore. Une commission royale chargée par la province d'enquêter sur l'agriculture et sur la vie rurale en Saskatchewan a accordé une attention particulière aux problèmes de la scolarité rurale et elle a publié récemment son rapport (*Rural Education*).

La formation des instituteurs d'école primaire, en Saskatchewan, consiste en un cours d'une année après la 12^e à l'un des deux *Teachers' Colleges* (situés à Moose-Jaw et à Saskatoon) ou au *College of Education* de l'Université de la Saskatchewan qui forme aussi les professeurs d'école secondaire. Des mesures prises récemment en vue d'assurer une liaison plus étroite entre les écoles normales et l'université permettent aux diplômés des écoles normales d'entrer en deuxième année du cours (de 4 ans) menant au baccalauréat en pédagogie.

L'Université de la Saskatchewan (dont le Collège de Regina) et ses dix collèges affiliés dispensent l'enseignement supérieur. Il existe également deux grands séminaires catholiques et quatre collèges affiliés à l'Université d'Ottawa.

La Division de l'éducation populaire du ministère de l'Instruction publique est très active et le programme d'enseignement populaire rural dirigé par le Collège d'agriculture de l'Université est très florissant.

Alberta.—Comme la Saskatchewan, l'Alberta possède un système scolaire qui se termine au niveau de l'immatriculation senior et qui comprend des écoles publiques et des écoles séparées ainsi qu'un service d'inspection gouvernemental pour les écoles privées. Le programme d'études comporte trois cycles: élémentaire (de la 1^{re} à 6^e), secondaire junior (de la 7^e à 9^e) et secondaire senior (de la 10^e à 12^e). A cause de l'encombrement, il n'existe pas de jardin d'enfants dans les écoles publiques; il existe, cependant, des écoles maternelles privées.

Une importante entreprise a été menée à bonne fin en 1954 quand la *Coterminus Boundary Commission* a présenté son rapport. Dans la plupart des régions habitées, les travaux de la Commission ont permis d'établir des limites identiques pour les circonscriptions scolaires et municipales rurales. La centralisation des locaux scolaires a été, ces dernières années, un aspect important de l'administration scolaire; elle permet d'améliorer les écoles, de recruter des instituteurs plus compétents et de retenir à l'école secondaire un plus grand nombre d'élèves.

La formation professionnelle se donne aux écoles secondaires publiques dont plusieurs dispensent un enseignement mixte, à l'Institut de technologie et d'art de Calgary, à trois Centres canadiens de formation professionnelle (affectés, respectivement, à l'enseignement technique, à la formation des aides-infirmières et à l'enseignement commercial), à trois écoles d'agriculture et d'économie domestique du ministère de l'Agriculture et aux écoles techniques et commerciales privées.

En Alberta, les futurs instituteurs sont formés à l'Université d'Alberta (à Edmonton) ou à une filiale de celle-ci à Calgary. On exige des professeurs d'école primaire au moins un an de formation après la 12^e année, tandis que les professeurs d'école secondaire doivent posséder un grade universitaire. Depuis 1954, l'Alberta, comme plusieurs autres provinces, poursuit un programme de formation d'urgence pour les futurs instituteurs; il s'agit de cours d'été suivis de périodes d'enseignement pendant l'année scolaire.

L'enseignement supérieur est centralisé à l'Université d'Alberta, y compris sa filiale de Calgary et trois collèges affiliés. La province compte aussi un séminaire catholique affilié à l'Université d'Ottawa et deux "collèges juniors" indépendants. Le service dit "d'extension" de l'Université d'Alberta s'étend à toute la province tandis que le ministère de l'Agriculture poursuit un programme d'enseignement populaire.

Colombie-Britannique.—Le système scolaire public de la Colombie-Britannique se divise comme il suit: école élémentaire (jardin d'enfants et de la 1^{re} à la 6^e), école secondaire junior (de la 7^e à la 9^e), école secondaire senior (de la 10^e à la 13^e). Il existe, cependant, plusieurs genres d'écoles mixtes (école élémentaire et secondaire junior, école élémentaire et secondaire senior et école secondaire junior et senior). L'immatriculation junior s'obtient à la fin de la 12^e et l'immatriculation senior, à la fin de la 13^e. Les écoles séparées ne sont pas soutenues par la province, mais il en existe qui servent des groupes minoritaires. La centralisation des écoles est très poussée en Colombie-Britannique.

Les écoles professionnelles publiques comprennent l'École technique de Vancouver, l'Institut de formation professionnelle et l'École d'art de Vancouver, qui se situent au niveau secondaire, deux écoles de métiers provinciales et un certain nombre d'écoles techniques et commerciales privées.

Jusqu'en 1956, les professeurs d'école primaire recevaient leur formation aux deux écoles normales provinciales et les professeurs d'école secondaire, à l'Université de la Colombie-Britannique. La formation des professeurs est maintenant assurée par un collège pédagogique qui a été créé à l'Université.

La principale institution d'enseignement supérieur demeure l'Université de la Colombie-Britannique à laquelle sont affiliés le Collège Victoria (collège junior) et quatre écoles de théologie dont deux sont des institutions récemment fondées. Il y a en plus le Collège militaire de Royal-Roads et le Collège Notre-Dame de Nelson, "collège junior" affilié à l'Université Gonzaga, de Spokane (Washington).

Il existe, sous la dépendance du ministère de l'Instruction publique, des cours du soir, des cours techniques, des cours par correspondance et de services d'éducation populaire tandis que l'Université offre des cours dits "d'extension" qui s'étendent à toute la province.

Territoire du Yukon.—Le gouvernement du Yukon a son propre service de l'Instruction publique qui relève du surintendant des écoles à Whitehorse. Le service dirige 14 écoles publiques et deux écoles catholiques séparées. De plus, la Division des affaires indiennes du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration maintient au Yukon même quatre écoles indiennes ainsi qu'une autre dans le nord de la Colombie-Britannique.

Territoires du Nord-Ouest.—Le ministère fédéral du Nord canadien et des Ressources nationales dirige des écoles dans les Territoires du Nord-Ouest à l'intention des Esquimaux et des Indiens, et souvent de concert avec l'Église catholique et l'Église anglicane. Il entretient aussi, pour le compte et aux frais du gouvernement des Territoires, des écoles pour les Blancs et les Métis et s'occupe en plus de l'enseignement des Esquimaux dans le nord du Québec.

Le programme des écoles du Nord-Ouest est adapté aux besoins particuliers et au mode de vie de la population locale. Les innovations récentes comprennent des cours de formation professionnelle et des services d'éducation populaire, en plus des cours par correspondance. Pour les enfants des Esquimaux et des Indiens nomades, des foyers ont été construits par le gouvernement fédéral dans certains centres où il existe déjà des externats fédéraux. Ces foyers sont confiés aux autorités religieuses de confessions catholique et anglicane.

Rôle du gouvernement fédéral.—Le ministère du Nord Canadien et des Ressources nationales est seul à s'occuper d'enseignement dans les Territoires du Nord-Ouest. La Division des affaires indiennes du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, de concert avec les provinces, administre des écoles indiennes dans tout le Canada. Le ministère de la Défense nationale, en collaboration avec les provinces également, entretient des écoles dans des postes militaires du Canada et d'Europe et trois collèges militaires au Canada. Le ministère de la Justice assure des services d'enseignement dans les pénitenciers. Le ministère des Affaires des anciens combattants met en œuvre un programme d'enseignement dans les hôpitaux d'anciens combattants et donne des cours par correspondance aux ex-militaires, aux fonctionnaires fédéraux et aux détenus. La Division de la formation du ministère du Travail prête son concours aux provinces en matière de formation professionnelle.

Les subventions fédérales aux universités et l'octroi de bourses d'études, de bourses de recherches et de prêts contribuent à la diffusion de l'enseignement supérieur. Un certain nombre de ministères et d'agences du gouvernement fédéral accordent des subventions de recherches. En ce qui concerne l'éducation populaire, le gouvernement fédéral apporte son aide par l'intermédiaire d'organismes comme le Conseil des Arts du Canada, de création récente, la Division de la citoyenneté du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, la Société Radio-Canada, l'Office national du film, le Musée national et la Galerie nationale. L'œuvre de ces organismes est étudiée à la partie II du présent chapitre, pp. 370-380.

Section 2.—Statistique des écoles, universités et collèges

Les institutions d'enseignement du Canada sont groupées ici en quatre catégories: écoles régies par les provinces, écoles privées, universités et collèges, et écoles fédérales (dans les territoires et pour les Indiens). La présente section porte sur les trois premiers groupes. Les données concernant les écoles indiennes, sauf les chiffres relatifs aux inscriptions qui figurent au tableau 2, font partie des renseignements d'ordre général se rapportant aux Indiens du Canada présentés au chapitre de la population, pp. 146-150.

Les écoles provinciales, publiques et séparées sont les plus nombreuses et réunissent environ 90 p. 100 des inscriptions figurant au tableau 2. Ces écoles sont financées au moyen d'impôts directs sur la propriété (fixés par les autorités scolaires locales) et de subventions provinciales. Il existe en outre, dans toutes les provinces, un nombre beaucoup plus petit d'écoles privées (non administrées par une commission officiellement élue ou désignée ni soutenues par les deniers publics). Pour ce qui est de l'enseignement supérieur, une aide considérable est accordée à une université provinciale par six provinces et à un ou plusieurs collèges par les autres. En outre, 16 universités privées et 163 collèges donnant des cours conduisant à un grade bénéficient d'une aide provinciale. Les universités et collèges qui confèrent des grades ont également droit à des subventions fédérales; tous les touchent, sauf les institutions du Québec.

Au chapitre IX, qui porte sur l'agriculture, on trouvera le nombre de collèges et d'écoles d'agriculture ainsi que leur situation, leur programme et autres renseignements.

La surveillance et l'administration immédiates des écoles publiques relèvent des commissions scolaires locales qui sont régies par la législation scolaire provinciale et dont les membres sont habituellement élus ou désignés pour deux ou trois ans. En plus des commissions scolaires chargées de l'administration d'écoles rurales à classe unique et d'écoles de village, de ville ou de cité, il existe dans la plupart des provinces des commissions chargées de grandes circonscriptions scolaires. Ces circonscriptions comprennent habituellement les écoles rurales et parfois urbaines de l'ensemble d'un comté ou d'un inspectorat; les commissions scolaires locales jouent alors, dans plusieurs cas, un rôle auxiliaire. Le tableau 1, ci-après, donne par province, le nombre de commissions scolaires à circonscription locale ou plus étendue, le nombre de délégués officiels et le nombre de commissaires désignés ou élus.

1.—Commissions scolaires et délégués officiels, par province, 1957

Province	Commissions de grande circonscription	Commissions locales au sein des circonscriptions	Commissions locales indépendantes	Toutes commissions	Délégués officiels ¹	Nombre de commissaires ²	
						Nommés	Élus
Terre-Neuve.....	—	—	308	308	—	1,850	—
Île-du-Prince-Édouard.....	1	—	449	450	—	8	1,347
Nouvelle-Écosse.....	24	1,685	53	1,762	—	455	5,055
Nouveau-Brunswick.....	14	735	78	827	2	596	2,381
Québec:							
Écoles catholiques.....	—	—	1,615	1,615	—	8	9,174
Écoles protestantes.....	9	61	209	279	—	24	9,223
Ontario.....	781	6	3,148	3,935	³	13,531	1,984
Manitoba.....	17	—	1,615	1,632	207	25	5,578
Saskatchewan.....	109	4,802	465	5,376	276	234	14,273
Alberta.....	59	3,918	138	4,115	—	—	12,622
Colombie-Britannique.....	81	—	5	86	16	31	536
Total.....	1,095	11,207	8,083	20,385	501	16,762	62,173

¹ Habituellement l'inspecteur d'écoles, fondé de pouvoirs lorsqu'il est impossible d'élire une commission.
² Chiffre estimatif dans certains cas. ³ Compris dans "commissions locales indépendantes".

Sous-section 1.—Écoles élémentaires et secondaires régies par les provinces*

Inscriptions et fréquentation.—Au niveau élémentaire, les inscriptions se sont accrues constamment durant la période d'après-guerre et la statistique de la natalité et de l'immigration indique que cette tendance va continuer.

Voici les facteurs qui contribuent à l'augmentation des inscriptions: les allocations familiales introduites en 1945 se traduisent très nettement par une fréquentation plus fidèle et retiennent à l'école jusqu'à la limite d'âge prévue par la loi un plus grand nombre d'élèves; le soin plus grand accordé à l'orientation professionnelle et à d'autres moyens permettant de retenir les élèves à l'école; un sens plus vif de l'importance des études secondaires; l'extension des moyens de transport aux frais publics; la construction de dortoirs dans certaines provinces; l'expansion des circonscriptions scolaires et l'établissement de *high schools* juniors et d'écoles d'enseignement mixte afin de desservir les régions rurales en particulier.

Le tableau 2 montre les inscriptions dans les écoles régies par les provinces pour la dernière année scolaire connue; le tableau 3 indique la fréquentation quotidienne moyenne.

* Écoles régulières et professionnelles de jour seulement.

2.—Inscriptions par genre d'écoles et par province, année scolaire 1953-1954

Genre d'institution	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
Écoles sous régie provinciale						
Ordinaires et techniques de jour.....	92,364	20,368	146,388	117,381	758,006	933,104
Du soir.....	1,253	349	4,632	2,872	77,000	78,338
Par correspondance.....	41	66	3,130	234	3,698	1,982
Spéciales ¹	—	—	319	—	962	566
Écoles normales						
Cours réguliers ²	3	46	219	252	5,935	1,732
Cours accélérés ²	414	—	46	314	—	1,079
Écoles privées						
Ordinaires de jour.....	—	1,088	5,161	1,683	67,293	17,837
Écoles de commerce						
De jour.....	—	81	470	471	6,553 ⁴	5,642
Du soir.....	—	42	294	444	4,977 ⁴	6,013
Universités et collèges						
Cours propédeutiques.....	—	491	418	1,101	20,438 ⁵	3,168
Cours réguliers.....	911	242	4,934	2,925	29,418 ⁵	31,367
Autres cours.....	—	43	374	812	18,580 ⁵	13,783
Écoles indiennes et écoles des Territoires.....	—	47	627	400	2,444	6,566
Total.....	94,983	22,863	167,012	128,889	995,204	1,101,177
Population (évaluée, 1 ^{er} juin 1954).....	395,000	101,000	673,000	540,000	4,388,000	1,101,177
Genre d'institution	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon et T. du N.-O.	Canada
Écoles sous régie provinciale						
Ordinaires et techniques de jour.....	146,619	170,415	201,420	210,744	—	2,796,809
Du soir.....	5,863	5,638	6,525	19,969	—	202,439
Par correspondance.....	898	1,681	4,397	6,801	—	22,928
Spéciales ¹	28	165	—	156	—	2,096
Écoles normales						
Cours réguliers ²	437	586	3	510	—	9,717
Cours accélérés ²	369	—	133	—	—	2,355
Écoles privées						
Ordinaires de jour.....	7,238	3,006	4,412	7,889	—	115,607
Écoles de commerce						
De jour.....	1,337	870	1,477	1,692	—	18,593
Du soir.....	2,355	619	2,022	1,753	—	18,519
Universités et collèges						
Cours propédeutiques.....	994	1,321	790	—	—	28,721
Cours réguliers.....	5,625	6,041	5,403	7,914	—	94,780
Autres cours.....	2,616	155	1,416	5,967	—	43,746
Écoles indiennes et écoles des Territoires.....	4,045	3,791	3,697	5,793	3,837	31,247
Total.....	178,424	194,288	231,692	289,188	3,837	3,387,557
Population (évaluée, 1 ^{er} juin 1954).....	823,000	873,000	1,057,000	1,295,000	27,000	15,287,000

¹ Pensionnats pour aveugles et sourds; plusieurs des élèves viennent d'autres provinces. ² Cours pour instituteurs des écoles primaires seulement; les inscriptions aux cours pour instituteurs des écoles secondaires figurent parmi les inscriptions aux universités. ³ Figurent parmi les inscriptions aux universités. ⁴ Estimation. ⁵ Y compris les collèges classiques.

3—Moyenne quotidienne des présences aux écoles régies par les provinces, années scolaires terminées en 1945-1954

NOTE.—On trouvera des chiffres comparables pour les années antérieures dans les éditions précédentes de l'Annuaire à partir de celui de 1932.

Année	T.-N.	l.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
1945.....	...	12,984	93,831	70,746	523,741	571,625	100,971	135,336	130,095	107,599	1,746,928
1946.....	...	14,321	99,367	74,529	539,613	590,801	104,666	138,267	133,162	114,590	1,799,316
1947.....	...	14,850	102,099	78,129	533,765	597,400	103,739	135,038	131,011	121,334	1,817,365
1948.....	...	14,774	103,858	81,057	545,841	613,586	103,744	135,578	133,410	129,859	1,861,707 ¹
1949.....	59,520	14,727	107,914	82,168	566,544 ¹	638,733	105,240	135,872	136,690	138,941	1,986,349
1950.....	66,727	15,043	111,818	87,158	587,619 ¹	660,249	106,008	136,991	146,388	147,584	2,065,565 ¹
1951.....	67,638	15,310	114,285	84,923	605,955 ¹	674,901	112,749	137,606	150,013	154,077	2,117,457 ¹
1952.....	71,064	15,383	117,349	87,720	636,966 ¹	710,227	117,774	139,744	163,454	163,364	2,223,065 ¹
1953.....	77,040	16,212	126,650	95,771	671,165 ¹	775,319	124,514	142,190	173,954	176,138	2,378,983 ¹
1954.....	80,841	16,840	129,832	100,740	718,010 ¹	857,514	132,266	149,041	186,496	191,203	2,562,783 ¹

¹ Estimation.

Répartition selon les cours.—Le tableau 4 répartit, selon le cours, les élèves des écoles régies par les provinces.

4.—Répartition, selon le cours, des élèves des écoles régies par les provinces, année scolaire 1953-1954

Cours	T.-N.	l.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.
Jardins d'enfants.....	306	138	14,639	—	7,023	60,904	4,451	2,993	—	1,573
1 ^{er} cours.....	10,104	2,999	19,527	18,233	125,601	115,059	20,906	22,390	27,939	28,094
2 ^e „.....	11,866	2,553	15,260	15,053	116,101	108,666	17,908	19,398	23,464	23,874
3 ^e „.....	10,243	2,204	13,874	12,954	113,106	95,881	15,388	17,544	20,678	20,840
4 ^e „.....	9,867	2,046	13,545	12,882	107,006	86,035	14,812	16,722	20,336	20,533
5 ^e „.....	9,453	2,109	13,877	12,661	98,813	82,256	14,753	16,827	20,057	20,280
6 ^e „.....	8,342	1,866	13,086	11,228	85,709	80,971	13,415	15,587	18,555	19,337
7 ^e „.....	6,943	1,801	11,852	10,001	65,119	73,395	12,556	15,262	17,408	18,205
8 ^e „.....	5,422	1,739	9,901	8,134	39,190	64,680	10,621	14,161	15,461	16,210
9 ^e „.....	4,917	1,801	8,120	5,519	27,334	58,805	8,725	10,782	13,386	14,055
10 ^e „.....	3,245	1,008 ²	6,242	4,395	15,806	43,127	6,830	8,063	9,919	11,750
11 ^e „.....	2,201	444 ²	4,424	2,926	9,656	26,634	4,858	5,924	7,902	8,572
12 ^e „.....	47	173 ²	1,521	1,924	3,380	20,199	1,522	4,218	6,345	6,340
13 ^e „.....	—	—	498	199	2,347	9,775	274	544	—	770
Cours junior auxiliaire.....	—	—	222	—	8,841	1,246	—	—	—	177
Cours senior auxiliaire.....	—	—	—	—	476	—	—	—	—	—
Cours spéciaux.....	408	—	—	760	267	—	—	—	—	154
Non classés.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total.....	92,364	20,368	146,388	117,361	825,299	933,104	146,619	170,415	201,420	210,744

¹ La province n'a déclaré que le total pour les cours 1 à 3 et 4 à 6; les chiffres de chacun de ces cours sont estimés. Comprend 179 élèves de 11^e et 154 de 12^e inscrits au Prince of Wales College.

Personnel enseignant.—En 1954-1955, le personnel enseignant des écoles élémentaires et secondaires régies par les provinces comprenait 28,777 hommes et 79,264 femmes, soit un total de 108,041. Ceux du Québec mis à part, faute de données comparables, 38 p. 100 des instituteurs enseignaient dans les cités, 31 p. 100 dans les villes et villages, 20 p. 100 dans les écoles rurales à classe unique et les autres (11 p. 100) dans les écoles à deux ou plusieurs classes en dehors des centres urbains. Hormis le Québec où 36 p. 100 du personnel enseignant comprenait des religieuses, 30 p. 100 environ des institutrices étaient mariées; environ 8 p. 100 du personnel n'avaient guère ou pas de formation pédagogique. Chaque année, au moins 15 p. 100 des instituteurs quittent l'enseignement.

5.—Instituteurs des écoles régies par les provinces, classés selon le traitement, année scolaire 1953-1954

NOTA.—Les chiffres comparables pour le Québec ne sont pas disponibles.

Salaire	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.
Moins de \$1,025.....	504	26	373	389	239	—	1	4	—
\$1,025 - 1,524.....	1,250	389	1,188	630	1,059	194	17	61	—
1,525 - 2,024.....	105	228	1,391	1,442	2,059	308	272	173	55
2,025 - 2,524.....	237	65	922	764	6,894	2,272	2,494	927	1,051
2,525 - 3,024.....	557	29	596	517	6,542	1,103	1,995	1,507	1,386
3,025 - 3,524.....	195	9	301	325	3,852	691	1,116	1,678	1,200
3,525 - 4,024.....	123	2	209	127	3,320	350	484	846	1,331
4,025 - 5,024.....	78	2	112	168	5,222	415	612	949	1,706
5,025 - 6,024.....	—	1	10	20	2,774	194	179	309	1,049
6,025 - 7,024.....	—	—	—	3	936	40	10	54	189
7,025 et plus.....	—	—	—	—	162	5	1	1	48
Non indiqué.....	—	—	—	—	—	1	—	1,205	13
Total.....	3,049	751	5,102	4,385	33,059	5,573	7,181	7,714	8,028
Traitement médian..... \$	1,407	1,494	1,874	1,926	3,005	2,530	2,818	3,096	3,646

Soutien financier.—Les fonds nécessaires aux écoles publiques élémentaires et secondaires proviennent presque en entier des impôts locaux et des subventions provinciales. Dans la province de Québec, les écoles élémentaires peuvent exiger des frais de scolarité. Dans quelques autres provinces, on exige des droits peu élevés pour les cours secondaires. A Terre-Neuve, les impôts locaux sont l'exception et, en général, on exige le paiement de certains droits.

En général, les commissions scolaires soumettent leur budget au conseil municipal local qui impose et perçoit les taxes. Toutefois, dans le Québec et dans quelques autres provinces, les commissions scolaires ont le pouvoir d'imposer et de percevoir des taxes pour fins scolaires. La taxe scolaire est établie d'après la valeur totale du terrain et des bâtiments et aussi, dans certains cas, d'après la valeur des améliorations, de la propriété personnelle ou du revenu provenant d'entreprises. Des mesures ont été prises dans plusieurs provinces pour égaliser l'évaluation des biens-fonds sur de grandes étendues et même dans tout le territoire.

Chaque province répartit à sa façon les subventions scolaires locales. Les subventions sont de deux sortes: 1° la subvention de base peut se fonder sur les frais minimums à raison de tant par classe, sur le traitement et les titres des instituteurs, sur la fréquentation moyenne, etc. (toutes les provinces font en sorte de donner égal accès à l'instruction au moyen de subventions de base fondées en partie sur le besoin); 2° des subventions spéciales sont versées pour le transport des élèves, pour l'enseignement de la musique et de l'artisanat, pour les cours spéciaux, le matériel, les frais de construction, les cours du soir, etc. Les subventions spéciales sont les plus considérables dans le Québec où on encourage fortement les industries, les arts et les métiers domestiques.

Les écoles de Terre-Neuve sont, dans une large mesure, subventionnées par la province. Les commissions scolaires et celles des collèges (écoles d'assez haut niveau qui donnent le cours primaire et le cours secondaire) de la ville de St-Jean peuvent exiger des frais de scolarité. Des droits sont aussi exigés pour acquitter le chauffage et l'entretien quand ces services ne sont pas assurés par les élèves ou les parents. Jusqu'à ces derniers temps, aucune taxe locale n'était imposée et il n'y en a que dans quelques-uns des grands centres. La province paie les instituteurs selon leur expérience et leurs titres; quelques commissions leur versent un supplément. La province verse aussi des subventions annuelles pour l'entretien et la réparation des locaux ainsi que pour les nouvelles constructions.

Le tableau 6 présente, dans la mesure où la statistique le permet, un état comparatif des finances des commissions scolaires chargées de l'administration des écoles régies par les provinces.

6.—Revenu des commissions d'écoles élémentaires et secondaires régies par les provinces, années terminées en 1950-1954

NOTA.—Les recettes ne comprennent aucune somme provenant de prêts ou de la vente d'obligations, vu que toutes les recettes de cette nature doivent être remboursées plus tard au moyen de taxes locales. Les chiffres à partir de 1914 figurent dans le tableau correspondant de l'*Annuaire* de 1936 et des années suivantes.

Province et année	Sources du revenu			Revenu courant total déclaré	Dette obligataire ¹	
	Gouvernements provinciaux	Impôts locaux	Autres sources			
	\$	\$	\$	\$	\$	
Terre-Neuve.....	1950	3,430,267	—	1,978,807 ^r	4,509,074 ^r	..
	1951	3,557,275	—	1,090,408 ^r	4,647,683 ^r	..
	1952	4,141,417 ^r	—	1,338,336	5,479,753 ^r	..
	1953	4,839,522	—	1,630,213	6,469,735	..
	1954	5,151,201	—	1,249,491	6,400,692	..
Île-du-Prince-Édouard.....	1950	570,908	488,714	62,020	1,121,642	..
	1951	626,067	538,504	127,255	1,291,826	..
	1952	641,328	600,546	71,619	1,313,493	..
	1953	752,294	683,046	61,699	1,497,039	..
	1954	797,779	703,018	57,942	1,558,739	..
Nouvelle-Écosse.....	1950	5,809,023 ^r	5,975,035 ^r	..	11,784,058 ^r	..
	1951	5,598,544 ^r	6,226,050 ^r	..	11,824,594 ^r	..
	1952	5,878,774 ^r	7,372,292 ^r	..	13,251,066 ^r	..
	1953	6,961,281	8,561,063	208,892	15,731,236	..
	1954	6,807,246	9,591,684	219,638	16,618,568	..
Nouveau-Brunswick.....	1950	4,803,316 ^r	6,660,199 ^r	..	11,463,515 ^r	..
	1951	4,559,370 ^r	7,024,416 ^r	..	11,583,786 ^r	..
	1952	4,636,609 ^r	7,615,277 ^r	..	12,251,886 ^r	..
	1953	6,586,580	8,288,180	..	14,874,760	..
	1954	6,904,003	9,382,336	726,423	17,012,762	..
Québec.....	1950	..	46,571,000 ^r	2,311,000 ^r	48,882,000 ^r	..
	1951	15,910,137	50,579,638	2,479,097	68,968,872	54,138,073
	1952	20,735,000	57,506,000	2,940,000	81,181,000	85,171,000
	1953	25,004,000	64,979,000	3,448,000	93,431,000	108,894,155
	1954	27,422,000	71,689,000	4,024,000	103,135,000	124,164,000
Ontario.....	1950	42,661,144	73,195,577	2,906,755	118,763,476	108,830,392
	1951	47,355,143	91,569,593	3,776,308	142,701,044	144,648,251
	1952	53,968,946	105,621,372	4,067,919	163,658,237	176,872,294
	1953	57,881,260	115,351,323	5,292,181	178,524,764	217,011,443
	1954	67,017,621	134,283,382	4,855,351	206,156,354	259,228,426
Manitoba.....	1950	4,086,810	12,875,011	343,165	17,304,986	10,265,632
	1951	4,347,543	13,967,343	333,655	18,648,541	12,520,784
	1952	4,923,118	15,672,552	334,946	20,930,616	13,780,605
	1953	6,741,322	15,849,467	386,091	22,976,880	16,166,404
	1954	8,302,904	17,761,570	438,125	26,502,599	19,688,526
Saskatchewan.....	1950	6,919,369	16,372,024	476,227 ^r	23,767,620 ^r	5,212,399
	1951	7,466,027	17,750,804	508,336 ^r	25,725,167 ^r	5,815,690
	1952	8,721,620	21,063,694	660,625 ^r	30,445,939 ^r	7,063,834
	1953	8,531,823	23,075,560	653,107	32,260,490	10,451,011
	1954	10,285,634	23,284,137	794,671	34,364,442	11,889,601
Alberta.....	1950	7,794,234	19,619,264	481,376	27,894,874	20,200,574
	1951	9,717,500	21,879,905	775,068	32,372,473	26,971,892
	1952	10,957,753	25,214,092	849,372	37,021,217	31,590,656
	1953	12,834,292	28,135,523	909,212	41,879,027	39,949,274
	1954	15,860,193	31,284,290	1,074,866	48,219,349	49,845,206
Colombie-Britannique.....	1950	14,794,397	16,683,852	874,219	32,352,468	..
	1951	18,198,218	22,295,568	1,392,793	41,886,579	..
	1952	17,866,531	25,810,942	1,665,800	45,343,273	..
	1953	15,754,155	30,340,880	1,414,574	47,509,609	..
	1954	13,756,515	35,158,965	1,429,417	50,344,897	..

¹ Chiffre net (déduction faite des fonds d'amortissement).

Sous-section 2.—Écoles élémentaires et secondaires privées

Les écoles privées comprennent toutes les écoles non régies par une commission nommée officiellement ou élue par le public. Sauf au Québec, elles ne bénéficient pas de subventions publiques. L'enseignement y est semblable à celui des écoles publiques, sauf qu'on y peut cultiver davantage la musique, l'art dramatique et les beaux-arts. Dans les écoles dirigées par les religieux, l'instruction religieuse reçoit plus d'attention. Dans la plupart des provinces, les écoles privées sont soumises à une certaine inspection ou réglementation du ministère de l'Instruction publique.

Sur les 865 écoles privées faisant rapport en 1953-1954, Québec en comptait 550, l'Ontario 110, les provinces des Prairies 130, la Colombie-Britannique 41 et les provinces Maritimes 34. Il y avait 6,057 instituteurs de plein temps, dont 1,593 hommes. En dehors du Québec, le traitement des instituteurs laïques de ces écoles variait de \$1,000 à \$8,000, leur traitement médian s'établissant à \$2,432. Les traitements des instituteurs religieux sont omis, car ils sont généralement minimes. En 1953-1954, il y avait, dans les écoles privées faisant rapport, 41,727 filles et 31,595 garçons, environ 63 p. 100 de ces élèves étant inscrits au cours primaire. A l'échelon secondaire, on comptait 24,711 filles et 17,574 garçons.

Les écoles privées sont surtout financées par les frais de scolarité, des legs ou des dons, ou sont entretenues par les organisations religieuses. Les droits annuels varient beaucoup: en 1953-1954 (huit provinces), 122 écoles n'exigeaient aucun droit ou exigeaient des droits inférieurs à \$50, trois écoles exigeaient des droits de \$500 ou plus pour les externes, neuf pensionnats n'exigeaient aucun droit ou exigeaient des droits inférieurs à \$50 et 13 autres pensionnats exigeaient des droits de \$1,000 ou plus. La moyenne des droits en 1953-1954 était de \$90 pour les externes et de \$450 pour les pensionnaires. Les dépenses des écoles privées de toutes les provinces, pour la même année, ont atteint \$18,869,000, dont \$6,100,000 affectés aux traitements des instituteurs.

7.—Inscriptions aux écoles élémentaires et secondaires privées, par province, années scolaires terminées en 1945-1954

NOTA.—Les chiffres à partir de 1921 figurent dans le tableau correspondant de l'Annuaire de 1937 et des années suivantes. Terre-Neuve compte une petite école privée.

Année	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
1945.....	754	3,913	2,843	61,828	15,911	4,593	3,544	2,032	5,704	101,122
1946.....	804	3,362	2,903	..	16,336	4,643	3,682	2,852	5,576	40,158 ¹
1947.....	803	3,109	2,841	..	15,694	4,125	3,721	2,507	5,195	37,995 ¹
1948.....	877	3,414	2,341	59,020	16,588	4,653	2,710	2,519	5,983	98,103
1949.....	951	3,894	2,504	60,000 ²	18,251	5,348	2,625	3,630	6,334	103,537 ²
1950.....	971	4,217	2,306	56,240	18,823	5,271	2,630	3,539	6,256	100,253
1951.....	969	4,709	2,129	55,667	20,141	6,226	3,138	3,527	6,170	102,676
1952.....	1,004	4,690	1,852	55,111 ²	18,573	6,564	2,842	3,447	6,531	100,614 ²
1953.....	1,029	4,990	1,650	60,395	18,100	6,749	2,886	3,515	7,072	106,386
1954.....	1,088	5,161	1,683	67,293	17,837	7,238	3,006	4,412	7,889	115,607

¹ Sans le Québec.

² Estimation.

Collèges de commerce.—Sur les 132 écoles commerciales faisant rapport en 1953-1954 dans huit provinces (Québec et Terre-Neuve non compris), les provinces Maritimes en comptaient 15, l'Ontario 75, les provinces des Prairies 25 et la Colombie-Britannique 17. Ces écoles employaient 110 hommes et 277 femmes à plein temps et 29 hommes et 100 femmes à temps partiel.

Dans ces écoles, les élèves du sexe féminin sont la grande majorité. Les inscriptions aux cours du soir l'emportent de beaucoup sur les inscriptions aux cours réguliers du jour. Voici les chiffres de 1953-1954: cours réguliers du jour, 10,754 filles et 2,013 garçons; cours par correspondance, 601 filles et 174 garçons. Le total a augmenté de 515 sur 1952-1953. Plus des trois quarts des étudiants du jour étaient âgés de 16 à 19 ans.

Les frais de scolarité mensuels varient de \$9 à \$35 pour les classes du jour et de \$3 à \$15 pour les classes du soir. Le total des frais de gestion en 1954 a dépassé \$2,886,000, dont \$1,308,000 affectés aux traitements des instituteurs.

8.—Inscriptions aux collèges et écoles de commerce privés, par province, années scolaires terminées en 1945-1954

NOTA.—Les chiffres comprennent les classes du jour et du soir. Les chiffres à partir de 1921 figurent au tableau correspondant de l'Annuaire de 1937 et des années suivantes.

Année	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total ¹
1945.....	104	684	816	8,557	11,241	3,532	1,200	2,726	2,906	31,766
1946.....	181	1,080	805	9,659	14,642	4,099	1,568	3,481	4,021	39,536
1947.....	212	1,106	1,019	10,000	15,024	3,721	1,904	3,855	4,009	40,950
1948.....	227	1,011	958	10,000	13,917	3,493	1,533	3,731	3,674	38,544
1949.....	214	1,070	916	10,600	12,938	3,449	1,554	2,969	3,932	37,642
1950.....	185	1,053	1,099	11,100	11,999	3,648	1,662	2,700	4,356	37,802
1951.....	152	825	958	11,700	11,101	3,084	1,595	2,694	3,408	35,517
1952.....	156	861	868	12,300	11,800	3,595	1,540	3,211	3,737	38,068
1953.....	190	817	926	12,900	11,238	3,267	1,471	3,538	3,620	37,967
1954.....	123	764	915	13,500	11,655	3,692	1,489	3,499	3,445	39,082

¹ Estimation.

Sous-section 3.—Universités et collèges

Inscriptions.—Les étudiants de plein exercice inscrits aux universités et collèges canadiens se sont chiffrés par 63,041 en 1952-1953, 61,140 en 1953-1954 et 67,987 en 1954-1955. Le chiffre de 1955-1956 est estimé à 71,600 et celui de 1956-1957 à 78,100. Le tableau 9 fournit le détail de 1953-1954.

9.—Inscriptions aux universités et collèges, par province, année scolaire 1953-1954

Province et détail	Non-gradués	Gradués	Pré-immatriculation	Autres ¹	Total
Terre-Neuve					
De plein exercice.....	421	—	—	—	421
Autres.....	490	—	—	—	490
Île-du-Prince-Édouard					
De plein exercice.....	257	—	491	43	791
Autres.....	4	—	—	—	4
Nouvelle-Écosse					
De plein exercice.....	3,876	65	302	32	4,275
Autres.....	973	20	116	342	1,451
Nouveau-Brunswick					
De plein exercice.....	1,990	54	1,087	59	3,190
Autres.....	825	56	14	753	1,648
Québec					
De plein exercice.....	20,302	1,044	18,311	3,472	43,129
Autres.....	7,572	500	2,127	15,108	25,307
Ontario					
De plein exercice.....	19,037	1,384	3,025	447	23,893
Autres.....	9,500	1,446	143	13,336	24,425
Manitoba					
De plein exercice.....	4,014	71	750	350	5,185
Autres.....	1,427	113	244	2,266	4,050
Saskatchewan					
De plein exercice.....	2,421	58	1,321	155	3,955
Autres.....	3,525	37	—	—	3,562
Alberta					
De plein exercice.....	3,264	71	719	208	4,262
Autres.....	1,988	80	71	1,208	3,347
Colombie-Britannique					
De plein exercice.....	5,616	195	—	12	5,823
Autres.....	1,729	374	—	5,955	8,058
Total					
Cours réguliers, de plein exercice.....	61,198	2,942	26,006	4,778	94,924
Cours réguliers, de temps partiel.....	5,088	1,757	182	2,857	9,884
Cours d'été et cours extra-muraux.....	22,945	869	2,533	36,111	62,458

¹ Comprend les inscriptions à des cours suivis en vue d'un diplôme ou d'un certificat et ne comptant pas pour un grade.

En 1954-1955, un étudiant de plein exercice sur 18 environ venait d'autres pays. Les inscriptions d'étudiants étrangers ont considérablement augmenté depuis la fin de la seconde guerre mondiale; la proportion des étudiants venant de pays autres que les États-Unis et le Royaume-Uni est plus élevée. En 1954 et 1955, bien au delà de la moitié des étudiants étrangers ressortissaient à d'autres pays que ces deux derniers, comme l'indique le tableau 10.

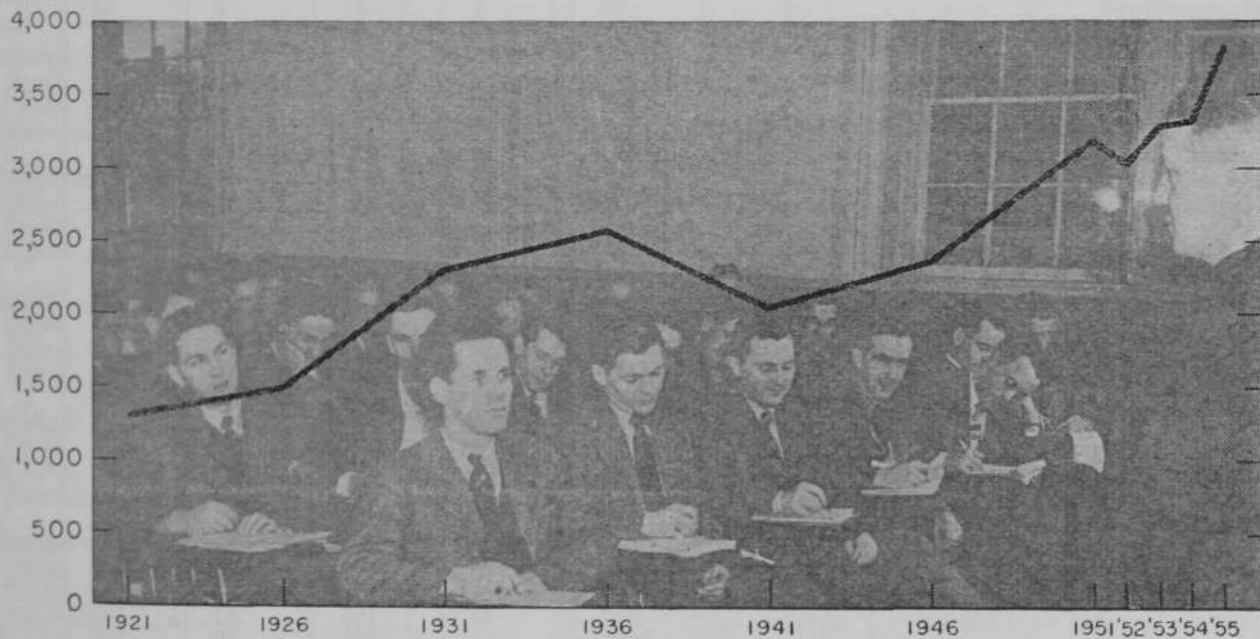
10.—Étudiants étrangers inscrits aux universités canadiennes et Canadiens étudiant aux États-Unis et au Royaume-Uni, années scolaires terminées en 1921-1955

Année	Total, étudiants de plein exercice au Canada	Étudiants étrangers					Total, étudiants étrangers au Canada ¹	Étudiants canadiens	
		États-Unis	Royaume-Uni	Antilles	Terre-Neuve ¹	Autres pays		Aux États-Unis ²	Au Royaume-Uni ³
1921.....	23,139	1,306
1926.....	25,698	934	133	64	130	236	1,497	123	156
1931.....	32,926	1,506	333	54	175	236	2,304	1,313	212
1936.....	35,108	2,018	156	32	133	237	2,576	1,075	262
1941.....	36,319	1,478	41	74	174	289	2,056	1,458	..
1946.....	63,550	1,116	167	263	303	507	2,356	1,636	..
1951.....	68,306	1,758	164	252	...	1,014	3,188	4,528	372
1952.....	63,485	1,515	132	259	...	1,106	3,012	4,317	380
1953.....	63,041	1,676	150	284	...	1,179	3,289	4,637	390
1954.....	64,140	1,418	179	320	...	1,401	3,318	4,775	390
1955.....	67,987	1,540	179	472	...	1,662	3,853	4,655	372

¹ Avant 1949, Terre-Neuve était considérée comme pays étranger. ² Chiffres fournis par le Comité des relations amicales entre étudiants étrangers, New-York. ³ Chiffres fournis par l'Association des universités du Commonwealth britannique, Londres. Terre-Neuve est comprise dans le Canada pour ce qui est de toutes les années.

**ÉTUDIANTS NON CANADIENS DANS LES UNIVERSITÉS CANADIENNES
ANNÉES UNIVERSITAIRES TERMINÉES EN 1921-1955**

NOMBRE
D'ÉTUDIANTS



Avant 1949, Terre-Neuve était considérée comme un pays en dehors du Canada

Gradués.—Durant l'année scolaire 1953-1954, les universités ont décerné 12,083 baccalauréats et premiers grades professionnels, 1,468 maîtrises et licences, 242 doctorats ainsi que 249 doctorats honorifiques et 6,989 diplômes et certificats. Pour 1954-1955, les chiffres correspondants sont 12,290, 1,438, 271,282 et 7,218. Le tableau 11 donne le nombre de gradués de la plupart des facultés.

II.—Gradués des universités et collèges, années scolaires terminées en 1953-1955

NOTA.—Les chiffres de 1920-1926 figurent aux pp. 1030-1034 de l'Annuaire de 1938 et ceux de 1937-1952 au tableau correspondant des éditions subséquentes.

Discipline	1952-1953 ^a		1953-1954		1954-1955	
	Total	Femmes	Total	Femmes	Total	Femmes
Arts, sciences pures et commerce	6,851	1,845	6,453	1,770	6,426	1,728
Bacheliers ès arts ¹	5,360	1,671	5,101	1,608	4,976	1,554
Bacheliers ès sciences (arts) ²	793	139	756	122	753	128
Bacheliers en commerce ³	698	35	596	40	697	46
Sciences appliquées	1,547	5	1,438	6	1,512	1
Bacheliers en génie et sciences appliquées.....	1,337	2	1,252	1	1,337	1
Bacheliers en architecture ⁴	102	3	92	5	95	—
Bacheliers en sylviculture.....	106	—	93	—	75	—
Bacheliers en pêcheerie.....	2	—	1	—	5	—
Agriculture, médecine vétérinaire et science ménagère	570	263	594	271	606	267
Bacheliers en science agricole.....	293	14	243	14	263	4
Premiers grades en médecine vétérinaire.....	27	—	94	—	83	3
Bacheliers en science ménagère.....	250	249	257	257	260	260
Enseignement, pédagogie, bibliothéconomie et service social	1,777	483	1,963	554	2,100	573
Diplômes d'instituteur d'école secondaire.....	827	—	797	—	868	—
Premiers grades en éducation ou en pédagogie..	529	191	752	278	867	329
Diplômes et grades, bibliothéconomie.....	113	102	105	83	83	65
Diplômes et grades, culture physique.....	89	41	101	44	76	38
Diplômes et grades, service social.....	219	149	208	149	206	141
Médecine et sciences connexes	2,205	795	1,956	600	2,225	800
Docteurs en médecine.....	834	44	894	59	950	60
Dentistes.....	219	5	169	5	174	3
Pharmaciens.....	402	53	358	32	321	42
Premiers grades et diplômes d'infirmière.....	604	602	386	385	590	590
Physiothérapie et thérapeutique professionnelle	90	90	115	115	104	104
Chiropratique.....	35	1	34	2	43	1
Optométrie.....	21	—	30	2	43	—
Droit et théologie	1,165	59	1,264	73	1,319	78
Premiers grades et diplômes équivalents en droit.....	586	28	627	31	624	21
Séminaires catholiques.....	367	—	423	—	441	1
Séminaires protestants ⁵	212	31	214	42	254	56
Autres premiers grades et diplômes équivalents	119	81	83	54	112	75
Bacheliers en beaux-arts et arts appliqués....	17	12	13	10	16	11
Bacheliers en décoration intérieure.....	15	13	14	11	9	6
Journalisme.....	22	8	23	11	17	10
Bacheliers en musique.....	65	48	33	22	70	48
Grades supérieurs et honorifiques	2,109	347	2,161	366	2,335	473
Doctorats honorifiques.....	286	12	249	20	282	25
Doctorats.....	262	23	242	12	271	24
Maîtrises ès arts ⁶	677	160	798	197	764	180
Maîtrises ès sciences ⁷	376	23	376	26	374	30
Bacheliers en théologie.....	94	4	78	—	78	—
Licences (excepté en théologie) ⁸	197	34	185	32	223	56
Autres grades et diplômes supérieurs ⁹	217	91	233	79	393	158

¹ Y compris les bacheliers ès lettres et en sciences sociales. ² Certaines institutions incluent les grades en sciences dans les arts. ³ Comprend le baccalauréat en comptabilité et en secrétariat. ⁴ Comprend les diplômes d'architecture de l'École des beaux-arts de Montréal. ⁵ Comprend tous les diplômes et grades, excepté le baccalauréat en théologie. ⁶ Comprend la maîtrise en commerce, la maîtrise en éducation, la maîtrise en pédagogie, la maîtrise en bien-être social ainsi que la maîtrise ès arts. A certaines institutions, les maîtrises ès sciences sont comprises dans les maîtrises ès arts. ⁷ Comprend la maîtrise ès arts (sciences), la maîtrise en science agricole, la maîtrise en science forestière, la maîtrise en architecture, la maîtrise en science vétérinaire, la maîtrise en art dentaire, la maîtrise en chirurgie (là où elle est conférée séparément) et la maîtrise ès sciences. ⁸ La licence dans les universités françaises est le grade qui suit le baccalauréat. ⁹ Non compris les diplômes des étudiants en pédagogie et en théologie compris ailleurs.

Personnel enseignant.—Le tableau 12 fait voir l'augmentation depuis 1921 du personnel enseignant des universités.

12.—Personnel enseignant des universités et collèges, années scolaires terminées en 1921-1955

Année	Faculté des arts et des sciences		Écoles professionnelles		Total ¹	
	A temps plein	A temps partiel	A temps plein	A temps partiel	A temps plein	A temps partiel
1921.....	1,191	242	942	1,179	2,133	1,352
1931.....	1,776	519	1,127	1,705	2,903	2,077
1941.....	2,037	579	1,707	2,420	3,452	2,185
1946.....	2,466	1,010	2,645	2,440	4,937	2,797
1947.....	2,814	1,002	3,078	2,478	5,246	3,441
1948.....	3,042	1,119	3,257	2,667	5,447	3,591
1949.....	2,871	1,202	3,051	2,755	5,339	3,887
1950.....	2,890	1,153	3,078	3,036	5,246	4,127
1951.....	3,126	1,260	2,557	2,826	5,539	3,902
1952.....	3,141	1,354	3,066	3,720	5,874	4,756
1953 ¹	3,447	1,406	3,006	4,118	6,047	5,055
1954.....	3,747	1,561	3,122	4,276	6,503	5,286
1955.....	3,852	1,405	3,274	4,383	6,781	5,101

¹ Total net (double emploi éliminé).

Le tableau 13 indique, selon le rang et par région, la moyenne des traitements versés au personnel de 17 grandes universités pour certaines années depuis 1937-1938, première année de la statistique.

13.—Traitements médians des professeurs de 17 universités et collèges, années scolaires terminées en 1938-1957

Nota.—*Ouest:* Universités du Manitoba, de Saskatchewan, d'Alberta et de Colombie-Britannique; *Centre:* Universités Bishop's, McGill, Queen's, de Toronto, Collège Victoria, Collège Trinity, Université McMaster, Université Western Ontario; *Maritimes:* Universités Acadia, Saint-François-Xavier, Mount Allison et du Nouveau-Brunswick.

Rang professoral et région	1938 ¹	1943	1948	1953	1955	1957
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Doyens.....	5,000	4,875	5,000+	7,633	8,659	9,706
Ouest.....	5,000+	4,958	5,000+	7,633	8,607	9,700
Centre.....	5,000+	5,000+	5,000+	8,875	9,625	11,750
Maritimes.....	3,350	2,833	3,875	4,916	6,000	6,667
Titulaires.....	4,258	4,484	5,000+	6,405	7,229	8,217
Ouest.....	4,279	4,380	4,816	6,319	7,131	8,076
Centre.....	4,492	4,744	5,000+	6,873	7,507	8,511
Maritimes.....	2,831	2,833	3,726	4,279	4,865	5,600
Agrégés.....	3,427	3,488	4,118	5,269	5,930	6,343
Ouest.....	3,333	3,375	3,960	5,259	5,945	6,303
Centre.....	3,594	3,597	4,368	5,439	6,091	6,594
Maritimes.....	2,708	2,750	3,313	4,065	4,393	4,239
Adjoints.....	2,697	2,757	3,289	4,414	4,824	5,238
Ouest.....	2,690	2,817	3,267	4,440	4,842	5,287
Centre.....	2,757	2,735	3,548	4,513	4,911	5,363
Maritimes.....	2,150	2,313	2,651	3,692	3,816	4,476
Chargés de cours.....	1,805¹	1,787	2,242	3,332	3,761	4,082
Ouest.....	2,000	2,122	2,243	3,525	3,955	4,236
Centre.....	1,802 ¹	1,777	2,192	3,350	3,823	4,069
Maritimes.....	2	2	1,846	2,500	2,417	3,421
Total.....	3,001¹	3,009	3,454	4,838	5,386	5,874
Ouest.....	3,257	3,264	3,398	4,959	5,488	5,993
Centre.....	2,801 ¹	3,101	3,696	5,023	5,643	6,135
Maritimes.....	2,690	2,188	2,722	3,726	3,859	4,619
Corps enseignant.....	1,577	1,701	2,626	2,514	2,739	2,979

¹ En 1937-1938, une institution a déclaré 383 chargés de cours touchant moins de \$1,000. Comme elle n'en a pas déclaré un nombre correspondant les années suivantes, on a présumé qu'une bonne partie de ces personnes étaient employées à temps partiel ou occupaient un rang inférieur à celui de chargé de cours. On n'en a donc pas tenu compte dans le calcul du traitement médian.

² Moins de \$1,000.

Finances.—Depuis 1952, les subventions fédérales, provinciales et municipales à un groupe d'institutions qui comptent environ 80 p. 100 des étudiants de plein exercice ont dépassé la moitié du revenu courant total (sans les recettes provenant des entreprises auxiliaires). Au tableau 14 figurent les recettes et dépenses, par année, de ce groupe d'institutions. Les institutions omises sont en majeure partie celles qui sont dirigées par des religieux, où les professeurs ne reçoivent guère ou pas de traitement et dont, par conséquent, les rapports financiers ne sont pas comparables aux autres.

14.—Recettes et dépenses courantes et ressources fixes des universités et collèges, années scolaires terminées en 1921-1954

Année	Revenu courant					Dépenses courantes, total ^r	Ressources fixes		
	Dotations et placements	Subventions gouvernementales	Frais de scolarité ¹	Divers	Total ¹		Terrains, immeubles et équipement	Dotations	Caisnes de fiducie
(en milliers de dollars)									
1921.....	1,497	4,522	1,826	1,244	9,089	8,975	48,124	28,328	²
1931.....	2,258	6,925	3,323	1,455	13,961	14,436	82,403	48,459	²
1941.....	2,046	6,804	5,143	2,054	16,047	16,156	95,680	55,082	17,422
1946.....	2,397	10,485	9,779	3,153	25,815	25,358	102,627	56,975	28,999
1947.....	2,314	13,768	13,636	3,203	32,921	32,889	112,409	59,208	34,397
1948.....	2,387	14,863	14,903	4,689	36,842	36,664	123,248	63,724	42,302
1949.....	2,568	16,218	15,959	4,845	39,590	39,197	139,779	69,012	43,093
1950.....	2,950	16,959	15,409	5,140	40,458	40,697	150,178	84,410	37,821
1951.....	3,127	18,733	14,025	4,647	40,532	40,792	162,372	82,702	34,686
1952.....	3,185	25,284	14,544	5,208	48,221	47,195	181,393	81,737	37,507
1953 ^r	2,979	26,554	14,260	6,675	50,468	50,116	191,920	82,502	38,503
1954.....	3,517	30,918	15,901	6,421	56,757	55,856	198,316	91,000	44,166

¹ Pension et logement non compris.

² Compris dans "Dotations".

Le gouvernement fédéral a institué au bénéfice des universités un régime de subventions de fonctionnement. La première subvention a été versée au cours de l'année scolaire terminée en 1952. Les subventions étaient de 50c. par habitant pour chaque province; la quote-part des institutions admissibles dans chaque province dépendait du nombre d'étudiants de plein exercice inscrits aux cours conduisant à un grade ou diplôme. En 1956-1957, la subvention a été portée à \$1 par habitant. Le tableau 15 donne la répartition des paiements par province.

15.—Subventions fédérales aux universités, par province, années scolaires terminées en 1952-1957¹

Province et année	Institutions	Étudiants admissibles	Total, subventions versées ¹	Subvention par étudiant admissible
			\$	\$
Terre-Neuve.....1952	1	374	187,700	483.15
.....1953	1	407	187,000	459.46
.....1954	1	401	191,500	477.56
.....1955	1	505	199,000	394.06
.....1956	1	576	206,000	357.64
.....1957	1	740	415,074	560.91
Île-du-Prince-Édouard.....1952	2	267	49,200	184.27
.....1953	2	251	51,500	205.18
.....1954	2	253	53,000	209.49
.....1955	2	245	52,500	214.29
.....1956	2	260	54,000	207.69
.....1957	2	310	99,285	320.27

Renvois à la fin du tableau, p. 369.

15.—Subventions fédérales aux universités, par province, années scolaires terminées en 1952-1957¹—fin

Province et année	Institutions	Étudiants admissibles	Total, subventions versées ¹	Subvention par étudiant admissible	
			\$	\$	
Nouvelle-Écosse.....	1952	13	3,475	321,250	92.45
	1953	13	3,430	326,500	95.19
	1954	13	3,696	331,500	89.69
	1955	12	3,948	336,500	85.23
	1956	12	4,224	341,500	80.85
	1957	12	4,470	694,717	155.42
Nouveau-Brunswick.....	1952	6	1,893	257,800	136.19
	1953	6	1,815	263,000	144.90
	1954	6	2,014	268,000	133.07
	1955	6	2,231	273,500	122.59
	1956	6	2,483	279,000	112.36
	1957	6	2,775	554,616	199.86
Québec ²	1952	5	19,273	2,027,800	105.21
	1957	6	23,898	4,628,378	193.67
Ontario.....	1952	27	18,203	2,298,750	126.28
	1953	27	17,593	2,383,000	135.45
	1954	27	16,939	2,448,500	144.55
	1955	27	17,896	2,523,000	140.98
	1956	27	18,801	2,591,500	137.84
	1957	29	20,723	5,404,933	260.82
Manitoba.....	1952	7	3,932	388,250	98.74
	1953	7	3,953	399,000	100.94
	1954	7	4,051	404,500	99.85
	1955	7	4,171	414,000	99.26
	1956	7	4,180	424,500	101.56
	1957	8	4,430	850,040	191.88
Saskatchewan.....	1952	14	2,301	415,850	180.73
	1953	14	2,314	421,500	182.15
	1954	14	2,424	430,500	177.60
	1955	14	2,684	439,000	163.56
	1956	14	2,925	444,500	151.97
	1957	14	3,327	880,665	264.70
Alberta.....	1952	4	2,844	469,750	165.17
	1953	5	2,937	485,000	165.13
	1954	4	3,171	501,000	157.99
	1955	4	3,297	519,500	157.57
	1956	4	3,558	533,000	149.80
	1957	4	3,873	1,123,116	296.89
Colombie-Britannique.....	1952	4	5,664	582,600	102.86
	1953	4	5,457	599,000	109.77
	1954	5	5,616	615,000	109.51
	1955	5	6,005	633,000	105.41
	1956	5	6,563	652,500	99.42
	1957	5	7,930	1,398,464	176.35
Total^{1,2}.....	1952	83	58,226	6,991,950	120.08
	1953	79	38,157	5,115,500	124.06
	1954	79	38,565	5,242,500	135.97
	1955	78	40,982	5,390,000	131.52
	1956	78	43,570	5,526,500	126.84
	1957	87	72,476	16,049,288	221.44

¹ De 1951-1952 à 1955-1956, la subvention était de 50c. par habitant pour chaque province; en 1956-1957, elle a été portée à \$1. ² Les institutions du Québec n'ont accepté la subvention qu'en 1951-1952, la refusant de 1952-1953 à 1955-1956. Les paiements refusés en 1956-1957 sont gardés en dépôt par l'Association des universités canadiennes jusqu'à ce que les institutions du Québec jugent opportun de les accepter.

Au cours de l'année scolaire 1956-1957, le gouvernement fédéral a fait connaître son intention de distribuer 50 millions aux universités et collèges canadiens pour des fins de construction et d'équipement. Les subventions ne doivent excéder 50 p. 100 du coût de chaque entreprise de construction ou d'équipement, compte tenu de la population de chaque province. La Caisse des subventions est administrée par le Conseil des Arts du Canada, institué le 8 mars 1957, date à laquelle le gouverneur général a sanctionné la loi instituant un Conseil canadien pour l'avancement des arts, des humanités et des sciences sociales. Le Conseil, dont la création a été proposée pour la première fois dans le *Rapport Massey (1951)*, a aussi été doté d'un fonds de 50 millions pour l'octroi de bourses d'études et autres dons en vue de favoriser les arts, les humanités et les sciences sociales.

PARTIE II.—INITIATIVES CULTURELLES*

Section 1.—Les arts et l'éducation†

Écoles de beaux-arts, galeries et musées.—Les beaux-arts sont sujet facultatif au programme de la faculté des arts d'un certain nombre d'universités; ils peuvent y être choisis entre cinq matières pour un an ou deux. Certaines universités, comme celle d'Acadia (N.-É.), offrent six cours facultatifs ou plus. L'Université Mount-Allison (N.-B.) et les Universités de la Saskatchewan et du Manitoba offrent un nombre suffisant de cours pour conduire au grade de bachelier avec spécialisation en beaux-arts. A l'Université de Toronto (Ont.), on peut suivre un cours de baccalauréat ès arts avec spécialisation en art et en archéologie de même qu'un cours pour gradués en ce domaine. Des sections des beaux-arts ont été instituées à McGill en 1948-1949, à l'Université de la Colombie-Britannique en 1949-1950 et à l'Université de l'Alberta en 1953-1954; l'Université McMaster a rouvert sa section des beaux-arts en 1951.

Il existe aussi des écoles de beaux-arts qui n'exigent pas de grade universitaire particulier de l'étudiant parce qu'elles s'occupent davantage du développement technique de l'artiste. Les plus connues sont:

- Nova Scotia College of Art, Halifax (N.-É.);
- École des Beaux-Arts, Québec (P.Q.);
- École des Beaux-Arts, Montréal (P.Q.);
- School of Art and Design, Musée des Beaux-Arts de Montréal, Montréal (P.Q.);
- Ontario College of Art, Toronto (Ont.);
- University of Manitoba School of Art, Winnipeg (Man.);
- Provincial Institute of Technology and Art, Banff School of Fine Arts, Banff (Alb.)
(affiliée à l'Université d'Alberta), Calgary (Alb.);
- Vancouver School of Art, Vancouver (C.-B.).

Les cours peuvent, selon les besoins de chaque élève, se prolonger jusqu'à quatre ans. Des cours d'été sont offerts par certaines des institutions ci-dessus, les universités et divers groupement indépendants.

Les galeries d'art et les musées publics des principales villes rendent de précieux services aux adultes et aux enfants. Classes du samedi pour enfants, visites accompagnées pour écoliers et adultes, causeries radiophoniques, conférences et, souvent, concerts, autant d'initiatives qui figurent aux programmes des diverses galeries d'art. Plusieurs font circuler dans les alentours des expositions ambulantes. Des organisations comme la *Maritime Art Association*, le *Western Canada Art Circuit*, le *Saskatchewan Arts Board* et l'*Art Institute of Ontario* ont été fondées pour exercer une action régionale. La Galerie nationale du Canada poursuit un programme analogue à l'échelle nationale.

* Un aperçu du rapport de la *Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences*, rapport déposé au Parlement le 1^{er} juin 1951, a paru dans l'*Annuaire de 1952-1953*, pp. 355-357. On peut se le procurer chez l'Imprimeur de la Reine, à Ottawa.

† Revu sous la direction d'Alan Jarvis, directeur, Galerie nationale du Canada (Ottawa).

Les principales galeries d'art et les principaux musées* sont:

New-Brunswick Museum, Saint-Jean (N.-B.);
Musée de la Province de Québec, Québec (P.Q.);
Musée des Beaux-arts de Montréal, Montréal (P.Q.);
Galerie nationale du Canada, Ottawa (Ont.);
London Public Library and Art Museum, London (Ont.);
Art Gallery of Toronto, Toronto (Ont.);
Royal Ontario Museum of Archaeology, Toronto (Ont.);
Art Gallery of Hamilton, Hamilton (Ont.);
Willistead Library and Art Gallery, Windsor (Ont.);
Winnipeg Art Gallery, Winnipeg (Man.);
Regina College Gallery, Regina (Sask.);
Edmonton Museum of Arts, Edmonton (Alb.);
Vancouver Art Gallery, Vancouver (C.-B.);
Arts Centre of Greater Victoria, Victoria (C.-B.).

Autres sociétés artistiques.—Les principales organisations artistiques d'intérêt national, à l'exclusion des musées et galeries d'art, comprennent:

L'Association canadienne des dessinateurs industriels;
Le Conseil des Arts du Canada†;
Le Groupe canadien des peintres;
La Corporation canadienne des potiers;
La Corporation canadienne de l'artisanat;
L'Association canadienne des musées‡;
La Société canadienne des arts graphiques;
La Société canadienne des aquafortistes et des graveurs;
La Société canadienne des aquarellistes;
La Société canadienne des jardinistes et urbanistes;
La Community Planning Association of Canada;
La Fédération des artistes canadiens;
L'Académie royale canadienne des Arts;
L'Institut royal d'architecture du Canada;
La Société des sculpteurs du Canada.

La Galerie nationale du Canada.—Fondée en 1880 par le marquis de Lorne, la Galerie nationale a d'abord servi uniquement de galerie d'exposition. Dotée d'un Comité consultatif sur les beaux-arts en 1907 et constituée en société relevant d'un conseil d'administrateurs en 1913, elle a réuni sa collection permanente surtout au cours des quarante dernières années. Cette collection de peintures et de sculptures, de gravures et de dessins, témoin des styles anciens et contemporains de diverses parties du monde, a un triple but: permettre au public d'en bénéficier, faciliter l'étude et le perfectionnement des arts et des produits industriels et servir de base à tout programme de formation artistique. La loi sur la Galerie nationale du Canada, modifiée en 1951, augmente le nombre des administrateurs de la Galerie et lui accorde d'autres avantages.

La collection de la Galerie nationale, qui jouit aujourd'hui d'une renommée internationale, est à la portée de toute la nation grâce à des catalogues, des photographies, des reproductions en couleurs et, dans une mesure restreinte, à des prêts. La section canadienne,—la plus étendue, cela va de soi,—offre la meilleure source pour l'étude de l'art canadien. Chaque année viennent s'ajouter des exemples de la meilleure production contemporaine, de même que des périodes antérieures.

La Galerie nationale poursuit un programme de vulgarisation par tout le pays. La plupart des expositions sont à la disposition de toute la population et connaissent une large diffusion. Une trentaine de ces expositions ambulantes circulent dans le pays et, ainsi, quelque 200 expositions se tiennent au Canada tous les ans sous les auspices de la Galerie nationale. En outre, des œuvres particulières sont prêtées chaque année à différentes localités du pays. Des œuvres d'art originales sont aussi constamment portées à l'attention du public. Des séries de reproductions passent par les villes qui n'ont pas de locaux pour recevoir des œuvres d'art originales.

*L'*American Art Directory* (R. R. Bowker Co., New-York) renferme la liste complète des musées, sociétés et écoles d'art du Canada.

† Une étude sur le Conseil des Arts du Canada ainsi que la liste des sociétés qui en font partie ont paru à la page 322 de l'*Annuaire* de 1951.

‡ Formée en 1947 en vue d'améliorer l'œuvre éducative des musées par la collaboration mutuelle, les échanges avec d'autres pays et le recrutement et la formation de spécialistes.

La Division d'esthétique industrielle a été créée pour répondre au désir du public d'assurer aux fabrications canadiennes un dessin qui soit à l'égal des meilleures normes internationales tout en conservant un caractère nettement canadien. L'édifice Daly, à Ottawa, abrite le Salon des formes utiles qui sert de lieu d'exposition et de siège à la direction du programme national d'esthétique industrielle patronné par la Galerie.

D'autres méthodes de formation artistique mieux adaptées aux jeunes visent, en partie, à compléter le travail scolaire régulier. Ainsi, la Galerie fournit des textes de conférences illustrées de projections sur tous les aspects de l'histoire de l'art, des reproductions de peintures accompagnées de textes qui servent d'initiation à l'appréciation artistique, des émissions scolaires, des cours pour les enfants à la Galerie même, des expositions de travaux d'enfants, des tournées dirigées de collections de la Galerie et des démonstrations pratiques. Des spécialistes bien connus font des tournées de conférences dans tout le pays.

La Galerie nationale maintient également une cinémathèque d'art. Ces films, les fac-similés en couleurs et les sérigraphies publiés par la Galerie sont catalogués dans l'imprimé gratuit intitulé: *Reproductions, Publications, and Educational Material*. La Galerie distribue aux écoliers, en marge des émissions scolaires de Radio-Canada sur les artistes canadiens, de petites reproductions en couleurs. La revue *Canadian Art*, à laquelle la Galerie collabore au premier chef, connaît une large diffusion.

Dans son rapport, la Commission d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences a formulé des avis portant d'amplifier et d'améliorer les services d'exposition et d'enseignement de la Galerie, de maintenir ou d'accroître son budget, son personnel et ses moyens d'action et de lui affecter un nouvel édifice assez grand pour permettre l'étalage et la conservation des tableaux ainsi que la préparation des expositions ambulantes. Il est actuellement donné suite à plusieurs de ces avis. Un nouvel édifice, dit Édifice Lorne, est en construction.

Le *Rapport annuel du conseil d'administration* contient de plus amples détails sur les achats récents de la Galerie nationale et sur ses expositions et ses tournées de conférences.

Section 2.—Rôle éducatif et culturel de l'Office national du film*

L'Office national du film, organisme de l'État, a été établi par une loi du Parlement en 1939 et reconstitué en 1950 par la loi nationale sur le film. Depuis sa fondation, l'Office, d'organisme chargé de la surveillance relative à l'activité cinématographique du gouvernement du Canada, est devenu une société nationale de production et de distribution de documentaires dont les films ayant pour sujet le Canada sont montrés partout où les gens peuvent se rassembler librement. De plus, l'Office produit et distribue des bandes d'images et des photos portant sur le Canada, comme l'exige sa fonction principale que décrit ainsi la loi: "...pour entreprendre en premier lieu et favoriser la production et la distribution de films dans l'intérêt national...".

On fait un usage accru des films et des bandes d'images pour des fins d'enseignement dans les écoles et les universités. Durant l'année financière 1956-1957, l'Office national du film a présenté ou distribué des films qui ont servi à 105,970 séances de projection dans les écoles et universités. Les films que l'Office réalise sont aussi montrés dans les cinémas et à la télévision, tant au Canada qu'à l'étranger. Les séries particulièrement destinées aux cinémas sont *Canada Carries On* et *Eye Witness* en anglais et *En Avant Canada* et *Coup d'Œil* en français, de même que certains reportages sur l'actualité. La distribution de ces films se fait généralement par l'entremise des grandes agences de distribution de films, dont les ramifications s'étendent dans le monde entier.

Un nombre de plus en plus considérable de films réalisés par l'Office passent à la télévision canadienne et étrangère. Une série hebdomadaire (*Perspective* en anglais et *Panoramique* en français) est télédiffusée dans tout le pays par Radio-Canada, tandis que des stations locales font constamment usage de films tirés de la production générale de l'Office. A l'étranger, ce sont les États-Unis surtout qui télédiffusent les films de l'Office.

* Rédigé sous la direction du Commissaire à la Cinématographie de l'État, Division de l'information et de la diffusion, Office national du film, Montréal (P.Q.).

Le programme non commercial de l'Office au Canada se fonde sur un réseau national de circuits, de conseils du film et de cinémathèques; il est bien intégré dans l'activité des collectivités. Durant l'année terminée le 31 mars 1957, il n'existait pas moins de 474 conseils du film,—groupes bénévoles qui encouragent la projection de documentaires,— et 460 cinémathèques et dépôts de films ont aidé à faire circuler des milliers de bobines.

L'histoire du Canada enregistrée sur film est aussi racontée à l'étranger. Outre la distribution commerciale dans les cinémas et à la télévision, la circulation non commerciale s'effectue par l'entremise des missions diplomatiques et commerciales, par celle des bureaux de l'Office national du film à Londres, New-York et Chicago et New-Delhi, et des bibliothèques administrées par divers organismes culturels. L'Office vend aussi à l'étranger chaque année des centaines d'exemplaires de ses films. Il fait des échanges avec les sociétés productrices de films pour le compte des États étrangers; cela signifie que le Canada échange de nombreux films avec divers pays, ce qui favorise l'entente internationale.

L'Office national du film possède une galerie de plus de 100,000 photos qui sont mises à la disposition des revues, journaux et autres périodiques désireux de fournir des renseignements d'actualité sur le Canada.

Section 3.—Rôle éducatif et culturel de la Société Radio-Canada*

La Société Radio-Canada consacre une grande partie des émissions de ses réseaux anglais et français à des programmes éducatifs ou semi-éducatifs pour enfants et adultes, où, autant que possible, l'utile se mêle à l'agréable. Les émissions parlées, qui embrassent une foule de sujets, comprennent des leçons, causeries, discussions, programmes documentaires, scènes dramatisées ou encore émissions agrémentées de musique.

Émissions pour bambins.—Bien que plusieurs émissions pour bambins, où l'on raconte des histoires, soient purement récréatives, une série spéciale a été inaugurée en vue de procurer aux enfants d'âge préscolaire, spécialement à ceux des régions lointaines, plusieurs des avantages du jardin d'enfants. Intitulée *Kindergarten of the Air*, et diffusée du lundi au vendredi, elle s'adresse aux enfants de trois ans et demi à six ans. Organisée suivant les conseils de spécialistes des jardins d'enfants et de représentants de la *Canadian Home and School Federation*, de la *Federation of Women's Institutes* et de la *Junior League*, elle comprend des histoires, des chansons, des jeux, des exercices de gymnastique, des renseignements sur la vie animale et l'histoire naturelle et elle encourage les bonnes habitudes d'hygiène, d'alimentation et de repos. Destinées d'abord à l'écoute au foyer, les émissions se sont révélées également utiles à plusieurs groupes et classes de jardins d'enfants organisés.

Émissions scolaires.—Plus de 1,000 émissions scolaires, la plupart de forme dramatique, sont diffusées partout au Canada, durant l'année scolaire. Radio-Canada diffuse aussi pendant au moins 30 minutes chaque jour des programmes spécialement préparés par les ministères de l'Instruction publique et adaptés aux besoins scolaires. Ces émissions aident le professeur à développer l'imagination de ses élèves et à stimuler leur goût de l'étude. Les *National School Broadcasts*, préparés par le *National Advisory Council on School Broadcasting*, visent à affermir le sentiment national de l'écolier et à lui faire mieux connaître les réalisations de son pays. Pendant la saison 1956-1957, sept de ces émissions s'adressaient aux écoliers de la quatrième à la treizième année: *Voices of the Wild*, série consacrée à la faune sauvage canadienne; *Look to the North*, série destinée à donner aux étudiants une meilleure compréhension de la région arctique du Canada qui prend de plus en plus d'importance; *They Explored Canada*, série dramatisant les grands faits de l'histoire du Canada; *Hamlet*, présentation complète de la pièce de Shakespeare; *Commonwealth Roundup*, quatre émissions sur des aspects intéressants des autres nations du Commonwealth, avec effets spéciaux enregistrés par les organismes de radiodiffusion du Royaume-Uni, de l'Australie, de l'Afrique du Sud et de l'Inde; *Canadian Legends*, cinq émissions visant

* Rédigé sous la direction de J.-A. Ouimet, gérant général de la Société Radio-Canada, Ottawa. D'autres aspects des services de Radio-Canada sont étudiés au chapitre XX.

à développer le goût de la musique selon une formule nouvelle: un compositeur, Pierre Tchaïkovsky, raconte sa vie et explique la musique de ses trois ballets, *Le lac des cygnes*, *La belle au bois dormant* et *Casse-noisette*.

Les premières émissions d'essai télévisées à l'intention des écoles ont passé en novembre 1954, suivies d'une seconde série en avril 1956 qui comprenait quinze émissions destinées à apporter un supplément visuel aux leçons de sciences sociales, de littérature, de science et d'art. Elles se divisaient en trois groupes, soit pour les classes de 2^e à 4^e, pour les classes de 5^e et 6^e et pour les classes de 7^e à 10^e. Elles ont été télévisées tôt l'après-midi par 29 stations de Radio-Canada et stations privées. On avait remis aux instituteurs un manuel indiquant comment utiliser les émissions. Ces émissions ont été vues par quelque 62,500 élèves (1,850 classes) dans les dix provinces. Dans son rapport, *School Television in Canada*, publié par la Société Radio-Canada, le *National Advisory Council on School Broadcasting* a conclu que "l'aide apportée à l'enseignement scolaire par la télévision est d'une valeur incontestable", que les émissions doivent se rattacher étroitement au programme d'études et que d'autres essais devraient être faits à l'échelle provinciale.

Éducation des adultes.—Les services de radio et de télévision de Radio-Canada présentent souvent des émissions éducatives pour adultes. L'organisation de ces émissions bénéficie de la collaboration de divers organismes d'éducation. Radio-Canada participe activement aux travaux de la Commission mixte d'organisation, corps établi par la *Canadian Association for Adult Education* qui s'occupe de l'échange de renseignements et de la coordination des projets relatifs à l'éducation des adultes au Canada.

Émissions radiophoniques.—Le *Citizens' Forum*, qui passe également à la télévision depuis deux ans, est une émission à laquelle des personnes bien renseignées discutent à l'amiable d'importantes questions d'actualité. Le programme des émissions est établi d'accord par la *Canadian Association for Adult Education* et Radio-Canada. L'émission française qui lui fait pendant, *Les idées en marche*, diffusée à la radio et à la télévision, est organisée en collaboration avec l'Institut canadien d'éducation des adultes. Des programmes analogues, mais destinés spécialement aux ruraux (*National Farm Radio Forum* et *Le choc des idées*), sont préparés en collaboration avec la Fédération canadienne d'agriculture et l'Institut canadien d'éducation des adultes. Toutes ces émissions sont écoutées par des groupes d'auditeurs qui, après l'émission, continuent de discuter la question traitée.

Au cours des six derniers étés, les séances du soir de la Conférence de Couchiching ont été radiodiffusées. Cette réunion d'une semaine, organisée en collaboration avec le *Canadian Institute on Public Affairs*, étudie des questions d'intérêt national et international en séances générales et en séances particulières. Voici d'autres émissions éducatives: *Cross Section*, documentaires dramatisés portant sur des questions d'ordre économique et social; émissions dramatisées intéressant les relations humaines et l'hygiène mentale; *Science Review*, émission consacrée aux grandes découvertes dans le domaine des sciences naturelles et leurs diverses branches; *Business and Labour Review*, destiné à renseigner les auditeurs sur la vie économique du Canada; *Anthology*, émission littéraire qui porte surtout sur les écrivains canadiens; et *Trans-Canada Matinée*, émission quotidienne de l'après-midi faite de causeries et de commentaires et spécialement consacrée à la ménagère. Au réseau français, *Les voisins d'en face*, émission réalisée en collaboration avec l'École des parents, porte sur des questions d'intérêt familial; au cours des émissions de la série *Le Courrier de radio-parents*, des psychologues répondent aux questions d'intérêt général soumises par les parents. *Femina* offre trois émissions par semaine durant la journée.

Le réseau français de la Société radio-télévisée aussi, sous les auspices de *Radio-College*, des émissions hebdomadaires portant sur les beaux-arts, la musique, la littérature, le théâtre, les sciences, la religion et la philosophie. Ces émissions ne sont pas destinées aux écoles; elles sont d'un caractère plus mûr que celles des réseaux de langue anglaise et ne passent pas pour la plupart durant les heures de classe.

En outre, des causeries portant sur une vaste gamme de sujets, dont les affaires internationales, l'histoire canadienne et les événements sociaux sont radiodiffusées régulièrement sur les divers réseaux.

Télévision.—En plus de *Citizens' Forum*, les émissions suivantes passent régulièrement à la radio et à la télévision: *Press Conference* (*Conférence de presse*, émission correspondante en français), où les gens qui font les manchettes sont questionnés par ceux qui rédigent les nouvelles; et *Fighting Words* (*Prise de bec*, émission correspondante en français), où des spécialistes viennent commenter des citations controversables envoyées par les téléspectateurs.

Une émission quotidienne pour dames, *Open House*, fournit des renseignements utiles sur une foule de produits et de services et donne des entrevues avec des personnes en vue. A l'émission *This Week*, des spécialistes discutent les grandes nouvelles mondiales de la semaine. *Explorations*, série de documentaires dramatisés portant sur la sociologie et les sciences naturelles, est une de sept émissions de Radio-Canada qui ont remporté un premier prix à l'Exposition de 1957 des émissions éducatives sonores et visuelles tenue à Columbus (Ohio). Sont aussi télévisées des émissions sur le rôle des parents et sur l'hygiène mentale.

On a télédiffusé une partie des séances d'après-midi de la Conférence d'hiver du *Canadian Institute on Public Affairs*. La Conférence, qui a duré trois jours, a étudié des questions sociales au cours de séances générales et particulières.

Au réseau français, l'émission *C'est la vie* donne un aperçu de divers métiers et professions; *Pays et merveilles* présente une discussion illustrée sur la vie dans d'autres pays; et *Profil d'adolescents* étudie des questions et des problèmes intéressant les jeunes.

Section 4.—Le Conseil des Arts du Canada

Les Communes ont adopté le 15 février 1957 une loi instituant un Conseil canadien pour l'encouragement des arts, des humanités et des sciences sociales. Le Conseil vise à développer et à favoriser les arts, les humanités et les sciences sociales, de même que la production d'œuvres s'y rattachant. Au sens de la loi sur le Conseil des Arts du Canada, le mot "arts" comprend l'architecture, les arts de la scène, la littérature, la musique, la peinture, la sculpture, les arts graphiques et toute autre activité de création et d'interprétation du même genre. Pour faciliter la réalisation de ses fins le Conseil peut a) aider aux groupements dont les objets sont semblables à l'un quelconque des buts du Conseil, coopérer avec lesdits groupements et s'assurer leur concours; b) pourvoir, par l'entremise de groupements compétents ou d'autre façon, à des subventions, bourses d'études ou prêts à des personnes au Canada pour des études ou recherches dans le domaine des arts, des humanités ou des sciences sociales, en ce pays ou ailleurs, ainsi qu'à des personnes en d'autres pays pour des études ou des recherches dans ces domaines au Canada; c) décerner des récompenses à des personnes au Canada qui ont acquis un mérite exceptionnel dans les arts, les humanités ou les sciences sociales; d) préparer et prendre en charge des expositions, représentations et publications d'œuvres portant sur les arts, les humanités ou les sciences sociales; e) échanger avec d'autres pays, ou avec des groupements ou personnes s'y trouvant, des connaissances et renseignements sur les arts, les humanités et les sciences sociales; f) prendre des dispositions en vue de la représentation et de l'interprétation d'humanités, de sciences sociales ou d'arts canadiens dans d'autres pays. En outre, le gouverneur en conseil peut assigner au Conseil les fonctions et attributions qu'il estime opportunes en ce qui concerne l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Le Conseil est une corporation qui se compose d'un président, d'un vice-président et de dix-neuf autres membres, tous nommés par le gouverneur en conseil. Le président et le vice-président sont nommés pour des périodes n'excédant pas cinq ans et chacun des autres membres du Conseil est nommé pour trois ans. Les membres du Conseil qui ont rempli deux mandats consécutifs, y compris le président et le vice-président, ne peuvent pas être nommés de nouveau au cours des douze mois qui suivent la fin du second mandat. Les membres les plus importants du Conseil sont le directeur et le directeur associé; le trésorier et le secrétaire sont aussi nommés par le gouverneur en conseil. Le Conseil n'est pas mandataire de la Couronne et les préposés ainsi que les membres du Conseil sont réputés employés dans le service public aux fins de la loi sur la pension du service public. Le Conseil est en outre réputé une œuvre de bienfaisance au Canada.

Les travaux courants du Conseil sont financés par une caisse de dotation permanente et une caisse des subventions de capital aux universités, auxquelles sera respectivement créditée une somme de 50 millions puisée au Fonds du revenu consolidé. Au cours d'une période de temps déterminée, le Conseil dépensera en entier la somme constituant la seconde des deux caisses susmentionnées, ainsi que tous les revenus de placements effectués sur cette caisse. Cette seconde caisse fournit au Conseil les moyens d'accorder des subventions aux universités et autres institutions de haut savoir, sous forme d'assistance en capital relativement à des projets de construction, sauf que les subventions ne devront pas dépasser: a) dans le cas d'un projet particulier la moitié du total des dépenses faites à l'égard du projet; et b) dans toute province, un montant qui est dans le même rapport avec l'ensemble des montants crédités à la Caisse des subventions de capital aux universités que le rapport constaté entre la population de la province, d'après le dernier recensement, et la population globale, suivant ledit recensement, des provinces où il existe une université ou autre institution de haut savoir du même genre. Le Conseil des Arts du Canada est également autorisé à dépenser ou administrer tout don ou legs qu'il peut recevoir.

Pour aider le Conseil à effectuer et à gérer les placements prévus par la loi sur le Conseil des Arts du Canada, il a été établi un comité de placements, composé du président du Conseil, d'un second membre du Conseil que celui-ci désigne et de trois autres personnes nommées par le gouverneur en conseil. Le montant produit par la vente ou autre disposition de tout placement effectué sur la Caisse de dotation ou la Caisse de subventions de capital aux universités est crédité à la caisse sur laquelle le placement a été opéré. Les placements provenant des sommes d'argent au crédit de la Caisse des subventions de capital aux universités ne peuvent porter que sur les obligations ou autres valeurs émises ou garanties par le gouvernement du Canada.

Le gouverneur en conseil désigne un membre du conseil privé de la Reine pour le Canada à qui le président du Conseil doit, à la fin de chaque année financière, présenter un rapport sur tout ce qui a été accompli en vertu de la loi sur le Conseil des Arts du Canada pendant ladite année financière, y compris les relevés financiers du Conseil et le rapport de l'auditeur général à leur sujet. En outre, il doit être pourvu à l'examen de ces rapports par le Parlement.

Section 5.—Bibliothèques publiques

La Bibliothèque nationale.—La Bibliothèque nationale du Canada, autorisée en vertu de la loi du 18 juin 1952 sur la Bibliothèque nationale (I Elisabeth II, chap. 330), a commencé à fonctionner officiellement le 1^{er} janvier 1953. Les travaux poursuivis par le Centre bibliographique et son personnel ont alors été absorbés par la Bibliothèque nationale, qui relève du Secrétaire d'État.

La loi autorise l'institution d'un conseil consultatif composé de quinze membres, y compris au moins un représentant de chacune des dix provinces, et la nomination d'un bibliothécaire national, d'un bibliothécaire national adjoint et du personnel de la bibliothèque. Les fonctions du bibliothécaire national comprennent l'établissement d'un catalogue collectif national où doit être inscrit chaque volume de toutes les collections importantes du pays, l'achat de livres et la publication d'une bibliographie nationale des volumes publiés au Canada, écrits par des Canadiens ou intéressant particulièrement les Canadiens. La loi exige que deux exemplaires de chaque volume publié au Canada soient remis au bibliothécaire national dans le mois qui suit la publication; un exemplaire des volumes coûteux doit être déposé.

L'emplacement de la Bibliothèque nationale à Ottawa a été choisi et des plans sommaires de l'édifice ont été préparés. L'achat des livres est restreint jusqu'à ce que la Bibliothèque dispose de locaux permanents, mais l'activité des autres services progresse de façon remarquable. *Canadiana*, publication bilingue mensuelle des nouveaux ouvrages canadiens, comprend maintenant toutes les publications des gouvernements provinciaux. Au 31 décembre 1956, les catalogues de 122 bibliothèques énumérant près de 7 millions de volumes avaient été microfilmés pour le Catalogue national. De plus, la Bibliothèque reçoit, enregistre et accuse réception de tous les volumes déposés sous le régime de la loi sur le droit d'auteur.

Bibliothèques publiques.—Le service de bibliothèque publique au Canada comprend la bibliothèque principale et ses succursales dans les zones métropolitaines (auxquelles s'ajoute parfois le bibliobus pour desservir les quartiers excentriques), la petite bibliothèque associée de village et de hameau et le service régional desservant un ou plusieurs comtés; le bateau et la poste sont utilisés pour desservir les régions rurales éloignées. C'est ainsi que 75 à 80 p. 100 de la population bénéficie du service de bibliothèque.

Le tableau 1 fournit des données statistiques provisoires sur l'activité des bibliothèques en 1956. Les renseignements ont trait à 825 bibliothèques publiques au Canada.

1.—Statistique sommaire des bibliothèques publiques, par province, 1956

Province ou territoire	Bibliothèques	Volumes	Circulation	Abonnés	Personnel de plein temps	Personnel qualifié ¹
Terre-Neuve.....	2	206,961	609,963	51,071	32	6
Île-du-Prince-Édouard.....	2	99,951	235,408	9,094	11	4
Nouvelle-Écosse.....	14	285,163	1,164,730	85,047	56	26
Nouveau-Brunswick.....	11	143,015	285,417	22,443	21	3
Québec.....	38	1,402,380	1,768,074	114,144	178	102
Ontario.....	490	5,176,940	20,302,493	1,163,224	1,086	337
Manitoba.....	17	261,228	1,440,622	61,701	80	18
Saskatchewan.....	73	445,051	1,382,752	82,982	93	24
Alberta.....	119	752,498	2,739,946	160,456	121	36
Colombie-Britannique.....	53	992,960	5,484,289	274,628	325	91
Territoires du Nord-Ouest.....	3	9,300	1,280	1,220	—	—
Yukon.....	3	10,540	8,262	201	—	—
Total.....	825	9,785,987	35,423,236	2,026,211	2,003	647

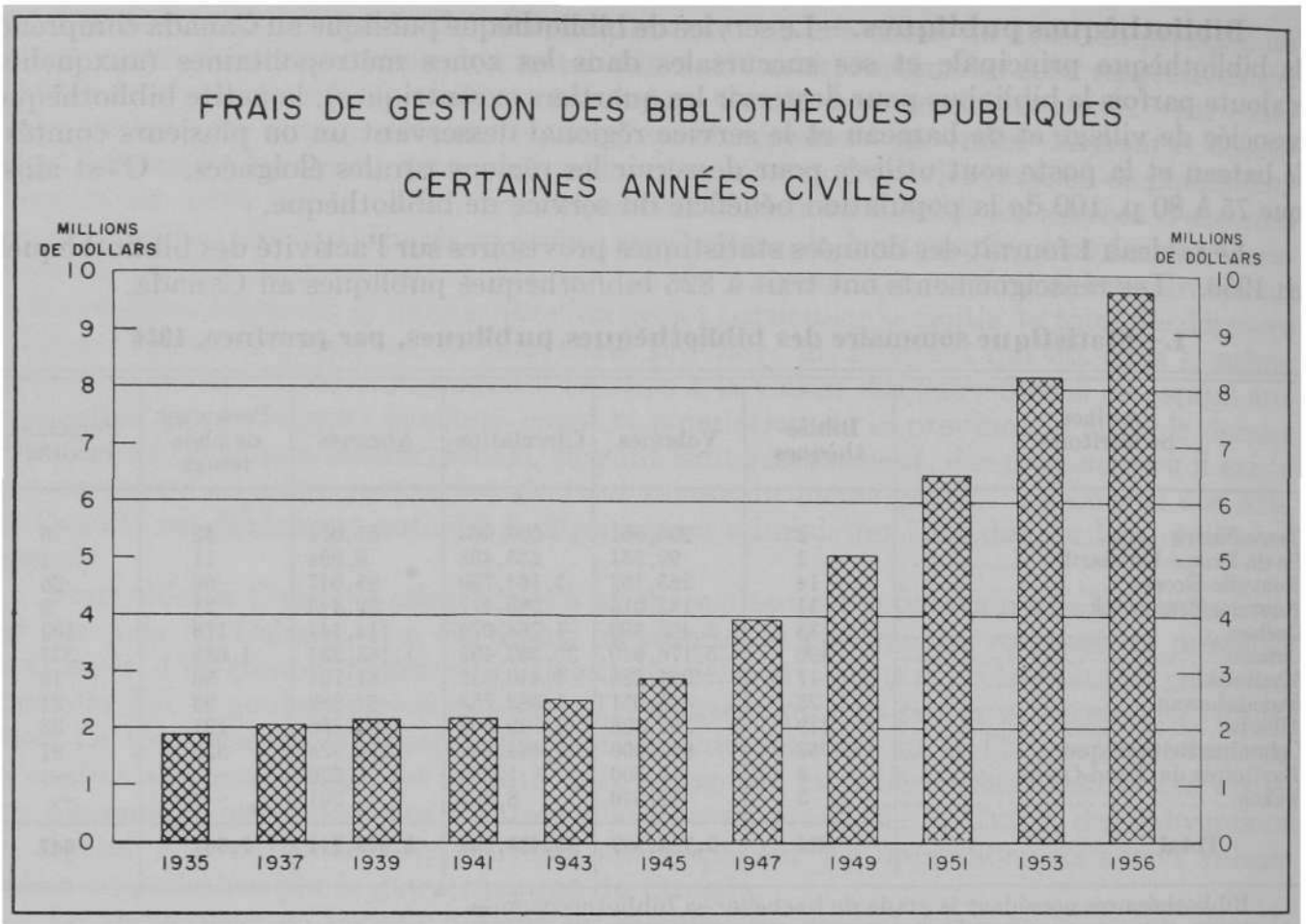
¹ Bibliothécaires possédant le grade de bachelier en bibliothéconomie.

Sur les 825 bibliothèques qui ont fait rapport en 1956, 101 sont situées dans des villes de 10,000 habitants ou plus; celles-ci emploient la majorité des fonctionnaires à plein temps des bibliothèques publiques. Le salaire annuel médian, payé par les bibliothèques urbaines, varie comme il suit, en raison de l'importance de la ville où elles sont établies:

Personnel	Population de la ville		
	10,000 à 24,999	25,000 à 99,999	100,000 ou plus
Bibliothécaire en chef.....	\$ 3,771	\$ 4,929	\$ 6,750
“ “ adjoint.....	3,583	4,333	5,250
Chef de succursale ou de division.....	3,400	3,868	4,212
Autres bibliothécaires.....	3,083	3,292	3,569
Autre personnel qualifié.....	2,250	3,188	2,792
Bibliothécaires auxiliaires.....	1,881	2,039	2,439
Employés de bureau.....	1,500	2,063	2,149

En plus de leur tâche principale qui consiste à prêter des livres, les bibliothèques publiques se chargent de divers services spéciaux. En 1956, les bibliothèques urbaines ont prêté 104,235 films et 116,474 disques, organisé 166 expositions d'art, présenté 293 émissions radiophoniques et représentations dramatiques et tenu 11,317 séances cinématographiques devant plus de 3 millions de personnes. Elles ont en outre consacré quelque 4,741 heures à lire, d'habitude le samedi matin, des contes aux enfants.

Service régional de bibliothèque.—Le service régional, sous une forme ou sous une autre, fonctionne actuellement à Terre-Neuve, dans l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, en Ontario, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique. De plus, le premier surveillant régional des bibliothèques a été nommé au Nouveau-Brunswick, avec mission d'établir un réseau régional depuis Moncton qui desservira éventuellement les comtés de Westmorland, Albert et Kent. En février 1956, le Manitoba a annoncé un programme de subventions provinciales aux bibliothèques régionales, tandis que la bibliothèque provinciale du Manitoba favorise l'expansion des bibliothèques régionales dans cette province.



La statistique sommaire des bibliothèques régionales figure au tableau 2.

2.—Statistique sommaire des bibliothèques organisées en coopératives régionales, 1956

Organisation régionale	Volumes	Circulation	Dépenses	
			Achat de livres	Total
			\$	\$
Bibliothèques régionales de Terre-Neuve ¹	154,900	524,943	45,000 ²	143,883 ²
Bibliothèques de l'Île-du-Prince-Édouard.....	92,950	194,481	10,015	37,000
Bibliothèques régionales de la Nouvelle-Écosse				
Vallée d'Annapolis.....	28,291	148,913	6,386	30,084
Cap-Breton.....	56,042	237,622	19,407	70,262
Colchester—East-Hants.....	36,500	160,989	5,793	23,602
Comté de Pictou.....	19,185	55,707 ³	5,118	24,216
Ontario (biblio-coopératives de comté)				
Bruce.....	14,300	26,673	2,678	7,620
Elgin.....	20,292	35,765	4,373	13,501
Essex.....	21,916	25,822	6,124	22,106
Huron.....	25,878	44,867	6,161	19,777
Kent.....	16,914	26,886	3,886	20,238
Lambton.....	22,352	179,634	4,281	13,735
Middlesex.....	26,835	46,957	5,706	16,314
Oxford.....	16,607	181,035	3,967	14,378
Peel.....	10,376	..	3,535	10,518
Rainy-River ⁴
Simcoe.....	19,350	107,779	5,105	14,924
District de Thunder-Bay.....	16,451	42,400	9,310	37,989
Victoria.....	9,242	55,618	2,629	10,176
Waterloo ⁵	8,000
Welland.....	19,268	185,000
Wentworth.....	21,453	187,422	6,949	30,475
Bibliothèques régionales de la Saskatchewan				
Centre-nord de la Saskatchewan.....	23,993	96,656	9,541	34,965

Renvois à la fin du tableau, p. 379.

2.—Statistique sommaire des bibliothèques organisées en coopératives régionales, 1956—fin

Organisation régionale	Volumes	Circulation	Dépenses	
			Achat de livres	Total
			\$	\$
Bibliothèques régionales de l'Alberta				
Barrhead.....	9,550	28,760	4,007	7,077
Lacombe.....	23,000	80,000	8,643	31,766
Bibliothèques régionales de la Colombie-Britannique				
Vallée du Fraser.....	102,627	688,368	27,667	117,353
Okanagan.....	72,514	402,566	19,316	77,886
Île de Vancouver.....	73,432	415,338	21,059	99,406
	Succursales	Dépôts scolaires et autres	Population desservie	Abonnés
Bibliothèques régionales de Terre-Neuve¹	40	325	150,000	40,000
Bibliothèques de l'Île-du-Prince-Édouard	24		98,000	7,380
Bibliothèques régionales de la Nouvelle-Écosse				
Vallée d'Annapolis.....	9	161	45,389	10,409
Cap-Breton.....	9	131	116,000	23,312
Colchester—East-Hants.....	5	169	43,656	..
Comté de Pictou.....	..	146	40,000	15,514
Ontario (biblio-coopératives de comté)				
Bruce.....	20	140	40,331	..
Elgin.....	13	205	35,865	11,125
Essex.....	11	73	106,071	..
Huron.....	33	231	47,403	..
Kent.....	10	202	63,000	..
Lambton.....	19	186	40,000	..
Middlesex.....	26	110	70,000	9,500
Oxford.....	18	160	63,181	14,976
Peel.....	15	68
Rainy-River ⁴
Simcoe.....	18	212	112,409	..
District de Thunder-Bay.....	13	103	60,000	..
Victoria.....	10	102	18,000	..
Waterloo ⁵	48,604	..
Welland.....
Wentworth.....	5	105	70,055	..
Bibliothèques régionales de la Saskatchewan				
Centre-nord de la Saskatchewan.....	11	10	31,187	7,008
Bibliothèques régionales de l'Alberta				
Barrhead.....	6	17	8,300	1,860
Lacombe.....	8	15	15,000	1,450
Bibliothèques régionales de la Colombie-Britannique				
Vallée du Fraser.....	12	308	173,733	46,544
Okanagan.....	56	62	72,477	25,029
Île de Vancouver.....	21	224	77,477	13,698

¹ Comprend les chiffres de la bibliothèque itinérante de Terre-Neuve. ² Comprend les chiffres de la bibliothèque de Gosling et des bibliothèques régionales et itinérantes. ³ Ne comprend pas les bibliothèques enfantines. ⁴ Le district de Thunder-Bay en assure contractuellement le service. ⁵ Organisée en novembre 1956.

Bibliothèques scolaires.—Les 263 bibliothèques scolaires visées par le relevé de 1953 réunissaient environ 7,630,000 volumes. Elles comptaient 545 employés de plein temps et 615 employés à temps partiel, dont 290 étaient diplômés en bibliothéconomie.

Bibliothèques gouvernementales.—En 1953, 102 bibliothèques fédérales comprenaient 2,067,430 volumes, et 99 bibliothèques provinciales contenaient 1,389,516 volumes. Les bibliothèques fédérales employaient 345 personnes à plein temps et les bibliothèques provinciales, 162.

Bibliothèques commerciales, professionnelles et techniques.—Les 131 bibliothèques des sociétés et établissements commerciaux, professionnels et techniques en 1953 comptaient 774,629 volumes. Les deux tiers de ces bibliothèques ont déclaré 253 employés de plein temps.

Section 6.—Le Canada et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Aux termes de sa constitution, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a pour but "de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre les nations afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales".

Au début de 1957, le nombre total des États membres de l'Organisation était de 79. Celle-ci se compose de trois organes principaux: a) la Conférence générale; b) le Conseil exécutif; c) le Secrétariat. C'est la Conférence générale qui établit les lignes de conduite de l'Organisation. Elle se réunit tous les deux ans et a pour fonctions principales d'examiner les demandes d'admission, d'élire le Conseil exécutif, de tracer le programme et de voter le budget des deux années suivantes.

Lors de la session que la Conférence générale a tenue à la Nouvelle-Delhi (Inde) du 5 novembre au 5 décembre 1956, la mise à exécution des trois grands projets suivants a été décidée: extension de l'enseignement primaire en Amérique latine; recherches scientifiques sur les terres arides et encouragement de l'appréciation mutuelle des valeurs culturelles de l'Orient et de l'Occident. La conférence a également approuvé, pour les années 1957 et 1958, un budget global de \$22,679,000 applicable aux services courants et aux frais d'administration, ainsi qu'à la réalisation du programme de l'UNESCO dans les domaines de l'instruction, des sciences naturelles, des sciences sociales, des activités culturelles, des moyens de communication entre les peuples, de l'assistance technique et de l'échange de personnes entre nations. Le Canada a fourni une quote-part de \$685,485, soit environ 3 p. 100 du total.

Au Canada, des organismes tant gouvernementaux que privés s'intéressent et participent aux travaux de l'UNESCO. Durant la période à l'étude, des Canadiens, soit à titre individuel, soit en tant que membres d'organismes, ont pris part à un certain nombre de conférences et cycles d'études tenus sous les auspices de l'UNESCO; ils ont aussi fourni des renseignements à diverses publications de l'UNESCO et ont collaboré à des missions et entreprises d'assistance technique. Plusieurs expositions ambulantes de l'UNESCO sont venues en tournée au Canada, et par tout le pays les musées et galeries d'art ont observé la semaine internationale des musées. En outre, des programmes de formation ont été mis sur pied à l'intention de boursiers venus de divers pays insuffisamment développés.

A défaut d'une commission nationale pour l'UNESCO, c'est le ministère des Affaires extérieures qui a, jusqu'ici, assumé les charges essentielles de la liaison entre les divers organismes gouvernementaux et bénévoles qui s'intéressent aux travaux de l'UNESCO et l'UNESCO elle-même. Cependant, aux termes de l'article 8 de la loi adoptée lors de la cinquième session de la vingt-deuxième législature aux fins d'instituer un Conseil canadien pour l'encouragement des arts, des humanités et des sciences sociales, le gouverneur en conseil a attribué au Conseil des Arts du Canada certaines fonctions se rapportant à l'UNESCO, et, le 21 août 1957, ce conseil a annoncé la création d'une commission nationale pour l'UNESCO.

PARTIE III.—RECHERCHES SCIENTIFIQUES ET INDUSTRIELLES

Section 1.—Le Conseil national de recherches*

Quarante années de recherches scientifiques sur un pied national ont permis au Canada de marcher de pair avec l'exploitation de ses vastes ressources, ainsi qu'avec le développement économique accéléré qui se manifeste dans toutes les parties du monde.

Historique et organisation.—L'organisation de la recherche à l'échelon national remonte à 1916, année de la création, par le gouvernement canadien, du Conseil consultatif honoraire de recherches scientifiques et industrielles sous la tutelle d'une commission

* Rédigé par John R. Kohr, Service des relations publiques, Conseil national de recherches du Canada, Ottawa.

du conseil privé. Des dispositions furent prises pour diriger et coordonner les travaux de recherche, organiser des enquêtes coopératives, pourvoir à la formation post-universitaire de chercheurs et encourager la poursuite des recherches par des subventions aux professeurs d'université. C'est sur ce fondement que reposait la tâche du Conseil, de 1916 à 1924.

Une commission spéciale du Parlement, chargée d'étudier une proposition visant à l'établissement de laboratoires nationaux, appuya la proposition et en 1924 le Parlement revisait la loi sur le Conseil de recherches. On installa des laboratoires temporaires, et le succès des recherches sur l'utilisation des calcaires magnésiens comme réfractaires fut si éclatant qu'on décida de rétablir sur une vaste échelle une industrie de guerre qui avait été créée durant le premier conflit mondial. Par suite de cette réussite, le gouvernement affecta en 1929-1930 des fonds à de nouveaux laboratoires.

L'immeuble du Conseil national de recherches, rue Sussex, à Ottawa, a été inauguré en 1932; en 1939 a commencé la construction de l'édifice de l'aérodynamique sur un emplacement de 130 acres situé en bordure du Chemin de Montréal, immédiatement à l'est d'Ottawa. D'autres bâtiments furent érigés plus tard au même endroit, dont des ateliers de menuiserie et de travail sur métaux, ainsi que des laboratoires distincts aux fins des recherches sur les moteurs, l'essence et l'huile, l'hydraulique et des ouvrages d'art. Ces installations ont depuis été agrandies et de nouveaux immeubles ont été construits pour le génie, l'étude des basses températures et l'aérodynamique des grandes vitesses. L'année 1952 a été marquée par la construction d'un laboratoire de rayons cosmiques, d'un immeuble de thermodynamique et d'un grand édifice qui abrite la Division de la chimie appliquée. Dans un des tunnels de service, Chemin de Montréal, on a aussi aménagé, en 1953, un laboratoire moderne pour le mesurage précis des roulettes d'arpenteur; le parachèvement du Centre des recherches sur le bâtiment date également de la même année. Simultanément commençaient de s'élever, sur un terrain de 250 acres situé de l'autre côté du Chemin de Montréal, de nouveaux bâtiments destinés à la Division de T.S.F. et de génie électrique. Un passage souterrain relie les deux centres.

Le Laboratoire régional des Prairies, érigé sur les terrains de l'Université de la Saskatchewan, a été inauguré en juin 1948, tandis que le Laboratoire régional des Maritimes, sur les terrains de l'Université Dalhousie, à Halifax (N.-É.), ouvrait ses portes en juin 1952. La Division des recherches sur le bâtiment a installé, à Norman-Wells (Territoires du Nord-Ouest), un des postes de recherche les plus au nord qui soient. Pour épuiser son programme d'entreprises régionales à long terme, la Division a en outre installé à Vancouver, avec la collaboration du Conseil de recherches de la Colombie-Britannique, un poste de moindre envergure desservant la côte du Pacifique.

Le Conseil national de recherches se compose d'un président, de deux vice-présidents (section scientifique), d'un vice-président (section administrative) et de 17 autres membres nommés pour trois ans et choisis pour représenter l'industrie, le travail et la recherche dans une des sciences naturelles fondamentales. Nombre de ces membres sont recrutés dans les sections scientifiques des universités canadiennes.

Les travaux scientifiques et de génie du Conseil se répartissent entre neuf divisions et deux laboratoires régionaux, chacun ayant son propre directeur. Cinq divisions de laboratoire s'occupent de l'étude des sciences naturelles fondamentales et appliquées: biologie appliquée, chimie pure et appliquée, physique pure et appliquée. Trois autres se consacrent surtout au génie: recherches sur le bâtiment, construction mécanique, dont l'aéronautique et l'hydraulique, radio-électricité, électrotechnie. La Division des recherches médicales ne possède pas de laboratoires, mais elle accorde des subventions et des bourses d'études valables surtout dans les écoles de médecine des universités canadiennes.

Relations avec l'industrie.—En plus d'effectuer les travaux de recherche qui font partie de ses fonctions principales, le Conseil dirige un Service d'information technique. Le personnel de techniciens, se servant de la vaste bibliothèque dont dispose le Conseil, peut d'habitude fournir très promptement n'importe quel renseignement demandé. Un échange libre et constant de personnel et de renseignements se fait entre les laboratoires

du Conseil et ceux de l'industrie afin de donner à celle-ci la possibilité d'utiliser les laboratoires du Conseil tout comme les services d'une grande société ont recours à leurs propres laboratoires comme sources d'information et d'aide scientifiques. En outre, le Conseil entreprend, à forfait, des travaux de recherche pour tout établissement aux prises avec un problème qu'il est impossible de résoudre dans des laboratoires privés de consultation et d'essai; en retour, un grand nombre de sociétés accordent leur aide au Conseil. Dans cet ordre d'idées, le Conseil maintient aussi depuis longtemps une étroite collaboration avec beaucoup d'industries canadiennes appartenant à divers domaines.

Dès le début, le Conseil a établi des commissions associées qui continuent d'exister. Au cours des années, des centaines des spécialistes ont accepté l'invitation du Conseil à faire partie de ces commissions et ont fourni l'apport de leur savoir et de leur expérience à la solution des problèmes qui leur étaient posés. Les membres des commissions consacrent leur temps et leurs efforts aux études qui leur sont confiées, sans rétribution aucune, et leur concours est des plus utiles au Conseil.

Fondations.—Depuis sa création en 1916, le Conseil accorde des subventions d'aide à la recherche. Ces subventions sont versées aux directeurs des sections scientifiques des universités pour leur permettre d'acheter l'appareillage requis et d'embaucher de jeunes aides, habituellement des étudiants. Ces subventions ont beaucoup aidé les universités à mettre sur pied les excellentes écoles pour gradués qui existent maintenant au Canada. En 1956-1957, le Conseil a mis à la disposition des universités canadiennes plus de \$3,500,000 pour fins de recherches fondamentales.

Le Conseil octroie chaque année des bourses d'études et des octrois à des fins de recherches. Les bourses accordées en sciences et en génie sont respectivement de \$800 et de \$1,200 pour l'année scolaire, et peuvent comporter un supplément de \$800 pour les études d'été. On offre de plus des bourses spéciales de \$2,000 par année et des bourses post-doctorales, pour séjour outre-mer, de \$2,700 pour les étudiants célibataires et de \$3,500 pour les étudiants mariés. Il y a de plus deux catégories de bourses de recherches pour gradués en médecine; ces bourses sont de \$2,000 à \$5,000 selon le degré de formation du candidat et son expérience en recherches. Un nombre limité d'assistants en recherches médicales se voient également confier des postes dans les facultés de médecine des universités canadiennes. Le Conseil accorde aussi des bourses de recherches en art dentaire. En 1956-1957, 310 bourses ont été octroyées, soit une somme de \$450,450.

Depuis 1948, le Conseil a accueilli dans ses laboratoires des bénéficiaires de bourses post-doctorales, soigneusement choisis au moyen de concours ouverts aux Canadiens et aux ressortissants d'autres pays. La diversité des connaissances et de l'expérience que ces jeunes scientifiques ont apportée dans les laboratoires a stimulé les recherches à tel point qu'on a décidé d'élargir le programme au cours des dernières années. Des boursiers sont maintenant accueillis dans les facultés de sciences des universités canadiennes et dans les laboratoires d'autres ministères du gouvernement fédéral, notamment ceux de l'Agriculture, des Mines et Relevés techniques, de la Santé et du Bien-être social. A l'heure actuelle, près de 200 bourses de ce genre permettent à de jeunes chercheurs de se livrer à des travaux soit en chimie, soit en physique soit en biologie.

Principaux travaux de 1956-1957*

Le présent article ne donne qu'un aperçu des travaux de chaque division, que de courts exemples illustreront à l'occasion. A noter toutefois que l'activité des laboratoires régionaux des provinces de l'Atlantique et des Prairies fait l'objet d'articles séparés aux pp. 387-388.

Biologie appliquée.—Une grande partie des travaux de cette division est exécutée en collaboration avec l'industrie ou pour le compte d'agences gouvernementales, mais la Division se livre aussi à certains travaux de base sur le métabolisme et la composition chimique d'organismes vivants.

* Dans le domaine de la recherche scientifique, l'année géophysique internationale suscite actuellement un intérêt tout particulier. La participation du Canada à ce programme est traitée en détail aux pp. 35-38.

L'emploi d'agents réducteurs moins forts a permis d'accroître la production de la pâte de bois par suite de l'obtention de pâtes semi-chimiques contenant une plus forte proportion de substance hémicellulosique du bois. En conséquence, on étudie la structure, les propriétés et les réactions des hémicelluloses des bois à pâte ordinaire afin que l'industrie de la pâte et du papier puisse résoudre plus facilement ses problèmes de fabrication lorsqu'elle emploie les nouvelles pâtes semi-chimiques. Jusqu'ici, les hémicelluloses du pin gris, de la sapinette et du hêtre ont été analysées.

Parce qu'on a quelquefois attribué la mort des bovins et autres animaux à l'algue bleue, différentes espèces et familles d'algues ont fait l'objet de recherches. On a constaté que, sur neuf variétés d'une même espèce, deux contiennent une forte proportion de substance toxique; douze autres espèces ou familles se sont révélées non toxiques. La toxine semble se former à l'intérieur des cellules de l'algue, et ne produit tout son effet qu'une fois libérée. Le milieu environnant influence considérablement la production et le dégagement de la substance toxique.

D'autres recherches portent sur les sujets suivants: la congélation des volailles par immersion; les effets de la congélation sur les enzymes du lait; les lipoprotéines du jaune d'œuf de poule et les effets de différentes bactéries sur la caséine, principale protéine du lait.

Chimie appliquée.—Les travaux de la Division de chimie appliquée ont pour but de mettre en valeur les ressources naturelles du Canada et d'étudier des problèmes de chimie d'un intérêt très général.

L'oxydation du fer et de ses alliages pose un problème extrêmement complexe qui, estime-t-on, coûte au Canada plus de trois millions de dollars par année. On fait actuellement des études sur le phénomène de la corrosion en solutions aqueuses et sur l'oxydation des métaux à température élevée. Tandis que le groupe attaché à l'étude de la corrosion essaie de trouver des moyens de prévenir l'oxydation, plusieurs autres groupes de chercheurs tentent de mettre en valeur l'oxydation de certaines substances chimiques comme l'éthylène. Ce produit, plus précisément l'oxyde d'éthylène, est un composé chimique très actif pouvant donner lieu à plusieurs autres substances fort utiles, notamment des antigels. A ce propos, on signale qu'un catalyseur constitué d'argent et de calcium semble très prometteur.

Des recherches entreprises sur l'imperméabilité des pare-brise d'avions ont abouti à la mise au point d'une matière dont une seule couche donnerait satisfaction dans la plupart des cas. La lignine a remplacé avec succès le noir actif dans la préparation d'une matière première dont on se sert pour la fabrication des bandes de roulement des pneus. D'autre part, on poursuit les recherches sur les matières thermoplastiques et les adhésifs de caoutchouc propres à lier le caoutchouc au métal.

Une des fonctions du laboratoire des textiles est de conseiller le *Canadian Research Institute of Launderers and Cleaners* avec lequel le Conseil a conclu une entente officielle. Cette collaboration a pour but d'assurer au travail des établissements de nettoyage au Canada un haut degré d'excellence en tout temps. Le laboratoire aide aussi les ministères gouvernementaux à trouver des moyens d'enrayer les ravages qu'exercent les mites, la pourriture et l'humidité sur les tissus. En outre, des recherches se poursuivent sur les détergents synthétiques.

D'autres recherches d'intérêt industriel portent notamment sur l'application possible de la technique "spouted bed" aux problèmes du séchage dans l'industrie. A titre d'essai, on a construit et mis en œuvre avec succès un appareil de sédimentation. La Division de chimie appliquée se livre également à des études sur les colloïdes, la chimie analytique, la chimie des corps fortement polymères, la chimie métallurgique et la chimie physico-organique.

Chimie pure.—La Division de chimie pure repose sur un noyau d'éminents chimistes canadiens qui dirigent un groupe deux fois plus considérable de jeunes boursiers venus de toutes les parties du monde poursuivre en terre canadienne des études post-doctorales. Cette division accomplit un travail fondamental et de longue haleine. Les productions

de pure curiosité semblent très éloignées de la vie ordinaire, mais les experts de la Division sont souvent invités à parler à des groupes de spécialistes en chimie appliquée et à d'autres hommes de science employés dans l'industrie canadienne. Ils donnent aussi des cours dans les universités.

La Division comprend treize sections: chimie organique (structure des alcaloïdes surtout); spectrochimie organique; synthèse organique; cinétique chimique et photochimie; spectrométrie de masse; spectroscopie moléculaire; chimie des surfaces; thermochimie; chimie du carbone activé, chimie inorganique et chimie générale; forces intermoléculaires et propriétés physiques; étude des fibres; chimie des corps gras et des huiles et physico-chimie générale.

Physique appliquée.—L'activité de la Division de physique expérimentale comprend d'une part des travaux de recherche qui auront vraisemblablement une valeur pratique et, d'autre part, le perfectionnement continu des étalons fondamentaux du mesurage en général. C'est à cette division que sont d'ailleurs conservés et entretenus tous les étalons physiques fondamentaux du Canada.

Les divers dispositifs mis au point pour réduire le bruit que produisent les rouleaux de succion dans les moulins à papier font actuellement l'objet d'essais en grand dans les usines. En outre, des recherches portant sur le séchage anormal du papier dans les moulins ont abouti à la recommandation de mesures correctives présentement à l'épreuve.

Les expériences visant à déterminer la valeur absolue de l'accélération attribuable à la gravité ("g") et que l'on calcule en chronométrant la vitesse de chute d'une règle graduée, se révèlent hautement reproductibles. Les longueurs d'ondes proposées comme nouvelles normes internationales font l'objet d'études, et l'on s'efforce présentement de mettre au point de nouveaux émetteurs d'ondes radio-électriques qui fourniront des longueurs d'ondes plus précises.

La friction contre la glace de pneus de caoutchouc gonflés fait actuellement l'objet d'un mesurage minutieux, tandis que des recherches se poursuivent en vue d'établir une méthode efficace d'éprouver la valeur protectrice de certains vêtements d'hiver contre les vents froids.

Les expériences en cartographie, entreprises sous les auspices de la Société internationale de photogrammétrie, ont été dirigées par la Section des recherches photogrammétriques. On a essayé au-dessus de terrains montagneux l'appareil réglable de triangulation aérienne aéroporté qui a été mis au point par la Section; l'appareil s'est révélé à la fois précis et efficace, même dans des conditions aussi difficiles. L'étude des profils de radar s'est poursuivie à haute altitude, c'est-à-dire entre 25,000 et 30,000 pieds. D'autre part, la photogrammétrie non topographique est en progrès, grâce à la mise au point de lentilles exemptes de distorsion dont on peut se servir en photographie à faible distance.

En ce qui concerne les rayons X et les radiations nucléaires, on a conçu de nouveaux instruments qui suppriment les difficultés d'interprétation que comporte l'emploi des instruments du commerce lorsqu'il s'agit de mesurer le débit des unités de cobalt 60 en radiothérapie.

Physique pure.—On continue d'étudier les rayons cosmiques, la physique des solides, la spectroscopie, la diffraction radioscopique et la physique théorique. Bien que la solution de divers problèmes théoriques n'ait pas d'application immédiate, elle élargit le champ du savoir et constitue le fondement de progrès futurs en science appliquée.

Quatre stations d'études des rayons cosmiques, soit une à Resolute, dans l'Arctique, une à Churchill (Manitoba), une à Ottawa (Ontario) et un laboratoire au sommet du mont Sulphur, près de Banff (Alberta), ont été aménagées aux fins de l'année géophysique commencée en juillet 1957.

Comme fait remarquable récent rattaché à l'étude des basses températures et de la physique des solides, signalons la conférence internationale sur le mouvement des électrons dans les métaux et les corps solides, tenue sous les auspices de l'Union internationale de

la physique pure et appliquée. Cette conférence s'est déroulée dans l'immeuble du Conseil national de recherches et le compte rendu de ses travaux a fait l'objet d'un numéro spécial du *Canadian Journal of Physics*.

L'examen du spectre de certaines molécules simples continue à former la majeure partie des travaux de spectroscopie, mais on a toutefois commencé à étudier également des spectres atomiques.

Des programmes de calculs cristallographiques élaborés aux fins de l'appareil électronique FERUT sont maintenant d'application courante et ont été aussi mis à la disposition d'autres laboratoires de cristallographie par rayons X au Canada. On a ajouté d'autres diagrammes de diffraction de poudres à la collection de diagrammes types, et un certain nombre d'échantillons ont été étudiés pour le compte d'autres laboratoires suivant la méthode de la diffraction des rayons X par la poudre. Le calcul de la correction électrostatique relativement à l'étude des étoiles naines blanches a été amélioré grâce à la méthode Bohm et Pines servant aux recherches sur le mouvement collectif des électrons dans le métal.

Division de recherches en construction.—Voici l'énumération de certains travaux sur place récemment effectués par la Division de recherches en construction: étude préliminaire d'une voie en terrain marécageux, exécutée de concert avec des sociétés pétrolières et autres de l'Ouest canadien; études sur les bruits de transformateur souvent particuliers aux sous-centrales électriques, qui ont abouti, grâce à l'étroite collaboration de la Commission de l'hydro-électricité de l'Ontario à la solution du problème; études sur le bâtiment entreprises de concert avec la Société centrale d'hypothèques et de logement, à qui la Division continue de servir de centre de recherches en vue de la solution de problèmes techniques ayant trait à la construction. Récemment, des expériences de laboratoire ont été pratiquées sur les contre-châssis; de plus, afin d'établir des modèles économiques de cintres de toit réguliers, des recherches ont porté sur les cintres de toit en bois pour petites maisons.

La Division s'acquitte de tous les travaux techniques et administratifs du Code national du bâtiment pour le Comité conjoint du Code national du bâtiment. Un abrégé du Code intégral a été publié sous forme de livre de poche et plus de 7,000 exemplaires de cet abrégé ont été distribués. Par ailleurs, il est maintenant possible de se procurer une traduction française du Code intégral.

En collaboration avec la Division de la route transcanadienne, du ministère fédéral des Travaux publics, on a entrepris des recherches sur les avalanches dans les Rocheuses et sur les moyens de les prévenir; avec le concours du ministère des Travaux publics de l'Alberta, la Division a résolu les problèmes acoustiques des deux nouveaux auditoriums construits à Calgary et à Edmonton. On a étudié les problèmes de construction en hiver en coopération avec le Comité national créé à cette fin. Des études de base se poursuivent sur la mécanique des sols de même que des études sur la glace et la neige.

Un nouveau groupe de laboratoires consacrés aux recherches sur les peintures, une nouvelle chambre des sons pour l'étude de l'acoustique des bâtiments et un nouveau centre de recherches sur l'incendie sont maintenant en construction et assureront à la Division un champ d'action plus vaste.

Génie mécanique.—En plus du génie mécanique, cette division s'attache à certains aspects du génie hydraulique, de l'architecture navale ainsi qu'à plusieurs aspects du génie aéronautique. La Division continue à travailler de concert avec l'industrie aéronautique, navale et chimique, avec celle de la pâte et du papier ainsi qu'avec l'industrie lourde; elle entreprend aussi des travaux pour le compte de divers services gouvernementaux. En outre, elle alimente l'industrie en ingénieurs et techniciens compétents.

La Division de l'aérodynamique se consacre en grande partie à certains travaux intéressants la défense. Les souffleries à petite et à grande vitesse servent à l'essai de plusieurs modèles d'avion que des compagnies canadiennes s'occupent de mettre au point.

La Division a poursuivi les travaux qu'elle avait entrepris aux fins de la voie maritime du Saint-Laurent, plus précisément en vue d'établir certaines données techniques ayant trait à la construction d'écluses pour la navigation ainsi qu'à diverses améliorations possibles du fleuve. Au laboratoire naval, la grosseur des navires étudiés varie entre celle du navire d'escorte et celle du simple canot de débarquement; ce laboratoire s'occupe notamment d'études d'hélices, d'analyses de vibrations et de systèmes de refroidissement par eau, ainsi que de divers problèmes de maniement des vaisseaux.

Le principal apport de la Section de la dynamique des gaz a consisté en la réalisation d'un modèle de turbine à gaz pour traction sur rail. Le laboratoire des moteurs se livre présentement à trois principaux travaux de recherches: réchauffement des tuyères d'échappement de turbo-propulseurs; épreuves concernant l'anti-givrage et la résistance au froid de turbines à gaz pour avions et amélioration des services d'essai. La principale tâche du laboratoire des basses températures a eu pour objet la mise au point d'un dispositif de dégivrage de rotors d'hélicoptères. Le laboratoire des combustibles et des lubrifiants a fait des recherches sur l'évaporation des combustibles sous forme pulvérisée comme le sont les combustibles dans les réacteurs; il a également étudié la stabilité thermique des combustibles pour chaudières de navires, et travaille à la mise au point de freins hydrauliques automoteurs.

Pour sa part, le laboratoire des structures s'est employé principalement à résoudre le problème des vibrations particulières aux avions munis d'ailes inclinées. On y a également effectué des travaux d'importance capitale sur la résistance des hélices de navire à la force d'impact, ainsi que des études de pylônes-balises pour aéroports que les avions pourraient heurter accidentellement sans être démolis. A la demande du ministère de la Défense nationale, le laboratoire de génie a conçu et réalisé un véhicule automobile amphibie permettant de traverser sans danger les lacs gelés même lorsque la glace est trop mince pour supporter le poids d'un véhicule ordinaire. Le laboratoire des instruments a mis au point des instruments spéciaux à la demande d'autres laboratoires de la Division et parfois aussi à la demande d'organismes de l'extérieur.

Radiotechnique et électrotechnique.—La moitié environ des travaux de la Division ont eu trait à la défense. Parmi les autres travaux au sujet desquels il est permis de fournir des renseignements s'inscrivent les recherches portant sur l'électronique, la radio-physique et le génie électrique. Lorsque c'est possible, la Division met l'accent sur des applications pouvant intéresser l'industrie canadienne. En électronique, les principaux travaux visent la mise au point d'un mécanisme télécommandé pour avertisseurs de brouillard, d'un dispositif de commande à transistors pour feux de bouées, la télévision sous-marine, le repérage des avions écrasés, et le reste. Comme laboratoire flottant pour l'essai de diverses techniques et dispositifs de radar, le bateau à moteur Radell II est un auxiliaire irremplaçable. La musique électronique constitue également un domaine de recherches très fécond; à ce sujet mentionnons qu'on a conçu un appareil à ruban magnétique capable d'enregistrer de nouvelles formes de musique. En outre, un modèle perfectionné d'instrument électronique monophonique, caractérisé par une souplesse de diapason accrue, est en voie de construction, tandis que se poursuit la mise au point d'un orgue sensible au seul toucher.

Les deux sections de la Division de radio-électrique et d'électronique, qui participent le plus activement à l'Année internationale de géophysique sont la Section de recherches sur les couches supérieures de l'atmosphère qui étudie surtout les pluies de météorites et la Section de l'observatoire des émissions radio-électriques du soleil où, depuis dix ans, on capte quotidiennement des ondes radio-électriques émanant du soleil.

Au nombre des travaux de la Division de génie électrique, mentionnons ceux qu'elle accomplit relativement aux explosions accidentelles de l'électricité statique, au jaugeage de transformateurs d'instruments, au haut voltage, à la diélectrique et à la détection électronique des imperfections du papier.

Recherches médicales*.—Le principal rôle de la Division des recherches médicales, qui a marqué son 10^e anniversaire en 1956, est d'octroyer des subventions et des bourses à des fins de recherches médicales. En 1957-1958, 151 bourses, d'une somme globale de \$500,000, ont été accordées à des chercheurs dans les universités et les hôpitaux canadiens. En outre, la Division a décerné, au cours de la même période, 21 bourses de recherches médicales afin de permettre à des gradués en médecine de se rompre davantage aux disciplines de la recherche pure.

En plus des sept subventions consolidées, 145 subventions pour recherches, au montant de \$352,056, ont été accordées en 1955, dont 41 aux fins d'entreprises récentes. Des recherches médicales ont été commencées et aiguillonnées par suite de l'octroi de 22 subventions à 20 chercheurs qui n'avaient pas encore reçu d'aide de la Division. Plus de 170 rapports sur des travaux ainsi subventionnés ont été examinés.

On a créé une nouvelle catégorie d'assistants en recherches médicales. Le candidat, qui doit détenir un doctorat, mais non pas nécessairement en médecine, est nommé par l'université, qui s'engage à lui fournir tout ce qui est nécessaire à ses travaux. Ses fonctions de professeur sont subordonnées à certaines conditions et il peut s'attendre à conserver son poste indéfiniment, pourvu que le Conseil et l'université soient satisfaits de ses services. Jusqu'ici, six nominations de ce genre ont eu lieu.

Laboratoire régional des provinces de l'Atlantique.—Le Laboratoire régional des provinces de l'Atlantique étudie la conservation et la consommation de la nourriture de même que certains problèmes des industries secondaires de la région, notamment l'entreposage de plusieurs variétés de pommes de terre, le séchage du fucus, les dépôts de bitume des moulins à papier des provinces de l'Atlantique qui emploient le sulfite, et la production du fer et de l'acier. La cause des dépôts de bitume dans les moulins à papier n'est pas encore déterminée avec certitude et il va falloir en poursuivre l'étude.

La production de l'acier dans la région de l'Atlantique pose un problème du fait que le minerai de Terre-Neuve à forte teneur en phosphate est fondu à l'aide d'un charbon fortement sulfureux en provenance du Cap-Breton. Les problèmes techniques sont nombreux et on les aborde en effectuant des études sur l'oxydation du carbone dans l'acier; dans cet ordre d'idées, mentionnons les facteurs qui nuisent à l'équilibre des divers constituants, surtout le phosphore, entre le fer fondu et le laitier, de même que la nature et le comportement des gaz qui se forment au cours de la production de l'acier. Le laitier primaire possède un fort pourcentage de phosphore et de calcium, en sorte qu'il pourrait servir de fertilisateur. A cet égard le principal problème est de trouver une méthode économique de le réduire.

On a fabriqué, avec des vessies natatoires de morues, de la colle de poisson d'un degré de pureté très élevé; cette colle diffère très peu de celle que l'on fabrique avec les tissus conjonctifs de mammifères. Par ailleurs, on a presque terminé une étude systématique de la composition chimique de la tourbe des principales tourbières des provinces de l'Atlantique. Cette étude permettra de faire des relevés dans plusieurs de ces tourbières et d'établir un fondement solide à l'estimation des ressources disponibles. On a déterminé la nature du limon qui se forme dans les "eaux blanches" des moulins à papier; il est formé de nombreux champignons unis à des bactéries symbiotiques. Certains stérilisants commerciaux se sont révélés fort efficaces dans ce cas.

Laboratoire régional des Prairies.—Les travaux pratiques de ce laboratoire ont pour but de stimuler et d'accroître la consommation des produits agricoles de la région des Prairies. Les travaux de base comprennent des études sur les propriétés et les réactions des amidons, des sucres et des protéines, des graisses et des huiles et d'autres constituants végétaux; ils comprennent aussi l'étude de la physiologie et de la biochimie des plantes vivantes et des micro-organismes, et l'étude du processus de développement des ferments sur une grande variété d'aliments.

* Voir aussi pp. 394-397.

Dans une large mesure, les travaux touchant la production de planches murales à base de paille sont à présent d'ordre consultatif, et une entreprise locale met actuellement sur pied, à Saskatoon, une usine devant servir à la fabrication de panneaux en fibre et de planches dures. Une autre investigation menée à bien a permis de mettre au point une méthode de sédimentation pour classer les poussières des élévateurs à grain; cette méthode est beaucoup plus exacte que les procédés de criblage employés auparavant. Un nouvel antibiotique fongicide a été isolé et on l'a trouvé efficace en forte dilution contre les levures, le charbon et les spores de rouille. On a fait des progrès appréciables dans la production commerciale des alcaloïdes importants de l'ergot en cultivant le champignon de l'ergot en substratums synthétiques.

En outre, on a tenté de produire des compléments protéiniques d'alimentation en cultivant des micro-organismes dans la mélasse ou le sulfite de rebut. De même, des travaux récents ont montré que le gluten vital peut s'obtenir à partir de farine de blé de basse qualité.

Administration.—L'administration des laboratoires précédents fait maintenant partie de la Division de l'administration et des primes, laquelle existe uniquement pour servir l'homme de science. Les cinq sections de cette Division sont: les services des comités et des primes (primes, comités, publications, bulletins de recherches); les services administratifs (services généraux, achat, personnel); les services d'information (information technique, bibliothèque, services de relations publiques, bureaux de liaison à Ottawa, Washington, Londres); les services de génie; le contentieux et le service des brevets. Cette dernière division coopère avec la *Canadian Patents and Development Limited* (voir p. 87). Un expert en recherche économique fait fonction d'adjoint spécial du sous-directeur des Services d'information.

Section 2.—Recherches dans le domaine atomique*

L'*Atomic Energy of Canada Limited* (AECL), société de la Couronne, exploite le principal centre canadien d'énergie atomique près de la ville de Chalk-River (Ont.), à 130 milles au nord-ouest d'Ottawa. Le Conseil d'administration de la société se compose de neuf personnes où se trouvent des représentants de l'industrie privée, de compagnies d'énergie publiques ou privées et des universités. L'activité de la société se répartit entre les quatre grands domaines suivants: 1° mise au point de la technologie relative à l'utilisation économique de l'énergie nucléaire; 2° recherches scientifiques essentielles dans le domaine de l'énergie atomique; 3° exploitation de réacteurs nucléaires et séparation des combustibles nucléaires (plutonium et uranium-233); 4° production d'isotopes radioactifs et du matériel connexe tel que les appareils de cobalt-60 de thérapie qui servent au traitement du cancer.

La société collabore avec la *Canadian General Electric Company Limited* et l'Hydro-Ontario (HEPC) à la construction d'une centrale expérimentale d'énergie atomique qu'on appellera NPD (Nuclear Power Demonstration), près des Joachims, sur la rivière Ottawa, à 12 milles en amont de la centrale de Chalk-River. On a décidé de construire la centrale NPD à la suite d'une étude sur la possibilité du réacteur générateur, étude entreprise vers la fin de 1953 et poursuivie par des ingénieurs de l'AECL, de l'HEPC, de la *Montreal Engineering Company Limited*, de la *Shawinigan Water Power Company*, de la *British Columbia Electric Company Limited* et de la *Brazilian Traction, Light and Power Company Limited*. On s'attend que le générateur produira 20,000 kW d'électricité. Le personnel de la centrale nucléaire de Chalk-River a été recruté au sein de plusieurs commissions et de compagnies d'énergie, et il est employé à l'étude des plans d'une centrale atomique plus considérable qui produirait 200,000 kW d'électricité.

Afin de tenir les divers services publics ou privés bien au courant des progrès qui sont faits, le gouvernement, en 1954, a créé un Comité consultatif sur le développement de l'énergie atomique et des représentants des divers producteurs d'énergie du pays en font

* Rédigé par Clyde Kennedy, agent des relations publiques, *Atomic Energy of Canada Limited*, Chalk-River (Ont.).

partie. Le comité se réunit périodiquement à Chalk-River et étudie les résultats des recherches faites à ce centre, on lui soumet des informations complètes sur la centrale NPD et il apporte son aide à l'estimation de l'importance économique de l'énergie atomique pour les diverses régions du pays.

En 1955, on a créé à Chalk-River un office d'aide à l'industrie afin d'intéresser le plus grand nombre possible d'entreprises privées à l'utilisation de l'énergie atomique à des fins générales ou particulières.

Mise en œuvre du programme d'énergie atomique.—Le programme a vu le jour en 1942 lorsque le Royaume-Uni et le Canada ont convenu d'établir de concert, au Canada, une entreprise d'énergie atomique que dirigerait le Conseil national des recherches. Des savants d'Angleterre, de France et d'autres pays d'Europe qui poursuivaient des recherches nucléaires vinrent en Amérique du Nord (surtout aux États-Unis et au Canada) dès le début de la seconde guerre mondiale pour mettre au point une arme atomique dont la réalisation semblait possible depuis que O. Hann et S. Strassman, de Berlin, avaient fait la constatation, pour la première fois, de la fission de l'atome en 1939.

L'entreprise américaine utilisait, pour modérer ses réacteurs, le graphite, plus facile à obtenir, tandis que le Canada se voyait attribuer la tâche de faire l'essai de l'eau lourde comme modérateur, afin que tous les modes possibles de production du plutonium pour la fabrication des bombes fussent mis à l'épreuve. En 1944, l'équipe canado-britannique se transportait de l'Université de Montréal où elle avait poursuivi les études préliminaires, à l'emplacement choisi sur la rivière Outaouais, à quelque cinq milles de la ville de Chalk-River.

Le 5 septembre 1945, le réacteur ZEEP entra en fonctionnement. Quoiqu'il ne produisait que 10 watts d'énergie, il permit d'étudier l'utilité du système uranium naturel-eau lourde et il continue de servir aux études relatives à la disposition des barres de combustible nucléaires. Deux années plus tard, le 22 juillet 1947, le réacteur NRX commençait à fonctionner. Il était à ce moment et il est demeuré pendant plusieurs années le plus puissant réacteur aux fins de recherches dans l'univers. Le réacteur NRX joue encore un rôle de premier plan en permettant des expériences importantes se rapportant au perfectionnement de l'énergie atomique, en permettant d'établir les propriétés fondamentales des atomes et en produisant des isotopes radioactifs d'une activité spécifique (rapport de la quantité de radiation à tel poids de matière). Tout comme l'AECL, les États-Unis et le Royaume-Uni utilisent le réacteur NRX aux fins de recherches sur l'énergie atomique. Ce réacteur fonctionne maintenant à un régime de 40,000 kW (mesure de la chaleur produite).

En 1946, le Royaume-Uni établissait son propre programme d'énergie atomique. La même année, le Canada adoptait la loi sur le contrôle de l'énergie atomique afin "de pourvoir au contrôle et à la surveillance du développement, de l'emploi et de l'usage de l'énergie atomique". Cette loi créait la Commission de contrôle de l'énergie atomique.

L'entreprise de Chalk-River a été menée pour le compte de la Commission de contrôle de l'énergie atomique par le Conseil de recherches du Canada, jusqu'en 1952, alors que fut créée une nouvelle société de la Couronne, l'*Atomic Energy of Canada Limited* qui se chargea de l'entreprise pour le compte de la Commission. Aux termes d'une modification apportée en 1954 à la loi sur le contrôle de l'énergie atomique, l'AECL doit faire rapport directement au ministre du Cabinet qui dirige le Comité du conseil privé sur les recherches scientifiques et industrielles. La Commission de contrôle de l'énergie atomique continue de faire rapport au même ministre.

L'étape du programme canadien qui a suivi la création d'un programme britannique distinct, a surtout consisté en des recherches fondamentales poursuivies à Chalk-River, à l'aide des deux réacteurs à uranium naturel-eau lourde. Le besoin d'une source de flux-neutrons plus intense, aux fins de recherches fondamentales et d'études techniques, a donné lieu en 1951 à la décision de construire un autre réacteur à uranium naturel-eau lourde, nommé NRU. Ce réacteur, qui a commencé à fonctionner le 3 novembre 1957,

possède un rendement thermique de 200,000 kW, ce qui est cinq fois autant que le rendement du NRX. Le réacteur NRU sert surtout à produire de grandes quantités de plutonium, à fournir le moyen de mener des expériences poussées aux fins de recherches fondamentales et de mise à l'essai des systèmes de refroidissement du combustible dans les centrales d'énergie, à produire des isotopes radioactifs d'une haute activité spécifique, surtout le cobalt-60, qui sert au traitement du cancer.

L'entreprise de Chalk-River.—L'établissement a pour principale fonction de poursuivre des recherches fondamentales et de s'occuper des étapes préliminaires de la mise au point technique. Il fournit les données dont les services d'utilité publique et les fabricants ont besoin pour utiliser l'énergie nucléaire. Ces travaux sont confiés d'une part à la Division de l'administration et de l'exploitation et de l'autre à la Division des recherches et du développement. La première est chargée de l'administration générale, du fonctionnement des réacteurs nucléaires et des usines de transformation chimique connexes, de la construction et de l'entretien des bâtiments, de l'approvisionnement en vapeur ou autre énergie auxiliaire nécessaire à l'entreprise et de la corrélation de l'expérience acquise par les sections d'exploitation avec les résultats obtenus par les sections de recherches, en vue de la préparation de renseignements techniques à l'intention des principales entreprises dirigées par des organismes extérieurs.

L'activité de la Division des recherches et du développement, qui embrasse un vaste domaine de recherches théoriques et pratiques en physique, en chimie, en métallurgie, et en biologie, occupe quatre divisions: recherches sur les réacteurs et mise au point, chimie et métallurgie, physique, et biologie. Ces sections poursuivent des enquêtes à court et à long terme. Les premières ont pour objet de fournir les renseignements de base indispensables à la conception et à l'exploitation des premiers réacteurs canadiens. Vu le large éventail des systèmes possibles de réacteur, il faut mener des enquêtes poussées et expérimentales afin d'établir les systèmes qui ont le plus de chance de se révéler efficaces et économiques. Les enquêtes de plus longue portée, quoiqu'elles intéressent surtout les physiciens et les biologistes, se rapportent aussi à la chimie des substances qui n'ont acquis de l'importance, ou dont on n'a constaté l'existence, que depuis la découverte de l'énergie atomique.

La Division des recherches et du développement des réacteurs s'occupe des expériences et des calculs requis pour le dessin des réacteurs nucléaires qui actionneront les centrales d'énergie atomique. On y étudie des systèmes de commande pour de telles centrales et pour les réacteurs de Chalk-River. Le réacteur ZEEP sert sans cesse à établir l'efficacité de réaction ainsi que les autres caractéristiques des diverses méthodes de disposer les éléments du combustible. On a mis à l'essai plusieurs échantillons de combustible dans le réacteur NRX, en des conditions analogues à celles qui existeront dans les centrales d'énergie. Grâce à ces expériences on obtient des renseignements essentiels sur le comportement et la convenance des différentes formes physiques du combustible, ou des différentes sortes de revêtement servant à empêcher la corrosion du combustible, ainsi que les caractéristiques du transfert de chaleur.

La Division de la chimie et de la métallurgie comprend plusieurs groupes de chercheurs qui s'attaquent en collaboration aux problèmes que posent la préparation et la transformation du combustible à réacteur. La Division s'occupe de la mise au point d'éléments de combustible pour les réacteurs NRX et NRU et pour les réacteurs générateurs. Une grande partie des travaux se fait en collaboration avec le ministère des Mines et des Relevés techniques.

Dans la Division de la physique, on poursuit l'étude de la structure nucléaire à l'aide des installations d'essai du réacteur NRX et des accélérateurs de particules tels que le générateur van de Graaff de trois millions d'électrons-volts. Un accélérateur tandem de 10 millions de volts sera construit à Chalk-River en 1958. Ce nouveau genre d'accélérateur vient de la réunion de deux accélérateurs van de Graaff disposés horizontalement bout à bout; il permettra de poursuivre des programmes de recherches sur les particules lourdes avec une précision et une efficacité qui étaient impossibles auparavant.

Les travaux de la Division de biologie portent sur la surveillance des risques de radiation, la mise au point des méthodes de décontamination, l'étude de l'utilisation des isotopes radioactifs dans les recherches biologiques et l'enquête sur les effets de la radiation sur les organismes vivants.

Le Canada a fait œuvre de pionnier dans la production d'isotopes radioactifs; l'entreprise de Chalk-River produit maintenant une grande variété d'isotopes utilisables dans l'industrie, l'agriculture et la médecine. Le flux intense du NRX a permis à l'AECL de produire des quantités assez importantes de cobalt-60, d'une activité spécifique élevée, qui sert dans les quartiers de traitement thérapeutique du cancer. Il faudra toute la production du NRX et du NRU pour répondre à la demande étrangère d'unités canadiennes.

La vente des isotopes radioactifs et de l'outillage connexe relève de la Division de produits commerciaux de l'AECL, qui a son siège social à Ottawa. Soixante-seize unités de traitement pour le cancer, dessinées et construites par la Division, avaient été installées dans 13 pays, vers le milieu de l'année 1957.

Section 3.—Autres organismes de recherches scientifiques et industrielles

Outre le Conseil national de recherches et l'*Atomic Energy of Canada Limited*, divers organismes fédéraux et provinciaux, des universités et des industries s'occupent aussi de recherches au Canada. Plusieurs provinces ont institué des conseils provinciaux de recherches en vue de stimuler et d'appuyer les recherches à l'égard de problèmes d'intérêt provincial. Les universités, il va sans dire, jouent un rôle extrêmement important dans le programme canadien de recherches, surtout fondamentales, mais elles ne négligent pas pour autant les problèmes d'ordre pratique, notamment ceux d'intérêt régional.

Les trois genres d'institutions,—fédérales, provinciales, et universitaires,—se penchent, comme c'est l'usage actuel au pays, sur les problèmes d'une portée industrielle. Nombreuses sont les industries canadiennes maintenant dotées des installations requises,—dont certaines très considérables,—mais le gros des recherches industrielles se sont poursuivies jusqu'ici sous les auspices du gouvernement.

Ainsi les problèmes particuliers au pays, surtout son étendue et sa faible population, ont fait naître une organisation de recherches typiquement canadienne et dont le trait le plus caractéristique est peut-être le régime bien établi des commissions associées.

Sous-section 1.—Organismes fédéraux

Si les recherches des entreprises industrielles ont évolué lentement au Canada, celles du gouvernement, par contre, ont connu une expansion rapide, d'abord parce qu'il fallait accélérer la production de matières premières, pendant plusieurs années le fondement du commerce canadien d'exportation, ensuite à cause du nouvel intérêt porté à la transformation de celles-ci et de la nécessité de répondre aux exigences de la défense nationale. Les institutions fédérales qui poursuivent des recherches comprennent les ministères de l'Agriculture, des Pêcheries, des Mines et des Relevés techniques, de la Défense nationale, de la Santé nationale et du Bien-être social, du Nord canadien et des Ressources nationales, et du Commerce; le Conseil national de recherches; des sociétés de la Couronne comme l'*Atomic Energy of Canada, Limited*. Un régime de commissions comptant des représentants de tout le pays, empêche le chevauchement des travaux des organismes nationaux de recherches.

Le travail scientifique du ministère de l'Agriculture est décrit au chapitre IX du présent volume, celui du Conseil des recherches pour la défense, au chapitre XXVIII, le travail spécialisé de recherches scientifiques sur les forêts, au chapitre X, les services scientifiques relatifs aux ressources minérales assurés par le ministère des Mines et Relevés techniques, au chapitre XI, les travaux de recherches du ministère des Pêcheries, au chapitre XIII, ceux du Service de la faune sauvage du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, au chapitre I, ceux du Conseil national de recherches, aux pp. 380-388 et les recherches atomiques aux pp. 388-391. Les initiatives des autres institutions fédérales qui se livrent à des recherches sont exposées brièvement ci-dessous.

Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.—Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social s'occupe de recherches intra-muros et extra-muros. Au sein même du ministère, le Service des aliments et drogues, le Laboratoire d'hygiène, le Laboratoire d'hygiène professionnelle et divers services cliniques font des études scientifiques dans leur domaine particulier. La Division des recherches fait des études et des enquêtes spéciales en économie sociale et médicale. Au programme extra-muros figurent des subventions, puisées sur les fonds du Programme national d'hygiène, pour favoriser les recherches médicales dans les universités, les hôpitaux et autres établissements d'enquête. L'octroi pour fins de recherches en hygiène publique prévoit plus de \$500,000 par année, tandis que les allocations provenant des octrois pour fins de recherches en hygiène mentale, santé publique générale, tuberculose, cancer, hygiène maternelle et infantile, prévention et traitement des infirmités chez les enfants, représentent une somme supplémentaire d'environ \$1,250,000. En vue de coordonner les programmes de santé, le ministère organise des conférences auxquelles participent des représentants du Conseil national de recherches, du Conseil des recherches pour la défense, du ministère des Affaires des anciens combattants, de l'Institut national du cancer et du Comité consultatif de recherches du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Ces conférences définissent assez nettement le domaine de chacun et empêchent les chevauchements coûteux.

Laboratoire de recherches sur les céréales.—L'expansion rapide des cultures céréalières dans l'Ouest canadien a donné lieu, en 1912, à l'adoption de la loi sur les grains du Canada. L'application de cette loi relève de la Commission des grains, société de la Couronne, qui fait rapport au Parlement par l'intermédiaire du ministre du Commerce. La Commission est chargée de réglementer le transport, le pesage, le classement et l'entreposage du grain récolté au Canada. Peu après son établissement, la Commission a vu surgir des problèmes qui exigeaient des études scientifiques; en conséquence, un laboratoire de recherches sur les céréales a été établi à Winnipeg (Man.) en 1913.

Principal centre de recherches sur la chimie des grains canadiens, le Laboratoire a le personnel et l'outillage qu'il faut pour assurer le service nécessaire au maintien et à l'expansion des marchés domestiques et étrangers des céréales. Chaque année, il fournit à la Commission les renseignements requis pour appliquer la loi des grains. Il prélève et examine des échantillons de diverses cultures afin de se tenir au courant de la qualité de tous les grains expédiés durant la campagne. Des recherches fondamentales s'y poursuivent également; le programme vise à faire connaître davantage ce qui fait la qualité des céréales et à perfectionner les méthodes d'appréciation.

Sous-section 2.—Organismes provinciaux

La rareté des organisations provinciales de recherches n'est pas un signe d'indifférence de la part des provinces. La plupart des services provinciaux peuvent consulter les laboratoires universitaires, surtout au sujet de problèmes industriels et agricoles régionaux. L'agriculture est particulièrement bien servie vu sa grande importance comme industrie d'exportation; le réseau de laboratoires et de stations d'expérimentation du ministère fédéral de l'Agriculture ainsi que les collèges d'agriculture et les conseils provinciaux de recherches lui assurent un service très étendu.

Nova Scotia Research Foundation.—Cet organisme a été institué par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse en 1946 afin d'aider les gens de la province, grâce à un supplément d'aide scientifique et technique, à trouver de nouveaux et meilleurs moyens d'utiliser les ressources forestières, marines, agricoles et minières et de développer les industries appelées à les transformer. L'organisme s'efforce de coordonner et de pousser les travaux scientifiques portant sur les problèmes et les ressources de la province. Il aide les universités, collèges, groupes de recherche, industries, ministères provinciaux et fédéraux et simples particuliers en fournissant de l'équipement, des subventions, des bourses d'études, des adjoints de laboratoire et des assistants engagés pour l'été, des services de bibliothèques, de cartographie, de photogrammétrie et de traduction, et des renseignements techniques. Il a aidé ou collaboré à des travaux relatifs à la production de nouvelles variétés de plantes et de bactéries de nodules radicaux, aux antibiotiques, aux volailles, à la culture des bleuets,

aux appareils de chauffage au charbon, à la constitution et à la gazéification souterraine de charbon, à la vérification non destructive de l'équipement minier, à l'utilisation de l'anhydrite, de la diatomite, des déchets de poisson, du gypse, des algues, des scories, des croûtes de bois et des matières fertilisantes. Il a fait des relevés portant sur la géophysique, la géologie, les algues, les aphidiens des forêts et l'écologie forestière; il a aidé à des études sur les cycles nutritifs des lacs, sur la cristallographie radiologique et sur les pressions qui s'exercent dans les couches souterraines. Son Service de géophysique possède maintenant l'appareillage nécessaire pour poursuivre des recherches de tous genres en magnétométrie, gravimétrie, sismologie et électromagnétisme ainsi que sur la résistivité, tandis que ses Services techniques offrent une aide sans cesse grandissante aux industries de la province. Au cours de l'été de 1956, 93 personnes étaient occupées à 27 entreprises.

Conseil de recherches de la Saskatchewan.—Le Conseil a été établi en 1947 en vue de "recherches et d'investigations sur les sciences physiques dans la mesure où elles influent sur l'économie de la province de la Saskatchewan et sur les questions particulières qui peuvent être portées à son attention de temps à autre par le lieutenant-gouverneur en conseil". L'expression "sciences physiques", employée au sens large, s'étend à la biologie, à la géologie et au génie. Dans ce domaine, le Conseil effectue des recherches en science pure et appliquée.

Jusqu'à présent le Conseil se bornait surtout à accorder des fonds pour la réalisation de projets de recherches autorisés et à décerner des bourses à l'Université de la Saskatchewan. Il dirigeait aussi un service de renseignements techniques, en collaboration avec le Conseil national de recherches. Il entre maintenant dans une nouvelle phase d'activité. En plus de se consacrer à ses travaux antérieurs, il dirigera un nouveau laboratoire, construit sur le terrain de l'Université, auquel sera affecté un personnel employé à plein temps.

Conseil de recherches de l'Alberta.—La province de l'Alberta a établi en 1921 un Conseil de recherches scientifiques et industrielles afin surtout de favoriser le développement de l'industrie minérale dans la province. Le Conseil, régi par une loi quelque peu analogue à la loi constitutive du Conseil national de recherches, est soutenu par les crédits du gouvernement provincial. Le programme actuel vise à faire servir les sciences pures et appliquées à la mise en valeur des ressources naturelles de la province. Les recherches du Conseil comprennent des études sur la houille, les sables pétrolifères de l'Athabaska, le gaz naturel, des recherches et des relevés géologiques, l'étude des sols et des recherches intéressant l'irrigation. Le Conseil maintient en laboratoire d'essai de l'essence et de l'huile et compte un groupe d'ingénieurs industriels chargés de fournir des données scientifiques aux industries en croissance. Les laboratoires du Conseil sont situés à l'Université de l'Alberta; ils comprennent un nouveau laboratoire qui fait aussi fonction d'usine pilote et qui a été aménagé au coût de \$750,000 par le gouvernement de l'Alberta en 1955. Ces laboratoires travaillent en collaboration avec les facultés des sciences de l'université. L'activité de l'organisme est dirigée par un conseil de dix membres représentant le gouvernement, l'université et les industries. Les diverses entreprises de recherche relèvent de la direction immédiate de comités consultatifs dont les présidents constituent le Comité consultatif technique du Conseil, lequel est responsable de la coordination et de l'exécution des travaux scientifiques inscrits au programme.

Conseil de recherches de la Colombie-Britannique.—Le Conseil de recherches de la Colombie-Britannique, que soutient le ministère provincial du Commerce et de l'Industrie, dirige un personnel de chercheurs et d'ingénieurs ainsi que des laboratoires à Vancouver pour aider les industries de la province à résoudre leurs problèmes techniques. Il a pour objectif de permettre même aux établissements les plus petits de profiter des connaissances et des recherches techniques modernes pour pouvoir mieux rivaliser sur le marché canadien et les marchés étrangers. Le Conseil assure trois catégories de services: 1° Service de renseignements fournis gratuitement en collaboration avec le Conseil national de recherches, 2° assistance donnée à des établissements particuliers au prix courant en cas de renseignements encore inexistant, et 3° exécution de recherches, aux frais du Conseil, à l'égard de problèmes qui intéressent de façon générale le développement industriel de la province.

Ontario Research Foundation.—Établie en 1928, la *Foundation* est financée par une dotation à laquelle souscrivent des fabricants, des sociétés et des particuliers ainsi que par une subvention provinciale égale à la somme de ces contributions. Ses travaux visent à aider l'agriculture et l'industrie à mettre en valeur les ressources naturelles de la province. Elle a fait une étude de la physiographie et du climat du sud de l'Ontario ainsi que des parasites de la faune sauvage de la province. La *Foundation*, qui a mené nombre d'enquêtes industrielles, est bien outillée pour entreprendre des recherches sur la métallurgie, les textiles, la chimie et la biochimie. Ses services sont à la disposition de l'industrie moyennant redevance et des centaines d'établissements y ont eu recours pour des consultations, des essais, de courtes enquêtes-témoins et des recherches de longue haleine. Il en a découlé une amélioration des procédés industriels et des produits. La *Foundation* administre une subvention que le gouvernement provincial accorde en vue de soutenir des bourses d'études postsecondaires et de recherches scientifiques dans les universités de l'Ontario.

La Commission de l'hydro-électricité d'Ontario.—La Division de recherches de l'Hydro-Ontario, qui compte 300 employés, assure des services d'essai, d'enquête et de recherche portant sur tous les aspects des études techniques et des travaux de construction ainsi que sur le fonctionnement et l'entretien des réseaux. La Division se tient en relations très étroites avec d'autres organismes de recherches et entreprises de service public d'énergie et son personnel participe aux travaux de comité des grandes sociétés techniques et des associations de normalisation.

Les recherches en matière d'électricité portent sur les méthodes de production, de transmission, de distribution et d'utilisation de l'énergie et sur l'amélioration de l'équipement employé à ces diverses fins. Les problèmes relatifs à l'isolation électrique, au fonctionnement et à la surveillance des réseaux, à la protection contre la foudre, aux communications et à la téléométrie, à l'éclairage et à l'enregistrement de l'énergie consommée figurent parmi les problèmes étudiés. On effectue aussi des recherches sur le fonctionnement et le rendement de l'équipement énergétique, sur l'amélioration des méthodes de comptage et sur les moyens de réduire au minimum les dangers de choc électrique.

Voici quelques-unes des questions d'ordre structural et mécanique étudiées: mécanique des sols par rapport aux fondations, routes, barrages et digues en terre; propriétés physiques des matériaux entrant dans les structures et d'une foule de pièces comme les joints de conducteur et les accessoires de réseaux électriques; fonctionnement mécanique et dispositifs de sécurité pour divers genres de machines; métaux et métallurgie; matières et techniques de soudure et applications de la soudure; corrosion des métaux par l'air ou à l'intérieur de la terre; résistance des matériaux et des structures; bruits et vibrations; et de nombreux problèmes qui se rapportent à l'étude technique, à la construction et à l'entretien des structures en béton, à l'utilisation des matériaux de maçonnerie et à la production, au posage et à la vérification de la qualité de toutes les sortes de bétons.

Outre les analyses et essais chimiques auxquels sont soumis une grande quantité de matériaux et de produits achetés, les travaux de recherche d'ordre chimique portent sur des sujets comme la conservation du bois, l'emploi des substances plastiques, les enduits préservateurs, la lutte contre les broussailles et les mauvaises herbes, la lubrification, les isolateurs électriques liquides, le traitement de l'eau, l'isolation thermique et la prévention de la corrosion.

Il se fait également dans le domaine de la physique, de la biologie, de la pétrologie et des mathématiques des travaux subsidiaires destinés à compléter les principaux cycles de recherches.

Sous-section 3.—Recherches médicales*

Recherches médicales.—Les recherches médicales obtiennent l'appui financier du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux, des fondations ou sociétés privées, des organismes bénévoles qui recueillent des fonds par voie de souscriptions publiques,

* Rédigé par le Dr G. H. Ettinger, directeur adjoint de la Division des recherches médicales, Conseil national de recherches, Ottawa.

des universités et des hôpitaux. Grâce à ces sources, on peut fournir: a) des bourses de recherche pour la formation, b) des subventions destinées à aider aux recherches relatives aux problèmes d'ordre fondamental ou clinique, c) des traitements pour le personnel formé et d) des fonds nécessaires pour défrayer les dépenses courantes qu'entraînent les recherches effectuées pour le compte des gouvernements, des hôpitaux ou des établissements pharmaceutiques.

Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et le ministère de la Défense nationale possèdent des établissements où un personnel compétent fait des travaux de recherches dans des laboratoires bien outillés. Le ministère des Affaires des anciens combattants encourage son personnel à effectuer des recherches dans les hôpitaux qui lui appartiennent; il s'agit là surtout de recherches relatives aux maladies chroniques comme l'arthrite, l'artériosclérose, les troubles métaboliques et les troubles du système nutritif.

La plupart des problèmes médicaux d'ordre fondamental sont étudiés dans les écoles de médecine grâce au régime de subventions. Les fonds qui proviennent du Trésor fédéral sont distribués par l'entremise du Conseil national de recherches, du Conseil de recherches pour la défense et du ministère de la Santé nationale. Le Conseil national de recherches s'occupe surtout de la recherche relative aux sciences médicales fondamentales,—anatomie, physiologie, biochimie, pharmacologie, bactériologie, pathologie, chirurgie expérimentale,—mais 20 p. 100 de ses subventions servent à des enquêtes cliniques. Le Conseil de recherches pour la défense consent des subventions pour des études auxquelles il s'intéresse particulièrement comme le traumatisme, la conservation du sang et l'emploi de succédanés du sang, les effets des basses températures et de la radiation et autres recherches. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social affecte des fonds aux recherches; ces fonds sont avancés sur la recommandation des ministères provinciaux de la Santé pour la recherche dans les domaines suivants: hygiène publique, tuberculose, hygiène maternelle et infantile, hygiène mentale et santé publique en général. Le ministère aide aussi la *Canadian Arthritis and Rheumatism Society* (qui prélève ses fonds par voie de souscriptions publiques) et l'*Ontario Heart Foundation* (qui reçoit aussi une subvention du gouvernement de l'Ontario). De plus, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social accorde des subventions aux provinces pour la lutte contre le cancer, ces subventions permettant aux provinces de souscrire pour les recherches du *National Cancer Institute*, recherches défrayées par la Société canadienne du cancer. Ainsi le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social est l'organisme canadien qui fait le plus pour encourager les recherches médicales extra-muros; il s'intéresse avant tout aux problèmes qui ont une portée directe sur la santé nationale plutôt qu'aux recherches fondamentales.

Les universités reçoivent aussi des fonds au chapitre des recherches des divisions provinciales de la Société canadienne du cancer et de fondations gouvernementales comme l'*Ontario Cancer Treatment and Research Foundation* et l'*Alcoholism Research Foundation*, de certaines associations mutuelles comme le club Rotary, de la *J.P. Bickell Foundation*, de l'*Atkinson Foundation*, de la *Canadian Life Insurance Officers Association*, des *Muscular Dystrophy Associations of Canada*, de la *Banting Research Foundation*, de la *Multiple Sclerosis Society*, des fabricants de produits pharmaceutiques et le reste.

Grâce à ces aides diverses, d'intenses programmes de recherches sont en cours dans chacune des douze écoles de médecine du Canada. Certaines de ces écoles comptent des services spéciaux consacrés aux recherches comme les services de recherches médicales de l'Université de Toronto et de l'Université Western (Ontario) et le service de médecine expérimentale de l'Université McGill; ces services emploient des gradués qui étudient en vue d'obtenir des diplômes supérieurs. A quelques exceptions près, les services consacrés à l'enseignement des étudiants s'occupent activement de recherches; la plupart donnent aussi des cours aux diplômés qui peuvent les suivre grâce à des bourses ou à des subventions qui leur sont accordées pour travaux de recherche.

Les hommes de science canadiens contribuent chaque année, dans une mesure considérable, à la science médicale, mais l'espace ne permet de signaler que quelques-uns des domaines de leur activité: études sur l'épilepsie à l'Institut neurologique de Montréal; fonctions et corrélations des régions du cerveau et du tronc cervical et études en neuro-

physiologie et neurochimie à l'Université McGill, à l'Université d'Ottawa et à l'Université Western (Ontario); études endocriniennes et métaboliques à l'Université McGill, à l'Université de Montréal, à l'Université de Toronto, à l'Université Western (Ontario) et à l'Université du Manitoba; études sur les anticoagulants à l'Université de la Saskatchewan; artériosclérose et hypertension à l'Université McGill, à l'Université Queens, à l'Université Western (Ontario) et à l'Université de la Colombie-Britannique; hypothermie à l'Université de Toronto; chirurgie du cœur et des vaisseaux sanguins, à l'Université de Toronto, à l'Université McGill, à l'Université de Montréal et à l'Institut de cardiologie de Montréal; tuberculose à l'Université Dalhousie, à l'Institut de microbiologie de Montréal et aux *Connaught Medical Research Laboratories* de Toronto, études sur l'hygiène mentale au ministère de la Santé de la Nouvelle-Écosse, à l'Institut *Allen Memorial* de l'Université McGill, à l'Université de Toronto, à l'hôpital général de Regina et à l'Université de la Colombie-Britannique; virologie, y compris la poliomyélite, à l'Institut de microbiologie de Montréal, au *Sick Children's Hospital* de Toronto et aux *Connaught Medical Research Laboratories*; bactériologie, immunisation et hypersensibilité à l'Université McGill, à l'Université de Montréal, à l'Université Queens, à l'Université Western (Ontario) et à l'Université de Toronto; cancer dans toutes les écoles de médecine.

Connaught Medical Research Laboratories.—La création, à l'Université de Toronto, des Laboratoires Connaught de recherches médicales a eu pour but le progrès de la médecine préventive et de la santé publique au moyen de recherches et de la préparation de produits biologiques et autres produits essentiels à la prévention ou au traitement de certaines maladies. Les Laboratoires rendent en médecine un service d'envergure publique à toutes les provinces du Canada et, dans une certaine mesure, même à l'étranger. Ce service est né le jour où les autorités de la faculté d'hygiène de l'université ont entrepris la préparation d'une antitoxine diphtérique pour essayer d'enrayer les ravages mortels de la diphtérie au Canada. En même temps, la faculté inaugurerait des recherches sur cette maladie et sur d'autres maladies. Depuis lors, ces enquêtes n'ont cessé de s'accroître et, aujourd'hui, il y en a plus de 70 en cours dans les laboratoires.

Le programme de recherches des Laboratoires englobe l'immense champ d'action de la médecine préventive. Les Laboratoires rendent de précieux services au corps médical ainsi qu'à la médecine vétérinaire, par leurs enquêtes sur certaines maladies du règne animal, surtout celles qui se transmettent de la bête à l'homme, et par la préparation de produits connexes.

Les recherches entreprises sont d'envergure et comprennent les domaines suivants: maladies qui procèdent d'une bactérie ou d'un virus; recherches en immunologie, épidémiologie, physiologie et biochimie; et autres domaines qui se rapportent à la médecine préventive. Ces enquêtes comportent notamment la distribution de produits dont la mise en disponibilité est un important service d'hygiène publique.

De grand intérêt pour la santé publique est le concours des laboratoires qui donnent des cours postsecondaires aux médecins-hygiénistes, aux infirmières, aux dentistes, aux vétérinaires et à d'autres membres de la profession. Depuis l'établissement des Laboratoires en 1914, les membres du personnel n'ont cessé de suivre de près l'enseignement postsecondaire spécialisé de l'hygiène publique. En 1924, grâce à la munificence de la Fondation Rockefeller ainsi qu'à la collaboration du gouvernement de la province d'Ontario, l'École d'hygiène était instituée. Ainsi, les conditions d'enseignement se sont grandement améliorées et les *Connaught Medical Research Laboratories* ont pu prendre une part accrue à la formation de chefs de service de la santé publique.

Sur les terrains de l'université, la Division académique des Laboratoires Connaught de recherches médicales et l'École de santé se partagent le même immeuble, se servent conjointement des installations de recherche et de laboratoire des deux établissements et entretiennent d'étroites relations qui leur sont mutuellement avantageuses. On se livre, entre autres travaux, à la fabrication de l'insuline et de divers produits glandulaires. A Spadina-Crescent, à Toronto, la Division Spadina des Laboratoires est le siège d'importants travaux comme la production de la pénicilline et les recherches antibiotiques.

On dispose d'autres installations près de Toronto, à la Division Dufferin, où se trouve une propriété agricole de 145 acres avec bâtiments modernes de laboratoire et locaux pour les animaux.

Grâce à l'organisation de la Division de l'Ouest à l'Université de la Colombie-Britannique, les Laboratoires Connaught de recherches médicales ont participé à la mise sur pied d'un important programme de recherches en médecine préventive sur le littoral du Pacifique.

Depuis plus de quarante ans, les *Connaught Medical Research Laboratories*, avec le concours du corps médical et des autorités gouvernementales de la santé publique, ont joué un rôle de plus en plus important dans le développement des recherches et de la santé publique au Canada.

Banting Research Foundation.—La *Banting Research Foundation* seconde les efforts de la *Banting and Best Chair of Medical Research* à l'Université de Toronto et appuie les recherches médicales à travers le pays par des subventions accordées à ceux qui proposent des questions d'un intérêt médical assez important au conseil d'administration. En général, le conseil se réunit et verse des subventions trois fois par année, vers le 1^{er} juin, le 1^{er} octobre et le 1^{er} février. Cinq membres du conseil d'administration sont nommés par le conseil des gouverneurs de l'Université de Toronto et l'Association des anciens de l'université; ces cinq membres en nomment deux autres; puis, les sept membres en désignent un huitième.

Sous-section 4.—Recherches dans les universités

Les universités et collèges canadiens tendent, mais dans diverses mesures, vers les trois buts essentiels suivants; a) la diffusion du savoir par un enseignement éclairé, des cours hors-cadres, des cours du soir et des publications; b) la conservation du savoir et sa réorganisation; c) l'élargissement des frontières du savoir par la recherche. Les cours universitaires réguliers visent à donner aux étudiants des notions fondamentales dans certains domaines et une connaissance plus approfondie dans un ou plusieurs de ces domaines. Les cours pour gradués assurent à ceux-ci des connaissances plus vastes et plus approfondies dans telle ou telle branche grâce à des cours avancés, à des cycles d'études et à la recherche personnelle. La pratique des méthodes de recherche dans chaque discipline, les questionnaires, la rationalisation des connaissances et l'interprétation de données statistiques tendent à préparer des étudiants aptes à faire avancer la science.

Au début, les universités se sont livrées à la recherche pure aux seules fins d'acquérir de nouvelles connaissances. Elles ont vite reconnu cependant que la recherche leur procurait des données fondamentales sur lesquelles la science appliquée repose, et elles ont poursuivi leurs travaux de recherche. Plus récemment, elles ont commencé des recherches d'urgence ainsi que d'autres travaux à forfait, en raison de l'avantage précieux qu'elles ont de posséder des spécialistes bien formés et tout l'appareillage nécessaire. La tendance à poursuivre les trois buts susmentionnés s'est rapidement accrue et a suscité de nouveaux problèmes tout en multipliant les occasions d'entreprendre des travaux d'envergure, qui autrement n'auraient pu être envisagés. L'élargissement du domaine des recherches a indirectement fourni aux universités des moyens accrus de former des étudiants déjà avancés et parfois même l'occasion d'améliorer la qualité de leur instruction en leur procurant un matériel perfectionné, avantage que les universités n'auraient pas été à même d'offrir.

Les recherches entreprises dans les universités se rangent dans trois grandes catégories: recherches effectuées par l'étudiant sous la direction d'un professeur ou d'un comité, en vue de l'obtention d'un grade supérieur; recherches de caractère plus ou moins continu faites par un professeur; projets de recherche plus vastes entrepris soit par une seule faculté soit par plusieurs ensemble et poursuivis dans les laboratoires de l'université en question ou dans des instituts spéciaux comme les laboratoires médicaux de recherches, les instituts de microbiologie et d'hygiène, les laboratoires de services scientifiques ou les collèges d'agriculture.

Une comparaison entre les conditions universitaires de 1919 et de 1955 donne une idée de l'évolution des recherches entreprises par les universités canadiennes. En 1919, deux institutions seulement, l'Université de Toronto et l'Université McGill, offraient l'enseignement postérieur à l'obtention de la maîtrise. Cette année-là, onze étudiants reçurent leurs grades. En 1955, l'Ontario comptait quatre universités, le Québec trois, tandis que les six autres provinces possédaient chacune une grande université donnant des cours avancés. Ces universités ont accordé 294 doctorats, soit 83 en sciences biologiques, y compris la médecine et l'agriculture; 6 en génie et en science appliquée; 50 en lettres; 115 en physique; 38 en sciences sociales et 2 dans des domaines non classés. Les matières traitées dans les thèses de doctorat et la documentation publiée par les professeurs d'université qui se sont adonnés à d'autres recherches forment une véritable encyclopédie de sujets variés et spécialisés. Certaines recherches en énergie nucléaire et en géophysique se poursuivent aux universités McGill, Queen's, McMaster et à l'Université de Saskatchewan; les recherches médicales, aux Laboratoires Connaught et à l'Institut neurologique de Montréal, pour n'en mentionner que deux; les recherches agricoles, dans les universités de l'Ouest et les recherches relatives aux pêcheries, en Colombie-Britannique.

L'appui financier à l'égard des recherches effectuées dans les universités provient de trois sources principales: les ministères du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux, y compris le Conseil national de recherches et le Conseil de recherches pour la défense, qui accordent des subventions relativement à des recherches approuvées et entreprises en vertu d'un contrat et qui se font sous les auspices du gouvernement; les sociétés industrielles, qui appuient toutes les recherches de base et les recherches d'ordre pratique; les particuliers, qui octroient des subventions à l'égard de recherches approuvées parfois dans certaines sphères choisies.

L'accroissement des moyens de recherche et l'organisation du personnel préposé aux recherches ne tiennent pas du hasard mais découlent de décisions qui ont été prises en vue d'un programme bien déterminé. Actuellement, on tend à choisir des directeurs de services scientifiques en tenant compte de l'avancement des programmes de recherche et de la coordination des recherches dans de vastes domaines.

Sous-section 5.—Recherches industrielles

Au Canada, la situation en matière de recherches industrielles évolue très rapidement. Autrefois, l'industrie en général n'avait pas compris l'importance des recherches pour elle et pour la nation, parce que plusieurs sociétés canadiennes étaient des filiales de sociétés anglaises ou américaines et que les petites sociétés ne pouvaient absolument pas financer seules leurs propres recherches. A ces difficultés venaient s'ajouter l'immensité du pays, l'absence de concentration d'industries similaires et la proximité des États-Unis, où les moyens de recherche étaient assez considérables.

Cependant, le Canada a pris rang parmi les pays hautement industrialisés et il s'est engagé dans une multitude de domaines de production. Pour ces motifs et en raison du rapide essor qu'ont connu une foule d'industries d'envergure nationale, du fait que notre pays doit desservir un marché intérieur difficile à contenter, et enfin à cause de la nécessité de faire face à la concurrence étrangère, les fabricants canadiens ont pris conscience de l'importance des recherches et quelques-unes de nos grandes entreprises possèdent maintenant d'excellents organismes de recherche. Les pages 395-399 de l'*Annuaire du Canada* de 1956 donnent une idée des sphères où s'exerce l'activité de certaines de ces industries. Le chapitre sur les forêts du présent volume décrit les travaux de recherche de la *Canadian Pulp and Paper Association*, corporation indépendante qui réunit les efforts du gouvernement, des universités et des sociétés industrielles en vue de faire progresser les recherches dans le domaine de la pâte de bois et du papier.

Dépenses consacrées par les industries aux travaux de recherche et de perfectionnement au Canada, 1955.—Au cours de 1955, on a fait enquête auprès de 2,500 des plus importantes sociétés industrielles afin de déterminer l'étendue et l'orientation de leur programme de recherches. Ces renseignements ont permis d'établir les dépenses

des sociétés canadiennes en travaux de recherche (dépenses directes et dépenses d'achat des résultats des recherches de sociétés affiliées ou autres sociétés situées au Canada ou à l'étranger). On a également obtenu des données quant aux principales recherches et au nombre de chercheurs employés. Le chiffre élevé des dépenses de 1955 et l'augmentation prévue pour 1956 reflètent l'ampleur et l'orientation d'un programme qui permettra aux sociétés industrielles de trouver de nouveaux produits et des procédés de fabrication plus efficaces et aussi d'améliorer les produits et les techniques actuelles.

Les sociétés industrielles ont consacré à la recherche 66 millions de dollars environ en 1955 et près de 80 millions en 1956. La plus grande partie des travaux en 1955 a été effectuée par les sociétés elles-mêmes, qui ont dépensé 52 millions à cette fin. Un montant supplémentaire de 12 millions a été dépensé pour des recherches faites en dehors du Canada, principalement aux États-Unis. Le reste (2 millions) a servi à payer le coût des recherches effectuées par d'autres sociétés au Canada.

1.—Dépenses de l'industrie en travaux de recherche et de perfectionnement, 1955 et 1956

Industries	1955	1956 (estimation)	Augmentation ou diminution
	\$	\$	p.c.
Mines, carrières et puits de pétrole.....	3,045,624	3,619,300	18.84
Fabrication			
Aliments et boissons.....	1,705,727	1,779,122	4.30
Produits du caoutchouc.....	2,719,839	2,997,234	10.20
Produits du cuir.....	156,900	169,500	8.03
Produits textiles.....	1,160,969	1,294,820	11.53
Produits du bois.....	94,815	87,500	-7.72
Produits du papier.....	4,049,008	4,595,425	13.50
Produits du fer et de l'acier.....	3,088,257	3,297,120	6.76
Matériel de transport.....	16,553,409	22,771,645	37.56
Produits des métaux non ferreux.....	4,530,242	5,109,200	12.78
Appareils et fournitures électriques.....	10,780,204	11,896,124	10.35
Produits minéraux non métalliques.....	1,101,488	1,073,927	-2.50
Produits du pétrole et du charbon.....	4,704,498	5,653,883	20.18
Produits chimiques.....	7,844,984	10,135,587	29.20
Autres fabrications ¹	297,500	518,400	74.25
Transports, entreposage, communications et services d'utilité publique	3,350,609	3,371,900	0.64
Autres industries non manufacturières.....	701,542	934,060	33.14
Total.....	65,885,615	79,304,747	20.37

¹ Y compris le tabac et ses produits et les fabrications diverses.

² Y compris la construction, les services de santé, les services de génie et les services scientifiques ainsi que les associations professionnelles.

Les estimations suivantes au sujet des recherches effectuées dans divers domaines en 1955 montrent que le génie mécanique, la chimie, le génie chimique, le génie électrique et la métallurgie répondent à eux seuls pour 86 p. 100 du total. Les dépenses dans le domaine de la chimie et celui du génie chimique, domaines étroitement liés, ont atteint presque le tiers du total. Chaque industrie a déclaré des recherches en chimie ou dans au moins un domaine du génie.

2.—Dépenses consacrées aux recherches, par domaine, 1955

Domaine	Montant	Domaine	Montant
	\$		\$
Chimie.....	13,370,558	Génie électrique.....	13,777,617
Physique.....	3,066,917	Génie mécanique.....	16,137,820
Géologie.....	733,969	Autres branches du génie.....	1,309,189
Médecine.....	1,454,999	Métallurgie.....	5,611,277
Agriculture.....	517,165	Divers.....	1,294,263
Biologie.....	471,144		
Génie chimique.....	7,601,550		
Génie civil.....	540,147		
		Total.....	65,885,615

D'après la répartition des dépenses selon l'importance du chiffre d'affaires annuel des sociétés qui effectuent des recherches, les grandes sociétés (chiffre d'affaires d'au delà de 50 millions) répondent pour la majeure partie des dépenses consacrées à la recherche bien qu'elles ne constituent que 14 p. 100 des sociétés dotées d'un établissement de recherche.

3.—Dépenses consacrées aux recherches, selon l'importance des sociétés, 1955

Groupes d'importance ¹	Sociétés	Dépenses	Pourcentage du total
		\$	
\$50,000,000 et plus.....	52	42,723,889	64.85
\$10,000,000 à \$49,999,999.....	92	13,773,730	20.91
\$1,000,000 à \$9,999,999.....	199	8,572,856	13.01
Moins de \$1,000,000.....	34	815,140	1.23
Total.....	377	65,885,615	100.00

¹ D'après le chiffre d'affaires en 1955.

Au cours de 1955, 2,914 chercheurs diplômés ont été employés à des travaux de recherche. Les trois principales industries, quant au nombre de chercheurs, étaient la fabrication d'appareils et fournitures électriques, le matériel de transport et les produits chimiques elles comptaient ensemble 58 p. 100 des chercheurs.

Le classement des chercheurs par domaine et selon leur formation révèle que les bacheliers sont les plus nombreux dans toutes les branches du génie. D'un autre côté, les chimistes, les physiciens, les géologues et autres géo-scientifiques ainsi que les biologistes, tout en étant en majorité des bacheliers, comptent plus de maîtres et de docteurs que les chercheurs du domaine du génie ou de l'ensemble des domaines de la recherche.

4.—Chercheurs diplômés, par domaine et selon le niveau de formation, 1955

Domaine	Formation			Total
	Baccalauréat	Maîtrise	Doctorat	
Génie chimique.....	345	52	48	445
Génie civil.....	27	5	1	33
Génie électrique.....	416	57	9	482
Génie mécanique.....	416	21	7	444
Autres branches du génie.....	220	22	10	252
Chimie.....	392	120	203	715
Physique.....	82	28	33	143
Géologie, géophysique et autres sciences inorganiques.....	19	6	8	33
Métallurgie.....	129	16	18	163
Mathématiques.....	20	3	2	25
Recherches médicales.....	3	3	67	73
Recherches en agriculture.....	15	4	3	22
Biologie.....	18	3	7	28
Non classés et autres.....	52	1	3	56
Total.....	2,154	341	419	2,914

CHAPITRE IX.—AGRICULTURE

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
ARTICLE SPÉCIAL: L'agriculture d'après-guerre.....	401	SECTION 4. STATISTIQUE DE L'AGRICULTURE..	431
SECTION 1. L'AGRICULTURE ET L'ÉTAT.....	405	Sous-section 1. Recettes provenant de la vente des produits agricoles en 1956.	431
Sous-section 1. Programme général, stabilité des prix et crédit agricole.....	405	Sous-section 2. Indice du volume physique de la production agricole.....	435
Sous-section 2. Recherches et expériences..	409	Sous-section 3. Grandes cultures.....	436
Sous-section 3. Protection et classement...	410	Sous-section 4. Bétail.....	441
Sous-section 4. Le Canada et la FAO.....	413	Sous-section 5. Industrie laitière.....	444
SECTION 2. L'AGRICULTURE ET LES PROVINCES	414	Sous-section 6. Volailles et œufs.....	449
Sous-section 1. Services agricoles.....	414	Sous-section 7. Fruits, produits de pépinière et légumes.....	450
Sous-section 2. Collèges et écoles d'agriculture.....	421	Sous-section 8. Cultures spéciales.....	454
SECTION 3. IRRIGATION ET CONSERVATION DU SOL.....	423	Sous-section 9. Mercoriale des produits agricoles.....	458
Sous-section 1. Entreprises fédérales.....	423	Sous-section 10. Consommation d'aliments	460
Sous-section 2. Entreprises provinciales....	427	SECTION 5. STATISTIQUE AGRICOLE DU RECENSEMENT.....	465
		SECTION 6. STATISTIQUE INTERNATIONALE DES CULTURES.....	472

NOTA.—On trouvera face à la page 1 du présent volume la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

L'agriculture est l'une des principales industries primaires du Canada et elle revêt une importance particulière pour l'économie du pays. Au chapitre XXIX, sous la rubrique *Articles spéciaux parus dans les éditions antérieures de l'Annuaire*, sont énumérés les articles spéciaux parus dans d'autres éditions de l'Annuaire et traitant de l'évolution de l'agriculture et des caractères importants de cette évolution. L'article qui suit expose brièvement les tendances d'après-guerre.

L'AGRICULTURE D'APRÈS-GUERRE*

Les tendances de l'agriculture d'après-guerre se détachent très nettement. La production de l'ensemble des denrées agricoles s'est accrue en dépit d'une diminution de l'effectif ouvrier. La population du Canada a augmenté d'environ 34 p. 100 depuis 1946 et s'établit présentement à plus de 16,500,000 âmes. L'industrie a généralement absorbé assez facilement le supplément annuel de nouveaux ouvriers assuré par l'augmentation naturelle de la population adulte et par l'immigration. Avec cette activité ferme marquée d'un peu de chômage, les revenus ont été soutenus et ont augmenté, ce qui a entraîné une demande active de la plupart des classes de produits, notamment les denrées alimentaires. Ainsi, le marché national a utilisé une proportion beaucoup plus forte de la production accrue de denrées agricoles, modifiant de ce fait la structure des exportations agricoles canadiennes de l'après-guerre.

Production agricole.—Comme on l'a vu, le volume de la production agricole a augmenté considérablement depuis la guerre. Si l'on prend pour base 100 les années 1935 à 1939, l'indice du volume de la production s'établit à 165.3 en 1956 contre 125.6 en 1946. Les fluctuations observées pendant cet intervalle sont en grande partie attribuables au volume de la récolte de céréales de l'Ouest. Cependant, même si l'on ne tient pas compte de la série de récoltes de céréales exceptionnellement abondantes, la production de presque toutes les denrées agricoles s'est constamment accrue.

* Rédigé sous la direction de J. G. Taggart, C.B.E., sous-ministre de l'Agriculture, Ottawa.

Le nombre de porcs abattus, qui a atteint une pointe avec les contrats relatifs au bacon souscrits avec le Royaume-Uni pendant la guerre, a oscillé pendant les années qui ont suivi, mais il excède encore de plus d'un million de têtes la moyenne de 3,400,000 de la période 1935-1939. Pendant trois des années qui ont suivi la guerre, ce nombre a dépassé de deux millions de têtes la moyenne précitée. Le nombre de gros bovins et de veaux abattus manifeste une tendance analogue. Il a augmenté presque constamment au cours des années et, en 1956, il excédait d'un peu plus d'un million de têtes la moyenne de 1,500,000 des années 1935 à 1939. La production globale de lait s'est située entre 15,300 millions et 17,600 millions de livres par année depuis la fin de la guerre.

Le nombre d'ouvriers agricoles a diminué de 30,000 en moyenne par année depuis la fin de la guerre et l'on estime qu'environ 15 p. 100 seulement des ouvriers rémunérés du Canada travaillent présentement aux exploitations agricoles. C'est surtout grâce à la mécanisation intense des travaux agricoles que l'agriculture a pu atteindre un niveau élevé de production avec un effectif ouvrier considérablement réduit. Environ deux milliards de dollars, soit à peu près le cinquième du capital agricole, sont maintenant engagés dans l'outillage. On compte un tracteur pour 242 acres de terrain agricole amélioré. L'électricité est à la portée de 75 p. 100 des exploitations agricoles canadiennes, assurant de l'énergie pour toutes sortes d'appareils qui économisent de la main-d'œuvre. Les chiffres fournis par huit stations de démonstration du ministère fédéral de l'Agriculture situées dans le sud-est de la Saskatchewan montrent un peu l'accroissement de la mécanisation. En 1940, la valeur de l'outillage représentait 17 p. 100 du capital agricole total dans cette région et, en 1956, 41 p. 100.

L'introduction constante de méthodes perfectionnées de culture fondées sur les travaux des chercheurs agricoles a contribué pour beaucoup à l'augmentation de la production. Les recherches à long terme des améliorateurs de plantes, par exemple, ont produit des variétés nouvelles de plantes cultivées résistantes aux maladies qui ont accru sensiblement la production en donnant des rendements plus élevés. On trouve aujourd'hui pour presque toutes les plantes agricoles des variétés spéciales créées en vue de donner les meilleurs résultats sous les conditions variables de sol et de climat que l'on rencontre au Canada.

La destruction des mauvaises herbes par des moyens chimiques, qui en était presque à ses débuts pendant la guerre, se pratique couramment aujourd'hui et de vastes superficies de récoltes sont traitées avec une variété de produits chimiques qui détruisent effectivement les mauvaises herbes ou les mettent en échec. La création d'insecticides et fongicides nouveaux et meilleurs a marché de pair avec le désherbage chimique et a donné des résultats analogues. L'irrigation et des méthodes plus efficaces de production et de moissonnage ont aussi contribué à l'augmentation de la production.

Il ne faut pas, en étudiant les rendements des cultures, négliger l'importance des éléments naturels. Le Canada a connu récemment une série d'excellentes années pour les récoltes. Si ce cycle était suivi d'un autre moins favorable pour la culture, les rendements pourraient bien baisser et la production globale diminuer.

L'élevage aussi a connu de profondes modifications. On a accéléré la mise en œuvre des programmes d'éradication de la tuberculose et de la brucellose. Le contrôle des aptitudes et l'insémination artificielle des bovins aident à créer de meilleures lignées de bestiaux et de volailles. La recherche laitière joue un rôle également et les études sur l'aviculture de même que les nouvelles méthodes employées dans la préparation et l'emballage des produits avicoles pour le marché ont presque renouvelé cette industrie.

De cette façon et par divers autres moyens, la recherche contribue à relever la production. Les résultats des travaux de recherche sur parcelles d'épreuve et au laboratoire sont appliqués chaque jour dans l'exploitation des fermes canadiennes et l'agriculture devient une opération de plus en plus scientifique.

Le marché national.—Les Canadiens consacrent environ le quart de leur revenu à l'alimentation. Dans le moment, ils consomment sous une forme ou l'autre à peu près 99 p. 100 de tout le lait produit au pays, les exportations de produits du porc forment maintenant un chiffre très faible comparativement à la consommation nationale et, en 1955

et 1956, le Canada accusait un solde importateur de viandes de bœuf et de volaille. Il semble donc clair que, particulièrement depuis 1950, la consommation de tous ces produits a augmenté beaucoup plus vite que la population. En d'autres termes, la consommation par tête de population a réellement augmenté.

Depuis la fin de la guerre, il faut noter entre autres choses que l'on consomme de plus en plus d'aliments à haute teneur en protéines comme la viande, la volaille et les œufs, ainsi que d'aliments protecteurs comme le lait et les produits laitiers transformés. On a consommé aussi plus de fruits et de légumes, frais et en conserves, mais moins de céréales et de pommes de terre. Par conséquent, la population canadienne semble se donner un régime alimentaire bien mieux équilibré et les ménagères peuvent consacrer une proportion plus élevée de leur budget alimentaire à des aliments coûteux. L'augmentation de la consommation de quelques produits par tête s'est aussi accompagnée de changements dans les préférences du consommateur, ce qui a déterminé des modifications dans les méthodes de production, de transformation et de vente. En 1956, les Canadiens consommaient 73.6 livres de bœuf par tête, soit environ 29.5 livres de plus que la quantité consommée en 1952; c'est aussi la consommation la plus élevée depuis 30 ans. Ajoutons que le bœuf consommé depuis quelques années est de meilleure qualité. En 1938, le pourcentage de bovins abattus méritant les marques rouge et bleue représentait 21 p. 100 des abattages et, en 1956, il a atteint presque 50 p. 100. L'accroissement de la demande a créé un marché pendant toute l'année pour ces catégories et ce changement des besoins du marché a entraîné une utilisation plus efficace des pâturages. Assurés de trouver un débouché pendant toute la saison de croissance, les éleveurs ne sont plus obligés comme autrefois de chercher à mettre leurs animaux sur le marché tôt avant la chute saisonnière des prix.

En 1956, la consommation de viande de volaille par tête était de 31.6 livres, soit environ 10 livres de plus qu'en 1950. Jusqu'à ces dernières années, la production de volaille était un peu quelque chose d'accessoire mais elle devient rapidement aujourd'hui une spéculation agricole très spécialisée. Des troupeaux de fortes pondeuses remplacent les médiocres pondeuses d'autrefois et l'établissement d'usines ultra-modernes pour la transformation des poulets à griller révèle la transition qui marque la production de viande de volaille. Grâce à l'introduction de races de dindons de petite taille et d'un poids réduit, la population accepte couramment le dindon au lieu d'y voir simplement un plat à consommer à la Fête d'actions de grâce et à celle de Noël. On a modifié les méthodes de transformation et de commercialisation en vue de les adapter à la production et à la distribution sur une grande échelle et le public obtient aujourd'hui un produit de meilleure qualité, emballé de façon plus commode et plus attrayante et disponible tout au cours de l'année.

La consommation annuelle de produits du porc a varié plus que celle des autres viandes depuis la fin de la guerre. Cela tient à ce que les agriculteurs essaient d'évaluer la demande future du marché et peuvent ensuite diminuer ou accroître le nombre de porcs mis sur le marché beaucoup plus rapidement qu'on ne peut le faire avec les bovins à viande. Les Canadiens consomment aujourd'hui environ 58 livres de viande de porc par tête par année au regard de 39.8 livres avant la guerre. Il a fallu modifier un peu les méthodes de production afin de satisfaire la demande du marché national. A l'origine, l'élevage du porc au Canada visait à répondre aux besoins du marché du Royaume-Uni. Les goûts des Canadiens en matière de bacon et de jambon sont heureusement à peu près identiques à ceux des consommateurs britanniques, de sorte que le marché national a pu remplacer assez facilement le marché étranger, lorsque les exportations vers le Royaume-Uni ont diminué. Des enquêtes faites récemment sur les préférences du consommateur indiquent que la ménagère canadienne est prête à payer plus cher le bacon maigre.

A cause du nombre de produits que l'on peut fabriquer avec le lait nature et de la rapidité avec laquelle on peut passer d'une production à l'autre, les tendances de l'industrie laitière sont relativement flexibles. Depuis quelques années, le marché national absorbe presque toute la production des exploitations canadiennes, sous forme de lait nature et de crème ou sous forme de produits transformés. La production laitière annuelle a oscillé

autour de 17,300 millions de livres depuis trois ans. La consommation de lait nature et de crème par tête a été très stable depuis quatre ans et celle de beurre de fabrique n'a presque pas changé non plus pendant le même intervalle. La consommation de fromage cheddar a diminué un peu en 1956 mais elle s'écarte encore très peu tout de même de celle de ces dernières années. La crème glacée demeure toujours un produit laitier important et la consommation moyenne en est d'environ 16.5 chopines par année.

Depuis un certain nombre d'années, la consommation nationale de laits concentrés est à la hausse. La poudre de lait écrémé s'emploie de plus en plus dans l'alimentation des bébés, les régimes alimentaires partiellement exempts de matières grasses, et la consommation de cette poudre a presque doublé depuis 1945. Si la tendance récente des ventes de lait évaporé au pays et des exportations de ce produit doit se maintenir, il faudra accroître la production. Mais, comme l'on garde présentement moins de génisses pour remplacer les vaches qui sont réformées, la production laitière pourra augmenter dans un avenir immédiat seulement si la production par vache s'accroît.

Le marché d'exportation.—La demande croissante de produits agricoles canadiens par le marché national a naturellement modifié sensiblement la structure du commerce d'exportation. De 1935 à 1939, le Canada a exporté en moyenne 33 p. 100 de la production agricole totale. La proportion a oscillé considérablement depuis lors, puisqu'elle a atteint 69 p. 100 en 1945, année de pointe de l'effort déployé en temps de guerre pour la production vivrière, et elle est descendue à 24 p. 100 en 1953. En 1955, dernière année pour laquelle nous possédons des données, elle était de 28 p. 100. Les importations de produits agricoles qui entrent directement en concurrence avec nos produits n'ont pas varié beaucoup d'une année à l'autre. De 1935 à 1939, elles représentaient en moyenne 5 p. 100 de la production agricole canadienne et, en 1955, 4 p. 100.

La mesure dans laquelle les produits individuels sont tributaires de l'exportation a changé considérablement depuis l'avant-guerre. Les exportations de blé ont représenté en moyenne environ 60 p. 100 de la production, tandis que les exportations de quelques autres grains augmentaient considérablement par rapport à la production. De 1935 à 1939, les exportations d'orge, par exemple, formaient 17 p. 100 de la production et, pour la récolte de 1955, 27 p. 100. Dans le cas du seigle, le changement est encore plus frappant. De 1935 à 1939, 26 p. 100 de la production ont été exportés comparativement à 88 p. 100 en 1955 et, pour la graine de lin, la proportion des exportations est passée de 3 à 59 p. 100. Même si la production animale a augmenté considérablement, le Canada compte de moins en moins sur l'exportation pour écouler les produits de ce secteur. Les pourcentages de bovins vendus et exportés soit vifs, soit sous forme de viande, étaient de 14 p. 100 de 1935 à 1939 et 3 p. 100 en 1955. Les porcs manifestent une tendance analogue, les proportions exportées étant de 24 p. 100 avant la guerre et 6 p. 100 en 1955. Les exportations de fromage cheddar et de pommes ont également diminué par rapport à la production. De 1935 à 1939, 65 p. 100 de la production de fromage cheddar ont été exportés contre 17 p. 100 en 1955 et, dans le cas des pommes, les chiffres sont de 52 et 15 p. 100.

La destination des exportations agricoles du Canada a naturellement changé depuis quelques années. Immédiatement avant la guerre, 62 p. 100 de ces exportations, non compris le blé, allaient au Royaume-Uni et 27 p. 100 aux États-Unis. Pendant la guerre, le Royaume-Uni a absorbé toutes les ressources disponibles de maints produits agricoles. Après la guerre, par suite de difficultés en matière de balance des paiements, les importations de nombre de produits agricoles en provenance des pays de la zone dollar ont été réduites mais les États-Unis ont pu absorber des quantités accrues de produits agricoles canadiens. De 1953 à 1955, 21 p. 100 des exportations agricoles autres que le blé ont été dirigés vers le Royaume-Uni et 53 p. 100 sont allés aux États-Unis.

Au Royaume-Uni, le gouvernement aidant l'agriculture par des prix garantis et des subventions, la production nationale a été stimulée et le pays compte moins sur l'importation. En 1955, ce pays a produit 46 p. 100 du bacon et du jambon dont il a besoin comparativement à 36 p. 100 en 1938. Pour quelques autres produits, le changement est encore plus marqué: le porc charcutier est passé de 74 p. 100 en 1938 à 91 p. 100 en 1955, les œufs de 66 à 91 p. 100, le bœuf de 47 à 63 p. 100 et les pommes de 23 à 73 p. 100.

L'avenir du marché national.—La tendance active observée depuis dix ans vers une consommation nationale accrue de produits agricoles se continuera si l'évolution de l'économie industrielle du pays s'y prête. Avec les vastes nouvelles ressources que l'on met en valeur et d'autres encore inexploitées, tout indique que la population augmentera à un rythme encore plus accéléré que par le passé, que le marché national restera ferme et que de nouvelles régions industrielles s'ouvriront.

L'agriculture canadienne pourra-t-elle répondre aux besoins d'un marché national considérablement élargi? Les régions cultivées du Canada renferment de vastes superficies que l'on pourrait cultiver beaucoup plus intensivement que dans le moment. Ces régions sont déjà pourvues d'électricité et de moyens de transport et elles sont assez rapprochées des écoles, églises et autres commodités. La science agricole continuera à favoriser l'accroissement du potentiel de production des exploitations canadiennes. Comme on l'a déjà dit, les chercheurs créent constamment des variétés plus rustiques et de plus grand rapport de presque toutes les plantes cultivées; les pertes causées par les insectes, les mauvaises herbes et les maladies sont en régression; la chimie rend les sols plus fertiles et leur conserve leur fécondité; on s'intéresse à l'irrigation et à la mise en valeur des terrains appropriés; des chercheurs travaillent constamment à améliorer le bétail ainsi que la transformation, le transport et la vente du produit fini.

L'économie canadienne étant en voie de se développer rapidement, l'industrie a pris un peu de terre agricole. Cela se produit surtout dans les régions dont la situation géographique se prête au développement industriel, et dans ces régions, l'agriculture a perdu quelques terrains fertiles. Mais il semble probable que pendant quelques années la culture plus intensive des régions agricoles actuelles contre-balancera la diminution des superficies cultivées causée par l'essor de l'industrie. Il y aura peut-être exception pour certaines régions du sud de l'Ontario qui possèdent actuellement des cultures très spécialisées et où les conditions climatiques constituent un élément essentiel pour la production.

La main-d'œuvre constituera peut-être un facteur qui limitera la production dans les branches de l'agriculture comme l'industrie laitière qui ne peuvent tirer grandement parti de la mécanisation. Cependant, il semble que la migration des ouvriers de l'agriculture vers les villes se soit ralentie à la fin de 1956 et au début de 1957 apparemment parce que les industries, particulièrement celles de la forêt et de la construction, qui font concurrence à l'agriculture, possèdent à peu près suffisamment de main-d'œuvre. Si l'effectif ouvrier total tend à se stabiliser plus également parmi toutes les industries au cours des années à venir, les agriculteurs auront moins de difficultés pour trouver de la main-d'œuvre.

Section 1.—L'agriculture et l'État*

L'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867) dit, en partie, que "la législature de chaque province pourra légiférer sur l'agriculture dans cette province" et que "le Parlement du Canada pourra, chaque fois qu'il y aura lieu, légiférer sur l'agriculture dans toutes les provinces ou dans quelqu'une ou quelques-unes en particulier; une loi de la législature d'une province concernant l'agriculture n'y aura d'effet qu'aussi longtemps et autant qu'elle ne sera pas incompatible avec une loi du Parlement du Canada". En vertu de cette disposition, le gouvernement fédéral et chaque province, sauf Terre-Neuve où les questions agricoles relèvent de la Division agricole du ministère des Mines et des Ressources, comptent un ministère de l'Agriculture.

Sous-section 1.—Programme général, stabilité des prix et crédit agricole

L'activité du ministère est orientée vers la production de denrées agricoles vendables. Pour conserver les marchés domestiques et étrangers et en créer de nouveaux, il est nécessaire, non seulement que s'effectuent les recherches et les expériences de base relatives à l'exploitation de la ferme elle-même, mais aussi que la transformation, le classement et

* Rédigé, sauf indication contraire, sous la direction de J. G. Taggart, C.B.E., sous-ministre de l'Agriculture (Ottawa).

l'inspection des produits agricoles soient très bien faits. C'est pourquoi l'inspection et le classement ont pris une importance croissante au ministère. Grâce à eux, l'acheteur peut obtenir le produit qu'il désire et le producteur, rétribué selon la qualité de son produit, est porté à fournir des articles de haute qualité.

Les résultats des expériences et des recherches et le programme du ministère, en général, sont communiqués aux cultivateurs et au public par l'intermédiaire de bulletins, de la presse, de la radio, de la télévision et du cinéma. Des communiqués sur la situation et les prix du marché font régulièrement partie de cette publicité.

Stabilité des prix.—Le gouvernement fédéral a adopté plusieurs lois destinées à stabiliser les prix des produits agricoles. La plus importante est la loi sur le soutien des prix agricoles (1944) qui permet au gouvernement fédéral de stabiliser le prix de tout produit agricole, sauf le blé et les céréales secondaires, dont la mise en vente relève d'autres lois, en l'achetant directement ou en soutenant le marché par des garanties ou des paiements d'appoint. Voici les produits ainsi soutenus lorsque l'occasion s'en est présentée: pommes de terre, pommes, haricots blancs séchés, miel coulé, lait écrémé séché, beurre de fabrique, œufs en coquille, fromage, porcs et bovins.

La loi (1939) sur la vente coopérative des produits agricoles en est une autre qui permet de soutenir le prix des produits agricoles. En vertu de la loi, le gouvernement aide à financer le paiement initial des coopératives aux producteurs primaires qui leur livrent des produits à vendre. Le paiement initial doit être établi par voie de négociations entre la coopérative et le gouvernement, mais il ne peut dépasser 80 p. 100 de la recette moyenne provenant de produits de classe et de qualité semblables au cours des trois années précédentes. Le gouvernement garantit aux banques les pertes qu'elles pourraient subir sur les fonds avancés aux coopératives avec lesquelles une convention a été passée. Un grand nombre de coopératives ont tiré parti de la loi; les conventions passées ont porté sur les oignons, les pommes de terre, le maïs, plusieurs cultures de graines et les peaux de renards et de visons élevés en captivité.

Un certain nombre de gouvernements provinciaux ont adopté une loi qui prévoit l'établissement d'une commission chargée de régler ou de réglementer la commercialisation des produits agricoles vendus chez elle. En vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, les provinces n'ont aucun pouvoir législatif en ce qui concerne les produits écoulés à l'extérieur ou exportés. Aux termes de la loi (1949) sur l'organisation du marché des produits agricoles, le gouvernement fédéral peut, à discrétion, permettre l'application en totalité ou en partie des lois provinciales à la commercialisation des produits agricoles hors de la province intéressée ou à l'étranger.

En vertu de la loi de 1951 sur l'Office des produits agricoles, l'Office peut vendre, acheter, exporter et importer des produits agricoles lorsque le gouverneur en conseil le charge de le faire.

Crédit et aide agricoles.—Le gouvernement fédéral a pris des mesures pour étendre les facilités de crédit accordées aux cultivateurs en vertu de la loi sur le prêt agricole et de la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles. En plus de ces deux lois, étudiées en détail ci-dessous, la loi de 1956 sur le financement provisoire des producteurs de grain des Prairies assure à ces derniers des crédits à court terme quand il leur est difficile de livrer promptement leur grain. La loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies accorde des secours aux agriculteurs, en cas de mauvaise récolte.

Loi sur le prêt agricole canadien.—Cette loi, appliquée par la Commission du prêt agricole canadien créée en 1929, met à la disposition des cultivateurs des prêts hypothécaires à long terme. Des prêts sont consentis pour l'achat de bétail, de matériel agricole et de terres agricoles, pour des améliorations et pour acquitter des dettes ou des frais d'exploitation.

Avant le 26 juin 1956, la Commission consentait des prêts à moyen terme sur seconde hypothèque à ses débiteurs, mais, à cette date, la loi a été modifiée, ce genre de prêt a cessé d'exister et les attributions de la Commission en matière de prêts sur première hypothèque

ont été étendues. Des prêts sont maintenant consentis, allant jusqu'à \$15,000 et à concurrence de 65 p. 100 de l'évaluation de la ferme offerte en garantie, remboursables par versements annuels égaux s'échelonnant sur une période maximum de 30 ans. Les fonds sont empruntés par la Commission au ministère des Finances au taux d'intérêt courant et prêtés aux cultivateurs à un taux un peu plus élevé, suffisant pour acquitter le loyer de l'argent et les frais d'administration. Le capital autorisé de la Commission, fixé à 3 millions par la modification du 26 juin 1956, a été porté à 4 millions par une nouvelle modification adoptée le 28 mars 1957. La Commission peut emprunter à concurrence de vingt fois le montant du capital souscrit par le gouvernement fédéral.

Au cours de l'année terminée le 31 mars 1957, la Commission a approuvé des prêts s'élevant à \$13,978,700, soit 68 p. 100 de plus que l'année précédente et le plus fort montant depuis l'établissement de la Commission. De ce montant, 58.5 p. 100 a été prêté pour acheter des terres ou rembourser des hypothèques, 21.6 p. 100 pour solder des dettes, 14.3 p. 100 pour acheter du bétail et des machines agricoles et pour faire des améliorations et 5.6 p. 100 pour fins diverses. Au 31 mars 1957, le montant en cours des 20,372 prêts sur première hypothèque et des 1,841 prêts sur seconde hypothèque, s'élevait à \$53,748,364.

Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles.—La loi, appliquée par le ministère des Finances, vise à fournir aux cultivateurs des prêts à court ou moyen terme pour leur permettre d'équiper, d'améliorer et de développer leur ferme. Il est peu d'équipement mécanique, utile à la ferme ou à la maison du cultivateur, qui ne puisse faire l'objet d'un prêt. Le cultivateur peut aussi recourir à la loi pour s'acheter des bestiaux, surtout des animaux devant servir à établir ou à améliorer son troupeau, installer ou réparer son système électrique, construire, modifier ou réparer ses bâtiments, y compris sa maison, clôturer, drainer et mettre en valeur de quelque autre façon sa terre. Les garanties demandées et les conditions de remboursement sont adaptées aux besoins de chaque emprunteur.

Les prêts sont effectués par les banques à charte. La loi, mise en vigueur d'abord pour trois ans (1945-1947), a été prorogée de trois ans de temps à autre. Le gouvernement se porte garant de 10 p. 100 de l'ensemble des prêts de chaque banque au cours de la période. La loi limite la garantie par une disposition portant qu'elle ne s'applique pas aux prêts consentis après que l'ensemble des prêts faits par toutes les banques durant une période donnée a dépassé un montant déterminé. En 1956, la loi a été prorogée pour une autre période de trois ans (du 1^{er} avril 1956 au 31 mars 1959), et le montant global de prêts pour la période a été fixé à 300 millions. Le 31 décembre 1956, seulement 727 réclamations (\$425,402) avaient été payées en vertu de la garantie.

Le cultivateur peut obtenir un prêt d'une durée d'au plus dix ans à un taux d'intérêt maximum de 5 p. 100. Le maximum accessible à l'emprunteur a été porté à \$5,000 par la loi de 1956. L'emprunteur, selon la catégorie du prêt qui lui est consenti, doit acquitter lui-même 10 à 40 p. 100 des frais de son entreprise ou de son achat.

Au 31 décembre 1956, 80.2 p. 100 (\$523,852,496) des sommes empruntées avaient été remboursées. La situation, au 31 décembre 1956, était la suivante:

<u>Période</u>	<u>Prêts en cours</u>	<u>Pourcentage de tous les prêts en cours</u>
	\$	
1945-1948.....	13,979	0.01
1948-1951.....	790,455	0.6
1951-1953.....	5,986,856	4.6
1953-1956.....	65,404,326	50.4
1956-1959.....	57,483,367	44.4
TOTAL.....	129,678,983	100.0

1.—Prêts approuvés et prêts effectués en vertu de la loi sur le prêt agricole canadien, années terminées le 31 mars 1948-1957

NOTA.—Les chiffres des années antérieures figurent au tableau correspondant des éditions précédentes de l'Annuaire, à compter de celle de 1940.

Année terminée le 31 mars	Prêts approuvés					Prêts effectués		
	Première hypothèque		Seconde hypothèque		Montant total	Première hypothèque	Seconde hypothèque	Montant total
	Nom- bre	Montant	Nom- bre	Montant				
		\$		\$	\$	\$	\$	\$
1948.....	1,301	3,145,150	517	315,400	3,460,550	2,911,167	274,073	3,185,240
1949.....	1,821	4,450,100	756	469,200	4,919,300	4,169,070	425,966	4,595,036
1950.....	1,949	4,715,500	801	473,900	5,189,400	4,480,779	462,150	4,942,929
1951.....	1,796	4,312,450	680	409,550	4,722,000	4,288,866	404,213	4,693,079
1952.....	1,437	3,929,500	494	308,900	4,238,400	4,131,141	337,951	4,469,092
1953.....	1,685	5,458,750	559	393,550	5,852,300	4,766,149	342,410	5,108,559
1954.....	2,091	7,366,800	591	449,950	7,816,750	6,606,323	394,216	7,000,539
1955.....	2,145	7,902,100	395	323,400	8,225,500	7,849,663	357,339	8,207,002
1956.....	2,057	8,126,900	204	182,750	8,309,650	8,038,877	215,445	8,254,322
1957.....	2,921	13,978,700	—	—	13,978,700	13,154,066	29,926	13,183,992

2.—Prêts agricoles sur première hypothèque approuvés en vertu de la loi sur le prêt agricole canadien, par province, années terminées le 31 mars 1955-1957

NOTA.—Les chiffres des années antérieures figurent au tableau correspondant des éditions précédentes de l'Annuaire, à compter de celle de 1940.

Province	1955		1956		1957	
	nombre	\$	nombre	\$	nombre	\$
Île-du-Prince-Édouard.....	116	331,350	104	332,350	136	445,800
Nouvelle-Écosse.....	29	88,050	36	123,700	47	221,350
Nouveau-Brunswick.....	62	184,250	39	106,500	60	234,050
Québec.....	177	597,400	127	506,600	139	707,350
Ontario.....	428	1,821,250	443	2,058,850	672	3,916,100
Manitoba.....	200	759,700	229	918,950	284	1,346,200
Saskatchewan.....	726	2,706,750	671	2,610,200	897	4,212,600
Alberta.....	307	974,600	314	1,049,600	591	2,381,700
Colombie-Britannique.....	100	438,750	94	420,150	95	513,550
Total.....	2,145	7,902,100	2,057	8,126,900	2,921	13,978,700

3.—Objets des prêts accordés en 1955 et 1956 en vertu de la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et total depuis 1945

Objet	1955		1956		Total, 1945-1956	
	Prêts	Montant	Prêts	Montant	Prêts	Montant
	nombre	\$	nombre	\$	nombre	\$
Achat d'instruments aratoires.....	50,857	58,371,706	51,073	60,808,133	516,484	580,279,941
Construction, réparation, modification ou agrandissement de bâtiments.....	3,578	4,886,207	3,835	5,374,605	30,989	37,882,721
Achat de bétail.....	4,443	3,575,023	4,071	3,520,537	27,364	22,482,013
Travaux d'amélioration ou de mise en valeur désignés dans les règlements.....	1,329	1,722,794	812	855,238	16,104	10,058,259
Achat ou installation d'outillage agricole ou de systèmes électriques de ferme et modification ou amélioration de systèmes électriques de ferme.....	433	460,184	301	193,631	3,663	2,259,396
Établissement de clôtures ou travaux de drainage.....	115	89,607	88	67,169	805	569,149
Total.....	60,755	69,105,521	60,180	70,819,312	595,409	653,531,479

4.—Prêts accordés en 1955 et 1956 en vertu de la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles, par province, et total depuis 1945

Province	1955		1956		Total, 1945-1956	
	Prêts	Montant	Prêts	Montant	Prêts	Montant
	nombre	\$	nombre	\$	nombre	\$
Terre-Neuve.....	35	45,790	57	72,276	255	312,642
Île-du-Prince-Édouard.....	1,225	1,106,055	1,027	990,245	9,096	8,295,816
Nouvelle-Écosse.....	1,089	998,938	931	893,272	6,476	5,781,321
Nouveau-Brunswick.....	838	922,949	744	815,250	5,421	5,741,451
Québec.....	8,559	9,812,151	9,046	10,960,977	49,915	56,575,800
Ontario.....	11,260	13,647,571	10,305	12,631,582	85,565	94,358,506
Manitoba.....	6,481	6,875,123	6,702	7,732,778	74,755	78,710,680
Saskatchewan.....	14,223	16,585,557	15,468	18,484,970	180,933	206,581,969
Alberta.....	14,896	16,629,025	14,195	16,109,125	165,594	178,715,919
Colombie-Britannique.....	2,149	2,432,362	1,705	2,128,837	17,399	18,457,375
Total.....	60,755	69,105,521	60,180	70,819,312	595,409	653,531,479

Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies.—La loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, adoptée en 1939 et appliquée par le ministère fédéral de l'Agriculture, autorise le gouvernement fédéral à verser des sommes, fondées sur les superficies cultivées, aux cultivateurs des régions à faible rendement dans les provinces des Prairies et la région de la rivière de la Paix en Colombie-Britannique. La loi vise à aider les municipalités et les provinces, les années de mauvaise récolte, à faire face à des secours dont les frais seraient normalement trop considérables pour qu'elles puissent les assumer. La loi prévoit le versement d'espèces aux cultivateurs moyennant certaines conditions; afin de subvenir à la dépense fédérale dans une certaine mesure, la loi exige que 1 p. 100 du prix d'achat de toutes les céréales (blé, avoine orge et seigle) vendues dans les provinces des Prairies soit remis au gouvernement fédéral et versé dans une caisse spécialement constituée pour les fins de la loi.

Si le cultivateur (propriétaire, locataire ou membre d'une coopérative d'exploitation agricole) est établi dans une région de récolte déficitaire, de l'aide peut lui être accordée à l'égard d'au plus la moitié de la superficie cultivée ou d'un maximum de 200 acres et jusqu'à concurrence de \$4 l'acre.

Depuis les débuts de l'application de la loi jusqu'au 31 mars 1957, les secours versés ont été de \$186,286,055. Les sommes perçues en vertu du prélèvement de 1 p. 100 jusqu'au 28 février 1957 se chiffrent par \$97,740,303.

Sous-section 2.—Recherches et expériences

Le ministère de l'Agriculture entreprend, à une grande échelle, des recherches et des expériences scientifiques sur la lutte contre les insectes et les maladies, les exigences nutritives des plantes et des animaux, l'hybridation et l'essai de nouvelles espèces et variétés, la microbiologie du sol et des aliments, le rendement des cultures et des méthodes culturales et plusieurs autres sujets. Ces travaux, confiés surtout à la Division des sciences et à celle des fermes expérimentales, outre qu'ils permettent de fournir des renseignements sur les problèmes courants de la production, sont d'une importance capitale pour l'avenir de l'agriculture.

La conservation du sol est d'importance primordiale à l'agriculture. Les recherches en ce sens, qui comprennent le classement des sols et l'étude des méthodes permettant de les protéger et de les conserver, se font en collaboration avec les provinces. Les études portent sur la chimie du sol, les cultures d'abri, les engrais naturels et chimiques, les méthodes et les instruments de culture et les grandes entreprises d'assainissement.

Depuis longtemps, le ministère fait des enquêtes sur les moyens de lutter contre les insectes et les maladies des arbres forestiers. Les quelques travaux sylvicoles accomplis ont visé à assurer un approvisionnement d'arbres pour dresser dans les Prairies des rideaux protecteurs destinés à empêcher le vent de charrier le sol et la neige. Cette entreprise est aussi, au fond, une mesure de conservation du sol.

Une bonne partie des travaux de recherche et d'expérimentation ont pour objet les plantes de culture, car ce sont elles, après le sol, qui importent le plus. Les travaux comprennent l'hybridation et l'essai de variétés de plantes cultivables dans les diverses régions climatiques du pays. On ne cesse d'étudier la culture de ces plantes, leur valeur nutritive et, quant aux plantes vivrières, leur adaptation à l'organisme humain et même, ce qu'en pense la ménagère.

Les recherches relatives au bétail portent surtout sur l'alimentation, le soin et le traitement des animaux, leur protection contre les maladies et les insectes ainsi que la production de types appropriés à la boucherie et à la reproduction. Il s'est fait quelques expériences au sujet de la production de nouvelles races.

L'étude des fruits et des légumes et des produits de transformation comme le lait, le beurre, le fromage et la viande est un des domaines où l'activité scientifique du ministère s'est le plus exercée. L'entreposage des produits agricoles pose des problèmes qui réclament une attention continuelle.

Les études et les expériences d'ordre chimique et biologique sont surtout de nature pratique; le ministère ne se spécialise pas dans la recherche dite théorique en vue de découvrir des phénomènes et des lois scientifiques, mais s'applique à adopter des procédés connus et à les utiliser à des fins déterminées. Cependant, le ministère fait parfois quelque découverte d'ordre théorique, et il lui faut aussi explorer un peu ce domaine quand la science appliquée ne suffit pas.

La recherche agricole, surtout en phytologie, exige une grande décentralisation, car la plupart des problèmes doivent être étudiés sur les lieux mêmes. Les fermes d'expérimentation et des laboratoires scientifiques de l'État sont disséminés dans tout le pays parce que c'est le seul moyen de faire œuvre utile, en plus de permettre aux cultivateurs de se renseigner sur place. Outre le siège de la Division des fermes expérimentales établi à Ottawa, il existe 32 fermes expérimentales régionales, 20 sous-stations et 2 pépinières forestières. Le travail expérimental d'application locale se fait à 233 stations de démonstration. La Division des sciences, dont le travail est centralisé à Ottawa, est aidée de 100 laboratoires établis dans tout le pays.

Dans le domaine de la recherche économique, des études sur la gestion agricole, l'utilisation des terres, la vente des produits et l'économie familiale rurale se poursuivent dans tout le pays. On saisit l'étendue des études et des recherches scientifiques faites au ministère si l'on songe qu'il n'est pas de plante ni d'animal au Canada qui ne soit exposé aux atteintes des bactéries, des champignons, des virus, des insectes ou des parasites.

Sous-section 3.—Protection et classement

Un examen même minutieux de la plupart des produits agricoles ne révèle pas, comme c'est le cas des produits fabriqués, leur pureté comme aliments ou leur valeur comme semences. Les produits destinés à l'alimentation doivent être purs et sains et répondre aux normes établies. Par ailleurs, pour que l'agriculture se pratique sûrement, le cultivateur doit pouvoir être assuré que ses fournitures,—graines de semence, provende, engrais et parasitocides,—soient conformes à la description. Une bonne partie des recherches et des expériences serait vaine sans une législation assurant un aboutissement utile à ces travaux. En outre, il faut protéger le bétail, les cultures et les arbres canadiens contre les maladies d'origine étrangère ou domestique.

Cette œuvre de protection et de classement est une tâche très importante du ministère de l'Agriculture. Elle relève de deux divisions, la Division de la production et celle des marchés. En général, les mesures de protection ainsi que le classement ou l'approbation de fournitures agricoles relèvent de la Division de la production. Le classement de la plupart des produits alimentaires ressortit à celle des marchés. L'autorisation d'assurer les services de protection et de classement découle d'une vingtaine de lois et des règlements édictés sous leur empire.

Hygiène vétérinaire.—Un service très important est celui qui sauvegarde la santé du bétail canadien. Pour empêcher l'introduction des épizooties au pays, le Service de l'hygiène vétérinaire applique des règlements sévères visant l'importation du bétail,

des produits du bétail et même du matériel d'emballage et des litières. Des mesures sont également prises pour enrayer ou supprimer les épizooties qui se déclarent au Canada. Le Service est responsable de l'inspection des animaux abattus aux fins de consommation et toute viande est inspectée pendant l'abatage et l'habillement avant d'être admise à la consommation. Les conditions d'hygiène des conserveries et des abattoirs sont surveillées et toutes les viandes mises en boîte doivent répondre à des normes élevées de conditionnement. Le Service dirige des laboratoires de pathologie animale qui effectuent des examens de laboratoire courants ainsi que des recherches relatives aux problèmes que posent les maladies des animaux.

Protection des fournitures.—Le Service des produits végétaux s'occupe surtout d'appliquer, en collaboration avec les provinces et autres organismes, les lois relatives aux aliments du bétail, aux engrais chimiques, aux insecticides, à la paille et au foin, à la filasse de lin et à la ficelle d'engrègement, ainsi qu'à la production de semences. Ses services d'inspection ont trois attributions principales: 1° appliquer les lois qui régissent la vente des fournitures agricoles; 2° assurer, selon le besoin, l'inspection des récoltes de semences et le cachetage des semences provenant de récoltes inspectées ou approuvées; 3° collaborer avec les gouvernements provinciaux et d'autres organismes en vue d'augmenter et d'améliorer les stocks de semences, de provendes, d'engrais et d'insecticides.

L'inspection visuelle est de peu de valeur pour la plupart de ces produits; il faut les examiner au laboratoire. Les services de laboratoire comptent des annexes à travers le pays. Le cas des semences est complexe puisqu'il faut en vérifier la germination, la variété et la pureté avant de les classer. Les provendes, les engrais chimiques et les insecticides doivent tous être immatriculés; ils ne sont pas admis s'ils sont dangereux à employer, si la composition ou l'analyse n'en sont pas satisfaisantes ou si les revendications des fabricants sont incorrectes ou trompeuses.

Protection des végétaux.—Le Service de la protection des végétaux joue, en ce qui concerne les plantes et leurs produits, à peu près le même rôle que celui de l'hygiène vétérinaire quant aux animaux, et il applique la loi sur les insectes destructeurs et autres fléaux. Les importations de sujets et produits de pépinière font toutes l'objet d'une inspection visant à empêcher l'introduction des insectes ou des maladies. Un vaste service d'inspection est maintenu au pays en vue de dépister, de localiser et de détruire les ennemis dangereux des cultures et des arbres. On fait aussi l'inspection des pommes de terre de semence destinées à l'usage intérieur ou à l'exportation, et on délivre selon le besoin des certificats de salubrité à l'égard d'une foule de produits végétaux.

Normes et inspection.—Depuis une cinquantaine d'années, le ministère établit ou améliore constamment les normes de qualité des produits agricoles. Ce travail, consacré au début à l'amélioration des denrées d'exportation, s'est graduellement étendu à plusieurs produits d'écoulement interprovincial. La plupart des provinces ont adopté ces normes pour les appliquer aux produits d'écoulement intraprovincial.

Le ministère établit et applique des normes de classement à l'égard des produits laitiers, des viandes, de la laine, des œufs, de la volaille, des fruits et légumes frais et en conserves, du miel et des produits de l'érable. Ces normes sont largement acceptées à l'étranger et nombre de produits alimentaires et agricoles du Canada font prime à cause de leur haute qualité.

Produits laitiers.—Producteurs, fabricants et consommateurs bénéficient tous des services de classement et d'inspection du Service des produits laitiers. L'autorisation d'assurer ce service découle de la loi sur les produits laitiers du Canada qui établit des normes nationales à l'égard des produits laitiers et qui réglemente le commerce interprovincial et international. Des noms et normes de qualité sont prescrits à l'égard du fromage cheddar, du beurre de fabrique et du lait écrémé déshydraté et chacun de ces produits doit être classé avant de passer dans le commerce interprovincial ou international. Les produits laitiers auxquels un nom de qualité n'est pas attribué, comme la crème glacée, le lait évaporé et le fromage refait, doivent répondre à des normes de composition, d'emballage et de

marquage avant d'être exportés, importés ou expédiés d'une province à l'autre. L'autorisation d'effectuer le classement et l'inspection des laitages fabriqués et vendus dans les limites de la province d'origine découlent de la loi adoptée par la province intéressée.

Viandes et laine.—L'inspection et le classement des viandes constituent un aspect important du travail, outre l'admission des animaux abattus à la consommation humaine. Tous les porcs livrés aux parcs à bestiaux et aux abattoirs sont classés à la pente, i.e., les fermiers sont payés selon le poids et la qualité de l'animal abattu et habillé. Le bœuf de qualité supérieure est classé et revêtu de la marque prescrite. Les agneaux et les veaux abattus sont classés sur demande. La laine est inspectée et classée dans des entrepôts de laine immatriculés.

Œufs et volaille.—Il existe 1,243 stations immatriculées pour le classement et l'empaquetage des œufs; 43, pour le décoquillage, l'apprêt, le classement et l'empaquetage des produits d'œufs gelés; et 381, pour l'apprêt, l'éviscération, le classement et l'empaquetage de la volaille. Depuis quelques années, la volaille éviscérée étant de plus en plus recherchée, la quantité traitée dans les stations immatriculées d'apprêt et d'éviscération a passé d'environ 4 millions de livres en 1950 à 134,789,695 livres en 1956.

L'inspection des œufs, de la volaille et des produits d'œufs gelés est obligatoire pour toute quantité appréciable destinée à l'exportation. Doit aussi être inspectée toute expédition interprovinciale de plus de 10,000 livres de volaille. La qualité de ces produits est aussi vérifiée périodiquement quand ils sont versés dans le commerce de gros ou de détail. Les œufs vendus au détail doivent partout au pays être classés; la volaille, elle, dans nombre de grands centres.

Fruits et légumes frais.—Il existe des qualités à l'égard de tous les principaux fruits et légumes canadiens. Presque tous les produits classés doivent être inspectés et certifiés avant d'être exportés. En outre, l'inspection et la certification sont obligatoires dans le cas de produits particuliers récoltés dans certaines provinces et expédiés dans une autre. Ce service, surtout saisonnier, est assuré par un personnel maintenu dans les grandes régions productrices du pays. Il existe dans les grands centres de distribution un personnel d'inspection chargé de l'application à l'échelon du gros et du détail des règlements concernant le classement, l'emballage et le marquage, de la réunion de données et de l'établissement de statistiques et, enfin, d'un service commercial d'inspection de la qualité ou de l'état des produits reçus par le grossiste fourni sur demande. Les expéditeurs, courtiers, commissionnaires et grossistes qui s'occupent du commerce interprovincial ainsi que de l'exportation et de l'importation des fruits et légumes doivent être autorisés et sont assujétis aux règlements officiels.

Fruits et légumes traités.—Lorsque des règlements spéciaux concernant les fruits et les légumes mis en conserves ont été établis en vertu de la loi sur les viandes et conserves alimentaires en 1907, le Canada s'est trouvé le premier pays à adopter pareille législation. Les règlements édictés sous l'empire de la loi établissent maintenant des qualités à l'égard de presque tous les fruits et légumes mis en conserves, congelés ou déshydratés ainsi que des confitures. Il existe aussi des règlements sanitaires appliqués par un personnel d'inspecteurs pour le mouvement interprovincial ainsi que l'exportation et l'importation des fruits et légumes. Les expéditions de cette nature répondent pour 98 p. 100 de l'activité de toute l'industrie au Canada et le chiffre de ses ventes s'élevait en 1955 à environ 234 millions de dollars contre 20 millions en 1919. Bien qu'il n'existe pas de qualités réglementaires à l'égard des cornichons, des olives, des soupes aux légumes, etc., le traitement et l'emballage de ces produits sont aussi surveillés et réglementés. Quelque 520 établissements très divers de traitement fonctionnent en vertu d'un certificat délivré par le ministère de l'Agriculture.

Miel.—Il existe des règlements concernant l'analyse, le classement et le marquage de tout le miel passant dans le commerce interprovincial ou d'exportation. Le miel expédié à l'étranger est obligatoirement inspecté et des inspections administratives pour déterminer la classe et la qualité du miel écoulé sur le marché domestique sont pratiquées

à l'échelon du gros et du détail. Les expéditeurs et emballeurs qui expédient du miel pasteurisé dans une autre province ou à l'étranger doivent être immatriculés au ministère de l'Agriculture.

Produits de l'érable.—Les règlements interdisent l'adultération des produits de l'érable, assurent l'inspection, l'analyse et le marquage exact des produits de l'érable et des imitations par trop ressemblantes et prévoient l'octroi de permis à tous les fabricants ou emballeurs et à toutes les érablières qui expédient des produits dans une autre province ou à l'étranger. Les fabriques, marchés, magasins et restaurants sont inspectés périodiquement pour assurer l'application des règlements.

Sous-section 4.—Le Canada et la FAO

D'après la constitution de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), les pays qui se joignent à cet organisme s'engagent à travailler pour le bien-être commun et l'expansion de l'économie mondiale en déployant des efforts séparés et collectifs en vue de hausser les niveaux de nutrition et de vie de leurs populations respectives, de hausser l'efficience de la production et de la distribution de tous les produits alimentaires et agricoles et d'améliorer les conditions des populations rurales.

A sa conférence de fondation qui eut lieu à Québec en 1945, la FAO a débuté avec 34 États-membres; en 1957, elle en comptait 74. A mesure que de nouvelles nations naissent, elles peuvent se joindre à la FAO. La Tunisie, par exemple, a été admise à la conférence de 1955 et le Maroc et le Soudan sont entrés dans l'Organisation lors d'une session de la conférence de 1956. Le premier directeur général de la FAO fut lord John Boyd Orr, du Royaume-Uni et le quatrième et présent titulaire de ce poste est M. B. R. Sen, de l'Inde, élu en 1956.

Le budget voté en 1945 pour les neuf premiers mois de l'année de travail du nouvel organisme était de 2 millions de dollars et celui de 1957 de \$6,800,000. En plus de ce montant, les sommes consacrées à l'assistance technique (programme élargi d'assistance technique) s'élevaient à environ \$9,144,000. Le personnel actuel de l'organisation compte environ 1,600 personnes dont 600 participent, surtout en qualité de techniciens, à plus de 40 missions réparties dans divers pays.

Les travaux de la FAO embrassent un vaste champ: agriculture, pêche, forestage, alimentation, économie ménagère, statistique, commercialisation et économie agricoles. Un certain nombre d'organismes régionaux ont été établis en vue de faciliter le travail dans des domaines spéciaux.

Environ 85 p. 100 des travaux de la FAO consistent à aider directement des gouvernements, le reste étant formé d'entreprises et services régionaux. La FAO a organisé un programme au titre duquel des fonctionnaires, professionnels, techniques et administratifs des pays sous-développés vont acquérir une formation spécialisée à l'étranger. Elle aide aussi les gouvernements à organiser dans leurs propres pays des instituts où des techniciens reçoivent une formation tout en poursuivant leur carrière. Depuis 1951, la FAO a fait former à l'étranger plus de 1,000 boursiers ainsi que 3,000 ouvriers professionnels dans des centres de formation régionaux et nationaux.

Revue des produits.—La production vivrière et agricole a progressé depuis la seconde guerre mondiale sans atteindre encore peut-être le niveau désiré, ni des niveaux égaux d'un pays à l'autre. En 1956, la production a monté sensiblement en Amérique du Nord et en Océanie, régions qui avaient déjà le plus de difficultés avec des excédents, tandis qu'ailleurs, sauf pour un accroissement appréciable en Extrême-Orient, elle a varié très peu et a même diminué à certains endroits.

L'écoulement des excédents agricoles demeure l'un des problèmes les plus pressants pour la FAO, aussi a-t-on accru les programmes spéciaux d'écoulement. L'organisme au sein de la FAO qui est directement chargé de la revue de la situation des produits est la Commission des produits qui est officiellement chargée par la FAO d'analyser et d'interpréter la situation internationale des produits et d'offrir au besoin des propositions sur les mesures à prendre.

Pendant les deux dernières années, la Commission a travaillé plus intensivement qu'auparavant à établir des groupes d'étude des produits comme ceux du blé et des autres céréales, du cacao, du café, des produits laitiers, de la noix de coco, de l'huile d'olive et des fibres dures. L'organisme a également réuni un groupe de travail d'experts qui étudient les mesures de soutien agricole. Le Canada a été représenté parmi les groupes de travail des céréales, des produits laitiers et du soutien des prix et il a suivi de près le travail des groupes de travail affectés aux autres produits.

En outre, la sous-commission consultative de l'écoulement des excédents, qui se trouve à Washington, É.-U., surveille les programmes relatifs à l'écoulement sur les marchés internationaux des produits agricoles excédentaires. Elle fournit une tribune pour l'étude des plaintes présentées et des problèmes qui se posent. Les principes qui régissent l'écoulement des surplus sont les suivants: accroître la consommation plutôt que de restreindre les approvisionnements; écouler les excédents de façon régulière afin d'éviter toute pression exagérée qui ferait tomber brusquement les prix sur les marchés mondiaux, particulièrement lorsque les prix des produits agricoles sont généralement bas; et enfin, lorsque des excédents sont écoulés dans des conditions spéciales, prendre les précautions voulues pour que ces ententes soient conclues sans nuire à la structure normale de la production et du commerce international.

Une autre sous-commission consultative étudie les aspects économiques du riz, en s'attaquant particulièrement aux questions commerciales et aux difficultés spéciales qui existent ou qui peuvent surgir dans le commerce international de cette denrée.

La Commission des produits et sa sous-commission de Washington ont étudié des questions comme l'établissement de réserves vivrières nationales et l'utilisation des excédents pour le développement économique. Les progrès se sont fait attendre mais un certain nombre de pays se sont groupés et ont dressé un plan pour utiliser les excédents de poudre de lait. Un programme est en cours d'établissement à Calcutta, aux Indes, avec l'appui financier de plusieurs pays. Le Canada a signifié son désir de participer à ce programme et il a consenti également à prendre part à l'enquête sur les besoins de la ville de Karachi en produits laitiers.

Le Canada et la FAO.—Le Canada est l'un des membres fondateurs de la FAO et il est membre du Conseil, de la Commission des produits et de la sous-commission consultative de l'écoulement des excédents. Il a aussi participé à un certain nombre de groupes de travail patronnés par la FAO et chargés d'étudier une variété de problèmes. Il est aussi représenté au Comité de coordination.

Plus d'une cinquantaine de Canadiens, et quelques-uns par deux fois, ont été chargés de missions techniques depuis 1951. D'autres ont été invités à participer à des groupes d'experts chargés d'étudier la nutrition, la protection des végétaux, de la forêt et de la pêche. Un certain nombre de Canadiens font partie du siège de l'organisation.

Les contributions financières du Canada figurent présentement au cinquième rang par ordre d'importance et représentent 4.6 p. 100 du budget de la FAO; les quatre premiers pays pour ce qui est des contributions sont les États-Unis, le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne occidentale. Depuis la fondation de la FAO, la contribution financière du Canada au siège de cet organisme a varié de \$190,000 à \$338,000 par année. En outre, le Canada contribue au travail d'assistance technique de la FAO par la somme qu'il verse chaque année au fonds d'assistance technique des Nations Unies: en 1957, cette contribution s'est élevée à \$1,800,000.

Section 2.—L'agriculture et les provinces*

Sous-section 1.—Services agricoles

Terre-Neuve.—Les services agricoles de Terre-Neuve sont dirigés par la Division de l'agriculture du ministère des Mines et Ressources. La Division a à sa tête un directeur, aidé d'un personnel composé de 21 fonctionnaires. La province est divisée en neuf cir-

* Renseignements fournis par les autorités des diverses provinces.

concriptions confiées chacune à un agent, sauf au Labrador où l'agent ne réside que pendant l'été. Des fonctionnaires chargés des divers domaines de l'agriculture visitent chaque district sur l'ordre du Bureau d'agriculture de St-Jean.

Les programmes d'aide à l'industrie agricole comprennent l'aide au défrichement pour lequel le gouvernement prête son personnel et ses tracteurs, une subvention de \$125 l'acre pour le défrichement avec des outils appartenant aux particuliers, la distribution de pierre à chaux en poudre à un prix subventionné, le paiement de bonis pour les reproducteurs de race pure et l'octroi d'une aide financière aux sociétés d'agriculture, aux organismes de commercialisation et aux comités organisateurs de foires agricoles. Il y existe un service d'inspection des produits avicoles, des légumes et des bleuets. On encourage la culture de ce fruit en incendiant les terrains qui y sont propices et en améliorant les routes et les sentiers qui conduisent à ces endroits. On favorise la culture des petits fruits en distribuant des plants de qualité.

L'élevage reçoit tout l'encouragement possible. On élève un troupeau expérimental de moutons. Grâce à l'état satisfaisant des marchés, à l'aide fournie par le ministère et aux prêts consentis en vertu de la loi provinciale sur les prêts pour les améliorations agricoles, la production de viande de volaille et de bœuf a pris de l'expansion. Deux vétérinaires surveillent l'application du programme d'hygiène vétérinaire et du programme fédéral-provincial d'extirpation de la tuberculose bovine.

La Division de l'agriculture se joint au ministère de l'Instruction publique pour favoriser l'essor du mouvement des Clubs 4H dans la province et consent à se charger de tout projet relatif à l'agriculture.

Île-du-Prince-Édouard.—Le programme d'action du ministère de l'Agriculture est établi par son personnel qui comprend, outre le ministre et le sous-ministre, un surintendant et un surintendant adjoint de l'industrie laitière, deux essayeurs-contrôleurs, un directeur des services vétérinaires et six vétérinaires praticiens subventionnés, un horticulteur, un adjoint chargé de l'analyse des sols, un directeur de la production avicole, un agronome, un directeur des travaux sur place et trois représentants agricoles, un chef forestier et son adjoint, un directeur des travaux d'amélioration agricole, un surveillant de pépinières et un directeur, un directeur adjoint et deux propagandistes des cercles de fermières.

Nouvelle-Écosse.—Le ministère de l'Agriculture et de l'Organisation des marchés "aide les gens à s'aider eux-mêmes" en encourageant le public à faire partie d'organisations telles que la Fédération agricole de la Nouvelle-Écosse, l'Association des fructiculteurs de la Nouvelle-Écosse, les coopératives agricoles, les coopératives de crédit et les organisations de producteurs. Le ministère reçoit l'aide du Comité consultatif des services agricoles de la Nouvelle-Écosse, qui a été établi afin de mettre en œuvre les programmes et entreprises agricoles des ministères fédéral et provincial de l'Agriculture. Le Comité se réunit tous les trois mois et, afin d'éviter autant que possible le double emploi, il coordonne les objectifs de ces deux ministères et propose des programmes agricoles bien intégrés.

Nouveau-Brunswick.—Le programme agricole du gouvernement du Nouveau-Brunswick est dirigé par le ministre de l'Agriculture assisté d'un sous-ministre et des directeurs des services suivants: vulgarisation, bétail, industrie laitière, médecine vétérinaire, aviculture, horticulture, grandes cultures, sols et récoltes, protection et amélioration des plantes, génie agricole, économie ménagère, Association coopérative de syndicats de crédit, éducation agricole, apiculture et sociétés agricoles.

Québec.—Le ministère de l'Agriculture comprend onze services: enseignement agricole, économie rurale, propagande, industrie animale, horticulture, grandes cultures, information et recherches, économie domestique, hygiène des animaux, génie rural, secrétariat. Chaque service se subdivise en sections commises chacune à des problèmes particuliers.

Le ministère compte aussi plusieurs autres organismes spéciaux comme le Conseil des recherches, la Commission de l'industrie laitière, l'École de laiterie de Saint-Hyacinthe, la Ferme-école de Deschambault, la Station d'élevage d'animaux à fourrure (Saint-Louis-

de-Courville). L'Office du crédit agricole, la Raffinerie de sucre de Québec (Saint-Hilaire) et le Collège de médecine vétérinaire (Saint-Hyacinthe) relèvent aussi du ministre de l'Agriculture, tandis que l'Office de l'électrification rurale est rattaché au Conseil exécutif provincial.

Le concours annuel du Mérite agricole, organisé en 1890, est tenu à tour de rôle dans l'une ou l'autre de cinq régions. Chaque épreuve, qui dure cinq ans, porte sur les divers produits de la ferme. Le but principal en est de déterminer les mérites personnels des concurrents qui se sont le plus distingués et qui peuvent servir d'exemples. Des concours de comté portant sur l'amélioration de la ferme ont été lancés il y a plus de vingt-deux ans et jouissent encore d'une grande vogue. Au delà de 6,000 concurrents ont bénéficié de ces concours, qui visent au perfectionnement des méthodes de culture en vue d'augmenter le revenu de la ferme.

Le Service de drainage voit à l'amélioration des sols ou à l'assèchement des terres en draguant les grands cours d'eau au moyen de son propre outillage ou à forfait et en louant son outillage à prix très modiques aux agriculteurs qui désirent améliorer leurs terres en culture. Le ministère de l'Agriculture fournit également de l'aide sous forme de subventions aux entreprises d'irrigation. Les programmes d'amélioration des sols comprennent de vastes ouvrages d'irrigation effectués par le ministère ainsi que des ouvrages de moindre envergure réalisés par des groupes d'agriculteurs avec l'aide du gouvernement. En 1955, 32,410 agriculteurs ont bénéficié du concours du Service.

Diverses mesures aident à l'amélioration des cultures et du bétail. Une station d'insémination artificielle est établie à Saint-Hyacinthe à l'intention des cercles d'éleveurs, et des stations d'hybridation des plantes pour les céréales et cultures fourragères, les légumes et les petits fruits sont maintenues à certains endroits. Des spécialistes font la lutte aux ennemis et maladies des plantes et des animaux; les principaux laboratoires sont établis à Québec et d'autres sont installés dans différentes régions, parfois dans les écoles.

La coopération agricole est très pratiquée au Québec; 542 coopératives (68,000 membres) et 89 sociétés agricoles (28,865 membres) s'occupent des intérêts locaux et organisent des expositions de comté. Il existe en outre 726 cercles de fermières (41,000 membres), 458 cercles de cultivateurs (22,042 membres) et 142 cercles de jeunes cultivateurs dont les 4,062 membres, garçons et filles, travaillent à diverses entreprises de caractère pratique.

Depuis sa création en 1936, l'Office du crédit agricole a consenti aux cultivateurs du Québec, 45,238 prêts (\$120,000,000), dont 21,006 ont aidé des jeunes gens à s'établir dans l'agriculture.

Ontario.—Le ministère de l'Agriculture fournit de l'aide financière et des services administratifs à l'agriculture par l'entremise de son bureau central, de douze divisions, de trois fermes expérimentales, de deux fermes d'enseignement pratique et de quatre institutions d'enseignement qui s'occupent de travaux de recherche et de vulgarisation. En plus de l'administration générale, le bureau central dirige les programmes d'aide aux cultivateurs et aux colons du nord de l'Ontario pour le défrichement et le défonçage du terrain et l'amélioration des troupeaux et des fermes.

La Division du bétail met en œuvre des programmes d'amélioration du bétail, immatricule et examine les étalons et soutient les associations s'occupant d'animaux de race pure.

La Division des cultures aide à l'application de bonnes méthodes culturales, à l'utilisation de lignées améliorées de graines de semence, à l'amélioration des pâturages et à la destruction des mauvaises herbes.

La Division de l'industrie laitière assure un service d'inspection, d'instruction et de surveillance pour toutes les fabriques laitières et encourage la production de lait sain sur les fermes.

La Division de l'économie agricole étudie, en collaboration avec des groupements de cultivateurs, les frais de production.

La Division des fruits fait observer les règlements sur les fruits et les légumes, assure un service d'information aux cultivateurs et applique la loi sur les prêts aux coopératives.

La Division de la coopération et des marchés applique la loi sur la vente des produits de la ferme, la loi sur les terminus d'arrivage de denrées alimentaires et la loi sur les contenants de produits agricoles.

L'Office du lait, établi par la loi sur la réglementation du lait, réglemente et surveille le marché du lait.

La Division des sociétés agricoles et horticoles aide aux foires et expositions agricoles, aux concours de labour et autres et applique la loi sur les centres communautaires.

La Division de la vulgarisation assure un service d'enseignement et de propagande par l'intermédiaire de représentants établis dans tous les comtés et districts et dirige les œuvres des clubs 4-H et de l'Association des jeunes cultivateurs d'Ontario. La Division, par l'intermédiaire du Service de l'économie ménagère, inspire et dirige les initiatives collectives des fermières.

La Division de la statistique et des publications, d'accord avec le Bureau fédéral de la statistique, assure un service de correspondants agricoles et recueille et diffuse des renseignements sur les cultures, le bétail et les laitages.

La Division des prêts aux jeunes cultivateurs de l'Ontario applique la loi sur l'établissement des jeunes cultivateurs dans l'Ontario.

Le ministère administre la station horticole expérimentale de Vineland, la ferme expérimentale et école d'agriculture de l'ouest de l'Ontario, à Ridgeway, la ferme de démonstration de New-Liskeard, l'école d'agriculture de Kemptonville, le collège agricole de l'Ontario, y compris l'Institut Macdonald et le collège de médecine vétérinaire de Guelph, institutions qui toutes assurent des services de recherches et de vulgarisation au bénéfice de l'agriculture en Ontario.

Le ministère de l'Agriculture est également responsable de l'Administration du téléphone de l'Ontario.

Manitoba.—Le ministère de l'Agriculture comprend les divisions suivantes: vulgarisation agricole; bétail; industrie laitière; sols et cultures; publications et statistique agricoles; destruction des mauvaises herbes; services de coopération; et laboratoire vétérinaire provincial.

Le Service de la vulgarisation s'occupe d'économie agricole, d'horticulture, d'aviculture, de génie agricole, d'apiculture, des clubs 4-H et du travail féminin. Des spécialistes se consacrent à ces matières. Il se tient dans toute la province des réunions et journées agricoles et il se donne des cours abrégés en agriculture. Il y a au Manitoba 35 agronomes qui s'occupent chacun d'une à cinq municipalités. Douze spécialistes en économie ménagère sont au service de régions désignées.

La Division du bétail applique la loi sur l'élevage, conçoit et exécute des programmes visant à encourager l'amélioration et la production du bétail et collabore étroitement à la lutte contre les épizooties avec le Laboratoire vétérinaire et la Division de l'hygiène vétérinaire du ministère fédéral de l'Agriculture.

La Division de l'industrie laitière applique la loi sur l'industrie laitière, surveille le classement de la crème, inspecte les beurrieres et fromageries, donne des directives sur la fabrication du fromage et du beurre, patente les fabricants de produits laitiers et les classeurs de crème et étudie le prix de revient des laitages pour les producteurs. Le travail de vulgarisation comprend des conférences et des articles et brochures sur les problèmes de la ferme laitière.

La Division des sols et des cultures s'occupe de la conservation et de la fertilité des sols consacrés aux céréales et aux fourrages et assure la liaison entre la province du Manitoba et le gouvernement canadien en ce qui regarde les entreprises relevant de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies. La Division établit et applique des programmes qui encouragent les bonnes pratiques en matière de grandes cultures et de conservation.

La Division des publications et de la statistique agricoles publie et distribue chaque année quelque 100,000 bulletins, circulaires, affiches, feuillets, etc.

La Division de la destruction des mauvaises herbes dirige les initiatives de 18 circonscriptions municipales de lutte contre les mauvaises herbes, comprenant 70 municipalités rurales engagées dans l'éradication des mauvaises herbes profondément enracinées, persistantes et vivaces; surveille les démonstrations pratiques de lutte contre les mauvaises herbes; étudie les problèmes créés par les mauvaises herbes; fait des relevés et prépare de la documentation, des causeries radiophoniques, des articles, des photographies et des spécimens de mauvaises herbes, etc.

La Division des services de coopération s'occupe de l'immatriculation et de la surveillance des coopératives et des syndicats de crédit et applique les lois pertinentes. En outre, elle recueille et établit des statistiques sur la coopération dans la province.

Le Laboratoire vétérinaire maintient un laboratoire de diagnostic auquel peuvent s'adresser vétérinaires et éleveurs.

Saskatchewan.—Voici comment est organisé le ministère de l'Agriculture:

L'Administration s'occupe des dossiers du personnel et de la comptabilité. Elle recueille des renseignements sur l'état et le rendement des cultures, ainsi que sur la commercialisation et les prix des récoltes et publie un bulletin quotidien de renseignements agricoles diffusé à la radio par sept postes privés.

Le Service des représentants agricoles compte un personnel itinérant de 37 représentants, quatre surveillants régionaux et des spécialistes en gestion agricole et en moyens optiques de formation. Le Service fournit un personnel de propagande à toutes les divisions du ministère ainsi qu'aux autres organismes qui participent au programme d'extension de la coopération agricole. Les représentants agricoles prennent une part active aux services agricoles fédéraux, provinciaux et universitaires. Le Service collabore avec le ministère fédéral du Travail et le Service national de placement pour diriger les migrations annuelles d'ouvriers agricoles. Les représentants agricoles travaillent par l'intermédiaire de comités de conservation et d'amélioration agricoles dans toutes les municipalités rurales et dans les régions non organisées afin de fournir aux cultivateurs des renseignements scientifiques et pratiques. Des comités étudient les problèmes régionaux et prennent l'initiative de programmes d'amélioration. Le ministère, en vertu d'un programme d'assistance, acquitte la moitié du coût des entreprises de mise en valeur collectives locales.

La Division de l'industrie animale comprend quatre sections: la Section de l'industrie laitière administre les programmes d'amélioration des troupeaux laitiers et aide les producteurs de bétail en matière de production et d'administration, inspecte et patente les établissements de laitages et les établissements frigorifiques compartimentés et applique la législation sur ces établissements et sur la margarine; la Section du bétail encourage l'emploi de bons animaux de reproduction en établissant des zones de reproducteurs de race pure et en aidant à l'achat et à la distribution d'étalons, de taureaux, de verrats et de béliers; elle enregistre les marques, patente les marchands de bestiaux et leurs agents et encourage les programmes de destruction des insectes nuisibles, d'alimentation et d'élevage; la Section de l'aviculture maintient des services d'épreuve du menu bétail et de classement des dindons, administre un programme d'incubation, patente les marchands de produits avicoles et les acheteurs de volailles ainsi que les couvoirs et agents de couvoirs; elle appuie les expositions et les journées avicoles et favorise par d'autres moyens l'amélioration de la basse-cour; la Section de la médecine vétérinaire accorde des bourses aux étudiants en médecine vétérinaire, dirige des programmes d'épreuve et de vaccination, et de concert avec les fonctionnaires fédéraux et les vétérinaires locaux, aide à la prévention et à la répression des maladies.

La Division de la conservation et du développement s'occupe des travaux de génie, des programmes d'irrigation exécutés habituellement en collaboration avec le gouvernement fédéral ainsi que des travaux et entreprises de drainage; la remise en valeur de terrains par le drainage, l'amélioration des terres mal ou peu utilisées et l'aménagement de pâturages collectifs provinciaux relèvent aussi de la Division; elle applique la loi sur la machinerie agricole et fournit une aide technique aux régions de conservation et de mise en valeur, aux circonscriptions d'usagers d'eau et aux circonscriptions d'irrigation en ce qui concerne les entreprises de régularisation des eaux.

La Division des terres administre toutes les terres de la Couronne, des écoles et de la Commission de l'utilisation des terres, sauf les forêts et parcs réservés de la région habitée de la province; elle les classe d'après l'usage le plus approprié; elle en dispose par des baux de longue durée; elle acquiert les terrains destinés aux programmes d'utilisation du sol; elle surveille les initiatives de colonisation et maintient des pâturages communautaires.

La Division de l'industrie des plantes organise et administre des programmes d'amélioration et de protection des cultures et renseigne les cultivateurs sur l'amélioration des graines de semence et des cultures, la conservation du sol, les problèmes horticoles, la destruction des mauvaises herbes et l'aménagement des terres irriguées; un programme relatif aux plantes fourragères vise à améliorer les herbages; la section des graines de semence fait, moyennant paiement, le nettoyage des graines de plantes fourragères et des céréales certifiées; la Section de l'apiculture fournit des renseignements sur l'industrie abeillère et la production du miel, fait une inspection continue et surveille l'industrie.

Alberta.—Le ministère de l'Agriculture est organisé de la façon suivante:

La Division des grandes cultures veille à l'administration des programmes relatifs à l'amélioration des cultures, à la conservation du sol, à la destruction des mauvaises herbes, à la protection des récoltes, à la lutte contre les insectes nuisibles, à l'horticulture et à l'apiculture. Des commissions municipales de services agricoles, comptant un représentant du ministère, aident à l'exécution de ces programmes.

La Division du bétail collabore au maintien de la qualité des troupeaux en aidant les cultivateurs à se procurer des taureaux de race pure et en prêtant son concours aux associations d'insémination. La Division surveille les associations d'engraissement des bestiaux et applique les lois sur l'inspection du bétail, les marques, les animaux domestiques et la vente des bêtes à cornes.

La Division de l'industrie laitière applique la loi sur les producteurs de lait et la loi sur les armoires frigorifiques; le classement et l'achat des produits bruts par les laiteries sont réglementés, tout comme les normes de construction, de fabrication, d'apprêt, d'hygiène et de température des laiteries et des armoires frigorifiques; un service régulier d'épreuve des vaches est fourni aux producteurs de lait, et le laboratoire de la Division fait les analyses chimiques et bactériologiques nécessaires à l'industrie; des services relatifs à l'administration des fermes laitières et à l'étude de leurs frais annuels fonctionnent dans les principaux centres de l'industrie.

La Division de l'aviculture applique des programmes visant à améliorer l'élevage des volailles, s'occupe de l'approbation des volailles en vue de la lutte contre la diarrhée blanche, délivre des permis aux couvoirs, aux marchands de gros et aux camionneurs pour la manutention des produits avicoles.

La Division des services vétérinaires, grâce à ses laboratoires, fournit le diagnostic scientifique des maladies du bétail et des volailles, effectue des enquêtes sur les maladies, donne des conférences sur la science vétérinaire à l'Université de l'Alberta, aux écoles d'agriculture et à de nombreuses assemblées, et s'efforce de promouvoir les programmes officiels visant à diminuer dans toute la province les pertes causées par la maladie.

Le Service de la vulgarisation agricole compte 43 bureaux et emploie 56 agronomes régionaux et 20 économistes ménagères régionales; les agronomes régionaux travaillent auprès des agriculteurs, se penchent sur leurs problèmes et leur expliquent les programmes du ministère visant à perfectionner les méthodes culturales; les économistes ménagères régionales assurent un service complémentaire aux fermières; le Service rédige des bulletins sur les questions agricoles et les problèmes ménagers; chargé de la surveillance des sociétés agricoles, il s'occupe également du recrutement et du placement de la main-d'œuvre agricole, en collaboration avec le ministère fédéral du Travail.

La Division des fermes d'animaux à fourrure administre la délivrance des permis et l'exportation en ce qui concerne les animaux vivants et les peaux et aide à la solution des problèmes que posent le soin, l'élevage et l'amélioration des espèces.

Les écoles d'agriculture et de science ménagère d'Olds, de Vermilion et de Fairview offrent des cours pratiques (voir p. 422).

La Division de la radio et de l'information donne une série de cinq émissions par semaine par le truchement de sept postes de l'Alberta; elle publie aussi un bulletin hebdomadaire à l'intention de la presse et de la radio.

La Division des eaux s'occupe des droits hydrauliques, du drainage, de l'irrigation et de l'aménagement hydro-électrique.

Le Comité de l'utilisation des terres et forêts, qui se compose de représentants du Service des terres et forêts, de la Commission de l'énergie électrique, du Service des affaires municipales, de l'Université de l'Alberta et du ministère de l'Agriculture, est chargé de veiller à la bonne utilisation des terres agricoles peu rentables.

Colombie-Britannique.—Le ministère de l'Agriculture compte quatre grandes divisions: la Division de l'administration a la direction générale des programmes agricoles, applique la législation, rédige des rapports et des publications. La Division exerce aussi une surveillance directe sur les grandes cultures, sur les relevés concernant les sols, sur les travaux concernant la pathologie des plantes, l'entomologie, l'apiculture, les marchés et la statistique, sur les Cercles d'agriculteurs et de fermières.

La Division de l'industrie animale aide et surveille l'industrie du bétail, fournit un service vétérinaire chargé des règlements concernant le contrôle des épizooties de même que le classement du bœuf, l'inspection des établissements laitiers et des fermes d'élevage des animaux à fourrure, ainsi que l'inspection des diverses catégories de viande de bœuf. La Division dirige les travaux de la Division laitière en ce qui concerne l'inspection des laiteries commerciales. Ses fonctionnaires sont assignés à 11 centres disséminés par toute la province.

La Division de l'horticulture surveille la production des fruits, des légumes et des graines de semence et dispense ses conseils en ce qui a trait aux maladies des plantes et au contrôle des épidémies d'insectes. La Division maintient des stations d'expérimentation à 11 endroits de la région sud de la province.

La Division du développement et de la vulgarisation, au moyen de ses 20 bureaux disséminés dans les principales régions agricoles, offre un service de renseignements généraux aux agriculteurs. En outre, la Division offre les services de ses ingénieurs agricoles, surveille l'application du programme gouvernemental de défrichement, aide à la main-d'œuvre agricole et aux cercles de jeunes agriculteurs. La Division comprend aussi un service d'aviciculture qui enseigne aux aviculteurs leur métier.

Sous-section 2.—Collèges et écoles d'agriculture

Toutes les provinces possèdent des institutions ou des moyens d'enseignement agricole d'échelon universitaire. Ces institutions relèvent soit du ministère de l'Agriculture, soit du ministère de l'Instruction publique.

Terre-Neuve.—La province ne possède pas de collège d'agriculture. Cependant, la Division de l'agriculture du ministère des Mines et Ressources offre chaque année des bourses d'études valables à un collègue d'une autre province.

Île-du-Prince-Édouard.—Le cours de deux ans en science agricole que donne le *Prince of Wales College*, Charlottetown, prépare les étudiants à la troisième année du cours que donne le Collège Macdonald (P.Q.).

Les cours abrégés de l'École professionnelle enseignent aux élèves non seulement la théorie et la pratique de l'agriculture mais aussi le sens de sa dignité et de sa valeur comme vocation et son importance pour la province.

Nouvelle-Écosse.—Le Collège d'agriculture de la Nouvelle-Écosse, situé à Truro, offre trois cours: les deux premières années d'un cours conduisant au baccalauréat en science agricole, un cours de deux ans portant sur l'agriculture en général, et un cours de deux ans portant sur l'agriculture professionnelle. En outre, le collège aide à la conduite de cours abrégés à divers centres, accorde son appui aux *Folk Schools* et fournit des directives aux clubs 4-H. Les cours sont gratuits pour les étudiants canadiens.

Nouveau-Brunswick.—Les quatre écoles d'agriculture de la province sont situées à Woodstock, Fredericton, Saint-Joseph et Saint-Basile. Des cours de deux ans d'une durée de cinq mois chaque année sont donnés à Saint-Joseph, Fredericton et Saint-Basile tandis qu'un cours de trois ans est donné à Woodstock. Le programme comprend une formation portant sur tous les aspects de l'agriculture, des travaux d'atelier et des études scolaires d'ordre général. A Woodstock et à Saint-Joseph, on donne également des cours d'économie ménagère d'une durée de dix mois.

Québec.—Les cours des écoles d'agriculture comprennent un cours universitaire de quatre ans menant au baccalauréat en science agricole aux universités suivantes: Faculté d'agriculture de Laval (Sainte-Anne-de-la-Pocatière), Institut agricole d'Oka (affilié à l'Université de Montréal) et Faculté d'agriculture de l'Université McGill (Collège Macdonald). L'École de médecine vétérinaire provinciale (Saint-Hyacinthe), affiliée à l'Université de Montréal, donne un cours de quatre ans menant au doctorat en médecine vétérinaire. Il existe aussi dans la province neuf écoles secondaires d'agriculture, ainsi que 10 écoles régionales et six orphelinats qui donnent des cours d'agriculture. Plus de 1,500 étudiants, dont la grande majorité sont des fils de cultivateurs, fréquentent les écoles intermédiaires et régionales; 150 élèves suivent les cours d'agriculture pratiques donnés dans les orphelinats. Une ferme est annexée à chaque école pour fins de formation pratique et des spécialistes donnent des cours sur l'industrie du sirop d'érable, la mécanique agricole, les coopératives, la protection des plantes, l'hygiène vétérinaire, l'aviculture, la vente des produits et la sylviculture. Des coopératives et cercles scolaires sont organisés et dirigés par les étudiants sous la surveillance des professeurs. Cinq de ces écoles enseignent l'économie domestique au bénéfice des filles de cultivateurs et de colons.

Ontario.—Le cours de deux ans du Collège d'agriculture de l'Ontario, qui mène au diplôme associé d'agriculture, fournit une formation de base. Les jeunes gens intéressés à faire de l'agriculture leur carrière, étudient l'application de la science à la pratique de l'agriculture et se forment au civisme rural.

Le cours de quatre ans menant au baccalauréat en science agricole donne une instruction fondamentale en science agricole. Il assure une solide formation à qui veut faire de l'agriculture une carrière, prendre un emploi dans les services agricoles pratiques et connexes du gouvernement, se lancer dans l'industrie agricole ou l'enseignement, ou poursuivre ses études jusqu'à la maîtrise ou au doctorat.

Des cours universitaires sont donnés qui mènent à la maîtrise en science agricole. Les étudiants doivent s'inscrire à un ou plusieurs départements du Collège d'agriculture de l'Ontario ainsi qu'à un ou plusieurs départements de l'Université de Toronto pour y suivre des cours avancés et se former à l'expérimentation et à la recherche scientifique. Les maîtres en science agricole peuvent s'occuper d'enseignement ou de recherches ou continuer leurs études.

L'Institut Macdonald offre aux jeunes filles un cours d'art et de science ménagers d'un an. Il conduit à l'obtention d'un certificat de compétence mais ne confère pas le statut de professionnel. Un cours de quatre ans conduit au baccalauréat en sciences ménagères que donne l'Université de Toronto. Pour être admis à ce cours d'étude, il faut préalablement avoir obtenu son diplôme d'immatriculation.

Le Collège de médecine vétérinaire de l'Ontario offre un cours d'une durée de cinq ans menant au doctorat en médecine vétérinaire. En plus d'être une institution d'enseignement, le collège est aussi un centre de recherches sur les maladies des bêtes et assure des services de consultation gratuits aux vétérinaires traitants ainsi que des services pratiques aux éleveurs.

L'École d'agriculture de Kemptville offre les cours suivants menant au diplôme: un cours de deux ans en agriculture (deux sessions de six mois chacune) avec formation pratique aux méthodes d'agriculture modernes destiné avant tout aux jeunes gens qui désirent s'occuper d'agriculture, mais servant aussi de préparation à une foule d'occupations se

rattachant étroitement à l'agriculture (le cours s'efforce aussi d'enseigner aux élèves à devenir des chefs;) un cours avancé d'un an en mécanique agricole est aussi offert aux diplômés en agriculture. Un cours d'économie domestique d'un an (session de six mois) donne aussi l'instruction nécessaire aux emplois moins exigeants dans le domaine de l'économie ménagère. Un cours de deux ans (deux sessions de six mois chacune) est destiné aux jeunes filles qui désirent se préparer à des emplois du commerce touristique, des services alimentaires, des centres de couture et d'autres domaines de l'économie ménagère. Un cours d'hiver de trois mois est donné à l'intention de tous les apprentis laitiers et mène au diplôme d'école laitière requis des beurriers, fromagiers et industriels laitiers brevetés. L'école, qui est un internat, possède une ferme de 450 acres.

La *Western Ontario Agricultural School* offre un cours pratique aux jeunes gens qui veulent retourner à l'agriculture. Il comprend deux cours d'hiver de 20 semaines chacun, commençant à la fin d'octobre pour se terminer à la fin de mars. Le programme comprend tous les sujets intéressant l'agriculture.

Manitoba.—La Faculté d'agriculture et d'économie ménagère de l'Université du Manitoba offre des cours universitaires en agriculture et économie ménagère ainsi qu'un cours de deux ans menant au simple diplôme d'agriculture. Des cours pratiques d'une saison en agriculture et art ménager se donnent aussi à l'École agricole et ménagère de Brandon dont les diplômés en agriculture sont admis par l'université en deuxième année du cours menant au diplôme.

Saskatchewan.—L'Université de la Saskatchewan offre un cours universitaire en agriculture à ceux qui veulent enseigner l'agriculture dans les écoles secondaires ou les collèges, s'occuper de recherches ou d'administration ou pratiquer l'agriculture. La spécialisation est possible avec la permission de la faculté. On peut suivre des cours mixtes d'agriculture et d'arts ou de commerce. Des cours postsecondaires sont aussi offerts.

L'École d'agriculture de la Saskatchewan offre un cours pratique visant à donner une solide formation agricole et aussi à apprendre aux jeunes ruraux à devenir des chefs.

Tous les cours menant à un grade en économie ménagère durent quatre années. Le programme d'études des deux premières années est le même pour tous les élèves mais celui des troisième et quatrième années se divise en quatre catégories: 1° pour les professeurs, 2° pour les diététiciennes, 3° cours général, et 4° spécialisation supplémentaire. Un cours mixte menant à un grade en arts, sciences et économie ménagères exige au moins cinq années d'études.

Alberta.—L'Université de l'Alberta offre un cours universitaire de quatre ans en agriculture aux étudiants qui ont leur immatriculation senior ou l'équivalent. L'étudiant peut choisir un programme d'études générales ou d'études spécialisées comprenant une foule de cours spéciaux en zoologie, économie, entomologie, laiterie, botanique et pédologie. Tous les départements offrent des cours conduisant à la maîtrise et certains, des cours conduisant au doctorat.

Les Écoles d'agriculture et d'économie ménagère de l'Alberta, situées à Olds, Vermilion et Fairview, offrent des cours pratiques en agriculture et art ménager. Ces écoles visent à former les jeunes garçons à l'agriculture et les jeunes filles à l'économie ménagère. Il faut avoir fait sa 9^e année pour être admissible au cours régulier qui dure deux semestres. Un cours spécial d'un an est offert aux étudiants qui ont 70 points de matières d'école secondaire. Les pensionnats sont modernes et sont dotés d'un auditorium et d'un gymnase.

Durant l'été, les écoles servent aux réunions agricoles et aux conférences d'associations qui s'intéressent à l'agriculture. En juillet, des cours de formation de chefs, des réunions de cercles 4-H, des campements agricoles et d'autres œuvres tiennent les écoles en constant fonctionnement.

Colombie-Britannique.—La Faculté d'agriculture de l'Université de la Colombie-Britannique offre un cours universitaire général de quatre ans en agriculture et un cours de cinq ans avec spécialisation dans 15 domaines différents. La Faculté d'agriculture

offre aussi, à la Faculté des études supérieures, des travaux grâce auxquels l'étudiant peut obtenir la maîtrise en science agricole et la maîtrise en sciences; des travaux sont aussi offerts dans un nombre limité de domaines en vue du doctorat. En outre, la faculté offre un cours d'un ou de deux ans menant au diplôme en agriculture professionnelle et adapté aux besoins de l'étudiant.

La Faculté offre aussi, de concert avec divers services du ministère provincial de l'Agriculture et sous les auspices du département d'extension de l'Université, un certain nombre de cours abrégés qui durent depuis un ou deux jours jusqu'à plusieurs semaines.

Section 3.—Irrigation et conservation du sol

Sous-section 1.—Entreprises fédérales*

Loi sur le rétablissement agricole des Prairies

En 1935, le gouvernement fédéral adoptait la loi sur le rétablissement agricole des Prairies qui autorisait une dépense de \$4,750,000 sur une période de cinq ans pour remettre en valeur les régions atteintes par la sécheresse et l'érosion dans les provinces des Prairies. En 1937, une modification élargissait la portée du programme en prévoyant le retrait de la culture des terres de qualité médiocre et l'établissement des exploitants de ces terres dans d'autres secteurs. Une autre modification, adoptée en 1939, supprimait les limites relatives au temps et au montant dépensé. La nature et la portée des programmes et entreprises exécutés au titre de la loi en question varient considérablement, mais chacun vise particulièrement à une meilleure utilisation de la terre en vue de réduire au minimum les problèmes causés par la sécheresse, ou à la conservation de l'eau pour des fins agricoles.

Des crédits spéciaux ont été adoptés de temps à autre par le Parlement en vue de développer les grands travaux d'irrigation dans les provinces des Prairies, de remettre la terre en valeur et la développer, notamment la maîtrise des crues; à cause de leur ampleur, ces ouvrages ne sont pas compris dans les crédits de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies. Ils sont, cependant, exécutés par cette administration, dont le siège se trouve à Regina (Sask.). La plupart des grandes entreprises qui bénéficient de crédits spéciaux sont exécutées et financées d'accord par les gouvernements fédéral et provinciaux au titre d'ententes déterminant les obligations de chaque partie.

Conservation de l'eau.—La loi sur le rétablissement agricole des Prairies assure, à titre de mesure de rétablissement, une aide financière et technique aux cultivateurs en vue d'ouvrages de conservation de l'eau dans les zones arides des trois provinces des Prairies. La somme fournie dépend en grande partie du genre et de l'envergure des entreprises. Les autorités cherchent en tout à aider les cultivateurs à se rétablir eux-mêmes. L'autorisation de faire les travaux est d'abord obtenue du ministère provincial dont relèvent les ressources hydrauliques.

Depuis ses 21 années d'existence, la loi a aidé les cultivateurs à construire 52,461 citernes et petites digues individuelles, dont plusieurs peuvent servir à l'irrigation. Ces réalisations ont pourvu d'eau une foule d'endroits de la zone aride. Elles ont fourni un emmagasinage suffisant aux endroits où l'eau manque et ont assuré un approvisionnement constant pour fins ménagères, d'abreuvement du bétail et de production de fourrages. C'est ainsi qu'un grand nombre de cultivateurs ont été rétablis sur leurs terres.

Les aménagements collectifs se limitent nécessairement à l'aide restreinte de bassins hydrographiques bien délimités et suffisamment pourvus. Lorsqu'un groupe de cultivateurs met sur pied une association d'usagers d'eau ou que la municipalité rurale prend l'initiative d'une entreprise de conservation ou d'irrigation, les autorités fédérales collaborent avec l'organisme local. Le gouvernement fédéral assume ordinairement le prix

* Rédigé sous la direction du Dr J. G. Taggart, C.B.E., sous-ministre de l'Agriculture, par G.-J. Matte, directeur conjoint de l'Administration du rétablissement.

de revient initial des ouvrages d'emmagasinage et de raccordement tandis que la province se charge de la distribution de l'eau aux terres ou le long du bassin. L'organisme local prend aussi à son compte l'entretien et l'exploitation.

Jusqu'au 31 mars 1956, les autorités fédérales ont fourni l'aide nécessaire à la construction de 357 entreprises collectives, situées pour la plupart sur six bassins dont la source se trouve dans les trois provinces des Prairies. Elles servent à retenir l'excès des eaux de ruissellement au printemps afin de suppléer à leur insuffisance plus tard. De plus, les entreprises collectives aménagent des habitations au bénéfice des cultivateurs partis des régions pauvres pour s'établir sur des terres qui peuvent les faire vivre.

Le rôle des autorités fédérales dans l'aménagement de grandes entreprises collectives d'irrigation se termine avec la construction de réservoirs primaires et de canaux de raccordement. Cependant, là où les cultivateurs avaient un besoin pressant de revenus, les autorités ont aidé davantage à la mise en valeur des terres irrigables et gardé sous leur surveillance constante le fonctionnement et les progrès de l'entreprise. Parfois, une entente est intervenue avec la province intéressée aux termes de laquelle les autorités fédérales fournissent une aide technique et financière pour la construction d'aménagements primaires tandis que la province participe à la mise en valeur des terres irrigables. Pareille entente s'applique à certaines sections de l'entreprise d'irrigation de Swift-Current, en Saskatchewan.

Grandes entreprises d'irrigation.—*Entreprises d'irrigation de Sainte-Marie.*— Cette entreprise a été lancée d'accord par le gouvernement fédéral et la province d'Alberta. Le gouvernement fédéral s'est engagé à construire les maîtres réservoirs et raccords. La province s'est chargée de la construction des réservoirs auxiliaires et du réseau de distribution à partir des maîtres ouvrages. Le réseau de la rivière Sainte-Marie est sans contredit la plus grande entreprise d'irrigation jamais lancée au pays et, une fois terminée, il baignera une superficie d'environ 510,000 acres. Le barrage Sainte-Marie, qui constitue la clé de l'entreprise, a été terminé en 1951. Mesurant 195 pieds de haut et 2,536 pieds de long, il permet d'emmagasiner 320,000 pieds-acres d'eau. Le maître canal a été aménagé sur quelque 200 milles.

Aménagement de la rivière Saskatchewan-Sud.— Cette entreprise exécutée dans le centre de la Saskatchewan vise des fins multiples se rattachant à la production d'énergie et à l'irrigation de la région située entre les villes d'Elbow et de Saskatoon. L'ouvrage principal consistera en un barrage sur la rivière Saskatchewan-Sud, à mi-chemin entre les villes d'Outlook et Elbow.

L'entreprise permettra de stabiliser l'agriculture dans le centre méridional de la province, où des sécheresses prolongées posent de graves problèmes économiques à plus de 50,000 cultivateurs. Les ressources hydrauliques de la rivière seront exploitées à plein, grâce à l'irrigation et à la régularisation du débit, pour assurer des aménagements hydro-électriques et des approvisionnements d'eau aux villes et favoriser les divertissements.

Entreprise d'irrigation de la rivière Bow.— L'entreprise de la rivière Bow a été achetée par le gouvernement du Canada en 1950, de la *Canada Land and Irrigation Company*, société privée de Grande-Bretagne. Cette entreprise assurera de l'eau aux 100,000 acres de terre déjà irriguées et permettra d'irriguer 140,000 autres acres de terres provinciales et privées. Les travaux de construction ainsi que de réparation et d'extension des vieux ouvrages ont progressé rapidement. Le gouvernement de l'Alberta s'occupe de l'aménagement du système de distribution sur les terres provinciales et privées (voir p. 428).

Entreprise de la rivière Red-Deer.— L'aménagement projeté de la rivière Red-Deer permettra d'irriguer quelque 400,000 acres de terre dans le centre oriental de l'Alberta. L'entreprise consiste en un barrage à Ardley, sur la rivière Red-Deer, et en un maître canal d'aménagé, d'environ cent milles, à deux réservoirs principaux, les lacs Craig et Hamilton. Le barrage comprendra des aménagements hydro-électriques dont partie de la production servira au pompage et partie sera vendue commercialement. L'entreprise, une fois terminée, devrait fournir vingt millions de kWh au marché.

Entreprises de la Colombie-Britannique.—Des travaux d'irrigation ont été entrepris en Colombie-Britannique sous l'empire de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants et à la demande du gouvernement de la province. Trois entreprises, celle de Chase et celles dites *Johnstone Western Canada Ranching Project No. 1 and No. 2*, ont été parachevées dans la vallée de la Thompson-Sud. Grâce à elles, 809 acres de terre ont été aménagées en vue de l'irrigation au profit de quelque 40 anciens combattants de la seconde guerre mondiale.

Trois autres entreprises ont été terminées dans la vallée de l'Okanagan: l'entreprise d'irrigation de Westbank, celle de Bankhead, près de Kelowna, et celle de Cawston-Benches, à l'est de la ville de Keremeos. Ces entreprises arrosent 1,782 acres de terre où sont établis 170 anciens combattants de la seconde guerre mondiale. L'entreprise de West-Benches (Penticton), irriguant environ 200 acres et desservant 97 petits lopins où sont établis des anciens combattants, a été terminée en 1953.

Les vallées de l'Okanagan et de la Thompson-Sud sont des régions de culture intensive. Les terres aménagées pour l'irrigation par les autorités fédérales serviront surtout à la culture des baies et des légumes et à l'industrie laitière.

Entreprises d'assainissement.—Riding Mountain.—A la demande du gouvernement du Manitoba, l'Administration du rétablissement agricole des Prairies a mené des enquêtes approfondies dans la région de Riding-Mountain, où le débordement des cours d'eau qui descendent les versants septentrional et oriental des monts Riding et Duck cause des dommages à une vaste étendue de bonnes terres agricoles (environ 252,000 acres). Le coût des travaux est divisé entre le gouvernement fédéral et celui du Manitoba. Les travaux consistent à nettoyer et à endiguer le lit des cours d'eau, à le redresser par des coupures et des détournements et à empêcher l'érosion des berges.

Entreprise de la rivière Assiniboine.—Ces travaux sont exécutés par l'Administration du rétablissement agricole des Prairies, à la demande du gouvernement du Manitoba, afin d'empêcher de nouveaux débordements de l'Assiniboine, surtout entre Brandon et Virden et entre Portage-la-Prairie et Headingly, où des milliers d'acres de riches terres agricoles ont été fréquemment inondées. On étudie en détail les données relatives à l'écoulement des eaux dans le bassin hydrographique de la rivière Assiniboine et l'aménagement des réservoirs près de sa source est commencé.

Entreprise d'égouttement de la région de la rivière Saskatchewan.—Les autorités fédérales ont fait des relevés et des enquêtes afin de déterminer la possibilité d'assécher en vue de l'agriculture les terres situées dans la région de Pasquia du delta de la rivière Saskatchewan, près de Le Pas, au Manitoba. Un accord est intervenu au début de 1953 entre le gouvernement du Canada et celui du Manitoba en vue de la construction d'ouvrages d'assèchement afin de mettre la région à l'abri des inondations et d'y aménager quelque 96,000 acres de terre propre à l'agriculture. Le gouvernement du Canada défraiera les principaux ouvrages de protection et celui du Manitoba, l'établissement, l'entretien des ouvrages et l'assèchement même des terres. La moitié des terres asséchées seront réservées au rétablissement de cultivateurs qui viendront de régions atteintes par la sécheresse et le reste sera vendu. Une partie du produit de la vente des terres sera versée au gouvernement fédéral en remboursement partiel des frais de construction des principaux ouvrages. Les travaux ont commencé au début de 1953.

Entreprise d'assèchement de la vallée de Lillooet.—Cette entreprise est le fruit d'une entente entre le gouvernement fédéral, celui de la Colombie-Britannique et la circonscription d'assèchement de la vallée de Pemberton. Les travaux s'effectuent dans la vallée de la rivière Lillooet, en amont et en aval de la ville de Pemberton; ils visent à protéger les terres actuellement en culture et à mettre d'autres terres en valeur au moyen d'ouvrages d'endiguement et d'égouttement. Le territoire asséché s'étend sur 14,000 acres, ce qui permettra aux cultivateurs de la région d'agrandir leurs fermes et favorisera l'établissement de centaines d'autres habitants.

Utilisation du sol.—Le rétablissement des régions arides comprend, en plus des entreprises de culture et de conservation de l'eau, la transformation de vastes étendues de terre pauvre, impropres à la culture, en pâturages permanents en vue de l'élevage des animaux, et le déplacement des agriculteurs qui habitent ces régions. A cette fin, grâce au programme d'utilisation du sol en vertu de la loi sur le rétablissement agricole des Prairies, on a aménagé 62 pâturages communautaires sur 1,712,240 acres de terre pauvre. Au cours de l'année terminée le 31 mars 1956, des pâturages d'été ont été établis pour 108,537 têtes de bétail appartenant à 5,632 cultivateurs du voisinage.

Un vaste programme d'amélioration au bénéfice de tous les pâturages est mis en œuvre dès que les nouvelles étendues sont clôturées. C'est ainsi que la capacité moyenne de paissance des pâturages en 1938 a plus que doublé. Les trois méthodes d'amélioration dont on se sert surtout dans tous les pâturages sont les suivantes: nouvelle mise en herbe: depuis 1938, environ 193,083 acres de pâturages communautaires ont été remises en herbe; aménagement d'emplacements pour l'abreuvement des animaux: au 31 mars 1956, plus d'un millier de barrages, citernes et puits d'abreuvement avaient été construits dans des pâturages communautaires; et administration judicieuse des pâturages et réglementation de l'élevage.

Loi sur l'utilisation des terrains marécageux des provinces Maritimes

Lorsqu'ils sont protégés des grandes marées et convenablement cultivés, les terrains marécageux de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick comptent parmi les sols les plus productifs au Canada. Ils sont formés d'alluvions apportées par les marées et avoisinent, pour la plupart, la baie de Fundy.

Les premiers terrains ont été asséchés dès 1630, et, depuis, 80,000 acres environ ont été protégées au moyen de digues et d'aboiteaux, mais en raison de circonstances diverses, perte du marché du bétail et du foin et hausse du coût de la main-d'œuvre, on n'avait pas suffisamment entretenu ces ouvrages de protection et plusieurs s'étaient détériorés. Comme les terrains marécageux, lorsqu'ils sont protégés, peuvent jouer un rôle important dans l'économie agricole des provinces en cause, le gouvernement du Canada et ceux de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick ont adopté une loi qui leur permet de mettre à exécution un programme d'assèchement et de mise en valeur. La loi fédérale,—loi sur l'utilisation des terrains marécageux des provinces Maritimes,—a été adoptée en 1948. La Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick ont adopté en 1949 chacun une loi complémentaire concernant l'assèchement des terrains marécageux. Ces lois autorisent la signature d'accords en vertu desquels le gouvernement du Canada construit ou reconstruit les ouvrages de protection, et s'engage à les entretenir jusqu'à l'époque où ils pourront être remis aux provinces. Le gouvernement fédéral est chargé également de tous les travaux de génie se rattachant à l'ensemble du programme. Les provinces se chargent de l'aménagement des terrains marécageux, de l'écoulement des eaux douces, de l'acquisition des terrains nécessaires et de la mise en train et de la poursuite d'un programme approprié d'utilisation du sol. Les terrains marécageux étant peu étendus dans l'Île-du-Prince-Édouard, la province n'a pas jugé nécessaire d'adopter une loi à ce sujet.

Au 31 mars 1956, les provinces avaient demandé d'étendre les travaux d'assèchement à 151 régions comprenant 35,565 acres au Nouveau-Brunswick, 46,251 acres en Nouvelle-Écosse, et 275 acres dans l'Île-du-Prince-Édouard. Les 82,091 acres font partie intégrante du total estimatif de 490,000 acres de terre agricole des trois provinces.

Des études ont porté sur la rivière Annapolis, en Nouvelle-Écosse, et les rivières Tantramar et Shepody, au Nouveau-Brunswick, afin d'établir s'il y a lieu de construire un ouvrage d'envergure dispensant des digues et des aboiteaux sur une distance de plusieurs milles. Les travaux de l'entreprise de la rivière Shepody ont débuté en 1953 et tous les principaux travaux ont été terminés en 1956.

Sous-section 2.—Entreprises provinciales

Saskatchewan*.—La Division de la conservation et de la mise en valeur des terres a été créée en 1949 et chargée des tâches suivantes: administration des droits hydrauliques; expansion de l'irrigation, génie et aménagements; maîtrise des inondations et drainage; remise en état des terres abandonnées, insuffisamment ou mal utilisées; et aménagement de pâturages communautaires en dehors de la région visée par l'accord passé avec l'Administration du rétablissement agricole des Prairies et non prévus dans l'accord avec le gouvernement fédéral.

Les travaux de conservation et d'expansion du ministère provincial de l'Agriculture dans le domaine du rétablissement et de l'assèchement des terres agricoles se fondent sur la coordination de son œuvre avec le programme fédéral au titre de la loi sur le rétablissement agricole des Prairies; une collaboration très étroite préside à l'exécution des entreprises fédérales et provinciales. Voici le résumé, au 31 décembre 1956, de l'activité du ministère:

Droits hydrauliques.—En vertu de la loi sur les droits hydrauliques, 5,719 permis pour l'aménagement de bassins hydrauliques en vue de l'irrigation ménagère et aussi à d'autres fins municipales et industrielles, visant 460,702 pieds-acres d'eau, ont été délivrés, et 111 stations de vérification sont maintenues aux fins de relevés hydrométriques et d'un examen des eaux de surface à terminer. Les membres du Bureau des droits hydrauliques représentent la province de la Saskatchewan auprès du Comité du génie de la Commission conjointe internationale et de l'Office des cours d'eau des provinces des Prairies.

Irrigation.—En fin de 1956, la province avait exécuté des levés topographiques portant sur 114,010 acres et des levés topographiques parcellaires s'étendent sur 148 milles, creusé 295 milles et entretenu 143 milles de rigoles, construit 1,383 et entretenu 27 ouvrages et nivelé 4,993 acres.

Drainage.—La province a exécuté des levés topographiques portant sur 136,804 acres et des levés topographiques parcellaires s'étendent sur 5,240 milles, creusé 832 milles de rigoles, aménagé 245 milles de chemins, entretenu 148 milles de rigoles, construit 12 milles de digues et ajouté 793 ouvrages aux réseaux de drainage.

Mise en valeur de terres insuffisamment ou mal utilisées.—Un total de 48,387 acres ont étéensemencées de cultures fourragères vivaces pour fins surtout de production de fourrage et des clôtures sur une distance de 671 milles ont été posées ou remises en état pour l'établissement de pâturages provinciaux, municipaux ou coopératifs.

Entreprises diverses.—Les entreprises diverses réalisées comprennent la remise en herbe de 17,564 acres environ, la plantation de 580,700 arbres, la construction de 112 barrages et citernes (avec la collaboration de groupes de cultivateurs de la région du nord de la Saskatchewan non visée par le programme de la loi sur le rétablissement agricole des Prairies), l'organisation de 91 régions de conservation totalisant, 11,387,904 acres afin d'aider les cultivateurs à construire et à entretenir des ouvrages de drainage et autres ouvrages de conservation.

Pâturages.—Par l'entremise de la Division des terres du ministère provincial de l'Agriculture, la province a transféré les titres de 1,194,415 acres et cédé à bail, sans transfert, 311,437 acres de pâturages aux autorités pour l'exploitation des pâturages communautaires. Dans la région de la province non visée par le programme exécuté en vertu de la loi sur le rétablissement agricole des Prairies, 775,836 acres de pâturages améliorés ont été aménagées, ce qui représente un total de 2,281,688 acres disponibles comme pâturages communautaires. Les 103 pâturages ne relevant pas du programme organisé

* Rédigé par W. H. Horner, sous-ministre de l'Agriculture de la Saskatchewan.

dans le cadre de la loi sont exploités par des sociétés coopératives, les municipalités ou le ministère provincial de l'Agriculture; en 1956, les seuls pâturages provinciaux ont servi à 16,436 vaches et veaux appartenant à 866 cultivateurs locaux.

Mise de terres en culture.—Les terres de la Couronne, cultivées ou cultivables, sont affermées pour une période de 33 ans. La province peut rembourser comptant aux cultivateurs le coût du défrichage et de la mise en culture de terres vierges; ou bien, encore les cultivateurs peuvent retenir une part de la recette de leurs récoltes équivalente aux frais subis. Au 31 mars 1957, la province, d'après les chiffres de la Division des terres du ministère provincial de l'Agriculture, avait déboursé \$5,739,292 au titre du défrichage et de la mise en culture des terres; ces travaux comprenaient six entreprises de colonisation, représentant 240 fermes, où 50 acres avaient été défrichées et mises en culture avant l'affermage des terres.

Alberta*.—La loi sur les ressources hydrauliques de l'Alberta accorde au ministère de l'Agriculture pleins pouvoirs touchant le relevé des ressources hydrauliques de la province, et l'on a fait de vastes relevés pour déterminer la répartition et l'importance des ressources hydrauliques disponibles dans la province et leur utilisation la plus avantageuse à des fins d'irrigation, d'énergie et autres. La Division des ressources hydrauliques du ministère provincial de l'Agriculture délivre les permis d'aménagement hydro-électrique et administre les travaux de construction dans plusieurs entreprises d'irrigation. Cette division délivre aussi les permis d'aménagement d'ouvrages d'irrigation et répartit les ressources hydrauliques pour fins d'utilisation domestique et d'irrigation. En outre, elle administre les zones de drainage, collabore à l'aménagement des citernes de la rivière de la Paix et s'occupe d'ouvrages de protection des cours d'eau là où l'inondation pose un problème. Ces dernières années, le travail a été exécuté en bonne partie par le gouvernement fédéral d'accord avec le gouvernement provincial.

C'est le Service hydrométrique du ministère fédéral du Nord canadien et des Ressources nationales qui fait le mesurage des cours d'eau tandis que l'organisme chargé de la mise en valeur des ressources hydrauliques, relevant de la loi sur le rétablissement agricole des Prairies, fait les levés intéressant l'irrigation (voir p. 423).

La Société d'énergie de Calgary a terminé une étude passablement détaillée des ressources hydrauliques de la rivière Bow et de ses tributaires et a construit un certain nombre de réservoirs et de centrales sur ce cours d'eau. La société a aussi, de concert avec la province, fait un relevé préliminaire de la petite rivière des Esclaves et de l'Athabaska depuis Athabaska jusqu'à McMurray. On poursuit l'étude géologique, topographique et hydrométrique du bassin de la Saskatchewan, surtout en ce qui concerne son principal tributaire, la Brazeau. Cette étude vise à permettre d'accroître l'approvisionnement d'énergie électrique et à augmenter le débit de la rivière en hiver.

En vertu d'un décret du conseil du 17 février 1941, la Commission de l'aménagement hydraulique des rivières Sainte-Marie et Milk a été formée aux fins d'enquêter et de faire rapport sur les nombreuses questions relatives à l'irrigation du sud de l'Alberta, y compris les eaux accessibles au Canada des rivières Waterton, Belly, Sainte-Marie et Milk, le plan le plus pratique permettant d'utiliser ces eaux le plus avantageusement possible, les avantages que vaudrait aux autorités fédérales et provinciales l'aménagement de ces eaux, la répartition des frais et les méthodes de financement à adopter. La Commission a fait une étude à fond et publié un rapport complet des projets visant les cours d'eau internationaux et aussi d'autres projets en Alberta.

* Rédigé par R. M. Putnam, sous-ministre, ministère de l'Agriculture de l'Alberta.

Voici les eaux attribuées aux grandes entreprises d'irrigation de l'Alberta, approuvées par la Commission des ressources hydrauliques des provinces des Prairies :

<i>Entreprises</i>	<i>Superficie irrigable</i>	<i>Eaux attribuées</i>
	acres	pieds-acres
Entreprise des rivières Sainte-Marie et Milk.....	465,000	796,000
Zone d'irrigation de l'Ouest.....	50,000	85,700
Zone d'irrigation de l'Est.....	281,000	562,000
Entreprise d'irrigation de la rivière Bow.....	240,000	478,534
Zone d'irrigation United.....	34,000	51,000
Zone septentrionale de Lethbridge.....	96,135	150,000
Zone d'irrigation de Mountain-View.....	3,600	6,000
Zone d'irrigation d'Aetna.....	7,300	13,000
Zone d'irrigation de Leavitt.....	4,400	7,000
Zone d'irrigation de MacLeod.....	5,000	8,000
Entreprises privées.....	70,000	80,000
TOTAL.....	1,256,435	2,237,234

Les paragraphes suivants donnent un aperçu des travaux de 1955-1957 :

Irrigation.—Les problèmes suscités par l'exploitation des systèmes d'irrigation dans les secteurs irrigués ont fait l'objet d'une étude spéciale, particulièrement les problèmes des alcalis et de l'infiltration.

Entreprise des rivières Sainte-Marie et Milk.—Le canal des terrains bas a été terminé et l'Administration du rétablissement agricole des prairies était en voie de construire un canal et des ouvrages de dérivation à partir de Waterton-Belly jusqu'au barrage de la Sainte-Marie. On exécutait aussi des études spéciales de sol dans la région qui relève du canal des terres élevées.

Entreprise de la rivière Bow (Bloc de l'Ouest).—Le secteur construction de cette entreprise a commencé vers la fin de 1953. La superficie irrigable est d'environ 60,000 acres dont 17,000 étaient prêtes à être mises en eau. Cette entreprise relève du gouvernement provincial de l'Alberta.

Entreprise de la rivière Heart.—Grâce à cette entreprise, l'eau est maintenant disponible pour les petites villes de McLennan, Falher et Girouxville.

Protection des rivières et régularisation du courant.—Les travaux ont progressé sur les rivières Milk, Crowsnest et Bow.

Crues de High Prairie-Enilda.—Des relevés ont été effectués en vue de déterminer s'il serait possible de régulariser les bras est et ouest de la rivière Prairie dans le delta de High Prairie-Enilda à l'extrémité ouest du petit lac des Esclaves.

Problème causé par les crues de la rivière Pembina.—Des relevés ont été effectués en vue de déterminer la possibilité de couper des méandres de la rivière Pembina afin d'accélérer la sortie de l'eau des régions inondées de Manola et Jarvie.

Érosion.—Dans quelques régions, l'érosion pose depuis longtemps des problèmes inquiétants, particulièrement dans les monts Kleskun, près de Grande-Prairie. Les ouvrages entrepris pour remédier à la situation comprennent la construction d'un réseau de canalisation sur chevalets (flumes) et d'ouvrages de conduite des eaux en dénivellation en vue de réprimer le ravinement.

Eau industrielle.—L'établissement de points d'eau pour l'industrie devient de plus en plus important pour le progrès de la province. En 1956-1957, plusieurs grandes industries ont reçu des licences d'eau.

Colombie-Britannique*.—Environ 20 p. 100 de la terre arable en Colombie-Britannique est en culture et presque toutes les terres à pâturages sont utilisées. Les quelque 1,300,000 acres mises en valeur se ramènent à une moyenne d'environ une acre par habitant. Cette superficie comprend environ 210,000 acres de terre irriguée et toute la superficie irrigable de la province est estimée à 400,000 acres. Les trois quarts environ de la superficie irriguée comprennent des entreprises particulières tandis que le reste a été aménagé par les grandes entreprises indiquées au tableau 5.

* Rédigé par le Contrôleur des droits hydrauliques, ministère des Terres et Forêts de la Colombie-Britannique.

5.—Principales entreprises d'irrigation en Colombie-Britannique, avril 1957

Entreprise	Approvisionnement d'eau	Superficie irrigable	Superficie irriguée	Frais à l'acre (sol "A")	Localité
		acres	acres	\$	
Réseaux provinciaux d'irrigation					
Entreprises des terres de l'Okanagan-Sud.....	Rivière Okanagan.....	5,000	4,200	12.50	Vallée de l'Okanagan
Réseaux municipaux d'irrigation					
Municipalité de Penticton..	Ruisseaux Penticton et Ellis.	2,100	2,050	20.00	"
Municipalité de Summerland.....	Ruisseaux Trout et Eneas...	3,436	3,365	13.39 (moy.)	"
Zones d'irrigation					
Balfour.....	Ruisseau Laird.....	240	150	—	Vallée de la Kootenay
Bankhead.....	Ruisseau Kelowna et Mission	85	85	22.05	Vallée de l'Okanagan
Barrière.....	Rivière Barrière.....	182	92	5.00	Vallée de la Thompson-Nord
Terres fruitières de la C.-B.	Rivières Jameson et Thompson-Nord.....	3,735	2,062	15.75	"
Black-Mountain.....	Ruisseau Mission et autres...	4,297	3,764	15.00	Vallée de l'Okanagan
Black-Sage.....	Rivière Okanagan.....	...	169	16.00	"
Blueberry-Creek.....	Ruisseau Blueberry.....	133	66	15.00	Vallée du Columbia
Boundary-Line.....	Lac Osoyoos.....	95	95	11.70	Vallée de l'Okanagan
Brent-Davis.....	Ruisseau Mission.....	490	415	6.00	"
Cawston.....	Rivière Similkameen.....	650	500	—	"
Chase.....	Ruisseau Chase.....	639	625	2.50	Vallée de la Thompson-Sud
Covert.....	Ruisseau 4th of July.....	280	280	5.00	Près de Grand-Forks
Darfield.....	Ruisseau Lindquist.....	363	200	—	Vallée de la Thompson-Nord
East-Creston.....	Ruisseau Arrow.....	1,550	1,367	5.00	Vallée de la Kootenay
East-Osoyoos.....	Lac Osoyoos.....	329	188	25.00	Vallée de l'Okanagan
Ellison.....	Ruisseau Kelowna.....	662	—	3.30	"
Erickson.....	Ruisseau Sullivan.....	—	110	5.00	Vallée de la Kootenay
Fairview-Heights.....	Rivière Similkameen.....	631	611	24.25	Près de Princeton
Glenmore.....	Ruisseau Kelowna.....	1,926	1,926	13.00	Vallée de l'Okanagan
Grand-Forks.....	Rivière Kettle.....	2,600	2,400	6.25	Vallée de la Kettle
Heffley.....	Rivière Thompson-Nord....	1,648	1,648	3.14	Vallée de la Thompson-Nord
Kaleden.....	Rivière Marron et ruisseau Shatford.....	548	539	22.85	Vallée de l'Okanagan
Keremeos.....	Rivière Ashnola et autres...	1,120	985	12.60	Vallée de la Similkameen
Lakeview.....	Ruisseau Lambly (Bear)....	1,057	952	11.00	Vallée de l'Okanagan
Malcolm-Horie.....	Ruisseau Joseph.....	220	150	3.00	Près de Cranbrook
Merritt-Central.....	Rivière Coldwater.....	125	100	—	Vallée de la Nicola
Naramata.....	Ruisseau Lequime, Naramata et Robinson.....	981	981	19.51	Vallée de l'Okanagan

5.—Principales entreprises d'irrigation en Colombie-Britannique, avril 1957—fin

Entreprise	Approvisionnement d'eau	Superficie irrigable	Superficie irriguée	Frais à l'acre (sol "A")	Localité
		acres	acres	\$	
Zones d'irrigation—fin					
Okanagan-Mission.....	Ruisseau Bellevue et lac Okanagan.....	446	362	17.00	Vallée de l'Okanagan
Osoyoos.....	Ruisseau Haynes et autres...	203	203	25.00	"
Oyama.....	Lac Long.....	362	342	22.00	"
Peachland.....	Ruisseau Peachland.....	550	442	13.00	"
Renata.....	Ruisseau Dog.....	149	120	12.00	Vallée du Columbia
Robson.....	Ruisseau Pass.....	263	250	6.00	"
Scotty-Creek.....	Ruisseau Scotty.....	844	844	4.50	Vallée de l'Okanagan
South-East-Kelowna.....	Ruisseau Hydraulic.....	2,975	2,975	12.90	"
South-Vernon.....	Ruisseau Vernon.....	319	207	5.00	"
Todd-Hill.....	Rivière Thompson-Sud.....	140	113	12.00	Vallée de la Thompson-Sud
Trout-Creek.....	Ruisseau Trout.....	318	273	4.00	Vallée de l'Okanagan
Valleyview.....	Rivière Thompson-Sud.....	150	128	3.00	Vallée de la Thompson-Sud
Vermilion.....	Ruisseau Kindersley.....	1,483	1,483	6.25	Vallée du Columbia
Vernon.....	Ruisseaux Coldstream, Paradise et autres.....	8,035	8,035	10.00	Vallée de l'Okanagan
Vinsulla.....	Ruisseau Knouff et autres...	298	155	3.00	"
Westbank.....	Ruisseau Powers.....	832	803	15.30	"
West-Bench.....	Rivière Okanagan.....	164	150	—	"
Wilmer-Waterworks-District.....	Ruisseau Wilmer.....	241	109	5.00	Vallée de la Kootenay
Winfield and Okanagan Centre I. D.....	Ruisseau Vernon.....	1,898	1,875	16.00	Vallée de l'Okanagan
Wynndel.....	Ruisseau Duck.....	516	490	3.60	Vallée de la Kootenay
Société d'irrigation					
Wood-Lake Water Co.....	Ruisseau Oyama.....	832	832	7.50	Vallée de l'Okanagan

Section 4.—Statistique de l'agriculture*

Le Bureau fédéral de la statistique est chargé de recueillir, dresser et publier la statistique de l'agriculture. Le Bureau a publié dans des rapports les renseignements fournis par le recensement et des enquêtes†.

Le Bureau recueille et publie également des statistiques primaires et secondaires de l'agriculture mensuellement et annuellement. Les statistiques primaires portent principalement sur l'état des cultures, la production estimative de denrées agricoles et de bétail, la valeur des terres agricoles, les salaires de la main-d'œuvre et les prix touchés par les agriculteurs. Les statistiques secondaires portent sur la vente des céréales et des bestiaux, l'industrie laitière, la minoterie, l'industrie du sucre et les stocks des entrepôts frigorifiques.

Le Bureau bénéficie, pour la réunion des statistiques annuelles et mensuelles, de la collaboration des ministères fédéral et provinciaux de l'Agriculture et d'organismes comme la Commission des grains et la Commission canadienne du blé. Il bénéficie aussi du concours bénévole de milliers d'agriculteurs canadiens qui lui font parvenir des rapports.

Les chiffres (sauf les données du recensement de 1956) qui figurent à la présente section ne comprennent pas Terre-Neuve. L'agriculture joue un rôle relativement peu important dans l'économie de cette province, la production commerciale de la plupart des denrées y étant fort limitée.

Sous-section 1.—Recettes provenant de la vente des produits agricoles, 1956

Selon des estimations provisoires, les agriculteurs canadiens (non compris ceux de Terre-Neuve) ont touché en 1956 \$2,662,100,000 à la suite de la vente de produits agricoles. Ce chiffre, qui comprend les versements de participation accordés à l'égard des céréales récoltées les années précédentes, excède d'environ 13 p. 100 les \$2,357,100,000 de 1955, mais il est encore inférieur au record de \$2,489,300,000 établi en 1952. En 1956, le revenu en espèces a augmenté dans toutes les provinces, les augmentations se situant entre moins de 1 p. 100 en Ontario et environ 40 p. 100 en Saskatchewan. Cette augmentation provient

* Revu à la Division de l'agriculture, Bureau fédéral de la statistique.

† Chez le Statisticien du Dominion ou l'Imprimeur de la Reine, Ottawa.

surtout de la hausse des recettes assurées par la vente des céréales, bovins, porcs, volailles et œufs, ainsi que par l'accroissement des versements de participation à l'égard des céréales. Les versements supplémentaires accordés, au titre de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, aux agriculteurs de l'Ouest canadien se sont élevés à environ 5 millions de dollars en 1956 contre \$33,300,000 en 1955.

Grandes cultures.—Avec l'augmentation considérable des ventes et l'élévation des prix moyens, le revenu en espèces provenant de la vente du blé en 1956 s'est établi à environ 460 millions de dollars, soit à peu près 40 p. 100 de plus que les \$329,500,000 obtenus en 1955. Les recettes en espèces ont donc augmenté d'environ 130 millions de dollars et c'est la première fois qu'un seul produit intervient pour autant dans l'accroissement du revenu global en espèces. Les versements de participation à l'égard du blé ont atteint presque 62 millions de dollars en 1956, excédant largement les 26 millions de 1955. Les ventes d'avoine et d'orge ont aussi augmenté sensiblement comparativement au chiffre de 1955. Le revenu en espèces provenant de ces deux céréales a été d'environ 150 millions de dollars contre près de 98 millions l'année précédente. D'autre part, les versements de participation accordés pour ces deux céréales en 1956 ont dépassé un peu seulement ceux de 1955. Le revenu estimatif acquis par la vente de la graine de lin a atteint un record en 1956 avec un total de près de 62 millions de dollars. Cette augmentation de 52.6 p. 100 comparativement aux \$40,500,000 de 1955 tient à l'augmentation des ventes et à la hausse des prix. L'augmentation des recettes fournies par les pommes de terre provient aussi de l'accroissement des ventes et de faibles hausses des prix moyens. Dans le cas du maïs, cependant, le revenu a baissé avec la diminution des ventes.

Bétail et volaille.—Le revenu en espèces provenant de la vente des bestiaux en 1956 a été évalué à \$736,600,000 au regard de \$702,900,000 en 1955. L'accroissement provient presque uniquement de la hausse des recettes fournies par la vente des bovins et des porcs. L'augmentation des ventes de bovins a largement contre-balancé une faible diminution des prix, pour ce qui est du porc, grâce à l'accroissement des ventes ainsi qu'à l'élévation des prix, le revenu approximatif a été de 302 millions de dollars, augmentation de 4.3 p. 100 sur l'estimation de \$289,600,000 de 1955. Le produit de la vente des veaux en 1956 n'a dépassé que légèrement le chiffre de 1955. Le revenu provenant de la vente de la viande de volaille a atteint un nouveau sommet en 1956 avec \$161,200,000, soit à peu près 7 p. 100 de plus que les \$150,500,000 de 1955.

Produits laitiers.—Le revenu en espèces provenant de la vente des produits laitiers, qui était de \$438,400,000 en 1955, a atteint le record de \$455,900,000 en 1956. Les quantités de produits vendues ont augmenté un peu de même que les prix.

Œufs.—Les recettes en espèces acquises à la ferme par la vente des œufs se sont élevées à \$143,800,000 en 1956, soit 8.5 p. 100 de plus que les \$132,600,000 de 1955. La majeure partie de l'augmentation tient à l'accroissement des ventes puisque les prix moyens ont très peu excédé ceux de l'année précédente.

6.—Recettes provenant de la vente des produits agricoles, par source, 1954-1956

(Sans Terre-Neuve)

NOTA.—Les chiffres des années 1926-1948 paraissent dans le *Document de référence* n° 25 du B.F.S. (Partie II); ceux de 1949 paraissent dans l'*Annuaire* de 1952-1953, p. 423; ceux de 1950-1951, dans l'*Annuaire* de 1954, p. 413; et ceux de 1952-1953, dans l'*Annuaire* de 1956, p. 430.

Détail	1954*	1955	1956
	(milliers de dollars)		
Grains, semences et foin	630,748	548,593	796,902
Blé.....	321,341	329,549	460,291
Blé, paiements de participation.....	97,393	25,717	61,987
Avoine.....	51,412	27,801	50,876
Avoine, paiements de participation.....	5,631	7,021	8,170
Orge.....	85,569	69,748	99,236
Orge, paiements de participation.....	9,834	14,438	15,217
Seigle.....	11,788	6,545	14,320
Graine de lin.....	19,691	40,544	61,875
Maïs.....	13,513	17,043	14,790
Graine de trèfle et d'herbe.....	12,774	8,955	8,660
Foin et trèfle.....	1,802	1,232	1,480

6.—Recettes provenant de la vente des produits agricoles, par source, 1954-1956—fin
(Sans Terre-Neuve)

Détail	1954 ^r	1955	1956
	(milliers de dollars)		
Légumes et autres grandes cultures	165,363	182,483	179,291
Pommes de terre.....	29,942	35,152	41,275
Légumes.....	56,560	58,619	61,671
Betteraves à sucre.....	11,973	12,875	12,397
Tabac.....	66,888	75,837	63,858
Bétail et volaille	840,636	853,433	897,829
Bœufs et veaux.....	372,848	403,294	424,688
Moutons et agneaux.....	9,690	10,084	9,791
Porcs.....	321,641	289,563	302,149
Volailles.....	136,457	150,492	161,201
Produits laitiers	426,538	438,392	445,913
Fruits	48,205	40,801	34,705
Autres principaux produits agricoles	138,441	146,218	157,115
Oeufs.....	125,342	132,581	143,805
Laine.....	2,178	2,041	2,171
Miel.....	3,442	4,215	4,413
Produits de l'érable.....	7,479	7,381	6,726
Produits agricoles divers	44,839	44,312	49,293
Produits forestiers	83,336	86,141	87,973
Fermes à fourrure	14,304	16,760	13,215
Total, recettes des produits agricoles	2,392,410	2,357,133	2,662,146
Paiements supplémentaires ¹	2,427	33,338	5,004
Total, recettes	2,394,837	2,390,471	2,667,150

¹ Comprennent les paiements en vertu de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies; d'autres subventions figurent aux recettes provenant de la vente de chaque denrée.

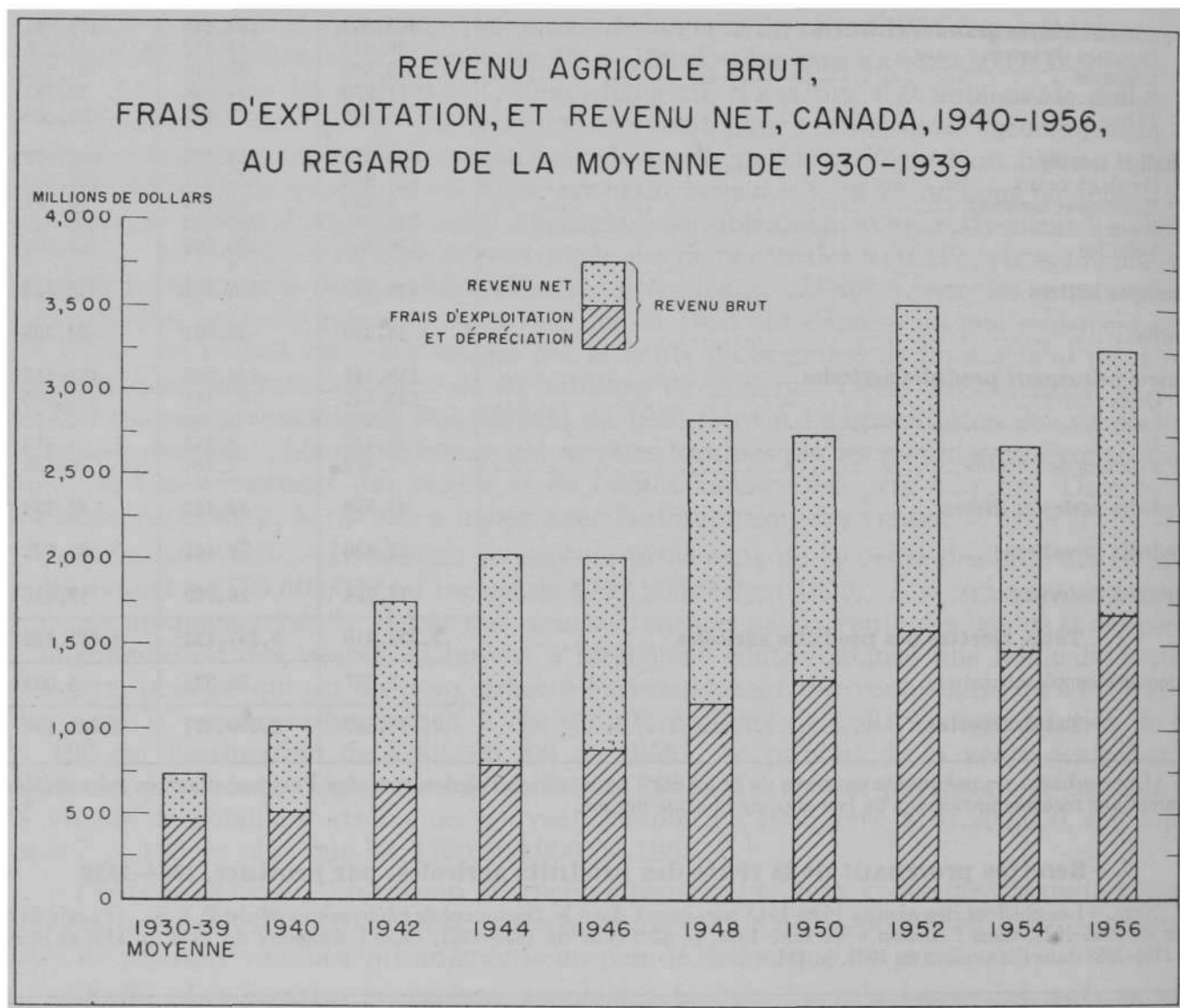
7.—Recettes provenant de la vente des produits agricoles, par province, 1954-1956

NOTA.—Les chiffres des années 1926-1945 paraissent dans le *Document de référence n° 25* du B.F.S. (Partie II); ceux de 1946-1949, dans l'*Annuaire* de 1952-1953, p. 424; ceux de 1950-1951, dans l'*Annuaire* de 1954, p. 414; et ceux de 1952-1953 dans l'*Annuaire* de 1956, p. 431.

Province	1954 ^r	1955	1956
	(milliers de dollars)		
Terre-Neuve.....
Île-du-Prince-Édouard.....	24,374	25,931	26,428
Nouvelle-Écosse.....	44,296	42,745	44,410
Nouveau-Brunswick.....	48,835	47,797	51,370
Québec.....	406,960	424,193	440,967
Ontario.....	714,375	749,104	749,293
Manitoba.....	187,890	173,542	209,209
Saskatchewan.....	472,424	424,650	597,622
Alberta.....	386,245	365,130	432,963
Colombie-Britannique.....	107,011	104,041	109,884
Total	2,392,410	2,357,133	2,662,146

Revenu net des cultivateurs provenant de l'exploitation agricole en 1956.—Le revenu net des cultivateurs provenant de l'exploitation agricole au Canada (sans Terre-Neuve), estimé à 1,573 millions de dollars en 1956, a continué ainsi d'augmenter après le bas niveau de 1954 (1,161 millions). L'estimation courante est supérieure de 10.5 p. 100 à celle de 1955 (\$1,423,200,000) et l'emporte également sur la moyenne (\$1,547,400,000), d'après-guerre (1946-1955). Le maximum a été touché en 1951, soit \$2,154,500,000.

Les recettes et la valeur du revenu en nature ont augmenté, mais le gain a été partiellement contre-balançé par l'augmentation des frais d'exploitation et des provisions pour amortissements et par une baisse de la valeur des changements de stocks. Toutes les provinces, sauf la Nouvelle-Écosse, l'Ontario et la Colombie-Britannique, ont signalé un gain en 1956.



8.—Revenu net des cultivateurs provenant de l'exploitation agricole, 1954-1956

(Sans Terre-Neuve)

Détail	1954 ^r	1955	1956
	(milliers de dollars)		
1. Recettes provenant de la vente des produits agricoles.....	2,392,410	2,357,133	2,662,146
2. Revenu en nature.....	393,194	403,306	411,551
3. Valeur de la différence des stocks.....	-115,409	210,820	169,747
4. Revenu brut (postes 1+2+3).....	2,670,195	2,971,259	3,243,444
5. Frais d'exploitation.....	1,265,945	1,332,461	1,422,840
6. Provisions pour amortissement.....	245,692	248,930	252,575
7. Total: frais d'exploitation et amortissement (postes 5+6).....	1,511,637	1,581,391	1,675,415
8. Revenu net, moins paiements supplémentaires (postes 4-7).....	1,158,558	1,389,868	1,568,029
9. Paiements supplémentaires.....	2,427	33,338	5,004
Revenu net des cultivateurs provenant de l'exploitation agricole (postes 8+9)¹.....	1,160,985	1,423,206	1,573,033

¹ Y compris la valeur locative estimée des habitations agricoles et les paiements supplémentaires faits en vertu de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies.

9.—Revenu net des cultivateurs provenant de l'exploitation agricole, par province, 1954-1956

NOTA.—Le revenu net comprend la valeur locative estimée des habitations agricoles et les paiements supplémentaires faits en vertu de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies.

Province	1954*	1955	1956
	(milliers de dollars)		
Terre-Neuve.....	13,058	13,931	14,936
Île-du-Prince-Édouard.....	20,697	17,907	17,765
Nouvelle-Écosse.....	29,990	26,854	30,303
Nouveau-Brunswick.....	268,747	281,989	285,568
Québec.....	387,350	422,072	405,561
Ontario.....	73,669	97,149	132,457
Manitoba.....	138,708	315,772	390,742
Saskatchewan.....	192,695	215,375	266,812
Alberta.....	36,071	32,157	28,879
Colombie-Britannique.....			
Total.....	1,160,985	1,423,206	1,573,033

Sous-section 2.—Indice du volume de la production agricole

Suivant une estimation provisoire, l'indice du volume de la production agricole s'est établi à 165.3 en 1956 (base 100, période 1935-1939), soit 10.3 p. 100 de plus que l'estimation de 149.9 de 1955. L'estimation actuelle est très peu inférieure au record de 166 établi en 1952; auparavant, le deuxième sommet avait été atteint en 1942 avec 164.2.

L'augmentation de la production agricole totale de 1956 comparativement à 1955 est surtout due à l'accroissement des récoltes des céréales des provinces des Prairies, mais elle provient aussi de l'accroissement de production des bestiaux, des produits laitiers, de la volaille, des œufs, des betteraves à sucre, du tabac et des produits de l'érable. Les accroissements de production des bestiaux et des produits laitiers ont été très faibles, tandis que la production de pommes de terre, de fruits et de légumes a diminué.

La production agricole a augmenté dans toutes les provinces sauf les provinces Maritimes et la Colombie-Britannique. Ces augmentations varient d'un peu plus de 2 p. 100 dans le Québec et l'Ontario à près de 33 p. 100 en Saskatchewan. Les diminutions de production s'établissent entre près de 5 p. 100 en Colombie-Britannique et plus de 6 p. 100 dans les provinces Maritimes.

10.—Indice du volume physique de la production agricole, par province, 1947-1956

(1935-1939=100. Sans Terre-Neuve)

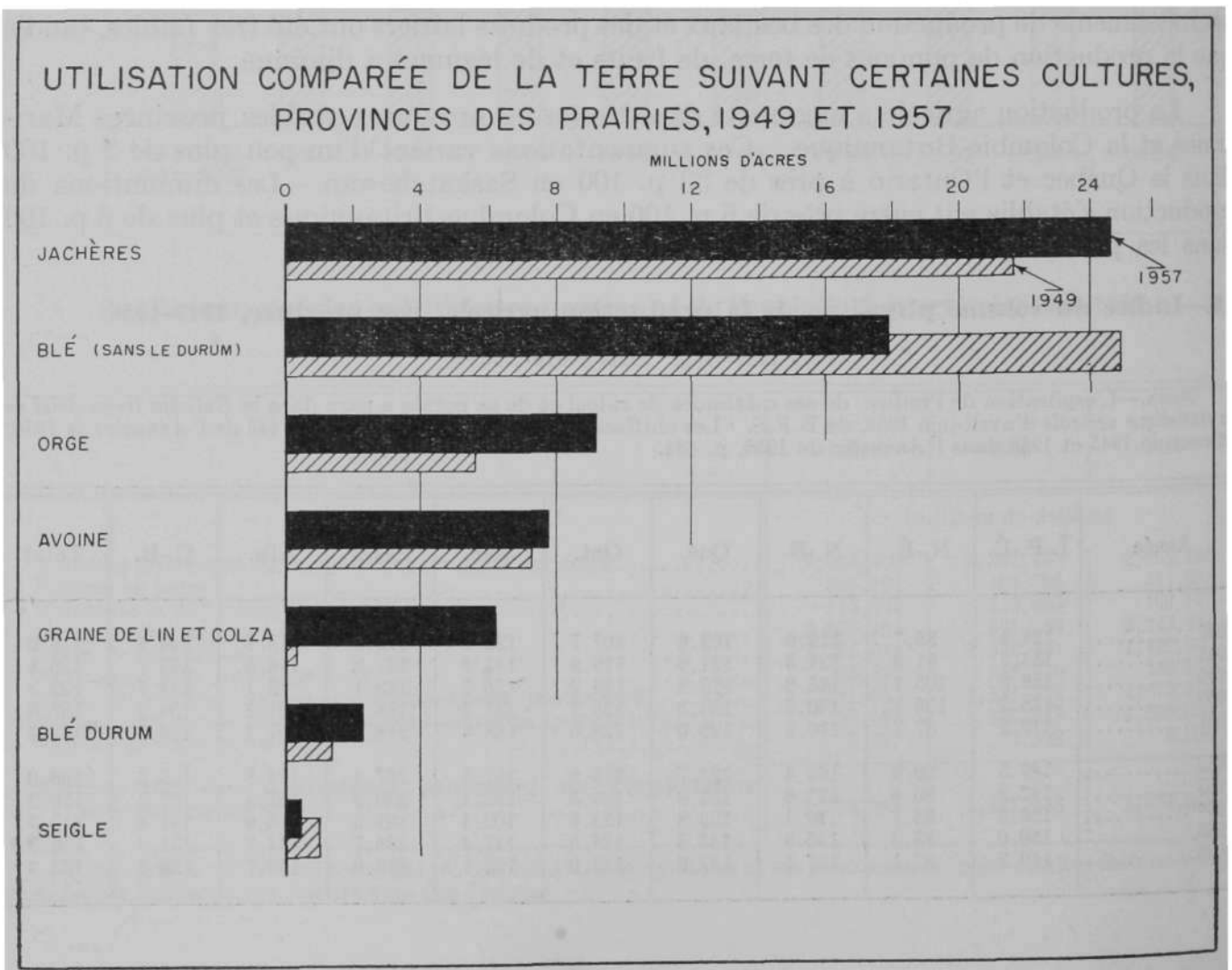
NOTA.—L'explication de l'indice, de ses méthodes de calcul et de sa portée a paru dans le *Bulletin trimestriel de la statistique agricole* d'avril-juin 1952, du B.F.S. Les chiffres de 1935-1944 figurent à la p. 443 de l'*Annuaire de 1950*; et ceux de 1945 et 1956 dans l'*Annuaire* de 1956, p. 434.

Année	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
1947.....	128.9	86.7	119.9	102.6	107.7	122.1	128.2	115.8	146.4	116.0
1948.....	133.3	91.8	124.3	121.6	119.9	143.8	131.8	118.5	143.7	125.1
1949.....	158.8	105.1	145.8	126.4	124.9	125.7	128.1	98.1	148.7	122.3
1950.....	148.2	105.2	140.2	136.3	128.1	137.8	168.3	121.8	134.2	137.8
1951.....	119.5	87.7	110.4	139.0	128.6	146.4	218.1	157.1	126.9	154.7
1952.....	142.3	80.6	109.4	124.7	119.6	162.5	267.4	174.8	133.3	166.0
1953.....	142.8	80.6	121.6	132.9	129.5	132.1	230.2	157.5	137.6	156.2
1954.....	150.3	88.7	114.1	129.8	128.6	102.1	101.5	116.9	131.4	117.3
1955.....	150.0	93.3	135.9	143.8	128.6	127.3	206.7	144.7	131.2	149.9
1956.....	140.2	87.1	127.1	147.0	132.0	169.1	238.0	166.7	125.2	165.3

Sous-section 3.—Grandes cultures

A la suite d'une forte réduction du rendement des récoltes en 1954 à cause de la rouille, les cultivateurs canadiens ont bénéficié de deux saisons très satisfaisantes, en 1955 et en 1956, au point de vue de la production. Malgré des semailles un peu tardives dans plusieurs parties du pays, les conditions atmosphériques au cours de l'été et de l'automne de 1955 ont été généralement favorables à la croissance et au développement des cultures. Le rendement moyen par acre des 21 cultures qui font l'objet d'estimations a égalé ou surpassé celui de 1954, sauf pour le sarasin, les pois secs, la graine de colza et les plantes-racines. La production du maïs à grain, du soya et de la graine de moutarde a atteint un sommet sans précédent. En 1956, les semailles ont été de nouveau retardées dans plusieurs parties du pays mais, comme l'année précédente, le temps au cours de l'été et de l'automne a été généralement favorable et le rendement de la plupart des cultures a dépassé la moyenne. Des gelées hâtives et des pluies excessives dans les provinces des Prairies ont un peu diminué la qualité de la récolte de blé et, dans l'est du Canada, les pluies excessives de la fenaison ont gêné la récolte. Le rendement moyen par acre des 21 cultures qui font l'objet d'estimations a surpassé celui de 1955, sauf pour le blé d'hiver, le seigle d'automne et de printemps, le maïs à grain, le soya, la graine de tournesol, le foin, le maïs fourrager et la betterave à sucre. La production de graine de lin, de graine de colza, de graine de moutarde et de grains mélangés a atteint un chiffre sans précédent en 1956.

La commercialisation des cinq principales céréales (blé, avoine, orge, seigle et graine de lin) s'est chiffrée par 567,029,000 boisseaux en 1955-1956 et 584,911,000 en 1956-1957, soit des chiffres bien au-dessous de la pointe de 1952-1953 (844,900,000 boisseaux), mais comparables à la moyenne décennale (1947-1948—1956-1957) qui s'inscrit à 577,957,000 boisseaux. Les exportations réunies des mêmes céréales (y compris la farine de blé, la farine de seigle, l'avoine roulée et la farine d'avoine, le malt et l'orge mondé et perlé) se sont chiffrées par 406,528,000 boisseaux en 1955-1956 et par 390,003,000 en 1956-1957, pour dépasser ainsi un peu la moyenne décennale (381,753,000). Cependant, les exportations et la consommation intérieure n'ont pas augmenté proportionnellement à la production et, en conséquence, les stocks au Canada ont continué à augmenter.



La valeur brute de la production des principales grandes cultures des fermes canadiennes en 1955, d'après la moyenne des prix touchés par les agriculteurs au cours de la campagne 1955-1956, est estimée à \$1,807,114,000. En 1956, elle a diminué légèrement (\$1,757,332,000). Ces montants sont bien au-dessous de la pointe de 1952 (\$2,306,397,000) et au chiffre de 1951 (\$2,120,301,000), mais ils se comparent favorablement avec ceux des autres années d'après-guerre. La valeur de la récolte de 1957, d'après la moyenne des prix touchés par les agriculteurs durant la campagne terminée le 31 juillet 1958, sera publiée dans un des rapports agricoles réguliers et dans le *Bulletin trimestriel de la statistique agricole* du B.F.S.

11.—Superficie, rendement et prix des principales grandes cultures, 1952-1956, et moyenne quinquennale de 1945-1949
(Sans Terre-Neuve)

Culture et année	Superficie	Rendement par acre	Production	Prix moyen	Valeur totale ¹	Culture et année	Superficie	Rendement par acre	Production	Prix moyen	Valeur totale ¹
Blé						Grains Mélangés					
Moyenne, 1945-1949....	24,558	14.8	362,774 ^r	1.62	587,412 ^r	Moyenne, 1945-1949....	1,226	35.9	44,046	0.84	36,988
1952 ^r	26,164	26.8	701,944	1.59	1,112,812	1952.....	1,570	40.3	63,217	0.97	61,015
1953 ^r	26,384	24.0	634,007	1.33	844,447	1953.....	1,445	43.0	62,188	0.84	52,409
1954 ^r	25,540	13.0	331,961	1.24	411,743	1954.....	1,633	37.6	61,454	0.83	51,078
1955.....	22,660	22.9	519,188	1.37	709,475	1955.....	1,705	38.7	65,990	0.84	55,172
1956.....	22,781	25.2	573,062	1.07	614,818	1956.....	1,560	42.7	66,608	0.84	56,001
Avoine						Graine de lin					
Moyenne, 1945-1949....	11,513	28.4	326,437	0.67	219,370	Moyenne, 1945-1949....	1,164	8.2	9,502	3.91	37,188
1952.....	11,062	42.2	466,793	0.66	309,467	1952.....	1,130	10.9	12,261	3.16	38,749
1953.....	9,830	41.4	406,951	0.62	253,904	1953.....	972	10.2	9,912	2.44	24,213
1954.....	10,161	30.2	306,793	0.67	206,432	1954.....	1,206	9.3	11,238	2.54	28,561
1955.....	11,178	36.5	407,783	0.67	272,218	1955.....	1,838	10.7	19,748	2.77	54,773
1956.....	11,707	44.8	524,445	0.57	300,189	1956.....	3,041	11.3	34,463	2.56	88,277
Orge						Pommes de terre					
Moyenne, 1945-1949....	6,569	21.5	141,171	0.95	133,431	Moyenne, 1945-1949....	417	159.0	66,173	1.10	72,522
1952.....	8,477	34.4	291,389	1.06	307,763	1952.....	297	202.4	60,071	1.68	100,784
1953.....	8,911	29.4	262,065	0.86	224,580	1953.....	323	209.1	67,545	0.78	52,977
1954.....	7,856	22.3	175,509	0.89	155,577	1954.....	300	172.8	51,783	1.45	75,028
1955.....	9,932	25.4	252,385	0.87	220,521	1955.....	308	214.5	66,127	1.06	70,024
1956.....	8,390	32.1	269,065	0.73	195,551	1956.....	312	220.6	68,932	1.13	77,914
Seigle						Foin cultivé					
Moyenne, 1945-1949....	1,192	11.1	13,182	1.85	24,362	Moyenne, 1945-1949....	10,535	1.59	16,729	14.99	250,847
1952.....	1,274	19.5	24,833	1.38	34,267	1952.....	10,679	1.79	19,083	14.24	271,687
1953.....	1,494	19.3	28,775	0.82	23,484	1953.....	10,702	1.84	19,650	13.71	269,489
1954.....	850	16.7	14,176	0.91	12,908	1954.....	10,802	1.81	19,549	13.99	273,436
1955.....	780	18.9	14,753	0.92	13,506	1955.....	11,055	1.86	20,614	15.03	309,793
1956.....	547	15.7	8,584	1.00	8,560	1956.....	10,922	1.80	19,655	15.40	302,698

¹ Valeur brute de la production et non pas les recettes provenant de la vente.

12.—Superficie, production et valeur des principales grandes cultures, par province, 1955 et 1956, et moyenne quinquennale de 1945-1949
(Sans Terre-Neuve)

Province	Superficie			Production totale			Valeur brute à la ferme ¹	
	Moyenne, 1945-1949 ^r	1955	1956	Moyenne, 1945-1949 ^r	1955	1956	Moyenne, 1945-1949 ^r	1956
	(milliers d'acres)			(milliers de boisseaux)			(milliers de dollars)	
Blé.....	24,558	22,660	22,781	362,774	519,188	573,062	587,412	614,818
Île-du-Prince-Édouard.....	2	4	3	54	87	84	84	142
Nouvelle-Écosse.....	1	1	1	23	21	20	34	35
Nouveau-Brunswick.....	2	2	2	46	40	61	77	102
Québec.....	12	11	15	206	233	365	313	606

Renvois à la fin du tableau, p. 440.

12.—Superficie, production et valeur des principales grandes cultures, par province, 1955 et 1956, et moyenne quinquennale de 1945-1949—suite

Province	Superficie (milliers d'acres)		Production totale (milliers de boisseaux)		Valeur brute à la ferme (milliers de dollars)	
	Moyenne, 1945- 1949r	1955	Moyenne, 1945- 1949r	1955	Moyenne, 1945- 1949r	1956
Blé—fin						
Ontario	621	582	18,100	19,963	28,358	28,800
a) blé d'hiver.....	40	27	810	537	1,287	550
b) blé de printemps.....	2,420	2,075	48,000	42,000	79,827	62,720
Manitoba.....	14,438	14,100	185,000	320,000	301,085	376,300
Saskatchewan.....	6,915	5,789	108,000	135,000	171,983	144,260
Alberta.....	106	66	2,615	1,254	4,365	1,330
Colombie-Britannique.....						
Avoine	11,513	11,178	326,437	407,783	219,370	300,189
Ile-du-Prince-Édouard.....	110	95	4,072	3,325	3,113	3,426
Nouvelle-Écosse.....	64	51	2,221	2,040	1,891	1,994
Nouveau-Brunswick.....	178	137	6,136	4,110	4,799	5,200
Québec.....	1,377	1,316	32,961	36,848	26,716	40,739
Ontario.....	1,503	1,708	56,770	67,808	42,078	47,305
Manitoba.....	1,460	1,485	49,000	50,000	31,402	47,840
Saskatchewan.....	4,084	3,654	96,000	135,000	60,134	80,850
Alberta.....	2,645	2,649	75,000	105,000	46,148	70,070
Colombie-Britannique.....	93	83	4,535	3,652	3,088	2,765
Orge	6,569	9,932	141,171	252,385	133,431	195,551
Ile-du-Prince-Édouard.....	6	3	169	72	172	34
Nouvelle-Écosse.....	6	2	153	71	172	66
Nouveau-Brunswick.....	11	7	312	127	346	165
Québec.....	84	62	1,869	1,515	2,006	1,086
Ontario.....	234	144	7,477	4,752	7,148	3,936
Manitoba.....	1,766	2,090	42,000	40,000	40,907	32,760
Saskatchewan.....	2,354	3,846	43,000	104,000	39,813	71,280
Alberta.....	2,088	3,702	45,000	100,000	42,121	84,700
Colombie-Britannique.....	21	77	731	1,848	746	1,524
Seigle d'automne	363	569	9,882	11,343	18,272	5,887
Québec.....	4	5	59	84	77	223
Ontario.....	86	65	1,771	1,255	2,900	2,201
Manitoba.....	40	79	671	1,640	1,140	970
Saskatchewan.....	531	284	4,323	5,500	8,394	1,833
Alberta.....	201	133	3,029	2,800	5,710	728
Colombie-Britannique.....	2	3	29	64	50	32
Seigle de printemps	329	211	3,299	3,410	6,090	2,573
Manitoba.....	10	4	142	60	255	97
Saskatchewan.....	192	166	1,917	2,700	3,522	2,021
Alberta.....	127	41	1,240	650	2,314	455
Tout seigle	1,192	790	13,182	14,753	24,362	8,560
Québec.....	4	5	59	84	77	223
Ontario.....	86	65	1,771	1,255	2,900	2,201
Manitoba.....	50	83	813	1,700	1,395	1,067
Saskatchewan.....	723	450	6,240	8,200	11,916	3,954
Alberta.....	328	174	4,269	3,450	8,024	1,183
Colombie-Britannique.....	2	3	29	64	50	32
Pois	83	49	1,375	748	3,811	3,618
Québec.....	7	3	91	52	339	224
Ontario.....	26	7	468	108	1,337	318
Manitoba.....	21	20	366	200	916	1,752
Saskatchewan.....	7	1	109	20	294	162
Alberta.....	16	10	215	242	598	693
Colombie-Britannique.....	6	7	126	126	326	469
Haricots	82	81	1,356	1,286	5,024	4,383
Québec.....	2	1	30	14	124	112
Ontario.....	80	80	1,326	1,272	4,900	4,271
Soya	73	214	1,492	5,650	3,492	11,376
Ontario.....	73	214	1,492	5,650	3,492	11,328
Manitoba.....	—	—	—	—	—	48

12.—Superficie, production et valeur des principales grandes cultures, par province, 1955 et 1956, et moyenne quinquennale de 1945-1949—suite

Province	Superficie			Production totale			Valeur brute à la ferme ¹	
	Moyenne, 1945-1949 ^r	1955	1956	Moyenne, 1945-1949 ^r	1955	1956	Moyenne, 1945-1949 ^r	1956
	(milliers d'acres)			(milliers de boisseaux)			(milliers de dollars)	
Sarrasin.....	179	127	168	3,642	2,331	3,177	3,896	3,665
Nouveau-Brunswick.....	11	7	6	267	173	162	325	202
Québec.....	56	44	47	1,116	931	1,209	1,279	1,560
Ontario.....	109	41	53	2,212	845	1,188	2,229	1,378
Manitoba.....	3	35	62	48	385	618	62	525
Céréales mélangées.....	1,226	1,795	1,560	44,046	65,990	66,608	36,988	56,041
Île-du-Prince-Édouard.....	48	79	57	1,878	2,765	2,755	1,590	2,342
Nouvelle-Écosse.....	4	10	10	139	363	466	135	459
Nouveau-Brunswick.....	3	7	5	97	192	254	79	241
Québec.....	189	199	194	4,921	6,010	7,256	4,852	8,127
Ontario.....	916	1,120	984	35,438	47,600	44,292	29,194	37,205
Manitoba.....	18	51	67	496	1,326	2,342	364	1,499
Saskatchewan.....	13	60	49	255	1,800	1,680	192	1,092
Alberta.....	33	176	189	736	5,800	7,333	512	4,840
Colombie-Britannique.....	2	3	5	86	134	230	70	166
Graine de lin.....	1,164	1,838	3,041	9,502	19,748	34,463	37,188	88,277
Ontario.....	39	16	17	463	194	227	1,879	638
Manitoba.....	449	531	789	4,267	4,600	8,000	16,732	20,720
Saskatchewan.....	526	1,030	1,710	3,360	11,850	19,000	12,872	48,830
Alberta.....	146	248	511	1,373	3,000	7,100	5,555	17,750
Colombie-Britannique.....	4	13	14	39	104	136	149	339
				(milliers de livres)				
Graine de tournesol.....	29	18	33	16,312	14,400	16,500	952	693
Manitoba.....	29	18	33	16,312	14,400	16,500	952	693
Graine de colza.....	40	136	352	29,663	77,395	300,468	1,746	10,541
Manitoba.....	—	5	29	—	3,380	24,153	—	870
Saskatchewan.....	40	123	297	29,663	69,495	252,450	1,746	8,836
Alberta.....	—	8	26	—	4,520	23,865	—	835
				(milliers de boisseaux)				
Mais égrené.....	244	507	509	11,038	31,510	27,814	14,056	33,377
Ontario.....	231	500	502	10,734	31,300	27,636	13,726	33,163
Manitoba.....	13	7	7	304	210	178	330	214
Pommes de terre.....	417	308	312	66,173	66,127	68,932	72,522	77,914
Île-du-Prince-Édouard.....	46	43	42	9,988	11,825	11,688	7,746	10,378
Nouvelle-Écosse.....	16	12	10	2,945	2,952	2,397	3,436	2,948
Nouveau-Brunswick.....	61	47	46	14,550	15,510	15,246	13,241	12,899
Québec.....	118	92	99	14,927	16,210	16,881	17,485	21,271
Ontario.....	92	58	54	13,339	10,730	10,998	16,877	15,178
Manitoba.....	21	19	16	2,342	2,565	3,052	2,371	2,746
Saskatchewan.....	24	12	15	2,050	1,300	2,025	2,570	2,770
Alberta.....	23	16	20	2,799	2,450	3,705	3,706	4,802
Colombie-Britannique.....	16	9	10	3,233	2,585	2,940	5,089	4,922
				(milliers de tonnes)				
Racines de grande culture.....	72	42	40	725²	439	425	12,845	9,033
Île-du-Prince-Édouard.....	8	6	7	119	92	85	1,906	1,377
Nouvelle-Écosse.....	6	4	4	72	62	56	1,732	1,534
Nouveau-Brunswick.....	7	3	3	66	38	30	1,086	858
Québec.....	14	11	10	114	78	83	2,712	2,357
Ontario.....	36	18	16	343	169	171	5,409	2,907
Foin cultivé.....	10,535	11,055	10,922	16,729	20,614	19,555	250,817	302,698
Île-du-Prince-Édouard.....	221	205	205	333	410	422	4,620	5,064
Nouvelle-Écosse.....	403	357	314	699	821	691	11,773	12,438

Renvois à la fin du tableau, p. 440.

12.—Superficie, production et valeur des principales grandes cultures, par province, 1955 et 1956, et moyenne quinquennale de 1945-1949—fin

Province	Superficie			Production totale			Valeur brute à la ferme ¹	
	Moyenne, 1945-1949 ^r	1955	1956	Moyenne, 1945-1949 ^r	1955	1956	Moyenne, 1945-1949 ^r	1956
	(milliers d'acres)			(milliers de boisseaux)			(milliers de dollars)	
Foin cultivé—fin								
Nouveau-Brunswick.....	534	458	399	748	916	758	11,849	9,854
Québec.....	3,959	3,725	3,487	5,526	6,854	6,102	87,681	94,581
Ontario.....	3,371	3,407	3,290	6,128	6,235	6,416	86,292	97,844
Manitoba.....	324	524	634	556	1,018	1,268	6,021	12,680
Saskatchewan.....	481	632	647	681	1,150	1,068	9,029	14,685
Alberta.....	940	1,422	1,614	1,370	2,400	2,276	19,053	35,278
Colombie-Britannique...	302	325	332	688	780	654	14,530	20,274
Maïs fourrager.....	404	366	394	3,509	3,423	3,450	17,951	16,519
Québec.....	71	69	79	605	727	631	4,172	4,291
Ontario.....	308	274	290	2,790	2,543	2,653	12,910	11,010
Manitoba.....	16	20	19	58	121	98	422	588
Saskatchewan.....	5	1	2	14	3	6	127	72
Colombie-Britannique...	4	2	4	42	29	62	309	553
Betteraves à sucre.....	66	82	79	690	981	893	9,080	15,050
Québec.....	3	6	6	27	77	55	344	823
Ontario.....	22	19	14	219	268	145	2,950	2,205
Manitoba.....	11	21	23	90	205	229	1,113	3,435
Alberta.....	30	36	36	354	430	464	4,672	8,587

¹ La valeur totale des huit principales grandes cultures est indiquée au tableau 11; la valeur totale et par province des autres grandes cultures est donnée dans le *Bulletin trimestriel de la statistique agricole*. ² Comprend la Colombie-Britannique.

13.—Superficie et production de céréales dans les provinces des Prairies, 1952-1956

NOTA.—Les chiffres des années antérieures à 1952 figurent au tableau correspondant des *Annuaire*s précédents.

Céréales	Superficie					Production				
	1952	1953	1954	1955	1956	1952	1953	1954	1955	1956
	(milliers d'acres)					(milliers de boisseaux)				
Blé.....	25,372	25,517	24,707 ^r	21,964 ^r	22,064	678,000	604,000 ^r	305,000	497,000	551,000
Avoine.....	7,560	6,490	6,715	7,788	8,658	346,000	276,000	196,000	290,000	400,000
Orge.....	8,145	8,599	7,568	9,638	8,181	281,000	251,000	167,000	244,000	262,000
Seigle.....	1,193	1,411	753	707	452	23,200	26,850	12,179	13,350	6,500
Graine de lin...	1,047	926	1,177	1,809	3,010	11,300	9,300	10,950	19,450	34,100

Stocks de céréales au Canada.—Le tableau 14 donne les stocks de céréales canadiennes au Canada et aux États-Unis au 31 juillet 1951-1956 ainsi que la moyenne de 1935-1939, 1940-1944 et 1945-1949. Les stocks au Canada comprennent les stocks en situation commerciale et les stocks dans les fermes. Les stocks dans les fermes et dans les éleveurs régionaux des provinces des Prairies sont donnés séparément.

14.—Report de céréales canadiennes au 31 juillet 1952-1956 et moyenne quinquennale de 1935-1949

 NOTA.—Les chiffres des années antérieures à 1952 figurent au tableau correspondant des *Annuaire*s précédents

Le 31 juillet—	Total au Canada et aux E.-U.	Total au Canada	Dans les entrepôts commerciaux canadiens	Dans les fermes canadiennes	Provinces des Prairies	
					Dans les fermes	Dans les éleveurs ruraux
	boisseaux	boisseaux	boisseaux	boisseaux	boisseaux	boisseaux
Blé						
Moyenne, 1935-1939...	101,142,053	92,273,005	86,848,305	5,424,700	4,328,000	18,075,723
Moyenne, 1940-1944...	431,102,442	408,734,141	351,581,341	57,152,800	54,960,000	154,370,833
Moyenne, 1945-1949...	119,587,196	115,603,876	82,718,676	32,885,200	31,265,600	21,698,773
1952.....	217,177,826	214,934,143	195,672,143	19,262,000	18,000,000	98,782,133
1953.....	383,185,486	382,545,625	288,829,625	93,716,000	91,000,000	154,702,763
1954.....	618,675,202 ^r	618,567,923 ^r	386,707,923	231,860,000 ^r	228,000,000 ^r	211,475,266 ^r
1955.....	536,748,472	536,302,394	375,368,811	137,855,000	134,000,000	221,665,852
1956.....	579,573,811	578,802,924	374,597,924	204,205,000	202,000,000	234,727,789
Avoine						
Moyenne, 1935-1939...	30,700,483	30,682,283	6,229,883	24,452,400	12,585,600	1,361,855
Moyenne, 1940-1944...	74,984,299	74,212,213	16,435,613	57,776,600	43,826,600	6,500,924
Moyenne, 1945-1949...	70,725,656	69,841,382	18,954,582	50,886,800	41,012,800	5,091,295
1952.....	108,358,284	104,861,518	47,025,518	57,836,000	45,000,000	25,455,272
1953.....	144,409,075	143,525,521	52,865,521	90,660,000	78,500,000	38,504,134
1954.....	125,768,957	125,768,957	28,518,957	97,250,000	85,000,000	19,848,361
1955.....	83,967,243	83,967,243	30,567,243	53,400,000	40,000,000	16,516,871
1956.....	119,105,841	118,285,166	47,085,166	71,200,000	60,000,000	24,269,986
Orge						
Moyenne, 1935-1939...	8,096,869	7,827,168	4,182,808	3,644,360	2,500,800	711,449
Moyenne, 1940-1944...	29,922,222	28,868,755	12,191,755	16,677,000	15,453,000	4,138,057
Moyenne, 1945-1949...	29,747,854	29,512,098	12,702,098	16,810,000	16,140,000	3,842,261
1952.....	79,503,741	79,286,664	57,810,664	21,476,000	21,000,000	26,916,163
1953.....	111,666,834	111,260,514	73,025,514	38,235,000	37,000,000	47,738,023
1954.....	145,910,370	145,910,370	49,100,370	96,810,000	95,000,000	31,750,779
1955.....	91,488,186	91,488,186	49,178,186	42,310,000	40,000,000	32,095,796
1956.....	110,947,935	110,947,935	60,482,935	50,465,000	49,000,000	33,152,220
Seigle						
Moyenne, 1935-1939...	2,236,368	1,940,370	1,763,390	176,980	149,000	373,309
Moyenne, 1940-1944...	6,897,205	4,942,647	3,260,247	1,682,400	1,617,800	1,172,857
Moyenne, 1945-1949...	3,273,777	3,123,572	2,023,372	1,100,200	1,053,400	544,436
1952.....	8,094,397	7,517,089	6,171,089	1,346,000	1,300,000	2,232,344
1953.....	16,190,618	15,288,159	12,133,159	3,155,000	3,050,000	3,417,245
1954.....	19,285,477	19,285,477	6,425,477	12,860,000	12,700,000	3,616,842
1955.....	18,484,653	18,394,103	8,214,103	10,180,000	10,000,000	3,148,206
1956.....	15,313,037	15,239,314	6,134,314	9,105,000	9,000,000	3,392,699
Graine de lin						
Moyenne, 1935-1939...	277,016	277,016	271,356	5,660	5,000	64,481
Moyenne, 1940-1944...	1,923,885	1,923,885	1,667,525	256,360	251,700	373,895
Moyenne, 1945-1949...	3,888,325	3,888,325	3,423,525	464,800	461,400	240,711
1952.....	2,588,918	2,588,918	2,054,918	534,000	515,000	526,003
1953.....	3,939,420	3,939,420	2,468,420	1,471,000	1,450,000	972,940
1954.....	2,577,212	2,577,712	1,547,712	1,030,000	1,000,000	441,588
1955.....	1,234,064	1,234,064	909,064	325,000	300,000	98,586
1956.....	2,507,471	2,507,471	2,067,471	440,000	440,000	239,523

Sous-section 4.—Bétail

Le tableau 15 indique le nombre de bestiaux dans les fermes et le tableau 16 en donne la valeur moyenne par tête, par province, en 1956 et 1957.

15.—Nombre de bestiaux dans les fermes, par province, 1^{er} juin 1956 et 1957

Province et espèce	1956 ¹	1957	Province et espèce	1956 ¹	1957
Terre-Neuve	Nouvelle-Écosse		
Île-du-Prince-Édouard			Chevaux.....	17,865	16,700
Chevaux.....	14,557	13,800	Vaches laitières ²	82,805	79,000
Vaches laitières ²	48,811	43,500	Autres bovins.....	104,620	98,000
Autres bovins.....	79,889	79,500	Moutons.....	83,215	83,000
Moutons.....	33,356	33,000	Porcs.....	32,670	31,000
Porcs.....	46,676	45,000			

Renvois à la fin du tableau, p. 442.

15.—Nombre de bestiaux dans les fermes, par province, 1^{er} juin 1956 et 1957—fin

Province et espèce	1956 ¹	1957	Province et espèce	1956 ¹	1957
Nouveau-Brunswick			Saskatchewan		
Chevaux.....	19,256	18,200	Chevaux.....	170,769	160,000
Vaches laitières ²	85,581	84,000	Vaches laitières ²	272,226	261,000
Autres bovins.....	98,064	97,000	Autres bovins.....	1,596,806	1,659,000
Moutons.....	63,980	66,000	Moutons.....	142,696	154,000
Porcs.....	53,856	52,000	Porcs.....	591,902	633,000
Québec			Alberta		
Chevaux.....	163,565	155,000	Chevaux.....	154,672	140,000
Vaches laitières ²	1,054,297	1,080,000	Vaches laitières ²	282,000	280,000
Autres bovins.....	947,882	960,000	Autres bovins.....	2,167,011	2,320,000
Moutons.....	338,600	331,000	Moutons.....	404,820	450,000
Porcs.....	887,094	874,000	Porcs.....	1,211,508	1,300,000
Ontario			Colombie-Britannique		
Chevaux.....	139,661	130,000	Chevaux.....	26,729	25,400
Vaches laitières ²	1,025,907	1,012,000	Vaches laitières ²	90,157	87,500
Autres bovins.....	1,875,763	1,958,000	Autres bovins.....	332,702	312,500
Moutons.....	393,811	387,000	Moutons.....	86,053	86,000
Porcs.....	1,548,280	1,565,000	Porcs.....	48,472	41,000
Manitoba			Yukon et T.N.-O.		
Chevaux.....	75,055	71,000
Vaches laitières ²	222,990	220,000	Total		
Autres bovins.....	648,490	665,000	Chevaux.....	782,129	730,100
Moutons.....	73,123	71,000	Vaches laitières².....	3,159,974	3,147,000
Porcs.....	310,423	316,000	Autres bovins.....	7,851,227	8,149,000
			Moutons.....	1,619,654	1,661,000
			Porcs.....	4,730,881	4,857,000

¹ Chiffres du recensement.² Vaches et génisses de deux ans et plus, servant à la production laitière.

16.—Valeur moyenne par tête des bestiaux de ferme, par province, 1956 et 1957

(Sans Terre-Neuve, le Yukon ni les Territoires du Nord-Ouest).

Province et espèce	1956	1957	Province et espèce	1956	1957
	\$	\$		\$	\$
Île-du-Prince-Édouard			Manitoba		
Chevaux.....	91	92	Chevaux.....	82	85
Tous bovins.....	87	83	Tous bovins.....	100	98
Vaches laitières ¹	131	127	Vaches laitières ¹	141	137
Autres bovins.....	62	59	Autres bovins.....	86	85
Moutons.....	15	15	Moutons.....	15	15
Porcs.....	25	31	Porcs.....	22	29
Nouvelle-Écosse			Saskatchewan		
Chevaux.....	119	119	Chevaux.....	65	74
Tous bovins.....	89	88	Tous bovins.....	97	98
Vaches laitières ¹	124	123	Vaches laitières ¹	140	139
Autres bovins.....	61	60	Autres bovins.....	90	91
Moutons.....	15	13	Moutons.....	14	16
Porcs.....	26	28	Porcs.....	21	27
Nouveau-Brunswick			Alberta		
Chevaux.....	119	121	Chevaux.....	64	72
Tous bovins.....	91	85	Tous bovins.....	97	101
Vaches laitières ¹	130	118	Vaches laitières ¹	148	152
Autres bovins.....	58	56	Autres bovins.....	90	95
Moutons.....	15	16	Moutons.....	16	17
Porcs.....	26	31	Porcs.....	23	33
Québec			Colombie-Britannique		
Chevaux.....	148	152	Chevaux.....	77	82
Tous bovins.....	95	95	Tous bovins.....	97	102
Vaches laitières ¹	130	129	Vaches laitières ¹	139	146
Autres bovins.....	55	56	Autres bovins.....	86	90
Moutons.....	14	14	Moutons.....	17	18
Porcs.....	25	30	Porcs.....	27	29
Ontario			Total		
Chevaux.....	109	120	Chevaux.....	95	102
Tous bovins.....	115	120	Tous bovins.....	101	103
Vaches laitières ¹	155	164	Vaches laitières ¹	141	144
Autres bovins.....	93	97	Autres bovins.....	85	88
Moutons.....	19	20	Moutons.....	16	17
Porcs.....	26	34	Porcs.....	24	32

¹ Vaches et génisses de deux ans et plus, servant à la production laitière.

En vertu de la loi sur les viandes et conserves alimentaires, le ministère fédéral de l'Agriculture assure l'inspection de tous les bestiaux dans les établissements soumis à la loi. La statistique des inspections figure au tableau 17. Les abatages locaux en gros et les abatages particuliers des bouchers de détail et des cultivateurs n'y figurent pas. En fait, l'industrie des abattoirs et conserveries s'est concentrée dans un nombre relativement faible de grands établissements pour s'assurer un meilleur rendement. Les chiffres du tableau 17 sont donc passablement complets. L'industrie des abattoirs et conserveries est étudiée au chapitre XV dans le cadre de toutes les autres entreprises manufacturières. Elle compte normalement parmi les trois plus grandes industries manufacturières au Canada du point de vue de la valeur brute de la production, mais elle le doit à la valeur des produits bruts obtenus de l'agriculteur ou de l'éleveur plutôt qu'à celle qu'y ajoute la transformation industrielle.

17.—Animaux abattus dans les établissements inspectés en 1941-1955 et chaque mois de 1956

(Sans Terre-Neuve)

Année	Bœufs	Veaux	Moutons	Porcs	Année et mois	Bœufs	Veaux	Moutons	Porcs
					1956				
1941.....	1,003,691	727,829	828,603	6,280,345	Janvier.....	141,694	42,828	36,953	493,000
1942.....	970,415	666,672	825,368	6,196,850	Février.....	128,553	41,980	27,813	449,128
1943.....	1,021,054	594,087	889,317	7,168,525	Mars.....	159,918	87,933	32,385	590,117
1944.....	1,354,121	661,245	959,169	8,766,417	Avril.....	135,733	106,643	22,030	494,319
1945.....	1,891,024	787,626	1,185,161	5,681,629	Mai.....	137,904	98,914	15,008	458,211
1946.....	1,668,441	752,343	1,213,235	4,252,591	Juin.....	169,028	96,640	25,420	523,161
1947.....	1,291,759	665,311	900,766	4,452,816	Juillet.....	142,732	66,487	30,940	375,160
1948.....	1,489,883	787,410	768,943	4,487,649	Août.....	147,117	68,530	54,618	352,178
1949.....	1,439,489	766,277	629,673	4,098,609	Septembre..	197,563	85,605	96,615	449,958
1950.....	1,284,683	773,205	521,089	4,405,055	Octobre....	162,933	69,863	97,761	414,594
1951.....	1,149,789	583,718	438,518	4,488,007	Novembre..	177,304	68,835	107,996	451,356
1952.....	1,237,630	567,760	512,966	6,234,145	Décembre..	173,784	57,357	52,435	497,107
1953.....	1,469,406	740,723	543,371	4,611,312					
1954.....	1,635,008	820,506	562,555	4,679,214					
1955.....	1,702,108	828,658	591,566	5,543,787	Total.....	1,874,363	891,615	599,974	5,548,289

Laine.—Les besoins de laine au Canada sont amplement pourvus grâce aux importations qui, en 1956, se sont chiffrées par 58,226,000 livres (laine en suint), et en 1955, par 53,954,000 livres. Les exportations ont été de 3,594,000 livres en 1956, contre 2,883,000 en 1955. La consommation domestique apparente de laine indiquée au tableau 18 est calculée d'après la production, les exportations et les importations, mais il n'est pas tenu compte des variations des stocks, variations dont les chiffres ne sont pas disponibles. La variation de l'utilisation de la laine d'une année à l'autre est donc, probablement, moins prononcée que ne l'indiquent ces chiffres.

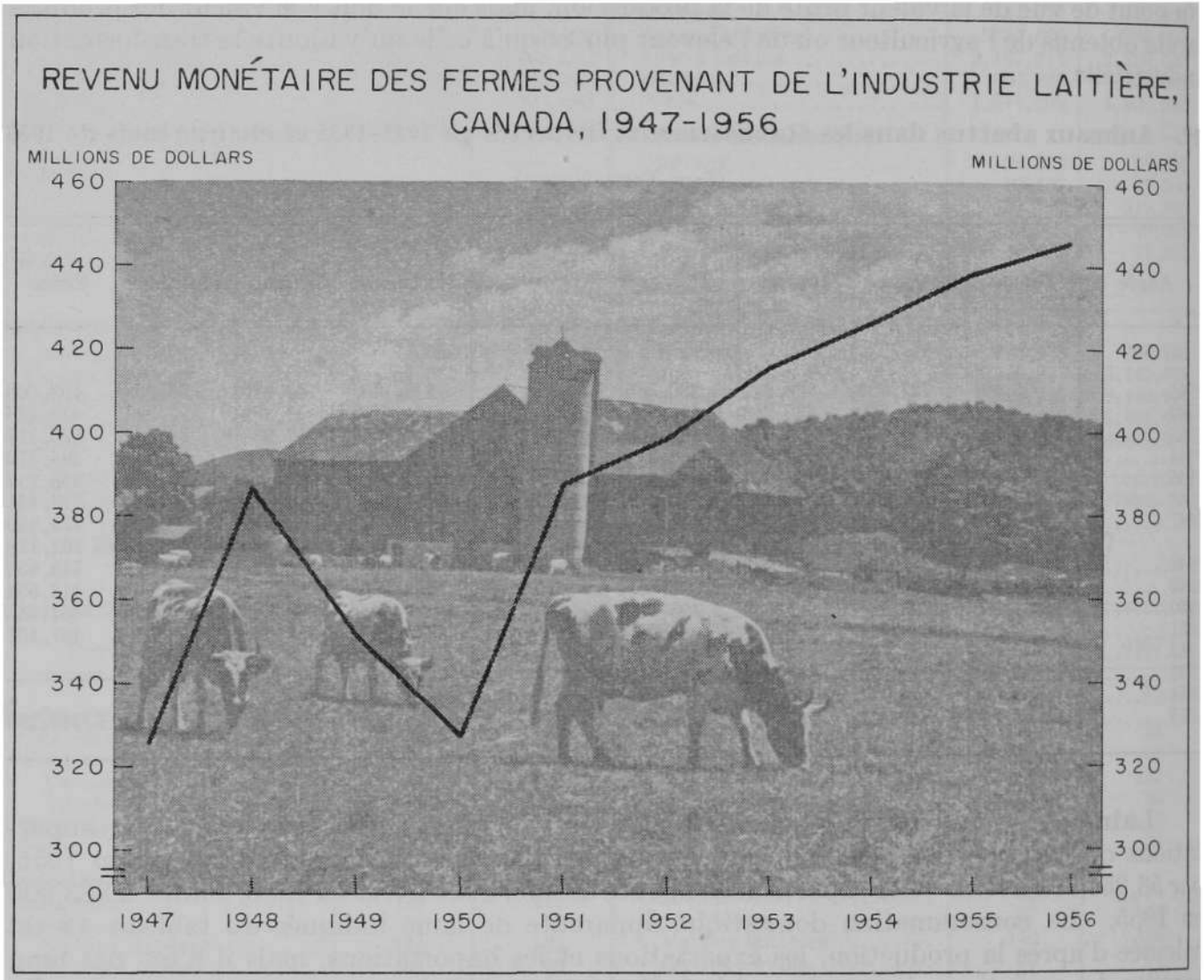
18.—Production et consommation apparente de laine, 1953-1956

Détail	1953	1954	1955	1956 ¹
Laine tondue				
Rendement par toison.....livres	7.4	7.4	7.4	7.3
Production totale.....milliers de livres	6,355	6,496	6,446	6,165
Prix par livre.....cents	38.6	37.7	35.3	37.8
Valeur totale de la tonte.....milliers de dollars	2,450	2,451	2,277	2,328
Laine d'abat, total.....milliers de livres	1,862	1,555	1,595	1,707
Production totale de laine.....	8,217	8,051	8,041	7,872
Consommation apparente.....	67,649	46,788	59,112	62,504

¹ Chiffres du recensement.

Sous-section 5.—Industrie laitière

Production de lait.—En 1956, la production de lait (17,303,082,000 livres) a accusé une augmentation de 4,611,000 livres. La proportion de la production totale affectée à la fabrication industrielle des produits laitiers est passée de 57.1 p. 100 en 1955 à 55.7 p. 100 en 1956, tandis que celle des ventes de lait nature a été de 32.3 p. 100 en 1956 contre 30.8 p. 100 en 1955. La proportion de lait servant à tous usages dans les fermes (consommation, fabrication et nourriture des animaux) a été de 12 p. 100 en 1955 et en 1956.



19.—Production et utilisation du lait, par province, 1954-1956

Province et année	Utilisé dans la fabrication		Autrement utilisé			Production totale de lait	
	À la ferme	À la fabrique	Ventes de lait nature	Consommé à la ferme	Donné aux animaux		
	(milliers de livres)						
Terre-Neuve.....	
Île-du-Prince-Édouard.....	1954 ^r	8,518	160,586	27,687	20,240	6,552	223,583
	1955	8,471	154,983	27,665	19,790	6,143	217,052
	1956	7,862	159,371	27,259	19,960	5,224	219,676
Nouvelle-Écosse.....	1954 ^r	24,196	179,207	174,669	49,030	14,204	441,306
	1955	22,932	171,520	182,054	49,280	15,618	441,404
	1956	22,464	169,211	190,046	49,250	15,548	446,519
Nouveau-Brunswick.....	1954 ^r	42,237	229,303	148,083	45,880	9,459	474,962
	1955	41,348	226,893	152,676	52,030	7,655	480,602
	1956	43,196	223,858	157,852	51,540	5,074	481,520

19.—Production et utilisation du lait, par province, 1954-1956—fin

Province et année	Utilisé dans la fabrication		Autrement utilisé			Production totale de lait	
	À la ferme	À la fabrique	Ventes de lait nature	Consommé à la ferme	Donné aux animaux		
(milliers de livres)							
Québec.....	1954 r	90,394	3,411,494	1,918,934	276,200	116,660	5,813,682
	1955	79,794	3,566,918	2,000,226	285,500	127,880	6,060,318
	1956	82,930	3,585,517	2,114,768	293,400	132,600	6,209,215
Ontario.....	1954 r	31,590	3,293,649	1,721,583	223,900	175,100	5,445,822
	1955	24,780	3,325,694	1,804,780	227,200	160,770	5,543,224
	1956	25,670	3,209,803	1,871,294	237,500	148,050	5,492,317
Manitoba.....	1954 r	46,777	629,657	219,389	97,470	52,380	1,045,673
	1955	48,883	629,689	234,114	100,950	48,890	1,062,526
	1956	46,894	589,822	243,385	100,100	45,790	1,025,991
Saskatchewan.....	1954 r	126,266	657,725	248,045	169,700	95,520	1,297,256
	1955	127,366	661,071	256,022	166,600	83,100	1,294,159
	1956	127,343	621,339	270,063	161,400	85,440	1,265,585
Alberta.....	1954 r	68,866	815,258	271,205	132,400	102,970	1,390,700
	1955	64,139	837,841	286,155	137,100	104,880	1,430,115
	1956	63,882	813,981	304,220	133,500	98,810	1,414,393
Colombie-Britannique.....	1954 r	17,152	326,064	370,908	33,380	21,660	769,164
	1955	17,129	310,627	386,445	33,980	20,890	679,071
	1956	14,742	266,006	410,358	34,670	22,090	747,866
Total.....	1954 r	455,996	9,702,943	5,190,584	1,048,200	594,505	16,902,148
	1955	434,842	9,885,236	6,330,137	1,072,430	575,826	17,298,471
	1956	434,983	9,633,908	5,589,245	1,081,320	558,626	17,303,082

20.—Valeur à la ferme de la production de lait, par province, 1954-1956

Province et année	Valeur du lait utilisé dans la fabrication		Valeur du lait autrement utilisé			Valeur de la production totale de lait	
	À la ferme	À la fabrique	Ventes de lait nature	Consommé à la ferme	Donné aux animaux		
(milliers de dollars)							
Terre-Neuve.....	
Île-du-Prince-Édouard.....	1954 r	218	3,344	1,016	494	577	5,649
	1955	217	3,314	1,032	493	583	5,639
	1956	202	3,401	1,005	487	563	5,658
Nouvelle-Écosse.....	1954 r	589	4,090	7,725	1,402	978	14,784
	1955	549	3,845	8,061	1,390	978	14,823
	1956	557	3,722	8,372	1,359	945	14,955
Nouveau-Brunswick.....	1954 r	1,065	4,853	6,618	1,225	1,010	14,771
	1955	1,060	4,788	6,812	1,410	1,063	15,133
	1956	1,108	4,641	7,004	1,371	985	15,109
Québec.....	1954 r	2,279	77,049	76,676	7,292	10,996	174,292
	1955	1,978	79,907	80,311	7,452	11,523	181,171
	1956	2,056	80,435	83,590	7,570	11,314	184,965
Ontario.....	1954 r	824	70,204	72,649	5,441	8,789	157,907
	1955	635	70,380	75,236	5,453	8,245	159,949
	1956	658	71,113	78,730	5,724	7,654	163,879
Manitoba.....	1954 r	1,119	12,669	8,126	2,300	3,477	27,691
	1955	1,170	12,616	8,656	2,372	3,396	28,210
	1956	1,122	11,843	9,020	2,342	3,166	27,493

20.—Valeur à la ferme de la production de lait, par province, 1954-1956—fin

Province et année	Valeur du lait utilisé dans la fabrication		Valeur du lait autrement utilisé			Valeur de la production totale de lait	
	À la ferme	À la fabrique	Ventes de lait nature	Consommé à la ferme	Donné aux animaux		
	(milliers de dollars)						
Saskatchewan.....	1954 ^r	3,022	13,492	9,700	3,954	4,381	34,549
	1955	3,048	13,631	10,029	3,898	4,103	34,714
	1956	2,993	12,749	10,370	3,761	4,040	33,913
Alberta.....	1954 ^r	1,648	17,316	11,582	3,178	4,879	38,603
	1955	1,535	17,949	12,195	3,277	4,757	39,713
	1956	1,529	17,345	12,689	3,204	4,747	39,514
Colombie-Britannique.....	1954 ^r	418	9,019	19,398	935	761	30,531
	1955	425	8,848	19,928	958	732	30,891
	1956	365	7,881	21,100	946	672	30,964
Total.....	1954 ^r	11,182	212,036	213,490	26,221	35,848	498,777
	1955	10,617	215,278	222,260	26,703	35,385	510,243
	1956	10,590	213,130	231,880	26,764	34,086	516,459

Production de beurre, fromage et autres laitages.—La production de beurre au Canada en 1956 s'est établie à 323,680,000 livres, soit 15,297,000 de moins qu'en 1955; elle comprenait 303,248,000 livres de beurre de fabrique, 18,589,000 livres de beurre de ferme et 1,843,000 livres de beurre de petit lait.

La production de fromage de fabrique en 1956 est estimée à 93,082,000 livres, augmentation de 6.3 p. 100 sur l'estimation de 1955, mais elle demeure inférieure de 55.1 p. 100 au niveau sans précédent de 207,431,000 livres atteint en 1942. Les exportations de fromage, de cheddar en majeure partie, ont été de 12,217,000 livres en 1956 et de 13,739,000 livres en 1955, contre 135,409,000 en 1945.

La fabrication globale de produits concentrés du lait a atteint un sommet sans précédent en 1956 et la production de crème glacée en 1956 a dépassé de 807,000 gallons celle de 1955.

21.—Production de beurre et de fromage, par province, 1954-1956

Province et année	Beurre				Fromage	
	Fabrique	Ferme	Petit lait	Total	Fromagerie ^t	
	(milliers de livres)					
Terre-Neuve.....	
Île-du-Prince-Édouard.....	1954 ^r	6,125	364	17	6,506	916
	1955	5,836	362	—	6,198	683
	1956	5,645	386	12	5,993	856
Nouvelle-Écosse.....	1954 ^r	6,152	1,034	—	7,186	—
	1955	5,841	980	—	6,821	—
	1956	5,653	960	—	6,613	—
Nouveau-Brunswick.....	1954 ^r	8,787	1,805	—	10,592	805
	1955	8,713	1,767	—	10,480	757
	1956	8,542	1,846	—	10,388	833
Québec.....	1954	119,801	3,863	166	123,830	18,276
	1955	124,700	3,410	160	128,270	17,832
	1956	122,337	3,544	208	126,089	25,085
Ontario.....	1954 ^r	83,157	1,350	1,775	86,282	67,745
	1955	84,207	1,059	1,634	86,900	64,133
	1956	79,540	1,907	1,618	82,255	62,494
Manitoba.....	1954	25,012	1,999	18	27,029	1,227
	1955	25,018	2,089	18	27,125	1,043
	1956	23,360	2,004	1	25,365	1,069

Renvois à la fin du tableau, p. 447.

21.—Production de beurre et de fromage, par province, 1954-1956—fin

Province et année	Beurre				Fromage	
	Fabrique	Ferme	Petit lait	Total	Fromagerie ¹	
(milliers de livres)						
Saskatchewan.....	1954 ^r	26,760	5,396	—	32,156	148
	1955	26,836	5,443	—	32,279	93
	1956	25,099	5,442	—	30,541	30
Alberta.....	1954 ^r	30,369	2,943	5	33,317	2,580
	1955	31,326	2,741	5	34,072	2,151
	1956	30,220	2,730	4	32,954	1,933
Colombie-Britannique.....	1954 ^r	7,067	733	—	7,800	787
	1955	6,100	732	—	6,832	693
	1956	2,852	630	—	3,482	562
Total.....	1954^r	313,230	19,487	1,981	334,698	92,587
	1955	318,577	18,583	1,817	338,977	87,554
	1956	303,248	18,589	1,843	323,680	93,082

¹ Comprend le cheddar et d'autres fromages fabriqués avec du lait entier et de la crème. Ces "autres fromages" sont compris dans les chiffres du Québec et de l'Ontario, mais étant donné que moins de trois établissements ont fait rapport dans les autres provinces, les chiffres ne peuvent paraître que dans le total national.

22.—Produits concentrés du lait, 1952-1956

(Sans Terre-Neuve)

Produit	1952	1953	1954 ^r	1955	1956
(milliers de livres)					
Produits concentrés du lait entier.....	350,195	323,320	331,021	348,467	365,477
Lait évaporé.....	305,715	272,009	280,350	294,938	305,058
Lait condensé.....	16,539	18,462	13,648	13,237	17,168
Poudre de lait entier.....	16,035	18,744	18,819	20,861	20,360
Divers produits de lait entier.....	11,906	14,105	18,204	19,431	22,891
Sous-produits concentrés du lait¹.....	122,856	116,466	119,216	126,132	118,543
Lait écrémé condensé.....	4,741	4,037	3,928	4,295	3,444
Lait écrémé évaporé.....	10,428	10,789	10,603	9,090	8,693
Poudre de lait écrémé.....	88,229	82,914	83,332	87,115	78,969
Lait de beurre condensé.....	2,668	1,487	1,846	2,016	720
Poudre de lait de beurre.....	6,606	6,565	6,665	6,599	7,715
Caséine.....	2,898	4,885	6,165	6,351	7,807
Poudre de petit lait.....	6,288	4,909	5,187	9,345	10,986
Total général.....	473,051	439,786	450,237	474,599	484,020

¹ Comprend le lactose ou sucre de lait.

23.—Production de crème glacée, par province, 1952-1956

Province	1952	1953	1954	1955	1956	Province	1952	1953	1954	1955	1956
(milliers de gallons)						(milliers de gallons)					
Terre-Neuve.....	Manitoba.....	1,832	1,782	1,706	1,784	1,665
Île-du-P.-Édouard.....	198	175	166	179	174	Saskatchewan.....	1,748	1,818	1,748	1,876	1,963
Nouvelle-Écosse.....	1,478	1,411	1,388	1,363	1,385	Alberta.....	2,293	2,453	2,487	2,716	2,912
Nouveau-Brunswick.....	867	850	871	862	869	Col.-Britannique.....	2,964	3,058	3,054	3,317	3,804
Québec.....	5,702	6,564	6,414	7,822	8,190	Total.....	27,262	28,809	28,645	32,410	33,417
Ontario.....	10,182	10,698	10,811	12,491	12,255						

Disparition domestique de produits laitiers.—La consommation de lait et de crème (exprimée en lait) nature en 1956 a atteint un chiffre évalué à 5,040,998,000 chopines, soit 201,725,000 de plus qu'en 1955. La consommation quotidienne moyenne a été de 0.88 chopine par habitant. La consommation de lait et de crème par province figure au tableau 24 et la disparition domestique de produits laitiers, au tableau 25.

24.—Consommation estimative de lait et de crème (exprimée en lait), par province, 1954-1956

Province et année	Estima- tive	Quoti- dienne par habitant	Province et année	Estima- tive	Quoti- dienne par habitant
	(milliers de chopines)	chopines		(milliers de chopines)	chopines
Terre-Neuve.....	Manitoba.....1954 ^r	240,524	0.80
Île-du-Prince-Édouard.....1954	36,509	0.95	1955	254,295	0.82
1955	36,143	0.92	1956	260,608	0.84
1956	35,970	0.99	Saskatchewan.....1954 ^r	318,065	0.99
Nouvelle-Écosse.....1954 ^r	169,348	0.69	1955	321,659	0.99
1955	175,095	0.70	1956	328,187	1.02
1956	181,081	0.71	Alberta.....1954	306,566	0.81
Nouveau-Brunswick.....1954 ^r	146,916	0.74	1955	321,450	0.83
1955	155,136	0.76	1956	332,242	0.81
1956	158,648	0.78	Colombie-Britannique...1954 ^r	304,776	0.66
Québec.....1954	1,657,027	1.03	1955	316,924	0.67
1955	1,725,364	1.05	1956	335,440	0.66
1956	1,817,616	1.07	Total.....1954^r	4,647,820	0.86
Ontario.....1954	1,468,089	0.80	1955	4,839,273	0.87
1955	1,533,207	0.81	1956	5,040,998	0.88
1956	1,591,206	0.80			

25.—Disparition domestique de produits laitiers, 1954-1956

Produit	1954 ^r		1955		1956	
	Disparition	Par bouchel	Disparition	Par bouchel	Disparition	Par bouchel
	milliers de livres	livres	milliers de livres	livres	milliers de livres	livres
Lait et crème nature.....	5,995,689	405.20	6,242,663	411.00	6,502,888	415.16
Lait.....	5,059,076	341.90	5,280,576	347.66	5,488,453	350.34
Crème exprimée en lait.....	936,613	63.30	962,087	63.34	1,014,435	64.76
Crème même.....	198,064	13.39	203,162	13.38	210,298	13.42
Beurre.....	314,719	20.71	321,933	20.63	334,049	20.78
De fabrique.....	293,292	19.30	301,645	19.33	313,538	19.50
De ferme.....	19,487	1.28	18,583	1.19	18,589	1.16
De petit lait.....	1,940	0.13	1,705	0.11	1,922	0.12
Fromage.....	97,186	6.39	104,029	6.67	102,080	6.35
Cheddar.....	39,835	2.62	45,329	2.91	40,360	2.51
Refait.....	44,422	2.92	44,648	2.86	44,244	2.75
Autre.....	12,929	0.85	14,052	0.90	17,476	1.09
Produits concentrés de lait entier².....	311,722	20.51	322,015	20.64	343,040	21.33
Évaporé.....	275,955	18.16	288,382	18.48	299,621	18.63
Condensé.....	12,348	0.81	11,926	0.76	14,978	0.93
En poudre.....	5,211	0.34	2,970	0.19	4,840	0.30

Renvois à la fin du tableau, p. 449.

25.—Disparition domestique de produits laitiers, 1954-1956—fin

Produit	1954 ^r		1955		1956	
	Disparition	Par bouche ¹	Disparition	Par bouche ¹	Disparition	Par bouche ¹
	milliers de livres	livres	milliers de livres	livres	milliers de livres	livres
Sous-produits concentrés du lait²,.....	107,412	7.07	115,820	7.42	117,819	7.33
Évaporé.....	12,775	0.84	9,089	0.58	8,693	0.54
Condensé.....	4,023	0.26	4,330	0.28	3,428	0.21
En poudre.....	71,768	4.72	80,474	5.16	81,735	5.08
Tous laitages exprimés en lait						
Beurre.....	7,319,029	481.67	7,493,335	480.31	7,771,772	483.29
Fromage.....	923,247	60.76	988,919	63.39	985,125	61.26
Produits concentrés.....	741,331	48.82	752,004	48.20	802,924	49.93
Total général³.....	15,465,503	1,028.41	16,026,854	1,038.15	16,626,514	1,044.64

¹ Comprend Terre-Neuve pour ce qui est des laitages fabriqués. ² Comprend le lait malté, la poudre de crème et des produits inférieurs dont la teneur en gras est variable, qui ne figurent pas séparément au tableau. ³ Comprend les sous-produits du lait non énumérés séparément: lait de beurre condensé ou en poudre, sucre de lait, caséine et poudre de petit lait. ⁴ Les données par bouche s'appliquent à la fois aux quantités servant à la consommation humaine et à l'alimentation du bétail, étant donné qu'on ne peut les déterminer. ⁵ Comprend la crème glacée exprimée en lait.

Sous-section 6.—Volaille et œufs

La statistique de la production et de la consommation de viande de volaille et d'œufs est donnée aux tableaux 26 à 28.

26.—Nombre et valeur des volailles dans les fermes, par province, 1^{er} juin 1956 et 1957
(En milliers)

Province et année	Poules et poulets		Dindons		Oies		Canards		Total	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
		\$		\$		\$		\$		\$
Terre-Neuve ¹1956	106	264	2	14	..	1	..	2	109	281
Île-du-P.-Édouard...1956	812	795	14	33	9	22	5	7	840	857
.....1957	770	759	11	25	9	23	6	9	796	816
Nouvelle-Écosse....1956	1,909	2,600	54	165	3	8	2	3	1,968	2,776
.....1957	1,832	2,466	56	142	2	6	1	2	1,891	2,616
N.-Brunswick.....1956	1,125	1,384	45	150	4	12	2	3	1,176	1,549
.....1957	1,090	1,350	42	149	4	13	2	3	1,138	1,515
Québec.....1956	10,882	12,157	632	2,023	12	37	45	69	11,571	14,286
.....1957	11,300	12,170	610	1,817	10	30	40	64	11,960	14,081
Ontario.....1956	24,934	26,040	1,415	4,273	96	231	124	153	26,569	30,697
.....1957	27,825	26,403	1,650	3,809	96	222	124	143	29,695	30,577
Manitoba.....1956	5,990	4,573	664	1,458	48	91	40	41	6,742	6,163
.....1957	6,350	4,564	780	1,602	34	66	40	37	7,204	6,269
Saskatchewan.....1956	8,219	6,021	773	1,697	52	113	78	86	9,122	7,917
.....1957	8,100	5,490	900	1,871	48	112	67	74	9,115	7,547
Alberta.....1956	9,444	7,146	820	1,956	86	184	99	110	10,449	9,396
.....1957	9,750	7,306	860	1,994	80	168	90	96	10,780	9,564
Col.-Britannique...1956	4,221	4,978	354	1,032	14	41	24	37	4,613	6,088
.....1957	4,220	5,023	333	940	12	37	24	36	4,589	6,036
Total.....1956	67,642	65,958	4,772	12,801	326	740	421	511	73,161	80,010
.....1957	71,237	65,531	5,242	12,349	295	677	394	464	77,168	79,021

¹ Données de recensement; estimations annuelles non disponibles.

27.—Production, utilisation et valeur des œufs de ferme, par province, 1956

Province	Moyenne de pondueuses ¹	Production moyenne par 100 pondueuses	Ponte nette ²	Ventes ³	Autoconsommation	Valeur la douzaine ⁴	Valeur totale, ventes et autoconsommation
	milliers	nombre	(milliers de douzaines)			cents	milliers de dollars
Terre-Neuve.....
Île-du-Prince-Édouard.....	414	17,470	5,995	5,213	782	36.6	2,197
Nouvelle-Écosse.....	1,170	19,991	19,360	17,863	1,497	47.9	9,272
Nouveau-Brunswick.....	587	17,522	8,510	7,031	1,479	50.5	4,295
Québec.....	4,037	17,859	59,544	50,618	8,926	46.5	27,717
Ontario.....	10,503	18,743	162,641	151,211	11,430	46.5	75,566
Manitoba.....	2,344	17,113	33,090	28,629	4,461	35.3	11,685
Saskatchewan.....	2,970	15,769	38,577	28,607	9,970	33.4	12,879
Alberta.....	3,330	16,603	45,526	37,253	8,273	34.9	15,877
Colombie-Britannique.....	2,056	18,285	31,068	28,619	2,449	47.1	14,628
Total.....	27,411	17,865	404,311	355,044	49,267	43.1	174,116

¹ Poules et poulettes de six mois et plus. ² Total des œufs pondus moins les pertes. ³ Y compris les œufs couvés. ⁴ Valeur moyenne à la ferme pour toutes fins.

28.—Production et disparition domestique de volaille et d'œufs, 1956

Détail	Production nette	Approvisionnement total	Disparition domestique	Consommation par personne
	(milliers de douzaines)			douzaines
Œufs.....	404,311	414,669	403,110	24.3
	(milliers de livres)			livres
Volaille².....	480,986	556,152³	507,890³	31.6
Poules et poulets.....	378,516	419,910	392,773	24.4
Dindons.....	95,482	126,940	107,177	6.7
Oies.....	3,473	3,688	3,533	0.2
Canards.....	3,515	5,062	4,817	0.3

¹ Y compris les œufs couvés.

² Poids habillé.

³ Comprend les stocks en transit et non classés.

Sous-section 7.—Fruits, produits de pépinière et légumes

Fruits.—La culture des fruits sur un pied commercial se confine surtout, au Canada, à certaines régions plutôt restreintes de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. En Nouvelle-Écosse, la production se concentre surtout dans la vallée de l'Annapolis, tandis qu'au Nouveau-Brunswick elle se limite à la vallée du Saint-Jean et au comté de Westmorland. Au Québec, on se livre à la fructiculture dans la région de Montréal, sur la côte nord, dans les Cantons de l'Est et dans la région de la ville de Québec. En Ontario, on cultive les fruits dans tous les comtés attenants au Saint-Laurent et aux Grands lacs, jusqu'aussi à l'ouest que la baie Georgienne, la région de Niagara étant la plus productive. La Colombie-Britannique compte quatre zones de fructiculture bien définies: la vallée de l'Okanagan, la vallée du Fraser, la région de Kootenay et des lacs Arrow et l'île de Vancouver. Le climat, ailleurs au pays, ne se prête guère à la culture des fruits sur un pied commercial.

Dans la plupart des régions productrices, en particulier dans la vallée de l'Annapolis (N.-É.), la péninsule de Niagara (Ont.) et la vallée de l'Okanagan (C.-B.), la fructiculture constitue la principale forme d'agriculture et sa prospérité influe au plus haut point sur l'économie de ces régions. Les pommes et les petits fruits sont produits sur un pied commercial dans les quatre provinces mentionnées, mais les fruits tendres de verger et les grands vignobles ne se trouvent qu'en Ontario et en Colombie-Britannique.

Les fraises sont cultivées à des fins commerciales dans toutes les provinces pour lesquelles sont dressées des données statistiques relatives aux fruits de verger, de même qu'en Île-du-Prince-Édouard. Toutefois, cette culture se pratique sur une superficie quelque peu plus vaste que celle des fruits de verger. En Nouvelle-Écosse, par exemple, on cultive beaucoup de fraises dans le comté de Colchester et plus au nord, de même que dans

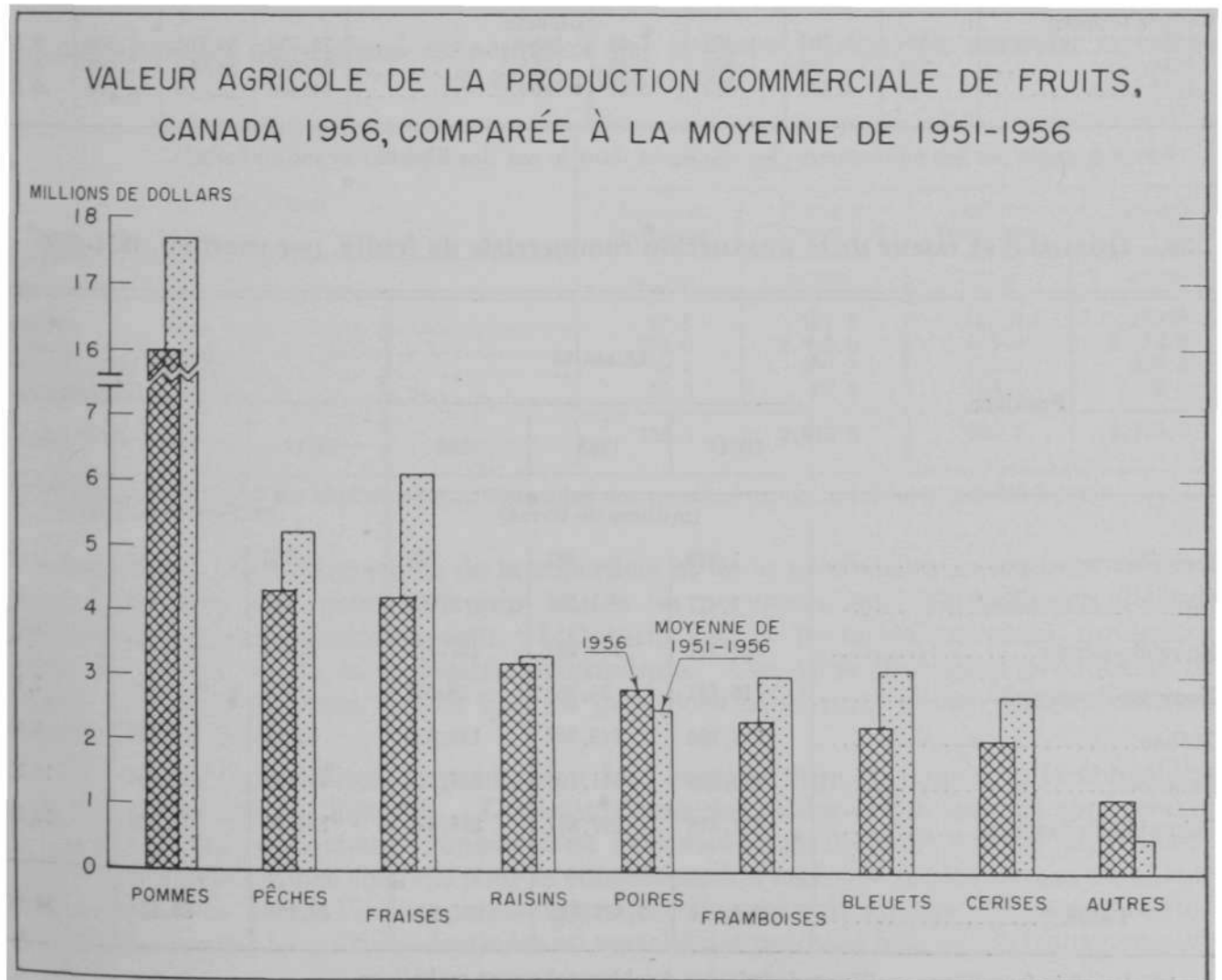
les régions productrices de pommes de la vallée de l'Annapolis. En Colombie-Britannique, la majeure partie des fraises sont cultivées dans la vallée du Fraser plutôt que dans la région de la vallée de l'Okanagan, où l'on se livre surtout à la culture des fruits de verger.

Les framboises sont produites à des fins commerciales en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et au Québec, mais le gros de la récolte vient de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. C'est dans la vallée du Fraser, en Colombie-Britannique, qu'il s'en produit le plus au pays.

Les bleuets sauvages sont cueillis à des fins commerciales à Terre-Neuve, en Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et au Québec. Cette culture est propre à certaines terres de ces régions. Les particuliers qui cueillent les bleuets peuvent entreprendre de brûler la terre de temps à autre en vue d'exterminer les insectes et d'ébrancher le terrain. On recourt souvent à la pulvérisation pour lutter contre les insectes et l'on implante des abeilles pour accroître la pollinisation. Une forte proportion de la récolte est congelée et exportée. Il se vend une certaine quantité de bleuets cueillis dans d'autres provinces, mais aucune donnée à ce sujet n'est disponible. Il y a aussi une certaine production de bleuets cultivés, particulièrement en Colombie-Britannique.

Un régime de commercialisation assure la distribution, aux quatre coins du pays, des fruits frais provenant des régions de production spécialisée et une très grande proportion des fruits d'essences à feuilles caduques consommés au Canada sont cultivés au pays. D'importantes quantités de pommes, de fraises et de bleuets sont exportées chaque année. Les États-Unis constituent le marché d'exportation le plus important pour les fruits canadiens. Les restrictions imposées aux importations par le Royaume-Uni y ont beaucoup réduit les exportations de fruits canadiens ces dernières années.

Des industries de mise en conserve et de transformation se sont établies dans les régions fructicoles. Quoique l'importance de l'industrie de la transformation varie avec les fruits, elle assure un précieux marché à une forte proportion de la plupart des récoltes de fruits. On exporte une certaine quantité de conserves.



29.—Production commerciale estimative et valeur à la ferme des fruits, 1954-1956

Variété de fruits et année	Quantité	Poids	Valeur	Valeur moyenne par unité de mesure ¹	Variété de fruits et année	Quantité	Poids	Valeur	Valeur moyenne par unité de mesure ¹
	milliers de boisseaux	milliers de livres	milliers de dollars	\$		milliers de boisseaux	milliers de livres	milliers de dollars	\$
Pommes					Cerises (aigres)				
1954 ^r	14,500	652,500	17,965	1.24	1954 ^r	426	21,300	2,114	4.96
1955.....	19,142	861,390	10,870	0.57	1955.....	542	27,100	2,208	4.07
1956.....	12,424	559,080	16,048	1.29	1956.....	292	14,600	1,253	4.29
						milliers de pintes			
Poires					Fraises				
1954 ^r	1,261	63,050	2,246	1.78	1954 ^r	27,971	37,267	6,870	0.25
1955.....	1,510	75,500	2,579	1.71	1955.....	22,674	30,223	5,910	0.26
1956.....	1,400	70,000	2,853	2.04	1956.....	19,112	24,300	4,240	0.22
					Framboises				
Prunes et pruneaux					1954 ^r	12,839	18,356	3,131	0.24
1954 ^r	716	35,800	1,467	2.05	1955.....	12,099	17,411	2,775	0.23
1955.....	815	40,750	1,068	1.31	1956.....	6,656	9,193	2,320	0.35
1956.....	534	26,700	896	1.68		milliers delivres			
					Mûres de Logan				
Pêches					1954 ^r	1,056	1,056	162	0.15
1954 ^r	2,425	121,250	5,208	2.15	1955.....	1,237	1,237	178	0.14
1955.....	2,883	144,150	6,125	2.12	1956.....	279	279	53	0.19
1956.....	1,667	83,350	4,384	2.63					
					Raisins				
Abricots					1954 ^r	88,876	88,876	3,926	0.04
1954 ^r	118	5,900	293	2.48	1955.....	94,752	94,752	3,622	0.04
1955.....	184	9,200	316	1.72	1956.....	80,274	80,274	3,293	0.04
1956.....	84	4,200	194	2.31					
					Bleuets				
Cerises (douces)					1954 ^r	31,755	31,755	3,409	0.11
1954 ^r	174	8,700	1,307	7.51	1955.....	25,062	25,062	2,688	0.11
1955.....	221	11,050	1,295	5.86	1956.....	14,958	14,958	2,290	0.15
1956.....	96	4,800	823	8.57					

¹ Prix touchés par les producteurs (les cueilleurs dans le cas des bleuets) avant emballage.

30.—Quantité et valeur de la production commerciale de fruits, par province, 1954-1956

Province	Quantité			Valeur ¹		
	1954 ^r	1955	1956	1954 ^r	1955	1956
	(milliers de livres)			(milliers de dollars)		
Terre-Neuve.....	1,949	491	597	125	38	48
Île-du-Prince-Édouard.....	1,417	1,506	2,092	197	188	344
Nouvelle-Écosse.....	106,131	153,231	107,528	3,032	1,856	2,467
Nouveau-Brunswick.....	15,781	24,368	18,037	998	849	1,177
Québec.....	143,265	249,267	140,026	8,114	5,442	5,936
Ontario.....	429,949	511,105	367,110	21,896	18,935	18,116
Colombie-Britannique.....	387,318	397,867	256,344	13,736	12,326	10,559
Total.....	1,085,810	1,337,825	891,734	48,088	39,634	38,647

¹ Valeur à la ferme (aux cueilleurs dans le cas des bleuets) avant emballage.

Produits de pépinière.—La statistique de l'industrie des pépinières du Canada pour l'année terminée le 30 juin 1956 fait l'objet des tableaux 31 et 32. Tous les pépiniéristes ont été priés de déclarer les quantités vendues de produits multipliés ou importés pendant cette période. Les produits achetés d'autres pépiniéristes canadiens ont été exclus afin d'empêcher le double emploi. Un total de 127 pépinières ont déclaré leurs opérations en 1956 contre 155 en 1955. Les pépinières étaient ainsi réparties par province: Ontario, 63; Québec, 29; Colombie-Britannique, 20; Manitoba, 7; Saskatchewan, 2; Alberta, 2 et provinces Maritimes, 4.

31.—Expéditions de produits de pépinière suivant le type, campagnes agricoles terminées le 30 juin 1955 et 1956

Détail	1954-1955			1955-1956		
	Produits d'origine domestique	Produits d'origine importée	Total	Produits d'origine domestique	Produits d'origine importée	Total
Arbres fruitiers, arbustes, plants						
Espèces de pommiers.....	237,870	—	237,870	263,786	—	263,786
Espèces à fruits tendres de verger.....	292,653	300	292,953	188,885	11,760	200,645
Espèces à petits fruits.....	3,293,784	—	3,293,784	3,113,033	14,566	3,127,599
Autres espèces.....	327,773	—	327,773	491,857	—	491,857
Espèces d'ornement						
Rosiers.....	692,637	335,962	958,599	338,185	238,796	576,981
Autres arbustes d'ornement.....	2,537,801	459,251	2,997,052	2,077,170	413,232	2,490,402
Arbres à feuilles caduques.....	289,780	15,688	305,468	377,351	15,115	392,466
Conifères.....	505,329	253,762	759,091	545,952	180,352	726,304
Plantes grimpantes d'ornement.....	32,011	19,075	51,086	36,127	14,701	50,828
Bulbes et tubercules.....	418,291	711,916	1,130,207	588,003	830,425	1,418,428
Plantes herbacées vivaces.....	476,590	16,503	693,093	629,049	12,740	641,789

32.—Superficie des plantations en pépinière par province, campagnes agricoles terminées le 30 juin 1955 et 1956

Province	1954-1955		1955-1956	
	Espèces fruitières	Espèces d'ornement	Espèces fruitières	Espèces d'ornement
	acres	acres	acres	acres
Québec ¹	28.5	177.1	23.3	163.0
Ontario.....	573.0	1,446.9	515.2	1,222.3
Provinces des Prairies.....	93.0	339.2	129.5	328.5
Colombie-Britannique.....	39.0	80.4	36.1	63.6
Total.....	738.5	2,043.6	704.1	1,777.4

¹ Comprend les provinces Maritimes pour lesquelles des renseignements insuffisants ont été fournis.

Légumes.—Des estimations de la superficie et de la production de légumes commerciaux au Canada sont préparées pour toutes les provinces sauf Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard et la Saskatchewan. L'Ontario est la première province productrice suivie du Québec et de la Colombie-Britannique. Ces trois provinces produisent une grande variété de légumes, tandis que les provinces Maritimes et les Prairies cultivent un peu moins d'espèces.

Les régions importantes de production font aussi la mise en conserve, la congélation et la transformation des légumes. Les estimations des tableaux qui suivent comprennent la production des producteurs commerciaux seulement et n'incluent pas les superficies ni la production des légumes cultivés pour la consommation au foyer sur les fermes ou ailleurs. Sauf dans les cas où on l'indique autrement dans les renvois au bas des pages, toute la statistique concerne les cultures destinées au marché des produits frais et à la transformation.

33.—Superficie commerciale (estimation) de légumes, par province, 1954-1956

Province	1954	1955	1956
	acres	acres	acres
Nouvelle-Écosse ¹	3,780	4,230	3,720
Nouveau-Brunswick ¹	830	890	950
Québec.....	46,050	53,870	52,440
Ontario.....	94,850	110,760	106,160
Manitoba.....	5,240	5,640	5,620
Alberta.....	8,800	8,710	10,890
Colombie-Britannique.....	14,910	14,390	17,860
Total.....	174,469	198,480	197,610

¹ La superficie de pois au Nouveau-Brunswick est comprise dans celle de la Nouvelle-Écosse, laquelle comprend aussi la superficie de l'Île-du-Prince-Édouard pour 1955 et 1956.

34.—Superficie et production commerciales (estimations) de légumes, 1954-1956 et moyenne de 1949-1953

Légumes	Moyenne 1949-1953		1954		1955		1956	
	Superficie	Production	Superficie	Production	Superficie	Production	Superficie	Production
	acres	milliers de livres	acres	milliers de livres	acres	milliers de livres	acres	milliers de livres
Asperges.....	2,600	5,788	3,530	6,206	3,690	7,228	3,770	7,187
Haricots ¹	8,100	38,789	8,920	39,413	9,580	34,810	9,180	38,485
Betteraves.....	3,010	49,707	3,400	49,966	3,570	48,442	3,770	54,292
Choux.....	6,740	116,871	6,200	107,512	6,570	97,757	6,930	123,707
Carottes.....	7,810	142,105	8,000	136,747	8,560	152,578	8,720	166,116
Choux-fleurs.....	2,560	28,737	2,440	25,498	2,420	24,157	2,590	24,311
Céleri.....	2,250	54,569	2,600	55,141	2,450	55,785	2,420	45,036
Maïs ²	50,830	229,884	39,380	211,608	44,620	252,820	44,390	216,074
Laitue.....	4,640	61,185	5,750	76,844	5,010	54,535	4,810	48,565
Oignons.....	6,950	129,678	6,210	110,305	6,040	117,904	5,870	99,701
Pois ³	39,320	83,749	47,590	87,990	50,160	116,985	54,280	101,945
Épinards.....	1,430	13,611	1,430	12,895	1,230	13,347	1,130	13,056
Tomates.....	48,390	642,049	39,010	569,728	45,590	698,385	49,740	594,629

¹ Les estimations ne visent que la partie de la récolte destinée à la conserve au Manitoba en 1953, en Ontario, au Manitoba et en Alberta en 1954 et dans le Québec, l'Ontario, le Manitoba et l'Alberta en 1955 et 1956. ² Les estimations ne visent que la partie de la récolte destinée à la conserve au Manitoba en 1953, dans l'Ontario et le Manitoba en 1954 et dans le Québec et le Manitoba en 1955 et 1956. ³ Les estimations ne visent que la partie de la récolte destinée à la conserve dans l'Ontario et le Manitoba en 1953, dans l'Ontario, le Manitoba et l'Alberta en 1954 et dans toutes les provinces, sauf la Colombie-Britannique, en 1955 et 1956.

Sous-section 8.—Cultures spéciales

Tabac.—Les principales plantations de tabac se trouvent dans le sud de l'Ontario, soit dans les comtés voisins du lac Érié. La majeure partie du tabac à cigarette vient de cette région. L'Ontario en 1956 a cultivé 111,400 acres de tabac jaune ou de Virginie clair et 4,496 acres de tabac Burley. Ce sont les principales variétés de tabac cultivées au Canada, mais les tabacs foncés, séchés à l'air et au four, et le tabac à cigare y sont également cultivés. La seule autre production importante de tabac est celle du Québec qui, en 1956, a consacré 6,139 acres au tabac jaune, 3,235 acres au tabac à cigare et 1,917 acres au tabac à pipe.

Les rapports du ministère du Revenu national sur les produits sortis d'entrepôts d'accise révèlent des modifications dans la nature de la consommation de tabac au Canada depuis une trentaine d'années. En 1922, première année de la statistique, le Canadien consommait 229 cigarettes, 20 cigares, 1.3 livre de tabac haché, 1.1 livre de tabac en barre et 1.3 once de tabac à priser. En 1956, la consommation de cigarettes était passée à 1,678, celle des cigares était tombée à 15.9, celle de tabac haché était montée à 1.6 livre en 1954 pour diminuer à 1.3 livre en 1956, tandis que celle de tabac en barre était fort diminuée.

35.—Superficie, rendement et valeur de la récolte commerciale de tabac en feuilles, par province, 1954-1956 et moyenne de 1949-1953

Année	Québec			Ontario			Colombie-Britannique		
	Superficie	Production	Valeur	Superficie	Production	Valeur	Superficie	Production	Valeur
	acres	milliers de livres	\$	acres	milliers de livres	\$	acres	milliers de livres	\$
Moyenne, 1949-1953.	9,010	8,885	2,665,000	95,404	129,588	55,174,800	103	120	45,000
1954.....	10,863	11,110	3,579,000	120,804	173,569	74,174,000	88	84	35,000
1955.....	12,987	13,766	4,117,000	96,833	120,981	53,531,000	89	93	37,000
1956.....	11,291	10,783	3,368,000	116,356	159,396	72,601,400	75	99	40,000

36.—Superficie, rendement et valeur de la récolte commerciale de tabac en feuilles par principales variétés, 1954-1956 et moyenne de 1949-1953

Variété et année	Superficie	Rendement moyen à l'acre	Production totale	Prix moyen à la ferme par livre	Valeur brute à la ferme	
	acres	livres	livres	cents	\$	
Jaune..... Moyenne, 1949-1953	95,190	1,330	126,648,000	43.2	54,735,000	
	1954	122,815	1,410	173,159,000	43.1	74,777,000
	1955	98,311	1,202	118,206,000	45.3	53,535,000
	1956	117,614	1,339	157,480,000	46.1	72,611,000
Burley..... Moyenne, 1949-1953	4,204	1,369	5,756,000	30.3	1,745,000	
	1954	3,122	1,431	4,470,000	30.2	1,353,000
	1955	4,033	1,737	7,005,000	30.1	2,109,000
	1956	4,496	1,563	7,028,000	31.4	2,210,000
Feuilles à cigare..... Moyenne, 1949-1953	2,990	1,209	3,616,000	22.9	827,000	
	1954	3,781	1,280	4,840,000	23.2	1,125,000
	1955	4,570	1,279	5,846,000	20.5	1,199,000
	1956	3,235	1,050	3,397,000	19.9	676,000
Total¹..... Moyenne, 1949-1953	104,512	1,326	138,564,000	41.8	57,874,000	
	1954	131,755	1,402	184,763,000	42.1	77,788,000
	1955	109,909	1,227	134,840,000	42.8	57,685,000
	1956	127,722	1,333	170,278,000	44.6	76,012,000

¹ Comprend d'autres variétés non indiquées.

Betterave à sucre et sucre de betterave.—La culture commerciale de la betterave à sucre se pratique dans le Québec, l'Ontario, le Manitoba et l'Alberta qui comptent des fabriques de sucre de betterave. La production dans le Québec se concentre autour de Saint-Hilaire, dans les Cantons de l'Est, où elle a commencé en 1944. En Ontario, la culture se limite en grande partie au sud-ouest de la province et il existe des fabriques à Wallaceburg et à Chatham.

Le traitement des betteraves à sucre a commencé au Manitoba en 1940. En Alberta, où l'industrie n'a cessé de s'étendre, la betterave à sucre se cultive dans des terres irriguées et son rendement moyen y est supérieur à celui des autres provinces.

37.—Superficie, rendement et valeur de la betterave à sucre, production et valeur du sucre raffiné, 1954-1956, et moyenne de 1949-1953

Année	Betteraves à sucre					Sucre raffiné		
	Planta-tions	Rende-ment à l'acre	Produc-tion totale	Prix moyen la tonne	Valeur totale	Quantité	Valeur	Prix la livre
	acres	tonnes	tonnes	\$	\$	livres	\$	cents
Moyenne, 1949-1953.	90,634	10.73	972,649	14.81	14,408,000	263,302,843	25,701,756	9.76
1954 ^r	90,453	11.10	1,003,869	12.06	12,107,000	232,074,736	20,170,474	8.69
1955.....	81,908	11.98	981,014	13.42	13,170,000	274,516,924	23,348,325	8.51
1956.....	78,878	11.32	892,955	14.82 ^p	13,230,000 ^p	246,621,644	21,505,407	8.72

Apiculture.—Toutes les provinces, sauf Terre-Neuve, produisent du miel pour le commerce, l'Ontario étant le principal producteur. Les provinces des Prairies expédient beaucoup de miel à d'autres parties du pays. Les exportations, faibles ces dernières années, sont allées surtout aux États-Unis.

La statistique du miel est établie à l'échelle nationale depuis 1924. La plus forte récolte a été celle de 1948 (45,145,000 livres). La production a été de 24,272,000 livres en 1956.

Afin de faciliter l'entreposage et l'expédition et d'assurer une qualité uniforme, des quantités considérables de miel canadien sont pasteurisées. Il existe d'actives coopératives d'apiculteurs dans plusieurs provinces. Il est à noter qu'on garde des abeilles dans certaines régions de fructiculture et de culture en serre du pays surtout aux fins de pollinisation.

38.—Apiculteurs et colonies d'abeilles, production et valeur du miel et de la cire d'abeille, 1954-1956, et moyenne de 1949-1953

Année	Apicul-teurs	Colonies d'abeilles	Miel				Cire		Valeur du miel et de la cire
			Produc-tion moyenne par ruche	Production globale	Prix moyen la livre aux produc-teurs	Valeur globale	Produc-tion	Valeur	
			livres	livres	cents	\$	livres	\$	
Moyenne, 1949-1953.	19,370	407,300	78	31,671,000	15	4,741,000	467,000	207,000	4,949,000
1954 ^r	14,890	339,400	58	19,850,000	17	3,418,000	282,000	125,000	3,543,000
1955.....	14,150	323,600	77	25,031,000	18	4,399,000	367,000	178,000	4,577,000
1956.....	14,410	330,000	74	24,272,000	18	4,419,000	355,000	180,000	4,599,000

39.—Production de miel par province, 1954-1956, et moyenne de 1949-1953

Province	Moyenne, 1949-1953	1954	1955	1956
	(milliers de livres)			
Terre-Neuve.....
Ile-du-Prince-Édouard.....	68	69	66	92
Nouvelle-Écosse.....	118	125	134	161
Nouveau-Brunswick.....	128	92	86	101
Québec.....	3,833	3,874	3,717	2,941
Ontario.....	12,567	6,012	7,119	6,372
Manitoba.....	5,013	4,163 ^r	5,057	5,000
Saskatchewan.....	4,046	1,825	3,271	3,348
Alberta.....	4,787	2,636	4,611	4,724
Colombie-Britannique.....	1,111	1,054	970	1,533
Total.....	31,671	19,850^r	25,031	24,272

Sucre et sirop d'érable.—Le sirop d'érable est fabriqué en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, au Québec et en Ontario. Le gros de la récolte vient des Cantons de l'Est du Québec, région célèbre tant au Canada qu'aux États-Unis comme centre de l'industrie des produits de l'érable. Les États-Unis constituent presque l'unique marché des produits exportés; le sucre d'érable forme le gros des exportations, mais une forte quantité de sirop est aussi expédiée.

La plus grande partie du sirop vendu au Canada est mise en bidons d'un gallon et expédiée directement du producteur au consommateur, mais une forte quantité de sucre et de sirop est vendue chaque année à des usines de transformation.

40.—Production estimative de sucre et de sirop d'érable, par province, 1954-1956, et moyenne de 1949-1953

Province et année	Sucre d'érable			Sirop d'érable			Valeur totale, sucre et sirop
	Quantité	Prix moyen la livre	Valeur	Quantité	Prix moyen le gallon	Valeur	
	livres	cents	\$	gallons	\$	\$	\$
Nouvelle-Écosse							
Moyenne, 1949-1953 ¹	12,000	50.0	6,000	5,000	4.00	21,000	27,000
1954.....	14,000	56.0	8,000	4,000	4.34	17,000	25,000
1955.....	12,000	57.0	7,000	5,000	4.70	24,000	31,000
1956.....	8,000	65.0	5,000	3,000	5.57	17,000	22,000
Nouveau-Brunswick							
Moyenne, 1949-1953 ¹	82,000	46.0	38,000	10,000	4.27	41,000	79,000
1954.....	32,000	56.0	18,000	11,000	4.60	51,000	69,000
1955.....	88,000	52.0	46,000	11,000	4.72	52,000	98,000
1956.....	37,000	58.0	21,000	10,000	5.06	51,000	72,000
Québec							
Moyenne, 1949-1953 ¹	1,626,000	39.0	630,000	2,076,000	3.50	7,267,000	7,897,000
1954.....	1,110,000	44.0	488,000	2,025,000	4.60	9,315,000	9,803,000
1955.....	735,000	52.0	382,000	1,913,000	4.91	9,393,000	9,775,000
1956.....	535,000	43.0	230,000	2,335,000	3.57	8,336,000	8,566,000
Ontario							
Moyenne, 1949-1953 ¹	30,000	43.0	13,000	373,000	4.14	1,544,000	1,557,000
1954.....	19,000	56.0	11,000	284,000	4.28	1,130,000	1,141,000
1955.....	12,000	52.0	6,000	217,000	4.48	972,000	978,000
1956.....	6,000	65.0	4,000	270,000	4.71	1,272,000	1,276,000
Total							
Moyenne, 1949-1953 ¹	1,749,000	39.2	686,000	2,464,000	3.60	8,873,000	9,560,000
1954.....	1,175,000	44.7	525,000	2,304,000	4.58	10,513,000	11,038,000
1955.....	847,000	52.1	441,000	2,146,000	4.87	10,411,000	10,882,000
1956.....	586,000	44.4	260,000	2,618,000	3.70	9,676,000	9,936,000

¹ La moyenne quinquennale des prix se fonde sur les prix réels, mais la quantité et la valeur sont arrondies au millier près.

Lin à filasse.—Le lin à filasse a été fort recherché durant la seconde guerre mondiale alors que les exportations ont dépassé plusieurs fois le chiffre d'avant-guerre. Cependant, il s'est produit subséquemment un grand fléchissement des exportations au Royaume-Uni, le principal débouché du Canada et la superficie consacrée au lin a été réduite.

41.—Superficie, rendement et valeur du lin à filasse, de la graine et de l'étope de lin, 1953-1956, et moyenne de 1948-1952

Année	Superficie acres	Production		Valeur		
		Graine	Filasse	Graine	Filasse	Total
		boisseaux	livres	\$	\$	\$
Moyenne, 1948-1952.....	8,185	38,000	2,145,000	191,000	497,000	688,000
1953.....	3,000	25,000	666,000	68,000	96,000	164,000
1954.....	2,000	7,000	442,000	23,000	76,000	99,000
1955.....	3,000	10,000	520,000	36,000	77,000	113,000
1956.....	3,000	8,000	50,900	19,000	105,000	124,000

Sous-section 9.—Mercuriale des produits agricoles

L'indice mensuel des prix des produits agricoles à la ferme vise à mesurer la variation des prix moyens obtenus par les cultivateurs à la ferme. La comparaison des nombres indices courants avec ceux d'avant août 1954 doit tenir compte de certains points. Le prix des céréales de l'Ouest entrant dans la composition de l'indice avant le 1^{er} août 1954 est le prix ultime de toutes les céréales. Depuis le 1^{er} août 1954, le prix initial du blé de l'Ouest et le prix initial plus les paiements provisoires à l'égard de l'avoine et de l'orge de l'Ouest sont seuls connus. Tous les paiements de participation subséquents relatifs aux récoltes de 1954 seront ajoutés aux prix actuels et l'indice sera relevé en conséquence.

42.—Nombre-indice moyen des prix des produits agricoles à la ferme, par province, 1945-1954, et par mois, 1955 et 1956

(1935-1939=100)

NOTA.—Une explication de l'indice, de sa portée et des méthodes de calcul figure au *Bulletin trimestriel de la statistique agricole*, octobre-décembre 1946, du B.F.S.

Année et mois	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	P.Q.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
Moyenne, 1945.....	196.7	180.8	195.3	179.5	174.6	188.4	192.6	196.2	187.8	185.7
Moyenne, 1946.....	194.2	191.2	207.7	196.9	187.9	209.4	217.3	219.9	199.2	204.1
Moyenne, 1947.....	180.1	184.9	199.6	213.7	202.1	225.9	226.1	231.9	207.1	215.8
Moyenne, 1948.....	226.6	214.1	250.3	265.6	258.6	259.6	247.1	262.9	240.2	255.8
Moyenne, 1949.....	204.1	210.5	220.5	261.3	257.8	262.8	248.8	265.6	245.1	255.4
Moyenne, 1950.....	189.6	206.5	216.8	260.9	265.1	274.4	251.5	276.2	244.3	260.8
Moyenne, 1951.....	236.4	243.2	250.8	305.6	315.0	301.6	268.7	308.0	287.1	296.8
Moyenne, 1952.....	351.6	275.1	344.5	290.2	286.2	266.8	245.9	265.3	291.4	274.4
Moyenne, 1953.....	191.5	234.8	213.2	272.1	263.8	245.3	228.7	247.8	265.7	250.4
Moyenne, 1954.....	196.1	230.2	211.8	264.3	252.8	227.5	208.7	232.4	249.6	236.8
1955										
Janvier.....	213.4	225.9	218.9	262.5	246.3	221.0	195.3	219.1	248.7	228.9
Février.....	225.8	226.2	221.7	263.4	246.2	223.6	196.8	221.7	246.5	230.1
Mars.....	223.4	228.3	226.0	263.2	245.4	220.1	195.7	218.0	247.6	228.8
Avril.....	362.7	255.9	315.6	266.7	253.0	220.8	195.4	220.3	244.4	235.7
Mai.....	301.0	261.0	291.3	270.4	254.1	223.2	198.4	221.3	250.5	236.7
Juin.....	243.0	245.2	262.5	270.9	256.1	226.4	199.5	224.2	255.0	237.0
Juillet.....	241.1	233.7	247.4	267.9	256.6	228.3	201.0	225.6	257.4	236.9
Août.....	201.2	217.1	201.5	262.7	254.3	230.2	205.5	228.9	254.8	235.7
Septembre.....	169.4	189.1	180.8	259.3	250.4	231.7	215.8	231.7	244.6	235.2
Octobre.....	150.6	186.4	176.4	250.4	244.3	228.9	212.3	224.7	242.5	229.6
Novembre.....	155.8	185.1	186.4	250.2	243.0	227.1	213.4	222.5	245.4	229.1
Décembre.....	159.9	185.5	184.0	252.6	240.8	227.5	213.2	220.9	244.0	228.4
Moyenne, 1955.....	220.6	220.0	226.0	261.7	249.2	225.6	203.5	223.2	248.4	232.7

42.—Nombre-indice moyen des prix des produits agricoles à la ferme, par province, 1945-1954, et par mois, 1955 et 1956—fin

Année et mois	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	P.Q.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
1956										
Janvier.....	168.3	185.0	198.2	252.3	238.8	225.7	211.5	216.9	244.3	226.9
Février.....	170.6	189.6	197.0	253.3	237.7	227.4	210.7	218.8	244.1	227.1
Mars.....	183.9	193.1	209.1	249.4	238.7	227.0	210.8	221.1	242.9	227.8
Avril.....	230.8	198.2	229.1	250.0	240.0	226.9	211.0	220.6	244.6	229.3
Mai.....	320.0	213.2	269.1	254.8	242.2	229.5	211.7	224.0	246.1	233.7
Juin.....	312.2	222.0	239.7	264.0	256.0	232.2	215.5	230.0	250.8	241.8
Juillet.....	424.4	227.0	312.8	269.7	263.1	235.6	216.7	232.5	263.8	247.9
Août.....	279.5	299.9	259.6	258.9	259.2	217.6	194.1	213.9	251.6	232.1
Septembre.....	191.4	208.5	208.1	256.8	258.5	216.4	191.3	213.7	259.6	229.3
Octobre.....	189.3	213.3	201.3	258.0	261.1	209.0	184.0	210.4	266.5	227.5
Novembre.....	204.6	212.2	222.4	260.0	259.2	205.5	180.1	204.8	258.8	225.3
Décembre.....	215.0	214.0	223.9	263.8	256.3	206.6	180.0	204.9	258.1	225.1
Moyenne, 1956.....	240.8	207.2	235.0	257.6	250.9	221.6	201.5	217.6	252.6	231.2

Les prix mensuels des céréales et du bétail sont indiqués dans le *Bulletin trimestriel de la statistique agricole* du B.F.S.

43.—Prix moyens annuels au comptant, par boisseau, des céréales canadiennes—en entrepôt à Fort-William et Port-Arthur—campagnes terminées le 31 juillet 1947-1956

NOTA.—Les statistiques de 1926-1946 figurent au tableau correspondant des *Annuaire*s précédents.

Année terminée le 31 juillet—	Moyennes en cents et huitièmes de cent le boisseau				
	Blé ¹ n° 1 N.	Avoine ² n° 2 O.C.	Orge ² n° 2 O.C. —6 rangs	Seigle ² n° 2 O.C.	Graine de lin ³ n° 1 O.C.
	cents	cents	cents	cents	cents
1947.....	183-3	66-2	93-4	287-6	325 ⁴
1948.....	183-3	90	119-7	374-5	550 ⁵
1949.....	183-3	78-1	124-3	140	403-1 ⁶
1950.....	183-3	90-4	159-7	146	371-6
1951.....	185-6 ^r	95-4	147-4	184-5	441-4
1952.....	183-5 ^r	90-6	132-5	193-5	428-1
1953.....	181-7 ^r	79-7	133-5	158-2	329 ^r
1954.....	156-3	72-7	108-1	99-1	283-6
1955.....	165-1	89-5	123-4	112-2	309-1
1956.....	160-5	82-7	116-5	110-1	360-1

¹ Paiements initiaux et paiements supplémentaires aux producteurs. ² Prix au comptant à la fermeture de la Bourse des céréales de Winnipeg. Du 1^{er} août 1944 au 22 octobre 1947, les prix de l'avoine et de l'orge sont demeurés au maximum ou près du maximum imposé par le gouvernement. Du 23 octobre 1947 au 31 juillet 1949, marché libre. Comprend les paiements de péréquation aux producteurs pour les campagnes agricoles de 1944-1945 à 1947-1948. ³ Prix au comptant moyen à la fermeture de la Bourse des céréales de Winnipeg, à moins d'indication contraire. ⁴ Prix fixe versé aux cultivateurs. ⁵ Prix fixe de \$5, plus paiement de participation de 50c. ⁶ La Bourse des céréales de Winnipeg a repris le 16 août 1948 la vente du lin au comptant et à terme. La Commission canadienne du blé a été autorisée à acheter toute la graine de lin qui lui était offerte au cours de la campagne 1948-1949 à raison de \$4 le boisseau n° 1 O.C. en entrepôt à Fort-William et Port-Arthur (Ont.).

44.—Prix moyens annuels les 100 livres du bétail canadien aux principaux marchés, 1953-1956

Nomenclature	Toronto				Montréal			
	1953	1954	1955	1956	1953	1954	1955	1956
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Bœufs, jusqu'à 1,000 livres, bons.....	20.25	19.25	19.60	18.80	20.39	20.10	20.20	18.95
Bœufs, jusqu'à 1,000 livres, moyens.....	18.74	17.87	17.56	17.35	18.60	17.67	17.61	17.20
Bœufs, jusqu'à 1,000 livres, ordinaires.....	15.53	14.67	13.46	14.09	14.00	14.26	14.25	13.89
Bœufs, plus de 1,000 livres, bons.....	20.11	19.34	19.60	19.07	20.38	20.12	20.23	19.56
Bœufs, plus de 1,000 livres, moyens.....	18.55	17.99	17.53	17.37	18.47	18.13	18.04	17.01
Bœufs, plus de 1,000 livres, ordinaires.....	16.07	15.08	13.61	14.00	14.39	15.14	14.86	14.30
Génisses, bonnes.....	19.82	17.17	17.67	16.88	17.03	16.17	17.10	16.29
Génisses, moyennes.....	18.17	16.11	15.88	15.67	15.55	13.87	14.37	13.88
Veaux engraisés, bons.....	20.86	19.77	20.13	19.89	20.94	19.81	20.04	19.26
Veaux engraisés, moyens.....	18.95	18.42	18.15	17.84	15.72	17.05	16.99	16.23
Vaches, bonnes.....	13.12	12.01	12.60	11.90	13.63	12.12	12.90	12.40
Vaches, moyennes.....	12.27	11.10	11.79	11.12	11.81	10.52	11.27	11.01
Taureaux, bons.....	13.89	13.10	13.37	13.31	14.46	13.05	13.22	13.42
Bœufs, d'engraissement lent et rapide, bons.	19.35	18.30	18.75	18.20	20.50	18.00	17.36	1
Bœufs, d'engraissement lent et rapide, ordi- naires.....	16.04	15.79	16.30	16.02	17.16	16.50	1	16.00
Vaches et génisses, d'engraissement, bonnes.	1	1	1	1	16.93	1	1	1
Vaches et génisses, d'engraissement, ordi- naires.....	11.56	1	1	1	12.00	1	1	1
Veaux de lait, bons et de choix.....	24.62	23.78	22.80	24.40	23.30	21.23	20.70	21.40
Veaux de lait, ordinaires et moyens.....	19.33	18.10	17.83	17.88	19.13	17.28	17.18	16.97
Porcs, classe B1, habillés.....	30.40	30.90	25.05	26.50	30.90	31.05	25.30	25.60
Agneaux, bon poids.....	23.37	21.60	20.40	22.05	22.73	20.38	19.15	19.55
Agneaux, ordinaires.....	18.63	17.35	16.93	17.50	17.12	14.94	15.71	15.63
Moutons, bon poids.....	9.52	9.03	8.37	8.62	8.95	9.43	9.75	8.48

	Winnipeg				Edmonton			
	1953	1954	1955	1956	1953	1954	1955	1956
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Bœufs, jusqu'à 1,000 livres, bons.....	18.25	17.45	18.45	17.80	18.42	17.70	17.85	17.00
Bœufs, jusqu'à 1,000 livres, moyens.....	16.03	15.12	16.25	15.82	16.69	15.91	16.35	15.54
Bœufs, jusqu'à 1,000 livres, ordinaires.....	12.87	11.85	12.57	12.73	12.30	12.44	12.34	11.80
Bœufs, plus de 1,000 livres, bons.....	18.02	17.35	18.45	18.02	18.14	17.45	17.84	16.85
Bœufs, plus de 1,000 livres, moyens.....	15.57	15.01	15.98	16.29	16.57	15.85	16.33	15.63
Bœufs, plus de 1,000 livres, ordinaires.....	12.47	11.85	12.48	13.54	13.18	13.15	14.02	13.33
Génisses, bonnes.....	15.81	14.21	15.82	15.64	16.62	15.02	15.42	14.91
Génisses, moyennes.....	13.51	11.87	13.55	13.47	14.76	13.45	13.76	12.86
Veaux engraisés, bons.....	18.78	17.52	18.18	17.87	17.99	16.83	17.34	16.58
Veaux engraisés, moyens.....	16.18	15.29	16.21	16.48	16.84	15.60	16.25	15.22
Vaches, bonnes.....	11.48	10.64	11.95	10.95	11.26	10.27	11.05	10.05
Vaches, moyennes.....	9.86	9.25	10.02	9.69	9.45	9.11	9.85	9.15
Taureaux, bons.....	12.30	11.33	11.73	11.01	11.77	11.23	11.40	10.67
Bœufs, d'engraissement lent et rapide, bons.	15.01	15.15	16.05	16.20	15.54	14.95	15.53	15.10
Bœufs, d'engraissement lent et rapide, ordi- naires.....	11.05	10.50	12.39	12.81	11.92	11.70	12.33	12.51
Vaches et génisses, d'engraissement, bonnes.	12.47	11.60	12.23	11.54	12.50	10.85	11.19	10.86
Vaches et génisses, d'engraissement, ordi- naires.....	9.17	8.06	9.18	9.35	9.09	7.89	8.43	8.13
Veaux de lait, bons et de choix.....	22.68	21.85	23.30	23.20	22.86	19.90	20.75	18.90
Veaux de lait, ordinaires et moyens.....	15.73	14.65	16.47	16.02	14.87	13.23	13.52	13.31
Porcs, classe B1, habillés.....	27.40	27.85	22.05	23.40	28.78	28.05	22.20	23.40
Agneaux, bon poids.....	19.85	18.45	17.60	18.25	20.19	18.95	17.70	18.25
Agneaux, ordinaires.....	15.27	13.75	14.17	13.74	17.13	15.67	16.00	15.81
Moutons, bon poids.....	5.32	4.63	4.56	4.65	9.41	9.43	8.28	8.07

¹ Aucune vente déclarée.

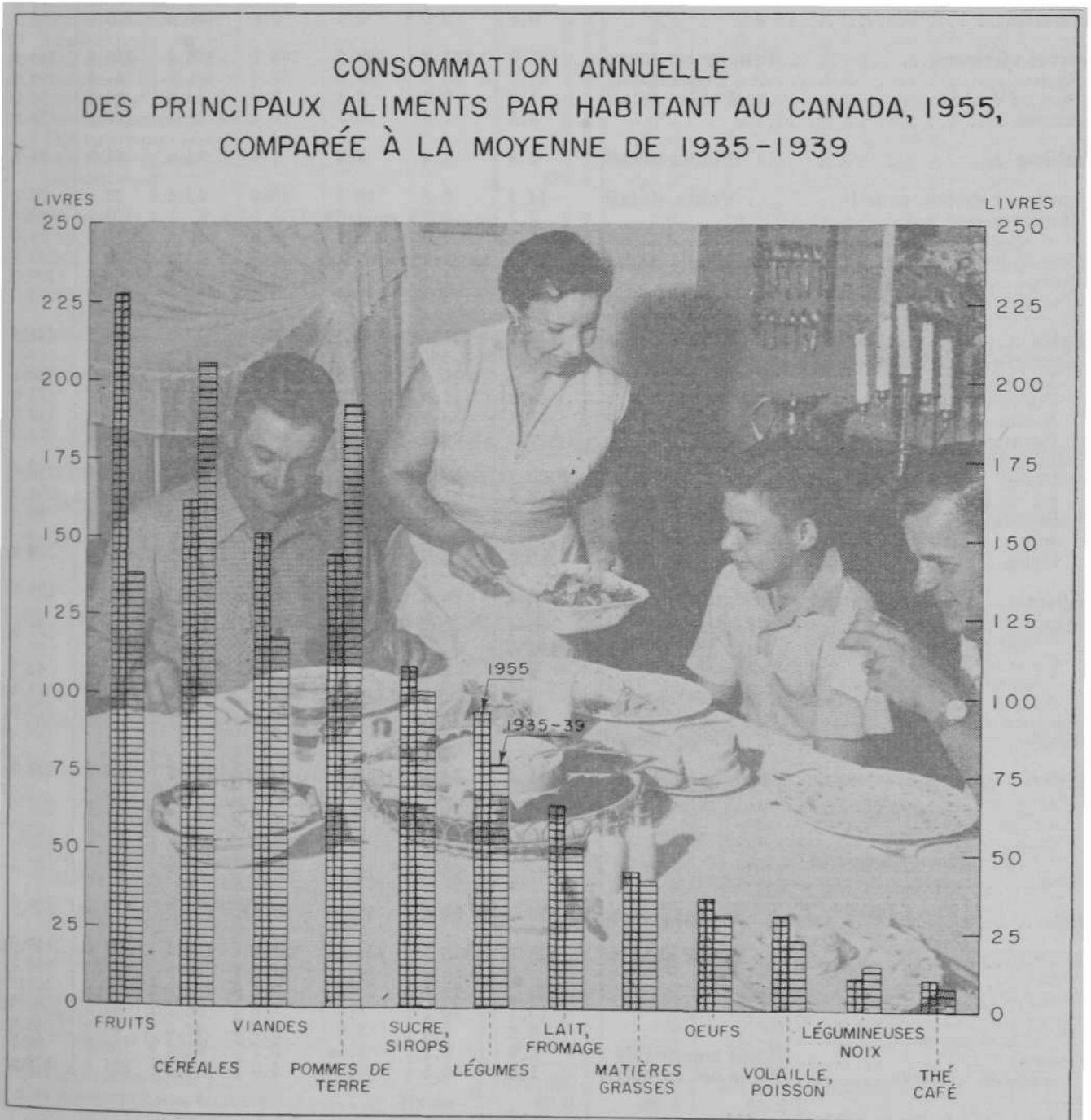
Sous-section 10.—Consommation d'aliments

Consommation des principaux aliments.—Le Bureau fédéral de la statistique a entrepris, durant la seconde guerre mondiale, une étude sur la consommation des principaux aliments, étant donné l'importance de tels renseignements tant du point de vue national qu'international. La consommation totale de certaines denrées, comme le blé, les boissons alcooliques, les viandes, etc., était connue depuis longtemps, mais on a jugé nécessaire d'établir sur une base comparable la consommation par personne d'une grande variété de produits.

Les chiffres visent les approvisionnements disponibles, y compris la production et les importations, compte tenu des changements des stocks, des exportations, des pertes d'écoulement et de l'usage industriel. Tous les calculs sont faits à la distribution en détail, à l'exception des viandes, dont les chiffres sont établis au stade du gros. Les quantités de comestibles réellement consommées sont un peu moins élevées que ne l'indiquent les chiffres cités, vu les pertes et les gaspillages qui surviennent chez le consommateur. Il faut aussi signaler que la légère inexactitude de certains des chiffres tient à ce que les stocks emmagasinés par les détaillants et les consommateurs ne sont pas connus.

Tous les aliments de base sont répartis en 13 groupes principaux. Le total de chaque groupe est calculé à l'aide d'un commun dénominateur pour le groupe: les matières solides du lait (poids sec) pour les produits laitiers; la teneur en matières grasses, pour les huiles et graisses; et l'équivalent en produits frais, pour les fruits. Tous les comestibles figurent sous leur forme fondamentale, c'est-à-dire comme farine, graisse ou sucre, etc., plutôt que sous des formes plus ouvrées.

Le tableau 45 présente l'estimation officielle des approvisionnements annuels de vivres passant à la consommation, exprimés en livres par personne, pour les années 1935-1939, comme moyenne de comparaison avec les années 1954, 1955 et 1956.



45.—Stocks de vivres passant à la consommation, par habitant, 1954-1956, et moyenne de 1935-1939

Nomenclature	Livres par personne et par année				Pourcentage de la moyenne de 1935-1939		
	Moyenne, 1935-1939	1954 ^r	1955	1956	1954 ^r	1955	1956
Céréales..... Poids, détail	205.7	166.1	161.0	163.3	80.7	78.3	79.4
Farine (y compris farine de seigle) ¹	184.8	147.6	144.3	145.1	79.9	78.1	78.5
Farine d'avoine et avoine roulée.....	7.3	5.7	4.8	5.4	78.1	65.8	74.0
Orge mondé et orge perlé.....	0.3	0.3	0.2	0.2	100.0	66.7	66.7
Farine de maïs.....	1.4	0.5	0.7	0.8	35.7	50.0	57.1
Farine de sarrasin.....	0.2	0.1	0.1	0.1	50.0	50.0	50.0
Riz.....	4.3	4.7	4.5	5.1	109.3	104.7	118.6
Céréales pour le déjeuner.....	7.4	7.2	6.4	6.7	97.3	86.5	90.5
Pommes de terre..... Poids, détail	192.8	146.9	149.1	147.3	76.2	77.3	76.4
Pommes de terre blanches.....	192.3	146.3	148.5	146.7	76.1	77.2	76.3
Patates.....	0.6	0.6	0.6	0.6	100.0	100.0	100.0
Sucres et sirops..... Teneur en sucre	101.7	102.2	109.9	106.7	100.5	108.1	104.9
Sucre..... Poids raffiné	94.7	96.3	99.0	99.4	101.7	104.5	105.0
Sucre d'érable..... Poids, détail	1.8	0.9	0.8	0.9	50.0	44.4	50.0
Autres.....	8.2	7.9	15.7	10.4	96.3	191.5	126.8
Amidon..... Poids, détail	2.5	1.6	1.6	1.6	64.0	64.0	64.0
Légumes à gousse et noix..... Poids, détail	14.5	9.8	10.5	10.6	67.6	72.4	73.1
Haricots secs.....	3.7	3.0 ²	4.0 ²	4.1 ²	81.1	108.1	110.8
Pois secs.....	5.7	1.0	0.9	0.8	17.5	15.8	14.0
Arachides..... Poids égalé	2.2	2.9	3.1	3.2	131.8	140.9	145.5
Noix.....	1.1	1.4	1.1	1.2	127.3	100.0	109.1
Cacao..... Amandes vertes	3.7	3.2	3.0	2.8	86.5	81.1	75.7
Fruits..... Équivalent en fruits frais	138.7	215.0	226.7	229.6	155.0	144.7	165.5
Tomates et agrumes							
Tomates fraîches..... Poids, détail	15.4	19.5	19.0	18.5	126.6	123.4	120.1
Tomates, produits..... Poids net en boîte	10.0	17.9	16.3	17.3	179.0	163.0	173.0
Agrumes frais..... Poids, détail	25.1	38.5	36.9	36.1	153.4	147.0	143.8
Agrumes en conserve..... Poids net en boîte	0.5	10.8	13.6	14.6	216.0	272.0	292.0
Autres fruits							
Frais..... Poids, détail	40.5	59.0	70.7	71.3	145.7	174.6	176.0
En conserve..... Poids net en boîte	6.3	15.4	14.9	16.0	244.4	236.5	254.0
Séchés..... Poids traité	8.3	6.0	7.1	5.5	72.3	85.5	66.3
Jus..... Poids net en boîte	..	4.4	4.5	5.1
Gelés..... Poids, détail	0.2	1.2	1.2	1.4	600.0	600.0	700.0
Légumes..... Équivalent en légumes frais	78.4	94.5	91.5	96.9	120.5	120.5	123.6
Frais							
Choux et légumes verts..... Poids, détail	16.2	19.9	18.6	19.6	122.8	114.8	121.0
Carottes.....	15.4	11.4	11.6	12.0	74.0	75.3	77.9
Légumineuses.....	6.2	2.8	3.4	3.7	45.2	54.8	59.7
Autres.....	29.8	37.3	36.9	37.2	125.2	123.8	124.8
En conserve..... Poids net en boîte	10.8	18.8	19.3	19.0	174.1	178.7	175.9
Gelés..... Poids, détail	..	1.4	1.7	1.9
Matières grasses..... Teneur en gras	41.4	44.6	44.3	44.5	107.7	107.0	107.5
Margarine..... Poids, détail	..	7.6	8.1	7.7
Saindoux.....	3.0	8.3	8.7	8.8	212.8	223.1	225.6
Friture.....	10.6	10.2	9.7	9.7	96.2	91.5	91.5
Huile de table et de cuisine.....	1.8	2.9	2.4	2.7	161.1	133.3	150.0
Beurre.....	31.0	20.7	20.6	20.8	66.8	66.5	67.1
Œufs..... Équivalent en œufs frais	30.7	36.6³	36.0³	36.9³	119.2	117.3	120.2
Viande..... Poids abattu	118.1	148.1	151.4	154.1	125.4	128.2	130.5
Porc.....	39.8	53.7	57.9	58.3	134.9	145.5	146.5
Bœuf.....	54.7	72.1	71.9	73.6	131.8	131.4	134.6
Veau.....	10.5	10.1	8.8	8.9	96.2	83.8	84.8
Mouton et agneau.....	5.6	2.5	2.8	2.7	44.6	50.0	48.2
Issues..... Poids comestible	5.8	5.3	5.8	5.7	91.4	100.0	98.3
Viande en conserve..... Poids net en boîte	1.4	4.5	4.5	5.3	321.4	321.4	378.6

Renvois à la fin du tableau, p. 463.

45.—Stocks de vivres passant à la consommation, par habitant, 1954-1956, et moyenne de 1935-1939—fin

Nomenclature	Livres par personne et par année				Pourcentage de la moyenne de 1935-1939		
	Moyenne, 1935-1939	1954 ^r	1955	1956	1954 ^r	1955	1956
Volaille et poisson..... Poids comestible	23.4	30.0	30.7	31.6	133.9	137.1	141.1
Poules et poulets..... Poids habillé, détail	15.6	22.6 ³	23.5 ³	24.4 ³	144.9	150.6	156.4
Autres volailles..... " "	2.8	6.1 ³	6.2 ³	7.2 ³	217.9	221.4	257.1
Poisson, mollusques et crustacés							
frais et gelés..... Poids comestible	4	7.1	7.3	7.2	4	4	4
Poisson séché (fumé, salé, mariné) Poids en filet	4	1.9	1.8	1.7	4	4	4
Poisson, mollusques et crustacés en conserve..... Poids net en botte	2.7	4.5	4.5	4.5	166.7	166.7	166.7
Lait et fromage..... Matières solides du lait	52.0	64.2	65.9	66.3	123.5	126.7	127.5
Fromage cheddar ⁵ Poids, détail	3.7	5.5	5.8	5.3	148.6	156.8	143.2
Fromage, autre..... " "	0.2	0.9	0.9	1.1	450.0	450.0	550.0
Fromage cottage..... " "	0.2	0.8	0.9	1.1	400.0	450.0	550.0
Lait entier évaporé..... " "	6.1	18.2	18.5	18.6	298.4	303.3	304.9
Lait entier condensé..... " "	0.6	0.8	0.8	0.9	133.3	133.3	150.0
Poudre de lait entier..... " "	0.1	0.3	0.2	0.3	300.0	200.0	300.0
Lait écrémé condensé..... " "	0.4	0.3	0.3	0.2	75.0	75.0	50.0
Poudre de lait écrémé..... " "	1.8	4.7	5.2	5.1	261.1	288.9	283.3
Lait écrémé évaporé..... " "	0.1	0.8	0.6	0.5	300.0	600.0	500.0
Lait de beurre condensé..... " "	0.1	0.1	0.1	0.1	100.0	100.0	100.0
Lait en crème glacée..... " "	10.9	32.0	35.3	35.1	293.6	323.9	322.0
Lait de beurre en poudre..... " "	0.2	0.4	0.4	0.5	200.0	200.0	250.0
Lait entier nature ⁶ " "	408.5	405.2 ³	411.0 ³	415.1 ³	99.2	100.6	101.6
Brevages..... Poids, distribution primaire	7.2	9.6	10.1	10.9	133.3	140.3	151.4
Thé..... " "	3.5	2.9	2.7	2.8	82.9	77.1	80.0
Café..... Graines vertes	3.7	6.7	7.4	8.1	181.1	200.0	218.9

¹ Les variations que peut présenter la consommation apparente de farine par bouche sont attribuables en partie à l'absence de données complètes quant aux stocks de farine en toutes situations. ² Comprend la farine de soya. ³ Sans Terre-Neuve. ⁴ Le détail selon le classement actuel n'est pas disponible. ⁵ Comprend le fromage refait. ⁶ Comprend la crème exprimée en lait.

Consommation de viande et de saindoux.—Le tableau 46 donne la production de viande d'abatage, les stocks, la distribution et la consommation par bouche de viande et de saindoux. Toutes les estimations se fondent sur le poids abattu, sauf pour les viandes en conserves qui figurent suivant leur propre poids.

46.—Stocks, distribution et consommation de viande et de saindoux, 1952-1956 et moyenne de 1946-1950

Nota.—Les chiffres de 1952-1956 sont sujets à rectification.

Articles	Moyenne, 1946-1950	1952	1953	1954 ^r	1955	1956
Bœuf						
Animaux abattus au Canada..... milliers	1,923.3	1,558.5	1,985.8	2,268.1	2,345.7	2,494.6
Habillé, poids estimatif..... m. de liv.	909,487	783,148	984,799	1,101,031	1,139,078	1,208,384
En magasin le 1 ^{er} janvier..... " "	34,650	19,497	32,961	33,103	23,648	29,682
Importations..... " "	3,554	9,289	11,537	18,521	20,098	18,266
Total, stocks..... " "	947,691	811,934	1,029,297	1,152,655	1,182,824	1,256,332
Exportations..... " "	101,672	68,072	28,920	22,580	12,787	18,874
Mis en conserve..... " "	39,108	9,199	9,651	11,625	18,197	20,713
En magasin le 31 décembre..... " "	30,916	32,961	35,756	23,648	29,682	33,155
CONSOMMATION TOTALE..... " "	775,995	701,702	954,970	1,094,802	1,122,158	1,183,590
CONSOMMATION PAR BOUCHE..... livres	60.0	48.6	64.6	72.1	71.9	73.6

46.—Stocks, distribution et consommation de viande et de saindoux, 1952-1956 et moyenne de 1946-1950—suite

Articles	Moyenne, 1946-1950	1952	1953	1954 ^r	1955	1956
Veau						
Animaux abattus au Canada..... milliers	1,310.1	859.8	1,173.0	1,465.0	1,342.9	1,388.4
Habillé, poids estimatif..... m. de liv.	132,957	89,306	124,575	153,816	139,548	145,643
En magasin le 1 ^{er} janvier..... "	5,726	4,171	3,891	5,199	3,700	4,662
Importations..... "	1	1	1	1	1	1
Total, stocks..... "	138,683	93,477	128,466	159,015	143,248	150,305
Exportations..... "	1	1	1	1	1	1
Mis en conserve..... "	2,608	1,736	1,454	1,366	1,297	1,483
En magasin le 31 décembre..... "	5,328	3,891	5,520	3,700	4,662	5,698
CONSOMMATION TOTALE..... "	130,747	87,850	121,492	153,949	137,289	143,124
CONSOMMATION PAR BOUCHE..... livres	10.1	6.1	8.2	10.1	8.0	8.9
Mouton et agneau						
Animaux abattus au Canada..... milliers	1,077.7	595.9	673.3	728.6	808.1	786.5
Habillé, poids estimatif..... m. de liv.	47,640	26,318	29,909	31,015	34,167	33,348
En magasin le 1 ^{er} janvier..... "	7,074	3,584	4,482	3,359	2,901	4,816
Importations..... "	103	2,661	4,745	7,324	10,829	9,546
Total, stocks..... "	54,817	32,563	39,136	41,698	47,897	47,710
Exportations..... "	5,522	46	52	53	273	45
Mis en conserve..... "	508	350	310	301	330	628
En magasins le 31 décembre..... "	6,297	4,482	3,533	2,901	4,816	2,916
CONSOMMATION TOTALE..... "	42,490	27,685	35,241	38,443	42,478	44,121
CONSOMMATION PAR BOUCHE..... livres	3.3	1.9	2.4	2.5	2.7	2.7
Porc						
Animaux abattus au Canada..... milliers	6,840.4	8,864.1	6,892.6	7,082.2	7,950.6	7,995.1
Habillé, poids estimatif..... m. de liv.	890,307	1,143,331	885,488	917,171	1,019,121	1,028,170
En magasin le 1 ^{er} janvier..... "	39,449	39,000	68,813	28,731	32,280	34,965
Importations..... "	3,891	4,677	481	1,525	167	154
Total, stocks..... "	933,647	1,187,008	954,782	947,427	1,051,568	1,063,289
Exportations..... "	188,310	15,041	55,320	60,607	64,109	55,408
Mis en conserve..... "	46,628	190,911	55,935	39,093	48,344	50,574
En magasin le 31 décembre..... "	39,093	68,813	30,752	32,280	34,965	20,549
CONSOMMATION TOTALE..... "	659,616	912,243	812,775	815,447	903,650	936,758
CONSOMMATION PAR BOUCHE..... livres	51.0	63.2	55.0	53.7	57.9	58.3
Conserves de viande						
Production estimative..... m. de liv.	89,749	144,183	56,249	57,450	75,606	81,401
En magasin le 1 ^{er} janvier..... "	15,362	20,676	75,118	36,102	15,165	20,775
Importations..... "	4,314	14,185	11,543	15,978	15,629	13,662
Total, stocks..... =	109,425	179,044	142,910	109,530	106,400	115,838
Exportations..... "	56,589	14,874	46,743	26,226	14,919	11,442
En magasin le 31 décembre..... "	8,807	75,118	36,102	15,165	20,775	18,764
CONSOMMATION TOTALE..... "	44,029	89,052	60,065	68,139	70,706	85,632
CONSOMMATION PAR BOUCHE..... livres	3.4	6.2	4.1	4.5	4.5	5.3
Issues						
Production estimative..... m. de liv.	81,218	81,209	81,468	89,447	94,973	98,552
En magasin le 1 ^{er} janvier..... "	2	2	2	5,169	5,348	5,042
Importations..... "	973	1,594	4,121	3,769	3,793	2,360
Total, stocks..... "	82,191	82,803	85,589	98,385	104,114	105,954
Exportations..... "	5,834	2,535	6,680	8,954	7,112	6,831
Mises en conserve..... "	9,631	2,493	3,509	3,871	2,099	2,285
En magasin le 31 décembre..... "	2	2	2	5,348	5,042	5,145
CONSOMMATION TOTALE..... "	66,726	77,775	75,400	80,212	89,861	91,693
CONSOMMATION PAR BOUCHE..... livres	5.2	5.4	3.1	5.3	5.8	5.7

Renvois à la fin du tableau, p. 465.

46.—Stocks, distribution et consommation de viande et de saindoux, 1952-1956 et moyenne de 1946-1950—fin

Articles	Moyenne, 1946-1950	1952	1953	1954 ¹	1955	1956
Saindoux²						
Production estimative..... m. de liv.	113,756	186,972	139,323	137,931	152,779	155,148
En magasin le 1 ^{er} janvier..... “	2,620	6,000	12,352	4,916	5,490	5,707
Importations..... “	9,358	1,265	6,790	2,850	6,195	15,301
Total, stocks..... “	125,734	194,237	158,465	145,697	164,464	176,156
Exportations..... “	430	14,289	1,426	676	1,312	320
En magasin le 31 décembre..... “	3,103	8,404	4,916	5,490	5,707	4,853
CONSOMMATION TOTALE..... “	122,201	171,544	152,123	139,531	157,445	170,983
CONSOMMATION PAR BOUCHE..... livres	9.4	11.9	10.3	9.2	10.1	10.6

¹ Quantité comprise avec le bœuf.
entre le début et la fin de la période.

² Inconnus; on présume qu'il n'y a pas eu de changement dans les stocks
³ Comprend la production commerciale de saindoux et l'équivalent estimatif en saindoux de la graisse de porc récupérable dans tous les abattoirs non inspectés.

Section 5.—Statistique agricole du recensement*

La présente section donne la statistique du recensement de l'agriculture sur le nombre, la mécanisation, l'électrification et la superficie des fermes. Il n'existe pas au sujet de Terre-Neuve de données comparables pour les années précédant le recensement de 1951.

Pour les fins du recensement, une ferme est une terre où se pratique l'agriculture et qui compte trois acres ou plus, ou une terre d'une à trois acres et dont la production en 1955 a atteint \$250 ou plus. Elle peut comprendre une seule pièce de terre ou un certain nombre de pièces distinctes détenues selon le même ou divers modes d'occupation et exploitées comme une seule terre. Au recensement de 1956, les fermes composées de plusieurs pièces situées dans différentes municipalités ont été comptées dans la municipalité où se trouvait le siège de l'exploitation. La même définition a été retenue pour le recensement de 1951.

Nombre de fermes.—Le nombre des fermes au Canada, le 1^{er} juin 1956, atteignait 575,015, diminution de 48,076 sur le nombre (623,091) compté au recensement de 1951. Au regard de 1951, toutes les provinces ont accusé une réduction, variant de 5.8 p. 100 en Alberta à 34.2 p. 100 à Terre-Neuve. La diminution dans les provinces de l'Atlantique, sauf l'Île-du-Prince-Édouard, et dans le Québec a été supérieure à la moyenne nationale (7.7 p. 100), et inférieure dans l'Île-du-Prince-Édouard, l'Ontario et les provinces de l'Ouest.

47.—Nombre de fermes, par province, recensements de 1951 et 1956

Province ou territoire	1951	1956	Changement, 1951-1956 (%)
Terre-Neuve.....	3,626	2,387	- 34.2
Île-du-Prince-Édouard.....	10,137	9,432	- 7.0
Nouvelle-Écosse.....	23,515	21,075	- 10.4
Nouveau-Brunswick.....	26,431	22,116	- 16.3
Québec.....	134,336	122,617	- 8.7
Ontario.....	149,920	140,602	- 6.2
Manitoba.....	52,383	49,201	- 6.1
Saskatchewan.....	112,018	103,391	- 7.7
Alberta.....	84,315	79,424	- 5.8
Colombie-Britannique.....	26,406	24,748	- 6.3
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	4	22	+450.0
Canada.....	623,091	575,015	- 7.7

*Rédigé à la Section de l'agriculture de la Division du recensement, Bureau fédéral de la statistique.

Fermes classées selon le régime foncier.—La proportion des fermes exploitées par leur propriétaire, au Canada, a diminué d'une fraction, soit de 78.5 p. 100 en 1951 à 78.0 en 1956. La diminution dans l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta a plus que contre-balancé l'augmentation à Terre-Neuve, au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique; la proportion est demeurée la même au Nouveau-Brunswick.

La proportion de fermes exploitées par un locataire était inférieure en 1956 à celle de 1951 dans chaque province, sauf l'Île-du-Prince-Édouard, la moyenne nationale de 6.2 p. 100 étant inférieure à celle (7.2) de 1951. La Saskatchewan comptait le pourcentage le plus élevé de fermes occupées par un locataire (13.0 p. 100); c'est l'Alberta qui venait ensuite (10.7). Les plus faibles proportions ont été enregistrées à Terre-Neuve (0.7 p. 100), dans l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick et au Québec (1 p. 100).

48.—Régime foncier, par province, recensements de 1951 et 1956

Régime foncier et année	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	
	Propriétaire (gérant).....1951	3,283	9,510	22,209	25,189	127,979
.....1956	2,245	8,621	19,859	21,077	117,458	
Locataire.....1951	60	82	291	316	2,566	
.....1956	17	97	241	229	1,269	
Partie propriétaire, partie locataire.....1951	283	545	1,015	926	3,791	
.....1956	125	714	975	810	3,890	
Total des fermes.....1951	3,626	10,137	23,515	26,431	134,336	
.....1956	2,387	9,432	21,075	22,116	122,617	
	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Canada ¹
Propriétaire (gérant).....1951	125,159	37,541	61,763	53,482	22,763	488,882
.....1956	119,450	34,357	54,881	49,054	21,713	448,730
Locataire.....1951	8,852	5,062	16,495	9,735	1,524	44,983
.....1956	6,368	4,325	13,476	8,484	1,010	35,521
Partie propriétaire, partie locataire.....1951	15,909	9,780	33,760	21,098	2,119	89,226
.....1956	14,784	10,519	35,034	21,886	2,025	90,764
Total des fermes.....1951	149,920	52,383	112,018	84,315	26,406	623,091
.....1956	140,602	9,201	103,391	79,424	24,748	575,015

¹ Y compris le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

49.—État et régime foncier des terres agricoles occupées, par province, recensements de 1951 et 1956

	Terre-Neuve		Île-du-P.-Édouard		Nouvelle-Écosse		Nouv.-Brunswick	
	1951	1956	1951	1956	1951	1956	1951	1956
	acres	acres	acres	acres	acres	acres	acres	acres
État								
Cultivées.....	20,271	15,968	426,210	419,099	477,459	416,235	711,647	617,279
Pâturages (améliorés)...	5,885	5,739	197,937	201,225	155,108	161,424	243,872	252,686
Jachères.....		92	1,806	2,463	2,524	2,649	6,927	13,560
Autres.....	2,825	2,435	19,842	22,705	26,884	49,566	43,931	67,766
Total, terres défrichées..	28,981	24,234	645,795	645,492	661,975	629,874	1,006,377	951,291
Boisées.....	37,394	26,919	346,191	334,226	1,845,648	1,566,071	2,044,103	1,703,702
Autres.....	18,665	20,661	103,318	85,745	666,068	579,697	419,754	326,456
Total, terres en friche....	56,059	47,580	449,509	419,971	2,511,716	2,145,768	2,463,857	2,030,158
Régime foncier								
Exploitées par le propriétaire ¹	79,770	69,573	1,068,013	1,031,968	3,101,578	2,711,619	3,371,867	2,910,864
Exploitées par un locataire.....	5,270	2,241	27,291	33,495	72,113	64,023	98,367	70,585
Total, superficie agricole.....	85,040	71,814	1,095,304	1,065,463	3,173,691	2,775,642	3,470,234	2,981,449

¹ Comprend la superficie exploitée par un gérant.

49.—État et régime foncier des terres agricoles occupées, par province, recensements de 1951 et 1956—fin

	Québec		Ontario		Manitoba		Saskatchewan	
	1951	1956	1951	1956	1951	1956	1951	1956
	acres	acres	acres	acres	acres	acres	acres	acres
État								
Cultivées.....	5,790,359	5,549,424	8,645,302	8,219,407	7,335,184	7,686,013	23,705,575	24,480,501
Pâturages (améliorés)...	2,685,217	2,642,764	3,235,345	3,470,688	584,722	594,902	1,441,015	1,128,001
Jachères.....	47,084	67,082	333,764	333,973	2,519,264	2,827,551	12,855,394	11,193,468
Autres.....	306,308	370,465	478,839	548,089	322,640	345,317	804,786	704,030
Total, terres défrichées..	8,828,968	8,629,835	12,693,250	12,575,157	10,761,810	11,453,783	38,806,770	40,506,000
Boisées.....	5,874,341	4,877,803	3,852,774	3,338,870	1,812,209	1,566,494	2,945,167	2,379,043
Autres.....	2,083,096	2,402,490	4,334,030	3,968,619	5,156,374	4,911,540	19,911,258	19,908,936
Total, terres en friche....	7,957,437	7,280,293	8,186,804	7,307,489	6,968,583	6,478,034	22,856,425	22,287,979
Régime foncier								
Exploitées par le propriétaire ¹	16,261,924	15,515,261	18,632,732	17,982,565	13,788,328	13,818,460	40,363,086	41,408,721
Exploitées par un locataire.....	524,481	394,867	2,247,322	1,897,081	3,942,065	4,113,357	21,300,109	21,385,258
Total, superficie agricole.....	16,786,405	15,910,128	20,880,054	19,879,646	17,730,393	17,931,817	61,663,195	62,793,979
	Alberta		Colombie-Britannique		Canada ¹			
	1951	1956	1951	1956	1951	1956		
	acres	acres	acres	acres	acres	acres		
État								
Cultivées.....	14,427,631	14,850,171	672,448	689,749	62,212,148	62,944,176		
Pâturages.....	1,112,825	1,279,894	343,195	320,251	10,005,126	10,057,819		
Jachères.....	6,194,976	7,091,264	70,318	87,479	22,032,062	24,619,625		
Autres.....	535,612	524,784	61,815	69,273	2,603,490	2,704,623		
Total, terres défrichées..	22,271,044	23,746,113	1,147,776	1,166,752	96,852,826	100,326,243		
Boisées.....	2,865,568	2,891,128	1,156,549	855,398	22,779,944	19,540,541		
Autres.....	19,323,020	19,333,154	2,397,949	2,516,731	54,413,884	54,056,907		
Total, terres en friche....	22,188,588	22,224,282	3,554,498	3,372,129	77,193,828	73,597,448		
Régime foncier								
Exploitées par le propriétaire ¹	29,301,589	29,707,927	3,714,231	3,635,268	129,683,550	128,795,179		
Exploitées par un locataire.....	15,158,043	16,262,468	988,043	903,613	44,363,104	45,128,512		
Total, superficie agricole	44,459,632	45,970,395	4,702,274	4,538,881	174,046,654	173,923,691		

¹ Y compris le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Fermes classées selon leur superficie.—Bien qu'en 1956 seulement 3.7 p. 100 des fermes au Canada eussent une superficie inférieure à 10 acres, il y en avait 48.2 p. 100 à Terre-Neuve et 25.7 en Colombie-Britannique dans la classe de 10 acres ou moins. Seulement 2.5 p. 100 de toutes les fermes des autres provinces faisaient partie de cette classe.

Les fermes de 70 à 239 acres constituaient le pourcentage le plus élevé de fermes dans les provinces Maritimes, le Québec et l'Ontario, celles de 240 à 399 acres au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta, celles de 10 à 69 acres en Colombie-Britannique et celles de 3 à 9 acres à Terre-Neuve.

En général, les fermes du Canada étaient plus étendues en 1956 qu'en 1951. La grandeur moyenne des fermes a augmenté de 279.3 acres en 1951 à 302.5 en 1956. Le nombre de fermes de 400 acres ou plus a augmenté de près de 4 p. 100 tandis que celui des fermes de moins de 400 acres a diminué de plus de 10 p. 100. Au Canada, 21.4 p. 100 des fermes comptaient 400 acres ou plus, mais ce n'est que dans les Prairies que les grandes fermes forment une forte proportion du total. En Saskatchewan, en Alberta, et au Manitoba, 58.7, 43.3 et 33.7 p. 100 des fermes comptaient 400 acres ou plus. Dans les autres provinces, la proportion des fermes de cette importance variait de moins de 1 p. 100 à Terre-Neuve et dans l'Île-du-Prince-Édouard à 8.2 p. 100 en Colombie-Britannique.

50.—Exploitations agricoles classées selon la superficie, par province, recensement de 1956

Grandeur de la ferme	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
	Moins de 3 acres.....	77	9	78	62	196
3— 9 acres.....	1,073	217	1,255	861	1,976	5,988
10— 69 “.....	986	2,372	5,870	5,530	18,897	24,997
70— 239 “.....	225	6,312	11,002	12,718	89,131	90,133
240— 399 “.....	19	423	2,001	2,058	10,042	13,882
400— 559 “.....	2	70	580	590	1,826	3,318
500— 759 “.....	2	13	181	172	385	1,012
760—1,119 “.....	2	5	83	95	123	431
1,120—1,599 “.....	—	1	17	24	24	112
1,600 acres ou plus.....	1	—	8	6	17	41
Total, fermes.....	2,387	9,432	21,075	22,116	122,617	140,602
	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Canada ¹	
Moins de 3 acres.....	114	45	78	705	2,052	
3— 9 acres.....	1,052	442	884	5,664	19,415	
10— 69 “.....	2,900	1,208	2,073	10,573	75,409	
70— 239 “.....	13,803	14,549	19,559	4,357	261,799	
240— 399 “.....	14,755	26,496	22,438	1,424	93,551	
400— 559 “.....	7,860	19,996	12,069	686	46,997	
560— 759 “.....	4,815	16,553	8,228	462	31,825	
760—1,119 “.....	2,753	14,191	6,877	397	24,958	
1,120—1,559 “.....	823	6,364	3,551	188	11,104	
1,600 acres ou plus.....	326	3,547	3,667	292	7,905	
Total, fermes.....	49,201	103,391	79,424	24,748	575,015	

¹ Y compris le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Classement économique des fermes.—La Division de l'économie du ministère de l'Agriculture a établi une classification des fermes, pour le recensement de 1956, fondée sur leur capacité de production d'après les stocks relevés par le recensement. Cette classification diffère de celle du recensement de 1951, fondée sur le revenu déclaré par les exploitants, et ne lui est pas comparable.

Pour le recensement de 1956, trois classes de fermes ont été adoptées:

FERMES COMMERCIALES MIXTES (CULTURES ET BÉTAIL).—Les fermes dont la capacité de production est de \$1,200 ou plus (d'après la production moyenne et les séries de prix) sont classées comme fermes commerciales mixtes. Les fermes commerciales ainsi définies forment dans le grand total un groupe de fermes où les exploitants consacrent la plupart de leur temps à l'agriculture en vue de la vente sur le marché. Le choix du montant de \$1,200 est arbitraire, mais représente apparemment la limite inférieure des fermes qui fournissent de l'emploi convenable à l'exploitant. Même si un revenu de \$1,200 est nettement inférieur au niveau de vie désirable, il représente une ferme qui peut désormais se suffire.

FERMES D'INSTITUTIONS, ETC.—Cette classe comprend les fermes des réserves indiennes, les fermes expérimentales, les pâturages communautaires, les colonies hutterites ainsi que les fermes exploitées par les pénitenciers, les hôpitaux, etc.

AUTRES FERMES.—Cette classe comprend non seulement les exploitations qui produisent des cultures et du bétail d'une valeur inférieure à \$1,200, mais aussi les superficies consacrées aux serres, aux pépinières, à l'apiculture, aux produits forestiers, à l'élevage des animaux à fourrure et des chèvres.

Sur le nombre total de fermes au Canada, 454,078 ou 79 p. 100 ont été classées comme fermes commerciales mixtes, la proportion variant de 21.8 p. 100 à Terre-Neuve à 95.6 p. 100 en Saskatchewan.

51.—Répartition des fermes par classes économiques, par province, 1956

Provinces	Fermes commerciales mixtes		D'institutions, etc.		Autres		Total
	Nombre	% du total	Nombre	% du total	Nombre	% du total	Nombre
Terre-Neuve.....	520	21.8	10	0.4	1,857	77.8	2,387
Île-du-Prince-Édouard.....	6,958	73.8	6	0.1	2,468	26.1	9,432
Nouvelle-Écosse.....	8,107	38.5	23	0.1	12,945	61.4	21,075
Nouveau-Brunswick.....	9,021	40.8	24	0.1	13,071	59.1	22,116
Québec.....	88,197	72.0	179	0.1	34,241	27.9	122,617
Ontario.....	113,704	80.9	112	0.1	26,786	19.0	140,602
Manitoba.....	43,593	88.6	53	0.1	5,555	11.3	49,201
Saskatchewan.....	98,778	95.6	126	0.1	4,487	4.3	103,391
Alberta.....	71,969	90.7	118	0.1	7,337	9.2	79,424
Colombie-Britannique.....	13,226	53.4	40	0.2	11,482	46.4	24,748
Canada¹.....	454,078	79.0	695	0.1	120,242	20.9	575,015

¹ Y compris le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Superficie des fermes.—La superficie globale des terres agricoles occupées au Canada a diminué de 0.1 p. 100 en 1956 sur 1951. La diminution dans les provinces de l'Atlantique, en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique a été un peu supérieure à l'augmentation dans les provinces des Prairies.

La superficie des terres défrichées a augmenté de 3.6 p. 100 durant la période quinquennale, les provinces des Prairies et la Colombie-Britannique répondant pour toute l'augmentation. L'augmentation de 1.2 p. 100 de la superficie cultivée a aussi eu lieu entièrement dans les provinces des Prairies et en Colombie-Britannique.

La superficie des terres agricoles exploitées par le propriétaire a diminué de 0.7 p. 100 en 1956 sur 1951. La diminution dans l'Est et la Colombie-Britannique a plus que contrebalancé l'augmentation dans les provinces des Prairies. C'est au Nouveau-Brunswick (13.7 p. 100), à Terre-Neuve (12.8) et en Nouvelle-Écosse (12.6), que la diminution a été la plus forte. La Saskatchewan a enregistré la plus importante augmentation (2.6 p. 100), l'Alberta et le Manitoba suivant de près.

Quant aux terres affermées, l'augmentation (1.7 p. 100 durant 1951-1956) tient aux provinces des Prairies et à l'Île-du-Prince-Édouard. La diminution a varié de 8.5 p. 100 en Colombie-Britannique à 28.2 au Nouveau-Brunswick et 57.5 à Terre-Neuve.

Matériel agricole.—Le nombre des machines agricoles a continué de croître au Canada durant la période 1951-1956. Tous les genres de machines inscrits au recensement de 1956 ont augmenté de même que le nombre des fermes mécanisées.

Les moissonneuses-batteuses ont accusé la plus forte augmentation proportionnelle, (51.3 p. 100). Les agriculteurs de l'Île-du-Prince-Édouard en ont signalé 13 fois plus; ceux de la Nouvelle-Écosse, cinq fois et demie autant; ceux du Québec, trois fois et demie autant; et ceux du Nouveau-Brunswick, près de trois fois autant. L'augmentation en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique avoisinait la moyenne nationale (51.3 p. 100) et s'échelonnait de 40.3 p. 100 au Manitoba à 65.9 p. 100 en Ontario. La Saskatchewan en a accusé la plus forte augmentation numérique (18,864) et, avec l'Alberta, a répondu pour les deux tiers de l'augmentation (46,427) nationale. Le nombre de fermes équipées de moissonneuses-batteuses a augmenté de 50.5 p. 100, soit 130,384 fermes. Près de la moitié des fermes des provinces des Prairies en possédaient.

Il y a aussi eu une grosse augmentation du nombre de camions dans toutes les provinces, variant de 17.3 p. 100 au Nouveau-Brunswick à 93.4 p. 100 dans l'Île-du-Prince-Édouard. Cette dernière province, Terre-Neuve, Québec, la Saskatchewan et l'Alberta ont accusé une augmentation supérieure à la moyenne nationale (41.3 p. 100). C'est en Saskatchewan que l'augmentation numérique a été la plus forte.

Le nombre d'automobiles dans les fermes au Canada a augmenté de 6.8 p. 100 durant les cinq ans (4.5 p. 100 durant la période 1941-1951). Toutes les provinces y ont contribué, l'augmentation variant de 1.7 p. 100 au Manitoba à 44.9 p. 100 à Terre-Neuve. Un total de 330,436 fermes (57.5 p. 100) ont déclaré au moins une automobile; l'Ontario (75.1 p. 100 des fermes) et le Manitoba (63.6 p. 100) venaient en tête.

Les fermes canadiennes ont déclaré 25 p. 100 plus de tracteurs en 1956 et toutes les provinces ont participé à l'augmentation. Terre-Neuve a accusé la plus forte augmentation (134.9 p. 100), suivie de l'Île-du-Prince-Édouard (74.4 p. 100). La Saskatchewan vient au dernier rang (13.8 p. 100). Plus de deux fermes sur trois ont déclaré un tracteur ou plus en 1956.

L'augmentation nationale du nombre de moteurs à essence dans les fermes a été de 36.5 p. 100. Six provinces (Nouvelle-Écosse, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique) ont accusé une avance, celle de la Saskatchewan (80.6 p. 100) représentant les deux tiers de l'avance totale. Le recul intervenu dans quatre provinces a varié de 7.7 p. 100 dans l'Île-du-Prince-Édouard et 30.0 p. 100 au Québec à 39.0 p. 100 à Terre-Neuve et 39.4 p. 100 au Nouveau-Brunswick.

52.—Machines agricoles, par province, recensements de 1931, 1941, 1951 et 1956

Province et année	Automobiles		Tracteurs		Camions		Moteurs à essence		Moissonneuses-batteuses	
	Nom- bre	Fermes décla- rant	Nom- bre	Fermes décla- rant	Nom- bre	Fermes décla- rant	Nom- bre	Fermes décla- rant	Nom- bre	Fermes décla- rant
Terre-Neuve..... 1931
1941
1951	185	169	126	110	507	476	136	118	—	—
1956	268	255	296	272	735	686	83	66	—	—
Île-du-P.-Édouard... 1931	3,885	3,741	176	169	369	356	4,193	3,641	—	—
1941	3,570	3,485	577	570 ¹	494	465	4,128	3,457	4	4
1951	4,147	4,021	2,776	2,714	1,679	1,614	3,813	3,181	18	18
1956	4,511	4,305	4,840	4,588	3,247	3,089	3,519	2,658	238	238
Nouvelle-Écosse... 1931	10,297	9,982	424	415	1,704	1,633	2,848	2,578	—	—
1941	9,430	9,092	1,386	1,336 ¹	2,697	2,475	3,023	2,684	2	2
1951	6,970	6,757	4,307	4,056	5,687	5,308	2,178	1,901	16	16
1956	8,209	7,804	6,537	6,024	7,200	6,685	2,510	2,025	88	88
Nouveau-Brunswick 1931	10,425	9,998	289	279	1,126	1,093	4,505	4,243	—	—
1941	8,677	8,403	1,140	1,135 ¹	1,861	1,762	4,344	4,006	15	15
1951	7,999	7,808	5,221	5,023	4,786	4,528	2,439	2,299	211	211
1956	8,757	8,413	7,646	7,017	5,614	5,197	1,478	1,341	598	598
Québec..... 1931	26,877	25,741	2,417	2,356	5,152	4,939	36,251	34,029	—	—
1941	27,026	26,412	5,869	5,758 ¹	6,703	6,365	39,274	36,554	55	55
1951	41,602	40,937	31,971	30,835	19,167	18,438	30,692	28,589	420	418
1956	52,738	51,492	54,322	50,291	28,758	27,382	21,480	19,446	1,481	1,475
Ontario..... 1931	125,716	115,833	18,993	18,318	14,586	13,875	45,380	40,082	—	—
1941	128,744	118,829	35,460	34,478 ¹	17,537	16,312	32,801	28,193	796	786
1951	114,870	107,031	105,204	92,065	41,486	38,481	20,243	16,524	10,031	9,856
1956	117,321	105,574	136,062	105,792	58,041	52,859	24,289	18,214	16,644	16,294
Manitoba..... 1931	25,588	24,450	14,366	12,983	3,260	3,123	17,557	13,820	355	351
1941	27,074	26,410	22,050	20,948 ¹	7,566	7,248	15,772	12,639	1,714	1,655
1951	32,060	30,848	50,984	40,641	21,163	19,937	17,370	14,150	15,268	14,663
1956	32,619	31,312	59,265	42,236	28,556	26,255	24,305	18,689	21,425	20,679

¹ Il y a double emploi dans le cas des fermes ayant des tracteurs de moins de 15 h.p. et de 15 h.p. ou plus.

52.—Machines agricoles, par province, recensements de 1931, 1941, 1951 et 1956—fin

Province et année	Automobiles		Tracteurs		Camions		Moteurs à essence		Moissonneuses-batteuses		
	Nom- bre	Fermes décla- rant	Nom- bre	Fermes décla- rant	Nom- bre	Fermes décla- rant	Nom- bre	Fermes décla- rant	Nom- bre	Fermes décla- rant	
Saskatchewan.....	1931	65,094	62,568	43,308	39,434	10,938	10,559	38,549	32,096	6,019	5,919
	1941	57,093	55,767	54,129	51,353 ¹	21,285	20,225	33,882	27,935	11,202	10,822
	1951	62,963	60,916	106,664	90,307	52,626	49,277	55,763	41,630	42,997	41,215
	1956	64,941	62,692	121,388	91,768	74,498	66,076	100,732	63,253	61,861	58,699
Alberta.....	1931	42,817	41,025	23,985	21,996	7,319	7,080	26,938	22,137	2,523	2,461
	1941	44,090	42,678	36,445	34,456 ¹	14,512	13,634	31,091	25,199	5,165	4,910
	1951	46,314	44,431	79,282	65,369	39,723	35,732	46,003	34,248	20,852	19,569
	1956	47,714	44,778	94,156	68,393	58,749	49,974	63,462	41,024	33,531	31,317
Col.-Britannique....	1931	10,585	10,034	1,402	1,312	3,947	3,707	3,544	3,051	20	19
	1941	9,757	9,318	2,696	2,573 ¹	4,825	4,490	3,910	3,245	60	54
	1951	12,557	12,103	13,148	11,535	9,291	8,460	4,407	3,375	687	665
	1956	14,933	13,804	15,282	12,422	11,758	10,254	7,896	5,196	1,060	995
Total.....	1931	321,284	303,372	105,360	97,262	48,401	46,365	179,765	155,677	8,917	8,750
	1941	315,461	300,394	159,752	152,607¹	77,480	72,976	168,225	143,912	19,013	18,303
	1951²	329,667	315,021	399,686	342,658	196,122	182,255	183,051	146,018	90,500	86,631
	1956²	352,018	330,436	499,811	388,816	277,183	248,474	249,779	171,925	136,927	130,384

¹ Il y a double emploi dans le cas des fermes ayant des tracteurs de moins de 15 h.p. et de 15 h.p. ou plus.
² Y compris le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Électrification des fermes.—Près des trois quarts des fermes canadiennes ont déclaré avoir l'électricité en 1956. Les provinces ont été divisées en deux groupes séparés, par la moyenne nationale (73.5 p. 100). Faisaient partie du premier la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Québec, l'Ontario, le Manitoba et la Colombie-Britannique où la proportion variait de 81.9 p. 100 en Colombie-Britannique à 89.1 p. 100 en Ontario. Le second comprenait Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard, la Saskatchewan et l'Alberta où la proportion variait de 39.7 p. 100 dans l'Île-du-Prince-Édouard à 51.5 p. 100 en Alberta.

Les lignes de transmission sont la source d'énergie de plus de 95 p. 100 des fermes électrifiées dans l'ensemble du pays et dans chaque province sauf la Saskatchewan et l'Alberta. En Saskatchewan, 79.5 p. 100 des fermes obtiennent leur électricité de lignes de transmission, 7.8 p. 100 d'aéromoteurs et 12.8 p. 100 d'autres sources. En Alberta, 87.6 p. 100 l'obtiennent de lignes de transmission, 3.2 p. 100 d'aéromoteurs et 9.4 p. 100 d'autres sources.

53.—Électrification des fermes, par province, recensement de 1956

Province	Fermes déclarant une ou plusieurs sources d'énergie	Source d'énergie électrique		
		Ligne de transmission	Aéromoteur	Autres sources
Terre-Neuve.....	1,059	1,010	4	45
Île-du-Prince-Édouard.....	3,748	3,678	5	67
Nouvelle-Écosse.....	18,677	18,604	10	66
Nouveau-Brunswick.....	19,328	18,969	64	297
Québec.....	108,015	107,259	215	553
Ontario.....	125,310	124,873	79	365
Manitoba.....	41,464	41,003	66	399
Saskatchewan.....	43,778	34,819	3,421	5,604
Alberta.....	40,937	35,844	1,312	3,839
Colombie-Britannique.....	20,279	19,334	19	930
Canada¹.....	422,604	405,396	5,195	12,171

¹ Y compris le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Section 6.—Statistique internationale des cultures

Les tableaux 54 et 55 se fondent sur les estimations publiées en octobre et novembre 1957 par le *Foreign Agricultural Service*, du *Department of Agriculture* des États-Unis; ils fournissent la superficie et la production de blé et la production d'avoine et d'orge en 1955 et 1956 et la moyenne de 1950-1954 dans les principaux pays.

54.—Emblavures et production estimées de blé dans certains pays, 1955 et 1956 et moyenne de 1950-1954

Continent et pays	Emblavures			Production		
	Moyenne, 1950-1954	1955	1956	Moyenne, 1950-1954	1955	1956
	(milliers d'acres)			(milliers de boisseaux)		
Amérique du Nord¹	90,780	70,850	74,950	1,646,000	1,461,000	1,612,000
Canada.....	25,702	21,506	22,781	528,986	494,142	573,060
États-Unis.....	63,361	47,285	49,817	1,094,183	934,731	997,207
Mexique.....	1,647	1,977	2,259	21,788	31,230	40,420
Europe¹	71,240	71,970	67,410	1,660,000	1,820,000	1,600,000
Allemagne de l'Ouest.....	2,728	2,875	2,830	110,228	123,570	127,560
Autriche.....	573	604	620	16,920	20,180	20,960
Belgique.....	421	473	464	20,278	26,250	22,050
Danemark.....	195	164	164	10,630	9,330	9,480
Espagne.....	10,470	10,536	10,638	155,000	150,000	155,000
Finlande.....	419	340	355	9,920	7,700	8,000
France.....	10,916	11,252	7,000	315,244	380,830	240,000
Grèce.....	2,415	2,599	2,622	40,042	49,000	45,730
Irlande.....	362	360	350	13,036	14,900	15,900
Italie.....	12,085	12,300	12,308	288,080	349,210	318,980
Luxembourg.....	45	44	38	1,382	1,380	1,140
Norvège.....	56	45	51	1,682	1,170	2,050
Pays-Bas.....	209	220	212	11,376	12,970	11,340
Portugal.....	1,785	1,991	1,942	23,526	18,650	20,860
Royaume-Uni.....	2,263	1,949	2,283	94,646	97,070	106,960
Suède.....	899	875	981	29,640	26,350	34,970
Suisse.....	219	236	190	9,080	10,850	6,170
Yougoslavie.....	—	4,700	4,003	—	89,500	64,670
Autres pays d'Europe ²	20,240	20,400	20,360	429,000	431,000	388,000
Union des républiques socialistes soviétiques (Europe et Asie)...	111,500
Asie¹	127,760	137,970	142,850	1,760,000	1,875,000	1,875,000
Inde.....	24,422	27,517	30,386	251,586	327,710	319,910
Irak.....	1,871	22,210	17,390	22,850
Iran.....	75,100	85,000	82,670
Japon.....	1,766	1,639	1,625	53,322	53,940	50,520
Liban.....	165	165	165	1,902	2,020	2,020
Pakistan.....	10,364	10,653	11,280	129,800	118,420	124,210
Syrie.....	2,277	2,718	2,718	26,510	22,050	32,150
Turquie.....	13,514	17,445	18,125	213,598	253,530	235,160
Afrique¹	16,490	16,860	17,550	183,000	193,000	213,000
Algérie.....	4,267	4,940	4,800	41,508	46,080	54,600
Égypte.....	1,631	1,593	1,630	49,060	53,330	56,860
Maroc français.....	3,496	4,112	3,783	35,302	35,070	38,470
Tunisie.....	2,399	1,955	2,937	19,796	14,520	17,540
Union sud-africaine.....	3,020	2,474	2,671	23,040	29,210	30,680
Amérique du Sud¹	17,730	16,810	20,080	307,000	304,000	360,000
Argentine.....	11,871	10,037	13,325	216,204	192,900	260,880
Bésil.....	1,310	18,900	27,000	30,000
Chili.....	1,933	1,925	1,894	37,446	38,500	36,860
Pérou.....	391	420	408	5,114	6,140	4,780
Uruguay.....	1,515	1,968	1,614	22,376	31,210	19,980
Océanie	10,832	10,238	7,865	186,630	198,250	137,700
Australie.....	10,716	10,170	7,800	181,910	195,600	135,000
Nouvelle-Zélande.....	116	68	65	4,720	2,650	2,700
Total mondial¹	446,330	474,700	484,700	6,985,000	7,400,000	7,800,000

¹ Total estimé et arrondi au million près; tient compte de certains pays indiqués et de certains autres pays producteurs non indiqués dont les chiffres ne sont pas connus. ² Y compris l'Albanie, la Bulgarie, la Tchécoslovaquie, l'Allemagne orientale, la Hongrie, la Pologne et la Roumanie.

55.—Production estimée d'avoine et d'orge, dans certains pays, en 1955 et 1956 et moyenne de 1950-1954

Continent et pays	Avoine			Orge		
	Moyenne, 1950-1954	1955	1956	Moyenne, 1950-1954	1955	1956
	(milliers de boisseaux)					
Amérique du Nord¹	1,763,000	1,916,000	1,679,000	519,000	662,000	651,000
Canada.....	414,086	407,783	524,445	228,334	252,385	269,065
États-Unis.....	1,285,417	1,503,074	1,152,652	283,026	401,225	372,495
Mexique.....	3,759	4,850	2,070	7,554	8,810	9,090
Europe¹	1,385,000	1,375,000	1,447,000	785,000	920,000	1,065,000
Allemagne de l'Ouest.....	180,322	170,680	168,890	82,320	95,500	106,100
Autriche.....	24,156	25,060	25,800	13,288	15,880	17,660
Belgique.....	32,462	33,140	33,340	12,344	12,880	13,240
Danemark.....	58,740	59,450	58,700	88,490	101,050	110,320
Espagne.....	35,306	42,700	31,120	88,830	96,450	71,250
Finlande.....	57,500	47,000	49,500	11,760	12,500	14,200
France.....	242,298	250,750	317,200	89,372	122,650	275,000
Grèce.....	9,558	10,800	10,100	10,424	10,310	10,550
Irlande.....	38,744	39,690	37,520	8,910	11,480	14,650
Italie.....	37,516	36,060	34,890	13,057	13,400	12,650
Luxembourg.....	2,602	2,970	2,900
Norvège.....	11,726	7,850	12,500	7,350	9,620	13,660
Pays-Bas.....	32,210	39,960	33,670	11,048	12,110	12,740
Portugal.....	9,424	5,700	6,500	5,780	3,900	4,560
Royaume-Uni.....	186,774	189,630	174,020	100,326	137,010	130,670
Suède.....	59,744	41,130	79,170	14,850	18,740	28,130
Suisse.....	4,946	4,640	6,160	2,581	2,900	4,370
Yougoslavie.....	..	19,150	22,320	..	17,910	15,800
Autres pays européens ²	341,000	349,000	343,000	207,000	225,000	208,000
Union des républiques socialistes soviétiques (Europe et Asie)...
Asie¹	106,000	108,000	108,000	805,000	840,000	805,000
Chine.....	325,000
Inde.....	116,414	133,930	128,290
Irak.....	35,270	41,300	46,000
Iran.....	36,798	40,420	38,740
Japon.....	9,948	11,440	11,090	90,439	99,020	96,380
Liban.....	664	740	760
Mandchourie.....
Pakistan.....	6,600	6,580	6,910
Syrie.....	535	12,292	6,890	25,260
Turquie.....	24,958	24,530	26,320	128,380	137,100	100,000
Afrique¹	23,000	17,000	12,000	146,000	124,000	155,000
Algérie.....	8,940	5,900	5,860	37,494	32,470	46,210
Égypte.....	4,976	5,820	5,920
Maroc français.....	3,978	2,110	1,590	71,220	57,330	72,340
Tunisie.....	1,074	8,920	4,050	7,160
Union sud-africaine.....	8,350	2,200
Amérique du Sud¹	67,000	61,000	91,000	62,000	70,000	86,000
Argentine.....	56,284	49,810	78,540	39,320	43,680	62,670
Chili.....	6,800	7,400	7,190	4,316	4,600	4,330
Pérou.....	8,980	10,560	7,670
Uruguay.....	2,816	2,800	3,470	1,344	1,330	1,990
Océanie	44,560	69,910	55,840	33,739	45,550	55,100
Australie.....	42,252	67,500	53,120	31,351	43,440	52,500
Nouvelle-Zélande.....	2,308	2,410	2,720	2,388	2,110	2,600
Total mondial¹	4,165,000	4,450,000	4,275,000	2,695,000	3,100,000	3,340,000

¹ Total estimé et arrondi au million près; tient compte de certains pays indiqués et de certains autres pays producteurs non indiqués dont les chiffres ne sont pas connus. ² Y compris l'Albanie, la Bulgarie, la Tchécoslovaquie, l'Allemagne orientale, la Hongrie, la Pologne et la Roumanie.

CHAPITRE X.—FORÊTS*

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
SECTION 1. RÉGIONS FORESTIÈRES.....	474	Sous-section 3. Industrie de la pâte et du papier.....	495
SECTION 2. ESSENCES INDIGÈNES.....	476	ARTICLE SPÉCIAL: L'Institut de recherches sur la pâte et le papier.....	501
SECTION 3. RESSOURCES FORESTIÈRES.....	476	Sous-section 4. Industrie du placage et du contre-plaqué.....	504
SECTION 4. DÉGARNISSEMENT DES FORÊTS...	479	Sous-section 5. Industries qui utilisent le bois.....	505
SECTION 5. ADMINISTRATION, CONSERVATION ET RECHERCHES.....	482	Sous-section 6. Industries qui utilisent le papier.....	505
Sous-section 1. Programme forestier fédéral	482	Sous-section 7. Impression, édition et industries connexes.....	506
Sous-section 2. Programmes forestiers provinciaux...	483		
SECTION 6. INDUSTRIES FORESTIÈRES... ..	492		
Sous-section 1. Forestage.....	492		
Sous-section 2. Les sciages.....	494		

NOTA.—On trouvera face à la page 1 du présent volume la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

Au Canada, le sol est une des bases de l'économie et sa judicieuse utilisation est le fondement d'une bonne exploitation forestière. En plus d'assurer une production maximum et aussi économique que possible des bois les plus utilisables, la bonne exploitation des forêts contribue à préserver les terres agricoles de la sécheresse et de l'érosion, protège les bassins d'alimentation et maintient les approvisionnements d'eau, fournit un abri au gibier et aux animaux à fourrure et assure des moyens de délassement que seule la forêt peut offrir.

Section 1.—Régions forestières†

La forêt canadienne occupe une vaste superficie dans la zone tempérée du Nord. Les grandes différences de physiographie, de sol et de climat produisent des contrastes marqués dans le caractère des forêts des diverses parties du pays; c'est pourquoi on peut y discerner huit régions forestières assez bien définies. Ces régions sont les suivantes, et le tableau ci-dessous donne l'étendue relative occupée par chacune par rapport à la superficie boisée totale:

<u>Région</u>	<u>%</u>	<u>Région</u>	<u>%</u>
Boréale.....	82.1	Acadienne.....	2.0
Grands lacs-St-Laurent.....	6.5	Colombienne.....	0.8
Subalpine.....	3.7	Décidue.....	0.4
Montane.....	2.3		
Côtière.....	2.2	TOTAL.....	100.0

Région boréale.—La région boréale recouvre la majeure partie de la superficie forestière du Canada, formant une ceinture continue qui s'étend vers l'ouest depuis l'océan Atlantique jusqu'aux Rocheuses et vers le nord-ouest jusqu'à l'Alaska. L'épinette blanche et l'épinette noire en sont les essences caractéristiques; les autres conifères principaux de la région sont le tamarac, qui pousse partout, le sapin baumier et le sapin gris dans l'Est et le Centre, ainsi que le sapin concolore et le pin de Murray dans l'Ouest et le Nord-Ouest. Bien que la région soit principalement conifère, il y pousse partout des arbres feuillus,

* Les sections consacrées à la sylviculture et au programme forestier fédéral ont été revues à la Section de l'économie forestière, Division des forêts, ministère du Nord canadien et des Ressources nationales. Le texte des programmes forestiers provinciaux a été rédigé par les autorités forestières des gouvernements provinciaux. Les sections portant sur les industries forestières et connexes ont été revues, sauf indication contraire, à la Section des forêts, Division de l'industrie et du commerce, Bureau fédéral de la statistique.

† On trouve une étude plus détaillée des régions forestières dans le Bulletin n° 89, intitulé: *Répartition des forêts canadiennes*, par W. E. D. Halliday, publié par le Service forestier du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, Ottawa. Voir aussi le premier chapitre au sujet des variations physiographiques, climatiques, etc., au Canada.

notamment le bouleau blanc et le peuplier, qui tiennent une place importante dans le Centre et le Centre méridional, particulièrement là où la région passe aux Herbages des prairies. De même, la proportion de terrains arides (rocaille, fondrière et toundra dénudées) augmente dans les parties septentrionales jusqu'à ce que la région se perde dans la toundra. Le sud des parties est de la région est beaucoup envahi par les essences de la région des Grands lacs et du Saint-Laurent, par exemple le pin blanc et le pin rouge, le bouleau jaune, l'érable à sucre, le frêne noir et le thuya de l'Est.

Région subalpine.—La forêt de conifères occupant les versants supérieurs des montagnes à l'est de la chaîne Côtière en Colombie-Britannique est connue sous le nom de région subalpine. Elle se prolonge au nord de la ligne de partage des eaux entre le bassin des rivières Skeena, Nass et La Paix et celui des rivières Stikine et Liard. Les essences principales sont l'épinette d'Engelmann, le sapin concolore et le pin de Murray. Cette région s'apparente étroitement à la région boréale, d'où débordent l'épinette noire, l'épinette blanche et le tremble, surtout dans les parties septentrionales. On y voit aussi le sapin de Douglas de la région montane, ainsi que la pruche de l'Ouest, le cèdre de l'Ouest et le sapin gracieux de la région côtière. Les autres essences qu'on y rencontre sont le mélèze occidental, le pin à blanche écorce et le pin blanc de l'Ouest.

Région montane.—La région occupe une grande partie des plateaux intérieurs de la Colombie-Britannique ainsi qu'une partie de la vallée de Kootenay et une petite superficie sur le versant oriental des Rocheuses. C'est un prolongement septentrional du type de forêt de la majeure partie du système montagneux de l'ouest des États-Unis. La région se rattache aux régions côtières, colombienne et subalpine. Le pin à bois lourd est l'essence caractéristique des portions méridionales et il ne se trouve que là. Le pin de Douglas croît un peu partout, mais surtout dans le centre et le sud de cette région. Le pin de Murray et le tremble y sont généralement présents, ce dernier croissant abondamment dans le nord des secteurs du centre. Dans les parties septentrionales, l'épinette d'Engelmann et le sapin concolore de la région subalpine prennent de l'importance de même que le bouleau blanc; l'épinette blanche boréale y apparaît aussi. Dans plusieurs vallées se trouvent de vastes étendues d'herbes à balai et d'armoises des Herbages.

Région côtière.—Elle forme une partie de la forêt de la côte du Pacifique de l'Amérique du Nord. Essentiellement conifère, elle se compose surtout du thuya géant et de la pruche de l'Ouest, du sapin de Douglas au sud et de l'épinette de Sitka au nord. Le sapin gracieux et le cyprès jaune y abondent et, de même que le tsuga de Patton et le sapin concolore, y sont communs près de la lisière de la forêt. Le pin argenté croît dans les parties méridionales. Les arbres feuillus, comme le peuplier de l'Ouest, l'aune de l'Oregon et l'érable à grandes feuilles, y sont clairsemés. L'arbousier de Menzies et le chêne de Garry ne poussent au Canada que sur la côte sud-est de l'île de Vancouver et sur la terre ferme voisine. Ce sont des essences qui sont venues de la forêt montane des États-Unis.

Région colombienne.—Une grande partie de la vallée de la rivière Kootenay, les vallées supérieures de la Thompson et du Fraser, ainsi que la région du lac Quesnel, de la Colombie-Britannique, renferment une forêt de conifères qui ressemble beaucoup à celle de la région côtière. Le cèdre de l'Ouest et la pruche de l'Ouest en sont les essences caractéristiques. S'y associent le sapin de Douglas, qui y est généralisé, et, dans les portions sud, le pin argenté, le mélèze occidental et le sapin grandissime. L'épinette d'Engelmann de la région subalpine abonde dans la vallée supérieure du Fraser et croît quelque peu en haute altitude dans le reste de la région. Aux altitudes moins grandes de l'Ouest et dans quelques parties de la vallée de Kootenay, la forêt passe à la région montane et, en quelques endroits, aux Herbages.

Région décidue.—Une petite portion de cette forêt, répandue dans l'est des États-Unis, s'étend dans le sud-ouest de l'Ontario entre les lacs Huron, Érié et Ontario. On y trouve, éparpillées parmi les arbres feuillus communs à la région des Grands lacs et du Saint-Laurent, tels l'érable à sucre, le hêtre, l'orme blanc, le tilleul d'Amérique, le frêne rouge, le chêne blanc et le noyer cendré, d'autres essences feuillues qui ne poussent pas plus

au nord. Parmi ces essences se rencontrent le tulipier, le magnolier à feuilles acuminées le faux bananier, le mûrier rouge, le chicot du Canada, le gainier du Canada, le nyssa sylvestre, le frêne anguleux, le sassafras, le noyer à noix douces, le noyer à noix de cochon et les chênes écarlate, noir et des marais. Le noyer noir d'Amérique, le sycomore et le chêne bicolore se confinent surtout à cette région. Les conifères y sont peu nombreux et comprennent surtout le pin blanc, le tamarac, le cèdre rouge et la pruche, tous éparpillés.

Région des Grands lacs et du Saint-Laurent.—Autour des Grands lacs et le long de la vallée du fleuve Saint-Laurent s'étend une forêt d'essences très mélangées dont les principales sont le pin blanc et le pin rouge, la pruche de l'Est et le bouleau jaune. A ces arbres s'associent certaines autres essences feuillues communes à la région décidue, tels l'érable à sucre, l'érable rouge, le chêne rouge, le tilleul d'Amérique et l'orme blanc. Les autres arbres qui abondent sont le thuya de l'Est, le peuplier à grandes dents et, à un degré moindre, le hêtre, le chêne blanc, le noyer cendré et le frêne d'Amérique. Les essences boréales, tels l'épinette blanche et l'épinette noire, le sapin baumier, le pin gris, le peuplier et le bouleau blanc y débordent du Nord tandis que l'épinette rouge de la forêt acadienne abonde dans certaines portions est de la région.

Région acadienne.—La majeure partie des provinces Maritimes se recouvre d'une forêt très apparentée à la région des Grands lacs et du Saint-Laurent et à la région boréale. L'essence caractéristique en est l'épinette rouge, à laquelle s'associent le sapin baumier, le bouleau jaune et l'érable à sucre, et quelques pins rouges, pins blancs, hêtres et pruches. Les autres essences abondantes sont l'épinette noire et l'épinette blanche, le chêne rouge, l'orme blanc, le frêne noir, l'érable rouge, le bouleau blanc, le bouleau rouge et les peupliers. Cependant, le thuya de l'Est et le pin gris ne se rencontrent presque pas hors de la moitié occidentale de la région.

Section 2.—Essences indigènes

Il existe au Canada plus de 150 essences d'arbres, dont 31 sont des conifères, communément appelés "bois tendres". Environ les deux tiers de ces bois tendres sont d'importance commerciale. Parmi le grand nombre d'essences décidues ou "bois durs", environ 10 p. 100 seulement ont une grande valeur commerciale. Environ 82 p. 100 du volume de bois marchand se compose d'essence de bois tendres.

Les principales essences de chaque région forestière sont énumérées à la section 1 précédente. On trouvera des renseignements plus détaillés sur les arbres du Canada dans le bulletin n° 61 du Service forestier du Canada, *Arbres indigènes du Canada**, publié par le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales.

Section 3.—Ressources forestières

Le Canada compte environ 1,621,045 milles carrés de forêts, soit 46 p. 100 de la superficie totale des terres.

Environ 782,000 milles carrés, ou 48 p. 100 des forêts du Canada, sont classés improductifs, c'est-à-dire inaptes à produire du bois marchand. Ces forêts n'en jouent pas moins un rôle important en aidant à conserver les réserves d'eau et en assurant un habitat au gibier et aux animaux à fourrure.

Sur la portion productive des superficies boisées, 642,000 milles carrés sont considérés maintenant accessibles à l'exploitation commerciale. Les forêts productives éventuellement accessibles renferment force bois de sciage et bois à pâte. Il n'est pas encore économique d'y entreprendre l'abatage, mais à mesure qu'on découvrira des méthodes peu coûteuses de transport, que les régions boisées accessibles se dégarniront et qu'augmenteront les besoins de produits forestiers, ces forêts seront progressivement livrées à l'exploitation commerciale. Les conditions climatiques y étant en général moins favorables, le rendement de ces terres sera sans doute inférieur à celui des régions accessibles qu'on exploite actuellement.

* Chez l'Imprimeur de la Reine, Ottawa, prix \$1.50.

Le rôle prédominant qu'ont joué le bois et d'autres produits forestiers dans l'expansion du pays a porté bien des gens à évaluer les forêts en fonction du seul bois qu'elles renferment. Comme on reconnaît de plus en plus la valeur économique des autres avantages de la forêt, on en apprécie davantage la pleine valeur et on a une plus large conception de la question forestière.

Les autorités provinciales font périodiquement l'inventaire de leurs ressources forestières et, en collaboration avec elles, la Division des forêts du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales dresse l'inventaire national des forêts canadiennes. Les dernières estimations du bois en futaies, par province et par région, figurent au tableau 1. Elles sont constamment à reviser à mesure que l'inventaire se fait plus exact et plus complet.

1.—Total estimé du bois sur pied au Canada, par genre et volume et par province et région, 1956

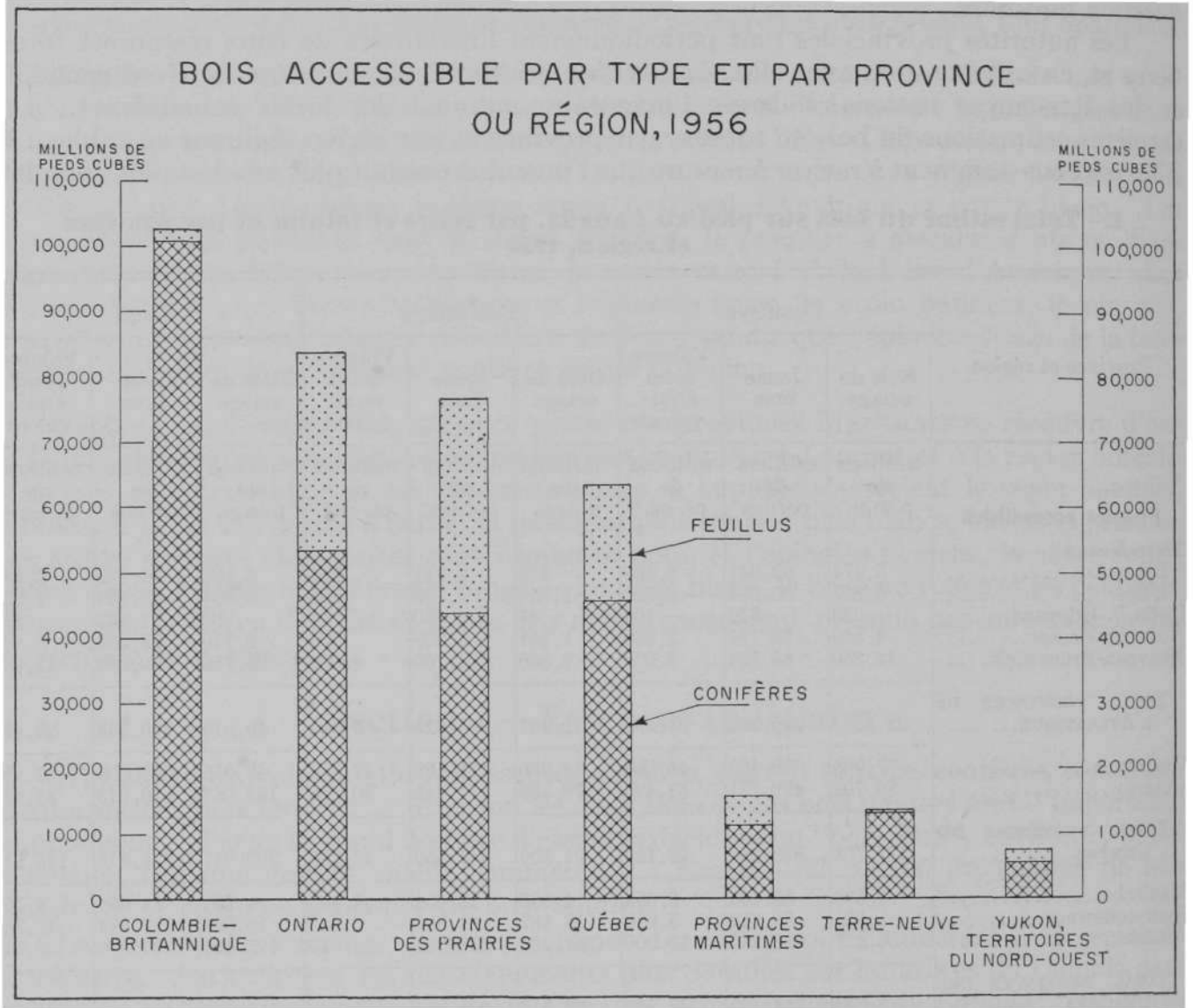
Province et région	Conifères			Bois feuillu			Total		
	Bois de sciage	Jeune bois	Volume total équivalent	Bois de sciage	Jeune bois	Volume total équivalent	Bois de sciage	Jeune bois	Volume total équivalent
	millions de p.m.p.	milliers de cordes	millions de pi. cu. ¹	millions de p.m.p.	milliers de cordes	millions de pi. cu. ¹	millions de p.m.p.	milliers de cordes	millions de pi. cu. ¹
Futaies accessibles									
Terre-Neuve									
Labrador.....	5,474	62,041	6,368	416	2,141	265	5,890	64,182	6,633
L'île.....	5,857	65,354	6,727	1,039	1,150	305	6,896	66,504	7,032
Île-du-P.-Édouard.....	220	672	101	47	460	49	267	1,132	150
Nouvelle-Écosse.....	4,849	23,167	2,939	1,261	5,363	708	6,110	28,530	3,647
Nouveau-Brunswick.....	12,250	65,294	8,000	9,500	24,706	4,000	21,750	90,000	12,000
TOTAL, PROVINCES DE L'ATLANTIQUE.....	28,650	216,528	24,135	12,263	33,820	5,327	40,913	250,348	29,462
Québec.....	37,005	450,495	45,693	12,950	176,108	17,559	49,955	626,603	63,252
Ontario.....	80,703	438,771	53,436	78,359	171,242	30,228	159,062	610,013	83,664
TOTAL, PROVINCES DU CENTRE.....	117,708	889,266	99,129	91,309	347,350	47,787	209,017	1,236,616	146,916
Manitoba.....	4,896	55,405	5,689	4,605	18,651	2,506	9,501	74,056	8,195
Saskatchewan.....	5,881	55,812	5,920	10,187	51,882	6,447	16,068	107,694	12,367
Alberta.....	65,277	225,235	32,200	61,224	136,061	23,810	126,501	361,296	56,010
TOTAL, PROVINCES DES PRAIRIES.....	76,054	336,452	43,809	76,016	206,594	32,763	152,070	543,046	76,572
Colombie-Britannique...	458,015	109,581	100,918	8,137	..	1,627	466,152	109,581	102,545
Territoires du N.-O.....	1,000	34,500	3,132	1,000	16,500	1,603	2,000	51,000	4,735
Yukon.....	1,750	25,000	2,475	250	6,000	560	2,000	31,000	3,035
Total, futaies accessibles.....	683,177	1,611,327	273,598	188,975	610,264	89,667	872,152	2,221,591	363,265
Total, futaies éventuellement accessibles.....	215,146	794,639	110,574	5,265	92,750	8,937	220,411	887,389	119,511
Canada.....	898,323	2,405,966	384,172	194,240	703,014	98,604	1,092,563	3,108,980	482,776

¹ A l'exclusion des souches et des cimes inutilisables.

Régime foncier des terres boisées.—Des particuliers ou des sociétés privées possèdent 5 p. 100 des terres boisées du Canada. La Couronne, du chef du gouvernement fédéral ou des gouvernements provinciaux, possède encore le reste, soit 95 p. 100: des droits de coupe du bois appartenant à la Couronne, en vertu de baux ou de permis, ont été accordés à l'égard de 11 p. 100 de toutes les terres boisées. Quelques-unes des terres inaliénées qui ont déjà été exploitées ont été rétrocédées à la Couronne, mais, en général, elles sont situées dans les régions peu accessibles.

Les boisés des 623,000 fermes du Canada occupent près de 22,780,000 acres (recensement de 1951), soit 13 p. 100 de la superficie totale des fermes et plus de 6 p. 100 de toutes les forêts productives accessibles. Ces petits boisés, de trois ou quatre acres jusqu'à

200 acres et plus, comptent parmi les forêts les plus accessibles du pays. De plus, les boisés de l'est du Canada sont, en général, très productifs, car on les trouve dans le midi du pays et souvent sur des terres beaucoup plus riches que celles où croissent les forêts septentrionales.



2.—Régime foncier des terres boisées occupées, par province, 1956
(Superficie nette en milles carrés)

Province ou territoire	Terres provinciales de la Couronne			Terres fédérales de la Couronne			Terres privées			Total, terres boisées occupées
	Baux et permis	Permis et ventes	Total	Baux et permis	Autres	Total	Boisés de ferme	Autres	Total	
Terre-Neuve.....	18,836	—	18,836	—	—	—	58	1,784	1,842	20,678
<i>Labrador</i>	12,008	—	12,008	—	—	—	—	—	—	12,008
<i>L'île</i>	6,828	—	6,828	—	—	—	58	1,784	1,842	8,670
Île-du-Prince-Édouard....	—	—	—	—	3	3	541	65	606	609
Nouvelle-Écosse.....	700	44	744	—	52	52	2,884	5,581	8,465	9,261
Nouveau-Brunswick.....	10,732	—	10,732	—	574	574	3,194	7,932	11,126	22,432
Québec.....	64,839	—	64,839	—	—	—	9,179	12,434	21,613	86,452
Ontario.....	75,391	—	75,391	—	206	206	6,020	12,166	18,186	93,783
Manitoba.....	1,522	839	2,361	—	456	456	2,832	1,801	4,633	7,450
Saskatchewan.....	1,406	44	1,450	—	575	575	4,602	1,372	5,974	7,999
Alberta.....	3,042	986	4,028	289	1,325	1,614	4,477	—	4,477	10,119
Colombie-Britannique....	3,760	3,487	7,247	—	808	808	1,807	6,688	8,495	16,550
Terr. du Nord-Ouest.....	—	—	—	9	—	9	—	—	—	9
Yukon.....	—	—	—	19	—	19	—	—	—	19
Canada.....	180,228	5,400	185,628	317	3,999	4,316	35,594	49,823	85,417	275,361

Section 4.—Dégarnissement des forêts

La présente section donne un aperçu général du dégarnissement et de la récupération des forêts ainsi que la statistique des incendies et des pertes qu'ils causent. On trouvera à la section 5 le détail de la lutte scientifique contre les causes des pertes forestières (incendies, insectes, etc.).

Le tableau 3 donne la moyenne annuelle et la cause du dégarnissement des réserves de bois marchand au cours de 1945-1954 ainsi que les chiffres provisoires de 1955. Sur le dégarnissement total de la décennie, 94 p. 100 ont été utilisés et 6 p. 100 détruits par le feu. Les 3,023,922,000 pieds cubes utilisés comprennent 45 p. 100 de billes et billots, 38 p. 100 de bois à pâte, 14 p. 100 de bois de chauffage et 3 p. 100 de produits divers. Environ 6 p. 100 du total du bois utilisé ont été exportés sous forme de billes, billots et bois à pâte.

L'utilisation plus efficace du bois abattu constitue un facteur qui influe sur le dégarnissement de la forêt. Sans doute, par le passé, une proportion trop forte des sciages était rejetée. D'importants perfectionnements permettent aujourd'hui d'utiliser des essences ainsi que du bois de dimensions et de qualité que l'on considérait autrefois comme impropres au commerce. La rayonne, la cellophane et plusieurs autres produits de la cellulose étendent rapidement l'emploi du bois. Les besoins croissants de produits plastiques du bois, de panneaux de fibre et de bois laminés permettent d'employer davantage les bois de qualité inférieure et font utiliser plus à fond les ressources forestières et éliminer une bonne partie des pertes.

La partie accessible de la forêt productive du pays couvre 642,000 milles carrés et c'est elle qui fournira durant de nombreuses années encore la production forestière du Canada. On estime à 363,265 millions de pieds cubes la quantité de bois marchand accessible; environ 153,300 millions de pieds cubes se trouvent dans des secteurs cédés à bail ou privés. Les 3,280 millions de pieds cubes abattus en 1955 représentent 0.9 p. 100 du volume productif accessible et 2.1 p. 100 du volume marchand des secteurs occupés (qui sont ceux où se pratique l'abattage). Ces pourcentages montrent que la coupe se concentre dans les secteurs occupés et que le bois qui pousse dans les secteurs inoccupés n'est pas encore touché. Voilà pourquoi il est nécessaire que l'exploitation se fasse de façon méthodique dans toutes les forêts commerciales si les industries forestières doivent conserver leur haut rang dans la mise en valeur des ressources naturelles du pays.

3.—Utilisation et dégarnissement moyens de la forêt, 1954 et 1955 et moyenne de 1945-1954

Détail	Bois utilisable			Dégarnissement ¹		
	Moyenne, 1945-1954	1954	1955 ^p	Moyenne, 1945-1954	1954	1955 ^p
	(milliers de pieds cubes)			(pourcentage)		
Produits utilisés—						
Billes et billots						
Usage domestique.....	1,346,324	1,482,531	1,555,634	42.0	46.3	44.1
Exportation.....	10,863	9,702	7,501	0.3	0.3	0.2
Bois à pâte						
Usage domestique.....	978,484	1,097,637	1,207,439	30.5	34.3	34.2
Exportation.....	173,105	155,226	160,037	5.4	4.8	4.5
Bois de chauffage	433,486	313,461	289,872	13.5	9.8	8.2
Autres produits	81,660	63,756	59,587	2.6	2.0	1.7
Utilisation annuelle moyenne.....	3,023,922	3,122,313	3,280,070	94.3	97.5	92.9
Pertes						
Causées par les incendies.....	182,519	81,170	250,770	5.7	2.5	7.1
Dégarnissement annuel moyen...	3,206,441	3,203,483	3,530,840	100.0	100.0	100.0

¹ Ne comprend pas les pertes dues aux agents autres que le feu, par exemple les insectes, les maladies et la mortalité naturelle, dont il n'existe aucune estimation sûre.

Statistique des incendies de forêt.—En 1955, il y a eu 6,360 incendies de forêt au Canada (à l'exclusion de 156 au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest) contre 3,022 en 1954 et une moyenne annuelle de 5,141 de 1945 à 1954. En 1954, le feu n'a endommagé qu'environ 266,000 acres contre plus de 1,379,000 en 1955. La superficie incendiée en 1955, cependant, a été presque la même que la moyenne de la décennie antérieure, bien que l'importance de l'incendie moyen ait été moindre. Le coût de la lutte contre l'incendie indique mieux la gravité comparative des incendies de chacune des deux saisons: un peu moins d'un million de dollars en 1954 et plus de \$6,500,000 en 1955 (deux millions en moyenne en 1945-1954). La foudre a causé environ 30 p. 100 de tous les incendies de 1955.

4.—Pertes dues aux incendies de forêt, 1954 et 1955 et moyenne décennale de 1945-1954

Détail	Provinces ¹			Yukon et Territoires du N.-O.
	1945-1954 ²	1954 ³	1955 ³	1955
Total, incendies nombre	5,141	3,022	6,360	156
Incendies de moins de 10 acres..... "	3,902	2,573	5,213	81
Incendies de 10 acres et plus..... "	1,239	449	1,147	75
Superficie incendiée acres	1,373,596	265,626	1,379,567	234,375
Bois marchand..... "	255,278	72,136	344,556	4,659
Jeune bois..... "	366,804	50,677	241,513	55,021
Terres déboisées..... "	153,996	38,981	563,868	2,009
Terres non boisées..... "	597,518	103,832	229,630	172,686
Étendue moyenne des incendies acres	267	88	217	1,502
Bois marchand incendié				
Bois de sciage..... m.p.m.p.	382,041	46,474	238,141	25,549
Petit bois..... cordes	1,054,139	834,055	2,321,077	8,713
Évaluation de la destruction ⁴ \$	3,655,718	1,667,685	7,140,960	306,888
Bois marchand..... \$	1,575,591	1,246,176	4,491,543	159,376
Jeune bois..... \$	985,308	158,232	763,497	110,043
Terres déboisées..... \$	130,498	45,895	565,718	2,009
Autre propriété incendiée..... \$	964,321	217,382	1,320,202	35,460
Frais d'extinction \$	2,059,827	931,231	6,570,944	110,244
Total, dommages et frais d'extinction ... \$	5,715,545	2,598,916	13,711,904	417,132
Superficie protégée..... milles carrés	..	1,106,694	1,052,590	118,500

¹ Comprend les terres fédérales dans les limites provinciales. ² Sans Terre-Neuve, dont la statistique n'était pas accessible avant 1949. ³ Terre-Neuve comprise. ⁴ Compte non tenu des dommages intéressant le sol, la régularisation des débits, la faune, les divertissements et les aménagements touristiques, comme aussi de la plus-value apportée par la sylviculture et l'administration forestière.

5.—Pertes dues aux incendies, par province, 1954 et 1955 et moyenne décennale de 1945-1954

Détail	Moyenne annuelle, 1945-1954	1954	1955
Terre-Neuve			
Incendies..... nombre	..	108	137
Superficies..... acres	..	1,839	4,687
Frais d'extinction et dommages..... \$	6,329
Nouvelle-Écosse			
Incendies..... nombre	271	359	261
Superficie..... acres	10,302	4,194	20,466
Frais d'extinction et dommages..... \$	130,044	51,458	78,542
Nouveau-Brunswick			
Incendies..... nombre	249	187	164
Superficie..... acres	16,836	2,002	12,788
Frais d'extinction et dommages..... \$	212,488	19,775	156,090
Québec			
Incendies..... nombre	1,134	392	1,276
Superficie..... acres	171,259	51,959	549,550
Frais d'extinction et dommages..... \$	1,106,023	158,545	4,914,672

5.—Pertes dues aux incendies, par province, 1954 et 1955 et moyenne décennale de 1945-1954—fin

Détail	Moyenne annuelle, 1945-1954	1954	1955
Ontario			
Incendies..... nombre	1,335	881	2,252
Superficie..... acres	155,071	54,693	396,423
Frais d'extinction et dommages..... \$	1,292,302	960,810	6,512,453
Manitoba			
Incendies..... nombre	262	121	327
Superficie..... acres	184,771	5,871	106,926
Frais d'extinction et dommages..... \$	256,043	18,655	350,461
Saskatchewan			
Incendies..... nombre	126	57	175
Superficie..... acres	138,161	3,802	33,497
Frais d'extinction et dommages..... \$	110,394	15,410	109,363
Alberta			
Incendies..... nombre	191	80	232
Superficie..... acres	395,610	128,337	201,294
Frais d'extinction et dommages..... \$	1,299,252	1,128,538	1,243,840
Colombie-Britannique			
Incendies..... nombre	1,491	764	1,384
Superficie..... acres	279,952	10,309	46,694
Frais d'extinction et dommages..... \$	1,264,147	211,792	233,974
Terres fédérales			
Yukon			
Incendies..... nombre	..	55	75
Superficie..... acres	..	7,109	41,329
Frais d'extinction et dommages..... \$..	27,627	30,996
Territoires du Nord-Ouest			
Incendies..... nombre	..	57	81
Superficie..... acres	..	1,124,480	193,046
Frais d'extinction et dommages..... \$..	289,214	386,136
Parcs nationaux			
Incendies..... nombre	32	18	43
Superficie..... acres	4,564	151	1,220
Frais d'extinction et dommages..... \$	8,910	1,435	76,507
Terres indiennes			
Incendies..... nombre	45	29	36
Superficie..... acres	16,968	2,093	1,136
Frais d'extinction et dommages..... \$	35,675	3,962	12,566
Autres terres fédérales			
Incendies..... nombre	..	26	73 ¹
Superficie..... acres	..	376	4,886
Frais d'extinction et dommages..... \$..	1,170	17,107

¹ Comprend les zones militaires.

6.—Incendies de forêt, selon la cause, 1954 et 1955 et moyenne décennale de 1945-1954

Cause	Provinces ¹						Yukon et Territoires du Nord-Ouest, 1955	
	1945-1954 ²		1954 ³		1955 ³		nombre	%
	nombre	%	nombre	%	nombre	%		
Feux de campement.....	829	16	580	19	899	14	42	27
Fumeurs.....	1,164	23	515	17	1,174	19	21	13
Colons.....	535	10	251	8	632	10	—	—
Chemins de fer.....	546	11	329	11	570	9	5	3
Foudre.....	924	18	447	15	1,893	30	54	34
Opérations industrielles.....	244	5	148	5	295	5	1	1
Malveillance.....	139	3	99	3	156	2	—	—
Travaux publics.....	79	1	53	2	78	1	1	1
Causes diverses connues.....	449	9	451	15	387	6	3	2
Causes inconnues.....	232	4	149	5	276	4	29	19
Total.....	5,141	100	3,022	100	6,360	100	156	100

¹ Comprend les terres fédérales dans les limites des provinces. n'est pas disponible avant 1949.

² Y compris Terre-Neuve.

³ Sans Terre-Neuve, dont la statistique

Section 5.—Administration, conservation et recherches

Sous-section 1.—Programme forestier fédéral

Administration.—Le gouvernement fédéral s'occupe de la protection et de l'administration des ressources forestières du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest ainsi que des autres terres fédérales (parcs nationaux, stations d'expérimentation forestière, zones militaires et réserves indiennes). Le gouvernement fédéral applique aussi la loi sur les forêts du Canada, qui l'autorise à diriger des stations d'expérimentation forestière et des laboratoires de produits forestiers.

La loi autorise aussi l'octroi d'une aide aux provinces afin de leur permettre d'améliorer l'aménagement de leurs forêts. A la suite de conventions fédérales-provinciales signées en vertu de la loi, sept des dix provinces ont entrepris un inventaire forestier avec l'aide financière du gouvernement fédéral et six ont signé un accord de reboisement. L'histoire des conventions fédérales-provinciales et de leurs rapports avec la loi sur les forêts du Canada est fait dans un article spécial de l'*Annuaire* de 1956, pp. 470-478. En 1957, le gouvernement fédéral a élargi la portée de la loi sur les forêts du Canada en adoptant des dispositions autorisant à aider financièrement les provinces à lutter contre les incendies. Une somme de cinq millions de dollars sera affectée à cette fin durant les cinq prochaines années. Les contributions fédérales s'appliquent aux immobilisations, tels que les frais d'acquisition ou de perfectionnement du matériel de lutte contre l'incendie, d'aménagement de routes d'accès et de sentiers et de construction de bâtiments.

La Division des forêts du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales a continué de faire la photographie aérienne des forêts, des terres et d'autres territoires administrés par le gouvernement fédéral. Ainsi, la Division a établi, d'après des photographies aériennes, la carte forestière de quelques secteurs du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest et elle a recueilli au sol des renseignements de contrôle. Elle continue à perfectionner le matériel qui sert à photographier les forêts et à interpréter les photos.

Recherche sylvicole.—La principale responsabilité du gouvernement fédéral en matière de sylviculture est d'effectuer des recherches portant sur les problèmes relatifs aux forêts canadiennes ainsi qu'à leur mise en valeur, à leur conservation et à leur meilleure utilisation. A cette fin, on a fort étendu le champ de la recherche sylvicole et fort accru les moyens de recherches sur les produits forestiers dans tout le pays depuis cinq ans. La Division des forêts du ministère fédéral du Nord canadien et des Ressources nationales poursuit des recherches portant sur l'économie forestière, la sylviculture, l'administration forestière, les méthodes d'inventaire des forêts, la protection contre l'incendie et les produits forestiers. Un vaste programme de recherches se poursuit aux stations expérimentales et ailleurs, où l'on collabore de plus en plus avec les autorités provinciales et l'industrie.

Les recherches en sylviculture et en administration forestière se sont concentrées sur le reboisement, la croissance et l'évolution des peuplements ainsi que sur les méthodes de coupe. Une enquête sur le reboisement des sols depuis les montagnes Rocheuses jusqu'à la côte de l'Atlantique a fourni des renseignements sur le reboisement des régions déboisées ou incendiées. On a ensuite effectué d'intenses travaux d'un caractère plus fondamental afin de déterminer les causes de succès ou d'insuccès du reboisement et on a fait l'essai de méthodes d'abatage, de traitement en pépinière et de méthodes d'ensemencement et de plantation. On étudie la croissance, le rendement et les changements successifs des essences les plus importantes. On établit des systèmes de classement des emplacements forestiers afin de déterminer leur croissance, leur développement et leur productivité polyennale réels. Il se fait aussi des recherches sur la culture des arbres en vue de la reproduction artificielle par la sélection et le développement de lignées supérieures. La recherche en matière d'administration forestière porte sur le recours à la sylviculture, à la réglementation de la coupe et à la protection des forêts afin de les maintenir à leur plus haut point de production. La recherche sylvicole et l'étude de l'administration forestière se font en bonne partie d'accord avec les services forestiers provinciaux et les industries qui utilisent le bois.

La protection des forêts contre l'incendie est un problème capital qui, par conséquent, préoccupe grandement les autorités forestières fédérales. Dans le domaine des recherches sur la protection contre l'incendie, la Division fédérale des forêts s'efforce de collaborer pleinement avec les services forestiers provinciaux en vue d'établir les meilleures méthodes de protection. Jusqu'ici, ses travaux ont surtout porté sur les recherches relatives aux dangers d'incendie et sur l'outillage et les méthodes de lutte. Au nombre des plus importantes recherches actuelles, il y a l'établissement de méthodes de classement des types de combustibles forestiers et de techniques cartographiques, l'établissement de méthodes d'évaluation du danger d'incendie et de l'efficacité des organismes de protection et l'essai du matériel d'extinction comme les réservoirs et boyaux portés à dos d'homme.

Les recherches portant sur les méthodes d'inventaire des forêts augmentent en importance parce que la plupart des provinces poursuivent un programme d'inventaire fort accru. Les renseignements tirés de photographies aériennes sont rattachés aux travaux faits au sol en vue de trouver de nouvelles techniques d'estimation de la valeur du bois; c'est un travail que facilitent les tables de volume des peuplements. Différentes méthodes d'échantillonnage en forêt sont étudiées et comparées. On poursuit les recherches portant sur les méthodes de mesurer l'image des arbres et de leur ombre pour déterminer leur hauteur, la largeur de leur cime et la densité de leur dôme ainsi que d'autres détails fournis par des photographies prises en différentes saisons de l'année et dans diverses conditions. On étudie aussi l'emploi de la photographie à grande échelle d'étendues témoin ainsi que l'identification des essences et des sous-classes. La construction des appareils de photogrammétrie et d'autres appareils scientifiques comprend les appareils intervenant dans la photographie trimétrogonie aérienne des forêts, méthode qui fournit le maximum de renseignements au moindre coût, et le calculateur de la hauteur des ombres, qui aide à déterminer la hauteur des arbres d'après les ombres paraissant sur les photographies aériennes.

La recherche en matière d'économie forestière se concentre sur les questions suivantes: production du bois en forêt, utilisation et occupation des terres, impôts, législation forestière et méthodes administratives, aménagement forestier, main-d'œuvre forestière et évaluation des terres forestières. La recherche appelle aussi une étude continue des grandes acquisitions des industries forestières. On trouvera plus de renseignements sur ces recherches dans un article spécial sur les laboratoires des produits forestiers du Canada paru dans l'*Annuaire* de 1955, pp. 466-473.

Sous-section 2.—Programmes forestiers provinciaux

Toutes les terres boisées en territoire provincial, sauf de petites étendues comprises dans les parcs nationaux, les stations d'expérimentation forestière, les zones militaires et les réserves indiennes (voir tableau 2, p. 19), sont respectivement administrées par les gouvernements provinciaux. Le programme de chaque province dans le domaine forestier est décrit ci-après.

Terre-Neuve.—Sur le total estimatif de 30,505 milles carrés de forêts productives de Terre-Neuve, 12,758 milles carrés sont situés sur l'île, et le reste au Labrador. La plus grande partie des forêts du Labrador sont affermées, mais elles sont encore virtuellement vierges, bien qu'il y existe suffisamment de bois pour permettre d'y établir plusieurs grandes scieries. Puisque les forêts ne sont pas exploitées, la surveillance n'en est confiée qu'à un inspecteur et à un garde forestier.

Sur l'île, 63 p. 100 des terres boisées, la plupart à l'intérieur, appartiennent ou sont affermées à deux grandes entreprises de pâte et de papier; 32 p. 100 du reste consistent en terres de la Couronne, non exploitées, et 5 p. 100 appartiennent à des particuliers. Une bande de terres boisées d'environ trois milles de largeur, le long du littoral, est réservée à la production de bois de chauffage et de sciage, chaque foyer ayant le droit de couper 2,000 pieds cubes de ce bois par année. Dans la plupart des districts, cette coupe n'est astreinte à aucune restriction; on est cependant en voie d'établir dans certaines régions une exploitation rationnelle où les coupes seront régies par des forestiers.

Les exploitations forestières sur les terres inoccupées de la Couronne sont régies en vertu de permis depuis 1952; dans le cas de quantités allant jusqu'à 120 cordes par personne, les permis sont délivrés par les forestiers de l'endroit; dans le cas de quantités plus considérables, les permis doivent être approuvés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Le nombre de permis visant les grandes exploitations varie de 10 à 25 par année et ils autorisent ordinairement des coupes dans des peuplements endommagés par les vents, l'incendie ou les insectes. Les terres inoccupées de la Couronne sont subdivisées en 21 districts forestiers d'inspection de diverses étendues, dont la moyenne est de 281 milles carrés. L'île est en outre subdivisée en trois régions forestières, chacune confiée à un surveillant ayant sous ses ordres des inspecteurs et relevant du ministre des Mines et des Ressources, ainsi que du personnel du Service forestier.

La lutte contre l'incendie est difficile, vu l'absence de routes desservant les forêts éloignées. Vingt postes à incendie, bien outillés, sont répartis sur le littoral et peuvent communiquer entre eux par radio-téléphone. Douze tours d'observation, dont dix sont munies de radios-téléphones, embrassent une grande partie des régions boisées. Un avion, en poste à Gander durant toute la saison des feux, patrouille les forêts éloignées et transporte le matériel de lutte contre l'incendie, ainsi que les équipes, en cas de besoin. Au total, le personnel chargé de la surveillance des forêts, y compris les inspecteurs permanents et autres, s'élève à environ 90 personnes. Les deux entreprises de pâte et de papier maintiennent leur propre système de surveillance contre l'incendie.

La Commission royale de Terre-Neuve sur les forêts, nommée en 1954, a recommandé l'expansion de l'industrie de la pâte et du papier; l'achèvement d'un inventaire forestier; ainsi que l'établissement d'une régie de protection des forêts et d'un service forestier.

La recherche forestière pour le compte de cette province est effectuée par la Division des forêts du ministère fédéral du Nord canadien et des Ressources nationales, mais on a accompli peu de chose dans le domaine du reboisement jusqu'à maintenant.

Île-du-Prince-Édouard.—La Division des forêts de l'Île-du-Prince-Édouard, constituée en 1951 par le ministère de l'Industrie et des Ressources naturelles, fait partie du ministère de l'Agriculture depuis 1955.

Presque toutes les forêts de cette province appartiennent à des particuliers. La Division des forêts s'occupe donc principalement de reboisement, de l'aménagement de boisés et de la protection contre l'incendie. Elle a établi, de concert avec le gouvernement fédéral, une petite pépinière afin de répondre aux besoins de l'île et un grand nombre de personnes profitent des plants qu'elle offre à un prix raisonnable pour fins de reboisement des terres en friche. Le gouvernement fédéral contribue la moitié des frais de reboisement des terres impropres à l'agriculture.

Si l'on tient compte de son étendue, l'Île-du-Prince-Édouard exporte une grande quantité de bois à pâte. Ces exportations, ajoutées au bois de chauffage et au bois d'œuvre abattu chaque année, ont amené la Division des forêts à instaurer un programme d'aménagement des boisés de ferme destiné à enseigner aux propriétaires la gestion de leur boisé et les soins appropriés.

La protection contre l'incendie n'est pas un très grand problème. Les terres boisées sont parsemées sur toute l'étendue de l'île et, étant donné qu'un réseau de routes permet de les atteindre toutes, on peut facilement et rapidement apporter sur les lieux le matériel de lutte contre les incendies.

La recherche est restreinte surtout aux questions de reboisement, lesquelles sont étudiées à la pépinière provinciale.

Nouvelle-Écosse.—L'administration des forêts de la Nouvelle-Écosse est attribuée au ministère des Terres et Forêts qui, en collaboration avec l'industrie forestière et le public, s'efforce de protéger et de rajeunir les forêts de la province. Le ministère emploie 20 forestiers professionnels, un biologiste de la faune et un entomologiste, ainsi qu'un personnel nombreux de gardes forestiers, arpenteurs et techniciens.

Sur la superficie totale de la province (20,743 milles carrés), environ 11,555 milles carrés sont classés comme terres boisées. Approximativement le quart appartient à la Couronne; le tiers se compose de terres de 1,000 acres ou plus appartenant à près de 200 sociétés

et particuliers. Les parcs nationaux et les réserves indiennes comprennent un trentième de ces terres et le reste se compose de petits boisés dont la plupart appartiennent à des cultivateurs.

On poursuit très activement l'exécution de programmes dans les domaines de la conservation, de la protection des forêts et de la recherche. Le reboisement est préconisé et favorisé depuis 1926. De grandes quantités de plants sont mis en terre chaque année sur les terres de la Couronne et mis à la disposition des sociétés et des particuliers pour des fins de reboisement. On a en outre apporté des restrictions à la coupe de conifères d'un diamètre de moins de dix pouces au niveau de la souche. L'aménagement soigné de nombreux boisés de ferme a eu pour effet de constituer pour les ruraux une source permanente de revenus et de conserver la forêt. En vue d'établir un inventaire des ressources forestières, la province a effectué des relevés aériens et terrestres permettant de déterminer les essences et la fertilité du sol.

Afin de prévenir les coupes abusives, les terres de la Couronne ne sont plus affermées à des exploitations forestières pour de longues périodes; présentement, les droits de coupe dans les régions approuvées sont vendus par voie d'adjudication comportant dès lors des restrictions quant à la coupe. On construit des routes provinciales qui desservent ces régions et les rendent accessibles pour fins d'aménagement, d'exploitation et de protection contre l'incendie.

Les frais de lutte contre l'incendie et les dégâts aux forêts se sont élevés, au cours des dernières années, à \$150,000 par année, en moyenne. En vue d'atténuer ces pertes, la province a établi un réseau de 17 tours d'observations; en outre, les sociétés d'exploitation en maintiennent cinq, et le gouvernement fédéral, deux. Une patrouille aérienne complète ce système de surveillance et des équipes de sapeurs-pompiers sont tenues en réserve en plus des gardes-feu postés dans chaque comté de la province. Les sapeurs-pompiers sont pourvus d'un équipement complet comprenant des outils manuels, jeeps, camions et bulldozers. Un système de communication radiophonique entre les stations installées sur terre, dans les avions et dans les automobiles permet la transmission efficace des messages durant la saison des incendies.

La recherche forestière en Nouvelle-Écosse est effectuée par des services du gouvernement fédéral et par la *Nova Scotia Research Foundation*. On poursuit des études visant à améliorer l'état des peuplements et les méthodes de coupe et de transformation, de manière à obtenir un meilleur produit et des bénéfices accrus. On s'efforce d'introduire des essences plus profitables sur les terres couvertes présentement par des peuplements feuillus de qualité inférieure, et de produire des résineux de meilleure qualité. On s'attend qu'une étude du coût de production révèle les frais latents de l'industrie et les réduise éventuellement. Les autres projets comprennent des recherches sur le rajeunissement des boisés, les maladies des arbres, les insectes et la physiologie de l'arbre.

La tâche la plus ardue dans le domaine de la conservation forestière consiste à éduquer le public, de façon qu'il apprécie la valeur des richesses forestières. Chacun des 14 bureaux régionaux cherche à réaliser cet idéal au moyen de causeries devant divers groupements, de projections cinématographiques, d'étalages, et de publications, bulletins et feuillets.

Nouveau-Brunswick.—Plus de 80 p. 100 de la superficie du Nouveau-Brunswick sont classés comme forêts productives dont environ la moitié appartient à la Couronne en droit de la province. Approximativement 2 p. 100 sont la propriété du gouvernement fédéral, et le reste appartient à des particuliers. On a commencé en 1951 un inventaire provincial, faisant partie de l'inventaire national des forêts, et les données qui seront publiées en 1958 indiqueront la nature et l'étendue des forêts de la province. La Commission sur l'exploitation des forêts du Nouveau-Brunswick, qui étudie les méthodes d'administration forestière, présentera son rapport à la fin de 1957.

La protection contre l'incendie, premier chef de la conservation des forêts, est le principal attribut du Service forestier, qui a aussi d'autres fonctions visant la protection du gibier, la colonisation et l'administration des terres provinciales de la Couronne. Un vaste programme de pulvérisations aériennes en vue de protéger le sapin baumier et l'épi-

nette contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette est en voie d'exécution, depuis 1952, par une compagnie de la Couronne, sous les auspices des gouvernements fédéral et provincial et des représentants des industries forestières.

Des licences émises par la province autorisent les exploitants à effectuer des coupes et à débarder les produits forestiers, en conformité des programmes d'aménagement et des permis de coupe. Les titulaires de permis versent à la province des droits de coupe selon le volume de bois coupé.

Le Nouveau-Brunswick ne maintient pas d'organisme provincial de recherches forestières. La province, cependant, collabore étroitement dans ce domaine avec la Division fédérale des forêts. L'Université a en outre entrepris un certain nombre de projets de recherches forestières en collaboration avec le Conseil national des recherches, le gouvernement provincial et d'autres institutions intéressées.

Québec.—Les forêts commerciales de la province de Québec embrassent une étendue de 220,772 milles carrés, comprise entre la frontière méridionale de la province et le 52^e parallèle nord d'une part, et d'autre part, entre la frontière du Labrador à l'est et le bassin hydrographique de la rivière Eastmain à l'ouest. De ce chiffre, 25,704 milles carrés appartiennent à des particuliers, 296 milles carrés à la Couronne en droit du Canada, et le reste sont des terres provinciales de la Couronne. Près de 134,000 milles carrés de ces dernières sont des terres vacantes. En 1955-1956, les deux cinquièmes de la récolte forestière du Québec s'élevant à 1 million de pieds cubes provenaient de forêts appartenant à des particuliers.

Les concessions réservées aux industries forestières sont administrées par le ministère des Terres et Forêts, et les travaux techniques, inventaires, reboisement, surveillance des coupes et du cubage, vérification des projets d'exploitation, recouvrement des droits de coupe, etc., relèvent du Service forestier. Ces concessions sont soit louées par voie d'adjudication après avis public, soit cédées en vertu d'une loi spéciale. Le prix de la licence est fixé par voie d'adjudication ou par un décret faisant suite à une mesure législative particulière. Le gouvernement se réserve le droit de disposer des forces hydrauliques situées dans les concessions.

Le permis de coupe, qui est valide pour un an, est renouvelable si le titulaire s'est conformé aux conditions prescrites; il peut être transféré avec l'autorisation du ministre des Terres et Forêts. Le locataire d'une concession forestière doit verser un loyer foncier en plus du prix de la licence et il est tenu d'expédier un programme de ses opérations trois mois avant de commencer l'abatage. Le bois coupé doit être toisé par un mesureur licencié et, à la fin des travaux, le concessionnaire est tenu de présenter un compte rendu assermenté du volume de bois abattu.

Le Service forestier s'efforce de favoriser l'emploi de méthodes sylviculturales chez les propriétaires de boisés de ferme et de petites étendues forestières.

Dans le Québec, le système de protection des forêts comprend trois organismes: le Service de protection, les associations de protection et les locataires ou propriétaires non affiliés. Le Service de protection est un organisme d'État établi par le ministère des Terres et Forêts en 1924, en vue de faire observer les mesures législatives et les règlements visant la protection des forêts contre l'incendie, et de protéger les terres vacantes de la Couronne, les réserves de canton et les territoires de colonisation.

Les associations de protection, au nombre de six, sont des syndicats de locataires et de propriétaires qui ont usé de leur droit à former une association afin de satisfaire à la loi qui les contraint de protéger leurs concessions ou propriétés forestières de 2,000 acres ou plus. Les membres défraient les opérations au pro rata de l'étendue boisée de chacun; par ailleurs, le ministère défraie la moitié des dépenses des associations pour la lutte contre les incendies.

Le troisième groupe se compose des locataires et des propriétaires qui préfèrent remplir leurs obligations personnellement en ce qui concerne la protection des forêts. Ils jouissent des mêmes privilèges et leurs obligations sont les mêmes que celles qui incombent aux associations.

Le ministère a établi un certain nombre de pépinières afin de perpétuer le programme de la province en matière de forêts; la première a été organisée à Berthierville en 1908. Cette pépinière se compose de trois sections: une comprend des peuplements de diverses essences précieuses et d'âge mûr, une autre sert à des fins agricoles, et la dernière est consacrée aux expériences sylvicoles et à des plantations d'arbres destinés au reboisement ou à l'embellissement.

Les pépinières de Grandes-Piles et de Gaspé sont de date plus récente. D'autres pépinières ont été établies dans les comtés d'Abitibi-Est, Témiscamingue, Saguenay, Îles-de-la-Madeleine, Rimouski, Roberval, Rivière-du-Loup, Témiscouata et Chicoutimi. Elles ont pour fonction de fournir des plants aux fins du reboisement des régions voisines. Des pépinières volantes, sous la surveillance d'ingénieurs du Bureau des renseignements forestiers et destinées surtout à la culture de plants de reboisement sur les domaines privés, sont situées à Pont-Rouge, Sherbrooke, Scott, St-Hyacinthe, Victoriaville et Mont-Joli. Les plants sont fournis gratuitement sur demande. Un programme énergique de reboisement est en voie de réalisation dans la province; son but ultime comporte la mise en terre de 10 millions de plants par année sur des terrains privés.

Le Bureau de sylviculture et de botanique, et le Laboratoire des produits forestiers, tous deux subventionnés par le ministère, s'occupent activement de recherches scientifiques sur les forêts. Le Bureau étudie la possibilité d'utiliser les haldes de déblais des mines d'or et d'amiante, effectue des essais de fertilité des sols dans les peuplements d'épinettes, classe les forêts selon le type de végétation; il étudie en outre la croissance et le rendement des peuplements dans les concessions forestières, au moyen de parcelles permanentes de recherche. Le Laboratoire des produits forestiers, situé à la station forestière de Duchesnay, s'intéresse aux progrès dans le champ de la transformation chimique du bois et à l'utilisation des produits dérivés du bois.

Ontario.—Le programme provincial vise à l'aménagement et à la protection des terres boisées et à la stabilisation de l'industrie forestière. L'aménagement est réparti en 123 unités, dont 36 sont de vastes concessions forestières, et les titulaires de concessions de plus de 50 milles carrés sont tenus de présenter des plans d'aménagement, ainsi que des inventaires des étendues à eux concédées. Les étendues plus petites sont intégrées dans des unités d'aménagement publiques (*public working circles*) en ce qui concerne l'aménagement.

Les droits de coupe sont mis en vente, et priorité est donnée selon les besoins des industries établies. Après qu'un plan d'aménagement est approuvé, le titulaire présente le projet des opérations envisagées pour l'année suivante, et le ministre peut en outre exiger que soient prises des mesures appropriées visant le reboisement satisfaisant des étendues concédées.

La province a entrepris conjointement avec le gouvernement fédéral un inventaire des ressources forestières. Les travaux sur place, commencés en 1946, sont terminés et il ne reste plus qu'à effectuer une dernière compilation et à publier les rapports relatifs aux districts des lacs Simcoe, Huron et Érié. Ces rapports portent sur les boisés des régions agricoles du sud de l'Ontario, et ils sont importants parce que les boisés de ferme ont un rendement insoupçonné. Par exemple, dans le seul district du lac Simcoe, on trouvait, en 1956, 603 usines fabriquant des articles de bois d'une valeur marchande de 90 millions de dollars et employant 9,300 personnes, dont les salaires atteignaient presque 26 millions de dollars. D'autres districts surtout agricoles ont des ressources forestières de valeur égale.

Un vaste programme de reboisement prend de l'ampleur chaque année. En 1956, on a planté près de 30 millions d'arbres, dont 13 millions sur des terres de la Couronne, 4 millions sur des terres administrées par les comtés, les *townships* et des organismes de conservation, et on a distribué le reste à des propriétaires particuliers. Les représentants du Service provincial des forêts se proposent d'élargir chaque année les cadres du programme de reboisement jusqu'à ce qu'il se plante 100 millions d'arbres annuellement. Pour y arriver, on a multiplié les pépinières; quatre pépinières établies ont été agrandies et cinq nouvelles ont été créées.

En plus du reboisement et de la régénération des terres en friche, le programme de production et de conservation des forêts comporte des mesures visant à atténuer les dommages causés par l'incendie, les insectes et les maladies. Dans sa lutte contre l'incendie, la Division de la protection des forêts compte sur un personnel compétent et bien pourvu en matériel moderne. Le Service de surveillance contre les incendies forestiers comporte 300 tours d'observation, des patrouilles aériennes et un vaste système de communications. Durant 1956, une année moyenne, 1,017 incendies ont détruit sur les seules terres de la Couronne un volume de bois marchand d'une valeur de \$2,870,000. Les frais de lutte dans le cas de ces incendies s'élevèrent à \$1,175,000. Bien que le public ait de plus en plus conscience des risques latents d'incendie dans les forêts, plus de 700 incendies étaient dus à la négligence.

La Division des recherches a obtenu des résultats marquants par suite de l'étude constante des facteurs influant sur la régénération des essences commerciales importantes. Le traitement sylvicole du merisier en a amélioré la germination, la survivance et l'accroissement en hauteur. Chez le pin blanc, le programme a mis à jour un nouveau mode de greffage couronné de succès, ainsi qu'une méthode améliorée de culture des plants du peuplier. On a en outre effectué des progrès dans le domaine des recherches sur les sols et de la génétique forestière générale, ainsi que dans la mise au point de nouvelles techniques de lutte contre l'incendie.

Manitoba.—Les forêts du Manitoba sont administrées par le Service forestier, relevant du ministère des Mines et Ressources naturelles. Le Service est dirigé par un forestier provincial et la province est subdivisée en quatre districts forestiers: septentrional, méridional, oriental et occidental, chacun ayant à sa tête un ingénieur régional. Un forestier dirige en outre la réserve forestière de Whiteshell, qui est une importante région de villégiature. Chaque district forestier est subdivisé en districts de surveillance forestière au nombre de 40, chacun dirigé par un garde forestier en chef.

L'abatage des arbres d'âge mûr est déterminé par vente de bois de sciage, par concession forestière licenciée, par location de boisés résineux à pâte, ou par permis de coupe. Les ventes de bois de sciage se font à l'enchère et se répartissent sur des périodes variant de un à sept ans. Les concessions comprennent certaines étendues cédées antérieurement à 1930, date du transfert à la province de ses ressources naturelles administrées jusqu'alors par le gouvernement fédéral. Des baux visant le bois à pâte sont octroyés sur une étendue de 2,748 milles carrés. On accorde aux colons et aux petits exploitants des permis de coupe établis selon certaines prescriptions et valables pour un an ou moins.

Un inventaire des ressources forestières faisant partie du programme de conservation s'est terminé en 1956. A partir de cet inventaire et autres données, on a entrepris l'exécution de plans d'aménagement comportant des coupes annuelles autorisées sous un régime de rendement soutenu dans les régions les plus accessibles.

La protection contre l'incendie, autre aspect du programme de conservation, est un des champs d'action les plus importants du Service forestier. Les incendies sont décelés à l'aide de patrouilles aériennes, de tours d'observation et de patrouilles routières; en outre, le Service maintient un système rapide de communication par radio et téléphone. Le Service aérien, par ailleurs, transporte la main-d'œuvre et le matériel vers les incendies dans les régions non desservies par des routes. La principale base aérienne est située au lac du Bonnet; d'autres bases d'été, celles-là, sont situées à Le Pas, Norway-House et Thicket-Portage. Le Service de protection contre l'incendie s'étend à une superficie totale d'environ 97,000 milles carrés.

La régénération de la forêt s'effectue principalement par voie naturelle; on a cependant planté 2,800,000 arbres au cours des cinq dernières années, en vertu de l'entente fédérale-provinciale. La pépinière forestière de Pineland, établie près de Hadashville, fournit des plants destinés aux parties dénudées des terres de la Couronne, ainsi que des semis aux cultivateurs, qui se proposent de créer des coupe-vent et des boisés.

La province ne possède pas d'organisme de recherche forestière, mais elle collabore avec plusieurs services fédéraux qui y maintiennent deux stations de recherche.

Saskatchewan.—Les forêts de la Saskatchewan couvrent 120,345 milles carrés, soit 54.7 p. 100 de la superficie de la province, non compris les étendues d'eau. Les forêts provinciales, qui constituent 92 p. 100 de toutes les terres forestières, sont administrées par la Division des forêts, ministère des Ressources naturelles, en vertu de la loi sur les forêts de 1931. La Division des forêts est chargée d'élaborer un programme régissant tous les aspects de l'activité forestière, afin que la population de la Saskatchewan puisse bénéficier à perpétuité de cette ressource. L'abatage sur les terres de la Couronne est réservé exclusivement à une corporation de la Couronne. La coupe annuelle dans chaque région est limitée à 5 p. 100 du volume apparent des peuplements marchands d'épinette.

Le programme défini par les cinq services de la Division des forêts, Administration, Inventaire, Aménagement, Sylviculture et Recherche, est exécuté dans les différentes régions sous la direction d'un surintendant régional, qui relève directement de la Division de l'administration régionale, ministère des Ressources naturelles. Cette Division exécute les dispositions des programmes conçus par les divisions, par exemple, celle des forêts. La Division des forêts, cependant, est tenue de servir d'agent de liaison entre l'Administration et les régions, en vue de mettre en œuvre les pratiques et méthodes nouvelles en matière de forêts et d'en analyser les résultats.

Le Service de la conservation, ministère des Ressources naturelles, diffuse des renseignements sur tous les aspects des programmes d'aménagement mis en œuvre par le ministère. Une grande partie des travaux de la Division, surtout l'été, consiste à faire connaître les réalisations du programme d'aménagement forestier de la province. La Division de la conservation organise des projections cinématographiques et des causeries, distribue des brochures, assure formation et aide au personnel itinérant, de façon à rendre tous et chacun conscients de la grande richesse que constituent les forêts provinciales, ainsi que de la nécessité de les exploiter rationnellement et de les protéger.

Le dépistage et l'extinction des incendies, ainsi que les mesures préventives relèvent du Service de protection contre l'incendie, Division de l'administration régionale du ministère. Le Service maintient un réseau de 80 tours d'observation munies de récepteurs-émetteurs radiophoniques. Durant les périodes de grands risques latents d'incendie, quatre avions patrouillent constamment les régions qui ne sont pas surveillées du haut des tours.

Afin d'en faciliter la conservation, la vaste étendue de forêts a été subdivisée en unités plus petites et plus accessibles; on a en outre construit un réseau de routes et de coupe-feux, ce qui facilite le transport du personnel préposé à la lutte contre les incendies et permet d'établir des caches d'outils à des endroits stratégiques dans les forêts, aussi bien qu'aux bureaux centraux des agents de conservation. Des équipes de réserve se tiennent prêtes à l'action et disposent d'outillage lourd, en cas de besoin. La Saskatchewan a pris une initiative dans le domaine de la lutte contre l'incendie en mettant sur pied un organisme de sapeurs-pompiers parachutistes. Ce groupe de 16 sapeurs-pompiers, formé en 1948, est maintenu principalement aux fins de parachuter des hommes à proximité des incendies qui se déclarent dans les régions éloignées et de faire échec à l'incendie jusqu'à l'arrivée de renforts.

Bien qu'il ne compte pas de biologistes forestiers à son emploi, le ministère des Ressources naturelles collabore à fond avec les autorités fédérales dans les recherches sur les dégâts causés aux forêts par les insectes et les maladies, ainsi qu'en matière de lutte contre les parasites.

On a organisé un nouveau service de recherche ayant pour mission d'étudier diverses questions et d'établir des techniques et méthodes nouvelles en matière de pratiques forestières. Il effectue présentement des études sur le bois déclassé dans les peuplements de bois à pâte, sur la régénération de l'épinette noire et blanche, et sur l'évaluation des résultats obtenus à la suite d'éclaircies effectuées mécaniquement dans des peuplements de pin gris.

■ **Alberta.**—Les forêts provinciales (151,278 milles carrés), sont administrées par le Service des forêts et de la faune, ministère des Terres et Forêts, Edmonton. Le Service est composé de cinq sections forestières dirigées par un régisseur des forêts: Administration, Protection des forêts, Aménagement, Relevés forestiers et Radio. Une sixième section s'occupe des règlements concernant la pêche et la chasse.

La Section de l'administration dirige toutes les autres, exerce un contrôle sur les recettes et les dépenses, et s'occupe du personnel. Elle dirige une école d'apprentissage forestier et forme dans ses cadres des forestiers et divers employés.

La Section de la protection des forêts, secondée par tout le personnel itinérant, est chargée de protéger les forêts. Pour en faciliter l'administration, les forêts ont été réparties entre sept divisions, et chacune est responsable des forêts situées dans ses limites. Ces divisions se répartissent en districts de gardes-feu, dont toute l'activité est dirigée par le forestier de district, qui relève à son tour d'un surintendant divisionnaire. Le personnel d'une division comprend un surintendant adjoint, un garde-feu en chef, un radio-télégraphiste et des employés saisonniers, par exemple, les préposés aux tours d'observation, les équipes de secours dans la lutte contre l'incendie et des journaliers. Ces employés sont chargés de la protection contre l'incendie, du dépistage des incendies et de leur répression, de même que de la surveillance des travaux d'abatage et de sciage, du flottage, ainsi que de la construction et de l'entretien des installations forestières.

Tout ce qui a trait au bois de sciage relève de la Section de l'aménagement, y compris l'établissement des normes d'utilisation du bois, la surveillance des méthodes de coupe, le fonctionnement satisfaisant des scieries, le versement des droits à la Couronne, ainsi que la mise en œuvre des plans d'aménagement. Une grande partie des travaux sur place afférents à ces fonctions est exécutée par le personnel des divisions.

La Section des relevés forestiers est la division technique dont les principales fonctions comprennent l'établissement des plans d'aménagement, les inventaires, le dressage des cartes forestières pour les fins de la vente du bois et l'évaluation des ravages de l'incendie. On a mis au point des plans provisoires relatifs au contrôle des coupes dans les régions au sud du 57° parallèle, et des plans d'aménagement sont en voie de préparation en ce qui concerne la région du petit lac des Esclaves. On disposera éventuellement de toute la récolte de bois selon un plan de gestion avec dispositions en vue d'un rendement soutenu.

L'établissement et l'entretien des moyens de communication relèvent de la Section de la radio. Des stations centrales fonctionnent à Edmonton et à Calgary; d'autres stations de moindre importance sont situées aux bureaux divisionnaires, aux tours d'observation et dans les districts de gardes-feu.

La protection de 9,000 milles carrés de forêts, y compris la réserve forestière des montagnes Rocheuses, est régie conjointement par un organisme fédéral-provincial, la Commission de conservation des forêts des Rocheuses orientales, dont les bureaux sont situés à Calgary. Cette étendue comprend trois "forêts" subdivisées en districts de gardes-feu. Le surintendant chargé de chacune des forêts relève du fonctionnaire administratif en poste à Calgary et dont les directives sont fondées sur les programmes formulés par la Commission, composée d'un représentant fédéral et de deux représentants provinciaux. Cette réserve est importante, parce qu'elle renferme les eaux d'amont du principal bassin hydrographique des Prairies.

Les recherches d'ordre général sont effectuées par la Division des forêts, ministère du Nord canadien et des Ressources nationales (qui maintient la station expérimentale de Kananaskis), et par le Service des sciences du ministère fédéral de l'Agriculture.

Colombie-Britannique.—Selon l'inventaire forestier, les terres forestières de la province, en 1956, occupaient 123,176 milles carrés, sans compter 18,538 milles carrés "insuffisamment reboisés". Le jeune bois occupait 59,848 milles carrés et le bois mûr, 63,328 milles carrés, soit un volume global de 133 milliards de pieds cubes. Sur les 123,176 milles carrés, 113,836 appartiennent à la province, 8,563 à des particuliers et 777 au gouvernement fédéral (parcs nationaux, etc.).

Pour fins administratives, la province est subdivisée en cinq districts forestiers dont les bureaux régionaux sont situés à Vancouver, Prince-Rupert, Prince-George, Kamloops et Nelson. Une décentralisation administrative plus poussée est accomplie par la subdivision des districts forestiers en districts de gardes-feu. Chaque district forestier comprend approximativement 25 districts de gardes-feu. Le bureau central du Service forestier, à Victoria, est constitué de douze sections de direction, d'entretien, ou de planification.

On s'efforce activement d'établir l'exploitation des ressources forestières de la Colombie-Britannique sous un régime de rendement soutenu et les industries forestières effectuent des progrès réels vers la pleine utilisation de leurs matières premières. Le problème est urgent, malgré que l'inventaire global semblerait suffisant pour satisfaire aux besoins à perpétuité, en regard de la récolte annuelle qui s'élève actuellement à 1,100 millions de pieds cubes. Plus de la moitié de la récolte provient présentement des forêts de la région côtière (zone à fortes précipitations), qui comprend en outre la plus grande partie des 12,321 milles carrés appartenant à des particuliers, ou étant affermés en vertu de licences ou de baux. Cette région est actuellement surexploitée, tandis que des étendues considérables des terres forestières du Nord demeurent vierges.

On exploite les forêts de différentes façons à l'heure présente. La plus en vogue est le régime des permis d'aménagement forestier, forme de contrat intervenu entre le gouvernement et une société ou un particulier, en vertu duquel la seconde partie s'engage à aménager, protéger et exploiter une étendue forestière de manière à en retirer le meilleur rendement possible en échange du droit à perpétuité sur la récolte de bois. Les forêts provinciales, les unités d'aménagement publiques (*public working circles*) et les unités de rendement soutenu sont gérées par le gouvernement de même façon que dans le cas d'un permis d'aménagement et le bois, lorsqu'il est en état d'être coupé, est adjugé à l'enchère. L'aménagement, les mesures sylvicoles, la construction des routes et la protection dans les régions sus-mentionnées relèvent du Service forestier. Les autres modes de tenure de moindre importance sont les futaies, les permis de boisés de ferme et les ventes de bois.

La protection des forêts, particulièrement contre l'incendie, est encore un problème important, bien que le public devienne plus prudent. Les techniques améliorées de lutte contre l'incendie, l'emploi de l'avion à des fins de patrouille et de transport, le recours à l'hélicoptère et un réseau grandissant de postes d'observation réduisent régulièrement les pertes dues aux incendies. La collaboration étroite avec le Service des sciences du ministère fédéral de l'Agriculture, qui maintient des laboratoires à Vernon et à Victoria, assure des renseignements utiles sur les insectes et les champignons ennemis de la forêt.

Le programme actuel de recherches de la Colombie-Britannique consiste à établir des centres régionaux affiliés aux bureaux de district. Il y a collaboration étroite avec le forestier de district et son personnel, bien que les centres régionaux de recherche soient dirigés directement de Victoria. Chaque district forestier s'occupant particulièrement d'une des grandes régions forestières caractéristiques de la province, le programme régional de recherche dans les limites d'un district accorde la priorité aux études sur les types dominants de peuplement dans son district.

Le programme de la Division des recherches consiste à poursuivre les études demandées par le Service forestier de la Colombie-Britannique, en ce qui concerne l'administration et l'aménagement des ressources forestières de la province. Plus précisément, le programme de recherches peut se définir comme il suit:

- 1^o Étude des problèmes sylvicoles résultant de l'exploitation des ressources forestières. Ces problèmes sont relevés dans certains types de peuplement ou dans des régions forestières particulières et ils sont présentement une cause d'inquiétude.
- 2^o Études de problèmes sylvicoles éventuels, ou en prévision de demandes de renseignements particuliers en sylviculture, que l'on peut prévoir d'après les tendances générales des pratiques intensives d'exploitation forestière et qui exigent de longues recherches.
- 3^o Études de moindre durée, généralement de nature pratique, sur des questions de sylviculture ou d'aménagement, pour le compte de quelque autre section ou district du Service forestier.
- 4^o Études soutenues pour le compte d'autres sections du Service forestier, en d'autres domaines que la sylviculture.
- 5^o Démonstrations de l'application pratique des recherches servant aux forestiers à l'emploi du gouvernement ou de l'industrie, ou travaillant à leur propre compte, démonstrations effectuées soit à des stations expérimentales, soit à d'autres terres de la Couronne réservées à ces fins.

Le Conseil des recherches de la Colombie-Britannique a exécuté des études de moindre envergure sur des sujets particuliers, et il en est de même de l'Université de la Colombie-Britannique.

Section 6.—Industries forestières

La présente section vise les nombreuses industries qui s'occupent de l'abatage en forêt et de la transformation du bois en les diverses formes utiles qu'exige la vie moderne. Les industries de base fournissent la matière première aux scieries, aux usines de pâte et de papier et à la vaste gamme d'industries secondaires qui transforment les produits des industries de base en articles plus ouvrés, comme les placages et les contre-plaqués, les châssis et portes, les meubles, etc., ainsi qu'à la multitude d'industries qui utilisent le bois sous quelque forme. Ces industries, surtout celle de la pâte et du papier et celle du bois de construction, contribuent pour une large part à la valeur du commerce d'exportation du Canada; elles fournissent ainsi les devises nécessaires pour défrayer une bonne partie des importations, surtout celles qui viennent des États-Unis.

Sous-section 1.—Forestage

En ce qui concerne les opérations en forêt, il faut se rappeler que les forêts fournissent non seulement la matière première aux scieries, aux fabriques de pâte et de placages, aux distilleries du bois, aux fabriques de laine de bois et autres produits, mais aussi les billes, le bois à pâte et les billots exportés à l'état naturel ainsi que le bois de chauffage, les poteaux, les traverses de chemin de fer, les piquets et perches de clôture, les étais de mine, les pilotis et autres produits primaires qui sortent des forêts tout prêts à utiliser ou à exporter. Un certain nombre de produits forestiers d'importance moindre (arbres de Noël, écorces de cascara, gomme de sapin, résine, etc.) viennent grossir le total.

On estime que le forestage a procuré, durant la saison d'abatage de 1955, 149,300 années de travail et fourni 506 millions de dollars en traitements et salaires.

Les estimations touchant le forestage se fondent sur une base tout à fait nouvelle et les estimations des années antérieures (jusqu'en 1940) ont été rectifiées. Pour obtenir le volume et la valeur de chaque classe de produits forestiers primaires, on utilisait auparavant la formule "consommation plus exportations moins importations égale production apparente". Aujourd'hui, on tente de calculer la production réelle de tous les produits en se fondant surtout sur les données des services forestiers provinciaux au sujet du volume. Les frais de transport, qui formaient une bonne part de la valeur de consommation auparavant, sont aujourd'hui exclus.

7.—Valeur des opérations en forêt, par produit, 1951-1955

NOTA.—Les chiffres du tableau se fondent sur une base nouvelle et ne sont pas comparables avec ceux du tableau correspondant des *Annuaire*s précédents (voir le texte plus haut).

Produit	1951	1952	1953	1954	1955
	\$	\$	\$	\$	\$
Billes et billots.....	339,423,424	344,932,434	331,296,157	345,067,657	393,860,833
Billes à pâte.....	29,153,333	28,810,263	28,748,017	33,359,100	38,985,790
Bois à pâte ¹	387,042,948	317,991,822	280,263,133	290,441,378	330,490,498
Bois de chauffage.....	40,607,056	33,277,041	38,558,073	36,075,799	34,361,586
Poteaux et pilotis.....	10,092,662	15,497,539	10,705,142	9,833,897	17,082,451
Bois rond de mine.....	6,300,478	12,208,221	4,665,279	3,998,158	3,432,932
Piquets de clôture.....	1,573,533	2,007,683	1,821,996	1,590,369	2,071,988
Trav. de ch. de fer taillées.....	821,541	1,160,020	880,604	468,485	627,062
Traverses de clôture.....	231,879	274,113	246,165	243,611	248,359
Bois pour la distillation.....	380,102	441,538	361,523	442,381	370,947
Bois ronds divers.....	320,298	518,482	411,788	301,501	408,275
Autres produits.....	5,074,621	6,069,598	6,581,011	6,547,751	7,631,973
Totaux.....	821,021,875	763,188,754	704,538,888	728,369,907	829,572,714

¹ Bois rond seulement; les résidus de bois utilisés pour la pâte de bois sont exclus.

8.—Production et consommation de bois abattu en forêt, 1940-1955, et par produit, 1954 et 1955

NOTA.—Les chiffres du tableau se fondent sur une base nouvelle et ne sont pas comparables avec ceux du tableau correspondant des *Annuaire*s antérieurs (voir le texte, page 492). La répartition provinciale par produit et d'après la nouvelle base de calcul, pour 1940-1955, se trouve dans le bulletin du B.F.S.: *La statistique des opérations en forêt, 1955*.

Année et produit	Production			Consommation		
	Quantité déclarée ou estimative	Volume équivalent de bois marchand ¹	Valeur totale	Quantité déclarée ou estimative	Volume équivalent de bois marchand ¹	Valeur totale
		m. pi. cu.	\$		m. pi. cu.	\$
1940.....	...	2,664,365	202,083,298	...	2,492,912	168,274,952
1941.....	...	2,711,588	225,615,876	...	2,520,394	195,233,892
1942.....	...	2,625,305	249,509,627	...	2,535,514	222,056,222
1943.....	...	2,571,335	279,828,148	...	2,314,206	237,199,405
1944.....	...	2,650,208	330,819,722	...	2,305,324	263,473,033
1945.....	...	2,692,200	364,237,406	...	2,280,028	294,169,952
1946.....	...	2,821,935	435,706,186	...	2,430,609	359,840,731
1947.....	...	3,104,214	559,821,333	...	2,603,181	461,009,040
1948.....	...	3,069,265	579,014,983	...	2,631,388	513,622,093
1949.....	...	2,685,917	491,987,414	...	2,607,465	503,320,008
1950.....	...	3,023,465	613,045,910	...	2,761,909	558,104,116
1951.....	...	3,436,463	821,021,875	...	2,922,883	698,113,030
1952.....	...	3,205,383	763,188,754	...	2,834,719	705,980,443
1953.....	...	3,078,066	704,538,888	...	2,903,661	705,452,273
1954	...	3,122,313	728,369,907	...	2,924,832	693,755,990
Billes et billots.....m.p.m.p.	7,861,825	1,492,233	345,067,657	7,674,597	1,462,176	299,999,556
Billes à pâte....."	756,097	132,317	33,359,100	2	2	2
Bois à pâte.....cordes	13,182,901	1,120,546	290,441,378	12,981,008	1,103,386	332,853,603
Bois de chauffage....."	3,918,258	313,461	36,075,799	3,904,584	312,367	35,958,001
Poteaux et pilotis.....nombre	1,333,746	20,006	9,833,897	1,109,457	16,642	17,175,346
Bois rond de mine.....cordes	246,943	23,460	3,998,158	126,661	12,033	2,343,228
Piquets de clôture.....nombre	9,183,113	11,019	1,590,369	7,545,249	9,054	1,310,333
Trav. de ch. de fer taillées	325,402	1,627	468,485	305,906	1,530	438,203
Traverses de clôture....."	1,962,638	1,963	243,611	1,962,648	1,963	245,907
Bois pour la distillation..cordes	37,373	2,990	442,381	37,373	2,990	442,381
Bois ronds divers.....pi. cu.	2,691,000	2,691	301,501	2,691,000	2,691	301,501
Autres produits.....\$	6,547,571	2,687,931
1955	...	3,280,070	829,572,714	...	3,093,255	746,954,072
Billes et billots.....m.p.m.p.	8,194,023	1,563,135	393,860,833	8,385,763	1,598,202	345,000,352
Billes à pâte....."	874,513	153,040	38,985,790	2	2	2
Bois à pâte.....cordes	14,287,481	1,214,436	330,490,498	13,629,413	1,158,500	340,076,962
Bois de chauffage....."	3,623,387	289,872	34,361,586	3,610,099	288,808	34,219,666
Poteaux et pilotis.....nombre	1,345,258	20,181	17,082,451	1,195,057	17,926	19,716,100
Bois rond de mine.....cordes	199,412	18,943	3,432,932	127,500	12,112	2,358,750
Piquets de clôture.....nombre	8,922,355	10,709	2,071,988	7,193,627	8,632	1,248,535
Trav. de ch. de fer taillées	371,135	1,855	627,082	235,158	1,176	364,289
Traverses de clôture....."	1,714,187	1,714	248,359	1,714,187	1,714	251,134
Bois pour la distillation..cordes	34,626	2,770	370,947	34,626	2,770	370,947
Bois ronds divers.....pi. cu.	3,415,000	3,415	408,275	3,415,000	3,415	408,275
Autres produits ²\$	7,631,973	2,939,062

¹ Dans l'estimation de l'épuisement annuel des ressources forestières canadiennes, certains facteurs de conversion ont été employés dont chacun représente, en pieds cubes, la quantité de bois marchand nécessaire pour produire une unité du produit en question. Le facteur employé pour les billes et billots est 175 pour la région côtière de la Colombie-Britannique et 200 pour le reste du Canada. Autres facteurs: bois à pâte, 85; bois de chauffage et pour la distillation, 80; poteaux et pilotis, 15; bois rond de mine, 95; traverses de chemin de fer taillées, 5; piquets de clôture, 1.2; et traverses de clôture, 1. ² Converties en cordes brutes et comprises dans bois à pâte. ³ Surtout arbres de Noël, mais aussi gomme de sapin, écorces de cascara, etc.

9.—Volume équivalent de bois massif coupé et valeur des produits des opérations en forêt, par province, 1953-1955

NOTA.—Les chiffres du tableau se fondent sur une base nouvelle et ne sont pas comparables avec ceux du tableau correspondant des *Annuaire*s antérieurs (voir le texte, page 493).

Province ou territoire	Volume équivalent de bois massif			Valeur des produits ¹		
	1953	1954	1955	1953	1954	1955
	(milliers de pieds cubes)			\$	\$	\$
Terre-Neuve.....	113,890	99,880	112,392	28,402,444	24,251,832	28,049,693
Île-du-Prince-Édouard.....	9,988	9,052	11,259	1,548,392	1,429,633	1,957,548
Nouvelle-Écosse.....	108,096	101,422	118,588	21,756,883	20,725,658	24,745,766
Nouveau-Brunswick.....	190,978	175,948	202,645	45,214,437	40,593,071	45,929,729
Québec.....	941,450	1,004,188	984,111	227,838,771	239,719,810	249,500,953
Ontario.....	504,179	497,261	542,031	122,224,164	122,759,430	141,476,972
Manitoba.....	60,392	62,035	56,646	9,096,576	9,940,925	9,486,023
Saskatchewan.....	71,680	65,326	55,225	7,591,213	8,010,511	7,496,533
Alberta.....	107,616	107,237	113,511	12,720,628	14,871,081	16,801,055
Colombie-Britannique.....	965,368	996,064	1,080,758	227,451,969	245,400,223	300,614,307
Yukon et Territoires du N.-O.....	4,428	3,900	2,904	693,411	668,333	514,135
Canada.....	3,078,065	3,122,313	3,280,070	704,538,888	728,369,907	829,572,714

¹ Comprend la valeur de produits forestiers autres que le bois.

Sous-section 2.—Les sciages

Les sciages occupent la deuxième place parmi les industries qui tirent leurs matières premières de la forêt.

Le nombre de scieries, de fabriques de traverses de chemin de fer, de bardeaux, de lattes, de placages, de douves, de fonds et cercles et d'établissements de tronçonnage et d'écorçage du bois à pâte qui ont fait rapport en 1955 s'élève à 7,333 contre 7,696 en 1954. Les scieries produisant moins de 15,000 pieds m.p. n'y sont pas comprises, mais leur rendement n'atteint pas un demi pour cent du total des sciages. Les employés, au nombre de 58,586, touchent \$152,556,819. Les billes et billots et autres produits et fournitures de l'industrie valent \$338,870,204; la valeur brute de la production est de \$644,482,990 et la valeur nette, de \$296,940,188.

La production de bois d'œuvre au Canada a atteint son maximum en 1955 avec 7,920,033,000 pieds m.p. La valeur moyenne est restée passablement uniforme jusqu'en 1916, puis elle a augmenté rapidement de 1917 à 1920, pour diminuer graduellement les années suivantes et toucher le minimum de la période en 1933. Sauf en 1938 et 1949, elle a ensuite augmenté chaque année de 1933 à 1951; des diminutions de 2.8 p. 100, 4.7 p. 100 et 1.5 p. 100 ont été enregistrées pour 1952, 1953 et 1954, suivies d'une augmentation de 2.6 p. 100 en 1955.

10.—Quantité et valeur du bois d'œuvre et valeur de tous les sciages, par province, 1954 et 1955

Province ou territoire	Bois d'œuvre				Tous sciages	
	Quantité		Valeur		1954	1955
	1954	1955	1954	1955		
	m.p.m.p.	m.p.m.p.	\$	\$	\$	\$
Terre-Neuve.....	30,716	32,691	1,795,559	1,996,166	2,081,838	2,114,437
Île-du-Prince-Édouard.....	8,827	9,610	468,586	534,194	536,769	593,050
Nouvelle-Écosse.....	273,583	353,682	16,102,774	21,309,769	17,406,816	23,057,289
Nouveau-Brunswick.....	227,365	275,186	14,325,913	17,867,953	17,509,665	20,751,935
Québec.....	1,099,036	1,025,094	73,094,936	69,545,538	86,038,897	81,381,163
Ontario.....	721,742	759,976	55,511,696	58,654,467	69,286,415	69,872,231
Manitoba.....	44,963	46,627	2,705,720	2,694,833	3,163,501	3,080,222
Saskatchewan.....	85,663	75,233	4,641,824	4,125,631	4,865,045	4,339,875
Alberta.....	366,027	421,616	20,250,893	22,288,596	22,793,615	23,853,097
Colombie-Britannique.....	4,378,695	4,914,285	293,429,444	342,058,910	347,883,651	414,944,542
Yukon et Terr. du N.-O.....	7,238	6,033	584,660	487,184	620,286	495,149
Canada.....	7,243,855	7,920,033	482,912,005	541,563,241	572,186,498	644,482,990

11.—Bois d'œuvre scié, selon l'essence, 1954 et 1955

Essence	Quantité		Valeur	
	1954	1955	1954	1955
	m. p. m. p.	m. p. m. p.	\$	\$
Épinette.....	2,204,914	2,550,070	132,345,070	153,821,722
Sapin de Douglas.....	1,124,329	2,270,468	141,867,380	158,796,587
Pruche.....	910,006	994,138	57,656,130	67,043,585
Pin blanc.....	406,226	413,741	34,729,121	36,329,352
Cèdre.....	479,921	523,382	42,151,851	47,714,814
Merisier.....	188,271	137,406	15,598,203	11,867,871
Pin gris.....	246,889	252,245	14,704,760	15,196,082
Érable.....	90,581	95,787	7,514,425	8,353,541
Sapin baumier.....	193,267	223,841	11,364,979	13,597,112
Pin rouge.....	55,959	45,153	4,576,353	3,791,228
Autres essences.....	343,478	413,802	20,403,733	25,051,347
Total.....	7,243,841	7,920,033	482,912,005	541,563,241

12.—Bois d'œuvre, bardeaux et lattes, 1947-1955

NOTA.—Les chiffres de 1908 à 1943 figurent au tableau correspondant des *Annuaire*s antérieurs à partir de l'édition de 1931.

Année	Bois		Bardeaux		Lattes	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
	m. p. m. p.	\$	carrés	\$	milliers	\$
1947.....	5,877,901	322,048,356	3,107,248	24,449,305	151,151	1,239,824
1948.....	5,908,798	340,850,538	3,078,215	24,470,746	149,646	1,338,534
1949.....	5,915,443	334,789,873	2,825,261	19,568,633	129,895	1,136,208
1950.....	6,553,898	422,480,700	3,191,589	31,807,753	123,118	1,134,741
1951.....	6,948,697	507,650,241	2,982,362	27,977,418	104,872	1,042,196
1952.....	6,807,594	483,195,323	2,424,818	19,269,747	111,595	1,237,227
1953.....	7,305,958	494,385,993	2,610,068	19,897,877	154,595	1,686,581
1954.....	7,243,855	482,912,005	2,710,654	24,039,162	140,655	1,512,400
1955.....	7,920,033	541,563,241	2,896,080	29,795,687	149,663	1,613,497

Exportations de bois d'œuvre.—Pour l'exportation de madriers, planches et bois équarri, voir le chapitre XXII (Commerce extérieur).

Sous-section 3.—Industrie de la pâte et du papier

Depuis nombre d'années, la fabrication de la pâte et du papier est la principale industrie au Canada et son essor depuis la guerre a dépassé le rythme de la croissance industrielle du pays. A l'heure actuelle, la pâte et le papier occupent le premier rang parmi toutes industries relativement à la valeur de production, aux exportations, au total des salaires versés ainsi qu'aux capitaux engagés. Cette industrie consomme plus d'énergie électrique et utilise plus de denrées et de services, y compris les transports, qu'aucune autre au pays. Sa production de papier-journal est quatre fois plus élevée que celle d'aucun autre pays, tandis qu'elle pourvoit à plus de la moitié des besoins mondiaux de papier-journal. Le Canada exporte aussi plus de pâte qu'aucun autre pays et ne le cède qu'aux États-Unis pour ce qui est de la production. Cette industrie canadienne, dont les quatre cinquièmes de la production s'acheminent vers l'étranger, se range donc parmi les principales entreprises du monde.

L'industrie comprend trois sortes d'usines. En 1956, 31 fabriquaient de la pâte seulement et 25 du papier seulement et 70 fabriquaient de la pâte et du papier.

L'industrie comprend trois formes d'activité: l'abatage du bois à pâte en forêt, la fabrication de la pâte et celle du papier. Quelques-unes des grandes compagnies de pâte possèdent des scieries pour utiliser au mieux le gros bois de leurs concessions et

quelques manufacturiers de bois d'œuvre dirigent vers les usines de pâte une proportion de leurs billes d'épinette et de sapin. Moins de 12 p. 100 du bois à pâte coupé au Canada est exporté à l'état brut et une bonne partie des exportations provient de terres privées.

13.—Production, consommation, exportations et importations de bois à pâte, 1940-1955

NOTA.—Le tableau a été établi sur une base nouvelle: les chiffres ne sont pas comparables avec ceux du tableau correspondant des *Annuaire*s antérieurs.

Année	Production globale de bois à pâte au Canada			Bois à pâte canadien utilisé dans les usines de pâte du Canada		Bois à pâte canadien exporté à l'état brut		Bois à pâte importé et utilisé au Canada	
	Volume ¹	Valeur totale	Valeur moyenne par corde	Volume ¹	% de la production totale	Volume ¹	% de la production totale	Volume ¹	% de la production totale
	cordes	\$	\$	cordes		cordes		cordes	
1940.....	8,716,538	74,731,002	8.57	7,063,128	82.2	1,551,600	17.8	47,626	0.7
1941.....	8,396,961	74,878,637	8.92	7,740,444	77.9	1,856,414	22.1	81	—
1942.....	8,723,269	86,946,706	9.97	7,856,780	77.1	1,993,667	22.9	1,714	—
1943.....	8,987,181	104,183,817	11.59	7,423,966	82.8	1,545,986	17.2	2,379	—
1944.....	9,643,306	126,851,350	13.15	7,328,763	84.3	1,509,268	15.7	8,209	0.1
1945.....	10,973,083	159,270,381	14.51	7,655,766	84.6	1,684,421	15.4	4,133	—
1946.....	12,111,028	196,243,029	16.20	8,952,101	84.6	1,867,593	15.4	16,881	0.2
1947.....	13,657,107	249,911,951	18.30	9,701,078	85.3	2,001,477	14.7	50,508	0.5
1948.....	13,814,970	271,560,306	19.66	10,394,718	83.0	2,352,552	17.0	75,969	0.7
1949 ²	10,308,783	202,544,308	19.65	10,464,990	84.0	1,644,253	16.0	5,491	—
1950.....	13,424,358	280,837,687	20.92	11,406,688	86.7	1,782,134	13.3	28,220	0.2
1951.....	18,151,853	416,196,281	22.93	12,587,792	84.1	2,893,615	15.9	46,634	0.4
1952.....	14,755,089	346,802,085	23.50	11,960,014	82.9	2,529,353	17.1	31,060	0.3
1953.....	13,545,181	309,011,150	22.81	12,060,853	86.8	1,783,657	13.2	48,805	0.4
1954.....	14,739,571	323,800,478	21.97	12,875,978	87.6	1,826,193	12.4	105,030	0.8
1955.....	16,087,951	369,476,288	22.97	13,494,496	88.3	1,882,784	11.7	134,917	1.0

¹ Exprimé en équivalent de bois brut ou non écorcé.

² Y compris Terre-Neuve depuis 1949.

Production de pâte.—La fabrication de la pâte, qui forme la seconde étape de cette industrie, se fait dans les usines qui ne produisent que de la pâte ou par des fabricants de papier qui exploitent des usines de pâte conjointement avec des papeteries afin d'avoir leur propre matière première. Ces usines fabriquent ordinairement un surplus de pâte qui est vendu au Canada ou exporté. L'épinette, à laquelle s'ajoutent le sapin baumier dans l'Est et la pruche dans l'Ouest, est l'espèce qui convient le mieux à la production de tous les papiers, à l'exception des plus fins.

La préparation préliminaire de la pâte est souvent faite à l'usine de pâte, mais il y a aussi un certain nombre de moulins de "coupage" et "d'écorçage" qui fonctionnent indépendamment, surtout pour épargner les frais de transport sur le bois coupé à distance de la fabrique ou destiné à l'exportation. Le bois à pâte est mesuré à la corde (4 x 4 x 8 de bois empilé). Une corde de bois à pâte brut contient environ 85 pieds cubes de bois massif, et une corde de bois à pâte écorcé, 95 pieds cubes.

Sur la production totale de pâte en 1956, 85 p. 100 provenaient des fabriques mixtes de pâte et de papier et servaient à leur propre fabrication de papier. Le reste était destiné à la vente au Canada ou à l'exportation et provenait des usines de pâte seulement. Plus de 53 p. 100 consistaient en pâte mécanique et plus de 17 p. 100 en fibre écrue au sulfite; ce sont les deux principaux éléments du papier-journal. La pâte au sulfite blanchie, les pâtes au sulfate blanchies, semi-blanchies et écrues, la fibre à la soude, la pâte semi-chimique, d'autres qualités de pâte et la pâte mécanique ainsi que les déchets chimiques formaient le reste. Il s'est constitué un marché considérable pour les déchets qui servent à la fabrication de panneaux isolants.

La fabrication de 10,733,744 tonnes de pâte en 1956 a exigé 14,031,855 cordes de bois à pâte brut (\$369,263,045) et l'équivalent de 936,370 cordes d'autres bois (copeaux de scieries, dosses et délignures, sciure, billes de pied, cœurs, etc.) d'une valeur de \$18,882,759. La valeur totale des matières servant à la fabrication de pâte a atteint \$464,347,142.

14.—Production de pâte mécanique et chimique, 1947-1956

NOTA.—Les chiffres des années antérieures figurent au tableau correspondant des *Annuaire*s précédents.

Année	Pâte mécanique		Fibre chimique		Production totale ¹	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeurs	Quantité	Valeur
	tonnes	\$	tonnes	\$	tonnes	\$
1947.....	4,275,269	147,423,552	2,755,977	251,273,372	7,253,671	403,853,235
1948.....	4,413,513	168,343,496	2,997,281	310,338,614	7,675,079	485,966,164
1949 ²	4,718,806	166,591,741	2,891,418	272,355,430	7,852,998	445,138,494
1950.....	4,910,803	173,035,433	3,314,250	323,330,963	8,473,014	502,583,925
1951.....	5,172,465	213,953,064	3,814,086	503,997,803	9,314,849	727,880,005
1952.....	5,175,319	217,352,245	3,518,127	423,789,033	8,968,009	650,021,180
1953.....	5,122,597	209,899,639	3,663,289	496,114,975	9,077,063	624,865,504
1954.....	5,337,610	214,102,066	4,057,046	433,359,934	9,673,016	655,916,738
1955.....	5,466,925	218,557,773	4,359,226	465,149,732	10,150,547	693,402,831
1956.....	5,723,002	231,236,271	4,645,493	463,880,858	10,733,744	706,232,534

¹ Y compris les criblures et les pâtes non déterminées.

² Y compris Terre-Neuve depuis 1949.

15.—Production de pâte, par principale province productrice, 1947-1956

NOTA.—Les chiffres des années antérieures figurent au tableau correspondant des *Annuaire*s précédents.

Année	Québec		Ontario		Canada ¹	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
	tonnes	\$	tonnes	\$	tonnes	\$
1946.....	3,751,579	194,805,327	2,100,237	122,382,058	7,253,671	403,853,235
1948.....	3,902,072	227,425,545	2,226,124	153,870,832	7,675,079	485,966,164
1949.....	3,698,401	196,568,691	2,138,444	140,662,434	7,852,998 ²	445,138,494 ²
1950.....	3,922,543	216,299,900	2,297,518	156,390,753	8,473,014	502,583,925
1951.....	4,282,568	298,100,313	2,484,551	219,571,231	9,314,849	727,880,005
1952.....	4,192,047	280,314,341	2,308,722	182,773,000	8,968,009	650,021,180
1953.....	4,163,068	265,937,385	2,323,509	177,713,471	9,077,063	624,865,504
1954.....	4,315,465	268,759,418	2,420,903	183,381,040	9,673,016	655,916,738
1955.....	4,491,139	280,171,743	2,602,298	196,235,632	10,150,547	693,402,831
1956.....	4,809,011	296,884,619	2,735,241	178,012,929	10,733,744	706,232,534

¹ Y compris la Colombie-Britannique, le Manitoba, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse.

² Y compris Terre-Neuve depuis 1949.

Exportations de pâte.—Les États-Unis sont le principal débouché du papier-journal et de la pâte du Canada. Avant la seconde guerre mondiale, ce seul marché absorbait 85 p. 100 des exportations de pâte et 80 p. 100 des exportations de papier-journal. En 1945, les proportions étaient de 76 et 83 p. 100 et, en 1956, de 81 et 87 p. 100.

16.—Exportations de pâte vers le Royaume-Uni, les États-Unis et tous les pays, 1947-1956

Année	Royaume-Uni		États-Unis		Tous les pays	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
	tonnes	\$	tonnes	\$	tonnes	\$
1947.....	138,976	14,741,287	1,499,302	156,121,526	1,698,712	177,802,612
1948.....	170,596	21,369,417	1,590,674	184,972,898	1,797,998	211,564,384
1949 ¹	181,828	20,137,715	1,305,334	141,641,380	1,557,348	171,504,163
1950.....	117,921	13,128,894	1,694,444	191,005,507	1,846,143	208,555,549
1951.....	217,250	37,770,627	1,831,410	276,760,578	2,243,307	365,132,884
1952.....	210,685	35,208,295	1,588,978	225,082,376	1,940,579	291,863,498
1953.....	214,951	28,099,255	1,599,491	202,247,663	1,950,152	248,674,880
1954.....	270,946	34,486,399	1,669,782	206,435,403	2,180,416	271,418,005
1955.....	280,575	34,814,098	1,868,804	233,796,779	2,366,133	297,304,069
1956.....	244,164	29,762,920	1,919,634	245,080,531	2,374,013	304,536,497

¹ Y compris Terre-Neuve depuis 1949.

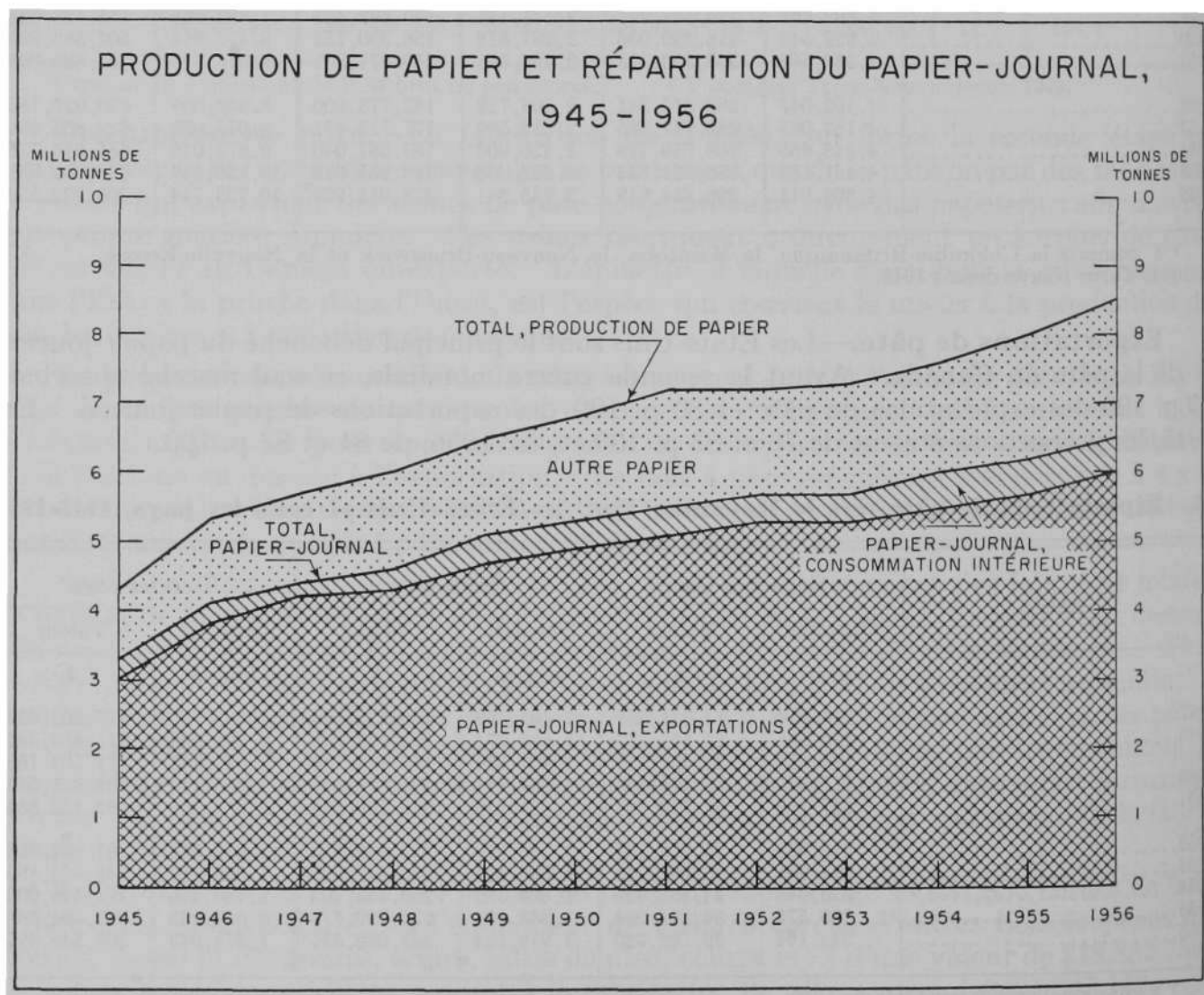
Statistique mondiale de la pâte.—Les chiffres relatifs à la production, aux exportations et aux importations de pâte de certains pays sont redevenus disponibles après l'interruption causée par la seconde guerre mondiale. Ils figurent, pour les années 1955 et 1956, au tableau 17. On estime que ces pays produisent plus des quatre cinquièmes de l'approvisionnement mondial de pâte.

17.—Production, exportations et importations de pâte de bois, par pays principal, 1955 et 1956

(SOURCE: *Canadian Pulp and Paper Association.*)

Pays	1955			1956		
	Production	Exportations	Importations	Production	Exportations	Importations
	(milliers de tonnes)			(milliers de tonnes)		
Canada ¹	10,145	2,367	59	10,742 ¹	2,375	65
États-Unis.....	20,740	634	2,213	22,118	531	2,334
Finlande.....	3,026	1,439	—	3,131	1,444	—
Norvège.....	1,498	767	37	1,491	780	22
Suède.....	4,744	2,538	1	4,970	2,807	1

¹ Les chiffres diffèrent légèrement de ceux des tableaux 14 et 16, p. 497, parce qu'ils se fondent sur une base différente.



Production de papier.—En 1956, 95 établissements produisaient du papier et du carton-planche au Canada. Outre le papier-journal, les papeteries canadiennes produisent en quantité du papier fin, du papier d'emballage, du papier de soie, du carton et autres produits de cellulose.

18.—Production de papier, selon la sorte, 1947-1956

NOTA.—Les chiffres des années antérieures figurent au tableau correspondant des *Annuaire*s précédents.

Année	Papier-journal		Papier d'édition et papier écriture		Papier d'emballage	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
	tonnes	\$	tonnes	\$	tonnes	\$
1947.....	4,474,264	355,540,669	210,762	39,727,187	188,742	26,009,996
1948.....	4,640,336	402,099,718	231,608	45,178,968	207,128	31,036,805
1949 ¹	5,187,206	467,976,343	199,317	40,598,820	195,585	30,033,478
1950.....	5,318,988	506,968,207	214,097	47,356,410	222,840	37,776,291
1951.....	5,561,115	564,361,193	253,081	63,790,259	257,332	49,664,005
1952.....	5,707,030	600,515,960	224,683	57,463,621	222,529	45,356,720
1953.....	5,755,471	633,408,019	246,513	61,451,545	238,111	49,028,911
1954.....	6,000,895	657,487,344	269,353	68,613,807	250,408	51,341,374
1955.....	6,196,319	688,338,369	301,352	74,904,349	263,915	53,998,859
1956.....	6,445,110	735,644,049	341,580	86,524,107	288,146	61,098,013
	Carton		Papier de soie et papiers divers		Tout papier	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
	tonnes	\$	tonnes	\$	tonnes	\$
1947.....	744,377	66,126,302	156,937	19,697,123	5,775,082	507,101,277
1948.....	817,432	80,864,700	167,142	23,166,651	6,063,646	582,346,842
1949 ¹	797,023	80,632,075	160,838	22,219,122	6,539,969	641,459,838
1950.....	876,894	92,531,711	179,216	25,521,207	6,812,035	710,153,826
1951.....	960,493	113,469,950	193,250	32,744,242	7,225,271	824,029,649
1952.....	874,582	106,066,622	172,976	28,702,185	7,201,800	838,105,108
1953.....	948,955	114,978,277	187,476	28,991,721	7,376,526	887,858,473
1954.....	940,196	117,172,691	188,755	30,975,427	7,649,607	925,590,643
1955.....	1,027,441	130,366,751	211,186	33,831,919	8,000,213	981,439,247
1956.....	1,173,087	147,967,340	218,862	39,258,846	8,466,785	1,070,492,355

¹ Y compris Terre-Neuve depuis 1949.

Le Québec a produit plus de 47 p. 100 de tout le papier fabriqué en 1955, l'Ontario, plus de 27 p. 100, la Colombie-Britannique, plus de 9 p. 100, et la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba et Terre-Neuve, le reste (16 p. 100).

19.—Production de papier, par province, 1955 et 1956

Province	1956		1955	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
	tonnes	\$	tonnes	\$
Québec.....	4,074,317	501,614,263	3,789,087	453,543,730
Ontario.....	2,337,501	324,446,472	2,225,109	298,099,787
Colombie-Britannique.....	750,445	89,281,869	725,096	86,193,930
N.-Écosse, N.-Brunswick, Manitoba et Terre-Neuve.....	1,304,522	155,149,751	1,260,921	143,601,800
Total.....	8,466,785	1,070,492,355	8,000,213	981,439,247

Exportations de papier-journal.—Le total des exportations de papier-journal du Canada au cours des années 1947–1956 est indiqué au tableau 20.

20.—Exportations de papier-journal au Royaume-Uni et aux États-Unis et exportations totales, 1947-1956

Année	Royaume-Uni		États-Unis		Tous pays	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
	tonnes	\$	tonnes	\$	tonnes	\$
1947.....	55,520	4,623,491	3,675,349	291,892,729	4,220,779	342,293,158
1948.....	60,690	5,319,660	3,917,366	340,334,045	4,328,084	383,122,743
1949 ¹	108,213	9,930,070	4,346,414	395,259,575	4,789,296	440,054,067
1950.....	19,095	1,861,980	4,724,937	463,155,927	4,938,069	485,746,314
1951.....	72,205	7,488,187	4,774,947	496,852,197	5,112,061	536,372,498
1952.....	131,005	14,575,722	4,850,962	534,372,859	5,327,430	591,790,209
1953.....	158,108	18,237,016	4,917,216	564,464,267	5,375,251	619,033,394
1954.....	250,185	28,639,166	4,866,649	558,633,675	5,521,530	635,669,692
1955.....	286,343	31,013,480	5,027,767	578,322,418	5,763,167	665,876,987
1956.....	347,905	41,531,514	5,218,911	615,941,551	5,967,194	708,384,822

¹ Y compris Terre-Neuve depuis 1949.

Statistique mondiale du papier-journal.—Depuis 1913, le Canada est le premier pays exportateur de papier-journal. Les chiffres des principaux pays producteurs durant les deux dernières années pour lesquelles on dispose de renseignements figurent au tableau 21; ceux de 1939 y sont donnés pour fins de comparaison. Les six pays énumérés ont fourni, en 1956, 76 p. 100 de la production mondiale estimative, le Canada y ayant contribué pour environ 50 p. 100.

21.—Production et exportations mondiales estimatives de papier-journal par pays principal, 1939, 1955 et 1956

(SOURCE: *Newsprint Association of Canada.*)

Pays	Production			Exportations		
	1939	1955	1956	1939	1955	1956
	(milliers de tonnes)					
Canada (y compris Terre-Neuve)¹	3,175	6,064	6,243	2,935	5,805	5,972
États-Unis.....	939	1,552	1,717	13	207	152
Royaume-Uni.....	848	694	720	42	155	152
Finlande.....	550	590	657	433	526	588
Suède.....	306	399	457	199	218	274
Norvège.....	222	183	191	188	140	149

¹ Les chiffres diffèrent légèrement de ceux des tableaux 18 et 20, parce qu'ils se fondent sur une base différente.

Statistique des industries mixtes de la pâte et du papier*.—La fabrication de la pâte, celle du papier et celle de produits en papier peuvent, dans certaines conditions, être considérées comme trois industries, parce qu'elles se font souvent dans des usines distinctes par des sociétés tout à fait indépendantes. La fabrication de la matière de base et sa transformation en papeterie et autres produits de traitement très poussé se font souvent toutes deux dans la même usine. Cette transformation du papier dans l'industrie de la pâte et du papier ne représente qu'une fraction de la production de papier et de carton transformés au Canada, dont la majeure partie provient encore d'usines de transformation spéciales classées dans d'autres groupes industriels.

Vu ces différentes fabrications dans une même usine, il est difficile de séparer plusieurs des statistiques se rapportant à la fabrication de la pâte, du papier de base et des produits de papier transformé. Toute la transformation effectuée dans les papeteries de cette industrie est attribuée au groupe industriel particulier d'usines de transformation dont

* Voir le chapitre XV pour de plus amples renseignements sur les industries de la pâte et du papier et de la transformation du papier.

elle dépend. La transformation manufacturière jusqu'à la fabrication du papier de base occupait 125 usines en 1955, le même nombre qu'en 1954. Les employés étaient au nombre de 62,205 et leurs traitements et salaires se chiffraient par \$265,298,119 contre \$252,598,383 l'année précédente. S'il n'est pas tenu compte de la pâte fabriquée pour leur propre usage par les usines mixtes de pâte et de papier, la valeur totale des matières et fournitures employées dans l'ensemble de l'industrie peut être fixée à \$546,079,192 en 1955, \$515,257,595 en 1954 et \$499,350,994 en 1953; la valeur brute de la production, à \$1,326,938,138 en 1955, \$1,241,558,451 en 1954 et \$1,179,665,443 en 1953; la valeur nette, à \$689,818,173 en 1955, \$641,517,070 en 1954 et \$599,934,934 en 1953.

L'industrie de la pâte et du papier est l'une des plus importantes industries de fabrication au Canada. En 1955, comme en 1954, elle était la première quant à la valeur nette et à la valeur brute de la production, à l'emploi procuré et aux traitements et salaires. Ces comparaisons ne portent que sur l'aspect manufacturier de l'industrie. Elles ne tiennent pas compte du capital engagé, du personnel, des salaires ni des produits primaires se rattachant aux opérations en forêt, éléments qui forment une très importante partie de l'ensemble de l'industrie, mais qui ne peuvent être séparés des opérations des scieries et autres industries. De manière générale, la pâte et le papier sont les principaux produits du Canada sur le marché mondial; le papier-journal à lui seul rapporte plus au Canada depuis longtemps que le blé, le nickel ou toute autre marchandise*. Les États-Unis absorbent annuellement plus de 83 p. 100 des exportations canadiennes de bois à pâte et plus de 84 p. 100 de celles de pâte et de papier. Environ la moitié du papier consommé aux États-Unis est de fabrication canadienne ou provient de bois ou de pâte de bois importés du Canada.

L'INSTITUT DE RECHERCHES SUR LA PÂTE ET LE PAPIER†

L'Institut de recherches sur la pâte et le papier du Canada est un centre de recherches et d'enseignement qui s'occupe virtuellement de chacune des étapes de la production et de l'utilisation des produits de pâte et de papier, ainsi que de la formation post-universitaire des étudiants de l'Université McGill dans le domaine de la recherche fondamentale sur l'industrie de la pâte et du papier. Le personnel de l'Institut effectue des recherches pratiques sur les opérations forestières, les procédés de fabrication des pâtes et des papiers, ainsi que des recherches fondamentales dans les mêmes domaines; les diplômés étudient en préparation de maîtrises et de doctorats en chimie-physique, chimie du bois, génie chimique et génie mécanique.

L'Institut comprend en effet des laboratoires d'essais sur la pâte et le papier, ainsi que des laboratoires de recherches en chimie, physique, radio-chimie, et génie chimique et mécanique, ainsi qu'en hydraulique, une usine prototype de pâte chimique, de raffinage de pâte et de copeaux et de pyrolyse de la lessive de rebut; une bibliothèque sur la pâte, le papier et les sujets connexes; des services de photographie et de microscopie; et enfin un département de recherche, sur les terres boisées. Présentement, l'Institut compte un personnel permanent d'environ 160 personnes.

Inauguré en 1913 comme section des Laboratoires des produits forestiers du Canada, l'Institut fut réorganisé en 1927 sous les auspices de l'Association canadienne de la pâte et du papier, du gouvernement fédéral et de l'Université McGill. Depuis, l'Institut occupe un bâtiment construit par l'industrie de la pâte et du papier; on est par ailleurs en voie d'ériger un nouvel immeuble de conception moderne, à Pointe-Claire, en banlieue ouest de Montréal, par les soins du gouvernement fédéral et en remplacement de ses octrois annuels. Cet immeuble, construit au coût de \$2,225,000, arbritera le personnel de l'Institut ainsi que ses installations dispersées à titre provisoire dans divers immeubles de l'Université McGill. Une aile de l'immeuble comprendra des laboratoires analogues à ceux d'un département de chimie à l'université; une autre, des laboratoires de recherches en génie; et une troisième, des bureaux administratifs.

* Pour les raisons mentionnées à la section 1 de la partie II du chapitre du Commerce extérieur, l'or est exclu de la statistique du commerce canadien.

† Rédigé par Rielle THOMPSON, gérant du Service des renseignements, *Canadian Pulp and Paper Association*, Montréal (P.Q.).

Les travaux de l'Institut se répartissent en un programme de recherches fondamentales, en recherches exécutées à forfait et en services techniques. Le programme fondamental est subventionné sous forme de cotisations versées par les membres commanditaires (soit une quarantaine de sociétés dirigeant plus de 100 usines et comportant environ 90 p. 100 de la production totale de l'industrie canadienne); sous forme d'un octroi conventionnel de la part de la *Canadian Pulp and Paper Association* et d'attributions de l'Université McGill (surtout en rapport avec l'activité des étudiants). Les travaux comprennent des recherches qui intéressent l'industrie d'une manière générale, indépendamment de ce qui ne concerne qu'une seule société ou un petit secteur de l'industrie. Les projets inclus dans le programme fondamental varient à partir d'études sur la croissance de semis en forêt jusqu'aux produits finis de pâte et de papier. On appuie cependant sur les études fondamentales et la découverte. L'Institut est considéré comme un centre d'études générales, de longue haleine et soutenues, portant sur les principes fondamentaux, études que des sociétés de pâte et de papier pourraient difficilement entreprendre à leurs propres frais, comme étant d'application pratique et immédiate. L'Institut est en outre un centre où l'on trouve un matériel hautement spécialisé et des spécialistes qu'une société particulière ne serait pas en mesure de soutenir de façon permanente.

En plus de son personnel à plein temps, l'Institut s'occupe, en collaboration avec l'Université McGill, de quelque 25 étudiants diplômés qui poursuivent des études fondamentales dans le domaine de la technologie de la pâte et du papier, qui leur servent également de sujets de thèses. Le directeur de la division de la chimie du bois, à l'Institut, qui est en outre professeur de la chaire E. B. Eddy en chimie industrielle et en chimie de la cellulose à McGill, dirige les travaux des diplômés dans des études particulières, par exemple, sur le comportement des éléments constitutifs du bois: cellulose, lignine, résines, sucres, et autres hydrates de carbone. Le directeur de la division de chimie-physique de l'Institut, également directeur adjoint des recherches du département de chimie de McGill, dirige les travaux des diplômés en ce qui a trait à la chimie-physique des fibres, par exemple, sur les forces qui amènent les fibres de cellulose en suspension dans l'eau à s'agglomérer pour constituer le papier. Le directeur de la division du génie chimique de l'Institut, également professeur adjoint de génie chimique à McGill, dirige les diplômés dans leurs études en chimie et mécanique, à titre d'exemple, sur le ralentissement dû à la friction, au passage de la pâte dans un pipeline.

En plus de son programme fondamental de recherches, l'Institut exécute à forfait des projets de recherches pour le compte de sociétés particulières ou de groupes de sociétés sur la pâte et le papier ou en d'autres domaines connexes. Parmi ces contrats collectifs, certains, de grande portée, portaient sur des problèmes relatifs à des aspects particuliers de l'industrie canadienne de la pâte et du papier, par exemple, des études sur les causes de la corrosion de l'outillage de la pâte alcaline, et l'étude en cours sur la détérioration rapide des toiles métalliques des machines à papier.

Une autre fonction de l'Institut consiste à fournir un vaste répertoire de services de renseignements techniques à l'industrie, et, jusqu'à un certain point, à d'autres industries et au public. L'Institut possède à cette fin une bibliothèque spécialisée, aux fins de fournir des bibliographies, précis, traductions et sommaires à son personnel scientifique et à l'industrie.

En plus de son propre programme, l'Institut collabore à des travaux spéciaux avec d'autres organismes. Il se tient en liaison étroite avec le Conseil national de recherches et, dans le passé, il a accompli des travaux en collaboration avec la Division de chimie appliquée et autres divisions de cet organisme. L'Institut poursuit présentement une étude pratique sur la régénération de l'épinette dans les peuplements mixtes, de concert avec deux sociétés de pâte et de papier, une institution de recherches ainsi que des ministères fédéraux et provinciaux.

Certains des principaux travaux figurant au programme fondamental de l'Institut sont décrits brièvement dans les paragraphes ci-après.

Recherches sur les terres boisées.—Les recherches de l'Institut dans ce domaine comprennent des études de sylviculture portant sur la régénération des forêts, par exemple, sur les méthodes d'ensemencement et de plantation, et sur l'emploi de substances favorisant

la croissance; des études biologiques sur la lutte contre les insectes et des études de génie portant sur les méthodes de récolte du bois. Une grande partie des recherches sur les terres boisées relèvent de ce dernier domaine, par exemple, l'étude d'une méthode de coupe comportant l'abattage et le débardage de l'arbre non ébranché à partir de la souche jusqu'au point de conditionnement du bois à pâte, point où les produits dérivés de l'écorce et des déchets peuvent également être récupérés. Une étude fondamentale des forces en jeu dans les étangs d'emmagasinement de bois à pâte permettra d'établir un plan de génie précis des installations constituantes. Cette étude a déjà fourni une bonne part des renseignements nécessaires à l'aménagement des étangs de retenue transversaux, et l'on est en voie d'étudier l'aménagement d'étangs parallèles.

Fabrication de la pâte mécanique.—On étudie un procédé consistant à défibrer le bois sous faible puissance motrice et à raffiner les rebuts par la suite, comme moyen possible de réduire la consommation de force motrice et d'améliorer les produits. Une étude fondamentale du défibrage est en voie d'exécution, afin de déterminer les principes de la réduction mécanique de la matière première en fibres propres à la fabrication du papier, ce qui peut mener à la mise au point d'un procédé nouveau ou amélioré de fabrication de la pâte mécanique.

Fabrication de la pâte chimique.—Les travaux de recherche de l'Institut sur les procédés à haut rendement de pâte, visant à assurer la récupération maximum de fibres de bois utilisables à partir d'un volume de bois déterminé, sont d'une importance particulière dans le domaine de la conservation des ressources. On effectue des essais sur l'emploi de feuillus dans la fabrication du papier, dans le but de les ajouter aux résineux comme matière première, ou même de les supplanter. Un changement radical dans la technologie de la pâte et du papier, auquel l'Institut contribue des données essentielles, se rapporte à de nouvelles méthodes de fabrication de pâte chimique qui permettront de mettre au point un traitement ininterrompu plutôt que par cuvée.

Études sur la fabrication du papier.—Des études sur la formation du papier et des recherches sur l'influence des propriétés des fibres en regard de la résistance initiale du papier en feuille continue se poursuivent. On étudie les effets de la floculation des fibres sur leur façon de se comporter en suspension et sur l'uniformité du papier, afin de connaître le mécanisme en jeu dans l'agglomération des fibres lors de la fabrication du papier.

Contrôle des procédés.—L'Institut effectue des recherches sur l'amélioration du contrôle de la production et de la qualité des produits, notamment sur les modifications à apporter aux méthodes existantes de contrôle et sur la mise au point de nouvelles méthodes. A ce sujet, on a mis au point de nouveaux instruments, dont l'essayeur de raffinage *Canadian Standard Freeness Tester*, le compteur électronique de saletés *PAPRIC Electronic Dirt Counter*, le classeur de fibres *Johnson Fibre Classifier*, l'essayeur de fini *Chapman Smoothness Tester* et l'électrode de référence *Reference Electrode*, destinée à déterminer de façon continue le *pH* réel aux températures et pressions élevées existant à l'intérieur des lessiveurs à pâte. A l'heure actuelle, on a mis au point un débitmètre enregistreur; il permettra de déterminer rapidement et de façon continue la concentration de lignine dans les lessives par l'absorption des rayons ultra-violet.

Utilisation des déchets.—Le rejet et, si possible, l'utilisation des déchets de tous genres de l'industrie, écorce, lessive, déchets de bois et autres, ont vivement intéressé l'Institut depuis son origine. Une des innovations les plus prometteuses dans cet ordre d'idée est la *Technique de suspension par pulvérisation*. On pulvérise les solutions ou boues liquides à traiter dans le haut d'une tour dont la paroi est chauffée, créant ainsi une suspension de particules très fines sous forme de gouttelettes mêlées à leur propre vapeur; cette suspension s'évapore et se dessèche, puis elle subit la pyrolyse ou d'autres réactions chimiques dans la même tour. La mise à l'essai de cette technique a réussi dans une petite usine prototype et a permis de récupérer produits chimiques et chaleur de lessives épuisées des procédés kraft, à la soude, à la lessive sodique neutre, ou au bisulfite; cette technique a en outre été mise à l'essai dans le cas d'autres déchets de fabrique, de boues liquides de minerais, de produits chimiques fins et de solutions de substances minérales. Il y a lieu

d'espérer que l'outillage que perfectionnera l'Institut deviendra, avec le temps, d'usage généralisé dans le traitement non seulement des déchets industriels, mais également des eaux d'égout, ce qui permettra de réduire la contamination et la pollution des cours d'eau du pays. Des dispositions sont déjà prises en vue de mettre à l'essai cette dernière application dans une usine prototype.

Sous-section 4.—Industrie du placage et du contre-plaqué*

La production de contre-plaqués en bois dur est en grande partie limitée aux provinces de l'Est. Les changements apportés aux procédés de fabrication des contre-plaqués de bois dur leur ont ouvert de nombreux usages nouveaux, en particulier de beaux panneaux muraux, des portes affleurées, des coffrets de poste de radio et de télévision et d'autres meubles de maison ou de bureau.

Les contre-plaqués de bois tendre sont fabriqués presque exclusivement en Colombie-Britannique. Le sapin de Douglas est le plus ordinairement employé parce qu'il offre des billes de gros diamètre qui assurent de grandes feuilles sans nœuds. L'emploi de colles synthétiques à base de résine est la clé d'un produit devenu presque indispensable à l'industrie de la construction: on s'en sert pour fabriquer des panneaux muraux, des coffrages à béton, des matériaux de toiture et de revêtement et des faux-planchers; pour construire des silos, des encoffrements et des caissons; pour doubler les wagons couverts, pour fabriquer des carrosseries d'autobus, des remorques, de petites embarcations à moteur ou autres, des panneaux à coffrets et des doublages de caisses, du matériel à caisses et des bâtis de meubles; pour revêtir des portes, et pour beaucoup d'autres usages.

Le chauffage dans des moules à l'aide de champs électriques à haute fréquence (chauffage diélectrique) des placages collés permet la fabrication de contre-plaqués façonnés qui s'emploient maintenant dans la construction des meubles, des coffrets de poste de radio et d'autres produits semblables. L'emploi des contre-plaqués s'étend de plus en plus à mesure qu'on en connaît mieux les possibilités.

Les placages canadiens ne sont pas faits seulement d'essences indigènes. Plusieurs essences importées d'une valeur décorative particulière sont plaquées avec succès pour donner à l'ébénisterie un vaste choix de bois de finition. Les exportations de placages et de contre-plaqués fabriqués au Canada ont augmenté en valeur de \$969,256 en 1938 au sommet de \$30,103,676 en 1955, mais ont reculé à \$29,020,281 en 1956.

* Rédigé par le Service des laboratoires des produits forestiers, Division des forêts, ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, Ottawa.

22.—Production de placage et de contre-plaqué pour la vente, selon la sorte, 1952-1955

Sorte	1952	1953	1954	1955
Placage ($\frac{1}{10}$ pouce).....milliers de pieds carrés	412,751	577,504	495,222	643,213
	11,999,203	17,639,735	14,464,264	18,437,625
Bois tendre indigène.....milliers de pieds carrés	185,654	265,222	214,005	318,572
	2,343,415	3,194,222	2,491,706	3,817,678
Bois dur indigène.....milliers de pieds carrés	217,550	296,986	276,096	315,564
	8,863,025	13,039,291	11,560,934	13,881,934
Bois importé.....milliers de pieds carrés	9,547	15,296	5,121	9,077
	792,763	1,406,222	411,624	738,013
Contre-plaqué ($\frac{1}{4}$ pouce).....milliers de pieds carrés	595,038	779,051	888,499	1,159,760
	49,909,515	66,256,470	66,971,822	82,593,534
Bois tendre indigène.....milliers de pieds carrés	464,417	628,621	724,799	956,235
	32,418,606	44,718,998	45,985,321	57,188,234
Bois dur indigène.....milliers de pieds carrés	126,007	142,926	151,003	189,540
	16,131,288	19,053,363	18,302,554	22,163,977
Bois importé.....milliers de pieds carrés	4,614	7,504	12,697	13,985
	1,359,621	2,484,109	2,682,947	3,241,323

Sous-section 5.—Industries qui utilisent le bois

Les industries utilisant le bois sont au nombre de treize* en plus des scieries et des fabriques de pâte de bois, qui utilisent le bois comme principale matière première. La plupart obtiennent des scieries le bois qu'elles transforment en bois corroyé et bouveté, en boîtes, tonneaux, meubles, cercueils et autres produits ouvrés ou mi-ouvrés, mais les industries du placage et du contre-plaqué et de la laine de bois fabriquent ordinairement leurs produits à partir directement des billes et billots.

Cette classe d'industries utilisant le bois ne comprend pas toutes les industries qui se servent de bois comme matière première mais seulement celles qui fabriquent des marchandises où le bois entre comme composant principal. On compte un certain nombre de classes d'industries où le bois est une matière première importante, telle la fabrication d'instruments aratoires, d'instruments de musique, etc., et d'autres, comme la fabrication de machinerie, où le bois est nécessaire mais dans une proportion relativement réduite.

Le bois s'emploie indirectement dans la fabrication de produits entièrement métalliques, comme les modèles et moules de bois servant au coulage des métaux. Le bois sous forme de tonneaux, de boîtes et autres contenants intervient aussi dans la distribution de marchandises de toutes sortes.

En 1955, les industries utilisant le bois, qui comprenaient 4,471 établissements, ont fourni du travail à 75,087 personnes et payé \$201,883,078 en traitements et salaires. La valeur brute de leurs produits a atteint \$730,860,564 et la valeur nette, \$334,917,793.

On voit l'importance de ces industries comme source d'emploi si l'on songe que leur effectif en 1955 dépassait 75,000 employés alors que celui des scieries était de 58,000 environ et celui des usines de pâte et de papier, de 62,000.

23.—Bois consommé par les industries utilisant le bois, 1952-1955

Détail	1952	1953	1954	1955
Sciages..... m.p.m.p. \$	2,049,314 145,056,681	2,073,065 147,031,589	2,054,525 143,723,883	2,400,525 171,369,570
Billes de sciage, billes à placage, pièces flèches, billes de pied et fourches..... m.p.m.p. \$	312,421 26,100,966	377,420 31,920,920	378,572 30,493,926	480,705 39,979,594
Placage et contre-plaqué..... m.p.c. \$	302,971 20,537,175	378,815 26,738,490	337,754 25,320,813	393,762 30,074,481
Autre bois..... \$	7,040,180	5,959,593	4,856,318	5,155,601
Total..... \$	198,735,002	211,650,592	204,394,940	246,579,246

Sous-section 6.—Industries qui utilisent le papier

Le groupe d'industries utilisant le papier comprend trois industries† qui fabriquent surtout des denrées de papier et de carton. Les établissements s'occupant d'impression, d'édition, de reliure et d'autres travaux relevant des arts graphiques consomment également de fortes quantités de ces matières, mais ils sont groupés séparément selon la classification type des industries adoptée par le Bureau fédéral de la statistique en 1948.

Certains établissements achètent comme matière première du papier de l'industrie de la pâte et du papier qu'ils se bornent à soumettre à quelque traitement afin de l'adapter à plus ample fabrication dans une autre industrie. Tel est le cas de la fabrication du

* Meubles; fenêtres et portes et bois corroyé; placage et contre-plaqué; parquets en bois dur; boîtes, paniers et caisses; objets tournés; bières et cercueils; tonnellerie; ustensiles en bois; formes, tendeurs et crépins à chaussures; fournitures d'apiculteur et d'aviculteur; laine de bois; et autres industries utilisant le bois.

† Boîtes et sacs de papier, papier à toiture et articles divers en papier.

papier couché, sensible ou ondulé. D'autres établissements achètent du papier qu'ils soumettent à un traitement pour l'adapter à quelque ultime usage défini comme dans le cas de la fabrication du papier d'asphalte à toiture ou du papier ciré d'emballage. Un autre grand groupe d'établissements emploie le papier et le carton pour en faire des sacs, des boîtes, des enveloppes, des panneaux muraux et autres produits.

La fabrication des récipients et caisses de diverses sortes a grandi rapidement depuis qu'on a trouvé différents moyens de transformer les papiers forts et bon marché en boîtes solides qui se comparent très bien avec les caisses et contenants de bois d'autrefois. Les jolis petits contenants de papier utilisés dans le commerce de détail gagnent en faveur et constituent une branche importante des industries utilisatrices du papier.

Les matériaux composés de toiture et de revêtement, consistant en un feutre de papier saturé d'asphalte ou de goudron et enduit en certains cas d'une surface minérale, remplacent de plus en plus la tôle, le bardeau et le matériel de revêtement de bois. Les cartons en fibre de bois, dont certains sont produits par laminage dans les industries utilisatrices du papier, s'emploient maintenant en grande quantité dans la construction, surtout pour fins d'isolement en remplacement du bois de charpente et des lattes de bois.

La croissance des industries utilisatrices du papier au Canada depuis 1923 traduit ces innovations. En 1923, les 152 établissements occupaient 6,870 employés touchant \$7,442,102 en salaires et avaient une production de \$31,760,948. En 1955, ces industries comptaient 455 établissements, occupaient 27,545 personnes (\$84,478,930) et avaient une production de \$427,160,367.

Sous-section 7.—Impression, édition et industries connexes

Le groupe des métiers de l'impression réunit cinq industries étroitement rattachées: impression et édition, comprenant les éditeurs qui exploitent des imprimeries; impression et reliure, comprenant les imprimeurs et relieurs généraux ou commerciaux; lithographie, comprenant les établissements qui font de ce procédé une spécialité; gravure, stéréotypie et électrotypie, y compris la photogravure; et composition commerciale pour des imprimeurs. Une sixième industrie, réunissant les éditeurs de périodiques qui n'impriment pas leurs propres publications, est venue s'ajouter depuis 1949. Bien que, à proprement parler, ces éditeurs ne soient pas des fabricants, ils se rattachent étroitement aux métiers de l'impression qui produisent les clichés, les illustrations, etc. et impriment pour eux des journaux, revues, répertoires, annuaires, almanachs, bulletins et autres périodiques.

En 1955, les métiers de l'impression ont occupé 64,025 personnes touchant \$222,206,780. Leur production a atteint \$562,538,358 et le coût des matières premières et des services a totalisé \$172,832,967.

Les périodiques (\$236,928,550) répondaient pour environ 42 p. 100 de la valeur des matières imprimées et autres à laquelle les seuls journaux ont contribué pour \$170,656,504. La valeur des périodiques comprend \$174,704,296 provenant de la publicité et \$62,224,254 provenant des abonnements et des ventes. En outre, les 1,617 éditeurs de la sixième industrie ont déclaré des recettes de \$34,072,222 provenant de la publicité et de \$11,173,763 provenant de la vente de publications.

CHAPITRE XI.—MINES ET MINÉRAUX

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
SECTION 1. L'INDUSTRIE MINÉRALE AU CANADA, 1956-1957.....	507	Sous-section 2. Répartition de la production par province.....	549
Sous-section 1. Les métaux.....	509	Sous-section 3. Production de minéraux métalliques.....	553
Sous-section 2. Les minéraux industriels..	520	Sous-section 4. Production de minéraux non métalliques (moins les combustibles)....	559
Sous-section 3. Pétrole et gaz naturel.....	524	Sous-section 5. Production de combustibles	560
Sous-section 4. Houille.....	530	Sous-section 6. Production de matériaux de construction.....	564
SECTION 2. AIDE DU GOUVERNEMENT À L'INDUSTRIE MINÉRALE.....	533	SECTION 5. STATISTIQUE DE L'INDUSTRIE MINÉRALE.....	567
Sous-section 1. Aide fédérale.....	533	SECTION 6. PRODUCTION MONDIALE DE CERTAINS MINÉRAUX MÉTALLIQUES ET COMBUSTIBLES.....	571
Sous-section 2. Aide provinciale.....	538		
SECTION 3. LÉGISLATION MINIÈRE.....	542		
SECTION 4. STATISTIQUE DE LA PRODUCTION MINÉRALE.....	544		
Sous-section 1. Valeur et volume de la production.....	544		

NOTA.—On trouvera face à la page 1 du présent volume la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

Section 1.—L'industrie minérale au Canada, 1956-1957*

Les progrès de la florissante industrie minérale au Canada ont touché un niveau sans précédent en 1956, année la plus prospère de son histoire. Au cours de la période observée, de janvier 1956 à la fin de juin 1957, l'activité dans le domaine de l'exploitation minérale a été orientée principalement vers un programme colossal de mise en valeur des mines et de construction d'usines. Si le plein effet de l'expansion qui en résulte dans la productivité ne se fait pas encore sentir le programme a ajouté sensiblement à la situation économique de l'industrie en 1956. La valeur de la production minérale, au regard de 1955, a augmenté de 15 p. 100 et atteint le nouveau haut de 2,068 millions de dollars, soit 7 p. 100 de la valeur du produit national brut du Canada pour l'année. Contributrice importante au commerce d'exportation du Canada, l'industrie minérale a disputé à l'industrie forestière la première place au point de vue de la valeur de la production exportée. Les ventes de minerais, métaux et minéraux primaires à l'étranger ont atteint une valeur de 1,300 millions et ont été comptables de près de 30 p. 100 de toutes les exportations du pays. La valeur des exportations de pétrole brut s'est élevée à plus de 100 millions de dollars, soit trois fois celle de 1955, et celle de minerai de fer a augmenté de 45 p. 100 pour atteindre \$144,443,000. Les exploitations en cours dans le domaine des métaux communs non ferreux ajouteront des quantités considérables de ces métaux au marché de l'exportation.

La croissance économique du Canada tient en grande partie à la rapidité avec laquelle il a reconnu et exploité ses immenses richesses de minerai de fer et ses ressources énergétiques de pétrole brut, de gaz naturel et d'uranium. La production de pétrole brut a atteint le chiffre inégalé de 170,570,000 barils en 1956. Le pétrole de l'Ouest canadien s'est répandu sur les marchés de Toronto pour la première fois grâce au raccordement du pipeline interprovincial les reliant à Sarnia. Le gaz naturel du riche champ de Fort-St-John, dans le nord-est de la Colombie-Britannique, atteindra les marchés du sud de cette province et pénétrera jusqu'aux États-Unis pour ajouter des millions à la valeur des exportations canadiennes, lorsque sera terminé en 1957, au coût de 152 millions, le pipeline de gaz naturel long de 650 milles de la *Westcoast Transmission Co. Ltd.* L'est du Canada devrait recevoir le gaz de l'Ouest pour usage industriel et domestique vers la fin de 1958, grâce au pipeline transcanadien actuellement en construction. Le Canada s'est créé une nouvelle source de recettes d'exportations par son industrie de l'uranium, dont la valeur de produc-

* Sauf indication contraire, cet article a été rédigé sous la direction de Marc Boyer, sous-ministre des Mines et des Relevés techniques, par Mary-J. Giroux, du personnel de la rédaction et des renseignements au ministère.

tion vise à atteindre bien au delà de 300 millions par année dès 1958. Il en possède une autre source importante dans ses énormes quantités de minerai de fer de faible teneur qui commencent à intéresser les aciéries des États-Unis et de l'Europe.

L'exploitation minérale s'est maintenue très active tout au cours de 1956. Tôt en 1957, toutefois, le ralentissement de la demande en matière de métaux et de minéraux a provoqué un fléchissement des prix, surtout du cuivre, du plomb et du zinc. La situation s'est aggravée avec le temps, au point que la production de ces métaux en 1957 sera probablement moindre qu'en 1956. Le marché du nickel est demeuré ferme, cependant, malgré la décision prise par les États-Unis de libérer une partie de ses réserves à des fins non militaires. Les marchés à prix de prime ont disparu et le nickel s'est vendu au prix standard fixé par l'*International Nickel Company of Canada Limited*, soit 70c. (argent canadien) la livre.

Même si le marché immédiat du cuivre, du plomb et du zinc et de certains autres métaux et minéraux était quelque peu incertain à la fin de la période observée, l'avenir de l'industrie minérale comme telle paraissait quand même prospère. Nul doute que l'essor de croissance imprimé à l'industrie par l'investissement d'énormes capitaux dans un vaste programme d'exploitation des ressources minérales allait maintenir la prospérité de l'industrie d'ici quelques années, et que, dans une perspective polyennale, la demande croissante de métaux et de minéraux engendrée au pays et à l'étranger par l'accroissement de la population et l'amélioration continue des conditions de vie, allait assurer la prospérité de l'industrie durant les années à venir.

Sous-section 1.—Les métaux

L'essor phénoménal de l'industrie minérale s'est manifesté dans tous les secteurs de l'entreprise, mais plus particulièrement dans l'extraction minière, où l'on a investi des centaines de millions de dollars pour accroître la productivité, en particulier celle du cuivre, du nickel, de l'uranium et du minerai de fer. Dans la région riche en uranium de Blind-River, on a dépensé de 300 à 350 millions de 1953 à la mi-1957 aux seules fins d'installations pour la production. Durant la période observée, l'événement le plus remarquable a été la décision prise par l'*International Nickel* de commencer à exploiter ses vastes gisements de nickel aux environs des lacs Mystery et Moak, dans le nord du Manitoba. Durant cette même période, les explorations généralisées de prospection ont donné lieu à un nombre inégalé de claims jalonnés en Colombie-Britannique, dans le Manitoba et le Québec. Un certain nombre de découvertes importantes ont été faites, telles que du plomb et du zinc au Yukon et du nickel dans l'Ungava.

La valeur de la production des métaux a atteint le chiffre inégalé de \$1,134,354,000 en 1956, soit 13 p. 100 de plus qu'en 1955 et 9 p. 100 de plus que la valeur de toute la production minérale du Canada en 1950. Stimulée par des prix élevés, la production de cuivre s'est élevée à 706,586,000 livres, soit 8 p. 100 de plus qu'en 1955 et que le sommet précédent atteint en 1940. La production de minerai de fer a augmenté de 38 p. 100 (20,113,000 tonnes fortes) et celle de nickel, de 2 p. 100 (355,986,000 livres). La production d'or a diminué de 4 p. 100 (4,379,000 onces troy) au regard de 1955, celle de plomb, de 8 p. 100 (373,350,000 livres) et celle de zinc, de 2 p. 100 (847,240,000 livres). La valeur de la production a augmenté pour le cuivre (de 52 millions), le minerai de fer (de 46 millions), l'uranium (de 14 millions) et le nickel et le zinc (chaçon de 7 millions).

Plusieurs faits importants survenus durant la période observée ont mis en évidence l'énorme pouvoir d'expansion de cette industrie. L'*Eldorado Mining and Refining Limited*, l'acheteur pour le compte de la Couronne, a signé des contrats avec 18 sociétés d'uranium concernant la vente de plus de 1,500 millions de dollars de précipités d'uranium avant le 31 mars 1963, ce qui permettra au Canada d'avoir 24 établissements actifs de concentrés d'uranium d'une capacité de 45,000 tonnes de minerai par jour dès 1958. L'expansion soutenue de la productivité canadienne de nickel et l'exploitation par l'*International Nickel* de son champ nickélifère des lacs Mystery et Moak laissent prévoir que la production canadienne de nickel atteindra environ 470 millions de livres en 1961, soit 20 millions de livres de plus que la production mondiale de 1956 (non compris les pays soviétiques).

La production fortement accrue de ses gisements de minerai de fer à haute teneur et ses quantités énormes de minerai susceptible d'enrichissement ont déjà placé le Canada en sixième position de la production mondiale et laissent prévoir un rendement de 45 à 60 millions de tonnes en 1965.

Les exportations des quatre principaux métaux communs non ferreux sous toutes formes ont continué de s'acheminer principalement vers les États-Unis et ont atteint \$537,686,829 en 1956, soit \$39,560,000 de plus que l'année précédente. Les exportations sous forme primaire de cuivre ont augmenté de 194,764 tonnes en 1955 à 215,837 en 1956 et celles de nickel, de 173,880 à 176,838; par contre, celles de plomb sont tombées de 150,867 tonnes en 1955 à 129,607 en 1956, et celles de zinc, de 404,422 à 383,041. Les États-Unis ont acheté, sous forme primaire, en 1956, plus de cuivre (30 p. 100) et de zinc (3 p. 100) que l'année précédente, mais moins de nickel (3 p. 100) et de plomb (30 p. 100). Le Royaume-Uni a acheté sous forme primaire moins de cuivre (7 p. 100), de plomb (12 p. 100), de zinc (32 p. 100), mais à peu près la même quantité de nickel.

Les prix des métaux communs étaient généralement élevés en janvier 1956 et, à l'exception du cuivre, se sont maintenus fermes toute l'année. Durant le premier semestre de 1957, toutefois, la baisse de la demande a fait fléchir les prix et en juin 1957, à la fin de la période observée, les prix du cuivre, du plomb et du zinc en particulier avaient baissé sensiblement. Le cuivre a subi les fluctuations les plus marquées: de 43c. la livre en janvier 1956, il est monté à 46c. en février, pour baisser à 45.375c. en juin et tomber à 35c. en octobre et 34.750c. la livre à la fin de l'année. En 1957, il a continué de baisser jusqu'à 27.88c. à la fin de juin. Le zinc s'est maintenu à 13.5c. la livre toute l'année 1956 et jusqu'en mai 1957, alors qu'il tombait à 11.5c., puis à 10.5c. la livre à la fin de juin 1957. Le plomb s'est vendu 15.62c. la livre en janvier 1956, puis 15.5c. le reste de l'année. En janvier 1957, il est descendu à 15.25c. la livre, s'y est maintenu jusqu'en mai, pour descendre encore à 14.75c. et à 13.25c. la livre à la fin de juin 1957. Le nickel s'est vendu 63c. (argent canadien) jusqu'en décembre 1956, alors qu'il s'est élevé à 70c. la livre.

La baisse des prix a fait baisser la production de plusieurs des métaux. Durant le premier semestre de 1957, le volume de la production de cuivre a diminué de 4 p. 100 (335,688,000 livres) par rapport à la période correspondante de 1956; celle de plomb, de 2 p. 100 (182,878,000 livres); et celle de zinc, de 9 p. 100 (391,618,000 livres). Par contre, la production de nickel s'est accrue de 6 p. 100 (190,732,000 livres) et celle de minerai de fer, de 3 p. 100 (5,837,000 tonnes fortes).

Voici, par région, un exposé de la situation de l'industrie extractive des métaux.

Colombie-Britannique.—Principale source du plomb et du zinc au Canada, la Colombie-Britannique tire de ces deux métaux environ 56 p. 100 de toute la valeur de sa production minérale. La production vient surtout des mines renommées Sullivan de la *Consolidated Mining and Smelting Company of Canada Limited*, à Kimberley, qui constituent la plus grande mine de plomb, zinc et argent au monde. La production provinciale des métaux comprend aussi le cuivre, l'argent, l'or, les concentrés de tungstène et le minerai de fer, par ordre de valeur, et de faibles quantités d'antimoine, de bismuth, de cadmium, d'indium et d'étain. La Colombie-Britannique détient le quatrième rang des provinces et territoires par la valeur de sa production minérale et elle est la seule au Canada à produire de l'antimoine, de l'indium et de l'étain.

Les faits saillants de la période observée ont été: l'investissement d'énormes capitaux dans l'exploitation du gaz naturel et du pétrole brut dans le nord-est de la province; la recherche et l'exploitation de mines de cuivre dans diverses régions; et une activité sans précédent de prospection en quête de nouvelles sources de richesses minérales.

D'un grand apport à l'expansion à venir de l'industrie de l'extraction minière en Colombie-Britannique et à toute l'industrie de la province, ont été la découverte de nouvelles et vastes réserves de gaz naturel, la découverte de pétrole brut en quantité commerciale dans la région de la rivière La Paix, et les progrès étonnants de la distribution du gaz au sud de la Colombie-Britannique et aux États-Unis. (L'exploitation du gaz naturel et du pétrole brut dans cette province fait l'objet d'un article à part, p. 524.)

La moyenne plus élevée des prix du plomb et du zinc a contribué pour beaucoup à porter la valeur de la production minérale de la province en 1956 à un nouveau sommet (\$199,318,000), pour une augmentation de 5 p. 100 sur le sommet de l'année précédente. La production de zinc s'est élevée de 431,772,000 livres (\$58,937,000) en 1955 à 443,711,000 livres (\$65,714,000) en 1956; par contre, celle de plomb a baissé de 322,985,000 livres (\$46,445,000) à 290,277,000 livres (\$45,022,000). La *Consolidated Mining and Smelting* a produit 386,082,000 livres de zinc, second sommet annuel consécutif, et 298,524,000 livres de plomb. Les concentrés provenaient des quatre mines de la société,—Sullivan, H.B. près de Salmo, Bluebell à Riondel, et Tulsequah Chief dans le nord de la Colombie-Britannique,—et étaient traités dans les usines de la société à Trail avec les minerais et concentrés provenant des autres mines de la province, du Yukon et de l'étranger. La *Consolidated Mining and Smelting* exploite la seule fonderie de plomb au Canada et l'une des deux usines de zinc, dont l'autre est exploitée par la *Hudson Bay Mining and Smelting Company Limited* près de Flin Flon, Manitoba. Parmi les autres producteurs de plomb et de zinc de la province en 1956, on comptait la *Giant Mascot Mines Limited*, la *Canadian Exploration Limited*, une filiale de la *Placer Development Limited*, la *Reeves Macdonald Mines Limited*, la *Sheep Creek Mines Limited*, et la *Silbak Premier Mines Limited*.

Durant les six premiers mois de 1957, la production de plomb dans la province a marqué une légère avance sur la période correspondante de 1956, tandis que celle de zinc a baissé de 4 p. 100. La *Consolidated Mining and Smelting* a fermé sa mine Sullivan à ciel ouvert en juin 1957 et a fait part de ses intentions de suspendre le travail à la mine Tulsequah-Chief. La *Giant Mascot Mines* a cessé de produire en juin, car ses réserves de minerai étaient épuisées.

La hausse du prix du cuivre en 1955 et au début de 1956 a donné lieu à une recherche intensive de nouveaux gisements de ce métal et à l'exploitation de plusieurs gîtes les uns peu prometteurs, les autres aptes à soutenir une forte industrie. La production de cuivre en Colombie-Britannique a baissé de 4 p. 100 en volume par rapport à 1955, mais sa valeur a augmenté de 8 p. 100. Le métal provenait de la mine Copper-Mountain de la *Granby Consolidated Mining, la Smelting and Power Company Limited*, des travaux à Britannia-Beach de la *Britannia Mining and Smelting Company Limited*, et de la mine de cuivre, zinc et plomb Tulsequah-Chief. Deux nouvelles mines ont commencé à produire tôt en 1957: une ancienne mine de cuivre près de Greenwood, la mine Motherlode de la *Woodgreen Copper Mines Limited*, et à Rossland, la mine Velbet de la *Mid-West Copper and Uranium Mines Limited*. D'autres sociétés se préparaient à produire: la *Phoenix Copper Company Limited*, une filiale de la *Granby*, à l'ancienne mine de la *Granby* près de Phoenix, et la *Granduc Mines Limited*, à 25 milles au nord-ouest de Stewart. Plusieurs autres sociétés exploraient activement des propriétés, dont: l'*American Smelting and Refining Company*, dans la vallée Highland, la *Cowichan Copper Company Limited*, sur l'île de Vancouver, et la *Granisle Copper Limited*, une filiale de la *Granby*, sur une île du lac Babine. A la suite de la chute subite du prix du cuivre durant le premier semestre de 1957, plusieurs sociétés qui s'apprétaient à produire ont décidé d'attendre que le marché soit plus avantageux.

Sauf quelque 6,600 livres, la Colombie-Britannique a produit tous les concentrés de tungstène du Canada en 1956. Ce métal provenait de l'exploitation de la *Canadian Exploration Company Limited* à Salmo et a totalisé 2,200,000 livres (\$6,050,000) en 1956. La société est liée par contrat avec la *General Services Administration of the United States* et doit lui fournir un maximum de 570,000 tonnes courtes de trioxyde de tungstène de 1952 au 30 juin 1958, à un prix variant de \$55 à \$60 la tonne.

Toute la production provinciale de concentrés de fer, soit 331,000 tonnes fortes en 1956, est expédiée au Japon. Ce métal provenait de deux mines: la mine Iron-Hill de la *Utah Company of America*, sur l'île de Vancouver, qu'on a fermée en décembre 1956 parce qu'épuisée, et la mine de l'île Texada de la *Texada Mines Limited*. Une troisième société, l'*Empire Development Company Limited*, constituée vers le milieu de 1956, projette d'exploiter le gisement de magnétite de la rivière Elk dans le nord de l'île de Vancouver de façon à produire vers la fin de 1957. La société s'est engagée par contrat à fournir à des aciéries

du Japon 1,380,000 tonnes fortes de concentrés sur une période de trois ans. Les concentrés seront expédiés de Port-McNeil, à 22 milles des mines. En juillet 1957, la Colombie-Britannique expédiait en moyenne 2,000 tonnes de concentrés de fer par mois au Japon.

La province a produit 32 p. 100 de l'argent extrait au Canada en 1956, soit 9,331,000 onces troy (\$8,371,000). La plupart de l'argent provient de mines de métaux communs, plus particulièrement de la mine Sullivan.

La production d'or en Colombie-Britannique en 1956 s'est chiffrée par 211,000 onces troy (\$7,265,000). Les trois exploitations d'or filonien,—la *Bralorne Mines Limited*, la *Cariboo Gold Quartz Mining Company Limited*, et la *Pioneer Gold Mines of B.C. Limited*,—ont fourni 82 p. 100 de la production. L'or provenant de l'exploitation des mines de métaux communs a beaucoup diminué à cause de la baisse sensible de la production d'or à la mine Tulsequah.

Provinces des Prairies.—L'expansion marquée de l'exploitation d'uranium dans la région de Beaverlodge, dans le nord de la Saskatchewan, et la croissance rapide de l'industrie des métaux communs au Manitoba sont les faits saillants des progrès merveilleux de l'industrie extractive des métaux dans ces deux provinces durant la période observée. A l'exception d'une petite quantité d'or alluvionnier, l'Alberta, située presque entièrement dans la région des Plaines intérieures, ne produit pas de métaux.

La valeur de la production des métaux en Saskatchewan s'est élevée de \$54,709,000 en 1955 à \$70,671,000 en 1956, grâce en particulier à la valeur accrue de la production d'uranium; par contre, celle du Manitoba a fléchi un peu (\$39,209,000) par suite de la baisse des ventes de concentrés de nickel. Les travaux de la *Hudson Bay Mining and Smelting Company Limited* demeurent encore la principale source de métaux communs des deux provinces. La société exploite une mine de cuivre et de zinc à Flin Flon, des deux côtés de la frontière Manitoba-Saskatchewan, une usine de concentrés, une fonderie de cuivre et une usine de zinc à Flin Flon, Manitoba, et trois petites mines près de ce centre. La majeure partie du massif de minerai de Flin Flon est en Saskatchewan. Une partie de la production de métaux communs vient de la mine de nickel-cuivre de la *Sherritt Gordon Mines Limited* au lac Lynn, dans le nord du Manitoba.

L'uranium est monté en deuxième position, après le cuivre, dans la valeur de production de la Saskatchewan en 1956. Sa valeur de production a atteint \$24,292,000, soit deux fois plus qu'en 1955 et seulement \$3,300,000 de moins que la valeur totale de la production de cuivre. Le métal vient de la région de Beaverlodge dans le nord de la province, exploitée pour la première fois par l'*Eldorado Mining and Refining Limited* qui a commencé à produire en avril 1953; de la *Gunnar Mines Limited*, dans la région de St-Mary's Channel, et de plusieurs petites exploitations, y compris la *Lorado Uranium Mines Limited* qui exploite une usine pour ses clients dans la région. L'*Eldorado* a poursuivi de grands travaux souterrains et porté la capacité de son usine de 750 à 2,000 tonnes par jour, dont 150 tonnes de traitement à forfait. La *Gunnar*, qui a commencé à produire en 1955, a porté la capacité de son usine de 1,250 à 1,650 tonnes. L'extraction se pratique à ciel ouvert, mais la société s'organise en vue de l'extraction souterraine à venir et espère que, même avant l'épuisement de la mine à ciel ouvert, tout le minerai nécessaire durant les mois les plus rudes de l'hiver viendra de sous terre. En avril 1957, la *Lorado* a commencé le traitement de son minerai et du minerai à forfait dans sa nouvelle usine d'une capacité de 500 tonnes. La société projette de commencer presque aussitôt à agrandir son usine pour en porter la capacité à 750 tonnes. La *Lorado* est liée par contrat avec la *Cayzor Athabaska Mines Limited*, la *St-Michael Uranium Mines Limited*, la *Lake Cinch Mines Limited*, la *National Explorations Limited*, et la *Black Bay Uranium Limited*. La *Rix-Athabaska Mines Limited* a continué d'expédier son minerai à l'*Eldorado*.

La production de nickel au Manitoba a continué de venir de la mine de nickel et cuivre Sherritt-Gordon, au lac Lynn. Malgré la baisse des ventes de concentrés de nickel au regard de 1955, la société a connu sa meilleure année de production en 1956: 19,240,000 livres (16,667,000 en 1955) de nickel; 9 millions (10,156,000) de livres de concentrés de cuivre utilisables; 107,000 (16,000) livres de cobalt, et 71,000 (55,000) tonnes de sulfate d'ammo-

niaque. Les concentrés de nickel de la mine du lac Lynn sont traités à l'usine de chimie métallurgique de la société à Fort-Saskatchewan, 15 milles au nord-est d'Edmonton, Alberta. Les concentrés de cuivre sont expédiés à la *Noranda Mines Limited*, dans le Québec, pour affinage.

La productivité du Manitoba en nickel s'est grandement accrue depuis que l'*International Nickel* a fait savoir qu'elle commencerait à exploiter sa propriété aux lacs Mystery et Moak dans le nord de la province. La société projette de consacrer 175 millions de dollars à l'exploitation de deux nouvelles mines de nickel, celles de Thompson et du lac Moak, et à la construction d'usines appropriées en surface; de construire un embranchement ferroviaire de 30 milles à partir de Sipiwesk, près de Thicket-Portage, sur la ligne du National-Canadien; et une voie ferrée privée de 22 milles reliant Thompson et le lac Moak, de même que certaines installations dans la nouvelle ville de Thompson, dont la population initiale atteindra probablement 8,000. Ce projet, conjointement avec les agrandissements des installations de la société dans la région de Sudbury porteront vraisemblablement la production annuelle de la compagnie à 385 millions de livres de nickel, soit une augmentation de 100 millions de livres sur 1956. Aux mines de Thompson et du lac Moak, la production devrait commencer en 1960 et atteindre son plein rendement en 1961.

En 1956, la *Hudson Bay Mining and Smelting* a produit 92,680,000 livres de cuivre, 126,568,000 livres de zinc, 105,000 onces troy d'or, 1,587,000 onces troy d'argent, 157,000 livres de cadmium et 108,000 livres de sélénium. La société s'est livrée à des recherches intensives dans les deux provinces et a découvert trois nouveaux massifs de minerai près de la ville de Snow-Lake au Manitoba, environ 74 milles à l'est de Flin Flon. Des travaux de premier établissement se poursuivent déjà au gîte du lac Chisel, et elle explore activement les deux autres, dont l'un est au lac Ghost et l'autre au lac Stall.

La Saskatchewan et le Manitoba ensemble ont produit 202,150 onces troy d'or en 1956, dont 105,600 comme sous-produit des exploitations de métaux communs. Le reste provenait de trois mines d'or filonien du Manitoba,—la mine San-Antonio de la *San Antonio Gold Mines Limited* dans la région du lac Rice, qui contrôle également la propriété avoisinante de la *Forty-Four Mines Limited*, et la mine Nor-Acme dans la région du lac Snow, qui est louée à la *Britannia Mining and Smelting Company Limited*.

La plus grande partie de l'argent provient de l'exploitation des métaux communs, principalement de Flin Flon. Le reste vient de la mine de nickel-cuivre Sherritt-Gordon au lac Lynn, et des mines Nor-Acme et San-Antonio, toutes au Manitoba. La production de la Saskatchewan et du Manitoba s'est chiffrée par 1,602,000 onces troy en 1956.

Ontario.—L'exploitation généralisée de nouvelles mines, la construction de nouvelles usines de bocardage et l'exploration intensive des propriétés anciennes et nouvelles, autant de facteurs qui mettent en évidence la ferme avance de l'industrie de l'extraction des métaux en Ontario durant la période observée. La valeur de la production des métaux a atteint le sommet de \$512,356,000, soit 9 p. 100 de plus qu'en 1955; mais la nouvelle production qui jaillira de l'activité fortement accrue des travaux préparatoires à la production n'obtiendra son plein effet que dans un an ou deux. C'est à pas de géant que s'est développée l'industrie de l'uranium dans la région de Blind-River, où des projets fantastiques sont devenus réalité en très peu d'années.

Principal producteur de métaux au Canada, l'Ontario a fourni en 1956 tous les platinides extraits au pays, 94 p. 100 du nickel, 57 p. 100 de l'or, 44 p. 100 du cuivre et 25 p. 100 du minerai de fer. Des gains importants ont été signalés dans le volume et la valeur de la production de cuivre, de nickel, de minerai de fer et d'uranium dans la province. L'or et les platinides, toutefois, ont fléchi quelque peu au regard de 1955.

La production de nickel dans la province provenait des travaux de l'*International Nickel Company*, le plus grand producteur de nickel au monde, de la *Falconbridge Nickel Mines Limited* et de deux petits producteurs, tous dans la région de Sudbury, et s'est élevée à 334,096,000 livres (\$209,663,000) comparativement à 322,322,000 livres (\$198,489,000) en 1955. L'*International Nickel* a extrait 15,511,000 tonnes de minerai, soit la plus forte quantité dans l'histoire de la société. Les mines souterraines Froid-Stobie, Creighton, Murray, Garson et Levack ont fourni 92 p. 100 du minerai, le reste venait de la mine

Frood à ciel ouvert. La société exploite aussi deux usines de concentrés, deux fonderies et une affinerie de cuivre près de Sudbury, de même qu'une affinerie de nickel et de cobalt à Port-Colborne, dans le sud de l'Ontario. En 1956, elle a produit 286 millions de livres de nickel. L'expansion et la modernisation des installations de production se sont poursuivies selon les projets qui visent à porter la productivité en nickel de la société à 385 millions de livres en 1961, grâce à l'exploitation des propriétés aux lacs Mystery et Moak, dans le nord du Manitoba, dont la production annuelle prévue serait de 75 millions de livres; le reste proviendrait des agrandissements dans la région de Sudbury.

La *Falconbridge Nickel* est à agrandir pour porter sa capacité productive à 55 millions de livres en 1960. En 1956, elle a produit 43,384,000 livres, contre 41,137,000 en 1955. Le minerai venait des mines Falconbridge, Falconbridge-East, McKim, Mount-Nickel, Hardy et Longvack, près de Sudbury. L'exploitation de la mine Longvack a commencé en mai 1956. La société exploite aussi trois usines de concentrés et une fonderie dans la région de Sudbury, et une affinerie à Kristiansand, en Norvège.

Une faible quantité de nickel est venue aussi des travaux de la *Nickel Rim Mines Limited* et de la *Nickel Offsets Limited*, également dans la région de Sudbury. Cette dernière a fermé en janvier 1957, car ses réserves de minerai étaient épuisées. En même temps, nombre de nouvelles propriétés ont été explorées et mises en valeur, surtout dans la région de Kenora, dans le nord-ouest de la province. Cependant, les travaux souterrains à l'une d'elles, *Kenbridge Nickel Mines Limited*, une filiale de Falconbridge, ont cessé en mai 1957.

Le volume de la production de cuivre a augmenté de 6 p. 100 sur 1955 et sa valeur, de 18 p. 100, pour atteindre 309,199,000 livres et \$126,951,000. Les travaux intensifs effectués en vue de la production à plusieurs endroits, particulièrement dans la région de Manitouwadge, dans le nord-ouest de l'Ontario, font prévoir une autre augmentation marquée de la production de cuivre en Ontario dès 1957. L'*International Nickel* a contribué 88 p. 100 de la production, et la *Falconbridge Nickel*, 8 p. 100. Le reste est venu de la *Nickel Rim* et la *Nickel Offsets*, de la *Temagami Mining Company Limited*, dans la région de Temagami, et de la *Min-Ore Mines Limited*, près de Matachewan.

Dans la région de Manitouwadge, la *Willroy Mines Limited* a commencé à exploiter sa propriété de cuivre et zinc en juillet 1957 et la *Geco Mines Limited* prévoyait commencer en septembre 1957 l'exploitation de sa mine de cuivre, zinc et argent. L'usine de la *Willroy* a une capacité établie à 1,000 tonnes et celle de la *Geco*, à 3,300 tonnes. Depuis la découverte des gisements de cuivre et zinc dans la région en 1953, on y a construit deux voies ferrées et une route, et un village minier moderne destiné à recevoir 6,000 habitants s'élève à Manitouwadge.

L'Ontario est une des plus abondantes sources de minerai de fer au Canada. En 1956, le volume de sa production s'est accru de 29 p. 100 sur 1955 et sa valeur, de 17 p. 100, pour atteindre 5,008,000 tonnes fortes et \$40,021,000. La production comprenait le minerai expédié directement de la *Steep Rock Iron Mines Limited*, dans le nord-ouest de l'Ontario, l'aggloméré de fer provenant de l'*Algoma Ore Properties Limited*, dans le nord, et des billettes venant de la *Marmoraton Mining Company Limited*, dans le sud-est, et de la nouvelle usine de l'*International Nickel* à Copper Cliff, dans la région de Sudbury. Les expéditions de la *Steep Rock* se sont élevées de 2,266,000 tonnes fortes en 1955 à un nouveau sommet de 3,317,000 et provenaient surtout de sa mine Hogarth à ciel ouvert. La *Steep Rock* a continué ses travaux sur ses massifs de minerai dans le dessein de porter sa production annuelle à 5,500,000 tonnes fortes dès 1959 avec le minerai extrait de ses mines à ciel ouvert et souterraines. Dans la même région, la *Caland Ore Company Limited* est à préparer le massif "C" qu'elle a loué de la *Steep Rock* en vue de produire en 1960. La *Caland* envisage une production annuelle éventuelle de 3 millions de tonnes fortes, ce qui portera les expéditions de cette région à un minimum de 8,500,000 tonnes fortes vers 1965 et à 10 millions de tonnes fortes quelques années plus tard.

Dans la région de Michipicoten, l'*Algoma Ore Properties Limited* a extrait, en 1956, de ses mines souterraines *Helen* et *Victoria* 1,411,000 tonnes fortes d'aggloméré, production légèrement inférieure à celle de l'année précédente. De la sidérite extraite, environ les

deux tiers subissent l'agglomération immédiate, tandis que le dernier tiers, avant d'être aggloméré, est concentré par le procédé de flottation aux établissements de Jamestown. En 1958, la Compagnie se propose d'atteindre une production annuelle de deux millions de tonnes fortes, grâce à l'agrandissement de son usine de Jamestown et à l'expansion de ses travaux souterrains. De son gîte dans les environs de Marmorora, la *Marmoration Mining Company Limited*, filiale de la *Bethlehem Steel Company*, de Bethlehem, Pennsylvannie, a expédié, en 1956, par voie ferrée jusqu'à Picton, et ensuite par bateau, aux aciéries de la société mère à Lackawanna, New York, 283,000 tonnes de minerai de fer de haute qualité en billettes. Vers le commencement de 1956, l'*International Nickel* a fait son premier envoi, de Copper-Cliff, de billettes d'oxyde de fer de haute qualité, en provenance de sa nouvelle usine pour la récupération du minerai de fer, investissement de dix-neuf millions de dollars et dont la production en fin d'année s'est élevée à 71,000 tonnes fortes. A plein rendement, cette usine pourra traiter mille tonnes de pyrrhotine nickelifère par jour, pour atteindre une production annuelle d'un million de tonnes de billettes. La fabrique de soufre et de fer de la *Noranda Mines Limited*, située à Port-Robinson, près de Welland, n'a travaillé qu'à demi-rendement pour produire 48,000 tonnes fortes d'agglomérés ferreux. L'exploration de certaines régions possédant des gîtes de minerai de fer s'est poursuivie pendant l'année, afin d'en établir la valeur commerciale.

Cependant, pendant la période en revue, la vedette de l'industrie minière des métaux de l'Ontario a été l'uranium. En effet, cette industrie, qui se développe autour de deux centres, Blind-River, dans le nord de l'Ontario, et Bancroft, dans le sud-est, a fait sauter sa production, qui était de \$500,00 en 1955, à presque six millions de dollars en 1956, pour dépasser, vraisemblablement, cent millions de dollars en 1957.

Les sociétés minières de la région de Blind-River, qui n'ont pas toutes encore atteint le stade de la production, évaluent, dans leurs publications officielles, leurs réserves de minerai à 250 millions de tonnes, d'une teneur moyenne d'au moins deux livres d'uranium, et c'est ainsi que l'Ontario, du jour au lendemain pour ainsi dire, a pris son rang parmi les sources les plus riches du monde en ce métal. En septembre 1956 déjà, l'*Eldorado Mining and Refining Limited*, l'acheteur pour le compte de la Couronne, avait conclu des contrats ou des projets de contrat avec huit sociétés minières de la région, visant l'achat de précipités d'uranium, dont la valeur, au 31 mars 1963, dépassera 1,100 millions de dollars. Onze projets d'usines de concentration, d'un rendement de 34,300 tonnes par jour, seront réalisés d'ici 1958. Au début de la période à l'étude, il n'existait qu'une seule société productrice dans la région, la *Pronto Uranium Mines Limited*, qui broyait 1,500 tonnes de minerai par jour. En juillet 1957, on comptait trois nouvelles propriétés productrices, les mines du lac Quirke et du lac Nordie de l'*Algom Uranium Mines Limited*, d'un rendement de 3,000 tonnes par jour chacune, et la propriété de la *Consolidated Denison Mines Limited*. Avant la fin de 1957, quatre autres propriétés doivent atteindre le stade de la production. Il s'agit de deux d'entre les trois propriétés de la *Northspan Uranium Mines Limited*, celle du lac Nordie, d'un rendement de 4,000 tonnes par jour, et celle de Panel, de 3,000 tonnes; en outre, celle de la *Can-Met Explorations Limited*, de 2,500 tonnes, et celle de la *Stanleigh Uranium Mining Corporation Limited*, de 3,000 tonnes par jour. Des travaux de premier établissement à la *Stanrock Uranium Mines Limited* et à la *Milliken Lake Uranium Mines Limited* (3,000 tonnes par jour chacune), ainsi qu'à la propriété *Spanish American* de la *Northspan* (2,000 tonnes), doivent aboutir dans les six premiers mois de 1958. L'usine d'exploitation de la *Consolidated Denison*, dont le rendement est de 6,000 tonnes par jour, est aujourd'hui la plus grande unité productrice du monde. Le contrat le plus important avec l'*Eldorado Mining and Refining* est celui de la *Northspan*, dont l'envergure est de 275 millions de dollars. On évalue à 275 millions de dollars l'investissement de capital que représente la mise en marche de ces onze usines. Une communauté modèle, Elliot-Lake, est en construction et elle logera quelque 30,000 âmes en 1960.

Pendant la période à l'étude, trois sociétés de la région de Bancroft, dans le sud-est de la province, ont commencé à produire de l'uranium. Ce sont la *Bicroft Uranium Mines Limited*, la *Faraday Uranium Mines Limited* et la *Greyhawk Uranium Mines Limited*. Une quatrième société, la *Canadian Dyno Mines Limited*, compte atteindre le stade de la

production en avril 1958. Le minerai de la mine *Greyhawk* est traité à l'usine voisine de la société *Faraday*. Les sociétés *Bicroft* et *Faraday* ont chacune une usine d'un rendement de 1,000 tonnes, tandis que la *Canadian Dyno* construit une usine de 1,100 tonnes de rendement.

La production de cobalt de l'Ontario est tirée des minerais de cobalt et d'argent de la région de Cobalt-Gowganda (nord de la province) et, comme sous-produit, des minerais de cuivre et de nickel de la région de Sudbury. En 1956, la production de 3,574,000 livres, d'une valeur de \$9,055,000, a légèrement dépassé celle de 1955. Le gros du minerai de cobalt expédié de la région de Cobalt-Gowganda est allé à la *Deloro Smelting and Refining Company Limited*, à Deloro (Ont). Les minerais et concentrés ont été vendus au gouvernement des États-Unis aux termes du plan des prix d'encouragement du gouvernement canadien. Ce plan, qui était en vigueur depuis le commencement de la guerre de Corée en 1951, a été abrogé en fin 1956. L'affinerie de Port-Colborne de l'*International Nickel* a maintenu sa production de cobalt électrolytique très pur. En 1956, cette société a expédié 1,543,000 livres de cobalt de tous genres, tandis que *Falconbridge Nickel* en a expédié 543,000 livres.

La province tire environ 70 p. 100 de son argent de la région de Cobalt, et le reste provient, comme sous-produit, des mines de nickel et d'or filonien. En 1956, la production s'est élevée à 6,479,000 onces troy, d'une valeur de \$5,812,000.

La production d'or en Ontario provient de trente mines d'or des régions de Patricia, Thunder-Bay, Porcupine, Kirkland-Lake et Larder-Lake et, comme sous-produit, des mines de métaux communs de la région de Sudbury. En 1956, la production a été de 2,498,000 onces troy, quelque peu moindre qu'en 1955, mais, pendant les six premiers mois de 1957, la production a légèrement dépassé celle de la période correspondante de 1956. L'épuisement du minerai a obligé la *Starrat Nickel Mines Limited* à fermer, en 1956, sa mine dans la région de Red-Lake. Par contre, la *Kerr-Addison Gold Mines Limited*, de Larder-Lake, société qui produit le plus d'or dans tout le Canada, a atteint, en 1956, une production record de 473,000 onces troy, pour dépasser de 46,000 onces le chiffre de 1955.

La *Jardun Mines Limited* a tiré de sa propriété, à quelque dix-huit milles au nord-est de Sault-Sainte-Marie, une petite production de concentrés de plomb et de zinc. Dans la région de Manitouwadge, la *Willroy Mines* a commencé, en juillet 1957, à produire du zinc, et la *Geco Mines* compte en faire autant un peu plus tard la même année.

Québec.—Une activité intense dans le domaine minier, pendant la période à l'étude, a permis au Québec d'augmenter sensiblement sa production de métaux et de vérifier ses énormes ressources latentes en minerai de fer et en métaux communs. La découverte dans le nord de l'Ungava de nombreux dépôts de nickel dans une bande de roches minéralisées qui s'étend de Cape-Smith, sur la baie d'Hudson, jusqu'à Wakeham-Bay, sur le détroit d'Hudson, et la découverte de gîtes de cuivre-zinc dans la région de Bell-River et du lac Mattagami, dans l'ouest du Québec, ne sont qu'autant de nouvelles preuves de la richesse spectaculaire des vastes ressources du Québec en minéraux de toutes sortes. En 1956, il a été enregistré dans la province un nombre record de 55,523 claims.

En 1956, sa production minérale a placé le Québec au deuxième rang parmi les provinces. Supérieure de vingt pour cent par rapport à 1955, sa production globale en minéraux s'est élevée à \$426,608,000, tandis que sa production en métaux s'est accrue de 28 p. 100 pour atteindre \$236,213,000, chiffre inférieur de 43 millions de dollars seulement à la valeur totale de la production minérale de la province en 1954. Le Québec est la deuxième des provinces productrices de cuivre, d'or, de zinc et de minerai de fer. Elle est la seule productrice de molybdénite, ainsi que de minerai de titane, extrait des importants gîtes d'ilménite de lac Allard. Les autres métaux extraits dans la province sont l'argent, le sélénium, le magnésium, le plomb et le bismuth.

Le Québec devient rapidement une des plus importantes sources de minerai de fer au monde. Par rapport à l'année précédente, sa production de minerai s'est majorée brusquement de 90 p. 100 pour atteindre 6,960,000 tonnes fortes, d'une valeur, plus que

doublée, de \$56,203,000. De nouveaux aménagements en train dans différentes propriétés permettent de prévoir que cette production se multipliera plusieurs fois en volume et en valeur d'ici dix ans.

Exception faite de quelques tonnes produites par la *Quebec Iron and Titanium Corporation*, toute la production en 1956 provenait des mines de la *Iron Ore Company of Canada*, dans la région du Nouveau-Québec-Labrador. En effet, cette société a extrait plus de douze millions de tonnes fortes de minerai de fer, dont plus de 60 p. 100 en provenance des mines Gagnon et French, situées dans le Québec. Le minerai parcourt 360 milles de voie ferrée pour atteindre Sept-Îles, sur la rive nord du Saint-Laurent, d'où la majeure partie est dirigée par voie maritime vers les États-Unis. A Contrecoeur, près de Montréal, il a été transbordé 2,757,712 tonnes de minerai, en destination des ports sur les Grands lacs par la voie des canaux du Saint-Laurent. Voici comment s'est répartie la production de 1956: États-Unis, 9,447,000 tonnes; Royaume-Uni, 1,470,000 tonnes, Europe occidentale, 391,000 tonnes; et le Canada 704,000 tonnes. Une nouvelle mine, la Ferriman, doit atteindre le stade de la production en 1957, année pendant laquelle les expéditions de minerai à partir de Sept-Îles dépasseront probablement treize millions de tonnes.

En plus des gisements de minerai de haute teneur de la *Iron Ore Company* dans la région du Nouveau-Québec-Labrador, la province de Québec possède aussi de vastes réserves de minerai de fer de faible teneur, et en plusieurs endroits des préparatifs sont en train en vue d'en commencer l'extraction. A citer, entre autres, les mines Hilton, nommées autrefois mines Bristol, qui sont situées à 40 milles au nord-ouest d'Ottawa et qui renferment des dépôts de magnétite qui se prête à la concentration. Il y a aussi les propriétés de la *Cartier Mining Company Limited*, une filiale de la *United States Steel Corporation*, situées à environ 300 milles de la ville de Québec, dans la région des monts Reed et Wright. L'extraction à ciel ouvert doit commencer vers la fin de 1957 aux mines Hilton, dont le rendement annuel doit atteindre 600,000 tonnes de billettes de minerai de fer d'une teneur de 66 p. 100.

La *Cartier Mining Company* poursuit un plan d'investissement de plus de 200 millions de dollars afin de mettre à profit ses vastes gisements de minerai de fer à faible teneur. L'extraction doit commencer en 1961 à raison de trois millions de tonnes par an, pour atteindre un rendement annuel de dix millions de tonnes vers 1965. Il est possible que par la suite l'expansion des travaux de cette société dans la région permette un rendement annuel qui atteindrait plusieurs fois ce chiffre. A l'heure actuelle, la société se propose de construire une voie ferrée privée de 150 milles dans la région, partant de Shelter-Bay, sur la rive nord du Saint-Laurent.

Des travaux exploratoires, ainsi que des recherches géophysiques, se sont poursuivis en plusieurs endroits situés parmi les formations ferreuses intéressantes qui s'étendent en un arc presque continu à partir de la pointe extrême au nord de la rive ouest de la baie d'Ungava jusqu'à Mistassini. Plusieurs sociétés, dont la *Jones and Laughlin Steel Corporation*, la *Pickands Mather and Company*, la *Iron Ore Company of Canada*, la *Steel Company of Canada*, et la *Canadian Javelin Limited* détiennent des propriétés considérables à l'extrémité sud de cet arc.

A l'autre extrémité, tout à fait au nord, sur la côte ouest de la baie d'Ungava, l'*Atlantic Iron Ores Limited* et l'*International Iron Ores Limited*, deux sociétés du groupe de Cyrus S. Eaton, de Cleveland (Ohio), ainsi que l'*Oceanic Iron Ore of Canada Limited* et la *Consolidated Fenimore Iron Mines Limited* ont toutes délimité à grands traits des réserves massives de minerai de fer propre à la concentration. Les deux premières sociétés sont en rapport avec des aciéries allemandes qui leur achèteraient des concentrés.

Le gros de la production des métaux communs provient des régions à l'ouest de la province, et surtout de la mine Horne de la *Noranda Mines Limited*. Par suite de l'exploitation de nouvelles propriétés, et du prix élevé du cuivre, la production de ce métal en 1956 a atteint 244,918,000 livres, pour dépasser de 21 p. 100 le chiffre de 1955, tandis que

sa valeur s'est accrue de 36 p. 100 pour se porter à \$101,396,000. Cependant l'extraction de zinc et de plomb a été moindre qu'en 1955, la production de zinc étant passée de 202,862,000 livres à 175,809,000, et celle de plomb de 11,216,000 livres à 5,629,000.

La *Noranda Mines* traite le minerai extrait de sa mine Horne et, à forfait, des minerais et concentrés extraits d'autres mines de cuivre, d'or et d'argent. Elle récupère le cuivre et les métaux précieux des anodes à l'affinerie de cuivre électrolytique de sa filiale, la *Canadian Copper Refiners Limited*, à Montréal-Est. En 1956, cette société a produit 101,406 tonnes de cuivre, 413,390 onces troy d'or et 2,280,400 onces troy d'argent, dont 26,308 tonnes de cuivre, 199,630 onces troy d'or et 779,800 onces troy d'argent provenaient de la mine Horne. La *Noranda* a commencé, en 1956, l'agrandissement de ses fonderies de cuivre, dont le rendement sera porté de 240 à 350 millions de livres par an, et, non loin de là, elle compte entreprendre l'extraction de minerai à ciel ouvert. Des aménagements ont augmenté le rendement mensuel de cuivre affiné de l'usine de Montréal-Est, qui a été porté de 17,000 à 21,000 tonnes.

Une filiale de la *Noranda*, la *Gaspé Copper Mines Limited*, dans la Gaspésie, avait achevé, en 1955, une installation de concentration et de fonte d'un rendement de 6,500 tonnes, et, en 1956 elle a fait un nouvel apport de 55,234,000 livres de cuivre. Une interruption, d'une durée de trois mois, du service hydro-électrique et une insuffisance d'effectifs miniers ont entravé l'exploitation en 1956. Puis, en mars 1957, elle a été de nouveau paralysée par une grève qui ne s'est terminée qu'en octobre 1957. Avant l'interruption provoquée par la grève, l'extraction et le bocardage avaient atteint un rendement de 4,000 tonnes par jour. Les anodes sont envoyées à l'affinerie de Montréal-Est.

La région de Chibougamau, qui promet de devenir une des plus importantes sources de cuivre du Canada, a également fait son premier apport à la production. Vers la fin de la période à l'étude, la production avait atteint un rythme égal à bien plus de cinquante millions de livres par an, en provenance de la nouvelle usine, d'un rendement de 450 tonnes, de la *Chibougamau Explorers Limited*, de la *Campbell Chibougamau Mines Limited*, le plus gros producteur de la région, et de l'*Opemiska Copper Mines (Quebec) Limited*. Des travaux de premier établissement se poursuivaient dans plusieurs autres propriétés de la région, et dans certaines le stade de la production sera bientôt atteint. Une des sociétés, la *Merrill Island Mining Corporation Limited*, construit une usine d'un rendement de 650 tonnes sur sa propriété au lac Doré.

Plusieurs autres sociétés ont extrait du cuivre dans la région de l'ouest du Québec. Ce sont la *Waite Amulet Mines Limited*, la *Quemont Mining Corporation Limited*, la *East Sullivan Mines Limited*, la *Normetal Mining Corporation Limited*, la *Golden Manitou Mines Limited*, la *Rainville Mines Limited*, de sa nouvelle mine de cuivre et d'or située à seize milles à l'est de Val-d'Or, la *Beattie-Duquesne Mines Limited*, de Duparquet, dont l'affinerie d'or a été modifiée pour extraire des concentrés de cuivre du minerai de la mine Hunter, et enfin la *Lyndhurst Mining Company Limited*, qui envoie son minerai à l'usine de la *Beattie-Duquesne*. La *Weedon Pyrite and Copper Corporation Limited* et la *Quebec Copper Corporation Limited*, situées dans la partie sud de la province, ont fourni le reste de la production de cuivre. La mine *Suffield*, près de Sherbrooke, qui produisait du zinc, du plomb et du cuivre, a été fermée par la *Ascot Metals Corporation Limited*, par suite du manque de minerai utilisable.

La *Barvue Mines Limited*, une mine de zinc et d'argent située dans le canton de Baraute, dans l'ouest du Québec, a produit 48,602,000 livres de zinc en 1956, pour se mettre en tête des producteurs de ce métal dans la province. Toutefois, cette production était inférieure de 22,822,000 livres à celle de 1955. La société a complété ses aménagements pour passer de l'extraction à ciel ouvert au taux de 4,000 tonnes par jour à l'extraction souterraine à raison de 3,000 tonnes par jour. Cependant la mine a cessé de travailler en octobre 1957.

Une certaine quantité de zinc a également été extraite des mines de cuivre et de zinc des sociétés suivantes: la *Quemont*, la *Normetal*, la *Golden Manitou*, la *Waite Amulet*, la *East Sullivan* et la *Weedon Pyrite*. dont il était question plus haut, la *West Macdonald*

Mines Limited, de la région de Rouyn-Noranda, et la *New Calumet Mines Limited*, qui extrait du zinc, du plomb, de l'or et de l'argent de sa mine sur l'Île Calumet dans l'Ouataouais. Les concentrés de zinc fabriqués dans la province sont exportés vers les États-Unis et l'Europe.

Trois mines ont produit des concentrés de plomb, la *New Calumet* (la plus forte productrice), la *Golden Manitou* et la *Barvue*.

De nombreuses sources nouvelles de richesse en métaux communs ont recompensé une prospection intensive dans le Québec. Parmi les plus importantes, signalons plusieurs gisements de nickel qui ont été découverts dans le nord de l'Ungava où ils font partie d'une bande de roches minéralisées qui s'étend du cap Smith, sur la baie d'Hudson, jusqu'à la baie Wakeham, sur le détroit d'Hudson. Plusieurs sociétés y ont fait des recherches pendant 1957 et des travaux de premier établissement ont été commencés sur certaines propriétés. En plein été de 1957, il a été découvert des gisements de cuivre et de zinc dans la région de Bell-River et du lac Mattagami, qui a été envahie d'une ruée de prospecteurs avides de claims.

La production d'or de la province de Québec s'est élevée, en 1956, à 1,032,000 onces troy, dont 66 p. 100 d'origine filonienne et le reste un sous-produit de l'exploitation des métaux communs. Cette dernière source a donné un rendement plus élevé qu'en 1955 par suite d'une accélération de l'extraction dans les mines de cuivre et d'or de la région de Chibougamau. En 1956, trois mines d'or filonien (la *Beattie-Duquesne*, la *O'Brien Gold Mines Limited* et la *Sullivan Consolidated Mines Limited*) ont été fermées et il ne reste maintenant que dix mines en exploitation.

La molybdénite vient de la *Molybdenite Corporation of Canada Limited*, établie à environ 25 milles au nord-ouest de Val-d'Or, source unique de ce métal au Canada. En 1956, la production a atteint 1,452,000 livres. Au mois de décembre 1956, la société s'est engagée dans la fabrication de l'oxyde de molybdène, ce qui permettra aux aciéries canadiennes de réduire leurs importations de ce produit.

A Sorel, la *Quebec Iron and Titanium Corporation* continue à faire marcher sa fonderie expérimentale pour le traitement du minerai d'ilménite extrait des gîtes du lac Allard, qui se classent parmi les plus grands au monde. L'usine produit un concentré de bioxyde de titane et de la fonte en gueuses. En 1956, elle a fabriqué 209,513 tonnes de scories de bioxyde de titane, contenant 150,640 tonnes de bioxyde pur. Le gros de la production a été exporté aux États-Unis, qui s'en servent dans la fabrication des colorants à base de titane et des tiges à souder. Au début de 1957, cette société a annoncé qu'elle se proposait de majorer de 60 p. 100 la production de scories de bioxyde de titane de son usine de Sorel pour satisfaire aux besoins croissants de l'industrie des colorants à base de bioxyde de titane dont les fabricants de peinture et de papier font un très grand usage, ainsi que pour faire face à une demande accrue aux fins de l'affinage du métal pur.

Provinces Maritimes.—L'activité minière, en matière de métaux, a continué à être concentrée surtout sur les mines de plomb et de zinc de la région de Bathurst et de Newcastle, dans le nord-est du Nouveau-Brunswick, zone qui est en voie de devenir une des sources principales de métaux communs au Canada. Dans la région de Woodstock, dans l'ouest du Nouveau-Brunswick, il est question d'exploiter des gisements de manganèse. Pendant ce temps, le manque de minerai a fait fermer deux mines de métaux communs. Ce sont la *Keymet Mines Limited*, à dix-huit milles au nord-ouest de Bathurst, dans le Nouveau-Brunswick, et la *Mindamar Metals Corporation Limited*, sur l'île du Cap-Breton (N.-É.). Il n'y a aucune production minérale dans l'Île-du-Prince-Édouard.

Dans la région de Bathurst-Newcastle, la prospection et les travaux de premier établissement se sont maintenus à un niveau de grande activité pendant la période à l'étude, quoiqu'un léger ralentissement se soit fait sentir vers l'été de 1957, par suite du fléchissement des prix des métaux. La première exploitation importante de la région, la *Heath Steele Mines Limited*, s'est mise à l'œuvre tôt en 1957. Dans plusieurs propriétés, dont

celles de la *Brunswick Mining and Smelting Corporation Limited*, on s'est approché du stade de la production. En outre, une prospection intense a été récompensée par la découverte de plusieurs nouveaux massifs de minerai.

Une filiale de l'*American Metal Company*, la *Heath Steele Mines*, a commencé en février 1957 l'exploitation de sa mine de plomb, de zinc et de cuivre, située à quelque 34 milles au nord-ouest de Newcastle, et vers la fin de juin, son usine, qui a une capacité de 1,500 tonnes par jour, avait déjà atteint une production de 1,200 tonnes. On compte achever, vers la fin de 1957, une voie ferrée sur un parcours de 22 milles, qui s'embranchera sur la voie principale du National-Canadien à Bartibog. La *Brunswick Mining and Smelting* signale que son programme de recherches poussées concernant certains problèmes de métallurgie a produit des résultats fort encourageants. Des travaux de développement se poursuivent sur ses deux massifs de minerai, et la société a ébauché les plans d'une usine d'un rendement de départ de 2,000 tonnes par jour. Dans la région de Bathurst, l'*Anacon Lead Mines Limited* et la *Sturgeon River Mines Limited* ont fait avancer les travaux souterrains dans leurs propriétés. Non loin de là, la *Nigadoos Mines Limited* fait des sondages dans une propriété qui contient du plomb et du zinc. Deux sociétés ont tracé à grands traits des massifs de minerai sulfureux. Ce sont l'*Anaconda Company (Canada) Limited*, située à trente milles à l'ouest de Bathurst, et la *Middle River Mining Company Limited*, douze milles à l'ouest de *Heath Steele*. On évalue à plus de cent millions de tonnes les réserves de minerai de la région déposées à une profondeur ne dépassant pas mille pieds.

Une filiale de la *Stratmat Limited*, la *Strategic Manganese Corporation Limited*, établie près de Woodstock, étudie un projet de construction d'une fonderie électrique qui coûtera quinze millions de dollars et dont le premier rendement serait de 70,000 tonnes de ferromanganèse et de 60,000 tonnes de fer par an. La société, qui possède de grands massifs de minerai manganésifère, a soumi son concentré à des recherches sur l'extraction par le procédé Udy. Ces recherches ont été faites à l'usine expérimentale de la *Strategic-Udy Metallurgical and Chemical Processes Limited*, située à Niagara-Falls (Ont.), et elles ont été poursuivies dans une usine quasi-industrielle.

La valeur de la production des métaux au Nouveau-Brunswick, qui était de \$316,000 en 1955, est tombée à \$159,000 en 1956, par suite de la fermeture de la mine de plomb-zinc-argent de la *Keymet*, exploitée depuis le début de 1954, et par suite aussi de l'arrêt des expéditions de concentrés de tungstène en provenance de la propriété de la *Burnt Hill Tungsten and Metallurgical Limited*, située près de Napadogan, dans l'ouest du Nouveau-Brunswick.

La fermeture par la *Mindamar Metals* de sa mine de plomb-zinc-cuivre *Stirling* explique le déclin de la production des métaux en Nouvelle-Écosse, qui n'a atteint que \$1,005,000 en 1956 contre \$3,884,000 en 1955. Cette mine, exploitée depuis 1952, avait un rendement annuel de trois millions de dollars.

Terre-Neuve.—Terre-Neuve, en 1956, s'est placée à la tête des provinces canadiennes productrices de minerai de fer. La production de minerai, en provenance des mines de l'*Iron Ore Company of Canada*, au Labrador, et de la *Dominion Wabana Ore Limited*, dans l'île Bell s'est accrue de 21 p. 100 en volume et de 26 p. 100 en valeur, par rapport à 1955, pour atteindre 7,814,000 tonnes fortes, d'une valeur de \$57,699,000. Le solde de la production en métaux de la province provient des mines de la *Buchans Mining Company Limited*, situées près du lac Red-Indian, dans la région centrale de Terre-Neuve. Les métaux dont il s'agit, en ordre de leur valeur, sont le zinc, le plomb, le cuivre, l'argent et l'or. En 1956, la valeur totale des métaux produits en Terre-Neuve s'est accrue de 29 p. 100, par rapport à 1955, pour atteindre \$79,858,000, tandis que la valeur de tous les minéraux s'élevait à \$87,752,000.

En 1956, l'*Iron Ore Company of Canada* a expédié 12,023,000 tonnes fortes de minerai de qualité convenable à l'expédition directe, en provenance de ses mines dans le Nouveau-Québec-Labrador. De cette quantité totale, les mines de la *Ruth and Gill*, situées dans le Labrador, ont fourni 4,058,000 tonnes fortes, soit 52 p. 100 de la production entière de la

province. En 1956, la société a ouvert ses mines le premier mai et l'exploitation s'est poursuivie pendant 203 jours jusqu'au 19 novembre. Un embranchement de la voie ferrée, avec aménagements, a été achevé à la mine *Gill* en 1956. (Des détails plus complets des travaux et de la production de la société pendant la période à l'étude sont fournis à la page 516.)

Une filiale de la *Dominion Steel and Coal Corporation*, la *Dominion Wabana*, a expédié, en 1956, 2,654,000 tonnes fortes d'hématite concentrée, dont 490,000 tonnes à l'usine de la société mère à Sydney (N.-É.); 1,029,000 tonnes au Royaume-Uni; 1,039,000 tonnes à la République fédérale d'Allemagne; et le solde à la Hollande, à la France et aux États-Unis. La société s'engage à fournir du minerai jusqu'à l'année 1961 comprise, et pour remplir ses engagements elle doit extraire au moins trois millions de tonnes par an. La société a achevé en 1956, au prix de vingt-deux millions de dollars, un projet, inauguré en 1950, pour la mécanisation des travaux souterrains et à ciel ouvert.

Une nouvelle production de minerai de fer est attendue des propriétés de la *Canadian Javelin Limited*, situées près du lac Wabush, au Labrador, à une petite distance au sud des propriétés de la *Iron Ore Company of Canada*. Selon les évaluations de la *Canadian Javelin*, sa propriété, qui a une superficie de 4,700 milles carrés, contiendrait de vastes réserves de minerai de fer propre à la concentration. Tôt en 1957, la société annonçait qu'elle avait conclu des contrats avec la *Pickands Mather and Company* et avec certaines autres aciéries des États-Unis, visant à l'exploitation d'importantes parties de sa propriété. En juin 1957, vers la fin de la période à l'étude, il était question de négociation de nouveaux contrats entre la société et certains groupes d'aciéries européens, visant à l'exploitation de gisements qui n'étaient pas compris dans les contrats précédents.

La *Buchans Mining Company* a bocardé, en 1956, 366,000 tonnes de minerai de zinc-plomb-cuivre. Les concentrés ainsi produits contenaient 74,280,000 livres de zinc, 46,594,000 livres de plomb, et huit millions de livres de cuivre. La société a produit, aussi, 919,000 onces troy d'argent et 8,400 onces troy d'or. A un mille et demi du nord-ouest de la ville de Buchan, on a commencé à creuser un nouveau puits, le *MacLean*, qui doit atteindre une profondeur de 4,000 pieds. Dans la région de la baie de Notre-Dame, la *Maritimes Mining Corporation* est à faire des travaux de premier établissement pour reprendre l'exploitation de la vieille mine de cuivre de *Tilt-Cove*, travaux qui se poursuivent ponctuellement selon le programme. Une usine de concentration, d'une capacité de 2,000 tonnes, devait être achevée en septembre 1957. En mars 1956, l'évaluation de réserves de minerai a donné 3,941,700 tonnes, d'une teneur moyenne de 2.05 p. 100 de cuivre.

Sous-section 2.—Les minéraux industriels*

D'importants développements ont eu lieu dans le domaine des minéraux industriels en 1956 et 1957. Plusieurs minéraux ont atteint de nouveaux sommets de production et nombre de nouveaux gisements ont été exploités. On remarque en particulier l'expansion de l'industrie canadienne du soufre et les progrès réalisés en vue de la production de la potasse sur les vastes et riches gisements de la Saskatchewan.

Soufre.—La pyrite, la pyrrhotine et les gaz des fonderies ont été les principales sources d'acide sulfurique et d'anhydride sulfureux au Canada et fournissent une proportion croissante des produits du soufre. Toutefois, grâce à l'exploitation des ressources de gaz naturel de l'Ouest canadien, une nouvelle source de soufre élémentaire voit le jour et deviendra, dans un avenir rapproché, la principale source de soufre au pays.

Certains des plus grands champs pétrolifères de l'Ouest canadien contiennent un gaz acide, c'est-à-dire un gaz à teneur relativement forte en soufre sous forme d'hydrogène sulfuré. Il faut débarrasser le gaz de cet hydrogène sulfuré avant de l'envoyer dans les tuyaux de transmission. Cette opération donne le soufre élémentaire. La teneur en hydrogène sulfuré va jusqu'à 37 p. 100 dans certains gaz acides de l'Alberta. Avec un million de pieds cubes d'hydrogène sulfuré on peut obtenir environ 40 tonnes courtes de soufre très pur et les frais d'extraction se comparent à ceux de la méthode Frasch.

* Rédigé par M. F. Goudge, chef de la Division des minéraux industriels, ministère des Mines et des Relevés techniques.

Avant 1956, l'Alberta comptait deux petites usines de soufre récupéré qui exploitaient les gaz acides et en extrayaient 110 tonnes fortes de soufre par jour. En 1956, l'*Imperial Oil Limited* a construit à Redwater, champ pétrolifère au nord d'Edmonton, une usine capable de produire 20 tonnes fortes de soufre par jour, et vers la fin de la même année, la *British American Oil Company Limited* a terminé à Pincher-Creek (Alb.) une usine d'une capacité initiale de 225 tonnes fortes de soufre par jour et, plus tard, de 800 tonnes fortes par jour. Également en 1956, la *Jefferson Lake Sulphur Company* de la Nouvelle-Orléans (Louisiane), le troisième grand producteur de soufre aux États-Unis, a commencé la construction d'une usine à Taylor (C.-B.) pour produire 425 tonnes fortes de soufre par jour avec le gaz fourni par la *Pacific Petroleum Limited*. Cette usine, qui doit entrer en activité en novembre 1957, pourra accroître sa capacité à 800 tonnes fortes par jour en 1959. Six autres usines de récupération du soufre, d'une capacité globale minimum de 2,400 tonnes fortes par jour, sont projetées pour l'Alberta d'ici quelques années et, si les sociétés de transmission de gaz réalisent leurs projets, il se peut qu'on puisse produire un million de tonnes de soufre par année avec le gaz naturel de l'Ouest canadien dès 1961.

A Montréal, une usine construite par la *Laurentide Chemicals and Sulphur Limited* pour produire 100 tonnes fortes de soufre par jour avec le gaz des raffineries de pétrole devrait entrer en activité vers la fin de 1957.

Dans les *Annuaire*s précédents, on a fait mention du procédé de la *Noranda* pour transformer la pyrite et la pyrrhotine en acide sulfurique, soufre et aggloméré de fer. Ce procédé s'avère efficace à Port-Robinson et à Cutler (Ont.). L'usine d'acide sulfurique de Cutler peut produire 1.000 tonnes d'acide sulfurique par jour et dessert l'industrie de l'uranium dans la région de Blind-River.

Depuis quelques années déjà on produisait de l'acide sulfurique et de l'anhydride sulfureux liquéfié avec les gaz des fonderies. Actuellement, l'*International Nickel Company of Canada Limited* et la *Texas Gulf Sulphur Company* étudient conjointement la production économique de soufre élémentaire avec les gaz à forte teneur de soufre de la nouvelle usine de récupération du minerai de fer de l'*International Nickel* à Copper-Cliff (Ont.). Tous ces développements, actuels ou à venir, semblent indiquer que, d'ici quelques années, le Canada pourrait devenir le deuxième des principaux pays producteurs de soufre au monde et disposerait de quantités appréciables pour l'exportation. A l'heure actuelle, l'industrie canadienne importe environ la moitié de ce dont elle a besoin. En 1956, la production de soufre ou son équivalent par tout le pays a été de 798,520 tonnes courtes.

Potasse.—Il semble qu'en 1959 le Canada deviendra l'un des principaux pays producteurs de potasse. Les gîtes de potasse de la Saskatchewan, découverts en 1943 par l'*Imperial Oil Limited* au cours de sondages pour du pétrole, ont été activement explorés ces dernières années à l'aide de couronnes diamantées et l'on croit maintenant qu'ils sont les plus vastes et les plus riches du monde. A l'été de 1957, dix-sept sociétés soutenues par des capitaux du Canada, des États-Unis, de l'Allemagne et de la France détenaient des terrains dans cette zone potassière et plusieurs sont à sonder leurs propriétés. Deux sociétés (*Potash Company of America Limited* et *International Minerals and Chemical Corporation (Canada) Limited*) creusent des puits jusqu'aux gîtes loin sous terre et construisent de grandes usines en surface pour y apprêter la potasse aux usages industriels. Les dépenses de chaque société seront de l'ordre de 30 millions de dollars. Une société canadienne, la *Western Potash Limited* (devenue la *Continental Potash Corporation Limited*), a creusé un puits de 1,170 pieds de profondeur près de Unity (Sask.), mais cette société n'a pas commencé son activité.

Les gîtes de potasse reposent à la surface ou à peu de profondeur d'un vaste lit de sel gemme qui gît sous la plus grande partie des Prairies. La potasse, enfouie à des profondeurs de 2,550 à 7,000 pieds, vient plus près de la surface (2,550 à 3,500 pieds) sur une bande large de 35 à 50 milles et longue de presque 400 milles qui traverse la province en diagonale depuis la frontière du Manitoba au nord de Moosomin jusqu'à celle de l'Alberta près du lac Manito. On ne sait pas si les gîtes s'étendent jusqu'en Alberta, mais on les a repérés dans le Manitoba à 15 milles de la frontière de la Saskatchewan. Le minéral de potasse

prédominant est la sylvine, mais aux environs des lacs Quill, des dépôts de carnallite de 30 pieds d'épaisseur ont été découverts. Des dépôts de sylvine et de sel gemme entremêlés (qu'on nomme sylvinite) de plus de 10 pieds d'épaisseur et contenant plus de 25 p. 100 de K_2O sont fréquents; on signale même certains dépôts contenant jusqu'à 40 p. 100 de K_2O .

Par suite des sondages, l'activité s'est confinée dans deux zones principales. La première s'étend de l'ouest de Saskatoon aux lacs Quill. C'est là que la *Potash Company of America Limited* a ses propriétés et creuse un puits au lac Patience, 14 milles à l'est de Saskatoon.

La deuxième zone est au sud de Yorkton, dans l'est de la province. A Esterhazy, dans la même zone, l'*International Minerals and Chemical Corporation (Canada) Limited* a commencé à creuser un puits pour rejoindre les gîtes de potasse qui sont à 3,000 pieds sous terre à cet endroit.

Des autorités compétentes ont estimé que la réserve de potasse à haute teneur de la Saskatchewan atteindrait cinq milliards de tonnes. De toute façon, il est reconnu que ces gîtes sont parmi les plus grands du monde et que leur teneur l'emporte probablement sur tous les autres.

Amiante.—L'industrie de l'amiante continue de croître. Après la seconde guerre mondiale, on a mis sur pied un vaste programme d'expansion qui a depuis plus que doublé la capacité de production. En 1956, les expéditions ont totalisé 1,014,249 tonnes au montant de \$99,859,969, soit un nouveau record de valeur et presque un record de quantité. L'industrie canadienne de l'amiante fournit plus de 60 p. 100 de la fibre d'amiante du monde. La *Lake Asbestos of Quebec Limited* est à construire au lac Noir, dans les Cantons de l'Est du Québec, une usine de 5,000 tonnes qui devrait commencer à produire vers la fin de 1958 et qui ajoutera plus de 100,000 tonnes de fibre à la production annuelle du Canada. La *National Asbestos Mines*, filiale de la *National Gypsum (Canada) Limited*, construit une usine d'une capacité de 3,000 tonnes par jour tout juste à l'est de Thetford-Mines. La plus forte augmentation de rendement s'effectue à Asbestos (P.Q.), où la *Canadian Johns-Manville Company* augmente du tiers la capacité annuelle de sa nouvelle usine, déjà la plus grande du monde, pour la porter à 825,000 tonnes de fibre. Plusieurs autres producteurs d'amiante sont à remplacer les anciennes usines par de nouvelles d'une plus grande capacité. On est à observer des gîtes qui promettent à Terre-Neuve, au Yukon et dans le nord de la Colombie-Britannique.

Baryte.—La demande de baryte reste forte et la production de 1956 a surpassé tous les records précédents; on en a expédié 320,825 tonnes (\$3,031,034), dont 96 p. 100 en provenance de la mine de la *Magnet Cove Barium Corporation*, à Walton (N.-É.). Après bocardage et lavage, cette baryte est expédiée par bateau aux usines des bords du golfe du Mexique et de l'Amérique du Sud, où elle est broyée pour faire les glaises de forage lourdes qui sont indispensables pour annuler les fortes pressions exercées dans le forage des puits de pétrole profonds.

Ciment.—L'industrie canadienne du ciment Portland a accru sa capacité annuelle de production de 5 millions de barils pour atteindre 42 millions de barils en 1957, grâce à l'addition de deux fours dans les usines en marche et à la construction de deux nouvelles usines de ciment, dont l'une, construite par la *Lake Ontario Cement Company Limited* à Picton (Ont.), a une capacité annuelle de 1,800,000 barils, et l'autre, construite par *Lafarge Cement of North America Limited* à Vancouver, a une capacité annuelle de 1,300,000 barils. Les expéditions de ciment en 1956 se sont chiffrées par 28,695,331 barils et \$75,233,321, un sommet en quantité et en valeur.

L'industrie canadienne du ciment a triplé sa capacité de production depuis la seconde guerre mondiale; malgré cela, elle était encore incapable en 1957 de satisfaire à la demande du pays. Récemment, il a fallu importer de 2,300,000 à 3,400,000 barils par année. La demande de ciment s'est accentuée du fait de l'énorme consommation aux travaux du projet de canalisation et d'énergie du Saint-Laurent, où l'on absorbe près de cinq millions de barils provenant en majeure partie d'usines canadiennes. Dès 1956, on prévoyait que les im-

portations de ciment en 1957 et dans les quelques années à venir seraient réduites de beaucoup et qu'il fallait même chercher un débouché pour les exportations de l'excédent de production.

Dérivés d'argile.—Les dérivés d'argile comprennent la brique, la tuile, la tuyauterie de céramique, la poterie, la porcelaine et certaines pièces réfractaires. Près de 200 établissements fabriquent ces dérivés au Canada. La valeur de la production a atteint le sommet de \$37,784,980 en 1956. Dans les grands établissements de cette industrie, de Terre-Neuve à la Colombie-Britannique, on procède au changement des fours intermittents et des anciens fours continus contre des fours-tunnels modernes alimentés au pétrole ou au gaz. Ces fours-tunnels, bien que d'installation coûteuse, facilitent le réglage et donnent un meilleur rendement. On peut associer l'emploi généralisé des fours-tunnels pour une bonne part à l'utilisation prochaine du gaz naturel comme combustible.

Spath fluor.—La production de spath fluor a atteint un nouveau sommet en quantité et en valeur en 1956, par l'expédition de 140,071 tonnes d'une valeur de \$3,407,582. Les principaux usages de ce minéral sont les suivants: 1° la production d'aluminofluorure de sodium utilisé dans l'industrie de l'aluminium; 2° comme fondant dans la fabrication de l'acier; 3° pour les besoins de l'industrie de la céramique. Les deux principaux producteurs de spath fluor exploitent leurs mines à St-Lawrence, sur la péninsule Burin, à Terre-Neuve. Une grande partie de la production canadienne des dernières années a été exportée aux États-Unis qui en stockaient une bonne partie pour fins militaires. La radiation du spath fluor de la liste des minéraux stockés amènera une baisse de la production en 1957.

Gypse.—La production de gypse a atteint un nouveau sommet en 1956, alors que les carrières canadiennes en ont expédié 4,895,811 tonnes (\$7,260,236), la plupart pour exportation à l'état brut. Le gypse sert principalement dans la fabrication de plaques murales, d'enduit de mur, de plaques de revêtement, de lattes et de tuiles. Les plus grands gîtes sont en Nouvelle-Écosse d'où on extrait 84 p. 100 de la production canadienne. En 1956, la *Canadian Gypsum Company Limited* a ouvert une nouvelle carrière près de Windsor (N.-É.), qui portera la capacité de production de la société à 11,000 tonnes par journée d'un relais. Les carrières de cette région ont fourni du gypse depuis plus de 100 ans et sont parmi les plus grandes du monde. Le gypse est expédié par bateau aux fabriques de la société, le long du littoral de l'Atlantique, sur la côte des États-Unis, où il est transformé en divers produits.

Chaux.—L'industrie canadienne de la chaux prévoit, en 1957, la plus forte production de sa longue histoire, surpassant encore le record de 1,331,118 tonnes (\$15,810,904) atteint en 1955. De tous temps, la chaux a été considérée comme un matériau de construction et servait principalement d'agglomératif plastique en maçonnerie et d'enduit de mur. Ces usages n'absorbent plus maintenant que de 10 à 15 p. 100 de la production, dont le reste sert à des fins de chimie. Le traitement du minerai d'uranium en particulier exige beaucoup de chaux. Les usines d'uranium de la région de Blind-River (Ont.) auront besoin, à elles seules, d'environ 600 tonnes de chaux par jour quand elles seront en pleine activité. Pour fournir cette chaux, l'établissement de la *Gypsum Lime and Alabastine Canada Limited* à Beachville (Ont.) a été agrandi et la *North American Cyanamid Limited* a construit une nouvelle usine à chaux à Beachville également. L'*Aluminum Company of Canada* produit également de la chaux pour le traitement de l'uranium à son usine de magnésie à Wakefield (P.Q.)

Spodumène.—Un nouveau produit s'est ajouté à la liste des minéraux industriels du Canada vers la fin de 1955, lorsque la *Quebec Lithium Corporation* a assuré le rendement régulier de son gîte de spodumène près de Val-d'Or. La production de lithine en 1956 s'est chiffrée par 4,789,360 livres (\$2,643,950). Toute la production, soit environ 200 tonnes de concentrés par jour, est vendue en vertu d'un contrat de cinq ans à la *Lithium Corporation of America* de Bessemer, Caroline du Nord. Le procédé de flottation qui produit les concentrés de spodumène donne aussi du feldspath. Ce feldspath, qui est un mélange des variétés au sodium et au potassium, peut être produit à raison de 175 tonnes par jour.

Sel.—La production et les exportations de sel ont augmenté très rapidement depuis 1954. En 1956, la production record s'est établie à 1,590,804 tonnes (\$12,144,476), dont une proportion inégalée de 333,935 tonnes (\$2,286,830) pour exportation. Avant 1955, les exportations de sel canadien étaient très faibles. Cette année-là, la *Canadian Rock Salt Company* a commencé à produire du sel gemme de sa nouvelle mine d'Ojibway (Ont.) à raison de 500 tonnes par heure; c'est là ce qui explique la production annuelle fortement accrue. Une autre mine de sel gemme est en préparation à Pugwash (N.-É.) par la *Malagash Salt Company*. Des difficultés éprouvées durant le creusage d'un puits pour atteindre le sel à 400 pieds de profondeur ont retardé l'ouverture de cette mine qu'on avait projetée pour 1957. La *Dominion Tar and Chemical Company Limited* de Montréal, par l'entremise de sa filiale, la *Sifto Salt Limited*, a également commencé à creuser un puits près de Goderich (Ont.) pour y exploiter un gisement de sel gemme pur de 20 pieds d'épaisseur.

L'exploitation en grand des mines de sel gemme apporte un changement important dans l'industrie du sel au pays. Jusqu'ici on obtenait le sel en introduisant de l'eau jusqu'aux gisements profonds de sel pour en pomper ensuite la saumure. La saumure était utilisée telle quelle par les industries avoisinantes ou bien on en extrayait le sel par évaporation. Le sel gemme est beaucoup plus économique et peut servir à presque toutes les fins industrielles. Son accessibilité favorisera les industries chimiques du Canada qui se servent de sel.

Sable et gravier.—Le Canada a utilisé 148,801,268 tonnes de sable et gravier en 1956, soit beaucoup plus que n'importe quelle autre substance minérale sur le marché. La valeur de ce produit (\$81,457,352) n'a été surpassée que par huit produits minéraux. Grâce à la rigidité croissante en matière de qualité du sable à employer dans le béton, et à la difficulté croissante d'obtenir le matériel requis en quantité dans les dépôts naturels, une nouvelle industrie a surgi récemment, qui fabrique du sable à partir d'un roc approprié situé près des grands projets de construction et près des villes qui utilisent de grandes quantités de sable. Les quelque trois millions de tonnes de sable requis pour le béton du projet de canalisation et d'énergie du Saint-Laurent ont été fabriquées en grande partie à même la pierre calcaire et le grès qui se trouvaient tout près. Les mêmes couches rocheuses ont également fourni la plus grande partie des quatre millions de tonnes de pierre concassée qui seront employées.

Sous-section 3.—Pétrole et gaz naturel*

La mise en valeur rapide des ressources du Canada en pétrole et gaz naturel, amorcée par la découverte du champ pétrolifère de Leduc en 1947, se poursuit toujours au même rythme. A la fin de 1956, les réserves connues de pétrole brut et de liquides gazéifiés s'établissaient à 3,129,304,000 barils contre 72 millions à la fin de 1946, tandis que la production de ces matières s'est élevée à 657,605,839 barils au cours de la décennie intermédiaire. En 1956, les nouvelles découvertes de pétrole représentaient plus de trois fois la production qui, ayant atteint 170,569,200 barils, était au delà de vingt-deux fois plus considérable que la production de 1946. Les réserves de gaz naturel ont atteint 23 trillions de pieds cubes en 1956, comparativement à 4.700 milliards en 1950. Depuis 1953, le pétrole brut est demeuré chaque année au premier rang de toute la production minérale du Canada, et le gaz naturel entre dans une période d'exploitation accélérée.

Par rapport à 1955, la production canadienne de pétrole brut s'est accrue de 32.9 p. 100 en 1956 et marquait, au milieu de 1957, une avance un peu moins forte. L'Alberta a fourni 83.6 p. 100 de tout le pétrole brut produit au Canada en 1956. L'apport de la Saskatchewan, qui augmente sans cesse, a atteint 12.3 p. 100, celle du Manitoba 3.5 p. 100, tandis que l'Ontario, les Territoires du Nord-Ouest, le Nouveau-Brunswick et la Colombie-Britannique ont contribué le reste. Pour la première fois, la Colombie-Britannique a produit en 1956 du pétrole brut commercial.

* Rédigé par R. B. Toombs, chef de la Section de l'économie minérale, Service des ressources minérales, sous la direction de Marc Boyer, sous-ministre des Mines et Relevés techniques. On trouvera une étude des pipelines de pétrole et de gaz naturel au chapitre des transports

Les chiffres suivants indiquent l'importance et le rythme de l'accroissement de la production de pétrole brut dans l'Ouest canadien:

<i>Détail et date</i>	<i>Alberta</i>	<i>Saskatchewan</i>	<i>Manitoba</i>
NOMBRE DE PUIXS DE PÉTROLE			
Décembre 1954.....	5,068	1,094	284
Décembre 1955.....	6,138	1,655	554
Décembre 1956.....	7,390	2,414	736
NOMBRE DE CHAMPS PÉTROLIFÈRES			
Décembre 1954.....	65	30	6
Décembre 1955.....	74	37	11
Décembre 1956.....	86	46	12

Les dépenses engagées dans l'Ouest canadien relativement aux programmes d'exploration et de mise en valeur des champs pétrolifères ont dépassé 600 millions de dollars en 1956. A la fin de l'année, les sociétés pétrolières détenaient 314,000 milles carrés de terrain et les travaux d'exploration comprenaient le forage de 899 puits de recherche. Les travaux géophysiques se sont généralisés et ont occupé 1,484 mois-équipes dont 70 p. 100 en Alberta, 20 p. 100 en Saskatchewan et la plus grande partie du reste en Colombie-Britannique. Les forages de toutes catégories ont totalisé 15,749,949 pieds répartis entre 3,359 puits de pétrole, puits de gaz et puits secs. De ce nombre, 71 p. 100 se rangent dans la catégorie des puits de pétrole, 5.5 p. 100 dans celle des puits de gaz et 23.5 dans celle des puits secs. Au cours de l'année, une moyenne de 222 appareils de forage étaient en activité dans l'ouest du pays.

Des programmes d'exploration se continuent activement dans l'Ontario et le Québec, surtout à l'égard du gaz naturel. Dans le sud-ouest de l'Ontario, des forages ont été effectués jusque dans le lac Érié, tandis que dans le Québec des études géophysiques et des sondages sont en voie d'exécution entre Montréal et la ville de Québec. Au total, on a pratiqué 431 trous de sonde en Ontario durant 1956, qui ont donné naissance à 157 puits de gaz et à 57 puits de pétrole. Treize puits d'exploration ont été forés dans le Québec.

Voici, par province, le détail de l'activité qui a régné dans les champs pétrolifères et gazéifères en 1956 et au cours du premier semestre de 1957.

Colombie-Britannique.—En 1956 et 1957, les ressources de la Colombie-Britannique en gaz naturel ont été l'objet d'une exploration accélérée en vue de la mise en service du pipeline de gaz de la *Westcoast Transmission Company* entre la région de la rivière La Paix et le littoral du Pacifique. On a établi des réserves de gaz naturel de quatre trillions de pieds cubes et le nord-est de la Colombie-Britannique est maintenant considéré comme l'une des importantes sources gazéifères de l'Amérique du Nord. Des zones appartenant à tous les âges géologiques jusqu'au dévonien inclus ont été signalées comme sources possibles de gaz naturel. Le champ gazéifère de Fort-Saint-John, où 23 puits ont été parachevés en 1956, recèle les plus importantes réserves de la province et tous les autres champs gazéifères de la Colombie-Britannique se situent en deça de 50 milles de ce champ. Les sondages de recherche se multiplient en direction nord de la région de Fort-Saint-John; en 1956, l'un des 13 puits d'exploration fructueux a été creusé à un endroit situé à 160 milles au nord-nord-ouest de Fort-Saint-John. A la fin de l'année, les sociétés d'exploration pétrolière avaient en main 43,000 milles carrés de terrain. Notons également qu'une importante usine de transformation du gaz naturel et de récupération du soufre était en voie de construction dans la région de la rivière La Paix.

Le premier champ pétrolifère de la Colombie-Britannique a été mis en valeur au cours de 1956, et les travaux d'exploration pétrolière effectués en 1957 indiquent que la province passera bientôt du septième au quatrième rang des régions pétrolifères du Canada.

Alberta.—En 1956, l'Alberta a produit 143,900,000 barils de pétrole brut, soit une augmentation de 27.3 p. 100 au regard de 1955. De nombreux puits d'exploration ont été forés dans l'ouest de la province durant 1956, principalement aux fins de déterminer la valeur virtuelle en pétrole et en gaz du supra-crétacé, de l'infra-crétacé, du mississipien et

du dévonien, au sein et à proximité du synclinal inférieur de l'Alberta occidental. Les deux cinquièmes des puits d'exploration productifs ont trouvé gisement dans des formations du crétacé supérieur et un quart dans le crétacé inférieur; par ailleurs, l'apport des découvertes de pétrole dans le mississipien et le dévonien représentait un quart des explorations fructueuses. Les puits forés dans le triasique et le prédévonien ont contribué le reste. Tandis qu'auparavant les réserves de pétrole se limitaient en grande partie aux formations de l'âge dévonien, une importante diversité de réserves pétrolifères est aujourd'hui mise en valeur dans tous les étages géologiques du bassin sédimentaire de l'Ouest canadien. Le sable cardium du crétacé supérieur, qui fait l'objet d'une mise en valeur considérable dans le champ de Pembina, au sud-ouest d'Edmonton, s'est révélé productif au cours de 1956 jusqu'à des endroits aussi éloignés que le secteur sud de la rivière La Paix, 175 milles au nord de Pembina, ainsi qu'à Crossfield, 18 milles au nord de Calgary. Comme autre importante entreprise d'exploration tentée en 1956, signalons le forage du puits 12-17 d'Union Red Earth, à 85 milles est-nord-est de Rivière-La-Paix. Une grande étendue de terre a été retenue dans le nord de l'Alberta et de la Saskatchewan à la suite du forage de ce puits, et les travaux de prospection du pétrole sont présentement en cours dans la formation "Granite Wash" qui recouvre les roches fondamentales de l'étage précambrien.

L'exploitation de champs pétrolifères d'Alberta s'est poursuivie activement en 1956, et le champ de Pembina a continué d'accaparer une large part des travaux. Ce champ est aujourd'hui le terrain pétrolifère le plus productif du Canada et l'une des principales sources de pétrole de l'Amérique du Nord. A la fin de 1956, il comptait 1,680 puits contre 808 douze mois plus tôt. Le champ de South-Sturgeon-Lake, dans la région de la rivière La Paix, ceux de Joffre et de Bentley, près de Red-Deer, dans l'Alberta central, et celui d'Harmattan, à proximité des champs de Sundre et de Westward-Ho, au nord-ouest de Calgary, ont été les champs les plus activement exploités de la province au cours de l'année. A noter également que des pipelines ont été parachevés en 1956 aux fins de desservir ces champs.

Au cours de 1956, on a accordé une attention particulière aux mesures de conservation du pétrole dans plusieurs régions pétrolifères. Au champ de Pembina, on a commencé de recourir aux injections d'eau pour assurer une récupération ultime supérieure à celle qu'eût permise la seule pression naturelle des roches-magasins. Le procédé du maintien de la pression actuellement mis en œuvre a pour objet d'empêcher la pression des roches-magasins de baisser et assurera peut-être la récupération de 560 millions de barils additionnels de pétrole outre les 520 millions recouvrables du primaire que renferme le champ tel qu'on le connaît à cette heure. Des méthodes de récupération du pétrole contenu dans le secondaire sont également appliquées aux champs de Golden-Spike, Leduc-Woodbend, Redwater, Westrose et Turner-Valley. Le gouvernement provincial exerce une étroite surveillance sur tous les champs pétrolifères de l'Ouest canadien pour s'assurer qu'ils sont exploités conformément aux meilleures mesures de protection.

En 1956, le forage de 134 puits de gaz a été couronné de succès. Cinquante-quatre d'entre eux avaient pour objet l'extension de champ gazéifère, tandis que les autres concernaient l'exploration. Dans le passé, de vastes réserves de gaz ont été mises en valeur à Pincher-Creek, Savanna-Creek, Jumping-Pound, Sarcee, Harmattan-Elkton, Homeglen-Rimbey, Windfall et Chinook-Ridge, et les programmes d'exploration présentement en cours continuent de confirmer l'espoir qu'on nourrit de mettre en valeur une réserve considérable de gaz naturel dans l'ouest et le nord-ouest de l'Alberta. Des découvertes de gaz naturel réalisées en 1956, douze ont laissé voir aussitôt des réserves de 10 milliards de pieds cubes et plus. La plupart de ces réserves se situent du côté occidental de la province. De vastes réserves ont aussi été établies dans la région des plaines de la moitié orientale de la province, notamment, dans les champs de Princess, Bindloss, Cessford, Provost et Nevis, où la profondeur relativement faible des forages nécessaires invite à poursuivre les recherches. Les forages d'exploration et de mise en valeur qu'on a récemment exécutés avec succès par toute l'Alberta ont porté les réserves de gaz naturel de 15,600 milliards de pieds cubes en juin 1955 à 18,300 milliards de pieds cubes en septembre 1956.

L'ampleur et le rythme actuels de l'accroissement des réserves de gaz naturel suffiront à alimenter l'Alberta ainsi que le pipeline de gaz transcanadien. On estime que les réserves actuelles sont quatre fois plus considérables que les quantités qu'exigera le pipeline transcanadien.

Un certain nombre de champs albertains livrent du "gaz humide" et, au cours de 1956, la capacité quotidienne des installations de traitement du gaz naturel est passée de 331 à 401 millions de pieds cubes. En 1956, il y avait en Alberta 10 usines de traitement en activité, tandis qu'une usine de cyclage du gaz et de récupération du soufre était incorporée au réseau de canalisations du champ pétrolifère de Pincher-Creek au début de 1957.

Saskatchewan.—La découverte de pétrole brut dans le sud-est de la Saskatchewan, d'abord marquée par la découverte du champ de Midale en 1953 et celui de Frobisher en 1954, continue de représenter les plus importantes réalisations dans l'Ouest canadien. La mise en valeur accélérée des champs pétrolifères de la Saskatchewan depuis 1954 a permis à cette province de passer du rang de productrice plutôt faible de pétrole brut lourd et mi-lourd à celui de productrice relativement importante, avec tendance croissante à livrer du pétrole léger.

Dans le sud-est de la Saskatchewan, des champs pétrolifères sont également mis en valeur à la périphérie nord-est du bassin de Williston, vaste élément structural dont le centre se situe en Dakota septentrional. Le pétrole gît dans des formations de pierre calcaire appartenant au mississipien, à des profondeurs de 3,100 à 5,400 pieds, la profondeur moyenne des puits atteignant 4,100 pieds. Il s'agit surtout de pétrole léger. Les renseignements détaillés qu'on obtient sur le caractère des venues de pétrole dans cette partie de la Saskatchewan aident les sociétés à mettre en œuvre des programmes d'aménagement suivant un rythme accéléré et avec beaucoup de succès. En 1956, 33 découvertes de pétrole ont eu lieu dans la Saskatchewan dont 26 dans le secteur sud-est. Dans le même temps, on a foré 550 puits de pétrole dans 16 champs et un tiers de tous les appareils de sondage dans l'ouest du pays était concentré au sein d'une zone de 5,000 milles carrés dans l'angle sud-est de la Saskatchewan. Par suite de ce programme d'exploitation intensive, les réserves en pétrole brut de la Saskatchewan ont augmenté de 48 p. 100 au cours de 1956. Un certain nombre de ces champs pétrolifères sont voisins, et au début de 1957, quatre d'entre eux ont été fusionnés pour former le champ Steelman qui, au milieu de l'année, comptait 470 puits de pétrole.

Les champs productifs de la Saskatchewan occidentale se situent dans le voisinage de Lloydminster, Kindersley et Swift-Current. En 1956, on a effectué de multiples forages dans le champ de pétrole lourd de Coleville près de Kindersley. D'autres mises en valeur ont été assurées dans les champs de pétrole mi-lourd situés au sud-est de Swift-Current, dont le pétrole brut alimente un marché d'exportation à Saint-Paul (Minnesota). Dans certains champs de l'ouest de la Saskatchewan le pétrole provient de formations gréseuses appartenant aux âges infra-crétacé et jurassique, et la profondeur moyenne des puits y atteint 3,000 pieds.

Jusqu'en 1955, le champ relativement peu important de Smiley, en Saskatchewan occidentale, était la seule source de pétrole brut léger de cette province; mais, en 1956, par suite des découvertes effectuées au sud-est de la Saskatchewan, le pétrole brut léger représentait 35 p. 100 de la production provinciale, le pétrole brut mi-lourd, 48 p. 100 et le pétrole brut lourd, 17 p. 100. L'accroissement du pourcentage de pétrole léger en Saskatchewan permet à cette province d'accéder à de plus importants débouchés et, par conséquent, d'augmenter sa production rapidement. La production de pétrole brut a presque doublé en 1956, atteignant 21,077,000 barils et, à la fin du 1^{er} semestre de 1957, tout indiquait que ce rythme se poursuivrait.

Toutes les réserves de gaz naturel gisent dans des champs situés du côté ouest de la province; on les trouve le plus souvent dans des formations du crétacé. Six découvertes de gaz ont eu lieu en 1956 et 26 puits d'extension de champs ont été forés. Les ressources en gaz naturel de la Saskatchewan sont de beaucoup inférieures à celles de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, mais des progrès appréciables ont été accomplis grâce à la mise en service des ressources qu'offrent les champs de Coleville, Brock et Unity à l'intention

des consommateurs de Saskatoon, Prince-Albert et autres collectivités du Nord central. En 1956, le champ de Success fournissait du gaz naturel à Moose-Jaw et, au cours de 1957 ce service d'alimentation en gaz a été étendu à Regina.

Manitoba.—Le Manitoba a commencé de produire du pétrole brut en 1951. Au cours de 1956, la prospection du pétrole a quelque peu diminué par rapport aux deux dernières années, mais le forage des champs s'est activement continué, en sorte que la production s'est accrue de 4,145,756 à 5,786,540 barils. Les trois principaux champs qui assurent 90 p. 100 de la production pétrolière du Manitoba s'étendent à proximité de la ville de Virden, à 23 milles à l'est de la frontière de la Saskatchewan. A la fin de 1956, ces trois champs renfermaient 86 p. 100 des 736 puits de pétrole du Manitoba. Le pétrole manitobain provient de formations appartenant au mississipien. En 1956 et 1957, des recherches ont été entreprises dans divers secteurs situés à l'est de Virden en vue de découvrir des venues de pétrole dans d'autres formations géologiques. Il n'existe pas de puits de gaz au Manitoba.

Yukon et Territoires du Nord-Ouest.—Pour la première fois depuis la fin de la seconde guerre mondiale, on a entrepris en 1956 des forages d'extension au champ de Norman-Wells. Quatre puits de pétrole ont été parachevés dans ce champ situé en bordure du fleuve MacKenzie à 90 milles au sud du cercle arctique. Il n'existe pas d'autre exploitation pétrolière ou gazière dans les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon ne produit ni pétrole ni gaz naturel. Toutefois, des travaux d'exploration se poursuivent dans une région située à l'ouest de l'extrémité sud-ouest du grand lac des Esclaves, directement au nord de la frontière albertaine.

Est du Canada.—Aucune découverte importante de pétrole n'a eu lieu en Ontario au cours de 1956, mais des forages d'extension de champs ont augmenté de façon appréciable les ressources pétrolières de la province. Le champ de Rodney, dans le comté d'Elgin, est aujourd'hui la source pétrolière la plus considérable d'Ontario. La production provinciale demeure restreinte, bien que les 593,370 barils produits en 1956 constituent presque un sommet dans la longue histoire des champs pétrolifères d'Ontario qui remonte à 1858.

Les travaux de prospection du gaz naturel progressent rapidement. En 1956, des forages de recherche étaient en cours dans les comtés d'Haldimand, Kent, Welland et Norfolk ainsi qu'au sein du lac Érié aux environs de Port-Alma. A la fin de 1956, 34 puits de gaz naturel productifs avaient été forés dans le lac Érié jusqu'à 4.5 milles de la rive. 12.8 milliards de pieds cubes de gaz naturel provenant des champs ontariens et 16.5 milliards de pieds cubes importés des États-Unis ont servi à l'alimentation des marchés de Toronto et du sud-ouest de l'Ontario.

Dans le Québec, un certain nombre de sociétés exécutent présentement des travaux de prospection du pétrole et du gaz naturel dans les terres basses du Saint-Laurent, entre Montréal et Québec. Quelques résultats heureux ont été obtenus au cours de forages pratiqués dans la région de Saint-Jean en 1956 ainsi que dans la région de Trois-Rivières au début de 1957.

Le champ de Stony-Creek, près de Moncton dans le *Nouveau-Brunswick*, est le seul champ gazéifère des provinces atlantiques. En 1956, il a livré 16,628 barils de pétrole brut et 190 millions de pieds cubes de gaz naturel. Des forages d'extension d'importance secondaire se sont continués au sein de ce champ.

Raffinage et commercialisation du pétrole.—A la fin de 1956, 43 raffineries étaient en activité au Canada et débitaient en tout 700,050 barils par jour. Le tableau ci-après laisse voir à quel rythme accéléré l'expansion des raffineries s'est produite au Canada ces dernières années, dans chacune des principales régions de raffinage.

CAPACITÉ PÉTROLIÈRE TOTALE DES RAFFINERIES PAR RÉGION

Région	1939		1950		1956	
	Nombre de barils par jour	%	Nombre de barils par jour	%	Nombre de barils par jour	%
Provinces Maritimes.....	32,750	16.4	22,300	6.2	42,300	6.1
Québec.....	64,500	32.2	143,000	39.9	247,000	35.3
Ontario.....	44,500	22.2	75,200	21.0	159,700	22.8
Provinces des Prairies et T. N.-O.	35,570	17.8	89,525	24.9	180,800	25.8
Colombie-Britannique.....	22,700	11.4	28,850	8.0	70,250	10.0
CANADA.....	200,020	100.0	358,875	100.0	700,050	100.0

Les progrès de la commercialisation au Canada du pétrole brut canadien ressortent du tableau suivant:

POURCENTAGE DE PÉTROLE BRUT CANADIEN REÇU AUX RAFFINERIES

Région	1939	1946	1950	1956
	%	%	%	%
Provinces Maritimes.....	—	—	—	—
Québec.....	—	—	—	0.3
Ontario.....	0.4	0.5	1.0	84.5
Provinces des Prairies et Territoires du Nord-Ouest.....	37.0	52.5	99.0	100.0
Colombie-Britannique.....	—	—	—	100.0
CANADA.....	3.5	10.0	24.4	54.1

En 1956, les raffineries canadiennes ont reçu 231,897,606 barils de pétrole brut dont 125,592,074 ou 54.2 p. 100 étaient de source canadienne. Le pourcentage des réceptions de pétrole canadien en Ontario augmente sans cesse. D'autre part, les livraisons de pétrole brut d'origine étrangère aux raffineries de Montréal et d'Halifax continuent d'accroître rapidement, si bien que le pourcentage de pétrole brut domestique reçu aux raffineries canadiennes est demeuré sensiblement le même depuis 1954.

Le nombre de barils de pétrole brut canadien exportés aux États-Unis s'est accru de 14,833,971 en 1955 à 42,908,085 en 1956. Cette augmentation a représenté 66 p. 100 de l'accroissement total de la production des champs pétrolifères du Canada. Quarante-cinq pour cent des exportations ont été absorbés par l'État de Washington, 41 p. 100 par ceux de Minnesota, Wisconsin et Michigan et 14 p. 100 par un marché d'exportation créé en Californie durant 1956.

Il ne s'est pas établi de marché du pétrole brut canadien à Montréal. En raison de la distance considérable du transport pétrolier par pipeline des champs de l'Ouest canadien au Québec, les débouchés se sont multipliés plus rapidement dans l'Ouest et les régions américaines contiguës. La création de marchés d'exportation du pétrole brut dans les États de la côte du Pacifique et du mid-ouest américain a réduit la balance nette des importations du Canada en dépit des importations considérables destinées à Montréal, centre qui représente le tiers de la capacité nationale de raffinage du pétrole. La quantité accrue de pétrole brut qui s'est vendue au Canada et aux États-Unis en 1956 a fait augmenter de 65 p. 100 le degré d'autarcie du pays en matière de pétrole. Cet accroissement a rendu possible l'importation de 106,470,015 barils de pétrole brut, de 37,633,519 barils de produits du pétrole et l'exportation de 2,729,842 barils de produits pétrolifères.

Commercialisation du gaz naturel.—Au cours de 1956, on a entrepris les travaux d'aménagement du réseau de canalisation d'une longueur de 2,294 milles qui devait amener le gaz naturel dans l'Est canadien et du réseau de transmission long de 650 milles en direction de la côte du Pacifique. Quant à chacune de ces deux entreprises, le stade de la construction n'a été atteint qu'après un certain nombre d'années consacrées à l'élaboration des plans et aux travaux préliminaires. Lorsque la construction fut mise en route, les préparatifs de la commercialisation du gaz naturel étaient fort avancés dans la plupart des centres entre Vancouver et Montréal. A mentionner également que des services de vente ont été établis et des facilités de distribution mises sur pied. Lorsqu'on entre-

prendra, vers la fin de 1957, d'alimenter en gaz naturel plusieurs nouveaux marchés à travers le Canada, les modalités de l'emploi des combustibles commenceront de changer et le chiffre des ventes de gaz naturel qui atteint présentement 143,700,000 millions de pieds cubes sera largement dépassé. Le peuple du Canada tirera grand bien des forts approvisionnements de gaz naturel qui seront mis à sa disposition comme combustible et comme matière première intéressant l'industrie chimique.

Sous-section 4.—Houille

La tendance stabilisatrice qui s'est manifestée dans l'industrie de la houille en 1955 s'est maintenue en dépit de la concurrence croissante qu'exercent le pétrole et le gaz naturel en vue d'acquiescer des marchés. Toutefois, certaines données actuelles permettent de croire que la demande de charbon peut, avant longtemps, commencer de s'accroître à nouveau, — on estime que l'essor de plus en plus intense de l'économie canadienne en général et, en particulier, l'augmentation incessante de l'emploi du charbon à la production d'énergie thermo-électrique devant répondre à la demande pressante d'une plus grande quantité d'énergie de la part des industries de la pâte et du papier, et des mines, multiplieront les divers marchés de la houille.

Par contre, la demande houillère diminue dans certains domaines. Les chemins de fer remplacent leurs locomotives à charbon par des locomotives diesel et à pétrole, tandis que certaines usines à coke et à gaz se sont révélées inutiles par suite de l'avènement du gaz naturel. La nécessité qu'il y a d'exploiter les seules mines qui demeurent rentables malgré le fardeau croissant des frais de production a entraîné la fermeture de la mine Albion dans la région de Stellarton en Nouvelle-Écosse, de la mine Greenhill de la *West Canadian Collieries Limited* dans la région du Nid-de-Corbeau en Alberta et de la mine Luscar dans la région de Mountain-Park au sein de la même province.

L'industrie houillère a enregistré sa cinquième baisse consécutive de production en 1955, mais cette diminution n'a été que de 94,699 tonnes sur les 14,913,579 tonnes de 1954. En 1956, la tendance à la baisse a fait place à une tendance contraire et la production s'est accrue de nouveau à 14,915,033 tonnes évaluées à \$95,466,866; toutefois ce chiffre était encore inférieur de 22.1 p. 100 au record de 1950. De tout le charbon produit en 1956, la part du bitumineux s'établissait à 69.1 p. 100, celle du sous-bitumineux à 15.2 p. 100 et celle du lignite à 15.7 p. 100. La Nouvelle-Écosse a fourni environ 39 p. 100 de la quantité produite, l'Alberta 29 p. 100, la Saskatchewan 16 p. 100 près; la Colombie-Britannique et le Yukon 10 p. 100 et le Nouveau-Brunswick à peine moins de 7 p. 100. De toutes les provinces, seule l'Alberta a enregistré une baisse par rapport à 1955.

La tendance, manifeste en 1955, vers une consommation accrue de la houille s'est maintenue tout au long de 1956. En 1956, le Canada a consommé 36,313,144 tonnes de charbon contre 33,382,173 en 1955 et 32,788,268 tonnes en 1954. Tandis que près de 56 p. 100 du charbon consommé en 1954 était importé, ce pourcentage dépassait 61 en 1956 et comprenait surtout du bitumineux absorbé par le Canada central. Les ventes effectuées par les détaillants de combustibles ont diminué de 3.4 p. 100 de 1954 à 1955; la consommation houillère des chemins de fer de 14.1; mais la quantité de charbon utilisée à des fins industrielles a augmenté de 2.8 p. 100. De 1955 à 1956, les ventes de charbon au détail ont de nouveau fortement diminué (13.2 p. 100) mais la quantité de charbon consommée par les chemins de fer s'est accrue de 15.9 p. 100 et la consommation industrielle de 6.1 p. 100. Il devient donc manifeste que même si les ventes de charbon à des fins domestiques et industrielles diminuent rapidement au bénéfice des ventes de combustibles liquides et gazeux, la consommation industrielle de charbon prend un essor de bon augure. L'accroissement de la consommation houillère des chemins de fer en 1956 s'explique par le fait que l'augmentation du trafic a dépassé le rythme de la diésélisation, circonstance qui a donné lieu à un accroissement de l'emploi des locomotives à charbon.

La consommation de briquettes a diminué de 962,000 tonnes en 1954 à 776,761 tonnes en 1955 pour augmenter de nouveau en 1956 à 879,208 tonnes malgré la cessation de l'activité minière de l'un des producteurs de l'Ouest canadien. Environ 70 p. 100 de la quantité

mise sur le marché (c'est-à-dire quelque 82 p. 100 de la production canadienne) ont été absorbés par les chemins de fer des provinces de l'Ouest, principalement comme combustible ferroviaire.

L'industrie de la houille s'efforce toujours non seulement de conserver ses marchés mais aussi d'améliorer sa condition sous ce rapport en réduisant ses frais de production et en livrant non seulement un meilleur charbon mais aussi des types et des catégories de charbon qui répondent le mieux aux diverses demandes des consommateurs. La mécanisation des travaux souterrains a fait des progrès surtout dans les houillères de l'Est où la majeure partie du charbon s'extrait aujourd'hui grâce à des moyens mécaniques de divers genres. L'extracteur Dosco, mis au point par la *Dominion Steel and Coal Corporation* en Nouvelle-Écosse, est largement mis à contribution dans tous les charbonnages de cette société, à l'égard des grands fronts de taille, mais d'autres machines du type recoupeur convenant à la taille des massifs longs sont également mises en œuvre. L'abattage mécanique continu n'a pas encore été introduit dans l'est du Canada, mais il existe à cela plusieurs raisons d'ordre technique et mécanique se rattachant soit à la déclivité des couches carbonifères associées à leur friabilité, soit à la dureté du charbon et au désir d'assurer des dimensions considérables aux morceaux.

Le recours intensif au décapelage réduit également les frais d'exploitation. On applique cette méthode dans toutes les provinces, excepté en Nouvelle-Écosse, et plus de 36 p. 100 de la production canadienne de charbon sont obtenus ainsi. Presque tout le charbon produit en Saskatchewan est extrait par décapelage, ainsi que 80 p. 100 au Nouveau-Brunswick, environ 47 p. 100 en Alberta et 25 p. 100 en Colombie-Britannique. En moyenne, la production par jour-homme au décapelage s'est accrue de 12.5 tonnes en 1954 à 13.3 tonnes en 1956, comparativement à une augmentation de 2.6 à 2.8 tonnes dans les exploitations souterraines. Au cours de cette période, le rendement par jour-homme s'est accru de 10 p. 100.

Dans un effort pour produire des charbons de meilleure qualité, l'industrie houillère continue de s'intéresser à l'emploi des procédés modernes d'enrichissement comme le nettoyage, le séchage, le dépoussiérage, l'accroissement de la résistance au gel et le moulage de la charbonnaille en briquettes. Des installations supplémentaires pour le séchage et le nettoyage de la charbonnaille ont récemment été mises sur pied dans diverses houillères de l'Est et de l'Ouest canadiens.

Aux fins d'aider l'industrie houillère, le ministère des Mines et Relevés techniques a entrepris une série de recherches intéressant l'enrichissement et l'utilisation du charbon canadien. Dans le cadre de ces recherches spéciales une attention est accordée au nettoyage de la charbonnaille provenant des bitumineux de l'Ouest canadien et qui sont particulièrement friables, ainsi qu'à l'étude des propriétés cokéfiantes des divers charbons en vue de la création possible d'usines métallurgiques, notamment dans l'Ouest. L'emploi du charbon comme réducteur et comme matière pouvant servir à l'industrie chimique fait également l'objet de certaines études. De plus, le ministère continue d'étudier le phénomène des secousses et des explosions qui se produisent dans certaines houillères pour en arriver, à la longue, à en déterminer les causes et à rendre sûre et rentable l'exploitation des mines en profondeur. Le ministère a aussi procédé à de minutieuses études stratigraphiques et paléontologiques dans les charbonnages ou près des charbonnages de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick en vue d'aider les exploitants à établir des corrélations exactes entre les couches carbonifères et leurs gîtes houillers. Des études pétrographiques de divers charbons canadiens sont également en cours qui assureront une meilleure connaissance des usages possibles du charbon. Par l'entremise de la Commission géologique du Canada, le ministère dirige un laboratoire à Sydney (N.-É.) avec la collaboration du ministère des Mines de cette province et de la *Nova Scotia Research Foundation*; par l'intermédiaire du Service des combustibles de sa Division des mines, le ministère dirige également un laboratoire à Edmonton (Alb.) de concert avec le Conseil de recherche de cette province. Ces deux laboratoires ont pour objet d'aider à l'expansion de l'industrie houillère.

Voici des détails pertinents sur chaque province productrice de charbon.

Nouvelle-Écosse et Nouveau-Brunswick.—La Nouvelle-Écosse produit des houilles grasses cokéfiantes, à forte et à moyenne teneur en matière volatile, dans les régions de Sydney, Cumberland et Pictou, de même qu'un peu de houille grasse non cokéfiante dans la région d'Inverness. En 1955 et 1956, la production a été légèrement inférieure à celle de 1954, atteignant en 1956, 5,787,915 tonnes évaluées à \$8.817 chacune.

Un grand nombre d'opérations ont été mécanisées en vue de réduire les frais d'exploitation. La *Dominion Coal Company Limited* projette d'établir une vaste usine centrale de nettoyage dans la région de Sydney et la *Four Star Collieries Limited* mettra également en service une usine du même genre dans la région de Broughton. Une fois ces usines construites, plus de 80 p. 100 de la production houillère de la Nouvelle-Écosse seront enrichis grâce à des procédés modernes de nettoyage. A la houillère Princess, à Sydney-Mines, la *Old Sydney Collieries Limited* a terminé la construction d'un tunnel incliné qui va du fond du puits à la surface et facilite le transport du charbon de la mine à l'usine de nettoyage, tout en réduisant les frais de transport de cette opération. Le tunnel est pourvu d'un convoyeur de 42 pouces de large sur 3,800 pieds de long, dont la capacité atteint 750 tonnes à l'heure.

La majeure partie du charbon que produit le Nouveau-Brunswick provient d'une mince couche de bitumineux à haute teneur en matière volatile située dans la région de Minto. La production de cette province s'est accrue de 781,271 tonnes en 1954 à 983,482 en 1956. En 1955, on a établi dans cette même région la première usine mécanisée de nettoyage des menus de houille de 2 x 0 pouces. Par suite des heureux résultats que cette première mine a donnés du point de vue technique et commercial, une seconde usine affectée au nettoyage des menus de 6 x 0.25 pouces a été mise en service par un autre exploitant en 1956. Ces deux usines vont permettre le nettoyage de plus de 34 p. 100 de la production houillère du Nouveau-Brunswick. Toutes deux sont munies de récents appareils mécaniques et thermiques de séchage.

Une grande partie de la houille extraite dans les deux provinces est employée sur place à des fins industrielles et domestiques. Par ailleurs, la quantité servant à la production d'énergie thermique a fort augmenté. Environ 36 p. 100 de la production de 1956 ont été acheminés vers le Canada central pour servir à des fins commerciales, industrielles et ferroviaires.

Saskatchewan.—Cette province ne produit que du lignite qui provient des charbonnages de Bienfait et de Roche-Percée, dans la région de Souris. Le volume de la production a continué d'accroître et il a atteint, en 1956, 2,302,948 tonnes contre 2,116,740 tonnes en 1954. Le charbon valait \$1.829 la tonne à la mine. Dans une proportion d'environ 52 p. 100, le lignite a été expédié au Manitoba et quelque 11 p. 100 en Ontario pour usage industriel, commercial et domestique. Compte tenu des progrès actuels touchant la production de l'énergie thermique en Saskatchewan et au Manitoba, on s'attend que la production du lignite augmente considérablement au cours des deux prochaines années.

La production de briquettes à base de lignite carbonisé qui, toutes, servent à des fins domestiques et commerciales, est tombée à 39,000 tonnes en 1956, soit une diminution de 2,000 tonnes par rapport à 1954.

Alberta.—L'Alberta produit du charbon de presque tous genres dont un tonnage relativement faible, mais aujourd'hui croissant, de houille semi-anthraciteuse provenant de la région de Cascade. Les régions de Nid-de-Corbeau et de Mountain-Park ont produit de la houille grasse cokéfiante à teneur en matière volatile variant de haute à moyenne, bien que le dernier exploitant de la région de Mountain-Park ait fermé les portes de sa mine vers la fin de 1956. Des houilles grasses non cokéfiantes, de qualité inférieure, s'extraitent dans les régions de Lethbridge et Coalspur ainsi que dans plusieurs régions des contreforts. Le charbon qui provient des régions de Drumheller, Edmonton, Brooks, Camrose, Castor et Carbon se range dans la catégorie des sous-bitumineux tandis que celui des régions de Tofield, Redcliffe et autres est à mi-chemin entre le sous-bitumineux et le lignite. Tous ces charbons de qualités inférieures ont principalement servi à des fins domestiques et commerciales mais leur usage industriel augmente, surtout dans le domaine de la production d'énergie thermique.

La production a baissé de 4,859,049 tonnes en 1954 à 4,361,274 tonnes en 1956. Depuis la découverte du champ pétrolifère de Leduc en 1947, la production albertaine de houille a diminué de 46 p. 100 par rapport à une production antérieure de 8,070,430 tonnes. Environ 52 p. 100 du charbon produit en 1956 se rangeait dans la catégorie des charbons sous-bitumineux. La valeur moyenne du bitumineux s'établissait à \$6.069 la tonne et celle du sous-bitumineux à \$4.745. Comme on l'a déjà mentionné, la seule mine qui subsistait dans la région de Mountain-Park a fermé ses portes en 1956, geste qu'a imité un important producteur de charbon ferroviaire de la région de Coalspur.

La production de briquettes composées de semi-anthracite provenant de la région de Cascade et de bitumineux à moyenne teneur en matière volatile extraits de la région de Nid-de-Corbeau a atteint 525,202 tonnes en 1956, comparativement à 637,000 tonnes en 1954. D'autre part, le semi-anthracite a servi à la fabrication de quelque 17 p. 100 de ces briquettes.

Colombie-Britannique.—On extrait de la houille grasse cokéfiante à teneur en matière volatile variant de haute à basse dans l'île de Vancouver et dans les régions d'East-Kootenay (Nid-de-Corbeau), Telkwa, et Nicola. De faibles quantités de sous-bitumineux sont également extraites dans la région houillère de Princeton. En 1956, la production a atteint 1,469,791 tonnes comparativement à 1,299,510 tonnes en 1954. La valeur moyenne du bitumineux s'établissait à \$5.973 la tonne et celle du sous-bitumineux à \$5.894.

Le coke métallurgique (sous-produit) fabriqué à température moyenne et devant servir à l'industrie provient en majeure partie de la région de Nid-de-Corbeau. La seule fabrique de briquettes de la province a produit, en 1956, 188,000 tonnes de briquettes pour locomotives contre 150,000 tonnes en 1954. Une forte quantité de houille cokéfiante extraite de la région de Nid-de-Corbeau a été exportée aux États-Unis pour être mêlée aux charbons Utah en vue d'accroître la qualité du coke métallurgique.

Section 2.—Aide du gouvernement à l'industrie minérale*

Sous-section 1.—Aide fédérale

Ministère des Mines et des Relevés techniques.—Le ministère fédéral des Mines et des Relevés techniques, créé le 20 janvier 1950 à la suite d'une réorganisation ministérielle à Ottawa, continue d'assurer, mais en plus grand, les services fournis à l'industrie minière par l'ancien ministère des Mines et Ressources. Le ministère se compose de cinq divisions: Levés et cartographie, Commission géologique du Canada, Mines, Observatoires fédéraux et Géographie. Les attributions du ministère comprennent l'application de la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or et de la loi sur les explosifs.

Levés et cartographie.—La Division fournit les cartes de base utilisées dans la mise en valeur des ressources naturelles du Canada, prépare et distribue tous les documents essentiels à la navigation au Canada, fait tous les levés officiels des terres fédérales et fournit un système national de nivellement et de levés de précision servant de contrôle géodésique aux organismes fédéraux, provinciaux et privés.

Le Service des levés géodésiques effectue des levés de base qui servent de cadre ou de contrôle à la cartographie d'un bout à l'autre du Canada ainsi qu'aux travaux de génie et d'arpentage concernant la mise en valeur des ressources naturelles. Il aménage des stations d'arpentage à des distances à peu près régulières à travers le Canada. Ces stations peuvent se retrouver grâce à des points de repère permanents dont la latitude, la longitude et l'élévation au-dessus du niveau moyen de la mer sont déterminées avec beaucoup de précision. La détermination des positions géographiques par les observations astronomiques à des fins de cartographie dans les régions du Nord est remplacée par la "trilatération" Shoran où l'adaptation du radar est couronné de succès.

Le Service des levés topographiques fournit des cartes topographiques de base portant tous les traits naturels et artificiels indispensables à l'étude et à la mise en valeur économique des ressources minérales et autres. La Section des travaux sur le terrain, est chargée des travaux sur place qui permettent de contrôler au sol la cartographie établie à partir de photographies aériennes et la Section des levés aériens trace et tire des cartes de ces

* Revu sous la direction du sous-ministre suppléant, par le Service de la rédaction et des renseignements, ministère des Mines et Relevés techniques, Ottawa.

photographies. La Photothèque nationale de l'air s'occupe de cataloguer, de conserver et de distribuer des copies imprimées de toutes les photographies aériennes prises par le gouvernement fédéral ou pour son compte. Le Service est responsable du Conseil canadien des noms géographiques.

Le Service des levés officiels et cartes aéronautiques effectue et enregistre les arpentages officiels des terres fédérales de la Couronne dans le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, les parcs nationaux et les terres et réserves indiennes; il établit des cartes aéronautiques, des cartes électorales et prépare et distribue des manuels de pilotage des avions.

Le Service hydrographique s'occupe de la cartographie des eaux côtières et intérieures de navigation au Canada, de l'analyse des marées et des courants qui s'y rattachent et du calcul du niveau des eaux de la voie du Saint-Laurent et des Grands lacs. Les données établies sont publiées sous forme de cartes marines officielles, de volumes renfermant des instructions nautiques, de tables des marées et de bulletins donnant les niveaux d'eau.

Le Service de l'établissement et de la reproduction de cartes prépare, dessine et reproduit des cartes et plans pour impression lithographique et en couleurs. Ce travail comprend la préparation et la reproduction photographique des ébauches de cartes aéronautiques la reproduction et l'impression de données aériennes destinées aux cartes aéronautiques, la préparation et l'impression de cartes topographiques ainsi que la reproduction et l'impression de graphiques hydrographiques.

La Division avait à l'œuvre, en 1957, 14 équipes géodésiques, 27 équipes topographiques, 15 équipes d'arpenteurs officiels et 20 équipes hydrographiques.

Commission géologique du Canada.—La Commission a pour fonction principale de réunir des données géologiques susceptibles d'aider à la recherche et à l'exploitation de gisements miniers au Canada. Ses travaux permettent aussi d'apprécier et de conserver les ressources minérales du Canada en général, y compris l'approvisionnement en eau, d'étudier le sol et de résoudre des problèmes géologiques qui se posent fréquemment aux entreprises de construction. Les rapports publiés par la Commission géologique comprennent les suivants: mémoires comportant une description assez complète de la géologie de régions particulières et généralement accompagnés de cartes géologiques; bulletins portant sur des problèmes plutôt que sur des régions; études publiées le plus tôt possible après la clôture de la saison des recherches sur place, traitant séparément chaque région et résumant les données obtenues; et rapports de la série des études économique-géologiques, étudiant à fond des gisements miniers d'un genre particulier. Des cartes géologiques en couleurs sont publiées dont l'échelle varie depuis quelques centaines de pieds jusqu'à huit milles ou plus au pouce, l'échelle normale étant d'un mille ou de quatre milles au pouce. Peu après la fin de la saison des travaux sur place, la Commission publie, à l'égard des régions où la recherche des métaux et des minéraux est active, des cartes provisoires indiquant la formation géologique.

En 1957, la Commission géologique comptait 72 équipes à l'œuvre, soit une de plus qu'en 1956. Le travail comprenait deux reconnaissances importantes en hélicoptères, les expéditions "Mackenzie" et "Fort-George". Pour la première, neuf officiers de la Commission et neuf aides-étudiants ont utilisé des hélicoptères pour cartographier 100,000 milles carrés de territoires prometteurs de pétrole et de gaz dans le bassin supérieur du Mackenzie (T. N.-O.) entre les latitudes 60° et 64° et s'étendant de la longitude 126° jusqu'au bord occidental du bouclier Canadien. Durant la seconde expédition, trois officiers et trois aides ont cartographié quelque 35,000 milles carrés d'un rectangle de 300 milles sur 400 milles, dans le Québec, entre les latitudes 52° et 56° et s'étendant des côtes des baies James et Hudson vers l'intérieur jusqu'à la longitude 68°. C'est là une partie de la plus grande région encore non cartographiée du bouclier Canadien. Cette seconde expédition poursuivra ses travaux en 1958.

Le Service du précambrien dresse des cartes et étudie les roches du bouclier Canadien et des îles arctiques. Ces études aident à établir l'histoire et la structure géologique de ces régions et les données obtenues servent à guider la recherche des gîtes minéraux.

Le Service du post-précambrien dresse des cartes et étudie les roches des régions des Apalaches et des Cordillères; il étudie aussi les matériaux non consolidés par tout le Canada, résout des problèmes de génie à l'aide de la géologie et étudie les ressources hydrauliques souterraines du pays.

Le Service des combustibles et de la stratigraphie comprend la paléontologie stratigraphique, la géologie des combustibles (pétrole, gaz naturel et houille), la géologie du sous-sol et les recherches sur le charbon. Ses fonctions consistent à établir le caractère, l'âge, l'épaisseur et la corrélation des formations sédimentaires, exposées et cachées, et d'indiquer sur cartes la distribution et la structure de ces formations afin de déterminer les possibilités économiques des régions du pays qui sont riches en pétrole, en gaz et en houille.

Le Service de la minéralogie fait l'étude minéralogique, géochimique, pétrologique et isotopique des gisements minéraux du Canada et des roches associées. Ses laboratoires identifient les minéraux pour le public, fournissent aux fonctionnaires de la Commission des données d'ordre minéralogique, géochimique et géochronologique et permettent de faire des recherches sur la genèse des minerais, des combustibles et des roches. Il maintient une collection méthodique des minéraux et prépare des collections de minéraux et de roches à l'usage des prospecteurs et des institutions d'enseignement.

Le Service des gisements minéraux dirige des études spéciales sur place d'ordre géologique des gisements minéraux, études ayant surtout trait aux possibilités économiques, à l'origine, à la répartition et à la découverte d'indices qui permettront de prospecter des gisements de même nature. Les rapports et les autres données d'ordre géologique sur les gisements canadiens sont dépouillés et le Service publie des rapports spéciaux sur les gisements et la prospection. Il sert d'agent spécial de la Commission de contrôle de l'énergie atomique pour diriger des recherches sur les gisements d'uranium, pour recevoir et dépouiller les rapports des sociétés dont les travaux sont autorisés par des permis d'exploration et d'exploitation minière émis par la Commission et il dirige un laboratoire pour faire les essais radiométriques et identifier les minéraux radioactifs.

Le Service de géophysique rassemble, dépouille et interprète les données d'ordre géophysique ayant trait à la géologie du Canada. Quelques phases des travaux de géophysique comprennent des recherches fondamentales.

Division des mines.—La Division des mines s'occupe surtout des problèmes technologiques de l'industrie minière et dirige des laboratoires bien outillés d'analyse du minerai, de préparation mécanique des minéraux, de recherches sur les combustibles, de céramique, de radioactivité, de minéraux industriels et de métallurgie physique.

Le Service de la préparation mécanique du minerai et de la transformation métallurgique sert l'industrie minière canadienne par des essais, des investigations et des recherches intéressant tous les types de minerais canadiens. Son œuvre vise principalement à découvrir des méthodes de transformation économiques et efficaces (service particulièrement profitable aux nouvelles entreprises minières, surtout à celles qui exploitent des gisements complexes ou à basse teneur) et à aider les exploitants de mines à résoudre les problèmes de bocardage.

Le Service de la radioactivité se livre surtout à des investigations sur le traitement des minerais radioactifs et des minerais rares. Il poursuit des recherches sur le traitement du minerai et les procédés chimiques, fournit des services d'essai chimique et métallurgique, perfectionne des méthodes d'analyse, fait des investigations minéralogiques, et travaille à appliquer les méthodes radiométriques et les techniques de tracement aux industries minières et métallurgiques. Beaucoup de ses travaux aident directement l'industrie.

Le Service des minéraux industriels s'occupe d'essais et de recherches intéressant les minéraux industriels, y compris l'eau utilisée à des fins industrielles. Il étudie des gisements à leur emplacement même, observe les procédés industriels de traitement et effectue des recherches sur les méthodes d'enrichissement des minéraux de gisements peu ou pas rentables de façon à répondre aux normes de l'industrie moderne.

Le Service des combustibles étudie les propriétés des combustibles fossiles du Canada afin de déterminer la meilleure façon d'utiliser nos ressources en combustible. La plupart des travaux sur le charbon tentent de résoudre les problèmes immédiats de l'industrie et les problèmes techniques touchant l'emploi le plus efficace du charbon à son état de combustion, surtout en ce qui regarde l'énergie thermo-électrique. Ces investigations comprennent des travaux sur le nettoyage et l'enrichissement de la charbonnaille difficile à vendre, l'emploi du charbon dans les industries métallurgiques et l'étude des phénomènes de con-

trainte de l'industrie minière. Les recherches sur le pétrole visent surtout les problèmes soulevés par le raffinage des bruts et des bitumes lourds, ainsi que l'analyse chimique des pétroles et des substances bitumineuses à des fins de classement et de génétique.

Le Service de la métallurgie physique vient en aide aux industries métallurgiques par la découverte de nouveaux alliages, de nouvelles méthodes de fabrication et de nouvelles applications et par des travaux destinés à améliorer les pratiques de la métallurgie. Il sert le ministère de la Défense nationale par ses vastes travaux de recherches et d'investigation portant, de façon générale, sur la mise au point de matériaux et de prototypes d'équipement nécessaires à la défense et sur les problèmes métallurgiques du ministère. Le Service travaille aussi dans le domaine de la métallurgie nucléaire.

Les observatoires fédéraux.—Les deux principaux observatoires fédéraux sont l'Observatoire d'Ottawa (Ont.) et l'Observatoire d'astrophysique de Victoria (C.-B.). Des observatoires magnétiques permanents sont établis à Agincourt (Ont.), à Meanook (Alb.) et à Resolute-Bay et au lac Baker (T. N.-O.). Des stations sismographiques sont établies à Victoria, Horseshoe-Bay et Alberni (C.-B.), Banff (Alb.), Saskatoon (Sask.), Ottawa (Ont.), Seven-Falls et Shawinigan-Falls (P.Q.), Halifax (N.-É.) et Resolute (T. N.-O.).

L'Observatoire fédéral d'Ottawa (Ont.) est chargé d'établir l'heure exacte au Canada, ce qui exige des observations astronomiques nocturnes afin de déterminer les positions précises des étoiles, et des services de radiodiffusion pour donner l'heure exacte dans toutes les parties du Canada. L'activité astronomique de l'Observatoire d'Ottawa comprend en outre des études de la haute atmosphère, grâce aux observations visant les météores, le soleil et ses effets sur les conditions terrestres, ainsi que des études mathématiques de l'atmosphère du soleil et des étoiles. Le travail géophysique, également effectué à Ottawa, comprend les levés magnétiques du Canada, surtout ceux intéressant la navigation aérienne et maritime, de même que le travail sur le terrain et les observations intéressant la prospection géophysique. On utilise les procédés de sismologie pour l'étude des aspects importants de la croûte terrestre au pays et pour les recherches internationales sur l'intérieur du globe. Les observations relatives à la gravité se poursuivent dans tout le Canada à des fins généralement identiques, mais on donne une attention particulière aux méthodes servant à localiser les minéraux.

L'Observatoire fédéral d'astrophysique de Victoria (C.-B.) s'occupe des recherches fondamentales sur les caractéristiques physiques du soleil, des étoiles, des planètes et de la matière interstellaire. Son télescope à miroir de 73 pouces est un des plus gros au monde et il a servi à faire des découvertes qui ont enrichi l'astronomie.

La Division de la géographie.—La Division de la géographie est chargée de recueillir et de fournir tous les renseignements géographiques concernant le Canada qui peuvent favoriser le progrès économique, commercial et social du pays. Sa tâche a un double objet: compilation des connaissances géographiques d'intérêt national et recherches géographiques sur le terrain.

Le Service des ressources minérales.—Anciennement une section de la Division des mines, le Service est aujourd'hui une section de la Division de l'administration du ministère. Il fournit des renseignements d'ordre minier auxquels ont librement accès les ministères du gouvernement, les industries minières et celles qui leur sont connexes, ainsi que d'autres qui s'intéressent aux mines et à leur rôle dans l'économie canadienne. Le Service maintient un index de l'inventaire des ressources minérales de toutes les venues connues et de toutes les mines actives ou éventuelles. Le Service poursuit des études particulières en plusieurs domaines de l'industrie minière du point de vue économique. Il fournit des conseils techniques concernant l'application de la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or; sur demande, il rédige des rapports touchant des questions administratives, comme les exonérations d'impôts sur les biens des nouvelles mines, et rédige des rapports et des résumés sur la législation en général, l'imposition et les questions tarifaires concernant l'industrie minérale.

L'Office fédéral du charbon*.—Cet organisme a été établi par la loi sur l'Office fédéral du charbon (S.R.C. 1952, chap. 86) proclamée le 21 octobre 1947. Par cette loi, l'Office a été constitué organisme officiel chargé de conseiller le gouvernement en toutes

* Rédigé sous la direction de W. E. Uren, O.B.E., président de l'Office fédéral du charbon.

matières intéressant la production, l'importation, la distribution et l'usage du charbon au Canada. L'Office est aussi chargé de le conseiller en matière de subventions au transport et d'administrer ces subventions.

Subordonné à ces principales fonctions, l'Office est autorisé à entreprendre des recherches et à mener des enquêtes dans les domaines suivants:

- 1° Systèmes et modes d'extraction du charbon;
- 2° Problèmes et techniques de la commercialisation et de la distribution du charbon;
- 3° Caractères physiques et chimiques du charbon produit au Canada, en vue de lui trouver de nouveaux emplois;
- 4° Situation du charbon relativement aux autres formes de combustible ou d'énergie disponibles au Canada;
- 5° Frais de production et de distribution du charbon, et méthodes comptables adoptées ou employées par les personnes faisant le commerce du charbon;
- 6° Coordination de l'activité des ministères du gouvernement relativement au charbon;
- 7° Autres questions dont le ministre peut demander l'étude ou autres mesures que l'Office juge nécessaires pour la réalisation des dispositions ou fins de la loi.

De plus, la loi sur l'Office fédéral du charbon autorise l'Office, dans le cas d'une crise nationale du combustible, à prendre des mesures pour assurer des approvisionnements suffisants pour les besoins au Canada.

L'aide provenant des subventions au transport,—qui ont continué d'être accordées à divers degrés durant les 28 dernières années,—visent à aider au transport des charbonnages canadiens en mettant, autant que possible, sur un même pied de concurrence le coût livré du charbon domestique et celui du charbon importé. Comme ce coût ainsi que l'état de l'industrie du charbon tendent à changer, l'Office doit rectifier de temps à autre le taux des subventions et déterminer où l'aide est requise. Les subventions visant les divers charbonnages canadiens sont autorisées en vertu de décrets du conseil et proviennent des crédits votés à cette fin par le Parlement d'année en année. Durant l'année terminée le 31 mars 1957, un total de 3,321,614 tonnes ont été expédiées grâce à des subventions totalisant \$9,115,082.

A titre d'agent du ministre des Mines et des Relevés techniques, l'Office s'occupe des demandes de prêts au titre de la loi sur l'aide à la production du charbon dans les Maritimes (S.R.C. 1952, chap. 179) et administre les prêts accordés. L'Office a aussi continué d'administrer les versements au titre de la loi visant la mise de la houille canadienne sur un pied d'égalité avec la houille importée (S.R.C. 1952, chap. 34) et qui prévoit le versement d'une subvention à l'égard du charbon canadien servant à la fabrication du coke pour fins métallurgiques. Durant l'année financière 1956-1957, 685,973 tonnes ont bénéficié de \$339,556.

L'Office fédéral du charbon se tient continuellement au courant des besoins d'énergie du Canada. Vu l'influence grandissante du pétrole et du gaz naturel sur le marché du charbon canadien*, l'Office et son personnel étudient plus profondément le rapport existant entre les sources concurrentielles d'énergie et les nouveaux débouchés possibles pour le combustible dur, surtout dans le domaine de l'énergie thermique.

L'Office, depuis sa fondation, a travaillé à la coordination de l'activité des divers ministères fédéraux et autres organismes intéressés à la question du charbon. En ce qui concerne les recherches techniques relatives à la commercialisation et à la distribution du charbon, l'Office s'est tenu en étroite liaison avec le Service des combustibles du ministère des Mines et des Relevés techniques. Il se tient chaque année depuis 1949 des conférences fédérales-provinciales portant sur les recherches relatives au charbon et visant à coordonner les efforts et à favoriser les échanges de vues.

Les achats gouvernementaux de combustibles, qui constituent un débouché de plus en plus important pour le charbon, ont plus que jamais occupé l'Office. Le Comité interministériel des combustibles, formé dans le passé pour aviser de l'achat et des approvisionnements en combustible des Forces armées et pour coordonner ces données, est demeuré actif. De plus, le Comité fédéral des combustibles, organisé en 1956 sur le modèle d'un organisme consultatif auprès des autres ministères, a déjà prouvé sa valeur.

* Voir pp. 524-530.

Sur un plan plus étendu, le président de l'Office a rencontré annuellement le Comité du charbon des ministères provinciaux des Mines et l'Office a pris en considération les recommandations de cet organisme. Il s'est aussi tenu en contact avec les associations commerciales et autres intéressés aux divers aspects de l'industrie houillère canadienne afin d'aider à une meilleure compréhension mutuelle de l'effort public et privé. Il a constitué un organisme central par l'entremise duquel des représentations peuvent être faites au gouvernement.

L'Office dispose de données complètes sur tous les sujets touchant le charbon, données qui datent de la création de son prédécesseur, la Commission fédérale du combustible (1922). Plusieurs autres ministères gouvernementaux continuent de profiter de cette situation en ayant des consultations sur divers sujets relatifs aux approvisionnements et à la vente du charbon. L'Office se tient en liaison très étroite avec le Service des combustibles du ministère des Mines et des Relevés techniques au sujet des problèmes soulevés par le combustible.

Conformément aux recommandations de la Commission royale d'enquête sur le charbon (1946), l'Office s'est encore efforcé d'obtenir une réduction des droits de douane et de la taxe de vente sur l'outillage d'extraction minière. Il a aussi poursuivi ses efforts en vue d'implanter un système uniforme de comptabilité des frais des houillères, ce qui donnerait une idée exacte du coût de la production.

L'Office fédéral du charbon se compose de sept membres. Le président est le premier fonctionnaire exécutif et occupe le rang de sous-ministre. L'Office relève du ministre des Mines et des Relevés techniques dont il doit appliquer les directives.

Sous-section 2.—Aide provinciale*

Terre-Neuve.—Par l'entremise de son Service des mines, le gouvernement de Terre-Neuve rend de nombreux et précieux services aux prospecteurs et aux exploitants miniers. Ainsi, il fournit aux intéressés certaines cartes géologiques de régions déterminées; il identifie les spécimens envoyés de Terre-Neuve et du Labrador et évalue chimiquement la teneur de ceux qui semblent receler des minéraux. Lorsque les bons spécimens d'une région connue justifient une aide supplémentaire, un géologue du ministère des Mines et Ressources visitera les lieux et prodiguera ses conseils. C'est le ministère qui octroie les permis de prospection et d'exploitation et qui enregistre les concessions.

Nouvelle-Écosse.—En vertu des dispositions de la loi des mines (S.R.N.-É., 1954, chap. 179), le gouvernement de la Nouvelle-Écosse peut aider une société ou un particulier qui s'intéresse à l'exploitation minière à effectuer les travaux suivants: forage de puits, talutage, creusage, descenderie, galerie d'accès à flanc de côtes, tunnels, travers-bancs, montées et voies de niveaux. Cette aide peut prendre la forme de travail exécuté à forfait, d'acquittement des factures relatives aux matériaux et à la main-d'œuvre, ou de garantie de prêts bancaires. Tout travail de cette nature doit être approuvé par le ministère des Mines. Le gouvernement est aussi autorisé à aider l'industrie minière à se procurer de l'énergie au meilleur prix possible et il a le pouvoir de se porter garant, auprès de la *Nova Scotia Power Commission*, de toute perte subie à la suite de placements de capitaux à cette fin ou de toute perte de revenu. Le gouvernement peut fournir l'outillage et l'équipement miniers requis pour chercher, analyser et extraire des minéraux. Cet équipement se trouve sous la surveillance directe de l'ingénieur en chef des mines.

Le gouvernement a aussi le pouvoir d'édicter les règlements jugés nécessaires pour accroître la production de charbon. Ces règlements visent la prise de possession, moyennant paiement, des terrains houillers non exploités, l'exploitation de houillères, l'octroi ou la garantie de prêts. Le gouvernement collabore étroitement à l'application des règlements fédéraux destinés à augmenter la production et à assurer la répartition économique du charbon extrait des mines de la province.

Nouveau-Brunswick.—Le Service des mines du ministère des Terres et des Mines compte cinq divisions. La *Division des terres minérales* administre l'attribution des droits minéraux de la Couronne, y compris l'émission des permis de prospection, l'enregis-

* Renseignements tirés des publications des divers gouvernements provinciaux.

trement des concessions minières, l'émission des permis et baux d'extraction minière et autres matières connexes. Elle dresse et distribue des cartes-index détaillées des concessions. La *Division de l'inspection des mines et du génie minier* voit à l'observance des règlements sécuritaires qui gouvernent les travaux relevant de la loi sur l'extraction minière. Elle fait régulièrement l'inspection de toutes les mines, conduit des travaux de laboratoire et est chargée d'agréer l'équipement utilisé dans les mines. La *Division de la géologie* fait des travaux généraux et détaillés de cartographie et d'investigation géologiques et publie et distribue des rapports et des cartes. Elle examine les échantillons de minéraux et de roches que lui soumettent les prospecteurs. Sur demande et si les circonstances le justifient, elle fait l'examen préliminaire des gisements minéraux prospectifs. La *Division de l'imposition minière* s'occupe de percevoir les taxes et redevances minières et d'établir des statistiques sur la production minérale. La *Division du bureau de Bathurst* sert de bureau d'enregistrement pour le nord-est du Nouveau-Brunswick. De plus, elle tient à la disposition des prospecteurs qui veulent les examiner ou se les procurer des cartes de concessions, de même que des cartes topographiques, géologiques ou aéromagnétiques. Le personnel peut fournir des renseignements concernant la loi sur l'extraction minière et l'utilisation de divers genres de cartes.

Québec.—La loi des mines (S.R.Q., 1941, chap. 196) autorise le ministère des Mines à aménager, entretenir et améliorer les routes nécessaires à l'exploitation minière. Ces travaux s'effectuent à forfait, sous la surveillance des ingénieurs du ministère à cet égard. La loi confère une grande latitude à ce dernier. Dans certains cas, il a aménagé à ses frais d'importantes routes accédant aux nouvelles régions minières; d'autre part, si une entreprise en particulier exige un tronçon de route la reliant à un chemin déjà aménagé, on peut demander au propriétaire d'en défrayer une partie. Afin d'empêcher l'établissement de bidonvilles dans le voisinage des entreprises minières, le ministère réglemente l'utilisation du terrain et autorise la création de collectivités bien organisées. L'organisation municipale de ces agglomérations relève du ministère des Affaires municipales.

Le ministère met à la disposition des prospecteurs, des géologues, des ingénieurs et des exploitants miniers des laboratoires bien outillés, dotés d'appareils intéressant la minéralogie, la pétrographie, la préparation du minerai, les analyses humides ou à sec, la spectrographie ou la radiographie. On y détermine gratuitement la nature des minéraux mais l'analyse de la teneur est assujétie à un droit conforme au barème établi. La loi des mines prévoit l'émission de coupons à utiliser par les prospecteurs en paiement de ces analyses.

La province a autorisé l'établissement de laboratoires de recherches en vue d'aider les entreprises minières et métallurgiques dans les procédés et les moyens d'extraire, de transformer et d'utiliser le minerai.

Le ministère s'occupe de cartographie et d'inspections géologiques. Ce travail est accompli par deux divisions: l'une est chargée des levés aérogrammétriques, l'autre effectue la cartographie détaillée des régions minières et l'étude de gisements ou de terrains particuliers. Des géologues ou des ingénieurs miniers dirigent les équipes de travail sur place. Les rapports publiés d'après ces recherches sont distribués gratuitement sur demande. Durant la saison propice, il y a 35 équipes au travail dans diverses régions de la province. Dans les régions minières se trouvent des bureaux, dirigés par des géologues à demeure, où l'on recueille, conserve et compile des renseignements géologiques, fruits d'explorations minières. Le public peut obtenir des exemplaires de cette documentation.

Le ministère a à son emploi des inspecteurs chargés presque exclusivement de la sécurité des ouvriers travaillant dans les exploitations minières. Trois postes ambulants de secours aux mineurs se tiennent en alerte et l'on applique, partout dans la province, un programme d'instruction visant les secours à donner aux mineurs.

Dans le domaine de l'enseignement au profit des prospecteurs, l'Université Laval et l'Université de Montréal donnent chaque année des cours de cinq semaines. On offre chaque année des bourses universitaires aux étudiants méritants, diplômés ou non encore diplômés en génie minier, en géologie et en métallurgie, en vue de contribuer ainsi à la formation d'ingénieurs compétents au bénéfice de l'industrie minière. Les prospecteurs sont invités à des conférences qui se donnent à différents endroits de la province.

Ontario.—Le ministère des Mines offre une foule de services aidant directement l'industrie minière de la province. En voici une brève énumération:

Division des terres minières.—La Division s'occupe de toutes les questions visant l'enregistrement des concessions minières, l'évaluation des travaux, etc., et l'émission définitive des titres de propriétés minières. Pour rendre service aux milieux miniers, on dresse des cartes de townships particuliers, les tenant à jour de façon qu'elles indiquent les concessions disponibles et les concessions enregistrées et brevetées. Au fur et à mesure qu'on obtient d'autres renseignements par suite de nouveaux levés, les cartes sont révisées en conséquence. Les greffiers régionaux des mines occupent des bureaux aux points les plus commodes dans la province.

Division de la géologie.—Le personnel géologique du ministère s'occupe continuellement de cartographie et d'investigations géologiques. Des rapports détaillés et des cartes géologiques des régions examinées sont mis à la disposition du public. Dans bien des régions productives de la province, des géologues à demeure s'occupent de recueillir et de mettre à la disposition du public des renseignements concernant la situation géologique, les recherches effectuées et l'exploitation au sein de leur région. Un géologue spécialisé dans les minéraux industriels fait partie du personnel afin d'examiner les gisements de ce genre, d'enquêter sur les méthodes de traiter et de récupérer ces minéraux ainsi que de compiler des données sur les usages, les normes et les débouchés de ces produits. Il incombe à une section de la Division de recueillir et de diffuser des renseignements sur les nappes d'eau souterraines. Au cours de l'hiver, des cours d'instruction sont offerts aux prospecteurs à des divers centres de la province.

Division des laboratoires.—Le Bureau provincial des essais, logé dans l'immeuble de l'Est des édifices du Parlement, à Toronto, effectue à forfait des analyses par procédé humide et des essais pour établir le contenu métallique et rocheux des échantillons et rend gratuitement le même service aux détenteurs de coupons valides d'essai émis en vue de l'évaluation des spécimens prélevés sur les concessions minières. La *Temiskaming Testing Laboratories*, située à Cobalt, en plus d'effectuer des essais pyrognostiques et des analyses chimiques, dirige un atelier d'échantillonnage en quantité en vue surtout d'aider les producteurs de la région à vendre le minerai d'argent-cobalt. Un laboratoire d'épreuve des câbles, où l'on fait périodiquement l'épreuve de tous les câbles de remontage utilisés dans les mines, fonctionne sous surveillance de la Division de l'inspection.

Division de l'inspection.—La Division a pour principale attribution d'examiner toutes les exploitations minières, les carrières, les sablières, les gravières et certaines exploitations métallurgiques afin d'assurer la santé et la sécurité des employés. Des bureaux régionaux qui desservent des régions particulières fonctionnent dans les principaux centres miniers de la province. Des postes de secours aux mineurs dans les principaux secteurs miniers fonctionnent sous la surveillance de la Division de l'inspection.

Expositions.—Chaque année, le ministère présente des étalages relatifs à l'exploitation minière de la province à l'Exposition du Canada central, à Ottawa, à l'Exposition nationale du Canada, à Toronto, et à d'autres endroits de temps à autre.

Division des publications.—Les cartes et rapports du ministère sont tous distribués par l'entremise de la Division des publications, située au bureau principal du ministère.

Bibliothèque.—Une bibliothèque de renseignements miniers pour la gouverne du ministère et du public est attachée au ministère. Elle renferme surtout des publications et des cartes des gouvernements fédéral et provinciaux du Canada, ainsi qu'une multitude de périodiques et de bulletins publiés aux États-Unis.

Routes desservant les mines.—En 1951, le ministère des Mines a adopté un projet de construction de routes dans les zones de la province riches en gisements de minerai, afin de les ouvrir aux prospecteurs, d'en faciliter le développement, et de donner accès aux exploitations minières. L'importance de ce projet dans le développement général de la région du nord de l'Ontario s'est bientôt manifestée et le gouvernement a voulu en agrandir l'échelle. A cette fin, il a établi, tôt en 1955, un comité inter-ministériel qui a la respon-

sabilité de décider la politique à suivre et de dresser une liste, en ordre de priorité, des routes à aménager. Ce comité comprend, outre le ministre des Mines, les ministres des Terres et Forêts, des Travaux publics et de la Voirie.

Le ministère de la Voirie surveille toutes les constructions de routes d'accès, dont certaines sont subventionnées et d'autres entièrement construites aux frais du ministère des Mines. Une somme annuelle d'un million de dollars a été allouée aux besoins de ce projet. Depuis l'année 1951, il a été posé trente-neuf routes, d'une longueur totale de 420 milles.

Manitoba.—La Division des mines du ministère des Mines et des Ressources naturelles fournit cinq services principaux d'aide à l'industrie minière: 1° tenue, au greffe des mines de Winnipeg et de Le Pas, de tous les registres indispensables à l'octroi et à la conservation des titres de tout terrain minier au Manitoba; 2° compilation, par les géologues de la Division, de données chronologiques relatives aux venues minérales d'un certain intérêt et développement de ces renseignements grâce à un programme ininterrompu de cartographie géologique; 3° application des règlements visant la sécurité dans les mines et, de concert avec l'industrie, introduction de nouvelles méthodes, comme celles qui ont trait à la ventilation des mines et à la formation des équipes de sauvetage dans les mines, propres à favoriser la santé et le bien-être des mineurs; 4° direction d'un laboratoire d'essai chimique aux fins d'aider tant le prospecteur que le professionnel à classer les roches et les minéraux et à évaluer les venues minérales; 5° construction de routes d'accès dans les régions minières.

Saskatchewan.—L'aide accordée par le gouvernement à l'industrie minière comprend: 1° un service, à Regina, de géologie relevant d'un géologue en chef (précambrien); 2° des géologues postés dans les principales régions minières ou près de celles-ci; 3° des équipes chargées de préparer des levés géologiques et d'en faire rapport; 4° une école de prospection; 5° un programme d'aide aux prospecteurs. Les intéressés peuvent en tout temps s'adresser au géologue en chef et à son personnel pour obtenir des renseignements et de l'aide. Un géologue est posté en résidence à Uranium pour aider, autant qu'il le peut, les prospecteurs de la région. Au cours de l'été, les équipes de levés géologiques étudient les régions prometteuses, en dressent des cartes et préparent des rapports qui sont mis à la disposition des intéressés. L'école de prospection dispense l'instruction élémentaire dans le domaine de la géologie, de la minéralogie et des techniques de prospection et d'exploration aux futurs prospecteurs. La prospection est devenue un métier spécialisé et l'enseignement qui y prépare aidera les jeunes gens qui s'y destinent à se lancer dans une profession de première importance pour l'industrie minière du Canada. Le plan d'aide aux prospecteurs a pour objet de favoriser la prospection et d'aider les prospecteurs véritables en leur fournissant l'outillage et le transport, ainsi que les renseignements techniques au sujet des régions favorables à la prospection du point de vue géologique. Divers centres du nord de la Saskatchewan, peuplés surtout d'Indiens et de Métis, dispensent des cours sur l'identification des minéraux et l'emploi du compteur geiger.

Un projet de longue haleine de cartographie géophysique a été mis sur pied. En 1957, il a été fait par avion un relevé magnétique et électromagnétique couvrant environ 1,700 milles carrés. On prépare maintenant des cartes qui seront mises en vente à un prix modique à l'intention des prospecteurs et des exploitants de mines qui pourront bénéficier des renseignements provenant de ce procédé.

Alberta.—Le gouvernement vient en aide à l'industrie minière de diverses façons. La Division des mines du ministère des Mines et Minéraux réglemente les houillères et les carrières et voit à l'application des normes de sécurité par l'inspection et l'octroi de certificats aux ouvriers. La Commission d'indemnisation des accidentés du travail établit aussi des normes de sécurité et s'occupe de former des équipes de secours aux mineurs. Les industries du pétrole et du gaz bénéficient des mêmes avantages grâce au Conseil de conservation du pétrole et du gaz naturel. Les règlements édictés par celui-ci, cependant, visent aussi à empêcher le gaspillage des ressources de pétrole et de gaz, ainsi qu'à procurer à chaque propriétaire de droits de pétrole et de gaz la possibilité d'obtenir sa juste

part de la production. Le Conseil publie aussi des rapports périodiques et un registre annuel qui aident énormément à l'exploitation du pétrole en Alberta. L'industrie minière est aussi servie par le Conseil de recherches de l'Alberta, qui a effectué le levé géologique de presque toute la province et qui a mis en œuvre des entreprises visant à utiliser et à exploiter les minéraux. Les études du Conseil ont porté sur les venues, l'emploi et l'analyse des charbons de l'Alberta ainsi que sur leurs propriétés chimiques et physiques particulières, l'emploi du charbon dans la production de l'énergie et l'amélioration et le nettoyage du charbon. Il s'est aussi intéressé à la mise en briquettes, au mélange, à la perte par frottement, à la résistance au bris et au broyage, aux agglutinants d'asphalte et à la suppression de la poussière du charbon. Il a étudié les sables vitrifiables, le sel, les engrais, la fabrication du ciment, de la brique et des tuiles.

La province a parfois chargé des commissions d'examiner divers aspects de l'industrie minière lorsqu'elle estimait que leurs constatations pourraient aider au progrès de ces industries. Dernièrement, la province, de concert avec l'Association canadienne des entrepreneurs de sondage pour le pétrole et l'Association du pétrole de l'ouest du Canada, a mis en œuvre un programme détaillé de surveillance et de formation à la sécurité relativement au forage des puits de pétrole et de gaz. Les entreprises minières et pétrolières bénéficient aussi des dégrèvements spéciaux que prévoit la loi de l'impôt sur le revenu des sociétés de l'Alberta, correspondant aux dispositions semblables de la loi fédérale de l'impôt sur le revenu.

Colombie-Britannique.—Le ministère des Mines de la Colombie-Britannique assure les services suivants: 1° cartographie géologique détaillée, en guise de supplément aux travaux de la Commission géologique du Canada; 2° analyses et essais fournis gratuitement aux prospecteurs qui sont inscrits auprès du ministère; 3° aide accordée sur les lieux aux prospecteurs par les ingénieurs et géologues du ministère; 4° avances pour l'achat de provisions jusqu'à concurrence de \$500, consentis aux prospecteurs; 5° aide à l'aménagement de routes et de pistes vers les mines; et 6° inspection des mines en vue d'assurer la sécurité au cours de l'exploitation.

Section 3.—Législation minière

Lois et règlements miniers du gouvernement fédéral.—Le gouvernement fédéral administre les propriétés minières du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest ainsi que ceux des réserves indiennes et des parcs nationaux.

Les lois et règlements miniers relatifs au Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest sont appliqués par le Service des terres de la Division des régions septentrionales et des terres (ministère du Nord canadien et des Ressources nationales). Les titres accordés à l'égard des terres fédérales, dans ces régions, réservent à la Couronne les mines et minéraux qui peuvent y être découverts.

Les droits miniers au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest peuvent être acquis par inscription subordonnement à la loi ou aux règlements appropriés. On peut obtenir des baux renouvelables de 21 ans.

La cession des minéraux des réserves indiennes est assujétie au consentement des Indiens qui possèdent la réserve ainsi qu'aux traités qui y ont trait.

Les lois et règlements qui régissent les mines et les carrières situées sur les terres fédérales sont résumés dans le rapport n° 854, *Digest of the Mining Laws of Canada*, publié par la Division des mines du ministère des Mines et des Relevés techniques, Ottawa. Le rapport renferme aussi la liste de toutes les lois et de tous les règlements touchant les mines sur les terres fédérales; des exemplaires de chacune des lois et de chacun des règlements sont fournis sur demande par la Division des régions septentrionales et des terres. Une autre publication intéressante au sujet des règlements miniers est publiée par le Service des ressources minérales du ministère des Mines et Relevés techniques et s'intitule *Summary Review of Federal Taxation and Certain Other Federal Legislation Affecting Mining, Oil and Natural Gas Enterprises in Canada*.

Lois et règlements miniers des provinces*.—Tous les terrains miniers de la Couronne situés dans les limites des diverses provinces (sauf ceux des réserves indiennes et des parcs nationaux, qui relèvent du gouvernement fédéral) sont administrés par le gouvernement provincial intéressé.

Une concession de terres ne comprend plus, en aucune province, de droits miniers à l'égard du sol ou du sous-sol, sauf en Ontario et en Nouvelle-Écosse. En Ontario, ils sont expressément réservés si la concession ne les comprend pas. En Nouvelle-Écosse, tous les minéraux appartiennent à la Couronne, sauf la pierre calcaire, le gypse et les matériaux de construction. Toute concession de terre appartenant à la Couronne comprend, toutefois, le droit à l'exploitation des minéraux du sol concédé. A Terre-Neuve, les droits miniers et de carrière sont formellement réservés. Certaines concessions anciennes en Colombie-Britannique, en Alberta, au Manitoba, au Nouveau-Brunswick, au Québec, et à Terre-Neuve comportaient certains droits miniers. Normalement, mais sauf à Terre-Neuve, ces droits s'obtiennent séparément par bail ou concession des services provinciaux chargés de l'application des lois et règlements miniers. Les opérations minières peuvent être ainsi classées: placers, minéraux en général (ou minéraux filoniens ou en couche), combustibles (charbon, pétrole et gaz) et carrières. Répartis selon ces divisions, les règlements provinciaux concernant l'industrie minière peuvent être résumés ainsi:

Placers.—Dans les provinces où se rencontrent des gîtes alluvionnaires, les règlements définissent la superficie d'une concession, les conditions auxquelles celle-ci peut être acquise et conservée et les redevances à acquitter.

Minéraux en général.—Ceux-ci sont quelquefois appelés quartz, minéraux en filons ou minéraux amalgamés. Sauf en ce qui concerne la Colombie-Britannique, c'est à ce groupe que s'appliquent les lois et les règlements les plus détaillés. Toutes les provinces, sauf l'Alberta, exigent un permis annuel de prospecteur ou de mineur pour la recherche des gîtes minéraux, ce permis étant général dans certains cas, mais limité dans d'autres. Le prospecteur peut ensuite jalonner une concession de terrain prometteur d'une dimension spécifiée. La concession doit être enregistrée dans un certain délai, moyennant paiement des droits d'enregistrement, sauf au Québec, où il n'en est pas requis. Un travail d'une valeur déterminée doit être exécuté sur la concession chaque année pendant une période allant jusqu'à dix ans. La Colombie-Britannique ne fixe pas de délai, mais des travaux de \$500, dont l'arpentage peut représenter un cinquième, doivent être exécutés et enregistrés avant l'octroi d'un bail. Au Québec, un nombre déterminé de jours-homme de travail est exigé et le surplus peut être reporté à une période subséquente et utilisé pour obtenir le renouvellement du permis. Avant de se livrer à toute exploitation minière, il faut acquérir une concession de droits miniers et présenter un rapport d'un ingénieur attestant l'existence d'un massif de minerai. Le plus souvent, l'impôt minier consiste en redevances ou en un pourcentage des bénéfices nets des mines en production. Depuis son entrée dans la Confédération le 31 mars 1949, Terre-Neuve a modifié l'impôt minier en conformité de ses obligations aux termes de l'accord fiscal passé avec le gouvernement fédéral; il n'y existe pas d'autres formes d'impôt ni de redevance.

Combustibles.—Dans les provinces qui renferment des gisements de houille, la dimension des concessions de même que les conditions de travail et de location, sont fixées par la loi. Dans le Québec, la concession minière ordinaire s'étend à toutes les substances minérales et à leur exploitation, mais le jalonnage pour le gaz naturel combustible, le sel, la houille, l'huile minérale ou le naphte, ou les sables ferrugineux, peut embrasser 1,280 acres par concession. Des redevances sont prévues dans certains cas. Des lois ou des règlements régissent les méthodes de production. En ce qui concerne le pétrole et le gaz naturel, il faut habituellement d'abord obtenir un permis d'exploration ou une réserve. En Alberta, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique le détenteur du permis obtient d'ordinaire un bail, qu'il ait ou non fait une découverte, parce que les frais d'exploration sont en partie imputables sur la première année de location. Dans d'autres provinces, sauf au Manitoba, la découverte de pétrole ou de gaz constitue ordinairement une

* Rédigé d'après la matière fournie par les gouvernements provinciaux.

condition préalable à l'obtention d'un bail ou d'une concession à l'égard d'une étendue déterminée; il faut ensuite pratiquer des forages et payer un loyer, des honoraires ou des redevances sur la production.

Carrières.—Les règlements concernant les carrières définissent l'étendue des exploitations et les conditions de location ou de concession. Dans les terrains privés du Québec, la carrière appartient au propriétaire; dans les terres de la Couronne, les droits appartiennent à la Couronne, mais on peut les obtenir conformément aux dispositions de la loi, quoiqu'il faille obtenir un permis spécial pour exploiter la tourbe et la marne.

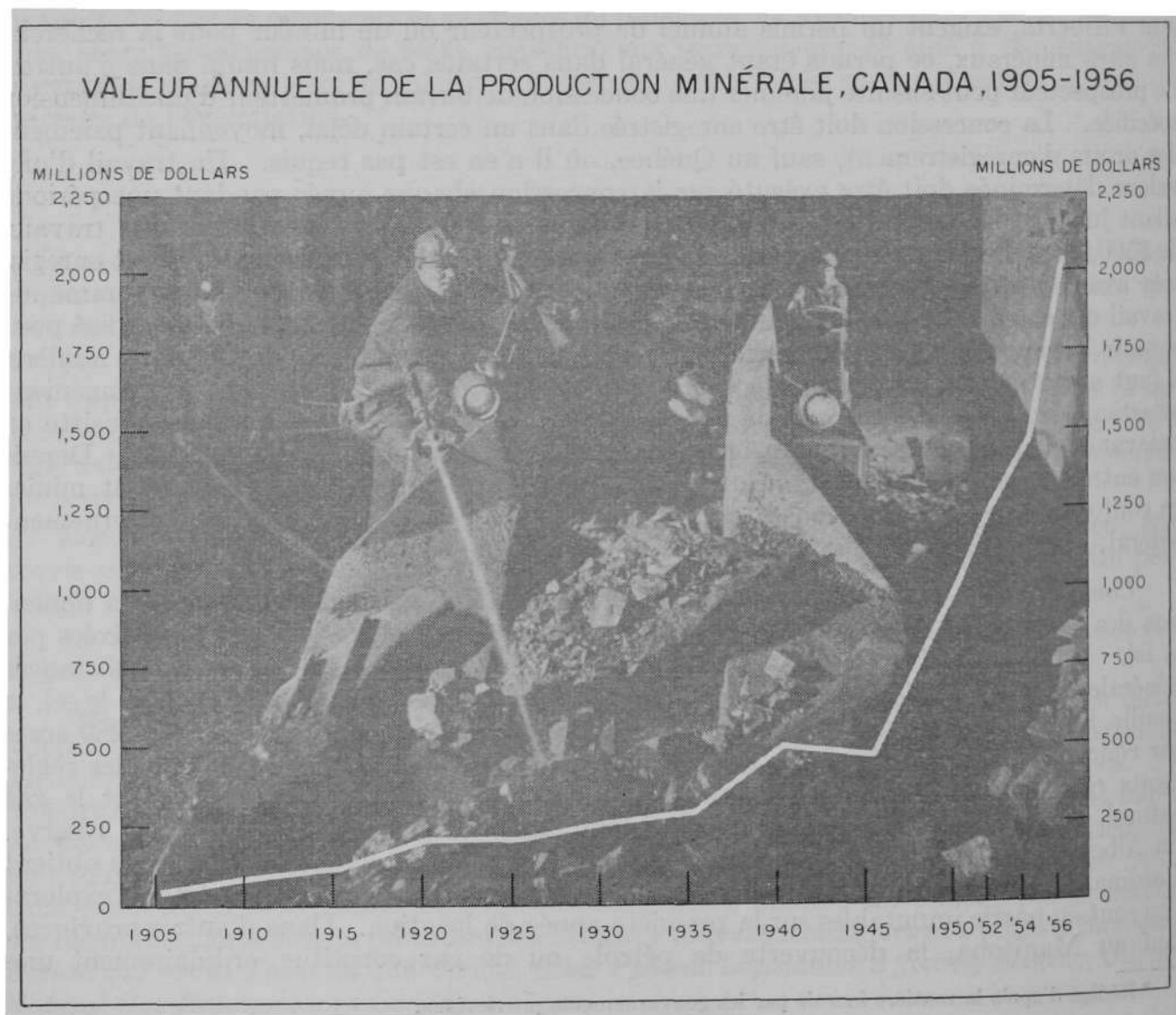
On peut obtenir des exemplaires des lois et règlements, ainsi que d'autres renseignements en s'adressant aux autorités provinciales.

Section 4.—Statistique de la production minérale

L'importance de la production minérale par rapport aux autres industries primaires au Canada est indiquée au chapitre XVII, tandis que le rôle qu'elle joue dans le commerce extérieur du pays est exposé au chapitre XXII.

Sous-section 1.—Valeur et volume de la production

La statistique touchant la valeur annuelle de la production minérale est disponible depuis 1886; le tableau 1 indique la production totale de cinq ans en cinq ans depuis cette date jusqu'en 1930 et celle de chaque année subséquente. Ces chiffres ne sont pas absolument comparables durant toute la période à cause de légers changements apportés au calcul de la teneur métallique des minerais vendus et de la valeur des produits, mais ils indiquent les grandes lignes de l'activité de l'industrie.



La valeur de la production minérale depuis la fin de la seconde guerre mondiale a augmenté de façon phénoménale, ayant plus que triplé depuis 1947. La production a avancé de \$51.38 par habitant en cette année à \$128.58 en 1956. Bien qu'une partie de cette avance soit due à l'augmentation des prix, l'indice du volume de la production des mines canadiennes accuse une avance de 106.2 (1935-1939 = 100) à 272.5 (voir tableau 4).

1.—Valeur de la production minérale, 1886-1956

Année	Valeur totale	Valeur par habitant	Année	Valeur totale	Valeur par habitant	Année	Valeur totale	Valeur par habitant
	\$	\$		\$	\$		\$	\$
1886.....	10,221,255	2.23	1933.....	221,495,253	20.83	1945.....	498,755,181	41.32
1890.....	16,763,353	3.51	1934.....	278,161,590	25.90	1946.....	502,816,251	40.91
1895.....	20,505,917	4.08	1935.....	312,344,457	28.80	1947.....	644,869,975	51.38
1900.....	64,420,877	12.15	1936.....	361,919,372	33.05	1948.....	820,248,865	63.97
1905.....	69,078,999	11.51	1937.....	457,359,092	41.41	1949 ²	901,110,026	67.01
1910.....	106,823,623	15.29	1938.....	441,823,237	39.62	1950.....	1,045,450,073	76.24
1915.....	137,109,171	17.18	1939.....	474,602,059	42.12	1951.....	1,245,483,595	88.33
1920.....	227,859,665	26.63	1940.....	529,825,035	46.55	1952.....	1,285,342,353	89.07
1925.....	226,583,333	24.38	1941.....	460,241,290	48.69	1953.....	1,336,303,503	90.40
1930.....	279,873,578	27.42	1942.....	566,768,672	48.63	1954.....	1,488,382,091	96.59
1931 ¹	230,434,726	22.21	1943.....	530,053,966	44.94	1955.....	1,795,310,796	114.37
1932.....	191,228,225	18.19	1944.....	485,819,414	40.67	1956.....	2,067,699,096	128.58

¹ A compter de 1931, la prime d'égalisation du change à l'égard de l'or est incluse.

² La valeur de la production de Terre-Neuve est comprise à compter de 1949.

Production courante.—Grâce à l'expansion remarquable et soutenue des industries du pétrole brut et du minerai de fer, à une forte augmentation de la production de cuivre et à des progrès moindres accusés par la plupart des autres minéraux, la valeur de la production minérale canadienne, en 1956, a surpassé deux milliards de dollars pour la première fois. Le total atteint (\$2,067,700,000) est de 15.2 p. 100 supérieur au chiffre de 1955 et près du double du chiffre de 1950. Le pétrole brut l'emporte de beaucoup par la valeur brute de sa production (\$401,800,000), le cuivre vient encore au second rang (\$291,500,000) et le nickel occupe de nouveau le troisième rang (\$223,300,000). Le minerai de fer (\$156,300,000) prend la quatrième place au lieu de l'or, ce dernier reculant au cinquième rang (\$150,800,000). Viennent ensuite, parmi les dix principaux minéraux, le zinc (\$125,500,000), l'amiante (\$109,700,000), le charbon (\$95,500,000), le ciment (\$77,900,000) et le sable et le gravier (\$72,600,000). Les chiffres de 1956 sur la production d'uranium ne reflètent pas encore toute l'impulsion donnée à l'exploitation gigantesque de ce métal dans tout le pays. Quatre établissements ont travaillé toute l'année et deux autres ont commencé à produire durant l'année. Une valeur de \$39,600,000 représente les expéditions de l'affinerie de Port-Hope (Ont.).

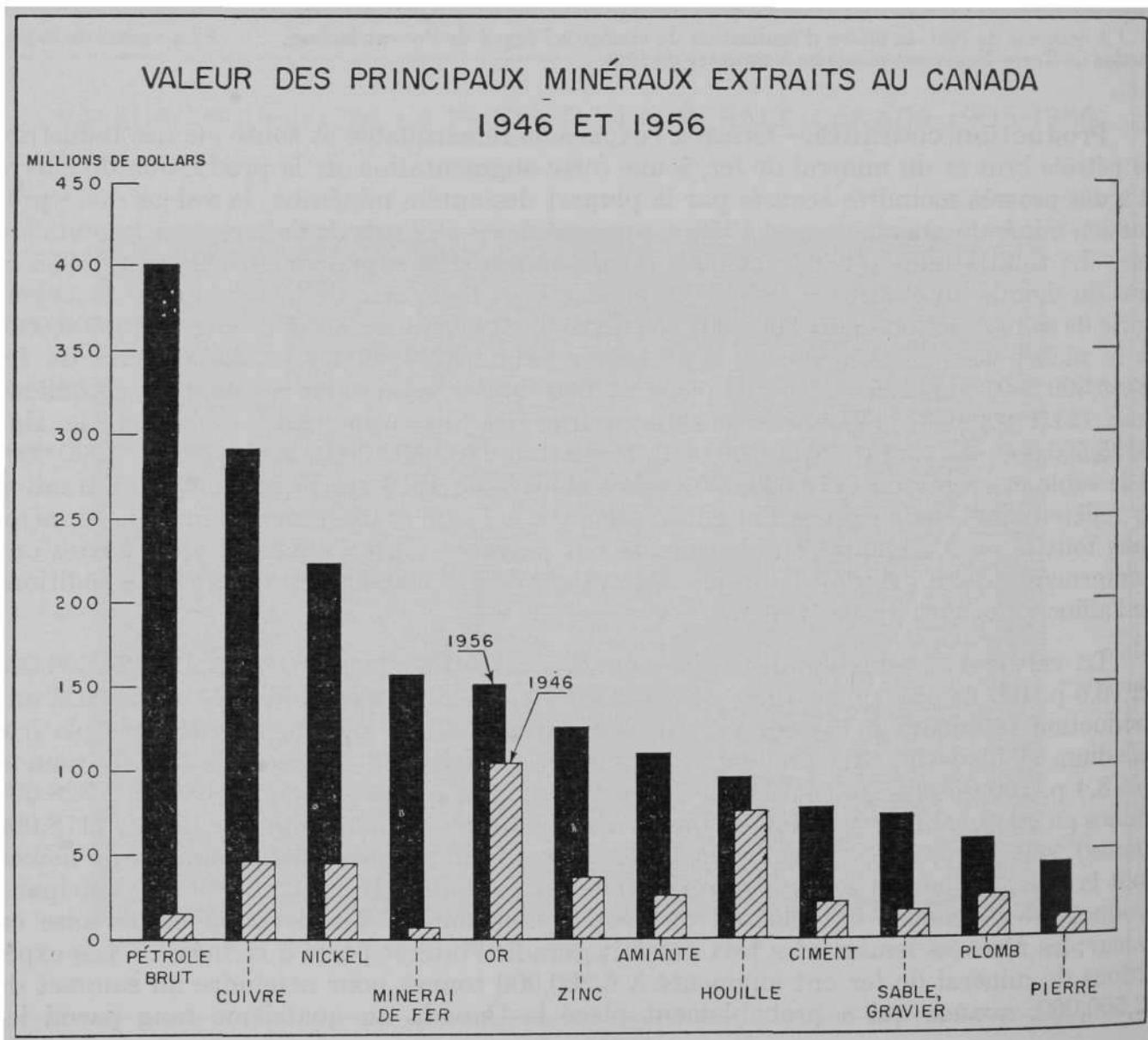
La valeur de production des seuls métaux a atteint \$1,134,400,000, soit \$126,500,000 ou 16.6 p. 100 de plus qu'en 1955. Seulement six des 23 métaux indiqués ont accusé une production inférieure à l'année précédente: antimoine, or, plomb, magnésium, platine, paladium et bismuth. La production de cuivre a atteint un sommet de 353,000 tonnes, soit 8.4 p. 100 de plus qu'en 1955 et 7.8 p. 100 de plus que le sommet précédent, 328,000 tonnes en 1940. La production de nickel a aussi été plus importante que jamais (178,000 tonnes), soit 1.8 p. 100 de plus qu'en 1955. Les approvisionnements mondiaux de nickel, dont la part du Canada s'élève à 65 p. 100, n'ont pas suffi à la demande, et les principaux producteurs canadiens ont élaboré de vastes programmes d'exploration et de mise en valeur; les récentes hausses des prix ont fait grandir l'intérêt porté à ce métal. Les expéditions de minerai de fer ont augmenté à 6,200,000 tonnes pour atteindre un sommet de 22,500,000, avance qui a probablement placé le Canada au quatrième rang parmi les

pays producteurs mondiaux. La demande mondiale pour les principaux métaux communs non ferreux a continué d'être forte pendant toute l'année et, à l'exception du cuivre, les prix sont restés passablement fermes.

La valeur des non-métalliques a augmenté de 18.2 p. 100 en 1956 (\$171,200,000). Sur ce total, l'amiante répond pour \$109,700,000. Bien que le volume de ce produit ait diminué d'environ 2.3 p. 100 sur 1955, des prix plus élevés pour certaines qualités ont fait augmenter la valeur de 14 p. 100. La plupart des autres non-métalliques ont augmenté de valeur. Le sel a augmenté de 37.5 p. 100, le gypse de 3.3 p. 100 et la récupération des scories de bioxyde de titane, de 30.4 p. 100.

La valeur des combustibles minéraux a augmenté de 24.3 p. 100 à \$514,800,000, le pétrole brut répondant pour 78.1 p. 100 du total. Le pétrole brut a été le principal produit minéral du Canada depuis 1953 et, en 1956, répondait pour près d'un cinquième de toute la valeur de la production minérale du pays. Des avances de 69.7 p. 100 dans la production en Saskatchewan, de 42 p. 100 au Manitoba et de 27.7 p. 100 en Alberta ont porté la production canadienne à un sommet de 170,600,000 barils évalués à \$401,800,000. La tendance à la baisse de la production du charbon a été arrêtée en 1956 lorsque le volume a légèrement augmenté à 14,900,000 tonnes évaluées à \$95,500,000. La production de gaz naturel a atteint un nouveau sommet de 173,300,000 M. pieds cubes évalués à \$17,500,000.

La demande pour les matériaux de construction a continué de s'affermir et la valeur de la production a augmenté de 8.3 p. 100 en 1956 (\$247,300,000). Le ciment Portland a augmenté de 18.6 p. 100, les dérivés d'argile, tels que la brique et la tuile, de 7.9 p. 100, et le sable et le gravier, d'environ 7.2 p. 100. La valeur de la pierre et de la chaux a quelque peu diminué.



2.—Quantité et valeur des minéraux produits, 1954-1956

Nomenclature	1954		1955		1956	
	Quantité	Valeur \$	Quantité	Valeur \$	Quantité	Valeur \$
Métalliques	...	799,916,306	...	1,007,839,501	...	1,134,354,370
Antimoine..... livres	1,302,233	349,249	2,021,726	563,345	1,820,000	576,300
Bismuth..... "	258,675	572,183	265,896	572,362	273,007	494,157
Cadmium..... "	1,086,780	1,847,526	1,919,081	3,262,439	2,258,184	3,838,913
Cérium..... "	—	—	—	988	—	—
Cobalt..... "	2,252,965	5,912,997	3,318,637	8,563,700	3,685,956	9,372,760
Columbium (Cb ₂ O ₅)..... "	90	2,294	42	1,032	—	—
Cuivre..... "	605,464,042	175,712,693	651,987,423	239,756,455	706,585,547	291,469,615
Or..... onces troy	4,366,440	148,764,611	4,541,962	156,788,528	4,378,862	150,808,010
Indium..... "	477	1,278	104,774	232,598	358,000	805,500
Fer, minéral..... tonnes	7,361,598	49,666,507	16,283,177	110,435,850	22,526,311	156,327,885
Fer, lingots..... "	90,562	2,910,663	115,955	4,831,845	157,000	6,339,000
Plomb..... livres	436,990,488	58,250,831	405,525,038	58,314,500	373,349,541	57,906,514
Magnésium et calcium	...	4,101,642	...	6,585,409	...	5,617,826
Manganèse, minéral..... tonnes	—	—	—	—	...	1,900
Mercure, livres..... "	—	—	75	250	—	—
Molybdénite..... "	752,417	457,912	1,389,177	823,954	1,452,028	967,461
Nickel..... "	322,557,961	180,173,392	349,856,997	215,866,007	355,986,450	223,343,992
Palladium, rhodium, irridium, etc..... onces troy	189,350	7,956,087	214,252	8,321,633	161,600	6,495,005
Platine..... "	154,356	12,950,469	170,494	14,747,732	150,000	15,585,000
Sélénium..... livres	323,529	1,617,645	427,109	3,203,319	508,000	6,858,000
Argent..... onces troy	31,117,949	25,907,870	27,984,204	24,676,472	28,794,573	25,831,612
Tantale (Ta ₂ O ₅)..... "	77	2,696	390	9,760	—	—
Tellure..... "	8,171	14,300	9,014	15,774	24,000	42,000
Thallium..... "	—	—	275	378	—	—
Étain..... "	333,788	263,359	492,781	408,030	611,000	521,550
Titane, minéral..... tonnes	1,541	9,462	1,464	10,634	4,443	37,100
Tungstène, concentré..... livres	2,170,633	5,795,781	1,942,770	5,508,437	2,206,662	6,060,992
Uranium, minéraux..... "	...	26,467,574	...	26,031,604	...	39,577,000
Zinc..... livres	752,982,353	90,207,285	866,714,038	118,306,466	847,239,825	125,476,218
Non-métalliques (sauf les combustibles)	...	130,523,624	...	144,920,841	...	171,241,069
Oxyde arsénieux..... livres	1,180,350	48,333	1,571,787	69,159	2,624,757	86,617
Amiante..... tonnes	924,116	86,409,212	1,063,802	96,191,317	1,038,975	109,665,924
Barytine..... "	221,472	2,003,796	253,736	2,277,166	30,7808	2,509,199
Diatomite..... "	4	192	16	352	—	—
Feldspath..... "	16,096	301,049	18,152	355,879	17,763	365,370
Fluorine..... "	118,969	2,987,026	128,114	2,708,437	151,738	3,835,565
Graphite..... "	2,463	254,534	—	—	—	—
Pierre meulière..... "	—	—	10	1,500	—	—
Gypse..... "	3,950,422	7,094,671	4,667,901	8,037,153	5,192,805	8,300,585
Oxyde de fer..... "	5,798	183,507	7,702	162,512	7,757	170,135
Lithine..... livres	17,052	6,300	114,376	61,752	4,800,000	2,640,000
Dolomite magnésitique, brucite..... "	...	4,394,280	...	2,151,820	...	2,412,000
Mica..... livres	1,706,770	85,139	1,640,708	77,541	1,184,542	73,622
Eaux minérales..... gall. imp.	284,078	148,057	306,683	160,510	303,500	157,000
Syérite ééolitique..... tonnes	123,669	1,770,628	146,068	2,099,512	179,381	2,489,633
Tourbe..... "	99,272	3,018,622	117,579	3,485,287	125,074	3,708,191
Quartz..... "	1,716,151	1,574,893	1,869,943	2,039,575	2,114,415	2,781,236
Sel..... "	969,887	8,340,163	1,244,761	10,122,299	1,593,131	13,916,532
Brique siliceuse..... M	3,578	465,157	4,763	602,625	5,576	705,077
Saponite et talc..... tonnes	28,143	335,353	27,160	338,967	29,030	358,750
Sulfate de sodium..... "	158,417	2,385,573	178,888	2,799,715	179,438	2,854,223
Soufre ¹ "	532,406	4,875,969	628,443	5,984,953	763,736	7,440,410
Biorxyde de titane..... "	88,408	3,841,270	117,042	5,192,810	152,500	6,771,000
Combustibles	...	352,959,465	...	414,318,015	...	514,850,071
Houille..... tonnes	14,913,579	96,600,266	14,818,880	93,579,471	14,915,033	95,466,866
Gaz naturel..... M. pi. cu.	120,735,214	12,482,109	150,772,312	15,098,508	173,260,500	17,542,555
Tourbe..... tonnes	6	60	—	—	—	—
Pétrole brut..... barils	96,080,345	243,877,030	129,440,247	305,640,036	170,569,200	401,840,650
Matériaux de construction	...	204,982,696	...	228,232,439	...	247,253,586
Argileux—brique, tuile, etc	...	32,360,098	...	35,259,770	...	38,062,112
Ciment..... barils	22,437,477	59,035,644	25,168,464	65,650,025	29,719,377	77,876,046
Chaux..... tonnes	1,214,839	14,742,149	1,331,118	15,810,904	1,303,889	15,328,917
Sable et gravier..... "	110,961,034	58,987,671	127,524,474	67,775,053	128,995,782	72,637,049
Pierre..... "	32,767,925	39,857,134	30,512,920	43,736,687	31,549,706	43,349,462
Total général	...	1,488,382,091	...	1,795,310,796	...	2,067,699,096

¹ Soufre contenu dans les pyrites expédiées et teneur approximative en soufre de l'acide sulfurique récupéré des gaz de fonderie.

Analyse de la valeur et du volume courants.—Qui veut voir plus clairement et d'un simple coup d'œil la marche de la production minérale au Canada, de 1947 à 1956, trouvera au tableau 3 le pourcentage de la valeur totale revenant à chaque minéral important chaque année. Le pourcentage se fonde sur la valeur annuelle de la production minérale, en monnaie canadienne, indiquée aux tableaux 1 et 2.

3.—Pourcentage de la valeur totale de la production minérale, par principal minéral, 1947-1956

Minéraux	1947	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Métalliques¹	61.3	59.6	59.8	59.0	59.9	56.7	53.1	53.7	56.1	54.9
Cuivre.....	14.2	13.1	11.6	11.8	11.9	11.4	11.3	11.8	13.4	14.1
Or.....	16.7	15.1	16.5	16.2	13.0	11.9	10.4	10.0	8.7	7.3
Minérai de fer.....	2.3	1.5	3.9	3.8	4.2	4.6	6.2	6.2	6.2	7.6
Plomb.....	6.9	7.3	5.6	4.6	4.7	4.3	3.7	3.9	3.2	2.8
Nickel.....	11.0	10.6	11.0	10.7	12.1	11.8	12.0	12.1	12.0	10.8
Platinides.....	1.5	2.0	2.2	1.7	1.8	1.4	1.5	1.4	1.3	1.1
Argent.....	1.4	1.5	1.5	1.8	1.8	1.6	1.8	1.7	1.4	1.2
Zinc.....	7.2	8.0	8.5	9.4	10.9	10.1	7.2	6.1	6.6	6.1
Non métalliques¹ (sauf les combustibles)	8.5	8.2	7.1	9.0	9.3	9.7	9.4	8.8	8.1	8.3
Amiante.....	5.1	5.1	4.4	6.3	6.5	6.9	6.4	5.8	5.4	5.3
Gypse.....	0.7	0.7	0.6	0.6	0.5	0.5	0.6	0.5	0.4	0.4
Quartz.....	0.3	0.3	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.1	0.1	0.1
Sel.....	0.7	0.6	0.6	0.7	0.6	0.6	0.5	0.6	0.6	0.7
Soufre.....	0.3	0.2	0.2	0.2	0.2	0.3	0.2	0.3	0.3	0.4
Combustibles	17.1	19.5	20.4	19.2	18.7	20.4	23.5	23.7	23.1	24.9
Houille.....	12.0	13.0	12.3	10.5	8.7	8.6	7.7	6.5	5.2	4.6
Gaz naturel.....	2.1	1.9	1.3	0.6	0.6	0.7	0.8	0.8	0.9	0.9
Pétrole.....	3.0	4.6	6.8	8.1	9.4	11.1	15.0	16.4	17.0	19.4
Matériaux de construction	13.1	12.7	12.7	12.7	12.1	13.1	14.0	13.8	12.7	11.9
Argileux.....	2.2	2.1	2.0	2.1	1.9	1.9	2.2	2.2	2.0	1.8
Ciment.....	3.4	3.4	3.6	3.4	3.2	3.7	4.4	4.0	3.6	3.8
Chaux.....	1.3	1.3	1.3	1.2	1.1	1.1	1.1	1.0	0.9	0.7
Sable et gravier.....	3.6	3.7	3.5	3.5	3.6	4.0	4.0	4.0	3.8	3.5
Pierre.....	2.6	2.2	2.3	2.5	2.3	2.4	2.3	2.6	2.4	2.1
Total général	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

¹ Comprend des minéraux moins importants non spécifiés.

Le volume total de la production minérale a atteint son sommet du temps de guerre en 1941 quand l'indice* s'en est établi à 132. Principalement à cause du recul constant de l'exploitation des mines d'or et autres importants métaux au cours des cinq années subséquentes, l'indice a fléchi graduellement pour atteindre le minimum décennal de 97 en 1946. Depuis lors, des gains considérables de la production de pétrole et d'autres minéraux non métalliques, en même temps qu'un accroissement substantiel de la production des métaux, ont entraîné une augmentation soutenue qui a fait culminer l'indice à 272.5 en 1956.

* L'établissement de cet indice, qui entre dans l'indice révisé de la production industrielle, est expliqué dans le Document de référence du B.F.S. intitulé: *Indice de la production industrielle, 1935-1951.*

4.—Indices du volume de la production des principales industries minières, 1947-1956

(1935-1939=100)

Nota.—Les chiffres comparables pour les années à compter de 1935 figurent à la page 539 de l'Annuaire de 1954.

Minéraux	1947	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956
Métalliques	88.7	99.4	107.7	111.0	113.5	116.5	114.1	124.8	138.0	142.3
Or.....	73.3	84.3	98.3	105.8	104.0	106.5	97.0	103.9	108.2	104.7
Argent.....	60.5	77.9	81.2	104.8	102.7	113.3	126.7	138.8	124.3	125.1
Cuivre.....	88.5	94.5	99.0	93.4	95.1	91.2	89.6	106.9	115.3	125.8
Nickel.....	122.2	135.9	132.8	127.7	141.2	144.2	147.4	163.4	180.6	184.4
Plomb.....	83.3	86.1	67.7	64.6	61.6	65.1	76.3	85.6	78.6	73.5
Zinc.....	115.5	130.1	141.5	145.9	153.0	170.6	186.4	173.8	199.5	195.4
Non métalliques	189.2	204.3	175.4	247.2	271.9	267.3	258.1	264.3	304.4	316.3
Gypse.....	280.0	349.3	346.4	403.6	371.4	370.3	393.8	405.5	476.4	506.0
Amiante.....	163.1	176.9	141.8	218.5	245.3	245.2	232.3	235.9	268.0	271.4
Sel.....	178.9	177.7	181.2	207.2	233.1	234.6	231.2	232.2	310.0	385.9
Combustibles	112.8	142.7	173.7	198.0	258.8	301.5	351.5	397.0	506.2	646.1
Houille.....	101.7	120.6	124.4	122.9	119.4	112.9	101.8	94.2	93.3	93.3
Pétrole.....	186.0	297.0	515.0	703.4	1,161.0	1,490.6	1,966.5	2,337.5	3,143.7	4,189.1
Gas naturel.....	102.6	112.7	110.6	116.9	150.8	188.3	157.5	180.4	220.4	249.0
Total, production minérale...	106.2	122.2	131.7	145.4	161.8	174.7	185.8	209.7	242.0	272.5

Sous-section 2.—Répartition de la production minérale par province

L'avance de la production minérale, qui s'est continuée en 1956, est due à toutes les provinces sauf la Nouvelle-Écosse où la valeur a diminué de 0.8 p. 100. Le Yukon a aussi eu une production accrue, mais les Territoires du Nord-Ouest ont accusé une baisse de 10.3 p. 100.

L'Ontario vient encore au premier rang des provinces, répondant de 31 p. 100 de la valeur de la production minérale canadienne. Bien que la production de cette province augmente rapidement, sa contribution proportionnelle au total du Canada diminue lentement, passant de 49.4 p. 100 en 1940 à 35.1 en 1950. Son avance de 9.8 p. 100 en 1956 sur 1955 résulte surtout des augmentations accusées par le nickel, le cuivre et le minerai de fer. Le Québec conserve la seconde place, sa part du total national étant de 20.6 p. 100 contre 19.9 en 1955 et 21.1 en 1950. La hausse de la valeur de la production québécoise en 1956 était de 19.5 p. 100, les augmentations les plus importantes étant celles du cuivre, du minerai de fer et de l'amiante. L'Alberta suit le Québec de près, contribuant 19.8 p. 100 du total national en 1956, surtout en pétrole et en gaz naturel. L'avance de la province en 1956 était de 25.4 p. 100.

La Colombie-Britannique, avec 9.6 p. 100 de la valeur de la production minérale canadienne en 1956, a contribué 77.7 p. 100 du plomb, 52.4 p. 100 du zinc et 32.4 p. 100 de l'argent. La Saskatchewan a accusé une avance de 34 p. 100 et sa part du total national est passée de 4.7 p. 100 en 1955 à 5.5 en 1956. Terre-Neuve, dont la production a doublé en valeur depuis 1954, a aussi grossi sa part du total canadien à 4.2 p. 100, contre 3.8 en 1955, surtout grâce aux expéditions plus considérables de minerai de fer. Le Manitoba et la Nouvelle-Écosse ont contribué chacun de 3.2 au total de 1956. Le recul dans cette dernière province est dû à une production moindre de cuivre, de plomb et de zinc. La contribution du Nouveau-Brunswick, bien que la plus petite parmi les provinces, a accusé une avance encourageante de 15.3 p. 100 en 1956.

5.—Détail de la production minérale, par province, 1956

NOTE.—Les chiffres comparables de 1955 n'ont pas paru dans l'Annuaire mais on peut les obtenir sous forme de bulletin du Bureau fédéral de la statistique.

Minéraux	Terre-Neuve	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoires du Nord-Ouest	Yukon	Canada
Métaux..... \$	79,858,435	1,005,324	158,608	236,212,792	512,355,992	39,209,137	70,670,751	4,111	157,712,201	21,601,772	15,565,247	1,134,354,370
Antimoine..... livres \$	—	—	—	—	—	—	—	—	1,820,000	—	—	1,820,000
Bismuth..... livres \$	—	—	—	138,574	8,433	—	—	—	576,300	—	—	576,300
Cadmium..... livres \$	—	—	—	223,182	18,975	—	—	—	126,000	—	—	273,007
Cobalt..... livres \$	—	—	—	—	—	42,890	116,600	—	252,000	—	—	494,157
Cuivre..... livres \$	—	—	—	—	—	72,760	198,220	—	1,845,784	—	253,000	2,258,184
Or..... onces troy \$	—	—	—	—	3,573,587	112,369	—	—	3,137,833	—	430,100	3,838,913
Indium..... onces troy \$	—	—	—	—	9,054,800	317,960	—	—	—	—	—	9,372,760
Fer, minéral..... tonnes \$	6,805,870	714,604	31,150	244,918,466	309,198,676	35,807,063	66,620,000	—	42,489,718	—	—	706,585,547
Fer, fondu..... tonnes \$	2,817,630	295,840	12,896	101,396,247	126,951,449	14,824,124	27,580,680	—	17,590,743	—	—	291,469,615
Plomb..... onces troy \$	8,400	1,036	—	1,032,252	2,498,072	119,350	82,800	119	210,948	352,645	73,240	4,378,862
Argent..... onces troy \$	289,296	35,680	—	35,550,759	86,033,601	4,110,414	2,851,832	4,098	7,265,050	12,145,094	2,522,386	150,808,010
Indium..... onces troy \$	—	—	—	—	—	—	—	—	258,000	—	—	358,000
Fer, minéral..... tonnes \$	8,751,741	—	—	7,795,200	5,608,870	—	—	—	805,500	—	—	805,500
Fer, fondu..... tonnes \$	57,699,008	—	—	56,203,392	40,020,605	—	—	—	370,500	—	—	22,526,311
Plomb..... livres \$	—	—	—	157,000	—	—	—	—	2,404,880	—	—	156,327,885
Magnésium et calcium... livres \$	—	—	—	6,339,000	—	—	—	—	—	—	—	157,000
Minéral de manganèse... tonnes \$	46,594,650	1,168,764	485,070	5,628,959	3,415,605	—	—	—	290,277,493	—	25,779,000	6,339,000
Molybdénite..... livres \$	7,226,830	181,275	75,234	873,052	529,760	—	—	—	45,022,040	—	3,998,323	57,906,514
Nickel..... livres \$	—	—	—	1,230,000	4,387,826	—	—	—	—	—	—	5,617,826
Palladium, rhodium, etc..... onces troy \$	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Platine..... onces troy \$	—	—	—	—	—	—	—	—	1,900	—	—	1,900
Sélénium..... livres \$	—	—	—	1,452,028	—	—	—	—	—	—	—	1,452,028
Nickel..... livres \$	—	—	—	967,461	—	—	—	—	—	—	—	967,461
Palladium, rhodium, etc..... onces troy \$	—	—	—	—	334,096,873	21,889,587	—	—	—	—	—	355,986,460
Platine..... onces troy \$	—	—	—	—	209,663,000	13,680,992	—	—	—	—	—	223,343,992
Sélénium..... livres \$	—	—	—	—	161,600	—	—	—	—	—	—	161,600
Argent..... onces troy \$	—	—	—	—	6,495,065	—	—	—	—	—	—	6,495,065
Tellure..... livres \$	—	—	—	—	150,000	—	—	—	—	—	—	150,000
Étain..... livres \$	—	—	—	—	15,585,000	—	—	—	—	—	—	15,585,000
Argent..... onces troy \$	—	—	—	270,000	108,000	33,000	97,000	—	—	—	—	508,000
Tellure..... livres \$	—	—	—	3,645,000	1,458,000	445,500	1,309,500	—	—	—	—	6,858,000
Étain..... livres \$	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Argent..... onces troy \$	919,410	79,054	7,809	4,135,831	6,478,777	432,830	1,169,400	14	9,330,881	69,867	6,170,700	28,794,573
Tellure..... livres \$	824,802	70,919	7,005	3,710,254	5,812,111	388,292	1,049,069	13	8,370,733	62,678	5,535,735	25,831,612
Étain..... livres \$	—	—	—	—	6,000	4,500	13,500	—	—	—	—	24,000
Argent..... onces troy \$	—	—	—	—	10,500	7,875	23,625	—	—	—	—	42,000
Étain..... livres \$	—	—	—	—	—	—	—	—	611,000	—	—	611,000
Argent..... onces troy \$	—	—	—	—	—	—	—	—	521,550	—	—	521,550

Titane, minerais.....	tonnes	—	—	—	4,443	—	—	—	—	—	—	—	4,443
Tungstène.....	livres	—	—	—	37,100	—	—	—	—	—	—	—	37,100
Minéraux d'uranium ¹	livres	—	—	—	6,662	—	—	—	—	—	—	—	2,200,000
		—	—	—	10,992	—	—	—	—	—	—	—	6,060,992
Zinc.....	livres	74,280,000	2,848,750	354,360	175,809,222	5,891,000	—	—	—	—	—	—	30,577,000
		\$ 11,000,868	\$ 421,604	\$ 52,481	\$ 28,037,345	\$ 3,000,000	\$ 36,200,000	\$ 24,292,000	\$ 90,250,000	\$ 443,711,493	\$ 9,394,000	\$ 20,788,000	\$ 847,239,825
						444,300	5,361,220	13,366,025	—	65,713,672	—	3,078,703	125,476,218
Non métalliques.....	\$	4,611,670	11,385,430	585,859	116,772,266	19,797,240	1,111,075	4,163,713	861,140	12,642,685	—	—	171,241,069
Oxyde arsénieux.....	livres	—	—	—	—	2,624,757	—	—	—	—	—	—	2,624,757
	\$	—	—	—	—	\$ 86,617	—	—	—	—	—	—	\$ 86,617
Amiante.....	tonnes	—	—	—	989,948	—	—	—	—	—	—	—	1,038,975
	\$	—	—	—	\$ 98,760,505	\$ 3,850,000	—	—	—	7,055,419	—	—	\$ 109,665,924
Barytine.....	tonnes	—	296,318	—	—	—	—	—	—	11,490	—	—	307,808
	\$	—	\$ 2,248,789	—	—	—	—	—	—	\$ 260,430	—	—	\$ 2,509,199
Feldspath.....	tonnes	—	—	—	17,763	—	—	—	—	—	—	—	17,763
	\$	—	—	—	\$ 365,370	—	—	—	—	—	—	—	\$ 365,370
Fluorine.....	tonnes	151,500	—	—	—	238	—	—	—	—	—	—	151,738
	\$	\$ 3,824,500	—	—	—	\$ 11,065	—	—	—	—	—	—	\$ 3,835,565
Gypse.....	tonnes	40,000	4,434,508	79,069	—	377,932	180,000	—	—	81,398	—	—	5,192,805
	\$	\$ 120,000	\$ 6,497,326	\$ 350,000	—	\$ 870,000	\$ 302,000	—	—	\$ 161,259	—	—	\$ 8,300,585
Oxyde de fer.....	tonnes	—	—	—	7,757	—	—	—	—	—	—	—	7,757
	\$	—	—	—	\$ 170,135	—	—	—	—	—	—	—	\$ 170,135
Lithine.....	livres	—	—	—	4,800,000	—	—	—	—	—	—	—	4,800,000
	\$	—	—	—	\$ 2,640,000	—	—	—	—	—	—	—	\$ 2,640,000
Dolomite magnésitique et brucite.....	tonnes	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	\$	—	—	—	\$ 2,412,000	—	—	—	—	—	—	—	\$ 2,412,000
Mica.....	livres	—	—	—	948,692	35,850	—	—	—	200,000	—	—	1,184,542
	\$	—	—	—	\$ 63,253	\$ 9,269	—	—	—	\$ 1,100	—	—	\$ 73,622
Eaux minérales.....	gall.	—	—	—	300,000	3,500	—	—	—	—	—	—	303,500
	\$	—	—	—	\$ 155,000	\$ 2,000	—	—	—	—	—	—	\$ 157,000
Syérite éléolitique.....	tonnes	—	—	—	—	179,381	—	—	—	—	—	—	179,381
	\$	—	—	—	—	\$ 2,489,633	—	—	—	—	—	—	\$ 2,489,633
Tourbe mousseuse.....	tonnes	—	1,004	8,225	42,213	3,957	5,880	—	—	63,795	—	—	125,074
	\$	—	\$ 25,347	\$ 235,850	\$ 856,771	\$ 89,046	\$ 239,075	—	—	\$ 2,262,102	—	—	\$ 3,708,191
Quartz.....	tonnes	—	—	—	344,596	1,535,835	—	187,734	—	46,250	—	—	2,114,415
	\$	—	—	—	\$ 1,280,742	\$ 1,232,129	—	\$ 93,490	—	\$ 174,875	—	—	\$ 2,781,236
Sel.....	tonnes	—	127,864	—	—	1,358,692	22,400	42,905	41,270	—	—	—	1,593,131
	\$	—	\$ 2,267,016	—	—	\$ 9,002,376	\$ 570,000	\$ 1,216,000	\$ 861,140	—	—	—	\$ 13,916,532
Brique siliceuse.....	M	—	1,541	—	—	4,035	—	—	—	—	—	—	5,576
	\$	—	\$ 348,972	—	—	\$ 358,105	—	—	—	—	—	—	\$ 705,077
Saponite et talc.....	tonnes	930	—	—	15,500	12,600	—	—	—	—	—	—	29,030
	\$	\$ 12,750	—	—	\$ 175,000	\$ 171,000	—	—	—	—	—	—	\$ 358,750
Sulfate de sodium.....	tonnes	—	—	—	—	—	—	179,438	—	—	—	—	179,438
	\$	—	—	—	—	—	—	\$ 2,854,223	—	—	—	—	\$ 2,854,223
Soufre (de pyrites et de fonderie.....)	tonnes	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	763,736
	\$	\$ 54,420	—	—	\$ 3,122,490	\$ 1,536,000	—	—	—	\$ 2,727,500	—	—	\$ 7,440,410
Bioxyde de titane.....	tonnes	—	—	—	152,500	—	—	—	—	—	—	—	152,500
	\$	—	—	—	\$ 6,771,000	—	—	—	—	—	—	—	\$ 6,771,000

¹ Comprend les sels de radium, les oxydes d'uranium, d'argent et de cobalt.

5.—Détail de la production minérale, par province, 1956—fin

Minéraux	Terre-Neuve	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoires du Nord-Ouest	Yukon	Canada
Combustibles..... \$	—	51,029,641	8,090,880	—	7,137,000	13,653,200	36,287,681	388,297,617	8,893,042	1,347,350	113,660	514,850,071
Houille.....tonnes	—	5,787,915	983,482	—	—	—	2,302,948	4,361,274	1,489,791	—	9,623	14,915,033
\$	—	51,029,641	7,920,930	—	—	—	4,212,681	23,512,617	8,677,337	—	113,660	95,466,866
Gaz naturel.....M. pi. cu.	—	—	185,000	—	12,882,500	—	10,000,000	150,000,000	172,000	21,000	—	173,260,500
\$	—	—	138,750	—	5,153,000	—	975,000	11,250,000	18,455	7,350	—	17,542,555
Pétrole brut.....barils	—	—	22,300	—	603,900	5,885,000	19,200,000	144,300,000	101,000	457,000	—	170,589,200
\$	—	—	31,200	—	1,984,000	13,653,200	31,100,000	353,535,000	197,250	1,340,000	—	401,840,650
Matériaux de construction \$	3,881,920	3,204,834	9,336,316	73,623,184	101,714,826	12,738,335	2,981,171	19,702,554	20,070,446	—	—	247,253,586
Argileux..... \$	49,000	1,185,301	751,600	9,501,527	19,864,542	537,300	1,026,567	3,055,020	2,091,255	—	—	38,062,112
Ciment.....barils	500,000	—	915,000	10,805,439	8,421,000	3,140,000	—	3,690,000	2,247,938	—	—	29,719,377
\$	1,800,000	—	2,470,000	27,154,084	21,650,000	8,541,000	—	9,951,000	6,309,962	—	—	77,876,046
Chaux.....tonnes	—	—	18,313	457,696	676,461	59,992	—	39,743	51,684	—	—	1,303,889
\$	—	—	397,346	4,253,502	8,368,243	952,167	—	456,308	901,351	—	—	15,328,917
Sable et gravier.....tonnes	2,457,271	1,225,029	6,360,372	36,224,137	55,738,020	4,618,715	4,322,255	6,862,407	11,187,576	—	—	128,995,782
\$	1,419,929	1,172,529	3,877,653	15,194,396	33,926,948	1,588,968	1,954,604	5,969,041	7,532,981	—	—	72,637,049
Pierre.....tonnes	319,445	380,509	2,092,574	12,186,098	14,157,687	98,670	—	48,773	2,065,950	—	—	31,549,706
\$	612,291	847,004	1,839,717	17,519,675	17,905,093	1,118,900	—	71,185	3,234,897	—	—	43,349,462
Total général, 1956... \$	87,752,025	66,625,229	18,171,654	426,608,242	640,915,058	66,711,747	114,103,316	408,865,422	199,318,374	22,949,122	15,678,967	2,067,699,096
Total général, 1955... \$	68,462,956	67,133,539	15,759,744	357,010,045	583,954,682	62,018,231	85,150,128	325,974,326	189,524,574	25,597,821	14,724,750	1,795,310,796

6.—Valeur de la production minérale, par province, 1947-1956

NOTA.—Les chiffres de 1899-1910 figurent à la page 349 de l'Annuaire de 1933; ceux de 1911-1928, à la page 335 de l'édition de 1939; ceux de 1929-1944, à la page 336 de l'édition de 1946; et ceux de 1945 et de 1946, à la page 543 de l'édition de 1956.

Année	Terre-Neuve	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1947.....	...	34,255,560	5,812,943	115,151,635	249,797,671	18,236,763
1948.....	...	56,400,245	7,003,285	152,038,867	294,239,673	26,081,349
1949.....	27,583,615	56,092,830	7,134,009	165,021,513	323,368,644	23,839,638
1950.....	25,824,047	59,482,173	12,756,975	220,176,517	366,801,525	32,691,173
1951.....	32,410,443	59,727,256	9,564,617	255,530,071	444,667,203	30,045,992
1952.....	32,512,313	64,552,383	11,298,960	270,483,962	444,669,412	25,105,045
1953.....	33,780,622	67,364,408	11,663,618	251,881,781	465,877,093	25,264,112
1954.....	42,898,033	73,450,898	12,468,322	278,818,070	496,747,571	35,106,922
1955.....	68,462,956	67,133,539	15,759,744	357,010,045	583,954,682	62,018,231
1956.....	87,752,025	66,625,229	18,171,654	426,608,242	640,915,058	66,711,747
	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoires du Nord-Ouest	Yukon	Canada
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1947.....	32,594,016	67,432,270	116,772,621	2,720,988	2,095,508	644,869,975
1948.....	34,517,208	93,211,229	148,223,614	4,267,485	4,265,910	820,248,865
1949.....	36,054,536	113,728,425	136,385,911	6,801,729	5,099,176	901,110,026
1950.....	35,983,923	135,758,940	138,898,205	8,050,899	9,035,696	1,045,450,073
1951.....	51,032,953	168,144,211	176,278,932	8,288,747	9,793,170	1,245,483,595
1952.....	49,506,094	196,811,654	170,071,244	8,944,835	11,386,451	1,285,342,353
1953.....	48,081,970	248,863,295	158,487,812	10,300,230	14,738,562	1,336,303,503
1954.....	68,216,009	279,042,735	158,630,867	26,414,000	16,588,664	1,488,382,091
1955.....	85,150,128	325,974,326	189,524,574	25,597,821	14,724,750	1,795,310,796
1956.....	114,103,316	408,865,422	199,318,374	22,949,122	15,678,907	2,067,699,096

Sous-section 3.—Production des minéraux métalliques

En 1956, les métaux de première importance, au point de vue monétaire, au Canada sont le cuivre, le nickel, le fer, l'or, le zinc, le plomb, l'uranium et l'argent. L'avance la plus frappante et la plus importante a été celle de l'uranium qui est devenu le septième minéral, par ordre d'importance, en 1956, bien que les vastes progrès accomplis dans ce domaine ne font que commencer à paraître dans les chiffres de la production. Les principaux métaux, y compris l'uranium, sont traités ci-après.

Cuivre.—En 1956, la production de cuivre a atteint un sommet de 353,000 tonnes, soit 8.4 p. 100 de plus qu'en 1955; l'ancien record était celui de 328,000 tonnes en 1940. La valeur totale (\$291,500,000) représente une hausse de 21.6 p. 100 durant l'année, malgré un recul des prix mondiaux pour ce métal, ce qui rend le cuivre canadien le métal le plus important quant à la valeur.

L'Ontario tient la tête de la production avec 43.8 p. 100 du total canadien, tandis que la production du Québec augmentait de 21.2 p. 100 à 122,000 tonnes et répondait pour 34.7 p. 100 du total national. Terre-Neuve a accru sa production de 11.5 p. 100 à 3,400 tonnes et la Saskatchewan accuse un gain modéré; mais la production du Manitoba et de la Colombie-Britannique ont légèrement diminué et celle de la Nouvelle-Écosse a complètement cessé.

7.—Production de cuivre, par province, et valeur totale, 1947-1956

NOTA.—Pour les années 1886-1910, voir l'Annuaire de 1916-1917, p. 287; 1911-1928, l'édition de 1939, p. 348; 1929-1944, l'édition de 1946, p. 344; 1945 et 1946, l'édition de 1956, p. 548.

Année	Terre-Neuve	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Colombie-Britannique	Total	
							Quantité	Valeur
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	\$
1947.....	...	42,561	113,934	15,316	33,151	20,900	225,862	91,541,888
1948.....	...	48,813	120,383	18,960	31,074	21,502	240,732	107,159,756
1949.....	3,617	67,822	113,042	16,960	34,960	27,055	263,456	104,719,151

7.—Production de cuivre, par province, et valeur totale, 1947-1956—fin

Année	Terre-Neuve	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Colombie-Britannique	Total	
							Quantité	Valeur
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	\$
1950.....	3,221	72,891	117,210	20,817	28,982	21,086	264,207	123,211,407
1951.....	2,899	68,866	128,808	15,839	31,625	21,932	269,970 ¹	149,026,216 ¹
1952.....	2,959	68,846	125,343	9,374	30,344	20,786	258,038 ²	146,679,040 ²
1953.....	2,814	54,920	130,582	9,411	30,588	24,148	253,252 ³	150,953,712 ³
1954.....	3,481	83,930	140,776	12,274	36,192	25,088	302,732 ⁴	175,712,693 ⁴
1955.....	3,052	101,020	146,407	19,380	32,945	22,127	325,994 ⁵	239,756,455 ⁵
1956.....	3,403	122,459	154,599	17,904	33,310	21,245	353,293 ⁶	291,469,615 ⁶

¹ Comprend une tonne (\$536) produite dans les T. N.-O. ² Comprend 383 tonnes (\$218,663) produites en Nouvelle-Écosse et 3 tonnes (\$1,969) produites dans les Territoires du Nord-Ouest. ³ Comprend 788 tonnes (\$471,962) produites en Nouvelle-Écosse. ⁴ Comprend 991 tonnes (\$577,868) produites en Nouvelle-Écosse. ⁵ Comprend 1,028 tonnes (\$757,758) produites en Nouvelle-Écosse et 35 tonnes (\$26,290) produites au Nouveau-Brunswick. ⁶ Comprend 357 tonnes (\$295,846) produites en Nouvelle-Écosse et 16 tonnes (\$12,896) produites au Nouveau-Brunswick.

Nickel.—En 1956, la production de nickel a atteint 3,000 tonnes de plus qu'en 1955, soit un total de 178,000 tonnes (\$223,300,000).

Le Canada a produit environ 65 p. 100 du nickel du monde libre en 1956, et il provient surtout des raffineries de l'*International Nickel Company of Canada* et de *Falconbridge Mines Limited*, toutes deux dans la région de Sudbury (Ont.). La mine *Sherritt-Gordon*, à Lynn-Lake (Man.) est la troisième grande productrice de minerai, qui est affiné à Fort-Saskatchewan (Alb.). Deux mines plus petites près de Sudbury, *Nickel-Rim* et *Nickel-Offsets*, expédient leur minerai de nickel à la *Falconbridge Mines* pour y être traité.

Le Canada n'utilise qu'environ 3,500 tonnes de nickel affiné par année. Les exportations de 1956 se sont chiffrées à environ 104,000 tonnes, surtout aux États-Unis, et les exportations de nickel dans la matte, etc., ont atteint 70,715 tonnes.

8.—Production de nickel, 1947-1956

NOTA.—Pour les années 1889-1910, voir l'*Annuaire* de 1929, p. 377; 1911-1928, celui de 1939, p. 356; 1929-1944, celui de 1946, p. 346; 1945 et 1946, celui de 1956, p. 548.

Année	Quantité	Valeur	Année	Quantité	Valeur
	tonnes	\$		tonnes	\$
1947.....	118,626	70,650,764	1952.....	140,559	151,349,438
1948.....	131,740	86,904,235	1953.....	143,643	160,430,098
1949.....	128,690	99,173,289	1954.....	166,299	180,173,392
1950.....	123,659	112,104,685	1955.....	174,928	215,866,007
1951.....	137,903	151,269,994	1956.....	177,993	223,343,992

Minerai de fer.—Une hausse de 42 p. 100 de la valeur des expéditions a porté le minerai de fer au troisième rang des métaux du Canada, avant l'or et le zinc pour la première fois. Une production de 22,526,000 tonnes de minerai (\$156,300,000) reflète les progrès accomplis par toutes les provinces productrices, sauf la Colombie-Britannique où la production est tombée sensiblement.

Sept sociétés ont expédié du minerai ou des concentrés en 1956. L'*Iron Ore Company of Canada*, qui a des mines au Québec et au Labrador, a produit du minerai riche et directement utilisable, surtout pour les États-Unis; la *Dominion Wabana Ore Limited* (Bell-

Island, T.-N.) a expédié des concentrés obtenus en milieux denses à l'aciérie de Sydney (N.-É.) et d'autres sont destinés à l'exportation; la *Steep Rock Iron Mines Limited*, dans le nord de l'Ontario, a produit du minerai riche et directement utilisable, surtout pour l'exportation aux États-Unis. Dans la même région, l'*Algoma Ore Properties Limited* a produit des agglomérés riches. En Colombie-Britannique, la *Texada Mines Limited*, sur l'île Texada, et l'*Argonaut Mine*, sur l'île de Vancouver, ont obtenu un tonnage réduit de concentrés de magnétite, surtout destinés à l'exportation au Japon.

Les exportations de minerai de fer en 1956 ont atteint plus de 20 millions de tonnes (144 millions de dollars). Sur ce total, 79 p. 100 ont été expédiés aux États-Unis et près de la totalité du solde, à l'Europe, surtout au Royaume-Uni.

9.—Expéditions de minerai de fer et production de fonte en gueuses, de ferro-alliages et de lingots et moulages d'acier, 1947-1956

NOTA.—Pour les années 1886-1910, voir l'*Annuaire* de 1936, p. 388; 1911-1928, la page 354 de l'édition de 1939; 1929-1944, la page 346 de l'édition de 1946; 1945 et 1946, la page 551 de l'édition de 1956.

Année	Expéditions de minerai canadien	Production de fonte en gueuses			Production de ferro-alliages ¹	Production de lingots et moulages d'acier
		Nouvelle-Écosse	Ontario	Canada		
(tonnes)						
1947	1,919,366	354,789	1,606,787	1,962,848 ²	227,123	2,945,952
1948	1,337,244	438,430	1,687,309	2,125,739	232,734	3,200,480
1949	3,675,096	472,885	1,681,600	2,154,485	202,092	3,190,377
1950	3,605,261	513,029	1,804,092	2,317,121	180,499	3,383,575
1951	4,680,510	485,900	2,066,993	2,552,893	266,252	3,568,720
1952	5,271,849	395,262	2,286,323	2,681,585	232,117	3,703,111
1953	6,509,818	440,005	2,572,263	3,012,268	153,660	4,116,068
1954	7,361,598	314,297	1,896,732	2,211,029	116,141	3,195,030
1955	16,283,177	402,759	2,812,608	3,215,367	189,805	4,534,672
1956	22,526,311	466,306	3,101,890	3,568,196	243,809	5,305,805

¹ Expéditions d'origine depuis 1953.

² Comprend 1,272 tonnes en Colombie-Britannique.

Or.—La production d'or a reculé de 3.6 p. 100 en quantité et de 3.8 p. 100 en valeur, en 1956 sur 1955. Toutes les provinces productrices ont accusé de légères diminutions, sauf Terre-Neuve, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Les Territoires du Nord-Ouest ont augmenté leur production de 9.7 p. 100. Malgré le léger recul de sa production, le Canada demeure le troisième grand producteur d'or au monde, répondant pour environ 13 p. 100 du total mondial.

10.—Production d'or, par province, 1947-1956

NOTA.—La valeur est calculée en monnaie canadienne, d'après les prix mondiaux. Pour les années 1862 à 1910; voir l'*Annuaire* de 1916-1917, pp. 284-285; 1911-1928 la page 351 de l'édition de 1939; 1929-1944, la page 345 de l'édition de 1946; 1945 et 1946, la page 549 de l'édition de 1956.

Année	Terre-Neuve		Nouvelle-Écosse		Québec		Ontario	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
	onces troy	\$	onces troy	\$	onces troy	\$	onces troy	\$
1947	1,271	44,485	598,127	20,934,445	1,944,819	68,068,665
1948	188	6,580	770,625	26,971,875	2,095,377	73,338,195
1949	9,269	333,684	64	2,304	964,184	34,710,624	2,354,509	84,762,324
1950	9,254	352,115	65	2,473	1,094,645	41,651,242	2,481,110	94,406,236
1951	8,515	313,778	17	626	1,067,306	39,330,226	2,462,979	90,760,776
1952	8,595	294,551	1,433	49,109	1,113,204	38,149,501	2,513,691	86,144,190
1953	7,654	263,451	3,248	111,796	1,021,698	35,166,845	2,182,437	75,119,481
1954	6,528	222,409	3,754	127,899	1,098,570	37,428,280	2,361,385	80,452,387
1955	6,337	218,753	3,880	133,938	1,154,522	39,854,099	2,523,040	87,095,340
1956	8,400	289,296	1,036	35,680	1,032,252	35,550,759	2,498,072	86,033,601

10.—Production d'or, par province, 1947-1956—fin

Année	Manitoba		Saskatchewan		Alberta		Colombie-Britannique	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
	onces troy	\$	onces troy	\$	onces troy	\$	onces troy	\$
1947.....	72,996	2,551,710	93,747	3,281,145	78	2,730	249,011	8,715,385
1948.....	106,176	3,716,160	87,927	3,077,445	78	2,730	306,998	10,744,930
1949.....	137,399	4,946,364	94,208	3,391,488	115	4,140	304,307	10,955,052
1950.....	191,725	7,295,136	79,784	3,035,781	152	5,784	290,490	11,053,144
1951.....	163,914	6,040,231	110,216	4,061,460	97	3,574	289,992	10,686,205
1952.....	141,947	4,864,524	93,585	3,207,158	111	3,804	273,059	9,357,732
1953.....	131,309	4,519,656	88,327	3,040,215	65	2,237	264,976	9,120,474
1954.....	134,944	4,597,542	101,785	3,467,815	195	6,644	268,508	9,148,068
1955.....	123,888	4,276,614	83,580	2,885,182	214	7,387	252,979	8,732,835
1956.....	119,350	4,110,414	82,800	2,851,632	119	4,098	210,948	7,265,050

Année	Territoires du Nord-Ouest		Yukon		Canada	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
	onces troy	\$	onces troy	\$	onces troy	\$
1947.....	62,517	2,188,095	47,745	1,671,075	3,070,221	107,457,735
1948.....	101,625	3,556,875	60,614	2,121,490	3,529,608	123,536,280
1949.....	177,493	6,389,748	81,970	2,950,920	4,123,518	148,446,648
1950.....	200,663	7,635,227	93,339	3,551,549	4,411,227	168,988,687
1951.....	212,211	7,819,975	77,504	2,856,022	4,392,751	161,872,873
1952.....	247,581	8,484,601	78,519	2,690,846	4,471,725	153,246,016
1953.....	289,929	9,979,356	66,080	2,274,474	4,055,723	139,597,985
1954.....	308,563	10,512,741	82,208	2,800,826	4,366,440	148,764,611
1955.....	321,321	11,092,001	72,201	2,492,379	4,541,962	156,788,528
1956.....	352,645	12,145,094	73,240	2,522,386	4,378,862	150,808,010

Zinc.—En 1956, la production de zinc (y compris le zinc affiné, les concentrés et les minerais de zinc) a diminué de 2.2 p. 100 à 424,000 tonnes, contre un record de 433,000 en 1955. Sur le total de 1956, 256,000 tonnes étaient du zinc affiné. Presque tous les concentrés produits dans l'Est, environ 128,000 tonnes (30.2 p. 100) du total, ont été exportés. Les exportations totales de concentrés en 1956 ont été de 199,000 tonnes, tandis que les exportations d'affiné atteignaient 184,000 tonnes.

11.—Production de zinc, 1947-1956

NOTA.—Pour les années 1911-1928, voir l'Annuaire de 1939, p. 361; 1929-1944, l'édition de 1946, p. 348; 1945 et 1946, l'édition de 1956, p. 550.

Année	Quantité ¹	Valeur	Prix moyen la livre	Année	Quantité ¹	Valeur	Prix moyen la livre
1947.....	207,863	46,686,010	11.23	1952.....	371,802	129,833,285	17.46
1948.....	234,164	65,237,956	13.93	1953.....	401,762	96,101,386	11.96
1949.....	288,264	76,372,147	13.25	1954.....	376,491	90,207,285	11.98
1950.....	313,227	98,040,145	15.65	1955.....	433,357	118,306,466	13.65
1951.....	341,112	135,762,643	19.90	1956.....	423,620	125,476,218	14.84

¹ Récupération estimative des fonderies étrangères et zinc affiné produit au Canada.

Plomb.—La production primaire de plomb a diminué de 7.9 p. 100 en 1956 et a atteint 187,000 tonnes (\$57,900,000), suivant une chute de 7.2 p. 100 en 1955. La production de plomb affiné a atteint 148,000 tonnes et les exportations, 80,000 tonnes. Les exportations de plomb sous forme de concentrés ont été de 50,000 tonnes.

Les mines de la Colombie-Britannique ont produit 77.7 p. 100 du plomb canadien en 1956. La *Consolidated Mining and Smelting Company of Canada*, à Trail, est la principale productrice et exploite la seule raffinerie de plomb au pays. La production à Terre-Neuve a été de 23,000 tonnes et au Yukon, de 13,000 tonnes; le reste provient surtout du Québec et de l'Ontario. Le Canada a utilisé environ 66,000 tonnes pour ses besoins, légère diminution sur 1955.

12.—Production de plomb tiré du minerai canadien, 1947-1956

NOTA.—Pour les années 1887-1910, voir l'*Annuaire* de 1929, p. 376; 1911-1928, la p. 355 de l'édition de 1939; 1929-1944, la p. 346 de l'édition de 1946; 1945 et 1946, la p. 550 de l'édition de 1956.

Année	Quantité	Valeur	Année	Quantité	Valeur
	tonnes	\$		tonnes	\$
1947.....	161,668	44,200,124	1952.....	168,842	54,671,021
1948.....	167,251	60,344,146	1953.....	193,706	50,076,822
1949.....	159,775	50,488,879	1954.....	218,495	58,250,831
1950.....	165,697	47,886,452	1955.....	202,762	58,314,500
1951.....	158,231	58,229,146	1956.....	186,675	57,906,514

Uranium.—La production d'uranium a débuté au Canada en 1942 lorsque le pays, de concert avec le Royaume-Uni et les États-Unis, a développé la bombe atomique. La mine Port-Radium de l'*Eldorado Mining and Refining Limited* a été la première à produire ce métal et, à compter de ces modestes débuts, l'industrie de l'uranium a grandi et compte maintenant six producteurs capables de traiter plus de 10,700 tonnes de minerai par jour. Les estimations actuelles donnent les chiffres de 22 usines qui peuvent bocarder 42,000 tonnes de minerai par jour.

Des dépôts d'uranium ont été découverts à différents intervalles le long des bordures occidentales et méridionales du bouclier Canadien. Cependant, la production provient de quatre régions de cette ceinture: Grand lac de l'Ours (T. N.-O.), Beaverlodge (Sask.), Blind-River et Bancroft (Ont.). Toute la production doit être vendue au gouvernement canadien. En décembre 1956, les restrictions officielles touchant la production et les réserves du minerai ont été abandonnées. Le tableau 13 indique la production de trois années, les chiffres représentant la valeur du produit expédié de l'affinerie de Port-Hope (Ont.).

13.—Valeur de l'uranium, par province, 1954-1956

NOTA.—Les chiffres représentent la valeur des produits expédiés de l'affinerie de Port-Hope (Ont.).

Année	Ontario	Saskatchewan	Territoires du N.-O.	Canada
	\$	\$	\$	\$
1954.....	—	10,981,417	15,486,157	26,467,574
1955.....	487,054	12,312,471	13,232,079	26,031,604
1956.....	5,891,000	24,292,000	9,394,000	39,577,000

Argent.—En 1956, la production d'argent a accusé une hausse de 2.9 p. 100 en quantité et de 4.7 p. 100 en valeur sur 1955, mais était encore inférieure au record atteint en 1954. Environ 82 p. 100 de l'argent produit provenait de l'affinage de minerais de métaux communs, 15 p. 100 de minerais d'argent-cobalt et de minerais d'argent, et 3 p. 100 de minerais d'or.

La Colombie-Britannique a produit 32.4 p. 100 du total national, le Yukon 21.4, l'Ontario 22.5 et le Québec 14.4. La majeure partie de la production est exportée. Sur les 14,300,000 onces troy de lingots d'argent exportés en 1956, plus de 13 millions l'ont été aux États-Unis. De plus, le Canada a exporté 6,900,000 onces troy d'argent sous forme de minerais et de concentrés, dont plus de 90 p. 100 aux États-Unis.

Le Canada vient au troisième rang de la production mondiale, après le Mexique et les États-Unis.

14.—Production d'argent, par province, et valeur totale, 1947-1956

NOTA.—Pour les années 1887-1910, voir l'Annuaire de 1916-1917, pp. 286-287; 1911-1928, l'édition de 1939, p. 359; 1929-1944, l'édition de 1946, p. 347; 1945 et 1946, l'édition de 1956, pp. 551-552.

Année	Prix moyen de l'once troy (en monnaie canadienne)	Terre-Neuve	Nouvelle-Ecosse	Québec	Ontario	Manitoba
	cents	onces troy	onces troy	onces troy	onces troy	onces troy
1947.....	72.00	...	97	2,134,189	2,342,032	424,365
1948.....	75.00	...	8	2,376,754	3,210,107	737,298
1949.....	74.25	585,966	3	3,250,578	2,562,859	554,266
1950.....	80.82	575,524	2	4,343,379	4,408,620	893,099
1951.....	94.55	534,519	1	4,154,290	4,520,094	613,141
1952.....	83.52	638,524	91,886	4,536,247	6,491,124	412,149
1953.....	84.01	648,389	226,225	4,571,373	5,154,619	429,508
1954.....	83.26	742,120	262,361	4,907,304	5,443,721	411,125
1955.....	88.18	701,792	262,067	4,786,695	6,051,017	454,528
1956.....	89.68	919,410	79,054	4,135,831	6,478,777	432,830
	Saskatchewan	Colombie-Britannique	Territoires du Nord-Ouest	Yukon	Canada ¹	
	onces troy	onces troy	onces troy	onces troy	onces troy	\$
1947.....	1,282,546	5,903,367	45,355	372,051	12,504,018	9,002,893
1948.....	1,323,900	6,717,908	25,382	1,718,618	16,109,982	12,082,487
1949.....	1,482,009	7,573,506	70,505	1,562,730	17,641,493	13,098,808
1950.....	1,207,796	8,528,107	62,111	3,202,779	23,221,431	18,767,561
1951.....	1,454,341	8,342,414	64,228	3,442,788	23,125,825	21,865,467
1952.....	1,179,514	7,784,964	59,258	4,028,551	25,222,227	21,065,603
1953.....	1,257,622	9,308,874	63,592	6,639,127	28,299,335	23,774,271
1954.....	1,474,370	10,825,614	59,037	6,992,279	31,117,949	25,907,870
1955.....	1,230,179	8,702,122	58,477	5,712,219	27,984,204	24,676,472
1956.....	1,169,400	9,330,881	69,867	6,170,700	28,794,573	25,831,612

¹ Y compris des quantités plutôt faibles produites au Nouveau-Brunswick et en Alberta.

Platinides.—La production totale de platine, de palladium, de rhodium, de ruthénium et d'iridium (312,000 onces troy) est inférieure de 73,000 onces à celle de 1955. Sur la valeur totale, légèrement moindre à \$22,100,000, le platine représente \$15,600,000. Tous les platinides proviennent de l'Ontario, surtout des minerais de nickel-cuivre de la région de Sudbury.

Ces métaux proviennent soit de résidus des bacs électrolytiques de Port-Colborne (Ont.), soit de l'affinerie de Norvège, où la *Falconbridge Nickel Company Limited* expédie des mattes de nickel-cuivre.

15.—Production de platine et de palladium¹, 1947-1956

NOTA.—Chiffres comparables de 1921-1939, p. 347 de l'Annuaire de 1940; de 1940-1946, p. 537 de l'Annuaire de 1951.

Année	Platine		Palladium ¹		Année	Platine		Palladium ¹	
	onces troy	\$	onces troy	\$		onces troy	\$	onces troy	\$
1947.....	94,570	5,582,467	110,332	4,387,740	1952.....	122,317	10,916,792	157,407	7,559,109
1948.....	121,404	10,622,850	148,343	6,295,132	1953.....	137,545	12,550,981	166,018	7,495,409
1949.....	153,784	11,603,002	182,233	8,289,915	1954.....	154,356	12,950,469	189,350	7,956,087
1950.....	124,571	10,255,929	148,741	7,578,144	1955.....	170,494	14,747,732	214,252	8,321,633
1951.....	153,483	14,542,515	164,905	7,950,107	1956.....	150,000	15,585,000	161,600	6,495,065

¹ Comprend aussi l'iridium, le rhodium et le ruthénium.

**Sous-section 4.—Production de minéraux non métalliques
(moins les combustibles)**

Au point de vue de la valeur, l'amiante est de loin le plus important minéral du groupe; viennent ensuite le sel, le gypse, et le soufre, dont il est question séparément ci-après. Le groupe comprend aussi le bioxyde de titane, le spath fluor, la barytine, la diatomite, la dolomite magnésitique, la syénite éléolitique, la tourbe mousseuse, le quartz et le sulfate de soude.

Amiante.—Malgré une diminution de 2.3 p. 100 des expéditions d'amiante en 1956 sur 1955, la production de l'industrie a été la deuxième de son histoire en importance, expédiant 1,039,000 tonnes de fibres de diverses qualités. Des prix plus élevés ont porté la valeur de la production à \$109,700,000, hausse de 14 p. 100 sur 1955. Le tonnage légèrement moindre résulte de la consommation inférieure aux États-Unis et de la forte concurrence faite par la Russie sur les marchés européens.

Le Québec, avec huit mines productrices, répond pour 95.3 p. 100 du total national. L'Ontario compte une mine (28,000 tonnes en 1956) ainsi que la Colombie-Britannique (22,000). Les exportations de 1956 (964,000 tonnes) ont surtout été faites aux États-Unis.

16.—Production d'amiante, 1947-1956

NOTA.—Pour les années 1896-1910, voir l'*Annuaire* de 1911, p. 424; 1911-1928, p. 368 de l'édition de 1939; 1929-1944, p. 367 de l'édition de 1946; 1945 et 1946, p. 553 de l'édition de 1956.

Année	Quantité	Valeur	Année	Quantité	Valeur
	tonnes	\$		tonnes	\$
1947.....	661,821	33,005,748	1952.....	929,339	89,254,913
1948.....	716,769	42,231,475	1953.....	911,226	86,052,895
1949.....	574,906	39,746,072	1954.....	924,116	86,409,212
1950.....	875,344	65,854,568	1955.....	1,063,802	96,191,317
1951.....	973,198	81,584,345	1956.....	1,038,975	109,665,924

Sel.—La production de sel des puits de saumure de l'Ontario a augmenté de 36 p. 100 en 1956 sur 1955 et il y a aussi eu augmentation de la production du Manitoba et de la Saskatchewan. La production de l'Alberta est restée la même que celle de 1955, mais sa valeur est tombée d'un million à \$900,000. Le sel extrait des mines de Nouvelle-Écosse a diminué de 17,000 tonnes durant 1956 mais sa valeur a augmenté de \$459,000. La production totale de sel canadien en 1956 était supérieure de 28 p. 100 à celle de 1955.

17.—Production de sel, par province, 1947-1956

NOTA.—Les chiffres de 1926-1944 figurent à la page 368 de l'*Annuaire* de 1946; ceux de 1945 et de 1946, à la page 554 de l'*Annuaire* de 1956.

Année	Nouvelle-Écosse	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Canada	
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	\$
1947.....	40,107	633,766	24,974	—	29,698	728,545	4,436,930
1948.....	61,799	619,598	25,251	—	34,613	741,261	4,836,028
1949.....	86,612	607,206	18,734	8,103	28,359	749,014	5,566,725
1950.....	101,930	696,582	16,592	18,186	25,606	858,896	7,011,306
1951.....	127,252	772,585	16,778	28,192	19,718	964,525	7,905,977
1952.....	138,845	757,025	18,113	33,540	24,380	971,903	7,774,815
1953.....	127,819	749,046	18,078	35,100	24,885	954,928	6,974,501
1954.....	150,589	733,066	17,809	37,227	31,196	969,887	8,340,163
1955.....	144,862	998,789	18,954	40,748	41,408	1,244,761	10,122,299
1956.....	127,864	1,358,692	22,400	42,905	41,270	1,593,131	13,916,532

Gypse.—La production de gypse a atteint un sommet en 1956, soit 5,200,000 tonnes (\$8,300,000). Les exportations, se chiffrant par 3,800,000 tonnes, ont presque toutes été dirigées vers les États-Unis et ont augmenté de 26.4 p. 100 sur 1955. La Nouvelle-Écosse répond de 85.4 p. 100 de la production totale.

18.—Production de gypse, par province, 1947-1956

NOTA.—Les chiffres de 1926-1943, figurent à la page 325 de l'*Annuaire* de 1943-1944; ceux de 1944, à la page 542 de l'*Annuaire* de 1955; ceux de 1945 et 1946, à la page 554 de l'*Annuaire* de 1956.

Année	Terre-Neuve	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Ontario	Manitoba	Colombie-Britannique	Canada	
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	\$
1947.....	—	2,137,704	65,939	155,249	79,356	58,736	2,496,984	4,734,853
1948.....	—	2,795,848	61,534	182,303	94,698	82,426	3,216,809	5,548,245
1949.....	—	2,555,795	80,436	203,187	94,918	79,913	3,014,249	5,423,690
1950.....	—	3,185,199	82,641	199,314	114,555	84,627	3,666,336	6,707,506
1951.....	—	3,190,030	109,469	262,581	134,704	105,908	3,802,692	5,880,853
1952.....	8,660	2,969,312	110,183	278,992	130,934	92,702	3,590,783	6,538,074
1953.....	26,531	3,050,832	120,816	334,495	163,313	145,470	3,841,457	7,399,884
1954.....	26,653	3,168,134	88,856	357,432	162,037	147,310	3,950,422	7,094,671
1955.....	46,459	3,838,847	90,096	366,416	176,005	150,078	4,667,901	8,037,153
1956.....	40,000	4,434,406	79,069	377,932	180,000	81,398	5,192,805	8,300,585

Soufre.—Les chiffres du tableau 19 représentent la quantité et la valeur du soufre contenu dans les expéditions de pyrites et les dérivés de gaz de four de fusion, tels que l'anhydride sulfureux et l'acide sulfurique, etc. Le soufre récupéré au cours du traitement du gaz naturel n'est pas inclus.

En 1956, la production a augmenté de 135,000 tonnes (\$1,500,000). Au Canada, le soufre est utilisé pour le traitement des pâtes à papier, dans la fabrication de la rayonne, des explosifs, des articles en caoutchouc, des allumettes, des insecticides et dans le raffinage du pétrole.

19.—Production de soufre, 1947-1956

NOTA.—Les chiffres de 1926-1944 figurent à la p. 369 de l'*Annuaire* de 1946; ceux de 1945 et 1946, à la page 555 de l'édition de 1956.

Année	Quantité	Valeur	Année	Quantité	Valeur
	tonnes	\$		tonnes	\$
1947.....	221,781	1,822,867	1952.....	423,788	3,851,183
1948.....	229,463	1,836,358	1953.....	358,850	3,172,698
1949.....	261,871	2,039,384	1954.....	532,406	4,875,969
1950.....	301,172	2,189,660	1955.....	628,443	5,984,953
1951.....	374,790	3,120,785	1956.....	763,736	7,440,410

Sous-section 5.—Production de combustibles

Charbon.—En 1956, toutes les provinces productrices de charbon, sauf l'Alberta, ont accusé une production accrue, pour mettre fin au recul amorcé en 1950.

La Nouvelle-Écosse répond de 38.8 p. 100 du tonnage total et la Saskatchewan, 15.4 p. 100. La contribution de l'Alberta a baissé à 29.2 p. 100. Les exportations de charbon canadien sont demeurées à peu près les mêmes qu'en 1955, mais les importations ont augmenté de 14.5 p. 100.

20.—Production de houille, par province, 1947-1956

NOTA.—Pour les années 1874-1910 voir l'Annuaire de 1911, p. 419; 1911-1928, la p. 362 de l'édition de 1939; 1929-1944, la p. 361 de l'édition de 1946; 1945 et 1946, la p. 555 de l'édition de 1956.

Année	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon	Canada	
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	\$
1947.....	4, 118, 196	345, 194	1, 571, 147	8, 070, 430	1, 763, 899	—	15, 868, 866	77, 475, 017
1948.....	6, 430, 991	522, 136	1, 589, 172	8, 123, 255	1, 780, 334	3, 801	18, 449, 689	106, 684, 008
1949.....	6, 181, 779	540, 806	1, 870, 487	8, 616, 855	1, 906, 963	3, 153	19, 120, 043	110, 915, 121
1950.....	6, 478, 505	607, 116	2, 203, 223	8, 116, 220	1, 730, 445	3, 703	19, 139, 112	110, 140, 399
1951.....	6, 307, 629	653, 439	2, 223, 318	7, 659, 329	1, 739, 412	3, 696	18, 586, 823	109, 038, 855
1952.....	5, 905, 265	742, 823	2, 083, 465	7, 194, 757	1, 644, 250	8, 442	17, 579, 002	111, 026, 149
1953.....	5, 787, 026	721, 252	2, 021, 304	5, 917, 474	1, 443, 006	10, 611	15, 900, 673	102, 721, 875
1954.....	5, 842, 896	781, 271	2, 116, 740	4, 859, 049	1, 299, 510	14, 113	14, 913, 579	96, 600, 266
1955.....	5, 731, 026	877, 838	2, 293, 816	4, 455, 279	1, 453, 881	7, 040	14, 818, 880	93, 579, 471
1956.....	5, 787, 915	983, 482	2, 302, 948	4, 361, 274	1, 469, 791	9, 623	14, 915, 033	95, 466, 866

21.—Importations d'antracite, de houille bitumineuse et de lignite, 1947-1956

NOTA.—Pour les années 1868-1910, voir l'Annuaire de 1911, p. 420; 1911-1928, l'Annuaire de 1939, p. 363; 1929-1944, l'Annuaire de 1946, p. 362; 1945 et 1946, l'Annuaire de 1956, p. 555.

Année	Anthracite ¹		Houille bitumineuse ²		Lignite		Total ³	
	tonnes	\$	tonnes	\$	tonnes	\$	tonnes	\$
1947.....	4, 281, 682	41, 012, 759	24, 610, 045	97, 935, 771	203	1, 255	28, 891, 930	138, 949, 785
1948.....	5, 244, 837	56, 380, 098	25, 614, 443	129, 929, 580	14, 632	78, 073	30, 873, 912	186, 387, 751
1949.....	3, 945, 135	45, 656, 328	18, 233, 528	95, 403, 106	16, 547	89, 629	22, 195, 210	141, 149, 063
1950.....	4, 286, 383	54, 285, 320	22, 660, 969	120, 443, 963	7, 471	34, 848	26, 954, 823	174, 764, 131
1951.....	3, 853, 431	51, 244, 639	22, 938, 824	116, 802, 323	9, 150	42, 486	26, 801, 405	168, 089, 448
1952.....	3, 894, 863	49, 430, 308	21, 030, 503	101, 203, 443	7, 487	33, 403	24, 932, 853	150, 667, 154
1953.....	2, 989, 054	40, 088, 265	20, 273, 425	96, 464, 453	3, 062	14, 735	23, 265, 541	136, 567, 453
1954.....	2, 754, 882	33, 163, 183	15, 822, 283	71, 617, 515	2, 824	14, 500	18, 579, 989	104, 795, 198
1955.....	2, 646, 503	30, 190, 088	17, 094, 480	76, 352, 171	1, 548	8, 663	19, 742, 531	106, 550, 922
1956.....	2, 545, 627	30, 060, 480	20, 065, 807	98, 666, 368	1, 940	9, 822	22, 613, 374	128, 736, 670

¹ Comprend le poussier d'antracite. ² Comprend la houille non dédouanée pour ensoutage. ³ En 1947, le Canada a importé également 245,678 tonnes de briquettes de houille ou coke (\$2,233,654); en 1948, 308,753 tonnes (\$3,204,839); en 1949, 186,971 tonnes (\$2,185,707); en 1950, 191,134 tonnes (\$2,316,570); en 1951, 170,157 tonnes (\$2,061,798); en 1952, 155,597 tonnes (\$1,868,619); en 1953, 128,673 tonnes (\$1,601,376); et en 1954, 128,163 tonnes (\$1,583,610); en 1955, 124,216 tonnes (\$1,536,347) et en 1956, 126,724 tonnes (\$1,581,699).

22.—Exportations de houille canadienne, 1947-1956

NOTA.—Pour les années 1868-1910, voir l'Annuaire de 1911, p. 421; 1911-1928, la p. 363 de l'Annuaire de 1939; 1929-1944, la p. 362 de l'Annuaire de 1946; 1945 et 1946, la p. 556 de l'Annuaire de 1956.

Année	Quantité	Valeur	Année	Quantité	Valeur
	tonnes	\$		tonnes	\$
1947.....	714, 549	5, 440, 788	1952.....	388, 960	3, 203, 522
1948.....	1, 273, 362	11, 555, 985	1953.....	255, 274	1, 999, 908
1949.....	432, 043	3, 563, 892	1954.....	219, 346	1, 716, 435
1950.....	394, 961	3, 198, 040	1955.....	592, 782	4, 870, 598
1951.....	435, 083	3, 495, 664	1956.....	594, 166	4, 710, 030

Le tableau 23 donne la provenance du charbon consommé au Canada durant les années 1947-1956; le tableau 24 donne le détail du charbon disponible pour la consommation en 1955 et 1956; la différence entre les totaux des deux tableaux pour la même année est due à ce que les arrivages peuvent être gardés en entrepôt aux ports canadiens et n'être dédouanés que selon le besoin, et les arrivages des années antérieures peuvent être dédouanés (libérés pour consommation) au cours des années suivantes. Normalement, la quantité

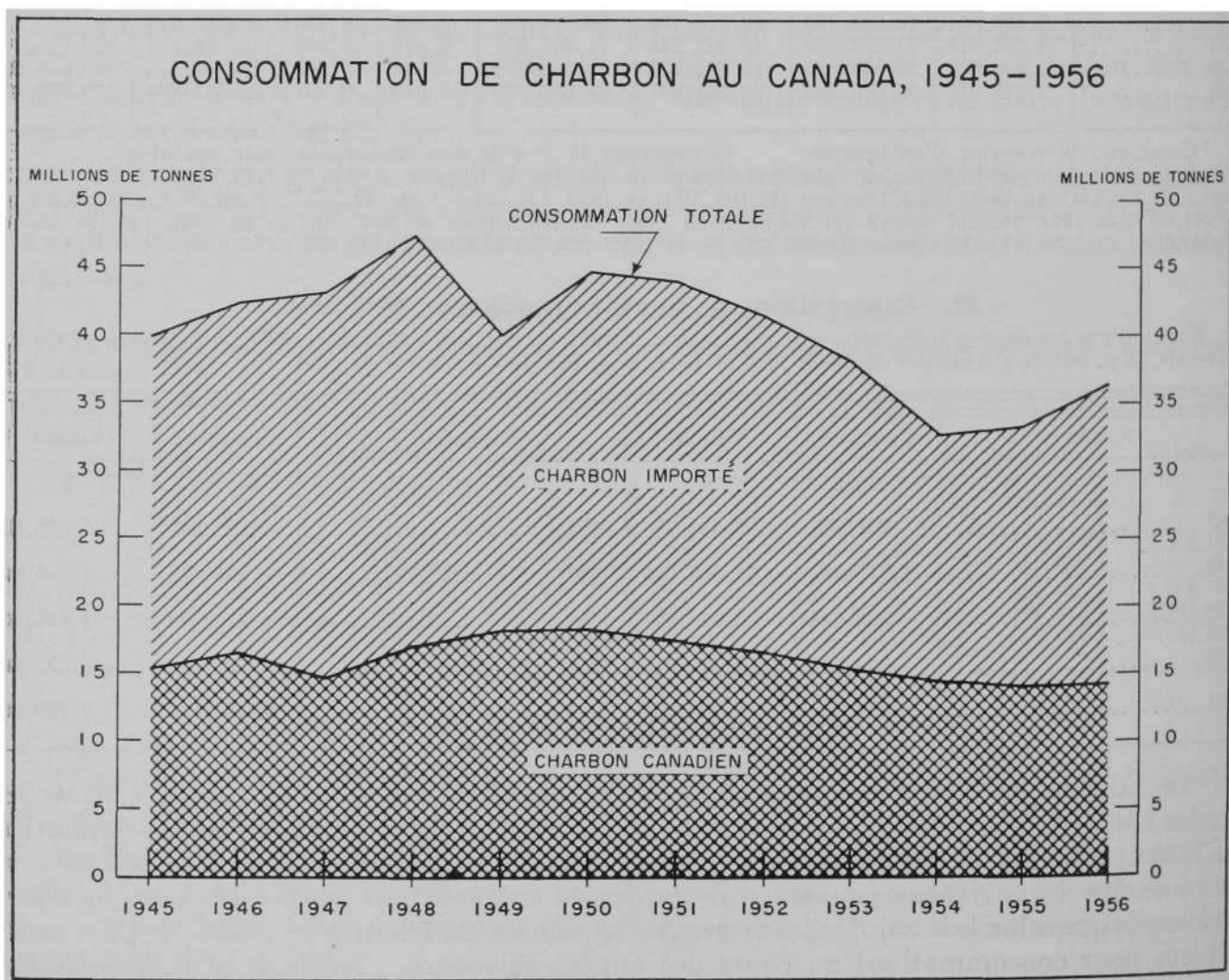
de houille destinée à la consommation excède la consommation domestique apparente, puisqu'une partie en est déchargée aux ports canadiens et réexportée ou sortie d'entrepôt pour ensoutage sans être dédouanée; mais, tant qu'elle reste en entrepôt au port, elle est disponible pour la consommation domestique.

23.—Consommation de houille canadienne et de houille importée, au Canada, 1947-1956

NOTA.—Pour les années 1886-1910, voir l'Annuaire de 1921, p. 367; 1911-1928, la p. 364 de l'Annuaire de 1939; 1929-1944, la p. 363 de l'Annuaire de 1946; 1945 et 1946, la p. 556 de l'Annuaire de 1956.

Année	Houille canadienne ¹		Houille importée "pour la consommation"				Total général	Par habitant ³
			Des États-Unis	Du Royaume-Uni	Total ²			
	tonnes	%	tonnes	tonnes	tonnes	%	tonnes	tonnes
1947.....	14,673,967	34.0	28,410,149	52,777	28,462,242	66.0	43,136,209	3.45
1948.....	16,928,028	36.0	30,295,841	162,550	30,454,917	64.0	47,382,945	3.70
1949.....	18,104,626	45.3	21,501,583	331,457	21,833,057	54.7	39,937,683	2.97
1950.....	18,224,944	40.6	26,224,893	423,874	26,649,049	59.4	44,873,993	3.27
1951.....	17,571,154	39.8	26,232,211	291,656	26,523,921	60.2	44,095,075	2.92
1952.....	16,749,416	40.5	24,248,804	356,032	24,603,789	59.5	41,353,205	2.87
1953.....	15,240,105	40.0	22,548,793	352,383	22,900,392	60.0	38,140,497	2.58
1954.....	14,466,212	44.0	18,054,962	266,304	18,322,056	56.0	32,788,268	2.16
1955.....	14,060,039	42.1	19,953,434	269,898	19,322,134	57.9	33,382,173	2.14
1956.....	14,115,095	38.9	22,045,485	153,404	22,198,049	61.1	36,313,144	2.26

¹ Somme du charbon vendu par les houillères canadiennes, de la propre consommation des charbonnages et de leur personnel, de la houille ayant servi à la fabrication du coke, etc., moins le charbon exporté. ² Y compris de faibles quantités venant de pays autres que le Royaume-Uni et les États-Unis. Déduction est faite des quantités réexportées et du charbon bitumineux non dédouané pour l'ensoutage. ³ Chiffres basés sur la population estimative donnée à la page 119.



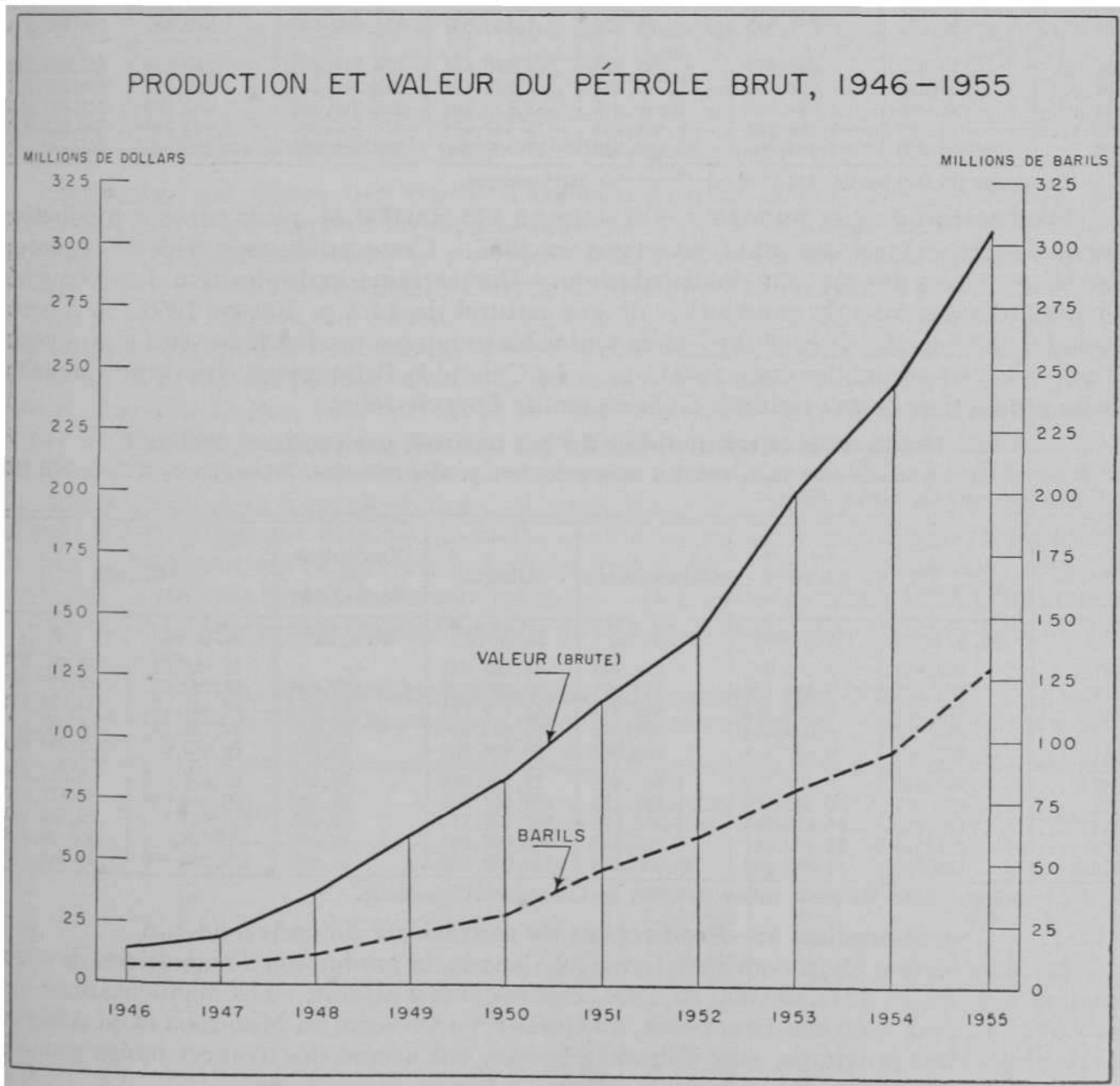
24.—Stocks de houille assurés à la consommation au Canada, 1955 et 1956

NOTA.—Le rapport annuel du B.F.S., *The Coal Mining Industry*, donne le détail par province.

Variété	Houille canadienne				Houille importée ¹		Stocks assurés à la consommation	
	Extraite		Exportée		1955	1956	1955	1956
	1955	1956	1955	1956				
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes
Anthracite.....	—	—	—	—	2,544,574	2,519,996	2,544,574	2,519,996
Bitumineux.....	10,184,857	10,309,587	506,135	472,306	16,827,931	20,481,329	26,506,653	30,318,610
Sous-bitumineux...	2,340,207	2,264,382	367	246	—	—	2,339,840	2,264,136
Lignite.....	2,293,816	2,341,641	101	4,950	—	—	2,293,715	2,336,691
Totaux.....	14,818,880	14,915,610	506,603	477,502	19,372,505	23,001,325	33,684,782	37,439,433

¹ Charbon arrivant aux ports canadiens, dédouané ou non, non compris 117,500 tonnes de briquettes importées en 1955 et 118,975 tonnes en 1956.

Pétrole.—Sur le chiffre record (170,600,000 barils) atteint en 1956 par la production de pétrole brut au Canada, 99.6 p. 100 ont été produits à l'ouest de l'Ontario. L'Alberta tient toujours la tête avec une production de 144,300,000 barils, ce qui représente 84.6 p. 100 de la production nationale et une augmentation de 27.7 p. 100 sur 1955. La Saskatchewan et le Manitoba répondent de 14.7 p. 100 du total, ces deux provinces accusant des augmentations marquées durant l'année. La Colombie-Britannique a commencé à produire en 1956.



25.—Production de pétrole brut, par province, 1947-1956

NOTA.—Les chiffres de 1936-1944 figurent à la page 499 de l'Annuaire de 1948-1949; ceux de 1945 et 1946, à la page 557 de l'Annuaire de 1956.

Année	Nouveau-Brunswick	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Territoires du Nord-Ouest	Canada
	QUANTITÉ						
	barils	barils	barils	barils	barils	barils	barils
1947.....	23,129	131,295	—	540,117	6,770,477	227,474	7,692,492
1948.....	21,372	176,989	—	849,166	10,888,592	350,541	12,286,660
1949.....	19,544	260,670	—	782,188	20,087,418	155,528	21,305,348
1950.....	17,137	250,655	—	1,041,098	27,548,169	186,729	29,043,788
1951.....	15,551	197,171	10,698	1,249,281	45,915,384	227,449	47,615,534
1952.....	14,237	191,814	104,826	1,696,505	58,915,723	314,217	61,237,322
1953.....	14,738	299,685	653,514	2,797,888	76,816,383	316,689	80,898,897
1954.....	13,046	412,474	2,148,184	5,422,899	87,713,855	369,887	96,080,345
1955.....	12,548	525,510	4,145,756	11,317,168	113,035,046	404,219	129,440,247
1956.....	22,300	603,900	5,835,000	19,200,000	144,300,000	457,000	170,569,200 ¹
	VALEUR						
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1947.....	32,381	350,000	—	614,156	18,078,907	500,238	19,575,682
1948.....	29,920	608,109	—	976,541	35,127,751	676,574	37,418,895
1949.....	27,362	901,143	—	836,941	58,999,936	353,108	61,118,490
1950.....	23,992	892,000	—	1,134,797	82,216,492	352,656	84,619,937
1951.....	21,771	677,905	26,478	1,659,045	113,870,152	399,887	116,655,238
1952.....	19,932	641,037	229,299	2,256,352	139,512,432	379,160	143,038,212
1953.....	20,633	994,835	1,714,806	3,833,107	193,761,644	257,251	200,582,276
1954.....	18,265	1,391,687	5,619,649	8,183,304	228,319,165	344,960	243,877,030
1955.....	17,567	1,599,335	9,618,154	18,317,968	274,901,232	1,185,780	305,640,036
1956.....	31,200	1,984,000	13,653,200	31,100,000	353,535,000	1,340,000	401,840,650 ¹

¹ Y compris 101,000 barils (\$197,250) en Colombie-Britannique.

Production de gaz naturel.—On estime à 173,300,000 M. pieds cubes la production record de gaz naturel des puits canadiens en 1956. Cette production dépend beaucoup des débouchés et des moyens de distribution. Une certaine multiplication des débouchés a permis d'augmenter la production de gaz naturel de 14.9 p. 100 en 1956. L'Alberta répond de 86.6 p. 100 de ce chiffre, mais toutes les provinces productrices, sauf le Nouveau-Brunswick, ont accusé des augmentations. La Colombie-Britannique signale une première petite production de gaz naturel, de la région de Fort-St-John.

26.—Production et valeur totale du gaz naturel, par province, 1947-1956

NOTA.—Pour les années 1920-1928, voir l'Annuaire de 1940, p. 354; 1929-1944, l'Annuaire de 1946, p. 364; 1945 et 1946, l'Annuaire de 1956, p. 559.

Année	Nouveau-Brunswick	Ontario	Saskatchewan	Alberta	Territoires du Nord-Ouest	Canada	
	M. p. cu.	M. p. cu.	M. p. cu.	M. p. cu.	M. p. cu.	M. p. cu.	\$
1947.....	489,810	7,785,921	274,193	44,106,643	—	52,656,567	13,429,558
1948.....	420,352	8,590,429	477,271	48,965,217	150,000	58,603,289	15,632,507
1949.....	375,035	8,024,213	812,916	51,179,779	65,234	60,457,177	11,620,302
1950.....	361,877	8,009,488	813,554	58,603,976	33,335	67,822,230	6,433,041
1951.....	261,579	8,442,842	860,082	69,876,831	19,333	79,460,667	7,158,920
1952.....	202,042	8,302,190	1,007,491	79,149,895	24,847	88,686,465	9,517,638
1953.....	177,112	9,708,969	1,422,128	89,651,605	26,109	100,985,923	10,877,017
1954.....	183,457	10,015,818	3,333,077	107,173,777	29,085	120,735,214	12,482,109
1955.....	186,549	10,852,857	6,706,743	133,007,493	18,670	150,772,312	15,098,508
1956.....	185,000	12,882,500	10,000,000	150,000,000	21,000	173,260,500	17,542,555 ¹

¹ Y compris 172,000 M. pieds cubes (\$18,455) en Colombie-Britannique.

Sous-section 6.—Production de matériaux de construction

La construction étant demeurée ferme au Canada, la production de matériaux de construction a monté à \$247,300,000 en 1956, chiffre jamais atteint. Les augmentations ont surtout eu lieu au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Ontario, au Manitoba et en Alberta. Toutes les autres provinces, sauf la Saskatchewan, ont accusé des avances moins pronon-

oées. Le ciment a accusé une avance d'environ 18 p. 100 sur 1955 et les dérivés d'argile, de 8 p. 100. La production de sable, de sable et gravier et de pierre est demeurée à peu près la même qu'en 1955.

Ciment.—En 1956, la valeur et la quantité du ciment produit ont augmenté d'environ 19 p. 100 sur 1955. L'industrie a presque triplé sa production ces dix dernières années et la capacité annuelle des 16 cimenteries canadiennes atteint presque 36 millions de barils. Les établissements en construction à Picton (Ont.) et à Vancouver (C.-B.) augmenteront cette capacité. En 1956, le Québec a produit 36.4 p. 100 du total, l'Ontario 28.3, l'Alberta 12.4, le Manitoba 10.6 et la Colombie-Britannique 7.6.

27 — Production, importations et exportations, et consommation apparente de ciment 1947-1956

NOTA.—Les chiffres de 1910-1928 figurent à la p. 379 de l'Annuaire de 1939; ceux de 1929-1944, à la p. 370 de l'Annuaire de 1946; ceux de 1945 et de 1946, à la p. 561 de l'Annuaire de 1956.

Année	Production ¹		Importations		Exportations		Consom- mation apparente
	Quantité barils ²	Valeur \$	Quantité barils ²	Valeur \$	Quantité barils ²	Valeur \$	Quantité barils ²
1947.....	11,936,245	21,968,909	1,248,625	3,843,652	88,030	198,354	13,096,840
1948.....	14,127,123	28,264,987	1,120,671	3,995,173	72,999	200,575	15,174,795
1949.....	15,916,564	32,901,936	2,284,001	6,877,839	19,212	51,733	18,181,353
1950.....	16,741,826	35,894,124	1,386,219	3,788,981	23,909	111,351	18,104,136
1951.....	17,007,812	40,446,288	2,327,431	7,447,859	2,590	12,386	19,332,653
1952.....	18,520,538	48,059,470	2,913,981	9,968,181	4,305	20,686	21,430,214
1953.....	22,238,335	58,842,022	2,482,783	7,403,158	14,728	77,559	24,706,390
1954.....	22,437,477	59,035,644	2,292,200	6,316,890	123,702	496,058	24,605,975
1955.....	25,168,464	65,650,025	2,959,370	8,443,415	965,184	3,139,498	27,162,650
1956.....	29,719,377	77,876,046	3,426,426	8,078,334	711,775	1,984,908	32,434,028

¹ "Production" désigne la quantité et la valeur des ventes.

² Le baril équivaut à 350 livres.

Argileux.—Le chiffre des ventes d'argileux en 1956 a été sans précédent. Des argiles ordinaires, qui peuvent servir à la fabrication de la brique et de la tuile de construction, se trouvent dans toutes les provinces, mais c'est en Ontario et au Québec que leur production est la plus considérable. L'argile de grès provient en grande partie des régions d'Eastend et de Willows, en Saskatchewan; elle est expédiée à Medicine-Hat (Alb.) où, grâce au gaz combustible bon marché, elle est utilisée dans la fabrication d'articles de grès, de tuyaux d'égout, de poterie, d'articles de table, etc. On trouve aussi de l'argile de grès en Nouvelle-Écosse; bien qu'elle ne soit pas très exploitée par l'industrie céramique, la poterie en utilise une partie. Deux grandes fabriques et quelques petits établissements produisent de l'argile réfractaire à partir de l'argile domestique en Colombie-Britannique, en Saskatchewan et en Nouvelle-Écosse. Il existe dans le nord de l'Ontario des gisements d'argile à cuire plastique, blanche, de haute qualité et des gisements d'argile à porcelaine de haute qualité ont été découverts le long du Fraser, en Colombie-Britannique, mais ces gisements ne sont pas exploités commercialement. Des argiles figulines, très agglutinantes, se trouvent dans les couches de vase blanche du sud de la Saskatchewan, mais elles ne sont guère exploitées.

28.—Ventes totales d'argileux, par province, 1947-1956

NOTA.—Les chiffres de 1928-1944 figurent à la p. 370 de l'Annuaire de 1946; ceux de 1945 et 1946, à la p. 560 de l'Annuaire de 1956.

Année	Terre- Neuve	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick	Québec	Ontario
	\$	\$	\$	\$	\$
1947.....	...	752,126	381,184	4,257,423	5,289,528
1948.....	...	1,031,685	434,772	5,123,908	6,563,754
1949.....	25,450	1,053,845	515,767	5,580,421	7,435,439
1950.....	31,089	1,126,969	681,139	6,324,387	9,323,263
1951.....	32,183	1,202,428	740,861	6,776,430	10,484,341
1952.....	29,285	1,221,893	655,084	6,645,387	11,975,200
1953.....	39,500	1,234,319	620,769	8,070,942	14,829,222
1954.....	33,042	1,082,039	587,994	8,055,692	17,230,231
1955.....	49,338	1,196,968	704,025	8,451,362	18,314,320
1956.....	49,000	1,185,301	751,600	9,501,527	19,864,542

28.—Ventes totales d'argileux, par province, 1947-1956—fin

Année	Manitoba	Saskat- chewan	Alberta	Colombie- Britannique	Canada
	\$	\$	\$	\$	\$
1947.....	392,518	495,016	1,771,250	1,147,144	14,486,189
1948.....	517,181	509,593	2,055,738	1,392,417	17,629,048
1949.....	514,705	545,588	1,603,199	707,295	17,981,709
1950.....	690,730	581,506	1,950,309	1,081,496	21,790,888
1951.....	673,698	616,655	1,787,731	1,213,329	23,527,656
1952.....	575,088	711,778	1,964,618	1,183,195	24,961,528
1953.....	568,477	742,959	2,135,085	1,536,458	29,777,731
1954.....	512,989	844,398	2,316,982	1,696,731	32,360,098
1955.....	635,554	992,307	2,800,481	2,115,415	35,259,770
1956.....	537,300	1,026,567	3,055,020	2,091,255	38,062,112

Sable, gravier et pierre.—Les dépôts de sable et de gravier sont nombreux dans l'est du Canada, sauf dans l'Île-du-Prince-Édouard, où le gravier est rare. L'approvisionnement local en matières de ce genre est ordinairement tiré des gisements les plus proches puisque le prix exigé du consommateur est surtout régi par les frais de transport, ce qui explique le grand nombre de petites carrières et le petit nombre de grands établissements. Chaque province, excepté le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard, produit du sable agglutiné naturel, mais les sables convenant particulièrement à certaines industries commandent un prix beaucoup plus élevé que le sable ordinaire. Le Québec et l'Ontario ont fourni ensemble 71.3 p. 100 de la production en 1956. La majeure partie de la production sert à l'amélioration des routes, aux ouvrages en béton et au ballastage des voies ferrées. La plupart des usines commerciales sont outillées pour la fabrication du gravier concassé, produit qui peut rivaliser avec la pierre concassée.

L'industrie de la pierre comprend deux divisions principales: exploitation des carrières et fabrication d'articles en pierre. Les carrières canadiennes de granit, de pierre calcaire, de marbre, de grès et d'ardoise fournissent des matériaux de construction et d'ornementation de haute qualité et aussi assurent une matière première aux industries chimiques et parachimiques. La valeur brute de la pierre de toutes variétés produite au Canada a été de \$48,809,918 en 1956 contre \$43,736,687 en 1955.

29.—Production de sable, de sable et gravier et de pierre, 1954-1956

Matériaux et usages	1954		1955		1956	
	Quantité	Valeur brute	Quantité	Valeur brute	Quantité	Valeur brute
	tonnes	\$	tonnes	\$	tonnes	\$
Sable						
Sable de fonderie.....	18,331	48,544	15,838	43,468	26,871	71,163
Construction, béton, voirie, etc....	8,961,378	6,950,734	12,341,052	9,879,011	11,902,438	9,219,153
Autres usages.....	374,704	136,395	427,295	220,031	553,030	369,680
Sable et gravier						
Ballast.....	6,083,110	2,433,413	5,129,714	1,711,776	7,124,461	2,493,086
Béton, voirie, etc.....	73,899,831	35,652,959	83,941,517	40,245,390	102,177,661	51,832,543
Remplissage de mine.....	4,405,652	1,345,235	5,249,860	1,467,341	2,947,289	848,259
Gravier concassé.....	17,218,028	12,420,391	20,419,198	14,208,036	24,069,518	17,123,468
Total, sable et gravier.....	110,961,034	58,987,671	127,524,474	67,775,053	148,801,268	81,957,352
Pierre						
Construction.....	134,718	5,071,852	137,664	5,103,812	139,473	4,929,535
Pierres à monuments et ornementales.....	18,424	1,483,344	14,889	1,152,288	15,019	1,159,881
Pierre à chaux pour l'agriculture....	364,296	935,020	426,041	1,031,621	476,506	1,232,874
Usages chimiques—						
Fondant.....	1,177,128	1,500,407	1,546,288	1,824,847	1,667,251	2,093,475
Pulpe et papier.....	461,981	1,384,391	450,329	1,376,294	433,840	1,260,158
Autres.....	56,227	66,857	437,620	506,989	295,865	368,195
Blocaille et enrochement.....	10,469,944	6,975,942	2,116,646	2,628,355	1,338,988	1,383,843
Pierre concassée.....	19,747,430	20,953,361	25,051,872	28,480,399	28,407,923	34,299,571
Total, pierre¹.....	32,767,925	39,857,134	30,512,920	43,736,687	33,257,318	48,809,918

¹ Comprend quelques usages secondaires non indiqués.

Section 5.—Statistique de l'industrie minérale

Les rapports statistiques annuels sur la production minérale publiés par le Bureau fédéral de la statistique comprennent une revue générale des principales industries minérales, comme celles du cuivre-or, de l'argent-plomb-zinc et du nickel-cuivre, ainsi qu'une section sur les industries métallurgiques. Des renseignements supplémentaires publiés de temps à autre portent sur le personnel, les salaires et la valeur nette des expéditions.

Les chiffres de la "valeur nette des expéditions" des industries, inscrits aux tableaux 30 et 31, sont, dans chaque cas, les montants reçus par les producteurs pour leurs expéditions ainsi que les sommes additionnelles obtenues quand le fondage des minerais est fait au Canada, moins le coût des fournitures, du combustible, etc. Le total indique plus clairement le revenu réel des différentes industries que ne peut le faire la valeur des différents minéraux au tableau 2 du présent chapitre, où, dans le cas du cuivre, du plomb, du zinc et de l'argent, la valeur se fonde sur les prix moyens de l'année sur les principaux marchés appliqués à la production totale des mines et fonderies, sans déduction du combustible, de l'électricité et d'autres fournitures consommées dans la transformation.

Quelques minerais et concentrés importés sont traités dans les fonderies et les affineries de métaux non ferreux du Canada, surtout en ce qui concerne l'aluminium, dont tout le minerai est importé, et du cobalt, qui provient surtout de minerais africains. Les expéditions nettes de ces établissements comprennent, par conséquent, la valeur nette des métaux récupérés de ces minerais importés et, dans cette mesure, les expéditions nettes indiquées aux tableaux 30 et 31 comprennent des produits d'origine étrangère.

30.—Statistique sommaire de l'industrie minérale, par province, 1955 et 1956

Province, année ou territoire	Usines ou mines	Employés	Salaires	Combustible, électricité et fournitures industrielles achetés ¹	Valeur nette des expéditions ²
	nombre	nombre	\$	\$	\$
1955					
Terre-Neuve.....	963	4,273	14,768,356	23,381,931	43,810,350
Nouvelle-Écosse.....	435	11,895	35,221,162	14,990,225	53,220,581
Nouveau-Brunswick.....	510	2,221	6,491,864	3,302,752	12,742,214
Québec.....	4,366	36,068	135,625,841	475,756,481	411,667,591
Ontario.....	6,545	45,253	175,160,318	344,974,646	480,392,319
Manitoba.....	872	3,517	14,259,341	14,804,966	37,044,979
Saskatchewan.....	2,123	3,990	17,766,069	26,252,320	69,199,727
Alberta.....	7,235	9,540	34,371,452	18,908,459	320,395,543
Colombie-Britannique.....	979	15,029	59,481,061	139,225,129	140,742,540
Territoires du Nord-Ouest.....	49	1,028	5,133,979	2,877,902	21,943,403
Yukon.....	39	822	4,316,258	3,752,708	9,154,913
Canada, 1955.....	24,115³	133,636	502,595,701	1,068,227,519	1,600,314,160
1956					
Terre-Neuve.....	972	5,032	19,058,143	28,841,084	52,661,275
Nouvelle-Écosse.....	645	11,897	34,753,648	14,459,171	52,334,682
Nouveau-Brunswick.....	565	2,456	7,166,882	3,893,472	14,638,724
Québec.....	4,296	36,976	143,450,586	541,567,689	456,301,953
Ontario.....	6,314	49,308	202,904,431	403,187,991	523,509,563
Manitoba.....	1,086	3,220	13,170,338	14,809,893	44,835,075
Saskatchewan.....	3,053	4,826	22,670,036	26,894,226	102,038,999
Alberta.....	8,813	10,089	42,098,665	22,106,762	400,305,131
Colombie-Britannique.....	1,078	16,864	70,494,703	167,070,027	164,568,929
Territoires du Nord-Ouest.....	81	1,111	5,679,522	3,845,286	18,244,965
Yukon.....	35	781	4,600,700	4,982,862	8,297,575
Canada, 1956.....	26,937³	142,560	566,047,654	1,231,658,463	1,837,736,871

¹ Y compris les frais de transport et de fusion et le coût des minerais traités. ² Valeur brute des expéditions, moins le coût des fournitures industrielles, du combustible, de l'électricité, du transport et de la fusion. ³ Les données d'une usine qui chevauche la frontière du Manitoba et de la Saskatchewan ont été créditées aux deux provinces.

Le tableau 31 résume la statistique des principales industries minérales en activité au Canada de 1952 à 1956.

31.—Statistique sommaire des principales industries minérales, 1952-1956

Industrie et année	Usines ou mines	Employés	Salaires	Combustible, électricité et fournitures industrielles achetées ¹	Valeur nette des expéditions ²
	nombre				
Métalliques.....					
1952	636	79,946	285,647,255	728,351,641	643,848,728
1953	574	76,826	285,940,984	713,345,667	643,620,543
1954	715	77,647	297,792,840	734,303,351	744,264,529
1955	818	81,970	329,437,928	971,546,007	909,932,534
1956	909	88,352	373,086,515	1,120,058,717	1,020,228,528
Or alluvionnier.....					
1952	39	361	1,638,672	518,778	2,662,952
1953	56	306	1,372,504	259,011	1,878,310
1954	62	351	1,619,460	476,627	2,575,038
1955	64	345	1,480,868	284,511	2,443,595
1956	64	250	1,378,166	567,522	2,026,790
Quartz aurifère.....					
1952	216	20,757	69,004,828	34,912,550	100,083,506
1953	173	18,751	60,920,362	30,973,120	91,408,605
1954	157	18,479	63,578,156	32,017,855	95,627,104
1955	136	18,032	63,961,744	33,094,300	101,382,077
1956	133	17,031	62,701,494	30,972,433	97,011,062
Cuivre-or-argent.....					
1952	98	7,210	26,711,225	34,998,574	80,668,817
1953	84	7,476	27,582,448	31,970,373	68,881,908
1954	118	7,837	29,791,332	35,079,924	70,814,052
1955	186	9,025	36,391,460	45,729,136	99,540,486
1956	314	10,533	43,929,096	50,245,735	96,941,696
Argent-cobalt.....					
1952	19	696	2,161,894	1,213,660	3,556,975
1953	14	739	2,204,274	1,387,416	3,235,991
1954	15	808	2,614,266	1,191,243	4,103,256
1955	14	762	2,598,437	1,184,721	4,350,174
1956	15	694	2,415,545	1,061,309	3,502,093
Argent-plomb-zinc.....					
1952	177	10,331	37,643,614	60,189,782	104,937,002
1953	143	7,144	28,695,473	55,904,834	67,898,350
1954	124	6,386	24,847,011	58,178,798	78,077,960
1955	103	6,529	26,741,770	57,523,638	82,663,039
1956	96	6,338	27,253,247	56,316,672	86,604,019
Nickel-cuivre.....					
1952	22	10,820	42,151,955	12,046,000	59,694,630
1953	32	11,511	47,596,673	16,199,809	64,973,869
1954	37	11,244	48,142,987	19,576,040	74,891,033
1955	38	10,953	48,670,802	20,573,009	75,454,036
1956	55	11,872	55,486,888	20,880,263	82,735,929
Fer³.....					
1955	30	4,892	18,740,274	38,646,915	71,788,935
1956	40	6,469	29,249,650	60,755,398	99,606,720
Métaux divers.....					
1952	47	5,163	18,370,772	14,119,614	25,523,464
1953	54	5,784	23,023,639	15,940,190	35,136,282
1954	180	6,494	24,603,658	17,241,822	66,138,130
1955	223	2,826	12,663,195	6,798,377	28,305,111
1956	169	4,377	20,532,485	13,712,560	40,781,866
Fusion et affinage.....					
1952	18	24,608	87,964,295	570,352,683	266,721,382
1953	18	25,115	94,545,611	560,710,914	310,207,228
1954	22	26,048	102,595,970	570,541,042	352,037,956
1955	24	28,606	118,189,378	767,711,400	444,005,081
1956	23	30,788	130,139,944	885,546,825	511,018,353
Non-métalliques.....					
(sauf les combustibles)					
1952	196	11,247	36,002,097	22,922,666	98,919,971
1953	210	11,099	36,891,616	23,208,288	96,771,684
1954	207	10,892	37,878,138	23,474,927	98,626,771
1955	243	11,722	42,390,871	27,496,572	112,871,820
1956	209	12,548	47,128,001	30,158,675	123,514,648

31.—Statistique sommaire des principales industries minérales, 1952-1956—suite

Industrie et année	Usines ou mines	Employés	Salaires	Combustible, électricité et fournitures industrielles achetées ¹	Valeur nette des expéditions ²
	nombre	nombre	\$	\$	\$
Non-métalliques (sauf les combustibles)—fin					
Amiante.....					
1952	23	6,318	23,625,431	13,137,225	76,158,201
1953	24	6,482	24,567,463	14,088,699	71,990,225
1954	25	6,563	24,850,100	14,054,972	72,386,464
1955	30	6,729	23,116,049	16,297,401	83,378,250
1956	23	7,065	30,411,878	17,877,081	85,427,228
Feldspath, quartz et syénite éléolitique					
1952	34	426	1,251,943	660,344	3,044,081
1953	33	431	1,358,308	635,037	3,375,154
1954	29	377	1,193,766	554,188	3,107,993
1955	33	414	1,359,695	775,685	3,734,690
1956	30	502	1,792,484	759,489	5,258,255
Gypse.....					
1952	14	1,061	2,979,091	2,361,683	4,176,391
1953	14	954	2,891,848	2,059,208	5,340,676
1954	14	932	2,929,829	2,166,490	4,929,289
1955	14	944	2,874,198	2,190,435	5,846,718
1956	15	1,030	3,317,673	2,357,526	4,902,710
Oxyde de fer.....					
1952	4	45	93,423	41,867	153,055
1953	4	37	83,095	42,843	152,958
1954	3	31	67,564	35,985	150,871
1955	4	33	71,781	44,156	121,772
1956	3	29	49,669	38,745	152,400
Mica.....					
1952	28	115	168,176	34,814	159,292
1953	44	105	152,284	26,351	134,777
1954	32	44	59,194	13,932	71,207
1955	33	31	42,495	11,648	66,727
1956	23	23	37,673	8,841	88,208
Tourbe.....					
1952	36	1,042	1,601,825	932,940	2,324,417
1953	36	935	1,579,715	984,997	2,447,096
1954	40	880	1,736,002	1,140,795	2,824,777
1955	39	1,180	2,109,166	1,350,085	3,301,326
1956	38	1,274	2,538,885	1,427,053	4,024,252
Sel.....					
1952	12	651	1,907,219	3,060,246	5,995,833
1953	12	676	1,957,318	2,826,033	5,579,756
1954	13	669	2,067,424	2,702,731	7,151,404
1955	13	691	2,347,080	3,299,285	8,569,792
1956	13	785	2,740,685	3,454,283	10,552,905
Talc et saponite.....					
1952	3	54	117,144	74,194	228,924
1953	3	54	132,934	63,315	245,182
1954	4	53	134,437	100,754	288,294
1955	4	50	130,221	101,836	290,831
1956	4	67	169,120	113,533	315,802
Divers ⁴					
1952	42	1,535	4,257,845	2,619,353	6,679,777
1953	40	1,405	4,168,645	2,481,805	7,505,860
1954	47	1,343	4,839,822	2,705,080	7,616,472
1955	73	1,650	5,340,186	3,426,041	7,561,714
1956	60	1,773	6,069,934	4,121,524	11,692,288
Combustibles.....					
1952	10,236	28,029	87,935,137	23,709,842	232,767,209
1953	11,435	26,766	83,854,023	23,951,642	290,107,746
1954	12,357	24,807	78,271,162	22,931,832	329,809,609
1955	14,329	23,458	76,343,685	24,921,036	388,519,230
1956	16,811	24,187	85,820,926	30,211,422	482,704,117
Houille.....					
1952	271	21,754	66,028,224	18,959,228	92,066,921
1953	241	19,847	59,350,290	18,146,436	84,575,439
1954	223	18,050	53,650,045	15,631,307	80,968,959
1955	203	16,590	50,325,387	15,368,193	78,211,278
1956	185	16,095	49,468,237	16,317,316	79,032,447

31.—Statistique sommaire des principales industries minérales, 1952-1956—fin

Industrie et année	Usines ou mines	Employés	Salaires	Combustible, électricité et fournitures industrielles achetés ¹	Valeur nette des expéditions ²
	nombre	nombre	\$	\$	\$
Combustibles—fin					
Gaz naturel.....					
1952	4,132	2,573	7,296,092	336,666	5,517,385
1953	3,688	2,769	8,073,532	337,277	6,519,224
1954	3,572	2,887	8,864,662	356,404	7,930,405
1955	3,659	2,849	9,070,036	478,580	8,715,539
1956	3,484	2,947	10,617,695	844,887	8,429,004
Pétrole.....					
1952	5,833	3,702	14,610,821	4,413,948	135,182,903
1953	7,506	4,150	16,430,201	5,467,929	199,013,083
1954	8,562	3,870	15,756,455	6,944,121	240,910,245
1955	10,467	4,019	16,948,262	9,074,263	301,592,413
1956	13,142	5,145	25,734,994	13,049,219	395,242,666
Matériaux de construction					
1952	8,889	14,894	43,391,662	35,466,899	136,918,411
1953	8,289	15,347	46,378,901	40,265,942	151,047,272
1954	8,625	16,099	51,363,733	41,692,754	167,197,827
1955	8,725	16,486	54,423,217	44,263,904	188,990,576
1956	9,008	17,473	60,012,212	51,230,249	212,390,178
Argileux.....					
1952	133	3,568	9,812,214	5,116,848	19,844,680
1953	125	3,719	10,833,628	5,642,817	24,134,914
1954	125	3,929	12,112,490	6,023,812	26,336,286
1955	118	4,118	12,850,485	6,174,226	30,178,957
1956	119	4,418	14,793,971	7,335,562	30,449,418
Ciment.....					
1952	11	2,239	7,849,057	18,365,676	32,664,254
1953	11	2,391	8,873,694	21,799,652	40,428,272
1954	12	2,575	9,802,707	22,243,820	39,953,127
1955	12	2,801	10,962,895	24,475,775	44,336,891
1956	17	3,186	12,856,855	28,547,632	50,058,214
Chaux.....					
1952	42	1,005	3,145,246	4,435,054	9,784,399
1953	42	1,057	3,278,434	4,608,887	10,600,220
1954	40	1,012	3,349,881	4,678,017	10,810,714
1955	39	1,099	3,776,481	4,783,461	11,793,430
1956	38	1,100	3,853,007	4,906,353	11,555,978
Sable et gravier.....					
1952	8,210	4,185	12,354,505	2,673,245	48,665,798
1953	7,623	4,377	13,253,953	3,526,252	49,959,149
1954	7,891	4,437	13,717,851	3,084,875	55,902,796
1955	7,999	4,360	14,442,413	3,358,947	64,416,106
1956	8,311	4,627	14,994,414	4,032,039	77,925,313
Pierre.....					
1952	493	3,897	10,230,640	4,876,076	25,959,280
1953	488	3,803	10,139,192	4,688,334	25,924,717
1954	557	4,146	12,380,804	5,662,230	34,194,904
1955	557	4,108	12,390,943	5,471,495	38,265,192
1956	523	4,142	13,513,965	6,408,663	42,401,255
Total général					
1952	19,957	134,116	452,976,151	810,451,048	1,112,451,319
1953	20,508	130,038	453,665,518	800,771,539	1,181,547,245
1954	21,904	129,145	465,305,873	822,402,864	1,339,898,736
1955	24,115	133,636	502,595,701	1,068,227,519	1,600,314,160
1956	26,937	142,560	566,047,654	1,231,658,463	1,837,736,871

¹ Y compris les frais de transport et de fusion et le coût des minerais traités. ² Valeur brute des expéditions, moins le coût des fournitures industrielles, du combustible, de l'électricité, du transport et de la fusion. ³ Disponibles depuis 1955 seulement. ⁴ Y compris les abrasifs naturels.

Le tableau 32 montre la production en 1955, dans divers pays, de certains minéraux métalliques et de certains combustibles. Les chiffres sont extraits de l'*Annuaire statistique des Nations Unies, 1956*, qui donne la production de 1936-1955 d'une liste bien plus longue d'industries d'exploitation de mines et de carrières. Les chiffres de 1955 sont fournis à titre provisoire et ont été établis en convertissant les kilogrammes en onces troy pour l'or, et les tonnes métriques en tonnes courtes pour les autres métaux et les combustibles.

32.—Production mondiale de certains minéraux métalliques et de combustibles, 1955

NOTA.—Dans le tableau, on a mis un tiret là où il n'y a pas de chiffre dans l'*Annuaire statistique des Nations Unies* soit que la production soit nulle, soit que les quantités ne soient pas disponibles.

Pays	Or	Argent	Cuivre	Fer	Plomb	Zinc	Charbon	Pétrole brut
	(milliers d'onces troy)						(milliers de tonnes)	
Afrique du Sud-Ouest.....	—	—	23.6	—	216.1	23.3	—	—
Afrique équatoriale française.	46.6	—	—	—	3.6	—	—	—
Afrique occidentale britannique.....	—	38.6 ^a	—	—	—	—	—	—
Afrique occidentale française.	0.2	—	—	362.7	—	—	—	—
Algérie.....	—	—	—	2,061.3	11.2	34.2	332.9	63.2
Allemagne—								
Allemagne occidentale.....	—	—	1.3	4,116.0	74.3	101.5	145,296.7	3,469.0
Allemagne orientale.....	—	—	—	—	—	—	3,196.7	—
Angola.....	—	—	3.2	—	—	—	—	—
Arabie saoudite.....	—	—	—	—	—	—	—	51,854.9
Argentine.....	—	—	—	—	29.5	23.4	147.0	4,811.6
Australie.....	1,049.0	—	45.3	2,580.5	318.7	287.2	21,608.6	—
Autriche.....	—	—	3.0	975.5	6.1	7.8	188.5	4,040.0
Bahrein.....	—	—	—	—	—	—	—	1,655.7
Bechuanaland.....	0.5	—	—	—	—	—	—	—
Belgique.....	—	—	—	40.8	—	—	33,045.1	—
Birmanie.....	—	1,536.8	0.4	4.4	31.4	16.2	—	234.8
Bolivie.....	73.8 ^a	5,915.7 ^a	3.9 ^a	—	21.1 ^a	23.5 ^a	—	386.9
Brésil.....	78.1	—	—	—	—	—	2,485.7	280.1
Brunéi.....	—	—	—	—	—	—	—	5,722.1
Bulgarie.....	—	—	—	77.2	—	—	323.0	—
Cameroon français.....	0.5	—	—	—	—	—	—	—
Canada.....	4,542.0	27,723.6	324.6	9,557.0^b	194.0	426.9	12,524.5	19,187.9
Chili.....	122.9	1,713.6	477.9	1,541.0	3.7	3.1	2,544.1 ^b	370.4
Chine (Formose seulement)..	28.1	—	—	—	—	—	2,600.4 ^c	3.5
Chypre.....	—	—	29.5	—	—	—	—	—
Colombie.....	380.8	112.5	—	—	—	—	2,039.3	6,055.0 ^b
Congo belge.....	369.9 ¹	4,083.1	258.7 ²	—	0.1	74.7	529.1	—
Corée du Sud.....	47.7	80.4	0.9	15.4	0.9	—	1,433.0	—
Côte de l'Or (maintenant Ghana).....	687.2	10	—	—	—	—	—	—
Cuba.....	—	—	19.3	20.9	—	—	—	3.5
Égypte.....	—	—	—	—	—	—	—	2,007.3 ^b
El Salvador.....	3.9 ^a	—	—	—	—	—	—	—
Équateur.....	15.3	48.2	—	—	0.1	—	—	513.7
Espagne.....	—	1,549.7	—	1,705.3	69.9	101.7	13,697.3	—
États-Unis d'Amérique.....	1,876.8 ¹⁶	36,468.6 ¹⁵	998.6	59,524.8 ¹⁴	333.4	514.7	493,369.1	370,108.6
Fiji.....	75.0	—	—	—	—	—	—	—
Finlande.....	18.8	225.1	25.7	—	1.1	24.3	—	—
France.....	2.8	1,659.0	—	18,022.8	9.5	11.2	80,098.3 ^a	975.5
Grèce.....	—	77.2	—	104.7	5.5	9.9	—	—
Guatemala.....	—	—	—	—	7.0	10.2	—	—
Guyane britannique.....	22.7	—	—	—	—	—	—	—
Guyane française.....	8.7	—	—	—	—	—	—	—
Honduras.....	0.8 ^a	1,958.0 ^a	—	—	2.0	—	—	—
Hong-Kong.....	—	—	—	58.4	—	—	—	—
Hongrie.....	—	—	—	121.3	—	—	2,967.4	1,764.8
Inde.....	211.5	131.8	—	2,910.1	—	—	42,798.3	—
Inde portugaise.....	—	—	—	877.4 ^a	—	—	—	—
Indonésie.....	—	—	—	—	—	—	897.3	12,996.2
Iran.....	—	—	—	—	—	—	277.8	18,816.4
Irak.....	—	—	—	—	—	—	—	37,194.2
Irlande.....	—	—	—	—	—	—	218.3	—
Italie.....	5.6	858.4	0.4	761.7	56.0	129.4	1,251.1	225.6
Japon.....	288.7	7,311.1	80.5	942.5	28.9	119.8	46,763.3	384.7
Katar.....	—	—	—	—	—	—	—	5,994.4

Renvois à la fin du tableau, p. 572.

32.—Production mondiale de certains minéraux métalliques et de combustibles, 1955—fin

Pays	Or	Argent	Cuivre	Fer	Plomb	Zinc	Charbon	Pétrole brut
	(milliers d'onces troy)		(milliers de tonnes)					
Kenya.....	12.3 ³	—	—	—	—	—	—	5, —
Kuweit.....	—	—	—	—	—	—	—	61,749.3
Libéria.....	—	—	—	1,282.0	—	—	—	—
Luxembourg.....	—	—	—	2,381.0	—	—	—	—
Madagascar.....	1.0	—	—	—	—	—	—	—
Malaisie, Fédération de.....	20.5	—	—	1,050.5	—	—	—	—
Maroc—								
Zone autrefois espagnole....	—	—	—	696.7	0.7 ³	—	—	—
Zone autrefois française....	—	980.6	—	152.1	97.8	47.7	514.8	113.0
Mexique.....	382.9	47,968.9	60.3	472.9	232.4	297.0	1,479.3	14,099.7
Mozambique.....	—	—	—	—	—	—	190.1	—
Nicaragua.....	229.6 ³	—	—	—	—	—	—	—
Nigeria.....	0.7	10	—	—	—	—	838.9	—
Norvège.....	—	61.1	15.4	951.3 ¹¹	0.8	7.5	354.9	—
Nouvelle-Guinée (Pays-Bas).....	—	—	—	—	—	—	—	522.5
Nouvelle-Zélande.....	26.4	28.9	—	1.4	—	—	877.4	0.9
Ouganda.....	0.5 ³	—	—	—	—	—	—	—
Pakistan.....	—	—	—	—	—	—	608.5 ⁴	304.2
Pays-Bas.....	—	—	—	—	—	—	13,112.0	1,128.8
Pérou.....	163.5	19,583.0	48.2	1,124.4	122.9	166.7	126.8	2,523.2
Philippines.....	419.1	501.6	19.3	899.5	2.6	—	143.5	—
Pologne.....	—	—	—	895.6 ¹²	—	—	104,141.9	193.4
Portugal.....	—	—	0.1	104.7	1.6	—	445.3	—
Rhodésie du Nord.....	—	—	383.3 ²	—	18.0 ²	31.2 ²	—	—
Rhodésie du Sud.....	524.7	—	—	51.0	—	—	3,654.2	—
Roumanie.....	—	—	—	297.6	12.2 ²	—	440.9	11,684.5
Royaume-Uni.....	—	—	—	5,072.8	6.8	3.2	248,193.0 ¹⁵	167.6
Sarawak.....	0.5	—	—	—	—	—	—	69.4
Sierra-Leone.....	—	10	—	895.1 ³	—	—	—	—
Suède.....	—	—	17.3	11,521.4	35.5	64.8	310.9	—
Suisse.....	—	—	—	71.6	—	—	—	—
Thaïland.....	—	—	—	—	5.8	—	—	—
Tanganyika.....	68.9 ³	—	—	—	4.4 ³	—	—	—
Tchécoslovaquie.....	—	—	—	859.8	—	—	24,361.1	—
Trinité.....	—	—	—	—	—	—	—	3,927.5
Tunisie.....	—	83.6	—	672.4	29.3	6.0	—	—
Turquie.....	—	—	26.2 ²	607.4	2.9	2.5	6,053.3	196.9
Union Sud-Africaine.....	14,602.3	1,472.5	47.4	1,391.1	0.6	—	35,396.3	41.0 ¹⁴
U.R.S.S.....	—	—	—	45,966.4	—	—	304,348.1	78,043.6
Venezuela.....	61.1	—	—	5,953.6	—	—	33.6	126,951.0
Vietnam.....	—	—	—	—	—	—	1,212.5	—
Yugoslavie.....	41.6	2,983.6	32.1	739.7	99.2	65.8	1,253.3	283.5

¹ Y compris le Ruanda-Ouindi. ² Production des fonderies. ³ Exportations. ⁴ Comprend la Côte de l'Or (aujourd'hui le Ghana), le Nigeria et la Sierra-Leone. ⁵ Expéditions. ⁶ Y compris le lignite. ⁷ Estimation touchant la Chine (terre ferme), 102,702,000 tonnes. ⁸ Y compris l'essence minérale naturelle. ⁹ Y compris la Sarre qui est devenue partie de l'Allemagne occidentale le 1^{er} janvier 1957. ¹⁰ Chiffres compris avec ceux de l'Afrique occidentale britannique. ¹¹ Y compris le ferrotitane. ¹² Y compris une teneur de pyrites de fer. ¹³ Huile de schiste entièrement. ¹⁴ La Grande-Bretagne seulement. Ne comprend pas la houille extraite des carrières, mais comprend celle extraite à ciel ouvert. ¹⁵ Y compris l'Alaska. ¹⁶ Non compris les minerais manganésifères.

CHAPITRE XII.—ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
SECTION 1. RESSOURCES HYDRAULIQUES ET LEUR MISE EN VALEUR.....	573	Sous-section 1. Statistique des centrales...	584
Sous-section 1. Forces hydrauliques disponibles et captées.....	574	Sous-section 2. Propriété et réglementation des centrales.....	589
Sous-section 2. Aménagements hydro-électriques des provinces et territoires, 1955 et 1956.....	577	SECTION 3. PRODUCTION GLOBALE D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DE TOUTES SOURCES.....	605
SECTION 2. CENTRALES ÉLECTRIQUES.....	584		

NOTA.—On trouvera face à la page 1 du présent volume la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

Section 1.—Ressources hydrauliques et leur mise en valeur*

Les ressources hydrauliques, dont la nature a abondamment doté le Canada, contrée aux lacs et rivières innombrables, sont bien réparties dans tout le pays. Dans la plupart des régions, grâce à une précipitation suffisante et à une topographie favorable, de nombreuses rivières dont le cours est fréquemment coupé de rapides et de chutes, se prêtent bien à l'aménagement hydro-électrique; à l'exception des prairies de l'Ouest central, presque toutes les parties du pays possèdent d'importantes ressources hydrauliques. En Colombie-Britannique, où la précipitation est abondante, les rivières du versant occidental des Rocheuses offrent plusieurs excellents emplacements. Bien que l'Alberta soit une des provinces des Prairies, elle est arrosée par des cours d'eau issus des Rocheuses et dispose de vastes réserves d'énergie inexploitée dans ses grandes rivières septentrionales. Le grand bouclier Canadien de roches précambriennes, qui décrit un arc autour de la baie d'Hudson, couvre une partie des Territoires du Nord-Ouest et du nord de la Saskatchewan, ainsi qu'une grande partie du Manitoba, de l'Ontario, du Québec et du Labrador; cette région accidentée couverte de forêts et bien arrosée, se caractérise par d'innombrables lacs et des rivières dont le cours est coupé de chutes et de rapides nombreux. Les forces de l'ensemble des Grands lacs et du Saint-Laurent constituent en Ontario et dans le Québec une partie des grandes ressources qui leur ont permis de se classer principales provinces industrielles du Canada et qui contre-balancent en grande partie l'insuffisance de houille domestique. Au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve, la précipitation est modérément abondante et les rivières, sans être grandes, se prêtent à de multiples aménagements d'importance moyenne. Au Labrador, les ressources hydrauliques de la rivière Hamilton sont des plus importantes.

Il est difficile de comparer les ressources hydrauliques latentes et captées du Canada et celles d'autres pays, car la statistique mondiale est incomplète et les tableaux reposent sur des bases différentes. Toutefois, d'après les chiffres de la fin de 1953, il semble que le Canada occupe le deuxième rang quant à l'énergie captée, n'étant dépassé que par les États-Unis. Pour ce qui est des captations par millier d'habitants, le Canada n'est dépassé que par la Norvège. Quant à l'énergie potentielle, le Canada se classe à peu près au cinquième rang, mais ses réserves sont en général plus facilement mobilisables pour d'éventuels marchés que celles des autres pays, sauf les États-Unis. On peut mentionner particulièrement les énormes ressources des grands réseaux fluviaux d'Afrique et d'Asie.

* Revu à la Division des ressources hydrauliques, ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, Ottawa.

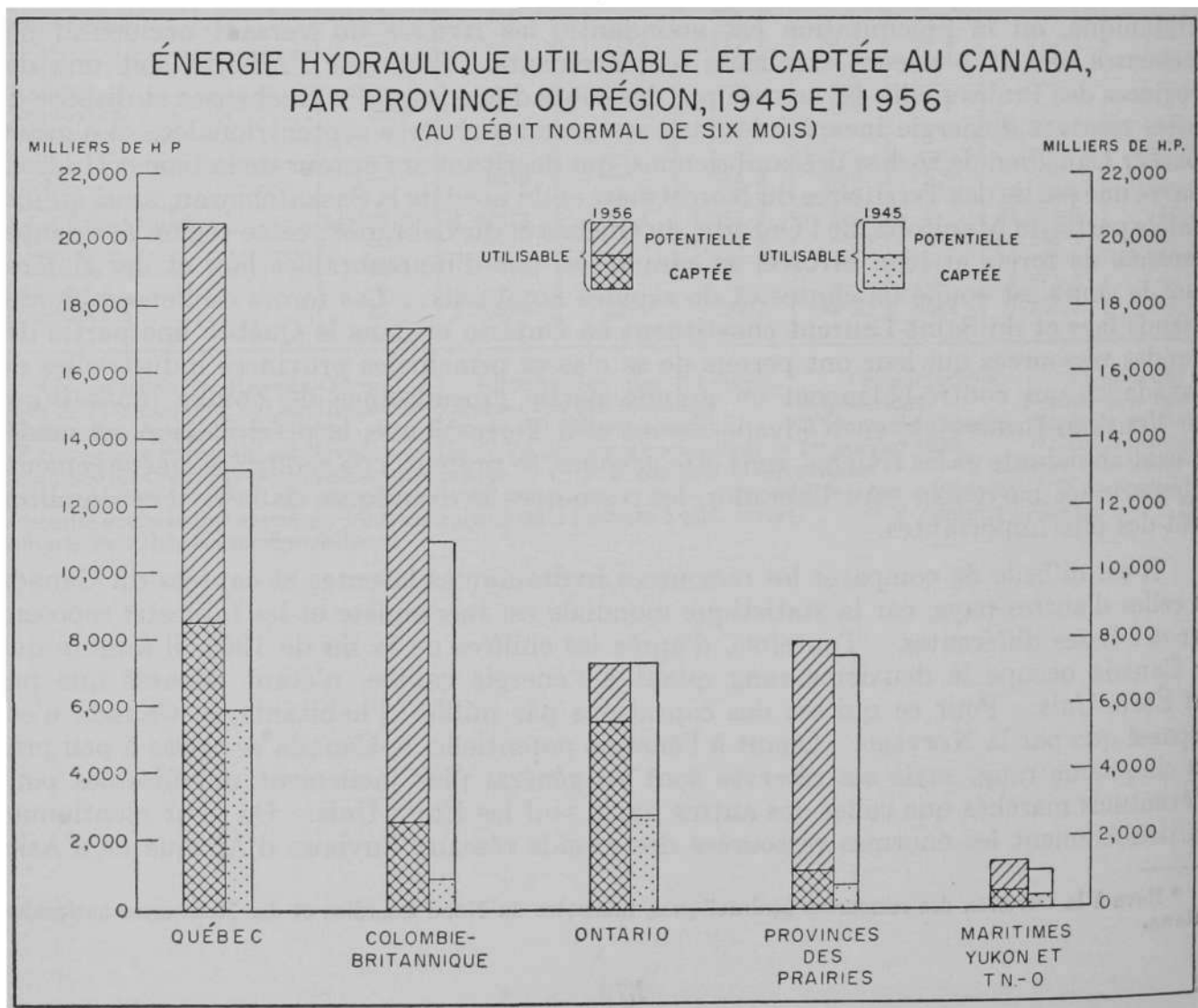
Sous-section 1.—Forces hydrauliques disponibles et captées

Le tableau 1 est un état sommaire des ressources hydrauliques du Canada et leur aménagement au 31 décembre 1956.

1.—Énergie hydraulique utilisable et captée, par province, 31 décembre 1956

Province ou territoire	Énergie utilisable pendant 24 heures, à 80 p. 100 du rendement		Turbines installées ¹
	Au débit minimum normal	Au débit normal de six mois	
	h.p.	h.p.	h.p.
Terre-Neuve.....	958,500	2,754,000	336,750
Île-du-Prince-Édouard.....	500	3,000	1,882
Nouvelle-Écosse.....	25,500	156,000	179,718
Nouveau-Brunswick.....	123,000	334,000	164,130
Québec.....	10,896,000	20,445,000	8,489,957
Ontario.....	5,407,000	7,261,000	5,443,766
Manitoba.....	3,333,000	5,562,000	796,900
Saskatchewan.....	550,000	1,120,000	109,835
Alberta.....	508,000	1,258,000	285,010
Colombie-Britannique.....	10,200,000	17,300,000	2,514,960
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	382,500	814,000	33,240
Canada.....	32,384,000	57,007,000	18,356,148

¹ Comprend les roues et turbines hydrauliques installées.



Les chiffres des première et deuxième colonnes du tableau 1 indiquent l'énergie de 24 heures; ils sont fondés sur les rapides, les chutes et les emplacements de forces hydrauliques dont la chute ou hauteur de concentration possible a été mesurée ou pour le moins soigneusement estimée. Toutefois, le tableau de l'énergie utilisable au Canada n'est pas encore complet, parce que maints rapides et chutes d'une puissance indéterminée existent sur des rivières et cours d'eau de tout le pays, particulièrement dans les régions septentrionales les moins explorées. Il n'est pas tenu compte non plus, à moins que des études définies n'aient été faites et que les résultats en soient connus, des concentrations d'énergie réalisables sur les rivières et cours d'eau à pente graduelle, où des chutes économiques pourraient être aménagées au moyen de barrages. Par ailleurs, les estimations d'énergie utilisable dans les différentes provinces ne comprennent pas l'énergie potentielle des dérivations les plus importantes de cours d'eau au sujet desquelles des études ont été faites, mais qui n'ont pas été captées. Aussi, les chiffres de l'énergie utilisable donnés au tableau 1 (pour les deux débits) n'indiquent que les ressources hydrauliques minimums du Canada.

La troisième colonne du tableau 1 donne la puissance totale des roues hydrauliques installées. Ces chiffres ne doivent pas être mis en comparaison directe avec ceux des première et deuxième colonnes pour établir le pourcentage de l'énergie hydraulique captée. Aux emplacements exploités, la puissance des roues hydrauliques installées est en moyenne de 30 p. 100 plus grande que le chiffre correspondant de l'énergie maximum disponible à ces mêmes emplacements. Les chiffres du tableau 1 indiquent donc que les ressources hydrauliques connues permettront l'installation de turbines d'une puissance de plus de 74 millions de h.p.; de plus, les turbines installées au 31 décembre 1956 ne répondent que pour moins de 25 p. 100 des ressources connues.

L'expansion constante de la puissance des turbines hydrauliques figure au tableau 2. L'augmentation moyenne de 56,000 h.p. par an, de 1900 à 1905, est montée en flèche au cours des années suivantes, par suite du perfectionnement de la transmission de l'électricité et de l'aménagement de vastes centrales électriques. De 1906 à 1922, l'essor s'est poursuivi au rythme annuel assez uniforme de 150,000 h.p., mais en 1923 un relèvement brusque des installations s'est produit et, entre 1923 et 1935, l'augmentation a été d'environ 377,000 h.p. par an. Par suite de la crise économique, l'aménagement s'est fait au ralenti de 1936 à 1939, mais les besoins de la guerre ont donné lieu à une forte augmentation moyenne de 481,000 h.p. par an, entre 1940 et 1943. Il y a eu peu d'aménagements au cours des dernières années de guerre et dans l'après-guerre immédiat, de sorte qu'entre 1944 et 1947 l'augmentation de la puissance installée a été faible. Toutefois, les aménagements réalisés depuis ont déterminé une forte augmentation de 1948 à 1956, soit d'environ 845,000 h.p. par an. Tout indique que l'expansion se poursuivra à la même cadence durant quelques années.

2.—Puissance en h.p. des turbines installées, par province, au 31 décembre, par décennie de 1900 à 1950 et par année de 1951 à 1956

NOTA.—Les chiffres des années 1900-1930 figurent à la page 375 de l'Annuaire de 1939; ceux de 1931-1939 à la page 376 de l'Annuaire de 1946; et ceux de 1940-1949 aux pages 573-574 de l'Annuaire de 1954.

Année	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Edouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.
1900.....	—	1,521	19,810	4,601	82,864	53,876
1910.....	—	1,760	31,476	11,197	334,763	490,821
1920.....	—	2,233	37,623	21,976	955,090	1,057,422
1930.....	—	2,439	114,224	133,681	2,718,130	2,088,055
1940.....	—	2,617	139,217	133,347	4,320,943	2,597,595
1950.....	262,810	2,299	150,960	133,111	6,372,812	3,513,840
1951.....	279,160	2,299	150,960	132,911	6,755,351	3,718,505
1952.....	292,660	2,299	162,455	135,511	7,263,621	3,948,466
1953.....	311,150	1,900	162,433	164,130	7,719,122	4,006,686
1954.....	323,150	1,882	170,908	164,130	7,773,822	4,845,486
1955.....	329,150	1,882	177,018	164,130	7,975,657	5,367,866
1956.....	336,750	1,832	179,718	164,130	8,489,957	5,443,766

2.—Puissance en h.p. des turbines installées, par province, au 31 décembre, par décennie de 1900 à 1950 et par année de 1951 à 1956

Année	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon et T. N.-O.	Canada
	h.p.	h.p.	g.h.	h.p.	h.p.	h.p.
1900.....	1,000	—	280	9,366	5	173,323
1910.....	38,800	30	655	64,474	3,195	977,171
1920.....	85,325	35	33,122	309,534	13,199	2,515,559
1930.....	311,925	42,035	70,532	630,792	13,199	6,125,012
1940.....	420,925	90,835	71,997	788,763	18,199	8,584,438
1950.....	595,200	111,835	107,225	1,284,208	28,450	12,562,750
1951.....	596,400	111,835	207,825	1,358,808	28,450	13,342,504
1952.....	716,900	111,835	207,825	1,432,858	31,450	14,305,880
1953.....	716,900	109,835	207,960	1,496,518	32,440	14,929,074
1954.....	756,900	109,835	258,710	2,246,868	32,440	16,684,131
1955.....	796,900	109,835	284,010	2,271,460	33,240	17,511,148
1956.....	796,900	109,835	285,010	2,514,960	33,240	18,356,148

La quantité considérable d'énergie hydro-électrique a grandement favorisé l'utilisation économique des produits du sol, des mines et de la forêt. L'énergie bon marché est indispensable aux besoins énormes de la plus grande industrie du pays, celle de la pâte et du papier, qui se range parmi les plus importantes entreprises industrielles du monde; elle permet aussi l'extraction, le bocardage et l'affinage économiques des métaux précieux et des bas métaux et facilite leur transformation en une multitude de produits ouvrés. Ainsi, l'expansion remarquable du Canada depuis la guerre est allée de pair avec l'accroissement des aménagements hydro-électriques. Des réseaux de lignes de transmission transportent l'énergie des usines hydro-électriques d'une puissance variant de quelques centaines à plus d'un million de h.p., à la plupart des villes du Canada et à des régions rurales de plus en plus nombreuses. La vaste répartition de l'énergie a favorisé la décentralisation de l'industrie en permettant l'exécution de certaines opérations manufacturières dans maintes petites localités. Un service domestique peu coûteux contribue lui aussi pour beaucoup au niveau élevé de la vie au Canada.

Des aménagements hydro-électriques de 18,356,148 h.p. ont produit environ 86,680 millions de kWh en 1956. Comme il est communément admis qu'un h.p. mécanique équivaut à la capacité de travail de dix hommes, l'énergie électrique totale produite en 1956 représente le travail de 525 millions d'ouvriers travaillant huit heures par jour et 275 jours par année.

Le tableau 3 groupe en trois classes les fins principales auxquelles l'énergie hydraulique est utilisée.

3.—Énergie hydraulique captée, par province et industrie, 31 décembre 1956

Province ou territoire	Turbines installées			Total ⁴
	Dans les centrales électriques ¹	Dans les pulperies et papeteries ²	Dans les autres industries ³	
	h.p.	h.p.	h.p.	
Terre-Neuve.....	140,450	182,300	14,000	336,750
Île-du-Prince-Édouard.....	369	—	1,513	1,882
Nouvelle-Écosse.....	164,705	10,337	4,676	179,718
Nouveau-Brunswick.....	134,700	23,872	5,558	164,130
Québec.....	8,084,153	350,344	55,460	8,489,957
Ontario.....	5,139,417	223,507	80,842	5,443,766
Manitoba.....	795,000	—	1,900	796,900
Saskatchewan.....	109,800	—	35	109,835
Alberta.....	282,950	—	2,060	285,010
Colombie-Britannique.....	1,163,340	141,270	1,210,350	2,514,960
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	13,540	—	19,700	33,240
Canada.....	16,028,424	931,630	1,396,094	18,356,148
Pourcentage de toutes les installations.....	87.3	5.1	7.6	100.0

¹ Ne comprennent que les usines hydro-électriques qui produisent de l'énergie pour la vente. ² Ne comprennent que l'énergie hydraulique *effectivement produite* par les compagnies de pâte et papier. ³ Ne comprennent que l'énergie hydraulique *effectivement produite* par des industries autres que les centrales électriques et les compagnies de pâte et papier. ⁴ Toutes les roues et les turbines hydrauliques installées au Canada.

Les centrales électriques, qui totalisent 16,028,424 h.p., fournissent 87 p. 100 de toute l'énergie hydraulique captée au 31 décembre 1956. Les centrales ont fourni 96 p. 100 de toute l'électricité vendue au Canada ou exportée au cours de l'année.

La puissance de 931,630 h.p. des turbines de l'industrie de la pâte et du papier ne comprend que l'énergie hydraulique effectivement captée et directement utilisée par les pulperies et papeteries. De plus, cette industrie est le plus important client des centrales électriques, absorbant près de 15 p. 100 de toute l'énergie vendue au secteur industriel en 1956. Une partie de l'énergie achetée est classée secondaire, servant à la génération de vapeur dans les chaudières électriques.

Les "autres industries" produisent un total de 1,396,094 h.p., uniquement pour leur propre usage. Ces industries diverses assurent aussi un vaste marché aux centrales électriques, vu que la quantité d'énergie qu'elles produisent ne représente qu'une partie de ce qu'elles utilisent.

La puissance globale des aménagements hydro-électriques au Canada (18,356,148 h.p.) comprend celle de toutes les roues et turbines hydrauliques installées, même si elles n'ont pas fonctionné pendant l'année. Le total, arrêté au 31 décembre 1956, comprend toutes les installations faites durant l'année et exclut les vieux groupes démontés.

Sous-section 2.—Aménagements hydro-électriques des provinces et territoires, 1955 et 1956

En 1955, et 1956, les quantités importantes de 827,000 h.p. et de 845,000 h.p., respectivement, de nouvelle puissance hydro-électrique ont été aménagées au Canada. Bien que ces chiffres soient de beaucoup inférieurs au précédent record de 1954, alors que 1,758,000 h.p. ont été mis en service, ils représentent de près la moyenne annuelle du taux d'aménagement depuis 1947. Les travaux de construction d'usines hydro-électriques ont été accélérés en 1956 et on prévoit la mise en service d'environ 3,500,000 h.p. de nouvelle puissance en 1957 et 1958 et de 4,500,000 h.p. additionnels d'aménagements dont les travaux préliminaires sont commencés ou de centrales projetées pour l'avenir. Les travaux dans le champ de la distribution et de la construction d'usines thermiques ont aussi été poussés activement. Le progrès de chaque province et du Yukon, principalement au point de vue de l'aménagement hydro-électrique, mais aussi en ce qui concerne l'aménagement de centrales thermiques, est exposé ci-dessous.

Provinces de l'Atlantique.—A *Terre-Neuve*, l'*Union Electric Light and Power Company Limited* a terminé, en 1955, l'installation d'une turbine de 2,000 h.p. sur la rivière Trinity, près de Trinity, et s'occupe activement de l'addition d'un deuxième groupe du même genre. La Compagnie a ajouté à son réseau de distribution 81 milles de ligne de 46 kV, en 1955 et en 1956; elle a commencé la construction de 20 milles de ligne de 13.8 kV. En remplaçant les canaux d'injection des turbines, l'*Anglo-Newfoundland Development Company Limited* a accru de 60,000 à 64,000 h.p. la puissance de son usine à Grand-Falls, sur la rivière Exploits. La *United Towns Electric Company Limited* a parachevé, en décembre 1956, l'installation d'une centrale de 5,600 h.p. à un seul groupe sur le ruisseau New-Chelsea, à New-Chelsea. L'extension de ses lignes de transmission comprenait l'achèvement de 33 milles de ligne de 66 kV, ainsi que de 31 milles de ligne de 13.8 kV, en 1955 et en 1956. La *Newfoundland Light and Power Company Limited* poursuit activement la construction de deux usines sur le ruisseau Rattling, près de Norris-Arm; on estime que la première fournira 13,000 h.p. et la deuxième, environ 31,000 h.p. Sur la rivière Corner-Brook, à Corner-Brook, la *Bowater Power Company Limited* est en voie de construire un aménagement de 12,000 h.p. en deux groupes qui doit être mis en service en 1957. La *Maritime Mining Corporation* compte achever très tôt en 1957 une usine de 500 h.p. sur le ruisseau Venams, à Green-Bay, et plus tard une usine de 850 h.p. à Snooks-Arm, Green-Bay.

Dans le domaine des aménagements thermiques, la *Newfoundland Light and Power Company* a terminé, en 1956, l'installation du groupe initial de 10,000 kW à sa centrale à vapeur de St-Jean et poursuit activement l'installation d'un deuxième groupe de 20,000 kW, qui doit être mis en service en 1959. La *Bowater Power Company Limited* a parachevé la construction d'une centrale à vapeur de 6,600 kW à un seul groupe, à Corner-Brook, laquelle sera utilisée comme centrale de réserve.

En *Nouvelle-Écosse*, la *Nova Scotia Power Commission* a terminé, en 1955, un aménagement de 6,240 h.p. comprenant deux groupes de 3,120 h.p. sur la rivière Mersey, à Lower-Great-Brook. Un deuxième projet, qui doit être terminé en 1957, comporte une turbine de 5,300 h.p. à un seul groupe sur la rivière Bear, à Bear-River, et des études sont effectuées relativement à l'aménagement projeté de Wreck-Cove, sur l'île du Cap-Breton. Au cours de 1955 et de 1956, la Commission a ajouté à ses lignes de transmission 103 milles de ligne principale, pour la plus grande partie d'une capacité de 69 kV, et 100 milles de ligne de distribution rurale, ainsi que 120 milles de ligne de transmission de capacités diverses dont on poursuivait activement la construction à la fin de 1956. La *Nova Scotia Light and Power Company* poursuit activement le remplacement de deux groupes de 1,150 h.p. chacun par un seul groupe de 5,000 h.p. à son usine de Hemlock-Falls, sur la rivière Avon, et l'on s'attend que le changement soit effectué en 1958. Un aménagement sur la rivière Nictaux, à Alpena, lequel, on estime, pourra fournir 4,000 h.p., est aussi à l'étude. La construction de nouvelles lignes de transmission comprenait 67 milles de ligne de 69 kV et 17 milles de ligne de 23 kV.

En 1955, à Trenton, dans le comté de Pictou, la *Nova Scotia Power Commission* a porté à 40,000 kW la puissance de sa centrale à vapeur en y ajoutant un groupe de 20,000 kW; un quatrième groupe du même genre doit être ajouté en 1959. La *Nova Scotia Light and Power Company Limited* a achevé d'installer un cinquième groupe de 27,500 kW à sa centrale à vapeur d'Halifax; elle poursuit des travaux de construction en vue d'installer un groupe de 45,000 kW, qui doit être terminé en 1957, et un autre qui sera terminé en 1959. A Glace-Bay, la *Seaboard Power Corporation Limited* a installé un nouveau groupe à vapeur de 18,750 kW et un autre groupe doit être mis en service en 1958.

Au *Nouveau-Brunswick*, la *New Brunswick Electric Power Commission*, en marge de la construction de l'aménagement de Beechwood, sur la rivière Saint-Jean, a ajouté deux groupes de 45,000 h.p., qui doivent être terminés en 1957, et a prévu l'addition d'un troisième groupe du même genre. Des études étaient en cours en 1956 à d'autres emplacements de ressources potentielles sur les rivières Saint-Jean, Tobique et Napisiquit, et au projet de centrale marémotrice de la baie Passamaquoddy. La Commission a terminé 200 milles de ligne de transmission de 69 kV et 245 milles de ligne de distribution rurale, en 1955 et en 1956. A la fin de 1956, 147 milles de ligne principale de 138 kV étaient en voie de construction.

En 1955, Edmundston a installé un groupe diesel additionnel de 3,000 kW à sa centrale thermique et, en 1956, la *New Brunswick Electric Power Commission* a ajouté un nouveau groupe de 22,500 kW à sa centrale à vapeur de Chatham.

Québec.—En 1955 et en 1956, de nouveaux aménagements hydro-électriques d'une puissance de 240,000 et de 514,300 h.p., respectivement, ont été mis en service dans le Québec. L'augmentation pour 1956 représentait 61 p. 100 de l'aménagement total du Canada pour cette année-là.

Le progrès le plus important a été accompli par l'Hydro-Québec, qui a mis en service à son usine n° 1 de Bersimis, au lac Cassé, en 1956 et 1957, trois groupes de 150,000 h.p. Trois groupes du même genre doivent être mis en service en 1959 et deux autres, en 1960. A l'emplacement n° 2 de Bersimis, les travaux préliminaires de construction ont été poursuivis en vue de l'installation éventuelle de cinq groupes de 171,000 h.p., pour donner une puissance totale de 855,000 h.p. A l'installation de Beauharnois, sur le fleuve Saint-Laurent les travaux de dragage ont été continués au canal de prise d'eau et des travaux

préliminaires de construction ont été commencés à la troisième et dernière section de la centrale, où cinq nouveaux groupes de 67,000 h.p. doivent être mis en service en 1959 et un autre, en 1960. On s'attend que la puissance totale de l'aménagement entier s'élève à 2,235,000 h.p. A la centrale du Rapide II de la Commission, sur l'Outaouais supérieur, le troisième groupe de 16,000 h.p. a été terminé en 1956 et on a prévu l'addition d'un quatrième groupe. On a poussé activement les travaux de construction d'un barrage de retenue au dégorgeoir du lac Sainte-Anne, tributaire de la rivière Manicouagan, afin de doter d'une capacité assurée plus élevée la centrale de la *Manicouagan Power Company*, dont la puissance sera accrue par l'aménagement en cours. Des études et des relevés sont aussi effectués par la Commission en vue de l'aménagement des rapides de Lachine, sur le fleuve Saint-Laurent. Dans le domaine de la transmission, 146 milles de ligne de 154 kV ont été terminés en 1955 pour desservir le district de Chibougamau; en 1956, une ligne à double circuit de 450 milles et de 300 kV reliant Labrieville à Québec et à Montréal a été terminée et trois autres lignes de 300 kV (de Labrieville à Québec et de Labrieville à Hauterive ainsi qu'une ligne de raccordement entre les centrales I et II de Bersimis) ont été commencées.

En 1955, la *Shawinigan Water and Power Company* a mis en service une puissance totale de 158,500 h.p. par l'installation d'un nouveau groupe dans chacune des trois centrales de la rivière Saint-Maurice, comprenant 44,500 h.p. à Rapide-Blanc, 65,000 h.p. à La Trenché et 49,000 h.p. à La Tuque. En outre, elle a commencé, en 1956, la construction d'une nouvelle centrale sur la rivière Saint-Maurice, à Rapide-Beaumont, en vue d'aménager 330,000 h.p. en six groupes, dont le fonctionnement doit commencer en 1959 et qui seront terminés en 1960. En 1955 et en 1956, la Compagnie a ajouté à son réseau de distribution 160 milles de ligne de 220 kV, 79 milles de ligne de 110 kV et 22 milles de ligne de 60 kV.

La *Gatineau Power Company* a terminé en 1955, l'installation d'un groupe de 47,000 h.p. à Pagan-Falls, sur la rivière Gatineau, et a ajouté à son réseau de distribution rural 82 milles en 1955 et 68 milles en 1956.

La *Northern Quebec Power Company Limited* a terminé, en 1955, l'installation d'un nouveau groupe de 34,500 h.p. à sa centrale des Quinze, sur l'Outaouais supérieur, portant l'installation totale à 119,000 h.p. L'expansion de l'aménagement McCormick de la *Manicouagan Power Company* à First-Falls, sur la rivière Manicouagan, ajoutera 180,000 h.p. comprenant trois groupes, dont le premier doit être mis en service en 1957 et les deux autres, en 1958. En 1956, l'*Aluminum Company of Canada* a entrepris la construction d'un aménagement hydro-électrique sur la rivière Péribonca, à la chute des Passes, lequel comprendra cinq groupes de 200,000 h.p. La turbine, qui sera l'une des plus considérables au Canada, sera alimentée en eau à même le réservoir de la Passe Dangereuse au moyen d'un tunnel de sept milles. La mise en service doit être commencée en 1959 et l'installation sera terminée en 1960. En 1956, la *Price Brothers Company Limited* a commencé un aménagement de 78,000 h.p. à un seul groupe, sur la rivière Shipshaw en aval des chutes Wilson, lequel doit être mis en service en 1957 et remplacera la centrale actuelle de 10,100 h.p. aux chutes Murdock.

La *Eastern Smelting and Refining Company Limited* construit, sur la rivière Chicoutimi, un aménagement de 42,000 h.p. à un seul groupe, qui sera mis en service en 1957. La ville de Parent, comté de Chapleau, a terminé en 1956 l'installation d'un groupe de 1,300 h.p. à sa centrale de la rivière Bazin et prévoit l'installation d'un deuxième groupe du même genre. La *James MacLaren Company* projette la construction initiale en 1957, sur la rivière Lièvre, aux chutes Dufferin, d'un nouvel aménagement de 50,000 h.p. à deux groupes de 25,000 h.p., qui sont censés être mis en service en décembre 1958.

Ontario.—La Commission de l'hydro-électricité de l'Ontario a continué la rapide expansion de sa puissance génératrice, au cours de 1955 et de 1956, à plusieurs aménagements importants. A la centrale Sir Adam Beck-Niagara n° 2, cinq groupes de 105,000 h.p. ont été ajoutés en 1955, portant la puissance totale à 1,260,000 h.p. Quatre groupes

additionnels étaient en construction en 1956, dont un devait être mis en service à la fin de 1957 et trois en 1958. La puissance éventuelle de l'aménagement n° 2 sera de 1,680,000 h.p. Six pompes à turbines réversibles sont en voie d'installation à la station génératrice alimentée par une réserve d'eau pompée et faisant partie de l'aménagement. L'eau doit être pompée du canal de sortie dans un réservoir de 700 acres ayant une capacité utilisable de 16,000 pieds-acre. Chaque groupe aura une puissance de 47,000 h.p. lorsqu'il servira de turbine, utilisant l'eau qui est renvoyée du réservoir au canal. Dès le début de 1957, on s'attend que les groupes soient terminés à intervalles de deux mois environ.

La Commission a continué la construction du barrage régulateur qui fait partie des travaux de protection sur la rivière Niagara, travaux exécutés conjointement par le Canada et les États-Unis. Le barrage, qui est situé en amont des Cascades, aura une longueur de 1,550 pieds à partir de la rive canadienne et comprendra 13 vannes à bascule autonomes, montées sur des piliers de béton. A la fin de 1956, neuf vannes étaient déjà en service.

Des progrès rapides ont été faits dans l'aménagement des rapides internationaux du fleuve Saint-Laurent, la partie canadienne des travaux étant exécutée par la Commission. A la fin de 1956, les fondations de la structure de la centrale, au pied de l'île Barnhart, étaient terminées et on y posait du béton pour les tubes d'aspiration des six premiers groupes. Une dérivation du canal de Cornwall près de l'emplacement de l'usine a été affectée au service, au début de la saison de navigation en 1957. Le logement des expropriés déplacés du village d'Iroquois était à peu près terminé. Au cours de 1956, environ 220 maisons ont été déplacées des régions devant être inondées. De fait, trente-cinq milles de la grand'route déplacée ont été terminés, ainsi que la pose d'environ 40 milles de voie ferrée double. Des travaux de dragage du chenal, aux environs des îles Chimney et Galop, étaient en cours et on a commencé les travaux de dragage du chenal à Iroquois-Point. La partie canadienne de la centrale renfermera 16 groupes d'une puissance totale de 1,200,000 h.p.; les premiers groupes seront en service en 1958 et l'installation sera terminée en 1960.

La Commission a avancé la construction de nouvelles centrales hydro-électriques dans le nord-ouest de l'Ontario, afin de satisfaire à la demande croissante de force motrice de la part des industries minières et des compagnies de pâte et de papier. Sur la rivière des Anglais, à Manitou-Falls, l'installation de quatre groupes de 18,500 h.p. a été terminée en 1956 et on a prévu l'addition d'un cinquième groupe en 1958. Sur la rivière Winnipeg, aux chutes Whitedog, on a commencé en 1955 la construction d'un aménagement de 81,000 h.p. qui doit être terminé en 1958. Aux chutes Caribou, sur la rivière des Anglais près de sa jonction avec la rivière Winnipeg, on a commencé en 1956 l'aménagement de trois groupes d'une puissance totale de 102,000 h.p., qui sont censés être terminés en 1958. Un groupe de 19,000 h.p. sera ajouté à la centrale des chutes Alexander sur la rivière Nipigon et un groupe de 25,000 h.p., aux chutes Cameron. Afin d'augmenter la production des centrales de la rivière des Anglais et, par ailleurs, de celles de la rivière Winnipeg, au Manitoba, la Commission est en train de compléter un projet de dérivation des eaux de la rivière Albany, au lac Saint-Joseph, par la rivière Root jusqu'au lac Seul. Ces travaux sont effectués en liaison étroite avec la Commission de l'hydro-électricité du Manitoba.

En plus de ses aménagements hydro-électriques, la Commission, en collaboration avec l'*Atomic Energy of Canada Limited* et la *Canadian General Electric Company Limited*, poursuit la construction d'une centrale nucléaire expérimentale de 20,000 kW, qui sera mise en service en 1959, à un endroit situé près de sa centrale de Des Joachims, sur la rivière Outaouais. La Commission est autorisée à ajouter à sa centrale thermique Richard L. Heam (Toronto) un groupe de 200,000 kW qui sera mis en service en 1958 ainsi que trois autres groupes de même puissance qui seront mis en service en 1959, 1960 et 1961 afin de porter la puissance globale de la centrale à 1,200,000 kW.

En 1955 et 1956, la Commission a prolongé son réseau de transmission par des circuits de 58 milles de 230 kV, de 516 milles de 115 kV, de 204 milles de 13 à 44 kV, et de 1,954 milles de lignes rurales.

En sus des travaux de la Commission, l'*Ontario-Minnesota Pulp and Paper Company Limited* a modernisé son usine de la rivière à la Pluie en démontant un groupe et en augmentant à 2,000 h.p. la puissance de chacun des huit autres groupes par le remplacement du canal d'injection. La puissance globale est ainsi augmentée de 650 h.p. La *Great Lakes Power Company* est en voie d'installer dans son usine d'Upper-Falls, sur la rivière Montréal, un nouveau groupe qui sera mis en service en 1957. Il se composera d'une turbine de 30,000 h.p. actionnant un générateur de 25,000 kW. On a haussé de 33 pieds le barrage de cet aménagement et la hauteur de chute ainsi obtenue a permis d'élever la puissance totale des deux groupes actuels de 23,400 h.p. à 25,300 h.p. On prévoit que la construction d'une nouvelle usine sur la rivière Montréal, à Centre-Falls, sera entreprise en 1957; elle comportera un groupe de 28,000 h.p., qui sera mis en service en 1958. La *Gananoque Electric Light and Water Supply Company* est en train d'installer dans son usine de Jones-Falls, sur la rivière Rideau, un nouveau groupe de 1,500 h.p., qui sera prêt en 1957.

Provinces des Prairies.—Au Manitoba, la Commission de l'hydro-électricité du Manitoba a installé les quatre derniers groupes de 10,000 h.p. chacun dans sa centrale de McArthur-Falls, sur la rivière Winnipeg, achevant ainsi l'aménagement hydro-électrique de cette rivière. On a terminé, en 1955, les relevés préliminaires et les fouilles relatives au projet de Grand-Rapids en vue de l'aménagement d'une puissance de 460,000 h.p. à charge de pointe. On a cependant suspendu temporairement les études à cet emplacement en faveur de l'aménagement projeté de Grand-Rapid sur la rivière Nelson, où il est prévu que l'installation de quatre ou cinq groupes de 37,500 h.p. commencera en 1957, et l'addition de nouveaux groupes, au besoin, est prévue. La *Sherritt Gordon Mines Limited* est en voie d'installer, pour mise en service en 1957, un deuxième groupe de 7,000 h.p. sur la rivière Laurie.

En plus de ses travaux dans le domaine hydro-électrique, la Commission poursuit la construction d'une centrale thermique à Brandon, où seront installés quatre générateurs de 30,000 kW, dont deux seront mis en service en 1957 et deux en 1958. La Commission prévoit en outre la construction d'une usine thermique à East-Selkirk, comportant au début l'installation de deux groupes de 66,000 kW; la mise en service est prévue pour la fin de 1959.

Dans le domaine de la distribution de l'électricité, la Commission, qui est le seul agent distributeur d'énergie dans la province, sauf dans la ville de Winnipeg, a prolongé son réseau de distribution par l'addition d'un circuit de 336 milles de lignes principales et de 513 milles de lignes rurales, au cours de 1955 et 1956. On a effectué en 1956 l'interconnexion des réseaux électriques du sud du Manitoba et du nord-ouest de l'Ontario, afin de permettre la transmission de l'énergie entre les deux réseaux.

En *Saskatchewan*, la *Churchill River Power Company* projette d'ajouter à sa centrale d'Island-Falls, sur la rivière Churchill, une nouvelle turbine de 19,000 h.p., qui servirait de groupe de secours. La *Saskatchewan Power Corporation*, dont le réseau de transmission s'étend sur une grande partie du sud de la province, compte exclusivement sur la production thermo-électrique. En 1955, une nouvelle usine, comprenant deux groupes générateurs actionnés par moteurs à combustion d'une puissance de 3,000 kW chacun, était érigée à Kindersley en remplacement de l'usine à vapeur de Battleford; un nouveau groupe analogue, installé en 1956, a porté la puissance totale de l'usine à 9,000 kW. La même société a mis en service dans sa centrale de Swift-Current un groupe générateur de 3,000 kW actionné par moteurs à combustion, et un groupe de 6,000 kW en 1956; et enfin, un troisième groupe de 3,000 kW sera installé au cours de 1957. A la centrale thermique de Saskatoon, on a ajouté un groupe de 33,000 kW en 1956, et un groupe de 30,000 kW sera mis en service à la centrale d'Estevan en 1957. Les prolongements du réseau des grandes lignes de transmission comprennent l'achèvement, en 1955 et 1956, de lignes d'une longueur totale de 516 milles; ceci a permis de desservir 16,000 fermes de plus.

En *Alberta*, la *Calgary Power Limited* a poursuivi les travaux d'aménagement de plusieurs emplacements hydro-électriques dans le bassin de la rivière Bow, au cours de 1955 et 1956. On a installé de nouveaux groupes dans les centrales actuelles, dont une turbine actionnant un générateur de 15,000 kVa à la centrale de Pocaterra, ainsi qu'une turbine de 6,900 h.p. à la centrale d'Interlake. L'installation d'un nouveau groupe de 23,000 h.p. à la centrale des Cascades est presque terminée et les recherches se poursuivent en vue de doubler la puissance globale actuelle de 85,000 h.p. des usines de Spray et de Rundle. On a effectué des recherches préliminaires sur les aménagements possibles des rivières Brazeau et North-Saskatchewan. Dans le domaine de la production thermique, cette société a terminé l'installation d'une première turbine à vapeur de 66,000 kW à sa centrale de Wabamum; une deuxième de même puissance sera mise en service en 1958; et une troisième de 150,000 kW, en 1960. Le prolongement du réseau de transmission de la société comprend un circuit de 176 milles de 132 kV, 65 milles de 66 kV, et 532 milles de 22 kV.

La *Northland Utilities Limited* a terminé, en 1955, l'installation d'une turbine Kaplan de 1,000 h.p., qui portera à 1,800 h.p. la puissance de sa centrale de la rivière Astoria, près de Jasper. Cette société ajoutera, en 1957, un groupe de 3,000 kW à sa centrale actionnée par une turbine à vapeur, qu'elle exploite conjointement avec la *Canadian Utilities Limited*, à Fairview. En 1955, la *Canadian Utilities Limited* a installé un moteur à gaz de 2,500 kW dans sa centrale de Grande-Prairie et un nouveau groupe diesel de 500 kW à Fort-St-John. Ailleurs, la société a terminé, en 1956, l'installation d'un premier groupe de 30,000 kW dans sa nouvelle centrale de Forestburg et elle envisage sérieusement d'ajouter, pour mise en service en 1961, un groupe thermique de 32,000 kW dans sa centrale de Battle-River. En 1955, la même société a prolongé son réseau de transmission de 30 milles de 138 kV, 70 milles de 69 kV, 62 milles de 23 kV, et de 1,220 milles de lignes rurales. Les prolongements du réseau, effectués en 1956, comprennent 10 milles de ligne de 6.9 à 12 kV, 78 milles de 22 kV, 53 milles de 66 kV, et 48 milles de 138 kV. Un certain nombre de villes de l'Alberta ont accru la production de leurs centrales thermiques; Medicine-Hat prévoit l'installation d'un nouveau groupe générateur à vapeur de 10,000 ou 20,000 kW pour mise en service en 1959; Lethbridge a entrepris l'installation d'une turbine à gaz de 10,000 kW, qui sera mise en opération en 1957; et Edmonton, deux turbines à gaz de 30,000 kW pour mise en service en 1957 et 1958.

Colombie-Britannique.—La Commission de l'hydro-électricité de la Colombie-Britannique a été très active dans le domaine des aménagements hydro-électriques, particulièrement sur l'île de Vancouver. Au cours de 1955, elle a terminé le nouvel aménagement de la rivière Puntledge, près de Courtney, dont l'installation d'une turbine de 35,000 h.p., ainsi qu'un aménagement de 5,500 h.p. sur la rivière Spillimacheen, comprenant deux groupes remis à neuf de 1,250 h.p. et un nouveau groupe de 3,000 h.p. A Ladore-Falls, sur la rivière Campbell, le premier de deux groupes de 35,000 h.p. a été installé, et le deuxième est prévu pour 1957. Un premier groupe de 42,000 h.p. est également en voie d'installation à l'embouchure du lac Campbell supérieur et sa mise en service est prévue pour 1957; des dispositions ont été prises en vue de l'installation future de deux autres groupes analogues. Sur la terre ferme, la Commission a poursuivi l'installation, à la centrale de la rivière Whatshan, d'un troisième groupe comportant une turbine du type à réaction de 16,500 h.p., dont la mise en opération est prévue pour 1957. En 1956 commençait sur la rivière Ash, près d'Alberni, la construction d'un aménagement de 35,000 h.p. sous une hauteur de chute de 735 pieds, dont les travaux se termineront durant l'hiver de 1958-1959. Dans le domaine de la production thermique, la Commission a augmenté, en 1955, la puissance de ses usines diesel de 1,000 kW chacune, à Vanderhoof et Dawson-Creek, et on prévoyait que de nouveaux groupes générateurs diesel au gaz seraient mis en service au

début de 1957 à Prince-George, Quesnel et Dawson-Creek, portant la capacité de ces usines à 16,270 h.p., 12,060 h.p. et 14,700 h.p. respectivement. Une centrale de 100,000 h.p., actionnée par une turbine à gaz, est présentement en voie de construction à Chemainus et il était prévu qu'elle serait mise en opération à la fin de 1957; au début, elle comprendra deux groupes de 19,950 kW, et par la suite, deux groupes turbo-générateurs de 18,000 kW chacun, à arbre de commande double et avec cycle de récupération. Au cours de 1955 et 1956, la Commission a terminé une ligne de transmission de 33 kV, de Spillimackeen à Golden, un circuit double de 138 kV, de Ladore-Falls à la centrale John-Hart, et une ligne de 60 kV entre Kamloops et Savana.

La *British Columbia Electric Company* a accompli des progrès réels dans l'aménagement d'une puissance additionnelle de 408,500 h.p. à sa centrale de Bridge-River. Une partie de cette puissance accrue, mise en service en 1956, comprenait l'achèvement d'un groupe de 58,500 h.p. à l'usine de Seton-Creek, près de Lillooet. Au barrage la Joie, un groupe de 30,000 h.p. est en voie d'installation, son achèvement est prévu pour l'automne de 1957. On a commencé les travaux d'aménagement de Bridge-River n° 2, qui comprendra quatre groupes de 80,000 h.p.; la mise en opération de trois de ceux-ci est prévue pour 1959, et celle du quatrième pour 1960. Les travaux se poursuivent à l'aménagement de Cheakamus d'une puissance de 190,000 h.p. en deux groupes, dont la mise en service est prévue pour la fin de 1957. A l'aménagement de Clowhom-Falls, d'une puissance de 4,000 h.p., qui a été acheté, ainsi que le réseau de la péninsule de Sechelt, de la Commission de l'hydro-électricité de la Colombie-Britannique, en mai 1956, l'usine actuelle est en voie d'être remplacée par un seul groupe de 40,000 h.p. qui sera mis en service à l'automne de 1957. Ce projet comprendra un nouveau barrage assurant une hauteur de chute maximum de 174 pieds, ainsi qu'un bassin d'emmagasinement plus vaste. Une usine à turbine capable de fonctionner soit au mazout, soit au gaz naturel, sera ajoutée au réseau en 1958; elle comprendra quatre turbines de 33,500 h.p. chacune actionnant un générateur de 30,000 kVa. Le prolongement des lignes de transmission de la société comprend l'achèvement d'une ligne aérienne de 25 milles et la pose d'un câble sous-marin de 19.6 milles, et l'ensemble transportera de l'énergie à 132 kV entre la terre ferme et l'île de Vancouver. On a terminé, en 1956, une ligne de 97 milles qui portera un courant de 132 kV dans les régions de la rivière Powell et de Sechelt; une partie de cette ligne aérienne enjambe Jarvis-Inlet, avec une portée d'une longueur totale de 10,000 pieds, soit l'une des plus longues au monde. La société est en voie d'installer une seconde ligne de transmission de 345 kV, qui sera terminée en 1957, entre Bridge-River et Vancouver.

L'*Aluminum Company of Canada* a installé au cours de 1956 un quatrième groupe de 150,000 h.p. à sa centrale de Kemano; un cinquième groupe analogue sera prêt à fonctionner au milieu de l'année 1957, et la mise en service d'un autre est prévue pour la fin de 1958, ce qui portera la puissance de la centrale à 900,000 h.p.

La *Powell River Company Limited*, par la dérivation des eaux de la rivière Theodosa supérieure vers le lac Powell, a augmenté d'environ 2,000 kW le rendement effectif de son usine. La *Northern British Columbia Power Company* a reconstruit sa centrale de Shawatlans comprenant un seul groupe de 2,140 h.p. La *Northwest Power Industries Limited* continue d'effectuer des relevés sur la rivière Nass.

Territoire du Yukon.—La *Yukon Hydro Company Limited* a terminé, en 1955, sur le creek McIntyre, près de Whitehorse, un nouvel aménagement qui comprend une turbine de 800 h.p. actionnant un générateur de 750 kW. La *Northern Canada Power Commission* a commencé, en octobre 1956, un aménagement aux rapides Whitehorse sur le fleuve Yukon, à environ un mille et demi en amont de Whitehorse. On terminera,

en octobre 1958, l'installation de deux groupes de 7,500 h.p., et des dispositions seront prises en vue d'un troisième. La Commission ajoute en outre un groupe de 3,000 h.p. à sa centrale de la rivière Mayo, dont la capacité sera alors portée à 6,000 h.p.

La *Northwest Power Industries Limited* a presque terminé les relevés relatifs au projet Yukon-Atlin-Taku, comportant un aménagement initial de 880,000 h.p. à la station n° 1, ainsi que la possibilité d'un aménagement éventuel de près de 5 millions de h.p.

Section 2.—Centrales électriques

Les centrales électriques appartiennent à des compagnies, municipalités ou particuliers qui vendent ou distribuent l'énergie électrique qu'ils produisent ou achètent. Elles se divisent en deux catégories, selon la forme juridique: 1° commerciales,—propriétés privées exploitées par des compagnies ou des particuliers; 2° publiques,—propriétés des gouvernements municipaux ou provinciaux.

4.—Énergie électrique produite, par classe d'usine, 1940-1955, et par province, 1954 et 1955

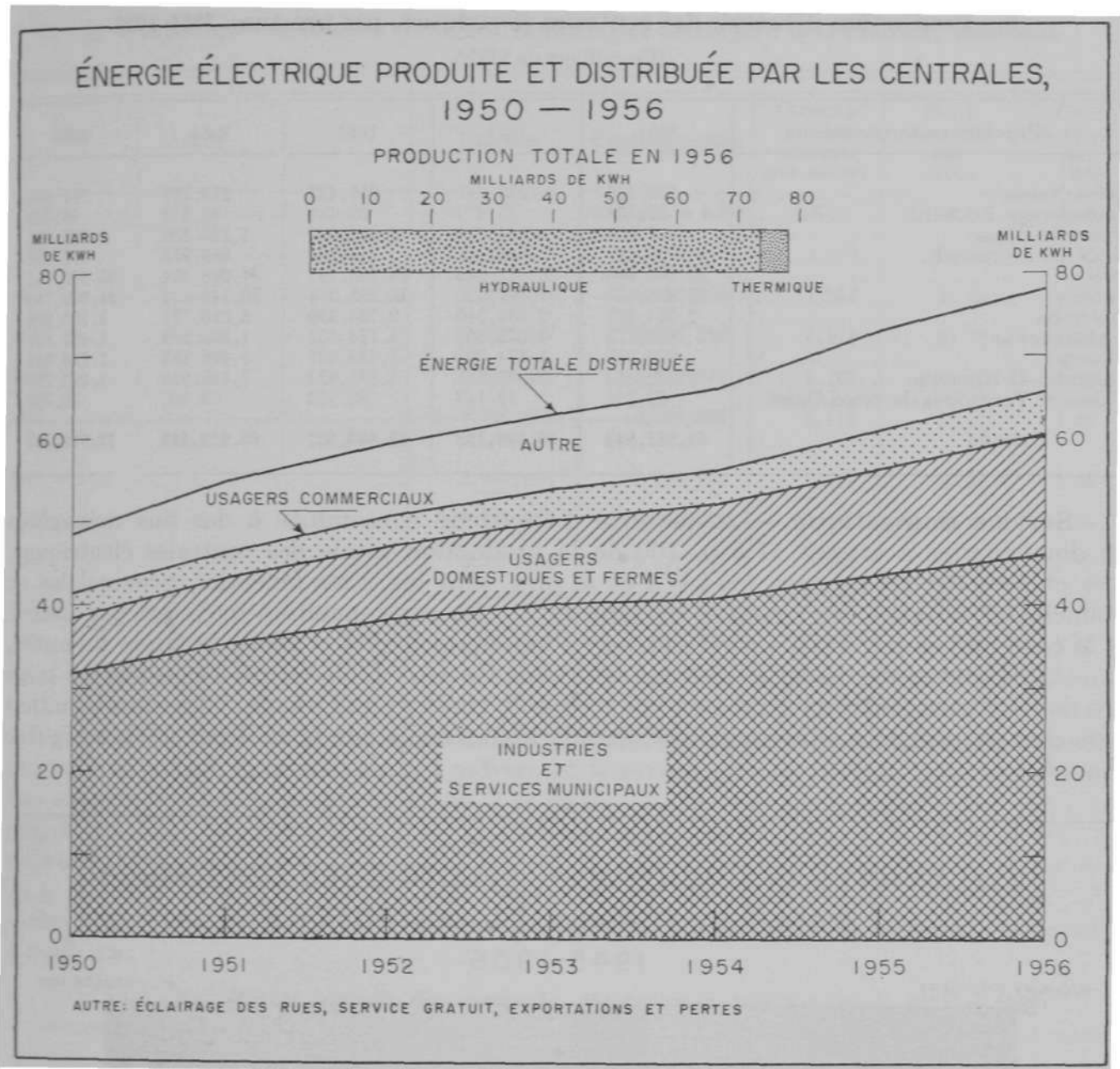
(En milliers de kWh)

Année et province ou territoire	Produite par—		Total	Année et province ou territoire	Produite par—		Total
	Usines hydrauliques	Usines thermiques			Usines hydrauliques	Usines thermiques	
1940.....	29,524,248	585,035	30,109,283	1948.....	41,070,095	1,319,586	42,389,681
1941.....	32,623,930	688,733	33,317,663	1949.....	42,779,199	1,639,374	44,418,573
1942.....	36,582,953	772,226	37,355,179	1950.....	46,624,218	1,869,500	48,493,718
1943.....	39,660,312	819,281	40,479,593	1951.....	52,955,002	1,896,842	54,851,844
1944.....	39,553,352	1,045,427	40,598,779	1952.....	57,023,530	2,385,668	59,409,198
1945.....	39,131,020	999,034	40,130,054	1953.....	58,926,462	3,934,465	62,860,927
1946.....	40,692,395	1,044,592	41,736,987	1954.....	62,572,316	3,364,124	65,936,440
1947.....	42,273,167	1,151,632	43,424,799	1955.....	69,478,003	3,432,589	72,910,592
1954				1955			
Terre-Neuve.....	274,213	5,564	279,777	Terre-Neuve....	704,797	6,658	711,455
Île-du-P.-É.....	645	41,869	42,514	Île-du-P.-É.....	545	45,885	46,430
N.-Écosse.....	528,491	592,017	1,120,508	N.-Écosse.....	500,859	704,545	1,205,404
N.-Brunswick....	664,135	235,840	899,975	N.-Brunswick...	517,098	355,758	872,856
Québec.....	34,080,730	17,504	34,098,234	Québec.....	35,330,565	29,571	35,360,136
Ontario.....	19,162,186	980,546	20,142,732	Ontario.....	23,914,057	436,053	24,350,110
Manitoba.....	3,004,268	6,455	3,010,723	Manitoba.....	3,099,880	4,056	3,103,936
Saskatchewan....	559,300	732,979	1,292,279	Saskatchewan...	569,401	912,420	1,481,821
Alberta.....	857,150	641,335	1,498,485	Alberta.....	935,943	793,011	1,728,954
C.-Britannique...	3,377,787	108,123	3,485,910	C.-Britannique..	3,835,417	141,373	3,976,790
Yukon et Terri- toires du N.-O..	63,411	1,892	65,303	Yukon et Terri- toires du N.-O..	69,441	3,259	72,700
Canada, 1954...	62,572,316	3,364,124	65,936,440	Canada, 1955...	69,478,003	3,432,589	72,910,592

Sous-section 1.—Statistique des centrales*

Les progrès des centrales électriques sont presque constants depuis 1919, année d'origine de la statistique sur la production de kilowatt-heures. L'aménagement en h.p. s'est accru presque sans interruption même durant la dépression, surtout à cause des grands projets antérieurs alors en voie de réalisation. Depuis la fin de la guerre, l'expansion a été phénoménale et ininterrompue. La puissance actuelle des groupes hydrauliques et thermiques équivaut à nettement plus d'un h.p. pour chaque Canadien.

* Revu à la Division des finances publiques et des transports, Bureau fédéral de la statistique.



5.—Statistique sommaire des centrales électriques, 1946-1955

Année	Usines	Recettes de la vente d'électricité ¹	Puissance de l'outillage	Kilowatt-heures produits	Usagers	Employés	Salaires
	nombre	milliers de dollars	h.p.	milliers	nombre	nombre	\$
1946	600	226,096	10,001,712	41,736,987	2,476,830	24,577	46,422,998
1947	607	243,706	9,786,087	43,424,799	2,643,327	26,704	54,120,717
1948	635	257,377	10,219,596	42,389,681	2,822,027	29,349	61,974,958
1949 ²	650	280,312	10,833,276	44,418,573	3,076,369	31,746	70,551,730
1950	665	323,833	11,976,241	48,493,718	3,269,824	46,193	71,773,595
1951	647	374,643	13,030,592	54,851,844	3,439,750	47,467	89,130,327
1952	562	415,494	14,221,806	59,409,198	3,620,595	47,238	102,165,917
1953	524	469,047	15,661,037	62,860,927	3,817,455	48,169	115,652,039
1954	..	505,526	16,721,816	65,936,410	4,001,626	33,762 ³	120,322,349
1955	..	548,657 ⁴	17,985,620	72,910,592	4,224,901 ⁵	35,178 ³	128,370,092

¹ Moins les doubles emplois. ² Y compris Terre-Neuve à partir de 1949. ³ Ne comprend pas le personnel employé aux constructions nouvelles. ⁴ Ce chiffre n'est pas comparable avec ceux des années précédentes. Il ne comprend pas les exportations aux États-Unis, mais comprend les ventes interprovinciales. Le chiffre comparable avec ceux des années précédentes est de \$560,383,000. ⁵ Ce chiffre n'est pas comparable avec ceux des années précédentes, car il ne comprend que les usagers consommateurs. Le nombre d'usagers, y compris ceux qui achètent pour la revente, est de 4,225,558.

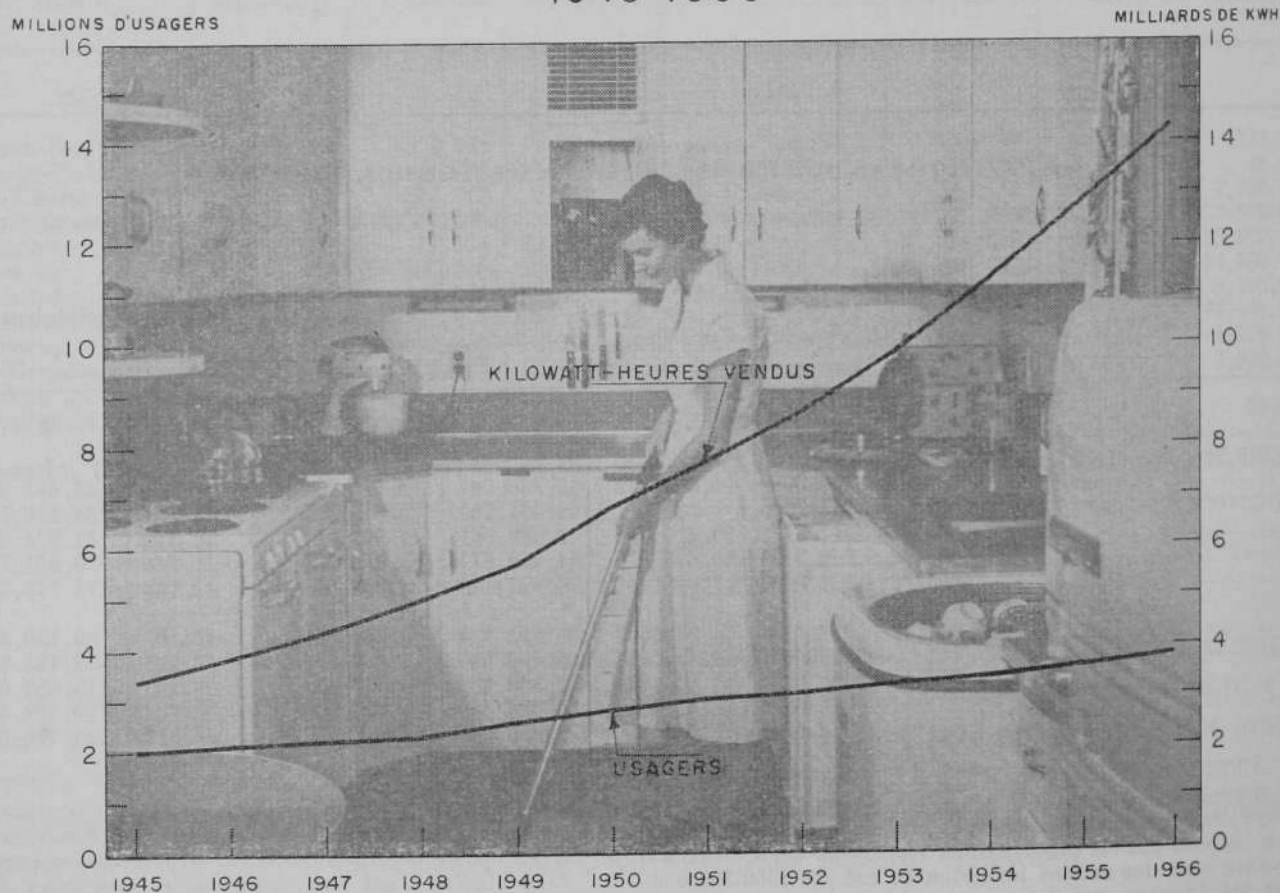
6.—Production d'énergie des centrales électriques, par province, 1951-1955

(En milliers de kWh)

Province ou territoire	1951	1952	1953	1954	1955
Terre-Neuve.....	172,436	233,291	251,427	279,777	711,455
Île-du-Prince-Édouard.....	32,768	35,879	39,439	42,514	46,430
Nouvelle-Écosse.....	887,908	964,771	1,025,930	1,120,508	1,205,404
Nouveau-Brunswick.....	756,087	752,887	746,304	899,975	872,856
Québec.....	29,690,086	32,112,878	33,793,797	34,098,234	35,360,133
Ontario.....	15,985,056	17,297,526	18,268,311	20,142,732	24,350,110
Manitoba.....	2,564,537	2,699,246	2,753,939	3,010,723	3,103,936
Saskatchewan.....	978,773	1,079,309	1,174,131	1,292,279	1,481,821
Alberta.....	996,945	1,174,002	1,339,927	1,498,485	1,728,954
Colombie-Britannique.....	2,723,454	2,987,261	3,381,624	3,485,919	3,976,790
Yukon et Territoires du Nord-Ouest...	63,794	72,148	86,125	65,303	72,700
Canada.....	54,851,844	59,409,198	62,860,927	65,936,440	72,910,592

Service domestique.—La quantité d'électricité consommée à des fins ménagères ou domiciliaires a atteint 17.5 p. 100 de la production totale des centrales électriques. Des chiffres sur les usagers, les kWh et le prix, sans les taxes fédérales, provinciales et municipales directes, sont donnés au tableau 7. La consommation moyenne par usager et le coût moyen par kWh varie beaucoup d'une municipalité et d'une province à l'autre, mais la différence des comptes moyens est moins élevée. L'électricité à bon marché pour fins domestiques contribue largement au niveau de vie élevé au Canada. La consommation moyenne par usager a presque doublé depuis 1946, tandis que le coût par kWh n'a guère changé.

ÉLECTRICITÉ DES CENTRALES ÉLECTRIQUES CONSOMMÉE DANS LES FERMES ET LES FOYERS 1945-1956



7.—Statistique sommaire de la consommation ménagère d'électricité, 1946-1955

Année	Usagers	Consommation	Consom- mation moyenne par usager	Coût moyen par année	Coût moyen par kWh
		milliers de kWh	kWh	\$	cents
1946.....	2,104,549	3,881,677	1,844	29.85	1.62
1947.....	2,246,253	4,383,222	1,951	31.28	1.60
1948.....	2,398,847	4,984,280	2,078	33.32	1.60
1949.....	2,619,831	5,678,847	2,168	34.47	1.59
1950.....	2,797,378	6,750,303	2,413	38.97	1.61
1951.....	2,951,988	7,726,114	2,617	43.25	1.65
1952.....	3,112,306	8,741,182	2,809	46.48	1.65
1953.....	3,283,486	9,877,727	3,008	51.25	1.70
1954.....	3,448,980	11,280,513	3,271	55.29	1.69
1955.....	3,645,313	12,759,657	3,500	58.03	1.66

Service agricole.—Le tableau 8 donne le nombre d'usagers agricoles, la consommation annuelle moyenne, le revenu annuel moyen, et le revenu moyen par kilowatt-heure vendu aux usagers de chaque province, en 1954 et 1955. L'électrification rurale a fort progressé depuis dix ans. En 1955, le nombre des usagers agricoles s'est accru de 30,560 et le total national a été porté à 441,694, soit 7 p. 100 de plus qu'en 1954. On estime qu'environ 74 p. 100 des fermes canadiennes sont desservies par une ligne d'énergie électrique. Plusieurs autres fermes produisent leur propre électricité au moyen de moteurs, de moulins à vent, etc.

8.—Service agricole des centrale électriques, par province, 1954 et 1955

Année et province ou territoire	Usagers	Consommation d'électricité		Recettes		
		Total	Moyenne par usager	Total	Moyenne par usager	Moyenne par kWh
1954	nombre	milliers	nombre	\$	\$	cents
Terre-Neuve.....
Île-du-Prince-Édouard.....	4,654	3,912	841	324,549	69.74	8.3
Nouvelle-Écosse.....	22,180	17,139	773	769,276	34.68	4.5
Nouveau-Brunswick.....	38,415	37,112	966	2,097,947	54.61	5.7
Québec.....	101,271	150,520	1,486	4,351,489	42.97	2.9
Ontario.....	141,647	581,175	4,103	12,658,976	89.37	2.2
Manitoba.....	37,422	132,528	3,541	3,341,872	89.38	2.5
Saskatchewan.....	21,287	43,693	2,053	2,037,643	95.72	4.7
Alberta.....	24,688	73,016	2,958	1,763,112	71.42	2.4
Colombie-Britannique.....	19,570	59,479	3,039	1,289,826	65.91	2.2
Yukon et Territoires du N.-O.....
Canada, 1954.....	411,134	1,098,574	2,672	28,637,690	69.66	2.6

8.—Service agricole des centrales électriques, par province, 1954 et 1955—fin

Année et province ou territoire	Usagers	Consommation d'électricité (en kWh)		Recettes		
		Total	Moyenne par usager	Total	Moyenne par usager	Moyenne par kWh
		milliers	nombre	\$	\$	cents
1955	nombre					
Terre-Neuve.....	704	1,039	1,476	41,000	58.24	4.0
Île-du-Prince-Édouard.....	5,420	4,889	902	383,000	70.66	7.8
Nouvelle-Écosse.....	23,714	20,164	850	942,000	39.72	4.7
Nouveau-Brunswick.....	39,786	39,542	994	2,257,000	56.73	5.7
Québec.....	104,357	172,806	1,656	4,872,000	46.69	2.8
Ontario.....	144,498	621,564	4,302	13,386,000	92.64	2.2
Manitoba.....	38,277	136,410	3,564	3,071,000	80.23	2.3
Saskatchewan.....	28,993	59,564	2,054	2,780,000	95.89	4.7
Alberta.....	31,619	91,138	2,382	2,153,000	68.09	2.4
Colombie-Britannique.....	24,326	90,945	3,739	1,854,000	76.21	2.0
Yukon et Territoires du N.-O.....
Canada, 1955.....	441,694	1,238,061	2,803	31,739,000	71.86	2.6

Équipement des centrales électriques.—L'équipement des centrales électriques présenté au tableau 9 comprend tout l'équipement des centrales génératrices, thermiques et hydrauliques, comme aussi l'équipement thermique auxiliaire des centrales non génératrices. La puissance des installations est celle établie par le manufacturier et, dans le cas des roues et turbines hydrauliques, la puissance en kWh varie avec le débit d'eau. La plupart des stations hydrauliques sont considérables et desservent de vastes régions au moyen de lignes à haute tension. Quant à la plupart des usines thermiques, elles sont petites et ne desservent que la municipalité locale. En 1955, la puissance des usines thermiques a augmenté de 8 p. 100 par rapport à l'année précédente. Dans certaines localités, on installe des groupes plus puissants pour remplacer deux ou trois petits groupes. Le tableau ne comprend pas l'outillage des petites usines, surtout en Saskatchewan et en Alberta, où la production est en grande partie consommée par les usines génératrices.

9.—Puissance des centrales électriques, par province, 1954 et 1955

Province ou territoire	1954			1955		
	Roues hydrauliques et turbines	Machines thermiques	Générateurs	Roues hydrauliques et turbines	Machines thermiques	Générateurs
	h.p.	h.p.	kVA	h.p.	h.p.	kVA
Terre-Neuve.....	106,850	7,053	97,786	245,650	6,911	252,561
Île-du-Prince-Édouard.....	369	21,170	17,245	369	21,170	21,539
Nouvelle-Écosse.....	155,605	244,266	340,287	155,605	302,792	458,397
Nouveau-Brunswick.....	133,600	131,771	232,323	133,600	123,751	257,351
Québec.....	7,394,133	56,862	6,390,894	7,587,033	58,772	7,645,795
Ontario.....	4,582,876	993,317	4,426,515	5,124,756	992,167	6,116,923
Manitoba.....	715,000	37,250	577,651	795,000	71,390	866,390
Saskatchewan.....	106,500	370,206	408,460	106,500	421,932	528,432
Alberta.....	235,900	306,279	450,943	297,850	340,964	638,814
Colombie-Britannique.....	1,015,950	90,107	960,332	1,076,815	104,221	1,181,036
Yukon et Territoires du N.-O.....	14,740	2,012	14,327	15,540	2,842	18,382
Canada.....	14,461,523	2,260,293	13,916,763	15,538,718	2,446,902	17,985,629

Exportations et importations d'énergie électrique.—L'énergie électrique n'est exportée du Canada que moyennant un permis et un droit de 0.03 c. le kWh, sauf certaines exceptions. Les droits perçus sur les exportations pour les années financières terminées

le 31 décembre de 1953 à 1956 ont atteint \$727,209, \$815,492, \$1,330,038 et \$1,531,101. Les exportations des années 1953-1956 paraissent au tableau 10. L'énergie est aussi transmise en grande quantité du Québec à l'Ontario et en moindre quantité entre les autres provinces. Les exportations vers les États-Unis en 1956 ont atteint un sommet record de 5,103,669,000 kWh.

10.—Énergie électrique exportée du Canada, par compagnie, et importée des États-Unis, 1953-1956

(En milliers de kWh)

Compagnie	1953	1954	1955	1956
Exportations aux États-Unis	2,424,030	2,718,308	4,433,460	5,103,669
Commission de l'hydro-électricité de l'Ontario.....	352,129	307,550	372,564	394,249
Commission de l'hydro-électricité de l'Ontario (excédent)...	616,066	1,111,971	2,831,061	3,634,444
Canadian Niagara Power Company.....	316,641	312,291	295,909	272,678
Canadian Niagara Power Company (excédent).....	69,899	68,748	46,804	38,358
Ontario and Minnesota Power Company.....	44,212	43,655	41,541	43,573
Maine and New Brunswick Electric Power Co.....	28,666	42,138	24,059	20,200
Maine and New Brunswick Electric Power Co. (excédent)...	7,439	17,143	8,446	3,804
British Columbia Electric Railway Co.....	308,695	150,006	146,770	19,635
Southern Canada Power Co.....	3,787	3,818	4,026	4,839
Southern Canada Power Co (excédent).....	28,777	13,657	30,866	43,169
Hydro-Québec.....	645,411	643,864	630,627	627,239
Fraser Companies, Ltd.....	1,864	3,025	355	979
Detroit and Windsor Subway Company.....	360	336	359	427
Autre.....	84	106	73	75
Importations des États-Unis	180,637	119,021	158,562	226,991

Sous-section 2.—Propriété et réglementation des centrales*

Les forces hydrauliques sont exploitées au Canada par des commissions provinciales, des municipalités ou des sociétés particulières. La première commission provinciale du genre a été formée en Ontario en 1906 pour administrer, au nom d'un groupe de municipalités, des entreprises de production et de distribution d'électricité. Aujourd'hui, l'Hydro-Ontario produit et achète de l'énergie, la transmet aux municipalités urbaines et rurales et approvisionne de gros utilisateurs. La Commission importe des États-Unis et y exporte de l'énergie électrique et elle aménage actuellement de l'énergie hydraulique le long de la voie maritime du Saint-Laurent d'accord avec la *New York State Power Authority*.

* Les renseignements donnés sous le nom de chaque province ont été révisés par les diverses commissions ou autorités provinciales.

11.—Statistique sommaire des centrales électriques publiques, 1946-1955

Année	Usines génératrices	Usagers	Énergie électrique produite	Équipement générateur	
				Roues et turbines hydrauliques	Total
			milliers de kWh	h.p.	h.p.
1946.....	203	1,650,739	14,739,271	3,274,484	3,612,539
1947.....	230	1,772,919	15,759,275	3,380,900	3,760,833
1948.....	242	1,884,642	16,692,388	3,632,636	4,085,141
1949 ¹	259	2,033,418	17,686,684	3,784,484	4,359,048
1950.....	270	2,200,957	20,061,314	4,558,449	5,171,747
1951.....	270	2,315,309	24,380,802	4,955,247	5,804,690
1952.....	225	2,444,672	26,525,971	5,286,462	6,542,270
1953.....	221	2,583,608	28,447,578	5,618,667	7,382,895
1954.....	..	2,749,481	32,553,238	6,964,177	8,710,318
1955.....	..	2,922,684 ²	38,278,661	7,613,957	9,497,169

¹ Les chiffres comprennent ceux de Terre-Neuve depuis 1949. ² Ce chiffre, qui ne comprend que les usagers consommateurs, n'est pas comparable avec ceux des années précédentes. Le nombre d'usagers, y compris ceux qui achètent pour la revente, est de 2,923,131.

Une grande partie des aménagements du Québec se rattache aux usines de pâte et papier et à l'industrie de l'aluminium. Les centrales fonctionnent indépendamment et livrent de l'énergie aux compagnies mères à des tarifs relativement bas. Des tranches considérables d'énergie sont également produites dans le Québec pour être utilisées dans l'Ontario.

Le tableau 12 donne, par province, la statistique de 1954 et 1955 des centrales électriques publiques. Au tableau 14 figure la statistique comparative des centrales privées.

12.—Centrales électriques publiques, par province, 1954 et 1955

Année et province ou territoire	Usagers ¹	Énergie électrique produite	Équipement générateur	
			Roues et turbines hydrauliques	Total
		milliers de kWh	h.p.	h.p.
1954				
Terre-Neuve.....	1,314	4,446	—	2,264
Île-du-Prince-Édouard.....	2,981	8,507	—	4,190
Nouvelle-Écosse.....	65,519	455,279	101,550	141,758
Nouveau-Brunswick.....	100,956	391,502	39,600	159,481
Québec.....	494,704	8,342,777	1,796,035	1,831,999
Ontario.....	1,482,388	18,289,567	4,076,797	5,016,958
Manitoba.....	219,426	3,009,982	708,000	745,250
Saskatchewan.....	157,865	627,307	—	320,655
Alberta.....	132,032	514,250	—	204,375
Colombie-Britannique.....	92,104	358,066	227,845	271,398
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	192	51,575	11,350	11,990
Canada, 1954.....	2,749,481	32,553,238	6,964,177	8,710,318
1955				
Terre-Neuve.....	1,368	4,979	—	2,264
Île-du-Prince-Édouard.....	3,237	7,315	—	4,190
Nouvelle-Écosse.....	66,705	469,293	101,550	141,672
Nouveau-Brunswick.....	104,771	441,465	39,600	151,536
Québec.....	516,664	9,078,395	1,796,035	1,831,999
Ontario.....	1,573,437	22,669,096	4,606,077	5,545,088
Manitoba.....	239,423	3,102,701	788,000	858,750
Saskatchewan.....	173,047	807,370	—	372,381
Alberta.....	146,889	635,533	—	251,375
Colombie-Britannique.....	96,931	1,004,755	268,345	325,519
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	212	57,709	11,350	12,395
Canada, 1955.....	2,922,684¹	38,278,661	7,613,957	9,497,169

¹ Les chiffres de l'année 1955, qui ne comprennent que les usagers consommateurs, ne sont pas comparables avec ceux de 1954 et des années précédentes. Les chiffres de 1955, y compris les usagers qui achètent pour la revente, sont les suivants: total, 2,923,131; Terre-Neuve, 1,368; Île-du-Prince-Édouard, 3,240; Nouvelle-Écosse, 66,734; Nouveau-Brunswick, 104,779; Québec, 516,688; Ontario, 1,573,798; Manitoba, 239,430; Saskatchewan, 173,054; Alberta, 146,892; Colombie-Britannique, 96,933; Yukon et Territoires du Nord-Ouest, 215.

Le tableau 13 donne la statistique sommaire des centrales privées pour 1946-1955.

13.—Statistique sommaire des centrales électriques privées, 1946-1955

Année	Usines génératrices	Usagers	Énergie électrique produite	Équipement générateur	
				Roues et turbines hydrauliques	Total
			milliers de kWh	h.p.	h.p.
1946.....	397	826,091	26,997,716	6,104,383	6,389,173
1947.....	377	870,408	27,665,524	5,750,950	6,025,254
1948.....	393	937,385	25,697,293	5,837,670	6,134,455
1949 ¹	391	1,042,951	26,731,889	6,188,921	6,524,228
1950.....	395	1,968,867	28,432,404	6,471,350	6,804,494
1951.....	377	1,124,441	30,471,042	6,831,792	7,225,902
1952.....	337	1,175,923	32,883,227	7,264,376	7,679,536
1953.....	303	1,233,847	34,413,349	7,804,711	8,278,142
1954.....	..	1,252,145	33,383,202	7,497,346	8,011,498
1955.....	..	1,302,217 ²	34,631,931	7,924,761	8,488,451

¹ Les chiffres comprennent ceux de Terre-Neuve depuis 1949. ² Ce chiffre, qui ne comprend que les usagers consommateurs, n'est pas comparable avec ceux des années précédentes. Le nombre d'usagers, y compris ceux qui achètent pour la revente, atteint 1,302,427.

La situation prédominante du Québec dans le domaine de l'énergie électrique privée se voit bien au tableau 14. Toutefois, l'écart diminue peu à peu. En 1955, 36 p. 100 de la production de toutes les centrales électriques du Canada provenaient des centrales privées de la province de Québec (39 p. 100 en 1954 et 40 p. 100 en 1953).

14.—Centrales électriques privées, par province, 1954-1955

Année et province ou territoire	Usagers ¹	Énergie électrique produite	Équipement générateur	
			Roues et turbines hydrauliques	Total
		milliers de kWh	h.p.	h.p.
1954				
Terre-Neuve.....	48,014	275,331	106,850	111,639
Île-du-Prince-Édouard.....	11,963	31,007	369	17,349
Nouvelle-Écosse.....	105,169	665,229	51,055	258,113
Nouveau-Brunswick.....	27,390	508,473	94,000	105,890
Québec.....	586,496	25,755,457	5,598,098	5,618,996
Ontario.....	37,904	1,853,165	506,079	559,235
Manitoba.....	14,433	761	7,000	7,000
Saskatchewan.....	11,641	664,972	106,500	156,051
Alberta.....	107,094	984,235	235,900	337,804
Colombie-Britannique.....	299,371	2,627,844	788,105	834,659
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	2,670	13,728	3,390	4,762
Canada, 1954.....	1,252,145	33,383,202	7,497,346	8,011,498
1955				
Terre-Neuve.....	50,654	706,476	245,650	250,297
Île-du-Prince-Édouard.....	12,690	39,115	369	17,349
Nouvelle-Écosse.....	109,249	736,111	51,055	316,725
Nouveau-Brunswick.....	28,108	431,391	94,000	105,815
Québec.....	611,133	26,281,741	5,790,998	5,813,796
Ontario.....	38,462	1,681,014	518,679	571,835
Manitoba.....	3,741	1,235	7,000	7,640
Saskatchewan.....	11,966	674,451	106,500	156,051
Alberta.....	119,618	1,093,371	297,850	387,439
Colombie-Britannique.....	313,587	2,972,035	808,470	855,517
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	3,009	14,991	4,190	5,987
Canada, 1955.....	1,302,217¹	34,631,931	7,924,761	8,488,451

¹ Les chiffres de 1955, qui comprennent seulement les usagers consommateurs, ne sont pas comparables avec ceux de 1954 et des années précédentes. Les chiffres de 1955, y compris les usagers qui achètent pour la revente, sont les suivants: total, 1,302,427; Terre-Neuve, 50,657; Île-du-Prince-Édouard, 12,691; Nouvelle-Écosse, 109,266; Nouveau-Brunswick, 28,127; Québec, 611,222; Ontario, 38,486; Manitoba, 3,746; Saskatchewan, 11,969; Alberta, 119,632; Colombie-Britannique, 313,619; Yukon et Territoires du Nord-Ouest, 3,012.

En 1955, la production de l'ensemble des centrales publiques et privées de l'Ontario a atteint environ 69 p. 100 de celle du Québec. A elles seules, ces deux provinces fournissent presque 82 p. 100 de la production nationale.

Faute d'un marché libre pour déterminer les prix et les services dans un domaine où s'exerce un demi-monopole, la plupart des provinces ont tenté de réglementer l'industrie. Les diverses commissions provinciales de l'électricité ainsi que leurs fonctions et leur activité sont étudiées ci-dessous. Il est aussi question de certaines compagnies privées.

Terre-Neuve.—Il n'existe pas de réseaux hydro-électriques publics à Terre-Neuve. L'aménagement le plus vaste est à Deer-Lake, où la *Bowater's Newfoundland Pulp and Paper Company Limited* possède une usine d'une puissance totale de 154,000 h.p. La compagnie, qui y produit de l'énergie surtout pour ses propres fabriques de pâte et papier, en fournit aussi à la *Buchans Mining Company*, pour l'extraction, et à la *Newfoundland Light and Power Company Limited*, qui la distribue aux usagers de Corner-Brook et des centres avoisinants de la région de Bay-of-Islands.

L'*Anglo-Newfoundland Development Company Limited* a deux usines d'énergie hydro-électrique, d'une puissance globale de 64,000 h.p., l'une à Grand-Falls et l'autre à Bishop's Falls. La société affecte la majeure partie de l'énergie qu'elle produit à la fabrication de pâte et de papier, mais elle fournit également l'éclairage et l'énergie aux villes de Grand-Falls, Bishop's Falls, Botwood et aux collectivités environnantes.

La *Newfoundland Light and Power Company Limited* possède sept usines d'énergie hydro-électrique, d'une puissance globale de 55,400 h.p. Elle alimente la ville de St-Jean ainsi que celle de Bell-Island et les entreprises d'extraction du fer qui y sont établies.

L'*United Towns Electric Company Limited* exploite huit usines, dont cinq à la baie Conception, deux dans la péninsule de Burin et une à Trinity-Bay. Elle vend de l'électricité aux collectivités des péninsules d'Avalon et de Burin. La *West Coast Power Company*, filiale de l'*United Towns Electric Company*, maintient une usine sur le ruisseau Lookout, tributaire du ruisseau Flat-Bay, lequel se déverse dans la baie Saint-Georges.

L'*Iron Ore Company of Canada* exploite une usine aux rapides Menihék, sur la rivière Ashuanipi, au Labrador. L'usine possède une installation initiale de 12,000 h.p. et il est pourvu à l'addition de deux nouveaux groupes. Elle dessert le centre minier de minerai de fer de la *Iron Ore Company* près du lac Knob.

Deux petites sociétés, la *Clarenville Light and Power Company* et l'*Union Electric Light and Power Company Limited*, exploitent des usines à Clarenville, à Port-Union et à Trinity.

On trouvera, p. 577, des renseignements concernant les nouvelles installations en cours de construction ou récemment achevées.

Île-du-Prince-Édouard.—La superficie de l'Île-du-Prince-Édouard n'est que de 2,184 milles carrés et trois sur quatre de ses habitants vivent à la campagne. L'énergie électrique doit, en conséquence, être distribuée à des régions rurales à population assez dense et parsemées d'une foule de petites municipalités. La topographie de l'île ne se prête guère à la production d'énergie hydro-électrique. En effet, les rivières sont courtes, leurs bassins sont exigus et le terrain est sensiblement plat. L'énergie électrique provient, principalement, d'installations thermiques et diesel utilisant du combustible importé.

La centrale de Charlottetown, appartenant à la *Maritime Electric Company Limited*, fournit les trois quarts de la consommation totale d'énergie de la province (44,296,160 kWh) au moyen d'un réseau de 11,000 kW en charge maximum. La centrale comprend six turbines à vapeur totalisant 22,365 kW. En 1956, la compagnie a desservi 11,565 consommateurs urbains et ruraux au moyen de ses propres lignes de distribution (800 milles) ainsi qu'un autre groupe de 1,363 consommateurs ruraux au moyen de lignes (310 milles) appartenant au gouvernement provincial et reliées à la centrale. La ville de Summerside est reliée à Charlottetown par une ligne de 33 kV et achète à la compagnie environ 5 millions de kWh par an.

Deux autres installations fournissent le reste de la consommation totale. La centrale de la ville de Summerside compte neuf moteurs diesel, d'une puissance globale de 2,835 kW, qui produisent 7,700,040 kWh par an. La centrale dessert 1,996 abonnés à Summerside ainsi que 1,244 clients ruraux au moyen de 132 milles de ligne. En plus, la centrale fournit 520,000 kWh à la *Scales Hydro Electric Company Limited* ainsi que 470,000 kWh à la *Maritime Electric Company Limited* au moyen de liaisons d'interconnexion.

La *Scales Hydro Electric Company Limited* exploite une petite centrale à Freetown, sur la rivière Dunk. La centrale a une puissance de 250 kW, dont 175 kW d'origine hydraulique; le reste est produit au moyen de moteurs diesel. Elle fournit 453,000 kWh d'énergie par an et dessert 681 consommateurs de la région, au moyen de 29 milles de ligne de distribution.

Nouvelle-Écosse.—La *Nova Scotia Power Commission* a été créée, en 1919, en vertu d'une loi spéciale. La Commission a pour fonction de fournir l'électricité par les moyens les plus économiques. La loi de l'électrification rurale de 1937 a grandement facilité le service de détail. Elle assure l'aide financière nécessaire pour équilibrer le coût et le revenu des extensions approuvées par le gouverneur en conseil. En 1941, une modification de la loi a autorisé la Commission, subordonnement à l'approbation du gouverneur en conseil, à réglementer et à contrôler la production, la transmission, la distribution, la vente et l'usage de l'électricité dans la province. Des investigations se poursuivent dans la province par les soins du gouvernement fédéral, d'accord avec la Commission. Cependant, la

régie des ressources hydrauliques de la province est dévolue à la Couronne et exercée en vertu de la loi de 1919 sur les cours d'eau de Nouvelle-Écosse. La Commission paie les redevances régulières pour les droits hydrauliques.

La Commission est financièrement indépendante et rembourse ses emprunts sur ses revenus. Le bilan arrêté au 30 novembre 1956 accuse un capital immobilisé de \$41,871,175, y compris des ouvrages en chantier d'une valeur de \$3,915,638. Le capital de roulement se chiffre par \$643,856. Le passif est ainsi réparti: dettes exigibles à long terme, \$34,084,340; dettes exigibles à court terme, \$1,935,416; réserve pour dépenses imprévues et renouvellements, \$4,055,673; réserve pour fonds d'amortissement, \$6,913,749; réserve générale et spéciale, \$2,309,145.

Le premier aménagement de la Commission, une installation de 800 h.p. sur la Mushamush, est entré en service en 1921 et a fourni 208,752 kWh au cours de sa première année complète d'activité. Les années suivantes ont vu une expansion marquée et la puissance installée dans la province a atteint 107,580 h.p. pour les turbines hydrauliques, 2,806 h.p. pour les groupes diesel et 41,125 kW pour les turbines à vapeur. La production totale de l'année terminée le 30 novembre 1956 s'établissait à 500,366,384 kWh. On trouvera à la page 578 des renseignements sur la nouvelle construction effectuée en 1955 et en 1956.

Le territoire de la Commission, qui s'étend sur toute la province, renferme sept réseaux disposant en tout de 24 usines génératrices et de plus de 4,500 milles de ligne de transmission et de distribution, grâce auxquelles il a été fourni aux revendeurs et aux consommateurs 481,670,027 kWh durant l'année terminée le 30 novembre 1956.

Le tableau 15 indique la puissance installée et la production annuelle des divers réseaux de la *Nova Scotia Power Commission*.

15.—Puissance et production des réseaux de la Nova Scotia Power Commission, année terminée le 30 novembre 1956

Réseaux	Première année d'activité	Puissance installée		Production annuelle	
		Initiale	1956	Initiale	1956
		h. p.	h. p.	kWh	kWh
Hydrauliques					
Réseau de l'Ouest					
Mushamush.....	1921	800	330	208,752	1,078,000
Harmony.....	1943	1,200	1,200	783,913	3,284,480
Roseway.....	1939	560	1,060	365,600	3,253,080
Gulch.....	1952	8,500	8,500	17,843,117	23,858,766
Antigonish					
Barrie-Brook.....	1940	500	500	1,780,734	2,349,320
Dickie-Brook.....	1948	3,500	3,500	8,920,000	9,743,840
Sheet-Harbour					
Chutes-Malay.....	1924	5,550	5,440	6,536,860	11,899,500
Chutes-Ruth.....	1925	6,290	10,590	7,361,117	32,272,200
Liscombe.....	1951	—	700	—	1,469,489
St-Margaret.....	1921	10,700	15,700	19,538,000	31,899,100
Mersey					
Première installation.....	1928	29,400	28,000	85,863,390	241,594,350
Chutes-Cowie.....	1938	10,200	10,200	37,866,000	
Deep-Brook.....	1950	12,800	12,800	11,154,000	
Lower-Great-Brook.....	1955 ¹	6,240	6,240	6,685,77	
Tusket.....	1929	2,820	2,820	3,680,540	10,942,789
Total	373,644,914
Thermiques					
Canseau, diesel.....	1937	72	2,806	21,650	1,930,710
Canseau, à vapeur.....	1945	1,125 ²	1,125 ²	4,437,280	5,663,560
Sheet-Harbour, à vapeur.....	1951	20,000 ²	40,000 ²	67,158,500	119,127,200
Total général	500,366,384

¹ En service à partir de juillet 1955.

² Kilowatts.

Nouveau-Brunswick.—La *New Brunswick Electric Power Commission*, créée en vertu de la loi sur l'énergie électrique de 1920, possède et exploite les centrales suivantes:

<u>Usine</u>	<u>Genre</u>	<u>Puissance</u> h.p.	<u>Usine</u>	<u>Genre</u>	<u>Puissance</u> h.p.
Musquash.....	Hydraulique.....	9,320	St-Stephen.....	Diesel.....	2,800
Tobique.....	".....	27,000	Campobello.....	".....	300
Grand-Lac.....	A vapeur.....	58,700	Grand-Manan.....	".....	900
Saint-Jean.....	".....	21,500	Shippegan.....	".....	2,500
Chatham.....	".....	16,800	Saint-Quentin.....	".....	750
PUISSANCE TOTALE.....					140,570

Toutes les stations, sauf les usines diesel de Saint-Quentin, Campobello et de Grand-Manan sont raccordées dans le cadre d'un réseau provincial.

Les chiffres du tableau 16 font voir l'expansion des entreprises de la Commission depuis 1952.

16.—Expansion de la New-Brunswick Electric Power Commission, années terminées le 31 mars 1952-1956

Détail	1952	1953	1954	1955	1956
Lignes de transmission à haute tension.....milles	749	827	859	888	1,071
Lignes de distribution....."	5,938	6,245	6,681	6,891	6,937
Usagers directs.....nomb.	57,016	61,054	64,181	66,531	69,415
Puissance installée.....h.p.	103,310	140,570	140,570	140,570	140,570 ¹
Énergie produite.....kWh	282,405,310	321,232,150	379,369,500	422,750,090	493,609,040
Capitaux engagés.....\$	38,286,374	48,120,336	52,077,662	56,634,724	71,140,250
Revenus.....\$	6,255,615	7,059,588	7,814,229	8,528,459	9,635,272

¹ Voir page 578 les additions apportées à la puissance.

Québec.—*Commission des eaux courantes du Québec.*—Créée en vertu de la loi 1 Geo. V, chap. 5, dotée de pouvoirs additionnels par la loi 3 Geo. V, chap. 6 (voir S.R.Q. 1925, chap. 46) et par la loi 20 Geo. V, chap. 34, la Commission est autorisée à dresser l'inventaire des ressources hydrauliques de la province, à faire des recommandations concernant leur réglementation et à construire et à exploiter certains barrages de retenue pour régler le débit des cours d'eau. Elle a aidé les sociétés engagées dans cette industrie en réunissant systématiquement les données sur le débit des principaux cours d'eau et sur les conditions météorologiques, en étudiant de nombreux emplacements hydrauliques et en déterminant le profil longitudinal d'un grand nombre de rivières.

Le premier avril 1955, la Commission des eaux courantes du Québec a été supprimée et ses attributions et pouvoirs sont passés au département des Ressources hydrauliques de la province de Québec. Les rivières dont la Commission régularisait le débit, soit par des barrages, soit par la régularisation de l'écoulement des eaux des lacs, étaient les suivantes: le Saint-Maurice, la Gatineau, la Lièvre, le Saint-François, la Chicoutimi, la rivière au Sable et la Métis. La Commission avait également neuf réservoirs sur la rivière du Nord, deux dans le bassin de la rivière Sainte-Anne-de-Beaupré et un autre au dégorgeoir du lac Morin, sur la rivière du Loup (inférieure).

Autres réservoirs.—Parmi les réservoirs qui relèvent d'autres autorités, il y a celui du lac Saint-Jean, ceux du lac Manouane et de la Passe-Dangereuse, sur la Péribonca, et celui d'Onatchiway, sur la Shipshaw; celui du lac Témiscouata sur la Madawaska, exploité par la *Gatineau Power Company*; celui du lac Memphrémagog, sur la Magog, exploité par la *Dominion Textile Company*; ceux du lac Témiscamingue et du lac des Quinze, sur l'Outaouais, exploités, par le ministère fédéral des Travaux publics; celui du lac Kipawa, sur l'Outaouais, exploité par la *Gatineau Power Company*; et ceux du lac Dozois, sur l'Outaouais supérieure, et du lac Pipmaukin dans le bassin de la Bersimis, exploités par l'Hydro-Québec.

Les aménagements du Saguenay, qui bénéficient des réservoirs de la Péribonca et du lac Saint-Jean, ont une puissance totale de 1,950,000 h.p.

L'Hydro-Québec.—La Commission de l'hydro-électricité de Québec a été établie en vertu de la loi S.Q. 8 Geo. VI, chap. 22, pour fournir de l'énergie aux municipalités, aux entreprises industrielles ou commerciales et aux citoyens de la province aux prix les plus bas compatibles avec une saine administration financière.

Le 15 avril 1944, en vertu de cette loi, l'Hydro a pris en charge: a) le réseau de production et de distribution de la *Montreal Light, Heat and Power Consolidated*, b) l'entreprise de production et de distribution de la Compagnie d'électricité de l'Île-de-Montréal, et c) toutes les actions du capital-social de la *Beauharnois Light, Heat and Power*. A la fin de 1956, l'Hydro exploitait donc, en particulier, les usines hydro-électriques suivantes*:

<u>Usine hydro-électrique</u>	<u>Cours d'eau</u>	<u>Puissance installée</u> h.p.
Les Cèdres.....	Saint-Laurent.....	206,400
Sault-au-Récollet.....	Rivière des Prairies.....	45,000
Beauharnois.....	Saint-Laurent.....	1,400,000
Rapid VII.....	Outaouais supérieure.....	64,000
Rapid II.....	Outaouais supérieure.....	32,000
Bersimis n° 1.....	Bersimis.....	300,000

La Commission exploite un réseau de service public qui fournit l'éclairage et l'énergie électriques au Montréal métropolitain et ses environs (près de deux millions d'habitants). L'usine des Cèdres fournit de l'énergie (100,000 h.p. environ) à l'*Aluminum Company of America*, à Massena (N.-Y.) et, par l'entremise de la *Beauharnois Light, Heat and Power Company*, la Commission de l'hydro-électricité de l'Ontario en achète aussi 250,000 h.p.

* L'Hydro achète aussi 135,000 h.p. de la *Shawinigan Water and Power Company*.

17.—Expansion du réseau de l'Hydro-Québec, 1946-1955

NOTA.—Les chiffres des années 1935-1945, figurent à la p. 605 de l'*Annuaire* de 1950.

Année	Municipalités desservies	Usagers	Énergie distribuée	
			Totale	Primaire
			h.p.	h.p.
1946.....	61	309,022	1,085,000	947,000
1947.....	61	318,984	1,127,000	980,000
1948.....	61	330,799	1,202,000	1,034,000
1949.....	61	349,347	1,233,000	1,119,000
1950.....	64	368,026	1,296,000	1,182,000
1951.....	66	387,218	1,312,000	1,312,000
1952.....	67	400,779	1,620,000	1,462,000
1953.....	67	413,439	1,748,000	1,625,000
1954.....	67	430,687	1,700,000	1,687,000
1955.....	67	458,811	1,760,000	1,725,000

On trouvera, aux pp. 578-579, des renseignements concernant les nouvelles installations d'énergie électrique en construction ou récemment achevées.

18.—Répartition de l'énergie primaire de l'Hydro-Québec, 1951-1955

(Coïncidant avec la pointe du réseau de Montréal)

Réseau	1951	1952	1953	1954	1955
	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.
Réseau de Montréal.....	803,000	873,000	997,000	1,117,000	1,230,000
Réseau local de Beauharnois.....	171,000	189,000	213,000	154,000	103,000
Réseau de 25 cycles de Beauharnois (Hydro-Ontario).....	250,000	250,000	250,000	250,000	250,000
Réseau de Massena.....	80,000	135,000	142,000	126,000	99,000
Réseau de Shawinigan.....	8,000	15,000	23,000	40,000	40,000
Total.....	1,312,000	1,462,000	1,625,000	1,687,000	1,725,000

En plus de ces réseaux de production et de distribution, l'Hydro-Québec possède l'usine de 64,000 h.p. du Rapide VII, sur l'Outaouais supérieure, celle de 48,000 h.p. du Rapide II ainsi que le réservoir de Dozois. La production moyenne d'énergie primaire de ce réseau du nord du Québec (région du Cadillac-Noranda) a été la suivante: 1951, 30,550 h.p.; 1952, 29,200 h.p.; 1953, 54,000 h.p.; 1954, 80,000 h.p.; 1955, 96,000 h.p.

La Commission fournit quelque 30,000 h.p. en Gaspésie, sur la rive sud du Saint-Laurent. Provisoirement, elle achète cette énergie à la *Manicouagan Power Company* et la transmet, d'une rive à l'autre du fleuve, par un câble sous-marin d'une puissance de 69 kV et long d'environ 30 milles. En outre, la Commission achète à la *Saguenay Transmission Company* quelque 13,000 h.p. qu'elle fournit aux entreprises minières de la région de Chibougamau.

Ontario.—La Commission de l'hydro-électricité de l'Ontario a été constituée en 1906 par une loi de la Législature d'Ontario après étude des avis formulés par des commissions consultatives nommées pour faire droit aux réclamations du public, qui demandait que les forces hydrauliques de l'Ontario soient conservées et utilisées à l'avantage de toute la population de la province. La Commission fonctionne en vertu de la loi de la Commission de l'énergie électrique (7 Ed. VII, chap. 19), adoptée en 1907 comme amplification de la loi de 1906 et modifiée ensuite par de nombreuses lois (S.R.O. 1950, chap. 281).

La Commission peut se composer de trois à six membres, tous nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Un des commissaires doit être et un second peut être membre du conseil exécutif de la province d'Ontario.

La Commission est un corps constitué, une entreprise publique indépendante, doté par la loi de pouvoirs étendus pour produire, acheter et livrer de l'énergie électrique à travers toute la province et pour remplir certaines fonctions régulatrices à l'égard des services électriques municipaux d'utilité publique qu'elle dessert. L'entreprise que constitue la Commission est généralement connue et désignée sous le nom de l'Hydro-Ontario.

A ses débuts l'entreprise envisagea l'achat de 100,000 h.p. de l'*Ontario Power Company Limited*, à Niagara-Falls, pour les distribuer aux treize municipalités qui avaient signé les contrats primitifs passés avec l'Hydro en vue d'obtenir de l'énergie au prix coûtant. En 1909, la Commission entreprit la construction d'un réseau de transmission qui devait alimenter les municipalités membres et, à la fin de l'année suivante, l'énergie était fournie à plusieurs municipalités par l'entremise de ce qui fut connu sous le nom de Réseau Niagara. Dans le nord-ouest de l'Ontario, le réseau *Thunder-Bay* fut inauguré quand l'Hydro construisit une courte ligne de transmission et une sous-station pour fournir à Port-Arthur l'électricité achetée de la *Kaministiquia Power Company*.

L'établissement du réseau initial, le *Niagara*, fut suivi en 1911 de celui de *Severn* et par la suite de quelques autres pour desservir divers groupes de municipalités en différentes parties de la province. En 1924, le *Severn* et deux autres réseaux ont été fusionnés

pour former le réseau *Georgian-Bay* et, en 1929 et 1930, quatre autres s'unirent pour former le réseau *Eastern-Ontario*. En 1944, le *Southern-Ontario* fut créé par la fusion du *Niagara*, du *Georgian-Bay* et de l'*Eastern-Ontario*.

Dans le nord de la province, la Commission continuait d'exploiter le réseau *Thunder-Bay*. En outre, elle entreprit au cours des années 1930, au nom du gouvernement provincial, l'exploitation d'un groupe de réseaux isolés appelé *Northern-Ontario-Properties* et qui desservait surtout l'industrie minière et celle de la pâte et du papier. En 1945, ses services dans le nord de l'Ontario ont de nouveau été étendus par l'acquisition du réseau de la *Northern Ontario Power Company Limited*. Les réseaux *Northern-Ontario-Properties* et *Thunder-Bay* ont été fusionnés le 1^{er} janvier 1952 pour fins administratives et financières; la nouvelle entreprise conserve le nom de *Northern-Ontario-Properties*.

Pour les fins administratives et financières de la Commission, la province est divisée en deux parties: celle qui est au sud de la ligne allant à peu près vers l'ouest à partir de Mattawa, sur l'Outaouais supérieure, à la baie Georgienne, est desservie par le réseau *Southern-Ontario*; la partie située au nord de cette ligne est desservie par la *Northern-Ontario-Properties*. Toute la superficie est subdivisée en neuf régions, sept dans le Sud et deux dans le Nord avec neuf bureaux régionaux situés dans neuf villes importantes. Le réseau *Southern-Ontario* est entièrement coopératif. Il dessert avant tout un groupe de 324 municipalités, qui obtiennent l'énergie au prix de revient en vertu de contrats passés aux termes de la loi sur la Commission. Dans la *Northern-Ontario-Properties*, chacune des deux régions, qui correspondent actuellement à la division nord-est et à la division nord-ouest, est un réseau d'énergie indépendant par suite de la fusion graduelle de plusieurs réseaux isolés. Il n'y a pas d'interconnexion entre les deux divisions, mais il y a échange d'énergie entre la division nord-est et le réseau *Southern-Ontario*. La *Northern-Ontario-Properties* n'est pas un réseau coopératif, bien qu'il desserve au prix de revient un groupe de huit municipalités de la région nord-ouest. En plus de fournir l'énergie à ces usagers en vertu de contrats au prix de revient, la *Northern-Ontario-Properties* est possédée et administrée au nom de la province d'Ontario. Le principe fondamental qui régit les opérations financières de l'entreprise, veut que le service d'électricité soit assuré par la Commission aux services municipaux d'électricité, et par ceux-ci à leurs usagers, au prix de revient.

Les frais totaux d'exploitation de la Commission comprennent le coût de l'énergie qu'elle achète, les frais d'exploitation et d'entretien des réseaux, l'intérêt, les réserves pour dépréciation, faux frais divers et stabilisation des tarifs. Ils comprennent aussi un fonds d'amortissement pour l'extinction de la dette d'établissement de la Commission. Depuis ses débuts, l'entreprise s'est suffi à elle-même, sauf que le gouvernement provincial fournit 50 p. 100 du coût de revient initial des installations nécessaires à la distribution rurale en vertu du programme d'aide à l'agriculture depuis longtemps établi dans la province. La province garantit aussi le paiement du capital et de l'intérêt de toutes les obligations émises par la Commission et détenues par le public.

L'entreprise comprend deux aspects distincts: 1^o approvisionnement (d'énergie produite ou achetée), transformation, transmission et livraison *en gros* aux services municipaux d'électricité, à certains gros clients industriels et aux régions rurales; c'est l'Hydro-Ontario qui s'occupe de ces opérations; 2^o distribution *en détail* de l'énergie électrique. Dans la plupart des villes et municipalités, dans plusieurs villages et dans certains townships, la distribution en détail de l'énergie électrique est régie par des commissions municipales sous la surveillance générale de l'Hydro-Ontario, en vertu de la loi sur la Commission et de la loi sur les services d'utilité publique. Ces commissions locales possèdent et exploitent leur propre service de distribution. Dans un petit nombre de municipalités, l'Hydro-Ontario possède les services de distribution et dirige la distribution en détail par l'entremise de ce que l'on désigne par réseaux locaux. Dans presque tout l'Ontario rural, la Commission exploite, au nom des townships, les installations de distributions et s'occupe de toutes les opérations matérielles ou financières se rattachant à la distribution en détail aux consommateurs des régions rurales. Depuis 1944, la structure du tarif des consommateurs ruraux (fermes, hameaux, consommateurs commerciaux et service d'été) est uniforme dans toute la province.

L'augmentation des ressources matérielles et financières de l'Hydro-Ontario donne une bonne idée du remarquable essor industriel et social de la province. En 1914, la Commission a acheté sa première centrale, Big-Chute, sur la rivière Severn. Un peu plus tard la même année, la première centrale construite par la Commission, à Wasdell-Falls, sur la rivière Severn également, a été mise en service. Ce premier programme d'acquisition et de construction de centrales a atteint son point culminant avec le vaste aménagement de Queenston-Chippawa, nommé plus tard *Sir Adam Beck-Niagara N° 1*, sur la rivière Niagara, en l'honneur du premier président de la Commission. La centrale a distribué de l'énergie dès 1922, mais quatre ans plus tard, la Commission s'est vue dans la nécessité de négocier l'achat de grandes quantités d'énergie de gros fournisseurs du Québec pour répondre à la demande constamment grandissante de l'Ontario,—demande qui n'a pas cessé de s'accroître depuis.

En 1956, les charges primaires et secondaires ont atteint un total de 6,909,104 kW et, à même toutes ses ressources produites ou achetées, la Commission a fourni un total de 29,523,546,866 kWh.

La demande d'énergie primaire dans le réseau de la Commission s'est accrue au cours des 34 dernières années au taux de 6.6 p. 100 l'an. Depuis 1950, le taux s'est élevé à 8.3 p. 100 l'an, et la Commission n'a pu suffire à la demande que grâce à un programme très intense de construction nouvelle. Le tableau 20 représente le programme d'aménagement électrique, il indique l'envergure des travaux de construction réalisés jusqu'à ce jour, de ceux qui sont en voie de réalisation à quatre nouveaux aménagements et à quatre centrales présentement en service. Les deux plus grands projets en chantier sont l'entreprise hydro-électrique du Saint-Laurent et la centrale *Sir Adam Beck-Niagara N° 2*, sur la rivière Niagara.

L'*Annuaire du Canada* de 1955, pp. 564 à 569, contient un article descriptif sur l'entreprise hydro-électrique du Saint-Laurent. Quoique l'entreprise soit distincte de la canalisation du Saint-Laurent, les plans, la construction et l'exploitation des deux projets doivent être coordonnés avec soin. Le travail de la canalisation relève d'organismes créés par le Canada et les États-Unis. L'entreprise hydro-électrique est construite par l'Hydro-Ontario et l'Administration hydro-électrique de l'État de New-York et elle est soumise à l'approbation d'une commission mixte d'ingénieurs nommés par les gouvernements du Canada et des États-Unis. L'Hydro-Ontario et l'Administration hydro-électrique de l'État de New-York défraieront à parts égales la construction de l'aménagement, à l'exclusion de l'équipement et de la machinerie des centrales, qui seront payés par les organismes respectifs. La centrale canadienne portera le nom de centrale *Robert H. Saunders-Saint-Laurent*.

La puissance installée de la nouvelle centrale du type à ciel ouvert modifié sera de 820,000 kW répartie en 16 groupes. Cette dernière fera partie d'un ouvrage commun aux deux centrales, qui aura une longueur de 3,300 pieds et s'étendra à partir de l'extrémité est de l'île Barnhart jusqu'à la rive canadienne. Les autres ouvrages connexes de l'entreprise comprennent le barrage du Long-Sault à l'extrémité supérieure de l'île Barnhart, le barrage Iroquois situé à environ 25 milles en amont, ainsi que les digues nécessaires au bassin de retenue. L'entreprise comporte en outre la construction, sur de nouveaux emplacements, de routes et voies ferrées, ainsi que de nouvelles lignes de transmission et de téléphone, le rétablissement de municipalités complètes en deçà du périmètre inondé par les eaux de retenue, et enfin des travaux relatifs à l'amélioration des chenaux du Saint-Laurent.

On a commencé de couler le béton à l'emplacement de la future centrale en février 1956, exactement 18 mois après le début des travaux de construction. Vers le milieu de l'été, on coulait quotidiennement plus de 2,000 verges cubes de béton et, à la fin de l'année, plus de 40 p. 100 de tous les ouvrages de béton sur l'emplacement de la centrale canadienne étaient terminés. On avait en outre commencé de couler les assises des trois premières turbines.

Presque tous les ouvrages d'aménagement de deux nouveaux lotissements urbains étaient terminés et l'on était en voie d'installer les services essentiels dans ces emplacements,

ainsi que dans d'autres lotissements urbains où se continue le déménagement de maisons. Un tronçon de la nouvelle route a été ouvert à la circulation et la pose des rails de la nouvelle voie ferrée des chemins de fer Nationaux est presque terminée.

Au cours de 1957, on a mis en service le premier de quatre groupes additionnels qui seront installés dans la principale usine de la centrale *Sir Adam Beck-Niagara N° 2*. Les quatre seront en opération au cours de 1958. L'usine génératrice de pompage en six groupes, qui fait partie de cette entreprise, a été inaugurée au cours de l'été de 1957, et les six groupes ont été mis en service à la fin de l'année.

Le barrage régulateur, d'une longueur de 1,550 pieds, que la Commission est en voie de construire comme partie des ouvrages de protection de la rivière Niagara, devait entrer en service en 1957. Ces installations complètent les travaux de protection effectués en vertu du Traité sur la dérivation de la rivière Niagara par le Corps de génie de l'Armée des États-Unis, du côté américain, et par la Commission de l'hydro-électricité de l'Ontario, du côté canadien de la rivière. Les frais sont partagés à parts égales entre le Canada et les États-Unis.

On trouvera le détail des autres travaux en cours aux pp. 579-581.

Au cours de 1956, les immobilisations brutes de la Commission ont augmenté de \$160,238,456 et, à la fin de l'année, elles s'élevaient à \$1,732,994,596. La réserve accumulée pour dépréciation de cet actif était de \$190,314,840. L'actif total, après déduction de la dépréciation accumulée, s'élevait à \$2,010,680,078.

En 1956, 350 corporations municipales ont acheté de l'énergie de la Commission, en vertu de contrats au prix coûtant ou à tarif fixe, pour la distribuer à leurs clients. Ces municipalités avaient un actif immobilisé de \$298,832,207, avec une réserve accumulée pour dépréciation de \$66,539,420. Les actifs municipaux après déduction de la réserve pour dépréciation, atteignaient \$466,075,117, dont \$183,262,708 représentaient la part, dans les réseaux de la Commission, des services d'utilité publique fonctionnant en vertu de contrats au prix de revient.

19.—Énergie produite et achetée, par l'Hydro-Ontario, tous réseaux, décembre 1955 et 1956

Année et réseau	Stations génératrices de la Commission				Énergie achetée	
	Hydro-électriques ¹		Thermo-électriques ¹		kW	h.p.
	kW	h.p.	kW	h.p.		
Décembre 1955						
Southern-Ontario.....	2,596,400	3,480,429	636,000	852,547	681,100	913,002
Northern-Ontario-Properties						
Division du Nord-Est.....	297,400	398,660	1,000	1,340	1,200	1,609
Division du Nord-Ouest.....	315,200	422,520	2,200	2,949
Énergie totale.....	3,209,000	4,301,609	637,000	853,887	684,500	917,560
Décembre 1956						
Southern-Ontario.....	2,625,400	3,519,302	616,000	825,737	640,000	857,909
Northern-Ontario-Properties						
Division du Nord-Est.....	297,400	398,660	1,300	1,743	1,200	1,609
Division du Nord-Ouest.....	368,100	493,432	2,700	3,619
Énergie totale.....	3,290,900	4,411,394	617,300	827,480	643,900	863,137

¹ Puissance maximum assurée (variable périodiquement selon les conditions de l'équipement et de l'approvisionnement d'eau) que la source est censée fournir quand la demande atteint sa pointe. Pour les stations que l'Hydro possède et exploite, on suppose que tous les groupes sont en activité et que l'approvisionnement d'eau est normal. Des dispositions contractuelles régissent la puissance des sources qui vendent de l'énergie à l'Hydro.

20.—Programme d'expansion de l'Hydro-Ontario, 1945-1960, au 31 décembre 1956

Réseau et entreprise	En service	Puissance maximum assurée
Southern-Ontario		
DeCew Falls—Région de Niagara..... (addition d'un groupe)	1947	kW 57,000
Stewartville—rivière Madawaska.....	1948	63,000
Société Polymer (contrat d'achat d'énergie additionnelle).....	1948	22,000
Des Joachims—rivière Outaouais.....	1950-1951	372,000
Chenau—rivière Outaouais.....	1950-1951	117,000
Richard L. Hearn—Toronto..... (4 groupes)	1951-1953	400,000 ¹
J. Clark Keith—Windsor..... (4 groupes)	1958-1960	800,000 ¹
Otto-Holden—rivière Outaouais.....	1951-1953	264,000 ¹
Sir Adam Beck—Niagara n° 2—rivière Niagara..... (12 groupes)	1952-1953	210,000
Centrale d'électricité et de pompage (6 groupes)	1954-1955	900,000 ¹
Robert H. Saunders—St-Laurent—Fleuve St-Laurent..... (4 groupes)	1957-1958	300,000 ¹
Usine modèle d'énergie nucléaire—près de la centrale électrique à Des Joachims... (16 groupes)	1957-1958	170,000 ¹
	1958-1960	820,000 ¹
	1959	20,000 ¹
Northern-Ontario-Properties		
Division du Nord-Est		
George W. Rayner—rivière Mississagi.....	1950	47,000
Division du Nord-Ouest		
Ear-Falls—rivière des Anglais..... (addition d'un groupe)	1948	6,000
Aguasabon—rivière Aguasabon.....	1948	44,000
Portage-du-Pin—rivière Nipigon.....	1950-1954	119,200
Manitou-Falls—rivière des Anglais..... (4 groupes)	1956}	65,700
	(1 groupe)	
Caribou-Falls—rivière des Anglais..... (3 groupes)	1958}	67,500
Whitedog-Falls—rivière Winnipeg..... (3 groupes)	1958	54,000
Cameron-Falls—rivière Nipigon..... (addition d'un groupe)	1958	19,100
Alexander—rivière Nipigon..... (addition d'un groupe)	1958	11,300

¹ Puissance installée.

21.—Répartition de l'énergie entre les réseaux de l'Hydro-Ontario, années terminées le 31 décembre 1952-1956

NOTA.—Charge maximum produite et achetée (énergie primaire et secondaire) exprimée en énergie produite.

Réseau	1952	1953	1954	1955	1956
	kW	kW	kW	kW	kW
Southern Ontario	2,798,476	2,909,190	3,162,142	3,740,760	4,160,925
Northern-Ontario-Properties—					
Division du Nord-Est.....	283,958	309,100	332,706	366,458	391,442
Division du Nord-Ouest.....	247,852	262,356	283,896	329,122	356,737
Total	3,330,286	3,480,646	3,778,744	4,436,340	4,909,104

22.—Expansion de l'Hydro-Ontario, années terminées le 31 octobre 1947-1949 et le 31 décembre 1950-1956

Année	Municipalités desservies	Usagers ultimes directs ou indirects	Énergie distribuée ¹	Actif de l'Hydro et des commissions municipales
			kW	\$
1947.....	944	952,853	2,203,139	610,133,232
1948.....	970	1,004,127	1,887,317	708,708,622
1949.....	1,017	1,078,221	2,150,231	898,466,484
1950.....	1,132	1,187,117	2,714,565	1,080,200,039
1951.....	1,175	1,249,366	2,945,990	1,261,739,406
1952.....	1,244	1,317,249	3,330,286	1,442,511,467
1953.....	1,279	1,389,750	3,480,646	1,687,947,082
1954.....	1,301	1,467,034	3,778,744	1,883,311,970
1955.....	1,325	1,540,011	4,436,340	2,040,174,745
1956.....	1,340	1,612,049	4,909,104	2,293,492,487

¹ Charges maximums coïncidentes de 20 minutes (énergie primaire et secondaire) de chacun des réseaux exploités par l'Hydro, exprimées en production nette des sources d'approvisionnement de chaque réseau, le dernier mois de l'année financière.

Manitoba.—La *Manitoba Power Commission* a été constituée en 1919 aux fins de distribuer de l'énergie électrique dans toute la province, sauf la région métropolitaine de Winnipeg. En vertu d'une entente signée en 1955 par la *Manitoba Hydro-Electric Board*, la ville de Winnipeg, la *Winnipeg Electric Commission* et la *Manitoba Power Commission*, la Commission a acheté les lignes de transmission de la *Winnipeg Electric Company* et du *City of Winnipeg Hydro Electric System* situées dans les banlieues de la ville. Le transfert de ces biens est entré en vigueur le 1^{er} avril 1955. La Commission fonctionne en vertu de la loi sur la Commission d'énergie électrique du Manitoba (S.R.M. 1954, chap. 203), modifiée.

La Commission achète son énergie de la *Manitoba Hydro-Electric Board* à différents endroits, surtout à Winnipeg et dans les environs. Elle a graduellement acquis dans le territoire de son activité presque toutes les usines génératrices municipales ou privées et a couvert la province d'un réseau de lignes de transmission. Le programme d'électrification rurale de la Commission, commencé peu avant 1940 en vue de fournir l'énergie hydro-électrique à un tarif uniforme à tous les centres ruraux de 20 habitants ou plus, est maintenant terminé et dessert 521 centres. Le programme d'électrification des fermes recommandé par la *Manitoba Electrification Enquiry Commission* en 1942 et entrepris en 1945, a été terminé avec succès en 1953. La Commission dessert maintenant plus de 43,000 fermes.

Comme le Manitoba est maintenant la province de l'Ouest la plus électrifiée, la Commission appuie davantage sur les programmes de grande envergure en vue de suffire aux besoins futurs de la province.

Saskatchewan.—La *Saskatchewan Power Corporation*, constituée le 1^{er} février 1949 et fonctionnant en vertu d'une loi modifiée de 1950 (chap. 10), a remplacé la *Saskatchewan Power Commission*, qui a fonctionné du 11 février 1929 au 31 janvier 1949. La société a pour fonctions principales de produire, transmettre, distribuer, vendre et fournir de l'énergie hydro-électrique et thermique. Elle est aussi autorisée, ce qu'elle fait d'ailleurs depuis 1952, à produire ou acheter et à transmettre, distribuer, vendre et fournir de l'énergie provenant du gaz naturel ou manufacturé.

Des renseignements détaillés sur l'activité de la *Saskatchewan Power Commission* de 1929 à 1948 et sur celle de la *Saskatchewan Power Corporation* de 1949 à 1955 sont donnés dans les éditions antérieures de l'*Annuaire*.

La *Saskatchewan Power Corporation* élargit de plus en plus son champ d'activité. En 1956, la société vendait l'énergie électrique en détail à 796 municipalités urbaines (comptant six usagers ou plus) et en gros aux trois villes de Saskatoon, Swift-Current et Battleford. Les réseaux de la société sillonnent toute la province sauf les villes de Regina et de Weyburn, qui possèdent et exploitent leurs propres usines et réseaux de distribution, et Moose-Jaw, où l'usine d'énergie et le réseau de distribution sont la propriété de la *National Light and Power Company Limited*, qui les exploite. La société ne dessert pas encore un certain nombre de petites localités, dont la plus importante est la ville de Kam-sack. Elle a pris en charge en 1956 certains de ces services dont la plupart appartenaient à des sociétés privées ou à des particuliers.

A la fin de 1956, la société desservait 162,594 usagers, dont 27,608 par l'entremise de municipalités et 134,986 directement. Parmi ces derniers, 96,763 étaient des usagers dits urbains et 38,223 des usagers dits ruraux, surtout agricoles. Durant 1956, l'ensemble des usagers a consommé 659,720,877 kWh, dont 622,676,923 provenaient des usines de la société et 37,043,954 ont été achetés en gros de Regina et de la *National Light and Power*. A la fin de l'année, les immobilisations du gouvernement provincial à l'actif de la société s'élevaient à \$107,485,378.

En 1956, la société possédait et exploitait trois usines génératrices à vapeur, à Estevan, Prince-Albert et Saskatoon, et huit usines diesel de plus de 500 kWh chacune, à Hudson-Bay, Maple-Creek, Meadow-Lake, Shaunavon, Swift-Current, Unity, Kindersley et

Yorkton. La puissance totale disponible des usines de la société à la fin de 1956 était fixée à 202,950 kW, dont 170,000 pour les usines à vapeur et 32,610 pour les usines diesel.

A la fin de 1956, la société possédait et exploitait 41,444 milles de lignes de transmission et de lignes rurales, dont 9,150 milles ajoutés au cours de l'année. Ces lignes comprenaient 117 milles de lignes de 138,000 volts, 180 milles de 72,000 volts et 387 milles de 25,000 volts ainsi que 8,466 milles de 14,400 volts pour l'électrification rurale. De grosses sous-stations d'une capacité totale de 44,200 kVa ont été construites en 1956.

23.—Progrès de la Saskatchewan Power Corporation, 1947-1956

NOTA.—Les chiffres des années 1929-1933 paraissent à la page 523 de l'Annuaire de 1947 et ceux des années 1934-1946, à la page 611 de l'édition de 1950.

Année	Municipalités desservies en gros et en détail	Usagers individuels des municipalités desservies	Énergie distribuée	Revenu
			kWh	\$
1947.....	320	63,805	160,420,859	4,442,507
1948.....	366	71,009	186,834,305	5,058,142
1949.....	420	78,389	202,135,947	5,629,372
1950.....	454	84,361	235,926,656	6,363,597
1951.....	535	93,923	278,826,919	7,159,876
1952.....	582	107,942	332,674,176	8,553,619
1953.....	631	122,676	398,211,673	10,363,752
1954.....	664	134,587	472,763,014	11,936,234
1955.....	742	149,134	556,776,981	13,350,177
1956.....	799	162,594	659,720,877	15,566,910

Alberta.—La communalisation des réseaux de production et de distribution d'énergie en Alberta se limite à certaines municipalités urbaines. La Commission des services d'utilité publique, de qui relèvent la distribution et la vente de l'électricité, est l'organisme qui réglemente les réseaux privés. Elle a le pouvoir d'enquêter à la suite d'une plainte formulée soit par une municipalité soit par une société d'utilité publique et de déterminer, après enquête, les tarifs justes et raisonnables.

Il existe en Alberta trois services d'utilité publique: *Calgary Power Limited*, *Canadian Utilities Limited* et *Northland Utilities Limited*. Voici un bref exposé de ces services:

Calgary Power Limited.—La société possède onze usines hydro-électriques sur la rivière Bow et ses tributaires à l'ouest de Calgary, soit: chutes Horseshoe, chutes Kananaskis, rivière Ghost, Cascade, Barrier, Spray, Rundle, Three-Sisters, Bearspaw, Pocaterra et Interlakes. Elle exploite également une usine thermique de 88,000 h.p. à Wabamun, à l'ouest d'Edmonton. Au 31 décembre 1956, la puissance totale des usines de la société était de 374,450 h.p. Toutes les usines, sauf celle de Bearspaw, fonctionnent par télécommande de la centrale des chutes Kananaskis.

La société possède 5 réservoirs sur la rivière Bow et ses tributaires:

Lac Minnewanka.....	180,000 pieds-acres
Interlakes (haut Kananaskis).....	100,000 pieds-acres
Pocaterra (bas Kananaskis).....	50,000 pieds-acres
Lacs Spray.....	200,000 pieds-acres
Ghost.....	74,000 pieds-acres

En vertu d'une entente, la cité de Medicine-Hat fournit à la société 35,000 h.p. par ses usines thermiques. L'énergie de ces usines alimente un réseau de transmission qui satisfait à tous les besoins des cités de Calgary, Red-Deer et Wetaskiwin, d'environ 408 villes, villages et hameaux, ainsi qu'une importante charge industrielle dans le centre et le sud de l'Alberta. Ce réseau de transmission est aussi relié aux services municipaux d'Ed-

monton et de Lethbridge, aux services de la *Canadian Utilities Limited* à Drumheller, Vegreville et Vermilion, ainsi qu'à l'usine de la *East Kootenay Power Company*, à la passe du Nid-de-Corbeau.

En 1957, une extension à l'usine hydro-électrique de Cascade doit être terminée; elle fournira un supplément de 23,000 h.p. La compagnie compte environ 4,300 milles de lignes principales et 2,126 milles de lignes de distribution allant de Plamondon, au nord, à Milk-River et de Waterton, au sud, de Chauvin, Macklin (Sask.), Brooks et Bow-Island, à l'est, jusqu'à Nordegg, Banff et la passe du Nid-de-Corbeau, à l'ouest. Les cités de Calgary et de Red-Deer, ainsi que les villes de Ponoka, Fort-Macleod et Cardston, sont approvisionnées en gros. Tous les autres centres du réseau achètent l'électricité au détail. Au 31 décembre 1956, la compagnie approvisionnait pour fins de pompage environ 2,500 puits de pétrole, outre d'autres entreprises qui se rattachent directement à l'industrie pétrolière, stations d'accumulation, raffineries, pipelines et plusieurs établissements industriels des environs d'Edmonton.

Un vaste programme d'électrification rurale se poursuit en Alberta. Au 31 décembre 1956, la société desservait quelque 27,096 fermes. La *Calgary Power* se charge des travaux de génie, de construction et de fonctionnement de ces coopératives, par l'intermédiaire d'une filiale sans but lucratif, la *Farm Electric Services Limited*, l'énergie étant fournie au prix coûtant aux membres des coopératives agricoles.

Canadian Utilities Limited.—Les villes et villages situés au nord, à l'est et à l'ouest de Drumheller, ainsi qu'au nord et à l'est de Vegreville, sont alimentés par trois centrales reliées entre elles, à Battle-River, Vermilion et Drumheller. La centrale de Battle-River comporte un groupe thermique de 32,000 kW, chauffé au charbon; celle de Vermilion, un groupe thermique de 8,500 kW, chauffé au gaz; et une turbine de 9,000 kW, actionnée au gaz; la centrale de Drumheller possède un groupe thermique de 19,000 kW, chauffé au charbon. Les villes et villages situés au nord, à l'est et à l'ouest de Grande-Prairie sont alimentés par deux centrales équipées de groupes à combustion interne. L'une, située à Fairview, possède une installation au gaz naturel de 1,200 kW; l'autre, située à Grande-Prairie, comprend des groupes diesel au mazout et au gaz, d'une puissance globale de 5,700 kW. Les villes et villages situés au sud du petit lac des Esclaves sont alimentés par des groupes diesel de 390 kW, situés à Kinuso et au lac des Esclaves. En outre, une centrale à consommation de gaz de 10,000 kW, près du lac Sturgeon, doit être terminée en 1957; elle alimentera les régions de Grande-Prairie et du lac des Esclaves. L'usine que la compagnie possédait à Fort-St-John (C.-B.), a été vendue en 1956.

Il y a des lignes de raccordement avec le réseau de la *Calgary Power Limited* à Vermilion, Vegreville et Drumheller, et avec celui de la *Northland Utilities Limited* à Fairview et à Valleyview. La société dessert plus de 36,200 usagers dans environ 330 villes, villages et hameaux (y compris 111 associations d'électrification rurale) par l'intermédiaire d'un réseau d'environ 3,118 milles de lignes de transmission et de distribution, en plus des 7,427 milles de lignes appartenant aux associations rurales. Depuis 1949, cette même société a étendu l'électrification rurale aux cultivateurs de la région desservie, selon un plan coopératif d'après lequel le réseau de l'Association d'électrification rurale est aménagé et exploité au prix coûtant par la société pour le compte des cultivateurs. Plus de 8,000 cultivateurs bénéficient maintenant de l'électricité. En 1957, la société a pris la direction de la *McMurray Light and Power Company Limited* exploitant une centrale diesel de 300 kW, qui alimente la ville de McMurray.

Northland Utilities Limited.—Cette société, dont le siège est à Edmonton, fournit de l'énergie électrique à 6,500 usagers répartis dans 36 centres. Elle a des centrales diesel à Jasper, Athabaska, High-Prairie, Fort-Vermilion, McLennan, Peace-River, Fairview, Lac-la-Biche et Hay-River (T. N.-O.).

La société exploite une usine hydraulique à Jasper et, grâce à 250 milles d'une ligne de transmission de 24,000 volts, elle dessert 27 autres localités. En outre, environ 1,200 milles de lignes, qui appartiennent à des coopératives rurales, desservent 1,000 fermes. Une filiale de la *Northland Utilities*, la *Uranium City Power Company Limited*, fournit et distribue l'électricité à 450 usagers à Uranium City (Sask.).

Le gaz naturel est fourni à 3,000 usagers dans 12 localités du nord de l'Alberta: Fairview, Bluesky, Whitelaw, Brownvale, Berwyn, Grimshaw, Grande-Prairie, Spirit-River, Sexsmith, Rycroft, Woking et Clairmont.

Une filiale, la *Northland Utilities B.C. Limited*, fournit le gaz à 2,200 usagers à Dawson-Creek et à Pouce-Coupé (C.-B.).

Colombie-Britannique.—La *British Columbia Power Commission* a été constituée le 17 avril 1945 en vertu de la loi sur l'énergie électrique. Elle est entrée en activité en août 1945 alors qu'elle a acheté des installations électriques dans plusieurs parties de la province. Voici le bilan des progrès de la Commission de 1948 à 1957:

Année terminée le 31 mars—	Services achetés	Services aménagés	Total des services	Total cumulatif des services
1948.....	1,000	3,431	4,431	27,470
1949.....	831	3,318	4,149	31,619
1950.....	4,686	3,321	8,007	39,626
1951.....	473	4,075	4,548	44,174
1952.....	103	2,600	2,703	45,912
Vendus, juin 1951.....	-325	-640	-965	
1953.....	—	3,597	3,597	49,509
1954.....	—	3,264	3,264	52,773
1955.....	523	3,261	3,784	56,557
1956.....	406	4,382	4,788	61,345
1957.....	4,676	5,525	10,201	69,574
Vendus, mai 1956.....	-337	-1,635	-1,972	

La Commission a poursuivi l'expansion de sa puissance, de ses usines de transmission et de distribution, de ses besoins d'énergie, de ses services et de ses recettes, au cours de l'année qui s'est terminée le 31 mars 1957. Une hausse de 23.2 p. 100 dans les recettes se compare favorablement à une hausse de 16.8 p. 100 des dépenses. Le surplus d'exploitation s'est élevé à \$1,531,937 (avant qu'il soit tenu compte du déficit du réseau hydraulique), soit une augmentation de 96.9 p. 100 sur celui de 1955-1956.

Le détail des travaux en cours paraît aux pp. 582-583.

24.—Expansion de la British Columbia Power Commission, années terminées le 31 mars 1953-1957

Détail	1953	1954	1955	1956	1957
Nombre d'usagers.....	49,509	52,773	56,577	61,345	69,571
Puissance installée..... kW	124,415	174,255	176,866	211,366	281,435
Milles de lignes					
Transmission (haute tension) milles	590	624	689	795	1,009
Primaires de distribution..... "	2,704	2,995	3,301	3,781	4,147
Besoins d'énergie					
Produite..... kWh	524,502,927	687,158,106	812,793,062	955,007,458	1,058,915,734
Achetée..... "	2,350,721	9,982,128	12,016,339	24,023,708	25,668,700
Total, besoins d'énergie..... kWh	526,853,648	697,120,234	824,809,401	979,031,166	1,084,584,434
Recettes annuelles..... \$	5,902,344	7,103,853	8,227,331	9,730,576	11,992,259
Immobilisations (équipement en service)					
Production..... \$	26,488,225	33,678,194	35,100,468	44,741,367	55,595,538
Transmission..... \$	10,292,920	11,686,982	13,204,511	15,289,408	20,639,658
Distribution et fins générales..... \$	14,201,418	15,957,640	18,095,779	21,791,399	25,783,408
Total, immobilisations (équipement en service)..... \$	50,982,563	61,322,816	66,400,758	81,822,174	102,018,604

Sources d'énergie, année financière terminée le 31 mars 1957:

<u>Sources</u>	<u>kWh</u>	<u>%</u>
Hydro-électrique.....	949,348,809	87.5
Diesel-électrique		
Mazout.....	89,970,827	8.3
Gaz.....	19,596,098	1.8
Achetée.....	8,637,490	0.8
Importations entre services.....	17,031,210	1.6
TOTAL.....	1,084,584,434	100.0

Territoires du Nord-Ouest et Yukon.—La Commission de l'énergie du Nord canadien instituée par une loi du Parlement en 1948, est chargée de l'électrification des Territoires du Nord-Ouest où le besoin s'impose et où le service est rentable. En 1950, la loi a été étendue au Yukon. Le nom de la Commission, qui était auparavant Commission de l'énergie des Territoires du Nord-Ouest, a été modifié en 1956.

La Commission est autorisée à construire et à exploiter des usines d'énergie, selon le besoin, dans un territoire d'une étendue de plus d'un million et demi de milles carrés. Elle ne cesse de s'enquérir des besoins de cette vaste région et d'étudier les rapports concernant les emplacement hydrauliques.

La Commission exploite une entreprise hydro-électrique sur la rivière Snare, à environ 94 milles au nord-ouest de Yellowknife (T. N.-O.). A l'automne de 1948, cette usine a commencé à fournir de l'énergie aux mines de la région de Yellowknife. A l'été de 1950, un raccordement avec la ligne de transmission a permis d'augmenter la quantité d'électricité fournie à la ville de Yellowknife.

Une usine diesel et un réseau de distribution ont été mis en activité à Fort-Smith (T. N.-O.) en octobre 1950 et à Fort-Simpson en octobre 1956. L'entreprise dessert les divers établissements gouvernementaux, tels que ceux des ministères du Nord canadien et des Ressources nationales, des Transports, de la Défense nationale (C.T.R.C.), de la Santé nationale et du Bien-être social, des Travaux publics ainsi que ceux de la Gendarmerie royale du Canada, en plus des usagers commerciaux privés et des résidents.

En décembre 1952, la Commission a terminé la construction d'une usine hydro-électrique sur la rivière Mayo à environ six milles au nord de Mayo-Landing (Yukon). Cette usine alimente les entreprises minières de la région, ainsi que l'établissement de Mayo-Landing. Les travaux de construction en cours paraissent aux pp. 583-584.

Section 3.—Production globale d'énergie électrique de toutes les sources

La section 1 du présent chapitre donne toutes les ressources d'énergie hydraulique et la proportion captée jusqu'aujourd'hui. Le tableau 3 donne la proportion des aménagements de turbines hydrauliques des centrales électriques, des usines de pâte et de papier et d'autres industries. Exposé utile qui ne tient pas compte, cependant, de l'énergie électrique d'origine non hydraulique produite par des centrales électriques ou d'autres industries.

La section 2 porte sur l'industrie des centrales électriques; centrales provinciales et municipales et centrales privées. Ni l'une ni l'autre de ces deux sections, toutefois, ne donne un tableau complet de toute l'énergie électrique produite au Canada. Toute l'énergie hydraulique captée n'est pas transformée en énergie électrique; un certain nombre de roues et de turbines hydrauliques servent à la transmission directe et ne sont pas solidaires de générateurs électriques. Par contre, certaines centrales électriques des provinces de l'Atlantique, de l'Ontario et des Prairies utilisent des machines à vapeur ou des moteurs à combustion interne. L'objet de la présente section est d'indiquer la production de toutes sources. La plus grande partie de l'énergie provient naturellement des centrales électriques,

dont les chiffres figurent au tableau 4 de la section 2, p. 584. Le total de kilowatt-heures produits par les centrales électriques comprend la production tant hydraulique que thermique.

Comme l'indique le tableau 25, la production totale des centrales électriques en 1955 a été de 72,910,592,000 kWh. Pour compléter le tableau, il faut y ajouter la production des industries manufacturières et de l'industrie minière primaire pour leurs propres besoins. Il existe quelques autres sources d'énergie électrique comme les compagnies de tramways électriques, qui, en 1955 ont produit 8,463,000 kWh, production qui figure dans le total annuel au tableau 25. On compte également de nombreuses petites usines d'éclairage et de force motrice dans les fermes, dans les habitations rurales, les maisons d'été, les magasins, etc., dans les endroits hors du rayon des centrales électriques. Il n'existe aucune donnée à leur sujet.

25.—Énergie produite par les centrales électriques, l'industrie manufacturière et l'industrie minière, 1946-1955

NOTA.—Les chiffres de 1927-1943 figurent à la page 541 de l'Annuaire de 1948-1949; ceux de 1944-1945, à la page 598 de l'Annuaire de 1956.

Année	Centrales électriques		Industrie manufacturière		Industrie minière		Total ¹ milliers de kWh
	milliers de kWh	%	milliers de kWh	%	milliers de kWh	%	
1946.....	41,736,987	93.4	2,714,261	6.1	199,950	0.4	44,662,916
1947.....	43,424,799	92.1	3,467,535	7.4	269,412	0.6	47,174,384
1948.....	42,389,681	89.7	4,590,677	9.7	270,522	0.6	47,262,060
1949.....	44,418,573	87.8	5,898,390	11.7	263,835	0.5	50,592,990
1950.....	48,493,718	88.1	6,266,051	11.4	264,232	0.5	55,036,765
1951.....	54,851,844	89.3	6,369,094	10.4	212,832	0.3	61,446,787
1952.....	59,409,198	89.9	6,450,729	9.8	234,431	0.3	66,103,533
1953.....	62,860,927	89.8	6,901,443	9.9	215,337	0.3	69,988,286
1954.....	65,936,440	89.1	7,628,365	10.3	398,488	0.5	73,976,639
1955.....	72,910,592	88.0	9,432,663	11.4	463,860	0.6	82,815,578

¹ Comprend la production des compagnies de tramways électriques pour leurs propres besoins.

CHAPITRE XIII.—LA PÊCHE

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
SECTION 1. LES RESSOURCES DE LA PÊCHE COMMERCIALE DU CANADA.....	607	Sous-section 2. Les gouvernements provinciaux.....	616
ARTICLE SPÉCIAL: Les poissons de fond et la pêche canadienne.....	607	SECTION 3. STATISTIQUE DE LA PÊCHE.....	624
SECTION 2. LES GOUVERNEMENTS ET LA PÊCHE	612	Sous-section 1. Production primaire.....	624
Sous-section 1. Le gouvernement fédéral..	612	Sous-section 2. Le traitement industriel du poisson.....	629

NOTA.—On trouvera face à la page 1 du présent volume la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

Section 1.—Les ressources de la pêche commerciale du Canada

La situation enviable du Canada, à proximité de quelques-uns des fonds de pêche les plus prolifiques du globe, en fait l'un des principaux producteurs et exportateurs de poisson du monde. Les eaux de l'Atlantique et du Pacifique, aussi bien que celles des nombreux lacs et cours d'eau de l'intérieur du pays, produisent de riches moissons.

Les ressources de la pêche commerciale du Canada, sont étudiées aux pages 593-606 de l'*Annuaire* de 1955, qui renferment aussi un compte rendu détaillé des pêches de l'Atlantique, du Pacifique, ainsi que des pêches d'eau douce et des pêches du Nord. L'article spécial qui suit traite en détail des poissons de fond, espèces les plus importantes des pêcheries canadiennes.

LES POISSONS DE FOND ET LA PÊCHE CANADIENNE*

Les poissons de fond forment le groupe le plus important de la pêche au Canada. Ils constituent presque la moitié du volume de la prise de toutes les espèces de poissons, mollusques et crustacés et un tiers de leur valeur marchande. Ce groupe est particulièrement important dans les pêcheries de l'Atlantique, où il compose deux tiers ou plus du poids de la capture entière et la moitié de la valeur marchande de celle-ci. En Colombie-Britannique la proportion s'établit à 5 p. 100 du poids et de 12 à 18 p. 100 de la valeur marchande.

* Rédigé par T. H. Turner, directeur de l'information, ministère des Pêcheries (Ottawa).

Volume et valeur des apports de poissons de fond ainsi que le pourcentage de la prise entière en 1956

Région	Volume			Valeur		
	Poissons de fond ¹	Poissons, mollusques et crustacés ²	Pourcentage des poissons de fond	Poissons de fond ¹	Poissons, mollusques, et crustacés ²	Pourcentage des poissons de fond
	milliers de livres	milliers de livres	%	milliers de dollars	milliers de dollars	%
Provinces de l'Atlantique.....	989,373	1,348,691	73	26,774	53,046	50
Terre-Neuve.....	487,314	568,337	86	11,419	13,896	82
Maritimes et Québec.....	502,059	780,354	64	15,355	39,150	39
Colombie-Britannique.....	41,439	674,354	6	6,154	35,846	17
Pêcheries intérieures (eau douce)....	—	111,000	—	—	13,600	—
Canada.....	1,030,812	2,134,045	48	32,928	102,492	32

¹ Y compris le flétan et autres poissons plats ainsi que la morue, l'aiglefin, la morue barbue, le colin, le brosmes, la perche rose, le poisson-chat, la roussette, les morues et les rascasses du Pacifique. ² Non compris les foies de poisson, les plantes marines, les vers à boîte et les phoques.

La morue occupe le premier rang dans les pêcheries de l'Atlantique quant à la valeur marchande des prises; l'aiglefin vient en second lieu. Sur le littoral du Pacifique, le flétan est de beaucoup le plus important des poissons de fond. Le flétan et d'autres espèces de poissons plats, bien qu'ils soient de véritables poissons de fond, ne sont pas toujours classés comme tels aux fins du commerce. Par exemple, aux États-Unis la classification tarifaire des filets de poissons de fond n'indique que la morue, l'aiglefin, la merluche, le colin, le brochet et le sébaste, communément appelé poisson rouge, mais vendu sous le nom de perche de mer. En plus des poissons énumérés ci-dessus, les poissons de fond de l'Atlantique comprennent le poisson-chat (l'anarrhique-loup), le turbot à aigrette (le flétan du Groenland), la raie et la roussette. La plie du Canada, la sole grise, le faux carrelet et la limande ferrugineuse que l'on trouve dans les eaux de l'Atlantique ainsi que la limande sole, la sole de roche, la sole jaune, la barbue (brill) et la sole dover du Pacifique comptent parmi le sous-groupe des petits poissons plats. On trouve encore dans les eaux du Pacifique d'autres poissons de fond tels la morue grise, la lingue, la morue charbonnière ou bécheau noir et différentes sortes de rascasses (y compris le pagre du Pacifique et la perche de mer) et la roussette.

LES RÉSERVES ET LEUR UTILISATION

Les pêcheurs du Canada et les pêcheurs des autres pays capturent annuellement sur les côtes canadiennes environ 15 p. 100 de l'ensemble des réserves totales de poisson de fond du seuil continental de l'Atlantique et 6 ou 7 p. 100 des réserves de poisson de fond du Pacifique. La pêche de certaines espèces particulières comme l'aiglefin, la rascasse du Pacifique, la morue charbonnière et la morue grise se pratique sur une grande échelle, tandis que les prises annuelles d'autres espèces comme le chien de mer représentent une proportion négligeable des réserves actuelles. Il va sans dire que le degré d'exploitation ou d'utilisation se rattache étroitement à la demande à l'égard d'une espèce quelconque, exprimée par le prix que le pêcheur peut obtenir pour sa prise, et au coût de mise à terre de cette espèce. Plusieurs facteurs doivent être pris en considération dans l'évaluation des frais de production à un certain niveau d'exploitation, à savoir: les recettes réelles et prévues sur les immobilisations nécessaires à la constitution d'un fonds de roulement ainsi qu'à l'acquisition et à l'entretien des bateaux et du matériel de pêche; le salaire qui doit être payé pour la main-d'œuvre, si l'on veut garder le nombre requis de pêcheurs dans l'industrie; l'emplacement, l'étendue et la population des réserves de poissons qui sont exploitées.

Une réserve peut devenir très peuplée de sorte que la croissance y est lente et le taux de mortalité naturelle élevé. Une pêche plus abondante peut alors avoir cet effet quelque peu paradoxal de diminuer le volume de la réserve tout en élevant le niveau de la production continue, comme la disparition des poissons plus gros et plus âgés peut accélérer le rythme de croissance ou le rythme de reproduction dans la réserve ou causer ces deux effets en même temps. D'autre part, si une réserve a été exploitée d'une façon exagérée, une pêche moins abondante pourrait en augmenter le volume et le niveau de production continue. Pour ces raisons on considère que, avec des méthodes appropriées d'exploitation rationnelle, il est possible d'augmenter les prises annuelles de poissons comme le flétan, la morue lingue, le petit poisson plat, dans le Pacifique, et la plupart des espèces de poissons de fond de l'Atlantique excepté l'aiglefin.

Les espèces de l'Atlantique dominent dans le groupe des poissons de fond. Elles constituent de 85 à 90 p. 100 de l'ensemble des réserves de poissons de fond et fournissent également la plus grande partie du volume des prises annuelles de poissons de fond au Canada. Cependant, en raison de la valeur du flétan du Pacifique, dont le prix est relativement élevé, les espèces de l'Atlantique constituent une plus petite proportion de la valeur des prises de poissons de fond, soit environ 80 p. 100. La façon dont sont utilisées, à l'heure actuelle, les réserves de poissons de fond de l'Atlantique indique qu'il y a une grande possibilité d'accroître le rendement de ces réserves.

On trouve les plus riches bancs de poissons au-dessus du seuil continental aux endroits où l'eau n'a pas plus de 250 brasses de profondeur. Du côté de l'Atlantique, ces bancs où l'eau est peu profonde s'étendent jusqu'à plusieurs milles du rivage. Ils sont beaucoup

plus étroits du côté du Pacifique en raison de l'aspect montagneux et escarpé du littoral de la Colombie-Britannique, mais ils sont extrêmement bien protégés. Les diverses espèces de poissons qui pullulent dans ces eaux côtières permettent d'exercer l'industrie de la pêche à un coût relativement peu élevé et de fournir aux grands marchés alimentaires plusieurs produits des poissons de fond, comme les filets congelés pour l'Amérique du Nord et la morue séchée et salée pour les Antilles et les pays du sud de l'Europe.

La pêche côtière des poissons de fond de l'Atlantique se pratique tout le long du littoral et la pêche hauturière se fait dans le golfe Saint-Laurent, sur le Banc de Terre-Neuve et sur les divers bancs situés à l'est du Labrador et de Terre-Neuve, ainsi qu'à l'est et au sud-est de la Nouvelle-Écosse et de l'État du Maine. On se sert de petites et de grandes embarcations pour la pêche. Quant aux engins de pêche, ce sont habituellement des lignes munies d'hameçons boëtés (lignes à main et lignes de fond), ainsi que des filets traînants (chaluts à plateau et seines danoises), selon le cas. La ligne à main ne convient pas à la pêche aux poissons à petite bouche et les filets traînants ne peuvent servir sur les fonds trop accidentés. A certains endroits, comme la côte orientale de Terre-Neuve, où il y a des montées considérables de certaines espèces de poissons, principalement de la morue, on se sert de parcs en filet.

ESPÈCES DE L'ATLANTIQUE

La morue de l'Atlantique (*Gadus callarius*) se trouve des deux côtés de l'Atlantique du Nord. Toutefois, les réserves de l'Atlantique occidental sont si grandes que beaucoup de pays européens y ont puisé depuis la découverte de Terre-Neuve, en 1497, par les Cabot. Depuis bon nombre d'années, l'industrie du poisson salé repose sur la pêche de la morue. Plus tard la production de filets frais et congelés s'est établie en Nouvelle-Angleterre, dans la province de Québec, à Terre-Neuve et en Nouvelle-Écosse et, à un degré moins considérable, au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard. Dans les eaux du continent nord-américain on trouve de la morue depuis le Groenland, dans l'Arctique, jusqu'au cap Hatteras, dans le sud des États-Unis. La morue constitue, dans ces eaux, environ les deux tiers de la réserve connue de poissons de fond. Depuis quelques années, la morue constitue la moitié des prises totales de poissons, mollusques et crustacés des pêcheries canadiennes de l'Atlantique; elle compte pour un peu moins de 30 p. 100 de la valeur globale des prises. Son importance dans l'industrie de la pêche de Terre-Neuve est particulièrement grande. En effet, elle atteint environ les deux tiers de la valeur totale des prises des pêcheurs de Terre-Neuve. On estime que la prise annuelle de tous les pays dans les eaux nord-américaines n'est que 16 p. 100 environ de la réserve de morue qui s'y trouve. De plus, il est fort probable que la prise annuelle augmentera pour répondre aux besoins des populations croissantes.

L'aiglefin, qu'on pêche à la seine depuis le banc de Terre-Neuve jusqu'au cap Cod, se place, à l'heure actuelle, au deuxième rang pour ce qui est de l'importance commerciale. L'outillage mécanique dont se servent depuis quelques années les usines de filetage, leur a permis d'utiliser l'aiglefin plus jeune et plus petit. Une forte proportion de cette production est congelée en blocs et, plus tard, transformée en baguettes de poisson panées. En conséquence, la prise a augmenté jusqu'à 42 p. 100 environ de la réserve actuelle. On s'attend donc que cela réduira considérablement la réserve et, à la longue, la prise annuelle.

Au troisième rang parmi les poissons de fond de l'Atlantique se trouve la chèvre ou perche rose, que l'on pêche au chalut dans les eaux profondes et froides depuis l'État de New-Jersey jusqu'au Labrador, mais surtout dans le golfe du Maine, au large de la Nouvelle-Écosse, ainsi qu'à l'ouest et au sud de Terre-Neuve. L'expansion des pêcheries de perche rose est plutôt récente, puisqu'elle coïncide avec l'accroissement du marché de filets de perche de mer congelés, particulièrement dans la région du mid-west américain. L'espèce augmente lentement et, même si certains lieux de pêche septentrionaux parmi les plus éloignés sont inexploités et, même si on trouve de nouveaux stocks, on s'attend que la réserve globale diminuera. Toutefois, il y aura probablement une légère augmentation du rendement annuel au fur et à mesure que les vieux poissons disparaîtront et qu'une nourriture plus abondante se trouvera à la disposition des autres poissons.

La valeur des prises de flétan de l'Atlantique au cours des dernières années peut presque se comparer à la valeur des prises de perche rose, bien que les réserves et la prise annuelle n'atteignent pas un dixième de celles du littoral du Pacifique. Les captures se font en eau profonde dans toute la région atlantique. Pêché surtout par les palangriers, le flétan est parfois exceptionnellement capturé par les chalutiers. Bien que l'utilisation actuelle ne s'élève qu'à environ 10 p. 100 des réserves, on prévoit peu de changement dans la pêche de ces poissons.

Les petits poissons plats, qui comprennent la plie commune, la plie grise, le faux carrelet et la limande, sont ordinairement mis sur le marché sous forme de filets de sole. On trouve la plie américaine à partir de Long-Island (New-York) jusque dans les eaux de l'Arctique; les autres poissons de cette catégorie sont plutôt concentrés en certains endroits. On pêche tous ces poissons au moyen du chalut à panneaux et de la seine danoise, mais on peut également prendre la plie à la ligne. On pourrait augmenter les prises des petits poissons plats, même si cela entraînait une diminution des réserves.

Dans les statistiques, le colin, la merluche et le brosme sont parfois considérés comme des espèces apparentées à la morue et à l'aiglefin. Tous ces poissons habitent les régions les plus méridionales de la côte atlantique du Canada. On prend le colin à la ligne et, la plupart du temps, on le sale à sec pour la mise sur le marché. Le brosme et la merluche sont rarement concentrés, de sorte qu'on les prend ordinairement par hasard avec d'autres espèces de poissons de fond. Le brosme est un poisson comestible de qualité supérieure, mais la merluche s'amollit très rapidement, même quand elle est glacée, ce qui en rend le conditionnement difficile; aussi en rejette-t-on de fortes quantités à la mer. Le merlu (silver hake) est une espèce australe, et il lui arrive de quitter les eaux canadiennes lorsque la température de l'océan se refroidit. La lingue et la merluche habitent à peu près la même région que le colin. Le développement d'un marché plus intensif pour les poissons de fond et leurs produits dérivés amènerait probablement une utilisation accrue de ces espèces.

Le poisson-chat commun habite surtout les régions australes du littoral atlantique, tandis que le poisson-chat tacheté se tient plus au nord. Comme le brosme, le poisson-chat est un excellent poisson comestible et on l'écoule surtout sous forme de filets de poisson-chat de mer. Mais les réserves de poissons-chats sont faibles et, la plupart du temps, on le prend fortuitement avec d'autres espèces, tant à la ligne qu'au chalut. Comme le flétan, le poisson-chat serait plus pêché si son prix augmentait par rapport à celui de la morue.

Le turbot, ou flétan du Groenland, est une espèce de poisson plat que l'on pêche à la ligne surtout le long du nord-est de la côte terre-neuvienne. Actuellement, on le sale à sec; mais, s'il était plus facile de l'écouler sous forme de poisson frais ou congelé, la pêche en serait probablement intensifiée.

Il y a des réserves considérables de raies et de chiens de mer dans les eaux de l'Atlantique. Mais, bien que ces deux espèces soient comestibles et puissent être converties en huile et en nourriture à poisson, on les utilise très peu. La raie est prise incidemment avec d'autres espèces, et le chien de mer n'est pas en demande sur le marché. Il est évident qu'une pêche intensifiée en vue du conditionnement ne rapporterait pas, si l'on tient compte de l'état actuel de la technologie et de la demande à l'égard de ces produits.

LES ESPÈCES DU PACIFIQUE

On trouve le flétan du Pacifique le long du seuil continental, à partir des îles Aléoutiennes jusqu'au détroit de Juan-de-Fuça, et presque toujours à une profondeur variant de 30 à 250 brasses. On le prend surtout à la ligne de fond, il se pêche aussi aux lignes traînantes. On congèle une grande partie de ce poisson pour le mettre sur le marché. La pêche totale d'une année se chiffre aux environs de 60 millions de livres, dont moins de 40 p. 100 revient au Canada, ce qui représente environ 9 p. 100 des stocks disponibles. Vu la restauration des stocks opérée depuis les vingt dernières années, on croit qu'il est possible d'augmenter un peu l'exploitation. La pêche relève d'une commission internationale établie en vertu de la Convention de 1953 sur la pêche au flétan du Pacifique entre le Canada et les États-Unis. Le premier accord en vue de la réglementation conjointe de la pêche

au flétan avait été signé en 1924. On a fixé un certain taux annuel de prise et la concurrence entre les pêcheurs pour obtenir une partie toujours plus grande de ce contingentement a fait que la flottille de pêche au flétan a augmenté en importance et en efficacité.

La morue grise est la vraie morue du Pacifique et elle est apparentée à la morue de l'Atlantique du Nord. Cette espèce est abondante dans le détroit d'Hécate et au large de la côte ouest de l'île de Vancouver. La majeure partie de la pêche se fait au moyen de chaluts à panneaux, mais il se fait aussi un peu de pêche à la ligne. Les poissons sont vidés à bord puis filetés pour la congélation. Mais on en vend aussi sur le marché à l'état frais ou fumé. La pêche annuelle canadienne de morue grise varie entre 4 millions et 5 millions de livres, ce qui est moins de la moitié de la prise totale.

La morue noire ou morue charbonnière n'est pas une vraie morue, mais elle est apparentée au poisson-chandelle ou eulachon. On la recherche surtout quand la pêche au flétan est fermée et on la prend à la ligne à une profondeur de 70 à 250 brasses au large des îles de la Reine-Charlotte et de la côte de l'Alaska. La plus grande partie de ces poissons sont fumés. Les apports du Canada sont de l'ordre de 1,500,000 livres, soit un quart de la prise totale.

La morue lingue est un des plus gros poissons commerciaux de la côte du Pacifique. On la trouve de la Californie à l'Alaska, en eau profonde ou sur les hauts-fonds. La plus grande partie de la prise de la Colombie-Britannique se fait à la ligne mais la morue lingue se prend à la turlutte et au chalut. La morue lingue se vend fraîche ou congelée, entière ou en filets. L'huile du foie est riche en vitamine A. L'importance de la pêche de même que les prix payés aux pêcheurs varient beaucoup d'une année à l'autre.

Il y a 23 ou 24 espèces de rascasses sur la côte de la Colombie-Britannique. Au cours des dix dernières années, une dizaine d'espèces surtout ont été pêchées pour la vente à l'état frais ou en filets et pour la fabrication de bâtonnets de poissons. On les pêche à la ligne ou à la palangre, et à des profondeurs très variables allant jusqu'à 300 brasses. La prise annuelle est d'environ 9 millions de livres, mais 10 p. 100 seulement de cette pêche est faite par des vaisseaux canadiens. La croissance des rascasses est lente et il ne fait pas de doute que le taux actuel d'exploitation rendu possible par une population accumulée de poissons vieux et gros ne pourra pas être maintenu.

Outre le flétan, quelque seize espèces de poissons plats habitent les eaux de la Colombie-Britannique. Quoiqu'elles appartiennent aux familles des plies et des limandes, elles sont généralement connues sous le nom de soles. La barbue est le plus grand de ces poissons, d'autres espèces importantes étant la limande-sole et la sole de roche ("rough-back"). Ces espèces sont très pêchées au large de la côte ouest de l'île de Vancouver, dans la baie de la Reine-Charlotte et dans les détroits d'Hécate et de Georgie. Elles sont vendues sous forme de filets de sole frais ou congelés. Les réserves supporteraient facilement une augmentation des prises; mais, comme pour les autres poissons de fond du Pacifique, hormis le flétan, une telle augmentation ne modifierait guère le volume total des poissons de fond pêchés au Canada.

Les chiens de mer appartiennent à la famille des requins et, par leurs habitudes de rapine, causent de grands dommages aux engins de pêche et aux poissons pris dans les filets. L'industrie du chien de mer de la côte du Pacifique a atteint son apogée en 1944, avec une production de près de 8 millions de livres de foies de chien de mer, d'une valeur de \$2,700,000, montant auquel s'est ajouté le produit de la vente de la farine de poisson et des engrais. Toutefois, au cours des dix dernières années, la concurrence des produits de foie venant du Japon et la mise au point de la vitamine A synthétique ont entraîné une baisse dans cette industrie. Par conséquent, les réserves de chiens de mer se peuplent de plus en plus, de telle sorte qu'on a demandé des subventions pour encourager la production de farine et d'huile en vue d'atténuer par ce moyen les dommages que les chiens de mer causent aux autres pêches.

Au cours des cinq dernières années, la pêche au chalut de poissons de rebut destinés aux établissements d'élevage d'animaux à fourrure, a pris un essor rapide en Colombie-Britannique, la viande de cheval et les déchets de filets ne suffisant plus pour satisfaire à

la demande de nourriture pour les visons. Cette pêche vise surtout le turbot ou flétan à dents sagittées et, en hiver, quand le mauvais temps ne permet pas de pêcher sur les fonds les plus exposés, le colin noir ou "big-eye". On utilise aussi des quantités limitées de merluche et de certaines autres espèces.

Section 2.—Les gouvernements et la pêche

En vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, le gouvernement fédéral est pleinement autorisé à légiférer dans le domaine de la réglementation des pêches côtières et intérieures du Canada. Sous le régime de l'Acte en question, des lois sont faites pour la protection, la conservation et l'expansion des pêches dans tout le pays. En vertu de divers accords, les provinces ont cependant assumé des responsabilités administratives plus ou moins étendues. Conséquemment, si tous les règlements régissant la pêche sont édictés par le gouvernement fédéral, l'administration proprement dite (l'application des lois et des règlements, l'inspection des produits de la pêche, la délivrance des permis, etc.) est confiée soit à des fonctionnaires fédéraux, soit à des fonctionnaires provinciaux, selon les accords conclus et sans répétition de services.

Ainsi, toutes les pêches maritimes ou pêches dans les eaux à marée, excepté celles de la province de Québec, sont administrées par le ministère fédéral des Pêcheries, tandis que les pêches en eau douce ou dans les eaux sans marée, sauf quelques exceptions, sont administrées par les provinces. La province de Québec a assumé la responsabilité de toutes ses pêches, y compris ses pêches en eau salée. L'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta s'occupent des poissons d'eau douce, de même que la Colombie-Britannique; dans le cas de cette dernière, le gouvernement fédéral est chargé des espèces maritimes et anadromes. Toutefois, dans l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, à Terre-Neuve, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, toutes les pêches sont administrées par le gouvernement fédéral. D'autre part, l'administration de la pêche dans les parcs nationaux relève du Service fédéral de la faune, ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, dans tout le Canada. (Voir pp. 27 et 28.)

Sous-section 1.—Le gouvernement fédéral*

La conservation, l'expansion et la réglementation générale des pêches maritimes, fluviales et lacustres, sont confiées à trois organismes fédéraux, sous la direction du ministre des Pêcheries.

- 1° Le ministère des Pêcheries proprement dit, dont le siège est à Ottawa (Ontario), et les bureaux régionaux, sous la direction de surveillants en chef sont à Vancouver (C.-B.), Winnipeg (Man.), Halifax (N.-É.), et St-Jean (T.-N.).
- 2° L'Office technique et scientifique des pêches du Canada, qui dirige huit stations au pays et dont le siège est à Ottawa.
- 3° L'Office des prix des produits de la pêche dont le siège est à Ottawa.

Le ministère des Pêcheries.—Les principales fonctions du ministère sont de conserver et d'accroître les pêches du Canada, d'encourager l'expansion de l'industrie de la pêche dans l'économie nationale, d'examiner les produits de la pêche, d'établir des normes de qualité et de favoriser l'utilisation optimum de cette ressource naturelle, ainsi que de faire comprendre au public l'importance de la ressource en question et de l'industrie qui l'exploite.

Le gros du personnel du ministère travaille sur les lieux et se compose principalement des équipes de protection et d'inspection. Les agents de protection, y compris ceux qui sont à bord des 76 vaisseaux de surveillance et de protection du ministère, sont chargés de la mise en vigueur des règlements de conservation adoptés sous le régime de la loi sur les pêcheries et d'autres lois visant à obtenir à perpétuité un rendement maximum de nos pêches. Ils sont aussi chargés de l'inspection des produits du poisson et des usines de conditionnement, sous le régime de la loi de l'inspection du poisson et des articles pertinents de la loi sur les viandes et conserves alimentaires.

* Revu au ministère des Pêcheries, Ottawa.

La Division de la conservation et de l'expansion est chargée de mettre en œuvre le programme du ministère en ce domaine. Les agents de protection font respecter les règlements ayant trait aux zones restreintes, aux périodes de fermeture, aux restrictions visant la situation et les genres d'engins de pêche, et surveillent aussi les cours d'eau de fraye, que de plus, ils tiennent libres d'obstructions. Les biologistes étudient les problèmes qui se rattachent à la pollution et aux approvisionnements d'eau, tandis que les ingénieurs construisent des échelles pour permettre au poisson de contourner tous les genres d'obstacles. Enfin, cette division s'occupe des établissements de pisciculture dirigés par le ministère en vue de repeupler les eaux dont l'administration lui incombe.

Depuis quelques années, une prime est versée pour la destruction des phoques communs, porteurs de parasites, le long des côtes de Terre-Neuve et du Labrador, à raison de \$10 pour les adultes et de \$5 pour les jeunes phoques. Durant l'année 1955, 276 adultes et 1,435 jeunes phoques ont été tués.

La Division de l'inspection et de la consommation examine le poisson et ses produits afin que leur qualité réponde aux normes établies. Elle a des laboratoires d'inspection du poisson sur les côtes de l'Atlantique et du Pacifique, ainsi qu'un personnel d'économistes ménagères qui font des épreuves dans leur cuisine d'essai à Ottawa, Toronto, Montréal, Vancouver et Halifax, et qui, par le moyen de séances de démonstration et de causeries, diffusent les meilleures méthodes de préparer et de faire cuire le poisson et ses produits.

Au moyen d'expositions et de publications, ainsi que par la radio, la télévision et le film, la Division des renseignements et de l'éducation tient le public au courant de l'industrie de la pêche et des travaux du ministère, afin de faire mieux comprendre la valeur de cette richesse naturelle et l'importance de l'industrie qui l'exploite. La Division collabore étroitement aux travaux accomplis par la Division de la conservation et de l'expansion pour favoriser les pêches, et seconde activement la Division de l'inspection et de la consommation dans le dessein de faire croître la consommation des produits du poisson canadien aux États-Unis et dans d'autres pays.

La Division de l'économique est chargée du double soin de fournir au gouvernement et à l'industrie de la pêche de commerce: 1° des renseignements d'ordre courant, y compris des données statistiques groupées sous le titre général de renseignements commerciaux, et 2° de poursuite des études et des investigations portant sur les pêches primaires, le conditionnement et la distribution des produits du poisson. Dans le premier cas, la Division collabore étroitement aux travaux du Bureau fédéral de la statistique et des agences commerciales étrangères du ministère du Commerce; dans le second, elle collabore de façon analogue aux entreprises de l'Office technique et scientifique des pêches. Dans les deux cas, ses travaux influencent singulièrement les lignes de conduite administrative adoptées pour la gestion des pêches, l'expansion industrielle et les services aux marchés.

En plus de fournir les services ordinaires ci-dessus, le ministère aide de plusieurs façons spéciales à l'industrie de la pêche. Tout particulièrement, il encourage la construction de petits chalutiers et de palangriers, ainsi que celle des établissements pour la congélation et l'entreposage de la boëtte sur la côte atlantique, en vue de favoriser les opérations de pêche primaires et l'écoulement des produits de la pêche. Pour tout chalutier neuf construit au Canada, le propriétaire peut obtenir un permis l'autorisant à utiliser un chalutier usagé importé du Royaume-Uni ou des États-Unis et immatriculé au Canada après le versement des droits. Le demandeur désireux de n'obtenir qu'un seul chalutier peut importer un chalutier usagé du Royaume-Uni sans être obligé d'y faire installer une nouvelle quille au Canada. Cette ligne de conduite administrative s'applique aux bateaux achetés de tout pays jouissant du traitement de la nation la plus favorisée, en vertu des obligations du Canada à titre de signataire de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

Le Plan d'indemnités aux pêcheurs fournit de l'assurance à bon marché contre les pertes de bateaux et de casiers à homards causées par les tempêtes et autres accidents. Ce plan, qui est en exécution depuis 1953, répond à un besoin ressenti depuis longtemps par

les petits pêcheurs en particulier. Les vaisseaux dont la valeur estimative se situe entre \$250 à \$7,500 peuvent être assurés moyennant le versement d'une prime annuelle de 1 p. 100 de leur valeur. Au 31 mars 1956, 2,999 vaisseaux de pêche d'une valeur estimative totale de \$6,062,140 étaient assurés sous le régime en question. En réponse aux nombreuses demandes faites en vue d'obtenir une protection analogue contre les pertes exceptionnelles d'engins et de matériel de pêche autre que les vaisseaux, le ministère a commencé par introduire un règlement fournissant une certaine compensation aux pêcheurs de homard affligés par des pertes anormales de casiers à homard moyennant le versement d'une faible prime. Le taux de prime varie suivant les conditions dans les diverses régions de pêche des provinces de l'Atlantique et du Québec mais il se situe en moyenne à 4 p. 100 de la valeur des casiers. Les pertes normales de casiers à homards constituent annuellement une moyenne de 20 à 25 p. 100 de l'actif total du pêcheur et l'indemnité représente environ 50 p. 100 de la valeur des casiers perdus en plus de cette moyenne.

Le ministère subventionne aussi les institutions d'enseignement qui s'engagent à poursuivre un travail d'éducation spécialisé parmi les pêcheurs.

L'Office technique et scientifique des pêches.—L'Office en question a été établi en 1937 pour succéder à l'Office de biologie du Canada. Comme son nom l'indique, l'Office est en quelque sorte l'arme scientifique du ministère des Pêcheries, et son objet est de chercher à améliorer et à étendre les pêches du Canada par la recherche scientifique. Il dirige quatre stations de biologie, deux groupes océanographiques, trois stations technologiques, un service de génie et une unité qui se consacre à la recherche sur les mammifères marins ainsi qu'à l'étude des pêches dans les régions arctiques du Canada.

L'Office comprend un président à un service continu et jusqu'à dix-huit membres choisis par le ministre des Pêcheries parmi les savants canadiens dans les domaines apparentés aux travaux de l'Office et parmi les hommes d'affaires au courant de la pêche et de l'industrie du poisson.

Les travaux biologiques de l'Office ont pour principal objet de servir de base scientifique générale à la conservation et à la gestion rationnelle des vastes ressources du Canada dans le double domaine des pêches maritimes et d'eau douce. Les investigations poursuivies par l'Office portent sur les mœurs des diverses espèces d'importance commerciale, sur la dynamique des peuplements, leurs maladies et leurs ennemis. Sont aussi étudiées les méthodes de culture positive dans les secteurs où il est possible d'agir sur le milieu ambiant. Les travaux comportent aussi la recherche de nouvelles pêcheries ainsi que des essais visant à améliorer les méthodes de pêche. Sur la côte de l'Atlantique, les travaux sont menés par les Stations de biologie à St-Andrews (N.-B.) et St-Jean (T.-N.), les travaux dans l'Arctique sont dirigés de Montréal (Québec); les études sur les poissons d'eau douce se font sous l'autorité de la Station de Winnipeg (Manitoba), et tous les travaux sur la côte du Pacifique relèvent de la Station de Nanaimo (C.-B.).

L'océanographie embrasse l'étude des aspects biologique, chimique et physique de l'habitat des poissons et autres organismes aquatiques d'une certaine importance en eau salée aussi bien qu'en eau douce. Ces renseignements, qui sont indispensables à la compréhension de la présence et de la distribution du poisson, sont recueillis par les deux groupes océanographiques de l'Office, un sur chaque côte.

Les études technologiques visent à la meilleure utilisation possible des prises de poissons du Canada. Les moyens de perfectionner les méthodes, de conserver et de conditionner le poisson aussi bien que d'utiliser les déchets de poisson sont l'objet d'investigations approfondies. Au cours des dernières années, des travaux considérables ont été accomplis dans le domaine de la mécanisation, en vue d'accroître davantage l'efficacité des procédés industriels. Les travaux technologiques sur la côte de l'Atlantique sont poursuivis aux Stations d'Halifax (N.-É.) et de Grande-Rivière (Québec), alors que les travaux de génie appliqué pour Terre-Neuve se font sous la surveillance d'une unité à St-Jean (Terre-Neuve). Enfin, la Station de Vancouver (C.-B.) exécute des travaux intéressant la Côte du Pacifique.

L'Office des prix des produits de la pêche.—Cet office, institué en juillet 1947 en vertu de la loi de 1944 sur le soutien des prix des produits de la pêche, est chargé de recommander au gouvernement des mesures de soutien quand les prix s'affaissent. L'Office fonctionne sous la direction du ministre des Pêcheries et se compose d'un président, choisi parmi les hauts fonctionnaires du ministère des Pêcheries, et de cinq membres choisis parmi les membres des sociétés de pêcheurs privées ou coopératives et représentant les diverses régions de pêche du Canada.

L'Office est autorisé à acheter des produits de la pêche de bonne qualité, aux conditions prescrites, et d'en disposer par voie de vente ou autrement, ou de verser aux producteurs la différence entre le prix fixé par l'Office et le prix moyen que le produit commande sur le marché. Cependant, l'Office n'a le pouvoir de réglementer ni les prix ni les opérations de l'industrie de la pêche ou du commerce du poisson. L'Office obtient les sommes nécessaires à son activité relative à la pêche du Fonds du revenu consolidé, jusqu'à concurrence de 25 millions de dollars, mais uniquement sur l'avis du Conseil du Trésor et l'autorisation du gouverneur en conseil.

L'Office a un petit personnel chargé de l'administration. Le travail de ce personnel est étroitement coordonné avec celui de la Division de l'économique du ministère des Pêcheries. Autant que possible les services requis par l'Office lui sont rendus par le personnel du ministère. L'Office a mené sur place des enquêtes sur les conditions et les possibilités du marché ainsi que sur les facteurs qui influent sur le revenu des pêcheurs dans les diverses régions de pêche. Il se tient constamment au courant de la situation financière des pêcheurs et soumet au gouvernement des recommandations basées sur les données de la situation. Il fait aussi des enquêtes spéciales quand surgissent des problèmes graves dans certaines régions.

Conservation de la pêche sur le plan international.—La conservation des ressources de la haute mer ne pouvant s'effectuer qu'à la faveur d'une réglementation, il a fallu conclure des accords internationaux à cette fin. Le ministère des Pêcheries est chargé de veiller à l'exécution des engagements que le Canada a pris à cet égard en vertu de traités conclus avec les États-Unis et d'autres pays.

Le Canada et les États-Unis occupent le premier rang parmi les nations du monde pour ce qui est des entreprises communes de conservation du poisson. La Convention internationale de la pêche au flétan, sur la conservation de ce poisson dans le Pacifique-Nord et la mer de Béring, et la Convention internationale de la pêche au saumon du Pacifique, sur la conservation et l'accroissement des stocks de sockeye du Fraser, en sont deux grands exemples. Les enquêtes entreprises sous les auspices des commissions instituées par ces conventions, la réglementation et les restrictions subséquentes des prises ainsi que la construction d'échelles à saumon, ont réussi à freiner le dépeuplement de ces fonds de pêche et même à les rendre productifs. Sous le régime d'un traité signé en 1911 et connu sous le nom Convention sur la chasse pélagique au phoque (du Pacifique-Nord), cette chasse était interdite durant les migrations d'aller et de retour de ces animaux entre les eaux méridionales et les îles Pribilof où la plupart d'entre eux se reproduisent. Ce traité qui avait été signé par les États-Unis, le Canada, la Russie et le Japon est l'un des premiers sur les ressources de la mer. Dans le cours de l'année qui suivit son abrogation par le Japon en 1941, le Canada et les États-Unis signèrent un accord provisoire sur le phoque à fourrure en vertu duquel le Canada, en retour de son abstention de la chasse pélagique au phoque, recevait 20 p. 100 de la prise annuelle effectuée sous la surveillance des États-Unis. Un congrès ayant pour objet de reprendre la convention primitive sur la gestion du phoque à fourrure du Pacifique-Nord a été ouvert à Washington au mois de novembre 1955 en présence de délégués des quatre pays qui avaient signé le traité de 1911. Le 9 février 1957, une nouvelle entente a été signée par les quatre pays.

En 1949, le Canada et neuf autres pays ont conclu une convention internationale sur les pêches du nord-ouest de l'Atlantique, qui est entrée en vigueur en 1950. La Commission établie en vertu de la Convention et dont le siège est à Halifax (N.-É.) est chargée de la

recherche scientifique sur les stocks de poisson du nord-ouest de l'Atlantique. La Commission n'est pas investie du pouvoir de faire des règlements, mais elle peut adresser ses recommandations aux gouvernements intéressés quant aux mesures à prendre pour la conservation des stocks de poisson qui alimentent les pêches internationales dans la zone de la Convention. Les pays signataires sont le Canada, le Danemark, l'Islande, les États-Unis, le Royaume-Uni, la France, l'Italie, la Norvège, le Portugal et l'Espagne.

Un pas dans la voie de la réglementation internationale des pêches hauturières du nord du Pacifique a été fait en décembre 1951 quand le Canada, les États-Unis et le Japon ont discuté cette question à Tokyo. La convention adoptée a été ratifiée par les trois gouvernements intéressés, et les instruments de ratification ont été déposés à Tokyo au mois de juin 1953. Le traité, connu sous le nom de Convention internationale concernant les pêcheries hauturières de l'océan Pacifique-Nord, vise à obtenir un rendement maximum des ressources de la pêche dans les eaux de l'océan Pacifique-Nord, chaque partie assumant des obligations destinées à favoriser les mesures de conservation. La Commission établie sous l'empire de cette convention étudiera les pêches du nord du Pacifique, déterminera l'application des principes du traité et mettra en œuvre et coordonnera les études scientifiques qui serviront de base à l'établissement de programmes de conservation.

Le septième et le plus récent des accords internationaux dans le domaine de la pêche signés par le Canada est celui de la Convention relative aux pêcheries des Grands lacs, qui prévoit une action commune de la part du Canada et des États-Unis dans la poursuite de recherches sur les pêches des Grands lacs, et dans l'établissement d'un programme visant à réprimer la lamproie dans ces eaux. Cette convention est entrée en vigueur au mois d'octobre 1955 (voir aussi les pp. 620-621).

Le Canada est membre de la Commission internationale de la chasse à la baleine et il est tenu de recueillir des données biologiques sur les cétacés capturés par les baleiniers canadiens. La chasse à la baleine se pratique au large des côtes de Terre-Neuve et de la Colombie-Britannique.

Sous-section 2.—Les gouvernements provinciaux*

Les paragraphes qui suivent exposent sommairement le travail de chacun des gouvernements provinciaux dans l'administration des pêches commerciale et sportive.

Terre-Neuve.—L'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération canadienne le 31 mars 1949 a amené la transmission de certaines responsabilités administratives dans le domaine de la pêche. L'Office des pêches de Terre-Neuve est resté l'organisme officiel chargé de la surveillance du commerce de la morue salée, mais le ministère fédéral des Pêcheries a assumé la responsabilité de l'inspection du poisson et des usines, du fonctionnement des dépôts de boëtte, etc. L'Office, qui relevait auparavant du gouvernement de Terre-Neuve par l'entremise du commissaire des Ressources nationales, dépend maintenant du ministre fédéral du Commerce.

Le gouvernement provincial s'occupe surtout de perfectionner les méthodes traditionnelles de pêche et de production, en même temps que d'en découvrir de nouvelles et, à cette fin, il poursuit des expériences dans le domaine de la pêche aux palangres, du chalutage en eau profonde, de la construction d'embarcations tous usages et de l'exploration de nouvelles pêcheries. Il prend aussi des mesures pour assurer une utilisation plus efficace du sel de pêche. Il a mis des prêts à la disposition des industriels pour les aider à établir ou à grossir leurs flottilles de pêche et leurs usines. Il a aussi accordé des prêts aux pêcheurs pour les aider à se construire ou à s'acheter des vaisseaux modernes susceptibles d'être adaptés à diverses opérations de pêche et d'augmenter ainsi la production.

En 1951, les gouvernements du Canada et de Terre-Neuve ont institué le Comité de développement des pêcheries de Terre-Neuve formé de représentants des pêcheurs, des conditionneurs et des exportateurs et des deux gouvernements. Le but de ce comité était

* Rédigé par chaque ministère provincial chargé de l'administration des pêches.

d'établir le rôle de chaque secteur de l'industrie et de chaque gouvernement, ensemble ou séparément, dans l'aménagement et le développement des pêcheries. Les deux gouvernements ont agi en conformité des recommandations du Comité dans son rapport final d'avril 1953. La *Newfoundland Fisheries Development Authority* a été instituée par le gouvernement de Terre-Neuve pour la réalisation de la part de la province du programme de développement, et le ministère fédéral des Pêcheries continue d'appliquer les lois provinciales sur la pêche et d'entreprendre des travaux de développement en collaboration avec le corps constitué.

Les eaux intérieures de Terre-Neuve, excellentes pour la pêche sportive, ne sont guère exploitées sur un pied commercial. Les lacs et les étangs sont restés sous la juridiction de la Division des ressources naturelles du ministère provincial des Mines et des Ressources, mais les cours d'eau,—fréquentés par des poissons migrateurs, notamment le saumon et la truite de mer,—relèvent du gouvernement fédéral. La surveillance et la conservation du poisson sont ainsi devenues totalement ou principalement fonctions du ministère fédéral des Pêcheries. Quant aux lacs et aux étangs, cependant, ces questions relèvent du gouvernement provincial ou des deux gouvernements à la fois.

Île-du-Prince-Édouard.—Les pêches maritimes et intérieures de l'Île-du-Prince-Édouard sont administrées par le gouvernement fédéral alors que le ministère provincial des Pêcheries complète l'activité du gouvernement fédéral qui porte principalement sur l'inspection et la conservation et plus particulièrement sur l'expansion de l'industrie de la pêche.

Les pêcheurs de commerce de la province tirent la majeure partie de leurs revenus des mollusques et des crustacés, surtout du homard. Cependant, au cours des dernières années, la pêche hauturière a connu un regain d'activité. Des petits chalutiers de 60' sont employés pour les opérations hauturières et leurs prises sont débarquées aux usines de filetage et de réduction sur la côte est de l'île. La pêche côtière se pratique aussi sur une assez grande échelle et les prises résultant de ces opérations sont débarquées à divers points de la côte.

Le ministère provincial assiste les pêcheurs et l'industrie de la pêche du point de vue technique et, par l'entremise de commissions de prêts aux pêcheurs accorde aussi de l'aide pour l'achat de bateaux et de moteurs. Des prêts s'élevant à 50 p. 100 du coût de ce matériel sont disponibles.

Les cours d'eau de la province, pour la plupart alimentés par des sources et d'un débit régulier, sont très favorables à la reproduction des espèces de sport dont la truite mouchetée est la plus importante. Des investigations, en vue d'accroître le nombre de truites d'une taille attrayante pour les pêcheurs à la ligne, sont menées par l'Office technique et scientifique des pêches du Canada aux emplacements fournis par le gouvernement provincial. Les barrages et le poisson indispensables aux expériences sont fournis par le gouvernement fédéral. Malheureusement, plusieurs des étangs fertiles et très productifs de la province ont disparu mais le gouvernement provincial s'occupe activement de restaurer les barrages qui avaient donné naissance à ces étangs et de les remettre à la disposition du public.

Nouvelle-Écosse.—L'administration des pêches dans les eaux à marée et dans les eaux intérieures de la Nouvelle-Écosse incombe en principe à l'administration fédérale. Toutefois, la province, par l'entremise de son ministère du Commerce et de l'Industrie, complète l'activité du gouvernement fédéral. En fait, les deux administrations ont adopté un régime d'effort coopératif qui laisse chacune libre de s'acquitter de ses responsabilités et d'exécuter ses programmes. Le gouvernement provincial s'occupe de l'expansion, de l'administration et de la recherche.

Expansion.—Le travail d'expansion comprend les services du génie, l'aide financière à la pêche en général et les services d'éducation des pêcheurs.

Les services du génie portent sur le dessin, la construction et l'équipement des bateaux, des vaisseaux et des usines de conditionnement du poisson. Un ingénieur en génie maritime s'occupe de ces services et remplit le rôle d'expert conseil auprès de tous ceux qui s'intéressent à l'industrie. Des prêts sont accordés, d'une part, aux industriels pour la construction et la modernisation d'usines de conditionnement du poisson et, d'autre part, aux pêcheurs, pour l'achat de bateaux et de moteurs. Lorsque la construction de grandes usines crée des besoins qui dépassent les moyens des petites localités où elles se trouvent, la province y supplée en fournissant divers services d'utilité publique, notamment des adductions d'eau et des voies ferrées de service.

Les services d'éducation fournis aux pêcheurs portent sur le soin et l'entretien des moteurs marins, les éléments de la navigation, le ravaudage, la conception et la construction de filets et autres engins de pêche. Durant la saison morte, des instructeurs à l'emploi du ministère donnent des cours abrégés dans les ports de pêche. Ce programme est subventionné par le ministère fédéral du Travail en vertu de la loi sur la coordination de la formation professionnelle.

Administration.—La loi dite *Nova Scotia Fisheries Act* complète les attributions fédérales et est appliquée conjointement par le ministère du Commerce et de l'Industrie et par le ministère fédéral des Pêcheries. Sous ce régime, les usines de conditionnement et les acheteurs de poisson doivent obtenir chaque année des permis qui sont délivrés par le ministère du Commerce et de l'Industrie, mais seulement sur la recommandation des inspecteurs du ministère fédéral des Pêcheries, et moyennant un certificat du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social attestant que les normes fédérales de construction, d'exploitation et d'hygiène sont observées.

Les renseignements recueillis à l'occasion de la délivrance des permis et les statistiques fournies par le ministère fédéral des Pêcheries permettent au ministère du Commerce et de l'Industrie de répondre aux demandes de renseignements sur la pêche.

Recherches.—Les travaux de la province en ce domaine se limitent surtout aux pêches de la truite et du saumon dans les eaux intérieures. Le ministère du Commerce et de l'Industrie a poursuivi un programme quinquennal de régularisation du débit des eaux de la rivière La Hève pour la conservation et l'accroissement des stocks de saumon; il a commencé des expériences sur la fertilisation de certains lacs et l'empoisonnement partiel d'autres nappes d'eau pour diminuer le nombre de poissons communs qui disputent la nourriture disponible à la truite; il a aussi dirigé certaines études spéciales sur les populations de truites et les migrations du saumon. Les recherches de cette nature se poursuivent sous la direction de la *Nova Scotia Research Foundation*.

Nouveau-Brunswick.—Les pêches dans les eaux à marée ou pêches maritimes du Nouveau-Brunswick relèvent du gouvernement fédéral, tandis que les pêches de l'intérieur sont administrées conjointement par le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial. Cependant, avec la collaboration du ministère fédéral des Pêcheries, le gouvernement provincial, grâce à son ministère de l'Industrie et de l'Expansion, assume certaines responsabilités dans l'expansion des pêches de commerce.

Une aide financière, sous forme de prêts, est accordée aux pêcheurs pour l'achat de bateaux et de moteurs ainsi que pour la construction et l'agrandissement d'installations frigorifiques. Des petits prêts sont mis à la disposition des pêcheurs côtiers pour l'achat de bateaux de pêche au homard et au hareng, et des sommes plus considérables sont accordées aux pêcheurs hauturiers pour la construction de petits chalutiers modernes en vue de la pêche aux poissons de fond. Soixante-dix unités de 48 à 72 pieds de longueur travaillent dans le golfe Saint-Laurent et la baie de Fundy. La flottille de la baie de Fundy est en voie d'expansion, compte tenu du fait que les installations de conditionnement en existence sont limitées. Cependant, une dépense de \$500,000 est prévue à l'égard d'usines d'entreposage frigorifique et de conditionnement en construction à Beaver-Harbour. A elle seule, l'usine de conditionnement absorbera environ 5 millions de livres de poisson par année et sa capacité s'accroîtra avec le temps.

Le gouvernement provincial met à l'essai de nouveaux engins et de nouvelles techniques de pêche susceptibles d'aider aux pêcheurs côtiers. Ces expériences sont poursuivies avec l'aide de l'Office technique et scientifique des pêches du Canada et avec la coopération étroite des pêcheurs intéressés. Des services éducatifs sont mis à la disposition des pêcheurs hauturiers sous forme d'instructions particulières sur les éléments de la navigation, les règles de route, l'administration commerciale ainsi que le soin et l'entretien des diesels marins. Le personnel du Service des pêches fournit aussi de l'aide technique aux propriétaires de chalutiers, aux constructeurs de vaisseaux et aux pêcheurs côtiers.

Québec.—Le ministère de la Chasse et des Pêcheries administre les pêches maritimes et intérieures du Québec. Le ministère a deux divisions: celle des pêches maritimes et celle de la pêche et de la chasse, chargée de l'administration des pêches intérieures.

Pêches maritimes.—La province de Québec est la seule qui administre ses propres pêches maritimes. A l'intention des producteurs et des pêcheurs, elle dispose d'un ensemble d'entrepôts frigorifiques pour la congélation et la conservation du poisson. Depuis l'érection du premier frigorifique, en 1932, le nombre de ces entrepôts est passé à 53 établissements aménagés pour congeler 260 tonnes de poisson par jour et en entreposer 17 millions de livres. Ces entrepôts rendent aussi de très utiles services aux pêcheurs en leur fournissant de la boëtte congelée. En outre, le ministère possède et entretient 115 neigères où le poisson peut être refroidi avant d'être expédié aux usines de filetage, 40 hangars de triage et deux séchoirs artificiels dont la capacité est de six millions de livres de poisson par année.

Le ministère a un personnel d'inspecteurs, de gardes-pêche, de techniciens et de technologues pour l'application de la loi de la pêche et l'emploi de nouvelles techniques en vue de l'expansion de l'industrie. L'administration centrale a son siège à Québec et il existe à Gaspé un bureau chargé de l'administration des entrepôts frigorifiques. L'inspection du poisson est faite en conformité des lois fédérales et provinciales par les inspecteurs provinciaux qui sont, aux fins de l'exportation, investis de pouvoirs supplémentaires par le gouvernement fédéral.

Le ministère fait aussi œuvre de vulgarisation auprès des pêcheurs et des producteurs auxquels il enseigne comment obtenir par les méthodes modernes de conditionnement du poisson des produits de haute qualité. La nouvelle École d'apprentissage en pêcheries de Grande-Rivière assure gratuitement aux pêcheurs de tous âges un enseignement théorique et pratique, alors que l'École supérieure des pêcheries de Ste-Anne-de-la-Pocatière donne un cours de quatre ans destiné à former des technologues. Le Service social-économique de cette institution encourage les associations coopératives de pêcheurs. Par l'entremise des caisses populaires, le Crédit maritime permet aux pêcheurs d'obtenir des prêts pour l'achat de bateaux et d'engins de pêche. Le ministère adhère à l'accord fédéral-provincial régissant la construction de petits chalutiers et de palangriers dont il assume le coût qui est remboursable au cours d'une période de cinq ans.

Le ministère encourage le commerce du poisson par des campagnes de publicité dans les journaux et revues, des démonstrations culinaires, des films instructifs et la distribution de recettes et de feuillets publicitaires ainsi que par des expositions aux foires.

La Station de biologie de Grande-Rivière et deux sous-stations de la rive Nord et des Îles-de-la-Madeleine poursuivent des recherches hydrographiques dans le golfe Saint-Laurent et cherchent à repérer de nouveaux fonds de pêche; elles font aussi des expériences de biologie sur les poissons de mer. Ces recherches ont amené l'adoption de nouveaux genres de bateaux de pêche recommandés aux pêcheurs. Le ministère possède aussi un laboratoire de limnologie dans la ville de Québec pour l'étude de la biologie des poissons d'eau douce du fleuve Saint-Laurent et de ses tributaires.

Pêches intérieures.—La Division de la chasse et de la pêche a juridiction sur les eaux intérieures. Elle compte un effectif de 300 gardes-pêche et gardes-chasse à service continu. Des permis sont exigés pour la pratique de la pêche sportive et de la chasse, et les recettes

servent à améliorer les conditions dans lesquelles ces sports se pratiquent. La province dirige cinq établissements de pisciculture situés à Saint-Faustin, Lachine, Lac-Lyster Tadoussac et Gaspé. Ces établissements distribuent du frai de truite mouchetée, de saumon de l'Atlantique et de truite grise ainsi que de l'alevin et des sujets plus âgés de maskinongé.

Le ministère administre cinq parcs et huit réserves où, à l'exception du parc Mont-Orford, la pêche est excellente. Les parcs de la Gaspésie et des Laurentides sont renommés pour la pêche à la truite. La réserve de Chibougamau et le parc de La Vérendrye, situés à la hauteur des terres, sont des plus propices aux excursions en canot pour la pêche au doré, au brochet, à la truite grise et à la truite mouchetée. Cinq rivières à saumon, relevant de la Division de la chasse et de la pêche, sont ouvertes aux pêcheurs à la ligne: la Romaine, la Saint-Jean, la petite Cascapédia, la Matane et la Port-Daniel. Le ministère coopère avec les chasseurs et les pêcheurs par l'intermédiaire d'un comité mixte formé des fonctionnaires du ministère et des directeurs des grandes associations de chasse et de pêche. Le Comité s'occupe de favoriser la chasse et la pêche, ainsi que de résoudre d'autres problèmes tenant aux changements continuels des conditions de la vie moderne et à leurs répercussions sur la faune sauvage de la province.

L'Office de biologie de la province, qui a son siège à l'Université de Montréal, et le Laboratoire de pisciculture de Québec ainsi que ses deux stations de travail pratique situées dans les parcs de la Montagne-Tremblante et des Laurentides, étudient des problèmes intéressant le poisson.

Ontario.—Les pêches de l'Ontario sont administrées par la Division du poisson et de la faune sauvage du ministère des Terres et Forêts. La Division fonctionne sous le régime de la loi sur les pêcheries (Canada), du Règlement de pêche de l'Ontario et de la loi dite *The Ontario Game and Fisheries Act*, ainsi que du règlement qui en découle.

Pêche commerciale.—La pêche commerciale en Ontario occupe directement environ 4,000 personnes et, indirectement, beaucoup d'autres; son rendement annuel varie de 35 à 45 millions de livres de poisson. Bien que répandue un peu partout dans la province, l'industrie est surtout centralisée sur les Grands lacs, particulièrement sur le lac Érié, renommé pour son doré bleu, son doré jaune, son bar blanc, son poisson blanc et sa perche. Les autres espèces prises par les pêcheurs de commerce sont surtout de la truite grise, du hareng ou cisco, de l'esturgeon, du brochet, de la barbue (y compris la barbotte), de la carpe et des suceurs. Plus d'une centaine des petits lacs de l'intérieur sont aussi l'objet de la pêche commerciale, en particulier dans le nord-ouest de la province, et une gestion suivie de ces lacs est indispensable pour assurer la pérennité de leur production.

Les bateaux de pêche varient depuis les petites embarcations jusqu'aux remorqueurs de pêche de 60 pieds de longueur, et les engins utilisés varient depuis le filet maillant le plus ordinaire, les trappes en filet, les seines et les hameçons boëtés, jusqu'aux petites seines manœuvrées à la main et au carrelet. Les méthodes et l'outillage se sont rapidement modernisés depuis quelques années. Des remorqueurs d'acier à moteur diesel ont remplacé les remorqueurs à vapeur en bois. De nombreux auxiliaires ont été adoptés, notamment le sondeur par le son, le radar, les appareils de communication navire-rivage et navire-navire, tandis que la recherche biologique a favorisé la connaissance du poisson et de ses déplacements. On utilise aussi des méthodes modernes de glaçage et de transport, ainsi que de nouveaux engins de pêche. Le coton et le lin ont cédé la place au nylon dans la construction des filets maillants, et une trappe en filet très pêchante et très économique se substitue graduellement à l'ancien piège en filet dans le lac Érié et autres eaux.

L'industrie dans son ensemble profite de la coopération et de la compréhension des problèmes complexes de la pêche en eau douce dont les gouvernements et les pêcheurs font preuve par l'entremise de leurs associations locales et du Conseil des pêches de l'Ontario.

Pêche à la ligne.—Dans l'Ontario, qui compte environ 78,747 milles carrés d'eau douce, la pêche à la ligne est un sport des plus répandus. Il y a 144 sortes de poissons dans la province, dont les truites grise, mouchetée, arc-en-ciel et brune, le doré, l'achigan noir, le brochet et le maskinongé. Il est difficile d'établir la valeur économique de la pêche sportive, mais la province tire, de la vente de permis pour cette pêche seulement (surtout aux non-domiciliés, car les domiciliés n'ont besoin de permis que dans les parcs provinciaux), un revenu annuel d'environ \$2,300,000.

Afin de conserver à l'Ontario sa réputation comme territoire de pêche sportive, la bonne administration de cette ressource renouvelable est un élément capital, et il existe, dans les 22 districts forestiers de la province, un personnel de spécialistes de la biologie et de la conservation.

Piscifatures provinciales.—La province exploite 21 établissements piscicoles et stations d'élevage. La culture et la distribution des diverses espèces commerciales et sportives ont donné d'excellents résultats. Ces établissements distribuent chaque année du frai, des alevins de la grosseur du doigt et des poissons d'un an par centaines de millions. Les espèces cultivées et distribuées sont le poisson blanc, le hareng, le doré, la truite (grise, mouchetée, brune et Kamloops), le maskinongé, l'achigan et l'ouananiche. Trois des meilleures stations d'élevage de truite en Amérique du Nord se trouvent en Ontario, à Dorion, près de Port-Arthur, au Sault-Sainte-Marie et à Hill-Lake, près d'Englehart.

Recherches sur la pêche.—Les recherches en Ontario se poursuivent sur les Grands lacs, où l'on étudie les problèmes de la pêche commerciale, et dans les eaux intérieures où l'on étudie les populations de poissons de sport. La suppression et l'utilisation d'espèces peu désirables, et les répercussions que leur disparition peut avoir sur les poissons de commerce et de sport plus estimés, sont l'objet de recherches poursuivies par les biologistes de la Station de South-Bay-Mouth sur l'île Manitoulin. Au parc Algonquin, on note soigneusement les résultats de la pêche à la ligne dans plusieurs lacs témoins, afin d'évaluer les techniques de gestion. Quelques-uns des lacs les plus stériles ont été fertilisés, et les effets de cette mesure sur le poisson et les organismes microscopiques sont étudiés avec soin.

Les investigateurs scientifiques étudient les mœurs de la truite grise et de l'omble de fontaine ou truite mouchetée dans le dessein d'aider à la gestion rationnelle de ces espèces. L'augmentation de la lamproie de mer et la diminution de plus en plus marquée de la truite grise, au cours des dernières années dans le lac Huron (y compris la baie Georgienne et le canal du Nord) semblent à plusieurs directement rattachées et ces phénomènes ont donné lieu à un Accord international entre le Canada et les États-Unis et à l'établissement de la Commission de recherches sur les pêches des Grands lacs pour la coordination et la direction du programme de recherches sur les pêches, surtout en ce qui a trait à la répression de la lamproie marine. La coopération est maintenue grâce à l'échange de découvertes biologiques et, lorsque la chose est pratique et possible, les connaissances acquises sont appliquées dans le dessein de réprimer ce fléau.

Les biologistes des divers arrondissements forestiers de la province appliquent les principes reconnus de gestion rationnelle de la pêche. Leur programme comporte des relevés et des investigations biologiques, la prise d'achigans, la suppression du poisson commun, le recensement des prises, le marquage du poisson et autres travaux connexes.

Manitoba.—Les pêches de commerce du Manitoba, qui compte environ 39,255 milles carrés de lacs et de cours d'eau, ont réalisé au cours de l'année terminée le 31 mars 1956 une prise de 34,936,600 livres de poisson comestible de choix, dont la valeur au marché s'est établie à \$6,146,761. Parmi les quinze espèces de poissons qui alimentent la prise commerciale, les plus importantes par ordre de valeur sont le doré jaune, le poisson blanc, le doré noir, le brochet et la perche. De plus, une quantité considérable de poisson est prise par les pêcheurs sportifs.

Les pêches du Manitoba fournissent beaucoup d'aliments riches en protéines et 90 p. 100 environ en sont vendus au marché américain. La pêche occupe directement plus de 6,000 hommes et les industries qui en dépendent en tout ou en partie emploient à temps continu ou discontinu un nombre de personnes au moins aussi considérable.

Depuis le début de l'industrie commerciale de la pêche au Manitoba, il y a environ 75 ans, le matériel s'est amélioré et les méthodes de manutention du poisson se sont modifiées pour répondre à la demande des consommateurs modernes qui favorisent les produits emballés prêts à servir ou faciles à faire cuire. La rame et la voile ont cédé le pas aux moteurs à combustion interne à grande puissance, et, à bord des bateaux d'aujourd'hui, le pêcheur peut relever ses filets à peu près par tous les temps. Les filets maillants de lin grossier sont aussi délaissés en faveur des plus fins parmi les réseaux de nylon. Pour la vente, le poisson entier mis en glace est remplacé, du moins en partie, par des filets emballés en petits paquets ou des produits cuits d'avance. L'industrie de la pêche comprend de mieux en mieux la nécessité qu'il y a de produire un article de première qualité, joliment emballé, commode à préparer, bref, aussi attrayant pour l'acheteur que pour la cuisinière. Winnipeg est un des grands centres d'écoulement du poisson d'eau douce du continent, et le ministère provincial des Mines et des Ressources naturelles dispose dans la ville même d'un service de surveillance qui veille à ce que, dans la mesure du possible, seul du poisson de première qualité soit vendu ou offert aux consommateurs. Ce service fonctionne en collaboration avec des agents du ministère fédéral des Pêcheries. La réglementation des opérations de pêche et la mise en vigueur des périodes de fermeture et des limites de pêche sont assurées par la Division de la pêche du ministère provincial qui utilise à cette fin une flottille de bateaux de surveillance en été, et un certain nombre d'autos-neige du type bombardier en hiver.

La province dispose de quatre établissements de pisciculture pour la propagation artificielle du doré et du corégone dans les lacs de pêche de commerce, ainsi que d'une piscifaculture de truite, située au lac West-Hawk, dans le parc Whiteshell, qui fournit des approvisionnements de truites grise, arc-en-ciel et mouchetée aux eaux de pêche sportive.

Saskatchewan.—L'administration des pêches de la Saskatchewan relève de la Division des pêches du ministère provincial des Ressources naturelles, et elle a son bureau principal à Prince-Albert. La majeure partie des pêcheries se trouvent dans le nord de la province où les lacs ont toujours été une source de nourriture pour le commerçant de peaux, le trappeur, le prospecteur et les Indiens cris et chipewyans qui habitent la région; ces pêcheries fournissent aussi de la nourriture et un revenu supplémentaire aux colons et aux concessionnaires de homestead établis à la périphérie de la région agricole.

Il existe environ 135 lacs de pêche commerciale dans la province, et les principales espèces de poisson comprennent la truite grise, le corégone, le doré, le brochet du Nord, l'esturgeon, le cisco, l'ombre arctique, la laquaïche aux yeux d'or, les suceurs, la perchaude et la lotte. Depuis 1945, l'industrie du filet a acquis une importance particulière et compte aujourd'hui 12 usines de filetage et 11 autres d'emballage. L'importance des ressources de la pêche pour les éleveurs de visons de la province est mise en évidence par le fait qu'au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1954, 78 permis de pêche d'éleveurs d'animaux à fourrure ont été délivrés et que 43,167 visons ont été nourris à la faveur de ces permis; d'autre part, 722 permis domestiques de pêche au filet ont été délivrés et 1,769 autorisations de pêche gratuite ont été accordées à des Indiens.

La pêche sportive a augmenté considérablement ces derniers temps. De fait, durant l'année financière 1955-1956, des permis de pêche à la ligne ont été délivrés à 78,988 domiciliés et 6,658 non-domiciliés, contre 6,000 aux domiciliés et 1,600 aux non-domiciliés en 1945.

Au cours des dernières années, on s'est surtout occupé d'étendre l'habitat de l'ombre arctique, de l'extrême Nord jusqu'à la région de la rivière Churchill, ainsi que d'acclimater la truite mouchetée de l'Est et certains autres poissons d'eau plus chaude dans des régions jugées propices d'après les études préalables faites à cet égard. Les tentatives d'acclimatation pratiquées sans discernement à l'égard de diverses espèces de poisson sont aujourd'hui

généralement abandonnées. Une nouvelle station de pisciculture est en construction à Fort-Qu'Appelle pour l'élevage du doré, de la truite arc-en-ciel, de la truite brune et de la truite grise. Des installations pour l'élevage de divers types de truites sportives sont aussi en construction. Une pisciculture d'expérimentation a été établie au lac La Ronge pour l'incubation des œufs d'ombre arctique et de truite grise, et deux installations temporaires ont été aménagées pour l'incubation d'œufs d'ombre arctique et de doré, respectivement sur la rivière Fond-du-lac, près du lac Black, et sur la rivière Montréal, près du lac La Ronge.

L'administration des eaux provinciales repose sur une base scientifique. En 1947, on a commencé à exécuter un programme biologique de grande envergure, et, depuis lors, plus de 100 étendues d'eau ont été étudiées quant à leur productivité et à la corrélation entre les espèces et leur écologie. Dans la mesure où les données le permettent, la gestion des divers lacs a été organisée en vue d'un rendement continu. Des essais d'acclimatation de poissons étrangers dans des eaux appropriées sont en cours. Là où la pêche sportive a augmenté, comme aux lacs La Ronge, Last-Mountain et Qu'Appelle, les captures des pêcheurs sont recensées et la prise annuelle est enregistrée. Le laboratoire de pêche, établi en 1949 à l'Université de la Saskatchewan, compte cinq biologistes permanents et emploie d'ordinaire chaque été 12 étudiants qui aident aux recherches biologiques. La Division de la pêche poursuit un programme éducatif destiné à faire comprendre à la population de la province l'importance de la recherche scientifique et l'utilité de la réglementation de la pêche.

Alberta.—Le Service du poisson et du gibier du ministère des Terres et Forêts administre la pêche commerciale et sportive sous le régime de la loi sur les pêcheries du Canada et de la loi sur la pêche de l'Alberta.

Le règlement adopté sous le régime de ladite loi et dont l'objet est d'améliorer l'emballage, la manutention, le conditionnement, l'entreposage et la qualité des espèces marchandes, a été bien accueilli et bien observé par l'industrie de l'Alberta. Suivant le programme adopté pour favoriser la production d'un poisson de bonne qualité, les lacs où le poisson blanc est infesté de cestodes et ne répond pas aux normes de qualité ont été fermés à la pêche commerciale.

Environ 80 p. 100 de la production de poisson blanc sont exportés aux États-Unis. Les éleveurs de vison de la province utilisent presque toute la prise de tullibee.

Les relevés biologiques faits à l'égard de plusieurs lacs et cours d'eau ont permis d'observer les résultats des plans de gestion adoptés antérieurement. On a constaté que les mesures traditionnelles de gestion des rivières à truite étaient insuffisantes, voire mauvaises. En conséquence, la règle visant la taille minimum du poisson capturé a été supprimée à l'égard de toutes les espèces de truites, sauf la truite grise, et les périodes de fermeture applicables à la truite, au brochet, au doré et à la perche ont été abolies. Le nouveau programme de gestion mis en œuvre à l'égard des cours d'eau du versant oriental des Rocheuses a été étendu de manière à embrasser toutes les régions boisées. Les cours d'eau principaux sont toujours ouverts à la pêche; les cours d'eau plus petits sont alternativement ouverts une année et fermés l'année suivante. Les installations d'élevage de truite servent surtout à produire des alevins qui sont déversés dans les petits lacs et les réservoirs antérieurement dénués de poisson. On a constaté que ces eaux produisent une truite à croissance très rapide et que le taux de survivance du poisson introduit est satisfaisant.

Colombie-Britannique.—Organisé en 1901-1902, le Bureau des pêches n'a pas tardé à s'occuper très activement de pisciculture, à construire et à exploiter des piscifactories et à instituer des recherches scientifiques à l'égard de divers problèmes de pêche. Le bureau a été remplacé en 1947 par le ministère de la Pêche, lequel à son tour a été remplacé en 1957 par le ministère de la Récréation et de la Conservation.

En général, l'administration et la réglementation de la pêche en Colombie-Britannique relèvent des autorités fédérales. Lorsque la Colombie-Britannique se joignit à la Confédération en 1871, le gouvernement fédéral s'engagea à protéger, à conserver et à favoriser

les pêches de la province. L'une des fonctions les plus importantes du ministère provincial est d'observer l'exécution du programme et de tenir le gouvernement provincial au courant par l'intermédiaire du ministre intéressé.

Les pêcheries des eaux sans marée de la province appartiennent à la Couronne, du chef de la province, ainsi que les pêcheries de coquillages, comme les pêches aux huîtres et aux clams dans les eaux à marée. La province administre ces pêcheries, bien que les règlements pertinents soient édictés par décret du Conseil fédéral, sur l'avis et la recommandation de la province.

La loi provinciale prévoit l'imposition des pêches et, en vertu des lois civiles de propriété, la réglementation et la surveillance des diverses usines de conditionnement au moyen d'un régime de permis. La loi prévoit aussi l'arbitrage des différends au sujet du prix du poisson entre les pêcheurs et les exploitants des établissements autorisés. L'application de la loi comprend la perception du revenu et la surveillance des opérations faites aux usines.

La pêche au filet dans les eaux sans marée de la province, y compris la pêche du commerce, est réglementée et administrée par le ministère provincial de la Pêche, tandis que la pêche sportive dans les eaux sans marée est réglementée par la Commission du gibier, Division de l'administration provinciale, qui exploite plusieurs établissements de trutticulture et postes de récolte des œufs aux fins de repeuplement.

La réglementation et la surveillance de la récolte des plantes marines de commerce, y compris le varech, ont été récemment confiées au ministère provincial de la Pêche. On a déjà fait des recherches sur certaines espèces importantes et on en entreprendra d'autres selon le besoin.

Le ministère provincial de la Pêche a fondé un laboratoire maritime à Ladysmith, sur l'île Vancouver, en vue de recherches biologiques sur les espèces qui relèvent de la province, principalement les huîtres, les clams et autres mollusques, de même que sur les plantes marines. Ces recherches visent à encourager l'industrie à améliorer ses produits tout en réduisant ses frais et à permettre au ministère de réglementer les pêches des diverses espèces, afin d'assurer une production maximum et continue. Le ministère collabore étroitement aux recherches de l'Office technique et scientifique des pêches du Canada, surtout sur la côte du Pacifique.

Section 3.—Statistique de la pêche

Sous-section 1.—Production primaire

Depuis que Terre-Neuve est devenue une province canadienne, en 1949, les apports de poisson au Canada ont été de l'ordre de deux milliards de livres, une prise maximum de 2.122 millions de livres ayant été réalisée en 1950. La valeur au débarquement se situe généralement au delà de quatre-vingt-dix millions de dollars et, en 1951, elle a touché cent deux millions. Depuis 1949, la province de Terre-Neuve a contribué une moyenne annuelle de 588 millions de livres de poisson d'une valeur de \$13,500,000. La prise totale de poisson au Canada en 1955 a été de 1,917 millions de livres évaluées à \$90,900,000, ce qui constitue une diminution de 6.5 p. 100 dans la quantité et de 7.6 p. 100 dans la valeur, par rapport à l'année précédente. La diminution a été particulièrement marquée en Colombie-Britannique, à Terre-Neuve et au Nouveau-Brunswick, les pêches d'eau douce ayant touché un niveau légèrement supérieur, tant pour la quantité que pour la valeur.

Les captures de la Colombie-Britannique, en 1955, 498,376,000 livres évaluées à \$27,710,600, ont été considérablement inférieures à celles de 1954. Les apports de sockeye et de saumon-chien, respectivement 16,642,000 et 18,178,000 livres, ont été décevants, et le faible rendement de ces espèces n'a été que partiellement compensé par la plus forte capture de saumon bossu depuis 1930 (831,253 caisses de conserves de 48 livres chacune). La prise totale de saumon a été de 131,008,000 livres (\$18,481,000), en comparaison de 178,862,000 livres (\$23,578,800) en 1954.

Les apports de flétan et de hareng en Colombie-Britannique ont aussi été faibles en 1955. Le flétan est tombé à 19,679,000 livres évaluées à \$2,555,000 des 25,199,000 livres, évaluées à \$3,984,600, débarquées l'année précédente, et par suite de la situation déprimée du marché pour ce produit, la recette unitaire des pêcheurs a été plus basse. Les captures de hareng ont été de 305,692,000 livres évaluées à \$4,187,000 en 1955, contre les 360,962,000 livres, d'une valeur de \$4,565,000, mises à terre en 1954. Ce déclin est le résultat de deux causes principales: la campagne d'hiver de pêche au hareng en 1954-1955 s'est terminée au début de février, un mois plus tôt que d'habitude, alors que les bancs de hareng ont fait défaut; les exploitants et les pêcheurs n'ont pas réussi à s'entendre sur les prix applicables aux opérations estivales et il n'y a pas eu de pêche au hareng durant les mois d'été. Le manque d'un accord analogue sur les prix applicables à la campagne d'hiver 1955-1956 a retardé la reprise de la pêche au 17 novembre, alors qu'elle commence normalement au début d'octobre.

Sur la côte atlantique, le rendement des pêches a été satisfaisant en 1955. La prise accuse un déclin de 2.3 p. 100 en passant de 1,330,638,000 livres en 1954 à 1,299,954,000 livres, mais la valeur au débarquement, qui a été de \$50,057,000, n'a guère changé par rapport au niveau de l'année précédente. Une prise plus faible de hareng au Nouveau-Brunswick et de morue à Terre-Neuve justifient ce déclin dans les apports, bien que des mises à terre supérieures d'autres espèces aient en partie compensé cette perte. Si l'on excepte le fléchissement dans les apports de morue, on peut dire que les prises d'autres poissons de fond, surtout l'aiglefin, le colin et les petits poissons plats, notamment la plie et le carrelet, ont été très bonnes. La flottille de petits chalutiers du golfe Saint-Laurent s'est enrichie d'un certain nombre d'unités et la pêche hauturière au large des ports de la Nouvelle-Écosse a été active toute l'année, grâce à une production croissante de filets congelés. La pêche du homard a aussi été très bonne, la prise de 1955 ayant atteint 48,568,000 livres évaluées au débarquement à \$16,470,000, en comparaison de 46,675,000 livres évaluées à \$15,558,000 l'année précédente. La répartition des chiffres par province indique un déclin à Terre-Neuve et au Nouveau-Brunswick, eu égard à 1954, mais, en revanche, elle accuse une hausse dans le cas de la Nouvelle-Écosse, du Québec et de l'Île-du-Prince-Édouard.

La récolte d'espèces d'eau douce au Canada s'est élevée en 1955 à 118,959,000 livres évaluées à \$13,125,000, soit deux chiffres inégalés depuis un grand nombre d'années. Les pêches de doré bleu et de doré jaune des Grands lacs ont particulièrement bien donné et les mises à terre de ces deux espèces réunies ont rapporté \$4,541,000. Cependant, c'est au poisson blanc et à la truite grise qu'on attribue le plus de valeur. Le poisson blanc se pêche commercialement dans toutes les provinces intérieures et dans les Territoires du Nord-Ouest. Le gros de la truite de lac est fourni par le Grand lac de l'Esclave, les Grands lacs ou les eaux de la Saskatchewan. Cependant, la prise de poisson blanc et de truite de lac a continué de diminuer dans les Grands lacs en 1955 tandis qu'il s'en est pris davantage dans le Grand lac de l'Esclave.

En 1955, 62,511 personnes ont été employées aux opérations de pêche primaire en eau salée et en eau douce (sans compter Terre-Neuve), soit environ le même nombre qu'en 1954. Sauf à Terre-Neuve, le nombre des pêcheurs n'accuse aucun changement marqué depuis quelques années. Les archives les plus anciennes de cette province ne portent que sur le nombre de pêcheurs de morue qui, tout particulièrement depuis 1950, diminue graduellement. A cet égard, le dénombrement le plus récent, celui de 1954, indique que Terre-Neuve avait alors 16,469 pêcheurs.

La valeur du matériel de pêche (exclusion faite de Terre-Neuve) a été en 1955 de \$107,071,000. Ce chiffre comprend les bateaux de tous genres, barques, engins de pêche, installations à terre, etc. Au cours des dernières années, les palangriers et les petits chalutiers modernes, surtout pour la pêche aux espèces de fond, ont absorbé des capitaux considérables. Dans le même ordre d'idées, on signale une mise de fonds de \$17,535,300 pour Terre-Neuve en 1954.

1.—Débarquements de poisson de mer et d'eau douce, par province 1951-1955

NOTA.—Les chiffres de 1918-1950 figurent dans les *Annuaire*s précédents, à compter de l'édition de 1947.

Province ou territoire	1951	1952	1953	1954	1955
QUANTITÉ					
(milliers de livres)					
Terre-Neuve.....	612,460	551,960	502,085	607,413	553,170
Île-du-Prince-Édouard.....	27,224	32,471	31,944	34,627	35,931
Nouvelle-Écosse.....	381,904	392,396	371,049	396,511	425,902
Nouveau-Brunswick.....	227,038	254,599	197,235	213,294	167,438
Québec.....	102,119	127,563	113,163	92,545	129,192
Ontario.....	30,969	38,044	44,838	47,680	45,634
Manitoba.....	35,457	31,338	23,358	28,445	34,936
Saskatchewan.....	11,512	10,612	8,481	10,524	10,152
Alberta.....	8,399	9,657	10,839	8,765	8,731
Colombie-Britannique.....	621,881	406,452	543,676	602,270	498,376
Territoires du Nord-Ouest.....	7,477	7,042	6,719	7,021	7,827
Total.....	2,066,440	1,862,134	1,853,387	2,049,695	1,917,289
Poisson de mer.....	1,968,081	1,759,205	1,747,171	1,932,908	1,798,330
Poisson d'eau douce.....	98,359	102,929	106,216	116,787	118,959
VALEUR					
(milliers de dollars)					
Terre-Neuve.....	13,500	12,928	12,015	14,704	13,662
Île-du-Prince-Édouard.....	2,240	2,660	2,870	2,948	3,279
Nouvelle-Écosse.....	21,398	22,679	21,928	23,046	23,582
Nouveau-Brunswick.....	7,588	7,825	6,910	7,310	6,753
Québec.....	3,376	3,572	3,395	2,931	3,453
Ontario.....	7,035	7,417	7,027	7,013	6,783
Manitoba.....	4,263	3,439	2,717	3,088	3,477
Saskatchewan.....	910	679	553	741	763
Alberta.....	544	654	667	667	688
Colombie-Britannique.....	40,638	30,158	31,280	34,458	27,711
Territoires du Nord-Ouest.....	535	735	470	636	742
Total.....	102,027	92,746	89,832	97,542	90,893
Poisson de mer.....	88,173	79,280	77,718	84,819	77,768
Poisson d'eau douce.....	13,854	13,466	12,114	12,723	13,125

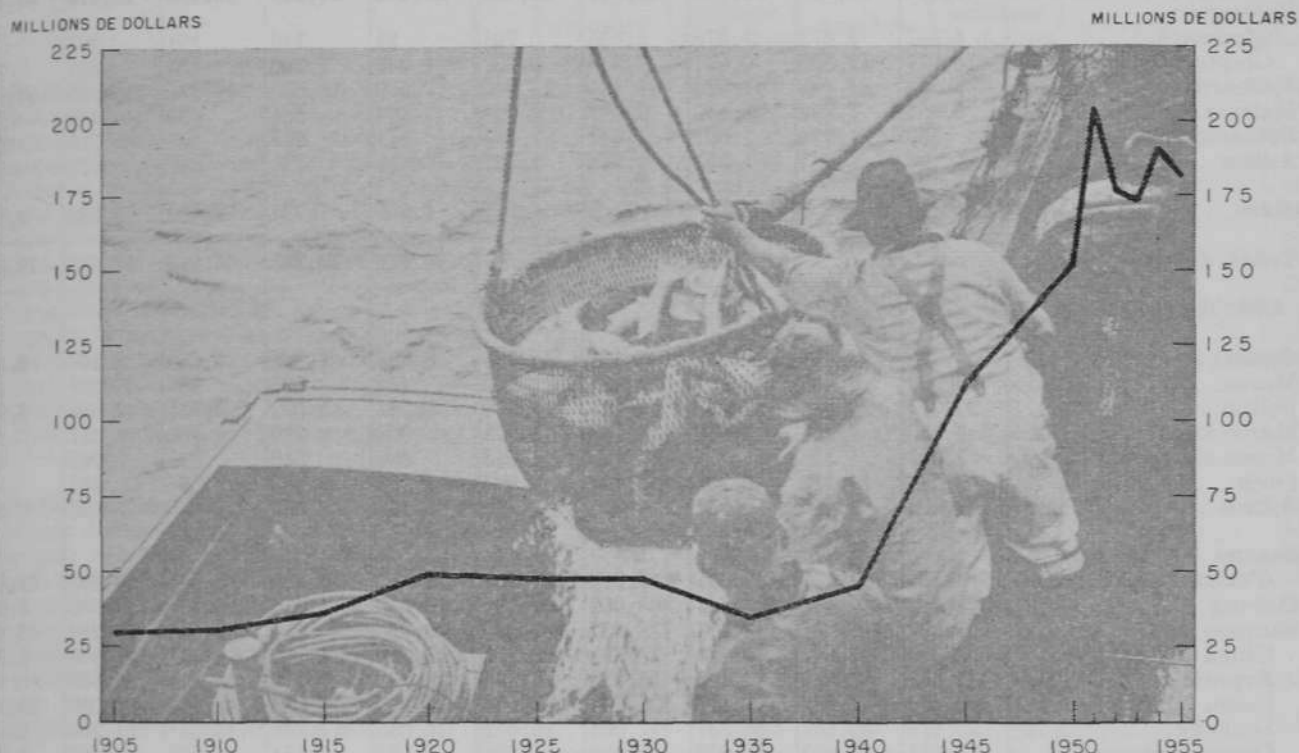
2.—Valeur de tous les produits de la pêche, par province, 1951-1955

NOTA.—Les chiffres de 1917-1950 figurent au tableau correspondant des *Annuaire*s précédents, à compter de l'édition de 1922-1923. Les totaux par période de cinq ans, depuis 1870, figurent à la p. 615 de l'édition de 1956.

Province ou territoire	1951		1952		1953		1954		1955	
	milliers de dollars	%	milliers de dollars	%	milliers de dollars	%	milliers de dollars	%	milliers de dollars	%
Terre-Neuve (estimation)	29,000	14	27,500	16	24,000	14	28,000	15	25,000	14
Île-du-Prince-Édouard.....	3,213	1	3,759	2	4,049	2	3,922	2	3,841	2
Nouvelle-Écosse.....	40,314	20	42,435	24	40,048	23	44,079	23	47,093	26
Nouveau-Brunswick.....	21,155	10	20,504	12	17,749	10	22,161	12	20,420	11
Québec.....	5,511	3	6,113	3	5,804	3	5,002	3	6,675	4
Ontario.....	7,925	4	8,344	5	7,916	5	7,889	4	7,631	4
Manitoba.....	7,524	4	5,960	3	4,784	3	5,279	3	6,044	3
Saskatchewan.....	1,749	1	1,440	1	1,281	1	1,644	1	1,617	1
Alberta.....	862	--	943	1	1,086	1	1,141	--	1,144	1
Colombie-Britannique....	85,397	42	57,234	32	65,103	37	69,351	36	60,032	33
Yukon.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Territoires du Nord-Ouest	2,262	1	2,225	1	1,512	1	2,040	1	1,529	1
Total.....	204,912	100	176,457	100	173,332	100	190,508	100	181,026	100
Poisson de mer.....	184,023	90	157,003	89	156,072	90	171,935	90	162,389	90
Poisson d'eau douce.....	20,889	10	19,454	11	17,260	10	18,573	10	18,637	10

VALEUR DE TOUS LES PRODUITS DE LA PÊCHE 1905 - 1955

(Y COMPRIS LES ESTIMATIONS DE TERRE-NEUVE À COMPTER DE 1951)



3.—Quantité débarquée et valeur des produits, certaines espèces, 1951-1955

(Sans Terre-Neuve)

Régions et espèces	Quantité débarquée ¹					Valeur des produits ²				
	1951	1952	1953	1954	1955	1951	1952	1953	1954	1955
Côte de l'Atlantique	(milliers de livres)					(milliers de dollars)				
Poissons de fond.....	374,009	412,563	379,313	407,463	447,447	30,201	31,849	28,316	33,203	35,455
Poisson-chat.....	3,605	4,992	4,981	4,814	4,429	217	372	381	344	334
Morue.....	227,172	238,641	189,298	197,906	202,912	17,009	17,584	13,900	17,999	17,951
Carrelet.....	4,478	4,005	3,299	3,206	2,798	381	235	188	190	230
Aiglefin.....	55,990	54,902	58,480	75,172	83,976	5,144	5,204	5,391	6,588	7,141
Merluche.....	22,312	28,380	23,647	20,166	18,438	1,181	1,584	1,186	894	740
Flétan.....	7,755	4,009	4,155	4,650	4,007	2,370	1,484	1,417	1,348	1,214
Plie.....	25,201	34,318	35,433	30,677	51,799	1,944	2,567	2,523	2,030	3,910
Colin (goberge).....	17,831	28,398	30,403	32,154	38,816	1,250	1,771	1,589	1,862	2,141
Chèvre (poisson rouge).....	4,054	7,999	17,629	28,985	26,477	310	502	973	1,414	1,240
Plie grise.....	1,221	2,459	6,354	4,400	8,246	105	234	523	311	336
Autres.....	4,390	4,460	5,634	5,333	5,549	290	312	245	223	218
Poissons pélagiques et d'estuaires.....	277,452	313,397	248,986	247,826	232,238	17,967	17,075	13,688	15,981	14,175
Gasparot.....	27,678	38,146	26,003	21,237	18,110	970	1,267	933	879	694
Hareng.....	143,451	184,591	150,123	152,708	161,214	5,450	5,800	4,355	4,326	4,842
Maquereau.....	24,742	21,992	18,461	25,512	24,862	2,112	1,889	1,490	1,899	2,030
Saumon.....	1,764	1,696	1,594	1,601	892	951	1,073	959	1,038	845
Sardine.....	64,805	54,542	37,212	33,165	11,036	5,654	4,584	3,244	5,501	2,982
Eperlan.....	6,337	4,031	6,305	4,622	6,084	1,313	980	1,215	815	1,019
Espadon.....	2,544	3,156	3,324	4,298	4,546	1,114	1,076	1,183	1,245	1,431
Autres.....	6,131	5,243	5,964	4,683	5,494	403	406	309	278	332

Renvois à la fin du tableau, p. 628.

3.—Quantité débarquée et valeur des produits, certaines espèces, 1951-1955—fin

Régions et espèces	Quantité débarquée ¹					Valeur des produits ²				
	1951	1952	1953	1954	1955	1951	1952	1953	1954	1955
	(milliers de livres)					(milliers de dollars)				
Mollusques et crustacés	71,376	71,138	67,758	60,511	60,429	19,603	21,616	22,466	22,375	24,375
Palourdes:										
Quahaugs.....	1,147	2,672	4,670	3,456	791	51	140	281	203	59
Coques.....	15,977	12,336	9,651	7,326	6,897	1,046	1,208	831	861	758
Homard.....	45,573	44,133	41,920	41,433	43,060	17,569	18,634	19,719	19,956	21,916
Huîtres.....	6,885	7,892	8,159	5,001	6,244	514	581	630	449	545
Pétoncles.....	599	1,114	1,601	1,541	1,635	331	727	795	729	966
Autres.....	1,195	2,991	1,757	1,754	1,802	92	326	210	177	131
Autres.....	1,855	1,728	2,499	3,025	3,351
Total, côte de l'Atl.....	69,626	72,268	66,969	74,584	77,356
Côte du Pacifique										
Poissons de fond.....	43,777	19,471	39,199	41,513	35,756	8,894	8,726	7,658	8,102	6,123
Morue.....	5,267	4,510	3,191	4,973	3,464	454	521	252	467	445
Flétan.....	20,214	23,488	24,882	25,199	19,679	5,762	5,672	5,721	5,965	3,924
Morue lingue.....	4,746	4,242	2,943	3,907	3,625	826	590	383	487	399
Morue charbonnière....	1,897	1,346	1,364	1,123	1,215	501	310	313	257	265
Soles.....	10,129	14,412	6,138	5,428	6,993	1,188	1,533	854	461	710
Autres.....	1,524	1,473	681	878	790	163	100	135	465	380
Poissons pélagiques et d'estuaires.....	564,861	339,535	489,035	543,288	444,522	73,507	46,629	55,553	59,099	51,378
Hareng.....	365,432	189,497	298,241	360,962	305,692	10,640	4,235	6,519	7,340	7,636
Saumon.....	197,594	146,965	186,914	178,862	131,008	60,750	40,495	47,936	50,284	42,625
Chien (Chum).....	63,491	31,862	54,425	74,399	18,178	12,185	4,786	8,436	11,965	3,749
Argenté (Coho).....	32,211	19,608	21,105	18,928	21,534	12,609	5,180	5,844	6,335	8,632
Bossu (Pink).....	60,012	51,249	61,512	25,734	63,106	14,920	11,088	12,540	6,058	15,953
Sockeye.....	29,815	30,867	35,337	47,001	16,642	16,085	14,781	16,111	21,200	9,343
Quinnat (Spring).....	11,657	12,870	14,072	12,238	11,306	4,184	4,174	4,216	3,781	4,250
Autres.....	408	509	463	562	242	767	486	789	945	698
Thon.....	190	157	11	--	--	1,657	1,517	808	1,273	980
Autres.....	1,645	2,916	3,869	3,464	7,822	460	382	290	202	137
Mollusques et crustacés	11,576	15,993	14,047	15,370	16,915	1,230	1,623	1,786	1,955	2,141
Palourdes:										
Jaune (butter), amande de mer (little-neck), couteau (razor), etc.....	4,500	6,661	4,586	3,776	4,944	383	476	449	306	436
Crabes.....	1,802	1,999	3,193	4,188	4,514	403	475	663	879	996
Huîtres.....	4,716	6,494	4,986	6,440	6,361	290	438	304	470	420
Crevettes grise et rose..	545	825	1,259	951	1,088	149	227	361	290	282
Autres.....	13	14	23	15	8	5	7	9	11	7
Autres.....	517	256	106	195	390
Total, côte du Pacif.....	84,148	57,234	65,103	69,351	60,032
Eaux intérieures										
Poissons d'eau douce...	95,753	97,852	94,993	102,349	106,396	20,708	19,129	16,847	18,170	18,133
Bar.....	³	1,456	2,201	6,205	4,589	²	326	322	420	515
Barbue.....	1,776	1,968	1,938	1,676	1,535	326	370	313	258	246
Hareng de lac (cisco)..	1,428	1,598	1,148	1,376	935	227	219	156	164	78
Perche.....	4,465	4,158	5,720	8,982	6,765	1,054	780	639	825	942
Doré (bleu).....	4,102	7,447	10,399	8,210	12,070	919	1,181	1,171	1,385	1,629
Doré (jaune).....	17,073	16,606	15,974	16,759	19,739	4,788	4,143	3,708	3,784	4,364
Brochet.....	7,238	6,635	5,389	5,930	6,960	822	602	539	591	703
Doré (noir).....	4,958	4,657	2,661	2,734	4,423	1,168	822	464	575	893
Esturgeon.....	372	307	476	400	392	300	234	379	271	325
Truite.....	6,491	6,588	5,658	5,945	6,011	1,908	2,069	1,569	1,712	1,452
Tullibee.....	9,588	8,825	8,922	8,234	9,231	666	493	555	583	571
Poisson blanc.....	26,505	27,895	25,571	24,577	21,990	7,640	7,295	6,502	7,032	5,870
Autres.....	11,757	9,712	8,936	11,321	11,756	900	595	530	570	545
Autres.....	2,601	5,072	11,223	13,838	12,563	181	325	413	402	503
Total, eaux intérieures	98,354	102,924	106,216	116,187	118,959	20,889	19,454	17,260	18,572	18,636
Total général.....	174,663	148,956	149,332	162,507	156,024

¹ Sans les foies.² Foies et produits du foie compris.³ Compris dans "Autres".

4.—Fonds engagés dans la pêche maritime et intérieure, 1953-1955

(Sans Terre-Neuve)

Genre de matériel	1953		1954		1955	
	nombre	milliers de dollars	nombre	milliers de dollars	nombre	milliers de dollars
Pêche maritime	91,443	...	90,707	...	92,018
Chalutiers.....	20	4,227	21	3,985	35	4,479
Vaisseaux—essence, diesel et voile.....	2,255	33,535	2,268	34,999	2,338	36,523
Barques—essence, diesel, voile et rame.....	26,533	26,333	26,262	24,633	25,504	22,977
Chasseurs, bateaux de transport et chalands...	963	1,374	1,054	1,483	807	1,465
Filets maillants à hareng.....	40,708	1,092	43,695	1,132	41,134	1,067
Filets à maquereau.....	25,503	765	25,041	757	22,988	736
Filets, trappes et seines à saumon.....	...	4,842	...	4,748	...	5,077
Filets à éperlan.....	15,790	650	13,550	536	11,838	553
Autres filets, pêcheries à fascines et seines.....	...	3,400	...	3,418	...	3,784
Baquets de palangres, tessures et lignes à main.....	...	1,340	...	1,235	...	1,151
Caisiers et parcs à homard.....	11,970,387	7,837	2,011,641	7,849	2,031,587	8,231
Autres engins.....	...	816	...	850	...	800
Établissements—môles, quais, frigorifiques, glacières, cabanes et fumoirs à poisson.....	...	5,232	...	5,082	...	5,175
Pêche intérieure	14,725	...	15,842	...	15,053
Bateaux de transport.....	82	481	77	526	105	548
Barques (essence), esquifs et canots.....	6,826	4,570	6,826	5,028	6,335	4,775
Filets maillants.....	225,547	5,022	246,254	5,421	238,703	5,280
Autres filets, pêcheries à fascines et seines.....	...	1,313	...	1,340	...	1,391
Autres engins.....	...	81	...	81	...	95
Établissements—môles, quais, frigorifiques, glacières, cabanes et fumoirs à poisson.....	...	2,355	...	2,343	...	2,451
Autre matériel—boutiques, bombardiers, camions, autos-neige, aéronefs, etc.....	...	903	...	1,103	...	513
Total général	106,168	...	106,549	...	107,071

5.—Personnel de la pêche, 1953-1955

(Sans Terre-Neuve)

Personnel	Pêche maritime			Pêche intérieure		
	1953	1954	1955 ¹	1953	1954	1955 ¹
Chalutiers.....	476	462	442	—	—	—
Petits chalutiers ²	720	832	886	—	—	—
Bateaux.....	8,002	8,079	3,994	—	—	—
Barques.....	33,258	33,297	24,156	9,600	10,582	9,879
Chasseurs, bateaux de transport et chalands.....	1,117	610	526	132	172	202
Pêche à pied.....	2,270	1,770	1,861	8,100	7,458	7,729
Personnel total	45,843	45,050	44,701	17,832	18,212	17,810

¹ Le classement par embarcation n'est pas connu pour la Colombie-Britannique; le total (12,836 personnes) est compris dans celui de la pêche maritime. ² Les petits chalutiers de la Colombie-Britannique sont compris dans les bateaux pour 1953 et 1954.

Sous-section 2.—Le traitement industriel du poisson

Le Recensement de l'industrie s'étend aux établissements qui font le traitement du poisson au stade industriel secondaire. Dans une certaine mesure, quelques pêcheurs conditionnent aussi le poisson qu'ils débarquent, mais leurs opérations ne sont pas comprises ici, non plus que celles des régions de l'intérieur (Ontario, provinces des Prairies, Yukon et Territoires du Nord-Ouest), bien qu'une certaine quantité de poisson y soit aussi conditionnée. La statistique sommaire des établissements de conditionnement du poisson de mer figure au tableau 6.

6.—Statistique des établissements de traitement du poisson de mer, 1951-1955

Détail	1951	1952	1953	1954	1955
Établissements.....nombre	633	635	607	586	574
Terre-Neuve.....“	38	40	35	29	34
Île-du-Prince-Édouard.....“	55	54	47	41	36
Nouvelle-Écosse.....“	203	198	199	184	194
Nouveau-Brunswick.....“	178	176	167	166	167
Québec.....“	96	89	82	84	71
Colombie-Britannique.....“	63	78	77	82	72
Personnel.....nombre	14,911	14,354	13,623	14,262	14,626
Hommes.....“	10,698	10,329	9,833	10,225	10,283
Femmes.....“	4,213	4,025	3,790	3,977	4,343
Traitements et salaires.....milliers de \$	24,744	24,426	23,092	26,001	26,320
Combustible et électricité consommés.....“	2,724	2,533	2,410	2,605	2,663
Matières employées.....“	101,621	86,458	85,908	95,633	101,921
Valeur des produits.....“	163,010	134,725	137,310	153,457	159,888

Pour l'industrie, les espèces les plus importantes, du point de vue de la valeur, sont le saumon, suivi de la morue, du hareng, de l'aiglefin, du homard, de la plie et de la sardine. Les produits de ces espèces ont compté pour au delà de 60 p. 100 du rendement total de l'industrie en 1955.

7.—Principaux produits du traitement industriel du poisson de mer par quantité et par valeur, 1954 et 1955

Produit	1954		1955	
	Quantité	Valeur milliers de dollars	Quantité	Valeur milliers de dollars
Saumon.....	...	40,089.2	...	33,991.1
Conserves.....caisses	1,742,786	38,403.7	1,407,533	32,567.4
Filets congelés.....m. de liv.	1,440	593.3	810	343.3
Légèrement salé.....“	506	248.6	586	328.9
Farine d'issues.....tonnes	2,111	251.3	1,654	232.7
Fumé et légèrement salé.....m. de liv.	226	100.0	268	133.7
Huile d'issues.....“	1,149	80.9	1,554	128.0
Saumuré.....barils	233	18.4	229	18.5
Autres.....	...	393.0	...	238.6
Morue.....	...	23,742.1	...	25,297.8
Filets congelés.....m. de liv.	30,159	5,755.0	39,847	7,410.4
Séchée, salée.....“	28,790	1,606.0	32,869	4,765.4
Blocs et bâtonnets.....“	15,148	3,341.0	18,800	3,601.3
Vert-salée.....“	22,285	1,671.0	29,783	2,541.7
Filets frais.....“	16,372	2,940.9	12,798	2,346.5
Sans arrêtes, salée.....“	7,424	1,885.4	6,739	1,734.8
Filets fumés.....“	5,327	1,276.5	* 4,776	1,016.5
Farine de corps.....tonnes	6,111	784.6	14,955	864.2
Huile de foie médicinale déstéarinée.....gallons	39,090	83.0	314,989	499.4
Autres.....	...	1,398.7	...	517.6
Hareng.....	...	9,935.8	...	10,859.1
Farine.....tonnes	33,018	4,747.1	30,313	4,733.0
Huile industrielle.....m. de liv.	30,080	2,394.3	28,668	2,461.0
Fumé, craquelots.....“	10,617	886.2	12,583	839.4
Filets au vinaigre.....barils	20,762	419.9	24,605	551.0
Conserves, harengs entiers.....caisses	28,353	216.2	52,767	421.4
Légèrement salé et fumé.....m. de liv.	1,192	220.0	2,143	326.7
Conserves, kippersnacks.....caisses	8,257	171.9	42,276	309.6
Poissons entiers au vinaigre.....barils	11,798	186.1	15,985	271.7
Saumuré.....“	22,936	263.7	13,278	210.8
Fumé sans arêtes.....m. de liv.	671	85.8	462	102.3
Autres.....	...	344.6	...	632.2

7.—Principaux produits du traitement industriel du poisson de mer par quantité et par valeur, 1954 et 1955—fin

Produit	1954		1955	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
		milliers de dollars		milliers de dollars
Aiglefin	7,597.1	...	9,753.6
Filets congelés.....m. de liv.	15,690	3,473.2	20,100	4,120.1
Blocs et bâtonnets.....	7,105	1,609.4	16,977	3,382.3
Filets frais.....	9,618	2,333.4	7,544	1,952.9
Fumé entier.....	635	163.2	770	196.4
Autres.....	...	17.9	...	101.9
Homard	7,460.9	...	8,147.4
Chair de homard.....m. de liv.	2,032	3,473.1	3,536	5,588.2
Conserves.....caisses	90,188	3,843.0	39,398	2,392.5
Autres.....	...	144.8	...	166.7
Petits poissons plats¹m. de liv.	12,606	3,427.9	20,855	6,192.7
Filets congelés.....	3,617	1,002.6	3,888	1,149.7
Filets frais.....	8,989	2,425.3	16,967	4,953.0
Sardines, conservescaisses	831,855	5,447.9	449,392	2,960.0

¹ Produits homogènes.

En 1955, les produits et les sous-produits de la pêche au Canada ont rapporté \$181,026,000, un peu plus que la moyenne des cinq années précédentes, mais 5 p. 100 de moins qu'en 1954. Cette baisse est imputable à un fléchissement de la production de conserves de saumon et à des conditions d'écoulement défavorables au flétan en Colombie-Britannique. Sur la côte est, la baisse de la production de conserves de sardine au Nouveau-Brunswick et une baisse de la production de poisson sec à Terre-Neuve ont été contre-balancées par une vente plus forte de homard et de filets de poissons de fond. Le homard, grâce à sa forte valeur au marché, est encore très important pour les provinces Maritimes. Depuis quelques années, la mise en conserve de homard cède le pas à la production de homard frais et congelé. L'accroissement de la production de filets congelés de poissons de fond revêt aussi une importance tout à fait particulière. L'année 1955 a été témoin d'une expansion considérable des usines, surtout à Terre-Neuve.

8.—Production de filets congelés sur la côte de l'Atlantique, 1951-1955

(Blocs de poisson compris)

Région et espèce	1951	1952	1953	1954	1955
	QUANTITÉ				
	(millions de livres)				
Maritimes	30,555	40,488	36,500	55,189	58,455
Morue.....	14,075	19,270	12,998	22,312	18,870
Aiglefin.....	7,445	8,901	10,731	16,487	19,080
Chèvre (poisson rouge).....	878	1,894	4,827	7,091	6,771
Poissons plats.....	6,613	8,293	6,080	7,143	11,863
Autres.....	1,544	2,130	1,864	1,656	1,871
Québec	1,019	1,706	792	1,824	4,099
Morue.....	966	1,560	688	1,645	2,952
Autres.....	53	146	104	179	1,147
Terre-Neuve	32,689	36,855	34,552	53,326	58,900
Morue.....	16,902	20,566	17,220	31,362	33,457
Aiglefin.....	2,021	3,563	5,195	13,663	16,492
Chèvre (poisson rouge).....	9,659	8,716	8,028	5,622	4,830
Poissons plats.....	3,987	3,732	4,014	2,487	3,983
Autres.....	120	278	95	192	138
Total, côte de l'Atlantique	64,263	79,049	71,844	110,339	121,454
Morue.....	31,943	41,396	30,906	55,819	55,279
Aiglefin.....	9,466	12,466	15,926	30,150	35,715
Chèvre (poisson rouge).....	10,537	10,643	12,855	12,713	11,833
Poissons plats.....	10,653	12,136	10,094	9,630	16,532
Autres.....	1,664	2,408	2,063	2,027	2,095

8.—Production de filets congelés sur la côte de l'Atlantique, 1951-1955—fin

Région et espèce	1951	1952	1953	1954	1955
	VALEUR				
	(millions de dollars)				
Maritimes	6,842	9,287	7,948	12,079	13,041
Morue.....	2,442	3,561	2,215	4,509	3,728
Aiglefin.....	1,776	2,273	2,541	3,915	4,324
Chèvre (poisson rouge).....	193	471	948	1,380	1,198
Poissons plats.....	2,208	2,583	1,831	1,870	3,405
Autres.....	223	399	413	405	386
Québec	186	269	120	217	765
Morue.....	168	234	96	174	496
Autres.....	18	35	24	43	269
Terre-Neuve¹	7,006	7,845	6,894	10,852	11,442
Morue.....	2,932	3,880	2,970	6,009	6,089
Aiglefin.....	482	900	1,149	3,009	3,257
Chèvre (poisson rouge).....	2,243	1,850	1,621	1,131	888
Poissons plats.....	1,331	1,175	1,141	661	1,180
Autres.....	18	40	13	42	28
Total, côte de l'Atlantique	14,034	17,401	14,962	23,148	25,248
Morue.....	5,542	7,675	5,231	10,692	10,313
Aiglefin.....	2,258	3,174	3,690	6,924	7,611
Chèvre (poisson rouge).....	2,436	2,327	2,569	2,511	2,119
Poissons plats.....	3,557	3,786	2,972	2,531	4,779
Autres.....	241	439	450	490	426

¹ Valeur fondée sur la moyenne des prix à l'exportation.

CHAPITRE XIV.—FOURRURES

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
SECTION 1. INDUSTRIE DES FOURRURES.....	633	SECTION 4. PRODUCTION DE FOURRURES.....	640
SECTION 2. ÉTENDUE ET ADMINISTRATION DES RESSOURCES PROVINCIALES ET TERRITO- RIALES EN FOURRURES.....	634	SECTION 5. COMMERCIALISATION DES FOUR- RURES.....	644
SECTION 3. ÉLEVAGE.....	640	SECTION 6. PRÉPARATION DES FOURRURES...	646

NOTA.—On trouvera face à la page 1 du présent volume la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

Section 1.—Industrie des fourrures

L'industrie des fourrures a déjà été la plus active et la plus rémunératrice du Canada et elle ajoute encore chaque année plusieurs millions de dollars au revenu national. Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, presque toutes les fourrures canadiennes provenaient d'animaux sauvages et, bien que l'élevage des animaux à fourrure se soit développé rapidement au cours du siècle actuel, le piégeage continue de fournir la moitié environ du revenu provenant des peaux vertes.

On prend encore des animaux à fourrure sauvages, même dans les régions colonisées du pays; mais, d'une façon générale, la population de ces animaux a été tellement réduite par l'avancement de la colonisation que les principales régions de piégeage se trouvent maintenant dans les Territoires du Nord-Ouest et la partie septentrionale des provinces. La population de plusieurs espèces d'animaux sauvages, y compris des espèces importantes, subit, d'année en année, des variations marquées, variations qui sont souvent le plus considérables et à peu près régulières dans les régions septentrionales, et qui influent notablement sur la prise annuelle de peaux de certaines espèces.

Un autre facteur, et peut-être plus important, qui détermine la "prise" d'animaux à fourrure sauvages est la fluctuation de la demande et des prix découlant des changements de mode. Ainsi, la vogue depuis quelques années des manteaux de fourrure à poil ras, a fait baisser la vente du renard et d'autres fourrures à poil long et diminuer d'autant la prise de ces peaux par les trappeurs. Dans des régions comme certaines parties des Territoires du Nord-Ouest, où ces fourrures assuraient autrefois un revenu régulier, ce changement de mode a eu de pénibles conséquences.

Les aspects principaux de l'administration du piégeage sont les suivants: recherche scientifique constante et pratique, maintien d'un habitat propice, réglementation judicieuse de la prise, maintien de personnels régionaux compétents et suffisants et enseignement gratuit des principes de l'exploitation de la faune aux trappeurs. Par ces moyens, plusieurs régions d'où les animaux à fourrure étaient disparus sont redevenues productives. Ces moyens deviendront de plus en plus importants pour conserver au Canada sa position de grand producteur de peaux vertes.

La majeure partie des ressources en fourrures des provinces est administrée par les divers gouvernements provinciaux intéressés, sauf les ressources qui se trouvent dans les parcs nationaux et les réserves indiennes, lesquels relèvent du gouvernement fédéral. Ce dernier s'occupe aussi de celles du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Le Service de la faune du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales (voir pp. 27-30) voit à tous les intérêts qu'a le gouvernement fédéral dans ces ressources, sauf lorsqu'il s'agit d'initiatives qui touchent de près les affaires indiennes. Le Service collabore avec le gouvernement provincial intéressé et d'autres organismes et s'occupe des intérêts du gouvernement fédéral dans les problèmes d'ordre national et international.

Section 2.—Étendue et administration des ressources provinciales et territoriales en fourrures*

Terre-Neuve.—Une petite partie seulement des ressources en fourrures d'animaux sauvages est exploitée à Terre-Neuve. Le piégeage n'est pratiqué que dans les régions qui avoisinent les centres peuplés et ne l'est plus dans les régions éloignées qui fournissaient autrefois les meilleures pelleteries et le gros de la prise. Cela tient à ce que d'autres emplois sont accessibles aux trappeurs. Leur revenu régulier a élevé leur niveau de vie à tel point qu'ils ne peuvent plus compter sur une activité où l'offre et la demande fluctuent tellement. Ainsi, aucun secteur de la population ne dépend plus entièrement ni même partiellement du piégeage comme moyen de subsistance et une partie considérable des ressources demeure inexploitée.

Le castor est le meilleur atout de l'industrie des fourrures dans la province; mais les trappeurs ne sont pas assez nombreux pour lever le nombre de peaux permis par une gestion rationnelle.

La chasse à des espèces comme le castor, la loutre, le rat musqué, la martre et le vison est permise durant un certain temps chaque année tandis que la chasse au renard et au lynx est permise toute l'année. Ces dernières espèces n'ont pas été beaucoup prises depuis quelques années et elles sont à l'heure actuelle mieux connues pour leurs attaques contre d'autres espèces et le bétail que pour leur fourrure.

La valeur totale de la prise a diminué de \$360,000 en 1949-1950 à \$158,000 en 1955-1956; elle diminuera encore si le prix des fourrures à long poil continue de baisser.

Île-du-Prince-Édouard.—Les animaux à fourrure sont très abondants dans l'Île-du-Prince-Édouard. Le renard roux, la mouffette et le raton laveur sont devenus si nombreux que toute protection leur a été retirée et que des primes sont offertes pour les trois espèces. Le castor s'est également fort multiplié mais ne peut être chassé sans un permis du ministère de l'Industrie et des Ressources naturelles. Il n'y a pas de saison de chasse pour le castor.

Il y a une dizaine d'années, le rat musqué était devenu très rare; depuis, ayant augmenté en nombre et étant très facilement capturé, c'est lui qui rapporte le plus. Plus de 3,000 rats musqués sont pris chaque année. On attribue surtout leur multiplication à la réduction de la saison de piégeage (10 novembre au 31 décembre) et à l'application sévère de l'interdiction de tendre des pièges à moins de dix pieds de la cabane ou tanière du rat musqué ou de l'endommager. Le vison augmente aussi en nombre et il est protégé par une courte saison de piégeage. Le vison est le seul animal à fourrure dont l'élevage est pratiqué sur une assez haute échelle dans la province.

Nouvelle-Écosse.—La Nouvelle-Écosse ne produit pas beaucoup de fourrures d'animaux sauvages. Le piégeage y est rarement une activité constante; il y est plutôt une source de revenu supplémentaire pour les guides, les bûcherons et les cultivateurs qui habitent les régions peuplées d'animaux à fourrure. La saison de chasse dure d'habitude six semaines (1^{er} novembre au 31 décembre) pour le vison, la loutre, la belette et le rat musqué. Les prix peu élevés que commandent à l'heure actuelle les fourrures à long poil ont découragé la chasse au chat sauvage, au renard et au raton laveur, animaux qui ne sont plus protégés. Le piégeage des animaux à fourrure, sauf le castor, n'exige aucun permis.

Depuis 1931, le ministère des Terres et Forêts réimplante le castor qui était presque totalement disparu. Aujourd'hui, le castor constitue une part importante de la prise du trappeur dans la plupart des comtés de la terre ferme où la chasse est ouverte l'automne. Quelques castors vivants ont aussi été lâchés dans l'île du Cap-Breton, mais il n'y existe pas de saison de chasse.

L'écurcail roux a également pris de l'importance comme animal à fourrure; en 1954, les lois ont été modifiées afin de permettre le piégeage pendant la saison régulière et la chasse au fusil pendant la saison de la chasse au lapin, qui dure jusqu'à la fin de février.

* Les renseignements provinciaux proviennent des gouvernements provinciaux; les données touchant le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ont été fournies par la Division des régions septentrionales et des terres, ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, Ottawa.

Les exportations au cours de l'année terminée le 31 mars 1955 comprenaient: 31,945 peaux de chevreuils, 4,445 peaux de castors, 485 de renards, 20 de lynx, 2,857 de visons, 40,441 de rats musqués, 212 de loutres, 1,253 de ratons laveurs, 41,757 d'écureuils roux, 3,771 de belettes et 178 de chats sauvages.

Québec.—La fourrure d'animaux sauvages demeure un important actif pour la province de Québec, en dépit de l'invasion de la forêt par l'industrie.

Le nombre de peaux levées en 1955-1956 s'est chiffré par 254,138, soit: rat musqué 141,511, belette 22,433, écureuil 16,918, castor 36,302, renard blanc 3,042, vison 12,019, phoque 8,289, renard roux 3,325, loutre 2,749, raton laveur 2,394, lynx 1,469, pékan 1,401, martre 1,273, renard croisé 234, mouffette 276, renard bleu 53, ours 221, et quelques peaux de renards d'autres espèces, de lynx-baie, d'ours polaires et de loups. La taxe par peau varie de 1c. pour l'écureuil à \$1 pour le pékan. Les droits perçus sur la prise de 1955-1956 totalisent \$73,096.

L'administration des ressources en fourrures du Québec relève du ministère de la Chasse et des Pêcheries. Les dispositions des lois et des règlements sur la chasse interdisent de chasser, capturer ou prendre au piège des animaux à fourrure hors-saison ou durant la saison sans permis; d'utiliser du poison pour chasser ou pour tuer tout animal; de détruire ou d'endommager la tanière ou le terrier des animaux à fourrure; ou de garder en captivité, sans un permis spécial, tout gibier protégé par la loi. Des règlements s'appliquent également au marché des fourrures. Il est interdit d'acheter ou de vendre des fourrures à des fins commerciales sans un permis. Il est interdit également d'expédier quelque fourrure que ce soit en dehors de la province, ou d'un endroit à l'autre dans la province, ou à un tanneur, sans un permis annexé au connaissement ou sans avoir payé les droits et fait étamper ou revêtir du sceau chaque peau.

Par arrêté en conseil du 17 août 1945, le premier territoire enregistré réservé aux trappeurs a été constitué par le gouvernement provincial dans les comtés d'Abitibi-Est et d'Abitibi-Ouest. En 1946, le comté de Pontiac a été organisé; le Témiskaming l'a été en 1947 et la partie nord du comté de Lavolette en 1952.

Les règlements stipulent surtout que l'étendue de la terre louée à bail ne doit pas dépasser 50 milles carrés. Le locataire, qui paye un loyer de \$10 par année, est responsable de son propre terrain qu'il doit occuper quinze jours avant l'ouverture de la saison de piégeage et quitter quinze jours après sa fermeture. Il doit chaque année faire l'inventaire de son terrain et désigner dans un rapport l'endroit des cabanes de castor qui s'y trouvent. Il doit détenir un permis spécial pour la chasse du castor et prouver qu'il existe au moins cinq cabanes sur son terrain. Le contingent permis au début est d'un castor par cabane; à mesure que la population augmente, cette limite est portée à 1½ castor par cabane. Les peaux de castors doivent être étiquetées d'une façon spéciale avant de passer au marché.

Le territoire enregistré actuel s'étend sur 30,000 milles carrés. Plus de 400 trappeurs ont des permis pour la capture du castor. Le Service des fourrures administre en outre 320,000 milles carrés de réserves de castors où les Indiens ont la liberté de piéger.

Des mesures sont prises en vue d'aider au rétablissement de la martre qui ne cesse de diminuer en nombre.

Ontario.—Les richesses en fourrures et gros gibier de l'Ontario sont administrées par la Division de la chasse et des pêcheries du ministère des Terres et Forêts d'Ontario, conformément à la loi sur la chasse et les pêcheries d'Ontario, la loi sur les primes pour la destruction des loups et des ours, et aux règlements qui en découlent.

Pour la production de fourrures d'animaux sauvages, l'Ontario est à la tête de toutes les autres provinces canadiennes. Les peaux levées durant la saison 1955-1956 en Ontario ont été évaluées à près de trois millions de dollars. Elles comprenaient les peaux de 113,200 castors d'une valeur de \$1,386,700. Parmi les autres espèces importantes figuraient par ordre de valeur totale: le vison, le rat musqué, la loutre, le pékan, le raton laveur, la belette, la martre, le renard roux et le lynx.

La production élevée de fourrure d'animaux sauvages en Ontario est attribuable à la façon efficace dont on administre les ressources. Dans la plupart des zones importantes de production des fourrures, tous les trappeurs, dont la majorité sont des Indiens, détiennent

des permis d'exploitation de concessions de piégeage immatriculées. Chaque trappeur est inscrit aux bureaux de la province comme unique détenteur de permis pour telle zone de piégeage déterminée. Ainsi, la concurrence a été à peu près éliminée dans presque toutes les régions sauf les régions essentiellement agricoles de la province, et le ministère est en mesure de fixer des contingents afin de restreindre la capture des espèces moins nombreuses quand elles deviennent rares. Les espèces comme le castor, la martre, le pékan et le lynx, plutôt rares dans la province il y a quelques années, se sont multipliées au point que les prises annuelles sont maintenant meilleures que depuis bien des années.

Gros gibier.—A l'intention des chasseurs et pour permettre aux trappeurs de se procurer de la viande, l'Ontario a établi une longue saison de chasse à l'orignal. Dans presque toute la province, les habitants de la région sont autorisés à chasser l'orignal en tout temps, sans égard à l'âge ou au sexe. En 1955, 8,959 habitants étaient titulaires de permis de chasse à l'orignal et 1,141 permis avaient été vendus à des personnes de l'extérieur. Le gibier abattu comprenait 2,381 orignaux dont 1,354 mâles, 771 femelles, 245 jeunes et 11 non spécifiés.

Plus de 100,000 permis de chasse au chevreuil ont été vendus en 1955 et près de 30 p. 100 des chasseurs ont eu leur chevreuil. Il n'existe pas actuellement de saison ouverte pour la chasse du caribou des bois.

Manitoba.—Au Manitoba, la production et la valeur des fourrures ont fort diminué en 1955-1956. Les fourrures d'animaux sauvages étaient évaluées à \$2,239,892 contre \$2,969,804 en 1954-1955, soit une diminution de presque 25 p. 100.

Les concessions de piégeage immatriculées ont été étendues dans le sud et l'ouest de la province sur une vaste zone du secteur occidental, autour de la rivière Swan, y compris la réserve forestière de Duck-Mountain. Le castor est le principal animal capturé et les peaux de castors levées dans les concessions étaient évaluées à \$219,343 en 1954-1955 contre \$152,400 l'année précédente.

La production de 1955-1956 comprend: castor 27,213, vison 15,708, rat musqué 1,301,972, écureuil 123,237, belette 95,119 et renard 2,069 (argenté, bleu, croisé, blanc et roux).

L'élevage a donné une production record en 1955-1956 d'une valeur de \$3,847,827, soit beaucoup plus forte que celle des fourrures d'animaux sauvages capturés.

Saskatchewan.—A cause de pratiques irrégulières et du manque d'administration, le castor avait presque disparu en Saskatchewan en 1944 et l'industrie du piégeage en général était en voie de disparaître. Un comité fut désigné par le gouvernement en 1945 pour étudier cette situation déplorable et recommander les mesures nécessaires pour encourager et aider les trappeurs qui tiraient leur subsistance de la pêche et de la chasse, particulièrement dans les régions isolées du Nord. L'industrie des fourrures d'animaux sauvages a été en conséquence complètement réorganisée en Saskatchewan depuis une dizaine d'années. La province a inauguré le régime du trappeur unique par zone, assurant ainsi aux trappeurs l'exclusivité de leurs concessions.

Un service de vente des fourrures a été établi à Regina afin d'assurer aux producteurs un lieu d'enchères à proximité, où leurs fourrures pourraient être classées, étalées et vendues au plus offrant. En 1946, la province a conclu avec le gouvernement fédéral un accord pour la conservation des animaux à fourrure par lequel les deux gouvernements s'engageaient à consacrer chaque année une certaine somme à l'administration des animaux à fourrure et du gibier et à l'amélioration de l'habitat de la faune des régions isolées du Nord, au bénéfice des habitants de ces régions. L'intérêt particulier du gouvernement fédéral dans ces régions concerne le bien-être des Indiens des traités qui sont sous sa tutelle. Les règlements accordaient aux Indiens, aux Métis et aux Blancs des droits égaux et la même sécurité dans leurs concessions de piégeage collectives, familiales ou individuelles. Les trappeurs ont élu des conseils locaux comme leurs porte-parole auprès du ministère provincial des Ressources naturelles. Au cours des cinq années suivantes, 3,600 castors ont été transportés des régions habitées dans de nouveaux domaines de la frontière nord, où ils étaient nécessaires à la propagation de l'espèce et à l'amélioration et au maintien des niveaux d'eau. Grâce à cette initiative, le nombre des castors s'est accru sans cesse; la prise qui était d'environ 400 peaux en 1943-1944 a atteint le chiffre de 41,666 en 1955-1956.

En 1946, un programme de piégeage du rat musqué dans le sud de la Saskatchewan a été inauguré. Chaque trappeur des régions habitées obtient un permis qui détermine la région où il est autorisé à opérer. Les saisons de chasse fermée générale sont chose du passé et les rats musqués en toute saison peuvent être capturés conformément au programme. La moyenne de la production annuelle depuis 1946 a presque triplé par rapport à la moyenne de la production annuelle d'une période correspondante antérieure. La prise de 1955 (environ 1,951,800 animaux) a été sans égale; celle de 1956 a été de 1,731,978 animaux.

Le pékan, le renard, le lynx, la martre, le vison, la loutre, l'écureuil et le lapin, sont d'autres animaux à fourrure importants du point de vue économique. Le nombre de ces animaux ainsi que la valeur de leurs peaux ont varié depuis quelques années, mais la production plus abondante de castors et de rats musqués a aidé à stabiliser le revenu du trappeur. Bien que le prix de la plupart des fourrures ait diminué ces dernières années, le revenu provenant des fourrures d'animaux sauvages en Saskatchewan s'est maintenu.

Le blaireau, le raton laveur et le glouton offrent aujourd'hui peu de valeur économique. Les loups, les coyotes et les renards sont classés parmi les bêtes nuisibles dans les régions habitées et de vastes programmes de destruction ont été exécutés afin d'en réduire le nombre. Des chasseurs sont payés strictement pour chasser le coyote depuis 1948 et cet animal ne cause plus d'ennuis dans les centres habités. La prime pour la capture des loups a cessé d'être payée à l'automne de 1954, mais l'usage d'appâts empoisonnés placés sur les lacs de grande étendue des régions isolées constitue la méthode actuelle de destruction. Seuls les employés du ministère sont autorisés à manipuler le poison. Ce travail devient de plus en plus important, non seulement pour protéger le gibier indispensable au bien-être de la population du Nord mais aussi pour diminuer les risques de propagation de l'épidémie d'hydrophobie qui sévit dans l'Ouest depuis quelques années ainsi que l'hydatide, découverte chez certaines espèces de gros gibier.

La belette est un précieux animal à fourrure et détruit les rongeurs. Toutefois, comme la fermeture de la chasse dans des régions très vastes ne semble pas augmenter leur nombre, une courte saison de fin d'automne et de début d'hiver est ouverte aux endroits où n'existe pas de saison régulière d'hiver. Jeunes campagnards et chasseurs ont ainsi la chance de capturer quelques-unes de ces précieuses bêtes à fourrure.

Le lièvre acquiert de l'importance depuis quelques années; il s'en est capturé environ 100,000 en 1956 qui ont rapporté un prix moyen de 58c.

Alberta.—Le commerce des fourrures en Alberta diminue depuis quatre à cinq ans, à cause surtout du faible marché des fourrures à long poil. Les ventes de peaux sont presque nulles dans le cas des coyotes, des loups, des renards, des myopotames et des mouffettes et peu nombreuses dans le cas des lynx et des gloutons. La demande porte aujourd'hui sur l'écureuil, le rat musqué, l'hermine, le vison et le castor. Le prix des fourrures au cours de la saison terminée le 30 juin 1956 a légèrement baissé. En 1956, les peaux de castors se vendaient en moyenne \$10.45 et celles de rats musqués 91c. contre \$13.08 et 99c. en 1955.

L'industrie du piégeage a beaucoup changé ces dernières années. Quelque 3,000 trappeurs titulaires de concessions fournissaient autrefois presque toute la prise. La capture d'animaux à fourrure par les propriétaires et les occupants de terres privées s'accroît, particulièrement dans le cas du castor et du rat musqué. Aujourd'hui, 50 p. 100 des castors capturés en Alberta le sont sur des terres privées; la capture en est autorisée pour les résidents munis d'un permis. Un autre changement est le remplacement graduel des concessionnaires blancs par des Indiens et des Métis, qui forment maintenant 43 p. 100 du total contre 30 p. 100 trois années auparavant; sur les 2,800 concessionnaires, 1,200 sont des Indiens.

Au sujet de la destruction des bêtes de proie, on a constaté que le régime des chasseurs spécialement engagés donne de meilleurs résultats que l'ancien régime des primes. Des primes sont maintenant payées à l'égard des pumas seulement, bien que certains chasseurs bien équipés reçoivent un supplément de \$25 pour chaque puma capturé.

En 1956, les règlements de la chasse ont été modifiés afin d'assurer une certaine protection à l'ours noir et à l'ours brun. Ces animaux sont maintenant protégés en tout temps, sauf durant la saison de chasse régulière.

Les ressources de la faune sauvage en Alberta sont administrées par le Service de la pêche et de la chasse (ministère des Terres et Forêts) sous la surveillance du Commissaire de la pêche et de la chasse.

Colombie-Britannique.—Une régie efficace des animaux à fourrure en Colombie-Britannique a commencé en 1926 lorsque le régime des concessions de piégeage fut mis en vigueur. En vertu du régime, les trappeurs immatriculés ont des droits exclusifs dans des zones déterminées; ils sont pourvus d'un plan sommaire et d'une désignation cadastrale du territoire et doivent fournir chaque année un "rapport sur la prise" indiquant la quantité et l'espèce de fourrure obtenues. La vérification exacte des fourrures prises dans chaque district est effectuée au moyen de ces rapports. Le régime des concessions fonctionne de façon remarquable et n'occasionne à peu près aucun ennui.

Les concessions immatriculées couvrent toutes les terres sauf les terres privées, les parcs nationaux, les réserves des Indiens, les municipalités et certaines autres régions réservées. Le piégeage en terres privées est réservé au propriétaire lui-même ou à la personne à qui il accorde une permission, pourvu que le trappeur obtienne un permis spécial pour l'usage d'armes à feu qui coûte \$10 et est exigé pour tous les trappeurs; ce permis autorise le détenteur légal à chasser toutes espèces de petit ou gros gibier. En 1955, 2,798 de ces permis ont été accordés. De plus, environ 1,500 Indiens se livraient aussi au piégeage; comme ils ne sont pas tenus d'obtenir un permis actuellement, leur prise n'est pas enregistrée et le registre des fourrures de la province en est d'autant incomplet.

Les animaux à fourrure de la province comprennent l'ours, le blaireau, le castor, le pékan, le renard, le lynx, la martre, le vison, le rat musqué, la loutre, le raton laveur, la mouffette, l'écureuil, la belette et le glouton. Le loup, le coyote, le puma et le chat sauvage sont classés parmi les bêtes nuisibles, bien que leurs peaux soient parfois vendables. Il n'existe pas de saison fermée pour les bêtes nuisibles ou pour le raton laveur, la mouffette, le glouton et l'ours noir et brun. Le raton laveur et le renard se sont à tel point multipliés en certains endroits qu'ils peuvent aussi être considérés comme bêtes nuisibles.

Les saisons de piégeage sont réduites aux mois d'hiver; elles ouvrent habituellement le 1^{er} novembre. Toutefois, le castor peut être capturé dans certaines régions jusqu'au 24 mai. Des règlements d'étiquetage s'appliquent au castor; le trappeur doit soumettre chaque année le nombre estimatif de castors demeurant sur sa concession de piégeage. Avant d'entreprendre le piégeage, il informe le garde-chasse de sa région du nombre d'animaux qu'il compte capturer. Si le nombre n'est pas excessif, il reçoit une étiquette devant être attachée à chaque peau. Les trappeurs ne sont pas autorisés à capturer plus de 25 p. 100 de tous les castors de leur région; cette mesure a beaucoup contribué à conserver le castor. En fait, ils sont actuellement si nombreux dans certaines régions qu'il est devenu nécessaire de les transporter dans des régions où ils ne causeront pas de ravages. On lâche habituellement de ces animaux devenus nuisibles par leur nombre dans les concessions qui ont besoin d'être repeuplées et qu'exploitent les Indiens.

Parmi les fourrures de la Colombie-Britannique, celles du rat musqué et de l'écureuil demeurent celles qui rapportent le plus. Durant un certain temps, la martre était la plus en demande, mais le vison semble en ce moment prendre la tête.

Il est interdit d'expédier des fourrures dans la province ou en dehors de celle-ci sans une autorisation ou d'expédier des fourrures dans les limites de la province sans marquer clairement sur le colis le nom de l'expéditeur ainsi que son adresse et le numéro de son permis spécial pour l'usage d'armes à feu. Ces règlements permettent aux régisseurs de la chasse d'exercer un contrôle étroit sur les expéditions de fourrures. Presque tout le commerce des fourrures brutes est concentré à Vancouver et un garde-chasse y est chargé de surveiller les ventes de fourrures et les trafiquants. Ces visites régulières aux trafiquants réduisent les infractions aux règlements à leur minimum.

Les bas prix résultant des changements de la mode et d'autres facteurs comme les salaires plutôt élevés de la construction et d'autres industries ont fait perdre de son attrait au piégeage comme moyen de subsistance. Le piégeage est restreint aujourd'hui comparativement aux années passées et, en conséquence, les animaux à fourrure abondent partout dans la province. Le nombre de peaux sur lesquelles des droits ont été payés en 1955

s'élevait à 359,365 dont 76 p. 100 étaient des peaux d'écureuils, 12 p. 100 de rats musqués, 4 p. 100 de visons, 3 p. 100 de belettes et 2 p. 100 de castors. Les autres étaient des peaux de pékans, de renards argentés, roux et croisés, de lynx, de martres, de loutres et de gloutons.

Yukon.—En vertu de la loi sur les concessions de piégeage, adoptée en 1950, 420 concessions ont été immatriculées pour la zone qui s'étend de la frontière sud au 65° parallèle. Au nord de cette ligne, les trappeurs, qui forment des bandes nomades d'Indiens, ont obtenu des concessions dans deux zones de piégeage collectif: l'une, pour la bande n° 10 des Loucheux d'Old-Crow, compte 32 concessions dont les titulaires sont les chefs de famille, et l'autre, pour la bande n° 7 des Loucheux de Port-McPherson (T. N.-O.), cinq concessions. Les frais d'enregistrement d'une concession collective ou individuelle sont de \$10 la première année et de \$5 dans la suite.

Depuis quelques années, les prix peu élevés découragent le piégeage et les trappeurs sont forcés de se tourner vers d'autres industries. Par conséquent, le castor, le renard, le lynx et l'écureuil sont plus nombreux et la martre, le vison et le rat musqué font plus que maintenir leur nombre. D'autre part, le pékan, le glouton, la loutre et la belette sont rares. Les peaux levées en 1955-1956 comprennent: écureuil 51,323, rat musqué 49,947, castor 3,162, martre 949, belette 837, vison 651 (plus 125 d'élevage), lynx 2,029, renard croisé 24, renard roux 59, renard argenté 6, renard blanc 85, loutre 48, pékan 42, ours (blanc ou polaire) 3, ours non précisé 29, glouton 232, loup 19 et coyote 4.

Le seul animal contingenté est le castor; les trappeurs ont le droit d'abattre ou de capturer un castor, y compris le castor des rives, par cabane. Le piégeage peut au besoin être interdit dans une certaine zone sujette au permis de sentier de piégeage pour assurer la conservation des animaux reproducteurs. Durant les mois de février, mars et avril 1957, le programme d'extermination de la faune nuisible (surtout les loups) inauguré en 1953 a été amplifié grâce à l'établissement de postes d'opérations jusqu'au 66° parallèle. Des appâts empoisonnés ont été répandus par avion sur une foule de lacs où les loups se concentrent.

La loi sur la chasse est appliquée par la Gendarmerie royale; en outre, trois gardes-parcs fédéraux, 20 guides de 1^{re} et de 2^e classe et 15 particuliers font office de gardes-chasses.

Territoires du Nord-Ouest.—La chasse dans les Territoires du Nord-Ouest est régie par une ordonnance territoriale. Le piégeage n'est permis qu'aux Indiens et aux Esquimaux de la région et aux Blancs qui possédaient un permis de chasse et de piégeage dans les Territoires avant 1938 et qui y sont demeurés. Le permis de chasse est également accordé aux descendants de ces Blancs, à condition qu'ils demeurent dans les Territoires et dépendent de la chasse comme moyen de subsistance.

L'Esquimaux étant nomade et les étendues qu'il doit parcourir pour chasser et piéger immenses, il n'existe pas de règlements relatifs à l'enregistrement de concessions dans les districts de Franklin et de Keewatin, bien que des réserves aient été établies dans les Territoires. La plus grande est celle des îles de l'Arctique qui comprend toutes les îles situées au nord de la terre ferme ainsi qu'une vaste région en terre ferme.

L'ordonnance relative à la chasse prévoit l'établissement de concessions de piégeage dans le district de Mackenzie depuis le 1^{er} juillet 1949. Des droits exclusifs dans certaines zones sont accordés aux trappeurs afin de les encourager à veiller à la conservation et même à l'augmentation de leurs ressources. Le district de Mackenzie est divisé en huit circonscriptions de chasse couvrant 369,315 milles carrés et dont plus de 50 p. 100 sont immatriculés. On compte 271 concessions individuelles et 102 concessions collectives.

La baisse du marché des fourrures depuis quelques années a détourné les trappeurs du piégeage; bon nombre ont obtenu de l'emploi ailleurs et d'autres hésitent à piéger très loin des lieux habités. Après une avance considérable en 1954-1955, le piégeage a fléchi de nouveau en 1955-1956: 366,000 peaux (\$806,000) ont été levées contre 478,000 (\$1,167,000) en 1954-1955. Jusqu'à présent, le commerce des fourrures continue de stagner et rien n'indique qu'il doive vraiment se ranimer. La levée de peaux de renards blancs a diminué du sommet de 60,483 en 1954-1955, année de pointe du cycle de quatre années, à 27,720 en 1955-1956. Le rat musqué et le castor ont aussi diminué considérablement, à cause surtout des prix peu élevés.

La prise du castor est contingentée. Les trappeurs sont autorisés à abattre ou capturer un castor par cabane. Dans les régions où le castor est rare et où les conditions lui sont propices, des sujets ont été transplantés. Des saisons fermées ou de courte durée sont établies et des contingents sont fixés au besoin lorsque des animaux de certaines espèces sont capturés en trop grand nombre. Un programme d'empoisonnement du loup est appliqué dans les régions où il devient nuisible. La loi sur la chasse est appliquée par des gardes établis dans les principales localités du district de Mackenzie; ailleurs, dans les Territoires, c'est la Gendarmerie royale qui l'applique.

Section 3.—Élevage

L'élevage des animaux à fourrure a commencé au Canada dans l'Île-du-Prince-Édouard vers 1887 et, au Québec, en 1898; aujourd'hui, il se pratique dans toutes les provinces. Le renard a été le premier à être élevé en captivité à l'échelle commerciale, mais le vison, le chinchilla, le raton laveur, la martre, le pékan, le putois, le myopotame et autres le sont maintenant. Les visons étaient les plus nombreux en 1955, soit 93 p. 100, suivis des chinchillas (6 p. 100).

L'augmentation des fermes d'élevage a été lente et régulière jusqu'en 1920 (587); elle a été plus rapide de 1920 à 1938 alors qu'elles atteignaient le nombre de 10,454 et fournissaient une production de \$6,500,000. En 1939, lorsque l'industrie a perdu le marché de Londres et d'autres centres européens, les prix ont baissé et plusieurs fermes ont cessé l'élevage. Malgré la forte augmentation des prix après la seconde guerre mondiale, les frais d'exploitation se sont accrus et le nombre des fermes à fourrure, particulièrement de celles qui pratiquaient aussi d'autres activités agricoles, n'a cessé de diminuer. En 1955, 2,706 fermes seulement ont fait rapport, mais la valeur de la production a atteint 17 millions de dollars.

L'élevage portait surtout au début sur le renard et se pratiquait principalement dans les provinces Maritimes et le Québec; la perte de popularité du renard et la vogue croissante du vison ont donné à l'Ontario et à l'Ouest la priorité dans le domaine de l'élevage. Sur les 433,266 animaux à fourrure des fermes le 31 décembre 1955, 18 p. 100 se comptaient en Colombie-Britannique, 41 p. 100 dans les provinces des Prairies, 26 p. 100 en Ontario, 7 p. 100 dans le Québec et 8 p. 100 dans les provinces de l'Atlantique.

Les fourrures servent depuis des siècles au vêtement et à la parure et, la mode l'exigeant, la création de nouvelles nuances de peaux de renards et de visons a beaucoup stimulé l'industrie de l'élevage. Il y a toujours eu des mutations chez les visons vivant à l'état sauvage, mais ces bêtes exceptionnelles n'avaient guère de chance de se perpétuer et étaient par conséquent excessivement rares. Partant de visons capturés, les éleveurs ont réussi, grâce à l'hybridation, à produire des peaux d'une infinité de teintes. Parmi les premières mutations obtenues, il y a eu le beau vison bleu-gris appelé plus tard "platine". Ensuite, comme l'éleveur entrecroisait aussi les nouveaux types, les teintes se firent encore plus nombreuses. Un bel exemple en est le vison saphir, issu du croisement du vison bleu acier dit aléoutien, avec le vison platine bleu-gris. D'autres teintes extraordinaires sont le pastel royal, d'un beau brun au reflet bleuté, et le superbe vison blanc comme neige.

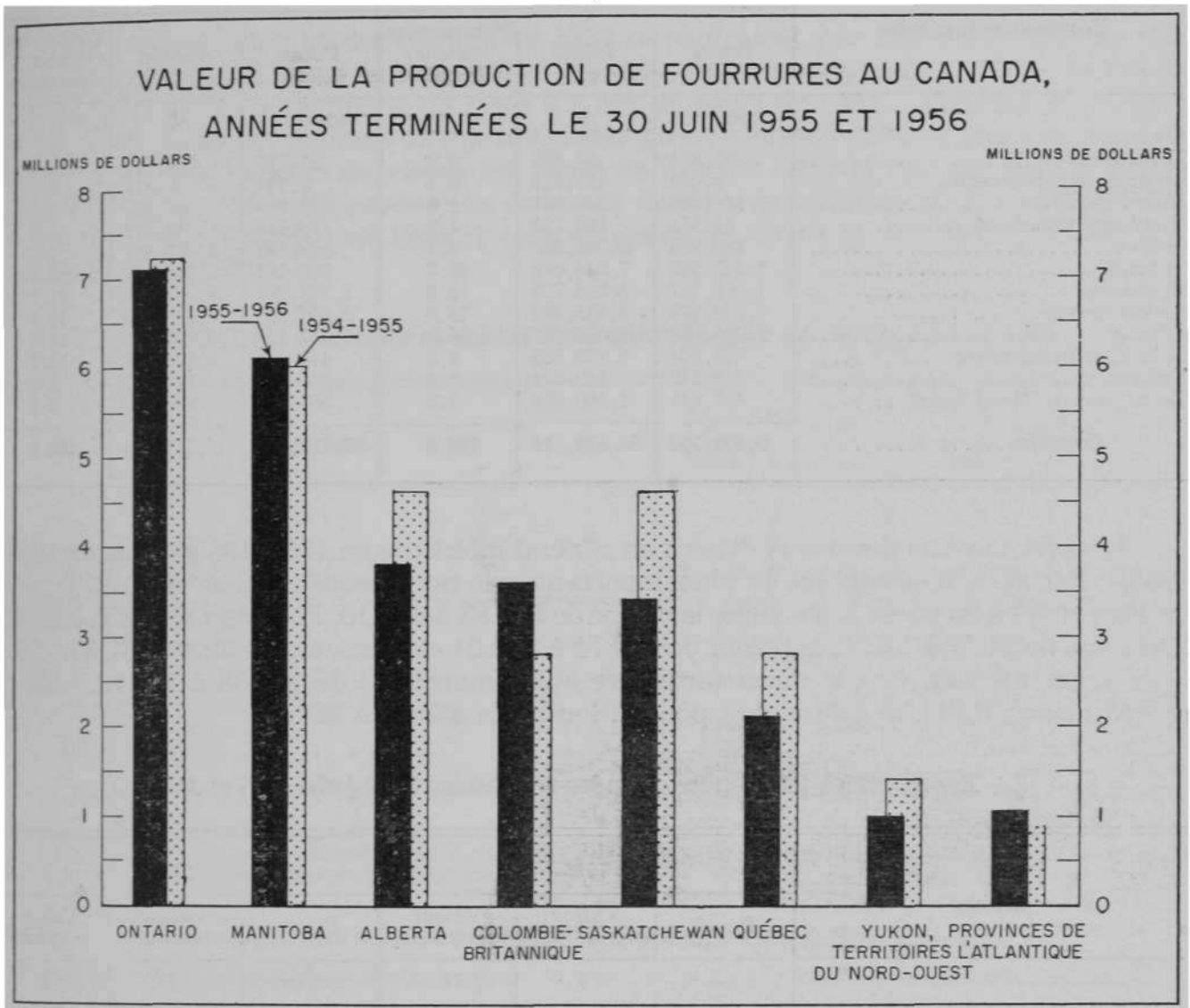
On a importé quelques chinchillas en Saskatchewan en 1937, et dans d'autres provinces par la suite. Ces petites bêtes de prix ont un pelage riche et soyeux. Bien que le prix initial du chinchilla soit élevé, l'élevage en coûte peu. En 1955, 669 fermes comptaient 26,913 chinchillas d'une valeur de \$3,031,107.

Section 4.—Production de fourrures*

Statistique de la production globale.—Les premiers relevés de la production de fourrures brutes se limitaient aux recensements décennaux, qui donnaient le nombre et la valeur des peaux prises par les trappeurs. En 1920, le Bureau fédéral de la statistique inaugura un relevé annuel de la production de fourrures brutes, fondé sur les déclarations des trappeurs immatriculés. Plus récemment, des états annuels, fondés sur les redevances, la taxe d'exportation, etc., ont été obtenus des ministères provinciaux de la Chasse (excepté

* Revu à la Division de l'agriculture, Bureau fédéral de la statistique.

l'Île-du-Prince-Édouard), états qui servent maintenant à établir la statistique publiée chaque année par le Bureau. Les chiffres de l'Île-du-Prince-Édouard sont tirés des rapports fournis au Bureau par les trafiquants de la province.



1.—Peaux produites et pourcentage de peaux vendues par les fermes d'élevage, années terminées le 30 juin 1937-1956

Année	Peaux		Pourcentage (valeur) vendu par les fermes ¹	Année	Peaux		Pourcentage (valeur) vendu par les fermes ¹
	Nombre	Valeur			Nombre	Valeur	
		\$				\$	
1937.....	6,237,640	17,526,365		1947.....	7,486,914	26,349,997	37
1938.....	4,745,927	13,196,354	40	1948.....	7,952,146	32,232,992	37
1939.....	6,492,222	14,286,937	43	1949.....	9,902,790	22,899,882	33
1940.....	9,620,695	16,668,348	40	1950.....	7,377,491	23,184,033	34
1941.....	7,257,337	21,123,161	31	1951.....	7,479,272	31,134,400	36
			26				
1942.....	19,561,024	24,859,869	19	1952 ²	7,931,742	24,215,061	42
1943.....	7,418,971	28,505,033	24	1953.....	7,568,865	23,349,680	43
1944.....	6,324,240	33,147,392	28	1954.....	6,274,727	19,287,522	49
1945.....	6,994,686	31,001,456	31	1955.....	9,670,796	30,509,515	43
1946.....	7,593,416	43,870,541	30	1956.....	7,727,264	28,051,746	56

¹ Approximatif. ² Y compris Terre-Neuve depuis 1952.

L'Ontario vient en tête des provinces pour la valeur de la production (25 p. 100 du total) durant la saison 1955-1956. Viennent ensuite le Manitoba (22 p. 100), l'Alberta (13 p. 100), la Colombie-Britannique (13 p. 100), la Saskatchewan (12 p. 100), le Québec (8 p. 100), les provinces de l'Atlantique (4 p. 100) et le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ensemble (3 p. 100).

2.—Peaux produites, par province, années terminées le 30 juin 1955 et 1956

Province ou territoire	1955			1956		
	Peaux	Valeur	Pourcentage (valeur) du total	Peaux	Valeur	Pourcentage (valeur) du total
	nombre	\$		nombre	\$	
Terre-Neuve.....	25,891	63,535	0.2	35,779	276,742	1.0
Île-du-Prince-Édouard.....	8,064	115,570	0.4	3,943	50,011	0.2
Nouvelle-Écosse.....	114,560	547,231	1.8	86,686	362,597	1.3
Nouveau-Brunswick.....	61,171	356,725	1.2	30,544	288,442	1.0
Québec.....	349,963	2,765,347	9.1	298,198	2,095,561	7.5
Ontario.....	1,267,943	7,243,070	23.7	960,181	7,136,666	25.4
Manitoba.....	1,879,157	6,038,776	19.8	1,768,020	6,087,719	21.7
Saskatchewan.....	2,720,979	4,555,802	14.9	2,304,593	3,446,003	12.3
Alberta.....	2,029,338	4,582,937	15.0	1,317,164	3,770,226	13.4
Colombie-Britannique.....	522,604	2,830,659	9.3	446,491	3,576,444	12.7
Yukon.....	213,515	242,944	0.8	109,576	155,777	0.6
Territoires du Nord-Ouest.....	477,611	1,166,919	3.8	366,089	805,558	2.9
Canada.....	9,670,796	30,509,515	100.0	7,727,264	28,051,746	100.0

Les prix moyens des peaux étaient en général inférieurs en 1955-1956 à ceux de 1954-1955. Parmi les neuf espèces les plus importantes, le rat musqué a baissé de \$1.16 la peau en 1954-1955 à \$0.95 en 1955-1956, le castor de \$14.88 à \$12.10, l'écureuil de \$0.55 à \$0.46, l'hermine de \$1.57 à \$1.35, le pékan de \$22.75 à \$22.04 et la martre de \$9.49 à \$7.85. Il y a eu augmentation pour le vison (ordinaire et de mutation) de \$19.38 à \$20.19, pour le renard blanc de \$11.39 à \$13.14 et pour la loutre de \$25.70 à \$26.71.

3.—Peaux levées par espèce, années terminées le 30 juin 1955 et 1956

Espèce	1955			1956		
	Peaux	Valeur totale	Valeur moyenne	Peaux	Valeur totale	Valeur moyenne
	nombre	\$	\$	nombre	\$	\$
Blaireau.....	249	81	0.33	271	95	0.35
Castor.....	320,389	4,767,232	14.88	282,036	3,412,108	12.10
Chat-sauvage.....	345	495	1.43	1,404	1,176	0.84
Coyote ou loup de prairie.....	5,400	13,855	2.57	4,534	11,072	2.44
Écureuil.....	2,332,093	1,286,941	0.55	1,391,089	640,235	0.46
Glouton.....	485	7,647	15.77	599	10,546	17.61
Hermine (belette).....	301,059	474,036	1.57	379,597	512,163	1.35
Lapin.....	91,064	50,253	0.55	117,709	66,815	0.57
Loup.....	1,228	4,837	3.94	558	2,510	4.50
Loutre.....	15,294	393,064	25.70	14,492	387,143	26.71
Lynx.....	14,427	88,753	6.15	9,988	52,652	5.27
Martre.....	17,710	168,344	9.51	16,641	130,933	7.87
Mouffette.....	5,917	5,377	0.91	2,932	2,199	0.75
Ours blanc.....	530	14,840	28.00	454	11,490	25.31
Ours, non spécifié.....	324	658	2.03	319	739	2.32
Pékan.....	6,790	154,485	22.75	6,324	139,390	22.04
Rat musqué.....	5,619,377	6,518,993	1.16	4,518,731	4,313,453	0.95
Raton laveur.....	33,675	65,743	1.95	36,807	81,743	2.22
Renard argenté.....	6,315	52,609	8.33	4,683	31,134	6.66
Renard blanc.....	81,783	931,607	11.39	31,728	417,027	13.14
Renard bleu.....	888	5,142	5.79	331	2,180	6.59
Renard croisé.....	1,983	2,982	1.51	966	1,104	1.14
Renard nouveau type.....	1,950	22,538	11.56	1,762	12,577	7.14
Renard roux.....	13,608	10,093	0.74	22,458	12,351	0.55
Renard, autre.....	26	70	...	74	490	...
Vison de mutation.....	499,321	9,103,196	18.23	515,548	9,895,874	19.19
Vison ordinaire.....	296,975	6,325,103	21.30	363,282	7,851,762	21.61
Autres.....	1,691	40,541	...	1,947	50,735	...
Total.....	9,670,796	30,509,515	...	7,727,264	28,051,746	...

Statistique des fermes à fourrure.—On comptait 2,706 fermes d'élevage au Canada en 1955, contre 2,566 l'année précédente. L'augmentation tient à l'augmentation du nombre de fermes de chinchillas et à l'inclusion de la statistique de Terre-Neuve pour la première fois.

Les fermes déclarant des renards en 1955 se chiffraient par 189 contre 249 en 1954; le nombre en avait diminué de 32 p. 100 et la valeur des animaux, de 39 p. 100. Le nombre des fermes à visons a augmenté de 1,858 à 1,912 au cours de 1955. Les fermes comptant moins de 80 visons ont diminué de 4 p. 100, celles qui en comptaient 80 ou plus ont augmenté de 7 p. 100. Le nombre de visons est passé de 335,150 (\$9,632,795) en 1954 à 402,453 (\$11,880,147) en 1955. La production de peaux de renards a augmenté de 6,836 (\$70,554) en 1954 à 7,238 (\$66,070) en 1955 et celle de peaux de visons de 677,014 (\$12,868,787) à 786,760 (\$15,787,520).

4.—Fermes à fourrure et valeur des animaux, par province, 1954 et 1955

Province	Fermes en fin de		Valeur des animaux	
	1954	1955	1954	1955
			\$	\$
Terre-Neuve.....	..	47	..	412,116 ¹
Île-du-Prince-Édouard.....	42	34	105,000	109,383
Nouvelle-Écosse.....	83	86	219,000	250,077
Nouveau-Brunswick.....	116	112	363,000	353,513
Québec.....	268	267	1,495,000	1,316,529
Ontario.....	702 [*]	736	3,401,000	4,031,095
Manitoba.....	394	372	2,051,000	2,373,636
Saskatchewan.....	145	156	640,000	810,100
Alberta.....	446	481	2,120,000	2,109,448
Colombie-Britannique.....	370	415	2,547,000	3,240,504 ¹
Total.....	2,466[*]	2,706	12,941,000	15,008,081

¹ Les chiffres d'une ferme à renards de Terre-Neuve et de deux de la Colombie-Britannique sont compris dans le total du Canada mais exclus du total provincial.

5.—Animaux à fourrure dans les fermes, 31 décembre 1954-1955

Espèce	1954		1955 ¹	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
		\$		\$
Renard				
Argenté.....	2,662	113,455	1,552 131 197 1,053 287 73	69,269
Blanc marqué.....	124			
Bleu.....	244			
Perle platine.....	1,395			
Platine.....	409			
Autres.....	44			
Vison				
Ordinaire.....	103,940	9,632,795	104,036 127,439 57,369 113,609	11,880,147
Mutation				
Pastel.....	94,011			
Platine (Silverblu).....	61,584			
Autres.....	75,615			
Chinchilla.....	21,649	3,170,599	26,913	3,031,107
Martre.....	169	11,640	177	6,475
Myopotame.....	224	10,702	316	19,290
Raton laveur.....	87	586	84	548
Autres.....	32	1,378	30	1,245
Total.....	362,189	12,941,155	433,266	15,008,081

¹ Y compris Terre-Neuve.

6.—Nombre et valeur des peaux d'animaux à fourrure produites par les fermes, 1954 et 1955

Espèce	1954		1955 ¹	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
Renard		\$		\$
Argenté.....	4,191	40,272	4,119	35,982
Blanc marqué.....	127	794	106	609
Bleu.....	166	1,825	228	2,444
Perle platine.....	1,832	23,391	2,291	22,909
Platine.....	512	4,214	468	3,963
Autres.....	8	58	26	163
Vison				
Mutation				
Pastel.....	172,984	3,898,745	220,925	5,021,007
Platine (Silverblu).....	141,060	2,414,448	134,509	2,450,174
Autres.....	98,548	2,435,627	156,084	3,961,650
Ordinaire.....	264,422	4,119,967	275,242	4,354,689
Chinchilla.....	1,460	34,245	1,742	47,897
Raton laveur.....	6	10	17	45
Autres.....	105	986	72	765
Total.....	685,421	12,974,582	795,829	15,902,297

¹ Y compris Terre-Neuve.

Section 5.—Commercialisation des fourrures

Montréal est le principal marché des fourrures au Canada; cependant, des ventes aux enchères ont lieu à Vancouver (C.-B.), Edmonton (Alb.), Regina (Sask.) et Winnipeg (Man.). Le gouvernement de la Saskatchewan a un service de mise en marché, à Regina, au bénéfice des producteurs de la province.

Classement.—En 1939, le ministère fédéral de l'Agriculture a institué le classement uniforme des fourrures afin que l'acheteur étranger n'ait pas à les examiner lui-même. Très avantageux tant pour le producteur que pour le commerce en général, ce classement renseigne l'éleveur sur la valeur exacte de ses pelleteries, l'encourage à en améliorer la qualité, le guide dans son programme de reproduction, élève le niveau de la production entière et concourt à renchérir les produits de haute qualité.

Exportations et importations.—Avant la seconde guerre mondiale, le Canada exportait ses peaux au Royaume-Uni surtout. Puis, ce marché étant devenu à peu près inactif, le commerce durant le conflit s'est poursuivi en majeure partie avec les États-Unis. Malgré la reprise du commerce avec le Royaume-Uni, près de 80 p. 100 des fourrures canadiennes vont toujours aux États-Unis.

Le commerce canadien des fourrures, tant d'exportation que d'importation, consiste surtout en peaux brutes, la valeur des fourrures apprêtées et ouvrées y étant relativement faible. Une grande partie des exportations se compose des fourrures les plus abondantes au Canada: le vison vient en tête, suivi du castor, du rat musqué et du renard. Des fourrures comme le mouton de Perse, certaines variétés de rat musqué, de vison, de mouton et d'agneau ainsi que d'écureuil, forment le gros des importations.

En 1947, le gouvernement canadien a cherché à intéresser les acheteurs européens aux fourrures canadiennes par une exposition de fourrures d'animaux d'élevage à une foire internationale du commerce tenue en Suisse. Ce fut le début d'une suite d'expositions

dans des pays d'Europe (Angleterre, France, Italie et Suisse) visant à induire les acheteurs étrangers à participer directement ou par l'intermédiaire d'un courtier aux marchés des fourrures. Ces expositions ont aidé à attirer l'attention sur le Canada comme producteur de fourrures de haute qualité.

Les exportations de toutes fourrures aux États-Unis, au Royaume-Uni et à tous pays pour les années 1955 et 1956 ainsi que les importations en provenance des mêmes pays se trouvent au tableau 7.

7.—Exportations et importations de fourrures, par espèce, 1955 et 1956

Espèce	1955			1956		
	Royaume-Uni	États-Unis	Tous pays	Royaume-Uni	États-Unis	Tous pays
EXPORTATIONS						
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Peaux vertes						
Belette.....	8,449	143,132	151,901	96,412	111,853	208,265
Castor.....	1,052,094	3,199,510	4,458,569	1,015,442	2,330,198	3,730,349
Écureuil.....	879,700	54,770	937,347	580,057	17,382	597,467
Hermine.....	51,266	321,172	373,091	203,877	232,930	436,807
Lapin.....	103	67,454	67,557	415	89,426	92,578
Loup.....	13,214	5,479	25,006	4,462	4,084	8,636
Loutre.....	15,902	88,301	107,251	5,610	34,601	51,615
Lynx.....	139,800	55,862	201,544	49,645	39,519	89,709
Martre.....	57,490	146,215	205,707	39,572	99,465	139,165
Mouffette.....	5,933	2,690	8,623	4,444	5,005	9,449
Pékan.....	104,267	68,689	192,887	111,241	55,317	185,517
Phoque.....	—	—	—	—	36,491	36,491
Rat musqué.....	1,234,748	2,029,795	3,290,427	1,323,427	1,069,132	2,453,676
Raton laveur.....	694	50,906	51,600	408	23,446	23,854
Renard.....	203,806	745,957	987,806	82,881	913,892	1,001,433
Vison.....	863,243	16,058,268	17,100,477	698,437	15,636,199	16,673,847
Autres.....	22,291	95,697	127,130	8,172	132,071	154,247
Peaux apprêtées						
Renard.....	—	1,774	2,224	—	—	391
Autres.....	24,922	915,919	1,496,274	9,713	552,742	1,310,995
Peaux ouvrées	7,071	413,296	439,529	3,175	491,126	528,408
Total.....	4,684,993	24,464,836	30,224,950	4,237,390	21,874,879	27,732,899
IMPORTATIONS						
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Peaux vertes						
Écureuil.....	61,642	90,235	240,178	36,848	68,249	127,609
Kolinsky.....	123,854	—	248,122	126,319	385	278,207
Lapin.....	—	34,386	263,007	—	59,998	224,415
Marine.....	115	23,484	23,599	—	—	—
Mouton de Perse.....	1,712,384	5,838,567	8,236,090	2,396,723	5,715,927	8,684,322
Mouton et agneau.....	5,071	301,738	525,218	3,428	218,177	491,592
Opossum.....	1,707	10,657	12,364	—	16,004	16,004
Rat musqué.....	136,395	3,324,762	3,463,008	112,911	2,034,050	2,221,729
Raton laveur.....	—	860,328	860,328	—	806,987	806,987
Renard.....	54,499	103,786	196,562	129,449	22,650	182,765
Vison.....	159,745	2,951,320	3,153,227	130,953	3,371,412	3,731,975
Vison de Chine et du Japon.....	4,683	47,359	125,581	7,201	19,238	139,586
Autres.....	478,261	1,187,802	2,757,394	309,374	1,098,598	2,325,936
Peaux apprêtées						
Feutres de chapeliers.....	248,062	523,318	1,337,995	35,198	590,343	1,113,234
Lapin.....	3,596	7,722	66,915	—	8,135	51,772
Peaux de moutons.....	808	230,653	232,025	2,841	195,443	199,907
Autres.....	135,592	2,153,577	2,300,229	47,364	2,486,317	2,612,155
Peaux ouvrées	182,450	617,385	806,749	51,907	538,943	623,432
Total.....	3,308,864	18,307,079	24,848,591	3,390,516	17,250,856	23,831,627

Section 6.—Préparation des fourrures*

Le terme plutôt général de "préparation des fourrures" embrasse l'apprêtage et la teinture des peaux et la confection. La première s'occupe de l'apprêtage et de la teinture à façon des peaux, la seconde, industrie de fabrication, confectionne des articles tels que les manteaux, les écharpes et les gants.

La statistique distincte de l'industrie de l'apprêtage et de la teinture des fourrures remonte à 1917: 12 établissements, employant 511 travailleurs, déclaraient alors des recettes de \$1,071,805. En 1924, huit établissements déclaraient des recettes de \$1,120,895; les teintures, substances chimiques et autres matières premières utilisées avaient coûté \$162,013 et 539 employés avaient reçu en salaires, \$561,233. Sur 3,473,909 peaux traitées cette année-là, le rat musqué en comptait 47 p. 100, le lapin 19 p. 100 et l'écureuil, 10 p. 100.

En 1941, le nombre des peaux traitées a atteint un chiffre encore inégalé, soit 14,592,079, mais près de 53 p. 100 du total étaient des peaux de lapins et les recettes de l'année ne furent que de \$2,476,289. C'est en 1949 que les recettes ont été le plus considérables (\$6,691,418) et les peaux de lapins ne formaient que 38 p. 100 du total des peaux apprêtées.

En 1955, on a traité 9,762,062 peaux dont 51 p. 100 de rats musqués, 13 p. 100 de moutons de Perse et d'autres peaux de moutons, 8 p. 100 de visons, 9 p. 100 d'écureuils et 7 p. 100 de lapins.

8.—Statistique de l'industrie de l'apprêtage des fourrures, 1952-1955

Détail	1952	1953	1954	1955
Établissements..... nombre	17	16	17	18
Employés à salaire				
Hommes..... nombre	82	74	84	92
Femmes..... "	30	24	19	24
Employés à gages				
Hommes..... nombre	942	900	859	876
Femmes..... "	226	216	180	170
Salaires versés..... \$	460,998	440,036	437,131	538,703
Gages versés..... \$	2,865,534	2,749,531	2,562,980	2,756,638
Coût des matières employées (teintures, substances chimiques, etc.)..... \$	1,177,345	1,026,173	963,538	1,121,805
Peaux traitées..... nombre	12,085,066	11,001,366	9,279,897	9,762,062
Montant reçu pour le traitement des peaux..... \$	6,061,850	5,920,014	5,634,991	6,498,292

La statistique de la confection des fourrures existe sur une base comparable depuis 1921, alors que 219 établissements déclaraient une valeur brute de production de \$13,639,609 et comptaient en tout 2,621 employés qui recevaient \$3,013,706 en salaires et gages. Les matières employées avaient coûté \$8,118,833. Les principales statistiques de l'industrie pour 1952 à 1955 figurent au tableau 9.

* Rédigé à la Section des produits animaux, Division de l'industrie et du commerce, Bureau fédéral de la statistique.

9.—Statistique de la confection des fourrures, 1952-1955

Détail	1952	1953	1954	1955
Établissements..... nombre	596	600	581	558
Employés à salaire				
Hommes..... nombre	1,220	1,122	1,083	1,015
Femmes..... “	355	314	282	257
Employés à gages				
Hommes..... nombre	2,629	2,745	2,435	2,369
Femmes..... “	1,765	1,764	1,489	1,378
Salaires versés..... \$	5,033,155	4,743,807	4,531,941	4,470,610
Gages versés..... \$	10,388,597	11,103,947	9,816,442	9,652,509
Coût des matières employées..... \$	41,909,453	39,639,350	36,058,592	38,389,138
Valeur des produits sortis de la fabrique..... \$	66,245,562	63,991,716	58,464,790	60,349,381

Les genres d'articles en fourrure produits par l'industrie reflètent les changements d'habitudes et de genre de vie de la population depuis vingt-cinq ans. Ainsi, alors qu'en 1921 on confectionnait 31,604 manteaux et vestes de fourrure pour femmes, le nombre s'est élevé à 203,233 en 1955. En revanche, le marché des manteaux de fourrure pour hommes a beaucoup baissé: 5,692 manteaux et pelisses en 1921 et à peine 149 en 1955.

CHAPITRE XV—FABRICATION

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
Partie I.—Revue de l'industrie manufacturière	648	SECTION 3. PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE LA PRODUCTION MANUFACTURIÈRE	682
Partie II.—Statistique de l'industrie manufacturière	653	Sous-section 1. Salaires.....	682
SECTION 1. EXPANSION DE L'INDUSTRIE	653	Sous-section 2. Dépenses d'investissement et d'entretien.....	695
Sous-section 1. Consommation de produits fabriqués.....	658	Sous-section 3. Importance des établissements.....	696
Sous-section 2. Valeur et volume de la production.....	659	Partie III.—Répartition provinciale et locale de la production manufacturière	700
SECTION 2. CLASSEMENT DE LA PRODUCTION MANUFACTURIÈRE	662	SECTION 1. RÉPARTITION PROVINCIALE	700
Sous-section 1. Manufactures classées par groupe et par industrie.....	662	Sous-section 1. Provinces de l'Atlantique	705
Sous-section 2. Manufactures groupées selon l'origine des matières premières..	674	Sous-section 2. Québec.....	707
Sous-section 3. Manufactures groupées selon la forme juridique.....	674	Sous-section 3. Ontario.....	709
Sous-section 4. Principales industries manufacturières.....	680	Sous-section 4. Provinces des Prairies...	711
		Sous-section 5. Colombie-Britannique...	713
		SECTION 2. INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES DANS LES CENTRES URBAINS	714

NOTA.—On trouvera face à la page 1 du présent volume la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

Le présent chapitre, divisé en trois parties, étudie l'industrie manufacturière du Canada. La première examine la situation de l'industrie manufacturière à la fin de 1955 et porte en particulier sur les quinze principales industries. La deuxième présente des analyses statistiques générales: statistique de l'industrie manufacturière depuis 1917, relevé détaillé de la production courante de divers groupes d'industries et de certaines industries en particulier, et exposé général des grandes données de la production manufacturière (immobilisations, emplois, salaires et importance des établissements). La troisième étudie la répartition provinciale et locale de la production manufacturière.

Une étude spéciale de l'expansion de l'industrie manufacturière après la guerre, dans le cadre chronologique des progrès économiques du Canada, a été faite dans l'*Annuaire* de 1956, aux pages 639 à 645.

PARTIE I.—REVUE DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE

Le Canada figure parmi les plus grands fabricants du monde, se plaçant probablement vers le sixième rang. La fabrication a fourni 29 p. 100 du revenu national net en 1955, pourcentage presque aussi considérable qu'aux États-Unis, où la fabrication a fourni 32 p. 100. Le quart environ des personnes ayant un emploi au Canada travaillaient dans l'industrie manufacturière au milieu de 1955.

Le rang que le Canada occupe parmi les grandes nations commerçantes du monde est axé dans une large mesure sur les ressources naturelles du pays et se traduit dans la structure de l'industrie. Trois industries viennent à l'avant-garde en ce qui concerne les exportations: l'industrie de la pâte et du papier, l'industrie de la fonte et de l'affinage des métaux non ferreux et l'industrie des scieries. Ces trois grandes industries d'exportation s'occupent de près de la transformation des ressources naturelles du Canada.

Font exception les usines d'aluminium qui figurent dans l'industrie de la fonte et de l'affinage des métaux non ferreux, parce qu'elles transforment des matières premières importées mais, si ces usines se trouvent au Canada, c'est grâce à l'abondance d'une autre ressource naturelle: l'énergie hydro-électrique.

L'abatage des animaux et la préparation de la viande, ainsi que la fabrication du beurre et du fromage, deux autres industries fondées sur des ressources naturelles et figurant parmi les 15 premières pour la valeur de leurs expéditions, ont déjà été au nombre des exportateurs importants mais elles s'occupent maintenant d'alimenter le marché intérieur parce que la demande de leurs produits de la part de la population, qui est plus considérable et plus à l'aise, s'est accrue plus rapidement que la production. Les boulangeries et les fabriques de diverses préparations alimentaires produisent aussi des quantités beaucoup plus considérables de produits alimentaires pour la population qui continue de s'accroître.

L'essor de la population ne constitue qu'une façon pour le Canada d'offrir un débouché intérieur pour une production industrielle de plus en plus variée. La variété des industries qui subviennent aux besoins intérieurs s'est très étendue et, en même temps, les principales industries d'exportation trouvent un débouché de plus en plus grand pour leurs produits au Canada. L'essor dans un domaine suscite un essor correspondant dans d'autres domaines. Les mines, les industries forestières, les réseaux de transport, les entreprises de service du Canada s'étendent et leur expansion exige des matériaux de construction, des machines et de l'outillage. Toute nouvelle fabrique offre un nouveau débouché pour les biens de production, ainsi que pour les matières premières et les produits mi-finis. Ainsi, le marché des produits déjà fabriqués au Canada s'étend et entraîne l'accroissement de la production, ce qui suscite la demande de nouveaux produits à laquelle on satisfait au moyen des importations jusqu'à ce que le marché puisse soutenir la production intérieure.

Quinze industries se sont partagé 46.4 p. 100 de toutes les exportations des fabricants en 1955. Cinq de ces industries s'occupent avant tout de subvenir aux besoins de la consommation intérieure de produits d'usage courant: les quatre industries de produits alimentaires déjà mentionnées, et l'industrie de l'impression et de l'édition qui tire la plus grosse partie de son revenu des journaux et des revues périodiques. On a déjà mentionné les trois principales industries exportatrices. Les sept autres s'occupent surtout de subvenir aux besoins de l'industrie canadienne en matière de biens ou de matières de production, ainsi qu'à la demande d'articles durables de consommation au Canada.

Parmi les principales industries, plusieurs sont dominées par des Américains. On ne possède pas de renseignements sur 1955, mais une étude spéciale faite sur 1953 a révélé des chiffres qui présentent encore de l'intérêt. La valeur des expéditions d'un certain choix de sociétés à régie américaine a été exprimée par rapport à la totalité des expéditions de l'industrie en question. Au chapitre des industries exportatrices, 39 p. 100 des expéditions de l'industrie de la pâte et du papier ont été faites par des sociétés sous maîtrise américaine en 1953 et, dans le cas des fonderies et affinerie de métaux non ferreux, le pourcentage a été de 70 p. 100 de toutes les expéditions. On n'a pas publié séparément les données sur les scieries, mais les chiffres révèlent que les sociétés régies aux États-Unis ont été à la source de 6 p. 100 des exportations des industries des produits du bois. Les principales industries qui subviennent aux besoins courants du marché intérieur ne présentent pas de pourcentages aussi frappants, bien que 16 p. 100 des expéditions de produits laitiers aient été faites par des sociétés à régie américaine.

Au sujet des principales industries qui subviennent aux besoins des fabricants et aux besoins des consommateurs pour ce qui est des produits durables, voici quels ont été, en 1953, les pourcentages des expéditions faites par des sociétés régies par des Américains: dérivés du pétrole, 68 p. 100; véhicules à moteur, 98 p. 100; fer et acier primaires, 7 p. 100; produits en caoutchouc, 78 p. 100; et pièces de véhicules à moteur, 67 p. 100. Les renseignements sur l'industrie des avions et des pièces d'avions, ainsi que sur l'industrie des produits électriques de toutes sortes, n'ont pas été publiés séparément.

En 1955, l'industrie de la pâte et du papier a été la principale du Canada, ses expéditions ayant valu 1,327 millions de dollars. Les fabriques de pâte et de papier sont alimentées par les grandes forêts de conifères, que sillonnent de vastes réseaux fluviaux. Les cours d'eau servent de moyen de transport du bois à pâte jusqu'aux fabriques et offrent aussi l'énergie nécessaire à la production d'électricité. L'importance de l'énergie à bon marché pour cette industrie ressort du fait qu'en 1955, cette industrie a utilisé environ 34 p. 100 de toute l'électricité utilisée par les fabricants canadiens.

Au chapitre de la vente, la consommation de papier dans le monde entier accuse une forte augmentation, surtout en Amérique du Nord. La généralisation de l'instruction a favorisé la vente de journaux, d'ouvrages littéraires et d'autres matières imprimées, et on ne cesse de trouver de nouveaux usages pour le papier: matériaux de construction, matières d'emballage, isolants électriques, et nombre d'autres usages. En 1955, le papier a formé 74 p. 100 des expéditions de l'industrie, soit 981 millions de dollars sur un total de 1,327 millions. Les exportations de papier et d'articles en papier ont valu 694 millions et celles de pâte de bois, 297 millions. Ces exportations, dont le total s'élève à 991 millions, ont représenté 75 p. 100 de la production. L'industrie a produit 10,151,000 tonnes de pâte de bois en 1955, dont 2,383,000 ont été exportées. Le reste, de même qu'environ 502,000 tonnes d'autres matières (surtout des déchets de papier), a été transformé en 8 millions de tonnes de papier, y compris 6,196,000 tonnes de papier-journal et 861,000 tonnes de carton. On a exporté 5,763,000 tonnes de papier-journal.

Les produits expédiés par l'industrie de la fonte et de l'affinage des métaux non ferreux, qui se place au second rang dans la fabrication au Canada, ont valu 1,212 millions de dollars en 1955. Le Canada est l'un des principaux producteurs mondiaux de métaux non ferreux, se plaçant au premier rang dans le cas du nickel, au second en ce qui concerne l'aluminium, au troisième pour ce qui est du zinc, au quatrième en ce qui a trait au plomb et au cinquième quant au cuivre. Ces chiffres ne comprennent pas le contenu métallique du minerai exporté. Le Canada est le principal exportateur mondial de métaux non ferreux.

Nombre de gisements parmi les plus importants de minerai de métaux communs du Canada ont été découverts avant le début du siècle, mais la complexité de leur composition en a retardé l'exploitation. Contrairement à d'importants gisements d'autres pays, qui se composent surtout d'oxyde ou de sulfure d'un seul métal, on a constaté que les gisements canadiens renfermaient des minerais intimement mélangés de deux métaux communs ou davantage; ils contenaient souvent des quantités appréciables de métaux précieux tels que l'or, l'argent et le platine. Leur mise en valeur a nécessité beaucoup d'habileté et d'esprit d'entreprise. L'industrie exploite des fonderies et des affineries qui se classent parmi les plus considérables et les plus complètes du genre dans le monde. La présence d'énergie hydraulique à bon marché près des gisements de minerai constitue un autre avantage qui a permis à l'industrie de rivaliser sur les marchés mondiaux. L'industrie est dans une large mesure tributaire des minerais canadiens, sauf l'importante exception des usines d'aluminium qui importent de la bauxite et de l'alumine et dépendent de l'énergie électrique à bon marché pour réussir dans le commerce international.

Les produits exportés par cette industrie en 1955 ont compris du nickel sous différentes formes (215 millions de dollars), de l'aluminium brut (199 millions), du cuivre brut (110 millions), du zinc en brames ou en gâteaux (47 millions) et du plomb en saumon (22 millions). Ces exportations ont représenté ensemble environ 593 millions, soit 49 p. 100 de la valeur totale des expéditions de l'industrie.

L'industrie des dérivés du pétrole s'est placée au troisième rang des industries manufacturières du Canada, ses ventes ayant atteint 1,049 millions de dollars en 1955. Elle a utilisé environ 6,800 millions de gallons de pétrole brut, dont 55.4 p. 100 ont été tirés de puits canadiens. Les raffineries du Québec et des provinces Maritimes ont continué d'utiliser du pétrole importé parce qu'elles sont encore trop éloignées des centres pétrolifères de l'Ouest canadien. Cependant, l'aménagement récent de pipelines a suscité une forte consommation de pétrole brut canadien par les raffineries de l'Ontario.

Cette industrie fait voir un essor considérable depuis quelques années, allant de pair avec l'essor général du Canada. Des études spéciales ont révélé que l'utilisation nette d'énergie au Canada est passé d'environ 1,088 quadrillions d'unités (B.Th.U.) de chaleur en 1926 à environ 2,171 quadrillions en 1952. Cette augmentation provient jusqu'à un certain point de l'accroissement de la population, mais en raison de l'utilisation plus généralisée de l'énergie, la quantité nette utilisée par habitant est passée de 115 millions d'unités en 1926 à 151 millions en 1952. Durant la période dont il s'agit, les combustibles liquides à base de pétrole ont pris beaucoup d'importance dans l'ensemble du domaine de l'énergie au Canada. En 1926, ils avaient été la source d'environ 9 p. 100 de la consommation nette d'énergie au Canada, tandis qu'en 1952, cette proportion a atteint environ 37 p. 100. Ce progrès découle d'une utilisation plus étendue par l'industrie, d'un fort accroissement de la consommation d'huile pour le chauffage des maisons d'habitation et des édifices, et de la mise en service de locomotives diesel par les chemins de fer.

Trois des quinze plus grandes industries manufacturières produisent du matériel de transport. Au quatrième rang vient l'industrie de l'automobile (ventes d'une valeur de 907 millions en 1955), au neuvième rang l'industrie aéronautique et de pièces d'avions (ventes d'une valeur de 354 millions), et au quatorzième rang l'industrie des pièces d'automobile (ventes d'une valeur de 285 millions).

Les principaux produits que l'industrie de l'automobile a expédiés comprennent environ 375,000 voitures particulières (évaluées à 611 millions), 78,000 camions (évalués à 136 millions) et 557 autobus (évalués à \$7,100,000). Les véhicules expédiés comprennent 25,700 voitures (valeur de 20 millions) dont 13,300 châssis, et 9,400 camions (valeur de 9 millions) qui ont pris la direction des marchés extérieurs. Les importations comprennent environ 48,500 voitures particulières, 8,900 camions et 500 autobus, d'une valeur globale de 114 millions.

Compte tenu de la production, des importations et des exportations, le Canada semble avoir absorbé en 1955, en nouveaux véhicules, 398,000 voitures particulières et 79,000 camions. Du nouvel apport il faut soustraire les véhicules devenus hors d'usage, soit environ 151,000 voitures particulières et 21,000 camions. Les immatriculations de l'année se sont chiffrées par 2,935,000 dans le cas des voitures particulières et par 938,000 dans celui des véhicules commerciaux. Ainsi l'on compte une voiture particulière par 5.3 Canadiens. Pour l'ensemble des véhicules automobiles, y compris motocyclettes et tracteurs, la proportion s'établit à un véhicule par 4.0 personnes. C'est l'Ontario qui compte le plus de propriétaires d'automobiles en fonction de sa population: la proportion y était d'une voiture par 4.0 personnes, d'un véhicule automobile par 3.2 personnes, soit presque une automobile (.98) par famille. La province aura, en 1956, un peu plus d'une automobile (1.02) par famille.

La production d'aéronefs et pièces d'aéronef, industrie qui s'était élevée à l'une des premières places au Canada pendant la seconde guerre mondiale, a fléchi verticalement par la suite et, vers 1950, elle se chiffrait à peine par 55 millions. Toutefois, vers 1955, les expéditions globales remontaient à 354 millions, dont 73 millions pour les pièces seulement. C'était encore beaucoup moins que le sommet de 427 millions, atteint en 1944. Le récent regain d'activité dans cette industrie coïncide avec l'ouverture des hostilités en Corée, en 1950. L'expansion a été caractérisée surtout par la fabrication d'un chasseur tout canadien à long rayon d'action pour la défense du Nord, et la production de plusieurs types d'avions de défense, d'origine américaine ou anglaise. L'industrie ne repose pas exclusivement sur le programme de défense. Plusieurs modèles d'aéronefs ont été mis au point pour répondre aux conditions de vol dans le pays, plus spécialement dans le Nord canadien, et ces avions se sont révélés utiles aussi à des usagers de l'étranger. Les progrès que l'industrie a réalisés dans la production d'aéronefs ont stimulé la fabrication de pièces d'aéronef, dans certains cas pour la première fois au Canada, comme les instruments de bord, les roulements à aiguilles et certains alliages capables de résister à la chaleur des moteurs à réaction.

L'industrie de l'abatage et de la conserverie, qui occupait le cinquième rang en 1955 avec des expéditions d'une valeur de 809 millions de dollars, a été la plus importante du groupe des produits alimentaires. Faisaient aussi parti des quinze principales industries la production du beurre et du fromage (au huitième rang avec des ventes d'une valeur de 427 millions), les préparations alimentaires diverses (au douzième rang avec des ventes d'une valeur de 304 millions) et les produits de boulangerie (au treizième rang avec des ventes d'une valeur de 289 millions). Ces industries, considérées selon la valeur ajoutée par la fabrication, occuperaient, à l'exception des produits de boulangerie, un rang beaucoup plus bas sur la liste. La transformation n'y est pas aussi considérable que dans de nombreuses autres, et la valeur de fabrication qui s'ajoute à la matière première est loin d'être aussi élevée. Les expéditions de l'industrie de l'abatage et de la conserverie comprennent des viandes fraîches et congelées (432 millions de dollars), des viandes salées et fumées (120 millions), des saucissons et viandes cuites (84 millions). Les sous-produits non comestibles comprenaient pour \$8,900,000 de peaux de bovins. Pour atteindre cette production, l'industrie a, en 1955, abattu 8,400,000 bêtes évaluées à 467 millions de dollars.

Des produits expédiés en 1955 des beurreries et des fromageries (au total de 427 millions de dollars), le lait et la crème vendus comme tels comptent pour 159 millions, et les glaces pour 36 millions. Les expéditions comprennent aussi environ 306 millions de livres de beurre et 81 millions de livres de fromage, d'une valeur globale de 202 millions de dollars.

L'industrie des préparations alimentaires diverses occupe le douzième rang, avec des ventes évaluées à 304 millions de dollars. Elle puise surtout ses matières premières à l'étranger, mais elle écoule presque toute sa production sur le marché intérieur. Plus du tiers de son activité consiste à torréfier et emballer du café, ainsi qu'à mélanger et emballer du thé. Les expéditions de café sont évaluées à 73 millions de dollars, et celles de thé, à 47 millions pour 1955.

L'industrie du pain et autres produits de boulangerie, qui occupe le treizième rang dans la liste des industries en 1955, a produit pour une valeur de 289 millions exclusivement pour le marché canadien. Les ventes de pain représentent 175 millions de dollars du total. En 1955, le Canada a consommé en moyenne 98.1 livres de pain par habitant; 7.3 livres de moins qu'en 1953 et 2.4 livres de moins qu'en 1954.

L'industrie du bois est depuis toujours un arc-boutant de l'économie canadienne; en 1955, elle occupait le sixième rang dans la liste des grandes industries manufacturières. Cette année-là, les scieries ont expédié des produits pour une valeur d'environ 644 millions de dollars, principalement sous forme de bois d'œuvre (542 millions), de bardeaux (30 millions), et de traverses ferroviaires (9 millions). Elles ont utilisé pour environ 311 millions de dollars de billes et billots de sciage, et pour environ 28 millions d'autres matériaux et fournitures. La Colombie-Britannique compte pour 63 p. 100 de la valeur des sciages produits, le Québec pour 13 p. 100 et l'Ontario pour 11 p. 100. Les bois tendres comptent pour 95 p. 100 de la quantité des sciages. En 1955, les scieries ont exporté du Canada pour une valeur de 423 millions de dollars.

L'industrie du fer et de l'acier primaires a pris depuis quelques années un essor considérable. D'importants progrès techniques ont été amorcés au Canada, y compris le moulage continu des profilés d'acier et un procédé plus rapide de l'emploi de l'oxygène dans la fabrication de l'acier. Les expéditions de 1955, évaluées à 526 millions de dollars, ont placé l'industrie au septième rang dans la liste des industries canadiennes. La production d'acier a atteint 4,535,000 tonnes. Peu de lingots d'acier ont été vendus sous cette forme; les fabricants ont transformé la presque totalité des lingots. A peu près 23 p. 100 de la production de fonte en gueuses ont été vendus à d'autres établissements.

L'industrie est dominée par quatre usines centralisées, deux à Hamilton (Ont.), une à Sydney (N.-É.) et l'autre à Sault-Sainte-Marie (Ont.). Le pays compte aussi d'autres aciéries qui alimentent leurs hauts fourneaux de fonte en gueuses et de ferraille qu'elles achètent,

et deux hauts fourneaux qui ne font pas partie d'un établissement centralisé. L'industrie utilise beaucoup de minerai de fer canadien ainsi que du coke tiré de houille canadienne, mais elle emploie surtout du minerai importé. C'est en partie parce que certaines usines peuvent plus facilement faire venir du minerai de mines américaines que de mines canadiennes, et en partie parce qu'un haut fourneau exige toute une variété de minerais de fer, ce qui oblige à multiplier les sources d'approvisionnement.

L'industrie des appareils électriques divers, dont les principaux produits sont le fil et le câble électriques, l'ampoule d'éclairage et le tube fluorescent, occupe le dixième rang dans la liste des industries en 1955; c'était la première fois depuis 1954 qu'elle paraissait parmi les quinze grandes industries canadiennes. Cette industrie n'est que l'une des nombreuses industries de l'électricité qui manifestent ces derniers temps des progrès extrêmement rapides. L'industrie des appareils divers a expédié des produits pour une valeur de 325 millions de dollars en 1955, mais la production de l'industrie des appareils de t.s.f. et pièces a atteint 263 millions de dollars, celle de la machinerie électrique lourde, 198 millions, celle des réfrigérateurs, des aspirateurs et autres dispositifs semblables, 136 millions et enfin celle des accumulateurs, 40 millions. D'autres industries ont produit du fil et du câble électriques, des ampoules électriques et des tubes; la production globale de ces articles s'est élevée en 1955 à 151 millions de dollars pour le premier groupe et à 22 millions pour le second.

L'industrie des articles en caoutchouc, qui avec une production d'une valeur de 322 millions de dollars occupe le onzième rang dans la liste des industries en 1955, s'alimente principalement sur le marché intérieur. L'industrie de l'automobile influe sensiblement sur elle, attendu que les pneus et les chambres à air comptent pour plus de la moitié des expéditions; l'autre débouché important est celui de la chaussure de caoutchouc. Du caoutchouc utilisé en 1955, le caoutchouc naturel importé compte pour 44.5 p. 100, le caoutchouc synthétique, de fabrication canadienne, pour 40.4, et le caoutchouc récupéré pour la différence.

L'industrie de l'imprimerie et de l'édition, dont les ventes ont atteint une valeur de 275 millions de dollars en 1955, occupe le quinzième rang dans la liste des industries canadiennes. Elle a cela de tout à fait particulier qu'elle dépense plus en salaires et traitements qu'en matières premières: 108 millions dans le premier cas et 75 millions dans le second. Des ventes totales de 1955, les journaux comptent pour 171 millions de dollars. La publicité a rapporté 127 millions de ce dernier montant, et la différence, 44 millions, vient de la vente au comptant des journaux.

PARTIE II.—STATISTIQUE DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE

Section 1.—Expansion de l'industrie

Il n'existe pas de statistique manufacturière en tous points comparable à l'égard d'une longue période. De 1870 à 1915, comme elle n'était réunie qu'à l'occasion des recensements décennaux ou quinquennaux, la statistique présentait fatalement des divergences. Le recensement annuel des manufactures a été institué en 1917; bien que la réunion et la présentation des statistiques aient connu de nombreux changements, on s'est efforcé de porter toutes les grandes modifications jusqu'en 1917. Aussi les chiffres de la période sont-ils assez comparables.

En 1952, le Bureau de la statistique a changé de méthode quant à la statistique de la production de denrées ouvrées. Aux établissements de plusieurs industries dont les stocks sont notoirement très peu changés en fin d'année, le Bureau a demandé de déclarer la

valeur des expéditions franco départ plutôt que la valeur brute des produits. La "valeur des produits" était la valeur d'origine des produits, vendus ou non. Aux produits non vendus était attribuée la valeur moyenne de vente d'articles semblables vendus durant l'année. La "valeur des expéditions" est celle des produits vendus durant l'année, peu importe l'époque de la production, et s'obtient habituellement sans peine en consultant les écritures de l'établissement. Le changement visait à faciliter à la majorité des établissements leur déclaration et, aussi, à établir une statistique plus sûre et plus utile.

1.—Statistique sommaire de l'industrie manufacturière, 1917-1955

NOTA.—La statistique déjà publiée pour la période 1870-1917 ne peut être mise en comparaison ici. Les chiffres des années les plus importantes figurent à la page 303 de l'*Annuaire* de 1943-1944. Les fonderies de métaux non ferreux ont été incluses pour la première fois en 1925.

Année	Éta-	Employés	Salaires	Coût des matières premières à la fabrique	Valeur ajoutée ¹	Valeur brute de la production ²
	blisse- ments					
	nombre	nombre	\$	\$	\$	\$
1917.....	21,845	606,523	497,801,844	1,539,678,811	1,281,131,980	2,820,810,791
1918.....	21,777	602,179	567,991,171	1,827,631,548	1,399,794,849	3,227,426,397
1919.....	22,083	594,066	601,715,668	1,779,056,765	1,442,400,638	3,221,457,403
1920.....	22,532	598,893	717,493,876	2,085,271,649	1,621,273,348	3,706,544,997
1921.....	20,848	438,555	497,399,761	1,365,292,885	1,123,694,263	2,488,987,148
1922.....	21,016	456,256	489,397,230	1,272,651,585	1,103,266,106	2,375,917,691
1923.....	21,080	506,203	549,529,631	1,456,595,367	1,206,332,107	2,662,927,474
1924.....	20,709	487,610	534,467,675	1,422,573,946	1,075,458,459	2,570,561,931
1925 ³	20,981	522,924	569,944,442	1,571,788,252	1,167,936,726	2,816,864,958
1926 ³	21,301	559,161	625,682,242	1,712,519,991	1,305,168,549	3,100,604,637
1927 ³	21,501	595,052	662,705,332	1,741,128,711	1,427,649,292	3,257,214,876
1928 ³	21,973	631,429	721,471,634	1,894,027,188	1,597,887,676	3,582,345,302
1929 ³	22,216	666,531	777,291,217	2,029,670,813	1,755,386,937	3,883,446,116
1930 ³	22,618	614,696	697,555,378	1,664,787,763	1,522,737,125	3,280,236,603
1931.....	23,083	528,640	587,566,990	1,221,911,982	1,252,017,248	2,555,126,448
1932.....	23,102	468,833	473,601,716	954,381,097	955,960,724	1,980,417,543
1933.....	23,780	468,658	436,247,824	967,788,928	919,671,181	1,954,075,785
1934.....	24,209	519,812	503,851,055	1,229,513,621	1,087,301,742	2,393,692,729
1935.....	24,034	556,664	559,467,777	1,419,146,217	1,153,485,104	2,653,911,209
1936.....	24,202	594,359	612,071,434	1,624,213,996	1,289,592,672	3,002,403,814
1937.....	24,834	660,451	721,727,037	2,006,926,787	1,508,924,867	3,625,459,500
1938.....	25,200	642,016	705,668,589	1,807,478,028	1,428,286,778	3,337,681,366
1939.....	24,805	658,114	737,811,153	1,836,159,375	1,531,051,901	3,474,783,528
1940.....	25,513	762,244	920,872,865	2,449,721,903	1,942,471,238	4,529,173,316
1941.....	26,293	961,178	1,264,862,643	3,296,547,019	2,605,119,788	6,076,308,124
1942.....	27,862	1,152,091	1,682,804,842	4,037,102,725	3,309,973,758	7,553,794,972
1943.....	27,652	1,241,068	1,987,292,384	4,690,493,083	3,816,413,541	8,732,860,999
1944.....	28,483	1,222,882	2,029,621,370	4,832,333,356	4,015,776,010	9,073,692,519
1945.....	29,050	1,119,372	1,845,773,449	4,473,668,847	3,564,315,899	8,250,368,866
1946.....	31,249	1,058,156	1,740,687,254	4,358,234,766	3,467,004,980	8,035,692,471
1947.....	32,734	1,131,750	2,085,925,966	5,534,280,019	4,292,055,802	10,081,026,580
1948.....	33,420	1,155,721	2,409,368,190	6,632,881,628	4,938,786,981	11,875,169,685
1949 ⁴	35,792	1,171,207	2,591,890,657	6,843,231,064	5,330,566,434	12,479,593,300
1950.....	35,942	1,183,297	2,771,267,435	7,538,534,532	5,942,058,229	13,817,526,381
1951.....	37,021	1,258,375	3,276,280,917	9,074,526,353	6,940,946,783	16,392,187,132
1952.....	37,929	1,288,332	3,637,620,160	9,146,172,494	7,443,533,199	16,982,687,035
1953.....	38,107	1,327,451	3,957,018,348	9,380,558,682	7,993,069,351	17,785,416,854
1954.....	38,028	1,267,966	3,896,687,691	9,241,857,554	7,902,124,137	17,554,527,504
1955.....	38,182	1,298,461	4,142,409,534	10,338,202,165	8,753,450,496	19,513,933,811

¹ On calcule la valeur ajoutée, pour 1924 à 1951 inclusivement, en soustrayant de la valeur brute le coût du combustible et de l'électricité et celui des matières premières; pour 1952 et 1953, on soustrait ce coût de la valeur des expéditions de la fabrique et, pour 1954 et 1955, de la valeur estimée de la production. Les données antérieures à 1924 ne sauraient se comparer parce que les chiffres relatifs au coût de l'électricité ne sont pas disponibles. ² En 1952, la valeur brute de la production a été remplacée par la valeur des expéditions de la fabrique; voir le texte précédant immédiatement ce tableau. ³ Le changement apporté au calcul du nombre de salariés, de 1925 à 1930 inclusivement, augmente quelque peu ce nombre par rapport au chiffre qu'eût donné l'ancienne méthode. Toutefois, celle-ci fut réadoptée en 1931. ⁴ Y compris Terre-Neuve depuis 1949, mais cette année-là ainsi qu'en 1950, on n'a pas tenu compte de la préparation du poisson dans cette province.

La répartition des fabriques par province pour les années de 1917 à 1955 figure au tableau 2.

2.—Statistique sommaire de l'industrie manufacturière, par province, années représentatives, 1917-1955

Province et année	Éta- blisse- ments	Employés nombre	Salaires \$	Coût des matières premières à la fabrique \$	Valeur ajoutée ¹ \$	Valeur brute de la production ² \$
	nombre					
Terre-Neuve—						
1949.....	793	6,934	15,486,336	31,228,173	32,918,776	67,264,282
1953.....	939	10,575	26,604,908	44,972,021	57,784,697	106,524,603
1954.....	790	9,892	30,101,186	46,503,032	59,483,922	109,567,770
1955.....	785	10,361	28,604,468	49,914,856	60,586,922	115,579,036
Île-du-P.-Édouard—						
1917.....	411	1,556	663,251	3,087,621	1,750,135	4,837,756
1920.....	370	1,287	855,210	4,164,223	2,135,857	6,300,080
1929 ³	263	2,074	727,286	2,862,725	1,466,446	4,408,608
1933.....	249	991	529,684	1,590,834	1,126,826	2,775,787
1939.....	222	1,088	617,945	2,239,117	1,243,979	3,543,681
1944.....	241	1,786	1,694,763	6,993,510	3,570,835	10,713,644
1946.....	246	1,755	1,651,469	7,582,046	3,469,435	11,200,310
1949.....	251	1,747	2,133,555	13,537,144	4,338,320	18,123,200
1953.....	216	1,809	3,095,845	16,963,798	5,878,761	23,198,970
1954.....	209	1,774	3,000,211	17,001,551	6,044,749	23,469,743
1955.....	204	1,769	3,074,085	16,803,035	6,431,660	23,628,831
Nouvelle-Écosse—						
1917.....	1,337	25,252	18,838,051	102,415,215	57,565,703	159,980,918
1920.....	1,345	23,425	25,625,089	85,724,785	61,371,243	147,096,028
1929 ³	1,094	19,986	16,905,885	50,725,562	35,676,421	89,787,548
1933.....	1,277	12,211	9,604,690	25,354,319	19,988,257	47,912,432
1939.....	1,083	17,627	16,651,685	43,332,195	35,885,563	83,139,572
1944.....	1,281	37,812	59,940,411	103,463,123	93,376,638	204,421,664
1946.....	1,397	29,724	43,060,259	100,354,480	71,738,873	178,793,420
1949.....	1,480	29,311	54,686,577	135,841,899	102,294,298	247,592,389
1953.....	1,591	32,040	76,390,755	180,543,535	127,917,165	320,012,264
1954.....	1,526	29,611	71,740,240	161,294,873	129,777,850	300,072,733
1955.....	1,524	30,218	76,555,923	175,194,419	139,646,423	331,129,690
Nouveau-Brunswick—						
1917.....	943	19,710	12,893,014	32,380,621	27,027,725	59,408,346
1920.....	901	19,007	19,266,821	60,812,641	45,803,164	106,615,805
1929 ³	803	17,952	15,127,716	39,800,366	26,640,786	68,145,012
1933.....	747	11,336	9,308,100	20,442,421	18,166,713	41,345,622
1939.....	803	14,501	13,659,162	35,617,614	27,041,195	66,058,151
1944.....	937	23,164	32,345,080	83,993,599	62,258,478	152,106,577
1946.....	993	22,732	33,151,919	96,389,299	67,783,377	170,763,741
1949.....	1,060	23,446	44,219,819	131,804,253	91,187,375	231,506,191
1953.....	1,094	24,471	59,753,045	163,797,711	120,617,345	295,750,419
1954.....	1,057	22,107	55,109,428	157,215,921	118,015,815	287,350,600
1955.....	1,052	22,434	56,683,345	160,905,219	120,808,214	294,829,050
Québec—						
1917.....	7,032	188,043	141,008,616	385,212,984	380,882,409	766,095,393
1920.....	7,530	183,748	202,516,550	553,558,520	499,643,217	1,053,201,737
1929 ³	6,948	206,580	225,226,808	537,270,055	537,796,395	1,108,592,775
1933.....	7,856	157,481	134,696,386	292,560,568	288,504,782	604,496,078
1939.....	8,373	220,321	223,757,767	536,828,039	470,385,279	1,045,757,585
1944.....	9,656	424,115	668,156,053	1,494,253,053	1,350,519,134	2,929,685,183
1946.....	10,818	357,276	565,986,105	1,297,009,099	1,125,991,848	2,497,971,521
1949.....	11,579	390,275	809,579,270	2,027,793,643	1,651,629,668	3,788,497,123
1953.....	12,132	441,555	1,225,573,314	2,816,373,112	2,424,647,499	5,386,781,863
1954.....	12,191	424,095	1,214,661,400	2,806,248,363	2,448,027,538	5,395,786,644
1955.....	12,194	429,575	1,271,077,953	3,152,541,331	2,622,333,056	5,922,367,074
Ontario—						
1917.....	9,061	299,389	258,393,065	794,556,502	662,174,261	1,456,730,763
1920.....	9,113	295,674	362,941,317	1,071,843,374	792,267,562	1,864,110,936
1929 ³	9,348	328,533	406,622,627	1,056,530,202	916,971,816	2,020,492,433
1933.....	9,542	224,816	220,530,088	464,544,563	465,103,842	958,776,858
1939.....	9,824	318,871	378,376,209	907,011,461	791,428,569	1,745,674,707
1944.....	10,731	564,392	975,038,060	2,310,347,858	1,930,043,913	4,339,797,784
1946.....	11,424	498,120	845,216,547	2,001,900,592	1,659,284,622	3,754,523,701
1949.....	12,951	557,190	1,305,544,434	3,256,454,918	2,708,554,013	6,103,801,834
1953.....	13,114	634,554	2,017,982,218	4,560,134,562	4,130,126,462	8,876,501,990
1954.....	13,178	598,914	1,954,767,388	4,412,536,948	3,930,730,030	8,533,167,214
1955.....	13,276	613,872	2,088,905,627	5,014,225,423	4,426,654,771	9,617,642,961

¹ Voir renvoi 1, tableau 1.

² En 1952, la valeur brute de la production a été remplacée par la valeur des expéditions de la fabrique, voir le texte, pp. 653-654.

³ Voir renvoi 3, tableau 1.

2.—Statistique sommaire de l'industrie manufacturière, par province, années représentatives, 1917-1955—fin

Province et année	Éta- blisse- ments	Employés	Salaires	Coût des matières premières à la fabrique	Valeur ajoutée ¹	Valeur brute de la production ²
	nombre	nombre	\$	\$	\$	\$
Manitoba—						
1917.....	732	18,939	16,513,423	69,715,149	42,280,801	111,995,950
1920.....	747	23,728	32,372,081	92,729,271	62,776,912	155,506,183
1929 ³	861	24,012	31,224,596	87,832,324	63,925,015	155,266,294
1933.....	1,010	18,871	18,687,430	44,579,998	37,390,275	83,934,777
1939.....	1,087	23,910	28,444,798	82,408,293	48,810,544	134,293,595
1944.....	1,290	40,937	62,758,081	226,234,995	120,339,926	352,334,594
1946.....	1,357	38,367	61,018,345	223,096,935	122,780,805	351,887,099
1949.....	1,520	41,956	86,088,380	299,101,498	167,335,495	474,681,912
1953.....	1,540	43,740	121,126,279	345,403,115	229,797,439	584,872,459
1954.....	1,522	41,224	116,454,886	328,827,609	232,487,743	571,408,772
1955.....	1,549	41,318	121,718,573	329,698,765	247,472,108	588,351,081
Saskatchewan—						
1917.....	560	6,230	5,403,332	22,040,674	13,894,179	35,934,853
1920.....	554	6,709	9,571,175	34,894,105	22,610,861	57,504,966
1929 ³	594	7,025	9,105,597	51,003,566	23,002,952	75,368,605
1933.....	673	4,782	4,848,763	19,124,030	11,478,634	31,559,387
1939.....	737	6,475	7,346,127	38,782,135	20,283,273	60,650,589
1944.....	1,054	12,361	17,703,103	131,215,017	40,833,333	175,349,234
1946.....	955	11,957	17,956,317	126,595,761	38,459,630	168,356,619
1949.....	962	10,841	22,273,942	164,349,341	47,356,949	215,742,708
1953.....	1,062	11,604	32,395,518	180,303,942	79,941,332	266,613,086
1954.....	1,010	11,528	33,509,833	169,326,001	104,560,398	280,733,784
1955.....	960	11,490	34,825,511	174,078,701	113,598,622	295,162,037
Alberta—						
1917.....	636	9,461	8,662,417	42,632,212	23,883,673	66,515,885
1920.....	666	10,955	15,210,628	56,139,646	29,812,891	85,952,537
1929 ³	736	12,216	14,585,734	62,500,175	36,824,969	100,966,196
1933.....	874	9,753	9,573,468	29,425,975	18,876,929	49,395,514
1939.....	961	12,712	14,977,700	53,151,149	32,618,153	87,474,080
1944.....	1,165	22,186	33,227,729	172,082,537	77,415,753	252,949,894
1946.....	1,315	22,649	34,939,088	169,425,176	83,735,011	257,031,867
1949.....	1,685	26,425	55,115,554	251,364,059	114,681,296	371,995,120
1953.....	2,072	33,082	92,605,153	346,221,162	199,660,428	555,814,827
1954.....	2,052	32,765	96,909,889	346,524,989	219,327,509	575,277,702
1955.....	2,126	34,846	106,548,815	366,022,853	263,308,701	641,148,235
Col.-Britannique—						
1917 ⁴	1,133	37,943	35,426,675	87,637,833	71,673,094	159,310,927
1920 ⁴	1,306	34,360	49,135,005	125,405,084	104,851,641	230,256,725
1929 ^{3,4}	1,569	48,153	57,764,968	141,145,838	113,082,137	260,418,645
1933 ⁴	1,552	28,417	28,469,225	70,166,220	59,034,923	133,879,330
1939.....	1,710	42,554	53,881,994	136,655,872	103,263,292	247,948,600
1944.....	2,116	96,062	178,639,118	303,560,016	337,137,197	655,844,689
1946.....	2,731	75,484	137,506,645	335,708,533	293,352,652	644,527,898
1949.....	3,493	82,934	196,403,722	531,112,329	409,665,348	959,008,088
1953.....	4,317	93,844	300,921,318	724,495,754	615,686,215	1,366,823,690
1954.....	4,462	95,867	319,802,914	794,885,369	651,812,950	1,474,156,242
1955.....	4,486	102,408	353,810,727	895,973,668	750,877,508	1,679,344,816
Yukon et T. N.-O.—						
1939.....	5	55	97,766	138,500	92,054	242,968
1944.....	12	67	118,972	189,718	280,803	489,256
1946.....	13	92	200,560	172,845	408,727	646,295
1949.....	18	148	359,068	643,807	604,896	1,377,453
1953.....	30	177	569,995	1,349,970	1,012,008	2,516,683
1954.....	31	191	630,316	1,492,898	1,855,633	3,536,300
1955.....	26	170	604,507	2,843,895	1,732,511	4,751,000

¹ Voir renvoi 1, tableau 1. ² En 1952, la valeur brute de la production a été remplacée par la valeur des expéditions de la fabrique; voir le texte, pp. 653-654. ³ Voir renvoi 3, tableau 1. ⁴ Y compris le Yukon.

Les chiffres qui figurent au tableau 3 reflètent aussi fidèlement que possible les tendances qui se sont accusées dans le domaine de l'industrie manufacturière de 1917 à 1955. En analysant les données statistiques relatives à la production et aux matières premières utilisées, il y a lieu de tenir compte des fluctuations de prix et tout spécialement de l'inflation des valeurs durant les années qui ont suivi immédiatement la première guerre mondiale, de la baisse des prix des denrées durant les années de crise après 1921 et 1930, et des nouveaux renchérissements durant et après la seconde guerre mondiale. Ce sont les chiffres relatifs à la consommation d'énergie qui illustrent le mieux la courbe ascendante de l'expansion, mais il est également intéressant de noter quelles tendances ont accusées la valeur ajoutée par la fabrication, par employé, ainsi que le salaire moyen.

3.—Statistique manufacturière importante, certaines années de 1917 à 1955

Détail	1917	1920	1929 ¹	1933
Établissements.....nombre	21,845	22,532	22,216	23,780
Total des employés.....	606,523	598,893	666,531	468,658
Moyenne par établissement.....	27.8	26.6	30.0	19.7
Total, rémunération.....\$	497,801,844	717,493,876	777,291,217	436,247,824
Moyenne par établissement.....\$	22,788	31,843	34,988	18,345
Moyenne par employé.....\$	821	1,198	1,166	931
Cadres et employés de bureau.....nombre	64,918	78,334	88,841	86,636
Moyenne par établissement.....	3.0	3.5	4.0	3.6
Total, rémunération.....\$	85,353,667	141,837,361	175,553,710	139,317,946
Moyenne par employé.....\$	1,315	1,811	1,976	1,608
Ouvriers.....nombre	541,605	520,559	577,690	382,022
Moyenne par établissement.....	24.8	23.1	26.0	16.1
Total, rémunération.....\$	412,448,177	575,656,515	601,737,507	296,929,878
Moyenne par employé.....\$	762	1,106	1,042	777
Coût des matières premières.....\$	1,539,678,811	2,085,271,649	2,029,670,813	967,788,928
Moyenne par établissement.....\$	70,482	92,547	91,361	40,698
Moyenne par employé.....\$	2,539	3,482	3,045	2,065
Valeur ajoutée ²\$	1,281,131,980	1,621,273,348	1,755,386,937	919,671,181
Moyenne par établissement ²\$	58,646	71,954	79,015	38,674
Moyenne par employé ²\$	2,112	2,707	2,634	1,962
Valeur brute des produits.....\$	2,820,810,791	3,706,544,997	3,883,446,116	1,954,075,785
Moyenne par établissement.....\$	129,128	164,501	174,804	82,173
Moyenne par employé.....\$	4,651	6,189	5,286	4,170
Énergie utilisée.....h.p.	1,658,475	2,068,875	3,855,648	4,135,008
Moyenne par établissement.....	76	92	174	174
Moyenne par ouvrier.....	3.06	3.97	6.67	10.82
	1939	1944	1954	1955
Établissements.....nombre	24,805	28,483	38,028	38,182
Total des employés.....	658,114	1,222,882	1,267,966	1,298,461
Moyenne par établissement.....	26.5	42.9	33.3	34.0
Total, rémunération.....\$	737,811,153	2,029,621,370	3,896,687,691	4,142,409,534
Moyenne par établissement.....\$	29,744	71,257	102,469	108,491
Moyenne par employé.....\$	1,121	1,660	3,073	3,190
Cadres et employés de bureau.....nombre	124,772	192,558	278,936	287,469
Moyenne par établissement.....	5.0	6.8	7.3	7.5
Total, rémunération.....\$	217,839,334	418,065,594	1,075,101,215	1,147,142,086
Moyenne par employé.....\$	1,746	2,171	3,854	3,990
Ouvriers.....nombre	533,342	1,030,324	989,030	1,010,992
Moyenne par établissement.....	21.5	36.2	26.0	26.5
Total, rémunération.....\$	519,971,819	1,611,555,776	2,821,586,476	2,995,267,448
Moyenne par employé.....\$	975	1,564	2,853	2,963
Coût des matières premières.....\$	1,836,159,375	4,832,333,356	9,241,857,554	10,338,202,165
Moyenne par établissement.....\$	74,024	169,657	243,028	270,761
Moyenne par employé.....\$	2,790	3,952	7,289	7,962
Valeur ajoutée ²\$	1,531,051,901	4,015,776,010	7,902,124,137	8,753,450,496
Moyenne par établissement ²\$	61,724	140,989	207,798	229,256
Moyenne par employé ²\$	2,236	3,284	6,232	6,741
Valeur brute des produits.....\$	3,474,783,528	9,073,692,519	17,554,527,504 ³	19,513,933,811 ³
Moyenne par établissement.....\$	140,084	318,565	461,621	511,077
Moyenne par employé.....\$	5,280	7,420	13,845	15,029
Énergie utilisée.....h.p.	5,045,287	6,468,439	10,397,703 ⁴	4
Moyenne par établissement.....\$	203	227	273	4
Moyenne par ouvrier.....	9.46	6.28	9.87	4

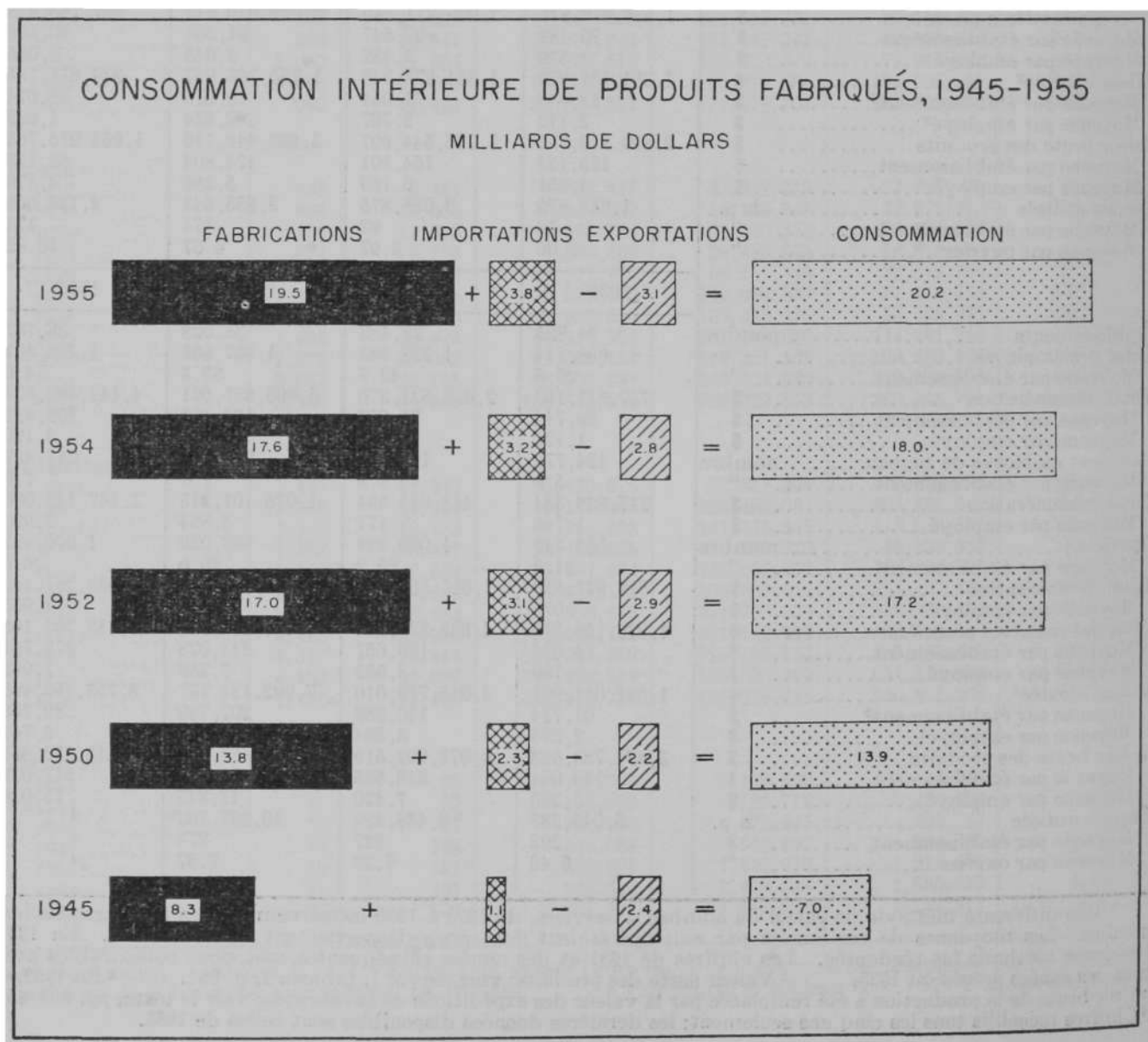
¹ Une différente méthode de calcul du nombre d'ouvriers, de 1925 à 1930 inclusivement, tendait à grossir leur nombre. Les moyennes de ces années par employé étaient donc proportionnellement moins élevées. En 1931 l'ancienne méthode fut réadoptée. Les chiffres de 1931 et des années subséquentes sont donc comparables avec ceux des années précédant 1925. ² Valeur nette des produits; voir renvoi 1, tableau 1, p. 654. ³ En 1952, la valeur brute de la production a été remplacée par la valeur des expéditions de la fabrique; voir le texte, pp. 653-654. ⁴ Chiffres recueillis tous les cinq ans seulement; les dernières données disponibles sont celles de 1953.

Sous-section 1.—Consommation de produits fabriqués

La valeur de tous les produits fabriqués offerts à la consommation s'établissait en 1955 à \$20,152,020,318, chiffre obtenu en additionnant d'abord la valeur des produits fabriqués au pays et celle des importations entièrement ou partiellement ouvrées, puis en soustrayant la valeur des exportations. La statistique serait plus exacte s'il était possible de supprimer de la valeur brute des produits fabriqués, le double emploi qui intervient lorsque le produit d'un établissement devient la matière première d'un autre. Le fer, les substances végétales, le bois et le papier, les métaux non ferreux et les minéraux non métalliques sont les premiers groupes quant à la valeur des produits finis offerts à la consommation en 1955.

Comme les produits animaux, les produits du bois et du papier et les produits des métaux non ferreux étaient fabriqués en plus grandes quantités que ne l'exigeaient les besoins du pays, il y en avait un excédent exportable.

Le Canada, dans le passé, a importé de grandes quantités de fer et d'acier, de textiles, de produits chimiques et de produits minéraux non métalliques, et ce en dépit d'une forte production domestique. Grâce à l'expansion des industries du fer et de l'acier, des produits chimiques et des produits de minéraux non métalliques, le Canada sera désormais mieux en mesure de se suffire et d'accroître ses exportations.



4.—Consommation de produits fabriqués, années représentatives, 1929-1953, et par groupe industriel, 1954 et 1955

Année et groupe industriel	Valeur brute des produits fabriqués ²	Produits fabriqués ou partiellement fabriqués ¹		Valeur des produits fabriqués offerts à la consommation
		Valeur des importations nettes	Valeur des exportations domestiques	
	\$	\$	\$	\$
1929.....	3,883,446,116	939,130,201	686,876,071	4,135,700,246
1933.....	1,954,075,785	298,068,344	365,232,113	1,886,912,016
1939.....	3,474,783,528	542,364,930	646,853,938	3,370,294,520
1944.....	9,073,692,519	1,302,413,996	2,668,575,781	7,707,530,734
1946.....	8,035,692,471	1,390,123,100	1,701,677,026	7,724,138,545
1949.....	12,479,593,300	2,043,583,929	2,017,055,615	12,506,121,614
1951.....	16,392,187,132	3,034,709,829	2,749,091,256	16,677,805,705
1952.....	16,982,687,035	3,125,381,333	2,892,543,945	17,215,524,423
1953.....	17,785,416,854	3,519,418,503	2,781,269,785	18,523,565,572
1954³				
Substances végétales.....	2,563,927,081	258,852,898	203,930,909	2,618,849,070
Produits animaux.....	1,813,185,823	46,371,900	110,792,891	1,748,764,832
Textiles et produits.....	1,378,303,384	254,592,092	19,588,401	1,613,307,075
Produits du bois et du papier.....	3,430,311,344	158,066,586	1,317,199,057	2,271,178,873
Fer et produits.....	3,651,360,402	1,276,155,153	260,972,997	4,666,542,558
Produits des métaux non ferreux.....	2,127,716,961	325,752,287	558,573,894	1,894,895,354
Produits des minéraux non métalliques.....	1,456,119,348	248,373,012	94,813,695	1,609,878,665
Produits chimiques et parachimiques.....	882,604,171	218,482,614	161,293,282	939,793,503
Industries diverses.....	250,998,990	452,889,139	84,608,834	619,279,295
Total, 1954.....	17,554,527,504	3,239,535,681	2,811,573,960	17,982,489,225
1955³				
Substances végétales.....	2,699,898,995	282,174,622	200,426,389	2,781,647,228
Produits animaux.....	1,821,360,045	54,664,201	106,050,545	1,772,973,701
Textiles et produits.....	1,507,216,437	290,824,022	21,612,958	1,776,227,501
Produits du bois et du papier.....	3,767,432,484	184,806,737	1,455,575,038	2,496,664,183
Fer et produits.....	4,174,966,314	1,545,144,355	298,968,319	5,421,142,350
Produits des métaux non ferreux.....	2,589,595,867	357,935,238	666,657,736	2,280,873,369
Produits des minéraux non métalliques.....	1,674,943,300	288,964,669	113,745,079	1,850,162,890
Produits chimiques et parachimiques.....	993,756,785	258,423,572	210,040,071	1,042,140,286
Industries diverses.....	281,763,584	518,475,528	70,050,302	730,188,810
Total, 1955.....	19,513,933,811	3,781,212,944	3,143,126,437	20,152,020,318

¹ Les chiffres des années 1929 et 1933 sont ceux des années financières terminées le 31 mars l'année suivante, tandis que ceux de 1939 à 1955 ont trait à l'année civile. Les importations nettes sont les importations totales moins les réexportations de produits étrangers. ² En 1952, la valeur brute de la production a été remplacée par la valeur des expéditions de la fabrique; voir le texte, pp. 653-654. ³ Les chiffres de la consommation pour les groupes principaux de la classification type (voir p. 666) ne peuvent être calculés, la statistique des échanges internationaux étant établie d'après la matière constituante.

Sous-section 2.—Valeur et volume de la production

Valeur.—L'étude de la valeur de la production manufacturière au cours d'un certain nombre d'années doit tenir compte des fluctuations de prix. En ces dernières années, les importants changements des prix ont rendu les indices non rectifiés de la valeur des produits de plus en plus insuffisants à eux seuls comme référence économique. C'est pourquoi l'intérêt s'est nécessairement porté sur le volume de la production. Voici la situation des prix depuis 1929, d'après la base 1935-1939 = 100:

Année	Indice général des prix de gros	Indice des prix des produits entièrement ou presque entièrement fabriqués
1929.....	124.6	123.7
1933.....	87.4	93.3
1939.....	99.2	101.9
1944.....	130.6	129.1
1946.....	138.9	138.0
1949.....	198.3	199.2
1952.....	226.0	230.7
1953.....	220.7	228.8
1954.....	217.0	224.2
1955.....	218.9	224.5

Volume.—Comme les biens et les services constituent en définitive le véritable étalon du revenu réel, l'accroissement en volume de la production manufacturière, indépendamment de sa valeur, revêt une grande importance. Ce qu'il importe de savoir, c'est si le consommateur reçoit plus de biens et de services, non s'il dépense davantage.

La production industrielle, occupant une position dominante dans l'économie nationale, retient de plus en plus l'attention. On a besoin aujourd'hui de données plus précises sur le volume de la production.

Ces dernières années, le Bureau fédéral de la statistique s'est occupé de remanier l'indice de la production industrielle*, qui a été publié pour la première fois en 1926 et a fait depuis l'objet de plusieurs revisions importantes. Le dernier remaniement a été rendu possible grâce à l'existence de nombreuses données de base. Le Bureau a recueilli à cette fin de précieuses statistiques annuelles depuis la fin de la première guerre mondiale et la portée des données mensuelles a été fort élargie. En appliquant les méthodes établies à la lumière de l'expérience acquise depuis vingt-cinq ans, on a pu dresser un indice passablement exact qui remonte jusqu'à 1935.

Le secteur manufacturier se divise d'abord en produits durables et produits non durables parce que, normalement, le mouvement des uns diffère de celui des autres. Les durables tendent à s'affaïsser davantage quand vient le marasme tandis que le besoin des non-durables est plus constant.

5.—Indice du volume total de la production manufacturière, classée en produits durables et non durables, 1946-1955

(1935-1939=100)

NOTA.—Les chiffres des années 1935-1945 paraissent dans l'*Annuaire* de 1955, p. 659.

Année	Produits non durables	Produits durables	Tous produits	Année	Produits non durables	Produits durables	Tous produits
1946.....	180.2	205.1	189.9	1951.....	214.0	285.9	242.1
1947.....	191.2	233.5	207.7	1952.....	215.2	294.9	246.3
1948.....	197.1	244.4	215.5	1953.....	224.1	323.9	263.0
1949.....	198.2	246.3	217.0	1954.....	221.7	297.7	251.4
1950.....	208.3	259.1	228.1	1955.....	235.2	324.8	270.1

La période 1946-1955 est caractérisée par une expansion industrielle sans précédent. La fin de la guerre et le retour de l'industrie au pied de paix firent baisser la production en 1945 et 1946. Cependant, les usines se remirent dès 1947 à produire davantage. Le rythme fléchit modérément en 1948 et 1949, mais recouvra presque sa vigueur de 1947 en 1950 alors que le début des hostilités en Corée a porté le consommateur à se constituer des réserves et amené le pays à consacrer plus d'argent à la défense nationale. Fait remarquable, en 1952 l'indice de la production manufacturière atteignait 246.3, dépassant le sommet des années de guerre (242.3 en 1944). L'indice a continué à avancer en 1953, puis a fléchi quelque peu en 1954 mais a atteint un nouveau sommet en 1955.

Biens durables.—L'indice du volume des biens durables atteignait un sommet de 340.1 en 1944, puis il est tombé brusquement pour s'établir à 205.1 en 1946. Depuis, il a progressé régulièrement, sauf en 1954; il était de 324.8 en 1955. Au cours de la période 1946-1955, les gains les plus importants ont été ceux des appareils et fournitures électriques, ainsi que ceux des produits de minéraux non métalliques.

A l'exception du matériel de transport, tous les groupes du secteur des biens durables ont remonté en 1955, après avoir connu une baisse en 1954. Les produits de minéraux non métalliques ont monté de 15.1 p. 100, ceux du fer et de l'acier de 14.1 p. 100, les appareils

* Les méthodes de construction de l'indice ainsi que sa portée sont expliquées dans le Document de référence n° 34 du Bureau fédéral de la statistique: *Indice révisé de la production industrielle, 1935-1951*.

et fournitures électriques de 12.0 p. 100, les articles en bois de 10.8 p. 100 et les produits des métaux non ferreux de 9.8 p. 100. La production du matériel de transport a été quelque peu inférieure à celle de 1954. Bien que le volume de production de l'industrie automobile ait augmenté de 29 p. 100, les faibles productions des industries de construction navale, d'avions et de matériel roulant pour les chemins de fer ont plus que contre-balancé cette augmentation, laissant une diminution de 1.2 p. 100 pour l'ensemble du groupe au regard de 1954 et de 20.0 p. 100 par rapport au sommet de 1953. Le groupe du fer et de l'acier, malgré un regain en 1955, était encore d'environ 1.8 p. 100 inférieur au maximum atteint en 1952.

6.—Indices du volume de la production manufacturière des groupes de biens durables, 1946-1955

(1935-1939=100)

NOTA.—Les indices des années 1935-1945 paraissent dans l'Annuaire de 1954, p. 647.

Année	Articles en bois	Produits du fer et de l'acier	Matériel de transport	Produits des métaux non ferreux	Appareils et fournitures électriques	Produits des minéraux non métalliques
1946.....	175.0	222.6	221.5	160.1	247.3	221.4
1947.....	195.6	249.9	239.5	182.8	316.8	269.8
1948.....	200.7	270.4	232.6	201.6	328.5	283.7
1949.....	202.3	264.5	243.9	200.5	333.8	284.4
1950.....	215.1	263.2	262.2	212.8	367.6	314.6
1951.....	220.6	292.2	315.0	234.7	392.3	342.1
1952.....	214.1	292.7	373.1	232.2	393.1	346.1
1953.....	235.3	290.8	436.3	243.3	486.7	399.0
1954.....	230.3	251.8	354.9	246.7	477.8	409.5
1955.....	255.1	287.3	350.7	270.9	535.2	471.5

Biens non durables—La production de non-durables de 1946 à 1955 s'est mieux maintenue que celle des durables. Sauf en 1954, la production n'a cessé de monter au cours de la période. A la différence des durables, les non-durables sont surtout des denrées de consommation et sont moins atteints par les changements soudains de la situation internationale ou des programmes de placements des producteurs et des gouvernements. En 1955, l'indice de la production de non-durables atteignait 235.2, chiffre record. Tous les groupes ont accusé une activité accrue en 1955, au regard de 1954; les plus grosses augmentations ont été signalées dans les articles en caoutchouc et les textiles.

7.—Indices du volume de la production manufacturière des groupes de biens non durables, 1946-1955

(1935-1939 = 100)

NOTA.—Les indices des années 1935-1945 paraissent dans l'Annuaire de 1954, p. 646.

Année	Aliments	Boissons	Tabac et produits	Articles en caoutchouc	Articles en cuir	Textiles (vêtement non compris)
1946.....	177.2	234.4	204.4	158.0	167.9	161.7
1947.....	181.5	249.4	211.9	230.7	148.7	172.9
1948.....	183.0	270.9	215.8	227.6	129.6	180.2
1949.....	180.3	285.7	224.4	208.5	133.5	186.0
1950.....	183.6	282.9	227.5	251.9	126.8	212.4
1951.....	188.7	297.7	212.2	264.3	117.0	208.6
1952.....	195.5	323.6	242.3	246.4	128.0	184.1
1953.....	194.0	336.6	269.6	264.2	136.7	187.6
1954.....	198.1	328.6	279.3	252.6	128.6	161.0
1955.....	203.0	358.3	303.3	296.3	136.7	185.3

7.—Indices du volume de la production manufacturière des groupes de biens non durables, 1946-1955—fin

Année	Vêtement (textiles et fourrures)	Articles en papier	Impression, édition, et métiers connexes	Dérivés du pétrole et du charbon	Produits chimiques et parachimiques
1946.....	152.9	188.9	143.8	167.4	237.7
1947.....	147.7	207.4	163.3	181.2	245.5
1948.....	156.0	217.7	177.2	199.0	243.2
1949.....	159.4	213.7	183.8	218.0	239.5
1950.....	155.7	230.4	195.3	243.5	253.7
1951.....	149.7	247.8	194.7	274.9	267.8
1952.....	154.4	235.5	192.4	295.1	272.4
1953.....	167.3	244.7	204.8	324.3	284.4
1954.....	145.4	254.4	214.8	336.9	285.0
1955.....	149.0	267.7	219.5	385.4	291.8

Section 2.—Classement de la production manufacturière

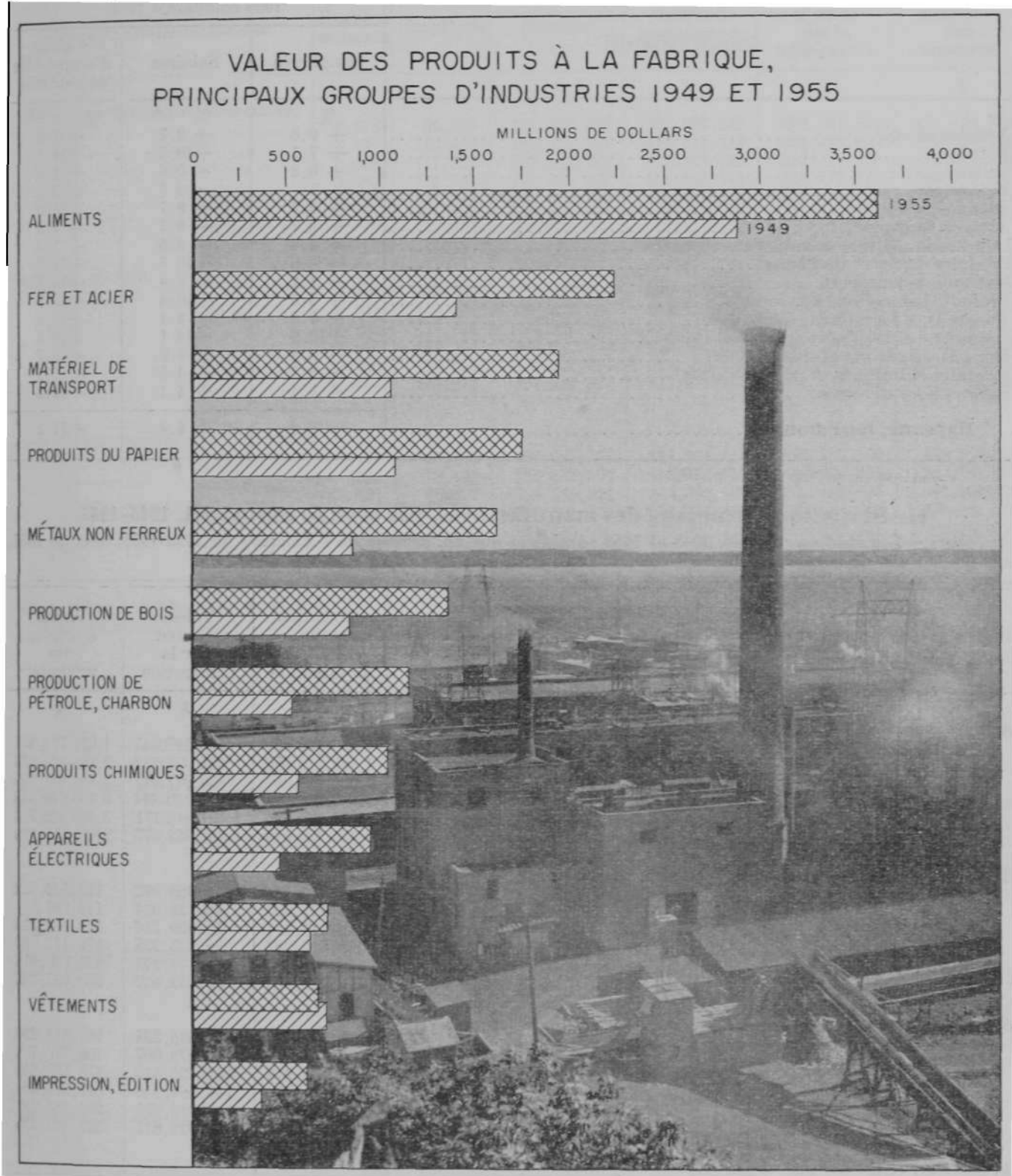
Sous-section 1.—Manufactures classées par groupe et par industrie

Récents changements de la production manufacturière.—En 1955, les industries manufacturières du Canada ont rapidement repris la baisse enregistrée en 1954. La valeur d'origine des expéditions a atteint un chiffre record de \$19,513,933,811 et a dépassé de 9.7 p. 100 le sommet précédent atteint en 1953. Dans l'emploi, cependant, l'augmentation n'a pas été aussi marquée. Bien que le nombre d'employés en 1955 ait été de 2.4 p. 100 supérieur à celui de l'année précédente, il a été inférieur d'environ 29,000 par rapport au chiffre record de 1,327,451 employés, atteint en 1953. Les salaires et traitements au montant de \$1,142,409,534 et la valeur ajoutée par la fabrication au montant de \$8,753,450,496 ont été les plus élevés, dépassant par une marge considérable le sommet de 1953.

Trois facteurs principaux ont contribué à favoriser la production manufacturière en 1955. Le premier a été les dépenses accrues à l'égard des biens d'immobilisations, comme la construction, la machinerie et l'outillage de toutes sortes, qui sont passées de 5,620 millions de dollars en 1954 à 6,230 millions en 1955, soit une augmentation de 11 p. 100. Ces améliorations ont encouragé les industries de biens durables d'une façon marquée et se sont traduites par une production accrue de fonte en gueuses, qui s'est élevée à 3,215,367 tonnes en 1955 de 2,211,029 tonnes qu'elle était en 1954, de lingots et de moulages d'acier, qui est passée de 3,195,030 à 4,534,672 tonnes, d'aluminium, qui est passée de 557,897 à 612,543 tonnes, de nickel, qui est passée de 166,299 à 174,928 tonnes, de ciment, qui est passée de 22,437,477 à 25,168,464 barils, ainsi que de véhicules automobiles, qui est passée de 352,109 à 452,114 unités. La demande accrue d'exportation de plusieurs produits fabriqués au Canada constitue le deuxième élément. Les exportations de papier-journal, de pâte de bois, de planches et de madriers, de bardeaux, de bois de placage et de contre-plaqué, d'aluminium, de nickel, de cuivre, de zinc, de pièces d'automobiles et d'engrais ont été, dans tous les cas, sensiblement supérieures en 1955 à celles de 1954. Les exportations de whiskey, d'instruments aratoires et d'abrasifs artificiels grossiers se sont à peu près maintenues, tandis que les exportations de farine de blé et d'avions ont beaucoup diminué. Le troisième élément comprend l'augmentation de la population d'environ 400,000 habitants et l'augmentation du revenu ouvrier, qui toutes deux ont eu des répercussions sur les industries de biens de consommation.

Les demandes découlant de l'accroissement de la population et du niveau de vie plus élevé ont été sensibles à tous les échelons. En ce qui concerne la transformation des aliments, une amélioration constante de la qualité des denrées vendues sur le marché intérieur a été encore plus importante que l'accroissement de la population. Les deux ensemble ont presque doublé au Canada depuis 1945 les ventes en dollars des denrées préparées. D'autres changements importants ont également eu lieu à l'échelon intermédiaire. Ainsi, on a construit plusieurs nouvelles usines de produits chimiques afin de répondre à la demande du consommateur canadien. En utilisant souvent le pétrole et le gaz naturel comme source de matière première, ces usines ont largement contribué à

rendre le Canada indépendant des importations de produits tels que la vanilline, les produits intermédiaires du nylon et de la rayonne et les matières plastiques pour emballage et autres usages.



8.—Variation proportionnelle de l'emploi, des salaires et de la valeur brute des produits, principaux groupes industriels, 1955 comparé à 1954

Groupe industriel	1955 comparé à 1954		
	Employés	Salaires	Valeur d'origine des expéditions
	%	%	%
Aliments et boissons.....	+ 1.2	+ 4.6	+ 1.5
Tabac et produits.....	+ 0.6	+ 5.7	+11.4
Articles en caoutchouc.....	+ 4.9	+ 9.3	+22.0

8.—Variation proportionnelle de l'emploi, des salaires et de la valeur brute des produits, principaux groupes industriels, 1955 comparé à 1954—fin

Groupe industriel	1955 comparé à 1954		
	Employés	Salaires	Valeur d'origine des expéditions
Articles en cuir.....	% + 0.6	% + 2.7	% + 5.6
Textiles.....	+ 7.1	+10.3	+14.6
Tricotés.....	+ 0.2	- 0.8	+ 2.9
Vêtement.....	¹	+ 2.6	+ 5.2
Articles en bois.....	+ 3.7	+ 9.7	+14.0
Articles en papier.....	+ 2.7	+ 6.3	+ 7.6
Impression, édition et industries connexes.....	+ 1.4	+ 6.5	+ 7.4
Produits du fer et de l'acier.....	+ 4.6	+10.3	+14.8
Matériel de transport.....	- 1.2	+ 2.4	+13.8
Produits des métaux non ferreux.....	+ 5.6	+10.4	+28.7
Appareils et fournitures électriques.....	+ 1.6	+ 2.1	+11.4
Produits des minéraux non métalliques.....	+10.6	+14.1	+18.1
Dérivés du pétrole et du charbon.....	- 0.4	+ 4.0	+13.7
Produits chimiques et parachimiques.....	+ 0.5	+ 4.5	+11.2
Fabrications diverses.....	+ 1.4	+ 4.1	+12.2
Moyenne, tous groupes.....	+ 2.4	+ 6.4	+11.2

¹ Variation de moins de 0.1 p. 100.

9.—Statistique sommaire des manufactures, par groupe industriel, 1945-1955

NOTA.—Les chiffres de 1946, 1948 et 1950 paraissent aux pp. 636-638 de l'Annuaire de 1952-1953; ceux de 1952, aux pp. 663-665 de l'Annuaire de 1955; ceux de 1953, aux pp. 657-659 de l'Annuaire de 1956.

Année et groupe industriel	Établissements	Employés	Salaires	Coût des matières premières à la fabrique	Valeur ajoutée par la fabrication	Valeur d'origine des produits ¹
			\$	\$	\$	\$
Aliments et boissons						
1945.....	8,872	156,396	224,908,882	1,336,820,028	558,247,045	1,921,774,601
1947.....	8,869	167,865	276,245,015	1,656,529,086	695,092,932	2,383,975,675
1949.....	8,558	170,024	332,536,319	2,009,246,062	834,017,547	2,882,581,753
1951.....	8,388	172,493	392,859,435	2,419,206,798	985,240,884	3,450,030,515
1954.....	8,090	177,883	477,058,728	2,234,166,626	1,181,648,171	3,562,546,744
1955.....	8,134	180,085	498,786,577	2,319,782,949	1,257,652,677	3,614,315,616
Tabac et produits						
1945.....	86	12,164	15,738,041	79,176,519	42,985,992	122,543,932
1947.....	91	10,880	16,234,772	97,121,002	49,221,094	146,793,011
1949.....	72	10,686	21,896,378	113,357,196	58,529,226	172,420,213
1951.....	62	9,826	24,438,218	119,590,053	59,033,325	179,177,093
1954.....	53	9,469	27,868,939	144,960,769	79,439,243	225,340,976
1955.....	56	9,529	29,446,891	163,027,885	88,652,932	250,933,785
Articles en caoutchouc						
1945.....	55	23,490	39,111,477	78,500,892	98,836,225	181,413,226
1947.....	60	23,475	46,613,893	82,934,625	110,673,007	196,370,734
1949.....	62	20,729	48,172,207	73,895,718	101,705,513	178,503,559
1951.....	67	23,054	64,357,696	146,951,650	161,184,980	311,678,489
1954.....	73	20,894	67,476,405	106,501,858	149,073,979	264,184,787
1955.....	82	21,913	73,774,964	137,074,770	187,029,017	322,412,379
Articles en cuir						
1945.....	706	34,123	43,268,635	95,006,015	71,297,713	167,888,463
1947.....	792	35,724	52,628,612	123,894,474	86,646,061	212,430,165
1949.....	747	34,900	59,699,886	117,869,462	91,157,684	210,804,174
1951.....	711	31,578	59,668,764	135,114,110	84,885,048	221,882,794
1954.....	673	30,748	67,161,757	101,250,853	102,339,751	206,512,812
1955.....	646	30,575	68,970,276	108,961,619	107,215,340	218,043,090
Textiles (sans le vêtement)						
1945.....	664	66,011	88,372,939	217,289,281	165,689,522	391,182,025
1947.....	747	73,979	116,228,736	289,986,732	215,170,493	154,844,838
1949.....	847	77,773	156,166,554	339,644,950	285,641,367	636,824,130
1951.....	892	81,710	185,030,489	495,304,102	337,936,447	846,477,303
1954.....	975	64,581	170,196,140	350,113,694	275,492,879	640,870,047
1955.....	977	69,144	187,805,044	408,890,576	314,533,385	734,515,445

Renvois à la fin du tableau, p. 666.

9.—Statistique sommaire des manufactures, par groupe industriel, 1945-1955—suite

Année et groupe industriel	Établissements	Employés	Salaires	Coût des matières premières à la fabrique	Valeur ajoutée par la fabrication	Valeur d'origine des produits ¹
			\$	\$	\$	\$
Vêtement (textiles et fourrures)						
1945.....	2, 676	99, 959	131, 478, 496	251, 899, 847	222, 307, 384	476, 754, 319
1947.....	3, 121	110, 329	166, 951, 727	311, 018, 817	300, 527, 093	614, 594, 703
1949.....	3, 058	117, 752	206, 512, 782	371, 128, 833	352, 741, 236	727, 498, 836
1951.....	3, 083	115, 733	222, 364, 947	405, 347, 118	370, 672, 177	780, 012, 025
1954.....	2, 030	111, 315	239, 072, 710	410, 078, 242	383, 538, 744	801, 533, 118
1955.....	2, 944	111, 344	243, 644, 687	435, 588, 452	401, 110, 652	839, 548, 665
Articles en bois						
1945.....	7, 656	93, 209	119, 833, 932	240, 482, 275	208, 979, 657	454, 447, 165
1947.....	9, 744	120, 434	186, 467, 946	398, 854, 196	365, 050, 223	771, 403, 332
1949.....	11, 191	121, 632	224, 902, 644	436, 637, 453	393, 928, 758	840, 355, 634
1951.....	11, 975	131, 278	283, 062, 074	610, 807, 577	529, 300, 377	1, 153, 376, 772
1954.....	12, 165	128, 931	323, 122, 214	623, 756, 753	566, 186, 899	1, 205, 959, 905
1955.....	11, 804	133, 673	354, 439, 897	723, 815, 493	631, 857, 981	1, 375, 343, 554
Articles en papier						
1945.....	475	60, 819	109, 627, 174	255, 265, 326	241, 121, 150	536, 859, 861
1947.....	502	73, 445	168, 632, 394	410, 456, 570	413, 374, 435	911, 238, 813
1949.....	524	76, 471	208, 348, 621	494, 300, 501	532, 288, 636	1, 093, 060, 326
1951.....	547	82, 889	276, 521, 006	683, 488, 653	827, 924, 962	1, 589, 842, 162
1954.....	569	87, 370	331, 556, 026	742, 032, 309	802, 280, 157	1, 630, 162, 601
1955.....	580	89, 750	349, 777, 049	793, 008, 069	867, 261, 587	1, 754, 098, 505
Impression, édition et industries connexes						
1945.....	2, 312	43, 565	74, 257, 775	52, 655, 848	132, 385, 988	168, 945, 134
1947.....	2, 458	52, 096	101, 611, 652	82, 585, 466	178, 667, 051	263, 632, 152
1949.....	3, 866	61, 834	141, 489, 984	124, 684, 351	250, 162, 704	377, 908, 182
1951.....	4, 019	64, 694	170, 828, 730	152, 753, 412	295, 642, 569	452, 142, 515
1954.....	4, 227	68, 614	220, 275, 989	188, 725, 630	384, 791, 305	577, 355, 291
1955.....	4, 494	69, 602	234, 579, 858	199, 161, 743	415, 668, 242	619, 828, 786
Produits du fer et de l'acier						
1945.....	1, 903	169, 278	313, 966, 173	395, 624, 098	527, 473, 688	952, 482, 150
1947.....	2, 200	162, 399	334, 044, 246	451, 289, 335	580, 342, 444	1, 064, 654, 410
1949.....	2, 347	163, 622	413, 227, 553	619, 499, 256	760, 934, 249	1, 419, 145, 725
1951.....	2, 435	183, 323	547, 314, 615	860, 565, 510	991, 334, 800	1, 904, 650, 130
1954.....	2, 801	173, 698	605, 526, 529	829, 237, 679	1, 085, 231, 674	1, 954, 230, 964 ²
1955.....	2, 895	181, 700	667, 657, 079	1, 005, 246, 993	1, 199, 245, 953	2, 242, 717, 918 ²
Matériel de transport						
1945.....	504	154, 844	326, 748, 794	498, 241, 686	523, 910, 119	1, 034, 666, 913
1947.....	562	104, 348	230, 898, 680	426, 573, 091	366, 151, 761	803, 611, 372
1949.....	596	104, 750	270, 852, 111	584, 064, 330	466, 529, 164	1, 063, 211, 331
1951.....	599	122, 517	368, 106, 433	870, 178, 794	657, 424, 400	1, 541, 589, 828
1954.....	602	133, 432	479, 079, 750	986, 721, 281	701, 600, 725	1, 713, 962, 985
1955.....	594	131, 789	490, 434, 996	1, 117, 768, 836	809, 748, 007	1, 950, 410, 035
Produits des métaux non ferreux						
1945.....	436	44, 221	81, 889, 942	337, 872, 041	180, 653, 076	548, 853, 026
1947.....	503	43, 344	91, 046, 568	434, 517, 197	201, 162, 856	668, 074, 514
1949.....	532	44, 698	114, 591, 106	537, 218, 214	289, 125, 045	867, 043, 028
1951.....	536	50, 114	150, 733, 704	797, 412, 763	406, 616, 836	1, 253, 599, 168
1954.....	573	50, 494	182, 191, 321	717, 966, 073	486, 933, 852	1, 263, 774, 817
1955.....	581	53, 311	201, 109, 879	974, 792, 188	590, 744, 048	1, 626, 980, 855
Appareils et fournitures électriques						
1945.....	247	44, 129	76, 468, 795	92, 041, 030	135, 919, 899	230, 531, 874
1947.....	296	52, 736	103, 891, 016	162, 131, 266	200, 859, 040	366, 506, 203
1949.....	365	55, 916	137, 278, 521	212, 460, 413	269, 341, 983	486, 286, 355
1951.....	373	67, 626	194, 749, 038	316, 561, 307	353, 802, 872	676, 008, 959
1954.....	457	75, 075	258, 509, 601	396, 583, 427	462, 960, 141	863, 942, 144
1955.....	468	76, 244	264, 031, 474	477, 655, 753	469, 918, 651	962, 615, 012

9.—Statistique sommaire des manufactures, par groupe industriel, 1945-1955—fin

Année et groupe industriel	Établissements	Employés	Salaires	Coût des matières premières à la fabrique	Valeur ajoutée par la fabrication	Valeur d'origine des produits ¹
			\$	\$	\$	\$
Produits des minéraux non métalliques						
1945.....	700	20,269	32,959,877	41,488,955	76,318,456	130,704,796
1947.....	863	26,443	50,456,143	66,266,546	115,277,990	201,786,910
1949.....	1,020	28,139	64,594,354	78,401,065	143,872,615	246,457,799
1951.....	1,042	31,522	86,078,972	109,011,701	195,348,829	334,875,398
1954.....	1,160	35,229	114,849,079	145,120,516	256,951,758	435,208,000
1955.....	1,171	38,949	131,006,731	174,489,301	301,656,877	514,118,801
Dérivés du pétrole et du charbon						
1945.....	80	11,532	22,904,418	188,899,911	65,637,131	270,166,984
1947.....	80	12,769	28,689,932	257,420,851	84,073,746	361,333,008
1949.....	77	14,552	39,783,500	391,036,128	117,819,090	533,730,719
1951.....	82	15,598	51,947,890	497,982,695	179,872,590	709,550,035
1954.....	104	17,559	69,681,725	625,411,385	358,372,309	1,020,911,348
1955.....	106	17,486	72,436,559	704,384,995	417,349,989	1,160,824,499
Produits chimiques et parachimiques						
1945.....	986	61,339	197,050,824	228,855,956	252,944,165	498,630,798
1947.....	1,046	39,237	78,993,517	238,310,157	234,056,973	488,307,293
1949.....	1,037	41,328	100,690,662	280,008,945	288,171,551	587,398,215
1951.....	1,037	45,664	131,310,151	366,957,695	384,026,141	776,489,391
1954.....	1,116	51,603	177,311,960	437,051,091	476,125,328	935,724,880
1955.....	1,126	51,856	185,267,943	480,104,190	528,928,509	1,044,079,000
Fabrications diverses						
1945.....	692	24,024	37,187,275	83,549,139	59,608,689	144,523,599
1947.....	800	22,247	36,291,117	44,390,608	65,708,603	111,532,447
1949.....	893	26,401	51,147,475	59,778,187	94,600,066	156,363,321
1951.....	1,173	28,756	66,908,755	87,292,415	120,899,546	210,804,555
1954.....	1,360	31,071	85,748,818	102,179,368	149,157,222	252,306,085
1955.....	1,524	31,511	89,239,630	114,448,353	164,876,649	283,147,866

¹ En 1952, la valeur brute des produits a été remplacée par la valeur des expéditions de la fabrique; voir texte, pp. 653-654. ² Non comparables aux années précédentes à cause des changements importants apportés à la façon de calculer les données relatives à l'industrie du fer et de l'acier bruts.

Statistique détaillée, par groupe et par industrie.—Le tableau 10 présente, pour 1955, la statistique détaillée des diverses industries dans lesquelles se rangent toutes les manufactures canadiennes. Les industries sont réparties en dix-sept groupes principaux selon la Classification type des industries.

Il faut bien remarquer, au sujet de cette statistique, que les chiffres de l'emploi, de la production, etc., ne s'appliquent pas aux produits pris séparément, mais à tous les produits fabriqués par une même industrie. Par exemple, la valeur de la production de la confiserie, qui était de \$112,630,426 en 1955, n'est pas la valeur de la confiserie fabriquée, mais la valeur de la production des fabriques dont le produit principal est la confiserie. Ce chiffre, en outre, comprend la valeur de tous les produits secondaires de ces établissements, comme la crème glacée, évaluée à \$3,505,761, et le pain et les autres produits de boulangerie, évalués à \$1,596,455. La confiserie est aussi un produit accessoire d'établissements classés dans d'autres catégories industrielles. La quantité et la valeur des principaux produits des industries manufacturières sont données au tableau 11. Les produits fabriqués en petites quantités n'y figurent pas, mais la liste comprend près de 75 p. 100 de la production totale.

10.—Principales statistiques des industries manufacturières, 1955

NOTA.—Les chiffres de 1954 ne paraissent pas dans l'Annuaire, mais on peut les trouver dans la publication du B.F.S. intitulée *General Review of the Manufacturing Industries of Canada, 1954*.

Groupe et industrie	Établissements	Employés	Salaires	Coût des matières premières à la fabrique	Valeur ajoutée par la fabrication	Valeur d'origine des expéditions
Aliments et boissons	8,134	180,085	498,786,577	2,319,782,949	1,257,652,677	3,614,315,616
Boulangerie et pâtisserie						
Biscuits.....	43	6,124	14,611,402	34,000,392	36,312,264	71,677,784
Pain et produits connexes.....	2,618	34,416	87,760,004	133,299,250	146,133,537	289,019,294
Boissons						
Brasseries.....	58	8,368	34,387,685	48,677,904	158,370,826	210,571,853
Eaux gazeuses.....	540	7,605	20,642,753	37,712,394	76,015,420	116,582,499
Distilleries.....	20	5,179	17,647,985	44,385,387	86,402,608	129,629,813
Vins.....	20	538	1,906,992	5,442,759	7,377,747	12,396,135
Mise en boîte et préparation						
Traitement du poisson.....	574	14,626	26,320,382	101,921,132	55,304,122	159,888,395
Préparations de fruits et de légumes.....	459	17,151	38,939,576	143,958,545	97,208,879	234,075,326
Produits laitiers						
Beurre et fromage.....	1,423	20,444	56,670,536	315,926,042	103,069,896	427,092,300
Fromage refait.....	18	1,184	3,401,008	20,003,518	5,518,648	25,280,990
Produits concentrés du lait.....	29	1,476	4,312,934	53,419,184	15,337,918	71,583,531
Autres produits laitiers.....	44	846	2,264,042	6,563,310	5,161,113	12,099,114
Minoteries						
Aliments préparés pour animaux et volaille.....	769	6,376	16,659,900	147,732,071	38,987,058	189,799,395
Moulins à provende.....	605	1,536	2,693,525	19,978,186	5,404,160	26,048,402
Moulins à farine.....	77	4,853	15,478,817	185,004,008	35,538,808	221,894,538
Céréales préparées.....	17	1,262	4,139,486	10,497,068	17,638,670	28,584,222
Viandes						
Huiles et graisses animales....	15	351	1,148,021	3,141,751	2,458,548	5,912,675
Saucisses et boyaux.....	93	1,497	4,333,462	16,712,881	9,686,079	26,760,222
Abatage et conserverie.....	153	23,655	83,006,946	627,479,460	178,578,637	809,467,773
Autres industries alimentaires						
Confiserie.....	227	9,124	21,293,169	61,152,885	50,347,912	112,630,426
Macaroni et produits connexes.....	17	672	1,758,135	5,971,292	3,846,453	9,896,911
Raffineries de sucre.....	11	3,376	11,548,086	87,782,720	33,002,905	119,672,837
Préparations alimentaires, n.c.a.....	304	9,426	27,861,731	209,020,810	89,950,469	303,751,181
Tabac et produits	56	9,529	29,446,891	163,027,885	88,652,932	250,933,785
Tabac, cigares et cigarettes.....	40	7,470	25,118,846	84,438,935	78,959,320	162,382,718
Traitement et conditionnement..	16	2,059	4,328,045	78,588,950	9,693,612	88,551,067
Articles en caoutchouc	82	21,913	73,774,964	137,074,770	187,029,017	332,412,379
Articles en caoutchouc (y compris les chaussures).....	82	21,913	73,774,964	137,074,770	187,029,017	332,412,379
Articles en cuir	646	30,575	68,970,276	108,961,619	107,215,340	218,043,090
Chaussures.....	257	19,829	42,839,930	59,510,235	66,128,612	125,552,623
Gants et mitaines.....	72	1,711	3,125,734	5,039,888	4,450,158	9,628,042
Tanneries.....	54	3,821	11,364,478	27,695,719	19,244,679	48,398,161
Courroies.....	10	136	426,779	600,456	685,446	1,366,333
Crépins.....	31	600	1,438,651	3,276,362	2,190,545	5,562,101
Divers, n.c.a.....	222	4,478	9,774,706	12,838,959	14,515,900	27,535,830
Textiles	977	69,114	187,805,044	408,890,576	314,533,385	734,515,445
Cotonnades						
Fil de coton.....	11	939	2,274,593	5,098,589	4,974,189	9,861,986
Filés et tissus de coton.....	50	21,537	56,411,050	149,561,429	77,291,220	229,684,041
Articles divers, en coton.....	15	622	1,800,369	5,042,036	3,286,848	8,499,301
Lainages						
Tapis, moquettes et carpettes.....	18	1,527	4,253,066	7,726,179	7,192,756	15,587,015
Drap de laine.....	70	6,633	16,522,702	32,372,593	24,535,275	58,773,448
Filés de laine.....	44	2,937	7,080,950	19,639,928	11,168,868	31,529,947
Lainages divers.....	37	2,227	6,873,072	17,985,902	14,479,223	33,020,133
Textiles et soie synthétiques.....	48	15,408	46,927,250	69,895,625	86,031,246	159,233,708
Autres textiles primaires						
Teinture et apprêt des tissus... Rubannerie.....	56 47	2,062 2,060	6,058,936 4,990,582	4,121,238 7,794,972	9,496,406 9,510,878	14,281,378 17,406,326

10.—Principales statistiques des industries manufacturières, 1955—suite

Groupe et industrie	Établissements	Employés	Salaires	Coût des matières premières à la fabrique	Valeur ajoutée par la fabrication	Valeur d'origine des expéditions
Textiles—fin						
Autres industries textiles						
Accessoires d'automobile, en tissu.....	17	995	3,013,549	8,615,381	5,736,933	14,237,169
Auvents, tentes et voiles.....	139	1,722	3,661,311	7,256,353	6,533,155	13,998,095
Sacs en coton et en jute.....	36	1,114	2,593,532	21,624,421	4,097,704	25,912,629
Cordage, corde et ficelle.....	17	1,191	3,735,936	8,089,835	7,269,748	15,571,556
Broderies, plissage et ourlets à jour, etc.....	168	1,879	4,005,650	3,100,200	6,410,287	9,561,215
Toile cirée, linoléum et autres tissus enduits.....	17	2,307	8,045,530	15,607,991	15,421,633	31,172,275
Textiles, <i>n.c.a.</i>	187	3,984	9,556,966	25,357,904	21,097,016	46,185,223
Tricots.....	296	21,658	47,208,208	75,705,514	77,465,979	155,186,763
Bas et chaussettes.....	127	9,266	21,378,299	23,497,527	33,687,991	57,992,648
Autres tricots.....	169	12,392	25,829,909	52,207,987	43,777,988	97,194,115
Vêtement.....	2,648	89,686	196,436,479	359,882,938	323,644,673	684,361,902
Pour hommes, femmes et enfants						
Confections pour enfants.....	180	7,065	13,340,603	27,747,843	21,819,526	49,848,404
Confections pour hommes.....	570	31,445	68,809,295	137,857,666	113,367,324	250,462,315
Confections pour femmes.....	750	26,925	61,455,380	121,858,177	103,911,069	226,347,078
Pour hommes, à l'entreprise...	153	4,663	8,297,903	1,040,597	10,391,753	11,597,592
Pour femmes, à l'entreprise...	116	2,539	4,070,792	247,383	5,459,682	5,777,900
Vêtements divers						
Corsets.....	42	3,779	7,332,035	9,865,903	14,963,484	25,185,878
Apprêtage et teinture de la fourrure.....	18	1,162	3,295,341	1,121,805	5,288,772	6,498,292
Fourrures.....	558	5,019	14,123,119	38,389,138	22,214,802	60,349,381
Gants et mitaines, tissu.....	11	681	1,077,349	2,046,517	2,145,183	4,231,153
Chapeaux et casquettes.....	165	4,561	10,536,317	11,659,269	16,778,289	28,695,413
Vêtement de toile huilée et imperméable.....	13	435	1,095,261	1,972,179	1,937,230	3,915,087
Vêtement, <i>n.c.a.</i>	72	1,412	3,003,084	6,076,461	5,367,559	11,452,689
Articles en bois.....	11,804	133,673	354,439,897	723,815,493	631,857,961	1,375,343,554
Meubles.....	1,822	30,623	84,242,386	125,400,624	132,521,922	261,551,101
Scieries et ateliers de rabotage						
Parquets en bois dur.....	29	1,738	4,613,053	10,639,454	7,363,509	18,318,832
Rabotages, portes et châssis...	1,837	20,239	52,185,678	148,364,225	86,268,605	238,281,804
Scieries.....	7,333	58,586	152,556,819	338,870,204	296,940,188	644,482,990
Placage et contre-plaqué.....	61	10,296	31,338,985	54,709,222	60,118,322	116,204,035
Autres industries du bois						
Fournitures apicoles et avicoles	7	64	117,143	199,496	200,223	395,496
Boîtes, caisses et paniers.....	168	3,695	8,479,591	12,249,849	13,569,579	26,317,798
Tonnellerie.....	76	626	1,568,343	3,261,008	2,094,861	5,477,484
Laine de bois.....	13	139	294,418	222,153	428,843	693,896
Formes, embaucheurs et crépins en bois.....	16	567	1,318,080	1,151,481	2,080,819	3,287,704
Articles funéraires.....	58	1,333	3,152,273	3,846,808	4,975,406	8,934,480
Ustensiles en bois.....	30	592	1,121,660	1,316,206	1,552,697	3,064,960
Tournages.....	67	1,149	2,536,676	3,141,877	4,037,145	7,276,809
Articles divers en bois, <i>n.c.a.</i> ...	287	4,026	10,914,792	20,442,886	19,705,862	41,056,165
Articles en papier.....	580	89,750	349,777,049	793,008,069	867,261,587	1,754,098,505
Boîtes et sacs.....	208	14,613	43,990,063	129,064,316	83,249,425	213,459,941
Pâte et papier.....	125	62,205	265,298,119	546,079,192	689,818,173	1,326,938,138
Papier à toiture.....	28	2,548	8,634,031	22,585,651	18,965,855	41,754,735
Articles divers en papier.....	219	10,384	31,854,836	95,278,910	75,228,134	171,945,691
Impression, édition et industries connexes.....	4,494	60,602	234,579,858	199,161,743	415,668,242	619,828,786
Impression commerciale						
Impression et reliure.....	1,813	24,520	76,452,537	71,517,754	127,560,535	200,961,881
Composition commerciale.....	51	933	3,650,503	406,075	5,138,494	5,595,748
Gravure, stéréotypie et industries connexes						
Gravure, stéréotypie et électrotypie.....	136	4,336	18,692,875	6,922,932	27,931,556	35,216,573
Lithographie.....	88	4,381	15,566,779	18,966,173	26,297,321	45,604,661

10.—Principales statistiques des industries manufacturières, 1955—suite

Groupe et industrie	Établissements	Employés	Salaires	Coût des matières premières à la fabrique	Valeur ajoutée par la fabrication	Valeur d'origine des expéditions
Impression, édition, et industries connexes—fin						
Impression et édition	789	29,855	107,844,086	74,020,033	197,778,684	275,159,495
Édition (seulement) de périodiques.....	1,617	5,577	12,373,078	26,328,776	30,961,652	57,290,428
Produits du fer et de l'acier....	2,895	181,700	667,657,079	1,005,246,993	1,199,245,953	2,242,717,918
Instruments aratoires.....	77	11,753	41,929,040	59,283,305	54,464,347	113,923,309
Chaudières, réservoirs et tôleries épaisses.....	101	8,378	31,218,918	41,388,589	51,813,520	93,486,695
Acier de charpente, ponts, etc....	49	11,863	46,557,144	79,731,908	76,453,347	157,712,340
Moulages en fonte.....	201	15,266	55,273,998	84,452,041	97,595,101	182,906,534
Quincaillerie, outils et coutellerie	379	13,115	44,581,498	49,174,071	83,468,849	133,572,735
Appareils: chauffage et cuisson...	123	9,148	29,798,730	56,762,067	55,428,354	112,987,132
Machines: ménage, bureau et magasin.....	77	8,333	28,009,461	46,709,159	58,046,043	106,261,768
Machines industrielles.....	321	23,838	86,529,705	102,665,897	146,908,572	252,944,378
Ateliers d'usinage.....	674	6,814	21,390,958	15,830,901	31,721,004	48,498,932
Machines-outils.....	10	1,137	4,691,926	3,600,490	5,666,329	9,218,288
Fer et acier bruts.....	50	32,507	136,879,403	212,288,266	291,793,126	526,318,453
Tôlerie.....	361	19,080	66,662,817	138,211,294	121,016,972	260,167,480
Tréfilerie.....	125	9,261	34,301,474	68,537,562	59,514,629	130,457,880
Produits divers du fer et de l'acier.....	347	11,207	39,832,007	46,611,443	65,355,760	114,261,994
Matériel de transport.....	594	131,789	490,434,996	1,117,768,836	809,748,007	1,950,410,035
Avions et pièces.....	52	33,036	130,269,009	140,831,164	208,800,111	354,314,837
Bicyclettes et pièces.....	6	640	2,141,014	1,529,113	4,146,004	5,875,752
Embarcations.....	204	1,666	4,177,319	4,397,785	5,544,205	10,267,548
Voitures, charrettes et traîneaux ¹	27	793	2,179,376	4,015,082	3,672,985	7,894,091
Véhicules automobiles.....	15	33,429	134,661,758	631,181,084	269,601,907	907,410,923
Pièces de véhicules automobiles.	188	19,996	74,581,239	149,004,157	130,778,716	285,070,612
Matériel roulant (ch. de fer)....	32	25,400	86,257,623	139,475,062	102,324,180	245,739,330
Navires.....	70	16,829	56,167,658	47,335,389	84,879,899	133,836,942
Produits des métaux non ferreux	581	53,311	201,109,879	974,792,188	590,744,048	1,626,980,855
Articles en aluminium.....	93	6,832	24,025,405	45,961,129	31,733,656	79,839,602
Articles en laiton et en cuivre...	157	8,864	32,274,041	150,395,034	64,086,451	216,500,000
Bijouterie et argenterie.....	221	5,178	13,680,463	5,711,100	22,245,768	48,016,269
Réduction et affinage des métaux non ferreux.....	24	28,606	118,189,378	710,762,890	443,805,081	1,211,716,481
Alliages de métal blanc.....	60	3,102	10,496,152	38,099,192	24,384,056	62,505,196
Produits divers: métaux non ferreux.....	126	729	2,444,440	3,862,843	4,489,036	8,403,307
Appareils et fournitures électriques.....	468	76,244	264,031,474	477,655,753	469,918,651	962,615,012
Piles électriques.....	36	2,237	7,872,246	23,718,135	15,722,359	40,055,423
Postes de radio et télévision et pièces.....	126	19,036	61,741,290	155,719,565	112,579,145	263,420,279
Réfrigérateurs, aspirateurs et accessoires.....	79	9,463	30,387,878	64,513,978	61,797,166	135,669,776
Machines électriques lourdes....	70	22,216	81,904,903	75,020,917	120,703,089	198,408,390
Appareils et fournitures électriques divers.....	157	23,292	82,125,157	158,683,158	159,116,892	325,061,144
Produits des minéraux non métalliques.....	1,171	38,949	131,006,731	174,489,301	301,656,877	514,118,801
Abrasifs artificiels.....	17	2,695	10,567,048	15,293,264	21,933,836	42,519,695
Produits en amiante.....	16	2,075	7,222,575	12,889,656	16,393,874	30,127,022
Ciment, hydraulique.....	12	2,822	11,100,205	11,505,305	44,336,891	68,812,666
Produits d'argile domestique....	118	4,270	13,566,021	886,736	30,178,957	35,259,770
Produits d'argile importée.....	37	2,105	6,813,657	4,911,302	12,634,247	18,394,390
Produits en ciment.....	592	9,780	30,730,408	63,323,732	68,502,883	133,826,687
Verre et produits en verre.....	108	7,870	26,291,404	31,000,677	45,139,201	80,830,622
Produits en gypse.....	12	1,977	6,830,904	13,893,069	16,388,745	31,469,039
Chaux.....	39	1,118	3,849,141	1,308,751	11,793,430	16,576,891

¹ Comprend "matériel de transport divers".

10.—Principales statistiques des industries manufacturières, 1955—fin

Groupe et industrie	Établissements	Employés	Salaires	Coût des matières premières à la fabrique	Valeur ajoutée par la fabrication	Valeur d'origine des expéditions
Produits des minéraux non métalliques—fin						
Sel.....	13	809	2,839,440	2,280,268	8,569,792	11,869,077
Brique de sable calcaire.....	4	162	571,315	443,848	1,057,528	1,630,677
Produits en pierre.....	153	2,316	7,445,642	8,610,581	15,684,506	24,985,809
Produits divers des minéraux non métalliques.....	50	950	3,178,971	8,142,112	9,042,987	17,816,456
Dérivés du pétrole et du charbon	106	17,486	72,436,559	704,384,995	417,349,989	1,160,824,499
Dérivés du coke et du gaz.....	25	3,736	13,181,383	57,844,131	39,841,008	193,891,182
Dérivés du pétrole.....	61	13,340	57,892,387	642,872,134	373,368,531	1,048,834,455
Dérivés divers du pétrole et du charbon.....	20	410	1,362,789	3,668,730	4,140,450	8,098,862
Produits chimiques et parachimiques	1,126	51,856	185,267,943	480,104,190	528,928,509	1,044,079,000
Acides, alcalis et sels.....	45	8,597	35,547,851	61,686,514	95,023,999	172,255,750
Engrais.....	39	2,935	11,542,380	41,396,928	45,895,045	92,498,839
Préparations médicinales et pharmaceutiques.....	210	7,629	23,937,050	33,819,677	72,703,379	108,121,734
Peintures, vernis et laques.....	122	5,994	20,768,461	59,785,089	58,245,997	117,184,189
Matières plastiques brutes.....	23	3,036	12,332,507	40,264,982	33,760,502	75,052,166
Savon et autres produits d'entretien et de nettoyage.....	141	3,827	14,047,369	44,918,815	54,284,965	100,105,140
Produits de toilette.....	98	2,166	5,890,056	13,842,997	23,029,087	36,849,128
Huiles végétales.....	12	682	2,503,689	42,018,137	7,017,207	50,322,215
Autres industries chimiques						
Adhésifs.....	29	576	1,934,597	5,030,858	5,368,263	10,908,938
Distillation du coaltar.....	11	528	2,080,557	7,010,908	4,802,463	11,892,812
Gaz comprimés.....	52	1,387	4,759,759	2,942,918	12,985,965	16,501,924
Encres.....	35	996	3,416,557	5,903,527	8,739,452	14,748,162
Encaustiques et enduits.....	48	805	2,563,953	8,746,585	10,412,904	19,605,544
Produits chimiques. n.c.a.....	261	12,698	43,943,157	112,736,255	96,659,281	218,032,459
Fabrications diverses	1,524	31,511	89,239,630	114,448,353	164,876,649	283,147,866
Balais, brosses et vadrouilles....	101	2,113	5,103,727	7,823,119	9,150,960	17,299,701
Horloges, montres et boîtiers....	35	1,107	3,501,645	7,027,734	6,945,639	14,299,124
Stylographes et crayons.....	17	1,040	2,713,923	5,164,258	6,053,119	11,458,847
Instruments de musique.....	28	1,213	3,491,161	3,134,123	6,876,363	10,182,867
Produits en plastique.....	170	4,379	11,333,120	24,247,328	24,459,307	48,732,590
Instruments scientifiques et professionnels.....	151	6,514	22,957,061	22,789,219	40,149,398	63,223,468
Articles de sport.....	92	1,828	4,500,836	4,975,649	7,841,030	13,032,152
Jouets et jeux.....	56	1,405	3,320,076	6,231,378	5,762,521	12,311,395
Fournitures pour dactylographe....	10	395	1,216,459	2,510,102	2,582,566	5,120,176
Autres fabrications diverses						
Fleurs et plumes artificielles....	44	468	904,149	993,903	1,508,317	2,530,755
Boutons, boucles et attaches....	45	1,569	4,102,266	5,096,486	6,583,795	12,096,620
Chandelles.....	15	224	566,958	1,137,845	1,470,731	2,625,924
Articles en cheveux.....	13	102	297,776	873,382	513,909	1,384,282
Glace artificielle.....	66	550	1,525,372	183,129	3,194,479	3,908,327
Lampes électriques et abat-jour.....	65	1,283	2,789,422	4,817,295	4,980,403	9,850,158
Modèles et patrons, non en papier.....	70	387	1,473,898	475,261	2,322,837	2,842,375
Pipes, briquets et autres articles de fumeur.....	13	175	472,493	1,165,152	1,214,611	2,443,097
Enseignes électriques, néon et autres.....	305	3,102	9,777,004	7,819,492	16,930,088	25,278,087
Tampons et pochoirs, caoutchouc et métal.....	65	897	2,605,349	1,596,363	4,008,974	5,642,901
Statues, objets d'art et bibelots.....	117	882	1,982,841	1,633,705	2,988,597	4,712,793
Parapluies.....	8	167	347,779	713,814	625,735	1,314,793
Autres fabrications diverses....	38	1,711	4,256,315	4,039,616	8,713,267	12,857,430
Total général, toutes industries	38,182	1,298,461	4,142,409,534	10,338,202,165	8,753,450,496	19,513,933,511

11.—Quantité et valeur des principaux produits fabriqués ou expédiés par les industries manufacturières, 1954 et 1955

NOTA.—Il s'agit de la valeur d'origine des expéditions, sauf quant aux articles marqués d'un astérisque (valeur brute des produits).

Groupe et produits	Unité de mesure	1954		1955	
		Quantité	Valeur \$	Quantité	Valeur \$
Aliments					
Biscuits, toutes sortes.....	livres	236,902,540	66,070,322	237,594,676	66,593,369
Pain.....	"	1,525,974,000	173,166,427	1,530,048,000	175,096,743
Beurre (de fabrique).....	"	316,781,734	184,742,536	320,266,563	186,497,693
Fromage (de fabrique).....	"	153,142,290	49,793,305	147,344,348	47,283,926
Confiseries, toutes sortes.....	...	—	75,363,925	—	74,110,101
Crème, vendue dans les fabriques laitières.....	liv. de gras	26,907,155	29,516,389	28,335,016	31,302,794
Grain haché, pour animaux.....	tonnes	532,577	30,703,705	549,829	30,678,969
Aliments préparés pour bétail et volaille.....	"	2,088,290	170,969,205	2,136,161	168,995,517
Poisson, en boîte ou autrement préparé*.....	livres	271,473,296	71,178,800	225,731,848	62,701,400
Farine, blé.....	barils	20,837,671	177,870,676	20,267,761	166,010,092
Fruits et légumes, en boîte.....	livres	582,112,121	75,059,995	639,568,193	79,247,333
Fruits et légumes congelés*.....	...	—	9,349,267	—	10,730,463
Crème glacée (de fabrique).....	gallons	27,976,186	46,598,754	31,311,644	50,981,337
Confitures, gelées et marmelades*.....	livres	—	20,067,696	108,925,606	19,343,220
Saindoux.....	"	93,927,740	17,181,197	105,514,021	14,659,175
Viandes, en boîte, y compris volaille, pâtes, etc.....	"	68,029,709	33,720,611	86,517,771	38,831,870
Viandes cuites, y compris saucis- ses, etc.....	"	239,671,107	95,414,327	259,636,263	96,166,752
Viandes fumées.....	"	226,878,266	123,748,512	251,669,910	119,790,229
Viandes vendues fraîches et con- gelées, y compris volaille.....	"	1,439,405,208	474,308,910	1,392,369,010	452,775,374
Lait, vendu dans les fabriques... Lait, évaporé et condensé.....	gallons	175,297,372	122,900,489	177,370,835	128,004,175
Cornichons, relishes et catsup....	livres	297,805,823	35,627,414	310,985,600	36,794,953
Tartes, gâteaux et pâtisserie.....	...	—	18,279,860	—	36,797,953
Poudres comestibles (crème, gelée, lait, etc.).....	...	—	33,739,763	—	36,978,275
Graisse culinaire.....	livres	157,106,453	37,307,514	153,902,880	35,031,438
Soupes en boîte (sauf pour bébés)	"	212,397,846	34,104,633	224,000,394	36,082,930
Sucre granulé de canne et de bet- terave.....	"	1,248,624,972	96,047,544	1,293,932,061	98,644,306
Thé, café, torréfiés, mélangés et emballés.....	"	115,589,949	124,267,838	117,006,439	119,948,089
Boissons¹					
Eaux gazeuses*.....	gallons	105,930,881	92,770,753	118,441,866	103,651,706
Bière, ale, stout, porter (ventes).	"	200,459,309	317,725,745	211,101,903	337,117,100
Boissons, spiritueux (ventes net- tes).....	g. de p.	11,946,178	91,407,737	11,847,649	91,211,509
Vin, vendu.....	g. imp.	4,546,411	11,635,797	4,687,848	12,012,356
Tabac et produits du tabac¹					
Cigarettes.....	milliers	22,425,791	303,682,204	24,864,332	332,011,517
Cigares.....	"	240,520	17,925,856	257,233	19,360,206
Tabac à chiquer, à fumer et à priser*.....	livres	27,284,959	68,074,687	23,455,973	58,414,898
Tabac, en feuilles et traité*.....	"	122,254,714	73,307,323	151,363,083	88,551,067
Textiles (sans le vêtement)					
Sacs de coton et de jute.....	nombre	118,494,903	23,463,072	118,399,411	22,465,462
Couvertures.....	...	—	13,222,927	—	13,698,117
Tapis, moquettes et carpettes....	...	—	13,376,425	—	15,125,899
Tissus de coton.....	...	—	104,812,860	—	125,466,179
Tissus synthétiques, tous genres..	verges	83,002,938	57,816,485	97,286,197	64,267,338
Tissus de pneu*.....	livres	26,981,597	22,274,686	32,403,849	26,374,151
Ficelle et cordage.....	...	—	12,650,223	—	13,931,856
Tissus, tout laine ou partie laine... Filés de coton, de rayonne, de laine, etc. (à vendre)*.....	verges c.	22,438,542	39,436,580	33,085,201	49,199,619
...	...	—	112,640,049	—	136,318,344
Vêtement					
Pardessus et manteaux de drap (hommes et garçons).....	nombre	604,036	18,501,714	724,471	20,665,296
Manteaux de laine (femmes et jeunes filles).....	"	1,582,413	36,281,941	1,473,330	34,086,240
Manteaux de fourrure ou doublés de fourrure (confections).....	"	214,369	46,925,678	211,073	48,918,139

¹ Y compris la taxe d'accise sur le prix initial des spiritueux et des produits du tabac.

11.—Quantité et valeur des principaux produits fabriqués ou expédiés par les industries manufacturières, 1954 et 1955—suite

Groupe et produits	Unité de mesure	1954		1955	
		Quantité	Valeur \$	Quantité	Valeur \$
Vêtement—fin					
Manteaux courts (y compris coupe-vent, mackinaws, parkas, vestes de cuir, etc.).....	douz.	351,568	26,043,746	379,949	28,082,631
Robes, pour femmes et jeunes filles.....	nombre paires	12,725,049	73,781,295	12,687,705	76,714,513
Chaussures en cuir.....	“	32,147,026	115,004,524	32,353,422	116,397,192
Chaussures en caoutchouc*.....	“	11,807,103	29,458,364	13,005,906	33,162,482
Gants et mitaines, toutes sortes..	douz. de paires	1,839,334	13,565,792	1,896,440	14,778,033
Chapeaux et casquettes (hommes)	douz.	691,894	10,574,597	410,219	8,413,819
Chapeaux (femmes et enfants)...	“	472,747	13,056,018	463,840	13,879,566
Bas et chaussettes, toutes sortes..	douz. de paires	10,231,726	60,022,783	9,223,527	58,185,954
Chemises, fines, de travail, de sport.....	douz.	2,425,016	51,814,735	2,468,825	54,131,733
Complets et pantalons sport, tous autres vêtements de sport, n.c.a.	...	—	14,672,657	—	16,582,557
Complets, lainage fin, pour hommes et garçonnets.....	nombre	1,265,001	49,395,783	1,256,787	48,443,432
Sous-vêtements.....	...	—	32,313,346	—	53,662,247
Articles en bois					
Boîtes.....	...	—	12,157,664	—	13,462,095
Bois, raboté.....	M.p.m.p.	3,850,196	282,993,372	4,385,660	335,571,063
Bois, scié.....	“	4,789,233	303,177,741	5,152,228	336,246,866
Pâte de bois, pour la vente.....	t. courtes	1,859,483	222,599,258	2,013,303	244,017,750
Châssis, portes et autres rabotages.....	...	—	66,807,575	—	75,510,392
Articles en papier					
Sacs en papier.....	...	—	45,273,773	—	48,588,432
Boîtes en papier.....	...	—	147,624,495	—	161,008,241
Papier, à livres et à écrire.....	tonnes	269,353	68,613,807	301,352	74,904,349
Papier-journal.....	“	6,000,895	657,487,344	6,196,319	688,338,369
Papier d'emballage.....	“	250,408	51,341,374	263,915	53,998,859
Carton, tout genre.....	“	940,196	117,172,691	1,027,441	130,365,751
Impression, édition et industries connexes					
Livres et catalogues, imprimés et reliés.....	...	—	34,734,920	—	35,597,524
Autre matériel de réclame, imprimé.....	...	—	45,796,251	—	51,249,039
Périodiques imprimés pour les éditeurs.....	...	—	21,544,914	—	23,532,252
Périodiques imprimés par les éditeurs—					
Abonnements et ventes.....	...	—	59,954,686	—	62,224,254
Revenu brut de la réclame.....	...	—	160,549,493	—	174,704,296
Formules, commerciales, juridiques, imprimées.....	...	—	43,742,586	—	50,150,941
Produits du fer et de l'acier					
Barres, fer et acier, laminées à chaud (vendues).....	tonnes	445,519	56,525,130	621,819	79,841,771
Chaudières (chauffage et énergie)	...	—	16,349,051	—	18,077,991
Moulages de fonte grise (pour la vente).....	...	—	33,439,275	—	38,732,201
Instruments aratoires et pièces...	...	—	113,089,000	—	109,701,000
Pièces forgées, acier et autres....	...	—	25,307,936	—	28,891,941
Quincaillerie de construction et autre.....	...	—	39,356,000	—	41,109,000
Machines industrielles, ménagères, de bureau et de magasin et accessoires.....	...	—	503,853,188	—	549,505,000
Fonte en gueuses (vendue).....	tonnes	455,552	22,142,040	609,978	30,539,000
Tuyaux, tubes et raccords, fer et acier.....	...	—	85,551,000	—	121,795,000
Formes laminées, fer et acier, semi-ouvrées (vendues).....	t. nettes	150,917	12,748,936	298,646	23,114,634
Feuilles, barres et autres produits laminés à froid (vendus).....	“	557,083	95,146,949	801,831	131,932,043
Lingots et moulages d'acier (vendus).....	“	86,066	35,434,713	201,114	43,682,247
Profilés d'acier érigés, bâtiments et ponts, etc.*.....	“	342,657	106,206,032	360,741	109,992,543

11.—Quantité et valeur des principaux produits fabriqués ou expédiés par les industries manufacturières, 1954 et 1955—fin

Groupe et produits	Unité de mesure	1954		1955	
		Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
Produits du fer et de l'acier—fin					
Profils d'acier de construction fabriqués dans les usines primaires.....	t. nettes	180,144	18,954,742	240,105	25,650,273
Poêles à charbon, à bois, électriques et à gaz.....	...	—	42,549,729	—	49,649,424
Outils et instruments à main, toutes sortes.....	...	—	29,676,000	—	30,817,000
Fil, corde et câble d'acier.....	...	—	36,842,971	—	44,837,421
Matériel de transport					
Avions achevés durant l'année....	...	—	186,934,184	—	108,408,292
Automobiles commerciales.....	nombre	69,454	117,613,276	78,012	136,327,462
Automobiles particulières.....	"	287,191	436,820,430	375,028	610,683,424
Pièces et accessoires d'auto, y compris pneus.....	...	—	406,315,000	—	523,162,000
Autobus.....	nombre	438	4,678,083	557	7,128,252
Wagons à marchandises et à voyageurs complets.....	"	8,287	88,394,712	3,736	27,821,586
Locomotives, diesel-électriques, neuves.....	"	244	41,105,438	362	59,692,536
Navires et réparations de navires*	...	—	180,286,323	—	153,474,873
Produits non ferreux					
Bijouterie.....	...	—	18,195,747	—	19,466,000
Articles de cuisine en aluminium.....	...	—	8,071,507	—	6,831,000
Argenterie.....	...	—	10,548,924	—	10,559,863
Produits de fonderie et d'affinerie*.....	...	—	922,578,998	—	1,211,716,481
Appareils et fournitures électriques					
Accumulateurs.....	...	—	21,366,340	—	25,173,394
Postes récepteurs de radio complets.....	nombre	487,620	16,509,275	621,957	19,176,618
Réfrigérateurs ménagers.....	"	229,945	44,033,304	271,532	49,548,437
Téléviseurs.....	"	611,206	105,682,414	806,253	130,497,108
Fil et câbles électriques.....	...	—	122,928,760	—	150,732,153
Produits des minéraux non métalliques					
Abrasis artificiels.....	tonnes	250,178	25,828,451	252,109	26,358,212
Coke d'usine à gaz*.....	"	3,424,218	50,537,888	4,004,624	58,241,355
Béton préparé.....	"	—	42,753,235	—	58,918,365
Gaz artificiel et naturel (vendu)*	milliers de pi. cu.	113,781,486	69,259,359	136,737,898	75,440,255
Verre, moulé et soufflé (bouteilles, bocaux hermétiques, etc.).....	...	—	41,739,445	—	44,868,777
Produits chimiques et parachimiques					
Composés de calcium et de sodium.....	...	—	41,812,572	—	48,103,419
Émaux, laques et vernis.....	...	—	44,496,262	—	52,056,196
Engrais mélangés.....	tonnes	668,200	32,120,000	685,700	33,112,000
Préparations médicinales et pharmaceutiques.....	...	—	90,799,000	—	100,878,000
Peintures, mélangées, prêtes à utiliser.....	gal. imp.	10,889,581	40,328,532	11,664,161	42,209,118
Résines synthétiques.....	...	—	36,647,000	—	49,430,000
Savons et détergents synthétiques..	livres	287,030,000	68,312,000	294,896,000	70,633,000
Produits de toilette.....	...	—	41,105,000	—	47,167,000
Divers					
Sacs et valises à main.....	...	—	14,238,215	—	14,962,900
Balais et brosses ménagers.....	douz.	904,688	5,005,317	891,118	5,091,675
Boîtes en métal (pour aliments)...	...	—	54,933,274	—	63,013,733
Meubles (bois et métal, y compris lits et sofas).....	...	—	185,821,745	—	193,236,408
Essence*.....	gal. imp.	2,438,654,370	446,868,591	2,761,317,730	506,621,628
Cuir à chaussures.....	...	—	31,403,987	—	34,546,034
Matelas.....	...	—	18,410,784	—	20,031,757
Vadrouilles, à plancher.....	...	—	2,286,622	—	2,809,962
Huile de chauffage.....	gal. imp.	2,715,235,836	329,813,361	3,215,904,890	396,443,216
Pianos, orgues et pièces.....	...	—	4,339,457	—	4,709,467
Instruments scientifiques et professionnels.....	...	—	51,727,273	—	49,012,845
Articles de sport.....	...	—	12,753,554	—	14,852,798
Sommiers, lits et autres meubles.	...	—	10,116,441	—	11,927,423
Jouets et jeux.....	...	—	17,965,116	—	20,168,422

Sous-section 2.—Manufactures groupées selon l'origine des matières premières

La distinction entre les matières premières agricoles canadiennes et étrangères est établie selon qu'elles sont ou non indigènes au Canada plutôt que d'après leur source réelle. Ainsi, les industries comprises dans les catégories d'origine étrangère dépendent de matières premières qui ne sont pas cultivées au Canada (thé, café, épices, sucre de canne, riz, caoutchouc, coton, etc.). Les industries comprises dans les catégories d'origine canadienne peuvent, cependant, consommer de fortes quantités de matières importées.

Le groupe minéral comprend, outre les métaux non ferreux, produits en si grande quantité au Canada, les industries du fer et de l'acier, du pétrole et autres minéraux, dont les matières premières sont en grande partie importées. Les produits d'origine minérale, sauf les combustibles, sont presque tous des articles durables.

12.—Principales statistiques des industries manufacturières, classées selon l'origine des matières premières, par groupes généraux, 1954 et 1955

Année et origine des matières utilisées	Établissements	Em-ployés	Salaires	Coût des matières premières à la fabrique	Valeur ajoutée	Valeur d'origine des expéditions
			\$	\$	\$	\$
1954						
Origine agricole.....	9,542	301,661	791,390,838	3,010,857,496	1,735,120,378	4,812,467,809
Origine minérale.....	6,854	539,830	1,902,255,686	4,083,393,939	3,808,242,171	8,113,391,979
Origine forestière.....	16,823	280,573	857,047,039	1,547,843,710	1,727,150,805	3,380,340,406
Origine marine.....	586	14,202	26,001,277	95,632,683	55,219,331	153,456,535
Origine sauvage.....	598	6,431	17,348,494	37,022,130	26,595,921	64,099,781
Origine mixte.....	3,625	125,269	302,644,357	467,107,596	549,795,481	1,030,770,994
Total général.....	38,028	1,267,966	3,896,687,691	9,241,857,554	7,902,124,137	17,554,527,504
Groupe d'origine agricole—						
Produits de la terre.....	6,135	173,171	468,666,325	1,631,251,171	1,170,756,138	2,845,128,473
Élevage.....	3,407	128,490	322,724,513	1,379,606,325	564,364,240	1,967,339,336
Total, origine agricole....	9,542	301,661	791,390,838	3,010,857,496	1,735,120,378	7,812,467,809
D'origine canadienne.....	8,612	242,239	624,181,936	2,617,517,447	1,377,694,249	4,041,115,667
D'origine étrangère.....	930	59,442	167,208,902	393,340,049	357,426,129	771,352,142
1955						
Origine agricole.....	9,563	306,775	834,466,376	3,090,034,728	1,886,361,992	5,018,043,074
Origine minérale.....	6,991	553,298	2,025,503,097	4,879,820,983	4,292,170,913	9,420,260,258
Origine forestière.....	16,742	288,689	920,103,929	1,709,062,373	1,886,856,254	3,714,054,272
Origine marine.....	574	14,626	26,320,382	101,921,132	55,304,122	159,888,395
Origine sauvage.....	576	6,181	17,418,460	39,510,943	27,503,574	66,847,673
Origine mixte.....	3,736	128,892	318,597,290	517,852,006	605,253,641	1,134,840,139
Total général.....	38,182	1,298,461	4,142,409,534	10,338,202,165	8,753,450,496	19,513,933,811
Groupe d'origine agricole						
Produits de la terre.....	6,250	177,315	498,522,163	1,721,204,098	1,278,200,614	3,020,832,929
Élevage.....	3,313	129,460	335,944,213	1,368,830,630	608,161,378	1,997,210,145
Total, origine agricole....	9,563	306,775	834,466,376	3,090,034,728	1,886,361,992	5,018,043,074
D'origine canadienne.....	8,615	244,696	653,033,200	2,622,997,209	1,477,350,908	4,138,441,425
D'origine étrangère.....	948	62,079	181,433,176	467,037,519	409,011,084	879,601,649

Sous-section 3.—Manufactures groupées selon la forme juridique

La statistique des établissements manufacturiers classés selon la forme juridique remonte à 1946, bien que le premier relevé n'ait pas compris l'industrie du traitement et de l'emballage du poisson. L'inclusion de cette industrie au cours des années suivantes n'a pas sensiblement modifié la proportion des entreprises particulières, des compagnies constituées, etc.

Comme on peut s'y attendre, les établissements les plus petits, quels que soient les produits qu'ils fabriquent, sont des entreprises particulières. Dans cette catégorie, les industries de faible envergure comptent un grand nombre d'établissements, le pourcentage diminuant à mesure que s'accroît leur importance. C'est ce que montrent les chiffres suivants, pour l'année 1955:

Groupe	Nombre moyen d'emplois par établissement	Pourcentage des établissements appartenant à des particuliers
Articles en bois.....	11.3	60.1
Impression, édition et industries connexes.....	15.5	43.6
Fabrications diverses.....	20.7	35.6
Aliments et boissons.....	22.1	46.4
Produits des minéraux non métalliques.....	33.3	32.2
Vêtement.....	33.9	27.1
Produits chimiques et parachimiques.....	46.1	16.7
Articles en cuir.....	47.3	26.6
Produits du fer et de l'acier.....	62.8	24.8
Textiles.....	70.8	30.0
Tricots.....	73.2	15.2
Produits des métaux non ferreux.....	91.8	24.8
Articles en papier.....	154.7	7.9
Appareils et fournitures électriques.....	162.9	7.7
Dérivés du pétrole et du charbon.....	164.9	1.9
Tabac et produits.....	170.2	35.7
Matériel de transport.....	221.9	27.9
Articles en caoutchouc.....	267.2	14.6
Tous les groupes.....	34.0	42.7

Sur les 38,182 établissements en activité en 1955, 1,617 s'occupant de la publication des périodiques n'étaient pas classables, laissant ainsi 36,565 établissements répartis entre les quatre formes juridiques de propriété. Les particuliers en possédaient 15,609, les sociétés en nom collectif 4,977, les compagnies constituées 15,037 et les coopératives 942. Le tableau 13 indique la répartition proportionnelle des quatre catégories pour 1946-1955.

13.—Répartition proportionnelle des établissements manufacturiers classés selon la forme juridique, par province et groupe industriel, 1954 et 1955 et total de 1946-1955

Année, province et groupe industriel	Particuliers	Sociétés en nom collectif	Compagnies constituées	Coopératives	Total
	%	%	%	%	%
1946 (chiffres approximatifs).....	47.3	16.0	33.4	3.3	100.0
1947.....	46.4	16.1	34.3	3.2	100.0
1948.....	46.2	16.4	34.4	3.0	100.0
1949.....	46.0	15.8	35.3	2.9	100.0
1950.....	45.6	15.0	36.3	3.1	100.0
1951.....	44.6	15.5	36.9	3.0	100.0
1952.....	44.9	15.4	36.9	2.8	100.0
1953.....	44.4	14.8	38.2	2.6	100.0
1954					
Terre-Neuve.....	50.7	31.8	17.4	0.1	100.0
Île-du-Prince-Édouard.....	47.1	19.4	27.2	6.3	100.0
Nouvelle-Écosse.....	53.9	14.9	29.4	1.8	100.0
Nouveau-Brunswick.....	53.8	12.3	31.2	2.7	100.0
Québec.....	48.3	10.8	37.0	3.9	100.0
Ontario.....	37.5	14.3	46.4	1.8	100.0
Manitoba.....	39.7	15.3	43.4	1.6	100.0
Saskatchewan.....	54.7	17.5	23.1	4.7	100.0
Alberta.....	49.3	16.2	31.4	3.1	100.0
Colombie-Britannique.....	37.8	18.8	42.1	1.3	100.0
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	45.2	19.4	35.4	—	100.0
Canada, 1954.....	43.6	14.3	39.5	2.6	100.0

13.—Répartition proportionnelle des établissements manufacturiers classés selon la forme juridique, par province et groupe industriel, 1954 et 1955 et total de 1946-1955—fin

Année, province et groupe industriel	Particuliers	Sociétés en nom collectif	Compagnies constituées	Coopératives	Total
	%	%	%	%	%
1954—fin					
Aliments et boissons.....	47.1	10.6	31.3	11.0	100.0
Tabac et produits.....	35.8	3.8	54.7	5.7	100.0
Articles en caoutchouc.....	9.6	4.1	86.3	—	100.0
Articles en cuir.....	27.8	12.0	60.2	—	100.0
Textiles.....	29.6	10.8	59.2	0.4	100.0
Tricots.....	14.1	12.5	73.4	—	100.0
Vêtement.....	27.4	18.8	53.8	—	100.0
Articles en bois.....	61.5	18.7	19.6	0.2	100.0
Articles en papier.....	8.2	3.3	88.5	—	100.0
Impression, édition et industries connexes ¹	44.1	15.3	40.1	0.5	100.0
Produits du fer et de l'acier.....	24.7	12.7	62.5	0.1	100.0
Matériel de transport.....	28.9	10.0	61.1	—	100.0
Produits des métaux non ferreux.....	25.0	12.0	63.0	—	100.0
Appareils et fournitures électriques.....	8.8	4.8	86.4	—	100.0
Produits des minéraux non métalliques.....	32.7	14.4	52.9	—	100.0
Dérivés du pétrole et du charbon.....	1.7	0.9	95.7	1.7	100.0
Produits chimiques et parachimiques.....	16.8	5.4	77.5	0.3	100.0
Fabrications diverses.....	33.9	12.3	53.6	0.2	100.0
1955					
Terre-Neuve.....	47.5	32.8	19.5	0.2	100.0
Île-du-Prince-Édouard.....	47.3	17.4	30.3	5.0	100.0
Nouvelle-Écosse.....	52.9	14.8	30.5	1.8	100.0
Nouveau-Brunswick.....	53.9	10.9	32.5	2.7	100.0
Québec.....	47.4	10.5	38.2	3.9	100.0
Ontario.....	36.9	13.3	47.8	2.0	100.0
Manitoba.....	38.9	14.9	44.6	1.6	100.0
Saskatchewan.....	53.1	16.2	25.7	5.0	100.0
Alberta.....	47.6	16.9	32.4	3.1	100.0
Colombie-Britannique.....	36.3	17.0	45.5	1.2	100.0
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	30.8	19.2	50.0	—	100.0
Canada, 1955.....	42.7	13.6	41.1	2.6	100.0
Aliments et boissons.....	46.4	10.6	32.1	10.9	100.0
Tabac et produits.....	35.7	1.8	58.9	3.6	100.0
Articles en caoutchouc.....	14.6	3.7	81.7	—	100.0
Articles en cuir.....	26.6	11.2	62.2	—	100.0
Textiles.....	30.0	11.2	58.5	0.3	100.0
Tricots.....	15.2	10.8	74.0	—	100.0
Vêtement.....	27.1	17.0	55.9	—	100.0
Articles en bois.....	60.1	18.1	21.6	0.2	100.0
Articles en papier.....	7.9	3.6	88.5	—	100.0
Impression, édition et industries connexes.....	43.6	15.1	40.8	0.5	100.0
Produits du fer et de l'acier.....	24.8	11.6	63.5	0.1	100.0
Matériel de transport.....	27.9	10.1	62.0	—	100.0
Produits des métaux non ferreux.....	24.8	11.0	64.2	—	100.0
Appareils et fournitures électriques.....	7.7	3.4	88.9	—	100.0
Produits des minéraux métalliques.....	32.2	13.2	54.5	0.1	100.0
Dérivés du pétrole et du charbon.....	1.9	—	96.2	1.9	100.0
Produits chimiques et parachimiques.....	16.7	4.4	78.6	0.3	100.0
Fabrications diverses.....	35.6	12.2	52.0	0.2	100.0

¹ Quatre principales formes juridiques seulement; le groupe non classable n'est pas inclus.

Les établissements appartenant à des particuliers ne sont pas, du point de vue de l'emploi, aussi importants que leur grand nombre le ferait penser. Selon les tableaux 14 et 15, ces établissements qui représentent 43 p. 100 du total n'occupaient que 5 p. 100 de tous les employés. Les sociétés en nom collectif (14 p. 100 des établissements) occupaient 3 p. 100 des employés. Les compagnies constituées (41 p. 100 des établissements) occupaient 91 p. 100 des employés. Quant aux coopératives (3 p. 100 des établissements), elles n'occupaient que 1 p. 100 des employés.

Du point de vue de l'emploi, les sociétés constituées sont de beaucoup les plus importantes. Dans le groupe des dérivés du pétrole et de la houille, presque la totalité des employés étaient au service de ces sociétés. Les sociétés constituées faisant partie des groupes des appareils et fournitures électriques, du caoutchouc, du papier et du matériel de transport comptaient 99 p. 100 des employés; des groupes des produits chimiques, du tabac et des produits des métaux non ferreux, 98 p. 100; du groupe des produits du fer et de l'acier, 96 p. 100; du groupe des textiles, 95 p. 100; du groupe des tricots, 94 p. 100; des groupes des produits des minéraux non métalliques, 93 p. 100; du groupe des articles en cuir, 90 p. 100; du groupe des fabrications diverses, 88 p. 100; du groupe de l'édition, de l'impression et des industries connexes, 86 p. 100; du groupe du vêtement, 83 p. 100; et du groupe des aliments et boissons, 82 p. 100. C'est dans la catégorie des produits du bois que les compagnies constituées comptent la plus faible proportion (73 p. 100) d'employés par rapport au total.

14.—Répartition proportionnelle de l'emploi dans les industries manufacturières classées selon la forme juridique, par province et groupe industriel, 1954 et 1955 et total de 1946-1955

Année, province et groupe industriel	Particuliers	Sociétés en nom collectif	Compagnies constituées	Coopératives	Total
	%	%	%	%	%
1946 (chiffres approximatifs).....	7.9	4.7	86.5	0.9	100.0
1947.....	7.5	4.5	87.0	1.0	100.0
1948.....	7.1	4.4	87.5	1.0	100.0
1949.....	6.8	4.2	88.0	1.0	100.0
1950.....	6.3	3.9	88.8	1.0	100.0
1951.....	6.1	3.7	89.3	0.9	100.0
1952.....	5.9	3.6	89.6	0.9	100.0
1953.....	5.7	3.3	90.2	0.8	100.0
1954					
Terre-Neuve.....	7.8	6.5	85.7	—	100.0
Île-du-Prince-Édouard.....	18.9	11.3	64.6	5.2	100.0
Nouvelle-Écosse.....	9.9	3.7	85.5	0.9	100.0
Nouveau-Brunswick.....	9.4	3.6	85.3	1.7	100.0
Québec.....	6.7	3.3	89.2	0.8	100.0
Ontario.....	3.6	2.6	93.5	0.3	100.0
Manitoba.....	5.6	3.8	89.7	0.9	100.0
Saskatchewan.....	12.1	6.3	70.6	11.0	100.0
Alberta.....	9.9	6.6	81.2	2.3	100.0
Colombie-Britannique.....	5.7	4.6	87.7	2.0	100.0
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	21.4	12.7	65.9	—	100.0
Canada, 1954.....	5.4	3.3	90.5	0.8	100.0
Aliments et boissons.....	9.7	3.7	82.0	4.6	100.0
Tabac et produits.....	1.3	—	96.1	2.6	100.0
Articles en caoutchouc.....	0.2	0.5	99.3	—	100.0
Articles en cuir.....	5.9	5.0	89.1	—	100.0
Textiles.....	2.9	1.9	95.1	0.1	100.0
Tricots.....	1.6	5.0	93.4	—	100.0
Vêtement.....	8.7	9.3	82.0	—	100.0
Articles en bois.....	18.5	9.2	72.0	0.3	100.0
Articles en papier.....	0.4	0.3	99.3	—	100.0
Impression, édition et industries connexes ¹	8.1	4.5	86.2	1.2	100.0
Produits du fer et de l'acier.....	2.2	1.7	95.9	0.2	100.0
Matériel de transport.....	0.5	0.3	99.2	—	100.0
Produits des métaux non ferreux.....	1.5	1.0	97.5	—	100.0
Appareils et fournitures électriques.....	0.2	0.3	99.5	—	100.0
Produits des minéraux non métalliques.....	5.1	3.4	91.5	—	100.0
Dérivés du pétrole et du charbon.....	—	—	100.0	—	100.0
Produits chimiques et parachimiques.....	1.1	0.9	97.7	0.3	100.0
Fabrications diverses.....	7.1	4.0	88.7	0.2	100.0

¹ Quatre principales formes juridiques seulement; le groupe non classable n'est pas inclus.

14.—Répartition proportionnelle de l'emploi dans les industries manufacturières classées selon la forme juridique, par province et groupe industriel, 1954 et 1955 et total de 1946-1955—fin

Année, province et groupe industriel	Particuliers	Sociétés en nom collectif	Compagnies constituées	Coopératives	Total
	%	%	%	%	%
1955					
Terre-Neuve.....	6.6	6.1	87.1	0.2	100.0
Ile-du-Prince-Édouard.....	17.0	11.1	87.6	4.3	100.0
Nouvelle-Écosse.....	10.6	3.8	84.5	1.1	100.0
Nouveau-Brunswick.....	10.1	2.8	85.4	1.7	100.0
Québec.....	6.4	3.0	89.8	0.8	100.0
Ontario.....	3.4	2.4	93.9	0.3	100.0
Manitoba.....	5.2	3.6	90.3	0.9	100.0
Saskatchewan.....	11.3	5.9	71.5	11.3	100.0
Alberta.....	9.4	5.5	82.8	2.3	100.0
Colombie-Britannique.....	5.4	4.1	88.6	1.9	100.0
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	13.5	11.8	74.7	—	100.0
Canada, 1955.....	5.2	2.9	91.0	0.9	100.0
Aliments et boissons.....	9.3	3.5	82.4	4.8	100.0
Tabac et produits.....	1.2	—	98.8	—	100.0
Articles en caoutchouc.....	0.4	0.4	99.2	—	100.0
Articles en cuir.....	5.5	3.9	90.6	—	100.0
Textiles.....	2.6	1.8	95.5	0.1	100.0
Tricots.....	1.4	4.3	94.3	—	100.0
Vêtement.....	8.3	8.5	83.2	—	100.0
Articles en bois.....	17.4	8.5	73.7	0.4	100.0
Articles en papier.....	0.3	0.3	99.4	—	100.0
Impression, édition et industries connexes ¹	7.8	4.4	86.6	1.2	100.0
Produits du fer et de l'acier.....	2.1	1.6	96.3	—	100.0
Matériel de transport.....	0.5	0.3	99.2	—	100.0
Produits des métaux non ferreux.....	1.4	0.9	97.7	—	100.0
Appareils et fournitures électriques.....	0.2	0.2	99.6	—	100.0
Produits des minéraux non métalliques.....	4.2	3.0	92.8	—	100.0
Dérivés du pétrole et du charbon.....	—	—	100.0	—	100.0
Produits chimiques et parachimiques.....	1.0	0.5	98.2	0.3	100.0
Fabrications diverses.....	7.7	4.0	88.1	0.2	100.0

¹ Quatre principales formes juridiques seulement; le groupe non classable n'est pas inclus.

15.—Répartition proportionnelle de l'emploi dans les quarante principales industries, classées selon la forme juridique, 1954 et 1955

Année et industrie	Particuliers	Sociétés en nom collectif	Compagnies constituées	Coopératives	Total
	%	%	%	%	%
1954					
1 Pâte et papier.....	—	—	100.0	—	100.0
2 Réduction et affinage des non-ferreux.....	—	—	100.0	—	100.0
3 Dérivés du pétrole.....	—	—	100.0	—	100.0
4 Abattoirs et conserveries de viande.....	1.0	1.7	95.5	1.8	100.0
5 Véhicules automobiles.....	—	—	100.0	—	100.0
6 Scieries.....	27.5	12.6	59.5	0.4	100.0
7 Beurre et fromage.....	10.3	3.7	63.4	22.6	100.0
8 Fer et acier bruts.....	—	—	100.0	—	100.0
9 Avions et pièces.....	0.1	—	99.9	—	100.0
10 Préparations alimentaires diverses.....	5.1	1.4	93.5	—	100.0
11 Matériel roulant de chemin de fer.....	—	—	100.0	—	100.0
12 Pain et produits connexes.....	26.1	7.5	66.0	0.4	100.0
13 Appareils et fournitures électriques divers.....	0.2	0.5	99.3	—	100.0
14 Articles en caoutchouc, y compris chaussures.....	0.2	0.5	99.3	—	100.0
15 Impression et édition.....	4.6	2.1	92.1	1.2	100.0

15.—Répartition proportionnelle de l'emploi dans les quarante principales industries, classées selon la forme juridique, 1954 et 1955—fin

Année et industrie		Particuliers	Sociétés en nom collectif	Compagnies constituées	Coopératives	Total
		%	%	%	%	%
1954—fin						
16	Confections pour hommes.....	3.8	7.6	88.6	—	100.0
17	Pièces de véhicules automobiles.....	0.8	0.5	98.7	—	100.0
18	Machines industrielles.....	1.4	0.7	97.9	—	100.0
19	Meubles.....	12.0	7.8	80.2	—	100.0
20	Tôlerie.....	1.9	1.7	96.4	—	100.0
21	Meuneries.....	1.9	1.8	96.3	—	100.0
22	Matériel de télécommunication.....	0.3	0.3	99.4	—	100.0
23	Confections pour femmes.....	6.0	6.8	87.2	—	100.0
24	Préparations de fruits et légumes.....	4.6	2.5	90.2	2.7	100.0
25	Machines électriques lourdes.....	—	—	100.0	—	100.0
26	Produits chimiques divers.....	1.4	0.3	98.3	—	100.0
27	Rabotages, portes et châssis.....	16.8	8.4	74.6	0.2	100.0
28	Brasseries.....	—	—	100.0	—	100.0
29	Filés et tissus de coton.....	0.1	—	99.9	—	100.0
30	Boîtes et sacs en papier.....	1.1	1.4	97.5	—	100.0
31	Aliments préparés pour animaux et volaille.....	15.6	6.9	59.0	18.5	100.0
32	Impression et reliure.....	13.6	7.5	77.2	1.7	100.0
33	Articles en cuivre et en laiton.....	1.7	2.2	96.1	—	100.0
34	Construction navale.....	0.3	0.2	99.5	—	100.0
35	Ponts et charpentes en acier.....	—	—	100.0	—	100.0
36	Articles divers en papier.....	1.6	0.8	97.6	—	100.0
37	Transformation du poisson.....	8.4	2.9	82.2	6.5	100.0
38	Tabac, cigares et cigarettes.....	1.7	—	98.3	—	100.0
39	Acides, alcalis et sels.....	—	—	100.0	—	100.0
40	Moulages de fer.....	2.2	3.0	94.8	—	100.0
1955						
1	Pâte et papier.....	—	—	100.0	—	100.0
2	Réduction et affinage des non-ferreux.....	—	—	100.0	—	100.0
3	Dérivés du pétrole.....	—	—	100.0	—	100.0
4	Véhicules automobiles.....	—	—	100.0	—	100.0
5	Abattoirs et conserveries de viande.....	1.0	1.1	96.0	1.9	100.0
6	Scieries.....	25.8	11.9	61.7	0.6	100.0
7	Fer et acier bruts.....	—	—	100.0	—	100.0
8	Beurre et fromage.....	9.6	3.6	63.7	23.1	100.0
9	Avions et pièces.....	0.1	—	99.9	—	100.0
10	Appareils et fournitures électriques divers.....	0.2	0.3	99.5	—	100.0
11	Articles en caoutchouc, y compris chaussures.....	0.4	0.3	99.3	—	100.0
12	Préparations alimentaires diverses.....	2.8	1.0	96.2	—	100.0
13	Pain et produits connexes.....	25.4	7.0	67.2	0.4	100.0
14	Pièces de véhicules automobiles.....	0.8	0.5	98.7	—	100.0
15	Impression et édition.....	4.4	1.9	92.5	1.2	100.0
16	Matériel de télécommunication.....	0.3	0.2	99.5	—	100.0
17	Meubles.....	12.0	7.2	80.8	—	100.0
18	Tôlerie.....	1.6	1.4	97.0	—	100.0
19	Machines industrielles.....	1.1	0.4	98.5	—	100.0
20	Confections pour hommes.....	3.5	7.6	88.9	—	100.0
21	Matériel roulant de chemin de fer.....	—	—	100.0	—	100.0
22	Rabotages, portes et châssis.....	16.4	7.7	75.9	—	100.0
23	Préparations de fruits et légumes.....	4.4	2.9	89.3	3.4	100.0
24	Filés et tissus de coton.....	0.1	—	99.9	—	100.0
25	Confections pour femmes.....	5.2	5.8	89.0	—	100.0
26	Meuneries.....	1.0	1.9	97.1	—	100.0
27	Produits chimiques divers.....	1.7	0.3	98.0	—	100.0
28	Articles en cuivre et en laiton.....	1.8	1.6	96.6	—	100.0
29	Boîtes et sacs en papier.....	1.1	1.3	97.6	—	100.0
30	Brasseries.....	—	—	100.0	—	100.0
31	Impression et reliure.....	13.4	7.7	77.3	1.6	100.0
32	Machines électriques lourdes.....	0.1	—	99.9	—	100.0
33	Aliments préparés pour animaux et volaille.....	16.2	6.6	58.0	19.2	100.0
34	Moulages de fer.....	2.3	1.9	95.8	—	100.0
35	Acides, alcalis et sels.....	—	—	100.0	—	100.0
36	Articles divers en papier.....	1.0	0.8	98.2	—	100.0
37	Tabac, cigares et cigarettes.....	1.5	—	98.5	—	100.0
38	Transformation du poisson.....	8.6	2.7	82.6	6.1	100.0
39	Textiles et soies synthétiques.....	—	—	100.0	—	100.0
40	Ponts et charpentes en acier.....	—	—	100.0	—	100.0

Sous-section 4.—Principales industries manufacturières

Voici les dix premières industries en 1955, quant à la valeur d'origine des expéditions ainsi que le rang qu'elles ont occupé en certaines années depuis 1929:

Industrie	1929	1933	1939	Rang en		1953	1954	1955
				1944	1949			
Pâte et papier.....	1	1	2	5	1	1	1	1
Réduction et affinage des non-ferreux.....	9	2	1	2	3	2	2	2
Dérivés du pétrole.....	10	6	6	14	5	5	3	3
Véhicules automobiles.....	4	11	5	7	4	3	5	4
Abattoirs et conserveries de viande.....	2	3	3	1	2	4	4	5
Scieries.....	5	14	8	11	6	6	6	6
Fer et acier bruts.....	16	31	11	13	8	7	8	7
Beurre et fromage.....	6	5	4	10	7	9	7	8
Avions et pièces.....	1	1	1	4	1	8	9	9
Fournitures et appareils électriques divers..	2	2	2	2	2	17	13	10

¹ Ne figurait pas parmi les quarante principales industries cette année-là.

² Le classement ne correspond pas à celui de 1953 et des années suivantes.

Au cours des 25 dernières années, un fait marquant des progrès de l'industrie manufacturière canadienne a été l'expansion rapide de l'industrie de la réduction et de l'affinage des non-ferreux. Cette industrie, tributaire des grandes ressources du pays en métaux communs, a pris place parmi les principales au côté des industries qui reposent sur les ressources forestières et agricoles et sur le bétail. Au cours de la seconde guerre mondiale, les industries qui se consacraient à la production du matériel de guerre (construction navale, avions, automobiles, produits chimiques divers et fer et acier bruts) ont occupé une place plus importante. La guerre terminée, ce sont les industries des biens de consommation qui ont amélioré leur situation.

Le classement des industries a peu changé ces dernières années. Les dérivés du pétrole ont de nouveau gagné de l'importance; ils se sont classés en troisième place en 1955 comparativement à la cinquième en 1953. Par rapport aux mêmes années, les fournitures et appareils électriques divers ont passé, eux, de la dix-septième à la dixième place.

16.—Statistique des quarante principales industries, classées selon la valeur d'origine des expéditions, 1954 et 1955

Année et industrie	Établissements	Em-ployés	Salaires	Coût des matières premières à la fabrique		Valeur ajoutée	Valeur d'origine des expéditions
				\$	\$		
1954							
1 Pâte et papier.....	125	60,837	252,598,383	515,257,595	641,410,070	1,241,558,451	
2 Réduction et affinage des non-ferreux.....	22	26,048	102,595,970	515,315,655	352,037,956	922,578,998	
3 Dérivés du pétrole.....	61	12,476	52,316,208	568,541,677	309,795,241	909,252,514	
4 Abattoirs et conserveries de viande.....	154	22,999	78,699,090	674,151,921	157,683,565	837,508,480	
5 Véhicules automobiles.....	20	27,949	106,062,439	477,309,375	176,473,282	666,286,542	
6 Scieries.....	7,696	57,010	139,571,531	301,118,370	263,629,457	572,186,498	
7 Beurre et fromage.....	1,467	20,599	55,021,826	304,836,171	99,403,809	412,205,330	
8 Fer et acier bruts.....	51	28,861	108,817,430	145,110,350	217,487,185	383,154,196	
9 Avions et pièces.....	47	35,095	135,863,490	158,893,485	181,381,957	343,010,830	
10 Préparations alimentaires diverses.....	333	10,131	28,462,266	213,194,908	90,418,116	306,451,294	
11 Matériel roulant de chemin de fer	36	29,214	96,862,444	162,219,587	116,736,335	283,398,567	
12 Pain et produits connexes.....	2,584	33,883	83,804,862	131,119,614	139,859,357	280,207,889	
13 Appareils et fournitures électriques divers.....	157	26,624	82,252,578	123,156,174	145,639,347	267,574,423	
14 Articles en caoutchouc, y compris chaussures.....	73	20,894	67,476,405	106,501,858	149,073,979	261,184,787	
15 Impression et édition.....	800	29,401	100,474,627	71,646,945	182,853,728	256,699,637	
16 Confections pour hommes.....	582	31,886	67,578,714	132,032,166	106,794,010	240,390,285	
17 Pièces de véhicules automobiles	180	18,363	65,540,443	122,691,526	112,253,910	239,108,407	
18 Machines industrielles.....	312	22,846	80,489,646	83,932,026	147,169,756	233,670,284	
19 Meubles.....	1,775	29,876	77,605,556	108,912,963	121,987,089	232,704,198	
20 Tôlerie.....	343	18,049	61,444,775	118,832,538	112,234,492	232,686,878	
21 Meuneries.....	85	4,934	15,436,871	195,322,299	35,031,653	232,363,041	
22 Matériel de télécommunication.	120	18,020	56,392,238	124,696,952	104,044,924	228,511,630	
23 Confections pour femmes.....	808	27,343	61,448,428	115,988,150	102,520,868	218,614,357	
24 Préparations de fruits et légumes	453	15,815	34,714,828	131,554,963	82,838,842	215,130,451	
25 Machines électriques lourdes...	63	22,220	83,108,479	70,205,741	127,755,011	202,150,926	
26 Produits chimiques divers.....	258	13,483	43,449,377	101,390,267	91,475,977	201,340,257	
27 Rabotages, portes et châssis....	1,852	19,386	47,398,127	119,759,450	77,231,041	200,200,315	

16.—Statistique des quarante principales industries, classées selon la valeur d'origine des expéditions, 1954 et 1955—fin

Année et industrie	Établissements	Em-ployés	Salaires	Coût des matières premières à la fabrique	Valeur ajoutée	Valeur d'origine des expéditions
			\$	\$	\$	\$
1954—fin						
28 Brasseries.....	62	8,541	33,422,844	47,590,063	147,835,626	198,390,169
29 Filés et tissus de coton.....	50	19,865	49,447,295	119,204,720	70,729,737	194,691,131
30 Boîtes et sacs en papier.....	204	13,883	40,632,423	116,589,711	77,323,737	194,242,948
31 Aliments préparés pour animaux et volaille.....	678	6,107	15,345,800	152,472,708	35,646,991	190,132,599
32 Impression et reliure.....	1,765	24,207	72,212,660	67,106,324	118,661,593	186,897,471
33 Articles en cuivre et en laiton.....	156	8,530	30,131,125	99,886,257	56,179,619	157,907,751
34 Construction navale.....	76	19,356	65,256,543	56,259,981	98,572,656	156,606,890
35 Ponts et charpentes en acier.....	43	10,881	42,167,982	67,131,407	87,577,222	156,102,978
36 Articles divers en papier.....	212	10,001	29,880,119	89,823,366	65,488,700	155,429,948
37 Transformation du poisson.....	586	14,202	26,001,277	95,632,683	54,219,381	153,456,535
38 Tabac, cigares et cigarettes.....	39	7,418	24,000,407	79,009,327	72,327,224	152,033,653
39 Acides, alcalis et sels.....	43	8,408	33,425,864	49,400,551	79,376,289	142,001,601
40 Moulages de fer.....	202	13,748	47,535,297	61,661,101	76,670,172	139,904,793
Total, principales industries	24,573	846,389	2,694,946,667	6,995,460,925	5,486,829,904	12,800,827,932
Total, toutes industries.....	38,028	1,267,966	3,896,687,691	9,241,857,554	7,992,124,137	17,554,527,504
Pourcentage par rapport à toutes les industries.....	64.6	66.8	69.2	75.7	69.4	72.9
1955						
1 Pâte et papier.....	125	62,205	265,298,119	546,079,192	689,818,173	1,326,938,138
2 Réduction et affinage des non-ferreux.....	24	28,606	118,189,378	710,762,890	443,805,081	1,211,716,481
3 Dérivés du pétrole.....	61	13,340	57,892,387	642,872,134	373,368,531	1,048,834,455
4 Véhicules automobiles.....	15	33,429	134,661,758	631,181,084	269,601,907	907,410,923
5 Abattoirs et conserveries de viande.....	153	23,655	83,006,946	627,479,460	178,578,637	809,467,773
6 Scieries.....	7,333	58,586	152,556,819	338,870,204	296,940,188	644,482,990
7 Fer et acier bruts.....	50	32,507	136,879,403	212,288,266	291,793,126	526,318,453
8 Beurre et fromage.....	1,423	20,444	56,670,536	315,926,042	103,069,896	427,092,300
9 Avions et pièces.....	52	33,036	130,269,009	140,831,164	208,800,111	354,314,837
10 Appareils et fournitures électriques divers.....	157	23,292	82,125,157	158,683,158	159,116,892	325,061,144
11 Articles en caoutchouc, y compris chaussures.....	82	21,913	73,774,964	137,074,770	187,029,017	322,412,379
12 Préparations alimentaires diverses.....	304	9,426	27,861,731	209,020,810	89,950,469	303,751,181
13 Pain et produits connexes.....	2,618	34,416	87,760,004	133,299,250	146,133,537	289,019,294
14 Pièces de véhicules automobiles.....	188	19,996	74,581,239	149,004,157	130,778,716	285,070,612
15 Impression et édition.....	789	29,855	107,844,086	75,020,033	197,778,684	275,159,495
16 Matériel de télécommunication.....	126	19,036	61,741,290	155,719,565	112,579,145	263,420,279
17 Meubles.....	1,822	30,623	84,242,386	125,400,624	132,521,922	261,551,101
18 Tôlerie.....	361	19,080	66,662,817	138,211,294	121,016,972	260,167,480
19 Machines industrielles.....	321	23,838	86,529,705	102,665,897	146,908,572	252,944,378
20 Confections pour hommes.....	570	31,445	68,809,295	137,857,666	113,367,324	256,462,315
21 Matériel roulant de chemin de fer.....	32	25,400	86,257,623	139,475,062	102,324,180	245,739,330
22 Robotages, portes et châssis.....	1,837	20,239	52,185,678	148,364,225	86,268,605	238,281,804
23 Préparations de fruits et légumes.....	459	17,151	38,939,576	143,958,545	97,208,879	234,075,326
24 Filés et tissus de coton.....	50	21,537	56,411,050	149,561,429	77,291,220	229,684,041
25 Confections pour femmes.....	750	26,925	61,455,380	121,858,177	103,911,069	226,347,078
26 Meuneries.....	77	4,853	15,478,817	185,004,008	35,538,808	221,894,538
27 Produits chimiques divers.....	261	12,698	43,943,157	112,736,255	96,659,281	218,032,459
28 Articles en cuivre et en laiton.....	157	8,864	32,274,041	150,395,034	64,086,451	216,500,000
29 Boîtes et sacs en papier.....	208	14,613	43,990,063	129,064,316	83,249,425	213,459,941
30 Brasseries.....	58	8,368	34,387,685	48,677,904	158,370,826	210,571,853
31 Impression et reliure.....	1,813	24,520	76,452,537	71,517,754	127,560,535	200,961,881
32 Machines électriques lourdes.....	70	22,216	81,904,903	75,020,917	120,703,089	198,408,390
33 Aliments préparés pour animaux et volaille.....	769	6,376	16,659,900	147,732,071	38,987,058	189,799,395
34 Moulages de fer.....	201	15,266	55,273,998	84,452,041	97,595,101	182,906,534
35 Acides, alcalis et sels.....	45	8,597	35,547,851	61,686,514	95,023,999	172,255,750
36 Articles divers en papier.....	249	10,384	31,854,386	95,278,910	75,228,134	171,945,691
37 Tabac, cigares et cigarettes.....	40	7,470	25,118,846	84,438,935	78,959,320	162,382,718
38 Transformation du poisson.....	574	14,626	26,320,382	101,921,132	55,304,122	159,888,395
39 Textiles et soies synthétiques.....	48	15,408	46,927,250	69,895,625	86,031,246	159,233,708
40 Ponts et charpentes en acier.....	49	11,863	46,557,144	79,731,908	76,453,347	157,712,340
Total, principales industries	24,291	866,102	2,865,297,746	7,889,018,422	6,149,711,595	14,355,677,180
Total, toutes industries.....	38,182	1,298,461	4,142,409,534	10,338,202,165	8,753,450,496	19,513,933,811
Pourcentage par rapport à toutes les industries.....	63.6	66.7	69.2	76.3	70.2	73.6

Section 3.—Principaux éléments de la production manufacturière

Sous-section 1.—Salaires*

En 1955, les 38,182 établissements déclarant comptaient 287,469 cadres et employés de bureau et 1,010,992 ouvriers, soit 1,298,461 en tout. Sur 1,000 employés dans la fabrication, 221 étaient des cadres des employés de bureau et 779, des ouvriers. Les premiers touchaient 28. p. 100 des salaires payés et les seconds, 72. p. 100.

Fait remarquable, depuis quelques années l'écart entre le salaire annuel moyen des cadres et des employés de bureau d'une part et des ouvriers de l'autre, se rétrécit. Alors qu'en 1939, le salaire des ouvriers n'atteignait que 56 p. 100 de celui des cadres et des employés de bureau, la proportion est montée à 76 p. 100 en 1943, est descendue à 69 p. 100 en 1947 et est remontée à 74 p. 100 en 1955. Le rétrécissement tient pour une part au blocage que le gouvernement a adopté durant la guerre et qui a figé le salaires des cadres et des employés de bureau plus que celui des ouvriers. L'augmentation de la moyenne des salaires des ouvriers tient aussi à ce que beaucoup sont employés dans les industries du fer et de l'acier, industries qui payent bien, et à l'augmentation des heures de travail dont certaines en surtemps.

17.—Salaires dans les industries manufacturières, années 1917-1955

NOTA.—La moyenne des salaires de 1933 à 1945 est strictement comparable avec celle des années jusqu'à 1924, mais non avec celle des années intermédiaires. Les chiffres des années plus récentes,—comme ceux des années les plus reculées,—représentent le salaire de pleines années-hommes de travail, sans rectification pour les périodes de chômage. La différence ne s'élève qu'à 3 ou 4 p. 100 du total des salaires et intéresse principalement les industries saisonnières.

Année	Cadres et employés de bureau				Ouvriers			
	Hommes	Femmes	Total des salaires	Salaire moyen annuel	Hommes	Femmes	Total des salaires	Salaire moyen annuel
			\$	\$			\$	\$
1917.....	64,918		85,353,667	1,315	541,605		412,448,177	762
1920.....	78,334		141,837,361	1,811	520,559		575,656,515	1,106
1922.....	71,586		129,836,831	1,814	384,670		359,560,399	935
1924.....	54,379	15,641	130,344,822	1,862	322,719	94,871	404,122,853	968
1926.....	53,245	17,092	142,353,900	1,890	374,244	109,580	483,328,342	999
1929.....	67,731	21,110	175,553,710	1,976	454,768	122,922	601,737,507	1,042
1933.....	67,875	18,761	139,317,946	1,608	287,266	94,756	296,929,878	777
1939.....	98,165	26,607	217,839,334	1,746	415,488	117,854	519,971,819	975
1944.....	126,858	65,700	418,065,594	2,171	744,635	285,689	1,611,555,776	1,564
1945.....	128,601	62,106	417,857,619	2,191	680,620	248,045	1,427,915,830	1,538
1946.....	127,002	54,004	410,875,776	2,270	662,699	214,451	1,329,811,478	1,516
1947.....	135,248	55,852	474,693,800	2,484	721,407	219,243	1,611,232,166	1,713
1948.....	141,038	57,192	532,594,959	2,687	738,721	218,770	1,876,773,231	1,960
1949.....	157,516	64,035	628,427,937	2,836	732,457	217,199	1,963,462,720	2,067
1950.....	164,475	66,578	692,633,349	2,998	736,477	215,767	2,078,634,086	2,183
1951.....	176,943	70,844	816,714,604	3,296	792,394	218,194	2,459,566,313	2,434
1952.....	188,235	74,792	923,905,251	3,513	810,060	215,295	2,713,714,909	2,647
1953.....	195,843	78,382	1,016,679,409	3,707	828,363	224,863	2,940,338,939	2,792
1954.....	199,763	79,173	1,075,101,215	3,854	779,955	209,075	2,821,586,476	2,853
1955.....	206,881	80,588	1,147,142,086	3,990	796,721	214,271	2,995,267,448	2,963

La moyenne des salaires des cadres et des employés de bureau s'est élevée en 1955 à \$3,990, soit \$1,154 ou 41 p. 100 de plus qu'en 1949. C'est en Ontario que les cadres et les employés de bureau ont été le plus payés (\$4,156). Ceux de la Colombie-Britannique étaient en deuxième place (\$4,079); en troisième place se trouvaient ceux du Québec (\$3,959); la quatrième place était occupée par ceux du Manitoba (\$3,632). Le siège d'une foule de grandes sociétés se trouvant à Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver, le salaire moyen dans les provinces où sont situées ces villes s'en trouve ainsi plus élevé.

* La statistique des salaires et heures de travail des employés de l'industrie manufacturière est donnée au chapitre XVIII (Travail).

En 1955, la moyenne des salaires des ouvriers s'est élevée à \$2,963, soit \$896 ou 43 p. 100 de plus qu'en 1949. En Colombie-Britannique, les ouvriers ont reçu la moyenne la plus élevée (\$3,307). L'Ontario est venu en seconde place (\$3,166), suivi de la Saskatchewan (\$3,017), de l'Alberta (\$2,977), du Manitoba (\$2,762), de Terre-Neuve (\$2,752), et du Québec (\$2,695), etc. Le chiffre élevé du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest tient aux conditions toutes spéciales de l'industrie dans ces régions; il n'est donc pas représentatif. La répartition des employés par province et par groupe ainsi que la moyenne annuelle des salaires figurent au tableau 18.

C'est l'Ontario qui compte la plus forte proportion de femmes parmi les cadres et les employés de bureau. Le Québec vient en tête quant à la proportion d'ouvrières à cause de l'importance des industries textiles qui fournissent du travail aux femmes. En 1955, 42 p. 100 des ouvrières des industries manufacturières du Canada étaient employées par les textiles et le vêtement.

18.—Employés et salaires annuels des industries manufacturières, par province et groupe industriel, 1954 et 1955

Année, province et groupe industriel	Cadres et employés de bureau				Ouvriers			
	Hommes	Femmes	Total des salaires	Salaire moyen	Hommes	Femmes	Total des salaires	Salaire moyen
			\$	\$			\$	\$
1954								
Terre-Neuve.....	1,896	338	6,001,893	2,687	6,752	906	24,099,293	3,147
Ile-du-Prince-Édouard.....	341	105	887,343	1,990	946	382	2,112,868	1,591
Nouvelle-Écosse.....	3,827	1,032	13,899,172	2,861	21,540	3,212	57,841,068	2,337
Nouveau-Brunswick.....	2,637	865	10,916,819	3,117	15,673	2,931	44,192,609	2,375
Québec.....	63,381	24,165	335,074,103	3,827	246,557	89,992	879,587,297	2,614
Ontario.....	98,559	43,279	571,549,485	4,030	365,635	91,441	1,383,217,903	3,026
Manitoba.....	6,074	2,297	29,504,735	3,525	25,514	7,339	86,950,151	2,647
Saskatchewan.....	2,371	832	9,369,753	2,925	7,334	989	24,140,080	2,900
Alberta.....	5,878	1,894	25,181,006	3,240	21,640	3,353	71,728,883	2,870
Colombie-Britannique.....	14,754	4,356	72,549,043	3,796	68,243	8,514	247,253,871	3,221
Yukon et T. du Nord-Ouest...	44	10	167,863	3,109	121	16	462,453	3,376
Canada, 1954.....	199,763	79,173	1,075,101,215	3,854	779,955	209,075	2,821,586,476	2,853
Aliments et boissons.....	25,396	10,339	124,200,904	3,476	106,476	35,672	352,857,824	2,482
Tabac et produits.....	779	444	5,583,075	4,565	3,210	5,036	22,285,864	2,703
Articles en caoutchouc.....	3,576	1,453	20,002,690	3,977	12,355	3,510	47,473,715	2,992
Articles en cuir.....	2,804	1,257	14,918,329	3,674	15,266	11,421	52,243,428	1,958
Textiles (sauf vêtement).....	7,697	3,866	45,684,342	3,951	33,636	19,382	124,511,798	2,348
Tricots.....	1,578	1,287	10,373,820	3,621	6,512	12,245	37,204,015	1,983
Vêtement (textiles et fourrures)	7,664	4,426	45,895,052	3,796	22,774	54,829	145,599,823	1,876
Articles en bois.....	21,488	3,360	64,532,715	2,597	98,899	5,184	258,589,499	2,484
Articles en papier.....	11,083	4,314	76,210,610	4,950	63,795	8,178	255,345,416	3,548
Impression, édition et industries connexes.....	16,504	10,467	87,884,805	3,258	32,880	8,763	132,391,184	3,179
Produits du fer et de l'acier.....	29,307	9,837	164,855,267	4,212	127,607	6,947	440,671,262	3,275
Matériel de transport.....	20,575	6,149	117,350,947	4,391	103,186	3,522	361,728,803	3,390
Produits des non-ferreux.....	7,855	2,634	45,478,189	4,336	37,143	2,862	136,713,132	3,417
Appareils et fournitures électriques.....	17,140	7,312	99,068,566	4,052	35,936	14,687	159,441,035	3,150
Produits des minéraux non métalliques.....	4,934	1,625	25,266,739	3,852	26,677	1,993	89,582,340	3,125
Dérivés du pétrole et du charbon.....	4,522	1,571	25,985,036	4,265	11,402	64	43,696,689	3,811
Produits chimiques et parachimiques.....	11,824	6,155	73,411,733	4,083	27,603	6,021	103,900,227	3,090
Fabrications diverses.....	5,037	2,677	28,398,396	3,681	14,598	8,759	57,350,422	2,455
1955								
Terre-Neuve.....	1,852	329	6,091,470	2,793	6,959	1,221	22,512,998	2,752
Ile-du-Prince-Édouard.....	357	98	962,201	2,115	955	359	2,111,884	1,607
Nouvelle-Écosse.....	3,754	1,076	14,456,233	2,993	22,012	3,376	62,099,690	2,446
Nouveau-Brunswick.....	2,696	859	11,108,907	3,125	15,913	2,966	45,574,438	2,414
Québec.....	64,815	24,803	354,837,904	3,959	247,984	91,973	916,240,049	2,695
Ontario.....	103,142	43,679	610,157,207	4,156	373,813	93,238	1,478,748,420	3,166

18.—Employés et salaires annuels des industries manufacturières, par province et groupe industriel, 1954 et 1955—fin

Année, province et groupe industriel	Cadres et employés de bureau				Ouvriers			
	Hommes	Femmes	Total des salaires	Salaire moyen	Hommes	Femmes	Total des salaires	Salaire moyen
1955—fin			\$	\$			\$	\$
Manitoba.....	6,344	2,390	31,719,240	3,632	25,082	7,502	89,999,333	2,762
Saskatchewan.....	2,383	871	9,973,963	3,065	7,264	972	24,851,548	3,017
Alberta.....	6,384	1,995	27,760,078	3,313	22,991	3,476	78,788,737	2,977
Colombie-Britannique.....	15,119	4,478	79,930,870	4,079	73,639	9,172	273,879,857	3,307
Yukon et T. du Nord-Ouest....	35	10	144,013	3,200	109	16	460,494	3,684
Canada, 1955.....	206,881	80,588	1,147,142,036	3,990	796,721	214,271	2,995,267,448	2,963
Aliments et boissons.....	25,698	10,434	128,857,099	3,566	107,325	36,628	369,929,478	2,570
Tabac et produits.....	793	428	5,778,275	4,732	3,278	5,030	23,668,616	2,849
Articles en caoutchouc.....	3,665	1,494	20,926,441	4,056	12,984	3,770	52,848,523	3,154
Articles en cuir.....	2,671	1,221	14,717,680	3,782	15,190	11,493	54,252,596	2,033
Textiles.....	8,397	4,247	50,921,133	4,027	35,815	20,685	136,883,911	2,423
Tricots.....	1,409	1,197	9,192,965	3,528	6,384	12,668	38,015,243	1,995
Vêtement.....	7,402	4,410	46,444,787	3,932	22,064	55,810	149,991,692	1,926
Articles en bois.....	21,431	3,531	71,860,965	2,879	103,276	5,435	282,578,932	2,599
Articles en papier.....	11,309	4,454	79,547,953	5,046	65,858	8,129	270,229,096	3,652
Impression, édition et industries connexes.....	17,056	10,629	94,464,145	3,412	33,313	8,604	140,115,713	3,343
Produits du fer et de l'acier....	30,473	10,352	174,476,424	4,274	134,125	6,750	493,180,655	3,501
Matériel de transport.....	22,737	6,164	131,587,688	4,553	99,243	3,645	358,847,308	3,488
Produits des non ferreux.....	8,275	2,812	50,902,785	4,591	39,210	3,014	150,207,094	3,557
Appareils et fournitures électriques.....	17,931	7,013	101,455,460	4,067	35,410	15,890	162,576,014	3,169
Produits des minéraux non métalliques.....	5,470	1,735	29,503,184	4,095	29,718	2,026	101,503,547	3,198
Dérivés du pétrole et du charbon.....	4,782	1,547	28,213,364	4,458	11,094	63	44,223,195	3,964
Produits chimiques et parachimiques.....	12,349	6,300	78,441,944	4,206	27,362	5,845	106,825,999	3,217
Fabrications diverses.....	5,033	2,620	29,849,794	3,900	15,072	8,786	59,389,836	2,489

Salaires annuels moyens dans les quarante principales industries.—La moyenne des salaires varie selon le nombre d'employés des industries ou selon les régions où les taux de rémunération sont supérieurs ou inférieurs à la moyenne à cause des écarts qui existent entre divers éléments: rémunération de base, répartition des emplois selon le sexe, versements de bonis ou de commissions, degrés d'activité, etc. Les hommes à salaire gagnent pas mal plus, en moyenne, que les employés d'autres catégories, surtout parce qu'on trouve parmi eux des employés spécialisés, des directeurs, gérants, etc., à traitement relativement élevé. Règle générale, dans une même industrie, les femmes gagnent bien moins que les hommes, surtout à cause de l'inégalité des salaires, de la différence des emplois, de la plus grande fréquence des absences et des emplois à temps partiel parmi les ouvrières, ainsi que de la plus forte proportion d'ouvrières jeunes et peu expérimentées.

En 1955, trois industries payaient un traitement moyen de \$5,000 ou plus aux cadres et employés de bureau; aucune ne payait autant en 1951. On se rend compte du changement rapide des traitements dans les manufactures si l'on songe qu'en 1945 aucune industrie ne payait aux cadres et employés de bureau des traitements moyens supérieurs à \$3,000. Ce sont les brasseries qui ont payé cette année-là le traitement moyen le plus élevé, soit \$2,935. En 1955, le traitement moyen le plus élevé, soit \$5,636, a été versé par l'industrie de la pâte et du papier, industrie qui se tient au premier rang depuis un certain nombre d'années. Les deux autres industries où les traitements dépassaient \$5,000 sont la brasserie (\$5,539) et la réduction et l'affinage des métaux non ferreux (\$5,167). Six industries ont payé des traitements moyens de \$4,500 à \$5,000: véhicules automobiles, \$4,977; fer et acier bruts, \$4,936; acides, alcalis et sels, \$4,745; ponts et charpentes en acier, \$4,743; pièces de véhicules automobiles, \$4,711; dérivés du pétrole, \$4,570. Dans dix-neuf autres industries les traitements moyens variaient entre \$4,000 et \$4,500; dans huit autres, ils se situaient entre \$3,500 et \$4,000 et dans les quatre qui restent ils étaient inférieurs à \$3,500.

Dans les quarante principales industries, les traitements moyens formaient un total de \$4,084, comparativement au chiffre de \$3,789 pour les industries moindres. La moyenne inférieure de celles-ci est en partie attribuable à la plus forte proportion de personnel féminin dans les bureaux. Dans les quarante principales industries 26 p. 100 des employés de bureau étaient des femmes, tandis que dans les industries moindres la proportion des femmes était de 33 p. 100.

Depuis 1945, le salaire moyen des ouvriers a augmenté de pair avec le traitement des cadres et employés de bureau. Alors qu'en 1945 quatre industries seulement payaient une moyenne de plus de \$2,000, en 1955, leur nombre est monté à trente-six. En 1945, le salaire moyen le plus élevé (\$2,365) était payé par l'industrie automobile, alors qu'en 1955 le plus haut salaire moyen, soit \$4,189, était payé par l'industrie des dérivés du pétrole, laquelle se tient au premier rang depuis un certain nombre d'années. Les industries qui paient les salaires les plus élevés sont ordinairement celles qui emploient beaucoup de travailleurs spécialisés et peu de femmes. En 1955, trois industries payaient des salaires moyens de \$4,000 ou plus: dérivés du pétrole, (\$4,189), acier et fer bruts (\$4,089), pâte à papier et papier (\$4,004). Les moyennes annuelles variaient de \$3,500 à \$4,000 dans huit autres industries: réduction et affinage des métaux non ferreux (\$3,933), acides, alcalis et sels (\$3,856), véhicules automobiles (\$3,764), brasseries (\$3,705), ponts et charpentes en acier (\$3,665), avions (\$3,661), impression et édition (\$3,655), fil métallique et articles de tréfilerie (\$3,539). Dans quinze autres industries les salaires annuels moyens se situaient entre \$3,000 et \$3,500, dans dix autres, entre \$2,400 et \$3,000, tandis que dans les quatre qui restent ils étaient inférieurs à \$2,000. Le dernier groupe comprend les industries de la confection pour hommes, de la confection pour femmes, de la chaussure en cuir ainsi que des préparations des fruits et de légumes.

Dans les quarante principales industries le salaire annuel moyen s'élevait à \$3,120 comparativement à \$2,610 dans les petites industries. La moyenne inférieure constatée dans les petites industries est surtout attribuable à la plus forte proportion des ouvrières. Le tableau 19 donne l'emploi selon le sexe et les salaires annuels moyens dans les quarante principales industries.

19.—Salaires annuels dans les quarante principales industries, 1954 et 1955

NOTA.—Industries classées selon l'ensemble des salaires.

Année et industrie	Cadres et employés de bureau				Ouvriers			
	Hommes	Femmes	Total des salaires	Salaire moyen	Hommes	Femmes	Total des salaires	Salaire moyen
1954			\$	\$			\$	\$
1 Pâte et papier.....	7,361	2,328	53,304,859	5,502	50,309	839	199,293,524	3,896
2 Scieries.....	11,713	826	23,468,345	1,872	44,048	423	116,103,186	2,611
3 Avions et pièces.....	8,080	2,696	46,068,342	4,275	23,560	759	89,795,148	3,692
4 Fer et acier bruts.....	3,526	940	21,467,572	4,807	24,205	190	87,349,858	3,581
5 Véhicules automobiles.....	4,991	1,440	31,003,977	4,821	21,186	232	75,058,462	3,504
6 Réduction et affinage des non-ferreux.....	3,604	578	20,171,958	4,824	21,817	49	82,424,012	3,770
7 Impression et édition.....	8,414	4,876	45,364,930	3,413	14,063	2,048	55,109,697	3,421
8 Matériel roulant de chemin de fer.....	2,241	323	11,502,181	4,486	26,537	113	85,360,263	3,203
9 Pain et produits connexes....	3,793	1,301	14,749,036	2,896	21,905	6,884	69,055,826	2,399
10 Machines électriques lourdes	5,490	1,930	30,991,973	4,177	12,029	2,771	52,116,506	3,521
11 Appareils électriques divers.	4,932	2,133	29,500,244	4,176	11,781	4,778	52,752,334	3,186
12 Machines industrielles.....	4,970	1,914	28,385,901	4,123	15,517	445	52,103,745	3,264
13 Abattage et conserveries de viande.....	3,901	1,303	21,919,954	4,212	14,586	3,209	56,779,136	3,191
14 Meubles.....	4,072	1,202	18,239,906	3,458	22,644	1,958	59,365,650	2,413
15 Impression et reliure.....	4,174	1,970	21,853,786	3,557	12,879	5,184	50,358,874	2,788
16 Confections pour hommes....	2,651	1,549	15,842,107	3,772	8,701	18,985	51,736,607	1,869
17 Articles en caoutchouc, y compris les chaussures....	3,576	1,453	20,002,690	3,977	12,355	3,510	47,473,715	2,992
18 Pièces de véhicules automobiles.....	2,717	973	16,437,344	4,455	12,716	1,957	49,103,099	3,346
19 Construction navale.....	1,987	547	10,065,754	3,972	16,710	112	55,190,789	3,281
20 Confections pour femmes....	2,107	1,494	14,638,167	4,065	5,820	17,922	46,810,261	1,972
21 Tôlerie.....	2,826	1,022	16,152,834	4,198	12,560	1,641	45,291,941	3,189

19.—Salaires annuels dans les quarante principales industries, 1954 et 1955—suite

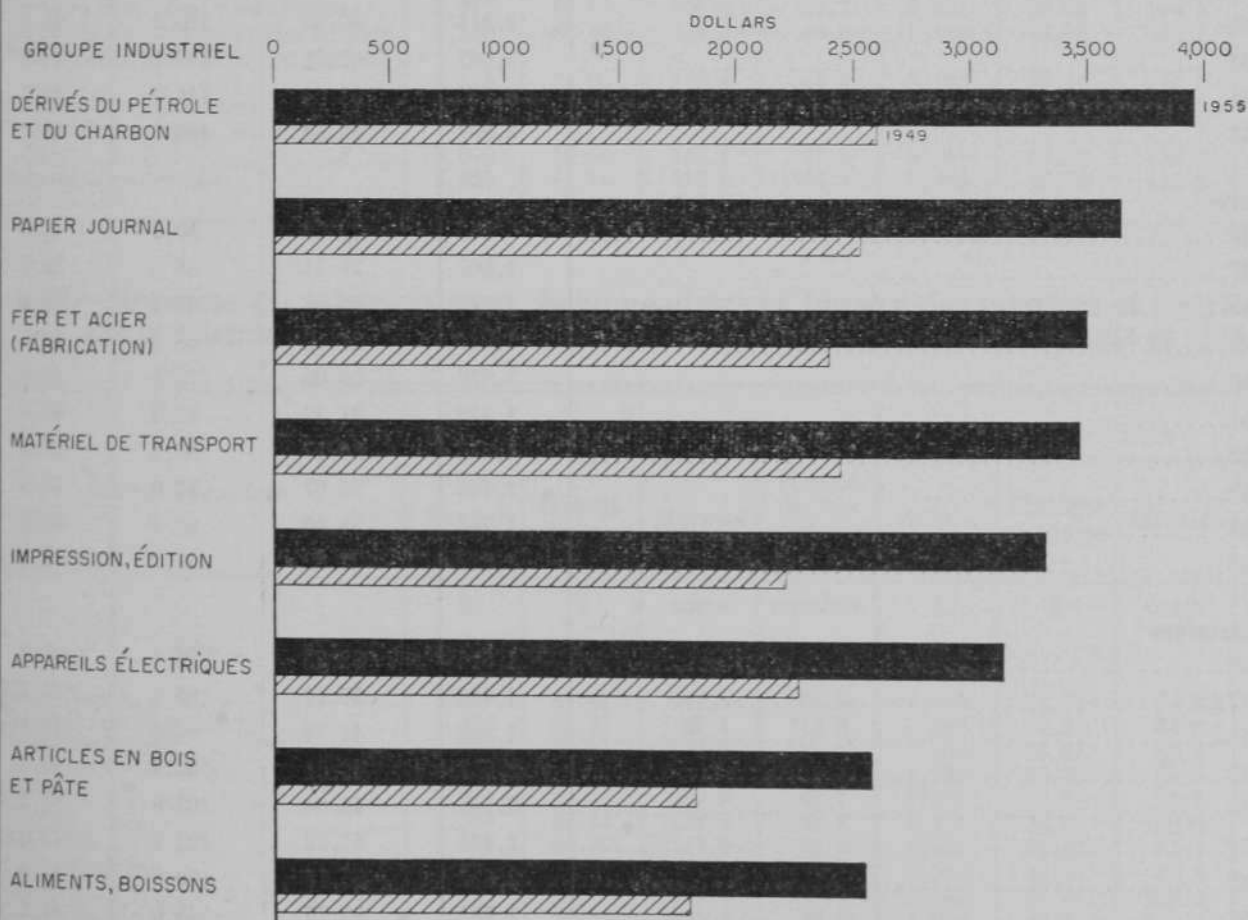
Année et industrie	Cadres et employés de bureau				Ouvriers			
	Hommes	Femmes	Total des salaires	Salaires moyen	Hommes	Femmes	Total des salaires	Salaires moyen
			\$	\$			\$	\$
1954—fin								
22 Matériel de télécommunication.....	4,558	2,282	26,288,104	3,843	5,698	5,482	30,104,134	2,693
23 Beurre et fromage.....	3,273	1,681	12,793,387	2,582	14,784	861	42,228,439	2,699
24 Dérivés du pétrole.....	3,485	1,156	20,557,336	4,430	7,780	55	31,758,872	4,053
25 Filés et tissus de coton.....	1,564	882	8,965,108	3,665	11,431	5,988	40,482,187	2,324
26 Moulages de fer.....	1,600	593	9,213,915	4,202	11,331	224	38,321,382	3,316
27 Rabotages, portes et châssis.....	3,291	600	11,473,058	2,949	15,340	155	35,925,069	2,318
28 Produits chimiques divers.....	2,755	1,163	15,996,177	4,083	7,637	1,928	27,453,200	2,870
29 Quincaillerie, outils et coutellerie.....	1,996	925	11,710,472	4,099	8,879	1,464	30,497,057	2,949
30 Chaussures en cuir.....	1,671	799	8,933,162	3,617	9,497	8,322	33,244,019	1,866
31 Ponts et charpentes en acier.....	2,320	498	13,264,243	4,707	8,023	40	28,903,739	3,585
32 Produits divers du fer et de l'acier.....	2,066	593	10,710,462	4,028	8,571	921	30,219,880	3,184
33 Boîtes et sacs en papier.....	1,661	820	10,655,823	4,295	6,987	4,415	29,976,600	2,629
34 Textiles et soies artificiels.....	2,409	1,069	13,837,299	3,978	7,765	2,419	26,790,844	2,631
35 Instruments aratoires.....	2,289	567	11,690,306	4,093	8,856	93	28,534,665	3,189
36 Préparations de fruits et de légumes.....	1,729	957	9,902,293	3,687	6,784	6,345	24,812,535	1,890
37 Acides, alcalis et sels.....	2,034	568	11,696,998	4,495	5,764	42	21,728,866	3,742
38 Brasseries.....	1,392	370	9,448,305	5,362	6,702	77	23,974,539	3,537
39 Chaudières, réservoirs et plaques.....	1,816	567	10,271,417	4,310	5,602	142	20,276,286	3,530
40 Articles en cuivre et en laiton.....	1,322	549	8,254,573	4,412	6,238	421	21,876,552	3,285
Total, 40 principales industries.....	140,357	49,437	746,794,298	3,935	569,597	113,403	2,045,741,498	2,995
Total général, toutes industries.....	199,763	79,173	1,075,101,215	3,854	779,955	209,075	2,821,586,476	2,853
1955								
1 Pâte et papier.....	7,559	2,374	55,980,812	5,636	51,498	774	209,317,307	4,004
2 Scieries.....	11,425	853	26,812,447	2,184	45,870	438	125,744,372	2,715
3 Fer et acier bruts.....	3,703	979	23,108,918	4,936	27,636	189	113,770,485	4,089
4 Véhicules automobiles.....	5,736	1,557	36,296,523	4,977	25,790	346	98,365,235	3,764
5 Avions et pièces.....	9,092	2,622	52,198,947	4,456	20,746	576	78,070,062	3,661
6 Réduction et affinage des non-ferreux.....	3,954	647	23,771,907	5,167	23,956	49	94,417,471	3,933
7 Impression et édition.....	8,658	4,951	48,471,807	3,562	14,204	2,042	59,372,279	3,655
8 Pain et produits connexes.....	3,711	1,318	14,522,303	2,888	22,396	6,991	73,237,701	2,492
9 Machines industrielles.....	5,435	2,104	31,060,027	4,120	15,686	613	55,469,678	3,403
10 Matériel roulant de chemin de fer.....	2,474	337	12,411,551	4,415	22,554	35	73,846,072	3,269
11 Meubles.....	4,161	1,280	19,933,258	3,664	23,197	1,985	64,309,128	2,554
12 Abattage et conserveries de viande.....	3,918	1,286	22,034,636	4,234	15,107	3,344	60,972,310	3,305
13 Appareils électriques divers.....	4,594	2,054	27,671,784	4,162	11,526	5,118	54,453,373	3,272
14 Machines électriques lourdes.....	5,946	2,259	33,548,235	4,089	11,176	2,835	48,356,668	3,451
15 Impression et reliure.....	4,323	2,016	23,363,753	3,686	13,144	5,037	53,088,784	2,920
16 Pièces de véhicules automobiles.....	2,966	995	18,662,232	4,711	13,662	2,373	55,919,007	3,487
17 Articles en caoutchouc, y compris les chaussures.....	3,665	1,494	20,926,441	4,056	12,984	3,770	52,848,523	3,154
18 Confections pour hommes.....	2,536	1,521	16,142,829	3,979	8,195	19,193	52,666,466	1,923
19 Tôlerie.....	2,999	1,115	17,756,589	4,316	13,343	1,623	48,906,228	3,268
20 Matériel de télécommunication.....	4,621	1,732	27,526,908	4,333	6,317	6,366	34,214,382	2,698
21 Confections pour femmes.....	2,001	1,460	14,543,530	4,202	5,538	17,926	46,911,850	1,999
22 Dérivés du pétrole.....	4,010	1,261	24,088,434	4,570	8,011	58	33,803,953	4,189
23 Beurre et fromage.....	3,255	1,668	13,240,683	2,690	14,715	806	43,429,853	2,798
24 Filés et tissus de coton.....	2,034	1,179	11,905,273	3,705	11,890	6,434	44,505,777	2,429
25 Construction navale.....	1,966	511	9,868,409	3,984	14,248	104	46,299,249	3,226
26 Moulages de fer.....	1,814	690	10,727,761	4,284	12,502	260	44,546,237	3,491
27 Rabotages, portes et châssis.....	3,367	644	12,595,812	3,140	16,047	181	39,589,866	2,440
28 Textiles et soies artificiels.....	2,669	1,177	15,890,590	4,132	8,828	2,734	31,036,660	2,684
29 Ponts et charpentes en acier.....	2,325	534	13,561,580	4,743	8,984	20	32,995,564	3,665

19.—Salaires annuels dans les quarante principales industries, 1954 et 1955—fin

Année et industrie	Cadres et employés de bureau				Ouvriers			
	Hommes	Femmes	Total des salaires	Salaire moyen	Hommes	Femmes	Total des gages	Salaire moyen
1955—fin			\$	\$			\$	\$
30 Quincaillerie, outils et coutellerie.....	1,915	979	12,357,099	4,270	8,704	1,517	32,224,399	3,153
31 Boîtes et sacs en papier.....	1,743	875	10,810,471	4,129	7,589	4,406	33,179,592	2,766
32 Produits chimiques divers.....	2,823	1,156	17,078,074	4,292	7,125	1,594	26,865,083	3,081
33 Chaussures en cuir.....	1,598	784	8,913,779	3,742	9,222	8,225	33,926,151	1,945
34 Instruments aratoires.....	2,225	576	11,244,548	4,014	8,858	94	30,684,492	3,428
35 Produits divers du fer et de l'acier.....	2,037	553	11,001,652	4,248	8,131	486	28,830,355	3,346
36 Préparations de fruits et de légumes.....	1,957	1,004	11,275,137	3,808	7,209	6,981	27,664,439	1,950
37 Acides, alcalis et sels.....	2,112	586	12,801,557	4,745	5,847	52	22,746,294	3,856
38 Brasseries.....	1,457	389	10,224,567	5,539	6,445	77	24,163,118	3,705
39 Vins et produits.....	1,417	601	8,666,174	4,294	6,541	702	25,635,300	3,539
40 Articles en cuivre et en laiton	1,336	580	8,604,260	4,422	6,411	507	23,669,781	3,421
Total, 40 principales industries.....	145,567	50,701	801,601,297	4,084	581,832	116,861	2,180,053,544	3,120
Total général, toutes industries.....	206,881	80,588	1,147,142,086	3,990	796,721	214,271	2,995,267,448	2,963

SALAIRE ANNUEL MOYEN DES OUVRIERS,

CERTAINES INDUSTRIES, 1949 ET 1955



Salaire moyen des ouvriers.—La comparaison du salaire par province ou groupe doit, dans chaque cas, tenir compte du genre d'industries, car la répartition des industries revêt une importance régionale très définie. Certaines industries exigent un personnel habile et expéditif ou capable d'efforts musculaires; en d'autres, la main-d'œuvre doit se composer d'artisans ou posséder des connaissances techniques approfondies. Les ouvriers de ces dernières industries reçoivent naturellement des salaires relativement plus élevés que ceux d'industries qui emploient de simples manœuvres.

Le rang des provinces et des industries, quant au salaire annuel, diffère souvent de leur rang quant au salaire hebdomadaire ou horaire, à cause du nombre de semaines de travail durant l'année et du nombre d'heures de travail par semaine.

20.—Moyenne du salaire annuel, hebdomadaire et horaire des ouvriers et ouvrières des industries manufacturières, 1946-1955

NOTA.—Les chiffres reposent sur les déclarations des établissements employant 15 personnes ou plus; les chiffres de 1946 et 1947 portent sur la dernière semaine de novembre et ceux des années ultérieures, sur la dernière semaine d'octobre.

Année	Salaire moyen			Heures de travail par semaine
	Annuel	Hebdomadaire	Horaire	
	\$	\$	cents	nombre
Ouvriers				
1946.....	1,702	36.23	80.7	44.9
1947.....	1,909	41.35	92.1	44.9
1948.....	2,175	45.73	102.3	44.7
1949.....	2,291	47.33	106.6	44.4
1950.....	2,149	50.93	114.2	44.6
1951.....	2,693	56.46	131.3	43.0
1952.....	2,915	60.85	140.2	43.4
1953.....	3,082	62.71	147.1	42.6
1954.....	3,145	63.98	151.3	42.3
1955.....	3,267	66.86	156.6	42.7
Ouvrières				
1946.....	943	20.08	50.2	40.0
1947.....	1,067	23.11	58.2	39.7
1948.....	1,233	25.91	65.1	39.8
1949.....	1,315	27.18	68.3	39.8
1950.....	1,376	29.00	72.5	40.0
1951.....	1,492	31.27	82.5	37.9
1952.....	1,638	34.17	86.3	39.6
1953.....	1,723	35.07	91.0	38.5
1954.....	1,764	35.90	93.3	38.5
1955.....	1,833	37.52	95.2	39.4
Tous ouvriers				
1946.....	1,516	32.38	74.1	43.7
1947.....	1,713	37.19	85.1	43.7
1948.....	1,960	41.25	94.6	43.6
1949.....	2,067	42.61	98.4	43.3
1950.....	2,183	45.94	105.6	43.5
1951.....	2,434	51.32	122.2	42.0
1952.....	2,647	55.17	129.5	42.6
1953.....	2,792	56.75	135.9	41.7
1954.....	2,853	57.99	139.8	41.5
1955.....	2,963	60.53	144.2	42.0

21.—Moyenne du salaire annuel, hebdomadaire et horaire des ouvriers des industries manufacturières, par province et par groupe industriel, 1954 et 1955

Province et groupe industriel	1954				1955			
	Salaire moyen			Heures de travail par semaine	Salaire moyen			Heures de travail par semaine
	Annuel	Hebdomadaire	Horaire		Annuel	Hebdomadaire	Horaire	
\$	\$	cents	nombre	\$	\$	cents	nombre	
Terre-Neuve.....	2,820	57.57	134.5	42.8	2,752	56.93	137.1	41.5
Île-du-Prince-Édouard.....	1,591	39.55	87.5	45.2	1,607	39.76	89.8	44.3
Nouvelle-Écosse.....	2,337	48.37	117.6	41.1	2,446	51.53	124.6	41.4
Nouveau-Brunswick.....	2,375	51.28	120.5	42.6	2,414	54.37	125.8	43.2
Québec.....	2,614	53.04	125.3	42.3	2,695	55.84	128.9	43.3
Ontario.....	3,026	60.83	147.7	41.2	3,166	63.25	152.2	41.6
Manitoba.....	2,647	54.85	133.1	41.2	2,762	57.10	137.1	41.6
Saskatchewan.....	2,900	58.67	141.4	41.5	3,017	60.13	145.3	41.4
Alberta.....	2,870	60.82	146.9	41.4	2,977	61.80	149.7	41.3
Colombie-Britannique.....	3,221	66.95	169.2	39.6	3,307	68.88	174.1	39.6
Yukon et T. du Nord-Ouest.....	3,376	3,684
Canada.....	2,853	57.99	139.8	41.5	2,963	60.53	144.2	42.0
Aliments et boissons.....	2,482	50.17	120.1	41.8	2,570	51.88	123.5	42.0
Tabac et produits.....	2,703	56.28	138.9	40.5	2,849	57.14	141.7	40.3
Articles en caoutchouc.....	2,992	59.91	144.1	41.6	3,154	65.03	151.3	43.0
Articles en cuir.....	1,958	37.87	100.2	37.8	2,033	42.04	103.6	40.6
Textiles (sans le vêtement).....	2,348	47.43	110.4	43.0	2,423	48.36	111.1	43.5
Vêtement (y compris bonneterie).....	1,897	38.08	99.3	38.4	1,940	38.96	98.4	39.6
Articles en bois.....	2,484	54.52	126.2	43.2	2,599	56.38	129.5	43.5
Articles en papier.....	3,548	69.15	161.9	42.7	3,652	72.34	168.3	43.0
Impression, édition et métiers connexes.....	3,179	66.24	164.6	40.2	3,343	69.35	172.8	40.1
Produits du fer et de l'acier.....	3,275	65.75	158.2	41.6	3,501	70.63	165.7	42.6
Matériel de transport.....	3,390	67.74	164.1	41.3	3,488	67.82	167.4	40.5
Produits des métaux non ferreux.....	3,417	66.61	159.6	41.7	3,557	70.02	166.6	42.0
Appareils et fournitures électriques.....	3,150	60.62	148.3	40.9	3,169	63.35	149.7	42.3
Produits des minéraux non métalliques.....	3,125	64.03	143.4	44.7	3,198	66.44	147.7	45.0
Dérivés du pétrole et du charbon.....	3,811	78.58	188.7	41.6	3,964	81.44	196.2	41.5
Produits chimiques et parachimiques.....	3,090	60.44	145.5	41.6	3,217	63.20	152.4	41.5
Fabrications diverses.....	2,455	48.74	115.9	42.1	3,489	49.76	116.6	42.7

22.—Moyenne du salaire annuel, hebdomadaire et horaire des ouvriers et ouvrières des industries manufacturières, par province et par groupe industriel, 1954 et 1955

Année et province	Ouvriers				Ouvrières			
	Annuel	Hebdomadaire	Horaire	Heures de travail par semaine	Annuel	Hebdomadaire	Horaire	Heures de travail par semaine
	\$	\$	cents	nombre	\$	\$	cents	nombre
1954								
Terre-Neuve.....	3,059	61.47	142.5	43.3	1,043	21.01	54.8	38.3
Île-du-Prince-Édouard.....	1,832	44.47	97.1	45.8	967	23.48	54.6	43.0
Nouvelle-Écosse.....	2,520	52.41	126.5	41.4	1,106	23.01	58.5	39.3
Nouveau-Brunswick.....	2,594	55.16	127.4	43.3	1,209	25.70	68.4	37.6
Québec.....	2,961	60.28	137.9	43.7	1,661	33.80	87.2	38.7
Ontario.....	3,304	66.54	159.0	41.8	1,916	38.56	100.0	38.6
Manitoba.....	2,939	60.70	144.9	41.9	1,631	33.67	87.1	38.7
Saskatchewan.....	3,056	61.86	146.4	42.3	1,748	35.41	98.8	35.8
Alberta.....	3,037	64.00	152.1	42.1	1,795	37.81	103.2	36.6
Colombie-Britannique.....	3,386	70.07	175.2	40.0	1,900	39.31	110.3	35.6
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....
Canada, 1954.....	3,145	63.98	151.3	42.3	1,764	35.90	93.3	38.5

22.—Moyenne du salaire annuel, hebdomadaire et horaire des ouvriers et ouvrières des industries manufacturières, par province et groupe industriel, 1954 et 1955—fin

Année, province et groupe industriel	Ouvriers				Ouvrières			
	Annuel	Hebdo- madaire	Horaire	Heures de tra- vail par semaine	Annuel	Hebdo- madaire	Horaire	Heures de tra- vail par semaine
	\$	\$	cents	nombre	\$	\$	cents	nombre
1954—fin								
Aliments et boissons.....	2,786	57.20	132.1	43.3	1,577	32.40	85.5	37.9
Tabac et produits.....	3,113	64.82	154.0	42.1	2,441	50.85	128.7	39.5
Articles en caoutchouc.....	3,237	64.82	154.2	42.0	2,133	42.69	106.7	40.0
Articles en cuir.....	2,306	44.48	114.8	38.7	1,492	28.78	78.9	36.5
Textile (sans le vêtement).....	2,629	52.93	119.5	44.3	1,861	37.46	92.3	40.6
Vêtement (y compris bonneterie)...	2,655	53.79	132.8	40.5	1,566	31.74	84.7	37.5
Articles en bois.....	2,521	55.41	127.7	43.4	1,787	39.29	97.7	40.2
Articles en papier.....	3,760	72.80	168.9	43.1	1,891	36.65	93.6	39.2
Impression, édition et métiers con- nexes.....	3,577	74.85	183.7	40.7	1,688	35.35	92.1	38.4
Produits du fer et de l'acier.....	3,330	66.82	160.2	41.7	2,258	45.33	116.5	38.9
Matériel de transport.....	3,419	68.37	165.2	41.4	2,523	50.46	131.5	38.4
Produits des non-ferreux.....	3,533	68.75	164.3	41.9	1,922	37.43	93.5	40.0
Appareils et fournitures électriques.	3,450	66.81	161.1	41.5	2,415	46.75	118.4	39.5
Produits des minéraux non métal- liques.....	3,205	65.57	145.9	45.0	2,045	41.84	103.3	40.5
Dérivés du pétrole et du charbon...	3,821	78.78	188.9	41.7	2,102	37.56	96.3	39.0
Produits chim. et parachimiques...	3,345	65.46	155.5	42.1	1,920	37.56	96.3	39.0
Fabrications diverses.....	2,884	57.31	132.9	43.1	1,742	34.64	86.0	40.3
1955								
Terre-Neuve.....	3,053	61.17	145.9	41.9	1,035	20.72	54.5	38.0
Île-du-Prince-Édouard.....	1,857	45.82	101.5	45.1	940	23.17	55.1	42.0
Nouvelle-Écosse.....	2,641	55.62	133.7	41.6	1,173	24.70	62.0	39.9
Nouveau-Brunswick.....	2,628	58.82	133.9	43.9	1,267	28.33	72.7	39.0
Québec.....	3,061	63.69	142.6	44.7	1,708	35.53	89.2	39.8
Ontario.....	3,457	69.25	164.4	42.1	1,998	40.06	101.9	39.3
Manitoba.....	3,090	63.38	149.7	42.3	1,666	34.19	87.4	39.1
Saskatchewan.....	3,181	63.70	151.2	42.1	1,797	36.00	98.6	36.5
Alberta.....	3,141	65.16	156.0	41.8	1,894	39.31	103.6	37.9
Colombie-Britannique.....	3,473	72.14	180.7	39.9	1,973	40.96	112.4	36.4
Yukon et Territoires du Nord-Ouest
Canada, 1955.....	3,267	66.86	156.6	42.7	1,833	37.52	95.2	39.4
Aliments et boissons.....	2,882	59.16	135.9	43.5	1,654	33.96	88.9	38.2
Tabac et produits.....	3,282	66.30	160.2	41.4	2,567	51.84	130.5	39.7
Articles en caoutchouc.....	3,434	70.87	162.5	43.6	2,191	45.18	110.6	40.8
Articles en cuir.....	2,417	50.00	119.8	41.7	1,525	31.54	80.7	39.1
Textiles (sans le vêtement).....	2,702	54.21	120.4	45.0	1,905	38.22	93.4	40.9
Vêtement (y compris bonneterie)...	2,725	55.56	133.3	41.7	1,613	32.90	84.8	38.8
Articles en bois.....	2,635	57.29	131.1	43.7	1,929	41.94	102.5	40.9
Articles en papier.....	3,858	76.26	176.5	43.2	1,983	39.17	95.6	41.0
Impression, édition et métiers con- nexes.....	3,752	78.17	192.3	40.7	1,756	36.61	95.9	38.2
Produits du fer et de l'acier.....	3,558	71.76	167.8	42.8	2,359	47.59	119.3	39.9
Matériel de transport.....	3,523	68.45	168.7	40.6	2,537	49.28	127.5	32.6
Produits des métaux non ferreux...	3,678	72.41	171.8	42.1	1,986	39.13	96.2	40.7
Appareils et fournitures électriques.	3,529	71.75	164.9	43.5	2,368	48.15	119.8	40.2
Produits des minéraux non métal- liques.....	3,271	68.06	150.3	45.3	2,113	43.97	108.5	40.5
Dérivés du pétrole et du charbon...	3,974	81.71	196.5	41.6	2,186
Produits chimiques et parachimi- ques.....	3,478	68.31	162.8	42.0	1,994	39.23	100.1	39.2
Fabrications diverses.....	2,930	59.57	135.1	44.1	1,735	35.29	86.8	40.6

Moyenne des traitements des cadres et employés de bureau.—Depuis 1946, le relevé du salaire et des heures de travail hebdomadaires des ouvriers embrasse également les cadres et employés de bureau. Le salaire et les heures de travail sont déclarés pour les hommes et les femmes, répartis en 13 groupes d'heures s'échelonnant de 30 ou moins à

65 ou plus. Le salaire de la semaine est le montant brut versé avant les retenues (impôt sur le revenu, assurance-chômage, etc.). Le salaire horaire, le salaire hebdomadaire et les heures de travail se fondent donc directement sur les données compilées des établissements en cause. Quant au salaire annuel, il faut le calculer, parce qu'il ne découle pas directement du relevé. Le salaire annuel est établi, en effet, par la mise en corrélation du salaire hebdomadaire et des résultats du recensement annuel de l'industrie.

A l'avenir, le classement des employés se fondera alternativement sur deux données. Une année, ils seront classés d'après les heures de travail par semaine et, l'année suivante, d'après le salaire hebdomadaire. Des renseignements seront ainsi fournis et sur le nombre d'heures de travail par semaine et sur les salaires hebdomadaires des employés de l'industrie manufacturière.

En 1955, la moyenne du salaire annuel des cadres et employés de bureau (hommes), a été de \$4,636; le salaire hebdomadaire a été de \$93.50 et le salaire horaire, de \$2.36. Pour les femmes (cadres et employées de bureau), les sommes correspondantes ont été de \$2,332, \$47.02 et \$1.24. La moyenne annuelle de tous les cadres et employés de bureau a été, en 1955, de \$3,990 augmentation de 76 p. 100 depuis 1946. Le salaire hebdomadaire (\$80.57) a été de 84 p. 100 plus élevé et le salaire horaire (\$2.06) l'a été de 93 p. 100.

23.—Moyenne des traitements des cadres et employés de bureau (hommes et femmes) des industries manufacturières, 1946-1955

NOTA.—Les chiffres reposent sur les déclarations des établissements employant 15 personnes ou plus; les chiffres de 1946 et 1947 portent sur la dernière semaine de novembre et ceux des années ultérieures, sur la dernière semaine d'octobre.

Année	Traitement moyen			Heures de travail par semaine nombre
	Annuel	Hebdomadaire	Horaire	
	\$	\$	cents	
Hommes				
1946.....	..	53.21	126.7	42.0
1947.....	..	60.21	146.1	41.2
1948.....	3,147	63.47	154.4	41.1
1949.....	3,317	65.37	160.2	40.8
1950.....	3,507	69.35	172.5	40.2
1951.....	3,852	77.55	193.9	40.0
1952.....	3,985	82.60	207.0	39.9
1953.....	4,327	86.43	218.8	39.5
1954.....	4,499	90.99	230.9	39.4
1955.....	4,636	93.50	236.1	39.6
Femmes				
1946.....	..	25.91	65.6	39.5
1947.....	..	28.68	73.7	38.9
1948.....	1,551	31.26	80.5	38.8
1949.....	1,655	32.62	84.5	38.6
1950.....	1,739	34.38	89.5	38.4
1951.....	1,907	38.42	100.6	38.2
1952.....	2,323	41.26	108.6	38.1
1953.....	2,159	43.13	113.8	37.9
1954.....	2,227	45.00	118.7	37.9
1955.....	2,332	47.02	124.1	37.9
Total				
1946.....	2,270	43.85	106.7	41.1
1947.....	2,484	49.78	123.2	40.4
1948.....	2,687	52.91	131.3	40.3
1949.....	2,836	54.85	136.8	40.1
1950.....	2,998	58.74	148.0	39.7
1951.....	3,296	65.98	167.0	39.5
1952.....	3,513	70.75	179.6	39.4
1953.....	3,707	73.87	189.4	39.0
1954.....	3,854	77.81	199.5	39.0
1955.....	3,990	80.57	206.1	39.1

24.—Moyenne des traitements des cadres et employés de bureau des industries manufacturières, par province et par groupe industriel, 1954 et 1955

Province et groupe industriel	1954				1955			
	Traitement moyen			Heures de travail par semaine	Traitement moyen			Heures de travail par semaine
	Annuel	Hebdomadaire	Horaire		Annuel	Hebdomadaire	Horaire	
\$	\$	cents	nombre	\$	\$	cents	nombre	
Terre-Neuve.....	2,687	71.39	175.4	40.7	2,793	73.59	177.8	41.4
Île-du-Prince-Édouard.....	1,990	50.04	123.6	40.5	2,115	55.82	136.1	41.0
Nouvelle-Écosse.....	2,861	65.91	161.5	40.8	2,993	66.43	161.6	41.1
Nouveau-Brunswick.....	3,117	66.18	164.2	40.3	3,125	68.26	168.5	40.5
Québec.....	3,827	76.32	195.7	39.0	3,959	79.25	202.2	39.2
Ontario.....	4,030	79.67	205.3	38.8	4,156	82.47	212.6	38.8
Manitoba.....	3,525	68.30	173.8	39.3	3,632	70.57	178.2	39.6
Saskatchewan.....	2,925	63.96	157.9	40.5	3,065	66.24	164.0	40.4
Alberta.....	3,240	74.38	185.0	40.2	3,313	75.60	189.5	39.9
Colombie-Britannique.....	3,796	81.81	208.2	39.3	4,079	85.00	215.2	39.4
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....
Canada.....	3,854	77.81	199.5	39.0	3,990	80.57	206.1	39.1
Aliments et boissons.....	3,476	70.78	178.3	39.7	3,566	73.42	184.0	39.9
Tabac et produits.....	4,565	79.50	211.4	37.6	4,732	84.12	222.5	37.8
Articles en caoutchouc.....	3,977	74.07	189.4	39.1	4,056	75.13	193.1	38.9
Articles en cuir.....	3,674	64.44	162.7	39.6	3,782	66.17	166.3	39.8
Textiles (sans le vêtement).....	3,951	72.94	185.6	39.3	4,027	75.10	187.3	40.1
Vêtement (y compris bonneterie).....	3,763	66.24	168.1	39.4	3,859	66.94	167.8	39.9
Articles en bois.....	2,597	74.01	181.0	40.9	2,879	76.34	186.7	40.9
Articles en papier.....	4,950	93.19	247.2	37.7	5,046	95.20	252.5	37.7
Impression, édition et métiers connexes.....	3,258	67.30	178.5	37.7	3,412	68.54	182.3	37.6
Produits du fer et de l'acier.....	4,212	78.30	201.3	38.9	4,274	81.53	209.6	38.9
Matériel de transport.....	4,391	84.40	209.4	40.3	4,553	87.76	218.3	40.2
Produits des non-ferreux.....	4,336	85.75	221.0	38.8	4,591	86.55	224.2	38.6
Appareils et fournitures électriques.....	4,052	78.36	202.0	38.8	4,067	83.39	214.9	38.8
Produits des minéraux non métalliques.....	3,852	77.54	198.8	39.0	4,095	81.04	205.2	39.5
Dérivés du pétrole et du charbon.....	4,265	101.28	275.2	36.8	4,458	105.76	286.6	36.9
Produits chim. et parachimiques.....	4,083	79.70	209.7	38.0	4,206	82.41	215.2	38.3
Fabrications diverses.....	3,681	73.34	180.0	38.8	3,900	75.26	192.5	39.1

25.—Moyenne des traitements des cadres et employés de bureau (hommes et femmes), des industries manufacturières, par province et par groupe industriel, 1954 et 1955

Année et province	Hommes				Femmes			
	Annuel	Hebdomadaire	Horaire	Heures de travail par semaine	Annuel	Hebdomadaire	Horaire	Heures de travail par semaine
	\$	\$	cents	nombre	\$	\$	cents	nombre
1954								
Terre-Neuve.....	2,922	80.34	196.4	40.9	1,365	37.55	94.1	39.9
Île-du-Prince-Édouard.....	2,241	58.50	143.4	40.8	1,172	30.60	77.0	39.7
Nouvelle-Écosse.....	3,228	76.73	184.4	41.6	1,498	35.64	92.3	38.6
Nouveau-Brunswick.....	3,593	77.96	190.6	40.9	1,660	35.98	92.5	38.9
Québec.....	4,432	88.64	225.0	39.4	2,243	44.83	118.6	37.8
Ontario.....	4,774	93.91	239.6	39.2	2,334	45.88	121.7	37.7
Manitoba.....	4,083	79.10	199.2	39.7	2,050	39.67	104.4	38.0
Saskatchewan.....	3,305	74.68	183.9	40.6	1,844	41.65	103.9	40.1
Alberta.....	3,685	85.34	210.7	40.5	1,857	43.04	109.8	39.2
Colombie-Britannique.....	4,305	93.83	236.3	39.7	2,075	45.22	118.4	38.2
Yukon et Territoires du N.-Ouest.....
Canada, 1954.....	4,499	90.99	230.9	39.4	2,227	45.00	118.7	37.9

25.—Moyenne des traitements des cadres et employés de bureau (hommes et femmes), des industries manufacturières, par province et groupe industriel, 1954 et 1955—fin

Année, province et groupe industriel	Hommes				Femmes			
	Annuel	Hebdo- madaire	Horaire	Heures de tra- vail par semaine	Annuel	Hebdo- madaire	Horaire	Heures de tra- vail par semaine
	\$	\$	cents	nombre	\$	\$	cents	nombre
1954—fin								
Aliments et boissons.....	4,027	81.40	202.5	40.2	2,122	42.87	111.6	38.4
Tabac et produits.....	5,410	93.84	248.3	37.8	3,078	53.44	143.7	37.2
Articles en caoutchouc.....	4,630	85.57	217.2	39.4	2,371	43.80	114.7	38.2
Articles en cuir.....	4,339	77.23	190.7	40.5	2,187	38.96	102.8	37.9
Textiles (sans le vêtement).....	4,796	88.28	220.7	40.0	2,269	41.80	110.0	38.0
Vêtement (y compris bonneterie).....	4,662	84.43	209.0	40.4	2,308	41.82	110.1	38.0
Articles en bois.....	2,788	84.81	202.9	41.8	1,374	41.79	109.4	38.2
Articles en papier.....	5,863	109.16	288.0	37.9	2,603	48.45	130.9	37.0
Impression, édition et métiers connexes.....	4,029	83.19	219.5	37.9	2,043	42.14	113.0	37.3
Produits du fer et de l'acier.....	4,815	89.57	228.5	39.2	2,412	44.88	118.7	37.8
Matériel de transport.....	4,954	95.28	234.1	40.7	2,507	48.22	124.3	38.8
Produits des non-ferreux.....	4,994	97.90	249.7	39.2	2,372	46.53	124.1	37.5
Appareils et fournitures électriques. Produits des minéraux non métal- liques.....	4,736	90.46	231.4	39.1	2,449	46.73	122.7	38.1
Dérivés du pétrole et du charbon....	4,944	116.07	313.7	37.0	2,309	54.20	150.1	36.1
Produits chim. et parachimiques....	4,929	94.51	247.4	38.2	2,460	47.16	125.4	37.6
Fabrications diverses.....	4,464	89.72	226.6	39.6	2,210	44.42	118.5	37.5
1955								
Terre-Neuve.....	3,028	81.87	196.8	41.6	1,475	39.85	97.7	40.8
Ile-du-Prince-Édouard.....	2,358	65.59	158.8	41.3	1,221	33.96	84.1	40.4
Nouvelle-Écosse.....	3,372	76.48	182.1	42.0	1,669	37.88	98.6	38.4
Nouveau-Brunswick.....	3,579	79.35	192.1	41.3	1,700	37.70	98.7	38.2
Québec.....	4,578	91.26	229.9	39.7	2,344	46.74	123.3	37.9
Ontario.....	4,885	96.52	245.6	39.3	2,433	48.03	127.1	37.8
Manitoba.....	4,203	81.04	202.1	40.1	2,114	40.76	106.7	38.2
Saskatchewan.....	3,472	76.35	187.6	40.7	1,951	42.88	108.3	39.6
Alberta.....	3,755	86.18	213.3	40.4	1,900	43.61	113.0	38.6
Colombie-Britannique.....	4,618	97.12	244.0	39.8	2,258	47.53	124.4	38.2
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....
Canada, 1955.....	4,636	93.50	236.1	39.6	2,332	47.02	124.1	37.9
Aliments et boissons.....	4,119	83.50	205.7	40.6	2,204	44.67	116.9	38.2
Tabac et produits.....	5,556	98.20	258.4	38.0	3,211	56.74	152.1	37.3
Articles en caoutchouc.....	4,732	86.67	221.1	39.2	2,399	43.95	114.8	38.3
Articles en cuir.....	4,473	78.49	192.4	40.8	2,268	39.81	105.0	37.9
Textiles (sans le vêtement).....	4,874	88.74	217.0	40.9	2,354	42.83	112.4	38.1
Vêtement (y compris bonneterie)....	4,742	83.18	203.9	40.8	2,471	43.34	112.3	38.6
Articles en bois.....	3,094	86.58	207.1	41.8	1,572	44.02	115.2	38.2
Articles en papier.....	5,985	111.47	293.3	38.0	2,663	49.55	133.9	37.0
Impression, édition et métiers connexes.....	4,179	84.02	221.7	37.9	2,181	43.84	117.8	37.2
Produits du fer et de l'acier.....	4,891	93.18	237.7	39.2	2,455	46.77	123.7	37.8
Matériel de transport.....	5,074	98.30	242.7	40.5	2,633	50.98	130.4	39.1
Produits des non-ferreux.....	5,272	99.21	253.7	39.1	2,589	48.75	130.4	37.3
Appareils et fournitures électriques. Produits des minéraux non métal- liques.....	4,691	95.57	244.4	39.1	2,472	50.38	132.2	38.1
Dérivés du pétrole et du charbon....	5,148	121.46	327.4	37.1	2,322	54.77	150.9	36.3
Produits chim. et parachimiques....	5,034	96.63	250.3	38.6	2,582	49.53	131.4	37.7
Fabrications diverses.....	4,713	91.55	229.4	39.9	2,338	45.45	120.6	37.7

On a inauguré en 1951 une enquête, qui se répétera tous les trois ans, sur le revenu hebdomadaire des employés à traitement, classés en a) administrateurs et travailleurs des carrières libérales et b) employés de bureau. Les résultats de 1954, les derniers connus, sont résumés à la page 681 de l'Annuaire de 1956.

Salaires réels des ouvriers.—En divisant le nombre-indice du salaire annuel moyen par celui du coût de la vie, on obtient celui du salaire "réel". Les nombres-indices de 1946-1955 figurent au tableau 26.

26.—Salaires annuels moyens et nombres-indices du salaire, des prix à la consommation et du salaire réel des ouvriers des industries manufacturières, 1946-1955

NOTA.—Les chiffres de 1931-1943 paraissent à la page 584 de l'Annuaire de 1947, et ceux de 1944 et 1945 à la page 682 de l'Annuaire de 1956.

Année	Total des salaires	Moyenne d'ouvriers	Salaire annuel moyen	Nombres-indices (1949=100)		
				Salaire annuel moyen	Coût de la vie	Valeur réelle du salaire annuel moyen
	\$	nombre	\$			
1946.....	1,329,811,478	877,150	1,516	73.3	77.5	94.6
1947.....	1,611,232,166	940,650	1,713	82.9	84.8	97.8
1948.....	1,876,773,231	957,491	1,960	94.8	97.0	97.7
1949.....	1,963,462,720	949,656	2,067	100.0	100.0	100.0
1950.....	2,078,634,086	952,244	2,183	105.6	102.9	102.6
1951.....	2,459,566,313	1,010,588	2,434	117.8	113.7	103.6
1952.....	2,713,714,909	1,025,355	2,647	128.1	116.5	110.0
1953.....	2,940,338,939	1,053,226	2,792	135.1	115.5	117.0
1954.....	2,821,586,476	989,030	2,853	138.0	116.2	118.8
1955.....	2,995,267,448	1,010,992	2,963	143.3	116.4	123.1

Pourcentage des salaires par rapport à la valeur nette de production.—Le tableau 27 montre le rapport qui existe entre les salaires payés par les manufacturiers et la valeur ajoutée. Ces valeurs ajoutées, c'est-à-dire la production réelle de la manufacture, constituent la seule source des sommes nécessaires au paiement des traitements et salaires, des intérêts, des loyers, des taxes, de l'entretien et de tous les autres frais généraux ordinaires. De 1924 à 1929, le pourcentage des salaires des cadres par rapport à la valeur ajoutée a diminué constamment à mesure que la production manufacturière augmentait, alors que de 1931 à 1935, puis en 1938 et 1939, ce pourcentage a été supérieur à la normale par suite du ralentissement industriel. Il faut se rappeler, toutefois, que le nombre des cadres a augmenté de 343 p. 100 de 1917 à 1955, tandis que celui des ouvriers n'a augmenté que de 87 p. 100. Le pourcentage des salaires des ouvriers a fluctué beaucoup moins que celui des salaires des cadres. Le nombre d'ouvriers s'adapte plus rapidement à l'activité industrielle, de même que leurs salaires aux prix des produits. Depuis 1939, 47 p. 100 de l'augmentation de la valeur nette de la production (\$7,222,398,595) ont été affectés au relèvement des salaires.

27.—Pourcentage des salaires par rapport à la valeur nette de la production manufacturière, 1946-1955

Année	Valeur ajoutée	Salaires des cadres	Salaires des ouvriers	Pourcentage, par rapport à la valeur ajoutée.		
				des salaires des cadres	des salaires des ouvriers	du total des salaires
	\$	\$	\$	%	%	%
1946.....	3,467,004,980	410,875,776	1,329,811,478	11.8	38.4	50.2
1947.....	4,292,055,802	474,693,800	1,611,232,166	11.0	37.6	48.6
1948.....	4,938,786,981	532,594,959	1,876,773,231	10.8	38.0	48.8
1949.....	5,330,566,434	628,427,937	1,963,462,720	11.8	36.8	48.6
1950.....	5,942,058,229	692,633,349	2,078,634,086	11.6	35.0	46.6
1951.....	6,940,946,783	816,714,604	2,459,566,313	11.8	35.4	47.2
1952.....	7,443,533,199	923,905,251	2,713,714,909	12.4	36.5	48.9
1953.....	7,993,069,351	1,016,679,409	2,940,338,939	12.7	36.8	49.5
1954.....	7,902,124,137	1,075,101,215	2,821,586,476	13.6	35.7	49.3
1955.....	8,753,450,496	1,147,142,086	2,995,267,448	13.1	34.2	47.3

Sous-section 2.—Dépenses d'investissement et d'entretien

La série actuelle de renseignements sur les dépenses d'investissement et d'entretien commence à l'année 1944.

En 1955, les investissements des fabricants se sont élevés à \$344,700,000 consacrés à la construction, et \$601,800,000 affectés aux machines et à l'équipement, tandis que \$513,200,000 étaient consacrés à l'entretien. Sur les \$946,500,000 consacrés en 1955 aux investissements, une proportion de 15 p. 100 a été dépensée par le groupe des produits du papier, 12 p. 100 par les dérivés du pétrole et du charbon, 11 p. 100 par les aliments et les boissons, 10 p. 100 par les produits du fer et de l'acier et 9 p. 100 par les produits des métaux non ferreux. Au nombre des onze groupes qui ont déclaré des investissements de 25 millions ou plus en 1955, sept ont déclaré une augmentation par rapport à l'année 1954. Les augmentations les plus fortes étaient déclarées par le groupe des produits du papier (\$138,900,000 en 1955 par rapport à \$87,300,000 en 1954) suivi du groupe des métaux non ferreux (\$83,700,000 par rapport à \$53,600,000). Par contre, les groupes du matériel de transport, des appareils et fournitures électriques, des aliments et boissons et des textiles ont signalé une baisse en 1955.

28.—Dépenses d'investissement et d'entretien des industries manufacturières, par province et groupe industriel, 1954 et 1955 et total, 1946-1955

Année, province et groupe industriel	Investissement			Entretien		
	Construc-tion	Machines et équi-pement	Total	Construc-tion	Machines et équi-pement	Total
	(millions de dollars)					
1946.....	132.2	205.0	337.2	56.8	164.3	221.1
1947.....	134.7	343.2	527.9	62.4	210.7	273.1
1948.....	184.8	394.2	579.0	78.9	253.9	332.8
1949.....	156.6	379.2	535.8	66.7	267.2	333.9
1950.....	135.4	367.1	502.5	67.6	279.0	346.6
1951.....	267.6	525.0	792.6	85.0	337.0	422.0
1952.....	343.6	629.0	972.6	95.2	363.5	458.7
1953.....	324.5	644.5	969.0	94.6	385.5	480.1
1954						
Terre-Neuve.....	3.5	5.5	9.0	1.9	4.2	6.1
Ile-du-Prince-Édouard.....	—	0.2	0.2	0.1	0.3	0.4
Nouvelle-Écosse.....	2.9	7.0	9.9	6.1	7.2	13.3
Nouveau-Brunswick.....	2.0	6.5	8.5	1.4	8.4	9.8
Québec.....	72.4	131.5	203.9	22.9	113.9	136.8
Ontario.....	124.3	292.0	416.3	46.0	196.9	242.9
Manitoba.....	15.1	11.9	27.0	3.7	8.2	11.9
Saskatchewan.....	9.8	3.5	13.3	2.6	2.3	4.9
Alberta.....	22.3	27.3	49.6	4.2	10.2	14.4
Colombie-Britannique.....	35.3	49.1	84.4	8.7	39.3	48.0
Total, 1954.....	287.6	534.5	822.1	97.6	390.9	488.5
Aliments et boissons.....	38.6	65.7	104.3	13.2	41.2	54.4
Tabac et produits.....	0.6	2.5	3.1	0.7	1.7	2.4
Articles en caoutchouc.....	4.6	11.1	15.7	1.0	5.9	6.9
Articles en cuir.....	0.5	1.8	2.3	0.6	2.0	2.6
Textiles (sans le vêtement).....	7.5	21.0	28.5	2.7	14.3	17.0
Vêtement (tricots compris).....	2.2	7.6	9.8	1.3	4.0	5.3
Articles en bois.....	8.4	24.5	32.9	6.5	24.1	30.6
Articles en papier.....	21.6	65.7	87.3	8.2	75.1	83.3
Impression, édition et métiers con-nexes.....	11.7	19.7	31.4	2.4	4.9	7.3
Produits du fer et de l'acier.....	22.0	66.4	88.4	12.6	64.0	76.6
Matériel de transport.....	20.9	44.3	65.2	10.9	30.0	40.9
Produits des non-ferreux.....	20.3	33.3	53.6	8.7	40.1	48.8
Appareils et fournitures électriques.....	11.7	20.0	31.7	3.1	13.6	16.7
Produits des minéraux non métal-liqués.....	19.6	23.6	43.2	2.8	23.8	26.6
Dérivés du pétrole et du charbon....	79.6	14.0	93.6	15.7	11.5	27.2
Produits chimiques et parachimiques.....	15.1	24.7	39.8	6.2	31.4	37.6
Fabrications diverses.....	2.7	4.5	7.2	1.0	3.3	4.3
Articles de capital imputés sur les frais d'exploitation.....	—	84.1	84.1	—	—	—

28.—Dépenses d'investissement et d'entretien des industries manufacturières, par province et groupe industriel, 1954 et 1955 et total, 1946-1955—fin

Année, province et groupe industriel	Investissement			Entretien		
	Construc- tion	Machines et équi- pement	Total	Construc- tion	Machines et équi- pement	Total
1955	(millions de dollars)					
Terre-Neuve.....	2.5	6.6	9.1	1.3	5.4	6.7
Île-du-Prince-Édouard.....	0.1	0.4	0.5	0.1	0.2	0.3
Nouvelle-Écosse.....	15.1	7.0	22.1	5.5	8.2	13.7
Nouveau-Brunswick.....	2.5	9.8	12.3	2.0	8.4	10.4
Québec.....	96.3	167.8	264.1	26.2	116.0	142.2
Ontario.....	121.1	290.7	411.8	43.2	209.6	252.8
Manitoba.....	12.6	15.9	28.5	3.9	7.6	11.5
Saskatchewan.....	5.2	3.6	8.8	2.9	1.9	4.8
Alberta.....	39.6	21.8	61.4	5.5	11.1	16.6
Colombie-Britannique.....	49.7	78.2	127.9	9.5	44.7	54.2
Total, 1955.....	344.7	601.8	946.5	100.1	413.1	513.2
Aliments et boissons.....	38.5	65.2	103.7	12.7	43.6	56.3
Tabac et produits.....	1.6	2.8	4.4	0.9	1.7	2.6
Articles en caoutchouc.....	3.0	12.1	15.1	0.9	6.8	7.7
Articles en cuir.....	0.5	1.8	2.3	0.6	2.3	2.9
Textiles (sans le vêtement).....	7.6	20.4	28.0	2.9	16.6	19.5
Vêtement (tricotés compris).....	1.4	7.8	9.2	1.2	3.8	5.0
Articles en bois.....	12.1	30.9	43.0	7.6	29.3	36.9
Articles en papier.....	33.1	105.8	138.9	8.9	75.1	84.0
Impression, édition et métiers con- nexes.....	6.4	17.7	24.1	2.2	4.4	6.6
Produits du fer et de l'acier.....	27.0	68.2	95.2	12.6	75.7	88.3
Matériel de transport.....	20.2	34.1	54.3	10.6	28.2	38.8
Produits des non-ferreux.....	37.3	46.4	83.7	8.2	43.8	52.0
Appareils et fournitures électriques..	8.1	20.4	28.5	2.7	13.3	16.0
Produits des minéraux non métal- liques.....	22.2	25.4	47.6	3.0	27.0	30.0
Dérivés du pétrole et du charbon....	100.4	8.7	109.1	19.1	8.1	27.2
Produits chimiques et parachimiques	21.6	34.7	56.3	4.7	30.1	34.8
Fabrications diverses.....	3.7	7.1	10.8	1.3	3.3	4.6
Articles de capital imputés sur les frais d'exploitation.....	—	92.3	92.3	—	—	—

Sous-section 3.—Importance des établissements

L'importance d'un établissement manufacturier se mesure généralement à la valeur de la production ou au nombre d'employés, mais chacune de ces méthodes a ses inconvénients. Dans le premier cas, il importe de tenir compte des fluctuations des prix; pour ce qui est des comparaisons entre industries, elle donne l'impression que celles dont les matières coûtent relativement cher fonctionnent sur une plus grande échelle. La seconde ne tient pas compte des différences d'équipement selon les époques ou les industries. Il va sans dire qu'une fabrique qui multiplie son outillage mécanique peut augmenter sa production et diminuer le nombre de ses employés.

Importance des établissements d'après la valeur brute de la production.—En 1946, au moment où venait de cesser la forte production provoquée par la guerre et que la réadaptation industrielle en était à ses débuts, on comptait 1,442 établissements manufacturiers dont la production atteignait dans chaque cas un million de dollars et plus. Au total, on estimait à \$5,377,870,217 la valeur totale de leur production qui correspondait ainsi à 66.9 p. 100 du total enregistré pour l'ensemble des industries de fabrication. En 1949 le nombre d'usines appartenant à cette catégorie était passé à 1,926 et la proportion de leur production par rapport au total, à 74.4 p. 100. Par suite de l'extraordinaire progrès de l'expansion industrielle et de l'augmentation des prix pendant les années 1950, le nombre des établissements dont les expéditions étaient estimées à plus d'un million de dollars était passé à 2,729 en 1955. Les expéditions en provenance de ces usines représentaient 79.7 p. 100 du total de cette année-là.

29.—Production totale et moyenne des établissements manufacturiers groupés selon la valeur de la production, 1946, 1949, 1954 et 1955

Valeur brute de la production ¹	Établissements			Établissements		
	Établissements	Production totale	Moyenne par établissement	Établissements	Production totale	Moyenne par établissement
	nombre	\$	\$	nombre	\$	\$
Moins de \$25,000.....	14,478	138,504,608	9,566	16,176	145,907,685	9,020
\$ 25,000 à \$ 50,000.....	4,524	162,355,572	35,888	4,884	174,899,010	35,810
50,000 à 100,000.....	3,958	282,976,378	71,495	4,487	320,878,071	71,513
100,000 à 200,000.....	3,060	433,302,078	141,602	3,630	514,921,581	141,852
200,000 à 500,000.....	2,620	824,481,340	314,687	3,195	1,000,486,294	313,141
500,000 à 1,000,000.....	1,167	816,202,278	699,402	1,494	1,041,235,578	696,945
1,000,000 à 5,000,000.....	1,183	2,376,006,853	2,008,459	1,505	3,184,936,378	2,102,948
5,000,000 et plus.....	259	3,001,863,364	11,590,206	421	6,116,328,703	14,528,097
Total et moyenne.....	31,249	8,035,692,471	257,150	35,792	12,479,593,300	348,670
	1954 ²			1955 ²		
	No.	\$	\$	No.	\$	\$ %
Moins de \$25,000.....	15,734	145,633,669	9,256	15,327	143,480,957	9,362
\$ 25,000 à \$ 50,000.....	5,278	189,699,244	35,942	5,112	184,817,245	36,159
50,000 à 100,000.....	4,705	337,580,457	71,749	4,781	343,512,650	50,933
100,000 à 200,000.....	4,070	577,543,265	141,903	4,250	608,414,152	143,156
200,000 à 500,000.....	3,833	1,209,151,102	315,458	3,970	1,261,916,569	317,863
500,000 à 1,000,000.....	1,883	1,390,925,128	738,675	2,013	1,411,584,589	701,234
1,000,000 à 5,000,000.....	1,958	4,065,420,589	2,076,313	2,101	4,364,363,277	2,077,279
5,000,000 et plus.....	567	9,638,574,050	16,999,249	628	11,195,814,372	17,827,730
Total et moyenne.....	38,028	17,554,527,504	461,621	38,182	19,513,933,811	511,077

¹En 1952 on a remplacé la valeur brute des produits par la valeur des expéditions de la fabrique. ²Y compris Terre-Neuve.

Importance des établissements d'après le nombre d'employés.—En 1946 les 311 établissements comptant 500 travailleurs ou plus groupaient 32.3 p. 100 de l'ensemble des employés des industries de fabrication. En 1955 on comptait plus de 380 usines comptant plus de 500 employés, dont 61 en comptaient plus de 1,500. Ces 380 usines groupaient 35.4 p. 100 de l'ensemble des ouvriers employés dans toutes les industries de fabrication.

30.—Établissements manufacturiers et leur personnel groupés selon l'effectif de chaque établissement, 1946, 1949, 1954 et 1955

Groupe	Établissements			Établissements		
	Établissements	Employés	Moyenne par établissement	Établissements	Employés	Moyenne par établissement
Moins de 5 employés.....	13,810	32,664	2.4	16,647	34,865	2.1
5 à 14 employés.....	8,190	67,530	8.2	9,133	75,482	8.3
15 à 49 ".....	5,488	146,939	26.7	5,967	159,012	26.7
50 à 99 ".....	1,759	122,919	69.8	1,905	132,069	69.3
100 à 199 ".....	1,032	144,240	139.7	1,114	156,084	140.1
200 à 499 ".....	659	202,114	306.7	694	213,130	307.1
500 à 999 ".....	311	341,750	1,098.9	322	391,455	1,179.1
1,000 et plus.....	—	—	—	—	—	—
Sièges sociaux ¹	—	—	—	—	9,110	—
Total et moyenne.....	31,249	1,058,156	33.9	35,792	1,171,207	32.7

¹ Situés ailleurs qu'à la fabrique.

30.—Établissements manufacturiers et leur personnel groupés selon l'effectif de chaque établissement, 1946, 1949, 1954 et 1955—fin

Groupe	Établissements	Employés	Moyenne par éta- blissement	Établissements	Employés	Moyenne par éta- blissement
	1954 ²			1955 ²		
Moins de 5 employés.....	17,127	37,064	2.2	16,762	36,340	2.2
5 à 14 employés.....	9,705	79,733	8.2	9,864	81,471	8.3
15 à 49 ".....	6,235	166,443	26.7	6,340	169,575	26.7
50 à 99 ".....	2,055	141,035	68.6	2,082	144,411	69.4
100 à 199 ".....	1,130	156,362	138.4	1,175	163,091	138.8
200 à 499 ".....	726	221,172	304.6	739	227,667	308.1
500 à 999 ".....	242	168,374	695.8	243	167,720	690.2
1,000 et plus.....	66	80,003	1,212.2	76	91,840	1,208.4
1,500 et plus.....	62	201,973	3,257.6	61	200,413	3,285.5
Sièges sociaux ¹	—	15,807	—	—	15,933	—
Inclassables.....	680	—	—	840	—	—
Total et moyenne.....	38,028	1,267,966	33.3	38,182	1,298,461	31.0

¹ Situés ailleurs qu'à la fabrique.

² Y compris Terre-Neuve.

31.—Manufactures classées selon le nombre d'employés, par province, 1954 et 1955

Année et province ou territoire	Employés					Total
	Jusqu'à 499	500 à 799	800 à 999	1,000 à 1,499	1,500 ou plus	
Terre-Neuve.....	787	1	—	1	1	790
Île-du-Prince-Édouard.....	209	—	—	—	—	209
Nouvelle-Écosse.....	1,520	—	—	—	6	1,526
Nouveau-Brunswick.....	1,050	3	1	3	—	1,057
Québec.....	12,063	57	26	26	19	12,191
Ontario.....	12,996	94	28	28	32	13,178
Manitoba.....	1,513	4	—	3	2	1,522
Saskatchewan.....	1,010	—	—	—	—	1,010
Alberta.....	2,045	5	1	1	—	2,052
Colombie-Britannique.....	4,434	14	8	4	2	4,462
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	31	—	—	—	—	31
Canada, 1954.....	37,658	178	64	66	62	38,028
1955						
Terre-Neuve.....	782	1	—	1	1	785
Île-du-Prince-Édouard.....	204	—	—	—	—	204
Nouvelle-Écosse.....	1,519	1	2	—	2	1,524
Nouveau-Brunswick.....	1,045	3	1	3	—	1,052
Québec.....	12,056	62	23	32	21	12,194
Ontario.....	13,095	94	23	32	32	13,276
Manitoba.....	1,539	5	—	3	2	1,549
Saskatchewan.....	960	—	—	—	—	960
Alberta.....	2,119	5	1	1	—	2,126
Colombie-Britannique.....	4,457	12	10	4	3	4,486
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	26	—	—	—	—	26
Canada, 1955.....	37,802	183	60	76	61	38,182

Importance des établissements dans les principales industries.—On trouvera au tableau 32 des données indiquant le degré de concentration dans certaines des principales industries du Canada. Cette concentration est particulièrement sensible dans les secteurs de la fabrication automobile, de la fonte et de l'affinage des métaux non ferreux, de la fabrication des avions et de leurs pièces, de la fabrication du matériel roulant de chemin de fer, de la pâte à papier et du papier, des articles en caoutchouc, des filés et tissus de coton et de l'industrie du fer et de l'acier bruts. D'autre part cette concentration est faible dans des secteurs tels que la confection pour femmes, le meuble, le beurre et le fromage, les préparations alimentaires diverses et les préparations de fruits et de légumes.

32.—Importance procentuelle des établissements de 200 employés ou plus dans les 25 principales industries, 1954 et 1955

Année et Industrie	Nombre d'établissements	Pourcentage du total de l'industrie	Pourcentage des expéditions totales de l'industrie
1954			
1 Pâte et papier.....	77	61.6	94.3
2 Réduction et affinage des non-ferreux.....	18	81.8	99.3
3 Dérivés du pétrole.....	16	26.2	83.0
4 Abattoirs et conserveries de viande.....	31	20.1	75.2
5 Véhicules automobiles.....	10	50.0	98.5
6 Scieries.....	22	0.3	27.2
7 Beurre et fromage.....	17	1.2	19.0
8 Fer et acier bruts.....	14	27.5	91.6
9 Avions et pièces.....	15	31.9	97.0
10 Préparations alimentaires diverses.....	7	2.1	28.1
11 Matériel roulant de chemin de fer.....	23	63.9	96.6
12 Pain et produits connexes.....	26	1.0	31.4
13 Appareils et accessoires électriques divers.....	22	14.0	78.5
14 Articles en caoutchouc, y compris les chaussures.....	21	28.8	91.8
15 Impression et édition.....	32	4.0	68.1
16 Confection pour hommes.....	33	5.7	37.2
17 Pièces de véhicules automobiles.....	20	11.1	75.8
18 Machines industrielles.....	28	9.0	55.1
19 Meubles.....	16	0.9	16.1
20 Tôlerie.....	25	7.3	58.6
21 Meuneries.....	10	11.8	57.3
22 Postes de radio, de télévision et pièces.....	23	19.2	87.5
23 Confection pour femmes.....	5	0.6	4.5
24 Préparations de fruits et légumes.....	4	0.9	27.9
25 Machines électriques lourdes.....	18	28.6	87.1
1955			
1 Pâte et papier.....	77	61.6	94.1
2 Réduction et affinage des non-ferreux.....	18	75.0	97.7
3 Dérivés du pétrole.....	17	27.9	84.1
4 Véhicules automobiles.....	10	66.7	99.2
5 Abattoirs et conserveries de viande.....	32	20.9	78.3
6 Scieries.....	24	0.3	28.6
7 Fer et acier bruts.....	14	28.0	90.8
8 Beurre et fromage.....	17	1.2	19.8
9 Avions et pièces.....	15	28.8	96.5
10 Appareils et accessoires électriques divers.....	24	15.3	69.2
11 Articles en caoutchouc, y compris les chaussures.....	25	30.5	92.9
12 Préparations alimentaires diverses.....	4	1.3	21.6
13 Pain et produits connexes.....	26	1.0	31.1
14 Pièces de véhicules automobiles.....	21	11.2	75.4
15 Impression et édition.....	32	4.1	68.8
16 Matériel de télécommunications.....	24	19.1	84.9
17 Meubles.....	15	0.8	16.7
18 Tôlerie.....	23	6.4	55.8
19 Machines industrielles.....	30	9.3	56.2
20 Confection pour hommes.....	31	5.4	36.0
21 Matériel roulant de chemin de fer.....	21	65.6	96.5
22 Rabotages, portes et châssis.....	1	1	1
23 Préparations de fruits et légumes.....	6	1.3	29.1
24 Filés et tissus de coton.....	25	50.0	92.2
25 Confection pour femmes.....	6	0.8	4.8

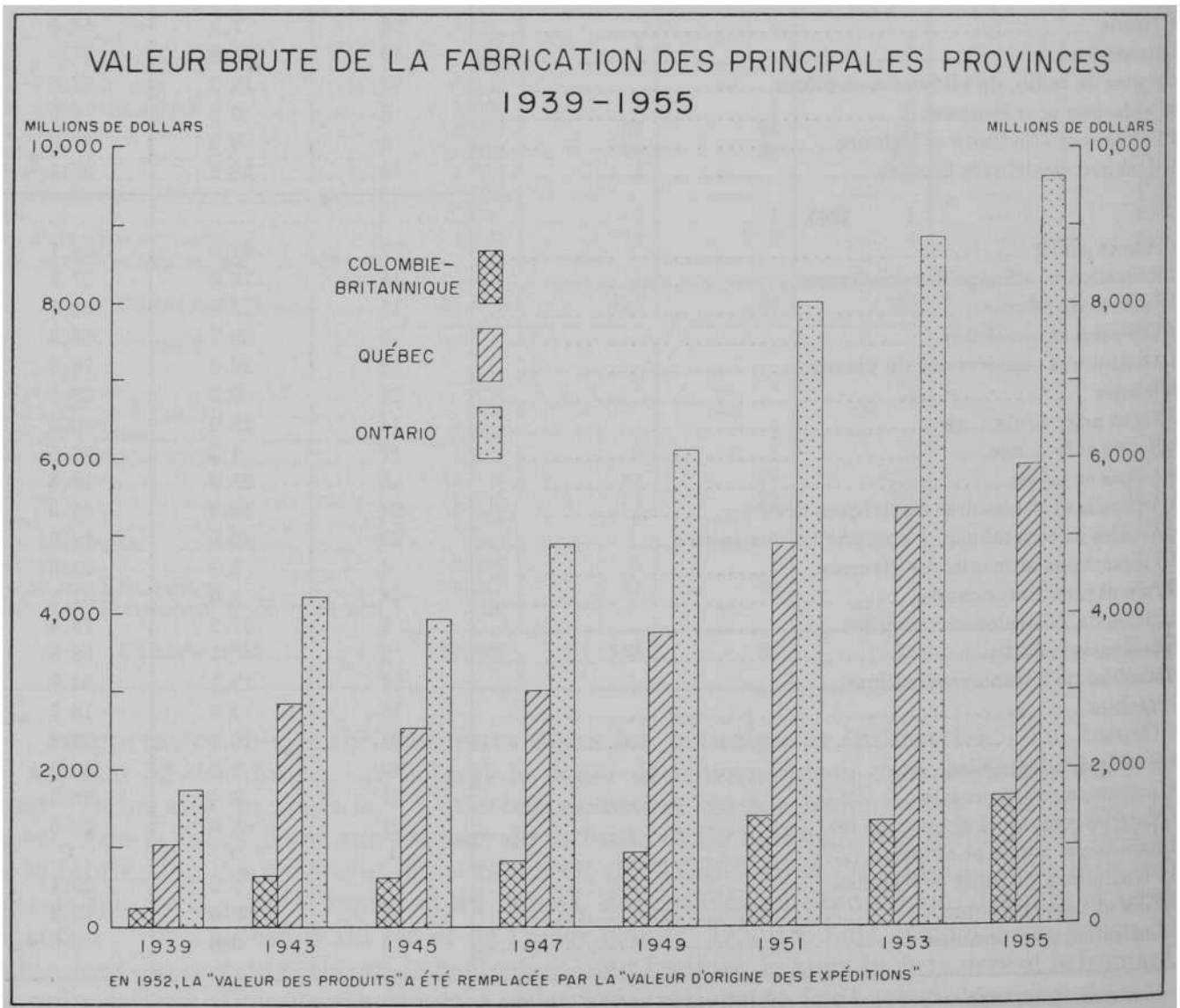
¹Les renseignements ne peuvent être publiés parce qu'il n'y a que trois établissements.

PARTIE III.—RÉPARTITION PROVINCIALE ET LOCALE DE LA PRODUCTION MANUFACTURIÈRE

Section 1.—Répartition provinciale

La présente section donne la répartition et la concentration des industries manufacturières de même qu'une analyse générale des principales industries dans chaque province. L'Ontario et le Québec sont, de beaucoup, les grandes provinces manufacturières du pays. Leur production globale en 1955 s'est élevée à 15,540 millions de dollars, soit 80 p. 100 de tous les produits manufacturés expédiés des usines. L'énergie hydraulique et les autres ressources dont sont dotées ces deux provinces, ainsi que la proximité des grands marchés canadiens et américains, ont largement contribué à ces progrès.

Le tableau 1 révèle la prépondérance marquée de ces deux provinces dans chaque groupe industriel. Le Québec vient au premier rang pour ce qui est du tabac manufacturé et de ses dérivés, les textiles et le vêtement, les produits du papier et les dérivés du pétrole et du charbon. L'Ontario domine dans chacun des autres groupes. Dans le groupe des produits du bois, la Colombie-Britannique figure pour 43 p. 100, dépassant ainsi l'Ontario (24 p. 100) et le Québec (21 p. 100). Dans chacun des autres groupes, l'Ontario et le Québec l'emportent de beaucoup.



1.—Statistique sommaire des manufactures de chaque province, classées par groupe industriel, 1955

NOTA—Les chiffres comparables pour 1954 n'ont pas été publiés dans l'Annuaire mais on peut les trouver dans la *General Review of the Manufacturing Industries of Canada 1954* du B.F.S.

Province et groupe industriel	Établissements	Em-ployés	Salaires	Coût des matières premières à la fabrique	Valeur ajoutée	Valeur d'origine des expéditions
	nomb.	nomb.	\$	\$	\$	\$
Terre-Neuve						
Aliments et boissons.....	79	3,778	7,120,919	14,935,828	16,975,709	32,577,013
Articles en cuir.....	5	157	320,820	347,387	303,624	424,149
Textiles.....	5	92	225,664	362,942	214,630	691,620
Vêtements.....	3	144	229,470	228,421	291,931	520,551
Produits du bois.....	618	1,592	1,915,560	4,137,104	3,109,705	7,414,604
Produits du papier ²	2	3,380	15,223,920	26,099,089	32,667,953	62,615,842
Impression, édition et industries con-nexes.....	37	420	1,148,987	657,593	1,975,721	2,682,303
Produits du fer et de l'acier.....	9	295	822,385	730,500	1,609,702	2,386,439
Équipement de transport.....	4	12	23,680	16,800	30,652	50,222
Appareils et fournitures électriques..	1	1	1	1	1	1
Produits des minéraux non métalli-ques.....	13	340	1,180,549	1,398,780	2,536,342	4,333,494
Dérivés du pétrole et du charbon...	1	1	1	1	1	1
Produits chim. et parachimiques.....	5	78	224,468	742,303	689,105	1,429,900
Industries diverses ²	5	73	168,046	258,109	181,848	452,899
Total, Terre-Neuve.....	785	10,361	28,604,468	49,914,856	60,586,922	115,579,036
Île-du-Prince-Édouard						
Aliments et boissons.....	96	1,141	1,972,077	13,912,837	4,167,143	18,440,442
Tabac et produits.....	4	4	4	4	4	4
Articles en cuir.....	4	4	4	4	4	4
Textiles.....	4	73	134,254	850,245	424,493	1,251,495
Produits du bois.....	81	272	322,300	670,534	520,842	1,224,353
Impression, édition et industries con-nexes.....	10	158	352,535	154,702	585,867	755,802
Produits du fer et de l'acier.....	3	24	62,848	64,071	73,108	138,600
Équipement de transport.....	4	4	4	4	4	4
Produits des minéraux non métalli-ques.....	4	17	31,720	22,440	50,447	78,345
Produits chim. et parachimiques.....	4	4	4	4	4	4
Industries diverses ²	6	84	198,351	1,128,206	609,760	1,739,794
Total, Île-du-Prince-Édouard..	204	1,769	3,074,085	16,803,035	6,431,660	23,628,831
Nouvelle-Écosse						
Aliments et boissons.....	396	8,350	16,214,923	59,672,469	34,108,760	96,590,160
Articles en cuir.....	4	115	194,218	245,185	283,038	533,096
Textiles.....	11	447	1,081,289	2,757,402	2,367,355	5,324,675
Tricots.....	5	752	1,403,401	3,147,421	2,147,858	5,537,785
Vêtements.....	10	445	641,525	1,764,177	959,021	2,717,571
Produits du bois.....	779	4,758	7,461,182	21,280,823	14,102,614	36,018,778
Produits du papier.....	7	1,457	4,840,314	9,030,538	13,291,340	23,785,924
Impression, édition et industries con-nexes.....	136	1,307	3,547,130	2,403,747	6,683,315	9,211,577
Produits du fer et de l'acier.....	53	6,121	20,649,001	29,186,877	28,144,278	65,038,123
Équipement de transport.....	59	4,683	14,311,177	14,979,681	18,644,372	34,233,709
Appareils et fournitures électriques..	1	1	1	1	1	1
Produits des minéraux non métalli-ques.....	29	584	1,569,797	1,725,577	3,732,135	6,058,538
Dérivés du pétrole et du charbon....	1	1	1	1	1	1
Produits chim. et parachimiques.....	16	284	808,994	3,104,615	2,292,379	5,529,221
Industries diverses ²	19	915	3,832,972	25,895,907	12,789,958	40,550,533
Total, Nouvelle-Écosse.....	1,524	30,218	76,555,923	175,194,419	139,646,423	331,129,690
Nouveau-Brunswick						
Aliments et boissons.....	346	6,687	12,797,555	73,176,538	31,945,301	107,754,469
Articles en cuir.....	8	308	604,333	1,082,096	1,131,332	2,224,019
Textiles.....	13	670	1,361,428	1,177,243	1,753,154	3,070,618
Tricots.....	1	1	1	1	1	1
Vêtement.....	6	151	191,281	255,774	298,608	570,931
Produits du bois.....	501	3,950	7,177,099	19,188,679	12,571,091	32,381,496
Produits du papier.....	16	4,428	17,283,791	45,355,288	44,988,192	97,980,345
Impression, édition et industries con-nexes.....	73	959	2,421,013	1,519,498	4,275,813	5,863,788

Renvois à la fin du tableau, p. 704.

1.—Statistique sommaire des manufactures de chaque province, classées par groupe industriel, 1955—suite

Province et groupe industriel	Établissements	Em-ployés	Salaires	Coût des matières premières à la fabrique	Valeur ajoutée	Valeur d'origine des expéditions
	nomb.	nomb.	\$	\$	\$	\$
Nouveau-Brunswick—fin						
Industries du fer de l'acier.....	31	1,205	3,378,842	5,162,096	6,091,127	11,517,473
Équipement de transport.....	10	2,473	7,028,876	6,928,950	8,904,393	16,173,716
Produits des métaux non ferreux.....	1	1	1	1	1	1
Produits des minéraux non métalliques.....	24	539	1,421,816	1,545,417	3,591,894	6,237,887
Dérivés du pétrole et du charbon....	1	1	1	1	1	1
Produits chim. et parachimiques....	7	131	441,001	3,116,055	1,138,912	4,211,083
Industries diverses ²	17	933	2,576,310	2,397,585	4,118,397	6,843,225
Total, Nouveau-Brunswick.....	1,052	22,434	56,683,345	160,905,219	120,808,214	291,829,050
Québec						
Aliments et boissons.....	2,622	46,146	123,843,253	618,697,977	323,979,671	949,487,854
Tabac et produits.....	33	7,385	24,397,707	82,827,631	74,611,267	156,559,853
Articles en caoutchouc.....	32	6,745	19,697,454	24,780,045	35,055,289	59,800,237
Articles en cuir.....	344	16,190	33,419,597	48,584,762	51,477,352	100,729,618
Textiles.....	455	39,496	105,464,027	229,891,103	162,823,961	396,695,292
Tricotés.....	147	10,193	21,302,996	33,375,387	36,212,112	70,112,820
Vêtement.....	1,608	56,508	118,981,924	231,827,113	203,306,663	436,026,753
Produits du bois.....	3,215	32,965	73,803,262	154,623,085	125,214,942	283,743,769
Produits du papier.....	198	35,851	136,637,150	303,993,776	339,683,881	688,374,500
Impression, édition et industries connexes.....	1,247	19,182	62,325,924	56,730,493	112,151,873	170,064,348
Produits du fer et de l'acier.....	679	41,501	142,368,167	201,220,053	254,316,898	463,989,550
Équipement de transport.....	118	31,197	110,463,879	121,672,511	155,564,474	281,343,672
Produits des métaux non ferreux....	187	18,919	71,633,330	434,718,997	191,270,904	660,250,574
Appareils et fournitures électriques..	98	20,468	73,705,658	120,114,280	125,195,684	248,149,015
Produits des minéraux non métalliques.....	339	11,467	37,459,420	52,848,933	85,403,450	152,196,126
Dérivés du pétrole et du charbon....	18	4,045	15,784,980	241,599,599	132,863,573	387,331,805
Produits chim. et parachimiques....	371	21,236	73,975,901	159,643,404	166,549,304	334,497,949
Industries diverses.....	483	10,081	25,813,324	35,392,182	46,651,758	83,013,339
Total, Québec.....	12,194	429,575	1,271,077,953	3,152,541,331	2,622,333,056	5,922,367,074
Ontario						
Aliments et boissons.....	2,903	71,663	209,350,205	887,227,268	552,454,759	1,454,092,885
Tabac et produits.....	20	2,131	5,023,832	80,185,810	13,999,304	94,318,568
Articles en caoutchouc.....	42	15,106	53,895,965	112,162,510	151,674,057	262,157,593
Articles en cuir.....	231	12,559	31,689,202	53,559,676	49,696,897	104,595,157
Textiles.....	384	26,390	74,508,395	159,466,394	138,218,299	303,594,004
Tricotés.....	131	10,299	23,569,023	37,659,475	37,415,412	76,276,871
Vêtement.....	758	24,062	58,447,292	91,282,395	90,643,373	181,796,168
Produits du bois.....	2,509	35,961	96,350,236	163,181,149	159,299,814	327,624,138
Produits du papier.....	271	33,911	130,998,856	299,107,920	309,677,328	635,238,218
Impression, édition et industries connexes.....	1,825	34,903	124,315,459	107,432,095	218,180,427	328,237,043
Produits du fer et de l'acier.....	1,476	115,318	438,117,690	673,665,987	794,871,975	1,488,210,691
Équipement de transport.....	240	79,789	312,110,672	932,192,669	565,078,192	1,513,678,038
Produits des métaux non ferreux....	311	26,709	98,456,533	420,976,114	319,600,466	760,620,623
Appareils et fournitures électriques..	300	53,841	184,407,008	342,983,423	332,283,086	687,583,811
Produits des minéraux non métalliques.....	523	19,960	69,831,593	90,274,280	158,642,076	266,277,871
Dérivés du pétrole et du charbon....	36	7,314	31,001,492	224,709,024	138,702,371	376,579,184
Produits chim. et parachimiques....	553	25,137	90,764,804	266,606,480	291,452,789	578,133,840
Industries diverses.....	763	18,819	56,067,370	71,552,754	104,764,146	178,628,258
Total, Ontario.....	13,276	613,872	2,088,905,627	5,014,225,423	4,426,654,771	9,617,642,961
Manitoba						
Aliments et boissons.....	369	9,693	30,065,677	159,834,275	68,068,598	230,679,025
Articles en caoutchouc.....	3	11	15,594	43,443	53,687	97,737
Articles en cuir.....	24	703	1,459,862	3,015,490	2,299,880	5,404,998
Textiles.....	38	818	1,881,208	6,003,993	3,549,822	9,694,337
Tricotés.....	3	68	132,175	427,030	283,266	721,000
Vêtement.....	155	5,800	12,302,847	24,748,700	17,968,907	42,754,448
Produits du bois.....	316	3,132	7,709,265	14,268,955	12,667,587	27,319,852
Produits du papier.....	23	1,490	4,924,595	13,104,846	17,196,101	31,416,967

1.—Statistique sommaire des manufactures de chaque province, classées par groupe industriel, 1955—suite

Province et groupe industriel	Établissements	Em-ployés	Salaires	Coût des matières premières à la fabrique	Valeur ajoutée	Valeur d'origine des expéditions
	nomb.	nomb.	\$	\$	\$	\$
Manitoba—fin						
Impression, édition et industries connexes.....	285	3,725	11,158,700	9,207,026	19,870,426	29,337,415
Produits du fer et de l'acier.....	126	4,937	17,574,860	24,796,148	33,009,096	59,374,050
Équipement de transport.....	28	6,184	19,746,690	18,551,193	22,390,454	41,551,534
Produits des métaux non ferreux.....	18	466	1,672,119	9,512,080	10,569,470	20,514,984
Appareils et fournitures électriques..	19	872	2,612,640	5,096,462	6,080,256	11,211,665
Produits des minéraux non métalliques.....	39	1,213	3,807,792	5,441,725	10,887,228	18,217,066
Dérivés du pétrole et du charbon....	6	783	3,027,634	26,165,784	14,371,721	41,966,517
Produits chim. et parachimiques....	38	743	1,969,907	6,748,407	5,067,371	12,124,065
Industries diverses.....	59	680	1,657,008	2,733,208	3,138,238	5,965,421
Total, Manitoba.....	1,549	41,318	121,718,573	329,698,765	247,472,108	588,351,031
Saskatchewan						
Aliments et boissons.....	231	4,975	15,098,450	87,444,147	39,314,447	128,279,268
Articles en cuir.....	1	1	1	1	1	1
Textiles.....	8	69	145,841	1,063,411	194,785	1,261,676
Tricots.....	1	1	1	1	1	1
Vêtement.....	14	255	582,185	1,042,912	929,883	1,858,279
Produits du bois.....	382	1,571	3,182,652	5,898,977	6,248,936	12,408,066
Produits du papier.....	4	27	67,325	100,236	135,832	233,096
Impression, édition et industries connexes.....	188	1,523	4,378,361	2,999,542	7,335,726	10,478,578
Produits du fer et de l'acier.....	53	713	2,288,782	3,613,124	3,522,471	7,219,093
Équipement de transport.....	7	16	36,974	28,134	58,801	90,309
Produits des métaux non ferreux.....	1	1	1	1	1	1
Appareils et fournitures électriques..	1	1	1	1	1	1
Produits des minéraux non métalliques.....	34	352	1,018,541	975,838	2,827,320	3,917,962
Dérivés du pétrole et du charbon....	12	1,235	5,071,730	51,999,935	29,989,513	85,153,682
Produits chim. et parachimiques....	10	200	743,057	2,255,904	541,533	3,170,604
Industries diverses ²	17	554	2,211,613	16,656,541	22,499,375	41,091,424
Total, Saskatchewan.....	960	11,490	34,825,511	174,078,701	113,598,622	295,162,037
Alberta						
Aliments et boissons.....	419	11,091	33,031,892	192,179,921	78,721,470	272,807,725
Articles en caoutchouc.....	1	1	1	1	1	1
Articles en cuir.....	10	46	103,955	100,932	127,955	224,604
Textiles.....	19	368	1,231,541	2,837,719	1,922,655	5,108,352
Tricots.....	4	43	90,885	106,578	130,058	259,599
Vêtement.....	24	834	1,778,847	3,282,972	4,293,202	7,662,761
Produits du bois.....	989	5,966	13,301,177	28,711,851	27,051,937	56,917,489
Produits du papier.....	13	566	1,894,363	5,730,327	4,443,628	10,268,129
Impression, édition et industries connexes.....	276	2,414	7,148,826	6,079,129	14,324,609	20,573,810
Produits du fer et de l'acier.....	153	3,464	12,002,292	18,568,027	22,004,030	40,552,978
Équipement de transport.....	23	2,831	9,251,106	9,082,564	10,036,263	19,389,748
Produits des métaux non ferreux.....	12	685	2,860,212	6,781,443	8,009,851	15,164,078
Appareils et fournitures électriques..	9	194	517,640	2,056,107	1,089,032	3,088,129
Produits des minéraux non métalliques.....	76	2,673	8,236,406	12,111,809	19,897,621	33,035,807
Dérivés du pétrole et du charbon....	21	1,822	7,359,750	65,927,531	47,126,611	116,232,764
Produits chim. et parachimiques....	31	1,513	6,717,633	11,822,005	21,822,372	36,865,383
Industries diverses ²	47	336	1,022,290	643,938	2,307,407	2,996,879
Total, Alberta.....	2,126	34,846	106,548,815	366,022,853	263,308,761	641,148,235
Colombie-Britannique						
Aliments et boissons.....	667	16,539	49,241,369	212,627,607	107,792,278	323,395,341
Tabac et produits.....	1	1	1	1	1	1
Articles en caoutchouc.....	4	47	157,359	87,542	233,916	343,474
Articles en cuir.....	18	493	1,174,079	2,022,191	1,889,722	3,897,639
Textiles.....	40	721	1,771,397	4,480,124	3,064,231	7,823,376

1.—Statistique sommaire des manufactures de chaque province, classées par groupe industriel, 1955—fin

Province ou territoire et groupe industriel	Établissements	Em-ployés	Salaires	Coût des matières premières à la fabrique	Valeur ajoutée	Valeur d'origine des expéditions
	nomb.	nomb.	\$	\$	\$	\$
Colombie-Britannique—fin						
Tricots.....	4	247	562,910	759,404	1,076,515	1,836,958
Vêtement.....	70	1,487	3,281,108	5,450,474	4,953,085	10,454,440
Produits du bois.....	2,400	43,443	143,069,559	311,653,033	270,777,218	589,778,471
Produits du papier.....	46	8,640	37,906,735	90,486,049	105,177,332	204,185,484
Impression, édition et industries connexes.....	415	5,000	17,730,153	11,965,388	30,225,896	42,550,838
Produits du fer et de l'acier.....	311	8,118	30,376,187	48,226,842	55,585,752	104,259,300
Équipement de transport.....	104	4,569	17,370,266	14,226,460	28,931,716	43,693,697
Produits des métaux non ferreux.....	49	5,571	23,061,935	85,644,022	37,168,503	126,984,777
Appareils et fournitures électriques.....	38	708	2,377,583	6,797,351	4,366,222	11,129,767
Produits des minéraux non métalliques.....	90	1,804	6,449,097	8,144,502	14,088,364	23,765,705
Dérivés du pétrole et du charbon.....	8	1,474	6,486,597	66,298,896	41,236,973	110,852,119
Produits chim. et parachimiques.....	92	2,494	9,508,706	24,519,137	38,770,615	66,069,567
Industries diverses ¹	130	1,050	3,285,687	2,584,646	5,539,170	8,323,863
Total, Colombie-Britannique.....	4,486	102,408	353,810,727	895,973,608	750,877,508	1,679,341,816
Yukon et T.N.-O.						
Aliments et boissons.....	6	22	50,257	74,082	124,541	211,434
Produits du bois.....	14	63	147,605	201,303	293,295	512,538
Tous autres groupes ⁵	6	85	406,645	2,568,510	1,314,675	4,027,028
Total, Yukon et T.N.-O.....	26	170	604,507	2,843,895	1,732,511	4,751,000

¹Pour des raisons d'ordre confidentiel, les chiffres relatifs à ces industries ne peuvent pas être publiés séparément; ils sont inclus dans "industries diverses". ²Publication autorisée par les entreprises intéressées. ³Comprend tous les groupes dont on ne peut pas publier les chiffres. ⁴Pour des raisons d'ordre confidentiel, les chiffres relatifs à ces industries ne peuvent pas être publiés séparément; ils sont inclus dans "tous autres groupes". ⁵Comprend l'impression, édition et industries connexes, les produits du fer et de l'acier, les produits des métaux non ferreux, les dérivés du pétrole et du charbon et les produits chimiques et parachimiques.

2.—Concentration de la production manufacturière dans chaque province, 1954 et 1955

Province ou territoire	1954			1955		
	Nombre d'établissements de 500 employés ou plus	Pourcentage du total des établissements dans la province	Pourcentage provincial du nombre d'employés déclarés par ces établissements	Nombre d'établissements de 500 employés ou plus	Pourcentage du total des établissements dans la province	Pourcentage provincial du nombre d'employés déclarés par ces établissements
Terre-Neuve.....	3	0.4	41.1	3	0.4	39.4
Île-du-Prince-Édouard..	—	—	—	—	—	—
Nouvelle-Écosse.....	6	0.4	29.5	5	0.3	26.8
Nouveau-Brunswick....	7	0.7	29.1	7	0.7	28.8
Québec.....	128	1.0	36.9	138	1.1	37.3
Ontario.....	182	1.4	39.2	181	1.4	39.3
Manitoba.....	9	0.6	23.5	10	0.6	23.9
Saskatchewan.....	—	—	—	—	—	—
Alberta.....	7	0.3	15.1	7	0.3	14.9
Colombie-Britannique..	28	0.6	26.6	29	0.6	26.9
Yukon et T. du N.-O....	—	—	—	—	—	—
Canada.....	370	1.0	35.9	380	1.0	35.7

Sous-section 1.—Provinces de l'Atlantique

Les provinces de l'Atlantique sont d'importance économique dans des domaines comme la pâte et le papier, le traitement du poisson, les scieries et le fer et l'acier primaires. A *Terre-Neuve*, c'est l'exploitation forestière et la pêche qui dominent. L'industrie de la pâte et du papier, dont les expéditions ont atteint \$62,615,842, a été la principale en 1955, suivie du traitement du poisson (\$17,445,197). Ces deux industries ont répondu pour 69 p. 100 de la production totale de la province. Dans l'*Île-du-Prince-Édouard*, l'agriculture et la pêche, le beurre et le fromage, le traitement du poisson, ainsi que les aliments préparés pour bétail et volaille sont les industries les plus importantes. La *Nouvelle-Écosse* est renommée pour ses houillères, sa pêche et ses immenses terres boisées et cultivées; elle accède facilement aux gisements de minerai de fer à haute teneur de Terre-Neuve. Ces ressources forment le fondement de ses principaux établissements manufacturiers: traitement du poisson, fer et acier bruts, scieries, pâte et papier, chantiers maritimes, beurre et fromage. De plus, une importante raffinerie de pétrole, des filatures et tissages de coton, des cokeries et usines à gaz ajoutent à la diversité de la fabrication dans la province. Les forêts du *Nouveau-Brunswick* placent au premier plan ses fabriques de pâte et papier et ses scieries. La pêche et l'agriculture forment la base d'autres importantes industries de fabrication et de transformation.

Si l'on considère les provinces de l'Atlantique comme un tout économique, la pâte à papier et le papier y ont été la principale industrie en 1955, les expéditions des fabriques atteignant \$178,103,158. Viennent ensuite le traitement du poisson (\$88,652,293), les scieries (\$46,516,711), le fer et l'acier primaires (\$43,561,192), la construction navale (\$26,806,967), et le beurre et le fromage (\$25,830,553). Ces six industries répondaient pour environ 53.5 p. 100 du total des expéditions de fabriques de la région de l'Atlantique. Les autres industries principales dont les expéditions atteignaient au moins dix millions de dollars ont été dans l'ordre: raffinage du sucre, dérivés du pétrole, rabotages, portes et châssis, pain et produits connexes, abattoirs et conserveries, aliments divers, matériel roulant de chemin de fer, impression et édition, aliments préparés pour bétail et volaille, et brasseries.

Dans la région de l'Atlantique, le programme de développement industriel a été plus sélectif qu'en d'autres provinces. Le traitement du poisson, de nouvelles scieries, la productivité accrue des usines de pâte à papier et la fabrication de matériaux de construction non métalliques, comme les produits du ciment et du gypse, sont comptables de bien plus de la moitié de l'expansion industrielle. Il y a, cependant, quelques grandes exceptions à signaler. Deux importantes usines de matériel de défense ont été établies en Nouvelle-Écosse, l'une pour la réparation et la révision des avions navals et l'autre, pour la construction et la réparation de l'équipement de radar et des appareils électroniques connexes. Terre-Neuve a connu une grande expansion. En plus de manufactures de ciment et de planches murales de gypse et de plâtre, des fabriques de chaussures, de placage de bouleau, de textiles de coton, d'articles en cuir, d'articles d'optique et de machines industrielles et une tannerie ont été établies, élargissant ainsi le domaine industriel de la province.

Malgré son développement rapide depuis 1949, la production manufacturière des provinces de l'Atlantique n'a pu rejoindre tout à fait celle de l'Ontario, du Québec et de la Colombie-Britannique, provinces plus industrialisées. C'est ce qu'indique la légère diminution de leur apport au total national, soit 3.9 p. 100 en 1955 au regard de 4.5 en 1949. Quant à la main-d'œuvre, elle y a augmenté de 1.0 contre 10.6 p. 100 dans tout le pays. L'augmentation des salaires y a été de 37.8 contre 59.7 p. 100 dans tout le Canada.

Jusqu'à l'année 1952 l'augmentation de la main-d'œuvre, dans les provinces de l'Atlantique était à peu près la même que dans tout le pays. Cependant, de 1953 à 1955, la main-d'œuvre dans ces provinces a baissé de 6.0 p. 100 alors que pour tout le pays la baisse n'a été que de 2.2 p. 100. L'augmentation de main-d'œuvre signalée depuis 1949 par Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse a été absorbée par une chute de 4.3 p. 100 au Nouveau-Brunswick, de sorte que l'augmentation nette n'a été que de 1.0 p. 100 pour les provinces de l'Atlantique par rapport à une augmentation de 10.6 p. 100

pour le Canada. La valeur d'origine des expéditions a augmenté de 32.5 p. 100 dans les provinces de l'Atlantique, tandis qu'elle augmentait de 56.2 p. 100 pour l'ensemble du Canada.

3.—Statistique des principales industries des provinces de l'Atlantique, 1955

NOTE.—Les chiffres de 1954 n'ont pas paru dans l'Annuaire, mais ils sont publiés dans la *General Review of the Manufacturing Industries of Canada, 1954* du B. F. S.

Industrie	Établissements	Personnel	Salaires	Coût des matières premières à la fabrique	Valeur ajoutée	Valeur d'origine des expéditions
	nomb.	nomb.	\$	\$	\$	\$
Terre-Neuve						
1 Pâte et papier ¹	2	3,380	15,223,920	26,099,089	32,667,953	62,615,842
2 Traitement du poisson.....	34	2,735	4,329,748	7,831,603	9,238,800	17,445,197
3 Brasseries.....	3	175	602,743	775,248	2,607,587	3,397,308
4 Rabotages, portes et châssis.....	23	285	649,543	2,019,762	964,575	3,100,257
5 Pain et produits connexes.....	14	289	686,831	1,680,373	1,276,534	3,044,927
6 Eaux gazeuses.....	11	115	279,879	782,913	1,330,900	2,163,823
7 Scieries.....	549	919	533,581	966,571	1,090,022	2,114,437
8 Impression et édition.....	7	256	783,744	343,177	1,490,252	1,869,259
9 Biscuits.....	3	165	430,975	538,317	761,021	1,348,119
10 Autres principales industries ²	9	605	2,125,991	4,608,530	4,864,960	9,901,176
Total, principales industries..	655	8,924	25,646,955	45,645,583	56,292,694	107,006,345
Total, toutes industries.....	785	10,361	28,604,468	49,914,856	60,586,922	115,579,036
Pourcentage par rapport à toutes les industries.....	83.4	86.1	89.6	91.4	92.9	92.6
Île-du-Prince-Édouard						
1 Beurre et fromage.....	17	196	408,671	3,917,386	989,484	4,955,875
2 Traitement du poisson.....	36	448	504,080	3,037,721	974,815	4,072,015
3 Aliments pour bétail et volaille...	11	50	85,933	919,342	231,604	1,162,838
4 Préparations de fruits et légumes..	10	100	110,876	441,651	261,718	725,841
5 Impression et édition.....	3	143	336,241	138,831	564,228	716,795
6 Scieries.....	69	138	125,871	293,722	287,604	593,050
7 Autres principales industries ³	4	279	784,145	6,878,749	1,958,655	8,969,484
Total, principales industries..	150	1,354	2,355,817	15,627,402	5,268,108	21,195,896
Total, toutes industries.....	204	1,769	3,074,085	16,803,035	6,431,660	23,628,831
Pourcentage par rapport à toutes les industries.....	73.5	76.5	76.6	93.0	81.9	89.7
Nouvelle-Écosse						
1 Traitement du poisson.....	194	4,381	7,821,402	32,304,922	14,071,056	47,211,662
2 Fer et acier bruts.....	3	4,089	14,542,200	18,838,833	17,925,406	43,561,192
3 Scieries.....	643	3,247	4,524,842	13,431,162	9,290,391	23,057,289
4 Pâte et papier.....	4	1,215	4,350,655	7,458,206	12,167,547	21,094,371
5 Chantiers maritimes.....	18	2,889	9,042,542	7,813,661	11,956,277	20,064,822
6 Beurre et fromage.....	23	718	1,722,891	7,677,336	3,411,170	11,422,817
7 Pain et produits connexes.....	80	858	1,833,385	3,880,803	3,835,221	8,023,885
8 Rabotages, portes et châssis.....	64	768	1,593,757	5,089,851	2,401,419	7,612,279
9 Produits divers du fer et de l'acier.	3	676	2,054,041	3,968,514	3,083,479	7,581,324
10 Impression et édition.....	27	779	2,443,861	1,357,784	4,752,335	6,199,760
11 Tricots (sans la bonneterie).....	3	648	1,250,231	2,878,804	1,925,747	5,035,910
12 Confiserie.....	6	809	1,554,900	2,803,960	1,974,317	5,013,893
13 Préparations de fruits et légumes..	17	470	719,212	2,146,432	1,424,396	4,212,853
14 Aliments préparés pour bétail et volaille.....	13	96	185,550	3,414,184	730,273	4,172,351
15 Eaux gazeuses.....	31	295	655,620	1,216,083	2,547,122	3,884,820
16 Préparations alimentaires diverses	11	182	359,901	1,947,571	1,365,831	3,383,694
17 Engrais.....	3	62	172,218	1,542,210	406,780	2,069,120
18 Toutes autres principales industries ⁴	15	3,694	12,378,689	40,826,674	28,194,133	71,848,796
Total, principales industries..	1,158	25,876	67,205,897	158,596,990	121,462,900	295,440,838
Total, toutes industries.....	1,524	30,218	76,555,923	175,194,419	139,646,423	331,129,690
Pourcentage par rapport à toutes les industries.....	75.98	85.63	87.79	90.53	86.98	89.22

Renvois à la fin du tableau, p. 707.

3.—Statistique des principales industries des provinces de l'Atlantique, 1955—fin

Industrie	Établissements	Personnel	Salaires	Coût des matières premières à la fabrique	Valeur ajoutée	Valeur d'origine des expéditions
	nomb.	nomb.	\$	\$	\$	\$
Nouveau-Brunswick						
1 Pâte et papier.....	7	4,170	16,691,754	43,175,866	43,632,194	94,402,945
2 Scieries.....	385	2,676	4,448,304	11,817,871	8,700,269	20,751,935
3 Traitement du poisson.....	167	2,570	2,788,224	14,493,253	5,019,835	19,923,419
4 Préparations alimentaires diverses	13	365	675,229	8,444,091	2,757,117	11,431,399
5 Beurre et fromage.....	29	449	978,686	6,966,770	2,351,984	9,451,861
6 Abattoirs et conserveries.....	3	388	1,295,664	7,153,926	2,069,987	9,330,402
7 Rabotages, portes et châssis.....	66	895	9,978,667	5,711,307	2,733,043	8,617,415
8 Pain et produits connexes.....	61	848	1,765,346	3,750,205	4,057,918	8,122,870
9 Aliments préparés pour bétail et volaille.....	14	198	446,359	5,687,451	805,066	6,635,559
10 Chantiers maritimes.....	3	1,212	2,863,748	1,554,936	4,838,538	6,536,755
11 Appareils de chauffage et de cuisson.....	3	621	1,794,587	2,017,808	3,423,444	5,626,652
12 Impression et édition.....	21	638	1,748,640	825,040	3,169,635	4,064,509
13 Engrais.....	3	114	390,724	3,049,236	927,041	3,919,357
14 Eaux gazeuses.....	25	210	492,135	812,273	1,599,635	2,503,062
15 Boîtes et sacs en papier.....	7	181	387,364	1,358,799	951,037	2,322,295
16 Confiserie.....	5	321	623,267	1,165,862	1,048,061	2,286,890
17 Chaussures en cuir.....	3	289	569,329	1,011,398	1,074,392	2,108,510
18 Toutes autres principales industries ¹	9	3,278	10,124,346	31,339,423	20,666,543	54,199,962
Total, principales industries..	824	19,423	50,062,373	150,335,515	109,870,739	272,235,797
Total, toutes industries.....	1,052	22,434	56,683,345	160,905,219	120,808,214	294,829,059
Pourcentage par rapport à toutes les industries.....	78.33	86.58	88.32	93.43	90.95	92.34

¹ Les établissements intéressés ont autorisé la publication de ces chiffres. ² Comprend ciment hydraulique, produits laitiers, n.c.a., préparations alimentaires diverses, machines industrielles, produits du gypse, peintures, vernis et laques. ³ Comprend sacs de coton et de jute, engrais, abattoirs et conserveries de viande. ⁴ Comprend brasseries, filés et tissus de coton, construction de ponts et charpentes d'acier, articles de tréfilerie, avions et pièces, sel, produits du gaz et du coke, dérivés du pétrole, boîtes et sacs en papier, et matériel roulant de chemin de fer. ⁵ Comprend biscuits, brasseries, articles en cuivre et en laiton, balais, brosses et vadrouilles, ciment hydraulique, matériel roulant de chemin de fer et raffinage de sucre.

Sous-section 2.—Québec

Comptable d'environ 30 p. 100 de la valeur des fabrications, le Québec est la deuxième province industrielle du Canada. Il le doit à plusieurs facteurs importants. Sa situation géographique est extrêmement favorable comprenant la grande voie navigable du fleuve St-Laurent et son excellent port à 800 milles à l'intérieur. Il possède aussi un vaste réseau routier qui relie les petits centres ruraux aux grandes villes. Il compte encore d'abondantes ressources d'ordre forestier, hydro-électrique, minéral et agricole et, plus important encore, sa population est laborieuse et stable.

Le Québec occupe aussi le premier rang quant aux ressources hydrauliques disponibles, comptant plus de 40 p. 100 du total de tout le pays. La mise en valeur a été remarquable et ses installations de 8,031,422 h.p., à la fin de 1955, représentent environ 45 p. 100 du total du Canada. L'aménagement de Beauharnois sur le fleuve Saint-Laurent (1,408,000 h.p.) et celui de Shipshaw sur le Saguenay (1,200,000 h.p.) étaient les deux plus importants du pays jusqu'en 1955. Ils ne sont maintenant surpassés que par l'usine génératrice *Sir Adam Beck-Niagara*, en Ontario.

La production manufacturière du Québec s'inscrit à 5,900 millions de dollars grâce à d'importantes industries comme la pâte et le papier, la réduction et l'affinage des non-ferreux, les dérivés du pétrole, les abattoirs et les conserveries de viande, les filés et tissus de coton, les confections pour hommes et pour femmes, le tabac, les cigares et les cigarettes, les textiles et la soie synthétique, le matériel roulant de chemin de fer et la chaussure en

cuir. Comme le reste du pays, le Québec a connu, après la seconde guerre mondiale, une grande expansion industrielle dont ont bénéficié les régions industrielles existantes et bien des villes et villages des régions accessibles.

Sa principale industrie est celle de la pâte et du papier, dont la production a atteint 561 millions de dollars en 1955. Le Québec est un grand centre mondial de production de papier-journal; 55 vastes usines de pâte et de papier sont concentrées dans les régions de Trois-Rivières et de Shawinigan-Falls ainsi que le long du Saguenay, de l'Outaouais et du Saint-Laurent. La production de métaux non ferreux a fort progressé durant la dernière décennie. La production d'aluminium a été remarquable ces dernières années (612,543 tonnes en 1955). Le Québec, avec ses nouvelles fabriques de meubles, sa nouvelle fonderie de titane et son aluminerie de plus grande capacité, menace d'enlever à l'Ontario le premier rang qu'il occupe dans ces domaines.

Les industries du Québec ne sont pas aussi diversifiées que celles de l'Ontario, bien qu'un certain nombre aient une production formant environ la moitié ou plus du total national. Le Québec vient en tête pour le tabac, les cigares et les cigarettes (94.0 p. 100 du total national), la confection pour dames (69.5 p. 100), les filés et tissus de coton (67.6 p. 100), la confection pour hommes (56.2 p. 100), les textiles et la soie synthétiques (53.0 p. 100), les produits chimiques divers (44.2 p. 100), la fonte et l'affinage des métaux non ferreux (43.6 p. 100), la pâte et le papier (42.3 p. 100), et le matériel roulant de chemin de fer (42.0 p. 100).

Les industries de transformation du Québec, tout comme celles des autres provinces se sont relevées en 1955 du léger ralentissement de 1954. Tous les groupes, à l'exception de celui du matériel de transport, ont signalé que la valeur de leurs expéditions avait augmenté. L'augmentation a été de 9.8 p. 100 pour la province dans son ensemble au regard d'une augmentation de 11.2 p. 100 pour le Canada. La main-d'œuvre a augmenté dans tous les groupes, à l'exception de ceux du matériel de transport et des articles en cuir, l'augmentation ayant été de 1.3 p. 100 pour la province, et de 2.4 p. 100 pour tout le Canada.

4.—Statistique des principales industries du Québec, 1955

NOTA.—Les chiffres de 1954 n'ont pas paru dans l'Annuaire, mais ils sont publiés dans la *General Review of the Manufacturing Industries, 1954* du B.F.S.

Industrie	Établissements	Personnel	Salaires	Coût des matières premières à la fabrique	Valeur ajoutée	Valeur des expéditions
	nomb.	nomb.	\$	\$	\$	\$
1 Pâte et papier.....	55	27,082	111,707,145	228,491,407	288,688,818	560,899,722
2 Réduction et affinage des non ferreux.....	11	11,640	47,836,458	343,383,403	152,533,164	528,494,241
3 Dérivés du pétrole.....	8	2,621	11,727,358	231,935,327	124,329,573	367,287,829
4 Abattoirs et conserveries.....	41	4,770	15,799,352	131,015,704	32,543,803	163,420,146
5 Appareils et fournitures électriques divers.....	39	12,026	43,672,331	73,693,585	81,459,477	157,856,059
6 Confection pour dames.....	465	17,979	39,541,005	85,355,388	71,581,207	157,363,541
7 Filés et tissus de coton.....	21	13,844	36,341,037	106,048,378	49,316,900	155,316,025
8 Tabac, cigares et cigarettes.....	27	6,938	23,497,830	80,164,825	73,405,757	152,658,093
9 Confection pour hommes.....	326	16,559	35,480,192	80,596,107	60,441,736	140,851,120
10 Beurre et fromage.....	636	5,238	12,776,415	99,403,748	25,026,033	126,595,144
11 Avions et pièces.....	24	11,066	43,555,248	35,977,014	71,442,013	108,446,781
12 Matériel roulant de chemin de fer.....	8	11,546	38,866,755	58,366,801	42,962,501	103,324,447
13 Préparations alimentaires diverses.....	82	2,717	7,882,774	67,364,371	31,963,154	100,504,224
14 Produits chimiques divers, n.c.a.....	82	7,224	23,474,898	58,985,549	35,045,441	96,402,691
15 Meubles.....	593	10,689	27,484,134	42,130,720	43,653,389	86,853,873
16 Textiles et soie synthétiques.....	33	10,429	29,632,672	41,430,055	41,856,787	84,443,585
17 Pain et produits connexes.....	947	10,233	24,089,317	40,155,485	39,836,957	82,778,934
18 Scieries.....	1,575	8,710	15,253,546	49,701,657	30,917,364	81,381,163
19 Produits du lait et du cuivre.....	38	2,727	9,799,133	58,610,903	21,342,012	81,300,006
20 Machines industrielles.....	58	7,873	27,489,219	31,608,063	44,557,712	79,474,607
21 Chaussures en cuir.....	151	11,896	24,434,632	35,013,716	37,783,402	73,058,637
22 Acides, alcalis et sels.....	16	3,639	15,362,020	27,611,019	35,020,839	67,627,636
23 Boîtes et sacs en papier.....	61	4,876	13,190,510	41,175,316	25,199,342	66,700,213
24 Tôlerie.....	88	5,013	17,152,521	33,560,733	32,690,477	65,384,524
25 Impression et édition.....	83	7,027	25,111,290	18,771,387	46,097,753	65,308,222
26 Aliments pour bétail et volaille.....	262	1,818	4,435,976	51,151,794	11,150,288	63,063,453

4.—Statistique des principales industries du Québec, 1955—fin

Industrie	Établissements	Personnel	Salaires	Coût des matières premières à la fabrique	Valeur ajoutée	Valeur des expéditions
	nomb.	nomb.	\$	\$	\$	\$
27 Articles en caoutchouc, y compris chaussures.....	32	6,745	19,697,454	24,780,045	35,055,289	59,800,237
28 Chantiers maritimes.....	11	7,291	23,961,643	22,390,193	35,512,476	58,502,238
29 Rabotages et portes et châssis.....	784	5,844	12,907,211	32,959,399	20,869,089	54,814,897
30 Impression et reliure.....	615	7,241	21,800,953	18,743,257	35,050,482	54,397,997
31 Brasseries.....	4	2,428	10,017,588	15,401,426	37,035,911	53,669,936
32 Fer et acier primaires.....	15	3,689	14,368,957	16,693,689	34,025,151	53,577,923
33 Préparations médicinales et pharmaceutiques.....	93	3,691	11,921,189	16,410,747	35,987,320	52,641,448
34 Ponts et charpentes d'acier.....	13	3,964	15,116,195	25,711,349	24,417,119	50,618,169
35 Matériel de télécommunication.....	27	5,267	19,433,527	27,227,779	24,051,322	50,412,887
36 Boissons distillées.....	8	2,231	8,062,568	17,301,926	31,155,162	47,865,949
37 Eaux gazeuses.....	185	2,761	7,624,976	13,653,179	32,362,278	47,031,620
38 Articles divers en papier.....	73	2,613	7,292,055	24,464,899	18,848,523	43,703,612
39 Confections pour enfants.....	127	5,485	10,242,119	22,468,613	16,845,793	39,606,109
40 Tréfilerie.....	33	2,843	10,566,526	22,129,163	16,734,243	39,580,957
Total, principales industries¹.....	7,750	298,373	918,606,729	2,452,128,119	1,948,796,007	4,523,018,894
Total, toutes industries.....	12,194	429,575	1,271,077,953	3,152,541,331	2,622,333,056	5,922,367,074
Pourcentage par rapport à toutes les industries.....	63.56	69.46	72.27	77.78	74.31	76.37

¹ Le raffinage du sucre compte parmi les principales industries, mais la statistique revêt à son égard un caractère confidentiel.

Sous-section 3.—Ontario

La province d'Ontario, aujourd'hui reconnue comme l'une des principales régions industrielles du monde, répond pour environ la moitié de la production manufacturière du Canada. Trois facteurs ont valu à l'Ontario son rang actuel: la proximité des matières premières; l'énergie hydro-électrique à bon marché; sa situation des plus favorables quant aux marchés non seulement du continent nord-américain, mais aussi d'outre-mer. La plupart des manufactures de la province, comme la majorité de sa population, sont implantées dans le Sud. Cette région a l'avantage inestimable de border la voie navigable du Saint-Laurent et des Grands lacs, voie qui donne accès, à l'ouest, au cœur du continent et, à l'est, aux routes maritimes du monde et qui, de plus, fournit à l'Ontario le gros de son énergie hydro-électrique. Plusieurs nouvelles régions industrielles se créent à mesure que s'établissent dans de petits centres de nouvelles industries et succursales d'industries déjà existantes.

Malgré les grands progrès industriels d'autres provinces, l'Ontario continue de dominer; en 1955, il a produit environ 49 p. 100 des articles manufacturés au pays. La productivité des aciéries augmente. A Sarnia, des sommes énormes ont été affectées à une usine appelée à fabriquer toute une gamme de nouveaux produits fondés sur le pétrole de l'Alberta acheminé par le pipeline Edmonton-Sarnia. D'importantes réalisations sont en train dans le domaine du caoutchouc synthétique et des produits chimiques industriels et de consommation. L'Ontario continue d'accuser des avances dans des industries traditionnelles comme les véhicules automobiles, les machines industrielles et agricoles, l'équipement ménager, les machines de comptabilité et de bureau et les appareils et fournitures électriques. De nombreuses usines de pièces d'avion et de matériaux de construction se sont établies dans la région de Toronto et des manufactures de produits chimiques ont été construites dans la région de Sarnia et le long du Saint-Laurent, entre Cornwall et Kingston.

L'Ontario a aussi la production manufacturière la plus variée de toutes les provinces. Certaines industries, comme les véhicules automobiles et pièces, les machines électriques lourdes, les instruments aratoires, les machines-outils, l'empois et le glucose, les bicyclettes et le traitement du tabac brut, sont presque exclusives à l'Ontario. L'Ontario répond pour la majeure partie de la production d'un nombre important des quarante principales indus-

tries du Canada en 1955. Voici ces industries, avec le pourcentage de chacune par rapport à la production nationale en 1955: véhicules automobiles, 98.9; pièces de véhicules automobiles, 96.1; appareils électriques lourds, 91.0; articles de caoutchouc, 81.3 p. 100; matériel de télécommunications, 79.2 p. 100; fer et acier bruts, 78.4 p. 100; moulages de fer, 70.7 p. 100; préparations de fruits et légumes, 65.6 p. 100; avions et pièces, 64.9 p. 100; produits divers du papier, 63.0 p. 100; tôleerie, 59.0 p. 100; impression et reliure, 58.5 p. 100; produits de cuivre ou de bronze, 58.3 p. 100; machines industrielles, 57.1 p. 100; acides, alcalis et sels, 53.8 p. 100; cartons et sacs de papier, 52.1 p. 100; meubles, 50.5 p. 100 et produits chimiques divers, 50.0 p. 100.

Il existe aussi un certain nombre d'industries d'importance moyenne (production de plus de 100 millions de dollars) où l'Ontario venait en tête: instruments aratoires, 92.4 p. 100 de la production; savons et produits de blanchissage, 88.4 p. 100; réfrigérateurs, aspirateurs etc., 80.1 p. 100; machines de bureaux et appareils ménagers, 73.9 p. 100; quincaillerie, outils et coutellerie, 71.6 p. 100; appareils de chauffage ou de cuisson, 69.6 p. 100; et confiserie, 56.5 p. 100.

L'industrie de fabrication de l'Ontario pour 1955 a fixé à \$9,617,642,961 la valeur de vente des expéditions des usines, soit 12.7 p. 100 de plus que l'année précédente. C'est le chiffre le plus élevé jamais atteint et qui a dépassé de 8.3 p. 100 celui de 1953. Cette augmentation des expéditions s'est accompagnée d'un relèvement de 2.5 p. 100 du nombre des travailleurs qui, en 1955, a atteint 613,872.

5.—Statistique des principales industries de l'Ontario, 1955

NOTA.—Les chiffres de 1954 n'ont pas paru dans l'Annuaire, mais ils sont publiés dans la *General Review of the Manufacturing Industries, 1954*, du B.F.S.

Industrie	Établissements	Personnel	Salaires	Coût des matières premières à la fabrique	Valeur ajoutée	Valeur d'origine des expéditions
						\$
	nomb.	nomb.	\$	\$	\$	\$
1 Véhicules automobiles.....	9	32,491	131,049,092.	626,514,547	264,274,618	897,044,382
2 Réduction et affinage des non-ferreux.....	9	10,595	43,368,237	256,783,209	218,573,605	492,930,068
3 Fer et acier bruts.....	18	23,369	102,907,093	171,581,869	228,709,663	412,013,769
4 Pâte et papier.....	41	19,108	83,226,439	167,312,533	209,562,479	401,749,103
5 Abattoirs et conserveries.....	56	8,740	31,382,574	243,146,755	76,940,650	321,452,118
6 Dérivés du pétrole.....	14	5,456	23,840,217	183,614,354	111,638,401	305,587,774
7 Pièces de véhicules automobiles... ..	108	18,813	70,811,811	144,231,441	124,702,990	274,068,620
8 Articles en caoutchouc, y compris la chaussure.....	42	15,106	53,895,965	112,162,510	151,674,057	262,157,593
9 Avions et pièces.....	23	19,036	77,331,466	100,513,012	125,984,113	229,943,128
10 Matériel de télécommunications..	85	13,344	40,976,136	127,534,970	85,120,352	208,665,818
11 Machines électriques lourdes.....	47	20,357	75,623,014	66,635,308	110,935,543	180,540,736
12 Appareils et fournitures électriques divers.....	98	10,908	37,299,630	80,170,090	75,164,084	159,963,621
13 Préparations de fruits et légumes..	201	10,804	26,427,874	92,750,395	64,907,714	153,580,451
14 Tôlerie.....	190	11,314	40,096,857	81,284,310	70,490,712	153,471,849
15 Beurre et fromage.....	461	7,466	22,316,516	107,002,656	39,896,128	150,108,668
16 Machines industrielles.....	189	13,228	49,007,631	61,038,874	83,390,729	144,554,309
17 Imprimerie et édition.....	299	13,527	52,575,335	36,958,228	95,156,027	133,240,955
18 Meubles.....	712	15,088	43,767,818	61,194,412	68,760,514	132,115,815
19 Moulages de fer.....	92	9,831	36,747,202	59,724,787	68,937,322	129,285,300
20 Produits du cuivre et du laiton... ..	91	5,301	19,801,401	87,350,242	38,443,888	126,223,042
21 Pain et produits connexes.....	842	14,581	38,462,549	54,169,161	62,217,114	120,458,289
22 Imprimerie et reliure.....	771	12,996	42,031,349	43,500,618	73,076,895	117,547,549
23 Préparations alimentaires diverses	111	4,285	13,515,544	75,190,639	38,630,768	115,738,579
24 Boîtes et sacs en papier.....	104	7,447	24,021,898	66,353,996	44,352,162	111,316,154
25 Produits chimiques divers, n.c.a... ..	130	4,839	18,437,653	47,714,441	55,605,926	109,049,859
26 Réfrigérateurs, aspirateurs et appareil.....	56	7,655	24,618,410	51,260,785	49,340,027	108,659,268
27 Articles divers en papier.....	119	6,735	21,645,026	58,685,127	48,560,622	108,380,913
28 Instruments aratoires.....	31	10,859	39,447,957	55,355,001	50,109,735	105,283,706
29 Quincaillerie, outils et coutellerie..	272	9,731	34,219,823	35,515,579	59,598,910	95,637,098
30 Brasseries.....	21	3,293	14,488,568	20,417,659	72,616,224	94,470,237
31 Acides, alcalis et sels.....	21	4,455	17,876,310	30,991,574	52,176,835	92,645,255
32 Meuneries.....	45	2,016	6,389,800	75,743,399	14,556,486	90,998,121
33 Savons, composés de lessive et préparations de nettoyage.....	70	3,138	12,130,847	40,278,638	47,501,506	88,510,571
34 Tabac: préparation et emballage..	10	1,612	3,428,168	75,926,144	8,488,102	84,649,307
35 Matériel roulant de chemin de fer..	13	5,726	21,053,889	49,635,074	32,559,228	83,079,946

5.—Statistique des principales industries de l'Ontario, 1955—fin

Industrie	Établissements	Personnel	Salaires	Coût des matières premières à la fabrique	Valeur ajoutée	Valeur d'origine des expéditions
	nomb.	nomb.	\$	\$	\$	\$
36 Aliments pour bétail et volaille.	340	2,876	7,657,422	61,219,900	18,643,109	81,093,831
37 Appareils de chauffage ou de cuisine.	68	5,980	20,345,984	41,306,115	37,014,551	78,592,179
38 Tréfilerie.	69	5,581	20,871,107	39,233,512	37,859,066	78,563,195
39 Machines de ménage, de bureau et de magasin.	46	5,412	19,445,930	35,084,936	42,657,368	78,548,988
40 Confection pour hommes.	152	10,242	24,437,319	37,127,659	37,795,977	74,413,309
Total, principal industries.	6,676	413,341	1,486,977,861	3,862,214,489	3,196,624,200	7,186,333,473
Total, toutes industries.	13,276	613,872	2,088,905,627	5,014,225,423	4,426,654,771	9,617,642,961
Pourcentage par rapport à toutes les industries.	45.77	67.33	71.18	77.03	72.21	74.72

Sous-section 4.—Provinces des Prairies

Les principales industries des Prairies sont celles qui dépendent des ressources agricoles: culture des céréales, élevage des bovins et production laitière. Viennent ensuite, généralement, celles qui fournissent à la population locale les plus importantes nécessités, comme la boulangerie, l'impression et l'édition, etc. Les vastes services ferroviaires requièrent de grands ateliers d'entretien du matériel roulant, spécialement dans la région de Winnipeg, et l'usage fort répandu des véhicules automobiles et des machines dans les fermes a fait établir des raffineries de pétrole dans chaque province. La production fort accrue de pétrole brut en Alberta a appelé d'autres installations de raffinage. Cette dernière industrie a accompli d'immenses progrès dans les Prairies depuis 1949. Elle a augmenté sa part de la production totale des Prairies de 8.5 p. 100 en 1949 à 15.8 p. 100 en 1955, atteignant ainsi la deuxième place. Premier centre commercial des Prairies, le Manitoba a connu un développement industriel initial plus considérable que les deux autres provinces. Ses ressources naturelles accessibles d'ordre hydraulique, forestier et, ces dernières années, minéral lui ont permis de diversifier sa production industrielle. En Saskatchewan, bien que l'agriculture continue de jouer le premier rôle économique, les richesses pétrolières et l'uranium ont aussi acquis de l'importance.

Les Prairies ne sont pas aussi riches en ressources hydrauliques que les provinces plus industrielles du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. A la fin de 1955, la puissance installée dans les trois provinces n'atteignait que 1,191,845 h.p., soit environ 7 p. 100 du total national. Grâce maintenant aux découvertes de gaz naturel et de pétrole, les Prairies seront bien en mesure de suppléer aux ressources hydrauliques qui leur manquent et qui sont si nécessaires à tout progrès industriel.

Dans les Prairies, la nature du progrès a varié d'une province à l'autre. L'Alberta est passée au premier rang, surtout depuis 1950. Là, l'effort s'est porté davantage sur la fabrication de machines et d'outillage, y compris certains produits comme les trépons et réservoirs, échangeurs de température et autre équipement lourd pour les industries du pétrole et du gaz qui sont en plein essor. Les produits chimiques, en particulier les pétrochimiques, ont enregistré des gains sensationnels; au deuxième rang des produits dont la fabrication a pris un nouvel essor, ils comprennent maintenant des produits intermédiaires de la rayonne et des polythènes, ainsi que des engrais et autres produits inorganiques tels que la soude caustique et le chlore. L'expansion de l'industrie du traitement des aliments et l'érection de nouvelles fabriques de matériaux de construction ont été cause de gains importants.

Le Manitoba, qui, du point de vue des expéditions, occupait la deuxième place, après l'Alberta, a connu pendant la guerre et l'après-guerre une grande expansion de sa production industrielle encore que, du point de vue du pourcentage, il n'ait pas progressé aussi rapidement que les deux autres provinces des Prairies. Toutefois, depuis 1946, ces progrès ont

intéressé un grand nombre de domaines. On a enregistré une augmentation de 2,951 au chapitre du nombre de travailleurs, augmentation dont 42 p. 100 environ intéressaient le groupe sidérurgique. En 1955, le groupe des aliments et boissons venait en première place, du point de vue de l'embauche, suivi, dans l'ordre indiqué, par le matériel de transport, le vêtement, les produits sidérurgiques, l'impression, l'édition et autres entreprises connexes et enfin par les produits du bois. Ces six industries groupaient 81 p. 100 des travailleurs de l'industrie de fabrication au Manitoba.

L'essor industriel de la Saskatchewan s'est, par contre, maintenu plus dans la voie traditionnelle. Les augmentations les plus fortes, au chapitre des expéditions, ont été enregistrées par l'industrie de la préparation des aliments. On note aussi une augmentation très sensible dans le groupe des matériaux de construction, qui comprend les produits minéraux non métalliques et le bois. Toutefois, c'est le raffinage du pétrole pour la consommation locale qui a marqué la plus forte avance de l'emploi.

6.—Statistique des principales industries des provinces des Prairies, 1955

NOTA.—Les chiffres de 1954 n'ont pas paru dans l'Annuaire, mais ils sont publiés dans la *General Review of the Manufacturing Industries, 1954*, du B.F.S.

Province et industrie	Établissements	Personnel	Salaires	Coût des matières premières à la fabrique	Valeur ajoutée	Valeur d'origine des expéditions
	nomb.	nomb.	\$	\$	\$	\$
Manitoba						
1 Abattoirs et conserveries.....	12	3,086	11,167,353	74,765,409	23,355,502	98,777,029
2 Dérivés du pétrole.....	1	559	2,202,272	25,303,618	13,711,135	40,235,459
3 Beurre et fromage.....	69	1,289	3,607,075	21,448,747	6,589,501	28,510,065
4 Matériel roulant de chemin de fer..	4	4,512	14,603,629	13,528,120	14,398,580	28,149,876
5 Meuneries.....	7	569	1,606,149	21,098,858	3,284,146	24,516,430
6 Confection pour hommes.....	49	2,714	5,239,070	12,776,639	7,885,503	20,568,831
7 Préparations alimentaires diverses	24	597	1,903,509	13,474,175	4,947,237	19,165,052
8 Meubles.....	134	1,760	4,570,788	9,136,730	7,392,043	16,693,786
9 Pâte et papier.....	3	526	2,201,874	4,352,491	10,365,042	15,869,633
10 Impression et édition.....	78	1,890	5,650,480	4,607,118	10,935,502	15,694,108
11 Pain et produits connexes.....	141	1,670	4,500,251	6,348,857	7,632,665	14,483,055
12 Confection pour dames.....	27	1,648	3,752,564	7,437,013	5,244,638	12,719,630
13 Brasseries.....	6	560	2,261,594	1,996,040	9,548,406	11,754,695
14 Impression et reliure.....	79	1,246	3,824,148	3,199,067	6,467,990	9,743,811
15 Tôlerie.....	21	890	2,951,729	5,054,125	4,187,868	9,582,763
16 Boîtes et sacs en papier.....	9	607	1,826,140	5,243,647	3,373,362	8,715,530
17 Aliments préparés pour bétail et volaille	35	227	590,391	5,918,740	1,400,427	7,449,509
18 Produits divers du fer et de l'acier	11	603	2,182,303	2,756,555	3,372,254	6,222,685
19 Sacs de coton et de jute.....	4	206	573,132	4,647,304	891,525	5,575,614
20 Eaux gazeuses.....	22	379	1,048,819	2,155,949	3,221,769	5,538,802
21 Rabotages, portes et châssis.....	33	592	1,587,055	2,679,109	2,290,951	5,062,055
22 Toutes autres principales industries ¹	9	3,525	13,167,058	22,325,841	35,566,507	60,665,820
Total, principales industries..	781	29,655	91,017,383	269,984,152	186,012,553	465,694,238
Total, toutes industries.....	1,549	41,318	121,718,573	329,698,765	247,472,108	588,351,031
Pourcentage par rapport à toutes les industries.....	50.42	71.77	74.78	81.89	75.18	79.15
Saskatchewan						
1 Dérivés du pétrole.....	10	1,194	4,941,003	51,666,324	29,567,048	84,368,378
2 Meuneries.....	9	759	2,516,654	34,784,680	7,769,089	42,919,439
3 Abattoirs et conserveries.....	9	1,067	3,745,614	21,397,228	8,685,543	30,440,467
4 Beurre et fromage.....	58	1,262	3,393,044	21,040,805	6,932,706	28,277,847
5 Pain et produits connexes.....	100	1,102	2,972,894	4,363,711	5,319,637	9,994,720
6 Brasseries.....	5	361	1,386,473	1,946,634	7,443,197	9,528,164
7 Impression et édition.....	98	1,181	3,419,958	2,087,633	5,915,936	8,125,377
8 Rabotages et portes et châssis....	33	440	1,198,838	2,768,332	1,948,040	4,819,953
9 Scieries.....	303	727	1,016,240	1,747,213	2,493,115	4,339,875
10 Eaux gazeuses.....	24	265	643,141	1,452,193	2,002,287	3,632,967
11 Tôlerie.....	7	256	815,809	2,035,136	1,548,348	3,514,423
12 Aliments préparés pour bétail et volaille	10	75	217,722	1,726,025	673,218	2,246,456
Total, principales industries²..	666	8,689	26,267,390	147,015,914	80,298,164	232,208,066
Total, toutes industries.....	960	11,490	34,825,511	174,078,701	113,598,622	295,162,037

6.—Statistique des principales industries des provinces des Prairies, 1955—fin

Province et industrie	Établissements	Personnel	Salaires	Coût des matières premières à la fabrique	Valeur ajoutée	Valeur d'origine des expéditions
	nomb.	nomb.	\$	\$	\$	\$
Alberta						
1 Abattoirs et conserveries.....	15	3,812	13,203,518	100,556,076	25,503,904	126,627,676
2 Dérivés du pétrole.....	18	1,803	7,327,419	65,810,758	47,008,996	115,989,698
3 Beurre et fromage.....	100	1,883	5,065,208	27,929,126	8,529,705	36,892,935
4 Meuneries.....	11	772	2,104,729	26,112,119	4,427,599	30,953,838
5 Scieries.....	761	3,007	5,335,850	10,284,325	12,872,546	23,853,097
6 Rabotages et portes et châssis....	122	1,843	4,970,922	13,455,437	8,309,832	22,086,702
7 Pain et produits connexes.....	140	1,872	5,015,245	7,234,534	9,029,352	16,668,022
8 Brasseries.....	6	516	1,917,391	3,001,716	10,739,333	13,893,013
9 Matériel roulant de chemin de fer.	3	1,911	6,053,983	7,290,727	6,053,983	13,550,513
10 Produits de béton.....	39	895	2,972,769	6,672,879	6,905,834	13,191,008
11 Impression et édition.....	80	1,296	3,990,763	3,440,054	9,280,799	12,816,143
12 Ponts et charpentes en acier.....	4	690	2,665,443	5,114,721	5,830,571	10,991,597
13 Acides, alcalis et sels.....	3	375	1,891,258	2,216,018	5,472,418	8,760,740
14 Préparations alimentaires diverses	13	280	775,192	4,884,292	3,237,127	8,349,820
15 Aliments préparés pour bétail et volaille.....	46	265	729,103	5,800,000	1,776,159	7,740,064
16 Confection pour hommes.....	9	688	1,473,358	2,945,899	3,826,376	6,851,528
17 Tôlerie.....	13	474	1,559,717	3,351,355	3,097,444	6,363,485
18 Impression et reliure.....	81	872	2,696,423	1,826,013	4,091,343	5,981,900
19 Ateliers d'usinage.....	68	745	2,669,736	1,797,817	3,950,421	5,874,698
20 Toutes autres principales industries ¹	8	2,090	8,493,082	20,390,217	29,836,182	52,165,242
Total, principales industries..	1,540	26,089	80,911,109	320,114,083	209,780,654	539,601,719
Total, toutes industries.....	2,126	34,846	106,548,815	366,022,853	263,308,701	641,148,235
Pourcentage par rapport à toutes les industries.....	72.44	74.87	75.94	87.46	79.67	84.16

¹ Y compris les avions et pièces, ponts et charpentes en acier, le ciment hydraulique, les produits du gypse, la réduction et l'affinage des métaux non ferreux, et le fer et l'acier primaires. ² La réduction et l'affinage des métaux non ferreux comptent aussi parmi les grandes industries, mais comme moins de trois maisons ont fait rapport, la statistique en est confidentielle. ³ Y compris le ciment hydraulique, les engrais, la réduction et l'affinage des métaux non ferreux, les plastiques primaires et le raffinage du sucre.

Sous-section 5.—Colombie-Britannique

La Colombie-Britannique, dont la valeur d'origine des expéditions a atteint \$1,679,344,816 en 1955, occupait le troisième rang parmi les provinces dans la production manufacturière. Sa part de la production nationale s'est élevée de 7.1 p. 100 en 1939 à 8.6 p. 100 en 1955.

Les ressources forestières, la pêche, les minéraux et l'énergie électrique ont fourni à la province les bases d'un développement industriel aussi vaste que varié. En 1955, les scieries ont occupé le premier rang avec une valeur brute d'expéditions de \$414,944,542, suivies de la pâte et du papier (\$169,370,459). La province vient au premier rang quant aux produits du bois (43 p. 100 du total national). L'industrie des produits du pétrole, dont les expéditions se sont élevées à \$101,985,120, venait au troisième rang. Cette industrie a été fortement stimulée par l'achèvement du pipeline *Trans-Mountain*. En 1953, ses expéditions ont occupé le septième rang (\$40,562,462). La province a également fourni 41 p. 100 de la production nationale de l'industrie du traitement du poisson en 1955 et contribue pour une large part à faire du Canada le plus grand exportateur mondial de poisson.

Ce qui marque ces récents progrès, ce sont les nouvelles entreprises installées très loin des centres établis. L'extension des voies de communication et de transport vers des collectivités intérieures autrefois isolées ouvre l'accès à de grandes richesses et confère à l'économie provinciale plus de cohésion et de vigueur. Les fabriques situées dans les régions éloignées exploitent plus rationnellement les ressources naturelles du point de vue de l'emploi et des capitaux. Le développement industriel de la province se constate par l'accroissement de l'emploi qui, en 1955, a été de deux fois et demie le chiffre d'avant-guerre.

La valeur brute de la fabrication a été plus de six fois celle de 1939. La consommation d'énergie électrique (5,200 millions de kWh en 1955) a marqué une avance continue de 150 p. 100 durant la dernière décennie.

La Colombie-Britannique occupe le deuxième rang quant aux ressources hydrauliques disponibles et ses installations qui, à la fin de 1955, fournissaient 2,439,508 h.p. sur un total national de 17,735,221 h.p., ne le cédaient qu'au Québec et à l'Ontario.

En 1954, les industries de transformation de la Colombie-Britannique ont pris de l'expansion, alors que le reste du Canada enregistrerait une légère récession; leur essor s'est poursuivi en 1955. Cette année-là, la main-d'œuvre a été de 6.8 p. 100 supérieure à celle de 1954 et la valeur des expéditions d'origine de 13.9 p. 100 supérieure à celle de la même année. Ces chiffres s'opposent à 2.4 p. 100 et 11.2 p. 100, respectivement, pour l'ensemble du Canada.

7.—Statistique des principales industries de la Colombie-Britannique, 1955

NOTA.—Les chiffres de 1954 n'ont pas paru dans l'*Annuaire*, mais ils sont publiés dans la *General Review of the Manufacturing Industries, 1954*, du B.F.S.

Industrie	Établissements	Personnel	Salaires	Coût des matières premières à la fabrique	Valeur ajoutée	Valeur d'origine des expéditions
	nomb.	nomb.	\$	\$	\$	\$
1 Scieries.....	1,875	31,316	103,743,623	212,624,169	196,773,735	414,944,542
2 Pâte et papier.....	12	6,651	31,632,621	68,910,308	92,139,670	169,370,459
3 Dérivés du pétrole.....	4	1,165	5,396,040	62,798,044	36,676,504	101,985,120
4 Rabotages et portes et châssis....	219	3,632	11,509,030	49,629,951	22,293,670	72,655,254
5 Placages et contre-plaqué.....	14	5,398	18,684,125	32,112,195	37,200,046	70,059,477
6 Traitement du poisson.....	72	3,415	9,793,365	40,705,672	24,108,389	65,644,446
7 Abattoirs et conserveries.....	10	1,478	5,575,050	42,375,624	7,889,450	50,561,130
8 Préparations alimentaires diverses	42	869	2,384,593	35,440,293	5,965,684	41,782,663
9 Engrais.....	5	1,282	5,458,905	12,863,425	25,854,659	41,037,355
10 Chantiers maritimes.....	24	3,664	14,250,207	10,065,511	24,066,422	34,452,724
11 Beurre et fromage.....	30	1,943	6,402,030	20,539,468	9,343,185	30,877,088
12 Préparations de fruits et légumes	68	2,300	5,005,066	19,514,743	11,994,349	29,469,134
13 Impression et édition.....	91	3,107	11,731,004	6,478,251	20,357,648	27,051,083
14 Pain et produits connexes.....	282	2,868	8,274,354	11,440,544	12,692,703	24,904,461
15 Tôlerie.....	30	963	3,710,602	11,724,091	8,208,770	19,870,960
16 Ponts et charpentes en acier.....	4	1,342	5,593,685	11,213,127	8,288,781	19,747,383
17 Machines industrielles.....	42	1,690	6,567,786	6,068,134	13,112,542	19,037,735
18 Meubles.....	218	1,970	5,712,157	8,815,112	8,513,311	17,512,239
19 Boîtes et sacs en papier.....	17	1,022	3,143,451	10,380,756	6,689,737	17,143,428
20 Aliments préparés pour bétail et volaille.....	38	771	2,311,444	11,894,635	3,531,964	16,235,334
21 Brasseries.....	9	652	2,499,295	3,272,750	11,967,311	15,412,921
22 Produits divers en papier.....	13	696	2,151,537	9,125,735	4,563,093	13,751,656
Total, principales industries¹.	3,119	78,194	271,529,970	697,992,538	592,236,623	1,313,506,592
Total, toutes industries.....	4,486	102,408	353,810,727	895,973,668	750,877,508	1,679,344,816

¹ Voici d'autres industries principales dont la statistique ne peut être publiée vu que moins de trois établissements dans chaque industrie ont fait rapport: réduction et affinage des métaux non ferreux, raffinage du sucre et boissons distillées.

Section 2.—Industries manufacturières dans les centres urbains

La prospérité de la plupart des villes du Canada, surtout dans l'Est, est liée étroitement à leurs industries de transformation, qui occupent une grande partie de la main-d'œuvre. Les villes de l'Ouest sont surtout des centres de distribution, bien que les établissements de transformation y augmentent rapidement.

Le tableau 8, qui indique le degré de concentration des industries de transformation du Canada dans les centres urbains, révèle aussi, par province, la proportion de la production manufacturière brute contribué par les villes où les expéditions des fabriques dépassent un million de dollars. Dans l'Ontario et le Québec, provinces les plus industrialisées, ces villes fournissaient 79 et 93 p. 100 du total en 1955, alors que dans les provinces de l'Atlantique et la Colombie-Britannique, où les scieries, les conserveries de poisson et l'industrie laitière sont les principales industries, la proportion était respectivement de 64 et 54 p. 100. Dans les Prairies, l'industrie de transformation se confine en majeure partie à quelques centres urbains.

La comparaison des chiffres de 1955 avec ceux de 1954 révèle une tendance vers la décentralisation industrielle dans toutes les provinces, mais le changement le plus marquant se manifeste dans l'Ontario où de nouvelles industries semblent vouloir s'établir dans de petits centres urbains et où de nombreuses régions se sont développées autour d'une seule industrie. Dans la province, le pourcentage des manufactures situées dans les centres urbains et dont les expéditions ont dépassé un million de dollars était de 90 en 1952 et a baissé à 79 en 1955.

8.—Centres urbains dont la valeur d'origine brute des expéditions dépasse 1 million de dollars, nombre d'établissements et expéditions totales par rapport au total de chaque province, 1954 et 1955

NOTA.—Les chiffres ci-dessous sont parfois plus élevés que ceux du tableau 11, pp. 717-719, car le présent tableau comprend la statistique des villes comptant moins de trois établissements et une production excédant 1 million de dollars. Il n'est pas possible de publier le renseignement au tableau 11, sans dévoiler les affaires de certains établissements particuliers.

Année et province ou territoire	Centres urbains dont les expéditions dépassent \$1,000,000	Établissements des centres urbains dépassant \$1,000,000	Total des expéditions des centres urbains de \$1,000,000	Valeur des expéditions de chaque province	Valeur des expéditions des centres urbains en % des expéditions de chaque province
	nombre	nombre	\$	\$	
1954					
Terre-Neuve.....	4	126	73,690,698	109,567,770	67.3
Île-du-Prince-Édouard.....	3	61	15,973,456	23,469,743	68.1
Nouvelle-Écosse.....	27	528	203,774,207	300,072,733	67.9
Nouveau-Brunswick.....	18	361	228,531,168	287,350,600	79.5
Québec.....	163	8,078	5,027,556,543	5,395,786,644	93.2
Ontario.....	182	9,638	7,505,904,263	8,533,167,214	88.0
Manitoba.....	10	1,064	481,425,498	571,408,772	84.3
Saskatchewan.....	8	382	222,530,692	280,733,784	79.3
Alberta.....	16	941	412,586,436	575,277,702	71.7
Colombie-Britannique.....	41	2,690	873,369,110	1,474,156,242	59.2
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	—	—	—	3,536,300	—
Canada, 1954.....	472	23,869	15,045,342,071	17,554,527,404	85.8
1955					
Terre-Neuve.....	5	133	75,356,756	115,579,036	65.2
Île-du-Prince-Édouard.....	2	42	11,965,164	23,628,831	50.6
Nouvelle-Écosse.....	27	540	218,303,765	331,129,690	65.9
Nouveau-Brunswick.....	16	341	221,894,460	294,829,050	75.3
Québec.....	175	8,210	5,508,352,309	5,922,367,074	93.0
Ontario.....	180	9,248	7,550,499,731	9,617,642,961	78.5
Manitoba.....	13	1,128	488,164,813	588,351,081	83.0
Saskatchewan.....	9	422	232,483,059	295,162,037	78.8
Alberta.....	17	1,016	426,500,348	641,148,235	66.5
Colombie-Britannique.....	36	2,455	911,907,151	1,679,344,816	54.3
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	—	—	—	4,751,000	—
Canada, 1955.....	480	23,535	15,645,427,556	19,513,933,811	80.2

9.—Statistique principale des industries manufacturières des six grandes villes industrielles du Canada, 1939 à 1955

Ville et année	Établissements	Personnel	Salaires	Coût du combustible et de l'électricité	Coût des matières premières	Valeur brute des produits ¹
	nombre	nombre	\$	\$	\$	\$
Montréal (P.Q.).....1939	2,501	105,315	114,602,118	7,667,848	254,188,246	483,246,583
.....1946	3,785	173,507	291,381,617	14,740,538	602,667,823	1,147,945,303
.....1949	4,136	184,779	399,943,526	16,487,474	847,444,669	1,596,713,694
.....1953	4,398	193,129	544,284,191	18,428,249	1,067,911,378	2,042,662,785
.....1954	4,415	184,684	539,119,575	19,030,786	1,050,160,663	1,987,217,589
.....1955	4,379	176,998	529,339,811	19,553,134	1,021,717,306	1,963,367,235

Renvois à la fin du tableau, p. 716.

9.—Statistique principale des industries manufacturières des six grandes villes industrielles du Canada, 1939 à 1955—fin

Ville et année	Établissements	Personnel	Salaires	Coût du combustible et de l'électricité	Coût des matières premières	Valeur brute des produits ¹
	nombre	nombre	\$	\$	\$	\$
Toronto (Ont.).....						
1939	2,885	98,702	122,553,435	7,306,351	240,532,281	482,532,331
1946	3,632	145,556	247,298,288	12,238,707	549,256,912	1,036,939,790
1949	4,005	158,562	368,510,524	17,003,151	837,148,440	1,579,186,450
1953	3,781	154,251	478,086,271	18,968,416	980,873,073	1,875,747,249
1954	3,728	145,792	470,046,860	19,883,670	945,614,031	1,810,860,959
1955	3,497	134,235	448,775,761	18,788,747	916,493,539	1,732,099,123
Hamilton (Ont.).....						
1939	481	31,512	39,563,423	5,267,577	70,829,034	152,746,340
1946	501	45,951	80,959,432	10,434,888	150,977,835	308,033,098
1949	546	54,665	137,641,333	17,728,214	285,180,403	563,982,920
1953	566	60,451	201,515,979	22,408,131	385,515,852	824,407,315
1954	580	54,199	189,099,943	20,470,777	341,555,746	752,353,730
1955	588	55,202	200,311,361	24,807,502	395,047,070	844,835,085
Windsor (Ont.).....						
1939	222	17,729	25,938,890	1,673,417	63,907,106	122,474,320
1946	256	30,889	60,315,436	3,748,979	138,788,813	244,925,148
1949	283	34,591	94,304,627	5,373,123	271,392,923	494,162,203
1953	338	37,514	140,481,193	7,559,592	402,209,586	682,273,319
1954	353	30,210	112,816,841	5,718,287	263,143,564	474,634,211
1955	334	25,654	101,810,378	4,975,650	186,275,443	374,512,418
Winnipeg (Man.).....						
1939	648	17,571	20,717,273	1,491,823	44,873,043	81,024,272
1946	756	26,730	42,354,650	2,625,075	121,531,306	206,381,007
1949	860	28,687	58,604,162	3,166,077	143,827,270	255,006,806
1953	860	28,230	76,008,218	3,266,587	153,860,845	300,186,774
1954	864	26,887	74,628,593	3,503,403	150,352,336	288,602,394
1955	873	26,392	75,281,647	3,541,450	152,575,494	291,084,611
Vancouver (C.-B.)...						
1939	829	17,957	22,382,192	1,397,159	56,565,511	101,267,243
1946	1,071	31,408	55,960,984	3,075,458	138,045,068	270,165,166
1949	1,225	33,536	78,793,345	4,392,716	204,642,985	358,620,526
1953	1,316	33,822	108,896,725	5,448,266	255,906,780	448,591,543
1954	1,335	33,916	114,114,199	6,104,757	273,058,336	486,913,181
1955	1,330	34,683	120,488,180	5,757,268	276,666,483	489,181,449

¹ La valeur nette est la valeur brute moins le coût des matières premières, du combustible et de l'électricité. En 1952, la valeur brute des produits a été remplacée par la valeur des expéditions de la fabrique; voir le texte, pp. 653-654.

10.—Statistique principale des industries manufacturières des six principales régions métropolitaines du Canada, 1954-1955

Région métropolitaine	Établissements	Personnel	Salaires	Coût du combustible et de l'électricité	Coût des matières premières à la fabrique	Valeur d'origine des expéditions
	nombre	nombre	\$	\$	\$	\$
1954						
Montréal.....	5,050	239,811	727,701,073	44,572,601	1,645,598,508	3,056,372,991
Toronto.....	4,667	200,716	657,337,207	30,072,161	1,288,506,914	2,546,283,395
Hamilton.....	679	57,071	197,158,253	21,075,453	358,290,238	783,690,490
Windsor.....	381	30,969	115,076,288	5,877,855	269,484,610	484,157,007
Winnipeg.....	1,005	35,753	101,376,436	5,341,804	288,990,475	489,227,873
Vancouver.....	1,729	50,129	169,444,676	10,142,842	411,308,194	750,277,091
1955						
Montréal.....	5,147	240,288	750,385,954	47,051,284	1,808,114,819	3,331,614,743
Toronto.....	4,685	200,352	679,096,497	30,413,613	1,382,513,942	2,716,050,767
Hamilton.....	700	58,337	209,520,995	25,540,191	415,146,966	882,681,084
Windsor.....	387	36,528	144,637,822	7,787,681	338,435,101	617,299,358
Winnipeg.....	1,038	35,898	106,439,189	8,035,778	286,929,227	497,254,934
Vancouver.....	1,762	53,112	185,614,937	10,983,013	458,559,366	830,019,379

11.—Statistique des industries manufacturières des municipalités comptant des expéditions de la fabrique de 5 millions de dollars ou plus et trois établissements ou plus, 1955

NOTA.—La statistique des centres urbains qui comptent trois établissements ou plus ne peut être donnée si un établissement représente 75 p. 100 ou deux établissements représentent 90 p. 100 de la production totale. Les chiffres de 1954 n'ont pas paru dans l'Annuaire, mais ils sont publiés dans la *General Review of the Manufacturing Industries, 1954* du B.F.S.

Province et municipalité	Établissements	Personnel	Salaires	Coût du combustible et de l'électricité	Coût des matières premières	Valeur d'origine des expéditions
	nombre	nombre	\$	\$	\$	\$
Terre-Neuve						
Saint-Jean.....	104	2,228	5,777,609	531,462	10,882,053	24,230,079
Île-du-Prince-Édouard						
Charlottetown.....	34	646	1,547,246	166,956	6,942,079	10,302,264
Nouvelle-Écosse						
Amherst.....	24	1,248	3,182,627	289,572	4,691,360	10,802,773
Halifax.....	149	6,260	17,195,401	1,036,567	30,415,702	63,779,266
Limburg.....	17	703	1,695,748	103,960	3,968,136	6,998,037
New-Glasgow.....	28	721	1,898,985	335,141	3,180,786	6,471,992
Sydney.....	42	5,010	17,881,991	3,312,098	30,144,103	62,517,530
Trenton.....	8	946	2,918,040	436,453	8,116,485	13,319,978
Truro.....	43	943	1,777,778	165,008	4,025,106	7,608,240
Yarmouth.....	30	690	1,379,583	136,046	3,718,080	6,556,728
Nouveau-Brunswick						
Fredericton.....	39	886	1,908,823	148,692	3,780,802	7,379,607
Leicester.....	8	508	1,388,570	91,111	2,706,489	7,557,100
Moncton.....	50	2,771	8,047,771	597,951	19,601,426	32,539,153
Saint-Jean.....	108	4,528	11,599,173	1,399,859	43,909,577	70,108,559
Québec						
Acton-Vale.....	15	945	2,099,570	69,808	3,779,259	6,758,939
Beauharnois.....	18	1,459	4,999,388	3,711,636	12,095,633	28,432,750
Berthierville.....	15	654	1,441,975	156,933	2,561,787	5,828,677
Cap-de-la-Madeleine.....	36	2,299	6,545,949	1,599,201	23,403,049	43,808,043
Chicoutimi.....	35	537	1,318,630	110,183	2,702,609	5,268,969
Coaticook.....	22	1,093	2,415,974	137,486	6,040,135	9,729,163
Côte-St-Luc.....	4	977	3,662,857	150,714	9,149,700	16,646,509
Cowansville.....	11	1,585	4,365,907	344,475	8,622,966	16,116,904
Donnacoona.....	5	983	4,167,472	2,014,471	7,098,168	18,452,934
Drummondville.....	57	6,193	16,612,065	1,337,956	31,398,691	64,385,410
Farnham.....	19	1,061	2,548,018	176,257	4,596,436	9,601,624
Granby.....	87	5,793	15,116,410	894,430	28,954,751	62,238,236
Grand'Mère.....	34	2,453	6,942,083	1,648,906	13,698,225	31,631,623
Hull.....	52	3,690	11,821,298	2,299,978	30,420,025	59,042,070
Huntingdon.....	13	585	1,671,567	175,749	7,547,829	10,778,759
Joliette.....	61	2,227	5,312,944	600,459	8,912,651	19,747,489
Jonquières.....	21	502	1,534,915	269,775	3,816,940	6,998,161
Lachine.....	76	11,709	43,104,952	1,720,809	73,741,651	154,785,071
Lasalle.....	50	5,405	18,600,726	3,048,066	57,266,271	110,279,004
L'Assomption.....	15	614	1,473,464	111,432	3,156,971	5,645,750
Longueuil.....	35	1,825	4,509,130	235,517	7,500,185	15,718,448
Louiseville.....	19	1,689	3,915,512	387,342	6,336,127	12,121,743
Magog.....	31	2,652	6,880,485	814,386	34,329,365	44,980,774
Marieville.....	21	595	1,281,664	110,585	4,246,937	6,559,701
Montmagny.....	40	1,451	3,407,554	212,435	6,638,090	13,333,750
Montréal.....	4,379	176,998	529,339,811	19,553,134	1,021,717,306	1,963,367,235
Montréal-Est.....	37	6,200	24,539,091	16,071,898	426,709,916	608,723,373
Mont-Royal.....	37	5,586	19,294,150	704,782	54,928,338	95,336,816
Notre-Dame-de-Portneuf.....	17	575	1,605,350	356,752	4,726,097	8,231,436
Outremont.....	73	3,235	8,902,414	307,450	26,516,761	49,068,616
Plessisville.....	28	1,131	2,231,976	112,034	3,458,279	7,049,624
Pont-Rouge.....	13	311	895,702	288,393	3,128,264	6,323,058
Princeville.....	15	558	1,255,218	94,560	6,353,690	8,876,386
Québec.....	428	16,318	43,544,693	5,949,934	92,033,607	193,753,782
Saint-Hyacinthe.....	81	3,947	9,127,338	624,442	24,453,481	39,820,831
Saint-Jean.....	75	4,986	14,700,536	1,059,838	25,151,715	55,832,109
Saint-Jérôme (Terrebonne).....	57	3,559	8,765,152	610,350	15,338,942	30,670,193
Saint-Joseph-de-Sorel.....	13	1,758	6,511,778	320,889	1,796,502	12,070,606
Saint-Lambert.....	23	892	2,433,160	104,043	4,421,194	8,842,288
Saint-Laurent.....	70	14,434	53,991,677	1,754,971	58,455,872	159,926,828
Sainte-Marie.....	18	758	1,711,239	72,235	4,357,937	8,414,179
Saint-Michel (de-Laval).....	72	938	2,530,194	221,116	4,439,975	9,150,317
Saint-Pierre.....	18	1,311	4,465,189	733,362	5,190,031	18,916,444
Saint-Rémi.....	12	360	832,409	55,150	3,594,144	5,246,103
Sainte-Thérèse-de-Blainville.....	38	1,102	2,384,470	142,657	4,300,887	9,751,885

11.—Statistique des industries manufacturières des municipalités comptant des expéditions de la fabrique de 5 millions de dollars ou plus et trois établissements ou plus, 1955—suite

Province et municipalité	Établissements	Personnel	Salaires	Coût du combustible et de l'électricité	Coût des matières premières	Valeur d'origine des expéditions
	nombre	nombre	\$	\$	\$	\$
Québec—fin						
Shawinigan-Falls.....	46	5,834	21,337,823	9,834,841	49,519,197	124,763,014
Sherbrooke.....	114	7,679	19,562,779	1,269,654	43,179,925	32,349,900
Sorel.....	38	1,632	4,831,110	2,647,519	5,520,918	14,241,131
Terrebonne.....	19	659	1,728,795	96,293	2,802,217	6,076,542
Trois-Rivières.....	90	7,808	24,523,464	7,654,535	51,821,172	120,016,513
Valleyfield.....	38	3,437	9,926,814	787,166	19,637,754	35,780,883
Verdun.....	75	1,754	4,410,455	142,866	9,428,391	17,233,306
Victoriaville.....	58	2,765	5,990,078	228,832	11,594,186	21,694,897
Waterloo.....	21	612	1,565,660	97,018	2,929,341	5,505,800
Westmount.....	38	1,999	6,276,396	384,407	6,334,850	17,556,704
Windsor.....	14	1,698	5,801,138	1,108,123	11,175,632	23,683,306
Ontario						
Acton.....	19	928	2,554,388	287,028	6,518,685	11,621,230
Amherstburg.....	13	660	2,106,028	574,346	3,209,480	10,808,089
Arnprior.....	18	934	2,608,890	155,504	3,588,552	8,887,286
Aurora.....	18	762	1,985,778	85,716	4,767,171	8,129,326
Aylmer.....	15	490	1,172,278	145,104	22,360,599	25,651,839
Barrie.....	35	1,360	3,879,686	238,489	11,152,781	21,414,726
Belleville.....	65	3,045	9,834,029	2,158,781	12,998,023	36,178,741
Bowmanville.....	20	942	3,053,131	187,581	5,569,848	13,260,972
Brampton.....	35	1,337	3,994,815	278,083	6,541,272	14,295,405
Brantford.....	165	10,891	34,763,943	1,823,189	67,064,842	127,623,951
Brockville.....	48	2,416	7,672,178	535,570	46,609,547	62,600,847
Burlington.....	21	792	2,298,651	110,449	6,408,215	9,840,522
Chatham.....	78	3,727	12,685,461	1,012,448	69,424,438	93,794,028
Cobourg.....	29	1,063	3,449,954	198,516	5,444,642	11,701,933
Collingwood.....	23	825	2,385,247	120,918	4,075,147	7,480,215
Cornwall.....	47	4,540	13,600,185	2,448,918	21,708,059	48,525,331
Delhi.....	15	427	1,080,074	69,500	15,457,173	17,752,367
Dundas.....	36	1,194	3,817,274	334,623	4,659,010	10,728,010
Dunnville.....	22	1,284	3,070,883	174,547	10,350,634	15,348,169
Eastview.....	24	436	1,450,794	106,114	5,462,113	7,891,227
Elmira.....	22	544	1,630,918	184,270	5,052,369	9,262,871
Fort-Érié.....	25	661	2,398,473	75,733	6,496,062	12,372,472
Fort-William.....	65	3,886	13,521,640	3,308,674	24,501,312	57,009,049
Galt.....	96	6,357	18,888,679	834,814	33,649,114	64,879,912
Gananoque.....	19	849	2,654,415	215,021	4,203,209	8,842,825
Georgetown.....	17	1,286	4,132,307	242,785	7,551,968	13,782,498
Goderich.....	18	539	1,490,498	190,881	2,961,945	6,435,248
Guelph.....	116	6,267	20,017,561	1,226,218	37,594,676	73,025,706
Hamilton.....	588	55,202	200,311,361	24,807,502	395,047,070	844,835,085
Hanover.....	22	795	2,307,962	123,533	3,496,239	6,758,820
Hespeler.....	18	1,590	4,265,703	471,055	6,639,941	14,594,596
Ingersoll.....	22	1,118	3,293,330	213,203	8,824,479	15,371,987
Kingston.....	73	6,310	21,405,984	1,621,987	53,672,041	102,807,120
Kitchener.....	204	14,635	46,600,436	2,196,936	101,562,112	208,062,376
Leamington.....	22	1,353	4,146,819	368,114	13,913,589	25,888,845
Leaside.....	50	7,612	26,825,121	1,115,661	61,958,650	122,363,939
Lindsay.....	35	1,441	3,752,037	338,764	6,303,276	12,688,154
London.....	295	15,622	48,977,683	2,421,321	93,864,905	198,567,936
Long-Branch.....	26	1,435	5,071,859	240,322	9,081,479	18,561,042
Merritton.....	19	2,141	8,592,767	1,264,404	16,677,045	32,555,737
Midland.....	23	951	2,230,108	113,382	6,948,465	10,764,256
Milton.....	16	1,082	3,884,242	517,461	5,477,452	12,931,662
Mimico.....	44	937	2,942,114	119,128	4,883,528	10,801,854
New-Liskeard.....	14	688	1,948,199	87,122	4,009,423	7,227,047
Newmarket.....	24	923	2,793,362	152,664	5,047,392	11,507,189
New-Toronto.....	40	7,024	28,500,789	1,959,545	97,947,853	187,316,070
Niagara-Falls.....	82	5,539	19,310,803	5,933,601	38,620,550	96,645,017
North-Bay.....	28	505	1,528,885	134,572	2,420,478	5,316,972
Oakville.....	51	1,455	4,523,635	287,424	7,337,724	17,643,933
Orillia.....	57	2,160	6,199,414	435,393	6,602,034	17,951,553
Ottawa.....	310	10,302	31,303,781	2,044,869	48,114,791	108,318,828
Owen-Sound.....	49	2,636	7,759,584	315,468	8,907,743	23,739,906
Paris.....	23	1,380	4,032,254	166,446	7,151,557	12,214,762
Pembroke.....	32	1,503	3,711,982	180,458	6,723,081	13,242,592
Perth.....	26	914	2,075,919	111,063	5,161,872	9,946,058
Peterborough.....	95	9,662	33,929,742	1,266,030	64,899,737	117,597,499
Port-Arthur.....	61	2,421	9,020,507	2,225,524	16,669,625	41,653,720
Port-Hope.....	26	1,326	4,817,207	363,327	20,895,683	33,113,040
Preston.....	40	2,605	7,398,836	295,755	8,906,067	20,691,013

11.—Statistique des industries manufacturières des municipalités comptant des expéditions de la fabrique de 5 millions de dollars ou plus et trois établissements ou plus, 1955—fin

Province et municipalité	Établissements	Personnel	Salaires	Coût du combustible et de l'électricité	Coût des matières premières	Valeur d'origine des expéditions
	nombre	nombre	\$	\$	\$	\$
Ontario—fin						
Renfrew.....	28	660	1,781,397	135,238	2,767,811	5,685,716
St-Catharines.....	101	5,536	19,260,531	929,319	24,914,488	55,560,225
St-Mary's.....	13	542	1,635,887	1,400,969	4,986,137	12,575,632
St-Thomas.....	48	2,003	6,278,789	368,407	10,697,273	23,798,778
Sarnia.....	52	7,003	28,562,579	14,430,168	155,908,558	309,416,107
Sault-Sainte-Marie.....	55	8,417	35,623,678	7,726,855	67,890,472	139,608,783
Simcoe.....	23	1,376	4,274,385	270,204	27,653,388	39,144,258
Smith's-Falls.....	26	706	1,946,752	135,893	3,292,768	7,521,596
Stratford.....	68	3,485	10,335,997	418,313	19,875,237	36,788,120
Streetsville.....	15	557	1,654,832	178,075	5,197,890	8,591,816
Sudbury.....	62	1,090	3,268,209	343,881	6,071,511	13,083,215
Swansea.....	19	900	2,969,829	272,055	5,854,023	12,314,905
Thorold.....	26	2,746	11,737,822	3,374,104	23,323,616	49,567,223
Tilbury.....	10	695	2,394,395	130,017	1,635,986	6,217,146
Tillsonburg.....	27	981	2,533,336	243,964	12,959,021	18,684,883
Toronto.....	3,497	134,235	448,775,761	18,788,747	916,493,539	1,732,099,123
Trenton.....	33	1,564	4,422,701	533,039	9,057,062	19,721,806
Wallaceburg.....	28	2,129	7,221,255	870,684	7,201,674	19,516,875
Waterloo.....	64	3,017	9,216,442	480,726	14,368,957	45,425,005
Welland.....	55	4,342	15,056,222	2,656,144	23,084,524	55,377,848
Whitby.....	15	596	1,716,312	116,786	2,604,224	6,934,853
Windsor.....	334	25,654	101,810,378	4,975,650	186,275,443	374,512,418
Woodbridge.....	11	382	1,155,908	156,020	3,569,357	5,538,297
Woodstock.....	64	4,156	12,780,076	578,435	29,689,791	52,789,171
Manitoba						
Brandon.....	41	837	2,481,112	308,226	9,650,068	16,245,505
Flin-Flon.....	9	259	1,017,172	446,970	6,252,995	15,931,625
Saint-Boniface.....	96	4,581	15,433,362	1,412,356	93,129,678	125,244,146
Selkirk.....	10	901	3,243,015	598,971	3,717,319	11,018,823
Transcona.....	8	1,965	6,419,729	332,584	9,523,714	18,252,548
Winnipeg.....	873	26,392	75,281,647	3,541,450	152,575,494	291,084,611
Saskatchewan						
Moose-Jaw.....	48	1,296	4,079,553	1,120,318	33,207,027	48,569,981
Prince-Albert.....	38	923	2,756,220	231,457	10,121,765	17,163,062
Regina.....	147	3,305	11,289,862	2,497,834	47,415,418	89,122,120
Saskatoon.....	121	2,966	9,338,487	1,101,752	47,723,596	70,671,208
Alberta						
Calgary.....	340	9,204	29,678,611	1,584,888	96,953,715	158,287,364
Edmonton.....	384	11,363	35,067,962	1,497,932	113,943,494	185,379,126
Lethbridge.....	63	1,149	3,224,366	235,027	7,750,020	15,832,379
Medicine-Hat.....	41	944	2,344,822	144,923	13,257,656	18,910,072
Red-Deer.....	23	280	796,793	70,802	2,877,235	5,014,957
Colombie-Britannique						
Kamloops.....	34	509	1,597,419	329,809	4,518,350	8,438,042
Kelowna.....	38	824	2,322,374	126,435	4,287,962	8,563,086
Nanaimo.....	26	523	1,829,859	129,715	3,763,117	7,419,227
New-Westminster.....	130	8,116	28,504,965	1,608,110	73,673,674	137,527,166
North-Vancouver.....	64	2,507	9,125,641	466,105	14,429,949	33,756,046
Port-Alberni.....	19	2,827	10,061,827	435,455	24,695,111	44,721,166
Prince-George.....	85	1,026	2,905,048	286,425	11,771,961	17,626,651
Quesnel.....	85	806	2,207,103	175,992	5,188,041	10,098,555
Vancouver.....	1,330	34,683	120,488,180	5,757,268	276,666,483	489,181,449
Victoria.....	201	4,839	16,812,711	929,842	28,726,427	61,375,045
William's Lake.....	45	315	879,615	93,249	3,782,926	5,946,728

CHAPITRE XVI.—INVESTISSEMENT, CONSTRUCTION ET HABITATION

SYNOPSIS

PAGE	PAGE
SECTION 1. INVESTISSEMENTS EN CONSTRUCTIONS ET EN MACHINES ET ÉQUIPEMENT.. 720	SECTION 3. HABITATION..... 743
SECTION 2. INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION.. 729	Sous-section 1. Aide de l'État à l'habitation 743
Sous-section 1. Valeur des travaux de construction..... 729	Sous-section 2. Construction d'habitations en 1956-1957..... 748
Sous-section 2. Contrats adjugés et permis de bâtir..... 737	ARTICLE SPÉCIAL: Nouvelles tendances de l'habitation au Canada..... 752

NOTA.—On trouvera face à la page 1 du présent volume la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

Le présent chapitre fournit des données sur les investissements de tous les secteurs de l'économie et en constructions, en machines et équipement ainsi que d'autres statistiques sommaires qu'on a pu obtenir sur la construction. La section 1 décrit les investissements et énumère les montants dépensés dans chacun des divers secteurs industriels ou économiques. La section 2 réunit un certain nombre de sommaires relatifs à la construction: valeur des travaux effectués par genre de construction, valeur des matériaux utilisés, salaires payés et nombre d'ouvriers, contrats adjugés et permis de bâtir. La section 3 traite de la construction domiciliaire et de l'aide de l'État à l'habitation.

Section 1.—Investissements en constructions et en machines et équipement*

Les investissements des entreprises, des institutions, des gouvernements et des particuliers sont l'un des plus importants indices de la croissance économique d'un pays, tout en étant l'un des grands ressorts de son activité. Les investissements dans de nouveaux actifs matériels sont une source d'emploi pour une foule de gens qui fournissent les matériaux et le travail nécessaires à l'érection de nouveaux bâtiments et à la fabrication de machines et d'équipement nouveaux. De plus, avec les années, ils améliorent et augmentent les moyens de production du pays. Dans le passé, le volume des investissements a exercé l'une des plus profondes influences sur le niveau de l'emploi et du revenu.

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, les investissements ont augmenté rapidement chaque année, sauf en 1954 lorsqu'ils ont diminué de 4.8 p. 100. Durant la période, les investissements dans la nouvelle construction et dans l'achat de machines et d'équipement neufs ont totalisé plus de 50 milliards de dollars et ont varié de 1,703 millions en 1946 à 7,900 millions en 1956. Les investissements privés en 1956 ont atteint un sommet sans précédent et répondu pour 22 p. 100 du produit national brut; si l'on tient compte des investissements publics, la proportion dépasse 26 p. 100. C'est ainsi qu'un quart du produit national sert à faire croître et à diversifier l'économie canadienne, soit un taux d'investissement plus élevé qu'en tout autre pays industrialisé où se pratique l'entreprise privée.

* On trouvera de plus amples détails dans le Rapport annuel du ministère du Commerce, *Placements privés et publics au Canada*.

1.—Investissements en construction et en machines et équipement, 1928-1957

NOTA.—1928-1955: Chiffres définitifs; 1956: chiffres provisoires; 1957: chiffres prévus.

Année	Immobilisations	Pourcentage du produit national brut	Année	Immobilisations	Pourcentage du produit national brut
	(millions de dollars)			(millions de dollars)	
1928.....	1,296	21.2	1943.....	1,485	13.3
1929.....	1,518	24.6	1944.....	1,309	11.0
1930.....	1,287	23.2	1945.....	1,284	10.8
1931.....	881	19.3	1946.....	1,703	14.2
1932.....	491	13.0	1947.....	2,489	18.1
1933.....	327	9.2	1948.....	3,175	20.3
1934.....	416	10.3	1949 ¹	3,502	21.3
1935.....	505	11.6	1950.....	3,815	21.0
1936.....	590	12.6	1951.....	4,577	21.3
1937.....	828	15.5	1952.....	5,285	22.7
1938.....	773	14.8	1953.....	5,841	23.9
1939.....	765	13.4	1954.....	5,620	23.3
1940.....	1,048	15.3	1955.....	6,350	23.7
1941.....	1,463	17.2	1956.....	7,900	26.6
1942.....	1,542	14.6	1957.....	8,533	27.5

¹ Y compris Terre-Neuve depuis 1949.

Une telle expansion et l'amélioration du niveau de vie qui l'a suivie n'ont été possibles que parce qu'une partie importante des capitaux est venue de l'étranger, surtout des États-Unis; le Royaume-Uni et d'autres pays qui considèrent le Canada comme un pays favorable aux investissements y ont aussi contribué pour beaucoup.

L'accroissement des investissements durant l'après-guerre a connu trois phases principales. Durant les premières années de la période, les besoins accumulés au pays et à l'étranger ont nécessité un accroissement rapide des investissements, surtout au bénéfice des biens de consommation, de l'agriculture et de l'habitation. La seconde phase a débuté avec la guerre de Corée, au milieu de 1950, alors qu'un nouvel effort a été demandé à l'économie; cette fois, les investissements ont porté, directement ou indirectement, sur les industries d'intérêt militaire. La troisième phase a suivi la courte régression nord-américaine de 1953-1954 et tenait aux niveaux toujours plus élevés de l'activité des principaux marchés du Canada à l'étranger. La fermeté de la demande extérieure a provoqué de forts investissements dans les industries exportatrices. On peut relever deux facteurs principaux de l'augmentation des investissements durant l'après-guerre: situation mondiale favorable à la mise en valeur de ressources nouvelles et de ressources connues; croissance et migrations rapides de la population qui ont créé de multiples besoins de capital social. La vigueur de ces forces d'expansion se voit bien à ce que le pourcentage des dépenses d'investissement par rapport au produit national brut en dollars courants s'est élevé de 14.2 en 1946 à 26.6 en 1956. La mise en valeur très poussée des ressources minières, forestières et énergétiques du Canada y a fort contribué.

Le jeu conjugué des facteurs qui ont contribué à l'accroissement des investissements est particulièrement visible dans le secteur des services d'utilité publique. Il devint évident, un peu après la guerre, que l'équipement de ce secteur ne suffisait pas au rythme de l'activité économique. Par la suite, la découverte de nouvelles ressources, surtout de pétrole, et le développement d'industries telles que les métaux non ferreux et la pâte et le papier ont exigé d'importants investissements dans les services connexes. C'est pourquoi les services d'utilité publique ont absorbé une plus grande partie des investissements depuis six ans que durant les premières années d'après-guerre.

Les investissements des centrales d'énergie électrique, qui forment le groupe le plus important des services, ont représenté jusqu'à 48 p. 100 du total du groupe en 1951 et en 1952, et ont continué à augmenter jusqu'en 1953 et 1954 alors que les principaux travaux s'achevaient et ont répondu pour 36 p. 100 du total du groupe en 1956. L'augmentation con-

sidérable de l'énergie produite et l'électricité qui sera disponible en 1960 font foi de la croissance des centrales d'énergie durant la période. La production nationale a atteint 43,425 millions de kWh en 1947 et 78,004 millions en 1956 et s'élèvera probablement à 110 milliards en 1960.

Les investissements des chemins de fer ont varié considérablement; cependant, les chemins de fer ont ajouté à leur puissance de traction et à leur matériel roulant; ils ont construit d'autres voies de service et de triage ainsi que des extensions pour servir des industries et aménagé des lignes pour relier des régions nouvelles aux centres déjà existants.

L'amorçage des travaux de la Voie maritime du Saint-Laurent, à la fin de 1954, a déterminé une croissance rapide des investissements dans les transports par eau, tandis que la construction de pipelines de pétrole et de gaz a fait de cette branche celle des services d'utilité publique dont les investissements se sont accrus le plus rapidement. L'accroissement des investissements des communications a été plus régulier que dans les autres principaux services, bien que les dépenses prévues pour 1957 nécessitent une accélération bien plus rapide que durant la plupart des années d'après-guerre.

Une particularité des investissements dans la fabrication après la guerre a été l'augmentation relativement faible des dépenses des industries de biens non durables (aliments et boissons, tabac, caoutchouc, cuir, textiles, vêtement, impression et édition). Les premières années d'après-guerre, ces industries répondaient pour environ 30 p. 100 de tous les investissements dans la fabrication, mais en 1956 la proportion était tombée à 15 p. 100, la même qu'en 1952 alors que la guerre de Corée influait sur l'orientation de l'expansion.

Depuis la fin de la guerre, plusieurs facteurs ont contribué au développement des industries lourdes. La sidérurgie a beaucoup progressé en 1952 afin de fournir le matériel dévoré par le conflit coréen, et de nouveau en 1956 et 1957 en accord avec l'augmentation générale des investissements. Ce dernier facteur a aussi compté pour beaucoup dans les investissements de la production primaire de ciment en 1956. La principale industrie canadienne exportatrice de biens ouverts, la pâte et le papier, s'est développée régulièrement jusqu'en 1953, alors que la plupart des fabriques ont marqué un temps d'arrêt après leur rapide croissance d'après-guerre. Cependant, l'expansion de cette industrie a repris en 1955 à la suite de la confiance que continuaient de lui inspirer les marchés étrangers. La construction du pipeline *Interprovincial* a déterminé d'importants travaux aux raffineries de la région de Sarnia (Ont.) ainsi qu'au terminus du pipeline de la *Trans-Mountain Oil*, dans la région de Vancouver. L'implantation d'une industrie pétrochimique après la découverte de grandes quantités de pétrole et de gaz dans les provinces des Prairies a aussi fort influé sur l'économie canadienne ces dernières années. En 1953, le programme de modernisation de l'industrie de l'automobile et l'aménagement d'usines de produits chimiques synthétiques ont considérablement accru l'importance de ces industries au Canada.

La croissance et les migrations de la population du Canada ont obligé à de forts investissements les secteurs du commerce et des finances; le chiffre en est passé de 137 millions en 1946 à environ 607 millions en 1956. Bien que la proportion par rapport au total soit demeurée relativement stable, ces dépenses ont eu tendance à compter davantage quand les investissements dans les industries productrices de denrées diminuaient. Par exemple, en 1950 et en 1954, alors que certains autres secteurs accusaient un recul, le commerce et les finances répondaient pour 10.3 p. 100 du programme total, tandis qu'en 1956, lorsque l'économie en général se redressait, leur part n'était que de 7.7 p. 100. La tendance des dépenses des institutions (écoles, hôpitaux, églises, etc.) a été semblable durant la période; les proportions les plus élevées ont atteint 6 et 6.4 p. 100, en 1954 et en 1955.

Les investissements des ministères sont demeurés relativement constants, proportionnellement au total, sauf en 1952 lorsque les dépenses d'ordre militaire ont fort augmenté.

Les investissements dans l'habitation ont été élevés (de 21 à 25 p. 100 du total de 1946 à 1950). Le rythme accéléré de la construction tient à l'accumulation des besoins et de l'épargne, au taux rapide de formation des familles et aux conditions de financement

favorables. Le relèvement des taux d'intérêt en 1951 et la pénurie de main-d'œuvre et de matériaux ont fait baisser les investissements dans la construction en 1951 et 1952. Cependant, grâce à la loi de 1954, adoptée afin d'agrandir le marché hypothécaire, l'augmentation de la construction domiciliaire, commencée en 1953, s'est accrue. En 1956, des difficultés de financement ont de nouveau restreint les investissements et la pénurie, dans quelques régions, de terrains pourvus des services urbains a aussi freiné la construction.

La mise en valeur des ressources naturelles du pays a favorisé d'importants investissements dans les industries connexes, comme le prouve un bref examen des répercussions de la production de pétrole et de gaz naturel au Canada.

Les premières années d'après-guerre, le pétrole canadien ne répondait qu'à une très petite partie de la demande et le gros des disponibilités était éloigné des principaux marchés. Afin de répondre à la demande croissante, des raffineries utilisant le brut importé ont été construites en 1947 et 1948 dans la région de Montréal (P.Q.). Cependant, à partir de 1947, après les premières découvertes de nouveaux champs pétrolifères dans l'Ouest canadien, la situation de l'industrie a rapidement changé. La production de brut est passée de 7,600,000 barils en 1946 à 172 millions en 1956. Afin d'utiliser ces nouvelles ressources, des pipelines ont été posés qui ont relié les Prairies au centre du pays et à la côte du Pacifique. De nouvelles raffineries se sont construites à Sarnia (Ont.) et, plus tard, dans la région de Toronto et dans celle de Vancouver (C.-B.), et dans les Prairies. Les sociétés de pétrole, dont la capacité de raffinage avait augmenté, voyaient que, si le marché se développait, la concurrence par contre se faisait plus vive. Pour améliorer leur situation, les principales sociétés ont lancé un programme de modernisation de leurs postes d'essence en 1952. La production accrue de brut et de gaz naturel a aussi contribué à la croissance rapide de l'industrie pétrochimique au Canada.

Bien que la construction des oléoducs ait suivi d'assez près la mise en valeur des champs pétrolifères des Prairies, ce n'est qu'à la fin de 1955 qu'a débuté l'aménagement de grandes canalisations de gaz. La première a été le gazoduc qui relie, par delà les Rocheuses, la région de rivière La Paix à la frontière américaine et à Vancouver. En 1956, on a commencé la construction d'un pipeline reliant les provinces des Prairies avec l'Est.

Les sommes investies directement dans l'industrie du pétrole et du gaz naturel ont beaucoup augmenté à tous les paliers de l'exploitation: extraction, raffinage, transport et distribution. Elles ont totalisé 821 millions en 1957 contre 20 millions en 1946. Une telle expansion a aussi occasionné d'importantes dépenses dans des industries comme la sidérurgie (tuyaux d'acier pour les pipelines), les services d'utilité publique (distribution du gaz naturel aux consommateurs lorsque les pipelines atteignent les régions populeuses) et l'industrie des produits chimiques (qui utilise les dérivés du pétrole comme matières premières.)

Les industries de l'uranium et du minerai de fer sont d'autres exemples des grands progrès réalisés dans le domaine minier. Les progrès de la première ont été si rapides que la valeur de sa production occupera bientôt peut-être le premier rang de l'extraction des métaux. Durant la seconde guerre mondiale, le gouvernement a entrepris des travaux de mise en valeur sur une petite échelle au Grand lac de l'Ours, puis des travaux plus importants au lac Beaverlodge, dans le nord de la Saskatchewan. Cependant, c'est la région de Blind-River (Ont.) qui est la principale source d'approvisionnement. Quant au minerai de fer, l'exploitation de la région limitrophe du Québec et du Labrador a donné lieu à la construction d'un chemin de fer de 360 milles au nord du Saint-Laurent, à la fondation d'une ville (Schefferville), à l'aménagement d'installations portuaires, à la transformation d'un petit village en un port maritime important à Sept-Îles et à l'implantation d'installations hydro-électriques près des régions d'extraction et près de Sept-Îles. La région de Steep-Rock, dans le nord-ouest de l'Ontario, a aussi connu un grand développement. Ces progrès ont tellement accru l'importance du minerai de fer qu'il occupait en 1956 le quatrième rang parmi les minéraux du Canada, après le pétrole, le cuivre et le nickel.

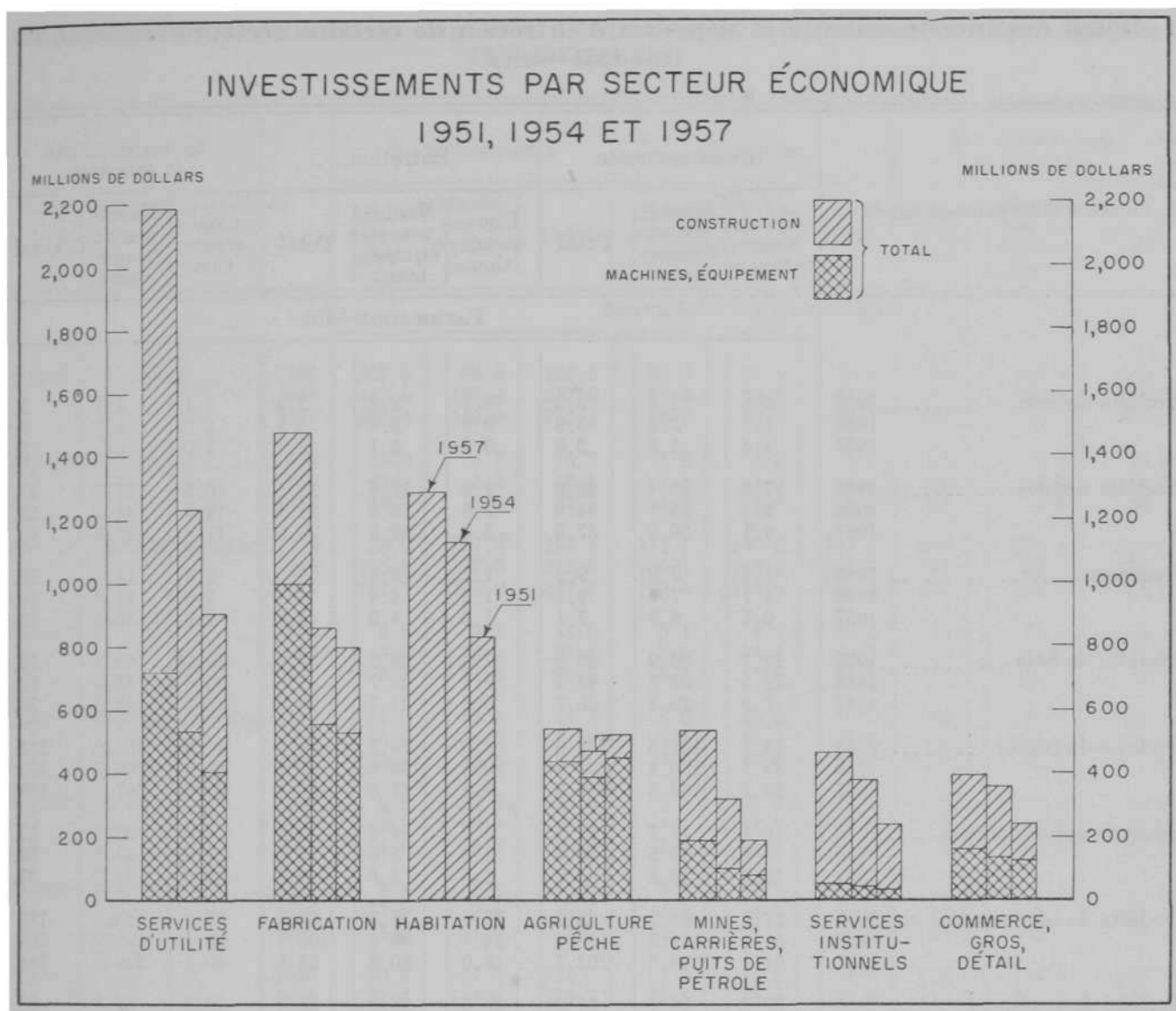
Les investissements réalisés depuis la guerre ont été l'un des facteurs les plus dynamiques de la rapide expansion économique du pays. Non seulement ont-ils ajouté aux moyens de production, mais ils ont aussi contribué à accroître la productivité de la main-d'œuvre.

2.—Sommaire des investissements et dépenses d'entretien, par secteur économique, 1955-1957

NOTA.—1955: chiffres définitifs; 1956: chiffres provisoires; 1957: chiffres prévus.

(En millions de dollars)

Genre d'entreprise et année	Investissements			Entretien			Investissements et entretien		
	Con- struc- tion	Machi- nes et équipe- ment	Total	Con- struc- tion	Machi- nes et équipe- ment	Total	Con- struc- tion	Machi- nes et équipe- ment	Total
Agriculture et pêche.....1955	87	339	426	66	123	189	153	462	615
1956	99	396	495	74	130	204	173	526	699
1957	104	435	539	76	135	211	180	570	750
Forêts.....1955	36	27	63	18	31	49	54	58	112
1956	40	34	74	18	27	45	58	61	119
1957	35	27	62	19	25	44	54	52	106
Mines, carrières et puits de pétrole.....1955	248	88	336	16	50	66	264	138	402
1956	369	167	536	19	60	79	388	227	615
1957	346	184	530	21	63	84	367	247	614
Fabrication.....1955	345	602	947	100	413	513	445	1,015	1,460
1956	477	872	1,349	105	447	552	582	1,319	1,901
1957	474	997	1,471	103	440	543	577	1,437	2,014
Services d'utilité publique...1955	649	450	1,099	257	343	600	906	793	1,699
1956	1,047	583	1,630	293	387	680	1,340	970	2,310
1957	1,464	721	2,185	268	389	657	1,732	1,110	2,842
Construction.....1955	16	158	174	4	103	107	20	261	281
1956	21	170	191	3	108	111	24	278	302
1957	17	151	168	3	100	103	20	251	271
Habitation.....1955	1,499	—	1,499	238	—	238	1,737	—	1,737
1956	1,575	—	1,575	256	—	256	1,831	—	1,831
1957	1,283	—	1,283	273	—	273	1,556	—	1,556
Commerce, gros et détail....1955	181	148	329	33	30	63	214	178	392
1956	181	138	319	33	33	66	214	171	385
1957	234	159	393	34	35	69	268	194	462
Finances, assurances et immeuble.....1955	82	20	102	10	4	14	92	24	116
1956	103	22	125	10	5	15	113	27	140
1957	128	23	151	9	5	14	137	28	165
Services commerciaux.....1955	33	97	130	12	41	53	45	138	183
1956	53	110	163	12	41	53	65	151	216
1957	66	118	184	14	41	55	80	159	239
Institutions.....1955	367	41	408	42	7	49	409	48	457
1956	360	42	402	43	7	50	403	49	452
1957	421	48	469	42	8	50	463	56	519
Ministères.....1955	771	66	837	194	30	224	965	96	1,061
1956	958	83	1,041	240	37	277	1,198	120	1,318
1957	1,014	84	1,098	254	40	294	1,268	124	1,392
Total.....1955	4,314	2,036	6,350	990	1,175	2,165	5,304	3,211	8,515
1956	5,283	2,617	7,900	1,106	1,282	2,388	6,389	3,899	10,288
1957	5,586	2,947	8,533	1,116	1,281	2,397	6,702	4,223	10,930



Le tableau 3 donne le détail de quelques-uns des secteurs économiques. Les sections 2 et 3 du présent chapitre portent sur la construction et le bâtiment.

3.—Détail des investissements et dépenses d'entretien de certains secteurs économiques, 1955-1957

NOTA.—1955: chiffres définitifs; 1956: chiffres provisoires; 1957: chiffres prévus.

(En millions de dollars)

Genre d'entreprise et année	Investissements			Entretien			Investissements et entretien			
	Con- struction	Machi- nes et équi- pe- ment	Total	Con- struction	Machi- nes et équi- pe- ment	Total	Con- struction	Machi- nes et équi- pe- ment	Total	
FABRICATION										
Aliments et boissons.....	1955	38.5	65.2	103.7	12.7	43.6	56.3	51.2	108.8	160.0
	1956	34.7	68.4	103.1	12.0	39.5	51.5	46.7	107.9	154.6
	1957	30.4	62.9	93.3	11.1	37.6	48.7	41.5	100.5	142.0
Tabac et produits.....	1955	1.6	2.8	4.4	0.9	1.7	2.6	2.5	4.5	7.0
	1956	3.1	3.9	7.0	0.8	1.9	2.7	3.9	5.8	9.7
	1957	3.7	5.7	9.4	0.6	1.7	2.3	4.3	7.4	1.7
Produits du caoutchouc.....	1955	3.0	12.1	15.1	0.9	6.8	7.7	3.9	18.9	22.8
	1956	2.5	11.2	13.7	1.0	7.2	8.2	3.5	18.4	21.9
	1957	7.1	18.3	25.4	1.1	7.3	8.4	8.2	25.6	33.8

3.—Détail des investissements et dépenses d'entretien de certains secteurs économiques, 1955-1957—suite

Genre d'entreprise et année	Investissements			Entretien			Investissements et entretien		
	Con- struction	Machi- nes et équipe- ment	Total	Con- struction	Machi- nes et équipe- ment	Total	Con- struction	Machi- nes et équipe- ment	Total
FABRICATION—fin									
Produits du cuir.....1955	0.5	1.8	2.3	0.6	2.3	2.9	1.1	4.1	5.2
1956	1.7	2.2	3.9	0.9	2.4	3.3	2.6	4.6	7.2
1957	1.3	1.6	2.9	0.6	2.1	2.7	1.9	3.7	5.6
Produits textiles.....1955	7.6	20.4	28.0	2.9	16.6	19.5	10.5	37.0	47.5
1956	9.1	25.7	34.8	3.6	18.3	21.9	12.7	44.0	56.7
1957	6.1	30.9	37.0	5.0	18.9	23.9	11.1	49.8	60.9
Vêtement.....1955	1.4	7.8	9.2	1.2	3.8	5.0	2.6	11.6	14.2
1956	1.7	7.4	9.1	1.3	4.4	5.7	3.0	11.8	14.8
1957	0.8	6.3	7.1	1.2	4.3	5.5	2.0	10.6	12.6
Produits du bois.....1955	12.1	30.9	43.0	7.6	29.3	36.9	19.7	60.2	79.9
1956	12.5	32.2	44.7	8.1	23.7	31.8	20.6	55.9	76.5
1957	7.9	20.8	28.7	6.3	21.7	28.0	14.2	42.5	56.7
Produits du papier.....1955	33.1	105.8	138.9	8.9	75.1	84.0	42.0	180.9	222.9
1956	82.7	180.1	262.8	10.6	86.6	97.2	93.3	266.7	360.0
1957	59.2	180.3	239.5	9.8	87.0	96.8	69.0	267.3	336.3
Industrie polygraphique.....1955	6.4	17.7	24.1	2.2	4.4	6.6	8.6	22.1	30.7
1956	6.0	19.5	25.5	1.8	5.0	6.8	7.8	24.5	32.3
1957	16.9	16.8	33.7	1.6	4.5	6.1	18.5	21.3	39.8
Produits du fer et de l'acier..1955	27.0	68.2	95.2	12.6	75.7	88.3	39.6	143.9	183.5
1956	44.4	114.3	158.7	14.7	85.4	100.1	59.1	199.7	258.8
1957	54.1	148.6	202.7	15.0	80.6	95.6	69.1	229.2	298.3
Matériel de transport.....1955	20.2	34.1	54.3	10.6	28.2	38.8	30.8	62.3	93.1
1956	18.2	42.3	60.5	10.4	30.4	40.8	28.6	72.7	101.3
1957	18.0	54.7	72.7	10.4	30.2	40.6	28.4	84.9	113.3
Produits des non-ferreux.....1955	37.3	46.4	83.7	8.2	43.8	52.0	45.5	90.2	135.7
1956	55.9	54.8	110.7	9.5	53.7	63.2	65.4	108.5	173.9
1957	85.0	113.7	198.7	8.6	50.1	58.7	93.6	163.8	257.4
Appareils et fournitures électriques.....1955	8.1	20.4	28.5	2.7	13.3	16.0	10.8	33.7	44.5
1956	13.2	26.4	39.6	2.9	13.5	16.4	16.1	39.9	56.0
1957	15.1	40.9	56.0	3.3	13.7	17.0	18.4	54.6	73.0
Produits des minéraux non métalliques.....1955	22.2	25.4	47.6	3.0	27.0	30.0	25.2	52.4	77.6
1956	51.7	64.8	116.5	2.6	28.6	31.2	54.3	93.4	147.7
1957	27.0	52.3	79.3	2.8	31.3	34.1	29.8	83.6	113.4
Dérivés du pétrole et du charbon.....1955	100.4	8.7	109.1	19.1	8.1	27.2	119.5	16.8	136.3
1956	89.2	16.3	105.5	17.9	10.8	28.7	107.1	27.1	134.2
1957	93.5	12.3	105.8	18.3	10.3	28.6	111.8	22.6	134.4
Produits chimiques.....1955	21.6	34.7	56.3	4.7	30.1	34.8	26.3	64.8	91.1
1956	47.8	75.1	122.9	5.9	32.5	38.4	53.7	107.6	161.3
1957	45.7	92.6	138.3	5.9	35.6	41.5	51.6	128.2	179.8
Industries diverses.....1955	3.7	7.1	10.8	1.3	3.3	4.6	5.0	10.4	15.4
1956	2.5	7.6	10.1	1.3	2.9	4.2	3.8	10.5	14.3
1957	1.8	7.4	9.2	1.3	3.2	4.5	3.1	10.6	13.7
Investissements imputés sur les frais d'exploitation.....1955	—	92.3	92.3	—	—	—	—	92.3	92.3
1956	—	119.9	119.9	—	—	—	—	119.9	119.9
1957	—	130.6	130.6	—	—	—	—	130.6	130.6
Total, fabrication.....1955	344.7	601.8	946.5	100.1	413.1	513.2	444.8	1,014.9	1,459.7
1956	476.9	872.1	1,349.0	105.3	446.8	552.1	582.2	1,318.9	1,901.1
1957	473.6	996.7	1,470.3	102.9	440.1	543.0	576.5	1,436.8	2,013.3

3.—Détail des investissements et dépenses d'entretien de certains secteurs économiques, 1955-1957—suite

Genre d'entreprise et année	Investissements			Entretien			Investissements et entretien			
	Con-struction	Machi-nes et équipe-ment	Total	Con-struction	Machi-nes et équipe-ment	Total	Con-struction	Machi-nes et équipe-ment	Total	
SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE										
Centrales électriques.....	1955	307.0	98.6	405.6	33.2	21.9	55.1	340.2	120.5	460.7
	1956	447.6	139.4	587.0	35.9	20.5	56.4	483.5	159.9	643.4
	1957	595.4	149.9	745.3	39.9	20.2	60.1	635.3	170.1	805.4
Distribution du gaz.....	1955	18.0	1.7	19.7	3.0	1.9	4.9	21.0	3.6	24.6
	1956	43.2	3.3	46.5	3.4	1.9	5.3	46.6	5.2	51.8
	1957	48.4	3.0	51.4	3.1	1.6	4.7	51.5	4.6	56.1
Chemins de fer et télégraphes.....	1955	88.6	107.8	196.4	171.1	163.0	334.1	259.7	270.8	530.5
	1956	135.8	177.0	312.8	200.1	192.2	392.3	335.9	369.2	705.1
	1957	152.7	245.0	397.7	169.4	193.9	363.3	322.1	438.9	761.0
Tramways.....	1955	4.8	9.8	14.6	5.4	14.8	20.2	10.2	24.6	34.8
	1956	8.3	12.9	21.2	5.6	55.1	20.7	13.9	38.0	41.9
	1957	8.7	11.8	20.5	5.3	15.8	21.1	14.0	27.6	41.6
Transport par eau et services.....	1955	19.0	25.9	44.9	3.0	15.3	18.3	22.0	41.2	63.2
	1956	56.8	24.2	81.0	3.5	17.4	20.9	60.3	41.6	101.9
	1957	125.4	28.5	153.9	4.5	16.6	21.1	129.9	45.1	175.0
Transport routier.....	1955	2.6	35.8	38.4	0.9	35.5	36.4	3.5	71.3	74.8
	1956	4.3	30.8	35.1	1.1	34.9	36.0	5.4	65.7	71.1
	1957	4.6	26.2	30.8	1.2	34.3	35.5	5.8	60.5	66.3
Élévateurs à céréales.....	1955	8.4	2.5	10.9	5.0	1.9	6.9	13.4	4.4	17.8
	1956	11.0	3.6	14.6	4.7	2.1	6.8	15.7	5.7	21.4
	1957	5.9	1.9	7.8	4.3	1.7	6.0	10.2	3.6	13.8
Téléphones.....	1955	90.8	121.1	211.9	19.3	57.5	76.8	110.1	178.6	288.7
	1956	91.2	144.5	235.7	21.5	63.4	84.9	112.7	207.9	320.6
	1957	110.1	186.0	296.3	22.4	64.8	87.2	132.5	250.8	383.3
Radiodiffusion.....	1955	4.1	7.3	11.4	0.3	1.7	2.0	4.4	9.0	13.4
	1956	3.4	3.9	7.3	0.4	1.7	2.1	3.8	5.6	9.4
	1957	1.7	4.0	5.7	0.5	2.0	2.5	2.2	6.0	8.2
Aqueducs municipaux.....	1955	48.2	2.2	50.4	12.2	1.2	13.4	60.4	3.4	63.8
	1956	64.5	2.8	67.3	12.8	1.6	14.4	77.3	4.4	81.7
	1957	86.8	4.1	90.9	13.1	2.1	15.2	99.9	6.2	106.1
Autres services d'utilité publi- que ¹	1955	57.4	27.0	84.4	4.0	28.5	32.5	61.4	55.5	116.9
	1956	180.6	28.3	208.9	3.6	36.3	39.9	184.2	64.6	248.8
	1957	324.5	46.1	370.6	4.2	36.1	40.3	328.7	82.2	410.9
Investissements imputés sur les frais d'exploitation.....	1955	—	10.2	10.2	—	—	—	—	10.2	10.2
	1956	—	12.6	12.6	—	—	—	—	12.6	12.6
	1957	—	14.2	14.2	—	—	—	—	14.2	14.2
Total, services d'utilité publique.....	1955	648.9	449.9	1,098.8	257.4	343.2	600.6	906.3	793.1	1,699.4
	1956	1,046.7	583.3	1,630.0	292.6	387.1	679.7	1,339.3	970.4	2,309.7
	1957	1,464.2	720.7	2,184.9	267.9	389.1	657.0	1,732.1	1,109.8	2,841.9
COMMERCE										
De gros.....	1955	21.3	26.0	47.3	4.9	6.6	11.5	26.2	32.6	58.8
	1956	32.9	24.6	57.5	4.3	7.5	11.8	37.2	32.1	69.3
	1957	40.7	18.9	59.6	4.0	7.5	11.5	44.7	26.4	71.1
Magasins en série.....	1955	30.2	24.8	55.0	4.0	3.0	7.0	34.2	27.8	62.0
	1956	28.0	23.5	51.5	3.7	3.7	7.4	31.7	27.2	58.9
	1957	37.5	30.0	67.5	3.4	4.0	7.4	40.9	34.0	74.9

¹ Y compris transport aérien, entreposage et pipelines de pétrole et de gaz.

3.—Détail des investissements et dépenses d'entretien de certains secteurs économiques, 1955-1957—fin

Genre d'entreprise et année	Investissements			Entretien			Investissements et entretien		
	Con- struc- tion	Machi- nes et équi- pe- ment	Total	Con- struc- tion	Machi- nes et équi- pe- ment	Total	Con- struc- tion	Machi- nes et équi- pe- ment	Total
COMMERCE—fin									
Magasins indépendants.....1955	72.7	53.3	126.0	12.4	9.4	21.8	85.1	62.7	147.8
1956	58.6	48.3	106.9	12.3	11.0	23.3	70.9	59.3	130.2
1957	82.5	62.1	144.6	12.4	11.7	24.1	94.9	73.8	168.7
Magasins à rayons.....1955	19.4	7.8	27.2	4.1	2.5	6.6	23.5	10.3	33.8
1956	12.9	4.4	17.3	3.9	2.7	6.6	16.8	7.1	23.9
1957	15.8	6.0	21.8	3.9	2.7	6.6	19.7	8.7	28.4
Commerce des automobiles..1955	37.7	23.0	60.7	7.8	8.5	16.3	45.5	31.5	77.0
1956	48.8	24.1	72.9	8.8	8.4	17.2	57.6	32.5	90.1
1957	57.5	28.0	85.5	9.8	9.0	18.8	67.3	37.0	104.3
Immobilisations imputées sur les frais d'exploitation.....1955	—	13.2	13.2	—	—	—	—	13.2	13.2
1956	—	12.7	12.7	—	—	—	—	12.7	12.7
1957	—	14.4	14.4	—	—	—	—	14.4	14.4
Total, commerce.....1955	181.3	148.1	329.4	33.2	30.0	63.2	214.5	178.1	392.6
1956	181.2	137.6	318.8	33.0	33.3	66.3	214.2	170.9	385.1
1957	234.0	159.4	393.4	33.5	34.9	68.4	267.5	194.3	461.8
INSTITUTIONS									
Églises.....1955	33.9	4.2	38.1	8.0	0.4	8.4	41.9	4.6	46.5
1956	43.8	2.6	46.4	7.0	0.5	7.5	50.8	3.1	53.9
1957	62.3	3.2	65.5	7.2	0.5	7.7	69.5	3.7	73.2
Universités.....1955	22.0	3.2	25.2	3.1	0.2	3.3	25.1	3.4	28.5
1956	25.2	4.0	29.2	3.1	0.3	3.4	28.3	4.3	32.6
1957	29.0	4.9	33.9	3.2	0.3	3.5	32.2	5.2	37.4
Écoles.....1955	171.4	17.0	188.4	18.2	2.7	20.9	189.6	19.7	209.3
1956	172.4	16.8	189.2	18.2	3.0	21.2	190.6	19.8	210.4
1957	180.4	17.2	197.6	18.5	3.2	21.7	198.9	20.4	219.3
Hôpitaux.....1955	130.0	16.2	146.2	11.7	3.3	15.0	141.7	19.5	161.2
1956	107.8	18.3	126.1	13.1	3.4	16.5	120.9	21.7	142.6
1957	135.8	22.3	158.1	12.4	3.7	16.1	148.2	26.0	174.2
Autres ¹1955	9.6	0.7	10.3	1.1	—	1.1	10.7	0.7	11.4
1956	10.5	0.5	11.0	1.3	—	1.3	11.8	0.5	12.3
1957	13.8	0.7	14.5	0.5	—	0.5	14.3	0.7	15.0
Total, institutions.....1955	366.9	41.3	408.2	42.1	6.6	48.7	409.0	47.9	456.9
1956	359.7	42.2	401.9	42.7	7.2	49.9	402.4	49.4	451.8
1957	421.3	48.3	469.9	41.8	7.7	49.5	463.1	56.0	519.1

¹ Comprennent les institutions privées de bien-être et de bienfaisance.

Le tableau 4 présente un résumé des investissements de chaque province en 1955-1957. Ces dépenses représentent des apports bruts au stock de capital de la province et reflètent l'activité économique de la région, mais, en réalité, elles peuvent avoir de grandes répercussions dans d'autres régions. Ainsi, les millions consacrés aux raffineries et aux pipelines de pétrole de l'Ouest concourent à l'activité de la sidérurgie en Ontario et de la construction dans les provinces des Prairies.

4.—Investissements et dépenses d'entretien, par province, 1955-1957

NOTA.—1955: chiffres définitifs; 1956: chiffres provisoires; 1957: chiffres prévus.
(En millions de dollars)

Province et année	Investissements			Entretien			Investissements et entretien			
	Con- struc- tion	Machi- nes et équi- pe- ment	Total	Con- struc- tion	Machi- nes et équi- pe- ment	Total	Con- struc- tion	Machi- nes et équi- pe- ment	Total	
Terre-Neuve.....	1955	66	23	89	14	14	28	80	37	117
	1956	63	28	91	17	13	30	80	41	121
	1957	77	41	118	17	11	28	94	52	146
Île-du-Prince-Édouard.....	1955	12	9	21	4	5	9	16	14	30
	1956	12	9	21	4	7	11	16	16	32
	1957	12	10	22	4	6	10	16	16	32
Nouvelle-Écosse.....	1955	108	56	164	26	31	57	134	87	221
	1956	112	60	172	35	34	69	147	94	241
	1957	106	73	179	35	35	70	141	108	249
Nouveau-Brunswick.....	1955	128	42	168	31	30	61	157	72	229
	1956	128	54	182	39	32	71	167	86	253
	1957	120	60	180	39	32	71	159	92	251
Québec.....	1955	1,074	472	1,546	236	305	541	1,310	777	2,087
	1956	1,269	578	1,847	266	309	575	1,535	887	2,422
	1957	1,313	672	1,985	261	307	568	1,574	979	2,553
Ontario.....	1955	1,486	785	2,271	362	453	815	1,848	1,238	3,086
	1956	1,808	1,022	2,830	388	503	891	2,196	1,525	3,721
	1957	2,005	1,159	3,164	400	502	902	2,405	1,661	4,066
Manitoba.....	1955	197	104	301	58	58	116	255	162	417
	1956	245	114	359	68	70	138	313	184	497
	1957	291	118	409	68	72	140	359	190	549
Saskatchewan.....	1955	219	130	349	64	58	122	283	188	471
	1956	290	171	461	70	72	142	360	243	603
	1957	280	179	459	69	72	141	349	251	600
Alberta.....	1955	548	187	735	88	95	183	636	282	918
	1956	644	266	910	104	105	209	748	371	1,119
	1957	609	250	859	107	109	216	716	359	1,075
Colombie-Britannique ¹	1955	479	228	707	108	125	233	587	353	940
	1956	711	315	1,026	114	137	251	825	452	1,277
	1957	774	387	1,161	114	135	249	888	522	1,410
Canada ²	1955	4,315	2,036	6,351	991	1,174	2,165	5,306	3,210	8,516
	1956	5,282	2,617	7,899	1,195	1,282	2,387	6,387	3,899	10,286
	1957	5,587	2,949	8,536	1,114	1,281	2,395	6,701	4,230	10,931

¹ Comprend les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon. ² Les légères différences entre ces totaux et ceux du tableau 2 sont dues à de légères rectifications et à l'arrondissement des chiffres.

Section 2.—Industrie de la construction

Sous-section 1.—Valeur des travaux de construction

La statistique de la construction est tirée en grande partie des renseignements fournis au même moment et par les mêmes sources que les données sur les investissements qui figurent dans la section 1*. La statistique représente la valeur estimative de tous les travaux de construction et d'entretien.

Les projets de construction pour 1957 totalisent 6,702 millions de dollars, environ 5 p. 100 de plus qu'en 1956. En 1956, l'augmentation avait été de un milliard ou de 20 p. 100 sur 1955 (5,311 millions). On prévoit que la nouvelle construction en 1957 (5,563 millions), répondra pour le gros de l'augmentation. Les dépenses d'entretien cette année-là sont estimées à 1,139 millions.

* On trouvera dans l'Annuaire de 1955, p. 745, et dans le rapport annuel du B.F.S., *Construction in Canada*, une explication des sources de renseignements et des méthodes de calcul.

Le tableau 5 donne les chiffres de la nouvelle construction et des réparations en dollars constants et courants. En 1956 les travaux de construction ont répondu pour plus du cinquième du produit national brut. Les légères différences entre ces chiffres et ceux de la section 1 tiennent à l'arrondissement et à de légères rectifications.

5.—Valeur de la construction en dollars constants (1949) et en dollars courants, 1948-1957

NOTA.—1948-1955: chiffres définitifs; 1956: chiffres provisoires; 1957: chiffres prévus.

(En millions de dollars)

Année	Construction nouvelle		Entretien		Construction totale		Construction totale en % du produit national brut	
	Dollars courants	Dollars constants	Dollars courants	Dollars constants	Dollars courants	Dollars constants	Dollars courants	Dollars constants
1948.....	1,877	1,947	694	720	2,571	2,667	16.5	17.0
1949 ¹	2,124	2,124	732	732	2,856	2,856	17.3	17.5
1950.....	2,366	2,247	766	727	3,132	2,974	17.2	17.2
1951.....	2,734	2,308	927	783	3,661	3,091	17.0	16.9
1952.....	3,282	2,616	916	730	4,198	3,346	18.0	17.1
1953.....	3,666	2,824	974	749	4,640	3,573	19.0	17.6
1954.....	3,700	2,852	1,023	787	4,723	3,639	19.6	18.5
1955.....	4,270	3,206	1,041	779	5,311	3,985	19.8	18.5
1956.....	5,260	3,730	1,129	798	6,389	4,528	21.2	15.0
1957.....	5,563	..	1,139	..	6,702

¹ Y compris Terre-Neuve depuis 1949.

Le tableau 6, qui compare la construction à l'entreprise aux autres constructions, montre que les entrepreneurs exécutent une plus grande partie du travail chaque année (72 p. 100 du total en 1954, 73 p. 100 en 1955, 76 p. 100 en 1956 et 77 p. 100 en 1957). Cela vaut pour la nouvelle construction et l'entretien.

6.—Valeur des travaux de construction exécutés par des entrepreneurs et par d'autres, 1954-1957

NOTA.—1954 et 1955: chiffres définitifs; 1956: chiffres provisoires; 1957: chiffres prévus.

(En millions de dollars)

Détail	1954	1955	1956	1957
Construction à l'entreprise	3,382	3,876	4,849	5,141
Nouvelle.....	3,011	3,484	4,388	5,659
Entretien.....	371	392	461	482
Autres constructions¹	1,341	1,435	1,540	1,561
Nouvelle.....	689	786	872	904
Entretien.....	652	649	668	657
Total, constructions	4,723	5,311	6,389	6,702
Nouvelles	3,700	4,270	5,260	5,563
Entretien	1,023	1,041	1,129	1,139

¹ Travaux effectués par le personnel des services d'utilité publique, des entreprises de fabrication, des sociétés minières et d'exploitation forestière et les services du gouvernement, par les personnes qui construisent leur propre maison et autres personnes ou établissements qui ne s'occupent pas surtout de construction.

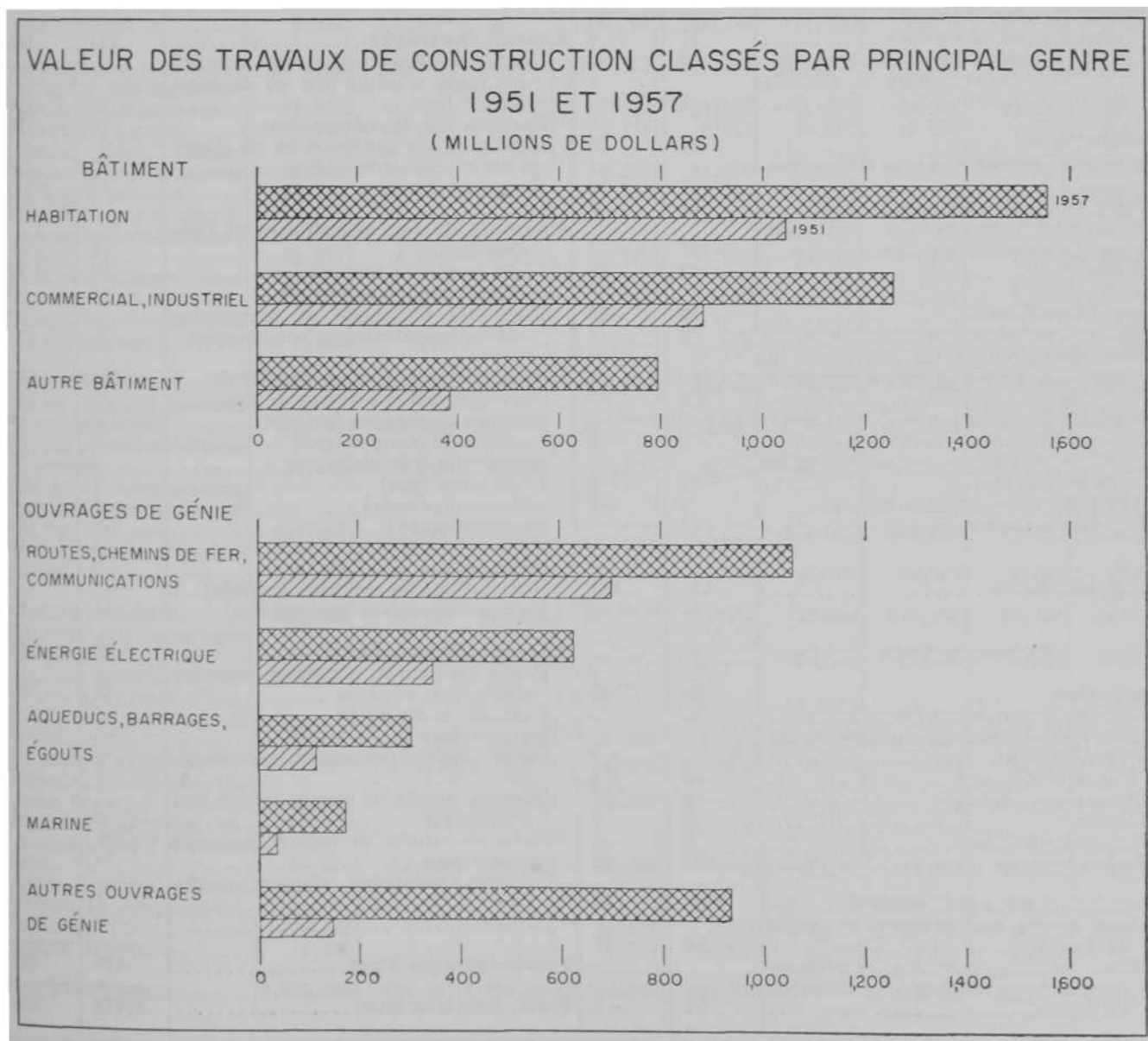
L'augmentation estimative de la construction en 1957 n'est pas importante (à peine 5 p. 100) à cause de la baisse prévue de la construction domiciliaire. Les estimations relatives à la plupart des autres principaux genres de construction (centrales électriques, installations de gaz et de pétrole, édifices de commerce et institutions) ont beaucoup augmenté, comme l'indique le tableau 7.

7.—Valeur des travaux de construction, par catégorie principale, 1954-1957

NOTA.—1954 et 1955: chiffres définitifs; 1956: chiffres provisoires; 1957: chiffres prévus.

(En millions de dollars)

Genre de construction	1954		1955		1956		1957	
	Valeur	Pourcentage du total	Valeur	Pourcentage du total	Valeur	Pourcentage du total	Valeur	Pourcentage du total
Bâtiment	2,914	61.7	3,378	63.6	3,789	59.3	3,608	53.8
Habitation.....	1,400	29.6	1,737	32.7	1,830	28.6	1,556	23.2
Industrie.....	364	7.7	398	7.5	594	9.3	568	8.4
Commerce.....	546	11.6	514	9.7	599	9.4	688	10.3
Institutions.....	377	8.0	464	8.7	450	7.0	528	7.9
Autres.....	227	4.8	265	5.0	316	5.0	268	4.0
Ouvrages d'art	1,809	38.3	1,933	36.4	2,600	40.7	3,094	46.2
Construction maritime.....	72	1.5	76	1.4	128	2.0	173	2.6
Chemins, routes et aéroports.....	473	10.0	519	9.8	617	9.7	667	10.0
Aqueducs et égouts.....	183	3.9	149	2.8	193	3.0	247	3.7
Barrages et irrigation.....	33	0.7	39	0.7	59	0.9	57	0.8
Centrales électriques.....	322	6.8	338	6.4	461	7.2	627	9.4
Chemins de fer, téléphones et télégraphes.....	295	6.3	313	5.9	389	6.1	390	5.8
Installations de gaz et pétrole.....	270	5.7	339	6.4	533	8.3	669	10.0
Autres.....	161	3.4	160	3.0	220	3.5	264	3.9
Total, construction	4,723	100.0	5,311	100.0	6,389	100.0	6,702	100.0



Le tableau 8 fait voir les augmentations ou diminutions de 1955 à 1956 et de 1956 à 1957.

8.—Fluctuation de la valeur de la construction, par genre de travaux, de 1955 à 1956 et de 1956 à 1957

(En millions de dollars)

Genre de travaux	1955 à 1956	1956 à 1957	Genre de travaux	1955 à 1956	1956 à 1957
Râtimement			Chemins, routes et aéroports—fin		
Habitation	93	-275	Rues, chemins, stationnements de terre, d'argile ou autres.....	-1	-2
Logements, simples, jumelés, duplex et appartements.....	93	-275	Régilage, râclage, huilage et remplissage.....	-18	0
Industrie	196	-25	Trottoirs et sentiers.....	1	1
Fabriques, usines, ateliers.....	125	-16	Aéroports, terrains d'atterrissage, pistes, aires.....	-8	26
Bâtiments et ateliers miniers.....	57	-10	Aqueducs et égouts	45	53
Gares, bureaux, bâtiments de voie... ..	9	-2	Drains en tuile, fossés de drainage, égouts d'eaux pluviales.....	-16	0
Ateliers ferroviaires, remises de locomotives, réservoirs d'eau et de combustible.....	5	2	Conduites principales, bouches d'incendie et services.....	16	20
Commerce	86	88	Tout-à-l'égout et raccordements.....	37	33
Entrepôts, dépôts, entrepôts frigorifiques, etc.....	-2	14	Stations de pompes hydrauliques.....	9	-3
Élévateurs à grain.....	3	2	Réservoirs d'eau.....	-2	4
Hôtels, clubs, restaurants, cafétérias, motels.....	22	13	Barrages et irrigation	20	-2
Édifices à bureaux.....	64	10	Barrages et réservoirs.....	14	-5
Magasins (gros et détail).....	-25	36	Irrigation et asséchement.....	6	3
Garages, stations-service.....	17	9	Énergie électrique	123	166
Théâtres, arénas, lieux d'amusement... ..	8	4	Centrales électriques, y compris ouvrages d'adduction et de régularisation.....	79	126
Buanderies et entreprises de dégraisage.....	0	-1	Stations de transformation.....	16	11
Institutions	-14	79	Lignes de transmission et de distribution, câbles de trolley.....	27	28
Écoles et autres maisons d'enseignement.....	17	19	Éclairage des rues.....	1	1
Églises et autres édifices religieux... ..	-2	5	Chemins de fer, téléphones et télégraphes	76	1
Hôpitaux, sanatoriums, cliniques, postes de premiers soins.....	-17	37	Voies ferrées et terre-pleins.....	58	-12
Autres.....	-12	18	Signaux et enclenchements.....	4	0
Autres bâtiments	50	-48	Lignes de téléphone et télégraphe, câbles souterrains et sous-marins... ..	14	13
Bâtiments de ferme (sauf habitations) ..	15	6	Installations de gaz et de pétrole	194	137
Stations de radio, de télévision, de relais, d'amplification, centraux de téléphone.....	58	-45	Canalisations et services de gaz.....	20	12
Hangars d'avions.....	2	2	Stations de pompes (pétrole).....	0	5
Terminus: autobus, bateau, avion... ..	0	0	Stations de pompes (gaz).....	2	2
Manèges militaires, casernes, salles d'exercice, etc.....	-37	-3	Réservoirs (pétrole).....	4	6
Abris, dortoirs, cuisines, et camps... ..	7	-7	Réservoirs (gaz).....	1	2
Bâtiments divers.....	5	-2	Pipelines (pétrole).....	7	2
Total, bâtiment	411	-181	Pipelines (gaz).....	116	100
Ouvrages d'art			Puits (pétrole).....	43	-19
Navigation	52	45	Puits (gaz).....	0	1
Bassins, quais, jetées, brise-lames... ..	13	3	Installations de raffinage (pétrole)...	-11	8
Murs de soutènement, terrassements, enrochement.....	2	-2	Usines d'épuration (gaz naturel).....	11	15
Canaux et chenaux.....	-2	-1	Autres ouvrages d'art	60	44
Dragage et pilotage.....	9	27	Ponts, estacades, ponceaux, passages supérieurs, viaducs.....	38	30
Digues.....	7	2	Tunnels, souterrains.....	1	4
Estacades à billes.....	0	-2	Incinérateurs.....	-1	2
Autres travaux.....	22	16	Parcs, jardins paysagers, gazonnage, etc.....	0	2
Chemins, routes et aéroports	98	50	Piscines, courts de tennis, autres jeux d'extérieur.....	0	1
Rues, routes, stationnements revêtus en dur.....	90	27	Puits de mines et autres ouvrages souterrains.....	17	9
Rues, routes, chemins, stationnements, etc., revêtus de gravier ou de pierre.....	33	-2	Clôtures, paraneige, signaux, garde-fous.....	1	0
			Divers.....	4	-4
			Total, ouvrages d'art	668	494
			Total, construction	1,078	313

Le tableau 9 donne les sommes consacrées à chaque genre de construction et connues de la statistique. Il renferme les chiffres détaillés sur lesquels se fondent les tableaux 7 et 8.

9.—Valeur de la construction, par genre de travaux, 1955-1957

NOTE.—1955: chiffres définitifs; 1956: chiffres provisoires; 1957: chiffres prévus.

Genre de travaux	1955			1956			1957		
	Cons- truction nouvelle	Entre- tien	Total	Cons- truction nouvelle	Entre- tien	Total	Cons- truction nouvelle	Entre- tien	Total
(en milliers de dollars)									
Bâtiment									
Habitation.....	1,499,300	238,000	1,737,300	1,574,900	255,500	1,830,400	1,283,000	272,800	1,555,800
Logements, simples, ju- melés, duplex et appar- tements.....	1,499,300	238,000	1,737,300	1,574,900	255,500	1,830,400	1,283,000	272,800	1,555,800
Industrie.....	293,375	104,712	398,087	475,409	118,380	593,789	453,987	114,311	568,298
Fabriques, usines, ate- liers et conserveries....	257,837	79,289	337,126	377,463	84,554	462,017	363,130	82,904	446,034
Bâtiments et ateliers mi- niers.....	26,109	6,758	32,867	82,554	7,400	89,954	72,803	7,610	80,413
Gares, bureaux et bâti- ments de voie.....	5,082	10,718	15,800	9,261	15,229	24,490	9,261	13,099	22,360
Ateliers ferroviaires, re- mises de locomotives, réservoirs d'eau et de combustible.....	4,347	7,947	12,294	6,131	11,197	17,328	8,793	10,698	19,491
Commerce.....	427,232	86,259	513,491	509,973	89,297	599,270	598,797	88,810	687,607
Entrepôts, dépôts, entre- pôts frigorifiques, etc....	72,573	11,125	83,698	70,042	11,833	81,875	84,529	11,457	95,986
Élévateurs à grain.....	10,147	5,607	15,754	12,376	5,977	18,353	15,609	5,366	20,975
Hôtels, clubs, restau- rants, cafétérias, motels	22,392	10,438	32,830	43,506	11,050	54,556	54,020	13,537	67,557
Édifices à bureaux.....	125,529	26,268	151,797	186,434	28,996	215,430	198,122	27,536	225,658
Magasins (gros et détail)	144,645	23,167	167,812	121,910	21,322	143,232	158,010	21,010	179,020
Garages et stations-ser- vice.....	33,217	6,384	39,601	49,140	7,053	56,193	57,908	7,210	65,118
Théâtres, arénas, lieux d'amusement.....	17,627	2,379	20,006	25,415	2,203	27,618	30,126	1,886	32,012
Buanderies et entreprises de dégraissage.....	1,102	891	1,993	1,150	863	2,013	473	808	1,281
Institutions.....	408,201	55,531	463,732	397,809	51,615	449,424	477,231	50,981	528,212
Écoles et autres maisons d'enseignement.....	199,983	22,025	222,008	215,690	22,943	238,633	234,338	23,063	257,401
Églises et autres édifices religieux.....	32,591	7,945	40,536	32,140	6,479	38,619	37,088	6,848	43,936
Hôpitaux, sanatoriums, cliniques, postes de pre- miers soins, etc.....	132,967	13,401	146,368	114,526	14,859	129,385	151,888	14,473	166,361
Autres édifices d'institu- tions.....	42,660	12,160	54,820	35,453	7,334	42,787	53,917	6,597	60,514
Autres bâtiments.....	183,185	82,010	265,195	226,516	89,078	315,594	176,160	91,598	267,758
Bâtiments de ferme (sauf habitations).....	80,688	57,606	138,294	89,252	64,280	153,532	93,785	66,216	160,001
Stations de radio, de té- lévision, de relai, d'am- plification, centraux de téléphone.....	25,418	1,320	26,738	83,339	1,264	84,603	38,174	1,526	39,700
Hangars d'avions.....	5,093	1,770	6,863	6,952	1,842	8,794	9,341	1,950	11,291
Terminus: autobus, ba- teau, avion.....	1,583	86	1,669	1,033	181	2,214	585	359	944
Manèges militaires, ca- sernes, salles d'exercice, etc.....	53,514	12,638	66,152	16,255	13,073	29,328	12,732	13,260	25,992
Abris, dortoirs, cuisines, dépôts et camps de bù- cherons.....	12,192	5,173	17,365	19,971	4,766	24,737	13,445	4,645	18,090
Autres bâtiments.....	4,697	3,417	8,114	9,714	3,672	13,386	8,098	3,642	11,740
Total, bâtiment.....	2,811,293	566,512	3,377,805	3,184,607	603,870	3,788,477	2,989,175	618,500	3,607,675

9.—Valeur de la construction, par genre de travaux, 1955-1957—suite

Genre de travaux	1955			1956			1957		
	Construc-tion nouvelle	Entre-tien	Total	Construc-tion nouvelle	Entre-tien	Total	Construc-tion nouvelle	Entre-tien	Total
(en milliers de dollars)									
Ouvrages d'art									
Navigation	60,945	15,277	76,222	111,493	16,454	127,947	156,221	16,810	173,031
Bassins, quais, jetées, brise-lames.....	22,116	7,445	29,561	34,588	8,031	42,619	38,225	7,778	46,003
Murs de soutènement, terrassements, enrochement.....	2,011	542	2,553	4,139	550	4,689	2,143	582	2,725
Canaux et chenaux.....	3,297	1,611	4,908	2,041	1,291	3,332	1,367	1,308	2,675
Dragage et pilotage.....	16,210	3,278	19,488	25,042	3,456	28,498	51,221	4,399	55,620
Digues.....	5,411	268	5,679	12,237	309	12,546	14,615	324	14,939
Estacades à billes.....	2,791	884	3,675	2,902	1,109	4,011	1,494	1,006	2,500
Autres travaux.....	9,109	1,249	10,358	30,544	1,708	32,252	47,156	1,413	48,569
Chemins, routes et aéroports	359,209	160,050	519,259	448,227	168,586	616,813	485,924	181,221	667,145
Rues, routes, stationnements revêtus en dur...	168,109	69,806	237,915	245,597	82,459	328,056	260,444	94,654	355,098
Rues, routes, chemins, stationnements, etc. de gravier ou de pierre....	98,578	54,430	153,008	125,911	60,440	186,351	124,502	60,233	184,725
Rues, chemins, stationnement de terre, d'argile ou autres.....	34,763	20,755	55,518	40,050	14,966	55,016	36,686	15,843	52,529
Régilage, râclage, huilage et remplissage.....	28,607	11,287	39,894	14,159	7,496	21,655	14,437	7,081	21,518
Trottoirs et sentiers....	13,878	3,123	71,001	15,413	2,691	18,104	16,583	2,834	19,417
Aéroports, terrains d'atterrissage, pistes, aires.	15,274	649	15,923	7,097	534	7,631	33,272	586	33,858
Aqueducs et égouts	127,214	21,434	148,648	167,668	25,908	193,576	219,483	27,340	246,823
Drains en tuile, fossés de drainage, égouts d'eaux pluviales.....	24,687	2,536	27,223	7,279	3,789	11,068	7,012	4,055	11,067
Conduites principales, bouches d'incendie et service.....	45,333	12,521	57,854	60,005	13,876	73,881	79,146	14,633	93,779
Tout-à-l'égout et raccordements.....	49,052	5,321	54,373	84,737	7,056	91,793	117,434	7,515	124,949
Stations de pompes hydrauliques.....	4,768	901	5,669	13,700	1,113	14,813	10,333	1,041	11,374
Réservoirs à eau.....	3,374	155	3,529	1,947	74	2,021	5,558	96	5,654
Barrages et irrigation ...	34,293	4,656	38,949	53,328	5,678	59,006	50,818	5,718	56,536
Barrages et réservoirs...	23,657	2,138	25,795	37,705	2,376	40,081	32,572	2,260	34,832
Irrigation, assèchement.	10,636	2,518	13,154	15,623	3,302	18,925	18,246	3,458	21,704
Énergie électrique	301,183	35,852	338,035	420,121	41,090	461,211	581,720	45,422	627,142
Centrales électriques, ouvrages d'adduction et de régularisation.....	115,944	7,874	123,818	193,385	9,555	202,940	318,222	11,059	329,281
Stations de transformation.....	29,355	4,286	33,641	45,061	4,452	49,513	55,327	4,946	60,273
Lignes de transmission et de distribution, câbles de trolley.....	149,254	21,660	170,914	175,625	22,648	198,273	201,334	24,971	226,305
Éclairage des rues.....	6,630	3,032	9,662	6,050	4,435	10,485	6,837	4,446	11,283
Chemins de fer, téléphones et télégraphes	143,906	168,592	312,498	202,324	186,538	388,862	228,184	161,930	390,114
Voies ferrées et terre-pleins.....	61,199	133,419	194,618	111,326	141,759	253,085	121,187	119,863	241,050
Signaux et enclenchements.....	1,935	4,349	6,284	3,979	6,075	10,054	4,707	5,436	10,143
Lignes de téléphone et télégraphe, câbles souterrains et sous-marins.	80,772	30,824	111,596	87,019	38,704	125,723	102,290	36,631	138,921
Gaz et pétrole	311,291	27,813	339,104	504,444	28,520	532,964	639,685	29,849	669,534
Canalisations et services de gaz.....	12,896	1,540	14,436	32,054	2,276	34,330	43,900	1,947	45,847
Stations de pompes (pétrole).....	3,992	955	4,947	3,637	1,189	4,826	8,554	1,352	9,906
Stations de pompes (gaz)	688	67	755	3,130	32	3,162	5,558	57	5,615

9.—Valeur de la construction, par genre de travaux, 1955-1957—fin

Genre de travaux	1955			1956			1957		
	Cons- truction nouvelle	Entre- tien	Total	Cons- truction nouvelle	Entre- tien	Total	Cons- truction nouvelle	Entre- tien	Total
(en milliers de dollars)									
Gaz et pétrole—fin									
Réservoirs (pétrole)....	15,983	1,822	17,805	20,251	1,306	21,557	26,303	1,151	27,454
Réservoirs (gaz).....	1,237	390	1,627	2,451	387	2,838	3,642	936	4,578
Pipelines (pétrole).....	21,920	1,344	23,264	29,277	1,294	30,571	30,949	1,507	32,456
Pipelines (gaz).....	25,275	1,228	26,503	141,309	899	142,208	241,225	852	242,077
Puits (pétrole).....	143,229	2,915	146,144	185,167	3,905	189,072	165,555	4,478	170,033
Puits (gaz).....	14,376	229	14,605	14,531	250	14,781	18,462	292	18,754
Installations de raffinage (pétrole).....	69,350	17,134	86,484	58,954	16,794	75,748	66,877	16,839	83,716
Usines d'épuration (gaz naturel).....	2,315	189	2,534	13,683	188	13,871	28,660	438	29,098
Autres ouvrages d'art...	120,366	39,749	160,109	168,107	51,869	219,976	212,161	51,911	264,072
Ponts, estacades, pon- ceaux, passages supé- rieurs, viaducs.....	66,128	20,439	86,567	95,887	28,656	124,543	127,778	27,079	154,857
Tunnels, souterrains.....	2,868	422	3,290	3,761	528	4,289	7,305	885	8,190
Incinérateurs.....	383	1,281	1,664	615	426	1,041	2,720	378	3,098
Parcs, jardins paysagers, gazonnage, etc.....	3,176	2,866	6,042	3,327	2,916	6,243	4,637	3,152	7,789
Piscines, courts de ten- nis, autres jeux d'exté- rieur.....	924	699	1,632	1,028	731	1,757	1,572	738	2,310
Puits de mines et autres ouvrages souterrains...	22,814	2,071	24,885	39,453	2,361	41,814	48,377	2,926	51,303
Clôtures, para-neige, si- gnaux, garde-fous.....	7,565	10,187	17,752	7,320	11,067	18,387	7,408	10,918	18,326
Autres ouvrages d'art...	16,502	1,784	18,286	16,718	5,184	21,902	12,364	5,835	18,199
Total, ouvrages d'art...	1,458,401	474,423	1,932,824	2,075,712	524,643	2,600,355	2,574,196	652,201	3,094,397
Total, construction.....	4,269,694	1,040,935	5,310,629	5,260,319	1,128,513	6,388,832	5,563,371	1,138,701	6,702,072

Le tableau 10 renferme la statistique principale de la construction, par province et par catégorie de constructeurs (entrepreneurs, services d'utilité publique, gouvernements et autres). Bien que les chiffres d'ordre national soient raisonnablement exacts, ceux de chaque province et de chaque catégorie ne sont qu'approximatifs. Toutes les estimations touchant le coût des matériaux utilisés se fondent sur les proportions entre ce poste et la valeur globale des travaux d'après les relevés annuels de la construction. Les estimations relatives à la main-d'œuvre se fondent sur la même base mais tiennent compte des propriétaires et associés travaillant eux-mêmes et des rémunérations qu'ils se sont payées.

Bien que ces proportions aient été calculées avec assez de précision par genre d'industrie, elles pourraient être encore plus exactes. En outre, il n'est pas facile de connaître d'une façon précise la situation géographique des travaux en chantier ou en projet des grandes sociétés qui n'exercent pas leur activité dans une seule province. Compte tenu de ces réserves, le tableau présente, toutefois, d'autres estimations utiles.

10.—Main-d'œuvre, coût des matériaux et valeur des travaux de construction, par province et par employeur, 1953-1957

NOTA.—1953-1955: chiffres définitifs; 1956: chiffres provisoires; 1957: chiffres prévus.

Province et année	Main-d'œuvre		Coût des matériaux	Valeur des travaux
	Nombre	Valeur		
(milliers de dollars)				
Province				
Terre-Neuve.....	1953	9,014	27,799	68,118
	1954	9,778	26,639	67,372
	1955	10,045	28,393	77,659
	1956	10,374	30,136	80,830
	1957	11,689	34,638	94,267

10.—Main-d'œuvre, coût des matériaux et valeur des travaux de construction, par province et par employeur, 1953-1957—suite

NOTA.—1953-1955: chiffres définitifs; 1956: chiffres provisoires; 1957: chiffres prévus.

Province et année	Main-d'œuvre		Coût des matériaux	Valeur des travaux	
	Nombre	Valeur			
Province—fin					
(milliers de dollars)					
Île-du-Prince-Édouard.....	1953	2,022	4,264	7,398	14,222
	1954	2,245	4,921	5,900	15,589
	1955	2,418	5,359	7,249	17,179
	1956	2,281	5,322	7,150	17,172
	1957	2,244	5,102	6,950	16,698
Nouvelle-Écosse.....	1953	20,031	51,490	68,550	141,184
	1954	19,049	49,791	62,510	136,018
	1955	17,993	48,278	70,308	142,228
	1956	17,954	50,150	73,513	147,765
	1957	17,683	49,116	70,993	143,087
Nouveau-Brunswick.....	1953	15,439	37,480	52,775	105,227
	1954	14,897	38,476	59,795	110,975
	1955	19,539	52,249	73,463	154,029
	1956	20,281	56,439	79,986	167,162
	1957	19,151	53,134	76,200	159,535
Québec.....	1953	135,104	404,631	537,622	1,124,040
	1954	135,102	415,441	559,341	1,160,447
	1955	132,566	419,834	652,895	1,306,593
	1956	146,714	488,882	763,125	1,530,279
	1957	150,814	501,958	784,252	1,570,843
Ontario.....	1953	173,932	569,627	744,621	1,597,331
	1954	183,134	611,897	792,362	1,699,764
	1955	187,914	650,722	808,727	1,869,335
	1956	209,030	759,958	1,055,248	2,194,020
	1957	226,793	825,813	1,155,520	2,398,677
Manitoba.....	1953	29,327	81,279	122,620	245,760
	1954	27,381	83,796	116,945	240,977
	1955	29,275	90,679	123,789	257,433
	1956	33,823	109,380	152,222	310,905
	1957	37,839	123,540	176,814	359,307
Saskatchewan.....	1953	25,476	77,455	114,996	235,195
	1954	30,656	100,784	125,626	291,521
	1955	27,556	91,677	131,271	280,415
	1956	34,353	118,605	168,025	363,086
	1957	33,778	116,117	164,722	353,758
Alberta.....	1953	50,570	179,335	264,628	556,008
	1954	50,934	172,931	247,360	550,258
	1955	52,641	187,267	284,492	623,605
	1956	59,039	226,063	339,497	747,716
	1957	56,005	214,072	321,471	707,837
Colombie-Britannique.....	1953	54,145	218,030	242,105	552,560
	1954	45,010	175,456	194,269	450,446
	1955	54,071	212,861	262,924	582,153
	1956	71,873	299,882	375,974	829,897
	1957	77,855	324,731	407,088	898,063
Total.....	1953	515,060	1,651,390	2,185,613	4,639,645
	1954	518,186	1,680,132	2,194,810	4,723,367
	1955	534,018	1,787,319	2,540,914	5,310,629
	1956	605,722	2,144,817	3,050,862	6,388,832
	1957	633,851	2,243,221	3,208,236	6,702,072

10.—Main-d'œuvre, coût des matériaux et valeur des travaux de construction, par province et par employeur, 1953-1957—fin

NOTA.—1953-1955: chiffres définitifs; 1956: chiffres provisoires; 1957: chiffres prévus.

Province ou employeur et année	Main-d'œuvre		Coût des matériaux	Valeur des travaux
	Nombre	Valeur		
			(milliers de dollars)	
Employeur				
Entrepreneurs.....	1953	322,889	1,110,446	3,358,410
	1954	321,525	1,101,370	3,381,630
	1955	343,322	1,213,022	3,875,878
	1956	409,287	1,522,051	4,849,493
	1957	434,514	1,616,976	5,140,743
Services d'utilité publique.....	1953	79,870	233,692	540,341
	1954	77,137	242,910	537,576
	1955	75,707	239,877	602,942
	1956	86,266	285,461	708,853
	1957	87,118	288,120	725,591
Gouvernements.....	1953	56,640	148,278	318,278
	1954	68,724	179,767	383,558
	1955	61,176	167,492	361,725
	1956	59,590	173,820	370,658
	1957	63,036	184,611	392,130
Autres.....	1953	55,661	158,974	422,616
	1954	50,800	155,085	420,603
	1955	53,813	166,928	470,084
	1956	50,579	163,485	459,828
	1957	49,183	158,514	413,608

Sous-section 2.—Contrats adjugés et permis de bâtir

La présente sous-section donne la statistique des travaux en perspective visés par les contrats adjugés et les permis de bâtir. Ces chiffres n'indiquent les travaux exécutés durant l'année que dans la mesure où les travaux prévus sont achevés et dûment déclarés aux relevés sur les investissements. De plus, la valeur des contrats adjugés, et surtout des permis de bâtir, est une évaluation (souvent une sous-évaluation) des travaux projetés.

Contrats adjugés.—D'après les *Hugh C. MacLean Buildings Reports*, l'industrie de la construction au Canada a enregistré de nouveaux gains en 1956. La valeur totale des contrats adjugés a atteint \$3,426,905,500 à la fin de l'année, soit une avance de 7.6 p. 100 sur 1955 mais inférieure aux prévisions, même à celles de la fin de l'été. A la suite des mesures anti-inflationnistes prises par le gouvernement fédéral à l'égard des institutions financières, les contrats ont diminué durant les quatre derniers mois de l'année.

En 1956, les ouvrages d'art venaient en tête avec une avance de 30 p. 100 et constituaient 31.1 p. 100 des contrats adjugés, presque autant que la construction domiciliaire. La construction industrielle a avancé de 17.9 p. 100 et la construction d'édifices et d'institutions, de 8.9 p. 100. La construction domiciliaire a diminué de 11.4 p. 100. La nouvelle construction ne s'est pas répartie également entre les provinces en 1956. Elle a augmenté considérablement en Ontario et au Québec, mais certains reculs en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick ont affaibli le total des Maritimes comparativement à 1955. De plus, la diminution sensible en Colombie-Britannique l'a emporté sur les avances accusées dans les trois provinces des Prairies.

11.—Valeur des contrats de construction, 1921-1956

(SOURCE: *Hugh C. MacLean Building Reports*)

Année	Valeur des contrats	Année	Valeur des contrats	Année	Valeur des contrats
	\$		\$		\$
1921.....	240,133,300	1933.....	97,289,800	1945.....	409,032,700
1922.....	331,843,800	1934.....	125,811,500	1946.....	663,355,100
1923.....	314,254,300	1935.....	160,305,000	1947.....	718,137,100
1924.....	276,261,100	1936.....	162,588,000	1948.....	954,082,400
1925.....	297,973,000	1937.....	224,056,700	1949.....	1,143,547,300
1926.....	372,947,900	1938.....	187,277,900	1950.....	1,525,764,700
1927.....	418,951,600	1939.....	187,178,500	1951.....	2,295,499,200
1928.....	472,032,600	1940.....	346,009,800	1952.....	1,812,177,600
1929.....	576,651,800	1941.....	393,991,300	1953.....	2,017,060,700
1930.....	456,999,600	1942.....	281,594,100	1954.....	2,154,959,200
1931.....	315,482,000	1943.....	206,103,900	1955.....	3,183,592,000
1932.....	132,872,400	1944.....	291,961,800	1956.....	3,426,905,500

¹ Y compris Terre-Neuve à partir du 1^{er} avril 1949.

12.—Valeur des contrats de construction, par province et genre de travaux, 1952-1956

(SOURCE: *Hugh C. MacLean Building Reports*)

Province et genre de travaux	1952	1953	1954	1955	1956
	\$	\$	\$	\$	\$
Terre-Neuve.....	21,985,300	8,549,700	12,253,700	39,140,200	41,326,300
Île-du-Prince-Édouard.....	3,489,000	1,254,300	3,899,500	3,157,600	5,482,600
Nouvelle-Écosse.....	78,502,000	54,355,800	71,841,400	55,259,600	51,178,300
Nouveau-Brunswick.....	25,177,000	28,602,000	46,225,300	100,127,200	62,761,900
Québec.....	397,931,400	539,818,600	538,079,200	778,843,900	988,138,800
Ontario.....	732,768,100	849,812,400	939,746,400	1,300,287,700	1,427,821,300
Manitoba.....	95,690,300	80,455,700	119,828,600	97,164,600	111,526,100
Saskatchewan.....	59,170,000	75,724,400	76,375,200	63,037,200	100,791,700
Alberta.....	231,191,300	215,010,900	219,205,000	230,309,700	275,613,000
Colombie-Britannique.....	166,273,200	163,476,900	127,594,900	516,264,300	362,265,500
Total.....	1,812,177,600	2,017,060,700	2,154,959,200	3,183,592,000	3,426,905,500
Habitations.....	511,302,700	732,759,300	900,016,800	1,216,425,100	1,077,408,600
Appartements.....	101,665,300	130,462,400	151,316,400	179,720,400	160,885,200
Maisons.....	409,637,400	602,296,900	748,700,400	1,036,704,700	916,523,400
Édifices.....	526,394,900	613,809,700	694,972,400	761,162,800	828,877,800
Églises.....	26,455,700	32,009,200	44,540,900	37,759,300	40,534,600
Garages publics.....	15,958,100	17,298,400	20,798,400	25,748,900	24,983,100
Hôpitaux.....	56,175,300	69,047,600	62,883,500	77,604,400	63,320,000
Hôtels et clubs.....	23,055,600	32,399,800	39,171,000	93,955,400	66,664,200
Bureaux.....	39,640,300	78,035,900	81,715,500	99,842,900	132,488,900
Édifices publics.....	149,351,000	111,235,600	120,018,500	102,191,400	108,245,900
Écoles.....	130,398,800	119,009,200	169,059,600	174,686,800	205,232,200
Magasins.....	41,999,300	81,197,300	76,592,300	93,939,200	92,316,600
Théâtres.....	3,116,900	3,075,300	3,069,400	2,221,800	1,617,000
Entrepôts.....	40,243,900	70,501,400	77,123,300	53,212,700	93,425,300
Industrie.....	245,851,100	230,925,800	169,650,100	386,410,300	455,579,200
Ouvrages d'art.....	528,623,900	439,565,900	390,319,900	819,593,800	1,065,039,900
Ponts.....	37,569,700	14,858,700	21,219,300	47,147,300	73,366,500
Navigation.....	59,257,500	63,592,100	30,649,100	106,319,200	148,134,800
Égouts et aqueducs.....	44,919,300	46,385,500	59,394,600	70,341,900	113,732,900
Chemins et rues.....	113,015,000	97,964,200	113,919,500	176,164,600	299,318,200
Énergie et communications..	102,856,400	181,420,400	41,015,800	149,696,000	315,651,500
Divers.....	171,011,000	35,345,000	124,121,600	269,924,800	114,836,000

Permis de bâtir.—La valeur estimative de la construction projetée, d'après les permis de bâtir émis en 1956 par 204 municipalités, s'est chiffrée par \$1,318,927,000 au regard de \$1,310,124,000 en 1955 et \$1,151,087,000 en 1954.

13.—Valeur estimative de la construction projetée, d'après les permis de bâtir émis par 204 municipalités, 1955 et 1956

Province et municipalité	1955	1956	Province et municipalité	1955	1956
	(milliers de dollars)			(milliers de dollars)	
De-du-Prince-Édouard			Québec—fin		
Charlottetown.....	3,819	1,157	St-Jérôme.....	1,359	2,789
Nouvelle-Écosse			St-Joseph d'Alma.....	1,109	2,775
Amherst.....	387	434	St-Lambert.....	2,889	2,170
Bridgewater.....	326	326	St-Laurent.....	11,810	15,709
Dartmouth.....	4,289	3,232	Shawinigan-Falls.....	1,344	3,191
Glace-Bay.....	184	130	Sherbrooke.....	6,755	5,803
Halifax.....	7,591	11,694	Sorel.....	802	676
Liverpool.....	939	233	Trois-Rivières.....	4,578	6,163
New-Glasgow.....	Val-d'Or.....	395	438
New-Waterford.....	12	170	Valleyfield.....	2,950	4,384
North-Sydney.....	99	289	Verdun.....	3,221	2,630
Sydney.....	3,138	980	Westmount.....	4,289	2,318
Sydney-Mines.....	55	76	Ontario		
Truro.....	1,048	1,310	Amherstburg.....	1,478	623
Yarmouth.....	172	172	Barrie.....	3,774	4,948
Nouveau-Brunswick			Belleville.....	2,095	1,336
Campbellton.....	2,668	1,057	Bowmanville.....	710	917
Chatham.....	86	1,488	Bracebridge.....	122	379
Dalhousie.....	257	269	Brampton.....	4,335	3,008
Fredericton.....	2,999	4,230	Brantford.....	6,100	4,567
Moncton.....	5,187	6,871	Brockville.....	3,397	2,178
Newcastle.....	905	702	Burlington.....	2,097	2,186
St-Jean.....	7,192	4,018	Campbellford.....	78	140
St-Stephen.....	36	484	Chatham.....	4,658	2,809
Québec			Cobourg.....	2,002	1,555
Cap-de-la-Madeleine.....	2,298	3,782	Cochrane.....	177	271
Chicoutimi.....	6,927	4,095	Collingwood.....	409	495
Coaticook.....	198	167	Cornwall.....	2,244	1,775
Drummondville.....	698	2,319	Dundas.....	2,392	1,482
Granby.....	4,424	2,752	Eastview.....	2,794	3,889
Grand' Mère.....	1,289	3,043	Etobicoke (twp d').....	56,715	68,621
Hampstead.....	396	596	Forest-Hill.....	1,447	2,038
Hull.....	6,852	5,016	Fort-Érie.....	772	769
Iberville.....	561	801	Fort-Frances.....	1,342	925
Joliette.....	2,695	1,675	Fort-William.....	5,899	12,130
Jonquière.....	2,324	3,443	Galt.....	3,163	3,361
Lachine.....	7,295	10,126	Gananoque.....	301	712
Laprairie.....	813	696	Gloucester (twp de).....	5,347	3,570
La Tuque.....	640	2,302	Goderich.....	176	695
Lévis.....	1,532	1,113	Guelph.....	6,248	5,547
Longueuil.....	1,477	2,022	Haileybury.....	133	206
Mégantic.....	426	317	Hamilton.....	32,892	35,675
Montréal (Maisonnette).....	164,111	161,218	Hanover.....	91	163
Montréal-Est.....	3,640	7,034	Hawkesbury.....	1,133	360
Montréal-Nord.....	7,925	9,117	Huntsville.....	216	115
Montréal-Ouest.....	1,576	1,448	Ingersoll.....	365	835
Mont-Royal.....	6,671	6,548	Kapuskasing.....	1,085	721
Noranda.....	320	872	Kenora.....	1,486	1,132
Outremont.....	1,442	1,012	Kingston.....	9,487	7,856
Pointe-aux-Trembles.....	4,624	2,611	Kirkland-Lake (twp de Teck).....	429	269
Pointe-Claire.....	4,973	7,247	Kitchener.....	11,007	14,639
Québec.....	14,312	8,656	Leamington.....	631	971
Rimouski.....	1,697	2,460	Leaside.....	637	2,100
Rivière-du-Loup.....	560	526	Lindsay.....	346	705
Rouyn.....	861	911	Listowel.....	114	247
Ste-Agathe-des-Monts.....	168	321	London.....	8,486	8,487
Ste-Anne-de-Bellevue.....	143	561	Long-Branch.....	2,302	2,151
Ste-Hyacinthe.....	2,812	2,676	Napanee.....	270	256
St-Jean.....	7,573	5,525	Nepean (twp de).....	4,583	4,814
			New-Liskeard.....	476	759
			Newmarket.....	2,364	1,326
			New-Toronto.....	953	1,757
			Niagara-Falls.....	1,436	3,389
			North-Bay.....	5,090	4,051

¹ De juillet à décembre seulement.

13.—Valeur estimative de la construction projetée, d'après les permis de bâtir émis par 204 municipalités, 1955 et 1956—fin

Province et municipalité	1955	1956	Province et municipalité	1955	1956
	(milliers de dollars)			(milliers de dollars)	
Ontario—fin			Manitoba—fin		
North-York (twp de).....	78,937	78,276	Selkirk.....	337	1,040
Oakville.....	3,276	1,315	Le Pas.....	215	267
Orillia.....	1,914	1,119	Transcona.....	2,003	2,998
Oshawa.....	13,252	10,192	Winnipeg.....	42,364	29,499
Ottawa.....	57,096	57,514			
Owen-Sound.....	822	2,615	Saskatchewan		
Paris.....	342	227	Biggar.....		153
Parry-Sound.....	409	574	Estevan.....	776	2,439
Pembroke.....	1,439	2,276	Melville.....	338	123
Perth.....	270	241	Moose-Jaw.....	2,977	3,247
Peterborough.....	6,434	5,418	North-Battleford.....	1,537	1,455
Petrolia.....	153	467	Prince-Albert.....	3,702	3,061
Port-Arthur.....	5,840	5,090	Regina.....	24,358	18,368
Port-Colborne.....	1,937	1,709	Saskatoon.....	17,617	16,605
Preston.....	2,319	2,162	Swift-Current.....	1,420	2,141
Renfrew.....	633	1,389	Weyburn.....	728	984
Riverside.....	2,756	4,296	Yorkton.....	887	1,617
St-Catharines.....	6,548	4,507			
St-Mary's.....	512	116	Alberta		
St-Thomas.....	1,323	1,847	Calgary.....	58,897	58,960
Sarnia.....	7,347	7,603	Drumheller.....	238	175
Sault-Ste-Marie.....	4,212	9,049	Edmonton.....	58,719	69,404
Scarboro (twp de).....	84,829	60,234	Lethbridge.....	6,356	7,001
Simcoe.....	700	1,457	Medicine-Hat.....	22,267	4,473
Smith's-Falls.....	497	192			
Stratford.....	2,085	2,143	Colombie-Britannique		
Sudbury.....	3,932	6,470	Chilliwack.....	1,294	1,056
Swansea.....	723	2,323	Cranbrook.....	625	471
Tilsonburg.....	436	814	Fernie.....	18	49
Timmins.....	1,017	798	Kamloops.....	1,140	2,591
Toronto.....	75,982	87,473	Kelowna.....	1,676	2,222
Trenton.....	1,950	1,442	Nanaimo.....	3,076	3,097
Wallaceburg.....	452	720	Nelson.....	464	794
Waterloo.....	4,948	4,672	New-Westminster.....	4,336	3,466
Welland.....	1,807	2,250	North-Vancouver.....	3,984	3,570
Weston.....	1,063	1,326	Prince-George.....	2,842	4,996
Whitby.....	3,893	1,814	Prince-Rupert.....	1,006	718
Windsor.....	10,553	11,862	Revelstoke.....	176	268
Woodstock.....	3,368	3,271	Rossland.....	156	119
York (twp de).....	12,224	15,040	Trail.....	1,205	634
York-East (twp de).....	3,861	3,511	Vancouver.....	55,446	64,685
			Vernon.....	1,035	2,442
Manitoba			Victoria.....	7,181	6,672
Brandon.....	3,651	3,882			
Brooklands.....	273	257	Total, 204 municipalités..	1,310,124	1,318,927
Dauphin.....	915	551			
North-Kildonan.....	778	650			
Portage-la-Prairie.....	2,112	713			
St-Boniface.....	5,983	9,914			

Le tableau 14 indique la valeur des permis de bâtir émis dans quatorze régions métropolitaines. En 1956, les permis émis dans ces régions représentaient 91 p. 100 du total des 204 municipalités.

14.—Valeur estimative des permis de bâtir émis dans les régions métropolitaines, 1955 et 1956

Région métropolitaine	1955	1956	Région métropolitaine	1955	1956
	(milliers de dollars)			(milliers de dollars)	
Halifax.....	11,880	14,920	Windsor.....	28,209	28,504
Saint-Jean.....	7,194	4,045	London.....	22,318	21,768
Québec.....	26,685	26,253	Winnipeg.....	89,176	64,074
Montréal.....	267,616	268,902	Calgary.....	60,371	64,077
Ottawa-Hull.....	79,442	79,333	Edmonton.....	64,438	81,673
Toronto.....	319,674	326,875	Vancouver.....	144,351	138,183
Hamilton.....	60,554	61,655	Victoria.....	17,751	15,999

Les tableaux 15 et 16 donnent la valeur et le volume des permis de bâtir, par province, émis dans 900 municipalités où vivent environ 62 p. 100 de la population nationale et 87 p. 100 de la population urbaine. Ces chiffres permettent d'évaluer et de comparer l'activité de la construction dans les municipalités. Cependant, on ne saurait en comparer le coût sans s'assurer de la similitude des habitations du point de vue de la grandeur et de la qualité. Malgré leur application limitée, ces données constituent l'un des rares indices de l'activité économique courante des petits centres.

Les données sont tirées des chiffres municipaux et varient donc selon les prescriptions des règlements municipaux, les méthodes servent à estimer la valeur de la construction et d'autres facteurs d'ordre local. La statistique des permis auxquels il n'a pas été donné suite n'est pas disponible.

15.—Nombre de logements visés par un permis de bâtir, par province, 1952-1956

Province et année	Appar-tements	Autres	Total	Province et année	Appar-tements	Autres	Total
Terre-Neuve.....1952	181	619	800	Manitoba.....1952	616	3,962	4,578
1953	27	546	573	1953	685	4,585	5,270
1954	59	486	545	1954	883	4,187	5,070
1955	12	556	568	1955	1,150	4,516	5,666
1956	71	479	550	1956	415	3,584	3,999
Île-du-Prince-Édouard..1952	3	34	37	Saskatchewan.....1952	117	2,624	2,741
1953	13	40	53	1953	266	3,753	4,019
1954	9	54	63	1954	248	2,912	3,160
1955	14	57	71	1955	462	3,143	3,605
1956	9	42	51	1956	327	2,691	3,018
Nouvelle-Écosse.....1952	256	716	972	Alberta.....1952	546	6,801	7,347
1953	943	849	1,792	1953	1,983	8,139	10,122
1954	195	834	1,029	1954	1,353	6,813	8,166
1955	393	777	1,170	1955	738	8,921	9,659
1956	337	791	1,128	1956	641	8,726	9,367
Nouveau-Brunswick...1952	92	326	418	Colombie-Britannique..1952	1,156	8,063	9,219
1953	123	651	774	1953	2,124	9,899	12,023
1954	120	508	628	1954	1,855	11,173	13,028
1955	164	635	799	1955	3,134	12,753	15,887
1956	137	824	961	1956	2,897	11,410	14,307
Québec.....1952	7,036	13,818	20,854	Canada ¹1952	15,294	67,654	82,348
1953	7,392	19,142	26,534				
1954	7,053	18,070	25,123				
1955	11,083	19,049	30,132				
1956	8,028	18,370	26,398				
Ontario.....1952	5,298	29,738	35,036	1953	22,554	82,394	104,948
1953	9,092	34,836	43,928	1954	24,229	81,491	105,630
1954	12,592	36,221	48,813	1955	25,376	93,685	119,061
1955	8,355	43,491	51,846	1956	23,573	80,058	103,631
1956	10,711	33,157	43,868				

¹ Les totaux provinciaux ne correspondent pas à ceux du Canada parce qu'on a arrondi les chiffres et aussi parce que certains ajustements n'ont pu se répartir entre les provinces.

16.—Valeur des permis de bâtir émis, par province, 1952-1956

(En milliers de dollars)

Province et année	Construction domiciliaire			Construction non domiciliaire				Total	
	Nouvelle	Entretien	Total	Bâti- ments indus- triels	Édifices commer- ciaux	Institu- tions et gouver- nements	Autres		
Terre-Neuve.....	1952	5,518	572	6,090	307	670	1,446	7	8,520
	1953	3,736	676	4,412	1,017	737	662	3	6,831
	1954	4,141	648	4,789	1,256	1,389	449	4	7,887
	1955	4,565	743	5,308	483	1,965	1,077	19	8,852
	1956	4,490	742	5,232	446	1,307	1,961	28	8,974
Île-du-P.-Édouard....	1952	285	25	310	75	144	15	1	545
	1953	286	58	344	92	91	75	—	602
	1954	409	39	448	73	672	508	—	1,701
	1955	520	61	581	240	775	2,584	—	4,180
	1956	398	51	449	25	149	725	—	1,348
Nouvelle-Écosse.....	1952	6,222	1,409	7,631	404	3,181	3,647	95	14,958
	1953	9,666	1,656	11,322	3,906	3,466	4,830	13	23,537
	1954	6,760	1,424	8,184	1,617	5,180	3,330	46	18,357
	1955	8,142	1,494	9,636	1,398	3,358	5,325	40	19,757
	1956	8,166	1,730	9,896	2,574	6,490	3,911	37	22,908
Nouveau-Brunswick..	1952	2,477	1,296	3,773	490	3,851	3,295	4	11,413
	1953	5,681	1,257	6,938	1,914	3,058	5,059	1	16,970
	1954	4,237	1,056	5,293	1,339	2,148	6,715	16	15,511
	1955	5,523	1,364	6,887	1,815	3,949	8,583	43	21,277
	1956	7,958	1,661	9,619	1,775	4,408	6,190	1	21,993
Québec.....	1952	125,208	9,184	134,392	18,717	28,046	60,745	1,027	242,927
	1953	160,325	11,502	171,827	41,692	30,931	53,699	834	298,983
	1954	163,891	13,665	177,556	32,463	28,998	62,011	702	301,730
	1955	191,517	15,126	206,643	38,131	50,118	88,126	864	383,882
	1956	187,636	16,069	203,705	53,043	69,922	70,548	1,122	398,340
Ontario.....	1952	262,579	22,039	284,618	69,594	82,605	61,260	4,000	502,077
	1953	350,484	24,373	374,857	111,940	95,877	82,288	4,813	669,775
	1954	419,499	22,933	442,432	93,388	86,902	100,767	6,449	729,938
	1955	474,454	24,849	499,303	79,078	117,139	96,425	8,648	800,593
	1956	425,498	29,375	454,873	100,998	120,350	127,691	6,113	810,025
Manitoba.....	1952	26,262	2,247	28,509	1,671	16,312	7,051	74	53,617
	1953	34,992	2,262	37,254	5,612	6,417	5,376	80	54,739
	1954	39,922	2,076	41,998	8,958	7,545	17,109	133	75,743
	1955	46,835	2,758	49,593	12,905	10,796	26,736	76	100,106
	1956	38,130	2,707	40,837	5,151	15,238	14,039	205	75,470
Saskatchewan.....	1952	17,573	2,080	19,653	809	7,794	5,054	118	33,428
	1953	31,565	2,916	34,481	6,446	7,882	15,105	143	64,057
	1954	24,930	2,255	27,185	8,201	6,514	13,654	118	55,672
	1955	29,615	2,257	31,872	4,252	7,668	13,911	101	57,804
	1956	26,923	2,360	29,283	4,216	9,884	10,073	173	53,629
Alberta.....	1952	57,939	4,868	62,807	3,464	21,866	10,439	509	99,085
	1953	78,175	5,454	83,629	14,149	17,024	19,587	541	134,930
	1954	68,126	5,062	73,188	12,378	29,091	32,418	605	147,680
	1955	83,403	5,488	88,891	26,415	29,561	31,080	621	176,568
	1956	84,388	6,562	90,950	17,559	44,920	34,060	615	188,104
Col.-Britannique....	1952	54,180	6,570	60,750	5,036	16,530	10,741	1,262	94,319
	1953	75,990	7,697	83,687	13,967	25,037	25,907	1,269	149,867
	1954	93,221	7,973	101,194	15,645	18,048	27,742	2,291	164,920
	1955	122,425	8,684	131,109	30,768	28,280	36,021	3,213	229,391
	1956	118,493	10,185	128,678	35,817	53,559	27,162	1,880	247,096
Canada ¹	1952	559,098	50,406	609,504	109,570	181,102	164,171	7,051	1,062,398
	1953	751,724	58,002	809,726	200,782	190,919	213,261	7,697	1,422,385
	1954	826,227	57,295	883,522	175,675	186,540	265,083	10,365	1,521,185
	1955	968,025	62,937	1,030,962	195,735	253,544	319,746	13,619	1,804,606
	1956	902,084	71,438	973,522	221,601	326,227	296,359	10,171	1,827,880

¹ Les totaux provinciaux ne correspondent pas à ceux du Canada parce qu'on a arrondi les chiffres et aussi parce que certains ajustements n'ont pu se répartir entre les provinces.

Les indices donnés au tableau 17 indiquent, autant que possible, les fluctuations du prix de la construction et leurs effets sur la construction et l'emploi. Les proportions relatives des prix des matériaux et des salaires dans la construction générale sont difficiles à déterminer parce qu'elles varient selon le genre de travaux et la localité.

17.—Valeur des permis de bâtir dans 204 municipalités et nombres-indices des industries du bâtiment, 1947-1956

Année	Valeur des permis de bâtir, 204 municipalités (milliers de dollars)	Nombres-indices moyens (1949=100)			
		Prix des matériaux de construction		Salaires dans les industries de la construction ¹	Emploi dans les industries de la construction ²
		Domiciliaire	Non domiciliaire		
1947	373,231	79.1	84.5	84.1	81.9
1948	536,058	95.4	95.9	95.7	91.4
1949	616,161	100.0	100.0	100.0	100.0
1950	801,765	106.4	105.0	104.8	104.7
1951	681,162	125.5	118.6	118.6	116.0
1952	802,738	124.9	123.2	128.6	127.1
1953	1,088,880	123.9	124.4	136.2	128.2
1954	1,151,087	121.7	121.8	140.0	115.8
1955	1,310,124	124.3	123.4	145.4	117.4
1956	1,318,927	128.5	128.0	150.7	138.7

¹ Chiffres du ministère du Travail.

² D'après les déclarations des employeurs.

Section 3.—Habitation*

Sous-section 1.—Aide de l'État à l'habitation

Aide fédérale.—La politique de l'État en matière d'habitation s'est élaborée par une longue suite de lois sur l'habitation. Le gouvernement a pénétré pour la première fois dans ce domaine en 1919 lorsque, par un décret du conseil adopté conformément à la loi sur les mesures de guerre de 1918, il mit 25 millions de dollars à la disposition des provinces pour qu'elles accordent des prêts. Ces dernières ont prêté cet argent aux municipalités en vue de la construction d'habitations à loyer modique. La première loi générale sur l'habitation a été votée en 1935. Les lois nationales sur l'habitation de 1938, 1944 et 1954 lui ont succédé.

Aujourd'hui, l'activité du gouvernement fédéral en ce domaine est régie par la loi nationale de 1954 sur l'habitation qui est appliquée par la Société centrale d'hypothèques et de logement, constituée par une loi du Parlement en 1945. Le président de la Société est comptable au ministre des Travaux publics.

Règle générale, le gouvernement fédéral tente de stimuler et d'aider la construction domiciliaire plutôt que d'assumer des responsabilités qui appartiennent à juste titre aux autres échelons de gouvernement ou dont l'entreprise privée peut mieux se charger.

Plus du tiers des habitations construites au Canada, aujourd'hui, bénéficient de l'aide du gouvernement fédéral.

Prêts hypothécaires assurés.—Afin d'aider au financement de la construction de nouvelles habitations, particulières ou à louer, la Société assure les prêts hypothécaires. Les prêts sont consentis par les banques et d'autres institutions financières agréées.

L'emprunteur verse un droit d'assurance. La Société est l'assureur et tous les droits d'assurance remis par les prêteurs agréés sont versés au Fonds d'assurance hypothécaire. Lorsque des paiements sont faits sur le fonds, le montant payé comprend 98 p. 100 du

* Rédigé à la Division de l'information. Société centrale d'hypothèques et de logement, Ottawa.

total du principal dû sur l'hypothèque, des frais et de l'intérêt à la charge des emprunteurs agréés ainsi que d'un droit d'acquisition de \$125 et des déboursés légaux taxables approuvés par la Société. La durée habituelle d'un prêt hypothécaire assuré est de 25 ans.

Dans le cas des habitations particulières, les prêts peuvent représenter 90 p. 100 des premiers \$12,000 de la valeur d'emprunt et 70 p. 100 du reste. L'emprunt total, non compris le droit d'assurance, ne peut dépasser \$12,800. Dans le cas des habitations à loyer, les prêts n'excèdent pas 80 p. 100 de la valeur d'emprunt. Les prêts maximums à l'égard de divers genres d'habitations sont prescrits par décret du conseil. La période de remboursement ainsi que la proportion du prêt sont énoncées dans la loi nationale sur l'habitation. Les prêts aux coopératives et aux "travailleurs de la défense" sont régis par des dispositions spéciales. Le taux d'intérêt maximum des prêts prescrit par décret du conseil a été établi à 6 p. 100 en janvier 1957. A l'époque où le taux est édicté, il ne doit pas excéder de plus de 2½ p. 100 le rendement des obligations à 20 ans de l'État.

La loi exige que la Société détermine la valeur d'emprunt des maisons, fixe des normes de construction minimums et fasse des inspections durant la construction. Ces mesures administratives et d'autres sont incluses dans les Règlements nationaux visant les prêts pour l'habitation établis par décret du conseil.

En 1956, des prêts totalisant \$387,757,000 pour 38,673 habitations ont été approuvés. Durant les six premiers mois de 1957, des prêts de \$132,918,000 pour 12,264 habitations ont été approuvés.

Prêts consentis directement aux sociétés.—La loi permet à la Société d'accorder directement des prêts en vue de la construction de nouveaux logements domiciliaires dans certains cas:

- 1° Prêts au lieu de prêts privés. La Société peut prêter directement aux emprunteurs qui ne peuvent obtenir de prêts des prêteurs privés agréés. Ces prêts sont soumis aux mêmes dispositions et conditions que les prêts assurés. A l'exception des prêts accordés aux travailleurs de la défense, il n'est pas consenti de prêts directs dans les régions métropolitaines ni dans les villes de plus de 55,000 habitants non plus qu'aux constructeurs commerciaux ni aux investisseurs de capitaux dans l'habitation à loyer.
- 2° Prêts aux compagnies de logement à dividendes limités. Avec l'approbation du gouverneur en conseil, la Société peut consentir un prêt direct à une compagnie de logement à dividendes limités en vue de la construction d'habitations à loyer modéré ou modique. Le prêt ne doit excéder 90 p. 100 de la valeur d'emprunt et peut se rembourser sur une période d'au plus 50 ans.
- 3° Prêts aux producteurs primaires. La Société peut prêter à une entreprise se livrant à l'exploitation minière, au sciage, au forestage et à la pêche en vue de la construction d'habitations à loyer modique. Les prêts ne peuvent excéder 80 p. 100 de la valeur d'emprunt. La durée du prêt est de 15 ans au maximum.

Les taux d'intérêt des prêts consentis aux compagnies de logement à dividendes limités et aux producteurs primaires sont établis par décret du conseil. Le taux d'intérêt aux premières ne peut excéder le taux des obligations à long terme du gouvernement de plus de ½ p. 100; dans le cas des seconds, il ne peut l'excéder de plus de 1½ p. 100.

En 1956, 26 prêts d'une valeur totale de \$10,600,000 ont été consentis aux compagnies de logement à dividendes limités pour 1,620 habitations. Durant les six premiers mois de 1957, 25 prêts (\$8,930,000) ont été consentis (1,190 habitations). Six prêts (\$2,500,000) ont été consentis en 1956 aux industries primaires pour 290 habitations. Durant les six premiers mois de 1957, cinq prêts (\$3,700,000) ont été consentis pour 416 habitations.

En 1956, \$6,300,000 représentant d'autres prêts directs ont été consentis pour 700 habitations. Durant les six premiers mois de 1957, les autres prêts (1,969 habitations) ont totalisé \$19,600,000.

En plus de consentir des prêts directs, la Société peut aussi fournir des fonds aux prêteurs privés pour qu'ils les prêtent au nom du gouvernement. Il n'y a pas eu de prêts de cette nature en 1956, mais des dispositions ont été prises à cette fin en septembre 1957 avec des prêteurs agréés et plus de 16,000 habitations étaient approuvées en décembre 1957.

Achat et vente des hypothèques.—La loi porte que toute personne, physique ou morale, peut acheter des hypothèques assurées au Canada si l'hypothèque est continuellement administrée par un prêteur agréé. En 1956, 4,922 hypothèques assurées (\$49,600,000)

ont été vendues par des prêteurs. Durant les six premiers mois de 1957, 2,954 hypothèques (\$28,700,000) ont été vendues. La majorité de ces hypothèques assurées ont été achetées par des caisses de retraite. La Société est autorisée à acheter et à vendre des prêts hypothécaires au titre de la loi nationale sur l'habitation et de la loi sur la Société centrale d'hypothèques et de logement, mais il n'a guère été donné suite à ces dispositions.

Prêts pour l'amélioration de maisons.—La Société fournit une assurance aux banques et aux organismes de crédit à tempérament qui prêtent aux propriétaires immobiliers en vue d'améliorer leur propriété. Les droits acquittés par les emprunteurs sont versés à un fonds d'assurance établi par la Société. La loi prescrit la nature des garanties et le maximum et les modalités du prêt. En 1956, 30,380 prêts (\$29,700,000) ont été consentis. Durant les six premiers mois de 1957, 12,317 prêts (\$12,258,000) ont été consentis.

Entreprises fédérales-provinciales.—A la suite d'un accord provincial-fédéral, la Société peut entreprendre, conjointement avec la province, la construction d'habitations ou d'aménagement de terrains. Les immobilisations, les bénéfices et les pertes de ces entreprises sont partagés entre le gouvernement fédéral et la province ou la province et une municipalité à raison de 75 et 25 p. 100, respectivement. La loi vise deux genres principaux d'entreprises: 1° construction de maisons à loyer rentable ou subventionné; 2° aménagement, y compris les services de ville, de terrains à vendre aux constructeurs commerciaux et aux particuliers en vue de la construction domiciliaire.

En 1956, des accords ont été conclus en vue de la construction de 520 logements pour six entreprises d'habitations à bas loyer. Durant les six premiers mois de 1957, les accords ont visé 47 logements. En 1956, des accords ont porté sur l'aménagement, y compris les services de ville de 595 terrains pour trois entreprises d'aménagement. Aucun accord n'est intervenu durant les six premiers mois de 1957.

Réaménagement urbain.—La loi prévoit aussi que, lorsqu'une municipalité consent à acquérir et à déblayer une zone tarée ou impropre à l'habitation afin d'affecter l'emplacement à la construction de logements à bas loyer ou à d'autres fins, une subvention peut être accordée à la municipalité équivalant à la moitié du coût d'acquisition et de déblaiement. L'emplacement doit être surtout résidentiel avant ou après le déblaiement. La Société reçoit une part du revenu de l'entreprise proportionnelle à sa contribution.

En 1956, le gouvernement fédéral a autorisé une subvention de \$2,467,587 à la ville de Montréal pour l'aider à acquérir et à déblayer 20 acres de terrains tarés en vue de la réalisation d'une entreprise fédérale-provinciale comportant 800 logements. Aucune subvention n'a été versée durant les six premiers mois de 1957.

Constructions de la Société.—La Société peut aussi construire des logements pour son propre compte ou au nom des ministères et des organismes du gouvernement fédéral. Elle a construit des logements pour les ministères de la Défense nationale, des Travaux publics, des Pêcheries et des Transports ainsi que pour l'*Atomic Energy of Canada Limited*. En 1956, les dépenses totales ont atteint \$31,600,000. Des habitations sont aussi construites, souvent dans les régions éloignées, par d'autres ministères et organismes gouvernementaux pour leurs employés.

Recherches et aménagement communal.—Il incombe à la Société d'enquêter sur les conditions d'habitation, d'encourager les recherches d'ordre technique et d'assurer la diffusion de renseignements qui conduiront à l'amélioration du logement et à l'adoption de plans communaux. Le gouvernement peut mettre à la disposition de la Société certaines sommes à ces fins et peut, par décret du conseil, verser une subvention à une municipalité, à une institution d'enseignement ou de recherche ou à un particulier. Les dépenses à cette fin ont totalisé \$694,444 en 1956 et \$175,400 durant les six premiers mois de 1957.

Garanties.—La loi accorde les pouvoirs suivants à la Société, mais elle n'en fait pas usage actuellement.

1° Loyer garanti. Dans certains cas, la Société peut, moyennant une prime, garantir aux investisseurs privés un rendement minimum sur les capitaux placés dans des entreprises d'habitations à loyer modéré. Bien que cet article de la loi soit théoriquement opérant, les prêteurs agréés consentent rarement des prêts de cette nature et le gouvernement a demandé à la Société de ne plus les pratiquer.

- 2° Placements des sociétés de prêt. La Société est autorisée à offrir des garanties aux compagnies d'assurance à l'égard d'entreprises d'habitations à bas loyer ou à loyer modéré ou aux institutions de placements en vue de l'aménagement de terrains. On ne s'est pas prévalu de ces dispositions ces dernières années.
- 3° Rachats. La Société est aussi autorisée à offrir des garanties de rachat aux constructeurs. Elle en a offert récemment au sujet d'habitations destinées aux travailleurs de la défense, mais à la suite de directives gouvernementales cette disposition est limitée à ce seul cas.

Autres lois.—Les autres lois fédérales dans le domaine de l'habitation comprennent la loi sur le prêt agricole canadien de 1927, qui assure une aide fédérale à l'habitation agricole ainsi qu'à d'autres fins agricoles sous forme de prêts à long terme; la loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants, qui est appliquée par le ministère des Affaires des anciens combattants et assure une forme de prêt-assistance aux anciens combattants pour fins d'habitation et autres; et la loi de 1944 sur les prêts destinés aux améliorations agricoles, qui assure des garanties à l'égard des prêts à court et moyen terme consentis aux agriculteurs, pour fins d'habitation et autres, par les institutions prêteuses agréées.

Aide des gouvernements provinciaux.—Toutes les provinces, sauf l'Île-du-Prince-Édouard, ont adopté une loi complémentaire qui prévoit leur collaboration avec le gouvernement fédéral en vue de l'aménagement de terrains et la construction d'habitations à bas loyer aux termes de la loi nationale sur l'habitation. Le Québec et l'Ontario ont adopté chacune une loi distincte concernant l'habitation. Au Québec, la "loi pour améliorer les conditions de l'habitation" (S.Q. 1948, chap. 6) modifiée (S.Q. 1951-1952, chap. 7) autorise la province à verser une subvention à l'égard des frais d'intérêt dépassant 3 p. 100 dans le cas des nouveaux logements. Une autre modification (S.Q. 1953-1954, chap. 7) autorise à augmenter les dépenses au titre de la loi de 40 à 55 millions de dollars.

En Ontario, l'*Housing Development Amendment Act* (S.O. 1952, chap. 39) autorise la province et une municipalité à participer ensemble à des entreprises de logement. Pour ce qui est des industries débutant dans les campagnes et les villages, la province et la municipalité ont la faculté de participer, avec la Société centrale d'hypothèques et de logement, à la réalisation d'entreprises de logement. A certaines conditions, la province peut exproprier des terrains dans les municipalités aux fins d'entreprises de logement. La loi a modifié l'*Housing Development Act* (R.S.O., 1950, chap. 174).

En vertu de la *Planning Amendment Act* (S.O. 1952, chap. 75), les municipalités possédant un plan d'urbanisme officiel agréé peuvent désigner, dans leurs limites, une étendue comme devant être réaménagée, et y acquérir des terrains, les déblayer et les préparer à des fins domiciliaires, commerciales et industrielles ou à d'autres fins désignées. La loi a modifié la *Planning Act* (R.S.O. 1950, chap. 227).

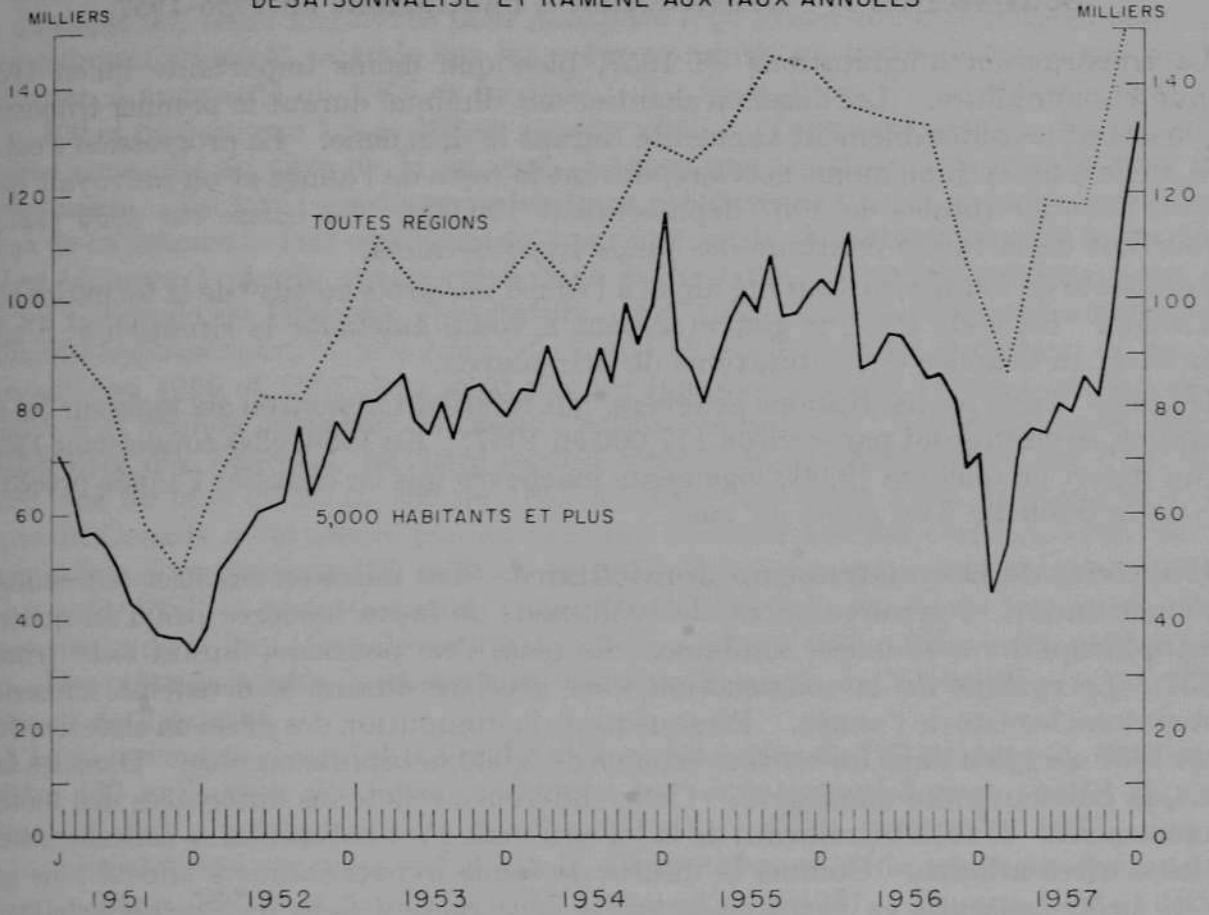
La *Rural Housing Assistance Act* (S.O. 1952, chap. 92) autorise l'établissement d'une société de la Couronne (la *Rural Housing Finance Corporation*) qui a le pouvoir de prêter et de placer des fonds hypothécaires afin d'aider à la construction de nouvelles maisons dans les villages et les campagnes. La Société peut prêter de l'argent indépendamment de la Société centrale d'hypothèques et de logement, ou de concert avec elle, ou avec toute institution prêteuse agréée.

La *Junior Farmer Establishment Act* (S.O. 1952, chap. 45) prévoit l'établissement d'une société (l'*Ontario Junior Farmer Establishment Loan Corporation*) chargée de consentir des prêts destinés à aider les jeunes cultivateurs à acheter, à mettre en valeur et à exploiter une ferme. La Société peut consentir des prêts pour la construction et l'amélioration des maisons de ferme. Un prêt peut être obtenu moyennant une hypothèque en premier rang. Le prêt, limité à \$15,000, est remboursable en 25 ans.

L'*Elderly Persons Housing Aid Act* (S.O. 1952, chap. 27) autorise la province à subventionner une compagnie de logement à dividendes limités à qui un prêt a été consenti en vertu de la loi nationale sur l'habitation et dont la demande est agréée par une municipalité. Le montant de la subvention sera le moins élevé des montants suivants: \$500 pour chaque habitation ou 50 p. 100 du coût de l'entreprise. Le coût ne comprend pas le montant couvert par le prêt hypothécaire.

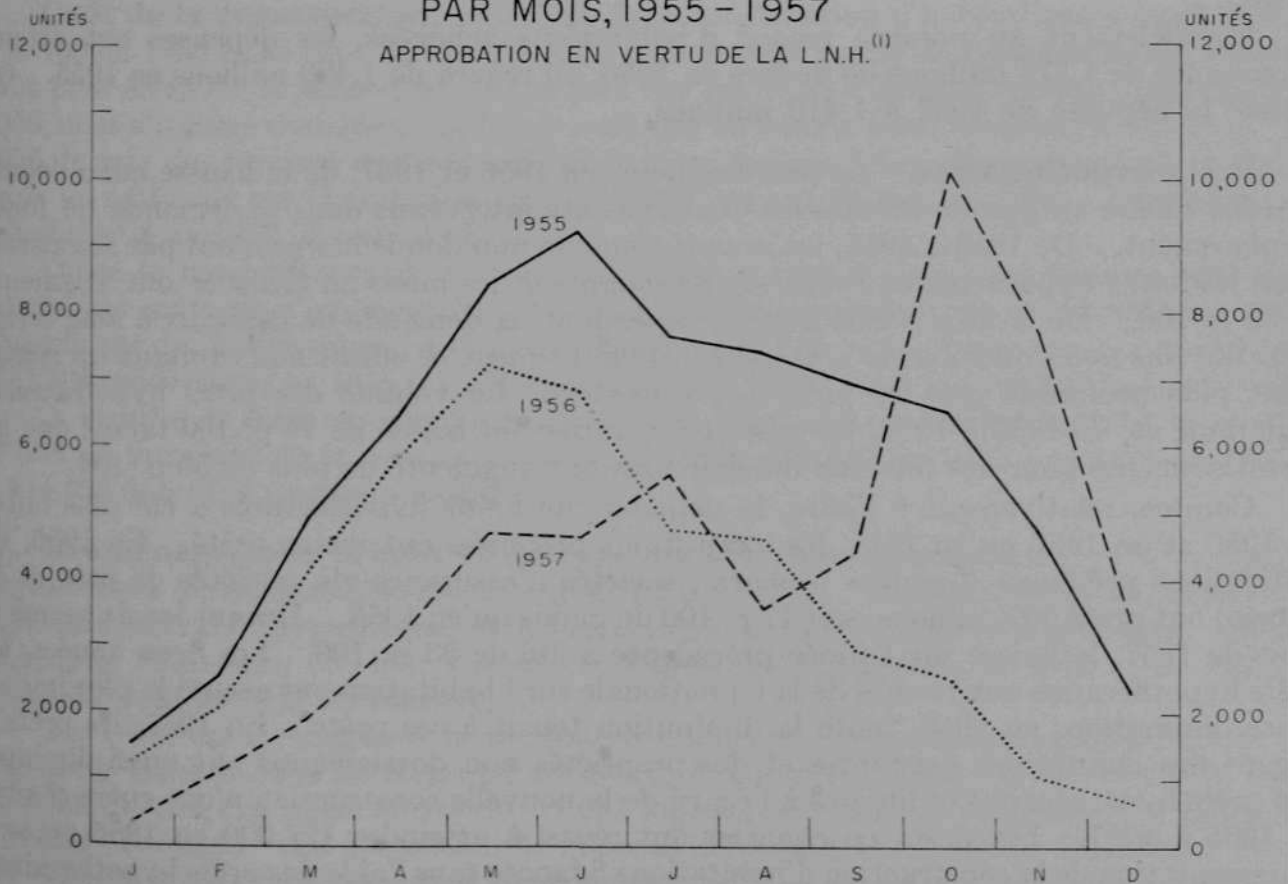
HABITATIONS MISES EN CHANTIER, PAR MOIS, 1951 - 1957

DÉSAISONNALISÉ ET RAMENÉ AUX TAUX ANNUELS



PRÊTS APPROUVÉS EN VERTU DE LA LOI NATIONALE SUR L'HABITATION, PAR MOIS, 1955 - 1957

APPROBATION EN VERTU DE LA L.N.H. ⁽¹⁾



(1) Y COMPRIS LES PRÊTS DE LA S.C.H.L. - DIRECTS ET PAR L'ENTREMISE D'UN TIERS

Sous-section 2.—Construction d'habitations en 1956-1957

La construction d'habitations en 1957, bien que moins importante qu'en 1956, a continué à bonne allure. Les mises en chantier ont diminué durant le premier trimestre de 1957, mais ont considérablement augmenté durant le deuxième. La progression s'est continuée, mais à un rythme moins accéléré, durant le reste de l'année et on prévoyait que les mises en chantier totales de 1957 dépasseraient 120,000. La baisse sur 1956 (127,000) tient surtout de la rareté continue des fonds hypothécaires.

La disette de fonds a surtout été aiguë à l'égard des prêts au titre de la loi nationale sur l'habitation. En août 1957, le gouvernement a voulu améliorer la situation et a affecté 150 millions au bénéfice des habitations de prix moyen.

On prévoit que les habitations achevées, qui retardent d'environ six mois sur les mises en chantier, se chiffreront par environ 117,000 en 1957. En 1956, elles totalisaient 136,000, dont un report de quelque 79,000 logements inachevés mis en chantier l'année précédente, année exceptionnelle à ce point de vue.

L'activité de la construction domiciliaire.—Les mises en chantier ont commencé à diminuer durant la dernière partie de 1955, mais de façon modérée jusqu'au quatrième trimestre lorsqu'il y a eu baisse soudaine. Le recul s'est poursuivi durant le 1^{er} trimestre de 1957. Le rythme de la construction s'est accéléré durant le deuxième trimestre et s'est maintenu le reste de l'année. Presque toute la diminution des mises en chantier durant 1956 et 1957 a eu lieu dans les centres urbains de 5,000 habitants ou plus. Dans les autres régions, la baisse n'a été que légère. Cette différence reflète les différences des méthodes de financement. L'activité relevant de la loi nationale sur l'habitation se concentre surtout dans les centres urbains. Comme la disette de fonds hypothécaires a affecté plus gravement les prêts consentis en vertu de la loi, la construction dans les centres urbains en a plus souffert qu'ailleurs.

La diminution de l'activité relevant de la loi nationale sur l'habitation s'est aussi reflétée dans le nombre d'habitations unifamiliales mises en chantier; elles représentaient 72 p. 100 du total en 1955 mais ont diminué à 68 p. 100 durant les neuf premiers mois de 1957.

Parallèlement au nombre record d'habitations achevées, les dépenses ont atteint un sommet de 1,574 millions de dollars en 1956, au regard de 1,499 millions en 1955. On estime la dépense de 1957 à 1,416 millions.

Prêts hypothécaires.—Le renversement, en 1956 et 1957, de la hausse qui a débuté en 1953 reflète en grande mesure les déplacements intervenus dans la demande de fonds de placement. De 1953 à 1955, les investissements non domiciliaires n'ont pas augmenté; aussi les fonds hypothécaires étaient-ils abondants et les mises en chantier ont augmenté de 35 p. 100. De la fin de 1955 à 1957, cependant, la demande de capitaux à long terme pour des fins non domiciliaires a grossi considérablement et offrait aux capitaux un rendement plus profitable que les prêts hypothécaires. Le volume des prêts hypothécaires a diminué et, de 1955 à 1957, les mises en chantier ont baissé de 16 p. 100 tandis que les investissements pour des fins non domiciliaires ont augmenté de plus de 50 p. 100.

Comme, relativement à l'offre, la demande de fonds hypothécaires a été plus faible en 1956 et en 1957 qu'en 1955, les institutions prêteuses ont moins prêté. En 1956, les institutions prêteuses (banques à charte, sociétés d'assurance-vie, sociétés de prêt et de fiducie) ont prêté 997 millions, soit 17 p. 100 de moins qu'en 1955. Durant les six premiers mois de 1957, la baisse sur l'année précédente a été de 33 p. 100. Les deux années, les prêts hypothécaires aux termes de la loi nationale sur l'habitation ont accusé la plus importante diminution; en 1956, toute la diminution tenait à ces prêts. En 1957, les prêts à l'égard des habitations existantes et des propriétés non domiciliaires ont aussi diminué. Les prêts hypothécaires ordinaires à l'égard de la nouvelle construction n'ont guère changé de 1955 à 1957. Les mises en chantier ont réussi à atteindre 127,000 en 1956 grâce à l'augmentation de la construction d'habitations financée sans l'aide des prêts hypothécaires. Deux facteurs ont contribué à la diminution des prêts consentis par les institutions: la hausse des taux d'intérêt et la situation des banques à charte à la fin de 1955.

A mesure que la demande de capitaux s'est faite plus vive durant 1956 et 1957, les taux d'intérêt ont aussi augmenté pour atteindre leur grand sommet d'après-guerre. Le taux maximum d'intérêt exigible sur les prêts consentis en vertu de la loi nationale sur l'habitation a augmenté en 1956 et en 1957. En mars 1956, il a augmenté de $\frac{1}{4}$ p. 100 à $5\frac{1}{2}$ p. 100 et de nouveau à 6 p. 100 en janvier 1957. Malgré ces hausses, les prêts hypothécaires consentis au titre de la loi sont devenus moins attrayants que d'autres genres de placements. En 1957, plusieurs institutions prêteuses ont aussi accusé une diminution du taux de croissance de leur actif total et, par conséquent, de leur portefeuille hypothécaire.

Les banques à charte ont pénétré dans le domaine du prêt hypothécaire en vertu de la loi nationale de 1954 sur l'habitation. En 1954 et 1955, elles ont augmenté leur portefeuille hypothécaire, et cela grâce à la liquidité relative et à la croissance de leur actif. Cependant, en 1956 et 1957, leur actif n'a crû que modérément et elles ont dû, de plus, répondre à la grande demande de prêts d'ordre commercial. Par conséquent, les prêts hypothécaires des banques, au titre exclusivement de la loi nationale sur l'habitation, ont diminué de plus de 50 p. 100 de 1955 à 1956. En mars 1957, le gouverneur de la Banque du Canada a été assuré par les banques à charte qu'elles consentiraient des prêts hypothécaires d'un total de 150 millions en 1957, soit à peu près autant qu'en 1956.

En août 1957, le gouvernement, voulant remédier à la rareté de fonds destinés aux prêts en vertu de la loi nationale sur l'habitation, a affecté 150 millions aux petites habitations. Les prêteurs agréés devaient faire fonction d'agents de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

A la mi-novembre, les prêts consentis s'élevaient à plus de 132 millions et, en décembre, un autre 150 millions a été fourni. Comme les fonds hypothécaires privés disponibles diminuaient, il y a eu recours plus grand aux fonds publics, surtout en 1957. Les prêts consentis directement par la Société centrale d'hypothèques et de logement ont augmenté de près de 200 p. 100 de la moitié de 1956 à la moitié de 1957. Durant 1956 et 1957, les prêts aux compagnies de logement à dividendes limités ont augmenté sur 1955. En 1956, des prêts ont été consentis à l'égard de 1,620 habitations à loyer contre 1,419 l'année précédente. Durant les neuf premiers mois de 1957, les prêts ont visé 2,800 habitations et les prêts consentis aux producteurs primaires ont porté sur 416 habitations.

Coût de la construction.—Le coût de la construction d'habitations a augmenté de 8 p. 100 en 1956 et de 6 p. 100 en 1957. La plus grande partie de l'augmentation reflète le coût plus élevé de la main-d'œuvre; le prix des matériaux de construction a augmenté en 1956, mais n'a guère changé en 1957 et le coût des terrains a aussi continué à s'élever. En 1956, le prix des terrains destinés aux habitations unifamiliales construites sous le régime de la loi nationale sur l'habitation était de \$2,041 contre \$1,819 en 1955. Durant la première moitié de 1957, il a été de \$2,254.

Outre le renchérissement de la construction et des terrains, les frais se sont aussi accrus par suite de l'augmentation de la grandeur moyenne des nouveaux logements. Dans le cas des habitations construites sous le régime de la loi, l'aire moyenne est passée de 1,102 pieds carrés en 1955 à 1,138 en 1956 et à 1,169 durant la première moitié de 1957.

A la suite de tous ces changements, le prix total moyen des habitations (y compris le prix du terrain et de la construction) est passé de \$12,847 en 1955 à \$13,960 en 1956 et à \$14,598 durant la première moitié de 1957.

Réaménagement urbain et entreprises fédérales-provinciales.—On a continué à s'intéresser au réaménagement urbain en 1956 et 1957. Plusieurs villes ont demandé à la Société centrale d'hypothèques et de logement de les aider à étudier le problème. Halifax, Winnipeg, Saint-Jean (N.-B.), Toronto et Vancouver ont publié, en 1956 et en 1957, les résultats d'études déjà commencées.

En 1956, on a commencé la réalisation d'une entreprise fédérale-provinciale de 733 logements dans la zone de Regent-Park-South à Toronto. L'entreprise couvre 26 acres. La réalisation d'une autre entreprise (1,081 logements) est aussi commencée à Lawrence-Heights (Toronto). La démolition de maisons insalubres au centre de Montréal a débuté en 1957; le programme prévoit le déblaiement de 20 acres où seront construits 800 logements à bas loyer.

Architecture domiciliaire.—En 1956, la Société centrale d'hypothèques et de logement a aidé à fonder le Conseil canadien de l'habitation-type, organisme indépendant consacré à l'avancement de l'architecture domiciliaire. Le Conseil a lancé une série annuelle de prix régionaux et nationaux.

En 1956 et 1957, la Division d'architecture de la Société a établi, seule ou en collaboration avec des constructeurs privés, les plans d'habitations permanentes pour le compte du ministère de la Défense nationale, des entreprises fédérales-provinciales de Regent-Park-South et de Lawrence-Heights (Toronto) et de Saint-Jean (T.-N.) ainsi que de l'entreprise Jeanne-Mance (Montréal). Elle a aussi établi, avec la collaboration des ministères et des organismes intéressés, des modèles d'habitations pour les villes septentrionales de Fort-Smith, Frobisher-Bay, Aklavik, Great-Whale-River et Tuktoyaktuk.

Statistique de l'habitation.—Les tableaux 18 et 19 donnent le nombre d'habitations mises en chantier et achevées, de 1952 à 1956, ainsi que selon la province et la localité, en 1956. Les prêts consentis au titre de la loi nationale sur l'habitation, de 1952 à 1956, paraissent au tableau 20.

18.—Logements mis en chantier et achevés, 1952-1956, par province, 1956

Année et province	Logements mis en chantier			Logements achevés		
	Aux termes des lois sur l'habitation	Autres	Total	Aux termes des lois sur l'habitation	Autres	Total
1952.....	34,400	48,846	83,246	20,633	52,454	73,087
1953.....	39,989	62,420	102,409	35,506	61,333	96,839
1954.....	50,373	63,154	113,527	39,137	62,828	101,965
1955.....	65,380	72,986	138,366	58,852	69,077	127,929
1956.....	43,395	83,916	127,311	61,957	73,743	135,700
Province, 1956						
Terre-Neuve.....	267	1,385	1,652	295	1,215	1,510
Île-du-Prince-Édouard.....	16	98	114	29	142	171
Nouvelle-Écosse.....	675	2,196	2,871	824	1,725	2,549
Nouveau-Brunswick.....	482	2,899	3,381	653	1,797	2,450
Québec.....	7,333	28,666	35,999	10,665	30,501	41,166
Ontario.....	21,301	27,408	48,712	31,338	19,863	51,201
Manitoba.....	2,135	3,069	5,204	3,397	3,041	6,438
Saskatchewan.....	1,630	2,149	3,779	2,072	1,531	3,603
Alberta.....	5,440	5,222	10,662	7,043	4,579	11,622
Colombie-Britannique.....	4,113	10,824	14,937	5,641	9,349	14,990

19.—Logements mis en chantier, selon la localité, 1956

Localité	Popu- lation (en milliers)	Aux termes des lois sur l'habitation		Autres		Total	
		Mis en chantier	Pour 1,000 habitants	Mis en chantier	Pour 1,000 habitants	Mis en chantier	Pour 1,000 habitants
Régions métropolitaines							
Calgary.....	196	2,130	11	1,612	8	3,742	19
Edmonton.....	245	2,356	10	847	3	3,203	13
Halifax.....	160	510	3	679	4	1,189	7
Hamilton.....	326	1,867	6	1,534	4	3,401	10
London.....	153	866	6	504	3	1,370	9
Montréal.....	1,595	4,371	3	14,797	9	19,168	12
Ottawa-Hull.....	335	2,395	7	1,866	6	4,261	13
Québec.....	301	370	1	2,281	8	2,651	9
Saint-Jean (N.-B.).....	85	129	2	208	2	337	4
St-Jean (T.-N.).....	78	77	1	386	5	463	6
Toronto.....	1,348	7,151	5	9,727	7	16,878	12
Vancouver.....	659	2,502	4	5,948	9	8,450	13
Victoria.....	123	321	3	866	7	1,187	10
Windsor.....	184	892	5	505	3	1,397	8
Winnipeg.....	410	2,020	5	1,369	3	3,389	8
Total, régions métropolitaines..	6,198	27,957	4	43,129	7	71,086	11

19.—Logements mis en chantier, selon la localité, 1956—fin

Localité	Popu- lation (en milliers)	Aux termes des lois sur l'habitation		Autres		Total	
		Mis en chantier	Pour 1,000 habitants	Mis en chantier	Pour 1,000 habitants	Mis en chantier	Pour 1,000 habitants
Principales régions urbaines							
Brantford.....	58	147	2	159	3	306	5
Chicoutimi-Jonquières.....	88	266	3	389	4	655	7
Fort-William—Port-Arthur.....	85	211	2	306	4	517	6
Guelph.....	38	217	6	124	3	341	9
Kingston.....	62	229	4	240	4	469	8
Kitchener.....	87	533	6	395	5	928	11
Moncton.....	56	210	4	199	3	409	7
Niagara-Falls.....	51	221	4	190	4	411	8
Oshawa.....	72	427	6	258	4	685	10
Peterborough.....	55	259	5	115	2	374	7
Regina.....	89	565	6	446	5	1,011	11
St-Catharines.....	93	555	6	212	2	767	8
Sarnia.....	52	319	6	250	5	569	11
Saskatoon.....	71	728	10	262	4	990	14
Sault-Sainte-Marie.....	50	213	4	243	5	456	9
Shawinigan-Falls.....	59	71	1	301	5	372	6
Sherbrooke.....	67	48	1	281	4	329	5
Sudbury.....	94	289	3	406	4	695	7
Sydney.....	107	45	--	200	2	245	2
Timmins.....	39	3	--	20	1	23	1
Trois-Rivières.....	81	42	--	367	5	409	5
Total, principales régions ur- baines.....	1,454	5,598	4	5,363	4	10,961	8
Autres localités.....	8,429	9,840	1	35,424	4	45,264	5
Canada.....	16,081	43,395	3	83,916	5	127,311	8

20.—Prêts nets approuvés en vertu des lois nationales sur l'habitation, par province, 1952-1956

NOTA.—Les chiffres des années 1945-1951 paraissent dans l'Annuaire de 1955, p. 762.

Année et détail	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon et T. du N.-O.	Canada
1952												
Prêts..... nomb.	26	9	227	167	4,092	12,336	1,380	307	3,486	1,688	—	23,718
Logements..... " milliers	27	9	260	182	9,117	16,038	1,916	629	4,056	2,089	—	34,323
Montant..... de dollars	198	64	2,036	1,438	60,538	123,794	13,159	4,533	28,789	14,535	—	249,084
1953												
Prêts..... nomb.	158	15	410	308	4,684	13,097	1,558	633	3,738	1,913	—	26,514
Logements..... " milliers	168	16	1,130	333	7,456	18,839	2,050	832	5,464	2,360	—	38,648
Montant..... de dollars	1,279	124	7,813	2,629	55,459	145,129	14,969	6,231	39,593	17,593	—	4,290,823
1954												
Prêts..... nomb.	127	16	480	375	6,975	20,422	1,913	884	4,500	3,882	—	39,574
Logements..... " milliers	166	16	746	391	9,057	26,170	2,540	1,040	5,649	4,344	—	50,119
Montant..... de dollars	1,665	154	6,075	3,372	81,128	240,683	21,813	9,152	49,321	39,418	—	452,781
1955												
Prêts..... nomb.	343	31	656	496	8,089	29,538	3,006	1,674	6,499	5,813	4	56,149
Logements..... " milliers	344	33	778	667	10,876	33,498	3,403	1,982	7,057	6,694	4	65,336
Montant..... de dollars	3,560	311	6,869	5,390	97,899	326,657	29,722	17,010	64,766	63,091	37	615,312
1956												
Prêts..... nomb.	200	12	547	398	5,390	17,466	2,026	1,252	4,899	3,602	2	35,794
Logements..... " milliers	178	12	650	412	7,105	20,292	2,136	1,528	5,080	3,888	2	41,283
Montant..... de dollars	2,002	124	6,087	3,916	68,205	202,763	19,814	13,544	50,737	39,914	26	407,132

NOUVELLES TENDANCES DE L'HABITATION AU CANADA

L'habitation est un des plus précieux actifs du pays et la construction de maisons constitue l'une de ses plus importantes industries. Il va sans dire que la majorité des maisons, dans un pays développé, ont été construites à une autre époque et les logements construits durant une année ne représentent qu'une fraction du nombre total d'habitations. Tout le caractère des villes canadiennes a été formé par les générations antérieures et forme une partie de l'héritage du passé. Beaucoup de maisons canadiennes sont vieilles: près du dixième ont été construites aux environs de 1880 et près d'un demi-million datent de cinquante ou soixante-quinze ans.

Dans toute période de développement national, le grand nombre de nouvelles constructions appose irrévocablement sa marque sur la collectivité. Ce qui est vieux est démoli pour faire place à du neuf, les terrains sont affectés à d'autres fins et la physionomie de chaque localité évolue. La nature du problème domiciliaire se modifie sans cesse. Les changements ne sont peut-être pas aussi remarquables partout, mais il ne cesse de s'en produire. Non seulement le visage de la vieille ville change-t-il, mais d'autres villes naissent.

Chaque génération a laissé sa marque sur les habitations, mais la génération actuelle est destinée à y laisser une forte empreinte, résultat de la croissance massive de la population et de deux facteurs particuliers à notre temps: l'hypothèque à long terme et l'automobile. La première a encouragé la construction d'habitations unifamiliales en grand nombre; la seconde, en augmentant la mobilité des habitants, a permis le développement des banlieues qui est devenu le signe distinctif de la construction d'après-guerre.

On peut dire que ce sont ces deux facteurs qui ont avant tout déterminé le caractère de la croissance de la construction domiciliaire. Ils ont implanté dans le décor urbain du Canada une uniformité qui n'existait pas dans le passé. Hier encore, les villes canadiennes avaient chacune leurs particularités. Chacune était revêtue du sceau de l'époque où avait eu lieu sa plus grande expansion. Saint-Jean différait notablement de Québec; Montréal ne ressemblait pas à Edmonton ni à Calgary. Après la guerre, cependant, toutes les villes ont grandi en même temps et toutes en portent le signe.

A la fin de la seconde guerre mondiale, le stock domiciliaire au Canada était fort insuffisant: la dépression et la guerre en avaient retardé la croissance et le retour des combattants multipliait les besoins. De plus, un petit nombre seulement d'entrepreneurs et d'ouvriers possédaient une longue expérience de la construction (qui avait connu ses plus beaux jours durant les années 1920) et beaucoup de matériaux de construction étaient rares. Vers 1950, cependant, les pénuries étaient disparues et l'adoption de nouvelles techniques de construction, un plus grand emploi des outils mécaniques et l'avènement d'entrepreneurs construisant sur une grande échelle ont contribué à augmenter sensiblement la capacité de l'industrie.

Chose curieuse, même en cette période de grande disette de logements, on doutait généralement que la demande de nouveaux logements se continuerait longtemps. Au début, on considérait que le problème du logement serait résolu en répondant simplement à la demande insatisfaite et aux besoins des anciens combattants. En réalité, il a fallu bientôt chercher à suivre le rythme de croissance du nombre de familles et de la population en général. Les mariages et les naissances durant la période ont excédé de beaucoup les prévisions et l'immigration a été importante. De plus, la population agricole n'a cessé de quitter la ferme pour s'établir dans les villes.

Cependant, le Canada est entré dans la période d'après-guerre avec quelques avantages. Il existait assez de terrains déjà pourvus des services urbains pour permettre à la construction de se poursuivre rapidement, les prêteurs recherchaient les placements hypothécaires et la législation adoptée immédiatement avant la fin de la guerre permettait aux propriétaires éventuels de contracter d'assez gros emprunts à des conditions relativement faciles.

Dans la plupart des régions urbaines, les terrains pourvus des services de ville au début de l'après-guerre étaient assez nombreux. Le boom de la construction domiciliaire durant les années 1920 avait cessé avant de répondre pleinement aux espérances des lotisseurs et plusieurs villes avaient pourvu des services d'eau et d'égout des zones qu'elles jugeaient appelées à un développement immédiat. Beaucoup de ces terrains, demeurés inutilisés durant les années 1930 et durant la guerre, se trouvaient disponibles dans les dernières années 1940.

Les fonds hypothécaires ne constituaient pas un gros obstacle. Les sociétés qui fournissent la majeure partie des fonds hypothécaires étaient toutes disposées, à la fin de la guerre, à regarder d'un œil favorable le domaine hypothécaire. Leur portefeuille contenait beaucoup de titres publics à faible rendement et beaucoup moins de titres hypothécaires. Tant que les prix des obligations fédérales restaient stables, ces institutions étaient disposées et même cherchaient à les convertir en d'autres placements, y compris les hypothèques. De plus, la loi nationale de 1944 sur l'habitation, principal moyen d'action du gouvernement dans le domaine du logement, assurait un débouché tout indiqué aux fonds hypothécaires. La loi permettait à l'emprunteur d'obtenir, moyennant un paiement comptant relativement bas, un prêt remboursable en mensualités égales pendant 20 ou 25 ans. Au prêteur la loi offrait un rendement intéressant et des garanties qui diminuaient considérablement les risques. La loi prévoyait le financement de la construction d'habitations à bas loyer par les compagnies de logement à dividendes limités, des allocations aux municipalités pour la suppression des taudis et des prêts aux industries primaires en vue de logements destinés à leurs employés; elle affectait aussi des fonds destinés à stimuler les recherches publiques et privées dans le domaine de l'habitation au point de vue social, économique et technique. La Société centrale d'hypothèques et de logement, constituée par une loi du Parlement en 1945, est un organisme de la Couronne qui applique la politique du gouvernement en matière d'habitation. Une nouvelle loi nationale sur l'habitation a été adoptée en 1954.

La demande est demeurée ferme durant toute la période et, les premières années d'après-guerre exceptées, la capacité de l'industrie de la construction domiciliaire et de ses fournisseurs n'a pas limité la production. Les limites imposées à l'industrie, surtout depuis 1950, proviennent plutôt de la contraction du marché des capitaux ou de la rareté des terrains pourvus des services de ville. Ces restrictions reflètent directement les deux problèmes fondamentaux qui se posent en toute période: sur quelle échelle bâtir et où bâtir.

Les montants investis en hypothèques chaque année dépendent de la masse de l'épargne disponible, au pays et à l'étranger, et de la concurrence des autres placements. Sur le marché financier, les hypothèques et par suite l'habitation devaient subir la concurrence des autres débouchés de placement. D'importantes modifications ont été apportées en 1954 à la loi nationale sur l'habitation pour permettre aux emprunteurs au titre de la loi de mieux concurrencer les autres emprunteurs. Les banques à charte du Canada et les banques d'épargne de Québec ont reçu le pouvoir de consentir des prêts hypothécaires au titre de la loi. De plus, les garanties accordées aux prêteurs contre la perte ont été attachées à l'hypothèque plutôt qu'au prêteur primitif afin de rendre l'hypothèque plus aisément négociable. Cette disposition a pour but de faciliter la vente de ces hypothèques afin que les épargnes qui ne le pouvaient auparavant trouvent un débouché dans le placement hypothécaire. Quelle que soit la liberté des institutions ou des particuliers en matière de placements, le marché hypothécaire se ressentira toujours de la situation du marché des capitaux et subira forcément les répercussions des investissements des entreprises, des institutions et du gouvernement dans d'autres domaines. La rareté des fonds hypothécaires ne constitue pas nécessairement le principal frein à la construction d'habitations, mais c'est l'effet qu'elle a exercé durant une grande partie des sept dernières années.

La somme de terrains à bâtir dépend aussi de la disponibilité des fonds de placement. La plupart des zones domiciliaires dans les centres canadiens doivent être pourvues de services d'eau et d'égout et de voies d'accès qui supposent un ensemble de conduites princi-

pales et d'installations. Conduites et installations sont financées en grande mesure par la municipalité, mais le coût des branchements peut être financé par la municipalité ou capitalisé dans le prix du terrain et payé au moyen des fonds hypothécaires ou des épargnes de l'acheteur. Si ce sont les municipalités ou les prêteurs hypothécaires qui en assurent le financement, la fourniture de ces services est limitée par la situation du marché des capitaux. Si, d'autre part, le coût en est payé comptant, tout dépend des disponibilités de l'acheteur du terrain.

Deux facteurs, ces derniers temps, ont eu tendance à hausser le coût des services de ville. Le programme de construction, au Canada, après la guerre, s'est appuyé en grande partie sur la demande suscitée par les dispositions particulièrement avantageuses des prêts hypothécaires. De plus, l'automobile particulière a permis à une multitude de citoyens de se loger dans des maisons unifamiliales. C'est pourquoi une très grande partie de la construction domiciliaire, après la guerre, a consisté en maisons de ce genre. L'extension spatiale a été l'élément le plus distinctif de la construction d'après-guerre au Canada. La croissance des villes, il va de soi, a eu lieu à la périphérie, mais elle a requis beaucoup d'espace. La croissance urbaine au Canada est marquée non seulement par la prédominance des maisons unifamiliales, mais aussi par le grand nombre de maisons à un seul étage, au lieu d'un étage et demi et de deux étages. On a rarement tenté d'alléger le coût des services de ville en construisant en masses plus compactes; on a plutôt construit en zones plus excentriques où les terrains sont assez vastes pour permettre l'utilisation de puits et de fosses septiques au lieu de conduites d'eau et d'égout. On croit généralement que ce genre de développement, en étendant outre mesure les distances à servir, rend la construction plus coûteuse aux propriétaires et à la collectivité. La collectivité ne pourra peut-être pas ainsi fournir autant de nouveaux logements pourvus des services de ville que s'il y avait plus de maisons en rangée et de logements multiples et emploi moins prodigue de terrains pour les maisons unifamiliales.

La croissance urbaine au Canada durant le prochain quart de siècle promet d'être plus grande encore que durant les douze dernières années. La demande devrait se maintenir les dix prochaines années, puis augmenter par suite du rythme accéléré de la formation des familles et de l'accroissement naturel de la population. La construction domiciliaire a prouvé qu'elle pouvait répondre aux besoins. De nouvelles techniques augmenteront sans doute sa productivité, et, grâce à la concurrence plus vive, amélioreront aussi ses produits. Les facteurs critiques seront le flux de fonds hypothécaires et la somme de terrains pourvus des services de ville. Une politique flexible devra garder en équilibre la demande de fonds hypothécaires et les attraits offerts par d'autres genres de placements. On estime qu'il faudra d'ici 1980, aménager environ 900 milles carrés pour loger la nouvelle population urbaine du pays.

D'après des relevés récents, le nombre d'automobiles au Canada continuera d'augmenter vivement durant les quelques prochaines décennies, mais il est encore trop tôt pour prédire quelle en sera la répercussion sur le mode de vie des Canadiens. De même, le prêt hypothécaire plus facile qui permet à un plus grand nombre de familles de posséder leur propre maison est d'origine récente. Ce sont là deux facteurs nouveaux qui n'ont pas encore exercé tous leurs effets. L'un des principaux problèmes qui se posent dans le domaine de l'habitation consiste sûrement à trouver comment faire jouer au mieux ces deux facteurs.



1. Le quartier commercial de Montréal, cité cosmopolite fière et progressiste et toujours en évolution, reflète peut-être plus que toute autre zone d'égale étendue l'expansion économique et physique que connaît actuellement le Canada. La physionomie de Montréal ne cesse de changer grâce aux nouveaux édifices qui y surgissent et aux artères qu'on y élargit ou qu'on y perce. Une vaste place entourée de grands immeubles destinés au commerce, aux affaires et aux divertissements, et dont le nouvel hôtel Reine-Élisabeth fait partie, s'y achèvera d'ici cinq ans.

2-4. Le B.C. Electric Building qui se dresse dans le profil de Vancouver, la cafétéria de l'Imperial Oil Building à Toronto et la fabrique moderne d'un nouveau centre industriel symbolisent le régime appelé à présider aujourd'hui aux conditions de travail des employés de bureau et des ouvriers.

5-9. Les établissements de services et les édifices publics, —tels que l'hôtel Park Plaza à Toronto (5), le nouvel hôtel de ville d'Ottawa (6), les centaines d'immeubles grands et petits érigés dans tout le pays par les banques et les Postes (7 et 8) et les institutions de santé et de bienfaisance comme l'un des nombreux hospices pour vieillards construits en Ontario (9),—s'inspirent d'une architecture qui sait allier l'esthétique à l'utilitaire.

10. Cette magnifique demeure construite sur commande et parfaitement adaptée au décor, on pourrait la trouver dans n'importe quelle ville du Canada.

11. Des entreprises d'habitation fédérales-provinciales font disparaître les zones de taudis à Toronto et à Montréal et fournissent des logements confortables et plaisants aux familles à revenu modique.

12. Cet ensemble d'habitations à prix moyen construites près d'Ottawa est bien représentatif de la physionomie nouvelle des banlieues.

13-15. La nouvelle église, aussi digne que simple, l'école basse et allongée et le centre commercial, innovation d'après-guerre, sont des éléments essentiels de l'expansion suburbaine.

16-17. L'Art Gallery de Vancouver et la grande tribune du champ de courses de Woodbine à Toronto témoignent hautement de la contribution des installations culturelles et sportives à l'esthétique.



L'évolution de l'architecture

La physionomie urbaine se ressent des progrès du Canada dans le domaine social et industriel. Au fur et à mesure de l'expansion du commerce et de l'industrie, des milliers de gens ont afflué vers les villes et des constructions neuves ont surgi partout. De nouveaux édifices s'élevaient au-dessus des anciens dans les villes, et fabriques et entrepôts se multiplient dans les zones industrielles. La poussée démographique a contraint les nouveaux quartiers d'habitation à s'étendre bien au-delà des limites des villes et a créé un grand besoin d'écoles, d'églises, de centres commerciaux, d'hôpitaux et d'aménagements culturels et sportifs. Les nouveaux immeubles, de conception fonctionnelle et aux lignes modernes, sont le fruit des efforts conjugués du constructeur, de l'architecte et du chercheur et visent à assurer le milieu de travail et de vie le meilleur possible.

CHAPITRE XVII.—PRODUCTION*

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
SECTION 1. RÉPARTITION INDUSTRIELLE DE LA PRODUCTION.....	756	SECTION 3. VALEUR NETTE DE LA PRODUCTION PAR HABITANT.....	762
SECTION 2. RÉPARTITION PROVINCIALE DE LA PRODUCTION.....	758		

NOTA.—On trouvera face à la page 1 du présent volume la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

Le chapitre de la production n'embrasse que les industries qui s'occupent principalement de la production effective de denrées. L'activité d'industries comme les transports, les communications, le commerce, la finance et les services n'est pas comprise, sauf quant à certains de leurs frais qui se répercutent sur la valeur de la production des autres industries: ainsi, les frais de services commerciaux comme l'assurance, la publicité et le téléphone, payés par les industries de denrées figurent dans la valeur de vente ou valeur brute de leurs produits. Les chiffres, ici, diffèrent de ceux du Produit national brut (chap. XXV), statistique très utilisée et qui embrasse toutes les industries.

Pour obtenir la valeur "nette" de chaque industrie de denrées, il faut soustraire de la valeur de vente ou valeur brute de la production le coût des matières premières, du combustible, de l'électricité achetée et des fournitures (mais aucun autre service commercial) intervenant dans la production. La valeur nette ainsi obtenue (ou plus-value) est en général jugée plus représentative comme mesure de la production que la valeur brute; c'est donc elle qui est utilisée dans les analyses et les tableaux qui vont suivre.

La mesure de la plus-value rappelle, sans y être strictement comparable, le concept de l'apport de chaque industrie au Produit national brut au coût des facteurs (revenu net créé, plus la dépréciation). A part des divergences d'ordre statistique, la grande différence est que la plus-value établie pour chaque industrie de denrées comprend le coût des services commerciaux susmentionnés. Dans le calcul du revenu national, l'apport de ces services au Produit national brut au coût des facteurs est rattaché aux autres industries qui assurent ces services.

Un des principaux avantages de la statistique de la production de denrées, c'est de pouvoir s'établir par province. Sauf le revenu personnel et ses grands éléments, la répartition géographique du revenu national brut ne peut se faire, surtout parce que les bénéfices ne peuvent être répartis suivant la province où ils résultent de l'activité productrice. La statistique est davantage expliquée dans le bulletin du B.F.S.: *Relevé de la production*.

D'importants remaniements de la statistique des industries de la construction et de l'exploitation forestière ont influé sur la comparabilité entre les chiffres donnés ici (provenant du Relevé de la production) et ceux des éditions précédentes. Une explication de ces remaniements ainsi que des chiffres rectifiés paraissent dans les bulletins du B.F.S.: *Relevé de la production, 1950-1954 et 1951-1955*.

* Rédigé à la Section de la statistique économique, Division des recherches et du développement, Bureau fédéral de la statistique.

Section 1.—Répartition industrielle de la production

Tendances de la période 1950-1955.—La valeur nette de la production de denrées a augmenté de 46 p. 100 de 1950 à 1955 grâce à la demande soutenue de biens de consommation tant au pays qu'à l'étranger, aux programmes de développement industriel et de mise en valeur des ressources naturelles et à l'expansion des industries de défense. Chacun des huit groupes industriels a accusé une valeur de production plus grande durant les cinq ans. La valeur nette de la production agricole a atteint 1,937 millions de dollars en 1955, soit un peu plus qu'en 1950 mais bien moins qu'en 1951. L'augmentation sur 1954 résultait de la récolte beaucoup plus abondante de 1955. La valeur nette de l'exploitation forestière a presque atteint 665 millions en 1955, soit 80 millions de plus qu'en 1954 et 36 p. 100 de plus qu'en 1950; ce chiffre, cependant, ne surpasse que légèrement le sommet atteint en 1951. La valeur de la production de l'industrie primaire de la pêche a été de 91 millions en 1955, soit 11 p. 100 de plus qu'en 1950 mais pas autant que durant la plupart des autres années. La prise de poissons de mer n'a pas été aussi importante en 1955 qu'en 1954, année record, bien que les prix des produits de la pêche aient un peu augmenté. L'industrie du piégeage a marqué un léger progrès sur 1950.

Durant la période observée, la valeur nette de la production de l'industrie minière a augmenté chaque année jusqu'au chiffre sans précédent de 1,061 millions de dollars en 1955, soit plus de 61 p. 100 de plus qu'en 1950. La production de combustibles a augmenté de 156 p. 100, le pétrole, à lui seul avançant de près de 350 p. 100. Le volume de la production de métaux a accusé un gain de 24 p. 100. Les expéditions de minerai de fer, en 1955, ont été de plus de quatre fois supérieures à celles de 1950 et continuaient à augmenter rapidement. En 1955, lorsque la production de la région du Labrador est entrée en ligne de compte pour toute l'année pour la première fois, la production de minerai a doublé celle de 1954. La production des minéraux non métalliques a augmenté de 23 p. 100 durant les cinq ans. L'énergie électrique a augmenté de 50 p. 100 en volume et de plus de 73 p. 100 en valeur nette.

La valeur nette de la production manufacturière s'est élevée assez régulièrement durant la période, atteignant 8,753 millions de dollars en 1955 ou 47 p. 100 de plus qu'en 1950. La valeur des fabrications durables a augmenté de plus de 52 p. 100 et celle des fabrications non durables, de près de 43 p. 100. Les premières ont répondu pour près de 48 p. 100 de la valeur nette de l'industrie en 1955, contre 46 p. 100 en 1950. Les produits métalliques non ferreux ont progressé de 90 p. 100 et enregistré l'avance la plus sensible parmi les biens durables; les produits du fer et de l'acier et le matériel de transport ont augmenté d'environ 47 p. 100; et les produits du bois, de 36 p. 100. La valeur nette des produits minéraux non métalliques a avancé de plus de 79 p. 100 et celle des appareils électriques, de 49 p. 100. Dans le secteur des non-durables, les dérivés du pétrole et du charbon ont enregistré l'avance la plus importante (189 p. 100). Viennent ensuite les produits chimiques (67 p. 100) et l'impression et l'édition (52 p. 100). D'autre part, la production de textiles a légèrement diminué sur 1950 et celle des vêtements (y compris les tricots) a augmenté de moins de 14 p. 100.

C'est la construction qui a réalisé l'avance proportionnelle la plus importante de toutes les grandes industries. La valeur de la production nette a augmenté de près de 88 p. 100 (de 1,475 millions de dollars en 1950 à 2,770 millions en 1955) à cause de la plus grande activité de la construction et de la hausse sensible des frais. Les capitaux consacrés à la construction nouvelle en 1955 ont atteint 3,328 millions de dollars, soit 82 p. 100 de plus qu'en 1950. Dans les secteurs de la construction domiciliaire et non domiciliaire, les immobilisations ont beaucoup augmenté.

De 1950 à 1955, l'apport de la production secondaire a continué à augmenter, par rapport à la production primaire. En 1955, la première (fabrication et construction) a répondu pour près de 73 p. 100 de la production globale, contre 68 p. 100 en 1950. Le principal facteur de ce changement a été l'apport important de la construction, qui a répondu pour 17.5 p. 100 de toute la valeur de la production de biens en 1955, contre 13.6 en 1950. La part de la fabrication, qui était de 55 p. 100 en 1950, n'a presque pas changé en 1955.

Si l'apport des industries primaires a baissé de moins de 32 p. 100 en 1950 à un peu plus de 27 p. 100 en 1955, le recul est entièrement attribuable à la production agricole inférieure (12.2 p. 100 en 1955 contre 17.3 p. 100 en 1950). La part réduite de la production agricole résulte, en majeure partie, de récoltes de blé moins abondantes.

1.—Valeur nette de la production, par industrie, 1950 et 1952-1955

NOTA.—La production nette est la valeur totale sous une rubrique particulière, déduction faite du coût des matériaux, du combustible, de l'électricité achetée et des fournitures intervenant dans la production. Les chiffres de la pêche et du piégeage représentent la valeur totale.

Industrie	1950	1952	1953	1954	1955
	\$	\$	\$	\$	\$
Industries primaires¹	3,438,227,063	4,384,743,664	4,140,993,393	3,746,817,841	4,314,884,920
Agriculture.....	1,883,036,000	2,489,860,000	2,239,227,000	1,665,933,000	1,937,170,000
Forêts.....	487,119,735	608,482,562	558,795,751	584,337,805	664,664,738
Pêche.....	82,191,043	92,746,000	89,832,000	97,542,000	90,891,200
Piégeage.....	15,204,419	14,137,820	13,221,035	9,839,383	17,423,973
Mines.....	657,328,669	777,443,771	790,596,855	900,609,249	1,061,430,009
Énergie électrique.....	313,347,197	402,073,511	449,320,752	488,556,404	543,305,000
Industries secondaires	7,417,058,229	9,420,236,199	10,447,101,351	10,430,681,137	11,523,165,496
Manufactures.....	5,942,058,229	7,443,533,199	7,993,069,351	7,902,124,137	8,753,450,496
Construction.....	1,475,000,000	1,976,703,000	2,454,032,000	2,528,557,000	2,769,715,000
Total¹	10,855,285,292	13,804,979,863	14,588,094,744	14,177,498,978	15,838,050,416

¹ A l'exclusion des chiffres visant l'agriculture à Terre-Neuve.

2.—Valeur nette relative de la production, par industrie, 1950 et 1952-1955

Industrie	Valeur nette en 1949 à 100					Pourcentage par rapport au total				
	1950	1952	1953	1954	1955	1950	1952	1953	1954	1955
Industries primaires	103.7	132.3	124.9	113.0	130.2	31.7	31.8	28.4	26.4	27.2
Agriculture.....	93.3	123.3	110.9	82.5	95.9	17.3	18.1	15.4	11.8	12.2
Forêts.....	130.9	163.5	150.1	157.0	178.6	4.5	4.4	3.8	4.1	4.2
Pêche.....	121.8	137.5	133.2	144.6	134.7	0.8	0.7	0.6	0.7	0.6
Piégeage.....	99.4	92.4	86.4	64.3	113.9	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Mines.....	115.3	136.3	138.6	157.9	186.1	6.1	5.6	5.4	6.3	6.7
Énergie électrique.....	161.0	148.8	166.3	180.9	201.1	2.9	2.9	3.1	3.4	3.4
Industries secondaires	110.7	140.6	155.9	155.6	171.9	68.3	68.2	71.6	73.6	72.8
Manufactures.....	111.5	139.6	149.9	148.2	164.2	54.7	53.9	54.8	55.8	55.3
Construction.....	107.6	144.2	179.0	184.4	202.0	13.6	14.3	16.8	17.8	17.5
Total	108.4	137.8	145.6	141.5	158.1	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Tendance actuelle.—La valeur nette de la production canadienne de biens en 1955 a augmenté à 15,838 millions de dollars, près de 12 p. 100 de plus qu'en 1954. Toutes les industries, sauf la pêche, ont contribué à l'avance. La fabrication et la construction représentent environ les deux tiers de l'augmentation globale de 1,661 millions, et les industries primaires se partagent l'autre tiers.

Parmi les principaux facteurs de l'expansion, il faut noter l'augmentation des dépenses personnelles en biens et services de consommation, le progrès sensible de la construction domiciliaire et la vive reprise des exportations (surtout des produits forestiers et miniers) et des investissements des entreprises en installations industrielles. L'accroissement des dépenses gouvernementales en biens et services, une récolte de céréales plus abondante et le stockage de 1955 ont aussi contribué à l'augmentation.

Les données provisoires de 1956 révèlent que la valeur nette de la production de biens a augmenté de plus de 10 p. 100 sur 1955. Ce progrès marqué et continu de l'activité économique résulte surtout d'un accroissement de 33 p. 100 des investissements des entreprises dans la construction nouvelle et les installations industrielles. De plus, les dépenses de consommation et les exportations ont continué à augmenter fortement sur l'année précédente. D'autre part, les immobilisations à l'égard de la construction domiciliaire n'ont que peu augmenté. Cette fermeté de la demande de produits finis s'est reflétée

dans l'expansion de la plupart des industries de fabrication. Les premières données indiquent que la production agricole a augmenté de 10 p. 100 sur 1955 et la production minière, de plus de 12 p. 100, tandis que le forestage, la pêche, et la production d'énergie électrique accusaient une certaine avance sur les hauts niveaux atteints en 1955. La valeur nette de la fabrication a augmenté d'environ 10 p. 100, grâce surtout aux gains marqués de la plupart des manufactures de biens durables, surtout les produits du fer et de l'acier. La construction a marqué l'avance la plus considérable en 1956; sa valeur nette a augmenté de plus de 20 p. 100 sur 1955.

Des signes précurseurs laissent entrevoir que la valeur nette de la production se stabilisera en 1957. Durant les neuf premiers mois de 1957, l'indice de la production industrielle n'a été en moyenne que de 1.5 p. 100 supérieur à celui de la période correspondante de 1956; l'indice désaisonnalisé a atteint un sommet en février mais il a, par la suite, marqué une tendance à la baisse. En ce qui regarde les dix premiers mois de 1957, l'indice général des prix de gros s'est maintenu en moyenne à un peu plus de 1 p. 100 au-dessus de celui d'un an plus tôt.

Section 2.—Répartition provinciale de la production

Chaque province et territoire a inscrit une valeur nette de production plus élevée en 1955 qu'en 1950. L'Alberta et la Colombie-Britannique ont réalisé les avances proportionnelles les plus considérables, soit respectivement, plus de 73 et 54 p. 100. Viennent ensuite le Québec, l'Ontario et la Saskatchewan (47, 43 et 45 p. 100). Les avances n'ont pas été aussi marquées dans les autres provinces.

Terre-Neuve.—En 1955, la valeur nette de la production de biens, sans l'agriculture (de peu d'importance dans la province), a atteint près de 190 millions, soit environ 1.2 p. 100 du total national. La fabrication a répondu pour plus de 30 p. 100 de la production globale, les produits étant surtout représentés par les moulins à pâte et papier et les établissements d'apprêtage du poisson. L'extraction venait au deuxième rang et apportait 22 p. 100 à la production provinciale. Le principal produit est le minerai de fer, dont la production a fortement augmenté en 1955, et la production de zinc et de plomb a aussi été marquée. La construction a aussi répondu pour 22 p. 100 de toute la production de la province, suivie par le forestage et l'industrie primaire de la pêche.

Île-du-Prince-Édouard.—L'économie, ici, est surtout agricole; la production des fermes en 1955 (surtout le bétail, les pommes de terre et les produits laitiers) représentait près de 46 p. 100 de la production provinciale. La part de la construction a été de 25 p. 100 et, de concert avec les manufactures, a répondu pour la majeure partie de la production non agricole. La valeur totale nette de la production a été de plus de 27 p. 100 supérieure à celle de 1950 et représentait, en 1955, 0.3 p. 100 de la production nationale de biens.

Nouvelle-Écosse.—La valeur nette de la production a augmenté de près de 31 p. 100 de 1950 à 1955 et représentait 2.2 p. 100 du total national en cette dernière année. L'industrie manufacturière a fourni 40 p. 100 de la valeur de la production de la province: l'industrie primaire du fer et de l'acier, le traitement du poisson, la production de pâte et de papier, et les chantiers maritimes ont été les principales industries du groupe. La construction a représenté près de 21 p. 100 de la production totale. Les mines et l'agriculture, principales industries primaires de la province, ont répondu, respectivement, pour environ 15 et 9 p. 100 du total de 1955. Les charbonnages ont fourni près de 75 p. 100 de la valeur totale de la production minière et les produits laitiers, le bétail, la volaille et les œufs ont été les principaux produits agricoles.

Nouveau-Brunswick.—La valeur nette de la production de biens a marqué une hausse sensible en 1955, après avoir légèrement reculé les années précédentes, et surpassait de près de 22 p. 100 le total de 1950. Durant la période, la contribution du Nouveau-Brunswick au total national est tombée de 2.3 à 1.9 p. 100. La fabrication a donné 40 p. 100 de toute la production de biens en 1955, les principales industries étant celles de la pâte et du papier, des sciages, du traitement du poisson et des chantiers maritimes. Les

industries primaires de l'agriculture et du forestage ont répondu, respectivement, pour 13 et 11 p. 100 de la production de 1955. Les produits agricoles les plus importants ont été le bétail, les laitages, les pommes de terre et les œufs. La valeur nette de la construction a augmenté et représentait près de 27 p. 100 du total provincial en 1955.

Québec.—En 1955, la valeur nette de la production a atteint 4,205 millions de dollars, soit près de 27 p. 100 du total national. L'augmentation provinciale durant la période 1950-1955 a été de plus de 47 p. 100. La fabrication est de beaucoup l'activité principale puisqu'elle représentait plus de 62 p. 100 de toute la production provinciale. La pâte et le papier sont demeurés l'industrie manufacturière principale, contribuant environ 11 p. 100 de toute la production manufacturière, mais l'affinage et la réduction des métaux non ferreux, le vêtement, les dérivés du pétrole, les textiles et les appareils électriques ont aussi été d'une importance capitale. En 1955, la part de l'agriculture est tombée à moins de 8 p. 100 (10 p. 100 en 1950); les laitages, le bétail et la volaille représentaient la majeure partie de la production agricole. La construction a fourni 15.5 p. 100 de la production provinciale, contre 12.3 p. 100 en 1950.

Ontario.—La valeur nette de la production de biens en Ontario a augmenté de 4,544 millions de dollars en 1950 à 6,480 millions en 1955, soit de 43 p. 100. La contribution de la province au total national s'est établie à un peu moins de 41 p. 100 en 1955, contre 42 p. 100 en 1950. L'économie de la province dépend beaucoup de la fabrication, qui a représenté de 67 à 70 p. 100 de la production totale de la province de 1950 à 1955. Voici, par ordre d'importance, les industries manufacturières qui ont apporté plus de 100 millions de dollars à la valeur de la production nette en 1955: véhicules automobiles, fer et acier primaires, affinage et réduction des métaux non ferreux, pâte et papier, produits du caoutchouc, avions et pièces, pièces de véhicules automobiles, dérivés du pétrole et machines électriques lourdes. L'agriculture a donné un peu plus de 8 p. 100 de la valeur de la production provinciale en 1955; les principales sources de revenu agricole ont été: le bétail, les laitages, le tabac, la volaille, les œufs et les légumes. La construction a répondu pour 15 p. 100 de la valeur nette de la production provinciale en 1955, contre 12.3 en 1950.

Manitoba.—La valeur nette de la production de biens a augmenté de 483 millions de dollars à 590 millions de 1950 à 1955, soit une avance de 22 p. 100, bien que le total ait quelque peu fluctué durant la période. L'apport de la province au total national, cependant, a baissé de 4.4 à 3.7 p. 100 de 1950 à 1955. La valeur de la production agricole a diminué ces dernières années et la fabrication a pris la place de l'agriculture comme activité principale de la province.

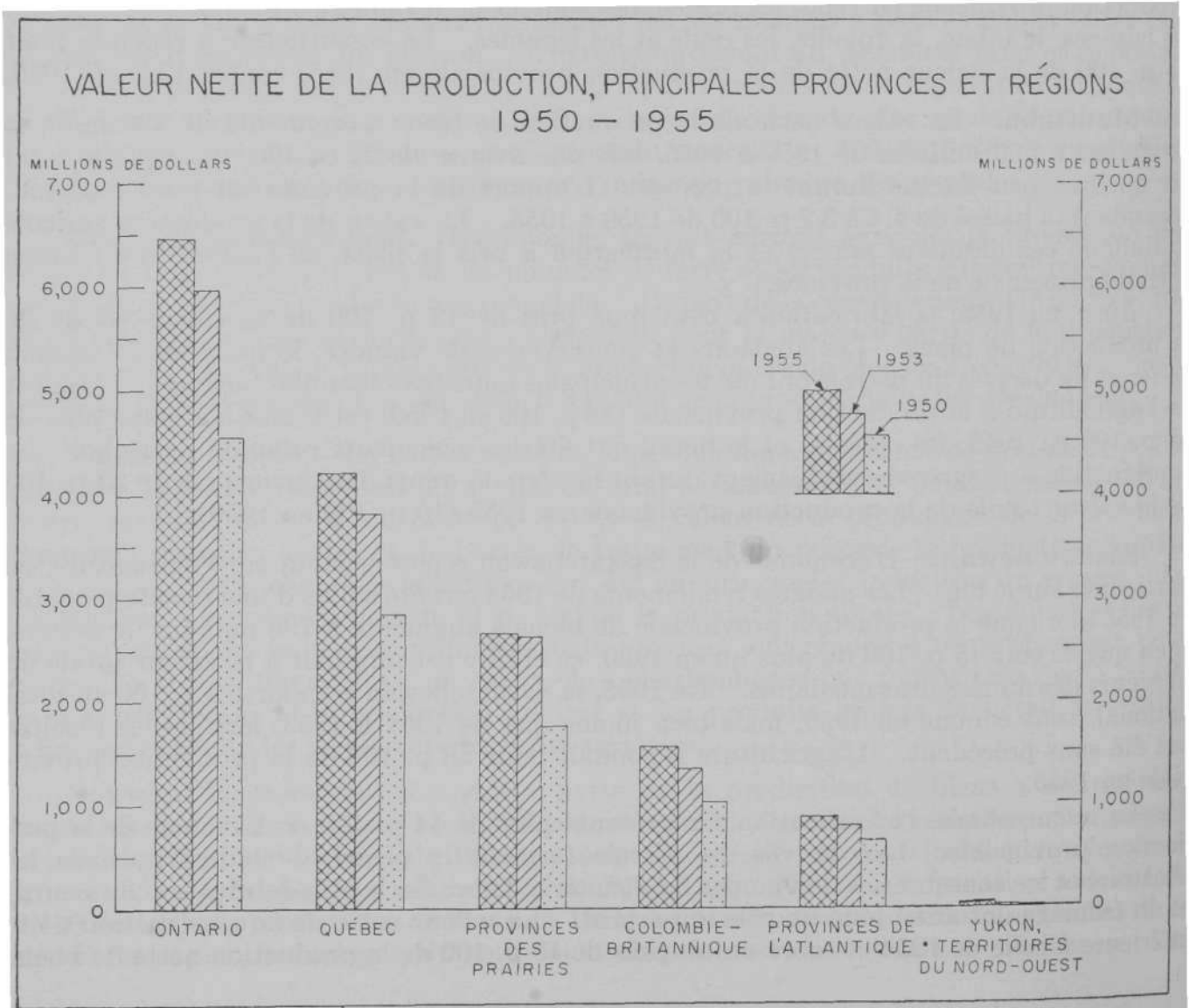
Ainsi, en 1955, la fabrication a contribué près de 42 p. 100 de la valeur totale de la production de biens. Les abattoirs et conserveries de viandes, le matériel de chemin de fer et les dérivés du pétrole ont été les principales industries manufacturières. L'apport de l'agriculture à la production provinciale (38 p. 100 en 1950) est tombé à à peine plus de 25 p. 100 en 1955; les céréales et le bétail ont été les principaux produits agricoles. La construction a progressé sensiblement durant la période, répondant pour près de 23 p. 100 de la valeur totale de la production provinciale en 1955 (15 p. 100 en 1950).

Saskatchewan.—L'économie de la Saskatchewan repose surtout sur l'agriculture, en particulier sur le blé. Les maigres rendements de 1954 ont été suivis d'une récolte passable en 1955 alors que la production provinciale de biens a augmenté à 795 millions de dollars. Bien que ce soit 45 p. 100 de plus qu'en 1950, ce chiffre est inférieur à la valeur totale de plusieurs des années intermédiaires. En 1955, la Saskatchewan a apporté 5 p. 100 au total national, tout comme en 1950, mais bien moins que de 1951 à 1953, lorsque les récoltes ont été sans précédent. L'agriculture répondait pour 58 p. 100 de la production provinciale en 1955.

La même année, la fabrication a représenté plus de 14 p. 100 de la valeur de la production provinciale. Les dérivés du pétrole forment la principale industrie, mais les abattoirs et les conserveries de viandes, la meunerie, la brasserie et la fabrication du beurre et du fromage ont aussi joué un rôle important. La valeur nette de la construction a été inférieure à celle de 1954 et représentait près de 19 p. 100 de la production nette de biens.

Alberta.—La valeur nette de la production a augmenté à 1,273 millions de dollars en 1955, et a été de plus de 73 p. 100 supérieure à celle de 1950. L'apport de la province au total national a été de 8 p. 100 en 1955, au regard de 6.8 p. 100 en 1950. L'agriculture a perdu de son importance relative en Alberta, ne représentant qu'un peu plus de 25 p. 100 de la production provinciale en 1955 au regard de 44 p. 100 en 1950. D'autre part, la valeur nette de la production minière a augmenté de 123 millions en 1950 à 304 millions en 1955, reflétant surtout l'exploitation des ressources pétrolières. La part des mines dans le total provincial a augmenté de moins de 17 p. 100 en 1950 à près de 24 p. 100 en 1955. La production manufacturière a aussi augmenté régulièrement, répondant pour près de 21 p. 100 du total provincial en 1955 (17 p. 100 en 1950). Le raffinage du pétrole, les abattoirs et les conserveries de viandes, les sciages et la brasserie ont été les principales industries manufacturières. Le dynamisme dont l'Alberta a fait preuve durant la période s'explique par l'activité de la construction, qui a répondu en 1955 pour près de 27 p. 100 du total de la province (19 p. 100 en 1950) et en est devenue la principale industrie.

Colombie-Britannique.—La valeur nette de la production de la province est passée de 1,023 millions de dollars en 1950 à 1,578 millions en 1955, avance de 54.2 p. 100. En 1955, la province a apporté 10 p. 100 du total national, se plaçant au troisième rang parmi les provinces. Les manufactures ont encore répondu pour près de la moitié du total provincial en 1955, les sciages, la pâte et le papier représentant les principales industries. Viennent ensuite les placages et contre-plaquéés, les dérivés du pétrole, les engrais, le traitement du poisson et les chantiers maritimes. La construction a répondu pour plus de 20 p. 100 du total provincial en 1955 et occupait le deuxième rang quant à la valeur de la production. Venaient ensuite l'exploitation forestière (près de 17 p. 100) et les mines. Le zinc, le plomb et le cuivre sont les principaux minéraux de la Colombie-Britannique et les prix moindres des deux premiers métaux ont contribué à la diminution de l'importance relative de l'industrie minière depuis 1952.



3.—Valeur nette de la production, par province, 1950 et 1952-1955

NOTA.—Les chiffres de 1950-1953 ont été rectifiés depuis la publication de l'édition de 1956 à la suite des changements apportés aux données sur le forestage.

Province ou territoire	1950	1952	1953	1954	1955
	\$	\$	\$	\$	\$
Terre-Neuve ¹	102,811,196	151,070,304	157,415,689	163,905,151	189,777,105
Île-du-Prince-Édouard.....	31,056,036	42,260,508	34,288,640	37,574,980	39,556,811
Nouvelle-Écosse.....	266,817,980	319,858,908	333,690,394	344,953,863	348,963,556
Nouveau-Brunswick.....	248,114,967	271,424,288	266,700,077	265,572,217	301,500,350
Québec.....	2,856,012,592	3,628,580,123	3,810,434,557	3,888,597,165	4,205,071,322
Ontario.....	4,544,238,917	5,485,813,501	5,977,076,051	5,812,524,157	6,479,622,022
Manitoba.....	482,568,489	580,066,823	572,582,909	538,994,676	590,478,522
Saskatchewan.....	547,118,176	967,228,965	886,547,197	605,697,656	795,140,719
Alberta.....	735,897,957	1,060,251,662	1,170,742,662	1,117,693,012	1,273,176,313
Colombie-Britannique ²	1,023,154,853	1,278,277,196	1,357,028,175	1,364,080,561	1,577,870,127
Yukon et T. du N.-Ouest ²	17,494,129	20,147,585	21,588,483	37,905,540	36,893,569
Canada.....	10,855,285,292	13,804,979,863	14,588,094,744	14,177,498,978	15,838,050,416

¹ Sans l'agriculture. ² Les chiffres de la construction au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest sont compris dans ceux de la Colombie-Britannique.

4.—Pourcentages de la production nette totale, par province, 1950 et 1952-1955

NOTA.—Les chiffres de 1950-1953 ont été rectifiés depuis la publication de l'édition de 1956 à la suite des changements apportés aux données sur l'industrie forestière.

Province	1950	1952	1953	1954	1955
	%	%	%	%	%
Terre-Neuve ¹	0.9	1.1	1.1	1.2	1.2
Île-du-Prince-Édouard.....	0.3	0.3	0.2	0.2	0.3
Nouvelle-Écosse.....	2.5	2.3	2.3	2.4	2.2
Nouveau-Brunswick.....	2.3	2.0	1.8	1.9	1.9
Québec.....	26.3	26.3	26.1	27.4	26.6
Ontario.....	41.9	39.7	41.0	41.0	40.9
Manitoba.....	4.4	4.2	3.9	3.8	3.7
Saskatchewan.....	5.0	7.0	6.1	4.3	5.0
Alberta.....	6.8	7.7	8.0	7.9	8.0
Colombie-Britannique ²	9.4	9.3	9.3	9.6	10.0
Yukon et Territoires du Nord-Ouest ²	0.2	0.1	0.2	0.3	0.2
Total.....	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

¹ Sans l'agriculture. ² Les chiffres de la construction au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest sont compris dans ceux de la Colombie-Britannique.

5.—Valeur nette et pourcentage de la production, par province, 1955

Industrie	Terre-Neuve		Île-du-Prince-Édouard		Nouvelle-Écosse		Nouveau-Brunswick	
	milliers de dollars	%	milliers de dollars	%	milliers de dollars	%	milliers de dollars	%
Agriculture.....	—	—	18,171	45.9	30,225	8.7	38,375	12.7
Forestage.....	24,295	—	376	0.9	16,052	4.6	32,423	10.8
Pêche.....	13,661	—	3,279	8.3	23,582	6.7	6,753	2.2
Piégeage.....	48	—	2	—	207	0.1	184	0.1
Mines.....	42,625	—	—	—	50,850	14.6	10,405	3.4
Énergie électrique.....	6,698	—	1,367	3.5	16,481	4.7	11,986	4.0
Manufactures.....	60,587	—	6,432	16.3	139,646	40.0	120,808	40.1
Construction.....	41,863	—	9,930	25.1	71,920	20.6	80,566	26.7
Total.....	189,777	—	39,557	100.0	348,963	100.0	301,500	100.0

5.—Valeur nette et pourcentage de la production, par province, 1955—fin

Industrie	Québec		Ontario		Manitoba		Saskatchewan	
	milliers de dollars	%	milliers de dollars	%	milliers de dollars	%	milliers de dollars	%
Agriculture.....	331,794	7.9	526,895	8.1	149,866	25.4	459,758	57.8
Forestage.....	188,859	4.5	114,483	1.8	6,165	1.1	4,166	0.5
Pêche.....	3,453	0.1	6,783	0.1	3,477	0.6	763	0.1
Piégeage.....	1,750	0.1	4,286	0.1	2,970	0.5	3,715	0.5
Mines.....	233,120	5.5	221,263	3.4	22,545	3.8	45,357	5.7
Énergie électrique.....	170,064	4.0	208,649	3.2	24,340	4.1	18,639	2.4
Manufactures.....	2,622,333	62.4	4,426,655	68.3	247,472	41.9	113,599	14.3
Construction.....	653,698	15.5	970,608	15.0	133,644	22.6	149,144	18.7
Total.....	4,205,071	100.0	6,479,622	100.0	596,479	100.0	795,141	100.0
	Alberta		Colombie-Britannique		Yukon et T.N.O.		Canada	
Agriculture.....	322,215	25.3	59,871	3.8	—	—	1,937,170	12.2
Forestage.....	13,163	1.0	264,232	16.7	449	—	664,665	4.2
Pêche.....	688	0.1	27,711	1.8	742	—	90,891	0.6
Piégeage.....	2,078	0.2	774	—	1,410	—	17,424	0.1
Mines.....	303,752	23.8	100,415	6.4	31,098	—	1,061,430	6.7
Énergie électrique.....	28,858	2.3	54,761	3.5	1,462	—	543,305	3.4
Manufactures.....	263,309	20.7	750,877	47.6	1,733	—	8,753,450	55.3
Construction.....	339,113	26.6	319,229 ¹	20.2	1	—	2,769,715	17.5
Total.....	1,273,176	100.0	1,577,870	100.0	36,894	100.0	15,838,050	100.0

¹ Les chiffres de la Colombie-Britannique relatifs à la construction comprennent ceux du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

Section 3.—Valeur nette de la production par habitant

Parallèlement à l'augmentation de 14.5 p. 100 de la population et à celle de 8 p. 100 de la main-d'œuvre entre 1950 et 1955, la valeur nette de la production de biens s'est accrue de 46 p. 100. La valeur nette par habitant de la production de biens (sans Terre-Neuve) est passée de \$805 en 1950 à \$1,023 en 1955, gain de plus de 27 p. 100. Comme les prix de gros n'ont augmenté que de moins de 4 p. 100, il y a eu gain "réel" considérable de la production par habitant.

La valeur nette de la production par habitant dans les provinces Maritimes a toujours été très au-dessous de la moyenne nationale et n'a été que de \$519 en 1955, soit légèrement au-dessus de la moitié de cette moyenne. La production par habitant au Québec, qui était inférieure de 11 p. 100 à la moyenne nationale en 1950, s'est inscrite à 9 p. 100 en-dessous de cette moyenne en 1955. D'autre part, la production par habitant en Ontario, sans cesse la plus élevée parmi les provinces, a été de plus de 20 p. 100 supérieure à la moyenne nationale en 1955.

Au Manitoba, la production par habitant a été bien inférieure à la moyenne nationale durant toute la période et, en 1955, elle n'a encore atteint que \$704, soit 31 p. 100 de moins que la moyenne. En Saskatchewan, où la production varie beaucoup suivant les récoltes, elle a été de 11 p. 100 inférieure à la moyenne nationale, après l'avoir surpassée de 18 p. 100 en 1952. L'Alberta a été bien au-dessus de la moyenne ces dernières années. Sa production par habitant a surpassé la moyenne de 14 p. 100 en 1955, ce qui la place au troisième rang. Grâce à la diversification de son économie, la Colombie-Britannique accuse toujours une excellente production par habitant; en 1955, elle occupait le deuxième rang avec une production supérieure de 15 p. 100 à la moyenne nationale.

6.—Valeur nette de la production par habitant et écart, exprimé en pourcentage, par rapport à la moyenne nationale, par province, 1950 et 1952-1955

Province	1950		1952		1953		1954		1955	
	Valeur nette par habitant	Écart	Valeur nette par habitant	Écart	Valeur nette par habitant	Écart	Valeur nette par habitant	Écart	Valeur nette par habitant	Écart
	\$		\$		\$		\$		\$	
Île-du-Prince-Édouard....	324	-59.8	423	-56.3	339	-66.0	372	-60.5	396	-61.3
Nouvelle-Écosse.....	418	-48.1	490	-49.4	503	-49.6	513	-45.5	511	-50.0
Nouveau-Brunswick.....	485	-39.8	516	-46.8	500	-49.9	492	-47.7	551	-46.1
Québec.....	720	-10.6	869	-10.3	893	-10.5	886	- 5.8	931	- 9.0
Ontario.....	1,016	+26.2	1,146	+18.3	1,210	+21.2	1,136	+20.7	1,230	+20.2
Manitoba.....	628	-22.0	727	-25.0	708	-29.1	655	-30.4	704	-31.2
Saskatchewan.....	657	-18.4	1,147	+18.4	1,030	+ 3.2	694	-26.2	906	-11.4
Alberta.....	806	+ 1.2	1,090	+12.5	1,157	+15.9	1,057	+12.3	1,167	+14.1
Colombie-Britannique ¹ ...	900	+11.8	1,056	+ 9.0	1,083	+ 8.5	1,060	+12.6	1,178	+15.2
Canada².....	805	...	969	...	998	...	941	...	1,023	...

¹ Y compris le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

² Sans Terre-Neuve, faute de chiffres complets.

CHAPITRE XVIII.—TRAVAIL*

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
SECTION 1. LE GOUVERNEMENT ET LE TRAVAIL	764	SECTION 5. ASSURANCE-CHÔMAGE.....	803
Sous-section 1. Législation fédérale.....	764	SECTION 6. FORMATION PROFESSIONNELLE...	809
Sous-section 2. Législation provinciale.....	767	SECTION 7. ACCIDENTS DU TRAVAIL ET RÉPA- RATION.....	811
SECTION 2. LA MAIN-D'ŒUVRE.....	775	Sous-section 1. Accidents mortels.....	811
SECTION 3. EMPLOI, SALAIRES ET HEURES DE TRAVAIL.....	778	Sous-section 2. Réparation des accidents..	812
Sous-section 1. Exposé historique.....	778	SECTION 8. TRAVAILLEURS VISÉS PAR CON- VENTIONS COLLECTIVES.....	815
Sous-section 2. Emploi et salaires en 1956.	779	SECTION 9. LE SYNDICALISME OUVRIER AU CANADA.....	816
Sous-section 3. Salaires et heures de travail de la main-d'œuvre masculine et féminine dans les établissements manufacturiers....	787	ARTICLE SPÉCIAL: Historique du mouve- ment ouvrier au Canada.....	816
SECTION 4. SALAIRES, HEURES ET AUTRES CON- DITIONS DE TRAVAIL.....	795	SECTION 10. GRÈVES ET LOCK-OUT.....	828
		SECTION 11. LE CANADA ET L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL.....	830

NOTA.—On trouvera face à la page 1 du présent volume la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

Section 1.—Le gouvernement et le Travail

Sous-section 1.—Législation fédérale

Le ministère fédéral du Travail a été créé en 1900 en vertu de la loi de la conciliation, qui établissait des moyens pour faciliter la prévention et le règlement des conflits ouvriers et qui confiait au ministère le soin de recueillir, réunir et publier des statistiques et autres renseignements utiles. Le ministère se chargeait aussi de l'application du principe des salaires raisonnables, principe adopté la même année en vue de protéger les ouvriers employés à l'exécution de contrats du gouvernement fédéral et de travaux subventionnés au moyen des deniers publics.

L'obligation de diffuser des renseignements sur les questions ouvrières et industrielles est déterminée par la loi de 1909 sur le ministère du Travail. En outre, le ministre est chargé de l'application des lois suivantes: loi de 1906 sur la conciliation et le travail; loi de 1908, relative aux rentes sur l'État†; loi de 1918 concernant l'indemnisation des employés de l'État; loi de 1935 sur les justes salaires et les heures de travail; loi de 1940 sur l'assurance-chômage; loi de 1942 sur la coordination de la formation professionnelle; loi de 1946 sur la réintégration dans les emplois civils; loi de 1946 sur l'indemnisation des marins marchands; loi de 1948 sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail; loi de 1953 sur les justes méthodes d'emploi et loi sur l'égalité de salaire pour les femmes (voir aussi p. 96).

Politique des justes salaires.—Les salaires et les heures de travail dans les entreprises du gouvernement fédéral ont été fixés par une résolution de la Chambre des communes (1900), plus tard incorporée dans un décret du conseil et modifiée de temps à autre. Les entreprises de construction relèvent maintenant de la loi sur les justes salaires et les heures de travail et du décret du conseil C.P. 2029 du 22 décembre 1954. Les heures de travail dans ces entreprises sont limitées à 8 par jour et à 44 par semaine, sauf dans les cas d'urgence ou spéciaux d'exemption par décret du conseil, et les salaires sont fixés d'après les taux régnants pour le genre de travail visé dans la région concernée, ou, à défaut de taux régnants, à des taux justes et raisonnables déterminés par le ministre du Travail.

* Sauf indication contraire, revu sous la direction de A. H. Brown, sous-ministre du Travail, Ottawa.

† La statistique des rentes et des renseignements concernant l'application de la loi est donnée aux pp. 280-282.

Les salaires et les heures de travail dans les entreprises de fabrication d'outillage et de fournitures sont régis par le décret du conseil C.P. 2029. Les heures de travail doivent être les mêmes que les heures coutumières du métier dans la région où le travail est exécuté, ou des heures justes et raisonnables. Les salaires doivent être les salaires régnants ou des salaires justes et raisonnables et ne doivent être inférieurs aux salaires établis par la loi ou les règlements de la province où s'exécute le travail. Le décret interdit de défavoriser un employé en raison de sa race, de son origine ethnique, de sa couleur ou de sa religion, ou parce que l'employé a porté plainte ou donné des renseignements à cet égard.

Employés de l'État rémunérés aux taux régnants.*—Vingt-six ministères et organismes de l'État comptent ensemble approximativement 38,000 (50,000 en été) employés non de bureau affectés aux immeubles publics, établissements de la défense, parcs et forêts, fermes expérimentales, canaux, aéroports et bateaux de l'État, équipes d'étude itinérantes, entreprises spéciales, etc. Ces employés ne sont pas visés par la loi sur le service civil et leurs salaires sont déterminés par le Conseil du Trésor d'accord avec le ministère du Travail d'après les taux régnants dans les industries privées à l'égard d'un travail semblable exécuté dans la région intéressée. Les données utilisées pour déterminer les salaires se fondent sur les enquêtes des fonctionnaires des relations industrielles du ministère du Travail et les études de la Division de l'économique et de recherches, ainsi que sur les conventions collectives et les renseignements fournis par certains ministères provinciaux du Travail.

Le Service des justes salaires de la Division des relations industrielles propose aussi les taux de salaires à payer aux 3,700 commissionnaires employés par différents ministères et agences de l'État dans tout le pays et fournit des données à certaines sociétés de la Couronne pour les aider à établir leurs barèmes de salaires; il aide aussi à établir la désignation et la description des emplois et à appliquer les techniques d'évaluation des tâches.

Le Conseil du Trésor a adopté trois règlements d'ensemble visant les heures de travail, les heures supplémentaires, les vacances, les fêtes légales, les congés de maladie, les pensions, etc., pour 1^o les travailleurs rémunérés aux taux régnants; 2^o les officiers de navires; et 3^o les équipages de navires.

Loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail.—Entrée en vigueur par proclamation le 1^{er} septembre 1948, la loi révoque les règlements des relations ouvrières en temps de guerre, en vigueur depuis mars 1944, et abroge la loi des enquêtes en matière de différends industriels, en vigueur à partir de 1907, jusqu'à sa suspension par les règlements de temps de guerre en 1944. La loi protège les procédures commencées, les décisions et les ordonnances rendues ainsi que les accréditations établies sous le régime de la législation de temps de guerre, dans la mesure où elles visent des services autorisés par la loi.

La loi ne s'applique qu'aux industries qui relèvent de l'autorité fédérale: navigation, marine marchande, chemins de fer interprovinciaux, canaux, télégraphes, lignes de vapeurs et bacs transbordeurs interprovinciaux et internationaux, aérodromes et transport aérien, stations de radiodiffusion, et travaux déclarés, par le Parlement, être à l'avantage général du Canada ou de deux ou plusieurs provinces. Cependant, la loi permet aux provinces qui le désirent de voter une loi semblable visant les employés qui ressortissent à la compétence provinciale et d'arrêter avec le gouvernement fédéral des dispositions, agréables aux deux parties, aux fins de l'application de la loi par les autorités fédérales.

En général, dans ses dispositions importantes, la loi reconnaît aux employés et aux employeurs le droit de se grouper et de recourir aux négociations collectives, permet aux syndicats ouvriers de se faire accréditer comme agents négociateurs de groupements d'employés et impose aux syndicats ouvriers et aux patrons l'obligation, sur notification, d'entamer de bonne foi des négociations collectives. La loi assure le recours à des négo-

*La statistique du nombre et des salaires de ces employés et d'autres employés de l'État, non visés par la loi sur le service civil, paraît aux pp. 99-104.

ciations collectives et à la médiation de conciliateurs et de commissions de conciliation pour conclure des conventions collectives. Les employés peuvent changer d'agents négociateurs parfois, aux conditions prévues par la loi, laquelle prescrit aussi les conditions régissant la durée et le renouvellement des conventions collectives. Toute convention collective doit contenir une disposition relative à l'arbitrage des différends concernant le sens ou la violation de la convention; si semblable disposition fait défaut, demande peut être faite de l'ajouter à la convention. La loi interdit les pratiques déloyales en matière ouvrière, c'est-à-dire défend aux patrons de s'ingérer dans des syndicats ou de les dominer ou encore de s'immiscer dans l'activité syndicale d'un ouvrier, de le traiter injustement pour raison d'activité syndicale ou de recourir à l'intimidation à cet égard. La loi prévoit les conditions préalables à une grève ou à un lock-out. Des commissions d'enquête industrielle peuvent être nommées en vue d'étudier les questions ou les différends industriels.

Le ministre du Travail est chargé de l'application de la loi. De lui relèvent directement les dispositions concernant la nomination des conciliateurs, des commissions de conciliation et des commissions d'enquête industrielle, le consentement aux poursuites et les plaintes portant que la loi a été violée ou qu'une partie n'a pas négocié de bonne foi.

Le Conseil canadien des relations ouvrières applique les dispositions concernant l'accréditation de l'agent négociateur, l'incorporation d'une procédure dans une convention collective en vue du règlement définitif de différends relatifs au sens ou à la violation de la convention et l'examen des plaintes faites au ministre au sujet du refus d'une partie d'entamer des négociations collectives.

On trouvera dans le rapport annuel du ministère du Travail la statistique relative à l'application de la loi. En résumé, le Conseil canadien des relations ouvrières a reçu 754 demandes d'accréditation depuis le 1^{er} septembre 1948, dont 461 ont été acceptées, 140 rejetées et 139 retirées; 14 étaient encore en suspens le 31 mars 1957.

Sur 428 différends industriels où on a invoqué les dispositions concernant la conciliation, 358 ont été réglés par les conciliateurs et les commissions de conciliation, 41 n'ont pas été réglés, 11 se sont éteints et 18 étaient encore en suspens le 31 mars 1957.

Service de la collaboration ouvrière-patronale.—Au cours de la seconde guerre mondiale, des comités de production fondés sur le principe de la consultation entre ouvriers et patrons ont été établis dans plusieurs industries vitales. Depuis 1947, le Service, qui est une section de la Division des relations industrielles du ministère du Travail, encourage et aide l'établissement de comités mixtes de production. Le nombre des comités actifs est passé de 526 en 1947 à environ 1,100. Ils s'occupent de sujets comme l'amélioration des relations entre patrons et ouvriers, l'amélioration du rendement et de la qualité, la réduction des pertes, la prévention des accidents, la propreté des lieux et la diminution des absences.

Loi sur la réintégration dans les emplois civils.—La loi, qui assure la réintégration dans leur emploi civil des militaires licenciés et d'autres personnes désignées, a été passée en 1946 et est appliquée par le ministère du Travail par l'entremise de la Commission d'assurance-chômage. En 1954, grâce à la loi sur les avantages destinés aux anciens combattants, la loi a été étendue à certains anciens membres du contingent spécial et aux anciens membres des forces régulières qui ont servi pendant une période n'excédant pas trois ans depuis le 5 juillet 1950 et avant le 1^{er} juillet 1955.

La loi sur les justes méthodes d'emploi.—Cette loi, promulguée le 1^{er} juillet 1953, interdit toute distinction injuste en matière d'emploi, à cause de la race, de la couleur, de la religion ou de l'origine nationale, de la part des employeurs ou des syndicats. La loi ne s'applique qu'aux industries qui relèvent du gouvernement fédéral, c'est-à-dire visées par la loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail (voir p. 765).

La loi interdit: toute discrimination de la part de l'employeur; toute discrimination en matière d'appartenance syndicale ou d'emploi de la part des syndicats; le recours, par des employeurs, à toute agence de placement pratiquant la discrimination, de même qu'aux annonces ou demandes de renseignements exprimant directement ou indirectement une restriction, spécification ou préférence concernant la race, la couleur, la religion ou l'origine nationale.

La loi sur l'égalité de salaire pour les femmes.—Cette loi, qui est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 1956, s'applique aux emplois dans les ouvrages, entreprises ou affaires qui sont de la compétence législative du gouvernement fédéral. Sa disposition principale interdit à l'employeur d'engager une employée pour du travail à un taux de rémunération moindre que celui auquel un employé est engagé par cet employeur pour un travail identique ou sensiblement identique.

Sous-section 2.—Législation provinciale

La législation ouvrière au Canada relève en grande partie des provinces car elle régit ordinairement le contrat de service entre employeur et employé, le contrat entre les membres d'un syndicat ouvrier, qui constitue le fondement du syndicat, ou réglemente les conditions aux lieux particuliers de travail. Le droit de passer contrat est un droit civil de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, qui répartit les pouvoirs législatifs entre le Parlement canadien et les assemblées législatives provinciales, confère aux provinces le droit de promulguer des lois relatives aux "droits civils" et, sauf quelques exceptions, aux "travaux et ouvrages d'une nature locale". Dans chaque province, l'application des lois ouvrières relève d'un ministère du Travail (en Alberta, ministère de l'Industrie et du Travail). Les ministères qui s'occupent des mines sont chargés de l'application des lois pour la protection des mineurs.

La législation relative aux fabriques et aux ateliers dans plusieurs provinces interdit le travail des enfants, fixe les heures de travail des femmes et jeunes gens et pourvoit à la sécurité et à l'hygiène. La plupart des provinces ont adopté des lois qui régissent les salaires minimums et les heures maximums de travail, garantissent la liberté d'association et encouragent les conventions collectives, pourvoient au règlement des différends industriels, et visent l'apprentissage et l'octroi de brevet à certaines catégories de travailleurs. Les lois des normes industrielles de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et de la Saskatchewan, la loi du travail de l'Alberta et la loi des justes salaires du Manitoba permettent de rendre obligatoires, dans toute l'industrie concernée, les salaires et heures de travail convenus entre les représentants des patrons et des employés. La loi de la convention collective du Québec permet de rendre obligatoires à toute l'industrie les conventions collectives passées entre les patrons et les syndicats ouvriers. L'application de la loi sur la réparation des accidents du travail est confiée dans chaque province à une commission nommée par le lieutenant-gouverneur en conseil.

Voici la législation ouvrière adoptée par les provinces en 1956 et 1957.

Terre-Neuve.—En 1956, la *loi sur la réparation des accidents du travail* a été modifiée aux fins de relever les prestations mensuelles de décès payables à la veuve et aux enfants du travailleur décédé. Elles ont été portées de \$50 à \$60 dans le cas d'une veuve, de \$12 à \$20 s'il s'agit d'un enfant dont le père ou la mère est décédé, et de \$20 à \$30 pour les orphelins. La modification portait également de 66 $\frac{2}{3}$ à 75 le pourcentage des gains employé pour déterminer le taux d'indemnité dans le cas d'invalidité.

Ile-du-Prince-Édouard.—La *loi sur la réparation des accidents du travail* a été modifiée en 1957 afin de relever de \$15 à \$20 par mois l'indemnité payable à l'enfant vivant avec un parent, et de \$25 à \$30 l'indemnité payable à un orphelin. En vertu d'une autre modification, la Commission peut verser une indemnité dans le cas d'un enfant âgé de

plus de 16 ans mais de moins de 18 ans au moment de la mort de son père afin de l'aider à parfaire son éducation. Antérieurement, la Commission pouvait continuer de verser les indemnités à cette fin si l'enfant en bénéficiait déjà avant l'âge de 16 ans.

La loi sur les syndicats ouvriers a été modifiée en 1957 aux fins d'en étendre l'application à tous les employeurs ayant régulièrement à leur service plus de six employés. Étaient antérieurement visés par les dispositions de la loi seulement les employeurs ayant plus de 15 employés.

Nouvelle-Écosse.—Une nouvelle *loi sur les ascenseurs et monte-charge* adoptée en 1956 prévoit l'enregistrement et la réglementation des ascenseurs et monte-charge de tous genres. La loi exige l'approbation du ministère du Travail avant toute nouvelle installation ou toute modification importante. Chaque ascenseur ou monte-charge doit être inspecté chaque année. La loi prévoit en outre la désignation d'un inspecteur en chef et d'un personnel d'inspection dont tous les membres doivent détenir un certificat de compétence. Il est interdit de faire fonctionner tout ascenseur ou monte-charge à moins que l'inspecteur en chef n'ait délivré un permis à cet effet. En cas d'accident dans un ascenseur ou monte-charge, le propriétaire doit en avvertir l'inspecteur en chef dans les 24 heures. Des normes de sécurité relatives à la construction, l'installation et l'entretien des ascenseurs et monte-charge peuvent être établies par règlement. La loi est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1958.

La nouvelle loi sur l'égalité de salaire, qui a été adoptée en 1956 et est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1957, interdit à un employeur de payer à une travailleuse un salaire inférieur à celui d'un travailleur pour un travail de même nature exécuté dans le même établissement. Une différence dans les taux de salaire des travailleurs et des travailleuses, basée sur une raison autre que celle du sexe, ne constitue pas un manquement à la loi. Une travailleuse qui s'estime lésée peut déposer une plainte par écrit auprès d'un fonctionnaire désigné du ministère qui se chargera de faire enquête et de tenter de régler la question. En cas d'insuccès, le ministre peut charger une commission de faire enquête et d'apporter ses recommandations, et il peut ordonner que ces recommandations soient mises à exécution. La personne qui ne se conforme pas à cet ordre est coupable de délit et passible d'une amende sur conviction sommaire.

La loi sur la réparation des accidents du travail a été modifiée en 1956 afin de hausser le taux d'indemnité pour invalidité de 66 $\frac{2}{3}$ à 70 p. 100 des gains moyens. En vertu d'une autre modification, le montant minimum payable dans les cas d'invalidité totale permanente a été porté de \$85 à \$100 par mois.

La loi sur les syndicats ouvriers a été modifiée en 1957 aux fins d'autoriser le Conseil des relations ouvrières à s'en référer à la Cour suprême de toute question qui, de l'avis du Conseil, constitue un point de droit.

Une modification apportée en 1956 à la *loi des conducteurs d'appareils fixes* autorise la délivrance d'un certificat à un candidat ayant les qualités requises, qui a résidé au Canada pendant au moins un an et qui a déposé une déclaration attestant son intention de devenir citoyen canadien. Antérieurement, les candidats au certificat devaient être sujets britanniques.

Nouveau-Brunswick.—Une *loi sur les justes méthodes d'emploi* adoptée en 1956 et en vigueur à compter du 1^{er} juin de la même année, interdit la distinction injuste en matière d'emploi de la part des employeurs et en matière d'adhésion de la part des syndicats ouvriers, pour raison de race, d'origine ethnique, de couleur ou de religion. Sont également interdits les modèles de demande, les annonces et les déclarations orales ou écrites en matière d'emploi qui expriment une limite ou une préférence pour les mêmes raisons. La loi s'applique à tous les employeurs ayant cinq travailleurs ou plus à leur service. Elle lie aussi la Couronne du chef de la province.

Une modification apportée en 1956 à la *loi sur les relations ouvrières* assujétit certains agents de police à la loi. Il y est stipulé qu'un conseil municipal ou une commission qui fixe les conditions d'emploi de ces agents est censé être un employeur au sens de la loi.

En vertu d'une modification apportée à la *loi sur la réparation des accidents du travail*, les gains annuels sur lesquels l'indemnité est calculée ont été portés de \$3,000 à \$4,000, à compter du 1^{er} janvier 1958.

Québec.—La *loi sur la réparation des accidents du travail* a été modifiée en 1956 aux fins de porter de 70 à 75 p. 100 la proportion des gains sur lesquels l'indemnité est fondée et de réduire la période d'attente de sept à cinq jours.

Ontario.—La *loi sur la police*, qui prévoit la négociation collective et le règlement de différends entre les agents de police et le conseil municipal ou la commission qui les emploie, a été modifiée en 1956 en sorte de fixer les limites de temps pour les divers stades de la négociation et du règlement des différends par arbitrage. La loi stipule que toute convention doit contenir une disposition visant le règlement des différends découlant d'une convention ou d'une décision. Des modifications de la *loi sur les services d'incendie* fixent également des limites de temps pour la négociation collective et l'arbitrage. Un nouvel article définissant la procédure à suivre dans le cas du congédiement d'un pompier prévoit que, sur demande par écrit, on doit lui accorder une audience devant le conseil municipal ou un comité du conseil dans les sept jours de la réception de l'avis de congédiement.

Par une modification apportée en 1956 à la *loi sur la réparation des accidents du travail*, les gains maximums annuels sur lesquels l'indemnité est calculée ont été portés de \$4,000 à \$5,000 à compter du 1^{er} janvier 1957.

La *loi sur le ministère du Travail* a été modifiée en 1957 aux fins d'autoriser le lieutenant-gouverneur à édicter des règlements visant à protéger la santé et à assurer la sécurité des personnes exposées à la radiation ionisante dans l'industrie et le commerce.

L'article de la *loi sur les fabriques, magasins et immeubles à bureaux* qui exige la soumission des plans de toute fabrique projetée et de magasin, boulangerie, restaurant ou immeuble à bureaux de plus de deux étages a été modifié en 1957 afin d'exiger que les plans de tels locaux de moins de deux étages soient soumis à l'approbation du ministère si la superficie est de 5,000 pieds carrés ou plus. Certaines mesures applicables aux fabriques ont été étendues aux magasins, boulangeries, restaurants, bureaux et immeubles à bureaux, y compris l'autorité dont jouit l'inspecteur, quand il constate qu'un endroit ou une chose est une source de danger pour la santé et la sécurité des travailleurs et du public, d'enjoindre à l'employeur ou au propriétaire de prendre les mesures nécessaires pour y remédier.

Manitoba.—La *loi sur l'égalité de salaire, 1956*, proclamée en vigueur le 1^{er} juillet de la même année, interdit à un employeur de payer aux travailleurs des salaires différents de ceux des travailleuses occupées dans le même établissement, quand le travail requis de l'un et l'autre sexes et exécuté par les deux est le même ou sensiblement le même. La loi vise les employeurs liés par convention collective et interdit à un employeur, un syndicat ouvrier ou une association agissant comme agent négociateur de négocier ou de conclure une convention collective prévoyant des taux de salaire interdits par la loi.

La *loi sur les relations industrielles* a été modifiée en 1956 de sorte à soustraire de son application les instituteurs qui détiennent des certificats ou des permis en vertu de la loi sur l'instruction publique et qui sont employés en vertu de contrats conclus par écrit et dans la forme prescrite avec une commission scolaire. Un nouvel article ajouté à la *loi sur les écoles publiques*, qui est entré en vigueur le 1^{er} juillet 1956, fixe la procédure à suivre en matière de négociation collective entre une association de personnel enseignant et une commission scolaire et prévoit le règlement des différends par voie d'arbitrage. Il est interdit aux instituteurs de faire la grève.

La loi sur la réparation des accidents du travail a été modifiée aux fins de porter de \$3,000 à \$3,500, à compter du 1^{er} juillet 1956, le montant maximum des gains moyens servant au calcul des indemnités. La proportion des gains d'après lesquels on peut établir l'indemnité a été haussée de 70 à 75 p. 100. Dans les cas de décès, le paiement global et immédiat à la veuve a été haussé de \$100 à \$200.

Une modification apportée en 1956 à la loi sur les vacances payées porte que quand une entreprise est vendue ou fusionnée, l'employé au service du nouveau propriétaire est, aux fins d'établir les vacances payées auxquelles il a droit, considéré comme ayant été au service ininterrompu de l'employeur.

Une modification apportée à la loi sur les justes méthodes d'emploi en 1956 interdit les formules de demande d'emploi qui comportent des distinctions, à moins que les questions relatives à la race, l'origine ethnique, la couleur ou la religion soient nécessaires pour établir les qualifications. La modification stipule également que la Couronne est assujétie à la loi.

La loi de 1957 sur les normes de l'emploi est la codification de trois des principales lois ouvrières de la province, soit la loi sur les conditions et heures de travail, la loi sur le salaire minimum et la loi sur les fabriques. La nouvelle loi comprend les quatre parties suivantes: la Partie I—Généralités (prévoit le maintien de dossiers par les employeurs, la réglementation du travail à domicile, la réglementation de l'emploi des enfants, l'établissement de règlements concernant la surveillance des emplois dangereux et autres questions, les permis spéciaux, les exemptions et l'application); la Partie II—Salaire minimum; la Partie III—Heures et conditions de travail; la Partie IV—Sécurité des travailleurs dans les fabriques. Aucun changement de conséquence n'a été apporté aux dispositions concernant les heures de travail ou à celles qui prévoient la fixation d'un taux de salaire minimum. Par ailleurs, les articles visant l'emploi des enfants, le salaire net et la sécurité dans les fabriques ont subi certaines modifications importantes.

En vertu des dispositions générales de la loi, le travail des enfants âgés de moins de 15 ans est interdit, sauf sur permission écrite du ministre, et aucun enfant ne peut être employé d'une manière, ou à un travail ou à un service de nature à porter atteinte à sa sécurité, sa santé ou à son bien-être moral. L'emploi de jeunes garçons et de jeunes filles âgés de moins de 15 ans est interdit dans les fabriques (auparavant, l'interdiction s'appliquait aux jeunes garçons âgés de moins de 14 ans et aux jeunes filles âgées de moins de 15 ans). Des certificats de naissance sont maintenant exigés pour l'emploi d'adolescents âgés de moins de 18 ans. Auparavant, ils n'étaient exigés que jusqu'à l'âge de 16 ans. De plus, le lieutenant-gouverneur en conseil peut interdire l'emploi de jeunes garçons ou de jeunes filles âgés de moins de 18 ans (auparavant, les jeunes filles au-dessous de 18 ans et les garçons au-dessous de 16 ans) dans une fabrique où le travail est considéré dangereux ou malsain.

La loi prévoit une plus grande mesure de surveillance en ce qui touche le "travail à domicile". L'employeur qui a l'intention de donner du travail à domicile doit d'abord s'inscrire auprès du ministre qui, à son entière discrétion, peut imposer des "conditions et des limitations" à ce travail en ce qui touche la rémunération.

Le lieutenant-gouverneur en conseil est autorisé à édicter des règlements régissant les industries qui utilisent des substances radioactives. Les fabriques qui ont moins de trois travailleurs ne sont plus exemptées de la loi. Une disposition beaucoup plus sévère concerne le nettoyage des machines en marche. Le nettoyage ou l'entretien des machines comportant un danger pour celui qui effectue ce travail est interdit pendant que l'appareil est en mouvement, sauf sur autorisation écrite du ministre.

Il n'est permis d'installer une fabrique dans un sous-sol que sur autorisation écrite du ministre. En accordant cette autorisation, le ministre peut exiger l'observation des conditions qu'il juge à propos, comme par exemple un minimum d'éclairage ou de ventilation, ou les deux.

La loi sur les chaudières et les installations sous pression a été modifiée en 1957 afin d'étendre l'application aux installations sous une pression de 15 livres ou plus au pouce carré (antérieurement de 50 livres au pouce carré). La conduite de toute installation

frigorifique ou à gaz comprimé sous une pression de 15 livres ou plus au pouce carré doit être confiée à un mécanicien détenant un brevet de compétence en vertu de la *loi sur les mécaniciens et chauffeurs de machines fixes*.

Saskatchewan.—La *loi sur la réparation des accidents du travail (caisse-accidents)* a été révisée en 1956 en vue de majorer de \$4,000 à \$5,000 le montant maximum des gains annuels sur lesquels les indemnités sont calculées. La somme globale immédiatement payable à la veuve à la mort d'un travailleur est majorée de \$100 à \$250. Une modification apportée en 1957 porte de \$25 à \$35 par mois l'allocation de l'enfant qui demeure avec son père ou sa mère, et de \$35 à \$45 celle qui est payable à l'orphelin.

La *loi de 1956 sur les justes méthodes d'emploi* remplace les dispositions de la *loi sur les droits de l'homme* interdisant les distinctions injustes en matière d'emploi et d'affiliation aux syndicats ouvriers pour raisons de race, de religion, de couleur ou d'origine ethnique ou de nationalité. Il est interdit à tout patron de se servir d'une agence de placement qui établit des distinctions injustes pour ces motifs. Les mesures administratives et d'exécution sont les mêmes que celles couramment prévues dans les autres provinces.

Des modifications en 1956 à la *loi du salaire minimum* ajoutent aux pouvoirs de la Commission du salaire minimum de fixer les salaires minimums et certaines autres conditions de travail. Une modification de 1957 porte que lorsqu'elle recommande le salaire minimum à fixer, la Commission peut tenir compte du montant qu'elle estime juste et raisonnable, prenant en considération les salaires généralement régnants dans la catégorie d'emploi concernée, et le montant qu'elle juge suffisant pour pourvoir au coût de la vie nécessaire aux travailleurs concernés.

La nouvelle *loi sur le recouvrement des salaires*, adoptée en 1957, fournit le moyen de recouvrer le salaire qui est dû en portant plainte devant un juge de paix ou un magistrat de police. Elle autorise les inspecteurs du ministère du Travail à percevoir les salaires dus aux travailleurs. Le montant maximum des salaires qu'un magistrat peut ordonner à un employeur de payer est porté de \$400 à \$500.

La modification apportée en 1957 à la *loi sur l'apprentissage et la compétence professionnelle* stipule que tout employeur dans un métier désigné doit tenir un registre des travailleurs à son service. Elle établit également les pouvoirs d'inspection.

Un nouvel article ajouté en 1957 à la *loi des vacances annuelles* prévoit que, pour les fins de la loi, lorsqu'une entreprise est vendue, louée, transférée ou cédée d'autre manière, le service des travailleurs concernés sera considéré comme étant continu et ininterrompu.

Alberta.—Les modifications apportées en 1956 à la *loi sur la réparation des accidents du travail* contiennent les recommandations d'un comité législatif spécial établi en 1955 aux fins d'enquêter sur l'application de la loi. L'indemnité mensuelle payable à la veuve est portée de \$50 à \$60. La somme qui est payée à la veuve lors du décès de son mari est relevée de \$100 à \$150. Le paiement mensuel dans le cas des enfants à charge est augmenté de \$25 à \$30. Les taux des pensions payables à la veuve et aux enfants sont haussés dans tous les cas. L'enfant qui est âgé de plus de 16 ans lors du décès de son père peut maintenant toucher une indemnité qui lui permette de poursuivre ses études jusqu'à l'âge de 18 ans. Dans le cas d'invalidité, les gains maximums annuels sur lesquels l'indemnité est calculée sont portés de \$3,000 à \$4,000.

Des modifications apportées en 1956 à la *loi sur la police* prévoient la nomination d'un conciliateur dans le cas de conflits concernant la rémunération et les conditions de travail des membres de la sûreté municipale, avant que le différend ne passe à l'arbitrage.

La *loi du travail d'Alberta*, qui vise les heures de travail, les salaires minimums, les congés payés, les normes industrielles et les relations ouvrières, a été grandement modifiée en 1957. En vertu de la nouvelle Partie VI, il est interdit à l'employeur de rémunérer une travailleuse à un taux moindre que celui accordé à un travailleur pour un travail identique ou sensiblement identique. Un écart dans le taux de rémunération motivé par un

facteur autre que le sexe est cependant permis. L'employeur et les travailleurs liés par une convention collective en vigueur le 1^{er} juillet 1957 sont exempts de l'application de la loi pendant la durée de la convention ou pendant un an, soit la plus courte de ces deux périodes. Les dispositions de la loi concernant l'égalité du salaire relèvent du Conseil des relations industrielles.

Les dispositions visant le repos hebdomadaire ont été modifiées pour garantir au travailleur une journée de repos "immédiatement après chaque période ne dépassant pas six jours consécutifs de travail". L'ancien texte exigeait qu'un employeur accorde une journée de repos "dans chaque période de sept jours consécutifs", permettant ainsi à l'employeur d'accorder au travailleur le premier jour d'une semaine et le dernier de la semaine suivante.

Le patron qui a onze travailleurs ou plus à son service est tenu de remettre à chacun d'eux un état pour chaque période de paie indiquant les heures fournies, le salaire au taux de travail supplémentaire, tout supplément ou allocation de subsistance et les déductions. Celui qui emploie moins de onze travailleurs doit fournir cet état sur demande. En vertu des anciennes dispositions, l'employeur n'était tenu de fournir l'état concernant les salaires que sur demande seulement.

Colombie-Britannique.—La nouvelle *loi des vacances annuelles* adoptée en 1956, et proclamée en vigueur le 1^{er} juillet 1957, prévoit deux semaines de vacances annuelles au lieu d'une semaine, et porte le taux de rémunération de vacances de 2 à 4 p. 100 des gains annuels.

Une nouvelle *loi sur les justes méthodes d'emploi* adoptée en 1956 interdit à tout employeur de refuser d'employer ou de congédier une personne à cause de sa race, sa religion, sa couleur, sa nationalité, son ascendance ou son lieu d'origine. Nul syndicat ouvrier, de même, ne doit exclure une personne du statut de membre ou expulser ou suspendre un membre pour l'une quelconque de ces raisons. Sont également interdits les vocables exprimant la distinction dans les formules de demande d'emploi, les annonces ou les enquêtes écrites ou orales en vue des emplois en perspective. La loi ne s'applique pas aux employeurs comptant moins de cinq travailleurs, ni aux domestiques dans le service privé. Sont également exclues les organisations fraternelles, religieuses ou sociales ou de charité, de philanthropie et d'éducation exploitées dans un but non lucratif. Les institutions relevant de la loi sur les écoles publiques sont visées.

Une nouvelle *loi sur la réparation des accidents aux travailleurs aveugles*, adoptée en 1957, prévoit une protection particulière pour les employeurs de travailleurs aveugles. En vertu de la loi, lorsque l'indemnité globale au travailleur aveugle excède \$50, la Commission de réparation des accidents du travail sera remboursée du montant en sus de \$50 sur le fonds du revenu consolidé.

Réglementation des salaires et heures de travail en vertu des lois sur les normes industrielles et de la loi de la convention collective du Québec.—Les lois sur les normes industrielles de Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, d'Ontario et de Saskatchewan, de même que la loi du travail d'Alberta, portent que les heures et les salaires convenus à une conférence de représentants des patrons et des employés convoquée par le ministre du Travail ou son délégué peuvent, par décret du conseil, devenir obligatoires pour l'industrie dans la région désignée. La loi de la Nouvelle-Écosse ne s'applique qu'à la construction à Halifax, Dartmouth et Sydney.

En *Nouvelle-Écosse*, 13 échelles (dont 12 renouvelées) de salaires et d'heures de travail pour des métiers particuliers du bâtiment étaient en vigueur au cours de l'année qui s'est terminée le 31 mars 1956.

Au *Nouveau-Brunswick*, quatre échelles pour des métiers particuliers du bâtiment étaient en vigueur durant l'année qui a pris fin le 31 mars 1956.

Au *Québec*, en vertu de la loi de la convention collective, les dispositions concernant les heures de travail et les salaires, de même que l'apprentissage, les allocations familiales et les vacances payées, établies par une convention collective conclue volontairement par les employeurs et les syndicats ouvriers ou des groupes d'employés, peuvent, à la suite d'un décret, lier tous les patrons et les employés de l'industrie dans la région visée par la convention, pourvu que les parties soient suffisamment représentatives de l'industrie. Le 31 mars 1956, 99 conventions s'étendaient à toute la province ou à une certaine région. Ces conventions visaient 225,526 travailleurs et 24,224 employeurs. Les conventions en vigueur dans toute la province s'appliquent aux industries suivantes: matériaux de construction; confection de manteaux et costumes pour femmes, de robes et d'articles de mode; sacs à main; confections pour hommes et garçons; chapeaux et casquettes pour hommes et garçons; chemises pour hommes et garçons; gants de toilette et de travail; chaussures; meubles; peintures; boîtes en carton ondulé et non ondulé; tannerie et construction d'ascenseurs. D'autres conventions visent des industries de villes ou régions particulières, y compris tous les métiers du bâtiment et de l'imprimerie dans les grands centres urbains et nombre de régions rurales.

En *Ontario*, 149 échelles d'heures de travail et de salaires étaient en vigueur le 31 mars 1956. Des listes s'appliquaient dans toute la province aux industries suivantes: brasserie, confection de manteaux, confections pour hommes et garçons, chapeaux et casquettes pour hommes et garçons, articles de mode, meubles non rembourrés. Dans l'industrie de la construction, une échelle visait plusieurs métiers du bâtiment dans une ville et 69 chacune à un ou plusieurs métiers dans 30 localités. Dans d'autres industries, des échelles ne s'appliquaient qu'à certaines zones. Boulangers, fabricants de meubles rembourrés, houilleurs et chauffeurs de taxi, avaient chacun des listes dans une zone, les exploitants de postes d'essence, dans quatre, et les barbiers, dans 64.

Au *Manitoba*, la Partie II de la loi sur les justes salaires établit des rouages semblables permettant de fixer les salaires et les heures de travail de tout établissement d'affaires, métier ou entreprise, sauf l'agriculture. Des décrets édictés sous le régime de la loi ont établi les salaires et les heures de travail des barbiers et des coiffeurs.

En *Saskatchewan*, 19 échelles étaient en vigueur le 31 mars 1956; l'échelle relative aux barbiers s'étend à toute la province; d'autres visent les boulangers et les vendeurs de produits de boulangerie, les charpentiers, les électriciens, les peintres, les cordonniers et les esthéticiens d'une ou de plusieurs régions.

En *Alberta*, 26 échelles étaient en vigueur en 1956. Elles visaient, dans une ou plusieurs régions, les boulangers et vendeurs de produits de boulangerie, certains métiers particuliers du bâtiment, les employés des laiteries, garages et postes d'essence, services de réparation des récepteurs de radio, blanchisseries et établissements de dégraissage, ainsi que les barbiers.

Réglementation des heures de travail et des vacances annuelles.—Dans cinq provinces (Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique), des lois limitent rigoureusement les heures de travail ou exigent un salaire majoré de moitié pour tout travail au delà de certaines limites. En outre, la province de Québec a une loi d'une portée restreinte. Dans les provinces où il n'existe pas de loi spéciale sur les heures de travail, la seule réglementation statutaire à ce sujet, sauf celle dont il est question à la page 772 et ci-dessus au sujet des normes industrielles et la loi de la convention collective

du Québec, est celle que prévoient les lois sur les fabriques ou sur les mines et, à Terre-Neuve, la loi régissant les magasins. Au Nouveau-Brunswick et au Québec, les limites imposées par les lois sur les fabriques ne s'appliquent qu'aux femmes et aux garçons de moins de 18 ans. Plusieurs lois sur le salaire minimum autorisent la réglementation des heures de travail aussi bien que des salaires.

En Ontario, la journée et la semaine maximums sont respectivement de 8 et 48 heures, sauf certaines exceptions; en Alberta, de 8 et 44 à Calgary, Edmonton, Lethbridge et Medicine-Hat, et de 8 et 48 dans le reste de la province; et en Colombie-Britannique, de 8 et 44. Dans ces trois provinces, les lois visent la plupart des travailleurs, mais non la main-d'œuvre agricole et les domestiques. En Saskatchewan, la loi exige que soit versée une rémunération majorée de moitié à l'égard des heures de travail au delà de 8 par jour et de 44 par semaine; la loi vise les travailleurs de toutes les industries sauf l'agriculture et le service domestique. Une loi du Manitoba exige que soit majorée de moitié la rémunération des heures de travail au delà de 8 par jour et de 48 par semaine pour les hommes et de 44 par semaine pour les femmes; la loi vise la plupart des travailleurs industriels. Dans toutes les provinces où une loi régit les heures, celles-ci peuvent être allongées en cas d'urgence ou avec la permission de l'autorité administrative.

Dans six provinces (Québec, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique), la loi assure des vacances annuelles payées aux travailleurs de la majorité des industries; au Nouveau-Brunswick, la loi assure des vacances annuelles aux travailleurs des mines et de la construction. Dans toutes ces provinces, excepté la Colombie-Britannique et la Saskatchewan, on a droit à une semaine de vacances payées après un an d'emploi. On a droit à deux semaines de vacances payées après un an d'emploi en Colombie-Britannique et en Saskatchewan, après deux ans en Alberta et après trois ans au Manitoba. Au Québec, un employé qui travaille depuis moins d'un an a droit à une demi-journée pour chaque mois et en Saskatchewan, à une journée. En Alberta, les houilleurs ont droit à une journée payée pour chaque 20 jours de travail durant le mois, mais à deux semaines au plus durant l'année.

Les travailleurs agricoles sont soustraits aux dispositions concernant les vacances dans toutes les provinces; il en est de même des domestiques, sauf au Manitoba et en Saskatchewan. En outre, le Québec exclut les travailleurs forestiers, les employés des corps publics, les vendeurs, les concierges, les gardiens et certains travailleurs à temps partiel; l'Ontario, les travailleurs professionnels, les vendeurs et les entrepreneurs de pompes funèbres et les embaumeurs; le Manitoba et la Saskatchewan, les employés des *ranchs* et des jardins maraîchers; la Colombie-Britannique, les travailleurs professionnels et les horticulteurs.

Réglementation du salaire minimum.—En Nouvelle-Écosse, la loi du salaire minimum ne s'étend qu'aux femmes; en Ontario, elle s'applique aux deux sexes, mais les ordonnances ne visent que les femmes. A Terre-Neuve, au Nouveau-Brunswick, au Manitoba, en Alberta et en Colombie-Britannique on trouve des ordonnances distinctes visant les hommes et les femmes, bien qu'en Colombie-Britannique, la plupart des ordonnances s'appliquent aux deux sexes. Au Québec et en Saskatchewan, toutes les ordonnances s'étendent aux deux sexes.

Le tableau 1 indique les salaires minimums en vigueur en septembre 1957 dans plusieurs catégories d'établissements des principales villes. A Terre-Neuve, au Nouveau-Brunswick, en Colombie-Britannique et, quant aux hommes, au Manitoba, les minimums s'appliquent à toute la province. Ailleurs, ils varient suivant les régions.

1.—Salaire minimum des travailleurs et travailleuses expérimentés dans certaines villes, septembre 1957

Genre d'établissement	St-Jean (T.-N.)	Halifax (N.-É.)	Saint-Jean (N.-B.)	Montréal (P.Q.)	Toronto (Ont.)	Winnipeg (Man.)	Regina (Sask.)	Edmonton (Alb.)	Vancouver (C.-B.)
Heures par semaine.....	48	48	48	48-60 ¹	48	44	44	44	44
	cents l'heure	dollars par semaine	cents l'heure	cents l'heure	dollars par semaine	cents l'heure	dollars par semaine	dollars par semaine	cents l'heure
Fabriques.....H.	50	—	65 ²	60	—	60	30	30	75
F.	35	16.80	50	60	22	58	30	28	60
Blanchisseries, etc.....H.	50	—	—	60	—	60	30	30	40
F.	35	16.80	50	60	22	58	30	28	40
Magasins.....H.	50	—	—	60	—	60	30	30	65
F.	35	16.80	50	60	22	58	30	28	65
Hôtels, restaurants etc. H.	50	—	—	55 ³	—	60	30	30	65
F.	35	16.80	45	55	22	58	30	28	65
Salons de beauté.....H.	50	—	—	60	—	60	30	30	25.00 ⁴
F.	35	16.80	50	60	22	58	30	28	25.00 ⁴
Cinémas et lieux d'amusement H.	50	—	—	60	—	60	30	30	18.00 ⁴
F.	35	16.80	50	60	22	58	30	28	18.00 ⁴
Bureaux.....H.	50	—	—	60	—	60	30	30	75
F.	35	16.80	50	60	22	58	30	28	75

¹ Minimums pour 48 ou 54 heures dans les fabriques, 48 heures dans les bureaux, 54 heures dans les blanchisseries, les magasins, les salons de beauté et les cinémas, 60 heures dans les hôtels. ² Ne s'applique qu'à la conserve et conditionnement du poisson, des légumes et des fruits. ³ Conducteurs de véhicules automobiles, gardiens, mécaniciens et chauffeurs de machines fixes, 60 cents; chasseurs, 35 cents. ⁴ Dollars par semaine.

Section 2.—La main-d'œuvre*

L'évolution de l'activité économique au Canada exige prévisions et étude suivies; aussi le dirigeant syndical, l'homme d'affaires, l'administrateur social, le législateur se doit-il de reviser constamment son programme d'action. Afin de répondre au besoin de renseignements précis et à jour sur la main-d'œuvre au Canada, on a institué une analyse courante et périodique de la situation de l'emploi au Canada. Une enquête par sondage à l'automne de 1945, sur les effectifs ouvriers fut suivie d'enquêtes trimestrielles jusqu'à novembre 1952, puis d'enquêtes mensuelles. On a employé un échantillon aréolaire à plusieurs degrés comportant le choix d'aires de plus en plus petites et finalement de ménages. A chaque degré, on a utilisé la méthode du choix aléatoire de façon que tous les citoyens aient une égale chance de figurer à l'échantillon. L'échantillon actuel comprend environ 35,000 ménages choisis dans plus de 115 régions différentes, qui comprennent 34 villes d'au moins 30,000 habitants en 1951, en plus de petits centres urbains et de diverses régions rurales. Les estimations de la main-d'œuvre ne portent que sur les civils car on peut obtenir de sources officielles les effectifs des forces armées. Les pensionnaires des institutions et les Indiens des réserves sont aussi exclus.

Les enquêtes sur la main-d'œuvre permettent de classer selon leur occupation durant la semaine précédente, les personnes de 14 ans et plus, qui avaient un emploi ou qui cherchaient du travail pendant la semaine du relevé. Ces divisions de l'effectif sont ainsi définies:

- 1° **Personnes ayant un emploi.**—Cette catégorie comprend: a) *personnes au travail*—travaillant en vue d'un salaire ou d'un profit ou accomplissant un travail non rémunéré dans une ferme ou une entreprise exploitée par un parent; et b) *personnes ayant un emploi, mais non au travail*—ayant un emploi, mais ne travaillant pas pour cause de maladie, mauvais temps, congé, différends ouvriers ou congédiement temporaire avec instructions expresses de revenir au travail dans les 30 jours qui suivent leur mise à pied. Les personnes qui ont travaillé une partie de la semaine du relevé et qui ont également cherché du travail sont classées comme "personnes ayant un emploi".

* Des détails sur la main-d'œuvre (selon la définition du recensement de 1951), concernant l'âge, le sexe et les groupes professionnels paraissent dans l'*Annuaire* de 1954, pp. 710-722.

2° **Personnes sans emploi et cherchant du travail.**— Cette catégorie comprend les personnes qui ne travaillaient pas et qui cherchaient du travail durant la semaine du relevé. Les personnes provisoirement absentes de leur travail durant toute la semaine de l'enquête et cherchant un nouvel emploi sont considérées comme sans emploi et comprises dans cette catégorie. En plus des personnes cherchant activement du travail, cette catégorie comprend celles qui en auraient cherché si elles n'avaient alors été malades ni renvoyées pour une période indéfinie ou prolongée ou n'avaient cru n'en pouvoir trouver.

Des renseignements relatifs à la population âgée de 14 ans et plus ne faisant pas partie de la main-d'œuvre sont également réunis. Sont compris les étudiants et les ménagères s'occupant de la tenue de leur foyer, les personnes définitivement inaptes au travail pour cause de vieillesse ou autre, les retraités et les inactifs volontaires. Les personnes telles que les ménagères, les étudiants et les autres qui travaillent à temps partiel sont classées dans la catégorie des "personnes ayant un emploi", ou, si elles cherchent du travail, dans celle des "personnes sans emploi et cherchant du travail".

Les estimations découlant des enquêtes sont sujettes à des erreurs d'échantillonnage. En général, le pourcentage d'erreur tend à diminuer à mesure que le chiffre de l'estimation augmente. Il y a environ 19 chances sur 20 que la différence entre l'estimation et le chiffre qu'aurait donné un dénombrement complet soit moindre que celle qui est indiquée ci-dessous:

<u>Chiffre de l'estimation</u>	<u>Variabilité d'échantillonnage</u>
50,000.....	8,000
100,000.....	11,000
500,000.....	25,000
1,000,000.....	33,000
5,000,000.....	54,000

Les données du 1^{er} juin 1946 au 1^{er} juin 1957 (tableau 2) résultent des enquêtes faites à la fin de mai ou au début de juin de ces années. Les renseignements pour les années antérieures à 1946 proviennent des estimations fondées sur les chiffres des recensements de 1931 et 1941 regroupés suivant les définitions servant aux enquêtes sur l'effectif ouvrier; les données révisées des recensements sont rattachées au relevé de juin 1946 d'après les chiffres mensuels et annuels de l'emploi et du chômage.

2.—Estimation de la main-d'œuvre civile et de ses principaux éléments, 1^{er} juin 1931-1957

NOTA.—Il n'est pas tenu compte des personnes qui vivent dans des institutions et des Indiens habitant les réserves. Les chiffres relatifs à la période allant de 1931 à 1945 inclusivement ont été révisés depuis la parution de l'Annuaire de 1956.

Année	Popula- tion civile (de 14 ans et plus)	Main-d'œuvre civile (personnes de 14 ans et plus)							Popu- lation inactive (14 ans et plus)	
		Personnes ayant un emploi						Sans emploi et cherchant du travail		Main- d'œuvre totale
		Emploi non agricole			Agri- culture	Total (ayant un emploi)				
		Employés rému- nérés	Autres ¹	Total (emploi non agricole)						
(en milliers)										
1931.....	7,116	2,028	426	2,454	1,216	3,670	481	4,151	2,965	
1932.....	7,240	1,848	385	2,233	1,237	3,470	741	4,211	3,029	
1933.....	7,366	1,717	475	2,192	1,257	3,449	826	4,275	3,091	
1934.....	7,491	1,931	499	2,430	1,277	3,707	631	4,338	3,153	
1935.....	7,621	1,941	538	2,479	1,298	3,777	625	4,402	3,219	
1936.....	7,748	1,994	582	2,576	1,319	3,895	571	4,466	3,282	
1937.....	7,870	2,108	668	2,776	1,339	4,115	411	4,526	3,344	
1938.....	7,997	2,075	632	2,707	1,359	4,066	522	4,588	3,409	
1939.....	8,122	2,079	662	2,741	1,379	4,120	529	4,649	3,473	
1940.....	8,140	2,197	643	2,840	1,344	4,184	423	4,607	3,533	

¹ Employeurs, travailleurs à leur compte et aides familiaux non rémunérés.

2.—Estimation de la main-d'œuvre civile et de ses principaux éléments, 1^{er} juin 1931-1957—fin

Année	Popula- tion civile (de 14 ans et plus)	Main-d'œuvre civile (personnes de 14 ans et plus)						Main- d'œuvre totale	Popu- lation inactive (14 ans et plus)
		Personnes ayant un emploi					Sans emploi et cherchant du travail		
		Emploi non agricole			Agri- culture	Total (ayant un emploi)			
		Employés rému- nérés	Autres ¹	Total (emploi non agricole)					
(en milliers)									
1941.....	8,056	2,566	481	3,047	1,224	4,271	195	4,466	3,590
1942.....	8,085	2,801	494	3,295	1,139	4,434	135	4,569	3,516
1943.....	7,871	2,934	439	3,373	1,118	4,491	76	4,567	3,304
1944.....	7,920	2,976	373	3,349	1,136	4,485	63	4,548	3,372
1945.....	8,048	2,937	366	3,303	1,144	4,447	73	4,520	3,528
1946.....	8,768	2,986	481	3,467	1,271	4,738	124	4,862	3,906
1947.....	8,993	3,139	551	3,690	1,172	4,862	92	4,954	4,039
1948.....	9,123	3,225	543	3,768	1,186	4,954	81	5,035	4,088
1949.....	9,254	3,326	551	3,877	1,114	4,991	101	5,092	4,162
1950 ²	9,610	3,429	561	3,990	1,066	5,056	142	5,198	4,412
1951.....	9,696	3,625	539	4,164	991	5,155	81	5,236	4,460
1952.....	9,919	3,786	516	4,302	927	5,229	106	5,335	4,584
1953.....	10,114	3,837	531	4,368	897	5,265	115	5,380	4,734
1954.....	10,274	3,776	530	4,306	889	5,195	218	5,413	4,861
1955.....	10,506	3,935	516	4,451	873	5,324	213	5,537	4,969
1956.....	10,680	4,156	526	4,682	817	5,499	165	5,664	5,016
1957.....	10,968	4,371	543	4,914	773	5,687	194	5,881	5,087

¹ Employeurs, travailleurs à leur compte et aides familiaux non rémunérés.

² Y compris Terre-Neuve depuis 1950.

Caractéristiques principales de la main-d'œuvre, 1946-1957.—Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la population civile âgée de 14 ans et plus (à l'exception des personnes vivant dans les institutions et les Indiens des réserves) a augmenté de plus de 25 p. 100 pour atteindre un total estimatif de 10,968,000 personnes au début de juin 1957, au regard de 8,768,000 à pareille époque en 1946. Au cours de la même période, les effectifs ouvriers, qui représentaient 53.6 p. 100 de la population âgée de 14 ans et plus en 1957 au regard de 55.5 p. 100 en 1946, se sont accrus de 21 p. 100 (de 4,862,000 à 5,881,000). Le pour-cent plus faible en 1957 vient surtout de ce que la population comprend une proportion plus forte de personnes âgées de plus de 65 ans dont le taux de participation à la main-d'œuvre est fort inférieur à celui de l'ensemble de la population adulte, et du fait que l'âge moyen des jeunes gens nouveaux venus dans la main-d'œuvre est plus élevé. Ces facteurs ont plus que contre-balancé la proportion accrue des femmes mariées ayant un emploi en dehors du foyer.

Le nombre de personnes ayant un emploi a marqué une hausse de 20 p. 100 au cours des onze années, passant de 4,738,000 à 5,687,000. L'emploi agricole a suivi un mouvement descendant au cours de la période (contraction de 39 p. 100), tandis que l'emploi global dans les autres industries a augmenté de 42 p. 100 (de 3,467,000 le 1^{er} juin 1946 à 4,914,000 en 1957). La hausse des travailleurs rémunérés dans les industries non agricoles a été plus marquée encore (46 p. 100). Le nombre des sans-travail en quête d'emploi a oscillé durant la période; au début de juin 1957, cette catégorie comptait 3.3 p. 100 de l'effectif ouvrier, au regard de 2.6 p. 100 le 1^{er} juin 1946.

La population inactive a enregistré un accroissement de 30 p. 100 au cours des onze années, passant de 3,906,000 à 5,087,000. L'augmentation a été surtout marquée dans le cas des étudiants et personnes à leur retraite, et relativement moindre dans celui des ménagères au foyer.

Section 3.—Emploi, salaires et heures de travail*

Sous-section 1.—Exposé historique

Depuis plusieurs années, le Bureau fédéral de la statistique fait des relevés mensuels, tant par catégorie industrielle que par région géographique, des travailleurs des deux sexes occupés dans des établissements (comptant habituellement 15 employés ou plus) des principaux domaines non agricoles. Des raisons d'économie de temps et d'argent motivent l'exclusion des établissements de moindre importance. Jusqu'à 1941, les établissements signalaient leurs effectifs réels la dernière journée ouvrable de chaque mois. Depuis le début de 1941, toutefois, les renseignements fournis portent aussi sur la rémunération et les rapports sont fondés sur la dernière période de paie de chaque mois. Les travailleurs, par définition, comprennent le personnel à salaire et à traitement, les vendeurs et les employés à commission, à l'exclusion des propriétaires, membres et directeurs d'entreprises. La classification industrielle compte neuf divisions principales: l'exploitation forestière (surtout l'abatage); les mines; l'industrie manufacturière; la construction; les transports, l'entreposage et les communications; les services publics; le commerce; la finance, l'assurance et l'immeuble; et les services divers. Dans le cas de cette dernière division, seulement les hôtels, restaurants, blanchisseries, établissements de dégraissage, lieux d'amusement et quelques autres groupes sont considérés. Des services importants tels l'administration publique, la pêche, l'agriculture, l'enseignement, la santé et les services domestiques et personnels ne sont pas compris dans la statistique mensuelle. Des données relatives aux provinces et à 32 zones métropolitaines sont publiées. Depuis 1951, le groupement des données se conforme à la classification-type des industries au Canada; la statistique relative à un grand nombre d'années antérieures a été adaptée à cette base.

Le dépouillement du recensement de 1951 révèle qu'environ 78 p. 100 des travailleurs rémunérés en emploi dans les industries considérées sont compris dans les enquêtes mensuelles. Si l'on tenait compte de tous les travailleurs rémunérés, y compris ceux des domaines non relevés et ceux occupés dans les petits établissements des industries déclarantes, la couverture atteindrait approximativement 59 p. 100. Dans les grandes divisions industrielles, l'éventail de la couverture joue entre 96 p. 100 dans les mines et 40 p. 100 dans les services.

En 1941, le cadre de la statistique ouvrière a été étendu aux salaires courants des travailleurs recensés, et plus tard une statistique annuelle des salaires hebdomadaires et de la moyenne des salaires et des traitements hebdomadaires a été établie à compter de 1939. Depuis l'automne de 1944, des données sont recueillies sur les heures et les salaires des travailleurs dont l'employeur dispose d'un registre des heures effectivement ouvrées. Une statistique mensuelle sur la répartition des travailleurs par sexe a remplacé au début de 1946 les relevés annuels et semi-annuels des années précédentes. Après l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération, des chiffres distincts pour cette province ont été publiés de 1950 à 1953, après quoi ils ont été incorporés dans la statistique nationale. La période de base de l'indice a été changée plusieurs fois au cours des années, et les nombres-indices sont maintenant calculés sur la base de 1949=100. Une enquête annuelle détaillée sur les salaires et les heures de travail des travailleurs et travailleuses et du personnel à traitement complète, depuis nombre d'années, la statistique courante préparée à l'égard de l'industrie manufacturière. On trouvera, à la sous-section 3, de plus amples détails sur cette enquête (pp. 787-795).

Au regard de 1939, l'emploi dans les industries recensées a presque doublé en 1956. L'indice, qui s'établissait à 60.1 pour l'année 1939, est passé à 120.1 en 1956, traduisant une croissance soutenue de la population et une plus forte industrialisation. Durant la même période, la moyenne annuelle des salaires hebdomadaires dans les industries déclarantes a suivi une courbe ascendante ininterrompue: de \$23.44 en 1939, les gains hebdomadaires moyens pour l'ensemble des industries ont augmenté à \$64.18 en 1956 (hausse de 174 p. 100). Dans l'industrie manufacturière, les gains ont marqué un relèvement plus prononcé encore,—de \$22.79 en 1939 à \$66.47, ou 192 p. 100,—traduisant une forte expansion de l'emploi dans l'industrie manufacturière lourde où les gains sont supérieurs à la moyenne générale.

* Rédigé à la Section de l'emploi, Division du travail et des prix, Bureau fédéral de la statistique.

Depuis la fin de 1944, on dresse mensuellement à l'égard de l'industrie manufacturière et de quelques autres une statistique de l'horaire moyen et des gains horaires et hebdomadaires moyens des travailleurs dont les patrons tiennent un registre des heures effectivement ouvrées. En 1945, la moyenne annuelle des gains horaires dans les fabriques s'établissait à 69.4 cents, et elle a marqué une amélioration chaque année par la suite, si bien qu'elle atteignait 151.5 cents en 1956. D'autres industries où la rémunération horaire est le mode-type ont suivi la même courbe ascendante. Ainsi, dans la construction, la moyenne est passée de 73.5 cents l'heure en 1945 à un nouveau sommet de 163.9 cents en 1956. Le relèvement des gains horaires a été accompagné d'une diminution de l'horaire moyen dans la plupart des industries déclarantes. Dans l'industrie manufacturière, l'horaire hebdomadaire moyen est tombé de 44.3 heures en 1945 à 41.1 en 1956.

3.—Indices annuels moyens de l'emploi, par groupe industriel, 1947-1956, et indices mensuels, 1955 et 1956

NOTA.—Les indices sont calculés pour le premier jour de chaque mois, sur la base de 1949=100.

Année	Fore- tage (surtout aba- tage)	Mines	Fabri- cation	Con- struc- tion	Trans- ports, entre- posage et com- muni- cations	Services publics	Com- merce	Finance, assu- rances, immeu- ble	Services divers ¹	Ensem- ble des indus- tries
Moyennes										
1947.....	149.6	88.6	97.2	85.6	95.4	76.7	90.2	91.5	94.6	95.7
1948.....	138.4	97.2	100.1	95.4	99.0	89.0	96.3	96.0	99.1	99.7
1949 ²	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
1950.....	100.8	105.5	100.9	102.4	99.9	101.3	103.2	105.4	101.0	101.5
1951.....	138.6	110.6	108.0	110.2	106.1	103.4	107.4	115.2	103.1	108.8
1952.....	123.9	116.8	109.3	122.5	110.9	107.5	109.9	121.9	106.6	111.6
1953.....	100.0	111.7	113.3	118.6	111.3	112.1	113.2	122.4	108.7	113.4
1954.....	95.1	109.8	107.7	110.7	109.0	115.7	114.6	127.4	111.4	109.9
1955.....	101.8	113.4	109.3	114.9	110.5	118.9	118.1	132.0	114.5	112.5
1956.....	113.3	122.0	115.4	130.8	117.7	125.7	125.5	136.4	124.4	120.1
1955—1^{er} janvier.....	122.2	110.8	103.2	104.2	107.7	116.5	121.9	130.9	109.3	109.1
1 ^{er} février.....	106.6	110.2	103.6	91.1	104.3	113.2	112.7	131.2	108.6	105.8
1 ^{er} mars.....	92.5	110.0	105.7	87.0	103.6	113.4	111.7	131.2	108.0	105.6
1 ^{er} avril.....	68.3	110.0	106.5	88.3	104.3	113.4	112.8	131.6	108.6	105.7
1 ^{er} mai.....	54.0	109.0	107.3	99.2	107.7	114.8	114.8	131.7	111.0	107.4
1 ^{er} juin.....	81.5	111.9	109.3	115.2	111.4	119.1	116.9	132.3	113.7	111.7
1 ^{er} juillet.....	101.3	115.5	111.6	125.8	113.9	123.3	118.1	132.7	118.6	115.3
1 ^{er} août.....	98.3	116.5	111.4	132.2	115.9	124.5	117.7	133.6	121.2	116.1
1 ^{er} septembre.....	104.5	117.4	114.0	138.9	116.0	125.8	118.2	133.8	121.6	118.3
1 ^{er} octobre.....	119.7	116.5	113.4	138.2	115.1	121.9	121.5	131.7	119.6	118.5
1 ^{er} novembre.....	133.8	116.6	112.8	134.0	113.6	120.5	123.5	131.9	117.9	118.2
1 ^{er} décembre.....	139.5	116.5	112.3	125.2	112.7	120.1	127.8	132.0	116.3	117.9
1956—1^{er} janvier.....	134.4	114.4	109.8	105.1	111.3	119.8	129.0	132.0	115.4	114.6
1 ^{er} février.....	115.6	114.4	110.2	102.9	109.4	119.3	119.1	132.3	115.2	112.3
1 ^{er} mars.....	109.5	115.9	112.3	101.9	110.0	118.6	118.7	133.9	115.9	113.2
1 ^{er} avril.....	84.2	117.3	113.4	101.4	111.2	118.4	121.1	134.6	117.8	113.5
1 ^{er} mai.....	66.6	116.9	114.1	115.0	114.3	121.4	122.0	135.1	120.1	115.2
1 ^{er} juin.....	95.2	123.0	115.4	133.1	118.5	125.2	124.0	135.6	124.7	119.7
1 ^{er} juillet.....	112.2	126.1	118.0	151.5	121.3	128.8	126.0	136.8	130.9	124.2
1 ^{er} août.....	114.0	128.2	117.9	156.3	124.9	132.0	125.2	137.5	134.4	125.4
1 ^{er} septembre.....	116.8	128.6	118.0	156.6	124.7	134.4	125.8	137.7	134.4	125.7
1 ^{er} octobre.....	127.2	126.5	118.6	152.2	123.2	131.3	129.4	140.5	129.0	125.9
1 ^{er} novembre.....	137.9	126.9	118.6	151.5	121.9	129.9	131.1	140.4	127.8	126.2
1 ^{er} décembre.....	145.8	125.4	118.0	142.5	121.5	129.2	135.0	140.5	126.8	125.7
Répartition procentuelle en 1956 ³	2.9	4.0	44.2	9.7	13.4	1.9	14.9	4.7	4.3	100.0

¹ Comprend surtout les hôtels et restaurants, blanchisseries et établissements de dégraissage et services commerciaux et récréatifs. ² Y compris Terre-Neuve depuis 1949. ³ La proportion d'employés déclarés dans les industries par rapport au total déclaré par tous les employeurs faisant rapport (moyenne des 12 mois).

Sous-section 2.—Emploi et salaires en 1956

Le progrès économique réalisé au Canada en 1956 a été exceptionnel. Les dépenses à la consommation en biens et services ont augmenté de 8 p. 100 et les exportations ont marqué une hausse de 12 p. 100 sur 1955. Les améliorations se traduisent dans les niveaux plus élevés de l'emploi, des bordereaux de paie et des gains *per capita*. L'indice de l'emploi moyen annuel (1949=100) a atteint le nouveau sommet de 120.1, soit une augmentation de 6.8 p. 100 sur 1955, niveau sensiblement supérieur à celui de 113.4 en 1953. Au cours

de la période d'après-guerre, le taux d'augmentation d'une année à l'autre, n'a été surpassé qu'en 1947 et en 1951. L'emploi a atteint de nouveaux sommets dans toutes les principales divisions industrielles visées par la statistique mensuelle, exception faite de l'exploitation forestière, où un accroissement de 11 p. 100 sur 1955 n'a pas suffi à porter l'indice de 1956 au sommet établi en 1947. C'est l'industrie de la construction qui a marqué la plus forte hausse (13.8 p. 100) au cours de l'année. Dans les autres industries, l'augmentation jouait entre 8.6 p. 100 dans les services à 3.3 p. 100 dans le groupe de la finance, assurances et immeuble.

L'industrie manufacturière, qui compte environ 45 p. 100 de tous les travailleurs visés par la statistique mensuelle, a enregistré une hausse de 5.6 p. 100 sur 1955. L'expansion du secteur des biens durables de cette industrie a maintenu une allure plus rapide que celle du groupe des biens non durables, l'accroissement de l'emploi sur 1955 se chiffrant à 7.8 et 3.4 p. 100 respectivement. Au regard de l'année précédente, l'effectif ouvrier dans les produits du fer et de l'acier a augmenté de 9.6 p. 100. Il y a eu relèvement d'au moins 5 p. 100 dans chacun des secteurs de l'industrie, sauf celui des instruments aratoires, où le manque de commandes, étrangères et canadiennes, a entraîné une régression de l'emploi de 10.2 p. 100. Dans le groupe des durables, l'acier fabriqué et de construction, le fer et l'acier primaires, les pièces de fonte et la fabrication de machines ont enregistré les gains les plus appréciables (de 12 à 19 p. 100). La hausse sensible dans le matériel de transport vient surtout de l'activité accrue dans les secteurs des véhicules automobiles et du matériel roulant des chemins de fer. Les groupes des appareils et fournitures électriques, des produits non métalliques et des produits de l'aluminium ont également fait des gains appréciables. L'emploi s'est contracté davantage dans les articles en fourrure et les chapeaux et casquettes et a marqué une baisse au regard de 1955 dans les textiles et soie synthétiques, le tabac et produits, les produits de minoteries et les conserves de poisson.

L'emploi a augmenté dans plusieurs des industries non manufacturières considérées, les exceptions les plus notables étant les mines d'or et de charbon, et le transport urbain et interurbain par autobus, qui ont suivi la courbe descendante amorcée déjà depuis quelques années. La production de pétrole et de gaz naturel, la radiodiffusion et télévision et la construction de bâtiments ont marqué les plus fortes hausses d'effectifs ouvriers en 1956 (plus de 20 p. 100 sur 1955 dans chaque cas).

Le nombre moyen annuel de travailleuses signalées par les établissements qui ont fait rapport en 1956 était de 5.9 p. 100 plus élevé et celui des travailleurs de 7.1 p. 100. Dans l'industrie manufacturière, les augmentations ont été de 5.3 et de 5.8 p. 100 respectivement. D'après les rapports du 1^{er} octobre, la plus forte proportion de femmes dans les neuf divisions principales se trouvait dans la finance, assurances et immeuble (493 pour chaque groupe de 1,000 employés). Venaient ensuite les services et le commerce (474 et 366 respectivement). Pour l'ensemble du Canada, la proportion s'établissait à 222. L'industrie manufacturière, qui emploie le plus grand nombre de femmes, comptait 228 travailleuses par 1,000 travailleurs déclarés. C'est encore l'Ontario qui avait la plus forte proportion de main-d'œuvre féminine (près du quart de l'effectif global signalé), étant donné la grande concentration d'établissements manufacturiers dans cette province. Dans les zones métropolitaines, la proportion des travailleuses variait entre 315 à Kitchener (Ont.) et 53 par 1,000 employés à Sydney (N.-É.).

L'expansion de l'emploi a été générale en 1956, toutes les provinces accusant des gains d'au moins 2.7 p. 100 sur l'année précédente. L'Alberta a marqué la plus forte hausse (11.1 p. 100) par suite de l'activité accrue, notamment dans la construction, les produits du fer et de l'acier et les produits du pétrole et du charbon. Suivait la Colombie-Britannique avec un gain de 8.6 p. 100. Dans cette province, la construction marquait le plus grand progrès, mais les gains dans les produits du fer et de l'acier et les produits des métaux non ferreux étaient assez considérables. Dans l'Alberta et la Colombie-Britannique, l'emploi dans les mines de charbon continuait à décliner et du fait de l'activité réduite dans les mines d'or de la Colombie-Britannique, l'indice de l'emploi de ce groupe marquait une baisse de 16.4 p. 100 au regard de 1955. Bien que l'emploi industriel ait accusé une expansion de 6.8 p. 100 dans l'Ontario et le Québec, les indices de l'industrie manufacturière n'ont pas monté dans les mêmes proportions. Les gains étaient de 5.9 p. 100 dans la

première de ces provinces et de 5.1 p. 100 dans l'autre. L'emploi a augmenté dans presque toutes les divisions de l'industrie en Ontario, sauf dans les mines d'or, la fabrication des instruments aratoires et la confection des vêtements de femmes. Les mines de métaux, autres que les mines d'or, ont atteint un maximum sans précédent, l'indice s'établissant à 203.0, soit un gain de 18.6 p. 100 sur 1955. L'emploi dans les groupes des pièces de fonte et du fer et de l'acier primaires et dans l'industrie de la construction a augmenté d'environ 14 p. 100 en 1956. Dans le Québec, l'exploitation forestière a signalé une augmentation de 18 p. 100 dans ses effectifs au regard de 1955. Les effectifs de l'industrie aéronautique ont augmenté de 14.3 p. 100 en 1956 à la suite d'une baisse en 1955 causée partiellement par des différends ouvriers-patronaux. La construction et le groupe de la fabrication des appareils et fournitures électriques ont aussi enregistré un fort accroissement d'activité. Dans les provinces de l'Atlantique, les travaux de construction ont augmenté considérablement, et l'exploitation forestière au Nouveau-Brunswick a accusé un gain de plus de 25 p. 100 dans l'emploi.

L'indice annuel moyen de l'emploi industriel a monté dans la plupart des 32 zones métropolitaines pour lesquelles on réunit des données mensuelles. Les exceptions sont Saint-Jean (N.-B.), qui a enregistré un faible déclin, et Drummondville (Québec), qui n'a pas subi de changement général au regard de 1955. Les augmentations dans les autres centres allaient jusqu'à 13.9 p. 100 dans le cas de Sault-Ste-Marie (Ont.). Les zones importantes de Montréal et de Toronto ont enregistré des hausses respectives de 6.2 et 5.4 p. 100. Des niveaux plus élevés d'emploi dans la construction ont été le principal élément de hausse dans les deux villes, en plus d'une augmentation marquée de l'activité dans le domaine des appareils électriques à Montréal. L'emploi dans bon nombre de centres, y compris les deux derniers mentionnés, a atteint des sommets sans précédents en 1956.

L'indice des bordereaux de paie en 1956 s'établissait à 180.5, soit un nouveau sommet. Le gain sur 1955 était de 12.7 p. 100, le plus haut taux d'augmentation annuelle depuis la période de 1950-1951 (18.5 p. 100). Une expansion de l'emploi et un relèvement des échelles de salaires et traitements ont contribué à cette hausse. Tous les principaux groupes industriels étudiés ont enregistré des gains marqués, l'indice des bordereaux de paie de la construction avançant de 26 p. 100. L'exploitation forestière, les services et les mines ont également dépassé la moyenne nationale. Les bordereaux de paie dans l'ensemble de l'industrie manufacturière excédaient de 10.8 p. 100 ceux de 1955; ceux du groupe des produits durables ont augmenté plus que ceux du groupe des produits non durables, les augmentations étant de 13.0 et 8.3 p. 100 respectivement.

Dans la comparaison par province, l'Alberta accusait la hausse la plus marquée des bordereaux de paie: 19.5 p. 100 de plus qu'en 1955. La Colombie-Britannique suivait d'assez près avec 15.5 p. 100, tandis que les traitements et salaires dans l'Ontario et le Québec atteignaient des niveaux d'environ 12 p. 100 au-dessus de l'année précédente. Toutes les zones métropolitaines considérées pour les fins de la statistique marquaient des augmentations sous la même comparaison, les gains allant de 2.2 p. 100 à Saint-Jean (N.-B.) à 28.8 p. 100 à Sault-Ste-Marie (Ont.). Les principaux éléments des gains dans les industries étudiées étaient l'expansion de l'emploi et les taux de salaire plus élevés.

La moyenne annuelle des salaires hebdomadaires a continué son mouvement ascendant qui se poursuit depuis 1939, la première année pour laquelle on dispose de données; elle s'établissait à \$64.18, soit un gain de \$3.31 ou de 5.4 p. 100 sur 1955. Cette augmentation excédait d'environ 2 p. 100 les hausses enregistrées au cours des deux années précédentes. Comme de coutume, la Colombie-Britannique a signalé la plus haute moyenne provinciale (\$69.91). Toutefois, le taux d'augmentation le plus élevé d'une année à l'autre se rencontre en Alberta. La tendance des salaires hebdomadaires était à la hausse dans les zones métropolitaines, sauf Windsor (Ont.), où une baisse de 1.5 p. 100 était due au travail à horaire réduit dans l'industrie de l'automobile. Par industrie, les gains moyens accusaient aussi une hausse. Ils s'établissaient à \$77.59 dans les mines (la plus forte augmentation), chiffre qui excédait de 21 p. 100 la hausse moyenne pour toutes les industries. Le plus fort gain sur l'année 1955 se rencontre dans la construction, où une avance de 10.2 p. 100 a porté à \$68.26 les gains moyens en 1956.

Les données mensuelles sur les heures-ouvrier et sur les gains horaires sont obtenues d'employeurs qui maintiennent un dossier des heures fournies par leurs salariés. Les industries pour lesquelles on dispose d'une telle statistique sont surtout celles dans lesquelles les salariés sont généralement rémunérés à l'heure. Dans l'industrie manufacturière, la moyenne annuelle des taux horaires a augmenté de 4.8 p. 100 à 151.5 cents en 1956. Cette augmentation est largement attribuable à des taux de salaire plus élevés dans bon nombre d'établissements et de divisions, et à des niveaux d'emploi plus élevés dans certaines divisions où la rémunération est au-dessus de la moyenne générale. Les différends ouvriers-patronaux ont fait perdre moins de journées-ouvrier qu'au cours des deux années précédentes et, par conséquent, ils ont moins influé sur la moyenne générale des gains. La durée de la semaine moyenne de travail a augmenté imperceptiblement en 1956.

Les salaires hebdomadaires moyens ont avancé de 5.1 p. 100 à \$62.27 au cours des douze mois. Les deux secteurs principaux de l'industrie manufacturière ont enregistré des hausses semblables, soit 4.8 p. 100 dans les produits lourds et 4.7 p. 100 dans les produits non durables. L'avance plus considérable dans l'ensemble de l'industrie manufacturière reflétait des augmentations d'emploi relativement plus marquées dans le premier que dans le dernier secteur. Dans l'industrie manufacturière lourde, les divisions du fer et de l'acier primaires, de la quincaillerie et des outils et des pièces et accessoires de véhicules automobiles accusaient les plus fortes augmentations sous le rapport des gains horaires. Presque toutes les divisions ont indiqué des salaires hebdomadaires plus élevés, sauf celle des véhicules automobiles, où les salaires avaient baissé par suite d'une semaine de travail réduite. Une semaine plus longue et un relèvement des salaires ont haussé la moyenne des aciéries de 10 p. 100 au regard de 1955, soit la plus forte augmentation signalée dans le secteur des durables.

Dans le secteur des non-durables, les divisions de la mise en conserve des fruits et légumes, de la boulangerie, du caoutchouc, du papier, des produits chimiques, pétroliers et houillers ont signalé des gains de 5 p. 100 ou plus. Au cours de l'été, l'industrie textile, particulièrement le groupe des cotonnades, a enregistré une contraction sensible de l'emploi, des heures et des gains, surtout par suite de grèves. Le salaire hebdomadaire moyen a augmenté dans toutes les divisions de l'industrie manufacturière considérées, tandis que la moyenne des heures ouvrées a été à peu près la même qu'en 1955. L'ensemble de la division du vêtement et plusieurs de ses groupes, toutefois, ont enregistré une augmentation moyenne de 0.6 heure par semaine. Le groupe des acides, alcalis et sels a marqué une baisse du même ordre par suite surtout de la réduction de la semaine normale de travail.

Dans les mines, les gains horaires moyens ont augmenté de 6.4 p. 100 à 171.4 cents en 1956, soit un nouveau sommet. Les gains les plus prononcés au regard de 1955 se rencontrent dans les mines de métaux et l'extraction du pétrole et du gaz naturel. Dans le premier groupe, des augmentations dans certaines mines des taux de salaire et une semaine normale plus courte sans réduction du salaire net sont partiellement la raison de la hausse, bien que la mise à pied de travailleurs dans certaines mines payant moins que la moyenne y ait aussi contribué. Le groupe du pétrole a signalé des gains considérables de l'emploi dans le cas des travailleurs à rémunération plus élevée, tandis que les taux de salaire ont aussi augmenté en certains cas.

La moyenne des heures dans l'industrie minière a baissé de 0.3 par semaine en 1956 par suite de la réduction de la semaine normale de travail dans les mines de métaux. D'autres secteurs ont signalé de faibles gains, dont le plus important dans les mines de charbon d'Alberta. La construction a été beaucoup plus active durant l'année de sorte que la moyenne des gains horaires et des salaires hebdomadaires a augmenté sensiblement et que la semaine normale de travail a été de 1.2 heure plus longue. Il y a eu des augmentations modérées des gains moyens dans le groupe des transports électriques et motorisés, ainsi que dans les secteurs des industries de service pour lesquels on dispose de données. Les gains horaires et hebdomadaires moyens dans l'industrie manufacturière ont atteint de nouveaux sommets dans toutes les provinces et dans la plupart des zones métropolitaines en 1956.

4.—Indices annuels moyens de l'emploi, divisions et groupes industriels, 1939 et 1952-1956

NOTA.—Les indices sont calculés pour le premier jour de chaque mois, sur la base de 1949=100.

Industries	1939	1952	1953	1954	1955	1956
Forestage (surtout abatage).....	59.3	123.9	100.0	95.1	101.8	113.3
Mines.....	93.7	116.8	111.7	109.8	113.4	122.0
Extraction des métaux.....	100.8	118.3	112.0	111.3	116.8	126.0
Or.....	132.5	94.7	83.6	80.6	81.2	76.5
Autres métaux.....	66.9	140.7	137.6	139.9	150.1	171.9
Combustibles.....	90.8	109.5	105.8	101.4	102.7	109.8
Houille.....	103.3	91.2	83.8	76.8	70.3	67.6
Pétrole et gaz naturel.....	42.5	171.8	177.1	183.0	209.4	253.8
Minéraux non métalliques.....	72.6	132.9	130.7	129.0	131.3	141.3
Fabrication.....	56.3	109.3	113.3	107.7	109.3	115.4
Aliments et boissons.....	63.3	105.1	104.6	105.6	106.8	109.4
Viande et produits.....	60.8	111.7	113.8	113.8	117.8	123.6
Produits laitiers.....	61.3	102.4	103.6	107.4	106.9	109.0
Poisson conservé et traité.....	72.3	110.1	94.1	107.2	114.6	114.2
Conserves de fruits et légumes.....	65.6	107.3	103.9	104.9	106.6	109.8
Produits des minoteries.....	62.0	109.0	102.7	104.7	105.1	103.1
Pain et autres produits de boulangerie.....	68.8	104.7	106.0	103.6	107.0	108.8
Biscuits.....	..	89.0	97.9	95.8	93.9	93.9
Boissons distillées et maltées.....	48.7	100.7	104.2	106.4	105.4	108.7
Autres boissons.....	56.0	107.7	109.4	110.3	112.7	120.4
Confiserie.....	..	89.0	90.1	87.6	83.1	87.1
Tabac et produits.....	87.4	85.8	86.6	87.0	89.7	88.3
Produits du caoutchouc.....	69.3	102.1	109.2	102.2	108.8	114.1
Produits du cuir.....	81.0	92.8	96.6	88.4	86.4	89.6
Chaussures (non en caoutchouc).....	81.4	94.6	97.5	91.2	89.2	92.6
Autres produits du cuir.....	80.5	89.8	95.2	83.1	81.3	84.2
Produits textiles (sauf le vêtement).....	67.9	93.1	94.5	80.6	84.8	86.8
Filés et cotonnades de grande largeur.....	86.4	94.8	95.3	79.7	85.8	88.2
Lainages.....	66.8	84.2	85.6	67.6	71.4	74.3
Textiles et soie synthétiques.....	49.0	93.1	95.6	82.3	87.1	85.8
Vêtement (tissus et fourrures).....	71.3	100.0	101.7	91.9	91.5	94.2
Vêtements pour hommes.....	69.3	104.1	106.8	95.8	95.7	100.8
Vêtements pour femmes.....	65.0	105.4	100.5	94.8	92.4	92.9
Bonneterie.....	82.5	87.1	91.4	80.4	79.9	81.8
Articles en fourrure.....	63.2	88.0	91.5	76.6	75.2	69.5
Chapeaux et casquettes.....	98.1	96.3	96.5	89.6	87.6	83.7
Produits du bois.....	60.7	101.5	105.5	100.8	106.7	110.4
Scieries et ateliers de rabotage.....	59.5	103.6	106.7	102.3	110.4	112.6
Meubles.....	61.3	101.3	106.9	102.8	105.4	111.5
Autres produits du bois.....	64.6	93.7	98.2	90.5	92.3	98.4
Produits du papier.....	58.8	108.6	109.8	114.5	117.8	123.5
Fabriques de pâte et papier.....	62.5	111.5	111.3	117.5	121.1	126.1
Autres produits du papier.....	50.2	102.0	106.2	107.2	109.5	117.0
Impression, édition et industries connexes.....	66.1	104.3	106.8	109.7	111.7	114.9
Produits du fer et de l'acier.....	45.6	113.0	111.8	100.5	102.0	111.8
Instruments aratoires.....	28.7	105.5	83.8	65.1	66.6	59.8
Chaudières et plaques.....	48.1	122.3	121.5	111.9	109.7	115.5
Acier fabriqué et de construction.....	39.1	131.5	137.1	127.5	127.5	151.4
Quincaillerie et outils.....	50.5	105.1	108.7	100.9	101.8	107.7
Appareils de chauffage et cuisson.....	54.0	84.0	96.9	94.8	97.6	106.0
Moulages de fonte.....	42.6	102.5	100.7	88.9	94.3	107.1
Fabrication de machines.....	41.6	115.9	115.8	109.4	108.2	121.0
Fer et acier bruts.....	54.1	123.9	119.3	98.9	107.2	122.4
Tôles.....	49.6	105.3	110.3	106.1	106.3	113.1
Tréfilerie.....	68.8	103.4	100.2	96.8	101.2	115.6
Matériel de transport.....	45.9	136.7	153.0	136.3	130.4	140.0
Avions et pièces.....	31.6	282.2	386.2	357.3	328.5	350.1
Véhicules automobiles.....	45.6	113.3	119.7	105.8	119.2	131.8
Pièces et accessoires: véhicules automobiles..	45.6	124.0	131.9	106.9	113.0	117.6
Matériel roulant de chemins de fer.....	56.9	111.0	110.3	95.2	83.3	92.8
Construction et réparation de navires.....	28.9	150.8	173.5	161.2	138.6	147.8
Produits métalliques non ferreux.....	48.6	110.0	118.1	117.1	124.6	132.0
Produits de l'aluminium.....	23.3	117.0	126.9	119.6	126.6	137.7
Produits du cuivre et du laiton.....	48.9	101.2	108.7	103.9	105.7	112.4
Fonderie et affinage.....	59.8	126.3	129.6	133.2	147.5	155.7
Appareils et fournitures électriques.....	37.4	120.8	135.4	133.7	136.4	151.4
Produits minéraux non métalliques.....	46.2	110.5	113.5	114.8	122.4	133.7
Dérivés de l'argile.....	48.2	101.4	102.5	101.9	106.5	113.0
Verre et produits du verre.....	46.3	101.6	117.0	118.1	126.0	134.3
Dérivés du pétrole et de la houille.....	65.6	119.1	119.4	120.8	125.0	132.9
Produits chimiques.....	47.6	113.9	116.9	120.9	121.9	127.3
Préparations médicinales et pharmaceutiques	47.0	103.2	104.7	107.3	110.1	115.5
Acides, alcalis et sels.....	50.7	126.0	120.8	120.5	125.6	132.3
Autres produits chimiques.....	..	112.8	118.7	124.3	124.0	129.2
Diverses.....	50.2	97.9	107.1	105.3	102.5	108.3
Construction.....	62.0	122.5	118.6	110.7	114.9	130.8
Bâtiments et constructions.....	29.3	127.1	128.2	115.8	117.4	138.7
Routes, ponts et voirie urbaine.....	110.5	105.6	98.3	102.4	111.1	118.3

4.—Indices annuels moyens de l'emploi, divisions et groupes industriels, 1939 et 1952-1956—fin

Industries	1939	1952	1953	1954	1955	1956
Transports, entreposage et communications..	59.8	110.9	111.3	109.0	110.5	117.7
Transports.....	62.4	109.2	109.3	105.2	105.7	111.4
Transport aérien et aéroports.....	18.5	126.1	138.9	153.9	169.4	183.7
Chemins de fer.....	65.9	110.6	110.3	103.9	103.3	108.6
Entretien de l'équipement.....	55.1	120.6	120.7	111.4	107.3	111.0
Entretien des voies et ouvrages.....	69.9	106.2	102.2	91.8	91.6	100.7
Transport, chemin de fer.....	66.5	108.9	110.1	105.9	105.9	110.3
Télégraphe.....	65.4	118.3	124.4	119.6	117.9	119.5
Transport par eau.....	63.2	103.5	99.3	95.4	95.8	101.4
Transport électrique et motorisé.....	..	103.6	107.1	109.9	112.4	118.4
Transport urbain et interurbain.....	56.3	94.5	93.4	92.1	89.2	87.5
Camionnage.....	54.1	133.5	136.8	142.5	155.5	173.6
Entreposage.....	73.9	111.4	112.2	108.6	107.6	115.6
Élévateurs à grains.....	79.2	111.5	111.9	106.6	104.7	107.6
Entreposage et entrepôts.....	55.2	107.0	112.4	114.9	116.8	139.6
Communications.....	41.2	118.9	121.4	129.0	136.9	151.4
Radiodiffusion.....	..	129.6	138.0	171.7	212.5	261.5
Téléphone.....	41.3	117.1	119.7	125.6	130.6	142.0
Services d'utilité publique.....	54.9	107.5	112.1	115.7	118.9	125.7
Éclairage et énergie.....	53.1	111.3	115.4	118.6	121.5	127.3
Autres services d'utilité publique.....	70.0	80.6	87.0	98.4	104.9	117.2
Commerce.....	61.5	109.9	113.2	114.6	118.1	125.5
Gros.....	60.2	113.2	116.1	116.9	120.2	127.4
Détail.....	62.3	107.9	111.8	113.4	117.1	124.6
Finance, assurances et immeuble.....	67.8	121.9	122.4	127.4	132.0	136.4
Banques, investissements et prêts.....	62.9	125.4	125.8	131.9	136.7	139.7
Assurance.....	75.7	115.7	116.2	119.7	123.6	128.7
Services.....	56.8	106.6	108.7	111.4	114.5	124.4
Hôtels et restaurants.....	55.4	103.6	104.4	107.6	109.9	119.4
Blanchisseries et dégraissage.....	63.1	101.0	101.4	102.6	104.7	109.6
Autres services.....	..	118.0	133.3	139.0	145.3	160.8
Indice industriel général.....	60.1	111.6	113.4	109.9	112.5	120.1

5.—Indices annuels moyens de l'emploi par province, 1947-1956, et indices mensuels, 1955 et 1956

NOTA.—Les indices sont calculés pour le premier jour de chaque mois, sur la base de 1949=100.

Année	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada ¹
Moyennes—											
1947.....	..	93.3	92.1	104.3	97.8	94.7	93.6	97.2	88.1	97.1	95.7
1948.....	..	102.6	99.6	105.2	101.2	98.9	97.2	99.5	93.7	101.3	99.7
1949.....	..	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
1950.....	..	110.3	95.6	102.6	100.5	102.7	100.8	100.8	104.5	100.8	101.5
1951.....	111.7	112.6	100.3	109.0	109.2	110.4	103.9	106.0	112.4	106.1	108.8
1952.....	130.2	123.2	104.0	109.5	113.4	112.0	106.0	111.4	120.8	106.7	111.6
1953.....	140.9	116.4	101.2	101.4	112.8	114.7	107.2	116.0	128.5	108.4	113.4
1954.....	128.2	110.1	97.7	97.8	109.2	110.9	104.8	118.0	127.6	106.2	109.9
1955.....	131.0	113.3	96.8	103.1	112.0	113.0	105.0	117.2	132.6	111.3	112.5
1956.....	136.9	117.7	101.7	109.9	119.6	120.7	108.3	120.4	147.3	120.9	120.1
1955—											
1 ^{er} janvier.....	123.5	103.2	96.8	102.9	109.7	109.2	103.5	115.8	128.5	103.9	109.1
1 ^{er} février.....	113.9	96.7	91.7	96.3	105.7	107.4	100.7	107.8	123.7	99.8	105.8
1 ^{er} mars.....	110.3	101.4	91.4	96.2	104.6	108.2	98.8	106.7	121.4	101.0	105.6
1 ^{er} avril.....	113.4	97.6	92.3	95.0	103.4	108.8	98.5	106.1	121.2	103.1	105.7
1 ^{er} mai.....	118.8	107.6	91.6	93.9	105.3	110.3	101.2	108.7	121.0	106.2	107.4
1 ^{er} juin.....	129.7	117.4	96.5	100.4	110.6	113.0	104.8	117.4	129.8	110.4	111.7
1 ^{er} juillet.....	138.4	118.2	98.6	104.7	114.2	115.7	107.4	122.7	138.1	115.1	115.3
1 ^{er} août.....	143.6	119.3	98.7	106.5	115.0	115.3	108.6	125.7	143.0	118.0	116.1
1 ^{er} septembre.....	144.1	123.6	101.6	111.4	117.6	117.0	109.6	126.3	143.8	121.8	118.3
1 ^{er} octobre.....	147.5	124.2	103.2	110.7	118.8	117.1	109.7	123.9	142.7	120.4	118.5
1 ^{er} novembre.....	147.9	129.9	99.1	109.6	119.4	117.1	109.1	124.2	140.0	119.2	118.2
1 ^{er} décembre.....	140.9	120.9	100.5	110.2	119.7	117.1	108.5	121.6	137.5	116.6	117.9

¹Sans Terre-Neuve avant 1951.

5.—Indices annuels moyens de l'emploi par province, 1947-1956, et indices mensuels, 1955 et 1956—fin

Année	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada ¹
1956—											
1 ^{er} janvier.....	125.1	113.4	99.5	107.4	115.6	115.3	105.2	113.3	133.6	111.4	114.6
1 ^{er} février.....	122.7	108.4	96.9	108.2	112.5	113.5	103.2	107.9	132.2	109.1	112.3
1 ^{er} mars.....	119.5	125.7	100.4	105.4	112.1	115.5	102.8	107.1	132.0	110.9	113.2
1 ^{er} avril.....	117.7	105.7	95.2	102.0	111.4	116.7	102.9	108.3	134.4	113.2	113.5
1 ^{er} mai.....	119.4	102.3	93.7	99.0	113.3	118.3	103.8	111.9	136.7	117.5	115.2
1 ^{er} juin.....	133.5	111.9	101.7	107.5	117.4	121.2	107.1	122.4	148.5	122.1	119.7
1 ^{er} juillet.....	147.2	118.9	105.1	115.8	124.3	123.7	110.7	127.6	155.9	125.1	124.2
1 ^{er} août.....	153.8	122.6	105.9	116.5	124.2	124.1	113.0	130.7	162.7	129.0	125.4
1 ^{er} septembre..	156.1	127.3	106.9	116.7	125.2	123.4	113.8	131.0	162.5	131.1	125.7
1 ^{er} octobre....	154.6	127.3	104.6	113.9	126.1	124.7	113.0	129.7	158.3	130.0	125.9
1 ^{er} novembre..	151.2	126.6	105.7	111.8	126.5	126.0	112.2	128.7	155.6	127.6	126.2
1 ^{er} décembre..	142.5	122.2	104.7	114.1	127.0	126.0	111.5	126.6	154.7	124.0	125.7
Répartition pro- centuelle en 1956 ²	1.5	0.2	3.2	2.4	28.6	42.2	4.8	2.3	5.5	9.3	100.0

¹ Sans Terre-Neuve avant 1951. ² La proportion de travailleurs déclarés dans les provinces par rapport au total déclaré par tous les employeurs faisant rapport (moyenne des 12 mois).

6.—Indices annuels moyens de l'emploi, par région métropolitaine, 1947-1956, et indices mensuels, 1955 et 1956

NOTA.—Les indices sont calculés pour le premier jour de chaque mois, sur la base de 1949=100.

Année	Montréal	Québec	Toronto	Ottawa- Hull	Hamilton	Windsor	Winnipeg	Van- couver
Moyennes								
1947.....	94.3	93.2	93.2	91.4	91.6	92.2	93.9	96.9
1948.....	97.1	100.5	97.3	96.5	96.9	94.5	97.1	102.1
1949.....	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
1950.....	101.3	98.7	104.1	103.1	100.8	102.2	100.1	99.0
1951.....	106.6	101.6	110.7	108.4	109.5	107.7	102.7	101.4
1952.....	110.9	105.2	113.3	108.9	109.2	107.0	104.0	100.1
1953.....	113.8	110.9	119.6	109.4	111.4	111.1	104.1	102.2
1954.....	110.8	110.7	120.1	109.7	104.3	93.9	103.3	102.5
1955.....	112.8	107.9	121.2	113.6	105.6	101.1	104.4	107.2
1956.....	119.8	110.8	127.7	119.2	113.3	105.0	106.6	116.9
1955								
1 ^{er} janvier.....	109.9	104.9	120.7	111.1	100.2	79.6	103.4	103.4
1 ^{er} février.....	107.1	102.0	118.2	109.4	99.3	81.2	100.8	100.0
1 ^{er} mars.....	107.7	101.3	118.0	107.4	99.6	100.4	99.2	100.5
1 ^{er} avril.....	108.4	102.8	118.4	108.5	101.0	103.7	99.2	102.1
1 ^{er} mai.....	110.7	106.1	119.5	110.3	102.3	105.5	102.5	104.2
1 ^{er} juin.....	113.0	107.5	120.7	113.9	104.9	107.4	104.3	106.4
1 ^{er} juillet.....	114.2	108.9	121.6	115.7	107.4	110.5	105.7	109.5
1 ^{er} août.....	113.6	111.4	120.2	116.5	107.5	106.4	106.4	111.0
1 ^{er} septembre..	115.8	112.5	122.3	117.1	110.3	92.5	107.2	113.6
1 ^{er} octobre....	117.3	112.9	124.2	117.8	111.7	105.6	107.6	111.9
1 ^{er} novembre..	117.7	112.3	124.6	117.5	111.0	109.7	108.4	112.1
1 ^{er} décembre..	118.7	111.9	126.2	117.6	111.6	110.2	108.7	112.3
1956								
1 ^{er} janvier.....	116.0	106.2	125.5	115.7	110.1	108.1	105.5	110.7
1 ^{er} février.....	114.2	103.7	123.2	112.7	109.1	105.6	103.0	108.4
1 ^{er} mars.....	114.0	103.7	124.0	113.4	108.8	107.9	102.1	109.3
1 ^{er} avril.....	115.3	104.0	125.1	114.5	110.0	109.2	102.3	111.8
1 ^{er} mai.....	117.7	107.9	125.9	116.0	112.6	109.9	103.6	114.6
1 ^{er} juin.....	119.5	108.6	127.3	119.5	114.7	106.7	105.4	117.5
1 ^{er} juillet.....	121.2	114.8	129.2	122.1	116.3	107.9	108.3	119.2
1 ^{er} août.....	120.7	116.4	128.0	123.4	115.2	107.7	109.2	121.3
1 ^{er} septembre..	122.7	116.1	129.3	123.3	114.7	87.1	109.5	123.5
1 ^{er} octobre....	124.9	117.1	130.2	122.9	115.2	96.2	110.2	122.6
1 ^{er} novembre..	125.1	115.9	132.0	123.5	116.6	105.9	110.1	122.4
1 ^{er} décembre..	126.0	115.0	132.9	123.6	116.6	107.4	109.7	121.9
Répartition pro- centuelle, 1956 ¹	14.9	1.5	14.9	1.8	3.0	1.7	3.2	4.2

¹ La proportion de travailleurs déclarés dans les régions métropolitaines par rapport au total déclaré par tous les employeurs faisant rapport (moyenne des 12 mois).

7.—Indices annuels de l'emploi, des bordereaux de paie et des gains, et gains hebdomadaires moyens, par industrie, province et région métropolitaine, 1955 et 1956

Industrie, province et région métropolitaine	Indices (1949=100)						Gains hebdomadaires moyens déclarés	
	Emploi		Ensemble des bordereaux hebdomadaires de paie		Gains hebdomadaires moyens		1955	1956
	1955	1956	1955	1956	1955	1956	\$	\$
Industrie								
Forestage (surtout abatage).....	101.8	113.3	153.9	185.3	148.5	160.1	60.31	65.04
Mines.....	113.4	122.0	161.8	184.3	142.3	150.7	73.25	77.59
Fabrication.....	109.3	115.4	158.4	175.5	144.1	151.2	63.34	66.47
Biens durables ¹	116.6	125.7	168.8	190.8	144.0	151.0	67.90	71.16
Biens non durables ¹	102.9	106.4	148.1	160.4	143.0	149.8	58.89	61.69
Construction.....	114.9	130.8	172.1	216.8	150.0	165.4	61.94	68.26
Transports, entreposage et communications.....	110.5	117.7	148.3	164.4	133.1	138.4	64.39	66.99
Services publics.....	118.9	125.7	176.2	195.3	146.6	153.6	70.56	73.93
Commerce.....	118.1	125.5	166.2	184.0	141.3	147.4	52.25	54.49
Finance, assurance, immeuble.....	132.0	136.4	176.6	193.7	133.8	142.3	56.48	60.07
Services divers ²	114.5	124.4	159.6	182.3	144.5	152.4	40.54	42.74
Total.....	112.5	120.1	160.2	180.5	141.7	149.4	60.87	64.18
Province								
Terre-Neuve.....	131.0	136.9	189.1	209.4	144.2	152.3	54.08	57.14
Île-du-Prince-Édouard.....	113.3	117.7	153.3	165.0	136.0	140.9	45.64	47.27
Nouvelle-Écosse.....	96.8	101.7	131.2	143.2	134.7	139.9	50.70	52.67
Nouveau-Brunswick.....	103.1	109.9	141.5	159.5	136.3	143.9	51.91	54.81
Québec.....	112.0	119.6	159.5	179.9	141.9	149.6	58.43	61.63
Ontario.....	113.0	120.7	162.1	181.9	143.0	150.2	63.43	66.61
Manitoba.....	105.0	108.3	143.6	154.7	136.2	142.2	58.14	60.69
Saskatchewan.....	117.2	120.4	164.2	178.8	139.5	147.6	57.88	61.26
Alberta.....	132.6	147.3	185.3	221.4	139.7	150.1	62.01	66.63
Colombie-Britannique.....	111.3	120.9	160.7	185.6	144.1	153.1	65.79	69.91
Région métropolitaine								
St-Jean (T.-N.).....	118.2	123.0	165.1	180.0	139.5	146.1	44.97	47.09
Sydney.....	90.2	90.8	117.8	122.9	130.7	135.7	61.36	63.72
Halifax.....	112.9	118.1	157.4	171.0	140.0	145.3	49.60	51.51
Saint-Jean (N.-B.).....	101.4	101.2	139.2	142.2	137.7	140.7	49.35	50.43
Québec.....	107.9	110.8	154.4	167.0	142.3	149.8	50.76	53.42
Sherbrooke.....	102.4	107.5	143.4	159.9	140.5	149.2	50.47	53.60
Trois-Rivières.....	104.3	117.9	146.9	172.4	138.5	143.7	57.76	59.92
Drummondville.....	75.4	75.4	103.3	106.7	136.8	141.4	53.16	54.95
Montréal.....	112.8	119.8	160.9	180.0	142.3	149.8	59.49	62.63
Ottawa-Hull.....	113.6	119.2	162.4	177.6	143.4	149.3	56.24	58.56
Peterborough.....	94.9	103.6	135.1	159.2	142.3	149.6	63.74	67.00
Oshawa.....	137.8	156.4	186.4	234.5	134.6	147.2	68.52	74.96
Niagara-Falls.....	123.6	126.8	182.9	197.9	144.5	151.8	67.57	70.99
St-Catharines.....	112.5	122.9	162.0	186.8	143.1	150.8	70.71	74.51
Toronto.....	121.2	127.7	176.6	194.5	146.3	153.0	64.41	67.40
Hamilton.....	105.6	113.3	149.4	170.2	140.5	149.3	65.54	69.67
Brantford.....	84.3	88.6	115.4	125.1	137.1	141.4	59.91	61.78
Galt.....	98.2	108.7	138.7	161.8	141.1	148.6	55.48	58.40
Kitchener.....	105.1	112.3	153.0	169.1	145.8	150.7	59.24	61.25
Sudbury.....	130.9	137.2	183.9	201.7	140.4	146.6	75.11	78.46
London.....	111.4	116.9	160.3	176.6	143.0	149.9	58.28	61.11
Sarnia.....	120.3	134.4	185.3	221.1	153.7	163.8	74.71	79.61
Windsor.....	101.1	105.0	144.2	147.5	141.6	139.5	71.86	70.79
Sault-Ste-Marie.....	112.8	128.5	156.9	202.1	138.5	156.6	70.60	79.83
Fort-William—Port-Arthur.....	107.5	112.3	149.7	165.5	137.2	154.0	62.32	65.95
Winnipeg.....	104.4	106.6	146.5	155.0	141.5	146.6	55.63	57.64
Regina.....	115.6	118.0	168.2	180.7	145.1	152.5	55.50	58.34
Saskatoon.....	118.4	119.8	172.8	181.4	145.5	151.2	54.46	56.59
Edmonton.....	154.3	173.6	224.6	268.5	145.9	154.8	59.23	62.83
Calgary.....	140.6	152.9	198.9	226.3	141.6	148.2	59.43	62.18
Vancouver.....	107.2	116.9	155.3	179.8	145.1	153.7	63.50	67.26
Victoria.....	115.6	119.9	165.3	177.1	142.3	147.0	59.51	61.47

¹ Le groupe des biens durables comprend les produits du bois, les produits du fer et de l'acier, le matériel de transport, les produits des métaux non ferreux, les appareils et fournitures électriques et les produits des minéraux non métalliques; le groupe des biens non durables comprend les autres divisions manufacturières. ² Surtout les hôtels, restaurants, blanchisseries, établissements de dégraissage et services commerciaux et récréatifs.

8.—Moyenne annuelle des gains hebdomadaires par groupe industriel, 1947-1956, et moyennes mensuelles, 1955 et 1956

Année et mois	Forestation (surtout abattage)	Mines	Fabrication	Construction	Transports, entreposage et communications	Services publics	Commerce	Finance, assurance et immeuble	Services divers ¹	Ensemble des industries
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Moyennes										
1947.....	35.42	43.03	36.34	34.85	41.23	41.05	31.29	38.34	23.48	36.19
1948.....	39.11	48.77	40.67	37.99	45.51	45.16	34.38	40.08	25.87	40.06
1949.....	40.62	51.49	43.97	41.28	48.39	48.14	36.97	42.22	28.05	42.96
1950.....	42.01	53.95	46.21	43.27	49.15	51.14	38.81	43.90	29.50	44.84
1951.....	48.40	59.82	51.25	48.36	53.76	55.93	42.71	46.26	31.61	49.61
1952.....	55.31	65.35	56.11	55.37	56.48	61.66	45.89	49.13	34.05	54.13
1953.....	58.11	68.70	59.01	60.57	61.09	65.16	48.26	51.64	36.87	57.30
1954.....	59.85	70.48	60.94	61.04	62.62	67.76	50.60	53.78	38.77	58.88
1955.....	60.31	73.25	63.34	61.94	64.39	70.56	52.25	56.48	40.54	60.87
1956.....	65.04	77.59	66.47	68.26	66.99	73.93	54.49	60.07	42.74	64.18
1955										
1 ^{er} janvier.....	59.84	70.33	60.80	56.70	63.15	68.33	50.72	54.45	39.57	58.49
1 ^{er} février.....	58.42	73.40	62.53	62.36	63.18	70.71	51.83	55.10	39.90	60.15
1 ^{er} mars.....	64.68	73.57	63.11	63.16	64.13	70.83	51.96	55.47	40.11	60.86
1 ^{er} avril.....	59.54	72.01	63.28	62.07	63.81	71.03	52.04	56.29	40.34	60.68
1 ^{er} mai.....	60.52	71.92	63.81	60.88	64.32	70.86	52.21	56.61	40.78	60.96
1 ^{er} juin.....	58.61	72.06	63.54	60.47	64.18	70.99	52.30	56.51	40.68	60.76
1 ^{er} juillet.....	59.69	72.83	63.28	61.36	64.40	69.90	52.82	56.80	40.28	60.87
1 ^{er} août.....	61.94	73.37	63.18	62.49	65.14	69.81	53.01	56.61	40.20	61.13
1 ^{er} septembre.....	59.48	73.34	63.24	63.44	64.48	69.81	52.98	56.39	40.21	61.11
1 ^{er} octobre.....	57.93	73.99	64.04	63.19	65.02	70.61	52.56	57.83	40.91	61.49
1 ^{er} novembre.....	60.92	75.92	64.54	63.89	65.10	71.69	52.59	57.83	41.48	61.97
1 ^{er} décembre.....	62.14	76.32	64.71	63.33	65.74	72.18	51.99	57.92	42.04	62.02
1956										
1 ^{er} janvier.....	63.57	73.66	62.47	58.71	65.17	71.24	52.72	58.08	41.64	60.54
1 ^{er} février.....	56.96	76.82	65.05	66.29	64.57	72.61	53.61	58.51	42.02	62.43
1 ^{er} mars.....	63.00	77.43	65.57	67.32	65.20	73.59	54.06	58.96	42.48	63.20
1 ^{er} avril.....	63.35	76.16	66.02	66.78	65.41	73.63	54.15	60.65	42.60	63.43
1 ^{er} mai.....	63.88	76.54	66.70	67.58	65.34	72.91	54.53	60.96	42.91	63.93
1 ^{er} juin.....	62.37	77.07	66.46	67.76	65.74	72.84	54.79	60.56	42.73	63.93
1 ^{er} juillet.....	67.05	77.24	66.89	67.44	67.82	72.98	55.22	60.39	42.28	64.56
1 ^{er} août.....	67.44	77.49	66.44	70.25	67.99	73.24	55.36	60.53	42.32	64.77
1 ^{er} septembre.....	66.06	78.01	66.71	71.25	68.06	74.76	55.24	60.58	42.37	65.01
1 ^{er} octobre.....	67.79	80.30	67.97	72.87	69.50	76.37	55.07	60.42	43.33	66.07
1 ^{er} novembre.....	69.80	79.53	68.53	72.12	69.72	76.36	54.83	60.42	43.82	66.24
1 ^{er} décembre.....	69.22	80.87	68.78	70.78	69.38	76.65	54.29	60.79	44.39	66.11

¹ Surtout les hôtels, restaurants, blanchisseries, établissements de dégraissage et services commerciaux et récréatifs.

Sous-section 3.—Salaires et heures de travail de la main-d'œuvre masculine et féminine dans les établissements manufacturiers

Une enquête est faite chaque année sur les gains et les heures de travail de la main-d'œuvre manufacturière dans la dernière semaine d'octobre. Cette étude fournit des données plus détaillées que celles qui paraissent à la statistique mensuelle sur l'emploi, les bordereaux de paie et les heures-ouvrier. L'enquête porte sur les gains et les heures de travail des salariés et salariées et du personnel à traitement. Depuis 1949, on a réuni tour à tour par cycle de trois ans les données additionnelles suivantes: 1° une répartition des salariés d'après une marge donnée des heures de travail; 2° les salaires et heures des employés de bureau et des employés aux écritures; 3° une répartition des salariés et du personnel à traitement d'après une marge donnée des gains hebdomadaires.

Comme dans le cas de l'étude mensuelle, l'enquête est limitée aux établissements qui emploient 15 personnes ou plus, lesquels comptent environ 90 p. 100 de tous les travailleurs déclarés lors du recensement annuel de l'industrie manufacturière. On demande aux établissements de fournir la statistique concernant tous les travailleurs réguliers à plein temps et à temps partiel, ainsi que les travailleurs d'occasion ayant reçu rémunération dans la semaine finissant le 31 octobre. Les catégories telles que les travailleurs à domi-

ciles, les propriétaires, les membres ou les directeurs d'établissements, les retraités et le personnel rattaché à des bureaux de vente autonomes sont intentionnellement exclues des rapports. Les bordereaux de paie des diverses catégories sont déclarés sans déductions des impôts ni des contributions à la sécurité sociale. Les sommes versées en bonis réguliers pour les absences au cours de la semaine à l'étude et pour le travail supplémentaire sont incluses. On donne le nombre d'heures de travail à plein temps et à temps partiel, les heures de travail supplémentaire, ainsi que les heures d'absence payées.

De 1946, année de la première enquête de la présente série, à 1956, les gains moyens ont enregistré une augmentation continue, les salaires hebdomadaires marquant une hausse de 97.6 p. 100 et les traitements de 94.4 p. 100. Dans les deux cas, les moyennes annuelles des gains des femmes ont accusé généralement une augmentation proportionnellement plus forte que celles des hommes, bien qu'en réalité les montants aient été moins élevés. La réduction de la semaine de travail dans la période d'après-guerre a contribué beaucoup plus à la hausse du salaire horaire moyen qu'à celle des gains hebdomadaires moyens.

Le tableau 9 montre les gains moyens et la moyenne des heures fournies dans certaines industries. Le tableau 10 donne les gains horaires moyens des salariés et les augmentations d'une année à l'autre pour les deux sexes. Les tableaux 11 et 12 résument les moyennes disponibles des heures fournies et des gains horaires et hebdomadaires des salariés des deux sexes et du personnel à traitement pour la dernière semaine d'octobre 1955 et 1956. Le tableau 13 donne la proportion des travailleuses ainsi que la proportion de leurs gains moyens par rapport à ceux des travailleurs en 1954, 1955 et 1956.

9.—Moyenne des heures de travail et des gains dans certaines industries et régions, 1955 et 1956

Industrie, province et région métropolitaine	Heures moyennes de travail		Gains horaires moyens		Salaire hebdomadaire moyen	
	1955	1956	1955	1956	1955	1956
	Nombre	Nombre	cents	cents	\$	\$
Industrie						
Mines.....	43.2	42.9	161.1	171.4	69.60	73.53
Métaux.....	44.1	43.2	165.4	178.0	72.94	76.90
Charbon.....	39.5	40.7	148.1	149.2	58.50	60.72
Fabrication.....	41.0	41.1	144.5	151.5	59.25	62.27
Biens durables ¹	41.2	41.2	155.7	163.2	64.15	67.24
Biens non durables ¹	40.8	40.9	132.7	138.6	54.14	56.69
Construction.....	39.9	41.1	150.9	163.9	60.21	67.36
Bâtiments et constructions.....	39.5	41.0	162.5	176.5	64.19	72.37
Voirie et ponts.....	40.9	41.4	126.1	133.9	51.57	55.43
Services.....	40.4	40.3	85.6	89.0	34.58	35.87
Hôtels et restaurants.....	40.8	40.4	85.2	88.8	34.76	35.88
Blanchisseries et établissements de dégraissage.....	40.5	40.8	81.8	85.0	33.13	34.63
Province						
Terre-Neuve.....	41.5	41.6	136.8	141.5	56.77	58.86
Nouvelle-Écosse.....	40.9	40.9	126.4	133.2	51.70	54.48
Nouveau-Brunswick.....	41.9	41.9	128.3	135.2	53.76	56.65
Québec.....	42.2	42.3	130.0	136.2	54.86	57.61
Ontario.....	40.8	40.7	152.1	159.6	62.06	64.98
Manitoba.....	40.2	40.5	137.4	143.1	55.23	57.96
Saskatchewan.....	40.4	40.0	150.4	156.4	60.76	62.56
Alberta.....	40.1	40.1	150.8	156.1	60.47	62.60
Colombie-Britannique.....	38.3	38.2	173.1	180.6	66.30	68.99
Région métropolitaine						
Montréal.....	41.1	41.4	135.6	142.0	55.73	58.79
Toronto.....	40.4	40.6	151.9	157.6	61.37	63.99
Hamilton.....	40.3	40.6	163.1	174.2	65.73	70.73
Windsor.....	40.4	38.1	175.6	180.0	70.94	68.58
Winnipeg.....	39.9	40.3	135.2	140.3	53.94	56.54
Vancouver.....	38.0	38.2	169.9	176.9	64.56	67.58

¹ Le groupe des biens durables comprend les produits du bois, les produits du fer et de l'acier, le matériel de transport, les produits des métaux non ferreux, les appareils et fournitures électriques et les produits des minéraux non métalliques; le groupe des biens non durables comprend les autres divisions manufacturières.

10.—Moyenne des gains des ouvriers et ouvrières et augmentation par rapport à l'année précédente, semaines terminées le 31 octobre 1951-1956

(D'après les déclarations des établissements comptant habituellement 15 travailleurs ou plus.)

Année	Hommes			Femmes			Deux sexes		
	Gains moyens	Augmentation		Gains moyens	Augmentation		Gains moyens	Augmentation	
GAINS HORAIRES MOYENS DES OUVRIERS									
	\$	\$	%	\$	\$	%	\$	\$	%
1951.....	1.31	0.17	14.9	0.82	0.10	13.9	1.22	0.16	15.1
1952.....	1.40	0.09	6.9	0.86	0.04	4.9	1.30	0.08	6.6
1953.....	1.47	0.07	5.0	0.91	0.05	5.8	1.36	0.06	4.6
1954.....	1.51	0.04	2.7	0.93	0.02	2.2	1.40	0.04	2.9
1955.....	1.57	0.06	4.0	0.95	0.02	2.2	1.44	0.04	2.9
1956.....	1.66	0.09	5.7	1.00	0.05	5.3	1.53	0.09	6.2
SALAIRES HEBDOMADAIRES MOYENS									
	\$	\$	%	\$	\$	%	\$	\$	%
1951.....	56.46	5.53	10.9	31.27	2.27	7.8	51.32	5.38	11.7
1952.....	60.85	4.39	7.8	34.17	2.90	9.3	55.17	3.85	7.5
1953.....	62.71	1.86	3.1	35.07	0.90	2.6	56.75	1.58	2.9
1954.....	63.98	1.27	2.0	35.90	0.83	2.4	57.99	1.24	2.2
1955.....	66.86	2.88	4.5	37.52	1.62	4.5	60.53	2.54	4.4
1956.....	70.67	3.81	5.7	39.29	1.77	4.7	63.97	3.44	5.7
TRAITEMENTS HEBDOMADAIRES MOYENS									
	\$	\$	%	\$	\$	%	\$	\$	%
1951.....	77.55	8.20	11.8	38.42	4.04	11.8	65.98	7.24	12.3
1952.....	82.60	5.05	6.5	41.26	2.84	7.4	70.75	4.77	7.2
1953.....	86.43	3.83	4.6	43.13	1.87	4.5	73.87	3.12	4.4
1954.....	90.99	4.56	5.3	45.00	1.87	4.3	77.81	3.94	5.3
1955.....	93.50	2.51	2.8	47.02	2.02	4.5	80.57	2.76	3.5
1956.....	99.05	5.55	5.9	49.31	2.29	4.9	85.23	4.66	5.8

11.—Moyenne des heures de travail et des gains des ouvriers et ouvrières, dernière semaine d'octobre 1955 et 1956

(D'après les déclarations des établissements comptant habituellement 15 employés ou plus.)

Province	Moyenne des heures fournies			Gains horaires moyens			Gains hebdomadaires moyens		
	Hommes	Femmes	Deux sexes	Hommes	Femmes	Deux sexes	Hommes	Femmes	Deux sexes
	1955								
				\$	\$	\$	\$	\$	\$
Terre-Neuve.....	41.9	38.0	41.5	1.46	0.55	1.37	61.17	20.72	56.93
Nouvelle-Écosse.....	41.6	39.9	41.4	1.34	0.62	1.25	55.62	24.70	51.53
Nouveau-Brunswick.....	43.9	39.0	43.2	1.34	0.73	1.26	58.82	28.33	54.37
Québec.....	44.7	39.8	43.3	1.43	0.89	1.29	63.69	35.53	55.84
Ontario.....	42.1	39.3	41.6	1.64	1.02	1.52	69.25	40.06	63.25
Manitoba.....	42.3	39.1	41.6	1.50	0.87	1.37	63.38	34.19	57.10
Saskatchewan.....	42.1	36.5	41.4	1.51	0.99	1.45	63.70	36.00	60.13

11.—Moyenne des heures de travail et des gains des ouvriers et ouvrières, dernière semaine d'octobre 1955 et 1956—suite

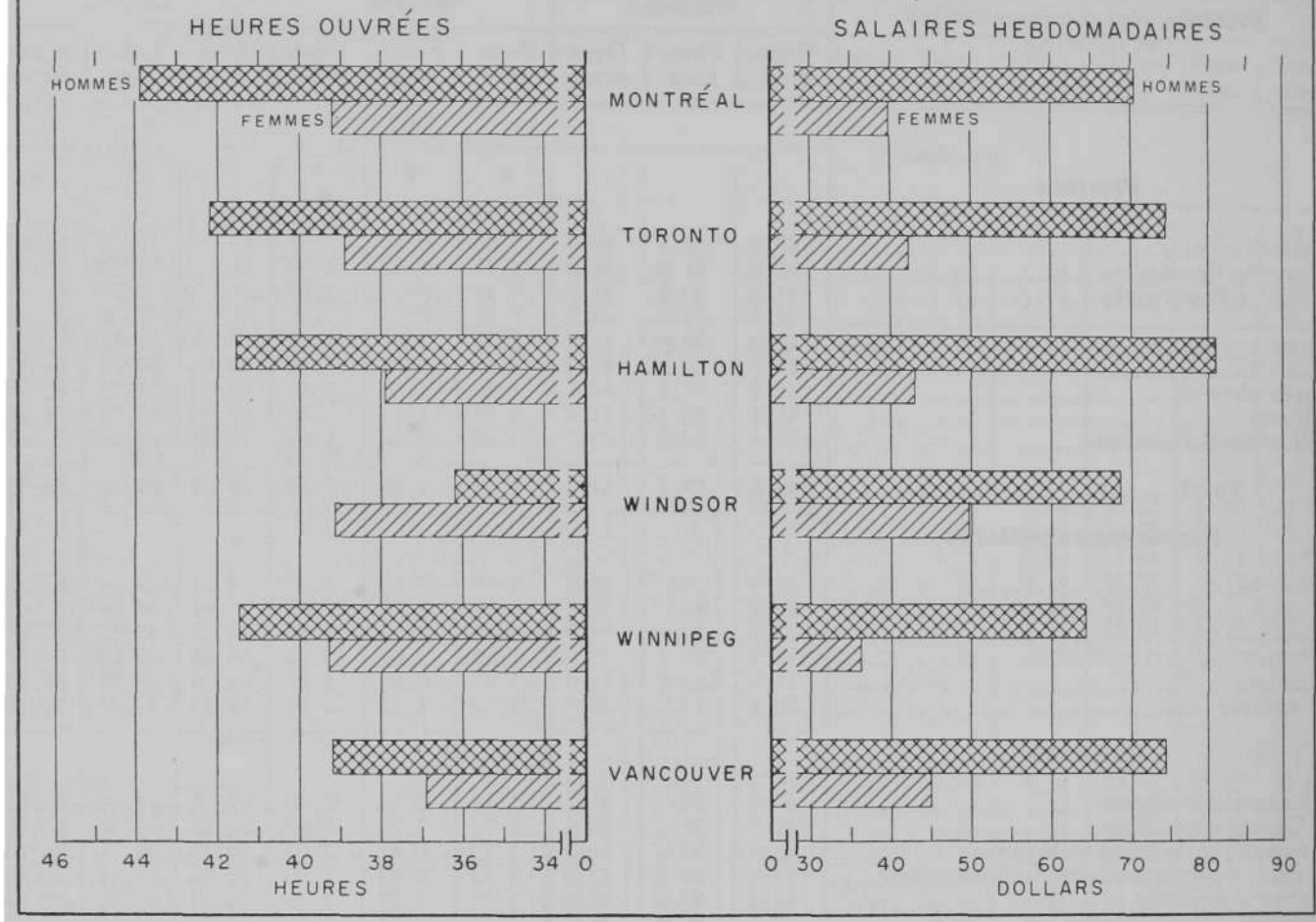
Province, région métropolitaine et industrie	Moyenne des heures fournies			Gains horaires moyens			Gains hebdomadaires moyens		
	Hommes	Femmes	Deux sexes	Hommes	Femmes	Deux sexes	Hommes	Femmes	Deux sexes
1955—fin									
Province—fin									
Alberta.....	41.8	37.9	41.3	1.56	1.04	1.50	65.16	39.31	61.80
Colombie-Britannique.....	39.9	36.4	39.6	1.81	1.12	1.74	72.14	40.96	68.88
Total.....	42.7	39.4	42.0	1.44	0.95	1.44	66.86	37.52	60.53
Région métropolitaine									
Montréal.....	44.1	38.9	42.5	1.50	0.96	1.35	66.33	37.23	57.17
Toronto.....	42.3	39.1	41.4	1.67	1.03	1.51	70.78	40.38	62.48
Hamilton.....	42.0	39.2	41.4	1.79	1.09	1.65	75.04	42.72	68.28
Windsor.....	38.5	39.7	38.6	1.81	1.25	1.76	69.57	49.73	67.75
Winnipeg.....	42.0	39.1	41.3	1.48	0.88	1.35	62.03	34.37	55.60
Vancouver.....	39.2	37.3	38.9	1.81	1.12	1.71	70.91	41.88	66.43
Industrie									
Aliments et boissons.....	43.5	38.2	42.0	1.36	0.89	1.24	59.16	33.96	51.88
Viande et produits.....	41.9	38.0	41.1	1.61	1.18	1.53	67.58	45.03	63.06
Conserves de fruits et légumes.....	44.8	36.2	40.2	1.14	0.79	0.97	51.34	28.59	38.99
Pain et autres produits de boulangerie.....	45.8	41.6	45.0	1.27	0.76	1.18	58.23	31.74	53.19
Tabac et produits.....	41.4	39.7	40.3	1.60	1.30	1.42	66.30	51.84	57.14
Produits du caoutchouc.....	43.6	40.8	43.0	1.62	1.11	1.51	70.87	45.18	65.03
Produits du cuir.....	41.7	39.1	40.6	1.20	0.81	1.04	50.00	31.54	42.04
Textiles (sauf le vêtement).....	45.0	40.9	43.5	1.20	0.93	1.11	54.21	38.22	48.36
Filés de coton et cotonnade de grande largeur.....	42.7	40.7	42.0	1.18	1.01	1.12	50.37	41.16	47.10
Vêtement (tissus et fourrures).....	41.7	38.8	39.6	1.33	0.85	0.98	55.56	32.90	38.96
Confections pour hommes.....	40.2	38.6	39.0	1.33	0.85	0.98	53.31	32.75	38.35
Confections pour femmes.....	38.1	36.5	36.8	1.57	0.91	1.03	59.82	33.06	37.95
Tricots.....	45.3	41.5	42.7	1.24	0.82	0.96	58.22	34.11	41.42
Produits du bois.....	43.7	40.9	43.5	1.31	1.02	1.30	57.29	41.94	56.38
Scieries et ateliers de rabotage.....	42.7	40.5	42.6	1.39	1.20	1.38	59.16	48.34	58.76
Meubles.....	45.7	41.1	45.3	1.21	1.01	1.20	55.27	41.42	54.16
Produits du papier.....	43.2	41.0	43.0	1.76	0.96	1.68	76.26	39.17	72.34
Pâte et papier.....	42.9	39.6	42.8	1.83	1.05	1.82	78.52	41.59	77.81
Autres produits du papier.....	44.6	41.2	43.5	1.50	0.94	1.32	67.16	38.80	57.52
Impression, édition et industries connexes.....	40.7	38.2	40.1	1.92	0.96	1.73	78.17	36.61	69.35
Produits du fer et de l'acier.....	42.8	39.9	42.6	1.68	1.19	1.66	71.76	47.59	70.63
Moulages de fonte.....	44.6	41.6	44.6	1.64	1.23	1.64	73.18	51.29	72.84
Fabrication de machines.....	43.5	39.5	43.2	1.62	1.24	1.59	70.21	49.02	68.91
Fer et acier primaires.....	41.5	36.9	41.5	1.86	1.48	1.86	77.35	54.62	77.17
Matériel de transport.....	40.6	38.6	40.5	1.69	1.28	1.67	68.45	49.28	67.82
Avion et pièces.....	42.1	39.6	42.0	1.75	1.30	1.74	73.61	51.75	72.99
Véhicules automobiles.....	38.7	24.4	38.6	1.78	1.36	1.77	68.69	33.24	68.53
Pièces et accessoires d'automobiles.....	40.8	38.7	40.5	1.70	1.32	1.64	69.23	51.30	66.56
Matériel roulant de chemin de fer.....	39.6	--	39.5	1.60	--	1.60	63.19	--	63.17
Construction et réparation de navires.....	42.5	41.5	42.5	1.62	0.85	1.61	68.67	35.26	68.27
Produits des métaux non ferreux.....	42.1	40.7	42.0	1.72	0.96	1.67	72.41	39.13	70.02
Fonte et affinage.....	41.4	36.0	41.4	1.83	1.21	1.83	75.92	43.72	75.75
Appareils et fournitures électriques.....	43.5	40.2	42.3	1.65	1.20	1.50	71.75	48.15	63.35
Produits des minéraux non métalliques.....	45.3	40.5	45.0	1.50	1.08	1.48	68.06	43.97	66.44
Produits du pétrole et du charbon.....	41.6	--	41.5	1.96	--	1.96	81.71	--	81.44
Produits chimiques.....	42.0	39.2	41.5	1.63	1.00	1.52	68.31	39.32	63.20
Diverses.....	44.1	40.6	42.7	1.35	0.87	1.17	59.57	35.29	49.76
Moyenne, biens durables.....	42.5	40.1	42.3	1.60	1.16	1.57	68.07	46.46	66.23
Moyenne, biens non durables.....	43.0	39.2	41.7	1.52	0.90	1.32	65.18	35.34	54.86
Moyennes, industrie manufacturière.....	42.7	39.4	42.0	1.57	0.95	1.44	66.86	37.52	60.53

11.—Moyenne des heures de travail et des gains des ouvriers et ouvrières, dernière semaine d'octobre 1955 et 1956—fin

Province, région métropolitaine et industrie	Moyenne des heures fournies			Gains horaires moyens			Gains hebdomadaires moyens		
	Hommes	Femmes	Deux sexes	Hommes	Femmes	Deux sexes	Hommes	Femmes	Deux sexes
	1956								
Province				\$	\$	\$	\$	\$	\$
Terre-Neuve.....	42.0	33.4	40.9	1.56	0.57	1.46	65.52	19.12	59.89
Nouvelle-Écosse.....	41.3	41.0	41.3	1.41	0.63	1.30	58.19	25.88	53.61
Nouveau-Brunswick.....	44.3	40.4	43.7	1.41	0.73	1.32	62.65	29.36	57.61
Québec.....	44.5	39.7	43.2	1.52	0.94	1.38	67.56	37.46	59.39
Ontario.....	41.9	39.1	41.3	1.75	1.07	1.62	73.39	41.69	66.87
Manitoba.....	41.7	39.3	41.2	1.57	0.91	1.44	65.65	35.76	59.19
Saskatchewan.....	41.2	37.3	40.7	1.59	1.02	1.53	65.62	38.23	62.13
Alberta.....	41.4	38.6	41.1	1.64	1.11	1.57	67.96	42.72	64.58
Colombie-Britannique.....	39.8	36.5	39.5	1.90	1.20	1.83	75.53	43.67	72.39
Total.....	42.5	39.2	41.8	1.66	1.00	1.53	70.67	39.29	63.97
Région métropolitaine									
Montréal.....	43.9	39.2	42.5	1.60	1.02	1.43	70.24	39.93	61.03
Toronto.....	42.2	38.9	41.3	1.76	1.08	1.59	74.42	42.09	65.66
Hamilton.....	41.6	37.9	40.9	1.94	1.13	1.80	80.86	42.88	73.87
Windsor.....	36.2	39.1	36.5	1.89	1.27	1.82	68.45	49.62	66.47
Winnipeg.....	41.5	39.3	41.0	1.55	0.92	1.41	64.29	36.10	57.79
Vancouver ¹	39.2	36.9	38.8	1.90	1.22	1.81	74.49	44.93	70.16
Industrie									
Aliments et boissons.....	43.2	38.6	41.8	1.44	0.94	1.30	62.35	36.12	54.51
Viande et produits.....	41.5	38.6	40.9	1.71	1.25	1.62	71.12	48.39	66.39
Conserves de fruits et légumes.....	43.4	35.6	39.3	1.20	0.81	1.01	52.20	28.71	39.73
Pain et autres produits de boulangerie.....	44.8	40.2	43.9	1.39	0.83	1.29	62.36	33.28	56.56
Tabac et produits.....	41.5	38.2	39.4	1.69	1.37	1.49	70.10	52.43	58.82
Produits du caoutchouc.....	43.1	39.9	42.4	1.74	1.14	1.61	74.79	45.47	68.36
Produits du cuir.....	41.7	38.9	40.4	1.24	0.85	1.07	51.92	33.06	43.37
Textiles (sauf le vêtement).....	44.7	40.5	43.2	1.27	0.98	1.17	56.89	39.53	50.53
Filés de coton et cotonnade de grande largeur.....	42.8	39.8	41.7	1.26	1.08	1.20	53.85	43.16	50.10
Vêtement (tissus et fourrures).....	42.3	39.0	39.8	1.41	0.90	1.04	59.78	35.00	41.49
Confections pour hommes.....	40.6	39.0	39.4	1.41	0.89	1.03	57.27	34.82	40.71
Confections pour femmes.....	39.3	37.2	37.6	1.71	0.99	1.13	67.16	36.72	42.38
Tricots.....	45.6	40.6	42.1	1.27	0.85	0.99	57.76	34.52	41.66
Produits du bois.....	43.4	40.7	43.3	1.36	1.06	1.35	59.19	43.38	58.22
Scieries et ateliers de rabotage.....	42.5	40.6	42.4	1.43	1.21	1.42	60.70	49.08	60.26
Meubles.....	45.5	41.3	45.1	1.28	1.05	1.26	58.01	43.53	56.74
Produits du papier.....	42.7	40.0	42.4	1.88	1.03	1.80	80.45	41.00	76.38
Pâte et papier.....	42.5	38.9	42.5	1.95	1.14	1.94	83.14	44.49	82.35
Autres produits du papier.....	43.5	40.1	42.4	1.58	1.01	1.40	68.90	40.40	59.14
Impression, édition et industries connexes.....	40.9	38.1	40.3	2.01	1.02	1.80	82.19	38.83	72.78
Produits du fer et de l'acier.....	42.5	39.2	42.4	1.79	1.25	1.76	76.08	49.05	74.85
Moulages de fonte.....	42.6	39.2	42.6	1.71	1.23	1.71	72.98	48.21	72.58
Fabrication de machines.....	44.5	39.3	44.2	1.69	1.29	1.67	75.31	50.81	73.91
Fer et acier primaires.....	41.1	36.0	41.0	2.07	1.71	2.07	85.14	61.72	84.96
Matériel de transport.....	40.9	39.1	40.8	1.80	1.37	1.78	73.43	53.40	72.75
Avion et pièces.....	42.6	39.6	42.5	1.82	1.35	1.81	77.48	53.57	76.86
Véhicules automobiles.....	37.9	39.6	37.9	1.94	1.58	1.93	73.39	62.60	73.20
Pièces et accessoires d'automobiles.....	41.5	38.5	41.1	1.83	1.42	1.78	75.94	54.77	73.07
Matériel roulant de chemin de fer.....	39.5	..	39.4	1.71	..	1.71	67.49	..	67.45
Construction et réparation de navires.....	44.1	42.6	44.0	1.71	0.85	1.70	75.54	36.22	75.02
Produits des métaux non ferreux.....	41.7	40.4	41.6	1.79	0.98	1.74	74.82	39.57	72.51
Fonte et affinage.....	41.3	..	41.3	1.92	..	1.92	79.35	..	79.27
Appareils et fournitures électriques.....	42.7	39.3	41.7	1.77	1.27	1.62	75.52	49.89	67.73
Produits des minéraux non métalliques.....	44.5	39.9	44.2	1.59	1.17	1.56	70.61	46.83	69.08
Produits du pétrole et du charbon.....	40.6	..	40.6	2.07	..	2.07	84.21	..	83.83
Produits chimiques.....	42.0	39.2	41.5	1.72	1.06	1.62	72.19	41.70	67.08
Diverses.....	43.9	40.6	42.5	1.43	0.92	1.22	62.73	37.26	52.06
Moyenne, biens durables.....	42.3	39.6	42.1	1.70	1.22	1.66	71.93	48.33	70.03
Moyenne, biens non durables.....	42.8	39.1	41.5	1.61	0.95	1.39	68.89	37.18	57.87
Moyennes, industrie manufacturière.....	42.5	39.2	41.8	1.66	1.00	1.53	70.67	39.29	63.97

¹ Y compris New-Westminster en 1956.

MOYENNE DES HEURES DE TRAVAIL ET DU SALAIRE DES OUVRIERS
ET DES OUVRIÈRES, PRINCIPALES VILLES,
DERNIÈRE SEMAINE D'OCTOBRE, 1956



12.—Moyenne des heures de travail et des gains du personnel à traitement,
dernière semaine d'octobre 1955 et 1956

(D'après les déclarations des établissements comptant habituellement 15 employés ou plus).

Province	Moyenne des heures fournies			Gains hebdomadaires moyens		
	Hommes	Femmes	Deux sexes	Hommes	Femmes	Deux sexes
	1955					
				\$	\$	\$
Terre-Neuve.....	41.6	40.8	41.4	81.87	39.85	73.59
Nouvelle-Écosse.....	42.0	38.4	41.1	76.48	37.88	66.43
Nouveau-Brunswick.....	41.3	38.2	40.5	79.35	37.70	68.26
Québec.....	39.7	37.9	39.2	91.26	46.74	79.25
Ontario.....	39.3	37.8	38.8	96.52	48.03	82.47
Manitoba.....	40.1	38.2	39.6	81.04	40.76	70.57
Saskatchewan.....	40.7	39.6	40.4	76.35	42.88	66.24
Alberta.....	40.4	38.6	39.9	86.18	43.61	75.60
Colombie-Britannique.....	39.8	38.2	39.4	97.12	47.53	85.00
Total.....	39.6	37.9	39.1	93.50	47.02	80.57

12.—Moyenne des heures de travail et des gains du personnel à traitement,
dernière semaine d'octobre 1955 et 1956—suite

Région métropolitaine, industrie et province	Moyenne des heures fournies			Gains hebdomadaires moyens		
	Hommes	Femmes	Deux sexes	Hommes	Femmes	Deux sexes
1955—fin						
Région métropolitaine						
Montréal.....	39.1	37.6	38.7	\$ 94.20	\$ 49.29	\$ 81.51
Toronto.....	38.6	37.4	38.2	97.22	50.01	82.65
Hamilton.....	39.0	38.0	38.7	98.70	47.09	83.75
Windsor.....	41.5	39.3	41.0	110.59	55.77	96.49
Winnipeg.....	39.9	38.2	39.5	81.45	41.05	70.69
Vancouver.....	39.2	37.8	38.8	95.60	47.54	81.86
Industrie						
Aliments et boissons.....	40.6	38.2	39.9	83.50	44.67	73.42
Viande et produits.....	40.5	38.7	40.2	84.74	49.11	77.82
Conserves de fruits et légumes.....	40.4	38.1	39.7	82.87	44.05	70.63
Pain et autres produits de boulangerie.....	44.5	39.5	43.0	72.04	40.21	62.41
Tabac et produits.....	38.0	37.3	37.8	98.20	56.74	84.12
Produits du caoutchouc.....	39.2	38.3	38.9	86.67	43.95	75.13
Produits du cuir.....	40.8	37.9	39.8	78.49	39.81	66.17
Textiles (sauf le vêtement).....	40.9	38.1	40.1	88.74	42.83	75.10
Filés de coton et cotonnade de grande largeur..	39.7	37.9	39.2	85.56	41.30	73.10
Vêtement (tissus et fourrures).....	40.8	38.6	39.9	83.18	43.34	66.94
Confections pour hommes.....	40.2	38.5	39.6	79.40	40.99	65.57
Confections pour femmes.....	40.5	38.1	39.5	81.24	47.93	66.37
Tricots.....	42.2	39.1	40.9	84.65	39.42	65.59
Produits du bois.....	41.8	38.2	40.9	86.58	44.02	76.34
Scieries et ateliers de rabotage.....	42.7	39.3	42.0	87.30	45.10	78.83
Meubles.....	40.5	37.6	39.6	85.74	43.32	72.81
Produits du papier.....	38.0	37.0	37.7	111.47	49.55	95.20
Pâte et papier.....	38.3	37.1	38.0	120.63	52.65	105.15
Autres produits du papier.....	37.5	36.8	37.3	94.02	45.89	78.53
Impression, édition et industries connexes.....	37.9	37.2	37.6	84.02	43.84	68.54
Produits du fer et de l'acier.....	39.2	37.8	38.9	93.18	46.77	81.53
Moulages de fonte.....	40.1	37.7	39.5	92.01	44.16	79.74
Fabrication de machines.....	38.9	37.7	38.6	89.07	46.56	77.43
Fer et acier primaires.....	39.9	38.2	39.5	105.06	49.19	93.54
Matériel de transport.....	40.5	39.1	40.2	98.30	50.98	87.76
Avion et pièces.....	39.6	38.9	39.4	98.17	49.21	86.40
Véhicules automobiles.....	42.6	40.4	42.1	108.26	57.91	97.44
Pièces et accessoires d'automobiles.....	39.5	38.6	39.3	97.71	51.17	86.04
Matériel roulant de chemin de fer.....	39.8	38.4	39.6	89.72	50.93	84.74
Construction et réparation de navires.....	40.2	38.0	39.8	85.23	41.97	76.04
Produits des métaux non ferreux.....	39.1	37.3	38.6	99.21	48.75	86.55
Fonte et affinage.....	39.7	38.7	39.6	100.65	50.65	93.45
Appareils et fournitures électriques.....	39.1	38.1	38.8	95.57	50.38	83.39
Produits des minéraux non métalliques.....	40.1	37.5	39.5	92.20	46.97	81.04
Produits du pétrole et du charbon.....	37.1	36.3	36.9	121.46	54.77	105.76
Produits chimiques.....	38.6	37.7	38.3	96.63	49.53	82.41
Diverses.....	39.9	37.7	39.1	91.55	45.45	75.26
Moyenne, biens durables.....	39.8	38.1	39.4	94.91	48.52	83.46
Moyenne, biens non durables.....	39.3	37.7	38.9	92.02	45.87	77.78
Moyennes, industrie manufacturière.....	39.6	37.9	39.1	93.50	47.02	80.57
1956						
Province						
Terre-Neuve.....	40.9	40.3	40.8	\$ 87.32	\$ 42.09	\$ 77.97
Nouvelle-Écosse.....	41.3	38.3	40.5	82.64	39.06	71.00
Nouveau-Brunswick.....	41.5	38.4	40.7	82.30	40.63	70.98

**12.—Moyenne des heures de travail et des gains du personnel à traitement,
dernière semaine d'octobre 1955 et 1956—fin**

Province, région métropolitaine et industrie	Moyenne des heures fournies			Gains hebdomadaires moyens		
	Hommes	Femmes	Deux sexes	Hommes	Femmes	Deux sexes
1956—fin						
Province—fin						
Québec.....	39.4	37.8	39.0	96.89	49.40	84.10
Ontario.....	39.1	37.7	38.7	102.19	50.18	87.14
Manitoba.....	39.9	38.1	39.4	84.24	41.95	73.17
Saskatchewan.....	40.5	39.5	40.2	79.64	45.07	69.51
Alberta.....	40.3	38.9	40.0	91.71	46.77	80.71
Colombie-Britannique.....	39.4	38.3	39.2	102.47	49.61	89.54
Total.....	39.4	37.9	38.9	99.05	49.31	85.23
Région métropolitaine						
Montréal.....	39.0	37.6	38.6	99.97	51.83	86.32
Toronto.....	38.6	37.4	38.2	102.55	52.19	87.12
Hamilton.....	39.3	38.0	38.9	108.97	49.47	91.76
Windsor.....	39.6	38.4	39.3	110.38	58.47	97.38
Winnipeg.....	39.7	38.1	39.3	84.52	42.00	73.10
Vancouver ¹	39.0	38.0	38.7	101.18	49.98	86.88
Industrie manufacturière						
Aliments et boissons.....	40.4	38.2	39.8	87.51	47.08	76.93
Viande et produits.....	40.6	39.7	40.4	87.62	51.24	80.35
Conserves de fruits et légumes.....	40.4	38.2	39.7	87.35	74.52	46.68
Pain et autres produits de boulangerie.....	44.4	39.5	43.0	74.45	42.48	65.71
Tabac et produits.....	37.9	37.6	37.8	101.57	56.19	85.50
Produits du caoutchouc.....	39.1	38.1	38.8	92.31	46.94	79.77
Produits du cuir.....	40.4	37.8	39.6	81.65	42.06	68.91
Textiles (sauf le vêtement).....	39.6	37.7	39.1	92.79	44.89	78.29
Filés de coton et cotonnade de grande largeur.....	39.3	37.5	38.7	88.42	43.35	75.12
Vêtement (tissus et fourrures).....	40.4	38.3	39.5	87.29	45.38	69.75
Confections pour hommes.....	39.9	38.0	39.2	83.73	42.03	68.01
Confections pour femmes.....	40.1	38.4	39.3	87.98	51.24	71.06
Tricots.....	41.4	38.2	40.0	86.89	40.94	67.03
Produits du bois.....	41.6	38.1	40.8	89.31	45.06	78.87
Scieries et ateliers de rabotage.....	42.5	39.3	41.9	90.06	45.43	81.41
Meubles.....	40.2	37.2	39.3	89.25	44.65	75.54
Produits du papier.....	37.7	36.8	37.5	117.86	53.03	101.05
Pâte et papier.....	37.9	37.0	37.7	127.70	56.47	111.66
Autres produits du papier.....	37.3	36.6	37.1	98.95	48.89	83.08
Impression, édition et activités connexes.....	37.5	37.1	37.3	91.91	46.72	74.50
Produits du fer et de l'acier.....	39.2	37.7	38.8	99.50	48.75	86.51
Moulages de fonte.....	39.4	37.1	38.8	94.63	45.86	82.11
Fabrication de machines.....	39.1	37.8	38.7	93.47	47.08	80.64
Fer et acier primaires.....	39.8	38.8	39.6	115.98	53.86	102.76
Matériel de transport.....	40.5	39.1	40.2	103.42	53.81	92.25
Avion et pièces.....	40.5	39.3	40.2	104.06	52.95	92.03
Véhicules automobiles.....	41.1	39.5	40.7	112.13	60.26	100.54
Pièces et accessoires d'automobiles.....	39.9	38.8	39.6	102.80	53.13	90.02
Matériel roulant de chemin de fer.....	40.2	39.5	40.1	93.91	49.97	87.88
Construction et réparation de navires.....	40.3	37.3	39.6	88.88	43.05	79.20
Produits des métaux non ferreux.....	38.7	37.5	38.4	104.06	50.89	91.28
Fonte et affinage.....	39.4	39.2	39.4	105.32	57.06	98.50
Appareils et fournitures électriques.....	39.4	38.4	39.1	102.73	50.74	88.71
Produits des minéraux non métalliques.....	39.6	37.2	39.0	97.73	49.22	85.90
Produits du pétrole et du charbon.....	37.0	36.1	36.8	126.42	57.72	110.54
Produits chimiques.....	38.1	37.6	38.0	101.85	52.51	87.38
Diverses.....	38.9	37.4	38.3	95.04	48.29	78.66
Moyenne, biens durables.....	39.8	38.2	39.4	100.61	50.29	88.17
Moyenne, biens non durables.....	38.9	37.6	38.5	97.37	48.53	82.31
Moyennes, industrie manufacturière.....	39.4	37.9	38.9	99.05	49.31	85.23

¹ Y compris New-Westminster en 1956.

13.—Proportion de femmes et proportion de leurs gains moyens par rapport à ceux des hommes, dernière semaine d'octobre, 1954-1956

(D'après les déclarations des établissements comptant habituellement 15 employés ou plus)

Province et groupe	Employées à salaire						Employées à traitement					
	Proportion de femmes			Proportion du salaire des femmes par rapport à celui des hommes			Proportion de femmes			Proportion du traitement des femmes par rapport à celui des hommes		
	1954	1955	1956	1954	1955	1956	1954	1955	1956	1954	1955	1956
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Terre-Neuve.....	10.1	10.5	12.1	34.1	33.9	29.2	20.9	19.7	20.6	46.7	48.7	48.1
Nouvelle-Écosse.....	13.7	13.2	14.2	43.9	44.4	44.5	26.3	26.0	26.7	46.4	49.5	47.3
Nouveau-Brunswick.....	13.2	14.6	15.1	46.6	48.2	46.9	28.0	26.6	27.2	46.2	47.5	49.4
Québec.....	27.3	27.9	27.2	56.1	55.8	55.4	28.1	27.0	26.9	50.6	51.2	51.0
Ontario.....	20.4	20.6	20.6	58.0	57.8	56.8	29.7	29.0	28.9	48.9	49.8	49.1
Manitoba.....	21.6	21.5	21.6	55.5	53.9	54.5	27.4	26.0	26.2	50.2	50.3	49.8
Saskatchewan.....	12.1	12.9	12.7	57.2	56.5	58.3	32.4	30.2	29.3	55.8	56.2	56.6
Alberta.....	12.2	13.0	13.4	59.1	60.3	62.9	25.9	24.9	24.5	50.4	50.6	51.0
Colombie-Britannique.....	10.1	10.5	9.9	56.1	56.8	57.8	24.7	24.4	24.5	48.2	48.9	48.4
Canada¹.....	21.3	21.6	21.4	56.1	56.1	55.6	28.7	27.8	27.8	49.5	50.3	49.8
Fabrications durables.....	8.1	8.5	8.1	68.9	68.3	67.2	25.1	24.7	24.7	50.2	51.1	50.0
Fabrications non durables.....	33.6	34.6	34.8	54.3	54.2	54.0	32.1	30.9	30.8	49.0	49.8	49.8

¹ Y compris l'Île-du-Prince-Édouard, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Les données servant à établir la répartition par province des employés à salaire et à traitement, classés par groupe de salaires, sont obtenues tous les trois ans. Les chiffres pour 1953, comparés à ceux de 1950, figurent aux pp. 809-810 de l'Annuaire de 1955. On peut se procurer les chiffres relatifs à 1956 en s'adressant à la Division du travail et des prix, Bureau fédéral de la statistique.

Section 4.—Salaires, heures et autres conditions de travail

La statistique des taux de salaire dans différentes occupations par industrie et région ou ville et des heures normales de travail est dressée par le ministère fédéral du Travail et publiée dans le rapport annuel sur les Salaires et heures de travail au Canada. Partie en est aussi donnée à l'occasion dans la Gazette du Travail, organe officiel du ministère.

La statistique des taux de salaire s'applique à la dernière période normale de paie qui précède le 1^{er} octobre et s'étend à quelque 13,500 établissements. Les taux de salaire moyens des travailleurs rémunérés à l'heure, à la pièce ou au rendement dans un emploi donné sont indiqués séparément, mais ils sont réunis pour fins de calcul des nombres-indices. Les marges de taux les plus courants de chaque occupation choisie sont également données. Il n'est pas tenu compte de la rémunération du temps supplémentaire.

Les indices des industries mesurent les changements survenus dans les taux de salaire des travailleurs non de bureau au-dessous de la catégorie de contremaître. Toutefois, ces indices ne constituent pas une base de comparaison des salaires d'une industrie avec ceux d'une autre. Les concepts et méthodes relatifs à la présentation de cette statistique sont expliqués plus en détail dans le rapport annuel.

14.—Indices des salaires moyens dans certains groupes principaux d'industries, 1947-1956

(1949=100)

Nota.—On a obtenu les indices des années antérieures à 1949 en convertissant les indices calculés sur la base de 1939. Les indices des années depuis 1901 figurent dans la publication du ministère du Travail: *Salaires et heures de travail au Canada, 1956*.

Année	Exploitation forestière	Charbonnages	Extraction des métaux	Fabrication			Construction	Chemins de fer à vapeur	Téléphones	Services personnels	Moyenne générale
				Biens durables	Biens non-durables	Ensemble					
1947.....	90.2	85.0	87.2	84.9	83.5	84.1	84.1	83.6	87.3	87.4	84.9
1948.....	101.2	98.4	95.7	94.7	94.4	94.5	95.7	100.0	92.7	93.8	95.7
1949.....	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
1950.....	97.0	102.8	106.8	106.6	105.6	106.1	104.8	105.1	104.8	102.9	105.5
1951.....	109.6	111.1	121.6	121.7	118.8	120.3	118.6	121.9	115.7	110.6	119.1
1952.....	133.3	124.0	130.1	130.2	126.5	128.4	128.6	136.8	128.4	117.6	127.7
1953.....	135.5	124.0	132.3	136.3	132.8	134.6	136.2	137.2	136.6	123.3	133.6
1954.....	138.0	123.5	136.7	140.0	136.9	138.5	140.0	137.8	147.6	128.6	137.9
1955.....	138.2	122.8	140.3	143.7	140.7	142.2	145.4	137.8	152.8	132.3	141.7
1956.....	160.8	123.6	150.8	151.2	148.3	149.8	150.7	146.8	157.6	136.1	148.7

15.—Indices des salaires moyens, par industries, 1953-1956

(1949=100)

Industrie	1953	1954	1955	1956
Exploitation forestière	135.5	138.0	138.2	160.8
Est du Canada.....	135.2	137.8	136.9	163.0
Côte de la Colombie-Britannique.....	136.9	138.9	143.7	151.2
Mines	129.7	132.6	134.9	142.4
Métaux.....	132.3	136.7	140.3	150.8
Extraction de l'or.....	120.7	125.4	126.0	141.4
Autres métaux.....	139.4	143.7	149.1	156.6
Charbon.....	124.0	123.5	122.8	123.6
Fabrication	134.6	138.5	142.2	149.8
Aliments et boissons.....	131.2	135.5	140.3	147.9
Abattoirs et conserveries.....	136.3	138.5	144.2	151.2
Produits laitiers.....	127.9	132.6	138.1	143.7
Poisson conservé et traité.....	118.3	124.5	125.8	135.6
Conserves de fruits et légumes.....	121.4	121.2	127.9	133.1
Minoteries.....	143.4	150.0	155.6	158.7
Biscuits.....	135.9	146.3	149.4	156.5
Pain et autres produits de boulangerie.....	130.6	134.6	139.4	150.0
Boissons maltées.....	148.1	152.9	157.9	168.6
Confiserie.....	137.2	141.2	145.4	153.7
Tabac et produits.....	152.0	155.0	160.3	164.8
Produits du caoutchouc.....	134.9	138.1	139.6	145.0
Articles en cuir.....	129.9	133.1	134.5	143.8
Chaussures.....	129.9	133.2	134.2	144.6
Tanneries.....	129.9	132.6	135.8	140.5
Textiles (sauf le vêtement).....	128.1	129.5	131.0	135.7
Filés de coton et cotonnades de grande largeur.....	128.7	129.5	131.5	138.6
Tissus et filés de laine.....	131.6	134.6	137.3	139.7
Textiles et soie synthétiques.....	124.3	125.4	125.3	128.1
Vêtement (tissus et fourrures).....	124.9	126.8	129.7	136.4
Vêtement pour hommes et garçonnets.....	130.3	132.3	134.7	143.4
Complets et paletots.....	130.0	130.8	133.3	143.4
Chemises.....	133.0	136.2	136.8	137.8
Vêtement de travail.....	129.0	132.8	136.6	147.6
Vêtements pour femmes et fillettes.....	113.4	113.7	121.2	125.0
Costumes et manteaux.....	110.9	119.5	125.2	126.7
Robes.....	115.0	110.2	118.8	123.9
Bonneterie et tricotés.....	132.6	137.0	135.0	141.8
Articles en fourrure.....	118.1	118.2	122.4	129.8

15.—Indices des salaires moyens, par industrie, 1953-1956—fin

Industrie	1953	1954	1955	1956
Fabrication—fin				
Produits du bois.....	131.4	132.6	136.4	142.9
Portes et châssis et ateliers de rabotage.....	131.7	135.2	138.0	144.4
Scieries.....	131.4	134.3	138.1	144.6
Meubles.....	126.0	126.8	131.1	137.5
Produits du papier.....	138.4	145.5	151.7	162.7
Boîtes et récipients.....	131.0	138.2	142.0	149.3
Pâte et papier.....	139.8	146.9	153.6	165.2
Pâte.....	138.9	144.2	150.9	162.0
Papier-journal.....	138.5	144.4	151.8	162.7
Papier, autre.....	136.2	147.4	155.1	165.3
Impression, édition et industries connexes.....	137.3	142.8	146.9	152.5
Travaux de ville.....	134.3	139.0	141.6	146.7
Journaux quotidiens.....	142.4	149.4	155.8	162.5
Produits du fer et de l'acier.....	139.9	143.3	148.0	156.4
Instruments aratoires.....	138.9	142.5	144.6	143.5
Appareils de cuisson et de chauffage.....	139.4	145.2	149.3	161.4
Machines de ménage, de bureau, de magasin et industrielles...	137.8	143.5	147.5	153.5
Moulages de fer.....	139.2	140.6	145.1	153.9
Produits d'ateliers mécaniques.....	143.5	148.0	150.4	156.3
Fer et acier primaires.....	137.3	140.1	148.9	165.3
Tôlerie.....	147.5	150.8	150.8	157.9
Matériel de transport.....	134.5	140.0	142.3	149.9
Avions et pièces.....	141.8	154.2	158.3	163.6
Réparations d'automobiles et garages.....	137.4	145.1	144.8	155.6
Véhicules automobiles.....	129.8	130.0	134.1	142.7
Pièces et accessoires de véhicules automobiles.....	140.5	144.5	147.1	157.4
Matériel roulant de chemin de fer.....	128.4	134.1	137.1	140.2
Construction et réparation de navires.....	136.2	140.1	144.6	148.0
Produits du laiton et du cuivre.....	142.9	145.4	149.4	153.7
Appareils et fournitures électriques.....	134.6	139.5	142.8	149.9
Machines et équipement électriques lourds.....	135.6	142.4	143.3	148.9
Postes de radio et pièces.....	134.1	133.0	138.8	145.3
Réfrigérateurs, aspirateurs et produits électriques divers.....	134.5	140.4	143.5	151.0
Produits d'argile.....	138.6	144.7	149.2	161.0
Raffinage du pétrole et produits.....	143.4	147.5	154.0	164.0
Produits chimiques.....	139.6	146.2	150.3	160.2
Acides, alcalis et sels.....	142.8	147.9	153.2	164.2
Médicaments, produits pharmaceutiques et préparations de toilette.....	135.5	141.4	144.5	155.5
Peintures et vernis.....	141.9	150.9	155.0	162.6
Durables ¹	136.3	140.0	143.7	151.2
Non durables ¹	132.8	136.9	140.7	148.3
Construction (bâtiment seulement).....	136.2	140.0	145.4	150.7
Transports, entreposage et communications.....	136.9	140.6	142.9	152.0
Transports.....	136.9	139.5	141.1	151.0
Chemins de fer.....	137.2	137.8	137.8	146.3
Transport urbain et suburbain.....	135.0	140.2	143.5	153.3
Camionnage.....	136.7	144.1	149.0	158.3
Transport par eau.....	136.4	139.9	142.1	164.7
Entreposage (élévateurs à grains terminaux seulement).....	137.0	140.2	148.0	154.7
Communications (téléphone seulement).....	136.6	147.6	152.8	157.6
Éclairage et énergie électriques.....	145.5	149.7	158.1	169.7
Commerce.....	132.2	137.8	142.2	146.2
De gros.....	135.8	142.8	148.5	157.5
Dé détail.....	130.8	135.8	139.8	141.8
Services personnels.....	123.3	128.6	132.3	136.1
Blanchisseries.....	125.8	132.3	134.0	140.9
Restaurants.....	122.9	128.0	132.0	135.3
Moyennes générales.....	133.6	137.9	141.7	148.7

¹ Ces groupes sont des combinaisons des groupes industriels énumérés plus haut. Le groupe des biens durables comprend les produits du bois, les produits du fer et de l'acier, le matériel de transport, les produits du cuivre et du laiton, les appareils et fournitures électriques et les produits d'argile; le groupe des biens non durables comprend toutes les autres divisions manufacturières.

16.—Salaire horaire de certaines occupations manufacturières, par province, octobre 1956

	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.
Machines industrielles	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Machiniste.....	1.52	1.78	1.68	2.03
D'établi.....	1.34	1.67
Mouleur:								
En fosse.....	1.68	1.77
A la machine.....	1.15	1.59
Papier-journal								
Conducteur de machine.....	3.38 ¹	..	3.30	3.25	3.32
Finisseur (rouleau).....	1.75 ¹	..	1.73	1.72	1.76
Scieries								
Coupeur de bords.....	0.99	1.05	1.12	1.31	1.32	1.84
Classeur.....	..	1.06	1.02	1.32	1.14	1.77
Abattoirs et conserveries								
Boucher.....	1.70	1.52	1.78	1.63	1.78	1.84
Camionneur.....	1.39 ²	..	1.66	1.63	1.73	1.67	1.69	1.79
Filés et tissus de laine								
Fileur.....	0.96	1.06
Tisseuse.....	1.07

¹ Dans les provinces de l'Atlantique.² Provinces Maritimes.17.—Salaire horaire de certaines occupations dans certaines villes, 1^{er} octobre 1956

Industrie et occupation	Halifax	Montréal	Toronto	Winnipeg	Vancouver
	\$	\$	\$	\$	\$
Construction (bâtiment seulement)					
Briqueteur et maçon.....	2.02	2.10	2.61	2.25	2.50
Charpentier.....	1.77	1.90	2.40	2.05	2.25
Électricien.....	1.87	2.00	2.65	2.20	2.42
Peintre.....	1.53	1.80	2.05	1.80	2.19
Plâtrier.....	1.91	2.12	2.45	2.25	2.35
Plombier.....	1.86	2.12	2.44	2.25	2.55
Tôlier.....	1.63	1.90	2.40	2.00	2.35
Manceuvre.....	1.26	1.30	1.45	1.20	1.66
Fabrication					
Manceuvre (homme).....	1.18	1.31	1.45	1.30	1.61
Transport (urbain et suburbain)					
Conducteur de tramways, d'autobus, et de trolleybus.....	1.49	1.55 ²	1.71	1.63	1.82
Réparateur de carrosserie, autobus et tramways...	—	1.67	1.86	1.73	1.97
Réparateur de tramways et de trolleybus.....	1.57	1.62	1.80	1.68	1.91
Électricien.....	1.68	1.66	1.83	1.73	1.96
Manceuvre.....	1.38	1.29	1.50	1.30	1.62
Impression, édition et industries connexes					
Quotidiens:					
Compositeur à la main et linotypiste.....	2.40	2.81	3.01	1.99	2.63
Pressier.....	2.27	2.70	3.01	1.94	2.63
Autres que journaux quotidiens:					
Relieuse à la main.....	0.67	1.03	1.12	0.96	1.36
Compositeur à la main.....	1.52	2.18	2.33	1.91	2.31
Linotypiste.....	—	2.25	2.32	1.93	2.30
Pressier, cylindre.....	1.32	2.08	2.22	1.89	2.30
Pressier, platine.....	1.27	1.91	2.12	1.85	2.15
Pressier, offset.....	—	2.46	2.52	2.00	2.44

¹ Taux maximums d'après la durée de service.² Exclusion de tramways à deux hommes.

18.—Moyenne des heures régulières ou normales de travail par semaine de travailleurs de certaines industries, par province, 1952-1956

Division et année	Provinces de l'Atlantique ¹	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	
	heures	heures	heures	heures	heures	heures	heures	
Vêtement de travail.....	1952 ²	43.6	45.0	41.0	40.0	..	40.0	42.7
	1953 ²	43.8	43.6	41.1	40.4	..	40.0	40.0
	1954	44.0	44.2	40.9	40.0	..	40.0	40.9
	1955	44.0	43.1	40.7	40.0	40.5
	1956	41.7	43.4	40.8	40.0	..	40.0	40.4
Pâte et papier.....	1952 ²	47.0	48.2	42.8	40.0	40.0
	1953 ²	44.2	46.4	41.3	40.0
	1954	41.1	41.6	40.6	40.0	40.0
	1955	41.3	40.7	40.5	40.0
	1956	41.3	40.7	40.6	40.0
Produits du bois.....	1952 ²	50.4	51.7	46.2	44.2	44.0	45.7	40.6
	1953 ²	49.9	50.7	45.7	45.3	45.4	46.1	40.4
	1954	51.0	51.2	46.0	44.2	44.0	45.5	40.7
	1955	50.2	50.0	45.8	44.2	44.0	44.7	40.6
	1956	50.1	50.0	45.4	44.2	44.0	44.8	40.3
Viande et produits.....	1952 ²	40.8	42.5	41.6	40.1	40.6	40.1	40.0
	1953 ²	41.4	41.7	41.8	40.1	40.4	40.0	40.0
	1954	40.9	42.0	41.5	40.2	40.3	40.0	40.0
	1955	40.6	41.9	41.8	40.3	40.3	40.0	40.0
	1956	40.4	41.6	41.9	40.2	40.2	40.0	40.0
Fer et produits.....	1952 ²	41.7	44.8	41.4	43.8	44.0	43.1	40.1
	1953 ²	41.0	44.3	41.4	44.3	44.0	41.7	40.8
	1954	40.7	43.2	41.0	43.7	42.8	41.6	40.1
	1955	40.6	43.2	40.9	42.8	42.3	41.2	40.2
	1956	40.4	43.0	40.8	41.2	41.0	41.5	40.1
Filés et tissus de laine.....	1952 ²	46.1	47.5	45.1	45.3	45.3	45.3	45.3
	1953 ²	46.3	46.6	45.7	42.2	42.2
	1954	44.2	45.9	45.3	42.5	42.3
	1955	43.8	46.5	44.7	40.3	42.3
	1956	43.8	46.4	44.7	41.1	42.3

¹ Sans Terre-Neuve. ² Hommes seulement.

19.—Conditions de travail de la main-d'œuvre manufacturière au 1^{er} avril 1953-1956

SOURCE: Enquête annuelle sur les conditions de travail, Division de l'économique et de recherches, ministère du Travail.

Détail	1 ^{er} avril 1953	1 ^{er} avril 1954	1 ^{er} avril 1955	1 ^{er} avril 1956
Nombre de travailleurs.....	802,000	803,000	765,000	800,000
POURCENTAGE DE TRAVAILLEURS				
Horaire hebdomadaire normal:				
40 heures et moins.....	43.3	52.8	57.9	62.1
Plus de 40 et moins de 44.....	15.3	13.9	11.5	11.2
44.....	10.1	7.7	6.8	5.8
45.....	15.4	12.5	11.2	9.5
Plus de 45 et moins de 48.....	2.0	1.7	1.8	1.7
48.....	9.6	7.2	7.1	6.0
Plus de 48.....	4.3	4.2	3.7	3.7
Travailleurs à la semaine de 5 jours.....	78.5	82.5 ¹	83.9 ¹	85.5 ¹

Renvois à la fin du tableau, p. 800.

19.—Conditions de travail de la main-d'œuvre manufacturière au 1^{er} avril 1953-1956—fin

Détail	1 ^{er} avril 1953	1 ^{er} avril 1954	1 ^{er} avril 1955	1 ^{er} avril 1956
POURCENTAGE DE TRAVAILLEURS—fin				
Taux de temps supplémentaire:				
Travailleurs d'établissements payant plus que le taux normal après l'horaire quotidien ou hebdomadaire.....	93.4
Travailleurs d'établissements payant le taux normal majoré de moitié après horaire quotidien ou hebdomadaire.....	92.2	..	88.6	..
Taux différencié:				
Travailleurs d'établissements à travail par poste.....	71.0	..	78.0 ²	..
Travailleurs d'établissements payant des taux différenciés.....	66.2	..	68.6	..
Fêtes légales payées:				
Travailleurs bénéficiant de fêtes légales payées.....	94.7	93.6	94.4	93.8
Travailleurs bénéficiant de:				
1 à 5 fêtes légales payées.....	17.0	17.2	14.3	11.8
6.....	14.5	13.1	12.6	8.4
7.....	12.6	11.3	11.2	12.0
8.....	41.4	43.4	47.3	51.5
Plus de 8.....	9.2	8.6	9.0	10.1
Vacances payées:				
Au moins une semaine.....	99.3	99.2	99.7	..
Une semaine.....	91.1	89.3	90.3	90.0
Après 1 an ou moins.....	87.3	85.8	89.3	89.1
Service non spécifié.....	3.8	3.5	1.0	0.9
Deux semaines.....	92.6	92.0	92.4	92.3
Après 1 an ou moins.....	14.9	15.5	15.6	15.5
2 ans.....	9.6	10.3	11.4	11.5
3 ans.....	22.5	25.5	27.0	27.9
5 ans.....	40.4	35.2	34.7	33.7
Autres.....	5.2	5.5	3.7	3.7
Trois semaines.....	50.8	53.6	60.0	62.9
Après 15 ans.....	28.8	36.9	43.7	47.0
Après 20 ans.....	10.9	6.9	6.4	5.6
Autres.....	11.1	9.8	9.9	10.3
Quatre semaines.....	4.0	5.0	6.8	10.2
Après 25 ans.....	3.3	4.1	5.8	7.6
Autres.....	0.7	0.9	1.0	2.6
Autres périodes de vacances.....	0.9
Fermeture pour vacances:				
Travailleurs d'établissements déclarant une période de fermeture.....	61.5	58.9
Travailleurs d'établissements déclarant une période de 2 semaines de fermeture.....	47.6	46.9
Périodes de repos:				
Travailleurs d'établissements déclarant des périodes de repos....	..	61.7	..	65.7
Travailleurs d'établissements accordant deux périodes de 10 minutes chacune.....	..	42.7	..	42.7
Congés de maladie:				
Travailleurs d'établissements accordant des congés de maladie...	12.7

¹ Comprend un petit nombre de travailleurs d'établissements où alternent la semaine de 5 jours et celle de 5½ jours. ² Travail par poste régulièrement fourni dans les établissements englobant 63 p. 100 des travailleurs; à l'occasion dans le cas de ceux qui en emploient 15 p. 100.

29.—Conditions de travail du personnel de bureau de l'industrie manufacturière au 1^{er} avril 1953-1956

Source: Enquête annuelle sur les conditions de travail, Division de l'économie et de recherches, ministère du Travail.

Détail	1 ^{er} avril 1953	1 ^{er} avril 1954	1 ^{er} avril 1955	1 ^{er} avril 1956
Nombre d'employés.....	183,000	196,000	196,000	205,000
	POURCENTAGE D'EMPLOYÉS			
Horaire hebdomadaire normal:				
Moins de 37 heures $\frac{1}{2}$	19.4	21.0	21.9	21.9
37 $\frac{1}{2}$	30.1	34.9	38.2	40.8
Plus de 37 $\frac{1}{2}$ et moins de 40.....	19.1	15.0	12.0	9.6
40.....	21.2	21.0	20.0	21.2
Plus de 40.....	10.2	8.1	7.9	6.5
Employés à la semaine de 5 jours.....	84.1	88.5 ¹	89.1 ¹	90.9 ¹
Rémunération du travail supplémentaire:				
Employés d'établissements déclarant:				
Rémunération en congés.....	11.8
Rémunération au taux normal.....	21.4
Rémunération à un taux plus élevé.....	21.1
Allocations pour repas ²	41.4
Autres.....	2.1
Fêtes légales payées:				
Employés bénéficiant de fêtes légales payées.....	99.5	98.9	99.1	99.0
Employés bénéficiant de:				
1 à 6 fêtes légales.....	6.9	6.5	6.8	4.2
7.....	12.2	11.4	10.7	9.7
8.....	57.4	61.0	61.1	60.8
9.....	16.1	13.6	14.9	17.5
Plus de 9.....	6.9	6.4	5.6	6.8
Vacances payées:				
Au moins une semaine.....	99.7	99.8	100.0	100.0
Une semaine:				
Après une année ou moins.....	56.1	65.0	69.4	69.4
Service non spécifié.....	6.8	1.8	0.8	0.3
Deux semaines.....	97.7	96.0	98.6	98.7
Après 1 année.....	88.5	87.0	89.3	90.1
Après 2 ans.....	4.6	5.0	5.3	5.2
Après 3 ans.....	0.7	0.8	1.0	0.9
Après 5 ans.....	1.9	1.6	1.3	2.0
Autres.....	2.0	1.6	1.7	0.5
Trois semaines.....	60.6	63.8	69.4	71.9
Après 10 ans ou moins.....	4.0	5.4	5.4	10.3
Après 15 ans.....	32.1	43.4	51.0	51.3
Après 20 ans.....	14.5	7.2	6.7	5.5
Autres.....	10.0	7.8	6.3	4.8
Quatre semaines.....	4.4	5.5	7.6	12.9
Après 25 ans.....	3.2	4.2	6.1	9.1
Autres.....	1.2	1.3	1.5	3.8
Autres périodes de vacances.....	0.1
Congés de maladie:				
Employés d'établissements accordant des congés de maladie.....	93.7	..	93.4	..
Régime d'assurance collective maladie ou accident:				
Employés d'établissements déclarant un régime d'assurance-maladie ou accident.....
Assurance-vie collective:				
Employés d'établissements déclarant une assurance-vie collective..	..	87.4	90.1	90.5
Régime de retraite:				
Employés d'établissements déclarant un régime de retraite.....	64.3	71.7	74.4	78.4

¹ Comprend un petit nombre d'employés d'établissements où alternent la semaine de 5 jours et celle de 5 $\frac{1}{2}$ jours.
² Les allocations pour repas sont accordées parfois en sus d'autres rémunérations du travail supplémentaire; dans certains cas, elles en constituent la seule rémunération.

Salaires de la main-d'œuvre agricole.—Les salaires des travailleurs agricoles ont suivi une courbe ascendante au cours des quelques dernières années. Ils ont marqué de légères hausses en 1952 et en 1953, n'ont pas montré de changement appréciable en 1954 et 1955, puis ont repris leur mouvement à la hausse en 1956. Les renseignements sur ces salaires sont communiqués par des correspondants agricoles établis dans toutes les provinces, sauf Terre-Neuve.

21.—Salairé moyen de la main-d'œuvre agricole (hommes) par jour et par mois, les 15 janvier, 15 mai et 15 août 1952-1956

NOTA.—Les chiffres à compter de 1940 figurent au tableau correspondant des éditions antérieures de l'Annuaire, à partir de celle de 1943-1944.

Province et année	15 janvier				15 mai				15 août			
	Par jour		Par mois		Par jour		Par mois		Par jour		Par mois	
	Avec pension	Sans pension	Avec pension	Sans pension	Avec pension	Sans pension	Avec pension	Sans pension	Avec pension	Sans pension	Avec pension	Sans pension
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Maritimes												
1952.....	4.30	5.40	89.00	118.00	4.30	5.30	92.00	121.00	4.50	5.60	91.00	122.00
1953.....	4.30	5.20	86.00	114.00	4.30	5.30	87.00	115.00	4.60	5.50	85.00	118.00
1954.....	4.30	5.40	89.00	120.00	4.20	5.10	87.00	111.00	4.50	5.60	92.00	123.00
1955.....	4.40	5.40	86.00	114.00	4.50	5.40	92.00	116.00	4.80	5.70	98.00	123.00
1956.....	4.60	5.60	90.00	118.00	4.80	5.70	96.00	119.00	5.00	5.90	102.00	125.00
Québec												
1952.....	4.70	5.70	96.00	129.00	4.60	5.70	95.00	132.00	5.10	6.20	101.00	136.00
1953.....	4.70	5.70	90.00	125.00	4.80	6.00	95.00	127.00	5.10	6.40	97.00	131.00
1954.....	4.60	5.90	93.00	128.00	4.60	5.80	91.00	125.00	4.80	6.00	94.00	127.00
1955.....	4.60	5.90	91.00	125.00	4.60	5.90	92.00	126.00	5.10	6.20	96.00	131.00
1956.....	4.70	5.90	92.00	123.00	5.10	6.30	100.00	135.00	5.50	6.80	108.00	147.00
Ontario												
1952.....	4.70	5.90	87.00	121.00	4.80	5.90	88.00	121.00	5.40	6.60	91.00	124.00
1953.....	4.90	6.20	83.00	119.00	5.10	6.30	90.00	123.00	5.60	7.10	93.00	128.00
1954.....	4.90	6.20	84.00	118.00	5.00	6.20	87.00	118.00	5.40	6.80	88.00	125.00
1955.....	4.90	6.10	84.00	115.00	5.20	6.60	91.00	123.00	5.50	6.80	90.00	125.00
1956.....	5.20	6.60	86.00	126.00	5.50	6.80	96.00	131.00	6.00	7.60	104.00	138.00
Manitoba												
1952.....	4.40	5.40	80.00	107.00	5.10	6.40	102.00	134.00	6.20	7.90	107.00	141.00
1953.....	4.50	5.50	76.00	108.00	5.30	6.90	105.00	140.00	6.00	8.10	110.00	141.00
1954.....	4.60	5.80	78.00	110.00	5.00	6.20	104.00	135.00	5.90	7.20	105.00	130.00
1955.....	4.20	5.80	75.00	114.00	5.10	6.70	99.00	127.00	5.80	7.10	102.00	128.00
1956.....	4.60	6.80	78.00	116.00	5.50	6.90	110.00	148.00	6.40	7.70	116.00	151.00
Saskatchewan												
1952.....	4.10	5.30	75.00	114.00	5.40	6.60	113.00	146.00	7.30	8.30	119.00	151.00
1953.....	4.70	6.10	81.00	117.00	6.00	7.50	122.00	148.00	6.60	8.10	124.00	152.00
1954.....	4.90	6.10	80.00	111.00	5.80	7.50	118.00	145.00	5.90	7.50	120.00	148.00
1955.....	4.30	5.80	74.00	109.00	5.40	6.80	116.00	141.00	6.20	7.90	118.00	151.00
1956.....	4.70	6.40	77.00	115.00	5.80	6.90	120.00	150.00	6.00	8.20	127.00	159.00
Alberta												
1952.....	4.50	5.50	91.00	125.00	5.70	6.90	112.00	145.00	7.00	8.10	118.00	155.00
1953.....	5.20	6.20	96.00	131.00	6.20	7.60	115.00	154.00	6.50	8.10	122.00	156.00
1954.....	5.50	6.80	97.00	135.00	5.70	7.30	115.00	148.00	6.10	7.40	117.00	152.00
1955.....	4.70	6.00	93.00	125.00	5.50	7.30	112.00	145.00	6.10	7.50	115.00	151.00
1956.....	5.00	6.60	94.00	130.00	6.30	7.70	122.00	160.00	6.60	8.00	123.00	157.00
Colombie-Britannique												
1952.....	6.60	7.90	92.00	146.00	5.90	7.20	107.00	152.00	6.40	7.40	112.00	145.00
1953.....	6.80	8.60	110.00	146.00	6.12	7.90	108.00	160.00	5.75	7.00	110.00	146.00
1954.....	6.20	8.30	99.00	140.00	5.90	7.50	111.00	156.00	6.80	8.00	120.00	159.00
1955.....	6.00	8.00	100.00	140.00	6.60	7.90	114.00	153.00	6.70	8.00	115.00	160.00
1956.....	6.20	8.00	101.00	147.00	6.60	7.90	115.00	154.00	7.60	8.50	120.00	165.00
Total												
1952.....	4.60	5.70	86.00	121.00	4.90	6.00	101.00	135.00	5.60	6.70	105.00	139.00
1953.....	4.70	5.80	87.00	122.00	5.00	6.20	105.00	138.00	5.50	6.80	107.00	140.00
1954.....	4.60	5.90	88.00	122.00	4.80	6.00	102.00	133.00	5.10	6.40	106.00	139.00
1955.....	4.60	5.80	85.00	119.00	4.90	6.10	103.00	133.00	5.40	6.60	103.00	136.00
1956.....	4.80	6.10	86.00	123.00	5.30	6.40	108.00	142.00	5.80	7.00	115.00	149.00

Section 5.—Assurance-chômage

La loi sur l'assurance-chômage, entrée en vigueur le 1^{er} juillet 1941, s'applique à toutes les personnes employées en vertu d'un contrat de service, sauf les catégories suivantes: les travailleurs d'industries ou d'occupations déterminées comme l'agriculture, l'horticulture, l'exploitation forestière (à compter du 1^{er} janvier 1956, l'application a été étendue à certains emplois dans ces trois industries); les membres des forces armées du Canada; les membres des services permanents de l'administration fédérale; les employés des gouvernements provinciaux, sauf dans le cas où ils sont assurés avec le consentement du gouvernement de la province; les membres des services permanents reconnus des administrations municipales ou publiques; les domestiques; les infirmières en service particulier; les membres du personnel enseignant; certains directeurs-employés de sociétés; les travailleurs employés autrement qu'à l'heure, à la journée ou à la pièce qui touchent plus de \$4,800 par année à moins qu'ils ne choisissent de demeurer assurés; les employés d'institutions de charité et d'hôpitaux sans but lucratif, sauf quand l'institution ou l'hôpital consent d'assurer certains groupes ou catégories de personnes avec le consentement de la Commission. Toute personne rémunérée à l'heure, à la journée ou à la pièce (y compris un taux de parcours) est assurée quel que soit le montant de ses gains, de même que tout employé touchant \$4,800 par année et rémunéré à la semaine, au mois, à l'année ou à commission.

Caisse d'assurance-chômage.—Employeurs et travailleurs versent une part égale à la Caisse d'assurance-chômage. L'État contribue un montant égal au cinquième des contributions réunies des employeurs et des travailleurs et assume les frais d'administration. Du 1^{er} juillet 1941 au 31 mars 1956, les employeurs et les travailleurs ont versé \$1,569,863,590 à la Caisse et le gouvernement fédéral, \$313,982,080. L'intérêt et les bénéfices sur la vente de titres se sont chiffrés à \$197,095,791 et les amendes à \$250,318, donnant un revenu global de \$2,081,191,779.

Les premières prestations étaient payables le 27 janvier 1942. Le total des prestations versées jusqu'au 31 mars 1956 s'est élevé à \$1,226,993,261, le solde en caisse s'établissant à \$854,198,519. Les réserves de la Caisse sont placées en obligations du gouvernement du Canada; le 31 mars 1956, la valeur au pair des obligations en portefeuille était de \$853,253,000.

CONTRIBUTIONS ET PRESTATIONS HEBDOMADAIRES EN VERTU DE LA LOI SUR L'ASSURANCE-CHÔMAGE, EN VIGUEUR LE 2 OCTOBRE 1956

Gains	Contributions hebdomadaires ¹		Coupure du timbre ²	Marge des contributions hebdomadaires moyennes	Prestations hebdomadaires ³	
	de l'employeur	du travailleur			Assuré sans personne à sa charge	Assuré ayant une personne à sa charge
	cents	cents	cents	cents	\$	\$
Moins de \$9 ⁴	8	8	16	Moins de 20.....	6	8
\$ 9 à \$14.99.....	16	16	32	20 et moins de 27.....	9	12
\$15 à \$20.99.....	24	24	48	27 et moins de 33.....	11	15
\$21 à \$26.99.....	30	30	60	33 et moins de 39.....	13	18
\$27 à \$32.99.....	36	36	72	39 et moins de 45.....	15	21
\$33 à \$38.99.....	42	42	84	45 et moins de 50.....	17	24
\$39 à \$44.99.....	48	48	96	50 et moins de 54.....	19	26
\$45 à \$50.99.....	52	52	1.04	54 et moins de 58.....	21	28
\$51 à \$56.99.....	56	56	1.12	58 à 60.....	23	30
\$57 ou plus.....	60	60	1.20			

¹ La contribution hebdomadaire se fonde sur le gain réel de la semaine, sans égard au nombre de jours durant lequel le gain a été acquis. ² Les timbres d'assurance-chômage réunissent les contributions de l'employeur et du travailleur. ³ Taux calculés d'après la moyenne des contributions hebdomadaires des 30 dernières des 104 semaines qui précèdent la réclamation. Depuis le 2 octobre 1955, le réclamant doit compter au moins 30 contributions hebdomadaires durant les 104 semaines qui précèdent la réclamation pour avoir droit aux prestations; 8 des contributions doivent intervenir dans les 52 dernières semaines. (Ces périodes de 104 semaines et de 52 semaines peuvent être prolongées dans certaines circonstances.) ⁴ Les travailleurs qui gagnent moins de \$9 par semaine ne reçoivent que la moitié d'un timbre de 32 cents (8 cents de l'employeur et 8 cents du travailleur).

La durée des prestations dépend des contributions: une semaine de prestations pour deux semaines de contributions au cours des 104 dernières semaines et un maximum de 36 semaines. Le taux des prestations est déterminé suivant la moyenne des contributions au cours des 30 dernières semaines. Aucune prestation n'est payée durant une période de prestation avant un délai d'attente équivalant à une pleine semaine de prestation.

Plusieurs causes de déchéance du droit aux prestations sont prévues: la perte d'emploi pour cause de différend ouvrier auquel l'assuré participe ou est directement intéressé; le refus d'accepter un emploi approprié; l'internement de l'assuré dans une prison ou une institution soutenue par les deniers publics; le refus de suivre un cours d'instruction ou de formation quand l'assuré est avisé de le faire; le fait d'habiter ailleurs qu'au Canada, sauf prescription contraire. Si le travailleur est congédié pour cause d'inconduite, quitte son emploi volontairement, sans raison valable, ou refuse un emploi approprié, il peut être frappé de déchéance pendant six semaines.

Des prestations saisonnières sont payables du 1^{er} janvier au 15 avril à certains réclama-nts qui ont épuisé leurs prestations ou qui n'ont pas versé suffisamment de contributions pour avoir droit aux prestations normales.

22.—Assurés en vertu de la loi sur l'assurance-chômage, par groupe industriel et sexe, 1955 et 1956

NOTA.—Fondé sur un échantillon de 10 p. 100 du nombre de contributeurs et de réclama-nts au 1^{er} juin.

Industrie	1955		1956	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Agriculture	3,560	580	5,750	650
Exploitation forestière	74,690	1,650	122,450	3,020
Pêche, chasse et piégeage	310	1	670	30
Mines, carrières et puits de pétrole	94,720	3,840	100,840	3,970
Extraction des métaux.....	49,610	1,240	58,500	1,720
Combustibles.....	26,940	1,290	24,480	860
Extraction des non-métalliques.....	9,980	150	8,320	260
Carrières, argilières et sablières.....	4,030	140	4,620	110
Prospection.....	4,160	1,020	4,920	1,020
Fabrication	911,580	272,940	920,680	298,250
Aliments et boissons.....	110,560	40,690	113,850	49,500
Tabac et produits.....	3,200	4,870	3,770	5,360
Produits du caoutchouc.....	15,280	4,810	15,410	5,040
Produits du cuir.....	16,170	11,710	15,500	12,820
Produits textiles (sauf vêtement).....	38,930	22,500	36,130	22,890
Vêtements.....	32,070	67,070	29,500	70,880
Produits du bois.....	104,840	9,070	106,430	9,720
Produits du papier.....	72,700	12,090	72,770	12,940
Impression, édition et industries connexes.....	37,360	17,190	37,110	18,260
Produits du fer et de l'acier.....	154,470	17,540	158,450	18,000
Matériel de transport.....	136,220	11,100	138,320	12,160
Produits des métaux non ferreux.....	47,110	6,410	46,180	6,980
Appareils et fournitures électriques.....	46,650	20,020	49,240	22,820
Produits des non-métalliques.....	31,930	3,570	34,790	4,320
Dérivés du pétrole et du charbon.....	10,410	940	10,670	1,040
Produits chimiques.....	37,450	13,470	36,250	13,770
Industries manufacturières diverses.....	16,230	9,890	16,500	11,750
Construction	262,980	7,960	369,040	9,140
Entrepreneurs généraux.....	174,320	4,650	262,980	5,550
Sous-entrepreneurs.....	88,660	3,310	106,060	3,590
Transports, entreposage et communications	269,150	50,510	281,280	54,760
Transports.....	236,210	15,280	248,830	17,560
Entreposage.....	12,900	2,160	10,970	1,660
Communications.....	20,040	33,070	21,480	35,540
Services publics	35,840	5,040	34,260	5,510

¹ Une estimation de moins de 100 personnes.

22.—Assurés en vertu de la loi sur l'assurance-chômage, par groupe industriel et sexe, 1955 et 1956—fin

Industrie	1955		1956	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Commerce	356,040	210,260	365,670	242,410
De gros.....	129,680	40,540	121,460	42,190
De détail.....	226,360	169,720	244,210	200,220
Finance, assurance et immeuble	47,130	76,880	46,860	84,080
Services divers	242,140	170,300	268,470	208,070
Sociaux ou publics.....	15,730	17,990	19,280	23,630
Gouvernementaux.....	116,330	30,950	119,840	31,040
Récréatifs.....	10,680	6,560	14,170	7,450
Commerciaux.....	28,490	22,860	32,230	28,880
Personnels.....	70,910	91,940	82,950	117,070
Non spécifié	11,120	3,370	23,980	8,420
Réclamants	99,860	44,480	178,460	89,610
Total, toutes industries	2,409,120	847,820	2,718,410	1,007,920

23.—Nombre de personnes établissant des périodes régulières de prestations, périodes de prestations terminées avec mention de la durée et du montant payé, par province, 1955 et 1956

NOTA.—Fondé sur un échantillon de 25 p. 100.

Province	Personnes établissant périodes de prestations	Périodes de prestations terminées	Durée des prestations ¹		Prestations payées
			Semaines complètes	Semaines partielles	
1955					
Terre-Neuve.....	21,080	24,732	50,764	12,100	6,109,056
Île-du-Prince-Édouard.....	3,972	4,596	11,072	2,540	995,316
Nouvelle-Écosse.....	40,840	41,676	98,920	35,048	9,448,924
Nouveau-Brunswick.....	35,132	39,196	77,124	26,656	8,962,840
Québec.....	273,084	311,040	690,984	198,532	69,340,180
Ontario.....	280,848	333,840	749,452	216,548	71,092,308
Manitoba.....	36,856	42,592	120,568	29,764	9,668,732
Saskatchewan.....	24,232	25,508	80,400	16,260	5,940,936
Alberta.....	46,392	51,272	98,804	33,000	10,432,780
Colombie-Britannique.....	86,932	103,440	234,676	83,528	21,050,280
Total, 1955	849,368	977,892	2,212,764²	653,976²	213,041,352
1956					
Terre-Neuve.....	22,548	19,032	252,024	32,792	5,636,232
Île-du-Prince-Édouard.....	4,280	3,512	49,424	6,516	933,748
Nouvelle-Écosse.....	38,348	38,004	374,476	90,852	8,054,996
Nouveau-Brunswick.....	36,396	30,456	359,656	61,736	7,607,632
Québec.....	267,028	251,580	2,759,016	427,884	57,458,096
Ontario.....	267,264	272,164	2,470,212	447,304	52,179,184
Manitoba.....	38,856	34,896	414,428	64,208	8,419,372
Saskatchewan.....	24,208	22,808	284,356	35,296	5,897,468
Alberta.....	44,032	44,320	393,704	92,148	8,655,828
Colombie-Britannique.....	91,464	84,516	748,244	151,036	16,321,956
Total, 1956	834,424	801,288	8,105,540	1,409,772	171,164,312

¹ De janvier à septembre 1955 la durée est calculée sur une base quotidienne. Le total de jours pour cette période est de 52,408,092. ² D'octobre à décembre seulement.

24.—Périodes régulières de prestations terminées en 1955 et 1956, classées suivant le montant des prestations autorisées et payées

NOTA.—Fondé sur un échantillon de 25 p. 100.

Montant de prestations	1955		1956	
	Autorisées	Payées	Autorisées	Payées
\$ 0.....		81,408		88,016
\$ 1 - \$ 19.....	17,552	41,080	5,084	40,172
\$ 20 - \$ 39.....		47,240		47,800
\$ 40 - \$ 59.....		43,652		42,124
\$ 60 - \$ 79.....		46,500		39,748
\$ 80 - \$ 99.....	20,992	48,796	6,356	37,116
\$ 100 - \$119.....	28,236	50,820	8,728	34,916
\$ 120 - \$139.....	28,764	49,044	9,584	33,524
\$ 140 - \$159.....	35,260	52,248	12,572	31,680
\$ 160 - \$179.....	33,468	47,476	15,068	30,764
\$ 180 - \$199.....	32,840	44,056	16,712	30,144
\$ 200 - \$219.....	34,532	43,744	17,196	27,616
\$ 220 - \$239.....	32,652	38,980	20,576	27,264
\$ 240 - \$259.....	30,500	35,944	23,660	26,756
\$ 260 - \$279.....	28,384	31,864	22,520	24,260
\$ 280 - \$299.....	27,744	28,904	22,336	21,964
\$ 300 - \$319.....	27,008	26,744	23,892	21,388
\$ 320 - \$339.....	24,016	22,224	24,324	20,300
\$ 340 - \$359.....	24,184	20,764	23,164	16,992
\$ 360 - \$379.....	22,700	18,540	24,728	17,436
\$ 380 - \$399.....	21,160	16,420	28,200	17,624
\$ 400 - \$449.....	49,660	32,960	55,688	32,248
\$ 450 - \$499.....	44,896	23,820	55,140	24,096
\$ 500 - \$549.....	41,768	18,348	54,764	16,856
\$ 550 - \$599.....	39,536	13,124	37,044	9,888
\$ 600 - \$649.....	37,796	10,672	43,580	8,276
\$ 650 - \$699.....	35,664	7,984	33,212	5,508
\$ 700 - \$749.....	34,844	6,920	27,016	4,020
\$ 750 - \$799.....	32,428	5,160	30,980	4,180
\$ 800 - \$899.....	52,148	7,556	53,076	5,756
\$ 900 - \$999.....	36,692	4,576	31,576	2,928
\$1,000 ou plus.....	102,468	10,324	74,512	9,928
Total.....	977,892	977,892	801,288	801,288

25.—Périodes régulières de prestations terminées en 1955 et 1956 et durée des prestations, selon le taux hebdomadaire de prestations autorisées et la condition de soutien de famille.

NOTA.—Fondé sur un échantillon de 25 p. 100. Les taux des contributions et des prestations ont été révisés le 2 octobre 1955.

Condition de soutien de famille et taux hebdomadaire de prestations	1955			1956		
	Périodes de prestations terminées	Durée des prestations ¹		Périodes de prestations terminées	Durée des prestations	
		Semaines complètes	Semaines partielles		Semaines complètes	Semaines partielles
Avec charge de famille.....	475,596	1,125,992	347,296	389,860	3,969,456	749,188
Moins de \$8.....	64	272	36
\$ 8.....	400	988	108	380	5,636	1,032
\$12.....	1,976	5,564	884	1,596	23,184	3,332
\$15.....	5,676	14,664	3,760	4,784	70,344	8,648
\$18.....	16,268	36,804	10,768	13,392	176,216	28,156
\$21.....	102,244	223,240	63,352	68,940	787,080	142,524
\$24.....	348,968	844,460	268,388	239,032	2,216,716	505,740
\$26.....	18,336	208,516	16,928
\$28.....	15,588	188,544	16,332
\$30.....	27,812	293,220	25,496

25.—Périodes régulières de prestations terminées en 1955 et 1956 et durée des prestations, selon le taux hebdomadaire de prestations autorisées et la condition de soutien de famille—fin

Condition de soutien de famille et taux hebdomadaire de prestations	1955			1956		
	Périodes de prestations terminées	Durée des prestations ¹		Périodes de prestations terminées	Durée des prestations	
		Semaines complètes	Semaines partielles		Semaines complètes	Semaines partielles
Sans charge de famille.....	502,296	1,086,772	306,680	411,428	4,136,084	661,584
Moins de \$6.....	196	752	148
\$ 6.....	2,800	5,804	1,368	2,152	26,852	2,928
\$ 9.....	22,000	41,204	10,396	16,988	191,964	25,696
\$11.....	45,400	92,040	27,052	36,828	389,652	61,520
\$13.....	75,076	154,996	49,544	59,220	607,984	103,196
\$15.....	157,944	332,728	92,476	118,024	1,204,808	197,908
\$17.....	198,880	459,248	125,696	143,504	1,316,472	245,628
\$19.....	12,336	138,460	9,012
\$21.....	10,196	123,708	7,288
\$23.....	12,180	136,184	8,408
Total.....	977,892	2,212,764¹	653,976¹	801,288	8,105,540	1,409,772

¹ D'octobre à décembre seulement; de janvier à septembre la durée est calculée sur une base quotidienne. Le total de jours pour cette période est de 52,408,092.

26.—Périodes régulières de prestations terminées en 1955 et 1956 et durée des prestations, classées selon l'âge du réclamant

NOTA.—Fondé sur un échantillon de 25 p. 100.

Âge	Périodes de prestations terminées	Durée des prestations ¹		Périodes de prestations terminées	
		Semaines complètes	Semaines partielles	Périmées	Épuisées
1955					
Moins de 20 ans.....	40,832	49,512	23,348	20,200	20,632
20 - 24 ans.....	168,056	311,788	95,360	114,736	53,320
25 - 29 ".....	158,220	324,112	96,660	116,356	41,864
30 - 34 ".....	129,192	277,184	91,528	93,980	35,212
35 - 39 ".....	100,852	214,468	71,568	71,984	28,868
40 - 44 ".....	93,024	201,904	67,856	64,444	28,580
45 - 49 ".....	79,532	186,484	60,264	53,956	25,576
50 - 54 ".....	65,172	154,864	48,780	43,116	22,056
55 - 59 ".....	49,372	132,664	35,008	30,440	18,932
60 - 64 ".....	34,892	107,552	23,132	19,552	15,340
65 - 69 ".....	30,804	144,172	20,468	15,072	15,732
70 ans et plus.....	18,156	86,784	12,252	7,228	10,928
Non spécifié.....	9,788	21,276	7,752	7,340	2,448
Total, 1955.....	977,892	2,212,764¹	653,976¹	658,404	319,488
1956					
Moins de 20 ans.....	27,908	214,352	33,448	22,028	5,880
20 - 24 ans.....	136,020	1,128,788	195,772	116,860	19,160
25 - 29 ".....	132,316	1,185,888	212,488	115,844	16,472
30 - 34 ".....	107,388	955,348	188,592	92,876	14,512
35 - 39 ".....	85,692	768,316	154,808	73,376	12,316
40 - 44 ".....	76,272	717,968	146,560	63,964	12,308
45 - 49 ".....	65,488	649,588	131,328	54,196	11,292
50 - 54 ".....	53,072	568,220	106,524	42,708	10,364
55 - 59 ".....	39,488	474,324	80,388	30,572	8,916
60 - 64 ".....	37,096	649,064	73,272	25,516	11,580
65 - 69 ".....	17,212	357,260	36,540	10,444	6,768
70 ans et plus.....	14,896	363,792	35,820	7,624	7,272
Non spécifié.....	8,440	72,632	14,232	7,384	1,056
Total, 1956.....	801,288	8,105,540	1,409,772	663,392	137,896

¹ D'octobre à décembre 1955 seulement; de janvier à septembre la durée est calculée sur une base quotidienne. Le total de jours pour cette période est de 52,408,092.

27.—Périodes régulières de prestations terminées en 1955 et 1956 et durée des prestations, classées suivant l'occupation

NOTA.—Fondé sur un échantillon de 25 p. 100.

Occupation	1955			1956		
	Périodes de prestations terminées	Durée des prestations ¹		Périodes de prestations terminées	Durée des prestations	
		Semaines complètes	Semaines partielles		Semaines complètes	Semaines partielles
Administration.....	7,592	23,992	4,232	7,048	95,340	9,788
Professions.....	7,068	16,188	3,408	5,960	61,904	7,156
Emplois de bureau.....	74,032	206,372	36,840	64,452	746,604	92,552
Transports.....	89,912	214,940	61,276	77,900	803,456	152,812
Communications.....	6,460	17,404	3,292	5,896	78,840	9,072
Commerce.....	50,376	112,160	28,652	45,636	532,104	90,368
Finance.....	624	1,848	436	572	4,656	668
Services.....	81,020	241,000	48,716	67,988	896,604	113,900
Personnels.....	36,972	108,624	22,264	32,348	413,080	54,864
Domestique.....	28,892	78,024	16,084	23,252	290,368	34,860
De protection.....	18,428	49,428	9,392	10,780	172,928	21,376
Autres.....	1,728	4,924	976	1,608	20,228	2,800
Agriculture.....	4,956	16,672	3,724	3,636	43,640	4,816
Pêche, piégeage et exploitation forestière.....	62,016	70,208	24,204	46,344	458,124	77,988
Pêche et piégeage.....	1,052	2,316	876	676	7,244	972
Exploitation forestière.....	60,964	67,892	23,328	45,668	450,880	77,016
Mines.....	20,204	41,196	16,880	19,716	131,720	52,908
Fabrication et mécanique.....	226,164	468,252	191,644	173,672	1,448,812	306,700
Éclairage et énergie électrique.....	15,056	43,980	9,588	12,052	132,388	20,640
Construction.....	115,672	252,760	77,748	99,892	931,140	176,860
Manceuvres.....	202,940	457,212	134,600	157,360	1,606,556	270,292
Non spécifié.....	13,800	28,580	8,736	13,164	134,252	23,252
Total, toutes occupations.	977,892	2,212,764¹	653,976¹	801,288	8,105,540	1,409,772

¹ D'octobre à décembre seulement; de janvier à septembre la durée est calculée sur une base quotidienne. Le total de jours pour cette période est de 52,408,092.

28.—Personnes établissant des périodes saisonnières de prestations, durée et montant payé, par province, 1955 et 1956

NOTA.—Fondé sur un échantillon de 25 p. 100.

Province	1955 ¹			1956 ²			Prestations \$
	Personnes établissant périodes de prestations	Jours de prestations payés	Montant de prestations \$	Personnes établissant périodes de prestations	Semaines de prestations payées		
					Complètes	Partielles	
Terre-Neuve.....	9,384	335,166	1,103,964	12,108	107,616	3,696	2,294,160
Île-du-P.-Édouard.....	2,198	84,136	231,289	2,384	22,864	1,056	392,920
Nouvelle-Écosse.....	11,436	475,088	1,428,724	12,976	106,232	6,880	1,993,640
Nouveau-Brunswick.....	14,854	580,374	1,696,243	17,140	140,536	7,264	2,694,720
Québec.....	83,468	3,218,690	9,394,301	89,288	692,536	31,504	13,424,040
Ontario.....	70,80	2,749,692	8,164,423	65,512	476,864	25,748	8,904,800
Manitoba.....	13,244	537,412	1,597,416	12,944	109,212	5,872	2,027,160
Saskatchewan.....	9,502	375,352	1,138,634	9,576	84,708	3,452	1,665,200
Alberta.....	12,210	444,964	1,378,049	11,728	85,144	5,152	1,688,280
Colombie-Britannique.....	22,524	902,420	2,757,598	22,040	156,492	9,980	2,995,000
Total.....	250,000	9,703,294	28,890,641	255,696	1,982,204	100,604	38,079,920

¹ 1^{er} janvier au 15 avril.

² 1^{er} janvier au 21 avril.

Service de placement.—Subordonnement à la loi de 1940 sur l'assurance-chômage, la Commission d'assurance-chômage dirige un service gratuit de placement. Le 1^{er} août 1941, les bureaux publics de placement qui fonctionnaient depuis plus de vingt ans en vertu d'une entente fédérale-provinciale sont passés à la Commission, laquelle en a ajouté d'autres dans toutes les provinces, sauf Québec. Lorsque la Commission a établi ses propres bureaux dans la province de Québec, le gouvernement provincial a fermé un certain nombre des siens.

29.—Demandes et offres d'emploi et placements effectués par les bureaux de placement, 1947-1956, et par province, 1955-1956

NOTA.—Les chiffres provinciaux de 1920 à 1954 figurent au tableau correspondant des *Annuaire*s précédents, à partir de 1926. Le total des années 1920-1937 figure à la page 797 de l'édition de 1938; celui de 1938, à la page 839 de l'édition de 1939, et celui des années 1939-1946, à la page 719 de l'édition de 1951.

Année et province	Demandes inscrites		Offres d'emploi		Placements	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1947.....	1,189,646	439,577	1,060,134	476,643	549,376	220,473
1948.....	1,197,295	459,332	794,207	391,385	497,916	214,424
1949.....	1,295,690	494,956	652,853	373,837	464,363	219,816
1950.....	1,500,763	575,813	800,611	363,711	559,882	230,920
1951.....	1,541,208	623,467	943,773	387,795	655,933	262,305
1952.....	1,781,689	664,585	865,152	444,926	677,777	302,730
1953.....	1,980,918	754,358	822,852	466,310	661,167	332,239
1954.....	2,129,110	840,877	665,029	423,291	545,452	316,136
1955.....	2,161,081	829,741	797,917	435,056	642,726	310,850
1956.....	2,182,904	809,277	986,653	438,967	748,464	298,515
Terre-Neuve.....1955	47,339	3,094	4,528	820	3,405	437
.....1956	50,084	3,621	6,724	1,081	4,935	597
Île-du-Prince-Édouard.....1955	10,449	4,763	4,439	2,878	3,468	2,244
.....1956	10,525	4,773	5,196	2,861	3,751	2,369
Nouvelle-Écosse.....1955	79,052	23,171	21,790	10,844	18,069	7,895
.....1956	80,633	22,615	24,268	11,037	19,941	7,676
Nouveau-Brunswick.....1955	92,941	22,356	31,036	8,896	25,628	6,473
.....1956	90,508	21,399	30,872	9,084	23,171	6,082
Québec.....1955	578,483	194,868	210,884	101,831	156,557	65,813
.....1956	581,178	188,673	259,362	108,787	183,494	69,289
Ontario.....1955	752,244	314,865	292,053	158,025	245,967	114,230
.....1956	776,589	312,875	369,491	159,326	292,032	110,154
Manitoba.....1955	103,695	54,234	38,643	25,619	31,029	18,249
.....1956	102,616	51,171	50,594	25,184	38,970	17,436
Saskatchewan.....1955	71,764	30,080	29,850	14,417	23,735	10,116
.....1956	70,599	30,652	39,513	17,095	28,684	11,134
Alberta.....1955	144,715	54,971	66,039	36,168	52,173	23,445
.....1956	137,369	55,812	84,300	40,433	59,798	25,484
Colombie-Britannique.....1955	280,399	127,339	98,655	75,558	82,695	61,948
.....1956	282,803	117,686	116,333	64,079	93,688	48,294

Section 6.—Formation professionnelle*

Le ministère du Travail, en vertu de la loi de 1942 sur la coordination de la formation professionnelle, collabore avec les provinces en vue d'encourager et d'activer la formation professionnelle au Canada; il partage avec les gouvernements provinciaux les frais d'établissement et de fonctionnement de divers genres d'écoles et de programmes de formation.

* De plus amples renseignements sont donnés dans le rapport annuel *Division de la formation professionnelle au Canada*, publié sous forme de supplément du rapport annuel du ministère du Travail.

Le programme fédéral-provincial dans le cadre duquel s'inscrivent toutes les classes et initiatives de formation est connu sous le nom de "Programme de formation professionnelle au Canada". Dans l'exécution du programme, le ministre du Travail bénéficie des avis et du concours du Conseil de la formation professionnelle qui est formé de représentants des gouvernements provinciaux, des employeurs, des travailleurs syndiqués et des autres organismes intéressés. Les questions d'apprentissage, y compris la participation fédérale, relèvent du Comité de l'apprentissage qui fait rapport au ministre par l'intermédiaire du Conseil.

Tous les programmes de formation professionnelle sont mis en œuvre sous la direction immédiate ou sous la surveillance de la province intéressée, que le gouvernement fédéral rembourse de ses dépenses. Le gouvernement fédéral paie aux provinces tous les frais des classes ou des programmes de formation mis en œuvre pour le compte des ministères fédéraux, pour les forces armées ou pour d'autres organismes fédéraux. Dans les autres cas, il paie la moitié des dépenses, à concurrence des sommes votées à cette fin par le Parlement.

Il y a quatre accords fédéraux-provinciaux sur la nature et le chiffre des dépenses partagées à l'égard de divers genres de formation: l'accord n° 2 sur la formation professionnelle et technique, l'accord sur l'apprentissage, l'accord sur la formation professionnelle et l'accord sur les cours de formation professionnelle par correspondance.

Aide à la formation professionnelle et technique.—Des accords d'une durée de dix ans sur l'aide aux écoles professionnelles et techniques ont été signés par neuf provinces et par le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest en 1957. Ces accords prévoient un déboursé par le gouvernement fédéral de 15 millions de dollars durant une période de cinq ans pour les frais de fonctionnement des écoles professionnelles et des instituts techniques au-dessous de l'échelon universitaire et de 25 millions de dollars pour aider à la construction et à l'équipement de ces écoles, la préférence étant accordée aux écoles de métiers et aux instituts techniques.

L'aide dans le second cas est répartie entre les provinces et les territoires proportionnellement à la population de 15 à 19 ans. L'affectation annuelle prévoit une somme initiale de \$30,000 pour chaque province et de \$20,000 pour chaque territoire, le solde étant réparti en proportion de la population de 15 à 19 ans. L'affectation annuelle globale des deux premières années de l'accord est de \$2,500,000; celle de la troisième, de \$3,000,000 et celles des quatrième et cinquième, de \$3,500,000.

L'accord sur l'aide aux écoles professionnelles, en vigueur depuis 1945, est expiré le 31 mars 1957.

Formation d'apprentis.—Des accords d'une durée de dix ans commençant le 1^{er} avril 1944 ont été signés par toutes les provinces, sauf le Québec et l'Île-du-Prince-Édouard. Terre-Neuve a signé un accord en 1950 pour le reste de la période 1944-1954. Les accords ont été renouvelés pour une autre période de dix ans expirant le 31 mars 1964. Ils prévoient le partage, à part égale, des dépenses provinciales pour la formation des apprentis liés par contrat et inscrits au ministère du Travail au titre de la loi sur l'apprentissage de chaque province. Les apprentis reçoivent leur formation sur place ainsi que dans des classes spécialement organisées (plein temps le jour, ou temps partiel le soir ou le jour). Le 31 mars 1957, un total de 16,663 apprentis étaient inscrits. Voici les dépenses fédérales à cette fin pour l'année terminée le 31 mars 1957:

<u>Province</u>	<u>Paiement</u>	<u>Province</u>	<u>Paiement</u>
	\$		\$
Terre-Neuve.....	38,242	Alberta.....	281,313
Nouvelle-Écosse.....	71,306	Colombie-Britannique.....	110,769
Nouveau-Brunswick.....	69,460	Territoires du Nord-Ouest.....	2,176
Ontario.....	301,004		
Manitoba.....	62,330	TOTAL.....	1,033,979
Saskatchewan.....	97,378		

Programme spécial de formation professionnelle.—Des accords, prévoyant le partage avec les provinces des frais de divers programmes de formation autres que l'enseignement donné normalement dans les écoles bénéficiant de l'accord n° 2 sur la formation professionnelle et technique, sont en vigueur depuis 1939. Les accords, mis au point en 1948 et expirés en 1954, ont été renouvelés pour une autre période de cinq ans, mais la disposition relative au partage de l'aide financière accordée aux étudiants d'université et aux étudiantes-infirmières doit être renouvelée chaque année. Les conditions auxquelles est accordée une aide financière aux divers programmes sont énoncées dans des annexes formant partie de chaque accord. Ces annexes visent des classes spéciales de formation pour les membres des forces armées et dont les frais sont entièrement acquittés par le gouvernement fédéral, des programmes de formation individuelle ou collective pour les anciens combattants et dont tous les frais sont remboursés aux provinces, et des programmes spéciaux pour les employés des ministères fédéraux et dont les frais sont entièrement acquittés par le Trésor. De plus, les frais des classes suivantes sont partagés également entre les gouvernements fédéral et provinciaux: formation de personnes en chômage en vue d'un emploi accessible; réadaptation des invalides; classes de courte durée pour les jeunes ruraux; et programmes de formation pour les surveillants des établissements industriels. La dépense fédérale au titre de ces accords s'est chiffrée à \$948,668 pour l'année terminée le 31 mars 1957.

Cours par correspondance.—En vertu des dispositions de l'accord sur les cours par correspondance, le gouvernement fédéral paie à part égale avec les provinces les frais d'impression et de préparation des cours par correspondance. Ces cours, au nombre d'environ 100, doivent être approuvés par un comité composé des dirigeants provinciaux des cours par correspondance. Les cours sont accessibles aux étudiants de tout le pays aux mêmes conditions qu'aux étudiants de la province où les cours sont préparés. Une somme de \$125,000 a été affectée en 1950 pour couvrir les dépenses d'une période de cinq ans. Des paiements sont faits aux provinces seulement au terme des cours approuvés. Les accords ont été prolongés jusqu'au 31 mars 1958, pour permettre l'achèvement de cours non terminés et certaines mises au point.

Section 7.—Accidents du travail et réparation

Sous-section 1.—Accidents mortels

Le ministère du Travail réunit depuis 1903 la statistique des accidents mortels du travail. Il obtient ses données des Commissions provinciales des accidents du travail, de la Commission des transports et d'autres services officiels, et des correspondants et des journaux.

30.—Accidents mortels du travail, 1953-1956

Industrie	Nombre				Pour-cent du total			
	1953 ^r	1954 ^r	1955	1956 ^p	1953 ^r	1954 ^r	1955	1956 ^p
Agriculture.....	114	100	88	104	8.6	7.7	6.6	7.3
Exploitation forestière.....	167	168	183	193	12.6	13.0	13.8	13.6
Pêche et piégeage.....	33	31	32	18	2.5	2.4	2.4	1.3
Mines, fonderies (métaux non ferreux) et carrières.....	187	204	179	246	14.2	15.7	13.5	17.4
Industrie manufacturière.....	242	207	219	189	18.3	16.0	16.5	13.3
Construction.....	223	238	243	301	16.9	18.4	18.3	21.3
Énergie et éclairage électriques.....	35	26	42	28	2.6	2.0	3.2	2.0
Transports et services publics.....	178	193	211	221	13.5	14.9	15.9	15.6
Commerce.....	58	53	50	55	4.4	4.1	3.8	3.9
Finance.....	4	3	5	1	0.3	0.2	0.4	0.1
Services divers.....	80	73	74	60	6.1	5.6	5.6	4.2
Total.....	1,321	1,296	1,326	1,416	100.0	100.0	100.0	100.0

Causes des accidents mortels.—En 1956, 406 des 1,416 accidents mortels ont été causés par des objets en mouvement, 73 par la chute d'arbres et de branches, 34 par la chute ou la projection d'objets dans des mines ou carrières, 37 par des automobiles et des

camions, et 56 par des éboulements et des effondrements. Les collisions, déraillements, naufrages, etc. ont causé 344 accidents mortels. Parmi ces accidents, 157 intéressaient des automobiles et des camions, 51 des embarcations, 61 des tracteurs, 35 des avions et 31 des chemins de fer. Les chutes et faux-pas ont causé 250 morts, dont 247 chutes de dénivellation, y compris 76 chutes dans rivières, lacs, mer ou ports, 32 chutes en bas d'échafaudages et d'appontements, 25 chutes dans des puits, des excavations, etc., 28 chutes hors de bâtiments et en bas de toits ou de tours, et 12 chutes en bas d'une échelle ou dans un escalier. L'exposition aux poussières ou aux gaz a causé 97 décès; 82 ouvriers sont morts après avoir été pris dans des machines ou écrasés entre des pièces de machines ou d'autres engins. Les incendies, les températures extrêmes et les explosions ont causé 111 morts, le surmenage et les maladies professionnelles 57, et l'électrocution, 58.

Sous-section 2.—Réparation des accidents*

Toutes les provinces ont une loi qui assure l'indemnisation du travailleur victime d'un accident par suite et au cours de l'exercice de ses fonctions, ou atteint d'une maladie professionnelle déterminée, sauf s'il est immobilisé moins d'un certain nombre de jours. La législation de toutes les provinces prévoit un régime obligatoire de responsabilité collective de la part des employeurs. Pour assurer le versement de l'indemnité, chaque loi provinciale pourvoit à la création d'une caisse des accidents, administrée par la province, à laquelle les patrons sont tenus de contribuer selon un barème déterminé par la Commission des accidents du travail d'après les dangers que comporte l'industrie. Le travailleur que visent les dispositions de la loi n'a pas droit d'actionner son employeur pour blessures subies à l'ouvrage. En Ontario et au Québec, les autorités publiques, les compagnies de chemins de fer et de navigation, de même que les compagnies de téléphone et de télégraphe sont individuellement responsables de l'indemnisation telle qu'elle est déterminée par la Commission et payent une certaine proportion des frais d'administration. Une loi fédérale pourvoit à l'indemnisation des employés victimes d'accidents, aux termes de la loi de la province où l'employé travaille habituellement. Les marins non visés par une loi provinciale sur la réparation des accidents du travail ont droit à l'indemnisation en vertu de la loi de 1946 sur l'indemnisation des marins marchands.

Les soins médicaux sont fournis gratuitement aux ouvriers de toutes les provinces durant leur immobilisation. Une indemnité est payable dans toutes les provinces aux ouvriers qui contractent le charbon ou qui sont atteints d'arsenicisme, de saturnisme, de dihydrargyrisme et de phosphorisme. En certaines circonstances, on indemnise aussi les ouvriers atteints de silicose. Les autres maladies indemnisables varient selon les industries de la province.

Portée des lois sur la réparation des accidents du travail.—Les lois n'ont pas toutes la même portée, mais s'appliquent en général à la construction, aux mines, à l'industrie manufacturière, à l'exploitation forestière, aux transports et communications et aux services publics. Les entreprises qui, d'habitude, n'emploient pas plus qu'un nombre fixé d'ouvriers peuvent être exclues, sauf en Alberta et en Colombie-Britannique.

Indemnités.—Chaque loi, sauf en Saskatchewan et en Alberta, prévoit que si, par suite d'invalidité, un travailleur n'est empêché de gagner plein salaire que pendant un certain nombre de jours n'atteignant pas en tout une période déterminée dite "période d'attente", il n'a pas droit à une indemnité à l'égard de la période de son invalidité; au Manitoba et en Colombie-Britannique, il ne touche aucune indemnité à l'égard des trois premiers jours de son invalidité. Lorsque l'invalidité se prolonge au delà du nombre de jours prescrit, l'indemnité est payable à compter de la date de l'accident. Les soins médicaux sont toujours acquittés à partir de cette date. En Saskatchewan et en Alberta la période d'attente est d'une journée, c'est-à-dire que le travailleur n'est pas indemnisé s'il chôme seulement le jour où survient l'accident. Quand il est immobilisé pendant plus longtemps, l'indemnité lui est versée à partir du lendemain de l'accident. Les frais funéraires sont payés jusqu'à concurrence de \$250 en Saskatchewan et en Colombie-

* Pour plus amples renseignements, voir la brochure *La réparation des accidents du travail au Canada. Une comparaison des lois provinciales*, publiée par le ministère du Travail.

Britannique et \$200 à Terre-Neuve, dans l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Ontario, au Manitoba et en Alberta. Dans sept provinces, un supplément est accordé pour le transport de la dépouille du travailleur.

Une veuve ou un veuf invalide ou une mère adoptive, tant que les enfants n'ont pas atteint la limite d'âge touche une pension mensuelle de \$75 en Ontario, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique, de \$60 en Alberta et à Terre-Neuve, de \$55 au Québec et de \$50 dans l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et au Manitoba. En outre, une somme globale de \$250 est versée en Saskatchewan; \$200 en Ontario, au Québec et au Manitoba; \$150 en Alberta; et \$100 dans toutes les autres provinces.

Pour chaque enfant à la charge du père, de la mère ou de la mère adoptive touchant une indemnité, il est payé \$35 par mois en Saskatchewan; \$30 en Alberta; \$25 en Ontario et en Colombie-Britannique; \$20 en Nouvelle-Écosse, au Québec, au Manitoba, à Terre-Neuve et dans l'Île-du-Prince-Édouard et \$12 au Nouveau-Brunswick. Le maximum par famille est de \$130 dans l'Île-du-Prince-Édouard et de \$150 en Nouvelle-Écosse.

A l'égard de chaque orphelin, il est versé une allocation mensuelle de \$45 en Saskatchewan; \$35 en Ontario; \$30 en Nouvelle-Écosse, au Québec, au Manitoba, en Colombie-Britannique, dans l'Île-du-Prince-Édouard, à Terre-Neuve et en Alberta (dans cette dernière province, un supplément maximum de \$10 par mois peut être accordé selon que le juge à propos la Commission); et \$25 au Nouveau-Brunswick. Le maximum par famille est de \$120 par mois dans l'Île-du-Prince-Édouard et de \$150 en Nouvelle-Écosse.

A l'exception des invalides, les paiements à l'égard des enfants ne sont pas continués au delà de 16 ans dans sept provinces, mais la Commission a le pouvoir de payer l'allocation jusqu'à l'âge de 18 ans si elle le juge à propos pour permettre à l'enfant de continuer ses études. Au Québec, la limite d'âge est 18 ans; au Nouveau-Brunswick et en Colombie-Britannique, l'allocation est payée jusqu'à l'âge de 18 ans si l'enfant fréquente régulièrement l'école. En Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique les paiements à l'égard des enfants invalides sont continués jusqu'à leur rétablissement, mais les autres provinces ne font des paiements qu'à l'égard de la période de temps pendant lequel, d'après la Commission, l'ouvrier aurait contribué à leur entretien.

Quand les seules personnes à charge sont des personnes autres que l'époux, l'épouse ou les enfants, toutes les lois portent que l'indemnité mensuelle doit être une somme raisonnable proportionnée à la perte pécuniaire mais n'excédant pas \$100 en Ontario, \$85 en Alberta, \$75 en Colombie-Britannique et \$60 dans l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Manitoba. En Colombie-Britannique, si l'ouvrier laisse des parents à sa charge ainsi qu'une épouse ou des orphelins, le maximum à payer à un parent ou aux parents est \$75 par mois. L'indemnité aux personnes à charge autres que l'époux, l'épouse ou les enfants est continuée seulement pendant le temps où, d'après la Commission, l'ouvrier aurait contribué à leur subsistance.

Sauf en Alberta et en Colombie-Britannique, la loi fixe dans chaque province le maximum d'indemnité payable aux personnes à charge si l'ouvrier meurt. L'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse fixent un maximum aux sommes payables à la veuve et aux enfants, soit \$130 à une veuve et à ses enfants et \$120 aux orphelins dans l'Île-du-Prince-Édouard, et \$150 dans chaque cas en Nouvelle-Écosse. Au Nouveau-Brunswick, le maximum payable à toutes les personnes à charge est de 70 p. 100 des gains de l'ouvrier et à Terre-Neuve, au Québec et au Manitoba, il est de 75 p. 100. En Ontario et en Saskatchewan, le maximum est la moyenne des gains.

Toutefois, quel que soit le salaire du travailleur, l'indemnité ne doit pas être inférieure à certaines mensualités minimums. Au Québec, le minimum payable au conjoint ayant un enfant est \$75 par mois, ou \$95 s'il y a plus d'un enfant; au Manitoba, le minimum s'établit à \$70 pour le conjoint et un enfant et à \$90 pour plus d'un enfant; en Saskatchewan, le minimum est de \$100 par mois pour le conjoint et un enfant et \$115 pour deux enfants, plus \$10 par mois pour chaque enfant additionnel. A Terre-Neuve, la veuve doit recevoir au moins \$60 par mois et un supplément de \$20 pour chaque enfant de moins de 16 ans jusqu'à concurrence de \$130. En Ontario, le minimum payable à la veuve est \$75 par mois, avec supplément de \$25 pour chaque enfant jusqu'à concurrence de \$150.

L'indemnité d'invalidité totale en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick consiste en un paiement périodique durant toute l'invalidité représentant 70 p. 100 des gains moyens; dans les autres provinces, le taux est de 75 p. 100. Sauf au Nouveau-Brunswick, la loi fixe un minimum à payer dans le cas d'invalidité totale permanente. Le minimum est de \$15 par semaine dans l'Île-du-Prince-Édouard, au Québec et au Manitoba et de \$25 en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique. A Terre-Neuve, le minimum est de \$65 par mois, en Nouvelle-Écosse et en Ontario, de \$100. Toutefois, dans toutes les provinces, sauf la Nouvelle-Écosse et la Saskatchewan, si le salaire moyen est inférieur au minimum, c'est le salaire moyen qui est payé. Pour l'invalidité partielle, l'indemnité est soit un pourcentage de la différence entre ce que gagnait la victime avant et après l'accident, le taux du pourcentage étant le même que pour l'invalidité totale, soit le montant déterminé par la Commission d'après la diminution de capacité de gagner de la victime. Dans toutes les provinces, si la capacité de gain est réduite de 10 p. 100 ou moins (5 p. 100 ou moins en Alberta), une somme forfaitaire peut être versée.

Les gains moyens d'après lesquels l'indemnité est établie sont limités à \$5,000 par année en Ontario et en Saskatchewan; \$4,000 au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Alberta et en Colombie-Britannique; \$3,500 au Manitoba; \$3,000 à Terre-Neuve et en Nouvelle-Écosse; et \$2,700 dans l'Île-du-Prince-Édouard. Si les gains au moment de l'accident sont jugés peu satisfaisants comme base de calcul de l'indemnité, la Commission peut se fonder sur le salaire moyen d'une autre personne occupant un emploi analogue. L'indemnité versée aux travailleurs de moins de 21 ans peut s'accroître plus tard s'il devient évident que leur capacité de gain aurait augmenté si l'accident ne s'était pas produit.

Le tableau 34 indique le nombre d'accidents du travail déclarés par chacune des provinces et les indemnités versées par les Commissions des accidents du travail en 1955 et 1956.

31.—Accidents du travail déclarés et indemnités versées par les Commissions des accidents, 1955 et 1956

Année et province	Accidents du travail déclarés					Indemnités versées ²
	Soins médicaux seulement ¹	Invalidité temporaire	Invalidité permanente	Mortels	Total	
1955						
Terre-Neuve.....	5,608	4,193	95	17	9,913	1,044,087
Île-du-Prince-Édouard.....	771	635	12	2	1,420	156,542
Nouvelle-Écosse.....	9,878	7,437	543	44	17,902	3,505,273
Nouveau-Brunswick.....	6,560	8,245	194	33	15,032	1,663,347
Québec.....	227	95,257	14,822,043 ³
Ontario.....	147,330	59,284	1,922	278	208,814	32,446,936 ⁴
Manitoba.....	11,661	5,521	121	29	17,332	2,254,022
Saskatchewan.....	9,082	8,011	137	52	17,282	3,270,901 ⁴
Alberta.....	24,858	17,760	698	116	43,432	6,458,144
Colombie-Britannique.....	43,573	25,036	1,223	180	70,012	17,727,188
Total, 1955.....	978	496,396	83,348,483
1956^p						
Terre-Neuve.....	5,410	4,476	40	11	9,937	1,157,560
Île-du-Prince-Édouard.....	691	549	9	4	1,253	114,090
Nouvelle-Écosse.....	10,043	7,903	74	83	18,103	3,607,209
Nouveau-Brunswick.....	26	17,864	1,814,378
Québec.....	212	106,004	17,078,869 ³
Ontario.....	164,416	65,313	2,250	312	232,291	36,326,114 ⁴
Manitoba.....	12,341	5,483	128	30	18,342	2,459,434
Saskatchewan.....	11,121	10,685	250	62	22,118	3,644,024 ⁴
Alberta.....	28,833	19,866	769	126	49,594	7,588,633
Colombie-Britannique.....	49,635	28,210	1,191	229	79,265	19,024,131
Total, 1956.....	1,095	554,771	92,814,442

¹ Accidents exigeant des soins médicaux mais ne causant pas d'invalidité assez prolongée pour donner droit aux indemnités; la durée réglementaire diffère d'une province à l'autre. ² Sont compris, sauf indication contraire, les paiements pour compenser les salaires perdus, les paiements pour soins médicaux, les frais d'hospitalisation et de réadaptation (les immobilisations non comprises), les pensions payées (non pas le total des pensions accordées) pour invalidité temporaire ou permanente. ³ Ne comprend pas les paiements des employeurs qui indemnisent directement leurs employés; ces employeurs relèvent de l'annexe II de la loi sur la réparation des accidents du travail de l'Ontario et du Québec. ⁴ Frais d'hospitalisation non compris.

Section 8.—Travailleurs visés par conventions collectives

Le ministère du Travail dresse la statistique du nombre des travailleurs visés par conventions collectives. Le tableau 32 donne les chiffres pour les principaux groupes industriels. La deuxième colonne indique le nombre des travailleurs visés par conventions dont l'application est étendue en vertu de la loi sur la convention collective du Québec (voir section 1, sous-section 2).

Tout double emploi du nombre des travailleurs visés par conventions collectives intervenues en vertu de cette loi et autres conventions est éliminé à la troisième colonne. Un tableau plus détaillé ainsi que des études concernant les conventions intervenues dans certaines industries peuvent être obtenus du ministère du Travail (Ottawa).

32.—Travailleurs visés par conventions collectives, par industrie, 1955

Groupe industriel	Conventions (autres que celles de la colonne 2)	Conventions étendues en vertu de la loi de la convention collective du Québec	Total ¹
Agriculture	65	—	65
Exploitation forestière	55,822	—	55,822
Pêche	8,635	—	8,635
Mines (bocardage inclus), carrières et puits de pétrole	61,754	60	61,814
Extraction des métaux.....	37,121	—	37,121
Combustibles.....	15,281	—	15,281
Extraction des non-métalliques.....	7,631	60	7,691
Carrières, argilières et sablières.....	1,721	—	1,721
Fabrication	664,178	88,993	709,190
Aliments et boissons.....	67,791	169	67,960
Produits du tabac.....	5,956	—	5,956
Produits du caoutchouc.....	13,818	—	13,818
Produits du cuir.....	11,855	14,006	19,899
Produits textiles (sauf le vêtement).....	37,020	1,172	37,771
Vêtements (textiles et fourrures).....	51,464	39,454	65,016
Produits du bois.....	46,985	6,125	51,100
Produits du papier.....	67,524	3,107	68,326
Impression, édition et industries connexes.....	21,699	6,517	24,728
Produits du fer et de l'acier.....	103,977	3,194	106,491
Matériel de transport.....	97,771	11,891	107,472
Produits des métaux non ferreux.....	37,247	489	37,736
Appareils et fournitures électriques.....	46,952	—	46,952
Produits des non-métalliques.....	18,847	1,936	20,567
Produits du pétrole et du charbon.....	9,312	—	9,312
Produits chimiques.....	19,828	933	19,956
Divers.....	6,132	—	6,132
Construction	105,122	98,554	202,791
Transports, entreposage et communications	306,165	8,245	307,655
Transports.....	250,531	8,245	252,021
Entreposage.....	6,133	—	6,133
Communications.....	49,501	—	49,501
Services publics	30,276	—	30,276
Commerce	53,740	8,493	56,497
Finance, assurance et immeuble	1,444	—	1,444
Services divers	118,120	11,540	127,603
Total	1,405,321	215,885	1,561,792

¹ Le double emploi aux colonnes 1 et 2 est éliminé.

Section 9.—Le syndicalisme ouvrier au Canada

HISTORIQUE DU MOUVEMENT OUVRIER AU CANADA*

L'origine du syndicalisme ouvrier au Canada remonte beaucoup plus loin qu'on s'imagine généralement. En 1816, la Nouvelle-Écosse avait déjà adopté une loi contre les syndicats ouvriers, c'est donc dire qu'il existait des syndicats dans la province à ce moment-là. Les imprimeurs se sont d'abord organisés à Québec en 1827 puis à Montréal et Hamilton en 1833. Les cordonniers de Montréal se formèrent en syndicats en 1827, suivis par les menuisiers en 1834 et les tailleurs de pierre en 1844. Les imprimeurs de York s'organisaient en 1832 et la *Toronto Typographical Union* existe depuis 1844. La plupart de ces syndicats, cependant, n'eurent qu'une brève existence et ce n'est qu'au milieu du dix-neuvième siècle qu'on commença lentement à jeter les bases du syndicalisme ouvrier tel qu'on le connaît au Canada à l'heure actuelle.

Presque dès sa naissance, le syndicalisme canadien a revêtu en grande partie un caractère "international", c'est-à-dire que la plupart de ses membres appartenaient à des syndicats dont le siège et le gros de l'effectif se trouvaient dans un autre pays. Les premiers syndicats "étrangers" étaient britanniques. L'*Amalgamated Society of Engineers* (ASE) fondait sa première unité locale au Canada en 1850 et en établissait trois autres en 1851. L'*Amalgamated Society of Carpenters and Joiners* (ASCJ) est devenue en 1860, le premier syndicat permanent dans les métiers de la construction. L'ASE a été absorbée par l'*International Association of Machinists* en 1920 et l'ASCJ par le *United Brotherhood of Carpenters and Joiners* en 1914, bien que certaines branches s'en soient retirées en 1922 pour redevenir des unités locales de l'organisation britannique jusqu'en 1925, alors que cette dernière s'est retirée officiellement. Les syndicats américains, beaucoup plus importants, ont fait leur entrée chez nous en 1861; ce furent d'abord les mouleurs de fer, suivis par les mécaniciens de locomotives en 1864, la *National Typographical Society* (maintenant l'*International Typographical Union*) et les cigariers en 1865, les Chevaliers de St-Crispin (cordonniers) en 1867 et les conducteurs de chemins de fer en 1868. Les tonneliers s'organisèrent vers la fin des années 1860 et les chauffeurs de locomotives au début des années 1870.

A la même époque, cependant, surgissaient divers syndicats locaux purement canadiens: charpentiers de navires (à Victoria et Québec en 1862, à Halifax en 1863, à Saint-Jean et Québec en 1865), boulangers, tailleurs, briqueteurs, tailleurs de pierre, débardeurs et relieurs.

Jusqu'en 1871, les divers syndicats n'entretenaient guère de rapports entre eux, mais en cette année, cinq syndicats de métiers formèrent la *Toronto Trades Assembly*. Deux ans plus tard, Ottawa comptait un Conseil des métiers florissant qui a réussi, en 1873 et 1875, à élire un député ouvrier, M. D. J. O'Donoghue, à la législature provinciale. Hamilton avait son Conseil des métiers à peu près à la même époque. Toutes ces organisations sont disparues durant la crise des années 1870, mais non sans avoir jeté les bases d'une organisation nationale et gagné une victoire retentissante dans le domaine législatif.

En 1873, la *Toronto Trades Assembly* convoqua dans cette ville un congrès des syndicats, auquel assistèrent des délégués de 31 unités locales de 14 syndicats, tous de l'Ontario; des lettres d'approbation furent reçues de syndicats de typographes de Québec et de Montréal. Il fut décidé à ce congrès d'établir une organisation centrale nationale, le Syndicat canadien du Travail, qui s'est réuni de nouveau en 1874, 1875, 1876 et 1877. La crise économique, cependant, porta un coup aussi fatal à l'organisation nationale qu'aux conseils locaux et, de 1878 à 1882, il ne se trouvait plus même l'ombre d'une centrale syndicale nationale.

La victoire dans le domaine législatif découlait d'une grève des imprimeurs de Toronto en 1872, une partie du mouvement en faveur des neuf heures. La plupart des maîtres imprimeurs, ayant à leur tête M. George Brown du journal *Globe*, s'opposaient violemment

* Rédigé par Eugene Forsey, directeur des recherches au Congrès du Travail du Canada, Ottawa.

aux syndicats. Ils firent arrêter tous les 24 membres du comité de la *Typographical Union* sous une accusation de conspiration séditeuse. Les travailleurs avaient supposé en toute confiance que les syndicats étaient des institutions légales, mais ils venaient de découvrir le contraire. Ils n'avaient profité d'aucune des lois britanniques libérant les syndicats du préjudice dont ils étaient frappés sous le Droit commun en tant que conspirations ou coalitions entravant la liberté de commerce. Vis-à-vis de la loi, les syndicats canadiens se trouvaient encore au dix-huitième siècle, à l'âge précédant la Révolution industrielle. Ils se mirent immédiatement à l'œuvre pour obtenir une législation canadienne correspondant à celle de Grande-Bretagne. Sir John A. Macdonald, ravi de l'occasion de gagner les suffrages des travailleurs et de "servir aux libéraux" deux mesures législatives inattaquables, à la Gladstone, s'empressa de faire adopter par le Parlement fédéral une loi des syndicats ouvriers et une loi modifiant la législation pénale (1872), calquées sur les lois britanniques de l'année précédente. Ce fut là le premier grand succès politique des syndicats canadiens. La poursuite fut abandonnée et la grève se termina par un succès ouvrier.

L'adoption de la politique nationale de protection tarifaire en 1879 et la construction du Pacifique-Canadien en 1881-1885 ranimèrent l'industrie canadienne; les syndicats ouvriers suivirent le mouvement. Les métiers du bâtiment accusèrent une expansion marquée. Les syndicats ferroviaires accompagnèrent les chemins de fer vers l'Ouest. En 1879, les mineurs de charbon de la Nouvelle-Écosse établirent le premier syndicat de houilleurs de l'Amérique du Nord. Cette organisation, la *Provincial Workmen's Association*, a été l'un des premiers syndicats industriels, car elle acceptait tous les travailleurs de l'industrie sans tenir compte de leur métier. Elle devint presque pendant quelque temps un "syndicat unique" d'ordre provincial, englobant non seulement les houilleurs et les travailleurs des quais de charbon, mais aussi les travailleurs du fer et de l'acier, les cheminots, les employés de tramways, les souffleurs de verre, les travailleurs de la chaussure, les commis des magasins de détail et quelque quatre-vingt-dix autres catégories. Les *Knights of Labor* (Chevaliers du Travail) sont arrivés au Canada en 1881; ce groupe, qui était aussi sur le plan industriel, est resté actif au Canada longtemps après sa disparition presque complète aux États-Unis. Sans tenir compte des Chevaliers, plus d'une centaine de nouvelles unités locales vinrent s'ajouter, entre 1880 et 1890, à celles qui avaient survécu à la crise économique. Près de la moitié de ces unités se trouvaient en Ontario, 21 dans les provinces Maritimes, 19 dans le Québec et 18 dans l'Ouest.

Il y eut renaissance aussi des conseils locaux. Le Conseil des métiers et du Travail de Toronto fut organisé en 1881, le Conseil de London en 1883, le Conseil de Montréal en 1885 et d'autres à Ottawa, Brantford, Hamilton, Vancouver et Victoria, à différentes dates entre 1880 et 1890. Au commencement, les Chevaliers du Travail s'associèrent à ces Conseils, s'y intéressant souvent d'une façon très active, mais vers l'année 1890 ils constituèrent leurs propres assemblées régionales à Montréal, Québec, Toronto, St-Catharines et St-Thomas.

La renaissance des Conseils fut accompagnée de la réapparition de l'organisme central national. En 1883, un comité du Conseil de Toronto invita toutes les organisations ouvrières à envoyer des délégués à une réunion nationale, laquelle donna naissance au *Canadian Labour Congress* constitué de délégués d'organismes ouvriers et d'assemblées des Chevaliers du Travail de la province d'Ontario exclusivement.

En septembre 1886, trois mois avant la fondation de l'*American Federation of Labor* (Fédération américaine du Travail), le Conseil des métiers et du travail de Toronto convoqua le Congrès de nouveau et le *Canadian Trades and Labor Congress* fut formé; ce Congrès devint le *Trades and Labor Congress of the Dominion of Canada* en 1887, le *Dominion Trades and Labor Congress* en 1888 et le *Trades and Labor Congress of Canada* (Congrès des Métiers et du Travail du Canada) en 1892. La première réunion comptait 109 délégués, dont une femme. Sauf un délégué de la ville de Québec, tous venaient d'Ontario et au moins 84 étaient Chevaliers du Travail. Les Chevaliers avaient aussi une majorité des délégués

aux réunions de 1887-1889, 1891, 1893 et 1894 et un Chevalier présida le Congrès de 1886 à 1892 inclusivement. Après 1894, les Chevaliers déclinèrent rapidement et le Congrès les expulsa en 1902.

Jusqu'en 1896, le Congrès était loin d'être un organisme national. Aux réunions de 1887 et de 1888, tous les délégués venaient d'Ontario. A partir de 1889, le Québec envoya toujours une délégation assez nombreuse; en 1890, la Colombie-Britannique était représentée par trois délégués et, en 1895, le Manitoba en comptait un; en 1896, la Colombie-Britannique en avait deux et le Manitoba, un. Le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse envoyèrent leur premier délégué en 1897, 1900 et 1903 respectivement, mais en 1905 et 1906, aucun délégué ne représenta les provinces Maritimes. Des bureaux provinciaux furent élus en 1895 pour la Colombie-Britannique et le Manitoba, en 1896 pour le Nouveau-Brunswick et en 1901 pour la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard. La Saskatchewan et l'Alberta furent représentés dès qu'ils furent érigés en provinces. Cependant, même en 1901, la dernière année avant que l'unité fût détruite par l'expulsion des Chevaliers du Travail et d'autres organisations en concurrence avec les syndicats de l'*American Federation of Labor*, le Congrès ne comptait que 8,381 membres dans tous ses syndicats et ses dépenses pour l'année ne s'élevaient qu'à \$809.88. En 1902, on employa pour la première fois "une sténographe et une machine à écrire", ce qui "nécessita l'aménagement d'un petit bureau comprenant deux pupitres et une chaise".

A partir de 1896, le syndicalisme ouvrier au Canada eut à faire face au problème de la conciliation de la solidarité syndicale continentale et de l'autonomie canadienne. La *Canadian Labour Union* de 1873-1877 n'avait pas eu ce problème à envisager, vu qu'il n'existait aucune centrale américaine concurrente. Il en fut de même d'abord pour le *Trades and Labor Congress*, en partie parce que son activité se limitait presque entièrement au domaine législatif (la plupart de ses syndicats étaient des unités locales d'organisations détenant une charte de l'*American Federation of Labor* ou des assemblées locales des Chevaliers du Travail) et en partie parce qu'il ne semble avoir eu aucun rapport formel avec l'*American Federation of Labor* avant 1896. Cette année-là, le Congrès porta plainte à la Fédération au sujet de l'application aux travailleurs canadiens de la loi américaine concernant la main-d'œuvre étrangère embauchée par contrat. La Fédération proposa en réponse que le Congrès envoie un délégué fraternel à son congrès. Bien qu'il n'acceptât pas l'invitation, le Congrès adressa une invitation semblable à la Fédération en 1898, et en 1899 commença l'échange de délégués qui a duré aussi longtemps que le Congrès lui-même.

En expulsant les Chevaliers du Travail et les organisations "doubles" purement canadiennes en 1902, le Congrès se rangea formellement du côté du syndicalisme international par opposition au mouvement national. Cependant, il n'accepta aucunement le rôle secondaire que la Fédération voulut à plusieurs reprises lui imposer. Dès 1897, il chercha sans cesse à obtenir que les unions internationales, ou la Fédération en leur nom, remettent au Congrès les cotisations que ces unions versaient à la Fédération par rapport à leurs membres canadiens. Il trouva finalement la solution au problème en amenant les unions internationales à affilier directement leurs effectifs canadiens. Jusqu'en 1955, la Fédération persista à accorder des chartes à des unités locales au Canada. Elle essaya aussi à plusieurs reprises, mais sans succès, de refuser au Congrès le droit d'accorder des chartes à des conseils locaux des métiers et du travail, et il fallut au Congrès 35 ans (de 1910 à 1945) pour gagner une victoire complète. Non sans efforts, la Fédération réussit en 1939 à obliger le Congrès à expulser tout un groupe de syndicats faisant partie du *Congress of Industrial Organizations (CIO)*. Une tentative du même genre en 1946 pour imposer l'expulsion des *Machinists* essuya un refus vif et résolu et échoua complètement. Le Congrès décida alors de s'affirmer en instituant une série de départements et en s'assurant un personnel complet d'organisation, et de préciser en même temps le statut qu'il estimait avoir et devait avoir à titre de centrale canadienne pleinement autonome.

Aucun de ces différends, toutefois, n'a réellement troublé l'harmonie fondamentale existant entre le Congrès et la Fédération. Le Congrès, qui était constitué surtout d'unions internationales dont les membres américains étaient affiliés à la Fédération, est resté

fidèle au mouvement international. Il savait que, dans la plupart des industries, seules les unions internationales avaient le personnel, l'expérience et l'argent nécessaires pour s'occuper de la tâche qui s'imposait.

Dans l'entre-temps, le mouvement ouvrier canadien tout entier avait été "déchiré par des schismes et épuisé par des hérésies". Le nationalisme, l'organisation par industrie au lieu de l'organisation par métier, les idées révolutionnaires et un mélange de nationalisme et de confessionnalisme jouèrent tous leur rôle. Les syndicats expulsés par le Congrès des Métiers et du Travail en 1902 ne tardèrent pas à former le *National Trades and Labour Congress*, qui devint en 1908 la *Canadian Federation of Labour*, laquelle engloba en 1910 la *Provincial Workmen's Association* de la Nouvelle-Écosse. En 1919, immédiatement après la grève générale à Winnipeg et en partie comme résultat de cette grève, un bon nombre de syndiqués de l'Ouest, attirés par le syndicalisme industriel révolutionnaire, se séparèrent du Congrès des Métiers et du Travail et formèrent la *One Big Union*. De 1901 à 1921, de petits syndicats catholiques (dont certains étaient d'anciennes assemblées des Chevaliers du travail) s'établirent sur le plan local dans le Québec avec l'encouragement des autorités religieuses; ils formèrent en 1921 la Confédération des travailleurs catholiques du Canada. Cette organisation, d'abord taxée de groupement à peine voilé de "syndicats de compagnies" par les syndicats orthodoxes auxquels elle n'inspirait pas confiance, a depuis dix ans abandonné le confessionnalisme et le nationalisme étroits de ses années de début pour devenir l'une des organisations ouvrières les plus militantes au pays. En 1927, la *Canadian Federation of Labour* et autres syndicats nationaux (notamment le *Canadian Brotherhood of Railway Employees*, qui avait été fondé en 1908, s'était joint au Congrès des Métiers et du Travail en 1917 pour en être expulsé en 1921) formèrent le *All-Canadian Congress of Labour* (Congrès pancanadien du travail) dédié au syndicalisme industriel et national. En 1935, les syndicats exclusivement canadiens d'un type ou d'un autre, sans oublier la *Communist Workers' Unity League*, comptaient près de la moitié de l'affiliation syndicale au Canada. Quelques années plus tard, cependant, le syndicalisme international avait réaffirmé sa prédominance, et depuis longtemps déjà environ 70 p. 100 de tous les syndiqués canadiens sont membres de syndicats internationaux.

La question épineuse des années 1930 aux États-Unis touchant les mérites relatifs de l'organisation par industrie ou par métier eut de bien faibles échos au Canada. Le Congrès des Métiers et du Travail avait accepté les deux types et montrait très peu d'empressement à expulser les divisions canadiennes du *CIO*. Sommé par l'*American Federation of Labor* d'expulser les syndicats affiliés au *CIO* ou de perdre ceux de l'*AFL* (dont les membres canadiens étaient alors beaucoup plus nombreux), il n'eut réellement pas le choix et en 1939 les syndicats du *CIO* furent abandonnés. Ceux-ci formèrent immédiatement un comité canadien du *CIO*, qui devint la quatrième centrale canadienne.

Pendant que se produisaient tous ces changements, les quatre métiers des services roulants des chemins de fer (les conducteurs, mécaniciens, chauffeurs et agents de train) demeurèrent non affiliés à un organisme central, bien que chacun d'eux eût à l'occasion envoyé des délégués aux réunions du Congrès des Métiers et du Travail et qu'en 1896 leur Conseil conjoint d'action législative eût envoyé deux délégués, dont l'un fut élu membre du bureau du Congrès. Les "quatre grands" cependant, collaborèrent entre eux et avec deux syndicats ferroviaires du Congrès pour former le Comité national conjoint d'action législative.

Le premier pas vers l'unité se fit tard en 1939 (paradoxalement il créa la première opposition efficace au Congrès des Métiers et du Travail). Le Congrès pancanadien et le Comité canadien du *CIO* convinrent de fusionner et de former le *Canadian Congress of Labour* (Congrès canadien du Travail), qui fut établi en 1940 avec l'autonomie complète non seulement pour lui-même mais pour les divisions canadiennes des syndicats du *CIO*. Contre toute attente, le nouveau Congrès non seulement survécut, mais il grandit et s'accrut; il organisa des industries de production en grande série et fut un novateur en recherches ouvrières, en éducation des travailleurs et en relations publiques. Durant les 15 années

qui suivirent, les deux congrès adoptèrent presque chaque année des résolutions en faveur de l'unité et, à partir de 1948, l'action conjointe concernant diverses questions devint de plus en plus courante. Un comité consultatif conjoint des deux Congrès, de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada et du Comité national conjoint d'action législative, fut établi en 1951, mais ne dura qu'un an. Aussi longtemps que les deux organismes américains furent en désaccord, les organisations correspondantes au Canada ne purent réaliser que peu de progrès quant à la fusion, vu que les dispositions de la constitution du Congrès des Métiers et du Travail lui interdisaient en fait d'affilier tout syndicat dont les objectifs étaient semblables à ceux des syndicats de l'*American Federation of Labor*. Lorsqu'on décida aux États-Unis de parler unité, cet obstacle disparut. A la fin de 1953, les deux Congrès canadiens nommèrent un comité conjoint d'unité, qui rédigea d'abord en 1954 un "accord de non-débauchage syndical" (d'après lequel les syndicats des organisations rivales s'engageaient à ne pas s'enlever respectivement leurs membres), et un "accord de fusion" qui entra en vigueur en 1955 après ratification par les deux Congrès. La réunion d'institution du Congrès du Travail du Canada (CTC) unifié eut lieu en avril 1956. En janvier 1957, les éléments faibles mais respectables qui restaient de la *One Big Union*, autrefois puissante et d'esprit révolutionnaire, se joignirent au nouveau Congrès, suivis par les chauffeurs de locomotives en février et les agents de train en septembre. Dans l'intervalle, le Congrès et la Confédération des travailleurs catholiques du Canada avaient voté en faveur de l'affiliation de ce dernier organisme, et des négociations se poursuivaient en ce sens. Les seuls syndicats d'importance qui demeurent en dehors du mouvement unitaire sont les deux syndicats à domination communiste expulsés par le Congrès canadien du Travail; les *United Mine Workers*, qui se sont exclus eux-mêmes en ne versant pas les cotisations requises au Congrès; les conducteurs de trains et les mécaniciens de locomotives; et les mécaniciens d'appareils fixes, suspendus par le nouveau Congrès. L'effectif du CTC (complètement autonome bien que composé de syndicats internationaux) s'élève à quelque 1,100,000, soit plus de 80 p. 100 de tous les syndiqués au Canada. On trouve des syndicats organisés par industrie ou par métier et des syndicats nationaux et internationaux.

L'historique complet des centrales syndicales, comme aussi du mouvement ouvrier, il va sans dire, n'a pas encore été fait. La documentation est volumineuse et en grande partie intéressante, non seulement par elle-même mais aussi par le jour qu'elle jette sur l'histoire sociale de l'ensemble du Canada et sur son histoire politique.

Sous certains rapports, le mouvement syndical canadien a changé au point de n'être presque plus reconnaissable depuis la fondation du premier congrès ouvrier il y a près de trois quarts de siècle. Certaines revendications qui figuraient au premier plan dans les premières années ont presque complètement disparu, parfois parce qu'elles ont été incorporées à la législation et parfois à cause de circonstances qui les ont rendues désuètes ou de changements dans le courant des idées. D'autres revendications du début paraissent encore au programme de principes du présent Congrès du Travail du Canada.

Des premières revendications qui ont complètement disparu, la plus en évidence est peut-être celle qui visait la tempérance. En 1883, le Congrès adoptait une résolution unanime d'"appui chaleureux" à l'égard de "toute législation qui tendrait à réduire la consommation de boissons enivrantes". En 1886, les mots devenaient "tout effort pratique". La réunion de 1888 réitéra ce principe. Celle de 1886 reçut effectivement une délégation de la *Dominion Alliance* et autorisa le conseil exécutif du Congrès de collaborer avec l'*Alliance*. Les réunions de 1889 et de 1890 invitèrent toutes les organisations ouvrières à user de leur influence en vue d'encourager la tempérance. La réunion de 1890 rejeta par seulement 30 voix contre 23 une résolution demandant la prohibition totale. La réunion de 1898 présenta une motion en vue d'un plébiscite sur la prohibition.

Chose tout aussi surprenante, jusqu'à 1902 le Congrès des Métiers et du Travail demanda continuellement l'arbitrage obligatoire des différends ouvriers et adopta plusieurs résolutions en faveur de l'incorporation des syndicats, deux sujets qui sont aujourd'hui

proscrits dans le mouvement ouvrier. La taxe unique sur la propriété foncière proposée par Henry George revint infailliblement tous les ans jusqu'en 1899, et une formule adoucie de cette requête reparut au programme de principes jusqu'en 1912 au moins. L'initiative et le referendum firent leur apparition dès 1892 et figuraient encore au programme en 1913. En 1887, le Congrès vota en faveur de l'abolition des postes de lieutenant-gouverneur et de l'élection du gouverneur général. Cette dernière proposition fut adoptée de nouveau en 1890 par 39 voix contre 14. La réunion de 1893 désirait l'abolition du poste de haut-commissaire à Londres. Celles de 1892 et de 1893 demandaient la tenue d'un vote populaire sur "le maintien de notre statut colonial; une fédération impériale; l'indépendance du Canada; l'union politique avec les États-Unis". Les réunions de 1886 à 1888 voulaient que le gouvernement émette toute la monnaie; celle de 1893 demandait "la démonétisation de l'or et de l'argent". La réunion de 1891 demandait que les produits des employeurs antisyndicaux soient privés de la protection tarifaire; celle de 1893 "se déclara en faveur du libre échange"; celle de 1902 s'opposa à toute hausse des tarifs; celles de 1903 et de 1905 censuraient les propositions de M. Chamberlain visant les tarifs de protection en Grande-Bretagne. Les réunions de 1907, 1908 et 1909 déclaraient carrément: "vu que les capitalistes du monde sont les auteurs de la guerre, ils devraient livrer eux-mêmes leurs batailles", et celui de 1909 autorisait le conseil exécutif à "se charger de convoquer une réunion de tous les citoyens canadiens amis de la paix" en vue de protester contre l'augmentation des dépenses pour fins militaires. La réunion de 1911 appuyait une grève générale contre la guerre. Les réunions de 1888-1890 et de 1900 censuraient la formation manuelle dans les écoles. Les réunions de 1886 à 1889 invitaient les gouvernements à cesser de verser des octrois aux universités et collèges et à donner plutôt cet argent aux écoles. La réunion de 1909 "adressa une prière fervente pour que la lumière du bon sens puisse finalement venir éclairer l'Association des manufacturiers canadiens".

Les premières demandes d'une journée de repos sur sept, de lois contre le paiement des ouvriers en nature, de bureaux provinciaux et fédéral de la statistique ouvrière, d'un ministère du Travail, d'un ministre du Travail distinct, de lois sur les accidents du travail, du suffrage universel, du suffrage féminin (1891), ont toutes été obtenues sous une forme ou une autre. La journée de neuf heures est devenue celle de six heures et les résolutions violemment restrictives des premiers temps contre l'immigration (d'abord contre les Chinois, puis contre les Japonais, ensuite contre les Hindous, et en tout temps contre l'indigent) sont devenues "l'immigration organisée en vue du plein emploi", avec un Conseil national représentatif chargé de revoir continuellement la loi, ses règlements et la politique et de suggérer des modifications. Les premières demandes qui figurent encore au programme du Congrès du Travail du Canada comprennent l'abolition du Sénat, l'étatisation des banques et des services d'utilités publiques, un salaire minimum vital, l'éducation obligatoire gratuite et l'appui aux coopératives.

Un sujet qui a été très en vogue dans les premières réunions du Congrès des Métiers et du Travail et qui semble par la suite avoir été oublié pendant toute une génération est la collaboration avec les cultivateurs. En 1886, le Congrès instituait un comité chargé de s'aboucher avec la *Dominion Grange* en vue d'"assurer une certaine mesure d'action concertée" à l'égard de la loi sur les fabriques. En 1893, le conseil exécutif du Congrès se réunit avec des représentants de la *Grange*, des *Patrons of Industry* (autre organisation d'agriculteurs) et de la *Social Problems Conference*, et un "programme" commun fut adopté. La même année, la réunion établit un comité permanent avec les *Patrons* "aux fins de... établir un projet d'union des effectifs ouvriers (ruraux et urbains)", et organisa un scrutin parmi les organisations affiliées en vue d'autoriser l'affiliation de la *Grange*, des *Patrons* et des Associations de la taxe unique. On considéra que les réponses des filiales étaient trop clairessemées pour assurer une règle de conduite. Néanmoins, en 1894, la constitution fut modifiée aux fins d'admettre les *Patrons* et leur accorder trois délégués. Il n'en résulta rien et l'on supprima la modification l'année suivante. Nullement désespéré, le Congrès reconnut en 1896 l'avantage de s'unir avec les *Patrons* et chargea le conseil exécutif de se faire représenter à toute réunion convoquée par cette organisation. La réunion de 1907 comptait un délégué de la division canadienne de l'*American Society of*

Equity, une autre organisation d'agriculteurs, et le bureau d'Alberta du Congrès demanda que les délégués étudient les possibilités d'union du "groupe des Métiers et du Travail" avec cette société. En 1910, le conseil exécutif recommanda l'établissement d'un comité spécial aux fins d'organiser la collaboration avec les cultivateurs. A partir de 1941, le Congrès des Métiers et du Travail et le nouveau Congrès canadien du Travail s'occupèrent dans une certaine mesure de la collaboration ouvrière-agricole. Le premier, en 1941, "reconnut que le bien-être de l'ouvrier est inséparablement lié à la prospérité du cultivateur" et, craignant que "bon nombre de cultivateurs ne soient forcés d'abandonner la terre et d'entrer en concurrence avec les travailleurs, d'où baisse possible des salaires", exprima "sa sympathie à l'égard des cultivateurs et promit son appui pour obtenir une juste protection contre les dettes et assurer l'égalité des prix des produits agricoles". La même année, le Congrès canadien du Travail se déclara en faveur de la collaboration avec les associations de cultivateurs partout où la chose était possible et de l'aide du gouvernement en vue de la vente des produits agricoles dans les pays amis. L'année suivante, le Congrès des Métiers et du Travail demanda au gouvernement d'aider les cultivateurs à combler le manque de machines et de services agricoles. En 1946, les deux congrès appuyèrent la grève des cultivateurs d'Alberta; le plus ancien se déclara en faveur d'une "collaboration étroite" entre le Congrès et ses organismes provinciaux et les organisations agricoles nationales et provinciales; l'autre proposa une conférence des "organisations ouvrières et des porte-parole officiels des cultivateurs", en vue d'un effort commun pour réaliser "l'unité complète... dans les demandes de sécurité sociale". En 1947, le Congrès canadien du Travail affirma son appui aux cultivateurs "dans leurs efforts en vue d'obtenir des prix raisonnables pour leurs produits", et en 1948, il s'engagea à faire tout son possible pour encourager la collaboration "entre les groupes agricole, enseignant et ouvrier à l'égard de buts et d'objectifs communs", à l'exemple de l'*Occupational Group Council* de Saskatchewan. En 1949, le président de l'*Alberta Farmers' Union* (déjà affiliée au Conseil des Métiers et du Travail de Calgary) prononçait un discours de bienvenue devant le Congrès des Métiers et du Travail. En 1951, le Congrès canadien du Travail demandait au gouvernement d'établir avec les organisations agricoles "une juste structure des prix agricoles". L'année suivante, le Congrès des Métiers et du Travail entendait un autre discours de bienvenue, cette fois de la part du président de l'*Interprovincial Farm Union Council*, et le Congrès canadien du Travail se déclarait en faveur d'un "comité national de coordination des organisations agricoles et ouvrières". De 1953 à 1955, les deux congrès ont reçu chaque année des porte-parole des cultivateurs; le Congrès du Travail du Canada a maintenu la coutume à sa réunion d'institution en 1956. En février 1954, les deux congrès et l'*Interprovincial Farm Union Council* ont établi le Conseil économique des cultivateurs et des travailleurs syndiqués, qui existe toujours.

Un autre sujet de grande importance qui a paru sous une forme ou une autre dans presque toutes les réunions nationales des organisations ouvrières depuis 1883 est la question de l'action politique. Le *Canadian Labor Congress* de 1883 déclarait à l'unanimité que "la classe ouvrière du Dominion ne sera jamais représentée convenablement au Parlement et n'obtiendra jamais justice en matière de législation tant qu'elle ne sera pas représentée par des personnes sorties de ses rangs et partageant ses opinions". La réunion de 1886 réaffirmait ce principe et les membres s'engagèrent à faire tous leurs efforts, quand la chose serait possible, pour présenter des candidats aux élections locales et fédérales ou, quand la chose serait "jugée inopportune", à appuyer le candidat "qui s'engagerait à voter pour le plus grand nombre de points du programme du Congrès". La réunion de 1887 omit cette dernière partie et adopta le reste à l'unanimité. La réunion de 1889 établit un comité chargé d'étudier la formation d'un "parti politique indépendant", et recommanda aux organisations de désigner des candidats où il était possible et, ailleurs, d'appuyer le parti qui était prêt à faire le plus pour le travail syndiqué. En 1892, sur la motion de deux délégués Canadiens français, la réunion résolut d'"étudier l'opportunité de la formation d'un parti ouvrier". Partiellement par suite de cette étude peut-être, la réunion de 1893 invita ses organisations affiliées à répondre à quatre questions: 1° Êtes-vous en faveur du présent régime industriel? 2° Êtes-vous en faveur du régime coopératif de

distribution productive (*sic*) et d'échange dit coopératif? 3° Êtes-vous en faveur d'un régime de gouvernement communiste? 4° Pouvez-vous proposer un meilleur régime de gouvernement que les régimes ci-haut? (Chose étrange, il n'y eut presque pas de réponses.) En 1895, la réunion se prononça à une très faible majorité en faveur de l'admission de "secteurs du parti ouvrier-socialiste" (résolution révoquée en 1896) et résolut que "les organisations ouvrières devaient s'unir en vue d'action politique indépendante".

Dans l'entre-temps, certains organismes s'étaient effectivement occupés d'action politique. Durant les années 1880, les Conseils des Métiers et du Travail de Toronto et de Hamilton avaient nommé des candidats aux élections provinciale et fédérale; en 1886, les Chevaliers du Travail avaient trois candidats provinciaux à Montréal. Aucun d'entre eux ne fut élu et, à toutes fins pratiques, le Congrès semble n'avoir compté pendant plusieurs années que sur ce qui devait plus tard devenir la pratique courante de rencontrer les ministres fédéraux et provinciaux pour leur soumettre ses idées. Cependant, rendu à 1899, le bureau d'Ontario avait décidé que cette méthode était inefficace et que "le seul moyen d'obtenir du gouvernement ce qui nous revient de droit, c'est d'élire des gens sympathiques à la cause ouvrière". La même année, le Conseil des Métiers et du Travail de Winnipeg et le parti ouvrier de Winnipeg désignaient M. A. W. Puttee comme leur candidat à la Chambre des communes, et le Congrès, présidé par M. Ralph Smith, député de Nanaïmo (C.-B.) au provincial, décidait de demander à ses filiales si elles étaient en faveur d'un parti ouvrier indépendant et si elles appuieraient ses candidats. Le projet fut ratifié par un vote de 1,424 contre 167 et seuls trois organismes sur quarante-quatre le rejetèrent. La réunion de 1900 décida que le résultat justifiait le Congrès de "prendre les mesures qu'il jugeait à propos en vue de pousser le projet". Elle demanda aussi aux mineurs de Nanaïmo de nommer le président Smith comme leur candidat à la Chambre des communes. MM. Smith et Puttee furent l'un et l'autre élus et un autre candidat ouvrier fut défait au Manitoba après une lutte serrée. Un nouveau président du Congrès, M. John Flett, déclarait en 1903 que les rencontres avec le gouvernement fédéral étaient inutiles et que le mouvement ouvrier au Canada devrait suivre le mouvement britannique et élire des candidats ouvriers au Parlement. En 1904, il revenait sur le même sujet et pendant trois ans les rencontres annuelles furent abandonnées en faveur d'un conseiller en matière parlementaire chargé de s'occuper à plein temps des intérêts du Congrès durant la session. En 1903, 1904 et 1905, les réunions adoptèrent des résolutions favorisant la nomination de candidats ouvriers indépendants partout où la chose était possible. En 1906, le président du Congrès, M. Alphonse Verville, était élu à la Chambre des communes pour la circonscription de Maisonneuve (Montréal) et il exprimait le vœu de voir "au moins une douzaine" de membres ouvriers au prochain Parlement. En réponse, la réunion adopta la politique d'action politique que le Congrès des Métiers et du Travail devait conserver durant tout le reste de son existence. Le Congrès devait appuyer l'élection de représentants ouvriers au Parlement et aux assemblées législatives; ses bureaux provinciaux devaient convoquer des réunions de syndiqués et de personnes sympathiques à la cause ouvrière pour établir "les groupements nécessaires"; puis le Congrès devait s'effacer après avoir "recommandé" son propre programme de principes comme programme de "cet effort indépendant". Le Parti ouvrier canadien fut donc créé en Ontario et dans le Québec, le Manitoba, la Colombie-Britannique et la Nouvelle-Écosse. Bien que lancé avec grand bruit, surtout en Ontario, il eut en général peu de succès; il remporta son seul succès appréciable en Ontario en 1919 quand onze candidats ouvriers furent élus et deux ministres ouvriers se joignirent à la coalition des cultivateurs et des travailleurs. Quelques secteurs qui existaient encore s'allièrent à la Fédération pour la communauté coopérative (FCC) en 1932 et 1933, de même que le Parti ouvrier indépendant du Manitoba qui avait élu deux membres à la Chambre des communes.

Le Congrès Canadien du Travail a appuyé catégoriquement la FCC en 1943 et lui a toujours maintenu son appui par la suite. Il a institué des comités d'action politique en vue de mettre sa politique en œuvre. Ses efforts ont sûrement aidé la FCC à prendre le pouvoir en Saskatchewan en 1944 et à le conserver depuis; à se maintenir à titre d'oppo-

sition officielle en Colombie-Britannique pendant la plus grande partie des derniers vingt ans; à devenir brièvement, bien que pour la deuxième fois, l'opposition officielle en Ontario de 1948 à 1951; à gagner quelques sièges à la législature de la Nouvelle-Écosse; et à faire élire ses candidats aux Communes dans certaines circonscriptions ouvrières aux élections de 1945, 1949, 1953 et 1957. En général, cependant, les résultats ne furent pas ceux que le Congrès avait espérés.

Le Congrès du Travail du Canada a adopté à sa première réunion une politique de compromis en matière d'action politique; il laisse toute liberté à ses fédérations provinciales, ses conseils locaux et, évidemment, ses filiales autonomes d'adopter la politique qui leur convient, et il a autorisé son comité d'éducation politique à entamer, sous la direction du Conseil exécutif, des discussions avec d'autres syndicats ouvriers libres, les principaux groupements agricoles, le mouvement coopératif, la FCC et "les autres partis qui se sont engagés à appuyer le programme législatif" du Congrès, en vue "d'étudier et de développer l'action coordonnée dans les domaines législatif et politique". Jusqu'ici aucune discussion du genre n'a eu lieu. Les Fédérations d'Ontario et de Colombie-Britannique et d'importants Conseils locaux ont donné leur adhésion à la FCC et plusieurs syndicats locaux qui appuyaient déjà la FCC lui ont maintenu leur appui.

Il ne s'agit ici forcément que d'une ébauche du mouvement ouvrier au Canada s'inspirant d'impressions. On ne mentionne pas l'attention constante apportée par les Congrès aux problèmes particuliers des syndicats, aux questions d'hygiène et de sécurité, aux conditions de travail et à une foule d'autres sujets; on ne parle pas non plus des divers syndicats qui composent les centrales et qui sont à plusieurs points de vue plus importants car ce sont les syndicats affiliés qui s'occupent des négociations collectives, qui possèdent la plus grande partie des fonds et qui sont pleinement autonomes. Il est à peine question de l'importante Confédération des travailleurs catholiques du Canada. Mentionnons de nouveau que l'historique des Congrès, et évidemment celui des syndicats particuliers, est encore à faire. D'ici là, tout exposé ne peut être que préliminaire, à titre d'essai et sujet à une révision rigoureuse.

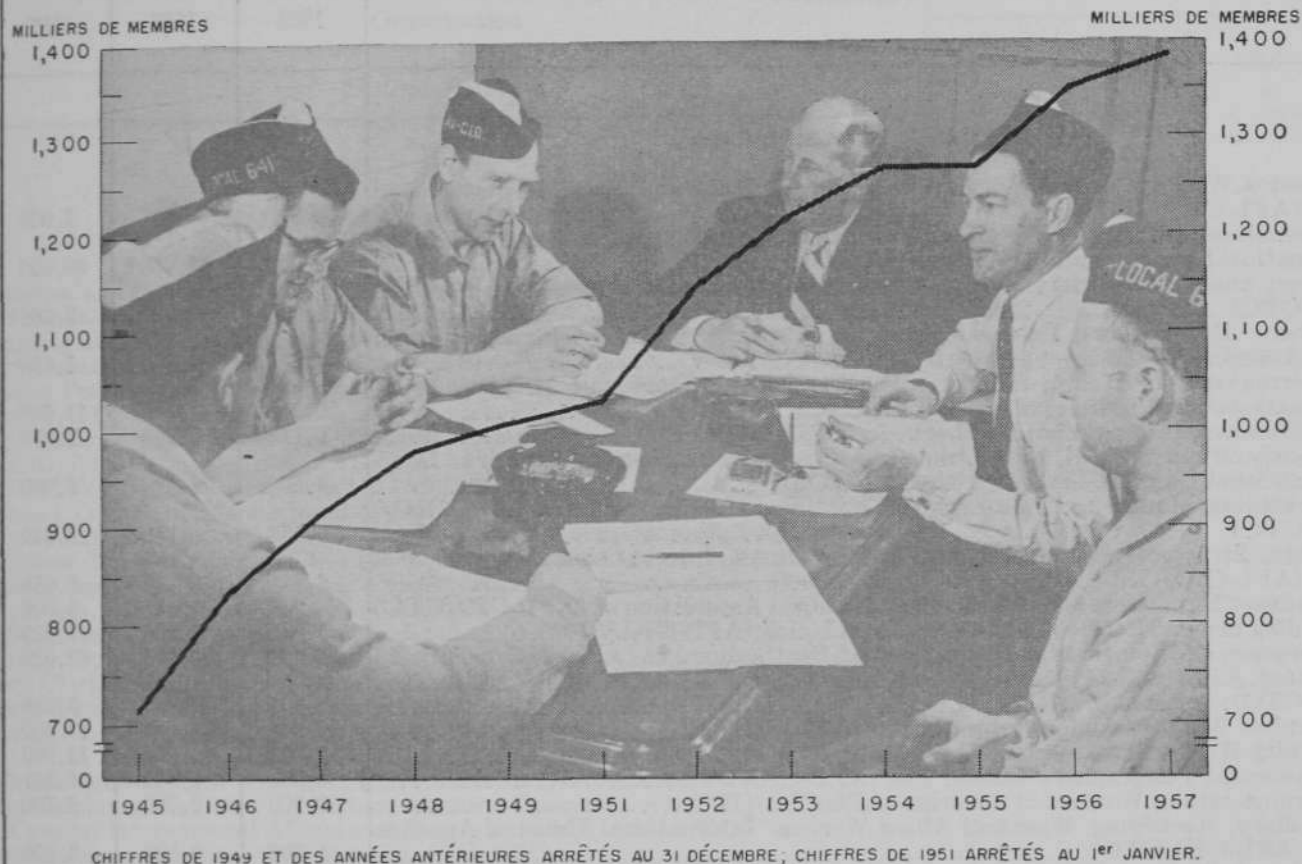
Statistique syndicale.—Les tableaux 33, 34 et 35 portent sur les effectifs syndicaux au Canada.

33.—Effectifs syndicaux au Canada, 1927-1957

Année	Membres	Année	Membres	Année	Membres
1927.....	290,282	1937.....	383,492	1947.....	912,124
1928.....	300,602	1938.....	381,645	1948.....	977,594
1929.....	319,476	1939.....	358,967	1949.....	1,005,639
1930.....	322,449	1940.....	362,223		
1931.....	310,544	1941.....	461,681	1951 ¹	1,028,521
				1952.....	1,146,121
1932.....	283,096	1942.....	578,380	1953.....	1,219,714
1933.....	285,720	1943.....	664,533	1954.....	1,267,911
1934.....	281,274	1944.....	724,188	1955.....	1,268,207
1935.....	280,648	1945.....	711,117	1956.....	1,351,652
1936.....	322,746	1946.....	831,697	1957.....	1,386,185

¹ Les chiffres de 1949 et des années antérieures sont arrêtés au 31 décembre; les chiffres depuis 1951, au 1^{er} janvier.

EFFECTIFS DES SYNDICATS OUVRIERS AU CANADA, 1945-1957

34.—Unités locales et effectifs des syndicats, le 1^{er} janvier 1955-1957

Organisme	1 ^{er} janvier 1955		1 ^{er} janvier 1956	
	Unités locales	Effectifs	Unités locales	Effectifs
Congrès des Métiers et du Travail du Canada.....	3,598	600,791	3,765	640,271
American Federation of Labor seulement.....	54	9,290	24	1,050
Congrès canadien du Travail ¹	1,532	361,271	1,440	377,926
Congress of Industrial Organisations seulement.....	9	2,500	—	—
Confédération des Travailleurs catholiques du Canada.....	445	99,801	432	101,169
Fraternités internationales de travailleurs ferroviaires (indépendantes).....	365	40,307	366	43,877
Syndicats internationaux, nationaux, régionaux et locaux non affiliés.....	670	154,247	735	187,359
Total.....	6,673	1,268,207	6,762	1,351,652
	1 ^{er} mai 1956 ²		1 ^{er} janvier 1957	
	Unités locales	Effectifs	Unités locales	Effectifs
Congrès du Travail du Canada.....	5,238	1,030,000	5,404	1,070,129
Confédération des Travailleurs catholiques du Canada.....	432	101,000	411	99,372
American Federation of Labor and Congress of Industrial Organisations.....	24	1,000	17	1,184
Fraternités internationales de travailleurs ferroviaires (indépendantes) ³	366	44,000	257	33,594
Syndicats internationaux, nationaux, régionaux et locaux non affiliés.....	702	175,000	669	181,906
Total.....	6,762	1,351,000	6,758	1,386,185

¹ Ont fusionné le 1^{er} mai 1956.² Effectifs estimatifs à la fondation du Congrès du Travail du Canada.³ Brotherhood of Locomotive Firemen and Enginemen affilié au Congrès du Travail du Canada le 1^{er} octobre 1956.

35.—Syndicats de 1,000 membres ou plus au Canada, le 1^{er} janvier 1955-1957

Organisation	Effectifs déclarés ou estimatifs		
	1955	1956	1957
Syndicats internationaux			
Asbestos Workers, International Association of Heat and Frost Insulators and (AFL-CIO/CTC).....	572	897	1,003
Automobile, Aircraft and Agricultural Implement Workers of America, International Union, United (AFL-CIO/CTC).....	60,000	65,000	60,000
Bakery and Confectionery Workers' International Union of America (AFL-CIO/CTC).....	4,833	5,000	5,668
Barbers, Hairdressers, Cosmetologists and Proprietors' International Union of America, The Journeymen (AFL-CIO/CTC).....	1,774	1,681	1,798
Boilermakers, Iron Ship Builders, Blacksmiths, Forgers and Helpers, International Brotherhood of (AFL-CIO/CTC).....	10,300	11,340	11,260
Bookbinders, International Brotherhood of (AFL-CIO/CTC).....	2,788	2,775	2,775
Brewery, Flour, Cereal, Soft Drink and Distillery Workers of America, International Union of United (AFL-CIO/CTC).....	4,500	4,500	5,000
Bricklayers, Masons and Plasterers' International Union of America (AFL-CIO/CTC).....	6,151	6,219	6,219
Bridge, Structural and Ornamental Iron Workers, International Association of (AFL-CIO/CTC).....	6,787	6,410	8,888
Broadcast Employees and Technicians, National Association of (AFL-CIO/CTC).....	965	1,157	1,202
Building Service Employees' International Union (AFL-CIO/CTC).....	5,038	6,200	7,029
Carpenters and Joiners of America, United Brotherhood of (AFL-CIO/CTC).....	54,709	56,694	68,020
Cement, Lime and Gypsum Workers International Union, United (AFL-CIO/CTC).....	2,705	2,962	3,388
Chemical Workers' Union, International (AFL-CIO/CTC).....	12,500	13,000	13,300
Clothing Workers of America, Amalgamated (AFL-CIO/CTC).....	15,000	15,000	15,000
Commercial Telegraphers' Union, The (AFL-CIO/CTC).....	4,502	5,341	5,341
Communications Workers of America (AFL-CIO/CTC).....	2,700	2,700	2,700
Distillery, Rectifying, Wine and Allied Workers' International Union of America (AFL-CIO/CTC).....	3,300	3,300	3,300
Electrical, Radio and Machine Workers, International Union of (AFL-CIO/CTC).....	15,000	16,000	16,000
Electrical, Radio and Machine Workers of America, United (ind.).....	22,500	23,000	24,500
Electrical Workers, International Brotherhood of (AFL-CIO/CTC).....	23,000	23,500	23,550
Engineers, American Federation of Technical (AFL-CIO/CTC).....	900	864	1,012
Engineers, International Union of Operating (AFL-CIO/CTC).....	9,055	10,200	13,000
Fire Fighters, International Association of (AFL-CIO/CTC).....	7,325	8,155	8,337
Firemen and Oilers, International Brotherhood of (AFL-CIO/CTC).....	2,200	2,200	2,100
Garment Workers of America, United (AFL-CIO/CTC).....	1,450	1,500	1,900
Garment Workers' Union, International Ladies (AFL-CIO/CTC).....	13,736	14,191	14,191
Glass and Ceramic Workers of North America, United (AFL-CIO/CTC).....	1,820	4,420	4,650
Hatters, Cap and Millinery Workers International Union, United (AFL-CIO/CTC).....	3,500	3,500	3,500
Hod Carriers', Building and Common Labourers' Union of America, International (AFL-CIO/CTC).....	9,910	12,041	16,170
Hotel and Restaurant Employees and Bartenders International Union (AFL-CIO/CTC).....	11,768	12,281	13,107
Leather Goods, Plastics and Novelty Workers Union, International (AFL-CIO/CTC).....	300	400	1,050
Lithographers of America, Amalgamated (AFL-CIO/CTC).....	1,912	1,984	2,137
Locomotive Engineers, Brotherhood of (ind.).....	8,149	8,293	8,293
Locomotive Firemen and Enginemen, Brotherhood of (AFL-CIO/CTC).....	8,856	10,045	10,603
Longshoremen's Association, Independent, International (CTC).....	6,500	6,000	6,000
Longshoremen's and Warehousemen's Union, International (CTC).....	1,500	2,000	2,000
Machinists, International Association of (AFL-CIO/CTC).....	49,097	47,208	49,423
Maintenance of Way Employees, Brotherhood of (AFL-CIO/CTC).....	20,000	20,000	20,000
Meat Cutters and Butcher Workmen of North America, Amalgamated (AFL-CIO/CTC).....	1,450	4,382	4,382
Metal Workers' International Association, Sheet (AFL-CIO/CTC).....	4,810	4,812	5,125
Millers, American Federation of Grain (AFL-CIO/CTC).....	200	1,000	1,050
Mine, Mill and Smelters Workers, International Union of (ind.).....	32,000	32,000	33,000
Mine Workers of America, United (ind.).....	23,750	26,021	23,604
Molders' and Foundry Workers' Union of North America, International (AFL-CIO/CTC).....	6,800	6,526	6,526
Musicians of the United States and Canada, American Federation of (AFL-CIO/CTC).....	11,381	12,026	12,621
Newspaper Guild, American (AFL-CIO/CTC).....	1,144	1,507	1,995
Office Employees' International Union (AFL-CIO/CTC).....	2,671	3,176	3,800
Oil, Chemical and Atomic Workers International Union (AFL-CIO/CTC).....	4,628	7,976	7,976
Packinghouse Workers of America, United (AFL-CIO/CTC).....	21,149	21,857	21,104
Painters, Decorators and Paperhangers of America, Brotherhood of (AFL-CIO/CTC).....	5,703	6,395	6,722
Papermakers and Paperworkers, United (AFL-CIO/CTC).....	6,000	8,000	8,500

35.—Syndicats de 1,000 membres ou plus au Canada, le 1^{er} janvier 1955-1957—suite

Organisation	Effectifs déclarés ou estimatifs		
	1955	1956	1957
Syndicats internationaux—fin			
Plasterers' and Cement Masons' International Association of the United States and Canada, Operative (AFL-CIO/CTC).....	1,962	2,308	2,582
Plumbing and Pipe Fitting Industry of the United States and Canada, United Association of Journeymen and Apprentices of the (AFL-CIO/CTC).....	16,139	15,364	17,871
Printing Pressmen and Assistants' Union of North America, International (AFL-CIO/CTC).....	6,845	6,396	6,819
Pulp, Sulphite and Paper Mill Workers, International Brotherhood of (AFL-CIO/CTC).....	31,957	33,890	33,890
Railroad Telegraphers, The Order of (AFL-CIO/CTC).....	9,538	10,041	10,201
Railroad Trainmen, Brotherhood of (ind.).....	22,101	23,428	24,304
Railway and Motor Coach Employees of America, Amalgamated Association of Street, Electric (AFL-CIO/CTC).....	12,143	11,647	11,327
Railway and Steamship Clerks, Freight Handlers, Express and Station Employees, Brotherhood of (AFL-CIO/CTC).....	18,363	20,879	21,061
Railway Carmen of America, Brotherhood of (AFL-CIO/CTC).....	26,356	24,347	24,347
Railway Conductors and Brakemen, Order of (ind.).....	1,201	2,111	997
Retail Clerks International Association (AFL-CIO/CTC).....	3,604	3,653	4,041
Retail, Wholesale and Department Store Union (AFL-CIO/CTC).....	15,000	11,500	11,500
Rubber, Cork, Linoleum and Plastic Workers of America, United (AFL-CIO/CTC).....	10,400	10,200	10,300
Seafarers' International Union of North America (AFL-CIO/CTC).....	8,400	10,450	10,450
Stage Employees and Moving Picture Machine Operators of the United States and Canada, International Alliance of Theatrical (AFL-CIO/CTC).....	1,779	1,585	1,583
Steelworkers of America, United (AFL-CIO/CTC).....	60,000	70,000	75,000
Teamsters, Chauffeurs, Warehousemen and Helpers of America, International Brotherhood of (AFL-CIO/CTC).....	22,812	26,679	29,275
Textile Workers of America, United (AFL-CIO/CTC).....	5,000	6,403	8,980
Textile Workers Union of America (AFL-CIO/CTC).....	16,750	17,000	17,132
Tobacco Workers' International Union (AFL-CIO/CTC).....	5,323	5,654	5,654
Typographical Union, International (AFL-CIO/CTC).....	6,471	6,653	6,786
Upholsterers' International Union of North America (AFL-CIO/CTC).....	1,959	1,888	1,938
Woodworkers of America, International (AFL-CIO/CTC).....	33,881	40,265	43,911
Syndicats nationaux			
Assurance-chômage, Association nationale des employés de la Commission d' (CTC).....	5,556	6,000	6,200
Authors and Artists, Canadian Council of (CTC).....	—	2,248	2,266
Bâtiment et des matériaux de construction, Fédération nationale catholique des métiers du (CTCC).....	19,513	19,104	19,104
Bois ouvré du Canada, inc., Fédération catholique des travailleurs du (CTCC).....	4,253	4,227	4,213
Chaussure du Canada, inc., Fédération nationale du cuir et de la (CTCC).....	3,800	3,800	3,900
Chimique, Fédération nationale des travailleurs de l'industrie (CTCC).....	3,300	3,000	3,200
Civil Servants of Canada, Amalgamated (CTC).....	9,000	9,000	9,989
Civil Service Association of Alberta, The (CTC).....	6,045	6,515	7,081
Civil Service Association, the Saskatchewan (CTC).....	4,730	4,866	4,969
Commerce, inc., Fédération nationale catholique des employés du (CTCC).....	3,600	4,000	4,000
Cultivateurs (service forestier), l'Union catholique des (non affiliée).....	7,900	12,937	14,359
Facteurs du Canada, Association fédérée des (CTC).....	4,058	4,583	5,002
Fishermen and Allied Workers' Union, United (ind.).....	6,845	7,031	7,726
Fishermen, Newfoundland Federation of (ind.).....	4,828	5,200	5,500
Fishermen's Protective Union (ind.).....	1,500	1,500	1,500
Government Employees' Association, British Columbia (CTC).....	9,175	9,483	10,125
Government Employees' Association, Newfoundland (CTC).....	1,200	1,200	1,200
Imprimerie du Canada, enr., Fédération des métiers de l' (CTCC).....	3,500	4,250	4,250
Labourers' Union, Newfoundland (ind.).....	4,000	4,600	5,000
Longshoremen's Protective Union (St. John's) (ind.).....	2,000	2,000	2,000
Lumbermen's Association, Newfoundland (ind.).....	6,500	6,500	6,500
Marine Engineers of Canada, Inc., National Association of (CTC).....	1,405	780	1,430
Marine Workers' Federation (CTC).....	2,500	2,600	2,600
Merchant Service Guild, Inc., Canadian (CTC).....	2,006	2,091	2,379
Métallurgie, Fédération nationale de la (CTCC).....	13,250	15,100	16,230

35.—Syndicats de 1,000 membres ou plus au Canada, le 1^{er} janvier 1955-1957—fin

Organisation	Effectifs déclarés ou estimatifs		
	1955	1956	1957
Syndicats nationaux—fin			
Minière inc., Fédération nationale des employés de l'industrie (CTCC).....	4,823	4,674	4,674
Municipales et Scolaires du Canada, inc., Fédération nationale des employés des corporations (CTCC).....	5,360	5,510	6,014
National Council of Canadian Labour (ind.).....	4,985	5,640	5,840
One Big Union (CTC).....	12,280	12,189	1,900
Postiers du Canada, Association des (CTC).....	7,125	7,600	8,900
Public Employees, National Union of (CTC).....	18,000	25,935	30,361
Public Service Employees, National Union of (CTC).....	3,300	16,500	18,000
Pulpe et du papier, inc., Fédération nationale des travailleurs de la (CTCC).....	12,300	10,600	8,500
Radio and Television Employees of Canada, The Association of (CTC).....	900	1,200	1,500
Railway Employees and Other Transport Workers, Canadian Brotherhood of (CTC).....	32,707	33,851	34,436
Railway Mail Clerks' Federation, Canadian (CTC).....	1,143	1,075	1,030
Railwaymen, The Canadian Association of (ind.).....	1,571	1,239	1,481
Services, inc., Fédération nationale catholique des (CTCC).....	5,500	6,470	6,640
Shipyard General Workers' Federation of British Columbia (CTC).....	2,555	2,550	3,100
Telephone Employees' Association, Canadian (ind.).....	12,043	13,797	15,680
Telephone Workers of British Columbia, Federation of (ind.).....	4,311	4,143	4,320
Textile Council, Canadian (ind.).....	—	1,800	1,800
Textile, inc., Fédération nationale catholique du (CTCC).....	7,440	8,290	8,630
Traffic Employees' Association (ind.).....	10,133	10,500	10,096
Vêtement, inc., Fédération nationale des travailleurs de l'industrie du (CTCC).....	5,600	5,200	5,883

Section 10.—Grèves et lock-outs*

Les grèves en 1956 ont été plus nombreuses et ont impliqué plus de travailleurs qu'en 1955, mais la répercussion sur l'économie a été beaucoup moins sensible, vu la perte moindre en journées-ouvrier et en proportion du temps estimatif perdu.

La perte de temps en 1956, quelque 1,250,000 journées-ouvrier, a été plus faible qu'en n'importe laquelle des quatre années précédentes. Pareillement, le temps perdu en proportion du temps estimatif fourni et la durée moyenne d'inactivité de chaque travailleur en raison de grèves ont marqué une contraction appréciable. Ces baisses sont impressionnantes si l'on tient compte du bilan des négociations en 1956. Un bon nombre des plus grandes unités de négociation de plusieurs industries importantes ont négocié de nouvelles conventions en 1956. Le nombre de conventions renégociées pour une période de plus d'un an (la majorité pour deux ans) accusait une augmentation sur les années précédentes. La majeure partie des règlements, qui prévoyaient des augmentations de salaire sensibles et une amélioration des avantages complémentaires, ont été atteints sans interruption de la production.

Un peu plus de la moitié des grèves en 1956 se sont produites dans l'industrie manufacturière, à rapprocher de près des deux tiers en 1955. De fait, la majeure partie de la réduction de la perte de temps en 1956 provient de la diminution des arrêts de travail dans les établissements manufacturiers. Toutes les autres industries ont marqué une hausse de la perte en journées-ouvrier, notamment l'industrie minière, qui a été éprouvée par un grand nombre de petites grèves d'assez courte durée qui ont impliqué chacune un nombre relativement restreint de travailleurs.

* Un exposé complet des grèves et lock-outs survenus chaque année paraît dans les rapports du ministère du Travail.

36.—Statistique sommaire des grèves et lock-outs, 1947-1956

Année	Grèves commen- cées durant l'année	Grèves et lock-outs en cours dans toutes les industries durant l'année						
		Grèves et lock-outs	Em- ployeurs	Tra- vailleurs touchés	Temps perdu			
					Journées- ouvrier	Moyenne de jours par travail- leur ¹	Moyenne de jours par tra- vailleur touché	Pourcen- tage du temps estimatif de travail ¹
1947.....	232	236	1,173	104,120	2,397,340	0.77	23.02	0.26
1948.....	147	154	674	42,820	885,793	0.27	20.68	0.09
1949.....	132	137	542	51,437	1,063,667	0.32	20.68	0.11
1950.....	158	161	345	192,153	1,389,039	0.40	7.23	0.13
1951.....	257	259	646	102,870	901,739	0.24	8.77	0.08
1952.....	216	222	518	120,818	2,879,955	0.76	23.84	0.29
1953.....	167	174	384	55,988	1,324,715	0.35	23.66	0.13
1954.....	156	174	872	62,250	1,475,200	0.39	23.70	0.15
1955.....	149	159	386	60,090	1,875,400	0.47	31.21	0.18
1956.....	221	229	437	88,680	1,246,000	0.29	14.05	0.11

¹ Fondé sur le nombre de travailleurs non agricoles à salaire et à traitement au Canada.

37.—Grèves et lock-outs, par industrie, 1955 et 1956

Industrie	1955					1956				
	Grèves et lock- outs	Travailleurs touchés		Temps perdu		Grèves et lock- outs	Travailleurs touchés		Temps perdu	
		Nom- bre	Pour- cen- tage	Journées- ouvrier	Pour- cen- tage		Nom- bre	Pour- cen- tage	Journées- ouvrier	Pour- cen- tage
Agriculture.....	1	1
Exploitation forestière.....	2	333	0.6	1,565	0.1	7	2,005	2.3	24,570	2.0
Pêche et piégeage.....	1	1
Mines ²	9	2,092	3.5	17,185	0.9	24	17,974	20.3	58,630	4.7
Charbon.....	3	1,221	2.0	4,560	0.2	15	11,619	13.1	24,080	1.9
Autres.....	6	871	1.5	12,625	0.7	9	6,355	7.2	34,550	2.8
Fabrication.....	98	51,520	85.7	1,787,430	95.3	124	57,473	64.7	1,054,560	84.6
Aliments de provenance vé- gétale, etc.....	4	1,838	3.1	20,010	1.0	5	817	0.9	13,400	1.1
Tabac et spiritueux.....	1	1,386	2.3	3,930	0.2	2	242	0.3	12,840	1.0
Caoutchouc et produits (dont caoutchouc synthé- tique).....	2	1,400	2.3	1,650	0.1	4	1,877	2.1	2,050	0.2
Aliments de provenance ani- male.....	1	300	0.5	6,000	0.3	1	93	0.1	300	0.0
Chaussure (en cuir).....	5	405	0.7	9,030	0.5	3	153	0.2	4,820	0.4
Fourrure, cuir et autres pro- duits animaux.....	1	3	334	0.4	805	0.1
Textile, vêtement, etc.....	16	3,677	6.1	50,230	2.7	29	13,959	15.7	262,105	21.0
Pâte, papier et produits du papier.....	1	799	1.3	34,800	1.9	4	2,232	2.5	9,755	0.8
Impression et édition.....	4	121	0.2	6,865	0.4	3	204	0.2	4,720	0.4
Divers produits du bois.....	14	1,729	2.9	13,090	0.7	14	822	0.9	20,230	1.6
Produits métalliques.....	35	35,768	59.5	1,541,775	82.2	41	33,540	37.8	695,330	55.8
Construction de navires.....	1	94	0.1	9,640	0.5	2	1,663	1.9	4,465	0.3
Minéraux non métalliques et produits chimiques.....	9	2,323	3.9	45,935	2.5	8	1,359	1.5	17,930	1.4
Produits divers.....	5	1,680	2.8	44,475	2.3	5	178	0.2	5,810	0.5
Construction.....	23	3,259	5.4	37,185	2.0	36	5,322	6.0	49,975	3.3
Bâtiments.....	20	1,624	2.7	11,540	0.6	30	4,694	5.3	29,695	2.4
Chemins de fer.....	1	1
Ponts ³	1	1
Routes.....	2	135	0.2	2,645	0.2	1	62	0.1	735	0.1
Canaux, ports, voies d'eau..	1	1	19	0.0	110	0.0
Divers.....	1	1,500	2.5	23,000	1.2	4	547	0.6	10,435	0.8

Renvois à la fin du tableau, p. 830.

37.—Grèves et lock-outs, par industrie, 1955 et 1956—fin

Industrie	1955					1956				
	Grèves et lock-outs	Travailleurs touchés		Temps perdu		Grèves et lock-outs	Travailleurs touchés		Temps perdu	
		Nom-bre	Pour-centage	Journées-ouvrier	Pour-centage		Nom-bre	Pour-centage	Journées-ouvrier	Pour-centage
Transports et services publics	14	2,232	3.7	27,007	1.4	10	3,891	4.4	38,460	3.1
Chemins de fer à vapeur.....	1	1
Tramways et autobus locaux	3	391	0.7	2,270	0.1	2	293	0.3	3,660	0.3
Autres transports locaux et routiers.....	2	18	0.0	26	0.0	2	98	0.1	250	0.0
Transports par eau.....	3	421	0.7	19,400	1.0	4	3,447	3.9	33,450	2.7
Transports par air.....	1	1
Télégraphe et téléphone.....	1	1
Électricité et gaz.....	1	29	0.0	25	0.0	1
Divers.....	5	1,373	2.3	5,286	0.3	2	53	0.1	1,100	0.1
Commerce	7	257	0.4	898	0.1	19	1,378	1.6	20,780	1.7
Finance	1	1
Services divers	6	397	0.7	4,130	0.2	9	637	0.7	8,025	0.6
Administration publique ⁴	3	320	0.6	3,450	0.2	1
Amusements.....	1	1
Services d'affaires et personnels.....	3	77	0.1	680	0.0	9	637	0.7	8,025	0.6
Autres.....	1	1
Total	159	60,090	100.0	1,875,400	100.0	229	88,680	100.0	1,246,000	100.0

¹ Aucune déclarée. ² Y compris la fonte des métaux non ferreux. ³ Y compris la construction de tous les grands ports. ⁴ Y compris le service de l'aqueduc.

Section 11.—Le Canada et l'Organisation internationale du Travail

Le ministère du Travail est l'agent de liaison officiel entre le gouvernement canadien et l'Organisation internationale du Travail. Établie en 1919 et rattachée à la Société des Nations en vertu des traités de paix, l'Organisation vise à améliorer la situation ouvrière et sociale dans le monde entier au moyen d'ententes internationales et de mesures législatives. En vertu d'une entente sanctionnée par la Conférence générale de l'Organisation internationale du Travail à sa 29^e session, tenue à Montréal (Québec), le 2 octobre 1946, et par l'Assemblée générale des Nations Unies, le 14 décembre 1946, l'Organisation est devenue institution spécialisée des Nations Unies, tout en gardant son autonomie.

Association de 69 États membres, financée par leurs gouvernements et dirigée de façon démocratique par les représentants de ces gouvernements ainsi que des employeurs et travailleurs organisés, l'OIT comprend trois organes principaux: 1^o la Conférence internationale du Travail, 2^o le Bureau international du Travail, et 3^o le Conseil d'administration. Depuis la seconde guerre mondiale, l'OIT a élargi le champ de son activité en établissant huit commissions industrielles tripartites, chargées d'étudier les problèmes des principales industries du monde, au moyen de conférences techniques régionales et spéciales, ainsi que par un vaste programme d'aide technique qui vise à favoriser le développement des pays arriérés dans des domaines tels que les coopératives, la formation professionnelle, les techniques de production et l'organisation des services d'emploi.

La *Conférence internationale du Travail* se réunit une fois l'an et forme un parlement mondial qui étudie les problèmes ouvriers et sociaux; elle réunit quatre délégués de chaque État membre (deux représentent le gouvernement, un, les employeurs, et l'autre, les travailleurs), accompagnés de conseillers techniques. La Conférence formule des normes

internationales touchant les conditions de vie et de travail, sous forme de conventions et recommandations. Après avoir été adoptée, une convention doit être étudiée par les autorités compétentes de chaque État membre en vue d'une ratification éventuelle; toutefois, chaque État membre décide lui-même s'il ratifiera la convention et ce n'est qu'après l'avoir fait qu'il assume l'obligation de rendre sa législation conforme, en ce domaine, aux normes établies par la convention. La recommandation a un caractère moins officiel: elle énonce des principes généraux sur lesquels les gouvernements peuvent se guider dans la rédaction de lois et la publication de décrets administratifs; elle n'est pas sujette à ratification par les États membres.

Le *Bureau international du Travail* fait fonction de secrétariat permanent de l'Organisation et de centre mondial de recherches et d'échange de renseignements; il publie également de la documentation sur toutes les questions se rattachant à l'industrie et au travail. Sur le plan pratique, il aide les États membres en fournissant des spécialistes en formation de main-d'œuvre et en assistance technique. Le BIT a des succursales partout dans le monde, dont l'une est située à 202, rue Queen, Ottawa.

Le *Conseil d'administration* du BIT, en vertu d'une modification à la constitution, adoptée en juin 1953, comprend 40 membres: 20 représentants des gouvernements, 10 représentants des employeurs et 10 représentants des travailleurs. Les dix principaux pays industriels (dont le Canada) occupent chacun un siège permanent, tandis que la Conférence élit tous les trois ans les 10 autres représentants des gouvernements; les membres représentant les employeurs et les travailleurs sont aussi élus tous les trois ans à la Conférence par leur groupe. Le Conseil se réunit trois fois l'an et dirige l'activité du Bureau et des divers comités, commissions et conférences de l'Organisation, en plus d'établir le budget et de déterminer l'ordre du jour des différentes conférences. Le représentant du Canada auprès du Conseil d'administration est le sous-ministre adjoint du Travail du Canada, M. G. V. Haythorne.

La Conférence internationale du Travail a tenu 40 sessions et adopté 107 conventions et 104 recommandations concernant une foule de sujets: relations industrielles, liberté syndicale, heures de travail, repos hebdomadaire, congés payés, salaire minimum, travail de nuit des femmes et jeunes personnes, hygiène et sécurité industrielles, indemnisation des accidentés du travail, conditions de travail des marins et dockers, assurance-chômage et assurance-santé, protection des travailleurs émigrants, égalité de rémunération, travail forcé et plusieurs autres aspects des problèmes d'ordre industriel et social. Les ratifications de conventions par les États membres se chiffraient à quelque 1,720 en juin 1957.

Le Canada a ratifié 18 conventions de l'OIT, dont 12 portent sur le travail maritime et portuaire. Au Canada, c'est de l'autorité législative des provinces que relèvent les questions sur lesquelles portent la majorité des conventions et recommandations de l'OIT. Le ministère du Travail, à titre d'agent officiel de liaison auprès de l'Organisation internationale du Travail, est chargé de faire parvenir au Bureau les rapports annuels sur les conventions ratifiées de même que des rapports périodiques sur plusieurs autres questions d'intérêt industriel et social. Le Canada est représenté à la plupart des réunions annuelles et spéciales de l'OIT; des comptes rendus des discussions et des décisions paraissent régulièrement dans la *Gazette du Travail*. Le ministère tient aussi les provinces et les principales organisations d'employeurs et de travailleurs au courant de l'activité de l'OIT.

CHAPITRE XIX.—TRANSPORTS

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
Partie I.—Réglementation officielle des moyens de transport.	832	Partie IV.—Transports par eau—fin	
Partie II.—Transports ferroviaires.	836	Sous-section 1. Navigation.	866
SECTION 1. CHEMINS DE FER.	836	Sous-section 2. Ports.	869
Sous-section 1. Lignes et matériel.	837	Sous-section 3. Canaux.	874
Sous-section 2. Finances.	838	Sous-section 4. Balisage.	878
Sous-section 3. Trafic.	842	Sous-section 5. Services fédéraux de la marine.	880
Sous-section 4. Chemins de fer Nationaux du Canada.	846	Sous-section 6. La voie maritime du Saint-Laurent.	882
SECTION 2. MESSAGERIES.	848	SECTION 2. STATISTIQUE FINANCIÈRE DES TRANSPORTS PAR EAU.	884
SECTION 3. TRANSPORTS URBAINS.	850	Partie V.—Transports aériens civils.	891
Partie III.—Transports routiers.	853	SECTION 1. ADMINISTRATION ET EXPANSION	891
SECTION 1. RÉGLEMENTS PROVINCIAUX CONCERNANT LES VÉHICULES AUTOMOBILES ET LA CIRCULATION.	853	SECTION 2. SERVICES AÉRIENS.	892
SECTION 2. VOIRIE.	855	SECTION 3. STATISTIQUE DE L'AVIATION CIVILE.	895
SECTION 3. VÉHICULES AUTOMOBILES.	858	Partie VI.—Pipelines de pétrole et de gaz.	902
Partie IV.—Transports par eau.	866	SECTION 1. CONSTRUCTION DE PIPELINES.	902
SECTION 1. ÉQUIPEMENT ET TRAFIC.	866	SECTION 2. STATISTIQUE DES PIPELINES DE PÉTROLE.	905

NOTA.—On trouvera face à la page 1 du présent volume la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

Les particularités physiographiques et démographiques du Canada présentent des difficultés exceptionnelles au point de vue des transports. Le pays s'étend sur 4,000 milles de l'est à l'ouest et ses principales barrières topographiques vont du nord au sud. Certains secteurs du pays sont isolés les uns des autres par des étendues d'eau, tels les détroits de Cabot et de Belle-Isle qui séparent l'île de Terre-Neuve de la terre ferme, par des forêts rocheuses et accidentées comme celles qui s'étendent entre le Nouveau-Brunswick et le Québec et celles qui forment la région située au nord des lacs Huron et Supérieur et séparent la région industrielle de l'Ontario et du Québec des régions agricoles des provinces des Prairies, et par les montagnes qui se dressent entre les Prairies et la côte du Pacifique. La population relativement faible du pays (16,589,000, estimation du 1^{er} juin 1957) est inégalement répartie sur une lisière étroite dans le sud du pays. Des transports bon marché et efficaces s'imposent dans un pays où la population est aussi clairsemée et dont les produits sont expédiés, non seulement à l'étranger, mais dans les régions lointaines du pays même.

La réglementation officielle des moyens de transport est exposée dans la partie I du présent chapitre; les parties II à VI portent sur les divers modes de transport.

PARTIE I.—RÉGLEMENTATION OFFICIELLE DES MOYENS DE TRANSPORT

La surveillance et la réglementation des moyens de transport par les autorités fédérales remontent en grande partie à l'époque où les entreprises ferroviaires du pays monopolisaient pour ainsi dire les transports. Des problèmes particuliers en avaient déterminé directement la réglementation: la prévention de la discrimination en matière de tarifs découlant du caractère monopolisateur de l'industrie, par exemple, ou encore la sécurité des moyens de transport et de leurs méthodes d'exploitation. Mais les chemins de fer avaient été tellement liés à l'intérêt public que cette réglementation fut accrue au point de devenir la plus complète de toutes celles qui visent une industrie canadienne.

Entre-temps, la concurrence croissante née des progrès des transports routiers a fort modifié la situation. A l'inverse de celle qui s'exerçait à l'origine entre les sociétés ferroviaires, la concurrence d'aujourd'hui n'indique guère de tendance à la fusion des entreprises

et au retour du semi-monopole. Si nombreux sont les expéditeurs qui assurent leur propre livraison que, de toute évidence, la concurrence actuelle entre transporteurs est devenue dans une large mesure un trait permanent des transports.

Rien d'étonnant que des règlements, qui en régime monopolisateur, ne pesaient pas sur les chemins de fer ou ne comportaient que des sanctions théoriques, puissent être jugés de plus en plus restrictifs et gênants pour la concurrence devenue très intense. Les autorités doivent donc refondre un à un les règlements pour conserver, dans l'intérêt du public, ceux que nécessite encore le monopole ou quasi-monopole des chemins de fer et, là où la concurrence assure au public une protection suffisante, en adoucir d'autres afin de permettre aux services ferroviaires de la soutenir plus efficacement. Il importe moins maintenant de régir un monopole que de maintenir l'équilibre entre divers modes de transport qui se font concurrence. Une indication de cette tendance est fournie par la modification de la loi sur les transports adoptée en 1955, qui autorise les chemins de fer à publier comme tarifs adoptés les tarifs prévus par contrat passé avec les expéditeurs.

Le 2 novembre 1936, la fusion du ministère des Chemins de fer et Canaux et du ministère de la Marine avec la Division de l'aviation civile du ministère de la Défense nationale a centralisé les chemins de fer, les canaux, les ports, la marine et la navigation, l'aviation civile, la radio et la météorologie sous le nouveau ministère des Transports.

La voirie relève surtout des gouvernements provinciaux ou municipaux. La question de la régie des transports routiers interprovinciaux et internationaux a été résolue par le jugement du comité judiciaire du Conseil privé, en date du 22 février 1954, décrétant que la régie relevait du gouvernement fédéral. Une conférence réunissant les représentants des gouvernements fédéral et provinciaux a eu lieu à Ottawa en avril 1954 pour étudier les moyens de donner suite à cette décision. Le 26 juin 1954, le Parlement a adopté la loi sur le transport par véhicule à moteur, loi qui accorde à toutes les provinces qui le désirent le droit d'appliquer aux transports routiers interprovinciaux et internationaux les mêmes règlements au sujet des permis d'exploitation et des tarifs que ceux qui s'appliquent aux entreprises exploitées uniquement dans la province. La loi a depuis lors été proclamée dans sept provinces.

La Commission des transports du Canada.—Créée par la loi de 1903 sur les chemins de fer, cette commission était dénommée Commission des chemins de fer; la loi de 1938 sur les transports lui donna son nom actuel. Organisée le 1^{er} février 1904, elle héritait de tous les pouvoirs et attributions de son prédécesseur, le Comité des chemins de fer du Conseil privé. Elle était également investie de nouveaux pouvoirs et attributions qui, depuis cette date s'étaient grandement accrus. Au début, elle se composait d'un commissaire en chef, d'un commissaire en chef suppléant et d'un commissaire. En 1908, ses cadres furent élargis par l'adjonction d'un commissaire en chef adjoint et de deux autres commissaires. La Commission est constituée comme cour d'archives par la loi sur les chemins de fer et reconnue comme telle par les autres cours, mais elle possède aussi des pouvoirs de réglementation et d'administration très étendus.

Elle règle sans audience en plein tribunal la plupart des requêtes et des plaintes dont elle est saisie, mais elle tient des audiences publiques en divers lieux du Canada suivant qu'elle le juge à propos, ayant surtout en vue d'accommoder les parties et de leur éviter des dépenses. Aux audiences publiques qu'elle tient, les dépositions sont faites sous serment et les parties en cause y comparaissent en personne ou s'y font représenter par un avocat ou un autre délégué. Toute conclusion ou décision sur une question de fait qui est de son ressort est obligatoire et définitive et aucune de ses ordonnances ou décisions ne peut être contestée ni faire l'objet d'un nouvel examen, si ce n'est après appel interjeté devant la Cour suprême du Canada sur un point de droit ou de compétence, avec l'autorisation d'un juge de cette cour, ou sur instruction du gouverneur en conseil*. Deux commissaires forment un quorum ou jury pour l'audition d'une cause et il n'est pas rare que deux jurys siègent en même temps pour statuer sur des appels différents.

* Le compte rendu des jugements de la Commission est donné dans *Canadian Railway Cases* et *Canadian Railway and Transport Cases*, et les jugements, ordonnances, décisions et règlements sont publiés toutes les deux semaines par l'Imprimeur de la Reine à Ottawa dans *J.O.R. & R.*

La Commission, en vertu de plus d'une vingtaine de lois du Parlement, notamment la loi sur les chemins de fer, la loi sur les transports et la loi sur les pipelines exerce son autorité sur le transport par fer et par voie d'eau intérieure, sur les communications téléphoniques et télégraphiques et sur le transport du pétrole ou du gaz naturel par pipeline interprovincial ou international.

Aux termes de la loi sur les chemins de fer, elle a compétence, d'une manière générale, sur la construction, l'entretien et l'exploitation des chemins de fer qui relèvent du pouvoir législatif du Parlement du Canada, y compris les questions techniques, le tracé des voies, les passages à niveau et la protection à y assurer, la sécurité d'exploitation des trains, les règlements d'exploitation, les enquêtes sur les accidents, les aménagements du trafic et les installations du service, l'abandon de services, les tarifs-marchandises et les tarifs-voyageurs ainsi que l'uniformité de la comptabilité ferroviaire. Elle exerce également une certaine autorité sur les téléphones et les télégraphes, notamment la réglementation des taxes téléphoniques de la Compagnie de téléphone Bell du Canada, de la *British Columbia Telephone Company*, de la Compagnie de téléphone de Québec et Gaspé et de la *Yellowknife Telephone Company*, de même que sur le trafic de messageries et sur les péages des ponts et tunnels internationaux.

Elle a compétence pour étudier, entendre et juger toute requête présentée par une partie intéressée qui se plaint qu'une compagnie ou une personne a enfreint ou n'a pas observé la loi sur les chemins de fer, une loi spéciale ou une ordonnance d'exécution, ou qui lui demande de rendre une ordonnance, de donner des instructions, ou d'accorder une permission, sanction ou approbation que la loi l'autorise à rendre, à donner ou à accorder, ou en ce qui concerne toute question, action ou chose dont l'accomplissement est, aux termes de la loi sur les chemins de fer ou de toute loi spéciale, interdit, sanctionné ou exigé. Elle a la faculté de rendre des ordonnances et d'édicter des règlements en vue d'assurer l'application de la loi sur les chemins de fer et d'exercer toute autorité que lui confère une autre loi.

La réglementation des tarifs-marchandises et des tarifs-voyageurs est l'une des tâches principales de la Commission. A part certains tarifs établis par la loi, la Commission a le pouvoir de "fixer, déterminer et mettre en vigueur des tarifs équitables et raisonnables, et de changer et modifier les tarifs, selon que peuvent, à l'occasion, l'exiger des circonstances nouvelles ou le coût du transport"; elle peut désavouer tout tarif qu'elle estime injuste ou déraisonnable, ou contraire à quelqu'une des dispositions de la loi sur les chemins de fer; elle peut prescrire d'autres taxes pour tenir lieu de celles qui ont été désavouées, ou enjoindre à la compagnie de chemin de fer d'y substituer un tarif qu'elle juge satisfaisant. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, nombreuses sont les requêtes qui ont été présentées en vue d'obtenir l'autorisation d'effectuer une hausse générale des tarifs-marchandises et des tarifs téléphoniques.

La Commission royale des transports, sous la présidence de l'honorable W. F. A. Turgeon, a entrepris l'examen de la réglementation des transports et a tenu à cette fin d'importantes audiences en 1949-1950 et publié son rapport en 1951, (voir l'*Annuaire* 1952-1953, p. 770). Certaines des recommandations, y compris celles qui sont données ci-après, ont été incorporées dans la loi sur les chemins de fer à la suite de modifications apportées en 1951, notamment, la péréquation des tarifs-marchandises; la prescription par laquelle, lorsque sont publiés des taux de concurrence pour le transport transcontinental des marchandises, les taux correspondants pour le transport à destination de points intermédiaires ne doivent pas dépasser de plus du tiers les taux de transport transcontinental; le paiement par le gouvernement du Canada des frais d'entretien des lignes des réseaux de chemin de fer transcontinentaux servant de pont en Ontario (entre Sudbury, Capreol et Cochrane et entre Port-Arthur et Armstrong), jusqu'à concurrence de 7 millions de dollars par année, les montants ainsi reçus par les compagnies de chemin de fer devant servir à la réduction des tarifs-marchandises entre l'est et l'ouest du Canada sur le parcours dont il est ici question; enfin, l'imposition d'une classification uniforme de comptabilité qui sera prescrite par la Commission des transports du Canada à l'intention du Pacifique-Canadien et du National-Canadien. Par suite de ces modifications, la Commission a prescrit l'éta-

blissement d'une échelle uniforme de taux de catégorie par mille et poursuit l'étude de la péréquation des taux sur produits désignés. Elle a également prescrit l'établissement d'une classification et d'un système de comptabilité uniformes pour les chemins de fer et approuvé une nouvelle classification des marchandises.

En vertu de la loi sur les transports, la Commission accueille les demandes de permis autorisant les navires à transporter des marchandises ou des passagers contre rémunération entre des lieux du Canada situés sur les Grands lacs, et les fleuves Mackenzie et Yukon, à l'exception des marchandises en vrac sur des eaux autres que le Mackenzie. Elle ne délivre cependant un permis que si elle a la certitude que le service envisagé est nécessaire pour répondre aux besoins du public. Elle a également le pouvoir de réglementer les taxes exigibles à l'égard de ce genre de transport.

Les "taxes convenues" entre expéditeurs et voituriers, autorisées par la loi sur les transports, ont également fait l'objet d'une révision de la part de l'honorable W. F. A. Turgeon en 1955 et les recommandations qu'il a faites ont été incorporées dans la loi modificatrice de 1955. Par suite de ces modifications, une convention visant une taxe convenue doit être préparée et signée sous forme de tarif et un duplicata d'original doit en être présenté à la Commission dans les sept jours qui suivent la date de la conclusion de la convention; la taxe convenue prend effet vingt jours après la date de présentation de la convention, sans qu'il soit nécessaire à la Commission de l'approuver. La Commission a toujours le pouvoir de fixer une taxe en faveur d'un expéditeur dont les affaires font l'objet d'une distinction injuste du fait d'une taxe convenue et elle peut aussi modifier ou annuler après enquête une taxe convenue qui lui est déférée par le ministre des Transports ou le gouverneur en conseil.

En vertu de la loi sur les pipelines, permission doit être obtenue de la Commission pour construire un pipeline interprovincial ou international de pétrole ou de gaz. La Commission a accordé la permission de construire des pipelines importants, comme le pipeline de gaz naturel de la *Trans-Canada Pipe Lines, Limited*, le pipeline de gaz de la *Westcoast Transmission Company Limited*, les pipelines de pétrole de l'*Interprovincial Pipe Line Company* et de la *Trans Mountain Pipe Line Company Limited* et le pipeline de produits pétroliers de la *Trans Northern Pipe Line Company*. Dans l'étude des demandes de ce genre, elle tient compte, entre autres choses, de l'intérêt public, de la responsabilité financière de la compagnie requérante et de la possibilité économique du projet. Elle peut rendre des ordonnances et édicter des règlements visant la protection des biens et la sécurité d'exploitation des pipelines. Elle peut aussi rendre des ordonnances et édicter des règlements sur toutes questions relatives au transport, aux taxes et aux tarifs des pipelines de pétrole, mais elle ne possède pas de tels pouvoirs sur les pipelines de gaz. Elle peut déclarer voiturier public une compagnie de pipeline de pétrole et prescrire un système uniforme de comptabilité à l'intention des compagnies de pipelines.

Aux termes de la loi sur les chemins de fer, la Commission est tenue de présenter au gouverneur en conseil, par l'entremise du ministre des Transports, un rapport dont on peut se procurer le texte en s'adressant au Secrétaire de la Commission.

Commission des transports aériens.—La Commission des transports aériens a été établie en septembre 1944 par une modification de la loi sur l'aéronautique. Des modifications postérieures y ont été apportées en 1945, 1950 et 1952. La Commission compte trois membres y compris le président, et le personnel comprend le Service de direction qui s'occupe du contentieux, des relations internationales et du trafic alors que le Secrétariat comprend l'administration, les permis, l'inspection et l'application de la loi.

La Commission s'occupe de la réglementation économique des services aériens commerciaux du Canada; elle doit aussi conseiller le ministre des Transports dans l'exercice de ses fonctions et de ses pouvoirs sur tous les sujets relatifs à l'aviation civile. Cette réglementation se rapporte aux services aériens canadiens au Canada et à l'étranger et aux services étrangers exploités au Canada. Elle comprend la remise de permis pour ces services et le contrôle des détenteurs de permis pour ce qui regarde leurs opérations financières et les services qu'ils assurent au public. Conformément à la loi, la Commission édicte des règlements approuvés par le gouverneur en conseil se rapportant à la classification des transporteurs aériens et des services commerciaux aériens, aux demandes de permis

d'exploitation de services commerciaux aériens, aux comptes, registres et rapports, aux propriétaires, aux transferts, aux absorptions et fusions, aux baux de services commerciaux aériens, aux droits de trafic et tarifs, et autres matières connexes. Des instructions réglementaires détaillées sont données par la Commission sous forme d'ordres généraux publiés dans la *Gazette du Canada* sur tous les services aériens ou groupes de services aériens; d'ordres de la Commission se rapportant à des services aériens privés; et de règles et circulaires servant de guide et d'informations en général.

Les statistiques financières et d'exploitation sont réunies en vertu des règlements de la Commission par le Service de l'économique du ministère des Transports.

La Commission apporte actuellement une attention spéciale à la publication d'un tarif d'affrètement uniforme et à l'élaboration de principes fondamentaux pour guider les exploitants dans l'établissement de leurs taux. La question des transports par hélicoptère en est une qui occupe un comité économique et technique spécial.

Dans le domaine de l'aviation internationale, la Commission continue de prendre une part active au travail de l'Organisation de l'aviation civile internationale; un de ses membres représente le Canada au conseil.

Commission maritime canadienne.—En vertu d'une loi (chap. 38, S.R.C. 1952) adoptée à la session fédérale de 1947, la Commission maritime canadienne a été constituée en vue d'étudier les questions relatives aux services canadiens de navigation et de construction de navires et de conseiller le ministre à leur sujet. En outre, la loi confère à la Commission les pouvoirs suivants:

- 1° au nom du Ministre, exercer les pouvoirs, accomplir les devoirs et remplir les fonctions du Ministre aux termes de la loi de 1934 sur la marine marchande du Canada, selon qu'il peut le prescrire;
- 2° administrer, en conformité des règlements du gouverneur en conseil, toutes subventions pour navires à vapeur votées par le Parlement;
- 3° exercer tous autres pouvoirs ou accomplir tous autres devoirs ou fonctions assignés à la Commission ou dont elle est tenue de s'acquitter conformément à une autre loi ou par arrêté du gouverneur en conseil.

PARTIE II.—TRANSPORTS FERROVIAIRES*

L'étude des transports sur rail est divisée en trois sections: chemins de fer, messageries et transports urbains.

Section 1.—Chemins de fer

Depuis la confédération, les chemins de fer du Canada ont été le principal moyen de transporter les voyageurs et les marchandises dans tout le pays et même à l'étranger. Les deux grands réseaux nationaux, aidés de quelques chemins de fer régionaux indépendants, sont seuls à pouvoir transporter de gros volumes à bon marché, par tous les temps, et d'un bout à l'autre du pays. Bien que la concurrence du camionnage augmente rapidement, les chemins de fer occupent encore la première place dans le domaine des transports.

Les deux chemins de fer nationaux assurent une foule de services dans le domaine des transports et des communications au Canada et à l'étranger. Le National-Canadien, propriété de l'État, est la plus grande entreprise de services d'utilité publique du Canada; ses lignes totalisent le plus de milles au pays. Il exploite une flotte de caboteurs et de long-courriers, un service télégraphique national reliant les principaux endroits du Canada aux autres parties du monde, un vaste service de messageries au pays et à l'étranger, une chaîne d'hôtels et de stations de villégiature, et un service aérien régulier reliant toutes les principales villes de l'Amérique du Nord et de l'Europe. Son principal concurrent, le Pacifique-Canadien, société par actions, exploite un important réseau transcontinental, un réseau télégraphique national relié au monde entier, une grande flotte de navires intérieurs, de caboteurs et de long-courriers, des hôtels ouverts toute l'année ou en saison, un réseau national de lignes aériennes qui constitue une des plus grandes entreprises de

* Revu à la Division des finances publiques et des transports, Bureau fédéral de la statistique. Des renseignements plus détaillés paraissent dans les rapports annuels de la Division. Certaines statistiques financières sont recueillies en collaboration avec le ministère des Transports.

transport de marchandises au monde, un service aérien trans-pacifique assurant des relations avec l'Orient et les antipodes, un service aérien entre le Canada et le Mexique, le Pérou, le Chili et l'Argentine, une ligne polaire reliant Vancouver et Amsterdam, enfin un service transatlantique entre le Canada et Lisbonne. La société exploite aussi un service international de messageries ainsi qu'un réseau national de transport par camion et autobus.

Les statistiques des sous-sections 1 à 3 de cette section présentent les services réunis de toutes les compagnies ferroviaires du Canada. Les détails relatifs au National-Canadien sont exposés séparément à la sous-section 4. Un article spécial sur l'unification et l'organisation du National-Canadien figure dans l'*Annuaire* de 1955, pp. 859 à 866.

Sous-section 1.—Lignes et matériel

Bien que la construction du premier chemin de fer canadien,—la ligne de 14½ milles entre Laprairie et Saint-Jean (P.Q.),—eût commencé en 1835, le Canada ne comptait que 66 milles de voie ferrée exploitée en 1850. La première grande période d'aménagement a lieu entre 1850 et 1860, au moment où le Grand-Tronc et le Great-Western, de même que plusieurs lignes moins considérables, ont été établies. La construction des chemins de fer Intercolonial et Pacifique-Canadien marque une autre période d'expansion rapide entre 1870 et 1880. Le Grand-Tronc-Pacifique, le Transcontinental-National et le Canadien-Nord se sont aménagés entre 1900 et 1917, dernière grande période de construction de chemins de fer.

Depuis 1920, il n'y a eu qu'augmentation graduelle des voies simples, mais récemment la réalisation de plusieurs grandes entreprises industrielles dans des régions éloignées a ouvert une nouvelle phase de construction des chemins de fer. Des régions entièrement nouvelles ont été rendues accessibles par le percement des lignes de 43 milles de Terrace-Kitimat, en Colombie-Britannique, de 144 milles de Sherridon-Lynn-Lake au Manitoba, et de 360 milles du chemin de fer Québec-Rive-nord-Labrador. Une nouvelle voie ferrée de 80 milles unit Quesnel et Prince-George, en Colombie-Britannique. Une ligne de 16 milles entre le centre minier de Nepton et Havelock, dans l'est de l'Ontario, assure un accès facile à une région productrice de roche non métallique. Une nouvelle ligne, de Struthers à Geco, et une autre, de Hillsport à Manitouwadge, ouvrent cette nouvelle région minière du nord-ouest de l'Ontario. Une ligne de 161 milles (de Beattyville à Chibougamau et Saint-Félicien) a été construite dans la région minière du Québec. Environ 29 milles d'une nouvelle ligne ont été posés en Saskatchewan et une déviation de 40 milles de la ligne principale du National-Canadien, entre Cornwall et Cardinal (Ont.), dans la région de la voie maritime du Saint-Laurent a été terminée en 1956. Au Nouveau-Brunswick, on a construit une ligne secondaire de 22 milles pour transporter des minerais. Si ces nouvelles lignes ont fort allongé les lignes simples exploitées au cours des dernières années, d'autres lignes, déficitaires, ont été abandonnées, de telle sorte que la longueur des lignes nouvelles ne se reflète pas complètement dans les totaux.

1.—Longueur des voies ferrées, 1900-1956

NOTA.—La longueur totale des voies simples exploitées de 1835 à 1909 figure à la p. 554 de l'*Annuaire* de 1941, de 1911 à 1914 à la p. 806 de l'*Annuaire* de 1954, de 1916 à 1924 à la p. 849 de l'*Annuaire* de 1955, de 1925 à 1949 à la p. 814 de l'*Annuaire* de 1956.

TOTAL (VOIES SIMPLES)		MILLES, PAR PROVINCE				
Année	Milles exploités	Province et genre de voies	1953	1954	1955	1956
1900.....	17,657	Voies simples				
1905.....	20,487	Terre-Neuve.....	705	705	910	934
1910.....	24,731	Île-du-Prince-Édouard.....	285	285	285	285
1915.....	34,882	Nouvelle-Écosse.....	1,396	1,392	1,401	1,391
1920.....	38,805	Nouveau-Brunswick.....	1,834	1,834	1,800	1,799
		Québec.....	4,829	4,831	4,936	4,940
		Ontario.....	10,386	10,378	10,375	10,516
1925.....	40,350	Manitoba.....	4,979	4,979	4,979	4,974
1930.....	42,047	Saskatchewan.....	8,733	8,721	8,721	8,721
1935.....	42,916	Alberta.....	5,660	5,651	5,659	5,680

1.—Longueur des voies ferrées, 1900-1956—fin

TOTAL (VOIES SIMPLES)		MILLES, PAR PROVINCE				
Année	Milles exploités	Province et genre de voies	1953	1954	1955	1956
1940.....	42,565	Voies simples— <i>fin</i>				
1945.....	42,352	Colombie-Britannique.....	3,959	3,959	3,981	4,015
		Yukon.....	58	58	58	58
		Aux États-Unis.....	339	339	339	339
1950 ¹	42,979	Total.....	43,163	43,132	43,444	43,652
1951.....	42,956	Doubles.....	2,485	2,485	2,486	2,476
1952.....	42,953	Industrielles.....	2,178	2,181	2,243	2,384
1953.....	43,163	D'évitement et de triage.....	10,869	10,962	11,142	11,318
1954.....	43,132	Total général.....	58,695	58,760	59,315	59,830
1955.....	43,444					
1956.....	43,652					

¹ Y compris Terre-Neuve depuis 1950.

Matériel roulant.—Pour compléter les chiffres du tableau 2, les données suivantes sont à noter: de 1949 à 1955, la capacité moyenne des wagons couverts a augmenté de 43.5 à 45.8 tonnes; celle des fourgons tombereaux, de 61.5 à 64.4 tonnes; celle des plates-formes, de 42.9 à 45.6 tonnes; celle des wagons à trémie, de 58.7 à 64.6 tonnes, et celle de tous les wagons à marchandises, de 45.3 à 48.6 tonnes. La force moyenne de traction des locomotives a augmenté de 41,923 à 42,701 livres au cours de la même période. La substitution des locomotives diesel et à mazout aux locomotives à vapeur s'est marquée par une augmentation constante des premières et une diminution des secondes.

2.—Matériel roulant, 31 décembre 1949-1955

Matériel	1949	1951	1953	1954	1955
Locomotives.....	4,627	4,715	4,818	4,771	4,714¹
Au charbon.....	4,351	3,553	3,162	2,871	2,521
Au mazout.....					
Diésel électriques.....					
Électriques.....					
Diésel électriques.....	246	574	956	1,152	1,455
Électriques.....	30	33	33	33	33
Wagons à voyageurs.....	6,224	6,366	6,456	6,648	6,574
Première classe.....	1,996	2,169	2,064	2,133	2,058
Deuxième classe.....					
Mixtes.....					
Pour immigrants.....					
Wagons-restaurants.....	195	196	180	196	201
Wagons-salons.....	175	153	161	174	172
Wagons-lits.....	775	803	801	956	969
Bagages, messageries et postes.....	1,766	2,201	2,430	2,418	2,433
Wagons automoteurs.....	54	49	59	63	75
Autres.....	402	141	139	131	115
Wagons à marchandises.....	177,614	180,725	187,980	189,351	185,956
Automobiles.....	6,075	6,396	7,560	7,439	7,406
A ballast.....	1,772	1,803	1,940	2,245	2,378
Couverts.....	118,576	121,318	119,753	118,770	114,814
Plats.....	10,951	11,062	11,690	11,782	12,037
Tombereaux.....	14,135	14,098	17,603	18,469	18,592
A trémie.....	9,100	8,897	11,598	12,129	12,247
A minéral.....	1,902	1,902	1,969	2,555	2,559
Frigorifiques.....	7,921	8,231	9,438	9,583	9,735
A bestiaux.....	6,648	6,509	6,057	5,972	5,776
Citernes.....	454	460	328	363	378
Autres.....	80	49	44	44	34

¹ Comprend une locomotive à essence.

Sous-section 2.—Finances

Les tableaux de la présente sous-section portent sur le passif fixe, les investissements, les recettes, les frais d'exploitation, le personnel et sa rémunération, et l'aide de l'État*. La statistique financière des chemins de fer de l'État figure séparément et en détail dans la sous-section 4.

* La statistique est indiquée séparément par compagnie ferroviaire, dans le rapport annuel du B.F.S. intitulé *Statistique des chemins de fer*, et publié en cinq parties.

Passif fixe et investissements.—Le tableau 3 présente le passif fixe des chemins de fer canadiens de 1936 à 1955. L'augmentation de \$132,980,501 de 1955 sur 1954 va de pair avec l'augmentation des investissements de \$227,135,132 dans les voies et l'équipement, comme on le voit au tableau 4.

3.—Passif fixe des chemins de fer, 1936-1955

NOTA.—Les chiffres de 1876 à 1925 figurent à la p. 667 de l'Annuaire de 1927-1928 et ceux de 1926 à 1935, à la page 692 de l'Annuaire de 1947.

(Ne comprend pas le passif des petites compagnies ferroviaires canadiennes filiales).

Année	Capital- actions	Dette fondée	Total	Année	Capital- actions	Dette fondée	Total
1936.....	1,425,193,791	3,062,411,720	4,487,605,511	1946.....	1,624,753,709	1,665,844,138	3,290,597,847
1937 ¹	1,839,619,361	1,534,450,789	3,374,070,150	1947.....	1,623,607,219	1,685,010,672	3,308,617,891
1938.....	1,836,882,650	1,568,269,672	3,405,152,322	1948.....	1,578,057,474	1,672,282,030	3,250,339,504
1939.....	1,834,329,209	1,533,373,521	3,367,702,730	1949.....	1,576,734,292	1,692,898,968	3,269,633,260 ²
1940.....	1,762,473,489	1,617,561,683	3,380,035,172	1950.....	1,649,462,088	1,826,346,222	3,475,808,310 ²
1941.....	1,697,545,699	1,699,942,865	3,397,488,564	1951.....	1,646,205,772	1,925,488,160	3,571,693,932 ²
1942.....	1,578,254,765	1,793,579,270	3,371,834,035	1952 ¹	2,406,309,060	1,308,899,612	3,715,208,672 ²
1943.....	1,614,936,131	1,741,664,036	3,356,600,167	1953.....	2,422,692,856	1,439,063,402	3,861,756,258 ²
1944.....	1,636,064,822	1,707,801,676	3,343,866,498	1954.....	2,499,788,848	1,475,815,267	3,975,594,115 ²
1945.....	1,631,973,055	1,701,786,899	3,333,759,954	1955.....	2,543,465,586	1,565,109,030	4,108,574,616 ²

¹ Modifié par le rajustement du capital du National-Canadien (voir p. 846).
 environ 40 millions de dollars des chemins de fer de Terre-Neuve reprise en 1949.

² Non compris la dette d'en-

4.—Investissements en voies et matériel des chemins de fer, 1951-1955

Investissements	1951	1952	1953	1954	1955 ¹
	\$	\$	\$	\$	\$
Nouvelles-lignes					
Voies.....	6,301,717	11,431,609	8,352,231	6,187,944	15,462,166
Matériel.....	1,552,117	19,210	35,287	45,952	148,572
Divers.....	53,901	52,510	Cr. 189,856	45,654	221,082
Total.....	7,907,735	11,503,329	8,197,662	6,279,550	15,831,820
Adjonctions et améliorations					
Voies.....	42,260,214	42,243,299	40,667,130	32,450,253	25,572,002
Matériel.....	107,478,591	128,696,815	156,012,197	192,303,720	77,654,103
Divers.....	Cr. 70,318	70,585	102,847	Cr.9,621,920	Cr. 537,488
Non classé.....	Cr. 2,381	Cr. 2,539	Cr. 134,414	Cr. 19,676	Cr. 15,670
Total.....	149,666,106	171,008,160	196,647,760	215,112,377	102,672,947
Non classé ²	Cr. 1,318,820	Cr. 37,797	290,407	182,603	Cr.12,600,325
Investissements, 31 déc.....	3,940,959,867	4,123,433,559	4,328,569,388	4,550,145,918	4,777,279,050

¹ Comprend \$121,230,690 investis par le Quebec North Shore and Labrador Railway en voies et matériel non déclarés auparavant.

² Les détails figurent dans le rapport annuel du B.F.S., *Statistique des chemins de fer du Canada*.

Recettes et dépenses.—Le quotient d'exploitation (soit le rapport des dépenses aux recettes) des chemins de fer canadiens a cessé de diminuer en 1943 pour commencer à s'élever, surtout par suite de l'augmentation du coût des matières et de la main-d'œuvre. De 1946 à 1955, les recettes d'exploitation ont augmenté de 66.8 p. 100 et les frais d'exploitation, de 68.2 p. 100. Par conséquent, les recettes nettes par mille de voie ferrée ont augmenté de 49.8 p. 100.

5.—Recettes et dépenses d'exploitation des chemins de fer, 1946-1955

NOTA.—Les recettes et les dépenses d'exploitation des années 1875-1914 figurent à la page 452 de l'*Annuaire* de 1916-1917; ceux de 1915-1925, à la page 558 de l'*Annuaire* de 1941; ceux de 1926-1939, à la page de 594 de l'*Annuaire* de 1942; ceux de 1940-1945, à la page 756 de l'*Annuaire* de 1951. Les chiffres de Terre-Neuve sont compris à compter du 1^{er} avril 1949.

Année	Total, recettes d'explo- itation	Total, dépenses d'explo- itation	Dépenses d'explo- itation par rapport aux re- cettes d'explo- itation	Par mille de voie			Recettes par train de mar- chandises par mille	Recettes par train de voya- geurs par mille
				Recettes d'explo- itation	Frais d'explo- itation	Recettes nettes d'explo- itation		
	\$	\$	%	\$	\$	\$	\$	\$
1946.....	718,501,764	623,529,472	86.79	16,967	14,724	2,243	6.83	3.21
1947.....	785,177,920	690,821,047	87.98	18,556	16,326	2,230	7.38	3.01
1948.....	875,832,290	808,126,455	92.27	20,702	19,102	1,600	8.38	2.92
1949.....	894,397,264	831,456,446	92.96	20,866	19,398	1,468	8.66	3.10
1950.....	958,985,751	833,726,562	86.94	22,311	19,397	2,914	9.45	3.19
1951.....	1,088,583,789	977,577,062	89.80	25,348	22,763	2,585	10.05	3.36
1952.....	1,172,158,665	1,057,186,304	90.19	27,272	24,597	2,675	10.56	3.50
1953.....	1,205,935,414	1,100,398,836	91.25	28,020	25,567	2,453	11.43	3.53
1954.....	1,095,440,918	1,019,534,989	93.07	25,402	23,642	1,760	11.58	3.44
1955.....	1,198,351,601	1,048,564,681	87.50	26,876	23,517	3,359	12.21	3.60

6.—Répartition des dépenses d'exploitation des chemins de fer, 1953-1955

Dépenses	1953		1954		1955	
	\$	%	\$	%	\$	%
Voies et ouvrages.....	227,049,996	20.6	206,712,991	20.3	212,397,087	20.3
Matériel roulant.....	254,035,999	23.1	227,234,735	22.3	227,866,346	21.7
Circulation.....	22,839,459	2.1	22,846,030	2.2	23,821,263	2.3
Transport.....	516,086,712	46.9	477,118,665	46.8	485,427,650	46.3
Générales et diverses.....	80,381,670	7.3	85,622,568	8.4	99,052,335	9.4
Total.....	1,100,393,836	100.0	1,019,534,989	100.0	1,048,564,681	100.0

Emploi et rémunération.—Au cours des dix dernières années dont les chiffres sont disponibles (1946-1955), le nombre des employés de chemins de fer a augmenté de 8.4 p. 100 et leur rémunération de 70.1 p. 100. Les employés chargés de l'entretien du matériel, payés à l'heure, ont fourni environ 10 p. 100 d'heures de travail en moins et gagné 77

p. 100 de plus par heure; chez les ambulants, la moyenne des heures de travail a diminué de 15 p. 100, et le salaire a augmenté d'environ 77 p. 100. Ces chiffres reflètent les relèvements accordés durant la période et l'adoption de la semaine de cinq jours en 1951.

7.—Emploi et salaires dans les chemins de fer, 1946-1955

NOTA.—Y compris employés et salaires affectés aux "exploitations extérieures", soit de 3 à 6 p. 100 du total des employés et de 2 à 5 p. 100 du total des salaires. Les chiffres correspondants de 1912 à 1939 figurent à la p. 559 de l'*Annuaire* de 1941 et ceux de 1940-1945, à la page 757 de l'*Annuaire* de 1951. Les chiffres de Terre-Neuve sont compris à compter du 1^{er} avril 1949.

Année	Employés	Total des salaires	Salaires moyens	Paie (imputable sur les dépenses d'exploitation) par rapport aux	
				Recettes d'exploitation	Dépenses d'exploitation
				%	%
1946.....	180,383	396,856,901	2,200	50.2	57.8
1947.....	184,415	429,843,142	2,331	49.9	56.7
1948.....	189,963	512,054,795	2,696	53.0	57.5
1949.....	192,366	523,452,375	2,721	52.9	56.9
1950.....	190,385	523,008,515	2,747	48.9	57.2
1951.....	204,025	624,682,754	3,062	52.0	58.0
1952.....	214,143	669,457,962	3,126	52.1	57.7
1953.....	211,951	724,077,594	3,416	53.4	58.6
1954.....	196,307	661,829,774	3,371	54.3	58.3
1955.....	195,459	674,875,767	3,453	50.2	57.4

Aide de l'État aux chemins de fer.—Afin de permettre la construction de chemins de fer privés en prévision de la colonisation ou à travers des régions peu peuplées où le trafic n'était guère considérable, les gouvernements fédéral et provinciaux, et même les municipalités, durent fournir une certaine aide, qui consistait généralement en une subvention fixe par mille de voie aménagée et, dans les premiers temps, en concessions de terres autres que pour l'emplacement des voies. Au fur et à mesure que le pays grandissait, les inconvénients de la concession de terres devinrent plus manifestes et l'aide accordée prit plus souvent la forme d'une subvention en espèces par mille de voie, d'un prêt ou d'une souscription aux actions de la compagnie. Plus tard est venue la garantie des obligations et, depuis l'organisation du National-Canadien, toutes les émissions d'obligations du réseau, sauf celles qui s'appliquent au matériel roulant, ont été garanties par le gouvernement fédéral. Les gouvernements fédéral et provinciaux n'ont plus accordé d'autres concessions de terres ni subventions en espèces depuis 1939.

Pendant la période d'expansion ferroviaire antérieure à 1918, certaines provinces garantissaient les obligations de lignes de chemins de fer qui, par la suite, ont été incorporées aux chemins de fer Nationaux du Canada. A mesure qu'elles arrivent à l'échéance ou sont retirées, ces obligations sont payées par le National-Canadien en grande partie au moyen de fonds obtenus par l'émission de nouvelles obligations garanties par le gouvernement fédéral. Des obligations garanties par l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique ont ainsi été éteintes ces dernières années. Les seules obligations de chemins de fer garanties par une province et en cours le 31 décembre 1955 étaient celles du gouvernement du Nouveau-Brunswick, au montant de \$465,000. Les garanties du gouvernement fédéral à la même date se chiffraient par \$861,752,955; ce montant ne comprend pas une somme de \$117,944 d'obligations perpétuelles et d'actions garanties du Grand-Tronc, maintenant rattaché au National-Canadien, dont l'intérêt et les dividendes sont garantis par le gouvernement fédéral.

Sous-section 3.—Trafic

Le tableau 8 donne la statistique de 1946 à 1955 des voyageurs et marchandises transportés par tous les chemins de fer. Le National-Canadien fait l'objet d'une analyse distincte aux pp. 846-848.

8.—Statistique des services de voyageurs et de marchandises, 1946-1955

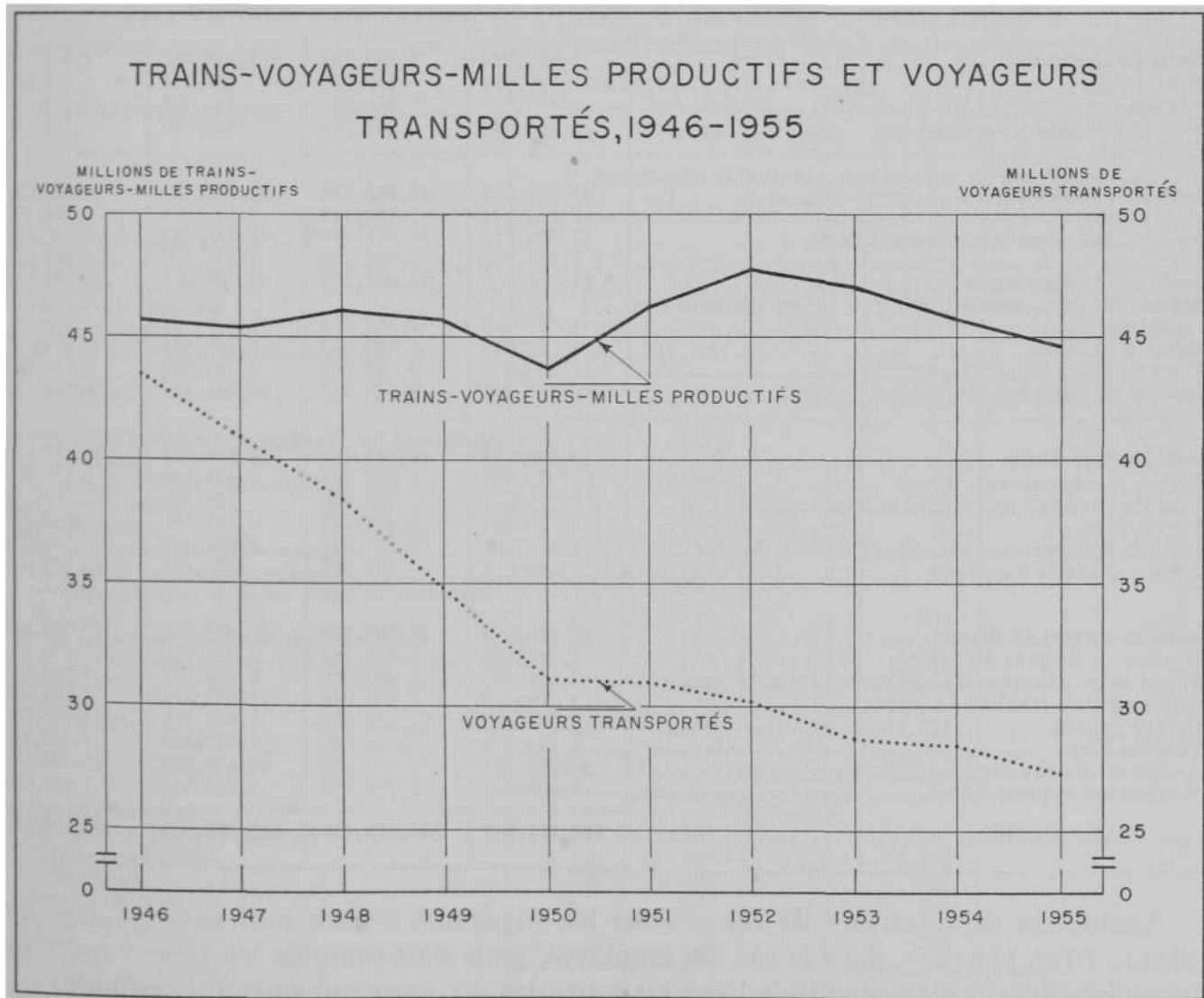
NOTA.—Les chiffres de 1910 à 1945 figurent aux tableaux correspondants des *Annuaire*s antérieurs.

Année	SERVICE DE VOYAGEURS				
	Trains-voyageurs-milles productifs ¹	Wagons-voyageurs-milles ¹	Voyageurs transportés ²	Voyageurs-milles	Voyageurs-milles par mille de ligne
1946.....	45,700,856	415,890,589	43,405,177	4,648,558,000	109,773
1947.....	45,367,725	398,646,636	40,941,387	3,732,777,000	88,218
1948.....	46,101,568	410,689,409	38,279,981	3,477,273,000	82,193
1949.....	45,680,009	407,421,229	34,883,803	3,193,174,337	74,497
1950 ³	43,744,164	392,800,555	31,139,092	2,816,154,232	65,519
1951.....	46,200,947	415,178,734	30,995,604	3,110,240,504	72,424
1952.....	47,663,617	431,234,562	30,167,145	3,151,261,385	73,319
1953.....	46,977,271	430,726,717	28,736,159	2,985,943,809	69,378
1954.....	45,745,089	416,969,275	28,396,528	2,863,036,611	66,391
1955.....	44,556,022	417,729,975	27,229,962	2,891,685,018	64,853
	Recette moyenne par voyageur-mille	Recette moyenne par voyageur	Parcours moyen d'un voyageur	Moyenne de voyageurs par train	Recette par train-mille
	cents	\$	milles		\$
1946.....	2.15	2.30	107	102	3.21
1947.....	2.35	2.14	91	82	3.01
1948.....	2.40	2.18	91	75	2.92
1949.....	2.66 ³	2.44 ³	92 ³	69	3.05
1950 ³	2.79	2.52	90	64	3.19
1951.....	2.86	2.87	100	67	3.36
1952.....	2.88	3.01	104	66	3.50
1953.....	2.88	2.99	104	64	3.53
1954.....	2.87	2.89	101	63	3.44
1955.....	2.87	3.05	106	65	3.60
	SERVICE DE MARCHANDISES				
	Trains-marchandises-milles productifs	Wagons-milles productifs ⁴	Marchandises transportées ⁵	Tonnes-milles transportées	Tonnes-milles transportées par mille de voie
			tonnes	tonnes-milles	tonnes-milles
1946.....	77,794,963	2,973,411,653	139,256,125	55,310,308,000	1,306,121
1947.....	83,377,565	3,176,646,828	152,855,820	60,143,035,000	1,421,384
1948.....	83,398,617	3,120,704,440	154,932,804	59,080,323,000	1,396,500
1949.....	81,648,053	3,091,633,447	142,719,431 ³	56,338,230,000 ³	1,314,379 ³
1950 ³	81,397,148	3,093,946,961	144,218,319	55,537,900,000	1,292,120
1951.....	87,181,640	3,384,341,192	161,260,521	64,300,418,000	1,497,274
1952.....	89,217,123	3,551,802,171	162,175,381	68,430,417,000	1,592,146
1953.....	84,997,904	3,448,530,542	156,249,259	65,267,016,000	1,516,462
1954.....	75,334,248	3,088,504,846	143,194,840	57,547,300,439	1,333,216
1955.....	79,072,523	3,414,942,330	167,862,156	66,176,128,925	1,483,273

8.—Statistique des services de voyageurs et de marchandises, 1946-1955—fin

Année	SERVICES DE MARCHANDISES—fin					
	Recette par tonne par mille	Recette par tonne transportée	Parcours moyen des marchandises	Charge payante moyenne d'un train	Charge moyenne d'un wagon-mille	Recette par train mille
	cents	\$	milles	tonnes	tonnes	\$
1946.....	0.961	3.82	397	711	29.95	6.83
1947.....	1.009	3.98	393	730	30.23	7.38
1948.....	1.183	4.51	381	708	30.16	8.38
1949.....	1.256 ³	4.96 ³	395 ³	689	29.65	8.62
1950 ³	1.385	5.33	385	682	28.91	9.45
1951.....	1,362	5.43	399	738	30.61	10.05
1952.....	1.377	5.81	422	767	31.68	10.56
1953.....	1.489	6.22	418	768	31.16	11.43
1954.....	1.516	6.09	402	764	30.34	11.58
1955.....	1.460	5.75	394	837	31.30	12.21

¹ Comprend les voitures de messagerie, bagages, postes, etc. ² Doubles emplois compris. ³ Y compris Terre-Neuve depuis 1950. ⁴ Comprend les milles des fourgons de queue mais non les milles des trains de voyageurs et des trains non productifs. ⁵ Doubles emplois éliminés; voir au tableau 9 le détail des marchandises transportées.



Les marchandises payantes transportées en 1955 ont augmenté de 17 p. 100 sur 1954. Sur les 167,862,156 tonnes transportées en 1955, les produits miniers représentaient 41.6 p. 100, les produits manufacturés et divers, 30.4 p. 100, les produits agricoles, 16.2 p. 100, les produits forestiers, 10.6 p. 100, et les animaux et produits animaux, 1.2 p. 100. Comparativement à 1954, les produits miniers ont augmenté de 35.2 p. 100, les produits manufacturés et divers, de 13.2 p. 100, les produits forestiers, de 10.5 p. 100 et les animaux et produits animaux, de 3.7 p. 100. Les produits agricoles sont seuls à accuser une diminution (4.3 p. 100). Ce sont les minerais et concentrés qui ont accusé la plus forte augmentation.

9.—Marchandises transportées par chemin de fer, 1952-1955

NOTA.—Les doubles emplois sont éliminés, c'est-à-dire que les marchandises manutentionnées par deux chemins de fer ou plus ne figurent qu'une fois. Les lignes du National-Canadien aux États-Unis sont exclues, mais la ligne de raccordement du Pacifique-Canadien à travers le Maine (É.-U.) et les sections canadiennes des chemins de fer américains sont incluses.

Produit	1952	1953	1954	1955
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes
Produits agricoles	37,402,773	36,305,797	28,494,112	27,275,865
Blé.....	19,026,645	18,463,859	11,501,780	11,421,085
Avoine.....	3,219,709	3,188,551	2,477,983	1,544,263
Autres céréales.....	6,465,472	6,301,193	5,197,858	4,840,613
Farine.....	2,233,819	2,043,808	1,842,171	1,735,338
Autres produits de la meunerie.....	2,584,815	2,327,895	2,812,505	2,901,298
Autres produits agricoles.....	3,872,313	3,980,491	4,661,815	4,832,768
Produits animaux	1,693,690	1,868,285	1,992,487	2,065,582
Bétail.....	679,624	670,040	652,161	636,894
Viandes et conserves.....	496,038	656,695	699,256	724,399
Autres produits animaux.....	518,028	541,550	641,070	704,289
Produits minéraux	54,821,932	53,081,658	51,654,754	69,815,307
Anthracite.....	3,879,154	2,911,118	2,737,944	2,722,466
Bitumineux, sous-bitumineux, lignite.....	17,528,715	15,551,846	15,438,742	15,367,402
Coke.....	2,145,360	1,802,753	1,541,979	1,869,574
Minerais et concentrés.....	12,876,555	13,007,268	13,188,073	25,253,017
Métal commun, matte, gueuse et lingot (métaux non ferreux).....	1,428,033	1,451,520		
Sable et gravier.....	4,503,818	5,646,813	5,123,134	6,913,537
Pierre (broyée, moulue, cassée).....	3,903,012	4,087,903	2,759,503	3,787,020
Autres produits minéraux.....	8,557,285	8,622,437	10,865,379	13,902,291
Produits forestiers	19,330,157	16,194,487	16,028,934	17,716,722
Billes, pieux, poteaux, pilotis.....	2,372,333	1,947,648	1,855,530	2,140,987
Bois de corde et autre de chauffage.....	282,089	178,459	126,082	93,753
Bois à pâte.....	8,663,783	5,878,947	6,131,899	6,018,071
Bois de construction, planches à boîtes, douves.....	7,153,936	7,237,941	7,093,440	8,469,824
Autres produits forestiers.....	858,016	951,492	821,983	994,087
Produits ouvrés et divers	48,926,829	48,799,032	45,024,553	50,989,180
Essence et dérivés du pétrole.....	7,460,770	7,611,184	7,948,948	8,629,172
Fer et acier (barres, tôle, tuyaux de construction).....	3,454,358	3,409,566	2,918,011	3,790,921
Automobiles, camions et pièces.....	2,302,126	2,809,963	1,514,478	2,784,925
Papier-journal.....	4,010,699	3,927,865	4,032,615	4,245,705
Pâte de bois.....	2,178,170	2,074,796	2,210,580	2,505,198
Autres produits ouvrés et divers.....	26,654,758	26,247,295	24,134,606	26,805,939
Wagons incomplets, total.....	2,865,948	2,718,363	2,215,315	2,227,320
Total général	162,175,381	156,249,259	143,194,840	167,863,156

Accidents de chemins de fer.—Tous les voyageurs blessés sont compris dans les tableaux 10 et 11; mais, dans le cas des employés, seuls sont comptés les blessés qui sont immobilisés durant au moins trois jours au cours des dix jours qui suivent l'accident.

10.—Voyageurs, employés et autres personnes tués ou blessés sur les chemins de fer, 1946-1955

NOTA.—Les chiffres de 1919 à 1945 figurent aux tableaux correspondants des *Annuaire*s antérieurs à compter de 1922-1923.

Année	Voyageurs		Employés		Autres ¹		Total	
	Tués	Blessés	Tués	Blessés	Tués	Blessés	Tués	Blessés
1946.....	3	526	105	11,406	219	706	327	12,638
1947.....	35	464	103	10,620	262	755	400	11,839
1948.....	15	351	99	9,980	271	825	385	11,156
1949 ²	1	316	71	8,794	257	824	329	9,934
1950.....	18	297	67	8,108	232	744	317	9,149
1951.....	5	221	84	7,651	301	723	390	8,595
1952.....	2	183	74	7,019	317	707	393	7,909
1953.....	4	181	35	5,917	266	727	305	6,825
1954.....	4	251	48	4,654	245	586	297	5,491
1955.....	1	235	48	4,467	258	552	307	5,254

¹ Comprend les piétons marchant le long des voies, les resquilleurs, etc., de même que les personnes traversant les voies aux passages à niveau. ² Les chiffres de Terre-Neuve sont compris à compter du 1^{er} avril 1949.

Ces accidents comprennent les accidents intéressant un train ou la propriété des chemins de fer. La statistique démographique du Bureau fédéral de la statistique considère comme accidents de véhicules-automobiles les collisions entre automobiles et trains; il en est ainsi dans la statistique provinciale. Il faut donc en tenir compte pour établir le total des morts accidentelles de toutes sortes ou pour comparer le chiffre des accidents de différentes espèces, tels que les accidents de chemins de fer et les accidents de véhicules automobiles.

11.—Victimes des accidents de chemins de fer, selon la cause, 1953-1955

Classe de personnes et nature des accidents	1953		1954		1955	
	Tués	Blessés	Tués	Blessés	Tués	Blessés
ACCIDENTS CAUSÉS PAR DES TRAINS, LOCOMOTIVES OU WAGONS EN MOUVEMENT						
Classe de personnes						
Voyageurs.....	3	133	4	215	1	188
Employés.....	30	2,017	37	1,646	39	1,582
Piétons non autorisés.....	77	90	71	57	71	61
Piétons autorisés.....	174	479	169	417	180	413
Commis des postes, messageries, etc.....	6	62	—	24	1	18
Total.....	290	2,781	281	2,359	292	2,262
Nature de l'accident (employés et voyageurs seulement)						
Attelage et dételage de wagons.....	1	78	4	70	1	88
Tamponnements.....	9	112	11	201	11	160
Déraillements.....	7	109	9	91	5	36
Bris de locomotive ou de wagon.....	—	—	—	2	1	4
Chute à bas de train ou wagon.....	3	117	3	86	3	107
Personnes montant dans un train ou en descendant.....	—	457	1	344	1	361
Personnes frappées par un train, etc.....	6	32	5	22	12	21
Obstructions aériennes et autres.....	—	36	2	11	—	22
Autres causes.....	7	1,209	6	1,034	6	971
Total.....	33	2,150	41	1,861	40	1,770
TOUS AUTRES ACCIDENTS						
Classe de personnes						
Employés de gares et stations.....	—	564	1	461	—	380
Ouvriers des ateliers.....	2	1,428	4	1,102	—	1,047
Gardes-lignes.....	3	1,382	3	980	5	940
Autres employés.....	—	526	3	465	4	518
Voyageurs.....	1	48	—	36	—	47
Autres.....	9	96	5	88	6	60
Total.....	15	4,044	16	3,132	15	2,992

Sous-section 4.—Chemins de fer Nationaux du Canada*

A cause de l'intérêt qu'on lui porte, le réseau des chemins de fer Nationaux du Canada (le National-Canadien) est étudié séparément dans la présente sous-section. L'historique en est fait dans l'*Annuaire* de 1955, pp. 859-866. Des détails plus complets se trouvent dans le rapport annuel du B.F.S., *Les chemins de fer nationaux du Canada*.

Statistique financière.—La structure financière initiale du National-Canadien et les mesures prises par les lois de 1937 et de 1952 sur la revision du capital pour alléger la charge des intérêts de la dette de la Compagnie contractée lors de sa formation, en 1923, sont exposées dans l'article spécial mentionné plus haut. En résumé, la loi de 1937 sur la revision du capital a annulé tous les emprunts qui avaient été faits pour couvrir les déficits, ainsi que les intérêts non payés sur ces emprunts, et certains emprunts faits en vue d'adjonctions et d'améliorations ont été convertis en participation, libérant le National-Canadien du paiement de charges fixes sur ces montants. En vertu de la loi de 1952 sur la revision du capital, 50 p. 100 de la dette de la Compagnie portant intérêt a été convertie en actions privilégiées rapportant, après paiement de l'impôt sur le revenu, un dividende de 4 p. 100 payable sur les recettes. De même, pour une période de dix ans se terminant le 31 décembre 1961, la Compagnie n'est pas tenue de payer les intérêts de sa dette de 100 millions à long terme. Le gouvernement est autorisé à acheter chaque année des actions privilégiées pour un montant proportionné aux recettes brutes de la Compagnie. Par conséquent, la proportion du capital total représentée par la participation en actions est passée de 34.5 p. 100 au 31 décembre 1951 à 67.2 p. 100 au 1^{er} janvier 1952, et la proportion du capital emprunté a subi une réduction correspondante.

12.—Capital des chemins de fer Nationaux du Canada, 31 décembre 1946-1956

NOTA.—Pour de plus amples détails, voir *Les chemins de fer Nationaux du Canada*, publié par le Bureau fédéral de la statistique.

31 décembre	Capital-actions		Dette fondée envers le public		Prêts et crédits du gouvernement — Actif productif dans les comptes publics	Total
	Gouvernement du Canada	Public	Garantie par les gouvernements fédéral et provinciaux	Non garantie		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1946.....	776,018,575	4,635,440	488,772,318	41,650,680	718,537,286	2,029,614,299
1947.....	774,195,901	4,570,940	538,759,177	44,100,584	689,470,349	2,051,096,951
1948.....	774,242,649	4,567,540	492,437,507	91,795,151	760,494,825	2,123,537,672
1949.....	774,448,716	4,560,290	539,706,744	85,159,176	743,661,162	2,147,536,088
1950.....	776,395,649	4,520,890	566,418,607	92,611,634	739,847,514	2,179,794,294
1951.....	776,395,649	4,518,890	518,396,607	96,800,428	857,573,774	2,253,685,348
1952.....	1,531,072,324	4,516,490	518,396,607	87,098,222	228,055,165	2,369,138,808
1953.....	1,552,050,067	4,514,490	513,977,391	75,834,299	342,140,048	2,488,516,295
1954.....	1,571,393,181	4,514,490	910,422,885	62,546,711	126,771,981	2,675,649,248
1955.....	1,591,902,624	4,511,150	861,870,899	34,493,192	199,444,622	2,692,222,487
1956.....	1,616,270,966	4,508,670	794,482,906	25,086,606	353,664,828	2,794,013,976

Dans le tableau qui suit, l'actif du National-Canadien, au 31 décembre 1955, est comparé à l'actif au moment de l'unification du réseau.

* Le Chemin de fer de la Baie d'Hudson relève directement du gouvernement fédéral et est exploité pour le compte de l'État par le National-Canadien depuis le 1^{er} avril 1935. La statistique d'exploitation de ce chemin de fer n'est pas incluse dans celle du National-Canadien.

13.—Actif des chemins de fer Nationaux du Canada, 31 décembre 1922 et 1955

	31 déc. 1922	31 déc. 1955	Augmentation ou diminution
	\$	\$	\$
Immobilisations	1,842,428,131	2,838,826,905	996,398,774
Voies et matériel.....	1,765,323,644	2,677,652,227	972,328,583
Améliorations de propriétés ferroviaires louées.....	1,492,123	1,215,945	-276,178
Fonds d'amortissement.....	4,629,855	—	-4,629,855
Dépôts au lieu de propriétés hypothéquées vendues.....	6,171,808	24,701	-6,147,107
Divers biens matériels.....	34,767,914	78,422,696	43,654,782
Sociétés affiliées.....	21,253,323	79,819,560	55,566,237
Autres.....	5,789,464	1,691,776	-4,097,688
Actif courant	87,580,218	196,970,508	109,390,290
Encaisse.....	14,651,422	53,998,888 ¹	39,347,466
Dépôts spéciaux.....	6,139,435	3,013,767	-3,125,668
Prêts et effets à recevoir.....	11,600	—	-11,600
Soldes à recevoir, service du trafic et des wagons.....	2,528,622	—	-2,528,622
Soldes nets à recevoir d'agents et conducteurs.....	5,386,673	30,411,032	25,024,359
Sommes diverses à recevoir.....	16,857,420	26,225,288	8,367,868
Matériel et fournitures.....	41,408,999	76,006,729	34,597,730
Intérêts et dividendes à recevoir.....	377,003	186,023	-190,980
Loyers à recevoir.....	112,269	—	-112,269
Autre actif courant.....	106,775	7,128,781	7,022,006
Actif différé	12,325,297	154,904,644	142,579,347
Avances au fonds de roulement.....	166,847	621,339	454,492
Assurances et autres fonds.....	352,488	15,000,000	14,647,512
Caisse de pension.....	—	128,000,000	128,000,000
Autres.....	11,805,962	11,283,305	-522,657
Débits non rectifiés	15,697,557	19,163,906	3,466,349
Loyers et primes d'assurance payés d'avance.....	322,059	3,397,307	3,075,248
Escompte sur le capital social.....	634,960	—	-634,960
Escompte sur la dette fondée.....	1,919,635	6,298,218	4,378,583
Autres.....	12,820,903	9,468,381	-3,352,522
Total général	1,958,031,203	3,209,865,963	1,251,834,760

¹ Y compris des placements temporaires en espèces.

Finances d'exploitation.—Les recettes totales, les frais d'exploitation et les recettes nettes ne se rapportent qu'aux chemins de fer et à l'exploitation commerciale des télégraphes, mais les déficits sont ceux du réseau entier, y compris le *Niagara, St. Catharines and Toronto Railway* (électrique) et autres chemins de fer exploités séparément, les hôtels, les télégraphes commerciaux, les caboteurs et toutes autres exploitations extérieures.

14.—Recettes, dépenses d'exploitation, recettes nettes, charges fixes et déficits des chemins de fer Nationaux du Canada¹, 1946-1955

NOTA.—Pour les chiffres des années 1911-1925, voir p. 686 de l'*Annuaire* de 1936; pour ceux de 1926-1939, p. 599 de l'*Annuaire* de 1942; pour ceux des années 1940-1945, p. 765 de l'*Annuaire* de 1951. Les chiffres de Terre-Neuve sont compris à compter du 1^{er} avril 1949.

Année	Total, recettes d'exploitation	Total, dépenses d'exploitation	Revenu disponible pour frais fixes	Total, frais fixes	Revenu ou déficit net ²	Caisse déficit ou surplus ³
	\$	\$	\$	\$	\$	
1946.....	400,586,026	357,236,718	37,239,784	46,685,316	Dr. 9,445,532	Dr. 8,961,570
1947.....	438,197,980	397,122,607	29,230,757	45,925,891	" 16,595,134	" 15,885,194
1948.....	491,269,950	464,739,970	12,502,931	46,341,727	" 33,838,796	" 33,532,741
1949.....	500,723,386	478,501,660	6,152,649	48,631,896	" 42,479,247	" 42,043,027
1950.....	553,831,581	493,997,079	44,084,904	47,421,983	" 3,337,079	" 3,261,235
1951.....	624,834,120	580,150,221	31,722,489	48,176,558	" 16,454,069	" 15,031,996
1952.....	675,219,415	634,852,915	25,702,660	25,415,189	Cr. 287,471	Cr. 142,327
1953.....	696,622,451	659,049,086	29,238,623	29,376,160	Dr. 137,537	" 244,017
1954.....	640,637,280	626,465,374	7,574,821	32,527,264	" 24,952,443	Dr. 28,758,098
1955.....	683,088,794	629,013,125	43,478,955	33,004,300	Cr. 10,474,655	Cr. 10,717,689

¹ Y compris le *Central Vermont Railway Inc.*

² Comblé ou touché par le gouvernement fédéral.

³ Comprend les sommes affectées au fonds d'assurance.

Longueur des lignes et circulation.—Le 31 décembre 1955, le National-Canadien possédait, y compris les lignes situées aux États-Unis et à Terre-Neuve, mais non celles des *Northern Alberta Railways* et du *Toronto Terminals Railway* (exploités conjointement par le National-Canadien et le Pacifique-Canadien), 24,277.9 milles de voies ferrées, sans compter les voies électriques. Si l'on y ajoute le chemin de fer des Mille-Îles (4.51 milles), exploité séparément, le total atteint 24,282.4 milles. Le total général, y compris 70.2 milles de lignes électriques, est de 24,352.6 milles.

15.—Trafic des chemins de fer Nationaux du Canada (lignes au Canada et aux États-Unis), 1953 et 1955

(Sans les lignes électriques)

Parcours et trafic	1953	1954	1955
Parcours des trains milles	73,791,657¹	68,020,618¹	68,725,003
De voyageurs..... " "	24,949,141	24,315,627	23,559,606
De marchandises..... " "	46,883,109	41,691,390	43,128,824
De service..... " "	1,959,407	2,013,601	2,036,573
Parcours des wagons-voyageurs milles	232,400,747	223,407,059	224,083,492
De première classe et mixtes..... " "	67,478,330 ¹	61,520,399 ¹	58,262,739 ¹
Wagons automoteurs..... " "	1,021,566	1,047,101	1,264,116
Wagons-salons, wagons-lits et wagons-restaurants..... " "	64,340,084	63,607,197	66,111,326
Bagages, service postal, messageries, etc..... " "	99,560,767	97,232,362	98,445,311
Parcours des trains de marchandises milles	1,987,320,004	1,811,359,472	1,935,098,616
Wagons-marchandises, chargés..... " "	1,308,511,856	1,183,987,402	1,268,426,467
Wagons-marchandises, vides..... " "	632,418,375	585,973,718	623,331,197
Fourgons de queue..... " "	46,399,773	41,398,352	43,340,952
Parcours des trains de service milles	3,531,351	4,295,991	4,058,029
Trafic-voyageurs			
Voyageurs payants transportés..... nomb.	18,080,958	17,858,916	16,811,280
Voyageurs payants transportés un mille..... " "	1,538,832,219	1,471,708,931	1,463,653,329
Milles des trains de voyageurs par mille de voie..... " "	1,033	1,007	972
Moyenne de parcours d'un voyageur..... milles	85.11	82.41	87.06
Recette moyenne par voyageur..... \$	2.53948	2.45015	2.61313
Recette moyenne par voyageur-mille..... \$	0.02984	0.02973	0.03001
Moyenne de voyageurs par train-mille..... nomb.	61.68	60.53	62.13
Moyenne de voyageurs par wagon-mille..... " "	12.40	12.53	12.55
Recette des trains, par train-mille..... \$	3.98	3.90	4.11
Revenu des trains, par mille de voie..... \$	4,113.98	3,926.55	3,994.15
Trafic-marchandises			
Tonnes payantes..... tonnes	86,523,327	79,338,230	87,606,859
Tonnes-milles payantes..... " "	36,677,980,252	32,881,706,496	35,677,183,245
Tonnes-milles payantes par mille de voie..... " "	1,513,672	1,356,505	1,466,853
Tonnes-milles (toutes catégories) par mille de voie..... " "	1,626,843	1,443,839	1,544,752
Moyenne de tonnes payantes par train-mille..... " "	782	789	827
Moyenne de tonnes (toutes catégories) par wagon-mille chargé..... " "	30.03	29.46	29.53
Parcours moyen payant des trains..... milles	423.91	414.45	407.24
Revenu par train-mille..... \$	11.81	12.06	12.50
Revenu par mille de voie..... \$	22,921.32	20,816.40	22,245.23
Revenu par tonne..... \$	6.40	6.34	6.15
Revenu par tonne-mille..... \$	0.0150	0.01529	0.01511

¹ A l'exclusion du service des travaux.

Section 2.—Messageries

Les messageries, qui assurent le transport rapide des marchandises par train de voyageurs, sont un des services fournis par des sociétés qui, n'ayant pas leurs propres moyens de transport, utilisent à forfait les services des compagnies de chemin de fer. La plupart des contrats passés par les messageries prévoient le paiement aux chemins de fer d'un pourcentage fixe de leurs recettes brutes.

Les sociétés de messageries relèvent des autorités fédérales. Leurs services consistent à expédier rapidement des animaux de prix ou des denrées périssables, à livrer des colis et à émettre des effets de commerce, des mandats d'argent, des chèques de voyage et des lettres de crédit. Le tarif-messageries est habituellement bien plus élevé que le tarif-marchandises et les deux services ne se font pas concurrence. Les deux tarifs sont assujétis à l'approbation de la Commission des transports.

Il existe au Canada trois sociétés canadiennes de messagerie et une société américaine. La *Canadian Pacific Express Co.*, est une filiale du Pacifique-Canadien et s'occupe des messageries sur les chemins de fer et sur les lignes de navigation intérieure et océanique de ce dernier. Les messageries du National-Canadien et des *Northern Alberta Railways* relèvent d'un service spécial de chacun de ces chemins de fer. La *Railway Express Agency, Inc.* (États-Unis) exerce son activité sur les sections canadiennes des chemins de fer des États-Unis et sur la route de Skagway (Alaska) jusqu'au Yukon. Il n'existe pas de statistique sur le trafic des messageries, dont une grande partie consiste en colis et petites quantités difficiles à classer.

16.—Statistique sommaire des messageries, 1946-1955

NOTA.—Les chiffres de 1911 à 1945 figurent aux tableaux correspondants des *Annuaire*s antérieurs, à compter de 1927-1928.

Année ou société	Milles exploités ¹	Recettes brutes	Frais d'exploitation	Versements aux transporteurs ²	Recettes nettes d'exploitation
		\$	\$	\$	\$
1946.....	51,365	39,260,553	22,670,016	16,841,229	Dr. 251,292
1947.....	51,341	42,314,758	25,770,190	17,650,061	Dr. 1,105,493
1948.....	51,840	46,809,112	30,398,053	18,785,988	Dr. 2,374,929
1949.....	54,806	51,966,290	32,385,223	21,226,817	Dr. 1,645,750
1950.....	55,581	52,017,492	32,881,689	21,355,956	Dr. 2,220,153
1951.....	57,355	60,423,503	38,374,128	21,037,164	1,012,211
1952.....	57,335	70,185,114	44,744,018	24,428,739	1,012,357
1953.....	55,805	74,296,948	49,569,842	23,584,806	1,142,300
1954.....	68,373 ³	70,039,054	48,167,243	20,753,503	1,118,308
1955.....	65,916 ⁴	73,434,962	48,726,272	23,533,770	1,174,920
1955					
Canadian National Express.....	40,805	38,353,086	25,964,276	11,730,432	658,378
Canadian Pacific Express.....	21,529	32,835,695	21,650,032	10,737,173	448,490
Northern Alberta Railways.....	928	692,741	328,893	307,672	56,176
Railway Express Agency, Inc. (É.-U.)...	2,654	1,553,440	783,071	758,493	11,876

¹ Chemins de fer, lignes de navigation et routes de transport routier et aérien. ² Sommes versées par les sociétés de messageries aux chemins de fer, lignes de navigation, etc. ³ La *Canadian National Express* a enregistré 12,290 milles de vol. ⁴ La *Canadian National Express* et la *Railway Express Agency, Inc.* ont enregistré 9,286 et 1,194 milles de vol.

17.—Chiffre d'affaires des sociétés de messageries en effets de commerce, 1951-1955

Effets	1951	1952	1953	1954	1955
	\$	\$	\$	\$	\$
Mandats d'argent, intérieur et étranger.....	137,215,925	134,870,537	134,996,758	130,807,463	133,479,411
Chèques de voyage, intérieur et étranger.....	7,753,328	7,332,881	7,589,928	7,788,302	8,110,137
Chèques "C.R.".....	24,186,587	23,826,544	22,144,909	20,966,806	20,656,753
Mandats télégraphiques.....	191,188	255,243	274,705	214,475	167,577
Total.....	169,347,028	166,285,205	165,096,300	159,777,046	162,413,878

18.—Employés, salaires et commissions des sociétés de messageries, 1946-1955

Année	Employés à plein temps	Salaires ¹	Commissions versées	Année	Employés à plein temps	Salaires ¹	Commissions versées
1946.....	7,430	16,060,439	1,975,856	1951.....	9,610	28,607,463	2,443,341
1947.....	8,017	18,308,793	1,995,947	1952.....	10,849	32,503,058	2,689,380
1948.....	8,525	22,212,249	2,157,489	1953.....	12,119	37,413,060	2,795,766
1949.....	8,809	23,621,322	2,283,425	1954.....	11,450 ²	35,882,288	2,691,440
1950.....	8,974	24,195,490	2,177,933	1955.....	11,593 ²	36,200,739	2,745,259

¹ Comprend les salaires des employés à temps partiel.² Comprend les employés à temps partiel.

Section 3.—Transports urbains

Le Bureau est en train de remanier complètement la statistique des services de transports urbains. De tels changements sont intervenus ces dernières années dans les véhicules utilisés par les transports urbains que la statistique, qui a commencé par les finances et l'exploitation des tramways et plus tard s'est étendue aux lignes d'autobus et de trolleybus, est devenue insuffisante.

La statistique s'étendra désormais à tous les services de transports urbains, suburbains et interurbains (tramways, métro, autobus et trolleybus). L'expression "service de transport" comprend un seul ou plusieurs de ces services à la fois. Le tableau 19 présente la statistique disponible actuellement au sujet de tous les services. Les tableaux 20 et 23 fournissent les renseignements les plus récents sur les tramways et continuent la statistique des *Annuaire*s précédents en attendant des données nouvelles plus complètes.

19.—Statistique sommaire des transports urbains, 1955-1957

Détail	1955 ^r	1956	1957
Voyageurs transportés..... nomb.	1,211,639,415	1,174,547,450	1,137,667,983
Tramways.....	398,439,820 ¹	340,650,647 ¹	291,285,791 ¹
Trolleybus.....	241,401,062	234,500,323	231,967,345
Autobus.....	568,070,562	592,458,533	606,406,554
Voitures louées.....	3,727,971	6,937,947	8,008,293
Véhicules-milles parcourus..... nomb.	209,791,650	211,707,516	207,492,365
Tramways.....	53,951,724 ²	48,468,311 ²	43,229,966 ²
Trolleybus.....	38,003,904	37,751,069	37,411,448
Autobus.....	115,966,244	122,844,108	124,416,243
Voitures louées.....	1,869,778	2,644,028	2,434,708
Combustible consommé			
Essence..... gallons	17,699,183	16,775,047	14,274,018
Gaz propane.....	352,229	338,406	298,115
Mazout.....	6,435,627	8,977,833	11,065,922
Recettes brutes (voyageurs)..... \$	120,151,553	128,945,040	131,838,270

¹ Comprend 35,147,070 voyageurs transportés par le Métro de Toronto en 1955, 36,224,003 en 1956 et 36,579,014 en 1957. ² Comprend 5,597,500 milles parcourus par les voitures du Métro de Toronto en 1955, 6,152,164 en 1956 et 6,984,792 en 1957.

Tramways.—Les statistiques présentées ici se rapportent à l'exploitation urbaine et interurbaine des tramways. Presque tous les services urbains sont maintenant propriété municipale; la compagnie privée la plus importante est celle des tramways de la Colombie-Britannique; la plupart des services interurbains sont dirigés soit par le National-Canadien, soit par le Pacifique-Canadien. Le nombre des tramways diminue chaque année à mesure que les autobus et les trolleybus les remplacent. Sur les 21 compagnies existant en 1955, cinq exploitaient des tramways, des autobus et des trolleybus; neuf, des trolleybus et des autobus; trois, des tramways seulement; une, des tramways et des autobus; une, des trolleybus seulement; une, des autobus seulement; et une autre n'avait ni tramways, ni autobus, ni trolleybus.

20.—Matériel des tramways, 1953-1955

Matériel	1953	1954	1955	Matériel	1953	1954	1955
Voitures à voyageurs.....	5,602	5,629	5,648	Autres véhicules.....	661	648	642
Fermées.....	2,212	2,112	1,837	Voitures à bagages, de mes- sageries et de la poste....	10	7	4
Ouvertes.....	4	4	4	Voitures à marchandises....	82	89	87
Mixtes (voyageurs et бага- ges).....	5	5	2	Locomotives.....	56	56	55
Remorques.....	91	16	6	Chasse-neige.....	46	42	34
Autobus.....	2,177	2,348	2,656	Balayeuses.....	65	54	38
Trolleybus.....	1,113	1,144	1,143	Camions.....	221	224	254
				Divers.....	181	176	170

La statistique financière des tramways, qui figure au tableau 21, subit largement l'influence des variations du trafic et des changements dans le mode de transport local. Lorsque des réseaux ont mis fin à leur exploitation par suite de la diminution du trafic, ou lorsqu'ils ont substitué d'autres genres de matériel roulant, leur statistique a été supprimée du tableau. Malgré ces conditions variables, les recettes brutes des tramways n'ont cessé d'augmenter au cours des années d'après-guerre. Le quotient des frais par rapport aux recettes est passé de 86.3 p. 100 en 1946 à 99.9 p. 100 en 1955. La diminution de la valeur des actions et l'augmentation de la dette fondée, depuis quelques années, proviennent en grande partie de ce qu'un certain nombre de réseaux privés sont devenus propriété publique.

21.—Statistique financière des tramways, 1946-1955

NOTA.—Les chiffres de 1901 à 1945 figurent aux tableaux correspondants des *Annuaire*s antérieurs, à compter de 1926.

Année	Passif fixe			Immobilisations en voies et matériel	Recettes d'exploitation	Frais d'exploitation	Rapport des dépenses aux recettes	Em-ployés	Salaires
	Actions	Dette fondée	Total						
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	%		\$
1946....	35,656,763	132,042,089	167,698,852	203,537,797	87,515,721	75,550,821	86.33	21,700	45,675,363
1947....	33,915,932	138,246,540	172,162,472	218,439,361	86,519,712	81,787,723	94.53	22,627	50,117,441
1948....	28,138,481	140,692,280	168,830,761	217,385,299	89,310,215	88,024,727	98.56	22,593	55,268,083
1949....	27,425,491	143,944,716	171,370,207	242,095,483	95,596,394	92,378,848	96.63	21,661	59,155,605
1950....	27,252,391	159,192,587	186,444,978	223,224,556	91,034,058	89,414,380	98.22	21,869	57,645,574
1951....	20,252,391	179,159,159	199,411,550	255,057,250	99,114,548	97,880,959	98.76	21,052	64,188,551
1952....	5,535,795 ¹	147,980,382 ¹	153,516,177	260,037,852	104,028,691	101,110,712	97.20	20,268	67,252,025
1953....	4,336,065	181,781,857	186,117,922	283,256,339	107,990,692	105,027,443	97.26	20,408	68,638,778
1954....	4,336,065	188,560,830	192,896,895	291,138,722	109,334,662	109,006,301	99.70	20,318	70,109,414
1955....	3,893,725	180,906,824	184,800,549	294,095,916	109,617,497	109,576,378	99.96	19,280	69,632,464

¹ La diminution au regard de 1951 est attribuable à la dévalorisation du capital de la *Winnipeg Electric Company*; les services de transport de cette compagnie ont été transférés à la *Greater Winnipeg Transit Company*.

Le nombre de milles parcourus par les tramways pour le transport des voyageurs s'est chiffré par 55,650,898 en 1955; les trolleybus exploités par les compagnies de tramways ont parcouru 37,975,614 milles et les autobus, 74,831,056 milles. Bien que la plupart des centres urbains comptant des services de transport se soient fort étendus depuis la guerre, le nombre de voyageurs payants a diminué constamment depuis 1946.

22.—Trafic des tramways, 1946-1955

NOTA.—Les chiffres de 1901 à 1945 figurent aux tableaux correspondants des *Annuaire*s antérieurs, à compter de 1933.

Année	Milles de voie		Parcours des tramways et autobus			Voyageurs payants transportés ¹	Marchandises transportées ¹
	Total	Voie double	Voyageurs	Autres	Total		
	milles	milles	milles	milles	milles		
1946.....	1,004.44	485.06	177,256,084	2,822,300	180,078,384	1,344,916,773	3,506,805
1947.....	895.25	436.95	180,204,812	2,808,252	183,013,064	1,323,723,782	3,655,278
1948.....	778.92	391.78	182,943,709	3,038,989	185,982,698	1,309,565,795	4,050,111
1949.....	719.31	356.61	173,849,096	3,048,146	176,897,242	1,240,558,812	3,702,016
1950.....	662.96	326.90	173,285,475	3,562,144	176,847,619	1,192,058,052	4,115,974
1951.....	595.38	293.87	167,316,921	3,646,069	170,962,990	1,133,393,935	4,479,404
1952.....	567.79	272.02	166,432,237	3,759,193	170,191,430	1,109,299,866	4,079,474
1953.....	552.49	261.81	164,871,341	3,593,002	168,464,343	1,076,979,055	3,968,742
1954.....	531.91	239.75	170,284,356	3,308,732	173,593,088	1,063,705,752	3,527,495
1955.....	509.19	220.26	168,457,568	4,026,233	172,483,801	1,025,314,237	4,079,549

¹ Y compris les voyageurs et les marchandises transportés dans les autobus et les trolleybus exploités par les tramways.

23.—Victimes des accidents de tramways, 1946-1955

NOTA.—Les chiffres de 1900 à 1945 figurent aux tableaux correspondants des *Annuaire*s antérieurs, à compter de 1926

Année	Voyageurs		Employés		Autres		Total	
	Tués	Blessés	Tués	Blessés	Tués	Blessés	Tués	Blessés
1946.....	8	4,009	3	904	66	1,584	77	6,497
1947.....	2	4,181	4	910	71	1,469	77	6,560
1948.....	2	3,792	5	1,336	74	1,328	81	6,456
1949.....	1	3,688	1	766	63	1,239	65	5,693
1950.....	—	3,718	1	730	44	1,204	45	5,652
1951.....	—	3,392	2	650	42	998	44	5,040
1952.....	2	3,551	1	655	40	1,046	43	5,252
1953.....	—	3,322	2	650	31	941	33	4,913
1954.....	1	3,190	—	702	41	856	42	4,748
1955.....	4	3,220	2	631	19	803	25	4,654

Le Métro de Toronto.—Le premier métro canadien, mis en chantier à Toronto en 1949, est entré en service en mars 1954. Long de 4.5 milles environ, il est à peu près parallèle à la rue Yonge et s'étend de la rue Front à l'avenue Eglinton. Il compte douze stations. Un tunnel pour piétons relie le Métro à la gare Union et à l'hôtel Royal-York. Les parties souterraines sont de 6 à 20 pieds sous terre. Des véhicules rapides, au nombre de 104 et pouvant transporter 62 personnes chacun, sont utilisés; à chaque station, des quais de 500 pieds peuvent recevoir des rames de huit wagons. Le Métro peut transporter jusqu'à 40,000 voyageurs par heure dans les deux sens.

PARTIE III.—TRANSPORTS ROUTIERS*

Les routes et les véhicules automobiles sont ici traités comme sujet apparenté aux transports. Une introduction résume les règlements provinciaux concernant les véhicules automobiles et la circulation routière.

Section 1.—Règlements provinciaux concernant les véhicules automobiles et la circulation †

NOTA.—Il est évidemment impossible d'exposer ici en détail la masse de règlements en vigueur dans chaque province et territoire. Seules les informations générales les plus importantes sont données. Aux pp. 854-855 figurent les sources d'information sur les règlements propres à chaque province et territoire.

L'immatriculation des véhicules automobiles et la réglementation de la circulation relèvent des gouvernements provinciaux et territoriaux. Les règlements communs à toutes les provinces et territoires sont résumés ci-dessous.

Permis de conduire.—Le conducteur d'un véhicule automobile ne doit pas avoir moins d'un certain âge (habituellement 16 ans) (17 ans à Terre-Neuve et au Québec et 18 ans en Alberta) et doit posséder un permis délivré, dans la plupart des provinces, après examen. Le permis doit être renouvelé annuellement, sauf en Alberta et en Colombie-Britannique où il est renouvelable tous les cinq ans. Des permis spéciaux sont nécessaires pour les chauffeurs commerciaux, sauf à Terre-Neuve, et, dans certains cas, ils peuvent être délivrés aux personnes qui n'ont pas atteint l'âge prescrit.

Règlements concernant les véhicules automobiles.—En général, tous les véhicules automobiles et toutes les remorques doivent être immatriculés chaque année, moyennant paiement d'un droit déterminé, et doivent porter deux plaques-matricules, l'une à l'avant et l'autre à l'arrière (une seulement à l'arrière des remorques). Dans la plupart des provinces, en cas de vente, les plaques-matricules restent sur le véhicule, sauf au Manitoba et en Saskatchewan où le propriétaire les garde. Tout changement de propriétaire doit être déclaré. Cependant, sont exemptées de l'immatriculation durant un certain nombre de jours (habituellement 90 au moins, sauf au Québec où le maximum est de 90 jours et en Colombie-Britannique où il est de six mois) les voitures particulières des touristes immatriculées dans une autre province ou un État qui accordent la réciprocité. Le mécanisme et les freins des véhicules doivent répondre à certaines normes de sécurité. Les voitures doivent être munies de phares non éblouissants, d'un feu arrière, d'un dispositif de fermeture, d'un silencieux, d'un essuie-glace et d'un rétroviseur.

Règlements concernant la circulation.—Dans toutes les provinces et dans les territoires, les voitures tiennent la droite. Les conducteurs sont tenus d'observer les signaux, etc., placés aux endroits importants des routes et des chemins. La vitesse maximum est habituellement de 50 milles à l'heure (60 milles au Québec, et en Alberta et au Manitoba, 60 milles le jour et 50 milles la nuit; en Nouvelle-Écosse, la vitesse doit être "raisonnable et prudente", soit à peu près 40 milles à l'heure). Une vitesse moindre est toujours obligatoire dans les villes et villages, près des écoles et des terrains de jeux, aux croisements, aux passages à niveau et aux endroits ou moments où la visibilité n'est pas bonne. Dans presque toutes les provinces, la vitesse maximum des camions est d'au moins cinq milles inférieure à celle des automobiles particulières. Les automobiles ne doivent pas dépasser un tramway arrêté pour laisser monter ou descendre des voyageurs, sauf là où il y a une zone ou un îlot de sûreté. Tout accident causant des blessures corporelles ou des dommages matériels de \$100 ou plus doit, dans la plupart des provinces, être déclaré à un agent de la police provinciale ou municipale, et le conducteur ne peut quitter le lieu de l'accident qu'après avoir prêté toute l'aide possible et donné son nom au blessé.

* Revu, sauf indication contraire, par la Division des finances publiques et des transports, Bureau fédéral de la statistique.

† Revu d'après les renseignements fournis par les fonctionnaires chargés de l'application des lois et règlements concernant les véhicules automobiles et la circulation dans chaque province et territoire.

Sanctions.—Les peines varient depuis les petites amendes pour infractions mineures jusqu'à la suspension du permis, la confiscation de l'automobile ou l'emprisonnement pour infractions graves, conduite imprudente, conduite sans permis et surtout pour conduite en état d'ébriété.

Législation en matière de sécurité-responsabilité.—Toutes les provinces du Canada ont adopté une loi de sécurité-responsabilité (dite parfois loi sur la solvabilité). En général, la loi prévoit la suspension immédiate du permis de conduire et du permis du véhicule automobile de toute personne coupable d'une infraction intéressant un accident de circulation, ou impliquée directement ou indirectement dans un accident, et ne portant pas d'assurance au tiers au moment de l'accident. La suspension est maintenue jusqu'à exécution de la peine ou du jugement et dépôt d'une preuve de solvabilité.

Bien qu'une loi de sécurité-responsabilité n'ait pas été adoptée au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, les ordonnances concernant les véhicules automobiles dans ces deux régions prévoient que le propriétaire d'un véhicule automobile doit, avant d'obtenir son permis, fournir la preuve qu'il est assuré.

Caisses des jugements inexécutés.—Toutes les provinces, sauf le Québec et la Saskatchewan, ont adopté ces dernières années de nouvelles dispositions législatives concernant les véhicules automobiles. Dans la plupart des cas, une adjonction a été apportée à la loi et prévoit l'établissement d'une caisse des jugements inexécutés qui paie les dommages-intérêts reconnus à la suite d'accidents d'automobiles survenus dans la province et qui ne peuvent être obtenus par les voies judiciaires. La caisse est alimentée par un droit perçu sur les propriétaires immatriculés de tous véhicules automobiles ou sur les détenteurs d'un permis de conduire, sauf en Colombie-Britannique où elle est alimentée par les compagnies d'assurance. Le droit ne dépasse jamais \$1 par année. En Ontario, cependant, tout propriétaire de véhicule non assuré doit, en 1958, payer \$5 au moment de l'enregistrement. Certaines dispositions provinciales prévoient le paiement de dommages-intérêts dans le cas d'accidents causés par des chauffards. En pareilles circonstances, lorsque ni le propriétaire ni le chauffeur ne peuvent être identifiés, une poursuite peut être intentée contre le directeur de l'immatriculation des véhicules automobiles; si la décision judiciaire est prononcée contre celui-ci, la caisse verse l'indemnité. Les dispositions limitent le montant à verser par la caisse: en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique, \$10,000 pour une personne, \$20,000 pour deux personnes ou plus blessées dans le même accident et \$2,000 pour les dommages matériels. Au Manitoba, le maximum est respectivement de \$10,000, \$20,000 et \$1,000; dans les autres provinces, il n'atteint que \$5,000, \$10,000 et \$1,000. Dans le cas des accidents causés par des chauffards, les versements ne sont autorisés que pour les personnes blessées ou tuées.

Voici les sources de renseignements sur la réglementation provinciale concernant les véhicules automobiles et la circulation:

Terre-Neuve

Application.—Le sous-ministre des Travaux publics, St-Jean.

Législation.—La loi sur la circulation routière (1951), modifiée.

Île-du-Prince-Édouard

Application.—Le Secrétaire de la province, Charlottetown.

Législation.—La loi sur la circulation routière (S.R. Î.-P.-É., chap. 73, 1951).

Nouvelle-Écosse

Application.—Division des véhicules automobiles, ministère de la Voirie, Halifax.

Législation.—La loi sur les véhicules automobiles (chap. 184, 1954), modifiée et la loi sur le voiturage motorisé (S.R. N.-É., chap. 78, 1923), modifiée.

Nouveau-Brunswick

Application.—Service des véhicules automobiles, Division de l'impôt provincial, Département du secrétaire-trésorier de la province, Fredericton.

Législation.—La loi sur les véhicules automobiles (S.R. N.-B., 1955), modifiée.

Québec

Application.—Office des véhicules automobiles, Bureau du revenu provincial, Palais législatif, Québec.

Législation.—La loi sur les véhicules automobiles (S.R. Q., chap. 142, 1941), modifiée.

Ontario

Application.—Division des véhicules automobiles, ministère des Transports, Toronto.

Législation.—La loi sur la circulation routière (S.R. O., chap. 167, 1950), la loi sur les véhicules publics (S.R. O., chap. 322, 1950), et la loi sur les véhicules commerciaux (S.R. O., chap. 304, 1950).

Manitoba

Application.—Ministère des Services d'utilité publique, Winnipeg.

Législation.—La loi sur la circulation routière (S.R. M., chap. 112, 1954), modifiée.

Saskatchewan

Application.—Département du Trésor, Commission de la circulation routière, Revenu Building, Regina.

Législation.—La loi sur les véhicules, 1957.

Alberta

Application.—Division des véhicules automobiles, ministère de la Voirie, Edmonton.

Législation.—La loi sur les véhicules et la circulation routière (S.R. A., chap. 356, 1955), modifiée, la loi sur l'indemnisation en cas d'accidents de véhicules automobiles (chap. 209, 1955), modifiée, la loi sur les véhicules de service public (S.R. A., chap. 265, 1955), et les règlements qui en découlent.

Colombie-Britannique

Application et législation.—L'application de la loi sur les véhicules automobiles, de la loi sur les grandes routes et de la loi sur le voiturage motorisé est confiée à la Gendarmerie royale du Canada et divers corps de police municipaux. La loi sur les grandes routes relève du ministre des Travaux publics, la loi sur le transport motorisé, de la Commission des services d'utilité publique, et la loi sur les véhicules automobiles, du surintendant de la Division des véhicules automobiles, Victoria (C.-B.).

Yukon

Application.—Commissaire du Yukon, Whitehorse (Yukon). Des renseignements sur les règlements peuvent aussi être obtenus de la Division des régions septentrionales et des terres, ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, Ottawa.

Législation.—Ordonnance, modifiée, sur les véhicules automobiles (première session, chap. 8, 1952).

Territoires du Nord-Ouest

Application.—Commissaire des Territoires du Nord-Ouest. Adresser les communications au directeur, Division des régions septentrionales et des terres, ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, Ottawa.

Législation.—Ordonnance sur les véhicules automobiles (chap. 72, 1956), modifiée.

Section 2.—Voirie

Les régions peuplées du Canada sont bien pourvues de routes. L'accès aux régions de colonisation éloignées est assuré en partie par les routes construites par les industries d'abatage du bois, de la pâte et du papier et des mines, quoique ces routes ne soient généralement pas ouvertes à la circulation publique. Par ailleurs, de vastes étendues à Terre-Neuve, dans le Québec, l'Ontario, les provinces des Prairies, la Colombie-Britannique et les territoires n'ont qu'une population très clairsemée et n'ont pratiquement aucune route.

A la fin de 1955, le nombre total de milles de routes au Canada s'élevait à 455,404. Cette longueur comprend toutes les routes relevant de la compétence provinciale, les routes fédérales y compris celles des parcs nationaux, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, et les routes locales relevant des municipalités autres que les routes traversant les villes. Ces dernières sont traitées séparément sous le titre "voirie urbaine", p. 858.

Les chiffres de 1955 (tableau 1) ne sont pas absolument comparables avec ceux de 1954. Un nouveau classement au Manitoba a accusé une diminution considérable de la longueur des routes de gravier et de terre. Toutes les autres provinces, sauf le Nouveau-Brunswick, ont signalé une augmentation de leurs routes durant l'année. Les routes fédérales des dix provinces, y compris celles des parcs nationaux et les promenades de la Commission du district fédéral autour d'Ottawa et les 729 milles de routes du *North West Highway System* de Colombie-Britannique, mesurent 1,912 milles. Les routes du Yukon ont, pour la première fois en 1955, été classées comme routes provinciales.

1.—Longueur des routes, par genre et par province, 1955

NOTA—Le total du Canada est la somme des longueurs déclarées. Les rues urbaines ne sont pas comprises.

Classement	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon et T.N.-O.	Canada
	milles	milles	milles	milles	milles	milles	milles	milles	milles	milles	milles	milles
Revêtues												
Béton de ciment Portland.....	—	6	7	—	258	856	108	—	1	32	—	1,268
Asphalte.....	33	—	45	1,372	7,565	5,935	—	—	—	2,221	4	17,175
Bitume.....	97	367	1,808	923	1,172	4,724	1,701	1,524	2,323	1,082	—	15,721
Gravier et pierre concassée.....	2,140	1,412	7,447	10,529	22,441	52,858	2,997	24,389	30,148	9,935	1,630	165,926
Non revêtues												
De terre, amé- liorées.....	460	1,411	2,922 3,029	220	11,941	10,250	15,593 ¹ 17	43,163 97,411	26,767 26,883	9,159 1,519	415 214	255,314
Autres.....	3,940											
Total général	6,670	3,196	15,258	13,044	43,377	74,623	20,416	166,487	86,122	23,948	2,263	455,404

¹ Comprend des routes de gravier; les détails ne sont pas disponibles.

Les dépenses de la voirie ont atteint un nouveau sommet durant l'année terminée le 31 mars 1956 (\$513,852,270) et ont dépassé de près de 20 p. 100 celles de l'année financière précédente. Les travaux d'aménagement ont augmenté de 28 p. 100 et les travaux d'entretien, de 5 p. 100. Le tableau 2 donne les dépenses par province et la répartition entre les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux pour les années financières terminées entre 1952 et 1956.

2.—Frais d'aménagement et d'entretien et frais généraux des routes rurales, des ponts et des bacs, par province, années terminées le 31 mars 1952-1956

Détail, province ou territoire	1952	1953	1954	1955	1956 ^p
	\$	\$	\$	\$	\$
Aménagement¹	192,816,362	244,614,842	234,334,349	229,087,011	294,343,957
Terre-Neuve.....	4,555,303	2,954,526	4,240,406	7,921,808	8,990,495
Île-du-Prince-Édouard.....	2,130,750	2,221,375	1,788,675	2,795,081	2,911,560
Nouvelle-Écosse.....	9,267,598	5,744,539	7,584,863	6,190,534	8,615,147
Nouveau-Brunswick.....	6,039,885	6,376,795	6,953,831	6,867,169	11,042,564
Québec.....	56,995,225	73,769,845	57,945,075	58,153,492	76,403,786
Ontario.....	55,768,891	69,779,100	64,807,939	56,762,275	85,171,965
Manitoba.....	9,347,887	11,627,268	12,162,353	12,389,735	12,474,617
Saskatchewan.....	9,065,930	13,325,620	13,860,596	13,390,784	12,682,869
Alberta.....	21,301,524	34,211,782	40,105,154	40,240,306	39,800,420
Colombie-Britannique.....	16,298,760	23,170,263	23,433,190	22,128,045	33,283,542
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	595,600	508,149	739,744	1,010,545	1,850,116
Entretien	127,790,354	147,719,040	149,844,221	178,832,011	187,134,927
Terre-Neuve.....	1,646,977	1,893,130	2,267,335	2,696,832	2,932,427
Île-du-Prince-Édouard.....	1,001,335	1,077,210	1,219,612	1,159,173	1,588,903
Nouvelle-Écosse.....	6,880,574	8,202,264	9,563,259	10,376,255	11,580,407
Nouveau-Brunswick.....	7,083,580	8,618,951	8,235,747	10,281,339	10,855,460
Québec.....	25,735,365	30,628,015	31,184,047	35,195,468	35,131,875
Ontario.....	49,547,029	58,105,684	52,667,538	57,464,175	60,591,398
Manitoba.....	2,097,872	2,251,555	2,648,689	3,314,421	3,642,016
Saskatchewan.....	3,857,513	4,503,343	4,939,826	15,157,577	17,159,558
Alberta.....	14,390,843	15,184,161	18,487,280	22,744,792	22,610,892
Colombie-Britannique.....	12,498,943	15,192,109	14,558,602	15,493,701	17,137,302
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	3,050,323	2,062,618	4,072,286	4,588,278	3,904,689
Administration et frais généraux²	13,983,546	11,957,539	12,889,589	21,552,956	31,763,689
Terre-Neuve.....	233,871	230,943	279,402	347,610	397,452
Île-du-Prince-Édouard.....	68,988	69,432	73,115	73,268	81,709
Nouvelle-Écosse.....	692,893	968,344	792,148	798,905	960,176
Nouveau-Brunswick.....	242,682	276,312	307,994	416,716	498,305
Québec.....	2,436,853	2,602,009	2,727,669	3,383,708	3,423,412
Ontario.....	4,583,869	4,636,933	5,027,809	10,958,835	21,135,457

Renvois à la fin du tableau, p. 857.

2.—Frais d'aménagement et d'entretien et frais généraux des routes rurales, des ponts et des bacs, par province, années terminées le 31 mars 1952-1956—fin

Détail, province ou territoire	1952	1953	1954	1955	1956 ^p
	\$	\$	\$	\$	\$
Administration et frais généraux²—fin					
Manitoba.....	685,479	738,036	787,645	801,103	965,426
Saskatchewan.....	282,334	384,262	433,990	1,251,078	1,506,549
Alberta.....	89,287 ³	86,649 ³	75,647 ³	1,259,707	786,560
Colombie-Britannique.....	4,353,599	1,654,696	1,971,234	1,805,578	1,506,041
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	31,039	11,693	13,102	25,476	39,402
Total général.....	334,584,262	404,291,421	397,068,159	429,472,008	413,852,270
Répartition de toutes les dépenses					
Fédérales.....	21,667,085	25,034,650	26,759,571	32,775,800	36,644,143
Provinciales.....	287,934,225	350,249,566	341,501,941	355,454,863	435,583,891
Municipales.....	23,288,598	27,721,288	27,505,913	37,173,083	40,213,328
Autres.....	1,694,354	1,286,917	1,300,734	4,068,262	1,410,908

¹ Y compris les paiements des chemins de fer et les versements de la caisse des passages à niveau pour l'élimination des passages à niveau, etc., de \$1,443,009 en 1951-1952, \$925,580 en 1952-1953, \$712,523 en 1953-1954, \$1,237,237 en 1954-1955 et \$1,116,876 en 1955-1956. ² Y compris les frais d'administration fédéraux concernant la route transcanadienne de \$282,652 en 1951-1952, \$298,230 en 1952-1953, \$399,834 en 1953-1954, \$431,002 en 1954-1955 et \$462,600 en 1955-1956. ³ Frais d'administration fédéraux seulement.

La route transcanadienne.—L'*Annuaire* de 1951 donne en ses pages 660-663 un aperçu de l'accord initial (1949) sur la construction de la route transcanadienne, entreprise fédérale-provinciale, et renferme certains renseignements sur les caractéristiques de réalisation et sur le parcours envisagé dans les provinces participantes. La loi initiale fixe les normes de cette route: deux voies en dur, largeur de 22 à 24 pieds, accotements, tirants d'air des ponts et distances de visibilité amplement suffisants, déclivités et courbes peu accentuées, résistance au roulage de 9 tonnes par essieu et, dans la mesure du possible, suppression des passages à niveau. Après entente avec ses voisins quant aux points de jonction, chaque province devait faire connaître le parcours d'est en ouest le plus court qui se prêterait à l'aménagement. L'exécution des tronçons compris dans les parcs nationaux devait incomber au gouvernement fédéral.

A la suite de la conférence fédérale-provinciale tenue à Ottawa en novembre 1955 au sujet de la modification des dispositions financières et de la date de parachèvement, le Parlement a modifié en juin 1956 la loi sur la route transcanadienne de façon que la dépense du gouvernement fédéral soit portée de 150 à 250 millions selon une formule prévoyant l'acquittement de 90 p. 100 des frais de construction du dixième du parcours dans chaque province, en vue de combler les brèches constituées par l'absence totale de routes en certains endroits ou par certains tronçons ne répondant pas aux normes établies. La disposition fondamentale de contribution à parts égales demeure en vigueur quant aux neuf-dixièmes du parcours. La date révisée de parachèvement a été fixée au 31 décembre 1960. De nouveaux accords sont intervenus entre le gouvernement fédéral et les provinces participantes au cours des six mois qui ont suivi l'adoption des modifications en question.

Le gouvernement de la province de Québec n'est pas partie à un accord fédéral-provincial mais, dans cette province, une route asphaltée rejoint la route transcanadienne aux frontières de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

Dans les neuf provinces participantes, la route aura, d'après le tracé de 1956, une longueur totale de 4,444 milles, répartis ainsi: Terre-Neuve 554, Île-du-Prince-Édouard 71, Nouvelle-Écosse 311, Nouveau-Brunswick 390, Ontario 1,436, Manitoba 309, Saskatchewan 406, Alberta 282, Colombie-Britannique 568, parcs nationaux 117. La révision du tracé a depuis lors influé sur ces chiffres. Ainsi, la décision d'emprunter la route de col Rogers a eu pour effet de raccourcir le parcours dans les parcs nationaux de Revelstoke et de Glacier, en Colombie-Britannique, et le choix de l'emplacement du nouveau parc national de Terra Nova, en Terre-Neuve, a accru de 63 le nombre de milles dont le gouvernement fédéral a l'entière responsabilité, de sorte que le chiffre des parcs nationaux se trouve porté à 143. Pendant l'année financière close le 31 mars 1958, le Parlement a affecté la somme de 10 millions à la construction de la route dans les parcs nationaux.

Les engagements contractuels des neuf provinces participantes concernant les nouveaux travaux de construction de la route transcanadienne, effectués du 9 décembre 1949 au 15 juillet 1957, ont atteint \$345,625,243, dont \$189,317,814 constituaient la quote-part du gouvernement fédéral, y compris les 40 p. 100 supplémentaires prévus à la loi modificatrice. Les montants que le gouvernement fédéral a versés aux provinces au cours de cette période au titre de travaux antérieurs, provisoires et nouveaux se sont élevés à \$109,431,701. Au 31 mars 1957, le travail à pied d'œuvre représentait 5,196,607 jours-hommes de huit heures; ailleurs que sur le chantier (fourniture des matériaux et services), le chiffre estimatif est de 8,834,232.

En Saskatchewan, les travaux sont terminés sur tout le parcours (406 milles) et la route transcanadienne a été inaugurée le 21 août 1957. Dans les provinces où la topographie présente de plus grands obstacles, ils se sont poursuivis selon les prévisions. Au 31 mai 1957, on avait approuvé des contrats prévoyant le nivellement de 2,488 milles et exécuté les travaux sur l'équivalent de 2,154 milles, de même que des contrats pour la pose de la couche de fondation sur 2,131 milles, dont l'équivalent de 1,761 milles avait été réalisé; l'asphaltage selon les normes établies était achevé sur une distance de 1,559 milles et la construction de 261 ponts, passages supérieurs et autres ouvrages de plus de 20 pieds de portée était terminée.

Voirie urbaine*.—Les données sur la voirie urbaine proviennent des municipalités de plus de 1,000 habitants. En 1956, au delà de deux fois plus de municipalités qu'en 1954 (317) ont fait rapport et les données sont bien plus complètes.

3.—Statistique de la voirie urbaine, années terminées le 31 mars 1955 et 1956

Détail	1955	1956
Municipalités faisant rapport..... nomb.	794	799
Dépenses totales déclarées..... \$	87,909,902	106,117,610
Construction neuve..... \$	36,423,626	45,543,596
Reconstruction, réparations, nettoyage, sablage et enlèvement de la neige \$	51,486,276	60,574,014
Longueur totale..... nomb.	22,027	22,823
Revêtement dur..... "	5,796	6,049
Revêtement souple..... "	3,347	3,239
Gravier ou terre non traités..... "	12,884	13,535

Section 3.—Véhicules automobiles

Immatriculation.—Les automobiles ont été immatriculées pour la première fois au Canada en 1904 et l'Ontario était la seule province à délivrer des permis cette année-là. Le Nouveau-Brunswick a commencé à immatriculer les automobiles en 1905; le Québec, la Saskatchewan et l'Alberta, en 1906; la Colombie-Britannique, en 1907; le Manitoba, en 1908; la Nouvelle-Écosse, en 1909; l'Île-du-Prince-Édouard, en 1913; le Yukon, en 1914.

En 1905, seulement 565 véhicules automobiles sont immatriculés au Canada; en 1915, le total est de 95,284 et, dix ans après, de 724,048. Sauf les années 1931 à 1933, toutes les années accusent une augmentation jusqu'à 1941, où 1,572,784 véhicules automobiles sont immatriculés. Le nombre de véhicules commerciaux continue d'augmenter durant la guerre, mais les voitures particulières enregistrent une diminution prononcée, à cause des restrictions à la fabrication et du rationnement des pneus et de l'essence. Toutefois, le redressement économique d'après-guerre est rapide et le nombre d'immatriculations atteint un chiffre record en 1956: 4,230,647 véhicules immatriculés, comprenant 3,187,099 voitures particulières et taxis, 995,723 camions et véhicules divers, 12,245 autobus et 35,580 motocyclettes.

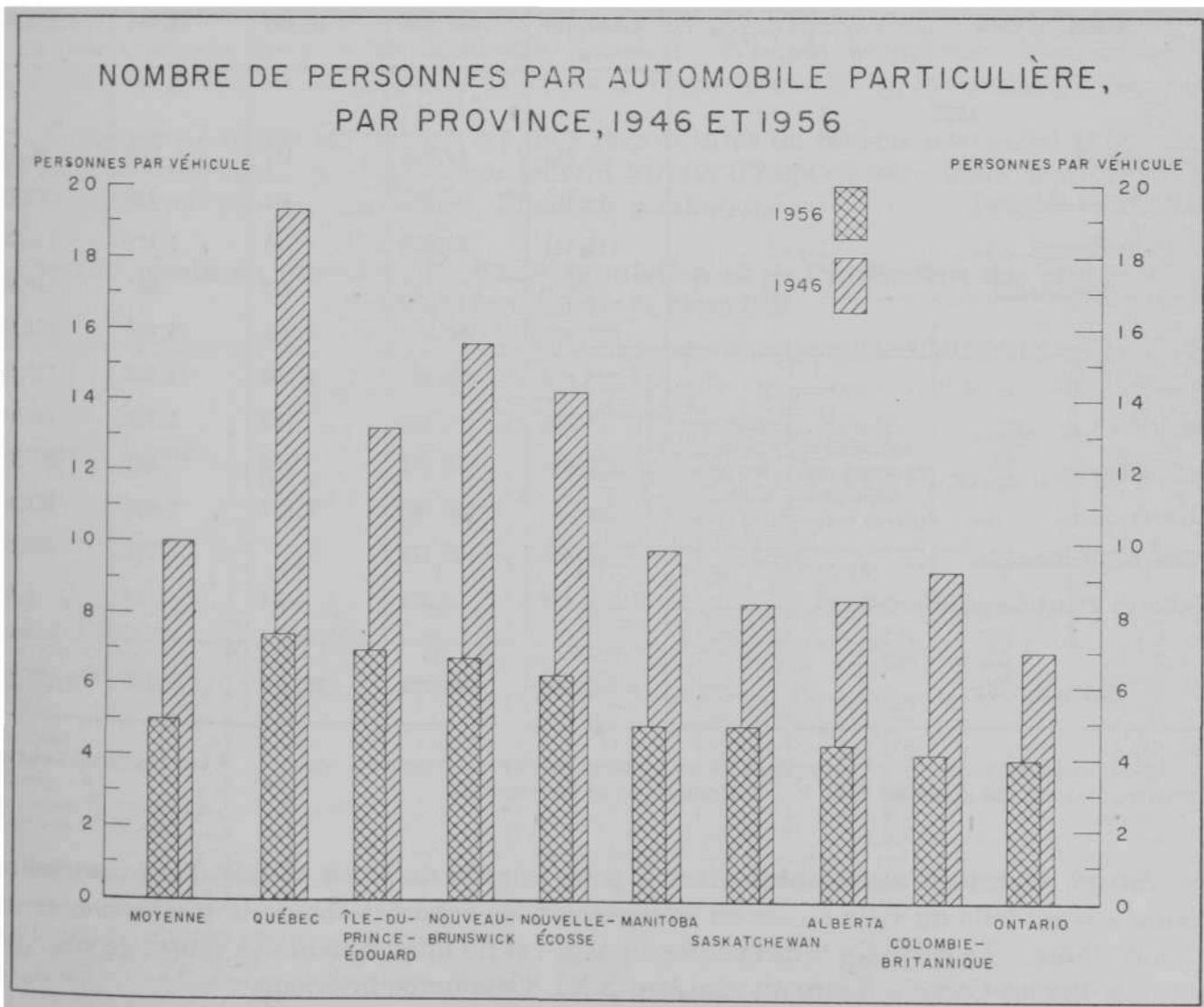
* On trouvera plus de détails dans le rapport annuel du B.F.S., *Highway Statistics*.

4.—Véhicules automobiles immatriculés, par province, 1947-1956

NOTA.—Les chiffres visent les voitures particulières, camions, autobus, motocyclettes, autos de service, etc., mais non les remorques ni les permis des stockistes. Les chiffres de 1904-1935 figurent à la p. 693 de l'Annuaire de 1937, ceux de 1936-1944, à la p. 740 de celui de 1948-1949 et ceux de 1945-1946, à la p. 836 de celui de 1956.

Année	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total ¹
1947.....	...	9,948	70,300	51,589	296,547	800,058	112,149	158,512	155,386	179,684	1,835,959
1948.....	...	11,290	76,319	62,366	335,953	874,933	128,000	167,515	173,950	202,126	2,034,943
1949.....	13,981	13,211	83,443	67,280	384,733	970,137	139,836	185,027	200,428	230,008	2,290,628
1950.....	16,375	15,383	94,743	74,415	433,701	1,104,080	157,788	199,866	230,624	270,312	2,600,511
1951.....	20,058	16,896	105,262	83,023	500,729	1,205,098	171,265	215,450	259,841	291,417	2,872,420
1952.....	23,630	18,717	114,982	89,839	574,974	1,291,753	187,881	237,014	291,469	321,482	3,155,997
1953.....	29,576	20,286	129,564	93,914	617,855	1,406,119	203,652	257,504	318,812	348,830	3,430,672
1954.....	34,423	20,848	133,087	99,058	674,114	1,489,980	210,471	267,373	338,541	371,711	3,644,589
1955.....	39,766	22,145	149,841	106,648	743,682	1,617,853	222,474	274,950	356,839	409,343	3,948,652
1956 ²	45,768	20,779	151,764	110,963	824,908	1,710,240	238,021	291,053	381,153	450,547	4,230,647

¹ Comprend les voitures immatriculées au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. ² Les tracteurs de ferme immatriculés ont été exclus pour la première fois en 1956, d'où des augmentations moins importantes et même une diminution dans l'Île-du-Prince-Édouard comparativement à 1955.



5.—Classement des véhicules automobiles immatriculés, par province, 1955-1956

Année et province ou territoire	Automobiles particulières ¹	Voitures commerciales, camions, etc. ^{2,3}	Autobus	Motocyclettes	Total
1955					
Terre-Neuve.....	27,474	11,851	155	286	39,766
Île-du-Prince-Édouard.....	13,436	8,566	10	133	22,145
Nouvelle-Écosse.....	106,763	41,945	⁴	1,133	149,841
Nouveau-Brunswick.....	74,602	30,639	445	962	106,648
Québec.....	549,129	177,686	2,912	13,955	743,682
Ontario.....	1,292,133	309,294	4,105	12,321	1,617,853
Manitoba.....	162,362	58,549	201	1,362	222,474
Saskatchewan.....	166,864	107,281	128	677	274,950
Alberta.....	236,395	116,078	2,717	1,649	356,839
Colombie-Britannique.....	303,481	102,097	⁴	3,765	409,343
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	2,778	2,302	21	10	5,111
Canada, 1955.....	2,935,417	966,288	10,694	36,253	3,948,652
1956					
Terre-Neuve.....	32,555	12,758	157	298	45,768
Île-du-Prince-Édouard.....	14,163	6,457	11	148	20,779
Nouvelle-Écosse.....	111,141	38,695	756	1,172	151,764
Nouveau-Brunswick.....	81,390	28,194	472	907	110,963
Québec.....	627,993	180,217	3,284	13,414	824,908
Ontario.....	1,365,874	328,434	4,280	11,652	1,710,240
Manitoba.....	173,035	63,040	199	1,747	238,021
Saskatchewan.....	179,986	110,291	125	651	291,053
Alberta.....	256,177	120,190	2,937	1,849	381,153
Colombie-Britannique.....	341,650	105,173	⁴	3,724	450,547
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	3,135	2,274	24	18	5,451
Canada, 1956.....	3,187,099	995,723	12,245	35,580	4,230,647

¹ Comprend les taxis.
mmatriculés ont été exclus en 1956.² Comprend les voitures de service, les tracteurs, etc.
⁴ Compris avec les camions.³ Les tracteurs de ferme

Stock visible d'automobiles.—On peut calculer le stock visible d'automobiles au Canada pour telle ou telle année en soustrayant les exportations de la production et des importations. La statistique des ventes au détail et du financement des ventes de véhicules automobiles au Canada figure au chapitre XXI, Commerce intérieur.

6.—Stock visible d'automobiles neuves, 1947-1956

Année	Fabriquées pour être vendues au Canada ¹		Importées		Réexportées		Stock visible	
	Particulières	Commerciales ²	Particulières	Commerciales	Particulières	Commerciales	Particulières	Commerciales ²
1947.....	128,243	63,152	35,570	7,293	26	4	163,787	70,441
1948.....	135,316	73,582	17,037	3,575	17	4	152,336	77,153
1949.....	177,060	85,715	35,293	3,404	32	8	212,321	89,111
1950.....	259,481	96,826	81,722	6,806	62	20	341,141	103,612
1951.....	243,155	105,547	42,631	5,703	2,866	11	282,920	111,239
1952.....	245,443	112,485	35,665	4,328	999	11	280,109	116,802
1953.....	319,937	100,772	53,179	5,296	44	3	373,072	106,065
1954.....	267,452	59,666	38,509	4,973	84	25	305,877	64,614
1955.....	349,306	69,186	48,546	9,403	22	24	397,830	78,565
1956.....	349,809	85,094	76,200	13,032	45	42	425,964	98,084

¹ Expéditions des fabriques depuis 1952.

² Y compris les véhicules militaires.

Revenu des gouvernements provinciaux provenant des véhicules automobiles.

—L'imposition des automobiles, garages, conducteurs, chauffeurs, etc., est une source importante de revenu pour les provinces. Dans chaque province, des permis dûment délivrés par les services compétents sont exigés pour les véhicules automobiles de toutes sortes, remorques, conducteurs ou chauffeurs, chauffeurs professionnels, vendeurs d'automobiles, garages et postes d'essence et de service. En 1956, le coût moyen des impôts et permis d'utilisation a été, par véhicule automobile, d'environ \$90. Des impôts plus faibles sur l'essence dans les cinq provinces à l'ouest du Québec ont abaissé la moyenne dans ces provinces au-dessous du niveau national. L'impôt actuel sur l'essence varie de 9 cents le gallon au Manitoba à 17 cents à Terre-Neuve et en Nouvelle-Écosse.

Le tableau 7 donne les sources les plus importantes de revenu provincial provenant des véhicules automobiles. Le revenu fédéral (droits d'importation, taxes d'accise et de vente) est donné au chapitre XXIV, Finances publiques.

7.—Revenu provincial provenant de l'immatriculation et de l'utilisation des automobiles, année terminée le 31 mars 1956

Province ou territoire	Permis d'immatriculation			Permis de conducteur, chauffeur et vendeur	Impôt, véhicules des services publics	Impôt sur l'essence	Total ¹
	Voitures particulières	Camions, autobus, remorques et autres véhicules	Motocyclettes				
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Terre-Neuve.....	477,112	558,116	2,737	146,992	²	3,362,266	4,687,986
Île-du-P.-Édouard.....	230,806	232,811	497	33,050	3,734	1,372,384	1,882,489
Nouvelle-Écosse.....	1,934,429	1,902,449	³	326,013	41,928	12,381,334	16,829,419
Nouveau-Brunswick.....	1,494,386	1,831,295	5,587	254,737	³	9,922,358	13,635,159
Québec.....	12,699,671	11,608,469	53,029	2,337,690	823,322	67,970,367	96,191,574
Ontario.....	17,681,927	18,614,365	27,392	2,281,316	1,915,219	103,789,054	145,884,660
Manitoba.....	2,509,040	1,526,322	7,149	611,604	541,138	9,315,394	14,727,381
Saskatchewan.....	2,351,016	2,429,149	3,489	392,484	217,526	14,662,983	20,522,501
Alberta.....	3,351,573	5,697,753	⁴	558,145	164,830	20,256,251	30,517,983
Colombie-Britannique..	5,926,930	3,672,604	16,520	969,996	463,529	21,118,484	32,664,870
Yukon et T. N.-O.....	35,754	36,439	28	17,824	30,330	256,942	383,279
Canada.....	48,692,644	48,109,772	116,428	7,929,851	4,201,556	264,407,817	377,927,301

¹ Comprend d'autres détails qui n'apparaissent pas tels que les transferts de véhicules, les permis de garages et de stations-service et les amendes pour infractions aux lois sur les véhicules automobiles. ² Compris avec les camions. ³ Compris avec les autres véhicules automobiles. ⁴ Compris avec les voitures particulières.

Ventes d'essence.—L'essence, dans les lois provinciales, comprend toutes les huiles de pétrole utilisées dans les moteurs à combustion interne, de même que le gaz propane utilisé par les autobus.

8.—Ventes d'essence, par province, 1952-1956

Province ou territoire	1952	1953	1954	1955	1956
	gallons	gallons	gallons	gallons	gallons
Terre-Neuve.....	13,820,200	16,504,200	18,818,942	21,534,679	24,242,239
Île-du-Prince-Édouard.....	10,832,624	12,388,599	12,782,733	13,751,121	14,325,068
Nouvelle-Écosse.....	69,174,476	75,772,354	80,518,367	86,499,272	91,133,927
Nouveau-Brunswick.....	67,361,022	77,108,360	78,065,848	75,076,615	81,177,965
Québec.....	430,671,283	456,460,906	484,868,758	545,070,050	611,828,946
Ontario.....	844,162,648	928,515,728	991,397,120	1,099,962,376	1,198,568,793
Manitoba.....	148,274,072	159,554,101	162,578,296	188,284,222	200,314,027
Saskatchewan.....	238,663,980	250,698,689	244,370,743	262,201,711	269,661,903
Alberta.....	329,255,018	361,665,017	388,929,549	353,924,513	383,609,186
Colombie-Britannique.....	191,444,793	210,028,255	235,670,948	256,166,048	298,957,204
Yukon.....	4,245,811
Total, ventes brutes....	2,343,659,756	2,548,696,209	2,698,601,304	2,902,470,607	3,178,065,069
Remboursements et exemp- tions.....	625,547,937	646,181,392	677,096,843	675,490,362	721,076,713
Total, ventes nettes....	1,718,111,819	1,902,514,817	2,020,904,461	2,226,980,245	2,456,988,356

Voiturage motorisé*.—La statistique de la branche "louage" de l'industrie du voiturage motorisé est recueillie depuis 1941. La collaboration continue des autorités provinciales, des associations de camionnage et autres intéressés a permis d'améliorer sans cesse l'exactitude de la statistique, mais il reste encore beaucoup à faire. Comme le camionnage n'exige qu'un petit capital, l'industrie compte beaucoup de camionneurs occasionnels. Le grand nombre de camionneurs et les nombreux changements parmi eux compliquent l'établissement de la statistique. Les 2,938 entreprises dont on a obtenu des données utilisables en 1955 ont déclaré des recettes brutes de \$283,513,579, contre 2,784 entreprises et \$247,699,065 en 1954.

Le voiturage motorisé se divise en deux secteurs (marchandises et voyageurs), qui se sous-divisent en deux groupes selon les recettes annuelles brutes: 1° \$20,000 et plus; 2° moins de \$20,000. Dans le secteur des voyageurs, tous les transporteurs urbains sont compris dans "service urbain", tandis que les transporteurs interurbains et ruraux sont divisés entre les deux groupes de recettes.

La statistique ne tient pas compte des autobus exploités par les tramways, sauf dans le cas des services de tramways utilisant exclusivement des autobus. Les données relatives aux autobus utilisés par les tramways sont comprises dans celles des tramways (voir

* Une statistique plus détaillée paraît dans le rapport annuel, *Voiturage motorisé, marchandises et voyageurs*, du Bureau fédéral de la statistique.

p. 851). Sont exclus les véhicules des laiteries, boulangeries, magasins à rayons, épiceries, distributeurs de pétrole et d'essence, brasseries, etc. Les véhicules des transporteurs à forfait presque exclusif, tels ceux qui recueillent le lait et les coopératives, sont exclus ainsi que les autobus scolaires exploités ou retenus forfaitairement par des commissions scolaires ou des municipalités.

9.—Statistique du voiturage motorisé (marchandises et voyageurs), 1952-1955

Détail	1952	1953	1954	1955
Transporteurs nomb.	4,040	3,483	2,784	2,938
Voyageurs..... "	425	419	373	257
Marchandises..... "	3,615	3,064	2,411	2,681
Immobilisations (terrains, bâtiments, matériel, etc.) \$	177,112,456	202,362,522	196,417,419	220,195,640
Recettes \$	233,973,179	261,422,465	247,699,065	283,513,579
Marchandises..... \$	155,364,477	181,985,420	178,405,949	213,211,233
Voyageurs—interurbains et ruraux..... \$	49,922,877	49,465,440	40,655,002	42,934,180
urbains..... \$	20,483,925	22,470,589	18,206,055	16,425,701
Divers..... \$	8,201,900	7,501,016	10,432,059	10,942,465
Dépenses d'exploitation \$	215,111,719	242,239,838	233,579,561	263,698,912
Entretien..... \$	45,130,418	45,228,846	43,996,550	50,221,446
Salaires et bonis des conducteurs et aides..... \$	54,709,002	62,896,153	58,666,479	67,317,160
Autres frais des conducteurs et aides..... \$	32,556,087	33,695,077	32,579,920	37,547,254
Taxes et permis d'exploitation..... \$	14,905,120	17,140,078	17,270,469	19,822,395
Autres dépenses d'exploitation..... \$	67,811,092	83,279,684	81,066,143	88,790,657
Recettes nettes \$	18,861,460	19,182,627	14,119,504	19,814,667
Trafic et employés				
Voyageurs				
Service régulier—interurbain et rural..... nomb.	99,465,124	86,953,101	76,075,815	74,686,852
urbain..... "	235,573,603	244,746,354	191,479,770	167,105,841
Service spécial et loué—interurbain et rural..... "	4,704,306	4,329,785	5,292,924	5,366,413
urbain..... "	356,945	153,932	306,867	426,928
Parcours				
Service régulier—interurbain et rural..... milles	110,158,784	111,862,184	100,899,431	95,800,035
urbain..... "	42,001,905	44,688,077	39,237,723	33,002,182
Service spécial et loué—interurbain et rural..... "	4,541,013	4,594,072	5,305,331	5,604,666
urbain..... "	171,502	428,437	371,368	356,131
Marchandises—interurbain et rural ¹ tonnes	19,095,669	22,494,110	26,844,775	24,056,326
Essence consommée..... gal.	77,770,299	85,601,862	78,250,806	80,274,800
Mazout consommé..... "	4,348,051	7,460,331	11,917,950	14,180,777
Propriétaires actifs..... nomb.	3,835	3,195	2,404	2,609
Rémunération des propriétaires actifs..... \$	8,641,403	8,161,206	5,844,546	3,093,937
Employés—15 juillet..... nomb.	31,417	32,888	29,706	31,964
15 décembre..... "	30,866	31,814	29,010	31,568
Total, salaires..... \$	84,919,511	95,112,580	93,314,372	105,095,549
Matériel —				
Camions..... nomb.	11,649	10,876	8,564	8,932
Tracteurs..... "	4,791	6,108	6,351	7,350
Remorques et semi-remorques..... "	8,613	9,826	8,945	10,336
Autobus..... "	4,683	4,725	4,298	3,745

¹ Données non complètes.

10.—Statistique du voiturage motorisé (voyageurs et marchandises), par groupe de recettes, 1954 et 1955

Détail	Marchandises		Voyageurs		
	Recettes annuelles de \$20,000 ou plus	Recettes annuelles de moins de \$20,000	Service urbain	Interurbain Recettes annuelles de \$20,000 ou plus	Rural Recettes annuelles de moins de \$20,000
1954					
Transporteurs..... nomb.	848	1,563	75	124	174
Terrains, bâtiments, matériel, etc. \$	106,528,652	9,968,998	20,204,681	57,910,578	1,864,600
Recettes..... \$	170,066,834	11,467,225	17,903,428	46,835,787	1,425,791
Voyageurs..... \$	125,241	—	17,440,449	43,502,300	1,090,186
Matières postales..... \$	142,230	—	19,704	1,232,415	—
Marchandises..... \$	166,361,018	11,141,137	76,509	284,419	57,637
Autres..... \$	3,438,345	326,088	366,766	1,816,653	277,968
Dépenses d'exploitation..... \$	160,246,794	8,836,750	17,615,528	45,598,160	1,282,329
Recettes nettes d'exploitation..... \$	9,820,040	2,630,475	287,900	1,237,627	143,462
Trafic					
Voyageurs..... nomb.	580,086	6,916	176,319,079	92,993,618	3,255,677
Marchandises ¹ tonnes	22,690,245	4,058,896	67,042	27,900	692
Parcours..... milles	833,717	156,869	36,863,520	102,849,636	5,167,311
Essence consommée..... gall.	51,939,993	5,013,527	6,369,669	14,253,895	673,722
Mazout consommé..... "	7,773,547	27,885	1,068,385	3,048,133	—
Propriétaires actifs..... nomb.	624	1,553	19	36	172
Rémunération des propriétaires actifs..... \$	2,549,348	2,862,309	52,897	128,775	251,217
1955					
Transporteurs..... nomb.	912	1,769	56	114	87
Terrains, bâtiments, matériel, etc. \$	132,657,080	11,619,187	18,427,949	56,455,540	1,935,884
Recettes..... \$	206,266,011	13,759,511	15,802,389	46,769,984	915,684
Voyageurs..... \$	2,651,896	²	15,316,266	43,579,922	749,208
Matières postales..... \$	604,911	²	57,671	1,463,377	²
Marchandises..... \$	199,515,522	13,137,153	257,384	296,888	4,286
Autres..... \$	3,493,682	622,358	171,068	1,429,797	162,190
Dépenses d'exploitation..... \$	192,717,780	10,771,992	15,252,665	44,131,888	824,587
Recettes nettes d'exploitation..... \$	13,548,231	2,987,519	549,724	2,638,096	91,097
Trafic					
Passagers..... nomb.	414,070	..	155,014,247	90,349,539	1,808,178
Marchandises ¹ tonnes	23,995,693	..	—	60,500	133
Parcours..... milles	499,738	..	31,583,462	98,963,082	3,716,732
Essence consommée..... gall.	61,945,737	..	5,190,194	12,704,186	434,683
Mazout consommé..... "	8,740,265	..	1,192,321	4,248,191	—
Propriétaires actifs..... nomb.	655	..	15	32	85
Rémunération des propriétaires actifs..... \$	2,778,532	..	34,361	174,083	141,322

¹ Données incomplètes.

² Compris dans "autres".

Accidents d'automobiles.—Les automobilistes sont tenus de signaler leurs accidents, mais la statistique des accidents n'est pas complète pour toutes les provinces. La statistique des décès résultant d'accidents d'automobiles paraît au tableau 11. La comparaison d'une province à l'autre n'a pas beaucoup de sens en raison des différences d'étendue, de population, de densité de la circulation, etc.; mais, afin de placer les provinces à peu près sur la même base, on a calculé la moyenne des personnes tuées pour 10,000 automobilistes immatriculés. Ces chiffres ne tiennent, cependant, aucun compte des différences dans l'utilisation des véhicules, des variations du climat, de l'état des routes, des voitures de touristes, etc., autant d'éléments qui interviennent dans les accidents.

Le tableau 12 indique les accidents de circulation seulement. Il ne peut donc se comparer avec le tableau 11 qui comprend aussi les accidents survenus ailleurs que sur la voie publique.

11.—Décès résultant d'accidents de véhicules automobiles sur la voie publique et hors de la voie publique, par province, 1947-1956

NOTA.—Les chiffres des années 1926 à 1935 figurent à la p. 586 de l'Annuaire de 1941, ceux de 1936 à 1944, aux pp. 746-747 de l'Annuaire de 1948-1949 et ceux de 1945-1946, aux pp. 841-842 de l'Annuaire de 1956.

Année	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
Décès											
1947.....	...	15	83	104	476	753	77	51	103	207	1,869
1948.....	...	5	96	118	599	782	81	87	125	193	2,086
1949.....	...	11	102	96	645	873	105	85	172	176	2,065
1950.....	18	7	94	103	682	850	75	91	162	188	2,270
1951.....	26	20	103	122	818	991	102	93	184	227	2,686
1952.....	25	26	115	139	931	1,067	112	131	188	223	2,957
1953.....	28	14	133	124	959	1,119	111	153	261	219	3,121
1954.....	33	14	149	131	789	1,096	132	86	215	232	2,857
1955.....	47	18	121	147	894	1,177	104	133	203	235	3,079
1956.....	46	17	150	150	1,057	1,245	160	138	269	312	3,544
DÉCÈS PAR 10,000 AUTOMOBILES IMMATRICULÉES											
1947.....	...	15.08	11.81	20.16	16.05	9.41	6.87	3.22	6.63	11.52	10.17
1948.....	...	4.43	12.58	18.92	17.83	8.94	6.33	5.19	7.19	9.55	10.25
1949.....	...	8.33	12.22	14.27	16.76	9.00	7.51	4.59	8.58	7.65	9.89
1950.....	10.99	4.55	9.92	13.84	15.73	7.70	4.75	4.55	7.02	6.95	8.74
1951.....	12.96	11.84	9.78	14.69	16.34	8.22	5.96	4.32	7.08	7.79	9.36
1952.....	10.58	13.89	10.00	15.47	16.19	8.26	5.96	5.53	6.45	6.94	9.37
1953.....	9.47	6.90	10.26	13.20	15.52	7.96	5.45	5.94	8.19	6.28	9.10
1954.....	9.59	6.71	11.19	13.22	11.41	7.35	6.27	3.22	6.35	6.24	7.84
1955.....	11.82	8.13	8.15	13.78	12.02	7.28	4.67	4.84	5.69	5.74	7.81
1956.....	10.05	8.18	9.88	13.52	12.81	7.28	6.72	4.74	7.05	6.92	8.38

12.—Accidents d'automobiles, par province, 1955 et 1956

Détail	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon et T. N.-O.	Total
1955												
Accidents déclarés.....	2,266	828	10,876	6,169	..	63,219	12,960	9,048	17,041	22,030	40	9144,846
Mortels												
Causant la mort d'une personne ou plus.....	38	12	116	123	..	971	88	110	170	194	3	1,825
Non mortels												
Blessant une personne ou plus.....	430	151	1,954	1,429	..	17,905	2,107	1,864	2,775	5,532	82	34,229
Dommages matériels seulement ¹	1,798	665	8,806	4,617	..	44,343	10,765	7,074	14,096	16,304	324	108,792
Personnes tuées.....	46	16	123	137	..	1,111	100	125	197	225	4	2,084
Conducteurs.....	15	4	26	31	..	373	37	47	76	81	1	691
Voyageurs.....	14	8	43	40	..	352	40	50	71	79	2	699
Piétons.....	15	3	53	61	..	334	21	17	41	55	1	601
Cyclistes.....	1	1	1	26	..	2	1	5
Motocyclistes et voyageurs.....	—	—	—	3	..	23	1	—	3	5	—	72
Autres.....	1	—	—	2	..	3	1	9	5	—	—	21
Personnes blessées.....	538	188	2,611	1,822	..	26,246	2,973	2,723	4,335	8,263	129	49,828
Conducteurs.....	113	63	726	554	..	8,236	897	993	1,462	2,498	44	15,586
Voyageurs.....	177	93	1,079	769	..	11,449	1,429	1,381	2,109	4,232	80	22,798
Piétons.....	218	27	722	412	..	4,871	497	244	573	1,043	4	8,611
Cyclistes.....	17	2	82	1,007	..	65	107	317	—	..
Motocyclistes et voyageurs.....	3	1	2	76	..	631	140	24	70	154	1	2,699
Autres.....	10	2	—	11	..	52	10	16	14	19	—	134
Dommages matériels (milliers de dollars)¹.....	830	285	2,649	2,203	..	26,535	..	3,194	6,053	8,653	238	..

Renvoi, fin du tableau, p. 866.

12.—Accidents d'automobiles, par province, 1955 et 1956—fin

Détail	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon et T. N.-O.	Total
1956												
Accidents déclarés	2,969	734	9,410	5,689	..	71,399	9,989	10,437	19,060	24,905	441	155,033
Mortels												
Causant la mort d'une personne ou plus.....	41	15	138	132	705	1,008	110	106	203	272	6	2,736 ²
Non mortels												
Blessant une personne ou plus.....	592	180	1,785	1,467	12,982	19,358	2,396	2,216	3,170	6,386	78	50,610 ²
Dommages matériels seulement ¹	2,336	539	7,487	4,090	..	51,033	7,483	8,115	15,687	18,247	357	115,374
Personnes tuées	43	16	152	151	803	1,180	145	134	236	316	8	3,184²
Conducteurs.....	8	9	61	35	..	422	53	42	97	105	4	836
Voyageurs.....	9	3	40	46	..	387	47	53	90	104	2	781
Piétons.....	26	4	46	66	..	310	38	29	43	94	2	658
Cyclistes.....	—	—	5	31	2	3	2	6	—	..
Motocyclistes et voyageurs.....	—	—	..	3	..	28	2	—	1	6	—	89
Autres.....	—	—	..	1	..	2	3	7	3	1	—	17
Personnes blessées	776	267	2,500	2,151	17,163	28,626	3,434	3,373	4,771	9,700	123	72,884²
Conducteurs.....	169	93	803	592	..	9,496	1,054	1,254	1,641	2,966	41	18,109
Voyageurs.....	284	138	1,034	982	..	12,362	1,566	1,726	2,357	5,013	72	25,534
Piétons.....	301	29	586	475	..	4,945	606	293	591	1,140	7	8,973
Cyclistes.....	12	4	66	1,071	146	54	130	327	—	..
Motocyclistes et voyageurs.....	5	2	4	88	..	721	49	23	45	236	2	2,985
Autres.....	5	1	7	14	..	31	13	23	7	18	1	120
Dommages matériels (milliers de dollars)¹.....	1,274	265	3,006	2,287	..	32,645	3,161	3,889	7,250	10,902	244	64,923

¹ A compter du 1^{er} mai 1956, tous les accidents déclarés sont ceux qui ont causé des dommages matériels de \$100 ou plus. Antérieurement, le minimum variait, selon les provinces, de \$25 à \$100. ² Comprend le Québec.

PARTIE IV.—TRANSPORTS PAR EAU*

La loi sur la marine marchande du Canada.—La législation concernant tous les aspects de la navigation a été réunie dans la loi sur la marine marchande du Canada (S.R.C. 1952, chap. 29). En vertu de cette loi et de ses modifications, le Parlement canadien assume l'entière responsabilité de réglementer la navigation canadienne.

Section 1.—Équipement et trafic

Un article spécial sur l'importance du trafic de la Voie maritime des Grands lacs et du Saint-Laurent paraît dans l'*Annuaire* de 1956, pp. 843-851.

Sous-section 1.—Navigation

Toutes les routes de navigation, y compris les canaux, les lacs et les rivières, sont ouvertes sans distinction, sauf dans le cas du cabotage, aux navires de tous les pays, de sorte que le commerce du Canada ne dépend pas entièrement des navires canadiens. Toutefois, une forte proportion du trafic intérieur et côtier utilise des navires immatriculés au Canada.

* Les renseignements statistiques et autres proviennent des sources suivantes: balisage des eaux, canaux, ports, services administratifs et services de la marine (ministère des Transports et Conseil des ports nationaux); voie maritime du Saint-Laurent (Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent); une partie de la statistique financière (ministère des Travaux publics); subventions aux transports par eau (directeur des Services de navires à vapeur subventionnés, Commission maritime canadienne); canal de Panama (gouverneur de la zone du canal de Panama); trafic des autres canaux et statistique de la navigation (Division des finances publiques et des transports, Bureau fédéral de la statistique).

Immatriculation canadienne.—En vertu de la Partie I de la loi sur la marine marchande du Canada, tous les navires dépassant 10 tonneaux nets doivent être immatriculés; l'immatriculation est facultative pour les navires de tonnage inférieur, mais, s'ils sont munis d'un moteur de 10 h.p., ils doivent être porteurs d'un permis. L'article 6 de la loi en limite la propriété à des sujets britanniques ou des sociétés constituées établies en vertu et en conformité des lois d'une partie des dominions de Sa Majesté et ayant leur principal lieu d'affaires dans ces dominions. En vertu du *British Commonwealth Merchant Shipping Agreement*, tous les navires du Commonwealth sont désignés d'une façon générale comme "navires britanniques"; un navire qui devrait être immatriculé, mais ne l'est pas, ne bénéficie pas des avantages accordés aux navires britanniques. Les navires en projet ou en chantier peuvent faire l'objet d'une inscription avant l'immatriculation par un directeur de l'immatriculation des navires.

1.—Navires immatriculés au Canada, par province, 31 décembre 1954-1956

NOTA.—Les chiffres de 1935-1953 figurent aux tableaux correspondants des *Annuaire*s antérieurs, à partir de 1941.

Province ou territoire	1954		1955		1956	
	Nombre	Tonnes nettes	Nombre	Tonnes nettes	Nombre	Tonnes nettes
Terre-Neuve.....	1,255	60,217	1,094	84,032	892	76,378
Île-du-Prince-Édouard.....	227	8,257	5,026	133,784	5,276	134,361
Nouvelle-Écosse.....	4,760	106,240	320	14,695	352	14,442
Nouveau-Brunswick.....	1,111	41,814	1,188	58,353	1,194	57,655
Québec.....	1,969	491,161	2,016	715,607	2,092	725,886
Ontario.....	2,025	526,677	2,083	770,179	2,147	780,595
Manitoba.....	102	11,968	108	14,095	110	14,506
Saskatchewan.....	1	147	—	—	—	—
Alberta.....	4	430	7	630	7	630
Colombie-Britannique.....	5,092	381,560	5,323	520,282	5,560	538,119
Yukon.....	16	3,572	16	4,413	16	4,413
Territoires du Nord-Ouest.....	6	263	7	326	7	326
Total.....	16,568	1,632,306	17,188	2,316,396	17,653	2,347,311

Trafic par eau.—Il n'existe pas de statistique complète du fret, comparable à celle des chemins de fer. Toutefois, il se fait un relevé du nombre et du tonnage des navires faisant escale à tous les ports où il y a des percepteurs des douanes, de même que des cargaisons de navires qui font le commerce entre les ports canadiens et étrangers. Tout vaisseau faisant escale à un port de douanes ou autre doit dresser un rapport pour le Bureau fédéral de la statistique. Les cargaisons des caboteurs font l'objet d'un rapport depuis le 1^{er} janvier 1952. Il n'est pas fait rapport pour les vaisseaux de moins de 10 tonneaux nets.

2.—Navires entrés dans les ports canadiens¹, 1946-1955

NOTA.—Les chiffres des années 1929-1935 terminées le 31 mars figurent à la p. 606 de l'*Annuaire* de 1941, ceux de 1936-1944, à la p. 766 de celui de 1948-1949, et ceux de 1945, à la p. 853 de l'*Annuaire* de 1956.

Année	Service étranger ²		Cabotage		Total	
	Navires	Tonnage net enregistré	Navires	Tonnage net enregistré	Navires	Tonnage net enregistré
1946.....	26,461	30,367,071	67,014	45,559,014	93,475	75,926,085
1947.....	27,868	35,926,095	73,439	51,823,502	101,307	87,749,597
1948.....	31,138	39,443,055	75,141	52,453,382	106,279	91,896,437
1949.....	30,565	40,088,377	82,012	56,037,003	112,577	96,125,380
1950.....	31,420	42,816,949	84,065	56,066,997	115,485	98,883,946
1951.....	32,304	47,508,342	86,571	60,802,798	118,875	108,311,140
1952.....	33,782	52,156,098	79,722	56,776,504	113,504	108,932,602
1953.....	34,400	56,589,078	88,675	67,417,391	123,075	124,006,469
1954.....	34,079	54,767,687	84,890	64,291,085	118,969	119,058,772
1955.....	34,432	58,018,365	86,010	67,228,840	120,442	125,247,205

¹ A l'exception des navires faisant le service des voyageurs intérieurs.

² Navigation internationale océanique et

3.—Navires entrés dans chacun des principaux ports du Canada, 1955

Province et port	Service étranger ¹		Cabotage		Total	
	Navires	Tonnage net enregistré	Navires	Tonnage net enregistré	Navires	Tonnage net enregistré
Terre-Neuve²	2,061	2,656,033	5,963	2,631,669	8,044	5,287,702
Bell-Island.....	188	793,427	80	210,773	268	1,004,200
Botwood.....	70	199,048	172	42,370	242	241,418
Cornerbrook.....	164	329,405	522	546,938	686	876,343
Port-aux-Basques.....	45	15,606	860	421,180	905	436,786
St-Jean.....	708	795,433	1,012	455,859	1,720	1,251,292
Île-du-Prince-Édouard	77	107,707	208	133,767	285	241,474
Charlottetown.....	40	61,022	108	79,008	148	140,030
Nouvelle-Écosse²	4,305	6,907,492	6,586	3,890,286	10,885	10,797,778
Digby.....	105	52,209	322	491,261	427	543,470
Halifax.....	1,344	5,100,545	918	1,005,041	2,262	6,105,586
North-Sydney.....	327	73,946	1,826	655,765	2,153	729,711
Sydney.....	181	339,001	832	1,243,094	1,013	1,582,095
Yarmouth.....	310	27,912	313	22,576	623	50,488
Nouveau-Brunswick²	4,384	2,154,773	3,048	1,178,005	7,432	3,332,778
Campobello.....	212	4,965	14	422	226	5,387
Saint-Jean.....	552	1,750,969	666	693,599	1,218	2,444,568
Québec²	4,304	12,791,180	13,086	11,818,455	17,390	24,609,635
Baie-Comeau.....	37	81,533	709	279,008	746	363,541
Montréal.....	2,130	5,365,459	3,999	5,036,016	6,129	10,401,475
Port-Alfred.....	582	1,815,548	814	630,076	1,396	2,445,624
Québec.....	719	2,931,582	2,022	2,497,701	2,741	5,429,283
Trois-Rivières.....	265	615,041	2,481	1,430,366	2,746	2,045,407
Ontario²	6,986	14,928,229	11,526	17,754,364	18,512	32,682,593
Amhertsburg.....	61	98,107	66	36,451	127	134,558
Cobourg.....	14	20,474	66	65,133	80	85,607
Cornwall.....	152	160,299	333	398,495	485	558,794
Fort-William.....	209	638,682	549	1,626,944	758	2,265,626
Hamilton.....	835	3,070,234	751	866,728	1,586	3,936,962
Kingston.....	271	104,362	779	902,257	1,050	1,006,619
Midland.....	53	139,330	220	470,338	273	609,668
Port-Arthur.....	434	1,405,033	840	3,015,573	1,274	4,420,606
Port-Colborne.....	418	781,717	633	1,475,819	1,051	2,257,536
Port-McNicoll.....	1	3,048	63	238,535	64	241,583
Prescott.....	184	280,011	441	923,785	625	1,203,796
St-Catharines.....	55	102,270	119	109,153	174	211,423
Sarnia.....	435	808,807	819	1,532,404	1,254	2,341,211
Sault-Sainte-Marie.....	564	2,020,711	419	582,270	983	2,602,981
Thorold.....	133	262,299	381	597,147	514	859,446
Toronto.....	879	1,453,546	1,358	1,676,063	2,237	3,129,609
Windsor.....	313	751,803	395	566,271	708	1,318,074
Manitoba (Churchill)	38	145,008	—	—	38	145,008
Colombie-Britannique²	12,257	18,327,943	45,599	29,822,294	57,856	48,150,237
Nanaimo.....	630	741,227	4,320	7,288,240	4,950	8,029,467
New-Westminster.....	900	1,674,141	3,143	1,489,286	4,043	3,163,427
Ocean-Falls.....	53	220,344	675	595,348	728	815,692
Port-Alberni.....	186	580,156	623	275,188	809	855,344
Powell-River.....	218	278,902	3,527	985,335	3,745	1,264,237
Prince-Rupert.....	1,114	420,124	1,449	590,410	2,563	1,010,534
Vancouver.....	3,447	6,956,054	24,476	14,007,529	27,923	20,963,583
Victoria.....	3,056	5,815,716	3,799	3,132,792	6,855	8,948,508
Total général	34,432	58,018,365	86,010	67,228,840	120,442	125,247,205

¹ Navigation internationale océanique et intérieure.² Comprend de petits ports non indiqués séparément.

4.—Cargaisons embarquées et débarquées aux ports canadiens par les navires du service étranger, par province, 1953-1955

Province et année	Embarquées	Débarquées	Province et année	Embarquées	Débarquées
	tonnes	tonnes		tonnes	tonnes
Terre-Neuve			Ontario		
1953.....	2,742,764	671,606	1953.....	6,320,032	23,808,278
1954.....	2,702,943	790,442	1954.....	4,959,342	17,670,912
1955.....	3,194,273	826,047	1955.....	6,359,084	20,944,184
Île-du-Prince-Édouard			Manitoba		
1953.....	55,173	27,741	1953.....	322,551	2,784
1954.....	51,581	29,021	1954.....	367,511	4,685
1955.....	109,272	47,629	1955.....	388,930	4,161
Nouvelle-Écosse			Colombie-Britannique		
1953.....	4,138,305	2,115,749	1953.....	8,871,878	3,140,263
1954.....	4,107,616	1,980,140	1954.....	8,810,720	2,115,586
1955.....	5,208,677	2,362,610	1955.....	8,423,651	1,885,991
Nouveau-Brunswick			Yukon et Terr. du Nord-Ouest		
1953.....	1,643,060	636,729	1953.....	—	3
1954.....	1,334,504	741,042	1954.....	—	—
1955.....	2,010,348	850,620	1955.....	—	—
Québec			Total		
1953.....	8,108,442	8,288,724	1953.....	32,202,205	38,691,877
1954.....	8,396,138	8,942,338	1954.....	30,730,355	32,274,166
1955.....	13,808,479	8,959,540	1955.....	39,502,714	35,880,782

Sous-section 2.—Ports

L'étude des transports par eau n'est complète que si elle tient compte de la coordination des transports par terre et des transports par eau dans beaucoup de ports. L'équipement destiné à faciliter les mouvements comprend des docks et des quais, certains pour le trafic-voyageurs mais la plupart pour le trafic-marchandises, des entrepôts pour la manutention du fret général et un outillage spécial pour les marchandises en vrac (bois, charbon, pétrole, céréales). Les installations peuvent comprendre aussi des entrepôts frigorifiques, des voies ferrées de service et d'aiguillage, des élévateurs à grain, des soutes à charbon, des réservoirs de pétrole et, dans les principaux ports, des cales sèches.

Huit des principaux ports du Canada sont administrés par le Conseil des ports nationaux; sept autres, relevant du ministère des Transports, sont dirigés par des commissions composées de fonctionnaires municipaux et fédéraux. En outre, quelque 300 ports publics relèvent directement du ministère des Transports. Ces ports sont administrés d'après une réglementation approuvée par le gouverneur général en conseil. Le ministre des Transports a nommé pour 131 d'entre eux des maîtres de port rémunérés, aux termes de la loi sur la marine marchande du Canada, sur les droits perçus des navires.

On trouve dans la plupart des ports, outre les installations maintenues par le Conseil des ports nationaux et autres commissions, des docks et des aménagements appartenant à des compagnies privées: compagnies ferroviaires, industries de la pâte de bois et du papier, du pétrole et du sucre. Quelques ports ont aussi des cales sèches (voir p. 873).

5.—Équipement des six principaux ports, 31 décembre 1956

NOTA.—L'équipement de ces ports relève du Conseil des ports nationaux ou autres organismes.

Détails	Halifax	Saint-Jean	Québec	Trois-Rivières	Montréal	Vancouver
Profondeur minimum du chenal d'approche..... pieds	51	30	35	35	35	40
Voie ferrée..... milles	31	63	23	5	62	75
Môles, quais, jetées, etc.... nombre	88	32	41	19	113	102
Longueur de mouillage..... pieds	35,445	18,710	33,650	8,690	53,850	31,440
Hangars de transit..... pi. car.	1,401,942	1,000,000	659,600	255,840	2,564,467	1,450,600
Entrepôts frigorifiques..... pi. cu.	1,719,000	820,000	500,000	—	2,909,200	3,031,417
Élévateurs à grains						
Capacité..... boiss.	4,152,500	3,000,000	4,000,000	7,500,000 ¹	15,162,000	21,000,000
Capacité de chargement boiss. p. h.	90,000	150,000	90,000	40,000	500,000	320,000
Grues flottantes (capacité).. tonnes	80	65	75	—	75	85
Entrepôts à charbon..... “	57,400	—	215,000	300,000	1,340,000	—
Réservoirs à pétrole..... gallons	175,344,865	27,000,000	130,826,000	1,410,000	1,059,750,000	234,589,277

¹ Comprend un dépôt à grains de 3 millions de boisseaux relié à l'élévateur.

Conseil des ports nationaux.—Le Conseil des ports nationaux, société de la Couronne établie en 1936, s'occupe de l'administration et de l'exploitation des installations suivantes: aménagements portuaires tels que les quais et jetées, hangars de transit, élévateurs à grains, entrepôts frigorifiques, terminus de voies ferrées, etc. dans les ports d'Halifax, Saint-Jean, Chicoutimi, Québec, Trois-Rivières, Montréal, Vancouver et Churchill; élévateurs à grains à Prescott et Port-Colborne; et le pont Jacques-Cartier à Montréal. Ces installations représentent des immobilisations d'environ 263 millions. Les revenus et frais d'exploitation de ces installations figurent au tableau 30, p. 890.

Trafic dans les ports.—Le mouvement du fret dans un grand port revêt diverses formes. Le fret océanique, c.-à-d. les marchandises chargées à bord ou déchargées des long-courriers, constitue souvent une part étonnamment faible du trafic global. D'ordinaire, le fret d'entrée et de sortie des caboteurs l'emporte en volume. Il y a ensuite le fret transitaire. Enfin, il y a le mouvement d'un endroit à un autre dans les limites du même port, mouvement considérable dans bien des cas. Il est impossible d'obtenir la statistique du fret global de tous les ports du Canada, dont plusieurs sont petits et ne disposent pas du personnel nécessaire à l'enregistrement détaillé du trafic. Le Conseil des ports nationaux dresse un rapport annuel des chargements et déchargements de ses huit ports. Six d'entre eux comptent parmi les principaux ports du Canada et les cargaisons particulières à chacun figurent au tableau 6. Les chiffres comprennent le fret côtier et international intérieur aussi bien que maritime; ils comprennent toutes les cargaisons embarquées ou débarquées au moyen des installations du Conseil ou aux docks et terminus privés de ces ports. Le mouvement dans le port même, le lest (non payant), le charbon de soute, les approvisionnements des navires, les matières postales et les bagages des voyageurs ne sont pas comptés.

6.—Principales marchandises embarquées et débarquées dans les six principaux ports, 1955 et 1956

NOTA.—Les marchandises de moins de 50,000 tonnes ne sont pas incluses en 1956.

Ports et marchandises	1955			1956		
	Entrées	Sorties	Total	Entrées	Sorties	Total
	tonnes			tonnes		
Montréal						
Céréales.....	2,396,765	2,290,958	4,687,723	2,735,841	3,394,712	6,130,553
Mazout.....	697,767	1,719,737	2,417,504	349,502	2,036,881	2,386,383
Pétrole brut.....	980,318	294,663	1,274,981	1,621,571	315,347	1,936,918
Charbon bitumineux.....	1,345,453	1,314	1,346,767	1,282,387	—	1,282,387
Essence.....	153,246	892,474	1,045,720	177,772	915,107	1,092,879
Ciment.....	371,422	199,260	570,682	394,027	154,154	548,181
Sucre brut.....	379,777	3	379,780	393,942	3	393,945
Gypse brut.....	403,671	31,974	435,645	328,197	16,650	344,847
Farine de blé.....	3	306,386	306,389	—	320,206	320,206
Fer et acier en bandes, barres, n.c.a., frettes, tôles, tiges, feuilles, blooms, feuillards et fer-blanc..	44,256	23,166	67,422	167,132	25,199	192,331
Rebuts de fer et d'acier.....	7,055	129,677	136,732	975	172,893	173,868
Produits des céréales (produits de minoterie, sauf farine de blé)....	6,289	123,118	129,407	46	159,265	159,311
Pétrole raffiné, n.c.a.....	31,189	75,502	106,691	56,916	101,280	158,196
Fer ou acier de charpente.....	39,795	4,885	44,680	145,459	5,471	150,930
Roche de phosphate.....	102,917	7,121	110,038	137,658	4,424	142,082
Amiante et produits de l'amiante..	4,222	78,708	82,930	10,034	103,280	113,314
Charbon, anthracite.....	177,018	7,580	184,598	104,727	2,833	107,560
Tourteaux et farine oléagineux....	—	86,438	86,438	—	100,992	100,992
Minerai de fer.....	61,286	48,805	110,091	46,043	46,043	92,086
Mélasse.....	79,673	19,052	98,725	73,158	18,549	91,707
Véhicules automobiles et pièces...	25,739	54,422	80,161	41,136	42,215	83,351
Produits du fer ou de l'acier, n.c.a.	54,012	16,755	70,767	63,121	19,672	82,793
Verre et produits du verre.....	72,070	4,165	76,235	75,213	5,203	80,416
Bois d'œuvre (planches, madriers et bois à parquet) et bois équarri	20,823	70,767	91,590	16,623	55,151	71,774
Minerai de chrome.....	37,422	14,273	51,695	46,495	18,990	65,485
Nickel et articles en nickel.....	101	47,939	48,040	124	63,651	63,775
Sel.....	20,307	436	20,743	58,420	90	58,510
Aluminium en barres, lopins, blocs, lingots, gueuses, tiges, feuilles ou brames.....	1,054	7,899	8,953	7,966	47,368	55,334
Cuivre en barres, billettes, gâteaux, cathodes, lingots ou brames.....	287	52,211	52,498	2,734	52,503	55,237
Machines et pièces (non agricoles).	33,141	20,824	53,965	27,466	24,553	52,019
Spath fluor.....	16,852	17,465	34,317	25,950	25,490	51,440
Fruits frais, n.c.a.....	1,054	997	2,051	519	50,622	51,141
Total, marchandises de plus de 50,000 tonnes en 1956.....	7,564,984	6,648,974	14,213,958	8,391,154	8,298,797	16,689,951
Total, toutes marchandises...	8,350,659	7,489,907	15,840,566	9,284,346	9,144,489	18,428,835
Vancouver						
Céréales.....	—	2,392,983	2,392,983	—	3,566,876	3,566,876
Billes, mâts, pilots, étais de mine, pieux, poteaux, perches et traverses.	1,140,436	147,868	1,288,304	1,011,445	146,638	1,158,083
Bois d'œuvre (planches, madriers et bois à parquet) et bois équarri	544,541	580,369	1,124,910	743,208	369,401	1,112,609
Mazout.....	397,628	487,291	884,919	414,756	533,545	948,301
Pétrole brut.....	5,748	—	5,748	—	887,154	887,154
Sable et gravier.....	655,140	3,105	658,245	794,011	9,858	803,869
Essence.....	38,347	351,804	390,151	36,299	499,917	536,216
Pâte de bois.....	291,087	29,066	320,153	292,971	33,342	326,313
Farine de blé.....	144	268,898	269,042	130	254,903	255,033
Tubes, tuyaux et accessoires en fer ou en acier.....	88,619	2,844	91,463	194,328	54,969	249,297
Ciment.....	165,032	20,068	185,100	181,172	20,575	201,747
Copeaux de chauffage.....	—	205,640	205,640	—	195,352	195,352
Bois à pâte.....	—	200,558	200,558	—	181,529	181,529
Véhicules automobiles et pièces...	78,615	25,198	103,813	113,877	47,549	161,426
Papier-journal.....	170,890	8,441	179,331	153,454	6,527	159,981
Kérosène.....	40,937	62,523	103,460	73,671	67,542	141,213

6.—Principales marchandises embarquées et débarquées dans les six principaux ports, 1955 et 1956—suite

Ports et marchandises	1955			1956		
	Entrées	Sorties	Total	Entrées	Sorties	Total
	tonnes			tonnes		
Vancouver—fin						
Fer et acier en bandes, barres (n.c.a.), frettes, tôles, tiges, feuilles, blooms, feuillards et fer-blanc.....	54,267	1,630	55,897	102,882	2,766	105,648
Sucre brut.....	89,760	—	89,760	100,204	—	100,204
Charbon bitumineux.....	33,519	51,145	84,664	26,968	71,034	98,002
Minerais et concentrés, n.c.a.....	88,042	329	88,371	80,310	14,161	94,471
Machines et pièces (non agricoles).....	20,979	16,836	37,815	32,600	36,089	68,689
Chaux.....	55,558	1,100	56,658	50,925	2,404	53,329
Total, marchandises de plus de 50,000 tonnes en 1956.....	3,959,289	4,857,696	8,816,985	4,403,211	7,002,131	11,405,342
Total, toutes marchandises...	5,117,763	5,867,244	10,985,012	5,295,893	8,065,411	13,361,304
Halifax						
Pétrole brut.....	1,039,118	—	1,039,118	1,780,032	—	1,780,032
Mazout.....	792,930	716,081	1,509,011	523,732	869,635	1,393,367
Gypse brut.....	—	684,939	684,939	—	1,290,756	1,290,756
Céréales.....	1,026	451,725	452,751	4,121	609,494	613,615
Essence.....	383,240	210,209	593,449	307,740	264,708	572,448
Farine de blé.....	137	88,757	88,894	120	98,552	98,672
Poisson (y compris les crustacés) séché, saumuré, salé ou fumé....	37,887	69,363	107,250	25,464	60,252	85,716
Minerai de bauxite.....	—	—	—	41,575	40,510	82,085
Bois d'œuvre (planches, madriers et bois à parquet) et bois équarri	1,207	77,776	78,983	219	64,272	64,491
Ciment.....	33,965	4,610	38,575	61,064	841	61,905
Véhicules automobiles et pièces...	15,320	19,447	34,767	38,923	13,586	52,509
Total, marchandises de plus de 50,000 tonnes en 1956.....	2,304,830	2,322,907	4,627,737	2,782,990	3,312,606	6,095,596
Total, toutes marchandises...	2,735,999	2,883,070	5,619,069	3,134,516	3,716,330	6,850,846
Québec						
Mazout.....	744,439	17,939	762,378	939,760	33,846	973,606
Céréales.....	313,633	294,756	608,389	321,535	521,309	842,844
Bois à pâte.....	684,416	—	684,416	773,353	—	773,353
Essence.....	248,794	5,018	253,812	371,564	11,028	382,592
Charbon bitumineux.....	283,372	490	283,862	241,067	192	241,259
Ciment.....	98,434	35,404	133,838	113,981	109,839	223,820
Minerais et concentrés, n.c.a.....	1,703	101,891	103,594	—	166,415	166,415
Amiante et produits de l'amiante	—	166,863	166,863	—	161,519	161,519
Papier-journal.....	773	130,383	131,156	4,030	138,734	142,764
Ciment non broyé.....	—	—	—	66,247	—	66,247
Total, marchandises de plus de 50,000 tonnes en 1956.....	2,375,564	752,744	3,128,308	2,831,537	1,142,882	3,974,419
Total, toutes marchandises...	2,518,954	877,969	3,396,923	2,987,331	1,293,915	4,281,246
Trois-Rivières						
Bois à pâte.....	1,508,358	—	1,508,358	1,663,547	4,414	1,667,961
Céréales.....	288,464	282,785	571,249	454,581	500,562	955,143
Mazout.....	269,531	2,470	272,001	302,036	9,426	311,462
Charbon bitumineux.....	296,884	—	296,884	260,185	—	260,185
Papier-journal.....	—	126,302	126,302	—	158,878	158,878
Essence.....	64,969	21	64,990	63,053	—	63,053
Total, marchandises de plus de 50,000 tonnes en 1956.....	2,428,206	411,578	2,839,784	2,743,402	673,280	3,416,682
Total, toutes marchandises...	2,498,311	492,441	2,990,752	2,845,998	760,336	3,606,334

6.—Principales marchandises embarquées et débarquées dans les six principaux ports, 1955 et 1956—fin

Ports et marchandises	1955			1956		
	Entrées	Sorties	Total	Entrées	Sorties	Total
	tonnes			tonnes		
Saint-Jean						
Céréales.....	—	693,591	693,591	109	859,551	859,660
Mazout.....	390,179	26,161	416,340	430,708	37,343	468,051
Sucre brut.....	207,635	2,794	210,429	229,340	—	229,340
Essence.....	176,906	24,791	201,697	180,006	25,721	205,727
Papier-journal.....	—	108,903	108,903	—	103,000	103,000
Tourteaux et farine oléagineux.....	—	58,123	58,123	—	100,203	100,203
Bois d'œuvre (planches, madriers et bois à parquet) et bois équarri	8,978	122,427	131,405	7,990	82,226	90,216
Farine de blé.....	4	116,061	116,065	—	88,368	88,368
Véhicules automobiles et pièces...	33,426	16,679	50,105	46,060	14,297	60,357
Total, marchandises de plus de 50,000 tonnes en 1956.....	817,128	1,169,530	1,986,658	894,213	1,310,709	2,204,922
Total, toutes marchandises...	1,153,193	1,673,335	2,826,528	1,295,858	1,761,393	3,057,251

Cales sèches.—Le ministère fédéral des Travaux publics possède cinq cales sèches, une à Kingston (Ont.), deux à Lauzon (P.Q.) et deux à Esquimalt (C.-B.). La cale sèche de Kingston est louée à la *Kingston Shipbuilding and Engineering Company of Kingston*. L'ancienne cale sèche d'Esquimalt, cédée temporairement au ministère de la Défense nationale le 1^{er} novembre 1934, reviendra au ministère des Travaux publics lorsqu'on en aura besoin pour le commerce. Chacune des grandes cales sèches de Lauzon et d'Esquimalt peut être divisée pour la réparation des petits navires. La cale de Lauzon a coûté environ \$4,500,000 et celle d'Esquimalt, sept millions.

7.—Dimensions des cales sèches fédérales

Endroit	Longueur	Largeur			Profondeur de l'eau au radier	Hauteur de la marée	
		Couronnement	Fond	Entrée		Au printemps	Aux mortes-eaux
	pieds	pieds	pieds	pieds	pieds	pieds	pieds
Lauzon (P.Q.), Champlain.....	1,150.0	120.0	105.0	120.0	40.0 E.H.	18	13.3
Lauzon (P.Q.) Lorne.....	600.3	100.0	59.5	62.0	25.7 E.H.	18	13.3
Esquimalt (C.-B.) ancien bassin.....	450.8 ¹	90.0	41.0	65.0	28.8 E.H. ²	7 à 10	3 à 8
Esquimalt (C.-B.).....	1,173.8	149.0	126.0	135.0	40.0 E.B.	7 à 10	3 à 8
Kingston (Ont.) ³	370.0	55.0	47.0	55.0	16.8½ E.B.	—	—

¹ Du pan du bateau-porte au pan vertical à la tête, 481.0 pieds; longueur du support sur lequel reposent les tins, 403.5 pieds. ² Au-dessus des tins à marée haute de 10 pieds, 26.1 pieds. ³ Louée à la *Canadian Shipbuilding and Engineering Company, Kingston*.

8.—Dimensions et coût des cales sèches subventionnées en vertu de la loi de 1910 sur les subventions de bassins de radoub

Endroit	Longueur	Largeur	Profondeur au dessus du radier	Coût total	Subventions
				\$	
Collingwood, n° 1 (Ont.).....	518.3	59.8	15.5	500,000	1
Collingwood, n° 2 (Ont.).....	412.0	95.0	16.0	306,965	1
Port-Arthur (Ont.).....	701.0	77.5	16.2	1,258,050	1
Montréal (P.Q.) (bassin flottant) <i>Duke of Connaught</i>	601.0	98.0	38.0	3,000,000	1
Saint-Jean (N.-B.).....	1,157.8	131.5	40.3	5,500,000	4½% pendant 35 ans
Vancouver-Nord (C.-B.) (bassin flottant).....	556.5	98.0	28.0 ²	2,500,000	4½% pendant 35 ans

¹ Les subventions ont toutes été payées.

² Au-dessus du radier (E.H.).

Sous-section 3.—Canaux*

Les canaux et les cours d'eau canalisés qui relèvent du ministère fédéral des Transports comprennent une série de voies navigables sur un parcours de 1,875 milles, depuis l'océan jusqu'au cœur du pays. Les canaux, qui sont groupés en deux classes (principaux ou premiers et auxiliaires ou secondaires) sont énumérés au tableau 9 avec l'emplacement, la longueur et autres indications. De plus, le ministère fédéral des Travaux publics administre l'écluse St-Andrews (longueur, largeur et tirant d'eau: 215,45 et 17 pieds), à Selkirk, sur la rivière Rouge (Man.), et l'écluse de Poupore (P.Q.). Quelques petites écluses relèvent des autorités provinciales.

En 1956, 40,016,565 tonnes de fret et 32,865 bateaux ont passé les canaux au regard de 34,874,198 tonnes et 28,172 bateaux en 1955. En plus des bateaux de fret et de passagers, des milliers de bateaux de plaisance ont emprunté les canaux. Les navires éclusés à Sault-Sainte-Marie ont transporté 121,151 passagers en 1956, contre 178,006 en 1955.

Les recettes provenant des canaux durant l'année terminée le 31 mars 1957 s'élèvent à \$1,790,202, dont \$1,349,989 de quayages et de loyers de plans d'eau et de terrains. Au cours de l'année financière précédente, les recettes globales étaient de \$2,163,611, dont \$1,330,797 de quayages et loyers.

* Voir article spécial sur les canaux du Saint-Laurent, *Annuaire* de 1954, pp. 850-854.

9.—Longueur des canaux et dimensions des écluses relevant du ministère des Transports, 1^{er} juillet 1957

Nom	Situation	Longueur	Écluses			
			Nom- bre	Dimensions minimums		
				Lon- gueur	Lar- geur	Profon- deur
		milles		pieds	pieds	pieds
Canaux de première importance						
Saint-Laurent et Grands lacs						
Lachine.....	Montréal à Lachine.....	8.74	5	270	45	14
Soulanges.....	Pointe-Cascades à Coteau-Landing.....	14.67	5	280	46	14
Cornwall.....	Cornwall à Dickinson's Landing.....	11.00	6	270	43.67	14
Farran's Point.....	Rapide de Farran's Point.....	1.28	1	800	50	16
Rapide-Plat.....	Morrisburg.....	3.89	2	270	45	14
Galop.....	Iroquois à Cardinal.....	7.36	3	270	45	14
Welland.....	Port-Weller (lac Ontario) à Port-Colborne (lac Érié).....	27.60	8	859	80	23.5
Sault-Sainte-Marie....	Sault-Sainte-Marie (Ont.).....	1.38	1	900	60	18.25
Canaux auxiliaires ou embranchements						
Canso.....	Chaussée de Canso (N.-É.).....	0.70	1	820	80	28
Océan Atlantique aux lacs Bras-d'Or						
Saint-Pierre.....	Baie St-Pierre aux lacs Bras-d'Or, Cap-Breton (N.-É.).....	0.50	1	300	47.4	17
Richelieu						
Saint-Ours.....	Saint-Ours (P.Q.).....	0.12	1	339	45	12
Chambly.....	Chambly à Saint-Jean (P.Q.).....	11.78	9	120.5	23.25	6.5
Rivières Outaouais et Rideau						
Sainte-Anne.....	Confluent du Saint-Laurent et de la rivière Outaouais.....	0.12	1	200	45	9
Carillon.....	Rapides de Carillon, rivière Outaouais....	0.94	2	200	45	9
Grenville.....	Rapides du Long-Sault, rivière Outaouais.	5.94	5	200	45	9
Rideau.....	Ottawa à Kingston.....	123.53	47	134	33	5.5
	Lac Rideau à Perth (embranchement de Tay).....	6.82	2	134	33	5.5

9.—Longueur des canaux et dimensions des écluses relevant du ministère des Transports, 1^{er} juillet 1957—fin

Nom	Situation	Longueur	Écluses			
			Nombre	Dimensions minimums		
				Longueur	Largueur	Profondeur
		milles	pieds	pieds	pieds	
Canaux auxiliaires ou embranchements—fin						
Lac Ontario à la baie Georgienne						
Trent.....	Trenton à l'écluse de Peterborough, Peterborough.....	88.74	18	175	33	8 ¹
	Écluse de Peterborough à Swift-Rapids....	135.71	24	134	33	6
	Swift-Rapids à Big-Chute.....	8.00	4
	Big-Chute à Port-Severn.....	8.11	1	100	25	6
	Lac à l'Esturgeon à Lindsay (embranchement de Scugog).....	10.00	1	142	33	6
	Lindsay à Port-Perry (embranchement de Scugog).....	25.00	—	—	—	4.5
Murray.....	Isthme de Murray—Baie de Quinté.....	7.53	—	—	—	8.5 ²
	Total.....	509.46				

¹ Les navires d'un tirant d'eau de plus de six pieds doivent annoncer leur passage. ² Lorsque le niveau du lac Ontario est de 243 pieds au-dessus de la mer.

10.—Trafic des canaux, selon la nationalité des navires, saisons de navigation, 1947-1956

NOTA.—Certains chiffres comptent deux fois dans le cas des navires empruntant deux canaux ou plus. Les chiffres à partir de 1886 figurent dans les *Annuaire*s précédents à compter de 1902.

Saison de navigation	Canada		États-Unis		Royaume-Uni		Autres pays	
	Navires	Tonnage enregistré	Navires	Tonnage enregistré	Navires	Tonnage enregistré	Navires	Tonnage enregistré
1947.....	18,542	18,613,576	2,085	3,667,671	1	1	247	128,622
1948.....	19,859	19,723,768	2,455	3,999,472	1	1	329	220,067
1949.....	21,724	20,773,831	2,159	3,011,023	1	1	336	249,015
1950.....	21,179	21,989,263	2,785	3,175,566	1	1	456	338,636
1951.....	22,141	22,951,468	2,993	3,987,700	1	1	414	309,972
1952.....	22,565	25,608,373	3,081	3,686,781	1	1	676	514,224
1953.....	23,378	27,845,139	2,984	3,777,571	1	1	1,201	919,875
1954.....	21,066	25,303,262	3,145	3,245,555	1	1	1,081	893,778
1955.....	22,758	27,709,232	3,950	3,798,290	200	132,858	1,264	1,044,774
1956.....	27,473	31,019,188	3,776	3,675,511	267	186,978	1,349	1,141,259

¹ Compris avec les navires du Canada.

11.—Trafic-marchandises des canaux, selon l'origine des marchandises, saisons de navigation 1947-1956

NOTA.—Certains chiffres comptent deux fois dans le cas du fret empruntant deux canaux ou plus. Les chiffres à partir de 1886 figurent dans les *Annuaire*s précédents à compter de 1902.

Saison de navigation	Canada		États-Unis		Royaume-Uni		Autres pays		Total Tonnes
	Tonnes	% du total	Tonnes	% du total	Tonnes	% du total	Tonnes	% du total	
1947.....	10,288,481	47.8	11,225,458	52.2	1	1	1	1	21,513,939
1948.....	11,169,714	47.4	12,389,599	52.6	1	1	1	1	23,559,313
1949.....	14,800,509	60.7	9,573,243	39.3	1	1	1	1	24,373,752
1950.....	15,138,009	55.2	12,301,067	44.8	1	1	1	1	27,439,076
1951.....	16,004,284	54.6	13,320,750	45.4	1	1	1	1	29,325,034
1952.....	17,245,051	55.0	14,109,088	45.0	1	1	1	1	31,354,139
1953.....	18,464,479	55.3	14,908,585	44.7	1	1	1	1	33,373,064
1954.....	17,237,542	57.3	12,833,159	42.7	1	1	1	1	30,070,701
1955.....	20,002,540	57.4	14,177,878	40.7	120,827	0.3	572,953	1.6	31,874,198
1956.....	24,698,001	61.7	14,457,217	36.1	106,448	0.3	754,899	1.9	40,016,565

¹ Compris avec les cargos des États-Unis.

12.—Tonnage du fret, par canal et catégorie de marchandises, saison de navigation, 1956

NOTA.—Certains chiffres comptent deux fois dans le cas du fret empruntant deux canaux ou plus.

Canal	Produits agricoles	Produits animaux	Produits manufacturés et divers	Produits forestiers	Produits minéraux	Total
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	
Sault-Sainte-Marie.....	1,670,561	43	943,651	32,911	342,112	2,989,278
Welland, maritime.....	6,085,072	15,522	3,864,173	529,664	12,571,830	23,066,261
Fleuve Saint-Laurent.....	4,523,575	21,186	3,131,941	524,312	5,298,684	13,499,698
Rivière Richelieu.....	2,152	—	95,488	—	1,323	98,963
Saint-Pierre.....	355	661	483	26	175	1,700
Murray.....	—	—	—	—	—	—
Outaouais.....	—	—	—	—	293,500	283,500
Rideau.....	—	—	89	112	198	399
Trent.....	—	—	289	—	—	289
St-Andrews.....	201	1,925	2,482	3,472	2	8,082
Canso.....	2,993	15,963	39,203	837	9,399	68,395
Total.....	12,284,909	55,300	8,077,799	1,091,334	18,507,223	40,016,565

13.—Fret des canaux, selon la destination et l'origine, saison de navigation, 1956 et totaux de 1953-1955

NOTA.—Certains chiffres figurent en double lorsque les cargos empruntent deux canaux ou plus.

Canal	Entre ports canadiens		Entre ports canadiens et ports américains ¹		Entre ports américains ¹		Entre ports américains ¹ et ports canadiens	
	D'amont	D'aval	D'amont	D'aval	D'amont	D'aval	D'amont	D'aval
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes
Sault-Sainte-Marie.....	497,053	1,924,737	2,469	268,660	71,042	16,167	187,741	21,409
Welland, maritime.....	1,102,549	6,061,585	3,143,270	93,287	788,454	1,095,084	35,039	10,746,993
Saint-Laurent.....	2,565,400	5,276,663	2,776,725	114,899	268,990	316,541	167,181	2,013,299
Richelieu.....	49,711	5,806	24,122	245	—	—	2,780	16,299
Saint-Pierre.....	727	946	—	27	—	—	—	—
Murray.....	—	—	—	—	—	—	—	—
Outaouais.....	—	283,500	—	—	—	—	—	—
Rideau.....	205	194	—	—	—	—	—	—
Trent.....	41	248	—	—	—	—	—	—
St-Andrews.....	5,610	2,472	—	—	—	—	—	—
Canso.....	30,787	28,691	100	6,601	—	—	2,216	—
Total.....	4,252,083	13,584,842	5,946,686	483,719	1,128,486	1,427,792	394,957	12,798,000
	Trafic selon la direction		Provenance du fret		Fret total			
	D'amont	D'aval	Canada	États-Unis ¹	1956	1955	1954	1953
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes
Sault-Sainte-Marie.....	758,305	2,230,973	2,695,600	293,678	2,989,278	2,201,075	2,607,968	3,389,409
Welland, maritime.....	5,069,312	17,996,949	10,892,565	12,173,696	23,066,261	20,893,572	17,514,258	19,542,150
Saint-Laurent.....	5,778,296	7,721,402	10,669,803	2,829,895	13,499,698	11,446,620	9,637,034	10,081,992
Richelieu.....	76,613	22,350	79,884	19,079	98,963	97,130	109,438	94,379
Saint-Pierre.....	727	973	1,700	—	1,700	6,783	3,231	3,841
Murray.....	—	—	—	—	—	667	272	676
Outaouais.....	—	283,500	283,500	—	283,500	206,525	190,810	243,032
Rideau.....	205	194	399	—	399	413	1,490	1,531
Trent.....	41	248	289	—	289	102	170	239
St-Andrews.....	5,610	2,472	8,082	—	8,082	8,112	6,030	15,815
Canso.....	33,103	35,292	66,179	2,216	68,395	13,199	—	—
Total.....	11,722,212	28,294,353	24,698,001	15,318,564	40,016,565	34,874,198	30,070,701	33,373,064

¹ Les chiffres des États-Unis comprennent une faible proportion de fret venant d'autres pays.

Il y a du double emploi dans les chiffres des tableaux 12 et 13 dans le cas du fret empruntant deux canaux ou plus, mais dans le tableau 14 le double emploi est éliminé autant que possible pour le fret des canaux du Saint-Laurent et de Welland et de l'écluse de Sault-Sainte-Marie.

Le grain transbordé à la baie Georgienne, sur le lac Érié, ou dans d'autres ports en amont de Montréal est considéré comme nouveau fret. Comme la majeure partie de ces céréales a passé les écluses canadiennes ou américaines de Sault-Sainte-Marie, il y a encore du double emploi. Ce double emploi ne peut être éliminé du total net des canaux canadiens car il est impossible d'établir par quelles écluses de Sault-Sainte-Marie ont passé les céréales rechargées à Port-Colborne (Ont.) ou à un autre port de transbordement.

14.—Fret Saint-Laurent-Grands lacs empruntant les canaux du Saint-Laurent, de Welland et de Sault-Sainte-Marie, 1956

Canaux	D'amont	D'aval	Total
	tonnes	tonnes	tonnes
Fret empruntant le canaux canadiens du Saint-Laurent et des Grands lacs	8,010,110	23,381,224	31,391,334
Saint-Laurent seulement.....	2,395,177	3,497,078	5,892,255
Saint-Laurent et Welland.....	3,366,769	3,593,252	6,960,021
Saint-Laurent, Welland et Sault-Sainte-Marie.....	79,460	76,460	155,920
Canal Welland (maritime) seulement.....	1,489,859	13,983,461	15,473,320
Canal Welland (maritime) et Sault-Sainte-Marie.....	133,224	343,776	477,000
Sault-Sainte-Marie seulement.....	545,621	1,887,197	2,432,818
Fret passant les écluses américaines à Sault-Sainte-Marie seulement	13,765,513	92,343,655	106,109,168
Total	21,775,623	115,724,879	137,500,502

Le trafic des canaux canadien et américain de Sault-Sainte-Marie a été environ deux fois plus considérable que celui du canal de Panama durant les dix dernières années dont on a la statistique. Il a varié de 20,484,000 tonnes en 1932, chiffre inférieur au trafic du canal de Panama, à 109,907,136 tonnes en 1954. Du point de vue du tonnage, le fret le plus considérable est le minerai de fer qui a varié de 3,607,000 tonnes en 1932 à un chiffre record de 98,657,591 tonnes en 1953. En 1955, le tonnage a été de 89,396,865, mais il a diminué à 79,085,608 en 1956.

Le volume de la houille tendre qui se range généralement après le minerai de fer, a augmenté de 8,676,297 tonnes en 1949 à 13,301,048 tonnes en 1950. Il est tombé à 7,397,623 tonnes en 1954, 9,053,769 tonnes en 1955 et 10,238,048 tonnes en 1956.

Bien que le tonnage du blé ne se classe qu'en troisième rang, sa valeur durant le dernier quart de siècle en a été généralement plus élevée que celle du minerai de fer ou du charbon. Les autres céréales n'ont atteint que le quart ou le cinquième du tonnage du blé, avec une valeur plus faible encore.

Le canal de Panama.—Le canal de Panama, ouvert à la navigation commerciale le 15 août 1914, représente une voie navigable de grande importance pour les ports de la Colombie-Britannique; de ces derniers partent, durant toute l'année, des navires à destination directe des ports britanniques et européens. Doublant les chemins de fer transcontinentaux, cette voie maritime est d'une importance capitale pour les gros transports du continent. Lors de la première guerre mondiale, les grands espoirs fondés sur l'ouverture du canal ne se sont pas réalisés par suite de la diminution de la navigation maritime. Cependant, depuis la baisse des tarifs océaniques après la guerre, le trafic entre les ports canadiens du Pacifique et l'Europe a augmenté et, bien que la proportion du fret des navires d'immatriculation canadienne soit relativement peu élevée, le tonnage en a atteint

des proportions considérables. Au cours de la seconde guerre mondiale, le volume du trafic canadien passant par le canal de Panama a beaucoup diminué, mais il s'est amplement relevé depuis. Un trait distinctif de ce trafic, c'est que la plus grande partie du tonnage allant vers l'ouest se dirige vers les ports canadiens de la côte ouest, alors qu'une faible partie du fret venant de la côte ouest est déchargé dans l'est du pays.

15.—Trafic de l'ouest à l'est et de l'est à l'ouest du Canada, empruntant le canal de Panama, années terminées le 30 juin 1948-1957

NOTA.—Les chiffres à partir de 1921 figurent dans les *Annuaire*s précédents à compter de 1938.

Année	Provenance		Destination		Année	Provenance		Destination	
	Côte ouest	Côte est	Côte ouest	Côte est		Côte ouest	Côte est	Côte ouest	Côte est
	tonnes longues	tonnes longues	tonnes longues	tonnes longues		tonnes longues	tonnes longues	tonnes longues	tonnes longues
1948.....	2,824,394	244,121	162,561	67,215	1953.....	3,560,925	532,810	341,548	219,567
1949.....	2,298,492	188,506	154,524	145,477	1954.....	4,153,577	398,778	402,335	230,295
1950.....	2,707,047	185,076	226,673	143,395	1955.....	4,109,456	301,450	427,825	303,585
1951.....	2,910,246	240,904	372,534	142,741	1956.....	3,636,245	362,740	601,345	313,440
1952.....	3,644,888	287,872	281,960	114,319	1957.....	3,501,015	470,115	760,142	194,225

16.—Trafic commercial empruntant le canal de Panama, années terminées le 30 juin 1948-1957

NOTA.—Les chiffres à partir de 1915 figurent dans les *Annuaire*s précédents à compter de 1938.

Année	Atlantique—Pacifique		Pacifique—Atlantique		Totaux	
	Navires	Cargaisons	Navires	Cargaisons	Navires	Cargaisons
		tonnes longues		tonnes longues		tonnes longues
1948.....	2,286	8,679,140	2,392	15,438,648	4,678	24,117,788
1949.....	2,387	9,899,088	2,406	15,406,070	4,793	25,305,158
1950.....	2,689	9,483,863	2,759	19,388,430	5,448	28,872,293
1951.....	2,784	11,132,472	2,809	18,940,550	5,593	30,073,022
1952.....	3,184	15,128,995	3,340	18,481,514	6,524	33,610,509
1953.....	3,674	17,329,066	3,736	18,766,283	7,410	36,095,349
1954.....	3,852	18,377,724	3,932	20,717,343	7,784	39,095,067
1955.....	4,002	18,419,006	3,995	22,227,295	7,997	40,646,301
1956.....	4,133	21,286,036	4,076	23,833,006	8,209	45,119,042
1957.....	4,495	25,429,843	4,084	24,272,357	8,579	49,702,200

Sous-section 4.—Balisage

Le balisage comprend les phares et tout le réseau des signaux maritimes de danger établis sur les côtes orientale et occidentale du Canada, sur la baie et le détroit d'Hudson, le fleuve et le golfe Saint-Laurent, les rivières et lacs intérieurs et à l'entrée des ports; c'est un réseau très vaste destiné à rendre sûre la navigation dans toutes les eaux canadien-

nes. Il existe en outre un service de pilotage pour les eaux où la navigation est difficile; ce service est décrit sous Services fédéraux de la marine, p. 881. Afin de rendre la navigation encore plus sûre, il existe des chaînes de stations de signalisation et de radiogoniométrie dont la description est donnée à la page 918. La liste des ouvrages de balisage, sauf les moins importants, est publiée par le ministère des Transports.

17.—Signaux maritimes de danger maintenus au Canada, années terminées le 31 mars 1952-1957

NOTA.—Outre les appareils énumérés, il existe environ 9,300 bouées, balises, corps-morts et amers non lumineux. Un tableau indiquant les signaux maritimes de danger maintenus depuis 1929 figure dans les *Annuaire*s précédents à compter de 1941.

Genre de signal	1952	1953	1954	1955	1956	1957
Feux.....	2,861	2,901	2,876	3,003	3,044	3,082
Bâteaux-phares.....	8	7	6	7	6	4
Gardiens de phare.....	1,131	1,154	1,083	1,084	1,003	1,014
Sifflets de brume.....	23	24	18	19	19	18
Sirènes.....	3	3	4	5	5	4
Diaphones.....	213	216	211	235	242	246
Cloches de brume.....	46	46	49	54	54	47
Cornets de brume à main.....	127	124	122	127	124	122
Cloches de brume à main.....	12	12	12	12	13	12
Bouées lumineuses et à sifflet et à cloché.....	681	719	778	946	975	1,020
Bouées à sifflet.....	37	37	36	32	32	33
Bouées à cloche.....	113	112	115	117	115	113
Canons ou bombes de brume.....	9	8	9	7	7	7
Postes d'alarme de brume seulement.....	15	15	15	17	17	17

On a grandement amélioré les eaux navigables par le dragage des chenaux et des ports, l'enlèvement des obstructions et la construction d'ouvrages de protection pour maintenir ou régulariser le niveau des eaux. A ces travaux s'ajoutent des ouvrages pour protéger les rives, prévenir l'érosion et surveiller les routes et les ponts qui franchissent les voies navigables. Afin de prolonger la saison de navigation dans les eaux importantes qui gèlent complètement en hiver, des brise-glace sont utilisés au commencement et à la fin de la saison. C'est particulièrement le cas pour la navigation de Montréal à l'océan. Les brise-glace ont aussi pour fonction de prévenir les inondations pendant la débâcle.

Le chenal maritime du Saint-Laurent.—Le chenal comprend 40 milles environ en aval de Québec et 200 milles jusqu'au pied du canal Lachine à Montréal, dont environ 113 milles sont dragués.

Le chenal actuel, en amont de Québec, a une profondeur limite de 35 pieds à l'étiage et une largeur de 550 pieds au minimum, mais qui atteint jusqu'à 1,500 pieds dans toutes les courbes, endroits difficiles et places additionnelles d'ancrage et de virage. Cette section comprend environ 100 milles dragués. En aval de Québec, les 13 milles dragués atteignent une profondeur de 30 pieds à marée basse et une largeur de 1,000 pieds. Comme la marée est de 15 pieds en moyenne dans cette région, la profondeur requise est assurée à tous les navires qui empruntent la voie du Saint-Laurent. L'entretien nécessaire par suite de l'envasement du chenal dragué est relativement peu important en amont de Québec, mais, en aval, l'envasement est plus considérable à cause de la marée.

Grâce aux bouées qui le délimitent de façon précise et aux feux de direction qui en indiquent le centre, le chenal est ouvert à la navigation jour et nuit pendant toute la saison, soit à peu près de la mi-avril au début de décembre. Le mouvement des navires, les conditions atmosphériques, l'état des glaces et les entraves à la circulation sur tout le Saint-Laurent, de Fame-Point (P.Q.) à Kingston, sont enregistrés et le rapport en est tenu à la disposition des intéressés par une chaîne de stations constituant le Service des signaux.

Une flotte de brise-glace est maintenue en service pour faciliter la navigation entre Montréal et la mer au début et à la fin de la saison et pour diminuer les risques d'inondations dans les régions basses.

18.—Saisons de navigation du chenal maritime du Saint-Laurent, 1938-1957

NOTA.—Les chiffres à partir de 1882 figurent dans les *Annuaire*s précédents à compter de 1934-1935.

Année	Chenal ouvert entre Québec et Montréal ¹	Premier long-courrier arrivé, port de Montréal	Dernier long-courrier parti, port de Montréal	Année	Chenal ouvert entre Québec et Montréal ¹	Premier long-courrier arrivé, port de Montréal	Dernier long-courrier parti, port de Montréal
1938.....	12 avril	18 avril	4 déc.	1948.....	10 avril	19 avril	10 déc.
1939.....	29 "	29 "	12 "	1949.....	7 "	7 "	15 "
1940.....	23 "	24 "	5 "	1950.....	18 "	18 "	7 "
1941.....	14 "	19 "	17 "	1951.....	11 "	13 "	13 "
1942.....	17 "	2 mai	16 "	1952.....	12 "	13 "	10 "
1943.....	29 "	24 "	13 "	1953.....	30 mars	2 "	21 "
1944.....	20 "	21 avril	9 "	1954.....	15 avril	30 mars	15 "
1945.....	1 ^{er} "	9 "	3 "	1955.....	17 "	5 avril	15 "
1946.....	1 ^{er} "	12 "	18 "	1956.....	13 "	2 "	17 "
1947.....	16 "	19 "	5 "	1957.....	8 "	4 "	18 "

¹ "Chenal ouvert" signifie chenal navigable, bien qu'il puisse y avoir encore de la glace flottante sur le fleuve.

Sous-section 5.—Services fédéraux de la marine

Les services étudiés dans la présente sous-section sont ceux qui se rattachent à l'inspection des bateaux à vapeur, au pilotage et aux équipages ainsi qu'à l'activité des Paquebots nationaux du Canada (service des Antilles).

Inspection des navires à vapeur.—Le Service d'inspection des navires à vapeur, établi en vertu de la Partie VII de la loi de 1934 sur la marine du Canada est responsable de l'application des dispositions de la loi relatives à l'inspection périodique des navires motorisés, à la délivrance des certificats d'inspection, à l'attribution des lignes de charge, aux conditions de transport des marchandises dangereuses, à la protection des débardeurs contre les accidents et à la prévention de la pollution des eaux territoriales canadiennes et des eaux intérieures par les hydrocarbures provenant des navires; il applique aussi les dispositions visant l'immatriculation et l'embauchage des mécaniciens. Le service a son siège à Ottawa et maintient un personnel d'inspection aux principaux ports océaniques et intérieurs.

Le Service d'inspection des navires à vapeur règle les problèmes d'application de la loi et veille aux intérêts de l'État dans les écoles de mécaniciens de la marine.

19.—Statistique sommaire de l'inspection des navires à vapeur, année terminée le 31 mars 1956

Port	Navires en service assujétis à l'inspection		Navires inspectés				Navires non inspectés	
			Navires d'immatriculation ou propriété canadienne		Navires d'immatriculation ou propriété étrangère			
			nombre	tonnage brut	nombre	tonnage brut		
St-Jean (T.-N.).....	91	14,036	91	14,036	—	—	—	—
North-Sydney (N.-É.)....	43	14,093	37	12,408	3	1,096	3	589
Halifax (N.-É.).....	418	132,457	196	126,357	—	—	252	6,100
Saint-Jean (N.-B.).....	60	114,046	42	11,362	17	102,641	1	43
Québec (P.Q.).....	334	91,384	158	84,163	1	387	175	6,834
Sorel (P.Q.).....	88	44,539	66	36,695	—	—	22	7,844
Montréal (P.Q.).....	141	174,538	116	172,967	—	—	25	1,571
Kingston (Ont.).....	98	151,012	98	151,012	—	—	—	—
Toronto (Ont.).....	177	395,195	171	387,154	—	—	6	8,041
St-Catharines (Ont.).....	60	186,691	60	186,691	—	—	—	—
Collingwood (Ont.).....	60	89,811	56	83,000	—	—	4	6,811
Midland (Ont.).....	85	149,309	74	148,613	—	—	11	696
Port-Arthur (Ont.).....	133	29,324	51	20,540	—	—	82	8,784
Vancouver (C.-B.).....	411	103,622	371	83,118	1	7,459	39	13,045
Victoria (C.-B.).....	82	73,166	69	70,613	—	—	13	2,553
Total.....	2,311	1,763,223	1,656	1,558,729	22	111,593	633	62,911

Pilotage.—Ce service fonctionne en vertu des dispositions de la Partie VI de la loi sur la marine marchande du Canada. Dès qu'une circonscription de pilotage est créée au Canada par le gouverneur général en conseil, les pilotes qualifiés sont brevetés par les autorités de pilotage de la région. Le Canada compte 42 circonscriptions de pilotage dont neuf relèvent du ministre des Transports (voir tableau 20) et les autres, d'organismes locaux désignés par le gouverneur en conseil.

20.—Service de pilotage, par circonscription, années terminées le 31 mars 1955 et 1956

Circonscription	1955		1956	
	Navires	Tonnage net enregistré	Navires	Tonnage net enregistré
Lac du Bras-d'Or (N.-É.).....	122	338,690	96	257,535
Sydney (N.-É.).....	2,325	3,696,995	2,396	4,152,753
Halifax (N.-É.).....	3,091	11,741,065	3,416	13,689,367
Saint-Jean (N.-B.).....	1,275	3,762,258	1,445	4,048,713
Québec (P.Q.).....	5,017	18,792,633	5,379	21,315,061
Montréal (P.Q.).....	8,935	19,776,024	10,632	24,895,502
Saint-Laurent-Kingston-Ottawa (Ont.).....	—	—	—	—
Churchill (Man.).....	53	149,222	66	160,287
Colombie-Britannique.....	4,526	18,974,565	4,764	20,832,690
Total.....	25,344	77,231,452	28,194	89,351,908

En outre, Terre-Neuve compte 21 circonscriptions relevant de l'autorité locale. Elles sont administrées suivant les statuts de Terre-Neuve qui, depuis l'union (31 mars 1949), relèvent du gouvernement fédéral. La Partie VI de la loi sur la marine marchande du Canada n'est pas encore entrée en vigueur à Terre-Neuve en ce qui concerne le pilotage.

Marins embarqués et débarqués.—Le nombre de marins embarqués et débarqués dans les ports canadiens de 1947 à 1956 (année terminée le 31 mars), conformément aux dispositions de la loi sur la marine marchande du Canada, figure au tableau 21.

21.—Marins embarqués et débarqués aux ports canadiens, années terminées le 31 mars 1947-1956

NOTA.—Les chiffres à partir de 1918 figurent dans les *Annuaire*s précédents à compter de 1941.

Année	Marins embarqués	Marins débarqués	Année	Marins embarqués	Marins débarqués
1947.....	43,973	42,205	1952.....	43,724	40,664
1948.....	59,768	60,793	1953.....	42,723	36,610
1949 ¹	50,379	49,544	1954.....	42,837	43,142
1950.....	43,677	43,194	1955.....	43,292	41,030
1951.....	40,241	40,535	1956.....	44,142	44,333

¹ Y compris Terre-Neuve depuis le 1^{er} avril 1949.

Paquebots nationaux du Canada (service des Antilles).—En vertu du traité commercial conclu en 1926 entre le Canada et les Antilles (16-17 Geo. V, chap. 16), le gouvernement canadien assure un service direct de navigation aux Antilles par l'entremise des Paquebots nationaux du Canada (service des Antilles).

A la fin de 1956, l'entreprise possédait et exploitait huit navires faisant le service entre le Canada et les Antilles britanniques.

22.—Statistique financière des Paquebots nationaux du Canada (service des Antilles), 1947-1956

NOTA.—Les chiffres de 1929-1938 ont paru à la p. 629 de l'*Annuaire* de 1942, ceux de 1939-1944, à la p. 819 de l'*Annuaire* de 1950; ceux de 1945-1946, à la p. 866 de l'*Annuaire* de 1956.

Année	Recettes d'exploitation	Frais d'exploitation	Bénéfice ou perte d'exploitation	Autre revenu (net)	Intérêt	Excédent ou déficit
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1947.....	7,857,471	7,028,193	+829,278	266,697	573,298	+522,677
1948.....	7,964,720	7,320,615	+644,105	85,733	563,794	+166,044
1949.....	6,595,007	6,582,608	+12,399	88,064	560,961	-460,498
1950.....	5,124,200	5,725,632	-601,432	133,127	560,462	-1,028,767
1951.....	6,808,478	6,840,054	-31,576	130,368	565,784	-466,992
1952.....	7,449,247	7,122,971	+326,276	145,065	475,250	-3,909
1953.....	4,509,342	5,331,788	-822,446	170,866	475,250	-1,126,830
1954.....	5,105,082	5,424,983	-319,901	166,741	475,250	-628,410
1955.....	5,946,605	5,995,684	-49,079	77,780	124,665	-95,964
1956.....	6,125,470	6,052,570	+72,900	—	49,619	+23,281

Sous-section 6.—La voie maritime du Saint-Laurent

La voie maritime du Saint-Laurent, dans son acception la plus large, constituera une voie d'eau profonde qui s'étendra, sur une distance de quelque 2,200 milles, de l'océan Atlantique à la tête des Grands lacs. Dans leur course du cœur du continent à l'océan Atlantique, les eaux du lac Supérieur subissent, en passant par d'autres Grands lacs et le fleuve Saint-Laurent, une dénivellation de 602 pieds. La chute la plus importante intervient dans la rivière Niagara—maintenant rachetée par le canal maritime de Welland long de 27 milles et doté de huit écluses—ainsi que dans le fleuve Saint-Laurent.

Voici l'état de la voie navigable à l'heure actuelle: 1° du golfe Saint-Laurent à Montréal, soit une distance de 1,000 milles, les chenaux de navigation ont une profondeur utile de 35 pieds; 2° de Montréal au lac Ontario, soit une distance de 180 milles, une profondeur utile de 14 pieds; 3° du lac Ontario au lac Érié, soit une distance de 27 milles, une profondeur utile de 25 pieds; 4° du lac Érié à la tête des Grands lacs, distance de 970 milles, une profondeur utile de 25 pieds aux navires descendants et de 21 pieds aux navires remontants. Ainsi donc, entre la section très bien aménagée des Grands lacs, dont les

chenaux ont une profondeur minimum de 21 pieds, et les installations portuaires du port océanique de Montréal, le Saint-Laurent est coupé de nombreux rapides sur une longueur de 114 milles où la navigation n'est possible que grâce à une chaîne de canaux surannés de 14 pieds de profondeur que seuls peuvent emprunter les navires dont la capacité maximum n'est pas supérieure à 3,000 tonneaux. La canalisation supprimera cet étranglement et portera à 27 pieds la profondeur de la voie navigable depuis les Grands lacs jusqu'à la mer. A cette fin, sept nouvelles écluses seront aménagées: cinq par l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, organisme canadien, et deux par la *St. Lawrence Seaway Development Corporation*, organisme américain. Ces écluses en remplaceront, entre Montréal et le lac Ontario, vingt et une qui ne répondent plus aux besoins.

Les règlements du gouvernement canadien exigent que tous les ponts qui franchissent des eaux utilisées par les navires océaniques doivent avoir un tirant d'air minimum de 120 pieds, d'où la nécessité d'effectuer des modifications importantes à sept ponts qui existent entre Montréal et le lac Saint-François. De plus, on est à construire un pont suspendu surélevé au-dessus du chenal sud de Saint-Laurent à l'île de Cornwall; l'Administration canadienne en construit l'infrastructure et l'organisme américain, la superstructure.

Parallèlement au projet de navigation de la voie maritime du Saint-Laurent se poursuit un aménagement hydro-électrique de grande envergure dans la section des rapides internationaux du Saint-Laurent entre Cornwall et Prescott. Un bassin usinier de 38,000 acres sera formé au moyen de barrages régulateurs et une usine hydro-électrique internationale produira environ 2,200,000 chevaux-vapeur d'énergie qui seront partagés également entre le Canada et les États-Unis. (Voir pp. 598-599.)

Le projet de navigation de la voie maritime était aux trois quarts terminé à la fin de l'année 1957. L'épreuve définitive, le 27 novembre 1957, de l'écluse d'Iroquois, la plus à l'ouest des sept nouvelles écluses, constitue l'événement le plus marquant des travaux réalisés jusqu'ici. L'installation et la vérification des portes d'écluse, des défenses et autres mécanismes et commandes se sont faites graduellement et, à la fin d'août, soit trois mois avant la date prévue, toute l'écluse était parachevée. Le jour de l'épreuve définitive, un navire y pénétra et, par le remplissage du sas, il s'éleva d'une douzaine de pieds pour atteindre le niveau actuel du Saint-Laurent en amont de cette écluse et du barrage régulateur d'Iroquois, situé tout près. L'écluse d'Iroquois permettra aux navires de passer de la partie du chenal de la voie maritime qu'on est à creuser (du lac Ontario aux Mille-Îles) au lac situé en aval. Ce lac, ou bassin usinier, sera constitué par les barrages régulateurs d'Iroquois et du Long-Sault, de même que par la centrale hydro-électrique de l'île Barnhart, près de Cornwall, à quelque 35 milles en aval. A partir d'une date non déterminée en 1958, les navires utiliseront l'écluse d'Iroquois, ainsi que deux écluses américaines sises à proximité de Massena (État de N.-Y.), en face de Cornwall.

Le bétonnage de l'écluse de Saint-Lambert près de Montréal, qui est la première écluse de la voie maritime depuis la mer, a été achevé à la fin de 1957, et l'écluse aval de Beauharnois à la tête du lac Saint-Louis sera terminée au début de 1958. La construction des deux écluses canadiennes, c'est-à-dire l'écluse de Côte-Sainte-Catherine, près des rapides de Lachine, et l'écluse amont de Beauharnois, doit être terminée plus tard en 1958. La voie maritime, entièrement parachevée, sera ouverte à la navigation au printemps de 1959.

Un événement intéressant qui se rattache à la surélévation des ponts a eu lieu le dimanche 20 octobre 1957. La travée longue de 250 pieds du pont Jacques-Cartier près de Montréal, qui enjambe le canal de la voie maritime, a été relevée afin de lui donner le tirant d'air requis de 120 pieds. Dans les premières heures de la matinée, alors que la circulation n'était pas dense, des vérins hydrauliques déplacèrent sur un plan horizontal l'ancienne travée jusqu'à des échafaudages érigés en aval, puis mirent en place la nouvelle travée qui reposait sur des échafaudages en amont. Les travaux furent menés à bien en quatre heures.

Le dragage du chenal dans le port de Montréal, le lac Saint-Louis, le lac Saint-François, à l'île de Cornwall et dans la section des Milles-Îles, de même que celui du canal maritime de Welland, se poursuivaient suivant l'horaire établi, à la fin de 1957.

Au plus fort de la période estivale de construction en 1957, plus de 6,000 hommes étaient employés à la réalisation des ouvrages canadiens de navigation et environ 2,000 hommes à celle des ouvrages américains. Les deux compagnies hydro-électriques—la Commission de l'énergie hydro-électrique de l'Ontario et la *Power Authority of the State of New York*—avaient environ 10,000 hommes à leur service.

Le coût total de l'entreprise de la voie maritime est approximativement de 1,025 millions, réparti ainsi: l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, 285 millions; la *St. Lawrence Seaway Development Corporation*, 140 millions; l'Hydro-Ontario, 300 millions; la *Power Authority of the State of New York*, 300 millions. A la fin de 1957, l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent avait adjugé des contrats représentant une valeur de 235 millions environ.

La voie maritime est une entreprise rentable et les frais de construction et d'exploitation doivent être récupérés au moyen de péages imposés sur les navires. Les commissions des péages du Canada et des États-Unis sont toutes deux d'avis qu'un régime composite de péage offrirait des avantages à la fois pour la voie maritime et pour ses usagers. Ce régime comporte deux péages parallèles: un péage peu élevé, établi d'après la jauge nette au registre de chaque navire ayant un chargement ou lesté, et un péage plus élevé ayant pour base le tonnage réel des marchandises transportées.

Les administrations canadienne et américaine en sont venues à la conclusion que les navires d'une longueur hors tout d'au plus 730 pieds et d'une largeur d'au plus 75 pieds, peuvent emprunter la voie maritime mais que les navires dont la longueur dépasse 715 pieds ou la largeur 72 pieds doivent rentrer dans la catégorie des navires présentant des caractéristiques qui les assujétissent à un horaire et à des manœuvres appropriés afin de ne pas gêner indûment le trafic normal. Elles sont d'avis que cette façon de procéder sera conforme aux meilleurs intérêts de la voie maritime et de ses usagers.

Section 2.—Statistique financière des transports par eau

Les principales statistiques sur le coût des ouvrages servant aux transports par eau sont les états des dépenses publiques. Ces dépenses peuvent se classer comme immobilisations, ou comme investissements et dépenses d'entretien et d'exploitation. Le revenu d'exploitation est aussi enregistré. La majeure partie des immobilisations pour l'amélioration permanente des voies navigables est fournie par l'administration fédérale. Les immobilisations des municipalités et des entreprises privées se limitent presque entièrement aux aménagements de terminus et de docks. Toutefois, les investissements en navires sont d'ordre presque entièrement privé. Il n'existe pas de chiffres sur ces investissements privés en dehors de ceux qui figurent dans les rapports des sociétés, mais ces sociétés ne répondent pas pour toutes les dépenses intéressant la navigation. Il n'existe pas davantage de statistiques sur le revenu provenant du trafic-voyageurs et du trafic-marchandises des exploitants de navires.

Immobilisations.—Les seuls chiffres disponibles sur les immobilisations fédérales affectées aux voies d'eau du Canada sont tirés des *Comptes publics* et des rapports annuels des ministères des Transports, des Travaux publics et des Finances. Il faut toutefois noter que ces immobilisations ne sauraient être considérées comme représentant la valeur actuelle des entreprises en question. Les frais d'aménagement des canaux et des voies d'eau, ainsi que des ouvrages permanents destinés à faciliter le transport par eau au Canada, figurent dans les livres à leur valeur initiale; ils ne comportent pas de déduction pour amortissement ou pour remplacement d'ouvrages, comme par exemple les anciens canaux Welland. Par conséquent, ces chiffres ont pour effet de gonfler la valeur actuelle des installations en service. En outre, ils ne comprennent pas les frais d'entretien et d'amélioration ni d'exploitation de ces ouvrages, ces frais étant imputés sur le compte du déficit consolidé comme dépenses annuelles et non sur le compte du capital. Le tableau 23, où les immobilisations pour canaux, services de la marine et divers aménagements de transport par eau totalisent 435 millions à la fin de mars 1956, appelle les réserves ci-dessus. La

valeur de l'actif fixe administré par le Conseil des ports nationaux au 31 décembre 1955 et 1956 (tableau 24) doit s'ajouter aux immobilisations indiquées au tableau 23. Les chiffres du tableau 24 reflètent beaucoup mieux la situation en ce qui touche les ports nationaux que les chiffres du tableau 23 pour les voies d'eau et les aménagements, étant donné qu'ils englobent tous les bâtiments, installations et améliorations de l'équipement; des déductions ont également été faites pour amortissement et pour démolition ou abandon. Ces chiffres indiquent donc mieux la valeur actuelle des biens administrés par le Conseil des ports nationaux.

23.—Immobilisations fédérales pour canaux, services de la marine et divers aménagements de transport par eau, 31 mars 1955 et 1956

NOTA.—D'après le rapport annuel du ministère des Transports et les *Comptes publics*.

Détail	Dépenses			Détail	Dépenses		
	Années terminées le 31 mars—		Total, 31 mars 1956		Années terminées le 31 mars—		Total, 31 mars 1956
	1955	1956			1955	1956	
	\$	\$	\$		\$	\$	\$
Canaux				Aménagements divers			
Canaux du Québec				Brise-lames de Bare-			
Beauharnois (ancien)	Cr. 15,842	Cr. 473	1,606,104	Point	—	—	217,996
Carillon et Grenville	—	—	4,191,727	Canal de Burlington-			
Chambly (Richelieu)	—	—	780,620	Bay	—	—	308,328
Lachine	Cr. 19,737	Cr. 346,483	13,211,871	Améliorations, chenal			
Lac Saint-François	—	—	75,907	de Burlington	—	—	1,392,490
Lac Saint-Louis	—	—	298,170	Port de Cape-Tormen-			
Soulanges	—	—	7,897,119	tine	—	—	95,000
Sainte-Anne	—	—	1,320,216	Cale sèche d'Esqui-			
Saint-Ours	—	—	735,964	malt	—	—	7,799,761
Ontario — Canaux du				Levé de la voie navi-			
Saint-Laurent				gable de la baie Geor-			
Cornwall	—	—	7,233,823	gienne à Montréal	—	—	918,797
Williamsburg	—	—	1,334,552	Emplacement, éléva-			
Farran's Point	—	—	877,090	teur d'Halifax	—	—	86,512
Rapide-Plat	—	—	2,159,881	Cale sèche, Kingston	—	—	556,589
Galop	—	—	6,143,468	Lac Saint-Pierre	—	—	1,164,235
Chenal de Galop	—	—	1,039,890	Cale sèche, Lévis	—	—	971,593
Chenal du Nord	—	—	1,995,143	Divers quais	97,883	—	1,103,812
Sections du fleuve				Améliorations: Port-			
entre les canaux	—	—	483,830	Arthur, Fort-William			
Saint-Pierre (N.-É.)	—	—	648,547	et rivière Kaministik-			
Ecluse et barrage de la				wia	—	—	16,249,020
Culbute (rivière Oua-				Port de Port-Colborne	—	—	904,459
taouais)	—	Cr. 382,391	—	Ecluse et barrage de			
Rideau	Cr. 370	Cr. 60	4,213,531	Rainy-River	—	—	134
Tay	—	—	489,599	Améliorations, port de			
Chenal maritime du				Sorel	—	—	1,806,541
St-Laurent (levés)	—	—	133,897	Améliorations, rapides			
Sault-Sainte-Marie	—	—	4,935,809	St-Andrews et rivière			
Trent	Cr. 1	Cr. 1,450	19,947,201	Rouge	—	—	1,569,777
Murray	—	—	1,248,947	Améliorations, port de			
Welland, maritime	Cr. 34,808	Cr. 47,159	131,690,842	Tiffin	—	—	481,622
Welland, ancien	Cr. 168	Cr. 5,110	27,242,269	Améliorations, port de			
Divers	—	—	34,967	Toronto	—	—	9,331,987
Compte d'ordre	—	—	165,361	Améliorations, chenal			
				du haut Saint-Laurent	—	—	468,098
Total, canaux	Cr. 70,921	Cr. 783,126	242,136,357	Améliorations, port de			
				Victoria (C.-B.)	—	—	2,334,089
				Améliorations, port de			
				Victoria (Ont.)	—	—	761,802
Services de la				Total, aménage-			
marine				ments divers	97,883	—	48,522,642
Vapeurs du service de							
la marine	1,999,177	676,831	27,849,191	Récapitulation			
Dragage à forfait du				Canaux	Cr. 70,921	Cr. 783,126	242,136,357
chenal maritime du				Services de la marine	6,028,538	3,714,768	144,465,873
St-Laurent	4,029,361	3,037,937	116,616,682	Aménagements divers	97,883	—	48,522,642
Total, services de la	6,028,538	3,714,768	144,465,873	Total général	6,055,500	2,931,642	435,124,872

24.—Valeur de l'actif fixe administré par le Conseil des ports nationaux, 31 décembre 1955 et 1956

NOTA.—D'après le rapport annuel du Conseil des ports nationaux.

Détail	1955	1956	Détail	1955	1956
	\$	\$		\$	\$
Dragage des ports.....	12,212,253	12,206,828	Chaufferies.....	126,383	126,383
Immeubles.....	12,400,783	12,534,818	Ateliers.....	309,983	316,861
Ponts pour les véhicules.....	201,976	201,976	Systèmes d'énergie électrique.....	1,392,507	2,202,272
Chemins, clôtures et limites	2,188,576	2,227,882	Services d'eau.....	1,027,504	1,047,032
Égouts et drains.....	830,429	830,429	Outillage flottant.....	2,191,457	2,064,192
Ouvrages divers.....	737,192	723,278	Outillage terrestre.....	937,454	1,062,165
Quais et jetées.....	97,804,794	99,550,650	Petit outillage divers.....	683,126	611,610
Hangars permanents.....	27,779,953	28,466,364	Génie—levés généraux.....	109,441	119,441
Treuils de hangar et grues électriques.....	406,545	406,545	Ouvrages en construction...	3,232,852	11,563,048
Voies ferrées.....	6,695,552	6,616,470	Dépenses diverses — non réparties.....	3,769,450	4,339,129
Élévateurs à grains.....	47,731,095	47,081,799	Construction de ponts, voies, etc.....	18,611,649	19,459,525
Entrepôts frigorifiques.....	6,144,129	6,147,128			
Mobilier et matériel de bureau.....	239,059	248,985	Total.....	250,255,507	262,586,208
Bâtiments portuaires.....	2,491,375	2,431,398			

25.—Avances fédérales au Conseil des ports nationaux pour immobilisations, 1954-1956

NOTA.—D'après le rapport annuel du Conseil des ports nationaux.

Ports et biens	1954	1955	1956	Ports et biens	1954	1955	1956
	\$	\$	\$		\$	\$	\$
Halifax.....	859,767	955,329	2,225,893	Élévateur de Prescott.	—	5,640	51,995
Saint-Jean.....	1,384,263	519,338	651,168	Élévateur de Port-Colborne.....	27,625	2,047	79,955
Chicoutimi.....	—	—	10,000	Churchill.....	767,834	1,174,538	39,365
Québec.....	802,273	324,707	1,226,388	Vancouver.....	285,090	19,846	139,895
Trois-Rivières.....	348,405	16,856	26,983				
Montréal.....	3,380,559	1,363,999	7,292,150	Total.....	7,828,816	4,382,300	11,743,792

Dépenses et recettes des voies navigables au compte du fonds consolidé.—

Les dépenses sous cette rubrique (tableaux 26 à 28) servent principalement à l'exploitation et à l'entretien des divers aménagements. Malheureusement, la démarcation entre l'exploitation et l'entretien n'est pas aussi nette qu'on le voudrait. Les recettes du ministère des Transports et du ministère des Travaux publics provenant des voies d'eau sont données au tableau 29.

Outre les dépenses périodiques destinées à faciliter les transports par eau, l'État verse annuellement de fortes sommes pour combler les déficits des Paquebots nationaux du Canada (service des Antilles) et du Conseil des ports nationaux et pour payer des subventions postales et maritimes (tableau 31). Les frais et recettes d'exploitation des aménagements administrés par le Conseil des ports nationaux sont donnés séparément au tableau 30.

26.—Dépenses pour canaux, imputées sur le compte du déficit consolidé, années terminées le 31 mars 1954 et 1956

NOTA.—D'après le rapport annuel du ministère des Transports.

Canal	Année, terminée le 31 mars 1954	Année, terminée le 31 mars 1955	Année, terminée le 31 mars 1956
	Améliorations		
	\$	\$	\$
Canaux principaux			
Canaux du Québec			
Beauharnois (ancien).....	39,997	2,873	2,606
Digue d'Hungry-Bay.....	—	—	—
Lachine.....	1,659,624	482,758	684,533
Lac Saint-François.....	—	—	—
Flotte de drague du Québec.....	8,975	800	930
Soulanges.....	34,657	33,894	50,593
Ingénieur-surintendant.....	—	—	—
Canaux de l'Ontario et du Saint-Laurent			
Cornwall.....	146,231	185,607	97,063
Williamsburg.....	159,715	79,267	243,618
Canaux de Welland			
Maritime.....	386,432	487,384	431,189
Ancien.....	—	—	—
Sault-Sainte-Marie.....	22,957	47,695	239,113
Canaux secondaires			
Carillon et Grenville (P.Q.).....	96,794	37,787	85,061
Chambly (Richelieu) (P.Q.).....	13,452	16,503	25,574
Rideau et Tay (Ont.).....	34,330	95,605	67,935
Sainte-Anne (P.Q.).....	1,585	3,664	2,557
Saint-Ours (Richelieu) (P.Q.).....	113	4,772	11,384
Saint-Pierre (N.É.).....	—	—	129,538
Canso (N.É.).....	—	—	4,291
Trent (Ont.).....	144,365	296,315	232,417
Murray (Ont.).....	18,472	2,039	17,679
Total.....	2,767,699	1,776,963	2,326,081
	Exploitation et entretien		
	\$	\$	\$
Administration, Ottawa.....	117,065	140,894	125,230
Canaux du Québec			
Bureau central.....	73,591	68,121	63,850
Beauharnois (ancien).....	6,899	6,999	7,432
Carillon et Grenville.....	138,252	143,326	137,085
Chambly (Richelieu).....	191,712	207,828	212,962
Digues d'Hungry-Bay et de Sainte-Barbe.....	5,638	4,463	5,279
Lachine.....	839,507	867,568	917,245
Flotte de dragues du Québec.....	31,071	25,773	25,800
Soulanges.....	441,797	470,310	472,864
Sainte-Anne.....	24,409	26,811	29,259
Saint-Ours (Richelieu).....	35,639	31,192	31,616
Ontario—Canaux du Saint-Laurent			
Bureau central.....	108,126	215,049	119,165
Cornwall.....	535,878	548,966	529,509
Williamsburg.....	291,775	293,682	278,090
Canso (N.-É.).....	—	—	22,181
Saint-Pierre (N.-É.).....	42,133	47,977	46,027
Rideau et Tay (Ont.).....	426,802	452,489	465,139
Sault-Sainte-Marie (Ont.).....	176,014	196,522	195,043

26.—Dépenses pour canaux, imputées sur le compte du déficit consolidé, années terminées le 31 mars 1954 et 1956—fin

Canal	Année, terminée le 31 mars 1954	Année, terminée le 31 mars 1955	Année, terminée le 31 mars 1956
	Exploitations et entretien—fin		
	\$	\$	\$
Trent (Ont.).....	469,835	494,347	507,129
Murray (Ont.).....	29,291	31,132	34,395
Welland (Ont.).....	1,646,445	1,743,338	1,760,344
Levés des canaux du Saint-Laurent, etc.....	596,765	Cr. 1,352,589	—
Total	6,228,644	4,664,198	5,985,644

27.—Dépenses pour services de la marine, imputées sur le compte du déficit consolidé, années terminées le 31 mars 1955 et 1956

NOTA.—D'après le rapport annuel du ministère des Transports.

Services de la marine	1955	1956	Services de la marine	1955	1956
	\$	\$		\$	\$
Services de la marine			Inspection des navires à vapeur	627,133	704,017
Administration, y compris les agences.....	627,692	645,728	Vapeurs des services de la marine		
Aides à la navigation (construction, entretien et surveillance).....	5,788,506	5,990,819	Administration, exploitation et entretien.....	6,175,123	6,768,318
Services nautiques			Services des signaux.....	157,709	117,821
Administration, exploitation et entretien, y compris les subventions.....	502,527	455,505	Chenal maritime du Saint-Laurent		
Construction.....	40,327	—	Administration, exploitation et entretien.....	757,675	747,645
Service de pilotage			Levés et enquêtes.....	25,039	—
Administration.....	526,098	613,599	Total	15,267,035	16,073,285
Construction.....	37,406	28,033			
Pensions aux anciens pilotes.....	1,800	1,800			

28.—Dépenses pour voies d'eau (ports, cours d'eau, routes et ponts), imputées sur le compte du fonds consolidé par le ministère des Travaux publics, année terminée le 31 mars 1955

NOTA.—Dressé d'après les rapports annuels des ministères intéressés par le contrôleur du Trésor, ministère des Finances. Ne comprend pas les dépenses pour les ports relevant du Conseil des ports nationaux (tableau 30).

Province ou territoire	Dragage ¹	Constructions	Améliorations et réparations	Personnel et divers	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Terre-Neuve.....	600,827	857,882	454,514	221,785	2,135,008
Île-du-Prince-Édouard.....	439,762	623,906	156,529	100,754	1,320,951
Nouvelle-Écosse.....	1,271,640	3,253,684	600,135	511,505	5,636,964
Nouveau-Brunswick.....	433,199	587,206	235,644	423,114	1,679,163
Québec.....	731,376	3,665,407	679,651	600,198	5,676,632
Ontario.....	1,486,128	3,701,059	466,036	423,730	6,076,953
Manitoba.....	193,766	75,895	54,359	116,187	440,207
Saskatchewan.....	—	40,817	856	1,613	43,286
Alberta.....	65,583	15,624	4,464	95,940	181,611
Colombie-Britannique.....	1,682,761	2,300,333	461,600	1,159,975	5,604,669
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	72,290	110,467	32,932	3,329	219,018
Total	6,977,332	15,232,280	3,146,720	3,658,130	29,014,462

¹ Les dépenses en matériel de dragage figurent dans la colonne "dragage" pour chacune des provinces.

29.—Recettes fédérales provenant des voies d'eau, années terminées le 31 mars 1955 et 1956

NOTA.—D'après le rapport annuel du ministère des Transports.

Détail	1955	1956	Détail	1955	1956
	\$	\$		\$	\$
Ministère des Transports			SERVICES DE LA MARINE—fin		
SERVICES DES CANAUX			Certificats d'identité des marins marchands.....	1,582	1,599
Lachine.....	351,562	359,876	Divers.....	19,246	25,061
Soulanges.....	3,987	2,174	Remboursement de dépenses de l'année précédente.....	26,763	81,596
Chambly.....	4,297	5,135	TOTAL, SERVICES DE LA MARINE..	692,622	926,890
Écluses de Sainte-Anne.....	269	279	COMMISSION DES TRANSPORTS		
Saint-Ours.....	395	429	Permis délivrés aux navires.....	1,911	1,896
Carillon et Grenville.....	866	1,287	Vente de publications.....	523	726
Beauharnois.....	49,265	49,016	Remboursement de dépenses de l'année précédente.....	38	9
Cornwall.....	58,453	50,579	TOTAL, COMMISSION DES TRANSPORTS.....	2,472	2,631
Voie maritime de Saint-Laurent; région de Cornwall.....	—	3,343	Total, ministère des Transports	2,223,502	2,692,395
Williamsburg.....	12,600	13,082	Ministère des Travaux publics		
Saint-Pierre.....	703	692	RECETTES DES CALES SÈCHES		
Canso.....	—	20	Cale sèche Champlain, Lauzon...	49,372	76,450
Welland.....	833,302	1,085,532	Cale sèche Lorne, Lauzon.....	39,260	27,615
Sault-Sainte-Marie.....	3,218	3,647	Nouvelle cale sèche, Esquimalt...	119,227	200,245
Rideau et Tay.....	18,830	19,798	Cale de radoub, Selkirk.....	2,406	1,440
Trent.....	94,602	96,886	TOTAL, RECETTES.....	210,265	305,750
Murray.....	917	1,220	OUVRAGES ET OUTILLAGE LOUÉS		
Vente de publications.....	156	2	Cale sèche de Kingston.....	24,200	12,100
Intérêts du prêt à la Cité de Montréal (tunnel de Saint-Rémi).....	43,713	42,813	Permis de passage d'eau.....	414	359
Divers.....	53	20	Dragues et outillage.....	50,257	70,684
Remboursement de dépenses de l'année précédente.....	51,220	27,044	TOTAL, LOYERS.....	74,871	83,143
TOTAL, SERVICES DES CANAUX...	1,528,408	1,762,874	Loyers de lots de grève, etc.....	20,029	47,167
SERVICES DE LA MARINE			Remboursement de dépenses des années précédentes.....	80,784	80,468
Amendes et confiscations.....	11,258	5,513	Recettes diverses.....	9,868	9,587
Inspection des bateaux à vapeur...	165,375	160,920	Total, ministère des Travaux publics	395,817	526,115
Recettes des quais.....	312,817	432,487			
Droits de port.....	78,679	147,843			
Honoraires des jaugeurs.....	356	396			
Droits d'examen, capitaines et lieutenants.....	7,036	6,806			
Droits de brevet de pilote (pilotage).....	366	251			
Droits de pilotage.....	9,771	12,859			
Droits de navigation.....	4,044	4,142			
Recettes des vapeurs des Services de la marine.....	10,408	20,335			
Droits, stations de signaux.....	1,450	1,513			
Loyers—lots de grève et emplacement de phares.....	31,651	24,257			
Ventes—terrains, édifices, etc.....	11,820	1,312			

30.—Recettes et frais d'exploitation des ports, élévateurs et ponts relevant du Conseil des ports nationaux, 1954-1956

Port et année	Recettes d'exploitation	Frais d'exploitation	Revenu d'exploitation	Port et année	Recettes d'exploitation	Frais d'exploitation	Revenu d'exploitation
	\$	\$	\$		\$	\$	\$
Halifax				Montréal			
1954.....	1,665,862	1,208,840	457,022	1954.....	8,166,370	4,600,110	3,557,260
1955.....	1,988,469	1,363,173	625,296	1955.....	8,308,616	4,680,740	3,627,876
1956.....	1,909,248	1,434,250	474,908	1956.....	9,761,604	5,365,474	4,396,130
Saint-Jean				Trois-Rivières			
1954.....	755,026	743,135	11,891	1954.....	344,180	52,668	291,512
1955.....	875,819	845,450	30,369	1955.....	349,418	74,556	274,862
1956.....	965,767	910,423	55,344	1956.....	393,156	179,035	214,121

30.—Recettes et frais d'exploitation des ports, élévateurs et ponts relevant du Conseil des ports nationaux, 1954-1956—fin

Port et année	Recettes d'exploitation	Frais d'exploitation	Revenu d'exploitation	Port et année	Recettes d'exploitation	Frais d'exploitation	Revenu d'exploitation
	\$	\$	\$		\$	\$	\$
Élévateur de Port-Colborne				Pont Jacques-Cartier (Montréal)			
1954.....	799,384	493,400	305,984	1954.....	1,811,523	220,917	1,590,606
1955.....	766,666	496,958	269,708	1955.....	2,100,393	233,000	1,867,393
1956.....	869,683	588,078	281,605	1956.....	2,154,240	278,257	1,875,983
Élévateur de Prescott				Churchill			
1954.....	1,035,271	397,744	637,527	1954.....	732,762	623,026	100,736
1955.....	995,449	430,200	565,249	1955.....	782,726	710,606	72,120
1956.....	1,086,880	488,972	597,908	1956.....	1,074,722	745,554	329,168
Chicoutimi				Vancouver			
1954.....	101,304	29,523	71,781	1954.....	3,075,642	1,764,794	1,310,848
1955.....	105,651	33,150	72,501	1955.....	3,002,061	1,824,124	1,177,937
1956.....	110,108	27,944	82,164	1956.....	3,654,085	2,392,875	1,261,210
Québec							
1954.....	1,771,347	1,376,327	395,020				
1955.....	1,908,450	1,368,339	540,111				
1956.....	2,078,286	1,955,500	122,786				

Subventions au transport par eau.—Le tableau 31 indique les subventions versées aux navires à vapeur au titre de contrats passés en vertu d'autorisations statutaires pour services de transport côtier ou intérieur. Le versement des subventions relève de la Commission maritime canadienne.

31.—Subventions aux navires à vapeur, années terminées le 31 mars 1956 et 1957

Service	1956	1957
	\$	\$
Services de la côte du Pacifique		
Vancouver et ports du nord de la Colombie-Britannique et de l'archipel de la Reine-Charlotte.....	325,000	562,000
Services de l'Est		
Baddeck et Iona (N.-É.).....	14,500	15,000
Campobello (N.-B.), et Lubec (Maine).....	8,600	8,600
Cross-Point (P.Q.), et Campbellton (N.-B.).....	50,000	40,000
Dalhousie (N.-B.) et Miguasha (P.Q.).....	19,000	19,000
Grand-Manan et terre ferme (N.-B.).....	95,000	95,000
Halifax, Canso et Guysborough (N.-É.).....	23,000	26,000
Halifax, Torbay, île Madame et ports de la côte ouest du Cap-Breton (N.-É.).....	20,000	23,000
Île-aux-Coudres et les Éboulements (P.Q.).....	15,000	15,000
Île-aux-Grues et Montmagny (P.Q.) (été).....	2,500	3,300
Île-aux-Grues et Montmagny (P.Q.) (hiver).....	1,700	1,700
Mulgrave et Canso (N.-É.).....	82,000	54,900
Mulgrave, Queensport et île Madame (N.-É.).....	30,000	30,000
Murray-Bay et rive nord du Saint-Laurent (P.Q.) (hiver).....	35,000	50,000
Owen-Sound et ports de l'île Manitoulin et de la baie Georgienne (Ont.).....	76,840	95,255
Île Pelée et terre ferme (Ont.).....	35,000	42,500
Pictou, Mulgrave et Chéticamp (N.-É.).....	13,500	13,500
Pictou (N.-É.), Charlottetown (I.-P.-É.) et îles de la Madeleine (P.Q.).....	120,000	120,000
Prescott (Ont.) et Ogdensburg (N.-Y.) ¹	8,782	—
Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve.....	—	80,000
Île-du-Prince-Édouard et Nouvelle-Écosse.....	158,000	163,000
Québec, Natashquan et Harrington (P.Q.), et autres ports de la rive nord du golfe Saint-Laurent.....	470,000	470,000
Québec ou Montréal et Gaspé et îles de la Madeleine, avec arrêts aux ports intermédiaires.....	156,500	156,500
Rimouski, Matane et ports de la rive nord du Saint-Laurent (P.Q.).....	125,500	125,500
Rivière-du-Loup et Saint-Siméon (P.Q.).....	21,000	21,000
Saint-Jean (N.-B.), Westport et Yarmouth (N.-É.), avec arrêts aux ports intermédiaires.....	33,000	33,000
Sydney et Baie-Saint-Laurent (Île-du-Cap-Breton), avec arrêts aux ports intermédiaires.....	45,000	45,000
Yarmouth (N.-É.) et Boston (Mass.).....	40,923	—
Services côtiers de Terre-Neuve.....	2,117,847	2,501,038
Total.....	4,143,192	4,809,793

¹ La subvention annuelle à ce service est de \$15,000 et elle est remboursable en entier ou en partie. Il y a eu remboursement complet pour l'année terminée le 31 mars 1957 ainsi que des \$8,782 indiqués pour 1956.

PARTIE V.—TRANSPORTS AÉRIENS CIVILS*

Section 1.—Administration et expansion

Historique.—L'histoire de l'aviation au Canada remonte à 1909, année où Jack McCurdy (l'hon. J. A. D. McCurdy, ancien lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Écosse), pilota le *Silver Dart* à Baddeck (N.-É). Ce fut le premier vol en aéroplane effectué par un sujet britannique sur territoire de l'Empire britannique.

L'aviation s'est peu développée au pays avant la première guerre mondiale. Ensuite, un grand nombre de pilotes de guerre ont aidé à étendre les services de transport aérien aux régions inaccessibles et à établir des patrouilles forestières aéroportées et des services aériens interurbains. Durant cette période, l'État a encouragé les aéroclubs pour la formation de pilotes et d'ingénieurs dont avait besoin l'aviation civile.

La seconde guerre mondiale a été une période de construction intensive d'aéroports et d'aérodromes afin d'assurer la formation d'aviateurs en conformité du Plan d'entraînement du Commonwealth britannique. A la fin de la guerre, de nombreux ex-aviateurs militaires canadiens se sont tournés vers l'aviation commerciale, sont entrés au service de compagnies existantes ou ont aidé à fonder de nouveaux services aériens. Les services aériens transatlantiques, inaugurés durant la guerre par le ministère des Transports, ont été confiés aux Lignes aériennes Trans-Canada (Air-Canada), société créée en 1937 par une loi du Parlement afin d'assurer un service aérien transcontinental régulier sous la régie de l'État. Les Lignes aériennes du Pacifique-Canadien ont été formées par la fusion de petites compagnies commerciales en vue de desservir le nord du Canada. En 1949, elles ont été chargées d'assurer des services transpacifiques au nom du Canada. L'activité des TCA et des CPA est décrite aux pp. 892-893.

Contrôle de l'aviation civile.—Au Canada, la réglementation de l'aviation civile relève du pouvoir fédéral et s'exerce en vertu de la loi de 1919 sur l'aéronautique et de ses modifications. La loi sur l'aéronautique compte trois parties. De manière générale, la Partie I traite de l'aspect technique de l'aviation civile, soit l'immatriculation des avions, la délivrance de permis aux aviateurs, l'établissement et l'entretien des aéroports et des installations de navigation aérienne, la réglementation de la navigation aérienne, les enquêtes sur les accidents et la sécurité de pilotage des appareils. Cette partie de la loi est appliquée par le Directeur de l'aviation civile, sous la surveillance du directeur des Services généraux de l'air, ministère des Transports. La Partie II vise l'aspect social et économique des services aériens commerciaux et attribue à la Commission des transports aériens certaines fonctions relatives à la réglementation des services aériens commerciaux (voir pp. 892-893). La Partie III porte sur les questions d'administration interne des services de l'État se rattachant à la loi.

Services météorologiques.—Les services météorologiques sont assurés par le Service météorologique du ministère des Transports qui répond aux exigences de plus en plus grandes de l'aviation, de l'agriculture, l'industrie et du public en général. Le ministère de la Défense nationale requiert lui aussi un service météorologique de plus en plus développé et c'est le rôle principal du Service de le lui fournir, au Canada ou à l'étranger. En 1956, un Bureau central d'analyse fut mis sur pied à Montréal, ainsi que 51 bureaux de prévision au Canada et quatre en Europe. Les bureaux de prévision sont reliés entre eux par télétype et radio-télétypie et par un système national de fac-similé. Au 1^{er} juillet 1956, le Service comptait 250 stations synoptiques procédant à des observations d'une durée de six heures, un réseau de 31 stations de radiosonde (dont cinq dans l'Arctique

* Les sections 1 et 2 de la partie V du présent chapitre ont été revues par le ministère des Transports et la section 3, sauf indication contraire, par la Section des transports, Division des finances publiques et des transports, Bureau fédéral de la statistique. Pour les transports aériens militaires, voir chapitre XXVIII sur la Défense du Canada.

extrême, administrées en commun avec les États-Unis) sondant l'air d'altitude, 71 autres enregistrant les vents élevés et 1,387 stations climatologiques. Enfin, il existe une station de météorologie océanique qui, toutes les trois heures, procède dans le Pacifique (à 1,000 milles à l'ouest de Vancouver) à l'observation du temps; cette station fonctionne en vertu d'une entente internationale.

Association des industries aéronautiques et du transport aérien.—A la fin de 1955, les écoles de vol commercial, membres de l'Association des industries aéronautiques et des transports aériens, étaient au nombre de 35. Au cours de 1955, 498 élèves ont reçu le brevet de pilote privé, et 109 le brevet de pilote commercial. Les heures de vol d'instruction se sont élevées à 40,900.

Association royale canadienne des aéroclubs.—A la fin de 1955, cette association comptait 38 clubs groupant un total de 7,765 membres et disposant de 143 avions pour l'instruction. Au cours de l'année, 1,120 élèves ont reçu le brevet de pilote privé et 83, le brevet de pilote commercial. Le nombre des heures de vol d'instruction s'est élevé à 82,596.

Accords aériens internationaux.—La position du Canada dans le domaine de l'aviation de même que la situation géographique du pays rendent impérieuse sa collaboration à l'aviation civile internationale. Le Canada a joué un rôle important dans les discussions qui ont jeté les bases de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), dont le siège est à Montréal. Un article spécial, *Le Canada et l'OACI*, a paru dans l'*Annuaire* de 1952-1953, pp. 852-859.

Ces dernières années, le Canada a signé des accords sur l'aviation civile avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Belgique, le Danemark, la France, l'Irlande, le Japon, le Mexique, les Pays-Bas, la Norvège, le Pérou, le Portugal, la Suède, le Royaume-Uni et les États-Unis.

Section 2.—Services aériens

Services de transport aérien.—Ces services sont répartis en deux grandes classes: services réguliers et services non réguliers.

Les services réguliers assurent la liaison entre des points fixes sur des routes régulières officielles. Les services non réguliers comprennent:

- 1° Services à tarif unitaire, entre une base désignée et des points fixes, entrepris si le trafic le justifie, sans horaire prévu;
- 2° Service d'affrètement: louage d'un avion complet pour un vol déterminé;
- 3° Services aériens à forfait suivant un ou plusieurs contrats. Ces avions ne suivent pas d'horaire et le contractant n'utilise pas nécessairement tout l'espace de l'avion;
- 4° Services spécialement commandés pour l'aérophotogrammétrie forestière et hydrographique.

Air-Canada.—En 1956, Air-Canada a transporté 2,072,912 passagers, 11,928,000 tonnes-milles de fret, 2,548,000 tonnes-milles de messageries et 8,613,000 tonnes-milles de courrier; il a parcouru 1,191,784,000 passagers-milles. En avril 1955, Air-Canada a mis en service un avion *Viscount* et est devenue la première ligne d'Amérique du Nord à utiliser un turbo-propulsé. La société a commandé quatre long-courriers réactés *Douglas DC-8* et 20 moyen-courriers *Vickers Vanguard*s, gros avions turbo-propulsés, en vue de se doter d'une flotte entièrement turbo-propulsée en 1961.

A la fin de 1956, Air-Canada employait 8,788 personnes et comptait neuf *Super Constellations*, 18 *Viscounts*, 21 *North Stars* et 24 *DC-3* qui parcouraient 25,187 milles pour desservir plus de 60 centres au Canada et d'autres endroits aux États-Unis, dans les îles Britanniques, en France, en Allemagne, aux Bermudes et aux Antilles.

1.—Trafic (passagers, marchandises et courrier) d'Air-Canada, 1947-1956

Source: Rapport annuel d'Air-Canada.

Année	Passagers payants ¹		Fret payant ²		Courrier
	nombre	passagers milles	livres	tonnes-milles	tonnes-milles
1947.....	427,967	179,808,562	2,041,315	764,105	1,275,909
1948.....	532,555	249,575,544	4,313,297	1,608,102	2,294,088
1949.....	648,574	310,699,767	5,471,013	2,160,644	3,403,810
1950.....	790,808	379,605,810	9,518,009	3,585,775	3,644,752
1951.....	930,691	450,840,623	10,826,333	3,861,583	3,969,371
1952.....	1,132,518	653,961,415	19,757,969	7,042,427	4,843,052
1953.....	1,307,810	759,319,800	22,996,531	7,947,113	5,373,841
1954.....	1,438,349	852,475,532	24,044,347	10,192,705	6,942,299
1955.....	1,682,195	969,392,395	30,889,383	12,175,433	7,704,144
1956.....	2,072,912	1,191,784,000	35,789,457	14,476,000	8,613,000

¹ Y compris le service non régulier.

² Y compris l'excédent de bagages et les messageries.

2.—Recettes et dépenses d'exploitation d'Air-Canada, 1947-1956

Source: Rapport annuel d'Air-Canada.

Année	Passagers	Fret ¹	Courrier	Recettes totales d'exploitation ²	Dépenses d'exploitation	Excédent d'exploitation
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1947.....	10,450,524	534,359	3,808,197	15,297,346	16,796,492	-1,499,146
1948.....	14,469,578	888,917	4,648,775	20,866,936	21,624,056	-757,120
1949.....	19,460,395	1,161,612	5,400,000	26,523,969	27,472,728	-948,759
1950.....	24,183,501	1,667,827	5,400,000	31,810,684	31,318,613	+492,071
1951.....	28,666,505	1,913,703	5,741,000	48,010,301	43,336,120	+4,674,181
1952.....	42,022,616	3,730,521	7,698,641	55,057,708	52,744,741	+2,312,967
1953.....	48,242,942	4,111,456	7,786,119	62,236,564	61,433,700	+802,864
1954.....	53,123,868	4,705,513	8,371,344	68,764,252	67,731,512	+1,032,740
1955.....	61,105,243	6,015,910	8,297,605	77,428,254	76,770,922	+657,332
1956.....	74,478,516	6,769,395	8,869,934	91,306,046	89,197,115	+2,108,931

¹ Messageries et excédent de bagages.

² Comprend d'autres recettes.

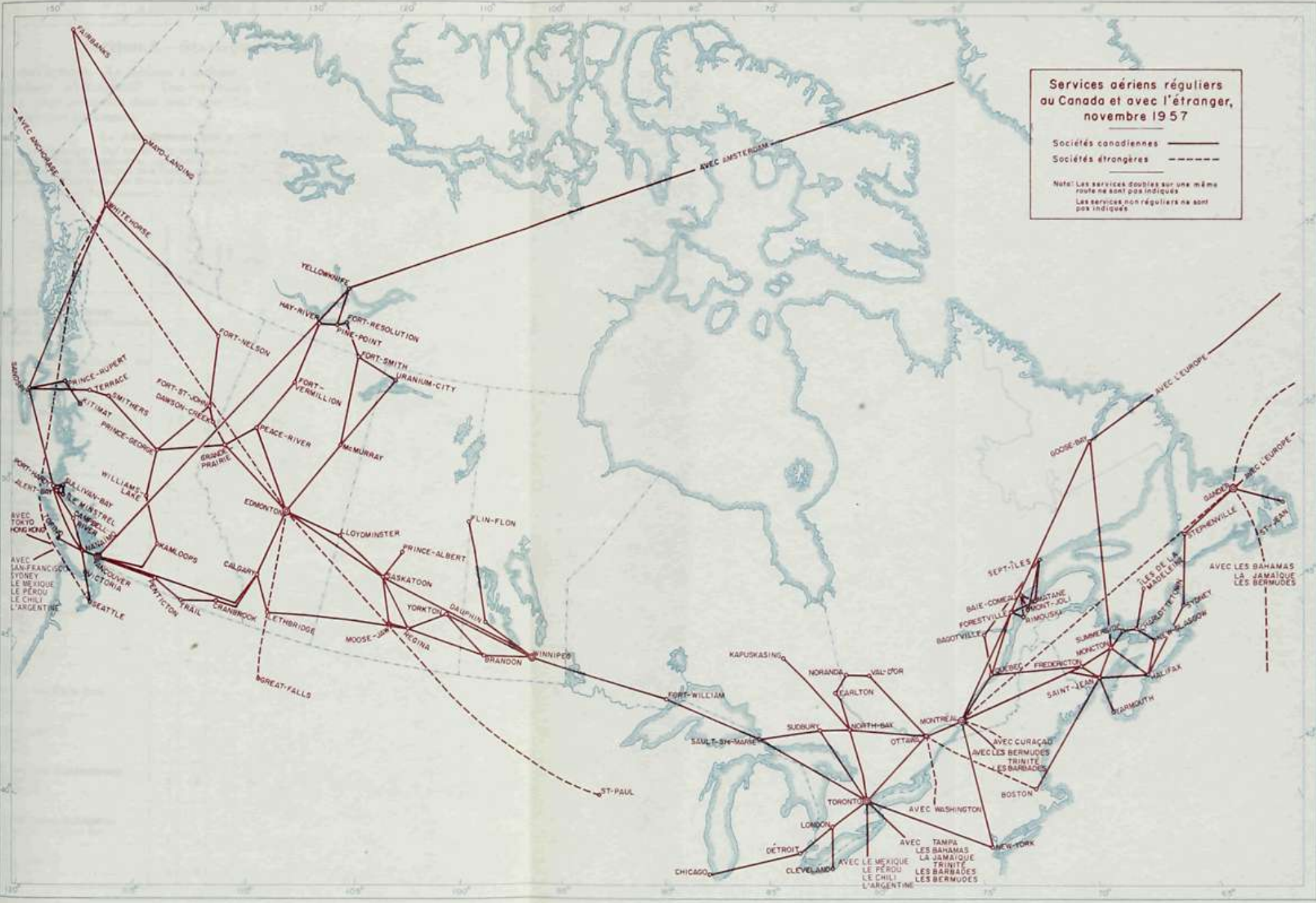
Lignes aériennes du Pacifique-Canadien, Limitée.—Cette compagnie exploite des services intérieurs réguliers sur des routes totalisant 9,354 milles. Son service du Pacifique-Sud, basé à Vancouver, relie le Canada à l'Australie, à la Nouvelle-Zélande, à Honolulu et aux îles Fidji, tandis que celui du Pacifique-Nord dessert Tokyo et Hong-Kong par la route du Grand Cercle passant par les îles Aléoutiennes. En septembre 1955, la Compagnie prenait en charge la ligne de Mexico, exploitée jusque-là par Air-Canada, et, plus tard, prolongeait cette ligne jusqu'à Lima (Pérou) et Buenos-Aires (Argentine). En 1957, elle établissait une nouvelle ligne entre Toronto, Montréal et Lisbonne (Portugal). Sur sa ligne reliant Vancouver à Amsterdam par la route polaire, inaugurée en 1955, le nombre des vols passait à trois par semaine. En 1956, la Compagnie a transporté 272,718 passagers payants, représentant 252,645,211 passagers-milles payants. Le fret taxé a atteint 4,871,657 tonnes-milles et le courrier, 2,863,878 livres.

Lignes indépendantes.—Outre Air-Canada et le Pacifique-Canadien, il y a au Canada quatre autres entreprises de transport aérien autorisées à exploiter des services intérieurs réguliers: *Trans-Air Limited*, Winnipeg (Man.), *Maritime Central Airways Limited*, Charlottetown (Î.-P.-É.), *Pacific Western Airlines Limited*, Vancouver (C.-B.) et *Quebecair Incorporated*, Rimouski (P.Q.).

Au 31 décembre 1956, les certificats d'exploitation détenus par les transporteurs aériens exploitant au Canada des services intérieurs se répartissaient ainsi: 42 pour des services réguliers, 98 pour l'entraînement au vol et 658 pour des services non réguliers et des services spéciaux. La plupart des entreprises indépendantes exploitent des services non réguliers qui donnent accès à des régions du pays autrement inaccessibles et alimentent les services réguliers. Elles assurent aussi des services spéciaux, comme le vol récréatif, la photographie et les lévés aériens, la lutte contre les insectes nuisibles et la publicité aérienne.

Services commerciaux réguliers du Commonwealth et de l'étranger.—A la fin de décembre 1957, 16 transporteurs aériens du Commonwealth et de pays étrangers étaient titulaires de certificats d'exploitation et de permis canadiens, en vertu desquels ils assuraient des services internationaux réguliers desservant le Canada:

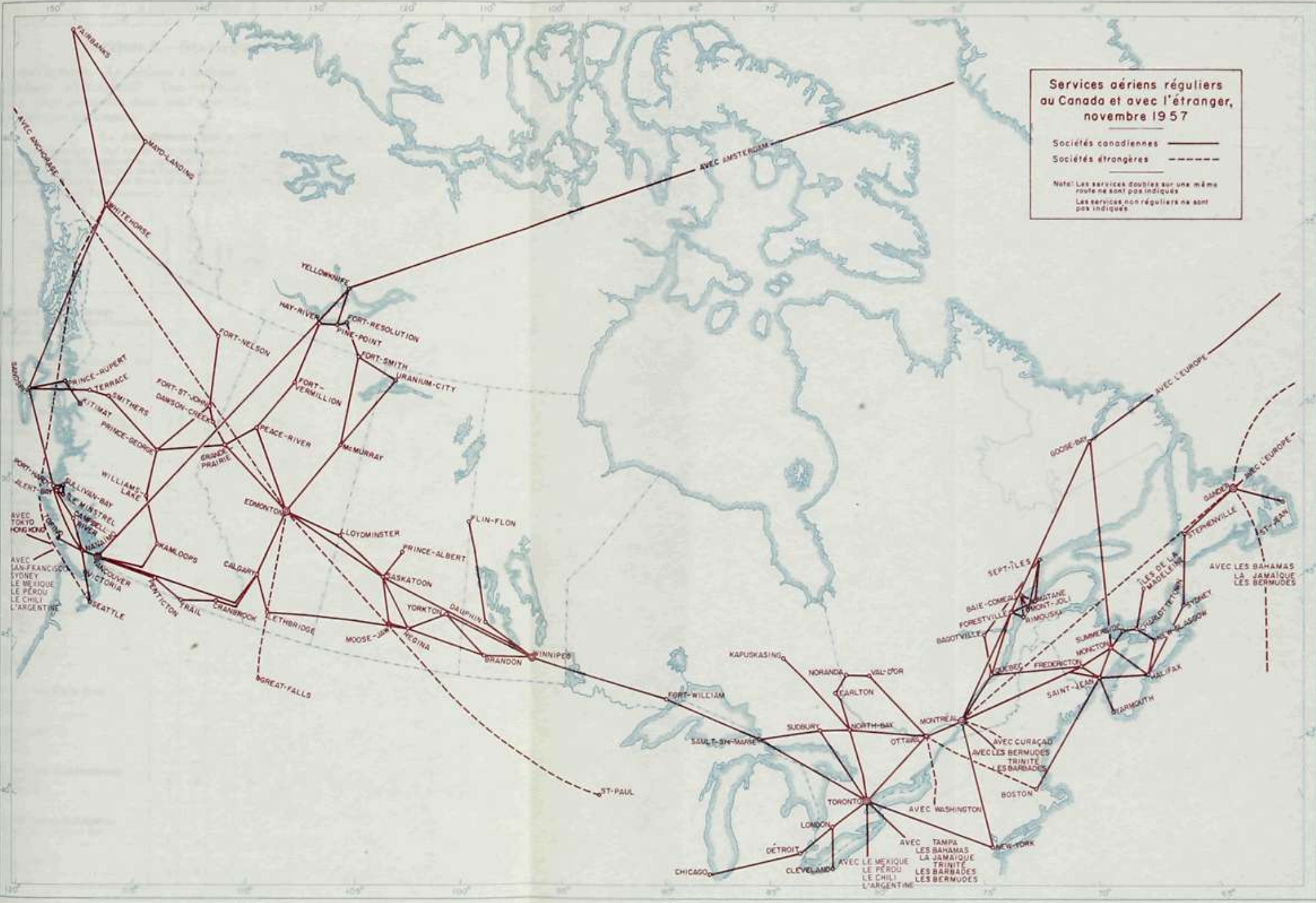
- Air France (Compagnie Nationale Air-France).*—Entre des points de la France métropolitaine et Montréal (P.Q., Canada), directement ou *via* Channon (Irlande), Keflavik (Islande), ou les Açores et Gander (T.-N., Canada), et New-York et Chicago (É.-U.).
- American Airlines, Inc.*—Entre Toronto (Ont., Canada) et New-York (N.-Y., É.-U.) Newark (N.J., É.-U.), directement ou *via* Buffalo (N.Y., É.-U.).
- British Overseas Airways Corp.*—Entre Londres (Angleterre), Gander (T.-N.) et Montréal (P.Q.) et Détroit (Mich., É.-U.); entre Londres, Montréal et Nassau (îles Bahama); et entre Londres, Gander et les Bermudes.
- Eastern Air Lines, Inc.*—Entre les terminus Ottawa (Ont., Canada) et Montréal, et New-York, directement ou *via* Burlington (Vt., É.-U.); et entre les terminus Ottawa et Montréal (Canada) et Washington (D.C., É.-U.), directement ou *via* Massena/Syracuse (N.Y., É.-U.).
- KLM Royal Dutch Airlines.*—Entre les terminus Amsterdam (Pays-Bas) et Montréal; et entre les terminus Montréal et Willemstad (Curaçao, Antilles néerlandaises).
- Lufthansa German Airlines.*—Entre des points situés à l'étranger et Montréal (P.Q.) et Chicago (Ill., É.-U.).
- Northeast Airlines, Inc.*—Entre Montréal et Boston (Mass., É.-U.) *via* Burlington (Vt), Montpelier-Barre (Vt), White River Junction (Vt), (aéroport de Lebanon, N.H.) et Concord (N.H.) (É.-U.).
- Northwest Airlines, Inc.*—Entre Winnipeg (Man., Canada) et Fargo (Dakota-Nord, É.-U.), et entre Minneapolis/St-Paul (Minn., É.-U.), Edmonton (Alb., Canada), Anchorage (Alaska) et des points au delà.
- Pan American World Airways Inc.*—Entre Seattle (Wash., É.-U.) et Fairbanks (Alaska), avec escales à Juneau et à Annette-Island (Alaska) ainsi qu'à Whitehorse (Yukon, Canada), et entre les États-Unis, Gander (T.-N., Canada) et l'Europe.
- Qantas Empire Airways Ltd.*—Entre Sydney (Australie), San-Francisco (Cal., É.-U.) et Vancouver (C.-B., Canada).
- SABENA (Société anonyme belge d'exploitation de la navigation aérienne).*—Entre Bruxelles et New-York, *via* Shannon (Irlande) et Montréal.
- Scandinavian Airlines System.*—Entre Stockholm (Suède), Oslo (Norvège), Copenhague (Danemark), Prestwick (Écosse) Gander (T.-N., Canada) et New-York.
- Seaboard and Western Airlines, Inc.*—Entre différents points des États-Unis, Gander et des points au delà.
- T.W.A. (Trans-World Airlines, Inc.).*—Entre différents points des États-Unis, Gander et des points situés à l'étranger.
- United Air Lines, Inc.*—Entre Vancouver (C.-B., Canada) et Seattle (Wash., É.-U.), *via* Bellingham (Wash., É.-U.).
- Western Air Lines, Inc.*—Entre Great-Falls (Mont., É.-U.), Cut-Bank (Mont., É.-U.) et Lethbridge et Edmonton (Alb., Canada), *via* Calgary et Penhold (Alb., Canada).



**Services aériens réguliers
au Canada et avec l'étranger,
novembre 1957**

Sociétés canadiennes ———
Sociétés étrangères - - - - -

Note: Les services doubles sur une même route ne sont pas indiqués.
Les services non réguliers ne sont pas indiqués.



Section 3.—Statistique de l'aviation civile

Infrastructure.—Le tableau 3 indique les terrains d'atterrissage du Canada classés par organisme administratif. Des systèmes d'atterrissage aux instruments, ont été installés à vingt aéroports dont neuf sont des points d'escale régulière pour les services commerciaux internationaux.

3.—Aérodromes, par province, le 31 juillet 1957

NOTA.—Les Règlements de l'Air de 1951 définissent ainsi un aérodrome: superficie terrestre ou maritime déterminée (y compris tous les bâtiments, installations et équipement) destinée à servir entièrement ou en partie à l'arrivée, au départ, au mouvement et à l'entretien des avions. Le présent tableau a été dressé par le Service des cartes aéronautiques (ministère des Mines et des Relevés techniques). Les aérodromes énumérées sont utilisables.

Exploitant	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoires du Nord-Ouest	Yukon	Canada
Terrains d'atterrissage													
Lignes aériennes du Pacifique-Canadien													
Terrestres.....	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1
Maritimes.....	1	—	—	—	2	5	5	1	4	—	4	1	23
Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales													
Terrestres.....	—	—	—	—	—	—	—	2	2	—	—	2	6
Maritimes.....	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	6	2	9
Ministère des Transports													
Terrestres.....	2	1	3	1	10	33	6	7	7	22	10	3	105
Maritimes.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	4	—	6
Municipaux													
Terrestres.....	1	—	2	2	10	17	6	9	10	17	—	—	74
Maritimes.....	—	—	—	—	—	2	—	—	1	4	—	—	7
Provinciaux													
Terrestres.....	1	—	—	—	1	—	—	2	—	1	—	4	9
Maritimes.....	—	—	—	—	—	18	6	2	—	—	—	—	26
Particuliers													
Terrestres.....	—	1	—	4	18	27	3	6	7	4	4	4	78
Maritimes.....	2	—	—	—	21	33	12	1	3	5	4	—	81
Aviation royale du Canada													
Terrestres.....	2	1	2	3	6	12	7	3	9	5	1	2	53
Maritimes.....	1	—	—	—	—	2	—	—	—	1	3	—	7
Marine royale du Canada													
Terrestres.....	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1
Maritimes.....	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1
Armée du Canada													
Terrestres.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	—	5	8
Maritimes.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Armée de l'air des États-Unis													
Terrestres.....	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1
Maritimes.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Marine des États-Unis													
Terrestres.....	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1
Maritimes.....	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1
Total, terrains d'atterrissage													
Terrestres.....	8	3	8	10	45	89	22	29	36	52	15	20	337
Maritimes.....	5	—	1	—	23	60	23	4	9	12	21	3	161
Installations auxiliaires													
Aérodromes à revêtement dur													
Terrestres.....	5	2	8	7	22	44	13	13	15	23	3	2	157
Aérodromes éclairés													
Terrestres.....	6	2	4	4	21	41	10	12	16	23	11	3	153

Contrôle de la circulation aérienne.—Le contrôle de la circulation aérienne (ministère des Transports) a pour fonctions principales d'assurer une circulation aérienne rapide et ordonnée et de prévenir les collisions dans un espace aérien contrôlé et dans la zone de mouvement des aéroports contrôlés. Ces fonctions sont le service de contrôle d'aéroport, le service de l'approche et le service de contrôle régional, ainsi que les services d'information de vol, d'alerte pour les recherches et sauvetage, de déclaration douanière et d'identification des avions.

Le *Contrôle d'aéroport* est particulièrement destiné à assurer un service de contrôle de la circulation aérienne dans le voisinage des principaux aéroports civils où le volume du trafic et le type d'avion, ainsi que les conditions atmosphériques et autres facteurs l'exigent dans l'intérêt de la sécurité. Le service englobe le contrôle de la circulation des piétons et des véhicules sur l'emplacement des manœuvres dans les aéroports. Ce contrôle est réalisé au moyen de communications radiotéléphoniques directes, ou de signaux visuels, à l'intention des avions et des véhicules de surface dans les aéroports contrôlés ou dans les environs. Les tours de contrôle sont situées à Patricia-Bay, Port-Hardy et Vancouver (C.-B.); à Lethbridge, Calgary et Edmonton (Alb.); à Saskatoon et Regina (Sask.); à Winnipeg (Man.); à Lake-Head, Windsor, London, Toronto, Toronto-Island, Ottawa et North-Bay (Ont.); à Montréal, Cartierville, Québec, Val-d'Or, Mont-Joli, et Sept-Îles (P.Q.); à Moncton et Saint-Jean (N.-B.); à Sydney (N.-É.); et à Gander (T.-N.). La plupart fonctionnent en permanence, certaines assurent un service quotidien de 16 heures seulement.

Le *Service de contrôle d'approche* est assuré par les tours de contrôle d'approche de North-Bay et d'Ottawa. Il s'ajoute au service régulier de contrôle d'aéroports de ces régions et consiste à communiquer l'espacement I.F.R. standard aux avions volant selon les règles de vol aux instruments dans les limites de la zone de contrôle d'approche de l'aéroport.

Le *Contrôle régional* est destiné particulièrement à assurer un service de contrôle de la circulation aérienne aux avions volant dans un espace aérien contrôlé lorsque les conditions atmosphériques empêchent le pilote de voir les autres avions ou les obstacles et l'obligent à se fier aux instruments pour se diriger. Ce service est assuré par des centres de contrôle régional à Vancouver (C.-B.), Edmonton (Alb.), Winnipeg (Man.), Toronto (Ont.), Montréal (P.Q.), Moncton (N.-B.) et Goose et Gander (T.-N.). Chacun de ces centres est relié aux tours de contrôle, aux bureaux des stations de radio-alignement et aux bureaux d'exploitation de sa région au moyen d'un vaste réseau de circuits interphoniques ou radiophoniques locaux et interurbains et des installations de communication radiophonique que ces bureaux mettent à la disposition de tous les avions qui ont besoin du service de contrôle régional. Chaque centre est pareillement relié aux centres voisins, y compris ceux des États-Unis, ce qui permet la coordination du contrôle des avions qui traversent plus d'une région. Ce réseau de communications permet à chaque centre de tenir un relevé détaillé continu des mouvements de tous les avions qui manœuvrent selon les règles de vol aux instruments ainsi qu'un relevé général de tous les avions qui manœuvrent selon les règles de vol à vue dans sa région. En plus d'assurer un service de contrôle régional aux avions volant dans l'espace aérien contrôlé au-dessus de Terre-Neuve, le centre de Gander assure ce service sur une distance s'étendant à près de la moitié de l'Atlantique-Nord. Le service de contrôle régional s'étend à quelque 15,000 milles de voies aériennes, de routes aériennes et de voies de contrôle.

L'information de vol a pour but de donner des conseils et des renseignements utiles pour la sûreté et l'efficacité du pilotage, soit: rapports et prévisions atmosphériques, bulletins sur l'état des champs d'atterrissage, données sur les aides à la navigation, renseignements sur la circulation, ravitaillement en essence et moyens de transport, et autres données connexes qui peuvent aider le pilote dans la préparation ou la conduite d'un vol. Ce service est assuré par tous les organes de contrôle de la circulation aérienne, mais surtout par sept centres régionaux, un dans chaque région.

Le service d'*alerte pour recherches et sauvetage* avise immédiatement les organismes appropriés qu'un avion est en perdition ou en danger, et collabore avec ces organismes suivant les nécessités. Les centres de contrôle régional sont chargés d'avertir rapidement ces organismes qu'un avion dont le vol avait été annoncé n'est pas arrivé à destination. Ce service requiert la tenue à jour d'un livre des vols en cours afin que la non-arrivée d'un avion soit repérée immédiatement. Le service est à la disposition de tout pilote qui dépose un plan de vol ou un avis de vol à un organisme de communication quelconque des Services de l'Air du ministère des Transports ou directement à l'un des centres ou à l'une des tours de contrôle de la région.

Le *service de déclaration douanière* est destiné à faciliter les déclarations courantes faites aux organismes douaniers appropriés par les pilotes qui projettent de passer la frontière canado-américaine. Il utilise le réseau de communications de contrôle de la circulation aérienne et des services qu'il relie pour transmettre les requêtes des pilotes qui demandent d'avertir le préposé des douanes à l'aéroport vers lequel ils se dirigent.

Le *service d'identification des avions* est assuré par les centres de contrôle régional pour aider le ministère de la Défense nationale à établir l'identité de tous les avions volant dans des régions déterminées.

Le nombre de vols contrôlés au Canada en 1957 s'est établi à 2,838,066, soit une augmentation de 27 p. 100 sur 1956.

Statistique sommaire d'exploitation.—Le tableau 4 fait voir l'augmentation continue des passagers, du fret et du courrier depuis quelques années.

4.—Statistique de l'aviation civile, 1953-1956

NOTA.—Les chiffres du tableau tiennent compte de l'activité des transporteurs internationaux du Canada et de l'exploitation au Canada des transporteurs étrangers. Ceux des *Annuaire*s précédents ne visaient que les transporteurs canadiens.

Détail	1953 ^r	1954 ^r	1955	1956
Milles de vol				
Payants	64,076,912	61,582,481	83,805,304	101,723,710
Non payants
Total	64,076,912	61,582,481	83,805,304	101,723,710
Passagers				
Payants	2,724,432	2,792,348	3,249,099	3,864,818
Non payants ¹	71,405	73,199	54,076	58,721
Total	2,795,837	2,865,547	3,303,175	3,923,539
Passagers-milles				
Payants	942,269,095	1,066,805,242	1,223,825,448	1,547,279,882
Non payants	45,784,828	49,134,404	57,477,989	61,416,920
Total	988,053,923	1,115,939,646	1,281,303,437	1,608,696,802
Fret				
Payant	177,451,345 liv.	109,299,356	233,561,830	319,260,401
Non payant	5,268,374	5,714,121	7,121,832	7,639,517
Total	182,719,719	115,013,477	240,683,662	326,899,918
Tonnes-milles de fret				
Payantes	11,738,487	14,057,279	18,084,169	22,065,286
Non payantes	2,796,334	3,379,895	3,477,194	3,039,907
Total	14,534,821	17,437,174	21,561,363	25,105,193
Courrier	20,319,952 liv.	24,228,571	26,616,505	27,914,288
Tonnes-milles	6,419,077 nomb.	8,239,855	9,048,610	10,238,458
Heures de vol				
Transport payant	415,698	397,057	530,924	646,902
Transport non payant	26,044	21,516	31,306	37,567
Patrouilles, levés, etc.	83,193	75,760	74,989	87,920
Total	524,935	494,333	637,219	772,389
Consommation d'essence	51,817,843 gall.	53,164,769	77,938,918	102,836,140
Consommation d'huile lubrifiante	649,664	695,642	1,006,154	1,212,361
Aéroports civils autorisés (tous genres)	433	470	495	519
Année terminée le 31 mars				
	1953	1954	1955	1956
Avions civils immatriculés (tous modèles)				
Poids brut				
Jusqu'à 2,000 liv.	1,242	1,331	1,495	1,492
2,001 — 4,000 liv.	567	668	855	876
4,001 — 10,000 liv.	450	488	530	548
10,001 — 20,000 liv.	33	48	49	50
Plus de 20,000 liv.	136	159	219	251
Total, avions	2,428	2,694	3,148	3,217

¹ Comprend les employés qui ne font pas partie de l'équipage.

1.—Statistique de l'aviation civile, 1953-1956—fin

Détail	Année terminée le 31 mars—fin			
	1953 ^r	1954 ^r	1955	1956
Commerciaux				
Jusqu'à 2,000 liv.....	540	550	595	555
2,001 — 4,000 liv.....	279	308	386	409
4,001 — 10,000 liv.....	285	314	328	345
10,001 — 20,000 liv.....	25	30	32	35
Plus de 20,000 liv.....	121	149	199	231
Autres				
Jusqu'à 2,000 liv.....	702	783	900	937
2,000 — 4,000 liv.....	288	350	469	467
4,001 — 10,000 liv.....	165	181	202	203
10,001 — 20,000 liv.....	8	19	17	15
Plus de 20,000 liv.....	15	10	20	20
Personnel de l'aviation civile				
Pilotes commerciaux.....	1,319	1,532	1,712	1,872
Pilotes commerciaux principaux.....	218	337	342	335
Pilotes de ligne.....	458	589	663	778
Pilotes de planeurs.....	107	136	162	208
Pilotes de transport.....	269	—	—	—
Pilotes privés.....	4,483	4,508	5,034	5,402
Navigateurs.....	43	53	57	64
Contrôleurs de la circulation aérienne.....	183	199	244	284
Mécaniciens navigants.....	1,418	1,429	1,448	1,619
Mécaniciens d'entretien d'avion.....	—	—	24	26

Le tableau 5 présente la statistique de l'aviation civile, par genre de service, pour l'année 1956. La définition des services réguliers et non réguliers est donnée à la page 892. Les données relatives aux transporteurs internationaux comprennent le trafic sur territoire canadien des exploitants canadiens et étrangers; y figurent également un faible trafic à travers le territoire canadien et entre stations étrangères.

5.—Statistique sommaire de l'aviation civile, par genre de service, 1956

Détail	Transporteurs canadiens			Étrangers internationaux	Total
	Services internationaux ¹	Services réguliers	Services non réguliers et autres		
Milles de vol—transport payant nomb.	16,425,566	52,688,993	29,322,935	3,286,216	101,723,710
Passagers.....	683,890	2,204,752	481,325	553,572	3,923,539
Payants.....	682,973	2,196,090	441,642	544,113	3,864,818
Non payants.....	917	8,662	39,683	9,459	58,721
Passagers-milles ² nomb.	551,298,705	982,723,410	5,503,886	69,170,801	1,608,696,802
Payants.....	534,176,586	941,074,180	5,389,007	66,640,109	1,547,279,882
Non payants.....	17,122,119	41,649,230	114,879	2,530,692	61,416,920
Fret..... liv.	15,729,067	136,469,191	163,540,340	9,942,801	326,899,918 ³
Payants.....	15,140,878	131,167,751	162,476,287	9,257,266	319,260,401 ³
Non payants.....	588,189	5,301,440	1,064,053	685,535	7,639,517 ³
Tonnes-milles de fret.....	9,038,924	14,656,150	175,683	925,539	25,105,193 ³
Payants.....	8,214,214	12,641,612	151,849	748,714	22,065,286 ³
Non payants.....	824,710	2,014,538	23,834	176,825	3,039,907
Matières postales..... liv.	2,156,291	22,131,279	1,282,709	2,344,009	27,914,288
Tonnes-milles..... nomb.	1,943,769	7,861,272	89,063	344,354	10,238,458
Heures de vol.....	69,735	326,207	360,892	15,555	772,389
Transport payant.....	67,946	302,507	260,983	15,466	646,902
Transport non payant.....	1,789	18,885	16,804	89	37,567
Patrouilles, levés, etc.....	—	4,815	33,115	—	87,920
Consommation d'essence..... gall.	14,027,597	58,059,860	11,342,890	19,405,793	102,836,140
Consommation d'huile lubrifiante.....	189,979	648,445	164,250	209,687	1,212,361

¹ Comprend les services continentaux. ² Ne comprend pas l'affrètement dont les chiffres ne sont pas connus. ³ Comprend le fret, l'excédent de bagages et les messageries.

6.—Immobilisations du ministère des Transports dans les services de l'air, 31 mars 1954-1956

NOTA.—D'après les dossiers du ministère des Transports.

Détail	1954 ^r	1955	1956	Total au 31 mars 1956
	\$	\$	\$	\$
Voies aériennes et aéroports	5,018,432	6,381,392	17,866,722	306,682,987
Aviation civile—				
Crédits au compte de capital	8,022,940	10,229,143	20,380,084	} 279,075,863
Crédits reportés d'autres ministères	—	131,000	187,736	
Biens cédés à la Corporation de disposition des biens de la Couronne	Cr. 4,792,762	Cr. 6,291,708	Cr. 4,589,963	
Biens radiés (désuétude, perte ou abandon)	—	124,477	Cr. 830,678	
Division des télécommunications (aides radio à la navigation aérienne)—				
Crédits au compte de capital	1,909,395	2,188,480	2,726,143	} 27,607,124
Biens cédés à la Corporation de disposition des biens de la Couronne	—	—	Cr. 6,600	
Biens radiés (désuétude, perte ou abandon)	Cr. 121,141	—	—	
Division des télécommunications (sans les aides radio à la navigation aérienne)	1,029,163	1,549,058	1,155,957	20,237,915
Loi et règlements sur la radio	287,946	251,254	196,257	1,115,367
Aides radio à la navigation maritime	380,456	555,444	477,455	3,172,477
Réseau de communications du Nord-Ouest	361,218	803,855	485,414	} 15,950,071
Crédits reportés à d'autres ministères	Cr. 457	—	—	
Biens cédés à la Corporation de disposition des biens de la Couronne	—	Cr. 11,805	Cr. 2,031	
Biens radiés (désuétude, perte ou abandon)	—	Cr. 49,690	Cr. 1,138	
Services météorologiques	907,440	915,604	1,304,285	5,867,463
Crédits au compte de capital	907,440	915,604	1,057,686	} 5,867,463
Crédits reportés d'autres ministères fédéraux	—	—	246,599	
Service aérien transatlantique de l'État	—	—	Cr. 4,788,369	—
Total	6,955,035	8,846,054	15,538,595	332,788,365

7.—Dépenses et recettes du ministère des Transports pour les services de l'air, années terminées le 31 mars 1954-1956

NOTA.—D'après les dossiers du ministère des Transports

Détail	1954	1955	1956
	\$	\$	\$
Dépenses			
Commission des transports aériens	356,563	268,287	247,552
Administration des services de l'air	230,203	244,439	670,123
Division de l'aviation civile (y compris les aides radio à la navigation aérienne)	17,890,349	18,499,590	19,389,446
Contrôle de l'aviation civile	909,600	1,000,885	1,035,412
Services de construction—administration	785,246	874,554	793,273
Subventions aux aéroclubs	307,250	335,050	301,750
Subventions au Conseil national de recherches	50,000	—	—
Voies aériennes et aéroports, fonctionnement et entretien			
Dépenses ordinaires	8,790,905	8,764,906	9,081,301
Aides radio à l'aviation	5,178,689	5,578,798	5,874,174
Contributions destinées à aider les municipalités	142,192	98,170	80,097
Contribution à l'État de Michigan	15,000	24,900	19,780
Contribution à l'Organisation de l'aviation civile internationale (balises aéronautiques de l'Islande)	38,319	38,398	29,138
Contribution au Danemark (services de navigation aérienne de l'Atlantique-Nord aux îles Féroé et au Groenland)	67,608	61,328	48,865
Contribution au Conseil du transport aérien du Pacifique-Sud	122,500	122,500	122,500
Contributions pour l'aménagement de terrains d'atterrissage dans les régions minières	40,000	2,000	80,510
Contrôle de la circulation sur les voies aériennes et aux aéroports	1,443,040	1,598,101	1,922,646

7.—Dépenses et recettes du ministère des Transports pour les services de l'air, années terminées le 31 mars 1954-1956—suite

Détail	1954	1955	1956
	\$	\$	\$
Dépenses—fin			
Division des télécommunications (sans les aides radio à la navigation aérienne)	5,487,823	4,623,622	4,574,196
Application de la loi et des règlements sur la radio	1,026,209	1,420,455	1,555,992
Aides radioélectriques à la navigation maritime	2,135,890	2,308,412	2,274,286
Suppression du brouillage radiophonique	375,307	—	—
Délivrance de permis de récepteur radiophonique	40,862	—	—
Service télégraphique et téléphonique			
Administration, fonctionnement et entretien	1,438,997	556,293	444,871
Construction et améliorations	470,558	338,462	299,047
Services météorologiques, fonctionnement et entretien	6,336,415	6,860,870	7,326,209
Total, dépenses	30,301,353	30,496,808	32,207,526
Revenus et recettes			
Administration des services aéronautiques	3	44	1
Aviation civile (y compris les aides radio à la navigation aérienne)	5,823,535	6,025,233	6,953,032
Brevets de pilote privé	6,333	10,705	17,575
Droits d'immatriculation des avions	5,237	6,277	7,060
Permis d'aéroport	391	231	321
Certificats d'aéronavigabilité	1,830	1,529	2,190
Amendes—loi et règlements de l'aéronautique	1,775	1,633	4,668
Droits d'atterrissage	2,267,717	2,211,046	2,841,371
Location aux aéroports	632,554	792,716	734,410
Location d'espace à l'extérieur et à l'intérieur des hangars	558,432	564,157	512,105
Location d'équipement	8,552	8,263	13,172
Location—locaux des employés	263,663	290,121	328,006
Loyers divers	56,801	75,574	71,062
Service d'énergie	76,950	79,574	95,083
Concessions			
Essence et huile	502,102	530,990	707,312
Taxi	37,282	43,838	56,781
Téléphone	8,208	9,445	11,999
Restaurants et casse-croûte	13,407	13,931	51,374
Terrain de stationnement des automobiles	—	—	43,378
Autres	74,455	82,886	74,106
Service de téléphone	8,583	18,657	18,592
Service de radio air-sol	396,288	357,941	374,573
Taxes des dépêches radiophoniques	34,665	18,078	55,437
Recettes de mess	22,497	20,669	30,610
Ventes diverses	17,649	47,443	23,945
Entretien des avions autres que les réparations	5	—	—
Tourniquets de toit d'observation	19,677	20,296	25,243
Recettes diverses	96,958	132,954	107,524
Aéroport de Gander			
Services du mess	18,436	21,039	22,544
Hôtel	32,135	39,511	39,775
Skyways Club	2,822	5	—
Ventes de charbon	29,408	30,683	21,953
Service de pension du mess	20,470	23,265	23,878
Restaurant (hôtel)	82,814	62,555	56,799
Bar (hôtel)	59,021	46,063	52,974
Casse-croûte du Skyways Club	14,942	54	—
Bar du Skyways Club	4,377	—	—
Buanderie	1,520	—	—
Établissement de nettoyage à sec	12	—	—
Services recouvrables	78,020	44,548	22,896
Chauffage	189,190	185,304	192,593
Électricité	114,584	140,602	150,300
Boulangerie	7,130	—	—
Services sanitaires	8,965	3,730	3,006
Service d'autobus	3,262	5,270	8,124
Prélèvement des cotisations	441	457	465
Profits nets des fournisseurs commerciaux	9,354	26,773	97,682
Remboursement de dépenses de l'année précédente	34,609	56,420	52,166
Division des télécommunications (sans les aides radio à la navigation aérienne)	1,566,023	2,831,154	1,331,027
Droits d'examen, opérateurs radio	1,572	1,902	1,703
Licences, stations de radio			
Station d'aéronef	13,033	15,142	16,825
Station expérimentale d'amateur	17,415	18,859	16,925

7.—Dépenses et recettes du ministère des Transports pour les services de l'air, années terminées le 31 mars 1954-1956—fin

Détail	1954	1955	1956
	\$	\$	\$
Revenus et recettes—fin			
Division des télécommunications (sans les aides radio à la navigation aérienne)—fin			
Licences, stations de radio—fin			
Station réceptrice commerciale.....	139	211	624
Station expérimentale.....	1,012	1,350	1,280
Station côtière à service restreint.....	350	900	950
Station commerciale privée de la police municipale.....	313	366	413
Station commerciale privée.....	73,882	88,325	106,202
Station commerciale publique.....	11,190	14,290	18,915
Station de navire.....	35,467	37,944	42,033
Stations réceptrices d'émissions commerciales.....	—	—	1,289
Station d'école technique ou de formation.....	25	40	32
Vente de publications sur les transports.....	1,259	2,545	2,816
Amendes, loi et règlements sur la radio.....	1,826	220	196
Taxes des dépêches radiophoniques			
Stations côtières du ministère des Transports.....	172,470	160,888	126,613
Stations côtières Marconi.....	77,684	81,609	86,097
Location de logements			
Employés.....	26,122	30,143	28,621
Autres.....	4,326	2,669	1,881
Taxe des services télégraphiques et téléphoniques.....	952,687	524,641	203,467
Vente des aménagements de Colombie-Britannique.....	—	1,500,000	—
Vente des lignes terrestres de Maniwaki—Ste-Thérèse.....	—	7,500	—
Vente du réseau Mount-Hayes—Sandspit.....	—	—	35,000
Recettes de mess.....	327	60	3,899
Divers.....	19,764	4,670	6,336
Réseau des communications du Nord-Ouest.....	121,592	300,962	592,202
Remboursement de dépenses de l'année précédente.....	33,574	35,918	36,708
Division des services météorologiques	41,532	39,719	58,773
Location de logements			
Employés.....	20,262	23,041	26,429
Autres.....	3,399	3,731	4,301
Vente de publications sur les transports.....	3,405	2,429	2,063
Taxes des dépêches radiophoniques commerciales—Stations côtières du ministère des Transports.....	688	843	3,042
Stations de communications entre bureaux.....	350	321	2,506
Service d'énergie.....	754	367	474
Divers.....	6,296	760	12,079
Remboursement de dépenses de l'année précédente.....	6,378	8,227	7,879
Total, revenus et recettes	7,431,099	8,896,150	8,342,853

Il n'existe pas de données statistiques sur les frais d'exploitation aéronautique des administrations fédérales et provinciales ou des particuliers, mais les immobilisations en bâtiments et matériel des transporteurs commerciaux sont indiquées, pour la fin de 1954 et 1955, au tableau 8.

8.—Immobilisations, recettes et dépenses des transporteurs commerciaux aériens assurant des services réguliers et autres, 1954 et 1955

Détail	1954			1955		
	Services réguliers ¹	Autres	Total	Services réguliers ¹	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Matériel et bâtiments	37,927,946	5,020,059	42,948,005	52,850,072	9,830,249	62,680,321
Avions.....	20,625,272	3,069,903	23,695,175	30,667,114	5,600,300	36,267,414
Moteurs d'avion.....	6,557,267	571,122	7,128,389	9,146,254	1,252,040	10,398,294
Bâtiments et améliorations.....	6,438,750	734,074	7,172,824	7,069,640	1,194,005	8,263,645
Divers.....	4,306,657	644,960	4,951,617	5,967,064	1,783,904	7,750,968
Recettes et dépenses						
Recettes.....	90,730,262	18,134,027	108,864,289	114,641,750	38,097,268	152,739,018
Dépenses.....	89,076,669	17,910,700	106,987,369	110,963,062	35,691,752	146,654,814

¹ Comprend les services internationaux, continentaux, transatlantiques et transpacifiques canadiens.

Employés et salaires.—Le personnel breveté de l'aviation civile de ces dernières années est indiqué au tableau 4, p. 898. Toutefois, les chiffres du tableau 9 comprennent les pilotes et les mécaniciens au service de l'État et des particuliers, de même que ceux qui ne sont pas des employés au sens ordinaire du mot.

9.—Employés et salaires de l'aviation civile, 1955

Catégorie d'employés	Services réguliers		Services non réguliers		Total	
	Employés	Salaires	Employés	Salaires	Employés	Salaires
		\$		\$		\$
Directeurs généraux.....	740	4,957,817	149	994,687	889	5,952,504
Commis.....	1,480	4,141,462	174	469,006	1,654	4,610,468
Pilotes.....	409	4,753,793	578	3,238,968	987	7,992,761
Co-pilotes.....	404	2,318,764	77	422,730	481	2,741,494
Expéditeurs.....	121	625,442	47	153,249	168	778,691
Opérateurs des transmissions.....	820	2,548,536	39	112,557	859	2,661,093
Maîtres d'hôtel et autres.....	509	1,720,555	9	21,691	518	1,742,246
Mécaniciens navigants.....	503	2,552,321	306	1,232,458	809	3,784,779
Mécaniciens.....	2,588	10,582,937	331	1,044,905	2,919	11,627,842
Employés d'aéroport.....	1,824	6,157,205	136	355,372	1,960	6,512,577
Employés des magasins.....	300	996,724	46	144,811	346	1,141,535
Autres employés.....	1,419	5,359,286	262	615,623	1,681	5,974,909
Total¹.....	11,117	46,714,842	2,154	8,806,057	13,271	55,520,899

¹ Sans 512 employés de transporteurs étrangers domiciliés au Canada.

PARTIE VI.—PIPELINES DE PÉTROLE ET DE GAZ*

Un article spécial sur l'origine et les progrès de la construction des pipelines au Canada a paru dans l'*Annuaire* de 1954, pp. 880-890, et des renseignements supplémentaires ont été donnés dans les éditions suivantes. Les lignes qui suivent complètent l'exposé de la situation jusqu'au milieu de 1957.

Section 1.—Construction de pipelines

Pipelines de pétrole.—Presque tout le transport du pétrole brut, tant canadien qu'importé, se fait au Canada par un réseau de pipelines qui relie les batteries, les raffineries et les ports. Ce moyen de transport a pris une extension rapide en ces dernières années; l'ensemble du réseau comprenait, à la fin de 1956, 7,321 milles de pipelines, sans compter les conduites de dérivation installées parallèlement au pipeline initial pour en augmenter la capacité de transport. La plus grande partie de ce réseau, soit 5,807 milles, est située au Canada, alors que le reste se trouve aux États-Unis où il sert exclusivement au transport du pétrole brut canadien.

Le pipeline principal de l'*Interprovincial Pipe Line Company* et celui de la *Trans Mountain Oil Pipe Line Company*, qui partent tous deux d'Edmonton (Alb.), constituent les deux éléments principaux du réseau. Le pétrole brut des gisements environnants parvient à la tête de ligne d'Edmonton par six pipelines d'alimentation exploités par les compagnies suivantes: *Britamoil Pipe Line Company Limited*, *Pembina Pipe Line Limited*, *Imperial Pipeline Company Limited*, *Edmonton Pipeline Company Limited*, *Interprovincial Pipe Line Company* et *Texaco Exploration Company*.

Interprovincial Pipeline.—Le pipeline interprovincial, entre Edmonton et Sarnia (Ont.), mesure 1,765 milles. Il recueille le pétrole brut des trois provinces des Prairies et en livre une partie le long du parcours. En 1957, il a été prolongé jusqu'à Toronto (156 milles). L'entreprise reçoit du pétrole de la Saskatchewan de deux compagnies de pipelines: la *Mid-Saskatchewan Pipe Lines Limited*, à Ermine, et la *South Saskatchewan Pipe Line Company*, à Regina. Elle en livre par contre à deux autres réseaux: la *B. A. Saskatchewan Pipe Line Limited*, à Stony-Beach, et la *Saskatoon Pipe Line Company*, à Mildren, ainsi qu'à des raffineries de Regina. Le pétrole brut des nouveaux champs pétro-

* Rédigé par R. B. Toombs, ingénieur en pétrole, ministère des Mines et des Relevés techniques, Ottawa.

lifères du sud-est de la Saskatchewan est livré par la *Westspur Pipeline Company*, dont le pipeline se raccorde à celui de l'*Interprovincial* à Cromer (Man.), où s'opère également le raccordement avec le réseau de la *Trans-Prairie Pipeline Limited* qui dessert les gisements du Manitoba. Au Manitoba, l'*Interprovincial* livre du pétrole à Brandon et à la *Winnipeg Pipeline Company*, à Gretna. Aux États-Unis, il dessert St-Paul (Minn.) par l'intermédiaire d'un pipeline de raccordement et livre du pétrole à Wrenshall (Minn.), Superior (Wis.), ainsi qu'à West-Branch, Midland et Bay-City (Mich.).

On a construit en 1956 une conduite de dérivation de 24 pouces, longue de 67 milles, et une autre de 26 pouces, longue de 52 milles, de sorte que Regina et Clearbrook (Minn.) sont maintenant reliées par un pipeline double. On a augmenté la capacité de pompage et construit des réservoirs d'emmagasinage supplémentaires à Cromer. On a en outre entrepris la réalisation d'une seconde station de pompage à Indian-River (Mich.).

Les chiffres ci-après représentent la capacité du pipeline, exprimée en barils par jour, telle qu'elle était à la fin de 1956 entre les points suivants: Edmonton à Regina, 217,000; Regina à Cromer, 193,000; Cromer à Gretna, 241,000; Gretna à Superior, 212,000; Superior à Sarnia, 147,000. Les livraisons brutes aux régions desservies par le pipeline ont atteint les chiffres suivants: ouest du Canada, 33,700,000 bar.; raffineries des États-Unis, 16,900,000 bar.; bateaux-citernes, à Superior, 5,600,000 bar.; est du Canada, 40,500,000 bar. Les tarifs étaient, d'Edmonton à Regina, Gretna, Superior et Sarnia, respectivement de 23½, 36, 44 et 64c. le baril. Il était de 48c. de Cromer à Sarnia.

Trans Mountain Pipeline.—Le pipeline de cette compagnie dessert la région située à l'ouest d'Edmonton. En plus d'être approvisionné à Edmonton par les six pipelines d'alimentation, il est raccordé, à Edson (Alb.), à un pipeline qui lui apporte le pétrole brut de la région de Sturgeon-Lake, en Alberta. La compagnie ne fait aucune livraison en Alberta; par contre, tout le brut qu'elle transporte vient de cette province. Elle livre du pétrole aux raffineries de Kamloops et de Vancouver (C.-B.), ainsi qu'à celles de Ferndale et d'Anacortes, dans l'État de Washington. Elle peut également en livrer aux bateaux-citernes dans un bassin de chargement à Vancouver.

Au cours de 1956, on a entrepris la construction de deux stations permanentes de pompage à Jasper et à Gainford (Alb.); mais vers le milieu de l'année, il a fallu installer deux stations provisoires afin de répondre aux demandes de pétrole brut, ce qui a porté la capacité du pipeline de 150,000 à 185,000 barils par jour. En novembre, le feu détruisait la station provisoire de pompage de Jasper et la capacité du pipeline s'en trouvait réduite. Toutefois, la station permanente de Jasper, terminée au début de 1957, ramenait à 185,000 barils par jour au moins la capacité du pipeline. La construction d'une station de pompage à Laurel permit de porter à 200,000 barils par jour la capacité du pipeline qui dessert l'État de Washington.

Les livraisons de la compagnie en 1956 ont atteint, au total, 47,251,641 barils, dont 46.1 p. 100 ont été livrés aux raffineries canadiennes et 40.7 p. 100 aux raffineries de l'État de Washington, le reste (13.2 p. 100) constituant des expéditions maritimes. C'était la première année que du pétrole brut était expédié par mer du pipeline de la *Trans Mountain*. Au cours de l'année, 53 bateaux-citernes ont été chargés à Vancouver. Les tarifs étaient, d'Edmonton ou Edson à Kamloops, Vancouver, Ferndale et Anacortes, respectivement de 43, 45, 47 et 47c. le baril. La taxe de chargement maritime, à Vancouver, était de 2¼c. le baril.

Autres pipelines de pétrole.—La mise en service, au cours de 1956, de 728 autres milles de pipelines de pétrole illustre bien l'essor que connaît cette industrie. La *Pembina Pipe Line Limited* a installé 153 milles de pipelines en vue de desservir le gisement de Pembina, en Alberta, qui prend de plus en plus d'expansion. La construction de la station de pompage principale a été terminée, et environ 32,120,000 barils de pétrole sont passés par le pipeline de cette compagnie au cours de l'année. La *Peace River Pipe Line Company Limited* a terminé l'installation de 107 milles de pipelines principaux et de 37 milles de pipelines collecteurs qui relient les champs pétrolifères de Sturgeon-Lake, Sturgeon-Lake-South et Little-Smoky, en Alberta, au pipeline de la *Trans Mountain*, à Edson. La compagnie a commencé ses livraisons en mars, et, au cours de 1956, 1,824,000 barils de pétrole sont passés par ses pipelines. La *Cremona Pipelines Limited* a construit un pipeline

principal reliant à Calgary le champ de Sundre, à 65 milles au nord-ouest de la ville. Ce pipeline acheminera également vers Calgary le brut des champs de Westward-Ho, Har-mattan et Elkton, en Alberta. La *Britamoil Pipeline Company Limited*, autrefois la *Canadian Gulf Pipe Line Company*, a prolongé son réseau jusqu'à West-Drumheller, à 35 milles au sud du champ pétrolifère de Fenn-Big Valley. La *Rangeland Pipe Line Company Limited* a construit un pipeline collecteur de 50 milles de longueur et un pipeline principal de 10 milles de longueur reliant les champs de West-Joffre, Bentley, Gilby et West-Gilby, en Alberta, à Rimbey (Alb.), où le réseau se raccorde au pipeline de la *Texaco Exploration Company* qui aboutit à Edmonton.

Dans le sud-ouest de la Saskatchewan, la *South Saskatchewan Pipe Line Company* a installé un pipeline principal de 59 milles qui relie les champs pétrolifères de Dollard, Léon-Lake, Instow, Bone-Creek, Gull-Lake et North-Premier au pipeline principal que la compagnie possédait déjà au champ de Cantuar. Ce pipeline peut livrer jusqu'à 28,000 barils par jour au réseau de l'*Interprovincial* à Regina. La *Westspur Pipe Line Company*, pour sa part, terminait en juillet 1956 la construction d'un nouveau pipeline destiné à desservir les gisements du sud-est de la Saskatchewan. Au cours des six derniers mois de l'année, 3,928,330 barils de pétrole brut, au total, ont été transportés des champs pétrolifères de Midale, Steelman, Frobisher, Alida, Kingsford, Nottingham, Ingoldsby, Rosebank et Edenvale jusqu'à la station réceptrice de l'*Interprovincial* située à Cromer (Man.). En décembre, la *Trans-Prairie Pipelines Limited* a achevé l'installation d'un pipeline de 25 milles de longueur qui est raccordé au pipeline de la *Westspur*, au champ Midale, et qui transporte le brut des gisements de Weyburn et de Halbrite.

La *Sarnia Products Pipe Line*, division de l'*Imperial Oil Limited* et propriétaire de l'un des trois pipelines de produits pétroliers en Ontario, a construit entre Waterdown et Toronto-Nord une conduite de dérivation de 12 pouces et longue de 38.5 milles. Elle a également ajouté des pompes à ses trois stations de pompage, portant la capacité à 76,000 barils par jour. La *Trans-Northern Pipe Line Company Limited* a porté la capacité de transport de son pipeline Montréal-Toronto-Hamilton de 50,000 à 65,000 barils par jour.

Pipelines de gaz naturel.—Au cours de 1956, la *Westcoast Transmission Company Limited* et la *Trans-Canada Pipe Lines Limited* ont commencé la construction de pipelines qui livreront le gaz naturel de l'Alberta respectivement à l'est et à l'ouest du Canada. C'est là l'événement le plus important de l'année dans l'industrie des pipelines.

Westcoast Transmission Pipeline.—A la fin de 1956, la *Westcoast Transmission* avait terminé environ 70 p. 100 des 650 milles de pipeline principal de 30 pouces qui, de Taylor, dans le nord-est de la Colombie-Britannique, se rendra jusqu'à Vancouver et à la frontière américaine près de Huntingdon (C.-B.). D'après les calculs, ce pipeline aura une capacité initiale de 400,000,000 pi. cu. de gaz par jour, dont les trois quarts sont destinés à desservir le nord-ouest des États-Unis par l'intermédiaire de la *Pacific Northwest Pipeline Corporation*. En prévision de la livraison de gaz naturel canadien par la *Westcoast*, la *British Columbia Electric Company* a converti le réseau de gaz manufacturé de la région de Vancouver au gaz naturel, l'a agrandi et a commencé à recevoir le gaz des États-Unis par l'intermédiaire d'un court pipeline de la *Westcoast Transmission*, raccordé au réseau de la *Pacific Northwest*. Lorsque le pipeline de la *Westcoast* sera terminé, la *B. C. Electric* recevra du gaz naturel canadien, et le courant de gaz venant des États-Unis sera alors inversé. Une seconde compagnie, l'*Inland Natural Gas Company Limited*, a reçu la permission de construire un réseau de transport afin de desservir les régions de la vallée d'Okanagan, de West-Kootenay et de Cariboo, dans la Colombie-Britannique, avec du gaz venant du pipeline de la *Westcoast*.

La *Westcoast* a signé avec les producteurs de la région de Rivière-la-Paix des contrats d'achat pour 20 ans qui prévoient un approvisionnement de 450,000,000 pi. cu. de gaz par jour. Le prix de base payable aux producteurs pendant les cinq premières années, à compter du 1^{er} janvier 1958, est de 10c. le mille pi. cu., avec une augmentation de ¼c. par année jusqu'à un maximum de 12½c. le mille pi. cu. La *B. C. Electric* et l'*Inland Natural Gas*, après la période initiale d'établissement, paieront 30½c. le mille, avec un facteur de charge de 100 p. 100. Les ventes à la *Pacific Northwest Pipeline*, lorsque le volume atteindra

400,000,000 pi. cu. par jour, se feront au prix de 22c. le mille pi. cu. avec un facteur de charge de 90 p. 100, en vertu d'un contrat initial, et au prix de 25c., avec un facteur de charge de 90 p. 100, en vertu d'un second contrat relatif à des livraisons supplémentaires en 1959.

Trans-Canada Pipeline.—Cette compagnie a commencé en 1956 la construction d'un pipeline, long de 2,294 milles, qui part d'un endroit situé près de Burstall (Sask.) pour aboutir à Montréal, avec embranchement sur Ottawa. La construction ne commença qu'en juin, après que la compagnie eût reçu un prêt temporaire du gouvernement canadien. Par suite des retards de livraison entraînés par une grève survenue dans l'industrie de l'acier aux États-Unis, on n'avait réussi à poser que 230 milles de conduites de 34 pouces lorsque l'hiver vint interrompre les travaux. Pour approvisionner en gaz le pipeline de la *Trans-Canada*, l'*Alberta Gas Trunk Line Limited* a construit 34 milles de pipelines qui relient le champ de gaz de Bindloss, à une soixantaine de milles au nord de Medicine-Hat, à la tête de ligne d'admission de la *Trans-Canada*. L'*Alberta Gas Trunk* construira et exploitera tous les pipelines d'alimentation de l'Alberta qui approvisionneront le pipeline de la *Trans-Canada*.

Au cours de 1956, la *Trans-Canada* a signé des contrats de vente de gaz avec cinq grandes compagnies distributrices: la *Winnipeg and Central Gas Company*, la *Northern Ontario Natural Gas Company*, la *Consumers' Gas Company of Toronto*, l'*Union Gas Company of Canada* et la *Quebec Natural Gas Company*.

Autres pipelines de gaz naturel.—En Alberta, la *North Canadian Oils Limited* a terminé l'installation d'un pipeline de 10 pouces, de 136 milles de longueur, entre la tête de ligne de gaz de Wabamun, à 40 milles à l'ouest d'Edmonton, et Hinton. Sa capacité maximum sera de 70,000,000 pi. cu. par jour. La *South Alberta Pipe Lines Limited* a terminé un pipeline de 46 milles, qui part du champ de gas d'Etzikom pour se rendre à Medicine-Hat et y desservir une usine de produits chimiques. La *Canadian Western Natural Gas Company* a allongé son réseau de 111 milles afin de desservir quatre centres de la région de Lethbridge et sept centres de la région de Calgary.

La *Saskatchewan Power Corporation* a construit un pipeline de transport entre la région de Swift-Current et Moose-Jaw, et a prolongé ses lignes de distribution dans le nord jusqu'à North-Battleford et Humboldt, desservant plusieurs villes sur le parcours. Elle a posé 435 milles de conduites en 1956.

Dans le sud-ouest de l'Ontario, la *Consumers' Gas Company of Toronto*, l'*Union Gas Company of Canada Limited*, la *Dominion Natural Gas Company* et plusieurs services publics de moindre importance ont agrandi leurs réseaux en 1956 afin de se préparer à recevoir des approvisionnements plus grands de gaz naturel lorsque le pipeline de la *Trans-Canada*, venant de l'Alberta, sera achevé. En tout, 436 milles de pipelines collecteurs, transmetteurs et distributeurs ont été construits en Ontario et mis en service.

Section.—Statistiques des pipelines de pétrole*

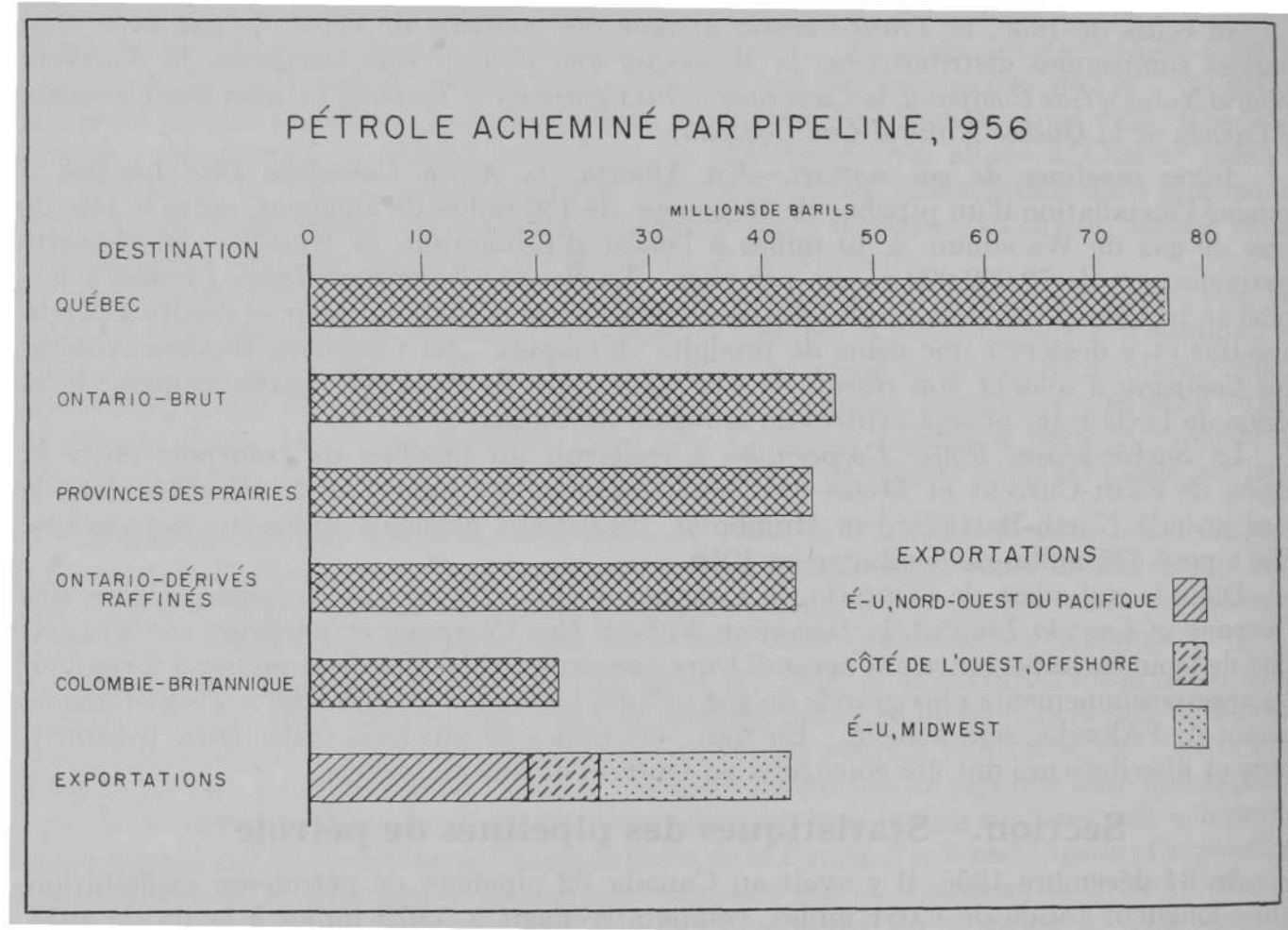
Au 31 décembre 1956, il y avait au Canada 32 pipelines de pétrole en exploitation, d'une longueur totale de 6,051 milles, comparativement à 5,079 milles à la fin de 1955. Les livraisons par pipeline indiquées au tableau 1 ont été faites à des transporteurs autres que des compagnies de pipelines, à des pipelines étrangers et à des stations terminales, dont des raffineries et des centres de distribution. Avant 1950, les livraisons étaient de peu d'importance; on ne dispose d'ailleurs pas de données statistiques permettant d'établir la comparaison, principalement parce que les grands pipelines n'étaient pas alors en exploitation. Les livraisons nettes des réseaux collecteurs en Alberta ont diminué brusquement après la mise en service du réseau interprovincial en 1950, étant donné que le nouveau pipeline principal transportait désormais la plus grande partie du pétrole transporté auparavant vers l'est par wagon-citerne.

En 1956, les recettes d'exploitation de tous les pipelines de pétrole, à l'exception de l'*Amurex Oil Development Company*, de l'*Anglo American Exploration Company*, de la *Green River Exploration Company*, de la *Mobil Oil of Canada Limited* et de la *Sarnia Products Line*, se sont élevées, au total, à \$78,316,555, contre \$58,952,816 en 1955.

* Les données statistiques des pipelines de pétrole figurent plus en détail dans le rapport mensuel du Bureau fédéral de la statistique, intitulé *Pipe Lines (Oil) Statistics*.

1.—Pétrole acheminé par pipeline, 1952-1957

Destination	1952	1953	1954	1955	1956	1957 ¹
	barils	barils	barils	barils	barils	barils
Colombie-Britannique.....	—	1,540,011	13,612,931	19,309,150	21,809,740	17,341,046
Côte nord-ouest des É.-U. (à Sumas, C.-B.).....	—	—	953,403	11,408,992	19,211,435	19,194,536
Expédition offshore de la côte ouest. Alberta ²	—	—	—	—	6,230,466	6,904,960
Saskatchewan.....	16,053,757	16,984,749	16,452,608	18,518,740	17,830,462	9,115,600
Manitoba.....	11,164,892	14,189,654	14,191,691	15,543,202	16,732,869	11,999,034
Midwest américain (à Gretna, Man.)	6,109,550	6,158,508	6,743,309	7,514,552	9,961,540	6,958,803
Ontario, brut.....	1,424,456	2,507,314	1,435,895	5,246,832	16,867,189	14,030,060
Ontario, raffiné.....	20,096,308	28,016,817	33,340,688	41,148,261	46,515,517	30,628,218
Québec.....	3,093,944	24,868,257	32,441,988	37,894,021	43,022,682	29,820,971
Québec.....	49,852,761	53,038,461	53,323,422	67,691,018	76,758,440	55,719,244
Total, expéditions nettes.....	107,795,668	147,303,771	172,495,935	224,274,768	274,940,340	201,712,472

¹ Huit premiers mois seulement.² Comprend l'essence naturelle.

Les chiffres se rapportant au personnel et aux recettes, dans le tableau 2, ne comprennent pas huit pipelines exploités en tant que services des compagnies pétrolières et dont les employés sont payés par ces compagnies.

2.—Statistique d'exploitation des pipelines de pétrole, 1954-1956

Détail	1954	1955	1956
Débit brut moyen par jour			
pipelines collecteurs..... barils	193,308	309,467	419,342
pipelines principaux..... " "	567,940	778,036	1,014,353
Milles-barils (pipelines principaux)..... millions	61,912	83,693	110,992
Moyenne de milles par baril (pipelines principaux)..... nombre	299	295	299
Nombre d'employés..... "	1,185	1,267	1,500
Salaires..... \$	5,503,329	6,196,071	7,929,889
Heures de travail des salariés (y compris les heures supplémentaires)..... nombre	621,700	683,861	834,493
Recettes d'exploitation..... \$	41,765,773 ^r	58,952,816	78,316,555

CHAPITRE XX.—COMMUNICATIONS

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
Partie I.—Réglementation officielle des moyens de communication.....	907	Sous-section 1. Services de radio.....	918
Partie II.—Communications par fil.....	908	Sous-section 2. Services de télécommunication extérieurs.....	920
SECTION 1. TÉLÉGRAPHES.....	908	SECTION 2. AUTRES SERVICES DE RADIO-COMMUNICATION: GOUVERNEMENTAUX, DIVERS ET COMMERCIAUX.....	921
SECTION 2. TÉLÉPHONES.....	909	SECTION 3. LA RADIODIFFUSION AU CANADA	923
SECTION 3. SERVICE FÉDÉRAL DE TÉLÉGRAPHÉ ET DE TÉLÉPHONE.....	913	Partie IV.—Les Postes.....	930
Partie III.—Radiocommunications.....	914	Partie V.—La presse.....	938
SECTION 1. SERVICES FÉDÉRAUX DE RADIO-COMMUNICATION.....	914	ARTICLE SPÉCIAL: Le journalisme au Canada, 1752-1900.....	942
ARTICLE SPÉCIAL: La division des télécommunications du ministère des Transports.....	916		

NOTA.—On trouvera face à la page 1 du présent volume la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

PARTIE I.—RÉGLEMENTATION OFFICIELLE DES MOYENS DE COMMUNICATION*

Le régime national de radiodiffusion a été inauguré en 1936 à la suite de l'adoption de la loi canadienne de la radiodiffusion, alors que la Société Radio-Canada remplaça la Commission canadienne de la radiodiffusion. La loi conférait à la Société de vastes pouvoirs quant à l'exploitation du réseau et confiait au ministre des Transports la surveillance technique de toutes les stations émettrices.

Sauf à l'égard des questions ressortissant à la loi sur la radiodiffusion, les radiocommunications sont maintenant régies par la loi et les règlements sur la radio qui s'étendent aux appareils susceptibles de brouiller la réception des émissions de radio et de télévision. En outre, toutes les radiocommunications sont assujéties aux dispositions de la Convention internationale des télécommunications et des règlements de la radio qui y sont annexés, ainsi qu'à celles des accords régionaux comme la Convention interaméricaine des télécommunications, l'Accord interaméricain et l'Accord régional sur la radiodiffusion en Amérique du Nord.

La Commission des transports, en conformité de la loi sur les chemins de fer, réglemente les tarifs et les droits perçus par les sociétés à charte fédérale sur les communications terrestres par télégraphe et téléphone. Les tarifs et les droits exigés du public par les particuliers ou les sociétés pour les communications radiotélégraphiques ou radiotéléphoniques dans les limites du Canada sont aussi arrêtés par la Commission des transports, en conformité de la loi sur les chemins de fer et des règlements qui découlent de la loi sur la radio.

*Revu à la Division des télécommunications, ministère des Transports (Ottawa).

PARTIE II.—COMMUNICATIONS PAR FIL*

Section 1.—Télégraphes

Les débuts des communications télégraphiques au Canada sont exposés à la p. 792 de l'*Annuaire* de 1934-1935.

Réseaux télégraphiques.—A la fin de 1956, les onze sociétés de télégraphe et de câble du Canada accusaient des gains impressionnants sur l'année précédente. Ces réseaux, composés des lignes du gouvernement fédéral et des sociétés de chemins de fer et de télégraphe à charte ont accru leurs propriétés et leur équipement à 150 millions de dollars, soit une augmentation d'environ 20.6 p. 100 sur 1955 (dix sociétés).

Un nouveau sommet a été atteint en 1956 par les recettes d'exploitation, soit \$40,720,000 ou 3.6 p. 100 de plus qu'en 1955, et par les recettes nettes, soit \$6,784,000 ou presque 10 p. 100 de plus. Les télégrammes et câblogrammes ont été plus nombreux qu'en 1955, mais sans dépasser, cependant, le chiffre record antérieur. Par rapport à la population, les services canadiens comptent parmi les plus étendus au monde (442,900 milles de ligne) et fonctionnent dans des conditions atmosphériques et géographiques très diverses.

1.—Statistique sommaire des télégraphes canadiens, 1947-1956

NOTA.—Des chiffres à partir de 1920 figurent au tableau correspondant des *Annuaire*s antérieurs à compter de celui de 1938.

Année	Recettes brutes	Dépenses d'exploitation	Revenu net d'exploitation	Longueur des lignes sur poteaux	Longueur des fils	Em-ployés ¹	Bu-reaux	Dépêches par terre ²	Câblo-grammes et radio-télé-grammes ³	Envois d'argent
	\$	\$	\$	milles	milles	nombre	nombre	nombre	nombre	\$
1947.....	18,514,525	17,359,796	1,154,729	51,024	401,803	8,711	4,640	18,987,774	1,613,621	10,988,591
1948.....	19,422,788	20,292,402	Dr.869,614	50,958	405,640	9,093	4,679	19,013,468	1,579,679	11,512,194
1949.....	22,256,557	22,062,943	193,614	52,535	413,759	9,555	5,288	20,063,078	1,642,278	12,469,348
1950.....	23,922,225	22,545,625	1,376,600	51,999	414,943	9,757	5,277	20,477,775	1,687,721	12,733,989
1951.....	29,128,473	27,807,547	1,320,926	53,580	435,348	10,611	5,233	21,815,837	1,785,836	16,955,699
1952.....	33,093,843	31,617,156	1,476,687	52,699	437,581	11,272	5,256	21,614,196	1,934,433	19,514,490
1953.....	36,926,384	33,953,196	2,967,188	52,727	450,835	11,618	5,307	21,222,706	2,042,921	21,553,387
1954.....	38,203,590	33,203,942	4,999,648	46,284	434,178	10,629	5,015	19,906,354	2,105,513	21,550,372
1955.....	39,320,960	32,501,844	6,819,116	48,067	438,692	10,852	5,024	20,067,424	2,238,433	23,264,851
1956.....	40,720,213	33,688,888	7,031,325	48,062	442,891	10,833	4,934	20,381,641	2,429,893	24,295,308

¹Moins les employés à la commission. ²Y compris les dépêches à destination et en provenance des navires sur les Grands lacs et le Saint-Laurent, et les dépêches à destination et en provenance des stations. ³Moins les dépêches relayées et y compris les dépêches payées envoyées par T.S.F. à destination et en provenance de navires dans le golfe Saint-Laurent et sur l'Atlantique.

Câbles sous-marins.—Quatre compagnies exploitent des câbles sous-marins aboutissant au Canada: *Canadian Overseas Telecommunications Corporation*, *Commercial Cable Company*, *Western Union Telegraph Company* et *French Telegraph Cable Company*. Ces compagnies transmettent des dépêches au Royaume-Uni, en Irlande, aux États-Unis, aux Bermudes, en Australie, en Nouvelle-Zélande et aux îles Saint-Pierre-et-Miquelon. Le nombre de câbles qui relient les stations et la longueur de ces câbles sont donnés au tableau qui suit.

*Revu, quant aux sections 1 et 2, à la Division des finances publiques et des transports, Bureau fédéral de la statistique. La Division publie des rapports annuels sur la statistique des télégraphes et téléphones. La section 3 a été revue à la Division des télécommunications, ministère des Transports (Ottawa).

2.—Câbles sous-marins, 1954

Compagnie et station	Nombre de câbles	Milles marins
Société canadienne de communication transmarine		
Halifax (N.-É.) à St-Jean (T.-N.)—St-Jean (T.-N.), à Porthcurnow (Angleterre).....	1	2, 656
Halifax (N.-É.) à Horta (Açores)—Horta (Açores) à Porthcurnow (Angleterre).....	1	3, 078
Bamfield (C.-B.) à Sydney (Australie).....	1	7, 830
Bamfield (C.-B.) à Auckland (Nouvelle-Zélande).....	1	6, 748
Halifax (N.-É.) aux Bermudes.....	1	874
Sydney Mines (N.-É.), via Terre-Neuve, à Oban (Écosse).....	1 ¹	2, 280
Commercial Cable Company		
Canso (N.-É.) à St-Jean (T.-N.).....	2	912
Canso (N.-É.) à Far-Rockaway (N.-Y., É.-U.).....	3	2, 892
Canso (N.-É.) à Horta (Fayal, Açores)—Horta (Açores) à Waterville (Irlande).....	2	3, 420
St-Jean (T.-N.) à Waterville (Irlande).....	4	7, 261
St-Jean (T.-N.) à Far-Rockaway (N.-Y., É.-U.).....	2	2, 592
Western Union Telegraph Company		
North-Sydney (N.-É.) aux îles Saint-Pierre-et-Miquelon.....	3	599
North-Sydney (N.-É.) à Island-Cove (T.-N.).....	2	635
North-Sydney (N.-É.) à Colinet (T.-N.).....	1	323
Canso (N.-É.) à Duxbury (Mass., É.-U.).....	1	575
North-Sydney (N.-É.) à Canso (N.-É.).....	1	118
Hearts-Content (T.-N.) à Valentia (Irlande).....	3	5, 661
Bay-Roberts (T.-N.) à Pensance (Angleterre).....	4	8, 467
Bay-Roberts (T.-N.) à Horta (Açores).....	1	1, 343
Bay-Roberts (T.-N.) à Hammel (N.-Y., É.-U.).....	2	2, 774
Placentia (T.-N.) aux îles Saint-Pierre-et-Miquelon.....	2	250
Islands-Cove-Hut (T.-N.) aux îles Saint-Pierre-et-Miquelon.....	1	130
French Telegraph Cable Company		
Canso (N.-É.) aux îles Saint-Pierre-et-Miquelon.....	1	257

¹ Câble téléphonique en service depuis le 25 septembre 1956.

Section 2.—Téléphones

L'énorme expansion des réseaux téléphoniques du Canada depuis la guerre est allée de pair avec leurs progrès techniques. L'automatisation de la téléphonie au Canada a débuté sur une grande échelle, il y a quelque trente ans, avec l'introduction des postes à cadran et de l'équipement de commutation, étape par étape, nécessaire à l'établissement automatique des communications locales. Environ 77 p. 100 de tous les postes au pays fonctionnent maintenant de la sorte, et la proportion augmente sans cesse. Le *crossbar*, dispositif de commutation automatique plus rapide et plus souple encore, s'installe actuellement dans plusieurs grands centres ontariens et québécois où les appels sont très nombreux. Le *crossbar* qui est utilisé au central régional d'interurbain à Toronto et à Montréal, permet d'établir directement la communication avec les postes de plusieurs villes éloignées. L'extension du système à la plupart des grands centres du Canada et des États-Unis et l'emploi de compteurs automatiques permettront aux usagers de composer eux-mêmes une grande partie de leurs appels interurbains.

Pour répondre à ces progrès de la téléphonie interurbaine, on est à établir des canaux transcanadiens de transmission. La Compagnie de téléphone Bell du Canada et le *Manitoba Telephone System* ont terminé la première chaîne interréseaux de transmission par micro-ondes hertziennes entre Toronto et Winnipeg. Les prolongements projetés vers l'est et l'ouest, dont la chaîne actuelle de la Bell en Ontario et au Québec forme le noyau, visent à établir pour la mi-1958 des canaux de transmission pour le téléphone et la télévision.

Le service interurbain relie presque tous les téléphones installés au Canada et les 60 millions de téléphones des États-Unis. Le Canada est aussi relié à plus d'une centaine d'autres pays et territoires. Au Canada, le service interurbain est assuré par les divers réseaux et, dans toute l'étendue du pays, par sept réseaux principaux qui constituent le *Trans-Canada Telephone System*.

Le gros de l'équipement et du matériel téléphoniques, de très haute qualité, est fabriqué au Canada même. Les méthodes d'exploitation et d'entretien du service téléphonique sont uniformes dans tout le pays.

Réseaux téléphoniques.—Le Canada comptait, en 1956, 2,661 réseaux téléphoniques contre 2,739 en 1955. Il y a eu baisse du nombre de petits réseaux coopératifs ruraux (de 2,214 à 2,172) et de réseaux appartenant à des sociétés par actions de (373 à 349). Les plus importantes des sociétés par actions étaient la Compagnie de téléphone Bell du Canada, établie en Ontario et au Québec et comptant 61 p. 100 de tous les postes du pays, et la *British Columbia Telephone Company* (9 p. 100). Quatre sociétés privées desservaient les provinces de l'Atlantique et trois réseaux publics desservaient les trois provinces des Prairies.

Matériel téléphonique.—La demande toujours accrue a fait plus que doubler le nombre de postes au Canada depuis dix ans. Le 31 décembre 1956, le Canada comptait 4,499,325 postes contre 4,151,678 en 1955 et 2,230,597 en 1947. En 1956, un total de 347,647 téléphones ont été installés, soit au delà de 56,000 de plus que le sommet précédent touché en 1955 (291,409). Le nombre de postes domiciliaires et celui des postes commerciaux ont chacun augmenté de 9 p. 100 en 1956. Les postes ruraux se sont accrus de 6 p. 100 et les taxiphones, de 4 p. 100. Plusieurs centraux ont été convertis à l'automatique en 1956 et, à la fin de l'année, 77 p. 100 de tous les postes au Canada étaient munis d'un cadran contre 74 p. 100 en 1955. La longueur des lignes aériennes et celle des fils augmentent chaque année.

3.—Longueur des lignes aériennes, longueur des fils et nombre de postes, 1947-1956

NOTA.—Les chiffres à partir de 1911 figurent au tableau correspondant des *Annuaire*s antérieurs à compter de celui de 1938.

Année	Réseau	Longueur des lignes aériennes ¹	Longueur des fils	Postes					
				Commerciaux	Domiciliaires	Ruraux ²	Taxiphones	Total	Pour 100 habitants
		milles	milles						
1947.....	3,056	232,054	7,285,681	645,154	1,194,840	354,779	35,824	2,230,597	17.7
1948.....	2,992	235,379	7,913,068	701,869	1,328,373	383,227	38,399	2,451,868	19.0
1949.....	2,971	242,147	8,725,760	762,294	1,481,876	414,061	41,381	2,699,612	19.9
1950.....	2,912	245,443	9,488,467	813,352	1,611,759	447,691	44,290	2,917,092	21.1
1951.....	2,904	249,638	10,330,751	864,015	1,735,355	467,171	47,225	3,113,766	22.2
1952.....	2,888	253,420	11,265,903	920,269	1,888,889	492,753	50,455	3,352,366	23.2
1953.....	2,793	257,059	12,307,070	988,489	2,053,944	513,061	50,913	3,606,407	24.4
1954.....	2,788	257,444	13,357,289	1,053,852	2,213,154	538,660	54,603	3,860,269	25.4
1955.....	2,739	259,784	14,758,160	1,132,436	2,408,959	552,838	57,445	4,151,678	26.6
1956.....	2,661	269,303	16,410,897	1,229,150	2,625,787	584,484	59,904	4,499,325	28.0

¹ Y compris les conduites souterraines.
coabon nés.

² Y compris les postes ruraux et urbains comptant plus de quatre

La densité téléphonique dans les différentes provinces subit l'influence de l'urbanisation de la population, car le nombre de postes commerciaux est bien plus grand dans les villes que dans les régions rurales.

4.—Téléphones, par province, 1955 et 1956

Année et province ou territoire	Postes particuliers		Postes doubles et quadruples		Postes ruraux		Centraux et postes supplémentaires privés		Taxi-phones	Total	Postes pour 100 habitants
	Commerciaux	Domiciliaires	Commerciaux	Domiciliaires	Commerciaux	Domiciliaires	Commerciaux	Domiciliaires			
1955											
T.-N.	7,547	5,614	175	11,341	50	892	5,330	1,999	348	33,296	8.1
I.-P.-É.	1,588	2,467	133	3,433	291	3,860	1,684	634	89	14,179	13.1
N.-É.	12,008	41,626	630	31,468	1,882	22,410	18,207	8,419	1,728	138,378	20.3
N.-B.	8,206	19,518	1,109	31,624	1,495	17,248	14,538	5,317	1,306	100,361	18.0
Qué.	101,594	240,293	8,618	355,036	16,314	91,678	195,890	54,126	21,128	1,084,677	24.0
Ont.	152,634	313,990	10,922	616,906	10,464	178,557	307,363	115,421	23,000	1,729,257	33.4
Man.	19,643	57,173	300	64,690	4,687	26,485	30,744	8,080	2,314	214,116	25.2
Sask.	20,607	75,363	881	4,767	4,339	55,291	17,657	4,106	1,055	184,066	20.7
Alb.	39,642	125,665	17	385	1,613	26,452	42,082	10,894	1,587	248,337	23.3
C.-B.	42,754	11,245	378	172,589	5,300	83,469	69,502	14,697	4,890	404,804	31.0
Yukon	20	6	33	87	25	36	—	—	—	207	2.1
Total	406,243	892,960	22,196	1,292,306	46,460	506,378	702,997	223,693	57,445	4,151,678	26.6
1956											
T.-N.	7,784	6,621	207	13,383	57	1,039	5,827	2,428	400	37,746	8.9
I.-P.-É.	1,673	2,807	120	3,275	305	3,936	1,821	706	95	14,738	14.0
N.-É.	12,571	45,979	562	29,857	2,063	23,355	19,396	9,263	1,866	144,912	20.8
N.-B.	8,764	21,328	1,067	32,532	1,279	18,492	15,679	6,200	1,349	106,690	18.8
Qué.	108,304	275,954	8,134	377,559	14,096	97,093	216,915	67,984	21,403	1,187,442	25.6
Ont.	162,007	390,995	9,576	609,413	12,297	188,134	336,929	134,772	24,043	1,868,166	35.2
Man.	20,297	60,762	372	69,339	4,823	26,809	32,531	8,553	2,294	225,780	26.1
Sask.	21,216	84,754	185	2,588	3,966	56,690	19,534	4,644	1,183	194,760	21.7
Alb.	48,632	132,733	18	246	1,430	26,234	44,575	12,789	1,685	268,342	24.6
C.-B.	46,370	13,536	350	185,752	5,005	97,332	77,675	18,947	5,586	450,553	33.3
Yukon	25	6	34	82	28	21	—	—	—	196	1.8
Total	437,643	1,033,475	20,625	1,324,026	45,349	539,135	770,882	266,286	59,904	4,499,325	28.2

Les postes quadruples de l'Ontario sont inclus dans les postes ruraux.

Appels téléphoniques.—Les grands réseaux comptent les appels complétés certains jours typiques de l'année et établissent ainsi une estimation du nombre de communications locales qui, ajouté à celui des appels interurbains, donne le volume total des appels. Le total inclut des estimations relatives aux petits réseaux qui ne comptent pas les appels. En 1956, le nombre total d'appels s'estimait à 7,764,805,000 contre 6,961,476,000 en 1955, soit une moyenne de 1,726 appels par poste et de 483 appels par personne, contre 1,677 et 446 en 1955.

Le service régional étendu, qui supprime l'interurbain entre localités voisines, a été établi dans un plus grand nombre de centres, mais les appels interurbains ont quand même augmenté de 15,326,000, de 1954 à 1955, à 18,193,000, de 1955 à 1956.

5.—Appels locaux et interurbains, et moyennes par poste et par habitant, 1947-1956

NOTA.—Les chiffres à partir de 1928 figurent au tableau correspondant des *Annuaire*s antérieurs à compter de celui de 1939.

Année	Appels locaux	Appels interurbains	Total	Total par habitant ¹	Moyenne par poste		
					Locaux	Interurbains	Total
1947.....	3,760,569,000	82,695,000	3,843,264,000	306	1,686	37.1	1,723
1948.....	4,025,342,000	91,875,000	4,117,217,000	321	1,642	37.5	1,680
1949.....	4,454,024,000	105,232,000	4,559,256,000	339	1,650	39.0	1,689
1950.....	4,894,719,000	117,892,000	5,012,611,000	366	1,678	40.4	1,718
1951.....	5,146,238,000	127,406,000	5,273,644,000	376	1,653	40.9	1,694
1952.....	5,482,973,000	126,721,000	5,609,694,000	389	1,635	37.8	1,673
1953.....	5,952,756,000	131,899,000	6,084,655,000	412	1,650	36.6	1,687
1954.....	6,209,771,000	137,761,000	6,347,532,000	418	1,608	35.7	1,644
1955.....	6,808,389,000	153,087,000	6,961,476,000	446	1,640	36.8	1,677
1956.....	7,593,525,000	171,280,000	7,764,805,000	483	1,688	38.0	1,726

¹ Le chiffre par habitant se fonde sur l'estimation officielle de la population (p. 119).

Finances, employés et salaires.—Le tableau 6 fait voir l'augmentation constante, de 1947 à 1956, des immobilisations, recettes et dépenses des compagnies de téléphone, ainsi que des employés et des salaires versés. La statistique par province, pour 1955 et 1956, paraît au tableau 7.

6.—Statistique financière des téléphones, 1947-1956

NOTA.—Les chiffres à partir de 1911 figurent au tableau correspondant des *Annuaire*s antérieurs à compter de celui de 1938.

Année	Capital- actions	Dette fondée	Immobilisa- tions (prix côûtant)	Revenu	Dépenses	Revenu net	Em- ployés	Salaires
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	nombre	\$
1947.....	183,469,710	171,810,793	521,183,575	134,666,857	116,623,149	18,043,708	35,578	66,623,983
1948.....	194,465,399	238,762,614	615,941,540	150,533,349	131,570,434	18,962,915	38,851	77,497,980
1949.....	229,208,219	267,987,289	716,519,781	169,113,048	153,066,308	16,046,740	42,326	90,634,477
1950.....	274,088,405	286,752,783	806,826,198	198,823,483	178,193,661	20,629,822	45,396	102,093,078
1951.....	286,003,119	307,623,351	909,581,399	240,762,657	213,824,471	26,938,186	47,387	117,677,652
1952.....	335,575,292	378,628,224	1,027,527,807	279,001,814	244,506,402	34,495,412	48,207	131,370,832
1953.....	398,198,697	450,511,233	1,152,309,749	310,833,599	269,817,828	41,015,771	50,540	145,109,934
1954.....	418,287,016	498,231,715	1,301,545,688	340,623,170	296,384,292	44,238,878	51,929	159,329,238
1955.....	467,026,669	521,336,006	1,470,679,433	376,716,651	328,880,674	47,835,977	55,673	173,922,973
1956.....	549,266,657	583,795,407	1,672,363,570	422,370,206	366,117,634	56,252,572	60,121	192,993,142

7.—Statistique financière des téléphones, par province, 1955 et 1956

Année et province	Passif fixe	Immobilisations (prix coûtant)	Revenu	Dépenses	Employés	Salaires
	\$	\$	\$	\$	nombre	\$
1955						
T.-Neuve.....	5,284,275	7,568,743	1,491,983	1,194,239	336	630,785
I.-P.-Édouard.....	2,730,286	3,811,413	986,030	862,463	144	304,552
N.-Écosse.....	34,755,000	44,223,846	11,065,553	9,430,525	1,774	4,429,166
N.-Brunswick.....	30,343,530	39,780,444	9,096,372	7,697,558	1,494	3,708,920
Québec.....	627,503,783 ¹	388,041,215	256,721,038 ¹	223,526,203 ¹	15,594	53,365,653
Ontario.....	14,643,812	607,848,356	9,225,127	7,870,331	22,048	69,995,324
Manitoba.....	55,756,093	83,214,578	13,562,157	13,229,452	3,173	8,497,110
Saskatchewan.....	55,749,521	75,418,346	16,248,199	13,745,333	1,862 ²	5,573,530 ²
Alberta.....	59,388,900	87,508,845	20,563,676	18,141,001	3,141	9,006,119
C.-Britannique.....	102,142,475	133,230,447	37,740,684	33,166,924	6,103	18,397,210
Yukon.....	65,000	33,200	15,832	16,645	4	14,604
Total.....	988,362,675	1,470,679,433	376,716,651	328,880,674	55,673	173,922,973
1956						
T.-Neuve.....	7,087,125	9,226,970	1,817,218	1,310,649	384	735,584
I.-P.-Édouard.....	3,112,529	4,257,948	980,291	957,901	159	385,865
N.-Écosse.....	38,234,592	49,796,226	12,078,818	10,226,172	1,838	4,884,365
N.-Brunswick.....	35,484,523	46,624,588	10,023,491	8,607,014	1,609	4,197,119
Québec.....	715,194,636 ¹	439,530,522	287,595,908 ¹	251,325,598 ¹	16,853	59,710,920
Ontario.....	16,929,421	681,001,461	9,871,608	8,306,497	24,036	78,565,599
Manitoba.....	62,735,069	95,214,785	16,122,476	14,405,628	3,213	9,034,565
Saskatchewan.....	63,833,661	87,060,388	18,098,725	15,311,982	1,948 ²	6,178,253 ²
Alberta.....	64,909,289	98,896,213	23,088,309	18,659,270	3,371	9,930,496
C.-Britannique.....	125,476,219	160,721,269	42,677,732	36,988,374	6,657	20,355,002
Yukon.....	65,000	33,200	15,631	18,549	3	14,374
Total.....	1,133,062,064	1,672,363,570	422,370,206	366,117,634	60,121	193,992,142

¹ Les statistiques de la Compagnie de Téléphone Bell pour le Québec et l'Ontario sont groupées sous Québec.
² A l'exclusion des employés et des salaires des réseaux ruraux.

Section 3.—Service fédéral de télégraphe et de téléphone

Il y a quelques établissements disséminés à travers le pays que les sociétés commerciales de télégraphe et de téléphone ne desservent pas et auxquels l'intérêt public commande d'assurer des communications suffisantes. En conséquence, le gouvernement fédéral, par le canal du ministère des Transports, s'est chargé des services suivants: raccordements télégraphiques et téléphoniques avec l'île du Cap-Breton; services de communication par câble avec les îles de la baie de Fundy et l'Île-du-Prince-Édouard; certaines lignes de télégraphe et un service de téléphone dans la région de la rivière La Paix en Alberta; et un service de téléphone desservant les îles de la Madeleine et d'autres régions du Québec.

Le 31 décembre 1956, le Service comprenait 1,745 milles de lignes aériennes, 3,244 milles de fil, 30 milles de câble aérien, 95 milles de câble sous-marin et huit postes de radio; il desservait 1,732 abonnés au téléphone dont 444 par raccordement avec les centraux d'autres sociétés. En 1956, le Service a transmis 89,064 dépêches télégraphiques, les dépenses d'exploitation se sont élevées à \$444,871 et les recettes nettes, à \$129,817.

Le *Northwest Communication System* est administré pour le compte du gouvernement fédéral par les *Canadian National Telegraphs*. Le réseau s'étend du nord d'Edmonton à la frontière du Yukon et de l'Alaska et il comprend 1,859 milles de lignes aériennes, 71,550 milles de circuits télégraphiques et 35,354 milles de circuits téléphoniques. Le réseau assure des services commerciaux de télégraphe et de téléphone aux aéroports, aux établissements et aux localités du nord-ouest du Canada y compris Whitehorse (Yukon) et Dawson-Creek et Fort-Saint-Jean (Colombie-Britannique). En 1956, le réseau a acheminé 130,669 appels téléphoniques et 80,781 dépêches télégraphiques; ses recettes se sont chiffrées par \$2,410,402 et ses dépenses d'exploitation et d'entretien, par \$1,893,862.

PARTIE III.—RADIOCOMMUNICATIONS*

Section 1.—Services fédéraux de radiocommunication

La Division des télécommunications du ministère des Transports est chargée de l'administration et de la réglementation des radiocommunications au Canada. Son activité peut se résumer ainsi: 1° application des lois et règlements nationaux et internationaux sur la radio, de même que des accords régionaux, ce qui comporte la délivrance des permis, l'inspection des stations radiophoniques, la certification des installations, l'examen des opérateurs, l'attribution et la surveillance des fréquences, l'étude de la propagation des ondes hertziennes, la préparation et le règlement des comptes internationaux relatifs aux dépêches radiophoniques, le repérage et la suppression du brouillage inductif de la réception; 2° la construction, l'entretien et l'utilisation de stations de radiocommunication et des aides radioélectriques à la navigation marine et aéronautique. (Voir aussi pp. 916-918.)

Les lois et règlements nationaux et internationaux sur la radio comprennent: la loi sur la radiodiffusion; la loi sur la radio et ses règlements d'exécution; la Convention internationale des télécommunications et le Règlement des radiocommunications y annexé; la Convention interaméricaine des radiocommunications; l'Accord interaméricain des radiocommunications; l'Accord régional sur la radiodiffusion en Amérique du Nord; les articles de la Convention de l'aviation civile internationale applicables à la radio aéronautique; la loi sur la marine marchande du Canada et les règlements qu'elle comporte sur la radio pour les stations de bord, et la partie de la Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer concernant l'équipement radiophonique à bord des navires.

Permis et exploitation.—L'établissement des stations de radio, l'attribution des fréquences, les normes de compétence des opérateurs, le mode d'exploitation et les règlements généraux concernant l'utilisation des stations sont soumis au contrôle général de la Division.

En vertu de la loi sur la radiodiffusion, les demandes en vue d'établir ou de modifier une station sont soumises à la Société Radio-Canada qui formule des avis au ministre des Transports préalablement à la décision du ministère des Transports. La Société contrôle aussi l'enchaînement des postes groupés en réseau de même que la nature des émissions. Sauf ces exceptions, c'est de la Division que relèvent les stations.

La bande normale de radiodiffusion est encombrée de stations qui, le soir surtout, peuvent se brouiller les unes les autres sur toute l'étendue de l'Amérique du Nord. Des dispositions en vue de permettre au plus grand nombre de stations de tenir dans la bande ont été élaborées à la suite d'études approfondies faites par le Canada, Cuba, la République Dominicaine, Haïti, les îles Bahama, le Mexique et les États-Unis. Elles sont contenues dans l'Accord régional sur la radiodiffusion en Amérique du Nord.

Avant qu'une nouvelle station logée dans la bande normale puisse obtenir un permis ou qu'une station puisse subir des modifications, des mémoires techniques portant sur le choix ou le changement de fréquence, la puissance et le modèle de l'antenne dirigée doivent être approuvés par le ministère des Transports, et avis doit en être donné aux pays signataires de l'Accord régional sur la radiodiffusion en Amérique du Nord. Lorsque l'établissement ou le changement sont achevés, il faut présenter une preuve de rendement afin d'établir que l'installation est conforme au projet approuvé.

L'attribution et l'utilisation efficace des hautes fréquences exigent des renseignements assez exacts sur les caractéristiques de l'ionosphère relativement à la propagation des ondes. Ces caractéristiques varient avec les saisons, les cycles des taches solaires et d'autres facteurs. Ces renseignements s'obtiennent au moyen de sondages ionosphériques horaires effectués à quelque soixante-dix endroits du globe et analysés par le laboratoire de radio-physique du Conseil des recherches pour la défense, à Ottawa, et par le *Bureau of Standards* des États-Unis, à Washington. Au Canada, les stations de mesurage se trouvent à St-

* Sauf indication contraire, cette partie a été revue ou rédigée au ministère des Transports (Ottawa).

Jean (T.-N.), à Resolute-Bay (île de Cornwallis), à Baker-Lake (T. du N.-O.), à Fort-Chimo (Qué.), à Churchill et Headingley (Man.), à Ottawa (Ont.) et à Prince-Rupert (C.-B.). Huit stations de surveillance des fréquences au Canada vérifient la fréquence utilisée par toutes les catégories de stations de radio et s'assurent que l'écart entre cette fréquence et la fréquence attribuée ne dépasse pas la limite permise par les conventions internationales.

En vertu de la Convention pour la sauvegarde de la vie humaine en mer et de la loi sur la marine marchande du Canada, la plupart des navires à passagers et des gros cargos doivent être munis d'appareils de radiotélégraphie ou de radiotéléphonie, destinés surtout à servir en cas de détresse. Chaque marque ou modèle d'équipement qui répond aux exigences reçoit l'approbation voulue; en outre, l'ensemble du poste de bord est soumis à une inspection avant la délivrance du permis et périodiquement par la suite. Les navires étrangers sont également soumis à une inspection lorsqu'ils quittent un port canadien; on s'assure ainsi qu'ils répondent aux exigences de la Convention pour la sauvegarde de la vie humaine en mer. Certains navires à passagers, cargos et autres navires qui naviguent sur les Grands lacs sont aussi inspectés en vertu de l'Accord canado-américain visant à assurer la sécurité sur les Grands lacs par la radio.

Des normes régissent l'installation des stations d'aéronef. Elles déterminent les techniques et les matières pouvant être utilisées afin d'assurer que ces stations soient pleinement efficaces. Il existe aussi des normes rigides au sujet de la vérification dans des conditions de service des appareils de radio à bord des aéronefs; une autorisation est remise aux fabricants dans le cas de chaque modèle qui répond aux normes. Les stations d'aéronef de l'aviation civile de toutes classes sont inspectées périodiquement. Il est aussi fait des inspections en cours de vol des nouvelles routes aériennes projetées (océaniques et terrestres) en ce qui concerne les radio communications.

Les normes de compétence des opérateurs maritimes et aéronautiques et les règlements connexes sont arrêtés par un accord international. La Convention internationale des télécommunications détermine les aptitudes que doivent posséder les opérateurs de stations mobiles, et la loi sur la radio prescrit que tous les opérateurs, commerciaux et amateurs, doivent subir un examen pour démontrer leur aptitude à assurer le fonctionnement de la station dont ils ont la charge. Des opérateurs compétents sont nécessaires pour toutes les catégories de stations afin d'assurer l'observation rigoureuse des exigences techniques prescrites par accord international; l'emploi d'opérateurs compétents revêt, dans le cas des stations de navire et des stations d'aéronef, une importance toute particulière pour la sauvegarde de la vie humaine.

Repérage et suppression du brouillage inductif.—La loi sur la radio ne permet pas l'emploi d'appareils électriques qui causent du brouillage gênant la réception radiophonique. La Division des télécommunications du ministère des Transports dispose de 60 automobiles munies d'appareils de mesure et de repérage. En plus de repérer les sources de brouillage, les préposés indiquent comment les supprimer ou les éliminer. Ces automobiles relèvent de bureaux permanents d'inspection de la radio, établis dans 27 villes du Canada. En 1956, 11,355 sources de brouillage ont été repérées et toutes, sauf quelques-unes ont été supprimées. Les lignes d'énergie électrique ont été la plus grande cause de brouillage (37 p. 100 du total). En plus de repérer le brouillage, la Division donne aussi des conseils techniques aux manufacturiers d'appareils électriques afin de réduire à un niveau acceptable le brouillage produit par ces appareils.

Les appareils industriels, scientifiques et thérapeutiques sont soumis à une réglementation sévère en vertu des règlements concernant la suppression du brouillage radiophonique et de la loi sur la radio. Les règlements exigent qu'on supprime les radiations qu'émettent ces appareils et qui peuvent brouiller les radiocommunications, soit en blindant ces appareils, soit en les remplaçant par d'autres d'un type non brouilleur. Le ministère effectue des épreuves-type sur les appareils de diathermie et de chauffage industriel soumis par les fabricants; les appareils qui répondent aux exigences du ministère sont inscrits comme non brouilleurs. Les radiations de toutes ces sources dans les bandes de fréquences servant aux communications ne doivent pas excéder les tolérances déterminées par la *Canadian Standards Association*.

Recettes de la radio.—Les prescriptions relatives à la reddition et aux paiement des comptes internationaux sont contenues dans la Convention internationale sur les télécommunications et les règlements qui y sont annexés. Les sources de recettes comprennent les messages de navires commerciaux et les messages échangés entre stations par l'entremise des stations sur terre et sur navire du ministère, les radio-télégrammes qu'échangent des navires étrangers par l'entremise de stations côtières du Canada, le trafic commercial privé qui passe par les stations de radio des voies aériennes du ministère, et les services rendus par ces stations de radio aux aéronefs des lignes aériennes privées. Au cours de l'année terminée le 31 mars 1956, les stations maritimes ont transmis 1,119,987 messages (43,670,839 mots). Les recettes de ces messages ainsi que celles des messages aéronautiques et des droits de permis et d'examen, des amendes et confiscations, louages etc. sont données au tableau 1.

1.—Recettes de la radio allant au ministère des Transports année terminée le 31 mars 1956

Stations	Recettes
	\$
Messages maritimes	211,890
Côte de l'Est.....	105,220
Grands lacs.....	29,172
Côte de l'Ouest.....	55,324
Baie et détroit d'Hudson.....	9,081
Primes.....	13,083
Messages aéronautiques	430,009
Messages privés, commerciaux et aéronautiques.....	55,437
Service radiophonique fourni aux sociétés aériennes.....	374,572
Autre recettes de la radio	429,916
Droits d'examen (certificat de radiotélégraphiste).....	1,703
Amendes et confiscations en vertu de la loi sur la radio.....	196
Licences (sauf celles des stations commerciales privées).....	205,488
Loyers.....	184,501
Divers.....	38,028
Total	1,071,805
Licences délivrées aux stations commerciales privées.....	355,884

LA DIVISION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Au Canada, la radio remonte à l'année 1900, quand la télégraphie sans fil a fait son apparition et fut confiée à la compétence du ministère des Travaux publics. Le premier réseau radiophonique commercial fut établi entre Château-Bay, (P.Q.) et Belle-Isle, dans le détroit de Belle-Isle, en 1901, pour remplacer un câble sous-marin dont l'entretien se révélait plutôt difficile. Dans ces jours héroïques de la radio, il ne semblait pas nécessaire de recourir à une réglementation législative particulière, mais ce nouveau moyen de communication s'est développé très rapidement et, en 1905, la loi sur la télégraphie sans fil devint la première législation canadienne régissant les radiocommunications.

Les règlements touchant la radio et les services des stations radiophoniques côtières ont relevé du ministère des Travaux publics jusqu'en 1909, lorsqu'ils furent transférés au ministère de la Marine et des Pêcheries pour y demeurer jusqu'en 1930, sauf durant la période de 1914-1922 alors que le ministère des Services maritimes en a assuré l'application. En 1930, lors de l'établissement d'un ministère distinct de la Marine, les services des stations radiophoniques côtières et des règlements radiophoniques devinrent une division de ce ministère. En 1936, celle-ci se transformait en division du département des services aériens du nouveau ministère des Transports. Dans les cadres de cette division de la radio, on organisa, en 1936, un service de la radio aérienne qui, en 1948, embrassa le service du télégraphe et du téléphone du gouvernement, depuis 1879 sous la juridiction du ministère des Travaux publics. En 1950, le nom en était changé en Division des télécommunications.

A l'heure actuelle, la Division des télécommunications est responsable du fonctionnement des aides radio à la marine et à la navigation aérienne, de la réglementation de toute l'activité radiophonique au Canada, de la réglementation des services de communication par câble ultra-marin, de l'administration des règlements sur le télégraphe international et du fonctionnement de certains services de communications destinés au public, de même que la manipulation des messages météorologiques.

Depuis la fin de la guerre en 1945 de nombreuses aides radio à la navigation aérienne sont apparues, dont plusieurs représentent des améliorations dues à la guerre, quoiqu'il soit nécessaire de consacrer encore un travail très considérable à leur application pratique à des avions civils. Grâce à l'organisation de l'aviation civile internationale (OACI), fondée en décembre 1944, il a été possible pour les groupes qui en font partie d'en venir à une entente au sujet des systèmes et des procédures les plus souhaitables. Aucun autre élément probablement n'a contribué autant à la coordination des télécommunications aériennes. Il existe des appareils réellement bien représentatifs de ces nouveaux systèmes, comme les dispositifs d'atterrissage aux instruments, les approches contrôlées du sol, les radiophares omnidirectionnels (VOR) et les radars de surveillance. (Voir pp. 919-920.) La navigation aérienne a aussi grandement profité de la mise au point des réseaux de communication coordonnés par voie de terre et par radio pour l'envoi de messages touchant le trafic aérien et le fonctionnement des lignes aériennes en général. Au fur et à mesure que ces réseaux se développent et que les messages augmentent en de nombreux endroits, il devient nécessaire d'établir des stations perfectionnées de relais afin de faire face au nombre de messages. Une de ces stations de relais a été récemment construite au nouveau centre de signalisation de Gander, à Terre-Neuve.

En ce qui a trait aux réseaux de communication d'un point à l'autre, on a tendance à favoriser l'utilisation de méthodes automatiques, comme le prouve bien la transformation de plusieurs réseaux radiophoniques en réseaux de radiotélétypes. Dans le domaine des communications internationales air-terre, l'amélioration principale a été le changement de la radiotélégraphie à la radiotéléphonie. Le procédé de téléautographie sert maintenant à la diffusion des renseignements météorologiques. À l'aide de ce procédé, on peut maintenant transmettre des cartes par l'entremise des réseaux radiophoniques commerciaux et du ministère des Transports; plusieurs d'entre eux ont été mis sur pied spécialement à cette fin.

Au cours des dix dernières années, on a surtout insisté sur la modernisation des appareils de radio employés comme aides à la navigation maritime. La mise au point de radars efficaces à bord des vaisseaux a diminué considérablement la nécessité de nouveaux appareils d'aides radios à la navigation à courts rayons d'action situés sur la rive. Cependant, il est devenu nécessaire d'avoir de meilleures aides à distance moyenne et on a trouvé la réponse en continuant et en améliorant le système Loran du temps de guerre. Les communications des vaisseaux à la rive ont donné lieu à un changement important en vertu duquel le radiotéléphone a remplacé le télégraphe et a considérablement accru ce service destiné à la navigation intérieure et côtière. À ce sujet, l'entente dite des Grands lacs passée avec les États-Unis touchant la radiotéléphonie a revêtu une grande importance.

Le nombre des stations de radio tombant sous l'empire de la loi sur la radio et la loi sur la marine marchande du Canada est passé de 8,762, le 31 mars 1947, à 26,998, le 31 mars 1955. La fin de la guerre a amené une demande considérable de nouveaux réseaux radiophoniques privés et publics. Le programme international, qui était dirigé par l'Union internationale des télécommunications a été suspendu durant la guerre mais, lors de la première conférence d'après-guerre tenue à Atlantic-City en 1947, il a fallu prendre connaissance des énormes progrès techniques qui s'étaient réalisés avant et durant la guerre. Depuis l'assemblée de 1947 ont eu lieu plusieurs conférences secondaires importantes dont la Conférence extraordinaire d'administration de la radio tenue à Genève en 1951. Au cours de cette Conférence on a pris une décision importante au sujet du programme touchant les fréquences internationales en adoptant les mesures nécessaires à l'application du projet des tableaux de fréquence adoptés à Atlantic City. La mise en œuvre de ces nouveaux arrangements est à peu près complétée.

Au cours des dix dernières années, les principaux progrès accomplis dans le domaine des services de radio ont porté sur la radiodiffusion, tant sonore que visuelle; les réseaux à ondes ultra-courtes des sociétés de téléphone et de télégraphe; et les services mobiles de radio destinés aux départements de la police et des pompiers, aux taxis, aux chemins de fer, aux sociétés de distribution d'huile ou d'énergie électrique et aux entreprises de construction, etc. Les progrès accomplis dans le domaine des réseaux militaires ont aussi été bien significatifs, surtout les réseaux aménagés par les forces armées des États-Unis, parce qu'ils tombent sous l'effet de la loi sur la radio.

La plupart des réseaux radiophoniques se compliquent de plus en plus et on doit recourir à des appareils d'un genre nouveau. Ainsi, l'appareil de radio-relais utilisé par les sociétés de téléphone et de télégraphe peut alimenter des centaines de circuits à l'aide d'un seul radiotransmetteur. La radiodiffusion sonore recourt à des antennes directionnelles compliquées en vue de permettre l'établissement de beaucoup plus de stations qu'on avait d'abord cru possible à cause du nombre limité de canaux disponibles.

On doit remarquer que, au cours des dernières années, on avait adopté comme ligne de conduite de confier, là où la chose était possible, les services télégraphiques que possédait le gouvernement à des sociétés privées de communications fonctionnant dans les régions intéressées. En d'autres régions, quelques services publics de communications ont connu quelque expansion, mais c'était surtout à titre de sous-produit des stations déjà établies pour d'autres raisons.

En plus des services de radio sous sa propre régie, le ministère des Transports réglemente les services radiophoniques des autres ministères, les services de radiodiffusion publique et privée y compris les stations de radio à bord des vaisseaux et des aéronefs immatriculés au Canada, spécialement en ce qui concerne la détermination des fréquences appropriées et l'application des techniques compatibles avec le tableau des fréquences. La radio sert à faciliter le fonctionnement des ministères et organismes du gouvernement fédéral suivants: ministère de la Défense nationale, ministère de l'Agriculture, ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, ministère des Pêcheries, ministère des Mines et Relevés techniques, ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, ministère du Revenu national, ministère des Travaux publics, ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, Conseil national de Recherches et Gendarmerie royale du Canada.

Sous-section 1.—Services de radio

La présente sous-section décrit les services de la Division des télécommunications du ministère des Transports comme aide à la navigation maritime et aérienne et à la communication de renseignements météorologiques. On peut obtenir des détails à ce sujet en s'informant auprès du ministère des Transports à Ottawa.

Aides radio à la navigation.—Les aides radio à la navigation maritime sont assurés à 4,000 navires canadiens munis d'appareils et à presque autant de navires étrangers utilisant les eaux canadiennes. Elles assurent un service de sécurité et de communication aux navires de la côte est et ouest, des Grands lacs, du fleuve et du golfe Saint-Laurent, et de la baie et du détroit d'Hudson.

Stations côtières de radiocommunication.—Les stations côtières assurent aux bateaux en mer la garde de la sécurité et des communications, et radiodiffusent régulièrement des bulletins météorologiques, des avis de tempête et de danger à la navigation. Les stations transmettent les communications soit par radiotélégrammes, soit par radiotéléphones, soit par les deux, et plusieurs d'entre elles fournissent des contacts avec les lignes téléphoniques du continent, de sorte que les navires puissent communiquer directement avec un adonné du téléphone. A Halifax (CFH) et à Vancouver (CKN), des services d'ondes courtes assurent des communications à travers le monde; ces stations participent au plan du Commonwealth de communication maritime à long rayon.

Les stations côtières du détroit et de la baie d'Hudson, en plus des services réguliers, assurent les communications commerciales aux postes de la Compagnie de la Baie d'Hudson et aux divers organismes de prospection et de développement, se livrent à des observations météorologiques, dirigent le trafic administratif et fournissent aux aéronefs des relèvements radiogoniométriques et des renseignements sur les conditions d'atterrissage.

Service radiogoniométrique.—Des stations de radiogoniométrie sont en activité sur les côtes de l'Atlantique et sur la baie et le détroit d'Hudson, et elles fournissent aux navires à titre gratuit, des signaux de direction.

Une chaîne de stations de radiophares automatiques est aussi maintenue pour assurer une aide à la navigation en transmettant des signaux de direction aux navires. Ces stations, si possible, sont aménagées en groupes de trois, émettant sur une fréquence commune, mais chacune à son tour pour éviter l'interférence. Un navigateur peut ainsi obtenir trois signaux de direction en trois minutes et déterminer sa position. Quelques radiophares sont synchronisés avec des cloches de brume situées aux mêmes endroits, ce qui permet de relever la distance par temps brumeux. Les navires peuvent également demander aux stations côtières d'émettre des signaux radiogoniométriques.

Stations Loran.—Le Loran est une aide radio de grande distance à la navigation maritime ou aérienne, qui permet de déterminer des positions exactes jusqu'à 600 milles de distance le jour et 1,500 milles la nuit. Deux stations Loran sont exploitées en Nouvelle-Écosse, trois à Terre-Neuve et une sur la côte de l'Ouest. Ces stations, de concert avec celles qu'exploite la garde côtière des États-Unis, rendent de grands services aux navires et aux aéronefs de l'Atlantique nord et du Pacifique.

Radar.—Il est devenu de pratique courante de munir les navires marchands de radars, une aide précieuse à la navigation maritime. Plusieurs bouées importantes sont munies de réflecteurs au radar afin d'augmenter la visibilité. Deux installations de radar terrestres sont maintenant en service: l'une à Camperdown, près de l'entrée du port de Halifax, et l'autre au pont *Lion's Gate*, qui enjambe l'entrée du port de Vancouver.

Services divers.—Des phares ont été munis d'émetteurs de faible puissance pour utilisation en cas d'urgence, surtout dans les endroits où, en cas de maladie, toute demande d'aide serait autrement impossible. Les stations de radiophares communiquent, par groupes, avec une station centrale. Les navires en mer peuvent obtenir des consultations médicales par l'entremise de l'une quelconque des stations côtières. Les messages sont communiqués aux médecins de ports du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, et les réponses sont transmises gratuitement aux navires.

La Division des télécommunications du ministère des Transports maintient en service des équipements de radio et de radar pour les vaisseaux de la marine fédérale, des services de pilotage et de canaux, les navires du ministère des Pêcheries, du ministère des Mines et des Relevés techniques et du ministère du Revenu national et pour les traversiers du National-Canadien.

Aides radio à la navigation aérienne.—Des aides radio, utilisées par les nombreux transporteurs canadiens et étrangers survolant le Canada, fournissent leurs services à la navigation aérienne d'un littoral à l'autre et de la frontière canado-américaine à l'Arctique, tant le long qu'à l'écart des voies aériennes. Des ingénieurs et techniciens d'expérience affectés à six bureaux régionaux de Vancouver (C.-B.), Edmonton (Alb.), Winnipeg (Man.), Toronto (Ont.), Montréal (Qué.) et Moncton (N.-B.) assurent la construction et le fonctionnement efficace des installations.

Radiophares d'alignement.—La principale aide radio à la navigation aérienne que le ministère des Transports maintient en service est le radiophare d'alignement à basse fréquence. Des stations situées à tous les cent milles environ le long des voies aériennes, émettent des signaux sonores qui permettent aux pilotes de suivre des voies déterminées, et qui peuvent aussi être captés aux fins de relèvements. En outre, des communications radiotéléphoniques air-sol communiquent aux pilotes des renseignements météorologiques, des instructions régissant la circulation aérienne et d'autres renseignements ayant trait à la sécurité du vol.

On construit actuellement un certain nombre de radiophares omnidirectionnels à très hautes fréquences (VOR). Contrairement au radiophare d'alignement actuel, ce genre d'installations et services ne limite pas l'aéronef utilisant les stations à l'un seulement des quatre faisceaux distincts, mais permet au pilote de choisir celui qu'il désire. Quant à la voie aérienne entre Montréal (Qué.) et Windsor (Ont.), des installations et services fonctionnent déjà et comportent six radiophares omnidirectionnels d'une puissance standard

de 200 watts à Montréal, Ottawa, Stirling, Toronto, London et Windsor, Les travaux se poursuivent à six autres stations destinées à une voie aérienne de haute altitude reliant Toronto (Ont.) et Winnipeg (Man.) et à une autre station isolée à Gander (Terre-Neuve).

Phares, balises, etc.—Les stations de radiophares aéronautiques émettent des signaux qui permettent aux pilotes munis d'équipement radiogoniométrique d'obtenir des relèvements de direction appropriés. Des balises en éventail, utilisant de très hautes fréquences et normalement établies sur une voie aérienne indiquent aux pilotes venant de franchir de fortes élévations de terrain qu'ils peuvent en toute sécurité perdre de l'altitude, ou leur communiquent la distance exacte d'un aéroport. Les balises indicatrices de stations ressemblent aux balises en éventail, sauf que le signal irradié donne la même indication aux aéronefs dans quelque direction qu'ils volent. Installées aux mêmes endroits que les radiophares d'alignement, ces balises permettent aux pilotes de reconnaître le moment exact où ils survolent la station et d'obtenir ainsi une indication précise de position. Des balises indicatrices de stations sont installées dans la plupart des emplacements de radiophares d'alignement.

Radars.—Des appareils de radar de surveillance à grande distance (150 milles marins) sont mis en chantier à 15 aéroports principaux d'Halifax à Vancouver en vue de régir la circulation aérienne. Des radars de courte distance (40 milles marins) seront aussi mis en chantier aux aéroports de Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver. Une installation de radar de surveillance d'une portée de 50 milles située à Gander fait partie d'un système complet d'atterrissage à l'aveuglette.

Systèmes d'atterrissage aux instruments.—Les systèmes d'atterrissage aux instruments produisent des signaux qui permettent aux pilotes des aéronefs munis d'appareils récepteurs spéciaux de s'approcher des aéroports et d'y atterrir par très mauvaise visibilité. Normalement, une installation de ce genre se compose d'un radiophare d'alignement de piste assurant le guidage latéral jusqu'à la piste, d'un transmetteur de radio d'alignement de descente assurant le guidage en pente jusqu'à l'extrémité d'approche de la piste, de deux transmetteurs de balises donnant la distance de la piste et d'un radiophare à faible puissance (phare de radiocompas) aidant à l'exécution des procédures d'attente et à l'alignement sur l'axe de radioalignement de piste. Le radiophare d'alignement de piste et le transmetteur de balises fonctionnent sur de très hautes fréquences; le radiophare d'alignement de descente sur les fréquences ultra-hautes, et les phares de radiocompas, sur les fréquences basses et moyennes. Vingt-six systèmes d'atterrissage aux instruments sont actuellement en service.

Stations de communications aéronautiques.—Pour aider le maintien des communications air-sol, des stations de radio sont situées à des endroits propices d'un bout à l'autre du pays, y compris la région de l'Arctique. Ces stations dont la plupart fonctionnent sur hautes fréquences fournissent des communications aux aéronefs nationaux et internationaux. Les stations de communications internationales constituent un important apport du Canada à l'aviation internationale. Leurs services peuvent être répartis en trois classes: 1) moyens de communication des services météorologiques, 2) moyens de communication de services de contrôle de la circulation aérienne, et 3) moyens de communication mis à la disposition des exploitants de lignes pour communiquer avec leurs aéronefs ou entre leurs bureaux d'acheminement.

Stations de communications météorologiques.—Six stations dont la fonction principale est d'émettre des bulletins météorologiques sont situées à des endroits appropriés, d'un littoral à l'autre du pays, et jusque dans l'extrême Nord. Certaines de ces stations sont situées dans des régions éloignées où la radio est l'unique moyen de communication.

Aux services de téléautographie par fil, s'ajoute le service de reproduction radiotéléautographique de cartes météorologiques à des endroits du Nord canadien qui ne peuvent être desservis par fil.

Sous-section 2.—Services de télécommunication extérieurs

En 1950, la Société canadienne des télécommunications transmarines a été établie en vue de maintenir et exploiter, au Canada et ailleurs, des services de télécommunications extérieures en vue de la conduite de communications publiques, par câble, appareil de

radiotélégraphie, radiotéléphone et tout autre moyen de communication, entre le Canada et quelque autre endroit ainsi qu'entre Terre-Neuve et toute autre partie du Canada; d'utiliser tous les perfectionnements dans la transmission ou la réception par câble et radio aux fins de télécommunications extérieures; de poursuivre des investigations et des recherches en vue d'améliorer l'efficacité des services de télécommunications en général et de coordonner les services de télécommunications extérieures du Canada et les services de télécommunications d'autres parties du Commonwealth.

Peu de temps après sa fondation, la Société a commencé un programme de développement de ses services transmarins en vue de faire face aux besoins de l'avenir. En novembre 1953, la Société, au nom du Canada, en venait à une entente avec des sociétés des États-Unis en vue de la construction et de l'entretien d'un câble de téléphone transatlantique. La mise en place de la première section du câble a commencé en juin 1955, à Clarenville, Terre-Neuve, et tout le système commençait à fonctionner le 25 septembre 1956. Le coût total du projet s'est élevé à quelque 40 millions de dollars dont la Société a absorbé environ le dixième. Un deuxième câble transatlantique sera posé vers 1961 et les frais seront payés par les gouvernements du Canada et du Royaume-Uni. Il accommodera 60 circuits téléphoniques dont chacun pourra servir 48 circuits télégraphiques.

Les services de radiotéléphonie et radiotélégraphie transpacifiques ont commencé à fonctionner de Vancouver à l'Australie et la Nouvelle-Zélande le 1^{er} novembre 1956. Un service de radiotélégraphie directe avec le Japon a été inauguré en juin 1957. L'augmentation du trafic radiotélégraphique aux stations de Yamachiche et de Drummondville, dans le Québec, a rendu nécessaire le développement des services déjà existants et la mise en œuvre de nouveaux circuits radiotélégraphiques directs.

En décembre 1956, la Société a commencé et mis en service les services *Telex International*, système de commutateurs à télétype ultra-marin qui permet à l'utilisateur du télétype d'entrer en contact direct avec son correspondant. Ce service est maintenant accessible à travers tout le Canada.

Section 2.—Autres services de radiocommunication : gouvernementaux, divers et commerciaux

Tous les gouvernements provinciaux possèdent des services radiophoniques surtout pour des fins de police, de protection des forêts ou de patrouille des grandes routes.

Les administrations municipales utilisent de plus en plus la radio pour faciliter leur travail. On le remarque dans tous les services qui recourent à la radio pour communiquer avec leurs véhicules, c'est-à-dire, la police, les pompiers, les ingénieurs, l'hydro, etc. De plus, l'usage croissant de la radio dans les communications entre postes mobiles urbains s'est poursuivi sans donner aucun signe de ralentissement. Les services comme les taxis, la construction lourde, le béton prêt à couler, l'aménagement et l'exploitation de pipelines, la médecine vétérinaire et rurale, ont participé activement à cette avance. Des services de relais de messages téléphoniques par radio à des postes publics mobiles (services de téléphone) ont aussi été autorisés dans la plupart des grandes villes.

Les services publics, les compagnies et commissions provinciales d'énergie électrique, les entreprises d'extraction minière et pétrolière se servent beaucoup plus qu'autrefois de la radio: l'expansion porte tant sur les postes mobiles urbains que sur les communications entre points fixes.

Services de radiocommunication commerciaux.—La *North-West Telephone Company* maintient un service radiotéléphonique entre les endroits de la Colombie-Britannique auparavant dépourvus de communications téléphoniques. En vertu de licences du ministère des Transports, elle a établi dans la province un certain nombre de stations radiotéléphoniques commerciales de caractère public et permanent qui sont autorisées à assurer la liaison avec des stations radiotéléphoniques commerciales privées situées à des endroits isolés dans la province. La compagnie est aussi autorisée à établir des stations côtières à service restreint à Lulu-Island, Powell-River, Vancouver, Nanaïmo, Victoria, Harrison-Lake, Parksville, Alert-Bay, Campbell-River, Hardwicke-Island, Halberg, Sumas-Mountain et Prince-Rupert (C.-B.), afin d'assurer une liaison navire-rivage. Ces stations don-

nent, conjointement avec les centrales téléphoniques ordinaires, un service de radiotéléphone en duplex à des endroits isolés et à certains navires en mer. Ils fournissent aussi un service restreint aux stations terrestres mobiles.

La *North-West Telephone Company* est également autorisée à assurer une liaison radiotéléphonique de secours avec tout endroit de la Colombie-Britannique et à exécuter des essais en vue d'étendre à la province entière le service radiotéléphonique actuel.

En vue d'assurer les communications transfluviales dans la région du bas Saint-Laurent, cinq compagnies du Québec: la Compagnie de téléphone de Charlevoix et Saguenay, la Compagnie de téléphone de Kamouraska, la *Quebec Telephone Corporation*, la *Gulf of St. Lawrence Telephone Company* et la Compagnie de téléphone du Saguenay (Qué.) exploitent des stations à la Malbaie, Tadoussac, Rivière-du-Loup, Rimouski, Matane, Montmagny, Saint-Antoine, Île-aux-Grues, Cap-Chat, Forestville, Baie-de-la-Trinité, Sept-Îles, Baie-Comeau, Clarke-City, Gaspé-Copper-Mines, Mont-Louis, Chicoutimi et Tour-à-Pica.

Les lignes qui relient Saint-Jean (N.-B.) à Digby (N.-É.), Saint-Jean (N.-B.) à Halifax (N.-É.), Red-Head (N.-B.) à Mount-Hanley (N.-É.), Lutz-Mountain (Moncton, N.-B.), à Egmont (Î.-P.-É.) et Charlottetown (Î.-P.-É.) à New-Glasgow (N.-É.) sont complétées par un service radiotéléphonique.

Les stations de Saint-Jean, de Red-Head et de Lutz-Mountain (Moncton) sont exploitées par la *New Brunswick Telephone Company*, et celles de Charlottetown et d'Egmont, par l'*Island Telephone Company*. Les terminus de Digby, d'Halifax, de New Glasgow et de Mount-Hanley le sont par la *Maritime Telephone and Telegraph Company*.

La Compagnie de téléphone Bell du Canada assure un service mobile de terminus radiotéléphonique terrestre en plusieurs endroits de l'Ontario et exploite une ligne micro-ondes entre Toronto et Ottawa (Ont.) et Montréal (P.Q.), qui transmet des émissions de télévision et peut en outre fournir plusieurs circuits téléphoniques supplémentaires. Cette compagnie maintient aussi des lignes radiophoniques reliant Leamington à l'île Pelée (Ont.), ainsi que Sorel et Joliette (P.Q.), de côté et d'autre du Saint-Laurent.

Les Chemins de fer Nationaux du Canada exploitent un vaste réseau radiotélégraphique et radiotéléphonique à Terre-Neuve, y compris des lignes entre Table-Mountain (T.-N.), Cape-North (N.-É.) et New-Waterford (N.-É.). Ils sont aussi autorisés à assurer un service restreint de stations côtières à Port-aux-Basques (T.-N.).

Les chemins de fer National-Canadien et Pacifique-Canadien ont établi conjointement des circuits micro-ondes entre Toronto et Windsor et entre Montréal et Québec.

L'*Avalon Telephone Company* exploite des stations commerciales publiques à Terre-Neuve, en plus de ses lignes sur fil, afin de desservir les centres isolés.

Le *Manitoba Telephone System* exploite des lignes radiotéléphoniques avec stations aux endroits suivants: Riverton, Manigotagan, Hecla-Island, Gimli, Norway-House, Bissett, Great-Falls, Le Pas, Snow-Lake et Winnipeg. De plus, cette compagnie exploite à Gimli, Le Pas et Norway-House, des stations de terminus pour les navires voyageant sur le lac Winnipeg.

La *Norwesto Communications Limited* exploite un service radiotéléphonique commercial et public formé de stations situées à Kenora, Red-Lake, Ball-Lake, Sioux-Narrows, Dryden, Sioux-Lookout, Minaki et Redditt. Ces stations sont utilisées conjointement avec les centrales téléphoniques ordinaires afin d'assurer la liaison téléphonique avec des stations privées établies à des endroits isolés dans tout le nord-ouest de l'Ontario.

La *Red-Lake Telephone Company* exploite une station de radiotéléphone commerciale publique à Madsen (Ont.), pour relier le réseau local de câbles téléphoniques à celui de la *Norwesto Communications Limited*.

L'*Okanagan Telephone Company* exploite un service radiotéléphonique public entre Revelstoke et Arrowhead (C.-B.), ainsi qu'une station de terminus commerciale et publique à Kelowna pour atteindre les stations privées situées à des endroits isolés dans la région de Kelowna.

SECTION 3.—LA RADIODIFFUSION AU CANADA*

La radiodiffusion au Canada telle qu'elle s'est développée durant plus de trente-cinq ans, relève à la fois de l'entreprise privée et publique. La loi canadienne sur la radiodiffusion (S.R.C. 1952, chap. 32), investit de l'autorité dans le service de radiodiffusion un Bureau de onze gouverneurs nommés par le gouverneur général en conseil et choisis de manière à représenter les principales divisions géographiques du Canada. Le Bureau, directement responsable au Parlement du service national de radiodiffusion et des attitudes de la Société Radio-Canada, formule et surveille les règlements relatifs à la radiodiffusion, lesquels doivent être observés à la fois par Radio-Canada et les stations privées.

Le 31 mars 1957, la Société Radio-Canada exploitait 22 stations de radio et 10 stations de télévision, tandis que les sociétés privées possédaient 203 stations de radio et 30 de télévision. Grâce à l'affiliation à Radio-Canada de toutes les stations privées de télévision et de plusieurs stations privées de radio, les services nationaux de télévision et de radio sont répartis en cinq réseaux, exploités par Radio-Canada: les réseaux Trans-Canada, Dominion et Français pour la radio et les réseaux Anglais et Français pour la télévision.

Les stations privées, qui reçoivent leur licence du ministère des Transports et sont soumises aux règlements de la Société Radio-Canada approuvés par le Parlement, visent avant tout, d'une façon générale, à desservir les intérêts communautaires de la localité où elles sont situées. Plusieurs de ces stations, établies dans des centres urbains relativement petits, desservent en même temps les régions rurales avoisinantes. D'autres stations assurent le service aux villes, villages et centres ruraux du voisinage, et présentent des programmes qui alternent avec ceux de Radio-Canada. Dans les régions à population clairsemée où les postes privés ne seraient pas économiquement viables, la Société Radio-Canada assure le service par transmetteurs-relais à faible puissance et automatiques. Débouchés du service national des programmes, plusieurs des stations privées forment une partie intégrante du réseau national.

Le président du Bureau des gouverneurs doit consacrer tout son temps aux fonctions qui lui sont assignées par la loi. Le Bureau, dont les membres ne sont pas rétribués et qui doivent prêter le serment d'office de renoncer à tout intérêt personnel en radiodiffusion, surveille étroitement la radiodiffusion au Canada dans l'intérêt général du pays. Le Bureau trace la ligne de conduite de la Société et en surveille l'application, mais l'activité courante et l'administration effective relèvent d'un directeur général. Bien que Radio-Canada soit chargée de formuler les règlements qui régissent l'établissement des réseaux et la proportion de temps consacrée à la publicité dans les émissions, elle n'exerce cependant pas la censure d'une émission quelconque, ni n'autorise aucune station privée à l'exercer en son nom. De l'administration de chaque station relève la bonne observance des règlements.

Les principes généraux de ce système, établis par le Parlement, ont été confirmés par 14 comités parlementaires et par deux commissions royales.

Installations radio.—Comme il a été dit plus haut, la Société Radio-Canada exploite trois réseaux: le Trans-Canada et le Dominion qui desservent les auditoires de langue anglaise de l'Atlantique au Pacifique, et le réseau Français qui s'étend de Moncton (N.-B.) à Edmonton (Alb.). Le 31 mars 1957, le Trans-Canada comprenait 26 stations de base, dont 13 de Radio-Canada et 13 privées; 19 stations, dont quatre de Radio-Canada à Terre-Neuve, y étaient affiliées. Le Dominion comptait 31 stations de base, dont 30 privées; 19 stations privées lui étaient également affiliées. Au réseau Français figuraient cinq stations de base, dont quatre de Radio-Canada et une autre privée, et 20 stations affiliées.

Le tableau 2 présente les stations des réseaux canadiens de radiodiffusion.

* Rédigé sous la direction de J.-A. Ouimet, directeur général de la Société Radio-Canada (Ottawa). L'histoire de la Société Radio-Canada a paru aux pages 771-774 de l'Annuaire de 1947.

2.—Émetteurs de Radio-Canada, 31 mars 1957

NOTA.—Les émetteurs marqués d'un astérisque (*) sont la propriété de Radio-Canada. Les symboles employés dans la colonne de la puissance signifient: DA-1, une antenne directionnelle, jour et nuit; DA-2, deux antennes directionnelles, une de jour et l'autre de nuit; DA-N une seule antenne directionnelle employée seulement de nuit. Les watts de quelques stations peuvent varier le jour et la nuit, tel qu'il est indiqué.

Endroit			Fré- quence	Puissance	Endroit			Fré- quence	Puissance
			kc.	watts				kc.	watts
Réseau de base Trans-Canada—					Réseau de base Dominion—fin				
*CBI	Sydney		1,140	5,000	CFCO	Chatham	630	1,000	DA
*CBH	Halifax		1,330	100	CFPA	Port-Arthur	1,230	250	
*CBA	Sackville		1,070	50,000	CJRL	Kenora	1,220	1,000	
CHSJ	Saint-Jean (N.-B.)		1,150	5,000	CKRC	Winnipeg	630	5,000	DA-N
CFNB	Fredericton		550	5,000	CKX	Brandon	1,150	1,000	
*CBM	Montréal		940	50,000	CJGX	Yorkton	940	10,000	D
*CBO	Ottawa		910	5,000				1,000	N
CKWS	Kingston		960	5,000	CKBI	Prince-Albert	900	10,000	DA-2
*CBL	Toronto		740	50,000	CFQC	Saskatoon	600	5,000	DA-N
CFCH	North-Bay		600	1,000	CHAB	Moose-Jaw	800	5,000	DA
CJKL	Kirkland-Lake		560	5,000	CKRM	Regina	980	5,000	DA-N
CKGB	Timmins		680	5,000	CFRN	Edmonton	1,260	5,000	
CKSO	Sudbury		790	5,000	CFCN	Calgary	1,060	10,000	DA-N
*CBE	Windsor		1,550	10,000	CHWK	Chilliwack	1,270	1,000	DA
CJIC	Sault-Sainte-Marie		1,490	250	CJOR	Vancouver	600	5,000	DA
CKPR	Fort-William		580	1,000	CJVI	Victoria	900	5,000	DA-1
*CBW	Winnipeg		990	50,000	Dominion, postes affiliés—				
*CBK	Regina		540	50,000	CHML	Hamilton	900	5,000	DA-N
*CBX	Edmonton		1,010	50,000	CKTB	St-Catharines	620	1,000	DA
*CBXA	Edmonton		740	250	CFOR	Orillia	1,570	5,000	D
CJOC	Lethbridge		1,220	10,000				1,000	N
				5,000	CHNO	Sudbury	900	1,000	DA-N
CFJC	Kamloops		910	1,000	CHAT	Medicine-Hat	1,270	1,000	DA
CKOV	Kelowna		630	1,000	CJIB	Vernon	940	1,000	
CJAT	Trail		610	1,000	CFOB	Fort-Frances	800	1,000	D
*CBU	Vancouver		690	10,000				500	N
*CFPR	Prince-Rupert		1,240	250	CKCV	Québec	1,280	1,000	DA-N
Trans-Canada, postes affiliés—					CKSF	Cornwall	1,230	250	
*CBN	St-Jean (T.-N.)		640	10,000	CJBQ	Belleville	800	1,000	DA-1
*CBY	Corner-Brook		790	1,000	CKCR	Kitchener	1,490	250	
*CBG	Gander		1,450	250	CJCS	Stratford	1,240	250	
*CBT	Grand-Falls		990	1,000	CKPC	Brantford	1,380	1,000	DA-N
CKBW	Bridgewater		1,000	1,000	CKNX	Wingham	920	1,000	DA-N
CKMR	Newcastle		790	1,000	CFOS	Owen-Sound	1,470	1,000	DA-N
CJQC	Québec		1,340	250	CKLW	Windsor	800	50,000	DA
CKOC	Hamilton		1,150	5,000	CKRD	Red-Deer	850	1,000	
CHLO	St-Thomas		680	1,000	CKLC	Kingston	1,380	1,000	
CHOK	Sarnia		1,070	5,000	CKOK	Penticton	800	1,000	D
				1,000				500	N
CFAR	Flin-Flon		590	1,000	Réseau français de base—				
CFGF	Grande-Prairie		1,050	5,000	*CBJ	Chicoutimi	1,580	10,000	DA
CKLN	Nelson		1,240	250	*CBV	Québec	980	5,000	
CKPG	Prince-George		550	250	*CBF	Montréal	690	50,000	
CJDC	Dawson-Creek		1,350	1,000	*CBAF	Moncton	1,300	5,000	DA-1
CJCA	Edmonton		930	5,000	CHNC	New-Carlisle	610	5,000	DA
CKCK	Regina		620	5,000	Français postes affiliés—				
CFAC	Calgary		960	5,000	CJEM	Edmundston	1,380	1,000	DA
CKEC	New-Glasgow		1,230	250	CJBR	Rimouski	900	10,000	DA-N
Réseau de base Dominion—					CHLT	Sherbrooke	900	1,000	DA-N
CJCB	Sydney		1,270	5,000	CHGB	Ste-Anne-de-la-Pocatière	1,350	1,000	D
				1,000				250	N
CHNS	Halifax		960	5,000	CKCH	Hull	970	5,000	DA-1
CJFX	Antigonish		580	5,000	CJFP	Rivière-du-Loup	1,400	250	
CJLS	Yarmouth		1,340	250	CKVD	Val d'Or	1,230	250	
CFCY	Charlottetown		630	5,000	CHAD	Amos	1,340	250	
CKCW	Moncton		1,220	10,000	CKRN	Rouyn	1,400	250	
CFBC	Saint-Jean (N.-B.)		930	5,000	CKLS	La Sarre	1,240	250	
CKNB	Campbellton		950	1,000	CKLD	Thetford-Mines	1,230	250	
CKTS	Sherbrooke		1,240	250	CFCL	Timmins	580	1,000	DA
CFCF	Montréal		600	5,000	CKSB	St-Boniface	1,250	1,000	DA
CKOY	Ottawa		1,310	5,000	CHFA	Edmonton	680	5,000	DA
				1,000	CFNS	Saskatoon	1,170	1,000	DA-1
CHOV	Pembroke		1,350	1,000	CFRG	Gravelbourg	710	5,000	D
CFJR	Brockville		1,450	250	CHNO	Sudbury	900	1,000	DA-N
CHEX	Peterborough		1,430	1,000	CKBL	Matane	1,250	5,000	DA-1
*CJBC	Toronto		860	50,000	CKVM	Ville-Marie	710	1,000	DA-N
CFPL	London		980	5,000	CKRB	Ville-St-Georges	1,400	250	

Stations de télévision.—Le 31 mars 1957, le réseau Anglais comptait 34 stations de télévision, dont huit de Radio-Canada, et trois en construction. Le réseau Français exploitait six stations, dont deux de Radio-Canada, et une autre station était en construction. Le tableau qui suit donne l'endroit et la puissance de ces stations.

3.—Stations de télévision des réseaux de Radio-Canada, 31 mars 1957

NOTA.—Les stations marquées d'un astérisque (*) appartiennent à Radio-Canada.

Endroit	Canal	Puissance		Endroit	Canal	Puissance			
		(image)	(son)			(image)	(son)		
		kW.	kW.			kW.	kW.		
Réseau anglais—				Réseau anglais—fin					
CJON-TV	St-Jean (T.-N.)	6	21	11	CFRN-TV	Edmonton	3	180.3	90.43
*CFLA	Goose-Bay	8	0.348	0.174	CHCT-TV	Calgary	2	100	50
*CFSN	Harmon-Field	8	0.490	0.245	*CBUT	Vancouver	2	47.6	25.4
CJCB-TV	Sydney	4	100	60	CKNX-TV	Wingham	8	20	12
*CBHT	Halifax	3	56.5	33.8	CFCY-TV	Charlottetown	13	38.6	19.3
CHSJ-TV	St-Jean (N.B.)	4	100	50	CKGN-TV	North-Bay	10	28.5	14.25
CKW-TV	Moncton	2	25	15	CFCL-TV	Timmins	6	18.5	9.25
CKMI-TV	Québec	5	5.6	2.8	CJLH-TV	Lethbridge	7	102.8	57.5
*CBMT	Montréal	6	43.8	26.2	CHEK	Victoria	6	1.8	0.9
*CBOT	Ottawa	4	50.1	26.7	En construction:				
CHEX-TV	Peterborough	12	102	61.2	CJOX-TV	Argentia	10	0.190	0.097
CKWS-TV	Kingston	11	101	60.6	CHAT-TV	Medicine-Hat	6	4.78	2.39
*CBLT	Toronto	9	99.5	53.5	CFCR-TV	Kamloops	4	0.10	0.05
CKVR-TV	Barrie	3	14	7	Réseau français—				
CHCH-TV	Hamilton	11	100	60	CJBR-TV	Rimouski	3	34.0	19.4
CKCO-TV	Kitchener	13	31.4	16.9	CFCM-TV	Québec	4	12.65	6.33
CFPL-TV	London	10	325	195	*CBFT	Montréal	2	100	50
CKLW-TV	Windsor	9	178	107	*CBOFT	Ottawa	9	31	17
CKSO-TV	Sudbury	5	1.74	0.87	CKRS-TV	Jonquière	12	20	10
CJIC-TV	Sault-Ste-Marie	2	28	15	CHLT-TV	Sherbrooke	7	170	100
CFCJ-TV	Port-Arthur	2	5.10	2.55	En construction:				
*CBWT	Winnipeg	4	56.2	33.7	CKRN-TV	Rouyn	4	50	25
CKX-TV	Brandon	5	19.3	9.65					
CFQC-TV	Saskatoon	8	100	60					
CKCK-TV	Regina	2	100	53.5					

On estime qu'à la fin de mars 1957, plus de 86 p. 100 des Canadiens avaient accès au réseau national de télévision. Des relais à ondes ultra-courtes reliant les stations de télévision d'un littoral à l'autre, en vue d'émissions simultanées, sont en construction et relieront les deux littoraux du Canada à l'été de 1958.

Quand la télévision a débuté en septembre 1952, le Canada comptait 146,000 téléviseurs. Un an plus tard, le nombre de ces derniers avait triplé et, en mars 1957, les foyers canadiens en utilisaient plus de 2,550,000.

Les services de la Société Radio-Canada.—Le bureau central de la Société Radio-Canada est situé à Ottawa et il voit à la direction générale des services de la radio et de la télévision d'expression française et anglaise, par l'entremise de ses sept divisions régionales: Colombie-Britannique; les Prairies; Ontario et les réseaux anglais; Québec et les réseaux français; les Maritimes; Terre-Neuve; et le Service international. Pour permettre aux intérêts variés de tout le pays de s'exprimer, la Société Radio-Canada maintient des bureaux régionaux à St-Jean (T.-N.), Sydney et Halifax (N.-É.), Moncton (N.-B.), Chicoutimi et Montréal (P.Q.), Ottawa, Toronto et Windsor (Ont.), Winnipeg (Man.), Regina (Sask.), Edmonton (Alb.), et Vancouver et Prince-Rupert (C.-B.).

Service des émissions radiophoniques nationales.—Au cours de l'année terminée le 31 mars 1957, les réseaux Trans-Canada, Dominion et Français de Radio-Canada ont transmis 82,329 émissions représentant 25,415 heures d'irradiation. Sur le total des heures d'émission en 1954-1955, le réseau Trans-Canada en a présenté 75 p. 100, le Dominion 4.3 p. 100 et le Français, le reste.

Radio-Canada a créé et mis en ondes 92.5 p. 100 des émissions de ses réseaux, tandis que 1 p. 100 provenait de postes privés et 6.5 p. 100 représentaient des échanges avec les États-Unis et la *British Broadcasting Corporation*. Une analyse des émissions des réseaux par catégorie durant l'année 1956-1957 montre que, comme au cours des années précédentes, un nombre important d'heures a été consacré à la musique, soit environ 44 p. 100. Les émissions se rapportant aux nouvelles et à la météorologie suivent, par ordre d'importance, et représentent 12 p. 100. Le tableau 4 illustre de façon estimative le classement par catégorie des heures d'émissions radiophoniques. Les chiffres reposent sur les émissions des trois réseaux de radio de Radio-Canada, en direct, enregistrées ou retransmises. Ces chiffres ne comprennent pas les émissions rediffusées à différentes heures par diverses sections du réseau en vue de correspondre aux heures des différents fuseaux horaires. Cependant, ils comprennent les émissions régionales présentées sur certaines sections du réseau exclusivement pour les auditeurs des régions desservies par ces sections régionales du réseau. Les classements de ce tableau reposent sur la fonction première de chaque émission, quoique plusieurs puissent servir à plus d'un but en même temps.

4.—Émissions de radiodiffusion de Radio-Canada, année terminée le 31 mars 1957

Catégorie d'émissions	Heures		Catégorie d'émissions	Heures	
	Nombre	Répartition des heures %		Nombre	Répartition des heures %
Musique légère.....	7,822	30.8	École, éducation de la jeunesse....	540	2.1
Musique classique.....	3,506	13.8	Discussions politiques.....	406	1.6
Nouvelles, météorologie.....	2,997	11.8	Renseignements divers.....	237	0.9
Variétés.....	2,580	10.2	Autres pays.....	236	0.9
Théâtre.....	1,797	7.0	Relations sociales et humaines....	179	0.7
Fermes et pêcheries.....	1,285	5.1	Science et nature.....	42	0.2
Affaires canadiennes et patrimoine	1,171	4.7	Divers.....	104	0.4
Religion.....	971	3.8			
Choses domestiques et passe-temps.....	878	3.4			
Sports.....	664	2.6	Totaux.....	25,415	100.0

Service des émissions nationales de télévision.—Au cours de l'année terminée le 31 mars 1957, le réseau anglais de télévision de la Société a présenté 2,511 heures d'émissions. Sur ce nombre, 58 p. 100 provenaient de Radio-Canada, 38 p. 100 venaient des États-Unis, 2 p. 100 de sources canadiennes autres que Radio-Canada, et 2 p. 100 venaient du Royaume-Uni et des autres pays. Des 2,794 heures présentées par le réseau français de télévision de la Société, 70 p. 100 provenaient de Radio-Canada, 3 p. 100 d'autres sources canadiennes, et 17 p. 100 venaient de France. Les autres 10 p. 100 venaient des États-Unis, du Royaume-Uni et des autres pays.

5.—Émissions de télévision de Radio-Canada, année terminée le 31 mars 1957

Catégorie d'émissions	Heures		Catégorie d'émissions	Heures	
	Nombre	Répartition des heures %		Nombre	Répartition des heures %
Théâtre.....	1,927	36.3	Science et nature.....	123	2.3
Variétés et amusements divers....	944	17.8	École, éducation de la jeunesse....	104	2.0
Sports.....	609	11.5	Discussions politiques.....	94	1.8
Nouvelles, météorologie.....	314	6.0	Choses domestiques et passe-temps.....	92	1.7
Affaires canadiennes et patrimoine	202	3.8	Musique sérieuse.....	68	1.3
Musique légère.....	178	3.3	Fermes et pêcheries.....	58	1.1
Autres pays.....	165	3.1	Divers.....	20	0.3
Relations sociales et humaines....	138	2.6			
Renseignements divers.....	136	2.6	Totaux.....	5,304	100.0
Religion.....	133	2.5			

Artistes de la radio et de la télévision.—La Société Radio-Canada demeure le principal théâtre où peut se produire le talent canadien dans les domaines de la musique, du théâtre et des autres formes d'amusement. Au cours de l'année terminée le 31 mars 1957, quelque 14,514 artistes libres avaient participé aux émissions de la Société. Au cours de l'année, Radio-Canada a dépensé environ 11 millions de dollars pour encourager les artistes, soit 3 millions et demi de dollars à la radio et 7 millions et demi à la télévision. Sur ce chiffre, \$2,400,000 ont été alloués pour manuscrits, droits de représentations, musique et arrangements musicaux. Le reste de cette somme a représenté les cachets versés aux musiciens, aux chanteurs, aux acteurs et aux autres interprètes. Ces chiffres ont trait au personnel recruté à l'extérieur et non aux fonctionnaires attachés au service de Radio-Canada à titre de réalisateurs, directeurs, metteurs en scène, décorateurs, costumiers, réalisateurs de films et commentateurs.

Service international de Radio-Canada (ondes courtes).—Le Service international, administré par la Société Radio-Canada pour le compte de l'État, est financé indépendamment des réseaux nationaux de radio et de télévision de Radio-Canada, au moyen de subventions annuelles versées par le Parlement. Les bureaux principaux et les studios se trouvent à l'édifice de Radio-Canada à Montréal et les deux émetteurs de 50 kilowatts sont situés à Sackville (N.-B.), soit à 600 milles de Montréal.

Le Service international fut inauguré le 25 février 1945, et les premières émissions en direction de l'Europe étaient destinées surtout aux troupes canadiennes. Plus tard, le Service a pris une ampleur plus considérable en vue de donner à ses auditeurs en d'autres pays une idée plus complète de la vie au Canada et du rôle du pays au sein des Nations Unies et de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. Les nouvelles et leurs commentaires constituent la partie principale des émissions et on insiste beaucoup sur les bulletins de nouvelles destinés aux personnes vivant en arrière du rideau de fer. Les émissions sur ondes courtes durent maintenant 92 heures par semaine et sont réparties entre les langues suivantes: anglais, français, allemand, hollandais, italien, espagnol, portugais (pour le Brésil), danois, norvégien, suédois, tchèque, slovaque, russe, ukrainien, polonais et hongrois. On enregistre assez régulièrement des programmes sur disques ou sur rubans pour les faire parvenir à l'Autriche, à la Grèce, à la Finlande en vue de retransmissions par la radio dans ces pays. Les émetteurs à ondes courtes de Sackville servent aussi à transmettre des nouvelles et d'autres programmes aux personnes qui vivent dans le Grand-Nord canadien en dehors du rayon des réseaux nationaux ordinaires. Les émissions en direction de l'Europe sont en anglais et en français et elles sont régulièrement retransmises par le poste émetteur de l'armée canadienne en Europe. En plus des émissions régulières sur ondes courtes, le Service international fournit également à l'armée canadienne des émissions d'événements spéciaux venant du Canada.

En plus de donner des émissions canadiennes sur ondes courtes, le Service international transmet également des programmes destinés à des postes ou à des réseaux privés en d'autres pays à travers le monde. En résumé, trois genres d'émissions sont fournies à ces organismes extérieurs de radio diffusion: les émissions diffusées sur ondes courtes en vue d'une retransmission immédiate ou presque immédiate; les émissions enregistrées sur disques ou sur bandes sonores et destinées habituellement à un seul poste; enfin les transcriptions ou disques enregistrés pour une distribution générale. La troisième classe, les transcriptions, comprennent surtout de la musique enregistrée et des émissions parlées (causeries, documentaires, etc.) en anglais, en français et en espagnol. Le Service international échange quelquefois des émissions régulières avec d'autres pays.

Plus de 300,000 lettres d'auditeurs sont parvenues depuis l'inauguration du Service. Le Service international accuse réception dans la langue du correspondant et fait tenir des renseignements sur un grand nombre de sujets. Sept fois par an, le Service international publie un programme illustré et imprimé dans les langues des émissions sur ondes courtes et comportant des renseignements, les horaires et les fréquences des émissions à ondes courtes du Service international. On le distribue à 180,000 auditeurs individuels à travers tout le monde.

Finances de Radio-Canada.—L'exercice terminé le 31 mars 1957 a marqué un excédent des dépenses sur les revenus de quelque \$1,561,211, après déduction de \$1,969,754 pour frais d'amortissement. Le surplus des Services intégrés de radio a été de \$202,299, en comparaison du déficit de \$1,763,510 du Service de télévision.

Le revenu de la Société provenant de toutes les sources a excédé de \$10,346,563 celui de l'année précédente. Cela est dû à une augmentation de \$2,438,200 en revenu net provenant des émissions commercialisées du Service de télévision. L'augmentation du revenu total a été contre-balancée par un accroissement des dépenses de \$10,549,153 dues à l'amélioration du Service national de télévision et à la hausse générale des frais dans toutes les industries.

La situation de l'encaisse et des placements en date du 31 mars 1957 était de \$4,829,022 inférieure à celle du 31 mars 1956. Le capital de roulement s'élevait à \$17,993,620 à cette dernière date en comparaison des \$22,518,050 à la date précédente. Cette diminution était due en partie aux dépenses de \$552,885 en vue de l'amélioration et de l'extension des installations de radio et des Services intégrés et de \$4,041,261 consacrés au Service de télévision.

Au cours de l'année, le gouvernement du Canada n'a consenti aucun prêt à la Société. Les paiements sur le capital des emprunts accordés précédemment se sont élevés à \$101,038 pour la radio et les Services intégrés et à \$36,975 pour le Service de télévision.

Les paiements prévus par la loi à la Société et se chiffrant à l'équivalent de la taxe d'accise sur la vente de radios et de récepteurs de télévision et de pièces connexes se sont chiffrés par \$18,923,029, en comparaison de \$22,799,955 l'année précédente. Le Parlement a prolongé la durée du prêt autorisé antérieurement au Service de radiodiffusion pour les cinq années se terminant le 31 mars 1956, afin de lui permettre de combler le déficit d'exploitation et les frais d'immobilisation. Un prêt indentique a été consenti au Service de télévision.

Les dépenses nettes d'exploitation du Service international ont été de \$1,566,087 durant l'année terminée le 31 mars 1957 et ne sont pas considérées comme imputables à la Société parce que les subventions et les paiements du gouvernement du Canada doivent servir uniquement aux auditeurs à l'intérieur du pays.

6.—Recettes et dépenses de Radio-Canada, année terminée le 31 mars 1957

Détail	Radio et services communs	Télévision	Total
	\$	\$	\$
Recettes nettes	14,511,062	34,777,883	49,288,965
Subventions prévues par des crédits du Parlement.....	6,250,000	12,000,000	18,250,000
Subvention prévue par l'art. 14 (4) de la loi.....	6,336,840	12,586,189	18,923,029
Émissions commanditées.....	1,338,302	9,841,638	11,179,940
Droits de permis de diffusion.....	308,250	84,000	392,250
Intérêts des placements.....	78,063	227,477	305,540
Profit sur la vente d'obligations.....	14,480	29,795	44,275
Divers.....	185,147	8,784	193,931
Dépenses	13,705,415	35,175,007	48,880,422
Émissions.....	11,967,530	19,689,784	31,657,314
Services techniques.....	3,536,654	5,915,249	9,451,903
Réseaux (lignes de transmission).....	1,663,211	1,452,334	3,115,545
Frais administratifs.....	1,855,089	—	1,855,089
Service commercial.....	730,625	—	730,625
Service de presse et d'information.....	920,470	—	920,470
Intérêts des emprunts.....	90,322	831,403	921,725
Amortissement des améliorations aux propriétés louées.....	104,972	122,779	227,751
Services intégrés, dépenses partagées.....	-7,163,458	7,163,458	—
Amortissement.....	603,368	1,366,386	1,969,754
Excédent des recettes sur les dépenses	202,299	—	—
Excédent des dépenses sur les recettes	—	1,763,510	1,561,211

Stations émettrices privées.—Comme il a été dit précédemment, les stations émettrices privées sont soumises à la loi sur la radio, à la loi canadienne sur la radiodiffusion et aux règlements établis en vertu de celle-ci, ainsi qu'aux dispositions réglementaires sur la radio annexées à la Convention internationale sur les télécommunications et aux Accords régionaux en vigueur au Canada. Depuis le 31 mars 1923, les règlements du gouvernement requéraient un permis de diffusion pour l'exploitation d'émetteurs commerciaux. Aujourd'hui, la même nécessité s'étend à la fois aux stations émettrices de radio et de télévision.

Toute demande de permis, soit pour établir une nouvelle station privée, soit pour augmenter la puissance, changer le canal ou la location d'une station privée déjà en service, doit être transmise par le ministre des Transports à la Société Radio-Canada; celle-ci, après avis dans la *Gazette du Canada*, fait au ministre des Transports les recommandations appropriées. La délivrance d'un permis relatif à une nouvelle station privée doit au préalable obtenir l'autorisation du gouverneur général en conseil. La forme juridique des stations conditionne l'octroi de permis de radiodiffusion commerciale privée et, en certaines circonstances, les parts du capital social des sociétés détenant un permis ne peuvent être transférées sans l'autorisation du ministre des Transports, accordée sur la recommandation de la Société Radio-Canada. Les stations présentent, chaque année, à Radio-Canada, un rapport établissant qu'elles ont radiodiffusé des émissions d'intérêt public, d'intérêt local et émissions semblables; au ministère des Transports, elles font parvenir, à titre confidentiel, un exposé de leurs finances et de leur mode d'organisation.

Les premières émissions sonores au Canada datent de la fin de 1918 et des soirs d'hiver de 1919, alors qu'une société de communications privée de Montréal a obtenu, à titre d'expérimentation, un permis de radiodiffusion pour sa station (XWA). Au cours de l'année terminée le 31 mars 1923, 34 permis ont été accordés en vertu des premiers règlements régissant l'octroi de permis. En mars 1957, le nombre atteignait 203, dont 169 à des stations à bande normale AM, 26 à des stations FM et 8 à des stations à ondes courtes. Sur les 169 stations à bande normale, deux détenant une puissance de 50,000 watts, 10 de 10,000 watts, 50 de 5,000 watts, 63 de 1,000 watts, 42 de 250 watts et 2 de 100 watts.

Toute station de radiodiffusion privée doit payer au receveur général du Canada un droit de permis annuel, dont le montant est déterminé d'après les recettes brutes servant au calcul du droit de permis pour l'année financière de la station. Vu que l'exercice financier des stations privées se termine à des dates différentes, il est difficile d'estimer les recettes brutes de toutes les stations pour une seule année. Le rapport de la Commission royale d'enquête sur la radio et la télévision publié en 1957, indique que les recettes brutes de 144 stations de radio et de télévision ont été d'environ 36 millions de dollars en 1955. Ces recettes proviennent en entier de la publicité commerciale.

La première station privée de télévision au Canada, celle de Sudbury (Ont.), a reçu l'autorisation de diffuser régulièrement dès le 20 octobre 1953. Le 31 mars 1957, 30 stations privées de télévision étaient en service (voir le tableau 3).

Conventions internationales.—En 1937, une conférence s'est tenue à la Havane (Cuba) pour réexaminer au complet l'état de la radiodiffusion en Amérique du Nord, et soumettre un plan pratique qui permettrait le développement industriel de la radiodiffusion. Les études de la conférence ont abouti au traité dit *Accord régional de radiodiffusion de l'Amérique du Nord*, mis en vigueur en 1941, et complété par l'instrument connu sous le nom de *Accord intérimaire (modus vivendi)* signé à Washington en 1946. En 1949 et en 1950, des conférences ont été tenues respectivement à Montréal et à Washington, et on a, en décembre 1950, rédigé un nouvel *Accord régional de radiodiffusion de l'Amérique du Nord*, qui a été mis à exécution pour des fins d'ordre administratif.

L'*Accord canado-américain de la télévision* pourvoit à l'attribution et à l'utilisation de 82 canaux entre 54 et 890 mégacycles sur 250 milles de chaque côté de la frontière canado-américaine. Tous les canaux ainsi distribués doivent correspondre aux dispositions de l'Accord et retenir une puissance effective de rayonnement dans un plan vertical ou azimutal ne dépassant pas 100 kW pour les canaux 2 à 6, 325 kW pour les canaux 7 à 13 et 1,000 kW pour les canaux 14 à 83.

PARTIE IV.—LES POSTES

Le ministère fédéral des Postes a été créé lors de la confédération, en 1867, par la loi canadienne des postes en vue d'administrer le service postal au Canada, sous la direction du ministre des Postes. Pendant près d'un siècle avant la confédération, les services postaux des provinces canadiennes relevaient du ministre britannique des Postes et étaient administrés par ses substituts. Sous le régime français, un service de courrier avait été organisé dès 1703 entre Québec, Trois-Rivières et Montréal, tandis qu'en 1734 une route postale était aménagée entre ces mêmes villes, et des maisons de relais, groupant chevaux et véhicules, étaient établies pour les voyageurs. En 1851, la direction des bureaux de poste des différentes provinces de l'Amérique du Nord britannique fut confiée à chacune d'elles et, lors de la confédération, ces services ont été réunis pour former les Postes du Canada.

Fonctions.—La première fonction du Service postal canadien est de manipuler et de transmettre en toute sécurité et avec diligence les matières postales; il maintient des bureaux de poste et utilise les transports par air, par rail, par terre et par eau. A l'acheminement des correspondances se rattachent la vente des timbres et autres pièces d'affranchissement, la recommandation de lettres et autres objets, l'assurance de colis, la réception et l'expédition d'objets C.R., et les opérations du service des mandats de poste et de la Caisse d'épargne postale. Vu ses vastes installations, le ministère des Postes est en mesure d'aider les autres ministères fédéraux dans l'exécution de certaines fonctions: vente des timbres d'assurance-chômage, perception des contributions pour l'achat de rentes sur l'État, distribution des feuilles d'impôt sur le revenu et de demande d'emploi au service civil et affichage des avis officiels.

Les bureaux de poste sont établis là où le chiffre de la population le justifie. Le bureau de poste est une entité complète dans les régions rurales et les petits centres urbains. Dans les grandes villes, il existe des stations postales et des bureaux auxiliaires en plus du bureau principal. Les stations s'occupent de toutes les opérations postales, y compris le service de livraison générale, la location de cases postales et la livraison à domicile.

Le 31 mars 1957, le nombre de bureaux de poste se chiffrait par 11,879 au regard de 11,996 en 1956. La livraison à domicile dans 140 centres urbains employait plus de 6,400 facteurs. L'affranchissement payé au moyen de timbres-poste en 1956-1957 a totalisé \$77,735,659 contre \$75,559,106 en 1956. Plus de 8,000 bureaux vendent des mandats de poste d'au plus \$100 qui sont payables au Canada et dans presque tous les pays du monde. En outre, plus de 3,000 autres bureaux vendent des mandats de moins \$16 payables au Canada seulement. La Caisse d'épargne postale, qui fonctionne dans toutes les régions du pays, comptait \$35,918,499 de dépôts le 31 mars 1957.

Organisation.—Le ministère des Postes comprend un siège de l'administration à Ottawa et des services d'exécution. Ceux-ci sont organisés en cinq régions relevant chacune d'un directeur régional, lequel est le représentant sur place du sous-ministre des Postes. Le siège de l'administration compte cinq divisions: l'administration, l'exploitation, les transports, les finances et le personnel, chacune commise à un directeur. Le maître de poste local s'occupe de l'activité et des écritures d'exploitation intéressant les bureaux de poste, ainsi que des services postaux locaux dans les centres urbains. Les fonctions administratives relativement aux services régionaux ainsi que toutes les inspections et les enquêtes relèvent des Directeurs de district du Service postal établis dans les centres appropriés du pays.

Le Service postal canadien dessert tout le pays, depuis Terre-Neuve jusqu'à la côte ouest de l'île Vancouver et depuis l'île Pelée (Ont.),—le point le plus méridional du Canada,—jusqu'aux établissements et missions reculées de l'Arctique. La poste aérienne au Canada assure un service de plusieurs envolées par jour d'un littoral à l'autre et constitue une grande voie aérienne, depuis St-Jean (T.-N.) jusqu'à Victoria (C.-B.); à cette voie se rattachent des lignes secondaires et de raccordement qui rayonnent en tous sens et relient le réseau à la poste aérienne des États-Unis. Depuis le 1^{er} juillet 1948, tous les envois au pays, de première classe et pesant jusqu'à une once inclusivement, sont

transportés par avion d'un endroit à l'autre si la livraison en est ainsi plus expéditive. Depuis le 1^{er} avril 1954, il en va de même pour tous les envois de première classe pesant jusqu'à 8 onces inclusivement. Le service aérien à relais est pour plusieurs régions reculées du pays le seul moyen de communication avec l'extérieur. En 1957, le Canada comptait 35,700 milles environ de routes aéropostales et à relais, contre 32,447 en 1956.

Le principal moyen de transport du courrier est le chemin de fer; le service postal emprunte environ 30,260 milles de voie ferrée et le courrier a parcouru en 1957 plus de 43,500,000 milles. Le service employait 1,190 commis ambulants pour faire le triage des dépêches en cours de route et à bord des wagons-poste en vue de hâter la livraison. Le service de transport du courrier par train, au Canada, tout comme le service aéropostal, est un des plus considérables du monde.

Le service rural met directement la poste à la disposition des habitants des régions reculées du pays; en 1957, quelque 5,399 routes postales rurales desservaient 465,180 boîtes sur un parcours d'environ 130,000 milles. L'itinéraire de ces routes postales, généralement circulaire, s'étend sur une longueur moyenne de 24 milles. Le service postal a marqué une amélioration sensible grâce aux groupes de boîtes,—un service pour les régions rurales les plus peuplées et les habitants des banlieues ne jouissant pas des services de facteurs. En 1957, quelque 3,848 services auxiliaires ont transporté le courrier entre les bureaux de poste, les gares, les quais et les aéroports, tandis que 2,145 services à relais desservaient les régions où ne pénètre pas le rail. Le transport automobile de la poste augmente et plus de 270 services semblables sont actuellement en activité; plusieurs d'entre eux ont remplacé ou réduit le transport ferroviaire. Sur la route, l'échange de courrier entre les bureaux se fait grâce au porte-lettres classeur. En 1957, environ 792 services urbains transportant le courrier entre les bureaux de poste, les stations postales et les bureaux auxiliaires, faisaient la levée des boîtes à lettres et livraient les colis. En tout, quelque 12,500 entreprises de transport par terre parcourent environ 50 millions de milles annuellement. Les services de transport par terre sont exécutés à forfait, les contrats étant adjugés aux plus bas soumissionnaires lorsqu'ils peuvent fournir tout l'équipement nécessaire.

Le service postal côtier qui dessert une foule de points isolés ainsi que les centres plus peuplés est confié à 17 entrepreneurs qui cheminent sur la côte occidentale jusqu'à l'Alaska et sur la côte orientale jusque dans le nord du Labrador.

L'augmentation du travail des postes est un des traits marquants de l'essor économique du Canada depuis dix ans. Les recettes brutes pour l'année terminée le 31 mars 1957 ont atteint des chiffres sans précédent.

Statistique des postes.—Les tableaux 1, 2 et 3 donnent le nombre de bureaux de poste en activité ainsi que les recettes et dépenses des dernières années.

1.—Bureaux de poste en activité, par province, 31 mars 1954-1957

Province ou territoire	1954	1955	1956	1957
Terre-Neuve.....	613	626	636	640
Île-du-Prince-Édouard.....	106	105	105	105
Nouvelle-Écosse.....	1,179	1,148	1,124	1,117
Nouveau-Brunswick.....	817	789	736	703
Québec.....	2,507	2,487	2,463	2,435
Ontario.....	2,630	2,654	2,644	2,627
Manitoba.....	824	822	815	817
Saskatchewan.....	1,364	1,347	1,332	1,318
Alberta.....	1,152	1,156	1,141	1,124
Colombie-Britannique.....	963	955	947	940
Yukon.....	15	16	16	16
Territoires du Nord-Ouest.....	32	33	37	37
Canada.....	12,202	12,138	11,996	11,879

2.—Recettes et dépenses du ministère des Postes, années terminées le 31 mars 1948-1957

NOTA.—Les chiffres depuis 1868 figurent au tableau correspondant des *Annuaire*s précédents, à compter de celui de 1911. Ceux de Terre-Neuve sont compris depuis 1950.

Année	Recettes brutes	Recettes nettes ¹	Dépenses ²	Surplus (+) ou déficit (-)
	\$	\$	\$	\$
1948.....	91,613,618	77,770,967	67,943,476	+9,827,491
1949.....	95,957,469	80,618,410	77,642,621	+2,975,780
1950.....	101,277,435	84,528,655	82,639,741	+1,888,914
1951.....	105,545,456	90,454,678	91,781,466	-1,326,788
1952.....	122,266,675	104,622,208	97,973,263	+6,648,945
1953.....	129,388,365	112,024,245	105,553,191	+6,471,054
1954.....	129,889,325	111,107,484	113,581,752	-2,474,268
1955.....	151,717,273	131,315,049	123,611,055	+7,703,994
1956.....	158,568,356	137,696,621	127,421,739	+10,274,882
1957.....	167,879,869	145,823,785	139,992,921	+5,830,863

¹ Recettes brutes moins les commissions et allocations versées aux maîtres de poste et autres petites dépenses.

² Ne comprend pas le loyer des bureaux semi-urbains et urbains.

Les recettes d'exploitation brutes inscrites au tableau 2 découlent principalement de l'affranchissement (timbres-poste, papeterie affranchie et empreintes d'affranchisseuses). Le port est parfois payé en numéraire, sans timbres-poste, papeterie affranchie ni empreintes. La valeur brute des timbres-poste et de la papeterie affranchie vendus durant chacune des cinq dernières années financières est la suivante: \$67,182,548 en 1952-1953, \$64,546,067 en 1953-1954, \$74,583,720 en 1954-1955, \$75,559,106 en 1955-1956 et \$77,735,659 en 1956-1957. Voici les recettes provenant des empreintes et du port payé en numéraire par d'autres moyens: \$52,733,682 en 1952-1953, \$55,398,788 en 1953-1954, \$65,516,441 en 1954-1955, \$70,696,501 en 1955-1956 et \$78,401,479 en 1956-1957.

3.—Recettes brutes des bureaux encaissant \$10,000 et plus, années terminées le 31 mars 1956 et le 31 mars 1957

NOTA.—Les commissions sur mandats de poste ne sont pas incluses dans les recettes brutes. Les totaux provinciaux englobent les recettes de bureaux de poste qui ne figurent pas séparément.

Province et bureau de poste	1956	1957	Province et bureau de poste	1956	1957
	\$	\$		\$	\$
Terre-Neuve	1,506,873	1,578,986	Nouvelle-Écosse	4,635,219	4,883,169
Botwood.....	12,877	12,664	Amherst.....	92,088	96,172
Buchans.....	10,371	10,179	Annapolis-Royal.....	15,612	16,612
Carbonear.....	1	10,746	Antigonish.....	55,925	63,841
Channel.....	11,171	10,946	Baddeck.....	10,772	11,479
Corner-Brook.....	102,531	106,675	Bedford.....	15,028	15,395
Deer-Lake.....	10,858	11,293	Berwick.....	13,911	14,281
Gander.....	43,592	44,442	Bridgetown.....	18,149	18,825
Goose, aéroport.....	28,112	31,848	Bridgewater.....	55,187	59,756
Goose, aéroport (bureau auxiliaire A).....	11,719	13,441	Chester.....	12,121	12,270
Grand-Falls.....	31,328	36,699	Cornwallis.....	16,724	15,287
Harmon-Field.....	28,610	28,165	Digby.....	31,533	34,896
Lewisporte.....	12,236	13,197	Glace-Bay.....	70,664	69,033
St-Jean.....	708,511	737,569	Halifax.....	2,300,829	2,438,021
Stephenville.....	12,131	15,082	Hantsport.....	11,444	11,445
Wabana.....	16,321	15,834	Inverness.....	10,218	11,725
Windsor.....	11,292	12,634	Kentville.....	86,114	88,384
			Kingston.....	11,436	11,263
			Liverpool.....	35,408	41,717
			Lunenburg.....	28,132	29,309
Île-du-Prince-Édouard	457,139	465,088	Mahone-Bay.....	11,898	12,437
Charlottetown.....	237,159	144,398	Middleton.....	26,835	28,413
Montague.....	12,842	12,826	New-Glasgow.....	107,987	111,518
Souris-East.....	1	10,164	New-Waterford.....	27,234	26,896
Summerside.....	66,896	67,701	North-Sydney.....	42,780	44,354

¹ Moins de \$10,000.

3.—Recettes brutes des bureaux encaissant \$10,000 et plus, années terminées le 31 mars 1956 et le 31 mars 1957—suite

Province et bureau de poste	1956	1957	Province et bureau de poste	1956	1957
	\$	\$		\$	\$
Nouvelle-Écosse—fin			Québec—suite		
Oxford.....	10,356	10,384	Cap-de-la-Madeleine.....	118,249	118,198
Parraboro.....	14,270	13,353	Causapsal.....	1	17,110
Pictou.....	28,785	31,191	Chambly.....	14,848	15,119
Station de l'ARC (Greenwood).....	12,112	11,809	Chandler.....	24,777	26,715
Shearwater.....	1	10,442	Charny.....	10,949	11,046
Shelburne.....	20,713	22,503	Chibougamau.....	11,971	22,203
Shubenacadie.....	10,805	12,629	Chicoutimi.....	207,111	214,597
Springhill.....	27,767	27,998	Coaticook.....	30,595	30,409
Stellarton.....	27,528	27,969	Cowansville.....	43,049	38,879
Sydney.....	276,064	277,704	Danville.....	14,548	15,082
Sydney-Mines.....	22,545	23,057	Dolbeau.....	30,273	32,879
Tatamagouche.....	10,111	10,710	Donnacona.....	15,828	17,559
Trenton.....	10,359	11,202	Dorion-Vaudreuil.....	19,605	20,890
Truro.....	170,659	176,513	Dorval-Station.....	13,047	13,489
Westville.....	12,474	13,168	Drummondville.....	171,740	175,553
Windsor.....	41,324	43,126	East-Angus.....	15,134	14,592
Wolfville.....	32,625	32,311	Farnham.....	33,658	33,685
Yarmouth.....	89,173	96,258	Forestville.....	13,326	14,933
			Gardenvale.....	203,506	258,546
			Gaspé.....	30,463	34,452
Nouveau-Brunswick	3,820,680	3,907,335	Gatineau.....	29,744	26,464
Bathurst.....	64,401	68,903	Granby.....	185,544	196,165
Blacks-Harbour.....	1	10,478	Grand'Mère.....	61,998	74,703
Campbellton.....	72,237	73,872	Hudson.....	10,241	11,204
Chatham.....	35,396	36,203	Hull.....	177,448	192,232
Chipman.....	11,073	10,776	Huntingdon.....	23,223	24,001
Dalhousie.....	28,592	30,075	Joliette.....	104,825	108,571
Dorchester.....	10,724	1	Jonquières-Kenogami.....	83,105	94,970
Edmundston.....	62,475	63,647	Knowlton.....	11,622	14,179
Fredericton.....	369,107	384,920	Labrieville.....	25,002	21,434
Grand-Falls.....	24,469	26,072	Lachute.....	35,111	37,599
Hartland.....	12,574	12,018	Lachute-Mills.....	12,939	13,707
Harvey-Station.....	10,392	10,083	Lac-Mégantic.....	31,961	30,201
Minto.....	10,047	12,156	Lacolle.....	1	15,692
Moncton.....	1,338,740	1,376,937	La Malbaie.....	22,624	19,023
Newcastle.....	45,232	54,011	Laprairie.....	15,445	19,210
Perth.....	10,848	10,942	La Sarre.....	32,376	33,533
Plaster-Rock.....	11,358	11,471	L'Assomption.....	15,528	16,398
Saint-Jean.....	828,460	846,035	La Tuque.....	49,925	53,520
St-Andrews.....	21,191	20,362	Lennoxville.....	31,532	35,810
St-George.....	13,643	11,692	L'Épiphanie.....	10,030	1
St-Stephen.....	40,952	42,153	Lévis.....	171,831	186,486
Sackville.....	55,606	54,678	L'Isletville.....	10,993	10,981
Shediac.....	14,606	14,791	Loretteville.....	19,979	21,908
Sussex.....	37,491	38,011	Louiseville.....	22,362	22,454
Tracadie.....	1	11,192	MacDonald College.....	10,334	10,162
Woodstock.....	51,249	53,831	Magog.....	56,011	60,997
			Malartic.....	25,513	25,672
Québec	34,374,436	36,593,237	Maniwaki.....	28,967	30,583
Acton-Vale.....	14,389	16,382	Mariville.....	17,084	16,929
Amos.....	50,268	49,804	Matane.....	50,666	58,594
Amqui.....	23,971	24,937	Metabetchouan.....	11,642	11,978
Arthabaska.....	11,781	11,522	Mont-Joli.....	65,750	80,915
Arvida.....	56,585	61,282	Mont-Laurier.....	34,462	38,132
Asbestos.....	40,198	40,565	Montmagny.....	53,275	55,022
Aylmer-Est.....	12,077	12,666	Montréal.....	21,539,878	22,840,751
Bagotville.....	16,228	15,714	Neuveville.....	26,137	24,419
Baie-Comeau.....	32,080	40,434	New-Carlisle.....	19,038	19,300
Baie-Saint-Paul.....	13,247	13,182	Nicolet.....	43,769	43,285
Basilique Ste-Anne.....	54,648	49,423	Noranda.....	62,960	66,005
Beauceville-Est.....	18,487	20,949	Normandin.....	10,184	10,131
Beauharnois.....	35,183	40,467	Paspébiac.....	1	10,087
Bedford.....	22,656	23,724	Plessisville.....	22,744	25,719
Beebe.....	10,345	1	Plessisville-Station.....	13,357	14,128
Berthierville.....	19,172	19,451	Port-Alfred.....	18,621	18,175
Bourlamaque.....	13,842	14,913	Princeville.....	14,959	15,941
Bromptonville.....	10,156	1	Québec.....	3,359,652	3,510,225
Brownsburg.....	11,959	12,741	Rawdon.....	15,450	12,947
Buckingham.....	27,307	28,387	Station de l'ARC (Saint- Hubert).....	24,832	27,963
Cabano.....	12,644	12,523	Station de l'ARC (Saint- Jean).....	10,197	16,598
Cap-Chat.....	10,232	10,279	Richmond.....	25,332	24,668

¹ Moins de \$10,000.

3.—Recettes brutes des bureaux encaissant \$10,000 et plus, années terminées le 31 mars 1956 et le 31 mars 1957—suite

Province et bureau de poste	1956	1957	Province et bureau de poste	1956	1957
	\$	\$		\$	\$
Québec—fin			Ontario—suite		
Rigaud.....	11,353	10,736	Aurora.....	43,487	44,367
Rimouski.....	155,067	175,716	Aylmer-Ouest.....	39,619	42,372
Rivière-du-Loup.....	71,871	70,735	Bancroft.....	23,976	30,787
Roberval.....	38,015	38,947	Barrie.....	179,265	188,921
Rock-Island.....	29,928	33,220	Barrys-Bay.....	10,412	1
Rouyn.....	79,097	89,304	Bartonville.....	11,887	13,787
Sainte-Agathe-des-Monts.....	41,608	41,424	Batawa.....	20,332	20,306
Sainte-Anne-de-Beaupré.....	21,052	18,287	Beamsville.....	23,736	25,701
Sainte-Anne-de-Bellevue.....	24,737	25,192	Beaverton.....	12,941	12,168
Sainte-Anne-de-la-Pocatière.....	21,394	22,031	Belle-River.....	1	10,288
Sainte-Anne-des-Monts.....	11,033	11,732	Belleville.....	296,682	306,655
Saint-Eustache.....	18,108	20,210	Billings-Bridge (Ottawa).....	22,058	30,361
Saint-Eustache-sur-le-Lac.....	11,245	11,940	Blenheim.....	31,862	31,785
Saint-Félicien.....	21,735	24,635	Blind-River.....	29,569	32,783
Saint-Gabriel-de-Brandon.....	13,268	13,068	Bolton.....	11,684	12,556
Sainte-Geneviève-de-			Bowmanville.....	50,085	50,627
Pierrefonds.....	11,262	13,172	Bracebridge.....	39,362	40,787
Saint-Georges-Ouest.....	11,266	12,111	Bradford.....	21,947	21,195
Saint-Hyacinthe.....	171,096	179,645	Brampton.....	149,151	193,446
Saint-Jean.....	177,822	181,052	Brantford.....	516,053	550,176
Saint-Jean-Port-Joli.....	12,283	12,580	Brighton.....	19,656	19,388
Saint-Jérôme.....	98,532	103,963	Brockville.....	173,247	187,951
Saint-Joseph-de-Beauce.....	15,783	15,906	Bronte.....	10,993	11,504
Saint-Jovite.....	12,750	13,626	Burks-Falls.....	11,505	11,247
Sainte-Marie-de-Beauce.....	21,834	23,174	Burlington.....	122,178	160,363
Saint-Pascal.....	13,900	14,055	Byron.....	15,537	17,852
Saint-Raymond.....	14,803	15,099	Caledonia.....	15,491	16,117
Saint-Rémi.....	1	11,272	Campbellford.....	28,329	27,847
Sainte-Rose.....	18,681	20,243	Camp-Borden.....	30,178	30,506
Sainte-Thérèse-de-			Capréol.....	11,377	11,951
Blainville.....	42,708	47,415	Cardinal.....	16,429	17,753
Saint-Tite.....	13,047	13,806	Carleton-Place.....	33,531	34,196
Sayabec.....	10,002	10,032	Chalk-River.....	19,263	18,502
Senneterre.....	15,980	16,871	Chapleau.....	27,430	27,572
Sept-Îles.....	56,031	71,924	Chatham.....	300,701	312,063
Shawinigan-Falls.....	142,706	149,168	Chelmsford.....	11,314	13,231
Shawville.....	14,418	15,780	Chesley.....	14,835	14,466
Sherbrooke.....	524,357	548,540	Chesterville.....	11,372	11,308
Sorel.....	84,982	91,313	Chippawa.....	12,426	12,900
Station-Saint-Victor.....	1	17,102	City-View.....	11,672	16,610
Sutton.....	11,884	11,549	Clarkson.....	16,081	25,047
Témiscamingue-Station.....	16,469	16,614	Clinton.....	29,101	30,392
Terrebonne.....	15,095	16,817	Cobalt.....	17,857	17,050
Thetford-Mines.....	103,751	110,285	Cobourg.....	95,411	97,029
Trois-Rivières.....	376,635	402,173	Cochrane.....	35,861	38,118
Trois-Pistoles.....	20,273	21,032	Colborne.....	11,860	11,430
Val d'Or.....	73,418	90,673	Collingwood.....	49,781	54,506
Valleyfield.....	91,380	106,371	Cooksville.....	48,632	48,794
Victoriaville.....	95,454	104,798	Copper-Cliff.....	32,661	29,608
Ville-d'Alma.....	45,834	49,214	Cornwall.....	228,231	250,318
Ville-Jacques-Cartier.....	2	257,877	Corunna.....	10,663	13,189
Ville-Marie.....	12,458	12,825	Deep-River.....	20,922	21,242
Ville-Saint-Georges.....	33,926	35,114	Delhi.....	33,753	34,624
Warwick.....	12,943	13,299	Don-Mills.....	66,728	142,013
Waterloo.....	30,204	30,391	Downsview.....	125,875	185,802
Windsor.....	15,926	16,935	Dresden.....	18,614	18,200
			Dryden.....	43,266	45,671
			Dundas.....	67,633	77,202
			Dunnville.....	52,843	54,062
Ontario.....	61,190,037	65,807,534	Durham.....	17,595	15,870
Acton.....	26,641	28,763	Eganville.....	14,974	14,902
Agincourt.....	29,311	33,488	Elliot-Lake.....	4	20,609
Ajax.....	46,715	51,623	Elmira.....	25,529	26,868
Aldershot.....	14,893	3	Elora.....	10,667	1
Alexandria.....	17,885	18,290	Englehart.....	13,174	13,849
Alliston.....	20,214	22,406	Espanola.....	23,756	23,598
Almonte.....	17,955	18,173	Essex.....	31,299	31,744
Amherstburg.....	34,168	36,263	Exeter.....	23,801	23,985
Ancaster.....	19,899	23,103	Fénelon-Falls.....	14,863	14,796
Ansonville.....	12,365	12,553	Fergus.....	43,335	42,662
Arnprior.....	52,024	65,664	Ferris.....	12,467	12,802
Arthur.....	1	10,032	Fonthill.....	12,193	13,417
Atikokan.....	30,654	34,754			

¹ Moins de \$10,000.
évrier 1956.

² Compris dans Montréal.

³ Compris dans Burlington.

⁴ Ouvert le 14

2.—Recettes brutes des bureaux encaissant \$10,000 et plus, années terminées le 31 mars 1956 et le 31 mars 1957—suite

Province et bureau de poste	1956	1957	Province et bureau de poste	1956	1957
	\$	\$		\$	\$
Ontario—suite			Ontario—suite		
Forest.....	19,196	19,351	North-Bay.....	255,767	281,644
Fort-Erié.....	109,761	113,040	Norwich.....	15,378	15,639
Fort-Frances.....	64,127	67,208	Oakville.....	210,574	241,778
Fort-William.....	353,679	374,345	Orangeville.....	36,441	39,430
Galt.....	235,450	247,974	Orillia.....	145,314	152,597
Gananoque.....	47,623	48,240	Oshawa.....	629,555	706,381
Georgetown.....	80,824	85,077	Ottawa.....	3,229,071	3,351,014
Geraldton.....	24,146	23,944	Owen-Sound.....	200,309	199,021
Glencoe.....	11,448	11,342	Palmerston.....	12,909	11,240
Goderich.....	52,027	50,806	Paris.....	55,519	62,965
Gore-Bay.....	12,277	12,203	Park-Hill.....	10,845	10,804
Gravenhurst.....	33,835	34,107	Parry-Sound.....	52,382	55,938
Grimsby.....	40,637	42,884	Pembroke.....	130,868	133,121
Guelph.....	382,989	388,665	Penetanguishene.....	22,151	22,865
Hagersville.....	21,266	21,708	Perth.....	66,718	66,044
Haileybury.....	24,112	24,607	Petawawa-Camp.....	20,240	19,205
Haliburton.....	16,262	16,708	Peterborough.....	430,932	474,648
Hamilton.....	2,561,585	2,826,647	Petrolia.....	22,992	26,102
Hanover.....	34,841	36,699	Pickering.....	15,300	15,961
Harriston.....	15,009	13,448	Picton.....	62,894	63,272
Harrow.....	20,939	20,946	Point-Edward.....	14,610	15,246
Hawkesbury.....	34,693	36,238	Port-Arthur.....	306,977	328,554
Hearst.....	23,418	24,909	Port-Burwell.....	12,502	14,565
Hespeler.....	29,603	30,168	Port-Colborne.....	90,530	96,197
Highland-Creek.....	16,389	17,678	Port-Credit.....	147,009	172,400
Hornepayne.....	1	10,089	Port-Dalhousie.....	19,308	19,913
Huntsville.....	55,131	56,539	Port-Dover.....	21,036	22,201
Ingersoll.....	56,119	60,038	Port-Elgin.....	15,726	16,062
Iroquois.....	12,444	13,284	Port-Hope.....	75,791	78,141
Iroquois-Falls.....	13,978	13,775	Port-Perry.....	15,681	15,779
Jamestown.....	15,407	16,770	Powassan.....	10,767	10,793
Kapuskasing.....	46,955	51,079	Prescott.....	45,677	49,755
Kemptville.....	19,578	20,406	Preston.....	88,620	101,197
Kenora.....	98,783	106,325	Rainy-River.....	10,563	10,264
Kincardine.....	24,573	25,258	Station de l'ARC, Borden... ..	13,520	14,109
Kingston.....	502,284	519,243	Station de l'ARC, Centralia... ..	12,061	12,717
Kingsville.....	31,280	33,150	Station de l'ARC, Clinton... ..	13,623	14,118
Kirkland-Lake.....	107,501	113,047	Station de l'ARC, Rockcliffe (Ottawa).....	46,103	40,625
Kitchener.....	656,714	693,939	Station de l'ARC, Trenton... ..	39,372	39,254
Lakefield.....	16,838	16,698	Red-Lake.....	14,203	14,213
Lambeth.....	10,142	11,155	Renfrew.....	69,557	68,391
Leamington.....	99,401	108,781	Rexdale.....	20,089	46,671
Levack.....	12,164	12,710	Richmond-Hill.....	35,868	46,321
Lindsay.....	106,670	110,227	Ridgetown.....	22,278	23,474
Listowel.....	30,026	30,170	Ridgeway.....	15,480	16,412
Little-Current.....	16,456	16,632	Rodney.....	10,542	10,721
London.....	1,947,976	2,108,976	St-Catharines.....	578,926	616,528
Lorne-Park.....	11,110	11,314	St-Mary's.....	37,621	37,238
Lucknow.....	10,886	10,643	St-Thomas.....	208,764	219,280
Madoc.....	14,035	14,170	Sarnia.....	346,436	368,512
Malton.....	34,407	37,515	Sault-Sainte-Marie.....	273,417	303,977
Maple.....	15,056	19,010	Scarborough.....	134,648	235,443
Marathon.....	17,418	17,177	Scarborough-Village.....	1	11,147
Markdale.....	10,957	11,602	Schreiber.....	11,887	12,201
Markham.....	18,308	20,758	Schumacher.....	16,785	16,726
Marmora.....	10,957	10,899	Seaforth.....	22,495	22,148
Matheson.....	11,912	12,468	Shelburne.....	13,381	13,600
Mattawa.....	14,093	14,205	Simcoe.....	107,210	113,648
Meaford.....	28,733	29,302	Sioux-Lookout.....	25,318	26,208
Midland.....	63,963	65,712	Smith's-Falls.....	74,210	76,514
Milton-Ouest.....	41,986	46,265	Smooth-Rock-Falls.....	12,550	12,690
Minden.....	12,635	13,541	Southampton.....	13,333	13,466
Mitchell.....	14,828	13,907	South-Porcupine.....	24,189	24,142
Morrisburg.....	21,027	21,614	Sprague.....	1	14,204
Mount-Forest.....	20,766	22,804	Stayner.....	14,802	14,830
Napanee.....	45,609	45,813	Stirling.....	10,760	11,272
New-Hamburg.....	16,484	19,401	Stoney-Creek.....	32,625	38,237
New-Liskeard.....	82,318	83,554	Stouffville.....	21,205	22,247
Newmarket.....	65,827	70,766	Stratford.....	220,785	241,278
Niagara-Falls.....	488,298	504,996	Strathroy.....	42,892	43,960
Niagara-sur-le-Lac.....	36,369	21,553	Streetsville.....	25,237	29,607
Nipigon.....	14,238	15,222			

¹ Moins de \$10,000.

3.—Recettes brutes des bureaux encaissant \$10,000 et plus, années terminées le 31 mars 1956 et le 31 mars 1957—suite

Province et bureau de poste	1956	1957	Province et bureau de poste	1956	1957
	\$	\$		\$	\$
Ontario—fin			Manitoba—fin		
Sturgeon-Falls.....	25,662	26,565	Virden.....	36,209	35,146
Sudbury.....	473,657	528,715	Wawanesa.....	10,283	13,246
Sundridge.....	1	10,134	Winkler.....	12,974	13,354
Sutton-Ouest.....	12,365	12,565	Winnipeg.....	7,490,246	7,826,915
Tecumseh.....	15,523	17,169			
Terrace-Bay.....	11,476	11,187	Saskatchewan	6,791,238	7,106,478
Thamesville.....	12,615	12,781	Assiniboia.....	25,325	26,704
Thessalon.....	14,058	13,715	Biggar.....	18,436	19,759
Thornhill.....	16,976	18,748	Broadview.....	11,171	10,728
Thorold.....	83,490	89,459	Canora.....	18,516	18,335
Tilbury.....	23,040	22,470	Carlyle.....	10,425	10,896
Tillsonburg.....	65,213	71,566	Carnduff.....	1	10,059
Timmins.....	162,275	169,838	Davidson.....	10,667	10,802
Toronto.....	31,754,078	34,320,436	Estevan.....	47,780	66,190
Trenton.....	91,002	99,351	Eston.....	13,127	13,935
Tweed.....	20,403	17,981	Foam-Lake.....	11,365	11,491
Uxbridge.....	18,520	19,146	Fort-San.....	12,977	12,830
Vankleek-Hill.....	10,374	1	Gravelbourg.....	13,920	15,142
Virginiatown.....	1	10,975	Grenfell.....	10,805	11,136
Walkerton.....	35,913	36,976	Gull-Lake.....	10,952	10,393
Wallaceburg.....	69,026	75,219	Hudson-Bay.....	11,743	11,985
Waterdown.....	15,945	17,085	Humboldt.....	31,220	32,306
Waterford.....	14,360	15,032	Indian-Head.....	14,849	18,122
Waterloo.....	237,666	258,941	Kamsack.....	18,873	20,095
Watford.....	14,084	13,715	Kerrobert.....	13,526	13,196
Welland.....	232,938	260,586	Kindersley.....	26,117	28,008
Westboro (Ottawa).....	112,052	119,247	Lloydminster.....	57,507	56,718
West-Hill.....	21,805	21,606	Maple-Creek.....	21,563	21,094
West-Lorne.....	10,073	1	Meadow-Lake.....	19,310	21,292
Woodroffe (Ottawa).....	10,483	2	Melfort.....	38,326	39,623
Wheatley.....	11,132	11,242	Melville.....	35,636	35,622
Whitby.....	48,614	54,064	Moose-Jaw.....	276,516	283,347
Warton.....	17,867	17,358	Moosomin.....	17,846	18,118
Willowdale.....	243,946	282,594	Nipawin.....	23,659	25,098
Winchester.....	15,224	15,539	North-Battleford.....	106,704	106,536
Windsor.....	1,496,820	1,585,341	Outlook.....	10,933	10,883
Wingham.....	28,672	30,900	Oxbow.....	10,396	11,667
Woodbridge.....	18,630	18,381	Prince-Albert.....	181,596	204,292
Woodstock.....	204,873	223,229	Regina.....	2,537,096	2,721,492
			Rosetown.....	26,859	27,562
Manitoba.....	9,301,541,	9,689,165	Rosthern.....	13,028	13,107
Altona.....	15,858	16,855	Saskatoon.....	983,079	1,044,884
Beauséjour.....	13,870	14,649	Shaunavon.....	21,652	21,656
Boissevain.....	12,938	13,376	Shellbrook.....	1	10,564
Brandon.....	267,606	273,427	Swift-Current.....	111,231	116,103
Carman.....	17,255	17,468	Tisdale.....	23,510	27,282
Churchill.....	10,800	11,305	Unity.....	28,774	19,838
Dauphin.....	84,072	82,570	Uranium-City.....	24,234	27,792
Deloraine.....	10,547	10,391	Wadena.....	13,990	14,261
Flin-Flon.....	62,324	67,591	Watrous.....	13,197	13,140
Fort-Churchill.....	22,461	29,380	Weyburn.....	60,786	65,165
Gimli.....	11,249	12,275	Wilkie.....	16,266	16,386
Grand-View.....	1	10,100	Wynyard.....	13,237	14,406
Killarney.....	14,115	14,146	Yorkton.....	108,129	105,854
Le Pas.....	32,384	39,761			
Lynn-Lake.....	1	10,404	Alberta.....	9,185,729	9,866,742
Minnedosa.....	19,680	20,542	Athabaska.....	15,325	15,814
Morden.....	16,750	16,559	Banff.....	69,945	73,132
Neepawa.....	30,204	29,494	Banff-Springs Hotel.....	12,453	11,507
Pine-Falls.....	13,466	14,437	Barrhead.....	17,580	17,725
Portage-la-Prairie.....	93,201	92,897	Beaverlodge.....	10,132	11,157
Rivers.....	10,063	10,872	Blairmore.....	14,368	13,685
Rivers-Camp.....	10,045	10,238	Bonnyville.....	15,867	16,082
Roblin.....	14,262	15,159	Bowden.....	16,544	16,089
Russell.....	12,736	12,865	Bowness.....	17,261	18,574
Selkirk.....	32,043	35,625	Brooks.....	27,733	28,740
Shilo.....	15,481	16,110	Calgary.....	2,660,163	2,956,674
Souris.....	14,712	15,485	Camrose.....	59,812	61,693
Steinbach.....	26,682	24,616			
Swan-River.....	26,041	27,247			
Transcona.....	20,876	23,367			

¹ Moins de \$10,000.² Compris dans Ottawa.

2.—Recettes brutes des bureaux encaissant \$10,000 et plus, années terminées le 31 mars 1956 et le 31 mars 1957—suite

Province et bureau de poste	1956	1957	Province et bureau de poste	1956	1957
	\$	\$		\$	\$
Alberta—fin			Colombie-Britannique—fin		
Cardston.....	20,241	20,590	Courtenay.....	66,672	70,401
Château-Lac-Louise.....	11,182	11,309	Cranbrook.....	56,914	59,931
Claresholm.....	25,418	22,600	Creston.....	29,904	31,133
Coaldale.....	13,852	11,992	Dawson-Creek.....	69,779	90,492
Coleman.....	12,808	11,699	Duncan.....	79,368	84,936
Currie-Barracks.....	10,993	12,562	Enderby.....	12,237	12,155
Devon.....	1	10,443	Esmondale.....	1	11,777
Didsbury.....	15,193	15,530	Fernie.....	25,019	24,788
Drayton-Valley.....	16,773	27,368	Fort-St-John.....	20,386	31,008
Drumheller.....	48,122	47,149	Ganges.....	12,296	13,117
Edmonton.....	3,289,919	3,558,967	Gibsons.....	14,693	15,872
Edson.....	28,742	30,108	Golden.....	13,224	14,054
Fairview.....	14,841	14,828	Grand-Forks.....	21,319	22,467
Falher.....	1	10,348	Haney.....	44,729	45,955
Fort-MacLeod.....	18,358	19,246	Hope.....	20,771	23,774
Fort-Saskatchewan.....	16,888	18,846	Kamloops.....	173,096	191,231
Grand-Centre (MPO 503).....	12,566	17,360	Kelowna.....	157,822	164,146
Grande-Prairie.....	71,636	78,295	Kemano.....	10,489	1
Hanna.....	22,544	23,763	Kimberley.....	37,769	37,665
High-Prairie.....	18,012	17,241	Kitimat.....	78,078	114,295
High-River.....	22,008	22,697	Ladner.....	33,557	35,249
Hinton.....	1	21,080	Ladysmith.....	20,222	21,108
Innisfail.....	22,697	22,871	Lake-Cowichan.....	12,527	13,240
Jasper.....	26,298	27,971	Langley.....	47,168	48,457
Lac-la-Biche.....	1	10,246	Lillooet.....	12,311	11,816
Lacombe.....	33,975	33,449	Merritt.....	15,528	16,935
Lancaster-Park.....	20,710	16,826	Mission-City.....	56,061	57,006
Leduc.....	17,179	17,254	Nakusp.....	10,362	11,110
Lethbridge.....	345,435	355,852	Nanaimo.....	166,591	189,167
Lincoln-Park.....	1	12,883	Nelson.....	127,055	127,695
Medicine-Hat.....	144,966	155,638	Newton-Station.....	10,148	11,964
Nanton.....	11,463	11,801	New-Westminster.....	529,057	553,503
North-Edmonton.....	20,720	20,569	Ocean-Falls.....	26,616	27,043
Olds.....	27,751	29,634	Oliver.....	28,125	28,503
Peace-River.....	38,519	38,624	Osoyoos.....	14,313	14,067
Pincher-Creek.....	19,595	21,280	Parksville.....	15,171	15,642
Ponoka.....	33,825	34,557	Penticton.....	125,603	136,754
Provost.....	11,277	11,452	Port-Alberni.....	83,158	95,792
Raymond.....	14,730	15,087	Port-Alice.....	10,729	12,968
Red-Deer.....	143,275	158,249	Port-Coquitlam.....	21,000	22,442
Rimbey.....	10,512	10,953	Port-Moody.....	13,216	14,164
Rocky-Mountain House.....	18,465	18,163	Powell-River.....	35,944	38,859
St-Paul.....	21,062	21,112	Prince-George.....	140,009	162,094
Spirit-River.....	10,582	10,793	Prince-Rupert.....	110,336	109,225
Stettler.....	37,503	39,269	Princeton.....	20,027	20,011
Stony-Plain.....	11,798	11,873	Qualicum-Beach.....	15,070	15,021
Taber.....	29,021	29,754	Quesnel.....	50,351	57,082
Three-Hills.....	36,418	38,789	Revelstoke.....	31,135	31,293
Vegreville.....	25,276	25,913	Roseland.....	22,012	21,500
Vermillion.....	26,972	26,364	Royal-Oak.....	13,367	15,443
Viking.....	11,313	11,241	Salmon-Arm.....	33,761	35,115
Vulcan.....	16,409	16,567	Sardis.....	15,302	16,158
Wainwright.....	26,209	27,378	Sechelt.....	1	11,072
Westlock.....	22,022	23,662	Sidney.....	28,137	28,112
Wetaskiwin.....	45,190	46,848	Smithers.....	25,116	26,667
			100-Mile-House.....	1	10,218
			Squamish.....	13,792	15,282
Colombie-Britannique.....	14,078,121	15,096,618	Steveston.....	18,373	16,696
Abbotsford.....	53,039	55,503	Terrace.....	29,943	35,812
Agassiz.....	10,983	12,551	Trail.....	135,566	137,619
Alberni.....	25,191	30,508	Vancouver.....	7,755,636	8,406,236
Aldergrove.....	14,735	15,040	Vancouver, aéroport.....	30,334	33,819
Alert-Bay.....	11,917	11,794	Vanderhoof.....	14,960	15,766
Armstrong.....	17,477	17,442	Vedder-Crossing.....	11,057	11,300
Ashcroft.....	12,597	13,915	Vernon.....	127,143	131,843
Burns-Lake.....	16,497	17,114	Victoria.....	1,545,554	1,604,501
Campbell-River.....	44,963	57,663	Victoria, poste navale.....	30,962	29,068
Castlegar.....	14,453	15,218	West-Summerland.....	18,768	18,832
Chemainus.....	18,128	20,140	Westview.....	24,676	29,087
Chilliwack.....	110,499	116,025	White-Rock.....	34,390	57,541
Cloverdale.....	48,754	49,745	White-Rock-Hilltop.....	15,698	1
			Williams-Lake.....	39,813	43,553

¹ Moins de \$10,000.

¹ Compris dans White-Rock.

3.—Recettes brutes des bureaux encaissant \$10,000 et plus, années terminées le 31 mars 1956 et le 31 mars 1957—fin

Province et bureau de poste	1956	1957	Province et bureau de poste	1956	1957
	\$	\$		\$	\$
Yukon	114,859	120,649	Récapitulation—fin		
Dawson.....	11,937	12,387	Nouveau-Brunswick.....	3,820,680	3,907,335
Station de l'ARC (White-Horse).....	18,230	17,166	Québec.....	34,374,436	36,593,237
Whitehorse.....	67,418	71,496	Ontario.....	61,190,037	65,807,534
Territoires du Nord-Ouest ..	55,828	62,720	Manitoba.....	9,301,541	9,689,165
Yellowknife.....	28,766	31,596	Saskatchewan.....	6,791,238	7,106,478
			Alberta.....	9,185,729	9,866,742
Récapitulation			Colombie-Britannique.....	14,078,121	15,096,618
Terre-Neuve.....	1,506,873	1,578,986	Yukon.....	170,687	183,369
Île-du-Prince-Édouard.....	457,139	465,088	Canada	145,561,700	155,177,721
Nouvelle-Écosse.....	4,685,219	4,883,169	Pourcentage par rapport au total des recettes postales..	91.8	92.4

Services postaux auxiliaires.—Les services postaux auxiliaires comprennent les mandats de poste et la Caisse d'épargne postale.

Le tableau 4 porte sur les opérations du service des mandats de poste au cours des dernières années. Un tableau portant sur les opérations de la Caisse d'épargne postale figure au chapitre XXVI: Régime monétaire et Régime bancaire.

4.—Opérations du service des mandats de poste, années terminées le 31 mars 1948-1957

NOTA.—Les chiffres à partir de 1868 figurent au tableau correspondant des *Annuaire*s précédents à compter de celui de 1911.

Année	Bureaux de mandats au Canada	Mandats émis au Canada	Valeur des mandats émis au Canada	Payables		Valeur des mandats émis en d'autres pays et payables au Canada
				Au Canada	En d'autres pays	
	nombre	nombre	\$	\$	\$	\$
1948.....	7,546	27,705,523	370,232,987	359,633,658	10,599,329	7,722,585
1949.....	7,614	28,851,065	415,703,754	409,167,635	6,536,119	7,410,014
1950.....	11,252	38,567,500	479,520,987	473,364,799	6,156,187	6,697,818
1951.....	11,387	40,415,207	511,915,621	505,935,524	5,980,096	3,920,218
1952.....	11,320	41,782,109	580,823,622	571,396,122	9,427,500	3,019,522
1953.....	11,288	43,067,940	623,266,884	606,289,305	16,977,579	4,982,551
1954.....	11,264	45,797,958	676,080,657	656,515,831	19,564,826	4,763,566
1955.....	11,200	46,902,959	690,824,787	668,930,066	21,894,721	5,008,716
1956.....	11,099	49,081,082	725,930,733	704,230,646	21,700,086	4,643,217
1957.....	11,022	51,182,296	799,615,004	772,708,244	26,906,761	5,033,806

PARTIE V.—LA PRESSE

Quelque 105 quotidiens (éditions du matin et du soir comptées séparément) sont publiés au Canada; leur tirage global s'élève à près de quatre millions d'exemplaires, dont à peu près 82 p. 100 en anglais et 17 p. 100 en français et le reste en langues étrangères. Dix des quotidiens tirés à plus de 100,000 exemplaires comptent pour plus de la moitié du tirage. Naturellement, les quotidiens de langue française sont le plus lus dans le Québec où 10 sur 12 étaient publiés en 1956; certains des plus grands y sont établis depuis plus de 60 ans. Les publications en langues étrangères (tableau 5) se font rapidement plus nombreux et plus importants à cause de l'immigration intense de ces dernières années.

Dans les campagnes, l'hebdomadaire est plus lu que le quotidien et il exerce une grande influence dans la région qu'il dessert.

La Presse Canadienne, coopérative qui appartient aux quotidiens du pays et est administrée par eux, transmet à ses 95 membres des nouvelles mondiales et nationales, ainsi que des clichés surtout par télétype et téléphoto; de même, elle alimente en nouvelles les hebdomadaires et les stations de radio et de télévision au Canada. De fait, la Presse Canadienne constitue une société où chaque membre fournit les nouvelles de sa région à ses coassociés, et qui sert de canal canadien aux nouvelles internationales. Les membres de la PC se partagent les frais de rédaction et de distribution d'après la population des villes où les journaux sont publiés. La PC reçoit les nouvelles mondiales de l'agence britannique *Reuters* et de la coopérative américaine *Presse Associée*; ces deux agences, à leur tour, dépendent de la PC quant aux nouvelles du Canada.

La *United Press International* (formée par la fusion de la *British United Press* et de la *United Press* en mai 1958) fournit également à la presse, à la radio et à la télévision du Canada un service de nouvelles canadiennes et internationales, de photographies et d'articles connexes. Des journaux affiliés et indépendants fournissent aussi des services spéciaux de nouvelles. Plusieurs agences de presse étrangères maintiennent au Canada des représentants chargés de recueillir et de commenter la nouvelle canadienne. Plusieurs des grands journaux anglais et américains font de même et la plupart de leurs correspondants sont à Ottawa.

Statistique de la presse.—Les tableaux qui suivent se fondent sur les renseignements obtenus de *Canadian Advertising*. La réunion des données sur le tirage a présenté une difficulté sérieuse. Dans le cas des quotidiens, il est relativement facile d'obtenir des chiffres sûrs car ces journaux ont tout intérêt à s'adapter et à souscrire aux exigences du Bureau de vérification du tirage. En ce qui les concerne, les chiffres des "paiements nets" du Bureau de vérification du tirage sont utilisés. Il est difficile, par contre, d'obtenir des chiffres sûrs au sujet de plusieurs hebdomadaires et des revues; aussi les chiffres indiqués dans les tableaux suivants appellent-ils des réserves.

1.—Nombre et tirage¹ estimatifs des quotidiens et hebdomadaires² de langue anglaise qui font rapport, par province, 1954-1956

NOTA.—Les chiffres à partir de 1945 figurent au tableau correspondant des *Annuaire*s précédents à compter de celui de 1947.

Province ou territoire	1954				1955				1956			
	Quotidiens		Hebdomadaires ³		Quotidiens		Hebdomadaires		Quotidiens		Hebdomadaires	
	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage
Terre-Neuve....	3	31,703	4	29,122	3	28,923	4	29,815	3	32,276	4	30,725
I. du P.-Édouard	2	18,910	1	5,435	2	19,042	1	5,735	2	19,446	1	5,626
N.-Écossaise.....	5	148,470	27	80,066	5	150,339	26	79,056	5	149,557	26	81,906
N.-Brunswick....	3	75,701	19	58,863	3	77,960	17	51,962	3	80,657	17	53,612
Québec.....	5	294,867	31	1,552,119 ⁴	5	307,196	25	1,454,979 ⁴	5	314,080	24	1,556,350 ⁴
Ontario.....	40	1,635,723	256	1,575,487	40	1,681,106	254	1,597,398	41	1,688,314	252	1,637,072
Manitoba.....	6	196,697	66	107,506	6	205,065	66	85,150	6	207,848	67	82,684
Saskatchewan....	4	98,480	152	164,614	4	102,365	150	146,900	4	101,602	164	146,205
Alberta.....	5	196,923	99	128,153	5	204,927	98	146,869	5	215,017	109	174,775
C.-Britannique..	11	431,679	80	197,510	12	447,763	81	166,985	12	439,295	82	183,917
Yukon et T.N.-O.	—	—	3	4,250	—	—	2	3,875	—	—	2	4,215
Canada.....	84	3,129,653	738	3,903,125	85	3,224,676	724	3,768,724	86	3,248,092	747	3,957,087

¹ Non déclaré pour tous les journaux. ² Y compris les journaux publiés deux et trois fois par semaine et en fin de semaine. ³ Comprend des journaux bilingues. ⁴ Comprend un supplément de fin de semaine distribué avec les quotidiens dans d'autres provinces.

2.—Nombre et tirage¹ estimatifs des quotidiens et hebdomadaires² de langue française qui font rapport, par province, 1954-1956

NOTA.—Les chiffres à partir de 1945 figurent au tableau correspondant des *Annuaire*s précédents à compter de celui de 1947.

Province	1954				1955				1956			
	Quotidiens		Hebdomadaires ³		Quotidiens		Hebdomadaires ³		Quotidiens		Hebdomadaires ³	
	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage
N.-Écosse.....	—	—	1	1,433	—	—	1	1,398	—	—	1	1,431
N.-Brunswick...	1	7,468	2	7,144	1	7,268	2	7,476	1	7,374	2	7,463
Québec.....	11	616,036	123	1,667,407 ⁴	10	616,999	140	2,045,012 ⁴	10	615,648	142	2,122,174 ⁴
Ontario.....	1	26,017	4	16,951 ⁵	1	26,976	5	19,035	1	27,950	5	13,989
Manitoba.....	—	—	1	10,120	—	—	1	9,950	—	—	1	9,141
Saskatchewan...	—	—	1	1,202	—	—	1	1,702	—	—	1	3,281
Alberta.....	—	—	1	3,409	—	—	1	4,218	—	—	1	3,710
Total.....	13	649,521	133	1,707,666⁵	12	651,243	151	2,088,791	12	650,972	153	2,161,189

¹ Non déclaré pour tous les journaux. ² Comprend les journaux publiés deux fois par semaine et en fin de semaine. ³ Comprend certains journaux bilingues en 1954 et tous les journaux bilingues en 1955 et 1956. ⁴ Comprend un supplément de fin de semaine distribué avec les quotidiens dans d'autres provinces.

3.—Nombre et tirage estimatifs des quotidiens et hebdomadaires de langue anglaise qui font rapport, centres urbains de 30,000 habitants ou plus, 1955 et 1956.

NOTA.—Les chiffres à partir 1945 figurent au tableau correspondant des *Annuaire*s précédents à compter de celui de 1947.

Centre urbain	Recensement de 1956	1955				1956				
		Ménages	Quotidiens		Hebdomadaires		Quotidiens		Hebdomadaires	
			Nombre	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre	Tirage	Nombre
Brantford (Ont.).....	14,642	1	—	20,561	—	—	1	20,948	—	—
Calgary (Alb.).....	52,785	2	—	89,373	1	10,000	2	95,709	1	13,000
Edmonton (Alb.).....	57,748	1	—	93,525	1	4,269	1	97,023	2	11,965
Fort-William (Ont.).....	10,118	1	—	13,877	—	—	1	14,133	—	—
Guelph (Ont.).....	9,234	1	—	11,844	—	—	1	12,286	—	—
Halifax (N.-É.).....	21,194	1	—	108,992	—	—	1	107,199	—	—
Hamilton (Ont.).....	63,815	2	—	101,834	—	—	1	92,715	—	—
Kingston (Ont.).....	12,499	1	—	20,363	1	40,337 ¹	1	20,626	1	42,816 ¹
Kitchener (Ont.).....	16,074	1	—	31,677	—	—	1	32,642	—	—
London (Ont.).....	28,962	1	—	94,437	—	—	1	98,724	—	—
Moncton (N.-B.).....	8,647	1	—	21,836	—	—	1	22,759	—	—
Montréal (P.Q.).....	235,501	3	—	293,061	4	1,393,953 ²	3	299,116	3	1,494,469 ³
New-Westminster (C.-B.).....	8,874	1	—	12,104	—	—	1	12,880	—	—
Oshawa (Ont.).....	13,530	1	—	12,454	—	—	1	13,000	—	—
Ottawa (Ont.).....	56,059	2	—	118,463	1	15,125	2	121,899	1	15,125
Peterborough (Ont.).....	11,632	1	—	18,051	1	5,690	1	18,644	1	5,492
Port-Arthur (Ont.).....	9,979	1	—	12,637	—	—	1	12,430	—	—
Québec (P.Q.).....	38,556	1	—	5,513	—	—	1	6,267	—	—
Regina (Sask.).....	23,883	1	—	47,387	1	2,400	1	47,334	1	2,400
St-Catharines (Ont.).....	10,971	1	—	23,671	—	—	1	24,537	—	—
St-Jean (T.-N.).....	11,219	2	—	25,278	2	24,702 ⁴	2	26,974	2	25,532 ⁴
Saint-Jean (N.-B.).....	13,336	1	—	45,016	2	10,550	1	45,838	2	10,600
Sarnia (Ont.).....	11,917	1	—	13,853	1	11,000	1	14,374	1	15,000
Saskatoon (Sask.).....	20,315	1	—	38,510	—	—	1	38,531	—	—
Sault-Sainte-Marie (Ont.).....	9,169	1	—	13,545	—	—	1	14,023	—	—
Sherbrooke (P.Q.).....	13,646	1	—	8,612	1	3,400	1	8,697	1	3,400
Sudbury (Ont.).....	11,526	1	—	25,154	—	—	1	26,192	—	—
Sydney (N.-É.).....	6,914	1	—	27,035	—	—	1	26,867	—	—
Toronto (Ont.).....	157,137	4	—	908,454	4	1,038,551 ⁵	4	901,605	5	1,009,291 ⁵
Trois-Rivières (P.Q.).....	10,912	—	—	—	1	4,162	—	—	1	4,162
Vancouver (C.-B.).....	108,953	3	—	354,502	6	23,538	3	343,756	7	33,258
Verdun (P.Q.).....	21,009	—	—	—	1	8,861	—	—	1	8,118
Victoria (C.-B.).....	17,309	2	—	50,210	1	3,600	2	51,051	1	2,500
Windsor (Ont.).....	33,280	1	—	75,164	—	—	1	77,170	—	—
Winnipeg (Man.).....	67,798	2	—	188,695	1	..	2	190,822	1	..

¹ Journal de fin de semaine. ² Comprend deux journaux de fin de semaine (dont un supplément distribué avec les quotidiens dans d'autres villes). ³ Comprend un supplément de fin de semaine distribué avec les quotidiens dans d'autres villes. ⁴ Comprend un journal de fin de semaine. ⁵ Comprend deux journaux de fin de semaine.

4.—Nombre et tirage estimatifs des quotidiens et hebdomadaires de langue française qui font rapport, centres urbains de 30,000 habitants ou plus, 1955 et 1956

NOTA.—Les chiffres à partir 1945 figurent au tableau correspondant des *Annuaire*s précédents à compter de celui de 1947.

Centre urbain	Recensement de 1956	1955				1956			
	Ménages	Quotidiens		Hebdomadaires		Quotidiens		Hebdomadaires	
	Nombre	Nom- bre	Tirage	Nom- bre	Tirage	Nom- bre	Tirage	Nom- bre	Tirage
Edmonton (Alb.).....	57,748	—	—	1	4,218	—	—	1	3,710
Hull (P.Q.).....	11,167	—	—	3	66,275 ¹	—	—	3	48,172 ¹
Lachine (P.Q.).....	8,557	—	—	1	14,000 ²	—	—	1	14,000 ²
Moncton (N.B.).....	8,647	1	7,268	—	—	1	7,374	—	—
Montréal (P.Q.).....	285,501	4	352,041	22	1,463,714 ³	4	350,318	26	1,617,646 ⁴
Ottawa (Ont.).....	56,059	1	26,976	—	—	1	27,950	—	—
Québec (P.Q.).....	38,556	2	199,278	—	—	2	197,428	—	—
Saint-Laurent (P.Q.).....	9,304	—	—	1	8,252	—	—	1	5,000 ²
Sherbrooke (P.Q.).....	13,646	1	25,421	1	35,866	1	26,732	1	35,866
Sudbury (Ont.).....	11,526	—	—	1	1,851	—	—	1	1,989
Trois-Rivières (P.Q.).....	10,912	1	29,983	3	14,312	1	31,359	3	7,812 ⁵
Verdun (P.Q.).....	21,009	—	—	1	24,000 ²	—	—	—	—
Winnipeg (Man.).....	67,798	—	—	1	9,950	—	—	1	9,141

¹ Comprend un supplément de fin de semaine distribué avec les quotidiens dans d'autres villes. ² Bilingue.
³ Y compris dix journaux bilingues et dix journaux de fin de semaine. ⁴ Y compris 11 journaux bilingues et 11 journaux de fin de semaine. ⁵ Tirage de deux hebdomadaires seulement.

5.—Nombre et tirage estimatifs des publications de langues étrangères, 1955 et 1956

NOTA.—Les chiffres à partir 1945 figurent au tableau correspondant des *Annuaire*s précédents à compter de celui de 1947.

Langue	1955		1956	
	Nom- bre	Tirage	Nom- bre	Tirage
Allemand.....	8	81,146	9	88,687
Bélorusse.....	1	1,213	1	2,213
Bulgare.....	2	4,500	2	4,500
Chinois.....	5	14,643 ¹	5	14,643 ¹
Danois.....	1	1,715	1	1,715
Estonien.....	2	9,855	2	9,787
Finnois.....	4	14,631	4	14,631
Hollandais.....	8	33,053	8	33,316
Hongrois.....	2	7,674	2	7,674
Islandais.....	3	8,510	2	3,935
Italien.....	5	53,512	5	52,087
Japonais.....	2	7,010	2	7,010
Letton.....	2	7,425	2	7,425
Lithuanien.....	3	10,470 ²	3	10,470 ²
Maltais.....	1	833	1	1,274
Norvégien.....	1	4,880	1	4,880
Polonais.....	4	45,987	4	46,218
Russe.....	1	4,018	1	4,018
Serbe.....	5	32,684	5	32,440
Slovène.....	1	3,114	1	3,114
Suédois.....	2	4,711	2	4,171
Tchèque.....	1	4,873	1	4,873
Tchèque et slovaque.....	2	6,516	2	6,516
Ukrainien.....	15	124,849	18	148,745
Yiddish.....	4	54,631	4	55,044

¹ Tirage de quatre publications seulement. ² Tirage de deux publications seulement.

Le tableau 6 donne le nombre de publications, autres que les journaux, paraissant au Canada. Les revues et périodiques mensuels et hebdomadaires accusent le plus fort tirage. Les publications consacrées au foyer, à la vie sociale et au bien-être public, aux sujets agricoles et ruraux, aux questions religieuses, commerciales, industrielles et autres sujets connexes sont les plus populaires.

6.—Nombre et tirage estimatifs des revues et publications connexes qui font rapport, selon le genre, 1954-1956

NOTA.—Les chiffres à partir 1945 figurent au tableau correspondant des *Annuaire*s précédents à compter de celui de 1947.

Genre	1954			1955			1956		
	Énumé- rées	Faisant rapport		Énumé- rées	Faisant rapport		Énumé- rées	Faisant rapport	
		Nom- bre	Tirage		Nom- bre	Tirage		Nom- bre	Tirage
Agriculture et vie rurale.....	59	57	2,610,199	55	53	2,565,302	55	52	2,665,856
Arts, métiers et professions.....	20	20	104,902	26	23	345,290	28	25	170,763
Construction.....	21	20	148,156	21	20	131,309	21	20	140,221
Éducation.....	66	64	524,786	69	67	521,028	71	71	641,126
Finances et assurances.....	13	9	111,986	14	10	275,865	14	11	183,472
Gouvernement et services officiels.	29	28	302,385	31	30	347,865	34	32	471,561
Foyer, vie sociale et bien-être.....	46	42	4,336,715	44	40	4,425,193	43	41	4,308,466
Travail.....	16	13	231,757	15	13	264,846	13	12	261,108
Pharmacie et médecine.....	33	30	129,717	34	30	143,222	37	32	374,065
Religion.....	33	33	628,264	32	32	891,937	33	33	920,633
Services et répertoires d'adresses..	61	56	455,200	69	59	487,007	73	61	609,864
Sports et loisirs.....	33	29	409,269	33	30	403,889	30	28	363,891
Commerce, industrie et autres branches connexes.....	188	180	869,183	202	109	1,031,713	208	199	1,131,872
Transports et voyages.....	29	28	311,098	33	32	391,134	35	33	422,130
Divers.....	17	16	198,738	13	13	136,795	11	11	127,702
Total.....	664	625	11,372,355	691	642	12,362,395	706	661	12,792,733

LE JOURNALISME AU CANADA (1752-1900 environ)*

Au cours d'une existence qui s'étend sur deux siècles, la presse canadienne, à l'origine modeste, chétive et de peu d'influence sur les affaires du pays, est devenue un puissant élément de la vie nationale. Une période décisive dans cette évolution est survenue à la fin du XIX^e siècle, quand la presse du Canada, comme celle de nombreux pays, a subi une métamorphose soudaine et impressionnante. La présente étude se borne à rappeler les événements qui ont précédé cette transformation et jalonné une ère de 150 ans, dont voici les trois époques principales: 1^o de 1752 à 1807, la presse de la Nouvelle-Angleterre s'implante au Canada; 2^o de 1807 à 1858, les positions acquises au cours du demi-siècle écoulé sont affermies et développées dans les six provinces de l'Est; et 3^o de 1858 à environ 1900, renouveau de l'essaimage de la presse, qui pénètre avec les pionniers dans les provinces de l'Ouest et dans les territoires du Nord. Un second article exposera comment, depuis 1900, la technique moderne a transformé la presse canadienne pour en faire une puissante industrie dotée d'énormes capitaux. Cette seconde étude paraîtra dans la prochaine édition de l'*Annuaire du Canada*.

PREMIÈRE PÉRIODE: L'IMPLANTATION, 1752-1807

A l'origine, la presse de l'Amérique du Nord britannique est plutôt une implantation qu'une graine indigène. En effet, le journal du nouveau monde a assimilé la plupart des innovations adoptées en Grande-Bretagne depuis 1478, date à laquelle Caxton y a introduit l'imprimerie et, d'autre part, dans les colonies qui doivent former plus tard les six provinces de l'est du Canada, la presse bénéficie d'un demi-siècle d'acclimatation dans les régions de

*Article rédigé par W. H. Kesterton, B.A., B.J., professeur adjoint de journalisme à l'Université Carleton, Ottawa.

colonisation récente du Massachusetts, de la Pennsylvannie et du New-York. Les premières feuilles s'établissent au fur et à mesure que l'Angleterre ravit à la France ses possessions de la région nord-est du continent et que, de-ci de-là, se forment des îlots de colonisation. Ainsi, il y avait à peine trois ans que l'honorable Edward Cornwallis avait fondé Halifax sur le littoral rocheux du Chebucto, que déjà le port possédait son premier organe. Les Loyalistes de l'empire, en fondant Saint-Jean, y ont apporté leur propre presse et, à Québec, le premier journal paraît un an à peine après le transfert de la Nouvelle-France à l'Angleterre par le Traité de Paris. Dans les conditions primitives de l'époque, l'imprimeur-rédacteur, tout comme le menuisier, le charron, le notaire, le drapier, le chandelier, l'ébéniste et le fabricant de savon, se borne à desservir sa communauté.

PREMIÈRES PUBLICATIONS

La première feuille à paraître dans les limites du futur Canada est l'*Halifax Gazette*. En effet, avec une presse obtenue à Boston, Bartholomew Green, fils, fonde la première imprimerie à Halifax, mais il meurt avant de pouvoir lancer son journal, et il revient à son associé, John Bushell, d'inaugurer la presse canadienne le 23 mars 1752 avec la publication du premier numéro. Début historique d'une première période journalistique, que l'on peut clore, un peu arbitrairement, en 1807. Cet intervalle de 55 ans verra l'éclosion d'une presse dans chacune des six provinces de l'est du Canada. En 1764, William Brown et Thomas Gilmore, de la ville de Québec, lancent la *Quebec Gazette*, le premier organe de la province, et l'ancêtre du *Quebec Chronicle-Telegraph* moderne, qui se prévaut, à juste titre, de la doyennté des journaux de publication ininterrompue en Amérique du Nord. Un an avant la cession du comté de Sunbury par la Nouvelle-Écosse, comté devenu la province du Nouveau-Brunswick, John Ryan et William Lewis, en 1783, fondent la *Royal St. John Gazette* à Saint-Jean. Le *Royal American Gazette and Weekly Intelligencer*, lancé par James Robertson en 1787 à Charlottetown, marque le début de la presse en Île-du-Prince-Édouard, et l'*Upper Canada Gazette*, fondé par Louis Roy à Newark (le Niagara-sur-le-lac moderne) en 1793, est le premier journal à paraître dans la région de la future province d'Ontario. La presse parvient enfin jusqu'à Terre-Neuve en 1807, quand John Ryan, le pionnier du journalisme au Nouveau-Brunswick, lance la *Newfoundland Gazette*.

La survivance de ces premières tentatives de journalisme est directement proportionnée à l'intérêt qu'elles suscitent. La *Halifax Gazette*, sous la direction de Anthony Henry, paraîtra jusqu'à sa suppression, en 1766, pour avoir critiqué la Loi du timbre, et elle sera remplacée par la *Nova Scotia Gazette* de Robert Fletcher. En 1769, Anthony Henry lance le *Nova Scotia Chronicle and Weekly Advertiser*, qui, l'année suivante, absorbe l'organe de Fletcher, et Henry devient de nouveau imprimeur du Roi, sans titre officiel. Sa feuille, rebaptisée la *Nova Scotia Gazette and Weekly Chronicle*, devient par la suite l'organe du gouvernement provincial. À côté de ce journal, viennent s'établir à Halifax, le *Halifax Journal* de John Howe en 1781, et le *Weekly Chronicle* de William Minn en 1786, en quelle année la *Gazette* ne se sert plus de cette partie de son nom. À la fin du XVIII^e siècle, ces trois journaux de Halifax ont le monopole incontesté de la presse en Nouvelle-Écosse. Se ressemblant à s'y méprendre, ils se partagent à l'amiable les contrats du gouvernement, qui siégeait alors en leur ville. Le journal de Howe durera jusqu'en 1870, tandis que le *Chronicle* disparaîtra en 1837.

Pendant ce temps, les seules autres tentatives de journalisme de Nouvelle-Écosse ont moins de succès. Les Loyalistes ayant fondé la ville de Shelburne en 1783, James et Alexander Robertson avec Nathaniel Mills y lancent la *Royal American Gazette*; James Robertson, fils, avec Thomas et James Swords, le *Port Roseway Gazetteer and Shelburne Advertiser*; et James Humphreys, le *Nova Scotia Packet and General Advertiser*. Cependant en 1787, le gouvernement cesse de subventionner la ville, qui s'effondre en conséquence, et bientôt les journaux disparaissent.

Au Nouveau-Brunswick, Christopher Sower III, l'imprimeur du Roi de la nouvelle province, fonde la *Royal Gazette and General Advertiser* en 1785. Parti pour les États-Unis en 1799, John Ryan lui succède comme imprimeur du Roi, et la feuille, qui avait déjà plusieurs fois changé de nom, est rebaptisée la *Royal Gazette and New Brunswick Advertiser*.

Elle continue de paraître au moins jusqu'en 1814. Michael, le fils de John Ryan, lance le *Frederickton Telegraph* en 1806, mais cette tentative n'aboutit à rien et la feuille disparaît en 1807.

En Île-du-Prince-Édouard, l'appui du gouvernement est tellement chiche que même les journaux quasi officiels ont la plus grande difficulté à se maintenir. La *Gazette* de Robertson échoue en 1789. Entre juillet 1791 et juillet 1792, W. A. Rind publie la *Royal Gazette and Miscellany of the Island of St. John* et, en 1805, James Douglas Bagnall lance le *Royal Herald*, dont la vie n'est guère plus longue.

A la *Quebec Gazette* du Bas-Canada, vient s'ajouter un second journal, qui lui ressemble de par son allant et son caractère individualiste. Il s'agit de la *Montreal Gazette*, lancée en langue française sous le nom de *La Gazette du Commerce et Littéraire* par Fleury Mesplet en 1778. Ce journal se prévaut d'un lien, d'ailleurs assez ténu, avec Benjamin Franklin. L'imprévoyance de Mesplet et les indiscretions de Valentin Jautard, un rédacteur qui ne mâche pas ses mots, engendrent bien des vicissitudes au départ, mais plus tard le journal bénéficie d'un patronage, comme celui accordé à la *Quebec Gazette*, et il pourra ainsi triompher de la concurrence de Louis Roy qui, en 1795-1796, dirige une feuille de présentation quasi indentique et portant le même nom. Edward Edwards est l'éditeur de la *Montreal Gazette* originale au temps de cette étrange concurrence. L'aîné des deux journaux est encore de nos jours un des grands quotidiens de la métropole. *Le Courrier de Québec*, fondé par William Moore en 1788, ne paraît que trois fois, mais le *Quebec Herald*, sa contrepartie de langue anglaise, a plus de succès. *The Times—Le Cours du Temps*, créé en juin 1794 par John Jones, auquel succède William Vondenvelden, disparaît en juillet 1795. Le *Quebec Mercury*, lancé par Thomas Cary en 1805, paraîtra jusqu'en 1903, et *Le Canadien*, création de Pierre Bédard et de François Blanchet, sera publié de 1806 à 1909. L'ascendant de ces deux journaux est plus prononcé au cours de la deuxième période du journalisme canadien.

Dans la région comprise dans les limites de l'Ontario moderne, le seul journal à connaître quelque succès avant 1807 est la feuille officielle, la *Upper Canada Gazette*. C'est sa direction seule qui connaît un manque de continuité frappant et, avant que la période ne s'écoule, Gideon Tiffany sera remplacé par Silvester Tiffany, Titus Geer Simons, William Waters, John Bennett et John Cameron, qui à tour de rôle, occuperont le poste mal défini de rédacteur-imprimeur. Le journal paraîtra au moins jusqu'en 1845.

En 1799, les frères Tiffany lancent à Niagara le deuxième journal du Haut-Canada, qu'ils nomment le *Canada Constellation*. Le journal disparaît en 1800, et Gideon Tiffany quitte le Canada pour s'établir aux États-Unis. En janvier de l'année suivante, Silvester Tiffany fonde le *Niagara Herald*, dont la publication sera abandonnée en août 1802. Enfin, Joseph Wilcock lance l'*Upper Canada Guardian and Freeman's Journal*, quatrième journal du Haut-Canada, qui voit le jour en septembre 1807, à la dernière heure de la première période du journalisme canadien. Au cours d'une brève existence, achevée en 1812, ce journal prend le nouveau ton qui caractérise la deuxième période de la Presse en Amérique du Nord britannique.

LES CARACTÉRISTIQUES DES PREMIERS JOURNAUX

Le caractère des premières feuilles porte la marque de l'époque. Dans les six colonies de l'Est, les pionniers du journalisme dépendent financièrement du patronage de l'État, et leurs publications sont gavées d'annonces, de proclamations, d'ordonnances et de décrets officiels. Le plus souvent, le premier éditeur à s'établir devient imprimeur du Roi, de fait sinon de droit. L'État, souvent, fait imprimer ses annonces à titre onéreux dans la presse dite indépendante. Une bonne place est réservée dans les journaux aux nouvelles de l'étranger, que le lecteur, isolé des grands centres du monde, lit volontiers, quand même les reportages datent de plusieurs mois. Il préfère cette rubrique aux comptes rendus des événements locaux, devenus lieux communs bien avant que l'organe hebdomadaire ne paraisse. Les annonces, le plus souvent petites, laconiques et banales, fournissent un appoint aux modiques revenus du journal. On y trouve un peu de tout; offres de services des gens de loi, cours scolaires, propriétés en vente, jusqu'à l'énumération, interminable et incolore des denrées du magasin général.

De 1752 à 1807, le ton de la Presse porte l'empreinte profonde du patronage de l'État. L'éditeur pionnier est à la merci des pouvoirs publics, dont il n'ose critiquer la conduite de crainte de perdre l'indispensable appui officiel. Il évite toute polémique politique, et les exceptions sont rares et fortuites. Cette docilité du journalisme de l'époque se révèle dans une presse exsangue, neutre et banale, qui ne joue aucun rôle décisif dans la vie politique et sociale de la communauté.

Le caractère anodin de la feuille de l'époque se reflète dans une présentation qui rappelle la longue monotonie du harsard. Les en-têtes, d'ordinaire, ne sont que des rubriques aux caractères un peu plus gras que les autres, et les illustrations, employées surtout dans les annonces, de minuscules gravures sur bois. Au contraire de la pratique moderne, le lecteur de la période 1752 à 1807 lit généralement son journal d'un bout à l'autre; les reportages ne sont pas tronqués pour faire place à une nouvelle de dernière heure; et aucun journaliste surmené n'est astreint à la rédaction fébrile d'une série d'en-têtes pour accompagner le flot incessant des nouvelles. La rédaction à pyramide renversée si caractéristique des journaux modernes n'a donc aucune raison d'être. Le préambule, tel que le conçoit le reporter du XX^e siècle, n'existe pas. Les reportages, au style prolix et littéraire, suivent la chronologie des événements. Les nouvelles ne se classent pas selon le sujet, mais se suivent au petit bonheur, de sorte que deux numéros quelconques du même journal n'ont pas la même apparence. Les premiers journaux, dont les dimensions varient beaucoup, sont moins grands que les quotidiens grand format de nos jours et se rapprochent plus des tabloids modernes. Les premiers numéros de la *Halifax Gazette*, par exemple, ne comportent que deux colonnes sur une demi-feuille de papier ministre. Certains journaux s'impriment sur coquille ou in-4^o et d'autres ont un format hors-série. Les premières feuilles s'étendent rarement sur plus de quatre pages.

A cette époque, la publication d'un journal est une besogne laborieuse. Le plus souvent, un individu seul, muni d'une presse à bras, type marbre et platine, fait toute la composition à la main et peut effectuer tout au plus une publication à tirage réduit par semaine. D'ailleurs, les centres n'ont qu'une faible population et les tirages sont, en conséquence, restreints. C'est ainsi que la *Halifax Gazette* n'a que 72 abonnés pour commencer, que la *Royal American Gazette* de Charlottetown ne compte que 50 acquéreurs et la *Quebec Gazette*, 143. A la fin de cette première période, le tirage combiné des trois hebdomadaires de Halifax s'élève à quelque 2,000.

LES PÉRIODIQUES

La première période du journalisme canadien ne compte que de rares périodiques. En juillet 1789, le révérend William Cochran publie le premier numéro d'une revue mensuelle, la *Nova Scotia Magazine and Comprehensive Review of Literature, Politics and News*, imprimée par John Howe qui, plus tard, collabore à la rédaction. Cette première tentative doit échouer en mars 1792. Une deuxième revue mensuelle, bilingue celle-ci, est publiée à Québec par Alexander Spark. Intitulée *The Quebec Magazine* et imprimée par Samuel Neilson, auquel succède son frère John, elle ne paraît que du mois d'août 1792 à mai 1794. C'est à Québec aussi que John Neilson publie les quelques numéros du *British American Register* entre janvier et août 1803. Enfin, en 1806, Halifax voit paraître *The Nova Scotia and New Brunswick or Historical, Literary, Theological and Miscellaneous Repository*, qui à son tour ne jouira que d'une existence éphémère.

DEUXIÈME PÉRIODE: DÉVELOPPEMENT ET CONSOLIDATION, 1807 À 1858

La première période de pénétration étant révolue, le journalisme canadien entre, en 1807, dans une ère de consolidation qui permet aux jeunes plants nouvellement repiqués de s'enraciner et de prendre des forces. Dans les deux Canadas, comme dans les quatre colonies maritimes, les journaux ne cessent de se multiplier.

ACCROISSEMENT NUMÉRIQUE

L'accroissement de la population et des richesses au cours de la première moitié du XIX^e siècle fournit la base économique qui permet à la presse de se développer. L'expansion soudaine de l'industrie primaire du bois, la première à fournir une cargaison de retour favorable à l'immigration; le boom de la construction maritime au Nouveau Brunswick; le marasme en Europe et, après 1815, le mouvement de nombre d'Américains vers l'Amérique du Nord britannique, sont autant de causes qui expliquent l'affluence des pionniers vers un pays encore jeune et en plein développement. Ils s'établissent dans les ports de la Nouvelle-Écosse, dans les vallées du Nouveau-Brunswick et sur les rives lacustres ou dans les forêts du Haut-Canada. La population de cette dernière province passe de 213,000 en 1820, avant l'arrivée de cette vague d'immigrants, à 430,000 après 1830. Au cours de la décennie des 1840, l'ensemble de la population des provinces du Canada augmente de 677,000 âmes. Dans le Haut-Canada surtout, une industrie primitive prend racine, et attire de plus en plus de monde vers ses ateliers. Des meuniers, tanneurs, charrons, fabricants de whisky, brasseurs, cordonniers, tisserands et maréchaux-ferrants s'établissent dans les nouveaux centres et desservent la communauté environnante. L'ambiance est favorable à la venue d'un éditeur entreprenant et, à mesure que les villes se fondent, le nombre de journaux augmente.

Ces feuilles ont un taux de mortalité assez élevé, mais pour un journal qui disparaît, deux autres viennent prendre sa place, et la presse, qui compte moins de 20 journaux en 1813, en a 291 en 1857. On ne connaît pas, pour chaque province, l'accroissement numérique du nombre de journaux d'année en année, mais quelques statistiques touchant le Haut et le Bas-Canada suffiront pour illustrer la progression. En 1813, après la destruction d'un nombre de feuilles au cours de la guerre avec les États-Unis, le Bas-Canada ne compte que cinq journaux et le Haut-Canada n'en a qu'un, mais dès 1824 ces chiffres passent à 12 et à 7. En 1827, les deux provinces n'ont plus que 17 journaux, mais elles en comptent 27 en 1829, 37 en 1831 et 50 en 1836, dont 30 dans le Haut-Canada. En 1853, il y a 114 journaux dans le Haut-Canada, puis 159 en 1857 alors que le Bas-Canada en a 54.

CERTAINS JOURNAUX IMPORTANTS DE LA PÉRIODE

Il est impossible ici de donner même une simple énumération de tous les journaux qui ont vu le jour au cours de la première moitié du XIX^e siècle. Il suffira de mentionner les plus importants, distingués soit par une existence prolongée, soit par le rôle qu'ils ont joué dans la vie politique et sociale de l'époque ou encore par le fait de compter parmi les premiers à desservir leur communauté. Dans le Haut-Canada, les journaux qui peuvent se prévaloir d'une publication ininterrompue jusqu'à nos jours (parfois sous un autre nom) sont la *Gazette de Kingston*, lancée par Stephen Miles en 1810, le *Brockville Recorder* (Chauncey Beach, 1820), le *Christian Guardian* (Egerton Ryerson, 1829), le *Belleville Intelligencer* (George Benjamin, 1834), le *Bytown Packet* (William Harris, 1844), le *Toronto Globe* (George Brown, 1844), le *Hamilton Spectator* (Robert Smiley, 1846), et le *London Free Press* (William Sutherland, 1849). Le *Christian Guardian* a été rebaptisé *The United Church Observer*, le *Bytown Packet* paraît maintenant sous le nom de *Ottawa Citizen*, et le *Globe* est devenu le *Globe and Mail*. Deux autres journaux importants de l'époque sont le *Colonial Advocate* (1824-1834) dont William Lyon Mackenzie est le fondateur-rédacteur, et le *Leader* de Toronto (1852-1878), création de James Beaty.

Au Bas-Canada, un journal important qui paraît encore aujourd'hui est *Le Courrier de Saint-Hyacinthe* (J.-P. Guité et A. De Grandpré, 1853). Le *Montreal Herald*, fondé par William Gray en 1811, est absorbé par le *Montreal Star* en 1957. *La Minerve*, lancée par Ludger Duvernay en 1826, dure jusqu'en 1899, tandis que le *Irish Vindicator* du docteur Daniel Tracey, paraît de 1828 à 1837. En Nouvelle-Écosse, le *Novascotian* (George Young, 1824) cesse de mener une existence séparée en 1926, en quelle année il est absorbé par le *Chronicle-Herald* de Halifax, journal encore très prospère aujourd'hui, mais le *Yarmouth Herald* (Alexander Lawson, 1833) garde toujours son nom et son identité. L'*Acadian Recorder* (Anthony Holland, 1813) disparaît en 1930. Au Nouveau-Brunswick, le *Courier de Saint-Jean* (Henry Chubb, 1811) dure jusqu'en 1865. A Charlottetown, l'*Examiner* (Edward Whelan, 1847) cesse de paraître en 1922. Le *Times and General Commercial Gazette* (J. W. McCoubrey, 1832) est publié à St-Jean de Terre-Neuve jusqu'en 1895.

LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRESSE INDÉPENDANTE

Entre 1807 et 1858, le journalisme se distingue de celui de l'époque précédente, non seulement par le nombre des feuillets, mais aussi par le ton du journal et son contenu. En effet, on voit apparaître un nouveau genre d'éditeur. Il s'agit de l'entrepreneur, dont la presse est indépendante des revenus de source gouvernementale. Au contraire de son prédécesseur, ses recettes proviennent principalement d'annonces et d'abonnements, dont il s'évertue à augmenter progressivement le nombre. En s'affranchissant ainsi du patronage du gouvernement, l'éditeur, devenu plus indépendant, ne craint pas d'engager son journal dans les grandes polémiques de l'époque. Si les comptes rendus des faits divers sont encore pitoyables au regard des normes modernes, cette infirmité est plus que compensée par les articles de fond robustes sur les questions brûlantes du jour qui touchent à la politique et à la vie sociale.

LE CONTENU ET LE STYLE DU JOURNAL

La question du gouvernement responsable est la principale préoccupation de l'éditeur nouveau genre. Dans les deux Canadas, les germes d'un conflit, qui ne se termine qu'en 1849 avec la concession de ce notable principe constitutionnel, sont semés par l'Acte constitutionnel de 1791, qui leur octroie un gouvernement représentatif. Cette liberté n'est ni demandée ni voulue dans le Bas-Canada. Le Canadien français est bien plus intéressé à la sauvegarde de sa langue et de ses lois et coutumes qu'aux avantages incertains d'un système parlementaire inaccoutumé. Dans l'Assemblée, les représentants continuent de lutter pour la réalisation des aspirations de leur race et de leur religion. Dans ce but, ils tentent de gagner le contrôle des finances publiques et ils exigent certaines concessions, dont une chambre haute élective et la nomination des juges par la législature. Ce conflit envenime les relations entre l'Assemblée et le Gouverneur*envoyé d'Angleterre. Dans le Haut-Canada, l'Assemblée et le peuple luttent contre le népotisme et l'abus de privilège du *Family Compact* et contre les injustices du système des réserves ecclésiastiques. Dans les provinces Maritimes, où la modération et la bonne entente sont de tradition, il se soulève un conflit semblable contre les gouvernants. Cette lutte, menée sur trois fronts, nous a dotés du concept, réfléchi et fructueux, du gouvernement responsable, élément capital du système politique canadien. A l'origine du mouvement, il est probable que personne, pas même les éditeurs des journaux, n'entrevoit la transformation constitutionnelle à laquelle aboutira le long conflit. Ce n'est que vers la fin de la période que les chefs, même les plus avertis, se rendront compte de la portée de leur œuvre.

La presse, cependant, est appelée à jouer un rôle notable au cours de la campagne. Elle s'engage dès l'origine du conflit politique, tout au début du XIX^e siècle. En effet, la rivalité, progressivement plus aiguë à partir de 1806, entre le *Mercury* et *Le Canadien* dans le Bas-Canada, les censures intrépides contre le gouvernement que publie à partir de 1807 l'*Upper Canada Guardian or Freeman's Journal* de Joseph Willcocks dans le Haut-Canada et, dans les provinces Maritimes, les critiques animées à l'égard du *Little Compact* qui paraissent à partir de 1813 dans les colonnes de l'*Acadian Recorder* sous l'inspiration d'Anthony Henry Holland, sont les premières salves d'une longue polémique autour d'un concept de gouvernement en voie de lente élaboration. Cette question agitera la presse de cinq provinces jusqu'en 1849, et à Terre-Neuve les journaux la reprendront en 1855.

C'est à ce stade que l'on commence à qualifier les journaux selon le point de vue politique qu'ils défendent. A mesure que leur participation à la polémique sur le gouvernement responsable devient plus partisane, les feuilles se classent comme pour ou contre la réforme. Parmi celles de la réforme, on compte *Le Canadien*, *La Minerve*, l'*Irish Vindicator*, le *Liberal*, le *Colonial Advocate*, le *Hamilton Free Press*, le *St. Thomas Liberal*, le *Colonial Patriot*, le *Pictou Chronicle*, le *Yarmouth Herald*, le *St. John Courier*, le *Head Quarters*, le *Prince Edward Island Register*, le *Palladium* et le *Newfoundland Patriot*. Du côté Tory, il y a le *Quebec Mercury*, la *Montreal Gazette*, le *York Patriot*, le *Courier of Upper Canada*, le *Kingston Herald*, le *Montreal Herald*, le *Toronto Mirror*, le *Pictou Observer*, le *Cross and Olive Branch*, le *Christian Messenger*, le *Halifax Times*, le *Saint John Herald*, le

Loyalist and Conservative Advocate et l'*Islander*. Certaines feuilles ne se rangent ni du côté extrême-radical, ni du côté ultra-conservateur, et on peut les qualifier de réforme modérée. Les plus représentatives sont la *Quebec Gazette* (du temps où elle était dirigée par John Neilson), le *Christian Guardian*, l'*Examiner* de Toronto, et le *Pilot* de Montréal. A cette époque il est pratiquement impossible à un directeur de journal de ne pas s'immiscer dans la politique, et il est de fait que souvent les éditeurs sont des politiciens et que nombre de politiciens dirigent un journal. C'est ainsi que des personnalités historiques, tels Joseph Howe, Edward Whelan, James Haszard, Étienne Parent, Ludger Duvernay, le docteur Daniel Tracey, William Lyon Mackenzie et Francis Hincks, laissent leur marque dans les deux domaines d'activité publique.

Les questions politiques ne sont pas les seules à occuper les journaux de l'époque. Au contraire, la presse explore de nouvelles voies. A mesure que les villes grandissent, les nouvelles locales ne peuvent plus circuler de vive voix et elles captent progressivement plus d'espace dans les journaux. Les reportages n'ont pas la stricte objectivité du journalisme moderne et quand il s'agirait même d'un incendie, d'un accident de l'onde ou de quelque désastre de la sorte, le compte rendu est néanmoins copieusement lardé de commentaires et d'opinions. Souvent, les nouvelles du lieu font place à un bulletin de l'étranger, dont le fort intérêt humain l'emporte sur son manque de valeur pratique. Le roman-feuilleton, tiré de la littérature classique ou de bon ton, occupe encore une partie importante du journal, mais il cède parfois la place à un article d'intérêt plus immédiat pour l'abonné de l'Amérique du Nord britannique. Telles sont les lettres d'*Agricola* et de *Mephibosheth Stepsure*, publiées dans les provinces Maritimes. Le reportage parlementaire, tel qu'il est connu aujourd'hui, remonte à cette époque. Les annonces acquièrent de l'importance et sont plus en vue. Une simple énumération de denrées ne contente plus l'annonceur, qui commence petit à petit à en faire l'éloge extravagant. Ce genre d'abus est pratiqué au plus haut degré par le marchand de remèdes, dont les annonces offusqueraient la société actuelle, habituée à la loi sur les aliments et drogues et aux *Better Business Bureaux*.

Pendant cette période, la présentation du journal ne change que très lentement. Les innovations apportées au *New York Herald* par James Gordon Bennett, père, exercent peu d'influence dans les colonies britanniques plus au nord. Les quelques manchettes exclamatives en caractères gras dont se servent les Mackenzie de l'époque trouvent leur inspiration dans l'emportement politique plutôt que dans l'esprit mercantile qui cherche à s'attirer une clientèle de passage. Quant à la forme et au ton, le journaliste du XIX^e siècle emploie un style élégant et témoigne d'une érudition classique qui ne se rencontre que rarement de nos jours. On lui reprochera, toutefois, son verbiage, son décousu et même sa prétention. Il ne connaît pas la tournure à pyramide renversée du compte rendu moderne. Son reportage subjectif des faits divers côtoie ses attaques acharnées et injurieuses contre ses adversaires, politiques et autres. L'invective, la diatribe et le langage poissard de l'époque donnent la mesure de la violence qui caractérise la controverse constitutionnelle en Amérique du Nord britannique, et le tempérament de la période est refléchi dans la presse. Ce franc-parler n'est pas incompatible avec les restrictions qu'impose l'État sur la liberté de la presse jusque vers le milieu de la période 1807-1858. En effet, tandis que toute tentative de critiquer la conduite des gouvernants est strictement réprimée, le journaliste peut généralement se permettre la plus grande liberté à l'égard du particulier qui, le plus souvent, néglige d'exercer son droit de recours.

LIBERTÉ DE LA PRESSE

La lutte pour le principe du gouvernement responsable et le nouveau et vigoureux esprit d'indépendance qui anime le journalisme de cette deuxième période ont une portée considérable sur la liberté de la presse. Les éditeurs osent enfin mettre en question le droit des gouvernants de prescrire à la presse ce qu'elle peut et ne peut pas dire. Les autorités n'entendent pas abandonner si facilement leur droit de censure et d'innombrables conflits s'élèvent entre éditeurs et gouvernants. Pour commencer ce sont les éditeurs qui en souffrent les conséquences, souvent désastreuses. Pierre Bédard, François Blanchet, Ludger Duvernay, Jocelyn Waller, le docteur Daniel Tracey, Bartimus Ferguson, Richard Cockrel, James Durand, Francis Collins, William Lyon Mackenzie, William Wilkie, Anthony Holland

James Haszard, John Hooper, le docteur Edward Barker, Henry Winton et R. J. Parsons, ont tous pâti d'avoir trop ouvertement pris parti sur des questions d'intérêt public. Leurs annales relatent une suite ininterrompue de revers dans leurs luttes avec les autorités.

Si l'issue de ces conflits n'entre pas en doute, la liberté de la presse, néanmoins, y gagne beaucoup. D'une part, les gouvernants sont amenés à reconnaître, à leurs dépens, qu'il n'est pas sage de martyriser leurs adversaires de la presse. Les rigueurs du traitement accordé à certains journalistes, Ferguson et Collins entre autres, soulèvent un antagonisme si virulent contre leur autorité, qu'ils se montrent bien moins disposés à punir Mackenzie qui, à son tour, stigmatise leurs actes arbitraires. Bien plus conséquente, toutefois, est la mémorable victoire de Howe à Halifax, en 1835, lors de son procès en diffamation. Le conflit devant les tribunaux vient à la suite d'une cinglante lettre de censure, dirigée contre la magistrature du port et publiée par Howe dans le *Novascotian*. Au contraire de John Peter Zenger, à New York, un siècle auparavant, Howe ne trouve aucun avocat pour le représenter, et il entreprend lui-même sa propre défense. L'éclat de son éloquence, plutôt que sa compétence en matière juridique, lui vaut une victoire retentissante. C'est un événement dont les conséquences pour le Canada, sinon sur le plan international, sont comparables à celles qui, en Angleterre, ont suivi la publication de l'*Areopagitica* de Milton, le triomphe de John Wilkes, les *Letters of Junius*, les victoires de Crosby et d'Oliver, et la justification de Cobbett, Wooler, Hone et Carlile.

Cependant, le triomphe de Howe n'est pas le seul qui contribue à la liberté de la presse en Amérique du Nord britannique. Ici, comme précédemment en Angleterre, les journaux remportent de nombreux succès sur le plan politique et religieux dans leur lutte pour la liberté. Dans ce pays encore jeune, à mesure que les citoyens acquièrent le droit à la liberté de la pensée religieuse et politique, et que l'adoption du concept du gouvernement responsable répand un climat de tolérance intellectuelle, le journalisme se libère de bien des entraves. Nombre de questions, autrefois interdites, peuvent se discuter sans contrainte et la liberté de la presse s'accroît en conséquence.

LE PROGRÈS TECHNIQUE DE LA PRESSE

La presse a apporté plusieurs perfectionnements techniques à sa production avant 1858. Le dégagement des forêts et la construction de routes facilitent la collecte des nouvelles. L'arrivée du télégraphe électrique dans les deux Canadas en 1846 et les provinces Maritimes en 1849 permet à la presse de tirer parti de l'accélération des communications qu'apporte, à partir de 1838, le remplacement de la voile par la vapeur sur les paquebots. Cependant, ce n'est qu'au cours de la troisième période que la portée du télégraphe se fait pleinement sentir. Dans la presse, la fonte remplace le bois et, à partir de 1840, la presse mécanique se répand pour faciliter davantage l'impression des journaux. La fabrication du papier au Canada, à partir de 1830, est une autre contribution. Toutefois, l'accélération de la production réalisée par cette mécanisation est sérieusement entravée par les lenteurs de la composition à la main, la seule méthode connue à l'époque. Les innovations, donc, ne font qu'augmenter les immobilisations de l'imprimeur et le prix de revient du journal. C'est ainsi que vers le milieu de la période dont il est question il a fallu cinq remboursements annuels de £210 pour acquérir le *Novascotian*.

Les mêmes facteurs qui accélèrent la collecte des nouvelles jouent pour faciliter la diffusion du journal. Une lente augmentation du nombre de personnes sachant lire s'associe au perfectionnement des moyens de transport et de communication pour agrandir le cercle de lecteurs. L'éditeur, cependant, se heurte à deux difficultés. Le coût élevé du service postal fait monter l'abonnement et tend à rétrécir les ventes, et d'autre part l'habitude de ne pas demander le règlement à l'avance des abonnements mène souvent à une accumulation d'arrérages de comptes que l'éditeur ne peut plus encaisser et qui peuvent entraîner sa ruine. Les tirages de l'époque sont encore très restreints. Le *Novascotian*, un des principaux journaux de son temps, est très satisfait d'avoir porté à 1,500 le nombre de ses abonnés.

Malgré l'apparition du télégraphe, la feuille hebdomadaire l'emporte encore sur le quotidien, qui ne se rencontre en Amérique du Nord britannique qu'à partir de 1833, date de fondation du *Daily Advertiser* de Montréal, un des rares quotidiens de l'époque.

Le Haut-Canada attendra jusqu'en 1849 son premier quotidien bien établi, et l'hebdomadaire ne se laissera dépasser en importance par les quotidiens qu'au cours de la troisième période du journalisme canadien.

LES PÉRIODIQUES

Au cours de la deuxième période, l'activité dans le domaine des périodiques est intense, mais ceux qui réussissent à s'établir mènent une existence précaire. Il n'y a pas un seul périodique fondé au cours de la première moitié du XIX^e siècle qui ne se soit éteint à la longue. Si cette forme de journalisme conserve une apparence de continuité, c'est bien grâce aux nouveaux périodiques qui ne cessent de paraître. La participation de ces publications à la vie littéraire du Canada est d'autant plus restreinte que le gros de leur contenu est d'origine anglaise ou américaine, tandis que la contribution canadienne a souvent un caractère imitatif ou dérivatif sans valeur littéraire.

Voici quelques-uns des principaux périodiques de l'époque: *The Acadian Magazine* (1826-1828, J. S. Cunnabell); le *Halifax Monthly Magazine* (1830-1833, J. S. Cunnabell); *The British North American Wesleyan Magazine* (1840-1844 et 1846-1847, James Hogg); *The Amaranth* (1841-1843, Robert Shives); *The Provincial or Halifax Monthly Magazine* (1852-1853, Mrs. William Lawson); le *Literary Garland* (1838-1851, John Gibson); l'*Anglo-American Magazine* (1852-1855, révérend R. J. McGeorge); le *Canadian Journal* (1852-1878, Henry Youle Hind); la *Bibliothèque Canadienne* (1825-1830, Michel Bibaud); le *Magasin du Bas-Canada* (1832, Michel Bibaud); l'*Observateur* (1830, Michel Bibaud); l'*Encyclopédie Canadienne* (1842-1843, Michel Bibaud); la *Ruche littéraire et politique* (1853-1859, H. E. Chevalier).

TROISIÈME PÉRIODE: EXPANSION, 1858-1900 (ENVIRON)

La troisième période du journalisme canadien se situe entre 1858 et la fin du XIX^e siècle, et elle se distingue principalement de la précédente par l'expansion de la presse vers l'Ouest. Solidement établie dans l'Est au cours de la deuxième période, la presse suit la vague des colons qui, au delà des Grands lacs, déferle sur les Prairies pour aboutir enfin sur le littoral pacifique. Les pionniers de la presse ont un renouveau d'activité.

La colonisation des provinces de l'Ouest et des territoires du Nord permet à la presse de s'implanter sur le littoral pacifique et dans les Prairies. En Colombie-Britannique, où on ne rencontrait naguère que trafiquants en fourrures et explorateurs, la découverte d'or dans le fleuve Fraser et la rivière Thompson, en 1856, attire une marée de colons, qui bat son plein en 1858 et y déverse quelque 25,000 immigrants venus de la Californie, de l'Oregon, du Washington, de l'Utah et des autres États de l'Ouest américain, ainsi que de Hawaii et de l'Amérique centrale et du Sud. Esquimalt et Victoria servent d'entonnoir au gros de cette immigration et soudain ces villes sont de taille à soutenir leur propre journal. Plus tard, les prospecteurs d'or poursuivent leurs fouilles en remontant les vallées vers l'intérieur et, petit à petit, cette région s'ouvre à l'avance du journalisme.

Avant que le Manitoba ne s'ouvre à la presse, il faut surmonter l'isolement prolongé de cette province des régions plus anciennes de l'Amérique du Nord britannique. On y parvient, grâce au concours de plusieurs circonstances. L'arrivée à Pembina en 1857 d'une garnison de soldats américains accentue la crainte que la colonie de Selkirk ne succombe à une domination des États-Unis et, sans tarder, le Canada envoie ses propres troupes dans la région. D'autre part, cette colonie commence à susciter de l'intérêt à la suite des expéditions du capitaine John Palliser, de James Ross et du professeur H. Y. Hind, et grâce aux articles de George Brown, publiés dans le *Globe*, et de William McDougall, dans le *North American*. Lorsqu'en 1859, le bateau *Anson Northrup* descend la rivière Rouge jusqu'au fort Garry, le réseau de vapeurs du Mississippi peut s'étendre jusqu'à la Terre-de-Rupert, et quand la voie ferrée, un peu plus tard, se prolonge jusqu'à Saint-Paul, l'isolement du Manitoba est fini et la presse est libre de s'y implanter.

En Saskatchewan et en Alberta, la presse doit attendre la colonisation des prairies inhabitées, qui ne se produit que vers la fin des 1870 et au cours des 1880. Parmi les facteurs qui ont contribué à l'accroissement de la population,—élément nécessaire à l'éta-

blissement d'une presse,—citons la loi sur les homesteads de 1872 et, la même année, la création du Conseil du Nord-Ouest chargé d'administrer les Territoires; le prolongement du Pacifique-Canadien jusqu'à Calgary en 1883; la production de nouvelles variétés de blé, adaptées aux conditions agricoles des Prairies; la découverte de méthodes avantageuses de culture sèche, telles que l'ensemencement profond et les jachères; enfin, l'utilisation de machines agricoles beaucoup plus avancées.

Les débuts du journalisme dans le Nord canadien sont une répétition, après un intervalle de quarante ans, de ce qui s'est passé en Colombie-Britannique. En 1896, on découvre de l'or au Klondike et, dans les dix-huit mois qui précèdent la fin du siècle, la région est envahie par 40,000 nouveaux venus, qui fondent des villes, dont Dawson-City où l'on compte 20,000 âmes en 1899. Les conditions qui vont permettre à une presse d'exister sont enfin réalisées.

LES PREMIERS JOURNAUX DE L'OUEST

Parmi les quatre futures provinces de l'Ouest, c'est la Colombie-Britannique qui, la première, possède son journal. A Victoria, H. C. Williston et Columbus Bartlett lancent la *Victoria Gazette* en 1858. Le premier journal du Manitoba, le *Nor'-Wester*, est fondé en 1859 par William Buckingham et William Coldwell. En Saskatchewan, Patrick Gammie Laurie est l'animateur de la première feuille, le *Saskatchewan Herald*, qu'il publie à Battleford en 1878. Enfin, la province d'Alberta acquiert elle aussi son premier organe, l'*Edmonton Bulletin*, lancé en 1880 par Frank Oliver. Notons que la fondation de ces deux derniers journaux a précédé de longtemps la création des provinces en question. Dans le Yukon, deux journaux peuvent revendiquer le droit d'aînesse. George M. Allen, propriétaire et rédacteur du *Klondike Nugget*, et G. B. Swineheart, propriétaire et rédacteur du *Midnight Sun*, lancent tous deux leurs journaux en 1898.

Il fallait s'y attendre. Les conditions dans lesquelles se fondent les premiers journaux du Nord et de l'Ouest canadien sont tout aussi primitives et précaires que celles qui avaient entouré, de 1752 à 1807, l'implantation de la presse en Amérique du Nord britannique. Buckingham et Coldwell doivent traîner leur presse sur 500 milles, de Saint-Paul à Winnipeg; leur premier abonné est un chef indien nommé Hole-In-The-Day; et avant de pouvoir servir, tout leur attirail doit être dégelé. Les journalistes de la Colombie-Britannique qui veulent pénétrer à l'intérieur doivent transporter leur matériel par les sentiers précipiteux qui longent les torrents. Faut-il s'étonner qu'une de ces feuilles se vende à raison d'un dollar le numéro? Patrick Gammie Laurie, pour rejoindre son poste, fait un voyage en fourgon, au cours duquel il doit traverser des rivières qui n'offrent ni gué ni bac. La presse à main de Frank Oliver ne lui coûte que quatre dollars, mais elle n'est guère plus qu'un jouet. Des amis de la *Manitoba Free Press* lui font cadeau de ses caractères d'imprimerie et de quelques fournitures, et ses frais de première installation ne se montent en tout qu'à \$21. Dans la ville de Macleod, l'imprimerie qui produit le premier journal manque de source d'énergie pour tourner la grosse presse à cylindre et on doit embaucher une douzaine de guerriers indiens. Le travail sera ardu, mais l'atelier ne manquera pas de pittoresque.

LES PRINCIPAUX JOURNAUX DE L'ÉPOQUE

La troisième période du journalisme canadien a été marquée par l'apparition d'un grand nombre de journaux importants. Ils sont venus s'ajouter aux survivants, déjà bien établis, de la période précédente, tels que la *Montreal Gazette* (qui compte parmi ses collaborateurs des journalistes tels que Thomas, Richard et Robert Smeaton White), la *Quebec Gazette* (Frank Carrel), le *Montreal Herald* (Edward Goff Penny, James Brierley), le *Globe* de Toronto (Gordon Brown, John Cameron, Sir John S. Willison, E. W. Thomson, Edward Farrer, J. A. Ewan), le *Hamilton Spectator* (William Southam, père), le *London Free Press* (Josiah Blackburn), le *Brantford Expositor* (T. H. Preston), le *Bellville Intelligencer* (Mackenzie Bowell), et le *Halifax Chronicle* (William Annand, W. S. Fielding). Parmi les journaux qui ont été fondés entre 1858 et 1900 et qui existent encore aujourd'hui ou qui ont fusionné avec une publication qui paraît encore, il faut mentionner le *Mail* (1872, T. C. Patteson, Kit Coleman), l'*Empire* (1887, Louis P. Kribs), le *Telegram* de Toronto (1876, John Ross Robertson, John "Black Jack" Robinson), le *Star* de Toronto

(1892, Joseph E. Atkinson), l'*Ottawa Journal* (1885, P. D. Ross), le *St. Catharines Standard* (1891), le *Kitchener-Waterloo Record* (1878), l'*Oshawa Times-Gazette* (1871), le *Star* de Montréal (1869, Hugh Graham devenu Lord Atholstan), *La Patrie* (1879, Honoré Beaugrand, P.-M. Sauvalle, Israël Tarte), *La Presse* (1884, Treffié Berthiaume, J.-A.-N. Provencher, C.-A. Dansereau), *L'Événement* (1867, Hector Fabre), le *Herald* de Halifax (1875, William Dennis, J. J. Stewart), le *Star* de Halifax (1873), le *Mail* de Halifax (1878), le *Gleaner* de Fredericton (1880), le *Globe* de Saint-Jean (1858), le *Times* de Saint-Jean (1868), le *Telegraph* de Saint-Jean (1862, John Livingstone, J. E. B. McCready, Charles H. Lugin, James Hannay), le *Journal* de Saint-Jean (1865, William Elder), le *Transcript* de Moncton (1882, James Hannay, John T. Hawke), le *Times* de Moncton (1868), l'*Évangéline* de Weymouth, ensuite de Moncton (1887, Valentine Landry), le *Patriot* de Charlottetown (1857, David Laird), le *Guardian of the Gulf* de Charlottetown (fondé sous le nom de *Presbyterian Union* au cours des 1870, révérend S. G. Lawson, W. L. Cotton), le *Telegram* de Saint-Jean de Terre-Neuve (1879, W. J. Herder, T. D. Carew, P. K. Devine), le *Daily News* de St-Jean de Terre-Neuve (1894, docteur J. A. Robinson, H. Y. Mott), le *Colonist* de Victoria (1858, Amor de Cosmos), le *Times* de Victoria (1881), le *Free Press* de Nanaimo (1874), le *British Columbian* de New-Westminster (1860, John Robson), le *Sun* de Vancouver (1886), le *Province* de Vancouver (1894, W. C. Nichol), le *Free Press* du Manitoba (1872, W. F. Luxton, J. A. Kenny), la *Tribune* de Winnipeg (1890, R. L. Richardson), le *Brandon Sun* (1882), le *Herald* de Calgary (1883, T. B. Braden, A. M. Armour, H. S. Cayley), le *News* de Medicine-Hat (fondé en 1885 par Bradon et Armour sous le nom de *Times*), le *Leader-Post* de Regina (1883, N. F. Davin), le *Times* de Moose-Jaw (1889, J. N. Macdonald), et le *Prince Albert Herald* (1896). Certains journaux, mentionnés plus tôt dans la présente étude, ont survécu toute la troisième période, pour ne disparaître qu'au cours de la quatrième. Parmi leurs collaborateurs il faut mentionner J.-P. Tardivel, Ernest Myrand et J.-E. Cauchon du *Canadien*, H. W. Blackadar, père et fils, et C. C. Blackadar de l'*Acadian Recorder*, et Honoré Mercier du *Courrier de Saint-Hyacinthe*. Napoléon Aubin et L.-L. Viger ont collaboré au journal *Le Pays*, feuille lancée au cours d'une période précédente et disparue aujourd'hui. *La Minerve*, dont il a déjà été question, a connu la plume de Joseph Tassé et d'Oscar Dunn; *Le National* (1855-1878), celle de M.-A. Plamondon; *Le Défricheur* (1862-1867), celle de J.-B.-E. Dorion; et le *Fort Macleod Gazette*, celle de E. T. Sanders et de C. E. D. Wood (1882-1908).

ACCROISSEMENT NUMÉRIQUE

Le développement de la presse dans l'Ouest canadien au cours de la troisième période ressemble beaucoup à celui du journalisme dans l'Est canadien du temps de sa première croissance. Pendant ce temps, les journaux des régions plus anciennes faisaient eux aussi d'excellents progrès. Le tableau suivant indique l'accroissement numérique au cours de la période.

LE NOMBRE DES PUBLICATIONS EN AMÉRIQUE DU NORD BRITANNIQUE, 1857-1900

NOTA: toutes les régions du Canada moderne sont comprises

Périodicité	1857	1864	1874	1881	1891	1895	1900
	(Nombre de publications)						
Quotidienne.....	..	23	46	61	91	..	121
Trihebdomadaire.....	..	27	..	11	7	..	6
Bihebdomadaire.....	..	16	..	22	17	..	48
Hebdomadaire.....	..	226	330	413	580	..	804
Décadaire.....	1
Bimensuelle.....	..	6	..	10	20	..	36
Chaque 3 semaines.....	1
Mensuelle.....	..	27	41	58	119	..	202
Bimestrielle.....	2	1	..	2
Trimestrielle.....	2	2	..	5
Totaux.....	291 ¹	298 ²	470 ³	579 ⁴	837 ⁴	919 ⁵	1,226

¹ *Canadian Newspaper Directory, 1892*. A. McKim and Co., Toronto, 1892, p. 53 (cet article ne cite que le total général). ² *Ibid.* p. 59 (le total des catégories ne concorde pas avec le total général, car ce dernier chiffre ne tient pas compte des différentes éditions d'un même journal). ³ *Ibid.* p. 59 (les publications trihebdomadaires, bihebdomadaires et bimensuelles ne figurent pas au tableau, mais elles sont comprises dans le total général). ⁴ *Ibid.* p. 59. ⁵ J. Castell Hopkins, *Canada, An Encyclopedia of the Country*, Vol. 5, Linscott Publishing Company, Toronto, 1899, p. 190 (cet article ne donne pas la ventilation par catégorie). ⁶ *Directory of Canadian Newspapers, 1900*. A. McKim and Co., Toronto, 1900, p. 12.

LE CONTENU ET LE STYLE DU JOURNAL

Les sujets que traitent les journaux canadiens au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle sont largement dictés par les événements et controverses de l'époque. Le journaliste, en effet, continue de s'intéresser surtout aux questions politiques qui agitent le pays, et la polémique sur le gouvernement responsable cède la place, à tour de rôle, à la discussion sur la confédération, le Traité de Washington, le scandale du Pacifique, la construction du Pacifique-Canadien, les deux rébellions de Riel et la question des écoles au Manitoba. D'autre part, à mesure que le siècle s'écoule, les questions internationales gagnent de plus en plus de place dans les colonnes. Les journaux ont toujours rapporté les nouvelles de l'étranger, mais si le ton autrefois convenait à un observateur éloigné, le lecteur maintenant a l'impression de participer aux affaires du monde. Ce changement de ton peut être attribué d'une part à ce que, grâce aux communications plus rapides, les nouvelles de l'étranger perdent le goût d'histoire ancienne; et d'autre part à ce que le Canada, à mesure qu'il gagne son autonomie, se prépare rapidement à prendre une plus grande place dans le domaine international. Que le Canada se soit intéressé et mêlé à des questions telles que la guerre de l'Afrique du Sud, la dispute autour de la frontière de l'Alaska et les conférences sur la chasse pélagique du phoque, se comprend facilement. Mais les habitants de ce nouveau pays s'intéressent aussi à des événements tels que l'affaire Dreyfus—assertion que confirment amplement les reportages de l'époque.

Au cours de la période 1858 à 1900, les faits divers portent de moins en moins l'empreinte de l'opinion éditoriale, sans toutefois prendre la tournure qui caractérise le communiqué-type du XX^e siècle. L'invective violente, qui avait tant déshonoré les premiers journaux, continue de se manifester dans les observations éditoriales. Celles-ci tendent de moins en moins, cependant, à déborder la page de rédaction. Une autre tache, au déshonneur du journalisme de l'époque, est l'insouciance avec laquelle on publie les calomnies ou des observations qui constitueraient aujourd'hui un outrage à la Cour, ainsi que l'habitude de traiter sans contrainte des matières qui, de nos jours, seraient considérées *sub judice*. Les annonces, et surtout les réclames pour les spécialités pharmaceutiques, continuent de faire preuve d'une irresponsabilité complète, et souvent elles se camouflent effrontément sous la forme d'un fait divers où l'on revendique pour le produit en question des pouvoirs curatifs exagérés à l'extrême. On voit même, parfois, des réclames annonçant des choses aussi meurtrières que les dispositifs pour provoquer l'avortement.

La presse, vers la fin de l'ère victorienne, augmente à peine la variété des articles qu'elle publie, mais elle tend de plus en plus à les ranger sous des rubriques. On commence, avec beaucoup de prudence, à employer des manchettes en caractères gras, mais il est encore rare d'en rencontrer sur huit colonnes en caractères de 72 points ou plus. On se sert assez fréquemment de rubriques, et pour les nouvelles sensationnelles, on emprunte au *New York Herald* sa manière de se servir de plusieurs sous-titres, dont on varie la présentation en se servant de la pyramide renversée ou de l'alinéa en sommaire.

Les quotidiens et les hebdomadaires commencent à publier les premières modestes illustrations, le plus souvent des dessins au trait. Le 3 juin 1871, le *Canadian Illustrated News* publie une photographie du nouveau bureau des Douanes de Montréal. On lit dans la *Gazette* de Montréal du 13 octobre 1876 que c'est la "première fois qu'on avait réussi à imprimer la reproduction d'une photographie". Toutefois, ce n'est qu'en 1886 que Max Levy de Philadelphie met à point la trame quadrillée, le premier moyen vraiment efficace de reproduire les photographies dans les journaux. Au Canada, le *Dominion Illustrated* emploie, à partir de 1888, un procédé pratique de similigravure, mais les possibilités de cette nouvelle technique n'ont guère été appréciées avant la fin du siècle.

LES AMÉLIORATIONS TECHNIQUES DE LA PRESSE

Entre 1858 et 1900, on apporte un grand nombre d'améliorations techniques à la presse; entre autres, l'introduction de la fabrication de la pâte de bois au Canada en 1866, l'installation des premières presses rotatives électriques à partir de 1890, et l'emploi de plieuses perfectionnées et d'encres supérieures. Mais, sans doute, la plus sensationnelle des inventions de l'époque est la linotype de Mergenthaler, qui fait ses premières épreuves avec le

New York Tribune en 1886, est perfectionnée et mise sur le marché en 1889. Elle s'introduit de plus en plus au Canada à partir de 1890. Telles sont les inventions qui ont été la cause principale de l'extraordinaire transformation de la presse qui caractérise la quatrième période du journalisme canadien.

LE QUOTIDIEN

Les inventions de la deuxième période, le télégraphe magnétique entre autres, ont commencé à produire leurs effets au cours de la troisième période. Ces améliorations ont beaucoup contribué à imprimer au journalisme du nouveau Dominion un caractère de plus en plus "au jour le jour", et au rapprochement des événements lointains dont il a déjà été question. Progressivement, le quotidien domine la Presse. Ainsi, en 1857, il n'y a que 20 quotidiens dans les Haut et Bas Canadas, mais les provinces qui se sont confédérées en 1867 en comptent 46 en 1874, 61 en 1881, 91 en 1891, et 121 en 1900. Il ne faudrait pas que l'augmentation relativement plus rapide du nombre de quotidiens fasse croire que l'hebdomadaire subit un déclin. Le tableau, à la page 952, indique bien le contraire. D'autre part, l'hebdomadaire n'a pas encore entièrement abdiqué au bénéfice du quotidien le domaine des nouvelles nationales et internationales pour se transformer en organe de la communauté tel que nous le voyons vers le milieu du XX^e siècle. L'intérêt que les hebdomadaires continuent à porter aux affaires qui dépassent la scène locale se manifeste surtout dans l'Ouest canadien.

Pour apprécier à sa juste valeur l'ampleur de la transformation qui s'opère, il convient de considérer, non seulement l'augmentation du nombre des quotidiens, mais aussi l'accroissement du nombre des abonnés et le fait que le quotidien paraît six fois plus souvent que l'hebdomadaire. En 1900, les quotidiens comptent 570,000 abonnés, avec *La Presse* en tête (66,500), suivie du *Star* de Montréal (50,312), du *News* de Toronto (43,635), et du *Globe* de Toronto (36,000). Les améliorations techniques ne sont pas les seuls facteurs qui contribuent à élever les tirages des journaux; la modicité du tarif postal et l'accroissement de la population et du nombre de personnes sachant lire apportent aussi leur concours.

L'augmentation des frais de publication est une autre conséquence du perfectionnement technique de la presse. Ainsi, en 1883, il faut immobiliser \$20,000 pour fonder le *Regina Leader*, qui est loin d'être la plus grande feuille au Canada. Le *Vancouver Province*, en 1899, accuse un capital de \$100,000, et pourtant il n'est pas le journal le plus riche au pays. Ce genre d'entreprise occupe un personnel plus nombreux que n'employaient les prédécesseurs de 1856. A la place de l'homme à tout faire, éditeur-rédacteur-imprimeur, qui, du temps de la rébellion de 1837, faisait paraître sa feuille à lui seul, on compte en 1892, 86 personnes à l'emploi du *News-Advertiser*, du *World* et du *Telegram* de Vancouver. En 1899, le *Vancouver Province* emploie un rédacteur, un chef du tirage, un chef des nouvelles, un directeur du service publicité, trois reporters, un comptable, deux commis, un chef de commandite, six compositeurs, un chef des presses et deux clicheurs. *La Presse*, dont le tirage est treize fois plus élevé, compte un personnel bien plus nombreux.

LES ORGANISMES DE PRESSE

La formation d'organismes de presse au cours de cette période fournit un nouvel élément à l'histoire du journalisme. Le plus important de ces organismes est la *Canadian Press Association*, fondée en 1859. Loin d'être une association professionnelle fermée, elle a le caractère d'une grande confrérie de journalistes liés par le métier et la vie sociale, plutôt que par les affaires. Sur le plan régional, les associations analogues sont la *Province of Quebec Press Association*, fondée en 1876; la *Eastern Ontario Press Association*, 1879; La Presse Associée de la Province de Québec, 1882; la *Eastern Townships Press Association*, 1889; la *Western Canada Press Association*, et la *Ottawa Valley Press Association*.

LIBERTÉ DE LA PRESSE

La liberté de la presse fait de grands pas au cours de la troisième période. Tandis qu'auparavant elle avait avancé à force de triomphes en justice et bénéficié d'une tolérance croissante, les avantages plus récents sont accordés par la législature. La presse obtient ainsi deux avantages; les nouvelles lois lui octroient certaines concessions que la pratique du droit commun ne permettait pas auparavant, et elles définissent ce qu'est le journal et

clarifient la diffamation dans la presse pour permettre aux éditeurs de pouvoir mieux juger de ce qu'il est dangereux ou non de publier. Le gain principal est dans le domaine de ce qui est permis dans la défense contre les poursuites en diffamation et dans la précision des limites du reportage privilégié.

Cette nouvelle législation se fonde sur les lois anglaises suivantes: *Fox's Libel Act*, de 1792; *Lord Campbell's Act*, de 1843; le *Newspaper Libel and Registration Act*, de 1881; et le *Law of Libel Amendment Act*, de 1888. En 1892, le Canada adopte une loi pénale pour régir la question. Émanant du gouvernement fédéral, comme tout le Code pénal, cette loi s'applique uniformément au pays entier. Le droit civil varie de province en province, et c'est au Québec, où il se fonde sur le Code Napoléon, qu'il s'éloigne le plus de la norme commune. L'Île-du-Prince-Édouard continue de s'inspirer en grande mesure de la pratique du droit commun, et la province n'adopte sa loi sur la diffamation qu'en 1865, pour la modifier ensuite en 1889 au moyen des *Statutes of Prince Edward Island*. En 1892, le Code pénal du Canada reprend les articles de cette loi qui ont trait au droit pénal. En Ontario, la loi date de 1882, mais elle est remplacée en 1897 par les *Revised Statutes*. Certains articles de la loi de 1887 sur les élections provinciales ont trait à la diffamation, et ils sont incorporés à l'occasion de la révision de 1897. Le Québec n'a pas de loi sur la diffamation, mais les articles 2924 à 2938 des Statuts révisés de 1888 régissent la publication des journaux. A Terre-Neuve, les *Consolidated Statutes* de 1892 fournissent la législation requise, tant pénale que civile. En 1897, les *Revised Statutes of British Columbia* donnent à la province son *Libel and Slander Act*. La Nouvelle-Écosse n'adopte sa loi qu'en 1900, tandis que le Manitoba, qui a déjà une loi sur la diffamation, ainsi qu'une loi sur les journaux, légifère en 1902. Au Nouveau-Brunswick, la législation est comprise dans les *Consolidated Statutes* de 1903. La Saskatchewan et l'Alberta ne sont fondées qu'en 1905, et ce n'est que plus tard qu'elles sont dotées d'une loi pour régir les journaux.

LES PÉRIODIQUES

Le manque de continuité des périodiques, qui les caractérise au cours de la deuxième période, se continue pendant la troisième. Moins prolifères que les journaux, ils n'en partagent pas le succès dans le nouveau pays, et les publications mensuelles, ou moins fréquentes, disparaissent le plus souvent à brève échéance. Il est à l'honneur des éditeurs, encore assez nombreux cependant, qu'ils ne se laissent pas décourager par les nombreux échecs qui frappent leurs prédécesseurs. La confédération de 1867 donne une certaine impulsion aux périodiques, surtout à ceux de langue anglaise, en fournissant aux collaborateurs de ces publications un sens de l'unité nationale qui leur manquait bien plus qu'aux écrivains canadiens-français.

Voici les principaux périodiques fondés au cours de cette période (avec dates et nom du premier éditeur): le *British American Magazine*, (1863-1864, H. Y. Hind); le *Stewart's Quarterly*, (1867-1872, le docteur George Stewart); le *Maritime Monthly*, (1873-1876 environ, H. L. Spencer, le révérend James Bennet); le *New Dominion Monthly*, (1867-1879, John Dougal); *Grip*, (1873-1894, J. W. Bengough); le *Saturday Night*, (1887-continue de paraître, E. E. Shepherd); le *Canadian Magazine*, (1893-1939, J. Gordon Mowat); la *Canadian Monthly and National Review*, (1872-1882, G. Mercer Adam); *Week*, (1883-1896, Goldwin Smith, Charles G. D. Roberts); le *Bystander*, (1880-1882, 1890-1891, Goldwin Smith); *Les Soirées Canadiennes*, (1861-1865, H.-R. Casgrain, A. Gérin-Lajoie, J.-C. Taché, le docteur Hubert La Rue); *Le Foyer Canadien*, (1863-1866, H.-R. Casgrain, A. Gérin-Lajoie, J.-C. Taché, le docteur Hubert La Rue); *La Revue Canadienne*, (1864-1873); *L'Écho de la France*, (1865-1869, L. Ricard); *La Revue de Montréal*, (1877-1881, T.-A. Chandonnet); *Le Canada Français*, (1888-1891, T.-E. Hamel); *Le Chercheur*, (1888-1890, M.-J.-F. Dumontier); *La Revue Nationale*, (1895-1897, J.-D. Chartrand); *Le Courrier du Livre*, (1896-1901, R. Renault); *Nation*, (1874-1876, Goldwin Smith); le *Nova Scotia Illustrated*, (1895, J. H. Bradford); le *Lake Magazine*, (1892-1893, D. K. Mason); le *Massey's Magazine*, (1896-1897), le *New Brunswick Magazine*, (1898-1905, W. K. Reynolds); et le *Prince Edward Island Magazine*, (1899-1905, Archibald Irwin).

Le journalisme au Canada continue de se développer et l'allure ne cesse de s'accélérer. Tous les faits témoignent de cette progression continue; tirages plus importants, lecteurs plus nombreux, éditions plus fréquentes, élargissement des régions desservies, publication plus rapide des nouvelles, majoration du nombre d'articles, et agrandissement des presses, sans compter le rehaussement de la qualité de l'art qui est le sel des arts. Certes, la presse canadienne moderne est bien le produit de la prestigieuse technologie du XX^e siècle, mais elle porte néanmoins les marques de ses 150 années de formation.

CHAPITRE XXI.—COMMERCE INTÉRIEUR

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
Partie I.—Mouvement et commercialisation des denrées.....	957	Partie II.—Aide et réglementation officielles relatives au commerce intérieur.....	992
SECTION 1. ÉTABLISSEMENTS DE COMMERCE ET DE SERVICES.....	958	SECTION 1. RÉGLEMENTATION DU TRANSPORT ET DE LA VENTE DES GRAINS....	992
Sous-section 1. Commerce de gros.....	958	SECTION 2. COALITIONS NUISIBLES AU COMMERCE.....	992
Sous-section 2. Commerce de détail....	960	SECTION 3. NORMES DE COMMERCE.....	994
Sous-section 3. Établissements de services	966	SECTION 4. BREVETS D'INVENTION, DROITS D'AUTEUR ET MARQUES DE COMMERCE..	996
SECTION 2. COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES.....	970	SECTION 5. SUBVENTIONS ET PRIMES AU CHARBON.....	998
Sous-section 1. Commerce des grains....	970	SECTION 6. RÉGIE ET VENTE DES BOISSONS ALCOOLIQUES.....	996
Sous-section 2. Ventes de bétail.....	975	Partie III.—Faillites.....	1001
SECTION 3. ENTREPOSAGE ORDINAIRE ET FRIGORIFIQUE.....	978	SECTION 1. ADMINISTRATION DES BIENS DES FAILLIS.....	1002
Sous-section 1. Entrepôts autorisés de céréales.....	979	SECTION 2. STATISTIQUE DES FAILLITES ET DES LIQUIDATIONS D'APRÈS LA DOCUMENTATION OFFICIELLE.....	1003
Sous-section 2. Entreposage frigorifique des vivres.....	980	SECTION 3. STATISTIQUE DES FAILLITES D'APRÈS LA DOCUMENTATION DE SOURCES PRIVÉES.....	1006
Sous-section 3. Entreposage du pétrole et de ses dérivés.....	984		
Sous-section 4. Entreposage général....	985		
Sous-section 5. Entreposage d'accise et entreposage des vins.....	986		
SECTION 4. ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES..	988		
SECTION 5. COMMERCE INTERPROVINCIAL..	991		

NOTA.—On trouvera face à la page 1 du présent volume la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

PARTIE I.—MOUVEMENT ET COMMERCIALISATION DES DENRÉES

Le commerce intérieur est vaste et compliqué: il comprend toute valeur ajoutée aux denrées échangées, à l'intérieur des provinces et d'une province à l'autre, par les agences et services d'entrepôt, de distribution et de vente tels que les chemins de fer, les lignes de navigation, les entrepôts, les magasins de gros et de détail, les établissements financiers, etc. Au sens large, il embrasse divers services professionnels et personnels, y compris ceux qui ont pour objet de divertir le public, comme les théâtres, les sports, etc. Seuls quelques aspects de ce vaste domaine sont étudiés ici, et partout où cela est possible le lecteur est renvoyé aux sujets connexes traités dans d'autres chapitres. La nécessité d'étudier les différents sujets sous divers aspects détermine la disposition de la matière dans un ouvrage comme l'*Annuaire*. Le lecteur fera bien de consulter l'Index.

Section 1.—Établissements de commerce et de services*

Ce n'est que lors du recensement décennal que l'on étudie à fond les commerces de gros et de détail et les établissements de services. La première analyse détaillée en a été faite pour le recensement de 1931 et portait sur les opérations commerciales de l'année civile 1930. Les recensements de 1941 et de 1951 en ont également fourni des rapports détaillés. Les résultats des recensements de 1930 et de 1941 des établissements de commerce et de services figurent dans les volumes X et XI du recensement de ces deux années et les résultats du recensement de 1951 de la distribution, dans les volumes VII et VIII du recensement de 1951. On trouvera dans l'*Annuaire* de 1955, pp. 973-997, les données récapitulatives se rapportant à 1951.

Les renseignements recueillis lors du recensement sont complétés durant les années intercensales par les relevés mensuels, trimestriels et annuels touchant les phases les plus importantes des commerces de détail, de gros et de services,—enquêtes fragmentaires dans certains cas et complètes dans d'autres. Le recensement de 1951 forme une nouvelle base à ces relevés; certains perfectionnements y ont été apportés et continueront à l'être durant la période intercensale de 1951-1961.

Les sous-sections suivantes renferment les renseignements actuels dont on dispose sur les étapes les plus importantes de la distribution. Les estimations pour les années antérieures à 1951 ont été rectifiées d'après le recensement.

Sous-section 1.—Commerce de gros

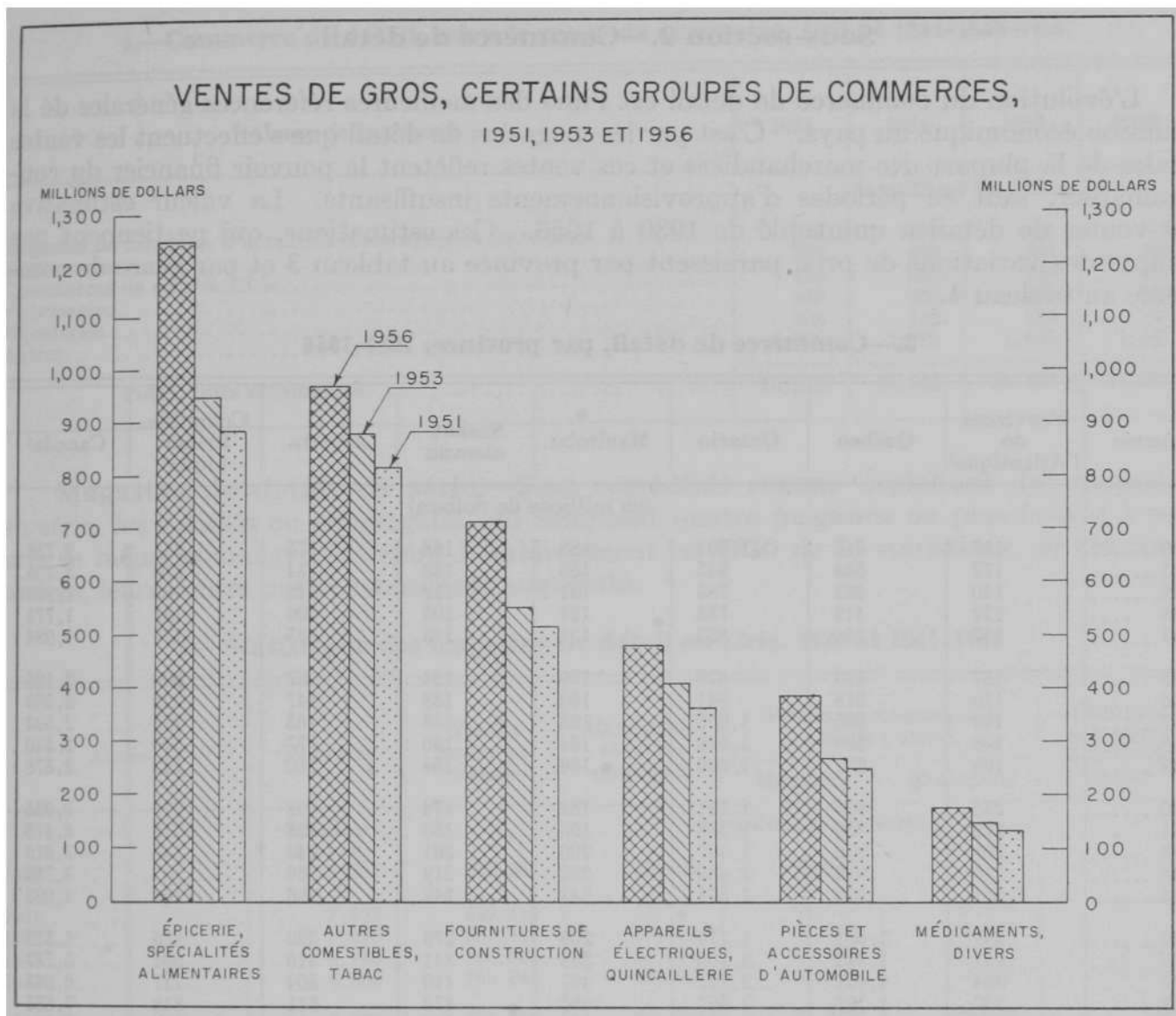
Ventes de gros.—La valeur estimative des ventes des grossistes est passée de \$5,744,355,000 en 1951 à \$7,720,353,000 en 1956. Ces chiffres ne s'appliquent qu'aux ventes des grossistes réguliers et non pas aux ventes des agents, des courtiers ni des succursales des manufacturiers. Ils sont sujets à rectification et ne tiennent pas compte des variations de prix.

* Rédigé par la Section du commerce et des services, Division de l'industrie et du commerce, B.F.S.

1.—Ventes de gros, par genre de commerce, 1953-1956

NOTA.—Ne comprend que les grossistes réguliers, c'est-à-dire les établissements qui achètent des marchandises à leur propre compte pour les revendre.

Genre de commerce	1953	1954	1955	1956
Fruits et légumes frais.....	202,027	211,145	217,540	233,446
Épicerie et spécialités alimentaires.....	944,999	1,036,220	1,139,659	1,246,104
Viande et produits laitiers.....	171,759	171,108	164,192	173,443
Vêtements et accessoires.....	88,907	80,944	86,469	89,531
Chaussures.....	28,434	26,770	29,064	30,691
Autres accessoires textiles et vestimentaires.....	180,711	174,179	183,598	199,258
Médicaments et produits pharmaceutiques divers.....	147,695	153,124	165,974	178,409
Appareils électro-ménagers.....	138,179	150,136	167,894	168,601
Machines agricoles.....	71,247	52,084	60,590	72,726
Charbon et coke.....	197,161	179,007	178,408	202,900
Quincaillerie.....	268,808	260,809	283,522	313,417
Matériaux et fournitures de construction, y compris le bois d'œuvre.....	550,448	546,698	655,254	709,996
Équipement et fournitures industriels et de transport.....	533,486	462,233	571,918	764,789
Équipement et fournitures (commerces, institutions et services)	82,954	89,240	99,017	107,887
Pièces et accessoires d'automobiles.....	269,308	262,035	352,323	386,436
Papier-journal, papier et produits de papier.....	236,752	249,481	264,171	292,400
Tabac, confiserie et eaux gazeuses.....	504,556	498,537	509,840	562,413
Autres.....	1,625,480	1,458,815	1,620,077	1,987,906
Total, tous commerces.....	6,242,912	6,062,566	6,749,510	7,720,353



Bilan d'exploitation des grossistes.—Le cinquième relevé biennal du bilan d'exploitation de certains établissements de gros donne les dépenses et les bénéfices d'exploitation par rapport aux ventes nettes de l'année 1955. On trouvera de plus amples détails dans les bulletins du B.F.S. consacrés aux genres particuliers de commerces.

2.—Bilan d'exploitation de certains commerces de gros, 1955

(Pourcentage des ventes nettes)

Genre de commerce	Bénéfice brut	Frais de vente	Frais d'entreposage et de livraison	Frais administratifs et généraux	Bénéfice net d'exploitation	Revenus non commerciaux	Bénéfice net avant déduction des impôts
	%	%	%	%	%	%	%
Épicerie.....	7.20	1.37	2.25	3.20	0.38	0.56	0.94
Fruits et légumes.....	11.50	1.96	4.92	3.99	0.63	0.07	0.70
Tabac et confiserie.....	7.33	2.18	1.79	2.78	0.58	0.14	0.72
Mercerie.....	16.43	5.18	2.96	6.95	1.34	0.55	1.89
Marchandises à la pièce.....	16.44	4.85	2.33	8.55	0.71	0.48	1.19
Chaussures.....	16.40	4.45	2.85	7.22	1.88	0.51	2.39
Pièces et accessoires d'automobiles.....	25.41	7.38	4.62	9.63	3.78	0.41	4.19
Quincaillerie.....	19.17	4.57	3.29	7.30	4.01	0.04	4.05
Fournitures de plomberie et chauffage.....	16.37	3.47	2.96	6.97	2.97	0.01	2.98
Médicaments.....	8.71	0.82	3.27	4.40	0.22	0.11	0.33
Appareils ménagers et électriques.....	18.67	6.92	1.88	7.18	2.69	0.15	2.84

Sous-section 2.—Commerce de détail

L'évolution du commerce de détail est l'une des meilleures références générales de la situation économique du pays. C'est par les magasins de détail que s'effectuent les ventes finales de la plupart des marchandises et ces ventes reflètent le pouvoir financier du consommateur, sauf en périodes d'approvisionnements insuffisants. La valeur estimative des ventes de détail a quintuplé de 1930 à 1956. Ces estimations, qui ne tiennent pas compte des variations de prix, paraissent par province au tableau 3 et par genre de commerce au tableau 4.

3.—Commerce de détail, par province, 1930-1956

Année	Provinces de l'Atlantique ¹	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique ²	Canada ³
1930.....	197	646	1,091	188	188	175	251	2,736
1931.....	172	558	945	153	133	134	210	2,305
1932.....	140	462	783	131	112	115	165	1,908
1933.....	129	419	735	121	103	109	157	1,773
1934.....	147	454	833	131	115	125	179	1,984
1935.....	157	473	875	139	124	137	200	2,105
1936.....	170	518	941	150	138	147	225	2,289
1937.....	199	605	1,068	165	136	165	255	2,593
1938.....	188	598	1,026	164	136	177	240	2,530
1939.....	196	602	1,039	166	154	180	242	2,578
1940.....	235	683	1,191	182	174	198	273	2,935
1941.....	279	820	1,388	193	189	228	318	3,415
1942.....	301	876	1,447	206	201	243	346	3,619
1943.....	319	913	1,488	220	219	266	362	3,786
1944.....	351	976	1,574	243	249	296	404	4,093
1945.....	387	1,081	1,774	269	279	329	455	4,573
1946.....	491	1,342	2,265	338	341	416	593	5,787
1947.....	564	1,621	2,721	407	410	504	737	6,963
1948.....	607	1,792	3,067	466	473	611	818	7,385
1949.....	734	1,872	3,294	523	538	697	874	8,532
1950.....	822	2,183	3,715	567	571	777	982	9,617
1951.....	899	2,443	4,130	610	659	854	1,100	10,693
1952.....	982	2,635	4,383	651	764	939	1,177	11,532
1953.....	1,018 ^r	2,756	4,616	677	845	987	1,228	12,128
1954 ^r	1,025	2,798	4,634	637	758	964	1,249	12,066
1955.....	1,127	3,006	5,115	669	748	1,035	1,412	13,112
1956 ^p	1,198	3,269	5,403	701	815	1,146	1,557	14,089

¹ Y compris Terre-Neuve depuis 1949. ² Comprend le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. ³ Les totaux ne sont pas la somme exacte des chiffres indiqués, ces derniers ayant été arrondis.

4.—Commerce de détail, selon le genre de commerce, 1951 et 1954-1956

Genre de commerce	1951	1954	1955	1956 ^p
Épiceries-boucheries.....	1,905	2,279	2,430	2,621
Autres magasins d'aliments et de boissons.....	903	924	950	1,001
Magasins généraux.....	525	515	530	558
Magasins à rayons.....	910	1,062	1,150	1,242
Magasins de variétés.....	196	234	250	275
Commerces de véhicules automobiles.....	1,884	2,029	2,370	2,547
Garages et postes d'essence.....	479	632	718	757
Magasins de vêtements pour hommes.....	203	207	214	227
Magasins de vêtements pour la famille.....	192	191	200	212
Magasins de vêtements pour femmes.....	193	221	225	243
Magasins de chaussures.....	112	121	123	132
Quincailleries.....	228	247	256	274
Commerces de bois et matériaux de construction.....	359	406	451	492

4.—Commerce de détail, selon le genre de commerce, 1951 et 1954-1956—fin

Genre de commerce	1951	1954	1955	1956 ^p
	(en millions de dollars)			
Magasins de meubles, d'appareils électriques et de radios.....	358	486	541	576
Restaurants.....	438	453	468	490
Commerces de combustible.....	233	250	268	297
Pharmacies.....	249	282	300	317
Bijouteries.....	105	116	124	131
Autres.....	1,221	1,412	1,545	1,697
Total, tous commerces.....	10,693	12,066	13,112	14,089

Magasins de détail en série.—Sont considérés comme exploitant des magasins en série, les sociétés ou compagnies qui comptent quatre magasins ou plus faisant à peu près le même commerce. Depuis l'établissement en 1930 de la statistique de ces commerces, leurs ventes ont constamment augmenté.

5.—Statistique des magasins de détail en série, 1930 et 1941-1956

Année	Magasins	Ventes nettes au détail	Rémunération des employés	Stocks en magasin à la fin de l'année		Comptes non payés à la fin de l'année
				Magasins	Entrepôts	
	nombre moyen	(en milliers de dollars)				
1930.....	8,097	487,336	50,405	60,457
1941.....	7,622	639,210	57,777	68,619	20,976	38,376
1942.....	7,010	687,447	57,654	66,940	22,633	..
1943.....	6,780	703,950	58,804	67,628	22,602	15,527
1944.....	6,560	769,643	63,300	66,944	21,855	15,093
1945.....	6,580	876,209	68,196	68,247	29,013	16,368
1946.....	6,559	1,014,847	77,474	85,345	37,436	19,643
1947.....	6,716	1,177,323	91,266	105,040	43,546	31,492
1948.....	6,821	1,335,735	107,450	119,132	46,330	40,378
1949.....	6,839	1,420,081	115,903	123,696	46,755	50,001
1950.....	7,155	1,559,693	129,334	159,083	60,501	65,000
1951.....	7,846	1,775,744	153,599	186,562	60,490	53,816
1952.....	7,766	1,924,873	154,642	172,886	55,215	77,475
1953.....	7,835	2,048,228	171,167	179,704	52,096	91,538
1954.....	8,136	2,146,635	181,509	191,049	57,814	102,747
1955.....	8,274	2,353,955	199,611	205,833	63,120	127,362
1956.....	8,559	2,647,055	221,136	232,392	72,183	143,357

6.—Ventes des magasins de détail en série, par province et genre de commerce, 1953-1956

Province	1953	1954	1955	1956
	(en milliers de dollars)			
Terre-Neuve.....	14,281	13,865	12,982	15,267
Provinces Maritimes.....	137,428	141,236	155,728	169,946
Québec.....	422,586	477,238	488,374	540,628
Ontario.....	942,016	999,571	1,096,030	1,230,388
Manitoba.....	87,232	86,523	94,235	100,591
Saskatchewan.....	95,337	96,280	102,129	111,533
Alberta.....	143,518	146,932	160,909	182,111
Colombie-Britannique.....	200,422	209,202	237,734	289,846
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	5,408	5,788	5,835	6,925
Canada.....	2,048,228	2,146,635	2,353,955	2,647,055

6.—Ventes des magasins de détail en série, par province et genre de commerce, 1953-1956—fin

Province et genre de commerce	1953	1954	1955	1956
	(en milliers de dollars)			
Genre de Commerce				
Aliments et boissons¹	1,265,514	1,353,278	1,486,644	1,685,394
Épicerie-boucherie et boucherie.....	779,668	870,580	970,793	1,104,060
Restaurants.....	34,442	33,900	34,602	36,374
Dépôts de boissons alcooliques.....	435,538	432,714	465,772	527,952
Marchandises diverses (sans les magasins à rayons)¹	254,299	261,495	280,871	313,976
Magasins généraux.....	36,541	36,560	37,450	41,144
Magasins de variétés.....	188,475	194,248	207,831	229,307
Automobiles	33,418	35,014	39,923	42,043
Vêtements et accessoires¹	157,421	162,239	175,077	190,674
Vêtements et accessoires pour hommes et garçons.....	24,734	25,350	27,037	28,866
Magasins de vêtements pour femmes.....	49,257	54,843	61,897	67,269
Magasins de vêtements pour la famille.....	36,241	32,069	33,418	36,347
Chaussures.....	43,470	45,384	48,054	53,433
Matériaux de construction et quincaillerie	107,034	104,982	114,963	141,316
Meubles et appareils ménagers	99,880	99,536	120,515	137,659
Autres magasins de détail¹	130,662	130,090	135,962	136,592
Pharmacie.....	34,805	35,908	36,660	41,299
Bijouterie.....	38,238	38,954	43,016	46,301

¹ Comprend d'autres genres de commerces non indiqués séparément.

Bilan d'exploitation des magasins de détail en série.—Le bilan d'exploitation, pour 1955, de certains commerces indique une avance générale du pourcentage des bénéfices bruts sur 1954. Les frais d'exploitation ont plus que contre-balancé cette avance, diminuant de ce fait le pourcentage du bénéfice net dans la majorité des cas. La statistique sommaire de dix commerces de détail en série, pour 1955, paraît au tableau 7.

7.—Bilan d'exploitation de certains commerces de détail en série, 1955

(En pourcentage des ventes nettes)

Genre de commerce	Bénéfice brut	Salaires	Locaux ¹	Frais totaux d'exploitation ²	Bénéfice net d'exploitation	Revenu net non commercial	Bénéfice net avant déduction des impôts
Épicerie.....	16.03	8.75	1.94	15.32	0.71	0.11	0.82
Épicerie-boucherie et boucherie.....	16.45	7.67	1.39	13.40	3.05	0.16	3.21
Marchés à viande.....	18.75	11.01	1.63	17.63	1.12	0.02 ³	1.10
Vêtements pour hommes.....	30.97	14.43	5.02	28.39	2.58	0.40	2.98
Vêtements pour femmes.....	32.70	14.07	6.42	28.77	3.93	0.55	4.48
Vêtements pour la famille.....	33.35	16.71	4.89	31.64	1.71	0.25	1.96
Chaussures.....	32.95	15.35	5.84	27.98	4.97	0.21 ³	4.76
Variétés.....	38.30	17.86	5.02	29.03	9.27	0.45	9.72
Pharmacie.....	34.93	19.07	5.05	31.67	3.26	0.75	4.01
Meubles.....	28.50	12.30	3.37	25.09	3.41	3.85	7.26

¹ Comprend taxes, primes d'assurance, éclairage, chauffage, énergie, réparations, entretien, dépréciation (sauf des véhicules de livraison) ainsi que le loyer des locaux occupés. ² Comprennent la rémunération et les frais de locaux. ³ Frais non commerciaux nets.

Bilan d'exploitation des magasins de détail indépendants.—Le tableau 8 donne les chiffres pour 1954 de vingt genres de commerce. Il présente des pourcentages distincts dans le cas des entreprises constituées et des entreprises non constituées. La rémunération des propriétaires des magasins non constitués est comprise dans les bénéfices nets tandis que celle des propriétaires des magasins constitués fait partie des dépenses en salaire.

8.—Bilan d'exploitation des magasins de détail indépendants, selon le genre de commerce, 1954

(Pourcentage des ventes nettes)

Genre de commerce	Coût des denrées vendues	Bénéfice brut	Salaires ¹	Locaux ²	Total, frais d'exploitation ³	Bénéfice net avant impôt sur le revenu ⁴
Nom constitués						
Épicerie.....	85.62	14.38	2.89	3.30	8.73	5.65
Épicerie-boucherie.....	84.91	15.09	4.75	2.93	10.69	4.40
Boucherie.....	81.10	18.90	5.53	3.37	12.53	6.37
Confiserie.....	82.43	17.57	2.79	5.60	10.23	7.34
Fruits et légumes.....	81.58	18.42	4.35	4.46	12.47	5.95
Vêtements pour hommes.....	72.98	27.02	6.43	5.74	17.58	9.44
Vêtements pour la famille.....	74.12	25.88	7.27	5.38	17.22	8.66
Vêtements pour femmes.....	72.62	27.38	8.09	6.44	19.78	7.60
Chaussures pour la famille.....	72.23	27.77	7.74	5.76	17.55	10.22
Magasins généraux.....	85.08	14.92	3.74	2.96	9.24	5.68
Meubles.....	73.12	26.88	7.15	5.27	19.72	7.16
Appareils ménagers, radios et téléviseurs.....	73.93	26.07	8.86	4.18	19.46	6.61
Quincaillerie.....	74.17	25.83	8.09	4.52	16.83	9.00
Restaurants.....	62.31	37.69	16.17	10.33	30.17	7.52
Commerces de combustible.....	77.03	22.97	3.61	2.48	17.56	5.41
Pharmacie.....	70.18	29.82	9.20	4.77	18.23	11.59
Bijouterie.....	59.81	40.19	10.07	8.30	25.53	14.66
Tabac.....	81.74	18.26	4.09	5.18	10.94	7.32
Postes d'essence.....	79.20	20.80	6.61	4.64	13.70	7.10
Garages.....	69.41	30.59	11.40	5.70	21.14	9.45
Autres						
Vêtements pour hommes.....	70.17	29.83	15.75	6.09	28.09	1.74
Vêtements pour la famille.....	70.55	29.45	15.73	4.97	27.12	2.33
Vêtements pour femmes.....	68.77	31.23	16.57	7.08	29.23	2.00
Chaussures pour la famille.....	68.51	31.49	16.98	6.54	29.00	2.49
Quincaillerie.....	73.03	26.97	15.70	4.14	24.97	2.00
Meubles.....	71.83	28.17	13.99	4.59	26.63	1.54
Appareils ménagers, radios et téléviseurs.....	73.65	26.35	13.98	3.70	24.61	1.74
Commerces de combustible.....	77.65	22.35	6.12	2.16	20.35	2.00
Pharmacie.....	67.86	32.14	18.53	5.16	28.50	3.64
Bijouterie.....	56.48	43.52	22.92	8.25	40.38	3.14

¹ Sans les salaires des livreurs ni, dans le cas des magasins non constitués, ceux des propriétaires. ² Comprend taxes, assurances, éclairage, chauffage et énergie, réparations, entretien, dépréciation (sauf de l'équipement de livraison) et les loyers des établissements occupés. ³ Comprend la rémunération et le loyer. ⁴ Pour les magasins qui ne sont pas constitués en sociétés, comprend les salaires et les retraits des propriétaires.

Ventes de véhicules automobiles.—Les ventes de voitures particulières neuves ont atteint un sommet sans précédent en 1956, soit 407,710. Les ventes de camions et d'autobus, bien que plus nombreuses que lors de la chute de 1954, n'ont pas dépassé le niveau de la période 1950-1953. Le montant des ventes de véhicules des deux catégories a atteint un chiffre record en 1956.

9.—Ventes au détail de voitures neuves, 1947-1956

Année	Voitures particulières		Camions et autobus		Total	
	nombre	\$	nombre	\$	nombre	\$
1947.....	159,205	283,190,390	71,050	133,047,105	230,255	416,237,495
1948.....	145,655	282,903,958	75,645	156,313,030	221,300	439,216,988
1949 ¹	202,318	412,297,863	84,023	176,426,822	286,341	588,724,685
1950.....	324,903	661,673,944	104,792	223,995,095	429,695	885,669,039
1951.....	275,686	683,182,846	109,962	266,976,655	385,648	950,159,511
1952.....	292,095	725,167,530	108,682	277,448,211	400,777	1,002,615,841
1953.....	359,172	899,726,000	103,354	262,745,000	462,526	1,162,471,000
1954.....	310,546	797,554,000	72,082	191,964,000	382,628	989,518,000
1955.....	386,962	1,023,351,000	78,716	232,539,000	465,678	1,255,890,000
1956.....	407,710	1,127,523,000	91,660	326,690,000	499,370	1,454,213,000

¹ Y compris Terre-Neuve depuis 1949.

Ventes d'instruments aratoires.—Les ventes d'instruments et d'outillage agricoles en 1956 ont augmenté dans toutes les régions sur 1955. Les ventes de pièces de rechange, qui ne sont pas indiquées aux tableaux 10 et 11, ont atteint \$28,451,964 en 1955 et \$31,824,672 en 1956, ce qui représente une légère avance chaque année sur 1954 (\$27,335,796). Le tableau 10 présente les ventes par province pour 1955 et 1956 et le tableau 11, par genre d'instruments.

10.—Ventes d'instruments et d'outillage agricoles, par province, 1955 et 1956

NOTA.—Valeur au prix de gros.

Province ou région	1955		1956		Change- ment 1955-1956
	Montant	% du total	Montant	% du total	
	\$		\$		%
Terre-Neuve.....	343,876	0.2	439,871	0.3	+27.9
Provinces Maritimes.....	6,485,628	4.2	6,984,186	4.1	+ 7.7
Québec.....	21,713,939	14.2	23,325,374	13.6	+ 7.4
Ontario.....	43,819,906	28.6	42,902,342	25.1	- 2.1
Manitoba.....	15,074,611	9.9	18,588,098	10.9	+23.3
Saskatchewan.....	32,435,199	21.2	40,748,641	23.9	+25.6
Alberta.....	28,065,645	18.3	32,686,198	19.1	+16.5
Colombie-Britannique.....	5,185,630	3.4	5,092,745	3.0	- 1.8
Total.....	153,124,434	100.0	170,767,455	100.0	+11.5

11.—Ventes d'instruments et d'outillage agricoles, par principaux genres d'instruments, 1955 et 1956

NOTA.—Valeur au prix de gros.

Genre d'outillage	Canada			Provinces des Prairies			% du total canadien, 1956
	1955	1956	Change- ment 1955-1956	1955	1956	Change- ment 1955-1956	
	milliers de dollars			milliers de dollars		%	%
Plantage, ensemencement et engrais...	5,341	6,094	+14.1	1,720	2,213	+28.7	36.3
Charrues.....	8,225	8,019	- 2.5	5,414	5,332	- 1.5	66.5
Labour, scarifiage et sarclage.....	7,016	7,071	+ 0.8	4,004	4,262	+ 6.4	60.3
Fenaïson.....	19,820	27,245	+37.5	7,748	11,931	+54.0	43.8
Moïsson.....	27,564	34,753	+26.1	21,727	28,528	+31.3	82.1
Préparation des récoltes pour le mar- ché ou la consommation.....	4,933	4,768	- 3.3	2,792	2,948	+ 5.6	61.8
Tracteurs et moteurs.....	58,760	63,262	+ 7.7	27,157	31,398	+15.6	49.6
Vaporisation et saupoudrage.....	1,996	1,770	-11.3	492	550	+11.8	31.1
Charrettes, camions et traîneaux de ferme.....	1,433	1,805	+26.0	396	507	+28.0	28.1
Machines et outillages de laiterie.....	3,953	4,787	+21.1	847	1,078	+27.3	22.5
Outillages de grange.....	2,671	2,637	- 1.3	567	558	- 1.6	21.2
Outillages d'aviculture.....	631	948	+50.2	134	171	+27.6	18.0
Divers.....	10,781	7,608	-29.4	2,577	2,547	- 1.2	33.5
Total, tous genres.....	153,124	170,767	+11.5	75,575	92,023	+21.8	53.8

Financement des ventes.—Le financement des ventes de détail à tempérament a atteint un sommet de plus d'un milliard de dollars en 1956. Les secteurs de la consommation, du commerce et de l'industrie y ont contribué. Le solde dû à la fin de l'année était aussi supérieur, ainsi qu'on le constate au tableau 12. Les chiffres visant les ventes et le financement des véhicules automobiles, au tableau 13, indiquent qu'un plus grand nombre de véhicules ont été financés en 1956 que durant les années antérieures.

12.—Titres de ventes à tempérament achetés et solde dû, par province et par groupe d'articles, 1953-1956

(En millions de dollars)

Détail	Titres achetés				Solde dû au 31 décembre			
	1953	1954	1955	1956	1953	1954	1955	1956
Province								
Provinces de l'Atlantique.....	73	67	86	98	53	54	68	81
Québec.....	195	182	225	298	146	145	187	248
Ontario.....	379	327	404	500	274	258	317	417
Manitoba.....	44	31	34	44	33	27	27	37
Saskatchewan.....	52	36	32	43	40	33	30	35
Alberta.....	119	85	103	138	93	76	89	115
Colombie-Britannique ¹	81	66	93	127	58	54	73	102
Total, financement au détail.....	943	794	977	1,248	697	647	791	1,035
Groupe d'articles								
Biens de consommation.....	714	620	759	925	512	483	599	756
Voitures particulières neuves.....	252	231	307	409	195	193	264	364
Voitures particulières d'occasion.....	321	269	297	337	216	195	214	249
Récepteurs de radio et de télévision.....	38	43	59	58	29	35	47	47
Appareils ménagers.....	64	44	58	58	46	36	45	47
Meubles.....	14	11	15	21	10	9	12	17
Autres.....	25	22	23	42	16	15	17	32
Articles commerciaux et industriels.....	229	174	218	323	185	164	192	279
Véhicules commerciaux neufs.....	90	61	73	112	78	63	67	98
Véhicules commerciaux d'occasion.....	63	50	50	52	46	41	39	40
Autres.....	76	63	95	159	61	60	86	141

¹ Y compris le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

13.—Ventes totales et ventes financées de véhicules automobiles neufs (voitures particulières et véhicules commerciaux), 1947-1956

Année	Ventes totales	Ventes financées	Ventes financées par rapport aux ventes totales		Valeur financée moyenne
			Nombre	Valeur	
			nombre	nombre	
1947.....	230,255	46,700	20.3	15.7	1,401
1948.....	221,300	51,867	23.4	16.8	1,423
1949 ¹	286,341	81,502	28.5	19.6	1,417
1950.....	429,695	135,304	31.5	21.6	1,415
1951.....	385,648	126,255	32.7	20.1	1,514
1952.....	400,777	172,587	43.1	29.2	1,695
1953.....	462,526	189,052	40.9	29.4	1,810
1954.....	382,628	154,104	40.3	29.5	1,897
1955.....	465,678	185,127	39.8	29.9	2,031
1956.....	499,370	224,905	45.0	35.8	2,316

¹ Y compris Terre-Neuve depuis 1949.

Crédit à la consommation de détail.—Le crédit consenti par les magasins de détail représente une grosse partie de tout le crédit à la consommation. Les sommes dues aux détaillants à la fin de 1956 atteignaient \$981,500,000, soit près du double du passif de 1951 (\$545,800,000). Le tableau 14 indique la hausse du crédit accordé par les détaillants de 1951 à 1956.

14.—Crédit à la consommation de détail, 1951-1956, et par genre de commerce, 1956

(Millions de dollars)

Période et genre de commerce	Ventes				Montants dus (en fin de période)		
	Comptant	A tempé- rément	Compte courant	Total	A tempé- rément	Compte courant	Total
1951 ^r	7,167.6	943.6	2,581.6	10,692.8	126.5	419.3	545.8
1952 ^r	7,418.4	1,421.5	2,692.2	11,532.1	246.2	451.3	697.5
1953 ^r	7,808.2	1,585.5	2,734.2	12,127.9	287.8	483.6	771.4
1954.....	7,887.9	1,431.5	2,746.4	12,065.8	326.6	492.7	819.3
1955.....	8,348.3	1,705.6	3,058.0	13,111.9	381.8	542.8	924.6
1956—							
Janvier—mars.....	1,870.2	354.3	685.6	2,910.1	365.3	490.4	855.7
Avril-juin.....	2,322.7	545.7	838.5	3,706.9	372.6	535.9	908.5
Juillet-septembre.....	2,264.2	484.9	841.0	3,590.1	383.4	556.8	940.2
Octobre-décembre.....	2,557.0	442.7	881.8	3,881.5	414.9	566.6	981.5
Genre de commerce							
Magasins à rayons.....	771.3	211.6	259.2	1,242.1	161.3	83.1	244.4
Vendeurs d'automobiles.....	820.1	1,114.1	612.7	2,546.9	22.2	74.5	96.7
Vêtements pour hommes.....	170.8	6.3	50.2	227.3	1.9	14.2	16.1
Vêtements pour la famille.....	148.6	17.4	45.9	211.9	7.0	14.7	21.7
Vêtements pour femmes.....	185.1	3.4	54.3	242.8	1.0	11.8	12.8
Quincaillerie.....	169.3	9.5	95.3	274.1	4.0	24.0	28.0
Meubles, appareils ménagers et radios.....	179.2	283.8	113.3	576.3	162.9	26.4	189.3
Bijouterie.....	78.8	27.9	24.1	130.8	15.0	8.8	23.8
Épicerie et épicerie-boucherie (indé- pendants).....	1,183.9	..	357.8	1,541.7	..	35.5	35.5
Magasins généraux.....	377.9	..	179.9 ¹	557.8	..	26.8 ¹	26.8
Combustible.....	67.4	3.9	225.6	296.9	2.4	40.2	42.6
Garages et postes d'essence.....	531.0	..	225.7 ¹	756.7	..	28.9 ¹	28.9
Tous autres commerces.....	4,330.7	145.4	1,007.2	5,483.3	36.9	178.0	214.9

¹ Y compris les ventes à tempérament.

Sous-section 3.—Établissements de services

Ainsi que le définit le recensement de la distribution, les établissements de services comprennent toutes les entreprises dont la source principale de revenu brut (chiffre d'affaires annuel) provient de services fournis et non de marchandises vendues. Les genres de services suivants ont été recensés: amusements et récréation (cinéma et jeux de quilles); services personnels (buanderies et dégraissage, boutiques de barbier et boutiques de réparations de chaussures); certains services commerciaux (agences de publicité et services d'étalage); services de réparation (d'automobiles, d'appareils de radio et de montres); services funéraires; photographie commerciale et portraitique; hôtels et camps de touristes et autres services comme la location de casiers dans les entrepôts frigorifiques et les taxis.

Un résumé de la statistique détaillée en 1951 figure aux pp. 994-997 de l'*Annuaire* de 1955. La statistique annuelle de certains services seulement est donnée ici.

Cinémas.—Les recettes des cinémas n'ont cessé d'augmenter jusqu'en 1953, mais ont diminué continuellement par la suite, comme en fait foi le tableau 15. Les cinémas en plein air, qui ont accusé la plus forte expansion ces dernières années, semblent avoir atteint l'apogée de leur fortune en 1955. Ils se chiffraient par 237 en 1956, contre 242 l'année précédente.

15.—Nombre de cinémas par province et recettes, 1953-1956

NOTA.—Comprennent, en plus des cinémas ordinaires, les établissements où des films sont présentés par les organisations locales, comme les paroisses, les loges, les chambres de commerce, ainsi que les cinémas en plein air. Les salles utilisées par des projectionnistes ambulants ne sont pas comprises. Les recettes ne comprennent pas les taxes d'amusement.

Province	1953		1954		1955		1956	
	Nom- bre	Recettes	Nom- bre	Recettes	Nom- bre	Recettes	Nom- bre	Recettes
		\$		\$		\$		\$
Terre-Neuve.....	104	1,321,390	115	1,475,567	128	1,564,753	130	1,278,641
Île-du-Prince-Édouard.....	16	359,162	22	427,680	21	446,187	17	329,699
Nouvelle-Écosse.....	92	4,364,824	97	4,543,668	99	3,972,238	96	3,252,641
Nouveau-Brunswick.....	76	2,898,430	79	2,872,828	80	2,616,167	76	2,371,715
Québec.....	654	25,989,955	639	23,066,057	632	19,987,471	563	19,663,010
Ontario.....	658	42,253,374	645	39,847,466	641	35,983,815	589	34,154,413
Manitoba.....	194	5,610,673	198	5,773,354	201	4,802,826	185	4,035,086
Saskatchewan.....	415	5,711,955	435	6,270,287	423	5,549,273	390	5,034,855
Alberta.....	300	8,810,223	319	9,780,059	324	9,070,426	305	8,168,863
Colombie-Britannique ¹	240	11,283,980	264	11,072,915	259	9,826,031	241	9,227,972
Canada.....	2,749	108,603,966	2,813	105,129,881	2,806	93,819,187	2,592	87,516,895

¹ Y compris le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

16.—Statistique sommaire de l'exploitation des cinémas, 1955 et 1956

Détail	Cinéma ordinaires	Cinéma en plein air	Entreprises sociales	Salles utilisées par des projec- tionnistes ambulants	Total
1955					
Établissements.....nombre	1,950	242	616	590	3,398
Recettes (sans les taxes).....\$	86,373,652	5,755,158	1,690,377	340,381	94,159,568
Taxes d'amusement.....\$	10,264,183	601,836	119,967	20,499	11,006,485
Entrées payées.....nombre	184,968,467	10,687,887	4,757,223	947,038	201,360,615
1956					
Établissements.....nombre	1,849	237	506	394	2,986
Recettes (sans les taxes).....\$	80,666,267	5,394,296	1,456,332	251,925	87,768,820
Taxes d'amusement.....\$	8,674,890	519,638	100,745	13,505	9,308,778
Entrées payées.....nombre	162,859,006	9,705,982	4,050,779	685,624	177,301,391

Buanderies mécaniques, établissements de dégraissage et teintureries.—La valeur des services fournis par les buanderies, les établissements de dégraissage et les teintureries, durant les années 1950-1956, est donnée dans le tableau 17, qui renferme également d'autres données de base sur l'exploitation.

17.—Statistique sommaire des buanderies mécaniques, établissements de dégraissage et teintureries, 1950-1956, et par province, 1955 et 1956

Année	Établis- sements	Employés	Salaires	Coût des matériaux	Valeur des services
			\$	\$	\$
1950.....	323	14,310	20,976,430	4,811,682	40,586,942
1951.....	317	14,079	22,248,517	..	44,053,442
1952.....	307	13,922	24,496,053	6,143,769	46,852,690
1953.....	310	14,164	25,801,841	6,511,296	49,120,933
1954.....	299	13,754	26,635,646	4,665,671	50,513,242
1955.....	306	13,991	28,078,112	4,994,234	54,199,647
1956.....	308	14,514	30,090,800	5,738,133	58,873,728

17.—Statistique sommaire des buanderies mécaniques, établissements de dégraissage et teintureriers, 1950-1956, et par province, 1955 et 1956—fin

Année	Établissements	Employés	Salaires	Coût des matériaux	Valeur des services
BUANDERIES MÉCANIQUES—fin					
1955					
Terre-Neuve et Île-du-Prince-Édouard	5	93	128,092	26,068	245,551
Nouvelle-Écosse	15	459	730,678	158,375	1,468,967
Nouveau-Brunswick	13	427	671,547	153,160	1,325,772
Québec	78	4,506	8,621,306	1,541,720	16,551,039
Ontario	110	4,690	9,367,094	1,575,379	17,951,040
Manitoba	8	524	1,015,307	190,723	1,896,566
Saskatchewan	10	306	686,736	146,856	1,332,320
Alberta	23	917	1,885,089	393,330	3,658,473
Colombie-Britannique, Yukon et T. N.-O.	44	2,069	4,972,263	808,623	9,769,919
Canada, 1955	306	13,991	28,078,112	4,494,234	54,199,647
1956					
Terre-Neuve et Île-du-Prince-Édouard	5	108	162,351	32,401	366,610
Nouvelle-Écosse	14	471	770,239	167,520	1,595,386
Nouveau-Brunswick	13	419	666,646	157,702	1,339,979
Québec	79	4,623	9,245,679	1,753,315	17,826,785
Ontario	114	4,909	10,114,492	1,815,185	19,847,552
Manitoba	7	538	1,005,244	197,124	1,966,308
Saskatchewan	9	311	672,326	153,807	1,328,742
Alberta	23	921	1,934,873	404,132	3,888,583
Colombie-Britannique, Yukon et T. N.-O.	44	2,213	5,518,950	1,056,947	10,713,783
Canada, 1956	308	14,514	30,090,800	5,738,133	58,873,728
ÉTABLISSEMENTS DE DÉGRAISSAGE ET TEINTURERIES					
1950-1956					
1950	919	13,450	21,704,698	5,378,564	46,249,622
1951	981	13,933	23,850,119	..	52,798,415
1952	991	14,816	27,148,924	6,710,355	58,478,449
1953	1,029	15,234	29,898,356	7,255,050	64,029,307
1954	1,107	15,485	31,512,711	7,355,432	67,222,831
1955	1,205	15,909	32,873,802	7,930,290	70,733,946
1956	1,338	16,939	35,620,930	9,157,172	78,527,203
1955					
Terre-Neuve et Île-du-Prince-Édouard	17	269	529,659	129,102	1,179,804
Nouvelle-Écosse	45	576	1,030,815	246,501	2,241,177
Nouveau-Brunswick	33	340	532,733	154,207	1,366,602
Québec	217	3,479	7,105,324	1,667,961	15,254,551
Ontario	521	6,913	14,413,726	3,492,541	30,974,922
Manitoba	53	1,187	2,704,898	613,132	5,087,697
Saskatchewan	84	653	1,406,773	344,771	3,275,254
Alberta	117	1,247	2,442,271	628,769	5,441,888
Colombie-Britannique, Yukon et T. N.-O.	118	1,245	2,707,603	653,306	5,912,051
Canada, 1955	1,205	15,909	32,873,802	7,930,290	70,733,946
1956					
Terre-Neuve et Île-du-Prince-Édouard	18	260	554,782	137,468	1,235,653
Nouvelle-Écosse	48	597	1,118,485	290,588	2,307,542
Nouveau-Brunswick	36	388	630,298	195,189	1,570,530
Québec	252	3,764	7,831,274	1,995,942	16,801,189
Ontario	581	7,304	15,666,948	3,941,594	34,726,270
Manitoba	59	1,316	2,588,842	774,639	5,640,114
Saskatchewan	90	678	1,393,784	366,996	3,377,059
Alberta	128	1,320	2,890,999	712,582	6,388,122
Colombie-Britannique, Yukon et T. N.-O.	126	1,312	2,945,518	742,174	6,480,724
Canada, 1956	1,338	16,939	35,620,930	9,157,172	78,527,203

Agences de publicité.—Le tableau 18 indique l'extension du chiffre d'affaires des agences de publicité en 1956 au regard des quatre années antérieures.

18.—Statistique sommaire des agences de publicité, 1952-1956

Détail	1952	1953	1954	1955	1956
Publicité..... \$	121,666,983	144,339,308	156,163,289	177,240,355	204,580,522
A la commission..... \$	120,628,827	142,957,916	154,467,028	174,924,772	201,797,434
Autres..... \$	1,038,156	1,381,392	1,696,261	2,315,583	2,783,088
Recettes brutes..... \$	19,060,261	22,591,718	24,579,169	27,689,654	32,203,754
Répartition de la publicité—					
Publications..... %	59.9	59.1	56.4	53.3	52.6
Autres moyens visuels..... %	4.5	4.2	4.5	5.5	4.4
Production, travaux d'art, etc.... %	17.1	17.4	17.3	15.1	15.3
Radio..... %	17.6	18.7	15.4	11.9	10.3
Télévision..... %			5.5	13.5	16.6
Autres..... %	0.9	0.6	0.9	0.7	0.8

Hôtels.—En 1956, le Canada comptait 5,067 hôtels en exploitation dont 4,148 ouverts toute l'année et 919 en saison. Le tableau 19 donne la répartition par province de ces établissements et indique leurs sources de recettes.

19.—Nombre d'hôtels et recettes, par source, 1950-1956, et par province, 1955 et 1956

Année et province	Hôtels	Chambres	Recettes				Total
			Chambres	Repas	Bière, vin et spiritueux	Toutes autres sources	
	nombre	nombre	(milliers de dollars)				
1950.....	5,169	146,353	75,842	58,586	162,815	25,147	322,390
1951.....	5,092	146,441	83,322	63,440	180,642	29,878	357,282
1952.....	5,157	140,615	89,879	67,269	201,759	33,029	391,936
1953.....	5,209	149,653	93,914	70,974	209,984	35,843	410,715
1954.....	5,208	148,890	94,094	70,829	204,555	36,378	405,856
1955.....	5,081	147,812	96,273	72,236	211,415	35,385	415,309
1956.....	5,067	149,625	104,453	78,169	223,398	35,811	441,831
1955							
Terre-Neuve.....	29	801	856	627	710	197	2,390
Île-du-Prince-Édouard.....	25	717	334	296	—	57	687
Nouvelle-Écosse.....	133	3,665	2,895	2,438	389	622	6,344
Nouveau-Brunswick.....	96	3,189	2,175	1,325	—	509	4,009
Québec.....	1,505	39,801	24,045	18,994	51,072	8,007	102,118
Ontario.....	1,495	45,881	31,415	28,295	62,698	12,151	134,559
Manitoba.....	287	8,006	4,672	2,523	19,171	2,026	28,392
Saskatchewan.....	523	11,780	5,728	3,595	23,586	2,582	35,491
Alberta.....	450	14,764	10,911	6,531	28,172	4,704	50,318
Colombie-Britannique ¹	538	19,208	13,242	7,612	25,617	4,530	51,001
Canada, 1955.....	5,081	147,812	96,273	72,236	211,415	35,385	415,309
1956							
Terre-Neuve.....	28	798	938	684	746	205	2,573
Île-du-Prince-Édouard.....	24	677	357	292	—	51	700
Nouvelle-Écosse.....	129	3,705	3,073	2,638	286	572	6,569
Nouveau-Brunswick.....	96	3,152	2,310	1,395	—	571	4,276
Québec.....	1,500	40,293	26,166	20,111	55,529	7,651	109,457
Ontario.....	1,496	46,584	33,934	30,289	64,843	12,231	141,297
Manitoba.....	287	8,012	4,832	3,058	19,048	2,040	28,978
Saskatchewan.....	518	11,698	5,983	3,632	24,094	2,703	36,412
Alberta.....	449	14,921	11,598	6,977	28,553	4,768	51,896
Colombie-Britannique ¹	540	19,785	15,262	9,093	30,299	5,019	59,673
Canada, 1956.....	5,067	149,625	104,453	78,169	223,398	35,811	441,831

¹ Y compris le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Section 2.—Commercialisation des produits agricoles

On trouvera dans l'*Annuaire* de 1956, pp. 939-945, un article spécial traitant du mouvement des aliments d'origine agricole, du producteur au consommateur. Cependant, les détails sur le commerce des céréales et des bestiaux paraissent aux sous-sections 1 et 2 qui suivent.

Sous-section 1.—Commerce des grains

Régimes de vente, 1955-1956

La production, la commercialisation et l'exportation des cinq principales céréales canadiennes réunies ont surpassé en 1955-1956 les chiffres de 1954-1955. Bien que le printemps ait été tardif, le beau temps qu'il a fait durant la saison de la germination et la moisson a donné des rendements supérieurs à la moyenne dans le cas de la plupart des récoltes. La production supérieure de 1955 a suffi à contre-balancer de beaucoup la chute du report de la fin de juillet. La vente du blé, de l'avoine et de l'orge a continué à se faire en vertu du régime obligatoire établi par la Commission canadienne du blé et visant la mise en commun des récoltes. Toutes les céréales de l'Est et le seigle et la graine de lin de l'Ouest ont continué à être vendus en marché libre.

Le 19 juillet 1955, la Commission canadienne du blé a annoncé le contingent de livraison de la campagne 1955-1956. Comme l'année précédente, une livraison initiale de 100 unités serait permise aux stations de livraison locales (une unité équivalant à trois boisseaux de blé, ou à cinq boisseaux d'orge ou de seigle, ou à huit boisseaux d'avoine). Le contingent initial a été remplacé par des contingents généraux, fondés sur le nombre de boisseaux par "acre spécifiée", cette dernière mesure comprenant la superficieensemencée en blé (autre que durum), avoine, orge et seigle, plus la superficie laissée en jachères en 1955. Les livraisons de blé durum et de graine de lin n'étaient pas assujéties au régime du contingentement. Cependant, le 31 juillet 1955, quelques producteurs n'avaient pas terminé leurs livraisons en vertu du contingent définitif de huit boisseaux établi pour la campagne 1954-1955 et la Commission prolongea ce contingent, mais les livraisons compétaient pour la mise en commun de 1955-1956. Le contingent général de huit boisseaux aux stations individuelles expira et les contingents initiaux pour 1955-1956 n'ont été déterminés qu'après que la Commission fût raisonnablement certaine que les livraisons en vertu du contingent général de huit boisseaux avaient été presque toutes terminées. Le 2 septembre, le contingent initial avait été déterminé à tous les points de livraison. À la fin de la campagne, les contingents variaient de cinq à huit boisseaux par acre spécifiée.

Les données provisoires indiquent que les ventes globales des cinq principales céréales de l'Ouest se sont élevées, en 1955-1956, à environ 567,300,000 boisseaux, soit 8 p. 100 de plus que les 524,600,000 boisseaux de la campagne précédente et 2 p. 100 de plus que la moyenne (556,300,000) des dix années 1945-1946-1954-1955. L'ensemble des exportations de ces céréales, comprenant la farine de blé, l'avoine roulée et la farine d'avoine, le malt, l'orge mondé et l'orge perlé, exprimés en grain, se sont chiffrées à 406,500,000 boisseaux, surpassant les 370,700,000 boisseaux de 1954-1955 et la moyenne décennale (369,900,000). Le report des cinq principales céréales canadiennes dans toutes situations commerciales le 31 juillet 1956 était estimé à 827,400,000 boisseaux, soit environ 13 p. 100 de plus qu'en 1955 (731,900,000) et plus du double de la moyenne décennale (399,600,000).

20.—Stocks et écoulement des céréales canadiennes, campagnes agricoles terminées le 31 juillet 1955 et 1956

NOTA.—Les données sur le blé tiennent compte des rectifications définitives permises par le recensement de 1956, mais les autres pourront être rectifiées pour tenir compte des ajustements intercensaux.

(Millions de boisseaux)

Détail	Blé	Avoine	Orge	Seigle	Graine de lin
Campagne 1954-1955					
Report, 1 ^{er} août 1954.....	618.7	125.8	145.9	19.3	2.6
Production de 1954.....	332.0	306.8	175.5	14.2	11.2
Importations ¹	0.2	2	2	2	2
Total, approvisionnements.....	950.8	432.6	321.4	33.5	13.8

Renvois à la fin du tableau, p. 971

20.—Stocks et écoulement des céréales canadiennes, campagnes agricoles terminées le 31 juillet 1955 et 1956—fin

Détail	Blé	Avoine	Orge	Seigle	Graine de lin
Campagne 1954-1955—fin					
Exportations ¹	251.9	22.2	80.9	9.3	6.3
Consommation canadienne ²	162.2	326.4	149.1	5.7	6.2
Total, écoulement	414.1	348.6	230.0	15.0	12.5
Campagne 1955-1956					
Report, 31 juillet 1955.....	536.7	84.0	91.5	18.5	1.2
Production de 1955.....	519.2	407.8	252.4	14.8	19.7
Importations ¹	²	²	²	²	1.1
Total, approvisionnements	1,056.0	491.8	343.9	33.2	22.0
Exportations ¹	309.2	4.1	68.7	12.9	11.6
Consommation canadienne ²	167.2	368.5	164.2	5.0	8.0
Total, écoulement	476.4	372.7	232.9	17.9	19.5
Report, 31 juillet 1956.....	579.6	119.1	110.9	15.3	2.5

¹ Les exportations et les importations de blé, d'avoine, d'orge et de seigle comprennent respectivement la farine exprimée en blé, l'avoine roulée exprimée en avoine, le malt, l'orge perlé et l'orge mondé, exprimés en orge et la farine de seigle exprimée en seigle. ² Moins de 50,000 boisseaux. ³ Comprend les aliments des humains, les semences, les besoins industriels, les pertes dues à la manutention et les fourrages.

Blé.—Stocks et écoulement.—Les stocks de blé disponibles au début de la campagne 1955-1956 étaient d'environ 13 p. 100 inférieurs à ceux de la campagne antérieure et accusaient le premier recul en sept ans. L'approvisionnement total de la campagne, constitué par un report, plus la production de 1955 et les importations, a atteint le sommet sans précédent de 1,056 millions de boisseaux. Le report à la fin de la campagne 1955-1956 était environ 8 p. 100 supérieur au précédent, mais encore inférieur au report sans précédent du 31 juillet 1954.

21.—Production, importations, exportations et consommation canadienne de blé, campagnes terminées le 31 juillet 1950-1956

NOTE.—Comprend les rectifications définitives basées sur le recensement de 1956.

(Millions de boisseaux)

Détail	1949-1950	1950-1951	1951-1952	1952-1953	1953-1954	1954-1955 ^a	1955-1956 ^b
Report, 1 ^{er} août.....	102.4	112.2	189.2	217.2	383.2	618.7	536.7
Production.....	366.0	466.5	553.6	701.9	634.0	332.0	519.2
Importations ¹	²	²	²	²	0.5	0.2	²
Total, stocks	468.4	578.7	742.8	919.1	1,017.7	950.9	1,055.9
Exportations ¹	225.1	241.0	355.8	385.5	255.1	251.9	309.2
Consommation canadienne.....	131.1	148.5	169.9	150.4	143.9	162.2	167.2
Total, écoulement	356.2	389.5	525.7	535.9	399.0	414.1	476.4
Report, 31 juillet.....	112.2	189.2	217.2	383.2	618.7	536.7	579.6

¹ Comprend la farine de blé exprimée en blé.

² Moins de 50,000 boisseaux.

Dispositions relatives aux prix et aux ventes.—Les ventes de blé canadien de l'Ouest durant la campagne 1955-1956 ont de nouveau été réglées par la Commission canadienne du blé, conformément au programme de mise en commun d'un an, avec paiement initial de \$1.40 le boisseau entreposé à Fort-William—Port-Arthur ou à Vancouver. Le prix initial du blé durum ambré O.C. n° 1 est demeuré à \$1.50 le boisseau. Un paiement intérimaire maximum d'environ \$22,300,000 (annoncé le 2 février 1956) a été versé à différents prix le boisseau de blé de qualité supérieure, livré en 1954-1955. Un paiement final (annoncé le 18 mai 1956) sur les 318,439,061 boisseaux de blé livrés au pool de 1954-1955 s'est établi en moyenne à 12.461c. le boisseau et le total pour le blé n° 1 du Nord, à Fort-William—Port-Arthur ou à Vancouver, et avant déduction de la contribution d'assistance à l'agriculture des Prairies, a atteint \$1.65066 le boisseau. Il n'y a pas eu de paiement d'appoint sur les livraisons de 1955-1956 durant la campagne agricole mais le 30 janvier 1957 on a annoncé un paiement intérimaire de 10c. le boisseau sur le pool de 1955-1956 pour toutes les qualités, sauf le durum de meunerie qui a commandé 25c. Le montant global de ce paiement a atteint environ \$37,300,000. Le paiement définitif du pool de 1955-1956 a été annoncé le 15 mai 1957: une moyenne de 11.912c. pour les 352,200,000 boisseaux livrés par les cultivateurs. Avant la déduction de la contribution d'assistance à l'agriculture des Prairies, le prix net réalisé par les producteurs au pool de 1955-1956 pour le blé n° 1 du Nord à Fort-William—Port-Arthur ou Vancouver était de \$1.60893 le boisseau.

La campagne agricole de 1955-1956 a coïncidé avec la troisième et dernière année d'application de l'Accord international sur le blé. Conformément aux dispositions de l'Accord, le Canada comptait un contingent garanti d'exportation de 153 millions de boisseaux pour 1955-1956 et, d'après le rapport sur les transactions de l'année, les ventes canadiennes ont été de 75,600,000 boisseaux, répartis entre plusieurs acheteurs: 26 des 44 pays importateurs participant à l'Accord ont acheté du blé ou de la farine. Voici les plus importants: République fédérale d'Allemagne, 17,600,000 boisseaux; Japon, 15,900,000; Belgique, 7,500,000; Suisse, 5,500,000; Union Sud-Africaine, 5,000,000. La majeure partie des ventes de blé canadien en 1955-1956 a porté sur la classe II (blé exporté indépendamment de l'Accord). Le principal débouché de la classe II a encore été le Royaume-Uni (96,800,000 boisseaux de blé et de la farine de blé équivalant à 12,700,000 autres boisseaux). Le Canada a en tout exporté 309,200,000 boisseaux de blé et de farine à 87 pays, territoires et colonies durant la campagne agricole.

Durant presque toute la campagne 1955-1956, les prix des ventes au Canada de toutes les classes de blé ont correspondu à ceux de l'Accord. Du 1^{er} août au 6 septembre 1955, les ventes de durum ont commandé 10c. de plus le boisseau. Pendant toute la campagne, les prix de la classe II pour toutes les qualités sauf le durum ont correspondu à ceux de l'Accord et du marché intérieur. Le prix moyen de la classe II pour le durum ambré O.C. n° 1, durant la campagne, était supérieur de 59½ cents le boisseau au prix moyen (203½) établi par l'accord.

Les exportations de blé et de farine (exprimée en blé) en 1955-1956 se sont élevées à 309,200,000 boisseaux, soit 23 p. 100 de plus que les 251,900,000 de la campagne précédente. Les exportations globales ont comporté 269,200,000 boisseaux de blé en grain et l'équivalent de 40 millions de boisseaux de farine de blé. La disparition intérieure (commercialisation et auto-consommation) a atteint 167,200,000 boisseaux, surpassant le chiffre de 1954-1955 (162,200,000) et la moyenne décennale de 1945-1946—1954-1955 (150,100,000). Le 31 juillet 1956, le report atteignait 579,600,000 boisseaux, la récolte plus considérable de 1955 compensant le résultat combiné d'un report moindre le 31 juillet 1955 et des niveaux plus élevés tant des exportations que de la disparition intérieure.

Autres céréales.—Stocks et écoulement.—Les données provisoires sur les stocks et l'écoulement des céréales canadiennes les plus importantes pour la campagne 1955-1956 ainsi que les chiffres rectifiés pour 1954-1955 figurent au tableau 20. Bien que, le 31 juillet 1955, les reports de chacune des cinq céréales (blé, avoine, orge, seigle et graine de lin) aient été inférieurs à ceux de 1954, la production de ces céréales en 1955, le seigle excepté, a été assez considérable pour que les stocks globaux de chacune, en 1955-1956 surpassent ceux de 1954-1955.

A cause des plus petites exportations d'avoine et d'orge, les exportations réunies d'avoine, d'orge, de seigle et de graine de lin, plus l'équivalent en grain de certains produits, se sont élevées à 97,300,000 boisseaux, soit une diminution de 18 p. 100 au regard des 118,800,000 boisseaux exportés en 1954-1955. Les exportations d'avoine, y compris l'avoine roulée et la farine d'avoine, ont brusquement diminué pour la seconde année consécutive: 4,100,000 boisseaux au regard de 22,200,000 en 1954-1955 et 70,700,000 en 1953-1954. Les exportations d'orge et de ses produits en 1955-1956 (68,700,000 boisseaux) marquent un recul de 15 p. 100 sur 1954-1955 tout en représentant le cinquième chiffre en importance. Les exportations de seigle, à 12,900,000 boisseaux, ont été en augmentation sur les 9,300,000 de 1954-1955. Quant aux exportations de graine de lin (11,600,000 boisseaux) elles surpassaient de 83 p. 100 les 6,300,000 boisseaux exportés en 1954-1955.

Malgré la disparition intérieure accrue de l'avoine et de l'orge, les disponibilités plus considérables, ajoutées d'exportations moindres, ont permis des reports, à la fin juillet, qui surpassaient leurs totaux respectifs de 1955. Comme les disponibilités de seigle n'ont presque pas changé et que la disparition intérieure n'a diminué que légèrement, les exportations plus considérables ont provoqué une chute de 17 p. 100 du report de cette céréale au 31 juillet 1956. Bien que les exportations et l'utilisation intérieure de la graine de lin aient augmenté durant la campagne 1955-1956, les stocks de fin juillet, vu des approvisionnements sensiblement plus importants, représentaient le double de ceux de l'année précédente.

Dispositions visant les prix et les ventes.—La commercialisation de l'avoine et de l'orge de l'Ouest a de nouveau été assujétie au régime de mise en commun obligatoire de la production d'une campagne agricole appliqué par la Commission canadienne du blé. Le paiement initial pour ces deux céréales s'est fait sur la même base qu'en 1954-1955, soit 65c. le boisseau pour l'avoine O.C. n° 2 et 96c. pour l'orge à six rangs O.C. n° 3 en dépôt à Fort-William-Port-Arthur. Aucun paiement intérimaire ou paiement d'appoint n'a été fait pour l'une ou l'autre de ces céréales durant la campagne, mais les paiements définitifs pour les deux céréales ont été annoncés en novembre 1956. Le paiement définitif des 113,866,728 boisseaux d'orge du pool de 1955-1956 s'est établi en moyenne à 13.362c. le boisseau, après déduction des frais de versement et de la contribution de 1 p. 100 pour l'assistance à l'agriculture des Prairies. Le prix total (Fort-William-Port-Arthur) obtenu par les producteurs pour certaines classes représentatives, après déduction des frais de manutention aux élévateurs régionaux ou terminus, des frais d'administration de la Commission, etc., mais avant déduction de la retenue de 1 p. 100 pour l'assistance à l'agriculture des Prairies, a été de \$1.08848 le boisseau pour l'orge O.C. n° 3 à six rangs et 0.99324 le boisseau pour l'orge fourragère n° 1. Le paiement définitif pour les 71,387,016 boisseaux d'avoine livrés au pool de 1955-1956 s'est établi en moyenne à 11.444c. le boisseau. Le prix total obtenu par les producteurs pour certaines classes représentatives, sur la même base que pour l'orge, a été de \$0.79846 pour le boisseau d'avoine O.C. n° 2 et \$0.71441 pour le boisseau d'avoine fourragère n° 1.

Les données provisoires indiquent que les cultivateurs de l'Ouest ont livré près de 12,500,000 boisseaux de seigle et 15,800,000 boisseaux de graine de lin en 1955-1956, ces deux céréales étant vendues sur le marché libre. Dans l'Est, où les cultures se font sur une beaucoup plus petite échelle, toutes les céréales ont continué à se vendre sur le marché libre.

Statistiques diverses du commerce des grains

Manutention des grains aux élévateurs de l'Est.—La quantité de grain manutentionnée aux élévateurs de l'Est durant la campagne 1955-1956 a été quelque peu supérieure à celle de la campagne précédente. Les arrivages globaux des cinq céréales ont atteint 488,852,575 boisseaux, soit 2 p. 100 de plus qu'en 1954-1955 et les expéditions totales ont été de 502,749,758 boisseaux, soit 5 p. 100 de plus. La majeure partie de l'augmentation est attribuable aux plus grandes quantités de blé reçues, bien que le seigle et la graine de lin y aient aussi contribué. Les arrivages et les expéditions d'avoine et d'orge ont diminué.

22.—Manutention des grains canadiens aux éleveurs de l'Est, campagnes terminées le 31 juillet 1952-1956

NOTA.—Les chiffres des campagnes de 1922 à 1951 se trouvent dans les tableaux correspondants des *Annuaire*s antérieurs, dès 1931.

Détail et campagne	Blé	Avoine	Orge	Seigle	Graine de lin	Tous grains
	(boisseaux)					
Arrivages—						
1951-1952.....	380,847,530	43,117,243	113,942,213	7,803,517	6,913,172	552,623,675
1952-1953.....	438,086,442	49,827,694	157,847,406	8,078,375	11,211,224	665,051,141
1953-1954.....	229,955,136	41,756,777	84,232,908	1,325,338	10,431,224	367,701,383
1954-1955.....	293,901,551	48,141,076	111,800,738	14,346,219	12,975,483	481,165,067
1955-1956.....	333,237,962	43,029,962	72,647,433	18,472,661	21,464,557	488,852,575
Expéditions—						
1951-1952.....	358,201,436	42,983,657	109,327,850	7,644,936	6,642,468	524,800,347
1952-1953.....	427,422,896	49,870,352	162,834,639	7,255,950	11,141,489	658,525,326
1953-1954.....	211,822,877	42,825,733	86,875,792	1,944,955	10,712,103	354,181,460
1954-1955.....	292,069,170	46,730,624	111,432,900	14,239,919	13,047,259	477,519,872
1955-1956.....	350,307,242	41,909,092	70,485,188	18,632,238	21,415,998	502,749,758

Inspection des céréales.—Durant la campagne 1954-1955, la Commission des grains du Canada a inspecté 538,608,308 boisseaux de blé, d'avoine, d'orge, de seigle, de graine de lin, de sarrasin, de maïs et de grains mélangés, soit 11 p. 100 de moins qu'en 1953-1954 (602,095,068). En 1955-1956, elle en a inspecté environ 4 p. 100 de plus (560,568,263). Les quantités des diverses céréales inspectées dans l'Est et dans l'Ouest, ainsi que les inspections de pois, de soya, de haricots, de graine de colza, de graine de moutarde et de criblures, paraissent au tableau 23.

23.—Inspection de grains canadiens et autres récoltes de grande culture, campagnes terminées le 31 juillet 1955 et 1956

Récolte	1954-1955			1955-1956		
	Division de l'Ouest	Division de l'Est	Total	Division de l'Ouest	Division de l'Est	Total
	(boisseaux)					
Blé.....	310,657,883	6,512,287	317,170,170	341,137,953	3,185,962	344,323,915
Blé du printemps.....	309,207,038	10,647	309,217,685	339,089,733	6,000	339,095,733
Blé d'hiver.....	1,450,845	6,501,640	7,952,485	2,048,220	3,179,962	5,228,182
Avoine.....	71,262,239	55,233	71,317,472	55,038,770	43,458	55,082,228
Orge.....	113,625,546	1,156,627	114,782,173	112,480,614	416,640	112,897,254
Seigle.....	13,498,552	58,200	13,556,752	12,380,049	70,870	12,450,919
Graine de lin.....	10,045,758	20,000	10,065,758	18,194,329	22,500	18,216,829
Sarrasin.....	296,262	119,931	416,193	274,486	20,702	295,188
Maïs.....	736,238	9,796,261	10,532,499	452,620	16,360,074	16,812,694
Grains mélangés.....	755,264	12,027	767,291	480,411	8,825	489,236
	(wagons)			(wagons)		
Pois.....	162	—	..	57	—	..
Soya.....	1	4,157,513	..	—	5,776,444	5,776,444
Haricots.....	—	241,375	241,375	—	378,238	378,238
Graine de colza.....	173	—	..	642	—	1,193,478
Graine de moutarde.....	—	—	..	18	—	..
Criblures.....	328	—	..	322	—	..

Expéditions de céréales par les Grands lacs.—La navigation, en 1955, s'est ouverte officiellement le 20 avril pour se clore le 15 décembre. Au cours de la saison, le total des cargaisons de blé, d'avoine, d'orge, de seigle, de graine de lin et de sarrasin s'est chiffré par 262,551,436 boisseaux, légère régression comparativement aux 292,829,921 de 1954. Durant la saison de 1956, ouverte officiellement le 11 avril et close le 17 décembre, 367,167,969 boisseaux de céréales ont été transportés par les cargos des lacs.

24.—Expéditions de grains par les Grands lacs, de Fort-William et Port-Arthur, saisons de navigation, 1955 et 1956

Grains	1955			1956		
	Aux ports canadiens	Aux ports américains	Expéditions totales ¹	Aux ports canadiens	Aux ports américains	Expéditions totales ¹
Blé.....boiss.	137,390,474	4,209,401	141,599,875	199,428,841	6,687,997	206,135,505
Avoine.....“	31,110,355	791,761	31,902,116	42,424,872	5,091,915	47,516,787
Orge.....“	48,088,680	19,816,337	67,905,017	62,065,011	29,878,371	91,990,410
Seigle.....“	8,259,433	2,825,230	11,084,663	7,693,781	3,376,703	11,070,484
Graine de lin.....“	9,969,627	—	9,969,627	10,263,835	28,231	10,292,066
Sarrasin.....“	90,138	—	90,138	121,313	41,404	162,717
Total.....boiss.	234,908,707	27,642,729	262,551,436	321,997,653	45,104,621	367,167,969
Grain échantillon. livres	5,506,150	—	5,506,150	9,036,051	952,150	9,988,201
Criblures.....tonnes	34,924	47,027	81,951	56,752	52,135	108,887

¹ Y compris les cargaisons suivantes expédiées directement en Europe: orge, 158,337 boisseaux en 1955; blé, 18,667 boisseaux et orge, 47,028 boisseaux en 1956.

Farine de blé.—Après avoir atteint le sommet de 56,033,000 cwt en 1946-1947, la production de farine de blé est tombée à son plus bas niveau depuis la guerre en 1949-1950, soit à 39,708,000 cwt. La production de chacune des trois années suivantes n'a été que légèrement inférieure à la moyenne de 47,012,000 cwt de la période quinquennale (1945-1946—1949-1950). Cependant, une baisse assez forte s'est produite en 1953-1954 et de nouvelles baisses légères en 1954-1955 et en 1955-1956 lorsque la production a reculé à 40,607,000 et à 40,149,000 cwt respectivement. Durant l'année agricole 1955-1956, la meunerie a fonctionné à 73.7 p. 100 de sa capacité, contre 71.7 en 1954-1955.

Les exportations de farine de blé ces dernières années ont suivi à peu près la même courbe que la production, tombant du sommet de 33,117,000 cwt en 1946-1947 à 17,391,000 en 1955-1956. En 1955-1956, elles ont représenté environ 43.3 p. 100 de la production, pourcentage à peu près le même qu'en 1954-1955 mais légèrement inférieur à celui des quelques années antécédentes.

25.—Blé moulu en farine et production et exportations de farine de blé, moyennes quinquennales 1936-1950 et années terminées le 31 juillet 1951-1956

Campagne du 1 ^{er} août au 31 juillet—	Blé moulu en farine	Production de farine de blé	Exportations de farine de blé	
			Quantité	% de la production
	milliers de boisseaux	cwt	cwt	
Moyenne, 1935-1936 — 1939-1940.....	67,845	29,405,451	9,603,941	32.7
Moyenne, 1940-1941 — 1944-1945.....	99,705	43,908,245	23,699,546	54.0
Moyenne, 1945-1946 — 1949-1950.....	107,330	47,011,540	25,819,721	54.9
1950-1951.....	106,748	46,315,153	24,356,912	52.6
1951-1952.....	104,494	44,771,184	22,258,324	49.7
1952-1953.....	106,727	46,776,625	24,609,199	52.6
1953-1954.....	91,855	40,769,909	20,142,824	49.4
1954-1955.....	92,407	40,606,599	17,692,945	43.6
1955-1956.....	91,770	40,148,750	17,391,300	43.3

Sous-section 2.—Ventes de bétail*

Les ventes de bétail ont été plus considérables en 1956 qu'en 1955. L'écoulement commercial déclaré accuse une augmentation de 8.7 p. 100 pour les bovins, 7 p. 100 pour les veaux, 0.4 p. 100 pour les moutons et agneaux et 0.7 p. 100 pour les porcs. Le nombre

* Pour plus amples détails, voir *Statistique du bétail et des produits animaux*, publication annuelle du Bureau fédéral de la statistique, ainsi que la *Revue du marché du bétail*, publiée par le ministère de l'Agriculture. La statistique du bétail et de la volaille figure aux pp. 441-443 et 459-450 du présent volume.

sans précédent de bouvillons de boucherie, 783,138 têtes, vendus aux parcs à bestiaux et aux conserveries, a augmenté de 12 p. 100 sur 1955. Les ventes de bêtes lourdes (plus de 1,000 liv.) ont augmenté de 14 p. 100 et celles de bouvillons moins lourds, de 10 p. 100. Le nombre de génisses classées a avancé de 10.6 p. 100, celui des vaches, de 11 p. 100, mais celui des veaux engraisés a reculé de 2.5 p. 100 sur l'année précédente. Les bouvillons ont représenté la même proportion (35.1 p. 100) des bovins d'abattoir en 1956 qu'en 1955. Les expéditions de bovins et de veaux de court engraissement des parcs à bestiaux et des conserveries, et les expéditions directes aux centres ruraux canadiens hors de la province d'origine, se sont chiffrées par 436,489, soit 25 p. 100 de plus qu'en 1955. La proportion de porcs classés dans chaque catégorie n'a guère changé. Les porcs de la classe A ont réuni 28.5 p. 100 du total en 1956, contre 27.1 p. 100 en 1955, tandis que la classe B en constituait 50.6 p. 100, contre 51.9 en 1955. La classe C représentait 9.7 p. 100 du total, contre 9.6 en 1955 et la classe D est demeurée à 0.5 p. 100. Comme l'indique le nombre de porcs classés dans la classe A, toutes les provinces sauf le Manitoba ont accusé une amélioration de la qualité. Les Maritimes ont encore été en tête des provinces pour la proportion des porcs classés A et pour l'augmentation des classements A en 1956. L'écart entre les porcs de classe A et ceux de la classe B1 est demeuré \$1 en 1955 et 1956. Le nombre de moutons et d'agneaux vendus n'a guère changé: 554,808 en 1956 et 555,694 en 1955. Environ 59 p. 100 des agneaux vivants ont été classés "bons", au regard de 61 p. 100 en 1955.

26.—Classement du bétail vendu aux parcs à bestiaux et aux conserveries, 1952-1956
(Sans Terre-Neuve)

Bestiaux	1952	1953	1954	1955	1956
Bovins	1,405,870	1,701,004	1,938,672	1,992,818	2,235,443
Bouvillons, jusqu'à 1,000 livres—					
De choix.....	27,012	37,346	55,973	66,813	82,296
Bons.....	66,723	86,060	98,113	104,700	107,334
Moyens.....	86,047	110,907	132,724	122,454	126,516
Communs.....	60,879	85,947	90,091	60,360	73,081
Bouvillons, plus de 1,000 livres—					
De choix.....	106,978	114,746	125,477	143,539	152,219
Bons.....	107,913	125,963	112,467	120,835	143,027
Moyens.....	65,871	77,202	75,453	67,835	82,022
Communs.....	18,269	27,705	32,583	13,021	16,643
Génisses—					
De choix.....	14,757	14,253	16,261	25,666	28,773
Bonne.....	60,857	64,803	75,071	78,030	76,949
Moyennes.....	79,349	86,845	107,370	113,593	124,069
Communes.....	54,723	70,153	82,146	74,210	92,552
Veaux engraisés.....	99,389	146,323	172,810	174,017	169,635
Vaches.....	339,878	386,785	474,775	526,290	584,402
Taureaux.....	73,642	83,220	77,566	73,865	73,846
Bouvillons de long et de court engraissement.....	112,273	143,828	177,857	193,067	240,552
Vaches et génisses d'élevage.....	27,164	34,341	38,695	34,174	61,281
Vaches en lactation et gestation.....	4,146	4,577	3,240	349	246
Veaux	630,624	819,921	899,887	906,623	963,191
Veaux de lait—					
Bons et de choix.....	173,117	232,820	233,671	275,547	244,774
Communs et moyens.....	357,857	446,111	534,717	486,092	558,063
D'herbe.....	50,448	72,973	59,005	76,508	87,726
De long engraissement.....	49,202	68,017	72,494	68,476	72,628
Porcs abattus	6,698,642	5,002,814	5,078,715	5,916,584	5,959,605
"A".....	1,909,691	1,363,720	1,317,890	1,603,070	1,696,209
"B".....	3,464,597	2,673,573	2,723,127	3,071,901	3,018,166
"C".....	435,004	392,410	463,415	568,724	577,766
"D".....	29,803	23,180	21,663	28,899	30,897
Lourds.....	158,456	115,817	112,812	115,895	108,720
Extra-lourds.....	133,552	92,469	88,425	84,039	85,451
Légers.....	163,014	87,550	71,667	117,854	123,008
Truies.....	345,635	207,171	234,189	274,672	266,091
Blessés, demi-châtrés et châtrés.....	58,890	46,924	45,527	51,530	53,297

26.—Classement du bétail vendu aux parcs à bestiaux et aux conserveries, 1952-1956—fin

Bestiaux	1952	1953	1954	1955	1956
Agneaux et moutons, sur pied	505,878	520,019	539,627	555,694	554,808
Agneaux—					
Bons.....	300,398	306,397	323,752	340,786	328,261
Communs.....	75,423	95,629	103,137	108,440	109,926
Béliers.....	64,375	62,336	51,726	43,138	49,178
De court engraissement.....	11,696	10,496	16,002	18,160	21,938
Moutons—					
Bons.....	28,965	23,364	22,474	23,510	23,014
Communs.....	25,021	21,797	22,536	21,660	22,491
Agneaux et moutons abattus	25,561	28,441	32,937	40,337	49,688
Agneaux—					
"A".....	9,553	13,502	14,998	16,055	17,616
"B".....	6,033	6,268	7,284	10,345	13,050
"C".....	4,671	3,971	5,147	6,724	10,281
"D".....	2,156	1,457	1,885	2,354	2,621
"E".....	617	249	483	503	705
Moutons.....	2,531	2,994	3,140	4,356	5,415

27.—Bétail sur pied vendu aux parcs à bestiaux, aux conserveries et directement à l'exportation, par province, 1955 et 1956

(Sans Terre-Neuve)

Année et bestiaux	Maritimes	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total
1955								
Bovins	27,351	106,092	707,879	186,127	399,071	584,745	59,060	2,070,325
Aux parcs à bestiaux.....	171	51,231	400,838	112,693	281,423	411,594	18,206	1,276,156
Aux conserveries.....	25,911	51,327	270,939	72,810	98,812	159,294	37,569	716,662
A l'exportation.....	1,254	3,533	36,053	83	442	4,682	2,259	48,306
Centres ruraux d'autres provinces ¹	15	1	49	541	18,394	9,175	1,026	29,201
Veaux	26,912	306,379	279,017	82,231	96,680	133,821	9,592	934,632
Aux parcs à bestiaux.....	7,843	102,510	117,139	36,138	61,664	66,927	2,816	395,037
Aux conserveries.....	18,310	203,738	157,918	45,912	21,178	57,963	6,567	511,586
A l'exportation.....	759	131	3,960	36	3	59	13	4,961
Centres ruraux d'autres provinces ¹	—	—	—	145	13,835	8,872	196	23,048
Porcs	138,348	1,057,236	1,998,742	435,517	562,412	1,691,193	40,810	5,924,258
Aux parcs à bestiaux.....	—	117,641	176,667	76,370	108,387	251,996	1,037	732,098
Aux conserveries.....	137,593	939,578	1,802,647	359,137	453,972	1,433,891	39,668	5,184,486
A l'exportation.....	755	17	1,428	10	53	5,306	105	7,674
Moutons et agneaux	39,534	137,305	182,732	36,792	47,014	147,350	25,550	616,277
Aux parcs à bestiaux.....	3,290	27,649	63,195	10,522	21,510	44,102	2,147	172,415
Aux conserveries.....	36,097	109,656	117,341	26,265	14,653	96,277	23,327	423,616
A l'exportation.....	147	—	2,196	5	43	4,833	26	7,250
Centres ruraux d'autres provinces ¹	—	—	—	—	10,808	2,138	50	12,996
Total, commerce intérieur²—								
Bovins.....	169	1,558	140,886	11,169	26,399	106,905	1,626	288,712
Veaux.....	45	381	51,921	1,212	5,694	26,568	663	86,484
Moutons et agneaux.....	464	—	16,442	2,441	1,438	13,835	1,722	36,342

Renvois à la fin du tableau, p. 978.

27.—Bétail sur pied vendu aux parcs à bestiaux, aux conserveries et directement à l'exportation, par province, 1955 et 1956—fin

Année et bestiaux	Maritimes	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total
1956								
Bovins	31,109	111,913	743,170	203,350	439,901	712,975	81,865	2,324,223
Aux parcs à bestiaux.....	115	57,807	396,206	129,178	313,654	491,200	26,584	1,414,744
Aux conserveries.....	30,447	50,865	305,301	74,050	103,594	208,628	47,814	820,699
A l'exportation.....	523	3,180	41,584	43	1	164	1,837	47,332
Centres ruraux d'autres provinces ¹	24	61	79	79	22,652	12,983	5,570	41,448
Veaux	28,856	322,684	280,924	89,477	104,974	146,259	16,526	989,700
Aux parcs à bestiaux.....	4,924	109,888	106,142	43,165	70,495	69,387	4,893	408,894
Aux conserveries.....	23,188	212,755	169,837	46,259	21,465	70,035	10,758	554,297
A l'exportation.....	744	41	4,945	3	352	80	10	6,176
Centres ruraux d'autres provinces ¹	—	—	—	50	12,662	6,757	865	20,334
Porcs	124,875	1,060,096	2,197,088	387,908	576,806	1,571,929	42,119	5,960,821
Aux parcs à bestiaux.....	—	121,173	215,478	79,081	97,043	201,521	1,036	715,332
Aux conserveries.....	124,573	938,917	1,980,828	308,827	479,761	1,370,315	41,052	5,244,273
A l'exportation.....	302	6	782	0	2	93	31	1,216
Moutons et agneaux	40,777	137,699	181,337	33,195	42,028	158,566	27,348	620,950
Aux parcs à bestiaux.....	2,958	26,702	67,049	11,531	20,390	43,740	4,139	176,509
Aux conserveries.....	37,735	110,984	111,721	21,647	13,026	109,716	23,158	427,987
A l'exportation.....	84	13	2,567	17	45	1,461	51	4,238
Centres ruraux d'autres provinces ¹	—	—	—	—	8,567	3,649	—	12,216
Total, commerce intérieur²—								
Bovins.....	169	1,477	197,590	6,736	32,811	147,374	1,451	387,608
Veaux.....	45	239	42,298	758	5,977	32,573	428	82,318
Moutons et agneaux.....	599	216	18,823	2,238	1,757	14,955	315	38,903

¹ Animaux passant par des parcs à destination de centres ruraux situés hors de la province d'origine. ² Des parcs et conserveries aux fermes, selon une feuille de route directe de centres ruraux d'une province à ceux d'une autre province.

Section 3.—Entreposage ordinaire et frigorifique*

L'entreposage occupe une place importante parmi les moyens grâce auxquels les facteurs "lieu", "temps" et "possession" ajoutent une valeur aux produits de l'industrie. Son importance s'est accentuée depuis l'adoption de l'entreposage frigorifique pour la conservation des denrées périssables.

Le grand problème que pose la préparation d'une statistique sur l'entreposage naît de la difficulté de déterminer nettement ce qu'il faut considérer comme stocks en entrepôt. La vie commerciale est devenue une chose compliquée, surtout depuis que les magasins à rayons et les magasins en série sont devenus des éléments bien particuliers du commerce de détail, et il arrive souvent que l'entreposage s'effectue en rapport étroit avec le commerce. Cependant, si l'on s'en tient à la stricte définition économique d'entreposage, le terme ne doit s'appliquer qu'aux éléments qui ajoutent la valeur du facteur "temps" à celle du facteur "forme", produit des industries de l'extraction et de la fabrication. Comme les entrepôts intimement rattachés au commerce de détail sont le plus souvent de commodités endroits d'emmagasinage temporaire des marchandises transportées du manufacturier ou du grossiste au consommateur, ils ne sont pas, au sens économique strict, des services qui ajoutent la valeur du facteur "temps" aux denrées possédant déjà la valeur du facteur "forme". Puisqu'il faut tirer une ligne de démarcation bien nette et qu'il n'existe pas de statistique distincte de cette branche de l'entreposage, il a été jugé opportun de restreindre la définition de l'entreposage au sens qu'il revêt ici.

* La matière de la présente section provient de diverses divisions des ministères de l'Agriculture, des Pêcheries, des Mines et Relevés techniques, du Revenu national ainsi que du Bureau fédéral de la statistique.

La statistique de l'entreposage est groupée dans la présente section. La sous-section 1 porte sur les entrepôts autorisés de céréales. La sous-section 2 vise les entrepôts frigorifiques sans lesquels les aliments périssables, comme viandes, produits laitiers, poisson et fruits ne pourraient être échangés ou distribués sur une vaste échelle; elle contient aussi des données sur les stocks de vivres en main. La sous-section 3 porte sur l'entreposage du pétrole et de ses dérivés, et la sous-section 4 sur les entrepôts publics et douaniers. Les entrepôts affectés spécialement au tabac et aux boissons alcooliques sont étudiés à la sous-section 5. Ces entrepôts d'accise, comme on les appelle, sont confiés à la surveillance étroite de fonctionnaires de l'accise qui contrôlent toutes les entrées et sorties de stocks.

Sous-section 1.—Entrepôts autorisés de céréales

Les entrepôts à céréales du Canada, autorisés par la Commission des grains en vertu de la loi sur les grains, contenaient 599,325,000 boisseaux le 1^{er} décembre 1955, augmentation de 18,356,000 boisseaux au regard du 1^{er} décembre 1954. Les élévateurs ruraux de l'Ouest ont reçu quelque 14,650,000 boisseaux sur les 18,356,000. Les stocks en entrepôts autorisés ont atteint un sommet de 603 millions de boisseaux le 1^{er} décembre 1943, mais à la suite de l'écoulement considérable du temps de guerre, ils avaient diminué à 428 millions le 1^{er} décembre 1947. Depuis lors, les stocks entreposés ont augmenté chaque année.

Contrairement à 1954, les rendements de céréales ont été bien supérieurs à la moyenne en 1955 et étaient suffisants pour contre-balancer de façon avantageuse le recul des reports existant au 31 juillet. Comme les récoltes de quatre des cinq années précédentes ont été abondantes, les difficultés relevant de la manutention et de l'entreposage des céréales, au Canada, sont demeurées sans solution. En conséquence, la vente, par les cultivateurs, des céréales de l'Ouest a continué à dépendre largement de l'espace disponible dans les élévateurs de la région lorsque les céréales envahissaient les marchés nationaux et étrangers. Comme l'indique le tableau 28, le pourcentage de l'espace occupé dans les élévateurs n'a guère varié les 1^{er} décembre, 30 mars et 31 juillet de la campagne agricole 1955-1956. Le tableau ne donne des renseignements que pour trois dates de la campagne agricole, mais on pourra obtenir des données hebdomadaires sur les stocks de céréales en situations commerciales diverses dans la publication du B.F.S., *Grain Statistics Weekly*.

28.—Capacité des entrepôts autorisés de céréales, et céréales emmagasinées, campagnes agricoles 1954-1955 et 1955-1956

NOTA.—Ces chiffres sont inférieurs à ceux du tableau 22, p. 974, parce qu'ils ne comprennent pas les stocks en route ou dans les minoteries de l'Est.

Campagne agricole et situation des entrepôts	Capacité des entrepôts autorisés	Céréales canadiennes dans les entrepôts autorisés				Pourcentage utilisé des entrepôts autorisés		
		1 ^{er} déc. 1954	2 déc. 1954	30 mars 1955	31 juill. 1955 ^r	1 ^{er} déc. 1954	30 mars 1955	31 juill. 1955 ^r
		(milliers de boisseaux)				%	%	%
1954-1955								
Élévateurs ruraux de l'Ouest.....	338,174	247,333	246,479	273,525	73.1	72.9	80.9	
Élévateurs de l'intérieur (particuliers et minoteries).....	20,725	9,180	10,101	9,090	44.3	48.7	43.9	
Terminus de l'intérieur.....	20,600	18,875	18,673	18,038	91.6	90.6	87.6	
Côte du Pacifique.....	20,106	15,081	11,453	9,769	75.0	57.0	48.6	
Fort-William et Port-Arthur.....	90,517	51,106	76,635	58,524	56.5	84.7	64.7	
Ports de la baie Georgienne et des lacs supérieurs.....	36,641	33,394	9,741	32,995	91.1	26.6	90.0	
Ports des lacs inférieurs et du haut Saint-Laurent.....	19,100	14,390	9,518	14,495	75.3	49.8	75.9	
Ports du bas Saint-Laurent.....	27,912	21,118	17,296	21,675	75.7	62.0	77.7	
Ports des Maritimes ¹	7,193	6,227	2,793	6,031	86.6	38.8	83.8	
Total, 1954-1955.....	580,969	416,704	402,688	444,143	71.7	69.3	76.4	

¹ Sans Terre-Neuve.

28.—Capacité des entrepôts autorisés de céréales, et céréales emmagasinées, campagnes agricoles 1954-1955 et 1955-1956—fin

Campagne agricole et situation des entrepôts	Capacité des entrepôts autorisés	Céréales canadiennes dans les entrepôts autorisés			Pourcentage utilisé des entrepôts autorisés		
	1 ^{er} déc. 1955	1 ^{er} déc. 1955	30 mars 1956	31 juill. 1956	1 ^{er} déc. 1955	30 mars 1956	31 juill. 1956
1955-1956		(milliers de boisseaux)			%	%	%
Élévateurs ruraux de l'Ouest.....	352,824	270,384	251,242	295,782	76.6	71.2	83.8
Élévateurs de l'intérieur (particuliers et minoteries).....	20,595	8,899	8,809	8,526	43.2	42.8	41.4
Terminus de l'intérieur.....	23,100	19,615	18,608	18,559	84.9	80.6	80.3
Côte du Pacifique.....	20,106	7,124	14,174	12,349	35.4	70.5	61.4
Fort-William et Port-Arthur.....	90,517	51,228	71,993	46,544	56.6	79.5	51.4
Ports de la baie Georgienne et des lacs supérieurs.....	36,641	31,907	7,724	30,064	87.1	21.1	82.1
Ports des lacs inférieurs et du haut Saint-Laurent.....	20,400	14,769	10,572	14,483	72.4	51.8	71.0
Ports du bas Saint-Laurent.....	27,912	20,622	14,986	16,347	73.9	53.7	58.6
Ports des Maritimes ¹	7,229	6,680	3,119	365	92.4	43.1	5.0
Total, 1955-1956.....	599,325	431,227	401,228	443,019	72.0	66.9	73.9

¹ Sans Terre-Neuve.

Sous-section 2.—Entreposage frigorifique des vivres

Entrepôts frigorifiques.—En vertu de la loi sur les installations frigorifiques (S.R.C. 1952, chap. 52) telle qu'elle a été modifiée (S.R.C. 1952, chap. 313), le gouvernement fédéral accorde des subventions pour encourager la construction et l'aménagement d'entrepôts frigorifiques accessibles au public. La loi est appliquée par le ministère de l'Agriculture.

Les entrepôts frigorifiques au Canada se classent en cinq catégories: 1° entrepôt public affecté aux vivres et aux produits alimentaires et dont l'espace est tout entier à la disposition du public; 2° entrepôt semi-public, affecté aux vivres et dont l'espace, sauf une partie réservée au propriétaire, est à la disposition du public; 3° entrepôt particulier, affecté aux vivres et aux produits alimentaires et fermé au public (entre dans cette catégorie l'espace frigorifié dans les abattoirs, crémeries, laiteries, fromageries et entrepôts de distribution en détail et en gros); 4° établissement de casiers congélateurs qui sont tous loués au public et où les vivres et produits alimentaires peuvent être coupés, apprêtés, réfrigérés, congelés et conservés dans les casiers; 5° dépôt de boîte ayant l'espace seulement ou principalement pour geler et entreposer les appâts à l'usage des pêcheurs.

On ne peut poser de règle absolue qui permette de distinguer entre les entrepôts publics et les entrepôts particuliers. En général, les entrepôts possédés et exploités par des établissements qui font le commerce des marchandises entreposées sont désignés entrepôts "particuliers", bien que la plupart louent au public l'espace superflu.

Les chiffres des tableaux 29 et 30 (réunis par le ministère de l'Agriculture) donnent une certaine idée de la capacité des entrepôts frigorifiques au Canada, mais il faut signaler qu'il n'est pas possible d'obtenir de renseignements précis sur ce sujet et que ces chiffres ne sont qu'approximatifs.

29.—Entrepôts frigorifiques, par province, année terminée le 31 mars 1957

NOTA.—Chiffres approximatifs seulement.

Province	Entrepôts publics subventionnés				Tous entrepôts	
	Nombre	Espace frigorifié pieds cubes	Coût \$	Subvention totale \$	Nombre	Espace frigorifié pieds cubes
Terre-Neuve.....	2	44,078	199,700	66,566	54	1,651,046
Île-du-Prince-Édouard.....	11	337,517	308,408	95,966	25	472,120
Nouvelle-Écosse.....	23	4,997,195	4,048,342	1,206,515	79	5,667,221
Nouveau-Brunswick.....	9	1,575,359	1,153,959	350,328	47	2,119,332
Québec.....	54	5,482,839	4,956,336	1,582,193	269	19,080,622
Ontario.....	75	11,955,023	9,198,226	2,856,193	891	33,160,615
Manitoba.....	9	3,141,532	2,180,934	654,986	165	9,575,447
Saskatchewan.....	23	1,172,381	1,762,526	562,939	250	4,842,040
Alberta.....	9	1,447,845	2,153,657	701,608	205	7,663,678
Colombie-Britannique.....	72	23,264,745	9,746,663	2,935,340	179	30,160,701
Total.....	287	53,418,514	35,766,752	11,012,636	2,164	114,392,822

30.—Entrepôts et espace frigorifié par province, 30 juin 1957

NOTA.—Ces chiffres sont sujets à revision.

Catégorie d'entrepôts	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec
Publics et semi-publics—					
Entrepôts..... nomb.	2	15	28	12	73
Espace frigorifié—					
Congélateur..... pi. cu.	43,030	241,207	1,246,609	1,021,710	5,003,901
Réfrigérateur..... "	1,048	30,142	3,420,222	652,268	7,299,490
Casiers..... "	..	43,520	15,668	20,706	22,418
Particuliers—					
Entrepôts..... nomb.	29	9	47	34	182
Espace frigorifié—					
Congélateur..... pi. cu.	1,152,555	46,541	711,243	305,711	1,103,533
Réfrigérateur..... "	106,008	109,475	229,119	98,798	5,466,488
Casiers..... "	4,600	469	..
Établissements de casiers congélateurs—					
Entrepôts..... nomb.	2	..	2	..	14
Espace frigorifié—					
Congélateur..... pi. cu.	8,700	..	66,022
Réfrigérateur..... "	3,296	..	35,232
Casiers..... "	55,050	..	12,020	..	83,538
Dépôts de boîte—					
Entrepôts..... nomb.	21	1	2	1	..
Espace frigorifié—					
Congélateur..... pi. cu.	289,905	965	15,744	15,053	..
Réfrigérateur..... "	750	270	..	4,617	..
Casiers..... "	2,700
Total, entrepôts..... nomb.	54	25	79	47	269
Total, espace frigorifié..... pi. cu.	1,651,046	472,120	5,667,221	2,119,332	19,080,622

30.—Entrepôts et espace frigorifié par province, 30 juin 1957—fin

Catégorie d'entrepôts	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total
Publiques et semi-publiques—						
Entrepôts..... nomb.	145	15	25	17	81	413
Espace frigorifié—						
Congélateur..... pi. cu.	6,673,602	3,997,173	988,064	1,096,530	5,100,672	25,412,498
Réfrigérateur..... “	13,188,595	1,444,055	816,219	519,513	22,452,123	49,823,675
Casiers..... “	601,632	37,150	96,162	86,759	29,621	953,636
Particuliers—						
Entrepôts..... nomb.	378	60	75	48	26	888
Espace frigorifié—						
Congélateur..... pi. cu.	2,464,747	648,328	607,305	1,816,029	377,678	9,233,670
Réfrigérateur..... “	6,893,767	2,716,221	1,233,511	3,067,050	1,023,455	20,943,892
Casiers..... “	63,774	..	20,734	11,985	..	101,562
Établissements de casiers congélateurs—						
Entrepôts..... nomb.	368	90	150	140	72	838
Espace frigorifié—						
Congélateur..... pi. cu.	482,890	53,726	28,677	29,385	103,977	773,377
Réfrigérateur..... “	708,850	140,907	258,163	248,252	157,548	1,552,248
Casiers..... “	2,082,758	537,887	793,205	788,175	915,627	5,268,260
Dépôts de boîte—						
Entrepôts..... nomb.	25
Espace frigorifié—						
Congélateur..... pi. cu.	321,667
Réfrigérateur..... “	5,637
Casiers..... “	2,700
Total, entrepôts..... nomb.	891	165	250	205	179	2,164
Total, espace frigorifié... pi. cu.	33,160,615	9,575,447	4,842,040	7,663,678	30,160,701	114,392,822

31.—Denrées alimentaires conservées dans des entrepôts frigorifiques et dans les fabriques laitières, 1^{er} janvier 1955

Détail	Le 1 ^{er} janvier	Minimum durant l'année	Date de l'entreposage minimum	Maximum durant l'année	Date de l'entreposage maximum	Moyenne des 12 mois
Beurre (de fabrique, de ferme et de petit lait) milliers						
En entrepôt..... de livres	90,920	58,531	1 ^{er} mai	127,772	1 ^{er} nov.	92,323
Total des stocks..... “	91,151	58,591	1 ^{er} mai	128,252	1 ^{er} nov.	92,623
Fromage (de fabrique)—						
En entrepôt..... “	42,195	30,427	1 ^{er} mai	45,921	1 ^{er} oct.	38,224
Total des stocks..... “	42,424	31,209	1 ^{er} mai	46,161	1 ^{er} oct.	38,950
Lait entier évaporé—						
Total des stocks..... “	46,480	21,326	1 ^{er} avril	70,287	1 ^{er} oct.	45,393
Poudre de lait écrémé—						
Total des stocks..... “	11,848	4,222	1 ^{er} mai	13,422	1 ^{er} nov.	9,212
Œufs, en coquille— milliers						
En entrepôt..... de caisses	230	32	1 ^{er} déc.	361	1 ^{er} juin	217
Total des stocks..... “	230	33	1 ^{er} déc.	363	1 ^{er} juin	219
Œufs congelés— milliers						
En entrepôt..... de livres	4,670	4,670	1 ^{er} janv.	9,939	1 ^{er} sept.	7,859
Volaille (habillée)—						
En entrepôt..... “	26,654	8,520	1 ^{er} août	30,121	1 ^{er} déc.	16,537
Total des stocks..... “	26,679	8,545	1 ^{er} août	30,696	1 ^{er} déc.	16,609
Porc frais—						
En entrepôt..... “	4,483	4,209	1 ^{er} sept.	5,829	1 ^{er} nov.	5,020

31.—Denrées alimentaires conservées dans des entrepôts frigorifiques et dans les fabriques laitières, 1^{er} janvier 1955—fin

Détail	Le 1 ^{er} janvier	Minimum durant l'année	Date de l'entreposage minimum	Maximum durant l'année	Date de l'entreposage maximum	Moyenne des 12 mois
Porc congelé— En entrepôt..... milliers de livres	18,366	7,803	1 ^{er} oct.	39,476	1 ^{er} mai	19,523
Porc, salé en salaison— En entrepôt..... “	11,617	11,076	1 ^{er} oct.	14,762	1 ^{er} déc.	12,573
Saindoux— En entrepôt..... “	5,490	3,332	1 ^{er} nov.	7,712	1 ^{er} juin	5,424
Bœuf frais— En entrepôt..... “	10,491	10,491	1 ^{er} janv.	14,053	1 ^{er} oct.	11,789
Bœuf congelé— En entrepôt..... “	15,479	9,403	1 ^{er} juill.	16,987	1 ^{er} déc.	12,400
Bœuf salé, etc.— En entrepôt..... “	375	296	1 ^{er} avril	592	1 ^{er} oct.	403
Veau— En entrepôt..... “	3,954	1,892	1 ^{er} avril	6,704	1 ^{er} déc.	4,763
Mouton et agneau— En entrepôt..... “	3,112	1,006	1 ^{er} août	3,880	1 ^{er} déc.	2,042
Fruits— Pommes (fraîches)— En entrepôt..... milliers de boiss.	4,366	248	1 ^{er} juin	8,473	1 ^{er} nov.	2,268
Fruits congelés— En entrepôt..... milliers de livres	24,940	14,074	1 ^{er} juin	30,696	1 ^{er} sept.	22,780
En conserve— En entrepôt..... “	12,083	7,948	1 ^{er} juin	12,392	1 ^{er} déc.	10,559
Pommes de terre— En entrepôt..... milliers de boiss.	16,514	1,883	1 ^{er} juin	29,585	1 ^{er} nov.	9,052

Entreposage frigorifique du poisson.—La tendance saisonnière normale des stocks de poisson congelé s'est continuée en 1955. Normalement, les stocks diminuent graduellement durant les premiers mois de l'année et atteignent leur plus bas niveau au début de mai; ils augmentent par la suite jusqu'au début d'octobre ou de novembre.

En tout temps, les stocks de poisson congelé tendent à refléter la fermeté du marché ainsi que l'état de la production. Bien que la production de filets congelés de poisson de fond (y compris les blocs) ait été plus considérable en 1955 qu'en 1954, la demande a été plus forte sur les marchés américains que l'année précédente. Tout de même, les stocks sont demeurés plus importants qu'en 1954, surtout durant le premier semestre. Les stocks de flétan congelé du Pacifique étaient élevés au début de l'année vu la faiblesse du marché pour ce produit en Amérique du Nord depuis les derniers mois de 1954 et pendant toute la saison de pêche de 1955. Le marché s'est raffermi vers la fin de l'année. La production a été plus faible qu'en 1954 et, en général, les stocks l'ont aussi été. La production de saumon congelé du Pacifique a aussi été inférieure à celle de 1954 et les stocks ont été considérablement en dessous de ceux de 1954.

Le tableau 32 indique les stocks mensuels moyens des principaux produits de la pêche en 1954 et 1955.

32.—Stocks de poisson entreposés, selon le mois et le genre, 1954 et 1955

NOTA.—Les totaux relatifs aux stocks sont ceux du début du mois; les stocks des produits particuliers représentent les moyennes mensuelles.

Mois	1954	1955	Groupe et produits	1954	1955
	(millions de livres)			(millions de livres)	
1 ^{er} janvier.....	51.9	49.5	Poisson de mer congelé et frais¹	40.3	34.1
1 ^{er} février.....	43.6	42.5	Saumon habillé et filets (Pacifique)...	7.1	5.1
1 ^{er} mars.....	33.4	33.9	Flétan habillé (Pacifique).....	7.9	7.5
1 ^{er} avril.....	24.9	23.5	Hareng entier (Atlantique).....	3.4	0.8
1 ^{er} mai.....	24.6	24.5	Filets de morue (Atlantique).....	5.1	6.6
1 ^{er} juin.....	32.0	28.1	Poisson d'eau douce congelé et frais¹	3.3	4.9
1 ^{er} juillet.....	39.5	37.9	Corégone habillé et filets.....	0.7	1.2
1 ^{er} août.....	46.9	47.8	Tullibi habillé ou entier.....	0.3	0.3
1 ^{er} sept.....	58.0	54.9	Brochet (doré jaune) habillé et filets.....	0.7	0.9
1 ^{er} octobre.....	65.8	54.7	Poisson gelé et fumé¹	2.3	2.4
1 ^{er} novembre.....	68.5	53.9	Filet de morue (Atlantique).....	1.3	1.3
1 ^{er} décembre.....	61.9	46.2	Hareng de mer habillé.....	0.5	0.5
			Aiglefin habillé.....	0.2	0.4
Moyenne.....	45.9	41.4	Total général.....	45.9	41.4

¹ Comprend d'autres produits non mentionnés.

Entreposage frigorifique des laitages.—Les installations frigorifiques sont un complément nécessaire à la fabrication des produits laitiers, qui pour la plupart sont plus ou moins périssables. Toutes les crémeries possèdent pour l'entreposage du beurre des installations dont les dimensions et le genre varient suivant l'importance de la fabrique. Si le beurre produit dans les petits établissements ruraux n'est pas moulé en vue de la vente immédiate, il est vendu ou transporté à des crémeries plus importantes, dont l'outillage est meilleur, ou aux entrepôts frigorifiques particuliers ou publics des grands centres urbains. Quant au fromage, le contrôle de la température est important pour sa maturation comme pour sa conservation. La plupart des fromageries ont la réfrigération mécanique et doivent pouvoir entreposer la production de 17 jours durant la période de fabrication maximum. Le fromage est ensuite expédié aux entrepôts centraux. Dès qu'il est embouteillé, le lait est placé en entrepôt et y est conservé jusqu'à sa livraison. Le lait entier sec et les autres produits séchés du lait qui contiennent du gras sont habituellement gardés, pour en empêcher le rancissement, dans des chambres à air frais.

Entreposage frigorifique des pommes et pommes de terre.—La capacité des entrepôts frigorifiques pour les pommes s'est accrue rapidement au Canada ces dernières années à la suite de l'établissement d'un service de vente ordonné, de l'expansion générale de la saison de vente et de l'accroissement de la production dans certaines régions. La tendance a fait suite à la réduction des exportations aux marchés traditionnels du Royaume-Uni et d'autres pays européens après la seconde guerre mondiale. La construction d'entrepôts par des particuliers et des coopératives s'est accrue récemment, particulièrement au Québec.

Les pommes de terre ne sont pas mises d'habitude dans des entrepôts frigorifiques, mais il s'est produit récemment un accroissement de la construction d'entrepôts pour les pommes de terre dans les régions de production commerciale.

Sous-section 3.—Entreposage du pétrole et de ses dérivés

Les installations d'emmagasinage en gros du pétrole et de ses dérivés sont établies à des centres de distribution, d'accès commode, ordinairement sur la rive d'un cours d'eau afin de bénéficier pleinement du transport par eau, moins coûteux. De là les produits sont acheminés par bateau, wagon ou camion, vers les dépôts de distribution de moindre importance ou directement vers les débouchés de détail. Les principaux centres de raffinage et de distribution sont situés aux endroits suivants ou dans leurs environs: Halifax, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Sarnia, Fort-William, Regina, Calgary, Turner-Valley, Edmonton et Vancouver.

33.—Pétrole et dérivés en entrepôt, 1^{er} janvier 1956 et 1957

(Barils de 35 gallons impériaux)

Détail	1956	1957
	barils	barils
Pétrole brut.....	20,611,836	23,265,678
Gas liquéfié.....	77,012	99,332
Aliments pétrochimiques pour les animaux.....	20,861	24,280
Produits du naphte.....	299,887	271,924
Essence d'aviation.....	1,498,748	1,101,526
Essence de moteur.....	14,795,328	18,396,415
Carburant de turbo-réacteur.....	615,230	585,056
Kérosène (poêle et tracteur).....	3,674,612	5,180,014
Carburant de diesel.....	3,524,148	4,640,484
Mazout léger (nos 2 et 3).....	13,108,360	15,280,101
Mazout lourd (nos 4, 5 et 6).....	4,750,853	5,755,440
Asphalte.....	905,834	917,405
Coke.....	23,950	32,632
Huile lubrifiante et de graissage.....	1,232,165	1,429,452
Cire et chandelles.....	16,090	11,271
Autres produits.....	266	52,761
Gas distillé.....	726	298
Produits non raffinés.....	5,578,485	5,179,505

Sous-section 4.—Entreposage général

Entrepôts publics.—La statistique sommaire de l'industrie des entrepôts au Canada présentée au tableau 34 porte sur la majorité des établissements qui offrent au public des services d'entreposage. La statistique de 1956 comprend les rapports de 227 établissements contre 195 en 1955. Les associations et les organisations, telles que les coopératives, qui tiennent des entrepôts et des magasins au bénéfice de leurs membres ne sont pas comprises, non plus que les conserveries et les autres établissements qui ont leurs propres entrepôts. Plusieurs sociétés d'entreposage public ont aussi un service de déménagement et de transport local et d'autres, un service de camionnage, y compris le déménagement à grande distance. Pour quelques établissements, le camionnage représente un pourcentage important de leurs recettes. Les petits entrepôts d'aliments ne sont pas inclus, sauf lorsqu'ils font partie d'une entreprise d'entreposage général.

34.—Statistique sommaire de l'entreposage, 1954-1956

Article	1954	1955	1956
Sociétés déclarantes..... nomb.	185	195	227
Immobilisations: terrains, entrepôts, etc..... \$	47,649,107	54,275,888	62,720,201
Locaux:			
Entreposage à sec (net)..... pi. cu.	58,095,164	67,564,183	79,948,180
Entreposage frigorifique..... "	20,864,851	22,801,933	28,324,864
Recettes:			
Entreposage..... \$	12,987,959	13,423,170	15,758,690
Camionnage et déménagement..... \$	13,506,767	15,470,320	18,973,054
Divers..... \$	8,769,871	11,158,406	11,137,787
Recettes totales..... \$	35,264,597	40,051,896	48,869,531
Dépenses d'exploitation..... \$	31,320,091	36,013,753	43,799,167
Recettes nettes d'exploitation..... \$	3,944,506	4,038,143	5,070,364
Employés salariés..... nomb.	1,452	1,672	1,885

34.—Statistique sommaire de l'entreposage, 1954-1956—fin

Article	1954	1955	1956
Salariés:			
Réguliers..... nomb.	5,480	5,830	6,294
Occasionnels..... "	690	880	1,112
Salaires..... \$	16,380,795	18,804,462	22,466,569
Véhicules automobiles:			
Camions..... nomb.	1,525	1,595	1,850
Tracteurs..... "	1	432	633
Semi-remorques..... "	477	474	654
Remorques..... "	94	92	77

¹ Inclus dans "semi-remorques".

Entrepôts douaniers.—Les entrepôts qui servent à l'emmagasinage des marchandises importées sont des entrepôts douaniers. Il se divisent en huit catégories: 1° ceux qu'utilise l'État, dont un certain nombre servent à l'examen et à l'évaluation des marchandises importées et d'autres, connus sous le nom d'entrepôts de la Reine, à l'entreposage des marchandises non réclamées, abandonnées, saisies ou confisquées; 2° entrepôts comprenant tout un édifice ou une partie bien cloisonnée, qui servent exclusivement à l'emmagasinage de marchandises importées consignées au propriétaire de l'entrepôt; 3° édifices ou parties bien cloisonnées servant à l'entreposage de marchandises importées consignées au propriétaire ou à d'autres personnes; 4° entrepôts de tolérance maintenus par les propriétaires de navires pour l'emmagasinage de marchandises en admission temporaire transportées par eau ou par air, ceux qui sont exploités par des sociétés ferroviaires et par des sociétés de messageries, ou par toute personne ou groupe de personnes autres que celles qui ont été nommées précédemment; 5° cours, hangars, ou autres enceintes appropriées, destinés à l'entreposage du charbon et du coke importés; 6° fermes, cours, hangars, etc., utilisés par un importateur de chevaux ou de moutons pour l'affouragement et le pâturage des animaux importés; 7°; entrepôts pour animaux, les chevaux de course non compris, et articles d'exposition ou de concours; 8° cours, hangars, ou autres enceintes appropriées, que les importateurs destinent à l'entreposage de marchandises trop lourdes ou trop encombrantes pour l'entrepôt douanier.

Sous-section 5.—Entreposage d'accise et entreposage des vins

Entreposage d'accise.—La Division des droits d'accise du ministère du Revenu national considère comme un entrepôt tout local autorisé en vertu de la loi de l'accise, que ce soit pour l'entreposage de matières premières destinées à la fabrication de produits de tabac apprêté ou de cigares, ou de spiritueux ou de malt pour le brassage. Presque toute la production de spiritueux est placée en entrepôt d'accise; une faible proportion de la production de bière seulement est entreposée. Contrairement aux spiritueux et à la bière, le vin n'est pas gardé en entrepôt d'accise. Toutes les importations de boissons alcooliques doivent passer en entrepôt d'accise avant d'être livrées aux commissions ou régies provinciales des spiritueux ou à d'autres agences autorisées par les commissions ou régies à sortir les boissons alcooliques. De même, le tabac, les cigares et les cigarettes qui ne sont pas timbrés ni dédouanés sont gardés en entrepôt d'accise. Outre ces entrepôts, il en existe d'autres où il ne se fait ni fabrication ni production et qui servent uniquement à l'entreposage des marchandises dont les droits d'accise n'ont pas été payés. Les marchandises y sont entreposées habituellement en vue de la distribution rapide et de la livraison aux magasins de navire.

Le tableau 35 donne la quantité de boissons distillées, de tabac, de cigares et de cigarettes mise en entrepôt d'accise au cours des dernières années. Les stocks de bière des brasseries atteignaient 27,613,682 gallons à la fin de 1956; les données de 1957 ne sont pas encore disponibles.

35.—Boissons distillées, tabac, cigares et cigarettes en entrepôt d'accise, par trimestre 1953-1957

Article et trimestre		1953	1954	1955	1956	1957
Boissons distillées—	milliers de gallons de preuve					
Mars.....		92,089	95,400	102,925	110,084	117,567
Juin.....	“	93,339	97,845	105,047	112,589	120,613
Septembre.....	“	92,501	98,081	105,773	112,875	120,058
Décembre.....	“	93,174	99,477	107,084	110,651	120,371
Tabac naturel	milliers de livres					
Mars.....		226,832	217,296	229,016	213,359	199,716
Juin.....	“	198,058	190,540	202,793	187,570	179,079
Septembre.....	“	168,792	163,155	171,272	157,964	148,881
Décembre.....	“	166,194	171,126	175,983	155,715	119,584
Cigares—	milliers					
Mars.....		2,726	3,505	2,774	2,521	2,986
Juin.....	“	2,221	2,952	2,121	1,336	1,170
Septembre.....	“	2,060	1,867	1,359	1,145	1,126
Décembre.....	“	1,407	1,090	173	727	1,194
Cigarettes en quantité de 3 livres ou moins¹—	milliers					
Mars.....		7,499	17,574	5,634	3,967	8,656
Juin.....	“	4,687	14,612	7,512	4,966	3,247
Septembre.....	“	7,108	2,481	1,842	3,812	11,440
Décembre.....	“	9,763	3,689	3,740	2,690	8,419

¹ Sans Terre-Neuve.

Les spiritueux comestibles, au tableau 36, sont les spiritueux sortis pour la consommation mais non pour la fabrication de l'alcool industriel; la bière de malt ne comprend pas la bière fabriquée à partir de malt exempt de droits; le malt utilisé représente la quantité totale qui a servi à la fabrication de bière de malt; le tabac comprend, outre le tabac à priser, les produits de tout genre à partir du tabac.

36.—Spiritueux, bière de malt, tabac et produits du tabac pour consommation, 1948-1957

Année	Spiritueux ^r	Bière de malt ¹	Malt utilisé	Cigares	Cigarettes	Tabac
	gallons de preuve	gallons	livres	milliers	milliers	milliers de livres
1948.....	8,259,233	172,630,562	349,081,232	210,016	15,852,875	29,174
1949.....	8,841,888	172,963,887	348,786,984	208,208	15,839,654	28,710
1950.....	9,131,903	171,974,662	340,287,033	198,981	17,167,729	29,187
1951.....	10,801,225	179,648,482	353,130,285	169,136	15,667,266	30,177
1952.....	11,171,830	195,780,017	378,764,899	200,263	17,848,325	33,637
1953.....	12,445,166	202,897,996	381,508,232	235,587	21,001,492	28,732
1954.....	11,946,178	²	370,328,106	244,248	22,113,102	26,846
1955.....	11,847,649	²	372,693,929	252,633	24,576,087	26,000
1956.....	13,733,393	²	386,064,673	255,570	26,997,705	23,272
1957.....	13,830,292	²	404,697,177	292,650	30,149,746	22,338

¹ Malt sur lequel ont été payés les droits.

² Droits portant seulement sur le nombre de gallons depuis 1954.

Entreposage des vins.—L'industrie vinicole se restreint à quelques endroits comme la péninsule de Niagara, en Ontario, et la vallée de l'Okanagan, en Colombie-Britannique. Les fabriques de vin du pays ne sont pas assujéties à l'accise fédérale ni les vins à mûrir, à l'entreposage d'accise. Les seules matières des fabricants de vin mises en entrepôt d'accise sont leurs approvisionnements de sucre et d'esprit de vin distillé par les distilleries et utilisé pour alcooliser les vins.

37.—Vin du pays produit et placé en entrepôt pour mûrir, 1951-1956

Année	Ontario		Autres provinces		Total	
	gallons	\$	gallons	\$	gallons	\$
1951.....	4,182,767	2,729,147	494,288	407,849	4,677,055	3,136,996
1952.....	4,383,358	2,764,750	552,694	440,864	4,936,052	2,205,614
1953.....	3,562,498	2,237,316	572,692	430,574	4,135,190	2,667,890
1954.....	4,414,981	2,688,060	640,183	510,464	5,055,164	3,198,524
1955.....	5,059,418	3,059,868	624,670	480,491	5,684,088	3,540,359
1956.....	4,945,429	2,880,176	528,447	415,763	5,473,876	3,295,939

Section 4.—Associations coopératives*

Un peu plus de 30 p. 100 de tous les produits agricoles vendus au Canada durant la campagne agricole terminée le 31 juillet 1956 l'ont été par l'entremise des coopératives. Voici la proportion de ces ventes, par produit: céréales, foin et semences, 62 p. 100; produits laitiers, 24; bétail, 16; volaille et œufs, 9; laine, 78; fruits et légumes, 25; miel, 47, et produits de l'érable, 62. Ces proportions s'appliquent à un chiffre d'affaires de ventes coopératives de 751 millions de dollars (contre 704 millions en 1955). Les coopératives qui achètent des fournitures ont déclaré des ventes de 259 millions en 1956.

Les coopératives de vente et d'achat, appartenant aux cultivateurs et exploitées par eux, répondent de la plus grande partie de l'activité coopérative au pays. Leur chiffre d'affaires total, en 1956, dépassait un milliard de dollars, contre 941 millions en 1955. Le nombre de leurs membres a augmenté à 1,255,788 bien que ce total fasse double emploi parce que plusieurs membres font souvent partie de plus d'une coopérative. On comptait 2,041 coopératives.

Les provinces des Prairies, avec la Saskatchewan au premier rang, comptent près de 60 p. 100 des membres des coopératives de vente et d'achat.

* Rédigé sous la direction du sous-ministre de l'Agriculture, par la Division de l'économie, Service des marchés.

38.—Statistique sommaire des associations coopératives d'achat et de vente, campagnes agricoles terminées le 31 juillet 1947-1956

Année	Coopératives	Lieux d'affaires	Clients	Ventes de produits de la ferme	Ventes de fournitures	Chiffre d'affaires total ¹
				\$	\$	\$
1947.....	2,095	5,084	1,036,498	578,638,214	127,001,488	712,583,246
1948.....	2,249	5,423	1,195,372	616,347,477	157,874,045	780,084,955
1949.....	2,378	5,667	1,209,520	783,293,225	191,804,630	982,232,002
1950.....	2,495	5,761	1,223,582	803,638,962	206,082,408	1,015,264,763
1951.....	2,348	5,830	1,195,034	769,264,824	209,985,815	988,459,832

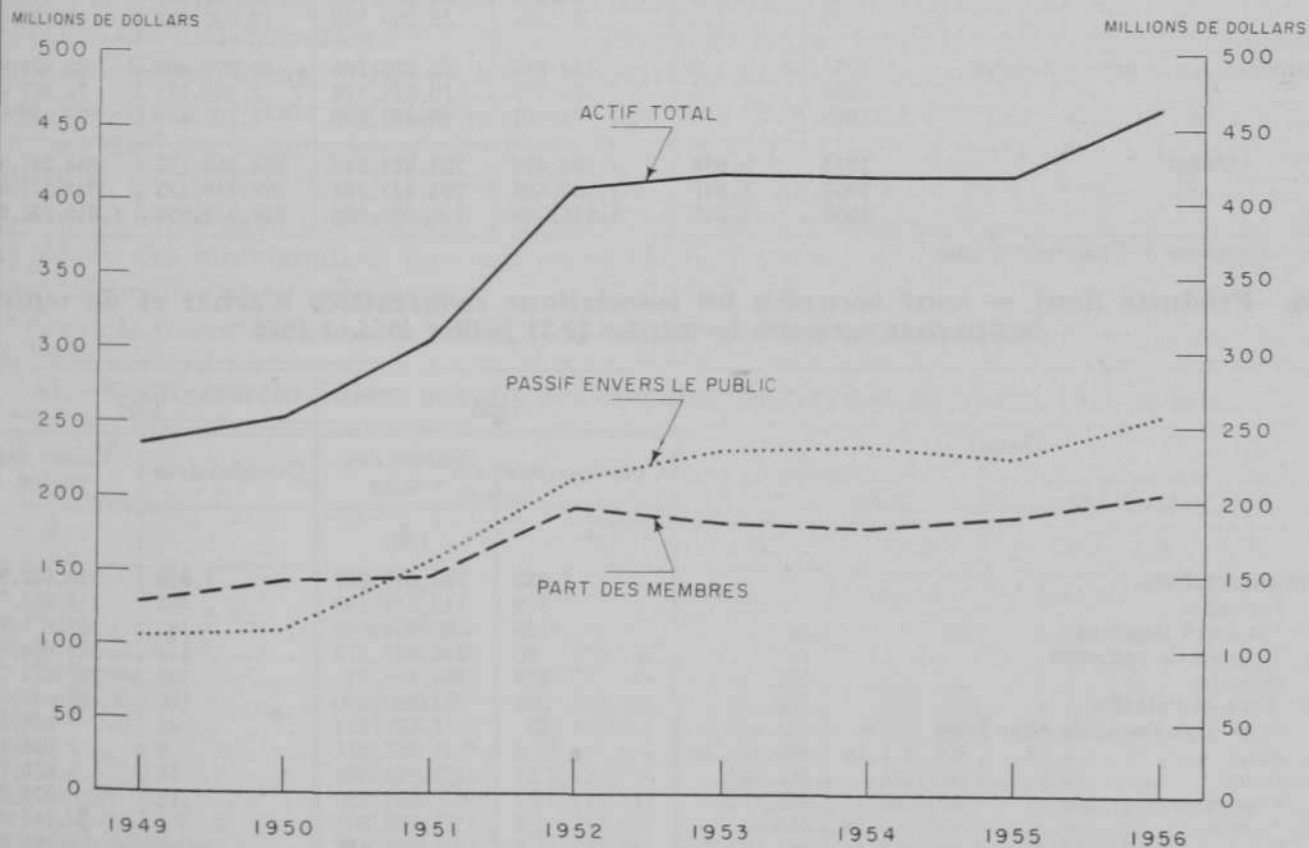
¹ Comprend d'autres recettes.

38.—Statistique sommaire des associations coopératives d'achat et de vente, campagnes agricoles terminées le 31 juillet 1947-1956—fin

Année	Coopératives	Lieux d'affaires	Clients	Ventes de produits de la ferme	Ventes de fournitures	Chiffre d'affaires total ¹
				\$	\$	\$
1952.....	2,194	5,470	1,108,803	840,113,835	234,848,220	1,085,854,744
1953.....	2,221	4,987	1,081,493	874,698,323 ^r	245,629,603 ^r	1,147,590,401 ^r
1954.....	2,086	4,510	1,005,266	733,012,042	234,583,125	986,297,820
1955.....	1,949	5,016	1,087,522	704,047,067	228,466,485	941,377,889
1956.....	2,041	5,353	1,115,412	750,622,909	258,751,870	1,019,750,088
	Valeur des installations	Actif total	Passif envers le public	Actionnaires ou membres	Part des membres	
	\$	\$	\$		\$	
1947.....	53,027,212	168,195,387	71,403,750	982,990	96,791,637	
1948.....	75,009,655	201,603,705	89,381,360	1,217,229	112,222,345	
1949.....	89,832,908	236,962,924	106,599,688	1,144,698	130,363,236	
1950.....	98,514,782	254,478,777	111,092,652	1,173,126	143,386,125	
1951.....	99,790,191	306,834,165	159,357,602	1,184,235	147,476,563	
1952.....	129,983,112	410,210,309	214,737,270	1,163,803	195,473,039	
1953.....	117,228,290	419,930,634	234,339,211	1,195,985	185,591,423	
1954.....	120,928,699	418,887,674	235,993,511	1,196,426	182,894,163	
1955.....	126,349,756	419,387,477	229,004,480	1,199,808	190,382,997	
1956.....	137,673,470	463,695,625	259,027,143	1,255,788	204,668,482	

¹ Comprend d'autres recettes.

ACTIF, PASSIF ET PART DES MEMBRES,
ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES DE VENTE ET D'ACHAT,
ANNÉES TERMINÉES LE 31 JUILLET 1949 - 1956



39.—Statistique sommaire des associations coopératives d'achat et de vente, par province, campagnes agricoles terminées le 31 juillet 1954-1956

Province	Coopératives	Actionnaires ou membres	Ventes de produits	Ventes de marchandises	Chiffre d'affaires total ¹	
			\$	\$	\$	
Terre-Neuve.....	1954	44	7,074	180,549	3,844,433	4,044,608
	1955	45	5,014	240,589	3,801,041	4,057,785
	1956	51	7,483	2,562	4,122,375	4,142,955
Île-du-Prince-Édouard.....	1954	20	5,631	941,711	2,975,402	4,008,483
	1955	7	2,070	639,366	1,126,954	1,787,767
	1956	12	3,831	1,232,703	2,261,996	3,507,573
Nouvelle-Écosse.....	1954	91	22,869	4,632,093	12,477,257	17,241,968
	1955	91	25,158	5,284,909	13,959,639	19,549,128
	1956	98	26,551	5,595,364	13,679,087	19,680,439
Nouveau-Brunswick.....	1954	48	10,548	1,647,002	4,534,654	6,219,955
	1955	57	13,178	7,162,436	6,158,981	13,461,558
	1956	50	13,036	6,839,919	6,510,151	13,441,421
Québec.....	1954	648	87,029	68,477,665	58,502,780	128,445,275
	1955	612	85,320	75,124,857	56,072,616	132,439,402
	1956	632	94,187	80,102,476	65,823,982	148,220,918
Ontario.....	1954	341	105,718	100,352,445	45,007,059	146,013,121
	1955	294	87,788	109,722,603	38,678,610	150,864,326
	1956	306	106,074	97,750,374	47,920,527	147,494,942
Manitoba.....	1954	115	132,729	60,789,594	14,323,608	75,853,590
	1955	122	117,408	59,539,203	14,424,425	74,536,890
	1956	119	137,991	67,134,182	15,795,344	83,907,226
Saskatchewan.....	1954	495	461,455	216,701,860	52,038,783	272,629,003
	1955	466	468,850	193,797,452	52,483,674	248,307,589
	1956	478	429,080	236,240,744	56,277,653	295,002,845
Alberta.....	1954	180	203,970	144,564,061	14,739,124	159,811,268
	1955	148	214,274	125,741,602	18,771,431	145,050,856
	1956	176	221,277	134,987,496	20,027,535	155,652,880
Colombie-Britannique.....	1954	99	44,820	52,067,267	15,160,719	68,359,211
	1955	102	50,975	56,175,874	15,499,983	73,146,511
	1956	113	51,281	55,269,730	18,629,330	75,428,928
Coopératives interprovinciales.....	1954	5	114,583	82,657,795	10,979,306	103,671,338
	1955	5	129,773	70,618,176	7,469,131	78,176,077
	1956	6	164,997	65,467,359	7,703,890	73,269,961
Total.....	1954	2,096	1,196,426	733,612,642	234,583,125	986,297,829
	1955	1,949	1,199,808	704,047,067	228,446,485	941,377,889
	1956	2,041	1,255,788	750,622,969	258,751,870	1,019,750,898

¹ Comprend d'autres revenus.

40.—Produits dont se sont occupées les associations coopératives d'achat et de vente, campagnes agricoles terminées le 31 juillet 1955 et 1956

Détail	1955		1956	
	Coopératives ¹	Valeur des ventes	Coopératives ¹	Valeur des ventes
		\$		\$
Commercialisés.....	1,030	704,047,067	1,010	750,622,969
Laitages.....	509	143,612,420	505	153,966,741
Fruits et légumes.....	129	32,004,690	133	31,632,954
Graines de semence.....	90	316,537,572	119	382,094,971
Bétail.....	278	104,598,523	308	113,272,985
Œufs et volaille.....	206	24,860,590	199	28,857,040
Bois d'œuvre et de chauffage.....	25	1,197,154	43	1,438,579
Miel.....	8	1,597,171	8	2,028,142
Laine.....	14	1,853,566	16	1,636,756
Fourrures.....	11	592,420	12	575,332
Tabac.....	6	72,968,803	4	50,111,481
Produits de l'érable.....	2	3,355,418	3	4,136,629
Divers.....	43	868,740	58	871,353

Renvois à la fin du tableau, p. 991.

40.—Produits dont se sont occupées les associations coopératives d'achat et de vente, campagnes agricoles terminées le 31 juillet 1955 et 1956—fin

Détail	1955		1956	
	Coopératives ¹	Valeur des ventes	Coopératives ¹	Valeur des ventes
		\$		\$
Vendus aux membres	1,664	228,446,485	1,602	258,751,870
Produits alimentaires.....	923	61,462,672	798	68,172,755
Vêtements et articles d'ameublement.....	538	9,320,715	592	9,888,878
Dérivés du pétrole et accessoires d'automobile....	606	38,450,953	608	43,777,255
Nourriture pour animaux, engrais chimiques ou insecticides.....	839	75,070,507	864	88,986,254
Machines et outillage.....	330	8,256,808	421	10,615,777
Charbon, bois et matériaux de construction.....	650	17,949,866	605	17,122,552
Divers.....	979	17,934,964	1,003	20,188,399
Total	2,694	332,493,552	2,612	1,009,374,779

¹ Y compris des doubles emplois parce que certaines coopératives s'occupent de la commercialisation des produits et de l'achat de fournitures. Certaines vendent plus d'un produit et beaucoup achètent la plupart des fournitures énumérées.

Les coopératives de pêcheurs, bien que peu nombreuses, sont un apport précieux à la vie du pêcheur canadien. Elles comptaient plus de 9,500 membres en 1956.

Les coopératives de services ont déclaré un revenu de 13 millions, attribuable à l'activité de 552 sociétés fournissant des services dans les domaines de l'habitation, de l'assurance médicale, du transport, etc. Les coopératives d'assurance-vie et d'assurance-incendie n'entrent pas dans ces données.

Le bilan des coopératives de vente et d'achat accuse un actif de 464 millions et la part des membres s'élève à 205 millions.

Les dix coopératives de ventes en gros qui font affaires au Canada ont déclaré un chiffre de près de 188 millions et un actif de 55 millions.

Section 5.—Commerce interprovincial*

La statistique du commerce interprovincial est difficile à établir parce qu'il ne fait l'objet d'aucune réglementation ni d'aucun contrôle. La seule statistique complète est celle des chargements et déchargements de marchandises transportées par rail. Le trafic ferroviaire des marchandises est réparti en 99 catégories, et les différences entre les chargements et déchargements forment les importations et les exportations par voie ferrée de chaque province. Mais les marchandises peuvent être importées par chemin de fer et exportées par eau, comme les céréales de l'Ouest transportées aux ports ontariens de Fort-William et de Port-Arthur. En conséquence, les chiffres du tableau 41 ne doivent pas être considérés comme une mesure parfaite du commerce interprovincial; ils représentent l'expédition des marchandises par voie ferrée d'une province à l'autre, laquelle n'est qu'un aspect particulier de ce commerce.

* Revu à la Section des transports, Division des finances publiques et des transports, Bureau fédéral de la statistique.

41.—Trafic-marchandises payant des chemins de fer, par province, 1954 et 1955

Province	Tonnage chargé		Tonnage entré de l'étranger		Total (chargé et entré de l'étranger) ¹	
	1954	1955	1954	1955	1954	1955
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes
Terre-Neuve.....	1,148,093	1,334,374	95	30	1,148,188	1,334,404
Ile-du-Prince-Édouard.....	296,338	305,773	26	—	296,364	305,773
Nouvelle-Écosse.....	9,401,113	10,761,398	141,076	150,779	9,542,189	10,912,177
Nouveau-Brunswick.....	4,105,558	4,445,986	619,937	620,182	4,725,495	5,066,168
Québec.....	20,705,415	30,469,062	7,770,050	8,056,108	28,475,465	38,525,170
Ontario.....	34,637,419	40,619,626	22,495,868	25,125,212	57,133,287	65,744,838
Manitoba.....	7,043,262	7,227,710	586,493	532,790	7,629,755	7,760,500
Saskatchewan.....	12,759,920	12,142,281	283,275	247,958	13,043,195	12,390,239
Alberta.....	11,014,527	11,347,667	49,645	74,766	11,064,172	11,422,433
Colombie-Britannique.....	11,186,822	12,802,992	1,173,123	1,391,848	12,359,945	14,194,840
Total	112,298,467	131,456,869	33,119,588	36,199,673	145,418,055	167,656,542

Renvois à la fin du tableau, p. 992.

41.—Trafic-marchandises payant des chemins de fer, par province, 1954 et 1955—fin

Province	Tonnage déchargé		Tonnage sorti du pays		Total (déchargé et sorti du pays) ¹	
	1954	1955	1954	1955	1954	1955
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes
Terre-Neuve.....	1, 119, 769	1, 369, 667	176, 120	149, 221	1, 295, 889	1, 518, 888
Ile-du-Prince-Édouard.....	406, 172	487, 944	207	—	406, 379	487, 944
Nouvelle-Écosse.....	8, 046, 429	9, 314, 525	610, 699	934, 227	8, 757, 128	10, 248, 752
Nouveau-Brunswick.....	3, 631, 369	3, 935, 975	1, 522, 937	2, 183, 152	5, 184, 306	6, 119, 127
Québec.....	22, 686, 757	32, 109, 414	7, 333, 175	7, 639, 691	30, 019, 932	39, 749, 105
Ontario.....	43, 035, 094	48, 167, 803	23, 132, 823	25, 690, 836	66, 167, 917	73, 858, 639
Manitoba.....	7, 272, 141	7, 818, 045	898, 966	1, 019, 095	8, 171, 107	8, 837, 140
Saskatchewan.....	4, 858, 764	4, 563, 168	1, 056, 931	1, 309, 675	5, 915, 695	5, 872, 843
Alberta.....	5, 190, 486	6, 082, 121	16, 670	25, 148	5, 207, 156	6, 107, 269
Colombie-Britannique.....	8, 267, 899	8, 950, 801	5, 320, 577	4, 958, 373	13, 588, 476	13, 909, 174
Total.....	104, 514, 880	122, 799, 463	40, 099, 105	43, 909, 148	144, 613, 985	166, 708, 881

¹ Les deux totaux ne concordent pas parce que tout le tonnage chargé et entré de l'étranger n'est pas déchargé ni ne sort du pays la même année.

PARTIE II.—AIDE ET RÉGLEMENTATION OFFICIELLES RELATIVES AU COMMERCE INTÉRIEUR

Au cours de l'après-guerre, la réglementation officielle très poussée du commerce, nécessitée par l'effort de guerre, s'est graduellement adoucie (voir l'*Annuaire* de 1948-1949, pp. 875-880) au point qu'au début de 1949 seules subsistaient les mesures destinées à protéger l'approvisionnement intérieur et empêcher le surhaussement des denrées sur le marché canadien. Depuis lors, même ces mesures ont presque complètement disparu.

Section 1.—Réglementation du transport et de la vente des grains

Les organismes qui régissent le commerce des grains au Canada sont la Commission canadienne des grains, qui applique depuis 1912 les dispositions de la loi sur les grains du Canada, et la Commission canadienne du blé, qui fonctionne en vertu de la loi de 1935 sur la Commission canadienne du blé. La Commission des grains est un organisme quasi-judiciaire et administratif qui, grâce aux pouvoirs qui lui sont conférés en matière de transport interprovincial et de brevets d'invention et droits d'auteur, assure au gouvernement fédéral pleins pouvoirs de réglementation du mouvement des grains; la Commission n'a ni pouvoir ni fonction en matière de fixation du prix des grains. La Commission canadienne du blé, qui a commencé à fonctionner à l'automne de 1935, est un organisme né des mesures de stabilisation prises par le gouvernement à l'époque de marasme économique des années 30 à l'égard de la vente des céréales. L'État avait acquis au cours de ces années une grande quantité de blé et, à la session fédérale de 1935, le gouvernement a fait adopter une loi visant à un double but: écouler le blé ainsi acquis et voir à la mise sur le marché des nouvelles récoltes.

L'*Annuaire* de 1941, pp. 488-489, fait l'exposé de l'organisation et des fonctions de la Commission des grains. Un article traitant des opérations de la Commission canadienne du blé a été commencé dans l'*Annuaire* de 1939, pp. 595-607, et terminé dans celui de 1947.

Section 2.—Coalitions nuisibles au commerce*

La législation canadienne contre les coalitions a pour objet de maintenir la liberté de la concurrence en tant que principal moyen de favoriser l'obtention du maximum de

* Revu par T. D. MacDonald, c.r., directeur des enquêtes et recherches, loi des enquêtes sur les coalitions, ministère de la Justice (Ottawa).

production, de distribution et d'emploi dans un régime de libre entreprise. A cette fin, la législation cherche à supprimer certaines pratiques qui, nuisibles au commerce, empêchent l'utilisation des ressources économiques du pays à l'avantage de tous les citoyens.

La première loi fédérale dans ce domaine a été établie en 1889 et est encore en vigueur sous une forme modifiée à l'article 411 du Code criminel, et elle constitue la principale législation canadienne contre les coalitions. Généralement parlant, cet article interdit aux fournisseurs (manufacturiers, grossistes, détaillants) de s'entendre pour éliminer la concurrence dans une partie importante d'un marché en limitant la production, restreignant la distribution ou fixant les prix.

L'article 411 du Code criminel et la loi relative aux enquêtes sur les coalitions (S.R.C. 1952, chap. 314) forment des pièces de législation qui se complètent l'une l'autre. La seconde a été rendue en 1923, et grandement modifiée en 1935, 1937, 1946, 1949, 1951 et 1952. Ses articles 2 et 32 reproduisent substantiellement une partie de l'article 411 mais, alors que ce dernier traite principalement des ententes entre sociétés distinctes, les autres couvrent tout monopole, trust et fusion relativement à une denrée et allant ou devant aller, vraisemblablement, à l'encontre de l'intérêt public.

L'article 34 de la loi des enquêtes sur les coalitions interdit aussi à un fournisseur de denrées d'imposer des prix de revente aux grossistes et détaillants. Le fournisseur peut cependant suggérer des prix de revente pourvu qu'il le fasse sans astreindre ou engager les commerçants à les maintenir.

L'article 412 du Code criminel traite de la distinction injuste dans les prix et de l'abaissement injuste des prix. L'article stipule qu'un fournisseur ne doit pas pratiquer de distinction injuste entre ses clients dont le commerce vient en concurrence, en accordant à l'un d'eux un prix préférentiel quand un autre consent à acheter des marchandises de quantité et de qualité similaires. L'article défend également à un fournisseur de vendre dans une localité à des prix plus bas que dans une autre, ou de vendre partout à des prix déraisonnablement bas, si le dessein ou l'effet de cette politique est de réduire considérablement la concurrence ou d'éliminer un concurrent.

Ces dispositions des articles 411 et 412 du Code criminel et des articles 2, 32, et 34 de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions constituent le corps de la législation sur les pratiques restrictives du commerce. Les autres dispositions de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions se rapportent aux enquêtes et à la mise en vigueur de cette loi.

La loi relative aux enquêtes sur les coalitions pourvoit à la nomination d'un directeur qui est responsable des enquêtes sur les coalitions et autres pratiques restrictives, et d'une commission (Commission sur les pratiques restrictives du commerce) qui est chargée d'estimer les preuves soumises par le directeur et les parties sujettes à l'enquête et de faire rapport au ministre. S'il y a de bonnes raisons de croire que des pratiques interdites sont en jeu, le directeur peut obtenir de la Commission l'autorisation de questionner des témoins, d'effectuer des recherches sur les lieux ou d'exiger des rapports écrits. Si, après examen de tous les renseignements recueillis, le directeur est d'avis qu'il existe une pratique interdite, il soumet un exposé de la preuve à la Commission et aux parties présumées coupables. La Commission fixe alors le temps et le lieu où elle entendra les arguments soumis par le directeur à l'appui de son exposé, ainsi que les arguments et preuves soumis par toute personne contre laquelle des allégations sont contenues dans ce même exposé. L'audition terminée, la Commission rédige un rapport qu'elle soumet au ministre, et qui doit être rendu public dans les trente jours.

La loi pourvoit aussi à des enquêtes générales sur les restrictions au commerce, qui, si elles ne sont pas interdites ou punissables, peuvent néanmoins nuire à l'intérêt public. En outre, la loi stipule que la cour, en plus de punir les violateurs de la loi, peut interdire aux personnes de commettre, continuer ou répéter une violation. La constitutionnalité de l'article (adopté en 1952) qui permet ces ordres restrictifs a été maintenue par la Cour suprême du Canada.

De 1951 à 1956, on a rendu publics les rapports suivants des enquêtes faites en vertu de la législation:

- 1° Fabrication, distribution et vente des produits mécaniques en caoutchouc, pneus et chambres à air, fournitures et matériel de réparation, chaussures en caoutchouc, talons et semelles, et vêtements en caoutchouc vulcanisé.
- 2° Distribution et vente des produits de boulangerie dans la région de Winnipeg.
- 3° Fabrication, distribution et vente des papiers fins.
- 4° Distribution et vente du gros papier en Colombie-Britannique.
- 5° Achat du sirop et du sucre d'érable dans la province de Québec.
- 6° Fabrication, distribution et vente des fils et câbles métalliques électriques.
- 7° Maintien du prix de revente des produits savonniers dans le district de Montréal.
- 8° Distinction injuste dans les prix à l'égard de détaillants en quincaillerie à North-Bay (Ont.).
- 9° Maintien du prix de revente de certaines fournitures ménagères dans le district de Chicoutimi-Lac-Saint-Jean (Qué.).
- 10° Distribution et vente au détail de l'essence dans la région de Vancouver.
- 11° Maintien du prix de revente des articles de porcelaine et de poterie.
- 12° Maintien du prix de revente dans les domaines de la distribution et de la vente de téléviseurs dans la région de Toronto.
- 13° Fabrication, distribution et vente de treillages métalliques au Canada.
- 14° Distribution et vente du charbon dans la région de Timmins-Schumaker (Ont.).
- 15° Ventes à perte.
- 16° Fabrication, distribution et vente de la bière au Canada.
- 17° Fabrication, distribution et vente de matériaux à toiture en asphalte, goudron et assimilés au Canada.
- 18° Maintien du prix de revente dans les domaines de la distribution et de la vente de certains appareils ménagers.
- 19° Fabrication, distribution et vente d'appareils convoyeurs et de matériel de transmission, et de produits connexes.
- 20° Distribution et vente en détail du charbon à Winnipeg.
- 21° Fabrication, distribution et vente des matières de rembourrage et de capitonnage et produits ouatés.
- 22° Fabrication, distribution et vente du carton d'emboîtement.
- 23° Production, achat et vente du tabac jaune en Ontario.

On peut se procurer ces rapports chez l'imprimeur de la Reine ou au bureau du directeur des enquêtes et des recherches (Ottawa).

Section 3.—Normes de commerce*

A la Division des standards du ministère du Commerce, un même directeur s'occupe de l'application des lois sur l'inspection de l'électricité, sur l'inspection du gaz, sur l'exportation de la force motrice et des fluides, et sur l'importation du gaz, sur le poinçonnage des métaux précieux, sur les poids et mesures, et sur la marque de commerce nationale et l'étiquetage exact.

Normes des marchandises.—Le 26 novembre 1949, le Parlement a adopté la loi sur la marque de commerce nationale et l'étiquetage exact (S.R.C., 1952, chap. 191), loi qui constitue le point de départ d'initiatives destinées à généraliser l'apposition de la marque nationale sur les marchandises et leur description exacte afin d'empêcher la fraude publicitaire. En résumé, l'usage de la marque nationale est facultatif et l'obligation de se conformer aux normes des marchandises n'atteint que les fabricants qui désirent employer la marque de commerce nationale. En outre, lorsque les fabricants apposent une étiquette descriptive sur leurs marchandises ou récipients, cette étiquette doit en donner une description exacte afin de protéger le public. Ainsi, fait intéressant à noter, l'étiquetage des vêtements de fourrure est assujéti à un règlement bien établi maintenant comme règle de pratique loyale dans tout le commerce.

* Rédigé par R. W. MacLean, directeur, Division des standards, ministère du Commerce, Ottawa.

En vertu de la loi de 1946 sur le poinçonnage des métaux précieux (S.R.C. 1952, chap. 215), les objets d'or, d'argent, de platine ou de palladium peuvent porter une marque qui décrit exactement la qualité du métal. Lorsqu'une telle marque est apposée, une marque de commerce, déposée au Canada ou dont la demande de dépôt a été faite, doit également l'être. Les objets plaqués d'or ou d'argent peuvent aussi être marqués sous certaines conditions décrites dans la loi. Le personnel d'inspection de la Division des standards est chargé d'examiner la matière publicitaire et de vérifier la qualité des articles offerts en vente et les marques apposées.

Poids et mesures.—La loi sur les poids et mesures (S.R.C. 1952, chap. 292) prescrit les étalons officiels des poids et mesures utilisés au Canada. Les obligations imposées par la loi comportent la réglementation de tous les instruments de pesage et de mesurage utilisés à des fins commerciales, leur vérification périodique et une surveillance destinée à éliminer les ventes d'articles dont le poids ou la mesure sont insuffisants. Le nombre d'inspections durant l'année terminée le 31 mars 1957 se chiffrait par 481,722 au regard de 480,704 en 1955-1956. Les inspections les plus importantes furent: machines de pesage y compris balances de toutes sortes, 235,245; machines de mesurage des liquides, 93,950; poids, 131,101; autres mesures, 21,426. Le total des dépenses s'élevait à \$849,102 en 1956-1957 contre \$763,863 en 1955-1956; et, les recettes totales, à \$752,196 contre \$710,206.

Inspection de l'électricité et du gaz.—Les attributions de la Division des standards, aux termes de la loi sur l'inspection de l'électricité (S.R.C. 1952, chap. 94) et de la loi sur l'inspection du gaz (S.R.C. 1952, chap. 129), comprennent la vérification et l'étampage de chaque compteur d'électricité et de gaz qui sert au facturation, afin d'assurer un calcul exact de la quantité d'électricité et de gaz vendue. Le Canada est divisé en 21 régions pour les fins de l'application de ces deux lois; le personnel est de 181. Au cours de l'année terminée le 31 mars 1957, 1,224,752 compteurs d'électricité et de gaz ont été vérifiés contre 1,202,415 l'année précédente. Les recettes de vérification s'élevaient à \$931,288 et, les dépenses, à \$834,638.

1.—Compteurs d'électricité et de gaz en usage, années terminées le 31 mars 1948-1957

Année	Compteurs d'électricité	Compteurs de gaz			
		Gaz industriel	Gaz naturel	Gaz de pétrole	Total
1948.....	2,746,685	587,629	217,068	1,046	805,746 ²
1949.....	2,972,725	600,923	227,393	4,006	832,325 ²
1950 ¹	3,188,013	606,395	239,448	3,841	849,688 ²
1951.....	3,405,432	610,096	252,468	33	862,602 ²
1952.....	3,590,422	609,262	263,130	68	872,465 ²
1953.....	3,779,739	599,140	277,248	1,270	877,663 ²
1954.....	3,967,952	593,698	298,166	429	892,297 ²
1955.....	4,175,534	420,432	486,768	536	907,736
1956.....	4,380,889	416,338	507,875	3,151	927,364
1957.....	4,571,485	350,558	599,633	4,843	955,034

¹ Y compris Terre-Neuve depuis 1950.

² Comprend les compteurs d'acétylène.

La loi sur l'exportation de la force motrice et des fluides et sur l'importation du gaz (3-4 Elisabeth II, chap. 14) a remplacé en 1955 la loi sur l'exportation de l'électricité et des fluides de 1907. En vertu de ses dispositions, l'énergie électrique et les fluides, liquides ou gazeux ne peuvent être exportés et le gaz ne peut être importé sans permis. Les exportations totales d'énergie électrique durant l'année terminée le 31 mars 1957 s'établissent à 5,388,135,621 kWh. Il s'est fait également une exportation de gaz naturel et de pétrole brut ainsi qu'une importation de gaz naturel.

Section 4.—Brevets d'invention, droits d'auteur et marques de commerce*

Les brevets d'invention sont assujétis aux dispositions de la loi en vigueur depuis 1935 sur les brevets (S.R.C. 1952, chap. 203). Les demandes de protection à ce sujet doivent être adressées au commissaire des brevets, Ottawa.

2.—Demandes et attributions de brevets d'invention, etc., années terminées le 31 mars 1953-1957

Détail	1953	1954	1955	1956	1957
Brevets d'invention demandés.....Nombre	16,405	18,565	19,448	21,048	21,762
Brevets attribués....."	9,700	9,414	10,282	11,862	15,513
Attribués à des Canadiens....."	742	606	570	652	761
Caveats accordés....."	243	288	337	289	245
Cessions de brevets....."	12,525	13,127	20,062	17,783	19,124
Honoraires encaissés, net.....\$	756,714	847,874	1,086,278	1,234,810	1,405,136

Le nombre de brevets canadiens accordés a augmenté assez régulièrement d'une année à l'autre, à compter du début du siècle (4,522), au sommet de 15,513 pour l'année terminée le 31 mars 1957. Près de 72 p. 100 des brevets accordés l'ont été à des habitants des États-Unis; 11 p. 100 à des résidents du Royaume-Uni et d'autres pays du Commonwealth; et 5 p. 100 à des résidents du Canada.

Les reproductions imprimées des brevets accordés depuis le 1^{er} janvier 1949 peuvent être obtenues à prix modique. La *Gazette du Bureau des brevets* en donne un résumé.

On peut consulter les brevets d'origine canadienne et étrangère à la bibliothèque du Bureau des brevets. Cette dernière possède des archives sur les brevets d'origine britannique et mémoires descriptifs abrégés depuis 1617, ainsi que sur ceux des États-Unis, depuis 1872, de même que beaucoup de brevets, d'index, de journaux et de rapports d'Australie, de Nouvelle-Zélande, d'Afrique du Sud, de l'Inde, du Pakistan, de la France, de la Belgique, de l'Autriche, de la Norvège, du Mexique, de l'Italie, de la Suède, des Pays-Bas, de la Suisse, du Japon, de la Corée et du Brésil.

Droits d'auteur, dessins de fabrique et marques de bois.—L'enregistrement des droits d'auteur est régi par la loi de 1921 sur le droit d'auteur (S.R.C. 1952, chap. 55). Les demandes de protection s'y rapportant doivent être adressées au commissaire des brevets, Ottawa.

La loi détermine les conditions requises à l'égard des droits d'auteur et leur durée. "Le droit d'auteur existe au Canada. . . sur toute œuvre originale littéraire, dramatique, musicale ou artistique si, à l'époque de la création de l'œuvre, l'auteur était sujet britan-

* Le commissaire des brevets, J. W. T. Michel, a revu la matière concernant les brevets d'invention et les droits d'auteur, tandis que le registraire des marques de commerce, J. P. McCaffrey, Secrétariat d'État, Ottawa, a révisé celle qui concerne les marques de commerce.

nique, citoyen ou sujet d'un pays étranger ayant adhéré à la Convention (de Berne) et au Protocole additionnel. . . ou avait son domicile dans les possessions de Sa Majesté. A moins de dispositions contraires et formelles contenues dans la présente loi, la durée du droit d'auteur comprendra la vie de l'auteur et une période de cinquante ans après sa mort."

La protection du droit d'auteur s'étend aux disques, rouleaux perforés, films cinématographiques et autres moyens de reproduction mécanique. La loi vise à accorder aux auteurs canadiens pleine protection dans leur pays, dans toutes les parties du Commonwealth, dans les pays étrangers membres de l'Union des droits d'auteur et dans les États-Unis.

La protection des dessins de fabrique et des marques de bois est assurée par la loi des marques de commerce et dessins de fabrique et la loi sur le marquage des bois de service. La Division des droits d'auteur du Bureau des brevets conserve les registres de ces dessins et marques et les renseignements à leur sujet sont publiés dans la *Gazette du Bureau des brevets*.

3.—Droits d'auteur, dessins de fabrique et marques de bois enregistrés, années terminées le 31 mars 1953-1957

Détail	1953	1954	1955	1956	1957 ■
Droits d'auteur..... Nombre	4,976	5,060	5,193	5,151	5,099
Dessins de fabrique..... "	431	560	286	586	601
Marques de bois..... "	1	2	10	6	9
Cessions..... "	523	548	617	731	796
Honoraires encaissés, net..... \$	20,681	21,181	21,324	21,747	21,628

Marques de commerce.—Le Bureau des marques de commerce du Secrétariat d'État applique la loi sur les marques de commerce (1-2 Elisabeth II, chap. 49) qui s'étend à l'enregistrement et à l'usage des marques de commerce et a remplacé, à partir du 1^{er} juillet 1954, les mesures antérieures appliquées en vertu de la loi sur la concurrence déloyale, la loi sur les dessins industriels et les étiquettes syndicales et la loi sur l'enregistrement des marques syndicales. Toute demande relative à l'enregistrement d'une marque de commerce ou à l'usage d'une marque de commerce doit être adressée au Registraire des marques de commerce, à Ottawa.

Le *Trade Marks Journal*, publié chaque semaine, donne le détail de chaque marque de commerce enregistrée et de chaque usager inscrit, et renferme les avis et les décisions exigés par la loi. Le droit fixé pour la demande d'enregistrement d'une marque de commerce est de \$25 et pour l'inscription d'un usager, de \$20.

4.—Marques de commerce enregistrées, années terminées le 31 mars 1953-1957

Détail	1953	1954	1955	1956	1957
Enregistrement..... Nombre	2,981	3,832	3,377	2,911	3,508
Cessions..... "	1,499	2,063	2,040	2,652	1,858
Renouvellements..... "	2,139	1,963	2,812	2,035	2,002
Copies authentiques établies..... "	541	590	678	689	716
Honoraires encaissés, net..... \$	138,524	159,191	222,029	326,619	260,305

Section 5.—Subventions et primes au charbon*

Le grand problème de l'industrie houillère du Canada tient à ce que les gisements sont situés très loin des principaux marchés de consommation des provinces d'Ontario et de Québec, alors que ces marchés se trouvent à proximité des gisements de charbon bitumineux et d'antracite des États-Unis. Les subventions au transport, plus ou moins considérables depuis 28 ans, ont pour but d'acheminer le charbon canadien vers certaines régions centrales du pays en égalisant, autant que possible, le prix de revient du charbon canadien et celui du charbon importé. Les subventions sont régies par décrets du conseil, car il n'est pas jugé pratique de fixer les secours par une loi, à cause du jeu incessant de la concurrence.

5.—Subventions versées par province, 1952-1956

Province	1952	1953	1954	1955	1956
Nouvelle-Écosse.....tonnes	1,897,451	1,874,410	2,561,321	2,588,400	2,543,302
\$	5,194,288	6,101,714	8,790,557	8,355,623	6,962,694
Nouveau-Brunswick.....tonnes	2,851	8,981	58,036	33,108	21,359
\$	3,780	7,853	141,513	55,925	42,214
Saskatchewan.....tonnes	139,555	187,118	256,597	259,518	247,814
\$	113,645	161,439	218,341	222,454	215,407
Alberta et est de la Col.-Britannique.....tonnes	613,651	606,749	998,558	730,905	782,228
\$	1,161,810	946,638	2,982,347	2,058,942	2,375,295
Exportations et charbon de soude de la Colombie-Britannique.....tonnes	59,254	1,592	709	219	1,290
\$	56,580	1,194	532	164	1,217
Total.....tonnes	2,712,762	2,678,850	3,875,221	3,612,150	3,595,993
\$	6,530,103	7,218,838	12,133,290	10,693,108	9,596,827

La loi visant la mise de la houille canadienne sur un pied d'égalité avec la houille importée (S.R.C. 1952, chap. 34), autrefois appelée loi sur la subvention concernant le coke et ses règlements, stipule qu'aussi longtemps que les dispositions du numéro tarifaire 1019 de la liste B du Tarif des douanes, permettant un drawback de 99 p. 100 pour le charbon importé en vue de sa transformation en coke à des fins de métallurgie, resteront en vigueur, le gouvernement versera aux fabricants de fer et d'acier 49.5c. par tonne de houille bitumineuse extraite au Canada et convertie en coke et employée par le fabricant au Canada dans la réduction du minerai en fer ou dans la fabrication au Canada de lingots ou de moulages d'acier. La loi, qui donne suite à un des avis de la Commission royale d'enquête sur les réclamations des provinces Maritimes (1926), vise à aider les aciéries de Nouvelle-Écosse et ce n'est qu'occasionnellement qu'elle concerne le charbon.

Voici les primes accordées de 1952 à 1956 en vertu de la loi:—

	1952	1953	1954	1955	1956
Quantité.....tonnes	698,449	773,102	492,196	604,134	654,620
Montant.....\$	345,732	382,685	243,637	298,551	324,037

* Rédigé par H. H. Harris, agent d'administration, Office fédéral du charbon, Ottawa. Des renseignements supplémentaires sur les primes et subventions, puisés au *Rapport de la Commission royale d'enquête sur la houille, 1946*, sont donnés aux pp. 806-807 de l'*Annuaire de 1947*.

Section 6.—Régie et vente des boissons alcooliques

La vente au détail des boissons alcooliques au Canada est régie par les gouvernements provinciaux et territoriaux. Les spiritueux sont presque tous vendus par les commissions des boissons alcooliques directement au consommateur ou à des établissements ayant une licence autorisant la revente. Toutefois, dans certaines provinces, la bière et le vin sont vendus directement par les brasseries et les installations vinicoles aux consommateurs ou aux établissements détenant une licence. Durant l'année terminée le 31 mars 1956, les commissions des boissons alcooliques ont exploité 715 établissements de détail.

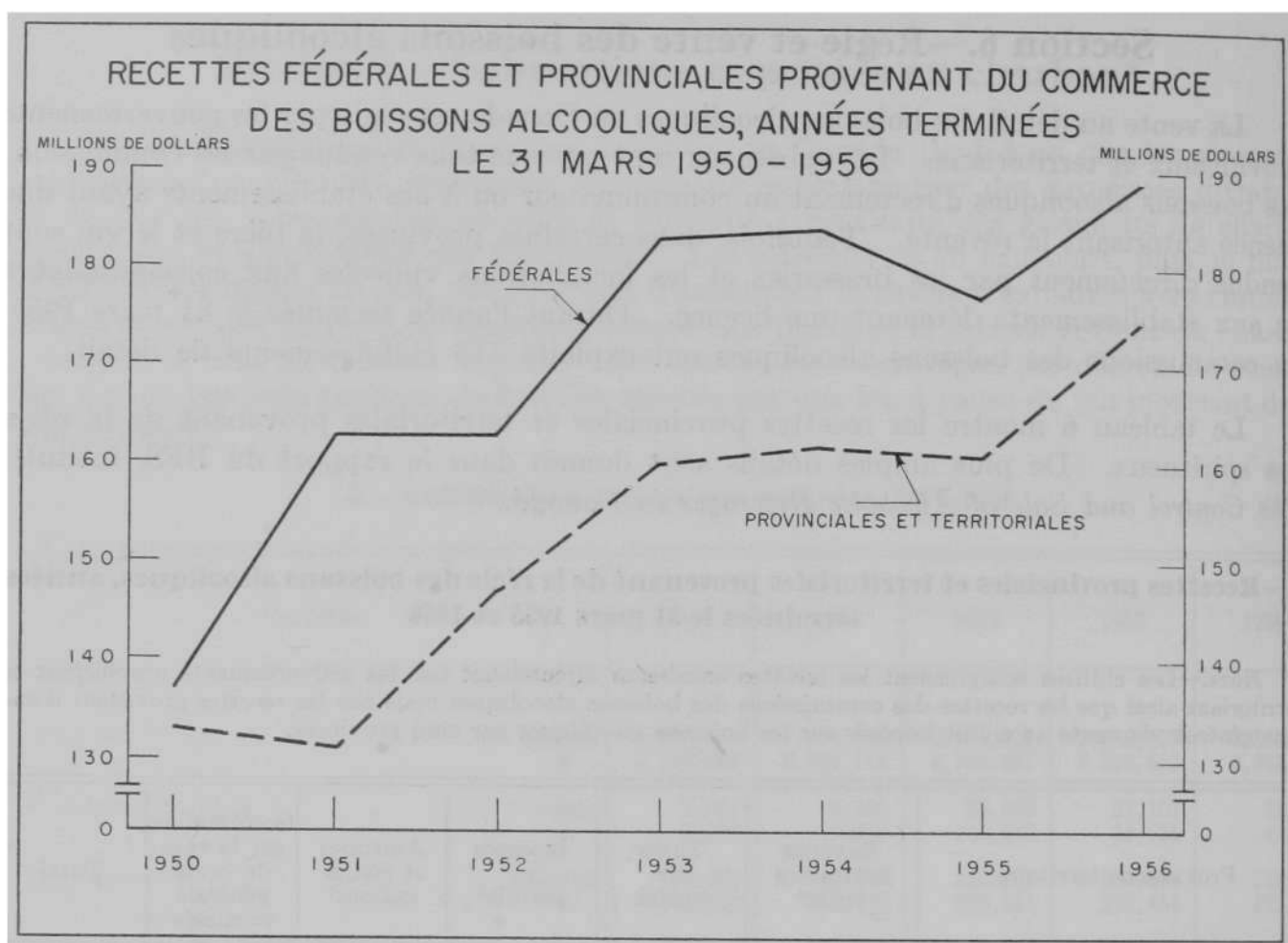
Le tableau 6 montre les recettes provinciales et territoriales provenant de la régie des spiritueux. De plus amples détails sont donnés dans le rapport du BFS, intitulé: *The Control and Sale of Alcoholic Beverages in Canada*.

6.—Recettes provinciales et territoriales provenant de la régie des boissons alcooliques, années terminées le 31 mars 1955 et 1956

NOTA.—Les chiffres comprennent les recettes encaissées directement par les gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi que les recettes des commissions des boissons alcooliques mais non les recettes provenant d'une taxe générale de vente au crédit imposée sur les boissons alcooliques par cinq provinces.

Province ou territoire	Revenus nettes des ventes ¹	Taxes de ventes	Licences et permis ²	Amendes et confiscations ²	Commission sur la taxe de vente générale encaissée	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1955						
Terre-Neuve.....	2,104,834	...	1,005,898 ³	16,555	3,312	3,130,599
Ile-du-Prince-Edouard.....	888,152	272,987	26,072	15,716	...	1,202,927
Nouvelle-Écosse.....	9,547,746	...	279,817	86,222	...	9,913,785
Nouveau-Brunswick.....	6,288,563	...	15,022	15,667	15,956	6,335,208
Québec.....	22,493,418	1,553,015	11,548,703	238,922	34,556	35,868,614
Ontario.....	33,443,665	...	14,510,304	111,755	...	48,065,724
Manitoba.....	6,116,934	...	2,113,449	80,800	...	8,311,183
Saskatchewan.....	10,236,351	...	53,126	81,363	45,084	10,415,924
Alberta.....	14,317,037	...	858,708	191,156	...	15,366,901
Colombie-Britannique.....	20,968,699	...	213,467	..	80,471	21,262,637
Yukon.....	701,860	75,950	7,300	7,319	...	792,429
Territoires du Nord-Ouest.....	263,406	...	4,367	603	...	268,381
Canada, 1955.....	127,370,665	1,901,952	30,636,233	843,033	179,379	160,934,312
1956						
Terre-Neuve.....	1,979,476	...	1,244,848 ³	20,065	3,566	3,247,955
Ile-du-Prince-Edouard.....	880,369	275,550	29,760	14,522	...	1,200,201
Nouvelle-Écosse.....	10,247,881	...	281,519	58,391	...	10,587,791
Nouveau-Brunswick.....	7,017,419	...	14,848	22,092	17,731	7,072,090
Québec.....	25,047,090	1,723,043	12,510,689	223,144	35,334	39,539,300
Ontario.....	38,559,862	...	15,026,761	108,380	...	53,695,003
Manitoba.....	6,565,402	...	2,185,918	83,210	...	8,834,530
Saskatchewan.....	10,085,031	...	53,328	76,513	44,249	10,259,121
Alberta.....	15,085,287	...	973,195	201,449	...	16,259,931
Colombie-Britannique.....	22,373,721	...	358,048	..	87,306	22,819,075
Yukon.....	774,287 ⁴	74,111	7,537	5,212	...	861,147
Territoires du Nord-Ouest.....	363,691	...	23,467	555	...	387,713
Canada, 1956.....	138,979,516	2,072,704	32,709,918	813,533	188,186	174,763,857

¹ Après provision pour amortissement du capital fixe ou pour immobilisations payées sur les recettes d'exploitation. ² Avant la déduction de tous versements aux municipalités sur les recettes des commissions des boissons alcooliques. ³ Comprend \$931,884 en 1955 et \$1,164,235 en 1956 de commissions sur la bière que les brasseries provinciales locales ont vendue directement au public dans des débits autorisés et soumis à la régie des prix. ⁴ Comprend \$30,720 applicables à l'année précédente à cause du changement de la valeur des stocks le 31 mars 1955.



Certaines recettes du gouvernement canadien provenant des boissons alcooliques, y compris les droits de douane et d'accise et certains autres droits et licences, sont données au tableau 7. Les recettes du gouvernement fédéral provenant de la taxe de vente générale sur les boissons alcooliques ne sont toutefois pas déclarées.

7.—Certaines recettes du gouvernement fédéral provenant du commerce des boissons alcooliques, années terminées le 31 mars 1953-1956

NOTA.—Les chiffres ne comprennent pas les recettes provenant de la taxe de vente générale de 10 p. 100 qui ne sont pas établies par denrée.

Nature de l'impôt	1953	1954	1955	1956
	\$	\$	\$	\$
Sur les spiritueux.....	94,186,963	97,255,877	99,578,038	104,546,463
Droit d'accise ¹	41,058,349	49,503,239	56,281,510	61,170,329
Frais de validation.....	746,877
Licences.....	7,750	7,500	8,000	6,500
Droit d'importation.....	52,373,987	47,745,138	43,288,528	43,369,634
Sur le malt et les produits maltés.....	85,996,795	83,656,336	73,948,851	80,880,028
Droit d'accise sur—				
Bière.....	5,294,283 ²	4,799,823 ²	72,676,282 ³	80,742,806
Malt.....	80,584,283	78,733,288	1,151,032 ³	...
Licences.....	3,600	3,350	3,450	3,500
Droit d'importation sur la bière.....	114,629	119,875	118,088	133,722
Sur le vin.....	3,095,441	3,216,033	3,435,853	3,643,584
Taxes d'accise.....	2,215,540	2,230,673	2,354,267	2,485,760
Droit d'importation.....	879,901	985,360	1,081,586	1,157,824
Total.....	183,279,199	184,128,246	176,962,742	189,070,075

¹ Les droits sur les spiritueux importés pour les mélanges sont compris avec le droit d'importation. que la bière de malt. ³ La taxe d'accise sur le malt a été abolie le 7 avril 1954.

² Autre

Valeur des ventes de boissons alcooliques.—Les chiffres du tableau 8 ne représentent pas le prix définitif des ventes au détail de boissons alcooliques, car lorsqu'elles sont vendues aux détenteurs des licences, seul le prix fait à ce dernier est connu.

8.—Valeur des ventes des boissons alcooliques, années terminées le 31 mars 1955 et 1956

Province ou territoire	Spiritueux		Vins		Bière		Total	
	1955	1956	1955	1956	1955	1956	1955	1956
	(millions de dollars)							
Terre-Neuve.....	4,029	4,345	364	373	7,825	8,485	12,218	13,203
Île-du-Prince-Édouard.....	1,922	1,956	156	158	925	917	3,003	3,031
Nouvelle-Écosse.....	13,087	13,699	2,103	2,343	11,593	11,893	26,783	27,935
Nouveau-Brunswick.....	8,685	9,396	1,571	1,711	7,479	8,602	17,735	19,709
Québec.....	60,919	67,058	9,509	10,377	86,190	94,086	156,618	171,521
Ontario.....	106,528	115,447	12,612	13,318	139,506	149,920	258,646	278,685
Manitoba.....	14,112	14,423	1,605	1,607	17,333	21,383	33,050	37,413
Saskatchewan.....	13,691	13,443	1,931	1,913	20,025	19,617	35,647	34,973
Alberta.....	24,167	25,780	2,127	2,255	26,419	26,735	52,713	54,770
Colombie-Britannique.....	41,335	44,668	3,481	3,653	28,231	31,076	73,047	79,397
Yukon.....	1,110	1,060	59	72	883	858	2,052	1,990
Territoires du Nord-Ouest.....	406	558	31	43	298	349	735	950
Canada.....	289,991	311,833	35,549	37,823	346,707	373,921	672,247	723,577

PARTIE III.—FAILLITES

Les trois sections de la présente partie, bien qu'étroitement liées quant à la matière, portent sur les différents aspects des faillites et les statistiques présentées dans chaque section ne sont pas comparables entre elles.

La première section a trait uniquement à l'administration des biens des faillis par le surintendant des faillites, aux termes de la loi sur la faillite (y compris la loi sur les arrangements entre cultivateurs et créanciers). Elle donne, toutefois, des renseignements précis sur les montants réalisés des actifs évalués par les débiteurs et fait voir que les sommes effectivement payées aux créanciers sont invariablement très inférieures à ces estimations. On peut donc supposer que cela s'applique davantage encore aux domaines plus vastes étudiés aux sections 2 et 3.

La section 2 se limite aux faillites et insolvabilités qui ressortissent à la législation fédérale (la loi sur la faillite et la loi sur les liquidations), exception faite des faillites, des ventes et des saisies exécutées indépendamment de cette législation. Les données du Bureau fédéral de la statistique remontent à janvier 1955 et ne comprennent que les faillites (voir p. 1002). Les estimations de l'actif et du passif, faites par le débiteur, ne sont pas établies uniformément et appellent des réserves.

Les statistiques de la section 3 sont établies par *Dun and Bradstreet, Incorporated*, agence commerciale qui s'occupe surtout d'informations de crédit. Elles renseignent sur les faillites en général, les insolvabilités relevant des lois provinciales sur les compagnies et les procédures de vente en bloc, vente par huissier, saisie par les propriétaires, etc., quand il en résulte des pertes pour les créanciers. D'autre part, elles ne comprennent pas les cessions de biens des particuliers, de sorte qu'en général les totaux y sont inférieurs à ceux de la section 2. Les statistiques de cette société, seule source de renseignements sur les faillites commerciales de 1875 à 1919, sont d'autant plus précieuses qu'elles présentent une série rétrospective remontant à 1915. Toutefois, le mode de classement a changé après 1933 (voir le texte qui précède le tableau 6, p. 1006).

Section 1.—Administration des biens des faillis*

La législation fédérale en matière d'insolvabilité embrasse maintenant la loi de 1949 sur la faillite (S.R.C. 1952, chap. 14), la loi de 1943 sur les arrangements entre cultivateurs et créanciers (S.R.C. 1952, chap. 111), la loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies et, dans une certaine mesure, la loi sur les liquidations. Les deux lois qui permettent des arrangements visent à prévenir la faillite et, en conséquence, les statistiques de la présente section et de la section 2 ne comprennent pas les propositions ou les arrangements intervenus en conformité de ces lois. Lorsque ces propositions ou ces arrangements sont rejetés par les créanciers ou se révèlent infructueux, la procédure tombe alors sous l'empire de la loi sur la faillite, des dispositions relatives à la faillite de la loi sur les arrangements entre cultivateurs et créanciers et, dans certains cas, de la loi sur les liquidations. La loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies ne comporte aucune disposition concernant la liquidation des sociétés insolubles.

* Rédigé par le surintendant des faillites, Ottawa. Les premières lois sur les insolvabilités et les faillites sont étudiées dans l'*Annuaire* de 1952-1953, p. 951.

1.—Actif, passif, actif réalisé et frais d'administration des biens des faillis en vertu de la loi, par province, 1955 et 1956

Année et province	FAILLITES SOUS L'EMPIRE DES DISPOSITIONS GÉNÉRALES DE LA LOI ¹					
	Faillis	Actif estimation du failli	Passif estimation du failli	Somme totale réalisée	Frais d'administration	Payé aux créanciers
		\$	\$	\$	\$	\$
1955						
Terre-Neuve.....	1	14,020	30,816	5,554	1,920	3,634
Nouvelle-Écosse.....	8	66,301	181,218	16,282	5,138	11,144
Nouveau-Brunswick.....	16	196,170	322,195	72,827	20,687	52,140
Île-du-Prince-Édouard.....	3	52,961	57,459	23,721	2,904	20,817
Québec.....	1,002	12,252,465	22,822,945	3,213,619	1,091,135	2,122,484
Ontario.....	295	5,441,485	8,510,979	1,273,823	404,963	868,860
Manitoba.....	17	560,293	752,241	125,863	35,939	89,924
Saskatchewan.....	18	171,574	275,497	51,884	11,533	40,351
Alberta.....	20	370,889	455,797	157,920	34,352	123,568
Colombie-Britannique.....	54	878,109	1,430,628	240,356	77,063	162,753
Total, 1955.....	1,434	20,004,270	34,839,775	5,181,849	1,686,174	3,495,675²
1956						
Terre-Neuve.....	3	57,062	98,560	18,125	3,701	14,424
Nouvelle-Écosse.....	13	221,948	554,301	68,437	16,606	51,831
Nouveau-Brunswick.....	8	167,281	194,754	55,549	8,627	46,922
Île-du-Prince-Édouard.....	2	56,444	69,185	5,571	1,427	4,144
Québec.....	603	6,175,812	12,143,071	1,851,319	711,873	1,139,446
Ontario.....	232	3,530,162	6,586,139	1,040,150	318,215	721,935
Manitoba.....	16	286,517	506,337	59,747	18,244	41,503
Saskatchewan.....	28	605,716	730,434	114,183	28,938	85,245
Alberta.....	14	172,292	243,132	66,683	13,207	53,476
Colombie-Britannique.....	34	970,981	1,424,453	277,019	67,510	209,509
Total, 1956.....	953	12,244,215	22,550,366	3,556,783	1,188,348	2,368,435²
PROPOSITIONS EN VERTU DE L'ARTICLE 27 (1)a) DE LA LOI						
	Propositions acceptées	Dettes non garanties évaluées par les débiteurs		Payé aux créanciers non garantis		
		\$		\$		
1955						
Terre-Neuve.....	—	—		—		
Nouvelle-Écosse.....	—	—		—		
Nouveau-Brunswick.....	2	84,038		13,634		
Île-du-Prince-Édouard.....	1	3,273		1,669		
Québec.....	63	1,954,926		477,004		
Ontario.....	8	757,868		115,968		
Manitoba.....	—	—		—		
Saskatchewan.....	1	6,006		2,579		
Alberta.....	1	9,471		2,602		
Colombie-Britannique.....	—	—		—		
Total, 1955.....	76	2,815,582		613,456		

1.—Actif, passif, actif réalisé et frais d'administration des biens des faillis en vertu de la loi par province, 1955 et 1956—fin

Année et province	PROPOSITIONS EN VERTU DE L'ARTICLE 27 (1) a) DE LA LOI		
	Propositions acceptées	Dettes non garanties évaluées par les débiteurs	Payé aux créanciers non garantis
1956			
Terre-Neuve.....	—	—	—
Nouvelle-Écosse.....	—	—	—
Nouveau-Brunswick.....	2	148,557	14,409
Île-du-Prince-Édouard.....	—	—	—
Québec.....	50	1,597,491	457,799
Ontario.....	10	286,903	64,968
Manitoba.....	—	—	—
Saskatchewan.....	—	—	—
Alberta.....	—	—	—
Colombie-Britannique.....	2	49,914	29,112
Total, 1956.....	64	2,082,865	566,288

¹ Y compris les dispositions concernant la procédure sommaire d'administration des biens du failli. ² Outre les sommes payées par les syndics les créanciers garantis ont réalisé en vertu de leur garantie approximativement \$9,771,500 en 1955 et \$4,815,959 en 1956.

L'administration des biens des faillis relève du surintendant des faillites (poste établi en 1932), et vise à conserver autant que possible l'actif des faillis au bénéfice des créanciers.

Section 2.—Statistique des faillites et des liquidations d'après la documentation officielle

La statistique des faillites et des insolvabilités, publiée par le Bureau fédéral de la statistique, ne porte que sur les faillites relevant de la législation fédérale, soit la loi sur la faillite et la loi sur les liquidations. Certains documents relatifs aux actifs administrés en vertu de ces lois sont, depuis juillet 1920, envoyés au statisticien du Dominion, qui en fait le dépouillement. La loi de 1949 sur la faillite a modifié l'administration des faillites en autorisant les personnes insolvables à faire des propositions. Depuis juillet 1950, les ententes conclues en vertu de cette disposition ne figurent pas dans la statistique des faillites, de sorte que les chiffres, depuis cette date, ne sont pas strictement comparables avec ceux des années antérieures. Le tableau 2 indique le nombre de propositions de ces dernières années afin de donner une idée de la tendance.

Récemment, le Bureau fédéral de la statistique a changé considérablement l'établissement et la présentation de la statistique des faillites commerciales. Auparavant, bien que la statistique ne portât que sur les faillites relevant de la législation fédérale, elle comprenait les cessions des particuliers. La statistique se limite maintenant (depuis janvier 1955) aux faillites commerciales; sont exclues les faillites des particuliers tels que les salariés, vendeurs et administrateurs de sociétés. La revision remonte à janvier 1955.

Les faillites des salariés (non classées comme faillites commerciales dans la statistique rectifiée du B.F.S.) ont grimpé à 973 en 1956, contre 657 en 1955. La plupart de ces faillites ont eu lieu au Québec les deux années, dont 950 en 1956.

Au tableau 2, les faillites et les insolvabilités de 1955 paraissent selon l'ancien et le nouveau régimes afin de montrer combien la série a été modifiée. Il en est de même aux tableaux 3 et 4.

La différence entre le nombre des faillis en 1956 et 1955 résulte d'un changement apporté au régime et mis en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1956. Au lieu de considérer comme auparavant qu'il y a faillite à la réception du rapport définitif d'un syndic, le cas demeure en suspens jusqu'à l'octroi de la libération par le tribunal.

Trois cas de liquidation en 1955 et un en 1956 ont été signalés aux termes de la loi sur les arrangements entre cultivateurs et créanciers. Sur les liquidations en cours au début de chaque année, deux ont été terminées en 1955 et deux en 1956.

2.—Faillites et insolvabilités relevant de la législation fédérale, par province, 1947-1956

NOTA.—Les chiffres comparatifs depuis 1923 figurent dans les tableaux correspondants des *Annuaire*s antérieurs, à partir de 1941.

Année	Provinces de l'Atlantique ¹	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total
1947.....	15	422	72	4	2	6	24	545
1948.....	23	613	116	8	4	8	41	813
1949.....	19	827	131	16	5	13	55	1,066
1950.....	48	967	186	16	9	16	61	1,303
1951.....	44	1,022	227	15	13	14	64	1,399
1952.....	40	1,167	220	13	8	13	48	1,509
1953.....	30	1,221	255	27	19	33	72	1,657
1954.....	45	1,645	414	27	30	44	73	2,278
1955.....	37	1,789	436	27	39	44	76	2,448
1955 ²	36	1,180	406	27	37	42	67	1,795
1956.....	37	1,265	507	23	34	41	59	1,966
Propositions—								
1950.....	2	66	7	1	—	—	3	79
1951.....	4	160	8	—	—	—	4	176
1952.....	1	172	15	—	—	—	3	191
1953.....	—	158	9	2	—	1	1	171
1954.....	1	416	29	4	1	1	4	456
1955.....	7	466	36	2	1	1	5	518
1956.....	9	738	49	2	—	—	14	812

¹ Y compris Terre-Neuve depuis 1950.

² La nouvelle série ne correspond pas tout à fait aux chiffres des années antérieures; voir le texte, p. 1003.

3.—Faillites et insolvabilités relevant de la législation fédérale, par genre d'entreprises, 1947-1956

NOTA.—Les chiffres à compter de 1924 paraissent au tableau correspondant des *Annuaire*s précédents à compter de celui de 1942.

Année	Agriculture	Abattage, pêche et piégeage	Extraction minière	Fabrication	Construction	Transports, communications et entreposage	Commerce	Finance et services d'utilité publique	Services	Non classées	Total
1947.....	6	7	—	152	57	20	153	5	92	53	545
1948.....	9	4	3	188	77	30	289	4	144	65	813
1949.....	8	10	10	232	94	46	374	19	203	70	1,066
1950 ¹	24	7	5	257	97	40	502	20	273	78	1,303
1951.....	20	8	8	269	126	42	570	27	255	74	1,399
1952.....	42	2	7	305	114	45	569	32	279	114	1,509
1953.....	37	6	10	359	124	52	650	30	286	103	1,657
1954.....	48	17	15	416	135	67	973	41	408	158	2,278
1955.....	52	8	8	305	287	116	882	44	454	292	2,448
1955 ²	59	3	4	290	309	68	772	14	250	26	1,795
1956.....	45	10	3	341	375	83	781	28	244	56	1,966

¹ Y compris Terre-Neuve depuis 1950.

² La nouvelle statistique n'est pas tout à fait comparable à celle des années précédentes; voir le texte, p. 1003.

4.—Passif estimatif des faillites et insolvabilités, 1947-1956

(En milliers de dollars)

Année	Provinces de l'Atlantique ¹	Québec	Ontario	Provinces des Prairies	Colombie-Britannique	Total
1947.....	177	6,954	1,963	257	726	10,078
1948.....	331	10,622	2,728	431	1,612	15,724
1949.....	189	12,842	5,222	1,117	1,985	21,356
1950.....	1,211	16,065	4,700	1,127	1,769	24,872
1951.....	947	15,958	5,919	729	2,359	25,912
1952.....	831	20,249	6,653	621	1,304	29,658
1953.....	1,692	18,022	8,270	2,841	1,993	32,818
1954.....	1,029	30,825	15,036	4,675	1,577	53,142
1955.....	1,855	33,927	16,324	4,196	2,837	59,138
1955 ²	2,248	28,746	16,299	3,939	2,548	53,776
1956.....	2,049	29,641	21,836	5,268	2,431	61,230

¹ Y compris Terre-Neuve depuis 1950. années précédentes; voir le texte, p. 1003.

² La nouvelle statistique n'est pas tout à fait comparable à celle des

5.—Faillites et insolvabilités, par industrie et par région économique, 1956, avec totaux et passif pour 1955 et 1956

Industrie	1956					Total		Passif total	
	Provinces de l'Atlantique	Québec	Ontario	Provinces des Prairies	C.-B.	1956	1955	milliers de dollars	
								1956	1955
Agriculture.....	—	35	8	2	—	45	59	597	613
Forestage, pêche et piégeage.....	—	5	3	—	2	10	3	190	29
Extraction minière.....	—	2	—	1	—	3	4	81	528
Fabrication.....	7	234	81	10	9	341	299	15,078	14,684
Aliments et boissons.....	2	23	10	2	—	37	15	1,466	207
Textiles.....	—	1	1	—	—	2	11	57	1,105
Vêtement.....	—	35	6	1	—	42	53	1,054	4,672
Articles en bois.....	3	31	10	1	4	49	50	2,922	2,665
Articles en papier et impression..	—	23	4	—	—	27	13	775	221
Fer et acier et matériel de transport.....	2	74	26	5	3	110	98	3,472	3,886
Appareils électriques et métaux non ferreux.....	—	20	13	—	1	34	13	3,418	291
Produits chimiques.....	—	2	—	—	—	2	6	36	361
Autres industries.....	—	25	11	1	1	38	31	1,877	1,276
Construction.....	4	209	129	17	16	375	309	16,772	9,651
Entrepreneurs généraux.....	3	111	62	5	6	187	148	10,457	6,731
Entrepreneurs spécialisés.....	1	98	67	12	10	188	161	6,314	2,921
Transports, communications et entreposage.....	2	54	20	3	4	83	68	1,035	1,408
Commerce.....	19	480	211	49	22	781	772	20,453	21,551
Alimentation.....	3	120	45	3	3	174	175	3,047	4,172
Magasins généraux.....	6	32	9	9	4	60	43	1,509	1,337
Véhicules automobiles et pièces..	2	14	19	5	—	40	41	1,679	2,707
Stations-service.....	—	12	10	2	1	25	24	203	359
Vêtements.....	—	57	31	4	1	93	106	1,377	2,670
Chaussures.....	—	6	2	—	—	8	17	226	255
Quincaillerie et matériaux de construction.....	2	26	19	7	3	57	54	1,826	2,311
Meubles, appareils électriques et postes de radio.....	3	62	38	13	9	125	93	5,504	2,981
Combustible.....	1	13	1	—	—	15	12	286	347
Médicaments.....	1	8	3	1	—	13	10	230	146
Bijouterie.....	—	9	4	2	—	15	27	272	569
Autres.....	1	121	30	3	1	156	170	4,297	3,696

5.—Faillites et insolvabilités, par industrie et par région économique, 1956, avec totaux et passif pour 1955 et 1956—fin

Industrie	1956					Total		Passif total	
	Provinces de l'Atlantique	Québec	Ontario	Provinces des Prairies	C.-B.	1956	1955	1956	1955
								1956	1955
Finances et services d'utilité publique.....	1	23	3	—	1	28	14	1,042	205
Services.....	2	184	46	11	1	244	250	4,951	4,641
Services sociaux.....	—	15	—	1	—	16	10	907	91
Divertissements.....	—	11	4	—	—	15	15	592	357
Services commerciaux.....	—	17	5	1	—	23	32	766	485
Soins personnels.....	2	141	37	9	1	190	193	2,686	3,708
Non classés.....	2	39	6	5	4	56	26	1,030	466
Total.....	37	1,265	507	98	59	1,966	1,795	61,230	53,776

Section 3.—Statistique des faillites d'après la documentation de sources privées

L'Annuaire de 1936 renferme, à la page 1003, le tableau des faillites commerciales au Canada de 1915 à 1935, et à Terre-Neuve de 1915 à 1932. En 1936, *Dun and Bradstreet Incorporated*, dont les rapports ont fourni ces chiffres, a adopté une nouvelle classification. Les principales modifications ont consisté à établir un nouveau groupe d'entreprises de construction, autrefois comprises dans la fabrication, et une nouvelle catégorie de services commerciaux. Les sociétés immobilières, les trusts de valeurs et autres sociétés financières, et les différents courtiers n'y figurent pas. Ces modifications ont eu pour effet de limiter davantage aux domaines industriel et commercial la statistique des faillites, et de réduire le total des dettes à un chiffre mieux proportionné au nombre des faillites, étant donné que les sociétés laissées de côté sont généralement très endettées. Cette statistique remonte jusqu'à 1934.

6.—Faillites industrielles et commerciales, par catégorie, 1950-1956, et par province, 1955 et 1956

(D'après *Dun and Bradstreet, Incorporated*)

NOTA.—Les chiffres depuis 1934 figurent dans les tableaux correspondants des *Annuaire*s antérieurs, à partir de 1937.

Année et province	Manufactures		Commerce de gros		Commerce de détail		Construction		Services commerciaux		Total	
	Nom-bre	Passif	Nom-bre	Passif	Nom-bre	Passif	Nom-bre	Passif	Nom-bre	Passif	Nom-bre	Passif
(milliers de dollars)												
1950.....	159	6,479	70	1,746	349	4,347	89	1,415	50	1,405	717	15,392
1951.....	174	6,409	72	2,892	387	5,693	116	2,560	48	1,494	797	19,048
1952.....	205	7,787	73	2,285	418	6,885	106	2,196	41	670	843	19,823
1953.....	185	8,943	85	3,605	568	11,779	142	4,477	59	1,500	1,039	30,304
1954.....	266	21,597	138	4,394	688	15,002	199	9,030	90	1,994	1,381	52,017
1955												
Terre-Neuve.....	—	—	2	161	10	476	1	10	2	133	15	790
Île-du-P.-Édouard..	—	—	1	468	2	46	—	—	1	5	4	519
Nouvelle-Écosse....	1	94	—	—	3	326	2	264	—	—	6	684
Nouveau-Brunswick	2	133	—	—	7	269	5	408	—	—	14	810
Québec.....	119	3,593	77	2,642	390	8,137	130	2,782	71	1,517	787	18,671
Ontario.....	62	2,452	31	885	173	3,948	77	2,800	25	618	368	10,703
Manitoba.....	8	177	7	370	18	471	5	448	1	12	39	1,478
Saskatchewan.....	4	482	2	25	15	392	4	466	4	39	29	1,404
Alberta.....	3	178	—	—	8	313	1	15	2	105	14	611
Col.-Britannique....	13	910	5	85	47	848	8	271	3	374	76	2,488
Total, 1955.....	212	8,019	125	4,636	673	15,226	233	7,464	109	2,803	1,352	38,148

6.—Faillites industrielles et commerciales, par catégorie, 1950-1956, et par province, 1955 et 1956—fin

Année et province	Manufactures		Commerce de gros		Commerce de détail		Construction		Services commerciaux		Total	
	Nom- bre	Passif	Nom- bre	Passif	Nom- bre	Passif	Nom- bre	Passif	Nom- bre	Passif	Nom- bre	Passif
(milliers de dollars)												
1956												
Terre-Neuve.....	1	14	2	79	7	582	1	55	1	50	12	780
Ile-du-P.-Edouard..	—	—	—	—	2	20	—	—	—	—	2	20
Nouvelle-Écosse....	—	—	2	205	3	141	1	22	—	—	6	368
Nouveau-Brunswick	1	4	2	202	11	377	1	29	2	119	17	731
Québec.....	114	4,637	53	2,913	345	5,896	125	4,366	54	1,111	691	18,893
Ontario.....	69	10,115	42	1,598	191	5,009	114	5,809	36	753	452	23,284
Manitoba.....	6	215	4	183	26	477	8	2,392	1	9	45	3,276
Saskatchewan.....	—	—	—	—	17	318	2	388	—	—	19	706
Alberta.....	—	—	—	—	11	279	5	459	—	—	16	738
Col.-Britannique....	11	818	3	228	24	1,060	13	627	9	149	60	2,882
Total, 1956.....	202	15,803	108	5,408	637	14,159	270	14,117	103	2,191	1,320	51,678

En 1955 et 1956, le Québec réunissait 58 et 52 p. 100 des faillites et 49 et 37 p. 100 du passif; l'Ontario, 27 et 34 p. 100 des faillites et 28 et 45 p. 100 du passif. En 1955 et 1956, les faillites du groupe du commerce de détail répondaient pour près de la moitié du total.

7.—Faillites industrielles et commerciales, par groupe industriel, 1954-1956

(D'après Dun and Bradstreet, Incorporated)

NOTA.—Les chiffres comparatifs depuis 1934 figurent dans les tableaux correspondants des *Annuaire*s antérieurs, à partir de 1937.

Groupe industriel	Faillites			Passif		
	1954	1955	1956	1954	1955	1956
(milliers de dollars)						
Fabrication.....	266	212	202	21,597	8,019	15,803
Aliments.....	26	12	16	1,014	260	589
Textiles.....	83	77	39	7,320	3,218	3,563
Produits forestiers.....	58	37	48	3,736	1,506	3,448
Papier, impression et édition.....	12	14	16	372	216	501
Produits chimiques et médicaments.....	6	3	2	138	157	29
Combustible.....	6	3	1	814	119	30
Cuir et produits.....	11	10	7	3,051	377	350
Pierre, argile, verre et produits.....	7	4	7	513	128	260
Fer et acier.....	8	8	15	658	385	1,911
Machines.....	16	14	14	2,387	671	1,788
Matériel de transport.....	6	4	7	242	165	1,434
Toutes autres.....	27	26	30	1,352	817	1,900
Commerce de gros.....	138	125	108	4,394	4,636	5,408
Produits de la ferme, aliments, épicerie.....	24	31	27	908	1,857	1,377
Vêtements et lingerie.....	8	6	6	425	211	112
Mercerie et textiles.....	24	11	6	707	905	242
Bois, matériaux de construction, quincaillerie..	9	11	12	289	479	1,060
Produits chimiques et médicaments.....	6	4	4	105	59	116
Combustible.....	—	1	—	—	43	—
Automobiles et accessoires.....	6	5	4	235	89	189
Tous autres.....	61	56	49	1,725	993	2,312

1.—Faillites industrielles et commerciales, par groupe industriel, 1954-1956—fin

Groupe industriel	Faillites			Passif		
	1954	1955	1956	1954	1955	1956
				(milliers de dollars)		
Commerce de détail.....	688	673	637	15,002	15,226	14,159
Aliments.....	121	130	110	1,506	1,660	1,377
Fournitures agricoles, magasins généraux.....	22	24	32	344	702	1,075
Marchandises générales.....	32	19	19	584	337	553
Vêtements.....	116	119	83	2,305	2,496	1,715
Meubles, mobilier de ménage.....	116	79	114	3,311	1,998	3,949
Bois, matériaux de construction, quincaillerie..	33	45	38	739	1,248	1,112
Automobiles et accessoires.....	109	94	86	3,768	4,283	2,430
Restaurants.....	76	95	100	1,134	1,164	1,171
Médicaments.....	10	10	7	78	139	107
Tous autres.....	53	58	48	1,233	1,199	670
Construction.....	199	233	270	9,030	7,464	14,117
Entrepreneurs généraux.....	86	115	129	3,953	3,766	6,372
Charpentiers et bâtisseurs.....	11	10	13	377	102	298
Sous-entrepreneurs en bâtiment.....	97	103	119	3,508	2,923	6,391
Autres entrepreneurs.....	5	5	9	1,192	673	1,056
Services commerciaux.....	90	109	103	1,994	2,803	2,191
Nettoyeurs, teinturiers, tailleurs.....	11	18	13	88	368	177
Camionnage, autobus, taxis, etc.....	34	34	38	1,027	836	680
Hôtels.....	6	17	12	273	541	666
Buanderies.....	2	4	7	125	514	188
Entrepreneurs de pompes funèbres.....	—	3	2	—	72	79
Tous autres.....	37	33	31	481	472	401
Total.....	1,381	1,352	1,320	52,017	38,148	51,678

CHAPITRE XXII.—COMMERCE EXTÉRIEUR

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
Partie I.—Revue du commerce extérieur.	1009	Partie III.—Échanges extérieurs.....	1066
Partie II.—Statistique du commerce extérieur.....	1016	SECTION 1. BALANCE CANADIENNE DES PAIEMENTS.....	1066
SECTION 1. EXPLICATIONS.....	1016	SECTION 2. TOURISME ENTRE LE CANADA ET LES AUTRES PAYS.....	1073
SECTION 2. LE COMMERCE EXTÉRIEUR DANS SON ENSEMBLE.....	1017	Partie IV.—L'État et le commerce extérieur.....	1078
SECTION 3. COMMERCE PAR RÉGION GÉOGRAPHIQUE.....	1018	SECTION 1. OFFICE DES AGENTS DU COMMERCE EXTÉRIEUR ET ORGANISMES ASSOCIÉS.....	1078
SECTION 4. COMMERCE SELON LES MARCHANDISES.....	1031	SECTION 2. ÉVOLUTION DU TARIF DOUANIER	1085
SECTION 5. IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS SELON LE DEGRÉ DE FABRICATION, L'ORIGINE ET L'USAGE.....	1056	Sous-section 1. Le régime douanier du Canada.....	1085
SECTION 6. VALEUR, PRIX ET VOLUME DU COMMERCE EXTÉRIEUR.....	1064	Sous-section 2. Relations douanières et commerciales avec les autres pays, 1 ^{er} octobre 1957.....	1087

NOTA.—On trouvera face à la page 1 du présent volume la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

L'étude du commerce extérieur ne se borne pas aux importations et exportations de marchandises, si importantes soient-elles. Au sens large, le commerce extérieur comprend tous les échanges internationaux de marchandises, services, valeurs mobilières et autres échanges de capitaux. Ces éléments et leurs rapports sont exposés dans le présent chapitre. La première partie fait la revue des dernières années. La partie II renferme la statistique détaillée du commerce extérieur des marchandises. La partie III résume les opérations extérieures du point de vue de la balance des paiements internationaux. La partie IV expose les différentes manières par lesquelles l'État favorise et encourage le commerce avec l'étranger; elle donne en outre un aperçu du tarif douanier du Canada.

PARTIE I.—REVUE DU COMMERCE EXTÉRIEUR*

Il y a eu augmentation générale et marquée du commerce international au cours des années d'après-guerre, bien que le rythme d'expansion n'ait pas été régulier. Le commerce avait retrouvé son volume d'avant-guerre en 1948; sa valeur monta ensuite en flèche, en 1951, à la suite surtout des prix élevés attribuables au boom de la guerre de Corée. Puis une période de redressement a suivi. Cependant, au second semestre de 1954, l'activité économique et le commerce tendaient encore, d'une façon générale, à prendre de l'expansion. En 1955, le volume du commerce international était de 18 p. 100 supérieur à celui de l'année 1951 qui n'avait pas encore été surpassé. De plus, le volume de 1956 était d'environ 10 p. 100 supérieur à celui de 1955. L'augmentation de la valeur au cours de cette dernière année a été de 11 p. 100. Le rythme de l'augmentation a été assez régulier au cours des deux années, mais il a tombé subitement en 1957 de sorte que le changement relatif de cette année-là a été peu considérable. Il est intéressant de constater que, bien que l'avance de 1955 se soit tenue à peu près au même rythme que la production internationale, le commerce en 1956 a augmenté deux fois plus rapidement que la production industrielle. Au sujet de l'expansion générale de 1956, il est aussi intéressant de mentionner la baisse relative et continue des échanges commerciaux entre les régions industrielles et les régions non industrielles et le rôle de plus en plus important que joue l'Amérique du Nord dans le commerce des régions industrielles.

* Rédigé à la Section du commerce extérieur de la Division du commerce international, Bureau fédéral de la statistique.

En 1956, le Canada s'est classé au quatrième rang parmi les pays commerçants; les États-Unis et le Royaume-Uni ont obtenu respectivement le premier et le deuxième rang. Le Canada occupe le quatrième rang depuis 1954, alors que la République fédérale d'Allemagne a retrouvé sa force d'avant-guerre et qu'elle a atteint le troisième rang parmi les pays commerçants de l'univers. La part du Canada dans le commerce international a été de 6 p. 100 en 1956 et, par personne, le Canada s'est classé au premier rang avant la Belgique et le Luxembourg, comme en 1953. En 1954 et en 1955, le Canada s'est classé après la Nouvelle-Zélande.

1.—Commerce mondial suivant l'importance, par pays, 1955 et 1956

Sources: Fonds monétaire international, *Statistique de la finance internationale*, septembre 1957, et Bureau de Statistique des Nations Unies, *Rapport statistique sur la population et la démographie*, Vol. IX, nos 2, 3.

Pays	1955			1956			Popu- lation, juin 1956	Commerce par habitant ¹	
	Expor- tations f. à b.	Impor- tations c. à f.	Com- merce total	Expor- tations f. à b.	Impor- tations c à f.	Com- merce total		1955	1956
	(millions de dollars américains)						(en milliers)	(dollars américains)	
États-Unis.....	15,553	12,369	27,922	19,081	13,752	32,833	171,237	167 ²	192 ²
Royaume-Uni.....	8,468	10,867	19,335	9,292	10,890	20,182	51,486	377	392
République fédérale d'Alle- magne.....	6,135	5,793	11,928	7,358	6,617	13,975	53,800	229	260
Canada.....	4,784	5,152	9,936	5,277	6,255	11,532	16,081	633	717
France.....	4,911	4,739	9,650	4,538	5,553	10,091	43,620	218	231
Pays-Bas.....	2,688	3,208	5,896	2,862	3,712	6,574	10,888	549	604
Belgique et Luxembourg....	2,776	2,830	5,606	3,162	3,272	6,434	9,236	611	697
Japon.....	2,011	2,471	4,482	2,501	3,230	5,731	90,000	50	64
Italie.....	1,856	2,711	4,567	2,157	3,169	5,326	48,233	95	110
Suède.....	1,726	1,997	3,723	1,945	2,209	4,154	7,316	513	568
Australie.....	1,748	2,160	3,908	1,887	1,937	3,824	9,428	422	406
Venezuela.....	1,912	1,092	3,004	2,124	1,249	3,373	5,949	520	567
Total mondial³.....	84,177	88,969	173,146	93,335	97,910	191,245	1,855,000	96	103

¹ La Nouvelle-Zélande, au premier rang en 1955 et au deuxième en 1956 pour le commerce par habitant, se classe très bas pour le commerce total. ² Y compris l'aide militaire aux autres pays. ³ Non compris la Chine, l'U.R.S.S. et les pays communistes de l'Europe orientale (excepté la Yougoslavie).

Commerce du Canada au cours des dernières années.—Après le redressement qui s'est produit au cours de la dernière partie de 1953 et au début de 1954, le commerce du Canada a commencé à remonter au cours de la seconde moitié de 1954. En 1955, le volume des importations et des exportations a augmenté rapidement et il a atteint un chiffre sans précédent. Sa valeur totale a surpassé de 12.7 p. 100 celle des importations et des exportations de 1954. La tendance à la hausse a continué en 1956, où la valeur du commerce a été d'environ 17 p. 100 plus élevée qu'en 1955. En 1957, le volume des importations et des exportations a été important, mais il a été à peu près le même qu'en 1956.

La valeur totale des exportations a été de 4,860 millions de dollars en 1956, soit 11 p. 100 de plus qu'en 1955. La valeur des importations a monté encore plus; elle a été de 5,700 millions de dollars, soit 21 p. 100 de plus qu'en 1955, de sorte que l'excédent des importations s'est élevé à 840 millions de dollars. Même si les prix ont monté dans les deux cas, les trois quarts de l'augmentation de la valeur des exportations et les neuf dixièmes de l'augmentation de celle des importations sont attribuables à l'augmentation de volume. En 1957, la valeur totale des exportations a été d'environ 4,936 millions de dollars, alors que celle des importations a baissé légèrement pour s'établir à 5,623 millions de dollars.

L'excédent des importations en 1956 a atteint le chiffre sans précédent de 840 millions de dollars. Ce chiffre représentait environ 15 p. 100 des importations totales, alors qu'en 1955, l'excédent ne représentait que la moitié environ de ce pourcentage. Ce taux n'a

été surpassé qu'au début du siècle, particulièrement en 1910, 1911 et 1912, où l'excédent a varié entre un peu plus de 30 p. 100 et un peu plus de 40 p. 100 du total des importations. En 1956, comme au début du siècle, la structure et le rythme de l'expansion économique expliquent naturellement le niveau élevé de l'excédent des importations.

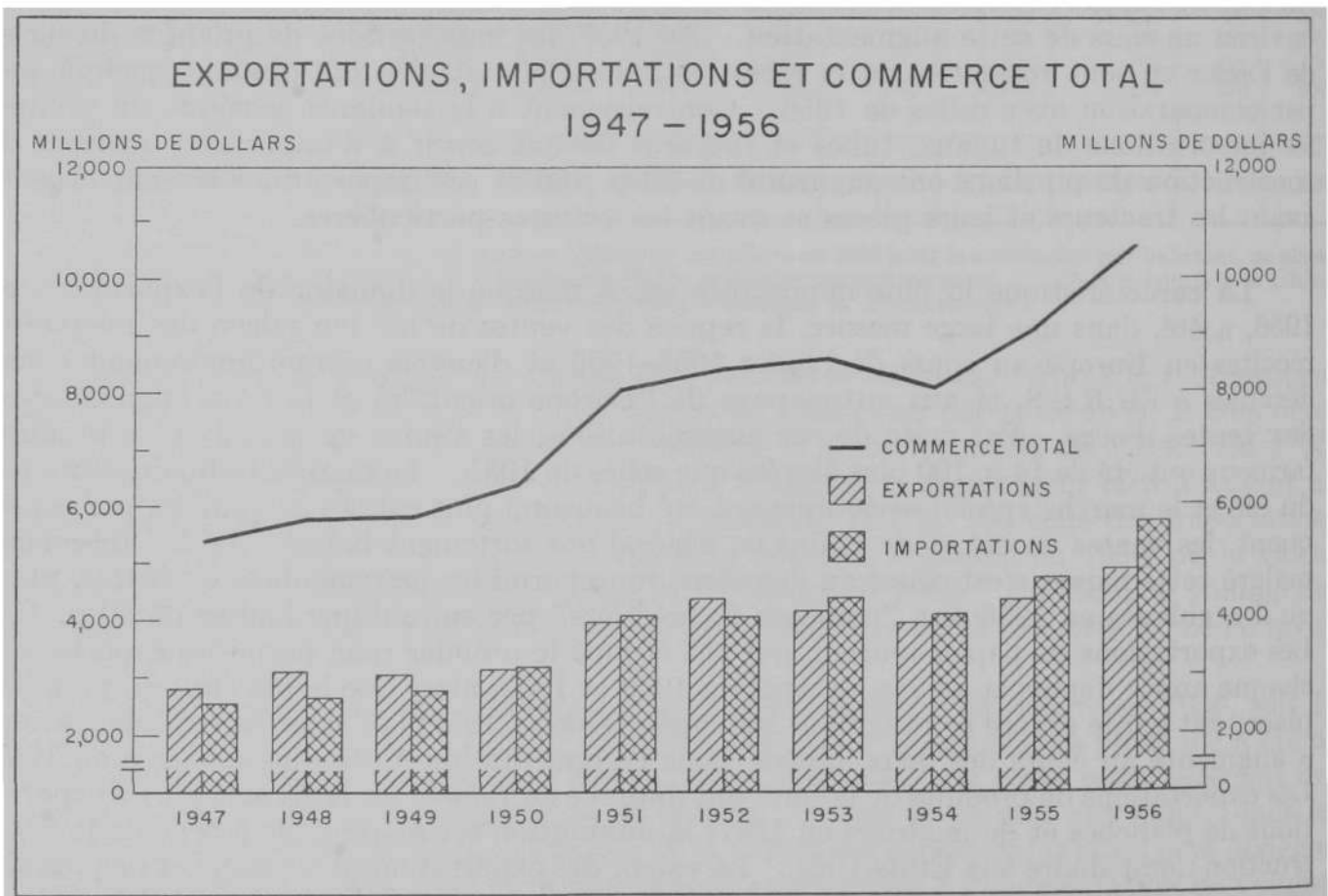
En général, la valeur des importations a augmenté en 1956 pour tous les principaux groupes de marchandises et elle a atteint un chiffre sans précédent dans tous les groupes, excepté celui des produits animaux et celui des textiles. Même si on a enregistré divers mouvements parfois assez brusques dans les importations de certaines marchandises particulières, le mouvement général a été modéré en 1957 par comparaison avec celui de 1956. La plus forte augmentation enregistrée en 1956 a été celle du groupe du fer et de l'acier; elle a été d'environ 39 p. 100, presque le double de l'augmentation de 1955. C'est l'augmentation la plus forte, au point de vue absolu et au point de vue relatif, parmi les groupes principaux de marchandises. La proportion des importations de produits du fer et de l'acier par rapport aux importations totales est passée de un tiers à deux cinquièmes et l'augmentation de la valeur des importations de ce groupe de marchandises constitue les trois cinquièmes de l'augmentation totale. Cette augmentation est attribuable à la forte impulsion donnée à l'expansion du pays par les investissements dans les nouvelles constructions, la machinerie et l'outillage, qui ont été plus élevés de 33 p. 100. De plus, malgré l'importance relative accrue des investissements, le rythme d'augmentation des dépenses du consommateur et des exportations a été maintenu et l'approvisionnement total de biens disponibles en 1956 était au delà de 12 p. 100 plus élevé qu'en 1955. Le niveau élevé de la demande des produits du fer et de l'acier, l'augmentation permanente des dépenses de consommation et des exportations ainsi que la rareté relative de la main-d'œuvre et des matériaux ont été les raisons pour lesquelles il a fallu augmenter considérablement l'approvisionnement total de biens et de services. Les importations ont fourni environ un tiers de cette augmentation. En 1957, les importations de produits du fer et de l'acier se sont ressenties de la récession industrielle et elles ont diminué quelque peu par comparaison avec celles de 1956. Contrairement à la tendance générale du groupe, les importations de tuyaux, tubes et raccords devant servir à d'importants travaux de construction de pipelines ont augmenté de 30 p. 100 et ces importations se sont classées avant les tracteurs et leurs pièces et avant les voitures particulières.

La caractéristique la plus importante qui a marqué le domaine de l'exportation en 1956, a été, dans une large mesure, la reprise des ventes de blé (en raison des mauvaises récoltes en Europe au cours de l'hiver 1955-1956 et d'envois extraordinairement considérables à l'U.R.S.S. et aux autres pays de l'Europe orientale) et la forte augmentation des ventes d'orge. Par suite de ces augmentations, les ventes de grains et de produits farineux ont été de 14 p. 100 plus élevées que celles de 1955. Le marché ordinaire européen du blé et le marché spécial soviétique ont été beaucoup plus calmes en 1957 et, par conséquent, les ventes de blé et de grains en général ont fortement baissé. Le blé lui-même, malgré cette baisse, s'est classé au deuxième rang parmi les marchandises exportées, place qu'il a enlevée en 1956 aux "planches et madriers" par suite d'une hausse de 50 p. 100. Les exportations de papier-journal, qui ont occupé le premier rang parmi les exportations chaque année depuis la guerre, excepté en 1949 et 1952, alors que le blé était en première place, ont gardé encore ce rang pour les années 1956 et 1957; la valeur de ces exportations a augmenté au cours des deux années, mais l'augmentation a été plus modérée en 1957. Les exportations de produits de la forêt ont diminué en 1956 et en 1957, surtout les exportations de planches et de madriers en 1957; la diminution est attribuable à celle de la construction domiciliaire aux États-Unis. La valeur des exportations d'animaux et de produits animaux, de fibres, de textiles et de produits textiles a aussi diminué en 1956, mais la valeur de tous les autres groupes de marchandises a augmenté. La valeur des exportations de fer et produits, de métaux non ferreux, de minéraux non métalliques, de produits chimiques et parachimiques a enregistré une augmentation sans précédent. Au cours de 1957, les augmentations les plus importantes ont été celles des exportations de minéraux (pétrole, uranium et nickel), de bovins et de graines de semence.

Le rythme accéléré de l'exploitation et de la mise en valeur des ressources naturelles du Canada et le rendement accru des autres industries en 1955 et en 1956 ont grandement contribué à augmenter la demande de machinerie et d'outillage importés. Ces facteurs sont aussi à l'origine de la montée en flèche des exportations de ces nouveaux produits qui sont le pétrole, le minerai de fer et l'uranium. Si on compare les chiffres de 1954 et ceux de 1956, on constate que les exportations de ces trois produits ont augmenté de 1,545 p. 100, 264 p. 100 et 568 p. 100 respectivement; la proportion de chacun par rapport au total des exportations de 1956 est de 2.2, 3.0 et 1.0 p. 100.

2.—Statistique sommaire du commerce canadien, 1952-1956

Articles	1952	1953	1954	1955	1956	Changements	
						de 1954 à 1955	de 1955 à 1956
(millions de dollars)							
Valeur du commerce—						%	%
Exportations domestiques.....	4,301.1	4,117.4	3,881.3	4,281.8	4,789.7	+10.3	+11.9
Ré-exportations.....	54.9	55.2	65.6	69.5	73.4	—	—
Importations.....	4,030.5	4,382.8	4,093.2	4,712.4	5,705.4	+11.1	+21.1
Commerce total.....	8,386.4	8,555.4	8,040.1	9,063.7	10,568.6	+12.7	+16.6
Balance commerciale.....	+325.5	-210.2	-146.3	-361.1	-842.3	—	—
Indices des prix (1948=100)—							
Exportations domestiques.....	121.8	118.3	115.1	117.7	121.3	+ 2.3	+ 3.1
Importations.....	110.4	109.4	109.5	110.5	113.0	+ 0.9	+ 2.3
Indices des volumes (1948=100)—							
Exportations domestiques.....	114.9	113.2	109.6	118.3	128.4	+ 7.9	+ 8.5
Importations.....	138.0	151.0	141.0	160.3	190.0	+13.7	+18.5



Le déficit canadien au compte des visibles (comme des invisibles) a été compensé par une hausse marquée de l'importation nette de capitaux étrangers. Cette hausse a maintenu à un niveau élevé la demande de dollars canadiens, qui ont continué d'être à prime sur les dollars américains durant 1956. Le prix canadien du dollar américain a baissé continuellement jusqu'au mois de décembre, alors que, à une moyenne de 96.05c., il atteignait son

plus bas niveau mensuel d'après-guerre depuis que le dollar canadien a été libéré du contrôle des changes en 1950. Cette baisse est encore plus remarquable, si on considère que l'augmentation impressionnante des importations des États-Unis aurait pu avoir une influence équilibrante sur les échanges.

3.—Cours du dollar américain au Canada, par mois, 1950-1956

NOTA.—Taux publiés par la Banque du Canada. Jusqu'au 1^{er} octobre 1950 la moyenne indiquée est celle des médianes entre le prix d'achat et le prix de vente officiels pour chaque jour d'affaires de la période; à compter du 2 octobre 1950, la moyenne est celle des taux du marché à midi pour les jours ouvrables de la période.

(Nombre de cents canadiens par dollar américain)

Mois	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956
Janvier.....	110.25	105.17	100.48	97.05	97.29	96.60	99.87
Février.....	110.25	104.92	100.10	97.73	96.65	97.69	99.91
Mars.....	110.25	104.73	99.59	98.33	97.08	98.43	99.87
Avril.....	110.25	105.99	98.09	98.37	98.25	98.62	99.68
Mai.....	110.25	106.37	98.38	99.41	98.43	98.59	99.18
Juin.....	110.25	106.94	97.92	99.44	98.13	98.44	98.53
Juillet.....	110.25	106.05	96.91	99.18	97.44	98.46	98.18
Août.....	110.25	105.56	96.11	98.83	97.02	98.51	98.12
Septembre.....	110.25	105.56	95.98	98.43	96.97	98.78	97.77
Octobre.....	105.34	105.08	96.43	98.25	96.98	99.53	97.32
Novembre.....	104.03	104.35	97.66	97.77	96.92	99.94	96.44
Décembre.....	105.31	102.56	97.06	97.31	96.80	99.95	96.05
Moyenne annuelle.....	108.92	105.28	97.89	98.34	97.32	98.63	98.41

Modifications de la structure du commerce*. La structure du commerce canadien au cours de la période d'après-guerre est demeurée à peu près stable, bien qu'il se soit produit des changements dans le partage du volume du commerce. Les États-Unis sont depuis longtemps le principal pays qui commerce avec le Canada et, en 1956, ils ont participé à 66 p. 100 du commerce total (59.0 p. 100 des exportations totales et 73.0 p. 100 des importations totales). Le Royaume-Uni, qui occupe le deuxième rang, détenait, pour l'année 1956, 16.8 p. 100 des exportations canadiennes et 8.5 p. 100 des importations; sa part du commerce total était de 12.3 p. 100. En 1946, les États-Unis détenaient 55.0 p. 100 du commerce canadien comparativement à 17.6 p. 100 pour le Royaume-Uni; vers 1948, les montants sont devenus respectivement 57.9 p. 100 et 17.2 p. 100 et, en 1955, ils étaient de 66.9 p. 100 et 13.0 p. 100. De 1946 à 1956, la part du Commonwealth à l'exclusion du Royaume-Uni dans le commerce canadien a passé de 9.4 p. 100 à 4.5.; la part de l'Europe est demeurée plus stable, passant de 8.6 p. 100 à 7.9. Le commerce de l'Amérique latine a été encore plus ferme, car il s'est maintenu à un peu plus de 5 p. 100 d'une année à l'autre.

La nature et le volume du commerce international d'un pays dépendent d'un ensemble compliqué de facteurs qui, au cours des années, varient à un degré plus ou moins prononcé. Parmi ces facteurs, les plus importants sont les ressources naturelles d'un pays, le stade de son expansion économique, le nombre et le genre d'obstacles au commerce que présentent ses institutions, ainsi que la situation générale de l'économie mondiale. Le Canada a toujours compté sur le commerce, mais la structure de son commerce a changé quelque peu, selon les circonstances, comme le démontre une comparaison de chiffres pour les années 1939, 1955 et 1956. En 1939, le niveau de l'activité économique ne représentait qu'un retour partiel à celui de 1929. Mais la comparaison est utile, parce que l'année 1939 est en sorte à mi-chemin de l'évaluation qui s'est produite depuis 1929 et parce qu'elle met en relation directe la situation d'avant-guerre avec celle d'après-guerre.

En 1939, le produit national brut s'établissait à 6,166 millions de dollars (prix courants) et, en 1956, ce chiffre était monté à 29,866 millions de dollars. L'exportation de marchandises et de services, ainsi que les placements domestiques bruts constituaient, respectivement, pour 1939, 25 p. 100 et 16 p. 100 de la dépense nationale brute et, pour 1956, 21 p. 100 et 25 p. 100. L'importation de marchandises et de services, par rapport à la demande canadienne globale de marchandises et de services, est demeurée plutôt stable,

* De plus amples renseignements au sujet des modifications de la structure économique (pour les périodes 1926-1929, 1936-1939, 1946-1949 et 1951-1954) se trouvent dans la *Revue du commerce extérieur* du premier semestre de l'année 1955, dans celle de l'année civile 1955 et dans celle du premier semestre de l'année 1956.

s'établissant à 24 p. 100 en 1939 et à 25 p. 100 en 1956. De façon générale, ces chiffres indiquent que le rang que le commerce occupe dans l'économie canadienne n'a pas beaucoup baissé et que l'importance accrue des placements, ainsi que la stabilité relative de la consommation et du niveau des importations se reflètent dans la baisse relative des exportations.

Bien que le niveau général du commerce se soit maintenu, certaines modifications importantes sont intervenues qui indiquent une expansion de l'économie nationale ainsi qu'un changement de la structure du commerce mondial. La plupart de ces changements représentent une persistance des tendances qui se sont manifestées depuis 1929; par contre, plusieurs autres indiquent une forte accentuation de tendances antérieures. En moyenne, au cours des années 1936 à 1939, 38.4 p. 100 des exportations domestiques du Canada étaient d'origine agricole. En 1955, la proportion de la production agricole était tombée à 20.3 p. 100 et, bien que le chiffre de 1956 (22.7 p. 100) ait été un peu plus élevé, la proportion était nettement au-dessous de la moyenne de 1936-1939. Ce fléchissement reflète l'importance diminuée du blé qui, auparavant, était la principale source d'exportation, constituant environ 50 p. 100 du total. Toutefois, il est à noter que la baisse du blé n'est que relative,—en 1939, on a exporté un total de 163 millions de boisseaux de blé ayant une valeur de 109 millions de dollars, tandis qu'en 1956 on a exporté un total de 302 millions de boisseaux ayant une valeur de 513 millions de dollars,—et que la principale raison de la baisse est tout simplement que le Canada, comme le reste du monde, faisait plus de commerce d'autres produits en 1956 qu'en 1939.

Contrairement à la tendance manifestée dans les produits d'origine agricole, les produits d'origine forestière et minérale ont accusé des gains relatifs. Ceux de la première catégorie étaient plus marqués pour la période allant de 1936-1939 à 1956 que pour la période allant de 1926-1929 à 1936-1939. Au cours de la période 1936-1939, les produits forestiers constituaient 24.7 p. 100 des exportations domestiques, tandis qu'en 1955 la proportion était montée à 35.5 p. 100, comparativement à 31.6 p. 100 en 1956. Les produits minéraux, dont la proportion s'établissait à 29.1 p. 100 pour la période 1936-1939, se sont élevés à 35.3 p. 100 en 1955 et sont montés jusqu'à 36.7 p. 100 en 1956. Le changement de rang des produits forestiers,—en partie attribuable à des augmentations de prix relativement plus considérables,—indique l'importance accrue du papier-journal qui, de 1951 à 1954, constituait 14 p. 100 des exportations globales et remplaçait le blé à titre de principal produit d'exportation. Le changement de rang du papier-journal tient à ce que les journaux sont plus volumineux, qu'on y accorde plus d'espace à la réclame et que les États-Unis n'imposent pas de tarif sur les exportations. La croissance de la production minière indique bien que l'économie et le progrès technique du Canada deviennent plus diversifiés. La part des métaux et des produits non ferreux qui, dans la période 1926-1929, ne constituait que 7.4 p. 100 du total des exportations canadiennes, s'était élevée, dans la période 1951-1954, à 16.5 p. 100, résultat en partie attribuable à l'expansion très marquée de l'industrie de l'aluminium au Canada.

Dans l'ensemble, la structure des importations a été plus régulière que celle des exportations, bien que, ici encore, on ait noté des changements importants dans les denrées agricoles et les produits d'origine minérale. Dans la période 1936-1939, les produits agricoles ont contribué 34.8 p. 100 au total des importations et seulement 18.5 p. 100 en 1956, tandis que la part des produits d'origine minérale est montée de 49.8 p. 100 en 1936-1939 à 58.5 p. 100 en 1955 et à 62.8 p. 100 en 1956. Cette augmentation découle de ce que 1955 et 1956 ont vu une expansion économique très marquée, ce qui a occasionné une forte demande de biens d'immobilisations et de matériaux de construction. Depuis toujours, les produits fabriqués ont occupé une place importante dans les importations du pays; toutefois, un fait important à noter, c'est la part de plus en plus grande qu'occupe dans les importations le groupe des produits "principalement" fabriqués, qui est passé de 62.2 p. 100 en 1936-1939 à 77.1 p. 100 en 1956. Bien que le Canada ne soit plus primordialement un producteur primaire, il n'est pas devenu par le fait même un pays nettement industriel comme le Royaume-Uni. La part des matières brutes dans le total des exportations domestiques est tombée de 46.7 p. 100 en 1926-1929 à 32.2 p. 100 en 1936-1939 et elle est demeurée plutôt constante depuis ce temps. Bien que le blé ait perdu la première place, les fermes et les forêts du Canada, en 1956, étaient à l'origine de 54.3 p. 100 du total des exportations domestiques.

4.—Commerce du Canada, par origine industrielle, moyennes annuelles pour périodes choisies, 1926-1956

(Millions de dollars)

Origine	Exportations domestiques						Importations					
	Années terminées le 31 mars		Années civiles				Années terminées le 31 mars		Années civiles			
	1926-1929	1936-1939	1946-1949	1951-1954	1955	1956	1926-1929	1936-1939	1946-1949	1951-1954	1955	1956
Agricole	712.7	340.3	942.5	1,143.6	870.4	1,088.3	439.7	234.5	699.4	922.7	959.6	1,057.9
A l'état naturel.....	501.2	203.9	551.9	850.6	603.5	808.1	152.9	95.0	279.2	403.7	409.2	447.7
Partiellement fabriquées.....	10.6	8.4	16.4	19.5	21.9	22.7	63.0	41.5	104.0	126.5	117.1	129.0
Principalement fabriquées.....	201.0	128.1	374.2	273.5	244.9	257.5	223.8	98.0	316.2	392.4	433.2	484.2
Sauvage	22.7	16.3	27.3	25.3	30.3	27.8	12.7	4.5	9.6	11.4	14.6	13.4
A l'état naturel.....	22.4	15.5	26.3	24.1	28.4	26.0	10.3	3.1	7.5	8.8	11.4	10.1
Partiellement fabriquées.....	0.2	0.6	0.5	0.7	1.5	1.3	2.0	1.2	1.3	1.5	2.4	2.7
Principalement fabriquées.....	0.1	0.1	0.5	0.6	0.4	0.5	0.4	0.3	0.8	1.1	0.8	0.6
Marine	36.9	27.2	90.6	121.5	128.1	132.7	3.5	2.9	10.2	10.7	14.3	19.1
A l'état naturel.....	11.3	11.6	43.8	70.5	76.1	80.4	1.1	0.9	3.2	3.3	4.2	5.1
Partiellement fabriquées.....	—	—	0.3	0.6	0.7	0.6	—	—	—	—	—	—
Principalement fabriquées.....	25.6	15.7	46.6	50.3	51.3	51.7	2.4	2.0	7.1	7.3	10.1	14.0
Forestière	284.2	218.6	835.6	1,360.0	1,521.4	1,514.6	51.9	32.0	84.5	153.3	200.4	233.1
A l'état naturel.....	23.5	16.5	52.0	75.8	65.4	66.8	1.2	0.6	2.8	6.6	10.2	15.6
Partiellement fabriquées.....	110.9	74.5	367.2	624.2	718.3	666.9	13.8	6.1	16.5	31.0	41.7	53.1
Principalement fabriquées.....	149.8	127.5	416.4	659.9	737.8	780.8	36.9	25.3	65.3	115.8	148.6	164.4
Minérale	194.8	257.3	720.2	1,204.8²	1,509.4²	1,758.1²	483.2	334.9	1,406.0	2,449.6	2,755.4	3,581.0
A l'état naturel.....	38.0	37.9	83.8	216.7 ²	378.5 ²	529.6 ²	108.0	90.5	346.8	444.0	432.5	520.7
Partiellement fabriquées.....	66.0	137.7	311.0	595.8	772.3	857.4	18.4	12.9	40.3	69.9	73.6	116.4
Principalement fabriquées.....	90.8	81.7	325.4	392.3	358.6	371.0	356.8	231.5	1,018.9	1,935.7	2,249.3	2,943.9
Mixte	25.0	27.1	172.7	198.3²	222.0²	268.3²	92.3	64.2	265.1	600.1	768.2	800.9
A l'état naturel.....	—	—	—	1.0	2.6	1.8	—	0.1	—	0.1	0.2	0.8
Partiellement fabriquées.....	1.6	0.8	0.2	0.5	0.6	0.9	4.2	2.5	6.7	11.2	10.2	9.9
Principalement fabriquées.....	23.4	26.3	172.5	196.8 ²	218.8 ²	265.5 ²	88.1	61.6	258.3	588.8	757.8	790.2
Total	1,276.3	886.7	2,788.9	4,053.6	4,281.8	4,789.7	1,083.2	673.0	2,474.8	4,147.8	4,712.4	5,705.4
A l'état naturel.....	596.4	285.4	757.7	1,238.8 ²	1,154.6 ²	1,512.8 ²	273.5	190.2	639.5	866.6	867.7	997.0
Partiellement fabriquées.....	189.2	221.9	695.6	1,241.4	1,515.2	1,549.8	101.3	64.2	168.7	240.2	245.0	311.1
Principalement fabriquées.....	490.6	379.4	1,335.5	1,573.4 ²	1,612.0 ²	1,727.1 ²	708.4	418.5	1,666.6	3,041.1	3,599.7	4,397.4

¹ Moins de \$500,000. ² Chiffres révisés de façon à tenir compte du transfert de l'uranium et des concentrés de la rubrique "Mixte" à la rubrique "Minérale". La valeur de ces minéraux était de \$8,056,000 en 1954, de \$26,533,000 en 1955 et de \$45,777,000 en 1956.

PARTIE II.—STATISTIQUE DU COMMERCE EXTÉRIEUR*

Section 1.—Explications

L'établissement de la statistique des échanges commerciaux pose certains problèmes qu'il convient d'expliquer. Pour bien comprendre la statistique du commerce extérieur, il faut retenir les définitions et explications des termes employés.

Quantité et valeur.—Dans les tableaux des importations et des exportations, le volume et la valeur sont fondés sur les déclarations des importateurs et des exportateurs (documents d'importation et d'exportation), vérifiées par les fonctionnaires des douanes.

Importations: évaluation.—“Importations” signifie importations pour consommation. “Importations pour consommation” ne signifie pas que ces marchandises sont nécessairement consommées au Canada, mais qu'elles ont été livrées à l'importateur, qui en a payé les droits sur la partie imposable.

D'après les principales dispositions de la loi, la valeur des marchandises importées est leur valeur marchande ou prix raisonnable quand elles sont vendues pour consommation domestique sur les principaux marchés du pays d'où elles viennent. (Voir articles 35 à 45 et 55 de la loi des douanes.)

Exportations canadiennes: évaluation.—Les exportations de “produits canadiens” embrassent les produits ou fabrications domestiques, ainsi que les produits d'origine étrangère qui ont été modifiés dans leur forme ou leur valeur par l'industrie canadienne, comme le sucre raffiné au Canada à partir du sucre brut importé, l'aluminium récupéré de minerai importé et les articles construits ou fabriqués avec des matériaux importés. La valeur des produits canadiens exportés est la somme réelle reçue en dollars canadiens, à l'exclusion des frais de transport, d'assurance et autres frais d'approche.

Réexportations: évaluation.—Les “produits étrangers” exportés englobent les marchandises réexportées, sans avoir été modifiées dans leur forme, après avoir été importées pour consommation domestique. La valeur de ces marchandises est la somme réelle reçue en dollars canadiens, à l'exclusion des frais de transport, d'assurance et autres frais d'approche.

Attribution du commerce aux pays étrangers.—Les importations sont attribuées aux pays d'où elles ont été consignées au Canada. Les pays d'où les marchandises sont consignées ne sont pas nécessairement les pays d'origine, car les marchandises produites dans un certain pays peuvent être achetées par un établissement d'un autre pays et revendues au Canada. Dans ce cas, l'attribution de ces marchandises est faite au second pays, considéré comme pays consignateur.

Cette règle comporte une exception. On s'efforce d'attribuer au pays d'origine toutes les importations produites en Amérique centrale et en Amérique du Sud. Cette méthode, en usage depuis 1946, a eu pour effet de réduire quelque peu les importations attribuées aux États-Unis et d'augmenter celles qu'on attribue aux pays de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud (voir tableau 5).

Les exportations sont toujours attribuées aux pays consignataires.

Discordance entre la statistique commerciale du Canada et celle d'autres pays.—La statistique canadienne des exportations concorde rarement avec celle des importations de ses clients, et il en est ainsi des importations canadiennes. Voici quelques-uns des principaux facteurs qui entrent en jeu.

- 1° Différences entre le mode d'évaluation du Canada et celui des autres pays, particulièrement à l'égard des frais de transport.
- 2° Différences dans l'exposé statistique de catégories spéciales du commerce, comme les armements et les fournitures militaires, les expéditions de dons financés par l'État ou en vertu de l'Aide mutuelle, les expéditions par l'entremise de la poste ou des messageries ou le commerce des entrepôts.
- 3° Définitions différentes des régions territoriales.
- 4° Méthodes différentes de classement géographique du commerce, notamment la méthode de classement fondé sur le pays consignataire utilisée par le Canada et celle qu'emploient certains pays, fondée sur l'origine réelle ou la destination ultime.
- 5° Différences dans la période de temps durant laquelle les pays associés établissent la statistique de leur commerce, causées par le temps que mettent les marchandises à être transportées d'un pays à l'autre.

Traitement de l'or dans la statistique canadienne.—L'emploi général de l'or comme métal monétaire lui confère des attributs spéciaux qui le distinguent des autres denrées du commerce. Ainsi, en particulier, les mouvements internationaux d'or sont

* Fondée sur des statistiques tirées de rapports publiés par la Section du commerce extérieur, Division du commerce international, Bureau fédéral de la statistique.

largement déterminés par des facteurs d'ordre monétaire plutôt que par les causes ordinaires d'ordre commercial. L'or est généralement accepté; il n'a pas à surmonter les murailles douanières et trouve normalement un marché à un prix minimum fixe. En outre, l'or peut être acheté ou vendu entre pays sans qu'il y ait mouvement matériel d'or; les achats et ventes étant reconnus simplement par la mise de côté ou l'affectation d'or dans les chambres fortes de quelque banque centrale.

Voilà pourquoi les mouvements d'or brut ou semi-ouvré ne figurent pas dans la statistique du commerce canadien des denrées. Cependant, comme l'or est avant tout produit au Canada comme denrée d'exportation, une statistique de la production d'or neuf pour l'exportation paraît régulièrement comme supplément à la statistique du commerce. Comme cette statistique se fonde sur la production, il n'est pas possible de décomposer les chiffres suivant les opérations intervenues avec chaque pays.

PRODUCTION D'OR NEUF EN VUE DE L'EXPORTATION PAR MOIS, 1949-1956
(Millions de dollars)

Mois	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956
Janvier.....	9.7	15.8	17.3	13.3	16.0	11.5	11.5	12.5
Février.....	9.6	11.7	11.7	13.0	16.1	10.2	14.7	12.7
Mars.....	12.1	13.5	8.4	15.0	15.6	12.8	12.2	12.4
Avril.....	9.8	11.4	16.2	11.2	11.7	13.8	10.9	12.5
Mai.....	12.4	15.8	13.0	8.5	12.0	13.7	15.0	14.0
Juin.....	9.8	15.0	13.8	14.6	13.7	15.6	13.3	12.9
Juillet.....	9.4	14.8	13.4	14.9	9.3	13.6	11.9	11.1
Août.....	13.8	13.8	11.0	9.6	10.7	13.3	13.1	14.5
Septembre.....	11.2	10.8	10.8	12.8	10.4	11.9	12.2	12.2
Octobre.....	13.2	16.4	8.2	10.1	9.9	12.3	11.7	12.3
Novembre.....	15.4	12.3	7.7	13.6	9.1	12.3	15.0	12.3
Décembre.....	12.5	11.3	18.3	13.5	9.8	13.7	13.4	10.4
Totaux.....	138.9	162.6	149.8	150.1	144.3	154.7	154.9	149.8

Section 2.—Le commerce extérieur dans son ensemble

Les chiffres des sections 2 à 6 doivent être étudiés à la lumière des explications concernant la statistique du commerce données à la section 1. A noter que les importations et exportations d'or sont exclues de tous les tableaux.

1.—Valeur du commerce extérieur global du Canada (sauf l'or), 1942-1956

NOTA.—Les chiffres établis d'après l'année civile n'existent que depuis 1919; les chiffres de 1919-1934 figurent à la p. 953 de l'Annuaire de 1950 et ceux de 1935-1941, à la p. 991 de celui de 1954. Ceux des années terminées le 31 mars 1888-1939 figurent dans l'Annuaire de 1940, p. 538.

Année	Importations			Exportations			Balance du commerce: excédent des exportations (+); des importations (-)
	Imposables	En franchise	Totales	Produits canadiens	Produits étrangers	Totales	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1942.....	715,018,745	929,223,188	1,644,241,933	2,363,773,296	21,692,750	2,385,466,046	+ 741,224,113
1943.....	836,548,673	898,528,217	1,735,076,890	2,971,475,277	29,877,002	3,001,352,279	+1,266,275,389
1944.....	884,751,584	874,146,613	1,758,898,197	3,439,953,165	43,145,447	3,483,098,612	+1,724,200,415
1945.....	798,795,201	786,979,941	1,585,775,142	3,218,330,353	49,093,935	3,267,424,288	+1,681,649,146
1946.....	1,078,943,972	848,335,430	1,927,279,402	2,312,215,301	26,950,546	2,339,165,847	+ 411,886,445

1.—Valeur du commerce extérieur global du Canada (sauf l'or), 1942-1956—fin

Année	Importations			Exportations			Balance du commerce: excédent des exportations (+); des importations (-)
	Imposables	En franchise	Totales	Produits canadiens	Produits étrangers	Totales	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1947.....	1,562,690,081	1,011,254,044	2,573,944,125	2,774,902,355	36,888,055	2,811,790,410	+ 237,846,285
1948.....	1,382,202,722	1,254,742,630	2,636,945,352	3,075,438,085	34,590,583	3,110,028,668	+ 473,083,316
1949.....	1,444,123,667	1,317,083,574	2,761,207,241	2,992,960,978	29,491,856	3,022,452,834	+ 261,245,593
1950.....	1,617,948,425	1,556,304,713	3,174,253,138	3,118,386,551	38,686,122	3,157,072,673	- 17,180,465
1951.....	2,174,304,400	1,910,552,078	4,084,856,478	3,914,460,376	48,923,939	3,963,384,315	- 121,472,163
1952.....	2,162,882,381	1,867,585,272	4,030,467,653	4,301,080,679	54,878,985	4,355,959,664	+ 325,492,011
1953.....	2,417,960,243	1,964,870,187	4,382,830,430	4,117,405,882	55,195,233	4,172,601,115	- 210,229,315
1954.....	2,311,344,114	1,781,852,224	4,093,196,338	3,881,271,854	65,644,868	3,946,916,722	- 146,279,616
1955.....	2,637,434,788	2,074,935,247	4,712,370,035	4,281,784,253	69,499,483	4,351,283,736	- 361,086,299
1956.....	3,291,954,896	2,413,494,007	5,705,448,903	4,789,745,693	73,397,431	4,863,143,124	- 842,305,779

Section 3.—Commerce par région géographique

Les tableaux de la présente section portent sur le commerce total du Canada avec l'étranger, par continent et par pays.

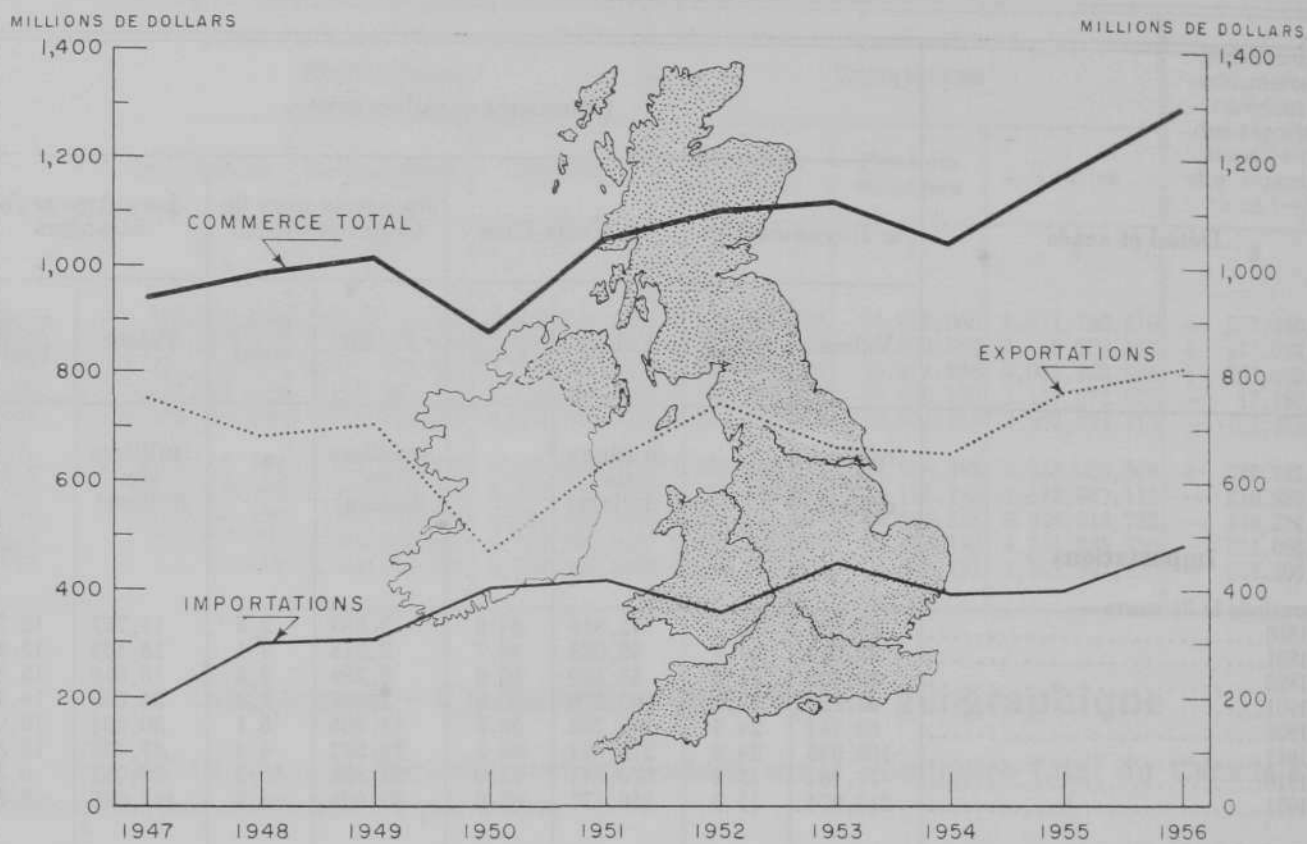
2.—Commerce du Canada, par continent, 1953-1956

	1953		1954		1955		1956	
	Valeur	% du total	Valeur	% du total	Valeur	% du total	Valeur	% du total
	(milliers de dollars)		(milliers de dollars)		(milliers de dollars)		(milliers de dollars)	
Importations								
Europe—								
Royaume-Uni.....	453,391	10.3	392,472	9.6	400,531	8.5	484,679	8.5
Autres pays d'Europe.....	173,822	4.0	179,782	4.4	204,741	4.3	297,116	5.2
Amérique du Nord—								
États-Unis.....	3,221,214	73.5	2,961,380	72.3	3,452,178	73.3	4,161,667	72.9
Autres pays d'Amérique du Nord	92,943	2.1	111,400	2.7	140,316	3.0	166,767	2.9
Amérique du Sud.....	252,332	5.7	258,127	6.3	273,657	5.8	305,693	5.4
Asie.....	114,079	2.6	114,868	2.8	162,419	3.4	204,498	3.6
Océanie.....	42,226	1.0	43,079	1.1	46,933	1.0	49,414	0.9
Afrique.....	32,823	0.8	32,088	0.8	31,595	0.7	35,615	0.6
Total, importations.....	4,382,830	100.0	4,093,196	100.0	4,712,370	100.0	5,705,449	100.0
Exportations (domestiques)								
Europe—								
Royaume-Uni.....	665,232	16.2	653,408	16.8	769,313	18.0	812,706	17.0
Autres pays d'Europe.....	387,285	9.4	353,452	9.1	393,105	9.2	542,342	11.3
Amérique du Nord—								
États-Unis.....	2,418,915	58.7	2,317,153	59.7	2,559,343	59.8	2,818,655	58.8
Autres pays d'Amérique du Nord	111,627	2.7	114,274	2.9	124,179	2.9	141,503	3.0
Amérique du Sud.....	139,393	3.4	126,709	3.3	94,320	2.2	101,107	2.1
Asie.....	258,204	6.3	185,770	4.8	178,018	4.1	216,323	4.5
Océanie.....	53,716	1.3	65,212	1.7	86,701	2.0	71,534	1.5
Afrique.....	83,034	2.0	65,294	1.7	76,805	1.8	85,676	1.8
Total, exportations (domestiques).....	4,117,406	100.0	3,881,272	100.0	4,281,784	100.0	4,789,746	100.0

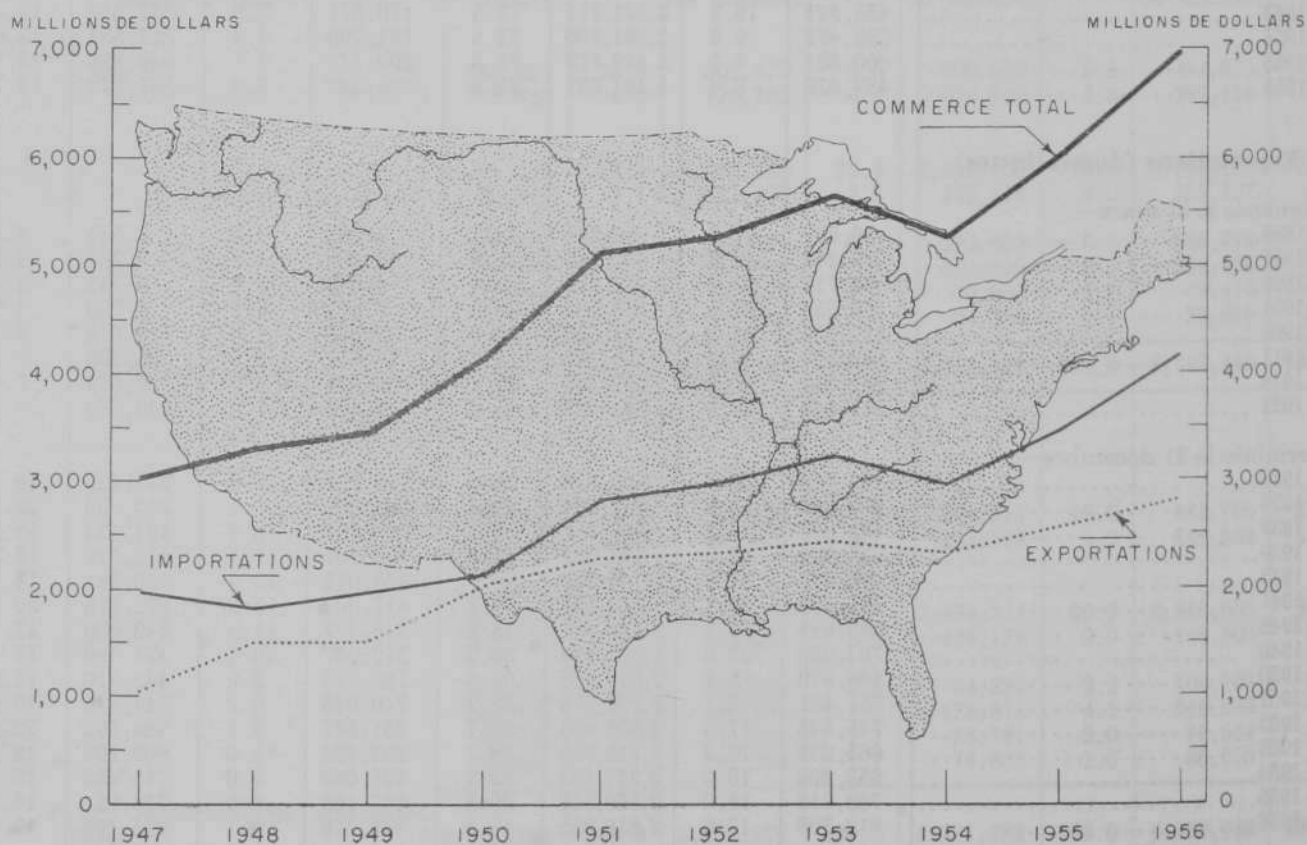
3.—Commerce du Canada avec le Commonwealth et les pays étrangers, années choisies, 1886-1956

Détail et année	Commerce canadien avec—							
	le Royaume-Uni		les États-Unis		les autres pays du Commonwealth		les autres pays étrangers	
	Valeur	% du total	Valeur	% du total	Valeur	% du total	Valeur	% du total
	(milliers de dollars)		(milliers de dollars)		(milliers de dollars)		(milliers de dollars)	
Importations								
Terminée le 31 mars—								
1886.....	39,033	40.7	42,819	44.6	2,384	2.5	11,757	12.2
1891.....	42,019	37.7	52,033	46.7	2,318	2.1	15,163	13.5
1896.....	32,825	31.2	53,529	50.8	2,389	2.2	16,619	15.8
1901.....	42,820	24.1	107,378	60.3	3,833	2.2	23,900	13.4
1906.....	69,184	24.4	169,256	59.6	14,606	5.1	30,694	10.9
1911.....	109,935	24.3	275,824	60.8	19,533	4.4	47,433	10.5
1916.....	77,404	15.2	370,881	73.0	27,826	5.5	32,091	6.3
1921.....	213,974	17.3	856,177	69.0	52,029	4.2	117,979	9.5
Terminée le 31 décembre—								
1926.....	164,707	16.3	668,747	66.3	49,907	5.0	124,980	12.4
1929.....	194,778	15.0	893,585	68.8	62,287	4.8	148,343	11.4
1937.....	147,292	18.2	490,505	60.7	89,304	11.0	81,796	10.1
1939.....	114,007	15.2	496,898	66.1	74,893	10.0	65,257	8.7
1943.....	134,965	7.7	1,423,672	82.1	103,666	6.0	72,773	4.2
1947.....	189,370	7.4	1,974,679	76.7	165,024	6.5	244,871	9.5
1948.....	299,502	11.3	1,805,763	68.5	204,612	7.8	327,069	12.4
1949.....	307,450	11.1	1,951,860	70.7	186,779	6.8	315,118	11.4
1950.....	404,213	12.7	2,130,476	67.1	241,411	7.6	398,153	12.6
1951.....	420,985	10.3	2,812,927	68.9	306,104	7.5	544,840	13.3
1952.....	359,757	8.9	2,976,962	73.9	184,704	4.6	509,044	12.6
1953.....	453,391	10.3	3,221,214	73.5	170,571	3.9	537,654	12.3
1954.....	392,472	9.6	2,961,380	72.4	181,760	4.4	557,584	13.6
1955.....	400,531	8.5	3,452,178	73.3	209,772	4.4	649,889	13.8
1956.....	484,679	8.4	4,161,667	72.9	221,232	3.9	837,872	14.7
Exportations (domestiques)								
Terminée le 31 mars—								
1886.....	36,694	47.2	34,284	44.1	3,263	4.2	3,515	4.5
1891.....	43,244	48.8	37,743	42.6	3,893	4.4	3,791	4.2
1896.....	62,718	57.2	37,789	34.4	4,048	3.7	5,152	4.7
1901.....	92,858	52.3	67,984	38.3	7,891	4.5	8,700	4.9
1906.....	127,456	54.2	83,546	35.5	10,965	4.6	13,516	5.7
1911.....	132,157	48.2	104,116	38.0	16,811	6.1	21,233	7.7
1916.....	451,852	60.9	201,106	27.1	30,677	4.2	57,974	7.8
1921.....	312,845	26.3	542,323	45.6	90,607	7.6	243,389	20.5
Terminée le 31 décembre—								
1926.....	459,223	36.4	457,878	36.3	95,701	7.6	248,439	19.7
1929.....	290,295	25.2	492,686	42.8	105,006	9.1	264,430	22.9
1937.....	402,062	40.3	360,012	36.1	104,159	10.4	131,134	13.2
1939.....	328,099	35.5	380,392	41.1	102,707	11.1	113,728	12.3
1943.....	1,032,647	34.8	1,149,232	38.7	369,015	12.4	420,581	14.1
1947.....	751,198	27.1	1,034,226	37.3	417,303	15.0	572,175	20.6
1948.....	686,914	22.3	1,500,987	48.8	345,477	11.3	542,060	17.6
1949.....	704,956	23.5	1,503,459	50.2	310,067	10.4	474,480	15.9
1950.....	469,910	15.1	2,020,988	64.8	185,179	5.9	442,310	14.2
1951.....	631,461	16.1	2,297,675	58.7	240,946	6.2	744,379	19.0
1952.....	745,845	17.3	2,306,955	53.7	261,687	6.1	986,593	22.9
1953.....	665,232	16.2	2,418,915	58.7	232,352	5.6	800,906	19.5
1954.....	653,408	16.9	2,317,153	59.7	195,053	5.0	715,658	18.4
1955.....	769,313	18.0	2,559,343	59.8	237,125	5.5	716,004	16.7
1956.....	812,706	17.0	2,818,655	58.8	423,216	5.1	915,169	19.1

COMMERCE DU CANADA AVEC LE ROYAUME-UNI 1947 - 1956



COMMERCE DU CANADA AVEC LES ÉTATS-UNIS 1947 - 1956



4.—Commerce du Canada, par principaux pays, 1954-1956

Rang en			Pays	1954	1955	1956
1954	1955	1956				
Importations						
(milliers de dollars)						
1	1	1	États-Unis.....	2,961,380	3,452,178	4,161,667
2	2	2	Royaume-Uni.....	392,472	400,531	484,679
3	3	3	Venezuela.....	167,594	187,277	208,401
4	4	4	République fédérale de l'Allemagne occidentale.....	44,485	55,603	89,348
15	5	5	Japon.....	19,197	36,718	60,826
7	9	7	Belgique et Luxembourg.....	25,077	29,051	52,728
21	10	7	Mexique.....	14,033	28,814	41,699
12	8	8	Antilles néerlandaises.....	20,582	30,722	38,119
5	7	9	Brésil.....	31,623	30,747	34,832
11	13	10	France.....	22,046	25,016	32,600
6	6	11	Inde.....	28,054	35,147	30,898
14	11	12	Malaisie et Singapour.....	19,586	28,810	28,558
9	12	13	Australie.....	24,657	26,295	26,310
20	17	14	Italie.....	15,006	18,502	24,967
46	29	15	Arabie.....	2,225	6,986	24,712
19	21	16	Jamaïque.....	15,309	15,567	24,633
10	15	17	Pays-Bas.....	22,562	20,951	23,776
8	14	18	Colombie.....	24,820	22,220	23,056
16	16	19	Suisse.....	19,151	19,365	22,301
13	18	20	Guyane britannique.....	20,482	18,307	20,498
17	19	21	Liban.....	17,413	17,920	19,601
25	24	22	Suède.....	9,175	12,152	17,303
22	20	23	Ceylan.....	12,527	15,581	16,564
28	23	24	Nouvelle-Zélande.....	7,314	12,316	12,321
23	25	25	Cuba.....	9,913	10,025	12,279
24	26	26	Trinité et Tobago.....	9,595	9,840	11,051
29	30	27	Union sud-africaine.....	5,911	6,255	8,401
1	1	28	Île Maurice et îles Seychelles.....	1	1	7,758
30	27	29	Panama.....	5,850	9,037	7,585
18	22	30	Afrique-orientale anglaise.....	15,852	13,158	7,290
Total, 30 principaux pays.....				3,983,891	4,595,091	5,574,761
Total général, importations.....				4,093,196	4,712,370	5,705,449
Exportations (domestiques)						
1	1	1	États-Unis.....	2,317,153	2,559,343	2,818,655
2	2	2	Royaume-Uni.....	653,408	769,313	812,706
4	4	3	République fédérale de l'Allemagne occidentale.....	86,899	90,751	134,098
3	3	4	Japon.....	96,474	90,893	127,870
9	6	5	Union sud-africaine.....	39,883	56,026	64,616
5	7	6	Belgique et Luxembourg.....	54,987	53,384	57,852
8	9	7	Norvège.....	43,813	47,031	57,682
10	8	8	Pays-Bas.....	39,777	47,689	54,559
11	10	9	France.....	33,799	42,563	53,156
6	5	10	Australie.....	45,768	58,482	47,747
13	11	11	Mexique.....	27,359	37,126	39,385
15	13	12	Italie.....	23,844	27,653	37,744
12	12	13	Venezuela.....	30,973	30,756	34,335
14	14	14	Suisse.....	26,826	25,640	33,535
17	15	15	Inde.....	17,689	24,669	25,714
33	2	16	U.R.S.S.....	4,854	2,680	24,606
2	2	17	Tchécoslovaquie.....	295	1,062	24,558
19	18	18	Philippines.....	15,863	18,136	18,060
20	17	19	Nouvelle-Zélande.....	14,807	22,344	17,995
2	40	20	Pologne.....	558	4,005	17,918
16	16	21	Colombie.....	21,000	22,691	17,589
21	20	22	Jamaïque.....	11,552	12,907	17,222
18	19	23	Cuba.....	17,455	13,910	15,371
7	23	24	Brésil.....	45,096	11,520	13,026
22	22	25	Trinité et Tobago.....	11,425	12,625	12,491
32	31	26	Pérou.....	5,086	6,001	11,337
24	29	27	Pakistan.....	8,970	6,202	10,502
27	24	28	Porto-Rico.....	7,757	9,715	10,421
25	21	29	Irlande.....	8,821	12,808	10,144
42	25	30	Suède.....	3,518	7,622	7,894
Total, 30 principaux pays.....				3,715,799	4,125,547	4,628,788
Total général, Exportations (domestiques)...				3,891,272	4,281,784	4,789,746

¹ Comprises dans l'Afrique orientale anglaise avant 1956.

² Moindre que 50°.

5.—Valeur des importations par pays, 1950-1956, avec moyennes, 1935-1939

Pays	Moyennes, 1935-1939	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956
(milliers de dollars)								
Amérique du Nord	421,356	2,131,470	2,814,436	2,979,344	3,224,247	2,968,996	3,456,175	4,165,506
Alaska.....	93	976	1,483	2,333	2,961	7,573	3,932	3,792
États-Unis.....	418,738	2,130,476	2,812,927	2,976,962	3,221,214	2,961,380	3,452,178	4,161,667
Groenland.....	311	—	—	1	6	13	13	10
St-Pierre et Miquelon.....	26	18	25	48	66	30	52	38
Amérique centrale et Antilles	14,570	125,582	113,818	112,431	89,910	103,784	136,319	162,928
Bahamas.....	1	532	346	406	427	418	272	221
Barbade.....	3,261	10,057	13,409	8,666	2,375	5,358	8,236	4,634
Bermudes.....	102	87	82	317	126	390	258	273
Honduras britannique.....	87	445	458	26	139	124	164	171
Jamaïque.....	5,160	19,080	18,041	9,204	11,761	15,309	15,567	24,633
Îles du Vent et îles Sous-le-Vent..	1,816	395	956	216	1,210	1,250	2,456	2,193
Trinité et Tobago.....	2,387	15,205	15,082	9,660	8,062	9,595	9,840	11,051
Îles Vierges américaines.....	2	12	166	—	—	2	2	—
Costa-Rica.....	77	3,378	8,785	8,740	9,472	7,746	5,948	3,893
Cuba.....	615	4,134	8,333	18,615	11,654	9,913	10,025	12,279
République Dominicaine.....	4	1,180	1,126	6,000	5,854	1,663	1,529	1,346
El Salvador.....	19	848	1,183	771	1,389	951	2,962	1,133
Antilles françaises.....	1	2	2	2	—	1	158	2
Guatemala.....	67	5,781	4,618	2,080	3,259	5,060	4,545	3,227
Haiti.....	63	1,769	3,020	1,928	748	1,570	1,597	1,683
Honduras.....	49	5,621	4,027	4,643	4,594	2,589	1,666	7,079
Mexique.....	667	32,974	18,013	23,937	15,785	14,033	28,814	41,699
Antilles néerlandaises.....	150	17,336	10,809	11,747	8,154	20,582	30,722	38,119
Nicaragua.....	2	339	596	501	391	181	1,429	655
Panama.....	32	5,478	3,492	4,125	3,637	5,850	9,037	7,585
Porto-Rico.....	13	931	1,276	846	872	1,203	1,094	1,054
Amérique du Sud	22,930	174,010	246,666	237,073	252,332	258,127	273,657	305,693
Guyane britannique.....	5,846	21,735	25,025	23,660	17,800	20,482	18,307	20,498
Îles Falkland.....	2	—	—	—	—	1	—	—
Argentine.....	5,374	10,913	13,955	4,374	8,529	2,738	4,414	4,626
Bolivie.....	26	2,442	1,848	3,351	1,415	267	19	88
Brésil.....	920	28,178	40,627	35,103	35,047	31,623	30,747	34,832
Chili.....	125	1,353	2,153	3,282	1,052	236	250	1,704
Colombie.....	5,139	13,342	13,063	18,004	23,215	24,820	22,220	23,056
Équateur.....	41	1,473	2,438	2,751	2,688	3,763	5,187	4,498
Guyane française.....	1	—	—	—	3	—	2	—
Paraguay.....	62	350	343	346	260	520	237	142
Pérou.....	3,554	3,961	5,588	8,050	2,928	2,264	869	2,766
Surinam.....	2	228	1,141	528	1,345	2,793	3,646	3,925
Uruguay.....	180	2,770	3,768	1,863	2,903	1,025	483	1,157
Venezuela.....	1,662	87,264	136,718	135,758	155,147	167,594	187,277	208,401
Nord-Ouest de l'Europe	157,485	485,362	567,916	485,675	600,417	544,666	572,358	737,036
Royaume-Uni.....	124,047	404,213	420,985	359,757	453,391	392,472	400,531	484,679
Autriche.....	245	964	3,191	2,917	2,967	3,043	2,709	3,913
Belgique et Luxembourg.....	6,330	22,795	39,095	33,216	29,082	25,077	29,051	52,728
Danemark.....	165	1,406	3,730	2,167	2,175	3,463	4,269	6,182
France.....	6,382	14,669	23,974	19,117	22,267	22,046	25,016	32,600
Allemagne de l'Ouest.....	10,364 ¹	11,026 ²	30,936 ²	22,629	35,507	44,485	55,603	89,348
Islande.....	3	233	26	50	80	59	8	9
Irlande.....	69	148	785	462	582	1,150	336	415
Hollande.....	3,984	8,896	14,010	16,495	22,298	22,562	20,951	23,776
Norvège.....	742	1,405	2,977	3,857	2,289	1,983	2,366	3,780
Suède.....	2,044	5,145	11,808	8,611	9,341	9,175	12,152	17,303
Suisse.....	3,110	14,464	16,398	16,396	20,437	19,151	19,365	22,301
Sud de l'Europe	3,863	15,240	23,943	18,326	21,320	22,861	27,204	33,459
Gibraltar.....	—	2	—	—	—	1	2	1
Malte.....	2	20	47	51	67	67	62	53
Açores et Madère.....	157	387	410	285	179	193	200	164
Grèce.....	47	203	174	197	224	231	280	274
Italie.....	2,403	9,373	14,217	11,735	14,271	15,006	18,502	24,967
Portugal.....	265	1,698	1,980	1,798	1,962	1,798	1,941	2,272
Espagne.....	989	3,558	7,114	4,260	4,619	5,566	6,220	5,727

¹ Compris avec les îles du Vent et les îles Sous-le-Vent.

² Moins de \$500.

³ Comprend toute l'Alle-

magne.

5.—Valeur des importations par pays, 1950-1956, avec moyennes, 1935-1939—suite

Pays	Moyennes, 1935-1939	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956
(milliers de dollars)								
Est de l'Europe	2,943	6,903	7,070	7,553	5,476	4,727	5,709	11,300
Bulgarie.....	4	4	4	2	—	1	3	4
Tchécoslovaquie.....	1,979	6,036	4,668	3,559	2,589	1,796	2,880	5,675
Estonie.....	23	30	116	31	9	5	2	1
Finlande.....	70	217	158	234	548	609	334	527
Allemagne de l'Est.....	2	2	2	492	959	721	572	779
Hongrie.....	130	36	121	279	184	210	124	209
Lettonie.....	11	3	33	36	7	5	5	2
Lithuanie.....	4	—	12	16	3	2	—	1
Pologne.....	185	357	1,430	556	244	405	595	2,185
Roumanie.....	96	19	22	13	7	3	1	3
U.R.S.S. (Russie).....	341	80	358	2,234	824	687	628	1,007
Yougoslavie.....	99	122	149	101	101	284	516	907
Moyen-Orient	1,612	32,098	45,204	29,338	30,650	23,697	31,770	50,342
Aden.....	4	12	22	7	10	79	48	73
Arabie.....	2	28,115	22,659	7,559	2,196	2,225	6,986	24,712
Égypte.....	728	659	711	462	4,203	440	294	166
Éthiopie.....	5	31	31	21	44	97	90	125
Iran.....	126	192	521	1,168	1,025	1,385	2,064	1,057
Iraq.....	357	1,201	2,132	924	1,371	238	1,299	941
Israël.....	68	490	629	1,161	1,312	1,040	1,166	1,511
Afrique italienne.....	1	2	3	—	—	—	—	—
Jordanie.....	—	—	—	—	—	—	2	1
Libye.....	—	—	—	—	—	1	3	1
Liban.....	6	62	16,381	15,171	19,584	17,413	17,920	19,601
Syrie.....	25	53	58	72	56	23	1,059	1,351
Soudan.....	293	1,280	1,757	2,719	791	699	743	706
Turquie.....	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres pays d'Asie	34,355	113,537	150,954	92,019	87,734	91,766	131,133	154,544
Ceylan.....	4,015	17,604	16,396	12,492	14,461	12,527	15,581	16,564
Inde.....	8,315	37,262	40,217	26,822	26,627	28,054	35,147	30,898
Pakistan.....	—	1,706	2,233	191	558	566	816	1,306
Hong-Kong.....	842	2,203	3,001	3,711	4,427	4,154	5,875	5,699
Malaisie et Singapour.....	11,154	28,852	57,980	25,473	21,896	19,586	28,810	28,558
Autres pays des Indes orientales britanniques.....	79	47	4,623	1,772	350	172	71	122
Afghanistan.....	1	109	51	19	42	9	6	—
Birmanie.....	381	—	4	4	2	79	7	1
Chine.....	3,344	5,299	1,929	1,286	1,119	1,621	3,125	5,721
Taiwan.....	—	—	—	—	75	187	155	112
Indochine.....	126	—	1	—	1	45	172	16
Indonésie.....	800	728	1,052	893	598	611	1,001	1,143
Japon.....	4,649	12,087	12,577	13,162	13,629	19,197	36,718	60,826
Corée.....	1	35	1	8	54	170	480	8
Philippines.....	563	6,425	8,954	5,423	2,986	4,001	2,027	2,467
Asie portugaise.....	1	—	—	—	14	1	—	—
Thaïlande.....	84	1,181	1,938	764	896	786	1,142	1,103
Autres pays d'Afrique	8,455	34,113	30,748	25,595	28,518	31,495	31,112	35,227
Afrique-orientale anglaise.....	2,683	15,067	10,864	9,593	9,393	15,852	13,158	7,289
Île Maurice et Îles Seychelles.....	—	—	—	—	—	—	—	7,758
Fédération de la Rhodésie et du Nyassaland.....	316 ⁴	452	1,505	1,474	3,864	1,161	482	720
Union sud-africaine.....	4,210	4,964	5,372	4,165	4,616	5,911	6,255	8,401
Autres pays de l'Afrique anglaise du Sud.....	—	—	—	—	8	3	1	8
Côte de l'Or.....	701	8,999	7,112	5,523	3,159	1,986	3,775	4,063
Nigeria.....	370	1,486	898	1,764	1,584	866	858	986
Sierra Leone.....	7	294	49	6	2	7	8	18
Autres pays d'Afrique-occiden- tale anglaise.....	1	1	—	—	1	1	—	—
Congo belge.....	5	1,481	3,052	990	2,247	1,489	2,673	2,744
Îles Canaries.....	10	6	16	22	30	26	25	24
Afrique française.....	61	543	398	404	2,631	3,184	3,267	2,075
Libéria.....	14	—	183	29	372	135	214	441
Madagascar.....	31	8	29	1	8	304	14	38
Maroc.....	32	704	1,071	1,049	529	197	195	196
Afrique orientale portugaise.....	15	109	198	576	73	181	128	370
Afrique occidentale portugaise.....	—	—	—	—	—	181	44	94
Afrique espagnole.....	—	—	—	—	21	—	16	1

¹ Moins de \$500. ² Compris avec la République fédérale d'Allemagne. ³ Pas mentionné séparément.
⁴ Rhodésie du Sud seulement.

5.—Valeur des importations par pays, 1950-1956, avec moyennes, 1935-1939—fin

Pays	Moyennes, 1935-1939	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956
(milliers de dollars)								
Océanie	17,015	55,938	84,102	43,114	42,226	43,079	46,933	49,414
Australie.....	9,728	32,803	46,228	18,712	23,464	24,657	26,295	26,310
Fidji.....	2,341	10,194	5,993	6,487	5,554	5,813	5,016	6,267
Nouvelle-Zélande.....	4,754	11,855	30,107	14,231	8,572	7,314	12,316	12,321
Autres pays de l'Océanie anglaise.....	3	—	—	—	—	—	—	142
Océanie française.....	3	476	360	1	—	3	—	1
Hawaï.....	186	495	1,414	3,473	4,635	5,292	3,305	4,374
Océanie américaine.....	1	115	—	210	—	—	—	1
Total, Importations	684,582	2,174,253	4,084,856	4,030,468	4,382,830	4,093,196	4,712,370	5,705,449
Total, pays du Commonwealth	194,442	645,624	727,089	544,462	623,962	574,231	610,302	705,911
Total, États-Unis et ses dépendances	419,030	2,133,005	2,817,265	2,983,824	3,229,682	2,975,447	3,460,510	4,170,886

1 Moins de \$500.

6.—Valeur des exportations domestiques par pays, 1950-1956, avec moyennes, 1935-1939

Pays	Moyennes, 1935-1939	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956
(milliers de dollars)								
Amérique du Nord	329,805	2,023,142	2,301,330	2,309,787	2,421,558	2,319,350	2,562,031	2,823,358
Alaska.....	154	959	2,264	1,249	1,130	1,272	1,221	3,128
États-Unis.....	321,294	2,020,988	2,297,675	2,306,955	2,418,915	2,317,153	2,559,343	2,818,655
Groenland.....	—	134	206	303	194	229	86	176
St-Pierre et Miquelon.....	309	1,061	1,186	1,279	1,319	1,226	1,382	1,399
Amérique centrale et Antilles	17,699	96,544	119,680	137,638	108,984	111,477	121,491	136,800
Bahamas.....	1	1,937	2,136	2,353	2,298	2,271	2,133	2,303
Barbade.....	1,218	2,974	4,584	3,912	3,734	4,378	4,267	4,721
Bermudes.....	1,381	2,991	3,693	3,158	3,070	2,992	3,010	2,900
Honduras britannique.....	255	491	572	381	376	299	304	248
Jamaïque.....	3,887	7,495	10,213	10,591	12,490	11,522	12,907	17,222
Îles du Vent et îles Sous-le-Vent... Trinité et Tobago.....	1,600 3,372	3,213 7,476	4,229 9,950	4,276 10,034	3,864 9,490	3,931 11,425	4,149 12,625	4,281 12,491
Îles Vierges américaines.....	42	156	181	167	178	119	190	130
Costa-Rica.....	103	2,312	2,175	2,612	2,199	2,834	3,576	2,743
Cuba.....	1,418	18,005	20,424	24,181	16,124	17,455	13,910	15,371
République Dominicaine.....	171	2,954	4,060	4,643	3,993	4,269	4,168	4,985
El Salvador.....	69	1,467	2,002	2,230	1,901	1,526	1,808	2,295
Antilles françaises.....	157	39	40	47	26	24	23	17
Guatemala.....	117	2,401	2,365	1,896	2,234	2,021	2,508	3,003
Haïti.....	131	2,513	2,588	3,417	2,670	3,307	2,446	2,917
Honduras.....	159	613	3,575	1,736	556	471	588	868
Mexique.....	2,630	17,624	29,880	39,641	28,986	27,359	37,126	39,385
Antilles néerlandaises.....	176	4,464	1,834	1,541	1,308	1,775	1,444	1,349
Nicaragua.....	72	756	1,097	1,185	1,354	1,653	1,769	1,402
Panama.....	316	9,019	5,961	11,359	4,380	4,057	2,824	7,748
Porto-Rico.....	425	7,643	8,120	7,328	7,753	7,757	9,715	10,421
Amérique du Sud	15,016	90,684	140,145	186,984	139,393	126,709	94,320	101,107
Guyane britannique.....	1,344	4,052	5,308	6,356	4,777	4,080	2,967	4,351
Îles Falkland.....	2	1	2	31	41	4	274	11
Argentine.....	4,696	13,360	8,883	8,227	7,641	6,692	6,833	6,183
Bolivie.....	113	2,267	3,484	6,398	5,501	1,272	1,086	1,489
Brésil.....	4,012	15,806	53,684	81,367	37,561	45,096	11,520	13,026
Chili.....	848	6,864	13,751	10,090	3,945	3,130	3,820	4,420
Colombie.....	1,296	14,806	12,311	13,756	20,146	21,000	22,691	17,589
Équateur.....	93	1,432	2,713	2,030	4,220	5,509	4,953	4,344
Guyane française.....	36	5	4	3	6	4	2	1
Paraguay.....	8	110	167	112	339	167	91	238
Pérou.....	1,072	3,744	5,054	16,405	15,108	5,086	6,001	11,337
Surinam.....	49	863	934	1,097	712	911	971	1,025
Uruguay.....	310	1,918	6,868	5,429	2,912	2,784	2,355	2,768
Venezuela.....	1,139	25,457	26,982	35,683	36,485	30,973	30,756	34,335

1 Compris avec les îles du Vent et les îles Sous-le-Vent.

2 Moins de \$500.

6.—Valeur des exportations domestiques par pays, 1950-1956, avec moyennes, 1935-1939—suite

Pays	Moyennes, 1935-1939	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956
(milliers de dollars)								
Nord-Ouest de l'Europe	412,354	639,223	934,716	1,151,964	991,813	958,303	1,106,502	1,230,650
Royaume-Uni.....	353,741	469,910	631,461	745,845	665,232	653,408	769,313	812,706
Autriche.....	27	2,369	2,166	5,216	5,136	2,857	6,025	5,214
Belgique et Luxembourg.....	13,204	66,351	94,457	104,376	69,510	54,987	53,334	57,852
Danemark.....	1,438	923	5,587	9,881	6,303	2,929	3,172	3,516
France.....	8,566	18,403	46,538	48,264	32,281	33,799	42,563	53,156
République fédérale d'Allemagne	9,639 ¹	8,873 ¹	37,028 ¹	94,863	83,858	86,899	90,751	134,098
Islande.....	28	847	700	833	2,058	669	505	292
Irlande.....	3,861	13,321	20,921	23,058	13,356	8,821	12,808	10,144
Hollande.....	10,062	8,617	26,191	41,508	42,382	39,777	47,689	54,559
Norvège.....	7,247	18,924	32,198	39,002	37,278	43,813	47,031	57,682
Suède.....	3,593	4,250	12,125	12,198	4,587	3,518	7,622	7,894
Suisse.....	948	26,435	25,345	26,918	29,833	26,826	25,640	33,535
Sud de l'Europe	4,986	33,811	59,930	68,352	56,925	35,136	43,245	51,552
Gibraltar.....	9	329	648	353	486	252	286	240
Malte.....	377	4,680	2,150	3,111	3,307	3,043	3,934	4,064
Grèce.....	1,142	1,833	2,703	4,415	1,560	2,505	4,298	2,523
Italie.....	2,785	15,476	48,763	52,645	33,170	23,844	27,653	37,744
Portugal.....	170	5,641	4,665	4,026	3,991	2,118	2,554	1,696
Açores et Madère.....	8	210	259	224	231	641	311	231
Espagne.....	495	5,642	742	3,579	14,179	2,734	4,210	5,053
Est de l'Europe	3,091	5,635	6,510	25,873	3,779	13,420	12,671	72,846
Albanie.....	3	2	1	1	—	2	2	2
Bulgarie.....	10	215	8	2	3	8	2	105
Tchécoslovaquie.....	881	2,179	492	367	123	295	1,062	24,558
Estonie.....	5	—	—	—	—	—	—	2
Finlande.....	539	600	3,129	2,694	1,388	476	1,736	1,952
Allemagne de l'Est.....	3	3	3	—	—	2	2,261	1,458
Hongrie.....	4	86	30	81	48	35	165	1,913
Lettonie.....	242	—	—	—	—	2	2	2
Lithuanie.....	196	1	—	—	—	—	—	—
Pologne.....	805	1,432	94	69	183	558	4,005	17,918
Roumanie.....	52	122	11	45	94	74	397	124
U.R.S.S. (Russie).....	336	132	7	2	—	4,854	2,680	24,606
Yougoslavie.....	18	818	2,739	22,613	1,940	7,119	363	213
Moyen-Orient	1,511	23,749	31,117	50,326	33,218	24,500	12,108	11,987
Aden.....	109	31	25	127	34	22	16	9
Arabie.....	4	875	1,414	2,149	2,644	1,594	1,244	1,942
Égypte.....	399	3,716	2,466	19,363	11,688	1,201	1,291	2,539
Éthiopie.....	2	54	198	54	55	118	73	121
Iran.....	118	993	1,000	585	753	757	644	790
Iraq.....	55	70	1,062	313	458	425	1,170	657
Israël.....	251	12,126	11,816	11,940	9,059	10,174	4,558	2,725
Afrique italienne.....	2	184	3	6	—	1	2	6
Jordanie.....	4	46	1,071	105	38	123	49	97
Libye.....	2	374	2,029	854	1,279	840	74	101
Liban.....	80	1,462	7,036	9,355	5,161	982	1,293	1,320
Syrie.....	109	75	34	104	17	8	4	74
Soudan.....	388	3,744	2,962	4,791	1,455	7,086	647	887
Autres pays d'Asie	36,001	95,757	163,986	224,196	238,024	163,438	167,352	207,078
Ceylan.....	246	4,353	3,470	5,825	3,307	3,147	2,671	3,341
Inde.....	3,732	31,520	35,737	55,423	37,187	17,689	24,669	25,714
Pakistan.....	8,681	4,486	16,016	32,103	8,970	6,202	10,502	

¹ Comprend toute l'Allemagne.
² Non mentionné séparément.

³ Moins de \$500.

⁴ Comprend la République fédérale d'Allemagne.

6.—Valeur des exportations domestiques par pays, 1950-1956, avec moyennes, 1935-1939—fin

Pays	Moyennes, 1935-1939	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956
(milliers de dollars)								
Autres pays d'Asie—fin								
Hong-Kong.....	1,651	8,004	12,033	9,582	9,000	8,252	7,253	7,026
Malaisie et Singapour.....	2,173	4,097	10,796	7,067	2,854	2,983	3,421	3,941
Autres pays des Indes orientales britanniques.....	5	32	1	13	27	18	53	127
Afghanistan.....	1	52	97	272	150	55	20	14
Birmanie.....	71	30	279	1,023	444	212	490	288
Chine.....	3,808	2,057	367	1,156	—	70	1,016	2,427
Taiwan.....					1,482	3,186	1,227	751
Indochine.....	85	69	223	327	351	190	337	546
Indonésie.....	801	3,052	5,227	6,250	1,990	1,321	944	1,243
Japon.....	21,880	20,533	72,976	102,603	118,568	96,474	90,893	127,870
Corée.....	3	1,143	213	335	14,991	3,197	7,514	2,864
Philippines.....	1,523	10,829	15,598	16,045	13,872	15,863	18,136	18,060
Asie portugaise.....	1	103	107	282	190	43	174	454
Thaïlande.....	22	1,200	2,378	1,976	1,509	1,767	2,341	1,936
Autres pays d'Afrique.....	20,648	55,393	78,090	69,878	69,996	63,126	75,362	82,834
Afrique-orientale anglaise.....	789	849	1,444	1,031	348	375	603	415
Île Maurice et îles Seychelles.....								108
Fédération de la Rhodésie et du Nyassaland.....	970 ²	1,597	2,950	2,662	2,220	3,945	4,323	4,679
Union sud-africaine.....								
Autres pays de l'Afrique anglaise du Sud.....	15,457	42,561	52,736	47,852	50,763	39,883	56,026	64,616
Gambie.....	35	12	26	9	29	38	77	60
Côte de l'Or.....	270	581	980	254	1,749	2,313	1,461	1,481
Nigeria.....	145	247	796	865	942	1,452	890	750
Sierra Leone.....	203	219	200	159	235	356	598	614
Autres pays d'Afrique-occiden- tale anglaise.....	1	1	1	—	1	33	33	40
Congo belge.....	89	2,471	4,318	5,900	3,349	3,628	3,534	2,786
Îles Canaries.....	17	237	107	825	23	1	—	3
Afrique française.....	248	1,927	6,748	3,226	1,248	1,204	1,176	1,037
Libéria.....	17	109	1,373	203	3,145	4,071	2,456	1,781
Madagascar.....	13	117	102	97	64	41	71	47
Maroc.....	711	1,700	3,381	4,630	3,809	2,824	1,791	2,028
Afrique orientale portugaise.....						2,614	2,044	2,197
Afrique occidentale portugaise.....	1,675	2,702	2,827	2,088	1,997	323	274	173
Afrique espagnole.....	9	62	75	64	59	17	2	11
Océanie.....	43,424	54,449	78,955	76,033	53,716	65,212	86,701	71,534
Australie.....	28,924	35,446	49,079	49,697	39,629	45,768	58,482	47,747
Fidji.....	387	234	802	519	424	654	1,055	1,121
Nouvelle-Zélande.....	12,799	10,983	21,757	18,844	7,475	14,807	22,344	17,995
Autres pays de l'Océanie anglaise.....	25	15	82	71	64	103	84	118
Océanie française.....	80	737	626	424	487	389	477	482
Hawai.....	1,207	6,830	6,418	6,280	5,385	3,222	3,924	3,859
Océanie américaine.....	2	205	191	198	253	269	335	212
Total, exportations.....	884,536	3,118,387	3,914,460	4,301,061	4,117,406	3,881,272	4,281,784	4,789,746
Total, pays du Common- wealth.....	443,261	655,089	872,407	1,007,533	897,585	848,461	1,006,437	1,055,922
Total, États-Unis et ses dé- pendances.....	323,124	2,036,780	2,314,848	2,322,177	2,433,614	2,329,792	2,574,728	2,836,405

¹ Moins de \$500.² Rhodésie du Sud seulement.

La proportion des importations soumises à la douane varie beaucoup d'un pays à l'autre et d'une région géographique à l'autre. En général, le tarif canadien frappe plus les produits manufacturés que les produits naturels. Les exportations d'un pays qui fournit surtout des produits manufacturés au Canada sont plus atteintes; elles sont aussi soumises à des droits *ad valorem* plus élevés que celles d'un pays qui lui fournit surtout des produits naturels. La variation de la production des importations taxées ou de la moyenne des droits *ad valorem* n'indique donc pas nécessairement des relations douanières différentes entre le Canada et tel et tel pays.

7.—Valeur des importations imposables et en franchise, par principaux pays, 1954-1956

(En milliers de dollars)

Pays	1954			1955			1956		
	Imposables	En franchise	Total	Imposables	En franchise	Total	Imposables	En franchise	Total
Amérique du Nord¹...	1,802,261	1,166,735	2,968,996	2,076,636	1,379,489	3,456,125	2,572,802	1,592,704	4,165,506
États-Unis.....	1,799,403	1,161,976	2,961,380	2,073,568	1,378,610	3,452,178	2,569,557	1,592,109	4,161,667
Amérique centrale et Antilles¹.....	77,611	26,173	103,784	87,774	48,545	136,319	98,953	63,975	162,928
Barbade.....	3,493	1,865	5,358	6,091	2,144	8,236	3,002	1,632	4,634
Jamaïque.....	10,886	4,423	15,309	7,289	8,278	15,567	11,808	12,825	24,633
Trinité et Tobago.....	1,240	8,355	9,595	1,780	8,060	9,840	2,412	8,639	11,051
Cuba.....	8,563	1,350	9,913	8,390	1,635	10,025	10,527	1,752	12,279
Honduras.....	2,579	11	2,589	1,582	85	1,666	6,908	171	7,079
Mexique.....	7,280	6,752	14,033	6,527	22,287	28,814	7,227	34,472	41,699
Antilles néerlandaises..	20,273	310	20,582	30,012	711	30,722	37,818	301	38,119
Panama.....	5,787	63	5,850	8,837	200	9,037	7,566	19	7,585
Amérique du Sud¹.....	69,221	188,906	258,127	70,913	202,743	273,657	73,767	231,926	305,693
Guyane britannique....	9,485	10,997	20,482	8,580	9,727	18,307	10,955	9,543	20,498
Argentine.....	1,346	1,392	2,738	1,649	2,765	4,414	1,451	3,175	4,626
Brésil.....	21,329	10,294	31,623	21,996	8,751	30,747	25,129	9,703	34,832
Colombie.....	22,286	2,534	24,820	18,796	3,424	22,220	17,699	5,357	23,056
Équateur.....	3,757	6	3,763	5,027	160	5,187	4,422	76	4,498
Venezuela.....	9,202	158,392	167,594	14,263	173,015	187,277	11,563	196,839	208,401
Nord-Ouest de l'Europe¹.....	282,156	262,510	544,666	302,350	270,008	572,358	413,806	323,229	737,036
Royaume-Uni.....	171,424	221,047	392,472	175,622	224,909	400,531	220,510	264,169	484,679
Belgique et Luxembourg.....	16,807	8,270	25,077	19,473	9,578	29,051	40,873	11,855	52,728
Danemark.....	2,164	1,299	3,463	3,068	1,201	4,269	4,174	2,008	6,182
France.....	16,021	6,025	22,046	17,309	7,707	25,016	24,439	8,161	32,600
République fédérale d'Allemagne.....	33,404	11,081	44,485	42,484	13,119	55,603	68,244	21,104	89,349
Pays-Bas.....	13,264	9,298	22,562	14,217	6,734	20,951	16,247	7,529	23,776
Suède.....	7,437	1,738	9,175	9,380	2,772	12,152	13,080	4,223	17,303
Suisse.....	16,351	2,799	19,151	16,270	3,095	19,365	19,411	2,890	22,301
Sud de l'Europe¹.....	14,815	8,046	22,861	17,026	10,179	27,204	23,082	10,377	33,459
Italie.....	11,353	3,653	15,006	13,891	4,611	18,502	19,700	5,266	24,967
Espagne.....	2,095	3,471	5,566	1,639	4,581	6,220	1,800	3,928	5,727
Est de l'Europe¹.....	3,429	1,297	4,727	4,455	1,254	5,709	9,476	1,824	11,300
Tchécoslovaquie.....	1,679	118	1,796	2,602	278	2,880	5,427	248	5,675
Moyen-Orient¹.....	1,388	22,308	23,697	1,671	30,098	31,770	1,205	49,137	50,342
Arabie.....	22	2,203	2,225	6	6,980	6,986	13	24,699	24,712
Liban.....	7	17,407	17,413	8	17,912	17,920	3	19,598	19,601

¹ Comprend d'autres pays non mentionnés.

7.—Valeur des importations imposables et en franchise, par principaux pays, 1954-1956—fin
(En milliers de dollars)

Pays	1954			1955			1956		
	Imposables	En franchise	Total	Imposables	En franchise	Total	Imposables	En franchise	Total
Autres pays d'Asie¹	24,239	67,527	91,766	40,430	90,703	131,133	60,643	93,901	154,544
Ceylan.....	887	11,640	12,527	739	14,842	15,581	765	15,799	16,564
Hong-Kong.....	3,119	1,035	4,154	4,421	1,455	5,875	4,735	964	5,699
Inde.....	4,232	23,822	28,054	5,310	29,837	35,147	6,333	24,565	30,898
Malaisie et Singapour..	77	19,509	19,586	193	28,617	28,810	320	28,238	28,558
Chine.....	157	1,464	1,621	553	2,573	3,125	565	5,156	5,721
Japon.....	14,855	4,342	19,197	27,902	8,816	36,718	46,382	14,445	60,826
Autres pays d'Afrique¹	14,231	17,263	31,495	13,701	17,410	31,112	15,861	19,367	35,227
Afrique-orientale anglaise.....	7,737	8,115	15,852	7,865	5,293	13,158	76	7,214	7,289
Île Maurice et îles Seychelles.....							7,757	2	7,758
Union sud-africaine....	1,236	4,674	5,911	1,130	5,126	6,255	2,944	5,457	8,401
Océanie¹.....	21,993	21,087	43,079	22,427	24,506	46,933	22,360	27,054	49,414
Australie.....	9,862	14,795	24,657	10,655	15,640	26,295	10,265	16,045	26,310
Fiji.....	5,813	—	5,813	5,016	1	5,016	6,266	1	6,267
Nouvelle-Zélande.....	1,437	5,877	7,314	3,618	8,698	12,316	1,597	10,724	12,321
Total, importations.	2,311,344	1,781,852	4,093,196	2,637,435	2,074,935	4,712,370	3,291,955	2,413,494	5,705,449
Total, pays du Commonwealth.....	235,504	338,727	574,231	242,870	367,432	610,302	295,266	410,644	705,911
Total, autres pays..	2,075,840	1,443,126	3,518,965	2,394,565	1,707,503	4,102,068	2,996,689	2,002,850	4,999,538

¹ Comprend d'autres pays non mentionnés.

8.—Moyenne des droits de douane *ad valorem* perçus et pourcentage des importations en provenance du Royaume-Uni et des États-Unis par rapport aux importations totales, imposables et en franchise, 1947-1956

NOTA.—Les chiffres des années financières 1868-1939, terminées le 31 mars, figurent à la p. 545 de l'Annuaire de 1940, et ceux des années civiles 1939-1946 à la p. 1004 de l'Annuaire de 1954.

Année	Royaume-Uni					États-Unis				
	Moyenne des droits de douane <i>ad valorem</i> perçus		Importations imposables par rapport au total imposable	Importations en franchise par rapport au total en franchise	% du total	Moyenne des droits de douane <i>ad valorem</i> perçus		Importations imposables par rapport au total imposable	Importations en franchise par rapport au total en franchise	% du total
	Importations imposables	Total des importations				Importations imposables	Total des importations			
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
1947.....	15.9	6.4	4.9	11.3	7.4	19.5	13.1	84.9	64.0	76.7
1948.....	17.1	7.7	9.8	13.1	11.4	15.7	9.1	76.2	60.0	68.5
1949.....	16.2	6.9	9.1	13.4	11.1	16.0	9.0	75.6	65.3	70.7
1950.....	16.6	6.2	9.3	16.3	12.7	16.3	9.0	72.6	61.4	67.1
1951.....	15.8	6.5	8.0	12.9	10.3	16.5	9.5	74.7	62.2	68.9
1952.....	16.5	7.2	7.3	10.9	8.9	16.8	9.6	78.4	68.7	73.9
1953.....	16.1	6.9	8.0	13.2	10.3	17.4	10.3	78.7	67.0	73.5
1954.....	16.4	7.1	7.4	12.4	9.6	17.3	10.5	77.9	65.2	72.3
1955.....	16.6	7.3	6.7	10.8	8.5	17.3	10.4	78.6	66.4	73.3
1956.....	15.8	7.2	6.7	10.9	8.5	16.7	10.3	78.1	66.0	72.9

9.—Valeur et pourcentage du commerce avec certains pays d'outre-mer via les États-Unis, 1955-1956

Pays	Importations via les États-Unis				Exportations domestiques via les États-Unis			
	1955		1956		1955		1956	
	milliers de dollars	%	milliers de dollars	%	milliers de dollars	%	milliers de dollars	%
Amérique du Nord	7	1	—	—	124	1	501	1
Amérique centrale et Antilles ² ...	26,090	19.1	30,796	18.8	22,175	18.3	27,879	20.4
Antilles anglaises.....	1,871	5.1	2,087	4.9	894	2.5	790	1.9
Costa-Rica.....	4,400	74.0	3,011	77.3	976	27.3	1,068	38.9
Cuba.....	1,383	13.8	3,201	26.1	2,462	17.7	2,488	16.2
République Dominicaine.....	382	23.7	113	8.4	1,174	28.2	1,216	24.4
Guatemala.....	2,561	56.3	1,571	48.7	1,210	48.3	1,784	59.4
Haïti.....	243	15.2	146	8.7	722	29.5	627	21.5
Honduras.....	386	23.2	5,577	78.8	510	86.7	694	80.0
Mexique.....	5,984	20.8	7,062	16.9	9,945	26.8	14,794	37.6
Antilles néerlandaises.....	139	0.5	479	1.3	850	58.9	793	58.8
Panama.....	7,293	80.7	6,713	88.5	906	32.1	740	9.6
Amérique du Sud ²	148,381	54.2	157,848	51.6	27,069	28.7	32,938	32.6
Guyane britannique.....	708	3.9	1,190	5.8	30	1.0	39	0.9
Argentine.....	434	9.8	660	14.3	1,344	19.7	1,142	18.5
Brésil.....	5,283	17.2	5,350	15.4	3,148	27.3	5,215	40.0
Chili.....	28	11.1	31	1.8	2,672	69.9	3,399	76.9
Colombie.....	7,891	35.5	6,503	28.2	6,752	29.8	7,463	42.4
Équateur.....	1,504	29.0	1,334	29.7	1,226	24.8	1,501	34.5
Pérou.....	388	44.6	320	11.6	2,714	45.2	3,005	26.5
Surinam.....	736	20.2	558	15.0	341	35.2	271	26.4
Venezuela.....	131,325	70.1	141,692	68.0	7,582	24.7	9,227	26.9
Nord-Ouest de l'Europe ²	1,714	0.3	2,051	0.3	26,469	2.4	26,520	2.2
Royaume-Uni.....	242	0.1	222	1	8,577	1.1	7,307	0.9
Autriche.....	49	1.8	172	4.4	719	11.9	1,306	25.1
Belgique et Luxembourg.....	323	1.1	510	1.0	1,683	3.2	1,687	2.9
France.....	301	1.2	379	1.2	3,798	8.9	2,546	4.8
République fédérale d'Allemagne	159	0.3	261	0.3	3,272	3.6	7,138	5.3
Pays-Bas.....	103	0.5	77	0.3	3,217	6.7	1,460	2.7
Suisse.....	374	1.9	265	1.2	1,584	6.2	1,107	3.3
Sud de l'Europe ²	725	2.7	1,031	3.1	7,247	16.8	6,290	12.2
Grèce.....	89	31.6	33	11.9	870	20.2	787	31.2
Italie.....	406	2.2	847	3.4	4,952	17.9	3,872	10.3
Est de l'Europe	74	1.3	188	1.7	631	5.0	697	1.0
Moyen-Orient ²	21,183	66.7	28,641	56.9	4,672	38.6	5,248	43.8
Arabie.....	4,738	67.8	15,310	62.0	564	45.3	810	41.7
Liban.....	16,021	89.4	11,322	57.8	346	26.8	376	28.5
Turquie.....	84	11.2	129	18.3	566	87.5	645	72.7
Autres pays d'Asie ²	8,847	6.7	13,420	8.7	11,971	7.2	15,629	7.5
Inde.....	328	0.9	1,145	3.7	1,452	5.9	1,912	7.4
Malaisie et Singapour.....	149	0.5	68	0.2	1,465	42.8	1,717	43.9
Hong-Kong.....	121	2.1	292	5.1	1,097	15.1	1,643	23.4
Indonésie.....	78	7.8	61	5.3	477	50.5	937	75.4
Japon.....	7,929	21.6	11,630	19.1	3,267	3.6	5,302	4.1
Thaïlande.....	25	2.2	58	5.2	926	39.6	393	20.3
Autres pays d'Afrique ²	4,524	14.5	3,068	8.7	22,627	30.0	25,288	30.5
Union sud-africaine.....	18	0.3	210	2.5	14,873	26.5	17,911	27.7
Autres pays de l'Afrique-anglaise du Sud	—	—	—	—	1	7.5	4	62.7
Afrique occidentale anglaise.....	2,274	49.0	916	18.1	2,054	67.1	2,767	94.0
Congo belge.....	1,705	63.8	1,555	56.7	3,013	85.3	2,053	73.7
Afrique française.....	177	5.4	92	4.4	647	55.1	567	54.6
Maroc.....	21	10.8	23	11.6	757	42.3	779	38.4

¹ Moins de 0.1 p. 100.² Comprend d'autres pays non mentionnés.

9.—Valeur et pourcentage du commerce avec certains pays d'outre-mer via les États-Unis, 1955-1956—fin

Pays	Importations via les États-Unis				Exportations domestiques via les États-Unis			
	1955		1956		1955		1956	
	milliers de dollars	%	milliers de dollars	%	milliers de dollars	%	milliers de dollars	%
Océanie²	1,171	2.5	1,667	3.4	14,396	16.6	12,999	18.2
Australie.....	17	0.1	185	0.7	9,715	16.6	9,532	20.0
Nouvelle-Zélande.....	19	0.2	14	0.1	4,304	19.3	3,117	17.3
Total, Commerce	212,716	4.5	238,619	4.2	137,381	3.2	153,988	3.2

¹ Moins de 0.1 p. 100.

² Comprend d'autres pays non mentionnés.

10.—Importations attribuées aux pays d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud, selon le pays consignataire, 1955-1956

(En milliers de dollars)

Pays	1955				1956			
	Consignées du pays crédité		Consignées des États-Unis au Canada	Importations totales selon l'attribution	Consignées du pays crédité		Consignées des États-Unis au Canada	Importations totales selon l'attribution
	Directement à un port canadien	Via un port des États-Unis			Directement à un port canadien	Via un port des États-Unis		
Amérique centrale et Antilles	83,483	26,090	26,745	136,319	94,232	30,569	38,126	162,928
Bermudes.....	255	2	1	258	265	5	4	273
Honduras britannique.....	101	36	27	164	98	40	32	171
Bahamas.....	80	151	40	272	126	81	13	221
Barbade.....	8,229	1	7	8,236	4,629	—	5	4,634
Jamaïque.....	14,840	1	727	15,567	24,621	1	11	24,633
Vent (îles du).....	2,454	—	2	2,456	2,193	—	1	2,193
Trinité et Tobago.....	8,115	1,719	6	9,840	9,034	2,005	11	11,051
Costa-Rica.....	810	4,400	738	5,948	374	3,001	508	3,893
Cuba.....	7,298	1,384	1,343	10,025	7,890	3,066	1,323	12,279
République Dominicaine.....	920	362	247	1,529	305	113	929	1,346
Salvador.....	2,021	506	435	2,962	604	337	191	1,133
Antilles occidentales françaises... Guatemala.....	158 1,080	— 2,561	— 905	158 4,545	1 724	— 1,570	— 933	1 3,227
Haiti.....	84	243	1,270	1,597	264	146	1,273	1,683
Honduras.....	83	386	1,198	1,666	63	5,577	1,438	7,079
Mexique.....	5,287	5,984	17,543	28,814	6,761	7,062	27,877	41,699
Antilles néerlandaises.....	29,791	139	792	30,722	35,298	479	2,342	38,119
Nicaragua.....	786	450	193	1,429	133	246	276	655
Panama.....	570	7,293	1,174	9,037	31	6,713	841	7,585
Porto-Rico.....	520	475	99	1,094	820	117	117	1,054
Amérique du Sud	99,821	148,381	25,455	273,657	121,842	157,848	26,003	305,693
Guyane britannique.....	17,234	708	365	18,307	18,974	1,190	333	20,498
Argentine.....	2,910	434	1,070	4,414	2,888	660	1,078	4,626
Bolivie.....	3	—	15	19	7	1	81	88
Brésil.....	14,612	5,283	10,852	30,747	19,598	5,350	9,884	34,832
Chili.....	64	28	159	250	1,435	31	238	1,704
Colombie.....	8,146	7,891	6,183	22,220	8,428	6,503	8,125	23,056
Équateur.....	519	1,504	3,164	5,187	342	1,334	2,822	4,498
Paraguay.....	31	73	133	237	38	65	9	142
Pérou.....	216	388	266	869	1,823	320	623	2,766
Surinam.....	2,669	736	241	3,646	2,801	588	536	3,925
Uruguay.....	221	10	252	483	500	115	542	1,157
Venezuela.....	53,197	131,325	2,755	187,277	65,007	141,692	1,702	208,401
Total général	183,394	174,471	52,200	409,975	216,075	188,418	64,129	468,621

¹ Moins de \$500.

Section 4.—Commerce selon les marchandises

Les tableaux de la présente section fournissent des renseignements détaillés sur la composition des importations et exportations du Canada; les denrées y sont indiquées par groupe et séparément.

11.—Importations et exportations, par groupe principal, 1954-1956

(En milliers de dollars)

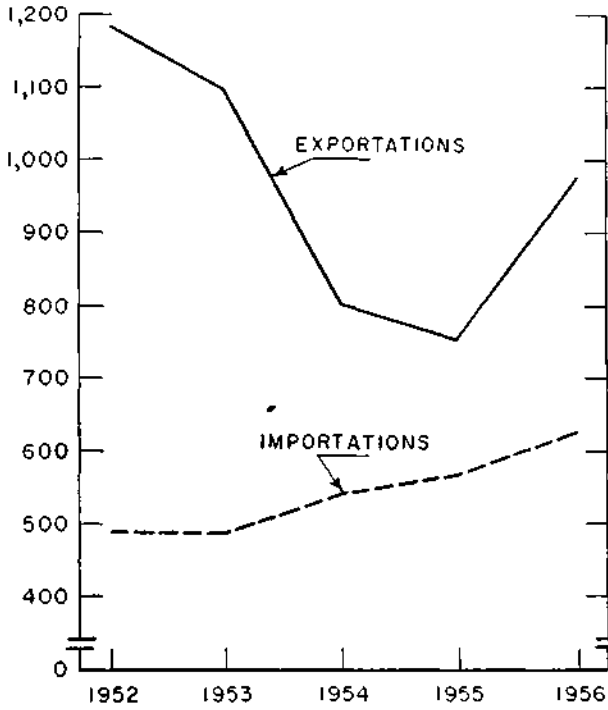
Groupe	Importations			Exportations canadiennes			Commerce total ¹		
	1954	1955	1956	1954	1955	1956	1954	1955	1956
Royaume-Uni.....	392,472	400,531	484,679	653,408	769,313	812,706	1,050,786	1,174,525	1,303,111
Produits agricoles et substances végétales.	28,159	29,341	29,927	227,241	272,142	308,731	255,471	301,672	338,937
Animaux et produits...	10,539	13,251	15,208	21,874	17,859	21,669	32,793	31,772	37,547
Fibres, textiles et produits textiles.....	89,476	95,396	103,588	1,349	1,779	1,880	91,593	97,671	105,972
Bois et produits, papier.	5,108	5,813	6,277	146,657	157,983	135,331	151,815	163,825	141,716
Fer et produits.....	129,895	111,993	162,939	15,515	30,486	37,683	147,496	144,361	202,590
Métaux non ferreux et produits.....	48,998	50,839	72,757	208,950	247,783	264,336	258,339	298,916	337,487
Minéraux non métalliques et produits.....	28,490	32,009	34,012	12,271	18,549	19,207	41,143	51,121	53,811
Produits chimiques et parachimiques.....	18,590	22,626	22,639	15,676	19,945	21,283	34,439	42,705	43,979
Denrées diverses.....	33,216	39,264	37,333	3,874	2,787	2,587	37,697	42,481	41,071
États-Unis.....	2,961,380	3,452,178	4,161,667	2,317,153	2,559,343	2,818,655	5,328,818	6,064,360	7,040,681
Produits agricoles et substances végétales.	251,286	269,514	321,765	213,325	160,528	199,334	466,454	432,756	522,529
Animaux et produits...	53,147	66,943	73,065	183,721	181,457	177,468	239,448	251,254	253,634
Fibres, textiles, et produits textiles.....	180,813	190,962	190,054	10,720	10,257	11,304	193,706	203,175	203,731
Bois et produits, papier.	149,925	176,996	205,508	1,107,411	1,221,026	1,248,918	1,258,017	1,398,887	1,455,496
Fer et produits.....	1,143,658	1,432,479	1,939,666	168,580	225,315	260,665	1,333,465	1,680,037	2,226,555
Métaux non ferreux et produits.....	261,720	289,037	343,180	392,013 ²	470,223 ²	535,759 ²	658,079 ²	764,105 ²	884,091 ²
Minéraux non métalliques et produits.....	334,613	350,550	390,618	98,413	149,440	224,840	440,033	508,722	622,996
Produits chimiques et parachimiques.....	190,489	222,612	250,365	77,855 ²	85,191 ²	84,975 ²	269,827 ²	309,447 ²	337,172 ²
Denrées diverses.....	395,729	453,085	447,445	65,115	55,906	75,392	469,789	515,977	534,478
Tous pays.....	4,093,196	4,712,376	5,705,449	3,881,272	4,281,784	4,789,746	8,640,113	9,063,654	10,568,592
Produits agricoles et substances végétales.	540,289	567,475	628,777	803,481	752,348	974,964	1,345,947	1,323,580	1,605,870
Animaux et produits...	85,412	107,802	122,154	269,861	263,621	260,249	358,353	375,099	386,393
Fibres, textiles et produits textiles.....	333,324	381,613	416,390	20,969	22,816	22,568	358,216	407,193	442,239
Bois et produits, papier.	166,001	195,959	228,208	1,378,354	1,520,921	1,514,458	1,545,164	1,717,869	1,743,948
Fer et produits.....	1,322,497	1,605,968	2,231,354	300,962	398,782	458,849	1,649,116	2,034,010	2,721,720
Métaux non ferreux et produits.....	357,185	398,793	491,539	717,072 ²	852,923 ²	959,471 ²	1,079,513 ²	1,257,602 ²	1,457,030 ²
Minéraux non métalliques et produits.....	599,216	663,684	765,971	145,573	206,200	292,100	752,560	879,553	1,066,670
Produits chimiques et parachimiques.....	220,406	260,499	288,586	153,238 ²	183,507 ²	182,854 ²	375,567 ²	466,081 ²	473,652 ²
Denrées diverses.....	468,866	530,578	532,469	92,031	80,666	124,233	575,677	622,668	671,070

¹ Comprend les exportations de produits étrangers. ² Chiffres révisés; les minerais et concentrés d'uranium ont été transférés de la rubrique "Produits chimiques" à la rubrique "Métaux non ferreux" à compter du 1^{er} janvier 1957.

COMMERCE CANADIEN SELON LES MARCHANDISES, 1952-1956

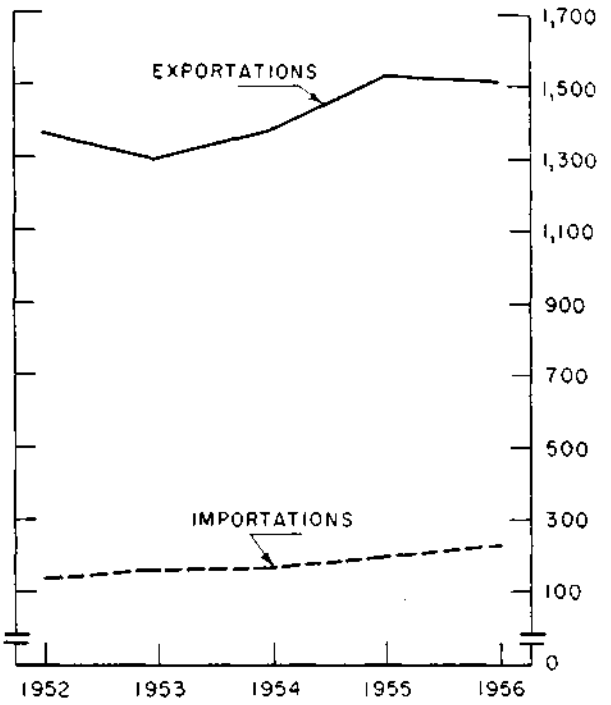
PRODUITS AGRICOLES ET SUBSTANCES VÉGÉTALES

MILLIONS DE DOLLARS

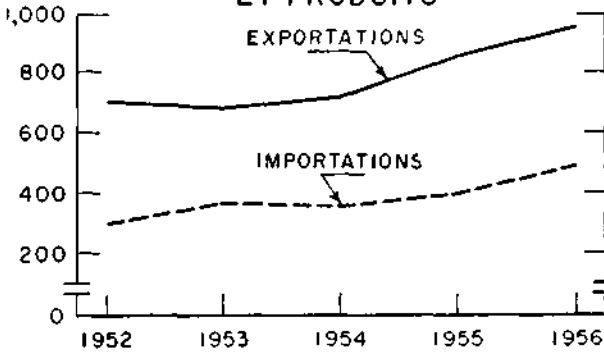


BOIS ET PRODUITS

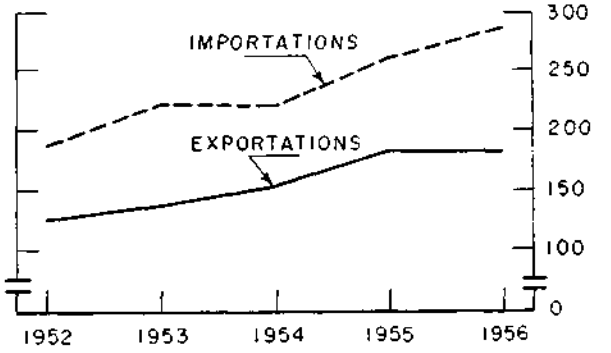
MILLIONS DE DOLLARS



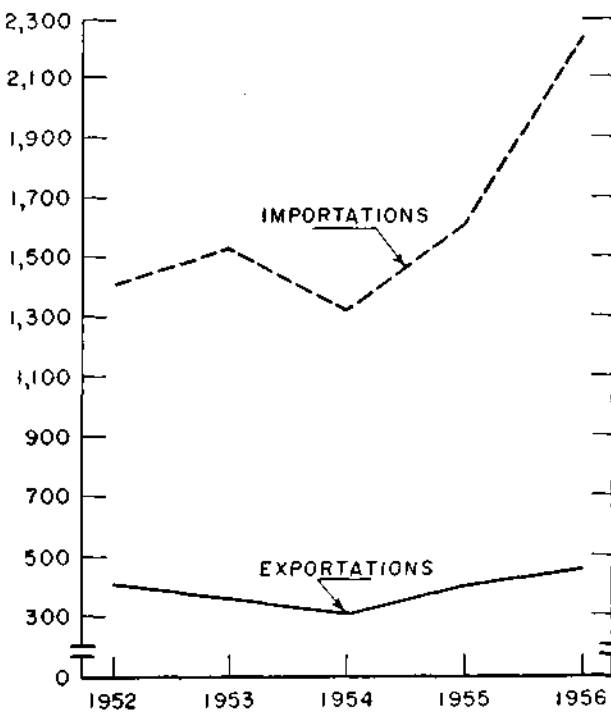
MÉTAUX NON FERREUX ET PRODUITS



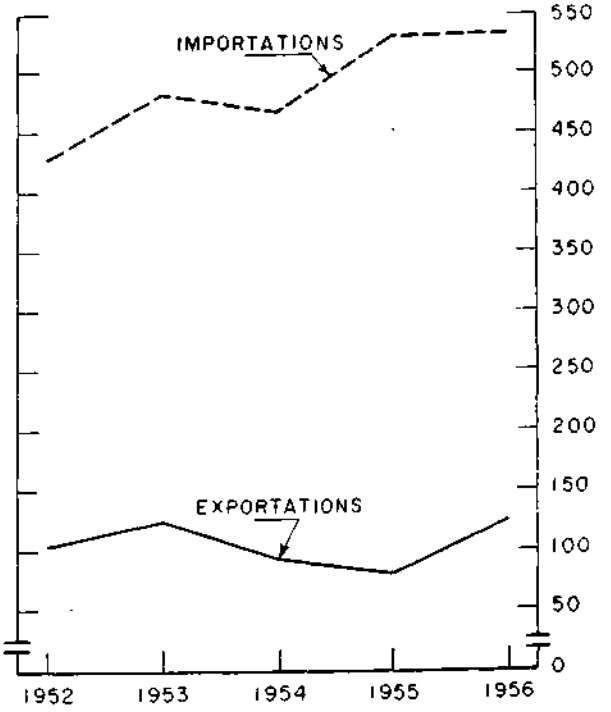
PRODUITS CHIMIQUES ET PARACHIMIQUES



FER ET PRODUITS



MARCHANDISES DIVERSES



12.—Principales importations, 1939, 1946 et 1953-1956

NOTA.—Par ordre de valeur en 1956.

(En milliers de dollars)

Articles	1939	1946	1953	1954	1955	1956
Machines (non agricoles) et pièces.....	42,831	130,287	401,856	380,219	445,875	628,521
Pièces d'automobiles (excepté les moteurs).....	25,308	66,453	222,284	180,433	246,505	284,788
Pétrole brut et en partie raffiné.....	39,650	89,483	213,094	212,787	229,779	271,291
Appareils électriques, <i>n.c.a.</i>	27,891	47,788	198,275	207,539	226,715	257,292
Laminés (fer et acier).....	32,236	53,376	124,813	97,563	129,679	234,709
Tracteurs et pièces.....	15,003	45,620	126,354	82,814	115,375	159,627
Voitures particulières.....	13,725	25,209	79,454	60,846	83,726	125,539
Tuyaux, tubes et raccords (fer et acier).....	2,340	8,411	58,327	59,680	50,290	123,088
Moteurs (à combustion interne) et pièces.....	7,096	19,650	107,736	84,914	100,917	120,986
Charbon bitumineux.....	19,640	77,052	94,680	70,445	74,453	96,516
Avions et pièces (excepté les moteurs).....	5,550	9,448	111,803	100,397	138,091	91,304
Articles non commerciaux.....	5,430	14,173	60,923	56,763	72,929	83,098
Huiles de chauffage.....	1,650	33,066	65,151	70,921	77,754	81,593
Achats des touristes.....	9,487	9,125	73,840	68,767	71,467	75,205
Instruments et machines agricoles (excepté les tracteurs) et pièces.....	5,915	22,732	82,795	60,351	62,874	72,522
Café vert.....	4,110	15,473	57,595	64,214	57,010	62,657
Tissus de coton.....	10,935	54,163	55,906	46,012	53,400	62,130
Carton, papier et produits.....	8,654	18,834	39,208	43,558	52,690	61,954
Principaux produits chimiques (excepté les acides), <i>n.c.a.</i>	12,321	16,734	54,505	46,193	57,677	61,871
Coton brut.....	17,176	42,812	55,494	52,441	61,031	58,748
Sucre non raffiné.....	9,983	32,416	47,491	51,519	52,312	55,828
Colis de peu de valeur.....	4,185	14,460	32,396	40,637	41,639	49,371
Plastiques synthétiques, formes primaires.....	2,506	15,386	32,498	34,893	41,072	47,092
Voitures utilitaires.....	1,949	6,493	17,304	15,134	30,442	45,846
Accessoires (excepté les chapeaux) de tous textiles.....	6,941	12,222	35,672	33,860	39,039	44,793
Réfrigérateurs et congélateurs.....	1,189	5,201	55,530	38,863	43,935	44,622
Légumes frais.....	6,150	25,748	29,250	33,028	38,852	43,694
Appareils de cuisson et de chauffage et pièces.....	2,332	10,462	33,538	31,557	36,324	41,717
Caoutchouc, brut et semi-ouvré.....	12,860	10,013	26,408	24,267	44,110	40,610
Billes, bois de charpente et bois d'œuvre.....	3,767	6,035	23,585	23,995	32,773	40,555
Tissus de laine.....	10,408	20,115	41,743	32,367	31,948	40,191
Minerai de fer.....	4,179	6,467	23,194	20,416	31,563	38,722
Déchets de fer et d'acier.....	2,064	2,163	3,477	2,048	14,356	36,299
Essence.....	7,998	14,912	48,650	34,564	35,831	35,217
Journaux, revues et annonces.....	8,436	13,434	33,446	34,067	34,794	34,435
Outils.....	2,377	10,135	31,004	23,599	26,739	32,779
Agrumes frais.....	8,860	34,632	26,506	31,272	29,903	32,596
Anthracite.....	21,938	41,987	40,079	33,144	30,124	29,896
Livres imprimés.....	4,238	11,272	21,378	23,891	26,035	27,950
Drogues et médicaments.....	3,992	9,440	22,877	25,328	25,018	26,560

13.—Principales exportations canadiennes, 1939, 1946 et 1953-1956

NOTA.—Par ordre de valeur en 1956.

(En milliers de dollars)

Articles	1939	1946	1953	1954	1955	1956
Papier-journal.....	115,687	265,865	619,033	635,670	665,877	708,385
Blé.....	109,051	250,306	567,907	375,339	338,216	513,081
Planches et madriers.....	48,829	125,391	282,736	324,724	385,313	326,445
Pâte à bois.....	31,000	114,021	248,675	271,418	297,304	304,538
Aluminium brut et semi-ouvré.....	25,950	51,390	173,378	182,392	210,971	234,806
Nickel brut et semi-ouvré.....	57,934	55,205	162,542	182,154	215,169	222,909
Cuivre brut et semi-ouvré.....	52,396	34,940	117,351	127,334	163,924	194,206
Minerai de fer.....	43	4,353	30,843	39,719	99,814	144,443
Pétrole brut et partiellement raffiné.....	¹	—	6,228	6,318	36,253	103,923
Amiante non ouvré.....	2,902	23,839	83,973	82,566	94,804	99,895
Orge.....	7,882	9,688	136,729	89,363	76,461	94,977
Zinc brut et semi-ouvré.....	9,922	27,659	57,572	58,392	70,558	74,011
Farine de blé.....	16,378	126,733	102,160	88,029	74,442	71,549
Whisky.....	7,914	29,650	63,086	59,156	60,682	68,660
Instruments et machines agricoles (excepté les tracteurs) et pièces.....	6,975	28,662	67,821	70,819	72,206	63,937
Poisson frais et congelé.....	10,212	31,110	51,219	56,650	55,263	59,594
Bois à pâte.....	10,901	28,731	45,859	45,766	48,655	49,794
Avions et pièces (excepté les moteurs).....	347	9,507	40,247	28,442	19,906	49,545
Engrais chimiques.....	9,179	32,108	42,633	42,342	56,296	49,211
Machines (non agricoles) et pièces.....	11,668 ²	16,675 ²	38,618 ²	38,172 ²	35,789	47,130
Minerais et concentrés d'uranium.....	8,056	26,533	45,777
Graine de lin (de broyage surtout).....	1	11	11,546	13,717	31,279	43,624
Platinides non ouvrés.....	6,178	15,450	26,290	27,640	26,315	35,656
Plomb brut et semi-ouvré.....	9,850	16,715	37,835	40,530	37,194	35,025
Articles non commerciaux.....	2,402	39,951	20,295	21,054	25,227	34,000
Déchets de fer et d'acier.....	1,021	166	15,877	15,868	20,936	30,427
Contre-plaqué et placages.....	1,608	12,026	19,025	21,555	30,104	29,020
Abrasifs artificiels bruts.....	4,380	11,727	28,976	27,222	26,942	28,389
Plastiques synthétiques, formes primaires.....	351	1,540	9,456	19,994	27,365	26,577
Fourrures non traitées.....	14,130	30,928	21,070	22,997	28,287	25,893
Laminés (fer et acier).....	3,864	7,528	16,863	5,393	20,313	25,719
Bardeaux.....	8,225	11,211	20,913	24,182	29,145	24,546
Poisson traité.....	3,884	13,808	22,271	23,341	23,939	22,835
Appareils électriques, n.c.a.....	3,229	20,939	37,705	22,913	20,700	21,407
Ferro-alliages.....	2,477	9,485	17,207	6,648	13,165	21,177
Tourteau et farine de tourteau.....	279	58	8,222	7,746	15,431	20,891
Gueuses, lingots, blooms et billettes (fer et acier).....	2,691	3,328	29,508	11,212	33,695	20,749
Mollusques et crustacés.....	3,542	14,162	17,588	17,322	20,246	20,554
Minerais non-ferreux, n.c.a.....	1,049	1,107	13,306	11,604	14,667	20,406
Pièces d'automobiles (excepté les moteurs).....	2,992	21,110	16,999	15,375	20,333	19,969

¹ Moins de \$500.² Chiffres révisés pour inclure les exportations d'aiguilles à machine.

Détail des importations et des exportations.—La statistique détaillée des denrées d'une importance quelconque importées au Canada de tous les pays, du Royaume-Uni et des États-Unis, au cours des années civiles 1954-1956, figure au tableau 14 et la statistique correspondante des exportations canadiennes au tableau 15.

14.—Principales importations du Canada, pour consommation, en provenance de tous pays, du Royaume-Uni et des États-Unis, 1954-1956

Articles	Tous pays			Royaume-Uni			États-Unis		
	1954	1955	1956	1954	1955	1956	1954	1955	1956
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
I. Produits agricoles et substances végétales (excepté les produits chimiques, les fibres et le bois)									
A. ALIMENTAIRES									
Fruits—									
Fruits frais.....	74,427,107	73,565,602	81,959,266	9,791	19,891	15,833	48,798,961	47,495,523	55,436,660
Fruits secs.....	13,056,330	14,087,864	12,363,692	17,275	85,017	58	6,667,044	6,292,436	6,639,440
Fruits en boîte ou en conserve.....	18,666,327	18,161,043	20,316,256	876,850	939,158	1,078,683	7,695,558	8,702,418	10,538,363
Jus et sirops de fruits.....	13,099,921	15,244,970	19,126,273	44,174	52,687	76,942	11,634,106	14,012,202	17,704,319
Total, fruits.....	119,249,685	121,059,479	133,765,487	948,090	1,096,753	1,171,516	74,795,669	76,502,579	90,318,782
Noix de coco et préparations de noix de coco.....	5,211,915	2,508,506	3,159,372	16,504	26,483	14,850	638,402	510,168	700,824
Noix non décortiquées et noix décortiquées.....	17,388,801	16,236,994	17,772,915	150,374	219,825	122,904	4,368,652	2,927,802	4,024,247
Légumes									
Légumes frais.....	34,809,634	41,127,716	47,827,730	1,175	55	23,180	32,030,970	38,410,005	45,234,069
Légumes secs.....	478,906	675,688	905,854	61,054	47,560	82,883	345,014	561,569	712,449
Légumes en boîte.....	7,108,557	7,592,552	10,571,160	277,684	238,254	228,801	5,211,241	5,116,228	7,199,358
Marinades et sauces.....	2,126,804	2,363,577	2,721,603	52,896	71,886	74,281	1,583,441	1,741,417	2,046,575
Total, légumes.....	44,523,901	51,759,513	62,026,347	392,809	357,755	409,145	39,170,666	45,829,219	55,192,451
Grains et produits farineux									
Grains (y compris le riz).....	40,147,749	33,754,233	44,089,274	4,888	29,814	92,045	37,869,095	31,782,457	40,917,869
Biscuits et autres produits de boulangerie, préparations alimentaires.....	5,711,988	6,241,993	6,328,153	2,351,848	2,957,062	2,717,153	2,930,150	2,912,504	3,222,445
Produits de minoterie et produits farineux, n.c.a.....	1,259,980	1,422,349	1,690,252	2,777	6,821	6,579	1,130,911	1,313,808	1,548,031
Total, grains et produits farineux.....	47,119,717	41,418,575	52,107,679	2,359,513	2,993,697	2,815,777	41,930,156	36,008,769	45,688,345
Huiles végétales comestibles.....	2,322,298	2,967,003	3,393,539	14,860	44,492	36,569	1,657,177	2,265,904	2,856,360
Sucre et produits									
Confiserie (y compris les bonbons).....	7,062,967	8,495,243	9,007,199	4,355,309	5,117,959	5,002,956	1,626,776	1,998,105	2,545,733
Mélasse et sirop.....	3,985,229	4,344,996	4,481,078	36,963	185,292	232,266	1,005,931	936,603	1,441,660
Sucre et produits, n.c.a.....	51,721,420	52,669,625	56,183,197	8,868	5,912	11,290	131,162	27,131	117,059
Total, sucre et produits.....	62,769,616	65,509,864	69,671,474	4,401,140	5,309,163	5,246,512	2,763,869	2,961,839	4,104,452

91594—664

14.—Principales importations du Canada, pour consommation, en provenance de tous pays, du Royaume-Uni et des États-Unis, 1954-1956—suite

Articles	Tous pays			Royaume-Uni			États-Unis		
	1954	1955	1956	1954	1955	1956	1954	1955	1956
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
I. Produits agricoles et substances végétales (excepté les produits chimiques, les fibres et le bois)—fin									
A. ALIMENTAIRES—fin									
Fèves de cacao, cacao et chocolat.....	25,135,841	91,883,489	13,830,136	844,803	1,312,520	1,678,350	12,808,784	9,107,710	3,555,735
Café et chicorée.....	67,656,952	61,693,683	72,357,670	1,800,016	260,908	323,127	3,825,322	6,280,864	11,248,456
Épices.....	2,771,920	2,411,055	2,508,589	326,822	305,902	459,363	420,884	495,745	533,150
Thé.....	23,798,803	25,814,832	24,810,534	2,814,203	2,160,432	1,242,732	53,339	50,536	52,440
Autres substances végétales alimentaires, n.c.a.....	4,270,066	4,808,680	5,255,595	519,840	414,223	425,955	3,647,416	4,223,731	4,603,389
TOTAL, A. ALIMENTAIRES.....	422,219,515	416,071,673	460,659,337	14,588,974	14,502,153	13,945,800	186,080,336	187,164,866	222,878,631
B. NON ALIMENTAIRES									
Boissons alcooliques									
Ale (bière blonde), bière, porter et stout (bière noire).....	285,780	300,243	307,219	275,190	282,765	282,593	—	76	218
Whisky et autres boissons distillées.....	15,361,230	15,823,900	16,356,105	9,268,580	9,176,147	9,502,337	1,802,805	2,214,119	1,648,864
Vins.....	3,895,387	4,018,662	4,674,451	450,486	452,674	509,409	51,863	92,827	141,705
Total, boissons alcooliques.....	19,542,397	20,142,805	21,337,775	9,994,256	9,911,586	10,294,339	1,854,668	2,307,022	1,790,787
Gommes et résines.....	5,824,937	6,746,989	8,072,384	83,344	175,103	300,862	4,444,951	5,570,798	6,366,181
Tourteaux et farine oléagineux.....	5,251,047	7,103,683	12,392,378	—	—	—	5,196,419	7,098,838	12,390,899
Huiles végétales non comestibles.....	24,143,735	22,529,198	23,077,398	1,221,163	1,749,635	617,644	15,037,790	11,305,409	13,181,473
Plants, arbrisseaux, arbres, vignes et plantes de fleuristes.....	4,240,300	4,670,445	5,719,127	21,183	17,217	29,926	2,057,080	2,428,308	3,229,486
Caoutchouc brut et partiellement ouvré.....	24,266,924	44,110,049	40,609,908	247,208	194,451	716,075	8,410,799	16,422,244	15,754,986
Produits du caoutchouc.....	21,471,676	30,874,858	36,451,398	1,617,772	2,001,610	2,512,433	18,085,800	25,679,312	30,145,845
Semences.....	3,335,102	4,680,184	8,542,505	56,536	378,991	1,028,930	2,365,733	3,303,760	6,504,541
Tabac non traité.....	2,595,914	2,821,996	2,782,264	—	—	—	1,610,287	1,883,239	1,915,636
Tabac traité.....	2,218,824	2,083,366	1,990,998	209,387	258,761	287,494	1,850,276	1,615,753	1,470,257
Substances végétales non alimentaires, n.c.a.....	5,178,205	5,640,050	7,141,676	118,948	151,746	193,059	4,292,173	4,734,122	6,135,859
TOTAL, B. NON ALIMENTAIRES.....	118,069,061	151,403,623	168,117,811	13,569,797	14,839,100	15,980,762	65,205,976	82,348,805	98,885,950
Total, produits agricoles et substances végétales.....	540,288,576	567,475,296	628,777,148	28,158,771	29,341,253	29,926,562	251,286,312	269,513,671	321,764,581

II. Animaux et produits animaux (excepté les produits chimiques et les fibres)									
Animaux vivants									
Animaux, pur sang, pour l'amélioration des races.....	1,543,744	1,419,868	1,860,837	256,357	223,883	235,388	1,286,168	1,192,493	1,622,460
Bétail ordinaire.....	1,330,761	2,144,581	2,220,819	22,953	29,757	109,574	1,302,556	2,114,824	2,110,277
Animaux vivants, n.c.a.....	899,695	1,081,103	1,236,474	6,195	5,594	14,829	869,846	973,991	990,185
Total, animaux vivants.....	3,774,200	4,645,552	5,318,130	285,505	259,234	359,791	3,458,570	4,281,308	4,722,922
Poisson et produits de la pêche, n.c.a.									
Poisson frais et poisson gelé.....	1,792,918	1,708,152	2,131,895	4,707	19,473	31,860	865,093	896,768	1,190,933
Poisson salé, séché, fumé et mariné.....	518,381	592,721	579,787	139,697	184,909	161,228	36,537	35,094	36,782
Poisson en boîte ou en conserve, n.c.a.....	2,567,592	2,599,094	7,710,668	76,550	85,064	108,936	267,461	220,257	275,788
Mollusques et crustacés.....	2,295,478	3,066,261	3,563,351	1,400	1,136	1,637	1,972,194	2,584,903	2,919,523
Éponges et autres articles provenant des pêcheries, n.c.a.....	1,350,607	1,622,236	2,049,454	2,767	3,054	2,495	1,203,279	1,470,753	1,707,224
Total, produits de la pêche, n.c.a.....	8,524,976	9,588,464	16,035,155	225,121	293,636	306,156	4,344,564	5,207,775	6,130,250
Pelleteries non apprêtées.....									
Pelleteries totalement ou partiellement apprêtées et articles fabriqués avec de la fourrure...	14,955,183	20,104,678	19,231,127	1,262,543	2,738,356	3,253,206	12,255,421	14,774,424	13,431,675
Poil et soies et articles.....	3,954,728	4,743,913	4,600,500	441,624	570,508	137,310	3,085,271	3,532,655	3,819,181
Cuirs et peaux bruts (excepté les pelleteries).....	1,365,570	1,711,647	1,417,569	138,630	519,402	586,385	500,074	416,712	521,920
Cuir non ouvré.....	5,129,397	7,548,611	9,153,659	36,366	15,521	15,635	4,590,757	6,654,242	8,097,966
Cuir ouvré.....	7,763,948	9,337,598	10,009,764	3,650,672	4,006,532	4,714,767	3,744,927	4,680,402	4,412,382
Viandes fraîches et viandes gelées.....	8,649,631	9,055,459	9,964,298	3,236,095	3,431,805	3,936,226	4,405,576	4,379,881	4,368,648
Autres viandes et viandes préparées.....	7,045,007	11,268,140	12,570,551	6,831	8,183	4,992	4,549,646	8,128,456	10,443,048
Lait et produit du lait.....	8,231,571	8,532,130	9,195,544	164,939	117,488	148,252	3,476,279	3,737,442	5,075,752
Huile de poisson, de phoque et de baleine.....	3,061,863	4,895,003	4,590,193	13,853	24,214	47,377	448,142	563,133	752,926
Huile animale, matières grasses, graisses et cires, n.c.a.....	1,836,632	2,522,295	901,963	32,239	59,624	120,325	1,343,306	2,099,815	377,000
Gélatine comestible.....	2,065,545	3,087,566	4,325,115	70,700	145,601	171,926	1,967,360	2,821,034	4,041,443
Boyaux à saucisse, nettoyés.....	1,141,650	1,176,839	1,366,828	317,753	239,522	325,831	489,353	646,266	767,327
Produits animaux, n.c.a.....	2,220,576	3,176,610	4,911,164	—	—	151,092	38,665	48,083	49,186
Total, animaux et produits animaux.....	5,691,339	6,407,117	8,562,563	656,609	821,379	928,892	4,448,924	4,971,158	6,053,413
Total, animaux et produits animaux.....	85,411,816	107,801,622	122,154,323	10,539,480	13,251,005	15,208,163	53,146,835	66,942,786	73,065,039
III. Fibres et textiles									
Coton									
Coton, brut et non ouvré.....	54,000,228	62,888,442	60,653,081	188	14,369	2,959	50,884,274	42,356,563	31,032,342
Filets, fil et cordage.....	7,855,610	8,815,337	10,300,040	3,766,880	4,271,157	5,490,058	3,960,528	4,387,576	4,690,835
Marchandises à la pièce (tissus).....	46,011,962	53,399,704	62,129,799	5,486,654	5,074,325	5,526,598	35,752,050	40,273,448	44,314,358
Dentelles et broderies.....	2,348,753	2,076,817	1,842,587	195,131	156,399	126,674	1,112,827	792,373	618,171
Habits et vêtements.....	7,128,105	9,289,263	12,491,204	1,754,650	1,625,716	1,597,622	4,256,712	5,366,585	5,555,781
Produits du coton, n.c.a.....	13,019,441	12,708,617	13,443,175	1,551,523	1,346,881	1,355,937	9,572,284	8,933,427	9,223,150
Total, coton.....	130,364,099	149,177,980	160,859,886	12,755,026	12,488,847	14,099,848	105,538,675	102,109,972	95,434,637

**14.—Principales importations du Canada, pour consommation, en provenance de tous pays, du Royaume-Uni et des États-Unis,
1954-1956—suite**

Articles	Tous pays			Royaume-Uni			États-Unis		
	1954	1955	1956	1954	1955	1956	1954	1955	1956
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
III. Fibres et textiles—fin									
Lin, chanvre et jute									
Filés, fils et ficelle.....	1,793,756	1,923,090	2,046,634	1,160,025	1,284,911	1,364,766	195,507	211,462	202,781
Marchandises à la pièce (tissus).....	12,058,776	13,412,259	13,249,072	1,499,954	1,377,760	1,474,094	765,515	913,826	1,095,200
Autres produits du lin, du chanvre et du jute..	6,787,260	7,626,329	9,218,817	2,428,976	2,619,099	2,741,564	2,653,505	2,970,719	3,450,158
Total, lin, chanvre et jute.....	20,639,792	22,961,678	24,514,523	5,088,955	5,281,770	5,580,424	3,614,527	4,096,007	4,748,139
Soie									
Marchandises à la pièce (tissus).....	4,052,874	4,717,914	6,228,254	114,226	97,982	101,868	2,830,895	3,303,753	3,981,639
Habits et vêtements.....	1,825,398	2,125,623	2,094,420	214,908	237,640	245,210	580,913	659,950	794,731
Autres produits de la soie.....	477,021	426,478	353,812	30,478	11,503	13,106	304,383	317,663	288,737
Total, soie.....	6,355,293	7,270,015	8,676,486	359,612	347,125	360,184	3,716,191	4,281,366	5,045,107
Laine									
Laine, brute et non ouvrée.....	28,491,009	33,491,834	34,749,839	14,766,924	16,198,256	15,804,621	2,582,499	3,502,367	3,940,118
Filés et étoffe à chaîne de laine.....	4,224,792	4,233,544	3,879,136	3,083,429	3,383,469	3,224,743	245,692	124,203	138,589
Marchandises à la pièce (tissus).....	32,366,877	31,947,781	40,190,538	29,333,682	28,504,042	35,261,792	1,040,188	897,637	920,951
Tapis et carpettes.....	9,565,999	10,164,409	11,999,948	3,634,669	3,565,632	4,336,766	163,867	206,292	407,296
Habits et vêtements.....	12,219,120	12,873,829	14,521,199	9,506,648	9,267,009	9,671,515	973,228	1,061,394	1,190,365
Produits de la laine, n.c.a.....	1,614,975	1,721,657	1,671,420	941,420	831,983	894,569	464,217	532,781	531,099
Total, laine.....	88,482,772	94,433,054	107,012,080	61,266,772	61,750,391	69,194,006	5,469,691	6,324,674	7,128,418
Fibre textile synthétique									
Fibre textile synthétique non ouvrée.....	3,552,811	6,825,513	7,257,213	1,130,509	2,155,271	1,076,988	1,971,170	4,197,478	5,729,043
Filés, tordages et fils.....	5,644,083	6,902,804	7,647,402	170,229	169,083	248,872	3,859,122	5,257,458	4,947,542
Marchandises à la pièce (tissus).....	19,236,662	22,415,131	23,569,720	814,375	908,619	811,101	17,268,502	19,846,133	20,378,154
Habits et vêtements.....	8,778,558	10,844,951	11,460,555	555,225	1,525,887	2,213,068	7,459,064	7,669,922	6,907,902
Produits de la fibre textile synthétique, n.c.a.	3,611,042	4,518,474	5,827,830	278,906	256,358	352,421	3,137,455	3,886,112	4,910,757
Total, fibre textile synthétique.....	40,823,156	51,506,873	55,762,720	2,949,244	5,015,218	4,702,450	33,695,313	40,857,103	42,873,398
Kapok; fibre de manille; fibre de sisal, d'agave du Mexique et de tampico; et autres fibres végétales qui ne sont pas teintées et qui n'ont pas subi d'autres traitements que le séchage, le nettoyage, le coupage en longueurs, la mouture et le tamisage.....	6,824,932	7,142,955	7,463,070	28,896	30,016	66,777	1,617,178	1,747,117	1,440,297
Fibres de graminées et autres fibres végétales et produits de ces fibres, n.c.a.....	900,996	1,147,321	1,257,196	50,912	19,507	63,871	464,856	591,065	657,617

Produits textiles mixtes									
Chiffons et rebuts.....	8,256,960	9,390,744	8,992,374	404,404	591,381	586,948	6,652,562	7,970,423	7,671,432
Cordage, corde, ficelle, fils, araignées, seines et filets et lignes de pêche, n.c.a.....	4,206,018	5,796,770	6,218,172	2,217,929	2,659,388	2,729,457	964,097	1,227,107	962,086
Toile cirée et autres tissus enrobés ou imprégnés.....	12,821,775	17,620,232	18,695,940	3,133,636	5,944,025	4,754,790	9,279,969	10,973,422	12,381,454
Dentelles et broderies, n.c.a.....	2,705,788	2,181,393	2,394,919	197,925	165,693	162,716	1,751,663	1,377,492	1,571,262
Chapeaux, casquettes, bonnets, bérets, capuchons et formes.....	2,957,659	3,422,314	4,408,056	279,875	310,986	393,720	1,902,635	2,303,681	2,667,039
Habits et vêtements, n.c.a.....	1,879,566	2,211,213	2,483,536	85,516	77,292	95,595	1,708,020	1,942,552	2,088,739
Appliqués et rubans intérieurs pour chapeaux et casquettes.....	975,955	1,014,228	890,148	22,121	4,514	7,082	488,858	517,164	510,492
Total, produits textiles mixtes.....	33,803,721	41,636,894	44,083,145	6,341,406	9,753,279	8,730,318	22,747,804	26,311,841	27,852,504
Autres produits textiles.....	5,129,473	6,336,575	6,760,945	635,488	709,484	790,063	3,949,066	4,643,315	4,874,057
Total, fibres, textiles et produits textiles.....	333,324,234	381,613,345	416,390,051	89,476,311	95,395,637	103,587,941	180,813,301	190,962,460	190,054,174
IV.—Bois, produits du bois et papier									
Bois non ouvré ou partiellement ouvré									
Billes et bois rond non ouvré, n.c.a.....	5,450,504	7,957,646	12,414,004	—	—	—	5,450,504	7,955,234	12,411,949
Bois de service et bois de construction.....	19,633,633	26,506,419	33,057,885	287	20,878	3,298	18,244,266	24,668,952	31,070,892
Contre-plaqué, plaqué et autres produits de scierie et d'atelier, n.c.a.....	3,005,399	4,156,996	6,027,732	5,078	2,239	2,536	1,605,096	1,933,339	3,240,088
Bois à pâte et autre bois non ouvré.....	2,404,068	3,019,623	4,181,386	776	243	360	2,224,883	2,856,125	3,872,057
Total, Bois non ouvré ou partiellement ouvré.....	30,493,604	41,640,684	55,681,007	6,141	23,360	6,194	27,524,749	37,413,650	50,594,986
Bois ouvré									
Barils, douves, têtes et autres pièces de tonnellerie.....	1,455,968	1,648,482	2,218,460	13,092	9,381	9,212	1,442,813	1,637,760	2,208,877
Bouchons et autres produits du chêne-liège ou de l'écorce du chêne-liège.....	3,912,250	4,987,408	4,356,169	36,113	64,065	71,228	1,900,842	2,338,703	2,072,676
Pâte de bois.....	5,849,899	6,989,204	8,117,220	—	—	1,256	5,679,115	6,989,204	8,115,964
Fibre vulcanisée ou autrement durcie, Kartavert et autres matériaux semblables et produits de ces fibres.....	1,026,955	1,042,590	1,105,602	7,644	13,921	12,197	1,014,538	1,015,085	1,055,854
Meubles (excepté les meubles de métal).....	4,923,701	5,586,791	6,772,678	154,557	150,765	192,963	4,392,590	4,815,631	5,557,356
Articles en bois, n.c.a.....	6,725,969	7,968,574	10,353,510	277,679	550,987	318,187	5,460,191	6,237,891	8,521,503
Total, produits du bois.....	23,894,742	28,223,049	32,923,639	489,085	788,219	603,043	19,890,089	23,034,274	27,532,230
Papier									
Planche murale et autres planches de pâte et de fibre.....	12,515,308	14,839,346	18,762,196	68,376	129,798	144,627	12,110,927	14,460,465	17,872,160
Papier d'imprimerie.....	2,818,566	3,571,777	4,602,101	230,413	273,431	357,142	2,579,537	3,286,106	4,229,431
Papier d'emballage et d'empaquetage.....	1,580,296	1,568,203	1,981,367	21,398	29,803	40,263	1,539,871	1,515,877	1,921,752
Papier à lettres, papier "bond" et papier de comptabilité.....	739,897	1,095,230	1,330,773	22,278	29,399	22,701	710,182	1,050,586	1,289,497
Papier de rebut de toutes sortes.....	1,141,905	1,787,212	2,150,730	—	—	—	1,114,905	1,787,212	2,149,748
Papier albuminé et autres papiers chimiquement préparés pour fins de photographie...	2,532,306	2,643,860	3,540,753	78,002	97,549	86,426	2,142,251	2,306,788	2,896,400

14.—Principales importations du Canada, pour consommation, en provenance de tous pays, du Royaume-Uni et des États-Unis, 1954-1956—suite

Articles	Tous pays			Royaume-Uni			États-Unis		
	1954	1955	1956	1954	1955	1956	1954	1955	1956
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
IV.—Bois, produits du bois et papier—fin									
Papier—fin									
Papier à cigarettes.....	1,337,115	1,492,797	1,543,153	1,242	3,119	365	1,162,676	1,426,976	1,334,245
Papier isolant pour câbles.....	1,096,511	1,535,452	2,015,151	42,278	66,922	111,572	1,054,233	1,468,530	1,835,958
Caisses d'emballage et autres contenants de carton et de planche de fibre.....	3,626,462	4,899,815	5,391,240	13,342	41,652	34,878	3,598,691	4,850,121	5,341,776
Papier et autres produits des papiers, n.c.a.....	16,196,948	19,256,708	20,899,890	1,118,750	1,257,712	1,315,246	14,665,215	17,511,954	18,886,036
Total, papier.....	43,558,314	52,690,400	62,217,354	1,596,079	1,929,385	2,113,220	40,678,488	49,664,615	57,757,003
Livres et imprimés									
Journaux, revues, graphiques, cartes, musique en feuilles et photographies.....	32,557,740	34,591,319	35,252,580	266,176	259,683	323,965	31,700,990	3,648,972	34,077,351
Imprimés publicitaires, formules commerciales en blanc, cartes postales illustrées et autres matières imprimées et lithographiées, n.c.a.....	11,553,602	12,713,753	14,088,222	552,281	571,936	610,496	10,766,059	11,844,608	13,105,023
Bibles et livres de prières, psautiers et recueils de cantiques, manuels de classe et autres livres et brochures.....	23,942,818	26,099,315	28,045,500	2,198,333	2,239,927	2,619,895	19,364,890	21,389,435	22,441,169
Total, livres et imprimés.....	68,054,160	73,404,387	77,386,302	3,016,790	3,071,546	3,554,356	61,831,939	66,883,015	69,623,543
Total, bois, produits du bois et papier..	166,000,820	195,958,520	228,208,302	5,108,095	5,812,510	6,276,813	149,925,265	176,995,554	205,507,762
V.—Fer et produits									
Minerai de fer.....	20,415,600	31,563,361	38,722,103	—	934	852	19,086,037	30,472,608	36,556,207
Ferro-alliages.....	3,085,000	4,755,719	6,226,437	1,090,915	94,014	660,903	1,951,272	4,441,622	5,100,224
Fer en gueuses, lingots, blooms et billettes.....	1,850,802	1,899,621	2,905,786	248,143	102,279	113,620	1,291,786	1,784,168	2,573,511
Ferraille ou acier de rebut.....	2,048,357	14,355,639	36,299,466	407	2,692	158	1,571,214	14,078,275	36,292,249
Pièces coulées et pièces forgées.....	10,303,829	12,900,325	15,687,663	4,436,033	4,240,672	5,323,850	5,627,819	8,380,162	10,088,679
Produits laminés									
Barres et tiges, y compris les rails.....	11,817,421	16,613,647	29,932,605	2,342,309	2,391,707	5,315,900	8,302,796	13,033,861	20,726,460
Feuilles, plaques, cerceaux, bandages et bandes.....	53,265,569	75,234,669	123,631,789	6,303,376	4,947,972	11,506,808	45,332,909	67,185,930	100,587,317
Fer et acier de charpente.....	32,480,442	37,831,082	81,144,708	1,433,982	991,810	4,566,511	26,109,670	29,869,057	49,558,828
Total, produits laminés.....	97,563,432	129,679,398	234,709,102	10,079,667	8,331,489	21,389,219	79,745,375	110,088,848	170,872,605
Tuyaux, tubes et raccords.....	59,679,685	50,290,410	123,088,298	10,277,204	8,236,405	17,921,886	43,965,490	33,585,513	89,379,918
Fil de fer.....	9,283,506	13,752,723	17,266,173	3,388,903	4,024,694	5,282,036	4,849,860	8,113,934	9,058,739
Chaînes.....	3,425,969	4,522,276	5,619,874	581,027	743,995	947,089	2,700,943	3,538,158	4,240,506

Moteurs, locomotives et chaudières									
Moteurs diesels et semi-diesels et pièces	21,582,759	24,966,278	39,729,131	1,794,110	2,637,262	5,178,056	19,514,105	22,036,884	33,998,475
Moteurs à combustion interne pour camions, autobus, camions à incendie, ambulances et corbillards et pièces	6,594,777	8,553,226	13,616,851	149,047	472,539	689,705	6,438,057	8,025,567	12,888,466
Moteurs d'automobiles et autres véhicules et pièces, <i>n.c.a.</i>	10,240,692	19,609,424	15,698,808	187,999	343,229	455,939	10,045,648	19,228,939	15,119,243
Moteurs d'avions et pièces	34,647,856	33,415,169	32,923,385	12,074,649	9,060,653	5,008,148	22,570,213	24,284,292	27,848,167
Moteurs, locomotives et chaudières, <i>n.c.a.</i>	18,661,013	23,077,582	30,356,334	891,417	1,027,763	841,809	17,426,201	21,896,793	29,463,447
Total, moteurs, locomotives et chaudières.	91,727,097	109,621,679	132,324,509	15,097,222	13,541,446	12,173,657	75,994,224	95,472,475	119,317,798
Instruments et machines agricoles									
Écrémeuse et autres machines de laiterie . . .	5,254,381	5,229,991	6,118,662	295,513	119,003	343,212	4,319,054	4,475,391	4,836,812
Machinerie et instruments pour le moissonnage, <i>n.c.a.</i>	6,719,159	7,500,847	9,044,554	60,812	45,340	50,130	6,600,675	7,378,035	8,896,707
Charrues, semoirs et autres instruments de labourage et d'ensemencement	11,005,641	9,061,030	8,927,010	82,262	78,536	91,095	10,892,899	8,967,594	8,823,604
Moissonneuses-batteuses et pièces détachées . .	17,435,823	14,886,474	15,222,762	29,452	58,482	73,556	17,353,897	14,803,911	15,110,500
Machines à séparer le grain	1,129,056	1,363,200	1,533,644	—	—	—	1,129,056	1,362,466	1,533,644
Vaporisateurs et saupoudroirs	2,416,744	2,713,184	2,142,570	4,540	5,927	25,238	2,366,712	2,675,083	2,088,977
Tracteurs à combustion interne	54,647,796	77,671,351	108,999,659	4,201,010	2,885,095	2,197,935	50,176,596	74,436,152	106,528,902
Pièces détachées de tracteurs à combustion interne et accessoires, y compris les pièces s'y rattachant	28,164,682	37,702,449	50,626,426	165,687	353,827	618,336	27,968,644	37,310,739	49,895,678
Instruments et machines agricoles, <i>n.c.a.</i>	16,390,002	22,119,024	29,533,118	353,000	352,354	328,796	15,952,710	21,707,426	29,015,768
Total, instruments et machines agricoles . .	143,163,284	178,247,550	232,148,045	5,192,276	3,898,564	3,728,298	136,760,243	173,116,797	226,730,592
Quincaillerie et coutellerie									
Coutellerie	3,636,364	4,124,711	4,758,153	1,263,771	1,147,680	1,044,583	1,044,643	1,354,782	1,582,773
Clous, chevilles, brochettes	1,174,704	1,244,778	2,141,910	326,305	307,245	369,487	500,640	494,136	565,185
Barriques, gonds, boulons, noix, rondelles, rivets et vis	7,633,644	9,958,982	11,786,081	845,872	750,111	1,244,140	6,113,364	8,373,197	9,425,132
Quincaillerie, <i>n.c.a.</i>	3,928,897	5,448,035	5,958,096	740,819	906,936	1,063,092	2,866,125	4,225,261	4,518,112
Total, quincaillerie et coutellerie	16,373,609	20,776,506	24,644,240	3,176,767	3,111,972	3,721,302	10,524,772	14,447,376	16,091,202
Machinerie (excepté les machines agricoles)									
Machines à coudre, machines à laver, aspirateurs électriques et autres machines d'usage ménager	16,670,825	20,283,284	25,258,954	2,285,490	1,830,324	2,253,531	12,197,984	15,853,665	19,620,236
Broyeuses de minerai, foreuses, foreuses à puits et autre machinerie servant aux opérations de mine et de métallurgie	53,724,064	68,723,752	113,436,264	1,084,181	2,076,180	4,749,361	50,751,186	64,970,563	105,759,676
Machines en usage dans les bureaux et pour les affaires	19,188,939	22,335,067	30,874,962	1,677,431	2,232,329	3,610,242	16,372,455	18,432,907	24,535,447
Machines à imprimer et à relier	22,766,701	25,565,468	27,036,223	1,762,685	1,544,058	1,800,463	19,578,148	22,080,270	23,220,355
Machines à comprimer l'air et le gaz, <i>n.c.a.</i> . .	6,136,012	8,015,116	13,954,739	276,658	322,520	654,016	5,315,332	7,344,076	12,932,038
Machines de boulangerie et accessoires	2,879,289	2,592,195	3,380,628	147,435	129,139	111,818	2,697,937	2,425,168	3,225,598
Grues, monte-charge, derricks, <i>n.c.a.</i> et pièces	8,116,745	8,040,596	15,263,905	822,775	614,769	1,180,580	7,086,016	6,994,749	13,500,691
Glacières et réfrigérateurs, <i>n.c.a.</i>	4,659,061	6,206,791	7,981,267	155,270	134,632	173,904	4,492,267	6,035,018	7,768,672
Machines d'abattage du bois	9,107,489	14,491,860	19,749,653	24,045	15,438	231,676	9,053,323	14,439,962	19,362,099
Machines pour façonner les métaux	50,130,729	46,410,942	54,162,930	4,737,004	3,978,293	5,813,182	41,597,590	38,989,287	42,901,184
Projecteurs de vues animées et autre outillage pour vues animées	3,631,129	2,810,581	2,761,704	204,485	86,152	47,438	3,378,264	2,629,568	2,560,553

**14.—Principales importations du Canada, pour consommation, en provenance de tous pays, du Royaume-Uni et des États-Unis,
1954-1956—suite**

Articles	Tous pays			Royaume-Uni			États-Unis		
	1954	1955	1956	1954	1955	1956	1954	1955	1956
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
V.—Fer et produits—fin									
Machinerie (excepté les machines agricoles) —fin									
Machines de papeterie.....	5,336,706	7,330,843	12,843,018	1,184,575	1,486,697	1,187,054	4,030,701	5,709,029	11,351,068
Pompes à moteur, n.c.a.....	8,423,698	9,446,918	12,359,863	577,569	565,873	587,357	7,717,864	8,767,312	11,382,816
Machines pour le pavage en béton et autre outillage pour le pavage.....	3,805,314	6,934,922	8,440,354	33,500	212,257	130,110	3,769,024	6,701,944	8,249,223
Cylindres moulés en sable et cylindres en fonte trempée en coquille et cylindres en acier forgé.....	2,946,337	3,098,585	4,683,307	303,324	354,056	618,637	2,639,433	2,744,285	4,061,465
Pelles mécaniques et pièces détachées.....	12,026,174	22,196,840	34,268,031	502,298	732,690	1,287,618	11,390,470	21,302,031	32,860,530
Machines à fabriquer les filés, les cordages et les tissus.....	11,787,013	14,958,532	20,078,371	2,420,249	1,885,991	2,652,870	8,864,927	12,635,700	16,584,945
Appareils de climatisation.....	8,203,049	7,875,672	15,757,869	234,672	197,676	330,864	7,951,515	7,607,314	15,242,481
Bouleversiers, machines pour le terrasse- ment et pièces.....	9,513,800	14,193,067	20,919,477	183,399	296,834	439,742	9,291,719	13,890,807	20,471,500
Appareils transporteurs et pièces.....	6,079,062	6,834,194	11,511,580	543,101	693,218	535,903	5,301,052	5,991,049	10,871,074
Machines à ouvrir le bois, n.c.a. et pièces....	3,978,562	5,282,652	5,988,331	359,323	446,084	544,263	3,308,375	4,461,689	4,964,834
Machines et pièces, n.c.a.....	111,108,601	122,247,451	167,809,547	15,593,279	10,363,514	10,953,686	91,645,883	107,624,510	150,368,855
Total, machinerie (excepté les machines agricoles)	380,219,299	445,875,328	628,520,977	35,112,748	30,198,733	39,894,315	328,431,465	397,630,903	561,795,340
Articles estampés et enduits.....	12,009,452	14,083,308	14,140,452	411,923	542,979	420,200	11,127,279	13,079,019	13,248,568
Outils et instruments.....	23,598,533	26,739,006	32,778,745	2,423,571	2,687,480	3,754,791	18,819,270	21,046,347	25,153,770
Véhicules (voir aussi Produits divers)									
Voitures utilitaires non usagées.....	15,134,491	30,441,633	45,846,338	400,097	622,364	756,335	14,171,251	28,634,676	43,389,936
Voitures particulières non usagées.....	60,846,411	83,725,656	125,539,468	17,089,234	15,199,271	23,284,660	41,286,345	63,547,805	88,153,676
Pièces détachées de voitures.....	180,443,400	246,505,302	284,787,685	3,098,654	3,019,957	3,552,562	177,170,641	243,152,021	280,248,407
Camions motorisés d'usine et d'entrepôt et pièces.....	7,518,735	10,304,704	4,649,734	372,553	230,868	82,859	7,112,728	10,071,207	4,555,032
Chariots élévateurs à fourche et pièces.....	—	—	10,556,520	—	—	296,576	—	—	10,251,429
Wagons de chemin de fer et pièces.....	37,037,696	16,552,738	12,342,728	2,997,070	264,751	2,368,772	34,015,173	16,287,694	9,954,717
Véhicules et pièces, n.c.a.....	7,682,090	6,890,413	10,190,862	4,487,044	3,334,648	4,477,197	2,665,572	3,185,311	5,254,615
Total, véhicules (voir aussi Produits di- vers)	308,652,823	394,420,446	493,913,335	28,444,652	22,671,859	34,788,961	276,421,710	364,878,714	441,807,812
Coussinets à billes ou à rouleaux et pièces.....	12,193,148	14,977,828	20,238,840	879,945	1,165,524	1,200,475	9,916,479	11,793,461	16,114,194
Bouteilles, cylindres, tonneaux, barils et réservoirs.....	3,356,475	3,967,219	6,214,343	315,093	366,374	525,545	3,010,183	3,551,775	5,669,382
Meubles de métal.....	6,298,742	7,609,325	9,106,210	334,630	259,689	382,390	5,940,467	7,292,258	8,610,248
Fusils, carabines et autres armes à feu.....	5,232,651	4,411,732	6,721,510	752,416	246,283	667,451	4,102,442	3,797,930	4,297,711
Balances et appareils pour mesurer la force musculaire.....	2,619,793	3,574,807	4,264,962	88,688	100,641	178,123	2,424,976	3,206,254	3,845,665

Poêles et autres appareils de cuisson et de chauffage fonctionnant à l'électricité, au gaz, au pétrole, au charbon, au bois ou autres combustibles et pièces.....	31,556,506	36,323,988	41,717,161	519,248	730,772	550,384	30,787,444	35,463,438	41,011,841
Soupapes de fer.....	7,888,348	7,779,693	12,658,652	305,411	440,465	586,797	7,366,751	7,291,698	11,814,084
Autres articles de fer et d'acier.....	69,951,447	73,839,793	91,437,117	6,738,371	6,252,717	8,726,531	61,240,126	65,957,442	79,995,594
Total, fer et produits.....	1,322,497,387	1,605,967,680	2,231,354,360	129,895,260	111,992,672	162,938,883	1,143,657,627	1,432,479,175	1,939,666,457
VI.—Métaux non ferreux et produits (excepté l'or)									
Aluminium									
Bauxite et alumine.....	20,400,990	25,214,769	29,182,829	5,304	8,821	5,071	1,330,003	1,235,555	1,228,798
Aluminium et articles d'aluminium, n.c.a....	17,112,888	20,722,079	37,314,617	3,692,939	3,568,140	10,038,653	12,379,771	15,862,412	22,560,580
Total, aluminium.....	37,513,878	45,936,848	66,497,446	3,698,243	3,576,961	10,043,724	13,709,774	17,097,967	23,789,378
Laiton									
Soupapes de laiton.....	3,455,200	4,027,519	4,811,208	106,293	143,737	66,514	3,196,469	3,637,964	4,406,885
Laiton et articles de laiton, n.c.a.....	14,637,153	15,181,707	18,547,988	1,328,134	1,223,777	1,919,692	12,900,834	13,381,911	15,746,612
Total, laiton.....	18,092,353	19,209,226	23,359,196	1,434,427	1,367,514	1,986,206	16,097,303	17,019,875	20,153,497
Cuivre et articles de cuivre.....	4,319,816	5,196,015	12,425,965	930,001	638,510	1,779,986	2,427,596	4,492,102	8,543,221
Nickel et articles de nickel.....	4,955,121	5,662,014	6,746,447	323,620	320,435	283,285	4,221,253	4,902,892	6,053,674
Métaux précieux									
Articles plaqués par galvanoplastie.....	13,076,079	15,543,409	16,927,199	877,536	1,039,161	1,223,430	11,308,441	12,863,412	13,560,729
Creusets et autres articles en platine.....	18,904,571	16,865,183	21,347,035	17,537,757	15,519,547	19,139,549	1,302,077	1,342,379	1,914,056
Métaux précieux et articles, n.c.a.....	1,107,573	1,128,290	2,003,373	502,914	501,084	535,371	421,427	520,254	1,317,027
Total, métaux précieux.....	32,998,223	33,536,882	40,277,607	18,918,207	17,059,792	20,898,350	13,031,945	14,726,045	16,791,812
Étain en blocs, en saumons, en verges ou en grains.....									
Zinc et articles de zinc.....	7,441,782	8,813,544	8,194,367	817,561	1,238,199	936,951	1,364,728	1,824,042	806,849
Alliages, n.c.a.....	2,768,168	3,398,849	3,744,010	82,876	89,678	167,908	2,543,943	3,036,305	3,349,960
Horloges et montres et pièces.....	1,279,748	2,128,580	2,799,896	427,776	722,708	1,033,886	746,651	1,162,118	1,522,763
Appareils électriques, n.c.a.....	10,655,227	10,843,749	12,724,277	168,247	369,806	401,252	2,938,727	2,851,391	2,989,036
Appareils électriques, n.c.a.									
Piles.....	2,788,088	3,090,472	2,974,981	263,995	155,189	293,665	2,498,515	2,889,715	2,606,574
Dynamos ou générateurs et pièces, n.c.a.....	9,351,418	10,225,155	15,629,989	916,582	1,994,850	2,783,577	7,856,224	7,743,027	12,593,018
Lampes électriques à filament métallique....	1,777,558	2,734,193	2,659,064	52,579	28,915	18,451	1,582,450	2,378,764	2,328,008
Moteurs électriques.....	12,225,204	13,182,484	20,308,042	1,951,577	1,846,402	2,785,056	9,923,405	10,939,568	17,227,653
Appareils de téléphone.....	10,514,153	12,222,128	16,477,431	1,847,642	1,889,302	2,208,437	8,536,329	10,189,435	14,124,150
Lampes de radio.....	8,803,019	12,633,787	8,894,557	206,061	105,053	191,628	8,476,038	12,323,826	8,479,633
Appareils de radio et de télévision.....	3,001,601	1,818,641	2,958,572	47,141	36,410	97,138	2,927,723	1,697,122	2,399,538
Appareils de radio et de sans-fil, n.c.a.....	74,287,349	76,173,148	58,843,293	5,110,820	5,424,275	6,433,228	68,465,369	69,936,208	51,350,659
Autres appareils électriques, n.c.a.....	84,790,877	94,635,025	128,546,560	8,237,582	9,461,024	13,302,152	72,914,603	80,573,588	108,737,026
Total, appareils électriques, n.c.a.....	207,539,267	226,715,033	257,292,489	18,643,979	20,941,420	28,113,332	183,180,656	198,671,253	219,846,259

14.—Principales importations du Canada, pour consommation, en provenance de tous pays, du Royaume-Uni et des États-Unis,
1954-1956—suite

Articles	Tous pays			Royaume-Uni			États-Unis		
	1954	1955	1956	1954	1955	1956	1954	1955	1956
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
VI.—Métaux non ferreux et produits (excepté l'or)—fin									
Appareils à gaz.....	833,827	1,136,782	2,139,874	65,297	159,733	245,716	751,368	942,943	1,822,456
Séréotypes, électrotypes et autre matériel d'imprimerie.....	2,348,133	2,207,896	2,261,230	68,094	50,747	53,074	2,257,810	2,124,781	2,173,719
Minéral de chrome et minerais de métaux, n.c.a.	2,425,853	1,883,684	3,896,518	1,187	2,943	3,161	184,207	517,265	1,286,197
Minéral de manganèse.....	2,277,043	7,338,269	9,137,278	14,123	15,338	25,592	1,590,348	1,948,055	4,105,351
Boucles, agrafes, œillets, fermoirs à pression, boutons pression ou autres fermoirs de métal recouverts ou non, n.c.a., qui ne constituent pas des objets de bijouterie; fermetures à coulisse, sans agrafes, ou tirettes.....	1,226,560	1,434,152	1,829,797	99,393	93,916	126,142	1,102,921	1,291,442	1,618,069
Articles de métal, n.c.a., non fabriqués au Canada, pour la construction ou l'outillage des navires.....	6,598,991	5,445,397	6,849,469	1,593,804	1,513,551	2,202,555	4,956,169	3,878,052	4,486,005
Autres métaux non ferreux et articles.....	13,911,154	17,905,993	31,362,751	1,710,942	2,678,236	4,455,603	10,614,249	12,550,868	23,841,885
Total, métaux non ferreux et produits...	357,185,144	398,792,913	491,538,617	48,997,777	50,839,487	72,756,723	261,719,648	289,037,336	343,180,131
VII.—Minéraux non métalliques et produits (excepté les produits chimiques)									
Amiante et articles d'amiante.....	3,539,132	4,053,832	5,383,635	507,980	610,779	1,377,428	2,966,700	3,334,001	3,731,323
Argile et articles d'argile									
Argiles.....	3,567,597	4,479,827	5,253,300	567,355	734,560	735,108	2,992,757	3,741,676	4,499,997
Briques et tuiles.....	12,685,968	17,188,113	21,789,090	1,082,001	1,331,591	1,585,214	11,053,348	14,922,190	19,124,283
Poterie et porcelaine.....	14,899,857	15,549,406	16,296,972	11,295,438	11,322,980	11,737,127	2,097,864	2,488,684	2,507,211
Articles d'argile, n.c.a.....	5,526,162	6,780,737	9,256,700	938,133	1,224,032	1,941,377	4,451,570	5,335,100	6,823,668
Total, argile et articles d'argile.....	36,679,584	43,998,083	52,596,062	13,882,927	14,613,163	15,998,826	20,595,539	26,487,650	32,955,159
Charbon, anthracite.....	33,163,183	30,190,088	30,060,480	3,602,865	3,689,741	2,404,487	29,554,234	26,500,347	27,655,993
Charbon bitumineux et charbon, n.c.a.....	71,632,015	76,360,834	98,676,190	336	13,721	987	71,631,679	76,346,943	98,675,203
Briquettes.....	1,533,610	1,536,347	1,581,699	—	—	—	1,533,610	1,536,347	1,581,699
Coke.....	8,733,783	11,409,969	13,201,239	4,833	3,280	956	8,715,152	11,406,689	13,200,283
Produits du charbon, n.c.a.....	3,589,331	4,050,070	4,333,575	856,453	1,039,744	735,120	2,672,701	2,777,808	2,982,066
Verre									
Articles de table, bouteilles, flacons, ampoules et autre verre taillé, soufflé ou moulé..	14,918,367	17,804,856	20,141,358	1,205,853	1,270,633	1,718,658	12,759,084	15,276,255	16,669,840

Glaces en feuilles, verre à vitre ordinaire et incolore.....	12,235,578	18,177,098	21,648,262	3,306,223	4,783,817	5,692,266	5,219,978	7,935,768	7,934,769
Verre et articles de verre, n.c.a.....	6,801,991	8,133,809	9,444,017	486,671	615,253	760,633	5,243,146	6,171,759	6,692,677
Total, verre.....	33,955,936	44,115,763	51,233,637	4,998,747	6,669,703	8,171,557	23,222,208	29,383,782	31,297,286
Pétrole et dérivés									
Pétrole brut.....	213,381,303	230,159,135	271,571,304	—	—	—	28,692,577	22,825,527	18,901,328
Huile de chauffage, n.c.a.....	70,547,211	77,675,611	81,592,986	25,426	6,233	3,266	49,224,213	42,854,738	43,125,056
Kérosène, n.c.a.....	2,110,799	1,437,002	2,339,654	—	—	—	1,849,327	1,019,489	1,734,724
Essence.....	34,541,363	35,819,139	35,207,007	—	—	—	24,896,958	24,295,788	22,806,142
Huiles de graissage.....	8,903,506	11,487,666	13,006,148	33,807	72,815	88,013	8,820,513	11,368,882	12,871,490
Graisses de pétrole et graisses lubrifiantes, n.c.a.....	1,547,172	1,939,918	2,098,418	6,702	7,404	8,664	1,518,052	1,913,106	2,076,941
Paraffine.....	2,109,685	2,659,343	2,890,954	—	410	—	1,794,049	2,299,221	2,553,334
Dérivés du pétrole, n.c.a.....	11,846,351	12,390,767	14,702,654	19,871	30,170	28,285	11,582,736	11,753,669	13,748,012
Total, pétrole et dérivés.....	344,987,390	373,568,581	423,409,125	85,806	117,032	128,228	128,378,425	118,330,420	117,817,027
Pierre									
Poussière de diamant et autres abrasifs.....	11,630,199	14,939,208	18,254,510	620,695	1,399,752	2,019,486	10,155,015	12,014,695	13,683,862
Pierre à bâtir et pierre à pavage.....	1,376,569	1,300,971	1,251,894	8,451	2,007	10,714	854,418	836,532	850,905
Chaux, plâtre et ciment.....	7,508,792	9,936,500	10,758,729	2,109,465	2,102,630	1,269,258	3,271,940	4,091,132	4,066,247
Phosphate.....	4,577,633	4,512,833	5,185,507	—	—	—	4,192,358	4,232,914	4,863,774
Sable de silice.....	1,883,998	2,146,088	2,597,302	668	593	—	1,854,174	2,113,042	2,594,932
Granules destinés à la fabrication de couverture pour toitures.....	1,849,403	2,171,234	1,961,971	—	—	—	1,849,403	2,171,234	1,961,971
Pierre et articles de pierre, n.c.a.....	4,614,920	5,327,737	6,771,241	247,050	219,278	264,523	2,808,915	3,519,930	4,251,195
Total, pierre.....	33,441,514	40,334,571	46,781,244	2,986,329	3,724,260	3,563,981	24,986,223	28,979,479	32,272,886
Diamants, non montés	7,262,840	9,227,293	8,920,940	1,065,055	1,064,775	1,139,093	1,364,631	2,375,758	1,196,686
Gaz de chauffage, de cuisine et d'éclairage, importé par canalisation	2,028,647	2,698,272	3,479,610	—	—	—	2,028,647	2,698,272	3,479,610
Sel	2,151,428	1,883,850	1,605,746	153,187	94,972	36,115	1,692,709	1,484,893	1,244,033
Soufre et soufre brut	7,816,301	9,386,983	11,857,556	—	—	138	7,816,301	9,386,983	11,831,667
Autres minéraux non métalliques et produits	8,651,317	10,869,547	12,850,234	345,283	367,642	455,046	7,404,081	9,520,504	10,697,489
Total, minéraux non métalliques et produits.....	599,216,011	663,684,083	765,970,972	28,489,801	32,008,812	34,011,962	334,612,840	350,549,856	390,618,410
VIII.—Produits chimiques et parachimiques									
Acides.....	6,006,969	6,997,353	7,340,309	674,171	868,224	1,059,525	4,695,301	5,551,075	5,438,936
Alcool industriel.....	1,632,285	1,234,207	1,402,718	123	845	1,200	1,629,676	957,637	1,395,520
Drogues, préparations médicinales et pharmaceutiques.....	24,980,747	24,599,475	26,121,052	2,218,480	2,171,544	2,248,959	21,173,284	20,485,853	22,000,424
Teintures et substances de tannage									
Produits de coaltar.....	7,348,695	9,117,857	8,704,464	961,450	1,212,991	1,297,962	4,610,713	5,586,152	5,275,983
Teintures et substances de tannage, n.c.a.....	3,021,254	3,528,287	3,836,318	411,616	575,167	472,756	1,262,650	1,419,302	1,590,780
Total, teintures et substances de tannage..	10,369,949	12,646,144	12,540,782	1,373,066	1,788,158	1,770,718	5,873,363	7,005,454	6,866,763

14.—Principales importations du Canada, pour consommation, en provenance de tous pays, du Royaume-Uni et des États-Unis, 1954-1956—suite

Articles	Tous pays			Royaume-Uni			États-Unis		
	1954	1955	1956	1954	1955	1956	1954	1955	1956
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
VIII.—Produits chimiques et parachimiques—fin									
Explosifs.....	2,284,557	2,011,468	1,372,258	191,478	242,430	170,384	1,967,433	1,652,361	1,046,553
Engrais chimiques.....	11,900,069	12,695,260	13,258,248	35,301	43,608	34,706	10,153,631	10,805,593	11,460,584
Peintures, pigments et vernis									
Pigments chimiques et pigments de terre minérale.....	16,454,732	18,969,322	20,516,977	4,323,190	4,878,988	4,860,841	11,991,254	13,845,967	15,357,545
Peintures et vernis, n.c.a.....	3,665,451	4,266,222	4,980,414	363,922	403,086	472,576	3,263,752	3,803,287	4,443,168
Total, peintures, pigments et vernis.....	20,120,183	23,235,544	25,497,391	4,687,112	5,282,074	5,333,417	15,255,006	17,649,254	19,800,713
Parfumerie, cosmétiques et préparations de toilette.....	1,610,569	1,504,113	1,809,188	97,427	119,664	161,358	1,173,933	912,281	1,068,137
Savon.....	1,159,687	1,501,585	1,951,342	103,505	114,032	165,908	1,014,389	1,347,458	1,737,808
Produits chimiques inorganiques, n.c.a.									
Ammoniaque et ses composés.....	2,707,971	2,501,916	1,952,912	75,384	57,947	58,839	2,599,350	2,410,505	1,835,264
Composés de bismuth et de plomb.....	11,525,464	12,826,781	13,474,596	56,380	85,834	84,344	11,469,084	12,739,728	13,389,557
Composés de brome, de chlore et d'iode.....	1,964,801	2,332,232	2,109,682	3,575	3,586	2,766	1,867,728	2,302,807	2,081,413
Composés de calcium.....	1,102,409	1,499,216	2,170,599	109,226	121,828	126,647	958,667	1,326,429	1,971,959
Soude et composés de sodium, n.c.a.....	14,281,484	17,141,688	17,730,955	2,857,870	3,189,341	2,903,064	10,655,917	12,980,748	14,168,711
Autres produits chimiques inorganiques, n.c.a.....	3,398,045	4,666,347	4,945,381	950,950	1,328,038	1,155,830	2,091,116	2,993,055	3,427,515
Total, produits chimiques inorganiques, n.c.a.....	34,980,174	40,968,180	42,384,125	4,053,385	4,786,574	4,331,490	29,641,862	34,753,272	36,874,419
Produits chimiques et parachimiques, n.c.a.									
Glycérine.....	1,076,633	1,816,523	1,413,285	—	—	—	1,076,633	1,472,479	1,413,285
Encre d'imprimerie, à écrire et de rotogravure	1,175,844	1,367,631	1,384,353	210,003	230,007	198,113	952,971	1,107,846	1,141,880
Butadiène.....	1,314,328	2,889,877	5,296,447	—	—	—	1,314,328	2,889,877	5,296,447
Produits chimiques pour résines synthétiques	4,508,835	7,512,690	9,828,605	35,893	53,103	17,192	4,031,464	6,849,584	8,767,061
Plastiques et produits de plastique.....	47,967,185	56,799,147	66,030,187	1,634,893	1,721,282	2,046,784	45,947,047	54,032,590	62,943,711
Autres produits chimiques et parachimiques, n.c.a.....	49,318,005	62,719,526	70,956,151	3,275,609	5,202,960	5,099,296	44,588,535	55,139,473	63,113,028
Total, produits chimiques et parachimiques, n.c.a.....	105,360,830	133,105,394	154,909,028	5,156,398	7,207,325	7,361,385	97,910,978	121,491,849	142,675,412
Total, produits chimiques et parachimiques.....	220,406,019	260,498,723	288,586,441	18,590,446	22,625,505	22,639,050	190,488,856	222,612,087	250,365,269
IX.—Produits divers									
Articles de sport et de récréation, n.c.a.									
Jeux de billard chinois, automatiques; autres jeux semblables.....	1,687,917	852,407	1,119,384	104,650	88,430	102,505	1,558,577	750,548	1,000,234
Poupées et jouets.....	9,293,133	10,080,709	11,141,018	1,835,061	1,989,812	1,769,508	4,912,641	4,876,692	5,199,928
Films.....	8,850,583	10,835,975	12,109,210	568,728	741,852	1,141,433	7,189,749	9,279,513	9,858,329

Cannes à pêche et engins de pêche pour pêche sportive, n.c.a.....	3,081,052	3,589,664	4,099,711	331,147	296,739	266,651	2,344,868	2,714,104	2,938,958
Autres articles de sport et de récréation, n.c.a.....	625,487	715,628	701,000	148,585	141,907	159,036	427,465	533,515	496,683
Total, articles de sport et de récréation, n.c.a.....	23,538,172	26,974,383	29,170,323	2,988,171	3,258,740	3,439,133	16,433,300	18,154,372	19,494,132
Brosses de toutes sortes.....	1,494,902	1,575,647	1,900,569	500,901	482,495	604,604	804,785	858,542	961,384
Paquets et contenants, à l'exclusion du contenu	8,777,640	7,599,018	10,743,832	2,613,648	2,680,057	4,027,009	3,810,655	1,863,277	2,382,494
Articles de ménage et effets personnels, n.c.a.									
Bottines, souliers et pantoufles (sauf en caoutchouc ou en cuir).....	1,311,704	1,419,982	1,302,941	262,688	260,302	230,907	636,457	485,631	418,643
Boutons de toutes sortes.....	1,383,965	1,428,747	1,653,882	49,146	37,306	53,206	972,276	1,054,886	1,218,132
Étuis, boîtes et pupitres de fantaisie.....	2,234,417	2,523,331	2,702,779	369,287	340,715	356,505	1,516,336	1,734,043	1,871,557
Écouteurs et appareils divers pour personnes sourdes, et pièces; appareils électroniques à l'usage des personnes sourdes et appareils destinés à faire l'éducation du sens de l'ouïe, et pièces.....	1,743,414	1,745,620	2,117,621	10,650	7,904	6,690	1,726,703	1,724,170	2,099,216
Bijouterie, n.c.a.....	4,843,271	5,511,263	5,802,952	208,285	229,827	237,450	3,152,132	3,399,906	3,449,644
Portefeuilles, bourses, réticules, porte-cartes, portefeuilles à mouches artificielles, boîtes pour instruments de musique, et pièces....	3,249,524	3,936,627	4,737,545	582,548	626,286	662,863	2,052,624	2,505,046	2,943,808
Réfrigérateurs électriques et autres, et pièces	38,863,199	43,934,819	44,622,419	455,273	908,582	916,801	38,395,713	43,024,398	43,682,719
Montures de lunettes et de lorgnons, et pièces	2,657,995	2,942,919	3,386,976	15,972	11,581	19,071	2,442,572	2,713,923	3,090,164
Malles, valises, boîtes à chapeaux, sacs de voyage et sacs à outils.....	990,560	1,366,962	1,863,166	287,393	310,941	317,101	593,425	962,035	1,416,776
Autres articles de ménage et effets personnels, n.c.a.....	2,912,204	3,195,062	3,697,670	571,637	597,889	836,044	1,782,169	1,869,148	1,883,409
Total, autres articles de ménage et effets personnels, n.c.a.....	60,190,253	68,005,332	71,887,951	2,812,879	3,331,333	3,636,638	53,270,407	59,473,186	62,074,068
Instruments de musique et pièces.....	7,015,565	7,501,729	8,850,759 ^o	911,823	746,757	819,510	4,837,619	5,308,618	6,337,670
Équipement scientifique et d'enseignement									
Caméras et pièces.....	4,257,822	5,813,158	6,393,538	128,467	41,564	33,531	2,503,024	3,528,928	3,400,900
Instruments chirurgicaux et dentaires.....	9,524,654	10,031,414	10,660,582	387,323	387,547	478,685	8,165,788	8,580,093	9,030,708
Instruments d'optique, de philosophie et de mathématiques, n.c.a., et pièces.....	4,325,890	4,261,421	5,458,413	351,688	356,634	500,086	3,260,524	3,049,889	3,756,107
Autre équipement scientifique et d'enseignement, n.c.a.....	14,510,214	16,185,751	21,269,561	644,645	773,298	1,239,133	13,195,768	14,471,597	18,589,908
Total, autre équipement scientifique et d'enseignement.....	32,618,580	36,291,744	43,782,094	1,512,123	1,559,038	2,251,435	27,125,104	29,630,507	34,777,623
Navires et vaisseaux.....	2,437,229	4,943,884	3,294,955	176,179	461,256	286,970	2,120,343	3,963,825	2,414,398
Véhicules, n.c.a. (voir aussi Fer)									
Avions et pièces, à l'exclusion des moteurs et leurs pièces.....	100,397,031	138,091,289	91,303,918	4,736,060	13,129,655	6,810,659	95,576,483	124,583,389	84,183,674
Autres véhicules, n.c.a.....	7,485,420	9,199,705	15,621,215	296,597	117,116	138,097	7,117,084	9,048,082	15,432,711
Total, véhicules, n.c.a.....	107,882,451	147,290,994	106,925,133	5,031,657	13,246,771	6,948,756	102,693,567	133,631,471	99,616,385

14.—Principales importations du Canada, pour consommation, en provenance de tous pays, du Royaume Uni et des États-Unis, 1954-1956—fin

Articles	Tous pays			Royaume-Uni			États-Unis		
	1954	1955	1956	1954	1955	1956	1954	1955	1956
IX.—Produits divers—fin	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Peintures, statues et autres œuvres d'art.....	3,306,327	3,674,721	5,633,307	693,421	934,022	1,754,010	1,682,224	1,655,530	2,481,269
Articles destinés aux représentants d'autres pays	1,192,900	1,283,352	1,252,695	111,077	103,314	123,679	744,814	761,604	721,911
Marchandises retournées en deçà de cinq ans après avoir été exportées.....	9,503,386	10,460,554	10,052,436	1,093,056	586,202	339,234	7,360,746	8,672,760	9,179,949
Armes et autres marchandises pour le Commonwealth britannique et les pays de l'OTAN..	25,006,411	45,362,801	49,303,504	4,109,484	2,255,593	1,952,143	17,395,396	41,541,613	45,232,100
Marchandises admises en franchise en vertu d'un arrêté ministériel, n.c.a.....	18,291,403	2,137,262	804,693	703,532	158,513	40,608	16,989,656	1,941,805	713,790
Achats occasionnels effectués par des Canadiens revenant d'autres pays.....	68,767,046	71,467,063	75,205,412	1,502,894	1,537,436	1,589,582	66,197,789	68,969,169	72,624,682
Produits biologiques, à base animale et à base végétale, n.c.a., pour administration parentérale dans les diagnostics et le traitement des maladies.....	1,154,657	1,359,373	1,573,228	18,921	24,003	39,179	1,122,813	1,323,966	1,533,501
Cartouches, métalliques ou autres, et munitions, n.c.a.....	8,023,354	6,717,240	4,178,887	2,696,830	3,022,107	2,712,701	5,256,710	3,622,488	1,428,236
Plumes, porte-plume, crayons et règles.....	1,777,359	2,924,246	2,612,686	47,221	52,338	70,625	1,535,859	2,383,169	2,340,984
Pierres précieuses et imitations de pierres précieuses (sauf les diamants).....	1,640,034	1,438,618	1,914,871	83,985	99,448	201,401	524,075	491,438	548,017
Effets de colons.....	29,904,589	25,618,821	31,830,684	4,324,566	3,378,233	4,490,747	14,834,239	15,622,513	18,692,711
Expéditions d'une valeur de moins de \$50.....	40,637,367	41,638,548	49,371,409	662,496	658,352	1,238,394	39,650,053	40,536,591	47,141,345
Cire végétale et minérale, n.c.a., et cire et produits, n.c.a.....	2,267,763	2,129,567	2,308,594	12,366	17,235	12,120	728,679	662,765	534,560
Tous autres articles importés.....	13,438,943	15,082,956	19,870,667	608,400	670,698	763,445	10,609,990	12,016,144	16,214,146
Total, produits divers.....	468,866,331	530,577,853	532,468,689	33,215,630	39,263,941	37,332,923	395,728,823	453,085,353	447,444,815
Total général, importations.....	4,093,196,338	4,712,370,035	5,705,448,903	392,471,571	400,530,822	484,678,970	2,961,379,507	4,452,178,338	4,161,666,638

15.—Principales exportations de produits canadiens vers tous pays, le Royaume-Uni et les États-Unis, 1954-1956

Articles	Tous pays			Royaume-Uni			États-Unis		
	1954	1955	1956	1954	1955	1956	1954	1955	1956
I.—Produits agricoles et substances végétales (sauf les produits chimiques, les fibres et le bois)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
A. PRODUITS SURTOUT ALIMENTAIRES									
Fruits									
Pommes fraîches.....	6,437,846	6,558,549	6,635,250	1,049,877	2,353,119	2,254,828	4,996,976	3,840,771	3,983,980
Baies fraîches.....	4,829,616	2,740,349	2,797,808	—	—	—	4,829,368	2,740,046	2,797,529
Fruits frais, n.c.a.....	2,011,622	1,578,318	531,535	—	8,604	8,859	2,003,267	1,565,736	519,364
Fruits en boîte ou en conserves.....	924,200	1,462,579	1,348,513	176,738	477,326	490,424	634,599	612,127	512,113
Jus de fruits, sirops de fruits et fruits séchés..	246,098	595,286	478,027	—	—	—	136,596	339,006	374,153
Total, fruits.....	14,449,382	12,935,081	11,791,133	1,226,615	2,839,049	2,754,111	12,600,806	9,097,686	8,187,139

Légumes									
Pommes de terre (sauf les pommes de terre de semence).....	1,407,621	1,237,714	3,599,311	—	—	—	443,446	480,861	1,909,034
Légumes frais, n.c.a.....	3,205,495	3,367,723	3,092,496	—	—	—	3,021,493	3,172,476	2,876,369
Légumes en boîte, y compris les soupes de toutes sortes.....	1,364,284	1,307,760	1,871,058	553,885	275,327	487,304	167,839	289,434	271,600
Marinades, sauces, ketchups et légumes séchés.....	125,301	343,675	293,984	14,629	177,415	176,401	86,488	133,479	54,081
Total, légumes.....	6,102,701	6,256,872	8,856,849	568,514	452,742	663,705	3,719,266	4,076,250	5,110,644
Grains et produits farineux									
Blé.....	375,338,552	338,215,621	513,089,944	132,989,690	148,273,743	176,850,499	12,002,982	10,569,195	17,959,376
Autres grains, y compris le riz.....	136,598,803	105,206,830	127,736,219	37,303,677	51,343,890	43,740,774	71,233,947	32,812,926	50,758,826
Farine de blé.....	88,029,251	74,441,673	71,549,019	28,677,823	18,463,718	21,044,765	714,792	1,509,212	1,896,318
Son, farine et autres produits de minoterie, n.c.a.....	8,737,559	7,609,813	6,472,188	495,558	2,508,816	3,245,319	6,922,188	2,643,200	2,305,200
Pain, biscuits, céréales et autres produits de boulangerie et préparations alimentaires.....	1,692,086	2,079,751	3,483,765	2,392	34,008	30,237	477,149	1,057,407	2,514,909
Malt.....	8,143,562	7,879,619	8,538,722	—	—	—	2,743,866	3,358,523	3,588,106
Total, grains et produits farineux.....	618,539,813	535,433,397	730,860,857	199,469,140	220,624,175	244,911,594	94,094,924	51,950,463	79,022,735
Huiles végétales comestibles pour la cuisson...	25,795	55,175	33,730	—	1,116	50	736	35,867	5,102
Sucre et produits									
Sirap d'érable.....	1,746,259	1,861,632	1,798,562	120	167	911	1,745,596	1,861,294	1,795,805
Sucre d'érable.....	3,920,157	3,616,440	3,748,236	—	—	—	3,897,852	3,587,118	3,745,276
Sucre et produits, n.c.a.....	711,261	718,173	686,834	22,888	16,424	5,178	418,445	493,260	474,239
Total, sucre et produits.....	6,377,677	6,196,245	6,233,632	23,008	16,591	6,089	6,061,893	5,941,672	6,015,320
Café et substituts.....	1,458,939	406,815	1,417,002	304,568	314,703	507,944	1,085,917	1,073	610
Thé.....	309,215	459,729	471,839	—	—	—	306,894	457,466	170,630
Autres produits végétaux alimentaires.....	676,908	888,292	1,198,874	8,372	8,024	33,151	161,416	223,594	241,843
TOTAL, A. PRODUITS SURTOUT ALIMENTAIRES	647,940,430	562,631,516	760,863,916	201,600,217	224,256,400	248,876,644	118,031,852	71,784,071	99,054,023
B. PRODUITS NON ALIMENTAIRES									
Boissons alcooliques									
Ale, bière et porter.....	3,281,971	3,560,958	3,585,882	—	—	—	3,059,593	3,332,570	3,138,092
Whisky et autres boissons distillées.....	59,346,704	61,062,170	68,815,790	376,998	574,697	664,929	52,584,224	54,186,909	62,510,173
Vins.....	9,779	5,906	3,279	—	—	—	5,191	264	646
Total, boissons alcooliques.....	62,638,454	64,629,034	72,404,951	376,998	574,697	664,929	55,649,008	57,519,743	65,828,911
Tourteaux et farine oléagineux.....	7,745,793	15,431,483	20,890,508	5,938,278	15,076,974	20,375,486	1,577,208	62,205	76,687
Huiles végétales non comestibles.....	2,518,179	5,475,294	8,529,050	494,910	2,224,146	3,780,828	452,394	500,509	750,771
Caoutchouc et articles.....	11,136,203	9,822,789	9,337,355	158,553	203,260	286,668	5,333,545	3,808,136	3,990,772
Pommes de terre de semence.....	3,453,748	3,646,364	5,690,718	—	—	—	1,900,778	2,072,537	3,835,703
Graines de semences, n.c.a.....	28,240,071	45,098,423	60,073,908	3,722,552	6,946,126	21,077,977	10,847,188	7,929,279	8,616,298

15. — Principales exportations de produits canadiens vers tous pays, le Royaume-Uni et les États-Unis, 1954-1956—suite

Articles	Tous pays			Royaume-Uni			États-Unis		
	1954	1955	1956	1954	1955	1956	1954	1955	1956
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
I.—Produits agricoles et substances végétales (sauf les produits chimiques, les fibres et le bois)—fin									
B. PRODUITS NON ALIMENTAIRES—fin									
Tabac non manufacturé.....	18,086,384	26,546,809	17,319,638	14,578,957	22,331,530	12,824,478	122	271	3,998
Tabac manufacturé.....	516,259	453,386	354,440	88,183	64,752	70,188	38,758	32,295	39,040
Sphaigne et autres muscinées.....	4,499,952	5,388,362	6,068,845	—	—	—	4,498,695	5,385,671	6,066,393
Fourrage, n.c.a.....	9,661,970	7,747,708	8,007,224	—	68,521	296,699	8,677,018	6,639,020	6,565,750
Foin.....	4,247,080	3,041,443	3,094,351	—	—	—	4,191,857	2,993,384	3,022,122
Autres substances végétales non alimentaires...	2,796,314	2,435,364	2,328,678	282,317	296,096	476,726	2,126,282	1,801,343	1,484,003
TOTAL, B. PRODUITS NON ALIMENTAIRES...	155,540,407	189,716,459	214,099,666	25,640,748	47,885,102	59,853,959	95,292,853	88,744,393	100,280,448
Total, produits agricoles et substances végétales.....	803,430,837	752,347,975	974,963,582	227,240,965	272,141,502	308,730,603	213,324,765	160,528,464	199,334,471
II.—Animaux et produits animaux (sauf les produits chimiques et les fibres)									
Animaux vivants									
Bovins, porcs, moutons et volailles de race pure pour l'amélioration des espèces.....	4,800,842	6,164,979	6,936,125	500	—	1,000	4,116,013	4,915,109	4,891,581
Bovins, n.c.a.....	12,017,811	7,429,001	4,772,754	—	—	—	11,902,722	7,263,346	4,613,947
Chevaux.....	911,870	797,092	698,428	—	—	6,000	903,615	775,270	687,358
Autres animaux vivants.....	1,524,676	933,662	540,427	17,527	11,344	14,324	1,431,219	848,171	402,772
Total, animaux vivants.....	19,255,199	15,324,734	12,947,734	18,027	11,344	21,324	18,353,569	13,801,896	10,595,658
Poissons et produits de la pêche, n.c.a.									
Poisson frais ou gelé.....	56,649,530	55,262,810	59,594,357	—	24	—	55,844,346	54,460,478	58,695,581
Poisson salé, séché, mariné et fumé.....	23,340,893	23,939,406	22,835,086	—	14	75	5,348,137	5,666,752	5,745,023
Poisson en boîte ou en conserve, n.c.a.....	25,819,679	18,216,584	17,449,760	10,966,480	4,472,605	7,216,381	3,954,133	3,598,157	2,123,003
Mollusques et crustacés.....	17,322,280	20,245,795	20,554,159	382,020	317,218	356,570	16,659,352	19,638,267	19,798,267
Autres produits de la pêche, n.c.a.....	6,757,584	7,622,903	9,494,960	157,584	431,864	486,366	6,061,319	6,387,694	8,228,799
Total, produits de la pêche, n.c.a.....	129,889,966	125,287,498	129,928,322	11,506,084	5,221,725	8,059,392	87,867,287	89,751,348	94,590,673
Peaux de fourrure, non apprêtées.....									
Peaux de fourrure, apprêtées, et articles de fourrure.....	22,996,986	28,286,923	25,893,105	4,111,881	4,653,000	4,224,502	18,582,896	23,133,897	20,831,011
Poil et soies.....	1,315,688	1,938,027	1,839,794	79,329	31,993	12,888	995,481	1,330,989	1,043,868
Peaux (grandes et petites) brutes (sauf les pelletteries).....	833,203	946,746	1,065,717	358,121	160,380	202,515	389,135	657,213	791,006
Cuir non ouvré.....	8,928,480	9,751,091	10,225,319	1,211,527	1,382,564	1,757,021	3,262,199	3,259,444	3,691,891
Articles de cuir.....	7,026,376	9,977,054	8,888,147	1,729,142	1,871,495	1,511,669	3,137,434	3,650,510	4,496,568
	2,610,705	2,174,689	2,446,517	56,920	168,402	228,772	2,098,873	1,446,248	1,592,703

Viandes									
Fraîches, réfrigérées et congelées.....	22,281,106	18,299,359	16,472,938	1,295,572	3,404	2,568	20,000,912	17,429,853	15,716,353
Bacon, jambon, épaules et côtés, salé ou fumé	6,348,698	6,462,881	5,663,090	—	3,267	63,171	5,639,660	5,671,803	4,757,406
Autres viandes et préparations.....	24,117,776	16,644,925	14,899,029	2,981	58,552	76,408	14,200,741	12,477,181	11,068,125
Total, viandes.....	52,747,580	41,407,165	37,035,057	1,298,553	65,223	142,147	39,841,313	35,578,837	31,541,883
Produits laitiers									
Beurre.....	90,880	2,837,999	824,417	425	357	325	—	208	465
Fromage.....	1,544,281	4,045,411	4,178,143	1,156,462	3,629,666	3,677,059	215,697	259,069	282,914
Caséine; lait frais; crème.....	908,056	638,020	792,165	72,056	11,676	66,808	794,659	613,960	720,317
Lait conditionné.....	7,621,156	8,045,409	8,951,786	—	—	—	85,629	74,510	85,536
Préparations de lait, n.c.a.....	459,464	439,155	574,195	—	—	—	—	13	—
Total, produits laitiers.....	10,623,837	16,005,994	15,320,706	1,228,943	3,641,699	3,744,192	1,095,985	947,760	1,089,232
Huiles de poisson, de phoque et de baleine....	1,650,607	2,205,378	2,232,033	53,770	36,430	3,893	1,264,334	1,212,207	1,076,628
Huiles, matières grasses, graisses et cires, n.c.a.	2,202,408	3,346,822	4,117,944	93	283,100	1,382,733	277,804	232,278	183,838
Oufs.....	3,365,014	1,850,948	1,909,882	—	—	—	1,336,305	746,704	878,625
Boyaux pour la fabrication des saucisses.....	2,302,475	2,360,909	2,201,574	211,540	276,704	298,205	1,269,935	1,204,451	1,300,925
Viande de cheval, impropre à la consommation de bouche et préparations alimentaires pour animaux.....	2,711,354	3,123,891	2,410,214	—	—	—	2,696,646	3,111,530	2,388,896
Produits animaux, n.c.a.....	1,401,450	1,633,267	1,787,241	10,138	54,324	79,848	1,252,105	1,391,316	1,374,856
Total, animaux et produits animaux....	269,861,328	263,621,136	260,249,306	21,874,068	17,859,383	21,669,101	183,721,301	181,456,628	177,468,261
III.—Fibres, textiles et produits du textile									
Coton									
Chiffons et déchets de coton.....	569,301	968,895	1,146,428	10,049	187,817	61,651	387,146	578,617	599,243
Tissus.....	926,506	1,028,144	892,263	13,308	15,505	11,022	47,250	63,490	57,179
Vêtements (y compris chaussettes et bas)...	409,130	693,399	842,105	60,773	102,145	121,942	30,635	130,090	265,440
Cotonnades, n.c.a.....	315,712	421,039	655,268	495	1,867	1,852	50,350	90,335	119,140
Total, coton.....	2,220,649	3,111,477	3,536,064	84,625	307,334	196,467	515,381	862,532	1,041,002
Lin, chanvre et jute									
Rebuts de sacs de jute et tissus de jute.....	608,078	980,401	855,612	—	—	—	543,893	976,081	855,471
Autres produits de lin, chanvre et jute.....	302,410	179,844	199,255	46,249	76	865	248,975	177,207	191,130
Total, lin, chanvre et jute.....	910,488	1,160,245	1,054,867	46,249	76	865	792,868	1,153,288	1,046,601
Soie et articles de soie (sauf chaussettes et bas).	6,355	10,352	4,232	—	—	—	5,929	6,385	2,646
Laine									
Laine brute (comprend blouses et peignées)..	1,488,774	1,376,922	1,742,233	843,241	803,758	1,050,133	645,533	573,164	600,665
Chiffons et déchets de laine.....	2,141,446	2,942,963	2,083,253	—	561	27,668	813,364	832,912	912,076
Lainages.....	85,534	61,920	84,471	7,610	5,311	5,103	76,281	53,159	78,230
Vêtements (sauf chaussettes et bas).....	1,388,151	1,343,349	1,486,340	2,231	2,127	2,094	1,139,118	1,184,929	1,284,795
Articles de laine, n.c.a.....	105,259	99,577	115,095	335	1,606	200	98,470	84,609	107,531
Total, laine.....	5,209,164	5,824,731	5,511,392	853,417	813,363	1,085,198	2,772,766	2,728,773	2,983,347

Articles	Tous pays			Royaume-Uni			États-Unis		
	1954	1955	1956	1954	1955	1956	1954	1955	1956
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
III.—Fibres, textiles et produits du textile—fin									
Fibre synthétique									
Tissus.....	1,078,831	966,432	1,168,044	89,752	78,130	54,524	134,499	38,245	142,735
Vêtements (excepté les bas et chaussettes)...	361,031	344,534	296,634	3,099	2,174	12,830	19,728	13,963	18,746
Articles de fibre synthétique, n.c.a.....	2,871,568	2,984,585	2,218,273	127,623	209,728	40,530	412,616	177,407	547,969
Total, fibre synthétique.....	4,311,430	4,295,551	3,682,951	220,474	290,032	107,884	566,843	229,615	709,450
Cordage, corde et ficelle, n.c.a.....	3,179,023	3,792,958	4,075,217	115	—	—	2,853,654	2,918,082	3,293,049
Ficelle d'engrègement.....	2,252,516	1,388,634	1,143,513	—	—	—	2,252,277	1,388,634	1,143,513
Sacs.....	446,806	330,264	155,051	—	—	203	68,283	137,870	67,403
Articles en feutre.....	519,043	611,258	799,350	18,483	31,571	37,442	14,113	22,772	10,086
Vêtements, n.c.a. (y compris les bas et chaussettes, n.c.a.).....	995,493	1,223,285	1,190,471	122,315	323,331	413,661	366,816	361,898	338,213
Toile cirée et linoléum.....	142,788	149,667	216,692	—	—	—	1,093	658	2,028
Produits du textile, n.c.a.....	775,323	917,704	1,198,438	3,783	13,574	38,165	509,899	446,531	666,833
Total, fibres, textiles et produits du textile.....	20,969,078	22,816,126	22,568,238	1,349,461	1,779,281	1,879,885	10,719,922	10,257,038	11,304,171
IV.—Bois, produits du bois et papier									
Bois non ouvré ou partiellement ouvré									
Billes.....	3,860,009	3,459,508	3,197,795	568,715	479,472	627,477	2,881,719	2,586,527	2,260,242
Bois de soutènement.....	2,702,642	3,150,576	2,182,411	2,556,218	2,777,658	1,932,070	—	157	363
Poteaux.....	3,456,736	3,688,223	4,798,447	—	—	2,135	3,383,813	3,622,405	4,777,129
Traverses de chemin de fer.....	3,338,874	2,085,421	1,711,099	1,816,102	1,867,306	1,300,340	37,736	35,425	408,509
Rondins et billes.....	1,291,389	1,789,712	1,955,017	128,012	187,787	79,951	1,112,514	1,463,953	1,803,787
Planches et madriers.....	324,724,278	385,313,009	326,445,303	68,598,269	70,420,022	40,103,498	225,613,732	273,424,353	252,593,642
Bois équarri.....	1,302,463	984,920	1,653,571	257,555	292,890	794,178	162,431	38,759	133,986
Lattes.....	1,162,185	1,210,191	1,053,465	—	—	—	1,155,885	1,201,234	1,051,219
Pieux.....	913,182	1,051,053	1,026,957	—	—	—	912,759	1,051,053	1,026,957
Bardeaux.....	24,181,626	29,145,403	24,546,035	268,550	286,158	308,617	23,578,773	28,202,509	23,856,907
Placages et contre-plaqués.....	21,555,108	30,103,676	29,020,281	922,233	3,029,448	2,980,221	20,380,052	26,441,478	25,619,223
Arbres de Noël.....	4,816,366	5,863,523	6,122,608	—	—	—	4,786,217	5,838,728	6,085,985
Bois à pâte.....	45,765,682	48,655,140	49,794,173	4,334,710	4,341,016	3,727,177	38,759,540	39,457,420	41,276,505
Bois à bobine.....	1,056,243	958,115	1,495,863	663,851	587,011	1,069,890	305,020	354,025	411,431
Bois non ouvré, n.c.a.....	1,514,268	1,130,539	1,362,538	368	2,815	2,250	1,329,831	1,049,768	1,245,501
Total, bois non ouvré ou partiellement ouvré.....	441,641,151	518,589,009	456,365,563	80,114,583	84,271,583	52,927,804	324,399,522	384,767,794	362,551,386

Bois ouvré										
Pâte de bois	271, 418, 005	297, 304, 069	304, 536, 497	34, 486, 399	34, 814, 098	29, 762, 920	208, 435, 403	233, 796, 779	246, 080, 531	
Portes	315, 730	855, 142	1, 153, 356	—	—	856	289, 319	844, 611	1, 138, 785	
Éclisses à allumettes	1, 132, 110	1, 193, 996	1, 141, 179	994, 166	1, 097, 911	1, 018, 950	—	—	—	
Articles de bois, <i>n.c.a.</i>	4, 414, 434	5, 114, 850	5, 450, 552	397, 341	550, 193	532, 270	2, 424, 851	3, 261, 124	3, 613, 180	
Total, bois ouvré	277, 280, 279	304, 468, 057	312, 281, 854	35, 877, 906	36, 462, 202	31, 314, 996	209, 148, 573	237, 902, 514	249, 832, 496	
Papier										
Carton-pâte, carton-planche et papier-carton ..	6, 230, 751	10, 728, 887	14, 020, 374	1, 266, 958	3, 105, 515	7, 425, 135	4, 475, 412	7, 039, 449	6, 058, 594	
Papier à livre	4, 540, 362	5, 917, 168	7, 137, 201	367	37, 394	274, 218	3, 598, 065	4, 463, 487	5, 148, 988	
Papier-journal	635, 669, 692	665, 876, 987	708, 384, 822	28, 639, 166	33, 013, 480	41, 531, 514	558, 633, 675	578, 322, 418	615, 941, 551	
Papier d'emballage	2, 333, 776	3, 206, 265	2, 719, 771	352, 936	685, 986	684, 954	964, 717	1, 409, 225	1, 119, 264	
Papier-journal mutilé ou à malaxeur et papier de rebut	1, 949, 553	2, 860, 533	2, 836, 158	248, 352	89, 956	422, 254	1, 674, 836	2, 740, 965	2, 390, 757	
Papier et articles de papier, <i>n.c.a.</i>	5, 214, 060	5, 649, 137	6, 193, 619	65, 910	200, 603	533, 649	1, 476, 406	1, 277, 395	2, 144, 976	
Total, papier	655, 938, 194	694, 238, 977	741, 291, 945	30, 573, 689	37, 132, 934	50, 871, 724	570, 823, 111	595, 252, 939	632, 804, 130	
Livres, journaux et autres matières imprimées et lithographiées	3, 494, 752	3, 625, 046	4, 518, 509	90, 953	116, 417	216, 350	3, 040, 260	3, 103, 154	3, 729, 685	
Total, bois, produits du bois et papier ..	1,378,354,376	1,520,921,089	1,514,457,601	146,657,131	157,983,136	135,330,874	1,107,411,466	1,221,026,401	1,248,917,697	
V.—Fer et produits										
Minerai de fer	39, 718, 740	99, 814, 106	144, 442, 550	5, 749, 364	9, 013, 015	18, 506, 953	26, 261, 974	79, 713, 357	113, 516, 437	
Ferro-alliages	6, 648, 102	13, 164, 880	21, 176, 727	1, 755, 723	3, 364, 331	5, 733, 931	4, 452, 079	9, 095, 198	14, 128, 850	
Fer en gueuses, lingots, blooms et billettes ..	11, 212, 377	33, 694, 889	20, 748, 618	—	6, 273, 284	1, 074, 791	10, 795, 033	24, 303, 357	16, 398, 880	
Ferraille	15, 868, 467	20, 936, 387	30, 427, 056	5, 275, 507	5, 862, 760	3, 126, 286	4, 583, 192	6, 122, 593	11, 538, 272	
Pièces coulées et pièces forgées	3, 831, 009	3, 993, 614	4, 216, 039	2, 409	13, 046	50	3, 763, 444	3, 914, 022	4, 191, 799	
Laminages	5, 392, 665	20, 313, 001	25, 718, 617	335, 954	3, 327, 793	5, 104, 249	2, 051, 251	5, 012, 676	3, 959, 092	
Tubes, tuyaux et raccords	587, 346	1, 292, 617	1, 471, 908	60	3, 494	22, 052	148, 763	254, 204	489, 939	
Moteurs, chaudières et pièces	23, 646, 702	30, 079, 730	30, 911, 717	297, 081	686, 839	205, 092	8, 279, 543	11, 817, 859	10, 295, 068	
Instruments et machines agricoles et pièces ..	76, 771, 434	76, 009, 839	67, 476, 731	184, 193	267, 382	324, 859	53, 295, 955	63, 422, 869	55, 600, 423	
Quincaillerie et coutellerie	735, 397	1, 295, 744	2, 355, 354	12, 293	25, 767	22, 578	311, 696	806, 792	1, 719, 787	
Machines (non agricoles) et pièces	38, 172, 118	35, 788, 765	47, 129, 906	1, 469, 629	1, 123, 167	2, 942, 482	10, 416, 074	10, 868, 240	18, 993, 178	
Outils	1, 445, 459	1, 495, 026	1, 986, 033	15, 831	11, 222	10, 821	389, 749	199, 988	468, 943	
Voitures utilitaires	4, 005, 706	6, 280, 788	5, 491, 076	—	—	—	202, 627	224, 677	13, 376	
Voitures particulières	7, 722, 661	13, 164, 837	17, 026, 504	55, 649	230, 089	193, 829	17, 024	9, 136	56, 809	
Pièces d'automobile	15, 374, 579	20, 332, 556	19, 969, 331	229, 617	73, 990	30, 274	1, 228, 125	1, 503, 490	1, 687, 200	
Véhicules et pièces, <i>n.c.a.</i> (voir aussi Produits divers)	4, 373, 585	6, 573, 559	3, 927, 508	20, 841	14, 579	10, 666	1, 754, 016	2, 240, 315	2, 641, 550	
Fusils, carabines et autres armes à feu	39, 548, 560	4, 128, 727	627, 095	37	14	9, 521	38, 782, 693	3, 431, 458	6, 154	
Lampes et lanternes de métal	1, 474, 317	1, 195, 325	1, 013, 759	2, 149	356	3, 310	2, 855	1, 355	2, 021	
Poêles et appareils de chauffage et pièces	1, 053, 895	1, 351, 376	1, 546, 013	57, 370	73, 653	112, 516	263, 826	222, 316	167, 904	
Autres articles de fer et d'acier	3, 108, 618	7, 876, 659	11, 186, 200	51, 459	121, 110	248, 771	1, 579, 847	2, 150, 820	4, 788, 962	
Total, fer et produits	300, 691, 737	398, 782, 425	458, 848, 742	15, 515, 166	30, 485, 891	37, 683, 031	168, 579, 766	225, 314, 722	260, 664, 644	

15.—Principales exportations de produits canadiens vers tous les pays, le Royaume-Uni et les États-Unis, 1954-1956—fin

Articles	Tous pays			Royaume-Uni			États-Unis		
	1954	1955	1956	1954	1955	1956	1954	1955	1956
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
VI.—Métaux non ferreux et produits (excepté l'or)									
Aluminium et produits.....	184,514,489	212,726,745	236,163,492	75,271,049	99,056,835	107,884,569	76,892,181	84,408,695	97,276,215
Laiton et produits.....	6,171,743	7,849,066	6,574,129	290,571	386,603	159,059	2,600,949	3,857,185	2,452,757
Cuivre et produits.....	135,071,429	175,049,866	205,499,681	46,848,310	52,529,453	56,979,361	59,445,804	82,106,578	102,592,425
Plomb et produits.....	40,563,450	37,217,360	35,046,254	10,588,283	12,946,092	13,437,728	24,356,009	16,909,385	12,681,428
Nickel.....	182,154,273	215,168,909	222,908,786	35,118,056	40,156,734	41,541,406	123,628,706	145,828,592	143,512,403
Métaux précieux et produits (excepté l'or).....	48,042,017	46,832,272	55,558,202	17,638,022	15,274,443	20,570,661	29,367,558	30,622,515	33,432,221
Zinc et produits.....	58,469,076	70,720,188	74,232,108	16,643,114	20,286,808	15,790,440	38,322,738	47,570,535	54,737,167
Horloges, montres et pièces.....	832,605	692,645	1,031,821	11,792	11,595	12,990	133,109	38,933	121,742
Appareils électriques, n.c.a. (y compris les appareils de radio et de sans-fil).....	22,912,591	20,700,255	21,407,292	102,994	150,979	220,857	9,268,942	7,503,338	10,012,573
Matériel d'imprimerie.....	242,291	287,026	249,795	3,163	29,554	9,968	234,568	236,376	230,231
Minerais et concentrés d'uranium.....	8,055,655 ¹	26,533,031	45,776,875	—	—	—	8,055,655 ¹	26,533,031	45,776,875
Minerais, n.c.a.....	11,610,165	14,666,596	20,420,996	165,377	391,132	419,320	10,697,434	11,373,680	13,425,082
Rebuts, scories et poussières métalliques, n.c.a.....	3,310,605	5,049,536	5,248,089	34,895	247,317	38,225	1,952,090	3,215,625	2,860,995
Cadmium.....	1,208,355	2,275,472	2,824,485	913,334	902,035	1,052,519	234,147	1,200,034	1,706,649
Sélénium et sels.....	1,943,752	2,555,689	6,342,748	848,260	1,051,431	2,573,205	1,047,623	1,423,376	3,395,348
Autres métaux non ferreux et produits.....	11,969,943	14,598,143	20,186,377	4,474,721	4,361,657	3,645,313	5,775,124	7,394,682	11,545,324
Total, métaux non ferreux et produits..	717,072,439²	852,922,699²	959,471,130²	208,949,941	247,782,668	264,335,621	392,012,687²	470,222,560²	535,759,445²
VII.—Minéraux non métalliques et produits									
Amiante et produits.....	83,868,863	97,705,882	103,638,075	6,575,333	9,476,516	10,036,464	48,729,222	55,531,776	55,121,512
Argile et produits.....	2,223,034	2,653,695	3,340,932	230	2,923	1,512	1,322,194	1,748,227	2,304,911
Charbon.....	1,716,435	4,870,598	4,710,030	—	2,007,945	1,847,775	1,583,639	2,655,106	2,710,961
Coke.....	2,207,547	2,464,581	2,478,878	497,181	506,717	571,205	1,394,280	1,556,967	1,529,132
Produits du charbon.....	433,101	507,614	941,611	—	—	—	433,101	507,356	941,540
Verre et produits.....	1,368,062	2,706,305	1,505,740	831	518	430	1,049,617	2,344,529	1,080,277
Pétrole et dérivés.....	8,676,863	39,919,414	114,948,124	31,706	—	991	6,895,336	39,490,736	111,167,333
Abrasifs.....	27,782,021	27,460,339	29,181,758	4,401,111	4,177,660	3,781,824	23,012,144	22,834,466	24,723,806
Chaux, plâtre et ciment.....	5,380,337	8,751,430	9,736,675	33,232	487	4,139	5,271,501	8,656,276	9,659,901
Pierre et produits.....	2,347,881	6,926,652	8,318,354	14,776	46,987	34,704	2,270,324	5,825,890	6,894,769
Électrodes de carbone et électrodes graphitées..	1,251,411	2,945,511	2,802,932	318,220	1,848,696	2,258,832	3,274	51,700	58,327
Soufre.....	1,656,729	2,777,465	2,095,716	388,300	458,202	568,970	993,853	1,299,684	1,373,863
Sel.....	25,935	1,000,501	2,286,830	—	—	—	14,445	988,489	2,279,882
Autres minéraux non métalliques et produits....	6,634,905	6,191,408	5,432,463	9,967	22,260	100,472	5,430,540	5,898,423	4,993,493
Total, minéraux non métalliques et produits.....	145,573,124	206,199,646	292,999,867	12,270,887	18,548,911	19,207,318	98,413,470	149,439,625	224,839,607

VIII.—Produits chimiques et parachimiques									
Acides.....	1,711,072	1,872,877	2,180,661	191,365	298,871	203,715	955,479	1,369,430	1,891,573
Alcool industriel.....	360,112	762,045	482,988	161,673	81,246	297,996	21,257	536,251	177,530
Drogues, préparations médicinales et pharmaceutiques.....	5,475,727	4,247,962	5,349,076	25,804	16,032	38,078	634,909	683,862	1,686,587
Engrais chimiques.....	42,342,394	56,296,164	49,210,599	78	51,308	—	39,166,183	44,575,301	41,920,478
Peintures et vernis.....	1,380,644	1,724,144	2,058,817	11,418	1,583	1,658	626,150	1,031,316	1,251,842
Composés de calcium.....	2,436,420	2,805,619	2,025,369	803,980	1,585,895	653,753	286,168	99,873	161,120
Soda et composés de sodium.....	6,542,815	8,291,702	6,878,198	—	2,207	203,414	5,435,327	6,731,443	5,087,357
Oxyde de cobalt et sels de cobalt.....	1,454,648	2,894,384	2,315,141	1,245,254	2,864,130	2,310,741	11,000	25,732	4,400
Produits chimiques inorganiques.....	285,581	561,259	1,296,452	—	116	—	261,176	555,113	1,281,228
Plastiques et produits.....	13,309,767	21,577,140	21,984,361	3,227,697	2,468,863	1,132,315	920,856	1,123,619	2,610,552
Polystyrène.....	7,488,917	7,009,108	6,174,136	280,696	460,167	1,552	11,639	45,854	4,461
Produits chimiques et parachimiques, n.c.a.....	70,449,530 ²	75,464,636 ²	82,898,539 ²	9,548,396	12,114,452	16,444,281	29,524,662 ²	28,413,835 ²	28,897,572 ²
Total, produits chimiques et parachimiques.....	153,237,627²	183,597,040²	182,854,337²	15,676,361	19,944,870	21,282,503	77,854,896²	85,191,429²	84,974,700²
IX.—Produits divers									
Jouets, poupées et autres articles de divertissement et de sport.....	582,108	958,980	1,349,352	51,959	53,099	41,056	338,077	654,534	989,915
Brosses et pinceaux.....	369,741	295,966	144,352	—	99	—	172,979	142,669	14,357
Contenants, n.c.a.....	2,185,947	3,612,038	3,730,965	62,640	34,122	11,138	466,266	477,315	646,285
Articles pour usage domestique et pour usage personnel—									
Plumes, crayons et pièces.....	1,381,269	1,106,325	1,177,758	145,284	227,723	116,890	22,014	19,359	51,708
Réfrigérateurs à moteur et pièces.....	287,493	529,379	398,004	279	354	641	106,442	151,195	40,407
Autres articles pour usage domestique et pour usage personnel.....	619,680	613,194	799,617	18,977	45,653	61,630	111,336	119,521	155,551
Total, articles pour usage domestique et pour usage personnel.....	2,288,442	2,248,898	2,375,379	164,540	273,730	179,161	239,792	290,075	247,666
Instrument de musique et pièces.....	603,604	621,746	655,539	663	2,934	1,626	579,169	579,926	596,094
Caméras, films et autres instruments de philosophie et de science.....	5,078,749	5,507,320	6,343,796	524,913	549,973	579,424	1,535,622	1,840,126	1,894,493
Navires et vaisseaux et équipement.....	8,755,257	6,310,700	8,517,829	10,744	1,291	3,226	1,791,106	1,998,058	1,711,784
Avions et pièces.....	28,442,248	19,905,785	49,544,807	674,596	188,274	156,526	25,122,914	17,490,030	28,611,138
Véhicules et pièces, n.c.a. (voir aussi Fer).....	248,997	185,232	178,626	111	—	—	162,875	140,974	154,687
Cartouches.....	13,803,510	3,565,156	226,287	17	2,228	168	13,239,164	3,437,689	18,305
Energie électrique.....	7,422,474	10,615,715	15,194,769	—	—	—	7,420,276	10,613,308	15,192,877
Effets de colons.....	17,261,419	21,908,435	27,697,288	1,564,388	1,540,111	1,443,412	12,778,763	16,642,275	22,357,317
Dons.....	3,792,953	1,547,585	1,606,477	810,950	130,901	149,175	147,744	215,956	130,767
Tous autres articles exportés.....	1,195,859	3,382,461	6,667,424	8,401	10,244	22,226	1,120,007	1,473,040	2,826,329
Total, produits divers.....	92,031,308	80,646,017	121,232,890	3,873,922	2,787,006	2,587,138	65,114,754	55,905,975	75,392,014
Total, exportations.....	3,881,271,854	4,281,784,253	4,789,745,693	653,407,902	769,312,648	812,706,074	2,317,152,877	2,559,342,842	2,818,655,010

¹ D'octobre à décembre 1954. ² Chiffres révisés en raison du passage des minerais d'uranium et de leurs produits de la catégorie "Produits chimiques" à celle des "Métaux non ferreux" au 1^{er} janvier 1957.

Section 5.—Importations et exportations selon le degré de fabrication, l'origine et l'usage

Les tableaux de la présente section présentent le commerce du Canada sous trois classifications autres que celle qui est employée dans la section 4 où les marchandises sont classées selon la matière.

16.—Importations suivant le degré de fabrication, par principaux pays, 1955 et 1956

Pays	1955			1956		
	Matières premières	Produits partiellement fabriqués	Produits entièrement ou principalement fabriqués	Matières premières	Produits partiellement fabriqués	Produits entièrement ou principalement fabriqués
	(milliers de dollars)					
Amérique du Nord¹	431,476	122,059	2,902,640	488,491	173,038	3,503,977
États-Unis.....	431,193	122,040	2,898,945	488,181	173,014	3,500,472
Amérique centrale et Antilles¹	71,824	22,741	41,754	88,031	24,599	50,297
Barbade.....	—	5,761	2,474	—	2,660	1,973
Jamaïque.....	7,991	6,347	1,229	12,430	10,906	1,297
Trinité et Tobago.....	7,780	1,396	665	7,916	2,046	1,089
Cuba.....	2,216	5,663	2,145	2,328	6,448	3,503
Honduras.....	1,644	22	—	7,068	11	1
Mexique.....	25,512	260	3,042	38,456	292	2,951
Antilles néerlandaises.....	276	—	30,447	155	—	37,964
Panama.....	8,919	2	117	7,573	—	11
Amérique du Sud¹	242,513	8,910	22,233	274,272	10,273	21,149
Guyane britannique.....	9,469	7,758	1,080	9,343	9,375	1,779
Argentine.....	1,381	7	3,027	2,136	78	2,413
Brésil.....	26,295	1,047	3,405	30,732	745	3,355
Colombie.....	22,202	3	15	22,973	1	82
Equateur.....	5,168	1	18	4,471	2	25
Venezuela.....	173,261	—	14,017	197,106	—	11,295
Nord-Ouest de l'Europe¹	18,972	46,813	506,573	23,468	51,548	662,020
Royaume-Uni.....	11,898	39,955	348,679	13,328	44,405	426,946
Belgique et Luxembourg.....	639	2,969	25,443	782	3,535	48,411
Danemark.....	898	30	3,342	1,249	14	4,920
France.....	440	1,241	23,335	335	1,205	31,060
République fédérale d'Allemagne.....	1,004	664	53,935	3,876	709	84,763
Pays-Bas.....	3,228	1,777	15,947	3,071	1,374	19,331
Suède.....	567	79	11,506	517	133	16,653
Suisse.....	71	9	19,285	87	3	22,211
Sud de l'Europe¹	2,408	3,230	21,567	1,815	3,135	23,508
Italie.....	1,660	1,473	15,369	1,207	1,560	22,200
Espagne.....	560	1,591	4,070	344	1,399	3,985
Est de l'Europe¹	909	437	4,363	1,199	1,189	8,913
Tchécoslovaquie.....	109	20	2,750	137	10	5,528
Moyen Orient¹	27,302	111	4,356	47,258	178	2,906
Arabie.....	6,983	—	2	24,709	—	3
Liban.....	17,909	—	11	19,588	—	13
Autres pays d'Asie¹	40,714	11,965	78,454	37,275	14,821	102,448
Ceylan.....	2,418	3,051	10,111	1,064	3,619	11,881
Hong-Kong.....	1,434	39	4,402	1,227	25	4,447
Inde.....	4,721	1,369	29,057	3,290	284	27,323
Malaisie et Singapour.....	25,171	3,335	304	22,360	5,811	387
Chine.....	844	15	2,267	2,467	14	3,240
Japon.....	3,498	1,936	31,284	3,872	2,443	54,511
Autres pays d'Afrique¹	16,632	11,859	2,621	19,146	13,313	2,768
Afrique orientale anglaise.....	4,513	7,739	906	6,220	14	1,056
Île Maurice et îles Seychelles.....	—	—	—	5	7,753	—
Union sud-africaine.....	3,040	1,901	1,314	2,834	4,155	1,412
Océanie¹	14,953	16,825	15,156	16,008	19,029	14,376
Australie.....	6,515	9,120	10,660	8,127	8,367	9,816
Fidji.....	2	5,015	1	—	6,265	2
Nouvelle-Zélande.....	8,317	2,592	1,408	7,755	4,173	393
Total, importations	867,793	244,949	3,599,718	996,963	311,122	4,397,363

¹ Comprend d'autres pays non mentionnés.

² Moins de \$500.

17.—Exportations de produits canadiens suivant le degré de fabrication, par principaux pays, 1955 et 1956

Pays	1955			1956		
	Matières premières	Produits partiellement fabriqués	Produits entièrement ou principalement fabriqués	Matières premières	Produits partiellement fabriqués	Produits entièrement ou principalement fabriqués
	(milliers de dollars)					
Amérique du Nord¹	541,191²	983,552	1,037,288²	697,322	1,019,072	1,106,965²
États-Unis	539,959 ²	983,403	1,035,981 ²	696,387 ²	1,018,914	1,103,354 ²
Amérique centrale et Antilles¹	7,285	12,933	101,273	8,323	15,610	112,866
Barbade	336	590	3,341	408	686	3,627
Jamaïque	1,125	207	11,574	1,301	406	15,515
Trinité et Tobago	1,796	483	10,346	2,082	589	9,820
Cuba	1,571	1,684	10,655	367	1,845	13,159
République Dominicaine	176	165	3,827	245	186	4,554
Mexique	438	5,042	31,647	1,535	6,731	31,119
Panama	73	19	2,732	81	54	7,613
Porto-Rico	348	2,865	6,502	1,039	2,973	6,409
Amérique du Sud¹	10,329	13,535	70,456	13,134	15,201	72,773
Guyane britannique	478	105	2,383	724	96	3,532
Argentine	504	2,789	3,540	112	2,960	3,111
Brésil	139	2,433	8,948	353	3,366	9,308
Chili	11	1,265	2,545	41	1,027	3,352
Colombie	2,115	3,506	17,071	967	2,851	13,771
Pérou	631	1,464	3,907	4,286	1,440	5,612
Venezuela	2,505	1,550	26,700	3,545	2,399	28,391
Nord-Ouest de l'Europe¹	490,209	417,761	198,532	605,626	395,628	229,396
Royaume-Uni	294,950	349,704	124,658	330,726	324,761	157,219
Autriche	3,257	1,388	1,380	1,670	1,861	1,683
Belgique et Luxembourg	36,823	7,138	9,423	42,905	6,709	8,238
France	9,308	16,003	17,252	16,434	19,255	17,467
République fédérale d'Allemagne	53,681	23,646	13,424	91,746	27,084	15,267
Irlande	7,146	2,533	3,129	6,209	1,222	2,713
Pays-Bas	26,496	11,033	10,159	35,887	8,668	10,004
Norvège	41,578	383	5,070	54,738	239	2,706
Suède	1,003	2,028	4,591	2,712	1,931	3,251
Suisse	14,835	2,970	7,834	21,349	3,212	8,975
Sud de l'Europe¹	11,853	14,159	17,233	18,922	19,468	13,163
Italie	6,811	10,145	10,697	14,202	15,267	8,276
Espagne	57	2,585	1,568	261	2,727	2,065
Est de l'Europe¹	4,891	3,828	3,951	69,882	1,264	1,700
Tchécoslovaquie	34	461	567	24,373	73	111
Pologne	3,447	540	17	17,788	113	17
U.R.S.S.	—	2,290	390	23,726	710	169
Moyen Orient	2,622	2,417	7,069	2,056	2,728	7,203
Autres pays d'Asie¹	73,302	19,356	74,694	85,908	45,169	76,001
Inde	689	5,194	18,786	138	7,341	18,235
Hong-Kong	750	782	5,722	946	793	5,287
Pakistan	9	564	5,628	1,595	16	8,891
Japon	71,498	10,481	8,913	82,852	34,728	10,290
Philippines	79	418	17,639	82	886	17,093
Autres pays d'Afrique¹	10,298	18,606	46,458	10,034	15,104	57,695
Fédération de Rhodésie et de Nyassaland	380	2,523	1,419	698	2,382	1,599
Union sud-africaine	9,285	13,751	32,990	8,915	10,623	45,079
Océanie¹	2,590	29,095	55,016	1,571	20,585	49,379
Australie	2,355	24,185	31,942	1,406	15,234	31,108
Nouvelle-Zélande	72	3,003	19,269	29	3,071	14,894
Total, exportations	1,154,571²	1,515,244	1,611,969²	1,512,776²	1,549,829	1,727,140²

¹ Comprend d'autres pays non mentionnés. ² Chiffres révisés: les minerais et concentrés d'uranium sont passés des "Produits entièrement ou principalement fabriqués" aux "Matières premières" à compter du 1^{er} janvier 1957.

18.—Importations, suivant l'origine du produit, par groupe et degré de fabrication, 1955 et 1956

Origine	1955			1956		
	Du Royaume-Uni	Des États-Unis	De tous pays	Du Royaume-Uni	Des États-Unis	De tous pays
(milliers de dollars)						
D'origine agricole						
PRODUITS DES FERMES CANADIENNES¹—						
Grandes cultures						
A l'état naturel.....	522	94,539	103,194	1,333	122,457	131,830
Partiellement transformés.....	62	6,558	7,659	114	12,079	12,948
Entièrement ou principalement ouvrés....	24,794	38,381	74,503	23,955	44,201	80,723
Total, grandes cultures.....	25,378	139,477	185,356	25,403	178,736	225,501
Élevage						
A l'état naturel.....	2,619	24,350	45,862	3,107	29,956	52,680
Partiellement transformés.....	18,327	8,241	31,275	18,272	8,216	32,799
Entièrement ou principalement ouvrés....	50,492	16,730	91,472	59,349	19,238	105,202
Total, élevage.....	71,437	49,322	168,609	80,727	57,410	190,681
Tous produits des fermes canadiennes						
A l'état naturel.....	3,141	118,889	149,055	4,440	152,413	184,511
Partiellement transformés.....	18,389	14,799	38,933	18,386	20,295	45,747
Entièrement ou principalement ouvrés....	75,286	55,111	165,976	83,304	63,439	185,925
TOTAL, PRODUITS DES FERMES CANADIENNES.	96,815	188,799	353,964	106,131	236,146	416,183
PRODUITS DES FERMES DE L'ÉTRANGER¹—						
Grandes cultures						
A l'état naturel.....	1,065	97,865	250,830	2,135	82,799	250,557
Partiellement transformés.....	1,623	13,199	78,126	598	15,221	83,188
Entièrement ou principalement ouvrés....	28,792	136,158	256,457	30,103	155,922	285,941
Total, grandes cultures.....	31,480	247,222	585,414	32,836	253,942	619,686
Élevage						
A l'état naturel.....	1,778	6,668	9,353	2,415	6,380	9,647
Partiellement transformés.....	4	26	57	—	29	50
Entièrement ou principalement ouvrés....	527	7,174	10,766	427	8,051	12,365
Total, élevage.....	2,308	13,868	20,177	2,842	14,460	22,061
Tous produits des fermes de l'étranger						
A l'état naturel.....	2,843	104,533	260,183	4,550	89,179	260,203
Partiellement transformés.....	1,627	13,225	78,183	598	15,250	83,238
Entièrement ou principalement ouvrés....	29,319	143,332	267,224	30,530	163,973	298,306
TOTAL, PRODUITS DES FERMES DE L'ÉTRANGER	33,788	261,090	605,590	35,678	268,402	641,747
TOUTS PRODUITS DES FERMES						
Toutes grandes cultures						
A l'état naturel.....	1,587	192,403	354,024	3,468	205,255	382,387
Partiellement transformés.....	1,685	19,757	85,785	713	27,300	96,136
Entièrement ou principalement ouvrés....	53,585	174,539	330,961	54,058	200,123	366,664
Total, toutes grandes cultures.....	56,858	386,699	770,769	58,239	432,678	845,187
Tout élevage						
A l'état naturel.....	4,396	31,018	55,215	5,522	36,336	62,327
Partiellement transformés.....	18,330	8,268	31,332	18,272	8,245	32,849
Entièrement ou principalement ouvrés....	51,019	23,905	102,239	59,776	27,289	117,567
Total, tout élevage.....	73,746	63,190	188,785	83,570	71,870	212,742

Renvoi à la fin du tableau

18.—Importations, suivant l'origine du produit, par groupe et degré de fabrication, 1955 et 1956—fin

Origine	1955			1956		
	Du Royaume-Uni	Des États-Unis	De tous pays	Du Royaume-Uni	Des États-Unis	De tous pays
(milliers de dollars)						
D'origine agricole—fin						
Tous produits des fermes						
A l'état naturel.....	5,933	223,421	409,239	8,990	241,591	441,714
Partiellement transformés.....	20,016	28,024	117,117	18,935	35,545	128,985
Entièrement ou principalement ouverts.....	104,605	198,444	433,200	113,834	227,411	484,231
Total, origine agricole.....	130,604	449,889	959,555	141,809	504,548	1,057,930
D'origine sauvage						
A l'état naturel.....	1,021	8,893	11,376	853	7,676	10,071
Partiellement transformés.....	139	2,161	2,367	47	2,494	2,664
Entièrement ou principalement ouverts.....	190	622	822	57	543	636
Total, origine sauvage.....	1,350	11,677	14,566	958	10,713	13,371
D'origine marine						
A l'état naturel.....	54	3,171	4,201	81	3,720	5,072
Partiellement transformés.....	—	—	—	—	—	—
Entièrement ou principalement ouverts.....	375	6,133	10,993	399	4,730	13,993
Total, origine marine.....	429	9,303	14,294	480	8,450	19,065
D'origine forestière						
A l'état naturel.....	²	10,013	10,176	²	15,289	15,598
Partiellement transformés.....	36	37,576	41,655	26	48,342	53,140
Entièrement ou principalement ouverts.....	5,785	132,620	148,581	6,280	145,269	164,393
Total, origine forestière.....	5,822	180,209	200,413	6,306	208,900	233,131
D'origine minérale						
A l'état naturel.....	4,788	185,510	432,471	3,404	219,392	520,698
Partiellement transformés.....	19,147	45,558	73,644	24,732	78,080	116,409
Entièrement ou principalement ouverts.....	182,747	1,908,687	2,249,268	253,137	2,448,393	2,943,911
Total, origine minérale.....	206,683	2,139,756	2,755,383	281,273	2,745,865	3,581,019
D'origine mixte						
A l'état naturel.....	50	185	240	—	512	811
Partiellement transformés.....	616	8,720	10,165	615	8,553	9,924
Entièrement ou principalement ouverts.....	54,978	652,439	757,754	53,238	674,125	790,198
Total, origine mixte.....	55,644	661,344	768,160	53,853	683,190	800,933
Récapitulation						
A l'état naturel.....	11,898	431,193	867,703	13,328	488,181	996,963
Partiellement transformés.....	39,955	122,040	244,949	44,405	173,014	311,122
Entièrement ou principalement ouverts.....	348,679	2,898,945	3,599,718	426,946	3,500,472	397,363
Total général.....	400,531	3,452,178	4,712,370	484,679	4,161,667	5,705,449

¹ Dans cette classification, l'expression "Produits des fermes canadiennes" englobe toutes les denrées dont la matière première est semblable à celle produite par les fermes canadiennes. L'expression "Produits des fermes de l'étranger" englobe les matières ou denrées qui ne sont pas produites au Canada à l'état naturel, telles que le sucre de canne, le thé, le caoutchouc, le coton, la soie, etc. ² Moins de \$500.

19.—Exportations, suivant l'origine du produit, par groupe et degré de fabrication, 1955 et 1956

Origine	1955			1956		
	Au Royaume-Uni	Aux États-Unis	À tous pays	Au Royaume-Uni	Aux États-Unis	À tous pays
(milliers de dollars)						
D'origine agricole						
PRODUITS DES FERMES CANADIENNES¹—						
Grandes cultures						
A l'état naturel.....	231,492	80,962	551,192	257,245	109,494	758,780
Partiellement transformés.....	² —	3,445	7,966	—	3,663	8,617
Entièrement ou principalement ouvrés...	40,018	71,041	181,525	50,914	80,635	195,099
Total, grandes cultures.....	271,509	155,448	740,684	308,158	193,792	962,496
Élevage						
A l'état naturel.....	2,717	38,463	52,318	3,461	34,399	49,050
Partiellement transformés.....	1,879	5,167	11,616	1,554	6,085	11,667
Entièrement ou principalement ouvrés...	4,191	21,971	44,957	5,495	19,998	43,245
Total, élevage.....	8,786	65,601	108,890	10,510	60,482	103,962
Tous produits des fermes canadiennes						
A l'état naturel.....	234,209	119,426	603,510	260,706	143,893	807,830
Partiellement transformés.....	1,879	8,612	19,582	1,554	9,749	20,284
Entièrement ou principalement ouvrés...	44,208	93,011	226,482	56,409	100,632	238,344
TOTAL, PRODUITS DES FERMES CANADIENNES.	280,296	221,049	849,574	318,669	254,274	1,066,458
PRODUITS DES FERMES DE L'ÉTRANGER¹—						
Grandes cultures						
A l'état naturel.....	—	—	—	—	310	310
Partiellement transformés.....	191	1,944	2,342	62	1,864	2,425
Entièrement ou principalement ouvrés...	740	9,035	18,448	930	9,496	19,140
Total, grandes cultures.....	931	10,979	29,790	991	11,671	21,875
Élevage						
A l'état naturel.....	—	—	—	—	—	—
Partiellement transformés.....	—	—	—	—	—	—
Entièrement ou principalement ouvrés...	—	6	10	—	3	4
Total, élevage.....	—	6	10	—	3	4
Tous produits des fermes de l'étranger						
A l'état naturel.....	—	—	—	—	310	310
Partiellement transformés.....	191	1,944	2,342	62	1,864	2,425
Entièrement ou principalement ouvrés...	740	9,041	18,458	930	9,499	19,144
TOTAL, PRODUITS DES FERMES DE L'ÉTRANGER	931	10,985	20,801	991	11,673	21,879
TOUS PRODUITS DES FERMES—						
Toutes grandes cultures						
A l'état naturel.....	231,492	80,962	551,192	257,245	109,805	759,090
Partiellement transformés.....	192	5,389	10,309	62	5,527	11,042
Entièrement ou principalement ouvrés...	40,757	80,075	199,973	51,843	90,131	214,239
Total, toutes grandes cultures.....	272,441	166,427	761,474	309,150	205,462	984,371
Tout élevage						
A l'état naturel.....	2,717	38,463	52,318	3,461	34,399	49,050
Partiellement transformés.....	1,879	5,167	11,616	1,554	6,085	11,667
Entièrement ou principalement ouvrés...	4,191	21,977	44,967	5,495	20,001	43,249
Total, tout élevage.....	8,786	65,608	108,901	10,510	60,485	103,966

Renvois à la fin du tableau.

19.—Exportations, suivant l'origine du produit, par groupe et degré de fabrication, 1955 et 1956—fin

Origine	1955			1956		
	Au Royaume-Uni	Aux États-Unis	À tous pays	Au Royaume-Uni	Aux États-Unis	À tous pays
(milliers de dollars)						
D'origine agricole—fin						
Tous produits des fermes						
A l'état naturel.....	234,209	119,426	603,510	260,706	144,203	808,140
Partiellement transformés.....	2,070	10,556	21,924	1,615	11,612	22,709
Entièrement ou principalement ouverts.....	44,948	102,052	244,940	57,339	110,132	257,488
Total, origine agricole.....	281,227	232,034	870,375	319,660	265,947	1,088,337
D'origine sauvage						
A l'état naturel.....	4,657	23,235	28,409	4,229	20,879	25,967
Partiellement transformés.....	25	918	1,498	10	553	1,311
Entièrement ou principalement ouverts.....	7	413	440	3	491	528
Total, origine sauvage.....	4,689	24,566	30,347	4,242	21,923	27,807
D'origine marine						
A l'état naturel.....	18	75,039	76,123	1	79,176	80,417
Partiellement transformés.....	26	654	680	—	601	601
Entièrement ou principalement ouverts.....	5,214	15,920	51,340	8,062	16,450	51,702
Total, origine marine.....	5,258	91,612	128,144	8,063	96,227	132,720
D'origine forestière						
A l'état naturel.....	7,619	52,013	65,426	6,304	55,057	66,826
Partiellement transformés.....	110,474	536,026	718,250	75,852	526,109	666,912
Entièrement ou principalement ouverts.....	39,918	633,384	737,761	53,190	667,826	780,843
Total, origine forestière.....	158,012	1,221,422	1,521,437	135,346	1,248,993	1,514,582
D'origine minérale						
A l'état naturel.....	48,447	267,675 ¹	378,530 ²	59,486	395,268 ³	529,621 ³
Partiellement transformés.....	237,109	434,838	772,268	247,274	479,427	857,409
Entièrement ou principalement ouverts.....	16,225	173,592	358,641	17,636	174,923	371,032
Total, origine minérale.....	301,781	876,105¹	1,509,438²	324,396	1,049,618³	1,758,062³
D'origine mixte						
A l'état naturel.....	—	2,572	2,574	—	1,803	1,805
Partiellement transformés.....	—	411	624	9	611	887
Entièrement ou principalement ouverts.....	18,345	110,620 ³	218,847 ³	20,990	133,533 ³	265,546 ³
Total, origine mixte.....	18,345	113,603³	222,044³	20,999	135,947³	268,239³
Récapitulation						
A l'état naturel.....	294,950	539,959 ¹	1,154,571 ²	330,726	696,367 ³	1,512,776 ³
Partiellement transformés.....	349,704	983,403	1,515,244	324,761	1,018,914	1,549,829
Entièrement ou principalement ouverts.....	124,658	1,035,981 ¹	1,611,969 ²	157,219	1,103,354 ³	1,727,140 ³
Total général.....	769,313	2,559,343	4,281,784	812,706	2,818,655	4,789,746

¹ Dans cette classification, l'expression "Produits des fermes canadiennes" englobe toutes les denrées provenant à leur état brut de la ferme canadienne. L'expression "Produits des fermes de l'étranger" englobe les matières ou denrées qui ne sont pas produites au Canada à l'état naturel, telles que le sucre de canne, le thé, le caoutchouc, le coton, la soie, etc. ² Moins de \$500. ³ Chiffres révisés; les minerais d'uranium et leurs produits sont passés des "Produits chimiques" aux "Métaux non ferreux" à compter du 1^{er} janvier 1957.

20.—Importations, par groupe, suivant l'usage, 1955 et 1956

Origine	1955			1956		
	Du Royaume-Uni	Des États-Unis	De tous pays	Du Royaume-Uni	Des États-Unis	De tous pays
	(milliers de dollars)					
Matières de production	155,092	890,281	1,469,626	203,162	1,120,409	1,866,963
Pour l'agriculture						
Fourrages.....	56	15,076	15,141	3	28,228	28,540
Engrais chimiques.....	154	11,088	13,094	162	11,797	13,750
Semences.....	379	3,250	4,509	1,029	6,463	8,365
Autres.....	805	9,968	12,027	1,020	10,373	13,080
Total, pour l'agriculture	1,393	39,383	44,771	2,214	56,862	63,735
Pour la fabrication						
Aliments et boissons.....	270	4,472	9,655	460	3,405	11,015
Tabac, articles de fumeurs.....	—	1,883	2,822	—	1,916	2,782
Textiles, vêtements, cordage.....	64,955	141,178	278,623	71,706	135,534	297,671
Articles en fourrure et en cuir.....	7,214	29,910	42,713	8,307	29,985	44,620
Scieries.....	—	—	—	—	—	—
Industries du caoutchouc.....	660	19,294	47,567	1,088	19,872	45,850
Autres articles.....	62,184	522,694	871,040	85,863	664,402	1,112,212
Total, pour la fabrication	135,283	719,431	1,252,420	167,424	855,114	1,514,149
Matériaux de construction.....	18,382	128,899	169,794	33,477	205,933	286,468
Autres matières de production.....	33	2,569	2,641	47	2,501	2,611
Outillage de production	68,199	844,294	953,853	90,498	1,129,982	1,284,428
Ferme.....	4,664	177,921	186,475	4,472	231,920	241,555
Commerce et industrie.....	63,535	666,373	767,379	86,027	898,062	1,042,873
Combustible, électricité et lubrifiants ...	3,792	198,071	248,572	2,512	222,890	277,148
Combustible.....	3,712	184,110	234,466	2,415	207,379	261,482
Électricité.....	—	679	679	—	562	562
Lubrifiants.....	80	13,282	13,428	97	14,948	15,105
Transports	46,739	558,208	613,939	48,732	603,298	672,095
Route.....	23,414	382,815	414,234	33,835	471,068	523,868
Rail.....	265	16,574	16,839	2,369	10,307	12,695
Eau.....	870	9,951	11,360	709	9,891	11,304
Air.....	22,190	148,868	171,506	11,819	112,032	124,227
Matières auxiliaires pour le commerce et l'industrie	4,772	38,235	47,333	6,738	45,633	58,452
Articles de publicité.....	435	6,899	7,528	423	7,249	7,930
Contenants.....	4,148	23,104	31,275	6,054	27,908	39,658
Autres.....	190	8,232	8,530	262	10,476	10,864
Biens de consommation	89,448	513,647	912,236	94,755	565,973	1,001,452
Aliments.....	12,565	155,077	317,419	13,087	178,564	348,200
Boissons.....	12,380	24,219	124,649	11,932	32,435	139,511
Articles de fumeurs.....	415	3,234	4,130	549	3,120	4,343
Vêtements.....	18,584	23,800	54,806	20,209	23,470	61,347
Articles de ménage.....	30,513	153,714	206,956	31,355	169,802	228,785
Bijouterie, montres, etc.....	1,946	10,586	29,189	2,189	9,811	31,795
Livres, fournitures de classe, etc.....	3,829	57,291	66,031	5,183	59,554	70,393
Équipement de jeu, etc.....	4,596	41,545	53,038	4,760	41,001	54,923
Médicaments, etc.....	3,038	35,043	42,435	3,756	37,643	46,313
Autres.....	1,582	9,138	13,583	1,735	10,564	15,843
Munitions et armements, n.c.a.	5,696	50,412	58,121	5,406	51,692	61,028
Animaux de boucherie	1	1,027	1,028	3	1,898	1,901
Non classé	26,793	358,004	407,663	32,874	419,891	481,962
Total, importations	490,531	3,452,178	4,712,370	484,679	4,161,667	5,705,449

¹ Moins de \$500.

21.—Exportations, par groupe, suivant l'usage, 1955 et 1956

Origine	1955			1956		
	Au Royaume-Uni	Aux États-Unis	À tous pays	Au Royaume-Uni	Aux États-Unis	À tous pays
	(milliers de dollars)					
Matières de production	703,757	2,073,813¹	13,336,921¹	734,886	2,293,448¹	3,833,469¹
Pour la ferme						
Fourrages.....	66,485	53,217	143,310	64,396	71,487	170,194
Engrais chimiques.....	52	45,152	56,877	14	42,331	49,641
Semences.....	1,595	10,002	17,466	1,236	12,415	19,141
Autres.....	2	1,577	1,594	—	1,643	1,722
Total, pour la ferme	68,132	109,948	219,247	65,646	127,876	240,698
Pour les manufactures						
Aliments et boissons.....	148,274	11,558	339,216	176,850	20,239	515,368
Tabac, articles de fumeurs.....	22,232	8	26,555	12,824	13	17,332
Textiles, vêtements, cordage.....	1,118	1,944	9,402	1,201	2,617	8,308
Articles en fourrure et en cuir.....	7,953	30,962	47,539	7,541	29,575	46,369
Scieries.....	772	2,625	4,444	1,422	2,394	4,851
Industries du caoutchouc.....	4	440	449	—	407	414
Autres articles.....	379,326	1,595,501 ¹	2,295,826 ¹	425,509	1,813,455 ¹	2,608,923 ¹
Total, pour les manufactures	559,777	1,643,039¹	2,723,431¹	625,348	1,868,700¹	3,201,565¹
Matériaux de construction.....	75,816	319,271	451,450	43,889	294,873	387,578
Autres matières de production.....	32	1,555	2,793	2	2,000	3,628
Outillage de production	8,542	139,354	213,678	10,032	144,131	224,770
Ferme.....	287	76,506	91,378	362	69,451	84,249
Commerce et industrie.....	8,255	62,848	122,300	9,670	74,680	140,521
Combustible, électricité et lubrifiants ...	4,288	19,830	26,422	3,154	29,777	37,625
Combustible.....	4,288	9,210	15,607	3,154	13,562	22,063
Électricité.....	—	10,613	10,616	—	15,193	15,195
Lubrifiants.....	—	7	199	—	22	368
Transports	507	23,669	89,069	389	35,143	121,395
Route.....	319	3,991	48,338	233	4,125	49,818
Rail.....	—	223	14,680	—	737	13,575
Eau..... ²	—	1,965	6,166	2	1,670	8,456
Air.....	188	17,490	19,906	157	28,611	49,545
Matières auxiliaires pour le commerce et l'industrie	801	5,184	10,984	765	5,889	11,358
Contenants.....	801	5,183	10,868	764	5,887	11,250
Autres.....	—	1	116	2	1	107
Biens de consommation	36,864	221,383	395,643	44,097	235,097	409,039
Aliments.....	33,649	143,777	286,905	40,000	145,397	286,138
Boissons.....	889	58,283	66,056	1,173	66,628	74,724
Articles de fumeurs.....	65	24	445	70	30	342
Vêtements.....	851	3,568	6,728	1,021	3,999	7,314
Articles de ménage.....	98	1,836	8,292	428	2,067	8,817
Bijouterie, montres, etc.....	47	55	864	55	150	1,224
Livres, fournitures de classe, etc.....	492	3,952	8,341	608	4,866	9,434
Équipement de jeu, etc.....	586	8,323	11,620	538	9,580	13,320
Médicaments, etc.....	173	1,483	5,976	176	2,187	7,155
Autres.....	13	81	416	28	193	570
Munitions et armements, n.c.a.	2	6,869	7,694	10	24	853
Animaux de boucherie	—	4,994	5,137	—	1,058	1,165
Non classé	14,551	64,247¹	136,216¹	19,374	74,087¹	150,072¹
Total, exportations	769,313	2,559,343	4,281,784	812,706	2,818,655	4,789,746

¹ Chiffres révisés; le minerai et les concentrés d'uranium sont passés de "Non classé" aux "Matières de production" à compter du 1^{er} janvier 1957. ² Moins de \$500.

Section 6.—Valeur, prix et volume du commerce extérieur

La valeur des exportations et des importations du Canada a beaucoup augmenté au cours de la période d'après-guerre. Les fluctuations de la valeur découlent à la fois des variations du volume des marchandises échangées et des prix. Il est bon de tenir compte des fluctuations des prix et de celles du volume pour obtenir une idée juste des fluctuations de valeur du commerce.

Des indices spéciaux des prix à l'exportation et à l'importation ont été établis à cette fin. Ces indices se fondent surtout sur les valeurs unitaires (prix moyens) calculés d'après la statistique du commerce et celle des prix de gros et de détail. Les prix relatifs sont calculés d'après un échantillon des denrées représentant la plus grande partie du commerce d'exportation et d'importation et ils sont ensuite pondérés, en raison du pourcentage que représente chaque denrée du commerce de 1948 dans l'échantillon, pour obtenir les indices de groupe et les indices généraux. En divisant les valeurs commerciales par les indices des prix, on élimine les effets des fluctuations des prix; ou, en divisant un indice des valeurs par l'indice des prix, on obtient un indice qui indique les fluctuations quantitatives du commerce d'une année à l'autre.

Le groupement des denrées figurant dans ces calculs diffère quelque peu de celui de la statistique du commerce; il a fallu y apporter certaines modifications pour simplifier le problème que pose la fixation des prix. La principale différence, c'est que les deux principaux groupes qui figurent à la statistique du commerce sont réunis en un seul, "produits agricoles et produits animaux", et que le "caoutchouc et ses produits" est transféré de ce groupe à celui des "produits divers".

Les totaux des importations diffèrent de ceux qui sont habituellement publiés, parce qu'on en a exclu certaines denrées importées par les gouvernements du Royaume-Uni et des pays membres de l'OTAN pour leurs militaires. Le tableau 22 donne la valeur du commerce (rectifiée pour les fins de fixation des prix) et les indices de la valeur, des prix et du volume du commerce canadien de 1953 à 1956. Les prix à l'importation ont relativement peu changé au cours de la période étudiée au tableau 22; ils sont demeurés à peu près au niveau de 1952 après être descendus du haut sommet atteint en 1951. Les prix à l'exportation, qui avaient aussi atteint un sommet en 1951, ont continuellement baissé au cours des trois années suivantes pour se remettre à monter en 1955. On voit en 1954 que la baisse des prix détermine une diminution à peu près d'autant du volume du commerce. Mais, en 1955 et en 1956, c'est le volume du commerce qui a contribué le plus à l'augmentation de la valeur des exportations et des importations.

22.—Valeur déclarée et indices de la valeur, des prix et du volume physique du commerce extérieur, par groupe de denrées, 1953-1956

Groupes de denrées ¹	1953	1954	1955	1956
	VALEUR DÉCLARÉE			
	(milliers de dollars)			
Valeur déclarée des importations	4,382,830	4,093,196	4,712,370	5,705,449
Produits agricoles et produits animaux	526,025	579,962	600,292	673,870
Fibres et textiles	387,115	333,324	381,613	416,390
Produits du bois et papier	154,445	158,912	188,431	220,279
Fer et acier et produits	1,521,044	1,312,976	1,597,472	2,221,640
Métaux non ferreux et produits	376,170	368,638	411,512	503,327
Minéraux non métalliques et produits	654,524	594,638	659,171	760,785
Produits chimiques et engrais	225,785	224,984	265,012	293,772
Divers	507,986	494,755	563,504	566,081
Total, importations rectifiées²	4,353,094	4,068,190	4,667,007	5,656,145
Importations destinées aux gouvernements du Royaume-Uni et des pays membres de l'OTAN	29,736	25,006	45,363	49,304

Renvois à la fin du tableau, p. 1066.

22.—Valeur déclarée et indices de la valeur, des prix et du volume physique du commerce extérieur, par groupe de denrées, 1953-1956—suite

Groupes de denrées ¹	1953	1954	1955	1956
VALEUR DÉCLARÉE—fin				
(milliers de dollars)				
Valeur déclarée des exportations²	4,117,406	3,881,272	4,281,784	4,789,746
Produits agricoles et produits animaux.....	1,339,348	1,062,206	1,006,146	1,225,876
Fibres et textiles.....	24,333	20,969	22,816	22,568
Produits du bois et papier.....	1,295,396	1,378,354	1,520,921	1,514,458
Fer et acier et produits.....	376,891	307,537	402,957	465,712
Métaux non ferreux et produits.....	682,183	717,072	852,923	959,471
Minéraux non métalliques et produits.....	147,393	145,573	206,200	292,100
Produits chimiques et engrais.....	137,885	153,238	183,507	182,854
Divers.....	113,977	96,323	86,314	126,707
INDICES DE LA VALEUR (1948=100)				
Importations²	165.2	154.4	177.1	214.7
Produits agricoles et produits animaux.....	130.5	143.9	149.0	167.2
Fibres et textiles.....	110.4	95.1	108.8	118.8
Produits du bois et papier.....	218.9	225.3	267.1	312.2
Fer et acier et produits.....	194.2	167.6	203.9	283.6
Métaux non ferreux et produits.....	240.5	235.7	263.1	321.8
Minéraux non métalliques et produits.....	108.5	98.6	109.3	126.1
Produits chimiques et engrais.....	186.2	185.5	218.5	242.2
Divers.....	347.9	338.9	386.0	387.7
Exportations domestiques²	133.9	126.2	139.2	155.7
Produits agricoles et produits animaux.....	128.1	101.6	96.2	117.3
Fibres et textiles.....	53.4	46.0	50.1	49.5
Produits du bois et papier.....	135.8	144.5	159.5	158.8
Fer et acier et produits.....	103.9	84.7	111.0	128.3
Métaux non ferreux et produits.....	172.3	181.1	215.4	242.3
Minéraux non métalliques et produits.....	155.3	153.4	217.2	307.7
Produits chimiques et engrais.....	172.7	191.9	229.8	229.0
Divers.....	117.4	99.2	88.9	130.5
INDICES DES PRIX (1948=100)				
Importations²	109.4	109.5	110.5	113.0
Produits agricoles et produits animaux.....	97.4	104.4	99.8	99.9
Fibres et textiles.....	100.4	99.8	95.5	89.2
Produits du bois et papier.....	117.1	117.5	119.4	123.8
Fer et acier et produits.....	120.1	120.4	125.2	133.2
Métaux non ferreux et produits.....	119.7	120.4	124.8	132.8
Minéraux non métalliques et produits.....	104.8	102.1	100.6	102.0
Produits chimiques et engrais.....	109.4	108.1	109.9	111.7
Divers.....	111.0	105.3	119.7	118.3
Exportations domestiques²	118.3	115.1	117.7	121.3
Produits agricoles et produits animaux.....	103.5	96.8	96.5	95.7
Fibres et textiles.....	114.1	108.6	106.4	108.7
Produits du bois et papier.....	118.3	116.3	118.0	120.1
Fer et acier et produits.....	134.2	132.3	134.8	143.1
Métaux non ferreux et produits ⁴	135.0	134.6	149.4	165.0
Minéraux non métalliques et produits.....	149.5	150.2	149.9	156.1
Produits chimiques et engrais ⁴	117.1	115.0	114.8	114.0
Divers.....	123.6	123.5	125.2	126.6
INDICES DU VOLUME (1948=100)				
Importations²	151.0	141.0	160.3	190.0
Produits agricoles et produits animaux.....	134.0	137.8	149.3	167.4
Fibres et textiles.....	110.0	95.3	113.9	133.2
Produits du bois et papier.....	186.9	191.7	223.7	252.2
Fer et acier et produits.....	161.7	139.2	162.9	212.9
Métaux non ferreux et produits.....	200.9	195.8	210.8	242.3
Minéraux non métalliques et produits.....	103.5	96.6	108.6	123.6
Produits chimiques et engrais.....	170.2	171.6	198.8	216.8
Divers.....	313.4	321.8	322.5	327.7

Renvois à la fin du tableau, p. 1066.

22.—Valeur déclarée et indices de la valeur, des prix et du volume physique du commerce extérieur, par groupe de denrées, 1953-1956—fin

Groupes de denrées ¹	1953	1954	1955	1956
	INDICE DU VOLUME—fin (1948=100)			
	(milliers de dollars)			
Exportations domestiques²	113.2	109.6	118.3	128.4
Produits agricoles et produits animaux.....	123.8	105.0	99.7	122.6
Fibres et textiles.....	46.8	42.4	47.1	45.5
Produits du bois et papier.....	114.8	124.2	135.2	132.2
Fer et acier et produits.....	77.4	64.0	82.3	89.7
Métaux non ferreux et produits.....	127.6	134.5	144.2	146.8
Minéraux non métalliques et produits.....	103.9	102.1	144.9	197.1
Produits chimiques et engrais.....	147.5	166.9	200.2	200.9
Divers.....	95.0	80.3	71.0	103.1

¹ Bien que classés d'après la matière constituante, les groupes diffèrent un peu des groupes classiques (voir texte, p. 1064). ² Non compris les importations à l'usage des gouvernements du Royaume-Uni et des pays membres de l'OTAN. ³ Non compris les exportations de produits étrangers. ⁴ Chiffres révisés pour 1954 et 1956: les minerais et concentrés d'uranium sont passés des "Produits chimiques" aux "Métaux non ferreux" à compter du 1^{er} janvier 1957.

PARTIE III.—ÉCHANGES EXTÉRIEURS*

Section 1.—Balance canadienne des paiements

La présente section, qui traite de la balance canadienne des paiements, est un résumé de toutes les transactions commerciales et financières du Canada avec les autres pays. L'exposé des transactions courantes, qui comprennent toutes les transactions sur biens et services, indique les principales catégories d'échanges qui ont donné lieu à des recettes et à des dépenses ainsi que l'écart qui existe entre les recettes et les dépenses. Le compte de capital analyse les mouvements de capitaux à court et à long terme pendant la même période.

Chaque année depuis 1950, sauf en 1952, les dépenses courantes du Canada à l'étranger ont surpassé les recettes, créant ainsi un déficit au compte courant. Pendant cette période de rapide expansion pour le Canada, ce sont les entrées de capitaux qui ont contre-balanqué le déficit. Il y a, d'habitude, déficit en période de prospérité et c'est ce qui s'est produit dans le cas présent: la croissance qui a accompagné la mise en valeur de nouvelles ressources est à l'origine de la forte demande canadienne de biens et services importés. Des investissements considérables, à une époque où les dépenses d'ordre militaire étaient aussi très élevées, ainsi que l'élévation du niveau de la consommation ont contribué aux déficits. Avant 1955, le déficit des récentes années n'était pas important par rapport au niveau élevé du total des transactions courantes et les entrées de capitaux à long terme suffisaient généralement à financer le déficit. Mais, en 1955, le déficit courant a atteint 698 millions de dollars et a dépassé considérablement l'entrée nette de capitaux à long terme. En 1956, par suite de la hausse persistante des investissements et de la consommation, le déficit a monté à un sommet sans précédent de 1,372 millions. En même temps, les entrées de capitaux à long terme ont plus que triplé par rapport à l'année antérieure et ont presque suffi à financer le déficit.

Transactions courantes.—Le déficit relativement stable de quelque 400 millions de dollars pour 1953 et 1954 a été suivi, à l'occasion d'une période de rapide expansion de l'économie canadienne, d'un déficit de 698 millions en 1955 et de 1,372 millions en 1956. L'augmentation du déficit au cours de ces deux années était surtout attribuable au désé-

* Rédigé à la Section de la balance des paiements, Division du commerce international, Bureau fédéral de la statistique. De plus amples renseignements paraissent dans les numéros annuels et trimestriels de *Canadian Balance of International Payments* et dans *Canada's International Investment Position, 1926 to 1954*.

équilibre plus marqué du commerce des marchandises. Sur la hausse de 940 millions du déficit entre 1954 à 1956, près de 750 millions tenaient à l'augmentation des paiements nets versés pour les denrées importées; le solde venait d'une augmentation du total des invisibles. De la fin de la Guerre à 1955, les transactions ajustées* du commerce des marchandises ont presque toujours enregistré un surplus parfois très considérable. La tendance n'a changé qu'en 1951 et en 1953, et le déficit de 1953 (58 millions) a fait place à un faible surplus en 1954 alors que les exportations ont relativement moins diminué que les importations à l'occasion du ralentissement de l'activité économique. Vers la fin de 1954, cependant, le ralentissement a cessé et une période de croissance et d'expansion sans précédent a débuté.

Le déficit des transactions sur marchandises a monté à 211 millions en 1955 et à 734 millions en 1956; il était attribuable en grande partie aux importations additionnelles (2,200 millions). Les forces d'expansion qui ont agi au cours des deux années ont pénétré presque tous les secteurs de l'activité économique, mais surtout celui des investissements. En 1955 et en 1956, les investissements publics et privés au Canada ont augmenté de 13 p. 100 et de 24 p. 100 respectivement. Dans cette augmentation figuraient les entreprises de service public et les industries extractives, les machines et l'outillage pour la fabrication et les services, y compris les dépenses du gouvernement pour la construction de routes et les services de ville nécessités par la hausse de la construction domiciliaire. En ces dernières années, une grande partie de l'outillage et des matières nécessaires au programme d'investissement du Canada a été obtenue des États-Unis. En 1955 et en 1956, les dépenses sans précédent dans ce secteur ont fait augmenter considérablement les importations de machines, de matériel, de matériaux de construction et de matières premières destinées aux industries canadiennes de biens d'équipement. De plus, le niveau élevé du revenu personnel et de la consommation ont fait augmenter les importations de biens de consommation et celles de matières et de fournitures servant aux industries canadiennes de biens de consommation. Les avances dans presque tous les secteurs de l'économie en 1955 et en 1956 ont exercé une forte pression sur la capacité de production du Canada, et ce qui manquait pour répondre à la demande a été en grande partie comblé au moyen de marchandises importées, surtout des États-Unis.

L'activité économique au cours de ces deux années a pris une rapide expansion dans la plupart des pays, en particulier dans les pays (États-Unis, Royaume-Uni et Europe occidentale) où le Canada trouve d'importants marchés. Au cours de ces deux années, les exportations canadiennes ont augmenté d'environ 400 à 900 millions respectivement; les augmentations dans un certain nombre de catégories d'exportations habituelles ont été extraordinaires. Les exportations de céréales ont été exceptionnellement élevées en 1956 par suite de la pénurie des approvisionnements locaux de l'Europe occidentale. De plus, il y a eu avance marquée des exportations de certaines matières premières à cause de la capacité accrue de production.

Les prix à l'exportation et à l'importation ont monté d'environ 7 et 4 p. 100 en 1955 et 1956, de sorte que les termes de l'échange sont devenus un peu plus favorables.

L'augmentation du déficit a également été appréciable et persistante au compte des invisibles, bien qu'elle ait été moins prononcée que dans le cas des denrées. De 445 millions de dollars qu'il était en 1954, le déficit a monté à 487 millions en 1955 et à 638 millions en 1956, par suite de transactions très nombreuses avec d'autres pays dans le domaine des services. L'influence générale d'une économie en rapide évolution s'est manifestée par une augmentation des versements faits à l'étranger en 1955 et 1956 pour toute la série des importations invisibles, dont les plus remarquables étaient les dépenses de voyage des Canadiens à l'étranger, les paiements d'intérêts et de dividendes sur le volume grandissant des capitaux investis au Canada, les transports et les services commerciaux et divers. Un autre groupe de dépenses croissantes comprenait les dépenses du gouvernement fédéral pour le maintien de forces armées en Europe dans le cadre de

* Les ajustements apportés à la statistique du commerce des marchandises pour le calcul de la balance des paiements portent sur une foule d'articles non commerciaux (effets de colons, legs et dons en nature), sur des articles compris ailleurs dans la balance des paiements, comme les importations et les exportations des touristes, ainsi que sur plusieurs articles spéciaux, dont les importations d'ordre militaire pour le compte de certains gouvernements étrangers.

l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, ainsi que les marchandises et les services financés par la contribution du Canada au Plan de Colombo. De plus, il y a eu une augmentation marquée des remises envoyées outre-mer, surtout par de récents immigrants de l'Europe occidentale. A la fin de 1956, l'immigration totale au Canada pour les années d'après-guerre avait atteint 1,400,000.

Les capitaux d'immigrants se sont accrus par suite de la forte immigration de 1956. Les recettes totales des invisibles ont aussi augmenté pendant les deux années, bien que dans une proportion moindre que les paiements. La plus forte augmentation a été inscrite par les transports, particulièrement les recettes du transport intérieur d'exportations de marchandises en vrac, ainsi que par les dépenses d'ordre militaire des États-Unis pour leurs établissements au Canada.

Un des aspects importants de l'augmentation du déficit du compte courant en 1955 et en 1956 a été l'accroissement du déficit avec les États-Unis. Le déficit avec tous les pays a augmenté de quelque 940 millions de 1954 à 1956; avec les États-Unis, il a monté de 833 millions. La prédominance des États-Unis dans le déficit montre que les importations de biens d'investissement et de consommation de ce pays ont augmenté et que les Canadiens ont versé aux États-Unis de plus fortes sommes au titre des invisibles. Au nombre de ces dernières figuraient les dépenses de voyage, les intérêts et dividendes découlant en partie de la plus grande participation des États-Unis au capital-actions des entreprises canadiennes et les paiements nets se rattachant aux transports.

Le compte bilatéral avec les pays d'outre-mer indiquait une baisse du surplus de 375 millions en 1954 à 268 millions en 1956. Ces montants sont le résultat de plusieurs tendances contraires. En 1955, le surplus avec le Royaume-Uni a passé de 100 millions environ à 330 millions, surtout à cause des exportations plus volumineuses du Canada. En 1956, il ne restait presque plus rien de cette augmentation du surplus sur 1954, parce que les importations de marchandises avaient augmenté, particulièrement celles de biens d'investissement, parce que les exportations de bois de construction au Royaume-Uni avaient fléchi et parce que les invisibles avaient donné lieu à des paiements nets plus élevés. Le surplus avec le reste de la zone sterling a peu varié de 1954 à 1956, malgré la hausse considérable des exportations aux pays du Commonwealth en 1955, qui a fait monter quelque peu le surplus de 1955.

Le surplus avec d'autres pays de l'Organisation européenne de coopération économique a passé de 93 millions en 1954 à 12 millions en 1956. Les augmentations absolues des exportations et des importations de ce groupe de pays ont été à peu près égales, ayant été stimulées par la grande activité qui régnait tant au Canada qu'outre-mer. La baisse du surplus est attribuable à l'augmentation des paiements nets au titre des invisibles, y compris les dépenses de voyage, les revenus des placements, les paiements pour services de transport, d'autres paiements divers pour services et certaines dépenses d'ordre militaire du gouvernement à l'étranger en rapport avec la participation du Canada à l'OTAN. En plus des dépenses militaires directes mentionnées plus haut, il y a eu la contribution du Canada à l'Aide mutuelle accordée aux pays de l'OTAN (222 millions en 1955 et 157 millions en 1956), portant le total depuis 1950 à plus de 1,300 millions. Comme cette assistance était une contribution militaire, l'Aide mutuelle n'a pas figuré dans la balance du compte courant, bien que le montant puisse être inclus à titre de crédit pour les exportations et compensé par un débit représentant la contribution.

Le petit surplus avec les autres pays d'outre-mer en 1954 a fait place à un déficit de 79 millions en 1955 et de 36 millions en 1956. Le principal facteur a été le déficit du commerce des marchandises. En 1955 les exportations ont baissé et les importations ont monté; en 1956, les exportations aussi bien que les importations ont monté, mais l'augmentation des exportations a été relativement plus élevée et le déficit a baissé quelque peu. Il y a eu un plus gros surplus au compte des invisibles, principalement à cause de l'augmentation du revenu des investissements.

Mouvements de capitaux.—La structure de l'importation de capitaux qui a contrebalancé les déficits courants, beaucoup plus prononcés en 1955 et en 1956, et la situation monétaire de ces deux années, ont été très différentes. La différence la plus importante

a été la fluctuation marquée de l'entrée nette de capitaux à long terme. Elle est tombée à 410 millions en 1955, ce qui représente moins de 60 p. 100 du déficit du compte courant, tandis qu'elle avait plus que suffi à contre-balancer le déficit courant au cours des années précédentes. En 1956, cependant, l'entrée de capitaux à long terme a connu une nouvelle augmentation très marquée; elle s'est établie à 1,350 millions et a contre-balancé presque tout le déficit sans précédent. Un des facteurs qui ont contribué à ce changement est le fait que les Canadiens ont été plus portés à emprunter aux États-Unis par la vente de valeurs canadiennes sur le marché américain, par la suite de la pression monétaire plus grande en fin de 1955 et au cours de 1956. Les nouvelles émissions de valeurs canadiennes vendues à l'étranger ont provoqué une hausse considérable de l'importation de capitaux. Par contre, l'exportation de capitaux destinés au rapatriement des obligations canadiennes détenues aux États-Unis a été moins considérable qu'en 1955. L'entrée de capitaux pour l'achat d'actions ordinaires de l'industrie canadienne a continué d'augmenter pendant ces deux années sous forme de placements directs dans des sociétés établies au Canada mais contrôlées par des étrangers et sous forme de placements en valeurs canadiennes.

En 1955, à la suite de ces mouvements de capitaux, le Canada a obtenu des ressources matérielles additionnelles de l'étranger en vue de mettre à exécution un plus vaste programme d'immobilisations en utilisant le surplus de capitaux à long terme des années d'après-guerre. En conséquence, les capitaux à court terme ont joué un rôle plus important pour contre-balancer le déficit en 1955 qu'en 1956 ou les années précédentes. Ce sont surtout les États-Unis qui ont contribué à l'augmentation des capitaux à court terme en 1955. Plus de la moitié de l'entrée nette de capitaux américains (425 millions) consistait en capitaux à court terme. Ces mouvements comprenaient une augmentation de l'avoir en dollars canadiens détenu par des étrangers, une réduction des réserves officielles d'or et de devises et des fluctuations des effets commerciaux à recevoir et à payer. Les capitaux provenant du Royaume-Uni ont atteint 199 millions, soit leur plus haut point d'après-guerre. L'augmentation tient surtout à la baisse de l'avoir des Canadiens en livres sterling.

Par contre, les capitaux à long terme ont contre-balancé presque tout le déficit courant en 1956, car le rythme extraordinaire de l'expansion économique du Canada a fait croître la demande de capitaux, de marchandises et de services. En 1956, le volume sans précédent des investissements et le niveau déjà élevé de l'activité économique ont soumis l'économie canadienne à des tensions qui ont eu des répercussions sur les mouvements de capitaux. On a déjà signalé que ces tensions ont contribué fortement aux lourds déficits du compte courant, l'économie canadienne ayant recours, dans une large mesure, aux marchandises et aux services d'autres pays pour compléter sa production. De fortes pressions se sont également exercées sur le marché canadien des capitaux et les taux d'intérêt ont subi des hausses prononcées. Les taux d'intérêt ont également connu des hausses sur les marchés étrangers, mais l'écart entre les taux du Canada et ceux des États-Unis s'est accentué. Cela a amené les gouvernements provinciaux, les municipalités et les sociétés à emprunter un volume imposant de capitaux étrangers. Ces entrées se sont ajoutées à celles qui n'ont cessé ces dernières années sous forme d'investissements directs dans des entreprises contrôlées par des étrangers et sous forme de placements en valeurs canadiennes. Ces deux formes de placements ont atteint de nouveaux sommets en 1956. Les placements directs se sont élevés à 595 millions en 1956. Les transactions sur valeurs canadiennes se sont soldées par une entrée nette de 748 millions, dont 265 millions d'actions. A eux seuls, ces deux groupes de transactions ont ajouté 1,343 millions au passif à long terme du Canada. En plus d'autres petites entrées de capitaux à long terme provenant des ventes de valeurs étrangères et des remboursements de prêts, il y a eu une sortie de 110 millions de dollars pour fins de placements directs à l'étranger. Cela a porté à 1,350 millions le total des entrées de capitaux à long terme contre 410 millions l'année précédente.

Les placements canadiens directs à l'étranger ont atteint le sommet sans précédent de 110 millions. Environ 70 p. 100 de la sortie nette est allée aux États-Unis et a donné aux Canadiens le contrôle de certaines entreprises américaines déjà établies, surtout dans le domaine du commerce de détail. Il y a eu aussi certains placements dans les services publics de l'Amérique latine.

En 1956, les États-Unis sont demeurés la principale source de capitaux étrangers à long terme pour le Canada. De fait, au cours de 1956, les capitaux américains ont représenté les deux tiers de l'entrée de capitaux à long terme tandis qu'en 1955, alors que le Canada a rapatrié une tranche considérable de sa dette consolidée, ils en formaient un peu moins de la moitié. Bien qu'éclipsé par le volume énorme des capitaux américains (900 millions), volume quatre fois plus considérable qu'en 1955, les mouvements de capitaux à long terme du Royaume-Uni et d'autres pays d'outre-mer ont connu une hausse prononcée en 1956. Même si, de façon générale, les pays d'outre-mer n'ont pas constitué pour le Canada une importante source de prêts depuis plusieurs années, leur demande de valeurs canadiennes, certains gros placements directs au Canada et la vente de certaines nouvelles émissions canadiennes sur les marchés européens ont porté à plus de 425 millions l'entrée totale de capitaux européens à long terme au cours de 1956. Ce total représente plus de deux fois celui de 1955 et dépasse de beaucoup celui de n'importe quelle année depuis le début (1926) de la statistique de la balance des paiements.

Les avoirs en dollars canadiens détenus par l'étranger ont subi une baisse en 1956, et il y a eu une augmentation des réserves officielles d'or et de devises. Tous les autres mouvements de capitaux en 1956 ont atteint la moitié environ du mouvement net de l'année précédente. Ce dernier groupe comprend une grande variété d'opérations financières, surtout à court terme. Bien qu'elle ait été considérable, la sortie de capitaux a été plus que contre-balançée. Il y a eu une augmentation de l'actif à court terme du Canada à l'étranger. Les entrées comprennent des emprunts des sociétés de crédit, d'autres transferts de capitaux effectués par des institutions financières et une augmentation apparemment considérable du chiffre net des effets à payer d'ordre commercial. Le raffermissement continu du dollar canadien en 1956, après la baisse intervenue en 1955, se rattache étroitement aux mouvements de capitaux indiqués ci-dessus. Le tableau 3 (Partie 1 du présent chapitre) indique le niveau mensuel du dollar américain au Canada depuis quelques années.

La section intitulée *Le Canada et les placements internationaux* (chapitre XXV) contient des données et des commentaires sur les répercussions que les entrées sans précédent de capitaux au cours des dernières années ont eues sur le contrôle financier des placements au Canada.

1.—Compte courant entre le Canada et tous les autres pays, 1937-1956

(Millions de dollars)

Année	Recettes courantes ¹	Dépenses courantes ²	Solde net, y compris exportations au titre de l'Aide mutuelle	Dons du temps de guerre et Aide mutuelle	Solde net au compte courant indiquant le mouvement net de capitaux
1937.....	1,593	1,413	+ 180	—	+ 180
1938.....	1,361	1,261	+ 100	—	+ 100
1939.....	1,457	1,331	+ 126	—	+ 126
1940.....	1,776	1,627	+ 149	—	+ 149
1941.....	2,458	1,967	+ 491	—	+ 491
1942.....	3,376	2,275	+1,101	-1,002	+ 99
1943.....	4,064	2,858	+1,206	- 518	+ 688
1944.....	4,557	3,539	+1,018	- 960	+ 58
1945.....	4,456	2,910	+1,546	- 858	+ 688
1946.....	3,365	2,905	+ 460	- 97	+ 363
1947.....	3,748	3,699	+ 49	—	+ 49
1948.....	4,147	3,696	+ 451	—	+ 451
1949.....	4,089	3,912	+ 177	—	+ 177
1950.....	4,297	4,574	- 277	- 57	- 334
1951.....	5,311	5,683	- 372	- 145	- 517
1952.....	5,858	5,494	+ 364	- 200	+ 164
1953.....	5,737	5,934	- 197	- 246	- 443
1954.....	5,520	5,868	- 148	- 284	- 432
1955.....	6,072	6,548	- 476	- 222	- 698
1956.....	6,594	7,809	-1,215	- 157	-1,372

¹ Comprend les exportations au compte de l'Aide mutuelle.
de l'Aide mutuelle.

² Ne comprend pas les comptes en contrepartie

2.—Répartition géographique du solde au compte courant entre le Canada et les autres pays, 1936-1955

NOTA.—De 1942 à 1946 les soldes comprennent les exportations de denrées de production courante fournies en vertu de l'Aide mutuelle ou à titre de contributions officielles. (Voir aussi le Tableau 1.)
(Millions de dollars canadiens)

Année	États-Unis ¹	Royaume-Uni ²	Autres pays d'outre-mer ³	Tous pays	Année	États-Unis ¹	Royaume-Uni ²	Autres pays d'outre-mer ³	Tous pays
1937.....	- 77	+135	+122	+180	1947.....	-1,134	+633	+550	+ 49
1938.....	-149	+127	+122	+100	1948.....	-393	+486	+358	+451
1939.....	-116	+137	+105	+126	1949.....	-601	+446	+332	+177
1940.....	-292	+343	+ 98	+149	1950.....	-400	+ 24	+ 42	-334
1941.....	-318	+734	+ 75	+491	1951.....	-951	+223	+211	-517
1942.....	-180	+1,223	+ 58	+1,101	1952.....	-849	+388	+625	+164
1943.....	- 19	+1,149	+ 76	+1,206	1953.....	-904	+133	+328	-443
1944.....	+ 31	+746	+241	+1,018	1954.....	-807	+229	+146	-432
1945.....	+ 36	+747	+763	+1,546	1955 ^r	-1,035	+320	+ 7	-698
1946.....	-607	+500	+567	+460	1956 ^p	-1,640	+254	+ 14	-1,372

¹ Y compris toutes les exportations nettes d'or non monétaire, détournées vers d'autres pays d'outre-mer et des exportations d'or. aux pays d'Europe.

² A l'exclusion des exportations de blé

³ Y compris une estimation du blé vendu

3.—Balance des paiements internationaux entre le Canada et les autres pays, 1951-1956

(Millions de dollars)

Poste	1951	1952	1953	1954	1955	1956 ^p
A. RECETTES COURANTES						
Exportations de marchandises (rectifiées).....	3,950	4,339	4,152	3,929	4,332	4,833
Aide mutuelle aux pays membres de l'OTAN.....	145	200	246	284	222	157
Production d'or destiné à l'exportation.....	150	150	144	155	155	150
Tourisme et voyages.....	274	275	302	305	328	336
Intérêts et dividendes.....	115	145	165	147	160	140
Transports.....	351	383	318	313	398	450
Tous autres crédits courants.....	326	366	410	387	477	528
TOTAL, RECETTES COURANTES.....	5,311	5,858	5,737	5,520	6,072	6,594
B. PAIEMENTS COURANTS						
Importations de marchandises (rectifiées).....	4,097	3,850	4,210	3,916	4,543	5,567
Tourisme et voyages.....	280	341	365	389	449	498
Intérêts et dividendes.....	450	413	404	423	483	530
Transports.....	354	375	374	356	415	498
Contributions officielles ¹	154	216	271	295	246	187
Tous autres débits courants.....	493	499	556	573	634	686
TOTAL, PAIEMENTS COURANTS.....	5,828	5,694	6,180	5,952	6,770	7,966
C. SOLDE DU COMPTE COURANT.....	-517	+164	-443	-432	-698	-1,372
D. MOUVEMENTS DE CAPITAUX						
Placements directs—						
Placements directs au Canada.....	+309	+346	+426	+392	+417	+595
Placements directs à l'étranger.....	-20	-77	-63	-81	-74	-100
Titres canadiens						
Valeur en cours.....	+38	-94	-31	+63	-27	+207
Nouvelles émissions.....	+411	+316	+335	+331	+166	+681
Remboursements.....	-184	-89	-146	-203	-184	-140
Transactions sur titres étrangers.....	+15	-8	-	-24	-6	+12
Remboursement au Gouvernement canadien des prêts de guerre et d'après-guerre.....	+68	+56	+87	+72	+69	+69
Variation des avoirs étrangers en dollars canadiens.....	-192	-66	-18	+34	+89	-26
Variation des avoirs officiels en or et en devises.....	-56	-37	+38	-124	+44	-33
Autres mouvements de capitaux ²	+128	-511	-185	-28	+204	+117
E. MOUVEMENT NET DE CAPITAUX.....	+517	-164	+443	+432	+698	+1,372

¹ Comprend l'Aide mutuelle aux pays membres de l'OTAN, non comptabilisés, les erreurs et les omissions.

² Comprend les mouvements de capitaux

4.—Transactions courantes et mouvements de capitaux entre le Canada et les États-Unis, 1951-1956

(Millions de dollars)

Détail	1951	1952	1953	1954	1955	1956 ^p
A. RECETTES COURANTES						
Exportations de marchandises (rectifiées).....	2,326	2,346	2,458	2,355	2,598	2,850
Exportation nette d'or non monétaire.....	150	150	144	155	155	150
Tourisme et voyages.....	258	257	282	283	303	308
Intérêts et dividendes.....	57	85	101	69	78	75
Transports.....	164	174	164	169	203	220
Toutes autres recettes courantes.....	223	262	294	275	363	395
TOTAL, RECETTES COURANTES.....	3,178	3,274	3,443	3,306	3,700	3,998
B. PAIEMENTS COURANTS						
Importations de marchandises (rectifiées).....	2,842	2,817	3,046	2,800	3,283	4,023
Tourisme et voyages.....	246	294	307	320	363	391
Intérêts et dividendes.....	382	344	334	345	388	433
Transports.....	276	302	296	261	287	350
Tous autres paiements courants.....	383	366	364	387	414	441
TOTAL, PAIEMENTS COURANTS.....	4,129	4,123	4,347	4,113	4,735	5,638
C. SOLDE DU COMPTE COURANT.....	-951	-849	-904	-807	-1,035	-1,640
D. MOUVEMENTS DE CAPITAUX						
Placements directs						
Placements directs au Canada.....	+270	+319	+346	+288	+306	+409
Placements directs du Canada à l'étranger.....	-4	-42	-33	-46	-56	-77
Titres canadiens						
Valeurs en cours.....	+20	-104	-80	--	-67	+41
Nouvelles émissions.....	+404	+315	+322	+299	+127	+616
Remboursements.....	-159	-75	-132	-184	-169	-133
Transactions sur titres étrangers.....	+17	+4	+3	+4	+25	+11
Variation des avoirs des étrangers en dollars canadiens...	-53	-37	-1	+19	+66	-49
Variation des avoirs officiels en or et en devises.....	-39	-80	+42	-121	+42	-34
Autres mouvements de capitaux ¹	+59	-458	-223	+18	+151	+152
E. MOUVEMENT NET DE CAPITAUX.....	+515	-158	+244	+277	+425	+936
F. SOLDE RÉGLÉ PAR TRANSFERTS DE DEVISES.....	+436	+1,007	+660	+530	+610	+704
TOTAL, FINANCEMENT DU SOLDE DU COMPTE COURANT.....	+951	+849	+904	+807	+1,035	+1,640

¹ Comprend les mouvements de capitaux non comptabilisés et les omissions et les erreurs.

5.—Opérations en compte courant entre le Canada et le Royaume-Uni, 1951-1956

(Millions de dollars)

Détail	1951	1952	1953	1954	1955	1956 ^p
A. RECETTES COURANTES						
Exportations de marchandises (rectifiées).....	636	727	656	660	772	818
Tourisme et voyages.....	8	10	12	13	13	14
Intérêts et dividendes.....	30	29	28	35	41	20
Transports.....	91	105	79	73	97	98
Toutes autres recettes courantes.....	56	54	55	55	59	64
TOTAL, RECETTES COURANTES.....	821	925	830	836	982	1,014
B. PAIEMENTS COURANTS						
Importations de marchandises (rectifiées).....	417	350	463	391	406	493
Tourisme et voyages.....	20	27	31	35	40	46
Intérêts et dividendes.....	57	56	57	62	75	72
Transports.....	43	42	42	39	49	58
Tous autres paiements courants.....	61	62	104	80	82	91
TOTAL, PAIEMENTS COURANTS.....	598	537	697	607	652	760
C. SOLDE DU COMPTE COURANT.....	+223	+388	+133	+229	+330	+254

Section 2.—Tourisme entre le Canada et les autres pays

Le tourisme entre le Canada et les autres pays a connu un autre sommet en 1956: 27,700,000 touristes étrangers sont venus au Canada, tandis que 27,200,000 Canadiens ont visité d'autres pays. L'année touristique présente un total de 54,900,000 voyages en comparaison de 53,200,000 en 1955, ce qui fait une augmentation de 3 p. 100. L'augmentation de 1955 par rapport à l'année 1954 était de 7 p. 100 environ.

En 1956, 2,400,000 Canadiens de plus qu'en 1955 sont allés dans des pays étrangers, ce qui représente une augmentation de 9 p. 100, tandis que, en 1955, 1,500,000 de plus qu'en 1954 avaient voyagé à l'étranger; mais le chiffre des touristes étrangers venus au Canada a baissé de 614,300, soit de près de 2 p. 100. Il y a eu diminution de 616,900 touristes des États-Unis et augmentation de 2,600 touristes venus directement d'outre-mer. Les chiffres de 1955 présentaient une augmentation de près de deux millions par rapport à ceux de 1954.

Bien que le nombre des touristes ait diminué au Canada en 1956, leurs dépenses ont atteint un chiffre sans précédent. Ils ont dépensé 337 millions, soit 9 millions de plus qu'en 1955, ce qui fait une augmentation de près de 3 p. 100. En 1955, ils avaient dépensé environ 23 millions de plus qu'en 1954. De leur côté, les Canadiens ont dépensé près de 500 millions à l'étranger en 1956, soit 49 millions ou 11 p. 100 de plus qu'en 1955. Le solde débiteur qui était de 121 millions en 1955 a augmenté de 40 millions en 1956, ce qui fait 161 millions, presque le double du chiffre de 1954.

Les touristes américains au Canada.—Les dépenses des Américains au Canada ont atteint un sommet de 309 millions en 1956, soit 2 p. 100 de plus qu'en 1955, bien que le nombre des touristes ait baissé de 2 p. 100. L'augmentation tient surtout aux touristes automobilistes qui ont dépensé 172 millions contre 165 millions en 1955. Il est venu 8,400,000 automobiles étrangères au Canada en 1956, soit 241,000 de plus qu'en 1955. L'augmentation tient d'emblée à un accroissement de 5 p. 100 du nombre des voitures entrées sans permis ou locales. Le nombre de voitures étrangères entrées en vertu d'un laissez-passer a baissé de 1 à 2 p. 100 sur 1955, mais les dépenses ont été légèrement supérieures. La dépense moyenne par visite a augmenté dans la plupart des provinces et la dépense moyenne pour toutes les provinces a augmenté de 3 et 4 p. 100. Les dépenses des automobilistes entrés sans permis ou locaux ont aussi été sensiblement plus élevées en 1956. Les dépenses des visiteurs venus au Canada par d'autres moyens de transport sont demeurées à peu près comparables à celles de l'année précédente, bien que leur nombre ait diminué de façon appréciable.

Les automobilistes qui sont entrés au Canada en vertu d'un laissez-passer ont fourni 44 p. 100 du total des recettes touristiques provenant des Américains en 1956. Bien que leur itinéraire à travers le Canada ne soit pas enregistré de façon directe, les relevés que l'on a faits aux postes d'entrée et de sortie laissent voir quelles sont les routes canadiennes qui attirent le plus le touriste américain. Ces renseignements portent sur des voyages qui sont au moins interprovinciaux ou interrégionaux, ils ne comprennent pas les voitures entrées ou sorties par la même province ou la même région après avoir roulé dans d'autres provinces ou d'autres régions de la province d'entrée. En 1956, 5,376 voitures sont entrées au Canada par les provinces Maritimes et sont retournées aux États-Unis par le Québec, tandis que 8,611 voitures sont entrées au Canada par le Québec et sont retournées aux États-Unis par les provinces Maritimes. Sur ce nombre, 75 à 77 p. 100 ont séjourné au Canada trois jours ou plus. La voie la plus fréquentée, dans les deux directions, est située entre St-Stephen (Nouveau-Brunswick) et Blackpool (Québec).

Les entrées par l'Ontario et les sorties par le Québec et *vice versa* représentent une proportion importante du nombre d'Américains qui voyagent dans ces provinces. Au cours de 1956, environ 33,380 véhicules sont entrés au Canada en vertu d'un permis de douane par le Québec et sont rentrés aux États-Unis par l'Ontario. Ce nombre représente environ 8 p. 100 de tous les véhicules qui sont entrés au Canada en passant par le Québec. A peu près 82 p. 100 des touristes qui voyageaient en automobile sont demeurés au pays trois jours ou plus. La circulation inverse a été quelque peu plus élevée: 50,939 voitures ont franchi la frontière canado-américaine par l'Ontario et sont sorties du Canada par le Québec. Les automobiles rentrées aux États-Unis par le Québec représentent une fraction

variant entre 3 et 4 p. 100 du total des entrées en Ontario en vertu d'un permis de douane, et 85 p. 100 des voitures qui ont emprunté ce chemin sont demeurées au Canada trois jours ou plus. La circulation entre le Québec et l'Ontario, sur les routes entre Blackpool et les chutes Niagara, est la plus considérable de toutes.

Dans l'Ontario, qui compte 60 p. 100 des entrées en vertu d'un permis de douane, certaines routes semblent recherchées des automobilistes. La circulation est la plus dense entre Fort-Érié et Niagara-Falls (dans le Sud-Est) d'une part et la rivière Sainte-Claire et la rivière Détroit (dans le Sud-Ouest) d'autre part. Au cours de 1956, 189,200 automobiles ont roulé de l'est à l'ouest entre ces endroits et 200,900 de l'ouest à l'est. On se rend compte de l'importance de cette province comme route de transit si l'on considère que beaucoup plus de la moitié des automobilistes étrangers ne sont demeurés au pays qu'une journée. La longueur du parcours d'une extrémité à l'autre du sud de l'Ontario est d'environ 250 milles, soit 100 milles de moins que le parcours au sud du lac Érié. Étant donné qu'un si grand nombre de voyageurs étrangers n'empruntent l'Ontario que comme route de transit, leurs dépenses, par voyage, sont plus basses qu'en aucune autre province. Le parcours entre Fort-Érié et Niagara-Falls et les postes d'entrée du Saint-Laurent rapporte de meilleures recettes touristiques, étant donné que ce parcours se prolonge souvent par un voyage au nord du lac Ontario ou peut-être encore par un séjour à Toronto ou en quelque endroit de villégiature du centre de l'Ontario. En 1956, 37,800 automobilistes ont emprunté ce parcours dans un sens ou l'autre et les deux tiers sont demeurés au Canada trois jours ou plus.

Le nombre de voyageurs dans le nord de l'Ontario n'a pas augmenté de façon appréciable à cause des longues distances et de l'état des routes en bien des endroits. Tout de même, 827 automobiles sont entrées en Ontario par quelque endroit à l'est de Port-Arthur et ont regagné les États-Unis en passant par Pigeon-River, Fort-Frances ou Rainy-River. Le nombre d'automobilistes qui ont voyagé en direction contraire a été de 1,082.

En 1956, environ 5,126 véhicules ont gagné le Canada par des endroits de l'Ontario situés à l'ouest de Port-Arthur et sont rentrés aux États-Unis par le Manitoba. Près de 75 p. 100 ont séjourné trois jours ou plus au Canada. Le nombre de véhicules qui ont voyagé en direction contraire s'est élevé à 4,919, mais 80 p. 100 des permis de douane s'appliquaient à des séjours de trois jours ou plus.

Près de 36 p. 100 des automobilistes étrangers qui sont passés par l'Alberta pour venir au Canada et qui ont fait un long séjour au pays sont rentrés aux États-Unis par la Colombie-Britannique. Carway (Alberta) et Kingsgate (Colombie-Britannique) sont les endroits plus utilisés comme points d'entrée et de sortie des voyageurs circulant entre les deux provinces. Le nombre de véhicules a été de 20,765.

Les Américains qui vont visiter l'Alaska passent habituellement par l'Alberta ou la Colombie-Britannique et franchissent le territoire du Yukon. Ce parcours signifie qu'ils doivent couvrir une distance de plus de 2,000 milles en territoire canadien et, naturellement, faire un assez long séjour au Canada. Il va sans dire que ces voyages aident à maintenir une haute moyenne de dépenses touristiques en Alberta et en Colombie-Britannique.

Au cours de 1956, environ 8,500 véhicules ont pénétré au Canada par l'Alberta ou la Colombie-Britannique et sont entrés en Alaska par Snag-Creek, dans le territoire du Yukon. Près de 38 p. 100 de ces voitures sont entrées au pays par Coutts (Alberta) et 28 p. 100 par Huntingdon ou Aldergrove (Colombie-Britannique). Le retour s'est effectué, dans la plupart des cas, par le même chemin.

Tourisme canadien aux États-Unis.—Le nombre de Canadiens qui ont visité les États-Unis en 1956 a atteint un nouveau sommet (2,300,000 de plus qu'en 1955). Le nombre de Canadiens qui sont rentrés au pays après un séjour aux États-Unis s'est chiffré par 27,100,000. Le nombre de voyages de courte durée a augmenté de 10 p. 100 et le nombre de voyages de longue durée, de 5 à 6 p. 100. Le nombre de touristes canadiens qui ont visité les États-Unis a été presque égal au nombre correspondant de touristes américains au Canada. Ainsi, 4,276,900 Canadiens sont rentrés au pays après un long séjour outre-frontière, alors que le nombre de voyageurs américains qui ont fait un voyage de longue durée au Canada, s'est élevé à 4,407,400.

Au cours de 1956, les touristes canadiens ont dépensé une somme sans précédent aux États-Unis. Ce montant, qui s'élève à 391 millions, représente une augmentation de 28 millions sur le montant record de 1955. La majeure partie de l'augmentation, soit 24 millions, est attribuable aux voyages de longue durée. Les touristes canadiens ont dépensé 4 millions de plus au cours des voyages de courte durée en 1956. Les dépenses se sont élevées en moyenne à \$78.79 pour chaque voyage de longue durée, soit une augmentation de 2 p. 100 par rapport à 1955, et à \$2.37 pour chaque voyage de courte durée, soit 2 p. 100 de moins. Indépendamment de la durée du séjour, les dépenses se sont élevées en moyenne à \$14.44 par voyage. En ce qui a trait aux dépenses moyennes par personne, le touriste canadien, en 1956, a dépensé la somme de \$24.32 aux États-Unis. Ce chiffre est plus élevé que la moyenne des dépenses par voyage parce que, exception faite des personnes qui voyagent régulièrement entre les deux pays, un nombre assez considérable de Canadiens font plusieurs voyages aux États-Unis chaque année. Les voyageurs canadiens dépensent beaucoup plus aux États-Unis que les touristes américains ne le font au Canada. Les dépenses des touristes américains au Canada se sont élevées en 1956 à environ \$1.85 par personne et la moyenne des dépenses par voyage a été de \$11.18.

Les dépenses des Canadiens aux États-Unis ont compris des achats d'articles divers. Les achats déclarés en vertu de l'exemption douanière de \$100 ont atteint, en 1956, près de 73 millions, soit une augmentation de \$3,600,000 sur l'année précédente et 19 p. 100 du montant total des dépenses des touristes canadiens aux États-Unis. Ce pourcentage est sensiblement le même qu'en 1955.

Une enquête sur le tourisme canadien aux États-Unis en 1956 a révélé que les buts des voyageurs, d'après leurs déclarations, étaient les suivants: amusement, 38 p. 100; visites à des amis ou à des parents, 30 p. 100; achats, 19 p. 100; affaires ou études, 10 p. 100. La destination des touristes qui font un long voyage aux États-Unis varie selon la saison. Près de 24 p. 100 des touristes canadiens compris dans le relevé ont visité la Floride au cours des trois premiers mois de 1956. Ce pourcentage est tombé à 10 p. 100 le second trimestre, à 4 p. 100 le troisième et à 5 p. 100 le quatrième. Pour l'ensemble de l'année, de 9 à 10 p. 100 des touristes canadiens ont mentionné la Floride comme destination; le pourcentage a peu varié depuis 1955. L'État de New-York a été la destination de plus de 28 p. 100 des Canadiens, soit le chiffre le plus élevé pour toute l'année. Le pourcentage en a encore été plus élevé au cours des second et troisième trimestres, ce qui dénote un mouvement saisonnier déterminé par la période des vacances. L'État de Washington a reçu 11 p. 100 des touristes canadiens, le Michigan 9 p. 100 et la Californie 5 p. 100. Les touristes canadiens ont préféré la Californie au cours du premier trimestre (8.5 p. 100).

Les États situés en bordure de la frontière comptent le plus fort pourcentage de touristes canadiens rentrant au Canada et habitant les provinces limitrophes. Ainsi, 38 p. 100 des touristes canadiens habitant les provinces de l'Atlantique ont mentionné avoir visité le Massachussets, 28 p. 100 le Maine et 15 p. 100 l'État de New-York. Plus de 39 p. 100 des Canadiens rentrés au pays par le Québec et l'Ontario ont fait un séjour dans l'État de New-York, sans aller plus au sud. Plusieurs de ceux rentrés au Canada par le Québec ont aussi visité le Massachussets, le Vermont et la Floride. Le Michigan a attiré plus de 17 p. 100 des touristes de l'Ontario, et la Floride, 14 p. 100 environ. Près de 64 p. 100 des touristes habitant le Manitoba et 48 p. 100 des touristes habitant la Saskatchewan ont fait un séjour au Minnesota et au Dakota-Nord. De tous les touristes rentrés au pays par l'Alberta, 41 p. 100 n'ont pas voyagé plus loin que le Montana, 11 p. 100 sont demeurés dans l'État de Washington et 9 p. 100 ont visité la Californie. Les Canadiens rentrés au Canada par la Colombie-Britannique ne se sont pas éloignés de beaucoup de la côte du Pacifique; 59 p. 100 d'entre eux ont visité l'État de Washington et 33 p. 100 la Californie, l'Orégon et l'Idaho.

Voyages entre le Canada et les pays d'outre-mer.—L'accroissement considérable des voyageurs entre le Canada et les pays d'outre-mer s'est continué en 1956, en particulier les voyages des Canadiens. Les dépenses des Canadiens outre-mer se sont accrues plus rapidement que les recettes provenant des visiteurs d'outre-mer, ce qui a amené un déficit record de 79 millions, soit la moitié du déficit total du Canada au compte des voyages pour l'année.

Le nombre des résidents du Canada revenant directement des pays d'outre-mer par les ports canadiens s'est élevé à 106,100, c'est-à-dire environ 18,100 de plus que l'année précédente. En plus de ces rentrées directes, il y a eu environ 33,000 rentrées par les États-Unis, ce qui fait un total de 139,100, soit une augmentation de 22,100 sur 1955. Plus de 53 p. 100 du transport direct par avion s'effectue par les aéroports de Gander (T.-N.), Dorval (P.Q.), Malton (Ont.) et Vancouver (C.-B.). Par rapport à 1955, il y a eu augmentation de 14,800 rentrées. Les rentrées par voie maritime s'effectuent principalement par St-Jean (T.-N.), Halifax (N.-É.), Saint-Jean (N.-B.), Québec et Montréal (P.Q.) et Vancouver (C.-B.). Elles se sont élevées à 3.300.

Les dépenses des Canadiens outre-mer ont atteint le nouveau sommet de 107 millions en 1956, soit 21 millions de plus qu'en 1955. Bien que les autres pays européens absorbent graduellement une plus forte partie des dépenses, c'est le Royaume-Uni qui en reçoit le plus. En 1956, le Royaume-Uni en a compté environ 46 millions (40 millions en 1955) et l'ensemble des autres pays européens, 41 millions (32 millions). La moyenne dépensée dans les autres pays européens a été plus élevée qu'au Royaume-Uni; les personnes qui ont visité et le Royaume-Uni et l'Europe continentale ont déclaré qu'elles avaient fait plus de la moitié de leurs dépenses en Europe continentale. Il y a donc eu très peu de différence entre le montant dépensé dans les deux régions, bien que les visites au Royaume-Uni aient été plus nombreuses.

Les données sur la destination des Canadiens rentrés directement au pays indiquent que, en 1956, 36 p. 100 ont visité uniquement le Royaume-Uni, 33 p. 100 le Royaume-Uni et d'autres pays européens, environ 12 p. 100 des pays européens autres que le Royaume-Uni, 4 p. 100 les Bermudes, 4 p. 100 les Antilles anglaises, 5 p. 100 le Mexique, près de 3 p. 100 les îles Hawaï, 2 p. 100 des pays qu'ils n'ont pas nommés et moins de 1 p. 100 d'autres pays.

La durée du séjour a varié selon la destination. La moyenne du séjour au Royaume-Uni a été de 63 jours environ. Les personnes qui voyageaient par navire y sont restées environ 80 jours et celles qui voyageaient par avion, environ 41 jours. Les personnes qui ont visité le Royaume-Uni et d'autres pays européens y sont demeurées environ 71 jours, dont 38 au Royaume-Uni et 33 en Europe continentale. Le séjour des personnes qui ont voyagé par navire a été de 93 jours et celui des voyageurs par avion, environ 48 jours. Les personnes qui ont visité les pays européens autres que le Royaume-Uni ont fait un séjour plus prolongé. Le séjour du visiteur qui s'est rendu en Europe continentale par navire a été de 91 jours, et celui du voyageur par avion, d'environ 47 jours. Le séjour aux Bermudes a été de 16 jours, alors qu'aux Antilles anglaises il a été de 24 jours. Les visites des Canadiens dans les autres parties du Commonwealth ont été beaucoup plus longues. Voici la moyenne pour les autres pays: Mexique, 20 jours; Amérique latine, 26; îles Hawaï, 28 jours; et Amérique du Sud, 47.

En 1956, environ 30,600 voyageurs non résidents (autres que des immigrants) sont arrivés directement des pays d'outre-mer à des ports d'entrée canadiens, soit environ 2,600 de plus qu'en 1955. De plus, environ 22,000 visiteurs d'outre-mer sont entrés au Canada par les États-Unis. Le total a donc été de 52,600, ou 4,600 de plus que l'année précédente.

Les dépenses au Canada des visiteurs des pays d'outre-mer ont été évaluées à un chiffre record de 28 millions en 1956, 3 millions de plus qu'en 1955. Dans ce total sont compris les frais de transport versés aux transporteurs canadiens, soit 50 p. 100 du total. Les dépenses des voyageurs d'outre-mer au Canada sont plus élevées que ne l'indique le nombre de voyageurs en raison des frais de transport plus considérables et des visites plus longues.

Renseignements pour touristes.—Des renseignements généraux sont fournis par l'Office du tourisme du gouvernement Canadien (Ottawa), tandis que des renseignements détaillés sur les parcs nationaux et les lieux historiques peuvent être obtenus du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales (Ottawa). Le touriste qui désire des renseignements sur une province, une ville ou un endroit de villégiature en particulier peut s'adresser aux bureaux de renseignements provinciaux ou municipaux.

6.—Nombre et dépenses des voyageurs étrangers au Canada et des voyageurs canadiens à l'étranger, 1955 et 1956

Année et catégorie de voyageurs	Voyageurs étrangers au Canada ¹	Dépenses des étrangers au Canada	Voyageurs canadiens à l'étranger ¹	Dépenses des Canadiens à l'étranger	Excédent des étrangers au Canada ¹	Excédent de la dépense des Canadiens à l'étranger
	nombre	milliers de dollars	nombre	milliers de dollars	nombre	milliers de dollars
1955						
Voyageurs entre le Canada et les pays d'outre-mer.....	28,000	25,000	88,000	86,000	-60,000	+61,000
Voyageurs entre le Canada et les États-Unis						
Automobile						
Court séjour ²	17,825,800	46,900	15,367,400	35,600	+2,458,400	-11,300
Long séjour.....	3,006,200	118,500	2,746,700	142,600	+259,500	+24,100
Rail.....	939,800	41,500	481,100	66,300	+456,700	+24,800
Bateau.....	369,600	13,000	110,300	5,100	+259,300	-7,900
Autobus (moins autobus local).....	340,000	22,300	465,400	46,100	-125,400	+23,800
Avion.....	288,500	37,300	253,900	52,700	+34,600	+15,400
Autres (à pied, autobus local, etc.).....	5,513,500	23,400	5,329,000	14,400	+184,500	-9,000
Total, États-Unis.....	28,283,400	302,900	24,753,800	362,800	+3,529,600	+59,900
Total, tous pays.....	28,311,400	327,900	24,841,800	448,800	+3,469,600	+120,900
1956						
Voyageurs entre le Canada et les pays d'outre-mer.....	30,600	28,000	106,100	107,000	-75,500	+79,000
Voyageurs entre le Canada et les États-Unis						
Automobile						
Court séjour ²	19,377,200	54,900	17,204,300	38,000	+2,172,000	-16,900
Long séjour.....	3,012,600	117,700	2,958,600	159,400	+54,000	+41,700
Rail.....	882,100	43,700	485,800	64,300	+396,300	+20,600
Bateau.....	399,500	15,700	102,100	5,000	+297,400	-10,700
Autobus (moins autobus local).....	338,900	22,100	435,600	41,900	-96,700	-19,800
Avion.....	314,700	36,600	300,300	66,400	+14,400	+29,800
Autres (à pied, autobus local, etc.).....	3,341,500	18,700	5,590,000	16,100	-2,248,500	-2,600
Total, États-Unis.....	27,666,500	309,400	27,076,770	391,100	+589,800	+81,700
Total, tous pays.....	27,697,100	337,400	27,182,800	498,100	+514,300	+160,700

¹ Comme ces chiffres représentent le nombre de personnes qui sont entrées et rentrées au Canada, ils comprennent un nombre important de voyageurs de passage, de voyageurs quotidiens et de voyageurs locaux. ² Séjour de moins de 48 heures.

7.—Circulation routière à la frontière canadienne, par province, 1955 et 1956

Province ou territoire	VÉHICULES ÉTRANGERS ENTRANT AU PAYS					
	Circulation locale sans laissez-passer		Circulation sur laissez-passer		Véhicules commerciaux	
	1955	1956	1955	1956	1955	1956
Provinces de l'Atlantique.....	1,169,151	1,385,993	166,664	174,698	94,989	110,295
Québec.....	482,534	542,454	405,784	417,826	86,979	120,184
Ontario.....	3,758,160	3,915,963	1,549,942	1,485,360	133,779	156,942
Manitoba.....	72,591	70,890	46,723	45,543	12,717	15,008
Saskatchewan.....	31,956	32,420	18,910	20,984	6,541	8,502
Alberta.....	39,788	32,069	45,745	47,916	7,989	8,773
Colombie-Britannique.....	128,583	130,282	283,469	282,926	22,234	29,834
Yukon.....	626	995	7,756	9,191	315	1,385
Total.....	5,683,389	6,111,066	2,524,993	2,484,444	365,543	450,923
Pourcentage d'augmentation 1955-1956.....	+7.5		-1.6		+23.4	

7.—Circulation routière à la frontière canadienne, par province, 1955 et 1956—fin

Province ou territoire	VÉHICULES CANADIENS REVENANT AU PAYS					
	Séjour de 24 heures ou moins		Séjour de plus de 24 heures		Véhicules commerciaux	
	1955	1956	1955	1956	1955	1956
	Provinces de l'Atlantique.....	1,367,434	1,615,748	97,943	127,366	124,443
Québec.....	952,817	1,086,593	310,199	373,757	135,755	183,390
Ontario.....	2,367,938	2,759,531	480,086	478,872	223,384	232,944
Manitoba.....	144,013	136,752	67,869	65,979	25,081	28,125
Saskatchewan.....	65,055	75,043	32,040	31,486	10,217	12,156
Alberta.....	58,247	64,567	65,534	65,050	12,272	13,138
Colombie-Britannique.....	534,473	569,786	186,150	203,723	31,653	31,297
Yukon.....	1,069	1,495	381	387	289	355
Total.....	5,491,046	6,309,515	1,240,202	1,346,629	563,094	639,258
Pourcentage d'augmentation 1955-1956.....	+14.9		+8.6		+13.5	

PARTIE IV.—L'ÉTAT ET LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Section 1.—Office des agents du commerce extérieur et organismes associés*

Le commerce extérieur contribue sensiblement au bien-être et à la prospérité des Canadiens, surtout parce que la productivité du Canada excède les besoins de sa population en ce qui concerne la production des fermes, des manufactures, des forêts, des pêcheries et des mines. Tout est donc mis en œuvre en vue d'établir et de maintenir des relations commerciales étroites avec les pays dont le marché est essentiel à l'économie canadienne. Le commerce dans les deux sens doit, cependant, être encouragé afin que marchandises et services de l'étranger servent à payer en partie les produits que le Canada peut exporter. En outre, plusieurs produits non indigènes doivent être importés de l'étranger. Certains sont indispensables à l'industrie et d'autres sont des biens de consommation nécessaires au maintien du niveau de vie canadien.

Plusieurs maisons maintiennent avec l'étranger des relations qui leur permettent d'échanger régulièrement des marchandises, mais d'autres ont besoin de l'aide des organismes de l'État afin de trouver des marchés ou des sources d'approvisionnement. La réglementation des importations et des exportations imposée pour diverses raisons par plusieurs pays ainsi que les difficultés d'ordre monétaire de l'après-guerre posent des problèmes qu'une seule maison ni même une société de fabricants, d'exportateurs ou d'importateurs ne saurait résoudre sans l'aide des représentants de l'État.

Le ministère du Commerce et un certain nombre d'organismes associés sont au service des exportateurs et des importateurs qui s'occupent directement d'intensifier les relations commerciales du Canada avec les autres pays. Les services que fournissent les diverses divisions et organismes sont détaillés ci-dessous.

Office des agents du commerce extérieur.—L'Office des agents du commerce extérieur est l'un des instruments importants dont on se sert sans cesse pour accroître le commerce extérieur du Canada, pour distribuer les produits canadiens dans le monde entier et pour repérer les meilleures sources d'approvisionnement en vue des importations. Ayant son siège à Ottawa, l'Office maintient dans 45 pays 58 bureaux dont le personnel est formé de hauts fonctionnaires canadiens du commerce et d'experts en denrées. Le travail des agents du commerce extérieur à l'étranger est coordonné à Ottawa par cinq agents régionaux du commerce extérieur. Ces agents connaissent tous les aspects du commerce extérieur

* Établi par les diverses divisions et services intéressés et réuni par le Service de la publicité commerciale, ministère du Commerce, Ottawa.

dans leur région géographique ou politique. Ils relèvent du directeur de l'Office en ce qui concerne la réunion, la préparation et la diffusion de renseignements sur toutes les questions commerciales intéressant leur territoire.

Les agents du commerce extérieur mettent en contact exportateurs et importateurs du Canada et des autres pays. Ils avisent à trouver des débouchés à des produits canadiens particuliers, font rapport sur le genre exact de marchandises recherchées, les prix, la concurrence, les règlements d'ordre commercial et monétaire, les tarifs douaniers, les règlements concernant l'expédition et l'emballage, l'étiquetage, etc. Les demandes au sujet de marchandises canadiennes sont transmises à Ottawa ou directement aux maisons canadiennes intéressées. Les agents du commerce extérieur cherchent, au bénéfice de l'importateur canadien, des sources d'approvisionnement en marchandises de toutes sortes. Une de leurs fonctions importantes consiste à rédiger des rapports économiques et autres à l'usage du ministère. Ils prêtent aussi leur concours aux exposants du Canada aux foires commerciales et assurent des rapports constants avec les ministères du Commerce des gouvernements étrangers.

Dans les pays où le Canada maintient une mission diplomatique ainsi qu'un office commercial, les agents du commerce extérieur forment partie intégrante de la mission et ont le titre de conseiller commercial ou de secrétaire commercial. Dans certains pays étrangers, ils font aussi fonction de consuls généraux, de consuls ou de vice-consuls.

Des tournées sont organisées de temps à autre dans les centres industriels du Canada pour permettre aux agents du commerce extérieur de renseigner plus efficacement qu'ils ne pourraient le faire par correspondance les manufacturiers canadiens, les exportateurs et les importateurs sur leurs territoires. Des contacts aussi directs permettent à l'agent du commerce extérieur d'étudier certains problèmes et en même temps de reprendre contact avec la situation industrielle du Canada.

REPRÉSENTANTS DE L'OFFICE DES AGENTS DU COMMERCE EXTÉRIEUR À L'ÉTRANGER (1^{er} JANVIER 1958)

AFRIQUE DU SUD.—Délégué commercial du Canada, Édifice Mutual, rue Harrison, Johannesburg. Son territoire comprend (le Natal, le Transvaal, l'état libre d'Orange), Madagascar, l'île Maurice, Mozambique, et l'île de la Réunion.

Délégué commercial du Canada, 602 Norwich House, The Foreshore, Capetown. Son territoire comprend (Cape Province), l'île Sainte-Hélène et le Sud-Ouest africain.

ALLEMAGNE.—République fédérale d'—Conseiller commercial, Ambassade du Canada, 22, Zitelmannstrasse, Bonn.

Consul, Consulat du Canada, 69, Ferdinandstrasse, Hambourg.

ARGENTINE.—Conseiller commercial, Ambassade du Canada, Bartolome Mitre 478, Buenos-Aires.

AUSTRALIE.—Conseiller commercial du Canada, 7th Floor, Berger House, 82 Elizabeth Street, Sydney, Nouvelle-Galles du Sud.

Conseiller commercial du Canada, 83, William Street, Melbourne.

AUTRICHE.—Secrétaire commercial du Canada, Opernringhof, Opernring 1, Vienne 1. Son territoire comprend la Tchécoslovaquie et la Hongrie.

BELGIQUE.—Conseiller commercial, Ambassade du Canada, 35, rue de la Science, Bruxelles. Son territoire comprend le Luxembourg.

BRÉSIL.—Secrétaire commercial, Ambassade du Canada, Edificio Metropole, avenida Presidente Wilson 165, Rio de Janeiro.

Consul et délégué commercial, Consulat du Canada, edificio Alois, Rua 7 de Abril 252, São-Paulo.

CEYLAN.—Secrétaire commercial, Bureau du haut commissaire du Canada, 6 Gregory's Road, Cinnamon Gardens, Colombo.

CHILI.—Secrétaire commercial, Ambassade du Canada, 6^e étage, Av. General Bulnes, 129, Santiago.

COLOMBIE.—Secrétaire commercial, Ambassade du Canada, Av. Jimenez, n° 7-25 (pièce 613), Bogota. Son territoire comprend l'Équateur.

CONGO BELGE.—Délégué commercial du Canada, Édifice Forescom, Léopoldville 1. Son territoire comprend l'Angola et l'Afrique équatoriale française.

- CUBA.**—Secrétaire commercial, Ambassade du Canada, Edificio Ambar Motors, Avenida Menocal 16, La Havane.
- DANEMARK.**—Conseiller commercial, Ambassade du Canada, 4, Trondhjems Plads, Copenhague. Son territoire comprend le Groenland et la Pologne.
- ÉGYPTE.**—Secrétaire commercial, Ambassade du Canada, 6, Sharia Rouston Pasha, Cité jardin, Le Caire. Son territoire comprend Aden, le Soudan, Chypre, l'Éthiopie, Yemen et l'Arabie saoudite.
- ESPAGNE.**—Conseiller commercial, Ambassade du Canada, Edificio Espana, Avenida de Jose Antonio 88, Madrid. Son territoire comprend les îles Baléares, les îles Canaries, Gibraltar, Rio Muni et Rio de Oro.
- ÉTATS-UNIS.**—Ministre du Commerce, Ambassade du Canada, 1746 Massachusetts Avenue, N.W. Washington 6 (D.C.).
 Vice-Consul et délégué commercial, Consulat général du Canada, 620 Fifth Avenue, New York 20 (N.Y.).
 Consul et délégué commercial, Consulat général du Canada, 532 Little Building, 80 Boylston St., Boston 16 (Mass.).
 Consul et délégué commercial, Consulat général du Canada, 1412 Garland Building, 111 North Wabash Avenue, Chicago (Ill.).
 Consul et délégué commercial, Consulat du Canada, 1139 Penobscot Building, Détroit 26 (Mich.).
 Consul et délégué commercial, Consulat général du Canada, 510 West Sixth Street, Los Angeles 14 (Cal.).
 Consul et délégué commercial, Consulat général du Canada, 215-217 International Trade Mart, Nouvelle-Orléans 12 (Louis.).
 *Consul général, Consulat général du Canada, 3rd Floor, Kohl Building, 400 Montgomery St., San Francisco 4 (Cal.).
 *Consul général, Consulat général du Canada, The Tower Building, 7th Avenue at Olive Way, Seattle 1 (Wash.).
- FÉDÉRATION DE LA RHODÉSIE ET DU NYASSALAND.**—Délégué commercial du Canada, Bureaux 110-113, Central Africa House, angle de la Première rue et de l'avenue Gordon, Salisbury. Son territoire comprend le Kenya, les îles Seychelles, le Tanganyika, l'Ouganda et l'île Zanzibar.
- FRANCE.**—Conseiller commercial du Canada, 3, rue Scribe, Paris. Son territoire comprend l'Algérie, l'Afrique occidentale française, le Maroc, Tanger et la Tunisie.
- GHANA.**—Conseiller commercial, Bureau du haut commissaire du Canada, Post Office Box No. 1639, Accra. Son territoire comprend Gambie, Nigéria et Sierra Léone.
- GRÈCE.**—Secrétaire commercial, Ambassade du Canada, 31, Vassilissis Ave., Athènes. Son territoire comprend le pays d'Israël et la Turquie.
- GUATEMALA.**—Délégué commercial du Canada, 5a Avenida Sud, 10-68, Guatemala. Son territoire comprend le Costa-Rica, le Salvador, le Honduras, le Nicaragua, le Panama et la Zone du Canal.
- ***HAÏTI.**—Chargé d'affaires, *ad interim* et Consul, Ambassade du Canada, Route du Canapé Vert, St-Louis de Turgeau, Port-au-Prince.
- HONG-KONG.**—Délégué commercial du Canada, Hong-Kong and Shanghai Banking Corporation Building, Hong-Kong. Son territoire comprend la Chine, Macao, Taïwan, le Cambodge, le Laos et le Vietnam.
- INDE.**—Conseiller commercial, Bureau du haut commissaire du Canada, 4, Aurangzeb Road, Nouvelle-Delhi.
 Délégué commercial du Canada, Gresham Assurance House, Mint Road, Bombay. Son territoire comprend Goa.
- INDONÉSIE.**—Secrétaire commercial, Ambassade du Canada, Djl. Budi Kemuliaan No. 6, Djakarta.
- IRLANDE.**—Conseiller commercial du Canada, 66, Upper O'Connell Street, Dublin.
- ITALIE.**—Conseiller commercial, Ambassade du Canada, Via G. B. de Rossi 27, Rome. Son territoire comprend la Libye, Malte et la Yougoslavie.
- JAMAÏQUE.**—Délégué commercial du Canada, Barclays Bank Building, King Street, Kingston. Son territoire comprend Bahama et le Honduras britannique.
- JAPON.**—Conseiller commercial, Ambassade du Canada, Tokyo. Son territoire comprend la Corée du Sud.

* Il n'y a pas d'agent du commerce extérieur à ce consulat.

- LIBAN.**—Secrétaire commercial, Légation du Canada, Édifice Alpha, rue Clemanceau, Beyrouth. Son territoire comprend l'Irak, la Jordanie, la Zone du Golfe persique et la Syrie.
- MEXIQUE.**—Conseiller commercial, Ambassade du Canada, Melchior Ocampo 463, 7^e étage, Mexico 1 (D.F.).
- NORVÈGE.**—Conseiller commercial, Ambassade du Canada, Fridtjof Nansens Plass, 5, Oslo. Son territoire comprend l'Islande.
- NOUVELLE-ZÉLANDE.**—Conseiller commercial, Bureau du haut commissaire du Canada, Government Life Insurance Building, Wellington. Son territoire comprend les îles Fidji et Samoa (groupe de l'Ouest).
- PAKISTAN.**—Secrétaire commercial, Bureau du haut commissaire du Canada, Hotel Metropole, Victoria Road, Karachi. Son territoire comprend l'Afghanistan et l'Iran.
- PAYS-BAS.**—Conseiller commercial, Ambassade du Canada, Sophialaan 5-7, La Haye.
- PÉROU.**—Secrétaire commercial, Ambassade du Canada, Edificio Boza, Carabaya 831, Plaza San Martin, Lima. Son territoire comprend la Bolivie.
- PHILIPPINES.**—Consul général et délégué commercial du Canada. Consulat général du Canada, Edifice Ayala, rue Juan Luna, Manille.
- PORTUGAL.**—Conseiller commercial, Ambassade du Canada, Rua Marques de Fronteira, n^o 8-4^o D^o, Lisbonne. Son territoire comprend les Açores, les îles du Cap-Vert, Madère et la Guinée portugaise.
- RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.**—Conseiller commercial, Ambassade du Canada, Edificio Copello 408, Calle El Conde, Ciudad Trujillo. Son territoire comprend Porto-Rico.
- ROYAUME-UNI.**—Conseiller commercial, Bureau du haut commissaire du Canada, Canada House, Trafalgar Square, Londres, S.W. 1.
Délégué commercial du Canada, Martins Bank Building, Water Street, Liverpool.
Délégué commercial du Canada, 36 Victoria Square, Belfast, Irlande du Nord.
- SINGAPOUR.**—Délégué commercial du Canada, Bureau E-3, Edifice Union, Singapour. Son territoire comprend Brunéi, la Birmanie, la Fédération malaise, Bornéo du Nord, Sarawak et la Thaïlande.
- SUÈDE.**—Secrétaire commercial, Ambassade du Canada, Strandvägen, 7-C, Stockholm. Son territoire comprend la Finlande.
- SUISSE.**—Conseiller commercial, Ambassade du Canada, Kirchenfeldstrasse, 88, Berne.
- TRINITÉ.**—Délégué commercial du Canada, Édifice Colonial, 72 Quai du Sud, Port-d'Espagne. Son territoire comprend la Barbade, les îles du Vent et Sous le Vent, la Guyane anglaise, la Guyane hollandaise, la Guyane française, les Antilles françaises, la Guadeloupe et la Martinique.
- URUGUAY.**—Conseiller commercial, Ambassade du Canada, No 1409 Avenida Agraciada, Piso 7^o, Montevideo. Son territoire comprend le Paraguay et les îles Falkland.
- VENEZUELA.**—Secrétaire commercial, Ambassade du Canada, Edificio Pan American, Avenida Urdaneta, Puente Urapal, Candelaria, Caracas. Son territoire comprend les Antilles néerlandaises.

REPRÉSENTANTS (AGRICULTURE)

- ARGENTINE.**—Secrétaire agricole, Ambassade du Canada, Bartolome Mitre 478, Buenos Aires.
- ÉTATS-UNIS.**—Conseiller agricole, Ambassade du Canada, 1746 Massachusetts Avenue, N.W., Washington 6 (D.C.).
- ROYAUME-UNI.**—Conseiller commercial (agriculture), Bureau du haut commissaire du Canada, Canada House, Trafalgar Square, Londres, S.W. 1.

REPRÉSENTANTS (PÊCHES)

- ITALIE.**—Secrétaire commercial (pêcheries), Ambassade du Canada, Via G.B. de Rossi, 27, Rome.
- RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.**—Secrétaire commercial adjoint (pêcheries), Ambassade du Canada, Edificio Copello 408, Calle El Conde, Ciudad Trujillo. Son territoire comprend Porto-Rico.

REPRÉSENTANT (BOIS)

- ROYAUME-UNI.**—Conseiller commercial (bois), Bureau du haut commissaire du Canada, Canada House, Trafalgar Square, Londres, S.W. 1.

Division des produits.—La Division est chargée de maintenir avec l'industrie et les établissements d'exportation et d'importation du Canada les rapports étroits qui sont essentiels au progrès du commerce extérieur. Elle réunit les renseignements et les données qui ont trait au commerce et qui serviront aux délégués commerciaux à l'étranger; ses fonctionnaires entretiennent à cette fin des relations avec l'industrie au moyen de visites et de correspondance. L'échange de correspondance avec les commissaires du commerce permet aux agents des denrées de se tenir au courant des conditions des marchés étrangers et de faire bénéficier les commerçants canadiens de ces renseignements.

La Division comprend les spécialistes des denrées groupés en quatre services: le Service de la machinerie et des métaux, le Service des produits forestiers, le Service des produits chimiques et le Service des biens de consommation. Dans ces services mêmes, les spécialistes s'occupent de groupes particuliers de produits comme les machines-outils et l'équipement industriel, les métaux non ferreux, l'acier, les produits chimiques, le bois d'œuvre, le cuir et le caoutchouc, de même qu'une multitude de produits de consommation. Il incombe au spécialiste des denrées d'appeler l'attention des délégués commerciaux sur les fluctuations de l'approvisionnement et sur les produits disponibles à l'exportation. Il s'occupe aussi de transmettre aux manufacturiers et aux exportateurs canadiens les renseignements reçus des délégués commerciaux.

Le travail de la Division,—stimuler le commerce,—commence avec la recherche de produits canadiens sur lesquels les efforts peuvent se concentrer. Des rapports détaillés sur ces produits sont envoyés aux délégués commerciaux pour encourager l'étude et la stimulation du marché. Les exportateurs sont mis au courant des règlements du commerce extérieur.

Division de l'agriculture et des pêches.—Les principales attributions de la Division sont: 1° stimuler le commerce des produits de l'agriculture et de la pêche; 2° agencer, recevoir et diffuser les renseignements sur l'agriculture et la pêche de pays étrangers; 3° servir de bureau d'échange de renseignements sur l'agriculture et la pêche pour le compte du ministère de l'Agriculture, du ministère des Pêcheries, de la Commission canadienne du blé et d'autres organismes officiels.

En vue d'encourager le commerce, le Service des céréales, le Service des aliments et de l'agriculture et le Service des pêches aident les exportateurs canadiens de produits de l'agriculture et de la pêche à trouver des débouchés dans d'autres pays. Les maisons canadiennes reçoivent des renseignements sur la situation du marché, les besoins de l'étranger, la concurrence, les restrictions relatives au change et à la douane et les autres questions connexes. Les délégués commerciaux sont tenus au fait de certaines questions comme les tendances de la production et des prix au pays, la quantité disponible à l'exportation et les sources d'approvisionnement.

Le Service des céréales aide les pays étrangers et les autres acheteurs à se procurer au Canada du blé, de la farine et d'autres céréales. Il se tient en relation étroite avec les minoteries et en relation quotidienne avec la Commission canadienne du blé.

Les agents de produits qui s'occupent de bétail, de produits du bétail, de la viande, des produits laitiers et avicoles, des fruits et légumes et du poisson et des produits du poisson sont en contact avec les établissements et les organismes qui font le commerce de ces denrées. Ils communiquent souvent avec les fonctionnaires des autres ministères intéressés à l'écoulement des denrées que le Canada produit en plus de ses besoins et sont responsables de certains services, comme les normes sanitaires, le classement et l'inspection.

Une foule de renseignements sur l'agriculture et la pêche dans les pays étrangers sont fournis par les délégués commerciaux. Ces renseignements, qui exposent les programmes des gouvernements étrangers, les tendances de la production et la situation du marché sont triés à l'Office des agents du commerce extérieur et communiqués aux ministères de l'État et autres organismes intéressés. *Commerce extérieur* en publie une bonne partie. L'Office des agents du commerce extérieur compte des fonctionnaires préposés spécialement aux questions intéressant l'agriculture et la pêche. Certains sont postés aux principaux débouchés du Canada et d'autres, dans les pays qui font concurrence

au Canada sur le marché mondial, notamment à l'égard du blé, des céréales secondaires, du bétail, de la viande et des laitages. Les renseignements fournis par les agents agricoles et les autres délégués commerciaux au sujet des questions agricoles à l'étranger sont diffusés au Canada par l'intermédiaire de publications de la Division de l'économie du ministère de l'Agriculture et directement aux producteurs et exportateurs. Les renseignements sur la pêche émanant de l'extérieur sont transmis directement au ministère des Pêcheries, aux ministères provinciaux intéressés, au Conseil des pêches du Canada et aux exportateurs de poisson.

Division des relations commerciales internationales.—La Division s'intéresse à maints aspects de l'actualité commerciale; ses fonctions consistent à analyser la conjoncture internationale des relations commerciales, seconder le rétablissement de marchés du dollar en Europe pour les produits canadiens et trouver des solutions pratiques aux difficultés tarifaires auxquelles les exportateurs canadiens doivent faire face. La Division fait une étude constante des relations commerciales du Canada avec les autres pays et participe aux conférences et négociations en vertu de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Elle s'occupe aussi des effets du travail d'organisations internationales telles que l'Organisation européenne de coopération économique sur le commerce canadien et mondial.

La Division examine constamment les accords commerciaux et est chargée de préparer la documentation relative aux négociations commerciales et tarifaires entamées avec les autres pays. Les données portent sur le tarif de pays étrangers, la législation douanière, les taxes qui frappent le commerce, l'émission de permis d'importation, les règlements du change, les règlements régissant la documentation, l'hygiène, le marquage et l'étiquetage et les mesures visant le contingentement, l'embargo et autres restrictions à l'importation. Ces données, analysées, interprétées et précisées, sont présentées sous une forme facilement accessible aux exportateurs, aux fonctionnaires de l'État et à d'autres intéressés.

Les exportateurs qui se heurtent à des difficultés nées des programmes ou des règlements commerciaux d'autres pays peuvent obtenir des conseils de spécialistes et des explications sur les règlements étrangers. Pour résoudre de tels problèmes, la Division entame également des consultations officielles avec les autres pays.

Division de l'économie.—La Division de l'économie étudie continuellement la situation du commerce au Canada. A cette fin, il lui faut faire des enquêtes spéciales sur les industries privées et sur tout aspect du développement économique au Canada. Les autres aspects de la situation économique en général qui font l'objet d'une étude sont le commerce extérieur, les placements, la consommation, la production, les prix, le revenu et l'emploi ainsi que les conditions régnant dans les industries et les régions.

Division de l'expansion industrielle.—La Division coordonne l'aide offerte par l'État à l'établissement de nouvelles industries au Canada. A cette fin, elle fournit des renseignements sur une foule de questions et aide à résoudre les nombreux problèmes d'ordre particulier qui se posent aux hommes d'affaires du Canada et de l'étranger. La Division vient aussi en aide aux sociétés établies qui désirent se lancer dans la fabrication de nouveaux produits. Elle étudie aussi les demandes de renseignements venant de sociétés et de particuliers de l'étranger au sujet de la fabrication de produits au Canada en vertu d'une licence ou moyennant redevance, et les signale aux fabricants canadiens intéressés à la fabrication d'articles complémentaires.

La Division fait fonction de conseiller de la Division de l'immigration du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration en ce qui concerne l'admission de particuliers, autres que ceux des pays du Commonwealth, qui désirent établir de nouvelles industries au Canada. Elle travaille en collaboration étroite avec un vaste ensemble d'organisations réparties dans tout le pays et comprenant les services d'expansion industrielle des provinces, municipalités, chemins de fer, banques, sociétés d'énergie, chambres de commerce et *boards of trade* ainsi que l'Association des manufacturiers canadiens.

Service de la publicité commerciale.—La principale fonction du Service est de faire connaître l'aide que les exportateurs et importateurs peuvent obtenir du ministère du Commerce. Il est aussi chargé de faire mieux comprendre au public combien le commerce importe au bien-être du Canada. Aux exportateurs actuels et éventuels, il signale les occasions d'écouler leurs marchandises sur les marchés étrangers; aux importateurs, il indique les sources où ils peuvent se procurer les matières premières et les denrées qui n'existent pas au Canada. Le principal organe de propagande dont il dispose est *Commerce extérieur*, publication bimensuelle du Service du commerce extérieur, où sont reproduits les rapports des délégués commerciaux sur la situation particulière de leur territoire, des articles rédigés par des fonctionnaires du bureau principal et des économistes du Bureau fédéral de la statistique, des nouvelles et des graphiques montrant les tendances du commerce. Des communiqués sont distribués aux journaux du pays et d'autres, destinés aux journaux étrangers, sont envoyés aux délégués commerciaux. Le Service publie des feuillets et des brochures renfermant des renseignements supplémentaires sur les sources d'approvisionnement et les marchés étrangers ainsi que sur les documents, les règlements et les restrictions de l'étranger concernant le commerce. Il aide les correspondants des journaux et revues du pays et de l'étranger à rédiger des articles sur les divers aspects du commerce extérieur du Canada et il appuie son œuvre de propagande sur la publicité au pays et à l'étranger par le moyen des quotidiens, des périodiques, des bulletins commerciaux, des films et de la radio.

Commission des expositions du gouvernement canadien.—La Commission des expositions du gouvernement canadien aide à faire connaître le Canada et à faire vendre les produits canadiens à l'étranger, en utilisant toutes sortes de moyens d'ordre graphique. Elle est seule responsable du montage et de la surveillance des envois de l'État aux expositions internationales, aux foires commerciales et aux étalages hors du Canada et des expositions et foires commerciales internationales tenues au pays sous l'égide du gouvernement canadien. La Commission coopère aussi avec les exportateurs canadiens en vue de présenter des marchandises aux foires commerciales et aux étalages destinés à encourager le commerce. Elle renseigne, sur demande, les sociétés canadiennes sur la préparation de leurs envois. A ses diverses expositions, elle distribue force imprimés publiés par d'autres services et organismes de l'État.

Société d'assurance des crédits à l'exportation.—La Société d'assurance des crédits à l'exportation a été constituée en vertu des dispositions de la loi de 1944 sur l'assurance des crédits à l'exportation, modifiée en 1946, 1948, 1954 et 1957. La Société, gérée par un conseil d'administration qui comprend le sous-ministre du Commerce, le sous-ministre des Finances et le gouverneur de la Banque du Canada, assure les personnes qui font des affaires au Canada contre les risques se rattachant à l'exportation, à la fabrication, à la transformation ou à la distribution de marchandises ou contre les risques se rattachant aux travaux de génie et de construction ainsi qu'aux services d'un caractère technique ou autres services du même genre. Les principaux risques visés sont les suivants: insolvabilité ou défaut prolongé de l'acheteur; restrictions monétaires, dans le pays de l'acheteur, qui empêchent le transfert de fonds au Canada; annulation d'un permis d'exportation ou imposition de restrictions à l'importation de marchandises qui, auparavant, n'étaient pas assujéties aux restrictions; guerre entre le pays de l'acheteur et le Canada, ou guerre, révolution, etc., dans le pays de l'acheteur.

L'assurance comporte trois classes principales: marchandises générales, biens de production et services. Les exportateurs peuvent prendre deux sortes de polices pour les marchandises générales: 1° la police-contrats, qui assure l'exportateur contre la perte depuis le moment où il inscrit la commande jusqu'au reçu du paiement; 2° la police-expéditions, dont la prime est moins élevée et qui protège l'exportateur à partir du moment de l'expédition jusqu'au reçu du paiement. Les polices sont généralement annuelles et couvrent les ventes des exportateurs à tous les pays.

L'assurance à l'égard des biens de production protège les exportateurs d'articles comme les installations industrielles, les machines lourdes, etc., qui exigent souvent des crédits de longue durée. Des polices spéciales sont émises à l'égard des opérations portant sur

ces biens, mais les modalités générales sont les mêmes qu'à l'égard des marchandises générales. Des polices spéciales sont aussi émises à l'égard de travaux de génie et de construction ainsi que pour des services d'ordre technique ou autres services du même genre entrepris en vertu de contrats négociés entre des entreprises canadiennes et des personnes qui, dans les pays étrangers, se sont engagées à acheter ces services.

La Société assure les exportateurs d'après un régime de coassurance à concurrence de 85 p. 100 de la valeur brute facturée des expéditions. La coassurance s'étend également à la répartition des recouvrements obtenus après indemnisation d'une perte, recouvrements partagés entre la Société et l'exportateur dans la proportion de 85 et de 15 p. 100.

Depuis sa fondation jusqu'au 31 décembre 1956, la Société a émis des polices sur les exportations pour une valeur de 376 millions. Les primes se sont élevées à \$3,207,751 et les indemnités brutes payées aux exportateurs, à \$7,821,612. La plupart des réclamations résultent de difficultés d'ordre monétaire; celles qui découlent de l'insolvabilité sont peu nombreuses. Les recouvrements se sont élevés à \$4,306,132. Le solde créditeur de la réserve garantie s'élevait à \$1,418,103 au 31 décembre 1956.

Division de la coopération économique et technique internationale.—La Division est chargée d'administrer la participation du Canada au Plan de Colombo, mis sur pied par le Commonwealth pour aider les peuples du sud et du sud-est de l'Asie à relever leur niveau de vie et leur productivité. Grâce à l'aide financière, des marchandises et des services sont fournis aux gouvernements de la région. En vertu de l'aide technique, des Asiatiques viennent au Canada acquérir une formation dans divers domaines et des spécialistes canadiens sont envoyés en Asie pour fins de consultation et d'enseignement. La Division aide aussi l'ONU et ses institutions spécialisées à recruter des techniciens et à organiser les cours des stagiaires envoyés au Canada. Pour l'année financière terminée le 31 mars 1957, le Parlement canadien a affecté \$34,400,000 à l'aide financière et technique accordée dans le cadre du Plan de Colombo.

Section 2.—Évolution du tarif douanier

Un bref exposé des échanges commerciaux et des tarifs douaniers avant la confédération a paru aux pp. 490-493 de l'*Annuaire* de 1940; l'histoire du tarif depuis la confédération jusqu'à l'adoption du tarif préférentiel, en 1904, figure dans l'*Annuaire* de 1942, pp. 432-433.

Les cadres restreints de l'*Annuaire* obligent à limiter le détail, au sujet des marchandises et des pays, aux relations tarifaires actuelles, à résumer le plus possible les données historiques et les détails sur les tarifs antérieurs et à indiquer les éditions de l'*Annuaire* qui les traitent plus à fond.

Sous-section 1.—Le régime douanier du Canada*

Le Tarif des douanes du Canada comprend trois catégories principales: le tarif de préférence britannique, le tarif de la nation la plus favorisée et le tarif général.

Le *tarif de préférence britannique* accorde, sauf quelques exceptions, les taux les plus bas. Il vise des articles d'importation imposables venant directement au Canada, des pays du Commonwealth, des colonies britanniques et des autres territoires britanniques. Certains pays du Commonwealth ont conclu avec le Canada des accords spéciaux en vertu desquels certaines denrées jouissent d'un taux inférieur au tarif de préférence britannique.

Les *taux du tarif de la nation la plus favorisée* sont généralement plus élevés que ceux du tarif de préférence britannique, et plus bas que ceux du tarif général. Ils visent les denrées d'importation imposables, venant de pays en dehors du Commonwealth avec lesquels le Canada a conclu un accord commercial. L'accord commercial le plus important au sujet des taux appliqués aux denrées importées des pays jouissant du traitement de la nation la plus favorisée est l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

* Les listes et les taux en vigueur pour telle ou telle période sont fournis, sur demande, par le ministère du Revenu national, Ottawa, qui est chargé de l'application du Tarif des douanes.

Le *tarif général* frappe les denrées importées des quelques pays avec lesquels le Canada n'a conclu aucun accord commercial.

Plusieurs denrées entrent en franchise soit en vertu du tarif de préférence britannique, soit en vertu à la fois du tarif de préférence et du tarif de la nation la plus favorisée ou soit en vertu de tous les tarifs.

L'évaluation.—L'article 35 du Tarif des douanes porte que, lors de l'imposition de droits *ad valorem*, la valeur des denrées, aux fins du calcul de ces droits, "doit être la juste valeur marchande de ces effets, ou des effets semblables, lorsqu'ils sont vendus pour la consommation intérieure dans le cours ordinaire du commerce, dans des conditions de pleine concurrence, en quantités semblables et dans des conditions de vente comparables, etc." ou "le prix auquel ces effets ont été vendus à l'acheteur au Canada, à l'exclusion de toute charge après leur expédition du lieu d'où ils ont été exportés directement au Canada", soit le plus élevé des deux montants. D'autres dispositions permettent d'établir la valeur d'un article quand la juste valeur marchande ne peut être déterminée. Cependant, les taxes intérieures dans le pays d'exportation (quand elles ne frappent pas les denrées exportées), les frais d'expédition des denrées au Canada et les autres frais semblables ne comptent pas.

Dumping.—L'article 6 du Tarif des douanes porte que, lorsque le prix de vente des denrées importées est inférieur à leur juste valeur marchande et que les denrées appartiennent à une classe de marchandises fabriquées ou produites au Canada, un droit spécial ou anti-dumping doit être imposé. Ce droit doit être égal à la différence entre le prix de vente et la juste valeur marchande de ces denrées, sauf qu'il ne doit pas dépasser 50 p. 100 de la valeur imposable. Ces dispositions visent à contre-balancer les avantages que l'étranger peut avoir en exportant au Canada à des prix inférieurs aux prix courants.

Drawback.—Les lois sur les douanes et sur la taxe d'accise autorisent le remboursement d'une partie des droits et des taxes de vente ou d'accise payés sur les denrées importées et utilisées dans la fabrication des produits qui sont exportés plus tard. Le but de ces drawbacks (ainsi que sont appelés ces remboursements de droits) est d'aider les manufacturiers à concurrencer à l'étranger les producteurs d'articles semblables. Une seconde catégorie de drawbacks, à l'égard de produits destinés à la consommation intérieure, est prévue par le Tarif des douanes et elle s'applique aux matières et pièces importées qui entrent dans la fabrication d'articles dénommés et appelés à être consommés au Canada.

Commission du tarif.—La Commission du tarif, instituée en vertu de la loi de 1931 sur la Commission du tarif, comprend cinq membres, dont un président et deux vice-présidents. Ses fonctions et ses pouvoirs lui sont attribués en vertu de la loi sur la Commission du tarif, la loi sur les douanes et la loi sur la taxe d'accise.

En conformité de la loi sur la Commission du tarif, la Commission fait enquête et rapport sur toute question concernant les marchandises importées ou produites au Canada, et assujéties ou soustraites aux droits de douane ou d'accise, et sur laquelle le ministre des Finances désire se renseigner. La Commission peut examiner les effets, sur l'industrie et le commerce, d'une baisse ou d'une hausse des droits frappant certaines marchandises et étudier dans quelle mesure le consommateur est protégé contre l'exploitation. La Commission doit aussi étudier tout autre sujet relatif au commerce du Canada que le gouverneur en conseil juge à propos de lui déférer. D'habitude, les attributions de la Commission revêtent une des deux formes suivantes: autorisation de reviser certains articles du Tarif des douanes en ce qui concerne l'ensemble d'une industrie; autorisation d'enquêter sur certaines denrées particulières. Les rapports sont présentés au Parlement.

Aux termes des lois sur les douanes et sur la taxe d'accise, la Commission fait fonction de tribunal chargé de juger en appel des décisions du ministère du Revenu national en matière d'administration, y compris celles qui visent les taxes d'accise, le classement tarifaire, l'évaluation douanière et les drawbacks. En ce qui concerne les appels sur les questions de fait, les décisions de la Commission sont péremptoires; il est, cependant, loisible

d'en appeler à la Cour de l'Échiquier du Canada sur les questions de droit. Les renvois et les appels ayant trait au Tarif sont entendus publiquement et les parties intéressées font des déclarations orales et soumettent des mémoires sur les questions à l'étude.

**Sous-section 2.—Relations douanières et commerciales avec les autres pays,
1^{er} octobre 1957**

Les accords douaniers que le Canada a conclus se rangent en trois catégories principales: accords conclus avec les pays du Commonwealth, accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) et autres accords et ententes.

Les pays du Commonwealth qui ont signé un accord commercial avec le Canada sont l'Australie, les Antilles britanniques, l'Irlande, la Nouvelle-Zélande, l'Union sud-africaine et le Royaume-Uni et ses colonies. Un traitement préférentiel est aussi accordé à la Fédération de la Rhodésie et du Nyassaland, ainsi qu'à l'Inde et au Pakistan. Les relations douanières entre le Canada et Ceylan, Ghana et la Fédération de Malaisie relèvent de l'accord anglo-canadien. Ces accords ont été modifiés et complétés par le GATT. En vertu du GATT, le Canada échange avec 34 pays le traitement de la nation la plus favorisée. Le Protocole d'application provisoire de l'Accord général a été signé par le Canada le 30 octobre 1947; l'Accord est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1948.

Le GATT est un accord commercial plurilatéral qui renferme des listes de concessions tarifaires, assure le traitement de la nation la plus favorisée aux pays signataires et régleme la conduite du commerce international. Depuis l'inauguration du nouveau régime de négociations douanières plurilatérales établi en vertu de l'Accord, quatre conférences ont eu lieu, l'une à Genève, en 1947, la deuxième à Annecy, en 1949, la troisième à Torquay, en 1950-1951 et la quatrième à Genève en 1955. Les concessions douanières accordées et obtenues par le Canada à la conférence de Genève sont étudiées aux pp. 916-918 de l'Annuaire de 1948-1949; les concessions négociées à Annecy, aux pp. 1017-1018 de l'Annuaire de 1950; celles négociées à Torquay, à la page 1040 de l'édition de 1952-1953. Les concessions douanières actuelles demeurent en vigueur jusqu'au 1^{er} janvier 1958 et le resteront même après cette date, sauf modification conformément aux dispositions de l'Accord.

Même avant l'entrée en vigueur de l'Accord général, le Canada avait signé des accords commerciaux accordant le traitement de la nation la plus favorisée à certains États membres du GATT. Ces accords restent en vigueur dans le cadre de l'Accord général. Il existe, toutefois, une exception: l'accord commercial de 1938 conclu entre le Canada et les États-Unis est suspendu tant que les deux pays demeurent parties à l'Accord général.

Accords douaniers et commerciaux conclus avec les pays du Commonwealth, au 1^{er} octobre 1957

Pays	Accord	Dispositions
AUSTRALIE.....	Accord commercial signé le 8 juillet 1931; en vigueur le 3 août 1931. GATT en vigueur le 1 ^{er} janvier 1948.	Listes tarifaires et échange de la préférence britannique à l'égard d'articles ne figurant pas sur les listes. Dénonciation moyennant préavis de six mois.
ANTILLES ANGLAISES (BAHAMA, BARBADE, JAMAÏQUE, ÎLES DU VENT ET ÎLES SOUS LE VENT, TRINITÉ ET TORAGO), BERMUDES, GUYANE ANGLAISE ET HONDURAS BRITANNIQUE.	Accord commercial signé le 6 juillet 1925, en vigueur le 30 avril 1927; un avis canadien du 23 novembre 1938 dénonçant l'accord a été remplacé par un avis du 27 décembre 1939 maintenant l'accord en vigueur. Les Antilles anglaises (sauf la Jamaïque), les Bermudes, la Guyane anglaise et le Honduras britannique sont parties contractantes du GATT.	Échange de préférences tarifaires spéciales. Dénonciation moyennant préavis de six mois.

Accords douaniers et commerciaux conclus avec les pays du Commonwealth, au 1^{er} octobre 1957—fin

Pays	Accord	Dispositions
CEYLAN.....	Ce pays est partie à l'accord commercial anglo-canadien de 1937. GATT en vigueur le 29 juillet 1948.	Échange du régime de préférence.
FÉDÉRATION DE LA RHODÉSIE ET LE NYASSALAND.	La Rhodésie du Nord et le Nyassaland sont parties à l'accord de 1937 entre le Canada et le Royaume Uni; l'accord de 1932 entre le Canada et la Rhodésie du Sud s'est terminé en 1938, mais le traitement tarifaire accordé alors continue de s'appliquer. GATT en vigueur en Rhodésie du Sud le 19 mai 1948; étendu à toute la Fédération le 29 octobre 1954.	Échange du régime de préférence avec la Rhodésie du Nord et la Rhodésie du Sud. Le Canada accorde au Nyassaland le tarif de préférence britannique.
FÉDÉRATION DE MALAISIE...	La Fédération de Malaisie est partie à l'accord commercial anglo-canadien de 1937.	Le Canada accorde le tarif de préférence britannique en échange des préférences qui existent dans le tarif de la Fédération.
GHANA.....	Ce pays est partie à l'accord commercial anglo-canadien de 1937.	Le Canada accorde à Ghana le tarif de préférence britannique.
INDE.....	Depuis 1897, le Canada a accordé unilatéralement le régime de préférence britannique à l'Inde, mais sans obligation contractuelle. GATT en vigueur le 8 juillet 1948.	En plus des préférences accordées à l'Inde, il y a échange du régime de la nation la plus favorisée en vertu du GATT.
IRLANDE.....	Accord commercial signé le 20 août 1932; en vigueur le 2 janvier 1933.	Le Canada accorde le tarif de préférence britannique en échange de taux préférentiels lorsqu'il y a lieu et du régime de la nation la plus favorisée quant aux autres articles. Dénonciation moyennant avis de six mois.
NOUVELLE-ZÉLANDE.....	Accord commercial signé le 23 avril 1932; en vigueur le 24 mai 1932. GATT en vigueur le 26 juillet 1948.	Échange de préférences spéciales à l'égard d'une liste de produits et du régime de préférence britannique à l'égard des autres articles. Dénonciation moyennant avis de six mois.
PAKISTAN.....	Le Canada accorde unilatéralement au Pakistan le régime de préférence britannique, mais sans obligation contractuelle. GATT en vigueur le 30 juillet 1948.	En plus des préférences accordées au Pakistan, le Canada échange le régime de la nation la plus favorisée en vertu du GATT.
ROYAUME-UNI.....	Accord commercial signé le 23 février 1937; en vigueur le 1 ^{er} septembre 1937. Modifié par un échange de lettres le 16 novembre 1938 et un échange de notes le 30 octobre 1947. GATT en vigueur le 1 ^{er} janvier 1948.	Diverses concessions mutuelles dont l'échange du tarif de préférence (certaines réserves secondaires par le Canada), s'étend aux colonies.
UNION SUD-AFRICAINE.....	Accord commercial signé le 20 août 1932; en vigueur le 13 octobre 1932. Échange de notes le 2 et le 31 août 1935; rétroactivement en vigueur à partir du 1 ^{er} juillet 1935. GATT en vigueur le 14 juin 1948.	Listes de préférences tarifaires accordées par chaque pays. Dénonciation moyennant avis de six mois. Échange du régime de la nation la plus favorisée. Dénonciation moyennant avis de six mois.

Accords douaniers et commerciaux conclus avec les pays hors du Commonwealth, au 1^{er} octobre 1957

Pays	Accord	Dispositions
ALLEMAGNE, RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'.	GATT en vigueur le 1 ^{er} octobre 1951.	Échange du régime de la nation la plus favorisée.
ARGENTINE.....	Accord commercial signé le 2 octobre 1941; provisoirement en vigueur le 15 novembre 1941.	Échange du régime de la nation la plus favorisée. Dénonciation moyennant avis de trois mois.
AUTRICHE.....	GATT en vigueur le 19 octobre 1951.	Échange du régime de la nation la plus favorisée.
BELGIQUE ET LUXEMBOURG.	Convention commerciale avec la Belgique (y compris le Luxembourg et les colonies belges) en vigueur le 22 octobre 1924. GATT en vigueur le 1 ^{er} janvier 1948.	Échange du régime de la nation la plus favorisée en matière tarifaire. Dénonciation moyennant avis d'un an.
BIRMANIE.....	GATT en vigueur le 29 juillet 1948.	Échange du régime de la nation la plus favorisée.
BOLIVIE.....	Décret du conseil du 20 juillet 1935, acceptant l'article 15 du traité de commerce conclu entre le Royaume-Uni et la Bolivie le 1 ^{er} août 1911.	Échange du régime de la nation la plus favorisée. Dénonciation moyennant avis d'un an.
BRÉSIL.....	Accord commercial signé le 17 octobre 1941; en vigueur provisoirement à compter de la date de sa signature et définitivement le 16 avril 1943. GATT en vigueur le 31 juillet 1948.	Échange du régime de la nation la plus favorisée. Dénonciation moyennant avis de six mois.
CAMBODGE.....	Accord commercial franco-canadien de 1933 appliqué au Cambodge.	Depuis que le Cambodge a été constitué État indépendant, le Canada continue de lui accorder les taux de la nation la plus favorisée.
CHILI.....	Accord commercial signé le 10 septembre 1941; en vigueur provisoirement le 15 octobre 1941 et définitivement le 29 octobre 1943. GATT en vigueur le 16 mars 1948.	Échange du régime de la nation la plus favorisée. Dénonciation moyennant avis de six mois.
CHINE.....	<i>Modus vivendi</i> signé le 26 septembre 1946; en vigueur le 28 septembre 1946. La Chine s'est retirée de GATT le 5 mai 1950.	Échange du régime de la nation la plus favorisée. Dénonciation moyennant avis de trois mois.
COLOMBIE.....	Le traité de commerce conclu avec le Royaume-Uni le 16 février 1866 s'applique au Canada. Modifié par le protocole du 20 août 1912 et par l'échange de notes du 30 décembre 1938. Un accord commercial entre la Colombie et le Canada, signé le 20 février 1946, n'est pas encore en vigueur.	Échange du régime de la nation la plus favorisée. Dénonciation moyennant avis de trois mois.

**Accords douaniers et commerciaux conclus avec les pays hors du Commonwealth, au
1^{er} octobre 1957—suite**

Pays	Accord	Dispositions
COSTA-RICA.....	<i>Modus vivendi</i> signé le 18 novembre 1950; en vigueur le 26 janvier 1951.	Échange du régime de la nation la plus favorisée. Dénonciation moyennant avis de trois mois.
CUBA.....	GATT en vigueur le 1 ^{er} janvier 1948.	Échange du régime de la nation la plus favorisée (sous réserve des préférences accordées par Cuba aux États-Unis).
DANEMARK (y compris le GROENLAND).	Les traités de paix et de commerce conclus avec le Royaume-Uni les 13 février 1660 et 11 juillet 1670 s'appliquent au Canada. GATT en vigueur le 28 mai 1950.	Échange du régime de la nation la plus favorisée. La déclaration du 9 mai 1912 stipule que les Dominions pourront y mettre fin séparément moyennant avis d'un an.
ÉGYPTE.....	Échange de notes le 26 novembre et le 3 décembre 1952; en vigueur le 3 décembre 1952.	Échange du régime de la nation la plus favorisée. Dénonciation moyennant avis de six mois.
ÉQUATEUR.....	<i>Modus vivendi</i> signé le 10 novembre 1950; en vigueur le 1 ^{er} décembre 1950.	Échange du régime de la nation la plus favorisée. Dénonciation moyennant avis de trois mois.
ESPAGNE ET POSSESSIONS ESPAGNOLES.	Depuis le 1 ^{er} août 1928, le Canada adhère au traité de commerce conclu entre le Royaume-Uni et l'Espagne le 31 octobre 1922. Accord commercial signé le 26 mai 1954; mis en vigueur provisoirement le 1 ^{er} juillet 1954 et définitivement sur ratification le 30 juin 1955.	Échange du régime de la nation la plus favorisée. Dénonciation moyennant avis de six mois. Complète et modifie le traité de commerce entre le Royaume-Uni et l'Espagne. En vigueur pendant trois ans après la ratification; dénonciation par la suite moyennant avis de trois mois.
ÉTATS-UNIS.....	L'accord commercial signé le 17 novembre 1938 est suspendu tant que les deux pays sont parties contractantes du GATT. GATT en vigueur le 1 ^{er} janvier 1948.	Continuation dans le cadre du GATT du régime de la nation la plus favorisée échangé en vertu de l'accord de 1938.
ÉTHIOPIE.....	Échange de notes, en vigueur le 3 juin 1955.	Échange du régime de la nation la plus favorisée.
FINLANDE.....	Échange de notes les 13-17 novembre 1948; en vigueur le 17 novembre 1948. GATT en vigueur le 25 mai 1950.	Échange du régime de la nation la plus favorisée. Dénonciation moyennant avis de trois mois.
FRANCE ET TERRITOIRES FRANÇAIS D'OUTRE-MER.	Accord commercial signé le 12 mai 1933; en vigueur le 10 juin 1933. Échange de notes le 29 septembre 1934 et, en outre, protocole du 26 février 1935. GATT en vigueur le 1 ^{er} janvier 1948.	Échange du régime de la nation la plus favorisée, y compris des concessions spécifiées. Dénonciation moyennant avis de trois mois.
GRÈCE.....	<i>Modus vivendi</i> par échange de notes les 24-28 juillet 1947; en vigueur le 28 août 1947. GATT en vigueur le 1 ^{er} mars 1950.	Échange du régime de la nation la plus favorisée. Dénonciation moyennant avis de trois mois.

Accords douaniers et commerciaux conclus avec les pays hors du Commonwealth, au 1^{er} octobre 1957—suite

Pays	Accord	Dispositions
GROENLAND.....	(Voir Danemark).	
GUATEMALA.....	Accord commercial signé le 28 septembre 1937; en vigueur le 14 janvier 1939.	Échange du régime de la nation la plus favorisée. Dénonciation moyennant avis de six mois.
HAÏTI.....	Accord commercial signé le 23 avril 1937; en vigueur le 10 janvier 1939. GATT en vigueur le 1 ^{er} janvier 1950.	Échange du régime de la nation la plus favorisée. Dénonciation moyennant avis de six mois.
HONDURAS.....	Échange de notes le 11 juillet 1956; en vigueur le 18 juillet 1956. Ratifié au Honduras le 5 septembre 1956.	Échange du régime de la nation la plus favorisée. Dénonciation moyennant avis de trois mois.
INDONÉSIE.....	GATT en vigueur le 1 ^{er} mars 1948.	Échange du régime de la nation la plus favorisée.
IRAK.....	Dispositions spéciales par décret du conseil en vigueur le 15 septembre 1951.	Échange du régime de la nation la plus favorisée.
IRAN.....	Disposition spéciale par décret du conseil en vigueur le 1 ^{er} février 1951.	Le Canada accorde le régime de nation la plus favorisée aussi longtemps que l'Iran lui accorde le même régime.
ISLANDE.....	Le Canada et l'Islande adhèrent aux termes d'un traité conclu entre le Danemark et le Royaume-Uni le 13 février 1660, bien qu'il n'existe aucun engagement contractuel.	Échange du régime de la nation la plus favorisée.
ISRAËL.....	L'accord conclu entre le Canada et le Royaume-Uni en 1937 s'applique en vertu du mandat britannique en Palestine.	Depuis la création de l'État d'Israël, en mai 1948, le Canada a continué d'accorder le régime de la nation la plus favorisée.
ITALIE.....	<i>Modus vivendi</i> par un échange de notes les 23-28 avril 1948; en vigueur le 28 avril 1948. GATT en vigueur le 1 ^{er} janvier 1950.	Échange du régime de la nation la plus favorisée. Dénonciation sur avis de trois mois.
JAPON.....	Accord commercial signé le 31 mars 1954; en vigueur le 7 juin 1954. GATT en vigueur le 10 septembre 1955.	Échange du régime de la nation la plus favorisée. En vigueur pendant un an après la ratification; par la suite, dénonciation moyennant avis de trois mois.
LAOS.....	Accord commercial franco-canadien de 1933 appliqué au Laos.	Depuis que le Laos a été constitué État indépendant en 1955, le Canada continue de lui accorder les taux de la nation la plus favorisée.
LIBAN.....	Dispositions spéciales par décret du conseil le 19 novembre 1946. S'est retiré du GATT le 1 ^{er} mars 1951.	Le Canada accorde le régime de la nation la plus favorisée aussi longtemps que le Liban lui accorde le même régime.

**Accords douaniers et commerciaux conclus avec les pays hors du Commonwealth, au
1^{er} octobre 1957—suite**

Pays	Accord	Dispositions
LIBÉRIA.....	Dispositions spéciales par décret du conseil du 3 juin 1955. Le Libéria s'est retiré du GATT le 1 ^{er} juin 1953.	Le Canada accorde le régime de la nation la plus favorisée aussi longtemps que le Libéria lui accorde le même régime.
LIECHTENSTEIN.....	(Voir Suisse.)	
LUXEMBOURG.....	(Voir Belgique.)	
MAROC.....	Différents accords appliqués aux zones française, espagnole et internationale du Maroc.	Depuis que le Maroc a été constitué État indépendant en 1956, le Canada continue de lui accorder les taux de la nation la plus favorisée.
MEXIQUE.....	Accord commercial signé le 8 février 1946; provisoirement en vigueur à la même date. Ratifications échangées le 6 mai 1947, l'accord étant entré définitivement en vigueur 30 jours après cette date.	Échange du régime de la nation la plus favorisée. Dénonciation moyennant avis de six mois.
NICARAGUA.....	Accord commercial signé le 19 décembre 1946; en vigueur provisoirement à la même date. GATT en vigueur le 28 mai 1950.	Échange du régime de la nation la plus favorisée. Dénonciation moyennant avis de trois mois.
NORVÈGE.....	L'accord sur le commerce et la navigation, signé avec le Royaume-Uni le 18 mars 1826, s'applique au Canada. GATT en vigueur le 10 juillet 1948.	Échange du régime de la nation la plus favorisée. L'accord du 16 mai 1913 permet aux Dominions d'y mettre fin séparément moyennant avis d'un an.
PANAMA..	Décret du conseil du 20 juillet 1935, acceptant l'article 12 du traité de commerce conclu entre le Royaume-Uni et Panama le 25 septembre 1928. L'article a pris fin en 1942.	Quoique l'obligation contractuelle ait cessé, le Canada et Panama continuent de s'accorder le régime de la nation la plus favorisée.
PARAGUAY.....	Échange de notes du 12 mai 1940; en vigueur le 21 juin 1940.	Échange du régime de la nation la plus favorisée. Dénonciation moyennant avis de trois mois.
PAYS-BAS.....	Accord commercial du 11 juillet 1924. Suspendu pendant la guerre; rétabli par échange de notes le 1 ^{er} et le 5 février 1946. Comprend les Antilles néerlandaises et le Surinam. GATT en vigueur le 1 ^{er} janvier 1948.	Échange du régime de la nation la plus favorisée. Dénonciation moyennant avis d'un an.
PÉROU.....	GATT en vigueur le 8 octobre 1951.	Échange du régime de la nation la plus favorisée.
PHILIPPINES.....	Aucun accord n'est présentement en vigueur. L'accord canado-américain de 1938 (actuellement suspendu) s'appliquait à ce pays jusqu'à ce qu'il obtint son indépendance en 1946.	Le Canada et les Philippines ont continué de s'accorder le régime de la nation la plus favorisée, mais sans obligation contractuelle.

Accords douaniers et commerciaux conclus avec les pays hors du Commonwealth, au 1^{er} octobre 1957—suite

Pays	Accord	Dispositions
POLOGNE.....	Accord commercial signé le 3 juillet 1935; en vigueur le 15 août 1936.	Échange du régime de la nation la plus favorisée, y compris des réductions spécifiées. Dénonciation moyennant avis de trois mois.
PORTUGAL, ÎLES PORTUGAISES ADJACENTES ET PROVINCES PORTUGAISES OUTRE-MER.	Accord commercial signé le 28 mai 1954, mis en vigueur provisoirement le 1 ^{er} juillet 1954 et définitivement sur ratification le 29 avril 1955.	Échange du régime de la nation la plus favorisée. En vigueur pendant deux ans après la ratification; par la suite, dénonciation moyennant avis de trois mois.
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE...	Accord commercial signé le 8 mars 1940; en vigueur provisoirement le 15 mars 1941 et définitivement le 22 janvier 1950. GATT en vigueur le 19 mai 1950.	Échange du régime de la nation la plus favorisée, y compris des concessions spécifiées. Dénonciation moyennant avis de six mois.
SALVADOR.....	Échange de notes du 2 novembre 1937; en vigueur le 17 novembre 1937.	Échange du régime de la nation la plus favorisée. Dénonciation moyennant avis de quatre mois.
SUÈDE.....	La convention de commerce et de navigation conclue entre le Royaume-Uni et la Suède le 18 mars 1826 s'applique au Canada. GATT en vigueur le 1 ^{er} mai 1950.	Échange du régime de la nation la plus favorisée. La convention du 27 novembre 1911 permet aux Dominions d'y mettre fin séparément moyennant avis d'un an.
SUISSE.....	Le traité d'amitié, de commerce et d'établissement réciproque conclu entre le Royaume-Uni et la Suisse le 6 septembre 1855 s'applique au Canada. Échange de notes incluant le Liechtenstein dans l'accord, en vigueur le 2 août 1947.	Échange du régime de la nation la plus favorisée. La convention du 30 mars 1914 permet aux Dominions d'y mettre fin séparément moyennant avis d'un an.
SYRIE.....	Dispositions spéciales par décret du conseil le 19 novembre 1946. S'est retirée du GATT le 6 août 1951.	Le Canada accorde le régime de la nation la plus favorisée aussi longtemps que la Syrie lui accorde le même régime.
TCHÉCOSLOVAQUIE.....	Accord commercial signé le 15 mars 1928; en vigueur le 14 novembre 1928. GATT en vigueur le 21 mai 1948.	Échange du régime de la nation la plus favorisée. Dénonciation moyennant avis d'un an.
TUNISIE.....	Accord commercial franco-canadien de 1933 appliqué à la Tunisie. (La Tunisie fait partie d'une union douanière avec la France.)	Depuis que la Tunisie a été constituée État indépendant en 1956, le Canada continue de lui accorder les taux de la nation la plus favorisée.
TURQUIE.....	Échange de notes signées le 1 ^{er} mars 1948; en vigueur le 15 mars 1948. GATT en vigueur le 17 octobre 1951.	Échange du régime de la nation la plus favorisée. Dénonciation moyennant avis de trois mois.
U.R.S.S.....	Accord commercial signé le 29 février 1956. Ratifications échangées le 26 mai 1956.	Échange du régime de la nation la plus favorisée et engagement de la part de la Russie à acheter une quantité donnée de blé canadien. En vigueur pour trois ans à compter de la date de la signature et renouvelable dans la suite par accord mutuel.

**Accords douaniers et commerciaux conclus avec les pays hors du Commonwealth, au
1^{er} octobre 1957—fin**

Pays	Accord	Dispositions
URUGUAY.....	Accord commercial signé le 12 août 1936; en vigueur le 15 mai 1940. Protocole additionnel signé le 19 octobre 1953. GATT en vigueur le 16 décembre 1953.	Échange du régime de la nation la plus favorisée. Dénonciation moyennant avis de six mois.
VENEZUELA.....	<i>Modus vivendi</i> signé et mis en vigueur le 11 octobre 1950.	Échange du régime de la nation la plus favorisée. Renouvellement annuel.
VIETNAM.....	Accord commercial franco-canadien de 1933 appliqué au Vietnam.	Depuis que le Vietnam a été constitué État indépendant, le Canada continue de lui accorder les taux de la nation la plus favorisée.
YUGOSLAVIE.....	La loi des traités de commerce du 11 juin 1928 a accepté l'article 30 du traité de commerce et de navigation conclu le 12 mai 1927 entre le Royaume-Uni et le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes; en vigueur le 9 août 1928.	Échange du régime de la nation la plus favorisée. Dénonciation moyennant avis d'un an.

CHAPITRE XXIII.—PRIX*

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
SECTION 1. INDICES DES PRIX DE GROS.....	1095	SECTION 3. INDICES DU COURS DES VALEURS	
SECTION 2. INDICES DES PRIX À LA CONSOMMA- TION.....	1100	MOBILIÈRES.....	1105

NOTA.—On trouvera face à la page 1 du présent volume la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

Section 1.—Indices des prix de gros

Le terme "prix de gros" se rapporte, dans le présent chapitre, aux ventes intervenant au-dessous du niveau du détail; il signifie plutôt des achats massifs que des achats à niveau homogène de distribution. Les éléments de l'indice général des prix de gros viennent principalement des fabricants, mais les prix des grossistes proprement dits y sont inclus ainsi que ceux des collecteurs de produits primaires, des agents et des autres genres d'entreprises qui font le commerce de marchandises d'un genre ou en quantités caractéristiques de la commercialisation primaire. Les prix de gros sont groupés suivant une classification des marchandises basée sur les ressemblances de la principale matière constituante. En outre, il existe des indices fondés sur le degré de fabrication. Pour ces derniers, cependant, parce que des groupes importants de produits manufacturés ne sont pas directement inclus, la ventilation se limite aux deux groupes "Matières premières et partiellement ouvrées" et "Matières entièrement et principalement ouvrées". Les indices des prix de gros paraissent régulièrement dans la publication mensuelle du B.F.S. intitulée *Prix et indices des prix* qui contient des séries courantes sur les prix de détail et le prix des valeurs mobilières. Des données rétrospectives, remontant à 1867 pour certaines séries, sont présentées dans le volume 23 de cette publication qui, de même que le Document de référence n° 24 du B.F.S. (*Indices des prix de gros 1930-1950*), renferme une explication de la construction des indices et de leur portée.

Le nombre et la nature des denrées contenus dans l'indice n'ont pratiquement pas changé depuis 1951 alors que l'indice a été placé sur la base 1935-1939. Des denrées ont été incluses soit parce qu'elles représentaient une forte proportion du total des ventes

* Revu à la Division des prix, Bureau fédéral de la statistique.

à ce moment-là, soit parce qu'elles constituaient des indicateurs sûrs de l'évolution des prix des groupes de denrées vendues en grande quantité. Les mouvements de prix des denrées retenues sont combinés de manière à influencer sur les indices généraux selon la proportion de ces denrées dans les ventes totales, y compris les importations et les exportations, au cours de la période de base.

Les indices généraux des prix de gros sont établis par la plupart des pays depuis plusieurs années, mais on ne peut dire exactement ce que l'indice général des prix de gros mesure. Un indice des prix de détail peut être identifié avec les dépenses de consommation, mais un indice général des prix de gros couvre un champ beaucoup plus vaste; il n'est pas, cependant, une mesure du pouvoir d'achat de l'argent puisqu'il n'inclut pas les prix de la terre, du travail, des valeurs mobilières et des services, sauf dans la proportion où le prix de ces choses entre dans celui des denrées. A titre de chiffre sommaire conventionnel, on tend à le considérer comme un niveau de référence du mouvement des groupes particuliers de prix tels que ceux des produits de la ferme, des matières premières et des matériaux de construction. Ainsi les groupements spéciaux de prix de gros et les rapports des prix des denrées sont maintenant considérés comme plus importants que l'indice général lui-même.

Les sous-indices et l'indice du prix de chaque denrée servent à de nombreux usages. On s'en sert en particulier pour les contrats à prix mobile qui contiennent une clause d'ajustement du prix. Voici d'autres principaux usages: étude des frais de remplacement et de construction dans les entreprises d'investissement; analyse des mouvements des prix des denrées et des groupes de denrées relativement aux achats et aux ventes; organisation industrielle et analyse du marché; évaluation pour fins d'imposition et analyse des stocks; et études sur les changements du volume physique. Les établissements commerciaux étrangers les utilisent pour les fins de leurs ventes et leurs achats au Canada.

L'indice général des prix de gros a baissé modérément en 1957 après une montée continue qui avait débuté en décembre 1954 pour le porter au sommet (229.2) d'après-guerre en janvier 1957. Cependant, au cours du dernier mois de l'année, l'indice s'est raffermi et est passé de 224.1 en novembre à 226.1.

Les prix plus bas des produits végétaux, des produits animaux et des métaux non ferreux ont été la cause principale de la baisse de l'indice. Les produits végétaux ont diminué graduellement d'abord, puis ont fléchi par à-coups d'août à novembre. L'indice de décembre a été, cependant, de deux points au-dessus de celui de novembre. Les produits animaux n'ont pas beaucoup varié jusqu'en juin, mais ils sont montés à 246 en août, le point le plus élevé depuis octobre 1953. D'août à novembre, les prix plus bas des bestiaux et de la viande ont amené un recul abrupt de l'indice. Les prix du cuivre, du plomb et du zinc n'ont cessé de fléchir depuis leur sommet d'après-guerre atteint en 1956, passant de 190.4 en décembre 1956 à 169.3 en décembre 1957.

Les produits textiles sont montés légèrement au cours de la première moitié de 1957, mais les prix plus bas de la laine crue à la fin de l'année ont fait baisser l'indice un peu au-dessous du niveau de décembre 1956. Les produits du bois ont aussi reculé un peu, mais en fin d'année ils se situaient légèrement au-dessus du niveau de décembre 1956. Les prix accrus de l'acier au milieu de l'année ont porté l'indice du groupe du fer à un sommet (256.5) en septembre, mais une baisse graduelle a amené l'indice de décembre légèrement au-dessous de celui de décembre 1956. Les minéraux non métalliques ont légèrement avancé au cours de l'année et les variations des produits chimiques, tout en se traduisant par une augmentation, n'ont pas suffi à influencer sur l'indice total.

1.—Indices annuels de groupes de prix de gros, 1948-1957, et indices mensuels, 1956 et 1957

(1935-1939=100)

Année et mois	Indice général des prix de gros	Matières premières et partiellement ouvrées	Matières entièrement et principalement ouvrées	Matières premières industrielles	Produits des fermes canadiennes ¹		
					Agricoles	Animaux	Total
1948.....	193.4	196.3	192.4	222.7	200.6	263.7	232.1
1949.....	198.3	197.1	199.2	218.0	191.9	265.4	228.7
1950.....	211.2	212.8	211.0	244.6	191.9	281.4	236.7
1951.....	240.2	237.9	242.4	296.1	200.4	336.9	268.6
1952.....	226.0	218.7	230.7	252.6	223.0	277.5	250.2
1953.....	220.7	207.0	228.8	232.3	179.4	263.8	221.6
1954.....	217.0	204.8	224.2	223.7	170.9	256.2	213.6
1955.....	218.9	209.7	224.5	236.0	180.1	245.1	212.6
1956.....	225.6	215.8	231.5	248.2	179.4	246.9	213.2
1957.....	227.4	209.4	237.9	240.3	160.5	258.0	209.2
1956							
Janvier.....	220.0	212.9	227.4	246.1	172.1	235.0	203.5
Février.....	222.2	213.3	227.6	247.2	173.2	232.3	202.8
Mars.....	223.3	214.7	228.4	248.8	177.8	231.1	204.4
Avril.....	224.6	216.3	229.5	248.9	182.7	231.9	207.3
Mai.....	225.4	217.3	230.3	247.8	191.5	238.0	214.7
Juin.....	226.5	219.2	231.3	248.5	196.4	251.9	224.2
Juillet.....	226.6	219.0	231.6	247.4	210.6	256.5	233.5
Août.....	227.0	217.0	233.2	249.2	177.2	258.2	217.7
Septembre.....	227.4	216.2	234.4	249.5	166.3	259.6	213.0
Octobre.....	227.0	214.3	234.7	247.7	166.0	256.2	211.1
Novembre.....	226.6	213.3	234.6	247.7	169.0	255.9	212.5
Décembre.....	228.0	216.4	235.1	249.8	170.4	256.4	213.4
1957							
Janvier.....	229.2	217.8	236.3	251.1	172.1	257.2	214.6
Février.....	228.2	214.9	236.5	248.4	167.4	259.0	213.2
Mars.....	228.4	212.5	237.8	247.0	166.3	253.4	209.8
Avril.....	228.5	211.7	238.4	246.2	165.8	255.1	210.4
Mai.....	228.0	209.6	238.9	242.2	163.5	255.3	209.4
Juin.....	228.1	209.8	238.9	240.6	160.6	262.2	211.4
Juillet.....	228.2	209.2	239.5	239.8	161.1	270.2	215.7
Août.....	227.6	207.9	239.2	238.6	153.8	271.3	212.6
Septembre.....	227.0	206.9	238.8	236.8	153.2	263.8	208.5
Octobre.....	225.0	203.6	237.4	232.5	152.8	248.6	200.7
Novembre.....	224.1	203.3	236.1	228.9	153.7	245.7	199.7
Décembre.....	226.1	206.0	237.2	231.8	155.4	253.7	204.6

¹ Les prix du blé retenus pour l'indice sont les prix d'achat de la Commission canadienne du blé à l'égard du blé n° 1, 2 et 3 du Nord (Manitoba) à Fort-William et Port-Arthur. Le paiement initial est d'abord utilisé et l'indice est ensuite rectifié à mesure que d'autres paiements sont annoncés. Du mois d'août 1945 à juillet 1950, le prix retenu quant au blé n° 1 du Nord (Manitoba) était \$1.83 le boisseau. Voici le prix quant aux campagnes subséquentes: 1950-1951, \$1.85; 1951-1952, \$1.83; 1952-1953, \$1.82; 1953-1954, \$1.56; 1954-1955, \$1.65; et 1955-1956, \$1.61, et le paiement final de cette campagne a été annoncé le 15 mai 1957. Pour la campagne de 1956-1957, l'indice se fonde sur un paiement initial de \$1.40. Depuis le 1^{er} août 1949, la commercialisation de l'avoine et de l'orge de l'Ouest relève de la Commission canadienne du blé. Depuis cette date, les prix retenus pour l'indice des produits agricoles canadiens sont les paiements initiaux versés aux cultivateurs; y sont inclus les paiements de participation lorsqu'ils sont annoncés.

Indices des prix des matériaux de construction.—Le mouvement des prix des matériaux de construction est ordinairement mesuré par deux séries spéciales: les indices des prix des matériaux de construction domiciliaire et les indices des prix des matériaux*

* A l'exclusion des ouvrages d'art tels que les barrages, routes, chemins de fer et ponts.

de construction non domiciliaire, et les années de base sont respectivement 1935-1939 et 1949. L'explication de la pondération et de la construction des indices et les séries rétrospectives se trouvent dans les bulletins* spéciaux, parus quand les indices ont été publiés. Plus récemment, des indices généraux annuels remontant jusqu'à 1913 ont été calculés; les indices courants sont publiés mensuellement dans le bulletin *Prix et indices des prix*, du Bureau fédéral de la statistique.

Les avances et reculs des prix des matériaux de construction en 1957 ont fait en sorte que l'indice n'a guère varié au cours de l'année. Les matériaux de construction domiciliaire ont baissé d'une fraction de point et les matériaux de construction non domiciliaire ont monté de 2 p. 100.

* *Price Index Numbers of Residential Building Materials, 1926 to 1948*, et le Document de référence n° 43: *Non-Residential Building Materials, Price Index, 1935-1952*.

2.—Indices annuels du prix des matériaux de construction domiciliaire, 1950-1957, et indices mensuels, 1956-1957

(1935-1939=100)

Année et mois	Indice général (1949=100) ¹	Indice général	Principaux éléments								
			Ciment, sable et gravier	Brique, tuile et pierre	Bois et produits	Latte, plâtre et isolants	Matériaux à toiture	Peinture et vitre	Équipement de plomberie et de chauffage	Équipement et agencements électriques	Autres matériaux
PONDÉRATION EN % DU TOTAL....	42.6	18.6	11.3	7.6	5.0	5.0	3.8	3.2	2.9
1950.....	106.4	242.7	131.3	163.8	349.2	116.7	235.4	174.8	183.2	184.5	181.1
1951.....	125.5	286.2	140.9	180.7	425.0	126.3	235.8	197.8	210.4	213.3	212.7
1952.....	124.9	284.8	149.5	195.3	415.7	128.5	217.7	194.9	215.6	212.0	226.3
1953.....	123.9	282.6	151.8	205.8	410.6	128.5	218.6	203.8	209.0	211.4	229.5
1954.....	121.7	277.5	151.3	207.4	400.5	128.8	233.4	208.9	202.8	207.7	226.6
1955.....	124.3	283.4	149.4	209.5	409.4	125.3	244.5	219.7	207.2	229.2	230.3
1956.....	128.5	292.9	149.7	218.8	420.2	130.8	259.6	226.9	217.9	243.7	243.7
1957.....	128.4	292.8	153.6	223.8	415.2	136.9	253.3	225.4	227.6	209.2	253.8
1956											
Janvier.....	127.1	289.9	149.6	209.3	416.7	127.3	261.2	228.0	214.1	248.4	238.8
Février.....	127.1	289.9	149.6	209.3	416.6	127.3	261.2	226.3	214.6	248.4	238.8
Mars.....	127.9	291.6	149.6	216.8	419.4	127.3	254.3	226.3	214.6	256.0	241.0
Avril.....	128.8	293.7	149.6	216.8	423.4	130.0	253.9	228.0	214.6	256.4	241.0
Mai.....	129.1	294.4	149.3	221.3	424.6	130.0	253.9	228.0	214.6	256.3	241.0
Juin.....	129.0	294.1	149.3	221.3	423.2	130.6	264.8	226.7	214.6	255.6	241.0
Juillet.....	129.0	294.2	149.8	221.3	423.6	132.9	264.8	226.7	216.1	238.3	241.0
Août.....	129.0	294.2	149.8	221.3	421.5	132.9	264.8	226.7	219.9	238.3	244.0
Septembre.....	128.7	293.5	149.8	221.3	418.8	132.9	264.8	226.7	221.5	237.9	248.5
Octobre.....	128.8	293.6	149.8	222.2	418.4	132.9	261.6	226.7	223.0	237.1	248.5
Novembre.....	128.7	293.4	149.8	222.2	418.8	132.9	255.2	226.7	223.8	225.9	250.4
Décembre.....	128.4	292.7	150.4	222.2	417.6	132.9	255.2	225.8	223.0	225.4	250.4
1957											
Janvier.....	128.8	293.6	152.8	225.5	418.9	132.9	255.2	225.6	223.0	225.1	250.4
Février.....	128.8	293.7	153.8	225.5	417.8	133.0	255.2	224.3	225.7	218.9	255.6
Mars.....	128.9	293.8	153.8	223.5	418.4	133.0	258.7	223.9	226.3	213.9	255.6
Avril.....	128.9	293.9	153.3	223.5	418.5	134.0	255.5	223.9	226.6	213.9	255.6
Mai.....	129.3	294.8	153.7	223.5	418.9	138.7	255.5	223.9	227.7	213.9	254.1
Juin.....	129.1	294.3	153.7	223.5	418.0	138.7	255.5	223.9	227.7	213.6	253.3
Juillet.....	129.1	294.3	153.7	223.5	417.6	138.7	255.5	228.0	229.3	206.2	252.6
Août.....	128.8	293.6	153.7	223.5	416.5	138.7	252.3	226.3	229.4	203.8	252.6
Septembre.....	128.4	292.7	153.7	223.5	414.5	138.7	252.3	226.3	229.4	200.2	254.0
Octobre.....	127.8	291.4	153.7	223.5	411.3	138.7	252.3	226.3	229.4	201.3	254.0
Novembre.....	126.6	288.7	153.7	223.5	406.2	138.7	245.9	226.3	228.1	200.5	254.0
Décembre.....	126.5	288.5	154.0	223.5	405.9	138.7	245.9	226.3	228.1	198.6	254.0

¹ Ramené arithmétiquement à la base 1949=100 pour en assurer la comparabilité avec les indices des prix des matériaux de construction non domiciliaire présentés au tableau 3.

3.—Indices annuels des prix des matériaux de construction non domiciliaire, 1950-1957, et indices mensuels, 1956 et 1957

(1949=100)

Année et mois	Indice général	Principaux éléments						Blocs, briques et pierre	Tuiles
		Ouvrages en acier et en métal	Plomberie, chauffage et autre équipement	Équipement et matériel électriques	Agrégat, ciment et béton	Bois et produits			
1956									
PONDÉRATION EN %	...	20.1	21.4	11.5	11.1	10.5	9.1	3.8	
DU TOTAL.....									
1950.....	105.0	107.3	103.0	105.8	103.2	110.3	104.3	104.9	
1951.....	118.6	122.0	115.7	125.4	111.3	128.3	113.0	110.6	
1952.....	123.2	131.3	121.3	121.7	117.4	127.9	119.7	115.5	
1953.....	124.4	134.7	119.2	119.6	120.2	127.8	125.9	117.1	
1954.....	121.8	128.2	115.2	117.6	120.9	124.5	127.0	120.6	
1955.....	123.4	129.9	118.0	121.3	120.3	127.6	127.0	120.3	
1956.....	128.0	139.0	123.4	123.6	117.0	131.5	130.3	120.8	
1957.....	130.0	147.7	124.1	118.4	119.4	128.7	134.0	118.5	
1957									
Janvier.....	126.3	135.1	121.7	124.9	117.5	130.2	127.3	120.1	
Février.....	126.5	135.2	122.6	124.9	117.5	130.2	126.9	120.1	
Mars.....	127.0	135.2	122.4	126.1	115.8	131.7	129.8	120.7	
Avril.....	127.1	135.3	122.4	126.1	115.6	132.4	129.8	121.8	
Mai.....	127.2	135.3	122.4	125.9	115.5	132.8	131.0	121.6	
Juin.....	127.5	135.7	122.4	125.8	116.1	132.6	131.0	122.0	
Juillet.....	127.2	135.6	122.3	123.0	116.7	132.8	131.2	119.3	
Août.....	129.4	144.0	124.3	123.0	116.7	132.3	130.2	123.1	
Septembre.....	129.2	144.1	124.8	120.5	116.7	131.2	130.2	120.4	
Octobre.....	129.8	144.1	125.2	122.1	117.8	130.9	132.2	121.0	
Novembre.....	129.5	144.0	125.2	120.2	117.8	130.6	132.2	120.1	
Décembre.....	129.7	144.2	125.1	120.2	120.2	129.9	132.2	119.7	
1957									
Janvier.....	129.8	144.3	124.7	120.1	120.9	129.7	133.4	119.6	
Février.....	130.0	144.8	125.7	119.1	121.2	129.4	133.4	119.8	
Mars.....	130.1	144.8	125.5	119.5	121.3	129.4	133.4	119.8	
Avril.....	129.8	144.9	124.1	119.5	121.2	129.5	133.4	119.8	
Mai.....	129.6	145.2	123.8	119.5	118.7	129.7	133.4	119.8	
Juin.....	129.4	145.2	123.3	119.4	118.1	129.5	134.3	117.2	
Juillet.....	130.5	150.7	124.0	118.2	118.1	129.6	134.3	117.2	
Août.....	130.4	150.7	123.9	117.8	118.1	129.0	134.3	118.2	
Septembre.....	130.3	150.6	123.8	116.9	118.1	128.5	134.6	118.0	
Octobre.....	130.3	150.5	123.8	118.3	118.1	127.6	134.6	117.7	
Novembre.....	130.1	150.6	123.3	118.4	118.1	126.2	134.6	117.7	
Décembre.....	130.0	150.7	123.3	114.7	120.4	126.1	134.6	117.7	

Indices mondiaux des prix de gros.—Les fluctuations de prix dans les divers pays ont beaucoup varié au cours des années. Le tableau 4 compare l'indice des prix de gros au Canada avec ceux d'autres pays.

4.—Indices des prix de gros au Canada et en d'autres pays, 1955 et 1956

(Base 1953 = 100. SOURCE: *Bulletin mensuel de la statistique des Nations Unies, novembre 1957*)

Pays	1955	1956	Pays	1955	1956
Allemagne de l'Ouest.....	101	103	Inde.....	87	97
Belgique.....	101	104	Iran.....	115	123
Bésil.....	147	176	Israël.....	124	131
Canada.....	99	102	Norvège.....	104	109
Chili.....	277	454	Nouvelle-Zélande.....	100	104
Corée du Sud.....	225	303	Pays-Bas.....	102	104
Danemark.....	103	107	République dominicaine.....	95	94
Égypte.....	99	110	Royaume-Uni.....	105	107
États-Unis.....	101	104	Suède.....	104	109
France.....	98	102	Suisse.....	101	103
Grèce.....	120	129	Turquie.....	119	142

Section 2.—Indice des prix à la consommation

L'indice des prix à la consommation est venu remplacer l'indice du coût de la vie à partir d'octobre 1952. L'objet du nouvel indice était le même que celui de l'ancien: mesurer le changement procentuel moyen des prix de détail des marchandises et services achetés par un vaste groupe représentatif de familles urbaines canadiennes. Le rapport du B.F.S. intitulé *L'indice des prix à la consommation, janvier 1949-août 1952* contient des renseignements détaillés sur l'objet du nouvel indice, les familles de référence et la période de base, ainsi que sur les articles inclus et leur importance relative. Il donne aussi la formule employée pour calculer l'indice, indique les méthodes de collection des prix et il explique des points spéciaux tels que les méthodes servant à tenir compte des variations saisonnières dans la consommation d'aliments et des changements intervenant dans les charges de la propriété domiciliaire.

Depuis l'année de base, 1949, l'indice des prix à la consommation a connu plusieurs périodes distinctes de variations des prix. Ces périodes sont résumées ci-dessous.

Années 1950-1951.—Ce fut une période d'augmentation des prix, modérée d'abord et ensuite accélérée, pendant laquelle l'indice est passé de 100.1 en janvier 1950 à 106.6 en décembre 1950 et à 118.2 en décembre 1951. Le renchérissement a été, en grande partie, le résultat de la guerre de Corée.

Années 1952-1953.—Après être monté jusqu'à 118.2 en janvier 1952, l'indice a subi une suite de baisses qui l'ont ramené à 114.4 en mai 1953, soit le niveau le plus bas depuis juin 1951 et 3.2 p. 100 au-dessous du sommet de janvier 1952. De légères augmentations ont porté l'indice à 115.8 en décembre 1953.

Années 1954-1955.—Cette période a été la plus stable depuis la fin de la seconde guerre mondiale puisque l'indice a évolué aux environs de 116, la moyenne étant de 116.2 en 1954 et de 116.4 en 1955. Les mouvements mensuels ont été surtout saisonniers et n'ont marqué aucune tendance définie vers la hausse ou la baisse.

Années 1956-1957.—Après la continuation de la stabilité de 1954-1955 au cours des premiers mois de 1956 (116.6 en mai), une hausse, modérée mais continue, s'est manifestée. Le sommet d'après-guerre a été dépassé en juillet (118.5). La hausse s'est continuée et a porté l'indice à 120.4 en décembre 1956 et à 123.4 en octobre 1957, mais l'indice est descendu légèrement (123.1) en décembre 1957.

Depuis 1949, le mouvement des principaux éléments de l'indice des prix à la consommation a accusé des variations marquées. Quelques-unes sont examinées ci-dessous.

Aliments.—A la suite d'une période passablement stable au cours de la première moitié de 1950, les aliments se sont mis à monter rapidement pour culminer à 122.5 en novembre-décembre 1951, niveau qui n'a été atteint de nouveau qu'au milieu de 1957. Des baisses passablement vives pendant la première moitié de 1952 ont ramené l'indice à environ 116, niveau auquel il s'est maintenu, sauf changements saisonniers, jusqu'au début de 1956 alors qu'il est tombé à 109.1 en mars. Cependant, en mai, il était remonté à 109.3 et il a enregistré une avance continue jusqu'en septembre 1957 (121.9), mais il a fléchi de nouveau et se situait à 118.8 en fin d'année.

Denrées non comestibles.—Ce groupe a aussi atteint un sommet au cours de la seconde moitié de 1951, mais à un niveau un peu inférieur à 116. Après une baisse longue et régulière, il atteignait 110 au milieu de 1955. Il a ensuite augmenté graduellement pour s'établir à 115 environ en décembre 1957.

Services (sans le logement).—A l'encontre des aliments et des denrées non comestibles, qui ont subi des baisses considérables après le sommet de la guerre de Corée atteint à la fin de 1951, les services ont enregistré une hausse ininterrompue de 1949 à la fin de 1957 alors qu'ils ont même accusé une tendance à augmenter plus rapidement. Parmi tous les groupes mentionnés ici, ce sont les services qui ont enregistré la plus forte augmentation de 1949 à décembre 1957.

Logement.—Ce groupe, qui ne comprend que les loyers, a augmenté constamment de 1949 à décembre 1957, mais le taux d'augmentation a ralenti depuis la fin de 1955.

5.—Indice annuel des prix à la consommation, 1950-1957, et indice mensuel, 1956 et 1957

(1949=100)

Année et mois	Alimentation	Fonctionnement du ménage	Logement	Habillement	Autres denrées et services	Indice total
PONDÉRATION EN % DU TOTAL.....	31.7	17.3	14.8	11.5	24.7	100.0
1950.....	102.6	102.4	106.2	99.7	103.1	102.9
1951.....	117.0	113.1	114.4	109.8	111.5	113.7
1952.....	116.8	116.2	120.2	111.8	116.0	116.5
1953.....	112.6	117.0	123.6	110.1	115.8	115.5
1954.....	112.2	117.4	126.5	109.4	117.4	116.2
1955.....	112.1	116.4	129.4	108.0	118.1	116.4
1956.....	113.4	117.1	132.5	108.6	120.9	118.1
1957.....	118.6	119.6	134.9	108.5	126.1	121.9
1956						
Janvier.....	111.5	116.5	131.3	108.6	119.0	116.8
Février.....	109.9	116.7	131.5	108.6	119.3	116.4
Mars.....	109.1	116.8	131.6	108.7	119.9	116.4
Avril.....	109.7	116.6	131.9	108.7	120.1	116.6
Mai.....	109.3	116.5	132.1	108.8	120.5	116.6
Juin.....	112.5	116.7	132.6	108.6	120.6	117.8
Juillet.....	114.4	116.7	132.7	108.6	121.1	118.5
Août.....	115.9	116.8	133.0	108.4	121.3	119.1
Septembre.....	115.5	117.1	133.1	108.4	121.4	119.0
Octobre.....	117.4	117.7	133.3	108.5	121.6	119.8
Novembre.....	117.9	118.1	133.4	108.4	122.8	120.3
Décembre.....	117.5	118.6	133.5	108.6	122.9	120.4

5.—Indice annuel des prix à la consommation, 1950-1957, et indice mensuel, 1956 et 1957—fin

(1949=100)

Année et mois	Alimentation	Fonctionnement du ménage	Logement	Habillement	Autres denrées et services	Indice total
1957						
Janvier.....	117.1	119.0	133.6	107.6	123.1	120.3
Février.....	117.2	119.1	133.8	107.4	123.8	120.5
Mars.....	116.4	119.5	134.0	108.2	124.2	120.5
Avril.....	116.7	119.4	134.0	108.5	125.1	120.9
Mai.....	116.7	119.2	134.2	108.5	126.3	121.1
Juin.....	117.7	119.1	134.8	108.4	126.5	121.6
Juillet.....	118.2	119.6	135.1	108.4	126.5	121.9
Août.....	120.2	119.7	135.3	108.2	126.9	122.6
Septembre.....	121.9	119.8	135.6	108.3	127.1	123.3
Octobre.....	121.7	120.1	135.9	108.7	127.4	123.4
Novembre.....	120.2	120.5	136.3	109.8	127.7	123.3
Décembre.....	118.8	120.6	136.7	109.9	128.4	123.1

Le tableau 6 donne les prix relatifs (base 1949 = 100) de certains articles importants du groupe de l'alimentation de l'indice des prix à la consommation. Il donne aussi les prix moyens basés sur le niveau moyen réel des prix d'octobre 1952 et calculés, pour les autres mois, sur la base des prix relatifs.

6.—Prix de détail urbains, moyens et relatifs, d'aliments principaux, par année, 1950-1957, et par mois, 1956 et 1957

(1949=100)

Année et mois	Aloyau de bœuf (livre)		Côtelette de porc ¹ (livre)		Saindoux pur (livre)		Œufs frais classe A (douzaine)		Lait (pinte)	
	Prix moyen	Prix relatif	Prix moyen	Prix relatif	Prix moyen	Prix relatif	Prix moyen	Prix relatif	Prix moyen	Prix relatif
	c.		c.		c.		c.		c.	
1950.....	82.8	117.6	63.4	99.3	22.4	95.3	56.5	91.8	18.3	102.9
1951.....	101.1	143.5	73.3	114.8	28.4	121.1	71.6	116.5	19.6	110.0
1952.....	93.4	132.7	63.2	99.0	17.0	72.5	59.1	96.0	21.1	118.4
1953.....	79.6	113.0	72.5	113.7	20.8	88.4	67.6	109.9	21.1	118.5
1954.....	77.0	109.4	66.4	116.8 ¹	26.3	112.2	57.1	92.9	21.1	118.5
1955.....	80.0	113.6	61.5	108.2	22.4	95.2	61.5	99.9	21.1	118.5
1956.....	81.6	115.9	64.4	113.2	21.8	92.9	63.2	102.7	21.2	119.1
1957.....	84.3	119.7	74.6	131.1	25.6	109.0	56.0	91.0	22.5	126.2
1956										
Janvier.....	79.7	113.2	57.4	100.9	21.6	92.0	65.2	106.0	21.1	118.5
Février.....	78.4	111.3	55.8	98.1	21.2	90.3	52.8	85.8	21.1	118.5
Mars.....	76.0	107.9	56.0	98.4	20.7	88.2	55.6	90.4	21.1	118.5
Avril.....	74.3	105.5	55.4	97.5	20.7	88.2	58.9	95.7	21.1	118.5
Mai.....	76.0	107.9	57.0	100.2	21.0	89.5	60.5	98.3	21.1	118.5
Juin.....	80.6	114.5	64.4	113.3	21.3	90.7	61.8	100.4	21.1	118.5
Juillet.....	84.3	119.7	68.3	120.1	21.2	90.3	67.2	109.3	21.1	118.5
Août.....	87.0	123.6	70.0	123.1	21.2	90.3	72.0	117.1	21.1	118.5
Septembre.....	89.6	127.3	70.9	124.7	21.8	92.9	71.5	116.3	21.1	118.5
Octobre.....	87.3	124.0	72.2	126.9	22.6	96.3	70.6	114.7	21.1	118.5
Novembre.....	83.8	119.0	71.5	125.7	23.8	101.4	67.7	110.0	21.7	121.9
Décembre.....	82.1	116.6	73.4	129.0	24.5	104.4	54.7	88.9	21.8	122.5

¹ La série "Échine de porc" antérieure à 1954.

6.—Prix de détail urbains, moyens et relatifs, d'aliments principaux, par année, 1950-1957, et par mois, 1956 et 1957—fin

(1949=100)

Année et mois	Aloyau de bœuf (livre)		Côtelette de porc ¹ (livre)		Saindoux pur (livre)		Œufs frais classe A (douzaine)		Lait (pinte)	
	Prix moyen	Prix relatif	Prix moyen	Prix relatif	Prix moyen	Prix relatif	Prix moyen	Prix relatif	Prix moyen	Prix relatif
1957	c.		c.		c.		c.		c.	
Janvier.....	82.0	116.5	72.0	126.6	25.3	107.8	52.4	85.2	22.1	124.2
Février.....	81.9	116.3	72.2	126.9	25.8	109.9	50.2	81.6	22.1	124.2
Mars.....	81.1	115.2	72.0	126.6	26.0	110.8	50.6	82.3	22.1	124.2
Avril.....	82.1	116.6	70.5	124.0	26.0	110.8	50.1	81.5	22.1	124.2
Mai.....	84.8	120.4	70.0	123.1	26.0	110.8	50.3	81.8	22.1	124.2
Juin.....	86.9	123.4	77.3	136.0	25.5	108.6	50.1	81.5	22.4	125.8
Juillet.....	87.4	124.1	79.7	140.1	25.3	107.8	53.4	86.8	22.4	125.8
Août.....	87.7	124.6	82.9	145.7	25.5	108.6	63.4	103.0	22.4	125.8
Septembre.....	87.2	123.9	83.1	146.2	25.5	108.6	65.7	106.8	22.5	126.4
Octobre.....	84.8	120.4	74.0	130.1	25.5	108.6	64.5	104.8	23.1	129.8
Novembre.....	81.8	116.2	69.9	122.9	25.4	108.2	64.2	104.3	23.1	129.8
Décembre.....	83.5	118.6	71.0	124.8	25.2	107.4	57.0	92.7	23.2	130.3
Année et mois	Farine (livre)		Tomates en boîte (2½ livres)		Pommes de terre (10 livres)		Sucre granulé (livres)		Pain (livres)	
	Prix moyen	Prix relatif	Prix moyen	Prix relatif	Prix moyen	Prix relatif	Prix moyen	Prix relatif	Prix moyen	Prix relatif
	c.		c.		c.		c.		c.	
1950.....	7.3	104.8	17.7	88.0	33.2	95.4	10.6	114.4	10.6	104.6
1951.....	7.5	106.9	23.1	115.0	34.8	99.9	12.0	129.8	11.7	115.5
1952.....	7.4	105.9	28.8	143.6	68.6	196.9	11.2	121.0	12.0	119.3
1953.....	7.6	108.9	24.4	121.8	39.0	111.8	10.0	107.8	12.3	121.5
1954.....	7.7	110.2	21.5	107.4	37.5	107.6	9.4	101.8	12.8	126.8
1955.....	7.4	106.4	26.3	131.3	46.8	134.5	9.2	99.7	12.8	126.4
1956.....	7.6	108.8	27.3	136.1	49.7	142.6	9.3	100.4	13.3	131.6
1957.....	7.9	113.3	29.1	144.8	42.1	120.8	12.3	133.1	14.3	141.4
1956										
Janvier.....	7.4	106.2	25.6	127.6	36.1	103.6	9.1	98.6	12.8	126.8
Février.....	7.5	107.6	26.1	130.1	40.0	114.8	9.1	98.6	12.8	126.8
Mars.....	7.5	107.6	26.2	130.6	40.6	116.5	9.1	98.6	12.9	127.8
Avril.....	7.5	107.6	26.3	131.1	48.5	139.2	9.1	98.6	12.9	127.8
Mai.....	7.5	107.6	26.6	132.6	51.0	146.4	9.1	98.6	13.0	128.8
Juin.....	7.5	107.6	26.9	134.1	68.5	196.6	9.1	98.6	13.1	129.8
Juillet.....	7.5	107.6	27.1	135.1	86.1	247.2	9.2	99.7	13.4	132.8
Août.....	7.6	109.0	27.2	135.6	66.5	190.9	9.3	100.8	13.5	133.8
Septembre.....	7.6	109.0	27.4	136.6	40.3	115.7	9.3	100.8	13.5	133.8
Octobre.....	7.7	110.5	28.4	141.6	37.6	107.9	9.3	100.8	13.5	133.8
Novembre.....	7.8	111.9	29.7	148.0	38.1	109.4	9.3	100.8	13.9	137.8
Décembre.....	7.9	113.3	30.1	150.0	42.8	122.9	10.2	110.6	14.0	138.8
1957										
Janvier.....	7.9	113.3	30.3	151.0	44.3	127.2	10.7	116.0	14.1	139.8
Février.....	7.9	113.3	30.3	151.0	46.5	133.5	12.5	135.5	14.2	140.8
Mars.....	7.9	113.3	30.1	150.0	43.8	125.7	12.5	135.5	14.2	140.8
Avril.....	7.9	113.3	29.9	149.0	41.7	119.7	12.7	137.7	14.3	141.8
Mai.....	7.9	113.3	29.9	149.0	42.5	122.0	12.8	138.7	14.3	141.8
Juin.....	7.9	113.3	29.5	147.0	42.1	120.9	12.8	138.7	14.3	141.8
Juillet.....	7.9	113.3	29.3	146.0	47.0	134.9	12.7	137.7	14.3	141.8
Août.....	7.9	113.3	29.1	145.0	42.1	120.9	12.6	136.6	14.3	141.8
Septembre.....	7.9	113.3	28.8	143.5	38.5	110.5	12.3	133.3	14.3	141.8
Octobre.....	7.9	113.3	28.1	140.0	38.3	109.9	12.1	131.2	14.3	141.8
Novembre.....	7.9	113.3	27.0	134.5	38.5	110.5	11.9	129.0	14.3	141.8
Décembre.....	7.9	113.3	26.5	132.0	39.6	113.7	11.7	126.8	14.2	140.8

¹ La série "Échine de porc" antérieure à 1954.

Indices des prix à la consommation dans certaines agglomérations urbaines.
—Le tableau 7 donne les indices des prix à la consommation dans dix agglomérations urbaines. Les indices n'ont pas pour but d'indiquer si la vie est plus ou moins chère dans une ville que dans une autre et ne doivent pas servir à des comparaisons de cette nature. Les indices mesurent les variations procentuelles (dans le temps et dans chaque ville) des prix de détail d'un ensemble de marchandises et de services représentant la consommation d'un groupe particulier de familles.

7.—Indices des prix à la consommation dans certaines agglomérations, 1950-1957, et par mois, 1956 et 1957

(1949=100)

Année et mois	St-Jean (T.-N.) ¹	Halifax (N.-E.)	Saint- Jean (N.-B.)	Mont- réal (P.-Q.)	Ottawa (Ont.)	Toronto (Ont.)	Winni- peg (Man.)	Saska- toon- Regina (Sask.)	Edmon- ton- Galgary (Alb.)	Van- couver (C.B.)
1950	..	102.1	103.3	103.7	103.1	104.1	103.8	102.2	103.9	103.6
1951	..	112.1	114.1	116.1	115.3	115.4	114.6	111.7	113.5	114.3
1952	103.5	115.3	117.4	117.6	116.8	117.5	116.1	112.8	114.8	117.4
1953	102.2	113.2	115.3	116.3	115.0	116.8	114.4	113.1	114.0	116.1
1954	102.8	114.1	116.6	116.8	116.2	118.3	115.3	114.2	114.9	117.4
1955	104.2	114.8	117.7	116.9	117.2	118.8	115.9	114.6	114.6	117.9
1956	106.8	116.1	118.8	118.4	119.2	120.6	117.2	115.8	115.7	119.6
1957	109.4	119.8	122.6	121.8	123.2	125.2	120.0	119.1	118.8	122.6
1956										
Janvier	104.7	114.5	117.4	117.4	117.5	118.8	116.8	115.2	114.8	120.0
Février	104.9	114.1	117.1	117.0	117.3	118.3	116.5	114.7	114.1	118.5
Mars	105.0	114.3	117.4	116.7	117.3	118.2	116.8	114.7	114.3	118.6
Avril	105.9	114.8	117.6	116.7	117.7	118.7	116.5	114.9	114.6	118.6
Mai	106.6	114.7	117.5	116.6	117.7	119.1	116.1	114.6	114.3	117.7
Juin	107.6	115.6	118.2	118.1	118.8	120.4	116.6	115.2	114.9	118.4
Juillet	108.1	116.0	118.7	119.1	119.4	121.5	117.6	115.6	115.7	119.3
Août	110.2	117.6	120.3	118.9	120.4	122.0	117.0	116.2	116.1	119.6
Septembre	107.3	117.2	119.6	118.8	120.9	121.7	117.5	116.8	116.8	120.5
Octobre	106.9	117.7	120.0	119.9	120.9	122.5	118.1	117.2	117.5	121.2
Novembre	107.0	118.0	120.4	120.9	121.5	123.1	118.4	117.2	117.7	121.5
Décembre	107.5	118.5	121.1	120.7	121.6	123.1	118.4	117.1	117.4	121.7
1957										
Janvier	107.7	118.6	121.2	120.6	121.4	123.1	118.8	117.1	117.2	122.1
Février	108.5	118.8	122.1	120.5	121.6	123.4	118.7	117.6	117.4	122.5
Mars	108.8	118.7	122.1	120.3	121.6	123.5	118.4	117.8	117.4	122.4
Avril	108.7	119.4	122.1	120.5	122.4	124.2	119.2	117.9	117.7	122.2
Mai	109.3	119.1	121.9	120.7	122.8	125.0	119.2	117.9	118.1	122.0
Juin	109.5	119.1	122.0	121.5	123.2	125.2	119.6	118.8	118.4	121.5
Juillet	109.6	119.3	122.4	122.0	123.4	125.5	120.0	119.3	119.1	121.7
Août	110.5	120.6	123.3	122.2	124.0	125.9	120.7	120.2	119.8	122.5
Septembre	110.2	120.9	123.5	122.8	124.7	126.8	121.2	121.1	120.5	123.5
Octobre	109.9	120.6	123.3	123.3	125.0	126.7	120.9	121.0	120.6	123.8
Novembre	109.8	121.2	123.4	123.8	124.4	126.4	121.2	120.2	119.9	123.6
Décembre	109.8	121.1	123.4	123.4	124.2	126.1	121.6	120.1	120.0	123.9

¹ Le Document de référence n° 28 du B. F. S. explique les méthodes utilisées pour calculer l'indice (juin 1951 = 100) de St-Jean (T.-N.).

Indices mondiaux des prix de détail.—Afin de faire voir les variations des prix de détail du Canada au regard de ceux des autres pays, le tableau 8 donne les indices des prix de détail de certains pays en 1955 et 1956. Ces indices ne mesurent que les fluctuations des prix et ne doivent pas servir à comparer le coût de la vie d'un pays à l'autre.

8.—Nombres-indices des prix de détail au Canada et dans d'autres pays, 1955 et 1956

(Base 1953=100. SOURCE: *Bulletin mensuel de statistique des Nations Unies, novembre 1957*)

Pays	1955	1956	Pays	1955	1956
Allemagne de l'Ouest.....	102	105	Inde.....	90	99
Belgique.....	101	104	Iran.....	122	130
Brésil.....	142	173	Israël.....	119	127
Canada.....	101	102	Norvège.....	105	109
Chili.....	302	471	Nouvelle-Zélande.....	107	111
Corée du Sud.....	229	285	Pays-Bas.....	106	108
Danemark.....	106	111	Suède.....	104	109
Égypte.....	96	98	Suisse.....	102	103
États-Unis.....	100	102	Turquie.....	119	136
France (Paris).....	101	103	République Dominicaine.....	98	99
Grèce.....	122	126	Royaume-Uni.....	106	112

Section 3.—Indices des cours des valeurs mobilières

Les indices des cours des actions ordinaires sont calculés sur la base 1935-1939 et publiés chaque semaine et chaque mois pour un échantillon d'actions classées d'une manière générale sous les titres suivants: industries, services d'utilité publique et banques. Ces catégories ont été subdivisées par industries pour lesquelles des sous-indices sont établis. Les indices mensuels des titres miniers (or et métaux communs) sont calculés et publiés séparément de même que les indices des actions privilégiées.

Ces indices se fondent sur les cours de fermeture du jeudi des valeurs cotées à la Bourse de Montréal ou à la Bourse de Toronto ou aux deux. Chaque valeur est pondérée d'après le nombre d'actions en cours. La liste des valeurs comprises dans les diverses séries (actuellement, 95 valeurs de portefeuille et 27 titres miniers) est révisée annuellement afin d'y inclure les valeurs devenues importantes en bourse et d'en rayer celles dont l'intérêt va diminuant. Il est aussi tenu compte des fractionnements et fusions et de l'exercice de "droits". Les indices visent à indiquer les fluctuations hebdomadaires et mensuelles qui intéressent le portefeuilliste plutôt que les fluctuations quotidiennes qui intéressent surtout le spéculateur. Aussi, l'ensemble des indices mensuels, qui remonte à janvier 1914*, est-il très utile pour déterminer le degré de fluctuation des valeurs au cours des années.

Indice des valeurs de portefeuille.—La hausse continue commencée en décembre 1953 a porté l'indice général à un sommet sans précédent (291.8) en août 1956; le sommet de septembre 1929 se situait à 197.8. Des baisses rapides subséquentes ont ramené l'indice à 262.3 en novembre 1956, mais les augmentations de décembre et mai 1957 ont fait regagner une grande partie du terrain perdu. Les cours ont glissé au milieu de l'été, cependant, et l'indice était descendu à 216.2 en décembre, soit une perte nette de 19.3 p. 100 pour l'année. Parmi les principaux groupes, les valeurs industrielles ont atteint un sommet d'après-guerre de 308.9 en août 1956, mais elles étaient à 224.0 en décembre 1957. Les services d'utilité publique ont culminé à 216.8 en juin 1957 pour descendre ensuite à 173.9. Les valeurs de banques, évoluant comme les valeurs industrielles, ont atteint 295.4 en août 1956, puis sont descendues pour toucher 234.9 en décembre 1957. En 1957, les sous-groupes qui ont le plus reculé sont les mines industrielles, les transports, les machines et l'outillage, et les pétroles. Un groupe, les aliments et les produits connexes, a augmenté.

* On peut se les procurer au Bureau fédéral de la statistique, Division des prix.

9.—Indices mensuels des actions ordinaires, par mois, 1956 et 1957

(1935-1939 = 100)

Année et mois	Valeurs industrielles										Services d'utilité publique				Total des banques	Indice général
	Machine et outillage	Pâte de bois et papier	Minoterie	Pétroles	Textiles et vêtement	Aliments et produits connexes	Boissons	Matériaux de construction	Mines industrielles	Total	Transports	Téléphone	Énergie et traction	Total		
1956																
Janvier.....	735.6	1,070.0	209.4	175.5	179.9	196.8	553.7	458.4	205.3	257.0	385.4	129.4	192.6	206.5	280.0	248.5
Février.....	728.0	1,077.3	199.2	182.6	174.0	197.3	579.0	464.0	200.6	258.1	373.3	129.5	190.6	204.1	264.2	249.2
Mars.....	804.6	1,153.0	199.6	205.2	178.8	199.7	580.4	503.6	217.0	280.3	399.3	131.0	194.3	210.2	276.8	267.9
Avril.....	826.4	1,223.9	187.4	210.0	170.9	191.8	577.5	519.5	222.1	286.2	394.8	127.7	200.2	209.3	288.7	273.0
Mai.....	848.1	1,192.5	179.8	211.7	160.2	180.8	551.7	488.5	218.0	282.9	370.2	125.2	201.0	204.2	271.7	268.5
Juin.....	843.6	1,146.0	167.3	219.4	158.8	181.5	549.1	466.3	217.2	283.0	356.8	119.2	206.0	199.8	260.7	267.0
Juillet.....	913.7	1,185.8	173.9	234.9	159.5	190.8	565.4	504.5	223.5	299.0	361.7	122.2	222.4	207.9	287.4	282.4
Août.....	915.4	1,175.3	175.2	250.1	158.3	195.5	558.6	514.2	237.3	308.9	389.1	124.9	228.0	215.7	295.4	291.8
Septembre.....	855.3	1,077.2	166.0	243.7	163.4	183.5	530.9	485.0	228.2	294.4	380.0	121.1	220.1	209.2	283.8	278.9
Octobre.....	815.7	1,024.9	160.2	236.2	155.3	175.0	518.7	469.8	223.4	284.8	370.9	119.5	215.0	205.1	275.3	270.3
Novembre.....	762.8	994.2	151.2	239.2	154.8	175.2	487.1	452.0	211.9	276.0	351.5	117.8	212.5	200.3	268.8	262.3
Décembre.....	776.8	998.9	143.6	244.8	152.4	176.5	493.0	459.6	219.0	281.7	367.1	118.3	214.4	203.6	276.2	267.8
1957																
Janvier.....	763.0	1,005.3	147.8	251.6	163.7	181.2	506.3	463.2	228.4	287.3	363.5	118.4	227.9	207.5	289.9	273.7
Février.....	756.6	946.4	141.4	244.8	154.7	181.4	488.8	433.4	211.8	276.0	343.2	116.5	228.9	203.6	271.3	263.2
Mars.....	790.4	966.4	134.8	246.2	153.5	182.8	485.9	438.0	218.2	281.0	364.2	115.7	239.0	209.2	266.2	267.5
Avril.....	825.6	997.0	138.2	262.9	153.4	197.6	490.9	453.5	225.5	294.2	385.8	114.0	243.6	212.5	277.5	278.8
Mai.....	868.0	996.4	155.0	278.8	157.2	204.7	516.0	470.9	223.9	304.8	397.2	113.1	251.9	216.1	279.0	287.6
Juin.....	882.7	998.9	141.9	275.6	161.8	208.2	514.6	482.4	217.6	303.5	401.0	107.6	264.6	216.8	281.8	286.9
Juillet.....	932.2	991.9	137.5	274.2	162.5	204.5	506.2	483.4	204.3	301.6	398.0	105.2	262.0	213.8	277.8	284.7
Août.....	803.0	915.9	135.8	245.9	160.3	195.8	485.9	458.3	182.4	272.4	364.5	104.1	237.8	200.6	260.2	259.0
Septembre.....	728.5	861.3	126.4	225.5	155.1	189.6	466.9	424.0	172.1	252.8	343.0	103.4	219.4	191.2	252.2	242.2
Octobre.....	641.7	813.4	118.7	195.7	145.8	183.8	459.7	384.0	156.7	228.0	306.9	100.5	195.9	176.7	234.9	219.6
Novembre.....	600.3	792.7	122.4	195.6	144.0	188.8	475.1	377.6	159.3	226.2	284.3	102.0	201.3	176.2	240.5	218.6
Décembre.....	587.9	808.1	120.8	194.9	151.4	198.7	482.6	373.4	151.0	224.0	272.5	102.4	198.4	173.9	234.9	216.2

Titres miniers.—Les titres miniers ont, comme les valeurs industrielles et les valeurs de services d'utilité publique, enregistré de fortes baisses en 1957; l'indice général est tombé de 129.4 en décembre 1956 à 89.4 en décembre 1957 (30.9 p. 100). La chute de 267.8 à 156.8 (41.4 p. 100) des métaux communs en a été la cause principale. Les titres d'or ont subi une baisse relativement petite de 68.9 à 60 (12.9 p. 100).

10.—Indices mensuels pondérés des titres miniers, 1954-1957

(1935-1939=100)

Année et mois	Or	Métaux communs	Total	Année et mois	Or	Métaux communs	Total
1954				1956			
Janvier.....	60.3	131.2	81.9	Janvier.....	75.8	238.1	125.2
Février.....	62.1	132.0	83.4	Février.....	76.7	235.8	125.1
Mars.....	61.5	136.5	84.3	Mars.....	79.4	260.2	134.4
Avril.....	64.8	145.5	89.3	Avril.....	78.8	269.7	136.8
Mai.....	64.4	146.5	89.4	Mai.....	78.8	268.5	136.5
Juin.....	63.9	149.7	90.0	Juin.....	76.7	273.1	136.4
Juillet.....	64.9	154.0	92.0	Juillet.....	79.5	291.5	144.0
Août.....	67.8	159.2	95.6	Août.....	79.5	301.9	147.1
Septembre.....	68.3	160.8	96.4	Septembre.....	74.1	282.2	137.4
Octobre.....	66.2	161.0	95.0	Octobre.....	72.5	273.3	133.5
Novembre.....	65.6	168.7	97.0	Novembre.....	68.6	262.2	127.4
Décembre.....	67.6	177.2	100.9	Décembre.....	68.9	267.8	129.4
1955				1957			
Janvier.....	68.3	181.3	102.7	Janvier.....	70.6	265.7	129.9
Février.....	69.3	191.3	106.4	Février.....	69.3	243.2	122.2
Mars.....	69.0	189.6	105.7	Mars.....	68.1	249.6	123.3
Avril.....	71.1	199.8	110.2	Avril.....	72.4	255.4	128.0
Mai.....	72.8	209.0	114.2	Mai.....	76.2	234.2	124.2
Juin.....	75.9	226.0	121.5	Juin.....	80.6	227.7	125.4
Juillet.....	75.0	241.8	125.7	Juillet.....	79.3	222.2	122.8
Août.....	76.3	250.0	129.1	Août.....	73.2	192.6	109.5
Septembre.....	75.3	252.0	129.0	Septembre.....	71.4	180.7	104.6
Octobre.....	71.0	224.2	117.6	Octobre.....	63.4	167.2	95.0
Novembre.....	71.2	230.2	119.6	Novembre.....	61.2	167.0	93.4
Décembre.....	72.6	233.0	121.4	Décembre.....	60.0	156.8	89.4

Actions de priorité.—La faiblesse continue des actions de priorité en 1957 a fait baisser l'indice d'une liste représentative d'actions de priorité de 154.4 en décembre 1956 à 151.1 en décembre 1957.

11.—Indices mensuels des actions de priorité, 1948-1957

(1935-1939=100)

NOTA.—Chiffres de 1927-1945, p. 1003 de l'Annuaire de 1948-1949; chiffres de 1946 et 1947, p. 1069 de l'Annuaire de 1956.

Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1948.....	144.5	141.0	138.9	144.2	147.0	148.2	147.5	146.4	144.8	143.7	144.6	144.6
1949.....	144.7	144.0	142.8	140.9	139.9	136.3	138.6	140.4	141.8	145.8	150.0	150.7
1950.....	152.4	153.0	153.7	154.4	157.3	158.2	154.6	155.6	158.2	161.1	161.1	160.2
1951.....	166.0	169.3	166.0	165.2	164.3	162.2	163.1	165.2	166.4	164.2	162.8	159.5
1952.....	161.4	160.6	159.5	157.2	157.2	157.7	159.8	163.6	162.4	161.2	160.3	160.7
1953.....	161.0	161.6	163.6	161.6	162.9	163.0	163.8	164.3	162.0	161.0	161.6	161.7
1954.....	162.6	163.6	165.4	168.0	169.7	170.7	171.3	173.0	173.4	174.1	175.4	175.4
1955.....	175.6	176.0	176.2	175.4	176.1	177.9	179.5	179.9	179.0	179.2	176.7	173.9
1956.....	175.5	175.3	173.6	171.1	167.7	166.2	167.5	166.1	161.7	158.7	157.0	154.4
1957.....	155.9	156.4	154.8	153.4	153.1	150.8	150.0	149.4	147.3	146.1	147.6	151.1

CHAPITRE XXIV.—FINANCES PUBLIQUES*

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
SECTION 1. STATISTIQUE COLLECTIVE DES FINANCES DE TOUS LES GOUVERNEMENTS.	1108	SECTION 3. FINANCES PROVINCIALES.....	1128
SECTION 2. FINANCES FÉDÉRALES.....	1113	Sous-section 1. Recettes et dépenses des provinces.....	1129
Sous-section 1. Bilan.....	1113	Sous-section 2. Dette des provinces.....	1132
Sous-section 2. Recettes et dépenses.....	1115	SECTION 4. FINANCES MUNICIPALES.....	1136
Sous-section 3. Analyse des recettes fiscales	1117	Sous-section 1. Valeur municipale imposée.	1136
Sous-section 4. Subventions aux provinces et accords fiscaux fédéraux-provinciaux..	1124	Sous-section 2. Taxation municipale.....	1137
Sous-section 5. Dette nationale.....	1127	Sous-section 3. Dette municipale.....	1139

NOTA.—On trouvera face à la page 1 du présent volume la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

Section 1.—Statistique collective des finances de tous les gouvernements

La présente section renferme la statistique financière collective des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux du Canada. De plus amples renseignements pour chaque échelon paraissent aux sections 2, 3 et 4.

Recettes et dépenses.—Les tableaux 1 et 2 fournissent, relativement aux gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux et pour 1954 et 1955, les détails respectifs des recettes collectives par source de revenu, et des dépenses nettes collectives,—ordinaires et de compte-capital,—par service. On a établi ces tableaux en déduisant des recettes, et aussi des dépenses, certains montants particuliers, tels que subventions d'appoint, participations d'autres gouvernements relatives à la répartition des charges, recettes des organismes d'État, certaines autres ventes de denrées et de services, et intérêts, primes, escomptes et gains sur le change. Comme toutes les dépenses effectuées au moyen d'emprunts sont comprises, les montants affectés au remboursement de la dette sont exclus afin d'éviter le double emploi.

Certains transferts intergouvernementaux, comme les subventions fédérales aux provinces, sont des allocations inconditionnées et, conséquemment, ne peuvent faire contrepoids à aucune dépense déterminée. Ces transferts figurent séparément aux tableaux 1 et 2 de façon à prévenir le double emploi et à indiquer le total général. Les différences entre les montants indiqués dans les deux tableaux comme transferts intergouvernementaux tiennent à ce que la fin de l'année financière et les méthodes de comptabilité des gouvernements diffèrent.

Les tableaux 3 et 4 indiquent respectivement les recettes et les dépenses collectives de tous les gouvernements pour les années 1951-1955, mais non les transferts intergouvernementaux. Les chiffres du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest ne sont pas compris.

* Revu par la Division des finances publiques et des transports (Bureau fédéral de la statistique).

1.—Recettes réunies de tous les gouvernements, 1954 et 1955

NOTA.—Les chiffres sont ceux des années financières terminées le plus près du 31 décembre.

Détail	1954				1955			
	Fédérales	Provin- ciales	Munici- pales	Total	Fédérales	Provin- ciales	Munici- pales	Total
(en milliers de dollars)								
Impôts								
Sociétés.....	1,035,117	65,293	—	1,100,410	1,043,219	73,551	—	1,116,770
Droits de douane.....	398,177	—	—	398,177	482,520	—	—	482,520
Essence.....	—	235,757	—	235,757	—	264,201	—	264,201
Ventes générales.....	572,215	128,589	37,293	738,097	641,510	149,444	43,299	834,253
Revenu personnel.....	1,183,448	25,225	—	1,208,673	1,185,600	30,208	—	1,215,808
Boissons alcooliques ¹	128,725	158,200	—	286,925	143,996	171,695	—	315,691
Droits de succession.....	44,768	40,664	—	85,432	66,607	72,046	—	138,653
Biens mobiliers et immobiliers...	—	6,020	627,325 ²	633,345	—	6,147	683,254 ²	689,401
Tabac.....	213,740	13,667	—	227,407	234,322	15,022	—	249,344
Impôts retenus.....	61,264	—	—	61,264	66,176	—	—	66,176
Autres.....	135,984	45,249	80,658	261,891	131,772	47,416	90,108	269,296
Total, impôts.....	3,773,438	718,664	745,276	5,237,378	3,995,722	829,730	816,661	5,642,113
Licences, permis et droits								
Véhicules automobiles.....	341	94,727	—	95,068	382	114,629	—	115,011
Autres.....	6,781	3	21,639	28,420	6,589	3	23,264	29,853
Total des licences, etc.....	7,122	94,727	21,639	123,488	6,971	114,629	23,264	144,864
Domaine public.....	2,416	193,252	—	195,668	2,401	264,518	—	266,919
Contributions des services d'utilité publique aux municipalités.....	—	—	37,880	37,880	—	—	40,276	40,276
Postes (total net).....	7,732	—	—	7,732	10,253	—	—	10,253
Bénéfices de la Banque du Canada.	41,412	—	—	41,412	38,341	—	—	38,341
Matières non monnayées et mon- naies.....	1,836	—	—	1,836	3,247	—	—	3,247
Recettes diverses.....	43,738	48,853	62,911	155,502	44,623	53,909	68,991	167,523
Total, recettes (sans les transferts intergouverne- mentaux).....	3,877,694	1,055,496	867,706	5,800,896	4,101,558	1,262,786	949,192	6,313,536
Transferts intergouverne- mentaux								
Subventions fédérales aux provin- ces.....	—	20,293	—	20,293	—	20,210	—	20,210
Subventions aux municipalités... ..	—	—	40,548 ⁴	40,548	—	—	42,084 ⁴	42,084
Allocation provisoire à Terre- Neuve.....	—	3,950	—	3,950	—	3,100	—	3,100
Accords fiscaux fédéraux-provin- ciaux.....	—	327,080	—	327,080	—	319,930	—	319,930
Partage de l'impôt sur les services d'électricité.....	—	7,294	—	7,294	—	7,948	—	7,948
Taxe de la voirie de la Nouvelle- Écosse.....	—	240	—	240	—	240	—	240
Intérêts sur les obligations du fonds des écoles communes.....	—	134	—	134	—	134	—	134
Total, transferts intergou- vernementaux.....	—	358,991	40,548	399,539	—	351,562	42,084	393,646
Total général.....	3,877,694	1,414,487	908,254	6,200,435	4,101,558	1,614,348	991,276	6,707,182

¹ Comprend les recettes provinciales provenant de la régie des boissons alcooliques. ² Ne comprend pas l'impôt sur les biens mobiliers inséparable des autres impôts. ³ Compris dans les recettes diverses. ⁴ Comprend les subventions fédérales aux municipalités en remplacement d'impôts sur les biens-fonds fédéraux, lesquelles ne figurent pas séparément des subventions provinciales aux municipalités.

2.—Dépenses réunies de tous les gouvernements, 1954 et 1955

NOTA.—Les chiffres sont ceux des années financières terminées le plus près du 31 décembre.

Détail	1954				1955			
	Fédérales	Provin- ciales	Munici- pales	Total	Fédérales	Provin- ciales	Munici- pales	Total
	(en milliers de dollars)							
Bien-être social								
Santé et soins hospitaliers.....	36,786	239,017	57,896	333,699	38,973	252,386	54,788	346,147
Travail et assurance-chômage....	62,137	6,190	—	68,327	62,571	6,640	—	69,211
Secours publics.....	—	15,245	7,188	22,433	—	15,309	8,163	23,472
Pensions aux vieillards.....	66,805 ¹	32,813	—	99,618	84,263 ¹	33,588	—	117,851
Allocations familiales.....	368,986	—	—	368,986	385,068	—	—	385,068
Autres.....	27,608	65,652	114,155	207,415	34,439	73,868	117,444	225,751
Total, bien-être social.....	562,322	358,917	179,239	1,100,478	605,314	381,791	180,395	1,167,500
Enseignement.....	22,397	269,575	403,749	695,721	24,961	329,921	434,044	788,926
Transports.....	237,070	372,144	168,040	777,254	214,270	458,082	184,123	856,475
Agriculture.....	85,910	33,847	—	119,757	92,614	35,661	—	128,275
Domaine public.....	71,531	74,708	—	146,239	69,900	86,886	—	156,786
Défense nationale.....	1,647,594	—	—	1,647,594	1,700,745	—	—	1,700,745
Pensions et soins ultérieurs des an- ciens combattants.....	221,828	—	—	221,828	230,617	—	—	230,617
Expansion de l'industrie.....	2	—	—	—	2	—	—	—
Service de la dette nette (sans les remboursements).....	425,690	53,033	55,285	534,008	413,740	52,076	62,028	527,844
Autres dépenses.....	387,326	170,971	317,831	876,128	421,046	191,480	296,916	909,442
Total, dépenses (sans les transferts intergouverne- mentaux).....	3,661,668	1,333,195	1,124,144	6,119,007	3,773,207	1,535,897	1,157,506	6,466,610
Transferts intergouverne- mentaux								
Subventions fédérales aux provin- ces.....	20,354	—	—	20,354	20,272	—	—	20,272
Allocation provisoire à Terre- Neuve.....	3,950	—	—	3,950	3,100	—	—	3,100
Subventions des provinces aux municipalités.....	—	36,487	—	36,487	—	36,023	—	36,023
Accords fiscaux fédéraux-provin- ciaux.....	327,445	—	—	327,445	319,624	—	—	319,624
Partage de l'impôt sur les services d'électricité.....	7,294	—	—	7,294	7,948	—	—	7,948
Taxe de la voirie de la Nouvelle- Écosse.....	—	—	246	246	—	—	246	246
Intérêt sur les obligations du fond des écoles communes.....	134	—	—	134	134	—	—	134
Subventions aux municipalités en remplacement d'impôts sur les biens-fonds fédéraux.....	3,358	—	—	3,358	7,190	—	—	7,190
Total, transferts intergou- vernementaux.....	362,535	36,487	246	399,268	358,268	36,023	246	394,537
Total général.....	4,024,203	1,369,682	1,124,390	6,518,275	4,131,475	1,571,920	1,157,752	6,861,147

¹ Comprend des paiements de \$45,838,000 à la Caisse de la sécurité de la vieillesse en 1954 et \$63,252,000 en 1955.² Les remboursements de dépenses ont surpassé les dépenses; l'excédent est compris au tableau 1 dans "Recettes diverses".

3.—Recettes réunies de tous les gouvernements, sans les transferts intergouvernementaux, 1951-1955

NOTA.—Les chiffres sont ceux des années financières terminées le plus près du 31 décembre.

Détail	1951	1952	1953	1954	1955
	(milliers de dollars)				
Impôts					
Sociétés.....	1,332,410	1,376,690	1,317,849	1,100,410	1,116,770
Droits de douane et taxes sur les importations.....	347,208	390,121	407,998	398,177	482,520
Essence.....	178,461	196,907	219,782	235,757	264,201
Ventes générales.....	691,953	694,485	727,821	738,097	834,253
Revenu personnel.....	976,953	1,180,039	1,187,669	1,208,673	1,215,808
Boissons alcooliques ¹	264,102	284,312	289,390	286,925	315,691
Droits de succession.....	72,398	70,797	70,272	85,432	138,653
Biens mobiliers et immobiliers ²	475,040	542,751	586,689	633,345	689,401
Tabac.....	216,774	230,480	223,659	227,407	249,344
Impôts retenus.....	55,017	53,674	53,761	61,264	66,176
Autres.....	319,929	299,247	314,273	261,891	269,296
Total, impôts.....	4,930,245	5,319,503	5,399,143	5,237,378	5,642,113
Licences, permis et droits					
Véhicules automobiles.....	72,970	81,632	88,993	95,968	115,011
Autres.....	43,206	24,781	27,185	28,420	29,853
Total, licences, etc.....	116,176	106,413	116,178	123,488	144,864
Domaine public					
Contributions des services d'utilité publique aux municipalités.....	134,343	164,673	204,328	195,668	266,919
Postes (total net).....	29,323	33,093	36,009	37,880	40,276
Bénéfices de la Banque du Canada.....	6,695	6,501	3	7,732	10,253
Matières non monnayées et monnaies.....	24,018	28,792	43,868	41,412	38,341
Recettes diverses.....	4,838	4,386	4,241	1,836	3,247
	89,929	122,480	135,691	155,502	167,523
Total des recettes (sans les transferts intergouvernementaux).....	5,335,567	5,785,841	5,939,458	5,800,896	6,313,536

¹ Comprend les recettes provinciales provenant de la régie des boissons alcooliques. ² Ne comprend pas, pour les municipalités, l'impôt sur les biens mobiliers inséparable des autres impôts. ³ Excédent des dépenses sur les recettes.

4.—Dépenses réunies de tous les gouvernements, sans les transferts intergouvernementaux, 1951-1955

NOTA.—Les chiffres sont ceux des années financières terminées le plus près du 31 décembre.

Détail	1951	1952	1953	1954	1955
	(milliers de dollars)				
Bien-être social					
Santé et soins hospitaliers.....	240,765	274,226	297,848	333,699	346,147
Travail et assurance-chômage.....	61,343	63,735	66,063	68,327	69,211
Secours publics.....	19,651	17,139	18,346	22,433	23,472
Pensions aux vieillards.....	168,106	46,679	49,120	99,618	117,851
Allocations familiales.....	322,317	336,496	352,514	368,986	385,068
Autres.....	137,863	156,878	182,513	207,415	225,751
Total, bien-être social.....	950,045	895,153	966,404	1,100,478	1,167,500
Enseignement					
Transports.....	483,669	570,212	615,863	695,721	788,926
Agriculture.....	572,890	669,071	713,181	777,254	856,475
Domaine public.....	96,243	136,715	145,018	119,757	128,275
Défense nationale.....	112,086	123,730	137,361	146,239	156,786
Pensions et soins ultérieurs des anciens combattants.....	1,400,709	1,864,533	1,792,043	1,647,594	1,700,745
Service de la dette nette (sauf remboursements).....	198,230	221,966	220,344	221,828	230,617
Autres dépenses.....	518,845	482,734	498,625	534,008	527,844
	763,396	789,469	818,986	876,128	909,442
Total, dépenses (sans les transferts intergouvernementaux).....	5,096,113	5,753,583	5,907,825	6,119,007	6,466,610

5.— Dette globale de tous les gouvernements, 1954 et 1955

NOTA.—Certains postes ne sont pas strictement comparables avec ceux des *Annuaire*s précédents; voir le texte, p. 1113.

Détail	1954						1955					
	Fédérale	Provin- ciale	Munici- pale	Totale	Moins dette intergou- vernemen- tale	Dette globale	Fédérale	Provin- ciale	Munici- pale	Totale	Moins dette intergou- vernemen- tale	Dette globale
	(milliers de dollars)											
Dette directe												
Dette fondée ¹	12,906,442	2,628,902	2,112,702	17,648,046	161,179	17,486,867	13,307,570	2,714,427	2,408,427	18,430,424	188,887	18,241,537
Moins fonds d'amortissement.....	190,890	428,734	88,955	708,579	—	708,579	210,847	470,456	92,920	774,223	—	774,223
Dette fondée nette.....	12,715,552	2,200,168	2,023,747	16,939,467	161,179	16,778,288	13,096,723	2,243,971	2,315,507	17,656,201	188,887	17,467,314
Bons du Trésor ²	1,590,003 ³	4,850	—	1,594,850	—	1,594,850	2,100,000 ³	14,446	—	2,114,446	—	2,114,446
Dépôts d'épargne.....	36,781	2,205	—	38,986	—	38,986	36,164	2,068	—	38,232	—	38,232
Emprunts temporaires.....	—	30,236	115,590	145,826	—	145,826	—	17,578	127,731	145,309	—	145,309
Autre passif direct.....	3,086,529	218,691	200,326	3,505,546	35,391	3,470,155	3,323,427	240,666	203,935	3,768,028	38,246	3,729,782
Total, dette directe (moins fonds d'amortissement).....	17,428,862	2,456,150	2,339,663	22,224,675	196,570	22,028,105	18,556,314	2,518,729	2,647,173	23,722,216	227,133	23,495,083
Dette indirecte												
Obligations garanties.....	908,451	1,458,665	16,091	2,383,207	28,617	2,354,590	792,553	1,589,522	14,969	2,397,044	81,305	2,315,739
Moins fonds d'amortissement.....	—	11,211	646	11,857	1,658	10,199	—	16,235	378	16,613	1,730	14,883
Obligations garanties nettes.....	908,451 ⁴	1,447,454	15,445	2,371,350	26,959	2,344,391	792,553 ⁴	1,573,287	14,591	2,380,431	79,575	2,300,856
Emprunts (loi de 1938 sur l'aide aux améliorations municipales).....	—	3,127	—	3,127	3,127	—	—	2,867	—	2,867	2,867	—
Emprunts bancaires garantis et autre passif indirect.....	353,080 ⁵	60,845	795	414,720	2,549	412,171	711,185 ⁵	78,176	332	789,693	1,927	787,766
Total, dette indirecte (moins fonds d'amortissement).....	1,261,531	1,511,426	16,240	2,789,197	32,635	2,756,562	1,503,738	1,654,330	14,923	3,172,991	84,369	3,088,632
Total général.....	18,690,393	3,967,576	2,355,903	25,013,872	229,205	24,784,667	20,060,052	4,173,059	2,662,096	26,895,207	311,502	26,583,705

¹ Comprend les bons du Trésor qui seront échus dans deux ans ou plus. ² Comprend les bons du Trésor qui seront échus en moins de deux ans. ³ Comprend des billets du Trésor. ⁴ Ne comprend pas les émissions non garanties des chemins de fer Nationaux du Canada ni les fonds d'amortissement connexes. ⁵ Ne comprend pas le passif éventuel relativement à la garantie fédérale des dépôts maintenus par les banques à charte à la Banque du Canada, diverses garanties dont les montants ne sont pas définitivement arrêtés ou sont indéterminés à la fin de l'année financière, et le passif éventuel des chemins de fer Nationaux.

Dettes globale.—Vu l'élimination de la dette intergouvernementale, le terme "globale" a remplacé, là où il y avait lieu, le terme "réunie" parce qu'il semble plus approprié. Le tableau 5 donne la ventilation de la dette réunie de tous les gouvernements pour 1954 et 1955, ainsi que la dette totale de chacun des gouvernements (fédéral, provinciaux et municipaux); la dette intergouvernementale est déduite pour établir la dette globale des gouvernements. Le tableau s'inspire des concepts et des principes de classement qui ont fait l'objet de discussions et d'ententes aux conférences fédérales-provinciales au sujet de la statistique des finances provinciales et municipales, de sorte que quelques postes ne sont pas strictement comparables avec ceux des *Annuaire*s précédents.

Section 2.—Finances fédérales

Un précis historique des finances publiques, depuis le régime français jusqu'au début de la première guerre mondiale, a paru aux pp. 756-757 de l'*Annuaire* de 1941, et l'exposé détaillé des changements apportés aux impôts de 1914 à 1938 a été présenté dans l'*Annuaire* à compter de l'édition de 1926. Un aperçu du financement de la participation de guerre du Canada, y compris les changements les plus importants apportés à la fiscalité durant les années 1939 à 1945, a paru dans l'*Annuaire* de 1945, pp. 958-963.

La politique financière du gouvernement du Canada dans l'après-guerre est esquissée aux pages 1084-1087 de l'*Annuaire* de 1954 et les modifications fiscales proposées par les budgets de 1954-1955 et 1955-1956 paraissent aux pages 1153 et 1075 des éditions de 1955 et 1956.

Budget de 1956-1957.—Le budget de 1956-1957 a été présenté au Parlement le 20 mars 1956. Il n'apportait pas de changement important aux taux d'imposition. Une taxe d'accise spéciale de 20 p. 100 sur les recettes de l'annonce dans les éditions canadiennes des revues étrangères a été proposée et devait entrer en vigueur le 1^{er} janvier 1957.

Budget de 1957-1958.—Le budget de 1957-1958 a été présenté le 14 mars 1957. Il ne changeait pas le taux de l'impôt sur le revenu personnel, mais il étendait le privilège du sursis fiscal à l'égard du revenu gagné à d'autres personnes que les contributeurs des caisses de pension patronales-salariales en leur permettant de déduire, à concurrence d'un certain montant, le prix d'achat de rentes approuvées. Tout contribuable pouvait dorénavant réclamer une "déduction normale" de cent dollars par année, sans soumettre de reçu, pour dons de charité, frais médicaux et cotisations syndicales et professionnelles; certains autres petits changements ont été apportés aux dispositions d'exemption. Le budget a aboli la taxe de vente sur un certain nombre de denrées, dont le thé et le café, ainsi que les trois derniers droits d'accise spéciaux imposés lors de la guerre de Corée (sur les bonbons, les eaux gazeuses et les motocyclettes). La taxe d'accise a subi de légers changements.

Le 6 décembre 1957, le ministre des Finances a annoncé au Parlement qu'il le saisirait de projets de loi visant à apporter des modifications au régime fiscal: augmentation de \$20,000 à \$25,000 de la première tranche de revenu des sociétés frappée de l'impôt de 20 p. 100; augmentation de \$150 à \$250 pour les enfants bénéficiant des allocations familiales et de \$400 à \$500 pour les autres enfants de la déduction admise sur le revenu des particuliers; diminution de 13 à 11 p. 100 et de 15 à 14 p. 100 de l'impôt frappant le revenu des deux classes de contribuables touchant les revenus les moins élevés; réduction de 10 à 7.5 p. 100 du droit d'accise frappant les véhicules automobiles.

Sous-section 1.—Bilan

Le tableau 6 donne le bilan, fédéral au 31 mars 1955-1957. Les chiffres du tableau ne sont pas exactement comparables avec ceux des *Annuaire*s antérieurs.

6.—Bilan fédéral, 31 mars 1955-1957

Détail	1955	1956	1957
	\$	\$	\$
Actif			
Disponibilités			
Encaisse en dépôts courants et spéciaux.....	231,045,677	570,819,850	472,199,177
Espèces aux mains des percepteurs et spéciaux.....	126,187,337	151,925,147	132,015,372
Avances de fonds de roulement aux ministères et caisses automatiquement renouvelables			
Caisse automatiquement renouvelable de la Production de défense.....	72,756,158	58,417,158	56,351,866
Autres.....	72,911,128	76,625,372	67,587,377
Autre actif courant			
Argent reçu après le 31 mars, mais applicable à l'année en cours.....	17,046,026	11,676,345	14,649,402
Compte de placement en valeurs mobilières.....	45,636,632	721,577,658	204,253,602
	565,582,958	1,591,041,530	947,056,796
Avances au compte du fonds du change.....	1,980,000,000	1,950,000,000	2,021,000,000
Caisse d'amortissement et autres placements constitués en vue du remboursement de la dette non échue.....	190,890,503	210,846,784	210,805,017
Prêts et apports de capitaux aux sociétés d'État			
Chemins de fer Nationaux du Canada.....	934,004,940	1,104,676,348	1,276,760,593
Société centrale d'hypothèques et de logement—capitaux et prêts.....	575,010,188	564,551,193	560,508,002
Conseil des ports nationaux.....	107,210,354	107,088,959	114,267,198
Organismes divers.....	177,253,319	231,193,431	298,969,889
	1,793,478,801	2,007,509,931	2,250,505,682
Prêts aux gouvernements nationaux.....	1,620,825,611	1,549,804,685	1,478,559,528
Autres prêts et placements			
Apport du Canada au capital			
Du Fonds monétaire international.....	293,394,548	299,757,439	290,954,972
De la Banque internationale pour la reconstruction et le développement.....	70,864,349	70,864,349	70,864,349
Avances de fonds de roulement à des organismes internationaux.....	1,667,856	1,652,711	2,479,700
Gouvernements provinciaux.....	76,693,226	73,067,946	69,645,873
Prêts sous le régime de la loi d'établissement des soldats et de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants (moins la réserve pour les bénéficiaires conditionnels).....	162,570,578	161,051,804	157,193,063
Prêts divers.....	25,879,238	40,791,450	63,950,589
	631,069,795	647,185,699	655,088,546
Compte des dettes des provinces.....	2,296,152	—	100,124
Frais différés			
Frais non amortis d'émission d'emprunts.....	67,549,458	56,874,003	63,920,033
Partie non amortie du déficit actuariel relatif au compte des pensions de retraite.....	189,000,000	189,000,000	139,000,000
	256,549,458	245,874,003	202,920,033
Comptes d'ordre			
Prêt temporaire à la Caisse de sécurité de vieillesse.....	63,251,655	50,012,857	1,506,233
Comptes divers.....	494,732	2,465	7,926,134
	63,746,387	50,015,322	9,432,367
Actif au compte-capital.....	1	1	1
Prêts et apports de capitaux inactifs.....	80,355,709	87,969,925	89,455,528
Total, actif.....	7,184,795,375	8,340,247,880	7,864,923,622
Moins réserve pour les pertes sur la réalisation des actifs	496,384,065	496,384,065	546,384,065
Actif net.....	6,688,411,310	7,843,863,815	7,318,539,557
Dettes nettes.....	11,283,080,154	11,280,368,964	11,007,651,158
	17,951,491,464	19,124,232,779	18,326,190,715

6.—Bilan fédéral, 31 mars 1955-1957—fin

Détail	1955	1956	1957
	\$	\$	\$
Passif			
Passif exigible à vue ou à court terme			
Chèques du Trésor impayés.....	265,559,858	293,243,156	314,019,206
Comptes payables.....	201,906,394	202,971,491	232,859,952
Billets sans intérêt payables à vue.....	224,591,500	223,828,500	211,828,500
Dette échue et non payée.....	53,715,869	31,876,201	35,989,816
Intérêt dû et non versé.....	54,233,575	58,231,988	59,158,908
Intérêts accumulés.....	120,180,162	129,765,259	119,958,733
Autres exigibilités.....	23,767,571	29,547,890	29,093,529
	943,954,929	969,464,485	1,002,908,644
Comptes de dépôt et de fiducie.....	154,007,374	166,342,688	167,575,354
Rentes, comptes d'assurance et de pension			
Rentes sur l'État.....	864,543,038	930,221,101	989,285,939
Compte des pensions pour services permanents.....	277,638,893	346,373,948	426,305,539
Comptes de pension.....	733,568,390	804,236,283	918,943,987
Divers.....	101,682,401	104,784,090	92,623,457
	1,977,432,722	2,185,615,422	2,427,158,922
Solde de crédits non versés aux comptes spéciaux			
Compte de matériel pour la Défense nationale (Art. 3 de la loi de 1950 sur les crédits de défense).....	273,875,509	281,933,743	236,075,184
Divers.....	58,371,066	61,739,713	76,481,065
	332,246,575	343,673,456	312,556,249
Comptes d'ordre.....	35,488,042	51,566,525	47,576,093
Comptes des dettes des provinces.....	11,919,969	—	—
Dette non échue			
Obligations			
Payables au Canada.....	12,506,630,400	12,955,758,750	12,391,604,000
Payables à Londres.....	51,811,453	51,811,453	51,811,453
Payables à New-York.....	348,000,000	300,000,000	300,000,000
Bons et billets du Trésor			
Payables au Canada.....	1,590,000,000	2,100,000,000	1,625,000,000
	14,496,441,853	15,407,570,203	14,368,415,453
Total, passif.....	17,951,491,464	19,124,232,779	18,326,190,715

Sous-section 2.—Recettes et dépenses

Durant l'année financière terminée le 31 mars 1957, les recettes fédérales ont atteint 5,107 millions, contre 4,400 millions l'année précédente, soit une augmentation de 707 millions. Les dépenses ont augmenté de 406 millions pour passer de 4,443 à 4,849 millions. L'excédent des recettes sur les dépenses s'est établi à 258 millions.

Les recettes fiscales et non fiscales ont augmenté respectivement de 652 et de 55 millions sur l'exercice précédent.

7.—État des recettes, années terminées le 31 mars 1955-1957

Recettes	1955	1956	1957
	\$	\$	\$
Recettes ordinaires			
Recettes fiscales			
Droits de douane.....	397,228,330	481,239,668	549,074,860
Droits d'accise.....	226,458,438	249,383,313	271,443,661
Impôt sur le revenu.....	2,265,297,267	2,279,503,232	2,745,199,494
Des particuliers ¹	1,183,447,835	1,185,599,725	1,400,451,444
Des sociétés ¹	1,080,585,823	1,027,727,818	1,268,300,915
Intérêt, dividendes, rentes et redevances allant à l'étranger.....	61,263,609	66,175,689	76,447,135
Taxe de vente (nette) ¹	572,214,713	641,510,469	717,080,563
Droits successoraux.....	44,768,028	66,607,026	79,709,197
Autres taxes.....	267,471,304	277,477,462	285,423,996
Total, recettes fiscales.....	3,773,438,080	3,995,721,170	4,647,931,771
Recettes non fiscales			
Postes.....	131,280,099	137,414,587	145,773,393
Revenu de placements ²	133,486,035	149,316,037	206,655,544
Monnaies et matières non monnayées.....	1,836,149	3,246,887	4,089,662
Autres.....	54,634,163	114,347,958	102,090,510
Total, recettes non fiscales.....	321,236,446	404,325,469	458,609,109
Total, recettes ordinaires.....	4,094,674,526	4,400,046,639	5,106,540,880
Recettes spéciales et autres crédits.....	28,838,774	3	3
Total général, recettes.....	4,123,513,300	4,400,046,639	5,106,540,880

¹ Moins les impôts crédités à la Caisse de sécurité de la vieillesse. ² Comprend l'intérêt sur les placements, et les bénéfices de la Banque du Canada. ³ Comprises dans "Recettes non fiscales-autres".

8.—État des dépenses, années terminées le 31 mars 1955-1957

Dépenses	1955	1956	1957
	\$	\$	\$
Agriculture.....	81,804,056	88,179,697	84,651,787
Aide au transport des céréales alimentaires de l'Ouest.....	18,997,894	15,999,464	17,499,934
Autres.....	62,806,222	72,180,233	67,151,853
Commission de contrôle de l'énergie atomique.....	14,983,927	18,957,359	21,882,226
Bureau de l'auditeur général.....	672,474	651,903	690,331
Société Radio-Canada.....	29,236,931	31,155,977	39,266,161
Directeur général des élections.....	312,058	445,106	205,722
Citoyenneté et immigration.....	27,968,175	23,274,864	44,517,150
Commission du service civil.....	2,333,042	2,428,238	2,731,240
Production de défense.....	18,878,447	16,075,562	20,469,410
Avances de capitaux à l'industrie de défense.....	9,710,542	6,491,427	9,938,292
Autres.....	9,167,905	9,584,135	10,531,118
Affaires extérieures.....	43,777,922	44,909,176	60,227,824
Finances.....	934,075,801	931,271,597	1,152,758,655
Service de la dette publique—			
Intérêt sur la dette publique.....	477,914,894	492,624,067	520,189,398
Amortissement annuel des escomptes et commissions sur les obligations.....	22,369,523	19,920,940	12,808,158
Frais afférents à la dette publique.....	775,001	596,261	555,866
Frais d'émission d'emprunts.....	1,255,925	1,170,467	1,088,036
Total, service de la dette.....	502,315,343	514,311,735	534,141,458

8.—État des dépenses, années terminées le 31 mars 1955-1957—fin

Dépenses	1955	1956	1957
	\$	\$	\$
<i>Finances—fin</i>			
Subventions aux provinces et paiements en vertu des accords sur la location des domaines fiscaux.....	359,012,900	350,943,932	395,372,437
Participation de l'Etat à la Caisse de retraite du Service civil.....	37,381,978	31,626,248	72,359,995
Réserves en cas de pertes éventuelles dans la réalisation d'actifs productifs.....	—	—	50,000,000
Autres.....	35,335,580	34,489,682	100,884,765
Pêcheries.....	11,151,813	12,411,672	13,796,710
Gouverneur général et lieutenants-gouverneurs.....	400,385	400,395	412,712
Assurances.....	477,088	498,049	543,307
Justice, y compris les pénitenciers.....	16,423,823	17,217,471	19,065,569
Travail.....	69,771,586	69,577,960	75,854,286
Loi sur l'assurance-chômage, administration et quote-part de l'État	59,939,615	60,533,085	66,357,949
Rentes sur l'État (pour maintenir la réserve).....	371,521	—	—
Autres.....	9,460,450	9,044,875	9,496,337
Service législatif.....	6,654,556	6,820,670	7,176,643
Mines et Relevés techniques.....	43,747,296	38,227,790	35,926,412
Défense nationale.....	1,665,968,960	1,750,112,163	1,759,425,955
Aide mutuelle aux pays de l'OTAN.....	253,379,789	174,966,318	133,552,637
Autres.....	1,412,589,171	1,575,145,845	1,625,873,318
Office national du film.....	3,430,589	4,067,393	4,960,143
Santé nationale et Bien-être social.....	496,659,592	537,912,259	561,689,067
Subventions générales à l'égard de l'hygiène.....	31,597,427	33,523,854	36,230,147
Allocations familiales.....	366,465,965	382,535,026	397,517,840
Assistance-vieillesse, allocations aux aveugles et aux invalides ¹	24,174,701	29,501,735	30,417,187
Déficit, caisse de sécurité de la vieillesse.....	45,837,905	63,251,655	56,012,857
Autres ²	28,623,594	29,094,989	41,461,036
Conseil national de recherches.....	15,700,525	16,077,844	19,019,561
Revenu national.....	55,010,594	56,070,232	61,823,868
Nord canadien et Ressources nationales.....	20,155,118	24,615,905	36,970,235
Postes.....	123,611,055	127,421,739	139,992,921
Conseil privé et Cabinet du premier ministre.....	3,800,361	3,872,993	3,912,157
Archives publiques.....	421,302	486,150	577,163
Impression et papeterie publiques.....	2,068,013	2,213,716	3,200,656
Travaux publics.....	130,780,634	142,101,418	165,336,569
Subventions à l'égard de la route transcanadienne.....	18,133,932	16,100,554	26,137,664
Autres.....	112,646,652	126,000,864	129,198,905
Gendarmerie royale du Canada.....	35,549,795	36,557,371	43,449,799
Secrétariat d'État.....	2,671,242	2,968,421	3,491,456
Commerce.....	17,494,834	36,545,671	55,389,457
Transports.....	159,241,707	132,041,121	158,162,525
Affaires des anciens combattants.....	240,089,187	243,459,754	251,457,621
Total général, dépenses.....	4,275,362,888	4,433,127,636	4,849,035,298

¹ Les pensions accordées en vertu de la loi de 1951 sur la sécurité de la vieillesse (appliquée en janvier 1952) sont payées sur la Caisse de sécurité de la vieillesse et ne sont pas imputées sur les dépenses du ministère. Voir p. 279.

² Comprend la défense passive.

Sous-section 3.—Analyse des recettes fiscales

L'analyse ci-après des recettes fiscales se limite aux droits d'accise, aux taxes d'accise, à l'impôt sur le revenu et aux droits successoraux; les recettes douanières constituent un seul poste des *Comptes publics* et ne peuvent être ventilées ici.

Droits d'accise

Les droits d'accise proprement dits sont donnés ci-dessous de même qu'un résumé du tarif des droits d'accise et de la statistique établie à la perception, comme les quantités de grains et autres produits employés dans la distillation et les quantités de marchandises imposables sorties d'entrepôt.

Tarif de l'accise canadienne.—Voici le tarif de l'accise en date du 15 août 1957:

Spiritueux (le gallon de preuve).....	\$12.00	Spiritueux employés directement dans la fabrication de préparations de toilette ou de cosmétiques (assujétis à la taxe d'accise en vertu de l'Annexe I de la loi sur la taxe d'accise (le gallon de preuve).....	En franchise
Spiritueux employés par un fabricant entrepositaire (le gallon de preuve).....	1.50	Brandy canadien (le gallon de preuve).....	10.00
Spiritueux employés en manufacture-entrepôt pour la fabrication de parfum (le gallon de preuve).....	En franchise	Malt, tout, à l'arrivée à la brasserie (la livre)..	En franchise
Spiritueux employés en manufacture-entrepôt pour la fabrication de compositions chimiques approuvées (le gallon de preuve).....	0.15	Bière, toute (le gallon impérial).....	0.38
Spiritueux vendus à des pharmaciens brevetés en vertu de la loi sur l'accise pour servir exclusivement à la préparation d'ordonnances pour les médicaments et produits pharmaceutiques (le gallon de preuve).....	1.50	Tabac, manufacturé, tous genres, sauf les cigarettes (la livre).....	0.35
Spiritueux distillés à partir du vin provenant de fruits indigènes et employés dans une manufacture-entrepôt pour le traitement du vin indigène (le gallon de preuve).....	En franchise	Cigarettes, pesant au plus 2½ livres (le millier)..	4.00
Spiritueux importés et transportés dans une manufacture-entrepôt (en plus de tout autre droit) (le gallon de preuve).....	0.30	Cigarettes, pesant plus de 2½ livres (le millier).	5.00
		Cigares, tous (le millier).....	1.00
		Tabac naturel canadien vendu en feuilles pour consommation (la livre).....	0.20

Un *drawback* de 99 p. 100 des droits d'accise payés peut être accordé à l'égard des alcools de fabrication canadienne titrant au moins la moitié de l'esprit de preuve, livrés en quantités limitées pour fins médicales ou de recherches aux universités, aux laboratoires scientifiques ou de recherches, aux hôpitaux publics et aux institutions de santé qui reçoivent l'aide des gouvernements fédéral et provinciaux.

9.—Chiffre brut des droits d'accise perçus, années terminées le 31 mars 1953-1957

Détail	1953	1954	1955	1956	1957
	\$	\$	\$	\$	\$
Spiritueux.....	48,627,965	69,194,020	72,185,407	77,518,388	86,180,032
Honoraires de validation.....	746,877	—	—	—	—
Bière ou boisson de malt.....	5,294,283	4,799,823	72,676,281	80,742,806	83,077,741
Malt.....	80,584,283	78,733,288	1,151,032 ¹	—	—
Tabac et cigarettes.....	116,701,207	96,724,855	100,511,808	110,092,534	120,818,541
Cigares.....	212,817	245,862	241,177	262,477	267,235
Licences.....	38,183	36,519	36,826	35,143	35,556
Total².....	252,205,615	249,734,366	246,802,531	268,651,398	290,379,105

¹ La taxe sur le malt est remplacée par la taxe au gallon sur la bière. ² Ces totaux ne correspondent pas aux droits d'accise nets indiqués au tableau 7, parce qu'ils comprennent des remboursements et drawbacks et, dans le cas des spiritueux, une taxe de transfert.

Statistique des licences et de la distillation.—La perception des droits d'accise permet aussi d'établir la statistique des licences d'accise et de la distillation.

10.—Statistique des licences et de la distillation, années terminées le 31 mars 1953-1957

Détail	1953	1954	1955	1956	1957
Licences émises..... nomb.	29	29	30	30	28
Droits de licence..... \$	7,750	7,500	8,000	6,500	7,750
Grains, etc., servant à la distillation					
Malt..... liv.	31,169,426	34,770,622	37,438,384	40,523,848	41,788,225
Maïs..... "	193,629,683	223,715,461	233,470,614	256,237,853	281,299,649
Seigle..... "	30,404,971	42,888,000	40,697,817	50,297,683	55,480,416
Blé et autres grains..... "	17,996,080	828,440	26,448,064	3,013,785	803,490
Total, grains, etc..... liv.	273,200,160	302,202,523	338,054,879	350,073,169	379,371,780
Mélasses utilisées..... liv.	22,614,185	21,965,692	31,922,119	35,793,467	35,471,876
Vins et autres matières..... "	4,674,714	3,696,117	5,721,010	5,303,650	4,114,008
Boissons sulfurées..... gall.	98,380,740	394,040,231	370,916,068	409,830,302	368,070,334
Esprit-preuve manufacturé..... "	22,517,166	24,710,625	27,330,433	28,535,869	30,028,834

La quantité de spiritueux fabriquée a beaucoup varié depuis 1920, passant d'un minimum de 2,356,329 gallons d'esprit-preuve cette année-là à un maximum de 35,555,059 en 1945. En 1957, la fabrication a été de 30,028,834 gallons.

Alcool et tabac sortis d'entrepôt.—Les quantités de spiritueux, de boissons de malt, de malt, de cigares, cigarettes et autres formes de tabac sorties d'entrepôt pour fins de consommation sont données au tableau 36, page 987.

Taxe d'accise perçues

Le tableau 11 indique le chiffre brut des taxes perçues par la Division de l'accise du ministère du Revenu national.

11.—Taxes d'accise perçues, par article, années terminées le 31 mars 1953-1957

(Recettes acquises)

Article	1953	1954	1955	1956	1957
	\$	\$	\$	\$	\$
D'origine canadienne					
Automobiles, pneus et chambres à air.	78,810,971	92,498,632	71,356,616	63,298,865	69,314,263
Boissons.....	12,342,608	11,577,882	8,078,328	8,607,286	8,848,161
Bonbons et gomme à mâcher.....	11,216,434	11,812,938	9,121,728	8,390,591	9,021,685
Anhydride carbonique.....	214,538	220,859	158,453	147,937	139,378
Cigares, cigarettes et tabac.....	100,678,509	110,946,708	112,677,653	125,107,756	130,581,694
Appareils électriques et à gaz.....	3,269,802	3,701,518	406,613
Chèques en relief (administration)...	334,884
Fourrures.....	5,213,346	3,366,217	54,591
Licences.....	86,768	86,568	84,160	82,062	84,520
Briquets.....	235,889	218,211	124,684	80,674	69,640
Allumettes.....	1,071,159	1,019,072	656,642	597,394	604,431
Autres taxes sur produits manufacturés.....	13,176,366	11,200,616	4,907,621	4,522,546	5,387,461
Phonographes, radios et lampes.....	10,085,974	15,874,817 ¹	20,521,374 ¹	21,640,746 ¹	17,763,111 ¹
Cartes à jouer.....	723,600	709,600	649,915	648,975	635,202
Vente, au Canada.....	611,362,280	633,817,293	616,558,675	676,008,159	764,048,020
Timbres.....	10,226,135
Préparations de toilette.....	6,961,538	6,768,726	5,016,582	5,335,626	5,828,044
Vins.....	2,215,540	2,230,673	2,354,267	2,485,760	2,618,324
Amendes et intérêts.....	374,691	308,888	342,250	315,014	399,648
Total, articles d'origine canadienne.	868,601,032	906,360,218	853,070,152	917,269,391	1,015,343,582
Importations.....	135,346,520	146,539,166	137,438,524	166,931,249	176,714,583
Total général.....	1,003,947,546	1,052,899,387	990,508,676	1,084,200,640	1,192,058,165

¹ Comprend la taxe sur les téléviseurs et lampes: \$11,340,860 en 1954, \$16,668,388 en 1955, \$17,627,314 en 1956 et \$12,443,101 en 1957.

Impôt sur le revenu

Perceptions du ministère du Revenu national par année financière.—La statistique des perceptions, réunie au moment où s'effectuent les paiements, est donc à jour. Plus de 85 p. 100 des contribuables sont des salariés dont presque tout l'impôt est déduit à la source par l'employeur. Tous les autres doivent acquitter la presque totalité de leur impôt durant l'année d'imposition. En conséquence, presque tout l'impôt est perçu au cours de l'année durant laquelle le revenu est gagné et il n'en reste qu'une petite part à payer au moment de la déclaration. Les perceptions pour une année donnée comprennent les retenues à la source et les versements échelonnés sur douze mois, soit une période qui chevauche deux années d'imposition ainsi que divers paiements de fin d'année intéressant la première de ces années et l'année précédente. Par conséquent, il n'y a pas de comparaison très étroite entre ces perceptions et la statistique d'une année d'imposition en particulier. Comme on obtient peu de renseignements au sujet du contribuable au moment où il s'acquitte de son impôt et comme le chèque de l'employeur représente souvent l'impôt de centaines d'employés, on ne peut rattacher les paiements à la profession ni au revenu du contribuable; seules les déclarations d'impôt permettent d'établir ce classement. Toutefois, correctement interprétée, c'est-à-dire en fonction de la structure actuelle de l'impôt et des facteurs susmentionnés, la statistique des perceptions indique la courbe du revenu avant même que la statistique soit définitivement établie.

Le tableau 12 indique les perceptions de la Division de l'impôt du ministère du Revenu national, pour les années financières terminées le 31 mars.

12.—Perceptions de la Division de l'impôt du ministère du Revenu national, années terminées le 31 mars 1947-1956

NOTA.—Les chiffres des années 1917-1934 figurent aux pp. 1048-1049 de l'Annuaire de 1947 et ceux des années 1935-1946 à la p. 1041 de celui de 1951.

Année financière terminée le 31 mars	Impôt sur le revenu			Impôt sur les excédents de bénéfiques	Droits de succession	Perceptions globales
	Particuliers	Sociétés	Total			
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1947.....	724,666,292 ¹	238,791,953	963,458,245 ¹	448,697,443 ¹	23,576,071	1,435,731,759 ¹
1948.....	695,717,243	364,131,114	1,059,848,357	227,030,494	30,828,040	1,317,706,891
1949.....	806,009,280	491,990,124	1,297,999,404	44,791,918	25,549,777	1,368,341,099
1950.....	669,457,059	603,193,132	1,272,650,191	-1,788,387 ²	29,919,780	1,300,781,584
1951.....	713,938,999	799,196,511	1,513,135,510	10,140,910	33,599,089	1,556,875,509
1952.....	1,030,793,334 ³	1,132,680,074 ³	2,163,473,408 ³	2,364,909	38,207,985	2,204,046,302
1953.....	1,278,949,939 ³	1,276,940,150 ³	2,555,890,089 ³	—	38,070,529	2,593,960,618
1954.....	1,332,116,907 ³	1,246,786,598 ³	2,578,903,505 ³	—	39,137,594	2,618,041,099
1955.....	1,345,611,443 ³	1,066,585,823 ³	2,412,197,266 ³	—	44,768,029	2,456,965,295
1956.....	1,354,275,414 ³	1,081,055,818 ³	2,435,331,232 ³	—	66,607,026	2,501,938,258

¹ Comprend la portion remboursable. ² Les remboursements découlant des contrats de guerre issus de nouvelles négociations excèdent les perceptions. ³ Comprend l'impôt de sécurité de la vieillesse.

Statistique de l'impôt sur le revenu des particuliers.—La statistique de l'impôt sur le revenu des particuliers (tableau 13) porte sur l'année civile et se fonde sur un échantillon de 10 p. 100 de toutes les déclarations. Les contribuables sont classés selon certaines villes et professions.

13.—Contribuables, revenu et impôts de certaines villes et professions, 1954

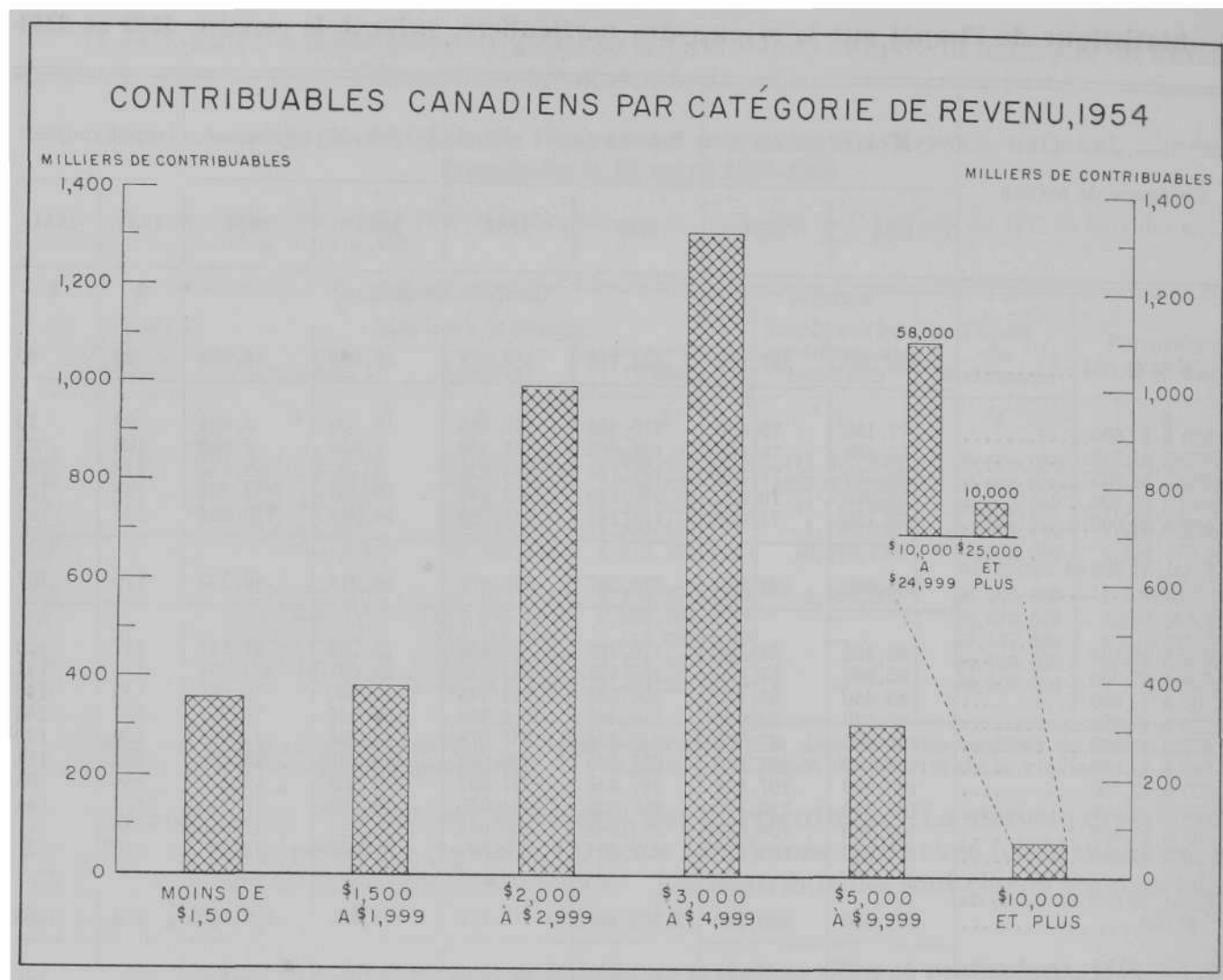
Ville	Contribuables	Revenu cotisé global	Impôt payable ¹	Profession	Contribuables	Revenu cotisé global	Impôt payable ¹
Ville	nombre	(milliers de dollars)		Profession	nombre	(milliers de dollars)	
St-Jean (T.-N.).....	15,670	52,547	4,883				
Halifax.....	36,060	119,928	10,158	Cultivateurs et pêcheurs	43,420	155,529	13,160
Saint-Jean (N.-B.).....	17,590	54,574	4,147	Cultivateurs.....	39,480	139,161	11,486
Montréal.....	456,990	1,650,701	155,481	Pêcheurs.....	3,940	16,368	1,674
Québec.....	48,290	158,839	11,904	Professions libérales....	35,120	309,912	61,970
Sherbrooke.....	11,610	37,899	2,917	Comptables.....	3,330	28,619	5,414
Ottawa.....	78,310	281,953	28,833	Médecins.....	9,920	117,956	25,022
Toronto.....	537,190	1,952,031	223,488	Dentistes.....	4,120	32,531	5,046
Oshawa.....	16,990	58,965	5,369	Avocats et notaires....	6,650	67,874	16,225
Hamilton.....	92,780	322,528	31,948	Ingénieurs et architectes.....	1,910	23,033	5,424
St-Catharines.....	20,230	74,268	7,330	Infirmières.....	3,300	6,636	440
Niagara-Falls.....	15,990	57,880	5,330	Autres professions libérales.....	6,890	33,763	4,399
Kitchener et Waterloo..	27,320	93,910	9,631				
London.....	45,220	149,923	13,436	Employés.....	3,032,300	9,715,488	817,545
Windsor.....	49,680	178,322	17,096	Vendeurs.....	38,400	177,321	19,176
Sudbury et Copper-Cliff	30,820	115,486	10,429	Propriétaires d'entreprises.....	169,660	843,431	110,227
Fort-William et Port-Arthur.....	25,140	83,063	7,016	Portefeuilleistes.....	68,090	409,166	66,410
Winnipeg.....	126,330	422,769	40,025	Pensionnés.....	10,540	32,641	2,236
Regina.....	31,820	106,328	10,767	Tous autres.....	12,540	63,417	6,668
Saskatoon.....	20,910	72,336	7,235				
Calgary.....	61,090	221,977	24,416				
Edmonton.....	77,450	264,732	26,564				
Vancouver.....	173,170	628,771	68,505				
New-Westminster.....	24,050	82,966	7,795				
Victoria.....	36,900	126,230	10,945				
Autres endroits.....	1,332,560	4,340,979	351,744				
Total.....	3,410,160	11,706,905	1,097,392	Total.....	3,410,160	11,706,905	1,097,392

¹ Comprend l'impôt de sécurité de la vieillesse.

14.—Statistique de l'impôt sur le revenu des particuliers, suivant le revenu, 1953 et 1954

Catégorie de revenu	Contribuables		Revenu cotisé global		Impôt payable ¹		Impôt moyen ¹	
	1953	1954	1953	1954	1953	1954	1953	1954
	nombre		(milliers de dollars)				\$	\$
Moins de \$1,500.....	369,350	357,150	444,116	430,573	16,039	14,283	43	40
\$1,500 à \$1,600.....	77,130	75,420	119,456	116,665	6,605	5,981	86	79
\$1,600 à \$1,700.....	76,400	76,180	125,803	125,356	7,605	7,090	100	93
\$1,700 à \$1,800.....	78,470	77,210	137,168	134,826	9,143	8,242	117	107
\$1,800 à \$1,900.....	78,960	79,650	145,729	146,845	10,353	9,608	131	121
\$1,900 à \$2,000.....	76,120	74,430	148,141	144,985	11,208	10,062	147	135
Total, \$1,500 et moins de \$2,000.....	387,080	382,890	676,297	668,677	44,914	40,983	116	107
\$2,000 à \$2,100.....	83,130	84,790	170,202	173,562	12,183	11,516	147	136
\$2,100 à \$2,200.....	85,060	84,500	182,651	181,220	12,607	11,884	148	141
\$2,200 à \$2,300.....	89,450	86,470	200,885	194,144	13,846	12,661	155	146
\$2,300 à \$2,400.....	92,240	92,000	216,461	215,852	14,426	13,417	157	146
\$2,400 à \$2,500.....	101,530	97,300	248,336	237,978	16,291	14,822	160	152
\$2,500 à \$2,600.....	102,760	101,520	261,568	258,594	18,791	15,629	163	154
\$2,600 à \$2,700.....	108,620	107,620	287,345	284,557	18,005	16,642	166	155
\$2,700 à \$2,800.....	108,360	110,750	297,648	304,035	18,689	18,144	172	164
\$2,800 à \$2,900.....	109,290	108,610	311,084	309,051	19,645	18,614	180	171
\$2,900 à \$3,000.....	111,050	106,570	327,201	313,884	21,003	18,833	189	177
Total, \$2,000 et moins de \$3,000.....	991,490	980,130	2,503,381	2,472,877	163,486	152,162	165	155
\$3,000 à \$3,100.....	110,440	110,990	336,166	337,940	21,981	20,513	199	185
\$3,100 à \$3,200.....	109,330	109,460	343,881	344,248	22,814	21,367	209	195
\$3,200 à \$3,300.....	103,410	104,670	335,280	340,153	22,777	21,799	220	208
\$3,300 à \$3,400.....	100,420	102,450	335,833	342,662	23,230	22,256	231	217
\$3,400 à \$3,500.....	95,520	97,690	329,153	336,525	23,153	22,363	242	229
\$3,500 à \$4,000.....	384,500	390,970	1,432,531	1,456,531	111,791	105,417	291	270
\$4,000 à \$4,500.....	236,330	245,420	997,780	1,036,125	88,685	84,781	375	345
\$4,500 à \$5,000.....	145,050	151,770	685,150	716,591	67,273	64,662	464	426
Total, \$3,000 et moins de \$5,000.....	1,285,000	1,313,420	4,795,774	4,910,775	381,704	363,158	297	276
\$5,000 à \$6,000.....	149,290	158,770	809,882	861,187	87,817	86,373	588	544
\$6,000 à \$7,000.....	67,120	71,450	431,741	459,161	52,713	51,221	785	717
\$7,000 à \$8,000.....	36,880	38,110	274,806	283,558	36,345	34,724	985	911
\$8,000 à \$9,000.....	22,630	23,450	192,137	198,306	27,866	25,863	1,231	1,103
\$9,000 à \$10,000.....	16,220	16,120	153,847	152,252	23,899	21,495	1,473	1,333
Total, \$5,000 et moins de \$10,000.....	292,140	307,900	1,862,413	1,954,464	228,640	219,676	783	713
\$10,000 à \$15,000.....	36,250	38,170	436,854	458,059	79,566	75,731	2,195	1,984
\$15,000 à \$20,000.....	13,200	14,000	225,118	240,863	53,038	52,035	4,018	3,717
\$20,000 à \$25,000.....	5,760	6,310	128,077	139,932	35,453	35,242	6,155	5,585
Total, \$10,000 et moins de \$25,000.....	55,210	58,480	790,049	838,854	168,057	163,008	3,044	2,787
\$25,000 à \$50,000.....	7,310	8,270	240,046	272,692	79,747	81,417	10,909	9,845
\$50,000 et plus.....	1,950	1,920	154,645	157,993	64,675	62,705	33,164	32,659
Total, \$25,000 et plus....	9,260	10,190	394,691	430,685	144,422	144,122	15,596	14,143
Total général.....	2,389,530	3,410,160	11,466,721	11,706,905	1,147,262	1,097,392	338	322

¹ Comprend l'impôt de sécurité de la vieillesse.



Statistique de l'impôt sur le revenu des sociétés.—Les tableaux 15 et 16 donnent la statistique relative aux sociétés, établie d'après l'année d'imposition avant la cotisation. Cette statistique se fonde sur les déclarations avant leur vérification ou leur révision par le ministère du Revenu national. Les chiffres relatifs aux provinces sont inévitablement favorables au Québec et à l'Ontario, maintes compagnies dont l'activité s'étend sur tout le Canada remettant leur déclaration dans l'une ou l'autre de ces deux provinces.

15.—Statistique sommaire des sociétés déclarant des bénéfices, années d'imposition 1953 et 1954

Détail	1953			1954		
	Sociétés faisant rapport	Bénéfices de l'année courante	Impôt sur le revenu ¹	Sociétés faisant rapport	Bénéfices de l'année courante	Impôt sur le revenu ¹
		(milliers de dollars)			(milliers de dollars)	
Sociétés actives imposables, sans les coopératives ni les sociétés de la Couronne....	34,664	2,639,848	1,150,319	36,393	2,398,518	1,010,357
Sociétés inactives.....	876	711	140	878	677	168
Coopératives.....	2,000	10,386	3,428	1,875	9,262	2,914
Sociétés de la Couronne.....	5	15,025	7,328	6	14,918	7,265
Total, sociétés imposables.....	37,545	2,665,970	1,161,215	39,152	2,423,375	1,020,704
Sociétés en nom personnel.....	1,469	21,624	—	1,632	24,359	—
Autres sociétés non imposables ²	2,644	21,527	11	2,940	32,593	14
Total, sociétés imposables et non imposables.....	41,658	2,709,121	1,161,226	43,724	2,480,327	1,020,718

¹ Comprend l'impôt de sécurité de la vieillesse.

² Comprend les sociétés étrangères qui versent un droit d'enregistrement de \$100, inclus ici comme impôt déclaré.

16.—Répartition des sociétés actives imposables déclarant des bénéfices, par catégorie de revenu, industrie et province, années d'imposition 1953 et 1954

Catégorie de revenu, industrie et province	1953			1954		
	Sociétés faisant rapport	Bénéfices de l'année courante	Impôt sur le revenu ¹	Sociétés faisant rapport	Bénéfices de l'année courante	Impôt sur le revenu ¹
Catégorie de revenu	(milliers de dollars)			(milliers de dollars)		
Moins de \$1,000.....	4,936	2,092	295	5,389	2,300	300
\$ 1,000 à \$ 2,000.....	3,149	4,563	698	3,466	5,051	781
\$ 2,000 à \$ 3,000.....	2,402	5,927	1,007	2,658	6,499	1,089
\$ 3,000 à \$ 4,000.....	1,898	6,562	1,194	2,178	7,559	1,307
\$ 4,000 à \$ 5,000.....	1,681	7,507	1,376	1,750	7,814	1,356
\$ 5,000 à \$ 10,000.....	5,888	43,124	8,274	5,649	40,687	7,474
\$ 10,000 à \$ 15,000.....	3,295	46,348	8,441	3,415	41,912	7,877
\$ 15,000 à \$ 20,000.....	2,561	45,014	9,834	3,316	58,871	11,285
\$ 20,000 à \$ 25,000.....	1,455	32,176	8,087	1,664	36,582	7,903
\$ 25,000 à \$ 50,000.....	2,713	95,891	31,447	2,690	94,902	29,187
\$ 50,000 à \$ 100,000.....	1,812	126,174	50,103	1,696	119,165	45,467
\$ 100,000 à \$ 250,000.....	1,525	235,797	103,165	1,323	208,329	88,598
\$ 250,000 à \$ 500,000.....	623	218,181	99,992	562	194,092	86,164
\$ 500,000 à \$1,000,000.....	361	250,552	114,720	308	215,839	98,209
\$1,000,000 à \$5,000,000.....	290	587,716	275,337	265	554,477	254,407
Au delà de \$5,000,000.....	75	938,224	436,349	64	804,439	368,923
Total.....	31,664	2,639,848	1,150,319	36,393	2,398,518	1,010,357
Industrie						
Agriculture, pêche et forestage.....	572	10,024	3,418	631	12,315	3,994
Extraction.....	507	146,035	67,090	513	146,729	63,916
Fabrication.....	9,095	1,446,658	650,896	9,117	1,233,396	543,088
Construction.....	2,673	105,399	41,538	3,155	104,003	38,839
Transports, entreposage et communications.....	1,671	197,586	89,491	1,733	146,194	63,696
Services d'utilité publique.....	134	54,324	23,194	147	50,406	20,959
Commerce de gros.....	5,699	206,056	83,290	6,231	174,781	64,800
Commerce de détail.....	6,515	179,786	75,416	6,439	158,689	61,977
Services.....	3,301	62,566	22,939	3,372	60,298	21,031
Finance.....	4,493	231,408	93,047	5,055	311,707	128,057
Industries non classées.....	4	6	—	—	—	—
Province						
Terre-Neuve.....	414	24,503	10,776	423	26,857	11,570
Île-du-Prince-Édouard.....	159	3,307	1,133	155	2,337	651
Nouvelle-Écosse.....	1,189	38,226	15,992	1,202	34,407	13,896
Nouveau-Brunswick.....	766	28,037	12,113	769	27,239	11,345
Québec.....	9,095	820,593	337,436	9,302	798,094	322,293
Ontario.....	12,270	1,272,510	576,290	13,211	1,088,631	478,293
Manitoba.....	1,853	98,262	44,403	1,909	87,629	38,206
Saskatchewan.....	980	22,369	8,668	946	17,403	6,239
Alberta.....	2,522	104,658	43,981	2,676	96,262	36,152
Colombie-Britannique.....	5,416	227,383	99,527	5,800	219,659	91,712

¹ Comprend l'impôt de sécurité de la vieillesse.

Droits successoraux

L'historique des droits successoraux au Canada ainsi que des exemples de l'imposition fédérale et de l'imposition fédérale et provinciale à la fois paraissent dans l'*Annuaire* de 1956, pp. 1088-1092.

Le 31 décembre 1957, l'Ontario et le Québec étaient les seules provinces qui percevaient encore des droits successoraux. En ce qui regarde la succession des personnes décédées après le 30 mars 1957, la déduction sur le droit fédéral à l'égard du droit provincial a été augmentée en 1957 à la moitié du droit fédéral sur les biens doublement imposés et à la moitié du droit fédéral sur les pensions dans le cas des successions de personnes domiciliées au Québec ou en Ontario.

Un accord entre le Canada et l'Irlande est entré en vigueur le 20 décembre 1955.

Le tableau 17 indique les recettes des divers gouvernements en droits successoraux pour les années 1954-1957.

17.—Recettes nettes fédérales et provinciales provenant des droits successoraux, années terminées le 31 mars 1954-1957

NOTA.—La statistique de 1948-1952 est donnée à la p. 1103 de l'*Annuaire* de 1954, et celle de 1953, à la p. 1088 de l'*Annuaire* de 1956.

Détail	1954	1955	1956	1957
	(milliers de dollars)			
Fédérales.....	39,138	41,768	66,607	79,709
Provinciales ¹				
Terre-Neuve.....	—	—	—	—
Île-du-Prince-Édouard.....	—	—	—	—
Nouvelle-Écosse.....	5	2	5	2
Nouveau-Brunswick.....	6	—	—	—
Québec.....	10,913	13,000	46,558	33,750
Ontario.....	20,164	23,000	25,463	25,000
Manitoba.....	5	3	5	5
Saskatchewan.....	23	23	10	10
Alberta.....	17	5	5	5
Colombie-Britannique.....	—	—	—	—

¹ Aux termes des accords fiscaux fédéraux-provinciaux de 1952, toutes les provinces, sauf le Québec et l'Ontario, s'abstiennent d'imposer des droits successoraux; les montants indiqués pour les autres provinces sont des arrérages. Les chiffres de 1957 sont provisoires.

La législation fédérale a été modifiée dans le cas des biens des personnes décédées après le 1^{er} avril 1957. Elle prévoit une réduction de 50 p. 100 du droit fédéral sur tout bien qui était taxé par le gouvernement fédéral et une province désignée (Ontario et Québec) et une réduction semblable de 50 p. 100 du droit fédéral sur les pensions comprises dans la succession des personnes domiciliées dans lesdites provinces au moment de leur décès. Une autre modification autorise à déduire les dons de charité de la valeur nette globale de la succession, de sorte que la valeur de ces dons n'ait pas pour effet d'augmenter le taux des droits versés par d'autres héritiers.

Si la taxe de donation, payable en vertu des dispositions de la loi de l'impôt sur le revenu, a été payée à l'égard du transfert fait pendant sa vie par le *de cuius*, aucun droit de succession ne frappe le don excepté dans la mesure où les droits de succession excèdent la taxe de donation.

Sous-section 4.—Subventions aux provinces et accords fiscaux fédéraux-provinciaux

Subventions.—Un résumé chronologique de certains paiements annuels versés par le gouvernement fédéral aux provinces en vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et d'accords ultérieurs paraît dans l'*Annuaire* de 1956, pp. 1092-1093.

Le tableau suivant indique les subventions aux provinces pour les années terminées le 31 mars 1956 et 1957.

18.—Subventions aux provinces, années terminées le 31 mars 1956 et 1957

(Milliers de dollars)

Année et subvention	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
1956											
Allocation aux gouvernements.....	180	100	190	190	240	240	220	220	220	220	2,020
Allocation par habitant.....	289	87	514	413	2,933	3,259	656	697	820	932	10,600
Allocation d'intérêt sur la dette.....	—	39	53	26	128	142	382	405	405	29	1,609
Subventions spéciales											
Subvention annuelle supplémentaire	1,100	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1,100
Statuts 1949, chap. 1.....	—	275	1,300	900	—	—	—	—	—	—	2,475
Statuts 1942, chap. 14.....	—	20	—	—	—	—	—	—	—	—	20
Statuts 1887, chap. 8 et S.R. 1927, chap. 12.....	—	100	—	—	—	—	—	—	—	—	100
Statuts 1912, chap. 42.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Au lieu de terres publiques.....	—	6	—	—	—	—	562	750	750	100	2,168
Pour règlement des réclamations au titre de service de navire...	—	30	—	—	—	—	—	—	—	—	30
Au lieu des droits d'exportation sur le bois d'œuvre.....	—	—	—	150	—	—	—	—	—	—	150
Total, 1956.....	1,569	657	2,057	1,679	3,301	3,641	1,820	2,072	2,195	1,281	20,272
1957											
Allocation aux gouvernements.....	180	100	190	190	240	240	220	220	220	220	2,020
Allocation par habitant.....	289	87	514	413	2,933	3,259	680	705	899	932	10,711
Allocation d'intérêt sur la dette.....	—	39	53	26	128	142	382	405	405	29	1,609
Subventions spéciales											
Subvention annuelle supplémentaire	1,100	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1,100
Statuts 1949, chap. 1.....	—	275	1,300	900	—	—	—	—	—	—	2,475
Statuts 1942, chap. 14.....	—	20	—	—	—	—	—	—	—	—	20
Statuts 1887, chap. 8 et S.R. 1927, chap. 12.....	—	100	—	—	—	—	—	—	—	—	100
Statuts 1912, chap. 42.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Au lieu de terres publiques.....	—	6	—	—	—	—	750	750	750	100	2,356
Pour règlement des réclamations au titre de service de navire...	—	30	—	—	—	—	—	—	—	—	30
Au lieu des droits d'exportation sur le bois d'œuvre.....	—	—	—	150	—	—	—	—	—	—	150
Total, 1957.....	1,569	657	2,057	1,679	3,301	3,641	2,032	2,080	2,274	1,281	20,571

Accords fiscaux.—Au début de la seconde guerre mondiale, afin de permettre au gouvernement fédéral de faire face aux grandes dépenses nationales et d'enrayer les poussées inflationnistes, les gouvernements provinciaux se sont retirés du domaine de l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés au bénéfice du gouvernement fédéral pour la durée de la guerre et une période subséquente limitée, moyennant le versement par ce dernier d'un paiement dit de location. Des conventions de location de domaines fiscaux ont succédé en 1952 aux accords de 1942; toutes les provinces, sauf l'Ontario et le Québec, ont accepté de louer les domaines de l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés, des taxes spéciales sur les sociétés et des droits successoraux au gouvernement du Canada moyennant une compensation. L'Ontario, qui n'avait pas participé aux accords de 1947,

a accepté lui aussi de louer le domaine de l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés, mais a conservé les droits successoraux. En 1952, un montant de 303 millions de dollars a été versé à neuf provinces contre 96 millions à huit provinces en 1951.

Les accords fiscaux du temps de guerre conclus en 1942 sont exposés aux pp. 932-933 de l'*Annuaire* de 1946. Les conventions de location de domaines fiscaux de 1947 et de 1952 sont exposées en détail aux pp. 1110-1113 de l'*Annuaire* de 1954.

Comme les ententes de 1952 sur la location de domaines fiscaux devaient prendre fin le 31 mars 1957, les autorités fédérales et provinciales se sont réunies en avril et octobre 1955, ainsi qu'en mars 1956, pour discuter de nouveaux accords à ce sujet. A la réunion d'octobre, le gouvernement fédéral a formulé des propositions qui, après révision, ont constitué les propositions faites par écrit le 6 janvier 1956. Quelques modifications de détail ont été apportées après la réunion du 9 mars 1956 et les propositions définitives ont été incorporées dans un projet de loi dont a été saisi le Parlement en juillet 1956 (loi sur les arrangements entre le Canada et les provinces relativement au partage d'impôts). La loi a reçu la sanction royale le 31 juillet 1956.

Les nouveaux arrangements diffèrent grandement, dans leur principe, des arrangements antérieurs. En effet, bien qu'ils comportent encore des accords sur la location du droit d'imposition du revenu des particuliers et des sociétés ainsi que des successions, la compensation se rattache directement au rendement de ces impôts, à des taux déterminés, dans la province concernée.

Les subventions fiscales qui faisaient autrefois partie des compensations en sont désormais détachées et contenues dans certains paiements dits "de péréquation", lesquels serviront à porter le rendement annuel des impôts normaux par habitant, dans une province, au même niveau que ceux des deux provinces où les impôts normaux sont les plus élevés par habitant.

Les impôts normaux sont: 1° l'impôt sur le revenu des particuliers (10 p. 100 de l'impôt fédéral); 2° l'impôt sur le revenu des sociétés (9 p. 100 du revenu imposable des sociétés); et 3° les droits successoraux (50 p. 100 de la moyenne triennale des droits fédéraux).

De plus, des paiements de stabilisation de revenu provincial sont prévus pour maintenir les paiements versés à une province au niveau le plus élevé des montants suivants: 1° le paiement rajusté de 1957 au titre de la location de domaines fiscaux, qui est le montant payable en 1956-1957 à toute province, liée ou non par une entente, compte tenu des changements de population durant l'année en question; 2° le paiement projeté au titre de la location de domaines fiscaux, qui est le montant qui serait payable à toute province, si les conventions sur la location de domaines fiscaux s'étaient étendues à l'année en question; et 3° le montant de stabilisation de base, lequel pour 1958-1959, représente 95 p. 100 du total des paiements de péréquation, des paiements de stabilisation de revenu provincial et des paiements courants au titre de la location de domaines fiscaux applicables à la province en 1957-1958; et, pour les années subséquentes, 95 p. 100 de la moyenne de tels paiements faits durant les deux années précédentes.

Les paiements de péréquation et les paiements de stabilisation de revenu provincial sont payables à une province participante ou non participante aux accords. Les paiements au titre de la location de domaines fiscaux sont versés aux seules provinces participantes.

Toutes les provinces, sauf le Québec et l'Ontario, ont conclu des accords sur la location de leurs droits dans les trois domaines fiscaux. L'Ontario a loué le domaine du revenu des particuliers au gouvernement fédéral, mais prélève un impôt sur le revenu des sociétés, sur les corporations et sur les successions. Le Québec continue de percevoir les trois impôts. Lorsqu'une province perçoit ses propres impôts, il y a réduction de l'impôt fédéral au taux prévu.

A la suite de la conférence fédérale-provinciale de novembre 1957, une mesure provisoire touchant l'année financière commençant le 1^{er} avril 1958 a été présentée à la Chambre des communes le 27 janvier 1958, accroissant de 10 à 13 p. 100 la part de "l'impôt normal sur le revenu des particuliers" auquel avaient droit les dix provinces en vertu de la loi de 1956 sur les arrangements entre le Canada et les provinces relativement au partage

d'impôts. En même temps que la première, une seconde mesure a accordé aux provinces de l'Atlantique des subventions d'appoint d'un total de 25 millions de dollars par année financière, pendant quatre ans, et divisées comme il suit: Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve, \$7,500,000 chacune; Île-du-Prince-Édouard, \$2,500,000.

Sous-section 5.—Dettes nationale

Un bref commentaire sur la dette nationale du gouvernement du Canada depuis 1914 est donné à la p. 1114 de l'Annuaire de 1954. Le tableau qui suit résume la situation de la dette (intérêts et chiffre de la dette) en 1948-1957. On trouvera dans les *Comptes publics du Canada* des détails sur la dette non échue et les bons du Trésor en cours et des renseignements sur les nouvelles émissions de l'État. Ils sont résumés dans la publication du B.F.S., *Financial Statistics of the Government of Canada*.

19.—État sommaire de la dette publique et des intérêts afférents, années terminées le 31 mars 1948-1957

NOTA.—Les statistiques de 1867-1913 figurent aux pp. 787-788 de l'Annuaire de 1942; celles de 1914-1935, à la p. 1021 de celui de 1947, et celles de 1936-1947, à la p. 1056 de celui de 1951.

Année	Dettes brute	Actif productif net	Dettes nette	Dettes nette par habitant ¹	Augmentation ou diminution de la dette nette durant l'année	Intérêt payé sur la dette	Intérêt payé par habitant ²
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1948.....	17,197,348,981	4,825,712,088	12,371,636,893	964.80	-676,119,656	455,455,204	36.29
1949.....	16,950,403,795	5,174,269,643	11,776,134,152	875.74	-595,502,741	465,137,958 ³	36.27
1950.....	16,750,756,246	5,106,147,047	11,644,609,199	849.23	-131,524,953	439,816,335	32.71
1951.....	16,923,307,028	5,489,992,080	11,433,314,948	816.14	-211,294,251	425,217,500	31.01
1952.....	17,257,668,676	6,072,387,129	11,185,281,546	773.59	-248,033,402	432,423,082 ⁴	30.87
1953.....	17,918,490,812 ⁵	6,756,756,543 ⁵	11,161,734,269	751.88	-23,547,277	451,339,521	31.21
1954.....	17,923,189,502 ⁵	6,807,252,438 ⁵	11,115,937,064	727.15	-45,797,205	476,061,625	32.07
1955.....	17,951,491,464 ⁵	6,688,411,310 ⁵	11,263,080,154	717.49	147,143,090	477,914,894	31.26
1956.....	19,124,232,779 ⁵	7,843,863,815 ⁵	11,280,368,964	701.47	17,288,810	492,624,067	31.38
1957.....	18,326,190,715 ⁵	7,318,539,557 ⁵	11,007,651,158	663.55	-272,717,806	520,189,398	32.35

¹ D'après les estimations officielles de la population au 1^{er} juin de l'année indiquée (voir p. 119). ² Fondé sur les estimations officielles de la population au 1^{er} juin de l'année précédant immédiatement l'année indiquée (voir p. 119). ³ L'augmentation apparente de l'intérêt payé tient à ce que l'intérêt couru sur les taxes remboursables est imputé sur l'année du remboursement. ⁴ Ne comprend pas l'appoint de \$87,510,068 nécessaire pour ramener l'intérêt de la dette publique à une base d'exercice. ⁵ Les chiffres ne sont pas strictement comparables avec ceux de 1952 et des années précédentes en raison surtout des changements apportés à la comptabilité des valeurs en espèces.

Dettes garantie.—En plus de sa dette directe déjà étudiée, le Canada a aussi de lourdes obligations indirectes qui découlent principalement de la garantie, par l'État, des obligations des chemins de fer qui forment aujourd'hui le réseau national et de leurs extensions subséquentes. Depuis 1932, certains prêts bancaires ont été garantis en vertu des différentes lois de secours, de la loi nationale sur l'habitation, de la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et de la loi sur les prêts commerciaux et professionnels aux anciens combattants. Avec l'entrée en activité de la Banque du Canada, le 11 mars 1935, la garantie du dépôt que chaque banque à charte doit maintenir à la Banque du Canada est entrée en vigueur. Cette garantie devra être invoquée "si les biens et l'actif de la Banque ne suffisent pas à couvrir ses dettes et engagements et si la Banque suspend le paiement de l'une de ses obligations".

20.—Dette garantie de l'État (montant des titres détenus par le public au 31 mars 1957)

NOTA.—Ce passif est exprimé en dollars canadiens; les titres payables uniquement en livres sterling sont convertis sur la base suivante: £=\$2.80 et \$1 États-Unis=\$1 canadien.

Détail	Montant garanti autorisé	Montant détenu par le public au 31 mars 1957
	\$	\$
Obligations ferroviaires garanties, capital et intérêts		
National-Canadien, obligations-or 4½%, éch. 1957.....	65,000,000	64,136,000
Canadian Northern, obligations 3½%, éch. 1958, £1,622,586/19/9.....	7,896,590	5,500,208
National-Canadien, obligations 3%, éch. 1959.....	35,000,000	35,000,000
Canadian Northern Alberta, obligations 3½%, éch. 1960, £647,260/5/6.....	3,150,000	316,856
Canadian Northern Ontario, obligations 3½%, éch. 1961, £7,350,000.....	35,770,000	2,069,805
Grand-Tronc-Pacifique, obligations 3%, éch. 1962, £14,000,000.....	68,040,000	26,465,130
Canadian Northern Alberta, obligations 3½%, éch. 1962, £733,561/12/10.....	3,570,000	—
Grand-Tronc-Pacifique, obligations 4%, éch. 1962, £3,280,000.....	15,940,800	7,999,074
National-Canadien, obligations 2½%, éch. 1963.....	250,000,000	250,000,000
National-Canadien, obligations 3%, éch. 1966.....	35,000,000	35,000,000
National-Canadien, obligations 2½%, éch. 1967.....	50,000,000	50,000,000
National-Canadien, obligations 2½%, éch. 1969.....	70,000,000	70,000,000
National-Canadien, obligations 2½%, éch. 1971.....	40,000,000	40,000,000
National-Canadien, obligations 3½%, éch. 1974.....	200,000,000	200,000,000
National-Canadien, obligations 2½%, éch. 1975.....	6,000,000	6,000,000
Obligations ferroviaires garanties, intérêts seulement		
Obligations perpétuelles du Grand-Tronc, 5%, £4,270,375.....	20,782,492	51,190
Obligations perpétuelles du Grand-Tronc, 4%, £24,624,455.....	119,839,014	5,166
Autres garanties		
Bon du Trésor de la province du Manitoba.....	250,000	250,000
Dépôts des banques à charte à la Banque du Canada.....	non déclaré	519,458,503
Prêts effectués par les établissements de crédit agréés en vertu des lois nationales sur le logement, antérieures à la loi de 1954.....	non déclaré	indéterminé
Prêts consentis par des prêteurs, en vertu de la Partie IV de la loi nationale sur l'habitation, 1954, pour l'agrandissement de maisons.....	10,000,000	2,815,000 ¹
Garanties aux propriétaires à l'égard des revenus provenant d'entreprises de maisons à loyers modiques.....	non déclaré	indéterminé
Prêts consentis par des prêteurs autorisés, en vertu de la loi nationale sur l'habitation, 1954.....	4,000,000,000	1,083,000,000 ²
Garanties en vertu de la Partie I de la loi d'assurance des crédits à l'exportation.....	100,000,000	61,011,947
Garanties en vertu de la Partie II de la loi d'assurance des crédits à l'exportation.....	12,750,000	5,100,000
Prêts par banques à charte en vertu de la loi de 1944 sur les prêts destinés aux améliorations agricoles.....	58,952,089	35,309,765
Prêts par banques à charte en vertu de la loi sur les prêts commerciaux et professionnels aux anciens combattants.....	indéterminé	986,105
Prêts par banques à charte en vertu de la loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche.....	indéterminé	50,279
Prêts par banques à charte en vertu de la loi de 1951 sur le financement provisoire des producteurs de grains des Prairies.....	5,000,000	238
Prêts par banques à charte en vertu de la loi de 1956 sur le financement provisoire des producteurs de grains des Prairies.....	indéterminé	465,594
Prêts consentis par les banques à charte à la Commission canadienne du blé...	150,000,000	64,437,942

¹ Au 31 décembre 1956. ² D'après les déclarations des prêteurs autorisés, faites conformément à l'art. 45 des Règlements nationaux visant les prêts pour l'habitation, à la fin de leur exercice financier terminé entre le 31 oct. et le 31 déc. 1956.

Section 3.— Finances provinciales

La comptabilité des gouvernements provinciaux ainsi que les méthodes s'y rattachant varient considérablement, si bien que, afin d'en arriver à une statistique comparative, il faut procéder à certains ajustements des chiffres des comptes publics. C'est ainsi que l'on exclut parfois du compte ordinaire les opérations relatives à une fonction déterminée. Dans les tableaux de la présente section, les fonds spéciaux ou administratifs de cette nature sont donc ajoutés au compte provincial ordinaire.

Les années financières correspondent autant que possible, étant donné les variations de la fin des années financières provinciales antérieures à l'année financière 1951; depuis 1952, les années financières de toutes les provinces se terminent le 31 mars. Les chiffres relatifs à Terre-Neuve sont inclus depuis 1949, ceux du Yukon, depuis 1950 et ceux des Territoires du Nord-Ouest, depuis 1955.

Sous-section 1.—Recettes et dépenses des provinces

Les recettes et les dépenses qui paraissent dans la présente sous-section ne concordent pas avec celles des tableaux 1 et 2, pp. 1109-1110, surtout parce que les méthodes utilisées pour le calcul des montants "nets" comportent des différences, et parce que le classement des articles diffère un peu également. On obtient les "Recettes générales nettes" (tableaux 21 et 22), en soustrayant des "Recettes générales brutes" (ordinaires et au compte-capital), 1° tous les revenus des institutions gouvernementales, 2° les revenus sous forme d'intérêt, primes, escomptes et change, 3° les subventions et contributions pour dépenses partagées, 4° toutes les recettes du compte-capital. Ces recettes sont ensuite opposées aux dépenses correspondantes, ce qui donne les "dépenses générales nettes" indiquées aux tableaux 21 et 23.

L'état qui suit donne une idée de l'augmentation des recettes perçues et des services rendus par les provinces, en 1953 et 1955, par comparaison à 1949, soit l'année où Terre-Neuve s'est jointe à la Confédération:

<u>Détail</u>	<u>1949</u>	<u>1953</u>	<u>1955</u>
	(millions de dollars)		
RECETTES GÉNÉRALES NETTES			
Taxes—			
Impôt sur le revenu des sociétés.....	106	49	54
Taxes sur le carburant et l'huile de chauffage.....	139	224	269
Taxes générales de vente.....	62	108	149
Autres taxes.....	111	126	193
Accord fiscal avec le gouvernement fédéral.....	80	309	320
Privilèges, licences et permis—			
Véhicules automobiles.....	58	88	114
Ressources naturelles.....	82	195	257
Autres.....	38	48	51
Bénéfices, boissons alcooliques.....	107	125	139
Autres.....	58	64	68
TOTAL, RECETTES GÉNÉRALES NETTES.....	841	1,336	1,614
DÉPENSES GÉNÉRALES NETTES			
Transports et communications.....	254	353	448
Santé et bien-être social.....	223	313	381
Enseignement.....	160	234	333
Service de la dette (ne comprend pas l'amortissement de la dette).....	52	53	55
Autres.....	187	305	358
TOTAL, DÉPENSES GÉNÉRALES NETTES.....	876	1,258	1,575

21.—Recettes et dépenses brutes et nettes des provinces, années financières terminées le 31 mars 1954-1956

NOTA.—Les montants sont répartis de façon à permettre la comparaison entre les provinces.

Province ou territoire	1954	1955	1956	1954	1955	1956
	RECETTES ORDINAIRES BRUTES			DÉPENSES ORDINAIRES BRUTES		
	(en milliers de dollars)			(en milliers de dollars)		
Terre-Neuve.....	35,632	37,865	39,106	33,481	37,430	40,838
Île-du-Prince-Édouard.....	8,336	8,870	8,845	6,831	7,447	8,704
Nouvelle-Écosse.....	56,221	59,172	62,403	54,191	58,572	62,718
Nouveau-Brunswick.....	56,657	57,142	59,245	57,528	58,328	60,575
Québec.....	332,959	373,638	452,084	296,537	337,116	375,271
Ontario.....	402,384	436,331	472,067	409,903	444,954	508,184
Manitoba.....	67,166	69,111	72,015	59,464	57,328	61,497
Saskatchewan.....	106,491	110,002	114,316	86,379	95,761	102,511
Alberta.....	195,424	187,878	238,686	89,260	105,603	127,975
Colombie-Britannique.....	202,428	216,011	248,923	200,010	206,872	237,202
Yukon.....	1,916	1,968	2,522	1,610	1,649	2,142
Territoires du Nord-Ouest.....	..	746	967	..	680	779
Canada.....	1,465,614	1,558,734	1,771,239	1,295,194	1,411,740	1,588,396

21.—Recettes et dépenses brutes et nettes des provinces, années financières terminées le 31 mars 1954-1956—fin

Province ou territoire	RECETTES GÉNÉRALES NETTES			DÉPENSES GÉNÉRALES NETTES ¹		
	(en milliers de dollars)			(en milliers de dollars)		
Terre-Neuve.....	31,641	32,851	33,534	32,802	39,086	42,419
Île-du-Prince-Édouard.....	7,671	8,154	8,044	7,167	8,822	10,343
Nouvelle-Écosse.....	49,348	51,418	54,329	51,254	52,638	57,688
Nouveau-Brunswick.....	49,220	50,788	52,783	47,813	50,990	54,451
Québec.....	299,417	339,108	412,745	310,999	349,933	399,713
Ontario.....	370,897	399,058	431,802	384,215	420,999	488,932
Manitoba.....	55,822	56,706	59,349	46,702	48,552	51,940
Saskatchewan.....	98,415	99,651	102,702	85,783	96,145	100,781
Alberta.....	185,851	175,097	225,326	118,150	138,303	159,375
Colombie-Britannique.....	186,337	199,658	230,773	171,780	178,535	207,490
Yukon.....	1,460	1,632	1,785	1,154	1,313	1,405
Territoires du Nord-Ouest.....	..	707	916	..	641	728
Canada.....	1,336,079	1,414,828	1,614,088	1,257,819	1,336,057	1,575,265

¹ Ne comprend pas le remboursement de la dette: \$81,270,000 en 1954, \$71,410,000 en 1955 et \$83,706,000 en 1956.

22.—Détail des recettes générales nettes des provinces, années financières terminées le 31 mars 1955 et 1956

Source	1955	1956	Source	1955	1956
	(en milliers de dollars)			(en milliers de dollars)	
Impôts			Autres gouvernements		
Sociétés.....	16,306	19,601	Gouvernement du Canada		
Impôt sur le revenu			Part de l'impôt sur le revenu		
Sociétés.....	48,888	53,950	des services d'énergie électrique.....	7,294	7,947
Particuliers.....	25,224	30,208	Subventions.....	24,358	23,421
Propriétés.....	7,217	7,375	Total, gouvernement du Canada.	31,652	31,368
Ventes—			Municipalités.....	243	244
Boissons alcooliques.....	1,902	2,073	Total, autres gouvernements.	31,895	31,612
Amusements et billets d'entrée	22,371	20,675	Entreprises gouvernementales et		
Carburant et huile de chauffage	240,297	269,429	autres fonds		
Tabac.....	13,667	15,022	Bénéfices des boissons alcooliques	127,549	139,167
Générales.....	128,590	149,444	Autres.....	3,450	3,458
Autres produits et services....	4,643	4,994	Autres recettes.....	683	935
Droits de succession.....	40,663	72,046	Total, sauf recettes non imputables sur le revenu et recettes de surplus.....	1,412,729	1,611,862
Autres.....	16,825	19,939	Recettes non imputables sur le		
Total, impôts.....	566,693	664,756	revenu et recettes de surplus		
Accords fiscaux avec le gouverne-			Remboursements de dépenses	673	898
ment fédéral.....	327,954	320,310	des années précédentes.....		
Privilèges, licences et permis			Remboursements d'avances cré-	1,308	1,208
Régie et réglementation des			ditées au revenu.....		
boissons alcooliques.....	30,635	32,710	Autres.....	118	120
Véhicules automobiles.....	94,371	114,264	Total, recettes non imputables sur le revenu et recettes de surplus.....	2,099	2,226
Ressources naturelles.....	184,833	256,905	Total, recettes générales nettes	1,444,828	1,614,088
Autres.....	17,421	18,256			
Total, privilèges, licences et permis.....	327,260	422,135			
Ventes et services.....	22,654	24,196			
Amendes et pénalités.....	4,591	5,293			

23.—Détail des dépenses générales nettes des provinces, années financières terminées le 31 mars 1955 et 1956

Objet	1955	1956	Objet	1955	1956
	(en milliers de dollars)			(en milliers de dollars)	
Gouvernement général			Enseignement—fin		
Exécutif et administration.....	50,633	56,671	Universités, collèges et autres écoles.....	61,964	70,725
Législature.....	4,631	7,654	Éducation des désavantagés.....	2,170	4,739
Recherches, projets et statistique	526	596	Retraite et pensions.....	8,072	11,625
Autres.....	—	—	Autres.....	8,200	8,305
Total, gouvernement général.....	55,790	64,921	Total, enseignement.....	274,552	332,938
Protection de la personne et de la propriété			Ressources naturelles et industries primaires		
Application de la loi.....	19,162	18,066	Pêche et chasse.....	10,888	12,480
Établissements de correction.....	18,818	20,247	Forêts.....	32,295	39,992
Service de police.....	17,465	19,197	Terres: colonisation et agriculture	46,054	49,302
Autres.....	23,042	24,877	Minéraux et mines.....	8,135	8,771
Total, protection de la personne et de la propriété.....	78,487	82,387	Ressources hydrauliques.....	5,624	7,313
			Autres.....	3,676	4,291
Transports et communications			Total, ressources naturelles et industries primaires.....	106,672	122,149
Voirie et ponts.....	366,626	443,434	Développement commercial et industriel.....	7,772	8,060
Chemins de fer.....	52	51	Organisation et développement du gouvernement local.....	2,705	3,292
Téléphone, télégraphe et sans-fil	25	24	Service de la dette.....	128,288	138,523
Cours d'eau.....	4,621	4,307	Contributions aux gouvernements locaux		
Autres.....	15	172	Contributions de revenus de participation.....	15,001	10,031
Total, transports et communications.....	371,339	447,988	Subventions.....	21,054	25,702
			Autres.....	617	837
Santé et bien-être social			Total, contributions aux gouvernements locaux.....	36,672	36,570
Santé			Contributions aux entreprises gouvernementales.....	9,414	10,108
Dépenses générales.....	4,928	5,226	Autres dépenses.....	8,891	12,977
Hygiène.....	15,357	18,375	Total, moins les paiements non imputables sur les dépenses et les paiements de surplus.....	1,448,182	1,652,557
Services médicaux, dentaires et connexes.....	8,285	9,044	Paiements non imputables sur les dépenses et paiements de surplus		
Soins hospitaliers.....	206,351	214,257	Avances imputées sur le revenu..	2,975	1,066
Total, santé.....	234,901	246,902	Remboursements des recettes des années précédentes.....	4,079	164
			Autres.....	2,231	5,184
Bien-être social			Total, paiements non imputables sur les dépenses et paiements de surplus.....	9,285	6,414
Assistance aux vieillards.....	40,165	42,801	Total, dépenses générales nettes	1,457,467	1,658,971
Assistance aux aveugles.....	1,730	1,724	<i>Moins le remboursement de la dette, précédemment inclus...</i>	71,410	83,706
Assistance aux chômeurs aptes au travail et aux personnes inaptes.....	19,586	22,057	Total, dépenses générales nettes (sans l'amortissement de la dette).....	1,386,057	1,575,265
Allocations aux mères.....	23,004	22,717			
Bien-être de l'enfance.....	17,168	18,150			
Travail.....	3,156	3,403			
Autres.....	18,817	23,079			
Total, bien-être social.....	123,626	133,931			
Total, santé et bien-être social.....	358,527	380,833			
Services récréatifs et culturels.....	9,073	11,811			
Enseignement					
Écoles administrées par les autorités locales.....	194,146	237,544			

Sous-section 2.—Dette des provinces

Le tableau 24 indique l'augmentation régulière de la dette obligataire totale, malgré les diminutions enregistrées au Québec, en Alberta et en Colombie-Britannique ces dernières années. Le tableau 25 fait voir la prépondérance des émissions d'obligations payables au Canada seulement (66 p. 100 en 1952 et 67 p. 100 en 1956) et l'augmentation de la tranche remboursable à New-York seulement (12 p. 100 en 1952 et 18 p. 100 en 1956). Les tableaux 26 et 27 donnent le détail du total de la dette directe et de la dette indirecte des provinces, au 31 mars 1955 et 1956.

24.—Dette obligataire brute (moins les bons du Trésor) des provinces, le 31 mars 1952-1955

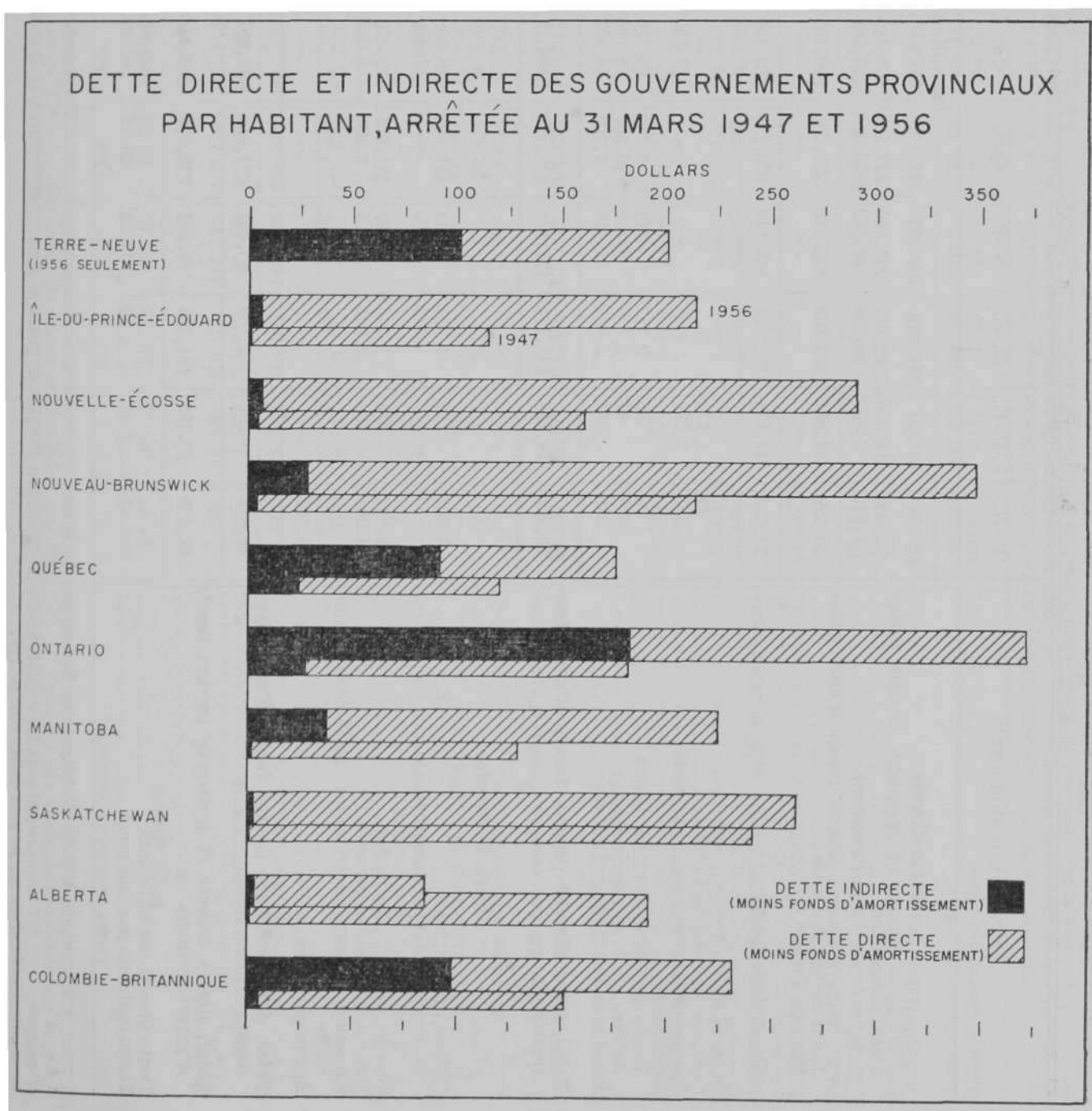
Année	Dette obligataire	Taux moyen du coupon	Échéance moyenne	Année	Dette obligataire	Taux moyen du coupon	Échéance moyenne
	milliers de dollars	%	années		milliers de dollars	%	années
Terre-Neuve				Ontario—fin			
1952.....	15,000	4.27	14.0	1954.....	979,419 ¹	3.59	22.2
1953.....	15,000	4.27	14.0	1955.....	1,021,237 ¹	3.57	21.6
1954.....	27,000	4.15	16.7	Manitoba			
1955.....	43,000	3.72	18.3	1952.....	154,149	3.74	18.2
Île-du-Prince-Édouard				1953.....	161,750	3.77	18.0
1952.....	18,998	3.30	12.5	1954.....	172,560	3.71	17.9
1953.....	19,850	3.33	12.2	1955.....	179,300	3.66	18.2
1954.....	18,650	3.24	12.6	Saskatchewan			
1955.....	19,350	3.29	12.7	1952.....	145,351	3.88	19.8
Nouvelle-Écosse				1953.....	164,293	3.91	20.0
1952.....	190,871	3.35	17.0	1954.....	177,337	3.76	19.4
1953.....	203,496	3.45	17.1	1955.....	204,566	3.68	19.0
1954.....	208,011	3.47	17.5	Alberta			
1955.....	220,636	3.49	18.2	1952.....	83,693	2.87	15.5
Nouveau-Brunswick				1953.....	81,043	2.87	15.7
1952.....	198,366 ¹	3.71	17.4	1954.....	78,320	2.87	16.0
1953.....	202,019	3.78	17.8	1955.....	75,517	2.86	16.2
1954.....	207,655	3.65	17.6	Colombie-Britannique			
1955.....	217,237	3.64	17.7	1952.....	235,528	3.41	20.7
Québec				1953.....	222,129	3.37	20.8
1952.....	461,510 ¹	3.22	17.0	1954.....	206,174	3.31	21.0
1953.....	479,033 ¹	3.37	17.1	1955.....	192,572	3.30	21.8
1954.....	477,083 ¹	3.28	16.7	Total			
1955.....	467,558 ¹	3.29	17.3	1952.....	2,371,033 ¹	3.47	19.5
Ontario				1953.....	2,560,844 ¹	3.53	19.5
1952.....	867,587 ¹	3.53	22.4	1954.....	2,552,209 ¹	3.50	19.5
1953.....	1,012,231 ¹	3.56	21.9	1955.....	2,640,973 ¹	3.50	19.5

¹ Moins les obligations assumées par les provinces.

25.—**Dette obligataire brute (moins les bons du Trésor) des provinces, selon la devise de remboursement, le 31 mars 1952-1956**

Lieu de remboursement	1952	1953	1954	1955	1956
	(milliers de dollars)				
Canada.....	1, 450, 160	1, 522, 623	1, 623, 245	1, 683, 017	1, 766, 728
Londres (Angleterre).....	16, 643	16, 643	9, 587	9, 587	9, 587
Londres et Canada.....	3, 499	3, 499	2, 974	2, 974	2, 974
New-York (É.-U.).....	265, 025	358, 255	472, 973	452, 825	483, 325
New-York et Canada.....	296, 047	297, 243	284, 614	241, 804	221, 964
Londres, New-York et Canada.....	177, 945	172, 770	167, 451	162, 002	156, 395
Total.....	2, 209, 319¹	2, 371, 033¹	2, 560, 844¹	2, 552, 209¹	2, 640, 973¹

¹ Moins les obligations assumées par les provinces.



26.— Dette directe et indirecte (moins le fonds d'amortissement) des provinces, au 31 mars 1955

Dette directe et indirecte	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	Total
(en milliers de dollars)												
Dette directe												
Dette fondée												
Dette obligataire.....	27,000	18,650 ¹	208,011	207,655	477,133 ²	980,319 ²	172,560	177,337	78,320	206,174	—	2,553,159
Moins fonds d'amortissement.....	2,301	3,776	26,088	42,515	103,388	130,218	40,173	23,491	—	56,784	—	428,734
Dette obligataire nette.....	24,699	14,874	181,923	165,140	373,745	850,101	132,387	153,846	78,320	149,390	—	2,124,425
Bons du Trésor ³	—	—	—	—	—	—	15,682	29,166	10,364	20,531	—	75,743
Total, dette fondée.....	24,699	14,874	181,923	165,140	373,745	850,101	148,060	183,012	88,684	169,921	—	2,200,168
Bons du Trésor à court terme ⁴	—	—	—	—	—	—	3,350	1,500	—	—	—	4,850
Certificats et dépôts d'épargne.....	12	1,846 ⁵	—	—	—	—	—	97	250	—	—	2,205
Emprunts temporaires et découverts.....	807	1,074	—	—	—	28,355	—	—	—	—	—	30,236
Exigibilités												
Fonds de fiducie et autres dépôts.....	3	65	2,187	318	9,712	43,329	2,079	45	—	10,003	71	67,812
Autres.....	808	87	2,646	3,490	20,557	72,165 ⁶	1,105	2,317	6,888	12,915	50	123,028
Intérêts et autres dépenses courus.....	206	162	2,019	3,412	4,108	10,803	3,580	1,631	15	1,915	—	27,851
Total, dette directe (moins fonds d'amortissement).....	26,535	18,108	188,775	172,360	408,122	1,004,753	158,183	188,602	95,837	194,754	121	2,456,150
Dette indirecte												
Obligations garanties.....	9,662	579	1,315	8,464	381,695	936,508	27,277	—	1	93,164	—	1,458,665
Moins fonds d'amortissement.....	—	—	149	297	—	7,398	—	—	—	3,367	—	11,211
Obligations garanties nettes.....	9,662	579	1,166	8,167	381,695	929,110	27,277	—	1	89,797	—	1,447,454
Emprunts bancaires garantis.....	4,001	109	3,941	2,369	2,000	5,285	—	3,181	3,511	8,250	—	32,647
Emprunts, loi pour favoriser les améliorations municipales.....	—	3	373	205	1,162	—	50	273	276	785	—	3,127
Autres garanties.....	28,152 ⁷	—	—	—	—	—	—	46	—	—	—	28,198
Total, dette indirecte (moins fonds d'amortissement).....	41,815	691	5,480	10,741	384,857	934,395	27,327	3,500	3,788	98,832	—	1,511,426
Total, dettes directe et indirecte (moins fonds d'amortissement).....	68,450	18,799	194,255	183,101	792,979	1,939,148	185,510	192,102	99,625	293,586	121	3,967,576
Dette directe par habitant ⁸	64.41	167.67	276.39	308.89	90.29	193.86	186.32	212.15	89.90	149.24	1.21	157.44
Dette indirecte par habitant ⁸	101.49	6.40	8.02	19.25	85.15	180.28	32.19	3.94	3.55	75.73	—	96.88

¹ Y compris \$50,000 d'obligations émises par la *Provincial Sanatorium Commission*.

² Y compris les obligations assumées: P.Q., \$50,000, Ontario, \$900,000.

³ Ayant une échéance de deux ans ou plus.

⁴ Ayant une échéance de moins de deux ans.

⁵ Y compris les fonds de fiducie non séparables des dépôts personnels

⁶ Y compris un passif net de \$71,536,000 relatif au *Province of Ontario Savings Office*.

⁷ Dépôts d'épargne à la *Newfoundland Savings Bank*.

⁸ Suivant

la population évaluée au 1^{er} juin 1955, voir p. 119.

27.— Dette directe et indirecte (moins le fonds d'amortissement) des provinces, au 31 mars 1956

Dette directe et indirecte	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	Total
(en milliers de dollars)												
Dette directe												
Dette fondée												
Dette obligataire.....	43,000	19,350 ¹	220,636	217,237	467,608 ²	1,022,137 ²	179,300	204,566	75,517	192,572	—	2,641,923
Moins fonds d'amortissement.....	3,166	4,202	31,353	47,677	110,933	152,816	45,003	18,851	—	56,455	—	470,456
Dette obligataire nette.....	39,834	15,148	189,283	169,560	356,675	869,321	134,297	185,715	75,517	136,117	—	2,171,467
Bons du Trésor ³	—	—	—	—	—	—	15,129	27,301	9,985	20,089	—	72,504
Total, dette fondée.....	39,834	15,148	189,283	169,560	356,675	869,321	149,426	213,016	85,502	156,206	—	2,243,971
Bons du Trésor à court terme ⁴	—	—	—	1,000	—	—	2,400	10,946	—	100	—	14,446
Certificats et dépôts d'épargne.....	12	1,764 ⁵	—	—	—	—	—	154	138	—	—	2,068
Emprunts temporaires et découverts.....	—	3,078	—	562	—	13,938	—	—	—	—	—	17,578
Exigibilités												
Fonds de fiducie et autres dépôts.....	—	186	1,964	546	11,272	50,052	2,478	339	—	13,149	64	80,050
Autres.....	775	70	3,231	2,884	20,328	79,815 ⁶	960	2,502	7,010	13,912	827	132,314
Intérêts et autres dépenses courus.....	206	155	2,128	2,906	4,341	10,785	3,702	1,879	421	1,779	—	28,302
Total, dette directe (moins fonds d'amortissement).....	40,827	20,401	196,606	177,458	392,616	1,023,911	158,966	228,836	93,071	185,146	891	2,518,729
Dette indirecte												
Obligations garanties.....	8,294	675	1,454	8,143	421,431	999,749	32,518	—	1	117,257	—	1,589,522
Moins fonds d'amortissement.....	—	—	158	305	—	10,839	—	—	—	4,933	—	16,235
Obligations garanties nettes.....	8,294	675	1,296	7,838	421,431	32,518	988,910	—	1	112,324	—	1,573,287
Emprunts bancaires garantis.....	5,240	12	3,446	8,039	986	1,375	1,375	2,216	3,108	25,117	—	49,539
Emprunts, loi pour favoriser les améliorations municipales.....	—	3	351	188	1,112	—	40	246	245	682	—	2,867
Autres.....	28,637 ⁷	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	28,637
Total, dette indirecte (moins fonds d'amortissement).....	42,171	690	5,093	16,065	423,529	990,285	32,558	2,462	3,354	138,123	—	1,654,330
Total, dettes directe et indirecte (moins fonds d'amortissement).....	82,998	21,091	201,699	193,523	816,145	2,014,196	191,524	231,298	96,425	323,269	891	4,173,059
Dette directe par tête ⁸	98.38	206.07	282.89	319.74	84.83	189.44	187.02	259.75	82.88	132.34	74.25	156.63
Dette indirecte par tête ⁸	101.62	6.97	7.33	28.95	91.51	183.22	38.20	2.79	2.99	98.73	—	102.87

¹ Y compris \$50,000 d'obligations émises par la *Provincial Sanatorium Commission*.

² Ayant une échéance de deux ans ou plus.

³ Ayant une échéance de moins de deux ans.

⁴ Y compris les obligations assumées: P.Q., \$50,000, Ontario, \$900,000.

⁵ Y compris un passif net de \$79,239,000 relatif au *Province of Ontario Savings Office*.

⁶ Y compris les fonds de fiducie non séparables des dépôts personnels d'épargne.

⁷ Dépôts d'épargne à la *Newfoundland Savings Bank*.

⁸ Suivant la population évaluée au 1^{er} juin 1956, voir p. 119.

Section 4.—Finances municipales

Sous-section 1.—Valeur municipale imposée

Vu l'absence de systèmes coordonnés d'évaluation municipale et de normes uniformes d'établissement de la valeur imposable, les chiffres du tableau 28 ne sont pas entièrement comparables d'une province à l'autre. Chaque province a ses propres lois d'imposition, toutes différentes. Bien qu'on ait fait des progrès ces dernières années dans la voie de l'uniformisation et de l'amélioration des méthodes, il existe encore des divergences de méthodes, de cédules et de taux, non seulement entre les provinces, mais encore entre les municipalités d'une même province.

28.—Évaluation des biens imposables par les municipalités, par province, 1951-1955

Province et année	Biens imposables					Exemptions totales ²
	Immeubles	Biens meubles	Affaires	Autres ¹	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Terre-Neuve³
Île-du-P.-Édouard⁴						
1951.....	23,539,274	9,650,989	33,190,263	9,585,500
1952.....	25,767,825	9,822,300	35,590,125	9,595,500
1953.....	25,340,017	10,832,041	36,172,058	9,424,200
1954.....	26,360,725	9,075,975	2,740,000	..	38,176,700	9,954,200
1955.....	27,926,350	7,717,375	2,618,500	..	38,262,225	9,601,700
Nouvelle-Écosse						
1951.....	223,083,830	49,077,698	13,704,315	4,582,280	290,448,123	121,862,179
1952.....	240,575,423	55,167,734	14,315,320	4,745,615	314,804,092	135,475,897
1953.....	253,698,529	60,127,611	14,499,605	4,983,895	333,309,640	143,777,931
1954.....	271,199,091	63,701,457	14,908,191	5,281,870	355,090,609	157,235,737
1955.....	302,684,165	64,891,147	15,386,810	5,610,133	388,572,255	166,253,855
Nouveau-Brunswick						
1951.....	277,823,120 ⁵	57,940,014	20,084,431	5,549,813	361,397,378	..
1952.....	304,672,416 ⁵	66,139,670	18,448,868	7,792,704	397,053,658	..
1953.....	308,956,073 ⁵	71,464,255	20,959,848	6,382,674	407,762,850	..
1954.....	318,433,006	76,626,530	21,159,426	6,760,076	422,979,038	..
1955.....	331,987,466	80,409,931	21,473,469	5,559,577	439,430,443	..
Québec						
1951.....	3,667,164,730	—	3,667,164,720	1,020,186,968
1952.....	3,868,454,172	—	3,868,454,172	1,110,220,252
1953.....	4,090,775,764	—	4,090,775,764	1,194,152,084
1954.....	4,726,504,000	—	4,726,504,000	1,273,290,000
1955.....
Ontario						
1951.....	3,883,874,441	...	526,167,093	—	4,410,041,534	873,847,077
1952.....	4,253,111,819	...	520,867,384	—	4,773,979,203	913,310,338
1953.....	4,474,083,569	...	569,507,055	—	5,043,590,624	952,468,395
1954.....	5,434,371,824	...	664,790,110	—	6,099,161,934	1,127,540,653
1955.....	5,841,744,380	...	725,727,912	—	6,567,472,292	1,156,729,940
Manitoba						
1951.....	588,596,298	6,841,122	25,064,239	—	620,501,659	156,258,385
1952.....	615,894,060	6,513,999	27,614,244	—	650,022,303	154,354,005
1953.....	643,648,796	6,903,165	29,787,151	—	680,339,112	155,561,511
1954.....	671,876,270	6,085,215	29,051,952	—	707,013,437	116,780,527 ⁶
1955.....	732,018,185	7,791,139	30,483,497	—	770,292,821	130,516,718 ⁶
Saskatchewan						
1951.....	881,911,929	...	46,341,360	61,320	928,314,609	477,649,877
1952.....	894,296,222	...	46,957,456	27,100	941,280,778	491,314,850
1953.....	916,097,534	...	48,291,955	13,470	964,402,959	496,281,834
1954.....	938,321,680	...	49,150,958	26,540	987,499,178	515,084,849
1955.....	963,424,877	...	49,896,190	15,940	1,013,337,007	525,436,711

28.—Évaluation des biens imposables par les municipalités, par province, 1951-1955—fin

Province et année	Biens imposés					Exemptions totales ²
	Immeubles	Biens meubles	Affaires	Autres ¹	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Alberta						
1951.....	803,411,739	47,376,105	29,033,624	—	879,821,468	91,290,874
1952.....	895,586,606	58,114,430	33,790,852	—	987,491,888	106,461,418
1953.....	926,516,030	61,890,088	39,137,993	—	1,027,544,111	117,878,447
1954.....	1,063,331,344	44,209,858	45,464,240	—	1,153,005,442	131,683,771
1955.....	1,147,348,403	46,165,518	50,565,691	—	1,244,079,612	175,427,183
Col.-Britannique						
1951.....	658,828,264	—	658,828,264	249,473,826
1952.....	712,927,512	—	712,927,512	266,362,640
1953.....	771,129,623	—	771,129,623	289,534,414
1954.....	842,093,330	—	842,093,330	304,157,254
1955.....	1,044,040,275	—	1,044,040,275	356,786,750

¹ Comprend les taxes suivantes: N.-É., taxe sur les ménages à Halifax; N.-B., taxe d'occupation à Fredericton et taxe de location à Moncton; Sask., droit de vote spécial. ² Total des biens évalués mais exempts de taxes, à l'exclusion des biens exempts de taxes et non évalués. ³ Les taxes sont perçues sur la valeur de location dans quelques municipalités où les taxes sont fondées sur la propriété. ⁴ Comprend des chiffres estimatifs pour quelques municipalités; le total des exemptions n'est pas exact. ⁵ Comprend la taxe sur les biens meubles des circonscriptions et commissions locales d'amélioration non distincte. ⁶ Sans les municipalités rurales dont les données ne sont pas disponibles.

Sous-section 2.—Taxation municipale

Le tableau 29 indique les taxes perçues localement par les municipalités et quelques autorités scolaires durant les années 1951-1955 et le total des taxes en souffrance à la fin de ces années.

29.—Taxation municipale, par province, 1951-1955

Province et année	Impositions	Perceptions courantes et en souffrance		Taxes à recevoir (courantes et en souffrance)	Propriétés acquises pour taxes	Taxes totales à recevoir et propriétés acquises pour taxes	
		Total	% des impositions			Total	% des impositions
	\$	\$		\$	\$	\$	
Terre-Neuve							
1951.....	1,453,917	1,347,540	92.7	404,946	...	404,946	27.9
1952.....	1,767,602	1,630,887	92.3	515,489	...	515,489	29.2
1953.....	1,942,294	1,938,436	99.8	593,116	...	593,116	30.5
1954.....	2,050,450	1,967,191	95.9	849,329	...	849,329	41.4
1955.....	2,318,727	966,734	...	966,734	41.7
Île-du-Prince-Édouard							
1951.....	1,073,484	997,612	92.9	288,833	..	288,833	26.9
1952.....	1,348,642	1,238,427	91.8	351,642	..	351,642	26.1
1953.....	1,409,941	1,277,892	90.6	361,961	..	361,961	25.7
1954.....	1,534,079	1,412,203	92.1	411,148	..	411,148	26.8
1955.....	1,717,709	1,582,313	92.1	468,634	..	468,634	27.3
Nouvelle-Écosse							
1951.....	16,531,193	15,899,368	96.2	4,702,645	175,781	4,878,426	29.5
1952.....	19,250,594	18,837,622	97.9	4,917,966	169,157	5,087,123	26.4
1953.....	20,122,459	19,345,162	96.1	5,575,087	169,837	5,744,924	28.5
1954.....	21,468,273	21,130,777	98.4	5,909,465	156,616	6,066,081	28.3
1955.....	22,866,638	22,056,911	97.3	6,320,917	161,492	6,482,409	28.6
Nouveau-Brunswick							
1951.....	12,579,650	12,116,729	96.3	4,207,475	89,148	4,296,623	34.2
1952.....	15,181,021	14,143,016	93.2	4,416,044	74,435	4,490,479	29.6
1953.....	17,106,221	15,501,974	90.6	5,518,178	66,083	5,584,261	32.6
1954.....	18,023,827	17,370,430	96.4	6,133,302	69,742	6,203,044	34.4
1955.....	19,143,691	18,362,635	95.9	6,899,848	84,505	6,984,353	36.5

29.—Taxation municipale, par province, 1951-1955—fin

Province et année	Impositions	Perceptions courantes et en souffrance		Taxes à recevoir (courantes et en souffrance)	Propriétés acquises pour taxes	Taxes totales à recevoir et propriétés acquises pour taxes	
		Total	% des impositions			Total	% des impositions
	\$	\$		\$	\$	\$	
Québec							
1951.....	143,689,638	23,091,184	3,554,166	26,645,350	18.5
1952.....	159,005,705	20,976,477	2,806,924	23,783,401	15.0
1953.....	173,944,681	23,439,993	2,386,282	25,826,275	14.8
1954.....	196,500,000
1955.....
Ontario							
1951.....	228,919,382	221,230,840	96.6	21,948,812	4,678,915	26,627,727	11.6
1952.....	283,196,643	259,438,790	98.6	24,764,795	4,459,226	29,224,021	11.1
1953.....	283,132,586	279,738,359	98.8	27,289,109	3,881,638	31,170,747	11.0
1954.....	309,416,966	302,866,691	97.9	32,767,740	3,486,079	36,253,819	11.7
1955.....	339,691,118	335,933,305	98.9	35,873,937	3,302,191	39,176,128	11.5
Manitoba							
1951.....	36,415,815	34,735,950	95.4	7,995,116	3,584,765	11,579,881	31.8
1952.....	39,280,255	37,398,604	95.2	8,908,189	3,247,768	12,155,867	30.9
1953.....	40,669,833	38,464,628	94.6	10,415,741	3,017,461	13,433,202	33.0
1954.....	43,499,288	40,677,542	93.5	9,119,269	2,904,701	12,023,970	27.6
1955.....	46,487,706	44,419,338	95.6	10,461,142	2,771,769	13,232,911	28.5
Saskatchewan¹							
1951.....	39,591,746	37,655,710	95.1	12,937,436	8,497,767	21,435,203	54.1
1952.....	43,067,367	43,218,103	100.3	11,369,397	7,565,541	18,934,938	44.0
1953.....	49,041,219	47,162,730	96.2	11,521,577	7,005,869	18,527,446	37.8
1954.....	53,875,538	46,876,949	87.0	16,958,545	6,723,851	23,682,396	43.9
1955.....	56,999,901	52,154,909	91.5	22,037,949	6,714,365	28,752,314	50.4
Alberta							
1951.....	46,065,178	44,066,024	95.7	13,022,860	10,356,788	23,379,648	50.8
1952.....	53,079,124	52,560,222	99.0	13,193,743	9,756,823	22,950,566	43.2
1953.....	58,289,130	56,714,031	97.3	14,403,972	9,562,383	23,966,355	41.1
1954.....	65,024,272	60,590,523	93.2	18,345,085	9,586,447	27,931,532	43.0
1955.....	65,772,116	64,625,302	98.2	19,345,724	9,128,513	28,474,237	43.3
Colombie-Britannique							
1951.....	43,190,910	42,746,414	99.0	3,616,090	5,679,215	9,295,305	21.5
1952.....	48,577,199	48,396,892	99.6	3,883,621	5,314,659	9,198,280	18.9
1953.....	52,888,558	52,726,801	99.7	4,199,767	4,981,035	9,180,802	17.4
1954.....	60,227,522	59,831,650	99.3	4,705,012	5,625,895	10,330,907	17.2
1955.....	66,118,663	66,231,736	100.2	4,845,230	5,264,430	10,109,660	15.3

¹ Ne comprend pas certaines taxes provinciales et autres taxes spéciales (voir texte ci-après).

Vu les différences marquées dans le partage de la responsabilité des services entre les provinces et leurs municipalités, il faut utiliser avec une extrême prudence les chiffres du tableau 29 comme base de comparaison interprovinciale du fardeau relatif de la taxation municipale. De plus, en Saskatchewan, les municipalités sont tenues d'imposer pour la

province certaines taxes destinées à d'autres fins spéciales qui n'ont pas leur pendant dans les autres provinces. Les montants de ces taxes, exclus au tableau 29 des impositions municipales de cette province, sont les suivants:

Taxe	1951	1952	1953	1954	1955
	\$	\$	\$	\$	\$
SASKATCHEWAN					
Revenu public.....	1,830,314	1,845,949
Grêle.....	1,111,465	2,069,074	2,863,832	2,522,027	2,872,218
Téléphone.....	760,610	814,269	863,634	900,545	904,568
Drainage.....	13,157	11,813	6,794	7,368	7,593
TOTAL.....	3,715,546	4,741,105	3,734,260	3,429,940	3,784,379

Sous-section 3.—Dettes municipales

Les tableaux 30 et 31 indiquent la dette directe et la dette indirecte des municipalités en 1954 et 1955. Sont comprises la dette contractée par les municipalités pour des fins générales, pour les écoles et les services d'utilité publique ainsi que la dette obligataire contractée directement par les services d'utilité publique, les autorités scolaires et certaines régions spéciales organisées en vue de fournir des services particuliers.

La comparaison avec les années précédentes montre que les emprunts municipaux ont régulièrement augmenté depuis 1946, cela tient surtout au développement urbain, qui a demandé plus de services, mais aussi à l'inflation.

30.—Dettes des corps municipaux et scolaires, par province, années financières terminées en 1954

NOTE.—Renseignements tirés des rapports provinciaux des Affaires municipales, des états financiers des municipalités et des renseignements obtenus auprès d'autres sources officielles.

Détail	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	(milliers de dollars)			
Dettes directes (moins fonds d'amortissement).....	7,337	5,226	59,836	60,064
Dette obligataire.....	6,723	4,780	62,493	59,801
Moins fonds d'amortissement.....	307	1,028	9,074	6,533
Dettes obligataires nettes.....	6,416	3,752	53,419	53,268
Emprunts temporaires et découverts en banque.....	23	1,208	2,190	3,683
Exigibilités et autres passifs.....	898	266	4,227	3,113
Dettes indirectes (moins fonds d'amortissement)....	..	—	898	3,719
Obligations, etc., garanties.....	..	—	1,141	3,719
Emprunts bancaires garantis.....	..	—	—	—
Moins fonds d'amortissement.....	..	—	243	—
Total général.....	7,337	5,226	60,734	63,783
	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan
	(milliers de dollars)			
Dettes directes (moins fonds d'amortissement).....	771,785	844,655	82,940	72,487
Dette obligataire.....	690,812 ¹	730,549	83,624	59,855
Moins fonds d'amortissement.....	17,691	5,274	14,851	6,852
Dettes obligataires nettes.....	673,121	725,275	68,773	53,003
Emprunts temporaires et découverts en banque.....	35,025	50,093 ²	7,378	5,777
Exigibilités et autres passifs.....	63,529	69,287 ²	6,789	13,707
Dettes indirectes (moins fonds d'amortissement)....	431	9,553	1,272	..
Obligations, etc., garanties.....	—	9,943	1,272	..
Emprunts bancaires garantis.....	431	—	—	..
Moins fonds d'amortissement.....	—	390	—	..
Total général.....	772,106	854,208	81,212	72,487

Renvois à la fin du tableau, p. 1140.

30.—Dette des corps municipaux et scolaires, par province, années financières terminées en 1954—fin

	Alberta	Colombie-Britannique	Total	
			1953 ¹	1954
	(milliers de dollars)			
Dette directe (moins fonds d'amortissement).....	226,802	208,641	2,041,146	2,339,663
Dette obligataire.....	194,013	220,052	1,845,491 ¹	2,112,702
Moins fonds d'amortissement.....	1,294	26,051	92,482	88,955
Dette obligataire nette.....	192,719	194,001	1,753,009	2,023,747
Emprunts temporaires et découverts en banque.....	7,869	2,344	96,050	115,590
Exigibilités et autres passifs.....	26,214	12,296	192,087	200,326
Dette indirecte (moins fonds d'amortissement)....	364	3	17,138	16,240
Obligations, etc., garanties.....	—	16	17,079	16,091
Emprunts bancaires garantis.....	364	—	874	795
Moins fonds d'amortissement.....	—	13	815	646
Total général.....	227,166	208,644	2,058,284	2,355,903

¹ Comprend \$42,930,000 d'obligations de la Commission des transports de Montréal, y compris les obligations de la Compagnie des tramways de Montréal, garanties par la Cité de Montréal, dont \$973,000 étaient détenus par la Commission dans le fonds d'amortissement. ² Sans le passif courant des écoles et le passif des autres commissions ou conseils locaux, mais y compris, à leur place, les montants dus par les municipalités à ces administrations locales; les renseignements requis pour faire les rectifications voulues ne figuraient pas dans les rapports publiés.

31.—Dette des corps municipaux et scolaires, par province, années financières terminées en 1955

NOTE.—Renseignements tirés des rapports provinciaux des Affaires municipales, des états financiers des municipalités et des renseignements obtenus auprès d'autres sources officielles.

Détail	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
Dette directe (moins fonds d'amortissement).....	11,508	5,935	61,314	65,060
Dette obligataire.....	10,765	5,985	62,902	63,967
Moins fonds d'amortissement.....	388	1,156	8,225	6,361
Dette obligataire nette.....	10,377	4,829	54,677	57,606
Emprunts temporaires et découverts en banque.....	91	837	2,141	3,529
Exigibilités et autres passifs.....	1,040	269	4,496	3,925
Dette indirecte (moins fonds d'amortissement)....	..	—	856	3,757
Obligations, etc., garanties.....	..	—	1,129	3,757
Emprunts bancaires garantis.....	..	—	—	—
Moins fonds d'amortissement.....	..	—	273	—
Total général.....	11,508	5,935	62,170	68,817
	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan
	(milliers de dollars)			
Dette directe (moins fonds d'amortissement).....	855,212	935,804	92,764	85,856
Dette obligataire.....	776,169 ¹	809,026	91,899	71,267
Moins fonds d'amortissement.....	17,146	3,721	15,818	8,275
Dette obligataire nette.....	759,023	805,305	76,081	62,992

31.—Dette des corps municipaux et scolaires, par province, années financières terminées en 1955—fin

Détail	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan
	(en milliers de dollars)			
Emprunts temporaires et découverts en banque.....	32,777	61,837 ²	9,585	8,862
Exigibilités et autres passifs.....	63,412	68,662 ²	7,098	14,002
Dette indirecte (moins fonds d'amortissement)....	332	8,744	1,233	—
Obligations, etc., garanties.....	—	8,834	1,233	—
Emprunts bancaires garantis.....	332	—	—	—
Moins fonds d'amortissement.....	—	90	—	—
Total général.....	855,544	944,548	93,997	85,856
	Alberta	Colombie-Britannique	Total	
			1954	1955
	(milliers de dollars)			
Dette directe (moins fonds d'amortissement).....	261,042	272,678	2,339,663	2,647,173
Dette obligataire.....	230,717	285,730	2,112,702 ¹	2,408,427
Moins fonds d'amortissement.....	1,566	30,264	88,955	92,920
Dette obligataire nette.....	229,151	255,466	2,023,747	2,315,507
Emprunts temporaires et découverts en banque.....	5,827	2,245	115,590	127,731
Exigibilités et autres passifs.....	26,064	14,967	200,326	203,935
Dette indirecte (moins fonds d'amortissement)....	—	1	16,240	14,923
Obligations, etc., garanties.....	—	16	16,091	14,969
Emprunts bancaires garantis.....	—	—	795	332
Moins fonds d'amortissement.....	—	15	646	378
Total général.....	261,042	272,679	2,355,903	2,662,096

¹ Comprend \$41,490,000 d'obligations de la Commission des transports de Montréal, y compris les obligations de la Compagnie des tramways de Montréal, garanties par la Cité de Montréal, dont \$921,000 étaient détenus par la Commission dans le fonds d'amortissement. ² Sans le passif courant des écoles et le passif des autres commissions ou conseils locaux, mais y compris, à leur place, les montants dus par les municipalités à ces administrations locales; les renseignements requis pour faire les rectifications voulues ne figuraient pas dans les rapports publiés.

CHAPITRE XXV.—COMPTES NATIONAUX ET PLACEMENTS INTERNATIONAUX

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
SECTION 1. COMPTES NATIONAUX.....	1142	SECTION 2. LE CANADA ET LES PLACEMENTS INTERNATIONAUX.....	1149

NOTA.—On trouvera face à la page 1 du présent volume la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

Section 1.—Comptes nationaux*

Les comptes nationaux constituent une série de résumés comptables pour l'ensemble de la nation et décrivent l'activité économique en fonction des transactions qui s'effectuent entre les différents secteurs de son économie. En groupant et résumant ces opérations dans leurs différentes catégories, on obtient des renseignements sur le fonctionnement de l'économie qui revêtent un intérêt particulier pour les gouvernements réglant les problèmes du plein emploi, de l'imposition et des prix, et pour les hommes d'affaires s'occupant des programmes de placement et de vente.

La production nationale est mesurée en fonction des prix établis sur le marché; par conséquent, il faut se souvenir que la valeur de la production nationale est soumise à des fluctuations par suite des variations de prix et des différences de volume qui interviennent.

On dispose actuellement de données sur les changements de volume dans la dépense nationale brute, en plus des données sur la valeur. Le tableau 3 présente la dépense nationale brute en dollars constants (c'est-à-dire calculée suivant les prix de 1949). Comme la dépense nationale brute égale le produit national brut, ces données reflètent également les changements de volume dans la production de biens et services mesurée par le produit national brut. Dans tous les autres tableaux, les données sont exprimées en dollars courants de sorte que les changements d'une année à l'autre doivent être étudiés par rapport aux fluctuations des prix durant la période considérée.

La publication trimestrielle des comptes nationaux depuis 1953 représente l'extension logique des comptes nationaux annuels. La tâche de les préparer sur une base sûre et analytiquement utile est cependant plus difficile à cause de l'insuffisance des données trimestrielles, et des problèmes particuliers que posent l'appréciation de la production agricole et les variations saisonnières.

Les tableaux de la présente section ne portent que sur les aspects les plus importants de l'analyse annuelle du revenu national. Les tableaux 1 et 2 indiquent les grands groupes de revenu national, du produit national brut, de la dépense nationale brute et leurs composants. D'autres tableaux présentent la source et l'affectation du revenu des particuliers, les recettes et les dépenses de l'État et les dépenses personnelles en biens et services.

Les chiffres du revenu national depuis 1926 ont été rectifiés depuis la publication de l'*Annuaire* de 1956. La nouvelle série complète paraît dans le bulletin du B.F.S., *Comptes nationaux, recettes et dépenses, 1926-1956*, qui comprend aussi une revue des tendances économiques de la période.

Revenu national.—Le revenu national net au prix des facteurs mesure le gain courant des facteurs de la production (tels que la terre, le travail et le capital) découlant de leur activité productive. Il comprend les traitements et salaires, les bénéfices, intérêts, loyers et revenus nets des entreprises agricoles et non agricoles non constituées en sociétés.

* Rédigé par la Division des recherches et du développement, Bureau fédéral de la statistique.

Produit national brut.—Le produit national brut, en totalisant tous les frais de la production, mesure la valeur marchande de tous les produits finis et les services des différents facteurs de la production dans la période en cours. Il représente la somme du revenu national plus les impôts indirects (impôts indirects moins subventions) et plus les provisions pour consommation de capital et divers ajustements de valeur.

Revenu des particuliers.—Le revenu des particuliers est la somme des revenus courants, qu'ils découlent ou non de l'activité productive. Il comprend les paiements de transfert de l'État tels que les allocations familiales, les prestations d'assurance-chômage et les gratifications de guerre en plus des traitements et salaires, du revenu net des entreprises non constituées en sociétés, des intérêts et des dividendes et des revenus nets des loyers des particuliers. Il ne comprend pas les bénéfices non distribués des sociétés et les autres éléments du revenu national non versés aux particuliers.

Dépense nationale brute.—La dépense nationale brute évalue le même ensemble que le produit national brut, soit la production totale des biens finis et des services aux prix du marché, en établissant la destination de la production au moyen des ventes dernières aux particuliers, aux administrations publiques, aux entreprises, pour être affectée au compte du capital (y compris les variations des stocks), et à l'étranger (exportations). Les importations de biens et services, y compris les paiements nets des intérêts et dividendes aux non-résidents, en sont déduites, étant donné que le but est d'évaluer la production canadienne seulement.

L'activité économique en 1955 et 1956

Produit national brut et revenu national.—L'activité économique, après avoir fléchi un peu de la mi-1953 à la mi-1954, s'est rapidement remise en 1955. La production de biens et services, qui commençait à augmenter vers la fin de 1954, s'est accrue rapidement durant 1955 et, pour l'année entière, représentait environ 9 p. 100 de plus qu'en 1954. L'avance a fait passer le produit national brut de 24,871 millions de dollars en 1954 à 27,070 millions en 1955. Les prix n'ayant presque pas changé, la hausse représentait le plus important gain de la production après la guerre.

L'accroissement de la production dans les différents groupes industriels a été général et important. La fabrication a grandi de 7 p. 100, avec des hausses relativement importantes dans tous les sous-groupes qui avaient souffert de la contraction de l'activité en 1953-1954 (produits du fer et de l'acier, appareils et fournitures électriques, textiles). Les produits du bois, des métaux non ferreux et des minéraux non métalliques ont aussi marqué des progrès importants.

Cette production supérieure s'est accompagnée d'une augmentation de 4 p. 100 du nombre de personnes ayant un emploi dans le secteur non agricole. L'augmentation de l'emploi, ajoutée à une rémunération moyenne plus élevée, a porté le revenu de la main-d'œuvre à 13,215 millions, soit 6 p. 100 de plus qu'en 1954.

Le revenu net des agriculteurs découlant de la production agricole a augmenté de 1,017 à 1,261 millions, surtout à cause d'une meilleure récolte de céréales; le revenu agricole comptant, cependant, a légèrement baissé au regard de l'année précédente. Le revenu net de l'entreprise non sociétaire autre qu'agricole a augmenté de 8 p. 100, la construction et le commerce de détail surtout étant comptables de la hausse.

Les bénéfices des sociétés, qui diminuaient constamment depuis le sommet atteint en 1951, ont touché un nouveau haut, 2,489 millions, hausse de 27 p. 100. Les autres revenus des placements ont continué à croître.

Les progrès constants de l'activité économique en 1956 ont de nouveau haussé le niveau du produit national brut, qui a atteint 30,098 millions, soit 11 p. 100 de plus qu'en 1955. La hausse des prix s'est continuée et le volume de la production a augmenté de 7 p. 100, contre 9 p. 100 en 1955.

Dans le secteur non agricole, ce sont les transports, les mines et la construction qui ont marqué les progrès les plus importants. La fabrication a augmenté d'environ 6 p. 100 (durables, 8 p. 100, non-durables, 4.5 p. 100); les augmentations ont été relativement importantes dans les industries des biens durables de production et de consommation, des matériaux de construction et des produits d'exportation de base.

L'expansion de la production s'est accompagnée d'un accroissement de 5 p. 100 du nombre de personnes ayant un emploi dans le secteur non agricole. Si la production a augmenté à un tel rythme, c'est que le chômage a diminué, la main-d'œuvre a grandi de façon exceptionnelle et la main-d'œuvre agricole a encore diminué. La hausse de la rémunération moyenne (5 p. 100) a joué un plus grand rôle que l'accroissement de l'emploi dans l'augmentation du revenu de la main-d'œuvre (14,719 millions ou 11 p. 100 de plus que l'année précédente).

Le revenu net échéant aux agriculteurs et provenant de la production agricole a atteint 1,468 millions en 1956, gain de 16 p. 100 sur l'année précédente; l'augmentation du revenu agricole comptant n'a pas été tout à fait aussi importante. Comme en 1955, l'avance est surtout due à une récolte plus abondante de céréales. Le revenu net de l'entreprise non sociétaire autre qu'agricole a augmenté de 8 p. 100; le commerce de détail et la construction ont encore été les principales industries qui ont accusé des augmentations.

Les bénéfices des sociétés ont été de 2,802 millions en 1956 (2,489 millions en 1955), soit un taux d'augmentation beaucoup moindre qu'en 1955. Les autres revenus des placements ont aussi augmenté.

1.—Revenu national et produit national brut, 1939-1956

NOTA.—Depuis la publication de l'Annuaire de 1956, les chiffres du présent tableau ont été rectifiés.
(En millions de dollars)

Détail	1939	1944	1946	1950 ¹	1953	1954	1955	1956
Traitements et salaires et revenu supplémentaire de la main-d'œuvre.....	2,601	4,998	5,487	8,629	12,110	12,432	13,215	14,719
Soldes et allocations militaires.....	32	1,068	340	137	309	367	394	424
Bénéfices des sociétés constituées avant l'impôt.....	521	1,081	1,269	2,118	2,294	1,963	2,489	2,802
Loyers, intérêts et revenus divers des placements.....	301	589	581	890	1,329	1,511	1,748	1,964
Revenu net des agriculteurs.....	362	1,088	1,056	1,322	1,575	1,017	1,261	1,468
Revenu net de l'entreprise non sociétaire autre qu'agricole.....	475	811	1,072	1,439	1,688	1,656	1,793	1,937
Ajustement de la valeur des stocks.....	-56	-52	-254	-374	-11	86	-217	-260
Revenu national net au coût des facteurs.....	4,236	9,583	9,551	14,161	19,294	19,032	20,663	23,654
Impôts indirects moins subventions.....	734	1,112	1,270	2,000	2,911	2,947	3,238	3,601
Provisions pour consommation de capital et ajustements divers de valeur.....	637	1,005	998	1,913	2,673	2,905	3,163	3,492
Erreur restante d'estimation.....	29	150	31	-68	142	-13	-14	-49
Produit national brut aux prix du marché.....	5,636	11,850	11,850	17,006	25,020	24,871	27,070	30,098

¹ Y compris Terre-Neuve depuis 1950.

Dépense nationale brute.—Les éléments d'expansion les plus importants dans l'économie, en 1955, ont été les dépenses de consommation et la construction d'habitations; étroitement liés, ces deux éléments ont répondu pour les deux tiers environ de l'augmentation de la dépense nationale brute cette année-là. En même temps, tous les autres secteurs de la demande ont donné des signes d'expansion.

Le revenu des particuliers a augmenté de 8 p. 100 et les prix à la consommation étant demeurés à peu près les mêmes, le revenu réel a augmenté parallèlement; par habitant, la hausse a été la plus importante depuis la guerre. Les dépenses de consommation ont aussi augmenté de 8 p. 100, surtout en matière de biens durables, dont les achats ont augmenté de 16 p. 100. Les groupes des biens non durables et des services ont aussi accusé des avances. La hausse du revenu des particuliers et l'offre plus grande de fonds hypothécaires, se sont traduites par une augmentation des dépenses pour la construction d'habitations; le nombre de logements mis en chantier durant l'année a été de 138,366 et celui des logements achevés, de 127,929, augmentation marquée dans les deux cas sur l'année précédente. Les dépenses de l'entreprise en construction non domiciliaire et en machines et outillage ont encore augmenté (de 11 et 6 p. 100 respectivement), pour totaliser 3,832 millions, soit un chiffre aussi élevé que leur niveau sans précédent de 1953.

L'activité croissante a déterminé un mouvement de stockage de la part des entreprises, contrairement au déstockage de 1954, et la récolte plus abondante de céréales a encouragé de plus forts investissements dans les stocks agricoles. A eux seuls, les variations des stocks ont répondu pour environ un cinquième de la hausse du produit national brut. Les dépenses publiques en biens et services se sont élevées à 4,780 millions de dollars, soit 7 p. 100 de plus que l'année précédente. Bien que les dépenses consacrées à la défense aient été légèrement plus fortes, la majeure partie de la hausse est attribuable à des investissements et à une rémunération plus élevés.

Les exportations de biens et services ont atteint 5,764 millions en 1955, soit 12 p. 100 de plus qu'en 1954. La reprise des affaires aux États-Unis et l'expansion continue dans les pays d'outre-mer sont comptables de la fermeté de la demande sur les marchés étrangers. L'augmentation des importations de biens et services, surtout durant la dernière partie de l'année, a été de 16 p. 100 (6,443 millions). Ainsi, le déficit au compte courant (679 millions) a considérablement surpassé celui (427 millions) de 1954. Les prix à l'exportation ont augmenté de 4 p. 100 et les prix à l'importation, d'environ 2 p. 100, de sorte que la balance du commerce avec l'étranger s'est légèrement améliorée.

L'activité économique a continué de croître durant 1956 et l'augmentation exceptionnellement importante des dépenses des entreprises en installations industrielles, qui ont répondu pour plus de 40 p. 100 de l'augmentation des dépenses nationales totales, a considérablement contribué à ce progrès. Les augmentations touchant les dépenses de consommation, de construction et les exportations représentaient les mêmes proportions qu'en 1955.

Les dépenses des entreprises en installations industrielles ont été de 5,103 millions; l'avance de 33 p. 100 en valeur sur 1955 représente la plus forte augmentation proportionnelle depuis la guerre, sauf celle de 1947. Compte tenu de la hausse des prix, qui a été très sensible dans le secteur des biens d'investissement, la hausse volumétrique a été de 25 p. 100. Les avances ont surtout touché les programmes relatifs à la mise en valeur des ressources, aux besoins en combustible et en énergie et au conditionnement des denrées primaires.

Atteignant 1,526 millions, les dépenses au chapitre de la construction d'habitations en 1956, ont surpassé celles de 1955 de 11 p. 100; compte tenu de la hausse des prix, l'augmentation en volume a été de 7 p. 100. Des frais plus élevés et des fonds hypothécaires plus limités ont été la cause de la diminution du nombre de logements mis en chantier durant l'année. Si le nombre d'habitations achevées en 1956 a atteint 135,700, c'est que le nombre de celles qui étaient en construction à la fin de 1955 et au début de 1956 a été très grand.

Le niveau élevé et croissant de la demande finale, et peut-être aussi une hausse prévue des prix, ont été la cause des importants investissements dans les stocks des entreprises. Ces investissements, ajoutés aux dépenses des entreprises en installations industrielles, ont répondu pour plus de la moitié de l'augmentation des dépenses totales du pays en 1956.

Les dépenses des particuliers en biens et en services (18,697 millions de dollars) ont augmenté en valeur (7 p. 100), mais diminué un peu en volume. L'augmentation, qui a suivi une hausse de 11 p. 100 du revenu des particuliers, a touché toutes les catégories, mais l'augmentation des achats de biens durables a été beaucoup moindre qu'en 1955.

Les dépenses gouvernementales en biens et services ont atteint 5,266 millions, soit 10 p. 100 de plus qu'en 1955. L'augmentation est surtout attribuable à des investissements plus considérables, surtout de la part des provinces, et à une hausse de la rémunération.

Grâce à la vigueur persistante de la demande extérieure, à la productivité plus grande des industries d'exportation, et à l'amélioration marquée des ventes de blé, les exportations de biens et services ont atteint 6,339 millions, avance de 10 p. 100 dont un peu moins d'un tiers est attribuable à la hausse des prix.

Les importations de biens et services ont atteint 7,697 millions en 1956, soit 19 p. 100 de plus qu'en 1955; l'augmentation représentait un plus fort volume de biens et services vendus. Les lourdes exigences du vaste programme d'investissements se sont reflétées

dans des augmentations relativement importantes de machines et d'outillage et dans les matières de base connexes; par exemple, les importations du fer et de ses produits ont augmenté de 39 p. 100.

Le déficit du compte international courant a grimpé à 1,358 millions, le double du chiffre de 1955.

2.—Dépense nationale brute, 1939-1956

NOTA.—Depuis la publication de l'Annuaire de 1956, les chiffres du présent tableau ont été rectifiés.

(En millions de dollars)

Détail	1939	1944	1946	1950 ¹	1953	1954	1955	1956
Dépense personnelle en biens et services....	3,984	6,274	8,031	12,026	15,592	16,175	17,464	18,697
Dépense des gouvernements en biens et services.....	683	4,978	1,796	2,344	4,432	4,461	4,780	5,266
Dépense courante.....	1,756	3,454	3,519	3,746	4,004
Formation brute de capital fixe.....	588	978	942	1,034	1,262
Formation brute de capital fixe des entreprises.....	592	900	1,388	3,348	4,998	4,779	5,210	6,629
Construction domiciliaire neuve.....	174	267	368	883	1,166	1,227	1,378	1,526
Construction non domiciliaire neuve.....	164	256	435	1,042	1,719	1,671	1,848	2,550
Machines et outillage neufs.....	254	377	585	1,423	2,118	1,881	1,984	2,553
Valeur du changement physique des stocks.	282	-145	333	550	583	-130	281	815
Stocks des entreprises non agricoles.....	101	-10	360	399	351	-40	102	545
Stocks agricoles et grains sur les marchés.	181	-135	-27	151	232	-90	179	270
Exportations de biens et services.....	1,451	3,561	3,210	4,183	5,400	5,147	5,764	6,339
<i>A déduire:</i> Importations de biens et services	1,328	3,569	2,877	4,513	5,843	5,574	6,443	7,697
Erreur restante d'estimation.....	-28	-149	-31	68	-142	13	14	49
Dépense nationale brute aux prix du marché.....	5,636	11,850	11,850	18,006	25,020	24,871	27,070	30,098

¹ Y compris Terre-Neuve depuis 1950.

3.—Dépense nationale brute en dollars constants (1949), 1939-1956

NOTA.—Depuis la publication de l'Annuaire de 1956, les chiffres du présent tableau ont été rectifiés.

(En millions de dollars)

Détail	1939	1944	1946	1950 ¹	1953	1954	1955	1956
Dépense personnelle en biens et services....	6,510	8,444	10,323	11,642	13,338	13,650	14,738	15,516
Dépense des gouvernements en biens et services.....	1,156	6,499	2,294	2,242	3,517	3,415	3,550	3,704
Dépense courante.....	1,680	2,748	2,676	2,754	2,779
Formation brute de capital fixe.....	562	769	739	796	925
Formation brute de capital fixe des entreprises.....	1,053	1,235	1,846	3,167	3,926	3,723	3,973	4,787
Construction domiciliaire neuve.....	361	401	512	833	905	946	1,040	1,111
Construction non domiciliaire neuve.....	286	355	569	988	1,306	1,272	1,367	1,785
Machines et outillage neufs.....	427	496	777	1,346	1,715	1,505	1,566	1,893
Ajustement.....	-21	-17	-12	—	—	—	—	—
Variation des stocks.....	699	-204	536	561	590	-216	401	751
Stocks des entreprises non agricoles.....	191	5	662	398	320	-39	116	453
Stocks agricoles et grains sur les marchés.	595	-252	-82	163	270	-177	285	298
Ajustement.....	-87	43	56	—	—	—	—	—
Exportations de biens et services.....	2,885	5,168	4,115	3,999	4,809	4,616	4,960	5,313
<i>A déduire:</i> Importations de biens et services	2,599	5,020	3,717	4,206	5,269	5,013	5,672	6,567

Renvoi à la fin du tableau, p. 1147.

3.—Dépense nationale brute en dollars constants (1949), 1939-1956—fin

Détail	1939	1944	1946	1950 ¹	1953	1954	1955	1956
Erreur restante d'estimation.....	-47	-199	-40	66	-117	11	11	38
Ajustement.....	-121	4	-106	—	—	—	—	—
Dépense nationale brute en dollars constants (1949).....	9,536	15,927	15,251	17,471	20,794	20,186	21,961	23,542
Index de la dépense nationale brute (1949=100).....	58.3	97.5	93.3	106.9	127.2	123.5	134.4	144.0

¹ Y compris Terre-Neuve depuis 1950.

4.—Sources du revenu personnel, 1939-1956

NOTA.—Depuis la publication de l'Annuaire de 1956, les chiffres du présent tableau ont été rectifiés.

(En millions de dollars)

Détail	1939	1944	1946	1950 ¹	1953	1954	1955	1956
Traitements, salaires et revenu supplémentaire de la main-d'œuvre.....	2,601	4,998	5,487	8,629	12,110	12,432	13,215	14,719
A déduire: Contributions des employeurs et employés aux caisses d'assurances sociales et de pensions.....	35	133	149	256	410	422	449	490
Soldes et allocations militaires.....	32	1,068	340	137	309	367	394	424
Revenu net des agriculteurs.....	412	1,110	1,034	1,156	1,599	1,009	1,197	1,448
Revenu net de l'entreprise non sociétaire autre qu'agricole.....	475	811	1,072	1,439	1,688	1,656	1,793	1,937
Intérêt, dividendes et revenu net de loyers des particuliers.....	570	741	817	1,268	1,551	1,719	1,911	2,125
Transferts (sauf les intérêts) Des gouvernements.....	229	259	1,106	1,030	1,461	1,634	1,731	1,765
Contributions de charité des sociétés.....	6	11	12	25	28	26	28	30
Total, revenu personnel.....	4,290	8,865	9,719	13,428	18,336	18,421	19,820	21,958

¹ Y compris Terre-Neuve depuis 1950.

5.—Affectation du revenu personnel, 1939-1956

NOTA.—Depuis la publication de l'Annuaire de 1956, les chiffres du présent tableau ont été rectifiés.

(En millions de dollars)

Détail	1939	1944	1946	1950 ¹	1953	1954	1955	1956
Impôts directs								
Impôts sur le revenu.....	62	772	711	612	1,287	1,296	1,297	1,495
Droits successoraux.....	28	39	54	66	73	78	127	146
Impôts divers.....	22	27	31	62	72	63	67	79
Dépenses en biens et services.....	3,984	6,274	8,031	12,026	15,592	16,175	17,464	18,697
Épargnes nettes.....	194	1,753	892	662	1,132	809	865	1,541
Total, revenu personnel.....	4,290	8,865	9,719	13,428	18,336	18,421	19,820	21,958

¹ Y compris Terre-Neuve depuis 1950.

6.—Dépense personnelle en biens et services, 1939-1956

NOTA.—Depuis la publication de l'Annuaire de 1956, les chiffres du présent tableau ont été rectifiés.

(En millions de dollars)

Détail	1939	1944	1946	1950 ¹	1953	1954	1955	1956
Aliments.....	960	1,782	2,126	3,140	3,884	4,030	4,231	4,506
Tabac et boissons alcooliques.....	228	531	710	928	1,101	1,114	1,164	1,231
Vêtements et effets personnels.....	479	941	1,169	1,528	1,844	1,826	1,900	2,021
Logement.....	582	801	884	1,385	1,972	2,192	2,392	2,572
Fonctionnement du ménage.....	593	744	1,016	1,544	1,999	2,104	2,308	2,480
Transport.....	370	341	577	1,355	1,775	1,800	2,107	2,201
Soins personnels et médicaux et frais funéraires.....	261	379	479	745	1,012	1,091	1,157	1,221
Divers.....	511	755	1,070	1,401	2,005	2,018	2,205	2,465
Total.....	3,984	6,274	8,031	12,026	15,592	16,175	17,464	18,697
Biens durables.....	312	323	596	1,451	2,001	1,970	2,284	2,406
Biens non durables.....	2,186	3,772	4,829	6,711	8,199	8,373	8,879	9,552
Services.....	1,486	2,179	2,606	3,864	5,392	5,832	6,301	6,739

¹ Y compris Terre-Neuve depuis 1950.

7.—Recettes et dépenses des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, 1939-1956

NOTA.—Depuis la publication de l'Annuaire de 1956, les chiffres du présent tableau ont été rectifiés.

(En millions de dollars)

Détail	1939	1944	1946	1950 ¹	1953	1954	1955	1956
Recettes								
Impôts directs: particuliers								
Impôt sur le revenu.....	62	772	711	612	1,287	1,296	1,297	1,495
Droits successoraux.....	28	39	54	66	73	78	127	146
Divers impôts.....	22	27	31	62	72	63	67	79
Impôts directs: sociétés.....	115	598	654	983	1,220	1,082	1,280	1,430
Impôts retenus.....	10	27	29	54	54	58	67	68
Impôts indirects.....	717	1,379	1,506	2,063	3,021	3,033	3,317	3,722
Revenus des placements								
Intérêts.....	71	105	120	155	206	237	234	256
Bénéfices commerciaux des entreprises publiques.....	50	262	284	316	445	450	508	563
Cotisations des employeurs et employés aux caisses d'assurances sociales et de pensions de l'État.....	35	133	149	256	410	422	449	490
Total, recettes.....	1,110	3,342	3,538	4,567	6,788	6,719	7,346	8,249
Dépenses								
Achat de biens et services.....	683	4,978	1,796	2,344	4,432	4,461	4,780	5,266
Transferts								
Intérêts.....	275	423	554	545	610	669	670	718
Autres.....	229	259	1,106	1,030	1,461	1,634	1,731	1,765
Subventions.....	-17	267	236	63	110	86	79	121
Déficit ou surplus (opérations se rapportant aux comptes nationaux).....	-60	-2,585	-154	585	175	-131	86	379
Total, dépenses.....	1,110	3,342	3,538	4,567	6,788	6,719	7,346	8,249

¹ Y compris Terre-Neuve depuis 1950.

8.—Analyse des bénéfices des sociétés, 1939-1956

NOTA.—Depuis la publication de l'Annuaire de 1956, les chiffres du présent tableau ont été rectifiés.
(En millions de dollars)

Détail	1939	1944	1946	1950 ¹	1953	1954	1955	1956
Bénéfices des sociétés avant déduction des impôts.....	521	1,081	1,269	2,118	2,294	1,963	2,489	2,802
Dividendes versés aux non-résidents.....	177	153	205	404	317	327	395	444
Bénéfices des sociétés y compris les dividendes versés aux non-résidents.....	698	1,234	1,474	2,522	2,611	2,290	2,884	3,246
A déduire: impôts exigibles des sociétés...	115	598	654	983	1,220	1,082	1,280	1,430
Excédent des impôts exigibles sur les impôts perçus.....	22	-107	50	142	-149	-94	170	58
Impôts perçus.....	93	705	604	841	1,369	1,176	1,110	1,372
Bénéfices des sociétés après déduction des impôts.....	583	636	820	1,539	1,391	1,208	1,604	1,816
A déduire: dividendes versés aux non-résidents.....	177	153	205	404	317	327	395	444
Bénéfices des sociétés retenus au Canada...	406	483	615	1,135	1,074	881	1,209	1,372
A déduire: dividendes versés aux Canadiens.....	125	123	115	358	317	284	302	330
A déduire: dons des sociétés aux œuvres de bienfaisance.....	6	11	12	25	28	26	28	30
Bénéfices non répartis.....	275	349	488	752	629	571	879	1,012

¹ Y compris Terre-Neuve depuis 1950.

9.—Bénéfices des sociétés avant déduction des impôts (y compris les dividendes versés aux non-résidents), selon l'industrie, 1954-1956

NOTA.—Depuis la publication de l'Annuaire de 1956, les chiffres du présent tableau ont été rectifiés.
(En millions de dollars)

Industrie	1954	1955	1956	Industrie	1954	1955	1956
Agriculture.....	15	19	19	Énergie électrique, services de gaz et d'eau.....	49	54	63
Forestage.....							
Pêche et piégeage.....							
Mines, carrières et puits de pétrole.....	221	336	378	Commerce de gros.....	151	203	258
Fabrication.....	1,186	1,501	1,655	Commerce de détail.....	130	156	177
Construction.....	89	75	73	Finances, assurances et immeuble.....	269	292	324
Transports.....	81	139	174	Services.....	49	55	62
Entreposage.....	11	12	13				
Communications.....	39	42	50	Total.....	2,290	2,884	3,246

Section 2.—Le Canada et les placements internationaux*

Les placements étrangers au Canada ont augmenté de façon exceptionnelle. Comme cette augmentation se fait sentir depuis plusieurs années, le cumul des placements des non-résidents a augmenté rapidement et le solde de la dette du Canada vis-à-vis de l'étranger a augmenté encore plus rapidement, l'actif du Canada à l'étranger n'ayant pas augmenté aussi rapidement que le passif. Les placements étrangers au Canada ont doublé depuis 1948, passant de 7,506 à 15,400 millions de dollars en 1956, et la balance de la dette internationale durant la même période a grossi de 3,700 à 9,500 millions. A noter que les placements directs dans les entreprises canadiennes dirigées des États-Unis et d'ailleurs ont augmenté encore plus rapidement que les placements totaux et que d'autres genres de placements ont aussi marqué des avances importantes. Par contre, l'augmentation des achats, par l'étranger, d'obligations du gouvernement, des municipalités et des sociétés a été relativement modérée.

* Rédigé à la Section de la balance des paiements, Division du commerce international, Bureau fédéral de la statistique. On trouvera une étude plus complète dans le rapport du B.F.S.: *Canada's International Investment Position, 1926 to 1954*, et une statistique plus récente dans le rapport: *The Canadian Balance of International Payments, 1955, and International Investment Position*.

Les placements étrangers s'associent étroitement à la croissance rapide du pays. Ce sont les capitaux étrangers qui ont amorcé et financé les grands programmes de développement, et les progrès qui en ont résulté ont, à leur tour, encouragé le Canada à emprunter de nouveaux capitaux hors du pays. Bien que l'affluence de capitaux soit la principale source de l'accroissement de la dette vis-à-vis l'étranger, le revenu retenu au pays des succursales et filiales à direction étrangère y a aussi fortement contribué. Les nouvelles industries extractives qui dépendent dans une large mesure des capitaux étrangers comprennent toutes les branches de l'industrie pétrolière, du minerai de fer et autre extraction, de l'aluminium, du nickel, de la pâte et du papier et des produits chimiques. De plus, l'industrie secondaire a aussi bénéficié des placements étrangers.

Les placements étrangers au Canada.—Ce qui a caractérisé le développement du Canada, c'est que les importants investissements des périodes antérieures dépendaient des capitaux étrangers. Durant la période de croissance exceptionnelle qui a précédé la première guerre mondiale, le taux d'augmentation des placements étrangers a été très élevé et le pays a dépendu des capitaux étrangers plus que dans la suite. Le total des placements étrangers au pays a augmenté d'un chiffre estimatif de 1,232 millions en 1900 à 3,837 millions en 1914, surtout sous forme d'obligations ferroviaires et autres valeurs garanties par le gouvernement canadien. C'était la période où la principale source de capitaux étrangers était Londres; en 1914, les investissements britanniques au Canada (2,778 millions) avaient à peu près atteint leur plus haut niveau. A la même date, les placements américains, malgré leur augmentation rapide, n'égalaient que le tiers environ des placements britanniques.

Durant la première partie de la période entre les deux guerres, les États-Unis sont devenus les principaux prêteurs; en 1926, le Canada leur devait plus qu'au Royaume-Uni, où sa dette n'avait pas augmenté depuis 1914. Les placements américains au Canada ont continué de croître pendant quelques années, mais l'augmentation a cessé durant les années 1930 lorsque le total a été réduit par le rachat de valeurs et d'autres rapatriements de capitaux. Ils ont augmenté de nouveau durant les années 1940 et, à la fin de la seconde guerre mondiale, ils se chiffraient par 4,990 millions, contre 1,750 millions de placements britanniques. Ces derniers avaient diminué à la suite des rapatriements intervenus durant la guerre et dont le produit avait servi à financer les achats britanniques au Canada. De la fin de la guerre à 1948, les placements britanniques au Canada ont encore diminué, mais ils ont augmenté depuis.

Les placements des États-Unis ont augmenté chaque année depuis la fin de la seconde guerre mondiale, surtout depuis 1948. De 1948 à 1956, le total a plus que doublé (11,651 millions). Ils représentaient, en 1956, plus des trois quarts de tous les placements étrangers au pays et répondaient aussi pour plus des trois quarts de l'augmentation de la période.

L'augmentation a surtout touché les placements directs dans les sociétés d'obédience américaine, qui sont nombreuses dans l'industrie canadienne. En 1956, les valeurs canadiennes détenues par les États-Unis ont atteint un chiffre la moitié plus élevé qu'en 1949. Une bonne partie de l'augmentation a eu lieu en 1956 lorsque le Canada a vendu un grand nombre de valeurs nouvelles aux États-Unis.

Les placements britanniques au Canada totalisaient 2,675 millions en 1956, soit un nouveau sommet d'après-guerre peu inférieur aux maximums précédents atteints pendant plusieurs décennies après 1914. Cependant, ces placements ne répondent plus que pour 17 p. 100 de tous les placements étrangers au Canada, contre 36 p. 100 à la fin de 1939 avant la plupart des rapatriements de guerre. L'augmentation des placements britanniques, depuis le bas niveau de 1948 jusqu'en 1956, a atteint plus d'un milliard de dollars, et s'est concentrée surtout dans des placements directs qui ont plus que doublé et qui représentent maintenant une plus forte proportion du total qu'avant la guerre. En chiffres absolus, la hausse totale des placements britanniques dépasse celle des placements de tous les autres pays d'outre-mer durant la même période, bien que le taux d'augmentation ait été moins élevé.

Les placements des pays autres que les États-Unis et le Royaume-Uni avaient atteint un chiffre record de 1,075 millions à la fin de 1956, soit près du triple du chiffre de 1950; ils représentent un taux d'accroissement bien plus rapide que celui des placements américains ou britanniques. L'avoir en valeurs mobilières de même que les placements directs ont beaucoup augmenté. Représentant 7 p. 100 du total, ce groupe de pays, surtout de l'Europe occidentale, a fourni une plus grande proportion du total des placements qu'en tout autre temps. Environ 90 p. 100 des placements directs (315 millions en 1955) provenaient aussi de l'Europe occidentale; plus du tiers venait de la Belgique. Les investissements français et suisses formaient les principales autres tranches. Depuis, les placements directs de l'Allemagne ont sensiblement augmenté.

Le financement des investissements canadiens a beaucoup moins compté sur les capitaux étrangers après la guerre qu'au cours des périodes antérieures d'expansion exceptionnelle, malgré la hausse considérable des placements étrangers. Ainsi, de 1950 à 1956, l'utilisation nette de ressources extérieures représentait environ le cinquième de la formation nette de capital au Canada, et le financement étranger direct, environ le tiers. Cependant, en 1956, ces proportions avaient augmenté au tiers et aux deux cinquièmes, mais elles étaient encore inférieures aux proportions de la courte période 1929-1930, qui a marqué le sommet de l'entre-deux-guerres. Durant cette période, plus de la moitié de la formation nette de capital a été financée par l'étranger. Au cours de la période de grands investissements intervenue avant la première guerre mondiale, une plus grande proportion encore des investissements a été financée par l'étranger. Il ne faut pas oublier à ce sujet que le Canada a plus exporté qu'il n'a importé de capitaux de 1934 à 1949 et que l'actif canadien à l'étranger augmente depuis longtemps.

Les proportions indiquées ci-dessus se rattachent à l'ensemble des placements étrangers dans tous les domaines, y compris ceux où les capitaux canadiens prédominent, comme dans la vente au détail, l'agriculture, la construction domiciliaire, les services d'utilité publique et d'autres formes de capital social. Ainsi, le financement étranger de l'industrie et de l'extraction minière a été bien plus considérable que les proportions générales ne l'indiquent et il a constitué la plus grande partie des placements dans ces deux domaines depuis 1948. Le calcul le plus complet de la part de l'étranger dans la fabrication et l'extraction minière et pétrolière au Canada a été fait pour l'année 1954; les changements postérieurs ont probablement majoré cette part. En 1954, la fabrication canadienne appartenait pour 48 p. 100 à l'étranger, mais elle était contrôlée pour 54 p. 100 par l'étranger. A la fin de 1951, les proportions étaient respectivement de 44 et 48 p. 100. Dans le vaste domaine des mines, de l'affinage et du pétrole, de la recherche et de la mise en valeur, la dépendance financière et la dépendance administrative vis-à-vis de l'étranger s'établissaient chacune à 59 p. 100 à la fin de 1954, contre 51 et 53 p. 100 à la fin de 1951. Cependant, les capitaux nationaux ont continué à jouer un rôle important dans des domaines tels que la vente au détail, les chemins de fer et d'autres services d'utilité publique. C'est pourquoi à peine le tiers du vaste secteur comprenant l'industrie, les mines, la vente au détail, les chemins de fer et les services d'utilité publique est demeuré sous la dépendance financière étrangère pendant quelques années jusqu'en 1954 (dernière année des calculs). Durant les mêmes années, cependant, les sociétés à dépendance administrative étrangère ont augmenté leur part du total, même dans ce vaste secteur; c'est une tendance qui s'est manifestée aussi dans plusieurs branches des industries manufacturières et extractives.

La même analyse a été faite au sujet des investissements de l'industrie pétrolière (exploration et extraction, raffinage, distribution, pipelines et autres moyens de transport). Cette industrie est celle qui a reçu le plus de capitaux étrangers après la guerre; elle répond en propre pour plus de la moitié des capitaux américains placés directement au Canada. A la fin de 1955, les placements dans les sociétés pétrolières canadiennes à direction américaine représentaient 74 p. 100 du total, soit une forte augmentation sur l'année précédente. Six p. 100 des placements provenaient d'outre-mer. Les placements des États-Unis et des pays d'outre-mer représentaient respectivement 59 et 5 p. 100 du total.

Une étude spéciale de la production et de l'emploi des plus importants établissements manufacturiers canadiens à direction américaine fournit un autre moyen de juger de la place qu'occupent les entreprises d'obédience étrangère dans l'industrie canadienne. Les entreprises dont les investissements s'élevaient à un million ou plus répondaient en 1953 pour environ 30 p. 100 de la production et 21 p. 100 de l'emploi de la fabrication canadienne. Ces proportions étaient considérablement plus élevées qu'en 1946 (année de l'étude précédente).

Dans quelques industries, les proportions étaient encore bien plus élevées. Les véhicules automobiles, par exemple, sortent surtout des usines à direction américaine, mais c'est une exception. Voici d'autres industries dont plus de la moitié de la production est fournie par des établissements d'obédience américaine: fonte et affinage des métaux non ferreux, raffinage du pétrole, articles en caoutchouc et pièces de véhicules automobiles. Dans plusieurs grandes industries, comme les appareils et accessoires électriques et les produits des métaux non ferreux, le partage est plus égal. Dans d'autres industries, la part de l'étranger est importante, mais ne dépasse pas la moitié du total. Ce sont les industries de la pâte et du papier, des autres articles en papier, des produits chimiques, des préparations médicinales et pharmaceutiques, de la tôlerie, et certaines branches de l'industrie des machines.

Il existe, cependant, plusieurs industries où la majeure partie de la production est fournie par des établissements proprement canadiens. Voici les plus importantes: fer et acier primaires et quelques autres branches de l'industrie du fer et de l'acier, textiles, vêtements, et certaines branches de l'industrie des aliments et boissons comme la boulangerie, les boissons et les produits laitiers.

10.—Estimation de la balance canadienne de la dette internationale, 31 décembre 1939-1956

NOTE.—Les totaux sont arrondis et ne représentent pas toujours la somme des éléments. Les dettes commerciales à court terme et les devises bloquées n'y sont pas comprises.

(En milliards de dollars)

Détail	1939	1945	1949	1950	1953	1954 ^r	1955	1956
Passif canadien (capitaux étrangers au Canada)								
Placements directs.....	2.3	2.7	3.6	4.0	6.0	6.8	7.7	8.9
Obligations fédérales et municipales.....	1.7	1.7	1.8	2.0	2.1	2.1	1.9	2.1
Autres placements en valeurs.....	2.6	2.4	2.3	2.4	2.9	3.1	3.1	3.4
Placements divers.....	0.3	0.3	0.3	0.3	0.5	0.6	0.8	1.0
Total, placements étrangers à long terme au Canada.....	6.9	7.1	8.0	8.7	11.5	12.6	13.5	15.4
Part de l'étranger dans l'avoir canadien à l'étranger.....	0.2	0.2	0.3	0.3	0.6	0.6	0.7	0.7
Avoir en dollars canadiens de l'étranger..	0.3	0.3	0.4	0.6	0.3	0.3	0.4	0.4
Avoir canadien à court terme au Fonds monétaire international et à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement.....	—	—	0.3	0.3	0.3	0.2	0.2	0.2
Passif brut.....	7.4	7.6	8.9	9.9	12.6	13.7	14.8	16.7
États-Unis.....	4.5	5.4	6.4	7.1	9.5	10.3	11.1	12.4
Royaume-Uni.....	2.6	1.8	1.8	2.0	2.2	2.3	2.5	2.9
Autres pays, FMI et BIRD.....	0.3	0.4	0.7	0.8	1.0	1.0	1.2	1.4

10.—Estimation de la balance canadienne de la dette internationale, 31 décembre 1939-1956—fin

Détail	1939	1945	1949	1950	1953	1954 ^r	1955	1956
Actif canadien (capitaux canadiens à l'étranger)								
Placements directs.....	0.7	0.7	0.9	1.0	1.5	1.6	1.8	1.9
Placements en valeurs.....	0.7	0.6	0.6	0.6	0.9 ¹	0.9	1.0	1.0
Prêts et avances de l'État.....	—	0.7	2.0	2.0	1.8	1.7	1.6	1.6
Souscriptions de l'État au FMI et à la BIRD.....	—	—	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4
Total, placements à long terme du Canada à l'étranger.....	1.4	2.0	4.0	4.0	4.5	4.6	4.8	4.9
Avoirs de l'État en or et en devises étrangères.....	0.5	1.7	1.2	1.9	1.8	1.9	1.9	1.9
Autre actif canadien à court terme à l'étranger.....	—	0.1	0.1	0.1	0.3	0.4	0.3	0.5
Actif brut.....	1.9	3.8	5.2	5.9	6.6	6.9	7.0	7.2
Avoirs de l'État en or et en devises étrangères.....	0.5	1.7	1.2	1.9	1.8	1.9	1.9	1.9
États-Unis ²	0.9	0.9	1.1	1.1	2.0	2.1	2.2	2.5
Royaume-Uni ²	0.1	0.7	1.6	1.6	1.5	1.5	1.4	1.4
Autres pays, FMI et BIRD.....	0.4	0.5	1.3	1.3	1.4	1.4	1.4	1.4
Dette internationale nette du Canada—Passif net.....	5.5	3.9	3.7	4.0	6.0	6.8	7.8	9.5
Avoirs de l'État en or et en devises étrangères.....	-0.5	-1.7	-1.2	-1.9	-1.8	-1.9	-1.9	-1.9
États-Unis ²	3.6	4.6	5.3	6.0	7.5	8.2	8.9	9.9
Royaume-Uni ²	2.5	1.1	0.2	0.4	0.7	0.9	1.0	1.5
Autres pays, FMI et BIRD.....	-0.1	-0.1	-0.6	-0.5	-0.4	-0.4	-0.2	—

¹ Nouvelle série.

² Sans les avoirs de l'État en or et en devises étrangères.

11.—Capitaux étrangers au Canada, selon le genre de placement, 31 décembre 1939-1955

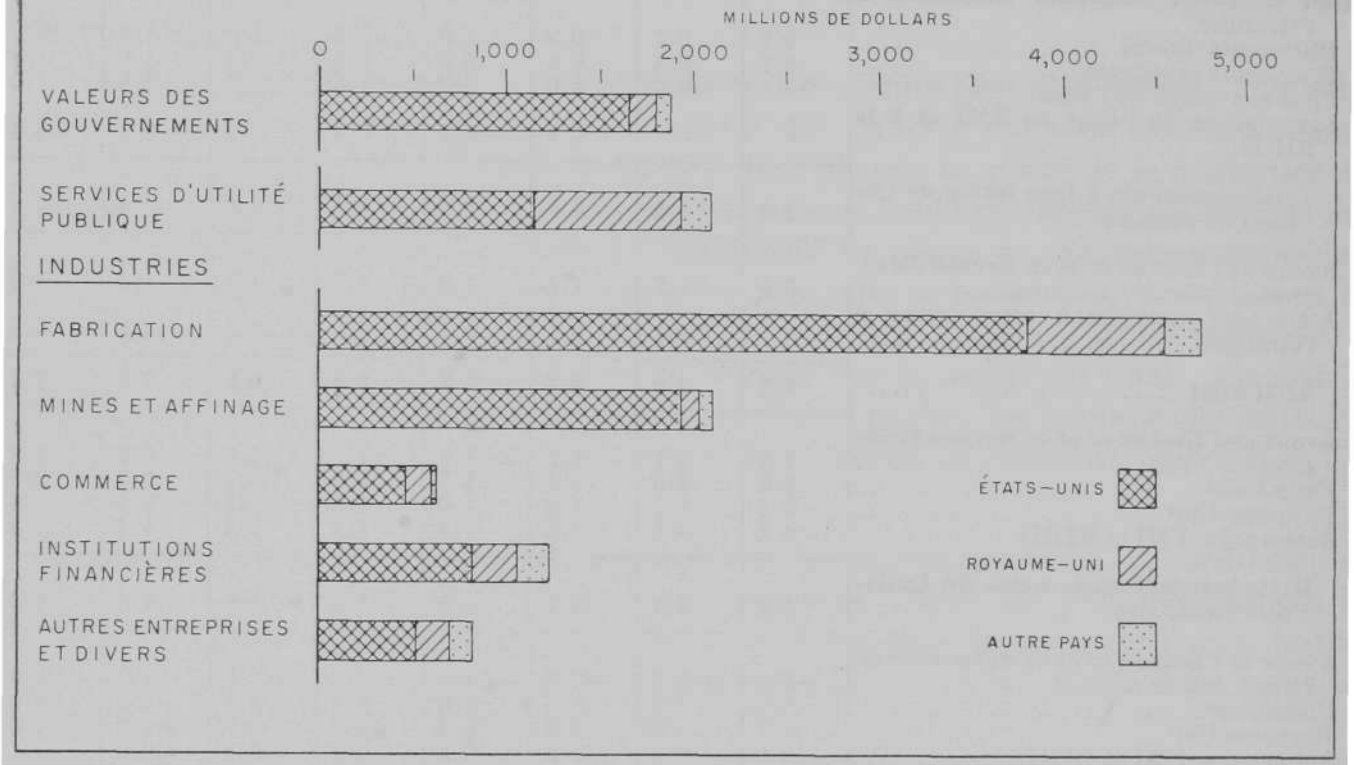
(En millions de dollars)

Genre de placement	1939	1945	1949	1950	1953	1954	1955
Valeurs des gouvernements							
Fédéral.....	823	726	975	1,141	744	659	539
Provinciaux.....	536	624	534	565	930	964	888
Municipaux.....	344	312	246	256	413	433	451
Total, valeurs des gouvernements	1,703	1,662	1,755	1,962	2,087	2,056	1,878
Services d'utilité publique							
Chemins de fer.....	1,871	1,599	1,445	1,446	1,424	1,428	1,360
Autres.....	549	494	494	547	680	729	726
Total, services d'utilité publique.	2,420	2,093	1,939	1,993	2,104	2,157	2,086
Fabrication	1,445	1,829	2,539	2,757	3,926	4,293	4,742
Mines et affinage.....	329	403	494	631	1,422	1,724	2,097
Commerce.....	189	226	300	330	530	580	626
Institutions financières.....	473	525	548	573	774	1,052	1,221
Autres entreprises.....	69	70	83	98	151	154	177
Divers.....	285	284	302	320	467 ¹	561	641
Total.....	6,913	7,992	7,960	8,664	11,461	12,577	13,468
États-Unis ²	4,151	4,990	5,905	6,549	8,870	9,962	10,289
Royaume-Uni ²	2,476	1,750	1,715	1,750	2,008	2,181	2,347
Autres pays.....	286	352	340	365	583	704	832

¹ Nouvelles séries.

² Comprend certains placements détenus pour le compte de résidents d'autres pays.

RÉPARTITION ESTIMATIVE DES CAPITAUX ÉTRANGERS
PLACÉS AU CANADA, SUIVANT LE PAYS DE PROVENANCE,
31 DÉCEMBRE, 1955



12.—Répartition estimative des capitaux étrangers au Canada, selon le genre de placement et le pays de provenance, 31 décembre 1955

NOTA.—Les actions ordinaires et privilégiées figurent à leur valeur comptable inscrite au bilan des sociétés émettrices; les obligations sont évaluées au pair; le passif en devises étrangères est converti en dollars canadiens au pair du change.

(En millions de dollars)

Genre de placement	Répartition estimative			Total
	États-Unis ¹	Royaume-Uni ¹	Autres pays	
Valeurs des gouvernements				
Fédéral.....	403	67	69	539
Provinciaux.....	836	39	13	888
Municipaux.....	410	35	6	451
Total, valeurs des gouvernements.....	1,649	141	88	1,878
Services d'utilité publique				
Chemins de fer.....	556	698	106	1,360
Autres.....	584	87	55	726
Total, services d'utilité publique.....	1,140	785	161	2,086
Fabrication.....	3,790	754	198	4,742
Mines et affinage.....	1,921	101	75	2,097
Commercialisation.....	459	144	23	626
Institutions financières.....	817	240	164	1,221
Autres entreprises.....	146	25	6	177
Divers.....	367	157	117	641
Total, placements.....	10,289	2,347	832	13,468

¹ Comprend certains placements détenus pour le compte de résidents d'autres pays.

Avoir canadien à l'étranger.—Bien que les placements étrangers au Canada et la balance de la dette vis-à-vis des autres pays aient beaucoup augmenté, l'avoir canadien à l'étranger (tableaux 13 et 14) a continué de croître chaque année. Il représente maintenant une plus forte proportion du passif extérieur qu'avant la seconde guerre mondiale, mais la plus grande partie de l'augmentation tient aux avoirs du gouvernement, comme les réserves officielles et les prêts consentis par l'État aux autres pays pendant et immédiatement après la guerre. En 1955, les crédits canadiens se chiffraient par 1,635 millions alors que l'avoir officiel en devises se chiffrait par 1,910 millions de dollars canadiens. Les autres avoirs officiels comprenaient les souscriptions du Canada au capital de la Banque internationale et au Fonds monétaire international (\$70,900,000 et \$299,700,000 en mars 1956). Plus tard en 1956, il y a eu souscription de \$3,500,000 à la Société financière internationale.

L'avoir privé, surtout sous forme de placements directs à l'étranger par des sociétés canadiennes, n'est pas encore important par rapport à l'avoir privé étranger au Canada. Les placements privés à long terme des Canadiens à l'étranger, en 1955, comprenaient des placements directs (1,776 millions) et des valeurs de portefeuille (989 millions). Plus des deux tiers des placements privés se trouvent aux États-Unis. Les placements directs dans ce pays par les entreprises canadiennes ont augmenté assez rapidement et se concentrent surtout dans les industries des boissons, des instruments agricoles et des produits chimiques ainsi que dans les sociétés ferroviaires.

Les placements privés outre-mer sont très répartis. Environ la moitié du total, en 1955, se trouvait dans les pays du Commonwealth, réparti assez également entre le Royaume-Uni et le reste du Commonwealth. La plupart des placements directs au Royaume-Uni intéressaient l'industrie, tandis que dans les autres pays du Commonwealth ils se trouvaient aussi dans l'extraction minière et pétrolière et dans l'industrie. Quant aux placements dans les autres pays étrangers, la plupart sont en Amérique latine (320 millions en 1954) et comprennent surtout des valeurs de services d'utilité publique.

13.—Avoir canadien à l'étranger, 1939-1955

(En millions de dollars)

NOTA.—Sans les placements des compagnies d'assurance et des banques, les souscriptions du Canada aux institutions financières internationales et l'avoir à court terme autre que l'avoir officiel en or et devises étrangères. L'avoir en actions figure à sa valeur comptable établie d'après les livres des compagnies émettrices; l'avoir en obligations figure à sa valeur au pair. Les monnaies étrangères sont converties en dollars canadiens aux taux courants du marché. La série des placements de portefeuille, remaniée en 1952, n'est pas exactement comparable avec celle des années antérieures.

Détail	1939	1948	1953 ^r	1954 ^r	1955
Placements directs dans des entreprises.....	671	788	1,485	1,628	1,776
Valeurs de portefeuille.....	719	605	869	926	989
Crédits du gouvernement.....	31	1,878	1,778	1,705	1,635
Soldes officiels à l'étranger et encaisse-or.....	459	1,006	1,779	1,888	1,910
Total, avoir canadien à l'étranger.....	1,880	4,277	5,911	6,147	6,310

14.—Avoir canadien à l'étranger selon le lieu, 31 décembre 1955

NOTA.—Voir le nota du tableau 13.

(En millions de dollars)

Lieu	Place- ments directs	Valeurs de portefeuille		Crédits du gouver- nement	Avoir officiel en devises	Total, place- ments
		Actions	Obligations	Obligations	Total	
États-Unis.....	1,302	536	88	—	767	2,693
Royaume-Uni.....	157	30	17	1,202	9	1,415
Autres pays du Commonwealth.....	159	7	21	—	—	187
Autres pays étrangers.....	158	192	98	433	—	881
Avoir officiel en or.....	—	—	—	—	1,134	1,134
Total.....	1,776	765	224	1,635	1,910	6,310

CHAPITRE XXVI.—RÉGIME MONÉTAIRE ET RÉGIME BANCAIRE; FINANCES COMMERCIALES DIVERSES

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
Partie I.—Régime monétaire et régime bancaire.....	1157	SECTION 4. CHANGE.....	1175
SECTION 1. LA BANQUE DU CANADA.....	1157	Partie II.—Finances commerciales diverses.....	1178
SECTION 2. RÉGIME MONÉTAIRE.....	1162	SECTION 1. COMPAGNIES DE PRÊT ET DE FIDUCIE.....	1178
Sous-section 1. Billets et pièces de monnaie.....	1162	SECTION 2. COMPAGNIES DE PETITS PRÊTS ET PRÊTEURS D'ARGENT AUTORISÉS.....	1182
Sous-section 2. Monnaie canadienne et dépôts bancaires détenus par le public	1164	SECTION 3. VENTES D'OBLIGATIONS CANADIENNES.....	1183
SECTION 3. COMMERCE BANCAIRE.....	1165		
Sous-section 1. Banques à charte.....	1165		
Sous-section 2. Institutions bancaires publiques et autres.....	1172		

NOTA.—On trouvera face à la page 1 du présent volume la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

PARTIE I.—RÉGIME MONÉTAIRE ET RÉGIME BANCAIRE*

Une esquisse historique du régime monétaire et du régime bancaire au Canada figure aux pp. 934-940 de l'*Annuaire* de 1938.

Section 1.—La Banque du Canada

La Banque du Canada a été constituée en vertu de la loi de 1934 sur la Banque du Canada et a commencé ses opérations le 11 mars 1935.

La Banque du Canada est la banque centrale du Canada et, comme telle, a pour principale fonction de régler le volume total d'argent et de crédit. Cette fonction consiste normalement à modifier les réserves en numéraire des banques à charte. La loi sur les banques oblige chaque banque à charte à maintenir, en moyenne, durant chaque mois civil et sous forme de billets de la Banque du Canada et de dépôts à celle-ci, des réserves en numéraire égales à au moins 8 p. 100 de son passif-dépôts en dollars canadiens. (Avant le 1^{er} juillet 1954, chaque banque à charte devait maintenir en tout temps des réserves en numéraire égales à au moins 5 p. 100 de son passif-dépôts en dollars canadiens; en pratique, les banques à charte ont normalement cherché à maintenir une proportion d'environ 10 p. 100.) Une augmentation des réserves en numéraire encourage les banques à accroître leur actif en achetant surtout des titres et en consentant des prêts, d'où une augmentation parallèle de leur passif-dépôts. Une diminution des réserves en numéraire tend à décourager l'expansion et peut entraîner une certaine contraction. En prenant des mesures en vue de modifier le volume des réserves en numéraire dont disposent les banques à charte, la Banque du Canada peut donc influencer sur le total de l'actif des banques à charte et sur le total de leur passif-dépôts en dollars canadiens. Le passif-dépôts des banques, excepté celui qui est payable à l'État, constitue évidemment l'actif du grand public et, avec la monnaie, représente son actif le plus liquide. (La monnaie canadienne et les dépôts bancaires détenus par le public paraissent au tableau 7, p. 1164.)

L'achat et la vente de titres du gouvernement du Canada sur le marché libre constituent le principal moyen par lequel la Banque du Canada influe sur le volume des réserves des banques à charte. Lorsque la Banque du Canada achète un titre, elle émet un chèque en règlement qui, une fois encaissé ou déposé à une banque à charte par le bénéficiaire, est ensuite déposé par cette banque à charte à son compte auprès de la Banque du Canada, ce qui augmente ses réserves en numéraire. D'autre part, quand la Banque du Canada

* Revisé, sauf indication contraire, par le Département des études de la Banque du Canada.

vend un titre, le chèque qu'elle reçoit en paiement est imputé sur le compte de la banque à charte sur laquelle il est tiré et diminue ainsi les réserves en numéraire de cette banque. Les augmentations ou les diminutions des autres éléments d'actif et de passif de la Banque du Canada influent aussi sur les réserves en numéraire des banques à charte. Ainsi, une augmentation de la quantité de billets de la Banque du Canada détenus par le grand public tend à réduire les réserves en numéraire des banques.

Les pouvoirs de la Banque sont énoncés dans la loi de 1934 sur la Banque du Canada (S.R.C. 1952, chap. 13), modifiée en 1936, 1938 et 1954. Certains de ces pouvoirs sont indiqués ci-dessous.

La Banque du Canada est autorisée à faire varier la réserve minimum en numéraire des banques à charte entre 8 et 12 p. 100 de leur passif-dépôts; un avis d'au moins un mois doit être donné aux banques et l'augmentation ne peut dépasser 1 p. 100 en tout mois. Lorsque cette disposition législative est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 1954, le pourcentage initial exigé était de 8 p. 100, pourcentage qui s'est maintenu depuis.

La Banque peut consentir des prêts ou avances à des banques à charte ou à des banques visées par la loi sur les banques d'épargne de Québec, pour des périodes d'au plus six mois, sur la mise en gage ou le nantissement de certaines catégories de valeurs. Elle peut accorder au gouvernement du Canada et au gouvernement de toute province, pour des périodes d'au plus six mois, des prêts et avances sur la mise en gage ou le nantissement de valeurs facilement négociables, émises ou garanties par le Canada ou une province. Elle peut consentir d'autres prêts au gouvernement du Canada ou au gouvernement de toute province, mais le montant de ces prêts ne doit pas dépasser une proportion fixe des recettes du gouvernement en cause; ces prêts doivent être remboursés avant la fin du premier trimestre qui suit l'expiration de l'année financière de l'emprunteur.

La Banque doit, en tout temps, rendre public le taux minimum d'intérêt auquel elle est disposée à consentir des prêts ou avances.

Ce taux, connu sous le nom de taux de la Banque, a été de 2 p. 100 par an du 17 octobre 1950 au 14 février 1955, date où il a été réduit à 1½ p. 100. Il a été augmenté à 2 p. 100 le 5 août 1955, à 2¼ p. 100 le 12 octobre 1955 et à 2¾ p. 100 le 18 novembre 1955. Il a été porté à 3 p. 100 le 4 avril 1956, à 3¼ p. 100 le 10 août 1956 et à 3½ p. 100 le 17 octobre 1956. Le 1^{er} novembre 1956, la Banque du Canada a annoncé que jusqu'à nouvel ordre elle ajusterait son taux de prêt une fois la semaine afin de le maintenir à un niveau de ¼ de 1 p. 100 au-dessus du taux moyen des bons du Trésor à 91 jours lors de la plus récente soumission. Le taux de la Banque est passé de 3.92 p. 100 à la fin de 1956 à 4.33 p. 100 en août 1957, puis est tombé à 3.87 p. 100 à la fin de l'année.

La Banque a le droit exclusif d'émettre des billets destinés à circuler au Canada. La p. 1162 fournit le détail des billets en circulation.

La Banque fait fonction d'agent financier du gouvernement du Canada pour le paiement des intérêts et du principal et, généralement, en ce qui concerne la gestion de la dette publique du Canada.

La Banque peut acheter et vendre des titres émis ou garantis par le Canada ou toute province, des titres à court terme émis par le Royaume-Uni, des bons du Trésor ou d'autres obligations des États-Unis et certaines catégories d'effets de commerce à brève échéance. La Banque est autorisée par la Banque d'expansion industrielle à acheter ses obligations et actions. La Banque peut acheter et vendre de la monnaie d'or, d'argent, de nickel et de bronze, ainsi que des matières d'or et d'argent, et faire des opérations de change. La Banque peut accepter des dépôts qui ne portent pas intérêt du gouvernement du Canada, du gouvernement de toute province, de toute banque à charte ou de toute banque à laquelle s'applique la loi sur les banques d'épargne de Québec. La Banque n'accepte pas de dépôts des particuliers ni ne concurrence les banques à charte dans le domaine bancaire commercial.

L'article 23 de la loi sur la Banque du Canada porte que la Banque doit maintenir une réserve d'or égale à au moins 25 p. 100 de ses billets en circulation et de son passif-dépôts. Cette prescription a été suspendue en 1940 alors que, aux termes de l'ordonnance sur le fonds des changes, le stock d'or de la Banque a été transféré au compte du fonds des changes pour faire partie des réserves officielles d'or et de dollars américains. La loi sur la monnaie, l'Hôtel des monnaies et le fonds des changes adoptée en 1952 prévoit

que, nonobstant l'article 23 de la loi sur la Banque du Canada, la Banque du Canada n'est pas tenue de maintenir entre l'or ou les changes et son passif une proportion de réserve minimum ou fixe, à moins que le gouverneur en conseil n'en ordonne autrement.

La Banque est gérée par un conseil d'administration composé d'un gouverneur, d'un sous-gouverneur et de douze administrateurs. Le gouverneur et le sous-gouverneur sont nommés pour des périodes de sept ans par les administrateurs, avec l'approbation du gouverneur en conseil. Les administrateurs sont nommés par le ministre des Finances, avec l'approbation du gouverneur en conseil, pour des périodes de trois ans chacun. Le sous-ministre des Finances est membre du Conseil d'administration, mais il n'a pas droit de vote. Il existe un comité de direction du Conseil, composé du gouverneur, du sous-gouverneur, d'un administrateur et du sous-ministre des Finances (ce dernier n'ayant pas droit de vote), qui a les mêmes pouvoirs que le Conseil, mais toutes ses décisions doivent être soumises au Conseil, à sa prochaine assemblée. Outre le sous-gouverneur, qui est membre du Conseil, un ou plusieurs sous-gouverneurs peuvent être nommés par le Conseil pour remplir les fonctions qu'il leur assigne.

Le gouverneur est le principal fonctionnaire administratif de la Banque et président du Conseil d'administration. Le gouverneur a le pouvoir de s'opposer à tout acte ou toute décision du Conseil d'administration ou du Comité de direction, mais ce veto est assujéti à la confirmation ou au rejet du gouverneur général en conseil. En l'absence du gouverneur, le sous-gouverneur, qui est membre du Conseil, exerce tous les pouvoirs et toutes les fonctions du gouverneur.

Le capital de la Banque est de 5 millions de dollars et est entièrement détenu par le ministre des Finances. La loi sur la Banque du Canada, modifiée en 1954, porte que, chaque année, le cinquième des bénéfices annuels de la Banque (après provision pour l'amortissement de l'actif, les caisses de pension et le reste) doit être attribué au fonds de réserve, tant que celui-ci n'a pas atteint le quintuple du capital versé, et que le reliquat doit être payé au receveur général et porté au crédit du Fonds du revenu consolidé. A la fin de 1957, le fonds de réserve de la Banque avait atteint son maximum de 25 millions, de sorte que tous les bénéfices de la Banque depuis lors sont remis au receveur général.

Le siège social de la Banque est à Ottawa. Elle a des agences à Halifax, Saint-Jean (N.-B.), Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Regina, Calgary et Vancouver; elle est également représentée à St-Jean (T.-N.) et à Charlottetown. Les agences remplissent surtout les fonctions de la Banque en tant qu'agent financier du gouvernement du Canada et s'occupent de l'émission et du rachat de la monnaie. La Banque d'expansion industrielle, dont il est question aux pp. 1160 et 1161, est une filiale de la Banque du Canada.

1.—Actif et passif de la Banque du Canada, 31 décembre 1955-1957

(En millions de dollars)

Détail	1955	1956	1957
Actif			
Change étranger.....	57.6	61.0	63.6
Avances aux banques à charte et d'épargnes.....	2.0	—	—
Placements			
Bons du Trésor du Canada.....	262.6	505.2	467.1
Autres titres émis ou garantis par le Canada, échéant dans les deux ans.....	1,021.2	519.7 ¹	779.2
Autres titres émis ou garantis par le Canada, n'échéant pas dans les deux ans.....	1,083.7	1,369.0 ¹	1,181.2
Obligations émises par la Banque d'expansion industrielle.....	10.1	23.0	36.2
Autres titres.....	57.1	16.7	16.7
Capital-actions de la Banque d'expansion industrielle.....	25.0	25.0	25.0
Immeubles de la Banque.....	4.9	5.8	8.6
Tout autre actif.....	96.1	22.3	81.1
Total, actif.....	2,620.2	2,547.7	2,658.7

¹ Depuis le 31 décembre 1956, la Banque du Canada base sur des valeurs amorties l'évaluation des titres qu'elle a en portefeuille au lieu de les baser sur des valeurs ne dépassant pas les prix du marché; les chiffres de cette date ne sont donc pas comparables à ceux du 31 décembre des années précédentes.

1.—Actif et passif de la Banque du Canada, 31 décembre 1955-1957—fin
(En millions de dollars)

Détail	1955	1956	1957
Passif			
Capital versé.....	5.0	5.0	5.0
Fonds de réserve.....	20.4	25.0	25.0
Billets en circulation			
Détenus par les banques à charte.....	289.4	370.9	348.6
Tous autres.....	1,449.0	1,497.8	1,555.1
Dépôts			
Gouvernement du Canada.....	89.2	38.8	35.4
Banques à charte.....	551.0	511.5	517.6
Autres.....	34.0	31.2	31.2
Passif payable en devises étrangères.....	98.0	62.2	70.0
Tout autre passif.....	84.1	5.4	70.8
Total, passif.....	2,620.2	2,547.7	2,658.7

La loi sur la Banque du Canada porte qu'un état de l'actif et du passif de la Banque, établi chaque mercredi et le dernier jour de chaque mois, doit paraître dans la *Gazette du Canada*. Le tableau 1 donne un sommaire de l'état arrêté au 31 décembre 1955-1957.

La Banque d'expansion industrielle.—La Banque d'expansion industrielle, filiale de la Banque du Canada, a été constituée en 1944 par une loi fédérale et a commencé ses opérations le 1^{er} novembre 1944. Ses fonctions sont définies dans le préambule de la loi:

“Favoriser la prospérité économique du Canada en augmentant l'efficacité de l'action monétaire par l'assurance d'une disponibilité de crédit, pour les entreprises industrielles dont la réussite peut être raisonnablement prévue si l'on maintient un haut niveau de revenu et d'emploi nationaux, en complétant l'activité d'autres prêteurs et en accordant à l'industrie une aide en capitaux particulièrement adaptée aux problèmes de financement des petites entreprises.”

Le président de la Banque d'expansion industrielle est le gouverneur de la Banque du Canada et ses administrateurs sont les administrateurs de la Banque du Canada. Le capital social de 25 millions de dollars (entièrement versé) a été souscrit par la Banque du Canada. La Banque d'expansion industrielle peut aussi réunir des fonds par l'émission d'obligations, pourvu que son passif direct total et son passif éventuel total, sous forme de garanties et de contrats de souscription éventuelle à forfait, n'excèdent pas trois fois le montant global du capital versé et du fonds de réserve.

Les pouvoirs de la Banque en matière de prêts s'étendent aux seules entreprises industrielles du Canada seulement, à l'égard desquelles elle est autorisée à:

- 1° prêter de l'argent ou garantir des prêts;
- 2° passer des contrats de souscription éventuelle à forfait à l'égard de toute émission d'actions ou d'obligations;
- 3° acquérir des actions ou obligations de la société émettrice ou de toute personne avec laquelle la Banque a passé un contrat de souscription éventuelle à forfait.

Les entreprises industrielles, d'après la loi (modifiée en 1956), comprennent: 1° la fabrication, la transformation, l'assemblage, l'installation, la remise en état, la remise à neuf, la modification, la réparation, le nettoyage, l'emballage, le transport ou l'entreposage de marchandises; 2° l'abatage du bois, l'exploitation d'une mine ou carrière, le forage, la construction, la construction mécanique, les relevés techniques ou la recherche scientifique; 3° la production ou la distribution d'électricité ou l'exploitation d'un service commercial aérien, ou le transport de personnes, ou 4° la fourniture de locaux, de machines ou d'outillage pour toute opération mentionnée à 1°, 2° ou 3° en vertu d'un bail, contrat ou autre arrangement d'après lequel le titre de propriété des locaux, des machines ou de l'outillage est retenu par la personne qui les fournit.

La Banque est libre d'accepter toute forme de garantie subsidiaire en échange de ses prêts, y compris des biens immobiliers.

La Banque d'expansion industrielle a pour but de compléter les services des autres institutions prêteuses plutôt que de les concurrencer et la loi constituante ne l'autorise à consentir un crédit que si, de l'avis du Conseil, ce crédit ne peut s'obtenir ailleurs à des conditions raisonnables. Il est expressément interdit à la Banque d'accepter des dépôts.

2.—Prêts et placements autorisés et en cours de la Banque d'expansion industrielle, par province et industrie, 30 septembre 1956 et 1957

Province, montant du prêt et industrie	1956		1957	
	Autorisés	En cours	Autorisés	En cours
Province	milliers de dollars		milliers de dollars	
Terre-Neuve.....	178	152	433	315
Île-du-Prince-Édouard.....	5,540	1,921	5,549	1,308
Nouvelle-Écosse.....	869	561	1,722	1,040
Nouveau-Brunswick.....	2,398	613	1,947	1,083
Québec.....	32,957	19,362	36,747	23,222
Ontario.....	27,081	17,545	33,916	23,752
Manitoba.....	4,253	1,427	5,090	3,793
Saskatchewan.....	798	394	1,616	562
Alberta.....	4,158	2,109	5,658	3,642
Colombie-Britannique.....	14,665	8,068	18,265	12,959
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	205	145	579	255
Canada.....	93,092	52,297	111,522	71,931
	Autorisés	Nombre	Autorisés	Nombre
Montant du prêt	milliers de dollars		milliers de dollars	
\$ 5,000 et moins.....	37	9	44	10
\$ 5,000 à \$ 25,000.....	4,212	250	5,178	307
\$ 25,001 à \$ 50,000.....	7,829	203	9,723	250
\$ 50,001 à \$100,000.....	13,217	173	17,445	231
\$100,001 à \$200,000.....	15,647	102	18,948	124
\$200,001 et plus.....	52,150	84	60,184	106
Total.....	93,092	821	111,522	1,028
	Autorisés	En cours	Autorisés	En cours
Industrie	milliers de dollars		milliers de dollars	
Aliments et boissons.....	7,970	4,047	9,504	5,565
Produits du caoutchouc.....	220	193	245	167
Produits du cuir.....	383	129	368	221
Produits textiles (sauf vêtement).....	4,792	3,094	4,829	3,250
Vêtement (textiles et fourrures).....	2,967	1,927	3,233	2,189
Produits du bois.....	12,159	6,825	13,944	9,155
Produits du papier (y compris pâte).....	6,220	4,169	6,416	5,407
Impression, édition et industries connexes.....	2,063	1,127	2,345	1,400
Produits du fer et de l'acier (y compris machines et matériel).....	9,734	5,927	12,440	7,370
Matériel de transport.....	4,283	1,232	3,946	2,814
Produits des métaux non ferreux.....	1,347	925	2,062	1,330
Appareils et fournitures électriques.....	4,489	3,097	4,991	3,456
Produits minéraux non métalliques.....	6,889	4,679	8,661	5,801
Dérivés du pétrole et du charbon.....	1,499	1,290	1,483	1,185
Produits chimiques.....	5,756	4,240	6,163	4,003
Fabrications diverses.....	1,921	1,123	2,141	1,277
Transport et entreposage.....	17,126	8,152	21,662	11,869
Production ou distribution d'électricité.....	35	26	80	68
Mines.....	2,101	—	2,626	2,521
Construction.....	285	50	1,197	949
Immeubles industriels.....	353	45	2,264	1,360
Services industriels et techniques.....	500	—	922	524
Total.....	93,092	52,297	111,522	71,931

Section 2.—Régime monétaire

Sous-section 1.—Billets et pièces de monnaie

Billets en circulation.—L'évolution qui a fait qu'avant 1935 les billets de banque étaient devenus le principal moyen d'échange au Canada est décrite dans les pages 934-940 de l'*Annuaire* de 1938. Les principaux traits de cette évolution qui sont demeurés permanents sont esquissés dans l'*Annuaire* de 1941, pp. 823-824.

La Banque du Canada, au début de ses opérations, a pris à son compte les billets du Dominion alors en cours. Ceux-ci ont été remplacés dans la circulation publique et partiellement remplacés dans les réserves en espèces par des billets de la Banque ayant cours légal en coupures de \$1, \$2, \$5, \$10, \$20, \$50 et \$100. Les dépôts des banques à charte à la Banque du Canada ont permis d'achever le remplacement des anciens billets du Dominion en coupures de \$1,000 à \$50,000 utilisés autrefois comme réserves en espèces.

La loi de 1934 sur les banques obligeait les banques à charte à réduire l'émission de leurs propres billets graduellement de 1935 à 1945 jusqu'à un montant n'excédant pas 25 p. 100 de leur capital versé au 11 mars 1935. Les billets de la Banque du Canada ont ainsi remplacé les billets des banques à charte, à mesure que le nombre de ces derniers a été réduit. D'autres restrictions apportées en 1944 par la révision de la loi sur les banques ont abrogé le droit des banques à charte d'émettre ou de réémettre des billets après le 1^{er} janvier 1945, et, à compter de janvier 1950, la responsabilité des banques à charte à l'égard de leurs billets encore en cours est passée à la Banque du Canada en retour du versement à la Banque du Canada d'une somme égale.

Le classement, selon la coupure, des billets en circulation de la Banque du Canada, que présente le tableau 3 pour les années 1953-1957, ne peut se comparer exactement au classement des années antérieures. Les billets du Dominion ne figurent pas dans le classement par coupure, le total seulement y est donné. Par ailleurs, on y a ajouté un poste indiquant le total des billets des banques à charte destinés, à l'origine, à circuler au Canada. La statistique du total des billets entre les mains du public est comparable à celle des années antérieures.

3.—Billets de la Banque du Canada selon la coupure et autres billets en circulation, 31 décembre 1953-1957

Coupure	1953	1954	1955	1956	1957
	\$	\$	\$	\$	\$
\$ 1.....	59,177,372	62,160,634	65,490,666	70,270,255	72,642,752
\$ 2.....	42,795,783	44,679,550	47,372,696	50,371,423	51,994,063
\$ 5.....	120,688,495	122,423,538	130,931,243	138,004,315	139,929,348
\$ 10.....	475,247,695	469,294,860	499,587,455	528,740,945	528,792,055
\$ 20.....	446,293,020	453,120,810	493,654,730	555,755,460	582,319,490
\$ 25.....	46,425	46,425	46,350	46,350	46,350
\$ 50.....	125,318,100	123,729,475	127,747,300	134,380,725	134,820,600
\$ 100.....	304,696,950	323,084,450	347,255,500	364,052,100	365,502,850
\$ 500.....	76,500	68,500	63,000	57,500	51,000
\$1,000.....	9,805,000	10,353,000	12,201,000	13,233,000	14,661,000
Total.....	1,584,145,340	1,608,961,241	1,724,349,939	1,854,912,073	1,890,759,508
Billets provinciaux.....	27,568	27,568	27,568	27,568	27,568
Billets du Dominion.....	4,665,188	4,660,752	4,654,858	4,650,792	4,647,987
Billets des banques disparues.....	88,463	88,232	88,181	88,161	88,156
Billets des banques à charte.....	10,198,230	9,719,115	9,370,277	9,025,187	8,798,824
Total général.....	1,599,124,789	1,623,456,907	1,738,490,823	1,868,703,781	1,904,322,043

4.—Billets entre les mains du public, 1948-1957

NOTA.—Terre-Neuve employait depuis longtemps les billets de banque canadiens, de sorte que lorsqu'elle s'est unie au Canada en 1949, aucun rajustement n'a été nécessaire; mais l'inclusion de la population de Terre-Neuve à compter de 1949 a réduit d'un montant estimé à \$1 la circulation des billets par personne.

Année terminée le 31 décembre	Billets de la Banque du Canada ¹	Billets des banques à charte ²	Total	Par personne ³
	\$	\$	\$	\$
1948.....	1,098,290,534	16,246,036	1,114,536,570	86.92
1949.....	1,095,652,035	13,990,117	1,109,642,152	82.52
1950.....	1,136,115,742	4	1,136,115,742	82.86
1951.....	1,191,091,182	4	1,191,091,182	85.02
1952.....	1,288,688,392	4	1,288,688,392	89.31
1953.....	1,335,332,954	4	1,335,332,954	90.34
1954.....	1,361,874,433	4	1,361,874,433	89.63
1955.....	1,449,045,166	4	1,449,045,166	92.88
1956.....	1,497,765,781	4	1,497,765,781	93.14
1957.....	1,555,115,143	4	1,555,115,143	93.74

¹ Émission totale moins billets détenus par les banques à charte. ² Chiffre brut de la circulation seulement; les billets détenus par les autres banques à charte ne sont pas disponibles. Comprend, avant 1950, un montant relativement faible émis en vue de la circulation à l'étranger. ³ Chiffres fondés sur les estimations de la population données à la p. 119; voir le nota en tête du présent tableau. ⁴ En janvier 1950, la responsabilité assumée par les banques à charte à l'égard des billets qu'elles avaient mis en circulation au Canada et qui étaient encore entre les mains du public a été reprise par la Banque du Canada.

Monnaie.—En vertu de la loi sur la monnaie, l'Hôtel des monnaies et le fonds des changes (S.R.C. 1952, chap. 315), les pièces d'or peuvent être de vingt, de dix et de cinq dollars (neuf dixièmes de fin ou titre au millième, 900). Les autres pièces de monnaie sont: les pièces d'argent d'un dollar, de 50, 25 et 10 cents (huit dixièmes de fin ou titre au millième, 800); les pièces de nickel pur de cinq cents et les pièces de bronze (cuivre, étain et zinc) d'un cent. L'alliage pouvait être modifié temporairement en raison d'une pénurie des métaux prescrits. Une offre de paiement en pièces d'or a pouvoir libératoire à l'égard de n'importe quelle somme; en pièces d'argent, à l'égard d'une somme d'au plus dix dollars; en pièces de nickel, d'au plus cinq dollars; et en pièces de bronze, d'au plus vingt-cinq cents.

5.—Pièces de monnaie canadienne en circulation, 31 décembre 1948-1957

NOTA.—Les chiffres portent sur les frappes nettes de pièces. Les chiffres à partir de 1901, figurent dans les tableaux correspondants de chaque *Annuaire* dès 1927-1928.

Année terminée le 31 décembre	Argent	Nickel	Tombac ¹	Acier	Bronze	Total	Par personne ²
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1948.....	63,829,640	6,117,555	730,064	1,520,210	9,088,221	81,285,690	6.34
1949.....	67,874,750	6,753,780	661,333	1,519,743	9,407,325	86,216,931	6.41
1950.....	73,473,724	7,393,138	621,440	1,519,419	10,012,143	93,019,864	6.78
1951.....	78,638,143	7,815,103	599,655	1,701,849	10,794,169	99,548,919	7.11
1952.....	83,463,939	7,814,398	584,882	2,278,329	11,476,591	105,618,139	7.32
1953.....	89,550,236	7,813,081	570,847	3,109,691	12,130,181	113,174,036	7.66
1954.....	91,350,637	7,810,723	560,577	3,458,758	12,392,389	115,573,084	7.60
1955.....	95,574,457	8,076,800	555,912	3,457,712	12,956,807	120,621,688	7.62
1956.....	100,922,477	8,545,507	552,868	3,456,782	13,742,282	127,219,916	7.87
1957.....	107,116,450	8,910,869	550,743	3,455,886	14,745,243	134,779,191	7.98

¹ Le tombac est un alliage de cuivre et de zinc qui a été employé pendant la guerre afin de garder le nickel pour d'autres usages; aucune frappe dans ce métal n'a été faite depuis 1944. ² Chiffres par habitant basés sur les estimations de la population données à la page 119.

La Monnaie royale canadienne.—La Monnaie d'Ottawa, établie à titre de succursale de la Monnaie royale, en vertu de la loi du monnayage (impériale), 1870, a été inaugurée le 2 janvier 1908. Constituée comme division du ministère des Finances en 1931 (chap. 48, 21-22 Geo. V), elle est devenue depuis, la Monnaie royale canadienne. A partir de 1858, les provinces de l'Amérique du Nord britannique et, plus tard, le Canada, faisaient frapper leur monnaie à la Monnaie royale de Londres ou à *The Mint, Birmingham*.

Auparavant, les pièces de monnaie étaient britanniques, américaines ou espagnoles. Les opérations de la Monnaie royale du Canada se limitèrent d'abord à la frappe de pièces d'or, d'argent et de bronze ayant cours au pays, de souverains britanniques et de petites pièces frappées à forfait pour Terre-Neuve et la Jamaïque.

Avant 1914, de petites quantités seulement d'or étaient affinées, mais durant la première guerre mondiale la Monnaie vint à l'aide du gouvernement britannique en établissant une raffinerie où près de vingt millions d'onces troy d'or sud-africain furent traitées pour le compte de la Banque d'Angleterre; par la suite, l'essor de l'industrie minière de l'or au Canada a fait de l'affinage de l'or l'une des principales fonctions de la Monnaie. L'or fin sorti de l'or vierge reçu des mines est acheté par la Monnaie et livré ensuite à la Banque du Canada pour le compte du ministre des Finances sous forme de barres d'environ 400 onces troy chacune; dans le cas des mines autorisées à vendre l'or sur le marché libre, l'or est expédié à différents industriels du pays et de l'étranger. L'argent fin extrait de l'or vierge est généralement utilisé pour la frappe de monnaie.

6.—Or reçu annuellement à la Monnaie royale canadienne et sorties de matières d'or et de monnaie frappée, 1948-1957

NOTA.—Les chiffres à partir de 1926 figurent dans les tableaux correspondants de chaque *Annuaire* dès 1946.

Année	Or reçu	Sorties de matières d'or	Monnaie d'argent	Monnaie de nickel	Monnaie d'acier	Monnaie de bronze
	onces troy	onces troy	\$	\$	\$	\$
1948.....	3,401,991	3,405,073	2,829,956	615,500	—	708,300
1949.....	3,925,618	3,865,296	4,148,842	637,500	—	321,901
1950.....	4,422,968	4,347,961	5,641,805	640,510	—	607,003
1951.....	4,169,480	4,167,485	5,213,677	423,003	182,829	783,329
1952.....	3,953,158	4,031,063	4,869,552	597	576,965	683,820
1953.....	3,684,074	3,626,497	6,138,686	234	831,915	655,130
1954.....	3,829,431	3,998,836	1,864,968	27	350,229	263,897
1955.....	3,947,637	3,952,764	4,269,157	267,801	—	566,863
1956.....	3,801,789	3,774,599	5,389,464	469,993	—	786,955
1957.....	3,896,084	3,776,711	6,236,429	366,493	—	1,004,221

Sous-section 2.—Monnaie canadienne et dépôts bancaires détenus par le public

La statistique de la Banque du Canada touchant la monnaie et les dépôts bancaires détenus par le public paraît au tableau 7.

7.—Monnaie canadienne et dépôts bancaires détenus par le public le 31 décembre 1948-1957

(En millions de dollars)

Année terminée le 31 déc.	Monnaie hors des banques			Dépôts dans les banques à charte			Total, monnaie et dépôts dans les banques à charte ¹	
	Billets	Espèces	Total	Dépôts "particuliers"	Autres dépôts ¹	Total ¹	Sans les dépôts "particuliers"	Y compris les dépôts "particuliers"
1948.....	1,115	70	1,185	3,752	2,725	6,477	3,910	7,662
1949.....	1,110	74	1,184	4,086	2,776	6,862	3,960	8,046
1950.....	1,136	78	1,214	4,176	3,116	7,292	4,330	8,506
1951.....	1,191	84	1,275	4,296	3,100	7,396	4,375	8,671
1952.....	1,289	88	1,377	4,600	3,281	7,881	4,658	9,258
1953.....	1,335	94	1,429	4,756	3,129	7,885	4,558	9,314
1954.....	1,362	96	1,458	5,218	3,462	8,680	4,920	10,137
1955.....	1,449	101	1,550	5,633	3,697	9,330	5,248	10,881
1956.....	1,498	108	1,605	6,007	3,580	9,587	5,185	11,192
1957.....	1,555	112	1,667	6,248	3,585	9,833	5,253	11,500

¹ Moins total en suspens, i.e. chèques et autres item en circulation (net). Ne comprend pas les dépôts du gouvernement fédéral.

Section 3.—Commerce bancaire

Comme l'une des principales fonctions des premières banques établies au Canada consistait à émettre des billets devant servir de monnaie ou moyen d'échange, il a été jugé bon de traiter le régime monétaire et le régime bancaire dans un même aperçu rétrospectif, qui a paru aux pp. 934 à 940 de l'*Annuaire* de 1938. La liste des banques en activité lors de la confédération figure à la p. 921 de l'édition de 1940 et les fusions des banques depuis 1867, aux pp. 826 et 827 de l'*Annuaire* de 1941. A la p. 928 de celui de 1937, un tableau indique les faillites survenues depuis la confédération; la dernière s'est produite en 1923. Le résumé des revisions les plus importantes apportées en 1954 à la loi sur les banques fait l'objet de la sous-section 1.

Sous-section 1.—Banques à charte

Les banques commerciales du Canada obtiennent leur charte du gouvernement du Canada et sont régies par une loi fédérale,—la loi sur les banques. Cette loi est révisée tous les dix ans et adaptée à l'évolution économique. Les banques à charte effectuent non seulement les opérations bancaires commerciales, mais elles sont dépositaires d'une grande partie des épargnes du public.

La dernière revision de la loi sur les banques a eu lieu en 1954. Un résumé des modifications apportées paraît dans l'*Annuaire* de 1956, pp. 1133-1134.

Taux des disponibilités liquides.—Au cours d'entretiens avec les banques à charte, en novembre et décembre 1955, la Banque du Canada a recommandé l'adoption de mesures relatives au maintien d'un taux minimum des disponibilités liquides (argent comptant, prêts au jour le jour et bons du Trésor) par rapport aux dépôts. Le motif en était l'établissement d'un principe des opérations bancaires qui faciliterait la tâche incombant à la Banque centrale de prévenir les pressions inflationnistes futures. Après discussion, les banques sont convenues d'adopter au 31 mai 1956 un taux minimum de disponibilités liquides de 15 p. 100, qu'elles s'efforceraient de maintenir sur une base journalière moyenne à partir du mois de juin. Les fluctuations journalières ou hebdomadaires au-dessus ou au-dessous de 15 p. 100 pourraient intervenir mais la moyenne mensuelle ne devrait pas être inférieure au taux fixé. Depuis juin 1956, les banques ont gardé un taux moyen quotidien d'au moins 15 p. 100.

Succursales des banques à charte.—Bien que les banques à charte soient aujourd'hui moins nombreuses qu'au début du siècle, le nombre de leurs succursales s'est cependant accru. A la suite de fusions, le nombre des banques est tombé à 10 en 1931, comparativement à 34 en 1901; ce nombre est demeuré stationnaire jusqu'à la constitution, en 1953, de la Banque Mercantile du Canada, qui a porté leur nombre à 11. Depuis que la Banque de Toronto et la Banque Dominion ont fusionné en 1955 pour former la Banque Toronto-Dominion, et que la Banque Barclays (Canada) s'est jointe à la Banque Impériale du Canada, en 1956, ce nombre en a été réduit à 9. On trouvera au tableau 8 le nombre de succursales des banques à charte dans chaque province depuis 1868.

8.—Succursales des banques à charte, par province, le 31 décembre de certaines années, 1868-1957

NOTA.—Les chiffres de 1920 et des années suivantes tiennent compte des sous-agences au Canada qui reçoivent les dépôts pour les banques qui les emploient; en 1957, le nombre des sous-agences atteignait 718.

Province ou territoire	1868	1902	1905	1920	1926	1930	1940	1943	1946	1950	1955	1956	1957
Terre-Neuve	39	52	55	59
Ile-du-Prince-Édouard	—	9	10	41	28	28	25	23	23	23	24	24	24
Nouvelle-Écosse	5	89	101	169	134	138	134	126	127	144	152	156	160
Nouveau-Brunswick	4	35	49	121	101	102	97	93	96	100	109	109	110
Québec	12	137	196	1,150	1,072	1,183	1,083	1,041	1,067	1,164	1,280	1,318	1,338
Ontario	100	349	549	1,586	1,326	1,409	1,208	1,092	1,117	1,257	1,484	1,544	1,586
Manitoba	—	52	95	349	224	239	162	148	151	165	187	200	207
Saskatchewan	—	30	87	591	427	447	233	213	226	238	261	265	269
Alberta	—	30	87	424	269	304	172	163	190	246	307	322	338
Colombie-Britannique	2	46	55	242	186	229	192	180	216	294	382	414	437
Yukon et Terr. du N.-O.	—	—	3	3	3	4	5	5	6	9	8	9	10
Canada	123	747	1,145	4,676	3,770	4,083	3,311	3,084	3,219	3,679	4,246	4,416	4,538

9.—Succursales des banques à charte canadiennes, par province, 31 décembre 1957

NOTA.—Y compris 718 sous-agences au Canada qui reçoivent des dépôts.

Banques	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
Banque du Canada.....	—	—	1	1	1	2
Banque de Montréal.....	16	1	21	16	138	261
Banque de Nouvelle-Écosse.....	23	8	47	37	42	202
Banque Canadienne-Nationale.....	—	—	—	—	564	19
Banque Provinciale du Canada.....	—	3	—	18	303	23
Banque Canadienne du Commerce.....	5	6	21	10	106	332
Banque Impériale du Canada.....	—	—	1	1	21	167
Banque Mercantile du Canada.....	—	—	—	—	1	1
Banque Royale du Canada.....	15	5	67	23	113	290
Banque Toronto-Dominion.....	—	1	2	1	49	289
Total.....	59	24	160	110	1,338	1,586
	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Tukon et T. N.-O.	Total
Banque du Canada.....	1	1	1	1	—	9
Banque de Montréal.....	34	44	78	104	2	715
Banque de Nouvelle-Écosse.....	16	28	43	52	—	498
Banque Canadienne-Nationale.....	4	—	—	—	—	587
Banque Provinciale du Canada.....	—	—	—	—	—	347
Banque Canadienne du Commerce.....	46	52	69	116	4	767
Banque Impériale du Canada.....	11	27	42	27	1	298
Banque Mercantile du Canada.....	—	—	—	1	—	3
Banque Royale du Canada.....	63	81	68	99	3	827
Banque Toronto-Dominion.....	32	36	37	37	—	487
Total.....	207	269	338	437	10	4,538

10.—Succursales des banques à charte canadiennes à l'étranger, 31 décembre 1955-1957

NOTA.—Non compris 15 sous-agences à l'étranger.

Banque et lieu	1955	1956	1957	Banque et lieu	1955	1956	1957
Banque de Montréal				Banque Royale du Canada			
Royaume-Uni.....	2	2	2	Royaume-Uni.....	2	2	2
États-Unis.....	2	2	2	Antilles anglaises.....	17	18	21
France.....	—	3	3	États-Unis.....	1	1	1
Allemagne.....	—	3	4	Cuba.....	19	19	20
Banque de Nouvelle-Écosse				Porto-Rico.....	3	3	4
Royaume-Uni.....	1	1	2	Amérique centrale et Amérique du Sud.....	25	25	26
Antilles anglaises.....	18	22	24	Haïti.....	—	1	1
République Dominicaine.....	1	2	2	République Dominicaine.....	6	5	6
États-Unis.....	1	1	1	France.....	1	1	1
Cuba.....	8	8	8	Toronto-Dominion			
Porto-Rico.....	3	3	3	Royaume-Uni.....	1	1	1
Trinité.....	1	1	1	États-Unis.....	1	1	1
Banque Canadienne du Commerce				Banque Canadienne Nationale			
Royaume-Uni.....	1	1	2	France.....	1	1	1
Antilles anglaises.....	3	4	5	Total.....	123	136	149
États-Unis.....	5	5	5				

Statistique financière des banques à charte.—Le classement de l'actif et du passif des banques à charte a été révisé par la loi de 1954 sur la Banque du Canada, de sorte que les chiffres figurant dans les tableaux suivants ne sont pas comparables à ceux des éditions antérieures de l'*Annuaire*. Les chiffres indiqués dans les tableaux 11 à 13, antérieurs à juillet 1954, ont été adaptés afin de cadrer avec le nouveau classement. Les données des fins de mois sont disponibles du 31 décembre 1954 jusqu'à ce jour dans le *Sommaire statistique* de la Banque du Canada.

11.—Actif et passif des banques à charte, 31 décembre 1948-1957

(En millions de dollars)

Année terminée le 31 décembre	ACTIF							
	Dépôts et billets à la Banque du Canada	Prêts canadiens au jour le jour	Bons du Trésor	Obligations directes et garanties du gouvernement canadien	Autres valeurs canadiennes, hypothèques et prêts assurés sur habitation, au Canada	Dollars canadiens en circulation (net)	Encaisse, valeurs et prêts étrangers	Total de l'actif ¹
1948.....	738	—	129	2,830	3,315	374	812	8,517
1949.....	753	—	126	2,986	3,392	306	800	8,653
1950.....	810	—	129	2,959	3,922	431	807	9,443
1951.....	892	—	236	2,518	4,052	512	869	9,458
1952.....	899	—	138	2,647	4,353	752	980	10,128
1953.....	888	—	244	2,516	4,878	751	1,064	10,656
1954.....	791	68	360	2,953	4,963	827	1,142	11,433
1955.....	840	81	427	2,632	6,207	1,002	1,127	12,702
1956.....	882	74	740	1,675	6,820	1,330	1,486	13,428
1957.....	866	210	805	1,835	6,953	1,151	1,970	14,244

	PASSIF							
	Dépôts de dollars canadiens					Dépôts en monnaie étrangère	Part d'intérêt des actionnaires	Total du passif ¹
	Gouvernement du Canada	Sur préavis		Tous les autres	Total			
Épargnes personnelles		Autres sur préavis						
1948.....	236	3,752	305	2,779	7,072	868	346	8,517
1949.....	164	4,086	347	2,720	7,317	795	353	8,653
1950.....	257	1,176	383	3,164	7,979	835	361	9,443
1951.....	88	4,296	316	3,273	7,973	878	375	9,458
1952.....	49	4,600	325	3,662	8,636	905	381	10,128
1953.....	473	4,756	278	3,603	9,111	963	419	10,656
1954.....	176	5,218	397	3,891	9,683	1,030	521	11,433
1955.....	517	5,633	464	4,234	10,848	1,056	567	12,702
1956.....	246	6,007	444	4,465	11,162	1,369	653	13,428
1957.....	423	6,248	408	4,328	11,407	1,827	732	14,244

¹ Y compris d'autres item non spécifiés.

12.—Détail de l'actif et du passif des banques à charte, 31 décembre 1955-1957

(En milliers de dollars)

Actif et passif	1955	1956	1957
Actif			
Or et monnaie au Canada.....	18,948	19,545	22,522
Or et monnaie hors du Canada.....	1,357	1,464	1,611
Billets de la Banque du Canada et dépôts auprès de la Banque du Canada.....	840,406	882,434	866,178
Billets d'État et de banque, autres que les billets canadiens.....	44,118	46,286	52,613
Dépôts dans d'autres banques, en monnaie canadienne.....	3,873	9,090	5,554
Dépôts dans d'autres banques, en monnaies autres que la monnaie canadienne.....	283,772	315,638	378,153
Chèques et autres item en circulation, montant net.....	999,100	1,322,014	1,161,579
Bons du Trésor du gouvernement du Canada.....	427,464	739,600	804,964
Autres valeurs directes et garanties du gouvernement du Canada, arrivant à échéance dans les deux ans, n'excédant pas le prix du marché.....	475,089	406,096	409,853
Valeurs directes et garanties du gouvernement du Canada, arrivant à échéance après deux ans, n'excédant pas le prix du marché.....	2,156,877	1,268,933	1,425,370
Valeurs directes et garanties de gouvernements provinciaux du Canada, n'excédant pas le prix du marché.....	322,478	268,981	285,011
Valeurs de municipalités et de corporations scolaires du Canada, n'excédant pas le prix du marché.....	217,658	184,694	168,373
Autres valeurs canadiennes, n'excédant pas le prix du marché.....	481,916	510,112	508,753
Valeurs autres que les valeurs canadiennes, n'excédant pas le prix du marché.....	281,689	375,117	431,086

12.—Détail de l'actif et du passif des banques à charte, 31 décembre 1955-1957—fin

Actif et passif	1955	1956	1957
Actif—fin			
Hypothèques et mortgages assurés sous le régime de la loi nationale de 1954 sur l'habitation, moins prévision pour perte estimative...	293,663	493,177	585,806
Prêts au jour le jour et à court terme au Canada, consentis à des agents en bourse et agents de valeurs mobilières, garantis.....	259,904	226,069	400,400
Prêts au jour le jour et à court terme hors du Canada, consentis à des agents en bourse et agents de valeurs mobilières, garantis....	176,999	345,083	575,874
Prêts aux gouvernements provinciaux du Canada.....	82,868	95,043	88,842
Prêts aux municipalités et aux corporations scolaires du Canada, moins prévision pour perte estimative.....	123,898	176,620	193,081
Autres prêts courants au Canada, moins prévision pour perte estimative.....	4,503,161	4,973,249	4,930,990
Autres prêts courants hors du Canada, moins prévision pour perte estimative.....	341,094	374,528	519,626
Prêts non courants, moins prévision pour perte estimative.....	1,362	1,398	1,499
Immeubles de la banque au prix coûtant, moins les amortissements	125,664	143,517	158,902
Actions de sociétés contrôlées par la banque et prêts à ces sociétés..	31,280	34,878	37,984
Engagements des clients sur acceptations, garanties et lettres de crédit (portés ci-contre).....	203,367	209,993	224,294
Autres éléments d'actif.....	3,731	4,407	4,686
Total de l'actif.....	12,701,736	13,427,896	14,243,504
Passif—			
Dépôts du gouvernement du Canada en monnaie canadienne.....	516,581	245,632	422,694
Dépôt des gouvernements provinciaux du Canada en monnaie canadienne.....	180,516	169,350	124,992
Dépôts d'autres banques en monnaie canadienne.....	139,423	115,655	108,418
Dépôts d'autres banques en monnaies autres que la monnaie canadienne.....	105,671	234,427	269,739
Dépôts d'épargnes des particuliers remboursables moyennant préavis, au Canada, en monnaie canadienne.....	5,632,752	6,007,180	6,107,930
Autres dépôts remboursables moyennant préavis, en monnaie canadienne.....	463,649	444,167	547,505
Autres dépôts remboursables sur demande, en monnaie canadienne	3,915,196	4,180,355	4,095,483
Autres dépôts en monnaies autres que la monnaie canadienne.....	950,223	1,134,563	1,557,240
Avances de la Banque du Canada, garanties.....	2,000	—	—
Acceptations, garanties et lettres de crédit.....	203,367	209,923	224,294
Autres éléments de passif.....	25,513	33,869	52,804
Capital versé.....	180,998	195,348	211,879
Fonds de réserve.....	374,394	451,653	511,558
Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice financier le plus récent..	11,453	5,774	8,968
Total du passif.....	12,701,736	13,427,896	14,243,504

13.—Réserves en espèces canadiennes, 1948-1957

NOTA.—Pour les périodes antérieures à juillet 1954, tous les chiffres représentent les moyennes quotidiennes; à partir de juillet 1954 et conformément à la loi de 1954 sur les banques, les chiffres représentant les dépôts à la Banque du Canada sont les moyennes des jours ouvrables du mois indiqué, tandis que les chiffres représentant les billets de la Banque du Canada et les dépôts en dollars canadiens sont les moyennes des quatre mercredis consécutifs de la période se terminant l'avant-dernier mercredi du mois précédent.

(En millions de dollars)

Année	Réserves en espèces			Passif-dépôts en dollars canadiens ¹	Pourcentage moyen des réserves en espèces ²
	Dépôts de la Banque du Canada	Billets de la Banque du Canada	Total		
1948.....	531	181	711	6,547	10.9
1949.....	550	196	746	7,178	10.4
1950.....	548	207	755	7,487	10.1
1951.....	567	225	792	7,759	10.2
1952.....	606	239	844	8,110	10.4
1953.....	627	256	883	8,624	10.2
1954—janvier à juin.....	634	260	894	8,820	10.1
1954—juillet à décembre.....	525	286	811	9,097	8.9
1955.....	541	293	834	9,915	8.4
1956.....	548	325	873	10,527	8.3
1957.....	535	335	870	10,601	8.2

¹ A partir de juillet 1954, les chiffres ne sont pas rectifiés pour tenir compte des effets en circulation, et ne peuvent être comparés exactement aux chiffres des périodes antérieures. ² Avant le 1^{er} juillet 1954, le minimum obligatoire était de 5 p. 100 pour chaque jour; depuis cette date, il est de 8 p. 100, comme moyenne mensuelle.

14.—Classement du passif-dépôts des banques à charte, payable au public canadien en espèces canadiennes, 30 septembre 1956 et 1957

Comptes de dépôts du public de—	1956			1957		
	Comptes d'épargne des particuliers	Autres comptes de dépôts du public	Total des comptes de dépôts du public	Comptes d'épargne des particuliers	Autres comptes de dépôts du public	Total des comptes de dépôts du public
	(nombre)					
Moins de \$100.....	4,759,594	663,436	5,423,030	4,866,268	761,023	5,627,291
\$100 et plus, mais moins de \$1,000...	2,892,455	517,352	3,409,807	2,949,492	612,645	3,562,137
\$1,000 et plus, mais moins de \$10,000.	1,280,877	262,833	1,543,710	1,355,253	286,735	1,641,988
\$10,000 et plus, mais moins de \$100,000	55,942	46,017	101,959	57,452	49,132	106,584
\$100,000 et plus.....	975	5,674	6,649	814	5,397	6,211
Total des dépôts.....	8,989,843	1,495,312	10,485,155	9,229,279	1,714,932	10,944,211

15.—Prêts, en monnaie canadienne, des banques à charte, par catégorie, 31 décembre 1956 et 1957

(En millions de dollars)

Catégorie de prêts	1956	1957
Prêts généraux		
Aux particuliers.....	786.1	725.1
Prêts personnels, garantis par des obligations et des actions négociables.....	313.3	256.6
Prêts pour l'amélioration des maisons.....	37.9	48.0
Prêts personnels, non classés ailleurs.....	434.9	420.5
Aux agriculteurs		
Prêts pour l'amélioration des fermes.....	129.7	125.4
Autres prêts aux agriculteurs.....	227.0	223.7
A l'industrie.....	1,215.8	1,309.7
Produits chimiques et du caoutchouc.....	63.4	71.2
Appareils et accessoires électriques.....	62.9	53.4
Aliments, boissons et tabac.....	208.0	234.5
Produits forestiers.....	196.2	207.6
Meubles.....	22.7	20.3
Produits du fer et de l'acier.....	150.9	164.7
Mines et produits miniers.....	101.0	169.1
Pétrole et dérivés.....	144.7	108.2
Textiles, cuir et vêtement.....	157.5	150.3
Matériel de transport.....	48.5	63.6
Autres produits.....	59.9	61.9
Vendeurs.....	690.0	724.5
Sociétés de crédit à tempérament et autres.....	394.5	281.2
Entrepreneurs en construction.....	312.2	253.5
Services d'utilité publique, transports et communications.....	151.9	173.1
Autres entreprises.....	394.7	412.7
Institutions religieuses, d'enseignement, de santé et de bien-être social.....	90.3	115.0
Total, prêts généraux.....	4,392.2	4,343.9
Autres prêts		
Gouvernements provinciaux.....	95.0	88.9
Municipalités et circonscriptions scolaires.....	176.6	193.1
Négociants en valeurs.....	89.4	57.5
Courtiers.....	67.6	133.0
Prêts servant à financer l'achat d'obligations d'épargne du Canada.....	169.4	176.1
Marchands et exportateurs de céréales.....	372.5	412.4
Total, autres prêts.....	970.5	1,061.0
Total, prêts en monnaie canadienne.....	5,362.6	5,404.9

16.—Banques à charte: recettes, dépenses et modifications de capital-actions, fin des années financières 1953-1957

NOTA.—En 1953-1954, sept banques ont terminé leur année financière le 31 octobre, deux le 30 novembre, et deux le 30 septembre. En 1955, huit banques ont terminé leur année financière le 31 octobre, deux le 30 novembre, et une le 30 septembre. En 1956 et 1957, six banques ont terminé leur année financière le 31 octobre, deux le 30 novembre et une le 30 septembre.

(En millions de dollars)

Détail	1953	1954 ¹	1955	1956	1957
Recettes courantes de gestion					
Intérêt et escompte sur les prêts.....	191.6	219.3	236.3	314.2	380.6
Intérêt, dividendes et escomptes sur négociations de titres	111.4	124.3	128.4	102.8	118.4
Change, commissions, frais d'administration des comptes et autres recettes courantes de gestion.....	75.5	81.9	89.0	96.5	109.5
Total des recettes courantes de gestion.....	378.5	425.5	453.7	513.5	608.5
Dépenses courantes de gestion²					
Intérêt sur les dépôts.....	65.7	91.5	105.2	129.1	183.4
Traitement des employés.....	133.4	143.6	153.1	167.8	188.3
Contribution aux caisses de pension.....	13.0	13.6	13.6	14.0	13.8
Amortissement des immeubles bancaires.....	7.1	9.0	10.1	11.4	12.7
Autres dépenses, y compris les impôts autres que l'impôt sur le revenu.....	56.6	63.5	70.1	77.5	86.0
Total des dépenses d'opération².....	275.8	321.2	352.1	399.8	484.2
Recettes courantes nettes de gestion².....	102.8	104.3	101.6	113.7	124.3
Moins provision pour pertes et additions aux réserves internes ³	25.3 ⁴	-34.7 ⁴	23.1 ⁴	11.0 ⁴	2.4 ⁴
Moins provision pour l'impôt sur le revenu ⁵	30.1	58.0	37.2	41.7	56.6
Laissant pour les dividendes et l'extension du capital-actions	47.4	81.0	41.3	61.0	65.3
Dividendes aux actionnaires.....	20.4	21.5	26.2	31.9	35.4
Extension du capital-actions.....	27.0	59.5	15.1	29.1	29.9
EXTENSIONS DU CAPITAL-ACTIONS					
Des recettes nettes de gestion et réserves internes					
Bénéfices non distribués.....	-6.1	2.5	2.4	-5.7	3.2
Fonds de réserve.....	33.1	57.0	12.7	34.9	26.7
De l'émission de nouvelles actions					
Compte de réserve.....	1.9	29.9 ⁶	19.8	42.1	33.3
Capital versé.....	2.3	16.6 ⁶	13.7	14.2	16.5
TOTAL, AUGMENTATION DU CAPITAL-ACTIONS.....	31.2	105.7	48.6	85.5	79.7

¹ Ne comprend que les chiffres de onze mois seulement pour deux banques (représentant une moyenne de 7.3 p. 100 de l'actif bancaire global), qui ont reporté la fin de leur année financière du 30 novembre au 31 octobre.

² Avant provision pour l'impôt sur le revenu, les pertes et additions aux réserves internes. ³ Y compris profits et pertes du compte capital et postes non périodiques.

⁴ Après déduction des transferts des réserves internes aux profits non distribués et au fonds de réserve, de 17 millions en 1953, de 48 millions en 1954, de 4 millions en 1955, de 19 millions en 1956 et de \$18,700,000 en 1957.

⁵ Y compris provision pour l'impôt sur le revenu pour la part imposable des additions aux réserves internes et pour la part des fonds transférés des réserves internes et qui n'avait pas encore été imposée. Y compris l'impôt étranger sur le revenu.

⁶ Y compris l'augmentation de \$400,000 du fonds de réserve et de \$1,500,000 du capital versé représentant le capital d'une banque dont l'activité a commencé en décembre 1953.

Paiements par chèques.—Depuis 1924, on établit la statistique mensuelle des chèques portés au débit des comptes des clients dans toutes les succursales des banques à charte dans 35 principaux centres de compensation canadiens. Sauf un léger recul en 1938, la valeur des chèques encaissés a continuellement augmenté depuis 1932, le plus bas point des années de crise. La valeur atteinte en 1957 (\$205,558,447,000) a marqué un sommet, soit 565 p. 100 de plus qu'en 1938; l'avance a presque été égale à celle de la production nationale brute de la même période. Cette augmentation s'est généralisée dans les cinq

régions économiques du Canada, mais c'est la Colombie-Britannique qui tient la première place (758 p. 100). Venaient ensuite les provinces des Prairies (601 p. 100), l'Ontario, les provinces de l'Atlantique, et le Québec*. Comparativement à 1956, les cinq régions ont accusé des avances, l'Ontario et le Québec répondant pour près de 78 p. 100 de la hausse de 13 milliards.

La valeur des chèques encaissés dans 29 centres a été plus considérable en 1957 qu'en 1956. Les paiements effectués dans les deux principaux centres ont atteint des sommets sans précédent, Toronto avançant de plus de 11 p. 100 et Montréal, de près de 5 p. 100. Dans la même comparaison, Winnipeg et Vancouver ont respectivement reculé et avancé de 2 et 8 p. 100.

* Y compris St-Jean (T.-N.) en 1957, non compris dans les données statistiques de 1938. Abstraction faite de ce centre, l'ordre serait: Colombie-Britannique, provinces des Prairies, Ontario, Québec et provinces Maritimes.

17.—Chèques encaissés dans 35 centres de compensation, 1953-1957

NOTA.—Les chiffres des années précédentes figurent aux tableaux correspondants des *Annuaire*s antérieurs.

Centre de compensation	1953	1954	1955	1956	1957
	\$	\$	\$	\$	\$
Provinces de l'Atlantique..	3,397,536,751	3,483,572,588	3,623,885,796	4,136,063,557	4,253,883,344
Halifax.....	1,473,198,649	1,578,537,898	1,627,402,746	1,900,368,542	1,862,262,193
Moncton.....	508,737,477	516,387,794	558,648,038	616,097,610	610,987,505
Saint-Jean (N.-B.).....	680,166,727	686,419,892	720,696,563	824,915,065	974,094,965
St-Jean (T.-N.).....	735,433,898	702,227,004	717,138,449	794,682,340	806,538,681
Québec.....	38,139,426,225	42,853,000,654	47,931,766,648	57,635,780,762	60,153,465,596
Montréal.....	34,178,607,458	38,498,287,577	43,262,348,510	52,524,281,929	54,937,929,994
Québec.....	3,535,148,293	3,946,839,332	4,220,646,837	4,575,848,864	4,675,308,837
Sherbrooke.....	425,670,474	407,873,745	448,771,301	535,649,969	540,226,765
Ontario.....	59,073,780,087	65,614,571,762	71,973,447,183	84,580,096,136	92,469,365,362
Brantford.....	522,687,516	494,781,493	529,527,130	596,455,633	587,964,512
Chatham.....	433,438,973	403,893,774	425,388,521	448,947,214	552,228,607
Cornwall.....	200,420,702	214,915,773	292,898,906	387,278,729	405,239,116
Fort-William.....	311,696,268	310,230,256	354,323,721	410,549,615	455,892,329
Hamilton.....	3,409,585,973	3,175,436,695	3,556,484,589	4,179,292,551	4,355,968,082
Kingston.....	341,335,311	366,274,647	419,087,713	464,435,514	449,613,360
Kitchener.....	765,740,577	766,279,900	817,143,240	940,310,341	978,856,453
London.....	1,973,402,244	2,047,498,306	2,055,087,653	2,279,949,005	2,489,582,356
Ottawa.....	4,588,480,404 ¹	3,415,300,005 ¹	3,267,767,785 ¹	3,567,496,334 ¹	3,823,157,651 ¹
Peterborough.....	365,075,178	368,850,304	380,474,408	515,640,907	533,262,032
St-Catharines.....	632,551,049	616,343,148	683,520,885	780,623,214	795,132,217
Sarnia.....	433,418,719	434,253,776	476,917,287	552,812,970	571,839,628
Sudbury.....	434,356,825	444,396,796	497,174,554	580,450,567	641,458,123
Toronto.....	42,579,170,381	50,646,604,608	55,628,552,603	66,301,163,713	73,497,632,863
Windsor.....	2,082,419,967	1,909,512,281	2,589,098,188	2,574,689,829	2,331,538,033
Provinces des Prairies.....	25,019,281,050	24,155,325,487	25,008,924,359	30,706,483,084	32,060,426,593
Brandon.....	186,064,872	184,748,103	191,777,756	217,917,059	222,033,280
Calgary.....	5,020,505,662	4,985,475,389	5,415,909,240	7,280,076,762	8,319,489,021
Edmonton.....	3,514,626,107	3,609,993,451	4,051,760,277	4,728,775,559	4,876,156,389
Lethbridge.....	349,470,995	344,029,413	354,898,604	401,410,718	421,533,161
Medicine-Hat.....	157,084,209	142,905,140	146,543,311	176,626,478	193,144,298
Moose-Jaw.....	319,040,193	311,252,949	295,191,500	324,438,043	340,909,600
Prince-Albert.....	175,349,193	160,153,483	155,489,736	165,300,168	185,407,182
Regina.....	2,482,735,680	2,297,905,822	2,395,122,040	2,885,106,529	3,233,572,111
Saskatoon.....	741,432,488	701,960,040	708,209,073	773,856,439	849,665,271
Winnipeg.....	12,072,971,671	11,416,901,697	11,294,022,822	13,752,975,329	13,418,516,280
Colombie-Britannique.....	11,786,822,545	11,956,325,458	12,812,853,961	15,231,472,672	16,621,305,755
New-Westminster.....	554,708,805	608,576,723	673,630,786	716,803,680	742,204,569
Vancouver.....	9,790,943,286	9,752,576,977	10,398,019,050	12,579,751,243	13,523,017,398
Victoria.....	1,441,170,454	1,595,171,758	1,741,204,125	1,934,917,749	2,356,083,788
Total.....	137,416,846,658	148,062,795,949	161,350,877,947	192,289,896,211	205,558,446,650

¹ Comprend quelques débits reportés des années précédentes.

Sous-section 2.—Institutions bancaires publiques et autres

Le Canada compte trois genres distincts de caisses d'épargne, outre les divisions d'épargne des banques à charte et des compagnies de prêt et de fiducie: 1° la Caisse d'épargne postale, dont les dépôts représentent une charge directe pour le gouvernement fédéral; 2° les caisses d'épargne des gouvernements de Terre-Neuve, de l'Ontario et de l'Alberta, où les déposants deviennent créanciers directs de la province; 3° deux importantes banques d'épargne au Québec, la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal et la Banque d'Économie de Québec, établies en vertu des lois fédérales et faisant rapport mensuel au ministère des Finances. De plus, les coopératives de crédit encouragent leurs membres à épargner et leur accordent de petits prêts.

Caisse d'épargne postale.—La Caisse d'épargne postale a été établie en vertu de la loi régissant le service postal de 1867 (Vict. 31, chap. 10), "afin d'accroître les facilités de dépôt offertes actuellement aux petites épargnes, et de faire servir à ce dessein l'institution des postes, et afin d'assurer la garantie directe de la nation à chaque déposant pour le remboursement intégral des sommes d'argent déposées par lui, avec les intérêts". Les succursales de la Caisse d'épargne du gouvernement fédéral, caisse qui relevait du ministère des Finances, ont peu à peu fusionné avec la Caisse postale au cours d'une cinquantaine d'années; la fusion s'est achevée en mars 1929.

Voici la statistique financière sommaire des années terminées le 31 mars 1953-1957. Les chiffres remontant à 1868 figurent dans les *Annuaire*s antérieurs.

<i>Détail</i>	1953	1954	1955	1956	1957
	\$	\$	\$	\$	\$
Dépôts et intérêt.....	12,263,697	11,330,055	10,115,308	9,940,163	10,416,886
Dépôts.....	11,521,743	10,597,046	9,402,227	9,241,388	9,663,774
Intérêt sur les dépôts.....	741,954	733,009	713,081	698,776	753,112
Retraits.....	10,972,700	12,859,370	11,127,555	10,556,369	10,662,847
Solde en dépôt.....	39,322,230	37,792,914	36,780,667	36,164,460	35,918,499

Caisses d'épargne des gouvernements provinciaux.—Ces caisses existent à Terre-Neuve, en Ontario et en Alberta.

Terre-Neuve.—La Banque d'épargne de Terre-Neuve a été fondée en 1834; voici un sommaire de son état financier pour les années terminées les 31 mars 1955-1957:

<i>Détail</i>	1955	1956	1957
	\$	\$	\$
Intérêt sur les investissements, etc.....	892,218	953,547	972,347
Revenus des loyers, nets.....	2,958	3,195	2,849
Bénéfice sur la réalisation des investissements.....	81,020	37,808	-1,664
Moins—intérêt de dépôts.....	709,542	734,972	748,780
Moins—frais.....	55,924	53,843	56,716
Moins—transferts aux réserves.....	31,065	31,074	31,118
REVENU NET.....	179,665	174,661	136,918

Le nombre de comptes de dépôts a augmenté de 36,512 au 31 mars 1956, à 36,561 en 1957; pendant la même période, les dépôts ont diminué de \$28,637,052 à \$28,343,120. Le 1^{er} avril 1957, les taux d'intérêt sur les dépôts des particuliers, des fonds fiduciaires et des successions ont été majorés de 2½ à 3 p. 100 sur tous les comptes de plus de \$5,000.

Ontario.—A la session de 1921, la législature d'Ontario a autorisé la création d'une Caisse d'épargne dont les premières succursales ont ouvert leurs portes en mars 1922. Le taux d'intérêt servi aux déposants est de 2½ et 2¾ p. 100 par année, calculé tous les six

mois, et les dépôts sont remboursables sur demande. Le 31 mars 1957, le total des dépôts atteignait \$80,500,000, et le nombre de déposants, environ 96,000. La province compte 21 succursales en activité.

Alberta.—Dans cette province, 50 succursales de la Trésorerie acceptent des dépôts d'épargne, dépôts qui s'élevaient, le 31 mars 1957, au total de \$23,398,702 payables sur demande et portant intérêt à 2 p. 100 par année.

La Trésorerie provinciale a émis des certificats à vue portant intérêt à 1½ p. 100 ou des certificats à terme pour un, deux, trois, quatre ou cinq ans, en coupures de \$25 ou plus, portant intérêt à 2 p. 100 pour un ou deux ans, à 2¼ p. 100 pour trois ou quatre ans et à 2½ p. 100 pour cinq ans. Le montant global des certificats d'épargne s'établissait le 31 mars 1957 à \$8,030, dont \$5,680 en certificats à vue et \$2,350 en certificats à terme. Les dépôts du public pour l'achat de ces certificats ont cessé depuis avril 1951.

Banques d'épargne du Québec.—La Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, fondée en 1846 et fonctionnant maintenant en vertu d'une charte accordée en 1871, disposait, le 31 mars 1957, d'un capital versé et d'une réserve d'un montant global de \$8,500,000, de dépôts d'épargne de \$219,764,429 et d'un passif global de \$229,030,219. L'actif global s'élevait à \$229,030,219 dont plus de 153 millions en obligations fédérales, provinciales et municipales. La Banque d'Économie de Québec, fondée en 1848 (sous le nom de la Caisse d'Économie de Notre-Dame de Québec) sous les auspices de la Société Saint-Vincent-de-Paul, légalement constituée en corporation par une loi de l'Assemblée législative canadienne en 1855 et pourvue d'une charte fédérale en vertu du chapitre 7, 34 Victoria, déclarait, le 31 mars 1957, des dépôts d'épargne de \$35,235,882 et un capital versé et une réserve d'un montant global de 3 millions. Le passif, de même que l'actif, s'élevait à \$43,410,151.

Le tableau qui suit montre le total des dépôts d'épargne de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal et de la Banque d'Économie de Québec pour les années se terminant le 31 mars 1948–1957. Les chiffres remontant à 1868 figurent dans les *Annuaire*s antérieurs.

<u>Année</u>	<u>Dépôts</u>	<u>Année</u>	<u>Dépôts</u>
	\$		\$
1948.....	170,103,786	1953.....	214,122,001
1949.....	184,250,615	1954.....	219,372,081
1950.....	192,567,275	1955.....	237,816,198
1951.....	193,982,871	1956.....	256,526,482
1952.....	200,342,385	1957.....	255,000,311

Coopératives de crédit*.—Durant la dernière décennie, les coopératives de crédit sont devenues l'une des importantes institutions d'épargne et de prêts; un Canadien sur huit les fréquente. C'est un mouvement coopératif par lequel les petites épargnes de près de 2 millions de gens ont accumulé un actif de 768 millions, soit une moyenne de \$400 par membre. Les coopératives ont à peu près doublé durant l'après-guerre et leurs membres ont presque triplé. Le Québec et l'Ontario revendiquent la majorité des membres. Dans la première province, l'actif consiste surtout en dépôts, tandis que dans la seconde, il consiste surtout en parts.

Les prêts, consentis aux membres à des fins de prévoyance ou de production, sont puisés dans les épargnes collectives des membres et sont garantis surtout par des billets personnels. En 1956, les prêts atteignaient 319 millions.

En 1956, 27 coopératives centrales recevaient les dépôts des syndicats locaux et leur accordaient des prêts. Ces centrales sont constituées en sociétés conformément aux lois provinciales afin de faciliter un flot d'argent aux coopératives qui ne peuvent satisfaire aux demandes locales de prêts.

Une société canadienne des coopératives de crédit fait fonction de centrale nationale.

* Rédigé à la Division de l'économie, service des marchés, ministère de l'Agriculture, Ottawa.

18.—Coopératives de crédit du Canada, 1947-1956

Année	Coopératives de crédit à charte	Coopératives faisant rapport	Membres ¹	Actif ¹
				\$
1947.....	2,516	2,367	779,199	221,116,168
1948.....	2,608	2,482	850,608	253,584,282
1949 ²	2,819	2,705	940,427	282,242,278
1950.....	2,965	2,801	1,036,175	311,532,143
1951.....	3,121	2,952	1,137,931	358,646,767
1952.....	3,335	3,080	1,260,435	424,400,375
1953.....	3,606	3,413	1,434,270	489,266,090
1954.....	3,920	3,690	1,560,715	552,362,571
1955.....	4,100	3,889	1,731,328	652,553,665
1956.....	4,191	3,928	1,899,477	767,834,043

¹ Coopératives faisant rapport seulement.² Y compris Terre-Neuve depuis 1949.

19.—Statistique sommaire des coopératives de crédit, par province, 1955 et 1956

Année et province	Coopératives de crédit à charte	Coopératives de crédit faisant rapport	Membres ¹	Actif ¹	Actions ¹	Dépôts ¹	Prêts consentis aux membres durant l'année ¹	Prêts consentis depuis la fondation ¹
				\$	\$	\$	\$	\$
Terre-Neuve.....	72	51	3,273	301,933	261,039	10,297	188,118	3,136,907
Île-du-P.-Édouard...	58	58	9,930	1,212,776	977,501	109,895	794,751	7,206,000
Nouvelle-Écosse.....	218	190	51,985	8,654,480	7,810,490	175,324	5,525,365	45,357,157
Nouveau-Brunswick.	165	161	69,178	9,154,079	8,241,538	121,136	4,865,332	39,063,716
Québec								
Desjardins.....	1,147	1,136	854,297	405,827,942	27,326,573	353,435,044	102,595,578	804,292,327
Ligue de Québec...	196	196	50,000 ²	9,726,705	7,184,637	1,915,447	6,500,000 ²	27,123,196
Féd. de Montréal..	14	14	30,221	23,539,067	1,436,721	20,662,708	3,580,169	39,744,562
Ontario.....	1,235	1,130	353,109	90,602,489	62,211,998	17,809,779	70,886,672	333,134,969
Manitoba.....	192	188	56,192	15,317,229	10,600,842	2,873,348	10,885,604	60,977,782
Saskatchewan.....	284	270	80,396	32,356,118	23,988,999	4,928,173	15,621,498	113,072,340
Alberta.....	228	221	44,970	11,308,674	9,637,089	695,811	8,731,826	48,309,780
Col.-Britannique....	291	284	127,877	44,552,173	33,969,881	6,433,673	29,799,078	139,447,768
Totaux, 1955....	4,100	3,899	1,731,328	652,553,665	193,647,308	409,170,635	259,973,991	1,660,866,504
1956								
Terre-Neuve.....	70	55	3,745	360,447	311,940	11,122	210,689	3,359,592
Île-du-P.-Édouard...	59	59	9,750	1,283,152	1,052,901	103,850	727,533	7,933,400
Nouvelle-Écosse.....	221	190	51,824	9,656,665	8,665,556	224,149	6,095,032	51,452,190
Nouveau-Brunswick.	166	164	73,196	10,731,952	9,716,736	122,352	5,704,088	44,767,804
Québec								
Desjardins.....	1,160	1,150	932,469	464,582,293	30,750,101	404,894,750	120,002,792	924,295,119
Ligue de Québec...	197	192	53,586	13,172,608	10,341,097	1,915,490	7,200,000 ²	34,323,196
Féd. de Montréal..	14	14	33,539	27,385,693	1,686,945	23,975,503	6,137,991 ²	46,882,553
Ontario ²	1,275	1,113	403,104	113,643,876	77,640,573	19,929,143	91,445,319	422,729,544
Manitoba.....	196	190	60,491	18,740,928	13,067,333	3,419,804	13,925,440	74,903,221
Saskatchewan.....	283	278	86,036	38,646,038	28,798,162	6,512,309	17,775,838	131,304,432
Alberta.....	243	233	49,378	13,781,244	11,673,328	925,817	10,538,680	58,741,664
Col.-Britannique....	307	290	142,359	55,849,147	42,818,127	5,652,258	39,679,655	179,616,486
Totaux, 1956....	4,191	3,928	1,899,477	767,834,043	236,522,799	467,686,547	319,443,657	1,980,309,291

¹ Coopératives faisant rapport seulement.² Estimation.

Section 4.—Change

Le dollar, adopté officiellement comme unité monétaire des provinces unies du Canada le 1^{er} janvier 1858, puis du nouveau Dominion en vertu de la loi de 1870 sur la monnaie uniforme, équivalait à 15/73 du souverain britannique*; en d'autres termes, le taux du change au pair du dollar et de la livre sterling était établi à \$4.866, rendant l'unité canadienne l'équivalente au pair du dollar des États-Unis. Sauf quelques petites fluctuations entre les points d'or d'importation et d'exportation représentant le coût de l'expédition de l'or dans un sens ou dans l'autre, la valeur de la livre sterling au Canada est demeurée à ce niveau jusqu'au début de la première guerre mondiale. Le dollar des États-Unis, d'autre part, a fait perte par rapport à la monnaie canadienne pendant les onze premières années après la confédération parce qu'il n'était pas remboursable en or de février 1862 à janvier 1879. Si l'on se base sur l'étalon-or, il semble que la plus forte perte mensuelle moyenne du dollar des États-Unis après la confédération ait été environ de 31 p. 100, atteinte en août 1868. De 1879 à 1914, le dollar a eu la même valeur au pair dans les deux pays et n'a fluctué qu'entre les points d'or ou de moins de \$2 par \$1,000.

Au début de la première guerre mondiale, le Canada et le Royaume-Uni ont abandonné l'étalon-or. Pendant quelques semaines, la livre et le dollar canadien ont fait prime à New-York. Par la suite, les deux unités sont tombées et la livre a légèrement fait perte. En janvier 1916, la livre a été officiellement stabilisée à 4.76 dollars américains. Elle est demeurée à ce taux grâce aux fonds réalisés par la vente des valeurs américaines détenues au Royaume-Uni, aux emprunts aux États-Unis et, après l'entrée en guerre des États-Unis, au financement par le gouvernement américain des achats des Alliés aux États-Unis.

De 1915 à la fin de 1917, les fluctuations du taux du change entre le dollar canadien et le dollar américain n'ont pas dépassé 2 p. 100 au-dessus ou en dessous du pair; la livre est demeurée stable par rapport au dollar américain durant la période. En 1918, le dollar canadien a commencé à faiblir. Après la libération de la livre, en 1919, il a faibli encore davantage et, en 1920, il est tombé à 82c. à New-York et la livre sterling diminuait à \$3.18.

Vers la fin de 1922, le dollar canadien était presque revenu au pair à New-York. Malgré d'autres reculs de la livre sterling, le dollar est demeuré ferme à ce niveau les deux années suivantes, soit en moyenne 98.04c. et 98.73c. américains en 1923 et 1924 respectivement, fluctuant entre une perte d'environ 3.6c. et une prime d'environ 0.4c. Après que le Royaume-Uni eut recommencé ses paiements en or, en avril 1925, les fluctuations du dollar canadien ont encore plus diminué. Depuis le retour du Canada à l'étalon-or du 1^{er} juillet 1926 à janvier 1929, le taux du change ne s'est pas écarté des points d'or. Le dollar canadien a alors accusé une légère perte à New-York. Sauf de juillet à novembre 1930 lorsqu'il a fait légèrement prime à New-York, le dollar est demeuré inférieur au pair jusqu'à l'abandon par le Royaume-Uni de l'étalon-or, en septembre 1931. Après ce mois, la livre sterling a perdu beaucoup de sa valeur et le dollar canadien, de même, tombant à des minimums† à New-York de 80.5c. en décembre 1931 et de 82.6c. en avril 1933.

Les États-Unis ayant interdit les exportations d'or en ce dernier mois, la livre sterling et le dollar canadien se sont raffermis à New-York. En novembre 1933, les deux unités monétaires faisaient prime à New-York. Après une série de mesures dont la première a été de permettre l'exportation de l'or récemment extrait, en août 1933, les États-Unis ont voulu revenir à l'étalon-or. Le 1^{er} février 1934, le Trésor américain entreprit d'acheter

* Le souverain est demeuré l'étalon du dollar canadien jusqu'en 1910 lorsque la monnaie s'est fondée sur l'or de fin, rendant sa valeur en or équivalente au dollar américain. Cependant, les pièces d'or britanniques et américaines avaient légalement cours au Canada pendant toute cette période.

† Cote de midi. Les maximums et minimums quotidiens ont pu être différents.

à \$35 l'once tout l'or offert. Par la suite, le taux du change entre le dollar canadien et le dollar américain s'est stabilisé. Jusqu'à la déclaration des hostilités, en 1939, une grande partie des échanges variait de un cent au-dessus ou en dessous du pair, bien que le dollar canadien à New-York ait grimpé jusqu'à 103.6c. (sept. 1934) et soit tombé jusqu'à 98c. (sept. 1938)*.

Dès le début de la seconde guerre mondiale, en septembre 1939, le Royaume-Uni et d'autres pays de la zone sterling ont adopté la réglementation des changes, fixant les cours d'achat et de vente à 4.02½ et à 4.03½ dollars américains. Le dollar canadien à New-York a baissé jusqu'au 16 septembre 1939, lorsque le gouvernement a institué le contrôle du change étranger† au Canada et fixé les cours d'achat et de vente du dollar américain à \$1.10 et \$1.11 et ceux de la livre sterling à \$4.43 et \$4.47.

Comparativement aux mois précédents, la dépréciation du dollar canadien sur l'unité américaine a été à peu près la moitié de celle de la livre sterling.

Sauf le petit ajustement du 15 octobre 1945, lorsque les cours de vente du dollar américain et de la livre sterling ont baissé respectivement à \$1.10½ et \$4.45, les cours officiels du dollar canadien sont restés inchangés jusqu'au 5 juillet 1946. A cette date, le dollar américain est revenu au pair et les cours d'achat et de vente du dollar américain ont été de \$1.00 et de \$1.00½, et ceux de la livre sterling de \$4.02 et de \$4.04. Ces cours sont restés en vigueur jusqu'au 19 septembre 1949, lorsque par suite d'une dévaluation de 30.5 p. 100 ou \$2.80 américains de la livre sterling, adoptée par le Royaume-Uni (mesure adoptée à des degrés variables pour de nombreuses autres monnaies), le Canada est revenu aux anciennes parités officielles de \$1.10 et \$1.10½ pour un dollar américain. La livre sterling a été cotée à \$3.07¼ et à \$3.08¾, selon le cours recoupé de New-York.

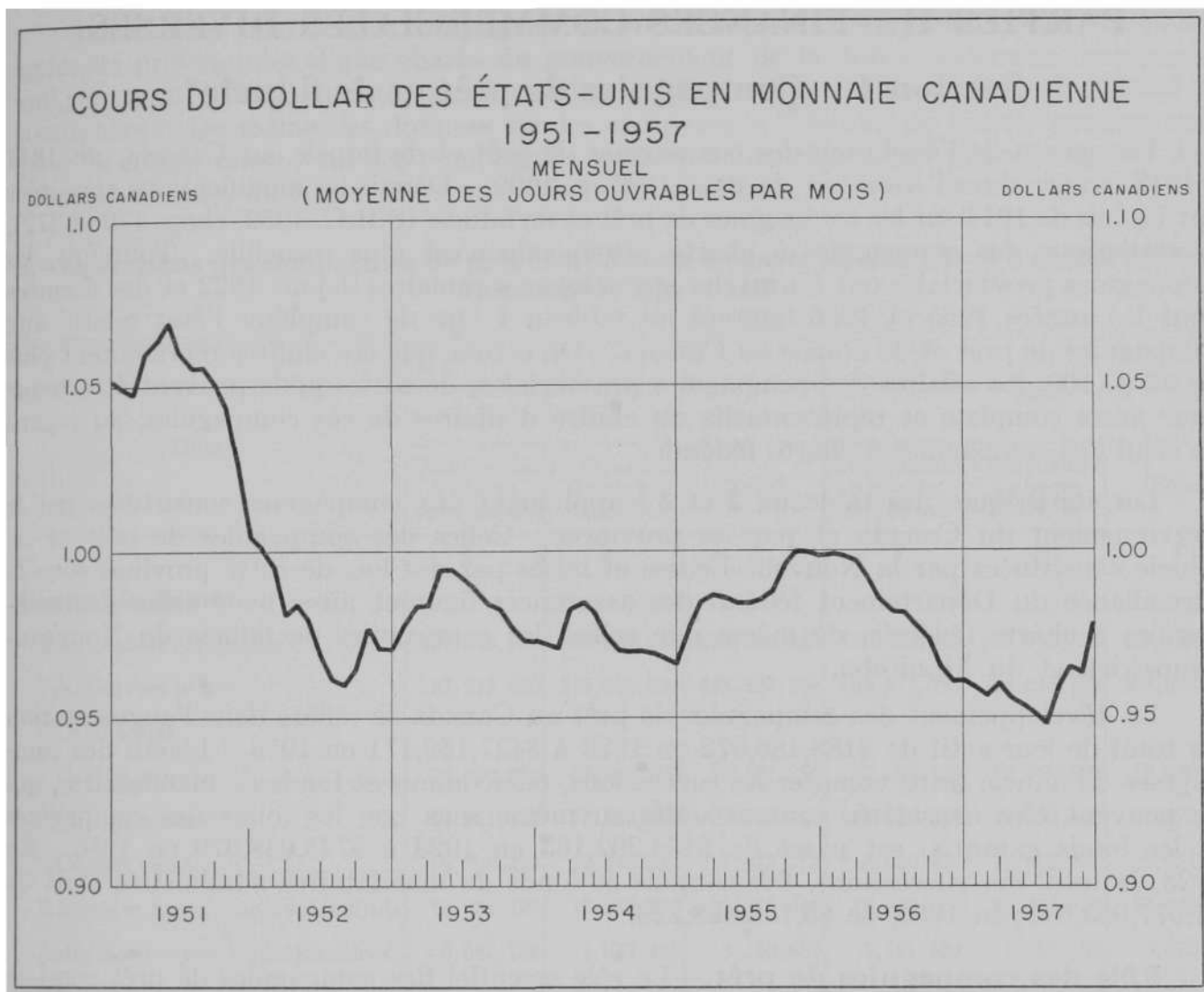
Le 30 septembre 1950, le ministre des Finances a annoncé que les cours fixes officiels du change étranger, maintenus en vigueur à différents niveaux depuis 1939, seraient annulés à partir du 2 octobre. Depuis, le gouvernement a décidé de laisser les facteurs économiques déterminer le cours sans que le compte du Fonds du change intervienne officiellement si ce n'est pour assurer des conditions normales sur le marché du change étranger. Les tendances persistantes ne sont pas renversées, mais les fluctuations à trop court terme sont corrigées.

Jusqu'au 14 décembre 1951, cette politique s'est poursuivie dans le cadre du contrôle des changes. A cette date, les Règlements sur le contrôle des changes ont été révoqués par le gouverneur en conseil et les nouveaux règlements adoptés exemptent toute personne et toute transaction des diverses exigences de la loi sur le contrôle des changes. L'adoption de ces règlements mit fin au contrôle de changes au Canada et la loi a été abrogée en 1952.

L'écart entre la valeur du dollar américain et celle du dollar canadien, de janvier 1951 à la fin de 1957, paraît au graphique qui suit. Après la sensible fluctuation de la dernière moitié de 1951 et les trois premiers trimestres de 1952, le dollar américain a évolué d'un minimum de 95.9c. en septembre 1952 à un point de 100.1c. en novembre 1955. Cependant, durant le deuxième trimestre de 1956, il a commencé un recul qui a continué durant le 3^e trimestre de 1957. Le minimum antérieur (après la guerre) de 95.9c. a été atteint en novembre 1956 et, en août 1957, le dollar américain était tombé à 94.2c., recul le plus prononcé du siècle. Durant les quatre derniers mois de 1957; le dollar américain s'est redressé de nouveau et a terminé l'année à 98.4c.

* Cote de midi. Les maximums et minimums quotidiens ont pu être différents.

† L'activité de la Commission de contrôle du change étranger, depuis sa fondation jusqu'à sa dissolution en décembre 1951, est résumée dans les *Annuaire*s précédents.



20.—Avoir du Canada en or et en dollars américains, 31 décembre 1940-1957

(En millions de dollars américains)

Année	Compte du Fonds du change et Banque du Canada		Autres comptes du gouvernement du Canada	Total	Année	Compte du Fonds du change et Banque du Canada		Autres comptes du gouvernement du Canada	Total
	Or	Dollars américains				Dollars américains	Or et dollars américains		
1940.....	136.5	172.8	20.8	332.1 ¹	1949.....	486.4	594.1	36.6	1,117.1 ²
1941.....	135.9	28.2	23.5	187.6	1950.....	580.0	1,144.9	16.6	1,741.5
1942.....	154.9	88.0	75.6	318.5	1951.....	841.7	899.5	37.4	1,778.6
1943.....	224.4	348.8	76.4	649.6	1952.....	885.0	961.8	13.4	1,860.2
1944.....	293.9	506.2	102.1	902.2	1953.....	986.1	802.0	30.4	1,818.5
1945.....	353.9	922.0	232.1	1,508.0	1954.....	1,072.7	833.4	36.5	1,942.6
1946.....	536.0	686.3	22.6	1,244.9	1955.....	1,133.9	692.0	74.9	1,900.8
1947.....	286.6	171.8	43.3	501.7	1956.....	1,103.3	783.7	49.2	1,936.2
1948.....	401.3	574.5	22.0	997.8	1957.....	1,100.3	728.0		1,828.3

¹ Comprend les avoirs particuliers, à l'exclusion des fonds de roulement, de 2 millions au 31 décembre 1940.
² Sans les \$18,200,000 empruntés aux États-Unis en août 1949 et mis de côté pour le rachat, le 1^{er} février 1950, d'une émission garantie par le gouvernement fédéral et remboursable à l'option du porteur en dollars américains.

PARTIES II.—FINANCES COMMERCIALES DIVERSES

Section 1.—Compagnies de prêt et de fiducie*

Un aperçu de l'évolution des compagnies de prêt et de fiducie au Canada, de 1844 à 1913, a paru dans l'*Annuaire* de 1934-1935, p. 1009. Depuis les modifications apportées par les lois de 1914 sur les compagnies de prêt et de fiducie (S.R.C. 1952, chap. 170 et 272), la statistique des compagnies à charte provinciale n'est plus recueillie. Toutefois, les compagnies provinciales ont fourni des statistiques sommaires depuis 1922 et des données pour les années 1955 et 1956 figurent au tableau 1 afin de compléter l'état relatif aux compagnies de prêt et de fiducie au Canada. On estime que ces chiffres représentent plus de 95 p. 100 des affaires des compagnies provinciales, de sorte qu'ils peuvent être tenus pour assez complets et représentatifs du chiffre d'affaires de ces compagnies, au regard de celui des compagnies à charte fédérale.

Les statistiques des tableaux 2 et 3 s'appliquent aux compagnies constituées par le gouvernement du Canada et par les provinces. Celles des compagnies de prêt et de fiducie constituées par la Nouvelle-Écosse et mises par des lois de cette province sous la surveillance du Département fédéral des assurances figurent aussi avec celles des compagnies à charte fédérale, de même que celles des compagnies de fiducie du Nouveau-Brunswick et du Manitoba.

Le développement des compagnies de prêt au Canada se reflète dans l'augmentation du total de leur actif de \$188,186,072 en 1923 à \$437,169,171 en 1956. L'actif des compagnies de fiducie (sans compter les successions, fidéicommiss et fonds de mandataires, qui ne peuvent être considérés comme actifs au même sens que les fonds des compagnies et les fonds garantis) est passé de \$154,202,165 en 1928 à \$745,038,679 en 1956. En 1928, le total des successions, fidéicommiss et fonds de mandataires administrés était de \$1,077,953,643; en 1956, de \$5,133,928,228.

Rôle des compagnies de prêt.—Le rôle essentiel des compagnies de prêt consiste à prêter des fonds sur première hypothèque, l'argent ainsi avancé provenant surtout de la souscription publique à des obligations et des épargnes. Les chiffres qui suivent donneront une idée du montant des prêts hypothécaires consentis par les compagnies de prêt fédérales et provinciales. En 1955 et 1956, l'actif global de ces compagnies s'élevait respectivement à \$410,593,640 et \$437,169,171, montants comprenant des prêts hypothécaires pour \$296,466,101 et \$331,433,425; la proportion de ces derniers par rapport à l'actif global s'établissait donc à environ 72 et 76 p. 100.

Rôle des compagnies de fiducie.—Les compagnies de fiducie fonctionnent en qualité d'exécuteurs testamentaires, de mandataires et d'administrateurs désignés par testaments ou autrement; en qualité de sociétés fiduciaires désignées par contrats de mariage ou autres contrats; en qualité d'administrateurs des biens des personnes vivantes, de curateurs des biens des mineurs et des personnes incapables, d'agents financiers des municipalités et des sociétés, d'agents de transfert et d'agents comptables d'actions et d'obligations, de fiduciaires d'obligations. Elles peuvent être nommées administrateurs des biens des faillis. Elles reçoivent des dépôts pour placements; toutefois, les placements en investissements et prêts de ces dépôts sont restreints par la loi.

Statistique des compagnies de prêt et de fiducie.—Le tableau 1 présente un résumé de l'activité des compagnies provinciales et fédérales de prêt et de fiducie. En raison de la nature des opérations des compagnies de fiducie, qui portent surtout sur l'homologation des testaments, les grandes compagnies de fiducie exercent habituellement leur activité en vertu d'une charte provinciale; aussi, les chiffres des compagnies provinciales sont-ils beaucoup plus élevés que ceux des compagnies fédérales.

* Revu sous la direction de K. R. MacGregor, surintendant des Assurances, Département des assurances, Ottawa.

Les chiffres relatifs aux compagnies de prêt fédérales comprennent ceux des compagnies de prêt munies d'une charte du gouvernement de la Nouvelle-Écosse, compagnies qui, en vertu d'une entente, sont soumises à l'inspection du Département fédéral des assurances. De même, les données sur les compagnies fédérales de fiducie portent aussi, pour la même raison, sur les compagnies munies d'une charte des gouvernements de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et du Manitoba.

1.—Opérations des compagnies de prêt et de fiducie à charte provinciale et à charte fédérale, 31 décembre 1955 et 1956

Détail	1955			1956		
	Compagnies à charte provinciale ¹	Compagnies à charte fédérale	Total	Compagnies à charte provinciale ¹	Compagnies à charte fédérale	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Compagnies de prêt						
Actif (valeur comptable).....	129,589,731	281,004,269	410,593,640	140,453,366	296,715,805	437,169,171
Passif envers le public.....	97,917,400	245,606,324	343,523,724	105,577,295	258,245,799	363,823,094
Capital social						
Capital autorisé.....	24,002,250	52,500,000	76,502,250	27,350,150	52,500,000	79,850,150
Capital souscrit.....	14,261,131	15,489,300	29,750,431	15,430,343	16,440,600	31,870,943
Capital versé.....	9,890,439	16,545,334	26,435,773	10,929,428	17,622,027	28,551,455
Réserve et fonds pour éventualités	16,694,396	17,458,300	34,152,696	18,149,014	19,271,324	37,420,338
Autre passif envers les actionnaires	5,087,136	1,072,496	6,159,632	5,797,629	1,178,155	6,975,784
Total du passif envers les actionnaires.....	31,671,971	35,076,130	66,748,101	34,876,071	38,071,506	72,947,577
Bénéfices nets réalisés pendant l'année ²	2,342,227	4,614,627	6,956,854	3,044,336	5,022,098	8,066,434
Compagnies de fiducie						
Actif (valeur comptable)						
Fonds des compagnies.....	88,360,564	32,090,504	120,451,068	91,554,381	36,690,878	128,245,259
Fonds garantis.....	437,168,231	159,235,891	596,404,122	446,448,674	170,344,746	616,793,420
Total, actif.....	525,528,795	191,326,395	716,855,190	538,003,055	207,035,624	745,038,679
Successions, fidéicommiss et fonds des mandataires.....	3,985,662,299	734,670,479	4,720,332,778	4,318,560,879	815,367,349	5,133,928,228
Capital social						
Capital autorisé.....	54,105,000	32,000,000	86,105,000	56,523,000	33,000,000	89,523,000
Capital souscrit.....	31,704,460	15,766,320	47,470,780	31,486,930	17,674,130	49,161,060
Capital versé.....	30,932,370	15,407,916	46,340,286	30,901,805	17,327,010	48,228,815
Réserve et fonds pour éventualités	35,496,257	12,267,502	47,763,759	36,661,034	11,911,366	48,572,400
Surplus non affecté.....	6,464,682	2,405,761	8,870,443	8,041,408	2,414,427	10,455,835
Bénéfices nets réalisés durant l'année ²	8,227,941	3,636,706	11,864,647	8,407,298	3,654,719	12,062,017

¹ Sauf une compagnie de prêt constituée en vertu des lois du Québec et dont le capital social et les obligations sont détenus en grande partie à l'étranger. ² Dans le calcul du bénéfice net, on ne déduit pas l'impôt sur le revenu.

2.—Actif et passif des compagnies de prêt, 1952-1956

Détail	MUNIES D'UNE CHARTE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ¹				
	1952	1953	1954	1955	1956
Actif	\$	\$	\$	\$	\$
Immeubles ²	6,148,146	5,949,482	5,768,982	5,699,194	7,196,820
Prêts sur immeubles.....	146,071,337	159,833,300	178,968,416	200,118,391	227,370,747
Prêts sur valeurs mobilières.....	107,585	164,364	139,250	155,562	180,793
Obligations.....	34,938,078	31,929,613	48,807,414	50,187,515	36,623,327
Actions.....	11,353,848	10,877,532	12,163,845	14,058,759	16,246,819
Caisse.....	6,906,488	7,022,432	7,916,073	8,781,617	7,015,991
Total de l'actif³.....	206,973,153	217,019,970	255,446,553	281,004,269	296,715,805
Passif					
Passif envers les actionnaires—					
Capital versé.....	15,981,759	16,042,255	16,080,222	16,545,334	17,622,027
Fonds de réserve.....	14,894,345	15,100,186	16,604,475	17,458,300	19,271,324
Total du passif envers les actionnaires⁴.....	31,712,347	32,354,356	33,604,179	35,076,130	38,071,506
Passif envers le public					
Obligations.....	91,492,226	98,618,936	120,816,931	130,264,215	146,839,303
Dépôts.....	81,669,175	83,382,889	97,696,275	111,557,968	106,671,012
Total du passif envers le public⁵.....	175,107,452	184,448,041	221,612,649	245,606,324	258,245,799
Total du passif.....	206,819,799	216,802,397	255,216,828	280,682,454	296,317,305
	MUNIES D'UNE CHARTE PROVINCIALE⁶				
Actif					
Immeubles ²	1,154,202	1,193,695	856,504	986,728	
Prêts sur immeubles.....	77,786,970	87,292,830	96,347,710	104,062,678	
Prêts sur valeurs mobilières.....	981,122	1,019,631	1,035,965	1,194,400	
Obligations.....	20,597,703	22,094,106	23,017,586	26,377,850 ⁴	
Actions.....	2,263,272	2,298,200	2,782,701	3,176,295	
Caisse.....	3,198,296	3,274,065	4,261,283	3,831,228	
Total de l'actif³.....	106,571,244	117,936,572	129,589,371	140,453,366	
Passif					
Passif envers les actionnaires					
Capital versé.....	10,134,967	9,808,065	9,890,439	10,929,428	
Fonds de réserve.....	13,985,035	15,090,685	16,694,396	18,149,014	
Total du passif envers les actionnaires⁴.....	28,453,777	29,852,739	31,671,971	34,876,071	
Passif envers le public					
Obligations.....	23,751,608	26,556,895	28,696,549	30,139,135	
Dépôts.....	52,481,156	59,683,140	67,587,267	73,543,730	
Total du passif envers le public⁵.....	78,117,467	88,083,833	97,917,400	105,577,295	
Total du passif.....	106,571,244	117,936,572	129,589,371	140,453,366	

¹ Comprend les compagnies munies d'une charte du gouvernement de la Nouvelle-Écosse qui, en vertu d'une entente, sont soumises à l'inspection du Département fédéral des assurances. ² Valeur comptable des immeubles à l'usage des compagnies et autres immeubles. ³ Comprend l'intérêt dû et d'autres actifs. ⁴ Comprend d'autres passifs envers les actionnaires. ⁵ Comprend d'autres passifs envers le public. ⁶ Sauf en Nouvelle-Écosse.

3.—Actif et passif des compagnies de fiducie, 1952-1956

Détail	MUNIES D'UNE CHARTE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ¹				
	1952	1953	1954	1955	1956
	\$	\$	\$	\$	\$
Actif					
Fonds des compagnies ^{2,3}	28,731,666	29,629,779	29,451,872	32,090,504	36,690,878
Immeubles ⁴	2,526,037	2,376,927	2,181,017	2,446,182	2,856,671
Prêts sur immeubles	5,867,035	5,904,007	6,315,655	6,947,633	9,399,887
Prêts sur valeurs mobilières	763,618	714,659	610,784	593,086	507,486
Obligations	11,675,897	12,149,590	11,584,230	12,538,063	14,467,349
Actions	4,632,875	4,544,646	4,498,384	5,314,098	5,500,185
Caisse	2,060,423	2,423,362	3,156,458	3,136,361	2,506,028
Fonds garantis ^{2,3}	107,429,793	110,366,037	140,601,795	159,235,891	170,344,746
Prêts sur immeubles	44,504,345	49,322,834	59,027,501	78,009,884	90,669,596
Prêts sur valeurs mobilières	4,151,541	3,419,930	5,577,269	4,875,283	6,610,998
Obligations	49,928,453	50,258,820	68,610,990	68,265,804	60,310,896
Actions	1,236,757	1,454,318	1,898,885	2,127,899	1,561,694
Caisse	6,760,472	5,052,409	4,273,214	4,592,425	9,731,317
Passif					
Fonds des compagnies ⁵	28,583,274	29,048,202	28,850,642	31,905,971	36,361,834
Capital versé	14,862,123	15,097,718	14,653,624	15,407,916	17,327,010
Réserves	9,178,309	9,301,381	10,822,267	12,267,502	11,911,366
Fonds garantis, dépôts et certificats en fidéicommiss	107,429,793	110,366,037	140,601,795	159,235,891	170,344,746
	MUNIES D'UNE CHARTE PROVINCIALE ⁶				
Actif					
Fonds des compagnies ^{2,3}	75,097,721	81,569,089	83,140,092	88,360,564	91,554,381
Immeubles ⁴	5,263,529	7,199,260	7,823,819	8,411,623	8,763,467
Prêts sur immeubles	11,306,251	13,743,299	13,016,509	14,060,244	12,812,273
Prêts sur valeurs mobilières	7,754,667	6,718,451	8,799,177	9,131,608	11,217,620
Obligations	24,134,845	27,229,386	25,690,753	25,481,913	24,123,965
Actions	16,273,994	19,015,061	19,996,998	22,151,675	24,905,523
Caisse	3,152,062	3,858,071	3,891,065	4,760,662	4,662,121
Fonds garantis ²	265,257,222	268,175,625	383,697,760	437,168,231	446,448,674
Prêts sur immeubles	72,005,308	80,943,551	99,835,875	128,630,198	155,096,475
Prêts sur valeurs mobilières	11,332,357	10,873,145	20,265,826	24,700,574	19,823,245
Obligations	159,557,075	159,394,731	239,473,762	252,047,774	238,455,688
Actions	2,092,145	1,642,565	978,378	1,286,070	2,212,000 ⁵
Caisse	19,916,400	14,716,402	21,553,634	28,110,462	28,037,961
Passif					
Fonds des compagnies ⁵	75,097,721	81,569,089	83,140,092	88,360,564	91,554,381
Capital versé	28,804,860	29,414,810	29,870,940	30,932,370	30,901,805
Réserves	27,360,303	29,591,322	31,674,933	35,496,257	36,661,034
Fonds garantis, dépôts et certificats en fidéicommiss	265,257,222	268,175,625	383,697,760	437,168,231	446,448,674

¹ Comprend les compagnies munies d'une charte des gouvernements de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et du Manitoba, lesquelles, en vertu d'une entente, sont soumises à l'inspection du Département fédéral des assurances. ² Comprend d'autres actifs. ³ Comprend l'intérêt dû. ⁴ Valeur comptable des immeubles à l'usage des compagnies et autres immeubles. ⁵ Comprend d'autres passifs de capital. ⁶ Munies d'une charte des gouvernements de toutes les provinces, sauf la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et le Manitoba (voir renvoi n° 1).

4.—Successions, fidéicommiss et fonds de mandataires des compagnies de fiducie à charte fédérale et à charte provinciale, 31 décembre 1947-1956

Année	A charte fédérale ¹	A charte provinciale ²	Total	Année	A charte fédérale ¹	A charte provinciale ²	Total
	\$	\$	\$		\$	\$	\$
1947.....	480,931,822	2,735,930,892	3,216,862,714	1952.....	588,550,279	3,383,650,088	3,972,200,367
1948.....	520,860,737	2,791,584,378	3,312,445,115	1953.....	631,231,540	3,470,781,614	4,102,013,154
1949.....	560,080,611	2,827,988,797	3,388,069,408	1954.....	663,520,956	3,734,874,516	4,398,395,472
1950.....	494,636,746	3,126,058,749	3,620,695,495	1955.....	734,670,479	3,985,662,299	4,720,332,778
1951.....	543,983,754	3,282,558,573	3,826,542,327	1956.....	815,367,349	4,318,560,879	5,133,928,228

¹ Y compris les compagnies munies d'une charte du gouvernement de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et du Manitoba, lesquelles, en vertu d'une entente, sont soumises à l'inspection du Département fédéral des assurances. ² Sauf les compagnies provinciales de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et du Manitoba, qui figurent avec les compagnies à charte fédérale.

Section 2.—Compagnies de petits prêts et prêteurs d'argent autorisés*

Les compagnies de petits prêts et les prêteurs d'argent autorisés sont assujettis aux dispositions de la loi sur les petits prêts (S.R.C. 1952, chap. 251), adoptée par le Parlement du Canada pour régir les prêts personnels n'excédant pas \$500 et consentis sur la garantie de billets à ordre des emprunteurs. La plupart de ces billets sont, de plus, garantis par des endossements ou des hypothèques sur biens meubles. En vertu de la loi, les prêteurs autorisés ne peuvent pas exiger un intérêt de plus de 2 p. 100 par mois, y compris les frais de toutes sortes, et les prêteurs non autorisés, 12 p. 100 par année. Les compagnies de petits prêts, au nombre de quatre, ont été constituées en sociétés par des lois spéciales du Parlement du Canada; la première de ces sociétés a commencé son activité en 1928. Les prêteurs d'argent, dont le nombre atteint 66, comprennent des sociétés constituées d'autre façon, ainsi que quelques associations commerciales et quelques particuliers. Le tableau 5 présente les opérations financières des compagnies de petits prêts et des prêteurs autorisés pour les années 1953 à 1956 inclusivement.

* D'autres renseignements figurent dans le rapport du Département des assurances, intitulé *Compagnies de petits prêts et prêteurs d'argent*, pour l'année terminée le 31 décembre 1956.

5.—Actif et passif des compagnies de petits prêts et des prêteurs d'argent, 1953-1956

Actif et passif	1953	1954	1955	1956
	\$	\$	\$	\$
Actif	154,737,883	172,173,681	208,517,770	262,336,415
Petits prêts, soldes dûs.....	81,840,415	88,822,891	88,844,506	88,428,203
Soldes dûs, gros prêts et autres contrats.....	66,082,405	75,824,672	109,530,841	160,743,235
Caisse.....	3,857,635	3,955,094	4,975,980	6,308,752
Autre actif.....	2,957,428	3,571,024	5,166,443	6,906,225
Passif	154,737,883	172,173,681	208,517,770	262,336,415
Emprunts.....	109,162,651	122,688,252	149,688,502	191,697,344
Amortissement des pertes.....	3,794,272	4,263,653	5,028,544	5,607,582
Capital versé.....	9,456,449	10,383,509	12,264,662	13,978,275
Excédent versé par les actionnaires.....	12,222,570	11,587,820	11,578,629	12,078,629
Autre passif.....	20,101,941	23,250,447	29,957,433	39,024,585

Toutes les compagnies ont signalé une légère diminution du nombre et du montant de leurs prêts en 1956 comparativement à 1955, mais leurs créances ont un peu augmenté. Les compagnies de petits prêts ont consenti 844,348 prêts (\$184,293,692) en 1956, contre 860,134 (\$191,248,350) en 1955. Le montant moyen des prêts s'est établi à environ \$210 en 1956. A la fin de cette dernière année, les créances se chiffraient à 543,394 (\$88,428,203), soit une moyenne de \$163, au regard de 529,704 (\$88,844,506) ou une moyenne de \$168 à la fin de 1955.

Section 3.—Ventes d'obligations canadiennes*

Les éditions antérieures de l'*Annuaire* faisaient l'historique des ventes d'obligations canadiennes jusqu'en 1954. Le compte rendu suivant continue cet historique pour 1955 et 1956.

Ces deux années se caractérisent par un régime monétaire plus sévère, qui a débuté durant la dernière partie de 1955 et s'est continué en 1956. Une baisse des prix et une hausse des rendements, surtout des émissions à court et à moyen terme, ont permis aux portefeuillistes judicieux d'acquérir plus d'obligations de premier choix. Ce développement, qui constituait un "mouvement préférentiel" sur le marché des obligations, a surtout touché les institutions importantes.

En ce qui regarde les nouvelles émissions, les ventes d'obligations canadiennes en 1955 (sauf les obligations échéant en moins d'un an) ont atteint \$2,661,516,323, brusque diminution sur 1954. En 1956, cependant, elles ont avancé considérablement (\$3,093,670,267), mais sans atteindre le sommet de 1954 (\$4,468,983,364). Ces reculs ont surtout résulté de l'importante diminution des emprunts du gouvernement fédéral (\$3,200,540,900 en 1954, \$1,348,500,000 en 1955 et \$1,357,000,000 en 1956). D'autre part, les emprunts provinciaux (obligations garanties par les provinces) et les emprunts municipaux (obligations scolaires paroissiales) ont été supérieurs en 1955 et 1956 à ceux de 1954. Les premiers ont totalisé \$434,165,000 en 1955 et \$557,888,000 en 1956, au regard de \$400,916,000 en 1954; les seconds (sauf ceux que les provinces garantissent), ont totalisé \$293,055,423 en 1955 et \$318,597,867 en 1956, contre \$260,993,664 en 1954. Quant aux nouvelles émissions des sociétés constituées, il y a eu diminution (\$585,795,000) en 1955, mais forte augmentation (\$860,184,400) en 1956, au regard du total de 1954 (\$606,532,800).

Dans le domaine des emprunts fédéraux, en 1955 et en 1956, de très importants capitaux ont été obtenus par la souscription publique à la série X (1^{er} novembre 1955) et à la série XI (1^{er} novembre 1956) des obligations d'épargne du Canada. Comme dans le cas de toutes les autres émissions d'obligations d'épargne, elles ont été réservées aux particuliers et n'ont pas été offertes aux sociétés et aux particuliers à la fois, comme ce fut le cas des emprunts de la victoire (de 1941 à 1945 inclusivement) et des deux emprunts de guerre (1940).

A l'encontre des autres émissions, la série XI des obligations (1956) accordait un intérêt croissant graduellement, le premier versement étant payable après six mois et annuellement par la suite. Cette échelle permettait un taux de 3½ p. 100 payable en deux coupons les premiers dix-huit mois; 3½ p. 100 payable en deux coupons les deux années subséquentes; 3½ p. 100 payable en deux coupons les deux années suivantes; et 4 p. 100 payable en sept coupons les années suivantes jusqu'à échéance le 1^{er} mai 1969. Un taux moyen de 3.76 p. 100 rendait cette obligation si profitable que les échanges des obligations précédentes en sa faveur ont été plus nombreux que pour toute autre émission.

* Rédigé par E. C. Gould, rédacteur de la rubrique financière, *The Monetary Times*.

6.—Souscriptions d'obligations du gouvernement fédéral, 1^{er} février 1940 au 1^{er} novembre 1956(SOURCE: *The Monetary Times*)

Genre et date de l'emprunt	Montant souscrit		Total	Souscripteurs
	Particuliers	Sociétés		
	(milliers de dollars)			nombre
Emprunts de guerre				
1 ^{er} février 1940.....	132,000	68,000	200,000	178,363
1 ^{er} octobre 1940.....	113,000	187,000	300,000	150,890
15 juin 1941.....	279,500	450,900	730,400	968,259
1 ^{er} mars 1942.....	335,600	507,500	843,100	1,681,267
1 ^{er} novembre 1942.....	374,600	616,800	991,400	2,032,154
1 ^{er} mai 1943.....	529,500	779,200	1,308,700	2,668,420
1 ^{er} novembre 1943.....	599,700	775,300	1,375,000	3,033,051
1 ^{er} mai 1944.....	641,500	763,500	1,405,000	3,077,123
1 ^{er} novembre 1944.....	766,400	751,200	1,517,600	3,327,315
1 ^{er} mai 1945.....	836,300	732,600	1,563,619 ¹	3,178,275
1 ^{er} novembre 1945.....	1,221,342	801,132	2,027,487 ¹	2,947,636
Emprunts d'épargne²	\$		\$	
1 ^{er} novembre 1946.....	535,285,500	—	535,285,550	1,284,444
1 ^{er} novembre 1947.....	287,733,100	—	287,733,100	910,742
1 ^{er} novembre 1948.....	260,491,150	—	260,491,150	862,686
1 ^{er} novembre 1949.....	320,200,000	—	320,200,000	1,015,579
1 ^{er} novembre 1950.....	285,600,000	—	285,600,000	963,048
1 ^{er} novembre 1951.....	394,642,400	—	394,642,400	986,990
1 ^{er} novembre 1952.....	380,761,100	—	380,761,100	982,274
1 ^{er} novembre 1953.....	850,548,900	—	850,548,900	1,267,506
1 ^{er} novembre 1954.....	800,540,900	—	800,540,900	1,175,264
1 ^{er} novembre 1955.....	729,100,000	—	729,100,000	1,180,000
1 ^{er} novembre 1956.....	850,000,000	—	850,000,000	1,234,000

¹ Chiffres du ministère des Finances. ² Aucun particulier ne pouvait souscrire pour plus de \$2,000 à l'émission de 1946, pour plus de \$1,000 aux émissions de 1947 à 1950 inclusivement, ni plus de \$5,000 aux émissions de 1951-1956. Les chiffres des émissions de 1946 à 1955 portent sur la totalité des emprunts, soit à la fin de l'année ou en cours d'année à la clôture de la souscription ou dans les années suivantes. Les chiffres de la série XI (1956) sont les montants approximatifs établis à la mi-juillet 1957.

Les emprunts fédéraux, au tableau 6, excluent les emprunts à court terme, comme les bons du Trésor dont l'échéance est de moins d'un an. Ils ont atteint un total de \$4,580,500,000 en 1955 et de 6,420 millions en 1956. S'ils étaient inclus, ils porteraient le total global de tous les emprunts fédéraux de 1955 à 5,929 millions et ceux de 1956, à 7,777 millions, au regard de \$6,980,540,900 en 1954.

Bien que les emprunts fédéraux à court terme, c'est-à-dire de moins d'un an, remontent aux années 1930, au moment où le gouvernement du Canada a émis pour la première fois des bons du Trésor, ce n'est qu'en 1954 qu'on a commencé à s'y intéresser d'une façon particulière en dehors des banques. Cette évolution est due au fait qu'un nombre croissant de sociétés et autres portefeuillistes ont investi leurs disponibilités excédentaires, non absorbées par les besoins immédiats de l'entreprise, dans des titres à court terme. L'extension du marché pour les bons du Trésor a alors permis au gouvernement canadien d'en accroître considérablement le nombre, ce qui lui assure des avantages importants du point de vue pratique et économique.

Le 1^{er} novembre 1956, la Banque du Canada a annoncé que le taux de la Banque ne changerait plus périodiquement, mais qu'il serait constamment $\frac{1}{4}$ de 1 p. 100 supérieur au prix moyen déterminé chaque semaine par la vente des bons du Trésor à 91 jours. Ce changement avait pour but de rendre le taux de la Banque plus flexible et plus sensible aux divers changements du marché à court terme. Quelques observateurs étaient d'avis que la façon précédente de changer le taux était cause de certaines perturbations et désorganisations, qui pouvaient être évitées par de légers et constants ajustements.

Les emprunts municipaux directs ou garantis par les provinces, en 1955 et 1956, ont surpassé ceux de 1954. Le total a atteint \$434,165,000 en 1955 (\$222,349,000, directs; \$211,816,000, garantis par diverses provinces) et \$557,888,000 en 1956 (\$279,350,000, directs; \$278,538,000, garantis), au regard de \$400,916,000 en 1954 (\$226,032,000, directs; \$174,884,000, garantis).

Voici les émissions directes des provinces en 1955 et 1956:

<u>Province</u>	<u>Mois</u>	<u>Montant</u>	<u>Province</u>	<u>Mois</u>	<u>Montant</u>
		(milliers de dollars)			(milliers de dollars)
1955			1956		
Nouveau-Brunswick.....	Janvier.....	11,500	Nouvelle-Écosse.....	Janvier.....	12,000
Nouveau-Brunswick.....	Février.....	6,849	Île-du-Prince-Édouard....	Février.....	1,700
Saskatchewan.....	Avril.....	10,000	Manitoba.....	Mars.....	12,000
Québec.....	Avril.....	23,250	Nouveau-Brunswick.....	Mars.....	7,400
Terre-Neuve.....	Avril.....	16,000	Nouveau-Brunswick.....	Avril.....	5,000
Nouvelle-Écosse.....	Mai.....	10,000	Ontario.....	Avril.....	50,000
Québec.....	Juin.....	37,750	Ontario.....	Mai.....	60,000
Ontario.....	Juillet.....	50,000	Nouveau-Brunswick.....	Septembre.....	6,000
Saskatchewan.....	Septembre.....	10,000	Saskatchewan.....	Octobre.....	8,000
Nouveau-Brunswick.....	Septembre.....	10,000	Nouveau-Brunswick.....	Novembre.....	6,500
Saskatchewan.....	Décembre.....	25,000	Ontario.....	Novembre.....	50,000
Nouvelle-Écosse.....	Décembre.....	12,000	Manitoba.....	Décembre.....	10,000
			Nouvelle-Écosse.....	Décembre.....	10,000
			Saskatchewan.....	Décembre.....	15,750
			Québec.....	Décembre.....	25,000
TOTAL, 1955.....		222,349	TOTAL, 1956.....		279,350

Le marché des obligations municipales directes (i.e. à l'exclusion des emprunts municipaux garantis par les provinces) est resté ferme en 1955 et en 1956, continuant la tendance d'après-guerre. Les travaux publics (surtout les écoles et les services d'eau nouveaux) ont été la principale raison de ces emprunts. En certains cas, cependant, la rareté de l'argent a créé des difficultés aux courtiers en valeurs de sorte que des émissions ont dû être différées, ou les termes de l'offre changés, afin de les rendre plus intéressantes. En incluant les émissions municipales visant les commissions scolaires, les ventes totales des municipalités se sont élevées à \$293,055,423 en 1955 et à \$318,597,867 en 1956, au regard de \$260,993,664 en 1954. Les municipalités de Montréal, Toronto, Winnipeg, Hamilton, Regina, Vancouver, Kingston et Ottawa ont été parmi les plus importants emprunteurs.

En 1955 et 1956, les emprunts des sociétés ont totalisé respectivement \$585,795,900 et \$860,184,400 contre \$606,632,800 en 1954. Au nombre des émissions particulièrement intéressantes, on notera les obligations de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, au montant de 15 millions, à 3½ p. 100, échéant dans 10 ans, en dollars canadiens, émission qui a été très bien reçue des portefeuillistes. Durant la même période, le marché des nouvelles obligations des sociétés d'uranium a été plus actif et un certain nombre d'émissions importantes ont été offertes. Les émissions d'obligations des sociétés de pipelines et de pétrole ont de même été populaires en 1956 à la suite des nouvelles découvertes dans l'Ouest et, peut-être aussi, de la situation équivoque au Moyen-Orient.

Une émission remarquable dans le domaine des émissions diverses a été celle, en novembre 1955, des obligations du Commonwealth australien, au montant de 15 millions, 4 p. 100, 15 ans. C'était la première fois que des obligations australiennes étaient offertes au Canada.

Durant la période où l'argent s'est fait rare (dernière partie de 1955 et de 1956), les soumissionnaires de plusieurs nouvelles obligations ont fait preuve de beaucoup d'ingéniosité en les adaptant aux conditions du marché et aux besoins des vendeurs. A ce sujet, un nombre croissant de privilèges de convertissement et de mandats d'achat ont été accordés afin de faciliter la vente de titres, tandis qu'un certain nombre de sociétés canadiennes obtenaient du capital-actions en accordant des droits à leurs actionnaires. De

plus, un nombre de plus en plus grand d'emprunteurs ont accepté le risque que présentait l'échange en s'adressant au marché de New-York où les crédits étaient parfois plus abondants. C'est pourquoi les ventes d'obligations canadiennes aux États-Unis ont considérablement augmenté en 1956, bien qu'elles eussent diminué quelque peu en 1955 au regard de 1954. Les ventes totales sur le marché américain pour les trois années ont été: \$470,532,982 en 1956, \$154,563,000 en 1955 et \$173,598,000 en 1954. Le recul de 1955 s'explique par l'abondance des crédits au Canada durant les premiers mois de cette année. De fait, la majeure partie des ventes de 1955 aux États-Unis a eu lieu durant les derniers mois après que les effets des restrictions apportées au crédit se furent fait sentir.

En conséquence des restrictions apportées au crédit, 1956 a été une année très remarquable au point de vue de la vente de nouvelles obligations au Canada. En face d'une économie florissante, la demande d'argent est devenue si forte que non seulement les prix se sont haussés considérablement mais, dans certains cas, on ne pouvait plus obtenir de crédits à aucun prix. C'est pourquoi de nombreux emprunteurs ont trouvé difficile et même impossible de vendre des obligations qu'ils auraient considérées comme des emprunts normaux les années précédentes. De fait, il faut retourner un quart de siècle ou plus en arrière pour trouver une année où les sociétés et les municipalités canadiennes ont été forcées de différer leurs emprunts à cause de la rareté, et donc du coût élevé des crédits sur le marché canadien des obligations.

7.—Souscriptions d'obligations canadiennes, par catégorie et par pays, 1947-1956

(SOURCE: *The Monetary Times*)

NOTA.—Les chiffres à partir de 1904 figurent dans les tableaux correspondants des *Annuaire*s précédents dès 1933.

Année	CATÉGORIE D'OBLIGATIONS					
	Fédérales ¹	Provinciales	Municipales	Paroissiales et diverses	Sociétés	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1947.....	293,333,100	229,562,000	238,887,410	14,968,600	379,674,500	1,156,425,610
1948.....	445,491,150	312,619,500	84,014,291	21,010,000	310,506,000	1,173,640,941
1949.....	790,200,000	449,347,000	134,796,184	23,853,200	285,268,000	1,683,464,384
1950.....	2,167,600,000	373,824,500	150,369,281	30,466,369	431,180,303	3,153,440,453
1951.....	594,642,400	369,532,000	196,438,916	37,967,921	451,630,000	1,650,211,237
1952.....	830,761,100	426,973,000	147,690,940	49,264,100	573,539,000	2,028,228,140
1953.....	1,950,548,900	436,616,900	186,784,460	35,242,605	336,295,800	2,945,488,665
1954.....	3,200,540,900	400,916,000	209,640,778	51,352,886	606,532,800	4,468,983,364
1955.....	1,348,500,000	434,165,000	226,991,573	66,063,850	585,795,900	2,661,516,323
1956.....	1,357,000,000	557,888,000	265,936,167	52,661,700	860,184,400	3,093,670,267

Année	PAYS DE SOUSCRIPTION			
	Canada ¹	États-Unis	Royaume-Uni	Total
	\$	\$	\$	\$
1947.....	1,068,114,610	88,311,000	—	1,156,425,610
1948.....	1,023,640,941	150,000,000	—	1,173,640,941
1949.....	1,543,464,384	140,000,000	—	1,683,464,384
1950.....	2,980,740,453	172,700,000	—	3,153,440,453
1951.....	1,266,188,237	384,023,000	—	1,650,211,237
1952.....	1,743,578,115	284,650,025	—	2,028,228,140
1953.....	2,638,889,450	306,599,215	—	2,945,488,665
1954.....	4,295,385,364	173,598,000	—	4,468,983,364
1955.....	2,506,953,323	154,563,000	—	2,661,516,323
1956.....	2,623,137,285	470,532,982	—	3,093,670,267

¹ Sans les bons du Trésor, les certificats de dépôt et autres effets d'une échéance de moins d'un an.

CHAPITRE XXVII.—ASSURANCES*

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
SECTION 1. ASSURANCE-VIE.....	1187	SECTION 2. ASSURANCE-INCENDIE ET ASSURANCES GÉNÉRALES.....	1201
Sous-section 1. Total de l'assurance-vie au Canada.....	1188	Sous-section 1. Activité des sociétés d'assurance-incendie à charte fédérale.....	1202
Sous-section 2. Activité des sociétés d'assurance-vie à charte fédérale.....	1189	Sous-section 2. Pertes dues à l'incendie....	1204
Sous-section 3. Bilan des sociétés d'assurance-vie à charte fédérale.....	1192	Sous-section 3. Activité des sociétés d'assurances générales à charte fédérale.....	1206
Sous-section 4. Assurance-vie des fraternelles.....	1194	Sous-section 4. Bilan des sociétés d'assurance-incendie et d'assurances générales à charte fédérale.....	1208
Sous-section 5. Assurance-vie pratiquée à l'étranger par des sociétés canadiennes autorisées.....	1196	SECTION 3. ASSURANCES FÉDÉRALES ET PROVINCIALES.....	1211
Sous-section 6. Total de l'assurance-vie au Canada et des affaires des sociétés canadiennes à l'étranger.....	1199		

NOTA.—On trouvera face à la page 1 du présent volume la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

La statistique divise habituellement les assurances en trois classes: vie, incendie et responsabilité. La plupart des sociétés ont une charte fédérale, mais quelques-unes n'ont qu'un permis provincial. Plusieurs associations et mutuelles s'occupent aussi d'assurances. Les articles spéciaux sur les assurances, qui ont paru dans les *Annuaire*s antérieurs, sont énumérés dans la partie II du chapitre XXIX, sous la rubrique "Assurances".

Section 1.—Assurance-vie†

La valeur des polices en vigueur des sociétés d'assurance-vie à charte fédérale (sans les fraternelles) dépassait 25,452 millions de dollars à la fin de 1956, soit une augmentation de plus de 2,317 millions durant l'année. L'augmentation des assurances en vigueur, exprimée en pourcentage du montant d'assurance en vigueur au début de la même année, variait de 9.0 à 11.2 durant la période 1946-1955 et atteignait 14.3 p. 100 en 1956, son plus haut point depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

<u>Année</u>	<u>En vigueur au début de l'année</u>	<u>Augmentation des assurances en vigueur durant l'année</u>	<u>Pourcentage d'augmen- tation</u>
	\$	\$	
1930.....	6,157,000,000	335,000,000	5.4
1935.....	6,221,000,000	38,000,000	0.6
1940.....	6,776,000,000	200,000,000	2.9
1945.....	9,140,000,000	612,000,000	6.7
1946.....	9,752,000,000	1,061,000,000	10.9
1947.....	10,813,000,000	1,089,000,000	10.1
1948.....	11,902,000,000	1,204,000,000	10.1
1949.....	13,106,000,000	1,303,000,000	9.9
1950.....	14,409,000,000	1,337,000,000	9.3
1951.....	15,746,000,000	1,490,000,000	9.5
1952.....	17,236,000,000	1,855,000,000	10.8
1953.....	19,091,000,000	2,136,000,000	11.2
1954.....	21,227,000,000	1,908,000,000	9.0
1955.....	23,135,000,000	2,317,000,000	10.0
1956.....	25,452,000,000	3,635,000,000	14.3

* Revu, sauf indication contraire, sous la direction de K. R. MacGregor, surintendant des assurances, Département des assurances, Ottawa.

† Tous les montants qui figurent aux tableaux de cette section sont des montants nets établis après déduction des réassurances.

Sous-section 1.—Total de l'assurance-vie au Canada

Le tableau 1 donne un aperçu des affaires des sociétés d'assurance-vie canadiennes, britanniques et étrangères opérant au Canada, ainsi que des fraternelles, à charte fédérale ou provinciale.

1.—Assurance-vie au Canada en 1954-1956

Sociétés	Primes	Prestations ¹	Nouvelles polices	Assurances en vigueur le 31 décembre
	\$	\$	\$	\$
1954				
A charte fédérale	492,778,074	158,641,215	2,705,457,929	23,482,120,974
Sociétés d'assurance-vie.....	486,409,812	154,481,756	2,656,722,341	23,134,578,868
Fraternelles.....	6,368,262	4,159,459	48,735,588	347,542,106
A charte provinciale	27,842,856	8,932,337	280,919,279	1,290,183,490
Dans la province où elles ont été constituées:				
Sociétés.....	16,992,734	4,259,389	196,414,288	811,038,511
Fraternelles.....	6,383,185	2,772,022	46,146,117	227,200,589
Dans d'autres provinces:				
Sociétés.....	2,354,074	576,644	20,352,957	94,627,831
Fraternelles.....	2,112,863	1,324,282	18,005,917	197,316,559
Total 1954	520,620,930	167,573,552	2,986,377,208	24,772,304,464
Sociétés canadiennes:				
Fédérales.....	325,154,008	104,470,590	1,823,008,957	15,765,916,390
Provinciales.....	19,346,808	4,836,033	216,767,245	905,666,342
Fraternelles canadiennes:				
Fédérales.....	2,935,749	2,427,404	33,152,586	203,898,002
Provinciales.....	8,496,048	4,096,304	64,152,034	384,517,148
Sociétés britanniques.....	14,145,587	3,893,600	104,306,211	596,756,619
Sociétés étrangères.....	147,110,217	46,117,566	729,407,173	6,771,905,859
Fraternelles étrangères.....	3,432,513	1,732,055	15,583,002	143,644,104
1955				
A charte fédérale	526,723,999	165,862,878	3,213,196,875	25,817,466,823
Sociétés d'assurance-vie.....	520,098,190	161,883,205	3,154,670,863	25,451,571,525
Fraternelles.....	6,625,809	3,979,673	58,526,012	365,895,298
A charte provinciale	29,182,573	8,520,674	351,600,976	1,497,587,789
Dans la province où elles ont été constituées:				
Sociétés.....	19,175,465	4,560,952	268,187,266	1,052,896,304
Fraternelles.....	4,819,255	2,245,023	35,458,980	211,247,923
Dans d'autres provinces:				
Sociétés.....	2,814,786	405,440	30,702,596	119,780,155
Fraternelles.....	2,373,067	1,309,259	17,252,134	113,663,047
Total 1955	555,906,572	174,383,552	3,564,797,851	27,315,054,612
Sociétés canadiennes:				
Fédérales.....	347,407,718	107,953,211	2,149,050,981	17,401,229,498
Provinciales.....	21,990,251	4,966,392	298,889,862	1,172,676,819

1.—Assurance-vie au Canada en 1954-1956—fin

Sociétés	Primes	Prestations ¹	Nouvelles polices	Assurances en vigueur le 31 décembre
	\$	\$	\$	\$
1955—fin				
Fraternelles canadiennes:				
Fédérales.....	2,959,276	2,434,037	40,176,418	215,050,782
Provinciales.....	7,192,322	3,554,282	52,711,114	324,910,970
Sociétés britanniques.....	16,528,219	3,717,408	124,429,637	691,660,141
Sociétés étrangères.....	156,162,253	50,212,586	881,190,245	7,358,681,886
Fraternelles étrangères.....	3,666,533	1,545,636	18,349,594	150,844,516
1956				
A charte fédérale.....	571,878,944	184,926,378	4,187,402,603	29,486,692,163
Sociétés d'assurance-vie.....	564,723,434	180,852,023	4,119,767,664	29,087,416,143
Fraternelles.....	7,155,510	4,074,355	67,634,939	399,276,020
A charte provinciale.....	33,082,660	10,369,482	351,521,176	1,779,673,222
Dans la province où elles ont été constituées:				
Sociétés.....	22,386,624	5,956,099	255,503,923	1,279,801,907
Fraternelles.....	5,068,198	2,304,339	39,591,754	233,106,842
Dans d'autres provinces:				
Sociétés.....	3,334,979	690,630	39,799,924	151,406,232
Fraternelles.....	2,292,859	1,418,414	16,625,575	115,358,241
Total 1956.....	604,961,604	195,295,860	4,538,923,779	31,266,365,385
Sociétés canadiennes:				
Fédérales.....	377,531,692	120,978,895	2,697,441,456	19,783,194,985
Provinciales.....	25,721,603	6,646,729	295,303,847	1,431,208,139
Fraternelles canadiennes:				
Fédérales.....	3,420,452	2,453,467	46,481,330	238,087,472
Provinciales.....	7,361,057	3,722,753	56,217,329	348,465,083
Sociétés britanniques.....	19,759,474	5,066,155	159,182,181	819,968,279
Sociétés étrangères.....	167,432,268	54,806,973	1,263,144,027	8,484,252,879
Fraternelles étrangères.....	3,735,058	1,620,888	21,153,609	161,188,548

¹ Décès, invalidité et échéances (assurance et rente); les contrats de rente ne s'appliquent pas aux fraternelles.

Sous-section 2.—Activité des sociétés d'assurance-vie à charte fédérale

Le montant de l'assurance sur la vie au Canada a augmenté presque continuellement, d'une année à l'autre, depuis qu'on en a commencé la statistique en 1869. La somme par habitant, selon la population estimative du Canada, a presque doublé depuis 1947, preuve que le grand public apprécie la protection que l'assurance-vie apporte à la famille dans l'adversité. En 1956, le Canada comptait 82 sociétés à charte fédérale pratiquant l'assurance-vie; de ce nombre, 32 étaient canadiennes, 8 britanniques et 30 étrangères. En outre, 5 sociétés britanniques et 5 étrangères n'ont que peu ou pas souscrit d'assurance nouvelle, leur activité s'étant limitée en grande partie aux polices déjà en vigueur. Deux sociétés étrangères, autorisées en 1956, n'ont fait aucune affaire au Canada cette année-là.

Les tableaux de la présente sous-section, sauf 6, portent sur les sociétés à charte fédérale seulement, à l'exclusion des fraternelles et des sociétés à charte provinciale. Cependant, comme l'indique le tableau 1, leurs affaires englobent près de 93 p. 100 de l'assurance sur la vie en vigueur au Canada.

2.—Assurance-vie en vigueur et souscrite au Canada, sociétés à charte fédérale, chiffres décennaux de 1880 à 1940 et chiffres annuels de 1941-1956

NOTA.—Les chiffres des années 1869-1900 figurent à la p. 995 de l'Annuaire de 1938 et ceux des années 1901 à 1939, à la p. 869 de l'édition de 1942. Les chiffres des fraternelles, omis ici, paraissent aux pp. 1194-1196.

Année	Assurances en vigueur au 31 décembre				Assurance par habitant ¹	Nouvelle assurance durant l'année
	Sociétés canadiennes	Sociétés britanniques	Sociétés étrangères	Total		
	\$	\$	\$	\$		
1880.....	37,838,518	19,789,863	33,643,745	91,272,126	21.45	13,906,887
1890.....	135,218,990	31,613,730	81,591,847	248,424,567	51.98	39,802,956
1900.....	267,151,086	39,485,344	124,433,416	431,069,846	81.32	67,729,115
1910.....	565,667,110	47,816,775	242,629,174	856,113,059	122.51	150,785,305
1920.....	1,664,348,605	76,883,090	915,793,798	2,657,025,493	310.55	630,110,900
1930.....	4,319,370,209	117,410,860	2,055,502,125	6,492,283,194	636.00	884,749,748
1940.....	4,609,213,977	145,603,299	2,202,505,184	6,975,322,460	612.89	590,205,536
1941.....	4,835,925,659	145,597,309	2,367,027,774	7,348,550,742	638.62	688,344,283
1942.....	5,184,568,369	152,289,487	2,538,897,449	7,875,755,305	675.80	818,558,946
1943.....	5,586,515,285	162,287,617	2,785,290,816	8,534,093,718	723.53	887,522,851
1944.....	6,001,984,634	171,997,834	2,965,501,763	9,139,484,231	765.07	900,501,491
1945.....	6,440,615,383	183,779,511	3,126,645,941	9,751,040,835	807.74	1,002,576,955
1946.....	7,201,285,815	205,626,216	3,405,480,833	10,812,392,864	879.63	1,393,522,667
1947.....	7,964,185,291	238,614,787	3,697,458,162	11,900,258,220	948.15	1,453,255,487
1948.....	8,830,952,866	270,105,626	4,004,294,358	13,105,352,850	1,022.02	1,504,248,947
1949.....	9,808,084,850	306,032,801	4,294,644,199	14,408,761,850	1,071.52	1,636,356,612
1950.....	10,756,249,942	342,878,530	4,646,707,595	15,745,836,067	1,148.33	1,798,864,211
1951.....	11,807,992,826	391,382,883	5,036,207,593	17,235,583,302	1,230.32	1,990,926,006
1952.....	13,085,349,418	443,275,711	5,562,003,368	19,090,628,497	1,322.98	2,287,264,465
1953.....	14,526,740,295	519,137,847	6,181,027,477	21,226,905,619	1,436.09	2,551,393,073
1954.....	15,765,916,390	596,756,619	6,771,905,859	23,134,578,868	1,513.35	2,656,722,341
1955.....	17,401,229,498	691,660,141	7,358,681,886	25,451,571,525	1,621.33	3,154,670,863
1956.....	19,783,194,985	819,968,279	8,484,252,879	29,987,416,143	1,808.81	4,119,767,664

¹ Fondée sur la population estimative, p. 119.

3.—Assurance-vie souscrite au Canada, sociétés à charte fédérale, 1954-1956

Année et nationalité de la société	Polices émises		Polices en vigueur le 31 déc.		Primes	Prestations ¹
	Nombre	Montant	Nombre	Montant		
		\$		\$		
1954						
Sociétés canadiennes....	347,050	1,823,008,957	4,469,146	15,765,916,390	324,154,008	104,470,590
Sociétés britanniques....	19,378	104,306,211	182,015	596,756,619	14,145,587	3,893,600
Sociétés étrangères.....	352,531	729,407,173	5,130,609	6,771,905,859	147,110,217	46,117,566
Total 1954.....	718,959	2,656,722,341	9,781,770	23,134,578,868	486,409,812	154,481,756
1955						
Sociétés canadiennes....	351,659	2,149,050,981	4,592,921	17,401,229,498	347,407,718	107,953,211
Sociétés britanniques....	20,590	124,429,637	191,687	691,660,141	16,528,219	3,717,408
Sociétés étrangères.....	356,508	881,190,245	5,143,250	7,358,681,886	156,162,253	50,212,586
Total 1955.....	728,757	3,154,670,863	9,927,858	25,451,571,525	520,098,190	161,883,205
1956						
Sociétés canadiennes....	374,767	2,697,441,456	4,733,923	19,783,194,985	377,531,692	120,978,895
Sociétés britanniques....	24,428	159,182,181	205,218	819,968,279	19,759,474	5,066,155
Sociétés étrangères.....	352,594	1,263,144,027	5,160,454	8,484,252,879	167,432,268	54,906,973
Total 1956.....	751,789	4,119,767,664	10,099,595	29,087,416,143	564,723,434	180,852,023

¹ Décès, invalidité et échéances (assurance et rente).

5.—Polices d'assurance-vie ordinaires et industrielles en vigueur au Canada, et émises par les sociétés à charte fédérale, 1954-1956—fin

Année, genre de police, et nationalité de la société	Polices nouvelles			Polices en vigueur au 31 décembre		
	Nombre	Montant \$	Moyenne par police \$	Nombre	Montant \$	Moyenne par police \$
1955						
Polices ordinaires						
Sociétés canadiennes.....	303, 507	1, 666, 529, 229	5, 491	3, 926, 252	12, 884, 370, 483	3, 282
Sociétés britanniques.....	20, 564	121, 477, 288	5, 907	151, 764	655, 173, 628	4, 317
Sociétés étrangères.....	239, 219	662, 472, 508	2, 769	1, 975, 381	4, 094, 475, 717	2, 073
Polices industrielles						
Sociétés canadiennes.....	46, 966	53, 410, 346	1, 137	657, 650	571, 120, 106	868
Sociétés britanniques.....	—	—	—	39, 821	5, 718, 334	144
Sociétés étrangères.....	115, 960	53, 499, 320	461	3, 161, 004	1, 117, 247, 581	353
1956						
Polices ordinaires						
Sociétés canadiennes.....	329, 413	2, 010, 864, 403	6, 104	4, 070, 464	14, 295, 274, 819	3, 512
Sociétés britanniques.....	24, 396	154, 740, 111	6, 343	167, 491	775, 957, 517	4, 633
Sociétés étrangères.....	274, 157	916, 533, 176	3, 343	2, 132, 126	4, 786, 009, 610	2, 245
Polices industrielles						
Sociétés canadiennes.....	43, 797	50, 650, 450	1, 156	653, 418	580, 676, 297	889
Sociétés britanniques.....	—	—	—	37, 595	5, 302, 185	141
Sociétés étrangères.....	74, 527	34, 628, 743	465	3, 017, 999	1, 081, 932, 330	358

6.—Mortalité chez les assurés au Canada, 1954-1956

Genre d'assureur	1954			1955			1956		
	Polices exposées au risque	Polices terminées par décès	Taux des décès par 1,000	Polices exposées au risque	Polices terminées par décès	Taux des décès par 1,000	Polices exposées au risque	Polices terminées par décès	Taux des décès par 1,000
Toutes sociétés (ordinaires).....	5, 694, 739	29, 975	5.3	5, 934, 497	30, 641	5.2	6, 228, 005	32, 531	5.2
Toutes sociétés (industrielles).....	3, 998, 290	30, 222	7.6	3, 935, 385	29, 711	7.6	3, 799, 191	30, 895	8.1
Fraternelles.....	356, 231	3, 826	10.7	362, 670	3, 878	10.7	371, 406	3, 994	10.8
Total.....	10, 049, 260	64, 023	6.4	10, 232, 552	64, 230	6.3	10, 398, 602	67, 420	6.5

Sous-section 3.—Bilan des sociétés d'assurance-vie à charte fédérale

Les tableaux 7 et 8 portent sur les sociétés d'assurance-vie à charte fédérale, à l'exclusion des sociétés fraternelles et des sociétés à charte provinciale. Dans le cas des sociétés britanniques et étrangères, les chiffres ne visent que leur actif, leur passif et leur activité au Canada, mais dans le cas des sociétés canadiennes, l'actif et le passif, ainsi que les recettes et les dépenses proviennent en partie d'opérations à l'étranger.

7.—Actif et passif des sociétés canadiennes d'assurance-vie à charte fédérale, et actif et passif au Canada des sociétés d'assurance-vie britanniques et étrangères, 1954-1956

NOTA.—La pratique actuarielle ayant été modifiée, les chiffres ne sont pas strictement comparables à ceux des éditions antérieures de l'Annuaire.

Détail	1954	1955	1956
	\$	\$	\$
Sociétés canadiennes¹			
Actif²	5,872,374,293	6,278,437,331	6,669,605,421
Obligations.....	3,371,666,730	3,399,239,159	3,382,818,042
Actions.....	331,818,541	331,109,151	355,444,914
Prêts hypothécaires sur immeubles.....	1,575,364,303	1,907,768,012	2,228,944,199
Immeubles détenus en vertu de promesses de vente.....	4,636,000	6,273,664	5,674,120
Immeubles.....	135,805,198	157,322,383	185,787,700
Prêts sur garanties subsidiaires.....	38,007	41,651	54,711
Prêts sur polices.....	286,752,514	299,009,095	320,413,469
Encaisse.....	52,417,517	60,308,475	64,047,524
Revenus de placements, échus et courus.....	52,592,860	56,102,418	59,609,374
Primes arriérées et constitution de rentes.....	52,918,176	53,263,727	56,435,022
Autre actif.....	8,364,447	7,999,596	10,376,346
Passif	5,565,330,869	5,924,339,215	6,285,301,743
Réserve actuarielle au titre des polices en vigueur.....	4,681,968,128	4,980,295,198	5,277,270,480
Règlements à effectuer en vertu de contrats.....	47,259,594	50,000,896	54,504,703
Passif divers.....	836,103,138	894,043,121	953,526,560
Excédent de l'actif sur le passif, à l'exclusion du capital.....	294,317,623	340,670,776	370,620,688
Capital-actions versé.....	12,725,810	13,427,340	13,682,990
Sociétés britanniques			
Actif²	235,473,069	263,895,518	284,339,559
Obligations.....	152,973,015	159,830,131	161,069,833
Actions.....	34,910,432	44,689,551	49,650,673
Prêts hypothécaires sur immeubles.....	33,780,769	45,580,976	59,066,079
Immeubles.....	2,972,220	3,769,415	3,823,933
Prêts sur polices.....	4,397,106	4,805,767	5,569,502
Encaisse.....	4,427,669	3,133,203	2,776,569
Revenus de placements, échus et courus.....	816,737	816,565	939,666
Primes arriérées et constitution de rentes.....	1,090,467	1,143,406	1,295,972
Autre actif.....	104,654	126,504	147,332
Passif	194,749,936	224,542,319	258,508,138
Réserve actuarielle au titre des polices en vigueur.....	191,060,034	220,565,756	252,810,542
Règlements à effectuer en vertu de contrats.....	1,036,304	1,083,698	2,203,921
Passif divers.....	2,653,598	2,892,865	3,493,675
Excédent de l'actif sur le passif au Canada.....	40,723,133	39,353,199	25,831,421
Sociétés étrangères			
Actif²	1,218,197,749	1,260,803,893	1,248,135,204
Obligations.....	967,713,422	976,991,572	919,065,711
Actions.....	802,500	2,040,000	1,920,000
Prêts hypothécaires sur immeubles.....	164,322,057	191,872,727	232,349,015
Immeubles.....	1,129,513	2,359,717	2,967,693
Prêts sur polices.....	56,982,533	58,564,638	61,803,000
Encaisse.....	9,429,727	11,922,796	10,752,445
Revenus de placements, échus et courus.....	12,395,780	12,008,391	13,430,502
Primes arriérées et constitution de rentes ³	5,388,138	4,928,429	5,714,077
Autre actif.....	34,079	115,623	132,761
Passif	1,082,959,747	1,142,302,030	1,203,509,722
Réserve actuarielle au titre des polices en vigueur.....	1,001,310,698	1,053,975,949	1,109,151,162
Règlements à effectuer en vertu de contrats.....	7,786,692	8,371,379	9,568,572
Passif divers.....	73,862,357	79,954,702	84,789,988
Excédent de l'actif sur le passif au Canada.....	135,238,002	118,501,863	44,625,482

Une ventilation détaillée de l'actif des sociétés canadiennes se trouve dans le *Rapport du Surintendant des Assurances, Vol. I.* ² Valeur comptable. Le passif comprend une réserve égale à la différence (s'il en est) entre la valeur comptable totale des obligations, actions et immeubles. et la valeur totale du marché (ou valeur après dépréciation, s'il y a lieu). Valeur marchande.

8.—Recettes et dépenses des sociétés canadiennes d'assurance-vie à charte fédérale, et recettes et dépenses au Canada des sociétés d'assurance-vie britanniques et étrangères, 1954-1956

NOTA.—La pratique actuarielle ayant été modifiée, les chiffres ne sont pas strictement comparables à ceux des éditions antérieures de l'*Annuaire*.

Principaux postes	1954	1955	1956
	\$	\$	\$
Sociétés canadiennes			
Recettes	920,446,519	995,544,068	1,056,775,813
Primes et constitution de rentes.....	668,573,802	719,881,207	758,619,224
Revenus de placements.....	224,148,030	246,248,673	270,454,649
Autres recettes.....	27,724,687	29,414,188	27,701,940
Dépenses	875,547,983	945,260,087	1,002,652,421
Prestations.....	306,200,035	323,181,859	349,072,338
Augmentation normale de la réserve actuarielle.....	292,477,293	321,052,491	328,052,231
Impôts, permis et honoraires.....	16,332,731	18,984,460	20,260,986
Commissions et frais généraux.....	138,145,005	150,465,249	164,929,268
Autres dépenses.....	46,301,207	48,635,875	50,745,716
Dividendes aux assurés.....	63,418,115	70,525,717	81,178,919
Augmentation en prévision de la ristourne aux assurés.....	12,672,697	12,414,436	8,412,963
Analyse de l'augmentation des surplus			
Excédent des recettes sur les dépenses.....	44,899,436	50,283,981	54,123,392
Profits nets des capitaux engagés.....	1,732,060	9,978,060	5,708,517
Autres crédits au surplus (nets).....	2,798,277	6,283,794	-1,811,073
Augmentation nette des réserves spéciales.....	-2,868,585	-1,675,318	-13,755,598
Augmentation spéciale de la réserve actuarielle.....	-15,792,592	-15,333,472	-10,904,848
Dividendes aux actionnaires.....	-2,525,088	-3,183,891	-3,403,835
Augmentation des surplus (assurés et actionnaires).....	28,243,508	46,353,154	29,956,555
Sociétés britanniques			
Recettes	44,113,635	50,399,004	58,304,361
Primes et constitutions de rentes.....	35,556,317	40,447,928	46,651,341
Revenus de placements.....	8,023,213	9,239,343	11,043,121
Autres recettes.....	534,105	711,733	609,899
Dépenses	18,160,555	20,757,514	27,410,445
Prestations.....	9,548,482	10,631,587	14,396,371
Impôts, permis et honoraires.....	343,826	391,801	439,636
Commissions et frais généraux.....	6,151,692	6,874,757	8,330,419
Autres dépenses.....	691,431	467,397	766,102
Dividendes aux actionnaires.....	1,425,124	2,391,972	3,477,917
Excédent des recettes sur les dépenses.....	25,953,080	29,641,490	30,893,916
Sociétés étrangères			
Recettes	207,116,134	218,858,547	235,823,146
Primes d'assurance et constitution de rentes.....	154,999,433	164,267,699	176,614,651
Revenus de placements.....	44,429,578	45,868,654	49,989,480
Autres recettes.....	7,687,123	8,722,194	9,219,015
Dépenses	136,603,748	147,913,683	164,341,693
Prestations.....	70,064,235	75,856,746	81,958,540
Impôts, permis et honoraires.....	3,106,920	3,552,501	4,175,255
Commissions et frais généraux.....	36,080,199	38,623,304	45,013,227
Autres dépenses.....	7,487,273	7,661,931	8,615,035
Dividendes aux assurés.....	19,865,121	22,219,201	24,579,636
Excédent des recettes sur les dépenses.....	70,512,386	70,944,864	71,481,453

Sous-section 4.—Assurance-vie des fraternelles

En plus de l'assurance-vie, quelques sociétés fraternelles de secours accordent à leurs membres d'autres indemnités, notamment en cas de maladie, mais le chiffre en est relativement peu important. Le tableau 9 dresse la statistique de l'assurance-vie souscrite

au Canada par des sociétés fraternelles d'assurance ainsi que la statistique de l'actif, du passif, des recettes et des dépenses de ces sociétés, canadiennes et étrangères, qui font affaires au Canada. Les taux de ces sociétés sont calculés de façon à couvrir les indemnités, d'après les principes actuariels. La caisse d'indemnité de chaque société doit être évaluée chaque année par un actuaire diplômé (devenu membre, après examen, de l'Institut des actuaires de Grande-Bretagne, de la Faculté des actuaires d'Écosse, ou de la Société des actuaires) et, sauf si l'actuaire certifie la solvabilité de chaque caisse, les taux ou les indemnités doivent être rajustés. La première partie du tableau 9 porte sur 16 sociétés canadiennes, comptables au Département fédéral des assurances, dont une seule n'accorde pas d'indemnités d'assurance-vie.

En vertu d'une modification de la loi des assurances, en vigueur le 1^{er} janvier 1920, toute fraternelle étrangère doit se procurer une charte fédérale avant d'exercer son activité au Canada. Cependant, toutes celles qui faisaient alors des affaires en vertu d'une charte provinciale sont autorisées à poursuivre leur activité relativement à l'assurance déjà en vigueur, mais ne peuvent accepter de nouveaux membres. Depuis lors, la plupart des sociétés ont obtenu l'autorisation fédérale d'exercer leur activité; il en est de même de quelques sociétés étrangères qui n'étaient pas déjà munies d'une charte provinciale. Trente-deux sociétés appartenant à l'une de ces deux classes faisaient affaires au Canada en 1956; deux de ces sociétés ne versent pas d'indemnités d'assurance-vie.

9.—Assurance-vie des sociétés fraternelles faisant rapport au Département fédéral des assurances, 1954-1956

Détail	1954	1955	1956
Sociétés canadiennes			
Sommaire			
Recettes des primes..... \$	2,935,749	2,959,276	3,420,452
Bénéfices versés..... \$	3,229,450	3,372,010	3,421,129
Nouvelles polices..... nombre	24,437	22,673	26,157
Polices au 31 décembre..... nombre	33,152,586	40,176,418	46,481,330
Polices échues..... \$	214,069	213,264	224,187
Polices échues..... nombre	203,898,002	215,050,782	238,087,472
Polices échues..... \$	3,005	2,987	3,066
	2,544,168	2,431,194	2,544,066
	\$	\$	\$
Actif¹	107,077,460	112,008,594	118,214,286
Immeubles.....	5,008,479	4,886,953	4,657,906
Immeubles détenus en raison de promesses de vente.....	731,529	707,933	752,791
Prêts sur immeubles.....	10,539,654	11,023,159	13,188,424
Prêts sur polices et sur privilèges.....	4,016,226	4,107,531	4,202,091
Portefeuille.....	83,085,531	86,610,561	91,752,653
Encaisse.....	1,758,584	2,698,276	1,461,695
Intérêts et loyers échus et courus.....	732,106	751,279	819,744
Primes et contributions échues et différées.....	890,058	1,122,173	1,263,350
Autre actif.....	315,293	100,729	115,632
Passif¹	95,500,017	99,849,317	106,461,553
Réserve au titre des polices en vigueur.....	85,075,664	87,744,278	92,075,848
Règlements à effectuer.....	440,302	456,348	468,822
Autre passif.....	9,984,051	11,648,691	13,916,883
Recettes¹	17,041,639	19,499,093	20,763,777
Primes.....	6,101,848	6,049,680	7,735,412
Reçu pour fins de dépenses.....	5,629,688	7,071,185	7,240,359
Intérêts et loyers.....	3,958,353	4,171,103	4,351,710
Autres recettes.....	1,351,750	2,207,125	1,436,296

¹ Comprend les affaires en dehors du Canada.

**9.—Assurance-vie des sociétés fraternelles faisant rapport au Département fédéral
des assurances, 1954-1956—fin**

Détail	1954	1955	1956
Sociétés canadiennes—fin			
Dépenses¹	12,555,745	14,091,687	14,439,860
Bénéfices versés au titre des polices.....	6,618,684	6,808,940	6,801,783
Dépenses.....	5,764,933	7,049,061	7,402,530
Autres débours.....	172,128	233,686	235,547
Excédent des recettes sur les dépenses.....	4,485,894	5,407,406	6,323,917
Sociétés étrangères			
Sommaire			
Recettes des primes..... \$	3,432,513	3,666,533	3,735,058
Bénéfices versés..... \$	2,538,993	2,435,430	2,631,055
Nouvelles polices..... nombre	8,734	8,829	9,517
Polices au 31 décembre..... nombre	\$ 15,583,002	18,349,594	21,153,609
	119,360	122,197	124,758
Polices échues..... nombre	\$ 143,644,104	150,844,516	161,188,548
	1,416	1,419	1,447
	\$ 1,596,093	1,447,618	1,534,103
	\$	\$	\$
Actif	40,276,083	41,138,912	40,746,405
Immeubles.....	952,595	952,595	952,595
Prêts sur immeubles.....	317,475	432,332	1,176,584
Prêts sur polices et sur privilèges.....	2,139,629	2,356,563	2,574,379
Portefeuille.....	34,842,897	35,304,760	34,080,021
Encaisse.....	1,379,880	1,429,006	1,250,264
Intérêts et loyers échus et courus.....	320,327	343,158	368,875
Primes et contributions échues et différées.....	323,280	320,498	339,862
Autre actif.....	—	—	3,825
Passif	33,752,100	35,633,433	37,586,413
Réserve au titre des polices en vigueur.....	30,693,815	32,298,849	34,014,242
Règlements à effectuer.....	518,519	580,839	572,687
Autre passif.....	2,539,766	2,753,745	2,999,484
Recettes	8,132,960	8,419,127	8,837,182
Primes.....	4,956,239	5,240,503	5,390,553
Reçu pour fins de dépenses.....	1,313,950	1,314,206	1,456,058
Intérêts et loyers.....	1,250,117	1,270,595	1,367,495
Autres recettes.....	612,654	593,823	623,076
Dépenses	4,793,746	4,852,120	5,272,598
Bénéfices versés au titre des polices.....	3,436,299	3,391,021	3,720,121
Dépenses.....	888,356	983,277	1,023,908
Autres débours.....	469,091	477,822	528,569
Excédent des recettes sur les dépenses.....	3,339,214	3,567,007	3,564,584

¹ Comprend les affaires en dehors du Canada.

**Sous-section 5.—Assurance-vie pratiquée à l'étranger par des sociétés
canadiennes autorisées**

Les tableaux 10 et 11 présentent, selon la société et la devise, un résumé des assurances en vigueur le 31 décembre 1954 et 1955, et souscrites en devises autres que la devise canadienne. Les chiffres sont exprimés en dollars canadiens, principalement aux taux du change

au pair pour les pays intéressés; mais il y a plusieurs exceptions où, pour fins de comptabilité, certaines sociétés ont converti les devises étrangères à des taux autres que ceux du pair, notamment quand le cours ordinaire différait sensiblement de celui du pair. Près de 70 p. 100 de ces assurances en vigueur ont été souscrites en devise des États-Unis et 16 p. 100, en sterling. Par ailleurs, environ 25 p. 100 des assurances ont été souscrites en devises des pays du Commonwealth autres que le Canada et 75 p. 100, en devises de pays étrangers.

Les sociétés d'assurance-vie canadiennes à charte fédérale avaient en vigueur en dehors du Canada, le 31 décembre 1955, pour \$7,892,914,084 d'assurance-vie. Les assurances en vigueur en devises autres que le dollar canadien s'élevaient à \$7,845,488,568. La différence entre ces chiffres représente probablement le montant net d'assurances non canadiennes souscrites en dollars canadiens. En contre-partie du total des assurances non canadiennes,—y compris les rentes,—les placements des sociétés d'assurance-vie canadiennes dans les pays du Commonwealth et à l'étranger, le 31 décembre 1955, totalisaient \$2,226,851,749. Les assurances en vigueur de ces sociétés au Canada, à la même date, s'élevaient à \$17,401,229,498 et leur chiffre global d'assurances canadiennes et autre s'établissait à \$25,294,143,582. Ainsi, plus de 31 p. 100 de toutes les assurances en vigueur sont portées en dehors du Canada.

10.—Assurance-vie souscrite et en vigueur et passif des sociétés canadiennes (sauf les fraternelles) à charte fédérale, en devises autres que le dollar canadien, par société, 1954 et 1955

Année et société	Assurance souscrite			Assurance en vigueur le 31 déc.		
	Devises du Commonwealth	Devises étrangères	Total	Devises du Commonwealth	Devises étrangères	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1954						
Alliance Nationale.....	—	—	—	—	3,492,225	3,492,225
Canada.....	21,819,084	66,023,798	87,842,882	169,864,935	395,220,365	565,085,300
Commercial.....	—	—	—	—	35,000	35,000
Confederation.....	17,503,323	52,177,496	69,680,819	157,593,040	248,542,797	406,135,837
Continental.....	—	—	—	22,767	106,318	129,085
Crown.....	10,003,608	81,651,052	91,654,660	79,069,387	373,657,487	452,726,874
Dominion.....	1,390,626	17,247,490	18,638,116	11,653,899	112,278,972	123,932,871
Dom. of Canada General	350,755	—	350,755	3,244,253	3,000	3,247,253
T. Eaton.....	—	—	—	12,500	3,333	15,833
Equitable.....	—	—	—	—	128,379	128,379
Great-West.....	—	210,226,202	210,226,202	79,154	872,007,447	872,086,601
Imperial.....	15,854,081	2,595,498	18,449,579	91,252,854	41,441,708	132,694,562
London.....	—	393,615	393,615	—	6,156,093	6,156,093
Manufacturers.....	66,349,799	75,085,165	141,434,964	380,301,382	561,118,732	941,420,114
Maritime.....	81,985	—	81,985	2,206,400	41,111	2,247,511
Monarch.....	—	105,985	105,985	—	324,507	324,507
Montreal.....	—	—	—	204,365	328,036	532,401
Mutual.....	—	406,283	406,283	826,685	18,685,354	19,512,039
National.....	3,500,671	1,434,989	4,935,660	10,719,206	4,103,947	14,823,153
North American.....	3,885,504	22,886,959	26,772,463	16,725,935	105,142,753	121,868,688
Northern.....	—	2,361,478	2,361,478	58,850	19,029,927	19,088,777
Sauvegarde.....	—	—	—	—	5,000	5,000
Sun.....	131,319,819	320,055,713	451,375,532	967,008,173	2,475,346,001	3,442,354,174
Western.....	—	—	—	—	54,936	54,936
Total, 1954.....	272,059,255	852,641,723	1,124,710,978	1,890,843,785	5,237,253,428	7,128,097,213

10.—Assurance-vie souscrite et en vigueur et passif des sociétés canadiennes (sauf les fraternelles) à charte fédérale, en devises autres que le dollar canadien, par société, 1954 et 1955—fin

Année et société	Assurance souscrite			Assurance en vigueur le 31 déc.		
	Devises du Commonwealth	Devises étrangères	Total	Devises du Commonwealth	Devises étrangères	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1955						
Alliance Nationale.....	—	—	—	—	3,424,845	3,424,845
Canada.....	27,722,218	74,620,408	102,342,626	188,114,258	455,473,137	643,587,395
Commercial.....	—	—	—	—	35,000	35,000
Confederation.....	20,927,621	62,924,932	83,852,553	170,153,654	286,192,488	456,346,142
Continental.....	—	—	—	—	22,637	127,051
Crown.....	9,325,997	95,342,211	104,668,208	81,483,378	446,449,666	527,933,044
Dominion.....	1,691,593	18,077,925	19,769,518	13,125,397	124,006,515	137,131,912
Dom. of Canada General	499,430	—	499,430	3,516,396	3,000	3,519,396
T. Eaton.....	—	—	—	—	3,333	15,833
Equitable.....	—	—	—	—	93,567	93,567
Great-West.....	—	158,784,651	158,784,651	107,070	1,004,024,365	1,004,131,435
Imperial.....	16,057,702	2,856,778	18,914,480	90,988,983	42,064,379	133,053,362
London.....	—	1,371,572	1,371,572	—	7,055,871	7,055,871
Manufacturers.....	68,943,295	112,761,401	181,704,696	433,363,045	642,380,994	1,075,744,039
Maritime.....	79,644	15,000	94,644	1,409,742	55,962	1,465,704
Monarch.....	—	36,103	36,103	—	348,935	348,935
Montreal.....	—	—	—	—	296,565	482,829
Mutual.....	—	2,229,378	2,229,378	721,531	19,817,721	20,539,252
National.....	3,617,463	1,920,173	5,537,636	13,299,443	5,606,932	18,906,375
North American.....	4,031,193	28,248,533	32,279,726	20,180,156	131,636,153	151,816,309
Northern.....	—	3,087,376	3,087,376	45,717	21,231,587	21,277,304
Sauvegarde.....	—	—	—	—	5,000	5,000
Sun.....	145,573,084	296,378,927	441,952,011	954,484,015	2,683,913,017	3,638,397,032
Western.....	—	—	—	—	50,936	50,936
Total, 1955.....	298,469,240	858,655,368	1,157,124,608	1,971,214,186	5,874,274,382	7,845,488,568

11.—Assurance-vie souscrite et en vigueur des sociétés canadiennes (sauf les fraternelles) à charte fédérale, en devises autres que le dollar canadien, par devise, 1954 et 1955

Devises	1954		1955	
	Assurance souscrite	Assurance en vigueur	Assurance souscrite	Assurance en vigueur
	\$	\$	\$	\$
Commonwealth.....	272,059,255	1,890,843,785	298,469,240	1,971,214,186
Livres				
Sterling.....	168,437,900	1,249,234,830	183,663,795	1,290,641,849
Australie.....	—	31,368	—	31,368
Antilles anglaises et Bermudes.....	9,016,610	63,671,503	10,528,023	72,351,055
Rhodésie du Nord.....	644,490	1,021,389	534,380	1,485,877
Afrique du Sud.....	46,265,257	251,694,044	53,092,945	277,371,173
Rhodésie du Sud.....	5,184,706	15,686,465	6,397,371	20,516,933
Dollars				
Honduras britannique.....	32,870	736,424	43,775	726,599
Antilles anglaises, Bermudes et Guyane anglaise.....	15,271,909	95,353,426	18,318,584	102,541,592
Hong-Kong.....	1,050,902	10,437,822	1,169,123	10,691,108
Malaisie, Singapour et Détroits.....	6,070,069	28,273,809	5,104,694	27,033,855
Roupiés				
Ceylan.....	4,888,048	36,073,096	4,747,016	35,586,126
Inde.....	10,248,360	118,276,496	10,964,094	108,881,654
Pakistan.....	—	1,459,790	—	1,059,083

11.—Assurance-vie souscrite et en vigueur des sociétés canadiennes (sauf les fraternelles) à charte fédérale, en devises autres que le dollar canadien, par devise, 1954 et 1955—fin

Devises	1954		1955	
	Assurance souscrite	Assurance en vigueur	Assurance souscrite	Assurance en vigueur
	\$	\$	\$	\$
Shillings Afrique orientale.....	4,948,134	18,893,323	3,905,440	22,295,864
Étrangères.....	852,651,723	5,237,253,428	858,655,368	5,874,274,382
Bahts (Thaïlande).....	—	164,446	—	150,977
Bolivares (Venezuela).....	2,922,892	35,272,671	2,283,193	33,193,201
Cordobas (Nicaragua).....	—	7,907	—	7,907
Dollars (États-Unis).....	809,620,799	4,870,277,695	816,631,795	5,505,143,354
Francs (France).....	—	13,946	—	11,470
Francs (Suisse).....	—	7,280	—	7,280
Gulden (Pays-Bas).....	—	622,805	—	554,373
Gulden (Antilles néerlandaises).....	1,191,635	12,340,377	1,591,162	12,378,445
Kyats (Birmanie).....	—	675,653	—	472,775
Pesos (Argentine).....	583,438	15,681,666	804,157	11,171,523
Pesos (Chili).....	—	137,989	—	358
Pesos (Colombie).....	6,090,208	22,656,944	5,963,418	25,068,014
Pesos (Cuba).....	19,194,409	169,157,985	16,090,779	170,770,522
Pesos (République Dominicaine).....	1,134,574	1,407,481	2,624,305	4,246,898
Pesos (Mexique).....	1,488,768	9,840,570	1,400,854	10,179,534
Pesos (Philippines).....	8,962,915	57,901,086	8,375,801	60,066,402
Livres (Égypte).....	—	28,760,395	—	25,973,544
Livres (Israël).....	1,462,085	7,148,396	2,889,904	9,858,314
Rupiaks (Indonésie).....	—	4,964,415	—	4,821,021
Soles (Pérou).....	—	204,566	—	189,351
Yen (Japon).....	—	9,155	—	9,119
Total général.....	1,124,710,978	7,128,097,213	1,157,124,608	7,845,488,568

Sous-section 6.—Total de l'assurance-vie au Canada et des affaires des sociétés canadiennes à l'étranger

Le tableau 12 résume les affaires, à l'extérieur du Canada, des sociétés et des fraternelles canadiennes d'assurance-vie. En y ajoutant les affaires de ces sociétés au Canada, indiquées au tableau 1, p. 1188, on obtient le total des affaires de toutes les sociétés et fraternelles canadiennes, tant au Canada qu'à l'étranger. D'autre part, en ajoutant à ce total le chiffre d'affaires canadien des sociétés et des fraternelles britanniques et étrangères, on obtient le total général de toutes les assurances sur la vie au Canada et des assurances sur la vie à l'étranger des sociétés canadiennes; ce total est celui du tableau 13.

12.—Affaires des sociétés d'assurance-vie et des fraternelles canadiennes à l'étranger, 1954-1956

NOTA.—Les affaires canadiennes figurent au tableau 1 p. 1188.

Détail	Primes reçues	Prestations versées ¹	Nouvelles polices	Assurance en vigueur le 31 décembre
	\$	\$	\$	\$
1954				
Sociétés canadiennes (vie)				
Fédérales.....	225,631,138	84,382,122	1,126,942,476	7,178,548,235
Provinciales.....	₂	₂	₂	₂
Fraternelles canadiennes				
Fédérales.....	1,728,270	2,109,319	31,631,393	145,020,975
Provinciales.....	₂	₂	₂	₂
Total 1954.....	227,359,408	86,491,441	1,158,573,869	7,323,569,210

¹ Décès, invalidité et échéances (assurance et rente).

**12.—Affaires des sociétés d'assurance-vie et des fraternelles canadiennes à l'étranger,
1954-1956—fin**

Détail	Primes reçues	Prestations versées ¹	Nouvelles polices	Assurance en vigueur le 31 décembre
	\$	\$	\$	\$
1955				
Sociétés canadiennes (vie)				
Fédérales.....	238,518,828	89,068,814	1,157,761,485	7,892,914,084
Provinciales.....	2	2	2	2
Fraternelles canadiennes				
Fédérales.....	1,516,471	2,069,755	47,740,768	176,256,653
Provinciales.....	2	2	2	2
Total 1955.....	240,035,299	91,138,569	1,205,502,253	8,069,170,737
1956				
Sociétés canadiennes				
Fédérales.....	245,960,782	88,643,546	1,268,633,072	8,723,055,155
Provinciales.....	2	2	2	2
Fraternelles canadiennes				
Fédérales.....	2,597,436	1,990,584	64,585,354	212,831,013
Provinciales.....	2	2	2	2
Total 1956.....	248,558,218	90,634,130	1,133,218,426	8,935,886,163

¹ Décès, invalidité et échéances (assurance et rentes).² Aucun rapport.

**13.—Total de l'assurance-vie au Canada et des affaires des sociétés canadiennes à l'étranger,
1954-1956**

Détail	Primes reçues	Prestations versées ¹	Nouvelles polices	Assurance en vigueur le 31 décembre
	\$	\$	\$	\$
1954				
Sociétés canadiennes (vie)				
Fédérales.....	550,785,146	188,852,712	2,949,951,433	22,944,464,625
Provinciales.....	19,346,808	4,836,033	216,767,245	905,666,342
Fraternelles canadiennes				
Fédérales.....	4,664,019	4,536,723	64,783,979	348,918,977
Provinciales.....	8,496,048	4,096,304	64,152,034	384,517,148
Sociétés britanniques (vie).....	14,145,587	3,893,600	104,306,211	596,756,619
Sociétés étrangères (vie).....	147,110,217	46,117,566	729,407,173	6,771,905,859
Fraternelles étrangères.....	3,432,513	1,732,055	15,583,002	143,644,104
Total général, 1954.....	747,980,338	254,064,993	4,144,951,077	32,095,873,674
1955				
Sociétés canadiennes (vie)				
Fédérales.....	585,926,546	197,022,025	3,306,812,466	25,294,143,582
Provinciales.....	21,990,251	4,966,392	298,889,862	1,172,676,819
Fraternelles canadiennes				
Fédérales.....	4,475,747	4,503,792	87,917,186	391,307,435
Provinciales.....	7,192,322	3,554,282	52,711,114	324,910,970
Sociétés britanniques (vie).....	16,528,219	3,717,408	124,429,637	691,660,141
Sociétés étrangères (vie).....	156,162,253	50,212,586	881,190,245	7,358,681,886
Fraternelles étrangères.....	3,666,533	1,545,636	18,349,594	150,844,516
Total général, 1955.....	795,941,871	265,522,121	4,770,300,104	35,384,225,349

¹ Décès, invalidité et échéances (assurance et rente).

13.—Total de l'assurance-vie au Canada et des affaires des sociétés canadiennes à l'étranger, 1954-1956—fin

Détail	Primes reçues	Prestations versées ¹	Nouvelles polices	Assurance en vigueur le 31 décembre
	\$	\$	\$	\$
1956				
Sociétés canadiennes (vie)				
Fédérales.....	623,492,474	209,622,441	3,966,074,528	28,506,250,140
Provinciales.....	25,721,603	6,646,729	295,303,847	1,431,208,139
Fraternelles canadiennes				
Fédérales.....	6,017,888	4,444,051	111,066,684	450,918,485
Provinciales.....	7,361,057	3,722,753	56,217,329	348,465,083
Sociétés britanniques (vie).....	19,759,474	5,066,155	159,182,181	819,968,279
Sociétés étrangères (vie).....	167,432,268	54,806,973	1,263,144,027	8,484,252,879
Fraternelles étrangères.....	3,735,058	1,620,888	21,153,609	161,188,548
Total général, 1956.....	853,519,822	285,929,990	5,872,142,205	40,202,251,553

¹ Décès, invalidité et échéances (assurance et rentes).

Section 2.—Assurance-incendie et assurances générales

La majorité des sociétés d'assurance-incendie souscrivent également des assurances générales. A la fin de 1956, 309 de ces sociétés enregistrées auprès du gouvernement fédéral (79 canadiennes, 89 britanniques et 141 étrangères) ont souscrit de l'assurance-incendie. Sur ce nombre, 295 (73 canadiennes, 88 britanniques et 134 étrangères) souscrivaient aussi des assurances générales. A la même date, 88 sociétés (17 canadiennes, 6 britanniques et 65 étrangères) souscrivaient des assurances générales mais pas d'assurance-incendie. En plus des sociétés d'assurances générales, 23 sociétés fraternelles avaient souscrit de l'assurance-accident et de l'assurance-maladie. Une part de l'activité revient aussi à des sociétés à charte provinciale. Elles poursuivent d'habitude leur activité dans la province qui leur donne la charte mais peuvent être autorisées à vendre de l'assurance dans d'autres provinces.

Le tableau 14, qui fait la répartition des affaires en ce domaine entre les sociétés, montre que la majeure partie des affaires (environ 85 p. 100) est souscrite par les sociétés à charte fédérale. L'activité des sociétés d'assurance-incendie et d'assurances générales à charte fédérale est indiquée chacune à part aux sous-sections 1 et 3 qui suivent, mais le bilan de leurs affaires ne peut être distinct et se trouve réuni à la sous-section 4. Les pertes dues à l'incendie sont inscrites à la sous-section 2.

14.—Assurance-incendie et assurances générales au Canada, 1955-1956

Détail	1955		1956	
	Primes, montant net	Prestations, montant net	Primes, montant net	Prestations, montant net
	\$	\$	\$	\$
Assurance-incendie				
Sociétés à charte fédérale.....	146,444,845	77,836,245	155,506,787	86,088,850
Sociétés à charte provinciale.....	15,071,988	9,299,116	16,068,792	9,790,651
Dans les provinces où elles ont été constituées.....	14,327,644	8,923,877	15,212,026	9,182,170
Dans les autres provinces.....	744,344	375,239	856,766	608,481
Lloyds, Londres.....	6,408,710	7,727,080	7,929,385	7,224,404
Total, incendie.....	167,925,543	94,862,441	179,504,964	103,103,905

14.—Assurance-incendie et assurances générales au Canada, 1955-1956—fin

Détail	1955		1956	
	Primes, montant net	Prestations, montant net	Primes, montant net	Prestations, montant net
	\$	\$	\$	\$
Assurances générales				
Sociétés à charte fédérale.....	371,279,373	214,344,911	415,457,714	267,131,048
Sociétés à charte provinciale.....	24,355,972	13,677,497	24,423,092	14,412,048
Dans les provinces où elles ont été constituées.....	22,165,202	12,506,638	22,037,214	12,614,206
Dans les autres provinces.....	2,190,770	1,170,859	2,385,878	1,798,598
Lloyds, Londres.....	18,151,236	11,698,184	19,311,022	14,725,521
Sociétés fraternelles.....	28,158,121	25,112,093	31,155,462	28,211,295
Total, générales.....	441,944,702	264,832,685	490,347,290	324,480,668
Total, incendie et générales.....	609,870,245	359,695,126	669,852,254	427,584,573

Sous-section 1.—Activité des sociétés d'assurance-incendie à charte fédérale

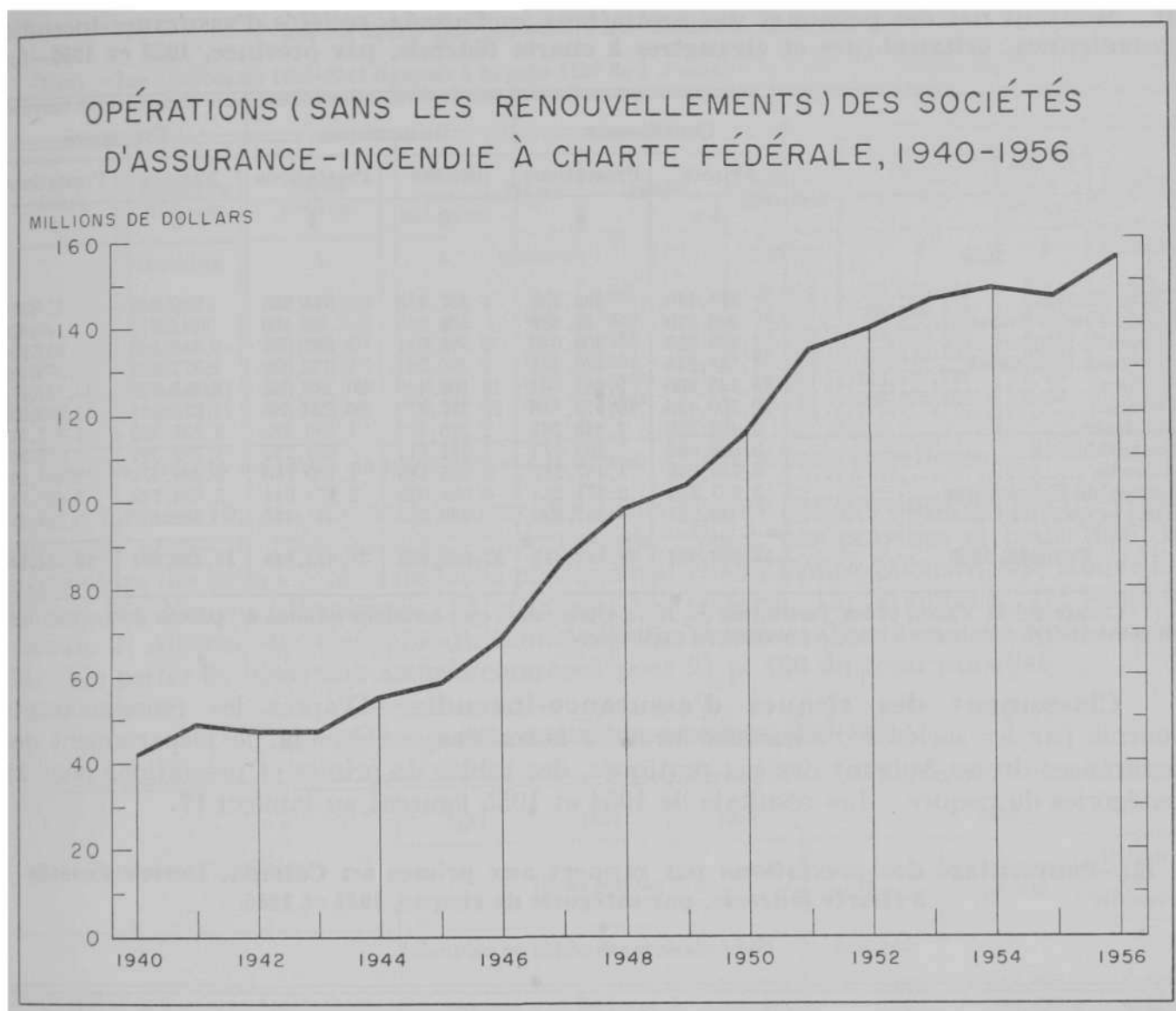
Le montant net des primes d'assurance-incendie a très rapidement augmenté ces dernières années, ayant plus que doublé depuis la fin de la guerre. Le pourcentage des prestations par rapport au montant net des primes est demeuré plutôt stable durant la période, comme l'indique le tableau 15.

15.—Opérations des sociétés d'assurance-incendie à charte fédérale, chiffre décennal de 1880 à 1940 et chiffre annuel de 1941-1956

NOTA.—Les chiffres de 1869-1900 figurent à la page 1017 de l'Annuaire de 1939 et ceux des années 1901-1939, à la page 861 de l'Annuaire de 1942.

Année	Primes nettes durant l'année	Prestations durant l'année	Année	Primes nettes durant l'année	Prestations durant l'année
	\$	\$		\$	\$
1880.....	3,479,577 ¹	1,666,578 ²	1946.....	68,825,470	35,379,627
1890.....	5,836,071 ¹	3,266,567 ²	1947.....	86,774,952	39,513,014
1900.....	8,331,948 ¹	7,774,293 ²	1948.....	98,191,514	45,143,565
1910.....	18,725,531 ¹	10,292,393 ²	1949.....	103,955,183	46,567,188
1920.....	50,527,937 ¹	21,935,387 ²	1950.....	115,648,449	58,524,685
1930.....	52,646,520	30,427,968	1951.....	134,496,218	52,086,541
1940.....	41,922,312	15,444,927	1952.....	139,777,732	61,124,918
1941.....	49,305,539	17,814,322	1953.....	145,937,546	66,787,604
1942.....	47,272,440	20,360,534	1954.....	148,446,105	70,445,544
1943.....	47,153,094	22,181,244	1955.....	146,444,845	77,836,245
1944.....	55,027,051	28,921,930	1956.....	155,506,787	86,088,850
1945.....	58,335,728	30,585,357			

¹ Primes nettes encaissées.² Prestations nettes versées.



Le tableau 16 fait le rapprochement entre les prestations et les primes, par province, pour les sociétés à charte fédérale.

16.—Montant net des primes et des prestations au Canada, sociétés d'assurance-incendie canadiennes, britanniques et étrangères à charte fédérale, par province, 1955 et 1956

(Sauf réassurance des sociétés à charte fédérale)

Année et province	Canadiennes		Britanniques		Étrangères	
	Primes	Prestations	Primes	Prestations	Primes	Prestations
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1955						
Terre-Neuve.....	402,820	166,456	1,134,193	381,265	469,359	126,175
Île-du-Prince-Édouard.....	180,511	140,756	350,629	252,372	152,764	106,876
Nouvelle-Écosse.....	1,709,009	767,201	2,419,166	1,158,157	1,357,703	954,596
Nouveau-Brunswick.....	1,310,679	599,114	2,268,790	1,087,864	1,394,415	562,089
Québec.....	13,876,746	8,054,321	15,549,929	10,333,844	17,395,422	10,469,317
Ontario.....	18,773,036	8,790,027	18,363,415	9,473,570	19,114,557	9,588,972
Manitoba.....	3,326,799	1,767,468	2,202,276	1,224,741	2,205,855	1,022,586
Saskatchewan.....	3,258,146	1,187,101	1,290,029	1,550,123	1,713,614	1,392,101
Alberta.....	3,811,335	1,535,336	3,645,483	2,235,031	3,516,853	2,199,275
Colombie-Britannique.....	3,747,724	1,707,364	4,912,667	1,747,936	5,692,114	2,182,744
Tout le reste du Canada ¹	202,247	45,356	363,693	285,460	48,995	49,744
Canada, 1955.....	50,599,052	24,760,500	52,500,270	29,730,363	53,061,651	28,654,475

Renvois à la fin du tableau, page 1204.

16.—Montant net des primes et des prestations au Canada, sociétés d'assurance-incendie canadiennes, britanniques et étrangères à charte fédérale, par province, 1955 et 1956—fin

Année et province	Canadiennes		Britanniques		Étrangères	
	Primes	Prestations	Primes	Prestations	Primes	Prestations
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1956						
Terre-Neuve.....	511,140	288,232	1,217,388	614,355	480,866	174,118
Île-du-Prince-Édouard.....	206,810	55,832	349,155	67,170	144,915	49,836
Nouvelle-Écosse.....	1,886,253	905,040	2,775,651	1,507,661	1,546,863	964,068
Nouveau-Brunswick.....	1,348,246	588,231	2,280,291	1,062,893	1,377,928	779,265
Québec.....	16,333,900	9,057,634	18,103,429	10,388,995	18,485,791	13,147,775
Ontario.....	20,580,426	10,573,116	20,217,277	10,620,338	21,376,691	11,069,390
Manitoba.....	3,452,239	1,840,281	2,225,417	1,589,389	2,238,852	1,517,346
Saskatchewan.....	3,320,666	1,203,473	1,351,711	636,252	1,792,369	915,554
Alberta.....	3,736,746	1,487,267	3,465,180	1,160,760	3,209,473	1,431,596
Colombie-Britannique.....	3,917,334	2,371,233	4,659,032	2,976,641	5,636,722	3,452,219
Tout le reste du Canada ¹	98,227	-257,926	438,532	451,395	200,137	63,433
Canada, 1956.....	55,392,167	28,112,413	57,083,063	31,075,849	56,490,607	33,564,600

¹ Comprend le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ainsi que certaines affaires à "polices flottantes" qui ne peuvent être attribuées à aucune province en particulier.

Classement des risques d'assurance-incendie.—D'après les renseignements fournis par les sociétés d'assurance-incendie autorisées au Canada, le Département des assurances dresse, suivant des cas pratiques, des tables de primes et prestations pour 21 catégories de risques. Les résultats de 1954 et 1955 figurent au tableau 17.

17.—Pourcentage des prestations par rapport aux primes au Canada, toutes sociétés à charte fédérale, par catégorie de risque, 1954 et 1955

(Sauf réassurance cédée ou assumée)

Catégorie	1954	1955	Catégorie	1954	1955
	%	%		%	%
Habitations, non agricoles			Scieries et fabriques de bardeaux.....	49.23	38.45
Protégées, en brique.....	57.23	42.63	Chantiers de menuiserie, bois à pâte, futaies.....	18.82	43.29
Protégées, en bois.....	43.03	44.53	Ateliers de menuiserie.....	40.24	45.76
Non protégées.....	52.64	56.22	Usines métallurgiques, garages, hangars.....	52.46	65.71
Bâtiments agricoles.....	60.65	67.37	Risques miniers.....	46.34	37.17
Églises, édifices publics, institutions d'enseignement et de services sociaux	51.59	57.02	Risques intéressant chemins de fer et services publics.....	49.77	60.74
Entrepôts.....	51.94	49.05	Risques manufacturiers divers.....	54.35	49.86
Magasins de détail, bureaux, banques, hôtels.....	51.57	53.94	Risques non manufacturiers divers...	48.71	50.38
Contenu des édifices ci-dessus mentionnés.....	50.77	55.26	Risques de toutes natures en tous lieux munis d'extincteurs.....	40.96	79.22
Aliments, établissements qui préparent aliments et boissons.....	53.77	43.82	Usage et occupation, et profits sauf l'assurance des loyers.....	39.33	44.15
Moulins à farine et à céréales, éleveurs à grains.....	20.14	25.27			
Tous risques relatifs au pétrole.....	52.89	50.83	Moyenne.....	47.74	53.25

Sous-section 2.—Pertes dues à l'incendie

Les tableaux 18 à 21 montrent les pertes de vie et de biens dues à l'incendie, d'après le *Rapport statistique sur les pertes causées par l'incendie au Canada*, rédigé par le Commissaire fédéral des incendies du ministère des Travaux publics. Les pertes de biens fédéraux et autres, non comprises dans les données suivantes, s'élevaient à \$8,621,910 en 1956, résultant de 2,412 incendies.

18.—Pertes par incendie au Canada, 1945-1956

NOTA.—Les chiffres de 1926-1944 figurent à la page 1129 de l'Annuaire de 1947. A compter de 1898, les chiffres peuvent être obtenus du Commissaire fédéral des incendies, ministère des Travaux publics.

Année	Incendies déclarés	Biens perdus ¹	Pertes par habitant	Décès	Année	Incendies déclarés	Biens perdus ¹	Pertes par habitant	Décès
	nombre	\$	\$	nombre		nombre	\$	\$	nombre
1945.....	52,173	41,903,020	3.46	391	1951.....	60,317	76,919,357	5.64	535
1946.....	55,400	49,413,363	4.01	408	1952.....	64,057	80,690,123	5.74	572
1947.....	52,931	57,050,461	4.53	390	1953.....	67,519	84,270,896	5.70	477
1948.....	53,048	67,144,473	5.21	493	1954.....	68,638	91,440,478	6.01	479
1949.....	54,500	65,159,044	4.94	542	1955 ²	70,096	102,767,776	6.59	569
1950 ²	59,710	81,525,298	5.88	453	1956 ²	80,746	106,772,153	6.64	601

¹ Sans les forêts et les pertes de biens fédéraux et autres.

² Y compris Terre-Neuve.

Le tableau 19, qui donne la valeur des biens perdus par province de 1953 à 1956, couvre les pertes de biens assurés et non assurés. Voici, par province et pour 1956, le pourcentage des pertes totales de biens non assurés: Île-du-Prince-Édouard, 43; Nouvelle-Écosse, 25; Nouveau-Brunswick, 33; Québec, 15; Ontario, 13; Manitoba, 17; Saskatchewan, 3; Alberta, 40; Colombie-Britannique, 43; Yukon et Territoires du Nord-Ouest, 69. Les pertes de biens non assurés comptent pour 21 p. 100 du total canadien.

19.—Pertes par incendie, par province, 1953-1956

Province ou territoire	1953	1954	1955	1956		
	Biens perdus ¹			Incendies déclarés	Biens perdus ¹	Pertes par habitant
	\$	\$	\$	nombre	\$	\$
Terre-Neuve.....			538,702	1,070	1,510,183	3.64
Île-du-Prince-Édouard.....	231,616	452,644	878,124	377	444,180	4.47
Nouvelle-Écosse.....	2,957,326	2,892,511	2,495,579	1,944	4,024,029	5.79
Nouveau-Brunswick.....	2,993,167	2,683,195	3,127,983	2,232	3,918,448	7.07
Québec.....	31,676,545	28,926,095	38,060,125	36,901	36,900,300	7.97
Ontario.....	25,882,184	29,275,559	29,607,786	23,366	29,189,908	5.40
Manitoba.....	4,279,618	5,827,145	4,330,540	2,062	5,046,372	5.94
Saskatchewan.....	2,372,885	3,125,924	5,902,422	1,872	2,956,382	3.36
Alberta.....	5,652,339	7,657,085	6,810,883	2,883	6,840,901	6.09
Colombie-Britannique.....	8,080,490	10,177,702	10,889,620	7,838	15,308,745	10.95
Yukon et Territoires du Nord-Ouest..	144,726	422,618	126,012	201	632,705	32.76
Canada.....	84,270,896	91,440,478	102,767,776	80,746	106,772,153	6.64

¹ Sans les forêts et les pertes de biens fédéraux et autres.

20.—Pertes par incendie, selon le genre de biens, 1954-1956

Genre de biens	1954 ¹		1955		1956	
	Incendies déclarés	Biens perdus	Incendies déclarés	Biens perdus	Incendies déclarés	Biens perdus
	nombre	\$	nombre	\$	nombre	\$
Domiciliaires.....	50,065	19,728,406	56,217	21,246,775	60,771	26,127,326
Commerciaux.....	6,828	24,500,904	7,562	29,873,923	7,760	33,119,000
Agricoles.....	4,580	6,971,345	5,166	8,680,817	5,292	8,585,457
Manufacturiers.....	1,171	11,863,899	1,773	23,942,323	1,292	13,604,843
Institutions et lieux d'assemblée.....	894	5,638,156	914	6,640,949	925	5,674,618
Divers.....	5,100	22,737,768	4,464	12,382,989	4,706	19,660,909
Total.....	68,638	91,440,478	76,096	102,767,776	80,746	106,772,153

¹ Sans Terre-Neuve.

21.—Valeur des biens perdus, selon la cause déclarée de l'incendie, 1954-1956

Cause déclarée	1954 ¹		1955		1956	
	Incendies déclarés	Biens perdus	Incendies déclarés	Biens perdus	Incendies déclarés	Biens perdus
	nombre	\$	nombre	\$	nombre	\$
Négligence des fumeurs.....	27,156	5,637,005	29,202	4,583,118	30,974	5,150,175
Poêles, fournaies, chaudières et tuyaux à fumée.....	6,385	5,672,214	7,408	6,541,011	5,401	5,452,350
Fils et appareils électriques.....	6,074	10,388,088	6,563	10,825,587	6,955	12,897,828
Allumettes.....	2,514	834,381	2,236	1,147,372	2,295	1,543,228
Cheminées et conduites défectueuses et surchauffées.....	2,519	2,414,627	2,937	2,222,139	4,632	3,179,316
Cendres, charbons chauds, feux nus...	2,178	1,651,821	2,099	1,426,240	1,986	1,477,492
Pétrole et dérivés.....	2,047	3,063,351	1,985	3,403,713	1,805	5,332,913
Lumières, non électriques.....	1,316	1,462,033	1,434	1,298,240	1,480	1,989,111
Foudre.....	2,045	1,750,257	2,076	1,513,405	2,186	2,765,426
Étincelles sur les toits.....	470	364,170	476	474,312	475	558,156
Incendie communiqué.....	495	1,102,622	555	1,557,258	600	1,640,376
Ignition spontanée.....	298	1,142,136	327	2,434,512	339	1,128,670
Incendie volontaire.....	299	1,556,006	307	1,910,512	317	2,011,835
Diverses causes connues (explosions, feux d'artifice, friction, graisse ou métaux chauds, tuyaux de vapeur ou d'eau chaude, etc.).....	6,591	8,461,258	7,863	8,060,188	10,448	6,229,181
Inconnue.....	8,251	45,940,509	10,628	55,369,989	10,853	55,416,096
Total.....	68,638	91,440,478	76,096	102,767,776	80,746	106,772,153

¹ Sans Terre-Neuve.

Sous-section 3.—Activité des sociétés d'assurances générales à charte fédérale

Les diverses catégories d'assurances générales sont énumérées au tableau 22. Les chiffres ne s'appliquent qu'aux sociétés à charte fédérale.

22.—Montant net des primes souscrites et acquises et des sinistres au Canada, 1955 et 1956

NOTA.—Sans l'assurance maritime (voir p. 1208). Sans les réassurances des sociétés canadiennes et réassurances seulement des sociétés britanniques ou étrangères.

Genre de risque	Primes souscrites				Primes acquises	Sinistres
	Canadiennes	Britanniques	Étrangères	Total	Toutes les sociétés	Toutes les sociétés
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1955						
Accident						
Corporel.....	1,477,130	1,674,352	5,491,400	8,642,882	8,362,008	3,593,008
Au tiers.....	5,686,809	5,710,111	4,879,445	16,276,365	14,820,753	7,629,426
Responsabilité des patrons...	1,619,927	1,952,021	985,237	4,557,185	4,347,562	1,700,166
Accident-maladie.....	40,808,580	1,091,357	54,312,461	96,212,398	94,766,855	70,726,065
Aéronef.....	53,668	1,179,018	691,483	1,924,169	1,824,954	2,647,631
Automobile.....	78,869,157	43,924,307	56,410,302	179,203,766	172,639,957	99,191,842
Chaudières						
a) Chaudières.....	1,905,714	479,037	683,745	3,068,496	2,634,388	1,393,969
b) Machinerie.....	891,676	410,196	787,639	2,089,511	1,738,368	2,964,685

22.—Montant net des primes souscrites et acquises et des sinistres au Canada, 1955 et 1956—fin

Genre de risque	Primes souscrites				Primes acquises	Sinistres
	Canadiennes	Britanniques	Étrangères	Total	Toutes les sociétés	Toutes les sociétés
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1955—fin						
Crédit.....	—	—	503,852	503,852	470,035	176,200
Tremblement de terre.....	6,690	18,712	20,794	46,196	35,260	2,044
Explosion.....	482	3,255	10,743	14,480	15,073	69
Chute d'aéronef.....	—	—	40	40	47	—
Faux.....	33,648	7,043	20,040	60,731	72,465	16,746
Garantie						
Détournement.....	1,365,874	596,685	928,122	2,890,681	2,669,069	1,204,229
Cautionnement.....	1,886,273	947,916	1,296,381	4,130,570	3,488,870	332,490
Grêle.....	212,287	262,102	3,881,535	4,355,924	4,355,924	2,027,053
Transport intérieur.....	824,546	1,417,668	2,812,010	5,054,224	4,874,826	2,456,303
Bétail.....	9,173	33,814	34,680	77,667	75,813	43,101
Biens personnels.....	4,512,882	8,445,407	12,219,079	25,177,368	21,662,065	10,912,095
Bris de glace.....	708,137	605,622	519,016	1,832,775	1,768,793	929,542
Immeubles.....	51,909	474,475	477,590	1,003,974	701,353	403,131
Maladie.....	519,164	858,007	7,448,276	8,825,447	8,983,011	3,706,904
Extincteurs automatiques.....	116	294	1,470	1,880	2,353	3,083
Vol.....	1,850,585	1,487,462	1,742,487	5,080,534	4,927,952	2,162,498
Dégâts causés par l'eau.....	—	—	21,137	21,137	17,189	2,365
Intempéries.....	—	—	22,244	22,244	22,244	10,973
Tempête de vent.....	145,489	6,038	53,350	204,877	244,019	109,293
Total, 1955.....	143,439,916	71,584,899	156,254,558	371,279,373	355,521,006	214,344,911
1956						
Accident						
Corporel.....	1,570,779	1,938,966	6,295,888	9,805,633	9,404,606	4,160,412
Au tiers.....	6,843,952	7,035,214	5,510,572	19,389,738	16,814,016	8,563,667
Responsabilité des patrons.....	1,770,602	2,040,904	1,012,517	4,824,023	4,876,270	2,270,648
Accident-maladie.....	46,435,847	1,444,120	65,024,214	112,904,181	111,608,715	86,978,555
Aéronef.....	86,357	1,321,901	478,199	1,886,457	1,995,652	1,688,455
Automobile.....	83,866,754	47,211,540	62,248,958	193,327,252	185,935,156	126,066,493
Chaudières						
a) Chaudières.....	1,880,526	678,392	769,912	3,328,835	2,911,312	1,060,741
b) Machinerie.....	766,569	412,242	723,768	1,902,579	1,948,880	—216,962
Crédit.....	—	—	540,563	540,563	531,035	44,861
Tremblement de terre.....	6,398	21,068	10,129	37,595	39,993	76
Explosion.....	396	5,088	1,022	6,506	7,119	104
Chute d'aéronef.....	—	—	40	40	40	—
Faux.....	49,087	9,366	17,701	76,154	67,629	8,792
Garantie						
Détournement.....	1,404,796	605,474	999,626	3,009,896	2,885,948	1,042,164
Cautionnement.....	2,352,592	1,133,929	1,664,397	5,150,918	4,629,821	1,632,989
Grêle.....	246,507	315,692	3,993,484	4,555,683	4,555,683	3,812,225
Transport intérieur.....	996,282	1,666,755	3,156,843	5,819,880	5,363,510	2,927,033
Bétail.....	5,380	39,365	35,350	80,095	80,208	86,783
Biens personnels.....	5,641,776	10,931,658	14,410,021	30,986,455	26,507,341	18,574,298
Bris de glace.....	700,799	562,610	489,924	1,753,333	1,832,159	1,146,319
Immeubles.....	92,009	1,103,434	690,842	1,886,285	1,210,382	1,000,681
Maladie.....	540,018	841,236	7,349,571	8,730,825	8,913,030	3,537,109
Extincteurs automatiques.....	368	388	3,400	4,156	4,489	33
Vol.....	1,838,134	1,538,830	1,828,294	5,205,258	5,117,168	2,559,971
Dégâts causés par l'eau.....	—	—	9,334	9,334	15,552	14,921
Intempéries.....	20	—	14,227	14,247	14,237	10,105
Tempête de vent.....	167,683	14,919	39,191	221,793	226,152	160,575
Total, 1956.....	157,263,631	80,876,091	177,317,992	415,457,714	397,496,103	267,131,048

Le certificat de l'enregistrement de l'assurance maritime n'est pas obligatoire et cette activité n'est pas comprise dans les chiffres ci-dessus. Voici néanmoins les statistiques de la décennie 1947-1956:—

Année	Primes	Prestations	Bénéfices de l'assurance maritime
	\$	\$	\$
1947.....	7,932,404	4,529,161	1,031,313
1948.....	7,986,658	3,463,045	2,466,397
1949.....	7,715,671	4,327,555	1,342,088
1950.....	7,592,558	3,098,086	2,394,336
1951.....	8,908,639	4,670,972	1,716,201
1952.....	9,201,477	5,627,211	1,130,828
1953.....	9,429,278	5,413,073	1,192,584
1954.....	9,287,806	4,952,694	1,525,376
1955.....	10,061,418	6,068,437	782,632
1956.....	10,828,472	7,540,860	-362,076

Sous-section 4.—Bilan des sociétés d'assurance-incendie et d'assurances générales à charte fédérale

Les tableaux 23 à 25 donnent l'actif, le passif, les recettes et les dépenses des sociétés d'assurance-incendie et d'assurances générales autorisées au Canada de 1954 à 1956. Comme ces sociétés ne peuvent répartir leur actif et passif et leurs recettes et dépenses générales entre les divers genres d'assurance, le total seul est donné ici.

23.—Actif des sociétés canadiennes, britanniques et étrangères d'assurance-incendie et d'assurances générales à charte fédérale, 1954-1956

Actif	1954	1955	1956
	\$	\$	\$
Sociétés canadiennes¹ (Dans tous les pays)			
Immeubles.....	6,914,709	7,422,687	9,007,637
Prêts sur immeubles.....	6,338,224	6,568,495	5,816,600
Portefeuille.....	257,319,278	279,549,310	297,017,474
Primes dues par les agents et les assurés.....	25,541,782	28,398,778	30,128,617
Caisse.....	27,677,036	27,050,820	26,272,990
Intérêts et loyers.....	2,025,393	2,267,675	2,466,014
Autre actif.....	15,153,902	20,360,076	23,377,762
Total, sociétés canadiennes.....	340,970,324	371,617,841	394,037,094
Sociétés britanniques (Au Canada)			
Immeubles.....	2,170,271	2,657,692	1,264,411
Prêts sur immeubles.....	606,046	847,124	859,776
Portefeuille.....	160,438,630	163,614,604	164,408,838
Primes dues par les agents et les assurés.....	18,266,938	19,848,581	22,107,838
Caisse.....	16,494,685	14,515,929	11,420,337
Intérêts et loyers.....	841,129	812,512	873,913
Autre actif au Canada.....	4,082,131	3,845,147	6,550,932
Total, sociétés britanniques.....	202,899,830	206,141,589	207,486,095
Sociétés étrangères (Au Canada)			
Immeubles.....	2,211,251	4,158,278	4,626,146
Prêts sur immeubles.....	63,540	47,434	59,678
Portefeuille.....	215,407,577	233,810,248	240,259,386
Primes dues par les agents et les assurés.....	20,041,362	22,805,443	25,095,764
Caisse.....	25,789,322	26,333,042	22,639,599
Intérêts et loyers.....	1,663,526	1,783,223	1,995,143
Autre actif au Canada.....	1,951,508	3,095,082	3,843,074
Total, sociétés étrangères.....	267,128,086	292,032,750	298,568,790

¹ Y compris l'assurance maritime.

24.—Passif des sociétés canadiennes, britanniques et étrangères d'assurance-incendie et d'assurances générales à charte fédérale, 1954-1956

Passif	1954	1955	1956
	\$	\$	\$
Sociétés canadiennes¹ (Dans tous les pays)			
Réserves pour prestations non réglées.....	59,602,482	67,881,148	76,880,794
Réserves pour primes non acquises ²	95,971,400	104,649,191	112,185,882
Divers.....	58,565,583	61,852,301	68,466,364
Total, sociétés canadiennes.....	214,139,735	234,382,640	257,533,040
Excédent de l'actif sur le passif.....	126,830,589	137,235,201	136,554,054
Capital versé.....	27,517,572	28,379,882	30,946,431
Sociétés britanniques (Au Canada)			
Réserves pour prestations non réglées.....	36,271,286	43,103,914	47,719,646
Réserves pour primes non acquises ²	74,236,683	76,966,226	83,931,390
Divers.....	11,298,778	10,732,379	13,213,434
Total, sociétés britanniques.....	121,806,747	130,802,519	114,864,470
Excédent de l'actif sur le passif.....	81,093,083	75,339,070	62,621,625
Sociétés étrangères (Au Canada)			
Réserves pour prestations non réglées.....	48,558,094	59,300,614	67,395,164
Réserves pour primes non acquises ²	102,690,355	110,117,204	119,797,990
Divers.....	16,979,441	18,067,520	20,305,488
Total, sociétés étrangères.....	168,227,890	187,485,338	207,498,642
Excédent de l'actif sur le passif (sans le capital).....	98,900,196	104,547,412	91,070,148

¹ Y compris l'assurance maritime.² Y compris toutes les autres réserves pour primes.
25.—Revenu et dépenses des sociétés canadiennes, britanniques et étrangères d'assurance-incendie et d'assurances générales à charte fédérale, 1954-1956

Détail	1954	1955	1956
	\$	\$	\$
REVENU			
Sociétés canadiennes¹ (Dans tous les pays)			
Primes nettes: incendie et autres.....	197,795,818	215,628,633	231,948,646
Intérêt, dividendes et loyers gagnés.....	9,467,220	10,321,667	11,482,471
Divers.....	7,535,605	5,870,503	-482,095
Total, sociétés canadiennes.....	214,798,643	231,820,803	242,949,022
Sociétés britanniques (Au Canada)			
Primes nettes.....	122,764,546	124,085,176	137,959,156
Intérêt, dividendes et loyers gagnés.....	2,841,898	3,048,752	3,938,838
Divers.....	3,151	756	91
Total, sociétés britanniques.....	125,609,595	127,134,684	141,898,085
Sociétés étrangères (Au Canada)			
Primes nettes.....	193,649,129	209,316,215	233,808,586
Intérêt, dividendes et loyers gagnés.....	5,853,113	6,603,810	7,816,535
Divers.....	89,176	122,695	77,711
Total, sociétés étrangères.....	199,591,418	216,042,720	241,702,832

Renvois à la fin du tableau, p. 1210.

25.—Revenu et dépenses des sociétés canadiennes, britanniques et étrangères d'assurance-incendie et d'assurances générales à charte fédérale, 1954-1956—fin

Détail	1954	1955	1956
	\$	\$	\$
DÉPENSES			
Sociétés canadiennes¹ (Dans tous les pays)			
Sinistres (nets).....	110,043,942	120,381,986	142,456,543
Commission et courtage.....	33,727,087	36,409,970	38,361,161
Taxes sans les taxes sur les bénéficiaires.....	4,778,456	5,166,749	5,640,466
Dividendes aux assurés.....	1,390,437	1,382,522	1,611,657
Impôts sur le revenu.....	7,000,962	5,301,880	1,539,679
Pertes d'autres sources.....	6,299,501	4,999,360	3,036,879
Autres dépenses.....	33,783,621	37,060,083	41,701,740
Total, sociétés canadiennes.....	197,024,006	210,702,550	234,348,125
Excédent des recettes sur les dépenses.....	17,774,637	21,118,253	8,600,897
Sociétés britanniques (Au Canada)			
Sinistres (nets).....	61,503,150	67,852,656	81,330,253
Commission et courtage.....	27,284,801	27,812,011	31,294,105
Taxes sans les taxes sur les bénéficiaires.....	3,042,018	3,129,970	3,423,321
Impôts sur le revenu.....	2,103,838	556,772	-10,814
Autres dépenses.....	21,554,873	23,460,437	26,178,892
Total, sociétés britanniques.....	115,488,680	122,811,846	142,215,757
Excédent des recettes sur les dépenses.....	10,120,915	4,322,838	-317,672
Sociétés étrangères (Au Canada)			
Sinistres (nets).....	107,764,865	121,483,538	150,163,172
Commission et courtage.....	34,639,756	37,201,746	41,707,872
Taxes sans les taxes sur les bénéficiaires.....	4,570,515	4,956,286	5,578,549
Dividendes aux assurés.....	4,159,241	4,455,425	3,912,471
Impôts sur le revenu.....	4,516,199	3,169,682	535,749
Pertes d'autres sources.....	2	115,659	-23,100
Autres dépenses.....	31,977,143	35,296,624	40,801,873
Total, compagnies étrangères.....	187,627,719	206,678,960	242,676,586
Excédent des recettes sur les dépenses.....	11,963,699	9,363,760	-973,754

¹ Y compris assurance maritime.² Compris avec "Dividendes aux assurés".
26.—Bilan récapitulatif de toutes les sociétés d'assurance-incendie et d'assurances générales à charte fédérale au Canada, 1955 et 1956

Sociétés	Actif	Passif	Excédent de l'actif sur le passif	Recettes	Dépenses	Excédent des recettes sur les dépenses
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1955						
Canadiennes (tous pays).....	371,617,841	234,382,640	137,235,201	231,820,803	210,702,550	21,118,253
Britanniques (au Canada).....	206,141,589	130,802,519	75,339,070	127,134,684	122,811,846	4,322,838
Étrangères (au Canada).....	292,032,750	187,485,338	104,547,412	216,042,720	206,678,960	9,363,760
Total, 1955.....	869,792,180	552,670,497	317,121,683	574,998,207	540,193,356	34,804,851
1956						
Canadiennes (tous pays).....	394,087,094	257,533,040	136,554,054	242,949,022	234,348,125	8,600,897
Britanniques (au Canada).....	207,486,095	144,864,470	62,621,625	141,898,085	142,215,757	-317,672
Étrangères (au Canada).....	298,568,790	207,498,642	91,070,148	241,702,832	242,676,586	-973,754
Total, 1956.....	900,141,979	609,896,152	290,245,827	626,549,939	619,240,468	7,309,471

Section 3.—Assurances fédérales et provinciales

Outre l'assurance pratiquée par les sociétés d'assurances privées, il existe divers régimes d'assurance qui ont été institués, ces dernières années, par les gouvernements fédéral et provinciaux.

On puisera les renseignements sur l'assurance-chômage, l'assurance-santé, l'assurance des anciens combattants, l'assurance des crédits à l'exportation, etc., dans les chapitres concernant le travail, la santé et le bien-être, le commerce extérieur, et ainsi de suite.

Assurances provinciales*.—*Saskatchewan.*—L'Office d'assurance du gouvernement de la Saskatchewan, société de la Couronne établie en fonction de la *Saskatchewan Government Insurance Act, 1944*, a commencé à exercer son activité le 1^{er} mai 1945; il s'occupe de toutes les assurances autres que l'assurance-vie, l'assurance-maladie et l'assurance contre la grêle.

Il applique l'*Automobile Accident Insurance Act* qui prévoit l'indemnisation des victimes d'accidents d'automobile ainsi que des dommages matériels qui en résultent. Cette loi prévoit pour les résidents de la Saskatchewan une indemnité pour les blessures sans égard à la responsabilité des personnes en cause; de plus, tous les automobilistes de la province sont assurés contre les dommages aux tiers et d'une manière très large contre l'incendie, le vol et les collisions de véhicules.

En collaboration avec le ministère des Ressources naturelles de la Saskatchewan, le Bureau gère une caisse alimentée par une partie des droits de permis de chasse et des primes d'assurance et destinée à indemniser les cultivateurs des dommages causés aux récoltes par certains animaux sauvages, principalement les canards, les oies et les chevreuils.

Les renseignements sur l'activité de l'Office d'assurance du gouvernement de la Saskatchewan ou sur l'*Automobile Accident Insurance Act* peuvent être obtenus auprès du Service des relations extérieures, Office d'assurance du gouvernement de la Saskatchewan, 11th and Cornwall Streets, Regina (Saskatchewan).

Alberta.—En Alberta, l'assurance pratiquée par le gouvernement provincial, conformément à l'*Alberta Insurance Act*, est exercée dans le cadre de la Compagnie d'assurance générale de l'Alberta, à qui la législature a confié, le 31 mars 1948, toute la division de l'assurance-incendie de l'Office des assurances du gouvernement de l'Alberta, et dans le cadre de la Compagnie d'assurance-vie de l'Alberta, qui a été constituée à la même date pour prendre la direction de la division de l'assurance-vie de l'Office des assurances du gouvernement de l'Alberta. Chaque compagnie a son propre conseil d'administration. Le lieutenant-gouverneur en conseil nomme les membres des conseils d'administration des deux compagnies, mais la charte de la Compagnie d'assurance-vie prévoit l'élection de deux administrateurs par les assurés. Quoique les deux compagnies soient des sociétés de la Couronne, elles ne jouissent pas des immunités habituelles de la Couronne car elles peuvent actionner ou être actionnées en justice devant n'importe quel tribunal compétent.

En Alberta, différents organismes versent des indemnités équivalant à des assurances, moyennant contributions préalables des intéressés, mais la loi habilitant ces organismes établit nettement qu'il ne s'agit pas d'assurances. Comme ces organismes sont désignés séparément dans les lois provinciales sur l'assurance, on ne s'en réfère ici que pour indiquer qu'ils ne tombent pas sous le coup de l'*Alberta Insurance Act*.

Il faut noter que c'est le trésorier provincial qui applique l'*Alberta Hail Insurance Act*, mais qu'aucune des dispositions de l'*Alberta Insurance Act* ne s'applique à la Commission d'assurance de l'Alberta contre la grêle.

On peut se procurer tous renseignements complémentaires auprès du Surintendant de l'Assurance, Secrétariat provincial de l'Alberta, Edmonton (Alberta).

* Révisé par les gouvernements provinciaux respectifs.

CHAPITRE XXVIII.—DÉFENSE NATIONALE

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
Partie I.—Les forces armées et les recherches pour la défense.....	1212	Sous-section 4. Le Conseil de recherches pour la défense.....	1224
SECTION 1. LE MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE.....	1212	SECTION 2. COLLÈGES DES SERVICES ARMÉS ET COLLÈGES D'ÉTAT-MAJOR.....	1226
Sous-section 1. La Marine royale du Canada.....	1215	Partie II.—Production de défense.....	1228
Sous-section 2. L'Armée canadienne....	1218	Partie III.—Défense civile.....	1233
Sous-section 3. L'Aviation royale du Canada.....	1221		

NOTA.—On trouvera face à la page 1 du présent volume la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

PARTIE I.—LES FORCES ARMÉES ET LES RECHERCHES POUR LA DÉFENSE*

Section 1.—Le ministère de la Défense nationale

Le ministre de la Défense nationale exerce le contrôle et la direction des forces armées canadiennes, du Conseil de recherches pour la défense et des autres organes intéressant la Défense nationale. Sous sa direction, les trois chefs d'état-major sont responsables du contrôle et de l'administration de leurs services respectifs et le président du Conseil de recherches pour la défense est responsable du Service scientifique de la défense. Le président du Comité des chefs d'état-major, nommé en 1951, est responsable par devant le ministre, avant qu'aucune décision ne soit prise, de l'examen minutieux et de la coordination de toutes questions de défense interarmes et de politique de défense, dans le sens le plus général.

L'organisation administrative civile, ayant à sa tête le sous-ministre, a été établie d'une manière fonctionnelle. Le sous-ministre exerce de manière continue la surveillance et le contrôle des questions financières des opérations, de la logistique et du personnel, ainsi que de l'administration. Le sous-ministre est aidé par un sous-ministre associé et quatre sous-ministres adjoints préposés aux services suivants de la Division du sous-ministre: administration et personnel; construction, génie et installations; finances; et approvisionnement. Le contrôleur général des Services d'inspection, le juge-avocat général, le secrétaire en chef, et en ce qui concerne les questions de personnel, le directeur des relations extérieures, relèvent également du sous-ministre.

* Texte rédigé par le cabinet du sous-ministre de la Défense nationale, Ottawa.

Les comités suivants se réunissent à intervalles réguliers pour étudier les questions d'intérêt commun :

- 1° **Le Conseil de la défense.**—Composé du ministre de la Défense nationale (président), du ministre associé de la Défense nationale (vice-président), de l'adjoint parlementaire au ministre, du sous-ministre, du président du Comité des chefs d'état-major, des trois chefs d'état-major, du président du Conseil de recherches pour la défense, et du sous-ministre associé, le Conseil de la défense a pour fonction de conseiller le ministre en matière d'administration et d'autres questions.
- 2° **Le Comité des chefs d'état-major.**—Ce comité se compose du président des chefs d'état-major, des trois chefs d'état-major et du président du Conseil de recherches pour la défense. Le sous-ministre de la Défense nationale assiste régulièrement aux réunions tandis que le secrétaire du Cabinet et le sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures y assistent si besoin en est. Le Comité a pour fonction de suivre d'une manière permanente les problèmes relatifs aux opérations. Les sous-comités étudient divers aspects de ces problèmes et font rapport au comité principal.
- 3° **Le Comité des directeurs du personnel.**—Composé du chef du personnel de la Marine, de l'adjudant général, du directeur du personnel au Conseil de l'Air, du sous-ministre adjoint (personnel et administration), du sous-ministre adjoint (finances) et d'un représentant du président du Conseil de recherches pour la défense, ce Comité a pour fonction d'examiner les problèmes intéressant les effectifs des trois armes, en vue d'assurer l'uniformité de leur ligne de conduite. Divers aspects des problèmes relatifs au personnel sont étudiés par des sous-comités qui font rapport au comité principal.
- 4° **Le Comité des officiers supérieurs préposés aux approvisionnements.**—Ce comité est composé du chef des services techniques de la Marine, du quartier-maître général, du directeur des services techniques au Conseil de l'Air, du sous-ministre adjoint (service des réquisitions) et d'un représentant du président du Conseil de recherches pour la défense. Il a pour fonction d'étudier tous les problèmes relatifs à la logistique. Les sous-comités étudient les différents aspects de ces problèmes et en font rapport au comité principal.

Comité des approvisionnements de défense.—Un comité interministériel, composé des sous-ministres de la Défense nationale et de la Production de défense et des officiers supérieurs militaires et civils, préposés aux approvisionnements dans ces deux ministères, examine les questions interministérielles de ravitaillement et de production et étudient la ligne de conduite à adopter pour l'approvisionnement des munitions, armes, avions, etc. Onze sous-comités étudient les différents aspects de ces problèmes et en font rapport au comité principal.

Liaison avec l'étranger.—Le président des chefs d'état-major, représentant militaire du Canada au sein de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, doit coordonner toutes les questions militaires relatives à l'OTAN et agit aussi en qualité de conseiller militaire auprès des délégations canadiennes à l'OTAN. Afin d'assurer la liaison et de favoriser la collaboration internationale en matière de défense, le Canada entretient aussi : 1° un état-major interarmes (Washington), qui représente les trois armes et le Conseil de recherches pour la défense ; 2° un état-major interarmes (Londres), qui représente les trois armes et le Conseil de recherches pour la défense ; 3° une mission militaire canadienne en Extrême-Orient et 4° des attachés militaires dans divers pays. En outre, la Commission permanente canado-américaine de défense, composée de représentants des deux pays, étudie un certain nombre de questions relatives à la défense du Canada et des États-Unis.

Aide mutuelle.—Les contributions du Canada à l'OTAN sont exposées aux pages 113-114.

Solde et indemnités.—Le barème de la solde et des indemnités des trois armes est le même pour les grades correspondants. Le tableau 1 montre le tarif mensuel de la solde et des indemnités.

1.—Solde et indemnités mensuelles des forces armées du Canada au 1^{er} mai 1957

Marine	Armée	Aviation	Solde de base	Solde échelonnée			Solde de spécialité				Allocation de subsistance		Indemnité de vivres	Allocation de mariage	Indemnité d'absence du foyer (avec enfants à charge)	
				Années de grade			Groupe				Militaires ne touchant pas l'allocation de mariage	Militaires touchant l'allocation de mariage			Militaires touchant l'allocation de subsistance	Militaires ne touchant pas l'allocation de subsistance
				3	6	9	1	2	3	4						
Matelot, 3 ^e classe (âgé de moins de 17 ans)	Soldat (âgé de moins de 17 ans)	Aviateur, 2 ^e classe (âgé de moins de 17 ans)	\$ 52	—	—	—	—	—	—	—	\$ 61	\$ —	\$ 30	\$ —	\$ —	\$ —
Matelot, 3 ^e classe, à l'enrôlement	Soldat, à l'enrôlement	Aviateur, 2 ^e classe	104	—	—	—	12	30	54	72	61	91	30	30	61	91
Matelot, 2 ^e classe, formé	Soldat, formé	Aviateur, 1 ^{re} classe	110	—	—	—	12	30	54	72	61	91	30	30	61	91
Matelot, 2 ^e classe	Soldat (maximum)	Aviateur-chef	127	20	12	—	12	30	54	72	61	91	30	30	61	91
Matelot, 1 ^{re} classe	Caporal	Caporal	170	3	3	3	12	30	54	72	61	91	30	30	61	91
Maître, 2 ^e classe	Sergent	Sergent	194	5	5	5	12	30	54	72	72	91	30	30	72	91
Maître, 1 ^{re} classe	Sergent d'état-major	Sergent de section	217	5	5	5	12	30	54	72	81	91	30	30	81	91
Premier maître, 2 ^e classe	Sous-officier breveté, 2 ^e classe	Sous-officier breveté, 2 ^e classe	251	5	5	5	12	30	54	72	81	91	30	30	81	91
Premier maître, 1 ^{re} classe	Sous-officier breveté, 1 ^{re} classe	Sous-officier breveté, 1 ^{re} classe	280	5	5	5	12	30	54	72	92	102	30	30	92	102
Aspirant	—	—	145	—	—	—	—	—	—	—	61	91	30	40	61	91
Sous-lieutenant intérimaire	Sous-lieutenant	Officier-pilote	210	—	—	—	—	—	—	—	65	91	30	40	65	91
Sous-lieutenant	Lieutenant	Sous-lieutenant d'aviation	285	35	15	—	—	—	—	—	89	110	30	40	89	110
Officier commissionné	Officier sorti du rang	Officier sorti du rang	353	20	20	20	—	—	—	—	94	110	30	40	94	110
Lieutenant	Capitaine	Lieutenant de section	355	30	30	30	—	—	—	—	94	110	30	40	94	110
Lieutenant-commander	Major	Chef d'escadrille	455	30	30	30	—	—	—	—	113	113	30	40	113	113
Commander	Lieutenant-colonel	Commandant d'escadre	555	35	35	35	—	—	—	—	126	126	30	40	126	126
Capitaine	Colonel	Capitaine de groupe	730	35	35	—	—	—	—	—	139	139	30	40	139	139
Commodore	Brigadier	Commodore de l'Air	977	—	—	—	—	—	—	—	153	153	30	40	153	153
Contre-amiral	Major-général	Vice-maréchal de l'Air	1,161	—	—	—	—	—	—	—	165	165	30	40	165	165

Sous-section 1.—La Marine royale du Canada

Fonctions et organisation.—La Marine royale du Canada a pour fonction primordiale de s'occuper de tous les aspects de la guerre anti-sous-marine. Comme des sous-marins à long rayon d'action pourraient, alors qu'il seraient encore à des centaines de milles du littoral, lancer des projectiles nucléaires sur des objectifs situés sur l'une de nos côtes, ou à l'intérieur du pays, la Marine royale et les Forces aériennes royales du Canada s'efforcent avant tout de mettre au point des systèmes d'opérations avancées et des techniques nouvelles, qui permettent de repérer et de détruire les sous-marins ennemis alors qu'ils sont encore loin en haute mer.

Le chef de l'état-major de la Marine constitue l'autorité centrale de la Marine royale du Canada, au quartier général de la Marine, à Ottawa. Le commandant de la côte est, établi à Halifax (N.-É.), et le commandant de la côte ouest, établi à Esquimalt (C.-B.), dirigent les opérations et l'administration des navires et des établissements de leur région respective. Depuis 1956, le contrôleur de la Marine aide à diriger l'emploi des ressources de la Marine en ce qui concerne les effectifs, le matériel et les finances. Le recrutement et la formation des officiers et des matelots de la Réserve de la Marine royale du Canada se font surtout aux 22 divisions navales du Canada, sous la direction générale du commandant des divisions navales, dont le quartier général se trouve à Hamilton (Ont.). Les missions navales de Londres et de Washington assurent la liaison avec la Marine royale et la Marine des États-Unis. Par suite des engagements contractés par le Canada envers l'OTAN, des officiers de la Marine royale du Canada font actuellement partie des états-majors du commandant suprême des forces alliées de l'Atlantique, à Norfolk (Virginie), États-Unis, du commandant en chef du secteur oriental de l'Atlantique, à Northwood, Royaume-Uni, et du commandant en chef du secteur occidental de l'Atlantique, à Norfolk (Virginie). Le commandant de la côte de l'Atlantique exerce les fonctions du commandant du secteur canadien de l'Atlantique.

Le 31 juillet 1957, les forces régulières de la Marine royale du Canada comptaient 19,228 officiers et matelots et la Réserve, 5,156 officiers et matelots.

Opérations en mer, 1956.—Mis en service vers la fin de 1955, le *Saint-Laurent*, premier des nouveaux navires d'escorte anti-sous-marins de la M.R.C., faisait partie de l'escorte royale qui accompagna Sa Majesté la reine lors de la visite d'État qu'elle rendit à la Suède en juin 1956. C'est la première fois qu'on rendait un tel honneur à un navire de conception et de fabrication canadiennes. Au début de l'année, des essais d'appréciation avaient été effectués à bord du *Saint-Laurent* par la Marine royale du Canada pour son propre compte et en collaboration avec la Marine Royale et la Marine des États-Unis. Ces essais ont démontré d'une façon décisive que le *Saint-Laurent* répondait à toutes les exigences de la guerre anti-sous-marine, compte tenu de sa classe, et que, dans certains cas, il dépassait toutes espérances. Trois autres navires de la classe du *Saint-Laurent*, l'*Assiniboine*, l'*Ottawa* et le *Saguenay*, ont rallié la flotte au cours de l'année.

Le *Labrador*, navire patrouilleur de l'Arctique, a transporté des équipes scientifiques dans le Golfe Saint-Laurent en février, alors que les glaces interdisaient la navigation régulière, en vue de recueillir des renseignements intéressants pour la Marine et de faire des relevés du *Gulf Stream*. Au cours des mois d'été, le *Labrador* a hydrographié des régions jusque-là inexplorées de l'Arctique et installé des auxiliaires de navigation à l'intention des navires américains et canadiens qui ravitaillent les postes de radar de la ligne DEW.

En combinant les visites de bonne entente avec les croisières d'instruction, les navires de la Marine ont mouillé dans plus de 60 ports étrangers dans l'Arctique, en Amérique du Sud, en Europe, au Japon, etc. En mars, 16 navires du commandement de l'Atlantique et du commandement du Pacifique ont exécuté des manœuvres combinées dans la région des Caraïbes. Quittant la base du centre d'instruction de Hamilton (Ont.), sur les Grands lacs, dix navires ont permis à plus d'un millier d'officiers et de matelots de la Réserve de s'exercer en haute mer. Le Canada a dépêché un porte-avions, cinq destroyers et trois sous-marins sur les lieux des importantes manœuvres de l'OTAN tenues au printemps et

à la fin de l'été, et désignées sous les noms de "New Broom V" et "New Broom VI". Les nouveaux dragueurs de mines de la classe des baies de la Marine ont participé à des exercices des forces de l'OTAN et de la Marine des États-Unis.

Au cours de la seconde moitié de 1956, le porte-avions léger d'escadre *Bonaventure* terminait avec succès les essais de l'entrepreneur en vue de sa mise en service le 17 janvier 1957. Ce porte-avions, qui est le premier que le Canada possède, peut servir de base aux avions modernes très rapides, grâce à son pont oblique, à son miroir d'atterrissage et à ses catapultes à vapeur. Les avions à voilure fixe et les hélicoptères de la Marine ont exécuté quelque 40,000 heures de vol en 1956. Au cours de l'année, les chasseurs *Sea Fury* ont été graduellement remplacés par les *Banshee*, avions à réaction tout temps, et les *Avenger*, par les avions anti-sous-marins *Tracker*, fabriqués au Canada. Les essais d'envol et d'appontage d'hélicoptères à partir d'une plateforme spéciale installée sur la frégate *Buckingham* ont retenu l'attention à l'étranger aussi bien qu'au pays. Les résultats de ces essais ont été assez bons pour justifier la poursuite des travaux. Vers la fin de 1956, la Marine a collaboré aux opérations de transport exécutées par les Forces aériennes royales du Canada en vue de la construction du réseau de radar *Mid-Canada* et ses hélicoptères ont conduit 2,052 tonnes de matériel et 1,176 personnes dans la région de Knob-Lake, au Québec.

Lors de l'affaire de Suez, à la fin de l'automne de 1957, le Canada prit la décision de contribuer à la Force d'urgence des Nations Unies au Moyen-Orient, et il fallut rappeler immédiatement d'Écosse le porte-avions léger d'escadre *Magnificent*; rentré à Halifax, celui-ci fut désarmé et transformé en navire de transport de troupes et de matériel. La rapidité avec laquelle cette transformation fut effectuée est due à l'esprit de collaboration des armes, des coordonnateurs de la Marine et du personnel du chantier maritime de Halifax. Le *Magnificent* partit pour le Moyen-Orient le 29 décembre, emportant à son bord des troupes, des véhicules, des avions et des approvisionnements destinés à la Force d'urgence des Nations Unies.

Lors du désastre qui se produisit à la mine de Springhill (N.-É.), en novembre, des hélicoptères de la Marine ont exécuté plus de 50 missions en trois jours et assurèrent le transport des mineurs blessés, des médecins, des fournitures sanitaires, du plasma, de l'oxygène et d'autres approvisionnements.

Instruction.—Les principaux établissements d'instruction à terre sont le *Stadacona*, à Halifax (N.-É.), le *Naden*, à Esquimalt (C.-B.), le *Cornwallis*, près de Dibgy (N.-É.), et le *Shearwater*, près de Dartmouth (N.-É.). Le *Stadacona* et le *Naden* comprennent des écoles d'instruction générale et spécialisée, des dépôts de l'effectif, des hôpitaux et les installations nécessaires pour l'entretien des navires opérant au large de chacune des deux côtes. L'instruction des recrues et des rengagés, qui dure 20 semaines, se fait au centre d'instruction élémentaire de *Cornwallis* et 2,349 marins ont été enrôlés au cours de 1956. L'établissement d'instruction des recrues *D'Iberville*, situé à Québec, assure au personnel de langue française une connaissance élémentaire de l'anglais et les premières notions de la navigation et des matières particulières à la Marine. Après avoir terminé le cours du *D'Iberville*, les recrues de langue française se rendent au *Cornwallis*.

L'instruction spécialisée se donne dans les écoles et les centres d'instruction, dont l'école de ravitaillement de la Marine, le *Hochelaga*, à Montréal, qui a rouvert ses portes le 1^{er} octobre 1955. Au cours de 1956, 2,592 matelots y ont suivi des cours. L'instruction spécialisée relative au matériel nouveau se fait parfois aux centres de fabrication et ceux qui reçoivent cette instruction deviennent par la suite des instructeurs.

Les apprentis qui se destinent aux services techniques font un stage d'instruction de trois ans sur un navire-école spécialement aménagé à cette fin, le *Cape Breton*. Les quarante-quatre apprentis qui avaient commencé l'instruction en août 1952 ont été les premiers diplômés. Ils ont été affectés à la Marine en avril 1956. L'école de musique du *Naden* dirige un cours de deux ans à l'intention des apprentis qui se destinent aux musiques militaires; les premiers diplômés de ce cours ont terminé leur instruction en février 1957.

Au cours de l'année, 27 diplômés d'université qui avaient opté pour le programme d'instruction pour la formation des officiers des forces régulières sont passés à la Marine, et sept autres ont poursuivi leurs études à l'université pendant un an. A la fin de 1956, 212 élèves-officiers de la Marine poursuivaient leurs études sous le régime de ce programme, y compris six réservistes. En outre, 16 cadets, anciens matelots, ont suivi des cours de ce genre.

Le Programme l'*Aventure* a été mis en œuvre en 1954 en vue de donner aux jeunes la formation requise pour obtenir un brevet à court terme de sept ans et pour pouvoir postuler une nomination à titre permanent; les 93 élèves-officiers qui ont obtenu leur diplôme en août 1956 ont été promus aspirants. Les aspirants diplômés ont poursuivi leur instruction à bord ou dans les établissements à terre; 32 d'entre eux se sont orientés vers les carrières du personnel navigant de l'aéronautique grâce à une entente conclue avec la Marine des États-Unis. A la fin de 1956, 127 élèves-officiers poursuivaient leurs études sous le régime du Programme l'*Aventure* et 138 aspirants continuaient leur instruction à bord ou dans les établissements à terre.

Construction et rénovation des navires.—A la fin de 1956, 16 navires de combat et 14 bateaux de service étaient en chantier. Le porte-avions *Bonaventure*, dont la construction s'était terminée au cours de l'année, fut mis en service à Belfast, Irlande du Nord, le 17 janvier 1957. Le programme de construction de 14 destroyers d'escorte se poursuivait; quatre unités avaient été mises en service au cours de l'année et quatre autres devaient l'être en 1957.

On avait achevé la construction d'un dragueur de mines côtier en 1956 et cinq autres devaient quitter le chantier l'année suivante. Ces navires sont destinés à remplacer les six unités de leur classe qui ont été cédées à la Marine française en 1954 sous le régime du programme d'aide mutuelle. Deux patrouilleurs des eaux intérieures, deux allèges de munitions et approvisionnements et un remorqueur de haute mer ont également été terminés en 1956. Cinq frégates d'escorte étaient en voie de rénovation et quatre d'entre elles devaient reprendre leur service en 1957. Un navire d'escorte côtier était en voie de transformation en navire hydrographique destiné aux opérations de recherches.

Dans le domaine de l'aéronautique, la Marine avait passé, en février 1954, un contrat autorisant la construction de cent bimoteurs anti-sous-marins, le *CS2F-1 Tracker*, au rythme de deux unités par mois. Ces avions, dont les cinq premiers furent livrés en 1956, sont destinés à remplacer les monomoteurs anti-sous-marins *Avenger*. Le *CS2F-1* marque un progrès important dans le domaine de l'aéronautique. Un contrat auxiliaire avait également été passé en vue de l'acquisition de moteurs Wright destinés à ces avions; 57 de ces moteurs avaient été livrés le 13 décembre 1956.

Sur les 38 bimoteurs de chasse à réaction *F2H3 Banshee* obtenus d'après une entente conclue avec la Marine des États-Unis, 26 avaient été livrés à la fin de 1956.

La Marine royale du Canada (Réserve).—Des divisions navales de la Réserve sont établies dans les centres suivants:

St-Jean (T.-N.), *Cabot*
 Corner-Brook (T.-N.), *Caribou*
 Charlottetown (I.-P.-É.), *Queen Charlotte*
 Halifax (N.-É.), *Scotian*
 Saint-Jean (N.-B.), *Brunswick*
 Québec (P.Q.), *Montcalm*
 Montréal (P.Q.), *Donnacona*
 Toronto (Ont.), *York*
 Ottawa (Ont.), *Carleton*
 Kingston (Ont.), *Cataraqui*
 Hamilton (Ont.), *Star*

Windsor (Ont.), *Hunter*
 London (Ont.), *Prevost*
 Port-Arthur (Ont.), *Griffin*
 Winnipeg (Man.), *Chippawa*
 Regina (Sask.), *Queen*
 Saskatoon (Sask.), *Unicorn*
 Calgary (Alb.), *Tecumseh*
 Edmonton (Alb.), *Nonsuch*
 Vancouver (C.-B.), *Discovery*
 Victoria (C.-B.), *Malahat*
 Prince-Rupert (C.-B.), *Chatham*

Les divisions navales de la Réserve de la Marine sont commandées par des officiers de la Réserve et chargées de l'instruction spécialisée particulière à l'une ou l'autre des diverses activités navales: tir d'artillerie, torpillage, guerre anti-sous-marine, et défense en mer; en outre, elles donnent l'instruction relative au génie, au ravitaillement, à la science

électronique, etc. Des officiers et matelots des forces régulières de la Marine prêtent leur concours pour l'instruction. En 1956, le centre d'instruction des Grands lacs, situé à Hamilton, a entrepris l'instruction en mer des recrues de la Réserve en se servant de trois escorteurs côtiers. Un programme permanent d'instruction aéronautique a été inauguré en 1956 dans les cinq escadres de la Réserve de la Marine: VC 920 (*York, Toronto*); VC 921 (*Cataraqui, Kingston*); VC 922 (*Malahat, Victoria*); VC 923 (*Montcalm, Québec*); et VC 924 (*Tecumseh, Calgary*).

Divisions universitaires d'instruction navale.—Le programme des divisions universitaires d'instruction navale permet aux étudiants des universités de devenir des officiers subalternes bien formés des forces régulières et de la réserve de la Marine. La période d'instruction est de trois ans. Les cadets doivent achever trois périodes d'entraînement d'hiver et deux périodes d'entraînement d'été, ainsi que certains cours spéciaux. Ensuite, les candidats acceptés sont promus sous-lieutenants intérimaires ou sous-lieutenants, selon les études qu'ils ont faites. Au cours de l'année, des cadets des divisions d'instruction navales fréquentaient 31 universités ou collèges au Canada.

Corps royal canadien des cadets de la Marine.—Ce corps, placé sous le patronnage de la Ligue navale du Canada et administré par la Marine royale du Canada, comprenait 148 unités autorisées en 1956. Ces unités sont groupées en sept zones de corps de cadets, et dirigées par 16 officiers de la Marine, qui relèvent du commandant des divisions navales. L'instruction est donnée par les officiers du Corps des cadets. Au cours de l'été de 1956, deux établissements d'instruction du Corps des cadets ont été mis en service un sur chacune des deux côtes et 94 officiers ainsi que 2,690 cadets de la Marine y ont fait un séjour. Treize cours de sept semaines ont été donnés à 460 cadets dans les établissements de la Marine et 91 cadets ont reçu une instruction en mer lors de croisières qui ont duré de deux à 13 semaines. L'effectif du Corps des cadets s'établissait à 1,021 officiers des cadets de la Marine et 9,691 cadets, le 1^{er} décembre 1956.

Sous-section 2.—L'Armée canadienne

Organisation.—Le quartier général de l'Armée à Ottawa, qui comprend la Division de l'état-major général, la Division de l'adjudant général et la Division du quartier-maître général, est chargé de l'élaboration des programmes d'administration et de formation des forces régulières et de la réserve de l'Armée canadienne. Le quartier général de l'Armée dirige les relations extérieures, les services des cadets, les renseignements militaires, l'aumônerie, la prévôté, etc., par l'intermédiaire des Régions militaires. Les cinq Régions militaires et les huit secteurs sont situés comme il suit:

<u>Région militaire</u>	<u>Quartier général</u>	<u>Secteur et quartier général</u>
Région militaire de l'Est.....	Halifax (N.-É.).....	1.—Secteur du Nouveau-Brunswick, Fredericton (N.-B.) 2.—Secteur de Terre-Neuve, St-Jean (T.-N.)
Région militaire du Québec.....	Montréal (P.Q.).....	3.—Secteur de l'est du Québec, Québec (P.Q.)
Région militaire du Centre.....	Oakville (Ont.).....	4.—Secteur de l'est de l'Ontario, Kingston (Ont.) 5.—Secteur du centre de l'Ontario, Oakville (Ont.) 6.—Secteur de l'ouest de l'Ontario, London (Ont.)
Région militaire des Prairies....	Winnipeg (Man.).....	7.—Secteur de la Saskatchewan, Regina (Sask.)
Région militaire de l'Ouest.....	Edmonton (Alb.).....	8.—Secteur de la Col.-Britannique, Vancouver (C.-B.)

Les deux éléments principaux de l'Armée canadienne sont les forces régulières et les réserves. Celles-ci se composent de la Milice canadienne, de la réserve supplémentaire, du Corps-école d'officiers canadien, des Services des cadets du Canada et de la Milice de réserve. Les collèges militaires (voir pp. 1226-1228), ainsi que les corps de cadets, les sociétés de tir et les clubs officiellement autorisés s'ajoutent à l'Armée sans en faire partie intégrante.

L'effectif de l'Armée canadienne s'établissait, le 31 juillet 1957, à 46,440 officiers et hommes de troupe des forces régulières et 42,632 officiers et hommes de troupe de la Milice.

L'Armée a créé, en 1953, la 1^{re} division d'infanterie canadienne, dont toutes les unités ont été mises en activité de service, à l'exception de quelques-unes qui n'étaient pas requises dans la situation actuelle. Le quartier général et les deux tiers des effectifs de la division sont stationnés et s'entraînent au Canada; un groupe de brigade, qui constitue l'autre tiers, se trouve en Allemagne.

Opérations en 1956.—Au début de 1956, le Canada et les autres pays du Commonwealth qui avaient fourni des troupes au commandement des Nations Unies en Corée décidèrent de réduire leurs effectifs dans cette région et de remplacer leur groupe de brigade par un groupe de bataillon désigné sous le nom de Contingent du Commonwealth, Corée. L'élément canadien du groupe de bataillon se compose d'un détachement d'une trentaine d'officiers et d'hommes de troupe du Corps royal de santé et du Corps dentaire royal canadien.

Par suite des engagements contractés par le Canada à l'égard des Commissions internationales pour la surveillance au Vietnam, au Laos et au Cambodge, l'Armée canadienne continue de maintenir 125 officiers et hommes de troupe en Indochine. Elle a commencé vers la fin de l'été à remplacer les hommes qui avaient accompli une période de service d'un an dans ces pays.

Conformément aux obligations militaires du Canada à l'égard de l'OTAN, le 2^e groupe de brigade d'infanterie canadienne était encore stationné en Allemagne, dans la région de Soest, Werl, Hemer et Iserlohn. Il doit être remplacé à l'automne de 1957 par le 4^e groupe de brigade d'infanterie canadienne. Les troupes canadiennes continuent de participer aux exercices d'entraînement des forces de l'OTAN.

A la demande des Nations Unies, l'Armée canadienne a détaché quelque 800 officiers et hommes de troupe auprès de la Force d'urgence des Nations Unies au Moyen-Orient. Le contingent canadien se compose d'armes et de services d'appui chargés d'assurer les communications, les réparations, l'entretien et d'autres services d'ordre administratif à la Force d'urgence des Nations Unies. Une partie du contingent de l'Armée canadienne se rendit par avion au Moyen-Orient en novembre 1956 et le reste, de même que le matériel, partirent à bord du *Magnificent* le 29 décembre 1956.

Un groupe de parachutistes de l'infanterie, des unités d'appui et un détachement des Forces aériennes royales du Canada poursuivaient leur instruction en vue de réprimer toute invasion restreinte qui pourrait se produire n'importe où dans le Nord canadien.

Matériel.—Le Programme de perfectionnement du matériel de l'Armée canadienne continue de se concentrer sur les points les plus particulièrement en rapport avec les ressources du pays et là où se font sentir des besoins spéciaux. Les problèmes relatifs à la survie et aux opérations dans les régions septentrionales, dans les conditions les plus rudes et les plus défavorables, ont été étudiés tout spécialement. La mise au point et les essais du matériel de défense contre la guerre atomique, biologique et chimique se sont poursuivis en collaboration étroite avec la Marine royale du Canada, l'Aviation royale du Canada et le Conseil de recherches pour la défense. Le programme de normalisation appliqué par les États-Unis, le Royaume-Uni et le Canada, dans le cadre de l'OTAN, continue à favoriser un échange de connaissances profitables aux armées intéressées. D'autres ententes portant sur les méthodes et le matériel ont été conclues. L'Armée canadienne a commencé en 1957 la distribution du fusil à chargement automatique FN, qui emploie les cartouches qui répondent aux normes de l'OTAN (de 7.62 mm).

Instruction.—Le programme d'instruction émane du quartier général de l'Armée. L'officier général commandant de chaque Région met le programme à exécution dans sa Région, à l'exception de l'instruction donnée aux écoles de l'Armée et des corps, qui relève directement du quartier général. Les dépôts régimentaires, les unités et les écoles de corps ont dirigé l'instruction élémentaire de 6,540 recrues et l'instruction de corps des officiers et des hommes de troupe de l'Armée régulière. En 1956, 7,940 militaires ont suivi les instructions des écoles. Des examens d'aptitudes comprenant des épreuves écrites et pratiques ont été tenus en vue de permettre aux officiers de l'Armée régulière et de la Milice d'acquérir les qualités requises pour passer capitaine ou major; 61 candidats ont réussi les examens d'admission au Collège d'état-major de l'Armée canadienne et 12 ont fait de même pour le *Royal Military College of Science*. Au cours des mois d'hiver, tous les officiers des forces régulières ont pu suivre un cours en vue de parfaire leurs connaissances professionnelles. Des examens ont été tenus relativement au cours d'état-major de la Milice afin de permettre aux officiers de la Milice d'acquérir les aptitudes requises pour pouvoir remplir les fonctions de capitaine et de major au quartier général d'une Région ou dans un état-major. Des cours de compétence pour les sous-officiers junior ont été organisés sous la direction des commandants de Région. Les écoles de corps ont organisé des cours à l'intention des sous-officiers d'expérience, en conformité des normes d'instruction.

Les Régions et le quartier général de l'Armée ont offert des cours de français et d'anglais que les militaires de tous grades ont pu suivre. L'École d'instruction de l'Armée canadienne a organisé des cours de français d'une durée de six mois, à l'intention des officiers et des sous-officiers qui étaient instructeurs. Certains soldats qui semblaient réunir les aptitudes requises des sous-officiers ont également reçu un cours d'anglais.

Des officiers des États-Unis, du Royaume-Uni, de l'Australie, du Pakistan, de l'Inde, de la Norvège, de la France et de l'Italie ont suivi des cours aux centres d'instruction de l'Armée canadienne.

L'instruction spécialisée se donne dans les écoles de corps et les unités. Lorsque la chose est possible, on se sert des écoles civiles pour compléter l'instruction donnée dans les établissements militaires. Les cours y sont donnés en conformité des normes d'instruction appropriées de chaque spécialité. L'Armée crée de nouvelles spécialités lorsque l'évolution des techniques l'exige. Étant donné qu'elle a décidé de se servir de certains avions, l'Armée a pris en considération certaines spécialités relatives à l'entretien et à la réparation des avions.

Le programme de formation des apprentis a été mis en œuvre en janvier 1953 en vue de former des soldats-spécialistes et de leur donner la formation scolaire requise pour devenir sous-officiers d'expérience. Les conditions d'admission sont sévères, étant donné que les candidats doivent assimiler l'instruction scolaire et spécialisée et cultiver les qualités de chef qui sont essentielles aux sous-officiers. En 1956, 486 autres apprentis ont été acceptés; 39 instructeurs civils étaient chargés de l'instruction scolaire de quelque 700 apprentis. Les crédits sont accordés par les autorités du ministère de l'Instruction publique de la province où les cours sont tenus. Les apprentis suivent les cours de l'une des spécialités suivantes: commis, cuisiniers, charpentiers, électriciens, sans-filistes, préposés aux radars, techniciens d'appareils radiophoniques, magasiniers, mécaniciens de canons, mécaniciens de véhicules et armuriers. Le programme d'instruction est bien équilibré afin de stimuler l'intérêt des apprentis. L'entraînement militaire, la formation spécialisée, l'instruction scolaire et les loisirs forment un ensemble bien agencé. Les apprentis ont leur propre mess, leur propre cantine et leur propre dortoir.

L'entraînement des troupes mobiles de choc s'est poursuivi pendant toute l'année 1956. Chaque unité a exécuté son instruction relative aux opérations aéroportées en même temps que son instruction d'unité. Pendant l'hiver, certaines unités ont participé à des exercices par temps froid. Les cours de parachutage et de ravitaillement aérien ont été donnés au centre d'instruction interarmes, à Rivers (Man.), et les cours sur les opérations dans l'Arctique, à Fort-Churchill (Man.).

Les unités de l'est du Canada ont reçu leur instruction collective au camp de Gagetown (N.-B.), au cours des mois d'été, sous les ordres de l'officier général commandant la 1^{re} division d'infanterie canadienne, tandis que les unités de l'ouest du Canada s'entraînaient au camp de Wainwright (Alb.), sous les ordres de l'officier général commandant la Région de l'Ouest. Toute l'instruction relative aux armes a été commencée à l'échelon des unités et des sous-unités et achevée pendant les exercices de brigade et de division.

Les réserves.—Les fonds attribués à la Milice permettaient de donner aux miliciens une instruction d'une durée maximum de 60 jours en 1957, dont 15 jours pouvaient être passés au camp, selon la décision de l'officier général commandant les diverses Régions. Au cours de l'été de 1956, 21,000 militaires ont reçu l'instruction donnée aux camps d'été. Cette instruction a pour objet de préparer les miliciens aux fonctions qu'ils devraient exercer s'ils devaient être mobilisés ou appelés à contribuer à la défense passive.

Le Programme d'instruction pour la formation d'officiers des forces régulières (ROTP).—Ce programme est appliqué dans les trois collèges militaires du Canada et dans toutes les universités et les collèges affiliés qui comptent un contingent du C.E.O.C. Il a pour objet de donner aux étudiants qui en font partie la formation requise pour devenir officiers de l'Armée régulière. Les étudiants qui s'enrôlent reçoivent une solde spéciale. Les inscriptions et les frais indispensables sont acquittés par l'Armée, qui accorde également des octrois pour les livres et les instruments requis. Entre le 1^{er} janvier 1954 et le 31 décembre 1956, 86 des étudiants qui faisaient partie du Programme d'instruction ont reçu leur diplôme et leur brevet dans l'Armée canadienne. L'instruction, qui porte sur des matières militaires, l'exercice et l'éducation physique, se donne pendant l'année scolaire; la période d'été est consacrée à l'entraînement pratique donné dans les établissements de l'Armée.

Le Corps-école d'officiers canadien (C.E.O.C.).—En plus du Programme d'instruction indiqué ci-dessus, les universités canadiennes comptent une unité du C.E.O.C. qui est chargée primordialement de former, parmi les étudiants, des officiers destinés aux éléments de réserve de l'Armée. Les diplômés d'université qui ont fait partie du C.E.O.C. peuvent également obtenir un brevet de l'Armée régulière. Les membres du C.E.O.C. suivent la même instruction que ceux du Programme d'instruction. Au cours de la période allant du 1^{er} janvier 1954 au 31 décembre 1956, 24 diplômés qui avaient fait partie du C.E.O.C. ont obtenu un brevet de l'Armée régulière.

Les cadets de l'Armée.—En 1955-1956, les 560 corps de cadets du Corps royal des cadets de l'Armée canadienne comptaient 61,480 cadets. L'instruction y était donnée par 1,382 officiers des Services des cadets du Canada et 968 instructeurs civils, avec l'aide du personnel de l'Armée régulière et de la Milice. Au cours de l'été de 1956, 5,968 cadets ont passé sept semaines aux camps d'été des cadets, situés à Aldershot (N.-É.), Farnham (P.Q.), Camp-Borden (Ont.), Ipperwash (Ont.), Dundurn (Sask.), et Vernon (C.-B.). Au cours de leur séjour au camp d'été, les cadets ont pu acquérir les qualités requises pour devenir des cadets-chefs, des cadets-chefs-instructeurs, des chauffeurs de véhicules motorisés ou des signaleurs d'infanterie. En outre, 604 cadets qui avaient au moins 14 ans ont séjourné pendant deux semaines aux camps d'été d'Aldershot (N.-É.), de Picton (Ont.) ou de Vernon (C.-B.), où ils ont pu acquérir les aptitudes requises des chefs juniors. Le camp national des cadets qui est tenu chaque année à Banff (Alb.) en vue de récompenser les maîtres-cadets et les cadets de 1^{re} classe choisis dans toutes les régions du pays, comptait 229 cadets en 1956. Au total, 963 officiers des Services de cadets du Canada et instructeurs civils ont fait un séjour au camp d'été en 1956; sur ce nombre, 496 ont suivi un cours d'instruction et 467 ont donné des cours.

Sous-section 3.—L'Aviation royale du Canada

Organisation.—Le quartier général des Forces aériennes, établi à Ottawa, est chargé de la préparation et de l'exécution du programme d'administration et de formation des forces régulières et des réserves de l'Aviation. Il comprend quatre grandes divisions: la

direction des ressources, le personnel, la logistique, ainsi que les plans et les opérations. Les principales formations de l'Aviation royale du Canada ont établi leur quartier général aux endroits suivants:

<i>Formation</i>	<i>Quartier général</i>
Commandement de la défense aérienne.....	Saint-Hubert (P.Q.)
5 ^e division aérienne.....	Vancouver (C.-B.)
1 ^{re} division aérienne.....	Metz, France
Commandement du transport aérien.....	Lachine (P.Q.)
Commandement du matériel aéronautique.....	Rockcliffe (Ont.)
Commandement aérien maritime.....	Halifax (N.-É.)
Commandement de l'entraînement.....	Trenton (Ont.)
1 ^{er} commandement aérien tactique.....	Edmonton (Alb.)
14 ^e groupe d'entraînement.....	Winnipeg (Man.)

L'objectif de 40 escadrilles a été atteint en décembre 1956; 3,140 avions étaient en service. Sur ce total de 40 escadrilles, 18 étaient affectées à la défense du Canada, et 12 formaient la 1^{re} division aérienne stationnée en France et en Allemagne; six exécutaient les missions de transport de l'A.R.C. au pays et à l'étranger; trois autres collaboraient avec d'autres forces pour assurer la défense de la côte est et de la côte ouest du Canada et la dernière, la 408^e escadrille du Commandement du transport aérien, affectée au service de photographie, a consacré quelque 598,000 heures de vol en 1956 aux opérations aérophotogrammétriques, y compris les opérations spéciales requises aux fins du réseau de radar *Mid-Canada*.

Le 31 juillet 1957, les forces régulières de l'Aviation royale du Canada comptaient 50,931 officiers, sous-officiers et aviateurs, et les réserves, 4,823.

Opérations en 1956-1957.—En 1956, le commandement de la défense aérienne a continué son programme d'expansion. Le réseau de radar *Mid-Canada* était en bonne voie, et on avait commencé de construire sur les emplacements choisis pour la ligne *DEW*. Le Corps des observateurs terrestres de l'A.R.C., qui complète la surveillance assurée par le réseau de radar, comprend quelque 55,000 volontaires civils.

Le *CF-100 IV* a été remplacé, au Canada, par le *CF-100 V*, version plus récente du même avion, dont les performances sont améliorées en ce qui concerne le vol en haute altitude. On a continué de perfectionner les méthodes relatives aux opérations de défense aérienne. A la fin de 1956, une des escadrilles de *F-86*, qui avait été abolie par la 1^{re} division aérienne, a été remise en service au Canada et dotée de *CF-100*. Trois autres escadrilles ont été rétablies en 1957.

En Europe, la 1^{re} division aérienne continuait d'assurer à l'OTAN les effectifs canadiens de sa force unifiée de chasseurs. La Division aérienne se compose d'escadrilles de chasseurs *F-85* et *CF-100*. Les équipages du commandement aérien maritime ont participé, avec les forces des États-Unis et du Royaume-Uni, à plusieurs exercices organisés par l'OTAN dans le secteur occidental de l'Atlantique. L'A.R.C. a également collaboré avec la Marine royale du Canada en vue des exercices de guerre anti-sous-marine tenus au large de la côte est et de la côte ouest. Les deux escadrilles de l'A.R.C. établies sur la côte est étaient entièrement dotées d'appareils *P-2V7 Neptune*, tandis que les escadrilles de la côte ouest ont conservé les *Lancaster*. L'*Argus*, le plus récent des patrouilleurs en mer et le plus gros avion jamais construit au Canada, a exécuté sa première envolée au début de 1957.

Le Commandement aérien maritime a continué de se servir d'avions *North Star* pour assurer un appui à la division aérienne en Europe. Il utilisait ses avions *Fairchild C-119* pour le transport du matériel et du personnel au Canada et pour l'instruction des parachutistes de l'Armée canadienne. Ces deux types d'avions sont affectés au ravitaillement des postes météorologiques de l'Arctique. Vers la fin de 1956, des appareils *C-119* du Commandement de transport aérien, étaient affectés à l'élément aérien des forces canadiennes détachées auprès de la Force d'urgence des Nations Unies et se rendaient à Naples, en Italie, pour exécuter leurs opérations à partir de cette base.

Dans le cadre du programme Shoran de 1957, la 408^e escadrille de photographie du Commandement du transport aérien terminait la trilatération géodésique des îles arctiques, et, en même temps, les levés géodésiques commencés en 1948 par l'escadrille, sous la direction du directeur du Service géodésique fédéral.

En 1957, les 407^e et 408^e escadrilles ont commencé à faire la reconnaissance des glaces en vue de renseigner les navires de la Marine des États-Unis qui ravitaillaient les postes du réseau de radar DEW situés entre le 128^e degré Ouest et la péninsule Boothia. Un détachement de reconnaissance des glaces établi à Cambridge Bay exécuta des reconnaissances quotidiennes entre le 15 juillet et le 1^{er} octobre 1957.

Au cours de l'année terminée le 31 mars 1957, les opérations de recherches et de sauvetage effectuées par l'A.R.C. ont nécessité plus de 7,948 heures de vol; 29 opérations de recherche importantes et 143 missions de secours ont été faites, parfois très loin à l'intérieur du cercle polaire.

Instruction et matériel.—Au cours de l'année terminée le 31 mars 1957, la formation du personnel navigant de l'OTAN s'est poursuivie d'une façon intensive. Au 31 décembre 1956, 4,483 navigants avaient reçu leur diplôme depuis la mise à exécution du programme, en 1951. En outre, l'A.R.C. formait des équipages pour répondre à ses propres besoins. Des cours élémentaires de spécialisation ont été suivis avec succès par 140 officiers du personnel non navigant, tandis que 4,676 sous-officiers et aviateurs sont sortis des écoles de spécialisation élémentaires.

Les cadets de l'aviation qui s'enrôlaient dans l'A.R.C. ont reçu leur instruction destinée à la formation des officiers et leur entraînement élémentaire au vol à Centralia (Ont.). Les premiers exercices en vol se faisaient à Claresholm (Alb.), Moose-Jaw (Sask.) et Penhold (Alb.). L'entraînement au vol avancé sur bimoteurs avait lieu à Saskatoon (Sask.) et l'entraînement au vol avancé sur avions à réaction, à Portage-la-Prairie, Gimli et MacDonal, au Manitoba. Les instructeurs-pilotes suivaient des cours à Trenton (Ont.), tandis que les cours de vol sans visibilité se donnaient à Saskatoon (Sask.). Les officiers sans-filistes et les observateurs suivaient leurs cours élémentaires et avancés à Winnipeg (Man.).

Les écoles de l'A.R.C. ont organisé, à l'intention des nouveaux officiers du personnel non navigant, des cours réguliers sur le génie aéronautique, les armes, le ravitaillement, les télécommunications et la circulation aérienne. Les unités d'instruction technique en campagne et d'instruction opérationnelle comptent beaucoup sur les simulateurs des systèmes d'avion en ce qui concerne les programmes de formation des techniciens et du personnel navigant. Le programme d'instruction des spécialistes s'est poursuivi à toutes les unités régulières et de réserve. Afin de faciliter l'accession des spécialistes à des groupes de spécialité plus avancés, la Commission centrale prépare des examens des épreuves écrites deux fois par année. Les cours de langues sont dispensés selon les besoins.

Les détails du programme d'achat d'avions en 1956 et 1957 sont exposés à la section de la Production de défense, pp. 1228-1233.

La réserve de l'Aviation royale du Canada.—La réserve de l'A.R.C. se compose des éléments suivants: 1^o la réserve auxiliaire; 2^o la première réserve; 3^o la réserve supplémentaire.

Au cours de l'année terminée le 31 mars 1957, des cours de formation d'officiers ont été tenus pour les cadets universitaires qui faisaient partie de la première réserve. En première année, ces cadets se rendent à l'école des officiers de réserve, à Saint-Jean (P.Q.), et à l'école des officiers des forces régulières, à London (Ont.). Après ce stade, les pilotes stagiaires s'entraînent au vol à diverses écoles, tandis que les observateurs stagiaires se rendent à l'école des observateurs aériens, à Winnipeg. Les cadets de l'aviation qui se destinent à des carrières sédentaires continuent de suivre des cours élémentaires sur le génie aéronautique, les télécommunications, les armes, le ravitaillement et la tenue des livres. Les cadets de l'aviation du groupe des services médicaux, des services aériens et des services relatifs au personnel étaient affectés aux unités des forces régulières pour y recevoir une

instruction en cours d'emploi; en deuxième et troisième année, ils recevaient la même formation ou assistaient à des cours réguliers. Au terme de la troisième année, les cadets obtiennent leur brevet.

Au cours de l'année, on a donné des cours de perfectionnement à 500 pilotes de réserve afin d'accroître le nombre des instructeurs disponibles. En outre, 475 officiers et sous-officiers d'expérience de la Réserve ont reçu une instruction de familiarisation pour parer à l'éventualité d'une mobilisation. Le Programme d'instruction des spécialistes de la réserve s'est poursuivi et 1,739 candidats recrutés parmi les élèves des *high schools* et les cadets de l'Air ont suivi les cours de 1956.

Les six escadrilles de chasse auxiliaires de l'Aviation royale du Canada assurent une réserve de pilotes d'avions à réaction. Trois escadrilles de transport auxiliaires sont maintenues en vue de l'entraînement des équipages de transport de la réserve et deux autres escadrilles auxiliaires, dotées de bombardiers légers, *Mitchell*, sont affectés, selon les besoins, aux troupes de choc mobiles du Canada. En outre, l'A.R.C. maintient 17 unités sanitaires auxiliaires, 17 escadrilles d'alerte et de guet aériens, huit unités d'instruction technique et quatre unités des renseignements auxiliaires.

Le Corps royal canadien des cadets de l'Air.—Le Corps des cadets de l'Air du Canada est patronné et administré par la Ligue des cadets de l'Air du Canada. Cette ligue a été fondée en 1940 par un groupe de civils en vue de permettre aux jeunes susceptibles de s'enrôler dans l'A.R.C. d'obtenir une formation préparatoire. L'A.R.C. collabore avec la Ligue et fournit les instructeurs, les programmes et le matériel.

Au cours de la guerre, le nombre des cadets de l'Air a atteint un sommet de 30,000. Le maximum de l'effectif autorisé du temps de paix a été porté récemment à 25,500 et, en avril 1957, à peu près 22,000 cadets formaient 297 escadrilles dans les diverses régions du pays. L'instruction des cadets de l'Air se poursuit dans plus de 225 collectivités de toutes les provinces.

Au cours de l'été de 1957, des camps ont été organisés à l'intention des cadets de l'Air aux stations de l'A.R.C. à Greenwood (N.-É.), Clinton (Ont.), et Sea-Island (C.-B.). Plus de 5,400 cadets ont fait un séjour à l'un de ces camps avec leurs officiers et leurs instructeurs. Un cours de chefs senior et d'instructeurs d'exercice a réuni pendant sept semaines 200 cadets à la station de l'A.R.C. à Camp-Borden (Ont.). Un groupe de 40 cadets choisis parmi ceux qui suivaient le cours destiné aux instructeurs d'exercice a participé au concours international d'exercice de précision à Toronto.

En 1957, le programme d'échange de visites entre divers pays, patronné par l'A.R.C. et la Ligue des cadets de l'Air, a connu un vif succès. Pendant que leurs confrères étrangers visitaient le Canada, 58 cadets se sont rendus au Royaume-Uni, aux États-Unis, au Danemark, aux Pays-Bas, en Norvège et en Suède.

Grâce aux bourses distribuées par l'A.R.C., 250 cadets de l'Air senior s'entraînent comme pilotes chaque année dans des aéroclubs. La Ligue des cadets de l'Air et d'autres organismes accordent également des bourses. En conformité du Programme d'instruction des spécialistes de la réserve, les cadets de l'Air complètent l'instruction préparatoire qu'ils reçoivent dans leurs corps respectifs au cours de l'année scolaire par une instruction spécialisée donnée pendant un cours d'été de neuf semaines.

Sous-section 4.—Le Conseil de recherches pour la défense

En 1956, le Conseil de recherches pour la défense s'est consacré principalement aux problèmes de la Marine, des armes, des télécommunications, des opérations arctiques, des armes spéciales, des opérations, des soins médicaux, de l'aéronautique et du matériel de recherche, qui intéressaient d'une façon particulière la défense du Canada. A cette fin, il maintient 11 services de recherches et de perfectionnement et dirige et appuie les recherches que les universités et d'autres agences poursuivent à l'égard des problèmes de défense. Le Conseil étudie les problèmes de la Marine au Centre de recherches navales de Dart-

mouth (N.-É.) et au Centre de recherches navales du Pacifique à Esquimalt (C.-B.). Ces deux centres sont situés à proximité de certains établissements de la Marine royale du Canada et collaborent étroitement avec celle-ci, notamment dans le domaine des appareils anti-sous-marins. Les autres domaines importants des recherches de la Marine comprennent ceux de la corrosion, des peintures, et de la propagation des sons dans l'eau.

L'étude et le perfectionnement des armes se font en collaboration avec les forces armées dans les divers établissements du Conseil. Le plus considérable de ces établissements est celui de l' Arsenal canadien de recherches sur les armements et le perfectionnement, à Valcartier (P.Q.), qui s'intéresse surtout aux nouveaux explosifs, aux combustibles de propulsion, ainsi qu'à la mise au point et à l'essai des nouvelles armes et des armes améliorées.

Les recherches sur les télécommunications se poursuivent dans deux laboratoires: le Laboratoire de la propagation des ondes de T.S.F., à Shirley-Bay (Ont.), et le Laboratoire d'électronique, situé dans la banlieue d'Ottawa, sur la route de Montréal. Ces deux établissements, qui constituent le Service des télécommunications du Conseil de recherches pour la défense, s'occupent surtout de faire des recherches à l'égard des problèmes des transmissions et de la navigation aérienne, notamment les recherches qui portent sur la propagation des ondes de T.S.F. et sur le perfectionnement de l'électronique.

Les problèmes relatifs aux opérations arctiques sont étudiés au Laboratoire du Nord du Conseil de recherches pour la défense, à Fort-Churchill (Man.). Les activités de ce laboratoire ont beaucoup changé depuis quelques années. Actuellement, son programme est consacré en grande partie à l'année géophysique canadienne et aux études connexes sur les fusées, à Churchill, de l'année géophysique des États-Unis.

L'expression "armes spéciales" désigne les recherches qui ont trait aux aspects de défense des armes chimiques, biologiques et atomiques. Ces recherches se font aux laboratoires de chimie du Conseil de recherches pour la défense, à Ottawa, à la Station expérimentale de Suffield, à Ralston (Alb.), au Laboratoire de Kingston, à Barriefield (Ont.), et au centre de la "quarantaine" du ministère de l'Agriculture, à Grosse-Île, près de Québec.

Les laboratoires du Conseil, situés près de Toronto, exécutent les recherches relatives aux questions militaires, à la psychologie, aux vêtements et aux aliments. Grâce à des subventions, les universités font une partie des travaux. La médecine de l'Air y est un domaine important, mais les recherches portent également sur les problèmes de la Marine et de l'Armée, les succédanés du sang, les infections et l'immunisation, les brûlures et les blessures, les effets du bruit, et d'autres facteurs qui peuvent influencer sur les aptitudes et la santé des militaires.

La plus grande partie du programme de recherches aéronautiques se poursuit dans les universités canadiennes. Les principales divisions sont celles de l'aérodynamique, de la propulsion des avions et des matériaux propres au génie. Les recherches appliquées sont confiées à l'Établissement national de l'aéronautique, à Ottawa, et, à forfait, à l'industrie. Le titane représente le principal domaine des recherches sur les matériaux. A cet égard, les recherches se font à la Division des mines du ministère des Mines et des Relevés techniques, ainsi qu'à l'Université de Toronto, l'Université Laval et l'Université de Montréal, en collaboration avec des établissements industriels.

Un autre domaine qui retient de plus en plus l'attention est celui de la perturbation des ondes de T.S.F. dans la haute atmosphère. Ce problème, qui est particulier au Canada, est important par rapport aux transmissions militaires dans le Nord et le Conseil a accordé une aide pécuniaire à l'Université de la Saskatchewan afin de lui permettre d'établir un Institut de la physique de la haute atmosphère, qui s'occupera des recherches fondamentales sur la haute atmosphère et dispensera une formation postuniversitaire.

Ainsi, le Conseil de recherches pour la défense continue d'appuyer les recherches qui sont d'un intérêt particulier pour les forces armées du Canada et analyse continuellement son programme en vue de s'assurer qu'il tienne compte de tous les changements qui surviennent dans les besoins de la défense. Le Conseil collabore étroitement avec le ministère de la Production de défense pour que les travaux de recherches et de perfectionnement demeurent intimement liés à la production.

Section 2.—Collèges des services armés et collèges d'état-major

Collèges militaires canadiens.—Les trois collèges militaires canadiens sont le Collège militaire royal du Canada, fondé à Kingston (Ont.) en 1876; le *Royal Roads*, près de Victoria (C.-B.), établi en 1941 et destiné à former des officiers de la Marine; et le Collège militaire royal de Saint-Jean, situé à Saint-Jean (P.Q.), institué surtout pour les aspirants officiers de langue française. Le Collège militaire royal du Canada et le *Royal Roads* ont été constitués en collèges militaires canadiens en septembre 1948, tandis que le Collège militaire royal de Saint-Jean a été ouvert en 1952.

L'instruction et l'entraînement des collèges militaires ont pour but de donner une culture générale, d'enseigner des spécialités et de développer les qualités de caractère et de commandement nécessaires aux officiers des trois armes. Les cours d'instruction procurent une formation générale, scientifique et militaire solide et bien comprise; la structure des cours et de la formation permet aux cadets d'exercer leur autorité et de former leur jugement.

Le cours des cadets est de quatre ans au Collège militaire royal du Canada et à *Royal Roads*. Comme les troisième et quatrième années du cours ne se donnent qu'au Collège militaire royal du Canada, les cadets inscrits à *Royal Roads* doivent changer de collège pour achever les dernières années de cours général ou de génie. Le Collège militaire royal de Saint-Jean comprend une année préparatoire et le cours est d'une durée de cinq ans. Les cadets y accomplissent l'année préparatoire, la première et la deuxième et terminent les deux dernières au Collège militaire royal du Canada.

L'année scolaire, de onze mois, est divisée en trois périodes: automne, hiver et été. Les mois de septembre à avril sont consacrés à la formation générale complétée par l'instruction militaire, comportant les exercices et la culture physique. La période d'été qui s'étend de mai au milieu d'août consiste dans la formation pratique dans l'établissement du service où le cadet s'est enrôlé. Pour être admis en première année au Collège militaire royal du Canada et à *Royal Roads*, le cadet doit présenter son immatriculation senior (ou l'équivalent) dans les disciplines suivantes: anglais, physique, mathématiques (algèbre, géométrie et trigonométrie), chimie et, au choix, l'histoire ou une langue, de préférence le français. Les candidats de langue française porteurs d'un baccalauréat entrent directement en 1^{re} année du Collège militaire de Saint-Jean. Pour être admis en préparatoire de ce collège, il faut présenter l'immatriculation junior (ou l'équivalent) en anglais, français, algèbre, géométrie, physique et chimie; toutefois, les candidats qui n'ont pas le niveau requis en français peuvent être acceptés. Les candidats sortant des collèges classiques doivent y avoir passé au moins six ans.

Pour être admis, un candidat doit être célibataire, citoyen canadien ou sujet britannique résidant au Canada et répondre aux normes de santé requises par le service où il s'enrôle. Pour être admis en première année, les candidats doivent être âgés de plus de 16 ans et de moins de 21 ans au premier janvier de l'année de l'entrée. Pour être admis en préparatoire, ils doivent avoir atteint leur 16^e année mais non leur 20^e année, au premier janvier de l'année de l'entrée. L'administration des trois services a établi, dans six différents centres militaires du Canada, des comités chargés des interviews et des examens médicaux des candidats. Trois officiers représentant les Forces, ainsi qu'un représentant des collèges militaires, font partie de chaque comité chargé des interviews. La moitié des candidats de première année est choisie d'après un contingentement basé sur la population de chaque province, et les autres d'après un concours ouvert dans tout le pays. Le comité chargé des interviews recommande les candidats suivant leurs aptitudes physiques et personnelles. Une commission nommée par le ministre de la Défense nationale est responsable du choix définitif.

Depuis le mois de septembre 1954, presque tous les cadets qui ont été admis aux collèges militaires ont dû s'enrôler dans les forces armées selon le programme d'instruction pour la formation d'officiers des forces régulières. D'après ce programme, les candidats admis s'enrôlent, selon leur choix, comme cadets dans la Marine royale du Canada, comme

officiers cadets dans l'Armée canadienne ou comme cadets de l'air dans les Forces aériennes royales du Canada. Les frais d'instruction, de pension, de logement, d'uniformes, de livres, d'instruments et autres sont payés par le ministère de la Défense nationale, et les cadets reçoivent une solde de \$63 par mois. Les cadets qui terminent avec succès leur cours d'instruction militaire et générale sont promus officiers permanents dans les forces régulières mais peuvent se retirer des rangs après la troisième année de service qui suit la fin de leur cours.

Les cadets qui sont maintenant admis uniquement comme réservistes dans les collèges militaires sont les cadets bénéficiant de bourses de cadets du gouvernement fédéral en considération du dévouement ou des longues années de service de leur père. Un maximum de quinze bourses est accordé par année, cinq par service; les bourses sont de \$580 et couvrent les frais de la première année d'étude.

Au cours de l'année scolaire 1956-1957, 963 cadets se sont inscrits aux collèges militaires, soit 421 au Collège militaire royal, 194 à *Royal Roads* et 348 au Collège militaire royal de Saint-Jean. Sur le total, 192 s'étaient enrôlés dans la Marine, 394 dans l'Armée, et 377 dans l'Aviation royale du Canada.

Collèges d'état-major.—Le Collège d'état-major de l'Armée canadienne à Kingston, en Ontario, a pour mission de former des officiers en vue d'emplois d'état-major dans les unités de campagne et les régions militaires. Les cours se donnent de janvier à novembre. Bien que la plupart des élèves soient des officiers de l'Armée canadienne, les deux autres armes du Canada et les forces militaires d'autres pays du Commonwealth et de l'OTAN envoient aussi des officiers à des cours. Pour être admissibles aux cours d'état-major, les officiers de l'Armée canadienne doivent subir un rigoureux examen d'entrée. Le programme de formation, à ce collège, comporte l'étude de précis et d'ouvrages de référence, des séances d'explications pratiques et des conférences ainsi que des exercices intérieurs et extérieurs. Le plus grand nombre de ces travaux s'accomplissent par équipes, chacune étant placée sous l'autorité d'un membre du corps professoral. On insiste à la fois sur le travail individuel et sur le travail en groupe. En plus des cours qui portent sur des sujets purement militaires comme l'étude des tactiques nouvelles, le programme comprend l'étude des affaires mondiales, de même que des conférences par des invités de marque.

Le Collège de la Défense nationale, à Kingston, inauguré le 5 janvier 1948, est un collège supérieur, où se donne chaque année un cours de onze mois sur les aspects économiques, politiques et militaires de la défense du Canada. Ce cours est suivi par des officiers supérieurs de l'armée, par des fonctionnaires de l'État attachés aux forces armées, par des fonctionnaires de ministère du gouvernement et par quelques représentants de l'industrie. Il comporte une série complète de conférences données par d'éminents spécialistes en divers domaines, venant du Canada, des États-Unis, du Royaume-Uni et d'ailleurs. Le Collège organise en outre des voyages et des visites instructives dans certains endroits du Canada, des États-Unis, de l'Europe et du Moyen-Orient, afin de permettre aux étudiants de se mieux renseigner encore sur les conditions de vie et sur les influences qui s'exercent tant dans leur propre pays qu'à l'étranger. Ce cours, donné pour la neuvième fois, a débuté en septembre 1955 et s'est terminé en juillet 1956; il a été suivi par vingt-neuf élèves dont trois membres de la Marine royale du Canada, quatre de l'Armée de terre, quatre de l'Aviation royale du Canada et un du Conseil de recherches pour la défense. Sauf le ministère des Affaires extérieures qui avait délégué deux élèves, chacun des ministères et des organismes suivants était représenté par un élève: Défense nationale, Transports (air), Commerce, Gendarmerie royale du Canada, Radio-Canada, la Compagnie de téléphone Bell du Canada et le Pacifique-Canadien. On compte aussi un représentant de chacun des organismes suivants: la Marine royale, l'Aviation royale, l'Armée britannique, le ministère des Affaires extérieures du Royaume-Uni, la marine des États-Unis, l'armée de l'air des États-Unis, l'armée des États-Unis et le ministère des Affaires étrangères des États-Unis.

Le collège d'état-major de l'Aviation royale du Canada, situé à Armour-Heights, à Toronto (Ont.), est un collège permanent dont la mission consiste à former des officiers en vue d'emplois d'état-major dans l'aviation. Le programme de ce collège a pour objet de donner aux officiers, dont le grade est celui de commandant d'escadre ou de chef d'escadrille, la formation supérieure qu'exigent leurs fonctions actuelles et les postes supérieurs qu'ils sont appelés à remplir. Le personnel enseignant est formé d'officiers de l'Aviation royale du Canada, et, sur une base d'échange, d'un officier de l'Armée canadienne et d'un officier de l'Aviation royale, tandis que le groupe des étudiants se compose d'officiers de l'Aviation royale du Canada, d'un ou deux officiers de la Marine royale du Canada, de l'Armée canadienne, de l'Aviation royale et de l'armée de l'air des États-Unis. Le cours a pour but d'enseigner aux étudiants à penser logiquement et à s'exprimer avec précision oralement et par écrit. Il vise également à leur faire mieux connaître leur service, mieux comprendre l'emploi de l'armée de l'air et à les tenir au courant des découvertes scientifiques et techniques les plus récentes pouvant modifier l'emploi des forces aériennes. Grâce à ce cours, les élèves acquièrent aussi des vues générales sur les problèmes nationaux et internationaux. Les conférenciers invités sont choisis dans le monde de l'industrie, des forces armées, le corps diplomatique et les universités. On organise aussi des visites instructives d'établissements commerciaux et d'installations militaires situés au Canada et dans d'autres pays.

PARTIE II.—PRODUCTION DE DÉFENSE*

Le ministère de la Production de défense fut établi le 1^{er} avril 1951, sous le régime de la loi concernant la production de défense (S.R.C. 1952, chap. 62) aux fins de fournir au ministère de la Défense nationale les articles requis et de lui assurer également les services nécessaires; en outre, le ministère de la Production de défense s'est vu confier la tâche de veiller à ce que la capacité de production corresponde bien aux exigences du programme de production de défense et à ce que les matières indispensables à ce programme soient en disponibilité. Ce ministère achète aussi les fournitures nécessaires au programme de défense passive, et sert d'agent de liaison pour la Corporation commerciale canadienne, société de la Couronne chargée des achats de fournitures de défense effectués au Canada pour le compte d'autres gouvernements et des approvisionnements requis par le Canada pour faire face à ses engagements en vertu du Plan de Colombo et autres accords internationaux. La *Defence Construction (1951) Limited*, société de la Couronne qui relève du ministre de la Production de défense, s'occupe principalement des constructions militaires.

Entre le 1^{er} avril 1951 et la fin de 1957, le ministère de la Production de défense et la *Defence Construction (1951) Limited* ont passé des contrats de défense d'une valeur nette totale de 6,753 millions de dollars pour le compte du ministère de la Défense nationale. Sur ce total, ainsi que les contrats de quelque 400 millions de dollars transmis par d'autres agences en 1951, 6,690 millions ont été fournis par les crédits du ministère de la Défense nationale. Le rôle important que les achats et la construction jouent dans le programme de défense du Canada est démontré par le fait que, depuis le 1^{er} avril 1951, 58 p. 100 des dépenses de défense du ministère de la Défense nationale ont été effectuées au moyen de contrats passés par le ministère de la Production de défense et la *Defence Construction (1951) Limited*. En outre, le ministère a aidé les entrepreneurs de défense à remplir leurs fonctions en mettant à leur disposition des immobilisations spécialisées d'une valeur de \$183,500,000 et a approuvé la dépréciation accélérée d'immobilisations dont la valeur estimative s'établit à 737 millions de dollars. Le programme de production d'avions (y compris le matériel divers fourni par le gouvernement) représente 37 p. 100 de la valeur nette totale des contrats passés entre le 1^{er} avril 1951 et le 31 décembre 1957. Venaient ensuite le programme de construction (12.5 p. 100), le programme de production de matériel électronique et de transmissions (10.3 p. 100) et le programme de construction de navires (7.4 p. 100).

* Rédigé à la Division de l'économie et de la statistique, ministère de la Production de défense, Ottawa.

L'exposé suivant des achats et de la construction a trait aux années 1956 et 1957, et fait suite à celui des années 1954 et 1955, donné dans l'Annuaire de 1956, pp. 1194-1201.

En 1956, la valeur nette des contrats passés s'est établie à \$746,500,000, soit une augmentation de 2.8 p. 100 en comparaison du chiffre de \$726,200,000 en 1955; mais, en 1957, elle a diminué de 18.8 p. 100 pour s'établir à \$606,100,000. Les contrats et les modifications adjugés en vertu du programme de production d'avions ont atteint 194 millions en 1957 contre \$236,200,000 en 1956, et représentaient presque le tiers de la valeur nette totale des contrats passés pendant ces deux années. La plus grande partie de ces dépenses a été affectée à la construction de l'intercepteur à réaction *CF-105*, de l'avion de reconnaissance maritime *CP-107*, de l'avion de transport militaire *CC-106* et de l'engin guidé *Sparrow II* de l'Aviation royale du Canada, ainsi que de l'avion aéroporté *Grumman CS2F* de la Marine royale du Canada. La valeur des contrats passés pour le matériel électronique et de transmissions a augmenté de 1956 à 1957, surtout par suite des besoins en matériel et en services administratifs de la ligne de radar *Mid-Canada*. La valeur des achats de combustibles et de lubrifiants a augmenté de 17 p. 100 de 1955 à 1956, mais elle a diminué légèrement en 1957. Les navires, les chars de combat et les véhicules, les armes, les vêtements et le matériel ont enregistré une baisse pour les deux années. Les contrats relatifs à la construction ont diminué de \$138,400,000 en 1955 à \$125,000,000 en 1956, puis, par suite de l'achèvement des travaux de *Gagetown* et de la ligne *Mid-Canada*, ils sont tombés à \$60,300,000 l'année suivante. La valeur nette des contrats englobe ici les contrats nouveaux et les modifications qui augmentent ou diminuent les engagements pris en vertu des contrats antérieurs.

1.—Valeur nette des contrats passés par le gouvernement fédéral, par programme, années 1956 et 1957, et total cumulatif à partir de 1951

Programme	1956	1957	Total, 1 ^{er} avril 1951 au 31 déc. 1957
	(milliers de dollars)		
Avions.....	236,175	193,950	2,502,804
Navires.....	61,160	55,743	499,804
Chars et véhicules.....	13,464	12,277	296,484
Armes.....	9,551	Cr. 18,064	176,314
Munitions et explosifs.....	8,042	6,497	298,103
Matériel électronique et de transmissions.....	105,304	123,209	698,069
Combustibles et lubrifiants.....	64,156	58,231	336,757
Vêtements et équipement.....	12,108	7,614	254,335
Construction.....	125,052	60,316	846,657
Autres.....	111,489	106,279	843,547
Total.....	746,501	606,054	6,752,874

Après avoir atteint un sommet en 1953, les dépenses de défense relatives aux achats et à la construction ont continué de diminuer en 1956 et en 1957. Elles ont d'abord diminué de 2.4 p. 100 en 1956 pour s'établir à \$958,500,000 en 1956, puis de 9.3 p. 100 en 1957 pour s'établir à \$869,600,000. En ce qui concerne le programme de production de navires et d'avions, le total a fléchi en 1956 puis a remonté l'année suivante. Le contraire s'est produit dans le domaine du matériel électronique et de transmissions et dans la construction, les dépenses accusant une hausse en 1956 et une baisse en 1957. Les chars de combat et les véhicules, les armes, les munitions et les explosifs, de même que les vêtements et l'équipement ont fléchi au cours des deux années. Les dépenses de défense relatives à la construction ont augmenté de 45 p. 100 de 1955 à 1956, mais elles ont diminué d'un tiers en 1957 pour se situer à \$105,400,000.

**2.—Dépenses du gouvernement canadien pour la défense, par programme,
1956 et 1957, et total cumulatif depuis 1951**

Programme	1956	1957	Total, 1 ^{er} avril 1951 au 31 déc. 1957
	(milliers de dollars)		
Avions.....	329,671	346,435	2,548,436
Navires.....	80,759	83,579	567,725
Chars de combat et véhicules.....	22,398	13,992	287,140
Armes.....	18,423	15,628	150,418
Munitions et explosifs.....	46,558	31,085	270,856
Matériel électronique et de transmissions.....	129,670	98,676	628,659
Combustibles et lubrifiants.....	47,775	47,826	276,104
Vêtements et équipement.....	16,004	10,652	257,954
Construction.....	159,403	105,380	915,152
Autres.....	107,829	116,382	788,020
Total.....	958,489	869,636	6,690,463

Étant donné que l'industrie canadienne peut fabriquer une gamme très étendue d'articles, les contrats de défense ont pu être passés à des sociétés canadiennes pour 96.5 p. 100 de la valeur totale en 1956 et 91 p. 100 en 1957. La proportion avait été de beaucoup moins forte au cours des années antérieures. Les contrats accordés à l'étranger ont trait aux articles qu'on ne peut pas produire économiquement au Canada dans les limites imposées par les besoins courants et prévus de la défense.

Avions.—La production d'avions à réaction *F-86 Sabre* destinés à l'Aviation royale du Canada a pris fin en 1957, mais la production de ce type a été maintenue grâce à une commande de l'Aviation de l'Allemagne occidentale. En 1956, la production de *Sabre* a diminué légèrement en comparaison de 1955, la réduction des livraisons à l'Aviation royale du Canada ayant été compensée en partie par les exportations de ces avions vers l'Union Sud-Africaine et la Colombie. La production des intercepteurs à réaction *CF-100* s'est poursuivie à un rythme ralenti en 1956 et 1957. La réduction des expéditions de ces avions à l'Aviation royale du Canada et l'achèvement du programme de production de la version *marque VI* en 1957 ont été compensés par les achats effectués pour le compte de la Belgique aux fins du programme d'aide mutuelle des États-Unis. La production des avions à réaction d'entraînement *T-33 Silver Star* s'est maintenue au niveau minimum au cours de ces deux années. En conformité des prévisions, la Marine royale du Canada a accepté les premières unités du *CS2F Tracker* en 1956 et la production s'est continuée en 1957. Muni de deux moteurs à pistons *R-1820-82*, cet avion est destiné au repérage et à la destruction des sous-marins. La cellule aussi bien que les moteurs ont été construits au Canada d'après des plans américains, et les travaux sont exécutés par un grand nombre d'industries canadiennes grâce aux nombreux adjudicataires secondaires. Au cours des deux années à l'étude, la mise au point et la production de l'avion à réaction supersonique *CF-105* ont fait de grands progrès. La première unité était achevée tard en 1957, en conformité des prévisions. La vitesse et l'altitude que cet avion peut atteindre exigent des matériaux et des pièces de la plus haute qualité et l'industrie canadienne a dû faire appel à des techniques de production spéciales pour répondre aux conditions requises. La première envolée de l'avion de reconnaissance maritime à long rayon d'action *Argus CP-107* a été effectuée en 1957. Cet avion a été conçu d'après l'appareil civil *Bristol Britannia*. Une version transport de l'*Argus*, désignée par le sigle *CC-106*, était au stade de l'étude en 1957: ses moteurs et hélices sont de fabrication britannique.

L'activité du domaine des moteurs d'avions se conformait à celle des cellules. La production de moteurs *Orenda* destinés aux *Sabre* et *CF-100* se poursuivait à un rythme ralenti. La mise au point d'un moteur plus puissant destiné au *CF-105*, le *PS-13 Iroquois*, faisait de bons progrès, un prototype ayant subi des essais en vol en 1957. En ce qui concerne les moteurs à pistons, la production de moteurs *R-1340 Wasp*, établie en vertu du programme d'aide mutuelle, a été terminée vers la fin de 1956, tandis que la fabrication des pièces de rechange a été maintenue. En 1957, la fabrication de moteurs *Wasp* a été remplacée en grande partie par celle des moteurs *R-1820-82* qui doivent être montés sur les avions *CS2F Tracker*. La fabrication des hélices *43D51* pour les *Tracker* faisait également des progrès satisfaisants.

La réparation et la révision des avions, des moteurs, des instruments, des systèmes et des pièces deviennent de plus en plus importantes, étant donné que les besoins augmentent selon l'âge du matériel et que les opérations exigent des instruments de plus en plus complexes. Les installations, qui ont été améliorées au fur et à mesure que le matériel se perfectionnait, ont pu maintenir des programmes de travail satisfaisants grâce au système des révisions progressives adopté par le ministère de la Défense nationale.

Au début de 1956, les Forces aériennes royales du Canada ont choisi l'engin *Sparrow II* des États-Unis en vue de l'utiliser comme engin guidé air-air au lieu de l'engin canadien *Velvet Glove*. Par suite de cette décision, les travaux des entrepreneurs canadiens qui participaient au programme *Velvet Glove* ont été réduits au minimum requis pour maintenir l'organisme technique qui avait été réuni et garder le personnel essentiel. À la fin de 1957, les États-Unis avaient transmis au Canada le gros des dessins, des données techniques et des autres renseignements relatifs à *Sparrow II*, et cela donna lieu à une certaine activité chez les fabricants d'armes spéciales au Canada. Une version modifiée de cet engin servira au *CF-105 Arrow*.

Électronique.—Les achats et la production de matériel électronique pour la défense ont atteint un sommet en 1956. Ils ont accusé une diminution l'année suivante, par suite de l'achèvement de la ligne de radar *Mid-Canada*, de la remise à plus tard du programme de perfectionnement du réseau de radar, de l'expiration prochaine de certains des contrats en cours, de même que du ralentissement provoqué par le remplacement de l'engin *Velvet Glove* par l'engin *Sparrow*. Toutefois, cette diminution a été compensée en partie par la réalisation du système électronique destiné au *CF-105*, qui avait commencé en 1956 et s'était poursuivie en 1957. Si la mise au point du système se fait aux États-Unis, la production sera confiée à l'industrie canadienne, qui utilisera le plus possible des pièces fabriquées au pays. Le programme relatif à la production du *Sparrow* a été inauguré au début de 1957 par la mise en place de l'équipement nécessaire et l'exécution des travaux antérieurs à la fabrication. Le perfectionnement de l'amorce du *Sparrow* a continué en attendant une décision quant aux besoins; cette production spécialisée continue de progresser après avoir été introduite au Canada en 1951. Commencées en 1956, les livraisons des simulateurs de vol du *CF-100* se sont continuées en 1957.

Le programme d'adaptation du matériel aux très hautes fréquences, entrepris par l'Aviation royale du Canada, a fait de bons progrès en 1957. À la fin de l'année on avait presque terminé les achats du matériel au sol, de même que son installation. La production de matériel de bord à très haute fréquence, à plusieurs voies, avait été commencée. Le contrat relatif à la fabrication du radar de bord du *CS2F* avait pris fin et il ne restait plus qu'à fournir les pièces de rechange. Grâce à un contrat de perfectionnement, l'industrie canadienne a entrepris la production du matériel de navigation de bord *Doppler* qui est considéré comme le plus avancé. La ligne *Mid-Canada*, qui représenta une contribution importante à la défense du Canada, a été terminée au début de 1957 et fait maintenant partie du réseau de défense nord-américain. Cette ligne a été construite aux frais du Canada et se situe entre la ligne *Pinetree* (au sud), construite par le Canada et les États-Unis, et la ligne *DEW* (au nord), construite par les États-Unis. En 1957, deux entrepreneurs civils ont été chargés d'assurer l'entretien et le ravitaillement des

services d'appui de la ligne *Mid-Canada*, pour le compte de l'Aviation royale du Canada. Des contrats d'entretien destinés à appuyer le personnel de l'A.R.C. en poste dans les stations de la ligne *Pinetree* étaient en cours pendant cette période.

Construction de navires.—Le porte-avions léger *Bonaventure*, qui a été mis en service le 17 janvier 1957, est un des navires les plus modernes de sa classe. Construit en Irlande du Nord, il est doté d'un pont oblique, d'un miroir d'atterrissage et de catapultes à vapeur, ainsi que du matériel électronique le plus perfectionné. Trois navires de la classe du *Saint-Laurent*, le navire de tête de l'escadre terminé en 1955, ont été mis en service en 1956, et trois autres l'ont été en 1957. Le navire de tête du deuxième groupe de destroyers d'escorte, le *Restigouche*, devait être mis en service en 1957, mais il a été endommagé dans une collision survenue pendant ses essais en mer. La construction des six autres navires de ce genre se poursuivait en 1957. Au cours de cette année, on a autorisé la mise en chantier de deux autres destroyers d'escorte et l'achat de pièces destinées à quatre navires dont la production comporte de longs délais.

Le premier dragueur de mines côtier de la classe MCB a été mis en service vers la fin de 1956 et cinq autres l'ont été en 1957. Ces navires constituent une version améliorée de la classe AMC et ont été mis au point au Canada en vue de tenir compte des derniers progrès réalisés dans le domaine des mines. Le deuxième programme de remise à neuf des frégates de la seconde guerre mondiale était presque terminé, quatre des cinq navires ayant été mis en service avant la fin de 1957. Divers bateaux de service ont été construits, dont des remorqueurs de haute mer de 150 pieds, des transbordeurs en acier munis de grues, des patrouilleurs des eaux intérieures, des navires de scaphandriers, des péniches à moteur et une allège à munitions. En 1956 et 1957, on a terminé la construction de 52 et 40 navires respectivement, allant des embarcations de mer à moteur de 27 pieds jusqu'à des youyous de 14 pieds. La livraison d'un modèle amélioré de torpilles américaines fabriqué au Canada a commencé en 1957.

Armes et munitions.—En 1956, l'Armée canadienne a reçu les derniers obusiers de 105 mm de la première commande et elle a passé une nouvelle commande dont les livraisons commenceront en 1958. Les livraisons des obusiers de 155 mm ont été complétées en 1957. Une commande réunie de pièces de rechange pour toute la durée des pièces a été donnée à l'égard des obusiers de 105 mm et de 155 mm en 1957, et ces pièces seront livrées en même temps que les obusiers. Cette façon de procéder élimine les frais considérables qu'exige la reprise de temps à autre de la fabrication d'un nombre limité d'unités. La production, pour le compte de l'Armée, de lance-fusées et de télémètres spéciaux a pris fin. Dans la catégorie des armes portatives, la *Canadian Arsenal Limited* a commencé à livrer le nouveau fusil de 7.62 mm C-1 (FN) en octobre 1956. Une mitrailleuse de 7.62 mm a été approuvée en 1957 et sera produite en même temps que le fusil. Au début de l'année, un contrat a été passé au Canada en vue de la fabrication d'un pistolet-mitrailleur britannique adopté par notre pays.

En général, la production de munitions a diminué en 1956 et en 1957. Toutefois, la production de munitions destinées au fusil de 7.62 mm s'est accrue en vue d'en permettre la distribution générale. La *Canadian Arsenal Limited* a mis au point une poudre destinée à la propulsion de ces munitions, qui répond aux normes de l'OTAN, et prolonge la durée de l'emmagasinage. On a continué de fabriquer les autres genres de munitions d'armes portatives: .30, .303, 9 mm, 20 mm, et artifices et explosifs pour les trois armes; 40 mm, 3.50 po., 4 po., et engins anti-sous-marins pour la Marine; 2 po., 60 mm, 81 mm (mortiers) et 105 mm (obusiers) pour l'Armée; fusées air-air de 2.75 po. et repères maritimes pour l'Aviation. L'industrie canadienne a produit pour la première fois des mines, fusée #10, pour l'Armée, certains projectiles anti-sous-marins, des grains de propulsion de fusée à double base, des bombes de repérage par le son, et certains artifices. Un programme de production de munitions destinées aux chars dotés d'un canon de 20 livres, qui nécessitera des travaux préliminaires d'une durée de trois ans, a été inauguré.

Construction.—La construction de défense a atteint en 1956 un niveau qui n'a été surpassé qu'en 1952, grâce surtout aux travaux exécutés sur le réseau *Mid-Canada* et au programme de construction des dépôts permanents de l'Armée. L'achèvement du réseau et la réduction des travaux relatifs à la construction des dépôts permanents de l'Armée ont provoqué une forte baisse en 1957. Le réseau *Mid-Canada* constitue le programme particulier le plus considérable jamais entrepris par la *Defence Construction (1951) Limited* pour le compte du ministère de la Défense nationale et la construction du camp de Gagetown (N.-B.), l'un des sept dépôts permanents, le projet le plus important entrepris sur un seul emplacement. Les autres dépôts permanents en construction sont ceux de Valcartier (P.Q.), London et Petawawa (Ont.), Winnipeg (Man.), et Edmonton et Calgary (Camp Sarcee) (Alb.).

Programme général d'achats.—Le programme général des achats a trait surtout au vêtement, à l'équipement, à l'alimentation, à l'entretien et aux besoins des forces armées et l'achat de fournitures pour le Conseil des recherches de la Défense et pour le Service d'inspection du ministère de la Défense nationale. Ces achats de fournitures et de services, qui n'exigent pas d'ordinaire des installations spéciales de production, comprennent, entre autres, les textiles, les vêtements de tous genres, les chaussures, les articles en cuir, le matériel de transport (militaire et commercial), les pièces et pièces de rechange, la réparation et la rénovation de tous les véhicules militaires, les vivres et l'alimentation, l'ameublement et les fournitures, les dérivés du pétrole, les combustibles solides, les fournitures sanitaires et dentaires, les levés aériens, les matériaux de construction et les articles de caserne de tous genres. Certains des contrats importants passés en 1956 et 1957 avaient trait aux appareillages électriques du *F-86 Sabre*, au fil électrique employé à bord des navires, à certains matériels du réseau *Mid-Canada*, au carburant des avions, à l'équipement pour l'entretien d'hiver des aérodromes, aux camions d'essence et d'incendie des Forces aériennes, au matériel d'entretien de la division aérienne stationnée en Europe, et à un certain nombre de levés aériens.

Les quatorze bureaux régionaux que le ministère de la Production de défense maintient au Canada ont continué d'acheter dans leur voisinage les vivres et les autres fournitures ou services qui s'obtiennent localement ou dont les établissements de défense ont un pressant besoin. Les autres achats comprennent la quincaillerie et les matériaux de construction, le matériel électrique et électronique, les dérivés du pétrole, les meubles et les articles de caserne. Des contrats ont été passés pour les réparations peu importantes des navires, les petites transformations ou réparations faites aux immeubles, le blanchissage et le nettoyage à sec, le transport du charbon, l'enlèvement des cendres, des déchets et de la neige, le transport, les services des experts-conseils en génie, ainsi que la réparation des chaussures et des vêtements.

PARTIE III.—DÉFENSE CIVILE

La menace persistante d'une agression, de même que la puissance toujours plus dévastatrice des armes thermonucléaires, a forcé le Canada de continuer à perfectionner ses nouvelles techniques de défense civile et ses méthodes d'instruction. Le programme de défense civile fait partie intégrante de l'organisation de la défense nationale et a pour objet d'assurer la survie de la population en cas d'attaque directe. La défense civile doit également prêter main forte à l'autorité civile dans des circonstances critiques.

En octobre 1948, le ministre de la Défense nationale a désigné un coordonnateur de la défense civile, à qui il a confié la tâche de préparer un programme approprié, en collaboration avec le Comité fédéral de l'organisation de la défense civile, du Comité interministériel et du Comité consultatif fédéral-provincial composé du ministre fédéral chargé de la défense civile, à titre de président, et des ministres provinciaux chargés de la défense civile, à titre de membres.

L'administration de la défense civile est passée au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social en février 1951 et c'est maintenant le ministre de ce ministère qui détermine la politique du gouvernement fédéral en cette matière. Après avoir étudié les organismes mis sur pied au Royaume-Uni, aux États-Unis et dans les autres pays de l'OTAN, on a adopté un plan de survie nationale fondé sur l'évacuation des villes-objectifs probables. Le 28 juillet 1956, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social annonçait l'adoption du programme par le gouvernement fédéral dans les termes suivants à la Chambre des communes: "Nous en sommes venus à la conclusion que le principal travail de notre organisme de défense passive doit consister à établir et à vérifier l'efficacité des plans ayant pour objet l'évacuation des principales villes du Canada si l'on prévoyait une attaque imminente au moyen d'armes nucléaires."

Selon la densité de la population et les possibilités industrielles, les régions-objectifs probables du Canada sont les suivantes: Victoria, Vancouver, Edmonton, Winnipeg, Windsor, Hamilton, Niagara Falls, Toronto, Ottawa-Hull, Montréal, Québec, Saint-Jean et Halifax.

L'organisation de la défense civile du Canada se poursuit à tous les échelons du gouvernement,—fédéral, provincial et municipal,—chaque échelon ayant ses propres attributions. Les provinces constituent des unités homogènes qui sont recoupées en secteurs ou régions aux fins de l'aide mutuelle qui est accordée en cas de désastre. A cause de leur situation géographique par rapport aux régions-objectifs, certaines régions ont été désignées régions d'aide mutuelle ou de réception. Les attributions en matière d'administration et d'organisation de chaque échelon sont les suivantes: gouvernement fédéral,—préparation des plans, ligne de conduite générale et aide pécuniaire; gouvernements provinciaux,—organisation et mise à exécution; municipalités,—mise à exécution des plans et de la politique.

Le Bureau central de la défense civile, du gouvernement fédéral, qui a été établi à Ottawa, comprend le coordonnateur de la défense civile, son personnel, et les services suivants: plans et opérations, instruction, santé, bien-être, renseignements, communications et transports. Certains autres organismes de l'État participent également à la défense civile, notamment la Gendarmerie royale du Canada, les forces armées, le ministère de l'Agriculture, le ministère des Transports et le Conseil des recherches pour la défense.

On a établi un service d'alerte précoce en assurant une liaison directe avec l'Aviation royale du Canada. En 1957, de puissantes sirènes fournies par le gouvernement fédéral ont été installées et mises à l'essai dans les régions-objectifs vulnérables. L'accumulation des stocks importants de fournitures sanitaires a été terminée avec la collaboration du ministère de la Défense nationale et du ministère des Affaires des anciens combattants.

Les cours de défense civile, commencés en 1951, ont continué de progresser. Plus de 9,000 Canadiens se sont rendus au Collège canadien pour la défense civile, à Arnprior (Ont.), depuis son ouverture en 1954. Les treize cours élémentaires qui sont donnés à ce collège comprennent: la santé, le bien-être, les communications, le transport, les fonctions d'état-major, la simulation des cas de blessés, le sauvetage et la détection des radiations. En outre, des séances de discussion ont été tenues pour des groupes représentant les journalistes, le clergé, les maires, la police, les pompiers, l'industrie et certains organismes tels que la Croix-Rouge. L'instruction se donne sous les auspices des gouvernements provinciaux et la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan et le Nouveau-Brunswick maintiennent des écoles de défense civile. Le 31 mars 1957, 224,146 personnes faisaient partie des effectifs de la défense civile.

Selon le programme d'aide financière du gouvernement fédéral, celui-ci fournit à chaque province un certain montant établi d'après la population et le degré de danger auquel elle est exposée. Il rembourse la moitié des frais des projets approuvés dont les provinces et les municipalités se partagent le coût. La municipalité reçoit une subvention

minimum de 25 p. 100 à l'égard des travaux auxquels la province ne contribue pas. En vue d'aider les programmes des provinces et des municipalités, le bureau central du gouvernement fédéral continue de fournir les auxiliaires et le matériel d'instruction, ainsi que l'équipement de sauvetage.

Le programme de normalisation des raccords des boyaux d'incendie, dont le gouvernement fédéral assume le tiers des frais, a été terminé en Colombie-Britannique, en Alberta et en Ontario. Les indemnités versées à l'égard des travailleurs de la défense civile en ce qui concerne les accidents du travail sont partagées à parts égales entre le gouvernement fédéral et toutes les provinces, sauf le Québec, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard.

Le Bureau central de la défense civile a publié un grand nombre de manuels, brochures et bulletins techniques ou d'instruction. En outre, des brochures, des dépliants, des auxiliaires d'instruction, des films, des diapositives, des communiqués de presse et de radio, des articles de journaux et des textes destinés à la télévision ont été produits en vue de continuer le programme de vulgarisation. Le jour de la défense civile a été tenu pour la première fois au Canada le 4 octobre 1957. A cette occasion, on tente de faire connaître au public les buts, l'organisation et les plans de la défense civile. Des organismes provinciaux et municipaux de tous les coins du pays y ont participé. Le bureau central a distribué plus de deux millions de pièces de renseignements et de textes à l'occasion de ce programme national de coopération.

Les problèmes et l'évolution de la défense civile sont continuellement examinés par des représentants du Canada et des États-Unis, du Royaume-Uni et des autres pays de l'OTAN. Aux termes d'une entente conclue en 1951 entre le Canada et les États-Unis, un Comité canado-américain de défense civile se réunit régulièrement en vue de resserrer les liens qui existent entre ces deux pays en ce qui concerne la défense civile.

CHAPITRE XXIX.—SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS ET INFORMATIONS DIVERSES

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
Partie I.—Sources de renseignements officiels	1236	Partie III.—Liste des nominations officielles	1287
SECTION 1. SERVICES D'INFORMATION FÉDÉRAUX.....	1236	Partie IV.—Législation fédérale, 1956-1957	1298
SECTION 2. RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS (FÉDÉRALES ET PROVINCIALES).....	1239	Partie V.—Chronologie, 1956-1958	1304
Partie II.—Articles spéciaux parus dans les éditions antérieures de l'Annuaire du Canada	1281	Partie VI.—Résumé statistique des progrès du Canada, 1871-1956	1307

PARTIE I.—SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS

Section 1.—Services d'information fédéraux

La principale source de renseignements statistiques sur tous les aspects de l'économie canadienne est le Bureau fédéral de la statistique, qui organise les recensements décennaux et quinquennaux du pays et centralise des renseignements statistiques de toutes sortes, fédéraux et provinciaux. Quant aux renseignements qui ne sont pas principalement de caractère statistique, il faut s'adresser aux ministères intéressés au sujet particulier, selon les indications du Répertoire, pp. 1241-1280. En raison de la nature de leur travail et de l'intérêt qu'il revêt pour de grands secteurs de population, certains organismes de l'État et certaines organisations nationales sont essentiellement des services de renseignements ou de publicité. Au nombre de ceux-ci figurent: la Division de l'information du ministère des Affaires extérieures, qui répond aux questions des Canadiens concernant les affaires extérieures et aux demandes de renseignements de toutes sortes, venant de l'étranger, sur le Canada et les affaires canadiennes; le Service de la publicité commerciale du ministère du Commerce; la Division des services d'information du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social; la Société Radio-Canada; et l'Office national du film (voir l'Index). Bien qu'ils ne soient pas classés dans cette catégorie, les ministères de l'Agriculture, du Nord canadien et des Ressources nationales, des Mines et des Relevés techniques, et des organismes comme la Galerie nationale, le Musée national, la Bibliothèque nationale et le Conseil national de recherches, sont plus intéressés à la diffusion de renseignements que la plupart des autres ministères. Plusieurs de ces derniers, cependant, possèdent un service de publicité ou une division de relations extérieures.

Tous les ministères, sauf quelques exceptions, publient leur propre liste de rapports et de publications. Ils doivent, d'après la loi, publier des rapports annuels, qui sont présentés à la Chambre des communes par le ministre intéressé. Aux fins de la présente section, toutefois, les descriptions ci-après se limitent aux six services d'information mentionnés au paragraphe précédent.

La section 2 vise à présenter un répertoire de toutes les sources fédérales et provinciales de renseignements, indiquant au lecteur aussi où il peut obtenir des textes sur une foule de sujets.

Bureau fédéral de la statistique.—Le Bureau fédéral de la statistique a été créé par une loi de 1918 (8-9 George V, chap. 43) département statistique central du Canada. En 1948, cette loi, codifiée sous le titre de la loi de statistique (S.R.C., 1927, chap. 190), a été abrogée et remplacée par la loi sur la statistique (S.R.C., 1952, chap. 257), puis modifiée en mars 1953 (1-2 Élisabeth II, chap. 18).

Les fins principales du Bureau fédéral de la statistique sont: 1° fournir des données statistiques, portant sur le Canada, à l'usage du gouvernement et de l'administration (municipale, provinciale, nationale ou internationale); et 2° contribuer à répondre aux besoins des particuliers, usagers de la statistique, car ceux-ci se rendent compte de plus en plus de la valeur de la statistique pour le rendement commercial et le dirigisme social.

Demandes de renseignements.—La Division des services d'information du Bureau reçoit chaque jour des centaines de demandes particulières de renseignements, demandes qu'elle achemine vers la division intéressée et auxquelles celle-ci répond aussi promptement que possible. Comme le domaine de son activité embrasse, au point de vue statistique, tous les aspects de l'économie nationale, il n'est guère de sujet sur lequel le Bureau ne puisse fournir quelque renseignement. Les demandes adressées au Bureau, toutefois, ne doivent porter que sur des questions d'ordre statistique.

Publications.—Le Bureau fédéral de la statistique est le principal organisme d'édition du gouvernement fédéral; les sujets de ses rapports statistiques embrassent tous les aspects de l'économie nationale; son *Annuaire du Canada* et son *Canada* sont les sources officielles de renseignements sur les institutions et le développement économique et social du Canada.

Les publications du Bureau fédéral de la statistique paraissent dans son catalogue intitulé *Current Publications* et dans le *Catalogue des publications du gouvernement canadien*, publié par l'Imprimeur de la Reine. Le *Bulletin quotidien* et le *Weekly Bulletin* du B.F.S., que l'on peut obtenir de la Division des services d'information du Bureau au prix annuel d'un dollar chacun, ont pour but de renseigner le lecteur désireux de connaître toutes les publications du Bureau. Les formules d'abonnement aux publications du B.F.S. ou les commandes d'exemplaires distincts doivent parvenir à la Division des services d'information, Bureau fédéral de la Statistique, Ottawa, accompagnées de la remise nécessaire sous forme de chèque ou mandat-poste, payable au Receveur général du Canada.

Division de l'information, ministère des Affaires extérieures.—La Division de l'information a deux fonctions: encourager les Canadiens à s'intéresser aux questions internationales et à les comprendre, et mieux faire connaître et comprendre à l'étranger le Canada et la politique canadienne.

Pour remplir la première fonction, la Division rédige et distribue divers documents relatifs aux affaires extérieures: exposés de la politique du gouvernement et rapports sur les événements extérieurs qui s'y rattachent et sur l'activité du ministère en général. Elle répond aussi aux demandes de renseignements qu'elle reçoit des Canadiens sur ces questions (sauf aux demandes en provenance de la presse dont s'occupe le Bureau de presse du ministère) et fournit des renseignements sur le Canada aux missions diplomatiques établies à Ottawa, aux postes canadiens à l'étranger ainsi qu'aux particuliers et aux organisations d'autres pays.

Ce sont toutefois les membres du personnel des missions canadiennes qui assurent la plus grande partie du service d'information à l'étranger. Ils sont aidés en cela par la Division de l'information; c'est elle qui formule et indique la ligne de conduite à suivre à l'étranger en matière de renseignements afin que cette ligne de conduite soit conforme aux objectifs généraux de la politique du Canada à l'étranger; c'est elle aussi qui rédige et fournit la matière servant à renseigner les missions canadiennes sur les événements canadiens. La Division, en outre, accorde parfois une aide aux journalistes et autres visiteurs étrangers venus au Canada pour écrire sur des questions canadiennes; elle a également pour fonction de coordonner l'activité du gouvernement dans le domaine des relations culturelles.

Service de la publicité commerciale, ministère du Commerce.—Voir les détails à la p. 1084.

Division des services d'information, ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.—En collaboration avec les autres divisions du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et les autorités provinciales, cette division s'occupe de préparer et de distribuer des renseignements concernant la santé, le bien-être, la sécurité sociale et la défense passive au bénéfice du Canada tout entier. Ces renseignements sont rédigés en anglais et en français et prennent forme de livres, brochures, périodiques, affiches, expositions, étalages, sketches radiophoniques et articles de journal et de revue ainsi que de films et bandes d'images montés en collaboration avec l'Office national du film. Ces livres, brochures, affiches et étalages sont distribués au Canada par l'entremise des autorités provinciales. Les périodiques les plus importants de la Division sont: *Santé et Bien-être au Canada* (mensuel), *Notes sur l'hygiène alimentaire au Canada* (mensuel), *Bulletin de l'hygiène professionnelle* (mensuel), *Revue de l'hygiène industrielle* (semestriel) et *Bulletin de l'alimentation* (annuel).

Société Radio-Canada.—La télévision et la radio, tout comme la presse, le film et autres moyens de communication, servent beaucoup à renseigner le public. Au Canada, la radiodiffusion groupe un système national public et des stations régionales privées, dont plusieurs sont affiliées aux réseaux de la Société Radio-Canada.

Depuis sa formation en 1936, la Société Radio-Canada est devenue l'un des moyens les plus efficaces de transmettre des renseignements officiels et non officiels à la population. La radio est relativement plus importante au Canada que dans la plupart des pays en raison des vastes étendues sur lesquelles est dispersée la population et du nombre de régions peu peuplées. Radio-Canada a graduellement fait le pont grâce à des émetteurs de haute puissance qui desservent les régions rurales autant qu'urbaines. La Société a fait œuvre de pionnier également en aménageant des stations répétitrices à faible puissance reliées aux réseaux et qui desservent les régions qui, à cause de particularités topographiques, ne jouissent pas d'une bonne réception.

Le radio-journal et les émissions instructives forment une proportion considérable des émissions des réseaux nationaux et régionaux. Le programme de Radio-Canada comprend des bulletins de nouvelles, de la musique, des pièces de théâtre, des causeries instructives, des émissions pour enfants, des émissions scolaires, des émissions de service public, des émissions sportives, des émissions sur l'activité féminine, etc. Le public a un choix varié d'émissions puisque la Société Radio-Canada non seulement passe ses propres programmes réalisés dans les différents centres de production du Canada mais fournit aussi des émissions choisies des réseaux des États-Unis, de la *British Broadcasting Corporation* et d'autres réseaux étrangers de radio et de télévision. Radio-Canada maintient un bureau à Londres et au siège des Nations Unies à New-York; il est reconnu qu'elle a fait plus que toutes les autres radiodiffusions pour renseigner ses auditeurs sur l'activité des Nations Unies.

Le Service international sur ondes courtes, exploité par la Société Radio-Canada pour le compte du gouvernement fédéral, diffuse des émissions en seize langues: anglais, français, allemand, hollandais, danois, norvégien, suédois, italien, espagnol, portugais, tchèque, slovaque, russe, ukrainien, polonais et hongrois. Le Service international de Radio-Canada diffuse à l'étranger des renseignements sur la vie et la situation économique au Canada en conformité du programme d'information générale visant à mieux faire comprendre le Canada. En plus de ses émissions régulières sur ondes courtes, le Service international offre des émissions spéciales qui peuvent être retransmises sur les réseaux étrangers au moyen de relais micro-ondes ou d'enregistrements sur ruban ou disque. Une bibliothèque d'émissions musicales et parlées est accessible aux réseaux étrangers grâce à des enregistrements spéciaux qui permettent une large distribution.

Office national du film.—L'Office national du film produit des films, bandes d'images et photos sur des sujets très divers. Conformément à ses attributions, ses œuvres revêtent un caractère éducatif et interprétatif et ils connaissent une vaste diffusion, commerciale et non commerciale. (Voir aussi Rôle éducatif et culturel de l'Office national du film, page 372.)

L'Office du film maintient, à l'usage des ministères, une filmothèque d'avant-premières réunissant 5,000 copies d'origine diverse; 500 films-fixes sont aussi inscrits au catalogue. L'Office maintient à la disposition des ministères gouvernementaux intéressés et des groupes ayant un intérêt particulier des filmothèques spéciales traitant de sujets tels que la santé, la sociologie, la médecine et l'industrie.

Les films et bandes d'images réalisés par l'Office sont montrés au Canada et à l'étranger. Au pays, les films paraissent au réseau de la télévision, dans les cinémas locaux et grâce à la grande diffusion des filmothèques collectives. Dans la plupart des centres, des groupes bénévoles, appelés Conseils du film, aident les différents groupes locaux à se servir des films. A l'étranger, plus de 29,000 copies circulent par l'entremise des missions diplomatiques et commerciales, des bureaux de l'Office à New-York et Chicago (É.-U.), à la Nouvelle-Delhi (Inde) et à Londres (Angleterre). Dans plusieurs pays, la distribution des films se fait par des agences commerciales et autres agences de prêt.

La cinémathèque de l'Office, comprenant environ 100,000 photos, est à la disposition des ministères, des photographes commerciaux, des journaux, des périodiques et des nombreux autres organismes au Canada et à l'étranger.

Section 2.—Répertoire des sources de renseignements officiels (fédérales et provinciales)

Pour tirer plein profit du répertoire des sources de renseignements officiels, le lecteur doit connaître les grands points qui distinguent les ministères fédéraux et provinciaux et leurs champs d'activité.

Certains domaines comme le commerce, les douanes et l'accise, la monnaie et les banques, la navigation, les transports, la radio, le recensement de la population et la défense nationale, sont, de par la constitution, des questions de la compétence fédérale, et c'est aux ministères à Ottawa qu'il faut s'adresser pour se renseigner sur ces questions. Si d'autres domaines comme l'administration des terres et des ressources naturelles, l'éducation, la voirie, l'hygiène et les hôpitaux relèvent des provinces, certains ministères fédéraux sont néanmoins intéressés à des aspects déterminés de ces sujets et, comme c'est le cas du Bureau fédéral de la statistique, en coordonnent la matière et la présentent à l'échelle nationale.

Règle générale, pour les renseignements sur des questions relatives à la mise en valeur et à l'administration mêmes des ressources, il faut s'adresser aux provinces intéressées. Bien que le gouvernement fédéral n'administre pas les ressources provinciales, il collabore étroitement avec les provinces et il est en mesure de fournir des renseignements concernant le Canada, particulièrement: sur la production, à l'échelle nationale; sur le marché, à l'échelle internationale, nationale et provinciale; sur les travaux de recherches et les stations expérimentales à l'échelle nationale et aussi provinciale de la part des stations du gouvernement fédéral situées dans certaines provinces. En ce qui concerne l'agriculture, par exemple, le gouvernement fédéral peut fournir des renseignements sur l'élevage et l'amélioration des races, sur les marchés agricoles et le rendement des cultures; de même, en matière de sylviculture, le gouvernement fédéral peut répondre aux questions sur les recherches sylvicoles, la protection des forêts contre l'incendie et le reboisement. Les demandes de renseignements adressées à des sources fédérales doivent, règle générale, être envoyées aux divers ministères énumérés au Répertoire s'il s'agit de renseignements qui n'ont pas un caractère statistique mais lorsque les renseignements requis sont nettement statistiques, il faut s'adresser au Bureau fédéral de la statistique.

Vente des publications officielles.—L'Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la papeterie est chargé, en vertu des dispositions de la loi des impressions et papeterie publiques, de la vente de toutes les publications officielles du Parlement et du gouvernement du Canada publiées pour le public, ainsi que de la distribution gratuite de tous les documents et dossiers publics aux personnes et institutions (bibliothèques) y ayant droit en vertu des dispositions de la loi. Le Bureau fédéral de la statistique fait fonction d'agent de l'Imprimeur de la Reine lorsqu'il s'agit de la vente des publications du B.F.S.

Les règlements touchant la distribution et la vente des publications fédérales, édictés en conformité de l'article 7 de la loi sur les impressions et la papeterie publiques et de l'article 7 (e) de la loi sur l'administration financière, ont été mis à jour et ratifiés par le Conseil du Trésor le 31 mars 1955.

En conformité de ces règlements, l'Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la papeterie publie la *Liste quotidienne des publications fédérales* à laquelle figurent, pour la gouverne des services publics, des bibliothèques, etc., toutes les publications fédérales dès qu'elles sont mises en circulation. Ceux qui sont autorisés par la loi ou un règlement à recevoir gratuitement des exemplaires des publications officielles reçoivent la *Liste quotidienne* gratuitement. Les autres personnes qui désirent bénéficier de ce service peuvent s'abonner chaque année à la *Liste quotidienne* qui leur parviendra chaque jour ou sous forme de paquets hebdomadaires, conformément à leurs instructions.

L'Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la papeterie publie aussi le *Catalogue mensuel des publications du gouvernement canadien*, liste complète de toutes les publications officielles, documents et dossiers publics, imprimés aux frais de l'État; il publie encore un *Catalogue annuel* (en janvier) énumérant toutes les publications parues l'année précédente, ainsi que des catalogues, selon la section traitée, et certains bulletins importants annonçant les nouvelles publications du gouvernement.


La plupart des publications imprimées des gouvernements provinciaux peuvent s'obtenir de l'Imprimeur de la Reine de la province intéressée. Les demandes doivent être adressées à la capitale des provinces:

Terre-Neuve.....	Saint-Jean	Ontario.....	Toronto
Île-du-Prince-Édouard....	Charlottetown	Manitoba.....	Winnipeg
Nouvelle-Écosse... ..	Halifax	Saskatchewan.....	Regina
Nouveau-Brunswick.....	Fredericton	Alberta.....	Edmonton
Québec.....	Québec	Colombie-Britannique.....	Victoria

Les demandes de renseignements concernant le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest doivent être adressées à la Division des régions septentrionales et des terres, ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, Ottawa.

(Le répertoire des sources de renseignements officiels suit, pp. 1241-1280.)

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS

Sources de renseignements fédéraux	Sujet	Sources de renseignements provinciaux
<p>Ministère du Commerce Direction de la publicité commerciale</p> <p>Ministère des Mines et des Relevés techniques Division de la rédaction et de l'information (ressources minérales)</p> <p>Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social Services de l'information</p> <p>Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales Division de la rédaction et des renseignements</p> <p>Ministère des Affaires extérieures Division de l'information (toutes demandes en provenance de l'étranger)</p> <p>Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration Service de la rédaction et de l'information</p> <p>Ministère des Pêcheries, Service des renseignements et de l'éducation</p> <p>Ministère des Transports Bureau de l'information</p> <p>Office national du film (pellicules, bandes d'images, photographies sur tous les sujets)</p> <p>Conseil national de recherches Bureau des relations extérieures</p> <p>Bureau fédéral de la statistique</p>		<p>Pour renseignements généraux relatifs aux diverses provinces, les demandes doivent être adressées: Terre-Neuve, ministère des Affaires provinciales; Î.-du-P.-É., Bureau du tourisme et de l'information; N.-É., ministère de l'Industrie et du Commerce; N.-B., ministère de l'Industrie et du Développement ou ministère du Secrétaire-trésorier provincial ou Bureau du tourisme du Nouveau-Brunswick; Qué., Bureau des Statistiques; Ont., Bureau de la statistique et des recherches, ou ministère du Tourisme et de la Publicité; Man., ministère de l'Industrie et du Commerce, et ministère du Secrétaire provincial; Sask., Ministère du Tourisme et de l'Information, ou Conseil exécutif, Bureau de l'expansion industrielle, ou Commission consultative et d'organisation de l'économie; Alb., Bureau de la publicité, ministère des Affaires économiques; et C.-B., ministères de l'Expansion industrielle et du Commerce, Bureau de l'économique et de la statistique.</p>
<p>Ministère du Travail Direction de l'indemnisation des employés de l'État Commission d'indemnisation des marins marchands</p>	<p>ACCIDENTÉS DU TRAVAIL (indemnisation)</p>	<p>Commissions provinciales d'indemnisation des accidentés du travail: Terre-Neuve:—Saint-Jean; Î.-du-P.-É.:—Charlottetown; N.-É.:—Halifax; N.-B.:—Saint-Jean; Ont.:—Toronto; Man.:—Winnipeg; Sask.:—Regina; Alb.:—Edmonton; C.-B.:—Vancouver; Qué.:—Commission d'indemnisation des accidentés du travail</p>
<p>Ministère des Affaires extérieures Division de l'information</p> <p>Ministère du Commerce Division de la coopération économique et technique internationale (Plan de Colombo)</p> <p>Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration Service de la rédaction et de l'information</p> <p>Office national du film (films)</p>	<p>AFFAIRES EXTÉRIEURES</p>	
<p>Bureau fédéral de la statistique Division des finances publiques et des transports</p>	<p>AFFAIRES MUNICIPALES</p>	<p>Terre-Neuve:—Min. des Affaires municipales et des Approvisionnements Î.-du-P.-É.:—Min. de l'Industrie et des Ressources naturelles N.-É., N.-B., Qué., Ont., Sask., Alb., C.-B.:—Min. des Affaires municipales Man.:—Min. du Commissaire municipal</p>

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—suite

Sources de renseignements fédéraux	Sujet	Sources de renseignements provinciaux
Ministère de l'Agriculture Service d'information Service des fermes expérimentales Ministère du Commerce Direction de l'agriculture et des pêches Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales (Territoires du Nord-Ouest et Yukon) Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration Direction de l'immigration Direction des affaires indiennes Ministère du Travail (ouvriers agricoles) Ministère des Affaires des anciens combattants Ministère des Finances (prêts pour les améliorations agricoles) Commission du prêt agricole canadien (prêts hypothécaires à long terme) Société centrale d'hypothèques et de logement (prêts hypothécaires à long terme sur les nouvelles habitations agricoles) Office national du film (pellicules, photographies) Bureau fédéral de la statistique	AGRICULTURE EN GÉNÉRAL ET EXPLOI- TATION AGRICOLE	Terre-Neuve:—Min. des Mines et Ressources Î.-du-P.-É., N.-É., N.-B., Sask.:—Ministère de l'Agriculture Qué.:—Min. de l'Agriculture, Division de l'information et des recherches Min. de l'Industrie et du Commerce Bureau des Statistiques Ont.:—Ministère de l'Agriculture Division de la statistique et des publications Man.:—Ministère de l'Agriculture et de l'Immigration Division des publications et de l'extension Alb.:—Min. de l'Agriculture C.-B.:—Min. de l'Agriculture Min. de l'Expansion industrielle et du Commerce Bureau de l'économique et de la statistique Bureau fédéral de la statistique (résumés des renseignements provinciaux)
	ALIMENTS ET DROGUES Voir "Standards" et "Nutrition"	
Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales (Yukon et Territoires du Nord-Ouest)	ALLOCATIONS AUX AVEUGLES	Mêmes sources que celles de l'"Assistance-vieillesse" sauf: Î.-du-P.-É.:—Directeur des allocations aux aveugles T.-N.:—Commission de l'assistance-vieillesse Î.-du-P.-É., N.-B.:—Directeur des allocations aux invalides N.-É.:—Directeur de l'assistance-vieillesse Qué.:—Commission des allocations sociales du Québec Ont.:—Division des allocations aux invalides Man.:—Commission de l'assistance-vieillesse et des allocations aux aveugles Sask.:—Ministère du Bien-être social Directeur de l'assistance publique Alb.:—Commission des pensions C.-B.:—Commission des allocations aux invalides
Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social	ALLOCATIONS AUX INVALIDES	
Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social	ALLOCATIONS FAMILIALES	

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—suite

Sources de renseignements fédéraux	Sujet	Sources de renseignements provinciaux
<p>Ministère des Affaires des anciens combattants (renseignements généraux, rétablissement, bien-être, formation, services des traitements, établissement sur les terres, gratifications, crédits de réadaptation, aide aux enfants des morts de la guerre (éducation), assurance, prêts commerciaux et professionnels, états de service, sépultures et médailles de guerre)</p> <p>Commission canadienne des pensions (Loi des pensions)</p> <p>Commission des allocations aux anciens combattants (Loi sur les allocations aux anciens combattants)</p> <p>Ministère du Travail (assurance-chômage et allocations aux anciens combattants, réintégration dans les emplois civils, formation professionnelle)</p> <p>Ministère des Finances (prêts commerciaux et professionnels)</p> <p>Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration</p> <p>Direction des affaires indiennes (pour les anciens combattants indiens)</p>	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin: auto;"> <p>ANCIENS COMBATTANTS</p> </div>	<p>Î.-du-P.-É.:—Secrétaire provincial</p> <p>N.-É.:—Min. du Bien-être social</p> <p>N.-B.:—Min. de la Santé et des Services sociaux</p> <p>Qué.:—Min. du Bien-être social et de la Jeunesse</p> <p>Ont.:—Min. du Bien-être social, Commission de l'aide aux soldats</p> <p>Sask.:—Min. du Bien-être social, Division du rétablissement</p> <p>Alb.:—Commission consultative du bien-être des anciens combattants</p> <p>C.-B.:—Min. du Secrétaire provincial</p>
<p>Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration</p> <p>Direction des affaires indiennes</p> <p>Ministère des Mines et des Relevés techniques</p> <p>Division de la rédaction et de l'information</p> <p>Commission géologique du Canada</p> <p>Direction des levés et de la cartographie</p> <p>Direction de la géographie</p> <p>Ministère de la Défense nationale</p> <p>Directeur des relations extérieures</p> <p>Conseil de recherches pour la défense, agent des relations extérieures</p> <p>Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social (services d'hygiène)</p> <p>Conseil national de recherches</p> <p>Division des recherches en bâtiment (pergélisol, bâtiments nordiques, neige et glace)</p> <p>Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales</p> <p>Division de la rédaction et des renseignements</p> <p>Division de l'Arctique</p> <p>Ministère des Transports (navigation arctique)</p> <p>Office technique et scientifique des pêches du Canada</p> <p>Office national du film (pellicules, bandes d'images et photographies)</p>	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin: auto;"> <p>ARCTIQUE</p> </div>	<p>Sask.:—Min. des Ressources naturelles, District administratif du Nord</p>

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—suite

Sources de renseignements fédéraux	Sujet	Sources de renseignements provinciaux
<p>Le Conseil des arts du Canada Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales Direction des régions septentrionales et des terres Direction des parcs nationaux Musée national du Canada Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration Direction des affaires indiennes (artisanat des Indiens) Ministère du Commerce Direction des produits Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social Ministère des Affaires des anciens combattants (Anciens combattants seulement) Galerie nationale du Canada (pellicules, bibliothèque de référence) Office national du film (pellicules, bandes d'images et photographies) Archives publiques</p>	<div style="border: 1px solid black; padding: 10px; width: fit-content; margin: 0 auto;"> ARTS CRÉATEURS ET ARTISANAT </div>	<p>Terre-Neuve.—Min. de l'Instruction publique Î.-du-P.-É.—Secrétariat provincial, Division du tourisme et de l'information Min. de l'Instruction publique, Division de l'aptitude physique N.-É.—Min. du Commerce et de l'Industrie, Division de l'artisanat <i>Nova Scotia College of Art</i> Min. de l'Instruction publique, Division de l'aptitude physique N.-B.—Ministère de l'Industrie et du Développement, Division de l'artisanat Le musée du Nouveau-Brunswick Min. de l'Instruction publique, Division de l'éducation physique et de la récréation Qué.—Ministère de l'Agriculture (artisanat rural) Bureau du secrétaire provincial Min. de l'Industrie et du Commerce Ont.—<i>Royal Ontario Museum</i> Ministère de l'Instruction publique, Division des programmes récréatifs Man.—Min. de l'Agriculture et de l'Immigration (artisanat) Min. de la Santé et du Bien-être social, Division de l'aptitude physique et de la récréation Sask.—Min. de l'Instruction publique, Division de l'éducation des adultes Division de l'aptitude et de la récréation Commission artistique de la Saskatchewan Alb.—Min. des Affaires économiques (initiatives culturelles) C.-B.—Musée provincial (artisanat des Indiens) Min. de l'Instruction publique, Divisions des programmes récréatifs Min. de l'Expansion industrielle et du Commerce</p>
<p>Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social</p>	<div style="border: 1px solid black; padding: 10px; width: fit-content; margin: 0 auto;"> ASSISTANCE- CHÔMAGE </div>	<p>T.-N., Î.-P.-É., Man., Sask., C.-B.—Min. du Bien-être public N.-B.—Min. des Affaires municipales</p>

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—suite

Sources de renseignements fédéraux	Sujet	Sources de renseignements provinciaux
Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales (Yukon et Territoires du Nord-Ouest)	<div style="border: 1px solid black; padding: 10px; width: fit-content; margin: auto;"> ASSISTANCE-VIEILLESSE </div>	T.-N., N.-É., C.-B.:—Commissions de l'assistance-vieillesse Î.-du-P.-É., Ont.:—Directeur de l'assistance-vieillesse N.-B.:—Commission de l'assistance aux vieillards et aux aveugles Qué.:—Commission des allocations sociales du Québec Man.:—Commission de l'assistance-vieillesse et des allocations aux aveugles Sask.:—Min. du Bien-être social. Division de l'assistance publique Alb.:—Commission des pensions
Département des assurances (compagnies fédérales britanniques et étrangères, assurance des fonctionnaires du gouvernement fédéral) Ministère du Travail Direction des rentes sur l'État Ministère des Affaires des anciens combattants Division de l'assurance des anciens combattants Ministère du Commerce Société d'assurance des crédits à l'exportation Société centrale d'hypothèques et de logement (assure les prêts consentis en vertu de la loi nationale de 1954 sur l'habitation) Bureau fédéral de la statistique (statistique sommaire de tous les genres d'assurance)	<div style="border: 1px solid black; padding: 10px; width: fit-content; margin: auto;"> ASSURANCE VIE, INCENDIE, ETC. Pour Assurance-chômage voir "Travail" </div>	Terre-Neuve:—Min. des Affaires provinciales Î.-du-P.-É., N.-É., N.-B., Man., Alb., C.-B.:—Surintendants des assurances Qué.:—Min. des Finances Division des assurances Ont.:—Département des assurances Sask.:—Surintendant des assurances. Bureau d'assurance du gouvernement
Ministère des Mines et des Relevés techniques Observatoire fédéral d'astrophysique de Victoria (C.-B.) Observatoire fédéral d'Ottawa (Ont.) Conseil national de recherches Division de radiotechnique et d'électrotechnique (radio-astronomie)	<div style="border: 1px solid black; padding: 10px; width: fit-content; margin: auto;"> ASTRONOMIE </div>	Qué.:—Bureau du Secrétaire provincial Société d'astronomie du Québec Sask.:—Université de Saskatchewan, Saskatoon Alb.:—Université d'Alberta, Edmonton
Ministère des Transports Service de l'aviation civile (réglementation, permis et facilités tels que le radiobalisage et les permis de radio) Commission des transports aériens (délivrance de permis aux services aériens commerciaux et réglementation économique de ces services aériens) Bureau de l'économie des transports	<div style="border: 1px solid black; padding: 10px; width: fit-content; margin: auto;"> AVIATION </div>	

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—suite

Sources de renseignements fédéraux	Sujet	Sources de renseignements provinciaux
<p>Air-Canada Ministère de la Défense nationale Direction des relations extérieures (ARC) Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social Service de santé de l'aviation civile Ministère de la Production de défense Direction des aéronefs Ministère des Mines et des Relevés techniques Levés officiels et cartes aéronautiques Office national du film (pellicules et photographies) Conseil national de recherches Division de la mécanique (recherches aéronautiques) Bureau fédéral de la statistique</p>	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin: auto;"> AVIATION—fin </div>	<p>Ont.:—Min. des Terres et Forêts, Services aériens Man.:—Services aériens du gouvernement du Manitoba Sask.:—Lignes aériennes du gouvernement de la Saskatchewan</p>
<p>Banque du Canada Banque d'expansion industrielle Ministère des Finances Département des assurances (fiducie et prêt; applique aussi la loi des petits prêts) Société centrale d'hypothèques et de logement Ministère des Postes Division de la Caisse d'épargne Bureau fédéral de la statistique</p>	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin: auto;"> BANQUES Compagnies de fiducie et de prêts </div>	<p>Terre-Neuve:—Min. des Finances Cour suprême, enregistrement des actes Î.-du-P.-É., N.-É., Man.:—Secrétaire provincial N.-B.:—Min. du Secrétaire-trésorier provincial Qué.:—Min. des Finances Division des assurances Min. de l'Industrie et du Commerce Bureau des Statistiques Ont.:—Bureau de la caisse d'épargne de la province d'Ontario Procureur général, Division de l'assurance Sask.:—Secrétaire provincial, greffier des valeurs mobilières Min. de la Coopération et de l'Expansion des coopératives, Service des syndicats de crédit Alb.:—Division du Trésor du gouvernement de l'Alberta C.-B.:—Ministère des Finances, Inspecteur des compagnies de fiducie</p>
<p>Ministère des Travaux publics Direction de la construction des édifices Architecte en chef et Services d'information Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales (ressources hydrauliques du Yukon et des T. du N.-O.) Société centrale d'hypothèques et de logement (financement en vertu de la loi nationale sur l'habitation, normes de construction, plans de maison)</p>	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin: auto;"> BÂTIMENT </div>	<p>Terre-Neuve, N.-B.:—Min. des Travaux publics Î.-du-P.-É.:—Min. de l'Industrie et des Ressources naturelles Qué.:—Office du crédit agricole Service de l'habitation familiale Min. de l'Industrie et du Commerce</p>

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—suite

Sources de renseignements fédéraux	Sujet	Sources de renseignements provinciaux
<p>Conseil national de recherches. Division des recherches en bâtiment (matériaux de construction, code de la construction, méthodes de construction, mécanique des sols et de la neige)</p> <p>Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social Service des plans d'hôpitaux</p> <p>Ministère de la Production de défense <i>Defence Construction (1951) Limited</i></p> <p>Commission du prêt agricole canadien</p> <p>Commission des prescriptions du gouvernement canadien</p> <p><i>Canadian Standards Association</i></p> <p>Ministère des Finances (Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles)</p> <p>Ministère des Affaires des anciens combattants (établissement des soldats et terres destinées aux anciens combattants)</p> <p>Bureau fédéral de la statistique</p>	<p>BÂTIMENT—fin</p>	<p>Ont.:—Min. du Travail, Division de l'inspection des manufactures</p> <p>Min. de l'Organisation et du Développement, Division de l'aménagement des agglomérations</p> <p>Man., Sask.:—Min. du Travail</p> <p>Alb.:—Min. des Industries et du Travail</p> <p>Bureau provincial de la statistique</p> <p>C.-B.:—Min. des Finances, Commissaire du logement</p> <p>Min. du Travail, Division de l'inspection des manufactures</p> <p>Min. de l'Expansion industrielle et du Commerce</p> <p>Bureau de l'économique et de la statistique</p>
<p>Ministère de l'Agriculture</p> <p>Division des produits agricoles (renseignements sur les marchés)</p> <p>Division des produits avicoles (renseignements sur les marchés)</p> <p>Division de la protection des bestiaux et des volailles (programmes d'élevage et données sur les éprouves)</p> <p>Division de l'hygiène vétérinaire (pour l'application des règlements concernant les épizooties, inspection de la viande, et recherches en pathologie vétérinaire)</p> <p>Division de la zootechnie (renseignements généraux)</p> <p>Ministère du Commerce</p> <p>Direction de l'agriculture et des pêches</p> <p>Office national du film (photographies, pellicules en rapport avec le ministère de l'Agriculture)</p> <p>Bureau fédéral de la statistique</p>	<p>BÉTAIL</p>	<p>Terre-Neuve:—Min. des Mines et Ressources</p> <p>Î.-du-P.-É., N.-B., Ont.:—Min. de l'Agriculture, Division des bestiaux</p> <p>N.-É.:—Min. de l'Agriculture, Division de l'industrie animale</p> <p>Qué.:—Min. de l'Agriculture, Service de l'industrie animale</p> <p>Min. de l'Industrie et du Commerce</p> <p>Bureau des statistiques</p> <p>Man.:—Min. de l'Agriculture et de l'Immigration, Division des bestiaux</p> <p>Sask.:—Min. de l'Agriculture, Division de l'industrie animale</p> <p>Alb., C.-B.:—Bureaux provinciaux de statistique</p> <p>Min. de l'Agriculture, Divisions des bestiaux</p>
<p>Bibliothèque nationale (renseignements sur les livres des bibliothèques des ministères fédéraux et des autres bibliothèques au Canada; renseignements sur les publications canadiennes actuelles)</p>	<p>BIBLIOGRAPHIE</p>	<p>Terre-Neuve:—Min. de l'Instruction publique</p> <p>Commission des bibliothèques publiques</p> <p>Î.-du-P.-É.:—Min. de l'Instruction publique</p> <p>Surintendant des bibliothèques et Directeur de l'éducation des adultes</p> <p>N.-É.:—Min. de l'Instruction publique</p> <p>N.-B., Man.:—Min. de l'Instruction publique</p> <p>Bibliothécaire provincial</p>

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—suite

Sources de renseignements fédéraux	Sujet	Sources de renseignements provinciaux
Département des impressions et de la papeterie publiques (renseignements sur les prix, la disponibilité ou non de toutes les publications, de nature non confidentielle, publiées par le Parlement, par les divers ministères et organismes du gouvernement canadien) Bureau fédéral de la statistique, Division des services d'information (au sujet des publications statistiques)	BIBLIOGRAPHIE —fin	Qué.:—Bureau du secrétaire provincial Archives provinciales Bibliothèque provinciale Ont.:—Min. de l'Instruction publique Directeur du service des bibliothèques publiques Sask.:—Bibliothèque provinciale Bibliothèque législative Alb.:—Min. des Affaires économiques Commission des bibliothèques Bibliothèque et archives provinciales C.-B.:—Min. de l'Instruction publique Bibliothèque et archives provinciales Commission des bibliothèques publiques

BIBLIOTHÈQUES
 Voir
 "Bibliographie"

Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social
 Ministère du Travail
 Direction des rentes sur l'État
 Commission de l'assurance-chômage
 Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales
 Direction des régions septentrionales et des terres (pour les Esquimaux)
 Conseil territorial du Yukon, Whitehorse (pour le Yukon)
 Conseil des territoires du Nord-Ouest, Ottawa (pour les T. du N.-O.)
 Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration
 Direction des affaires indiennes (pour les Indiens)
 Comité consultatif national sur la réadaptation des invalides
 Office national du film (pellicules, bandes d'images et photographies)
 Bureau fédéral de la statistique

BIEN-ÊTRE
 Pour Bien-être
 des anciens
 combattants
 voir
 "Anciens
 combattants"

Terre-Neuve, N.-É., Ont., Alb.:—
 Min. du Bien-être public
 I.-du-P.-É., C.-B.:—Min. de la Santé et du Bien-être
 N.-B.:—Min. de la Santé et des Services sociaux
 Qué.:—Min. du Bien-être social et de la Jeunesse
 Man.:—Min. de la Santé et du Bien-être social
 Sask.:—Min. du Bien-être social

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—suite

Sources de renseignements fédéraux	Sujet	Sources de renseignements provinciaux
Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales Direction des forêts (activité fédérale) Ministère du Commerce Direction des produits Office national du film (pellicules, bandes d'images, photographies, en rapport avec les programmes de conservation et de développement du ministère) Bureau fédéral de la statistique	BOIS (Industrie)	Terre-Neuve:—Min. des Mines et Ressources Î.-du-P.-É.:—Min. de l'Industrie et des Ressources naturelles N.-É., Qué., Ont., Alb.:—Min. des Terres et Forêts N.-B.:—Min. des Terres et Mines Man.:—Min. des Mines et Ressources naturelles, Division des forêts Sask.:—Min. des Ressources naturelles, Division des forêts Bureau du développement industriel Commission du bois de la Saskatchewan C.-B.:—Min. des Terres et Forêts Min. de l'Expansion industrielle et du Commerce, Bureau de l'économique et de la statistique
Bureau du Directeur général des élections (plébiscite local au titre de la loi canadienne sur la tempérance) Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales Direction des régions septentrionales et des terres (Territoires du Nord-Ouest et du Yukon) Secrétariat d'État Division spéciale Bureau fédéral de la statistique	BOISSONS ALCOOLIQUES (Régie)	Terre-Neuve:—Min. des Finances Î.-du-P.-É.:—Commission de la Tempérance N.-É., Qué., Sask.:—Commission des liqueurs N.-B., Ont., Man., Alb., C.-B.:—Commissions de régie des liqueurs
Secrétariat d'État Bureau des brevets et du droit d'auteur Bureau des marques de commerce Bibliothèque nationale (s'occupe de tous les droits d'auteur sur les livres)	BREVETS, DROITS D'AUTEUR ET MARQUES DE COMMERCE	
Ministère des Transports Direction des services des canaux Conseil national de recherches Division du génie mécanique (modèles de la Voie maritime du St-Laurent) Bureau fédéral de la statistique	CANAUX	

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—suite

Sources de renseignements fédéraux	Sujet	Sources de renseignements provinciaux
Ministère des Mines et des Relevés techniques Direction de la géographie Direction des levés et de la cartographie (cartes géologiques, topographiques et générales; cartes aéronautiques et cartes de navigation maritime) Commission géologique du Canada Ministère de l'Agriculture (cartes, étude des sols et relevés économiques) Archives publiques (cartes ayant trait à l'histoire et à la cartographie) Ministère des Pêcheries Service des renseignements et de l'éducation (cartes des pêcheries) Ministère des Transports (cartes météorologiques) Conseil national de recherches Division des recherches en bâtiment Atlas climatologique du Canada Bureau fédéral de la statistique (cartes de l'économie et du recensement)	CARTOGRAPHIE	Terre-Neuve:—Min. des Mines et Ressources Î.-du-P.-É.:—Min. des Travaux publics et de la Voirie N.-É.:—Min. des Mines <i>Research Foundation</i> N.-B.:—Min. des Terres et Mines Qué.:—Min. des Terres et Forêts Min. des Mines Min. de l'Industrie et du Commerce Service de la cartographie Min. de l'Agriculture Ont.:—Min. des Terres et Forêts et min. des Mines Man.:—Min. des Mines et Ressources naturelles, Division des levés Sask.:—Min. des Ressources naturelles Min. du Tourisme et de l'Information Alb., C.-B.:—Min. des Terres et Forêts
	CHAMBRE DES COMMUNES Voir "Parlement"	
Banque du Canada	CHANGE ÉTRANGER	
Ministère des Mines et des Relevés techniques Commission géologique du Canada Direction des mines Office fédéral du charbon Bureau fédéral de la statistique	CHARBON	N.-É., Qué., Ont., C.-B.:—Ministère des Mines N.-B.:—Min. des Terres et Mines Man.:—Min. des Mines et des Ressources naturelles, Division des mines Sask.:—Min. des Ressources minérales Alb.:—Min. des Mines et Minéraux
	CHEMINS DE FER Voir "Transports"	
Ministère du Travail Direction de l'économie et des recherches Commission de l'assurance-chômage Bureau fédéral de la statistique	CHÔMAGE	Terre-Neuve:—Min. du Travail Ont.:—Min. du Bien-être public Bureau de la statistique et des recherches C.-B.:—Bureau de l'économie et de la statistique

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—suite

Sources de renseignements fédéraux	Sujet	Sources de renseignements provinciaux
<p>Office national du film <i>(Tourne des films documentaires, bulletins de nouvelles et courts métrages pour distribution commerciale et non commerciale et pour la télévision; films-fixes et photographies pour fins de renseignements, d'enseignement et d'archives; autre matériel visuel destiné à l'interprétation du Canada par des auditoires canadiens et étrangers; possède aussi une cinémathèque d'avant-premières à l'usage des ministères de l'État et autres organismes officiels.)</i></p> <p>Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social Division des services de l'information</p> <p>Galerie nationale du Canada <i>(Possède une cinémathèque de films artistiques.)</i></p>	<div style="border: 1px solid black; padding: 10px; width: fit-content; margin: auto;"> <p>CINÉMATO- GRAPHIE</p> </div>	<p>Terre-Neuve, Î.-du.P.-É., N.-B., Ont.:—achètent des films mais n'en tournent pas</p> <p>N.-É., Qué., Alb., C.-B.:—tournent des pellicules éducatives ou instructives</p> <p>Man.:—Min. de l'Industrie et du Commerce</p> <p>Sask.:—Min. du Tourisme et de l'Information Min. de l'Instruction publique, Division de l'éducation par l'image Min. du Travail (censure cinématographique)</p> <p>Alb.:—Min. des Affaires économiques, Division de la photographie</p> <p>C.-B.:—Min. du Commerce et de l'Industrie, Division de la photographie</p> <p><i>Toutes les provinces ont établi des commissions de censure des projections cinématographiques. On peut obtenir des détails en s'adressant à la province en cause: Min. de l'Instruction publique et du Tourisme, Commissions provinciales de censure et bureaux régionaux de l'O.N.F.</i></p>
<p>Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration Direction de l'enregistrement de la citoyenneté canadienne Direction de la citoyenneté canadienne</p> <p>Office national du film (pellicules, bandes d'images, photographies)</p>	<div style="border: 1px solid black; padding: 10px; width: fit-content; margin: auto;"> <p>CITOYENNETÉ Voir aussi "Population"</p> </div>	
<p>Ministère des Transports Direction de la météorologie, Toronto</p> <p>Conseil national de recherches Division des recherches en bâtiment (Atlas climatologique du Canada, Code national du bâtiment)</p>	<div style="border: 1px solid black; padding: 10px; width: fit-content; margin: auto;"> <p>CLIMAT</p> </div>	<p>Qué.:—Min. des Terres et Forêts Bureau de la météorologie Ministère du Commerce Bureau des Statistiques</p> <p>C.-B.:—Min. de l'Agriculture</p>
<p>Ministère de la Justice Directeur des enquêtes et recherches Commission d'enquête sur les pratiques restrictives du commerce</p>	<div style="border: 1px solid black; padding: 10px; width: fit-content; margin: auto;"> <p>COALITIONS</p> </div>	
	<div style="border: 1px solid black; padding: 10px; width: fit-content; margin: auto;"> <p>COMBUSTIBLE Voir "Charbon", "Pétrole et gaz naturel" et "Forêts"</p> </div>	

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—suite

Sources de renseignements fédéraux	Sujet	Sources de renseignements provinciaux
<p>Ministère du Commerce Service des délégués commerciaux Direction des produits (exportations, importations, transports, etc.) Direction de l'agriculture et des pêches Direction de l'économie Direction de l'expansion industrielle Direction de la publicité commerciale Direction des relations commerciales internationales Commission des expositions du gouvernement canadien Société d'assurance des crédits à l'exportation Direction des normes (poids et mesures) Division de la coopération économique et technique internationale (Plan de Colombo) Secrétariat d'État Division des compagnies Office national du film (pellicules, bandes d'images, photographies pour fins publicitaires des expositions) Bureau fédéral de la statistique</p>	<p>COMMERCE</p>	<p>Pour la constitution des compagnies en vertu des lois provinciales, s'adresser aux secrétaires provinciaux, sauf en C.-B., où le ministère du Procureur général constitue l'autorité. T.-N.:—Min. de l'Expansion économique Î.-du-P.-É.:—Min. de l'Industrie et des Ressources naturelles N.-É., C.-B.:—Min. du Commerce et de l'Industrie N.-B.:—Min. de l'Industrie et du Développement Qué.:—Min. de l'Industrie et du Commerce Ont.:—Min. de l'Organisation et du Développement Division du commerce et de l'industrie Man.:—Min. de l'Industrie et du Commerce Sask.:—Min. de la Coopération et de l'Expansion des coopératives. Services de renseignements sur le commerce et les affaires Services de ventes de la Saskatchewan Bureau d'expansion industrielle Alb.:—Min. des Industries et du Travail Min. des Affaires économiques</p>
<p>Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales Direction des régions septentrionales et des terres (communications par T.S.F. dans les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon) Direction des parcs nationaux (téléphone dans les parcs nationaux) Commission des transports (règlements de certaines compagnies de télégraphe et de téléphone) Ministère des Transports Direction des télécommunications: communications radiophoniques; radio-aéronautique et radio maritime; service de télégraphe et de téléphone du gouvernement (service télégraphique et téléphonique des régions reculées) Société canadienne des télécommunications transmarines Société Radio-Canada (émissions de réseau, télévision et service international sur ondes courtes) Ministère du Commerce Services des transports et du commerce Bureau fédéral de la statistique</p>	<p>COMMUNICATIONS Pour Postes et Service postal voir "Postes"</p>	<p>T.-N.:—Min. de l'Expansion économique Î.-du-P.-É.:—Bureau de tourisme et d'information N.-B.:—Bureau de tourisme du Nouveau-Brunswick Qué.:—Régie des services publics et régie des transports Ont.:—Commission et bureaux municipaux de la statistique et des recherches Man.:—Réseau téléphonique du Manitoba Sask.:—Min. des Téléphones Téléphones du gouvernement de la Saskatchewan Alb.:—Min. des Chemins de fer et des Téléphones C.-B.:—Min. des Chemins de fer Quartier général provincial de la Gendarmerie royale du Canada</p>

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—suite

Sources de renseignements fédéraux	Sujet	Sources de renseignements provinciaux
	<p>COMPAGNIES DE FIDUCIE ET DE PRÊT Voir "Banques"</p>	
Bureau fédéral de la statistique	<p>COMPTES NATIONAUX</p>	
<p>Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales Direction des parcs nationaux. Service canadien de la faune Direction des régions septentrionales et des terres Direction des forêts Commission du District fédéral Ministère de l'Agriculture Service des fermes expérimentales Division de l'économie Administration du rétablissement agricole des Prairies Administration de l'assainissement des terrains marécageux des provinces Maritimes Ministère des Pêcheries Service des renseignements et de l'éducation Office national du film (pellicules, photographies)</p>	<p>CONSERVATION</p>	<p>Terre-Neuve:—Min. des Mines et Ressources Î.-du-P.-É.:—Min. de l'Industrie et des Ressources naturelles N.-É., Alb.:—Min. des Terres et Forêts N.-B.:—Min. des Terres et Mines Qué.:—Min. des Terres et Forêts Min. de la Chasse et de la Pêche Min. des Ressources hydrauliques Ont.:—Min. des Terres et Forêts Min. de l'Organisation et du Développement, Division de la conservation <i>Ontario Agricultural College, Guelph</i> Man.:—Min. des Mines et Ressources naturelles Sask.:—Min. des Ressources naturelles Min. de l'Agriculture, Division de la conservation et du développement C.-B.:—Min. des Terres et Forêts, Directeur de la conservation Min. de la Récréation et de la Conservation</p>
<p>Bureau du Conseil privé Secrétariat d'État Ministère de la Justice Archives publiques</p>	<p>CONSTITUTION</p>	<p>Toutes les provinces sauf la C.-B.:—Ministère du Procureur général C.-B.:—Secrétaire provincial</p>

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—suite

Sources de renseignements fédéraux	Sujet	Sources de renseignements provinciaux
Ministère de l'Agriculture Division de l'économie Ministère des Pêcheries, Service des renseignements et de l'éducation Département des assurances Société centrale d'hypothèques et de logement (prêts hypothécaires) Secrétariat d'État Division des compagnies	COOPÉRATIVES (y compris les syndicats de crédit)	Terre-Neuve.:—Min. des Pêcheries et des Coopératives Î.-du-P.-É.:—Min. de l'Agriculture N.-É.:—Secrétaire provincial N.-B.:—Min. de l'Agriculture Qué.:—Min. de l'Agriculture Min. de l'Industrie et du Commerce, Bureau des Statistiques Ont.:—Min. de l'Agriculture Division de la coopération et des marchés Min. du Secrétaire provincial Département des assurances Man.:—Min. de l'Agriculture et de l'Immigration, Division du service des coopératives Sask.:—Min. des Coopératives et de l'expansion des coopératives Alb.:—Min. des Industries et du Travail C.-B.:—Min. du Procureur général, Registraire des compagnies
Bureau fédéral de la statistique (prix de gros et de détail et indice des prix à la consommation)	COÛT DE LA VIE	Terre-Neuve.:—Min. des Affaires municipales et des Approvisionnements Sask.:—Min. du Travail Alb.:—Min. des Industries et du Travail Bureau provincial de la statistique C.-B.:—Min. de l'Expansion industrielle et du Commerce, Bureau de l'économique et de la statistique
Ministère de la Justice Division de la clémence Commission des pénitenciers Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social Division de la recherche et de la statistique Office national du film (pellicules et photographies) Bureau fédéral de la statistique	CRIMES ET DÉLITS	Toutes les provinces:—Ministère du Procureur général <i>Supplémentaires:</i> Terre-Neuve, N.-É., Alb.:—Ministère du Bien-être public Î.-du-P.-É., C.-B.:—Min. de la Santé et du Bien-être Qué.:—Min. du Bien-être social et de la Jeunesse Ministère de l'Industrie et du Commerce, Bureau des Statistiques Ont.:—Min. des Établissements de correction Man.:—Min. de la Santé et du Bien-être public Sask.:—Min. du Bien-être social
	DÉCÈS Voir "Statistique de l'état civil"	

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—suite

Sources de renseignements fédéraux	Sujet	Sources de renseignements provinciaux
Ministère de la Défense nationale Directeur des relations extérieures Direction de l'information navale Direction des relations extérieures (Armée) Direction des relations extérieures (ARC) Conseil de recherches pour la défense Ministère de la Production de défense Corporation commerciale canadienne <i>Defence Construction (1951) Limited</i> <i>Canadian Arsenals Limited</i> Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social Division de la défense civile Ministère des Affaires extérieures (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord)	<div style="border: 1px solid black; padding: 10px; width: fit-content; margin: auto;"> <p>DÉFENSE Voir aussi "Défense civile"</p> </div>	
Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social Division de la défense civile	<div style="border: 1px solid black; padding: 10px; width: fit-content; margin: auto;"> <p>DÉFENSE CIVILE</p> </div>	T.-N.:—Min. des Affaires provinciales Î.-du-P.-É., Man.:—Bureau du premier ministre N.-É.:—Min. du Secrétaire provincial N.-B., Alb.:—Min. des Affaires municipales Qué.:—Min. du Bien-être social et de la Jeunesse Ont.:—Min. de l'Organisation et du Développement, Direction de la défense civile Sask.:—Min. du Bien-être social, Directeur de la défense civile C.-B.:—Min. du Secrétaire provincial, Coordinateur provincial
Conseil national du dessin industriel Galerie nationale du Canada (films, bibliothèque de référence, de photographies, expositions)	<div style="border: 1px solid black; padding: 10px; width: fit-content; margin: auto;"> <p>DESSIN INDUSTRIEL</p> </div>	
Secrétariat d'État Division de l'enregistrement Archives publiques (anciens documents)	<div style="border: 1px solid black; padding: 10px; width: fit-content; margin: auto;"> <p>DOCUMENTS PUBLICS (Commissions de nominations, de proclamations, d'octrois de terres fédérales, etc.)</p> </div>	Ont.:—Min. du Secrétaire provincial
	<div style="border: 1px solid black; padding: 10px; width: fit-content; margin: auto;"> <p>DROITS SUCCESSORAU Voir "Impôt"</p> </div>	

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—suite

Sources de renseignements fédéraux	Sujet	Sources de renseignements provinciaux
<p>Le Conseil des Arts du Canada Société Radio-Canada (émissions scolaires) Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales Direction des régions septentrionales et des terres (T. du N.-O.) Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration Direction de la citoyenneté canadienne Direction des affaires indiennes Ministère des Affaires des anciens combattants (anciens combattants et enfants des morts de la guerre) Ministère du Travail Formation professionnelle au Canada Ministère des Pêcheries Service des renseignements et de l'éducation Ministère des Finances (octrois aux universités) Galerie nationale du Canada (émissions scolaires, causeries sur l'art) Bureau fédéral de la statistique</p>	<p>ÉDUCATION Voir aussi "Cinématographie" et "Photographie"</p>	<p>Toutes les provinces:—Min. de l'Instruction publique (Enseignement technique, visuel et auditif et tous les autres aspects de l'enseignement)</p>
<p>Bureau du directeur général des élections</p>	<p>ÉLECTIONS</p>	<p>T.-N.:—Min. des Affaires provinciales Î.-du-P.-É., N.-É.:—Min. du Secrétaire provincial N.-B.:—Min. du Secrétaire-trésorier provincial Qué.:—Directeur du scrutin Ont.:—Min. du Procureur général, directeur général des élections Man., C.-B.:—Directeur général des élections Sask., Alb.:—Greffier du Conseil exécutif</p>
	<p>ÉLECTRICITÉ Voir "Énergie électrique"</p>	
	<p>ÉMISSIONS RADIO-PHONIQUES Voir "Radio"</p>	

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—suite

Sources de renseignements fédéraux	Sujet	Sources de renseignements provinciaux
<p>Ministère du Travail Service national de placement Direction de l'économique et des recherches Commission du service civil (offres d'emploi du Service civil fédéral et conditions requises) Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration Direction de l'immigration Bureau fédéral de la statistique</p>	<p>EMPLOI</p>	<p>Toutes les provinces:—Min. de l'Agriculture (main-d'œuvre agricole) <i>Supplémentaires:</i> Terre-Neuve, N.-É., Man., Sask.: —Min. du Travail Qué.:—Min. du Travail, Bureau provincial de placement Ont.:—Min. du Travail Bureau de la statistique et des recherches Alb.:—Min. des Industries et du Travail C.-B.:—Min. du Travail, Bureau de l'économique et de la statistique</p>
<p>Commission de contrôle de l'énergie atomique (méthodes, règlements) <i>Atomic Energy of Canada Limited</i> (études de recherches, vente de radio-isotopes) Ministère des Mines et des Relevés techniques Commission géologique du Canada Direction des mines <i>Eldorado Mining and Refining Limited</i></p>	<p>ÉNERGIE ATOMIQUE</p>	<p>Sask.:—Université de Saskatchewan, Saskatoon Alb.:—Conseil de recherches d'Alberta Campus de l'Université d'Alberta, Edmonton</p>
<p>Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales Direction des ressources hydrauliques Commission d'énergie des Territoires du N.-O. Office national du film (pellicules, bandes d'images et photographies) Bureau fédéral de la statistique (centrales électriques)</p>	<p>ÉNERGIE ÉLECTRIQUE</p>	<p>T.-N.:—Min. de l'Expansion économique, Commission d'énergie électrique Î.-du-P.-É.:—Commission des services publics N.-É., Alb.:—Commissions d'énergie électrique N.-B.:—Commission d'énergie électrique du Nouveau-Brunswick Qué.:—Commission hydro-électrique Département des Ressources hydrauliques Min. de l'Agriculture, Office de l'électrification rurale Ont.:—Commission hydro-électrique de l'Ontario Man.:—Commission hydro-électrique du Manitoba Min. des Services publics Sask.:—<i>Saskatchewan Power Corporation</i>, Commission d'énergie électrique de la Saskatchewan C.-B.:—Min. des Terres et Forêts, Commission d'énergie électrique de la Colombie-Britannique Min. de l'Expansion industrielle et du Commerce, Bureau de l'économique et de la statistique</p>

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—suite

Sources de renseignements fédéraux	Sujet	Sources de renseignements provinciaux
Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales Direction des régions septentrionales et des terres (instruction, bien-être, artisanat, moyens d'existence) Division de l'Arctique (problèmes esquimaux) Musée national du Canada (renseignements historiques et archéologiques, artisanat) Service canadien de la faune (la faune du Nord canadien) Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social (services de santé et soins hospitaliers) Gendarmerie royale du Canada (postes nordiques)	ESQUIMAUX	Terre-Neuve:—Min. du Bien-être public, Division des affaires du Nord du Labrador
Ministère des Mines et des Relevés techniques Division des explosifs	EXPLOSIFS	C.-B.:—Min. des Mines
Ministère du Commerce Commission des expositions du gouvernement canadien Ministère de l'Agriculture Service d'information Office national du film (pellicules et photographies) Galerie nationale du Canada (peintures, reproductions, etc.) Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales Division de la rédaction et des renseignements (ENC) Office de tourisme du gouvernement canadien (expositions sportives)	EXPOSITIONS	T.-N.:—Min. des Affaires provinciales N.-B.:—Min. de l'Agriculture Qué.:—Min. de l'Agriculture Min. de l'Industrie et du Commerce Ont.:—La plupart des ministères organisent des expositions Man.:—Min. de l'Agriculture et de l'Immigration, Service de l'expansion Min. de l'Industrie et du Commerce Sask.:—Min. de l'Agriculture Min. du Tourisme et de l'Information Alb.:—Min. des Affaires économiques Min. de l'Agriculture C.-B.:—Min. de l'Agriculture, Min. du Commerce et de l'Industrie
Ministère des Pêcheries Service des renseignements et de l'éducation Ministère de la Justice Surintendant des faillites Bureau fédéral de la statistique	FAILLITES	Man.:—Secrétaire provincial Sask.:—Secrétaire provincial
Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales (pour les T. du N.-O. aussi) Direction des parcs nationaux Service canadien de la faune Musée national du Canada Commissaire du Yukon, Whitehorse (pour le Yukon) Office national du film (pellicules, bandes d'images et photographies) Ministère des Pêcheries Service des renseignements et de l'éducation	FAUNE	T.-N.:—Min. des Mines et Ressources Î.-du-P.-É.:—Min. de l'Industrie et des Ressources naturelles N.-É., Ont., Alb.:—Min. des Terres et Forêts N.-B.:—Min. des Terres et Mines Qué.:—Min. de la Chasse et des Pêcheries Man.:—Min. des Mines et Ressources naturelles Sask.:—Min. des Ressources naturelles Commissaire de la chasse C.-B.:—Min. des Récréations et de la Conservation

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—suite

Sources de renseignements fédéraux	Sujet	Sources de renseignements provinciaux
Ministère des Mines et des Relevés techniques Ministère du Commerce Direction des produits Bureau fédéral de la statistique	FER ET ACIER	Terre-Neuve:—Min. des Mines et Ressources N.-É.—Min. des Mines <i>Research Foundation</i> N.-B.:—Min. des Terres et Mines Qué.:—Min. de l'Industrie et du Commerce, Bureau des statistiques Min. des Mines Ont.:—Min. de l'Organisation et du Développement, Division du commerce et de l'industrie Bureau de la statistique et des recherches Man.:—Min. de l'Industrie et du Commerce Sask.:—Min. des Ressources minérales Alb.:—Min. des Mines et des Minéraux Min. des Affaires économiques C.B.:—Min. des Mines Bureau de l'économie et de la statistique
Ministère des Finances Banque du Canada Bureau fédéral de la statistique	FINANCES <i>Voir aussi "Impôt"</i>	Terre-Neuve, C.-B.:—Min. des Finances Î.-du-P.-É., Sask.:—Trésorier provincial N.-É.:—Min. du Trésorier provincial N.-B.:—Min. du Secrétaire-trésorier provincial Qué.:—Min. des Finances Min. de l'Industrie et du Commerce Bureau des Statistiques Ont.:—Min. du Trésorier provincial Man., Alb.:—Min. provincial du Trésor
Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales Direction des forêts (activité fédérale) Ministère de l'Agriculture Division de la biologie forestière Ministère du Commerce Direction des produits Office national du film (pellicules, bandes d'images et photographies) Bureau fédéral de la statistique	FORÊTS (Ressources)	Terre-Neuve:—Min. des Mines et Ressources Î.-du-P.-É.:—Min. de l'Industrie et des Ressources naturelles N.-É., Qué., Ont., Alb., C.-B.:—Min. des Terres et Forêts N.-B.:—Min. des Terres et Mines Man.:—Min. des Mines et Ressources naturelles, Division des forêts Sask.:—Min. des Ressources naturelles, Division des forêts
Ministère de l'Agriculture Service des marchés (classement des fourrures) Service des fermes expérimentales (production de peaux) Ministère du Commerce Direction de l'agriculture et des pêches Bureau fédéral de la statistique	FOURRURES (Fermes) <i>Voir aussi "Piégeage"</i>	Terre-Neuve:—Min. des Mines et Ressources Min. du Développement économique Î.-du-P.-É., N.-B., Alb., C.-B.:—Min. de l'Agriculture N.-É., Ont.:—Min. des Terres et Forêts Qué.:—Min. de l'Agriculture Min. de l'Industrie et du Commerce Bureau des Statistiques Man.:—Min. des Mines et Ressources naturelles, Division de la chasse et de la pêche Sask.:—Min. des Ressources naturelles, Service de la vente des fourrures de la Saskatchewan

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—suite

Sources de renseignements fédéraux	Sujet	Sources de renseignements provinciaux
Ministère des Mines et des Relevés techniques Direction de la géographie Commission canadienne des noms géographiques Ministère de l'Agriculture Division de la grande culture (étude des sols) Ministère des Pêcheries Office technique et scientifique des pêches du Canada (océanographie) Office national du film (pellicules, bandes d'images) Archives publiques	FRUITS Voir "Horticulture"	T.-N.:—Min. des Mines et Ressources Î.-du-P.-É.:—Bureau du tourisme N.-É.:—Min. des Mines N.-B.:—Min. des Terres et Mines Qué., C.-B.:—Min. des Terres et Forêts Man.:—Min. des Mines et Ressources naturelles Sask.:—Min. des Ressources naturelles Min. du Tourisme et de l'Information
Ministère des Mines et des Relevés techniques Commission géologique du Canada	GÉOGRAPHIE	Terre-Neuve:—Min. des Mines et Ressources N.-É., C.-B.:—Min. des Mines N.-B.:—Min. des Terres et Mines Qué.:—Min. des Mines Division des relevés géologiques Ont.:—Min. des Mines Division de la géologie Man.:—Min. des Mines et Ressources naturelles, Division des mines Sask.:—Min. des Ressources minérales Alb.:—Min. des Mines et Minéraux
Directeur général des élections (lois électorale est listes de votants) Secrétariat d'État (voie de communications entre les gouvernements fédéral et provinciaux) Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration Direction de la citoyenneté canadienne Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales (pour le Yukon et les T. du N.-O.) Archives publiques (vieux documents historiques) Bureau du Conseil privé (nominations, décrets du conseil, lois, règlements, etc.)	GOUVERNEMENT <i>Pour Sénat du Canada, Chambre des communes et Bibliothèque du Parlement, voir "Parlement"</i>	Terre-Neuve:—Min. des Affaires provinciales Î.-du-P.-É., N.-É., Ont., Man., Sask., Alb., C.-B.:—Min. du Secrétaire provincial N.-B.:—Min. du Secrétaire-trésorier provincial Qué.:—Bureau du Secrétaire provincial
Ministère de l'Agriculture Division de la grande culture Division des plantes fourragères Division des produits végétaux Ministère du Commerce Direction de l'agriculture et des pêches Office national du film (pellicules et photographies) Bureau fédéral de la statistique	GRANDES CULTURES	Terre-Neuve:—Min. des Mines et Ressources Î.-du-P.-É., N.-É., N.-B.:—Min. de l'Agriculture Qué.:—Min. de l'Agriculture Min. de l'Industrie et du Commerce Bureau des Statistiques Ont.:—Min. de l'Agriculture, Division des cultures, des graines de semence et des mauvaises herbes Man.:—Min. de l'Agriculture et de l'Immigration Sask.:—Min. de l'Agriculture, Division de la culture des végétaux Alb., C.-B.:—Min. de l'Agriculture, Division des grandes cultures

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—suite

Sources de renseignements fédéraux	Sujet	Sources de renseignements provinciaux
Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales Direction des parcs nationaux (lieux et monuments historiques) Ministère de la Défense nationale Directeur des relations extérieures Historien de la Marine Direction de l'Histoire (Armée) Historien de l'Air Archives publiques Office national du film (pellicules, bandes d'images) Bureau fédéral de la statistique	HISTOIRE	Terre-Neuve:—Bibliothèque de l'Assemblée législative <i>Memorial University</i> <i>Gosling Memorial Library</i> Î.-du-P.-É.:—Bureau du tourisme N.-É.:—Archives publiques N.-B.:—Bibliothèque de l'Assemblée législative Qué.:—Secrétaire provincial Archives provinciales Bibliothèque provinciale Ont.:—Bibliothèque de l'Assemblée législative Bureau de la statistique et des recherches Archiviste provincial Man.:—Bibliothèque et Archives provinciales Sask.:—Bibliothèque de l'Assemblée législative, Division des archives Alb.:—Archives, Bibliothèque provinciale Min. des Affaires économiques Bureau de publicité C.-B.:—Ministère de l'Instruction publique, Archiviste provincial
Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social Ministère des Affaires des anciens combattants (hôpitaux pour anciens combattants) Ministère de la Défense nationale (hôpitaux des forces armées) Bureau fédéral de la statistique	HÔPITAUX	T.-N., Qué.:—Min. de la Santé Î.-du-P.-É.:—Min. de la Santé et du Bien-être N.-É., Sask., Alb.:—Min. de la Santé publique N.-B.:—Min. de la Santé et des Services sociaux Ont.:—Commission ontarienne des services hospitaliers Man.:—Min. de la Santé et du Bien-être public C.-B.:—Min. de la Santé et du Bien-être (général) Min. du Secrétaire provincial (hôpitaux pour maladies mentales) <i>British Columbia Hospital Insurance Commission</i>
Ministère de l'Agriculture Service des marchés Division des fruits et légumes Service des fermes expérimentales Division de l'horticulture	HORTICULTURE	Terre-Neuve:—Min. des Mines et Ressources Î.-du-P.-É.:—Min. de l'Agriculture N.-É., N.-B., Alb., C.-B.:—Min. de l'Agriculture, Division de l'horticulture Qué.:—Min. de l'Agriculture, Division des fruits Ont.:—Min. de l'Agriculture, Division de l'agriculture et de l'horticulture Man.:—Min. de l'Agriculture et de l'Immigration

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—suite

Sources de renseignements fédéraux	Sujet	Sources de renseignements provinciaux
Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration Direction de la citoyenneté canadienne Direction de l'immigration Ministère du Travail Direction des services spéciaux Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social Services de quarantaine et de santé des immigrants et des marins Office national du film (pellicules, photographies) Bureau fédéral de la statistique	<div style="border: 1px solid black; padding: 10px; width: fit-content; margin: 0 auto;">IMMIGRATION</div>	Î.-du-P.-É.:—Min. de l'Industrie et des Ressources naturelles Ont.:—Min. de l'Organisation et du Développement Bureau de la statistique et des recherches Man.:—Min. de l'Agriculture et de l'Immigration Sask.:—Min. du Bien-être social Alb.:—Min. des Affaires économiques
Ministère du Revenu national Division de l'impôt (statistique et renseignements concernant l'impôt sur le revenu et les droits successoraux) Division des douanes et de l'accise (statistique et renseignements concernant les douanes, la taxe d'accise et la taxe de vente) Ministère des Finances (Documents budgétaires examinant le programme des impôts, les variations des taux, les prévisions du revenu)	<div style="border: 1px solid black; padding: 10px; width: fit-content; margin: 0 auto;">IMPÔT</div>	Terre-Neuve., Qué.:—Min. des Finances Î.-du-P.-É.: Trésorier provincial N.-É.:—Min. du Secrétaire provincial N.-B.:—Min. du Secrétaire-trésorier provincial Ont.:—Min. du Trésorier provincial Man., Sask.:—Min. provincial du Trésor Alb.:—Min. du Trésorier provincial, Secrétaire provincial C.-B.:—Min. des Finances, contrôleur des taxes
Ministère des Travaux publics Division de la prévention des incendies (statistique des pertes causées par les incendies) Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales Direction des forêts Direction des parcs nationaux (activité fédérale) Commissaires des Transports (protection des forêts bordant les lignes de chemins de fer) Office national du film (pellicules, bandes d'images, photographies, en rapport avec les programmes de prévention et de conservation du gouvernement) Conseil national de recherches Division des recherches en bâtiment Section des recherches sur les incendies	<div style="border: 1px solid black; padding: 10px; width: fit-content; margin: 0 auto;">INCENDIES (Prévention)</div>	Toutes les provinces.:—Prévôts provinciaux des incendies (pertes rurales et urbaines causées par le feu) Supplémentaires:— Terre-Neuve.:—Min. des Mines et Ressources N.-É., Alb., C.-B.:—Min. des Terres et Forêts N.-B.:—Min. des Terres et Mines Qué.:—Min. des Terres et Forêts Service de protection des forêts Min. des Travaux publics, Commissaire des incendies Ont.:—Min. des Terres et Forêts Division de la protection des forêts Man.:—Min. des Mines et Ressources naturelles, Ministère du Travail, Commissaire des incendies Sask.:—Min. des Ressources naturelles, Ministère du Travail, Commissaire des incendies
Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration Direction de la citoyenneté canadienne Direction des affaires indiennes Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales Musée national du Canada (renseignements historiques et archéologiques) Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social (services de santé et hospitaliers)	<div style="border: 1px solid black; padding: 10px; width: fit-content; margin: 0 auto;">INDIENS</div>	Terre-Neuve.:—Min. du Bien-être public (Indiens au Labrador) Qué.:—Min. de la Chasse et des Pêcheries (réserves d'animaux à fourrure) C.-B.:—Min. du Travail, Comité consultatif provincial des affaires indiennes

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—suite

Sources de renseignements fédéraux	Sujet	Sources de renseignements provinciaux
	<p>INDUSTRIE (Développement) Voir "Manufactures"</p>	
<p>Ministère de la Justice Bureau fédéral de la statistique</p>	<p>JUSTICE</p>	<p>Toutes les provinces:—Ministère du Procureur général</p>
<p>Ministère de l'Agriculture Division de la zootechnie Division des produits laitiers Section des recherches technologiques sur les laitages Ministère du Commerce Direction de l'agriculture et des pêches Office national du film (pellicules et photographies en collaboration avec le ministère de l'Agriculture) Bureau fédéral de la statistique</p>	<p>LAITAGES</p>	<p>Terre-Neuve:—Min. des Mines et Ressources Î.-du-P.-É., N.-É.:—Min. de l'Agriculture N.-B., Ont., Alb., C.-B.:—Min. de l'Agriculture, Division de l'industrie laitière (aussi Commission de la régie du lait pour Ont. et C.-B.) Qué.:—Min. de l'Agriculture, Commission du lait Ministère de l'Industrie et du Commerce Bureau des Statistiques Man.:—Min. de l'Agriculture et de l'Immigration, Commission de la régie du lait, Division de l'industrie laitière Sask.:—Min. de l'Agriculture, Division de l'industrie animale Commission de contrôle du lait</p>
<p>Greffier du Sénat du Canada Greffier de la Chambre des communes Bureau du Conseil privé Ministère de la Justice Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales (pour le Yukon et les T. du N.-O.) Département des impressions et de la papeterie publiques Voir aux pp. 91-96 les lois appliquées par chaque ministère fédéral</p>	<p>LÉGISLATION Pour Lois et Règlements statutaires, voir "Gouvernement"</p>	<p>Toutes les provinces, sauf le Man. et la C.-B.:—Ministère du Procureur général Man.:—Conseil législatif C.-B.:—Min. du Secrétaire provincial</p>
<p>Société centrale d'hypothèques et de logement (prêts hypothécaires à long terme sur les nouvelles maisons de ferme; financement en vertu de la loi nationale sur l'habitation; normes de construction; plans de maison; prêts hypothécaires; assurance des prêts)</p>	<p>LOGEMENT</p>	

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—suite

Sources de renseignements fédéraux	Sujet	Sources de renseignements provinciaux
<p>Gendarmerie royale du Canada <i>(Applique les lois fédérales partout au Canada; voit également, au nom des procureurs généraux et en vertu d'un contrat, à l'application du Code criminel et des lois provinciales dans toutes les provinces sauf au Québec et en Ontario; seul organisme qui applique la loi au Yukon et dans les T. du N.-O.; voit au bien-être des Esquimaux et des Indiens dans ces territoires.)</i></p>	<p>LOIS (Application)</p>	<p>Toutes les provinces:—Ministère du Procureur général</p>
<p>Secrétariat d'État Division des compagnies Ministère du Commerce Direction des produits Direction de l'expansion industrielle Ministère de la Production de défense (détails concernant la défense) Banque du Canada Banque d'expansion industrielle Conseil national de recherches <i>Canadian Patents and Development Limited</i> (utilisation de nouvelles méthodes scientifiques) Office national du film (pellicules, bandes d'images et photographies) Bureau fédéral de la statistique</p>	<p>MANUFACTURES <i>Voir aussi "Sociétés de la Couronne"</i></p>	<p>Terre-Neuve:—Ministère du Développement économique Î.-du-P.-É.:—Min. de l'Industrie et des Ressources naturelles N.-É., C.-B.:—Min. du Commerce et de l'Industrie N.-B.:—Min. de l'Industrie et du Développement Qué.:—Min. de l'Industrie et du Commerce, Bureau des Statistiques Ont.:—Min. de l'Organisation et du Développement, Division du commerce et de l'industrie Bureau de la statistique Man.:—Min. de l'Industrie et du Commerce Sask.:—Commission de consultation et d'organisation économique Bureau de l'expansion industrielle Bureau des finances du gouvernement Min. de la Coopération et du Développement des coopératives Services d'information sur le commerce et l'industrie Alb.:—Min. des Affaires économiques Bureau de la statistique C.-B.:—Bureau des affaires économiques et de la statistique</p>
<p>Ministère de l'Agriculture Division de l'économique (coopératives) Bureau fédéral de la statistique</p>	<p>MARCHÉS</p>	<p>Man.:—Min. de l'Industrie et du Commerce Sask.:—Bureau de l'expansion industrielle Alb.:—Min. des Industries et du Travail C.-B.:—Min. de l'Expansion industrielle et du Commerce Bureau de l'économique et de la statistique</p>
	<p>MARIAGES <i>Voir "Statistique de l'état civil"</i></p>	

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—suite

Sources de renseignements fédéraux	Sujet	Sources de renseignements provinciaux
Ministère des Mines et des Relevés techniques Direction des mines Commission géologique du Canada Ministère du Commerce Direction des produits Bureau fédéral de la statistique (données sur la production)	MÉTAUX (autres que fer et acier)	Terre-Neuve:—Min. des Mines et Ressources N.-É., Qué., Ont.:—Min. des Mines N.-B.:—Min. des Terres et Mines Man.:—Min. des Mines et Ressources naturelles, Division des mines Sask.:—Min. des Ressources minérales Alb.:—Min. des Mines et Minéraux C.-B.:—Bureau de l'économique et de la statistique Min. des Mines
	MÉTÉOROLOGIE Voir "Température"	
Ministère des Mines et des Relevés techniques Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales (pour les T. du N.-O. et le Yukon) Bureau fédéral de la statistique (données sur la production)	MINES ET MINÉRAUX	Terre-Neuve:—Min. des Mines et Ressources N.-É., Qué., Ont., C.-B.:—Min. des Mines N.-B.:—Min. des Terres et Mines Man.:—Min. des Mines et Ressources naturelles, Division des mines Sask.:—Min. des Ressources minérales Alb.:—Min. des Mines et Minéraux
Banque du Canada Ministère des Finances Monnaie royale canadienne	MONNAIE	
Galerie nationale du Canada (peintures, sculptures, etc.) Archives publiques (et Musée de guerre du Canada) Laurier House, Ottawa (musée historique) Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales Direction des parcs nationaux Musée national du Canada Musées des parcs historiques	MUSÉES	T.-N.:—Min. des Affaires provinciales N.-É.:—Musée des Beaux-Arts de la Nouvelle-Écosse, Archives publiques de la Nouvelle-Écosse, Musée provincial de la Nouvelle-Écosse, Halifax N.-B.:—Musée du Nouveau-Brunswick, Saint-Jean Qué.:—Les Archives, Musée de la province de Québec, Québec Musée commercial et industriel de Montréal Ont.:— <i>Royal Ontario Museum</i> (Archéologie, Géologie, Minéralogie, Paléontologie et Zoologie) et Archives d'Ontario, Toronto Man.:—Musée du Manitoba, Winnipeg Sask.:—Min. des Ressources naturelles, Musée provincial C.-B.:—Musée provincial d'histoire naturelle et d'anthropologie, Archives provinciales (y compris Helmcken-House), Victoria Les universités provinciales de Sask., Alb., et C.-B. exclues

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—suite

Sources de renseignements fédéraux	Sujet	Sources de renseignements provinciaux
Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration Direction de l'enregistrement de la citoyenneté canadienne	NAISSANCES Voir "Statistique de l'état civil"	
Ministère des Travaux publics (acquisition, construction et amélioration des travaux portuaires et fluviaux, y compris construction et fonctionnement de bassins de radoub ainsi que génie maritime en général) Direction du génie (ports et rivières) Services d'information	NATURALISATION Voir aussi "Population"	
Ministère des Transports Service de la marine et des canaux (radiobalisage pour la navigation maritime) Direction des télécommunications (aides radioélectriques à la navigation)	NAVIGATION	
Conseil national de recherches Division de la radio et du génie électrique (applications du radar à la navigation) Division de la mécanique (bassins d'essai miniatures et modèle de la Voie maritime)		
Ministère des Mines et des Relevés techniques Service hydrographique Service des levés officiels et des cartes aéronautiques		
Conseil des ports nationaux Commission maritime canadienne	NAVIRES Voir "Transports"	
Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social Service de l'hygiène alimentaire Ministère de l'Agriculture Section d'aide au consommateur Ministère des Pêcheries Service de l'inspection et de la consommation	NUTRITION	T.-N., Qué., Ont.:—Min. de la Santé Î.-du-P.-É., C.-B.:—Min. de la Santé et du Bien-être N.-É.:—Min. de la Santé publique N.-B.:—Min. de la Santé et des Services sociaux Man.:—Min. de la Santé et du Bien-être public Sask.:—Min. de la Santé, Division de l'hygiène alimentaire Alb.:—Min. de l'Agriculture, diététicien

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—suite

Sources de renseignements fédéraux	Sujet	Sources de renseignements provinciaux
	<p>OCCUPATIONS Voir "Emploi"</p>	
<p>Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales Direction des parcs nationaux Office national du film (pellicules, photographies) Commission du district fédéral</p>	<p>PARCS</p>	<p>T.-N.:—Min. des Mines et des Ressources N.-É., Ont., Alb.:—Min. des Terres et Forêts N.-B.:—Min. des Terres et Mines Qué.:—Min. de la Chasse et des Pêcheries Man.:—Min. des Mines et Ressour- ces naturelles, Division des forêts Sask.:—Min. du Tourisme et de l'Information C.-B.:—Min. de la Récréation et de la Conservation</p>
<p>Sénat Chambre des communes Bibliothèque du Parlement Bureau du conseil privé</p>	<p>PARLEMENT</p>	<p>Terre-Neuve:—Min. des Affaires provinciales Î.-du-P.-É., N.-B., Man., Sask., Alb., C.-B.:—Assemblée légis- lative N.-É., Ont.:—Assemblée législa- tive Qué.:—Conseil législatif Assemblée législative</p>
<p>Ministère des Pêcheries Service des renseignements et de l'éducation Office technique et scientifique des pêches du Canada Ministère du Commerce Direction de l'agriculture et des pêches Office national du film (pellicules, bandes d'images, photographies) Ministère des Finances Prêts aidant aux opérations de pêche Commission d'assurance-chômage (prestations aux pêcheurs)</p>	<p>PÊCHE</p>	<p>Terre-Neuve:—Min. de la Pêche et de la Coopération Î.-du-P.-É.:—Min. de l'Industrie et des Ressources naturelles N.-É.:—Min. du Commerce et de l'Industrie, Division des pêche- ries N.-B.:—Min. de l'Industrie et du Développement, Division des pêcheries Qué.:—Min. de la Chasse et des Pêcheries Min. de l'Industrie et du Com- merce Bureau des Statistiques Ont.:—Min. des Terres et Forêts Division des pêcheries et de la faune Man.:—Min. des Mines et Ressour- ces naturelles Division de la chasse et de la pêche Sask.:—Min. des Ressources natu- relles, Division des pêcheries Service de vente du poisson de la Saskatchewan Alb.:—Min. des Terres et Forêts, Division de la pêche et de la chasse C.-B.:—Min. de la Récréation et de la Conservation</p>

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—suite

Sources de renseignements fédéraux	Sujet	Sources de renseignements provinciaux
Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social	PENSIONS DE LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE	
Ministère des Mines et des Relevés techniques Commission géologique du Canada Direction des Mines Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales (pour T. du N.-O. et Yukon) Ministère de la Production de défense Société de la Couronne <i>Northern Ontario Pipe Line</i> Ministère du Commerce Direction des standards Bureau fédéral de la statistique	PÉTROLE ET GAZ NATUREL	T.-N.:—Min. des Mines et Ressources N.-É., Ont., C.-B.:—Min. des Mines N.-B.:—Min. des Terres et Mines Man.:—Min. des Mines et Ressources naturelles, Division des mines Sask.:—Min. des Ressources minérales Alb.:—Min. des Mines et Minéraux Bureau de la statistique
Ministère des Mines et des Relevés techniques Photothèque nationale de l'Air Office national du film Archives publiques (photographies historiques)	PHOTOGRAPHIE Voir aussi "Cinématographie" et "Tourisme"	On peut se procurer des photographies dans plusieurs ministères provinciaux.
Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales Direction des régions septentrionales et des terres (T. du N.-O. et Yukon) Direction des parcs nationaux Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration Direction des affaires indiennes Bureau fédéral de la statistique (statistique générale du piégeage)	PIÉGEAGE Voir aussi "Fourrures" (fermes)	Terre-Neuve:—Min. des Mines et Ressources Î.-du-P.-É.:—Min. de l'Industrie et des Ressources naturelles N.-É., Ont., Alb.:—Min. des Terres et Forêts N.-B.:—Min. des Terres et Mines Qué.:—Min. de la Chasse et des Pêcheries Man.:—Min. des Mines et Ressources naturelles Sask.:—Min. des Ressources naturelles Service de vente des fourrures C.-B.:—Min. du Procureur général Commission de la chasse provinciale
Bureau fédéral de la statistique (toute statistique du recensement de la population) Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales Direction des régions septentrionales et des terres (pour les Esquimaux)	POPULATION	T.-N.:—Min. de la Santé Î.-du-P.-É.:—Bureau du tourisme N.-É.:—Min. de la Santé publique Division de l'état civil N.-B.:—Min. de la Santé et des Services sociaux Division de l'état civil Qué.:—Min. de la Santé, Division de la statistique démographique Min. de l'Industrie et du Commerce Bureau des Statistiques Ont.:—Bureau de la statistique et des recherches

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—suite

Sources de renseignements fédéraux	Sujet	Sources de renseignements provinciaux
Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration Direction de la citoyenneté canadienne Direction de l'immigration Direction des affaires indiennes (pour les Indiens) Archives publiques (documents relatifs à la colonisation et aux premiers recensements)	POPULATION—fin	Man.:—Min. de l'Industrie et du Commerce, Min. des Affaires municipales Sask.:—Min. de la Santé publique Division de l'état civil Bibliothèque législative Alb.:—Min. des Industries et du Travail, Statisticien provincial C.:B.:—Min. de la Santé nationale et du Bien-être social, statistique de l'état civil Min. de l'Expansion industrielle et du Commerce, Bureau de l'économique et de la statistique
Ministère des Postes Direction de l'Administration (renseignements généraux sur les postes, tarif postal, tant au pays qu'à l'étranger, etc.) Direction des Transports (transport par air et par terre et Service ambulant) Direction des Finances (renseignements sur les mandats de poste, la caisse d'épargne, les services de philatélie, etc.) Direction de l'Exploitation (renseignements sur le service public et les heures de service) Direction du Personnel (personnel, formation, services des employés)	POSTES	
	PRÊTS ET PRÊTEURS D'ARGENT Voir "Banques"	
Ministère de l'Agriculture Service des marchés (prix des produits de la ferme) Office du soutien des prix agricoles Ministère des Pêcheries Office des prix des produits de la pêche Bureau fédéral de la statistique	PRIX	Man.:—Min. de l'Industrie et du Commerce Sask.:—Commission de consultation et d'organisation économique C.-B.:—Min. de l'Expansion industrielle et du Commerce, Bureau de l'économique et de la statistique
Bureau fédéral de la statistique	PRIX À LA CONSOMMATION (INDICE) Voir aussi "Coût de la vie"	
Ministère de la Production de défense	PRODUCTION DE DÉFENSE	

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—suite

Sources de renseignements fédéraux	Sujet	Sources de renseignements provinciaux
Ministère du Commerce Direction des produits Bureau fédéral de la statistique	PRODUITS CHIMIQUES	
Secrétaire d'État Division spéciale	PROTOCOLE	
Ministère des Transports Direction des télécommunications (toutes les questions relatives aux permis et aux facilités) Radio-Canada (diffusion nationale au Canada, y compris la radio et la télévision, réglementation des émissions, service international sur ondes courtes) Conseil national de recherches Division de radiotechnique et d'électrotechnique (science de la radio et ses applications à l'in- dustrie)	RADIO	
Ministère des Affaires des anciens combattants Ministère du Travail Direction de la réadaptation civile Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration Direction des affaires indiennes Office national du film (pellicules)	RÉADAPTATION	Î.-du-P.-É.:—Min. de l'Instruction publique (Coordinateur, Divi- sion de la réadaptation) N.-É.:—Min. de la Santé publique (Coordinateur provincial de la réadaptation) N.-B.:—Min. de la Santé et des Services sociaux (Coordonnateur provincial de la réadaptation) Qué.:—Min. du Bien-être social et de la Jeunesse Min. du Travail Man.:—Min. de la Santé et du Bien-être public (Coordonnateur provincial des services de la ré- adaptation) Sask.:—Min. du Bien-être social, Division de la réadaptation Alb.:—Min. du Bien-être public (Coordonnateur de la réadapta- tion des invalides) C.-B.:—Min. de la Santé et du Bien- être (Coordonnateur de la réadap- tation)
Le Conseil des Arts du Canada (humanités et sciences sociales)	RECHERCHES <i>Voir aussi</i> "Recherches économiques et sociales" et "Recherches scientifiques"	

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—suite

Sources de renseignements fédéraux	Sujet	Sources de renseignements provinciaux
<p>Banque du Canada Commission des transports du Canada Bureau de l'économie des transports Société centrale d'hypothèques et de logement Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration Direction de la citoyenneté canadienne Ministère du Commerce Direction de l'économique Ministère du Travail Direction de l'économique et des recherches Direction de la législation Ministère des Mines et des Relevés techniques Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales (ressources forestières et hydrauliques du Yukon et des T. du N.-O.) Services de l'administration Direction des ressources hydrauliques Direction des forêts Direction des régions septentrionales et des terres (pour les Esquimaux) Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social Division de la recherche et de la statistique Ministère de l'Agriculture Division de l'économie Ministère des Pêcheries Office technique et scientifique des pêches du Canada Ministère de la Production de défense Direction de l'économique et de la statistique Ministère des Travaux publics Études économiques Archives publiques (données historiques) Bureau fédéral de la statistique</p>	<p>RECHERCHES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES</p>	<p>Terre-Neuve:—Min. du Développement économique Î.-du-P.-É.:—Min. de l'Industrie et des Ressources naturelles N.-É.:—Min. du Commerce et de l'Industrie <i>Nova Scotia Research Foundation</i> N.-B.:—Min. de l'Industrie et du Développement Qué.:—Min. de l'Industrie et du Commerce, Bureau des recherches économiques Bureau des statistiques Ont.:—Bureau de la statistique et des recherches Man.:—Min. de l'Industrie et du Commerce Sask.:—Conseil exécutif, Commission de consultation et d'organisation économique Conseil exécutif, Bureau du développement industriel Bureau des finances du gouvernement Min. des Coopératives et de leur expansion, Division des recherches et de la statistique Centre de recherches municipales Université de Saskatchewan Alb.:—Directeur de l'expansion industrielle et des recherches économiques Min. des Affaires économiques C.-B.:—Min. de l'Expansion économique et du Commerce Bureau de l'économie et de la statistique</p>
<p>Conseil national de recherches (Recherches de laboratoire en biologie appliquée, construction, chimie théorique et appliquée, génie mécanique, y compris aéronautique et hydraulique, physique théorique et appliquée, génie électrique et radio) Laboratoires régionaux de Saskatoon (Sask.) et d'Halifax (N.-É.) Division des recherches médicales (Bourses et subventions d'appoint pour recherches dans les universités) <i>Les demandes de renseignements généraux sur les recherches doivent être adressées au Service de renseignements techniques</i></p>	<p>RECHERCHES SCIENTIFIQUES</p>	<p>Terre-Neuve:—Min. du Développement économique Î.-du-P.-É.:—Min. de l'Industrie et des Ressources naturelles</p>

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—suite

Sources de renseignements fédéraux	Sujet	Sources de renseignements provinciaux
<p>Ministère des Mines et des Relevés techniques Direction des mines Observatoires fédéraux</p> <p>Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales Direction des forêts (activité fédérale) Direction des parcs nationaux, service canadien de la faune Musée national du Canada</p> <p>Ministère de l'Agriculture Service des sciences (recherches en pathologie animale et végétale, bactériologie, chimie, entomologie, etc.) Service des fermes expérimentales (recherches en génie agricole, récoltes, élevage et génétique, nutrition des plantes et des animaux, etc.) Service de la production (recherches sur les maladies des animaux)</p> <p>Ministère des Transports (aviation, radio, météorologie, navigation)</p> <p>Ministère de la Défense nationale Conseil de recherches pour la défense, Direction des relations extérieures</p> <p>Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social</p> <p>Ministère des Affaires des anciens combattants Services des traitements (recherches médicales)</p> <p>Office technique et scientifique des pêches du Canada</p>	<p>RECHERCHES SCIENTIFIQUES —fin</p>	<p>N.-É.:—<i>Nova Scotia Research Foundation</i></p> <p>N.-B.:—Min. de l'Industrie et du Développement, Division des recherches et du développement</p> <p>Qué.:—Min. de l'Industrie et du Commerce, Bureau des recherches scientifiques</p> <p>Ont.:—<i>Ontario Research Foundation</i></p> <p>Man.:—Divers ministères, tels que Santé et Bien-être social, Mines et Ressources naturelles, Agriculture et Immigration, Industrie et commerce</p> <p>Sask.:—Conseil de recherches de Saskatchewan</p> <p>Alb.:—Conseil de recherches d'Alberta</p> <p>C.-B.:—Min. de l'Expansion industrielle et du Commerce Conseil de recherches</p>
<p>Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales Direction des ressources hydrauliques (pour le Yukon et les T. du N.-O. et activité fédérale dans les provinces)</p> <p>Société centrale d'hypothèques et de logement</p>	<p>RECONSTRUC- TION ET EXPANSION</p>	<p>Terre-Neuve:—Min. du Développement économique</p> <p>Î.-du-P.-É.:—Min. de l'Industrie et des Ressources naturelles</p> <p>N.-É.:—Min. des Affaires municipales, Min. du Commerce et de l'Industrie</p> <p>N.-B.:—Min. de l'Industrie et du Développement</p> <p>Qué.:—Min. des Terres et Forêts, du Travail, de la Voirie, de l'Industrie et du Commerce, du Bien-être social et de la Jeunesse</p> <p>Ont.:—Min. de l'Organisation et du Développement</p> <p>Man.:—Min. de l'Industrie et du Commerce</p> <p>Sask.:—Min. du Bien-être social, Division du rétablissement</p> <p>Alb.:—Min. des Affaires économiques</p> <p>C.-B.:—Min. de l'Expansion industrielle et Bureau de l'économique et de la statistique</p>

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—suite

Sources de renseignements fédéraux	Sujet	Sources de renseignements provinciaux
<p>Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales Direction des parcs nationaux Office de tourisme du gouvernement canadien Direction des régions septentrionales et des terres (pour le Yukon et les T. du N.-O.) Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration Direction de la citoyenneté canadienne Direction des affaires indiennes (pour les Indiens) Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social Office national du film (pellicules, bandes d'images, photographies, en rapport avec le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social)</p>	<p>RÉCRÉATION Voir aussi "Santé"</p>	<p>Île-du-P.-É., N.-É., N.-B., Qué., Ont., Sask., C.-B.:—Min. de l'Instruction publique Man.:—Min. de la Santé et du Bien-être social Alb.:—Min. des Affaires économiques, Division des loisirs publics</p>
<p>Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales Direction des ressources hydrauliques (Yukon et T. du N.-O. et activité fédérale dans les provinces) Ministère des Pêcheries (ressources des pêches) Ministère de l'Agriculture Administration du rétablissement agricole des Prairies Ministère des Mines et des Relevés techniques Direction des mines (ressources hydrauliques industrielles) Commission géologique du Canada (études des eaux sous-terraines) Office national du film (pellicules, bandes d'images, photographies)</p>	<p>RESSOURCES HYDRAULIQUES</p>	<p>Terre-Neuve:—Min. des Mines et Ressources N.-É.:—Commission d'énergie de la Nouvelle-Écosse N.-B.:—Min. des Terres et Mines Qué.:—Min. des Ressources hydrauliques Ont.:—Min. de l'Organisation et du Développement; Min. des Terres et Forêts, Commission des ressources hydrauliques de l'Ontario Man.:—Min. des Mines et Ressources naturelles, Division des ressources hydrauliques Sask., Alb.:—Min. de l'Agriculture C.-B.:—Min. des Terres et Forêts</p>
<p>Ministère du Travail Direction des relations industrielles (justes salaires) Direction de l'économique et des recherches Direction de la législation Bureau fédéral de la statistique</p>	<p>SALAIRES (y compris les conditions de travail)</p>	<p>Toutes les provinces sauf l'Alb.:—Min. du Travail Alb.:—Min. des Industries et du Travail Supplémentaires: C.-B.:—Min. de l'Expansion industrielle et du Commerce, Bureau de l'économique et de la statistique</p>
<p>Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales (pour les T. du N.-O.) Office national du film (pellicules, bandes d'images et photographies) Bureau fédéral de la statistique</p>	<p>SANTÉ Pour Santé des anciens combattants, voir "Anciens combattants"</p>	<p>Terre-Neuve, Qué., Ont.:—Min. de la Santé Î.-du-P.-É.:—Min. de la Santé et du Bien-être social N.-É., Sask., Alb.:—Min. de la Santé publique N.-B.:—Min. de la Santé et des Services sociaux Man.:—Min. de la Santé et du Bien-être public C.-B.:—Min. général de la Santé et du Bien-être Min. du Secrétaire provincial (hôpitaux pour maladies mentales) Commission d'assurance-santé de la Colombie-Britannique</p>

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—suite

Sources de renseignements fédéraux	Sujet	Sources de renseignements provinciaux
	<p style="text-align: center;">SÉCURITÉ SOCIALE</p> <p>Voir "Allocations familiales", "Allocations aux aveugles", "Allocations aux invalides", "Assistance-vieillesse", "Pensions de sécurité de la vieillesse", "Accidentés du travail", "Travail", "Chômage", "Anciens combattants" et "Recherches économiques et sociales".</p>	
	<p style="text-align: center;">SÉNAT</p> <p style="text-align: center;">Voir "Parlement"</p>	
Bureau fédéral de la statistique	<p style="text-align: center;">SERVICES PUBLICS</p> <p style="text-align: center;">Voir aussi "Énergie électrique"</p>	<p>T.-N.:—Commission des services publics Î.-du-P.-É., C.-B.:—Commissions des services publics N.-É., N.-B.:—Commissions des services publics Qué.:—Régie des services publics Ont.:—Commission municipale d'Ontario Commission hydro-électrique de l'Ontario Administration des services téléphoniques de l'Ontario Commission des combustibles d'Ontario Man.:—Ministère des services publics Sask.:—Bureau de finance du gouvernement Téléphones du gouvernement de la Saskatchewan Commission d'énergie électrique de la Saskatchewan Alb.:—Commission des services publics Commission du gaz naturel</p>

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—suite

Sources de renseignements fédéraux	Sujet	Sources de renseignements provinciaux
<p>Voir aux pp. 84-91 du présent volume la liste des sociétés de la Couronne, les fonctions de chacune et le ministre du Cabinet par l'entremise duquel chacune fait rapport au Parlement.</p>	<p>SOCIÉTÉS DE LA COURONNE</p>	<p>Pour renseignements concernant les diverses compagnies de la Couronne, s'adresser comme il suit: T.-N.:—Min. de l'Expansion économique Î.-du-P.-É.:—Min. de l'Industrie et des Ressources naturelles Ont.:—Min. du Secrétaire provincial Man.:—Min. du Trésor Sask.:—Bureau des finances du gouvernement C.-B.:—Min. du Procureur général</p>
<p>Ministère du Commerce Direction des standards (inspection du gaz et de l'électricité, poids et mesures, poinçonnage des métaux précieux, standards des denrées et questions relatives aux marques de commerce nationales) Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social (standards et méthodes de contrôle de la qualité ou de l'activité des aliments et des médicaments) Ministère de l'Agriculture (standards de la viande et des aliments en boîte, des fruits, du miel, des produits de l'érable, des légumes et des produits laitiers, des volailles, etc.) Ministère des Transports (standards des fréquences radiophoniques, standards de l'inspection des navires) Conseil national de recherches Division de la physique appliquée (standards fondamentaux de la physique et de l'électricité) Division des recherches en bâtiment, Section des prescriptions Ministère des Pêcheries (standards des produits du poisson) Commission des prescriptions du gouvernement canadien (prescriptions relatives aux achats) Association canadienne des standards Société centrale d'hypothèques et de logement</p>	<p>STANDARDS ET DEVIS</p>	
<p>Bureau fédéral de la statistique Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales Direction des régions septentrionales et des terres (pour les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon) Archives publiques (documents sur les premiers recensements)</p>	<p>STATISTIQUE DE L'ÉTAT CIVIL</p>	<p>T.-N., Qué., C.-B.:—Min. de la Santé Î.-du-P.-É.:—Registraire des naissances, décès et mariages N.-É., Alb.:—Min. de la Santé publique Archives de l'état civil N.-B.:—Min. de la Santé et du Service social Ont.:—Min. du Secrétaire provincial Division de l'état civil Man.:—Min. de la Santé et du Bien-être social Sask.:—Min. de la Santé publique, Division de l'état civil</p>

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—suite

Sources de renseignements fédéraux	Sujet	Sources de renseignements provinciaux
	TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES Voir "Communi- cations"	
Société Radio-Canada Ministère des Transports Direction des télécommunications Conseil national de recherches Office national du film (pellicules)	TÉLÉVISION Voir aussi "Radio"	
Ministère des Transports Direction de la météorologie (To- ronto) Conseil national de recherches Division des recherches en bâti- ment Atlas climatologique du Canada	TEMPÉRATURE	
Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales Direction des régions septentrio- nales et des terres (Yukon et T. du N.-O.) Ministère des Mines et des Relevés techniques Arpenteur général du Canada Ministère des Affaires des anciens combattants Direction des établissements des soldats et terres destinées aux anciens combattants Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration Direction de l'immigration (pour la colonisation) Ministère des Transports Division de l'immeuble	TERRES ET COLONISATION	Terre-Neuve.—Min. des Mines et Ressources Î.-du-P.-É.—Commissaire des do- maines publics N.-É.—Min. de l'Agriculture, Com- mission de la colonisation N.-B.—Min. des Terres et Mines Qué.—Min. des Terres et Forêts, Min. de la Colonisation Ont., Alb., C.-B.—Min. des Terres et Forêts Man.—Min. des Mines et Ressour- ces naturelles, Division des terres Sask.—Min. de l'Agriculture, Divi- sion de l'Immeuble Procureur général, titres immo- biliers C.-B.—Min. de l'Agriculture, défri- chage des terres; Min. des Terres et Forêts
Ministère des Mines et des Relevés techniques Direction des levés et de la carto- graphie Conseil national de recherches Division de physique appliquée (recherches photogrammétriques)	TOPOGRAPHIE	Terre-Neuve.—Min. des Mines et Ressources N.-É.—Min. des Mines, <i>Nova Scotia Research Foundatton</i> N.-B.—Min. des Terres et Mines Qué.—Min. des Terres et Forêts Min. de l'Industrie et du Com- merce, Service de cartographie Min. des Mines Ont.—Min. des Terres et Forêts, Division des levés Man.—Min. des Mines et Ressour- ces naturelles Sask.—Min. des Ressources natu- relles Alb., C.-B.—Min. des Terres et Forêts

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—suite

Sources de renseignements fédéraux	Sujet	Sources de renseignements provinciaux
Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales Direction des parcs nationaux Office de tourisme du gouvernement canadien Ministère du Commerce Commission des expositions du gouvernement canadien (étalages) Office national du film (pellicules et photographies) Bureau fédéral de la statistique	<div style="border: 1px solid black; padding: 10px; width: fit-content; margin: auto;">TOURISME</div>	Terre-Neuve:—Commission de développement du tourisme Î.-du-P.-É.:—Min. du Secrétaire provincial, Division du tourisme et de l'information N.-É.:—Min. du Commerce et de l'Industrie, Bureau du tourisme N.-B.:—Bureau du tourisme du Nouveau-Brunswick Qué.:—Bureau provincial du tourisme Ont.:—Min. du Tourisme et de la Publicité Man.:—Min. de l'Industrie et du Commerce Sask.:—Min. du Tourisme et de l'Information, Division du tourisme Alb.:—Min. des Affaires économiques, Bureau du tourisme de l'Alberta C.-B.:—Min. des Loisirs et de la Conservation, Division du tourisme
Secrétariat d'État Bureau des traductions	<div style="border: 1px solid black; padding: 10px; width: fit-content; margin: auto;">TRADUCTION</div>	
Ministère de la défense nationale Direction des relations extérieures (Armée) (pour l'entretien de la route de l'Alaska) Ministère des Travaux publics (Route transcanadienne, routes et ponts des parcs nationaux et ponts internationaux et inter-provinciaux) Direction du génie (aménagement) Services d'information Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales Direction des parcs nationaux (voirie des parcs nationaux) Commission des transports du Canada (règlements concernant la construction et l'exploitation des chemins de fer, construction et protection des passages à niveau, tarifs des chemins de fer, compagnies de messageries et certains transporteurs des eaux intérieures; tarifs relatifs aux communications, ponts internationaux et tunnels; émissions de permis à certains transporteurs des eaux intérieures, règlements concernant l'aménagement de pipe-lines pour le pétrole et le gaz; statistique) Commission des transports aériens (réglementation des services aériens commerciaux)	<div style="border: 1px solid black; padding: 10px; width: fit-content; margin: auto;">TRANSPORTS</div>	Terre-Neuve:—Min. de la Voirie Î.-du-P.-É.:—Min. des Travaux publics et de la Voirie N.-É.:—Min. de la Voirie et des Travaux publics N.-B.:—Min. des Travaux publics, Division de la voirie Qué.:—Min. de la Voirie, Régie des transports Ont.:—Min. de la Voirie, Commission des chemins de fer du Nord de l'Ontario Man.:—Min. des Travaux publics, Division de la voirie Min. des Mines et Ressources naturelles Min. des Services publics Min. de l'Industrie et du Commerce Sask.:—Min. de la Voirie et des Transports, Compagnie des Transports de la Saskatchewan

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—suite

Sources de renseignements fédéraux	Sujet	Sources de renseignements provinciaux
<p>Ministère des Transports (chemins de fer, aviation civile, services maritimes, inspection des navires, canaux, etc.) Commission maritime canadienne Conseil des ports nationaux Administration de la voie maritime du Saint-Laurent Air-Canada</p> <p><i>Northern Transportation Company Limited</i></p> <p>Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social Service de santé de l'aviation civile</p> <p>Ministère du Commerce Division du transport et du commerce</p> <p>Office national du film (pellicules, bandes d'images et photographies)</p> <p>Bureau fédéral de la statistique</p>	<p>TRANSPORTS—fin</p>	<p>Alb.:—Min. des Chemins de fer et Téléphones Min. de la Voirie Commission du trafic routier</p> <p>C.-B.:—Min. des Chemins de fer Commission des services d'utilité publique Min. des Travaux publics Bureau de l'économique et de la statistique</p>
<p>Ministère du Travail</p> <p>Direction de l'information Direction de la <i>Gazette du Travail</i> Direction des rentes sur l'État Direction de la législation Direction de l'économique et des recherches Conseil canadien des relations ouvrières Direction de la formation professionnelle au Canada Direction de la réadaptation civile Direction des relations industrielles (arbitrage des différends ouvriers, justes salaires dans le cas des contrats du gouvernement, encouragement à la formation de comités mixtes de production, pratiques équitables en matière d'emploi) Direction de l'Organisation internationale du Travail Conseil national consultatif de la main-d'œuvre Direction des services spéciaux Bureau de la main-d'œuvre féminine</p> <p>Commission de l'assurance-chômage</p> <p>Service national de placement</p> <p>Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social (hygiène professionnelle)</p> <p>Secrétariat d'État Division des compagnies</p> <p>Bureau fédéral de la statistique</p>	<p>TRAVAIL</p> <p>Voir aussi "Accidentés du travail"</p>	<p>T.-N., Î.-du-P.-É., N.-É., N.-B., Man., Sask.:—Min. du Travail Bureau provincial de la statistique</p> <p>Qué., Ont., C.-B.:—Min. du Travail Bureaux provinciaux de la statistique</p> <p>Alb.:—Min. des Industries et du Travail Bureau provincial de la statistique</p>

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—suite

Sources de renseignements fédéraux	Sujet	Sources de renseignements provinciaux
<ul style="list-style-type: none"> Ministère du Travail <ul style="list-style-type: none"> Direction des relations industrielles (justes salaires) Ministère des Travaux publics <ul style="list-style-type: none"> Services d'information Ministère des Transports <ul style="list-style-type: none"> Service de la Marine, des canaux et de l'Air Administration de la voie maritime du Saint-Laurent (voie maritime et installation hydro-électrique) 	<div style="border: 1px solid black; padding: 10px; width: fit-content; margin: 0 auto;"> <p>TRAVAUX PUBLICS</p> </div>	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les provinces sauf la N.-É. : <ul style="list-style-type: none"> —Min. des Travaux publics N.-É. :—Min. de la Voirie et des Travaux publics Ont. :—Commission hydro-électrique de l'Ontario (Installation hydro-électrique du Saint-Laurent)
<ul style="list-style-type: none"> Ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (activités sociales, récréatives et de bien-être) Société centrale d'hypothèques et de logement Commission du District fédéral <ul style="list-style-type: none"> Division de l'information (renseignements généraux concernant le plan d'aménagement de la Capitale nationale du Canada) Office national du film (pellicules, photographies) 	<div style="border: 1px solid black; padding: 10px; width: fit-content; margin: 0 auto;"> <p>URBANISME</p> </div>	<ul style="list-style-type: none"> T.-N. :—Min. des Affaires municipales et des Approvisionnements Î.-du-P.-É. :—Min. de l'Industrie et des Ressources naturelles <ul style="list-style-type: none"> Min. de l'Instruction publique, Division de l'aptitude physique N.-É. :—Min. des Affaires municipales <ul style="list-style-type: none"> Min. de l'Instruction publique, Division de l'aptitude physique Qué., Sask. :—Min. des Affaires municipales N.-B. :—Min. de l'Instruction publique, Division de l'éducation physique et de la récréation Ont. :—Min. de l'Organisation et du Développement, Division de l'urbanisme <ul style="list-style-type: none"> Min. de l'Instruction publique, Division des programmes récréatifs Man. :—Min. du Commissaire municipal et min. des Mines et Ressources naturelles, Division des levés <ul style="list-style-type: none"> Min. de la Santé et du Bien-être social, Division de l'aptitude physique et de la récréation Sask. :—Min. des Affaires municipales, Division de l'urbanisme <ul style="list-style-type: none"> Conseil exécutif, Commission de consultation et d'organisation économique Alb. :—Min. des Affaires municipales, Division de l'organisation urbaine et rurale C.-B. :—Min. de l'Expansion industrielle et du Commerce, Bureau de l'économique et de la statistique <ul style="list-style-type: none"> Min. des Affaires municipales, Division de l'organisation régionale Min. de l'Instruction publique, Division des programmes récréatifs Commission de développement régional des Basses terres

RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—fin

Sources de renseignements fédéraux	Sujet	Sources de renseignements provinciaux
	VOIRIE Voir "Transports"	
Ministère de l'Agriculture Division de l'aviculture, Service des fermes expérimentales (ren- seignements généraux) Division des produits avicoles (renseignements sur les marchés) Division des bestiaux et des volailles (méthodes d'élevage, règlements de la couvaison, etc.) Division de l'hygiène vétérinaire (pour maladies des volailles) Ministère du Commerce Direction de l'agriculture et des pêches Bureau fédéral de la statistique	VOLAILLE	Terre-Neuve:—Min. des Mines et Ressources Î.-du-P.-É., N.-É.:—Min. de l'Agric- culture N.-B., Alb., C.-B.:—Min. de l'Agric- culture, Division de l'aviculture Qué.:—Min. de l'Agriculture, Divi- sion de l'aviculture Min. de l'Industrie et du Com- merce, Bureau des statistiques Ont.:—Collège d'Agriculture d'On- tario (Guelph), Division de l'avi- culture Man.:—Min. de l'Agriculture et de l'Immigration Sask.:—Min. de l'Agriculture, Divi- sion de l'industrie animale

PARTIE II.—ARTICLES SPÉCIAUX PARUS DANS LES ÉDITIONS ANTÉRIEURES DE L'ANNUAIRE DU CANADA

Comme il est impossible d'insérer en une même édition de l'*Annuaire* tous les articles et le texte descriptif des éditions antérieures, la liste suivante est un index des divers textes et articles spéciaux qui ne sont pas répétés dans la présente édition. La liste relie l'*Annuaire* de 1957-1958 à ses prédécesseurs lorsqu'il s'agit de sujets qui n'ont pas subi de grands changements. Les sections des chapitres, comme celui de la Population, qui sont automatiquement rajeunies à chaque nouveau recensement et auxquelles il est souvent référé dans le texte, ne sont pas énumérées, sauf s'il s'agit d'articles spéciaux. Seul le dernier article publié sur chaque sujet est indiqué, sauf lorsqu'un article antérieur renferme des détails qui ne sont pas répétés dans le plus récent. Quand les articles embrassent plus d'un sujet, ils sont énumérés sous chaque en-tête approprié.

Les articles marqués d'un astérisque (*) ont été tirés à part; on peut se les procurer à la Division des services d'information, Bureau fédéral de la statistique, au prix indiqué.

Sujet et article	Auteur	Édition	Page
Agriculture			
Le développement de l'agriculture au Canada	J. H. GRISDALE, D.Sc.A.	1924	191-196
Le programme de rétablissement agricole des Prairies.....	WILLIAM DICKSON.	1938	232-239
Arrière-plan historique de l'agriculture canadienne.....	G. S. H. BARTON, C.M.G., B.S.A., D.Sc.A.	1939	194-198
La guerre et l'agriculture canadienne.....	—	1945	196-200
Législation sur la vente des produits agricoles, 1939.....	—	1940	183-187
L'agriculture canadienne durant et après la guerre.....	G. S. H. BARTON, C.M.G., B.S.A., D.Sc.A.	1946	206-218
Programme et politique agricoles du Canada, 1946-1947.....	—	1947	338-343
La Commission canadienne du blé, 1939-1946.	C. B. DAVIDSON. T. W. GRINDLEY. W. G. MALAHER. C. V. PARKER.	1947	815-852
Les principales régions et zones de sols au Canada.....	P. C. STOBBE.		
Irrigation agricole et conservation du sol.....	—	1951	384-397
Commerce des grains—Problèmes et programmes de vente, 1949-1952.....	—	1952-1953	898-903
Évolution de la structure et du rôle du ministère fédéral de l'Agriculture.....	—	1954	376-380
Art, littérature et journalisme			
Les beaux-arts au Canada.....	—	1924	902-904
Le développement des beaux-arts au Canada.	NEWTON MCTAVISH, M.A., D.Litt.	1931	1005-1020
Bibliographie sur l'histoire du Canada.....	GUSTAVE LANCTÔT, L.L.M., D.Litt., L.L.D., C.R., F.R.S.C.	1939	38-41
Le développement de la presse au Canada....	A. E. MILLWARD, B.A., B.Com.	1939	773-810
*Le rôle démocratique de la presse (10c.).....	L'HON. SÉNATEUR W. A. BUCHANAN.	1945	774-779
Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada.....	—	1951	329-330
Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada.....	—	1952-1953	355-357

Sujet et article	Auteur	Édition	Page
Assurance			
Progrès et évolution de l'assurance-vie au Canada.....	A. D. WATSON.	1933	949-956
Assurance-incendie et assurance-responsabilité	G. D. FINLAYSON, C.M.G.	1942	856-860
*L'assurance au Canada durant la dépression et la guerre (10c.).....	G. D. FINLAYSON, C.M.G.	1947	1115-1125
Banques et finances			
Législation bancaire.....	—	1931	902-907
La Banque du Canada et sa relation avec le système financier.....	—	1937	914-919
Esquisse historique du régime monétaire et du système bancaire.....	—	1938-1939	934-940
La Monnaie royale canadienne.....	H. E. EWART.	1940	911-916
Fonctions d'une banque centrale en temps de guerre.....	—	1942	816-188
Contrôle en temps de guerre par la Commission de contrôle du change étranger.	R. H. TARR.	1941	847-850
*La souscription et la répartition des placements et le marché des capitaux (10c.).....	<i>Investment Dealers Association of Canada.</i>	1942	834-846
		1950	1143-1150
Politique financière d'après-guerre.....	—	1954	1084-1087
Citoyenneté			
Procédures de naturalisation suivies jadis et événements qui ont amené la loi sur la citoyenneté canadienne... ..	—	1951	161-163
Climat et météorologie			
Le service météorologique du Canada.....	SIR FREDERICK STUPART, F.R.S.C.	1922-1923	46-51
Facteurs qui déterminent la température au Canada.....	SIR FREDERICK STUPART, F.R.S.C.	1925	38-43
Température et précipitation au Canada septentrional.. . . .	A. J. CONNOR, M.A.	1930	44-60
Sécheresse au Canada occidental.....	A. J. CONNOR, M.A.	1933	48-60
*Météorologie et science aéronautique (10c.)...	J. PATTERSON, O.B.E., LL.D.	1943-1944	24-29
Le climat du Canada (texte).....	A. J. CONNOR, M.A.	1948-1949	44-67
Le climat du Canada (tables).....	A. J. CONNOR, M.A.	1950	36-73
Commerce extérieur			
Commission consultative sur le tarif et la taxation.....	—	1930	1034
Tarif préférentiel et traités de commerce.....	W. GILCHRIST	1934-1935	528-535
Commerce intérieur			
La coopération au Canada.....	J. E. O'MEARA ET LUCIENNE-M. LALONDE.	1942	550-553
Contrôle de temps de guerre influant sur la distribution et le commerce, 1945-1946.....	—	1946	593-597
La Commission royale sur les coopératives....	W. F. CHOWN.	1946	639-645
*La Commission canadienne du blé, 1939-1946	C. B. DAVIDSON, T. W. GRINDLEY, W. G. MALAHER, C. V. PARKER.	1947	815-852
Commerce des grains—Problèmes et programmes de vente, 1949-1952.....	—	1952-1953	898-903
*Aliments d'origine agricole.....	—	1956	939-945

Sujet et article	Auteur	Édition	Page
Communications			
*Le rôle démocratique de la presse (10c.).....	L'HON. SÉNATEUR W. A. BUCHANAN.	1945	775-779
*La Société Radio-Canada (10c.).....	AUGUSTE FRIGON, C.M.G.	1947	771-774
Constitution et gouvernement			
Gouvernement provincial et municipal			
Provinces Maritimes.....			
Québec.....	THOMAS FLINT, M.A., LL.B., D.C.L.	1922-1923	109-112
Ontario.....	G.-É. MARQUIS.	1922-1923	112-114
Provinces des Prairies.....			
Colombie-Britannique.....	S. A. CUDMORE, B.A., (Tor.), M.A. (Oxon.), F.S.S., F.R. Econ., Soc.	1922-1923	114-117
Le Canada et la Société des Nations.....	REV. E. H. OLIVER, Ph.D., F.R.S.C.	1922-1923	117-121
Administration du territoire canadien de l'Arctique.....	JOHN HOSE.	1922-1923	121-123
Évolution de la constitution du Canada jusqu'à la confédération.....	N. A. ROBERTSON.	1931	118-125
Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867.....	R. A. GIBSON.	1938	97-98
Statut du Canada au sein du Commonwealth des nations britanniques.....	S. A. CUDMORE, B.A., (Tor.), M.A., (Oxon), F.S.S., F.R. Econ. Soc. et E. H. COLEMAN, C.R., LL.D.	1942	36-42
Développement du statut extérieur du Canada.....	—	1942	46-61
*Rôle du Canada dans le secours et le rétablissement des territoires occupés (10c.)....	W. P. J. O'MRAEA, C.R., B.A.	1943-1944	41-47
*Constitution et gouvernement (15c.).....	F. H. SOWARD.	1945	80-85
Évolution de la constitution de Terre-Neuve avant son union au Canada en 1949.....	—	1945	85-91
*Organisation du gouvernement du Canada (25c.).....	—	1948-1949	85-129
Relations fédérales-provinciales.....	—	1950	89-96
Conditions de l'union de Terre-Neuve au Canada, 1949.....	—	1950	96-139
*L'administration financière du gouvernement du Canada.....	—	1951	107-110
*Bureau du Conseil privé et secrétariat du cabinet et l'évolution du gouvernement de cabinet.....	—	1951	59-61
	W. E. D. HALLIDAY.....	1956	104-110
		1956	64-73
Construction			
Effets des dépenses de temps de guerre du gouvernement sur l'industrie de la construction.....	H. CARL GOLDENBERG.	1941	369-371
Défense nationale			
Le Collège naval royal canadien.....	—	1946	1117-1118
Le Collège militaire royal.....	—	1946	1122-1124
Plan d'entraînement aérien du Commonwealth britannique—Aperçu du rôle important joué par l'ARC dans la guerre de 1939-1945.....	—	1946	1126-1136
Droit criminel			
Esquisse historique du droit et de la procédure criminels.....	R. E. WATTS.	1932	911-913
*Rôle de la Gendarmerie royale du Canada dans le développement du Canada (25c.)....	S. T. WOOD, C.M.G.	1950	335-349

Sujet et article	Auteur	Édition	Page
Éducation			
Progrès récents dans le domaine de l'instruction au Canada.....	J. E. ROBBINS, Ph.D.	1941	891-899
Le Canada et l'UNESCO.....	J. E. ROBBINS, Ph.D.	1947	327-329
Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada.....	—	1951	329-330
Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada.....	—	1952-1953	355-357
Faune et Flore			
Faune du Canada.....	P. A. TAVERNER.	1922-1923	34-39
Faune du Canada.....	R. M. ANDERSON, Ph.D.	1937	31-46
Flore du Canada.....	JOHN ADAMS, M.A. (Cantab.).	1938	32-63
Expérimentation du gouvernement avec les rennes.....	—	1943-1944	17-23
*Protection des oiseaux migrateurs au Canada (10c.).....	—	1951	40-45
Le caribou des toundras.....	—	1954	34-37
Lois sur les oiseaux migrateurs.....	—	1955	41-46
Forêts			
Esquisse du commerce de bois canadien.....	A. R. M. LOWER, M.A.	1925	323-328
Physiographie, géologie et climatologie forestières.....	—	1934-1935	313-316
Influence de la guerre sur la demande de produits forestiers.....	—	1942	252-255
Influence de la guerre sur l'industrie de la pulpe et du papier.....	—	1943-1944	265-367
Influence de la guerre sur l'industrie forestière.....	—	1945	277-280
*Insectes nuisibles à la forêt et moyens de les combattre (10c.).....	J. J. DE GRYSE.	1947	407-419
Économie forestière du Canada.....	—	1951	446-459
*L'industrie canadienne de la pulpe et du papier (10c.).....	—	1952-1953	485-493
Administration des forêts de la Couronne au Canada.....	—	1954	469-477
*Les Laboratoires des produits forestiers du Canada (10c.).....	J. H. JENKINS.	1955	466-473
*Les conventions forestières fédérales-provinciales.....	H. W. BEALL.	1956	470-478
Fourrures, commerce			
Fermes à fourrure.....	W. M. RITCHIE.	1942	257-262
L'exploitation des terrains marécageux en rapport avec la production de fourrures et le repeuplement en animaux à fourrure.....	D. J. ALLAN.	1943-1944	269-272
Géologie			
La géologie par rapport à l'agriculture.....	WYATT MALCOLM, M.A., F.R.S.C.	1921	73-78
Géologie et minéraux économiques.....	GEORGE HANSON, Ph.D.	1942	3-15
Géologie.....	F. J. ALCOCK, Ph.D.	1951	14-27
Heures et zones horaires			
L'heure légale et ses zones au Canada.....	C. C. SMITH.	1934-1935	52-55
Horaire du lever et du coucher du soleil.....	—	1938	72-73

Sujet et article	Auteur	Édition	Page
Manufactures			
L'industrie du fer et de l'acier.....	—	1922-1923	466-471
L'influence de la guerre actuelle sur les manufactures.....	—	1943-1944	358-367
Changements survenus dans la production manufacturière entre la paix et la guerre, 1939-1944.....	—	1945	378-396
L'industrie de l'automobile au Canada.....	H. McLEOD.	1947	545-550
*L'industrie chimique au Canada (10c.).....	H. McLEOD.	1948-1949	558-576
*L'industrie canadienne de la pulpe et du papier (10c.).....	—	1952-1953	485-493
Mines			
Esquisse historique.....	—	1939	320-321
Géologie et minéraux économiques.....	GEORGE HANSON, Ph.D.	1942	3-15
Contrôle des métaux non ferreux et des combustibles en temps de guerre.....	—	1942	282-286
Perspective de l'industrie minière par rapport au développement économique du Canada..	G. H. MURRAY.	1946	314-426
Dépôts houillers et ressources houillères du Canada.....	B. R. MacKAY, B.Sc., Ph.D.	1946	350-361
Le minerai de fer de la région Québec-Labrador.....	W. M. GOODWIN.	1950	533-540
Le titane—fondement d'une nouvelle industrie au Québec.....	W. M. GOODWIN.	1950	541-542
Expansion de l'industrie minière depuis la guerre.....	G. H. MURRAY et M ^{me} M.-J. GIROUX.	1952-1953	494-515
Le pétrole brut canadien (10c.).....	D ^r G. S. HUME.	1952-1953	548-551
		1954	494-521
Histoire de la construction des pipelines au Canada.....	D ^r G. S. HUME.	1954	880-890
Expansion de l'industrie minière du Canada, de juillet 1953 à juin 1954.....	—	1955	485-511
*L'industrie minière au Canada.....	G. H. MURRAY. R. B. TOOMBS.	1956	502-525
Pêcheries			
Industrie de la conserverie et de la sauriserie du poisson.....	D. B. FINN, Ph.D.	1941	226-227
Effets de la guerre sur les pêcheries canadiennes.....	D. B. FINN, Ph.D.	1943-1944	281-283
La pêche dans les parcs nationaux.....	V. E. F. SOLMAN, Ph.D.	1952-1953	35-38
*Les Pêcheries commerciales du Canada (10c.)	F. H. WOODING.	1955	593-606
*L'exploitation rationnelle des poissons de sport dans les parcs nationaux du Canada.....	—	1956	35-40
Physiographie et sciences connexes			
Géographie physique de l'Arctique oriental canadien.....	R. A. GIBSON.	1945	12-20
Relation entre l'hydrographie et la navigation et dossier de guerre du Service de l'hydrographie et de la cartographie.....	F. G. SMITH.	1946	14-19
*Géographie physique de l'Arctique occidental canadien (10c.).....	R. A. GIBSON.	1948-1949	9-19
*L'Observatoire d'astrophysique du Dominion au service de la science (10c.).....	D ^r J. A. PEARCE.	1948-1949	68-76
*Géophysique (10c.).....	—	1948-1949	20-29
*Le Nord canadien—Un défi (10c.).....	—	1955	23-25
*La géophysique au Canada.....	D ^r C. S. BEALS, D ^r J. T. WILSON.	1956	44-50
*La cartographie au Canada.....	—	1956	17-22
*Le plan de la capitale nationale.....	—	1956	30-34
*L'astronomie au Canada.....	D ^r C. S. BEALS. D ^r J. F. HEARD. A. E. COVINGTON.	1956	51-57

Sujet et article	Auteur	Édition	Page
Population			
Directives d'immigration.....	R. J. C. STEAD.	1931	192-195
Colonisation.....	—	1936	209-210
Tendances des occupations au Canada, 1891-1931.....	A. H. LE NEVEU, M.A.	1939	811-816
Nuptialité et fécondité au Canada.....	ENID CHARLES, Ph.D.	1942	102-117
Superficie et population des pays de l'Empire britannique, 1941.....	—	1943-1944	141-142
Les Indiens du Canada.....	—	1951	1176-1184
Ports			
Conseil des ports nationaux.....	R. O. CAMPNEY, C.R.	1940	698-700
Prix			
Enquête sur le budget alimentaire et familial.	H. F. GREENWAY, M.A.	1940	841-843
Radio			
Esquisse historique des communications par radio.....	C. P. EDWARDS, O.B.E.	1932	620-623
La Commission canadienne de radiodiffusion.	HECTOR CHARLESWORTH.	1933	743-745
*Historique et progrès de la Société Radio-Canada (10c.).....	D ^r AUGUSTIN FRIGON, C.M.G.	1947	771-774
Recherches			
Conseil consultatif honoraire des recherches scientifiques.....	—	1920	53-58
Institut royal canadien.....	PROF. McMURRICH, M.A., Ph.D., LL.D., F.R.S.C.	1924	901-902
Société royale du Canada.....	PROF. McMURRICH, M.A., Ph.D., LL.D., F.R.S.C.	1924	900
Conseil national de recherches.....	F. E. LATHE, M.Sc.	1932	881-885
*Recherches scientifiques et industrielles au Canada (25c.).....	—	1954	350-366
*Géophysique (10c.).....	—	1948-4949	20-26
*L'Observatoire d'astrophysique du Dominion au service de la science (10c.).....	D ^r J. A. PEARCE.	1948-4949	68-76
Ressources hydrauliques			
Ressources en forces hydrauliques du Canada et leur utilisation (10c.).....	J. T. JOHNSTON.	1940	361-372
*Adoption du 60 cycles dans le Sud de l'Ontario (10c.).....	—	1951	566-574
*L'entreprise hydro-électrique du Saint-Laurent (10c.).....	—	1955	564-568
Ressources naturelles			
Esquisse du commerce canadien du bois.....	A. R. M. LOWER, M.A.	1925	323-329
Commerce des fourrures—Esquisse historique	—	1934-1935	346-351
Mines—Esquisse historique.....	—	1939	320-321
Ressources en forces hydrauliques du Canada et leur utilisation.....	J. T. JOHNSON.	1940	361-374
Géologie et minéraux économiques.....	G. HANSON, Ph.D.	1942	3-15
L'exploitation des terrains marécageux en rapport avec la production de fourrures et le repeuplement en animaux à fourrure.....	D. J. ALLAN.	1943-1944	269-272
La pêche dans les parcs nationaux.....	V. E. F. SOLMAN, Ph.D.	1952-1953	35-38
Le caribou des toundras.....	—	1954	34-37
*L'exploitation rationnelle des poissons de sport dans les parcs nationaux du Canada.....	—	1956	35-40

Sujet et article	Auteur	Édition	Page
Santé et bien-être			
L'expansion des œuvres de santé et de bien-être publics et de sécurité sociale au Canada. Programme de subventions nationales à l'hygiène.....	D ^r G. F. DAVIDSON.	1952-1953	228-234
*Hygiène mentale et tuberculose.....	— B. R. BLISHEN. D ^r C. A. ROBERTS.	1954 1956	219-227 254-263
Le vaccin contre la poliomyélite.....	B. R. BLISHEN.	1956	264-266
Sismologie			
La sismologie au Canada.....	E. A. HODGSON, Ph.D.	1938	30-32
Sismologie (tiré de l'article <i>Geophysique</i>).....	—	1948-1949	25-26
Territoires du Nord-Ouest			
Expérimentation du gouvernement avec les rennes.....	R. A. GIBSON.	1943-1944	17-23
*Le Nord canadien—Un défi (10c.).....	—	1955	23-25
Transports			
Le développement de l'aviation au Canada....	J. A. WILSON.	1938	737-740
La route aérienne transcanadienne.....	J. A. WILSON.	1938	740-743
Aviation civile d'avant-guerre et programme de défense.....	J. A. WILSON.	1941	617-622
Réglementation des transports en temps de guerre.....	—	1943-1944	581-589
Conférences internationales de l'Air.....	—	1945	671-673
Le rôle des chemins de fer au Canada pendant la guerre.....	C. P. EDWARDS, O.B.E.	1945	676-680
Champs d'aviation du Canada septentrional..	A. D. McLEAN.	1945	735-742
La route transcanadienne.....	—	1951	660-663
*Le Canada et l'OACI (10c.).....	BRIGADIER C. S. BOOTH.	1952-1953	852-859
Les canaux de la voie du Saint-Laurent.....	—	1954	850-853
*Historique du National-Canadien (10c.).....	—	1955	859-870
*La voie maritime du Saint-Laurent (10c.)....	—	1955	904-907
Trafic de la Voie maritime des Grands lacs et du Saint-Laurent.....	—	1956	843-852
Travail			
Législation sur les coalitions nuisibles au commerce.....	F. A. MCGREGOR.	1927-1928	785-790
La Commission nationale de placement..	—	1938	818-828
Législation ouvrière au Canada.....	M ^{lle} M. MACKINTOSH, M.A.	1938	809-810
*Le chômage saisonnier au Canada.....	—	1956	780-788

PARTIE III.—LISTE DES NOMINATIONS OFFICIELLES

La liste suivante des nominations officielles est la continuation, jusqu'au 28 février 1958, de celle de l'Annuaire de 1956, pp. 1253-1262.

Maison du gouverneur général.—1957. 11 juin, le lieutenant-colonel G. R. Whiston, M.B.E.: aide de camp honoraire. 29 juin, les personnes suivantes deviennent les adjoints de Son Excellence l'Administrateur du gouvernement du Canada: l'hon. Robert Taschereau, juge puîné à la Cour suprême du Canada; l'hon. Charles Holland Locke, juge puîné à la Cour suprême du Canada; l'hon. Gérald Fauteux, juge puîné à la Cour suprême du Canada; l'hon. Douglas Charles Abbott, juge puîné à la Cour suprême du Canada;

Joseph François Delaute. *12 nov.*, le lieutenant-colonel intérimaire G. G. Aldous, M.C.: aide de camp honoraire. *17 déc.*, le lieutenant-colonel intérimaire R. C. Rutherford, M.B.E., C.D.: aide de camp honoraire.

Médecin honoraire de la Reine.—1957. *30 juillet*, le brigadier K. A. Hunter, O.B.E., D.C., M.D., état-major interarmes du Canada, coordonnateur des services médicaux, ministère de la Défense nationale: médecin honoraire de la Reine pendant deux ans.

Lieutenants-gouverneurs.—1957. *21 nov.*, William Joseph Parnell MacMillan: lieutenant-gouverneur de l'Île-du-Prince-Édouard, à compter du 16 déc. 1957*. Campbell L. Macpherson: lieutenant-gouverneur de Terre-Neuve à compter du 16 déc. 1957. *28 nov.*, le juge John Keiller Mackay: lieutenant-gouverneur de l'Ontario à compter du 30 déc. 1957. *13 déc.*, le major-général Edward Chester Plow, C.B.E., D.S.O., C.D.: lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Écosse à compter du 15 janv. 1958. **1958.** *27 janv.*, Frank Lindsay Bastedo, C.R.: lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan à compter du 3 fév. 1958. Frederick Walter Hyndman: lieutenant-gouverneur de l'Île-du-Prince-Édouard à compter du 31 mars 1958. *29 janv.*, Onésime Gagnon, lieutenant-gouverneur de Québec à compter du 14 fév. 1958.

Conseil privé de la Reine.—1958. Voir p. 45 et l'Appendice.

Ministres du Cabinet.—1958. Voir p. 44 et l'Appendice.

Sénateurs.—1957. *3 janv.*, William Albert Boucher: membre du Sénat et sénateur pour la Saskatchewan. Austin Claude Taylor: membre du Sénat et sénateur pour le Nouveau-Brunswick. Sydney John Smith: membre du Sénat et sénateur pour la Colombie-Britannique. Henri-Charles Bois: membre du Sénat et sénateur pour le Québec. *25 avril*, J. Eugène Lefrançois: membre du Sénat et sénateur pour le Québec. *20 sept.*, George Stanley White, C.R.: membre du Sénat et sénateur pour l'Ontario. *4 oct.*, Mark-Robert Drouin, C.R.: membre du Sénat et sénateur pour le Québec. *12 oct.*, Clarence V. Emerson: membre du Sénat et sénateur pour le Nouveau-Brunswick. D^r Joseph A. Sullivan et William Ralph Brunt, C.R.: membres du Sénat et sénateurs pour l'Ontario. Arthur M. Pearson: membre du Sénat et sénateur pour la Saskatchewan. Léon Méthot, C.R., et Gustave Monette, C.R.: membres du Sénat et sénateurs pour le Québec. **1958.** *7 janv.*, John Joseph Macdonald, D.C.M.: membre du Sénat et sénateur pour l'Île-du-Prince-Édouard. *29 janv.*, Gunnar S. Thorvaldson: membre du Sénat et sénateur pour le Manitoba. *31 janv.*, James Gladstone, réserve Blood-Indian, Cardston (Alb.): membre du Sénat et sénateur pour l'Alberta. *31 janv.*, Lionel Choquette: membre du Sénat et sénateur pour l'Ontario.

Orateur du Sénat.—1957. *4 oct.*, l'hon. Mark Drouin, membre du Sénat: orateur du Sénat.

Sous-ministres.—1957. *28 fév.*, Mitchell William Sharp, sous-ministre adjoint du Commerce: sous-ministre du Commerce à compter du 1^{er} août 1957. *15 avril*, Wilbur Roy Jackett, C.R., sous-ministre adjoint de la Justice: sous-ministre de la Justice et procureur général adjoint du Canada à compter du 1^{er} mai 1957. *24 sept.*, George Andrew Boyle: sous-ministre des Postes à compter du 1^{er} décembre 1957.

Adjoint parlementaires.—1957. *7 août*, John Alpheus Charlton, député: adjoint au ministre de l'Agriculture. Arthur Maloney, député: adjoint au ministre du Travail. G. Ernest Halpenny, député: adjoint au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Raymond O'Hurley, député: adjoint au ministre des Mines et Relevés techniques. Marcel Lambert, député: adjoint au ministre de la Défense nationale. Thomas M. Bell, député: adjoint au ministre du Commerce. Angus R. Macdonald, député: adjoint au

* M. W. J. P. MacMillan est décédé le 7 décembre 1957.

ministre des Transports. Clayton W. Hodgson, député: adjoint au ministre des Travaux publics. 19 août, Wallace Bickford Nesbitt, député: adjoint au premier ministre. Walter Dinsdale, député: adjoint au ministre des Affaires des anciens combattants. David J. Walker, député: adjoint au ministre de la Justice. Richard A. Bell, député: adjoint au ministre des Finances. 6 nov., John Borden Hamilton, député: adjoint au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration. 1958. 10 janv., Wallace Bickford Nesbitt, député: sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Nominations diplomatiques.—1957. 10 janv., James Scott MacDonald: ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Canada en Autriche. George Ignatieff: ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Canada en Yougoslavie. Max Hirsch Wershof: représentant permanent du Canada au Bureau européen des Nations Unies (Genève). Hector Allard: ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Canada à Cuba et concurremment ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Canada à la République Dominicaine et ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Canada à Haïti. William Arthur Irwin: ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Canada au Brésil. Philippe Panneton: ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Canada au Portugal. 17 janv., Robert Arthur Douglas Ford: ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Canada à la Colombie. Terrence William Leighton MacDermot: haut commissaire du Canada en Australie. 7 mars, Chester Alvin Ronning: haut commissaire du Canada en Inde. 4 avril, Norman Alexander Robertson: ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Canada aux États-Unis. William Frederick Bull: ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Canada au Japon. 15 avril, Edgar D'Arcy McGreer: ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Canada en Grèce et concurremment ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Canada en Israël. Edmond Turcotte: ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Canada en Suisse. Herbert Owen Moran: haut commissaire du Canada au Pakistan. 13 juin, Ronald MacAlister Macdonnell: ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Canada en Égypte et concurremment ministre extraordinaire et plénipotentiaire du Canada au Liban. Evan William Thistle Gill: haut commissaire du Canada au Ghana. 24 juin, l'hon. George Alexander Drew: haut commissaire du Canada au Royaume-Uni. 22 nov., Robert Alexander MacKay: ambassadeur du Canada en Norvège et ministre en Islande. Escott Meredith Reid: ambassadeur du Canada en Allemagne. Charles Stewart Almon Ritchie: délégué permanent du Canada aux Nations Unies, avec le titre d'ambassadeur. 13 déc., Arthur Redpath Menzies: haut commissaire du Canada à la Fédération malaise. Evan Benjamin Rogers: ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Canada en Turquie. 13 déc., Nik Cavell: haut commissaire du Canada à Ceylan. George Robert Cawdron Heasman: haut commissaire du Canada en Nouvelle-Zélande. James Joseph Hurley: haut commissaire du Canada en Union Sud-Africaine.

Nominations judiciaires

Cours supérieures.—1956. 15 août, L.-P. Lizotte, C.R.: juge puîné à la Cour supérieure pour le district de Québec dans Québec, à compter du 1^{er} sept. 1956. Ignace Deslauriers, C.R.: juge puîné à la Cour supérieure pour le district de Montréal dans Québec. 29 août, Arthur L. Thurlow, C.R.: juge puîné à la Cour de l'Échiquier du Canada. Alan Burnside Harvey, C.R.: sous-registraire à la Cour suprême du Canada, à compter du 1^{er} oct. 1956. 13 sept., l'hon. Arthur Mahoney LeBel: membre de la Cour d'appel d'Ontario et membre *ex officio* de la Haute Cour de Justice pour Ontario, à compter du 10 oct. 1956. Léo A. Landreville, C.R.: juge à la Cour suprême d'Ontario et membre de la Haute Cour de Justice pour Ontario, et membre *ex officio* de la Cour d'appel pour Ontario, à compter du 10 octobre 1956. 11 oct., Victor Pager, C.R.: juge puîné à la Cour supérieure du district de Montréal dans Québec, à compter du 15 nov. 1956. 31 oct., Jean-Louis Marchand: juge puîné à la Cour supérieure du district de Trois-Rivières dans Québec. 14 nov., l'hon. Fernand-Léopold Choquette, juge puîné à la Cour supérieure du district de Québec dans Québec: juge puîné à la Cour du Banc de la Reine dans et pour Québec. Paul Lesage, C.R.: juge puîné à la Cour supérieure du district de Québec dans Québec. 1957. 3 janv.,

H. Allan MacLean, C.R.: juge à la Cour suprême de Colombie-Britannique, à compter du 1^{er} fév. 1957. 17 janv., l'hon. Clinton James Ford, juge à la Division d'appel de la Cour suprême d'Alberta: juge en chef à la Cour suprême d'Alberta, avec prérogatives et titre de juge en chef d'Alberta et juge *ex officio* à la Division d'instruction de ladite cour. L'hon. Hugh John Macdonald, juge à la Division d'instruction de la Cour suprême d'Alberta: juge à la Division d'appel de ladite cour et juge *ex officio* à la Division d'instruction de ladite cour. L'hon. J. Boyd McBride, juge à la Division d'instruction de la Cour suprême d'Alberta: juge à la Division d'appel de ladite cour et juge *ex officio* à la Division d'instruction de ladite cour. Son Honneur Peter Greschuk, juge à la Cour de district du district d'Alberta-Nord: juge à la Division d'instruction de la Cour suprême d'Alberta et juge *ex officio* à la Division d'appel de ladite cour. H. W. Riley, C.R.: juge à la Division d'instruction de la Cour suprême d'Alberta, et juge *ex officio* à la Division d'appel de ladite cour. 21 fév., Alfred S. Marriott, C.R.: juge suppléant d'amirauté de la Cour de l'Échiquier du Canada pour le district d'Amirauté d'Ontario. 22 fév., George H. Montgomery, C.R.: juge puîné à la Cour du Banc de la Reine dans et pour Québec. 18 avril, l'hon. George Eric Tritschler: juge à la Cour d'appel pour le Manitoba et juge *ex officio* à la Cour du Banc de la Reine pour le Manitoba. A. M. Monnin, avocat: juge à la Cour du Banc de la Reine pour le Manitoba. 1^{er} oct., Emmett Matthew Hall, C.R.: juge en chef à la Cour du Banc de la Reine pour la Saskatchewan. 25 oct., K. G. Morden, C.R.: juge à la Cour suprême d'Ontario et membre de la Cour d'appel, et membre *ex officio* de la Haute Cour de Justice pour Ontario. 7 nov., Frédéric Dorion, C.R.: juge puîné à la Cour supérieure du district de Québec dans Québec. Jean St-Germain, C.R.: juge puîné à la Cour supérieure du district de Montréal dans Québec. 13 déc., J.-Achille Jolicœur, C.R.: juge puîné à la Cour supérieure du district de Québec. George A. McGillivray, C.R.: juge à la Cour suprême d'Ontario et membre de la Cour d'appel pour Ontario, et membre *ex officio* de la Haute Cour de Justice pour Ontario. 23 déc., Gaétan Sylvestre, C.R.: juge puîné à la Cour supérieure du district de Montréal dans Québec. 1958. 13 janv., Hugh C. Farthing, C.R.: juge à la Cour de district du district d'Alberta-Sud et juge local à la Cour suprême d'Alberta, à compter du 1^{er} février 1958. 15 janv., Ronald Martland, C.R.: juge puîné à la Cour suprême du Canada. 24 janv., Antoine Lacourcière, C.R.: juge puîné à la Cour supérieure du district de Québec dans Québec. 28 janv., Franklin Kay Collins: juge à la Cour suprême de la Colombie-Britannique. Alan Burnside Harvey, C.R., greffier adjoint de la Cour suprême du Canada: greffier de la Cour suprême du Canada, à compter du 28 janv., 1958. 31 janv., Dana Harris Porter, C.R.: juge à la Cour suprême d'Ontario et juge en chef à la Cour d'appel pour Ontario, avec prérogatives et titre de juge en chef d'Ontario, et membre *ex officio* de la Haute Cour de Justice pour Ontario. 5 fév., l'hon. Wilfred Judson, juge à la Cour suprême d'Ontario et membre de la Haute Cour de Justice pour Ontario: juge puîné à la Cour suprême du Canada. 7 fév., l'hon. Emmett Matthew Hall, juge en chef à la Cour du Banc de la Reine pour Saskatchewan: juge à la Cour d'appel constituée par la loi sur les arrangements entre cultivateurs et créanciers pour la Saskatchewan.

Cours de comté et de district.—1956. 13 sept., Peter S. MacKenzie: juge à la Cour de comté du comté de Bruce en Ontario et juge local à la Haute Cour de Justice pour Ontario. 20 sept., Lawrence Hudson Phinney, magistrat de police dans et pour les Territoires du Nord-Ouest: magistrat désigné comme juge à la Cour des jeunes pour la partie des Territoires du Nord-Ouest au nord du cercle arctique. 22 nov., William Austin Molloy: juge à la Cour de comté du district judiciaire de l'est au Manitoba, à compter du 1^{er} déc. 1956. 1957. 17 janv., John E. Friesen: juge à la Cour de district du district judiciaire de Shaunavon en Saskatchewan. 31 janv., John Edward Gibben: magistrat de police dans et pour le Yukon. 7 fév., John Howard Sissons, juge à la Cour territoriale des Territoires du Nord-Ouest et juge suppléant à la Cour territoriale du Yukon: magistrat désigné comme juge à la Cour des jeunes pour cette partie du Yukon au nord du cercle arctique. 28 fév., le juge Reginald D. Keirstead, juge à la Cour de comté pour la Cité et le comté de Saint-Jean (N.-B.): juge suppléant du district d'Amirauté pour le Nouveau-Brunswick. 15 avril, Colin E. Bennett, C.R.: juge à la Cour de comté du comté de Grey (Ont.) et juge

local de la Haute Cour de Justice pour Ontario. 18 avril, John R. Solomon, avocat: juge à la Cour de comté du district judiciaire de l'est au Manitoba, à compter du 1^{er} juin 1957. 25 avril, Arthur Charles Lewer Adams, magistrat de police dans et pour le Yukon: juge à la Cour des jeunes dans la partie du district minier de Dawson et Mayo, Yukon, au sud du 66° de latitude nord et dans la région connue comme district minier de Whitehorse, au Yukon. 27 mai, J. D. McCallum, avocat: juge junior à la Cour de comté du comté de Middlesex en Ontario et juge local à la Haute Cour de Justice pour Ontario, à compter du 15 juin 1957. 24 sept., Gordon Lindsay, C.R.: juge à la Cour de comté de Yale en Colombie-Britannique et juge local à la Cour suprême de Colombie-Britannique. Laurance Yeomans Cairns, C.R.: juge à la Cour de district du district d'Alberta-Nord dans ladite province et juge local à la Cour suprême d'Alberta. Herbert E. Keown, C.R.: juge à la Cour de district du district judiciaire de Swift-Current en Saskatchewan. 7 nov., R. A. Carscallen, C.R.: juge à la Cour de comté du comté de Lambton en Ontario et juge local à la Haute Cour de Justice pour Ontario. 23 déc., Harold W. Timmins, C.R.: juge junior à la Cour de comté du comté d'York (Ont.) à compter du 1^{er} janv. 1958. 1958. 13 janv., Ralph H. Shaw, avocat: juge à la Cour de comté du district n° 4 en Nouvelle-Écosse. 17 janv., Maxwell W. Strange, C.R.: juge à la Cour de comté du comté de Frontenac en Ontario et juge local à la Haute Cour de Justice pour Ontario. Richard W. Reville, C.R., juge à la Cour de comté du comté de Brant en Ontario et juge local à la Haute Cour de Justice pour Ontario. 28 janv., Stanley J. Remnant, C.R.: juge à la Cour de comté de Vancouver en Colombie-Britannique et juge local à la Cour suprême de la Colombie-Britannique. 31 janv., William Arthur Schultz, C.R.: juge à la Cour de comté de Prince-Rupert en Colombie-Britannique et juge local à la Cour suprême de la Colombie-Britannique.

Cours aux fins de la loi sur la citoyenneté canadienne.—1956. 12 juillet, les personnes dont les noms suivent sont nommées magistrats aux fins de la loi sur la citoyenneté canadienne: l'inspecteur Joseph John Atherton, commandant de la sous-division de Prince-Albert, Gendarmerie royale, Prince-Albert (Sask.); le caporal Harry MacBeth Mann, détachement de la Gendarmerie royale d'Uranium-City (Sask.); le gendarme William Kenneth Williams, détachement de la Gendarmerie royale de Fort-McMurray (Alb.); et William Carrysfort Proby, magistrat stipendiaire, Ocean-Falls (C.-B.). 27 sept., le lieutenant-colonel Gérard-Adolphe-Maxime Nantel, juge avocat général adjoint, état-major canadien, Londres, Angleterre; le major Clarence Howard Johnson, juge avocat adjoint, brigade d'infanterie canadienne, Soest, Allemagne; et lieutenant-commandant Herbert Galt Oliver, juge avocat adjoint, quartiers généraux de l'Air, A.R.C., Metz, France: magistrats désignés pour l'application de la loi sur la citoyenneté canadienne en ce qui regarde les personnes des forces armées canadiennes en service à l'étranger. 3 oct., Aubrey Fisher, magistrat stipendiaire, Fort-Nelson (C.-B.); le gendarme Alexander William Wieshlow, détachement de la Gendarmerie royale de Port-Alice (C.-B.); le gendarme Max Harte, détachement de la Gendarmerie royale de Cassiar (C.-B.); et le caporal David Gordon Kennedy, détachement de la Gendarmerie royale de Fort-Chipewyan (Alb.): magistrats désignés pour l'application de la loi sur la citoyenneté canadienne. 25 oct., J. Colin A. Campbell, C.R., président des commissions d'appel en matière d'immigration: magistrat désigné à compter du 1^{er} nov. 1956. 28 déc., Kenneth Lockhart MacKenzie (juridiction, Ontario), Ross McCormick Winter (juridiction, Ontario), et J.-Darius Robitaille (juridiction, Québec): magistrats désignés, à compter du 1^{er} janv. 1957, pour appliquer la loi sur la citoyenneté canadienne. 1957. 17 janv., Vernon Ulysses Miner, C.R. (juridiction, Alberta et Saskatchewan); Archibald Frederick Flucke, agent du Nord canadien, Frobisher-Bay, T. N.-O. (juridiction, T. N.-O.); le caporal Edward Evan Jones, détachement de la Gendarmerie royale de Cambridge-Bay, T. N.-O. (juridiction, T. N.-O.); le caporal Hughes Douglas Ferguson, détachement de la Gendarmerie royale de Mayo, Yukon (juridiction, Yukon); le gendarme James Gladman Vincent, détachement de la Gendarmerie royale de Dawson, Yukon (juridiction, Yukon); le gendarme Wayne Howard Canam, détachement de la Gendarmerie royale de Great-Whale-River, Québec (juridiction, Québec): magistrats désignés. 4 avril, le magistrat

Clement P. Scott, St-Anthony (T.-N.); le magistrat Edward Walter Kenrick, Kirkland-Lake (Ont.); Paul Ethelbert Trussler, Geraldton (Ont.); le caporal Gordon Clifton Barr, détachement de la Gendarmerie royale de Pangnirtung (T. N.-O.); et le gendarme Joseph-Jean-Roméo-Georges Coulombe, détachement de la Gendarmerie royale de Sept-Îles (Qué.): magistrats désignés. *20 juin*, le sous-inspecteur Albert Huget, détachement de la Gendarmerie royale d'Aklavik (Yukon); le gendarme Steve Penteluik, détachement de la Gendarmerie royale de Mayo (Yukon); le gendarme Carl Walter Smith, détachement de la Gendarmerie royale d'Île-à-la-Crosse (Sask.); le gendarme Vernon George Smith, détachement de la Gendarmerie royale de Fort-Vermilion (Alb.): magistrats désignés. *16 août*, le sous-inspecteur John Stewart Craig, détachement de la Gendarmerie royale de Fort-Smith (T. N.-O.); le caporal Joseph Laurie Belliveau, détachement de la Gendarmerie royale de Sept-Îles (Qué.); le gendarme Ian Russell Smith, détachement de la Gendarmerie royale de Port-Alice (C.-B.); le chef d'escadrille Terence Reid Giles, juge avocat adjoint, Division de l'Air n° 1, Metz (France); le major Frederick Ronald Bickell, juge avocat adjoint, brigade d'infanterie canadienne, Soest (Allemagne): magistrats désignés. *12 sept.*, le caporal Charles-Auguste Léo Liboiron, détachement de la Gendarmerie royale de Roberval (Qué.); le caporal William Arthur Fieldsend, détachement de la Gendarmerie royale de Snow-Lake (Man.); James Jameson Bond, agent du Nord canadien, Cambridge-Bay (T. N.-O.): magistrats désignés. *26 oct.*, le gendarme Robert Winston Hobson, détachement de la Gendarmerie royale de Tahsis (C.-B.); le gendarme John Hugh Wilson, détachement de la Gendarmerie royale de Great-Whale-River (Qué.); le caporal Robert Neil Milmine, détachement de la Gendarmerie royale de Cambridge-Bay (T. N.-O.); et le magistrat Marcel Léger, bureau du magistrat de district, Cochrane (Ont.): magistrats désignés.

Nominations diverses

1956. *19 juillet*, l'hon. Gordon McGregor Sloan: nommé, jusqu'au 31 mars 1957, administrateur du gouvernement de la Colombie-Britannique chaque fois que le lieutenant-gouverneur ne peut remplir ses fonctions en raison d'absence, de maladie ou autre incapacité. *29 août*, A. G. Stanley: inspecteur des machines de navires à Halifax (N.-É.), conformément à l'art. 376 de la loi sur la marine marchande du Canada. Les personnes suivantes seront, conformément à l'art. 497 de la loi sur la marine marchande du Canada, receveurs d'épaves de district en Nouvelle-Écosse: district n° 1—J. T. Burns, bureau de l'agent maritime régional, Halifax (N.-É.); district n° 2—le major W. A. Leask, maître du port de Beaver, comté d'Halifax (N.-É.); district n° 3—R. E. Jamieson, Canso (N.-É.); district n° 6—T. M. Allan, casier 32, Pugwash (N.-É.); district n° 8—P. A. Sanford, maître du port de Walton, comté d'Hants (N.-É.); district n° 9—le capitaine R. C. Hall, gardien du phare de Margaretsville, comté d'Annapolis (N.-É.); district n° 10—C. F. McBride, père, Wharfinger, casier 264, Digby (N.-É.); district n° 11—le capitaine George L. Coggins, maître du port de Weymouth (N.-É.); district n° 12—Patrick J. Murphy, Yarmouth, (N.-É.); district n° 13—Edward C. Crowell, Port-LaTour (N.-É.); district n° 14—Richard William Mulhall, maître du port de Liverpool (N.-É.); district n° 16—A. Victor Kyte, Mulgrave (N.-É.); district n° 17—le capitaine E. R. Huntingdon, maître de port, casier postal 558, Sydney (N.-É.); district n° 18—John H. MacInnis, RR. n° 1, Port-Hood, comté d'Inverness (N.-É.). *13 sept.*, l'hon. James Chalmers McRuer, juge en chef de la Haute Cour de Justice d'Ontario: administrateur amovible du gouvernement d'Ontario chaque fois que le lieutenant-gouverneur de l'Ontario ne peut pas remplir ses fonctions en raison d'absence, de maladie ou autre incapacité. *27 sept.*, Roy Forsythe Purdie et Robert S. Torrance: inspecteurs de coques et d'équipement de navires. *22 nov.*, James Albert Smith: inspecteur de coques et d'équipement de navires à Ottawa (Ont.), conformément à la loi sur la marine marchande du Canada. *29 nov.*, Gérald Armand Beaudoin, Donald Henry Christie, Alban Garon, Gilbert Thomas Gregory, Bernard Charles Hofley, Hilton Alexander McIntosh, Charles Robert Orrock Munro, Ellis Richmond Olson et Francis Frederick Gallant: commissaires *per dedimus potestatem* pour faire prêter serment à la Cour suprême et à la Cour de l'Échiquier du Canada. **1957.** *17 janv.*, Mme Rolande-Andrée-Camille Rouen, employée du laboratoire de détection de la Gendarmerie royale:

analyste dûment qualifiée conformément à la loi sur l'opium et les drogues narcotiques. 22 janv., l'hon. Marshall Menzies Porter et l'hon. Horace Gilchrist Johnson, juges à la Division d'appel de la Cour suprême d'Alberta, et l'hon. Philip Neil Primrose, l'hon. Peter Greschuk et l'hon. Jarold William Riley, juges à la Division d'instruction de ladite cour: commissaires pour faire prêter serment en Alberta. 7 fév., l'hon. Clinton James Ford, juge en chef d'Alberta: administrateur amovible du gouvernement de ladite province d'Alberta chaque fois que le lieutenant-gouverneur ne peut remplir ses fonctions en raison d'absence, de maladie ou autre incapacité. 28 fév., Barrie Montgomery Strang: inspecteur de machines et de coques et d'équipement de navires au port de St-Jean (T.-N.), à compter du 1^{er} fév. 1957. 7 mars, William Hugh Masson Wardrope, commissaire en chef adjoint, Commission des transports du Canada: conseiller juridique de la Reine. 14 mars, l'hon. Gordon McGregor Sloan, juge en chef de la Colombie-Britannique: de nouveau, à compter du 1^{er} avril 1957 au 31 mars 1958 inclus, administrateur du gouvernement de la Colombie-Britannique chaque fois que le lieutenant-gouverneur ne peut remplir ses fonctions en raison d'absence, de maladie ou autre incapacité. 18 avril, Guy Roberge: commissaire gouvernemental des films, pendant cinq ans, à compter du 1^{er} mai 1957. 25 avril, Guy Roberge: conseiller juridique de la Reine. 25 juillet, l'hon. Jacques Dumoulin et l'hon. Arthur Louis Thurlow, juges puînés de la Cour de l'Échiquier du Canada; l'hon. Frederick Anderson Sheppard, Cour d'appel pour la Colombie-Britannique; l'hon. Sherwood Lett, juge en chef, et l'hon. Harold Walker McInnes; l'hon. Arthur Edward Lord, l'hon. Harry Joseph Sullivan, l'hon. Thomas Wilfrid Brown, l'hon. John Graham Ruttan et l'hon. Hugh Alan Maclean, Cour suprême de la Colombie-Britannique; l'hon. Ivan Schultz, Cour d'appel pour le Manitoba; l'hon. Alfred Maurice Monnin, Cour du Banc de la Reine pour le Manitoba; l'hon. John Babbitt McNair, juge en chef du Nouveau-Brunswick, et l'hon. Louis McCoskery Ritchie, Division d'appel de la Cour suprême du Nouveau-Brunswick; l'hon. Charles Jordan Jones, division du Banc de la Reine de la Cour suprême du Nouveau-Brunswick; l'hon. John Howard Sissons, Cour territoriale des Territoires du Nord-Ouest; l'hon. Léo-Albert Landreville, Cour suprême d'Ontario et Haute Cour de Justice pour Ontario; l'hon. Jean Martineau, l'hon. André Taschereau, l'hon. George Robert Whitley Owen, l'hon. George Hugh Montgomery, Cour du Banc de la Reine pour Québec; l'hon. George François Reid, l'hon. William Morin, l'hon. Charles-A. Sylvestre, l'hon. Roger Ouimet, l'hon. Jean-Pierre Charbonneau, l'hon. Ignace-Joseph Deslauriers, l'hon. Louis-Philippe Lizotte, l'hon. Jean-Louis Marchand, l'hon. Paul Lesage et l'hon. Victor Pager, Cour du Banc de la Reine pour Québec: commissaires *per dedimus potestatem* pour faire prêter serment au Canada ou dans la province ou le territoire dans lesquels ces juges ont été nommés. 3 oct., Alfred Frederick Lambert: commissaire de la frontière internationale à la place de J. E. R. Ross, démissionnaire. 10 oct., l'hon. sir Brian Edward Spencer Dunfield, chevalier, juge à la Cour suprême de Terre-Neuve: administrateur du gouvernement de Terre-Neuve du 10 au 20 octobre 1957 inclus. 22 oct., l'hon. sir Brian Edward Spencer Dunfield, chevalier, juge à la Cour suprême de Terre-Neuve de nouveau administrateur du gouvernement de Terre-Neuve durant une autre période commençant le 21 octobre 1957 jusqu'à ce que le lieutenant-gouverneur de Terre-Neuve soit en mesure d'exercer ses fonctions officielles. 7 nov., l'hon. sir Albert Joseph Walsh, chevalier, juge en chef de Terre-Neuve: administrateur du gouvernement de ladite province chaque fois que le lieutenant-gouverneur ne peut remplir ses fonctions en raison d'absence, de maladie ou autre incapacité, à compter du 12 nov. 1957. 1958. 31 janv., John Bracken: désigné pour enquêter, à divers endroits d'expédition dans l'Ouest canadien, sur la répartition des wagons qui transportent les céréales aux élevateurs. 13 fév., Victor Martineau, maître adjoint des rôles: receveur officiel pour la Division des faillites n° 1 de Québec à la place de F. G. Coffin, C.R., démissionnaire. 18 fév., George L. Cassidy, C.R., le chef Oscar D. Peters et le chef Vincent Harris: commissaires en vertu de la Partie I de la loi sur les enquêtes pour enquêtes sur l'opportunité d'établir à nouveau une bande d'Indiens composée des Indiens qui résident sur l'île Seabird en Colombie-Britannique. 25 fév., l'hon. Dana H. Porter, juge en chef de l'Ontario: administrateur du gouvernement d'Ontario chaque fois que le lieutenant-gouverneur ne peut pas remplir ses fonctions en raison d'absence, de maladie ou autre incapacité.

Nominations gouvernementales à divers conseils, commissions, etc.

Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent.—1957. 27 mai, Charles Gavsie: président pour le reste de son terme comme membre, à compter du 1^{er} juin 1957. Jean-Claude Lessard: membre pour un terme de dix ans, à compter du 1^{er} juillet 1957. 23 déc., Bennett J. Roberts, président du Conseil des ports nationaux: président pour un terme de dix-huit mois, à compter du 1^{er} février 1958, à la place de Charles Gasvie, démissionnaire.

Banque du Canada.—1957. 7 janv., H. O. Patriquin: directeur durant la période se terminant le 28 fév. 1958, le reste du terme de feu Arthur M. Day. 21 fév., les personnes dont les noms suivent seront directeurs pour un terme de trois ans commençant le 1^{er} mars 1957: W. A. Johnson, H. A. Russel, Austin A. Scales et Anselme Samoïsette.

Bibliothèque du Parlement.—1956. 11 oct., Jean-Guy Sylvestre: bibliothécaire adjoint du Parlement, à compter du 13 oct. 1956.

Buffalo and Fort Erie Public Bridge Authority.—1957. 23 déc., Allan Lewis Brooks, C.R., Welland (Ont.); J. George Johnston, Toronto (Ont.); Archibald L. Hayes, D.D.S., Fort-Érié (Ont.); John A. MacDonald, Ottawa (Ont.); et William G. Stamp, Fort-Érié (Ont.), à la place de J. S. Kaymayer, John H. Gardner et John M. Teal: membres canadiens, à compter du 1^{er} janv. 1958.

Comité des comptes du Fonds Frederick Banting.—1956. 13 sept., les personnes suivantes seront membres: C. J. Mackenzie, président de la Commission de contrôle de l'énergie atomique; A. H. Zimmerman, président du Conseil de recherches pour la défense; K. W. Neatby, directeur, service des sciences, ministère de l'Agriculture; W. J. Bennett, président de *Atomic Energy of Canada Limited*; et F. T. Rosser, directeur de l'administration, Conseil national de recherches, sera secrétaire du Comité.

Commission canadienne des pensions.—1956. 5 déc., Reginald Robert Laird, M.D., C.M.: commissaire pour un terme de dix ans à compter du 1^{er} janv. 1957. 1957. 4 oct., le brigadier James Learmonth Melville: commissaire et président de la Commission pour un terme expirant le 30 décembre 1958.

Commission conjointe internationale.—1958. 2 janv., Donald McGregor Stephens, président et directeur général de la Commission hydro-électrique du Manitoba: commissaire pour un terme d'un an, à compter du 1^{er} janv., 1958, à la place de George Spence.

Commission d'appel de l'impôt sur le revenu.—1957. 9 mai, Maurice Boisvert: membre.

Commission d'assurance-chômage.—1956. 1^{er} nov., J. G. Bisson: de nouveau commissaire en chef, à compter du 30 sept. 1956. 13 déc., Robert J. Tallon: commissaire pour un nouveau terme d'un an, à compter du 31 déc. 1956. 1957. L'hon. juge John D. Kearney, juge de la Cour de l'Échiquier du Canada: arbitre aux fins de la loi sur l'assurance-chômage à la place de l'hon. juge J. C. A. Cameron, démissionnaire, à compter du 15 janv. 1957. 4 avril, Clifford A. L. Murchison, C.R.: de nouveau commissaire pour un terme de cinq ans à compter du 1^{er} juin 1957.

Commission des champs de bataille nationaux.—1956. 19 déc., Mostyn Lewis et R. H. Price: membres.

Commission des grains.—1956. 3 oct., Roy Wilfred Milner: commissaire en chef du Canada à la place de Donald Gordon McKenzie, à compter du 10 déc. 1956.

Commission des lieux et monuments historiques.—1956. 12 juillet, Oliver L. Vardy: membre représentant Terre-Neuve, pour un terme de cinq ans, à compter du 10 juillet 1956. 1957. 4 avril, Joel K. Smith: membre représentant l'Alberta, pour un terme de trois ans, à compter du 13 avril 1957 à la place de M. E. LaZerte, démissionnaire. 1958. 13 fév., Rév. Antoine d'Eschambault, D.S.T., D.J.C.: président de la Commission à la place du professeur Fred Landon, démissionnaire.

Commission des transports du Canada.—1956. 20 nov., Clarence Day Shepary: membre commissaire en chef de la Commission à la place de l'hon. John Doherty Kearney, démissionnaire, à compter du 15 janv. 1957.

Commission du district fédéral.—1956. 13 déc., M^{me} Cécile Fontaine et Lawrence Freiman: de nouveau membres pour un terme expirant le 31 déc. 1959. 19 déc., le colonel J. D. Fraser: de nouveau membre pour un terme expirant le 31 déc. 1959. 1958. 17 janv., le major-général Howard Kennedy: membre pour un terme de six mois et président de la Commission.

Commission du prêt agricole canadien.—1958. 24 janv., Clément Vincent, Ste-Perpétue (P.Q.) et Cameron McTaggart, Glencoe (Ont.): membres pour un terme de cinq ans.

Commission du service civil.—1957. 17 janv., M^{lle} Ruth Elizabeth Addison, adjoint exécutif du sous-ministre de la Production de défense: membre, à compter du 1^{er} fév. 1957. 14 mars, Arnold Danforth Patrick Heeney, C.R., ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Canada aux États-Unis d'Amérique: membre et président à la place de S. G. Nelson, à compter du 1^{er} mai 1957. Paul Pelletier, secrétaire adjoint du Cabinet: membre à la place de A.-J. Boudreau, à compter du 1^{er} août 1957.

Commission du tarif.—1957. 15 avril, George Alexander Elliott: membre pour un terme de dix ans, à compter du 23 avril 1957. 25 avril, W. W. Buchanan: vice-président pour le reste de son terme comme membre de la Commission.

Commission internationale de la chasse à la baleine.—1957. 7 mars, George R. Clark, sous-ministre des Pêcheries: représentant du gouvernement du Canada à la place d'Alistair Fraser.

Commission internationale de la pêche au saumon du Pacifique.—1956. 20 sept., Fred D. Mathers: membre pour un terme de deux ans, à compter du 20 sept. 1956 à la place de H. R. MacMillan, démissionnaire.

Commission internationale des pêches du nord-ouest de l'Atlantique.—1957. 28 fév., J. Howard MacKichan, directeur général, *United Maritime Fishermen, Limited*, Halifax (N.-É.): commissaire pour un nouveau terme de deux ans, à compter du 8 mars 1957.

Commission maritime canadienne.—1956. 22 nov., Louis de la Chesnaye Audette: membre pour un nouveau terme de cinq ans, à compter du 1^{er} nov. 1956 et de nouveau président de ladite Commission.

Conseil canadien des relations ouvrières.—1957. 25 juillet, A. H. Balch, vice-président du Comité national législatif, *International Railway Brotherhoods*, Ottawa: membre représentant les employés à la place de W. L. Best, décédé.

Conseil canadien d'hygiène publique.—1956. 13 déc., John W. Bruce, O.B.E.: membre. 1957. 24 janv., M^{lle} Priscilla Cameron, I.I., administrateur de l'hôpital général de Chatham, Chatham (Ont.): membre pour un nouveau terme de trois ans, à compter du 1^{er} juin 1957.

Conseil consultatif de la bibliothèque nationale.—1957. 21 fév., les personnes suivantes seront membres pour un nouveau terme expirant le 31 déc. 1960: Isabel Cummings, H. Newell et Peter Grossman. Jules Bazin: finira le terme de feu Paul Houde, expirant le 31 déc. 1957.

Conseil consultatif de la formation professionnelle.—1956. 26 juillet, M^{me} Rex Eaton, présidente, *The National Council of Women of Canada*: membre représentant la population féminine, à la place de M^{me} A. Turner Bone, démissionnaire. 13 déc., les personnes suivantes seront membres ou alternants pour la période expirant le 1^{er} déc. 1959: W. F. McMullen, Association des manufacturiers canadiens, membre représentant les employeurs; L. M. Schram, Association des manufacturiers canadiens, membre représentant les employeurs, alternant pour W. F. McMullen; N. S. Dowd, Congrès du Travail du Canada, membre représentant le syndicalisme ouvrier; A. L. Hepworth, *Canadian Brotherhood of Railway Employees and other Transport Workers*, membre représentant le syndicalisme ouvrier, alternant pour N. S. Dowd; E. K. Ford, directeur de la formation professionnelle, Nouvelle-Écosse, membre représentant la Nouvelle-Écosse; W. D. Mills, directeur adjoint de la formation professionnelle, Nouvelle-Écosse, membre représentant la Nouvelle-Écosse, alternant pour E. K. Ford; T. D. Anderson, secrétaire du Dominion, Légion canadienne membre représentant les anciens combattants; D^r Robert Westwater, membre représentant les anciens combattants, alternant pour T. D. Anderson; J. W. McNutt, directeur de la formation professionnelle, Nouveau-Brunswick, membre représentant le Nouveau-Brunswick; D^r F. E. MacDiarmid, directeur et surintendant en chef, ministère de l'Instruction publique, Nouveau-Brunswick, membre représentant le Nouveau-Brunswick, alternant pour J. W. McNutt; J. A. Doyle, directeur de la formation technique, Saskatchewan, membre représentant la Saskatchewan; W. W. Sharp, ministère de l'Instruction publique, Saskatchewan, membre représentant la Saskatchewan, alternant pour J. A. Doyle; J. A. Ferguson, Fédération canadienne de l'agriculture, membre représentant l'agriculture; David Kirk, secrétaire, Fédération canadienne de l'agriculture, membre représentant l'agriculture, alternant pour J. A. Ferguson.

Conseil de recherches pour la défense.—1957. 28 mars, John Edgar Keyston, O.B.E.: vice-président, à compter du 1^{er} juin 1957. 11 avril, Thomas Ingledow: membre pour un terme de trois ans commençant le 1^{er} avril 1957. 16 juillet, D^r George Sydney Field, investigateur en chef: membre pour un terme de trois ans à compter du 1^{er} août 1957.

Conseil des Arts du Canada.—1957. 15 avril, l'hon. Brooke Claxton et le révérend père Georges-Henri Lévesque: président et vice-président respectivement pour des termes de cinq ans. Les personnes suivantes seront membres: M^{me} R. Reginald Arkell, deux ans; Jules Bazin, deux ans; L. W. Brockington, deux ans; Samuel Bronfman, deux ans; Fred Emerson, deux ans; Eric Harvie, deux ans; D^r Frank Leddy, trois ans; M^{me} Angus L. Macdonald, trois ans; D^r N. A. MacKenzie, trois ans; D^r Frank MacKinnon, trois ans; D^r W. A. Macintosh, trois ans; sir Ernest MacMillan, trois ans; D^r Eustache Morin, quatre ans; M^{lle} Vida Peene, quatre ans; John A. Russell, quatre ans; E. P. Taylor, quatre ans; M^{me} Alfred Paradis, fils, quatre ans; le major-général Georges-P. Vanier, quatre ans; David H. Walker, quatre ans. D^r A. W. Trueman: directeur, et E. Bussière: directeur associé du Conseil. John G. Hungerford, James Muir et Graham Towers: membres du Comité de placements du Conseil.

Conseil des ports nationaux.—1957. 23 déc., Maurice-Georges Archer, nommé membre et vice-président pour un terme de dix ans à compter du 1^{er} juillet 1952: président pour le reste dudit terme, à compter du 1^{er} fév. 1958. 1958. 16 janv., Robert James Rankin: membre et vice-président, à compter du 1^{er} fév. 1958.

Conseil médical du Canada.—1956. 20 sept., les docteurs Neil Macdonald, Léon Gérin-Lajoie et Joseph E. Josephson: membres pour un terme de quatre ans, rétroactivement au 7 nov. 1956.

Conseil national de recherches.—1957. 3 janv., D^r F. T. Rosser: vice-président (Administration), à compter du 1^{er} fév. 1957. 7 fév., D^r R. F. Farquharson, M.B.E., doyen de la faculté de médecine, Université de Toronto; vice-président (sciences), à compter du 1^{er} avril 1957. 11 avril, les personnes suivantes seront membres pour un terme de trois ans, du 1^{er} avril 1957 au 31 mars 1960: Gordon G. Cushing, vice-président exécutif, Congrès du Travail du Canada, Ottawa (Ont.); Henry Gaudefroy, directeur, École Polytechnique, Montréal (Qué.); Abel Gauthier, vice-doyen, faculté des sciences, Université de Montréal, Montréal (Qué.); Pierre-R. Gendron, doyen, faculté des sciences, Université d'Ottawa, Ottawa (Ont.); Paul-Antoine Giguère, directeur du département de chimie, Université Laval, Québec (Qué.); L. H. J. Shebeski, professeur de phytologie, Université du Manitoba, Winnipeg (Man.); et F. J. Toole, directeur du département de chimie et doyen de l'École des diplômés, Université du Nouveau-Brunswick, Fredericton (N.-B.).

Corporation commerciale canadienne.—1956. 9 août, Richard Golding Johnson, président, *Defence Construction (1951) Limited*: directeur à la place de T. E. Stephenson, démissionnaire.

Office de la stabilisation des prix agricoles.—1958. 18 fév., Luke W. Pearsall, S.-J. Chagnon et Alexander Howard Turner: membres de l'Office, Luke W. Pearsall en étant le président et Alexander Howard Turner, le vice-président.

Office national du film.—1957. 18 juillet, Charles Stein, C.R., sous-secrétaire d'État: membre.

Société de la Couronne Northern Ontario Pipe Line.—1956. 5 juillet, Victor G. Bartram: directeur général, à compter du 10 juillet 1956. 21 fév., Jean-Claude Lessard; John W. McKee et D^r Chester S. Walters: administrateurs à la place de Marc Boyer, Richard G. Johnson et Mitchell W. Sharp, à compter du 1^{er} mars 1957.

Société Radio-Canada.—1956. 29 nov., les personnes suivantes seront de nouveau gouverneurs: D^r G. Douglas Steel, pour un terme de trois ans, à compter du 1^{er} nov. 1956, et Kenneth G. Montgomery, pour une période de trois ans, à compter du 1^{er} janv. 1957. 1957. Adrien Pouliot: gouverneur pour un nouveau terme de trois ans à compter du 25 janv. 1957.

Statisticien du Dominion.—1956. 3 oct., Walter Elliott Duffett: statisticien du Dominion, à compter du 1^{er} janv. 1957.

Territoires du Nord-Ouest.—1956. 28 déc., D. M. Stewart: fonctionnaire préposé au recouvrement des petites dettes dans les Territoires du Nord-Ouest, avec siège à Hay-River (T. N.-O.). 1957. 14 fév., E. H. Essex, fonctionnaire préposé au recouvrement des petites dettes dans les Territoires du Nord-Ouest, avec siège à Fort-Smith (T. N.-O.). 13 juin, Wilfrid George Brown, chef de la Division territoriale du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales: membre du Conseil et sous-commissaire des Territoires du Nord-Ouest, à la place de F. J. C. Cunningham, à compter du 18 juin 1957. 7 août, Louis de la Chesnaye Audette, président, Commission maritime canadienne; Charles Mills Drury, agent exécutif; Hubert Murray Jones, directeur de la Direction des Affaires indiennes, ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration; et Leonard Hanson Nicholson, commissaire de la Gendarmerie royale: membre du Conseil.

PARTIE IV.—LÉGISLATION FÉDÉRALE, 1956-1957

Le classement ci-dessous a été fait d'après les Statuts. En résumant pareille matière, il n'est pas toujours facile d'indiquer toute la portée de la loi. Le lecteur intéressé à une loi particulière est donc renvoyé au volume et chapitre indiqués des Statuts du Canada.

**Législation de la troisième session du vingt-deuxième Parlement,
du 10 janvier au 14 août 1956**

Sujet, chapitre et date de la sanction	Synopsis
4-5 Elizabeth II	
Agriculture	
1 7 mars	<i>Loi de 1956 sur le financement provisoire des producteurs de grain des Prairies</i> , accorde du crédit à court terme aux agriculteurs des Prairies pour faire face aux difficultés financières temporaires qui résultent de l'incapacité où ils sont de livrer leur grain aux éleveurs.
2 7 mars	<i>Loi sur les réserves provisoires de blé</i> , prévoit le paiement des frais de magasinage et d'intérêt concernant les réserves provisoires de blé appartenant à la Commission canadienne du blé si ces réserves surpassent 178 millions de boisseaux au début de la campagne agricole.
14 12 juin	<i>Loi modifiant la loi sur les animaux de ferme et leurs produits</i> , apporte des modifications mineures à la Partie touchant la production de volailles.
17 26 juin	<i>Loi modifiant la loi sur le prêt agricole canadien</i> , modifie le capital-actions de la Commission du prêt agricole canadien et certaines de ses opérations financières; augmente le montant des prêts qui peuvent être consentis aux particuliers et la période de remboursement; élimine les avances supplémentaires autrefois consenties sous forme de deuxièmes hypothèques.
24 11 juillet	<i>Loi modifiant la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles</i> , prolonge les dispositions de la loi jusqu'au 31 mars 1959, augmente de \$4,000 à \$5,000 le maximum de tout prêt individuel consenti par une banque à un emprunteur et continue la garantie du gouvernement fédéral pour un total de 300 millions de dollars.
Assurances	
28 31 juillet	<i>Loi modifiant la loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques</i> , augmente le montant du dépôt requis pour obtenir un certificat d'enregistrement avant de vendre de l'assurance-vie ou de l'assurance-incendie et modifie les dates de dépôt des états annuels.
30 31 juillet	<i>Loi modifiant la loi sur les compagnies d'assurance étrangères</i> , augmente le montant du dépôt requis pour obtenir un certificat d'enregistrement avant de vendre de l'assurance-vie ou de l'assurance-incendie et modifie les dates de dépôt des états annuels.
Finances	
3 22 mars	<i>Loi des subsides n° 1, 1956</i> , accorde certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1957.
4 22 mars	<i>Loi des subsides n° 2, 1956</i> , accorde certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1956.
13 12 juin	<i>Loi des subsides n° 3, 1956</i> , accorde certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1957.
15 12 juin	<i>Loi modifiant la loi sur la Commission du tarif</i> , porte le nombre des membres de la Commission de trois à cinq.
16 26 juin	<i>Loi des subsides n° 4, 1956</i> , accorde certaines sommes d'argent supplémentaires pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1957.
23 11 juillet	<i>Loi de 1956 sur les chemins de fer Nationaux du Canada (financement et garantie)</i> , accorde des fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement pendant l'année civile 1956 et garantit certaines valeurs qu'émettra le National-Canadien.
25 11 juillet	<i>Loi modifiant la loi sur la Banque d'expansion industrielle</i> , en plus d'apporter certaines modifications d'ordre administratif, multiplie les genres de prêts qui peuvent être consentis en vertu de la loi et augmente de 50 à 75 millions le montant global des prêts de plus de \$200,000.
27 31 juillet	<i>Loi des subsides n° 5, 1956</i> , accorde certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1957.

**Législation de la troisième session du vingt-deuxième Parlement,
du 10 janvier au 14 août 1956—suite**

Sujet, chapitre et date de la sanction	Synopsis
Finances—fin	
29 31 juillet	<i>Loi sur les arrangements entre le Canada et les provinces relativement au partage d'impôts</i> , autorise le ministre des Finances du gouvernement du Canada à verser certains montants aux gouvernements provinciaux et à conclure des conventions fiscales avec eux; permet aux nouveaux accords fiscaux conclus avec les provinces d'entrer en vigueur le 1 ^{er} avril 1957.
32 14 août	<i>Loi des subsides n° 6, 1956</i> , accorde certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1957.
44 14 août	<i>Loi modifiant la loi sur la pension du service public</i> , étend la portée de certaines dispositions de la loi à certaines personnes ou groupes de personnes qui n'avaient pas droit, auparavant, aux bénéfices.
46 14 août	<i>Loi modifiant la loi sur les petits prêts</i> , augmente de \$500 à \$1,500, le maximum d'un prêt consenti par les prêteurs d'argent et les sociétés de petits prêts; permet à un emprunteur de faire plus d'un emprunt; modifie certains frais d'intérêt et certains règlements touchant le remboursement.
Justice	
8 7 juin	<i>Loi modifiant la loi sur les juges</i> , autorise le paiement de traitements à quatre autres juges de la Cour supérieure de Québec et à deux autres juges de la Cour suprême de Colombie-Britannique.
45 14 août	<i>Loi modifiant la loi sur la Gendarmerie royale du Canada</i> , prévoit le paiement et le recouvrement des droits successoraux payables sur les pensions et allocations; prolonge en certains cas et sous certaines conditions le temps et le service qui peuvent être comptés aux fins de la pension; crédite au Compte de pension de la Gendarmerie royale les fonds nécessités par les relèvements généraux de traitement.
48 14 août	<i>Loi modifiant la loi sur la Cour suprême et le Code criminel</i> , modifie les règlements touchant la nomination et le service du registraire et du registraire adjoint de la Cour suprême ainsi que d'autres personnes; d'autres modifications traitent des appels à la Cour suprême.
Revenu national	
5 7 juin	<i>Loi de 1956 sur un accord entre le Canada et le Danemark en matière d'impôts sur le revenu</i> , donne suite à un accord entre le Canada et le Danemark pour éviter les doubles impositions et prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu.
33 14 août	<i>Loi de 1956 sur un accord entre le Canada et l'Allemagne en matière d'impôts sur le revenu</i> , donne suite à un accord entre le Canada et la République fédérale d'Allemagne pour éviter les doubles impositions et prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu.
35 14 août	<i>Loi modifiant la loi de 1948 sur la Convention relative à l'impôt entre le Canada et les États-Unis d'Amérique</i> , modifie et complète de nouveau la Convention du 4 mars 1942 et le Protocole qui l'accompagne en vue d'éviter la double imposition et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu.
36 14 août	<i>Loi modifiant le tarif des douanes</i> , met en vigueur les résolutions budgétaires touchant le tarif des douanes.
37 14 août	<i>Loi modifiant la loi sur la taxe d'accise</i> , met en vigueur les résolutions budgétaires touchant la taxe d'accise; à noter l'imposition d'une taxe sur les éditions spéciales de périodiques non canadiens distribués au Canada.
39 14 août	<i>Loi modifiant la loi de l'impôt sur le revenu</i> , met en vigueur les résolutions budgétaires touchant la loi de l'impôt sur le revenu et contient plus de trente rectifications, suppressions et additions à la loi.
Transports et communications	
7 7 juin	<i>Loi modifiant la loi sur le ministère des Transports</i> , prévoit que l'article 6A de la loi touchant la régie du transport des marchandises en vrac expirera le 31 mai 1958.
11 7 juin	<i>Loi modifiant la loi sur l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent</i> , autorise l'Administration à construire, entretenir et mettre en service des ponts internationaux et des ouvrages afférents et à obtenir la constitution en corporation des filiales nécessaires à cette fin.

**Législation de la troisième session du vingt-deuxième Parlement,
du 10 janvier au 14 août 1956—suite**

Sujet, chapitre et date de la sanction	Synopsis
Transports et communications—fin	
12 7 juin	<i>Loi modifiant la loi sur la route transcanadienne</i> , prolonge la période de la construction de la route jusqu'au 31 décembre 1960 et les contributions fédérales jusqu'au 31 mai 1961; porte les contributions fédérales à 90 p. 100 pour certaines sections de la route; augmente les dépenses totales de construction du gouvernement fédéral de 150 à 250 millions.
19 26 juin	<i>Loi concernant la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, d'une ligne ferroviaire dans la province du Nouveau-Brunswick depuis un point à ou près de Bartibog, vers l'ouest, jusqu'à la rivière Tomogonops dans le voisinage des lacs de Little River Lakes</i> , prévoit la construction d'un tel chemin de fer et son financement.
34 14 août	<i>Loi modifiant la loi sur la marine marchande du Canada</i> , apporte des modifications, surtout d'ordre technique, qui rendent les stipulations de la loi conformes aux derniers usages de la navigation; sanctionne la Convention internationale pour la prévention de la pollution des eaux de la mer par les hydrocarbures, 1954.
41 14 août	<i>Loi modifiant la loi sur la protection des eaux navigables</i> , prévoit la simplification des procédures relatives à la construction d'ouvrages dans les eaux navigables. Le ministre des Travaux publics, non le gouverneur en conseil, a autorité pour approuver les plans et emplacements et, si le ministre y consent, la construction peut en être commencée avant une telle approbation.
43 14 août	<i>Loi modifiant la loi sur les postes</i> , prévoit le transfert d'un contrat pour le transport du courrier dans certains cas.
47 14 août	<i>Loi modifiant la loi sur l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent</i> , modifie de nouveau la loi au sujet de la construction de ponts internationaux.
49 14 août	<i>Loi modifiant la loi sur les télégraphes</i> , assure la surveillance des câbles sous-marins qui se terminent au Canada ou qui passent sur le territoire canadien.
Travail	
26 11 juillet	<i>Loi sur l'assistance-chômage</i> , autorise des contributions sur le Fonds du revenu consolidé relativement aux frais d'assistance-chômage dans les provinces.
38 14 août	<i>Loi sur l'égalité de salaire pour les femmes</i> , stipule que la rémunération des employées sera égale à celle des employés chaque fois que leur travail est identique ou substantiellement identique et qu'il est fait par le gouvernement fédéral ou pour lui, sauf si la différence des taux de rémunération repose sur la durée du service ou la séniorité, sur la région géographique de l'emploi ou sur d'autres considérations que le sexe. La procédure d'exécution est définie et les peines sont indiquées.
50 14 août	<i>Loi modifiant la loi sur l'assurance-chômage</i> , étend l'application de la loi à toutes les personnes adonnées à la pêche; d'autres modifications facilitent l'obtention de prestations et rectifient les dispositions touchant le calcul de la période de prestations à l'égard de ces réclamants.
Divers	
6 7 juin	<i>Loi modifiant la loi sur la citoyenneté canadienne</i> , modifie les conditions selon lesquelles la citoyenneté peut être accordée aux enfants et aux adultes en certaines circonstances; modifie aussi certains modes de procédure et certains règlements.
9 7 juin	<i>Loi modifiant la loi nationale de 1954 sur l'habitation</i> , apporte des modifications importantes qui touchent le réaménagement urbain des régions tarées dans les villes et augmente la contribution du gouvernement fédéral aux municipalités pour la suppression des zones impropres à l'habitation; le maximum de tous les prêts consentis en vertu de la loi est augmenté de 2 à 4 milliards de dollars.
10 7 juin	<i>Loi sur la société de la Couronne "Northern Ontario Pipe Line"</i> , constitue la société et explique ses buts, ses pouvoirs et son financement.
18 26 juin	<i>Loi de 1956 sur les forces canadiennes</i> , apporte de petites rectifications à la loi sur les pensions des services de défense et à la loi sur la défense nationale.
20 26 juin	<i>Loi modifiant la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or</i> , prolonge l'application de la loi à la fin de 1958.
21 26 juin	<i>Loi modifiant la loi sur les prêts commerciaux et professionnels aux anciens combattants</i> , apporte une petite rectification touchant les pertes subies par les banques à la suite de tels prêts.

**Législation de la troisième session du vingt-deuxième Parlement,
du 10 janvier au 14 août 1956—fin**

Sujet, chapitre et date de la sanction	Synopsis
Divers—fin	
22 11 juillet	<i>Loi modifiant la loi sur l'arpentage des terres du Canada, prévoit le relèvement de la rémunération des membres et du secrétaire de la Commission et des honoraires versés aux examinateurs spéciaux.</i>
31 31 juillet	<i>Loi modifiant la loi sur les parcs nationaux, retire du parc national Cape Breton Highlands certaines terres désignées à l'Annexe de la loi.</i>
40 14 août	<i>Loi modifiant la loi sur les Indiens, apporte plusieurs modifications relatives à l'administration de la loi; le montant maximum prévu pour les prêts aux Indiens en vertu de la loi est porté de \$350,000 à un million de dollars.</i>
42 14 août	<i>Loi modifiant la loi sur la Commission d'énergie des Territoires du Nord-Ouest, change le titre de la loi (loi sur la Commission d'énergie du Nord canadien) et autorise la Commission à fournir d'autres services d'utilité publique que l'énergie électrique aux municipalités, organismes, sociétés ou particuliers au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest; établit un fonds pour financer des recherches sur le développement possible d'énergie dans le Nord.</i>

**Législation de la quatrième session du vingt-deuxième Parlement,
du 26 novembre 1956 au 8 janvier 1957**

Sujet, chapitre et date de la sanction	Synopsis
5-6 Élisabeth II	
Finances	
1 26 nov.	<i>Loi des subsides n° 7, 1956, accorde certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1957.</i>

**Législation de la cinquième session du vingt-deuxième Parlement,
du 8 janvier au 12 avril 1957**

Sujet, chapitre et date de la sanction	Synopsis
5-6 Élisabeth II	
Agriculture	
5 28 mars	<i>Loi modifiant la loi sur le prêt agricole canadien, augmente le capital autorisé.</i>
6 28 mars	<i>Loi modifiant la loi sur la Commission canadienne du blé, prolonge les dispositions de la loi jusqu'au 1^{er} août 1962.</i>
15 12 avril	<i>Loi modifiant la loi sur l'organisation du marché des produits agricoles, autorise les offices provinciaux à imposer des contributions et droits afin de répartir également entre les producteurs agricoles le revenu de la vente de leurs produits subordonné aux règlements de la vente.</i>
27 12 avril	<i>Loi sur les engrais chimiques, prévoit la réglementation et le contrôle des engrais chimiques agricoles. La présente loi abroge le chap. 115 des Statuts révisés, 1952.</i>
32 12 avril	<i>Loi modifiant la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, augmente les allocations et la contribution autorisées par la loi.</i>
33 12 avril	<i>Loi modifiant la loi de 1956 sur le financement provisoire des producteurs de grain des Prairies, rectifie les dates pour prolonger les dispositions de la loi jusqu'au 1^{er} juin 1958; le taux d'intérêt sur les prêts est modifié et le montant maximum des prêts est augmenté de \$1,500 à \$3,000.</i>

**Législation de la cinquième session du vingt-deuxième Parlement,
du 8 janvier au 12 avril 1957—suite**

Sujet, chapitre et date de la sanction	Synopsis
Commerce	
7 28 mars	<i>Loi modifiant la loi sur les licences d'exportation et d'importation</i> , stipule que la loi expirera le 31 juillet 1960.
8 28 mars	<i>Loi modifiant la loi sur l'assurance des crédits à l'exportation</i> , accorde de l'assurance dans le cas de certaines transactions supplémentaires et permet à la Société, aux fins de l'impôt, de déduire des montants crédités à la réserve de garantie.
Finances	
1 6 février	<i>Loi des subsides n° 1, 1957</i> , accorde certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1957.
2 28 mars	<i>Loi des subsides n° 2, 1957</i> , accorde certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1957.
10 28 mars	<i>Loi modifiant la loi sur les subventions aux municipalités</i> , augmente les subventions à l'égard de la "propriété fédérale" jusqu'à l'équivalent complet de la taxe foncière.
12 28 mars	<i>Loi modifiant la loi sur les banques d'épargne de Québec</i> , apporte des modifications aux réserves en numéraire, aux placements, prêts et avances, fonds de charité, etc.
13 28 mars	<i>Loi des subsides n° 3, 1957</i> , accorde certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1958.
14 28 mars	<i>Loi des subsides n° 4, 1957</i> , accorde certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1958.
19 12 avril	<i>Loi de 1957 sur les chemins de fer Nationaux du Canada (financement et garantie)</i> , autorise la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des chemins de fer Nationaux du Canada ainsi que la garantie de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie.
20 12 avril	<i>Loi modifiant la loi sur la monnaie, l'hôtel des monnaies et le fonds des changes</i> , change la part de tolérance à l'endroit de dix pièces de dix cents de 3.00 grains à 15.00 grains.
37 12 avril	<i>Loi modifiant la loi sur l'accord financier avec le Royaume-Uni, 1946</i> , ratifie l'accord, entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Royaume-Uni, qui modifie l'accord financier entre les deux gouvernements, signé le 6 mars 1956, en permettant de retarder le paiement des versements annuels de principal et d'intérêt à la place de l'article de l'accord original qui accordait une renonciation à l'intérêt.
39 12 avril	<i>Loi des subsides n° 5, 1957</i> , accorde certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1958.
Justice	
24 12 avril	<i>Loi modifiant la loi sur la Cour de l'Échiquier</i> , prévoit la révision du traitement du registraire de la Cour de l'Échiquier.
30 12 avril	<i>Loi modifiant la loi sur les juges</i> , augmente le nombre des juges de comté pour l'Ontario d'un juge et rend la loi conforme aux changements apportés à la <i>Judicature Act</i> de la Nouvelle-Écosse.
34 12 avril	<i>Loi modifiant la loi sur les prisons et les maisons de correction</i> , autorise le transfert de prisonniers de toute prison commune de la Colombie-Britannique à la nouvelle <i>Haney Correctional Institution</i> et vice versa.
35 12 avril	<i>Loi modifiant la loi sur la Gendarmerie royale du Canada</i> , prescrit qu'aux fins de déterminer la responsabilité dans une action ou autre procédure intentée par ou contre Sa Majesté, une personne qui, à une époque quelconque, était membre de la Gendarmerie est réputée avoir été, à ladite époque, un préposé de la Couronne.
36 12 avril	<i>Loi modifiant la loi sur les terres territoriales</i> , substitue au magistrat stipendiaire un juge de la cour pour s'occuper des cas qui surgissent dans les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.
Pêche	
11 28 mars	<i>Loi sur la Convention relative aux pêcheries de saumon du Pacifique</i> , met en vigueur une convention entre le Canada et les États-Unis pour la protection et l'extension des pêcheries du saumon sockeye dans le réseau du fleuve Fraser.

**Législation de la cinquième session du vingt-deuxième Parlement,
du 8 janvier au 12 avril 1957—fin**

Sujet, chapitre et date de la sanction	Synopsis ¹
Pêche—fin	
31 12 avril	<i>Loi sur la Convention relative aux phoques à fourrure du Pacifique</i> , permet au Canada de remplir ses obligations en vertu de la Convention intérimaire sur la conservation des phoques à fourrure du Pacifique-Nord adoptée par les gouvernements du Canada, de l'Union des républiques socialistes soviétiques, du Japon et des États-Unis d'Amérique. La présente loi remplace la loi sur la chasse pélagique du phoque (accord provisoire) adoptée en 1948, mettant en vigueur un accord entre le Canada et les États-Unis.
Revenu national	
16 16 avril	<i>Loi de 1957 sur un accord entre le Canada et les Pays-Bas en matière d'impôts sur le revenu</i> , donne suite à un accord entre le Canada et les Pays-Bas pour éviter les doubles impositions et prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu.
17 12 avril	<i>Loi de 1957 sur un accord entre le Canada et l'Union Sud-Africaine en matière de droits successoraux</i> , donne suite à un accord entre le Canada et l'Union Sud-Africaine pour éviter les doubles impositions et prévenir l'évasion fiscale en matière de droits successoraux.
18 12 avril	<i>Loi de 1957 sur un accord entre le Canada et l'Union Sud-Africaine en matière d'impôts sur le revenu</i> , donne suite à un accord entre le Canada et l'Union Sud-Africaine pour éviter les doubles impositions et prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu.
21 12 avril	<i>Loi modifiant le tarif des douanes</i> , met en vigueur les résolutions budgétaires touchant le Tarif des douanes.
22 12 avril	<i>Loi modifiant la loi fédérale sur les droits successoraux</i> , prévoit, entre autres modifications, que la valeur de tout bien compris dans une transmission par succession à une œuvre de charité au Canada sera déduite lorsqu'on déterminera la valeur nette globale et la valeur imposable d'une succession.
25 12 avril	<i>Loi modifiant la loi sur l'accise</i> , diminue la taxe d'accise grévant le tabac canadien en feuilles.
26 12 avril	<i>Loi modifiant la loi sur la taxe d'accise</i> , met en vigueur les résolutions budgétaires touchant la loi sur l'accise.
29 12 avril	<i>Loi modifiant la loi de l'impôt sur le revenu</i> , met en vigueur les résolutions budgétaires touchant la loi de l'impôt sur le revenu. Entre autres modifications, elle prévoit que les dons d'un contribuable à des organisations de charité, d'une somme surpassant le montant déductible en vertu de la loi, peuvent être reportés à l'année suivante. Une nouvelle section permet de déduire les primes payées en vertu d'un plan enregistré d'épargne-retraite.
Transports	
4 28 mars	<i>Loi modifiant la loi sur la marine marchande du Canada</i> , rectifie la peine imposable en cas d'infraction à la Partie VII de la loi.
9 28 mars	<i>Loi modifiant la loi sur l'indemnisation des marins marchands</i> , rectifie les taux d'indemnité payables, en vertu de la loi, aux marins invalides et aux personnes à charge des marins décédés.
38 12 avril	<i>Loi sur les Commissaires du port de Windsor</i> , établit une société appelée Commissaires du port de Windsor avec fonction d'administrer et de développer le port de la cité de Windsor, Ont.
Divers	
3 28 mars	<i>Loi sur le Conseil des Arts du Canada</i> , prévoit la création d'un conseil canadien pour encourager les arts, les humanités et les sciences sociales au moyen de récompenses, de subventions, et de bourses d'études dans le but d'encourager les études, les recherches et la publication d'œuvres dans ce domaine par l'entremise d'expositions, de représentations et d'échanges d'ordre culturel avec d'autres pays. La loi prévoit aussi des subventions aux universités et aux institutions de haut savoir du même genre en ce qui regarde les projets de construction.
23 12 avril	<i>Loi modifiant la loi sur la conservation des forêts des Rocheuses orientales</i> , modifie la convention entre le gouvernement du Canada et celui d'Alberta au sujet de la conservation des forêts du versant oriental des montagnes Rocheuses.
28 12 avril	<i>Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques</i> , autorise des contributions fédérales à l'égard de programmes administrés par les provinces pour établir une assurance-hospitalisation ainsi que des services de laboratoire et autres aménagements propres à aider au diagnostic. Les contributions fédérales débiteront lorsqu'au moins six provinces, comprenant au moins la moitié de la population du Canada, auront conclu des accords à ce sujet avec le gouvernement fédéral et qu'elles auront droit à de telles contributions.

PARTIE V.—CHRONOLOGIE

Les événements chronologiques de 1497 à 1866 sont décrits dans l'*Annuaire* de 1951 aux pp. 48-51; ceux de 1867 à 1953, dans l'*Annuaire* de 1954 aux pp. 1293-1299; ceux de 1954, dans l'*Annuaire* de 1955 aux pp. 1367-1368; et ceux de 1955, dans l'*Annuaire* de 1956 aux pp. 1267-1268. Les élections fédérales ou provinciales et les changements de législatures ou de ministères ne paraissent pas dans la liste suivante mais sont mentionnés au chapitre II, Constitution et gouvernement, et dans l'Appendice.

1956. *11 janvier*, M^{me} Ann Shipley est la première femme qui, au cours de l'histoire parlementaire du Canada, propose l'Adresse en réponse au Discours du Trône. *3-8 février*, le très hon. sir Anthony Eden, premier ministre du Royaume-Uni, en visite officielle à Ottawa, prend la parole à une séance commune du Sénat et de la Chambre des communes. *3 février*, fusion de la Banque Impériale du Canada et de la Banque Barclays (Canada) pour former la Banque Impériale du Canada, officiellement approuvée par le gouvernement fédéral. *14 février*, fin de la grève (148 jours) des ouvriers de la *General Motors*—la grève la plus coûteuse de l'histoire du Canada. *4 mars*, M. Giovanni Gronchi, président de la République d'Italie, en visite officielle à Ottawa, prend la parole à une séance commune du Sénat et de la Chambre des communes. *9 mars*, la Conférence fédérale-provinciale sur la fiscalité s'ouvre à Ottawa; pas d'entente. *23 mars*, le Pakistan devient officiellement la République islamique du Pakistan. *26-27 mars*, le très honorable Louis S. St-Laurent, premier ministre du Canada, Dwight D. Eisenhower, président des États-Unis, et Adolfo Ruiz Cortines, président du Mexique, se rencontrent à White-Sulphur-Springs (Va.), pour discuter de questions d'intérêt commun. *23-27 avril*, fusion du Congrès des Métiers et du Travail du Canada et du Congrès canadien du Travail, donnant naissance au Congrès du Travail du Canada lors de la convention de fondation à Toronto (Ont.). *4-5 mai*, le Conseil de l'OTAN, à Paris, nomme l'hon. L. B. Pearson du Canada et des représentants de l'Italie et de la Norvège pour étudier les développements futurs de l'OTAN. *26 mai*, la période d'activité du très hon. Vincent Massey, gouverneur général du Canada, est prolongée d'un an. *4-5 juin*, le président de la République d'Indonésie, Son Excellence M. Achmed Sukarno, adresse la parole au Parlement canadien. *6-19 juin*, le premier ministre de la Nouvelle-Zélande, le très hon. S. J. Holland, visite le Canada. *19 juin*, le Canada reconnaît l'indépendance de la Tunisie et du Maroc. *18 juin*, la reine Elisabeth, à Londres, passe en revue 300 personnes du Commonwealth, détenteurs de la Croix Victoria, dont 36 Canadiens, à l'occasion du centenaire de la décoration. *27 juin-6 juillet*, conférence des premiers ministres du Commonwealth, à Londres, pour y étudier l'état présent des affaires internationales; le très hon. Louis S. St-Laurent, premier ministre, dirige la délégation canadienne. *25-29 juillet*, le premier ministre d'Australie, le très hon. R. G. Menzies, et son épouse, sont les invités du Canada. *14 août*, prorogation de la 3^e session du 22^e Parlement, la plus longue (152 jours) depuis 1903. *18 août*, un musée est dédié à la mémoire d'Alexander Graham Bell à Baddeck (N.-É.). *23 août*, première séance du premier Conseil des T. du N.-O. à s'ouvrir au nord du cercle arctique, dans le nouveau centre d'Aklavik. *19 septembre*, M. Leslie M. Frost, premier ministre de l'Ontario, inaugure la construction de la centrale atomique canadienne à Des Joachims, sur la rivière Ottawa. *20 septembre*, l'hon. George A.

Drew abandonne la direction du parti Conservateur progressiste. *24 septembre*, un accord sur l'énergie atomique est signé à Washington par le Canada, le Royaume-Uni et les États-Unis, visant l'échange de droits dans les inventions et les découvertes dans le domaine de l'énergie atomique et sur lesquelles des brevets ont été obtenus ou une demande de brevet a été déposée par un ou plusieurs des autres pays le ou avant le 15 novembre 1955. *25 septembre*, entrée en service du premier câble téléphonique transatlantique Londres-New-York-Ottawa. *1-10 novembre*, réunion d'urgence de l'Assemblée générale des Nations Unies, à New-York, à la suite de la crise du Moyen-Orient et de celle de Hongrie. *5 novembre*, l'Assemblée des N.U. accepte le projet présenté par le Canada, la Colombie et la Norvège touchant un corps de police émanant des N.U.; le major-général E. L. M. Burns, du Canada, est nommé chef du commandement des Nations Unies pour organiser un corps international. *12 novembre*, le très hon. Louis S. St-Laurent annonce la création du Conseil des Arts du Canada ayant pour but d'encourager les arts, les humanités et les sciences sociales. *22 novembre*, le général Alfred Gruenther, récemment retiré du poste de Commandant suprême de l'OTAN arrive à Ottawa. *24 novembre*, les 20 premiers Canadiens à s'enrôler dans la Force d'urgence des N.U. arrivent en Égypte. *26 novembre*, le premier ministre du Ceylan, l'hon. S. W. R. D. Bandaranaike, visite Ottawa à titre d'hôte du gouvernement du Canada. *28 novembre*, le Canada ratifie un vote de \$1,000,000 en faveur des victimes des révoltes de Hongrie et accepte de transporter gratuitement les réfugiés hongrois. *29 novembre*, la Force des N.U. occupe une zone-tampon entre les forces anglo-françaises et égyptiennes à Suez. *11-14 décembre*, session ministérielle du Conseil de l'Atlantique Nord à Paris; l'hon. L. B. Pearson et l'hon. Ralph O. Campney y représentent le Canada. *14 décembre*, M. John G. Diefenbaker est élu chef du parti Conservateur progressiste. *19 décembre*, on annonce un accord visant l'entraînement au Canada d'équipages aériens allemands; dispositions prises pour entraîner au Canada 360 équipages aériens allemands qui se serviront des Sabres F86 assignés à la République fédérale d'Allemagne. *21-23 décembre*, le premier ministre de l'Inde, M. Jawaharlal Nehru, en visite à Ottawa.

1957. *1^{er} janvier*, entrée en service du tronçon occidental, de la baie James à la région de la Rivière-la-Paix, de la Ligne Médiane d'alerte radar (3,000 milles). *1^{er} janvier*, deux Canadiens, le général Loewen et le chef d'escadrille Frederick Drury, font partie de la liste honorifique du 1^{er} janvier de la Reine. *2-10 janvier*, grève des employés du P.-C., arrêtant le service sur 17,000 milles de voie. *11 janvier*, le porte-avions canadien *Magnificent*, chargé de soldats et d'approvisionnements destinés à la Force d'urgence des N.U., arrive à Port-Saïd. *4 mars*, le premier ministre de France, S. E. Guy Mollet, adresse la parole au Parlement canadien. *5-6 mars*, la colonie

britannique de la Côte de l'Or devient un membre libre et indépendant du Commonwealth, appelé Ghana; le ministre des Mines et Relevés techniques, l'hon. George Prudham, représente le Canada aux cérémonies. 6 mars, la Cour suprême du Canada annule la loi du cadenas du Québec. 7 mars, la Force d'urgence des N.U. occupe le Gaza-Strip au Moyen-Orient. 11 mars, la 11^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies est ajournée. 18 mars, une conférence visant le désarmement, comprenant les États-Unis, le Royaume-Uni, la France, la Russie et le Canada, débute à Londres. 25-26 mars, les premiers ministres du Royaume-Uni et du Canada, MM. Macmillan et St-Laurent, se réunissent aux Bermudes pour discuter de problèmes communs visant le Moyen-Orient, l'Extrême-Orient, l'OTAN, la coopération européenne, l'unification de l'Allemagne et la défense. 2-3 mai, réunion ministérielle tenue à Bonn, Allemagne, pour discuter des problèmes de sécurité, des événements politiques au sein et hors de la sphère de l'OTAN, ceux du Moyen-Orient et de la Hongrie et la défense de l'Alliance Atlantique. 18 juin, M. W. O. Frederick W. Humberstone (A.R.C.), Sarnia (Ont.), est nommé membre de l'Ordre de l'Empire britannique sur la liste d'honneur de l'anniversaire de naissance de la Reine. 16 juin, conférence de la Fédération canadienne des maires et des municipalités, à Montréal. 21 juin, l'hon. Ellen Fairclough est nommée Secrétaire d'État du Canada, première femme nommée ministre d'un Cabinet canadien et seconde dans l'histoire du Commonwealth. 26 juin-5 juillet, le premier ministre, M. Diefenbaker, assiste à la Conférence des premiers ministres du Commonwealth à Londres. 25 juin, l'hon. George A. Drew est nommé Haut commissaire du Canada au Royaume-Uni, à compter du 1^{er} août 1957. 1^{er} juillet, ouverture officielle de l'Année géophysique internationale, qui se terminera en janvier 1959. 3 juillet, accord signé entre le Canada et les États-Unis visant la conservation et la réglementation des pêcheries du saumon rose de la région Juan-de-Fuça et rivière Fraser sur la côte du Pacifique. 18 juillet, M. l'ambassadeur Ahmet Cavat Ustun de Turquie devient le doyen des représentants étrangers à Ottawa, succédant à M. l'ambassadeur A. H. J. Lovink des Pays-Bas, retourné à La Haye pour être nommé à un autre poste. 22 juillet, ouverture des sessions de la Commission royale étudiant les termes de l'Union (1949) de Terre-Neuve au Canada. 27 juillet, le secrétaire d'État américain, M. John Foster Dulles, visite Ottawa afin d'avoir des entretiens officiels avec le premier ministre, M. Diefenbaker. 31 juillet, la ligne d'alerte avancée de radar (DEW), entreprise de défense conjointe du Canada et des É.-U., commence à fonctionner officiellement. 1^{er} août, le premier ministre d'Australie, le très hon. Robert Menzies, arrive à Ottawa en route d'Angleterre en Australie. Owen-Sound (Ont.), constitué en 1857, célèbre son centenaire. Le ministre de la Défense, M. Parkes, annonce la formation officielle d'un commandement de défense aérienne du continent (NORAD) dont le chef sera le lieutenant-général Earl Partridge (USAF) et le sous-chef, le maréchal de l'air C. Roy Slemmon (ARC). 11 août, un avion loué revenant d'Angleterre avec des anciens combattants et leurs familles s'écrase en flammes à Issoudun, près de Québec, tuant 79 personnes; c'est le pire désastre de l'histoire de l'aviation canadienne. 14 août-25 septembre, le Canada est l'hôte à Ottawa du 14^e congrès de l'Union postale universelle, présidé par le ministre des Postes canadien, M. Walter J. Turnbull; les représentants de 96 pays y assistent. 21 août, le premier

ministre, M. Diefenbaker, annonce un programme de prêts de 150 millions de dollars à l'habitation à bon marché. 23 août, la Saskatchewan devient la première province à compléter son tronçon (406 milles) de la route transcanadienne; le premier ministre de la province, M. T. C. Douglas, l'ouvre officiellement. 24 août, le patrouilleur de la Marine dans l'Arctique, H.M.C.S. Labrador, devient le premier navire à grand tirant d'eau à voyager dans le détroit Bellot. 31 août, les neuf États malais forment une fédération indépendante au sein du Commonwealth britannique et M. Yang Di-Pertuan Besar en devient le chef. 3 septembre, le premier ministre, M. Diefenbaker, souhaite la bienvenue à plus de 1,200 savants de plus de 50 pays réunis à Toronto (Ont.); ils font partie de l'Union internationale de géodésie et de géophysique. 5-7 septembre, seize éminents Canadiens, Anglais et Américains se réunissent à Dartmouth College (N.-H.) pour discuter de problèmes communs. Le premier ministre, M. Diefenbaker, leur adresse la parole. 6 septembre, le très hon. Louis S. St-Laurent annonce qu'il cesse d'être chef du parti Libéral. 15 septembre, la reine nomme le premier ministre, M. Diefenbaker, membre du Conseil privé impérial. 16 septembre, une grève de quatre mois, touchant 6,500 employés de l'Aluminum Company of Canada, à Arvida (P.Q.), se termine par une entente sur les taux de rémunération entre les représentants de la société et la Fédération nationale de la métallurgie. 23 septembre, le premier ministre, M. Diefenbaker, adresse la parole à l'Assemblée générale des N.U. pour la première fois. 28 septembre, une conférence de quatre jours des ministres des Finances du Commonwealth débute à Mont-Tremblant (P.Q.). 4 octobre, les ministres des Finances du Canada et du Royaume-Uni se réunissent à Ottawa pour discuter de questions commerciales. L'URSS lance avec succès le premier satellite terrestre—le *Sputnik I*. 12 octobre, l'hon. Lester B. Pearson, devient le premier Canadien à recevoir le Prix Nobel de la Paix. 12-16 octobre, S. M. la Reine Élisabeth et S.A.R. le prince Philippe arrivent à Ottawa, début d'une visite de neuf jours au Canada et aux États-Unis. 13 octobre, la reine Élisabeth parle à la télévision pour la première fois. 14 octobre, pour la première fois dans l'histoire du Canada, le monarque régnant préside à l'ouverture officielle du Parlement canadien. 15 octobre, la reine Élisabeth inaugure officiellement la construction des 20 milles du Queensway à Ottawa. 16 octobre, la reine et le prince Philippe quittent Ottawa pour Jamestown (Va.). 16 octobre, commission royale nommée pour étudier les ressources énergétiques du Canada; M. Henry Borden la dirige. 18 octobre, le *Montreal Herald* cesse de paraître après 146 ans. 24 octobre, les Nations Unies célèbrent leur 12^e anniversaire depuis la signature de la Charte à San Francisco en 1945. 3 novembre, NRU, l'un des réacteurs les plus perfectionnés au monde dans le domaine des recherches et des essais techniques, commence à fonctionner à Chalk-River (Ont.). 14 novembre, le premier ministre annonce des programmes de 125 millions pour le développement de l'énergie dans les Maritimes. 22 novembre, une délégation de 58 hommes d'affaires de toutes les provinces, dirigée par le ministre du Commerce, l'hon. Gordon Churchill, part pour le Royaume-Uni où ils visitent des régions industrielles et discutent des moyens d'encourager le commerce entre les deux pays. 22 novembre, un premier navire emprunte l'écluse d'Iroquois, la première écluse de la Voie maritime du Saint-Laurent qui soit terminée. 26 novembre, une conférence de deux jours entre les

gouvernements fédéral et provinciaux, à Ottawa, se termine par une offre de subventions d'appoint du gouvernement fédéral aux provinces atlantiques; augmente l'aide aux chômeurs. 10 décembre, commission royale nommée pour étudier les écarts de prix des produits agricoles et de la pêche; dirigée par le président de l'Université d'Alberta, M. Andrew Stewart. 16-19 décembre, réunion spéciale de 15 chefs d'États, membres de l'OTAN, à Paris, pour discuter des problèmes du monde libre y compris la portée de l'essai réussi par l'URSS d'un projectile intercontinental. Le premier ministre, M. Diefenbaker, le ministre des Affaires extérieures, M. Smith, le ministre de la Défense, M. Pearkes, et le ministre des Finances, M. Fleming, y représentent le Canada.

1958. 1^{er} janvier, les fêtes commémorant le centenaire de la Colombie-Britannique commencent. 16 janvier, l'hon. Lester B. Pearson est choisi comme chef national du parti à la convention "libérale" à Ottawa. 17 janvier, commission royale constituée pour étudier le différend entre le P.-C. et le *Brotherhood of Locomotive Firemen and Enginemen*; le juge Kellock la dirige. 28 janvier, la reine-mère Elisabeth s'arrête à Montréal et à Vancouver lors d'un voyage autour du monde. M. Roy L. Kellock, juge à la Cour suprême du Canada depuis octobre 1944, résigne ses fonctions pour raisons de santé. 1^{er} février, l'armée des États-Unis lance avec succès le premier satellite terrestre américain, l'*Explorer*. 4 février, la Commission royale Kellock déclare que les chauffeurs ne sont pas nécessaires sur les locomotives diesel utilisées par le P.-C. dans les gares de triage et sur les trains de marchandises. 16-20 février, la Conférence canadienne sur l'éducation se réunit à Ottawa sous la présidence de M. Wilder Penfield. 17 février le très hon. Louis S. St-Laurent, premier

ministre du Canada de 1948 à 1957, annonce qu'il ne prendra plus de part active à la vie politique. 25 mars, première envolée réussie de l'avion intercepteur supersonique CF-105, construit au Canada, dernier cri parmi les avions de chasse munis d'un équipage. 5 avril, Ripple-Rock, dans le détroit de Seymour, près de Campbell-River (C.-B.), la pire menace à la navigation de la côte occidentale, est détruit par une explosion sous-marine. 15-16 avril, ouverture officielle de l'hôtel Reine-Élisabeth, de vingt et un étages, au centre de Montréal; premier hôtel construit par le N.-C. depuis 20 ans. 24 avril-20 mai, une mission commerciale du Royaume-Uni visite le Canada, cherchant à multiplier les ventes britanniques au pays. 30 avril, célébration à Montréal du 300^e anniversaire de la première école fondée dans cette ville par Marguerite Bourgeoys en 1658. 28 mai-14 juin, M. Theodor Heuss, président de la République fédérale d'Allemagne, rend officiellement visite au Canada, premier chef d'État allemand à le faire. 12 juin, M. Macmillan, premier ministre du Royaume-Uni, adresse la parole à une session conjointe du Sénat et de la Chambre des communes durant une visite à Ottawa. 21 juin-9 juillet, fêtes à Québec à l'occasion du 350^e anniversaire, le 1^{er} juillet, de sa fondation en 1608 par Samuel de Champlain. 1^{er} juillet, les Canadiens célèbrent le 91^e anniversaire de la Confédération. La démolition par explosifs du batardeau retenant les eaux du Saint-Laurent donne naissance au lac Saint-Laurent (100 milles carrés), permettant, après quelques jours, la mise en marche des premières turbines d'une nouvelle installation hydro-électrique et l'utilisation de deux écluses fluviales sur le côté américain et de l'écluse canadienne à Iroquois. Inauguration du nouveau système canadien de relais par micro-ondes, terminé d'un océan à l'autre.

PARTIE VI.—RÉSUMÉ STATISTIQUE DES PROGRÈS DU CANADA, 1871-1956

Terre-Neuve fait partie de la Confédération depuis 1949 et les statistiques de cette province sont comprises depuis avec celles du Canada à mesure qu'elles sont disponibles. Sous chaque rubrique du résumé suivant, les données de Terre-Neuve, incluses pour la première fois, sont indiquées par un point noir (*). Lorsque le point fait défaut de 1951 à 1956 sous une rubrique particulière, Terre-Neuve n'est comprise nulle part. Dans certains cas, le signe conventionnel ne s'applique pas. Les rectifications de chiffres parus dans les éditions antérieures de l'*Annuaire* ne sont pas indiquées dans le présent résumé.

RÉSUMÉ STATISTIQUE DES PROGRÈS DU CANADA

NOTA.—On trouvera face à la page 1 la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

Éléments		1871	1881	1891	1901	1911	1921
Population¹							
1	Terre-Neuve..... nomb.
2	Île-du-Prince-Édouard..... "	94,021	108,891	109,078	103,259	93,728	88,615
3	Nouvelle-Écosse..... "	387,800	440,572	450,396	459,574	492,338	523,837
4	Nouveau-Brunswick..... "	285,594	321,233	321,263	331,120	351,889	387,876
5	Québec..... "	1,191,516	1,359,027	1,488,535	1,648,898	2,005,776	2,360,510
6	Ontario..... "	1,620,851	1,926,922	2,114,321	2,182,947	2,527,292	2,933,662
7	Manitoba..... "	25,228	62,260	152,506	255,211	461,394	610,118
8	Saskatchewan..... "	91,279	492,432	757,510
9	Alberta..... "	73,022	374,295	588,454
10	Colombie-Britannique..... "	36,247	49,459	98,173	178,657	392,480	524,582
11	Yukon..... "	27,219	8,512	4,157
12	Territoires du Nord-Ouest.... "	48,000	56,446	98,967	20,129	6,507	8,143
	Canada..... "	3,689,257	4,324,810	4,833,239	5,371,315	7,206,643	8,787,949 ²
13	Ménages (sans les territoires)... nomb.	..	800,410	900,080	1,058,386	1,482,980	1,897,110 ³
Immigration							
14	Du Royaume-Uni..... nomb.	..	17,033	22,042	11,810 ⁴	144,076	43,772
15	Des États-Unis..... "	..	21,822	52,516	17,987 ⁴	112,028	23,888
16	D'autres pays..... "	..	9,136	7,607	19,352 ⁴	75,184	24,068
	Total..... "	27,773	47,991	82,165	49,149 ⁴	331,288	91,728
État civil							
17	Naissances (vivantes)..... nomb.
	Taux par 1,000.....
18	Décès, toutes causes..... nomb.
	Taux par 1,000.....
19	Mariages..... nomb.
	Taux par 1,000.....
20	Divorcés..... nomb.	4	7	10	19	57	558
Santé et bien-être							
HÔPITAUX⁵							
Hôpitaux publics							
21	Hôpitaux..... nomb.
22	Capacité en lits ⁶ "
23	Jours-malades ⁷ "
24	Dépenses (net) ⁸ \$
Sanatoriums pour tuberculeux—							
25	Hôpitaux..... nomb.
26	Capacité en lits..... "
27	Jours-malades..... "
28	Dépenses (net) ⁸ \$
Institutions pour maladies mentales							
29	Hôpitaux..... nomb.
30	Capacité en lits..... "
31	Jours-malades..... "
32	Dépenses (net) ⁸ \$
33	ALLOCATIONS FAMILIALES ⁴ \$
34	SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE..... \$
35	PENSIONS AUX AVEUGLES ¹⁰ \$
36	ASSURANCE-CHÔMAGE ^{4,11} \$
Criminalité¹²							
37	Condammations, délits criminels..... nomb.	..	3,509 ¹³	3,974	5,638	12,627	19,396
	Condammations, délits punissables après condamnation sommaire—						
38	Trafic et stationnement.... "	..	30,365 ¹³	33,643	36,510	100,633	51,843
39	Autres..... "	105,934

¹ A chaque nouveau recensement, les estimations, calculées à la suite des recensements antérieurs au 1^{er} juin de chaque année, sont rectifiées suivant les derniers chiffres sur la population. ² Comprend 485 membres de la Marine royale canadienne inscrits séparément. ³ Estimation intercensale sans les ménages dans les institutions, les hôtels, les camps, etc. ⁴ Année terminée le 31 mars. ⁵ Hôpitaux qui font rapport seulement; les hôpitaux privés et fédéraux ne sont pas compris. ⁶ Berceaux pour nouveau-nés non compris. ⁷ Séjour

RÉSUMÉ STATISTIQUE DES PROGRÈS DU CANADA—suite

NOTA.—On trouvera face à la page 1 la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

1931	1941	1951	1953	1954	1955	1956	
...	...	361,416	383,000	395,000	406,000	415,074	1
88,038	95,047	98,429	101,000	101,000	100,000	99,285	2
512,846	577,962	642,584	663,000	673,000	683,000	694,717	3
408,219	457,401	515,697	533,000	540,000	547,000	554,616	4
2,874,662	3,331,882	4,055,681	4,269,000	4,388,000	4,517,000	4,628,378	5
3,431,683	3,787,655	4,597,542	4,941,000	5,115,000	5,266,000	5,404,933	6
700,139	729,744	776,541	809,000	823,000	839,000	850,040	7
921,785	895,992	831,728	861,000	873,000	878,000	880,665	8
731,605	796,169	939,501	1,012,000	1,057,000	1,091,000	1,123,116	9
694,263	817,861	1,165,210	1,248,000	1,295,000	1,342,000	1,398,464	10
4,230	4,914	9,096	9,000	10,000	11,000	12,190	11
9,316	12,028	16,004	16,000	17,000	18,000	19,313	12
10,376,786	11,506,655	14,009,429 •	14,845,000	15,287,000	15,698,000	16,080,791	
2,275,171	2,706,089	3,420,822 •	3,675,000 ⁸	3,785,000 ⁸	3,891,000 ⁸	3,941,148	13
7,678	435	31,559	46,574	43,120	29,228	50,246	14
15,195	6,594	7,755	9,407	10,131	10,395	9,777	15
4,657	2,300	155,077	112,887	100,976	70,323	104,834	16
27,530	9,329	194,391	168,868	154,227	109,946	164,857	
247,205	263,993	381,092 •	417,884	436,198	442,937	450,739	17
23.2	22.4	27.2 •	28.1	28.5	28.2	28.0	
108,446	118,797	125,823 •	127,791	124,855	128,476	131,961	18
10.2	10.1	9.0 •	8.6	8.2	8.2	8.2	
68,239	124,644	128,408 •	131,034	128,629	128,029	132,713	19
6.4	10.6	9.2 •	8.8	8.4	8.2	8.3	
700	2,461	5,263 •	6,110	5,922	6,031	5,890 ⁹	20
587	610	778	810 •	817	858	872	21
43,247	53,305	68,674	70,233 •	75,478	82,330	86,018	22
9,657,517	12,926,043	19,798,448	20,813,371 •	21,978,256	23,655,377	24,855,330	23
38,309,400	..	196,203,373	235,512,500 •	273,604,227	309,722,352	360,198,926	24
31	39	50 •	60	56	56	56	25
6,044	8,655	13,502 •	15,150	13,942	13,756	13,596	26
1,924,289	3,227,640	4,640,217 •	5,160,391	4,674,914	4,398,412	4,240,580	27
5,329,393	7,753,229	26,815,147 •	30,882,973	31,165,027	31,132,850	32,003,164	28
52	54	63 •	69	73	73	73	29
29,283	38,800	44,205 •	49,290	51,986	53,943	54,951	30
10,662,343	16,078,250	19,708,905 •	21,534,703	22,243,176	22,948,007	22,993,091	31
13,235,767	14,725,760	46,403,522 •	57,229,007	64,086,874	68,047,648	76,942,032	32
7,050,924 ⁹	28,472,475 ⁹	309,465,461 •	334,197,685	350,113,902	366,465,965	382,535,026	33
..	1,067,239	99,268,006 ⁹	323,141,614	338,970,791	353,205,333	366,218,474	34
..	..	3,901,109 •	2,985,217	2,914,101	2,886,185	2,918,495	35
..	..	88,273,000 •	135,822,000	186,852,000	257,629,000	215,206,000	36
31,542	42,646	40,289 •	45,071	47,981	46,239	45,913	37
212,361	369,234	1,065,426 •	1,505,931	1,685,811	1,837,814	2,127,737	38
115,417	178,322	243,040 •	257,691	291,756	309,962	273,993	39

des nouveau-nés non compris.

⁸ Les hôpitaux compris ci-dessus n'ont pas tous soumis un rapport financier.

⁹ Les provinces ont contribué avant 1952 mais ces contributions ne sont pas comprises.

¹⁰ Contribution fédérale

seulement.

¹¹ Comprend les prestations saisonnières versées à compter de 1950.

¹² Années terminées le 30

septembre avant 1950; en 1950 et par la suite, années terminées le 31 décembre.

¹³ Chiffres de 1886; première

année de la statistique.

RÉSUMÉ STATISTIQUE DES PROGRÈS DU CANADA—suite

Éléments		1871	1881	1891	1901	1911	1921
Éducation							
1	Inscriptions totales..... nomb.	803,000	891,000	993,000	1,092,633	1,361,205	1,880,805
2	Instituteurs ² \$	13,559	18,016	23,718	27,126	40,516	56,607
3	Dépenses publiques..... \$	11,044,925	37,971,374	112,976,543
Relevé de la production							
4	Valeur nette..... \$
Agriculture							
5	Superficie des fermes occupées acres	36,046,401	45,358,141	58,997,995	63,422,338	108,968,715	140,887,903
6	Terres défrichées..... "	17,335,818	21,899,181	27,729,852	30,166,033	48,733,823	70,769,548
7	Revenu monétaire, production agricole..... \$'000
GRANDES CULTURES⁴							
8	Blé..... boiss.	16,723,873	32,350,269	42,144,779	55,572,368	132,077,547	226,508,411
	\$	16,993,265	38,820,323	31,667,529	36,122,039	104,816,825	374,178,601
9	Avoine..... boiss.	42,489,453	70,493,131	83,428,202	151,497,407	245,393,425	364,989,218
	\$	15,966,310	23,967,665	31,702,717	51,509,118	86,796,130	180,989,587
10	Orge..... boiss.	11,496,038	16,844,868	17,222,795	22,224,366	28,848,310	42,956,049
	\$	8,170,735	11,791,408	8,611,397	8,889,746	14,653,697	33,514,070
11	Mais..... boiss.	3,802,830	9,025,142	10,711,380	25,875,919	14,417,599	10,822,278
	\$	2,283,145	5,415,085	5,034,348	11,902,923	5,774,039	7,081,140
12	Pommes de terre..... boiss.	47,330,187	55,368,790	53,490,857	55,362,635	55,461,473	62,230,052
	\$	15,211,774	13,288,510	21,396,342	13,840,658	27,426,765	44,635,547
13	Foin et trèfle..... tonnes	3,818,641	5,055,810	7,693,733	6,943,715	10,406,367	8,829,915
	\$	38,869,900	40,446,480	69,243,597	85,625,315	90,115,531	174,110,386
	Superficie totale, grandes cultures ⁶ acres			15,662,811	19,763,740	30,556,168	47,553,418
	Valeur totale, grandes cultures ⁶ \$	111,116,606	155,277,427	194,766,934	237,682,285	384,513,795	993,045,936
BESTIAUX ET VOLAILLES⁷							
14	Chevaux..... nomb.	836,700	1,059,400	1,470,600	1,577,500	2,599,000	3,451,800
	\$				118,279,000	381,916,000	414,808,000
15	Vaches laitières..... nomb.	1,251,200	1,595,800	1,857,100	2,408,700	2,645,200	3,086,700
	\$				69,238,000	111,833,000	188,518,000
16	Autres bovins..... nomb.	1,373,100	1,919,200	2,263,500	3,167,800	3,880,900	5,282,800
	\$				54,197,000	84,021,000	146,567,000
17	Moutons..... nomb.	3,155,500	3,048,700	2,563,800	2,510,200	2,174,300	3,200,500
	\$				10,491,000	10,702,000	20,675,000
18	Porcs..... nomb.	1,366,100	1,207,600	1,733,900	2,353,800	3,634,800	3,324,300
	\$				16,446,000	26,987,000	35,869,000
19	Toutes volailles..... nomb.	14,105,100	17,922,700	31,793,300	37,185,800
	\$	5,724,000	14,654,000	38,015,000
	Valeur totale..... \$	274,375,000	630,113,000	844,452,000
INDUSTRIE LAITIÈRE⁸							
20	Production totale de lait milliers de livres	6,866,834	9,806,741	11,897,545
21	Fromage de fabrique ⁹ liv.	..	54,574,856	97,418,855	220,833,269	199,904,205	162,117,000
	\$..	5,457,486	9,741,886	22,221,430	21,587,124	28,710,000
22	Beurre de crèmerie..... liv.	..	1,365,912	3,654,364	36,066,739	64,489,398	128,745,000
	\$..	341,478	913,591	7,240,972	15,597,807	48,135,000
23	Beurre de ferme..... liv.	..	102,545,169	111,577,210	105,343,076	137,110,200	107,379,000
	\$	21,384,644	30,269,497	35,307,000
24	Autres produits laitiers ¹⁰ \$	15,623,907	35,927,426	110,623,000
	Valeur totale, produits laitiers \$..	22,743,939	30,315,214	66,470,953	103,381,854	222,775,000
Forêts							
25	Production forestière primaire \$	168,054,024
26	Production de bois d'œuvre, M.p., m.p.	4,918,202	2,869,307
	\$	75,830,954	82,448,585
27	Total, produits des scieries.... \$	116,891,191
28	Produits de la pâte de bois et du papier..... \$	151,003,165
29	Exportations de bois, produits du bois et papier ¹² \$	25,351,085	33,099,915	56,334,695	284,561,478

¹ Estimations. ² Comprend, jusqu'en 1941, les instituteurs dans les écoles de jour ordinaires et techniques à direction provinciale; par la suite, tous les instituteurs. ³ Comprend le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. ⁴ Les chiffres des années de recensement décennal de 1871-1921 portent sur l'année précédente; ceux de 1871 portent sur les quatre premières provinces seulement. ⁵ On rectifie actuellement ces chiffres. ⁶ Comprend d'autres grandes cultures, comme le seigle et la graine de lin, qui ne sont pas mentionnées ci-dessus. ⁷ Dans les fermes seulement. ⁸ Les chiffres des années de recensement décennal 1881-1921 portent sur l'année précé-

RÉSUMÉ STATISTIQUE DES PROGRÈS DU CANADA—suite

1931	1941	1951	1953	1954	1955	1956	
2,264,106	2,131,391	2,922,931 •	3,206,181	3,387,557	3,644,900 ¹	3,843,300 ¹	1
71,246	75,308	105,796 •	114,618	118,369	126,370 ¹	135,350 ¹	2
144,748,823	129,817,268	513,442,000 •	627,012,000	705,412,000	751,000,000 ¹	835,000,000 ¹	3
..	4,592,464	13,249,469 •	14,588,095	14,177,499	15,838,050	..	4
163,114,034	173,563,282	174,046,654 ³ •	173,923,691 ³	5
85,732,172	91,636,065	96,852,826 ³ •	100,326,243 ³	6
476,101	885,257	2,816,461	2,775,795	2,394,837	2,390,471	2,667,150 ^p	7
312,325,000	314,710,000	553,646,000	5	5	5	573,062,000	8
123,550,000	192,642,000	856,724,000	5	5	5	614,818,000	
328,278,000	306,052,000	488,125,000	5	5	5	524,445,000	9
77,970,000	125,657,000	369,237,000	5	5	5	300,189,000	
67,382,600	110,401,000	245,212,000	5	5	5	269,065,000	10
17,465,000	47,296,000	269,943,000	5	5	5	195,551,000	
5,449,000	13,672,000	15,900,000	5	5	5	27,814,000	11
2,274,000	9,868,000	28,500,000	5	5	5	33,377,000	
87,175,000	61,731,000	48,361,000	5	5	5	68,932,000	12
22,359,000	46,234,000	98,088,000	5	5	5	77,914,000	
14,539,600	14,448,000	19,488,000	5	5	5	19,655,000	13
110,110,000	178,638,000	297,290,000	5	5	5	302,698,000	
58,862,305	55,102,799	60,864,320	5	5	5	61,370,000	
435,966,400	678,899,000	2,121,657,000	5	5	5	1,757,332,000	
3,113,900	2,788,800	1,303,800	5	5	5	782,100	14
205,087,000	184,549,700	94,130,000	5	5	5	74,384,000	
3,371,900	3,626,000	2,903,800	5	5	5	3,160,000	15
160,655,000	191,214,000	722,589,000	5	5	5	447,057,000	
4,601,100	4,891,000	5,459,300	5	5	5	4,942,300	16
94,952,000	138,196,200	871,003,000	5	5	5	539,694,000	
3,627,100	2,840,000	1,461,200	5	5	5	1,619,700	17
19,680,000	17,038,600	38,439,000	5	5	5	25,983,000	
4,699,800	6,081,400	4,914,300	5	5	5	4,730,900	18
33,288,000	54,911,800	185,773,000	5	5	5	115,064,000	
65,468,000	63,526,200	67,857,000	5	5	5	73,052,000	19
45,138,000	27,444,100	86,943,000	5	5	5	79,729,000	
558,800,000	613,354,300	1,998,877,000	5	5	5	1,281,911,000	
14,339,686	16,068,037	15,309,971	16,448,679	16,902,148	17,298,471	17,303,082	20
113,956,639	152,790,000	94,314,000	83,219,000	92,587,000	87,554,000	93,082,000	21
12,824,695	26,107,000	33,527,000	26,968,000	30,824,000	29,212,000	33,574,000	
225,955,246	285,848,000	257,165,000	302,783,000	313,230,000	318,577,000	303,248,000	22
50,198,878	93,198,000	162,154,000	179,088,000	182,943,000	184,808,000	175,681,000	
98,590,000	75,483,000	26,830,000	21,169,000	19,487,000	18,583,000	18,589,000	23
20,098,000	22,221,000	16,159,000	12,321,000	11,182,000	10,617,000	10,590,000	
109,262,600	158,267,000	403,052,000	438,871,000	449,268,000	468,866,000	491,550,000	24
192,384,173	299,793,000	614,892,000	657,248,000	674,217,000	693,503,000	711,395,000 ^p	
141,123,930	225,615,876	821,021,875 •	704,538,888	728,369,907	829,572,714	..	25
2,497,553	4,941,084	6,948,697 •	7,305,958	7,243,855	7,920,033	7,739,603	26
45,977,843	129,287,703	507,650,241 •	494,385,993	482,912,005	541,563,241	539,261,627	
62,769,253	163,412,292	591,551,749 •	580,693,704	572,186,498	644,482,990	639,414,360	27
174,733,954	334,726,175	1,237,897,470 •	1,179,665,443	1,241,665,451	1,326,938,138	1,453,441,726 ¹¹	28
185,493,491	387,113,232	1,399,076,131 •	1,295,395,860	1,378,354,376	1,520,921,089	1,514,832,426	29

dente. Dans les recensements de 1881 et 1891, la valeur seule est donnée pour le beurre et le fromage de fabrique; les qualités sont estimatives. ⁹ Les données de 1941 et des années suivantes représentent le fromage cheddar et autres, faits de lait entier, avant 1941; les chiffres ne comprennent d'autres fromages que pour le Québec.

¹⁰ Avant 1921, cet article ne comprend ni le lait écrémé ni le lait de beurre. ¹¹ Valeur d'origine des expéditions.

¹² Années terminées le 31 mars avant 1931.

RÉSUMÉ STATISTIQUE DES PROGRÈS DU CANADA—suite

Éléments	1871	1881	1891	1901	1911	1921
Production minérale						
1 Or.....onces troy	105,187	63,524	45,018	1,167,216	473,159	926,329
\$	2,174,412	1,313,153	930,614	24,128,503	9,781,077	19,148,920
2 Argent.....onces troy	..	355,083 ¹	414,523	5,539,192	32,559,044	13,543,198
\$..	347,271 ¹	409,549	3,265,354	17,355,272	8,485,355
3 Cuivre.....liv.	..	3,260,424 ¹	9,529,401	37,827,019	55,648,011	47,620,820
\$..	366,798 ¹	1,226,703	6,096,581	6,886,998	5,953,555
4 Plomb.....liv.	..	204,800 ¹	88,665	51,900,958	23,784,969	66,679,592
\$..	9,216 ¹	3,857	2,249,387	827,717	3,828,742
5 Zinc.....liv.	788,000 ²	1,877,479	53,089,356
\$	36,011 ²	108,105	2,471,310
6 Nickel.....liv.	..	830,477 ³	4,035,347	9,189,047	34,098,744	19,293,060
\$..	498,286 ³	2,421,208	4,594,523	10,229,623	6,752,571
7 Charbon.....tonnes courtes	1,063,742 ⁴	1,537,106	3,577,749	6,486,325	11,323,388	15,057,493
\$	1,763,423 ⁴	2,688,621	7,019,425	12,699,423	26,467,646	72,451,656
8 Gaz naturel.....M. pi. cu.	150,000 ⁵	339,476	1,917,678	14,077,601
\$	339,476	1,917,678	4,594,164
9 Pétrole brut.....barils	..	368,987	755,298	622,392	291,092	187,541
\$	1,010,211	1,008,275	357,073	641,533
10 Amiante.....tonnes courtes	9,279	40,217	127,414	92,761
\$	999,878	1,257,759	2,943,108	4,906,230
11 Ciment.....barils	..	69,843 ¹	93,479	450,394	5,692,915	5,752,885
\$..	81,909 ¹	108,561	660,030	7,644,537	14,195,143
Total, production minérale ⁷ ... \$..	10,221,255 ⁷	18,976,616	65,797,911	103,220,994	171,923,342
Forces hydrauliques						
12 Turbines installées.....h.p.	71,219	238,902	1,363,134	2,754,157
Centrales électriques						
13 Usines centrales.....nomb.	80	58	266	510
14 Capital immobilisé.....\$	4,113,771	11,891,025	110,838,746	484,669,451
15 Énergie produite.....milliers de kWh	5,614,132
16 Usagers.....nomb.	973,212
Pêcheries						
17 Valeur marchande de tous les produits.....\$	7,573,199	15,817,162	18,977,874	25,737,153	34,667,872	34,931,935
Fourrures						
18 Pelleteries brutes ⁹nomb.	2,936,407
\$	10,151,594
19 Valeur des animaux des fermes à fourrure.....\$	5,977,545
Manufactures						
20 Employés.....nomb.	187,942	254,935	369,595	339,173	515,203	438,555
21 Capital.....\$	77,964,020	165,302,623	353,213,000	446,916,487	1,247,583,609	2,697,858,073
22 Salaires.....\$	40,851,009	59,429,002	100,415,350	113,249,350	241,008,416	497,399,761
23 Matières premières consommées \$	124,907,846	179,918,593	250,759,292	266,527,858	601,509,018	1,365,292,885
Produits						
24 Valeur brute ¹⁰\$	221,617,773	309,676,068	469,847,886	481,053,375	1,165,975,639	2,488,987,148
25 Valeur nette.....\$	96,709,927	129,757,475	219,088,594	214,525,517	564,466,621	1,123,694,263
26 Indice de la production industrielle (1935-1939=100).....
Construction						
27 Valeur des contrats adjudgés... \$	345,425,000	240,133,300
Travail						
Population active ^{12,13}						
28 Agriculture.....nomb.	735,207	716,860	933,735	1,035,283
29 Autres industries primaires... "	58,211	71,584	139,877	115,737
30 Manufactures....."	237,972	299,535	372,234	406,677
31 Construction....."	86,694	89,165	150,567	162,275
32 Transports et communications "	61,310	82,483	158,926	199,568
33 Commerce et finance....."	88,064	99,552	221,805	293,334
34 Services....."	203,897	236,205	322,895	420,173
35 Employés de bureau....."	24,121	58,789	106,351	217,937
36 Journaliers ¹⁵"	116,598	127,867	317,244	306,215
37 Non déclaré....."	3,534	792	..	7,149
Total, population active ¹³ ... "	1,615,608	1,782,832	2,723,634	3,164,348
38 Employés à gages ¹³nomb.	1,628,273	1,972,089

¹ 1887. ² 1898. ³ 1889. ⁴ 1874. ⁵ 1892. ⁶ Tonnes. ⁷ Y compris d'autres éléments non indiqués.

⁸ Non comparables aux années précédentes; seuls les derniers consommateurs sont inclus maintenant. ⁹ Années terminées le 30 juin. ¹⁰ En 1952, la valeur brute des produits a fait place à la valeur d'origine des expéditions.

RÉSUMÉ STATISTIQUE DES PROGRÈS DU CANADA—suite

1931	1941	1951	1953	1954	1955	1956	
2,693,892	5,345,179	4,392,751 •	4,055,723	4,366,440	4,541,962	4,383,863	1
58,093,396	205,789,392	161,872,873 •	139,597,985	148,764,611	156,788,528	151,024,080	
20,562,247	21,754,408	23,125,825 •	28,299,335	31,117,949	27,984,204	28,431,847	2
6,141,943	8,323,454	21,865,467 •	23,774,271	25,907,870	24,676,472	25,497,681	
292,304,390	643,316,713	539,941,589 •	506,504,074	605,464,042	651,987,423	709,720,590	3
24,114,065	64,407,497	149,026,216 •	150,953,742	175,712,693	239,756,455	292,958,091	
267,342,482	460,167,005	316,462,751 •	387,411,588	436,990,488	405,525,038	377,708,904	4
7,260,183	15,470,815	58,229,146 •	50,076,822	58,250,831	58,314,500	58,582,651	
237,245,451	512,381,636	682,224,335 •	803,523,295	752,982,353	866,714,038	845,265,125	5
6,059,249	17,477,337	135,762,643 •	96,101,386	90,207,285	118,306,466	125,437,344	
65,666,320	282,258,235	275,806,272 •	287,385,777	322,557,961	349,856,997	357,030,311	6
15,267,453	68,656,795	151,269,994 •	160,430,098	180,173,392	215,866,007	222,204,860	
12,243,211	18,225,921	18,586,823 •	15,900,673	14,913,579	14,818,880	14,915,610	7
41,207,682	58,059,630	109,038,835 •	102,721,875	96,600,266	93,579,471	95,349,763	
25,874,723	43,495,353	79,460,667 •	100,985,923	120,735,214	150,772,312	169,152,586	8
9,026,754	12,665,116	7,158,920 •	10,877,017	12,482,109	15,098,508	16,849,556	
1,542,573	10,133,838	47,615,534 •	80,898,897	96,080,345	129,440,247	171,981,413	9
4,211,674	14,415,096	116,655,238 •	200,582,276	243,877,030	305,640,036	406,561,872	
164,296	477,846	973,198 •	911,226	924,116	1,063,802	1,014,249	10
4,812,886	21,468,840	81,584,345 •	86,052,895	86,409,212	96,191,317	99,859,969	
10,161,658	8,368,711	17,007,812 •	22,238,335	22,437,477	25,168,464	5,021,633 ⁶	11
15,826,243	13,063,588	40,446,288 •	58,842,022	59,035,644	65,650,025	75,233,321	
230,434,726	560,241,290	1,245,483,595 •	1,336,303,503	1,488,382,091	1,795,310,796	2,084,905,554	
6,666,337	8,845,038	13,342,504 •	14,929,074	16,684,131	17,511,148	18,356,148	12
559	607	647 •	524	557	13
1,229,988,951	1,641,460,451	54,851,844 •	62,860,927	65,936,440	72,910,592	78,004,353	14
16,330,867	33,317,663	3,439,750 •	3,817,455	4,001,626	4,224,901 ⁹	4,424,644 ⁸	15
1,632,792	2,081,270						16
30,517,306	62,258,997	204,912,000 •	173,332,000	190,508,000	181,026,000	197,650,000 ^p	17
4,060,356	7,257,337	7,479,272	7,568,865 •	6,274,727	9,670,796	7,727,264	18
11,803,217	21,123,161	31,134,400	23,349,680 •	19,287,522	30,509,515	28,051,746	
8,497,237	7,928,971	10,195,561	10,835,709	12,941,155	15,008,081 •	12,765,000	19
528,640	961,178	1,258,375 •	1,327,451	1,267,966	1,298,461	1,364,163	20
3,705,701,893	4,905,503,966	3,276,380,917 •	3,957,018,348	3,896,687,691	4,142,409,534	4,600,943,000 ^p	21
587,566,990	1,264,862,643	9,074,526,353 •	9,380,558,682	9,241,857,554	10,338,202,165	11,698,222,000 ^p	22
1,221,911,982	3,296,547,019						23
2,555,126,448	6,076,308,124	16,392,187,132 •	17,785,416,854	17,554,527,504	19,513,933,811	21,849,415,000 ^p	24
1,252,017,248	2,605,119,788	6,940,946,783 •	7,993,069,351	7,902,124,137	8,753,450,496	9,630,722,000 ^p	25
..	164.8	226.5 ¹¹	248.4	244.6	265.8	284.4	26
315,482,000	393,991,300	2,295,499,200 •	2,017,060,700	2,154,959,200	3,183,592,000	3,426,905,500	27
1,127,682	1,083,816	826,759	28
150,276	203,586	196,996	29
495,842	709,181	973,982	30
203,056	213,493	319,065	31
289,030	311,645	492,986	32
352,414	370,617	520,761	33
616,953	725,456 ¹⁴	919,922	34
258,684	314,051	541,713	35
426,242	252,693	323,829	36
1,654	11,413	63,600	37
3,921,833	4,195,951 ¹⁴	5,179,613	
2,570,097	2,816,798 ¹⁴	4,006,466	38

¹¹ Sans Terre-Neuve, mais indiquant les changements de la production à Terre-Neuve depuis 1951. ¹² Dix ans ou plus jusqu'en 1911; 14 ans et plus après 1921. ¹³ Sans les territoires. ¹⁴ Moins 314,584 personnes en service actif le 2 juin 1941. ¹⁵ Moins les journaliers dans l'agriculture, la pêche, l'abatage et les mines.

RÉSUMÉ STATISTIQUE DES PROGRÈS DU CANADA—suite

Éléments	1871	1881	1891	1901	1911	1921
Transports						
CHEMIN DE FER						
1 Milles en exploitation..... nomb.	2,695	7,194	13,838	18,140	25,400	39,191
2 Passif fixe..... \$	257,035,188 ¹	284,419,293	632,061,440	816,110,837	1,528,689,201	2,164,687,636
3 Voyageurs..... nomb.	5,190,416 ²	6,943,671	13,222,568	18,385,722	37,097,718	46,793,251
4 Marchandises..... tonnes	5,670,836 ²	12,065,323	21,753,021	36,999,371	79,884,282	83,730,829
5 Recettes..... \$	19,470,540 ²	27,987,509	48,192,099	72,898,749	188,733,494	458,008,891
6 Dépenses..... \$	15,775,532 ²	20,121,418	34,960,449	50,368,726	131,033,785	422,581,205
TRANSPORTS URBAINS						
7 Voyageurs transportés..... nomb.
8 Milles-véhicules..... "
9 Recettes-voyageurs brutes.... \$
TRANSPORT ROUTIER						
10 Grandes routes, parcours total ³ milles
11 Dépenses au compte-capital ³ .. \$
12 Véhicules automobiles immatriculés..... nomb.	21,783	464,805
13 Revenu provincial total provenant des permis et de l'exploitation..... \$	—	—	—	—	—	—
TRANSPORT PAR EAU						
14 Vaisseaux immatriculés..... nomb.	..	7,394	7,015	6,697	8,088	7,482
tonnes	..	1,310,896	1,005,475	666,276	770,446	1,223,973
International maritime⁴,⁵						
15 A l'entrée..... tonnes	6,576,771	6,967,449	9,372,369	13,235,307	25,205,441	27,344,957
16 A la sortie..... "	6,549,257	6,834,983	9,430,279	12,794,501	22,224,104	27,303,673
17 Total..... "	13,126,028	13,802,432	18,802,648	26,029,808	47,429,545	54,648,630
Cabotage⁴						
18 A l'entrée..... tonnes	..	7,664,863	12,835,774	17,927,959	34,280,669	28,567,545
19 A la sortie..... "	..	7,451,903	12,150,356	16,516,837	32,347,265	27,773,668
20 Total..... "	..	15,116,766	24,986,130	34,444,796	66,627,934	56,341,213
CANAUX						
21 Voyageurs transportés..... nomb.	100,377	118,136	146,336	190,428	304,904	230,129
22 Marchandises..... tonnes	3,955,621	2,853,230	2,902,526	5,665,259	38,030,353	9,407,021
TRANSPORT PAR AIR⁶						
23 Milles de vol..... nomb.	294,449
24 Milles-voyageurs..... "
25 Marchandises..... liv.	79,850
26 Matières postales..... "
Communications						
27 Télégraphes, milles de ligne.. nomb.	..	1,947	30,565	35,938	42,351	52,784
28 Téléphones..... "	63,192	302,759 ⁷	902,090
29 Employés, téléphones ⁸ "	10,425 ⁷	19,943
Postes						
30 Revenus..... \$	803,637	1,344,970	2,515,824	3,421,192	9,146,952	23,331,119
31 Déboursés..... \$	994,876	1,876,658	3,061,676	3,837,376	7,954,223	24,661,262
32 Mandats-poste émis..... \$	4,546,434	7,725,212	12,478,178	17,956,258	70,614,862	173,523,322
Commerce de gros et de détail						
De gros						
33 Établissements..... nomb.
34 Employés..... "
35 Ventes nettes..... \$
De détail—magasins..... nomb.						
37 Employés, réguliers..... "
38 Ventes nettes..... \$

¹ 1876. ² 1875. ³ Années financières. ⁴ Années financières avant 1941. ⁵ Comprend le transport maritime et le transport international intérieur. ⁶ Comprend les services outre-mer des transporteurs canadiens au-dessus de l'Atlantique et du Pacifique à compter de 1951. ⁷ Arrêté le 30 juin. ⁸ A l'exclusion des

RÉSUMÉ STATISTIQUE DES PROGRÈS DU CANADA—suite

1931	1941	1951	1953	1954	1955	1956	
42,280	42,441	42,956 •	43,163	43,132	43,444	43,652	1
4,232,022,088	3,397,488,564	3,571,693,932 •	3,861,756,258	3,975,594,115	4,108,574,616	4,185,193,864	2
26,396,812	29,779,241	30,995,604 •	28,736,159	28,396,528	27,229,962	25,893,163	3
74,129,694	116,808,091	161,260,521 •	156,249,259	143,194,840	167,862,156	181,935,822	4
358,549,382	538,291,947	1,088,583,789 •	1,205,935,414	1,095,440,918	1,198,351,601	1,397,755,407	5
321,025,588	403,733,542	977,577,062 •	1,100,393,836	1,019,534,989	1,048,564,681	1,235,899,339	6
..	1,236,965,743 •	1,178,952,495	1,151,928,811	7
..	205,271,859 •	198,885,300	203,888,474	8
..	127,238,090 •	125,419,886	129,213,139	9
378,094	561,489	511,878 •	517,809	524,055	455,404	453,582	10
66,250,229	37,237,954	192,810,362 •	234,334,349	229,087,011	294,343,957	421,146,178	11
1,200,668	1,572,784	2,872,420 •	3,430,672	3,644,589	3,948,652	4,230,647	12
42,231,027	91,139,300	252,213,001 •	307,664,164	329,522,161	377,927,301	422,523,915	13
8,966	8,667	15,292 •	16,181	16,568	17,188	17,653	14
1,484,423	1,271,811	1,659,351 •	1,694,715	1,632,306	2,316,396	2,347,311	15
45,834,452	31,452,400	47,508,342 •	56,589,078	54,767,687	58,018,365	63,105,100	16
45,077,424	33,313,400	52,750,461 •	61,962,634	59,578,143	60,306,168	67,415,232	17
90,911,876	64,765,800	100,258,803 •	118,551,712	114,345,830	118,324,533	130,520,332	18
47,134,652	48,107,158	60,802,798 •	67,417,391	64,291,085	67,228,840	75,220,366	19
47,540,555	46,433,320	55,609,082 •	62,022,657	60,247,848	64,889,982	76,857,713	20
94,675,207	94,540,478	116,411,880 •	129,440,048	124,538,933	132,118,822	152,078,079	21
126,633	100,092	93,512	112,082	116,231	178,932	123,241	22
16,189,074	23,453,367	29,325,034	33,373,064	30,070,701	34,874,198	40,016,565	23
7,046,276	12,508,390	52,578,934 •	64,076,912	61,582,481	83,805,304	101,723,710	24
4,073,552	56,723,714	689,819,451 •	942,269,095	1,066,805,242	1,223,825,448	1,547,279,882	25
2,372,467	16,559,611	59,199,354 •	177,451,345	109,299,356	233,561,830	318,042,182	26
470,461	3,411,971	16,824,652 •	20,319,952	24,228,571	26,616,505	27,914,288	27
53,228	52,246	53,580 •	52,727	46,284	48,067	48,062	28
1,364,200	1,562,146	3,113,766 •	3,606,407	3,860,269	4,151,678	4,499,325	29
23,825	20,103	47,387 •	50,540	51,929	55,673	60,121	30
30,416,107	40,383,366	90,454,678 •	112,024,245	111,107,484	131,315,049	137,696,621	31
36,292,604	38,699,674	91,781,466 •	105,553,191	113,581,752	123,611,055	127,421,739	32
167,749,651	173,565,550	511,915,621 •	623,266,884	676,080,657	690,824,787	725,930,733	33
13,140 ⁹	24,758	26,167 •	34
90,564 ⁹	117,471	178,658 ¹⁰	35
3,325,210,300 ⁹	5,290,751,000	14,401,036,700 •	36
124,608 ⁸	136,990	153,034	37
238,683 ⁹	297,047	454,794 ¹⁰	38
2,735,740,000 ⁹	3,414,613,000	603,891 ¹¹	12,128,034,000 ¹²	12,065,758,000 ¹²	13,111,895,000 ¹²	14,088,724,000 ¹²	39

lignes rurales en Saskatchewan.

⁹ Chiffres du recensement pour 1930.

¹⁰ Moyenne minimum.

¹¹ Moyenne maximum.

¹² Estimation fondée sur une enquête intercensale.

RÉSUMÉ STATISTIQUE DES PROGRÈS DU CANADA—suite

Éléments	1871	1881	1891	1901	1911	1921
Commerce de gros et de détail—fin						
Services						
1 Etablissements..... nomb.
2 Employés..... "
3 Recettes..... \$
4 Faillites commerciales ⁵ nomb.	1,861	1,341	1,332	2,451 •
5 Passif..... \$	16,723,939	10,811,671	13,491,196	73,299,111 •
Commerce extérieur⁶—						
6 Exportations domestiques... \$'000	57,630	83,945	88,672	117,431	274,317	1,189,164
7 Réexportations..... \$'000	9,853	13,375	8,799	17,078	15,684	21,264
8 Importations pour consommation..... \$'000	84,214	90,488	111,534	177,931	452,725	1,240,159
Total, commerce extérieur. \$'000	151,698	187,808	209,004	372,440	742,725	2,450,587
9 Exportations totales au Commonwealth..... \$'000	25,346	45,980	47,137	100,748	148,967	403,452
10 Exportations au Royaume-Uni \$'000	21,734	42,637	43,244	92,858	132,157	312,845
11 Importations totales en provenance du Commonwealth... \$'000	51,317	45,514	44,337	46,653	129,468	266,003
12 Importations du Royaume-Uni \$'000	48,493	42,885	42,019	42,820	109,935	213,974
13 Exportations aux États-Unis.. \$'000	29,164	34,038	37,743	67,984	104,116	542,323
14 Importations des États-Unis.. \$'000	27,186	36,339	52,033	107,378	275,824	856,177
15 Exportations à d'autres pays.. \$'000	3,120	3,926	3,791	8,700	21,233	243,389
16 Importations d'autres pays... \$'000	5,712	8,635	15,163	23,900	47,433	117,979
EXPORTATIONS DOMESTIQUES PAR ÉLÉMENTS PRINCIPAUX						
17 Blé..... milliers de boiss. \$'000	1,749	2,524	2,108	9,740	45,802	129,215
18 Farine de blé..... milliers de barils \$'000	306	440	297	1,119	3,049	6,017
19 Avoine..... milliers de boiss. \$'000	1,610	2,173	1,389	4,015	13,855	66,520
20 Orge..... milliers de boiss. \$'000	542	2,927	261	8,155	5,432	14,321
21 Bacon et jambon, épaules et flèches.. milliers de cwt. \$'000	231	1,192	130	2,491	2,145	14,152
22 Bœuf et veau..... milliers de cwt. \$'000	..	8,811	4,892	2,386	1,545	8,564
23 Fromage..... milliers de livres \$'000	..	6,261	2,930	1,123	831	11,469
24 Planches et madriers..... M. pi. \$'000	103	104	76	1,055	599	982
25 Pulpe de bois..... milliers de cwt. \$'000	1,019	753	623	11,778	8,526	31,492
26 Papier-journal..... milliers de cwt. \$'000	41	14	3	97	10	520
27 Instruments aratoires..... \$'000	241	84	16	813	92	8,331
28 Cuivre..... milliers de livres \$'000	8,271	49,256	106,202	195,926	181,896	133,620
29 Nickel..... milliers de livres \$'000	1,110	5,510	9,509	20,697	20,740	37,147
30 Plomb..... milliers de cwt. \$'000	829,550	652,621	775,793	735,695	1,127,723	1,604,463
31 Zinc..... milliers de cwt. \$'000	8,356	7,102	8,627	9,381	21,510	71,079
32 Amiante..... milliers de tonnes \$'000	6,589	14,363
33 Substances végétales (excepté produits chimiques, fibres et bois)..... \$'000	281	1,937	5,716	71,552
34 Animaux et produits animaux (excepté fibres et produits chimiques)..... \$'000	3,092	78,922
35 Fibres, textiles et tissus..... \$'000	..	31	253	1,743	5,912	12,527
36 Bois, produits du bois et papier \$'000	6,246	39,604	10,994	26,346	55,005	74,176
37 Fer et produits..... \$'000	120	150	505	2,659	5,575	12,748
38 Métaux non ferreux et leurs produits..... \$'000	5,342	9,538	34,768	47,018
	240	958	3,842	9,405
	7	656	32	111
	7	..	7	2,517	101	526
	177
	7	27	70	964
	514	865	2,076	191
	12,633
EXPORTATIONS DOMESTIQUES						
33 Substances végétales (excepté produits chimiques, fibres et bois)..... \$'000	13,743	25,542	84,368	482,140
34 Animaux et produits animaux (excepté fibres et produits chimiques)..... \$'000	36,399	68,465	69,693	188,360
35 Fibres, textiles et tissus..... \$'000	873	1,881	1,819	18,784
36 Bois, produits du bois et papier \$'000	25,351	33,100	56,335	284,561
37 Fer et produits..... \$'000	557	3,779	9,884	76,501
38 Métaux non ferreux et leurs produits..... \$'000	1,619	33,395	34,001	45,939

¹ Chiffres du recensement pour 1930. ² Les chiffres comprennent 5,542 hôtels avec une moyenne d'employés à temps continu de 46,556 au minimum et 64,062 au maximum et des recettes de \$348,401,100. ³ Minimum moyen.

RÉSUMÉ STATISTIQUE DES PROGRÈS DU CANADA—suite

1931	1941	1951	1953	1954	1955	1956	
42,223 ¹	49,271	58,748 ² •	1
55,257 ¹	62,781	143,800 ^{2,3} •	2
249,455,900 ¹	254,678,000	190,048 ^{2,4} •	3
2,563	882	1,085,757,900 •	4
52,987,554	6,959,000	19,048,000	1,039	1,381	1,352	1,320	5
587,653	1,621,003	3,914,460 •	30,304,000	52,017,000	38,148,000	51,678,000	6
11,907	19,451	48,924 •	4,117,406	3,881,272	4,281,784	4,789,746	7
628,098	1,448,792	4,084,856 •	55,195	65,645	69,499	73,397	8
1,227,659	3,089,246	8,048,241 •	4,382,830	4,093,196	4,712,370	5,705,449	9
219,781	878,641	872,407 •	8,555,432	8,040,113	9,063,653	10,568,592	10
170,597	658,228	631,461 •	897,585	848,461	1,006,437	1,055,922	11
152,000	359,942	727,089 •	665,232	653,408	769,313	812,706	12
109,468	219,419	420,985 •	623,962	574,231	610,303	705,911	13
240,197	599,713	2,297,675 •	453,391	392,472	400,531	484,679	14
393,775	1,004,498	2,812,927 •	2,418,915	2,317,153	2,559,343	2,818,655	15
127,675	142,649	744,379 •	3,221,214	2,961,380	3,452,178	4,161,667	16
82,323	84,351	544,840 •	800,906	715,658	716,004	915,169	17
194,826	196,646	237,061 •	537,654	557,586	649,889	837,871	18
117,871	161,856	441,043 •	290,073	208,262	189,967	302,770	19
5,697	11,439	12,079 •	567,907	375,339	338,216	513,081	20
20,207	44,807	113,854 •	11,144	10,074	8,601	8,583	21
11,177	7,692	59,273 •	102,160	88,029	74,442	71,549	22
3,768	3,295	53,899 •	80,393	40,244	12,529	10,112	23
24,260	3,209	43,906 •	60,403	32,467	11,930	9,316	24
9,924	1,959	58,822 •	109,372	77,013	63,906	81,095	25
128	4,646	61 •	136,729	89,363	76,461	94,977	26
2,035	77,494	3,650 •	70	81	99	80	27
37	62	934 •	5,508	6,349	6,463	5,663	28
430	996	50,965 •	255	186	87	128	29
84,788	92,331	30,653 •	9,267	4,538	2,721	3,644	30
10,595	13,555	10,232 •	16,429	5,006	13,749	12,216	31
937,733	2,282,139	3,435,510 •	4,518	1,544	4,045	4,178	32
20,116	74,205	312,198 •	3,364,762	4,033,512	4,603,164	3,936,161	33
12,451	28,234	44,866 •	282,103	324,724	385,313	326,445	34
30,057	85,898	365,133 •	39,003	43,608	47,323	47,480	35
40,165	65,240	102,241 •	248,675	271,418	297,304	304,536	36
107,233	154,357	536,372 •	107,505	110,431	115,263	119,344	37
2,889	30,972	106,438 •	619,033	635,670	665,877	708,385	38
196,789	430,087	304,193 •	74,316	76,771	76,010	67,477	39
17,065	40,951	81,691 •	399,136	445,031	459,706	480,729	40
63,529	275,190	262,366 •	117,351	127,334	163,924	194,206	41
14,182	67,680	136,689 •	290,236	317,438	347,759	353,676	42
2,208	3,818	2,536 •	162,542	182,154	215,169	222,909	43
4,660	13,525	45,290 •	3,302	3,541	3,030	2,596	44
2,391	3,988	6,105 •	37,835	40,530	37,202	35,034	45
5,565	12,278	83,669 •	7,105	7,826	8,198	7,770	46
159	454	942 •	57,572	58,392	70,558	74,011	47
5,175	19,411	80,333 •	879	888	1,002	964	48
209,761	285,709	894,210 •	83,972	82,566	94,804	99,895	49
70,938	201,731	348,033 •	1,096,763	803,481	752,348	974,964	50
5,394	30,820	36,858 •	250,919	269,861	263,621	260,249	51
185,493	387,113	1,399,076 •	24,333	20,969	22,816	22,568	52
19,086	239,901	342,299 •	1,295,396	1,378,354	1,520,921	1,514,458	53
56,159	244,012	569,870 •	358,438	300,692	398,782	458,849	54
			682,183	717,073	852,923	959,471	55

¹ Maximum moyen.
financières avant 1931.

² Chiffres de *Dun and Bradstreet*. Non compris Terre-Neuve en 1941.

³ Moins de \$500.

⁴ Années

RÉSUMÉ STATISTIQUE DES PROGRÈS DU CANADA—suite

Éléments		1871	1881	1891	1901	1911	1921
Commerce extérieur—fin							
EXPORTATIONS DOMESTIQUES—fin							
1	Minéraux non métalliques et leurs produits (produits chimiques non compris)..... \$'000	3,989	7,356	10,038	40,345
2	Produits chimiques et parachimiques..... \$'000	851	792	3,089	20,143
3	Toutes autres marchandises.. \$'000	5,291	3,122	5,089	32,390
	Total, exportations domestiques..... \$'000	57,630	83,945	88,672	177,431	274,317	1,189,164
IMPORTATIONS POUR CONSOMMATION							
4	Substances végétales (excepté produits chimiques, fibres et bois)..... \$'000	24,212	38,036	79,214	259,431
5	Animaux et produits animaux (excepté fibres et produits chimiques)..... \$'000	8,081	14,023	30,672	61,722
6	Fibres, textiles et tissus..... \$'000	28,670	37,285	87,916	243,608
7	Bois, produits du bois et papier \$'000	5,203	8,197	26,852	57,449
8	Fer et ses produits..... \$'000	15,143	29,956	91,968	245,626
9	Métaux non ferreux et leurs produits..... \$'000	3,811	7,167	27,580	55,651
10	Minéraux non métalliques et leurs produits (excepté produits chimiques)..... \$'000	14,139	21,255	53,431	206,095
11	Produits chimiques et parachimiques..... \$'000	3,698	5,685	12,472	37,887
12	Toutes autres marchandises.. \$'000	8,577	16,327	42,620	72,688
	Total, importations..... \$'000	84,214	90,488	111,534	177,931	452,725	1,240,159
Prix							
13	Indices des prix de gros (1935-1939 = 100).....	81.3	72.4	67.1	63.7	81.1	143.4
14	Indices des prix à la consommation (1949=100).....	80.9
Finances fédérales¹							
15	Droits douaniers..... \$	11,841,105	18,406,092	23,305,218	28,293,930	71,838,089	163,266,804
16	Droits d'accise..... \$	4,295,945	5,343,022	6,914,850	10,318,266	16,869,837	37,118,367
17	Impôt sur le revenu..... \$	46,381,824
18	Taxe de vente (nette)..... \$	38,114,539
19	Recettes totales de taxation.. \$	16,320,369	23,942,139	30,220,068	38,612,196	88,707,926	368,770,498
20	Recettes, per capita, de taxation \$	4.50	5.63	6.32	7.28	12.69	43.10
21	Revenu total..... \$	19,335,561	29,635,298	38,579,311	52,514,701	117,780,409	436,292,185
22	Revenu per capita..... \$	5.34	6.96	8.07	9.91	16.87	50.99
23	Dépenses totales..... \$	19,293,478	33,796,643	40,793,208	57,982,866	122,861,250	528,302,513
24	Dépenses per capita..... \$	5.32	7.94	8.54	10.94	17.58	61.75
25	Dettes brutes..... \$	115,492,683	199,861,537	289,899,230	354,732,433	474,941,487	2,902,482,117
26	Actif net..... \$	37,786,165	44,465,757	52,090,199	86,252,429	134,899,435	561,603,133
27	Dettes nettes..... \$	77,706,518	155,395,780	237,809,031	268,480,004	340,042,052	2,340,878,984
Finances provinciales¹							
28	Revenu ordinaire brut..... \$	5,518,946	7,858,698	10,693,315	14,974,991	40,706,948	102,030,458
29	Dépenses ordinaires brutes... \$	4,935,008	8,119,701	11,628,353	14,146,059	38,144,511	102,569,515
Comptes nationaux							
30	Revenu national..... \$'000,000
Billets en circulation							
31	Billets de banques à charte... \$	20,914,637	28,516,692	33,061,042	50,601,205	89,982,223	194,621,710
32	Billets de la Banque du Canada et autres ⁷ \$	7,244,341	14,539,795	16,176,316	27,898,509	99,308,945	271,531,162
Banques à charte							
33	Capital versé..... \$	37,095,340	59,534,977	60,700,697	67,035,615	103,009,526	129,096,339
34	Actif..... \$	125,273,631	200,613,879	269,397,032	531,829,324	1,303,131,260	2,841,782,079
35	Passif envers le public..... \$	80,250,974	127,176,249	187,332,325	420,003,743	1,097,661,393	2,556,454,190
36	Dépôts remboursables à vue.. \$	95,169,631	304,801,755	551,914,643
37	Dépôts remboursables après avis..... \$	221,624,664	568,976,209	1,289,347,063
38	Total, dépôts ⁸ \$	56,287,391	94,346,481	148,396,968	349,573,327	980,433,788	2,264,586,736
39	Paiements par chèque..... \$'000	27,157,474 ¹⁰

¹ Sauf indication contraire, les chiffres sont ceux des années financières terminées au cours des années mentionnées.
² A compter des chiffres de 1953, la comparaison n'est plus possible avec les années antérieures parce qu'ils ne comprennent pas les remboursements applicables à d'autres droits d'accise. ³ Année financière terminée le plus près du 31 décembre 1950, soit le 31 mars 1951 pour la plupart des provinces. ⁴ Comprend le Yukon pour cette année et les suivantes. ⁵ Comprend les Territoires du Nord-Ouest pour cette année et les suivantes. ⁶ En

RÉSUMÉ STATISTIQUE DES PROGRÈS DU CANADA—suite

1931	1941	1951	1953	1954	1955	1956	
14,977	45,172	131,529 •	147,393	145,573	206,200	292,100	1
10,849	58,676	131,690 •	137,885	153,238	183,507	182,854	2
14,995	127,869	60,895 •	124,095	92,031	80,666	124,233	3
587,653	1,621,003	3,914,460 •	4,117,406	3,881,272	4,281,784	4,789,746	
134,433	171,835	542,641 •	488,368	540,289	567,475	628,777	4
28,630	34,846	125,562 •	88,227	85,412	107,802	122,154	5
90,152	161,139	483,520 •	387,115	333,324	381,613	416,390	6
34,923	36,739	137,047 •	160,951	166,001	195,958	228,208	7
116,209	431,622	1,332,251 •	1,531,556	1,322,497	1,605,968	2,231,354	8
38,667	94,758	290,848 •	364,571	357,185	398,793	491,539	9
106,088	189,954	684,535 •	658,476	599,216	663,684	765,971	10
31,337	65,382	191,813 •	221,834	220,406	260,499	288,587	11
47,659	262,516	296,638 •	481,733	468,866	530,578	532,469	12
628,098	1,448,792	4,084,856 •	4,382,830	4,093,196	4,712,370	5,705,449	
94.0	116.4	240.2	220.7	217.0	218.9	225.6	13
67.9	69.6	113.7	115.5	116.2	116.4	118.1	14
131,208,955	130,757,011	295,721,750 •	389,442,109	407,312,241	397,228,330	481,239,668	15
57,746,808	88,607,559	241,046,174 •	241,360,370	226,732,460	226,458,438	249,383,313	16
71,048,022	248,143,022	1,513,135,510 •	2,473,790,089	2,432,603,505	2,265,297,267	2,279,503,232	17
20,783,944	179,701,224	460,120,405 •	566,233,167 ²	587,331,544	572,214,713	641,510,469	18
296,276,396	778,175,450	2,785,349,899 •	3,997,592,937	4,003,584,453	3,773,438,080	3,995,721,170	19
29.02	68.37	203.13 •	277.03	270.86	248.33	256.12	20
356,160,876	872,169,645	3,112,535,948 •	4,360,822,789	4,396,319,583	4,123,513,300	4,400,046,639	21
35.04	76.63	226.99 •	302.21	297.43	271.37	282.04	22
440,008,855	1,249,601,446	2,901,241,698 •	4,337,275,512	4,350,522,378	4,275,362,888	4,433,127,636	23
43.26	109.80	211.58 •	300.57	294.33	281.36	284.16	24
2,610,265,699	5,018,928,037	16,923,307,028 •	17,918,490,812	17,923,189,502	17,951,491,464	19,124,232,779	25
348,653,762	1,370,236,588	5,489,992,080 •	6,756,756,543	6,807,252,438	6,688,411,310	7,843,853,815	26
2,261,611,937	3,648,691,449	11,433,314,948 •	11,161,734,269	11,115,937,064	11,263,080,154	11,280,368,964	27
179,143,480	404,791,000 ⁴	1,139,026,000 ^{3,4} •	1,369,183,000	1,465,614,000	1,558,734,000 ⁵	1,771,239,000	28
190,754,202	349,818,000 ⁴	1,040,871,000 ^{3,4} •	1,207,475,000	1,295,194,000	1,411,740,000 ⁵	1,588,396,000	29
3,333	6,563	17,138 •	19,133	18,794	20,740	23,049	30
128,881,241	78,761,049	•	•	•	•	•	31
153,079,362	406,433,409	1,360,679,422	1,530,102,146	1,623,456,907	1,738,490,823	1,868,703,781	32
144,674,853	145,500,000	146,502,115 •	149,954,371	168,218,000 ⁸	180,998,000	195,348,000	33
3,066,018,472	4,008,381,256	9,384,800,263 •	10,334,778,308	11,433,157,000 ⁸	12,701,736,000	13,427,896,000	34
2,741,554,219	3,711,870,680	9,019,780,755 •	9,945,599,866	10,920,704,000 ⁸	12,146,344,000	12,780,895,000	35
578,604,394	1,088,198,370	2,711,524,845 •	3,081,380,359	3,597,243,000 ⁸	3,915,196,000	4,180,355,000	36
1,437,976,832	1,616,129,007	4,592,929,318 •	5,098,833,001	5,615,070,000 ⁸	6,096,401,000	6,451,347,000	37
2,422,834,828	3,464,781,844	8,464,510,837 •	9,482,574,676	10,713,131,000 ⁸	11,904,011,000	12,531,329,000	38
31,586,468	39,242,957	112,184,633 •	137,416,847	148,062,796	161,350,878	192,289,896	39

janvier 1950, la responsabilité des banques à charte à l'égard de leurs billets encore en circulation est passée à la Banque du Canada. ⁷ Arrêté le 30 juin, de 1871 à 1901. Moyennes annuelles des chiffres de fin de mois de 1911 à 1953. Arrêté le 31 décembre à compter de 1954. ⁸ Début de 1954, pas strictement comparable aux années antérieures. Voir p. 1166. ⁹ Y compris les dépôts des gouvernements fédéral et provinciaux, ainsi que les dépôts à l'étranger depuis 1901. ¹⁰ 1924.

RÉSUMÉ STATISTIQUE DES PROGRÈS DU CANADA—fin

Éléments		1871	1881	1891	1901	1911	1921
Caisse d'épargne							
1	Dépôts aux bureaux de poste... \$	2,497,260	6,208,227	21,738,648	39,950,813	43,330,579	29,010,619
2	Dépôts dans les banques de l'État..... \$	2,072,037	9,628,445	17,661,378	16,098,146	14,673,752	10,150,189
3	Dépôts dans les banques spéciales..... \$	5,766,712	7,685,888	10,982,232	19,125,097	34,770,386	58,576,775
Compagnies de prêt (fédérales)							
4	Actif..... \$	8,392,464	73,906,638	125,041,156	158,523,307	389,701,988	96,698,810
5	Passif..... \$	8,392,958	71,965,017	123,915,704	158,523,307	389,701,988	95,281,122
Compagnies de prêts (provinciales)							
6	Actif..... \$	86,144,153 ¹
7	Passif..... \$	87,385,807 ¹
Détenteurs de permis en vertu de la loi sur les petits prêts—							
COMPAGNIES DE PETITS PRÊTS							
8	Actif..... \$
9	Passif..... \$
PRÊTEURS D'ARGENT							
10	Actif..... \$
11	Passif..... \$
Compagnies de fiducie (fédérales)							
ACTIF							
12	Fonds des compagnies..... \$	10,237,930
13	Fonds garantis..... \$	8,774,185
PASSIF							
14	Fonds des compagnies..... \$	9,907,331
15	Fonds garantis..... \$	8,549,642
16	SUCCESSIONS, FIDUCIE ET FONDS DES AGENCES..... \$	79,252,639
Compagnies de fiducie (provinciales)⁴							
ACTIF							
17	Fonds des compagnies (valeur au pair)..... \$	31,418,403
18	Fonds garantis (valeur au pair) \$	32,885,302
19	SUCCESSIONS, FIDUCIE ET FONDS DES AGENCES..... \$	629,953,917
Assurance-incendie (fédérale)⁵							
20	Montant des risques, 31 déc... \$	228,453,784	462,210,968	759,602,191	1,038,687,619	2,279,868,346	6,020,513,832
21	Primes encaissées chaque année \$	2,231,716	3,827,116	6,168,716	9,650,348	20,575,255	47,312,564
22	Réclamations payées durant l'année..... \$	1,549,199	3,169,824	3,905,697	6,774,956	10,936,948	27,572,560
Assurance-incendie (provinciale)							
23	Montant des risques, 31 déc... \$	1,269,764,435
24	Primes encaissées chaque année \$	5,545,549
25	Réclamations payées durant l'année..... \$	3,544,820
Assurance-vie (fédérale)⁵							
26	Montant des risques, 31 déc... \$	45,825,935	103,290,932	261,475,229	463,769,034	950,220,771	2,934,843,848
27	Primes encaissées chaque année..... \$	1,852,974	3,094,689	8,417,702	15,189,854	31,619,626	98,864,371
28	Réclamations payées durant chaque année..... \$	6,845,941	11,051,679	23,997,262
Assurance-vie (provinciale)							
29	Montant des risques, 31 déc... \$	222,871,178
30	Primes encaissées chaque année..... \$	4,389,008
31	Réclamations payées durant chaque année..... \$	2,812,077

¹ 1922. ² Comprend les prêteurs d'argent. ³ Compris avec les compagnies de petits prêts. ⁴ Tiré de données fournies volontairement au surintendant des Assurances par les compagnies provinciales, portant sur environ 90 p. 100 de toutes les affaires provinciales. Les chiffres comprennent toutes les grandes et la plupart des

RÉSUMÉ STATISTIQUE DES PROGRÈS DU CANADA—fin

1931	1941	1951	1953	1954	1955	1956	
24,750,227	22,176,633	37,661,921	39,322,230	37,792,914	36,780,667	36,164,460	1
69,820,422	76,391,775	193,982,871	214,122,001	219,372,081	237,816,198	256,526,482	2
147,094,183	130,795,391	203,103,850	217,019,970	255,446,553	281,004,269	296,715,805	3
146,046,087	130,787,116	165,768,886	184,448,041	221,612,649	245,606,324	258,245,799	4
65,728,238	58,220,073	88,991,635	106,571,244	117,936,572	129,589,371	140,453,366	5
66,387,987	58,220,073	63,699,805	78,117,467	88,083,833	97,917,400	105,577,295	6
827,373	7,918,926	73,980,068 •	154,737,883 ²	172,173,681 ²	208,517,770 ²	262,386,415 ²	7
823,120	7,918,926	73,980,686 •	154,737,883 ²	172,173,681 ²	208,517,770 ²	262,386,415 ²	8
..	11,351,467	30,570,466 •	3	3	3	3	9
..	11,351,467	30,570,466 •	3	3	3	3	10
15,459,347	20,596,781	28,446,331 •	29,629,779	29,451,872	32,090,504	36,690,878	11
25,718,219	38,570,855	93,565,917 •	110,366,037	140,601,795	159,235,891	170,344,746	12
15,066,431	20,086,776	26,658,321 •	29,048,202	28,850,642	31,905,971	36,381,834	13
25,718,221	38,570,855	93,565,917 •	110,366,037	140,601,795	159,235,981	170,344,746	14
215,698,469	288,596,524	543,983,754 •	631,231,540	663,520,956	734,670,479	815,367,349	15
66,338,148	58,165,471	74,399,404 •	81,569,089	83,140,092	88,360,564	91,554,381	16
125,829,165	108,912,208	258,413,136 •	268,175,625	383,697,760	437,168,231	446,448,674	17
1,961,948,175	2,418,950,841	3,282,558,573 •	3,470,781,614	3,734,874,516	3,985,662,299	4,318,560,879	18
9,544,641,293	11,386,819,286	33,490,653,184 •	41,703,092,570	45,605,786,183	146,444,845	155,506,787	19
50,342,669	49,305,539	134,496,218 •	145,937,546	148,446,105	146,444,845	155,506,787	20
29,938,409	17,814,322	52,086,541 •	66,787,604	70,445,544	77,836,245	86,088,850	21
1,341,184,333	1,120,181,968	2,887,564,984 •	3,394,406,231	3,063,622,286	15,071,988	16,068,792	22
7,185,066	3,992,765	11,614,247 •	13,552,440	13,217,519	15,071,988	16,068,792	23
4,985,605	2,237,832	6,174,914 •	7,041,774	7,257,343	9,299,116	9,790,651	24
6,622,267,793	7,348,550,742	17,235,583,302 •	21,226,905,619	23,134,578,868	25,451,571,525	29,087,416,143	25
225,100,571	203,459,238	394,019,379 •	454,763,007	486,409,812	520,098,190	564,723,434	26
56,579,358	75,082,008	128,489,084 •	136,748,240	154,481,756 ⁶	161,883,205	180,852,023	27
202,094,301	164,451,218	708,733,573 •	1,093,568,633	1,290,183,490	1,497,587,789	1,779,673,222	28
5,178,615	3,988,952	16,806,502 •	23,653,050	27,842,856	29,182,573	33,082,660	29
2,603,453	2,583,958	6,727,241 •	8,146,839	8,932,337 ⁶	8,520,674	10,369,482	30
							31

petites compagnies provinciales.
compter de 1954.

⁵ Ne comprend pas l'assurance fraternelle.

⁶ Comprend les rentes à

APPENDICE

Certains renseignements donnés au chapitre II au sujet de la constitution du gouvernement sont complétés au moment de mettre sous presse (1^{er} juillet 1958) dans le présent appendice.

Page 44, tableau 4

Membres du dix-huitième cabinet, 1^{er} juillet 1958

(selon la préséance des ministres)

Premier ministre.....	Le très hon. JOHN GEORGE DIEFENBAKER
Ministre des Travaux publics.....	L'hon. HOWARD CHARLES GREEN
Ministre des Finances et receveur général.....	L'hon. DONALD METHUEN FLEMING
Ministre des Affaires des anciens combattants.....	L'hon. ALFRED JOHNSON BROOKS
Ministre des Transports.....	L'hon. GEORGE HEES
Solliciteur général du Canada.....	L'hon. LÉON BALCER
Ministre de la Défense nationale.....	L'hon. GEORGE RANDOLPH PEARKES
Ministre du Commerce.....	L'hon. GORDON CHURCHILL
Ministre de la Justice et procureur général.....	L'hon. EDMUND DAVIE FULTON
Ministre du Revenu national.....	L'hon. GEORGE CLYDE NOWLAN
Ministre de l'Agriculture.....	L'hon. DOUGLAS SCOTT HARKNESS
Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration.....	L'hon. ELLEN LOUKS FAIRCLOUGH
Ministre des Pêcheries.....	L'hon. J. ANGUS MACLEAN
Ministre du Travail.....	L'hon. MICHAEL STARR
Ministre des Postes.....	L'hon. WILLIAM MCLEAN HAMILTON
Ministre sans portefeuille.....	L'hon. JAMES MAC KERRAS MACDONNELL
Ministre sans portefeuille.....	L'hon. WILLIAM J. BROWNE
Ministre des Mines et des Relevés techniques.....	L'hon. PAUL COMTOIS
Ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.....	L'hon. JAY WALDO MONTEITH
Ministre du Nord canadien et des Ressources nationales..	L'hon. FRANCIS ALVIN G. HAMILTON
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures.....	L'hon. SIDNEY EARLE SMITH
Ministre de la Production de défense.....	L'hon. RAYMOND O'HURLEY
Secrétaire d'État.....	L'hon. HENRI COURTEMANCHE

Page 46, tableau 6

Renseignements supplémentaires sur la durée et les sessions des Parlements:

23 ^e Parlement.....	Date d'ouverture, 14 octobre 1957 Date de prorogation, 1 ^{er} février 1958
24 ^e Parlement.....	Date des élections, 31 mars 1958 Date d'ouverture de la 1 ^{re} session, 12 mai 1958

Page 51, tableau 10

Voici la liste des membres de la Chambre des communes, élus aux élections générales du 31 mars 1958:

Districts électoraux, noms et adresses des députés élus lors de la vingt-quatrième élection générale, 31 mars 1958

NOTA.—Les renseignements proviennent du directeur général des élections; l'indication du parti n'est pas officielle. C.P.=Conservateur progressiste; Lib.=Libéral; C.C.F.=Fédération du Commonwealth coopératif; L.T.=Libéral travailliste.

Province et district électoral	Nom du député	Adresse postale	Parti
Terre-Neuve (7 députés)			
Bonavista-Twillingate.....	L'hon. J. W. PICKERSGILL.....	Ottawa, (Ont.).....	Lib.
Burin-Burgeo.....	C. W. CARTER.....	Ottawa (Ont.).....	Lib.
Grand-Falls-White Bay-Labrador.	C. R. M. GRANGER.....	Saint-Jean (T.-N.).....	Lib.
Humber-St-George's.....	H. M. BATTEN.....	Corner-Brook.....	Lib.
Saint-Jean-Est.....	J. A. MCGRATH.....	Saint-Jean (T.-N.).....	C.P.
Saint-Jean-Ouest.....	L'hon. W. J. BROWNE.....	Ottawa (Ont.).....	C.P.
Trinité-Conception.....	J. R. TUCKER.....	Saint-Jean (T.-N.).....	Lib.

Districts électoraux, noms et adresses des députés élus lors de la vingt-quatrième élection générale, 31 mars 1958—suite

Province et district électoral	Nom du député	Adresse postale	Parti
Île-du-Prince-Édouard (4 députés)			
Kings.....	J. A. MACDONALD.....	Cardigan.....	C.P.
Prince.....	O. H. PHILLIPS.....	Alberton.....	C.P.
Queens.....	L'hon. J. A. MACLEAN.....	Ottawa (Ont.).....	C.P.
	H. MACQUARRIE.....	Victoria.....	C.P.
Nouvelle-Écosse (12 députés)			
Antigonish-Guysborough.....	C. A. O'LEARY.....	Antigonish.....	C.P.
Cap-Breton-Nord et Victoria.....	R. MUIR.....	Sydney-Mines.....	C.P.
Cap-Breton-Sud.....	D. MACINNIS.....	Glace-Bay.....	C.P.
Colchester-Hants.....	C. F. KENNEDY.....	Truro.....	C.P.
Cumberland.....	R. C. COATES.....	Amherst.....	C.P.
Digby-Annapolis-Kings.....	L'hon. G. C. NOWLAN.....	Ottawa (Ont.).....	C.P.
Halifax.....	R. J. MCLEAVE.....	Halifax.....	C.P.
	E. L. MORRIS.....	Halifax.....	C.P.
Inverness-Richmond.....	R. S. MACLELLAN.....	Sydney.....	C.P.
Pictou.....	H. R. MACEWAN.....	New-Glasgow.....	C.P.
Queens-Lunenburg.....	L. R. CROUSE.....	Lunenburg.....	C.P.
Shelburne-Yarmouth-Clare.....	F. F. LEGERE.....	Pinkney's-Point.....	C.P.
Nouveau-Brunswick (10 députés)			
Charlotte.....	R. D. C. STEWART.....	Saint-George.....	C.P.
Gloucester.....	H. J. ROBICHAUD.....	Caraquet.....	Lib.
Kent.....	H. J. MICHAUD.....	Buctouche.....	Lib.
Northumberland-Miramichi.....	G. R. MCWILLIAM.....	Newcastle.....	Lib.
Restigouche-Madawaska.....	J. C. VAN HORNE.....	Campbellton.....	C.P.
Royal.....	L'hon. A. J. BROOKS.....	Ottawa (Ont.).....	C.P.
Saint-Jean-Albert.....	T. M. BELL.....	Saint-Jean (N.-B.).....	C.P.
Victoria-Carleton.....	G. W. MONTGOMERY.....	Woodstock.....	C.P.
Westmorland.....	W. L. M. CREAGHAN.....	Moncton.....	C.P.
York-Sunbury.....	J. C. MACRAE.....	Fredericton.....	C.P.
Québec (75 députés)			
Argenteuil-Deux-Montagnes.....	J.-O. LATOUR.....	St-Benoit.....	C.P.
Beauce.....	J.-P. RACINE.....	St-Honoré-de-Shenley.....	Lib.
Beauharnois-Salaberry.....	G. BRUCHÉSI.....	Châteauguay.....	C.P.
Bellechasse.....	N. DORION.....	Ottawa (Ont.).....	C.P.
Berthier-Maskinongé-Delanaudière	R. PAUL.....	Louiseville.....	C.P.
Bonaventure.....	L. GRENIER.....	New-Carlisle.....	C.P.
Brome-Missisquoi.....	W. H. GRAFFTEY.....	Knowlton.....	C.P.
Chambly-Rouville.....	M. JOHNSON.....	Montréal.....	C.P.
Champlain.....	P. LAHAYE.....	Batiscan.....	C.P.
Chapleau.....	J.-J. MARTEL.....	Amos.....	C.P.
Charlevoix.....	M. ASSELIN.....	La Malbaie.....	C.P.
Châteauguay-Huntingdon-			
Laprairie.....	M. E. BARRINGTON.....	Ormstown.....	C.P.
Chicoutimi.....	B. BRASSARD.....	Chicoutimi.....	C.P.
Compton-Frontenac.....	G. M. STEARNS.....	Lac-Mégantic.....	C.P.
Dorchester.....	N. DROUIN.....	St-Maxime.....	C.P.
Drummond-Arthabaska.....	S. BOULANGER.....	Victoriaville.....	Lib.
Gaspé.....	R. ENGLISH.....	Québec.....	C.P.
Gatineau.....	R. LEDUC.....	Maniwaki.....	Lib.
Hull.....	A. CARON.....	Hull.....	Lib.
Îles-de-la-Madeleine.....	J. R. KEAYS.....	Gaspé.....	C.P.
Joliette-L'Assomption-Montcalm	L.-J. PIGEON.....	Joliette.....	C.P.
Kamouraska.....	C. RICHARD.....	Ste-Anne-de-la-Pocatière.....	C.P.
Labelle.....	L'hon. H. COURTEMANCHE.....	Ottawa (Ont.).....	C.P.
Lac-Saint-Jean.....	R. Parizeau.....	Alma.....	C.P.
Lapointe.....	A. BRASSARD.....	Jonquière.....	Lib.
Lévis.....	M. BOURGET.....	Lévis.....	Lib.
Longueuil.....	P. SEVIGNY.....	St-Lambert.....	C.P.
Lotbinière.....	L'hon. R. O'HURLEY.....	Ottawa (Ont.).....	C.P.
Matapédia-Matane.....	J.-A. BELZILE.....	St-Léon-le-Grand.....	C.P.
Mégantic.....	G. ROBERGE.....	Thetford-Mines.....	Lib.
Montmagny-L'Islet.....	L'hon. J. LESAGE ¹	Québec.....	Lib.
Nicolet-Yamaska.....	L'hon. P. COMTOIS.....	Ottawa (Ont.).....	C.P.
Pontiac-Témiscamingue.....	P. MARTINEAU.....	Cambell's-Bay.....	C.P.
Portneuf.....	A. ROMPRÉ.....	St-Ubalde.....	C.P.

¹ A résigné ses fonctions le 11 juin 1958 pour prendre la direction du parti Libéral dans le Québec; le siège est vacant le 1^{er} juillet 1958.

Districts électoraux, noms et adresses des députés élus lors de la vingt-quatrième élection générale, 31 mars 1958—suite

Province et district électoral	Nom du député	Adresse postale	Parti
Québec—fin			
Québec-Est	Y.-R. TASSÉ	Sillery	C.P.
Québec-Sud	J. FLYNN	Québec	C.P.
Québec-Ouest	J.-E. BISSONNETTE	Québec	C.P.
Québec-Montmorency	R. LAFRENIÈRE	Ottawa (Ont.)	C.P.
Richelieu-Verchères	L. CARDIN	Sorel	Lib.
Richmond-Wolfe	V.-F. DUBOIS	Asbestos	C.P.
Rimouski	E. MORRISSETTE	Mont-Joli	C.P.
Roberval	J.-N. TREMBLAY	Ottawa (Ont.)	C.P.
Saint-Hyacinthe-Bagot	J.-H.-T. RICARD	St-Hyacinthe	C.P.
Saint-Jean-Iberville-Napierville	Y. DUPUIS	St-Jean	Lib.
Saint-Maurice-Lafèche	J.-A. RICHARD	Shawinigan	Lib.
Saguenay	P. LARUE	Baie-Comeau	C.P.
Shefford	M. BOVIN	Granby	Lib.
Sherbrooke	M. ALLARD	Sherbrooke	C.P.
Stanstead	R. LÉTOURNEAU	Stanstead	C.P.
Témiscouata	A. FRÉCHETTE	Cabano	C.P.
Terrebonne	M. DESCHAMBAULT	St-Jérôme	C.P.
Trois-Rivières	L'hon. L. BALCER	Ottawa (Ont.)	C.P.
Vaudreuil-Soulanges	J.-M. BOURBONNAIS	Vaudreuil	C.P.
Villeneuve	A. DUMAS	Malartic	Lib.
Île de Montréal et Île Jésus			
Cartier	L. CRESTOHL	Montréal	Lib.
Dollard	G. ROULEAU	Montréal	Lib.
Hochelaga	R. EUDES	Montréal	Lib.
Jacques-Cartier-Lasalle	R. J. PRATT	Dorval	C.P.
Lafontaine	J.-G. RATELLE	Montréal	Lib.
Laurier	L'hon. L. CHEVRIER	Ottawa (Ont.)	Lib.
Laval	R. BOURDAGES	Montréal	C.P.
Maisonneuve-Rosemont	J.-P. DESCHATELETS	Montréal	Lib.
Mercier	A. GILLET	Montréal	C.P.
Mont-Royal	A. A. MACNAUGHTON	Montréal	Lib.
Notre-Dame-de-Grâce	L'hon. W. M. HAMILTON	Ottawa (Ont.)	C.P.
Outremont-Saint-Jean	R. BOURQUE	Outremont	Lib.
Papineau	A. MEUNIER	Montréal	Lib.
Sainte-Anne	G. Loiselle	Montréal	Lib.
Saint-Antoine-Westmount	A. R. WEBSTER	Westmount	C.P.
Saint-Denis	A. DENIS	Montréal	Lib.
Saint-Henri	H. "PIT" LESSARD	Montréal	Lib.
Saint-Jacques	C.-E. CAMPEAU	Montréal	C.P.
Saint-Lawrence-Saint-George	E. E. CHAMBERS	Montréal	C.P.
Sainte-Marie	G.-J. VALADE	Montréal	C.P.
Verdun	H. E. MONTEITH	Verdun	C.P.
Ontario			
(85 députés)			
Algoma-Est	L'hon. L. B. PEARSON	Ottawa	Lib.
Algoma-Ouest	G. E. NIXON	Sault-Sainte-Marie	Lib.
Brantford	J. WRATTEN	Brantford	C.P.
Brant-Haldimand	J. A. CHARLTON	Paris	C.P.
Bruce	A. E. ROBINSON	Kincardine	C.P.
Carleton	R. A. BELL	Britannia-Heights	C.P.
Cochrane	J.-A. HABEL	Kapuskasing	Lib.
Dufferin-Simcoe	L'hon. W. E. ROWE	Newton-Robinson	C.P.
Durham	R. P. VIVIAN	Port-Hope	C.P.
Elgin	J. A. MCBAIN	St-Thomas	C.P.
Essex-Est	L'hon. P. J. MARTIN	Windsor	Lib.
Essex-Sud	R. D. THRASHER	Windsor	C.P.
Essex-Ouest	N. L. SPENCER	Windsor	C.P.
Fort-William	H. BADANAI	Fort-William	Lib.
Glengarry-Prescott	O.-F. VILLENEUVE	Maxville	C.P.
Grenville-Dundas	A. C. CASSELMAN ¹	Prescott	C.P.
Grey-Bruce	E. A. WINKLER	Hanover	C.P.
Grey-Nord	P. V. NOBLE	Shallow-Lake	C.P.
Halton	A. BEST	Georgetown	C.P.
Hamilton-Est	Q. A. MARTINI	Hamilton	C.P.
Hamilton-Sud	R. M. T. McDONALD	Hamilton	C.P.
Hamilton-Ouest	L'hon. E. L. FAIRCLOUGH	Ottawa	C.P.
Hastings-Frontenac	L'hon. S. E. SMITH	Ottawa	C.P.
Hastings-Sud	L. E. GRILLS	Belleville	C.P.
Huron	L. E. CARDIFF	Brussels	C.P.

¹ Décédé le 11 mai 1958; siège vacant le 1^{er} juillet 1958.

Districts électoraux, noms et adresses des députés élus lors de la vingt-quatrième élection générale, 31 mars 1958—suite

Province et district électoral	Nom du député	Adresse postale	Parti
Ontario—fin			
Kenora-Rainy River.....	W. M. BENEDICKSON.....	Kenora.....	L.T.
Kent.....	H. W. DANFORTH.....	Blenheim.....	C.P.
Kingston.....	B. G. ALLMARK.....	Kingston.....	C.P.
Lambton-Kent.....	E. J. CAMPBELL.....	Wallaceburg.....	C.P.
Lambton-Ouest.....	J. W. MURPHY.....	Camlachie.....	C.P.
Lanark.....	G. H. DOUCETT.....	Carleton-Place.....	C.P.
Leeds.....	H. STANTON.....	Seeley's-Bay.....	C.P.
Lincoln.....	J. SMITH.....	St-Catharines.....	C.P.
London.....	G. E. HALPENNY.....	Ottawa.....	C.P.
Middlesex-Est.....	H. O. WHITE.....	Glanworth.....	C.P.
Middlesex-Ouest.....	W. H. A. THOMAS.....	Strathroy.....	C.P.
Niagara-Falls.....	W. L. HOUCK.....	Niagara-Falls.....	Lib.
Nickel-Belt.....	O. J. GODIN.....	Sudbury.....	Lib.
Nipissing.....	J. R. GARLAND.....	North-Bay.....	Lib.
Norfolk.....	J. E. KNOWLES.....	Langton.....	C.P.
Northumberland.....	B. C. THOMPSON.....	Brighton.....	C.P.
Ontario.....	L'hon. M. STARR.....	Ottawa.....	C.P.
Ottawa-Est.....	J.-T. RICHARD.....	Ottawa.....	Lib.
Ottawa-Ouest.....	G. J. McILRAITH.....	Ottawa.....	Lib.
Oxford.....	W. B. NESBITT.....	Woodstock.....	C.P.
Parry-Sound-Muskoka.....	G. H. AIKEN.....	Gravenhurst.....	C.P.
Peel.....	J. C. PALLETT.....	Erindale.....	C.P.
Perth.....	L'hon. J. W. MONTEITH.....	Ottawa.....	C.P.
Peterborough.....	G. K. FRASER.....	Burleigh-Falls.....	C.P.
Port-Arthur.....	D. M. FISHER.....	Port-Arthur.....	C.C.F.
Prince-Edward-Lennox.....	C. A. MILLIGAN.....	Napanee.....	C.P.
Renfrew-Nord.....	J. M. FORGIE.....	Pembroke.....	Lib.
Renfrew-Sud.....	J. W. BASKIN.....	Ottawa.....	C.P.
Russell.....	J.-O. GOUR.....	Casselman.....	Lib.
Simcoe-Est.....	P. B. RYNARD.....	Orillia.....	C.P.
Simcoe-Nord.....	H. E. SMITH.....	Barrie.....	C.P.
Stormont.....	G. CAMPBELL.....	Ottawa.....	C.P.
Sudbury.....	D. R. MITCHELL.....	Sudbury.....	Lib.
Timiskaming.....	A. PETERS.....	New-Liskeard.....	C.C.F.
Timmins.....	M. W. MARTIN.....	Toronto.....	C.C.F.
Victoria.....	C. W. HODGSON.....	Lindsay.....	C.P.
Waterloo-Nord.....	O. W. WEICHEL.....	Elmira.....	C.P.
Waterloo-Sud.....	W. ANDERSON.....	Galt.....	C.P.
Welland.....	W. H. McMILLAN.....	Thorold.....	Lib.
Wellington-Huron.....	W. M. HOWE.....	Arthur.....	C.P.
Wellington-Sud.....	A. D. HALES.....	Guelph.....	C.P.
Wentworth.....	F. E. LENNARD.....	Dundas.....	C.P.
York-Centre.....	F. C. STINSON.....	Willowdale.....	C.P.
York-Est.....	R. H. McGREGOR.....	Toronto.....	C.P.
York-Humber.....	Mlle M. AITKEN.....	Toronto.....	C.P.
York-Nord.....	C. A. CATHERS.....	Newmarket.....	C.P.
York-Scarborough.....	F. McGEE.....	Don-Mills.....	C.P.
York-Sud.....	W. G. BEECH.....	Toronto.....	C.P.
York-Ouest.....	J. B. HAMILTON.....	Toronto.....	C.P.
Ville de Toronto			
Broadview.....	L'hon. G. H. HEES.....	Ottawa.....	C.P.
Danforth.....	R. H. SMALL.....	Toronto.....	C.P.
Davenport.....	M. D. MORTON.....	Toronto.....	C.P.
Eglinton.....	L'hon. D. M. FLEMING.....	Ottawa.....	C.P.
Greenwood.....	L'hon. J. M. MACDONNELL.....	Ottawa.....	C.P.
High-Park.....	J. W. KUCHEREPA.....	Toronto.....	C.P.
Parkdale.....	A. MALONEY.....	Toronto.....	C.P.
Rosedale.....	D. J. WALKER.....	Toronto.....	C.P.
St-Paul's.....	L'hon. R. MICHENER.....	Toronto.....	C.P.
Spadina.....	C. E. REA.....	Toronto.....	C.P.
Trinity.....	E. R. LOCKYER.....	Toronto.....	C.P.
Manitoba			
(14 députés)			
Brandon-Souris.....	W. G. DINSDALE.....	Brandon.....	C.P.
Churchill.....	R. SIMPSON.....	Flin-Flon.....	C.P.
Dauphin.....	R. E. FORBES.....	Dauphin.....	C.P.
Lisgar.....	G. R. MUIR.....	Roland.....	C.P.
Marquette.....	J. N. MANDZIUK.....	Oakburn.....	C.P.
Portage-Neepawa.....	G. C. FAIRFIELD.....	Portage-la-Prairie.....	C.P.
Provencher.....	W. H. JORGENSEN.....	Morris.....	C.P.
Saint-Boniface.....	L. RÉGNIER.....	Saint-Boniface.....	C.P.
Selkirk.....	E. STEFANSON.....	Gimli.....	C.P.

Districts électoraux, noms et adresses des députés élus lors de la vingt-quatrième élection générale, 31 mars 1958—suite

Province et district électoral	Nom du député	Adresse postale	Parti
Manitoba—fin			
Springfield.....	W. V. YACULA.....	Winnipeg.....	C.P.
Winnipeg-Nord.....	W. M. SMITH.....	Winnipeg.....	C.P.
Winnipeg-Nord-Centre.....	J. MACLEAN.....	Winnipeg.....	C.P.
Winnipeg-Sud.....	G. C. CHOWN.....	Winnipeg.....	C.P.
Winnipeg-Sud-Centre.....	L'hon. G. CHURCHILL.....	Ottawa (Ont.).....	C.P.
Saskatchewan (17 députés)			
Assiniboia.....	H. R. ARGUE.....	Kayville.....	C.C.F.
Humboldt-Melfort.....	R. RAPP.....	Spalding.....	C.P.
Kindersley.....	R. L. HANBIDGE.....	Kerrobert.....	C.P.
Mackenzie.....	S. J. KORCHINSKI.....	Rama.....	C.P.
Meadow-Lake.....	A. C. CADIEU.....	Spiritwood.....	C.P.
Melville.....	J. N. ORMISTON.....	Cupar.....	C.P.
Moose-Jaw-Lake-Centre.....	J. E. PASCOE.....	Moose-Jaw.....	C.P.
Moose-Mountain.....	R. R. SOUTHAM.....	Gainsborough.....	C.P.
Prince-Albert.....	Le très hon. J. G. DIEFENBAKER	Ottawa (Ont.).....	C.P.
Qu'Appelle.....	L'hon. F. A. G. HAMILTON.....	Ottawa (Ont.).....	C.P.
Regina.....	K. H. MORE.....	Regina.....	C.P.
Rosetown-Biggar.....	C. O. COOPER.....	Hawarden.....	C.P.
Rosthern.....	E. NASSERDEN.....	Warman.....	C.P.
Saskatoon.....	H. F. JONES.....	Saskatoon.....	C.P.
Swift-Current-Maple Creek.....	J. McINTOSH.....	Swift-Current.....	C.P.
The Battlefords.....	A. R. HORNER.....	Blaine-Lake.....	C.P.
Yorkton.....	G. D. CLANCY.....	Raymore.....	C.P.
Alberta (17 députés)			
Acadia.....	J. H. HORNER.....	Pollockville.....	C.P.
Athabasca.....	F. J. BIGG.....	Westlock.....	C.P.
Battle-River-Camrose.....	C. S. SMALLWOOD.....	Irma.....	C.P.
Bow-River.....	E. M. WOOLLIAMS.....	Calgary.....	C.P.
Calgary-Nord.....	L'hon. D. S. HARKNESS.....	Ottawa (Ont.).....	C.P.
Calgary-Sud.....	A. R. SMITH.....	Calgary.....	C.P.
Edmonton-Est.....	W. SKOREYKO.....	Edmonton.....	C.P.
Edmonton-Strathcona.....	T. J. NUGENT.....	Edmonton.....	C.P.
Edmonton-Ouest.....	M.-J.-A. LAMBERT.....	Ottawa (Ont.).....	C.P.
Jasper-Edson.....	H. M. HORNER.....	Barrhead.....	C.P.
Lethbridge.....	D. R. GUNDLOCK.....	Warner.....	C.P.
Macleod.....	L. E. KINDT.....	High-River.....	C.P.
Medicine-Hat.....	E. W. BRUNSDEN.....	Brooks.....	C.P.
Peace-River.....	G. W. BALDWIN.....	Peace-River.....	C.P.
Red-Deer.....	H. G. C. ROGERS.....	Red-Deer.....	C.P.
Vegreville.....	F. J. W. FANE.....	Mundare.....	C.P.
Wetaskiwin.....	J. S. SPEAKMAN.....	Wetaskiwin.....	C.P.
Colombie-Britannique (22 députés)			
Burnaby-Coquitlam.....	E. REGIER.....	Burnaby-Est.....	C.C.F.
Burnaby-Richmond.....	J. A. W. DRYSDALE.....	Vancouver.....	C.P.
Cariboo.....	W. C. HENDERSON.....	Rolla.....	C.P.
Coast-Capilano.....	W. H. PAYNE.....	Vancouver-Ouest.....	C.P.
Comox-Alberni.....	H. C. McQUILLAN.....	Courtenay.....	C.P.
Esquimalt-Saanich.....	L'hon. G. R. PEARKES.....	Ottawa (Ont.).....	C.P.
Fraser-Valley.....	W. H. HICKS.....	Chilliwack.....	C.P.
Kamloops.....	L'hon. E. D. FULTON.....	Ottawa (Ont.).....	C.P.
Kootenay-Est.....	M. L. McFARLANE.....	Cranbrook.....	C.P.
Kootenay-Ouest.....	H. W. HERRIDGE.....	Naskusp.....	C.C.F.
Nanaimo.....	W. F. MATTHEWS.....	Nanaimo.....	C.P.
New-Westminster.....	W. A. McLENNAN.....	New-Westminster.....	C.P.
Okanagan-Boundary.....	D. V. PUGH.....	Oliver.....	C.P.
Okanagan-Revelstoke.....	S. A. FLEMING.....	Vernon.....	C.P.
Skeena.....	F. HOWARD.....	Terrace.....	C.C.F.
Vancouver-Burrard.....	J. R. TAYLOR.....	Vancouver.....	C.P.
Vancouver-Centre.....	D. JUNG.....	Vancouver.....	C.P.
Vancouver-Est.....	H. E. WINCH.....	Vancouver.....	C.C.F.
Vancouver-Kingsway.....	J. F. BROWNE.....	Vancouver.....	C.P.
Vancouver-Quadra.....	L'hon. H. C. GREEN.....	Ottawa (Ont.).....	C.P.
Vancouver-Sud.....	E. J. BROOME.....	Vancouver.....	C.P.
Victoria.....	A. D. McPHILLIPS.....	Victoria.....	C.P.

Districts électoraux, noms et adresses des députés élus lors de la vingt-quatrième élection générale, 31 mars 1958—fin

Province et district électoral	Nom du député	Adresse postale	Parti
Yukon (1 député) Yukon.....	E. NIELSEN.....	Whitehorse.....	C.P.
Territoires du Nord-Ouest (1 député) Mackenzie-River.....	M. A. HARDIE.....	Yellowknife.....	Lib.

Page 60, gouvernements provinciaux

Relativement au renvoi de la page 60, il n'y a eu qu'une élection provinciale (Manitoba, 16 juin 1958) entre le 31 mars 1957 et la date d'impression, le 1^{er} juillet 1958. A cette dernière date, le cabinet était le suivant:

Quinzième ministère—Manitoba

(Position des partis à la dernière élection générale, le 16 juin 1958: 26 conservateurs progressistes, 19 libéraux progressistes, 11 cécéfistes et 1 indépendant.)

Premier ministre et trésorier provincial intérimaire.....	L'hon. CHARLES DUFFERIN ROBLIN
Premier ministre suppléant, ministre de l'Agriculture et ministre intérimaire des Travaux publics.....	L'hon. ERRICK F. WILLIS
Procureur général.....	L'hon. STERLING LYON
Secrétaire provincial.....	L'hon. MARCEL BOULIC
Ministre du Travail et ministre intérimaire des Affaires municipales.....	L'hon. JOHN W. W. THOMPSON
Ministre de l'Instruction publique.....	L'hon. STEWART McLEAN
Ministre de la Santé et du Bien-être public.....	L'hon. GEORGE JOHNSON
Ministre des Mines et des Ressources et ministre intérimaire de l'Industrie et du Commerce.....	L'hon. GURNEY EVANS
Ministre des Services d'utilité publique.....	L'hon. JACK CARROLL

Page 76, Commissions royales fédérales

<u>Attributions des commissions</u>	<u>Commissaires</u>	<u>Date</u>
Faire enquête sur les exportations d'électricité et les sources d'énergie au Canada.	HENRY BORDEN, président J.-LOUIS LÉVESQUE GEORGE EDWIN BRITNELL GORDON G. CUSHING ROBERT D. HOWLAND LEON J. LADNER R. M. HARDY	15 octobre 1957
Faire enquête sur l'importance et les causes des écarts de prix touchant les produits de la pêche et les produits agricoles entre le producteur et le consommateur.	ANDREW STEWART, président DOROTHY WALTON HOWARD MACKICHAN ROMÉO MARTIN W. M. DRUMMOND CLEVE KIDD BERNARD COUVRETTE	10 décembre 1957
Faire enquête sur le différend entre le Pacifique-Canadien et le <i>Brotherhood of Locomotive Firemen and Enginemen</i> .	L'hon. juge ROY LINDSAY KELLOCK, président L'hon. juge CAMPBELL C. McLAURIN L'hon. juge JEAN MARTINEAU	17 janvier 1958
Faire enquête sur la distribution des wagons servant au transport des céréales des Prairies.	L'hon. JOHN BRACKEN	31 janvier 1958

INDEX

NOTA.—L'Index ne comprend pas les articles spéciaux publiés dans les éditions antérieures de l'Annuaire.
Le répertoire de ces articles paraît aux pp. 1281-1287.

	PAGE		PAGE
Abattage, faillites.....	1004-1005	Agriculture, marché, son avenir.....	405
Abrasifs, exportations.....	1034, 1054	— ministère.....	80
Accidents, automobiles.....	215, 216, 219, 864-866	— dépenses.....	1116
— chemins de fer.....	844	— personnel et gain.....	101
— loi sur la réparation des accidents du travail	767, 768, 769, 770, 771	— normes et inspection.....	411
— réparation.....	812-814	— Office du soutien des prix.....	80, 85, 90
— tramways.....	852	— Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.....	413
— travail.....	811, 814	— Prairies, assistance.....	409
Accise, droits perçus.....	1118, 1119	— prêts.....	407-409, 746
— entreposage.....	986	— production, indice.....	435
— tarif.....	1118	— produits, mercuriale.....	458
Accords douaniers et commerciaux.....	1087-1094	— recettes des ventes.....	432, 433
— fédéraux-provinciaux.....	1109	— provinces.....	414-420
— fiscaux.....	1125	— recettes.....	431-435
Acides, importations.....	1045	— recherches et expériences.....	409
Acier, produits, investissements.....	726	— renseignements.....	1242
— renseignements.....	1259	— résumé statistique.....	1310
Açores et Madère, commerce avec.....	1022, 1025	— rétablissement agricole des Prairies, loi.....	423
Actions ordinaires et de priorité.....	1105-1107	— stabilité des prix.....	405
Adjoints parlementaires, nominations.....	1288	— statistique.....	431
Administration de la voie maritime du Saint-Laurent.....	82, 86, 882	— internationale.....	472
— nominations.....	1294	— terrains marécageux, loi.....	426
Aéroclubs.....	892	— terres, état et mode d'occupation.....	466
Aéroports, construction, valeur.....	732, 734	— occupées et boisées.....	18
Affaires des anciens combattants (voir "Anciens combattants")		— végétaux, protection.....	411
Affaires extérieures, activité internationale.....	106	— volailles et œufs.....	449
— dépenses fédérales.....	1116	Agrumes, importations.....	1033
— ministère.....	81	Air-Canada.....	90, 892
— Division de l'information.....	1237	— recettes et dépenses.....	893
— personnel et gain.....	101	— trafic.....	893
— renseignements.....	1241	Albanie, commerce avec.....	1025
— représentation à l'étranger.....	104-105	ALBERTA—	
— représentation étrangère au Canada.....	106	accidents industriels.....	814
Afghanistan, commerce avec.....	1023, 1026	— réparation.....	771, 812-814
Afrique anglaise, commerce avec	1023, 1026, 1028, 1029, 1056	accroissement naturel.....	201
Afrique espagnole, commerce avec.....	1023, 1026	agriculture, collèges.....	422
Afrique française, commerce avec.....	1023, 1026, 1029	— prêts.....	408
Afrique italienne, commerce avec.....	1023, 1025	— production, indices.....	435
Afrique portugaise, commerce avec.....	1023, 1026	— recettes.....	433, 435
Agences de publicité.....	969	— services.....	419
Agneau, entreposage.....	983	— statistique.....	465-471
— stocks, distribution et consommation.....	464	allocations, aveugles.....	284
— ventes.....	977, 978	— familiales.....	278
— recettes.....	433	— invalides.....	287
Agriculture.....	401	— mères.....	288-291
— assainissement.....	425	assistance sociale.....	296
— assistance aux Prairies, loi.....	409	— vieillesse.....	283
— assurance-chômage.....	804	assurances.....	1211
— bétail.....	441	banques.....	1165, 1166
— classement et protection.....	410	bestiaux.....	442
— collèges et écoles.....	420	bibliothèques.....	377
— Commission du prêt agricole.....	81, 88, 406	bienfaisance.....	296
— crédit agricole.....	405	bois sur pied, estimé.....	477
— cultures spéciales.....	454	Calgary Power Ltd.....	582
— d'après-guerre.....	401	circulation routière, informations.....	855
— dépenses gouvernementales.....	1110, 1111	commissions royales.....	77
— expériences et recherches.....	409	conservation du sol.....	428-430
— faillites.....	1004, 1005	construction.....	736, 738, 740, 741, 742, 750, 751
— fermes, statistiques.....	465	coopératives.....	990
— fruits.....	450	criminalité.....	316, 319-333
— grandes cultures.....	436	date d'entrée dans Confédération.....	39, 40
— hygiène vétérinaire.....	410	décès.....	201, 218
— industrie laitière.....	444	dépôts d'épargne.....	1173
— investissements.....	724	députés.....	50, 1326
— irrigation, entreprises fédérales.....	423	districts électoraux.....	55
— entreprises provinciales.....	427	divorces.....	231
— législation fédérale.....	1298, 1301	droits successoraux.....	1124
— légumes.....	453	écoles (voir "Éducation")	
— main-d'œuvre, salaires.....	802	emploi, indices.....	784
— marché d'exportation.....	404	énergie électrique.....	584
— marché national.....	402	— aménagements.....	582
		— centrales.....	590
		— réseaux.....	602

	PAGE		PAGE
ALBERTA—fin			
énergie hydraulique.....	574, 576	Amérique centrale, commerce avec	1022, 1024, 1027, 1029, 1056, 1057
enseignement.....	354	Amérique du Nord, commerce avec	1022, 1024, 1027, 1029, 1056, 1057
finances.....	1129	Amérique du Sud, commerce avec	1022, 1024, 1027, 1029, 1056, 1057
forêts.....	489	Amiante.....	522
— réserves, superficie.....	19	— exportations.....	1034, 1054
fourrures.....	637	— importations.....	1044
gouvernement.....	69	— production.....	547, 559
— dette.....	1134, 1135	Anciens combattants, allocations.....	312
grandes cultures.....	438-440	— assurance-vie.....	307
heures de travail.....	773, 774	— commission des allocations.....	81, 313
hôpitaux.....	259-268	— commissions et conseils.....	312
immigrants.....	185, 187	— dépenses, fédérales.....	1117
incendies, pertes.....	1205	— gouvernementales.....	1110, 1111
industries principales.....	713	— directeur de l'établissement.....	89
investissements et dépenses d'entretien.....	729	— établissement agricole.....	308
lacs principaux.....	13	— ministère.....	80, 301
lait, production.....	445-447	— personnel et gain.....	101
législatures.....	69	— pensions.....	310
lieutenant-gouverneur.....	69	— prêts, législation fédérale.....	1300
maladies à déclarer.....	274-275	— réadaptation.....	304-307
manufactures.....	656, 703, 713	— renseignements.....	1243
— centres urbains.....	719	— services médicaux et dentaires.....	302
— employés, salaires.....	683, 703, 713	Animaux à fourrure, dans les fermes.....	643
— forme juridique.....	675	— élevage.....	640
— statistique.....	656, 703, 713	— peaux produites.....	641, 642
mariages.....	201	Animaux, exportations.....	1050
miel.....	456	— importations.....	1037
mines, aide.....	541	— sauvages.....	27
— législation.....	543	Année géophysique internationale.....	35
— production.....	525, 532, 550	Anthracite, importations.....	1033
montagnes principales.....	16	— production.....	561
municipalités.....	75	Antilles, accords douaniers.....	1087
— biens imposables.....	1137	— commerce avec.....	1022, 1024, 1027, 1029, 1056, 1057
— dette.....	1140	Apalaches.....	6
— organisation.....	74	Apiculture.....	456
— taxation.....	1138	Appareils, chauffage, exportations.....	1053
naissances.....	201, 205-207	— importations.....	1033
navires aux ports.....	868	— cuisson, importations.....	1033
parcs, superficie.....	19, 25	— électriques, exportations.....	1034, 1054
pêche.....	623	— importations.....	1033, 1043
pension des veuves.....	297	— industrie, statistique.....	665, 669
pipelines.....	902-906	— investissements.....	726
police, statistique municipale.....	344	— taxe d'accise.....	1119
population (voir "Population")		Arabie, commerce avec.....	1021, 1023, 1025, 1027, 1029, 1056
production.....	760-763	Architecture domiciliaire.....	750
protection de l'enfance.....	296	Archives publiques.....	77
recherches.....	393	— dépenses.....	1117
réserves indiennes, superficie.....	19	— lois appliquées.....	92
routes, longeur et frais d'entretien.....	856	— personnel et gain.....	101
salaires, indices.....	786	Arctique, renseignements.....	1243
santé.....	254	Argent, production.....	547, 557
sécurité de la vieillesse.....	280	— valeur.....	557
sénateurs.....	48	Argentine, accords douaniers.....	1089
superficie.....	2, 18	— commerce avec.....	1022, 1024, 1027, 1029, 1056, 1057
terres agricoles, boisées, publiques.....	18, 19	Argile, exportations.....	1054
travail, législation.....	771, 773, 774	— importations.....	1044
véhicules automobiles, règlements.....	853-855	Argileux, ventes.....	565
volailles et œufs.....	449	Armée.....	1218
Alcool, exportations.....	1055	— corps de cadets.....	1221
— importations.....	1045	— corps-école d'officiers.....	1221
Aliments, consommation.....	460	— instruction.....	1220
— entreposage.....	980	— organisation.....	1218
— et boissons, industrie, statistique.....	664, 667	— personnel et gain.....	102
— investissements.....	725	— solde et indemnités.....	1214
Allemagne de l'Est, commerce avec.....	1023, 1025	Armes à feu, exportations.....	1053
— de l'Ouest, accords douaniers.....	1089	Armes, défenses nationale.....	1232
— commerce avec		Articles en bois, industrie, statistique.....	665, 668
1021, 1022, 1025, 1027, 1029, 1056,	1057	— en caoutchouc, industrie, statistique.....	664, 667
Allocations, anciens combattants.....	312	— en cuir, industrie, statistique.....	664, 667
— aveugles.....	284	— en feutre, exportations.....	1052
— résumé statistique.....	1308	— en papier, industrie, statistique.....	665, 668
— familiales.....	277	Artisanat, renseignements.....	1244
— renseignements.....	1242	Arts, beaux-arts, écoles.....	370
— résumé statistique.....	1308	— Conseil des arts du Canada.....	89, 370, 375-376
— invalides.....	285	Asie, commerce avec.....	1023, 1025, 1026, 1029, 1056, 1057
— mères.....	288	Asperges, production.....	454
Aluminium, exportations.....	1034, 1054	Assistance-chômage.....	287
— importations.....	1043	— renseignements.....	1244
Aluminum Company of Canada.....	583	Assistance-vieillesse.....	282
Ambassadeurs canadiens à l'étranger.....	104-105	— renseignements.....	1245
Aménagements maritimes, immobilisations.....	885		

	PAGE		PAGE
Association ambulancière Saint-Jean.....	299	Banques.....	1175
Association canadienne d'hygiène mentale.....	300	— à charte.....	1165
Assurance-chômage..... 87, 282, 803-809	803-809	— statistique financière.....	1166
— Commission..... 87, 103, 803	803	— billets.....	1162
— nominations.....	1294	— résumé statistique.....	1318
— par groupe industriel.....	804	— dépôts du public.....	1164
— par province.....	805	— d'expansion industrielle..... 86,	1160
— résumé statistique.....	1308	— du Canada..... 86,	1157
— service de placement.....	809	— bénéfiques..... 1109,	1111
Assurance-hospitalisation.....	243	— nominations.....	1294
Assurance-incendie.....	1201	— prêts.....	1169
— bilan.....	1208	— recettes et dépenses.....	1170
— renseignements.....	1245	— renseignements.....	1246
— résumé statistique.....	1320	— résumé statistique.....	1318
Assurance-vie.....	1187	<i>Banting Research Foundation</i>	397
— à l'étranger.....	1196	Barbade, accords douaniers.....	1087
— anciens combattants.....	307	— commerce avec..... 1022, 1024, 1027, 1056,	1057
— bilan des sociétés.....	1192	Bardeaux, exportations..... 1034,	1052
— renseignements.....	1245	Barrages et irrigation, construction, valeur..... 732, 734	
— résumé statistique.....	1320	Baryte.....	522
— sociétés fraternelles.....	1194	Bassins hydrographiques.....	9
Assurances, département fédéral.....	79	Bâtiment, construction, valeur..... 732, 733	
— personnel et gain.....	101	— renseignements.....	1246
— dépenses fédérales.....	1117	Beaux-arts, écoles.....	370
— générales.....	1201	Belgique et Luxembourg, accords douaniers... 1089	
— bilan.....	1208	— commerce avec..... 1021, 1022, 1025, 1027, 1029, 1056,	1057
— investissements.....	724	Bermudes, accords douaniers.....	1087
— législation fédérale.....	1298	— commerce avec..... 1022, 1024	1024
— provinciales.....	1211	Bestiaux..... 441-443	
— salaires..... 786, 787	786, 787	— prix moyens.....	460
Astronomie.....	38	— renseignements.....	1247
— observatoires..... 34, 38, 536	34, 38, 536	— résumé statistique.....	1310
— renseignements.....	1245	— ventes.....	975
<i>Atomic Energy of Canada</i>	86	— recettes.....	433
Australie, accords douaniers.....	1087	Betteraves, production.....	454
— commerce avec.....	1021, 1024, 1026, 1028, 1030, 1056,	— à sucre.....	455
	1057	— superficie ensemencée, production et valeur... 440	
Automobiles (voir "Véhicules automobiles")		— ventes, recettes.....	433
Autriche, accords douaniers.....	1089	Beurre, disparition.....	448
— commerce avec..... 1022, 1025, 1029,	1057	— entreposage.....	982
Aveugles, allocations.....	284	— production.....	446
— renseignements.....	1242	Bibliographie, renseignements.....	1247
— Institut national.....	299	Bibliothèques..... 376-379	
— nombre.....	145	— du Parlement, nominations.....	1294
Aviation, accords internationaux.....	892	— personnel et gain.....	103
— aéroclubs.....	892	— nationale..... 78, 376	
— aérodromes.....	895	— personnel et gain.....	101
— aides radio.....	919	— renseignements.....	1248
— Air-Canada (voir "Air-Canada")		Bien-être.....	276
— civile.....	891	— allocations aux aveugles.....	284
— personnel et gain.....	902	— allocations aux invalides.....	285
— régie.....	891	— allocations aux mères.....	288
— statistique.....	897	— allocations familiales.....	277
— <i>Eldorado Aviation Ltd.</i>	89	— assistance-chômage.....	287
— immobilisations.....	899	— assistance-vieillesse.....	282
— industries aéronautiques.....	892	— Conseil canadien.....	298
— lignes indépendantes.....	893	— dépenses gouvernementales..... 1110,	1111
— militaire..... 1221-1224	1221-1224	— initiatives bénévoles.....	298
— personnel, solde et indemnités.....	1214	— ministère (voir "Santé")	
— Pacifique-Canadien..... 891, 893	891, 893	— programmes fédéraux.....	277
— renseignements.....	1245	— programmes fédéraux-provinciaux.....	282
— services aériens.....	892	— programmes provinciaux.....	288
— services étrangers.....	894	— renseignements.....	1248
— <i>Trans-Canada</i> (voir "Air-Canada")		— résumé statistique.....	1308
Avions, exportations..... 1034, 1055	1034, 1055	— sécurité de la vieillesse.....	279
— importations.....	1033	— services provinciaux.....	291
— industrie..... 651, 669, 673, 680, 685-686	651, 669, 673, 680, 685-686	Bière, droits d'accise..... 1118,	1119
— prix.....	970	— importations.....	1036
— production..... 438, 440	438, 440	Billets de banque.....	1162
— rendement.....	437	— résumé statistique.....	1318
— stocks..... 441, 970	441, 970	Birmanie, accords douaniers.....	1089
— superficie ensemencée..... 437, 438, 440	437, 438, 440	— commerce avec.....	1026
— valeur.....	438	Blé, Commission canadienne..... 87, 431,	970
— ventes, recettes.....	432	— consommation.....	971
		— écoulement.....	970
		— exportations..... 971, 1034	1034
		— importations.....	971
		— moulu en farine.....	975
		— prix.....	437, 972
		— production..... 437, 438, 440,	971
		— rendement.....	437
		— stocks..... 441, 970	970
		— superficie ensemencée..... 437, 438, 440	440
Bahama, accords douaniers.....	1087		
— commerce avec..... 1022, 1024	1022, 1024		
Balance des paiements..... 1066, 1071	1066, 1071		
Balitage.....	878		

	PAGE
Blé, valeur.....	437, 438
— ventes, dispositions.....	972
— recettes.....	432
Bœuf, abattage.....	443
— entreposage.....	983
— musqué.....	28
— stocks, distribution et consommation.....	463
— ventes, recettes.....	433
Bois (voir aussi "Forêts")	
— à pâte, exportations.....	1034, 1052
— production, consommation, exportations et importations.....	496
— importations.....	1033
— industrie, renseignements.....	1249
— industries l'utilisant.....	505
— production et consommation.....	493
— produits, exportations.....	1052
— importations.....	1039
— investissements.....	726
Boissons, alcooliques, exportations.....	1049
— importations.....	1036
— recettes gouvernementales.....	1109, 1111
— régie et ventes.....	999
— renseignements.....	1249
— entreposage.....	987
— investissements.....	725
— taxe d'accise.....	1119
Bolivie, accords douaniers.....	1089
— commerce avec.....	1022, 1024
Bouclier Canadien.....	3
Bovins, ventes.....	976, 977, 978
Brésil, accords douaniers.....	1089
— commerce avec.....	1021, 1022, 1024, 1027, 1029, 1056, 1057
Brevages (voir "Boissons")	
Brevets d'invention.....	996
— renseignements.....	1249
Brosses et pinceaux, exportations.....	1055
Buanderies.....	967
Bulgarie, commerce avec.....	1023, 1025
Bureau de l'auditeur général.....	78
— dépenses.....	1116
Bureau d'inspection des navires à vapeur.....	82
Bureau du commissaire des pénitenciers, personnel et gain.....	102
Bureau du Directeur des élections.....	78
— dépenses.....	1116
Bureau fédéral de la statistique.....	78
— personnel et gain.....	101
— source de renseignements.....	1236, 1237
Bureaux de poste, nombre par province.....	931
— recettes.....	932-938
Cabinet.....	43, 1322
Câbles sous-marins.....	908
Café, exportations.....	1049
— importations.....	1033, 1036
Caisses d'épargne.....	1172
— résumé statistique.....	1320
Cales sèches.....	873
— recettes.....	889
Cambodge, accords douaniers.....	1089
Camions, importations.....	1033
Canada, constitution et gouvernement.....	39-114
— chronologie.....	1304
— et Commonwealth.....	106
— et le Traité de l'Atlantique Nord.....	112
— et l'Organisation internationale du Travail.....	830
— et les Nations Unies.....	108, 380, 413
— et Plan de Colombo.....	114
— histoire chronologique.....	1270-1272
— superficie.....	2, 18, 19
Canadian Arsenals Ltd.....	80, 85, 87, 1232
Canadian Council for Crippled Children and Adults.....	300
Canadian Hearing Society.....	300
Canadian Paraplegic Association.....	301
Canadian Patents and Developments Ltd.....	87
Canadian Press Association.....	954
Canaux.....	874
— construction, valeur.....	732, 734

	PAGE
Canaux, immobilisations.....	885
— Panama.....	877
— recettes.....	889
— renseignements.....	1249
— résumé statistique.....	1314
Cancer, Institut national.....	300
— Société canadienne.....	300
Caoutchouc, articles, industrie, statistique.....	664, 667
— importations.....	1033, 1036
— investissements.....	725
Capitale nationale.....	25
Capitiaux, canadiens à l'étranger.....	1155
— étrangers au Canada.....	1153
— mouvements.....	1072
Carottes, production.....	454
Carrières, assurance-chômage.....	804
— investissements.....	724
Cartes et diagrammes, liste.....	vii
Cartographie, renseignements.....	1250
Carton, importations.....	1033
Céleri, production.....	454
Centrales électriques (voir aussi "Énergie électrique").....	584
— construction, valeur.....	732, 734
— équipement.....	588
— investissements.....	727
— privées.....	590
— production.....	586
— propriété et réglementation.....	589
— publiques.....	589
— statistique.....	584
Céréales (voir aussi "Grains").....	436
— consommation par habitant.....	462
— écoulement.....	970, 972
— entreposage.....	979
— expéditions par Grands lacs.....	974
— inspection.....	974
— prix moyen.....	459
— production.....	439
— stocks.....	440, 970, 972
— superficie ensemencée.....	439
— valeur.....	439
Ceylan, accords douaniers.....	1088
— commerce avec.....	1021, 1023, 1025, 1028, 1056
Chambre des communes.....	49
— personnel et gain.....	103
— renseignements.....	1250
— représentation provinciale.....	50, 1322-1327
Change.....	1175
— renseignements.....	1250
Chanvre, exportations.....	1051
— importations.....	1038
Charbon, consommation.....	562
— dérivés, industrie, statistique.....	666, 670
— investissements.....	726
— exportations.....	1054
— importations.....	1033, 1044
— Office fédéral.....	90
— production.....	560
— renseignements.....	1250
— subventions et primes.....	998
Chasse, assurance-chômage.....	804
Chaudières, exportations.....	1053
— importations.....	1041
Chaux.....	523
— exportations.....	1054
— production.....	547
Chemins de fer.....	836
— accidents.....	844
— aide de l'État.....	841
— construction, valeur.....	732, 734
— emploi et gain.....	840
— finances.....	838
— investissements.....	722, 727
— longueur des voies.....	837
— matériel roulant.....	838
— messageries.....	848
— Nationaux.....	87, 846
— renseignements.....	1250
— résumé statistique.....	1314
— trafic.....	842
Chenal maritime du Saint-Laurent.....	879
Chèques encaissés.....	1171

	PAGE		PAGE
Chevaux, dans fermes.....	441, 442	COLOMBIE-BRITANNIQUE— <i>fin</i>	
Chili, accords douaniers.....	1089	emploi, indices.....	784
— commerce avec.....	1022, 1024, 1029, 1057	énergie électrique.....	584
Chine, accords douaniers.....	1089	— aménagements.....	582
— commerce avec.....	1023, 1026, 1028, 1056	— centrales.....	590
Chômage, assistance.....	287	— production.....	584, 586
— assurance.....	803	— réseaux.....	604
— Commission.....	87, 103, 803, 1294	énergie hydraulique.....	574, 576
— service de placement.....	809	enseignement.....	354
— renseignements.....	1250	finances.....	1129
Choux et choux-fleurs, production.....	454	forêts.....	490
Cigares et cigarettes, entreposage.....	987	— réserves, superficie.....	19
— taxes d'accise perçues.....	1119	fourrures.....	638
Ciment.....	522	fruits.....	452
— consommation.....	565	gouvernement.....	70
— exportations.....	565, 1054	— dette.....	1134, 1135
— importations.....	565	grandes cultures.....	438-440
— production.....	547, 565	heures de travail.....	773, 774
Cinéma.....	966	hôpitaux.....	259-268
Cinématographie, renseignements.....	1251	immigrants.....	185, 187
Circulation, à la frontière.....	1077, 1078	incendie, pertes.....	1205
— règlements provinciaux.....	853	industries principales.....	714
Cités, nombre par province.....	75	investissements et dépenses d'entretien.....	729
Citoyenneté.....	190	lacs principaux.....	13
— et Immigration, ministère.....	79	lait, production.....	445, 446, 447
— dépenses fédérales.....	1116	législatures.....	70
— personnel et gain.....	101	lieutenant-gouverneur.....	70
— législation fédérale.....	1300	maladies à déclarer.....	274-275
— nominations judiciaires.....	1291	manufactures.....	656, 703, 704, 714
— renseignements.....	1251	— centres urbains.....	719
— statistique.....	191	— employés, salaires.....	683, 703, 704, 714
Climat.....	30	— forme juridique.....	675
— renseignements.....	1251	— statistique.....	656, 703, 714
Coalitions, renseignements.....	1251	mariages.....	201
Cobalt, production.....	547	métaux.....	509
Collèges.....	364	miel.....	456
— commerciaux.....	363	mines, aide.....	541
— défense nationale.....	1227	— législation.....	543
— état-major de l'Armée.....	1227	montagnes principales.....	16
— état-major des Forces aériennes.....	1228	municipalités.....	75
— d'instruction navale.....	1216	— biens imposables.....	1137
— militaire de Saint-Jean.....	1226	— dette.....	1140
— militaire royal du Canada.....	1226	— organisation.....	75
Colombie, accords douaniers.....	1089	— taxation.....	1138
— commerce avec.....	1021, 1022, 1024, 1027, 1029, 1056, 1057	naissances.....	201, 205-207
COLOMBIE-BRITANNIQUE—		navires aux ports.....	868
accidents industriels.....	814	parcs, superficie.....	19, 25
— réparation.....	772, 812-814	pêche.....	623
accroissement naturel.....	201	pipelines.....	902-906
agriculture, collèges.....	422	police, statistique municipale.....	344
— prêts.....	408	population (voir "Population")	
— production, indices.....	435	production.....	760, 761, 762, 763
— recettes.....	433, 435	— minérale.....	509, 525, 533, 550
— services.....	420	protection de l'enfance.....	297
— statistique.....	465-471	recherches.....	393
allocations, aveugles.....	284	réserves indiennes, superficie.....	19
— familiales.....	278	routes, longueur et frais d'entretien.....	856
— invalides.....	287	salaires, indices.....	786
— mères.....	288-291	santé.....	255
assistance sociale.....	297	sécurité de la vieillesse.....	280
— vieillesse.....	283	sénateurs.....	48
assurance-chômage, allocations.....	288	superficie.....	2, 18
banques.....	1165, 1166	terres agricoles, boisées, publiques.....	772
bestiaux.....	442	travail, législation.....	853-855
bibliothèques.....	377	véhicules automobiles, règlements.....	449
bienfaisance.....	297	volailles et œufs.....	1276
bois sur pied, estimé.....	477	Colonisation, renseignements.....	439
British Columbia Electric Co.....	583	Colza, graine.....	547, 560
circulation routière, informations.....	855	Combustibles, production.....	571
Commission hydro-électrique.....	582	— production mondiale.....	1251
commissions royales.....	77	— renseignements.....	805
conservation du sol.....	430, 431	Commerce, assurance-chômage.....	1165
construction.....	736, 738, 740, 741, 742, 750, 751	— bancaire.....	992
coopératives.....	990	— coalitions nuisibles.....	732, 733
criminalité.....	316, 319-333	— construction, valeur.....	89
date d'entrée dans Confédération.....	39, 40	— Corporation commerciale.....	966
décès.....	201, 218	— crédit à la consommation.....	1117
députés.....	50, 1326	— dépenses fédérales.....	960
districts électoraux.....	55	— détail.....	966
divorces.....	231	— crédit.....	784
droits successoraux.....	1124	— emploi.....	1009
écoles (voir "Éducation")		— extérieur.....	

	PAGE		PAGE
Commerce extérieur, accords douaniers et commerciaux.....	1087-1094	Commission des champs de bataille.....	88
— agents commerciaux.....	1078	— nominations.....	1294
— avec Commonwealth.....	1019	Commission de secours d'Halifax.....	88
— avec l'étranger.....	1019, 1020	Commission des expositions.....	1084
— balance des paiements.....	1066	Commission des grains.....	78
— compte courant.....	1070	— nominations.....	1294
— dans le monde.....	1010	— personnel et gain.....	101
— du Canada.....	1010	Commission des lieux et monuments historiques, nominations.....	1295
— exportations.....	1024, 1029, 1031, 1034	Commission des limites interprovinciales.....	81
— importations.....	1022, 1027, 1029, 1030, 1031, 1033	Commission des transports aériens.....	82, 835
— mouvements de capitaux.....	1072	— personnel et gain.....	103
— Office des agents.....	1078	— recettes et dépenses.....	899
— par continent.....	1018	Commission des transports du Canada.....	78, 82, 833-835
— par origine industrielle.....	1015	— nomination.....	1295
— par principaux pays.....	1021	— personnel et gain.....	103
— par régions géographiques.....	1018	Commission du district fédéral.....	88
— régime douanier.....	1085	— nominations.....	1295
— relations douanières.....	1087	Commission du prêt agricole canadien.....	81, 88, 406
— selon marchandises.....	1031	— nominations.....	1295
— statistique.....	1016	Commission du service civil.....	79, 96
— structure variable.....	1013	— dépenses fédérales.....	1116
— valeur.....	1017, 1064	— nominations.....	1295
— faillites.....	1004, 1005	— personnel et gain.....	102
— grains.....	970	Commission du tarif.....	81, 1086
— gros.....	958	— nominations.....	1295
— investissements.....	727	Commission géologique du Canada.....	534
— intérieur.....	957	— personnel et gain.....	102
— aide et réglementation officielles.....	992	Commission impériale des sépultures de guerre.....	313
— bestiaux.....	975	Commission maritime canadienne.....	82, 88, 836
— boissons alcooliques.....	999	— nominations.....	1295
— charbon.....	998	— personnel et gain.....	103
— coopératives.....	988	Commission nationale des champs de bataille.....	88
— détail.....	960	Commissions royales.....	76, 1327
— entreposage.....	978	Commissions scolaires, dette.....	1140, 1141
— faillites.....	1001	Commonwealth et Canada.....	106
— grains.....	970	Communications.....	907
— gros.....	958	— assurance-chômage.....	804
— interprovincial.....	991	— câbles sous-marins.....	908
— investissements.....	724	— emploi.....	784
— législation fédérale.....	1302	— faillites.....	1004, 1005
— ministère.....	82	— législation fédérale.....	1299
— agents à l'étranger.....	1079	— postes.....	930
— Division de la coopération internationale.....	1085	— presse.....	938
— Division de l'agriculture et des pêches.....	1082	— Radio-Canada (voir "Société Radio-Canada")	
— Division de l'économie.....	1083	— réglementation.....	907
— Division de l'expansion industrielle.....	1083	— renseignements.....	1252
— Division des produits.....	1082	— résumé statistique.....	1314
— Division des relations commerciales internationales.....	1083	— salaires.....	786, 787, 797
— Office des agents.....	1078	— télécommunications.....	916
— personnel et gain.....	101	— télégraphes.....	908
— Service de la publicité.....	1084	— téléphones.....	909
— normes.....	994	— télévision.....	925, 926
— poids et mesures.....	995	Comptes nationaux.....	1142
— réglementation.....	992	— renseignements.....	1253
— renseignements.....	1252	— résumé statistique.....	1318
— résumé statistique.....	1314-1317	Comtés, nombre par province.....	75
— salaires moyens, indices.....	797	Concentrés d'uranium, exportations.....	1034
Commission canadienne des noms géographiques.....	81	Congo belge, commerce avec.....	1023, 1026, 1029
Commission canadienne des pensions.....	80, 312	Connaught Medical Research Laboratories.....	396
— nominations.....	1294	Conseil canadien de l'habitation-type.....	750
— personnel et gain.....	101	Conseil canadien d'hygiène publique.....	243
Commission canadienne du blé.....	87, 431, 970	— nominations.....	1295
Commission conjointe internationale.....	78	Conseil canadien du bien-être.....	298
— nominations.....	1294	Conseil de recherches pour la défense.....	1224
— personnel et gain.....	101	— nominations.....	1296
Commission d'appel de l'impôt sur le revenu.....	59	Conseil des arts du Canada.....	89, 370, 375-376
— nominations.....	1294	— législation fédérale.....	1303
— personnel et gain.....	103	— nominations.....	1296
Commission d'assurance-chômage.....	87, 803	Conseil des ports nationaux.....	82, 89, 870
— nominations.....	1294	— avances fédérales.....	886
— personnel et gain.....	103	— nominations.....	1296
Commission de conservation, Rocheuses orientales.....	87	Conseil des spécifications.....	79
— législation fédérale.....	1303	Conseil national de recherches.....	89, 380-388
Commission de contrôle de l'énergie atomique.....	88	— dépenses.....	1117
— dépenses.....	1116	— nominations.....	1297
Commission de la frontière internationale.....	81	— personnel et gain.....	102
Commission d'énergie du Nord canadien.....	88	Conseil privé.....	45
Commission des allocations aux anciens combattants.....	81, 313	— dépenses.....	1117
		Conservation, renseignements.....	1253
		Consommation, prix, renseignements.....	1270
		Constitution du Canada, la.....	39

	PAGE		PAGE
Constitution, renseignements.....	1253	Cuivre, exportations.....	1034, 1054
Construction.....	720	— importations.....	1043
— assurance-chômage.....	804	— production.....	547, 553
— bâtiment.....	732, 733		
— contrats et permis de bâtir.....	737-740	Danemark, accords douaniers.....	1090
— défense.....	1233	— commerce avec.....	1022, 1025, 1027, 1056
— domiciliaire.....	748	Décès.....	212
— architecture.....	750	— causes.....	214-215, 216, 219, 220, 222
— coût.....	749	— dans centres urbains.....	213
— emploi.....	783	— par province.....	199
— faillites.....	1004-1008	— renseignements.....	1254
— investissements.....	720-724	— résumé statistique.....	1308
— matériaux, indices des prix.....	1098, 1099	Déchets de fer et d'acier, exportations.....	1034
— production.....	547, 564	— importations.....	1033
— valeur.....	547	<i>Defence Construction (1951) Ltd.....</i>	<i>80, 89, 1228</i>
— navires.....	1217, 1232	Défense.....	79, 1212
— pipelines.....	734	— civile.....	1233-1235
— prêts hypothécaires.....	748	— personnel et gain.....	103
— projetée, valeur.....	739	— renseignements.....	1255
— réaménagement urbain.....	749	— Conseil de la défense.....	1213
— résumé statistique.....	1312	— Conseil de recherches.....	1224
— salaires.....	786, 787, 788, 797	— nominations.....	1296
— valeur par genre de travaux.....	732, 733-735	— ministère de la Production de.....	80, 1228
— valeur par province.....	735	— nationale.....	1212
Consuls canadiens à l'étranger.....	105	— achats.....	1233
Contre-plaqué, exportations.....	1034	— Armée canadienne.....	1218
— production.....	504	— armes et munitions.....	1232
Contribuables, par catégorie de revenu.....	1122	— collèges militaires.....	1226
— revenu et impôts.....	1120	— construction.....	1233
Conventions collectives.....	815	— contrats passés.....	1229
Coopératives.....	406, 988	— dépenses fédérales.....	1110, 1111, 1117, 1230
— de crédit.....	1173	— Forces aériennes.....	1221
— renseignements.....	1254	— Marine royale du Canada.....	1215
— statistique provinciale.....	990	— construction.....	1232
Cordage, ficelle et corde, exportations.....	1052	— matériel électronique.....	1231
Corée, commerce avec.....	1023, 1026	— ministère.....	79, 1212
Corporation commerciale canadienne.....	80, 89, 1228, 1297	— personnel et gain.....	102
Corporation de disposition des biens de la Couronne.....	80, 89	— production, renseignements.....	1270
Corporations, de département, de mandataire.....	85	— renseignements.....	1255
Cordillères.....	7	Délinquance (voir aussi "Criminalité").....	314
Costa-Rica, accords douaniers.....	1090	Dépense nationale brute.....	xv, 1143, 1144, 1145
— commerce avec.....	1022, 1024, 1029	Dépense personnelle, biens et services.....	1148
Côte de l'Or (Ghana), commerce avec.....	1023, 1026	Dépenses d'entretien, par province.....	729
Coton, exportations.....	1051	— par secteur économique.....	724-729
— importations.....	1033, 1037	Déportations.....	189
Cotonnades, importations.....	1033	Dérivés d'argile.....	523
Cour de l'Échiquier.....	58	Dessin industriel, renseignements.....	1255
Cour suprême du Canada.....	58	Dessins de fabrique.....	996
Cours de comté et de district, nominations.....	1290	Dette garantie.....	1127
Cours supérieures, nominations.....	1289	— internationale, balance canadienne.....	1152
Couronne, la.....	42	— nationale.....	1127
Cours d'eau.....	10	Diamants, importations.....	1045
Coût de la vie, renseignements.....	1254	Diplomates, nominations.....	1289
Crédit à la consommation.....	966	Directeur de l'établissement, soldats.....	89
Crème glacée, production.....	447	Distillation, statistique.....	1118
Crimes et délits (voir aussi "Criminalité"), renseignements.....	1254	Divorces.....	231
Criminalité.....	314	— résumé statistique.....	1308
— adultes.....	316-323, 345-349	Documents publics, renseignements.....	1255
— déclarations sommaires.....	327	Douanes, accord général.....	1087
— enfants condamnés.....	333	— accords commerciaux.....	1087-1094
— femmes.....	329	— Commission du tarif.....	1086
— jeunes délinquants.....	331-337	— entreposage.....	986
— jeunes gens.....	324-326	— historique.....	1085
— institutions pénales.....	345-349	— recettes gouvernementales.....	1109, 1111
— maisons de correction.....	349	— relations internationales.....	1087
— pénitenciers.....	346	— sur importations.....	1027, 1028
— police.....	337	Drogues, importations.....	1033, 1045
— poursuites judiciaires.....	322	Droits d'auteur.....	996
— renseignements.....	1254	— renseignements.....	1249
— résumé statistique.....	1308	— successoraux.....	1123
— sentences imposées.....	321	— recettes gouvernementales.....	1109, 1111
Croix-Rouge.....	298	— renseignements.....	1255
Crustacés, exportations.....	1034	<i>Eastern Ontario Press Association.....</i>	<i>954</i>
Cuba, accords douaniers.....	1090	<i>Eastern Township Press Association.....</i>	<i>954</i>
— commerce avec.....	1021, 1022, 1024, 1027, 1029, 1056, 1057	Eaux côtières.....	13
Cuir, articles, industrie, statistique.....	664, 667	— intérieures.....	9
— exportations.....	1050	Éclairage, salaires moyens, indices.....	797
— importations.....	1037		
— investissements.....	726		

	PAGE		PAGE
Écoles.....	357	Énergie électrique centrales, investissements	721
— beaux-arts.....	370	— dans les fermes.....	471
— de formation.....	349	— exportations.....	588, 1055
— d'instruction navale.....	1216	— importations.....	588
— investissements.....	728	— inspection des compteurs.....	995
— militaires.....	1226	— production globale.....	605
— privées.....	363	— renseignements.....	1257
— provinciales.....	358	— résumé statistique.....	1312
Économie canadienne en 1957, l'.....	xi	— service agricole.....	587
Édition.....	506	— service domestique.....	586
— statistique.....	665, 668	— hydraulique, captée.....	574, 576
Éducation.....	350	— par province.....	576
— adultes.....	374	— ressources.....	573
— anciens combattants.....	306	— résumé statistique.....	1312
— collèges.....	363, 364	— turbines installées.....	575
— agriculture.....	420	Engrais chimiques, exportations.....	1034, 1055
— commissions scolaires, dette.....	1140, 1141	Enquête sur la maladie au Canada.....	269
— Conseil des arts.....	375	Enseignement (voir "Éducation")	
— dépenses gouvernementales.....	1110, 1111	Entreposage.....	978
— écoles.....	358, 363, 370	— assurance-chômage.....	804
— militaires.....	1216, 1226	— céréales.....	979
— Esquimaux et Indiens.....	150, 356, 357	— d'accise.....	986
— finances.....	368	— douanier.....	986
— formation professionnelle.....	809	— emploi.....	784
— galeries et musées.....	370	— faillites.....	1004, 1005
— renseignements.....	1256	— frigorifique.....	980
— résumé statistique.....	1310	— général.....	985
— rôle de l'Office national du film.....	372	— pétrole.....	984
— rôle de l'UNESCO.....	380	— public.....	985
— rôle de la Société Radio-Canada.....	373	— salaires.....	786, 787, 797
— universités.....	364	— statistique.....	985
Églises, investissements.....	728	— vins.....	988
Égypte, accords douaniers.....	1090	— vivres.....	980
— commerce avec.....	1023, 1025	Épargne de la nation, l'.....	xx
<i>Eldorado Aviation Ltd.</i>	89	Épargnes personnelles.....	xix, 1164
<i>Eldorado Mining and Refining Ltd.</i>	89	Épices, importations.....	1036
Élections, districts électoraux.....	51	Épinards, production.....	454
— renseignements.....	1256	Équateur, accords douaniers.....	1090
— votants et votes.....	51	— commerce avec.....	1022, 1024, 1027, 1029, 1056
Électorat, provincial.....	61	Érable, sucre et sirop.....	457
Électricité (voir "Énergie électrique")		Espagne, accords douaniers.....	1090
Élévateurs, investissements.....	727	— commerce avec.....	1022, 1025, 1027, 1056, 1057
— recettes et frais d'exploitation.....	889-890	Esquimaux.....	149
El Salvador, commerce avec.....	1022, 1024	— éducation.....	150, 356, 357
Émigration.....	158	— renseignements.....	1258
— statistique.....	189	— soins médicaux.....	242
Emploi, Commission du service civil.....	96	Essence, consommation de l'aviation civile....	897
— construction.....	783	— importations.....	1033
— en 1957, l'.....	xiii	— recettes gouvernementales.....	1109, 1111
— exposé historique.....	778	— ventes.....	862
— gouvernement fédéral.....	96	Étain, importations.....	1043
— justes méthodes d'emploi.....	766, 770, 771	— production.....	547, 550
— manufactures.....	654, 655, 657, 664, 667, 680	Établissements de service.....	966
— par groupe industriel.....	779, 783	État civil.....	197
— par province.....	784	— accroissement naturel.....	223
— par région métropolitaine.....	785	— comparaisons internationales.....	234
— réintégration dans les emplois civils.....	766	— décès.....	212
— renseignements.....	1257	— divorces.....	231
— service d'entreposage.....	784	— mariages.....	226
— service de placement.....	809	— naissances.....	204
Énergie.....	573	— principales statistiques.....	199-203
— atomique.....	86	— renseignements.....	1276
— Commission de contrôle.....	88	— résumé statistique.....	1308
— dépenses.....	1116	— tables de survie.....	232
— recherches.....	388	État-major, collèges.....	1227, 1228
— renseignements.....	1257	États-Unis, accords douaniers.....	1090
— électrique.....	573	— commerce avec.....	1021, 1022, 1024, 1027, 1056, 1057
— aménagements.....	577	Éthiopie, accords douaniers.....	1090
— valeur de la construction.....	732, 734	— commerce avec.....	1023, 1025
— centrales.....	584		

	PAGE		PAGE
France, commerce avec		Grains, manutention aux élévateurs.....	973
1021, 1022, 1025, 1027, 1029, 1056,	1057	— statistique.....	973
Fromage, consommation par habitant.....	463	— superficie ensemencée, rendement et prix....	437
— disparition.....	448	— transport, réglementation.....	992
— entreposage.....	982	— ventes, recettes.....	432
— production.....	446	— réglementation.....	992
Fruits.....	450-452	Grandes cultures.....	436
— consommation par habitant.....	462	— renseignements.....	1260
— entreposage.....	983	— résumé statistique.....	1310
— exportations.....	1048	Grandes racines.....	439
— importations.....	1035	Grands lacs, superficie et profondeur.....	11
— renseignements.....	1260	Grèce, accords douaniers.....	1090
— ventes, recettes.....	433	— commerce avec.....	1022, 1025, 1029
Fuseaux horaires.....	34	Grèves et lock-outs.....	828
Galerias d'art.....	370	Guatemala, accords douaniers.....	1091
— nationale.....	90	— commerce avec.....	1022, 1024, 1029
— personnel et gain.....	101	Guyane britannique, accords douaniers.....	1087
Gambie, commerce avec.....	1026	— commerce avec.....	1021, 1022, 1024, 1027, 1029, 1056, 1057
Gaz, inspection.....	995	— française, commerce avec.....	1022, 1024
— naturel.....	524	Gypse, production.....	523, 560
— commercialisation.....	529	— quantité et valeur.....	547
— production.....	547, 564	Habitation, aide fédérale.....	743
— renseignements.....	1268	— aide provinciale.....	746
— transport par pipeline.....	904	— architecture domiciliaire.....	750
— service, investissements.....	727	— Conseil canadien de l'habitation-type.....	750
Gendarmerie royale du Canada.....	337-340	— construction.....	748
— dépenses.....	1117	— valeur.....	732, 733
— personnel et gain.....	102	— entreprises fédérales-provinciales.....	749
Géographie.....	1	— investissements.....	724
— renseignements.....	1260	— législation fédérale.....	1300
Géologie, renseignements.....	1260	— nouvelles tendances.....	752
Géophysique.....	34	— prêts hypothécaires.....	748, 751
— année internationale.....	35	— Société centrale d'hypothèques et de logement.....	82, 91, 99, 743-746, 749, 750, 753
Ghana, accords douaniers.....	1088	— statistique.....	750
Gibraltar, commerce avec.....	1022, 1025	Haiti, accords douaniers.....	1091
Gouvernements, dette globale.....	1112	— commerce avec.....	1022, 1024, 1029
— fédéral.....	42	Haricots.....	438, 454
— administration.....	77	Hauts commissaires canadiens à l'étranger....	104-105
— aide à l'agriculture.....	405	Hawaï, commerce avec.....	1024, 1026
— aide à la pêche.....	612-616	Hebdomadaires, nombre et tirage.....	939-942
— cabinet.....	43, 1322	Heure légale.....	34
— Conseil privé.....	45	Histoire, renseignements.....	1261
— Couronne.....	42	Hollande, commerce avec.....	1022, 1025
— défense, dépenses.....	1230	Honduras, accords douaniers.....	1091
— dépenses.....	1116	— commerce avec.....	1022, 1024, 1027, 1029, 1056
— finances, résumé statistique.....	1318	Honduras britannique, accords douaniers.....	1087
— hôpitaux.....	268, 269	Hong-Kong commerce avec.....	1023, 1026, 1028, 1029, 1056, 1057
— personnel et gain.....	98-104	Hongrie, commerce avec.....	1023, 1025
— pouvoir exécutif.....	42	Hôpitaux.....	259-269
— pouvoir législatif.....	46	— assurance-hospitalisation.....	243
— pouvoir judiciaire.....	58	— gouvernement fédéral.....	268
— recettes.....	1116	— investissements.....	728
— recherches.....	391	— maladies mentales.....	263
— rentes.....	280	— renseignements.....	1261
— services d'information.....	1236	— résumé statistique.....	1308
— finances collectives.....	1108	— tuberculeux.....	266
— municipaux.....	73	Horloges et montres, exportations.....	1054
— finances.....	1136-1141	— importations.....	1043
— provinciaux.....	60	Horticulture, renseignements.....	1261
— électorat.....	61	Hôtels.....	969
— finances.....	1128-1135	Houille.....	530
— pouvoir judiciaire.....	59	— consommation.....	562
— renseignements.....	1260	— exportations.....	561
— territoriaux.....	60	— production.....	547, 561
Gouverneur général.....	42	— stocks.....	563
— dépenses fédérales.....	1117	Huiles, exportations.....	1051
— nominations à sa maison.....	1287	— végétales, exportations.....	1049
Graines, de colza.....	439	— importations.....	1035
— de lin.....	437, 439, 440	Hydro-Québec.....	595
— exportations.....	1034	Hygiène, Conseil canadien d'hygiène publique.	243
— stocks.....	441, 970	— mentale, Association.....	300
— ventes, recettes.....	432	— vétérinaire.....	410
— de semence, exportations.....	1049	ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD—	
— de tournesol.....	439	accidents industriels.....	814
— de trèfle, ventes, recettes.....	432	— réparation.....	767, 812-814
Grains, commerce (voir aussi "Céréales").....	970	accroissement naturel.....	199
— Commission des grains.....	78		
— exportations.....	1049		
— importations.....	1035		

	PAGE		PAGE
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD—suite		ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD—fin	
agriculture, collèges.....	420	véhicules automobiles, règlements.....	853-855
— prêts.....	408	volailles et œufs.....	449
— production, indices.....	435	Îles.....	15
— recettes.....	433, 435	Îles Canaries, commerce avec.....	1023, 1026
— services.....	415	Îles du Vent et Sous-le-Vent, accords douaniers	1087
— statistique.....	465-471	— commerce avec.....	1022, 1024
allocations, aveugles.....	284	Îles Vierges américaines, commerce avec.....	1022, 1024
— familiales.....	278	Immeuble, assurance-chômage.....	805
— invalides.....	286	— emploi.....	784
— mères.....	288-291	— investissements.....	724
assistance sociale.....	292	— salaires.....	786, 787
— vieillesse.....	283	Immigrants (voir aussi "Immigration").....	178
assurance-chômage, allocations.....	288	— naturalisation, renseignements.....	1266
banques.....	1165, 1166	— refusés et expulsés.....	189
bestiaux.....	441-442	— selon l'état matrimonial.....	181
bibliothèques.....	377	— selon l'occupation.....	183-187
bienfaisance.....	292	— selon l'origine ethnique.....	183
bois sur pied, estimé.....	477	— selon la dernière résidence.....	179
construction.....	736, 738, 739, 741, 742, 750, 751	— selon la destination.....	183-187
coopératives.....	990	— selon la nationalité.....	182
criminalité.....	316, 319-333	— selon le lieu de naissance.....	181
date d'entrée dans Confédération.....	39, 40	— selon le sexe.....	181
décès.....	199, 218	Immigration (voir aussi "Immigrants").....	154
députés.....	50, 1323	— évolution.....	154
districts électoraux.....	51	— législation.....	164-176
divorces.....	231	— ministère.....	79
droits successoraux.....	1124	— personnel et gain.....	101
écoles (voir "Éducation")		— naturalisation, renseignements.....	1266
emploi, indices.....	784	— renseignements.....	1262
énergie électrique.....	584	— statistique.....	178-189
— centrales.....	590	Immobilisations, aménagements maritimes.....	885
— réseaux.....	592	Importations, détail.....	1034
énergie hydraulique.....	574-576	— imposables et en franchise.....	1027, 1028
enseignement.....	351	— indices de la valeur, des prix et du volume.....	1065
finances.....	1129	— par principaux pays.....	1021, 1056
forêts.....	484	— principales.....	1033, 1035-1048
— réserves, superficie.....	19	— résumé statistique.....	1318
fourrures.....	634	— selon degré de fabrication.....	1056
fruits.....	452	— selon l'origine.....	1058
gouvernement.....	62	— selon l'usage.....	1062
— dette.....	1134, 1135	— taxe d'accise.....	1119
grandes cultures.....	437-440	— valeur.....	1022, 1027, 1029, 1030, 1031, 1033, 1064
hôpitaux.....	259-268	— via États-Unis.....	1029
immigrants.....	184, 186	Impôt sur le revenu.....	1119-1123
incendie, pertes.....	1205	— Commission d'appel.....	59
industries principales.....	706	— renseignements.....	1262
investissements et dépenses d'entretien.....	729	Impression, industrie.....	506
lait, production.....	444-446	— statistique.....	665, 668
législatures.....	62	Impressions et papeterie publiques, départe-	
lieutenant-gouverneur.....	62	— ment fédéral.....	79
maladies à déclarer.....	274-275	— personnel et gain.....	102
manufactures.....	655, 701, 706	— dépenses fédérales.....	1117
— centres urbains.....	717	Imprimés, importations.....	1033, 1040
— employés, salaires.....	683, 701, 706	Incendie, assurance.....	1201
— forme juridique.....	675	— forêts.....	480
— statistique.....	655, 701, 706	— pertes.....	1205
mariages.....	199	— renseignements.....	1262
miel.....	456	Inde, accords douaniers.....	1088
municipalités.....	75	— commerce avec	
— biens imposables.....	1136	1021, 1023, 1025, 1028, 1029, 1056, 1057	146
— dette.....	1139	Indiens.....	148
— organisation.....	73	— bien-être.....	148
— taxation.....	1137	— instruction.....	147, 357
naissance.....	199, 205-207	— renseignements.....	1262
navires aux ports.....	868	Indochine, commerce avec.....	123, 1026
parcs, superficie.....	19	Indonésie, accords douaniers.....	1091
pêche.....	617	— commerce avec.....	1023, 1026, 1029
police, statistique municipale.....	343	Industrie, conditions de travail.....	795
population (voir "Population")		— faillites.....	1004, 1005, 1006-1007
production.....	758, 761, 762, 763	— heures de travail.....	787-794
protection de l'enfance.....	292	— investissements et dépenses d'entretien.....	724-729
réserves indiennes, superficie.....	19	— laitière.....	444
routes, circulation, information.....	854	— résumé statistique.....	1310
— longueur et frais d'entretien.....	856	— manufacturière.....	648
salaires, indices.....	786	— polygraphique, investissements.....	726
santé.....	245	— production.....	xii
sécurité de la vieillesse.....	280	— recherches.....	398
sénateurs.....	48	— renseignements.....	1263
superficie.....	2, 18	— salaires.....	786-798
terres agricoles, boisées, publiques.....	18, 19	Infirmière-visiteuse, services.....	275
travail, législation.....	767	Information, services fédéraux.....	1236
		Inuitas.....	9

	PAGE		PAGE
Institut national canadien des aveugles.....	299	Laitages, normes et inspection.....	411
Institut national du cancer du Canada.....	300	— production.....	446
Institutions, construction, valeur.....	732-733	— renseignements.....	1263
— investissements.....	724, 728	Laiton, exportations.....	1054
— pénales.....	345-349	— importations.....	1043
Instruments agricoles, exportations.....	1034	Laitue, production.....	454
— importations.....	1041	Laminés, exportations.....	1034, 1053
— ventes.....	964	— importations.....	1033, 1040
Invalides, allocations.....	285	Laos, accords douaniers.....	1091
— renseignements.....	1242	Législation, renseignements.....	1263
Inventions (voir "Brevets d'invention")		Légumes.....	453
Investissements.....	720	— consommation par habitant.....	462
— en stocks en 1957.....	xvi	— exportations.....	1048
— par province.....	729	— importations.....	1033, 1035
— par secteur économique.....	724-729	— ventes, recettes.....	433
Irak, accords douaniers.....	1091	Liban, accords douaniers.....	1091
— commerce avec.....	1023, 1025	— commerce avec.....	1021, 1025, 1027, 1029, 1056
Iran, accords douaniers.....	1091	Libéria, accords douaniers.....	1092
— commerce avec.....	1023, 1025	— commerce avec.....	1023
Irlande, accords douaniers.....	1088	Libye, commerce avec.....	1023, 1025
— commerce avec.....	1021, 1022, 1025, 1057	Lieutenants-gouverneurs, nominations.....	1288
Islande, accords douaniers.....	1091	Lignes aériennes (voir "Transports aériens")	
— commerce avec.....	1022, 1025	Lignite, production.....	561
Israël, accords douaniers.....	1091	Ligue canadienne de santé.....	299
— commerce avec.....	1023, 1025	Lin, exportations.....	1051
Italie, accords douaniers.....	1091	— graine (voir "Graine de lin")	
— commerce avec.....	1021, 1022, 1025, 1027, 1029, 1056, 1057	— importations.....	1038
Jamaïque, accords douaniers.....	1087	Lin à filasse.....	457
— commerce avec.....	1021, 1022, 1024, 1027, 1056, 1057	Lingots d'acier, exportations.....	1034
Japon, accords douaniers.....	1091	Linoléum, exportations.....	1052
— commerce avec.....	1021, 1023, 1026, 1029, 1056, 1057	Liquidations.....	1003
Jordanie, commerce avec.....	1023, 1025	Livres, exportations.....	1053
Jouets, exportations.....	1055	— importations.....	1040
Journalisme au Canada.....	942-956	Lock-outs et grèves.....	828
Journaux, exportations.....	1053	Locomotives, importations.....	1041
— importations.....	1033	Logement, renseignements (voir aussi "Construction" et "Habitation").....	1263
— nombre et tirage.....	939-942	— Société centrale d'hypothèques et de logement.....	82, 91, 99, 743-746, 749-750, 753
Justice, appels (voir aussi "Criminalité").....	330	Lois, application, renseignements.....	1264
— Cour suprême du Canada.....	58	Loran, stations.....	919
— Cour de l'Échiquier.....	58		
— Cour internationale.....	111	Machines, agricoles, exportations.....	1034, 1053
— cours diverses.....	59	— exportations.....	1034, 1053
— dépenses fédérales.....	1117	— importations.....	1033, 1041
— droit et procédure.....	314	— investissements.....	721
— écoles de formation.....	349	Madagascar, commerce avec.....	1023
— enfants condamnés.....	333	Magasins à rayons, investissements.....	728
— législation fédérale.....	1299, 1302	— détail, crédit.....	966
— maisons de correction.....	349	— en série.....	961
— ministère.....	80	— en série, investissements.....	727
— personnel et gain.....	102	Main-d'œuvre.....	775
— nominations.....	1289	— agricole, salaires.....	802
— pénitenciers.....	346	Mais égrené.....	439
— poursuites judiciaires.....	322	— fourrager.....	440
— pouvoir fédéral.....	58	— production.....	454
— pouvoir provincial.....	59	— ventes, recettes.....	432
— renseignements.....	1263	Maisons de correction.....	349
— sentences imposées.....	321	Maladies, à déclarer.....	274
Jute, exportations.....	1051	— causes de décès.....	214-215, 216, 219, 220, 222
— importations.....	1038	— enquête au Canada.....	269
		— mentales, hôpitaux.....	263
		Malte, commerce avec.....	1022, 1025
		MANITOBA—	
Lacs principaux, superficie.....	11-13	accidents industriels.....	814
Lainages, importations.....	1033	— réparation.....	769, 812-814
Laine.....	443	accroissement naturel.....	200
— exportations.....	1051	agriculture, collèges.....	422
— importations.....	1038	— prêts.....	408
— ventes, recettes.....	433	— production, indices.....	435
Lait.....	444-446	— recettes.....	433, 435
— consommation par habitant.....	463	— services.....	417
— disparition.....	448	— statistique.....	465-471
— entreposage.....	982	allocations, aveugles.....	284
— importations.....	1037	— familiales.....	278
— produits concentrés, disparition.....	448	— invalides.....	286
— production.....	447	— mères.....	288-291
Laitages, disparition.....	448	assistance sociale.....	295
— entreposage.....	984	— vieillesse.....	283

	PAGE		PAGE
MANITOBA—fin		Manufactures, biens non durables.....	661
assurance-chômage, allocations.....	288	— centres urbains.....	714
banques.....	1165, 1166	— concentration provinciale.....	704
bestiaux.....	442	— conditions de travail.....	795, 801
bibliothèques.....	377	— consommation de produits fabriqués.....	658
bienfaisance.....	295	— employés.....	654, 655, 657, 664, 667, 680
bois sur pied, estimé.....	477	— établissements.....	654, 655, 657, 664, 667, 680
circulation routière, informations.....	855	— forme juridique.....	674
Commission hydro-électrique.....	581	— heures de travail.....	787-794
commissions royales.....	76-77	— importance d'après nombre d'employés.....	697
construction.....	736, 738, 740, 741, 742, 750, 751	— importance d'après production.....	696
coopératives.....	990	— investissement et entretien, dépenses.....	695
criminalité.....	316, 319-333	— par groupes et industries.....	662
date d'entrée dans Confédération.....	39, 40	— personnel de bureau, conditions de travail... ..	801
décès.....	200, 218	— principales.....	680
députés.....	50, 1325-1326	— production, valeur et volume.....	659, 660
districts électoraux.....	55	— renseignements.....	1264
divorces.....	231	— répartition de l'emploi.....	678
droits successoraux.....	1124	— salaires.....	654, 655, 657, 664-667, 680, 682-694, 787-793, 796-798
écoles (voir "Education")		— selon l'origine des matières premières.....	674
emploi, indices.....	784	— statistique.....	654, 655, 657, 667-670, 1312
énergie électrique.....	584	— par groupe industriel.....	664, 701
— aménagements.....	581	Marchés, renseignements.....	1264
— centrales.....	590	Mariages.....	226
— réseaux.....	601	— par province.....	199
énergie hydraulique.....	574, 576	— renseignements.....	1264
enseignement.....	354	— résumé statistique.....	1308
finances.....	1129	Marine, personnel et gain (voir aussi "Navigation").....	102
forêts.....	488	— royale du Canada.....	1215
— réserves, superficie.....	19	— corps de cadets.....	1218
fournures.....	636	— réserve.....	1217
gouvernement.....	67	— solde et indemnités.....	1214
— dette.....	1134, 1135	— services fédéraux.....	880
grandes cultures.....	438-440	— dépenses.....	888
heures de travail.....	773, 774	— immobilisations.....	885
hôpitaux.....	259-268	— recettes.....	889
immigrants.....	185, 187	Maritime Central Airways.....	893
incendie, pertes.....	1205	Maroc, accords douaniers.....	1092
industries principales.....	712	— commerce avec.....	1023, 1029
— salaires, indices.....	786	Marques de bois.....	996
investissements et dépenses d'entretien.....	729	Marques de commerce.....	997
lacs principaux.....	12	— renseignements.....	1249
lait, production.....	445, 446	Matériaux de construction, indices des prix.....	1098, 1099
législatures.....	67	— production.....	547, 564
lieutenant-gouverneur.....	67	— valeur.....	547
maladies à déclarer.....	274-275	Matériel de transport, industrie, statistique.....	665, 669
manufactures.....	656, 702, 703, 712	— investissements.....	726
— centres urbains.....	719	Matériel électronique, défense.....	1231
— employés, salaires.....	683, 702, 703, 712	Médecine, recherches.....	387, 394
— forme juridique.....	675	Médicaments, importations.....	1033
— statistique.....	656, 702, 712	Ménages.....	139-142
mariages.....	200	— résumé statistique.....	1308
métaux.....	511	Messageries.....	848
miel.....	456	Métaux.....	508
mines, aide.....	541	— non ferreux, exportations.....	1054
— législation.....	543	— importations.....	1043
— production.....	511, 528, 550	— produits, industrie, statistique.....	665, 669
montagnes principales.....	16	— précieux, exportations.....	1054
municipalités.....	75	— importations.....	1043
— biens imposables.....	1136	— renseignements.....	1265
— dette.....	1139	Météorologie, renseignements.....	1265
— organisation.....	74	Mexique, accords douaniers.....	1092
— taxation.....	1138	— commerce avec.....	1021, 1024, 1027, 1029, 1056, 1057
naissances.....	200, 205-207	Miel.....	456
navires aux ports.....	868	— recettes des ventes.....	433
parcs, superficie.....	19, 24	Minerais de fer, exportations.....	1034, 1053
pêche.....	621	— importations.....	1033, 1040
police, statistique municipale.....	344	— production.....	554
population (voir "Population")		— d'uranium, exportations.....	1034
production.....	759, 761, 762, 763	— exportations.....	1054
protection de l'enfance.....	295	— non ferreux, exportations.....	1034
réserves indiennes, superficie.....	19	Minéraux.....	507
routes, longueur et frais d'entretien.....	856	— analyse de la valeur et du volume.....	548
santé.....	251	— combustibles, production.....	560
sécurité de la vieillesse.....	280	— industrie, aide fédérale.....	533
sénateurs.....	48	— aide provinciale.....	538
superficie.....	2, 18	— statistique.....	567
terres agricoles, boisées, publiques.....	18, 19	— industriels.....	520
travail, législation.....	769, 773, 774	— législatif minière.....	542
véhicules automobiles, règlements.....	853-855	— métalliques, production.....	553
volailles et œufs.....	449	— production mondiale.....	571
Manufactures.....	648		
— biens durables.....	660		

	PAGE		PAGE
Minéraux non métalliques, exportations.....	1054	Navigation, canaux.....	874
— importations.....	1044	— cargaisons.....	869
— investissements.....	726	— Commission maritime.....	88
— production.....	559	— dépenses.....	885-890
— produits, industrie, statistique.....	666, 669	— Paquebots nationaux.....	90, 882
— production, indices.....	549	— <i>Park Steamship Co.</i>	90
— production provinciale, détail.....	550	— pilotage.....	881
— répartition par province.....	549	— recettes fédérales.....	889
— valeur et volume.....	545, 547, 553	— renseignements.....	1266
— renseignements.....	1265	— saisons de.....	880
Mines.....	507	— trafic.....	867
— aide fédérale.....	533	— voie maritime du Saint-Laurent.....	882
— assurance-chômage.....	804	Navires, Bureau d'inspection des navires à vapeur.....	82
— <i>Eldorado Mining and Refining Ltd.</i>	89	— cales sèches.....	873
— emploi.....	783	— construction.....	1217, 1232
— et Relevés techniques, ministère.....	81	— inspection.....	880
— dépenses.....	1117	— pilotage.....	881
— personnel et gain.....	102	— rénovation.....	1232
— faillites.....	1004, 1005	— renseignements.....	1266
— investissements.....	724	— subventions.....	890
— production.....	544	Nettoyage à sec.....	967
— renseignements.....	1265	Nicaragua, accords douaniers.....	1092
— salaires.....	786, 787, 788, 796	— commerce avec.....	1022, 1024
— titres miniers, indices.....	1107	Nickel, exportations.....	1034, 1054
Ministères fédéraux.....	77	— importations.....	1043
— investissements.....	724	— production.....	547, 554
— lois appliquées.....	91	Nigéria, commerce avec.....	1023, 1026
Ministres (premiers) depuis la Confédération..	43	Nominations, diplomatiques.....	1289
Mollusques, exportations.....	1034	— officielles.....	1287
Monnaie.....	1163	Non ferreux, produits, investissements.....	726
— renseignements.....	1265	Nord canadien, Commission d'énergie.....	88
— royale canadienne.....	81, 1163	— et Ressources nationales, ministère.....	82
Montagnes.....	15-17	— dépenses.....	1117
Mortalité, infantile.....	215	— personnel et gain.....	102
— causes.....	219	<i>Northern Transportation Co. Ltd.</i>	90
— par province.....	218	Norvège, accords douaniers.....	1092
— par province.....	199	— commerce avec.....	1021, 1022, 1025, 1057
— puerpérale.....	221	NOUVEAU-BRUNSWICK—	
Mortinatalité.....	206	accidents industriels.....	814
Moteurs, exportations.....	1053	— réparation.....	768, 812-814
— importations.....	1033, 1041	accroissement naturel.....	199
Moutons, abattus.....	443	agriculture, collèges.....	421
— dans fermes.....	441, 442	— prêts.....	408
— entreposage.....	983	— production, indices.....	435
— stocks, distribution et consommation.....	464	— recettes.....	433, 435
— ventes.....	977, 978	— services.....	415
— recettes.....	433	— statistique.....	465-471
Moyen-Orient, commerce avec.....	1023, 1025, 1027, 1056, 1057	allocations, aveugles.....	284
<i>Multiple Sclerosis Society of Canada.</i>	301	— familiales.....	278
Municipalités, biens imposables.....	1136	— invalides.....	286
— dette.....	1139	— mères.....	288-291
— nombre par province.....	75	assistance sociale.....	293
— organisation.....	74	— vieillesse.....	283
— renseignements.....	1241	assurance-chômage, allocations.....	288
— taxation.....	1138	banques.....	1165, 1166
— transports.....	850	bestiaux.....	442
Munitions, défense nationale.....	1232	bibliothèques.....	377
<i>Muscular Dystrophy Association.</i>	301	bienfaisance.....	293
Musées.....	370	bois sur pied, estimé.....	477
— renseignements.....	1265	circulation routière, informations.....	854
Naissances.....	204	construction.....	736, 738, 739, 741, 742, 750, 751
— illégitimes.....	206	coopératives.....	990
— multiples.....	208	criminalité.....	316, 319-333
— par cité.....	202	date d'entrée dans Confédération.....	39, 40
— par province.....	199	décès.....	199, 218
— renseignements.....	1266	députés.....	50, 1323
— résumé statistique.....	1308	districts électoraux.....	52
National-Canadien.....	846	divorces.....	231
— finances.....	846	droits successoraux.....	1124
— trafic.....	848	écoles (voir "Éducation").....	
— Trust des titres.....	82	emploi, indices.....	784
<i>National Heart Foundation.</i>	301	énergie électrique.....	584
Nations Unies et Canada.....	108	— aménagements.....	579
Naturalisation, renseignements.....	1266	— centrales.....	590
Navigation (voir aussi "Marine").....	866	— réseaux.....	594
— aides radio.....	918	énergie hydraulique.....	574-576
— balisage.....	878	enseignement.....	352
— cales sèches.....	873	finances.....	1129
		forêts.....	485
		— réserves, superficie.....	19
		fruits.....	452

	PAGE		PAGE
NOUVEAU-BRUNSWICK—fin		NOUVELLE-ÉCOSSE—fin	
gouvernement.....	63	districts électoraux.....	51
— dette.....	1134, 1135	divorces.....	231
grandes cultures.....	437-440	droits successoraux.....	1124
hôpitaux.....	259-268	écoles (voir "Éducation")	
immigrants.....	184, 186	emploi, indices.....	784
incendie, pertes.....	1205	énergie électrique.....	584
industries principales.....	707	— aménagements.....	578
investissements et dépenses d'entretien.....	729	— centrales.....	590
lacs principaux.....	12	— réseaux.....	592
lait, production.....	444, 445, 446	énergie hydraulique.....	574-576
législatures.....	63	enseignement.....	352
lieutenant-gouverneur.....	63	finances.....	1129
maladies à déclarer.....	274-275	forêts.....	484
manufactures.....	655, 701, 702, 707	— réserves, superficie.....	19
— centres urbains.....	717	fourrures.....	634
— employés, salaires.....	683, 701, 707	fruits.....	452
— forme juridique.....	675	gouvernement.....	63
— statistique.....	655, 701, 707	— dette.....	1134, 1135
mariages.....	199	grandes cultures.....	437-440
métaux.....	518	hôpitaux.....	259-268
miel.....	456	immigrants.....	184, 186
mines, aide.....	538	incendie, pertes.....	1205
— législation.....	543	industries principales.....	706
— production.....	518, 528, 532, 550	investissements et dépenses d'entretien.....	729
montagnes principales.....	16	lacs principaux.....	12
municipalités.....	75	lait, production.....	444-446
— biens imposables.....	1136	législatures.....	63
— dette.....	1139	lieutenant-gouverneur.....	63
— organisation.....	74	maladies à déclarer.....	274-275
— taxation.....	1137	manufactures.....	655, 701, 706
naissances.....	199, 205-207	— centres urbains.....	717
navires aux ports.....	868	— employés, salaires.....	683, 701, 706
<i>New Brunswick Electric Power Commission</i> ..	578	— forme juridique.....	675
parcs, superficie.....	19	— statistique.....	655, 701, 706
pêche.....	618	mariages.....	199
police, statistique municipale.....	343	miel.....	456
population (voir "Population")		mines, aide.....	538
production.....	758, 761, 762, 763	— législation.....	543
protection de l'enfance.....	293	— production.....	518, 519, 532, 550
réserves indiennes, superficie.....	19	montagnes principales.....	16
routes, longueur et frais d'entretien.....	856	municipalités.....	75
salaires, indices.....	786	— biens imposables.....	1136
santé.....	247	— dette.....	1139
sécurité de la vieillesse.....	280	— organisation.....	73
sénateurs.....	48	— taxation.....	1137
sucres et sirop d'érable.....	457	naissances.....	199, 205-207
superficie.....	2, 18	navires aux ports.....	868
terres agricoles, boisées, publiques.....	18, 19	<i>Nova Scotia Power Commission</i>	578
travail, législation.....	768	parcs, superficie.....	19
— réglementation.....	773	pêche.....	617
véhicules automobiles, règlements.....	853-855	police, statistique municipale.....	343
volailles et œufs.....	449	population (voir "Population")	
NOUVELLE-ÉCOSSE—		production.....	758, 761, 762, 763
accidents industriels.....	814	protection de l'enfance.....	292
— réparation.....	768, 812-814	recherches.....	392
accroissement naturel.....	199	réserves indiennes, superficie.....	19
agriculture, collèges.....	420	routes, longueur et frais d'entretien.....	856
— prêts.....	408	salaires, indices.....	786
— production, indices.....	435	salaires minimums.....	774
— recettes.....	433, 435	santé.....	246
— services.....	415	sécurité de la vieillesse.....	280
— statistique.....	465-471	sénateurs.....	48
allocations, aveugles.....	284	sucres et sirop d'érable.....	457
— familiales.....	278	superficie.....	2, 18
— invalides.....	286	terres agricoles, boisées, publiques.....	18, 19
— mères.....	288-291	travail, heures.....	772
assistance sociale.....	293	— législation.....	768
— vieillesse.....	283	véhicules automobiles, règlements.....	853-855
banques.....	1165, 1166	volailles et œufs.....	449
bestiaux.....	441-442	Nouvelle-Zélande, accords douaniers.....	1088
bibliothèques.....	377	— commerce avec 1021, 1024, 1026, 1028, 1030, 1056, 1057	1266
bienfaisance.....	292	Nutrition, renseignements.....	1266
bois sur pied, estimé.....	477		
circulation routière, informations.....	854		
commissions royales.....	76		
construction.....	736, 738, 739, 741, 742, 750, 751		
coopératives.....	990		
criminalité.....	316, 319-333		
date d'entrée dans Confédération.....	39, 40		
décès.....	199, 218		
députés.....	1323		
		Obligations canadiennes, ventes.....	1183
		Observatoires fédéraux.....	34, 38, 536
		— personnel et gain.....	102
		Occupations, renseignements.....	1267
		Océanie, commerce avec 1024, 1026, 1028, 1030, 1056, 1057	462
		Œufs, consommation par habitant.....	462

	PAGE		PAGE
Œufs, entreposage.....	982	ONTARIO— <i>fin</i>	
— exportations.....	1051	Manufactures, employés, salaires.....	683, 702, 710, 711
— production et valeur.....	450	— forme juridique.....	675
— ventes, recettes.....	433	— statistique.....	655, 702, 710
Office des agents du commerce extérieur.....	1078	mariages.....	200
Office des prix des produits de la pêche.....	90, 615	métaux.....	512
Office du soutien des prix agricoles.....	90	miel.....	456
Office du tourisme.....	1076	mines, aide.....	540
— personnel et gain.....	102	— législation.....	543
Office fédéral du charbon.....	90, 536	— production.....	512, 528, 550
— personnel et gain.....	102	montagnes principales.....	16
Office national du film.....	83	municipalités.....	75
— dépenses fédérales.....	1117	— biens imposables.....	1136
— nominations.....	1297	— dette.....	1139
— personnel et gain.....	102	— organisation.....	74
— rôle éducatif et culturel.....	372	— taxation.....	1138
— sources de renseignements.....	1239	naissances.....	200, 205-207
Office technique et scientifique des pêches.....	83, 614	navires aux ports.....	868
— personnel et gain.....	102	parcs, superficie.....	19, 24
Oignons, production.....	454	pêche.....	620
ONTARIO—		pipelines.....	902-905
accidents industriels.....	814	police, statistique municipale.....	341, 344
— réparation.....	769, 812-814	population (voir "Population")	
accroissement naturel.....	200	production.....	759, 761, 762, 763
agriculture, collèges.....	421	protection de l'enfance.....	294
— prêts.....	408	recherches.....	394
— production, indices.....	435	réserves indiennes, superficie.....	19
— recettes.....	433, 435	routes, longueur et frais d'entretien.....	856
— services.....	416	salaires, indices.....	786
— statistique.....	465-471	santé.....	250
allocations, aveugles.....	284	sécurité de la vieillesse.....	280
— familiales.....	278	sénateurs.....	48
— invalides.....	286	sucré et sirop d'érable.....	457
— mères.....	288-291	superficie.....	2, 18
assistance sociale.....	294	terres agricoles, boisées, publiques.....	18, 19
— vieillesse.....	283	travail, législation.....	769, 773, 774
banques.....	1165, 1166	véhicules automobiles, règlements.....	853-855
bestiaux.....	442	volailles et œufs.....	449
bibliothèques.....	377	Or, production.....	547, 555
bienfaisance.....	294	— production pour exportation.....	1017
bois sur pied, estimé.....	477	Organisation des Nations Unies pour l'alimen- tation et l'agriculture.....	413
Caisse d'épargne.....	1172	Organisation internationale du Travail.....	830
circulation routière, informations.....	855	Orge, écoulement.....	970
Commission hydro-électrique.....	579	— exportations.....	1034
construction.....	736, 738, 739, 741, 742, 750, 751	— prix.....	437
coopératives.....	990	— production.....	438
criminalité.....	316, 319-333	— rendement.....	437
date d'entrée dans Confédération.....	39, 40	— stocks.....	441, 970
décès.....	200, 218	— superficieensemencée.....	437, 438, 440
députés.....	50, 1324-1325	— valeur.....	438
districts électoraux.....	53	— ventes, recettes.....	432
divorces.....	231	Ottawa, aménagement.....	25
droits successoraux.....	1124	Ottawa Valley Press Association.....	954
écoles (voir "Éducation")		Outils, exportations.....	1053
emploi, indices.....	784	— importations.....	1033, 1042
énergie électrique.....	584	Ouvrages d'art, construction, valeur.....	732, 734
— aménagements.....	579	Pacific Western Airlines.....	893
— centrales.....	590	Pacifique-Canadien, ligne aérienne.....	891, 893
— réseaux.....	596	Paiements internationaux, balance.....	1071
énergie hydraulique.....	574-576	Pakistan, accords douaniers.....	1088
enseignement.....	354	— commerce avec.....	1021, 1023, 1025, 1057
finances.....	1129	Panama, accords douaniers.....	1092
forêts.....	487	— commerce avec.....	1021, 1022, 1024, 1027, 1029, 1056, 1057
— réserves, superficie.....	19	Papier, articles, industrie, statistique.....	665, 668
fournures.....	635	— exportations.....	1052
fruits.....	452	— importations.....	1033, 1039
gouvernement.....	66	— industrie.....	495
— dette.....	1134, 1135	— industries l'utilisant.....	505
grandes cultures.....	438-440	— journal, exportations.....	500, 1034
heures de travail, réglementation.....	773, 774	— statistique mondiale.....	500
hospitaux.....	259-268	— production.....	499
immigrants.....	184, 186	— produits, investissements.....	726
incendie, pertes.....	1205	— recherches.....	501
industries principales.....	710	Paquebots nationaux du Canada.....	90, 882
investissements et dépenses d'entretien.....	729	Paraguay, accords douaniers.....	1092
lacs principaux.....	12	— commerce avec.....	1022, 1024
lait, production.....	445, 446	Parcs, nationaux.....	20
législatures.....	66	— législation fédérale.....	1300
lieutenant-gouverneur.....	66	— provinciaux.....	23
maladies à déclarer.....	274-275	— renseignements.....	1267
manufactures.....	655, 702, 710, 711	Park Steamship Co. Ltd.....	82, 90
— centres urbains.....	718, 719		

	PAGE		PAGE
Parlements, durée et sessions	46, 1322	Plomb, exportations	1034, 1054
— renseignements	1267	— production	547, 556
Patates (voir "Pommes de terre")		Poêles, exportations	1053
Pâte, chimique, recherches	503	Poids et mesures	ix, 995
— de bois, exportations	497, 498, 1034, 1053	Pois, production	438, 454
— importations	498	— superficie ensemencée	438
— industrie	495	— valeur	438
— production	496, 498	Poisson, consommation (voir aussi "Pêche")	463
— recherches	501	— débarquements	626, 627, 628
— statistique mondiale	498	— entreposage	983
— mécanique, recherches	503	— espèces	609, 610
Pays-Bas, accords douaniers	1092	— exportations	1034, 1050
— commerce avec	1021, 1027, 1029, 1056, 1057	— importations	1037
Peaux, animaux à fourrure	641, 642	— réserves	608
— exportations	1050	Police	337
— importations	1037	— fédérale	337-341
Pêche	607	— municipale	341
— assurance-chômage	804	— provinciale	341
— conservation	615	— statistique	343
— débarquements et valeur	626-628	Pologne, accords douaniers	1093
— faillites	1004, 1005	— commerce avec	1021, 1023, 1025, 1057
— fonds engagés	629	<i>Polymer Corporation Ltd.</i>	80, 90
— investissements	724	Pommes de terre, consommation	462
— législation fédérale	1302	— entreposage	983
— Office des prix des produits de la pêche	90, 615	— prix	437
— Office technique et scientifique	83, 614	— production	439
— personnel	629	— rendement	437
— poissons de fond	607	— superficie ensemencée	437, 439
— production primaire	624	— valeur	439
— renseignements	1267	— ventes, recettes	433
— ressources	607	Ponts, construction, valeur	732, 735
— rôle des provinces	616-624	— recettes et frais d'exploitation	889-890
— rôle du gouvernement fédéral	612-616	Population	115
— traitement industriel	629	— accroissement naturel	223
— valeur des produits, par province	626	— aveugles et sourds	145
Pêcheries, dépenses fédérales	1117	— centres urbains	124
— ministère	81	— densité	120
— personnel et gain	102	— état matrimonial	135
— résumé statistique	1312	— immigrants	158
Peintures et vernis, exportations	1055	— Indiens et Esquimaux	146
Pénitenciers	345-349	— logements, ménages et familles	139
Pensions, Commission canadienne	80, 312	— mondiale	150
Permis de bâtir	737-740	— origines	136
Pérou, accords douaniers	1092	— par comté	122-124
— commerce avec	1021, 1022, 1024, 1029, 1057	— pays de naissance et langue parlée	138
Pétrole	524	— provinces et territoires	119-135
— commercialisation	528	— religions	137
— dérivés, industrie, statistique	666, 670	— renseignements	1269
— investissements	726	— résumé statistique	1308
— entreposage	984	— rurale et urbaine	121
— exportations	1034, 1054	— sexe et âge	132
— importations	1033, 1045	Porcs, abattus	443
— livré par pipelines	906	— dans fermes	441, 442
— production	547, 563	— entreposage	982
— puits, investissements	724	— stocks, distribution et consommation	464
— raffinage	528	— ventes	976, 977, 978
— renseignements	1268	— recettes	433
Philippines, accords douaniers	1092	Porto-Rico, commerce avec	1021, 1022, 1024, 1057
— commerce avec	1021, 1023, 1026, 1057	Ports	869
Photographie, renseignements	1268	— Conseil des ports nationaux	82, 89, 870
Piégeage, assurance-chômage	804	— nominations	1296
— faillites	1004, 1005	— recettes et frais d'exploitation	889-890
— renseignements	1268	— trafic	870
Pierre, exportations	1054	Portugal, accords douaniers	1093
— importations	1045	— commerce avec	1022, 1025
— production	547, 566	Postes	930
Pilotage	881	— bureaux, nombre par province	931
Pipelines	902	— recettes	932-938
— construction, valeur	734, 735	— Caisse d'épargne postale	81
— gaz naturel	904	— dépenses fédérales	1117
— pétrole	905-906	— ministère	81
Placages, exportations	1034, 1052	— personnel et gain	103
Placages, production	504	— recettes et dépenses	932-938
Placements, étrangers	1150	— recettes gouvernementales	1109, 1111
— internationaux	1149	— renseignements	1269
— revenu	xviii	— résumé statistique	1314
Plan de Colombo	114	— services auxiliaires	938
Planches et madriers, exportations	1034, 1052	— statistique	931
Plastiques, exportations	1034, 1055	Potasse	521
— importations	1033	Pouvoir judiciaire, fédéral	58
Platinides, exportations	1034	— provincial	59
— production	558	Pouvoir législatif	46
Plâtre, exportations	1054		

	PAGE
Presse.....	938
— associée de la province de Québec.....	954
— <i>Canadian Press Association</i>	954
— journalisme au Canada.....	942
— statistique.....	939
Prêteurs d'argent.....	1182
— renseignements.....	1269
Prêts, compagnies.....	1178, 1182
— hypothécaires.....	748, 751, 753
— renseignements.....	1253
— résumé statistique.....	1320
Prisons.....	345
Prix.....	1095
— consommation, indices.....	1100, 1104
— détail, aliments.....	1102
— indices mondiaux.....	1104
— en 1957, les.....	xiii
— gros, indices.....	1092, 1095, 1099
— renseignements.....	1269
— résumé statistique.....	1318
Production.....	755
— de défense, dépenses fédérales.....	1116
— ministère.....	80, 1228
— personnel et gain.....	103
— renseignements.....	1270
— industrielle.....	xii
— résumé statistique.....	1312
— minérale.....	544
— résumé statistique.....	1312
— répartition industrielle.....	756
— répartition provinciale.....	758
— résumé statistique.....	1310
— valeur par habitant.....	762
— valeur par industrie.....	757
Produit national brut.....	1143, 1144
— éléments.....	xviii
Produits agricoles, commercialisation.....	970
— exportations.....	1048
— importations.....	1035
— prix, nombre-indices.....	458
Produits chimiques, exportations.....	1055
— importations.....	1033, 1045
— industrie, statistique.....	666, 670
— investissements.....	726
— renseignements.....	1270
Produits de l'érable, ventes, recettes.....	433
Produits de pépinière.....	453
Produits du fer et de l'acier, industrie.....	665, 669
Produits forestiers, ventes, recettes.....	433
Produits laitiers, exportations.....	1051
— ventes, recettes.....	433
Programme national d'hygiène.....	240
Protocole, renseignements.....	1270
Publications, nombre et tirage.....	939-942
— officielles, vente.....	1240
Publicité, agences.....	969
Puits de pétrole, investissements.....	724
Quartz, production.....	547
QUÉBEC—	
accidents industriels.....	814
— réparation.....	769, 812-814
accroissement naturel.....	200
agriculture, collèges.....	421
— prêts.....	408
— production, indices.....	435
— recettes.....	433, 435
— services.....	415
— statistique.....	465-471
allocations, aveugles.....	284
— familiales.....	278
— invalides.....	286
— mères.....	288-291
assistance sociale.....	294
— vieillesse.....	283
banques.....	1165, 1166, 1173
bestiaux.....	442
bibliothèques.....	377
bienfaisance.....	293

	PAGE
QUÉBEC— <i>fin</i>	
bois sur pied, estimé.....	477
circulation routière, informations.....	854
commissions royales.....	76
construction.....	736, 738, 739, 741, 742, 750, 751
coopératives.....	990
criminalité.....	316, 319-333
date d'entrée dans Confédération.....	39, 40
décès.....	200, 218
députés.....	50, 1323-1324
districts électoraux.....	52
divorces.....	231
droits successoraux.....	1124
écoles (voir "Éducation")	
emploi, indices.....	784
énergie électrique.....	584
— aménagements.....	578
— centrales.....	590
— réseaux.....	594
énergie hydraulique.....	574-576
enseignement.....	353
finances.....	1129
forêts.....	486
— réserves, superficie.....	19
fourrures.....	635
fruits.....	452
gouvernement.....	64
— dette.....	1134, 1135
grandes cultures.....	437-440
heures de travail.....	773, 774
hôpitaux.....	259-268
Hydro-Québec.....	578
immigrants.....	184, 186
incendie, pertes.....	1205
industries principales.....	708
investissements et dépenses d'entretien.....	729
lacs principaux.....	12
lait, production.....	445, 446
législatures.....	64
lieutenant-gouverneur.....	64
maladies à déclarer.....	274-275
manufactures.....	655, 702, 708, 709
— centres urbains.....	717, 718
— employés, salaires.....	683, 702, 708
— forme juridique.....	675
— statistique.....	655, 702, 708
mariages.....	200
métaux.....	515
miel.....	456
mines, aide.....	539
— législation.....	543
— production.....	515, 528, 550
montagnes principales.....	16
municipalités.....	75
— biens imposables.....	1136
— dette.....	1139
— organisation.....	74
— taxation.....	1138
naissances.....	200, 205-207
navires aux ports.....	868
parcs, superficie.....	19, 24
pêche.....	619
pipelines.....	902-906
police, statistique municipale.....	341, 343, 344
population (voir "Population")	
production.....	759, 761, 762, 763
protection de l'enfance.....	293
réserves indiennes, superficie.....	19
routes, longueur et frais d'entretien.....	856
salaires, indices.....	786
santé.....	248
sécurité de la vieillesse.....	280
sénateurs.....	48
sucré et sirop d'érable.....	457
superficie.....	2, 18
Sureté provinciale.....	341
terres agricoles, boisées, publiques.....	18, 19
travail, législation.....	769
— réglementation.....	773, 774
véhicules automobiles, règlements.....	853-855
volailles et œufs.....	449
Quebecair Incorporated.....	893

	PAGE		PAGE
Quincaillerie et coutellerie, exportations.....	1053	Sable et gravier.....	524
— importations.....	1041	— production.....	547, 566
Quotidiens, nombre et tirage.....	939-942	Sacs, exportations.....	1052
Radar	919	Saindoux, stocks, distribution et consommation	465
Radio, aide à la navigation.....	918	— entreposage.....	983
— postes récepteurs, taxe d'accise.....	1119	Saint-Laurent, Administration de la voie maritime.....	82, 86, 882
— Radio-Canada (voir "Société Radio-Canada")		— chenal maritime.....	879
— recettes.....	916	Salaires, assurance.....	786, 787
— renseignements.....	1270	— entreposage.....	786, 787, 797
Radiocommunications.....	914	— exposé historique.....	778
— services commerciaux.....	921	— gouvernement fédéral.....	100-104
— services fédéraux.....	914	— justes.....	764
Radiodiffusion.....	923	— loi sur l'égalité des salaires.....	768, 769
— conventions internationales.....	929	— manufactures.....	654, 655, 657, 664-667, 680, 682-694, 787-793, 796-798
— émissions.....	926	— minimums, certaines villes.....	775
— investissements.....	727	— réglementation.....	774
— stations privées.....	929	— par groupe industriel.....	787
Réadaptation, anciens combattants.....	304-307	— par industrie.....	786
— renseignements.....	1270	— par province.....	786
Recensements.....	115	— par région métropolitaine.....	786
Recherches.....	380	— réglementation provinciale.....	772-775
— Conseil national.....	89, 380-388	— renseignements.....	1273
— énergie atomique.....	388	Salvador, accords douaniers.....	1093
— industrielles.....	391, 393	Sanatoriums.....	266
— laboratoires.....	387	Santé.....	236
— médicales.....	387, 394	— anciens combattants.....	301
— organismes fédéraux.....	391	— assurance-hospitalisation.....	243
— organismes provinciaux.....	392	— législation fédérale.....	1303
— pâte et papier.....	561	— enquête sur la maladie.....	269
— renseignements.....	1271	— Esquimaux et Indiens.....	242
— scientifiques.....	391	— et Bien-être, dépenses fédérales.....	1117
— sylvicoles.....	482	— ministère.....	80
— universitaires.....	397	— personnel et gain.....	103
Reconstruction, renseignements.....	1272	— services d'information.....	1238
Récréation, renseignements.....	1273	— hôpitaux.....	259-269
Réfrigérateurs, importations.....	1033	— infirmière-visiteuse, services.....	275
Régie des boissons alcooliques.....	999	— initiatives bénévoles.....	298-301
Régime monétaire.....	1162	— initiatives fédérales.....	240
— billets en circulation.....	1162	— initiatives provinciales et municipales.....	244
— dépôts bancaires.....	1163	— Ligue canadienne.....	299
— monnaie.....	1163	— maladies à déclaration obligatoire.....	274
Relations extérieures.....	104	— maladies mentales.....	263
Relations industrielles, législation.....	765	— organismes et sociétés.....	298-301
Relevés techniques (voir "Mines et Relevés techniques")		— renseignements.....	1274
Renseignements officiels.....	1236	— résumé statistique.....	1308
Rentes sur l'Etat.....	280	— sanatoriums.....	266
Représentation diplomatique.....	104	— statistique.....	257
République Dominicaine, accords douaniers...	1093	— tuberculeux.....	266
— commerce avec.....	1022, 1024, 1029, 1057	Sarrasin.....	439
Ressources hydrauliques, mise en valeur.....	573	SASKATCHEWAN —	
— renseignements.....	1273	accidents industriels.....	814
Ressources nationales (voir "Nord canadien et Ressources nationales")		— réparation.....	771, 812-814
Revenu des entreprises individuelles.....	xix	accroissement naturel.....	200
Revenu des particuliers.....	1143	agriculture, collèges.....	422
— affectation.....	1147	— prêts.....	408
— impôt.....	1120	— production, indices.....	435
— sources.....	1147	— recettes.....	433, 435
Revenu des placements.....	xviii	— services.....	418
Revenu des sociétés, impôt.....	1122	— statistique.....	465-471
Revenu national.....	1142, 1144	allocations, aveugles.....	284
— législation fédérale.....	1299, 1303	— familiales.....	278
— ministère.....	83	— invalides.....	286
— dépenses.....	1117	— mères.....	288-291
— personnel et gain.....	103	assistance sociale.....	296
Revenu personnel.....	xix	— vieillesse.....	283
— recettes gouvernementales.....	1109, 1111	assurance-automobile.....	1211
Rhodésie et Nyassaland, accords douaniers...	1088	assurance-chômage, allocations.....	288
— commerce avec.....	1023, 1026, 1057	banques.....	1165, 1166
Roumanie, commerce avec.....	1023, 1025	bestiaux.....	442
Routes, construction, valeur.....	732, 734	bibliothèques.....	377
— longueur et frais d'entretien.....	856	bienfaisance.....	295
— transcanadienne.....	857	bois sur pied, estimé.....	477
Royal Roads, collège militaire.....	1226	circulation routière, informations.....	855
Royaume-Uni, accords douaniers.....	1088	conservation du sol.....	427
— commerce avec.....	1021, 1022, 1025, 1027, 1029, 1056, 1057	construction.....	736, 738, 740, 741, 742, 750, 751
Russie (voir "Union des Républiques socialistes soviétiques")		coopératives.....	990
		criminalité.....	316, 319-333
		date d'entrée dans Confédération.....	39, 40
		décès.....	200, 218
		députés.....	50, 1326

	PAGE
SASKATCHEWAN—fin	
districts électoraux.....	55
divorces.....	231
droits successoraux.....	1124
écoles (voir "Éducation")	
emploi, indices.....	784
énergie électrique.....	584
— aménagements.....	581
— centrales.....	590
— réseaux.....	601
énergie hydraulique.....	574, 576
enseignement.....	354
finances.....	1129
forêts.....	489
— réserves, superficie.....	19
fourrures.....	636
gouvernement.....	68
— dette.....	1134, 1135
grandes cultures.....	438-440
heures de travail.....	773, 774
hôpitaux.....	259-268
immigrants.....	185, 187
incendie, pertes.....	1205
industries principales.....	712
investissements et dépenses d'entretien.....	729
lacs principaux.....	13
lait, production.....	445-447
législatures.....	68
lieutenant-gouverneur.....	68
maladies à déclarer.....	274-275
manufactures.....	656, 703, 712
— centres urbains.....	719
— employés, salaires.....	683, 703, 712
— forme juridique.....	675
— statistique.....	656, 703, 712
mariages.....	200
métaux.....	511
miel.....	456
mines, aide.....	541
— législation.....	543
— production.....	511, 527, 532, 550
montagnes principales.....	16
municipalités.....	75
— biens imposables.....	1136
— dette.....	1139
— organisation.....	74
— taxation.....	1138
naissances.....	200, 205-207
navires aux ports.....	868
parcs, superficie.....	19, 24
pêche.....	622
pipelines.....	902-906
police, statistique municipale.....	344
population (voir "Population")	
production.....	759, 761, 762, 763
protection de l'enfance.....	295
recherches.....	393
réserves indiennes, superficie.....	19
routes, longueur et frais d'entretien.....	856
salaires, indices.....	786
santé.....	252
<i>Saskatchewan Power Corporation</i>	581
sécurité de la vieillesse.....	280
sénateurs.....	48
superficie.....	2, 18
terres agricoles, boisées, publiques.....	18, 19
travail, législation.....	771
— réglementation.....	773, 774
véhicules automobiles, règlements.....	853-855
volailles et œufs.....	449
Secrétariat d'État	84
— dépenses.....	1117
— personnel et gain.....	103
Sécurité de la vieillesse	279
— renseignements.....	1268
— résumé statistique.....	1308
Sécurité sociale, renseignements	1274
Seigle, écoulement	970
— prix.....	437
— production.....	438
— rendement.....	437
— stocks.....	441, 970
— superficieensemencée.....	437, 438, 440

	PAGE
Seigle, valeur	438
— ventes, recettes.....	432
Sel	524
— exportations.....	1054
— importations.....	1045
— production.....	547, 559
Semences, importations	1036
— ventes, recettes.....	432
Sénat	47
— indemnités et allocations.....	56
— membres.....	48
— personnel et gain.....	103
— renseignements.....	1274
Sénateurs, nominations	1288
Service civil, Commission	79
Service de placement	809
Service législatif, dépenses fédérales	1117
— personnel et gain.....	103
Services, assurance-chômage	804
— construction, valeur.....	732, 734
— établissements.....	966
— faillites.....	1004, 1006
— investissements.....	721, 724
— marine, immobilisations.....	885
— personnel et gain.....	784
— publics, renseignements.....	1275
— salaires.....	786, 787, 788, 797
Sierra-Leone, commerce avec	1023, 1026
Signes conventionnels	xxii
Sirop d'érable	457
Société canadienne de l'arthrite et du rhumatisme	300
Société canadienne des télécommunications transmarines	82, 90
Société canadienne du cancer	300
Société centrale d'hypothèques et de logement	82, 91, 99, 743-746, 748-750, 753
— conseil de l'habitation-type.....	750
Société d'assurance des crédits à l'exportation	91, 1084
Société Radio-Canada	91, 923
— dépenses fédérales.....	1116
— émetteurs.....	924
— finances.....	928
— nominations.....	1297
— rôle éducatif et culturel.....	373
— service international.....	927
— service des émissions.....	925
— sources de renseignements.....	1238
Sociétés, bénéfiques	1149
— de la Couronne.....	84
— renseignements.....	1275
— fraternelles d'assurance.....	1194
— impôt sur le revenu.....	1122
Soie, exportations	1051
— importations.....	1038
Soudan, commerce avec	1023, 1025
Soufre	520
— exportations.....	1054
— importations.....	1045
— production.....	560
Sources de renseignements, répertoire	1239-1280
Sourds, nombre	145
Sous-ministres, nominations	1288
Soya, superficieensemencée, production et valeur	438
Spath fluor	523
Spodumène	523
Standards et devis, renseignements	1275
Substances végétales, exportations	1048
— importations.....	1035
Subventions, aux municipalités	1109
— aux provinces.....	1124
Successions, droits	1123
Sucre, consommation par habitant	462
— d'érable.....	457
— exportations.....	1049
— importations.....	1033, 1035
Suède, accords douaniers	1093
— commerce avec.....	1021, 1022, 1025, 1027, 1056, 1057
Suisse, accords douaniers	1093
— commerce avec.....	1021, 1022, 1025, 1027, 1029, 1056, 1057
Surinam, commerce avec	1022, 1024, 1029
Survie, tables de	232

	PAGE
Syndicalisme ouvrier.....	816
Syndicats, effectifs.....	824
— législation.....	768
— liste.....	826-828
Syrie, accords douaniers.....	1093
— commerce avec.....	1023, 1025
Tabac.....	454
— entreposage.....	987
— exportations.....	1050
— importations.....	1036
— industrie, statistique.....	664, 667
— investissements.....	725
— recettes gouvernementales.....	1109, 1111
— taxe d'accise.....	1119
— ventes, recettes.....	433
Tables de survie.....	232
Tarif, Commission.....	1086
Tchécoslovaquie, accords douaniers.....	1093
— commerce avec.....	1021, 1023, 1025, 1027, 1056, 1057
Teintureries.....	967
Teintures, importations.....	1045
Télécommunications, Société centrale.....	90
— services extérieurs.....	920
Télégraphes.....	908
— investissements.....	727
— renseignements.....	1276
— service fédéral.....	913
Téléphones.....	909
— appels.....	911
— finances, personnel et gain.....	912
— investissements.....	727
— matériel.....	910
— renseignements.....	1276
— réseaux.....	910
— service fédéral.....	913
— statistique financière.....	912-913
Télévision, émissions.....	926
— renseignements.....	1276
— stations.....	925
Température, renseignements.....	30-33, 1276
TERRE-NEUVE—	
accidents industriels.....	814
— réparation.....	767, 812-814
accroissement naturel.....	199
agriculture, collègues.....	420
— recettes.....	433, 435
— services.....	414
— statistique.....	465-471
allocations, aveugles.....	284
— familiales.....	278
— invalides.....	286
— mères.....	288-291
assistance sociale.....	292
— vieillesse.....	283
assurance-chômage, prestations.....	288
banques.....	1165, 1166
— d'épargne.....	1172
bestiaux.....	441-442
bibliothèques.....	377
bienfaisance.....	291
bois sur pied, estimé.....	477
commissions royales.....	76
construction.....	738, 741, 742, 750, 751
coopératives.....	990
criminalité.....	316, 319-333
date d'entrée dans Confédération.....	39, 40
décès.....	199, 218
députés.....	50, 1322
districts électoraux.....	51
divorces.....	231
droits successoraux.....	1124
écoles (voir "Éducation")	
emploi, indices.....	784
énergie électrique.....	584
— aménagements.....	577
— centrales.....	590
— réseaux.....	591
énergie hydraulique.....	574-576

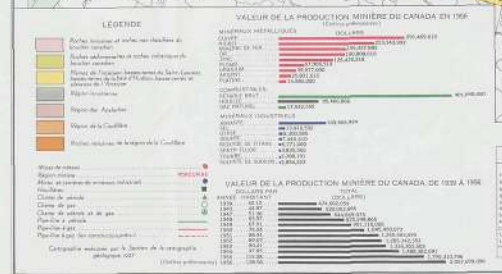
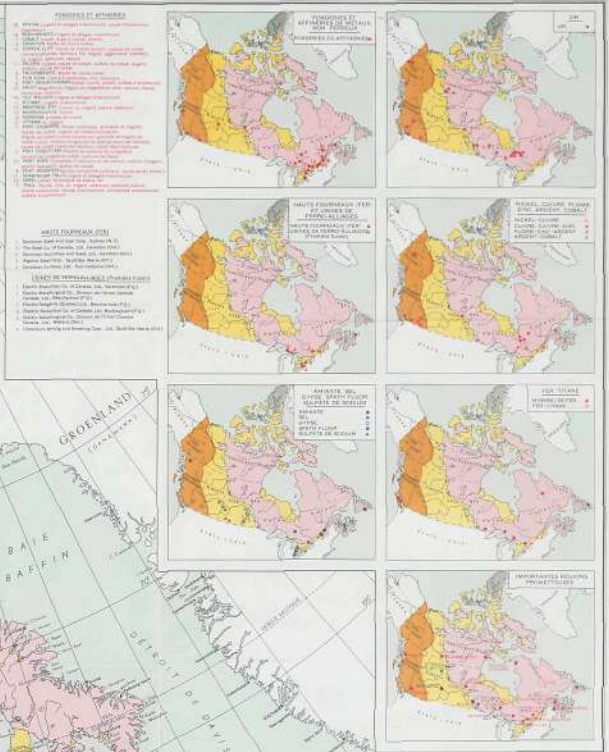
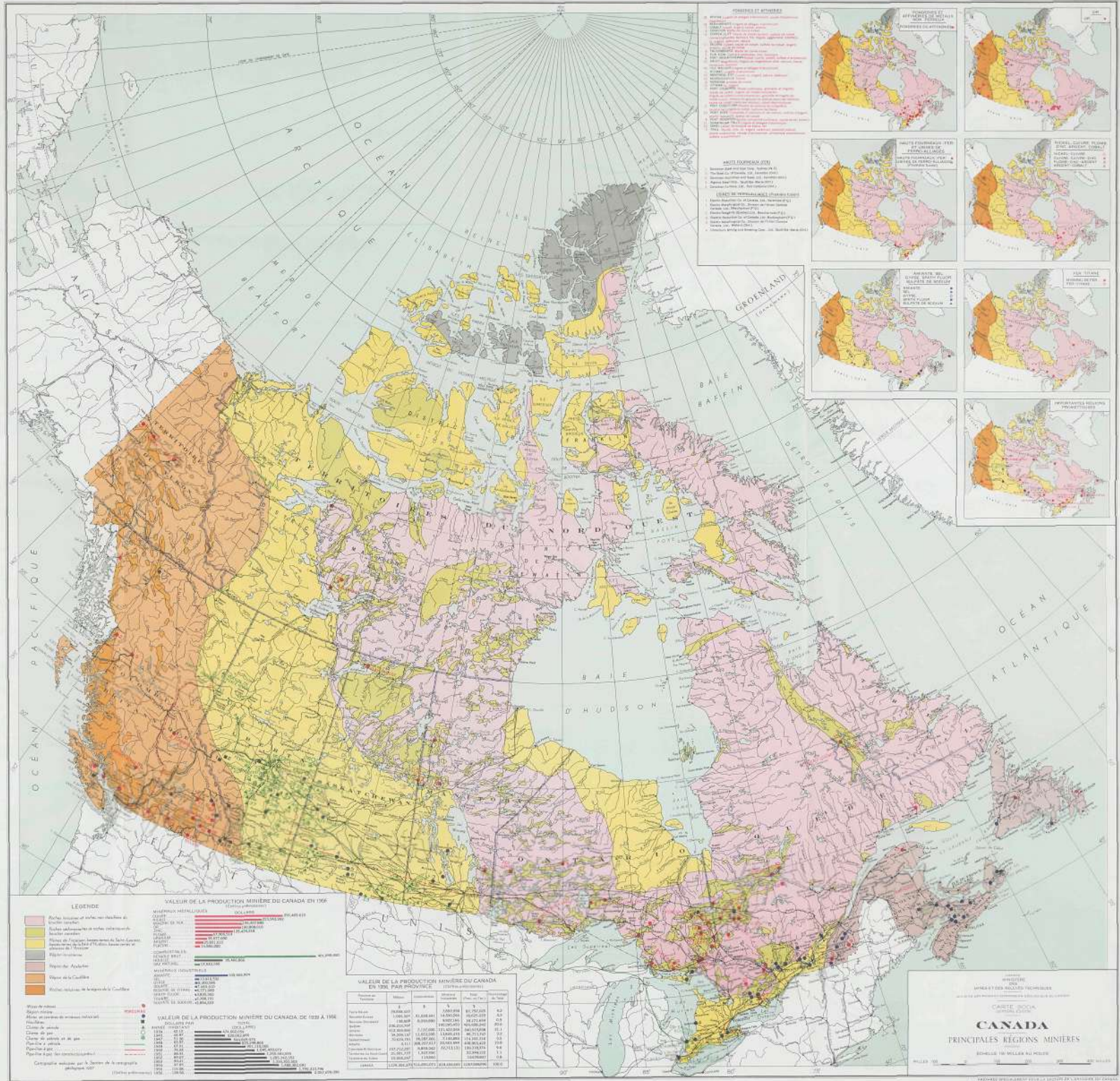
	PAGE
TERRE-NEUVE—<i>fin</i>	
enseignement.....	351
finances.....	1129
forêts.....	483
— réserves, superficie.....	19
fruits.....	452
gouvernement.....	61
— dette.....	1134-1135
hôpitaux.....	259-268
immigrants.....	184, 186
incendie, pertes.....	1205
industries principales.....	706
investissements et dépenses d'entretien.....	729
lacs principaux.....	12
législatures.....	61
lieutenant-gouverneur.....	61
maladies à déclarer.....	274-275
manufactures.....	655, 701, 706
— centres urbains.....	717
— employés, salaires.....	683, 701, 706
— forme juridique.....	675
— statistique.....	655, 701, 706
mariages.....	199
métaux.....	519
miel.....	456
mines, aide.....	538
— législation.....	543
— production.....	519, 550
montagnes principales.....	16
municipalités.....	75
— biens imposables.....	1136
— dette.....	1139
— organisation.....	73
— taxation.....	1137
naissances.....	199, 205-207
navires aux ports.....	868
parcs, superficie.....	19, 23
pêche.....	616
police, statistique municipale.....	343
population (voir "Population")	
production.....	758, 761, 762, 763
protection de l'enfance.....	291
réserves indiennes, superficie.....	19
routes, circulation, renseignements.....	854
— longueur et frais d'entretien.....	856
salaires, indices.....	786
santé.....	244
sécurité de la vieillesse.....	280
sénateurs.....	48
superficie.....	2, 18
terres agricoles, boisées, publiques.....	18, 19
travail, législation.....	767
véhicules automobiles, règlements.....	853-855
volailles et œufs.....	449
Terres, de colonisation, renseignements.....	1276
— fédérales.....	20
— provinciales.....	20
— selon régime foncier.....	19
— publiques.....	19
TERRITOIRES DU NORD-OUEST—	
accroissement naturel.....	201
allocations, aveugles.....	284
— familiales.....	278
— invalides.....	287
assistance-vieillesse.....	283
banques.....	1165, 1166
bibliothèques.....	377
bois sur pied, estimé.....	477
criminalité.....	316, 319-333
date d'entrée dans Confédération.....	39, 40
décès.....	201, 218
députés.....	50, 1327
districts électoraux.....	56
éducation.....	357
énergie électrique.....	584
— centrales.....	590
— réseaux.....	605
énergie hydraulique.....	574, 576
finances.....	1129
forêts, superficie.....	19
fournures.....	639
gouvernement.....	72

	PAGE		PAGE
TERRITOIRES DU NORD-OUEST—fin		Transports, pipelines.....	902
hospitaux.....	259-268	— ports.....	869
immigrants.....	185, 187	— réglementation.....	832
incendie, pertes.....	1205	— renseignements.....	1277
lacs principaux.....	13	— résumé statistique.....	1314
manufactures.....	656, 704	— routes.....	732, 734, 856
— employés, salaires.....	683, 684, 704	— transcanadienne.....	857
— forme juridique.....	675	— routiers.....	853
— statistique.....	656	— investissements.....	727
mariages.....	201	— salaires.....	786, 787, 797
mines, production.....	528, 550	— services fédéraux de la marine.....	880
montagnes principales.....	17	— trafic aérien.....	893, 897-898
naissances.....	201, 205-207	— urbains.....	850
parcs, superficie.....	19	— véhicules automobiles.....	858
population (voir "Population")		— Voie maritime du Saint-Laurent.....	882
production.....	761, 762	— voirie.....	855
réserves indiennes, superficie.....	19	— urbaine.....	858
routes, circulation, renseignements.....	855	— voirie motorisé.....	862
— longueur et frais d'entretien.....	856	Travail.....	764
santé.....	256	— accidentés, renseignements.....	1241
sécurité de la vieillesse.....	280	— accidents.....	811
superficie.....	2, 18	— réparation.....	768, 812-814
terres agricoles, boisées, publiques.....	18, 19	— assurance-chômage.....	803
véhicules automobiles, règlements.....	853-855	— conditions de travail.....	795
Textiles, exportations.....	1051	— conventions collectives.....	815
— importations.....	1037	— dépenses fédérales.....	1117
— industrie, statistique.....	664, 667	— formation professionnelle.....	809
— investissements.....	726	— grèves et lock-outs.....	828
Thaïlande, commerce avec.....	1023, 1026, 1029	— heures, exposé historique.....	778
Thé, exportations.....	1049	— réglementation provinciale.....	772, 773
— importations.....	1036	— justes méthodes d'emploi.....	766
Titres miniers, indices.....	1107	— législation fédérale.....	764, 1300
Toile cirée, exportations.....	1052	— législation provinciale.....	767
Tomates, production.....	454	— main-d'œuvre.....	775
Topographie, renseignements.....	1277	— ministère.....	83
Tourisme.....	1073	— personnel et gain.....	103
— circulation routière.....	1077	— Organisation internationale.....	830
— dépenses.....	1077	— réintégration dans les emplois civils.....	766
— Office canadien.....	1076	— relations industrielles.....	765
— renseignements.....	1076, 1277	— renseignements.....	1278
Tournesol, graine.....	439	— résumé statistique.....	1312
Tourteau et farine de tourteau, exportations.....	1034	— salaires, réglementation provinciale.....	772, 773, 774
Tourteaux oléagineux, importations.....	1036	— service de placement.....	809
Tracteurs, importations.....	1033	— syndicalisme.....	816
Traduction, renseignements.....	1277	— législation.....	768
Traité de l'Atlantique Nord.....	112	— vacances, législation.....	765, 770-774
Tramways.....	851	Travaux publics, dépenses fédérales.....	1117
— accidents.....	852	— ministère.....	82
— investissements.....	727	— personnel et gain.....	103
Trans Air Ltd.....	893	— recettes.....	899
Transports.....	832	— renseignements.....	1279
— aériens, civils.....	891	Trèfle, ventes, recettes.....	432
— Commission.....	82, 835	Tricot, industrie, statistique.....	668
— contrôle.....	896	Trinité et Tobago, accords douaniers.....	1087
— lignes indépendants.....	893	— commerce avec.....	1021, 1022, 1027, 1056, 1057
— Pacifique-Canadien.....	891, 893	Tuberculose, hôpitaux.....	266
— services météorologiques.....	891	 Tubes, tuyaux et raccords, exportations.....	1053
— aérodromes.....	895	Tunisie, accords douaniers.....	1093
— Air-Canada.....	892	Turquie, accords douaniers.....	1093
— assurance-chômage.....	804	— commerce avec.....	1023, 1025, 1029
— balisage.....	878		
— cales sèches.....	873		
— canaux.....	874		
— Commissions.....	78, 82, 833-835		
— dépenses fédérales.....	1117	Union des républiques socialistes soviétiques,	
— dépenses gouvernementales.....	1110, 1111	accords douaniers.....	1093
— emploi.....	784	— commerce avec.....	1021, 1023, 1025, 1057
— faillites.....	1004-1005	Union Sud-Africaine, accords douaniers.....	1088
— ferroviaires.....	836	— commerce avec.....	1021, 1023, 1026, 1028, 1029, 1056, 1057
— législation fédérale.....	1299, 1303	Universités.....	364
— matériel (voir "Matériel de transport")		— instruction navale.....	1218
— messageries.....	848	— investissements.....	728
— ministère.....	82	— recherches.....	397
— personnel et gain.....	103	— subventions.....	368
— navigation.....	866	Uranium, production et valeur.....	557
— Northern Transportation Ltd.....	90	Urbanisme, renseignements.....	1279
— paquebots nationaux.....	90, 882	Uruguay, accords douaniers.....	1094
— par eau, immobilisations.....	885	— commerce avec.....	1022, 1024
— investissements.....	722, 727	Vaches, dans fermes.....	441, 442
— statistique financière.....	884	Valeurs mobilières, indices.....	1105
— subventions.....	890	Veaux, abattage.....	443
— Park Steamship Co.....	90	— entreposage.....	983
— pilotage.....	881	— stocks, distribution et consommation.....	464

	PAGE		PAGE
Veaux, ventes.....	976, 977, 978	YUKON—	
— recettes.....	433	accroissement naturel.....	201
Végétaux, protection.....	411	allocations, aveugles.....	284
Véhicules automobiles.....	858	— familiales.....	278
— accidents.....	864	assistance-vieillesse.....	283
— commerce, investissements.....	728	banques.....	1165, 1166
— immatriculés.....	859	bibliothèques.....	377
— importations.....	1033	bois sur pied, estimé.....	477
— par province.....	860	criminalité.....	316, 319-333
— pièces, exportations.....	1034	date d'entrée dans Confédération.....	39, 40
— recettes gouvernementales.....	1109, 1111	décès.....	201, 218
— règlements provinciaux.....	853-855	députés.....	50, 1327
— revenus provinciaux.....	861	districts électoraux.....	56
— stock visible.....	860	éducation.....	356
— taxe d'accise.....	1119	énergie électrique.....	584
— ventes.....	963	— aménagements.....	583
— financement.....	965	— centrales.....	590
Venezuela, accords douaniers.....	1094	— réseaux.....	605
— commerce avec 1021, 1022, 1024, 1027, 1029, 1056, 1057		énergie hydraulique.....	574, 576
Ventes, financement.....	965	finances.....	1129
— recettes gouvernementales.....	1109, 1111	forêts, réserves, superficie.....	19
Verre, exportations.....	1054	fourrures.....	639
— importations.....	1044	gouvernement.....	71
Vêtements, exportations.....	1052	— dette.....	1134, 1135
— industrie, statistique.....	665, 668	hôpitaux.....	259-268
— investissements.....	726	immigrants.....	185, 187
Vétérans (voir "Anciens combattants")		incendie, pertes.....	1205
Viande, consommation par habitant.....	462	lacs principaux.....	13
— exportations.....	1051	maladies à déclarer.....	274-275
<i>Victorian Order of Nurses</i>	275	manufactures.....	656, 704
Vieillesse, assistance.....	282	— employés, salaires.....	683, 704
— sécurité.....	279	— forme juridique.....	675
Vietnam, accords douaniers.....	1094	— statistique.....	656
Villes et villages, nombre par province.....	75	mariages.....	201
Vins, entreposage.....	988	mines, production.....	528, 550
— taxe d'accise.....	1119	montagnes principales.....	17
Vivres, entreposage (voir aussi "Aliments").....	980	naissances.....	201, 205-207
Voie maritime du Saint-Laurent.....	882	parcs, superficie.....	19
Voirie.....	855	population (voir "Population")	
— renseignements.....	1280	production.....	761, 762
— route transcanadienne.....	857	réserves indiennes, superficie.....	19
— urbaine.....	858	routes, circulation, renseignements.....	855
Voiturage motorisé.....	862	— longueur et frais d'entretien.....	856
Volailles, consommation par habitant.....	463	santé.....	256
— entreposage.....	982	sécurité de la vieillesse.....	280
— nombre et valeur.....	449	superficie.....	2, 18
— production et disparition.....	450	terres agricoles, boisées, publiques.....	18, 19
— renseignements.....	1280	véhicules automobiles, règlements.....	853-855
— résumé statistique.....	1310	Yougoslavie, accords douaniers.....	1094
— ventes, recettes.....	433	— commerce avec.....	1023, 1025
Voyages (voir aussi "Tourisme").....	1073		
		Zinc, exportations.....	1034, 1054
Whisky, exportations.....	1034	— importations.....	1043
		— production.....	547, 556

PRINCIPALES MINES PRODUCTIVES
 LES 100 GRANDES MINES
 (COURTESIES DES SOCIÉTÉS MINÉRIÈRES)

- TERRE-NEUVILLE**
- 1. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 2. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 3. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 4. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 5. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 6. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 7. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 8. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 9. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 10. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
- NOUVELLE-ÉCOSSE**
- 1. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 2. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 3. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 4. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 5. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 6. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 7. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 8. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 9. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 10. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
- NOUVEAU-BRUNSWICK**
- 1. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 2. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 3. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 4. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 5. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 6. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 7. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 8. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 9. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 10. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
- QUÉBEC**
- 1. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 2. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 3. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 4. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 5. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 6. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 7. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 8. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 9. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 10. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
- ONTARIO**
- 1. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 2. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 3. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 4. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 5. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 6. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 7. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 8. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 9. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 10. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
- MANITOBA**
- 1. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 2. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 3. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 4. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 5. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 6. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 7. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 8. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 9. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 10. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
- SASKATCHEWAN**
- 1. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 2. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 3. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 4. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 5. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 6. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 7. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 8. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 9. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 10. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
- ALBERTA**
- 1. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 2. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 3. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 4. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 5. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 6. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 7. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 8. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 9. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 10. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
- COLUMBIE BRITANNIQUE**
- 1. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 2. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 3. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 4. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 5. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 6. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 7. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 8. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 9. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 10. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
- TERritoires du Nord-Ouest**
- 1. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 2. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 3. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 4. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 5. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 6. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 7. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 8. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 9. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 10. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
- NOUVEAU-BRUNSWICK**
- 1. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 2. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 3. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 4. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 5. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 6. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 7. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 8. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 9. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 10. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
- ONTARIO**
- 1. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 2. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 3. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 4. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 5. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 6. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 7. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 8. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 9. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 10. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
- MANITOBA**
- 1. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 2. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 3. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 4. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 5. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 6. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 7. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 8. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 9. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 10. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
- SASKATCHEWAN**
- 1. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 2. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 3. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 4. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 5. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 6. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 7. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 8. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 9. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 10. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
- ALBERTA**
- 1. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 2. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 3. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 4. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 5. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 6. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 7. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 8. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 9. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 10. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
- COLUMBIE BRITANNIQUE**
- 1. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 2. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 3. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 4. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 5. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 6. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 7. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 8. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 9. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 10. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
- TERritoires du Nord-Ouest**
- 1. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 2. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 3. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 4. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 5. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 6. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 7. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 8. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 9. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)
 - 10. Grand Falls (Zn, Pb, Ag)



PRINCIPAUX CHAMPS DE PÉTROLE ET DE GAZ
 (en millions de barils)

Province/Territoire	1966	1965	1964
Alberta	100,000	95,000	90,000
Saskatchewan	80,000	75,000	70,000
Manitoba	60,000	55,000	50,000
Ontario	40,000	35,000	30,000
Colombie-Britannique	20,000	15,000	10,000
Territoires du Nord-Ouest	10,000	5,000	0
Nouveau-Brunswick	5,000	4,000	3,000
Terre-Neuve	2,000	1,500	1,000
Québec	1,000	800	600
Total	268,000	257,000	243,000

CANADA
 PRINCIPALES RÉGIONS MINÉRIÈRES

ÉCHELLE 1:500,000 AU PÔLE

- PROVINCES ET TERRITOIRES**
- 1. Terre-Neuve
 - 2. Nouveau-Brunswick
 - 3. Québec
 - 4. Ontario
 - 5. Manitoba
 - 6. Saskatchewan
 - 7. Alberta
 - 8. Colombie-Britannique
 - 9. Territoires du Nord-Ouest
 - 10. Yukon
 - 11. Territoire du Nord
 - 12. Territoire des Îles-de-la-Guyane
- PROVINCES ET TERRITOIRES**
- 1. Terre-Neuve
 - 2. Nouveau-Brunswick
 - 3. Québec
 - 4. Ontario
 - 5. Manitoba
 - 6. Saskatchewan
 - 7. Alberta
 - 8. Colombie-Britannique
 - 9. Territoires du Nord-Ouest
 - 10. Yukon
 - 11. Territoire du Nord
 - 12. Territoire des Îles-de-la-Guyane

Distribution of Population Canada 1956

Répartition de la population Canada 1956

Prepared from Census 1956 data by the Dominion Bureau of Statistics.
To be used as an overlay on the accompanying Principal Mineral Areas map.

Établi par le Bureau fédéral de la statistique d'après les données du recensement de 1956, de façon à pouvoir s'appliquer sur la carte (ci-jointe) des principales régions minérales.



LEGEND

- 1,000 persons
- 100 persons
- ⊙ Metropolitan Areas
- ⊙ Cities of 2,500 persons or over in Yukon Territory

Note: Populations of Metropolitan Areas not included in this dot distribution but are represented by proportions dots. The Metropolitan areas are repeated below to facilitate comparison.

LEGENDE

- 1,000 habitants
- 100 habitants
- ⊙ Zones métropolitaines
- ⊙ Villes de 2,500 habitants ou plus au Yukon

Note: La population des zones métropolitaines n'est pas comprise dans la répartition par points, mais elle est représentée par des cercles de grandeurs proportionnelles. Les zones métropolitaines sont mentionnées ci-dessous pour faciliter la comparaison.



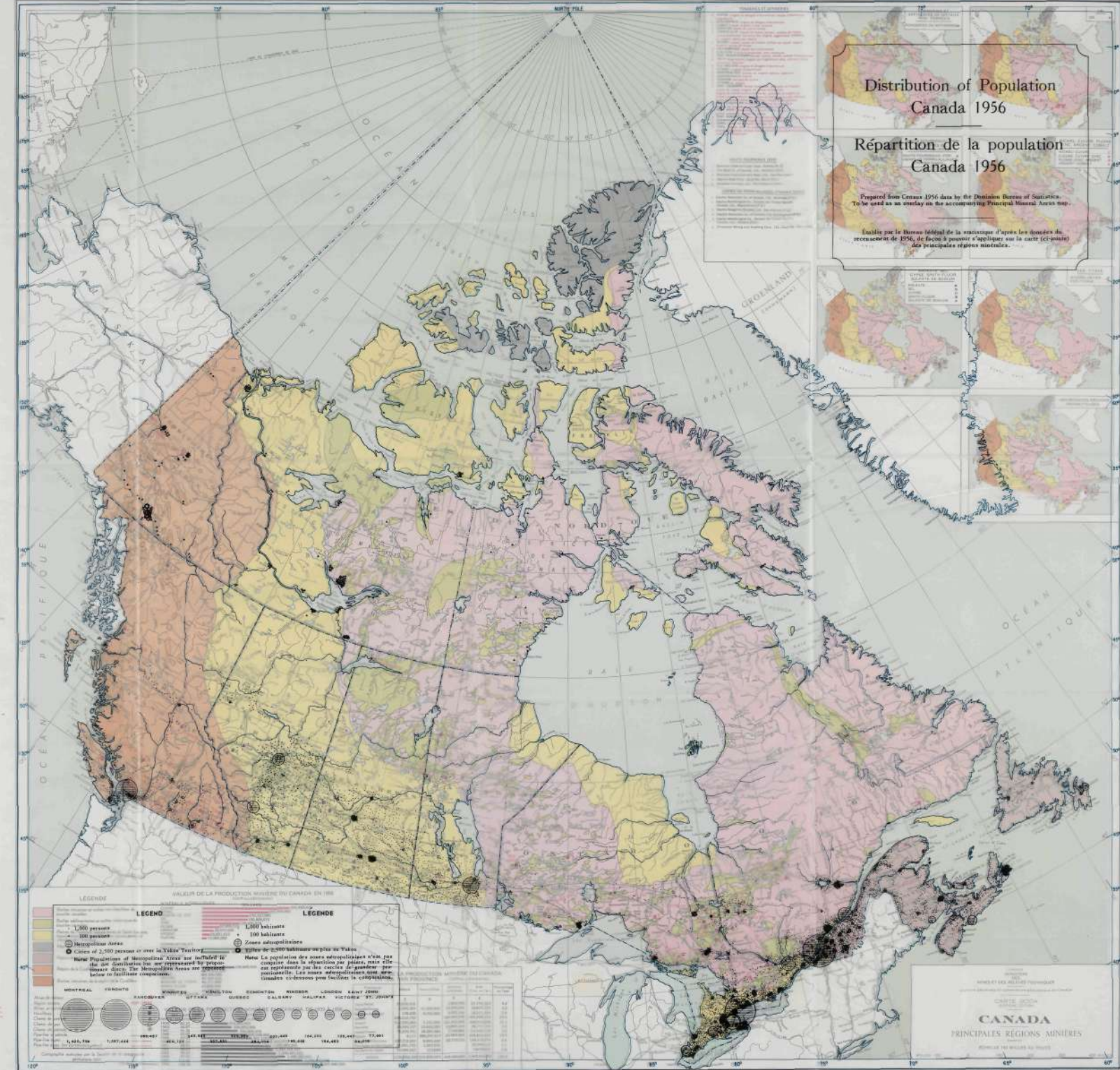
- TERRES-NEUVES**
- 1. New Brunswick Collieries Ltd. (New Brunswick)
 - 2. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
 - 3. Atlantic Collieries Ltd. (New Brunswick)
 - 4. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
- NOUVELLE-ÉCOSSE**
- 1. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
 - 2. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
 - 3. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
 - 4. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
- NOUVEAU-BRUNSWICK**
- 1. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
 - 2. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
 - 3. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
 - 4. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
- QUÉBEC**
- 1. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
 - 2. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
 - 3. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
 - 4. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
- ONTARIO**
- 1. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
 - 2. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
 - 3. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
 - 4. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
- MANITOBA**
- 1. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
 - 2. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
 - 3. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
 - 4. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
- SASKATCHEWAN**
- 1. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
 - 2. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
 - 3. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
 - 4. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
- ALBERTA**
- 1. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
 - 2. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
 - 3. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
 - 4. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
- COLUMBIE BRITANNIQUE**
- 1. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
 - 2. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
 - 3. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
 - 4. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
- TERRITOIRES DU NORD-OUEST**
- 1. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
 - 2. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
 - 3. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
 - 4. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
- YUKON**
- 1. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
 - 2. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
 - 3. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
 - 4. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)

Distribution of Population Canada 1956

Répartition de la population Canada 1956

Prepared from Census 1956 data by the Dominion Bureau of Statistics. To be used as an overlay on the accompanying Principal Mineral Areas map.

Établie par le Bureau fédéral de la statistique d'après les données du recensement de 1956, de façon à pouvoir s'appliquer sur la carte (ci-jointe) des principales régions minières.



VALUEUR DE LA PRODUCTION MINIERE DU CANADA EN 1956

LEGENDE

1200 personnes
100 personnes

1200 habitants
100 habitants

Population Areas
Circles of 2,000 persons or over in Yukon Territory
Note: Population of Metropolitan Areas not included in this list. Classification for use represented by population areas. The Metropolitan Areas are indicated below to facilitate comparison.

Population Areas
Circles of 2,000 habitants ou plus en Yukon
Note: La population des zones métropolitaines n'est pas comprise dans la répartition par zones, mais elle est représentée sur les cercles de grandeur proportionnelle. Les zones métropolitaines sont indiquées ci-dessous pour faciliter la comparaison.

POPULATION	PRODUCTION MINIERE (1956)
1,200,000	1,200,000
1,000,000	1,000,000
800,000	800,000
600,000	600,000
400,000	400,000
200,000	200,000
100,000	100,000
50,000	50,000
25,000	25,000
12,500	12,500
6,250	6,250
3,125	3,125
1,562	1,562
781	781
390	390
195	195
97	97
48	48
24	24
12	12
6	6
3	3
1	1

PRINCIPALES ZONES METROPOLITAINES EN 1956

POPULATION	PRODUCTION MINIERE (1956)
1,200,000	1,200,000
1,000,000	1,000,000
800,000	800,000
600,000	600,000
400,000	400,000
200,000	200,000
100,000	100,000
50,000	50,000
25,000	25,000
12,500	12,500
6,250	6,250
3,125	3,125
1,562	1,562
781	781
390	390
195	195
97	97
48	48
24	24
12	12
6	6
3	3
1	1

ROYAUME DU CANADA
MINISTRE DES MINES ET TECHNIQUES

CANADA
PRINCIPALES RÉGIONS MINIERES

ÉTABLI PAR LE BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE

- NOUVEAU-BRUNSWICK**
- 1. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
 - 2. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
 - 3. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
 - 4. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
- ONTARIO**
- 1. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
 - 2. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
 - 3. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
 - 4. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
- MANITOBA**
- 1. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
 - 2. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
 - 3. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
 - 4. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
- SASKATCHEWAN**
- 1. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
 - 2. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
 - 3. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
 - 4. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
- ALBERTA**
- 1. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
 - 2. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
 - 3. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
 - 4. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
- COLUMBIE BRITANNIQUE**
- 1. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
 - 2. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
 - 3. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
 - 4. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
- TERRITOIRES DU NORD-OUEST**
- 1. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
 - 2. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
 - 3. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
 - 4. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
- YUKON**
- 1. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
 - 2. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
 - 3. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)
 - 4. Dominion Coal Co. Ltd. (New Brunswick)

